POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JANVIER 1881 T. XXXI, 1

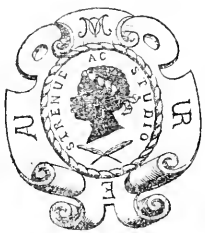

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TREIZIÈME

(TRENTE ET UNIÈME DE LA COLLECTION)

554436

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1881

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE ET MORALE

Logique. — 1. *Propedeutica allo studio della filosofia.* Saggio ad uso delle classi liceali, attinto alle fonti dell' Aquinate e di Dante, dal sac. LORENZO SCHIAVI, prof. di Capodistria. 2ª ediz. Turin, P. Marietti, 1879, in-12 de VIII-365 p. — 2. *La logique de l'hypothèse*, par Ern. NAVILLE, corresp. de l'Institut. Paris, Germer Baillière, 1880, in-8 de VIII-288 p. Prix : 5 fr. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*). — 3. *De la certitude et des formes récentes du scepticisme*, par L. ROBERT, prof. à la faculté de Rennes. Paris, Ern. Thorin, 1880, petit in-8 de VIII-567 p. Prix : 5 fr.

Métaphysique. — 4. *La Métaphysique et ses rapports avec les autres sciences*, par Th. DESDOUITS, prof. au lycée de Versailles (Mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques). Paris, Ern. Thorin, 1880, in-12 de 232 p. Prix : 3 fr. — 5. *Del vero, del buono e del bello, secondo le dottrine dei padri e dottori della chiesa, specialmente di S. Tommaso d'Aquino, in relazione colle teoriche de' moderni Cousin, Gioberti ed altri*, pe' prof. sac. Giov. e Mich. MENICHINI. Napoli, (appo gli autori, via Cirillo, 31), 1879, gr. in-8 de X-190 p. Prix : 2 fr. 50. — 6. *Il positivismo e il razionalismo ossia missione della scienza in questo ultimo decennio* 1870-80, pel sac. Antonino MANGERI, M. O., prof. della R. Univ. di Catania. Catane, A. Elia, 1880, in-8 de 311 p. Prix : 4 fr.

Cosmologie. — *Institutiones philosophiæ naturalis secundum principia S. Thomæ Aquinatis*, ad usum scholasticorum accommodavit Tilmannus PESCH, S. J. Fribourg en Brisgau 1880, in-8 de L-752 p. Prix : 8 fr. — 8. *Ensayo de física y química, trascendentalmente consideradas con arreglo a la doctrina de S. Tomas de Aquino* par D. Jaime, ARBOS Y TOR. Barcelona, J. Subirana, 1879, gr. in-8, de 103 p. — 9. *Dissertation philosophique sur les principes constitutifs de la nature corporelle*, par l'abbé Ch. BARNEAUD, doct. en théologie. Paris, Ballenweck, 1880, gr. in-8 de 487 p. — Prix : 2 fr. 50.

Psychologie. — 10. *De la solidarité morale, essai de psychologie appliquée*, par Henri MARION, professeur au lycée Henri IV. Paris, Germer-Baillière, 1880, in-8 de 336 p. Prix : 5 fr. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*).

Morale. — 11. *Les bases de la morale évolutionniste*, par Herbert SPENCER. Paris, Germer-Baillière, 1880, in-8 de 248 p. cartonné à l'anglaise. Prix : 6 fr. (*Bibliothèque scientifique internationale*). — 12. *Philosophia moralis*, auct. Nuntio SIGNORIELLO. Ed. 2ª. Neapolis, 1879, 2 vol. in-12 de 232 et 202 p. Prix : 5 fr. 40. — 13. *Eléments de morale*, par M. Henri JOLY, professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres de Dijon. Paris, Delalain, *s. d.* (1880), in-12 de 244 p. Prix : 2 fr. 25.

1. — La *Propédeutique* de M. l'abbé Schiavi, professeur au gymnase supérieur de Capodistria, n'est qu'un manuel classique adapté au programme officiel des écoles de l'Empire autrichien. Mais les livres de ce genre sont les meilleurs guides pour les études philosophiques même de l'âge mûr, quand ils sont bien faits. Or celui-ci a obtenu les suffrages des meilleurs critiques italiens, y compris ceux qui ne marchent pas, comme l'auteur, sous la bannière de saint Thomas. Recommandé par les éloges de M. César Cantù, il aura de plus, dans les textes de l'encyclique *Æterni Patris*, dont il se pare à bon droit en plus d'un lieu, un titre considérable à l'attention et à la sympathie des maitres catholiques.

Est-il nécessaire de le dire ? La *Propédeutique à l'étude de la philosophie*, c'est au fond un traité de logique, purement et simplement. Et l'auteur étant fidèle aux traditions scolastiques, il est à peine besoin

d'en indiquer l'économie générale. Notons cependant le caractère tout aristotélicien de la division fondée sur la distinction des quatre causes : cause formelle (1re partie, les trois opérations de l'esprit, y compris les termes et le syllogisme avec ses règles) ; cause matérielle 2e partie, propositions nécessaires et contingentes, certitude, probabilité, doute, erreur) ; cause officieuse (3e partie, sources du savoir ; facultés intellectuelles et autorité) ; cause finale (4e partie, de la science et de la méthode). Le cadre est d'une régularité séduisante ; nous pensons cependant que certains détails, même essentiels, sont loin d'être bien classés. Toute la seconde partie donnerait lieu de ce chef à plus d'une observation critique. Mais il n'en est pas moins juste de louer l'ordre général et les habitudes méthodiques de ce cours. Il faut également reconnaître l'habileté avec laquelle l'auteur a fait tenir dans les limites d'un cours de logique, sans longueurs ni superfétations, les notions les plus indispensables des autres parties de la philosophie et de son histoire. La psychologie intellectuelle est développée assez longuement dans le premier chapitre de la troisième partie (puissances de l'âme, sens externes et internes, force d'abstraction, intelligence, sens intime, raison) ; cette dynamilogie est conçue dans la pureté du thomisme ; les amateurs de la poésie dantesque y remarqueront plusieurs textes de la *Divine Comédie*, commentés et paraphrasés avec la plus grande clarté. Les autres notions philosophiques et historiques qui ne se rattachent qu'indirectement à la logique, mais qui sont du plus haut intérêt pour les jeunes étudiants, sont exposées çà et là dans des notes parfois assez étendues, mais d'une rédaction toujours sobre et substantielle. J'y ai remarqué une seule erreur matérielle, à la vérité un peu forte : Descartes est traité de philosophe *hollandais* (p. 155). M. Schiavi ne s'est pas douté que La Haye pouvait être une ville de Touraine.

Le plus clair mérite de ce manuel, c'est de traiter avec une grande aisance de forme, dans un style clair et correct, la partie la plus aride de la philosophie, et cela en suivant les traces de ces vieux scolastiques, d'austère mémoire. C'est que l'auteur est intelligent et sincère dans sa docilité, ce qu'on n'oserait dire au même degré de tous ses émules. Ce qui lui manque, c'est de marcher avec la même sûreté dans les parties de la logique peu ou point touchées par le péripatétisme. Ainsi, on ne saurait comparer à sa théorie des termes ou de la proposition ou du syllogisme, celle de la certitude. Ce qui regarde la méthode d'invention, où sont comprises l'observation, l'induction, l'hypothèse, paraîtra peu scientifique ou du moins bien incomplet. Les causes de nos erreurs sont traitées avec plus d'étendue et d'originalité ; mais il aurait fallu plus de méthode dans le classement des *sources extrinsèques :* mauvaise instruction de la jeunesse, abus de la presse,

mauvais exemple, vive voix, malentendus, séductions de l'éloquence.

2. — Voici, en revanche, une œuvre d'un ordre plus élevé, qui a l'ambition d'enrichir d'un chapitre essentiel toutes les logiques, dans une partie qui traite de la méthode d'invention. M. Ernest Naville, par sa *Logique de l'hypothèse*, a voulu se faire le législateur de cette opération mal famée, mais dont l'usage est aussi nécessaire que l'abus peut en être funeste. L'éminent écrivain a-t-il donc fait une découverte proprement dite touchant le rôle de l'hypothèse? Pas précisément, et il n'affiche point cette prétention. Du moins croit-il avoir donné une formule plus rigoureuse à une vérité reconnue par la plus récente philosophie des sciences, exprimée par Cl. Bernard, et avant lui par Bordas-Demoulin. Sans apporter une vérité nouvelle, le professeur de Genève « réclame une place nouvelle pour la vérité. » Son point de départ est celui-ci : l'hypothèse est une opération indispensable dans la méthode d'invention, soit expérimentale, soit mathématique. En effet, l'invention supposant comme point de départ l'observation (l'auteur applique ce mot, non seulement aux faits, mais aux idées nécessaires), et comme aboutissant une vérification soit expérimentale, soit démonstrative, il est clair qu'une conception provisoire, une *hypothèse*, se place entre ces deux opérations extrêmes. Cette vue avait frappé M. Naville dès 1844, lorsqu'en étudiant Bacon, il constatait chez cet ennemi de l'hypothèse l'idée évidemment fausse de l'égalité native de tous les esprits dans le domaine de l'invention scientifique ; elle a été fécondée depuis par de longues méditations ; enfin des leçons faites à Genève en 1867 et 1874 avaient déjà touché tous les points essentiels de cette *Logique de l'hypothèse*, présentée il y a trois ans aux lecteurs de la *Revue philosophique*, et aujourd'hui, sous une forme plus complète, dans ce livre tout à fait remarquable.

Le plan en est des plus simples, parce qu'il était imposé par la nature du sujet. Une première partie est consacrée à la place de l'hypothèse dans la science ; une seconde aux conditions de l'hypothèse ; une troisième à ses principes directeurs. Suivent, sous le titre de *Questions et Réponses* (p. 197-286), huit éclaircissements accordés à des auditeurs ou à des lecteurs exigeants, et qui, sans rien ajouter d'essentiel à la théorie, en appuient les principaux points, en développent les antécédents historiques, en montrent mieux la portée. Nous n'y reviendrons pas ; nous ne donnerons même des trois parties de l'essai qu'une analyse bien sommaire, en appelant l'attention sur quelques détails qui nous ont particulièrement frappé.

Nous avons indiqué plus haut le principe, sinon nouveau, au moins mis dans un tout nouveau jour, touchant la place de l'hypothèse dans la science. M. Naville explique fort bien pourquoi cette place n'a pas été plus tôt reconnue. La méthode suivie a été trop souvent ou celle

de l'empirisme, ou celle du rationalisme (l'auteur comprend sous ce nom même le servilisme scolastique, dont il cite un exemple curieux dans un auteur lyonnais bien oublié, Besian Arroy, contre lequel, pour le dire ici en passant, Jansenius écrivit son *Mars gallicus*). Or la vraie méthode exige l'emploi combiné de l'expérience et de la raison, de l'expérience oubliée par le rationalisme, de la raison méconnue par l'empirisme. Mais pour passer du terrain de la pure observation à celui de la science, il faut l'hypothèse. Dans les mathématiques, la démonstration a fait oublier l'hypothèse, à laquelle pourtant est due la première vue de la thèse à démontrer, sans compter qu'elle conduit encore l'esprit aux moyens de démonstration. Dans les sciences de faits, elle a toujours l'initiative, soit de la classification, soit de l'induction ou de la découverte des lois, soit de la recherche des causes et des fins; bien plus, elle intervient à tout instant dans la vérification et dans l'observation elle-même, qu'elle suggère et qu'elle dirige. Il faudra donc lui faire dans la logique, même scolaire, une part qu'elle n'a pas encore obtenue suffisamment.

La partie pratique de ce nouveau chapitre de la méthode d'invention consiste surtout dans les « conditions des hypothèses sérieuses, » dont voici une brève indication. En ce qui concerne les hypothèses elles-mêmes : 1° qu'elles ne soient pas contre la raison ; exemple, l'hypothèse matérialiste de l'*identité* de la pensée et de la modification cérébrale ; 2° ni contraires à la nature, c'est-à-dire aux lois solidement prouvées, mais en évitant tout dogmatisme exagéré ; 3° ni impossibles à vérifier, mais sur ce point le positivisme interdisant toute recherche relative aux causes et aux fins, est déraisonnable, contradictoire, anti-scientifique. — En ce qui regarde le *sujet*, outre le génie et le travail, il faut l'indépendance de la recherche, la loyauté de la pensée, qui a pour ennemis la vanité et l'intérêt. Tout mérite l'attention dans ces belles et bonnes pages. Mais on me permettra d'en extraire un curieux passage relatif à certaines préoccupations nuisibles à la liberté scientifique. « Plusieurs savants ont affirmé que les diverses races d'hommes sont trop différentes pour qu'il soit possible de leur attribuer une souche commune, et ils ont contredit, comme contraire aux données de l'observation, la thèse théologique que tout le genre humain provient d'un couple unique. D'autres cherchent maintenant une arme contre la tradition religieuse dans l'idée que tous les êtres organisés, l'homme compris, proviennent, par voie de génération régulière, d'organismes primitifs semblables. J'ai demandé un jour à Fr. Jules Pictet s'il ne pensait pas que tel de ses confrères en science naturelle avait soutenu l'impossibilité de faire dériver tous les hommes d'un même couple, et, quelques mois après, avait affirmé que tous les êtres organisés peuvent provenir d'ancêtres identiques. Il me répondit

oui, sans hésiter. N'est-il pas manifeste que ce brusque changement d'opinion ne peut s'expliquer que par l'influence induc d'une préoccupation relative aux questions religieuses (p. 103) ? »

Il resterait à parler des « principes directeurs des hypothèses, » c'est ici comme la métaphysique du sujet ; les deux parties précédentes étaient plutôt, l'une psychologique, l'autre proprement logique. Il y a des principes directeurs propres à chaque science : ce sont les lois les plus générales qui, une fois acquises, éclairent les recherches ultérieures dans tel ou tel domaine du savoir humain. Il y en a qui regardent absolument toute science. Toute hypothèse scientifique a pour principe *la recherche de l'unité*, qui se manifeste surtout dans l'induction, dans le besoin de l'harmonie et de la simplicité en fait de lois scientifiques. M. Naville nous montre fort bien, par les confidences des inventeurs eux-mêmes, l'action salutaire de ce grand mobile, et, par de nombreux exemples d'erreur, l'abus qu'en peuvent faire les esprits trop bas ou trop précipités. Il démontre surtout, avec autant de force que d'élévation, l'origine transcendante de ce principe et partant la profonde harmonie, méconnue par un empirisme aveugle, des recherches physiques et de la vraie philosophie.

Est-il besoin de dire en finissant que le beau livre de M. Naville a sa place marquée dans toute bibliothèque philosophique et scientifique sérieuse ?

3. — Celui de M. Robert, professeur à la faculté des lettres de Rennes, sur *la Certitude et les formes récentes du scepticisme*, présente un intérêt encore plus considérable, au moins par le nombre et l'étendue des questions qu'il embrasse et qu'il résout toujours dans le sens du spiritualisme chrétien. Au problème de la certitude, en effet, se rattachent comme à leur condition première, tous les autres problèmes sans exception. Et à ce problème, on le sait, et l'auteur le constate dans son avant-propos, la philosophie contemporaine répond trop souvent par un scepticisme plus ou moins complet, plus ou moins explicite, qui a son écho dans l'état général des esprits, ni croyants, ni incrédules, mais très soucieux de n'admettre que des affirmations vraiment scientifiques. On comprend dès lors la portée et l'étendue de la tâche que s'est imposée l'excellent professeur : asseoir nos connaissances, toutes nos connaissances sur des bases solides, nettement établies et soigneusement défendues de toutes les difficultés plus ou moins nouvelles du criticisme et du naturalisme contemporains. Traité complet de philosophie première, plutôt que simple traité de la certitude ; œuvre complexe, trop complexe peut-être et dont l'ensemble, nous le déclarons tout de suite, peut manquer d'une certaine unité sans enlever aux détails une rare valeur d'exposition et de discussion doctrinales.

Tout d'abord, la division générale, quoique assez naturelle, est loin de mettre à sa place chacune des grandes questions comprises dans le sujet et qui reviennent un peu dans chacune des trois parties du livre : *De la certitude en général, du scepticisme et de la critique ; — Des différentes sortes de certitude ; — Du criterium et du fondement de la certitude, des scepticismes partiels.*

La première partie, dégagée de la discussion des objections, ne renferme que la doctrine générale sur la certitude, soit spontanée, soit réfléchie ; et cette dernière a pour éléments constitutifs, ou plutôt pour conditions intellectuelles, d'après l'auteur, « l'analyse reflexive et la synthèse métaphysique. » Elle a, de plus, des conditions morales, déjà indiquées par le P. Gratry et M. Charaux : l'amour de la vérité, la pratique du bien, l'humilité. La certitude se constate d'ailleurs par l'observation subjective ou objective : elle existe et se révèle en logique, en morale, en esthétique, en métaphysique. Tel est l'objet de la moitié environ des chapitres de la première partie. L'autre moitié, la plus étendue et la plus laborieuse, concerne d'abord la méthode scientifique de M. H. Spencer dans ses *premiers principes :* livre où les premiers principes absents sont remplacés par des hypothèses (loi d'évolution, loi universelle d'équivalence, etc.), et où *l'inconnaissable*, Dieu, est prouvé d'une certaine manière, ce qui détruit heureusement toute l'économie du système. M. Robert est amené ensuite à discuter les bases du scepticisme de Hume, fondé sur l'empirisme du dix-huitième siècle, et surtout le criticisme et le *relativisme* de nos contemporains. Il combat la métaphysique de Kant, comme étroite et au fond inintelligible, même dans ses plus nobles disciples comme M. Lachelier, et le principe de la relativité de nos connaissances, comme absolument inconsistant et illusoire. Signalons encore, à titre de curiosité, l'apologie du doute méthodique de Descartes, avec détails historiques sur les contradicteurs depuis Arnauld jusqu'à Lacordaire, Gioberti et Ventura (p. 123-130).

La doctrine très compréhensive, sinon bien originale, de l'auteur paraît surtout dans sa seconde partie, qui constitue un traité de l'origine de nos connaissances : sujet qui embrasse, on le sait, la philosophie tout entière par ses points culminants. Et, en effet, dans le premier chapitre, nous avons la théorie de M. Robert sur la connaissance des corps : théorie que l'on pourra trouver, d'une part, peu scientifique, puisque le fait initial élémentaire de la perception proprement dite n'y est nulle part clairement dégagé de tout ce qu'y ajoute l'activité de l'esprit ; d'autre part, un peu éloigné du dogmatisme ordinaire de l'auteur, puisque son explication subjective de *tous* les phénomènes physiques perçus ne laisse pas de base facile à définir à ce qu'il affirme sur la « certitude de la perception extérieure. » Sa

psychologie est dans le second chapitre ; la conscience en donne les matériaux, mais il faut y ajouter, pour arriver à la science complète de l'âme : 1° la réflexion, qui met en pleine lumière les attributs du moi, unité, identité, liberté ; 2° « la notion abstraite et générale de l'âme ; 3° la synthèse biologique, ou l'âme vue du dehors et dans ses rapports avec les conditions matérielles de ses phénomènes ; 4° la synthèse métaphysique ou l'âme considérée à son point de vue le plus élevé. » La métaphysique de M. Robert est dans le troisième chapitre, *de la Raison* : elle assigne la loi de la raison, conformément à la tradition spiritualiste et surtout aux formules de M. Magy ; elle développe la nature de l'induction rationnelle, d'après le P. Gratry ; elle défend, contre Kant, le principe de causalité, base de la théologie naturelle. Dans la théorie de l'induction (chap. IV), l'auteur reflète surtout les opinions et les procédés de M. Janet sur les lois et sur les fins de la nature. Son dernier chapitre sur *l'autorité* aboutit à repousser un rationalisme exclusif. « C'est un des grands malheurs des nations modernes, dit-il, que la scission, la rupture d'harmonie entre la raison et la foi. Quoi de plus funeste, en effet, que de voir un don de Dieu mis en opposition avec un autre ? Si les progrès de la science, devenus des aliments de l'orgueil, se tournent contre le sentiment religieux ; si d'autre part la piété la plus vive se change en indifférence ou en hostilité contre le progrès intellectuel, où cela peut-il nous conduire ? Et comment n'irions-nous pas à notre perte en prenant à contre sens ces deux grandes choses, la science et la religion ? Pour nous, fidèle à la résolution que nous avons prise au début de ce travail, nous combattons, ici comme ailleurs, les doctrines exclusives qui appauvrissent l'esprit humain et détruisent l'une ou l'autre de nos forces morales (p. 459). »

La troisième partie renferme la doctrine courante du spiritualisme français sur le criterium. Les trois chapitres sur l'idéalisme de Berkeley, sur le scepticisme théologique attribué à Pascal, sur le traditionalisme de Lamennais et Bautain, sont instructifs et intéressants, sans grande nouveauté ; il y a un intérêt plus actuel et un vrai mérite scientifique dans les discussions contre le positivisme (chap. V) et contre le criterium de la liberté morale, défendu par un philosophe dont le mérite est d'ailleurs fort goûté de son adversaire. « Tout est marqué d'une puissante empreinte, dit-il, dans les *Essais de critique générale* (de M. Renouvier) et dans les écrits divers qui les complètent. Tous ces livres, articles et dissertations instruisent et font penser. La théorie de la certitude a le défaut de ne pas tenir compte de l'idée du vrai et du rôle de l'intelligence. Mais on ne peut savoir mauvais gré à l'auteur d'avoir fortement insisté sur la part de la volonté (p. 513). »

Cette largeur de sympathie et de pensée est un des traits caractéristiques de l'auteur de ce livre ; elle contribuera, avec la noblesse de sa doctrine et l'élégante clarté de son exposition, à faire lire un travail entrepris et exécuté pour la défense de la philosophie chrétienne. Çà et là pourtant, certains tenants de cette philosophie, je veux dire les nouveaux scholastiques ou thomistes, auront à se plaindre de quelques attaques (ex. p. 15) qu'une intelligence plus profonde de leur doctrine générale aurait peut-être écartées ; mais même sur ces questions d'école, M. Robert est un adversaire si loyal et si sympathique, que tous les maîtres chrétiens, sans distinction, je suis heureux de dire encore plus, tous les maîtres catholiques, feront bien d'avoir sous la main ce manuel d'apologie philosophique contre les divers scepticismes de ce temps.

4. — M. Desdouits aussi est un professeur universitaire, fidèle aux traditions du spiritualisme français et chrétien, et en traitant *de la métaphysique dans ses rapports avec les autres sciences*, il s'est placé au cœur même de la lutte entre ces traditions et la mode nouvelle qui ne dit plus les « autres sciences, » mais qui oppose absolument *les sciences* à la métaphysique et n'accorde plus à celle-ci aucun droit au titre de science : dangereux scepticisme, tempéré par une foule d'éloges et de privilèges accordés à la haute philosophie, mais qui n'en est pas moins désastreux pour les plus nobles parties, et même pour le domaine entier du savoir humain. Nous avons déjà vu avec quelle timidité et quelles concessions d'autres philosophes plaident la cause de la métaphysique. Pour M. Desdouits, il veut prouver rigoureusement que le nom de science appartient à cette noble étude aussi légitimement qu'aux autres branches de nos connaissances. Cette thèse comprend trois parties, dont la première est naturellement employée à déterminer les conditions d'une vraie science et à montrer qu'elles sont ou peuvent être réalisées par la métaphysique, la seconde à la défendre contre les objections de l'empirisme et du scepticisme transcendental, la troisième à montrer l'état actuel et le progrès probable de la science première.

Ce plan est excellent, et exécuté avec une méthode et une clarté irréprochables. La méthode *a priori* est justifiée en elle-même par la constitution des sciences mathématiques ; quant à son application à la métaphysique, elle se justifie par la présence en notre esprit d'idées nécessaires et d'axiomes, et de conclusions qui en découlent. M. Desdouits se place donc, pour défendre le caractère scientifique de la philosophie première, sur un terrain solide ; mais il prête trop, peut-être, sur quelques points particuliers, aux représailles de l'ennemi. Dans sa liste des axiomes, il y en a au moins un, le second, l'axiome de possibilité, qui confond l'ordre abstrait avec la réalité. *Tout ce qui*

n'est pas contradictoire dans les termes pourrait et aurait pu être : cela n'est pas évident, ni même vrai dans l'ordre réel ; et l'auteur, le justifiant par les mathématiques, où, en effet, l'intelligible est identique avec le possible, montre une fois de plus qu'il a oublié les avis des métaphysiciens les plus prudents sur la différence qui existe entre la possibilité interne ou logique et la possibilité externe ou réelle. De là aussi, cette démonstration de l'existence de Dieu, tirée des deux prémisses *a priori* (p. 50), tandis que la philosophie traditionnelle n'admet à juste titre aucune preuve métaphysique qui n'ait un point d'appui dans l'expérience. Mais nous avons tort peut-être d'insister sur un détail qu'on pourrait supprimer de l'ouvrage sans en déranger la structure générale. Mieux vaudrait sans doute indiquer les points où il y a progrès réel sur les traités ordinaires ; tel est, par exemple, celui qui concerne la vérification par l'expérience des thèses métaphysiques. La contingence du monde, la nécessité d'un premier moteur, reposent sur l'évidence rationnelle ; mais les sciences physiques en donnent à leur tour des démonstrations indirectes, comme la belle expérience de M. Plateau, qui fait toucher du doigt l'indifférence essentielle de la matière à tel ou tel mouvement (p. 57-61).

Dans la seconde partie, l'empirisme et le criticisme sont combattus victorieusement par une double analyse fort bien conduite. D'abord, il est prouvé que nous connaissons, avec les phénomènes, ces autres choses mystérieuses sans lesquelles les phénomènes ne seraient pas même concevables : la substance, la cause, l'absolu. On remarquera la discussion des objections de Kant (et, dans une note additionnelle, de celles de M. Taine), contre l'unité substantielle du moi ; et l'examen des théories de l'école anglaise associationniste sur la formation et la portée de l'idée de causalité. En second lieu, ces idées de la raison sont démontrées objectives ; ou plutôt (car cette objectivité que toute démonstration suppose ne peut être proprement démontrée), il est prouvé que la doctrine de la subjectivité pure des concepts nécessaires est absolument inintelligible, sans compter qu'elle entraîne la ruine de toutes les sciences, et même, quoi qu'en ait voulu croire Kant, celle du principe de la raison pratique. Enfin, achevant de déblayer le terrain de la métaphysique, M. Desdouits poursuit les adversaires de la finalité dans la nature et l'hypothèse contradictoire de Hartmann sur la finalité inconsciente. Il a tort peut-être de conclure par ces deux propositions, dont la première nous paraît sujette à des difficultés et la seconde au moins superflue : « Dieu étant, par essence, la condition de la vérité, son existence est nécessairement vraie. L'existence de Dieu *garantit* la véracité de nos facultés. »

Nous recommandons simplement à l'attention des esprits sérieux les considérations consolantes de la troisième partie sur les progrès

acquis en métaphysique et sur la disparition plus ou moins prochaine des systèmes naturalistes et panthéistes. Il y aurait peut-être lieu de discuter çà et là, mais il nous serait dur de contredire. Dans l'*Appendice*, nous signalons encore, entre autres pages aussi belles que solides, celles qui montrent ce que la métaphysique a gagné en se séparant du Christianisme. « ...A la fin du dix-huitième siècle, la métaphysique semblait reléguée à jamais dans le domaine des chimères. Il lui avait suffi d'avoir, pendant un siècle, cessé d'être chrétienne, pour arriver à ne plus exister... Ne semble-t-il pas que la métaphysique et le Christianisme ont eu jusqu'ici la même fortune, la même période d'éclat, de décadence passagère, et que toute éclipse de la foi est une éclipse de la philosophie ? Leurs adversaires communs sont d'accord avec nous pour constater cette vérité. »

— 5. MM. Menichini, qui continuent à Naples, avec d'autres pieux et savants écrivains, l'école néoscolastique de G. Sanseverino, ont eu la pensée de traiter spécialement, au point de vue thomiste, des trois idées mères de la philosophie : le vrai, le bien et le beau ; heureuse occasion de présenter dans un cadre restreint la physionomie du péripatétisme chrétien tout entier, et de l'opposer aux essais plus ambitieux mais infiniment moins solides des philosophes dissidents. La partie positive de leur essai est nette et lumineuse. Vrai, bien, beau, trois attributs de l'être le constituent en rapport avec l'intelligence, puis avec la perception de l'harmonie et avec la volonté. Ces attributs sont saisis partout et dans tout, mais plus noblement dans l'homme et éminemment en Dieu. A l'origine, l'idée vague d'être se forme la première dans l'intellect, puis viennent les idées de vérité, de beauté, de bonté ; chacune, d'ailleurs, nous accompagne et nous guide dans la marche régulière de notre progrès intellectuel, esthétique et moral, à partir du monde extérieur et du moi, vers Dieu, vérité, beauté, bonté sans limites. Dans leur polémique contre Cousin, les deux estimables auteurs s'en prennent au panthéiste de 1819. Ils paraissent n'avoir pas eu entre les mains les dernières éditions *du Vrai, du Beau et du Bien*, qui constituent plutôt une œuvre nouvelle, peu ou point sujette aux mêmes difficultés. Leurs arguments contre Gioberti visent en revanche la formule idéale et l'ontologisme absolu, que le philosophe turinois ne fit jamais qu'amplifier et pousser à l'extrême. Il faut remarquer que la discussion porte toujours dans ce livre sur les premiers principes et non sur les détails, mêmes capitaux, où les auteurs critiqués ont parfois rendu de grands services à la science. Il est donc moins neuf et moins riche que solide ; toutefois il témoigne, non seulement du zèle, mais encore du talent et de la science des deux auteurs, qui auraient tort cependant de se croire les premiers rédacteurs d'une esthétique thomiste : ils ont été précédés par le P. Taparoli.

— 6. Il y a une variété plus frappante, une largeur de doctrine plus prononcée, mais peut-être moins de netteté de forme et moins de méthode (sans parler des fautes d'impression), chez le vénérable professeur de Catane, qui nous adresse de là-bas un essai sur le positivisme et le rationalisme de ces dix dernières années, et sur leur fusion prochaine dans un spiritualisme compréhensif. Ce travail contient trois ou quatre résumés historiques, ou plutôt géographiques, de philosophie contemporaine, coupés et couronnés par des discussions critiques et des instructions sur l'avenir de la philosophie. Le P. Mangeri constate d'abord le désordre moral de l'Europe actuelle, et il en voit la cause principale dans la double influence contradictoire en apparence, uniforme en réalité, du rationalisme hégelien et du positivisme de Comte : deux systèmes également funestes, parce qu'ils sont également exclusifs, le rationalisme étant le *manicomio* (hôpital des fous) des sages, et le positivisme celui des imbéciles. Le positivisme est étudié en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, en Amérique, avec des détails curieux et intéressants, mais qui indiquent ou des informations incomplètes, ou peu de soin dans le choix des noms et des œuvres ; car il y en a de bien obscurs, et il en manque d'assez considérables. Mais, du moins, l'auteur expose avec autant de fidélité que d'éloquence la marche rapide des idées sur la pente funeste des faux systèmes jusqu'au matérialisme le plus abject, et celle des volontés émancipées de tout lien religieux, jusqu'à la perversion morale et la révolte sociale les plus alarmantes pour l'avenir de la civilisation européenne. Il démontre encore plus nettement, au point de vue strictement logique, la nécessité d'unir la méthode positive à la méthode rationnelle, étant de ces sages philosophes qui soutiennent que le *processus* de la science doit être « positivo-rationnel, et non *vice versa*. » Il appuie cette nécessité, soit sur les conditions mêmes de la science, qui ne saurait se constituer sans le secours des idées qui donnent aux faits leur place, leur portée et leur explication, soit sur les lois de la connaissance, qui comprend essentiellement une matière expérimentale et une forme rationnelle. Cette fusion des deux méthodes opposées lui paraît s'imposer d'elle-même par le mouvement des études logiques et psychologiques en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie ; ce mouvement est résumé d'après les lectures très étendues de l'auteur, non sans le secours des revues spéciales, parmi lesquelles il veut bien accorder une bonne place au *famoso Polybiblion*. Telles sont aussi la marche et la portée des chapitres suivants sur la réaction anti-positiviste de ces dernières années et sur ce que le professeur de Catane appelle « l'apostolat de la science de 1870 à 1880. » Cet apostolat est tout en faveur de la vraie méthode et de la vraie science : il faut dire que, si les doctrines du P. Mangeri sont irréprochables, ses

appréciations sont quelquefois sujettes à contestation et surtout, suspectes d'une sympathie et d'une largeur trop indulgentes. A ces conclusions favorables à la prochaine résurrection du vrai spiritualisme, vient se joindre un long chapitre final sur la scolastique et l'encyclique de Léon XIII, chapitre dont nous ne pouvons que louer l'esprit, en constatant qu'il ne paraît pas se lier fort étroitement à la doctrine simplement spiritualiste des autres parties de cet estimable travail.

7. — Les PP. Jésuites de Maria-Laach, avant leur dispersion, avaient formé la résolution de publier un grand cours de philosophie professé dans leur collège. Quelle que soit encore la rigueur des temps, ce projet, longtemps contrarié par de tristes conjonctures, a trouvé dans l'Encyclique *Æterni Patris* une raison suffisante de suivre enfin son cours. Le premier volume, daté, à la fin de la préface, de Blijenbech (Hollande) le 7 mars 1880, doit être à de courts intervalles suivi de cinq autres. Six gros volumes, d'une impression serrée, quoique extrêmement élégante, c'est beaucoup, sans doute, surtout eu égard à la forme dogmatique, très précise et très brève, ordinaire aux scolastiques, dont les PP. de Maria-Laach suivent les traditions. Mais ce n'est pas trop, si l'on songe à la nécessité de raviver, d'une part tous les enseignements de l'ancienne philosophie chrétienne, et d'autre part d'y coordonner les conquêtes de la science moderne et la réfutation des nouvelles erreurs. Saluons donc avec reconnaissance ce volume, qui ne sera sans doute pas l'un des moins riches et des moins curieux, et réservons un accueil également favorable aux suivants, qui nous apporteront la *Logique*, la *Psychologie*, la *Métaphysique*, la *Morale* (avec le *droit naturel*) et l'*Histoire de la philosophie*. Dès aujourd'hui, nous croyons pouvoir affirmer que la philosophie scolastique renaissante n'a pas encore produit un mouvement aussi considérable par l'étendue et par la valeur du fond.

Certes, il y aurait à discuter sur bien des points de cette *Cosmologie*, à juste titre dédiée à Albert le Grand ; mais ce rôle ne saurait nous convenir. Il suffira de suivre les grandes divisions de l'ouvrage, en indiquant quelques thèses caractéristiques, et peut-être en insinuant quelques réserves.

Après avoir indiqué la place de la philosophie naturelle dans la science et en avoir démontré la légitimité contre l'empirisme, le P. Pesch la divise en quatre livres : 1° Nature et principes des corps ; 2° propriétés des corps ; 3° leur naissance et leur corruption ; 4° leurs lois. Ce qui correspond assez bien à l'ordre dans lequel on expliquait jadis les traités physiques d'Aristote.

Il faut remarquer dans le premier livre, d'abord une dissertation fort subtile sur le *continu* : l'auteur admet la divisibilité à l'infini et en même temps l'existence des indivisibles ; un autre sur l'activité du

corps, où sont réfutés le mécanisme cartésien, l'action à distance, l'adaptation mécanique de Darwin, et les erreurs de Leibnitz, de Schopenhauer et de Hartmann sur la perception, la volonté ou l'idée inhérente à la matière ; mais surtout la dissertation *de principiis corporum* (p. 119-276). En voici les points essentiels : Tout corps a un principe étendu (*materiæ*), que le dynamisme et l'atomisme philosophiques ont tort de méconnaître, mais qui se concilie très bien avec l'atomisme chimique. Il y a de plus dans tout corps organique, et même dans tout corps naturel, un principe formel, distinct de la matière. Les formes émergent de la matière, non par création, mais par l'action des agents naturels. Peut-il y avoir plusieurs formes dans une même matière ? L'auteur le nie avec saint Thomas, mais sans repousser l'opinion qui admet dans les corps inorganiques plusieurs déterminations distinctes, quoiqu'il n'y ait qu'une forme spécifique. Aussi donne-t-il tous ses avantages à la thèse qui soutient la permanence dans le composé des éléments composant non seulement *virtute radicaliter et eminenter*, mais même *realiter, amissa tamen ratione formæ ;* ce qui paraît assez être la doctrine d'Albert le Grand, dont il cite de longs passages (p. 261-264).—Il faudrait plusieurs pages pour analyser la quatrième dissertation « sur les divers systèmes inventés pour expliquer la constitution des corps ; » car, indépendamment des thèses contre les philosophies corpusculaires et atomistiques, y compris celle de Herbert, contre le monisme ou plutôt les monismes des Eléates, des Stoïciens, des Néoplatoniciens, de Spinoza, de Schelling, de Günther, de Schopenhauer, d'Haeckel, et contre le dynamisme sous toutes les formes ; indépendamment d'une défense surérogatoire du système scolastique, l'auteur donne encore une longue série d'expériences philosophiques sur cette grave question, depuis les systèmes de l'Inde jusqu'aux derniers essais de la spéculation allemande.

Le second livre renferme sur l'étendue, les qualités sensibles, le mouvement, l'espace, le temps, la compénétration et la reduplication des corps, les doctrines les plus communément reçues par les scolastiques. Il est peut-être à regretter que le P. Pesch, qui connaît bien les conclusions admises aujourd'hui par la généralité des savants sur la réduction des qualités sensibles (autres que l'étendue) au mouvement excitateur des sensations, la rejette pour soutenir l'objectivité absolue des couleurs, des odeurs, etc. Le respect de saint Thomas pouvait autrement se concilier ici avec la marche des sciences physiques et physiologiques, d'autant plus qu'il a lui-même subordonné les qualités secondaires à la dimension. Il n'est pas non plus bien sûr que les obscurités de la question de l'espace et du temps, soient pleinement dissipées par cette formule : *Ens rationis cum fundamento in re.* En revanche, il semble qu'on ne peut, sur le problème du nombre et de la

grandeur infinie, rien désirer de mieux que les démonstrations du P. Pesch.

Dans le troisième livre, la seconde dissertation sur *la génération et la corruption* du corps naturel reproduit la doctrine scolastique sans grande originalité. Mais la première, sur l'origine et la formation du monde (p. 541-694) est très neuve, et remarquable autant par l'énumération et la classification des systèmes que par la vigueur des démonstrations et des réfutations : le darwinisme a naturellement la dernière et la plus large place. Notons en passant que, malgré la ferveur de son thomisme, le savant auteur n'admet pas la possibilité d'un monde créé *ab æterno*.

Le dernier livre, sur les lois physiques et le miracle, est le plus court et le moins original. Mais, du reste, il termine fort bien ce vaste et grandiose traité de cosmologie, où les formes un peu sèches de l'argumentation scolastique n'empêchent pas de reconnaître une masse effrayante d'érudition et de doctrine. Pour ceux mêmes qui n'accepteraient pas les thèses fondamentales du péripatétisme scolastique sur la nature et les propriétés des corps, les *Institutiones philosophiæ naturalis* sont un monument et un document de premier ordre, qu'il faudra souvent consulter. Puissions-nous y joindre bientôt les cinq autres parties de la *Philosophia lacensis !*

8-9. — Il ne faut pas s'attendre que les données de la cosmologie scolastique soient acceptées de tous, même dans les écoles catholiques. Ainsi une théorie très différente, celle qu'enseignèrent au Collège romain les PP. Secchi, Palmieri, Caretti, etc., a toujours ses partisans. M. l'abbé Ch. Barneaud, vicaire à Bandol (Var), l'expose avec clarté et la défend avec verve dans un Mémoire présenté à la *Société niçoise des sciences*. Il se contente pourtant de la déclarer préférable à toutes les théories opposées, sans en affirmer la certitude. Il a un peu trop oublié cette sage modération dans un second travail publié sous la même couverture, et où, repoussant très vivement des attaques déjà trop vives, il ose assurer le succès de son école contre l'école néo-peripatéticienne et signaler cette dernière comme « un péril pour la philosophie, la science et la religion. » — Pour la religion, il semble que la prudence la plus scrupuleuse est rassurée ici par des autorités bien graves. Pour la philosophie, elle n'a guère le droit d'exclure une hypothèse qui n'a pas été, on en convient, démonstrativement réfutée. Quant à la science, voici M. Arbos y Tor, professeur de physique et de chimie au *Seminario conciliar* de Barcelone qui, dans la leçon d'ouverture de son cours de 1879-80, expose la théorie de saint Thomas et l'applique résolument soit à la physique, science des changements accidentels, soit à la chimie, science des changements substantiels des corps. Nous renvoyons le

lecteur à ce beau mémoire qui est d'un écrivain et d'un savant, d'un homme également enthousiaste (il le déclare lui-même) *de las ciencias naturales... y de las filosoficas y teologicas.*

10. — Le mot *solidarité morale* n'a pas précisément, dans le remarquable travail de psychologie appliquée publié par M. Marion, le sens qu'on lui donne ordinairement ; ou plutôt il a ce sens, mais il y ajoute beaucoup. Sous ce terme, en effet, sont comprises ici toutes les conditions déterminantes de la moralité, soit dans l'individu pris à part, soit dans un groupe social, soit dans l'espèce. » Oui, même dans l'individu pris à part, il y a solidarité entre les actes, d'une part, et, de l'autre, la constitution native et les habitudes prises. Cette étendue de sens donnée, en morale, au mot solidarité , n'est pas le fait de M. Marion : « Je l'emprunte, dit-il lui-même, à un moraliste profond, M. Renouvier qui le premier, à ma connaissance, a fait de ce mot l'usage que j'en vais faire, et signalé expressément l'importance des phénomènes moraux dont j'entreprends l'étude (p. 2). » — La division de cette étude se trace d'elle-même : solidarité individuelle, solidarité sociale. Une assez longue introduction (p. 1-48) éclaire d'abord la notion de moralité, sans laquelle le reste n'aurait pas de sens.

Réagissant d'abord contre une exagération de M. Fr. Bouillier, qui a mis la moralité tout entière dans l'effort pénible de la volonté, M. Marion n'a pas tort d'y comprendre à la fois le bon vouloir et la bonté propre des actes en eux-mêmes ; tout au plus laisse-t-il à désirer dans la formule scientifique de ce double élément. Il n'a pas de peine à montrer que la moralité ainsi conçue a sa préparation dans tous les faits de la vie individuelle et sociale. L'idée de solidarité s'attache à celle de moralité : car la conduite morale dépend en partie des circonstances où l'agent se trouve placé, et l'intention morale elle-même ne peut être détachée absolument des aptitudes, de l'éducation, des habitudes qui la précèdent. — Mais la liberté? Elle s'adapte sans peine aux lois de la solidarité, pourvu qu'on n'adopte pas la fiction d'une liberté sans limite. Elle se concilie même avec l'hypothèse de la quantité permanente d'énergie dans l'univers : la liberté ne pourra rien pour la création de la force, mais elle pourra tout pour l'emploi de la force, comme dit M. E. Naville. Avec tout cela, que nous empruntons à notre auteur lui-même, admet-il pour sa part la liberté ? La question est étrange, et pourtant il y a lieu de la poser, sinon d'y répondre nettement. Ici, comme ailleurs, M. Marion nous paraît trop enclin à ménager des systèmes qui ne peuvent, ce nous semble, être les siens. Il accorde que la liberté ne peut être démontrée, et que la science semble exiger le déterminisme universel des faits de tout ordre ; mais il ajoute : « Le sentiment de la liberté est général, cela aussi est un fait ; et nul système fataliste n'a jamais bien rendu compte

de cette illusion, si c'en est une (p. 26, 27). » Il repousse même assez bien quelques objections du fatalisme, tout en protestant qu'il ne veut pas entrer dans le débat ; enfin il conclut faiblement, mais en homme qui sent le besoin et la vérité de la thèse qu'il aurait dû soutenir tout de bon : « Le fatalisme ne pouvant être démontré, il n'y a aucune raison de l'admettre, tandis qu'il y a les plus fortes raisons d'admettre la liberté, même indémontrée, si seulement elle est possible. Que d'autres reprennent par le menu et rajeunissent, s'ils le peuvent, les discussions sans fin que comporte le problème :... nous le tiendrons pour résolu, résolu conformément au besoin le plus universel et le plus profond de la conscience.» On a reconnu l'inspiration de Kant ; d'autres pourront louer cette attitude du jeune écrivain ; nous la déplorons profondément, la liberté devant être, non un postulat extra-scientifique, mais le fondement lumineux et indiscutable de toute la science morale.

Il fallait insister sur ce défaut essentiel du travail de M. Marion ; dans le reste, malgré de déplorables préjugés religieux et des concessions dangereuses au positivisme, tempérés pourtant par une pensée naturellement droite et modérée, il y a plus à louer qu'à blâmer. Le cadre est riche et bien rempli : les observations psychologiques et sociales se pressent sans se brouiller, et le style réunit la vigueur à l'aisance. Indiquons seulement les matières générales des deux parties. — Dans la solidarité individuelle, l'hérédité tient le premier rang ; elle s'étend à tout : facultés intellectuelles, imagination, mémoire, attention, raisonnement, tendances passionnées, toutes choses intimement liées à la volonté morale. Le caractère, d'autre part, se prépare par l'éducation qui commence « aux langes, » comme l'auteur le montre avec une insistance judicieuse ; mais il ne forme pas l'habitude, ce « mécanisme moral, » comme l'a qualifié Alb. Lemoine. Il y a ensuite les crises d'âge : école, puberté, choix d'un état, mariage, que M. Marion étudie en moraliste pénétrant, au point de vue de la formation morale, et qui le conduisent naturellement à la solidarité sociale. — Dans cette seconde partie, les questions sont plus complexes et plus délicates encore, et la netteté de l'exposition s'en ressent quelquefois. Néanmoins on retrouve le même talent de psychologue dans l'indication des effets moraux de la sympathie et de ses diverses formes (ch. I et II). L'amour, l'amitié, l'admiration, et avant tout la sympathie générale, nous prédisposent à l'imitation d'abord, puis à la connivence morale, puis à l'approbation expresse. On ne saurait trop louer, dans l'ensemble, les pages fines et solides sur l'imitation, la contagion morale, l'opinisme, la coutume ; mais nous n'indiquerons aucun détail particulier, excepté ceux qui regardent « le régime de l'internat, » et qui méritent l'attention des parents et des

maîtres (p. 189). A côté de ces faits de solidarité, dont la sympathie est la source, l'auteur marque, dans la diversité des caractères et la réaction de la volonté personnelle contre les influences du dehors, l'incontestable rôle de l'antipathie (ch. III). Puis il traite (IV) de la solidarité plus étroite qui naît de la vie de famille, de l'état politique et de la société religieuse, abondant partout dans les idées modernes sur la liberté politique (Stuart Mill, Dupont-White) et inclinant à l'optimisme en fait d'influences sociales, parce qu'elles ont au moins le bénéfice de la règle et du sourd contrôle de la conscience universelle. Dans un dernier chapitre, où sont réunies les solidarités internationales et historiques, brille la même largeur d'appréciation, peut-être avec un caractère de moins en moins scientifique. — Nous en dirions autant de la conclusion, toute favorable au progrès moral de la civilisation, et des inductions métaphysiques que l'auteur y appuye : certes la destinée humaine nous apparaît avec le même caractère, disons mieux avec un caractère encore supérieur de noblesse et de sûreté ; mais notre philosophie, plus éloignée de l'empirisme et du kantisme, lui donne d'autres garanties.

II. — Malgré le nombre et la grosseur des volumes déjà publiés par M. Herbert Spencer pour réaliser son plan de *Philosophie synthétique*, il est loin de l'avoir rempli. Il n'avait pas encore, par exemple, abordé directement la morale ; même il a deux volumes à joindre aux deux déjà parus de sa *Sociologie*, et l'on sait que la sociologie est le préliminaire obligé de la morale dans sa théorie évolutionniste. Il est vrai que, les principes de la première étant suffisamment connus, il n'était pas impossible de se faire une idée assez nette de la morale de M. Spencer, et elle avait été fort bien exposée, en effet, par plusieurs auteurs, notamment par M. Guyau, dans son volume sur la *Morale anglaise contemporaine*. Cela n'enlève évidemment rien à l'importance du livre publié aujourd'hui par M. H. Spencer, sous le titre anglais de *The data of ethics*, et sous ce titre français, *les Bases de la morale évolutionniste*. Averti par son âge avancé, le penseur anglais n'a pas hésité à interrompre la série logique de ses travaux encyclopédiques pour donner au moins les principes essentiels de la science qui doit régler la conduite de la vie. Etant de ceux qui croient que la morale surnaturelle a fait son temps et que le vide qu'elle laisse doit être comblé par une morale naturelle, il s'est hâté d'apporter sa pierre au nouvel édifice : touchant empressement, s'il n'était gâté par une animosité évidente contre les tenants de la morale éternelle.

Voici les idées principales de ce livre, qui ne forme, comme on le verra, qu'une sorte d'introduction à la morale ; nous tâchons de suivre le courant général de l'exposition, en négligeant des détails même fort importants, pour écarter toute critique secondaire ; les critiques

essentielles arriveront d'elles-mêmes, après une vue de l'ensemble.— La morale s'occupe de la conduite de l'homme. Mais pour bien définir la conduite qui tombe sous les lois de la morale, il faut suivre le développement progressif, l'évolution des êtres inférieurs d'abord, puis de l'homme. La morale regarde l'homme pleinement développé comme être individuel et social, et elle s'étend non seulement à ce qu'on appelle bien et mal moral, mais à tout ce qui, dans notre conduite, favorise ou contrarie directement ou indirectement notre bien-être ou celui des autres.— Ce postulat, « la vie est bonne ou mauvaise suivant qu'elle apporte ou n'apporte pas un surplus de sensations agréables, » paraît à M. Spencer s'imposer à tout philosophe, puisqu'il est au fond des deux solutions contradictoires du problème de l'existence : l'optimisme et le pessimisme. Le criterium moral de l'utilité privée ou générale lui paraît également commun à toutes les manières de juger la valeur morale des hommes et des actions, et il le trouve même au fond des théories intuitionnistes (nous dirions rationnelles ou spiritualistes) dont il est l'adversaire déclaré. — Ces fondements établis dans les quatre premiers chapitres de son livre, il consacre les quatre suivants (V-VIII) à justifier, d'après les principes généraux de sa philosophie, ce caractère d'utilité générale imposée par l'évolution qui est le trait distinctif de sa morale. En analysant les conditions physiques, biologiques, psychologiques et sociologiques du développement humain, il s'attache à montrer comment « la vie complète de chacun s'accorde avec la vie complète de tous et la favorise. » Il est bien entendu que cet accord absolu est encore *in fieri*, mais la loi se révèle dans les faits bien observés, et « la nature humaine, en se transformant pour s'accommoder à toutes les exigences de la vie sociale, doit fatalement rendre agréables toutes les actions nécessaires et désagréables au contraire toutes les actions opposées à ces exigences (p. 158). » Ce n'est pas que M. Herbert Spencer méconnaisse la lutte réelle entre l'égoïsme et l'altruisme ; il consacre deux chapitres (XI-XII) à plaider pour le premier d'abord, puis pour le second. L'égoïsme est la règle générale de nos actes, « opposée à la doctrine d'après laquelle on dit aux hommes qu'ils devraient agir en harmonie avec celle d'après laquelle ils agissent et d'après laquelle ils voient confusément que l'on doit agir (p. 171). » Mais l'altruisme est également une loi naturelle. « Le sacrifice de soi n'est pas moins primordial que la conservation de soi (p. 175) ». Concilier vaguement ces deux principes opposés en cherchant son propre bonheur sans se désintéresser du bonheur d'autrui, c'est un compromis légitime, mais nullement définitif, car il faut trouver la mesure des sacrifices imposés à l'égoïsme par l'amour d'autrui. Heureusement l'évolution résout absolument l'antinomie, parce qu'à son terme elle

fait coïncider rigoureusement le bonheur de l'individu avec celui de ses semblables. « Il y a une adaptation progressive de l'humanité à l'état social qui la transforme dans le sens de cet accord idéal (p. 236). » En attendant, les imperfections actuelles ne laissent aux prescriptions morales qu'une valeur relative, et chacun doit régler ses sacrifices d'après l'importance du bien à réaliser.

La morale idéale, absolue, n'en a pas moins sa valeur scientifique, conclut M. H. Spencer, et elle règle les lois de la justice et de la bienfaisance entre les hommes dans l'état social parfait. — A merveille ! mais ces pauvres intuitionnistes et théologiens que vous prenez en pitié, vous diront toujours : dans cet état idéal, il n'y aura plus de morale, puisqu'il y aura une détermination fatale et constante des actes favorables au bonheur commun. Dans l'état de lutte entre deux instincts opposés, qui est l'état actuel, et qui seul réclame une loi morale et une science morale, ce n'est pas vous qui pouvez les fixer : car vous ne croyez ni à la liberté, ni à l'obligation. Et ce progrès moral que vous nous montrez dans l'évolution humaine n'y serait pas si l'humanité acceptait vos doctrines : car l'homme cesserait, par l'analyse même de ses sentiments, de se laisser dominer par le préjugé social qui lui fait accepter le sacrifice comme un plaisir. Et toutefois vos études sur l'évolution morale, malgré des illusions et des exagérations déplorables, rendent un vrai service à la philosophie spiritualiste et chrétienne ; elles justifient de plus en plus l'ordre providentiel, et ce que le P. Gratry nommait la « divine préparation de justice dans le monde. »

12-13. — C'est à cette morale, toujours vivante et nullement démodée, que se rapportent les deux ouvrages qu'il nous reste à juger, bien que très différents de méthode et de forme, ils exposent et défendent l'un et l'autre la morale de la raison et du christianisme. Le premier est écrit en latin, et complète une philosophie scolastique. Nous l'avons apprécié déjà, à l'occasion d'une traduction française, le *Compendium* de la philosophie chrétienne de G. Sanseverino, rédigé par son disciple Nuntio Signoriello. Il y manquait la morale. La voici en deux volumes très pleins, partant d'une rédaction plus étendue que le résumé de philosophie spéculative. L'auteur suit la doctrine et la marche de saint Thomas : il traite dans la morale générale (T. I[er]), de la fin de l'homme, des actes humains, de la moralité, des passions, des vertus et des vices, de la loi, du droit et du devoir. Exposition nette, définitions exactes et lucides, thèses bien posées et bien démontrées, discussion méthodique des difficultés, on trouve tout cela ici, comme dans les meilleurs traités scolastiques. Le style, un peu inférieur par la latinité à celui de Sanseverino, est suffisamment correct et parfaitement clair. Une érudition abondante et choisie donne beaucoup d'in-

térêt aux nombreuses notes, dans lesquelles l'auteur renvoie les questions, citations et renseignements secondaires. Il suffit d'indiquer les divisions de la morale particulière (T. II) : Devoirs envers Dieu, envers soi-même, envers les autres hommes ; c'est ce que l'auteur appelle droit individuel (il y comprend les droits de propriété, de testament, les contrats, etc.) ; le droit social, qui a plus d'étendue (p. 86-197), comprend l'étude de la famille (mariage, célibat, autorité paternelle, domesticité), et celle de la société civile, qui embrasse en vingt articles un résumé très substantiel et très vivant de la doctrine de saint Thomas sur la nature de l'état politique, l'origine du pouvoir, les formes de gouvernement, les rapports de l'Église et de l'État, le droit des gens. Il est difficile de trouver un exposé doctrinal plus net et plus instructif.

M. Henri Joly n'a pas suivi le même programme dans ses *Eléments de morale*, destinés, ce me semble, à l'enseignement professionnel. Il ne s'est pas même inspiré du même esprit, et l'idéal moderne a posé devant lui beaucoup plus que l'idéal de saint Thomas. Il en résulte, sur tel ou tel point délicat, des données incomplètes, quelques vues ou du moins quelques tendances suspectes ; mais du moins l'auteur reste fidèle au spiritualisme français et respectueux pour le christianisme. Il semble même que sa pensée intime va au-delà, mais le moment impose sans doute cette abstention religieuse, qui était moindre, s'il nous en souvient bien dans le manuel de philosophie du même auteur. Ce nouvel ouvrage est, d'ailleurs, même à ce point de vue des rapports de la morale et de la religion où il laisse quelque chose à désirer, bien préférable à plusieurs de ses pareils. Il s'inspire d'une philosophie généreuse, il aime à citer nos grands écrivains chrétiens. Il traite, dans la morale générale, des conditions de la moralité (liberté, obligation), de la loi morale de ses conséquences (droit et devoir, vertu et vice, sanctions), de l'hygiène et de la médecine morale ; et dans la morale particulière, des devoirs individuels, du travail et de la propriété, de la famille dans tous ses détails, des devoirs de justice et de charité, de l'État et de ses fonctions, du droit international, et enfin des devoirs religieux. M. H. Joly a soin d'établir le rapport nécessaire de la morale tout entière avec la croyance en Dieu, sans appuyer celle-ci sur celle-là ; il a encore le mérite, s'il ne lie pas expressément son enseignement philosophique à celui du christianisme, d'y préparer pourtant et d'y acheminer son lecteur. En outre, la clarté et le charme du style se joignent partout à l'honnêteté de la pensée pour faire goûter et retenir les leçons de la morale.

Léonce Couture.

THÉATRE

1. *Vercingétorix*, drame en cinq actes, en prose, avec une héliographie d'après un monument inédit par Edmond Cottinet. Paris, Calman Lévy, 1880. gr. in-8 de 139 p. Prix : 4 fr.— 2. *Gorin*, drame en cinq actes, en vers, par Paul Delair. Paul Ollendorf. 1880, in-8 de 152 p., 2e édition. Prix : 3 fr. 50.— 3. *Nos députés en robe de chambre*, comédie en quatre actes, en prose. Paris, Tresse, 1880, in-8 de 176 p. Prix : 2 fr.— 2. *Les grands enfants*, comédie en 3 actes, en prose, par MM. Edmond Gondinet et Paul de Margaliers. Paris, Tresse, 1880, in-8 de 144 p. Prix : 2 fr. — 5. *La Moabite*, drame en cinq actes, en vers, par M. Paul Déroulède. Paris, Calman Lévy, 1880, in-18 de 146 p. Prix : 2 fr.

Vercingétorix est un drame imprimé et non représenté. Dans une préface érudite, très travaillée, un peu prétentieuse, l'auteur explique pourquoi il ne l'a pas présenté au Théâtre-Français. C'est parce que « la comédie française étouffe ; elle meurt de pléthore, elle demande grâce aux manuscrits.» Le motif est valable ; mais il n'y a pas, à Paris, que la maison de Molière pour donner l'hospitalité à une œuvre de valeur. M. Edmond Cottinet veut-il faire entendre par là que notre première scène littéraire était seule digne d'accueillir sa prose ? Ce serait bien naïf, si ce n'était si fier ! M. Sardou a bien fait jouer *Patrie*, un drame de grande envergure, le dessus, peut-être, de son panier dramatique, sur une scène secondaire. M. Cottinet pouvait donc faire comme lui sans trop déroger.

Cette préface énonce aussi des thèses un peu risquées. A en croire M. Cottinet, le pays qui a été la Gaule n'aurait gardé de l'enchevêtrement de ses origines que l'étiquette qu'il porte aujourd'hui ; ce qui serait déjà quelque chose, car le nom de France est bien doux à l'oreille et au cœur. « Mais, dit-il, le sang des Francs ayant été, Dieu merci, éliminé de nos veines par l'action du sang primitif, par ce qu'on appelle l'*atavisme*, nous ressemblons actuellement aux Gaulois plus qu'aux Français du moyen âge, à nos grands-pères plus qu'à nos pères.»

En vérité, l'auteur de *Vercingétorix* s'est trop absorbé dans son sujet et fait la part trop belle au sang d'où est sorti son héros. Pourquoi, après tant de siècles écoulés, cette préférence en faveur de la race autochthone, qui elle-même, certainement, avait été modifiée par des invasions et des pénétrations étrangères si fréquentes à ces époques lointaines. A ce compte, pour trouver un sang pur de tout alliage il faudrait remonter jusqu'au déluge et au delà. Prenons donc les Gaulois pour ce qu'ils étaient et les Français pour ce qu'ils sont. C'est plus sage et plus sûr. Du reste, si M. Cottinet prend ses fantaisies ethnographiques pour des nouveautés, il se trompe, je l'en avertis. Je me souviens, à merveille, d'avoir lu, dans une brochure politique imprimée en 1791, un passage enflammé, où l'auteur, le révolutionnaire Lavicomterie, s'écriait : « A la haine qui m'anime contre les tyrans, je

sens bien que ce qui coule dans mes veines, c'est le sang des oppprimés, non des oppresseurs, le sang des Gaulois et non des Francs.» *Nil novi sub sole.*

Arrivons au drame. Vercingétorix n'est pas un nom propre, c'est le titre d'une fonction. Il était donné aux chefs d'armée, aux dictateurs dans les temps de crise. Le nom patronymique du héros gaulois est Celtillonat. Au premier acte, il a vingt ans, il est à Rome où l'a envoyé son père pour le façonner aux mœurs et à la civilisation des vainqueurs du monde. Tristes mœurs, vices de la décadence que le jeune Gaulois s'est trop vite assimilés. Le voilà dans le palais du maître, couché à sa table, le front ceint de roses, aux côtés de Pompeia, femme de César, qui est sa maîtresse, elle qui ne doit pas même être soupçonnée ! Il y a là d'autres beautés, épouses de sénateurs, que le maître honore de ses faveurs, mais non pour se consoler de l'infidélité de Pompeia, car il l'accepte en riant. C'est un coin du fameux tableau : l'*Orgie romaine* de Couture.

Mais le Gaulois est averti que des femmes de son pays le demandent. Elles sont introduites. C'est Cambra, avec ses deux suivantes, Cambra sa parente qui vient annoncer à l'amant de Pompeia que Celtill, son père, accusé d'aspirer à la royauté, a été brûlé vif, conformément aux lois de l'Arverne, son pays. Mais c'est un Romain qui l'a dénoncé et ce romain est le chef des scribes de César. Celtillonat comprend qu'il a été trahi et par qui. Cambra lui présente une urne qui contient ce qui reste de son père. Il y plonge la main et en retire une poignée de cendres qu'il jette à la face des convives : « Que de cette poussière, dit-il, il naisse une armée de vengeurs ! » Puis, rabaissant le voile de Cambra : « Toi, viens ! ajoute-t-il, sortons d'ici ! »

La toile tombe sur ce mot cynique de César : « Ce jeune homme n'a pas été élevé, il part sans prendre congé de ma femme ! »

Ce premier acte est, des cinq, non assurément le plus mouvementé, mais, à coup sûr, le plus travaillé et le mieux écrit. Mais César y étale une corruption trop voulue, il force la note. Son entretien avec deux Juifs, brocanteurs d'esclaves, pèche surtout par la vraisemblance. Impossible d'admettre que six ans avant d'avoir passé le Rubicon, il entretienne ces fils d'Israël de ses projets ambitieux. Il est leur emprunteur, c'est vrai, il leur doit quelque chose comme soixante millions de sesterces, mais est-ce une raison pour les faire les confidents de ses menées souterraines ; est-il même bien certain qu'avant la fin de la guerre des Gaules, il se voyait déjà le maître du monde ?

Les trois actes suivants ont les Gaules pour théâtre. Six ans se sont écoulés. Celtillonat a employé ces six années à parcourir son pays dans tous les sens pour susciter des ennemis à Rome. Jusqu'alors les tentatives de soulèvement ont échoué faute d'union. Réunir en faisceau

toutes les forces insurrectionnelles, telle est la tâche que s'est imposée le jeune vengeur. Au début du second acte, de retour à la demeure de ses pères, la première visite qu'il y reçoit est celle d'Épasnacht, le chef gaulois qui a fait juger et condamner Celtill. Épasnacht est le personnage nécessaire de tout drame, c'est le traître et il est un type achevé. Créature de César, c'est à son instigation qu'il a fait périr, dans le père de Celtillonat, un prince redouté des Romains dont il est resté l'espion et l'âme damnée. Il lui faut, on en conviendra, un certain degré d'audace pour se présenter au fils de sa victime. Mais il en montre plus encore en venant demander à Celtillonat la main de Cambra, la pupille de Celtill, qui l'a déjà repoussé. Livrer aux flammes le tuteur et brûler... pour la pupille, c'est déjà beaucoup, mais se poser en prétendant près de Celtillonat qui aime la jeune fille et qui en est aimé, cela passe la mesure. On ne comprend guère non plus ce jeune héros qui veut tout mettre à feu et à sang dans son pays, pour se venger de César, et qui ne songe pas un instant à punir dans Épastnacht, l'instrument de Rome, le bourreau de son père. Si encore il avait ajourné sa vengeance par patriotisme, par le sentiment de la responsabilité qu'il encourrait en semant la division là où il voulait faire la concorde, on comprendrait son attitude devant son ennemi mortel. Mais, non; quand il le reçoit, il croit tout perdu. Il se répand en doléances sur l'inutilité de ses efforts. Au souffle de ses haines il n'a pu déchaîner la tempête des révoltes. Il le croit, du moins, et il se trompe. Le temps et la réflexion ont agi pour lui. Tout à coup des appels de clairons retentissent. Comme au second acte du *Guillaume Tell* de Rossini, ce sont les chefs de tribus, les princes, les dignitaires des Gaules et des Espagnes qui accourent pour lui proposer d'être leur généralissime. Il accepte, tout en faisant ses conditions. Il aura droit de vie et de mort sur les hommes, droit de destruction sur les propriétés. Il sera implacable pour la simple imprudence comme pour la lâche trahison. L'assemblée accorde tout. Il est le maître absolu, le dictateur, le Vercingétorix.

Cependant, une mendiante s'est introduite dans le conciliabule des conjurés. C'est Pompéia, répudiée par César, et qui vient réclamer près de Celtillonat ses droits d'amante. Le Vercingétorix lui répond en lui présentant Cambra comme sa fiancée. — « Voici mon présent de noces! » répond la Romaine et elle frappe la jeune fille de son poignard

Pendant les deux actes suivants, l'action se déroule au milieu du tumulte de la guerre. Cambra n'a été que légèrement atteinte, elle suit son fiancé dans les camps. Pompeia, rebutée par Vercingétorix, tourne contre lui sa haine. Elle passe d'une vengeance à l'autre par une sorte de choc en retour. Nous la retrouvons en compagnie de

César qu'elle a rencontré sur les sentiers de la guerre. Les anciens époux, fidèles à leur mépris pour tout ce qui est respectable, se réconcilient. L'épouse répudiée se fait, en riant, la secrétaire de l'auteur des *Commentaires*, qui lui dicte le début d'une réponse à un poème de Cicéron. Cette fin de scène est assez bien menée, elle a de la désinvolture et du piquant.

Les deux chefs, le Romain et le Gaulois, font assaut de ruses. Mais l'action se concentre devant la cité de Gergovia, que les Romains assiègent. Gergovia est la capitale de l'Arverne, province natale du dictateur; c'est une des rares cités qui soient restées debout dans les Gaules. Les assiégeants font des progrès; l'armée gauloise qui défend la ville commence à murmurer. Les habitants, éperdus et furieux, se mêlent aux soldats, et vouent le Vercingétorix aux dieux infernaux.

Mais le héros paraît, et, grâce à un apologue bouffon, en un clin d'œil, la foule est retournée. Elle acclame celui qu'elle voulait mettre à mort. Il s'élance; les Gaulois vainqueurs couronnent les remparts de la ville ; Rome est vaincue.

Ce qui me surprend, c'est la longanimité de Vercingétorix à l'endroit du traître Épastnacht. Cette fois encore, le perfide s'esquive à loisir. Comment! Vercingétorix a droit de vie et de mort sur chacun, et il en use à l'occasion, il sait que cet homme est traître à son pays, il a contre lui une rancune de fils, une rancune d'amant.., et il l'épargne !

Au quatrième acte, César prend sa revanche. L'insurrection, partout refoulée a réuni quelques-uns de ses tronçons dans Alesia, assiégée à son tour. Ses défenseurs, en attendant un secours, sont en proie aux affres de la faim. Mais l'auteur fait parler étrangement ces affamés :

2e SOLDAT, *couché.*

On s'étend pour souffrir moins, on se tait pour ne pas crier. Moi, dormir... ah ! oui !

1er SOLDAT, *jetant les yeux sur son voisin.*

En voici un pourtant qui s'en donne !

2e SOLDAT, *levant la tête.*

C'est tout jeune, ça dort l'estomac vide...

1er SOLDAT.

Dort-il bien ! Eh ! camarade ! (*il le secoue*) Tiens ! il est mort !

2e SOLDAT.

Pas bête, lui! Couvre-le, de peur qu'il ne s'enrhume ! (*Ils rient*).

Assez, n'est-ce pas? Je vois bien l'intention. L'auteur veut prouver que nos ancêtres avaient le mot pour rire. Et puis Shakespeare mêlait volontiers ce qui est plaisant à ce qui est dramatique. Des effets de scène peuvent sortir de ce contraste, je n'en disconviens pas. Mais c'est le fond de l'idée qui doit être drôle, ce n'est pas l'adaptation d'une formule de langage moderne et courante à une situation

antique qui est saisissante. Faire parler un Gaulois comme parle Dumanet, faire dire à un ancêtre de deux mille ans : *Il s'en donne*, c'est de la couleur locale au rebours. Cela détone.

L'armée de secours arrive ; mais César a fait construire un camp retranché, contre lequel tous ses efforts viennent se briser. Vercingétorix est fait prisonnier, et Cambra, livrée à Épastnacht, accepte son deshonneur... pour assurer le dénouement.

Il y a donc un cinquième acte, bien que tout soit dit après la captivité du grand Gaulois. Six autres années se sont écoulées. On retrouve le noble captif dans le *tullianum*, cachot voûté dont le sol offre un trou béant, une oubliette. Le vaincu, endormi, est réveillé par Cambra. Elle a tué le traître auquel elle a été vendue, elle a intercédé pour son fiancé auprès du maître, elle lui apporte, dit-elle, la vie et la liberté. En effet, des soldats le revêtent de son armure, lui rendent son cimier de bataille. Il demande son épée. Mais les soldats saisissent les bras qu'il leur tend, ils les tortionnent, ils les lient ignominieusement derrière le dos du captif. On ne l'a paré que pour rehausser le triomphe du vainqueur, et c'est un centurion gaulois qui a présidé à ces apprêts...,raffinement digne de la clémence de César !

Tel est ce drame, qui a de belles parties, avec de graves défauts, où le maniéré est malheureusement la note dominante.

2. — *Garin* est le neveu du noble seigneur Herbert, baron du franc-alleu de Sept-Saulx, qui n'a pas d'héritier direct de nom et d'armes, mais qui a un fils,né de fugitives amours avec une serve. L'auteur fait vivre ses personnages au temps de Philippe-Auguste. Les deux cousins, Garin et Aimery le bâtard, grandis tous deux à l'ombre du castel, sont dissemblables par les goûts et les sentiments, le premier n'aimant que le métier des armes, le second ayant des aptitudes de lettré qui indignent son père. Le fier seigneur est de ceux qui se font gloire de ne savoir signer que du pommeau de leur épée. Entre ces jeunes gens, un antagonisme latent ne demande qu'une occasion pour éclater.

Le château de Sept-Saulx,situé non loin de Reims,prétend dominer la contrée et a souvent maille à partir avec la commune Rémoise qui défend ses franchises. La scène s'ouvre dans l'avant-cour du manoir féodal, où s'élève un chêne plusieurs fois séculaire, à l'ombre duquel le farouche baron Herbert tient ses lits de justice. Des envoyés de la commune de Reims viennent signaler au châtelain des violences commises par ses hommes d'armes et ses vassaux contre les biens et la liberté de quelques-uns de leurs citoyens; ils viennent offrir la paix, mais ils sont résolus à la guerre, si justice ne leur est pas rendue. Le baron,avant de répondre à leurs réclamations, veut avoir l'avis de son neveu et de son fils naturel. Le fougueux Garin est

opposé à toutes transactions avec des bourgeois rebelles ; le doux Aimery penche pour un arrangement amiable avec ces braves gens. C'est évidemment un piège que le baron a tendu au fils de sa vassale. Il l'accable de son mépris, pour l'avis prudent qu'il émet, et le fils respectueux courbe la tête sous la colère paternelle.

L'apparition des Remois n'est guère qu'un hors d'œuvre, destiné au placement de tirades contre la féodalité. Pour émoustiller la fibre populaire, il faut bien faire dire à l'un des personnages :

Depuis quand donc est-il des droits pour la canaille ?

et renforcer ce compliment par ces quatre autres vers :

Seigneur, ne laissez pas comme on vous le propose
Tous ces gens de néant se croire quelque chose.
La vermine qui croît et multiplie *à flots*
Si vous vous endormez, vous rongera les os.

Une multiplication de vermine *à flots*... en bateau, alors?

Le vieil Herbert s'ennuie. Aux échecs, il baille; la chasse le fatigue. Une troupe de morisques, conduites par des juifs, rode dans les environs. On propose à l'ennuyé seigneur de la lui amener. Il accepte. La belle Aischa, une improvisatrice d'Orient, apparaît. Elle chante un virelai qui n'est pas mal tourné soit dit en passant.

Or, l'histoire que chante la morisque est celle de sa mère. Aischa est la fille d'un prince more. Herbert et son neveu tombent subitement, tous deux, sous le charme de sa beauté éclatante et fière. Le vieux baron déclare, un peu brusquement, il faut en convenir, qu'il la fera dame et maîtresse dans son château. Il ordonne, plus hâtivement encore, à tous ses vassaux de rendre hommage à la future châtelaine. Garin obéit; Aimery refuse. La colère du vieillard amoureux éclate. Il se lève, étendant les bras vers son fils pour le maudire. Mais une femme s'élance : c'est la serve, c'est la mère d'Aimery qui s'est glissée dans l'enceinte du château ; elle supplie le baron pour son fils...

Mais Garin, on ne sait pas trop pourquoi, se mêle à la querelle, et Aimery lui crie :

Oh ! d'un père on subit l'outrage et l'on s'arrête
Mais sous le tien, du moins, je puis lever la tête
Faux traître, et par le Christ tu me feras raison !

et le doux Aimery s'élance sur son cousin, ce qu'on ne devait guère attendre d'un si pacifique jouvenceau. Un caractère qu'on pose doit-il se démentir si vite ?

Les deux cousins croisent le fer ; mais Herbert abat les glaives avec son bâton de justice,et exile le malheureux Aimery, qui se retire avec sa mère. Et la serve jette cet adieu au vieux baron :

...Tu chasses Abel et tu gardes Caïn!

Adam n'avait pas de frère, que je sache, et c'est son oncle que va immoler le Caïn de Sept-Saulx !

La belle Aischa préfère, naturellement, au barbon amoureux, le jeune Garin, fringant, superbe, et non moins enflammé. Elle a même, usé de délais pour décider son amant à assassiner le vieillard avant le mariage.

Il a hésité; mais un jour que le baron Herbert fait sa sieste accoutumée dans le verger, situé en contre-bas du château, Garin le tue d'un trait d'arbalète.

Une année s'écoule. La coupable Aischa a quitté ses habits de veuve. Elle épouse son complice devenu, le maître du domaine. De grandes réjouissances commencent à Sept-Saulx. Une nombreuse noblesse y est invitée. Enfin l'assassin va obtenir le prix de son forfait. Jusqu'alors Aischa s'est dérobée à ses amoureux empressements, ce qui cadre assez mal, d'ailleurs, avec les passions volcaniques dont l'auteur la gratifie. C'est le soir des noces. Les deux époux quittent la salle du festin. Les voilà au seuil de la chambre nuptiale, vers laquelle le jeune époux entraîne sa bien-aimée. Mais tout à coup, Garin s'arrête. Ses cheveux se dressent sur sa tête. Au lieu du réduit voluptueux, ce qui s'ouvre devant lui, c'est l'intérieur d'une crypte sépulchrale où se dresse le tombeau d'Herbert, et l'ombre de sa victime surgit devant lui, visible pour lui seul.

J'ai cru, d'abord, qu'il ne s'agissait là que d'une simple hallucination, très explicable, d'ailleurs, par l'atrocité du crime et l'épouvantement du remords. Mais non, c'est bien une apparition surnaturelle. Le spectre parle, sa bouche d'ombre dicte ses volontés étrangement vengeresses. Aischa sera désormais sa compagne de nuit, mais il faut citer cet ultimatum :

LE SPECTRE.

Elle est à moi ! Du lieu terrible où nous dormons
Fuis, sacrilège ! Seul en mon ombre jalouse
C'est moi qui, chaque nuit, recueillerai l'épouse,
Car le vœu qui nous lie est pour l'éternité !

En effet, le fantôme enlace Aischa, et disparaît avec elle dans le caveau funèbre. Et toutes les nuits suivantes ce monstrueux partage s'accomplit. Étant donné que jusque-là la belle Aischa a tenu la dragée haute à son amoureux, le poète n'était-il pas autorisé à intituler son drame : « Garin, ou le Tantale par amour? »

Mais déjà d'autres vengeurs sont à l'œuvre. Le doux Aimery, revenu de Palestine, est maintenant un foudre de guerre. Le crime de Garin a eu un témoin. La serve a vu l'assassin bander l'arbalète, elle a vu se tordre la victime, que n'a-t-elle pas vu ? Elle a fait plus que de

voir, elle a parlé. Alix, la propre sœur du meurtrier, a été sa première confidente. Alix est la figure sympathique du drame, elle est la bonté, l'innocence, l'honneur. Malheureusement, son rôle est trop effacé et c'est un des défauts de cette composition que ce sont les scélérats qui y sont toujours au premier plan. La jeune fille aime Aimery et en est aimée. Le bâtard de Sept-Saulx est au castel caché sous un froc de moine, et, instruit du crime, il doit punir le coupable. Il hésite pourtant. Du même coup ne percera-t-il pas le cœur du frère et de la sœur? Et immoler Garin, n'est-ce pas renoncer à Alix pour jamais? Mais la noble enfant, sorte de Brutus femelle, est la première à l'encourager au devoir.

Passons sur une suite d'épisodes et d'incidents minutieux qui entravent l'action, plutôt qu'ils n'en préparent le dénouement. Aimery se décide à dénoncer hautement le meurtrier. Il lui jette le gant de combat. C'est dans la cour même du château, sous le chêne séculaire, que la lice est solennellement ouverte. Le roi de Navarre, accompagné de nombreux gentilshommes, préside au jugement de Dieu. Mais au moment de croiser le fer, Garin recule terrifié. Le spectre d'Herbert, toujours visible pour lui seul, s'interpose entre les deux champions et arrache au coupable l'aveu de son crime. Il tire son poignard et se fait justice. Il n'y a pas de sang entre Aimery et Alix, et l'on pressent que l'union des deux amants pourra s'accomplir. Aischa a broyé sous sa dent une perle qui contient un poison d'Orient, elle meurt. Le baron Herbert est vengé.

Par cet exposé, on voit que le merveilleux, le fantastique sont le principal véhicule tragique de cet ouvrage. Ces effets factices de terreur sont assez peu dignes d'une scène littéraire. Molière, il est vrai, a écrit *Don Juan;* mais c'était Molière, et *Don Juan*, d'ailleurs, n'est pas, à mon humble avis, un de ses chefs-d'œuvre.

La poétique de M. Delair est un peu heurtée. Son vers est rarement frappé. Il a une trajectoire qui ne va pas droit au but. Le poète, aussi, en prend quelquefois trop à son aise avec la propriété des mots. Est-il bien correct de dire :

Je dois voir
Sur l'homme que tu hais la caresse *pleuvoir?*

Une beauté *sans reproche*, pour exprimer l'idée de perfection, est singulièrement amphibologique s'appliquant à la cruelle et coupable Aischa. Et cette réplique de la Morisque à Garin, lui disant :

GARIN.

Pourquoi chaque nuit vois-je auprès de toi cet hôte,
Pourquoi toujours ce spectre?

AISCHA.

Est-ce que c'est ma faute?

Cette réplique, dis-je, n'est-elle pas un peu plate? Ce sont des négligences sans grande importance, sans doute, mais qui font tache.

En somme, dans le drame de M. Delair, la verve est inégale, l'action est décousue et trahit de l'inexpérience, mais tout n'est pas à reprendre. Quelques scènes, notamment la dernière, sont bien traitées, mais ce qui fait surtout tort à l'œuvre, c'est l'élément fantastique qui la domine et l'affaiblit.

Garin a été représenté au Théâtre-Français avec un grand éclat de mise en scène et un effort réussi de couleur locale. Je constate avec plaisir que ce luxe extérieur se retrouve dans l'ouvrage publié, qui forme un très beau volume grand in-8, bien imprimé, sur papier de choix.

3. — *Nos députés en robe de chambre*... Voilà un titre qui n'est pas trompeur! Il annonce une comédie politique et il tient parole. C'est une critique voulue de nos maîtres, un parti pris d'épigrammes acérées, dont l'allure plaisante met plutôt en relief qu'elle ne dissimule les aspects sérieux. Elle n'a rien d'un plaidoyer en faveur de tel ou tel parti; ce n'est ni plus ni moins qu'à l'arche sainte du parlementarisme que s'attaque l'auteur, avec une audace souvent heureuse. En 1849, la réaction s'était glissée sur une scène parisienne avec *La Foire aux idées*, qui s'en prenait aux doctrines; M. Paul Ferrier, avec sa galerie de députés fantaisistes, met les hommes sur la sellette, ce qui est plus hardi.

Cet ouvrage a eu au théâtre un vrai succès. La lecture le confirme, j'allais dire le grandit, car les traits d'esprit abondent dans ces répliques, et forcément, à la scène, plusieurs passent inaperçus, parce que, pour garder la proportion, l'acteur ne pouvant tous également les souligner, en sacrifie quelques-uns. C'est une irradiation continue de mots heureux, presque toujours d'une malice aimable, assez souvent à l'emporte-pièce. Ce n'est pas qu'il n'y ait rien à y reprendre. Je n'aime pas du tout, par exemple, cette partie de dialogue où un paysan électeur dit, en parlant de sa femme en mal d'enfant et de son âne malade :

CYRILLE.

Je l'ai quittée ce matin, très incommodée.. ainsi que notre âne... Mais, lui, l'âne... c'est autre chose...

HÉLÈNE.

Bon courage!

CYRILLE.

C'est plus grave, lui! et quand je pense que la pauvre femme est, peut-être, en train de rendre son âne à Dieu... faute de médicaments.

« Rendre son âne à Dieu » est un calembour par à peu près d'un goût évidemment détestable. Devant la rampe, cela peut avoir un entraînement de gros rire; en lisant, cela choque.

M. Paul Ferrier — ai-je besoin d'y insister? — manque d'indulgence pour nos députés, en robe de chambre ou non. Il en fait carrément de simples farceurs, des épicuriens endurcis, des coureurs de coulisses et de ruelles :

> Avec quelle irrévérence
> Parle des dieux... *cet auteur!*

Il est vrai qu'il met ironiquement à la belle place le suffrage universel, ce véritable dieu du jour. Il en fait la sangsue, le tyran, le bourreau de ses malheureux élus. Le tableau est un peu forcé, comme l'exige, d'ailleurs, l'optique du théâtre; mais comme il a des côtés vrais, comme il offre des perspectives photographiées en pleine réalité! Qu'on en juge.

La Chambre est prorogée pour un mois. Trois de « nos députés » reviennent dans la province qu'ils représentent, mais deux seulement réintègrent le foyer conjugal. Le troisième n'est pas empêtré dans les liens de l'hyménée : il est chargé de beaucoup d'autres chaînes. Il est du dernier bien avec la femme du pharmacien d'Avallon, une rusée commère, frottée de littérature, lauréate du Conservatoire, et qui remue ciel et terre pour faire un député de son débonnaire époux, le tout à seule fin de retrouver à Paris son séducteur, je veux dire son infidèle, car le traître a des bontés quotidiennes pour Mlle Paquita, étoile du théâtre des Bouffes de l'Ouest. Montescourt, ce député badin, appartient au centre gauche. C'est, dit son collègue et ami Lecouvreux, un centre... dépourvu de gravité. On voit déjà, par ce coup de crayon, que la pièce ne respire pas la morale la plus pure.

Au lever du rideau, tout le Montvallon politique est réuni à la gare. On attend le train de plaisir qui ramène nos trois législateurs. *Camusard*, entrepreneur patenté d'enthousiasme populaire, prépare des ovations spontanées, avec acclamations, aubades de la fanfare, arcs de triomphe. Coût : quatre cents francs pour un simple député, cent francs de plus pour un ministre : c'est un prix fait comme pour les petits pâtés. A peine descendus de wagon, les infortunés représentants sont assaillis par le suffrage universel : demandes d'emploi, explosions de rancunes privées, reproches politiques. Mais le cri : au feu! retentit. La ferme du paysan Cyrille est en pleine flambée. Moulus, harassés par le voyage, il faut que nos députés, pour rester populaires, courent aux pompes et passent la nuit entre le feu et l'eau, moitié rôtis, moitié bouillis. Autre complication : la fête du comice agricole est célébrée le lendemain, impossible de n'y pas figurer, de n'y pas pérorer. Pas un instant de repos!

Lecouvreux, de la gauche pure, est particulièrement en butte aux tracasseries de ses commettants. Il y a surtout maître Cyrille, le paysan déjà nommé, qui a des prétentions exorbitantes. Lecouvreux

est médecin pour son malheur. Cyrille le force, sous peine de perdre sa voix, à venir soigner sa femme et son écurie, son écurie surtout; auparavant, il s'est installé à sa table, il a mangé son déjeuner. Mais la politique a bien d'autres déboires pour notre gaucher pur!

Son attitude à la Chambre est passée au crible. On lui dit crument qu'il est un député fainéant, qu'il n'est jamais monté à la tribune. C'est vrai; mais, répond-il, « j'interromps quelquefois, et avec quel bonheur! C'est moi, moi-même qui, un beau jour, au bon moment, ai crié : *Flûte*! et quel effet! nom d'un petit bonhomme, quel effet! » Mais il y a le vote de l'article 6, et c'est infiniment plus grave. Mon Dieu oui, Lecouvreux a eu l'imprudence de voter l'article 6, favorable aux gendarmes. L'apothicaire Chamoisel, soufflé, comme toujours, par sa moitié, lui a crié tragiquement aux oreilles :

« Eh! quoi! c'est dans un temps d'apaisement et de fraternité que vous défendez ces janissaires dont les patrouilles seules sont un danger pour la paix des citoyens, en même temps qu'un obstacle... à la circulation! C'est sous le règne de la liberté que vous laissez râler le sol natal sous la botte forte du gendarme! C'est au nom de l'égalité que vous perpétuez deux classes de Français dont les uns arrêtent toujours et les autres sont toujours arrêtés! »

L'ami des gendarmes est traîné à la société populaire, qui le réclame à grands cris. Au premier mot d'explication, il est hué, conspué, bousculé, regrettant amèrement ses faiblesses pour la gendarmerie, constatant que, dans la mêlée, ses habits ont participé... aux déchirements de sa conscience!

Heureusement, il a eu une idée... Que dis-je ? il en a eu deux « pour retaper son prestige. » Il en fait part à son agent électoral, il lui annonce qu'il a un président d'honneur pour le banquet qui couronnera la fête du Comice. Ce n'est rien moins qu'un vainqueur de la Bastille qu'il fera venir à ses frais pour la circonstance. Il n'avait que trois ans en 1789, c'est vrai ; il est sourd, aveugle et gâteux, impossible de le nier, mais il produit toujours son effet. « Dans un banquet patriotique, ajoute Lecouvreux, ça ne coûte pas plus qu'une barbue..! et ça fait toujours sensation. Va donc pour la barbue, je veux dire pour la vieille barbe! » répond l'agent. Mais, ce n'est pas tout. L'ingénieux député s'est encore entendu avec une conférencière qui se fera entendre sous ses auspices. C'est l'illustre Alphonsine Robert, qui « voyage pour l'émancipation des femmes et l'extinction de la galanterie patentée par la suppression des armées permanentes. »

On le voit, tous ces traits portent, ils sont pris dans le vif de l'actualité.

Mais l'imbroglio se corse. Le galant Montescourt, profitant de l'obscurité d'un tunnel, a traîtreusement dérobé à une jolie voyageuse

un baiser en wagon. Cette voyageuse n'est autre que la propre nièce du député baron de Castel-Meillan, qui jure de la venger. Mais pour pourfendre ce larron d'honneur, il faut le connaître. Le député de la droite ignore que le coupable est son collègue et son ami. Autre aventure : Paquita débarque à Montvallon. Elle a lâché les Bouffes de l'Ouest pour retrouver Montescourt, et tout le monde la prend pour l'illustre conférencière annoncée. Elle se laisse faire, et joue à merveille ce rôle qui n'est pas de son emploi. Elle a un succès fou auprès de « nos députés. » Lecouvreux la trouve « capiteuse, » et lui fait une cour assidue. Le baron de Castel-Meillan, tout en cherchant l'insulteur de sa nièce, trouve aussi la cabotine à son gré, et lui donne rendez-vous en cabinet particulier. Tous trop galantins, ces représentants du peuple souverain ! L'auteur, ne pouvait-il donc arriver aux mêmes effets comiques sans faire tinter si fort la note scandaleuse ?

Mais les événements se précipitent. Montescourt, atteint et convaincu du crime d'embrassade en wagon, répare sa faute en épousant la victime et ses quarante mille livres de rente. Un télégramme de la véritable Alphonsine, retenue à Paris pour revendiquer ses droits électoraux... en ne payant pas sa cote personnelle, démasque Paquita, qui n'en devient que plus « ultra-capiteuse » pour Lecouvreux. C'est la femme du pharmacien qui, pour se venger de l'ingrat, a dévoilé ces mystères dépourvus d'horreur.

Mais « nos députés » en ont déjà assez des joies de la famille et des empressements de leurs électeurs. Cédant à la nostalgie de Paris, ils se retrouvent à la gare pour prendre un train qui les y ramène. Ils arrivent pliant sous le poids des commissions. Une future électrice veut charger le baron de Castel-Meillan d'un melon pour sa nièce, dont elle ne sait pas l'adresse. Montescourt a pour sa part un plein panier de canards vivants et jaseurs qui font rage. Quant à Lecouvreux, il a bien d'autres affaires sur les bras. L'inévitable Cyrille accourt. Il lui a extorqué une forte cotisation à la souscription qu'il a organisée en sa faveur après son incendie.., où tout était assuré ; il l'a contraint de peser sur le jury agricole pour faire primer ses veaux et couronner sa fille comme rosière... Et ce n'est pas encore assez ! Le paysan lui amène cette fille, car « la petiote, » quoique rosière, « a fauté, » et Lecouvreux doit la conduire et la guider à Paris... pendant quelques mois. Mais cette dernière plaisanterie n'est-elle pas plus que pimentée, banale ?

Et comment s'explique ce retour précipité ? Oh ! le plus simplement du monde. Lecouvreux, qui est un homme de ressources, a écrit à un collègue de la commission de permanence, qui lui a répondu, poste pour poste, sur papier parlementaire, qu'il était nommé commissaire-

adjoint. Or, ses deux collègues montvallonais ont eu la même idée. Paquita est du voyage. Nos députés auront un wagon spécial, où on lui fera place. Il y aura du champagne et on taillera un bac... Ce sera charmant ! Mais, patatras ! Ce joli château de cartes s'écroule. Mesdames de Castel-Meillan et Lecouvreux arrivent, suivies de nombreux colis. Elles ne veulent plus quitter leurs volages époux, et leur présence dans le train de retour venge enfin la morale !

Il y a des excès de sève dans ce tableau de mœurs parlementaires, mais il abonde en situations plaisantes, en détails bien observés. Ce qui le rehausse encore c'est l'épisode des trois ou quatre préfets dégommés à quelques heures d'intervalle et qui se transmettent fraternellement un discours que le premier en date a rédigé pour le Comice agricole. L'apparition, au bon moment, de ces éphémères jette sur l'ensemble un supplément très savoureux de gaieté. C'est une jolie arabesque courant sur un tissu à la mode, très à la mode.

En lisant *Nos députés en robe de chambre*, ou plutôt en vacances — j'amenderais ainsi ce titre — on s'étonne que tant de causticité et d'esprit d'à propos ait trouvé grâce devant dame censure qui, en république surtout, est peu tendre pour la caricature. Mais l'auteur, en homme habile, a fait du député de la droite le plus maltraité de ses héros. Il le grise, il le bafoue, il le ridiculise de parti pris... Mais il fait passer les autres !

Tout est-il bien correct dans cette composition ? Ces trois députés élus dans la même petite ville, qui ont les mêmes électeurs, seraient possibles avec le scrutin de liste, non avec l'élection par arrondissement. Ils viennent trop tard ou trop tôt. L'auteur a fait amis éprouvés ce brelan de députés, mais nos représentants d'opinion adverse sont-ils aussi intimes que cela et M. de Castel-Meillan, un royaliste, peut-il avoir des amis au comité de permanence dont toutes les droites sont libéralement exclues ? Mais qu'importent au public ces objections de fait ? Il ne blâme que ce qui lui déplait et ne discute guère ce qui l'amuse.

4. — *Les grands enfants* ont obtenu au théâtre du Vaudeville un grand et légitime succès. Il prouve que, même sur une scène de genre, on peut émouvoir et intéresser le public autrement que par des gravelures soulignées ou des brutalités sous prétexte de naturalisme. Disons-le tout d'abord : les trois actes de MM. Edmond Gondinet et Paul de Margaliers ne sont pas autre chose qu'un plaidoyer en faveur de l'indissolubilité du lien conjugal. L'honnêteté du but témoigne, à coup sûr, du talent des auteurs car rien n'est plus difficile au théâtre que de faire accepter une thèse préconçue, surtout, hélas ! une thèse morale. Devant les feux de la rampe, la vérité ne doit point sortir de son puits dans son costume traditionnel, il faut lui donner une parure

et la rendre aimable pour la faire applaudir. Nos auteurs y ont réussi. Quel plus bel éloge puis-je faire de leur pièce ?

Madame de Morangis, l'héroïne, se dit veuve, et n'est qu'une Ariane abandonnée, après quelques mois d'hyménée, par un époux volage. Elle vit avec son frère, Lucien de Givray, un peu coureur, un peu dissipateur, au demeurant un cœur d'or et un homme distingué. Il a fait des pertes de jeu ; il veut liquider sa situation. Mais l'héritage paternel est indivis entre le frère et la sœur. Le notaire chargé de la vente d'un important immeuble a besoin de l'acte de décès de M. de Morangis. Cette formalité est indispensable pour légaliser l'aliénation. Mais M. de Morangis est vivant, très vivant ; il court même le monde avec une seconde madame de Morangis, qui a pris la place de l'épouse légitime. Ni le frère ni la sœur ne voulant révéler la véritable position de la jeune abandonnée, il faut donc renoncer à la vente projetée. Ce qui est plus grave encore, la belle madame de Morangis, la vraie, a inspiré une passion sincère à un ami intime de Lucien. Il a demandé sa main. Le frère, pour garder le secret de la sœur, a recours à des échappatoires qui risquent de rompre une amitié qui lui est chère.

Lucien et sa sœur sont les locataires du couple Dominois qui, après vingt-deux pleines années de mariage, songent à se séparer. Ces conjoints très mûrs attendent, sans impatience trop marquée, d'ailleurs, le vote annoncé de la loi qui permet le divorce. Pour le moment, ils ont chez eux une jeune nièce dont le père et la mère sont séparés légalement. La jeune personne passe trois mois chez son père, un viveur, autant chez sa mère, une dévote. Le reste de l'année elle vit chez les Dominois, le tout en exécution de l'arrêt du tribunal. Les dissentiments conjugaux n'empêchent pas l'oncle et la tante, bourgeois enrichis, de songer au plaisir. Ils n'ont même consenti à louer à madame de Morangis et à son frère qu'à la condition que leurs amis seraient reçus chez eux. C'est dans le bail ! Leur grande ambition est de frotter leur bourgeoisie marchande contre le monde distingué, titré. Ils donnent un grand bal pour inaugurer leurs salons. Outre les amis des Morangis, ils y convient quelques personnages de marque, notamment la princesse Serdza et le célèbre peintre Amaté, débarqué la veille à Paris. Ce peintre voyageur n'est autre que Constant de Morangis, l'époux de la sœur de Lucien. La princesse valaque en est à son second mari, et elle retrouve au bal Dominois le premier, M. Boleseo, qui est au mieux avec son successeur. Mais la chère dame songe déjà à un troisième hymen, c'est-à-dire à un second divorce. Lucien lui fait une cour assidue, et elle n'est pas insensible à ses hommages. Celui-ci ne pense nullement à supplanter le prince... par devant un officier civil de la libérale Valachie. Il affirme à la princesse

qu'il aspire à un bonheur non hérissé de formalités si formidables. La thèse est d'un comique de bon aloi :

LUCIEN

Je voudrais vous aimer tout de suite, sans raisonner... en aveugle !

LA PRINCESSE, *se redressant avec dignité*

Oh ! vous m'avez prise pour une de vos Parisiennes qu'aucune pudeur ne retient ?... Apprenez, monsieur, que je ne serai jamais la maîtresse de personne, moi !... Je prendrai un mari, deux maris, dix maris ! des maris tant que l'on voudra ; mais, des amants, jamais ! Adieu, mon cher... ne m'accompagnez pas !

(*Elle sort fière et irritée.*)

LUCIEN

Elle ne sera jamais la maîtresse de personne, mais elle serait volontiers l'épouse de tout le monde ! C'est un nouveau genre de femmes vertueuses qu'on va nous créer.

Le trait est vif, il n'a pourtant rien de forcé. Dans les pays où l'on divorce, le même salon réunit souvent des époux plusieurs fois remariés, la même table de whist met en présence d'anciens conjoints, des femmes qui ne sont plus en puissance de mari... sans faire un mort pour cela.

La pièce de MM. Gondinet et de Margaliers nous donne, d'ailleurs, de ces situations étranges de divertissants échantillons. Bolesco, le premier mari de la princesse, se retrouve avec elle et le prince, son second époux, au bal donné par les Dominois, et la rencontre et les répliques qui s'en suivent, bien qu'épisodiques, rentrent à merveille dans le sujet et jettent beaucoup de gaieté sur l'œuvre.

Le dénouement est amené par un incident prévu. Morangis, qui ne savait pas trouver sa femme légitime au bal, y amène... l'autre. Les Dominois scandalisés prennent change naturellement et veulent exclure de leur salon la vraie madame de Morangis. Une explication est devenue nécessaire, et c'est la maîtresse de l'infidèle époux qui doit céder le pas à l'épouse innocente et malheureuse. Mais la première, furieuse contre son séducteur, lui met le marché à la main. Il devra choisir entre l'ancienne et la nouvelle affection. Il est assailli encore par d'autres émotions, par des remords plus cuisants. Il apprend qu'il est père. Pendant ses prérégrinations extra-conjugales, son Ariane lui a donné une fille dont il ignorait l'existence. A tout prix, il veut la voir, l'embrasser. Quand il l'aura serrée sur son cœur, il s'éloignera encore de celle dont il a flétri la vie, il acceptera un exil vengeur, un exil éternel. Madame de Morangis donne, pour sa fille Geneviève, un bal d'enfants. Il se faufile dans les salons, il est en train de faire le portrait de la jolie fillette quand survient la mère. On devine le reste. Il ne peut plus se séparer de la charmante Geneviève ; le père, en lui, réveille l'époux. Il demande sa grâce, il l'obtiendra. Le père et la mère de Suzanne se sont aussi rapprochés, et c'est l'exemple de Morangis, c'est la crainte de nuire à l'établissement, au

bonheur de leur fille chérie qui leur fait signer le traité de paix. On s'embrasse sur toute la ligne. Les Dominois eux-mêmes, cédant à l'entraînement général, se donnent l'accolade de réconciliation. Quant à la princesse Serdza, on ne dit pas qu'elle renonce à convoler, en deuxième ou troisième récidive.

La morale de MM. Gondinet et de Margaliers est des plus avenantes et des plus aimables, avec des traits qui portent. Les deux premiers actes, surtout, sont menés rondement et font grand effet, même à la lecture. Le dernier est rendu un peu languissant par l'intrusion, j'allais dire l'invasion d'une folle enfance dont l'entrain trop exubérant fait longueur. Je n'aime pas beaucoup ce cotillon de bambins de sept à huit ans qui élisent un maire pour s'entendre dire : Mariez-vous, puis démariez-vous, puis encore remariez-vous, uniquement pour amener les changements de cavaliers et de danseuses. Une pareille figure ne peut guère avoir été suggérée par des parents sérieux, même favorables à la proposition Naquet ; encore moins peut-elle avoir été imaginée par ces petits bonshommes. Bal d'enfants ! soit. Mais qu'ils se trémoussent un peu plus à la cantonnade.

Ces objections de détail n'enlèvent rien au mérite et aux bonnes intentions des auteurs. Ils ont su plaire en moralisant ; ils ont ouvert un sillon nouveau sur un terrain qu'on disait, à tort, interdit au théâtre moderne, méritant qu'on dise de leur pièce qu'elle met un esprit charmant au service de la saine raison.

5. — *La Moabite*, reçue à l'Odéon et revendiquée par le Théâtre-Français, où elle devait inaugurer la saison d'hiver, n'a été jouée ni sur l'une ni sur l'autre de ces deux scènes. L'auteur donne, à cet égard, des explications dans la préface mordante et spirituelle de son drame, qu'il a livré à l'impression pour en faire juge le grand public. J'y renvoie le lecteur curieux de ces sortes de démêlés, et j'arrive à l'œuvre sans autre préambule.

L'action se passe sous les Juges, deux siècles après Moïse. Misael, fils du grand-prêtre Sammgar, a été porter la guerre chez les Moabites. Victorieux de ces idolâtres, il s'est laissé séduire par les charmes d'une jeune princesse de la contrée maudite. Secrètement, il est revenu en Judée avec Kozby, sa maîtresse, et depuis deux mois ils habitent la cabane d'un juif besogneux, gagné à prix d'or. Le crime des deux Hébreux est grand, il est surtout effroyable pour le propre fils du grand-juge, car tout enfant d'Israël qui a commercé avec Moab est déclaré sacrilège et mis hors la loi. Misael n'a pourtant pas encore rompu tous les liens qui l'attachent à sa patrie, à son père, à ses devoirs. Il espère que sa trahison insigne restera ignorée, et il se prépare à revenir à Sichem pour assister à la célébration de la Pâque. La Moabite apprend ce projet de départ, et met tout en œuvre pour

l'empêcher. Elle récrimine, elle supplie, et la querelle tourne bientôt à la controverse religieuse ; Kozby lui dit :

Entre nos cœurs de flamme et nos baisers de feu
Quelqu'un est entre nous, ce quelqu'un là... c'est Dieu !

Ce « quelqu'un là qui est Dieu » ne me plaît que médiocrement. Mais qu'il y a de mouvement et d'entrain dans les répliques échangées !

La Moabite expose sa doctrine, qui est celle du plaisir sans contrainte. Elle l'oppose à celle qui refrène les passions, qui les condamne.

Le débat, on s'en doute, se termine par le triomphe de la Moabite. Zabulon, le messager, survient, et presse en vain le fils du grand-prêtre de partir :

ZABULON.

Je vous attends, Seigneur, et depuis longtemps même ;
Le temple sera clos si nous tardons un peu...

MISAEL, *montrant Kozby.*

Tiens ! le voilà mon temple !

KOZBY.

Enfin, j'ai vaincu Dieu !

Mais la femme de Zabulon est dévouée à son Dieu et à son pays. Elle a quitté la cabane qui abrite des amours sacrilèges, et s'est réfugiée chez Respha, la mère de Misael, l'épouse du grand-juge. Une apparition inattendue vient troubler les amants. C'est Respha elle-même qui, instruite du crime de son fils, vient l'arracher à cette vie profane. Qui l'emportera de la mère ou de la courtisane ? Celle-ci accepte l'épreuve. Elle ne craint pas de plaider devant l'épouse du grand-juge la thèse cynique qui a séduit Misael ; elle la précise dans les vers suivants :

Ce sont les appétits qui sont la seule loi.
Au nom de quel devoir vient-on troubler les êtres ?
L'instinct est tout ; le corps est roi, les sens sont maîtres
Et que soient nos amours obscurs ou radieux
C'est nous notre patrie et nous sommes nos dieux !

Mais Misael hésite ; l'amour filial lutte encore dans son cœur. Kozby, alors, tente un effort suprême. Elle appelle Zabulon, elle lui ordonne de préparer la barque qui la ramènera dans Moab. Éperdu, Misael essaie de la retenir, mais il n'ose la suivre.

RESPHA, *attirant joyeusement Misael dans ses bras.*

Ah ! mon fils m'est resté !

MISAEL, *sombre et s'arrachant à son étreinte.*

Non ! ton fils est parti !

Parti ? Qu'est-ce à dire ? Pour quelle destination ? Cette réplique est d'autant plus vague, disons le mot, plus incompréhensible, que

Misael ne quitte nullement la Judée. Il va cacher sa honte, ou plutôt ses projets, chez Hélias, sorte de tribun et de réformateur, sur lequel la justice du grand prêtre s'est déjà appesantie.

Mais pourquoi Misael n'a-t-il pas été retrouver Kozby? Ah! c'est que les enseignements de la Moabite ont porté leurs fruits, c'est que le désir des jouissances que procure le rang suprême l'a mordu au cœur, c'est que l'ambition a fait tort à l'amour. Il n'a feint de se déclarer le disciple d'Hélias que pour utiliser à son profit les forces insurrectionnelles dont dispose le chef des conspirateurs. Il dissimule encore les graves divergences qui les séparent. Hélias aspire seulement à la destruction du pouvoir théocratique, Misael, arrivé au dernier terme de la perversion morale, ne veut rien moins que supprimer tout culte gênant et chasser du temple le Dieu d'Israël et de Jacob. Misael, dont les convoitises sont pressées, veut agir; mais Hélias temporise: il repousse, d'ailleurs, la table rase que rêve le jeune révolté. Il s'en explique avec l'un de ses disciples:

HÉLIAS.

Que le grand-prêtre soit le grand juge, c'est trop,
Mais c'est assez qu'il rende une part du dépôt;
Il a des droits au rang sacré qu'on lui décerne.
Ce qu'il faut, c'est qu'il prie et non plus qu'il gouverne,
Qu'il soit un guide et non le geôlier des esprits,
Puis, la réforme faite, et son pouvoir repris,
N'en exigez pas plus, et de quoi qu'on vous somme
Laissez un prêtre à Dieu pour qu'un Dieu reste à l'homme!

Cette tirade a été beaucoup citée; le dernier vers, notamment, a déjà une notoriété.

Trois mois se sont écoulés, et Kozby a vainement attendu son amant. Revenue en Judée pour le ressaisir, elle est reconnue dans Sichem et poursuivie par des Hébreux farouches qui vont l'immoler, quand une porte hospitalière s'ouvre pour elle et la sauve. Elle est sous le toit d'Hélias, où elle retrouve Misael. Elle l'adjure de la suivre, mais il est tout entier à son œuvre, il veut l'accomplir. N'est-ce pas, d'ailleurs, pour réhabiliter la Moabite et la faire régner avec lui qu'il prétend détrôner Dieu et son père?

Kozby va s'associer à ces projets scélérats où elle a son rôle et sa part, mais Misael a parlé trop haut; Hélias l'a écouté à la porte: il apparaît, il ordonne à Misael de fuir avec la Moabite pour éviter l'expiation qui l'attend. S'il n'obéit pas il perd Kozby:

MISAEL.

Eh bien! je la perdrai!

KOZBY, *bondissant*.

Mais quel homme es-tu donc?

MISAEL.

Ton œuvre, Moabite....
Souviens-toi de ce cri jeté dans ta colère
Et dont l'écho résonne encore au fond de moi :
— « Ce sont les appétits qui sont la seule loi! » —

Hélias va livrer et punir l'audacieux, mais Misael le prévient, et, d'un coup de poignard, l'étend mort à ses pieds. Le fils dénaturé de Sammgar brise ainsi l'obstacle qui entravait ses desseins sinistres. Désormais il est le seul chef des conjurés, il se croit le seul maître. Il court au temple où l'on célèbre le grand pardon, mais Kozby l'y suit bientôt. La foule ameutée en assiège les portes. Le grand-prêtre prie au fond du sanctuaire, inaccessible à tout autre que lui. Respha, elle-même, n'en doit pas, sous peine de mort, franchir le seuil. Elle va l'oser pourtant. Elle connait les projets de son coupable fils, elle veut en instruire le grand-prêtre. Elle s'élance... Mais Sammgar paraît : il défend aux lévites de se servir du glaive contre les révoltés, il ordonne que les portes extérieures soient ouvertes. Les saints parvis sont envahis aussitôt par les hordes populaires que guide Misael. Le grand-prêtre est menacé. L'un des plus furieux lui crie : Prends garde à toi :

SAMMGAR.

Moi, prendre garde à moi !
Qu'auront détruit vos coups ? Qu'auront brisé vos pierres ?
Les lois pour qui l'on meurt reviveut tout entières!
L'humanité se lève en les reconnaissant,
Le bien reste éternel, le crime est un passant.

Ce dernier vers encore est fort cité et commenté. Mais Misael veut en finir. Son contradicteur Hélias n'est plus là. Enhardi, il dévoile sa pensée, il blasphème... La foule, qui croit à la trahison d'Hélias absent, acclame le mauvais fils, le blasphémateur. Elle crie : Sois élu, Misael !

C'est alors que la Moabite, qui a soif de vengeance, se fait jour, disant :

Mais c'est Moab qu'il sert et non pas Israël !

Et elle dénonce en lui l'assassin d'Hélias. Le tumulte redouble. Les amis du tribun mort tournent leur colère contre le meurtrier, l'accusent hautement. Misael comprend qu'un coup d'éclat peut seul le sauver et assurer son triomphe...

MISAEL.

Eh ! vous en revenez à cette loi de crainte
A ce Dieu d'Israel présent dans l'arche sainte !
. . . . . .
Eh ! bien ! entre au saint lieu, Sammgar, je vais t'y suivre.
De l'athée ou du Dieu voyons qui va survivre !
Oui, quand la vision devrait m'en foudroyer,
Fais-le-moi voir ce Dieu que tu leur fais prier !

Le grand-prêtre repousse l'impie; ou plutôt le père veut sauver son fils. Mais Misael monte vers le tabernacle pour en forcer la porte, et Sammgar y pénètre avec lui... Aussitôt la voix du sacrilège Misael se fait entendre :

VOIX DE MISAEL.

Ah ! je meurs !

RESPHA, *accourant à son cri.*

Misael !

SAMMGAR, *reparaissant seul.*

Priez ! il a vu Dieu !

Ce dénouement a l'éclat de la foudre. Il exciterait, sans doute, de puissantes émotions au théâtre. Cependant, le jeu de scène qui le prépare est tout au moins discutable. C'est parce que les modérés l'emportent sur les violents que Misael accomplit son coup de tête. Mais n'est-il pas d'observation, n'est-il pas dans la nature des choses qu'au sein des foules déchaînées c'est la violence qui fait reculer la modération? Le plus sûr, en tout cas, est de ne jamais les mettre en présence!

La Moabite a de grandes qualités de style, d'entrain et même d'agencement. Elle marque certainement un progrès sur l'*Hetman*, qui donnait déjà plus que des espérances. A un tempérament de poète, M. Deroulède commence à unir le sentiment des nuances et la gradation des effets. Sa muse a des coups d'aile qui l'emportent vers les plus hauts sommets ; on a pu en juger par nos citations ; mais elle procède un peu par soubresauts et retombe quelquefois sur des détails anguleux, non suffisamment châtiés. Misael sort évidemment du ton quand il dit à Hélias (p. 96) :

Ah ! ça, mais toi l'aïeul des révoltes *sereines*,
Qu'as-tu donc fait depuis trois mois que *tu nous traines ?*

Kozby disant (p. 56) :

Et *si sur son trésor* la main d'autrui s'étend
Sa jalousie avare éclate en insultant,

fait entendre une musique où il y a trop d's à la clef.

Les rimes de l'auteur laissent à désirer. Il est vrai qu'il y a beau temps que M. Deroulède a levé l'étendard de la révolte contre la rime opulente et que soixante-douze éditions des *Chants du soldat* l'ont suivi dans cette croisade. Mais cela fait-il bataille gagnée pour la rime nécessiteuse ?

Je n'insiste pas sur ces chicanes de procureur... du Parnasse contemporain. Aussi bien n'entament-elles guère les mérites du poète. Son œuvre a un grand souffle, et, en faisant la part de ses illusions, il a certainement obéi, en l'écrivant, à une pensée honnête et louable.

V. VAILLANT.

THÉOLOGIE

La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'abbé C. Fouard, professeur à la Faculté de théologie de Rouen. Paris, Lecoffre : 1881, 2 vol. in-8 de xxii-522 et 557 pages, ornés de plans et de cartes.—Prix : 15 francs.

Voici un livre qui restera. Depuis longtemps, nous attendions une vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ où la science eût la part qui lui revient. Si notre attente a été un peu longue, nos vœux sont admirablement comblés, grâce à l'excellent travail que vient de faire paraître M. l'abbé Fouard.

Semblable à cette échelle mystérieuse que Jacob vit en songe, la Bible va de la terre au Ciel. La doctrine qu'elle renferme est divine : aussi, de tout temps ceux, qui ont voulu expliquer cette doctrine aux fidèles en ont demandé au Ciel l'intelligence. Mais les événements que racontent les écrivains sacrés ont la terre pour théâtre ; le langage dans lequel ils nous sont rapportés est un langage humain : il faut donc, pour les bien connaître, avoir recours aux sciences géographiques, historiques et philologiques.

Les siècles passés ne nous fournissent aucun travail vraiment scientifique sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ludolphe le Chartreux au quinzième siècle, le P. de Ligny au dix-huitième composèrent, il est vrai, des histoires du Sauveur, mais ils se proposaient d'édifier les fidèles, plutôt que de leur faire connaître le milieu dans lequel vécut Jésus-Christ. Trop de matériaux leur manquaient pour qu'ils poursuivissent ce dernier but. Ces matériaux, le dix-neuvième siècle les possède, et, hâtons-nous de le dire, il en a largement usé, tant pour attaquer les livres saints que pour les défendre. L'Angleterre et l'Allemagne ont ainsi successivement publié de nombreux et savants travaux sur les deux Testaments. Jusqu'à ces derniers temps, la France, il faut bien l'avouer, était restée en arrière dans ce mouvement imprimé aux études bibliques. En ce qui concerne le Nouveau Testament, nous avions plusieurs ouvrages remarquables à plus d'un titre : au point de vue catholique, les vies de Notre-Seigneur Jésus-Christ par MM. Foisset, Veuillot, Wallon, Mgr Dupanloup ; au point de vue protestant, *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre*, par M. de Pressensé. Toutefois, aucun de ces auteurs (si on en excepte M. de Pressensé à l'ouvrage duquel cette observation ne s'applique pas dans toute son étendue) n'avait mis en œuvre les précieux renseignements que nous fournissent les sciences historiques, archéologiques, philologiques et astronomiques.

S'inspirant des livres écrits par nos voisins les Anglais et les Allemands, M. l'abbé Fouard conçut et réalisa le dessein d'écrire une vie

de Notre-Seigneur Jésus-Christ, où rien ne serait négligé pour donner l'intelligence des faits évangéliques. Dans ce but, il a dépeint les lieux où se sont passées les scènes de l'Evangile, tels que les voit aujourd'hui le voyageur, ou tels qu'ils existaient au temps de Jésus-Christ. Avant de mettre la dernière main à son livre, il a voulu faire lui-même le voyage de Palestine, visiter cette terre que le Sauveur parcourut, entouré de ses disciples, se rendre compte par lui-même des mœurs et des coutumes des habitants, mœurs et coutumes qui n'ont guère varié depuis Jésus-Christ.

Tantôt, par exemple, il nous décrit, telle qu'il l'a vue, l'hôtellerie ou khan des villages orientaux : un vaste carré, ceint de portiques, sous lesquels les voyageurs étendent leurs nattes sur le sol exhaussé, tandis que les bêtes de somme encombrent la cour. C'est d'un asile de ce genre que Marie et Joseph se virent refuser l'entrée. Tantôt, il met devant nos yeux une bergerie, avec son large mur de pierre couronné de buissons épineux. Le berger s'y enferme avec son troupeau pour la nuit : le loup vient ensuite, s'approche, et trouvant l'étroite porte fermée, il monte et se glisse le long du mur, mais le berger est là pour veiller et repousser l'ennemi rapace. Voilà une de ces scènes vivantes comme M. l'abbé Fouard en dépeint plusieurs dans son livre. Ailleurs, à propos de l'onction de Jésus-Christ par Marie-Madeleine, il nous fait entrer avec la foule dans la salle du festin qui reste ouverte. Nous assistons à l'arrivée des convives : tous déposent leurs sandales à l'entrée, et se couchant sur des lits placés autour de la table, ils mangent, appuyés sur le bras gauche, le corps étendu et les pieds tournés vers le dehors. Mais qu'était ce pharisien chez qui se donne le festin ? A quelle secte appartenait-il ? M. l'abbé Fouard nous l'apprend. Quand, au retour de Babylone, les rois syriens eurent exigé des Juifs l'apostasie, les plus zélés dans Israël se séparèrent du reste de la nation et formèrent une troupe d'élite décidée à combattre pour la loi de Dieu. Lorsque la paix fut faite, leur zèle se tourna en fanatisme ; l'amour de la patrie devint chez eux la haine des peuples étrangers, leur attachement à la loi une opiniâtreté à n'en considérer que la lettre et à imposer au peuple de puériles observances. Un certain nombre d'entre eux faisaient partie de l'assemblée qui jugea et condamna Jésus-Christ. Le Sanhédrin, nous dit M. l'abbé Fouard, était, dans le débris universel des institutions judaïques le seul corps qui restât debout et gardât quelque autorité. Soit que Moïse l'eût établie, soit qu'elle eût été constituée seulement après la captivité, cette assemblée souveraine était chargée d'interpréter la loi, d'exercer sur l'administration une exacte vigilance et de juger les causes majeures. C'est à ce dernier titre qu'elle fit comparaître Jésus-Christ devant elle. Voilà, entre cent autres, autant de points obscurs

ou peu éclairés que M. l'abbé Fouard a développés avec talent et sur lesquels il a jeté une vive lumière.

Helléniste distingué, il fait encore saisir au lecteur les nuances les plus délicates du langage dans lequel les saints Évangiles furent écrits. Ainsi quand saint Matthieu nous raconte que Judas voyant son Maître condamné sentit le repentir s'éveiller dans son âme, il se sert du terme « μεταμεληθεις ». Cette expression, remarque M. Fouard, indique que son esprit seul fut éclairé, mais que son cœur resta endurci : c'est le mot « μετανοειν » qui, dans l'Écriture, signifie la conversion du cœur. Ailleurs, à l'occasion des scènes du prétoire, l'aoriste « ἔλαβον » qu'emploie l'écrivain sacré semble indiquer que les soldats ne prirent qu'une fois le roseau, tandis que les imparfaits « ἐνέπαιζον et ἔτυπτον » marquent que les insultes et les coups durèrent plus longtemps. Dans un autre endroit, lorsque Notre Seigneur Jésus-Christ change le vin en son sang, M. l'abbé Fouard fait observer que la répétition de l'article « τοα ιμα μου τὸ περὶ πολλῶν » donne aux deux membres de la phrase une force qui défie toute traduction : la pensée du Sauveur est graduée, et chaque trait va à convaincre qu'il faut prendre les paroles dans leur sens littéral. Ces quelques exemples suffisent à montrer avec quel soin le texte original a été étudié par l'auteur de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Terminons, en disant que le style est très châtié : l'expression est toujours sobre et bien choisie : point de hors-d'œuvre, de digressions, quelques réflexions brèves et incisives, voilà tout. Une grande sûreté d'érudition et rien de hasardé, telles sont les principales qualités qui promettent à cet ouvrage une longue vie et un véritable succès, non seulement auprès des hommes religieux, mais encore auprès de ceux qui, sans avoir la même foi que nous, aiment la vérité partout où elle brille.

S. Clair.

La Vérité en religion, par l'abbé J. T. Sénigon, chanoine honoraire. Paris, Palmé, 1879, in-12 de xi-386 p. — Prix : 3 fr.

La vérité est aujourd'hui si fréquemment attaquée que les livres destinés à la défendre ne sauraient trop se multiplier. M. Sénigon a entrepris de réfuter, dans un cadre restreint, les principales erreurs accumulées par la libre pensée contre la religion. Il expose d'abord ce qu'est la vérité ; il étudie ensuite l'époque qui s'étend de la création d'Adam jusqu'à la venue du Messie, la révélation et les prophéties ; puis, les miracles de Jésus-Christ, et enfin la conversion du monde, l'unité et la permanence de l'Église. Après les chapitres d'introduction sur la vérité, tout le reste est rangé sous trois époques que l'auteur qualifie : « Manifestation de Dieu Père éternel, première

personne de la Trinité divine; manifestation de la seconde personne de la Trinité, verbe éternel, Fils de Dieu fait homme, Jésus-Christ; manifestation du Saint-Esprit, troisième personne de la Trinité. » On pourra trouver cette division un peu artificielle, d'autant plus que les prophéties faites par Notre-Seigneur ne sont pas rangées dans la seconde époque mais dans la première; cependant cette division ne nuit en rien, quant au fond, à l'exposition claire et solide du sujet. Plusieurs jugeront aussi sans doute que le style a un peu trop d'apprêt et qu'il aurait gagné à être plus simple et moins solennel. On voit que l'auteur est orateur; s'il ne sait pas toujours oublier qu'il n'est pas en chaire, il y a du moins cet avantage que son style s'élève aisément et que son livre contient plus d'une page éloquente, propre à faire impression sur le lecteur. — La doctrine de M. Sénigon est exacte. Sur quelques points de détail, sa critique aurait dû néanmoins être plus sévère. Pour établir l'autorité de la Genèse, il dit, page 99, que Moïse n'était séparé de la création du premier homme que par cinq générations, qu'Isaac avait vécu cinquante ans avec Sem, etc. Si la *Vérité en religion* tombe entre les mains d'un incrédule, versé dans les questions chronologiques, cette seule affirmation fera perdre confiance à ce lecteur que l'auteur voudrait convertir. Quant à l'authenticité des Évangiles, M. Sénigon écrit page 361, « même l'impiété de nos jours compte cette vérité comme un fait acquis à l'histoire et inattaquable sur tous les points. » Hélas! il est loin d'en être ainsi. Malgré ces inexactitudes de détail et quelques autres, l'œuvre de M. Sénigon est très solide et propre à faire beaucoup de bien.

L. M.

SCIENCES

Economie des machines et des manufactures, d'après l'ouvrage anglais de Ch. Babbage, par Ch. Laboulaye, secrétaire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Paris, librairie du Dictionnaire des Arts et Manufactures, 1880, in-8 de VI-460 pages. — Prix : 5 fr.

Le titre un peu vague de cet ouvrage n'en fait peut-être pas suffisamment comprendre le but. L'auteur anglais primitif l'expose ainsi dans sa préface : « Mon but n'a pas été d'offrir une énumération complète de tous les principes mécaniques qui dirigent les applications variées des machines aux arts et aux manufactures, j'ai seulement essayé de présenter au lecteur ceux de ces principes qui m'ont frappé comme les plus importants à connaître, soit pour comprendre l'action des machines, soit pour habituer la mémoire à classer et à disposer les faits qui se rattachent à leurs divers usages. J'ai cherché encore moins à examiner toutes les difficultés d'économie politique qui se

lient à une étude de ce genre. Mais dans cette variété étendue de faits qui s'offraient à mes regards, j'ai cru reconnaître plusieurs principes généraux dont l'influence s'étendait sur presque toutes nos manufactures. »

Comme on le prévoit d'après cette explication et d'après le titre même, l'ouvrage se compose de deux parties bien distinctes : économie des machines, économie des manufactures. La première pourrait tout aussi bien s'intituler : philosophie des machines. L'auteur y examine d'une manière très large, sans rien qui rappelle la sécheresse des formules mathématiques, et, avec de nombreux faits à l'appui, les conditions générales à remplir dans l'emploi des machines ; il énumère dans autant de chapitres les avantages qu'offrent à l'homme les outils et les machines, utilisation des puissances naturelles, les moyens de transmettre le travail à distance, les moyens d'accumuler du travail mécanique, ceux qui permettent de régulariser l'emploi de la force, d'augmenter ou de diminuer la vitesse, etc. Il termine par des considérations sur la faculté d'inventer des machines et sur la manière de visiter utilement les manufactures.

La seconde partie est comme un traité d'économie politique considérée dans ses rapports avec les manufactures. L'auteur traite de la monnaie comme moyen d'échange, de la vérification de la qualité des marchandises et de l'influence de cette vérification sur leur prix, du prix en argent considéré comme mesure de la valeur, de la division du travail, des causes qui déterminent la création des grands établissements manufacturiers et des conditions dans lesquelles il convient de les établir, de l'effet des impôts et des restrictions légales, de l'invention, des grèves, etc.

Si toutes ces questions, ainsi que les faits à l'aide desquels l'auteur les éclaircit, n'ont plus la même nouveauté que lorsque l'ouvrage de Babbage parut en 1833, l'importance n'en est pas moindre qu'à cette époque. Elles sont traitées d'une manière pratique et intéressante, concrète, pourrait-on dire, qui rend l'ouvrage accessible à ceux qu'une exposition trop didactique pourrait rebuter, sans qu'il cesse pour cela d'offrir à tous un enseignement sérieux et solide.

Il faut donc savoir gré à M. Ch. Laboulaye d'avoir fait revivre ce traité pour le public français. Peut-être sera-t-on tenté de lui reprocher de n'avoir pas, dans cette restitution, pris un parti assez franc. S'il ne voulait pas, bien qu'il en fût très capable assurément, récrire entièrement l'ouvrage pour notre temps et notre pays, il eût mieux fait, semble-t-il, de réimprimer purement et simplement le texte de Babbage, en le complétant et le rajeunissant par des notes ou des chapitres supplémentaires. Le mélange constant, de passages écrits par un Anglais en 1840 avec d'autres, œuvre d'un Français de 1880.

sans aucune indication distinctive, a quelque chose qui déroute et qui fatigue. Mais si cela nuit au mérite littéraire de l'ouvrage, et a l'agrément de la lecture, cela n'en affecte pas sérieusement l'intérêt très réel et l'utilité. E. VICAIRE.

Raphael, *sa vie, son œuvre et son temps*, par EUGÈNE MUNTZ. Paris, Hachette, 1881, gr. in-8 jésus de 500 pages avec figures. — Prix : 25 francs.

L'ouvrage de M. Muntz, dont le titre est rapporté ci-dessus, n'a rien de commun avec ce que l'on est convenu d'appeler en librairie un livre d'étrennes. Que les éditeurs aient songé à le publier au premier de l'an et à profiter de ce moment particulier pour le mettre au jour, rien de plus naturel ; mais ils peuvent être assurés que lorsque la presse aura révélé au public la valeur très réelle de ce beau volume, tous les hommes qui s'intéressent de près ou de loin à l'histoire de l'art voudront le posséder. L'auteur a puisé aux meilleures sources ; il ne s'est pas contenté de fouiller les archives, de lire tout ce qui avait été écrit sur le maître divin, d'emprunter à ses devanciers les opinions qu'ils ont émises à propos de Raphael; il a examiné avec soin toutes les œuvres du maître, les a étudiées consciencieusement et l'historien apparaît ici doublé de l'homme de goût et de l'artiste. Nous n'avons pas sous les yeux une histoire aride du plus grand peintre qui ait existé, nous avons une histoire de l'art italien et de l'Italie elle-même au temps de Raphael. Le maître apparaît à chaque page entouré du prestige que lui donne son génie; mais les hommes qu'il fréquente, les influences qu'il subit, les faits auxquels il se trouve mêlé, sont étudiés avec le même soin que les œuvres mêmes qu'il produit. Des ouvrages sans nombre ont été consacrés à Raphael, il n'en est aucun qui résume d'une façon aussi complète, aussi claire et aussi intelligente l'existence du plus grand maître. C'est un livre de vulgarisation, si l'on veut, mais c'est un livre qui a exigé de son auteur une érudition plus sûre et un goût plus fin que les travaux compactes et souvent indigestes auxquels on accorde quelquefois une attention qu'ils ne méritent pas. G.

BELLES-LETTRES

Nouvelle bibliothèque classique. *Théâtre de Racine*, publié par JOUAUST, en 3 vol. et précédé d'une préface par V. FOURNEL. Paris, librairie des bibliophiles, 1880, 2 vol. in-12 de LII-314 et 320 p. — Prix : du vol. : 3 fr.

Les petits classiques. *Lettres de V. Voiture*, publiées avec notice, notes et préface par OCTAVE UZANNE, portrait gravé à l'eau-forte par Lalaure. Même librairie, 1880, 2 vol in-12 de XXXIII-272 et 370 p. — Prix : 16 fr.

Les petits chefs-d'œuvre. *Mlle de Clermont*, par Mme de Genlis, avec une notice par M. de Lescure. Même librairie, 1880, in-12 de x-83 p. — Prix : 3 fr.

Les publications de la Librairie des bibliophiles se succèdent si rapidement que nous pouvons dire à M. Jouaust :

Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre.

Mettons-nous au courant avec les nouveaux volumes qui viennent de s'ajouter aux diverses séries entreprises par cette infatigable librairie.

La *Nouvelle bibliothèque classique* s'est augmentée d'un Racine tout à fait digne de prendre place à côté du Corneille précédemment édité. C'est M. Victor Fournel qui a aussi donné ses soins à ces charmants volumes. On a tant écrit sur Racine qu'il semble bien difficile de pouvoir de nouveau parler de lui d'une manière intéressante. C'est pourtant ce que M. Fournel a su faire. On lira avec le plus grand plaisir les pages si bien écrites, si bien pensées dont il a enrichi cette édition. C'est un remarquable chapitre de l'histoire de notre littérature. Pour Corneille, il avait fallu faire un choix dans ses œuvres dramatiques si nombreuses et si inégales. Pour Racine, on a pensé avec raison qu'il n'en devait pas être ainsi : c'est donc son théâtre entier que M. Jouaust nous donne en trois volumes dont chacun est terminé par de courtes notes critiques et philologiques.

Beaucoup de nos anciens écrivains sont tombés dans un injuste discrédit. Quelques-uns comme Ronsard ont été réhabilités et la réaction en leur faveur a pu même aller trop loin, mais ce sont surtout les contemporains de Boileau qui ont été oubliés ou méprisés. L'un d'eux que Boileau pourtant n'avait pas osé maltraiter, qu'il avait même placé à côté d'Horace, n'est pas apprécié à sa valeur, c'est Voiture dont la réputation fut si grande pendant un siècle. Ses lettres méritaient bien de faire partie de la collection des *Petits classiques*. Elles sont pleines d'esprit, et elles font parfaitement connaître l'époque où elles furent écrites. Il faut, dans sa bibliothèque, les mettre entre Mme de Sévigné et Tallement des Réaux. M. Octave Uzanne a placé une excellente étude en tête de cette nouvelle édition qui va remettre en vogue un écrivain trop délaissé. Mais cet écrivain fut poète aussi et nous regretterions que tant de rondeaux, de sonnets admirés par nos aïeux n'aient pas suivi les lettres, si nous n'apprenions que M. Jouaust compte bien les publier un jour. A leur sujet, M. Uzanne fait une curieuse observation; il est frappé de l'influence que Voiture exerça sur Alfred de Musset; il se ferait fort de montrer qu'il l'imita souvent, jusqu'à reproduire non seulement l'allure des rythmes mais jusqu'à des fragments de chansons et de ballades. Cette nouvelle édition des lettres de Voiture est accompagnée de notes et d'un index

détaillé, elle est ornée d'un très beau portrait à l'eau-forte par Lalaure.

Outre la *Nouvelle bibliothèque classique* et les *Petits classiques*, M. Jouaust publie sous ce titre : *Les petits chefs-d'œuvre* une série de minces et charmants volumes dont nous avons déjà parlé souvent. C'est dans cette série que vient de paraître la nouvelle qui survivra à l'énorme quantité de gros livres qu'a écrits Mme de Genlis, *Mlle de Clermont*. M. de Lescure qui connaît si bien le dix-huitième siècle et ses femmes auteurs n'a pas cherché, en tête de ce petit volume, à raconter la longue vie de Mme de Genlis, il ne s'est occupé que de son joli roman et a rappelé quels en étaient les éléments réels tout en citant les appréciations favorables qui en furent faites et que le lecteur confirmera certainement.

TH. DE PUYMAIGRE.

Histoire élémentaire de la Littérature française, *depuis l'origine jusqu'à nos jours*, par J. FLEURY, lecteur en langue française à l'université impériale de Saint Pétersbourg. 3e édition. Paris, E. Plon, 1880, in-12 de XI-501 pages. — Prix : 3 francs.

Si les nouvelles générations ne connaissent pas suffisamment l'histoire de notre littérature, ce ne sera pas faute de livres destinés à leur instruction. En voici encore un qui nous vient de la Russie, où, dûment recommandé par les comités compétents, il est adopté dans toutes les maisons d'éducation. M. Fleury nous dit qu'il a tâché de faire un livre précis et élémentaire et il nous semble y avoir réussi dans une certaine mesure. Il ajoute qu'il a voulu que ce livre fût « impartial bien que libéral au fond. » Ici nous ne comprenons pas très bien ; nous voyons seulement, par la suite, que M. Fleury a tenu à être assez conservateur pour satisfaire en Russie et assez libéral pour plaire en France, — où le mot est un peu passé de mode. Nous craignons que plusieurs fois l'auteur n'ait sacrifié l'impartialité au libéralisme. N'est-ce pas ce qui lui arrive quand il consacre un chapitre à Courier et accorde seulement douze mots à M. Veuillot et treize à M. de Pontmartin, qu'il représente assez étrangement comme un disciple du premier (p. 490) ; quand il déclare que les excellents livres de Nettement sont superficiels et défigurés par l'esprit de parti (p. 437) : que M. Sarcey est le plus compétent de nos critiques dramatiques (p. 480) ; que l'*Histoire de France* de M. Henri Martin est un ouvrage monumental et définitif (p. 407), etc., etc., M. Fleury espère que son travail sera trouvé « complet pour le passé. » Sans faire de grands appels à notre mémoire, il nous semble que bien des noms y ont été omis : Brantôme, Pierre Charron, saint François de Sales, du Bartas, Saint Amant, Mme de Motteville, Boissy, Cazotte ; et, appartenant à ce siècle, Chénedollé, Mme de Duras, Reboul, Eugénie de Guérin, Ed. Fournier. — Nous remarquerons aussi quelques petites erreurs :

le *Chant d'Altabiçar* est regardé comme apocryphe, et il ne fallait pas le mentionner sans réserve (p. 18). Ailleurs Alain Chartier est à tort cité comme chroniqueur et on le place sous Charles V, tandis qu'il appartient réellement à l'époque de Charles VI et de Charles VII. Une branche littéraire sur laquelle M. Fleury n'est nullement complet, c'est celle qui comprend les études critiques entreprises en France sur les littératures voisines ; il ne nomme guère que MM. Rambaud et Leger, parce que, sans doute, ils ont écrit sur la Russie. M. Fleury a la prétention d'avoir mis son livre « à jour pour le présent. » Il cite en effet beaucoup de nos contemporains ; mais on ne voit pas trop pourquoi il s'occupe de tel poète, de tel romancier, et ne dit rien d'autres écrivains qui pourront sembler valoir les privilégiés. Il y a du reste des oublis très visibles dans cette partie, d'une exécution fort difficile, nous en convenons. Rien sur M. X. Marmier, rien sur M. Antoine de Latour, rien sur M. Labiche... Enfin l'auteur pense que son ouvrage est strictement convenable pour la jeunesse. Nous le reconnaissons volontiers, tout le livre est écrit avec beaucoup de précaution et de retenue. Toutefois, dans une liste d'ouvrages pouvant être laissés entre les mains de la dite jeunesse, M. Fleury a été trop large pour l'époque contemporaine, et l'on fera bien de ne pas s'en rapporter sans examen à cette indulgente nomenclature. TH. P.

Études critiques sur l'histoire de la littérature française, par FERDINAND BRUNETIÈRE. Paris, Hachette, 1880, in-18 jésus de VI-380 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les études dont la réunion compose ce volume ont toutes été publiées dans la *Revue des deux mondes*. La première intitulé : *L'érudition contemporaine et la littérature française au moyen âge* a eu un certain retentissement. Elle a pour objet de démontrer que l'étude de nos antiquités littéraires est dangereuse pour l'esprit français, et que les érudits qui s'occupent de ces antiquités et ont réussi à les remettre en honneur, sont entrés dans une fausse voie et ne méritent pas la réputation qu'ils ont obtenue. L'ignorance évidente où était M. Brunetière, quand il écrivit cet article, de l'état réel des études relatives à la langue et à la littérature française du moyen âge, et des résultats obtenus par ces études, enlève naturellement beaucoup de valeur à son argumentation, sur laquelle nous ne pensons pas devoir insister ici. Le jeune critique a été victime d'un vieux préjugé *normalien*, aujourd'hui tout à fait abandonné à l'École normale, où l'on ne croit plus du tout qu'il faille nécessairement dédaigner ce qui sort « du fond de l'École des chartes », ni que la perfection de l'art d'écrire consiste dans l'alignement d'un certain nombre de phrases bien cons-

truites, semées de traits d'esprit et de petites méchancetés, par un sujet dont l'auteur peut se dispenser de connaître les vraies données.

M. Brunetière avait une tout autre compétence pour les études qui sont jointes à celle-là dans son volume, et qui ont trait à l'histoire littéraire du dix-septième, du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. On voit qu'il est dans son élément naturel, quand, à propos d'ouvrages récents, il parle des *Pensées de Pascal*, des *Lettres inédites de Mme de Sévigné*, des *Dernières recherches sur la vie de Molière*, des *Ennemis de Racine au dix-septième siècle*, de *Montesquieu*, de *Voltaire*, enfin de la *Littérature française sous le premier Empire*. On reconnaît alors qu'il y a en lui l'étoffe d'un critique et d'un écrivain de réelle valeur, mais on regrette son goût exagéré pour la contradiction et le paradoxe, le ton tranchant et amer qu'il donne trop volontiers à ses observations et à ses jugements, enfin une légère affection dans l'emploi des locutions et des tours familiers aux écrivains du dix-septième siècle, dont le jeune critique nous paraît, d'ailleurs, quant au style, un très bon disciple. Le talent très réel de M. Brunetière nous fait souhaiter qu'il regarde comme un progrès de ce talent même, de mettre désormais un peu plus de candeur dans la recherche et un peu moins d'aigreur dans l'expression de la vérité. M. S.

Causeries florentines. — *Dante et Michel-Ange. Béatrice et la poésie amoureuse. — Dante et le catholicisme. — La tragédie de Dante*, par Julien Kloczko. Paris, Plon, 1880, in-12 de 272 p. — Prix : 3 fr.

On se tromperait si, à ce titre de *Causeries florentines*, on pensait trouver dans ce volume des propos du genre de ceux que, sur le coteau de Fiesole, échangeaient les dames et les cavaliers dont a parlé Boccace. Ce livre appartient à un tout autre genre : il se rattache, non au *Decameron*, mais à ces ingénieux dialogues qui furent fort en vogue à la fin du quinzième siècle et au commencement du siècle suivant. En Espagne, Juan de Lucena, dans la *Vita Beata* a mis en scène d'illustres personnages dissertant sur des matières philosophiques ; un de ses contemporains, Pero Diez de Toledo, a raconté ses entretiens avec Santillana et le marquis d'Alba. En Italie, Castiglione, dans son *Cortigiano*, a de même groupé un certain nombre d'hommes d'élite et leur a prêté de curieuses conversations sur une foule de sujets. Il semble que M. Kloczko se soit rappelé cette forme depuis longtemps négligée. Il nous transporte aux environs de Florence, dans la jolie ville de la comtesse Albina. La comtesse, le prince Silvio, le marquis Arrigo, un Polonais, un Français, — le vicomte Gerard, — un prélat espagnol, — don Felipe, — sont les interlocuteurs que M. Kloczko nous présente, et dont il nous rapporte les intéressantes causeries. Elles ne roulent point sur des sujets futiles, mais au contraire traitent de questions fort

élevées, relatives à l'art à la poésie, à la philosophie et à l'histoire. Pourquoi Dante, dont la vie fut malheureuse, sans doute, mais qui ne fut pas plus à plaindre que d'autres grands hommes, excite-t-il un intérêt particulier, un intérêt que n'inspirent pas au même degré des poètes, des écrivains non moins infortunés que lui? C'est cette grande émotion dont la comtesse Albina veut qu'on recherche la cause ; elle demande qu'on lui explique ce qu'elle appelle la *Tragédie* de Dante. Tel est le point de départ des conversations que M. Kloczko a été assez heureux pour entendre, ou plutôt pour inventer. En parlant de Dante, il est difficile de ne pas rencontrer Michel-Ange ; aussi les savants et spirituels interlocuteurs se trouvent-ils bientôt en face de lui. Ils oublient même assez longtemps le poète pour l'artiste, ce qui nous vaut des considérations très justes sur ce dernier. On revient ensuite à Dante ; Beatrice, la poésie amoureuse, Dante et le catholicisme sont les questions qui se succèdent dans les savantes causeries des hôtes de la villa. Il y a, dans les diverses théories de M. Kloczko, des assertions discutables sans doute, mais dans leur ensemble elles offrent un attrait beaucoup plus grand qu'on ne le supposerait d'après le titre du volume. Ces questions, qu'on pouvait croire usées et trop connues, ont provoqué chez l'auteur des idées souvent neuves. M. Kloczko fait sur Dante, sur son œuvre, sur son génie, sur son temps, des observations remarquables et qu'aimeront à connaître tous les admirateurs du poète. Le livre est bien écrit ; il est érudit, sans traces de pédantisme ; il se recommande aux lecteurs d'élite.

TH. DE PUYMAIGRE.

Sapho, le Mage de Sidon, Zonocrate. *Étude sur la société précieuse*, par M. EDOUARD DE BARTHÉLEMY. Paris, Didier, 1880, in-18 jésus de 226 p. — Prix : 3 francs.

Bien que la *Société précieuse* ait fait le sujet de plusieurs publications, le comte Ed. de Barthélemy, qui paraît avoir une certaine prédilection pour cette époque, a eu la bonne chance de trouver les éléments d'un travail véritablement original dans les portefeuilles de Conrart, cette mine inépuisable dans laquelle on a déjà fait tant de recherches, et qui cependant est loin d'être tarie. Dans cette nouvelle étude, deux personnages sont présentés sous un jour très nouveau : Sapho (Mlle de Scudéry) et le Mage de Sidon (Ant. Godeau, évêque de Vence) qui avait déjà figuré à l'hôtel de Rambouillet sous le nom de Nain de Julie ; on y trouvera des détails piquants sur le *Royaume de Tendre*, dont Sapho était souveraine, ainsi que de la principauté d'*Estime* et des fiefs de *Reconnaissance* et *Inclination;* sur les petites jalousies, les tiraillements qui parfois troublaient cette société de beaux esprits lesquels s'amusaient, parfois, à des fictions que les collé-

giens de nos jours considèreraient comme des enfantillages indignes de leur gravité.

La partie du livre la plus intéressante est consacrée à Samuel Isarn, l'auteur de *la Pistole parlante ou la métamorphose du louis d'or*, qui, dans la *société précieuse*, s'appelait tantôt Irasile, tantôt Zonocrate. M. de Barthélemy donne des détails précis sur ce personnage, dont la biographie était peu connue jusqu'à ce jour, ainsi que sur la plupart de ses œuvres. A cette occasion, l'auteur publie quelques lettres charmantes de Eléonore de Rohan, abbesse de Malnoue, qui eut une grande influence dans la conversion d'Isarn. Nous trouvons aussi, dans le même volume, un tableau curieux de l'influence de la mode précieuse chez des gens du monde dont la piété était notoire.

J. DE M.

Gœthe et Diderot, par L. BARBEY D'AUREVILLY. Paris, Dentu, 1880, in-12 de XXIII-290 p. — Prix : 3 fr.

Entre les deux hommes étudiés dans ce volume, M. Barbey d'Aurevilly trouve des ressemblances qu'il affirme plus qu'il ne les prouve. Suivant lui, Gœthe procède de Diderot, mais lui est fort inférieur. Pour nous, nous n'apercevons pas cette filiation. Le premier a traduit un livre du second ; il a partagé le scepticisme philosophique à la mode de son temps, cela est vrai, mais il a cherché ses principales inspirations dans des époques inconnues de Diderot et a subi une influence entièrement ignorée de l'écrivain français, celle de Shakespeare. Si *Clavijo* et quelques autres pièces de Gœthe sont des drames bourgeois, *Gotz de Berlichingen*, *Faust*, *le comte d'Egmont*, sont d'un genre tout autre que le *Père de famille*. Suivant M. d'Aurevilly, c'est Mme de Staël qui a fait la gloire de Gœthe : « Sans elle, Gœthe n'aurait fait que son bruit allemand... un glouglou dans une bouteille d'encre. » Cette phrase suffit presque pour caractériser le style de M. d'Aurevilly, style vif, violent, qui frappe par l'étrangeté, mais où il arrive parfois que, quand on déshabille la pensée des mots bizarres, et souvent plus que, familiers dont elle est revêtue, on voit s'échapper le sens qu'on avait cru trouver sous ces termes singulièrement accouplés. Les convictions de M. d'Aurevilly sont les nôtres, et il les défend valeureusement ; mais nous croyons qu'elles ont pu le rendre injuste à l'égard de Gœthe. Nous nous demandons aussi s'il est possible de bien apprécier un auteur qu'on ne lit pas dans sa langue, et enfin si même M. d'Aurevilly, n'ayant affaire qu'à une traduction, l'a lue avec une suffisante attention. On pourrait en douter quand on le voit qualifier le *Citoyen Général* et les *Révoltés* de farces révolutionnaires (p. 48). Ce sont des farces soit, médiocres nous l'accordons volontiers, où la plaisanterie est lourde, où l'intérêt manque, mais

révolutionnaires non; tout au contraire, elles sont dirigées contre les idées républicaines françaises, pour lesquelles, en sa qualité de membre du gouvernement ducal de Saxe-Weimar, Gœthe n'avait que de l'antipathie.

Si, à l'égard de l'écrivain allemand, M. d'Aurevilly nous semble avoir été bien sévère, il nous paraît avoir été juste pour Diderot, que depuis quelque temps on se plaît à remettre en évidence; ce qu'il en pense est bien pensé, ce qu'il en dit est dit dans cette langue vive, originale, étrange quelquefois, qui a fait une place à part à M. d'Aurevilly; mais il est un point sur lequel, nous le répétons, nous ne saurions être de l'avis de l'auteur, c'est la supériorité accordée à Diderot sur Gœthe, que M. d'Aurevilly finit par appeler « une gélatine figée. »

J. DE V.

Les femmes philosophes, par M. DE LESCURE. Paris, Dentu, 1880, in-12 de 393 p. — Prix : 3 fr. 50.

Dans ce volume, M. de Lescure continue son étude du dix-huitième siècle. C'est des femmes qui eurent sur cette époque une si grande influence qu'il s'occupe particulièrement. C'est par elles surtout, c'est dans leurs salons, si hantés par les beaux esprits, que la philosophie ou plutôt le philosophisme fit son œuvre. M. de Lescure les groupe autour de certains hommes dont elles furent les disciples. Près de Fontenelle, il place la marquise de Lambert, Mme de Tencin, Mme Geoffroy; aux côtés de Voltaire, la marquise du Deffand, Mme de Lespinasse, la baronne de Staal, la marquise du Châtelet; près de Rousseau, Mme de l'Épinoy, la comtesse d'Houdetot. — M. de Lescure qualifie assez singulièrement chacun de ces groupes profanes du nom de couvent—la cité du diable parodie volontiers la cité de Dieu : — le couvent de Fontenelle, le couvent de Voltaire, le couvent de Rousseau. Le dernier porte le nom sinistre de Sanson : le siècle, commencé dans les débauches de la Régence, se termine dans le sang de la Terreur. La duchesse de Choiseul, la maréchale de Beauveau, Mme Helvetius, la marquise de Créquy — bien différente du personnage à qui l'on a attribué d'amusants mémoires apocryphes — et les dames de Noailles forment cette dernière série, où manque Mme Roland, et à laquelle l'enseigne philosophique ne convient pas d'une manière complète, car les dames de Noailles, par exemple, finirent comme de vraies martyres chrétiennes. Ces divers portraits, dont plusieurs ont paru dans le *Correspondant*, ont été traités avec beaucoup de soin par M. de Lescure, et la conclusion de son œuvre est d'une moralité faite pour racheter ce que les biographies ont pu avoir de peu exemplaire : « Nous n'ajouterons qu'un mot, dit M. de Lescure, c'est que l'histoire des femmes philosophes démontre surabondamment, que pour former

en somme ce chef-d'œuvre vivant de l'éducation maternelle : un honnête homme et une honnête femme, il n'y a rien qui vaille une mère chrétienne. »

Nous avons dit que M. de Lescure a traité soigneusement son sujet ; cet éloge est certes mérité par les nombreuses recherches de l'auteur, mais au point de vue du style, quelques pages auraient gagné à être attentivement relues. Les phrases de M. de Lescure sont souvent un peu longues et mal proportionnées ; il y a par ci par là des répétitions trop fréquentes du même mot : à la page 384, dans trois lignes, nous remarquons trois fois l'adjectif *tel ;* enfin, nous avons rencontré, dans la préface une négligence contre laquelle nos meilleurs écrivains ne se tiennent pas assez en garde, et qui consiste à faire suivre immédiatement d'un participe ou d'un adjectif le pronom celui, ceux, celle. M. de Lescure, nous le croyons, a reçu de l'Académie française de hautes distinctions. Elles l'obligent plus qu'un autre à nous donner le bon exemple, et il nous pardonnera la minutie de ces petites critiques, qui n'empêchent pas son nouvel ouvrage d'être d'une lecture fort attachante. J. DE VILLEMORY.

HISTOIRE

Chartes de Terre Sainte provenant de l'abbaye de Josaphat, publiées par H. FR. DELABORDE, Paris, E. Thorin, 1880, in-8 de 153 p. avec un fac-simile. (Bibl. des écoles françaises d'Athènes et de Rome). — Prix : 12 fr.

Cette publication, qui mériterait de porter le titre de *Cartulaire de Josaphat*, forme le dix-neuvième fascicule de la *Bibliothèque précitée ;* elle est due à M. François Delaborde, ancien élève de l'École des chartes. L'ensemble des textes édités et soigneusement annotés par l'érudit paléographe, comprend une série de chartes, de 1112 à 1289, qui apportent des éléments complètement nouveaux à l'histoire du royaume de Jérusalem, pendant cette période. Au point de vue des noms de lieux de la Palestine, des détails inédits qu'elle fournit sur plusieurs personnages, des dates qu'elle donne, cette collection de chartes se place naturellement à côté du *Tabulæ* de Strehlke et du Cartulaire du Saint-Sépulcre. Notre-Dame de Josaphat dont l'origine est contemporaine de l'arrivée de Godefroi de Bouillon en Orient, subsista jusqu'à la fin du douzième siècle pour desservir un sanctuaire consacré au tombeau de la Vierge. Les revers des Francs forcèrent les religieux à se retirer à Tripoli, puis à Acre et enfin à Messine où le roi Roger II de Sicile leur avait donné le couvent de Sainte-Madeleine. C'est dans le fonds de ce monastère, transporté après la suppression des monastères aux archives d'État, à Palerme que M. le

chanoine Carini retrouva les chartes de Josaphat rapportées jadis d'Orient à Messine. M. Delaborde n'hésita pas à se rendre à Palerme pour transcrire ces documents précieux et nous lui devons ainsi un des plus intéressants fascicules de la collection de publications faites sous la direction si louable de M. Geffroy. Les chartes de Josaphat font honneur à l'École de Rome et à l'École des chartes.

J. DE M.

Les Officialités au moyen âge. Etude sur l'organisation, la compétence et la procédure des tribunaux ecclésiastiques ordinaires en France, de 1180 à 1328, par PAUL FOURNIER, professeur agrégé à la faculté de droit de Grenoble, archiviste-paléographe. Paris, Plon, 1880, in-8 de XXXIV-329 p. — Prix : 6 fr.

Voici un livre d'érudition, comme il en parait peu aujourd'hui. Il est de la plus haute importance pour l'histoire du droit canonique dont l'étude, depuis Thomassin, a été assez négligée en France, tandis qu'en Allemagne, au contraire, elle a provoqué des travaux considérables. La place prédominante qu'occupe l'Église dans la société du moyen âge fait que l'histoire des institutions ecclésiastiques nous instruit mieux que toute autre des détails intimes de cette société ; on en peut juger par l'ouvrage de M. Paul Fournier. Aussi, il faudrait vingt pages pour donner une analyse suffisante de ce volume rempli de faits nouveaux. Ne pouvant ici lui consacrer que quelques lignes, nous sommes contraints d'exposer sommairement le plan de l'auteur et de faire ressortir seulement les points les plus saillants qu'il a traités.

Après une introduction qui résume l'organisation du diocèse au moyen âge, la première partie du livre est consacrée à l'organisation des officialités qui apparaissent vers 1170. Les attributions de l'official et de ses principaux auxiliaires comme le vice-gérant, les assesseurs, le scelleur, le *receptor actorum*, le *registrator*, les promoteurs, les avocats, les procureurs, les notaires, les agents d'exécution, sont décrites par M. Paul Fournier, avec autant de précision qu'on raconterait aujourd'hui l'organisation de nos tribunaux. On remarquera particulièrement les chapitres consacrés aux avocats et aux notaires, charges sorties de l'organisation judiciaire du Bas-Empire, comme, d'ailleurs, presque toute la constitution des tribunaux ecclésiastiques. La seconde partie du livre est consacrée à la compétence des officialités ; nous sortons de l'histoire pour entrer dans le droit proprement dit. M. Paul Fournier étudie cette compétence à raison de la *personne :* juridiction sur les clercs, les croisés, les veuves, les orphelins, les laïques ; à raison de la *matiere :* causes spirituelles, causes matrimoniales, testaments, crimes. Un long chapitre est consacré aux conflits qui se sont élevés, dans le cours du treizième siècle entre la juridiction

ecclésiastique et la juridiction séculière. L'auteur montre que le pontificat d'Alexandre III marque le début d'une phase nouvelle dans les relations de l'Église et de l'État : « C'est l'époque où les barons commencent à s'alarmer des progrès de la juridiction des clercs.» Les faits relevés par M. Paul Fournier, comme les plaintes et les coalitions des seigneurs, sont nombreux dès le temps de Philippe-Auguste, mais c'est surtout sous Philippe le Bel que la lutte prend un caractère de violence mêlée de fourberie de la part du roi. Tous les privilèges des clercs furent violés; après la mort de Philippe le Bel, une réaction ramena ces privilèges et la paix fut définitivement rétablie dans la mémorable assemblée de 1329 où, comme le dit M. Fournier, clercs et laïques firent assaut d'éloquence en faveur de leurs juridictions respectives. La troisième partie est consacrée à la procédure civile et criminelle qui dérive directement de la procédure des tribunaux romains. Dans la première phase de la procédure civile, qui comprend depuis l'introduction de la cause jusqu'à la *litis contestatio*, M. Fournier aborde une des questions les plus intéressantes de l'histoire du droit canonique : la détermination du tribunal compétent et la lutte des évêques contre les archidiacres. La coutume avait introduit au-dessous de l'évêque juge ordinaire de son diocèse, un degré inférieur de juridiction, celui des archidiacres : ces derniers finirent par supplanter l'évêque, jusqu'à ce que les conciles, dès la fin du treizième siècle, rendissent à chacun ses attributions hiérarchiques. Au moyen âge, où rien n'était défini, au point de vue de la séparation des pouvoirs, les conflits d'attribution se renouvelaient sans cesse à tous les degrés et dans toutes les classes de la société. D'autres questions non moins intéressantes sont ensuite traitées par M. Fournier ; nous ne pouvons que les énumérer : c'est, par exemple, le serment, la preuve testimoniale et littéraire, les plaidoiries, l'office du juge après la plaidoirie, la sentence et ses divers modes d'exécution. Dans les chapitres consacrés à la procédure criminelle, nous citerons ceux qui traitent de la procédure d'inquisition et du synode diocésain. Mentionnons encore d'importants appendices sur la diplomatique des actes passés devant les officialités ; l'indication des plus anciennes mentions d'officiaux dans les chartes, diverses sentences d'officiaux, dont une d'Yves de Chartres en l'an 1100; enfin un spécimen de *libellus petitionis* de l'an 1251.

Avant de terminer son étude, M. Paul Fournier se demande si la justice ecclésiastique dont il vient de retracer l'histoire méritait la faveur dont elle a joui au moyen âge. « Nous n'hésitons pas, dit-il, à y répondre affirmativement. Que l'on compare la procédure des cours séculières à celle des tribunaux spirituels au douzième siècle, il ne sera pas difficile de reconnaître la supériorité de ceux-ci sur celles-là. »

Il se présenta même ce fait curieux que ce n'est qu'en imitant, et en copiant pour ainsi dire, les tribunaux ecclésiastiques, que les cours séculières purent conquérir quelque faveur et lutter avantageusement contre la juridiction des clercs. C'est la période de lutte que M. Paul Fournier a particulièrement étudiée, s'arrêtant au moment où les droits de chacun sont définitivement réglés. Aussi, on peut dire qu'il n'a pas paru en France d'ouvrage plus remarquable sur l'histoire du droit ecclésiastique depuis le grand recueil de Thomassin. Ce qui doit le recommander surtout, c'est peut-être moins encore l'importance des matières que l'érudition avec laquelle elles sont abordées. Je n'exagère pas en disant que non seulement chaque phrase, mais chaque membre de phrase est orné d'un renvoi à quelque registre d'archives, à quelque document original ; on constate partout la double compétence du paléographe et du jurisconsulte.

Ernest Babelon.

Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV, par A. Chéruel, recteur honoraire et inspecteur général honoraire de l'Université, etc. — Tomes III et IV. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-8 de 432 et 484 p. — Prix : 7 fr. 50 le vol.

En annonçant les deux premiers volumes de cet important ouvrage (t. XXV, 245), nous avons été heureux de signaler les nouveaux titres que M. Chéruel se créait à l'estime et à la reconnaissance du public lettré. L'Académie française a été l'interprète de l'opinion générale en décernant le plus recherché de ses grands prix à l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, qui est aujourd'hui terminée par la publication des tomes III et IV. Personne n'était aussi bien préparé que M. Chéruel à entreprendre ces récits. Ses travaux antérieurs, qui l'ont placé si haut parmi les écrivains sérieux de notre temps, avaient répandu déjà d'abondantes lumières sur l'histoire de France au dix-septième siècle. Il semble qu'il n'y ait plus rien à nous apprendre sur un règne qui a été l'objet de tant de recherches ; cependant M. Chéruel, qui a commencé depuis plusieurs années l'édition des *Lettres du cardinal Mazarin*, pour la *Collection des documents inédits*, a exploré et mis au jour un grand nombre de lettres et de pièces ignorées avant lui, et pleines des révélations les plus curieuses. Il excelle surtout dans l'usage qu'il sait faire des sources anciennement connues et des découvertes récentes. Les fameux *carnets* de Mazarin n'ont jamais été mieux lus ni mieux compris que par lui : les correspondances si étendues et si variées du cardinal-ministre n'ont jamais rencontré de commentateur aussi judicieux. Plusieurs écrivains, MM. Chantelauze, Bourelly et Valfrey, le premier en s'occupant de Retz, les deux autres de Fabert et de Lionne, ont cité les dépêches de Mazarin ; mais le

caractère spécial de leurs ouvrages ne leur a pas permis d'embrasser, comme le fait M. Chéruel, l'ensemble de la politique suivie par le successeur de Richelieu.

Les deux volumes dont nous avons déjà rendu compte comprenaient les événements accomplis depuis la mort de Louis XIII jusqu'au début de la Fronde (juillet 1648). Ceux-ci conduisent le règne de Louis XIV jusqu'à l'époque où ce prince entre dans sa quatorzième année (septembre 1651). La Fronde ne pouvant être considérée comme terminée qu'à la prise de Bordeaux par les ducs de Vendôme et de Candale, au mois d'août 1653, nous n'avons donc sous les yeux qu'une histoire partielle de cette guerre civile. M. Chéruel fait justice d'un grand nombre d'erreurs accréditées dans beaucoup d'esprits. M. de Sainte-Aulaire, qui avait composé sous la Restauration son *Histoire de la Fronde*, était favorable aux frondeurs parlementaires, dans lesquels il voyait les précurseurs du gouvernement constitutionnel. M. Chéruel démontre péremptoirement que les grands mots de *liberté individuelle* et de *vote de l'impôt* avaient été, pour le Parlement de Paris, synonymes de privilèges, et que les magistrats voulaient surtout la garantie de leurs charges et de leurs traitements, comme le prouve la célèbre déclaration du 22 octobre 1648 : l'égoïsme parut encore plus manifestement dans la *Fronde des Princes*, dont le but était d'obtenir des gouvernements, des pensions, des charges de cour, en un mot le partage de la puissance souveraine. Il n'y a peut-être rien de plus difficile à raconter clairement que cet épisode tragi-comique de nos annales ; mais M. Chéruel est si pleinement maître de son sujet, qu'il expose sans confusion la suite si embrouillée de ces intrigues, de ces combats, de ces négociations. Son application à bien éclaircir le rôle joué par Mazarin donne d'ailleurs de l'unité à son livre : il nous montre le cardinal domptant d'abord la *Fronde parlementaire* avec l'épée de Condé, réduit bientôt par les menaces de ce prince à le faire arrêter lui-même, provoquant de nouveaux dangers par cette mesure presque inévitable, mais ne perdant pas courage et cherchant, dès 1650, à constituer en France, pour rétablir l'ordre et le pouvoir, un grand parti monarchique et national, étranger aux factions et aux passions qui désolaient le royaume : c'est la pensée qui n'abandonna jamais le ministre et qui finit par triompher, lorsque les fautes et les crimes des princes, les sanglantes orgies de la populace à Paris et à Bordeaux, amenèrent une réaction énergique contre les factions. Dans un passage du quatrième volume (p. 228), M. Chéruel semble attribuer à la seule bourgeoisie le mérite de cette réaction, ce qui serait une erreur ; mais plus loin (p. 425), il rectifie et complète sa pensée en rendant le même hommage à toutes les classes de la population qui, après avoir participé ensemble au désordre, éprouvèrent également le besoin d'

se réfugier sous la protection de la royauté. Il ne néglige aucune occasion de rappeler combien le sentiment monarchique était profondément enraciné dans le cœur de tous les Français : les Frondeurs mêmes, dit-il, avaient toujours soin, dans leurs attaques, de séparer le roi de son ministre, et le cri de *Vive le roi!* retentissait à côté des insultes les plus grossières contre Mazarin : l'amour, on pourrait dire le culte de la monarchie, était encore dans toute sa force. Nous voyons donc le cardinal secondé dans ses projets par le changement qui s'accomplit peu à peu dans l'opinion publique : tous les ordres de l'État, les parlements, les généraux et les femmes elles-mêmes, si passionnées d'abord pour la Fronde, manifestèrent le plus vif désir de restaurer la puissance royale dans toute sa plénitude. Enfin la reine-mère et le jeune roi répondaient merveilleusement bien l'un et l'autre aux nécessités du temps. Jamais Anne d'Autriche n'avait été exposée à plus de périls que pendant les derniers mois de sa régence : Mazarin était hors du royaume; Condé, sorti de prison et ralliant les deux Frondes, voulait imposer sa loi à tous, prêt à passer aux Espagnols, si la cour ne lui cédait pas. Mais Anne d'Autriche sut manœuvrer habilement entre les partis qui se disputaient le pouvoir, dissoudre la coalition des Frondes, et préparer le retour de son ministre. M. Chéruel cite l'éloge caractéristique que faisait de la régente l'ambassadeur vénitien Morosini : « *Ne è cosa di poco rimarco la costanza che mostra nella presente adversita, poiche tratta con ogn' uno con faccia serena.* » Quant au roi, il montra, pendant les longues et pompeuses cérémonies au milieu desquelles sa majorité fut proclamée, une bonne grâce et une présence d'esprit qui frappèrent les contemporains. Jamais roi, disait l'un d'eux, ne fut déclaré majeur avec tant de lustre et apparemment avec tant d'autorité. Ses actions et son raisonnement, disait un autre, sont d'un homme de vingt-cinq ans. Mazarin était encore en exil que l'influence personnelle du jeune Louis XIV se faisait déjà sentir dans la direction des affaires.

Si nous ne pouvons que louer la richesse et la nouveauté des informations prodiguées dans le livre de M. Chéruel, la belle ordonnance des récits, la correction et la gravité du style, nous ne souscrivons pas aux jugements portés par l'auteur sur la politique générale de son héros. Nous sommes bien loin d'approuver, comme lui, les traités de Westphalie. Il tranche trop vite, en faveur de Mazarin, une foule de questions que nous ne saurions même indiquer ici. Est-il vrai, par exemple, que le cardinal ait établi en Europe un équilibre favorable à notre pays? N'a-t-il pas dépassé, dans la lutte contre la maison d'Autriche, la mesure exigée par l'intérêt légitime de la France? On le loue non seulement d'avoir signé le traité de Munster mais encore d'avoir préparé l'Alliance du Rhin : était-il donc avantageux pour nous

de créer l'anarchie en Allemagne, et de justifier ainsi la réaction et les coalitions de l'avenir? de prolonger pendant dix ans la guerre entre la France et l'Espagne, et de consommer la ruine de cette couronne, lorsqu'on favorisait partout l'accroissement et la prééminence des États protestants? En quoi Mazarin se montra-t-il prévoyant? Nos alliés préférés, l'Angleterre, la Hollande, l'Électeur de Brandebourg, ne furent-ils pas plus funestes à la France que n'auraient pu l'être les deux branches de la maison d'Autriche? D'un autre côté, M. Chéruel n'a-t-il pas trop restreint la part du blâme que mérite Mazarin pour son gouvernement intérieur? Et, pour nous borner à une question capitale, quel fut son rôle dans les affaires religieuses? En quel état laissa-t-il nos relations avec le Saint-Siège? Quels exemples déplorables ne donnait-il pas au jeune roi? Ne sont-ce pas ses plus intimes confidents, Lionne, Colbert, le Tellier, qui demeurèrent, après sa mort, les plus persévérants et les plus dangereux ennemis de toutes les institutions ecclésiastiques? Comment se fait-il que, dans sa *Conclusion* (p. 450 à 465), M. Chéruel ne nous dise pas un seul mot d'une administration aussi contraire aux intérêts de l'État qu'à ceux de l'Église? Il comblera sans doute cette lacune dans le nouvel ouvrage qu'il nous promet. En effet, sa narration si intéressante s'arrête au moment où Condé donne encore le signal de la guerre civile et où Mazarin rentre dans le royaume : il résume rapidement, dans trois courts chapitres, les dernières années du cardinal; mais il comprend lui-même que sa tâche n'est pas accomplie : « Ce qui m'a valu, dit-il, les suffrages qui m'ont soutenu et encouragé dans un long travail, c'est surtout la nouveauté et l'authenticité des documents tirés des papiers du cardinal. Je considère comme un devoir d'achever, si Dieu m'en donne le temps et la force, l'histoire du ministère de Mazarin, avec les développements et la méthode qui ont mérité l'approbation de l'Académie française à *l'Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*. » Nous souhaitons vivement que M. Chéruel puisse bientôt réaliser son espérance et celle du public. X.

Souvenirs d'un nonagénaire; *mémoires de Fr. Y. Besnard* publiés sur le manuscrit autographe par Célestin Port. Paris, H. Champion, 1880, 2 vol. in-8 de 363 et 385 pages. — Prix : 15 fr.

Il y a longtemps que je n'ai eu la bonne chance de lire un ouvrage aussi intéressant que celui dont M. C. Port nous a permis de profiter. On peut dire que nous le lui devons puisqu'il a le mérite d'avoir retrouvé le manuscrit original, de l'avoir révisé de manière à pouvoir être imprimé, de l'avoir annoté avec un soin tout particulier, enfin de l'avoir édité à ses frais. Les *Souvenirs d'un nonagénaire* sont des *Mémoires* écrits sans prétention, sans arrière-pensée de publicité, par

un homme simple et foncièrement honnête qui vécut près d'un siècle, entre 1752 et 1842; dans les dernières années de sa vie il recueillit tous ses souvenirs et laissa ainsi un tableau fidèle des changements opérés dans la société française depuis le règne de Louis XV jusqu'à celui de Louis-Philippe. En feuilletant ces pages, on reste étonné de la rapidité avec laquelle l'humanité se transforme; entre nous et nos arrières-grands-pères, il y a dans les idées, dans les usages, dans les habitudes les plus ordinaires de la vie, une différence telle que l'imagination se refuserait à y croire si l'on n'avait sous les yeux des faits palpables. Sommes-nous plus riches, plus éclairés, plus à même de satisfaire nos goûts? Je le crois. — Sommes-nous plus heureux, au fond du cœur? J'en doute. — Sommes-nous plus personnels, moins sensibles aux affections de famille? J'en suis convaincu.

François-Yves Besnard, l'auteur des Mémoires publiés par M. C. Port eut l'existence la plus bizarre que l'on puisse imaginer. Issu d'une famille de cultivateurs (son père était fermier général d'un prieuré, en Anjou) il ne cessa d'aimer l'agriculture et, à diverses reprises, ce fut aux travaux des champs et à l'horticulture qu'il revint avec une préférence marquée. Rappelons en quelques lignes la vie de Besnard. D'abord vicaire, à Angers, puis curé d'une paroisse dans le Maine, prêtre assermenté, il renonça, le 28 brumaire an II à toute fonction ecclésiastique; nous le trouvons ensuite manufacturier, président de département au Mans, membre de la commission de radiation des émigrés au ministère de la justice, percepteur à Fontevrault, simple horticulteur, puis ennuyé de la vie de province, vie qui devait être d'autant plus triste que sa position d'ancien prêtre l'isolait de la plupart de ses relations d'autrefois, rentrant à Paris en 1823; il s'y éteignit paisiblement, comme un bon bourgeois, connu seulement de quelques amis fidèles. N'oublions pas que, pendant cette longue carrière, Besnard refusa la recette générale du Mans que lui offrait La Reveillière, et l'évêché de Malines auquel le consul Lebrun avait pensé pour lui.

Les événements permirent à Besnard d'entrer en relations, et souvent en relations intimes, avec une multitude de personnages éminents sur lesquels il donne des détails et raconte des anecdotes que l'on ne trouve que dans ses *Souvenirs*. Je puis, sans être accusé de partialité, affirmer qu'il est aujourd'hui impossible d'écrire l'histoire de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième sans avoir recours aux deux volumes que nous venons de lire avec un véritable plaisir. C'est là que l'on peut apprendre, sous le véritable aspect, la vie de province autrefois, aux champs et à la ville, ce qui se passait dans l'intérieur des abbayes et des écoles, ainsi qu'à Paris sous le Directoire, etc.; n'oublions pas que Besnard fournit des ren-

seignements aussi détaillés que précieux sur la statistique, l'état de l'agriculture, les grandes exploitations rurales et l'administration provinciale.

Certaines pages ne laissent pas de surprendre le lecteur s'il n'a pas présente à la mémoire la révolution qui se manifestait alors dans les esprits comme dans les habitudes sociales. Il est curieux par exemple, de voir, à l'occasion d'un voyage à Ermenonville, ce modeste prêtre pris d'un enthousiasme sans limite pour J.-J. Rousseau, grand prosateur, philosophe utopique mais aussi peu moral, ingrat, mauvais père, méfiant de ceux qui avaient le plus de droit à sa reconnaissance ; en un mot le plus triste caractère que l'on puisse imaginer. Il était de mode de l'admirer sans réserve ; ne faisons pas un reproche trop vif au curé de Nonans, naturellement très naïf, d'être tombé en extase devant les sabots de l'hypocondriaque Génevois. — La visite à la Bastille, au lendemain de la prise de cette forteresse, l'impressionne peu, bien qu'il ait eu Latude pour guide ; notons seulement que, de l'avis de ce captif légendaire, les hôtes de la Bastille n'y étaient pas toujours aussi à plaindre qu'on le répète. Assez silencieux sur les épisodes de la Terreur qu'il a dû connaître, Besnard est très sévère pour le parti royaliste et la chouannerie ; c'est naturel de la part d'un homme aussi craintif que bienveillant, auquel les chouans causèrent des terreurs épouvantables.

Du jour où Besnard renonça aux fonctions ecclésiastiques, il ne fut plus qu'un simple bourgeois cherchant à vivre le plus tranquillement possible ; il resta respectueux envers la religion mais assez mal porté pour le clergé. Il y a plus de sérénité dans la partie de ses Mémoires qui rappellent sa vie sacerdotale ; une fois le froc jeté aux orties, le nonagénaire n'a plus de valeur que par les anecdotes qu'il nous conserve.

La publication de M. C. Port est un livre très intéressant, très bien publié, complété par d'excellentes notes et une bonne table de tous les noms propres. ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

Histoire du tribunal révolutionnaire, *avec le journal de ses actes*, par H. WALLON, membre de l'Institut. Tome Ier. Paris, Hachette, 1880, in-8 de XVI-490 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Campardon avait déjà écrit une *Histoire du tribunal révolutionnaire;* M. Wallon aborde aujourd'hui le même sujet; non pas dit-il, qu'il ait rien à retirer du bien qu'il a dit jadis de l'œuvre de son devancier; mais il lui a semblé qu'il restait deux choses à faire : « Rattacher plus étroitement l'histoire du tribunal au mouvement de la Révolution... et mettre en mesure de la mieux connaître et de la bien juger en présentant le tableau complet de ses opérations. » C'est là l'idée

mère de ce livre et sa raison d'être : l'*Histoire du tribunal révolutionnaire* est le complément naturel, le couronnement nécessaire des belles études de l'auteur sur la *Terreur*, dont le tribunal est le principal et le légitime instrument. Sanglante et effroyable époque, dont nous semblions bien loin lorsque M. Wallon a publié son premier ouvrage, que nous avons revue depuis, et que nous sommes peut-être à la veille de revoir encore. La loi des suspects, les dénonciations, les persécutions religieuses, les expulsions, en attendant les déportations, n'avons-nous pas été témoins de tout cela pendant la triste année qui vient de s'écouler? et y a-t-il rien de plus actuel que l'épigraphe empruntée par l'éminent membre de l'Institut à une affiche de Camille Desmoulins : « Ce sont les despotes maladroits qui se servent des baïonnettes : l'art de la tyrannie est de faire les mêmes choses avec des juges? »

Le premier volume s'arrête à la fin d'octobre 1793. Il débute par l'histoire du tribunal du 17 août, qui fit bien les choses en condamnant un certain nombre de royalistes comme Laporte et Durosoy; mais qui ne tarda pas cependant à n'être plus à la hauteur des circonstances. L'histoire du tribunal révolutionnaire proprement dit, embrasse ici sept longs mois, d'avril à novembre. Ce n'est pas encore l'époque des grandes *fournées*, mais c'est peut-être celle des procès les plus retentissants : Charlotte Corday, Custine, Marie-Antoinette, les Girondins, pour ne citer que les plus illustres. M. Wallon les expose avec le même talent et les mêmes qualités qui ont fait le succès de ses précédents ouvrages, et qui lui ont assuré à lui-même une place si distinguée parmi les historiens de notre temps : une étude consciencieuse des sources, une souci passionné de la vérité, une sévérité et une impartialité de jugement qui confirme et consacre, pour ainsi dire, l'intérêt poignant du récit. Que l'éminent auteur nous permette toutefois de lui soumettre respectueusement deux observations, à propos du procès de Marie-Antoinette. Il semble n'avoir pas tenu compte, pour l'affaire de l'œillet, des détails donnés par Rougeville lui-même au comte de Fersen et conservés dans les papiers de ce dernier; et — ici l'objection est plus sérieuse — il nous paraît avoir accordé trop de confiance au récit de Rosalie Lamorlière qu'il emprunte à Lafont d'Aussonne. Nous avons eu occasion de dire jadis, dans un travail publié par la *Revue des questions historiques*, sur la *Dernière communion de la Reine*, combien peu de créance méritait Lafont d'Aussonne. En tout cas, si jusqu'à la conspiration de l'œillet on peut prendre pour guide Rosalie Lamorlière, à partir de cette date ses prétendues révélations cessent d'être vraisemblables; la femme Danet, dont le mari avait succédé alors à Richard emprisonné, affirme (page 7 de son *Récit exact*) que du 11 septembre au 16 octobre, nulle

autre femme que sa fille n'entrait dans la chambre de la Reine, où elle-même ne pénétra jamais. Comment Rosalie Lamorlière aurait-elle donc pu avoir connaissance des détails si dramatiques dont elle affirme avoir été témoin ?

M. Wallon excusera ces modestes et très légères critiques d'un spécialiste, admirateur de son beau talent ; ce sont des taches sur la surface du soleil. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, raconté par les siens et par lui-même, par A. L. d'Eckmühl, Marquise DE BLOCQUEVILLE. *Le dernier commandement, l'exil et la mort.* Paris, Didier, 1880, in-8 de 566 p. — Prix : 7 fr. 50.

Mme la marquise de Blocqueville vient de mettre la dernière main au monument historique qu'elle a élevé à la mémoire de son illustre père, le prince d'Eckmühl. Les années de commandement viennent se fondre dans les années d'exil et de disgrâce. Le volume précédent nous avait laissés au siège de Hambourg ; le volume actuel nous conduit jusqu'à la mort. On sait quel a été le rôle de Davout en 1815. Ministre de la guerre pendant les Cent jours, il est resté jusqu'à la fin fidèle à celui auquel l'enthousiasme de sa jeunesse avait voué sa foi, et dans le cœur duquel il croyait voir le cœur de la France. A la chute de Napoléon, il demeura à la tête de l'armée réfugiée derrière la Loire ; ce fut son dernier commandement. La Restauration l'exila quelque temps à Louviers, puis le nomma pair de France ; la vengeance n'avait pas été bien longue. Et c'est ici que nous demanderons à Mme la marquise de Blocqueville la permission de différer d'avec elle. Elle défend vigoureusement et victorieusement la mémoire de son glorieux père des attaques imméritées et violentes dont il a été l'objet. Pourquoi elle même se laisse-t-elle entraîner, contre le gouvernement de la Restauration, à des récriminations que dément l'histoire ? Pourquoi rééditer par exemple cette vieille calomnie qui représente les Bourbons « imposés par les alliés, » ou comme on a dit injustement, ramenés dans les fourgons de l'étranger (p. 274). En 1815 comme en 1814, les Bourbons ont sauvé la France, qui, sans eux, eût été démembrée. Car il est difficile d'admettre avec Mme de Blocqueville, que Davout, si on l'eût laissé faire, eût « balayé » les étrangers. Comment l'eût-il pu avec une armée décimée et démoralisée, luttant contre l'Europe entière ? Nous avons vu en 1870 ce que valent ces guerres à outrance. Louis XVIII eut raison de faire la paix, pour sauver une nation épuisée. Quelques années après son règne réparateur avait rendu à la France son rang en Europe. Les outranciers de 1870 en ont-ils fait autant ?

Mais, cette réserve faite, nous nous plaisons à rendre hommage à

l'œuvre de Mme la marquise de Blocqueville ; les documents nombreux qu'elle a insérés dans ces quatre volumes, et particulièrement dans celui-ci, nous a révélé un Davout inconnu ; après avoir fait admirer le guerrier, elle nous a fait aimer l'homme ; c'est le plus sûr résultat de son livre et le dernier mot de ce travail.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Calendrier perpétuel, *développé sous forme de calendrier ordinaire,* par J. P. ESCOFFIER, S. J., professeur de liturgie au séminaire de Périgueux. Paris, Palmé, 1880, gr. in-8 de 356 p. — Prix : 6 fr.

Cet ouvrage s'adresse aux prêtres chargés, dans chaque diocèse, de rédiger l'*Ordo ;* il a pour but de leur épargner l'ennui de recommencer chaque année l'arrangement assez compliqué des fêtes fixes, des fêtes mobiles, des translations, etc. L'auteur a remarqué qu'il peut se présenter soixante-dix combinaisons, soixante-dix calendriers différents, suivant l'échéance de la fête de Pâques, qui donne lieu à trente-cinq hypothèses, et suivant que l'année est bissextile ou commune ; encore la circonstance d'une année bissextile n'a-t-elle d'influence que sur les mois de janvier et de février. Cela étant, il a composé trente-cinq calendriers romains en rapport avec les trente-cinq sièges de Pâques, année commune, en ajoutant à chacun d'eux les mois de janvier et de février tels qu'ils se présentent si l'année est bissextile.

Cet arrangement est fait, il est vrai, sur l'*Ordo* romain universel ; mais l'auteur indique le moyen pratique de l'adapter aux usages diocésains. Il prévoit aussi le cas, assez fréquent, de fêtes nouvellement instituées ; il va même jusqu'à se placer dans l'hypothèse d'une retouche faite au calendrier grégorien. Tout est donc prévu et arrangé d'avance. Avec le livre du P. Escoffier on pourra, sans être grand clerc et sans se donner une peine excessive, calculer et rédiger l'*Ordo* jusqu'à l'an 6000 de notre ère et même au-delà, car s'il ne marque les échéances pascales que jusqu'à cette année, il indique le moyen de les calculer indéfiniment. C'est déjà une grande prévoyance que d'avoir étendu le calcul jusqu'à l'an 6000. Que d'arrière-neveux devront cet ombrage au P. Escoffier !

L. DUCHESNE.

Le marquis Wielopolski, sa vie et son temps, 1803-1877, par M. HENRY LISICKI. Vienne, Faezy et Frick, 1880, 2 vol. in-8 de VIII-346 et 441 p. — Prix : 14 fr.

La conciliation des intérêts polonais et des intérêts russes est-elle possible ? Le marquis Alexandre Wielopolski l'a pensé, il y a travaillé et il a échoué, ce qui ne tranche pas la question ; mais l'histoire de cette tentative, que l'insurrection de 1863 fit avorter, n'en est pas

moins curieuse à étudier. L'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre devra nécessairement être consulté et étudié par tous ceux qui s'occuperont de ces questions. On peut reprocher à l'auteur d'avoir moins fait un livre d'histoire qu'une apologie et un panégyrique, mais il jette sur cette époque troublée beaucoup de lumière, on ne peut le contester. Le marquis Wielopolski, investi de la confiance de l'empereur de Russie, a été l'homme le plus impopulaire en Pologne. Tant qu'il a eu l'autorité en mains, il a été détesté et conspué. Depuis sa chute et surtout depuis sa mort, l'opinion s'est modifiée à son sujet et les Polonais reconnaissent assez généralement aujourd'hui qu'on a été injuste envers lui. Le livre de M. Lisicki, publié d'abord en polonais, en quatre volumes, aura certainement contribué à éclairer l'opinion. L'édition française n'est pas une traduction, mais une réduction de l'ouvrage polonais, l'auteur ayant judicieusement pensé que le public auquel il s'adressait ne lui demanderait pas des détails aussi abondants. M. Lisicki ne ménage pas à ses compatriotes les vérités désagréables, il est surtout sévère pour le parti révolutionnaire et il reproche à ce qu'on pourrait appeler le parti conservateur dans l'émigration, de ne s'être pas séparé assez nettement du parti de l'insurrection. Le marquis Wielopolski n'a-t-il pas fait des fautes de son côté? C'est une autre question que nous ne prétendons pas trancher, mais nous croyons que l'impression qui restera à tous les lecteurs de ce livre sera à peu près celle-ci : si la tentative de Wielopolski avait réussi, la Pologne en eût retiré de grands avantages, surtout si on la met en présence des conséquences funestes et déplorables d'une insurrection qui a été l'œuvre du parti révolutionnaire, et dont le patriotisme des Polonais a été la dupe et la victime. Quelques-uns peut-être iront plus loin et penseront qu'il n'a manqué au marquis Alexandre Wielopolski que le succès pour être un grand homme.

En résumé cet ouvrage, très intéressant et très curieux, semble avoir été écrit sous l'impression de la piété filiale; c'est là ce qui explique et ce qui excuse le manque d'impartialité qu'on y remarque quelquefois. J. G.

BULLETIN

L'Ecole sans Dieu. *Ses modèles, ses moyens et ses désastres*, en deux exemples pris de l'histoire contemporaine, par l'abbé C. Douais, professeur à l'Institut catholique de Toulouse. Paris, Poussielgue, 1880, in-18 de 79 p. — Prix : 0 fr. 50.

Chacun apporte ses preuves pour signaler les désastres que nous préparent les écoles sans Dieu. M. l'abbé Douais apporte son utile contingent; il ne recourt ni aux raisonnements ni aux hypothèses : ce sont des faits et

des faits saisissants qu'il présente. Il donne le tableau des ravages produit par l'éducation sans Dieu dans deux âmes d'élite Stuart Mill et Mme Ackermann, et à ce tableau détaillé il joint les aveux de personnages tels que Michelet, Byron, Lamartine, Alfred de Musset, Jouffroy. C'est un genre d'argument bien propre à frapper les esprits doués d'une certaine culture; il met en évidence cette vérité que l'éducation d'où est bannie l'idée religieuse étouffe dans l'enfant tous les nobles instincts pour le livrer sans défense à ses passions. Y.

Les décrets, leurs causes et leurs conséquences, par le R. P. Th. Vincent Maumus, des frères prêcheurs, lecteur en théologie. Dijon, impr. Durantière, 1880, in-18 de 32 p. — Prix : 0 fr. 25.

Excellente brochure, écrite dans un style vif et entraînant et destinée à appeler l'attention publique sur l'exécution des décrets. L'auteur trouve les causes dans une prétendue légalité inspirée par la haine de la religion et dont l'ambition d'un homme poursuit l'application. Il examine la question de l'autorisation, est très clair et très net sur la déclaration et naturellement ne néglige pas la question de la légalité : il justifie de la façon la plus éclatante la conduite des congrégations dans leur refus de se faire autoriser et dans leur résistance aux mesures prises contre elles. La haine du catholicisme n'est pas douteuse; mais elle est bien aveugle, car d'une part il est invincible, l'histoire le montre en même temps qu'elle l'atteste, d'autre part, que c'est à lui que la France doit sa grandeur. Les conséquences sont la révolte de l'opinion publique, le réveil des catholiques, l'excitation des passions anti-sociales, et un coup funeste pour la République. Répondant au reproche d'avoir obéi aux suggestions des partis coalisés contre le gouvernement actuel, le P. Maumus répond : « Si la République a été assez criminelle et assez maladroite pour réunir tous les partis dans un sentiment commun de répulsion et de dégoût, c'est à elle seule qu'elle doit s'en prendre. »

V. M.

Questions religieuses, par un laïque [Edouard Guillemin]. Paris, impr. de Saint-Paul, 1880, in-18 de 33 p. — Prix : 0 fr. 20.

Les questions que l'auteur traite dans cette brochure, prélude d'une autre annoncée sous le titre de *l'Eglise et la République* sont la persécution, la liberté de conscience et la liberté d'enseignement, l'éducation, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La persécution, c'est l'exécution des décrets; l'auteur en montre l'illégalité et rappelle avec à-propos la manière dont l'opposition résista aux ordonnances de Charles X, la manière dont l'Assemblée nationale de 1790 traita les jésuites et l'opinion de M. Gambetta sur la dissolution des jésuites à Marseille en 1870. De fortes considérations sur la liberté de conscience et la liberté d'enseignement sont appuyées d'importantes citations de Robespierre, Ledru Rollin et Littré. Les conseils aux mères sur l'éducation chrétienne, sur les dangers du collège laïque sont excellents. La séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est en réalité que l'Etat sans Dieu : c'est un moyen d'arriver à la suppression du budget des cultes qui serait une injustice criante, car ce budget n'est qu'une indemnité pour les confiscations de la grande révolution. La liberté de l'Eglise n'est qu'un hypocrite prétexte pour dissimuler le but poursuivi. Tel est le résumé des considérations réunies dans cette brochure sur des questions fort différentes mais qui se tiennent toutes par leur côté religieux. B.

Coup d'œil sur les corporations, par le P. Marin de Boylesve, S. J. Paris, René Haton, 1880, in-18 de 36 p. — Prix : 20 cent.

Dans cet opuscule, le P. M. de Boylesve étudie sommairement la corporation dans son origine, sa constitution et son avenir. Son origine, il la cherche en vain dans la Bible ; les premières traces qu'il en connaisse remontent aux Romains; leur épanouissement se produit au moyen âge. Il en expose les éléments constitutifs à cette époque : apprentissage, compagnonnage et maîtrise. La partie principale de sa brochure est la réfutation des critiques faites aux corporations et des objections à leur reconstitution (p. 13-29). Son vœu est qu'elles renaissent; il voit un commencement de la réalisation de son vœu dans les ateliers de M. Harmel, de M. Mame et dans les nombreuses associations nouvelles fondées sous l'impulsion de l'Œuvre des cercles et de l'Union des œuvres. C'est la corporation qui cimentera l'union de toutes les classes sous l'égide de la religion ; cette union est le salut de la société. Signalons une petite bibliographie qui occupe la dernière page. Y.

Lettres du Village, *extraites du Journal de Saône-et-Loire*, 1878-1880, par Jean Lavigne. Mâcon, impr. Protat, 1880, in-12 de VII-376 p. — Prix : 3 fr.

Jean Lavigne est un discret pseudonyme sous lequel se cache l'Arthur de Boissieu ou le Bernadille du *Journal de Saône-et-Loire*. Sa chronique paraît sous le titre de *Lettres du village ;* ses meilleures parties composent ce volume. C'est tout ce qu'il y a de plus varié ; littérature, morale, questions sociales, religion, politique, Lamartine, Voltaire, Jeanne d'Arc, le divorce, l'éducation des femmes, l'article 7, les processions, la charité laïque, l'exécution des décrets, les grands hommes du département : sénateurs et députés, parmi lesquels surnagent le général Guillemaut, M. de Laeretelle, M. Marque, le préfet M. Hendlé. Tout et tous passent par la plume fine, élégante, mordante et spirituelle de Jean Lavigne qui juge les personnages et traite les questions avec son bon sens naturel et une inspiration religieuse et patriotique très caractérisée. B. S.

Biblioteca della Gioventù italiana. *Lettere di Leopardi*, 1 vol. in-18 de 190 p. — *Poemi georgici*, 1 vol. de 232 p. — *La Cronica di* Giovanni Villani, annotata del Sac. prof. Celestino Durando, 6 vol. in-18 de VIII-262, 226, 288, 244, 380, 344 p. Turin. — *Libreria Salesiana*, 1880. — Prix de la souscription annuelle : Six *lire*.

Nous n'avons, à notre grand regret, pas reçu tous les volumes qui, en 1880, ont paru dans la *Biblioteca della Gioventù* dont tant de fois nous avons parlé ici. Ceux qui nous sont parvenus suffisent pour attester avec quel soin est dirigée cette excellente collection. On y avait déjà édité les *prose* et les poésies choisies de Giacomo Leopardi. On y a ajouté les lettres du même, adressées à son père et embrassant une période d'une quinzaine d'années. Leopardi fut un écrivain réellement éminent, un penseur profond, un poète véritable, il y a grand intérêt à le voir dans sa vie intime, grâce à cette correspondance sans prétention aucune. Quatre poèmes didactiques *Le Api* de Rucellai, *Il podere* de Trasillo, *l'Uccellagione* de Tiraboasco et *Il Pineto* de Landoni ont rempli le tome publié en avril. Nous avouons ne pas beaucoup aimer ce genre d'ouvrage toujours un peu froid, mais nous reconnaissons que Rucellai et Trasillo n'auraient pu, sans injustice, être exclus d'une biblio-

thèque italienne. Une publication que nous ne pouvons trop approuver, c'est celle de la si importante chronique de Villani, publiée par M. Celestino Durando. Villani, on le sait, naquit à Florence vers 1270. Il raconta l'histoire de sa ville natale depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1348, où il périt victime de la terrible peste décrite par Boccace. D'abord simple et naïf chroniqueur, Villani montra les qualités de l'historien lorsqu'il eut à parler de son époque, et le fit dans une langue déjà remarquablement formée. Six volumes de sa chronique ont déjà paru : cette édition à si bon prix et d'un format si commode, sera certainement recherchée en dehors du public à qui s'adresse spécialement la *Biblioteca della gioventù*. TH. P.

Le Baccalauréat ès lettres, cours d'études rédigé d'après les programmes officiels et accompagné de résumés synoptiques, par FRANÇOIS DE CAUSSADE, ancien bibliothécaire du Louvre et du ministère de l'Instruction publique, conservateur à la Bibliothèque Mazarine. *Premier examen, classe de rhétorique.* III *Histoire littéraire. Littérature latine.* Paris, P. Masson, 1881, gr. in-18 de 532 p.

Nous avons fait connaître ici (t. XXVI, p. 426-427) les deux premiers fascicules du recueil de M. de Caussade. Le troisième fascicule ne mérite pas de moindres éloges. Il suffirait de voir la liste des livres qui ont été consultés soit sur les points généraux, soit sur les points particuliers, pour reconnaître le soin extrême avec lequel a été préparé ce travail. M de Caussade n'a négligé aucun des ouvrages français ou étrangers qui pouvaient le mieux le guider dans sa longue course, et il a surtout profité de l'*Histoire de la littérature latine* de Teuffel (1875, 3e édition), manuel déjà classique. Bien différent de ses devanciers (*Compilatores, servum pecus*), il joint aux appréciations qu'il emprunte à d'éminents critiques, ses propres appréciations qui sont toujours excellentes. Entre toutes les qualités qui distinguent le nouveau fascicule du cours d'études, nous signalerons l'heureux choix et l'heureuse abondance des rapprochements. Ainsi, à propos du vieil Ennius, M. de Caussade cite en une même page ce qu'en ont dit Lucrèce, Lucilius, Cicéron, Horace, Ovide, Virgile, Properce, Sénèque, Quintilien, Silius Italicus, etc. S'il s'agit d'une célèbre sentence d'Attius (*Oderint dum metuant*), l'auteur rappelle la traduction qui en a été donnée par Racine dans un vers de *Britannicus* et par Joseph Chénier dans un vers de *Tibère*. En regard du tableau des vingt comédies de Plaute, M. de Caussade met sous nos yeux le tableau des imitations qui en ont été faites par Baïf, Rotrou, Molière, Regnard, Cailhava, Baron et Destouches, de même qu'en regard du tableau des six comédies de Térence, il met sous nos yeux le tableau des imitations dues à Baron, à Fagan, à Molière, à La Fontaine et à Brueys et Palaprat. Nous formons des vœux pour que les cinq autres fascicules qui nous ont été promis par M. de Caussade ne tardent pas trop à paraître. On ne se résigne pas à attendre longtemps le complément d'un recueil d'autant d'agrément et d'autant d'utilité que le sien. T. DE L.

Histoire populaire de Bourgogne à l'usage des écoles et des familles. Citeaux, impr. et libr. Saint-Joseph, 1881. In-18 de XI-16 p. — Prix : 1 fr.

L'auteur de cette histoire, M. l'abbé Chaumont, a cédé à une bonne inspiration justifiée par l'épigraphe empruntée à Aug. Thierry : « L'histoire de la contrée, de la province, de la ville natale est la seule où notre âme s'attache

par un intérêt patriotique. » Dans sa brièveté, il s'étend longuement sur la période romaine et mérovingienne, où la Bourgogne jouissait de son autonomie, en donnant une bonne part aux travaux des apôtres qui ont converti au catholicisme les Burgondes. Il suit peut-être un peu trop scrupuleusement la division par règne, et pour la période moderne, où l'histoire de la Bourgogne se confond avec celle à la France, il aurait pu s'étendre davantage sur les faits particuliers de la province et sur les grands hommes qu'elle a produits. Il serait à souhaiter que chaque province eût son histoire populaire lue et apprise dans les écoles. S. B.

L'Asie Centrale à vol d'oiseau par J. B. Paquier. Paris, libr. de la Soc. Bibl. 1881, in-16 de 180 p. — Prix : 1 fr.

Ce volume est le premier d'une collection nouvelle que vient d'inaugurer la Société Bibliographique sous ce titre : *Voyages et découvertes géographiques*, et qui est publiée sous la direction de M. Richard Cortambert. L'aspect du volume est très séduisant, et l'exécution typographique, due à Motteroz est des plus soignées. Après quelques mots sur la géographie et l'histoire de l'Asie Centrale, M. Paquier décrit les steppes aralo-caspiennes, le pays des Turcomans et des Kirghises, le Turkestan occidental, l'Afghanistan, le Cachemire et le Thibet, puis le Turkestan oriental. Ce n'est point une nomenclature sèche et aride comme le serait un volume de géographie. M. Paquier raconte des traits de mœurs, décrit des sites, fait un peu d'histoire, comme par exemple celle des lamas et des lamaseries du Thibet. Les récits des meilleurs voyageurs ont été habilement mis à contribution, de manière à former un résumé intéressant et instructif. Une carte du pays, fort bien faite et au courant des découvertes modernes est annexée à l'ouvrage. E. B.

La Magistrature et la crise judiciaire, par un ancien magistrat, Paris, lib. de la Soc. Bibl. 1881, in-18 de 72 p. — Prix : 40 c. (*Question du jour*).

Cette brochure est consacrée à glorifier les nombreux magistrats qui ont préféré briser leur carrière plutôt que d'agir contre leur conscience en prenant part à l'exécution des décrets contre les congrégations. Il faut répandre à profusion cette publication, qui montre qu'il y a encore en France des hommes de caractère, et qui fait connaître dans quelles conditions s'est faite, sans entente, sans préparation préalable, la plus belle protestation à laquelle l'exécution des décrets ait donné lieu. Le caractère du magistrat intègre y est éloquemment exposé ainsi que les raisons absolues qui militent en faveur de l'inamovibilité de la magistrature. X.

La liberté des Séminaires. *Procès de l'Evêque de Valence*. Paris, libr. de la Soc. Bibl., 1881, in-18 de 120 p. — Prix : 60 c.

Ce petit livre contient, outre le réquisitoire du procureur général Dauphin, le plaidoyer de M. Robinet de Cléry. Dans ce dernier discours, chef-d'œuvre d'éloquence et de logique, on remarquera, sur les droits de l'évêque, à l'égard des grands et petits séminaires, une thèse qu'on ne saurait trop mettre en lumière. C'est par là peut-être, que Nos Seigneurs les évêques vaincront les efforts dirigés par la franc-maçonnerie contre l'enseignement chrétien en France. M. Robinet de Cléry a établi solidement le terrain juridique et légal sur lequel doivent se placer tous les défenseurs de la liberté des séminaires. Cet écrit doit être lu par tous ceux qui veulent être à la hauteur des devoirs que la situation présente impose aux hommes de bien. X.

CHRONIQUE

Nécrologie.— Dans la matinée du 14 octobre, mourait à Rome le baron Pietro Ercole Visconti. Il descendait d'une famille vouée de vieille date à l'archéologie. Giovanni-Battista, descendant, croit-on, de Bernabô Visconti, seigneur de Milan en 1354, fut témoin, sous Clément XIV de la création d'un nouveau musée : les galeries du Vatican. Bien plus, il fut chargé lui-même du classement et de l'illustration des monuments. Pie VI continuant l'œuvre de son prédécesseur, de ces efforts réunis naquit le musée *Pio-Clementino*. En entendant prononcer cette appellation, la pensée se reporte aussitôt vers l'illustre Ennio Quirino Visconti, qui rendit célèbre l'œuvre de son père en la terminant et en y ajoutant son nom. Ennio Quirino eut deux frères, Filippo Aurelio et Alessandro, tous deux épris aussi de l'étude de l'antiquité. Pietro Ercole était fils de ce dernier. On conçoit sans peine que l'intelligence et le talent du jeune Visconti, s'épanouirent bien vite au milieu de cette atmosphère scientifique. Son esprit, naturellement doué, ne pouvait que s'engager très tôt dans la voie que lui traçaient ses traditions de famille et qui avait été si brillamment parcourue par son oncle, Ennio Quirino. En effet, on voit l'héritier d'un si grand nom se livrer, dès sa première jeunesse, à des travaux sur l'épigraphie, sur les antiquités de Rome, sur la glyptique moderne et sur une foule d'autres sujets dont la variété seule suffit pour témoigner de l'étendue de ses connaissances et de la délicatesse de son goût. Agé à peine de vingt et un ans, Visconti voyait s'ouvrir pour lui les portes de l'Académie pontificale d'archéologie. Depuis lors, son nom resta toujours attaché aux travaux de ce corps savant. On n'a qu'à ouvrir les nombreux volumes de ses mémoires parus depuis l'année 1823 pour voir la part de mérite qu'il faut accorder à Visconti. Aussi n'est-il pas étonnant de le voir succéder à Guattani, après la mort de ce dernier, dans la charge de secrétaire perpétuel de l'Académie. Plus tard, quand il n'avait encore que trente-quatre ans, Grégoire XVI l'appela à contribuer au classement du nouveau musée étrusque du Vatican et le nomma, après la mort de Fea, commissaire des antiquités. Ce titre fut, entre les honneurs dont on le comblait de toutes parts, celui peut-être dont il s'enorgueillissait le plus. Et il y avait de quoi. La direction générale des fouilles et la haute surveillance des antiquités étaient attachées à ces fonctions. Raphaël avait été le premier commissaire sous Léon X. Visconti devenait un de ses successeurs — il devait en être le dernier — et puis, il acquérait le moyen de diriger des fouilles qui ne pouvaient qu'offrir les résultats les plus brillants. On connaît l'amitié de Pie IX pour Visconti. Elle permit à ce dernier d'obtenir d'importants subsides pour l'exécution de nombreux projets. C'est ainsi que des terrains furent achetés et que l'on y entreprit des fouilles destinées à remettre au jour le palais des Césars. C'est ainsi qu'on put faire renaître pour ainsi dire Ostie de ses propres ruines. Ajoutons la découverte de l'*excubitorium* de la septième cohorte des *Vigiles*, celle de l'*emporium*, cet entrepôt où se déchargeaient les marbres qui venaient décorer l'ancienne Rome, et tant d'autres monuments trouvés heureusement par l'initiative de Visconti. Cet *emporium* que nous venons de nommer a été sa dernière grande découverte, et une de celles auxquelles il tenait le plus. On se souvient encore du bruit que fit l'exhumation de ces blocs de marbre si considérables, si précieux et si nombreux. Evidemment les envieux avaient tort quand ils disaient que Visconti n'avait aucun mérite dans la trouvaille, car il est vrai que l'existence de l'*emporium* était connue

depuis longtemps, que la présence de ses trésors cachés avait été signalée bien auparavant par des découvertes fortuites ; il est vrai aussi que, sans sa puissante initiative, ces trésors seraient toujours sous terre et que l'on serait encore à se demander si cette terre recelait vraiment tout ce que la pioche a permis d'offrir, aux yeux du monde étonné. Le pontife s'extasiait avec Visconti sur la grandeur des blocs mis au jour : « Baron, lui dit-il, savez-vous qu'ils sont immenses ces morceaux de marbre que vous avez retrouvés. » — « C'est bien heureux pour moi, très saint Père, répondit Visconti, autrement on me les aurait jetés à la tête. »

L'année 1870 marque le terme de la carrière de Visconti comme commissaire des antiquités et comme professeur à l'Université. Fidèle aux anciennes institutions, il renonça à la haute position qu'il occupait et rentra dans la vie privée. Mais il n'abandonna pas toute participation au mouvement scientifique. Il fut appelé même à faire partie des commissions archéologiques formées par le gouvernement et par la ville. En 1877 il fut un des fondateurs de la *Società romana di Storia Patria*. Il continua aussi, autant que le lui permettait son grand âge, et jusqu'au moment où il fut enlevé, à publier des travaux sur l'épigraphie, la numismatique et l'antiquité figurée.

Visconti est mort à 79 ans. Plein d'esprit et de talent, ayant des connaissances étendues et variées, il brilla dans le monde comme parmi les savants. Sa position, ses manières distinguées, le faisaient rechercher des personnages les plus haut placés et des salons les mieux fréquentés. Il fut nommé professeur par le pape, qui, après l'avoir chargé de décorations, lui donna le titre de baron. Il fut membre des principales sociétés savantes de Rome et de l'Europe. Tous le choyaient à l'envi, le gâtaient presque. Que d'anecdotes l'on pourrait raconter à propos des visites que les souverains étrangers faisaient maintes fois aux curiosités de Rome en sa docte compagnie. Visconti était aussi bien homme de lettres qu'il était archéologue. Possédant les finesses et les beautés, non seulement de sa propre langue, mais encore de plusieurs langues étrangères, il s'en servait pour faire des reparties pétillantes d'esprit et pleines d'à-propos. Le grec et le latin lui étaient familiers, ainsi que les principales littératures anciennes et modernes. Il connaissait d'une manière remarquable l'histoire du moyen âge, celle de Rome surtout. Neuf volumes, les premiers d'un ouvrage, resté incomplet, sur les familles nobles et illustres de l'Etat pontifical, en font foi. Il se distinguait par un goût raffiné pour ce qui concerne les beaux-arts. Toutes ces qualités rendaient sa conversation intéressante, instructive, éblouissante même. On a comparé cette dernière à un feu d'artifice dans lequel littérature, archéologie, histoire, s'entremêlaient et tourbillonnaient avec les effets les plus brillants et les plus singuliers. Comment pouvait-il en être autrement après le tableau que nous avons fait de Visconti ? Et encore avons-nous passé sous silence un autre côté principal de ses attraits. Visconti a vécu longtemps. Il fut ami de Guattani, de Fea, de Cancellieri, de Raoul-Rochette ; il connut Nibby, Amati, Rosellini et tous les hommes distingués qui étaient les contemporains de sa jeunesse. Il put donc recueillir mille choses de leur bouche : connaître mille détails de leur vie intime, en somme, voir de ses propres yeux et entendre de ses propres oreilles ce que l'écrivain le plus consciencieux, qui fut en même temps le biographe le plus érudit, voulant composer l'histoire littéraire de la première moitié de notre siècle, ne parviendra jamais à nous apprendre. Dans la dernière période de sa vie, Visconti répétait à ses amis : Ecrivez, notez ce

que je vous dis; quant à moi je suis trop paresseux, je ne ferai jamais rien qui ressemble à des mémoires. Hélas! il faut bien dire que cette paresse, justifiée alors par le grand âge de Visconti, ne faisait que succéder à trop de modestie dans sa jeunesse et dans son âge mûr, car la vie littéraire de Visconti, lorsqu'il était dans toute la vigueur de son esprit, l'histoire de ses relations et du milieu scientifique dans lequel il vivait alors, sont des choses perdues peut-être à jamais.

Il serait long de donner les titres de tous les ouvrages et surtout des dissertations du baron Visconti. Nous nous contenterons de l'indication sommaire suivante : *Sposizione di alcune iscrizioni cristiane*. Rome, 1823.— *Relazione dei ritrovamenti di antiche cose seguiti in Roma emi suoi dintorni dal principio dell'anno* 1823 (*Ibid.*). Ce furent ses premiers travaux, qui furent insérés dans les *Atti della Pontificia Accademia d'Archeologia*. De nombreuses publications firent suite à celles-ci dans les actes de cette académie. On trouvera de ses dissertations aussi dans les *Memorie romane di antichità et belle arti* de Guattani, dans le *Jornale arcadico*, etc. *Monumenti Egiziani della raccola Papandriopulo*. Rome 1827 ; *Antichi monumenti sepolcrali scoperti nel ducato di Ceri*, Rome, 1836 ; *Dizionario delle famigli nobili e celebri dello stato Pontificio*. Rome, 1847 et années suivantes; Le *rime di Vittoria Colonna*, etc. — Henri Stevenson.

— Le T. R. P. Joseph-Marie-Maurice-Emmanuel d'Alzon est mort à Nîmes (Gard), le 21 novembre. Il était né au Vigan le 30 août 1810. Il fit ses études au collège Stanislas, à Paris, et fit partie de la société des bonnes études. Après avoir suivi, pendant un an, à Paris, les cours de droit, il dit adieu au monde et entra au séminaire de Montpellier (Hérault). Il voulut aller achever ses études de théologie à Rome et c'est dans la ville éternelle qu'il fut ordonné prêtre, le 26 décembre 1834. A Paris, il s'était lié d'amitié avec les Gerbet, les Salénis, les Lacordaire, les Montalembert, tous disciples de l'abbé de Lamennais; lui-même était en relations très suivies avec le chef d'école de la Chesnaie et collaborait en même temps aux journaux catholiques de l'époque : le *Mémorial catholique*, le *Correspondant*, etc., etc.; plus tard, il donna quelques articles à l'*Univers*. Au moment où la lutte contre le monopole universitaire était la plus ardente, l'abbé d'Alzon fonda la *Revue de l'enseignement chrétien* et créa à Nîmes un des premiers collèges libres de plein exercice. C'était en 1846. Quand l'Assemblée nationale eut voté la loi de Falloux, l'abbé d'Alzon, qui avait été un de ses plus zélés promoteurs, fut nommé membre du Conseil supérieur de l'instruction publique. Pendant la période de l'empire il se consacra surtout aux œuvres d'un actif apostolat ; sans parler de la Maison du refuge et du monastère des Carmélites dont il dota la ville de Nîmes, il faut surtout rappeler la fondation de sa congrégation des religieux Augustins de l'Assomption en 1847 et à laquelle il se dévoua tout entier. C'est à son initiative qu'appartiennent l'Œuvre des Dames de la Miséricorde, l'Œuvre des conférences et des messes des hommes, l'Œuvre du patronage de la jeunesse, l'association de Saint-François de Sales, etc.; en 1867, il fondait, au Vigan, pour l'instruction des jeunes filles, la Congrégation des Oblates de l'Assomption. — L'année 1872 vit reparaître la *Revue de l'enseignement chrétien* pour la revendication de la liberté de l'enseignement supérieur; quand la loi de 1875 eut été votée, cette revue céda la place au *Pèlerin*, si connu et si aimé des catholiques; plus tard, au début même de cette année, paraissait à côté du *Pèlerin*, la revue mensuelle ayant pour titre *La Croix*. C'est dans toutes ces revues que le R. P. d'Alzon épanchait le trop plein de son intelligence. Le livre ne convenait pas à son tem-

pérament. Les livraisons de novembre et de décembre de la *Croix*, contiennent plusieurs articles de lui. On trouvera aussi plusieurs discours de lui dans les comptes rendus des congrès catholiques tenus à Paris depuis 1872. On a imprimé à part un de ses discours : *Rome, Constantinople et la France* (1863).

Le P. d'Alzon était attaché au diocèse de Nîmes auquel il appartenait par sa naissance; nommé vicaire-général honoraire par Mgr de Chaffoy, en 1835, il fut appelé trois ans plus tard par Mgr Cart à prendre une part active à l'administration diocésaine en qualité de vicaire-général titulaire. Ce titre, il l'a gardé pendant quarante ans, à travers les vicissitudes ordinaires des successions des évêques. Il accompagna Mgr Plantier à Rome, lors du concile du Vatican, comme théologien. — Un des traits les plus saillants de la vie du R. P. d'Alzon, c'est son dévouement pour la papauté : Pie IX, de sainte mémoire, l'affectionnait d'une tendresse particulière et daigna souvent lui donner le nom « d'ami. » — Le P. d'Alzon s'est éteint épuisé de travaux et de fatigues, mais ses œuvres le perpétueront. Ses religieux Augustins sont répandus en France où ils ont fondé plusieurs alumnats, et jusqu'en Orient où ils évangélisent les infidèles; ses religieuses Oblates, dont la maison principale est à Nîmes, accomplissent, en Bulgarie, leur mission apostolique de l'éducation des jeunes filles.

— M. Michel Chasles, membre de l'Institut, né à Epernon (Eure-et-Loir) le 15 novembre 1793, est mort à Paris le 18 décembre. Après de brillantes études, il sortit de l'École polytechnique en 1814 et débuta par un sacrifice qui montre ce qu'était l'homme et en même temps favorisa sa carrière scientifique. Il était sur la liste de l'artillerie et se disposait à rejoindre son régiment, lorsque le père d'un de ses camarades malheureux, sachant à quel cœur il s'adressait, lui dit que s'il n'avait pas accepté les épaulettes, son fils les aurait, et avec cela une carrière dont il avait besoin. Michel Chasles n'hésita pas à donner sa démission et son camarade fut nommé. Pour lui, il se retira à Chartres et se livra tout entier à l'étude de la géométrie et de la mécanique et publia dès lors plusieurs Mémoires remarquables, dont le premier est intitulé : *Aperçu sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie* (1837, in-4). En 1839, il fut nommé correspondant de l'Académie des sciences (section de géométrie); en 1841, il fut nommé professeur de géodésie et de machines à l'École polytechnique en remplacement de Savary; en 1846, il occupa, à la Sorbonne, la chaire de géométrie supérieure créée pour lui; et en 1851, il prit la place de M. Libri à l'Académie des sciences. Il appartenait à presque toutes les académies de l'Europe et les Sociétés savantes se faisaient un honneur de le compter parmi leurs membres. Il était un des savants qui ont porté le plus haut le nom français à l'étranger; les Anglais l'appelaient le roi de la géométrie et la Société royale de Londres lui accordait, à l'âge de 70 ans, sa plus haute distinction en lui donnant la médaille Copley pour sa théorie des caractéristiques. Nous devons signaler ses travaux sur le déplacement des corps solides, sur l'attraction, sur l'électricité statique.

Les travaux de M. Michel Chasles sont disséminés dans une foule de recueils : les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, le *Journal de l'École polytechnique*, le *Journal des mathématiques pures*, les *Nouveaux mémoires de l'Académie de Bruxelles*, les *Annales de mathématiques*, la *Correspondance de mathématiques et de physique*, la *Connaissance des temps*, le *Journal de Crelle*.

Il a publié à part : *Histoire de l'arithmétique* (1843); — *Traité de géométrie supérieure* (1852, 1 vol.); — *Rapport sur les progrès de la géométrie* (1867). Le nom de M. Chasles a été mêlé à une affaire qui a eu un grand retentissement

sa bonne foi a été surprise par un faussaire, Vrain Lucas, qui lui vendit au prix de 140,000 francs une collection de prétendus autographes dont quelques-uns, attribués à Newton, Pascal et Galilée, dépouillèrent Newton de ses principales découvertes au profit de Pascal. M. Chasles, qui avait fait de ces documents l'objet de très longues discussions dans le sein de l'Académie, reconnut loyalement l'erreur dans laquelle il était tombé et ne songea pas même à poursuivre le faussaire. C'était le cœur le plus généreux, le bienfaiteur le plus prompt, l'homme du monde le plus aimable. Il était en même temps un chrétien convaincu, et il était un vivant témoignage de la compatibilité de la foi avec la science.

— M. Claude-Joseph-Casimir Gaillardin, né à Doullens le 7 septembre 1810, est mort à Paris le 29 décembre. Ancien élève du collège Saint-Louis, il entra à l'École normale supérieure en 1828, fut reçu agrégé et docteur ès lettres en 1830, agrégé d'histoire en 1833, en 1845 titulaire de la chaire d'histoire au lycée Louis-le-Grand. En même temps qu'il se livrait à l'enseignement des classes élevées, il prenait une part très active aux œuvres dont le but est l'amélioration morale des classes ouvrières; il s'est principalement occupé des Sociétés de secours mutuels et il était à Paris l'âme des Sociétés de Saint-François-Xavier. Il y parlait fréquemment à la grande satisfaction des ouvriers et il joignait l'exemple d'un parfait chrétien aux exhortations et aux enseignements d'une parole éloquente et convaincue. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Histoire du moyen âge* (1837-1843); — *Vie du R. P. Dom Etienne Pierre-François de Paul Malmy fondateur et abbé de la Trappe d'Aiguebelle* (1840); — *Les trappistes ou l'Ordre de Cîteaux au XIX^e siècle* (1844); — *Les devoirs des administrations des Sociétés de secours mutuels* (1869); — *Histoire du règne de Louis XIV* (1871-1875), ouvrage couronné par l'Académie française. Il a collaboré aux *Cahiers d'histoire universelle* de Burette et Dumont.

— M. Louis Moll, né à Wissembourg en 1809 est mort à Paris (fin novembre). Il s'occupa d'agriculture dans les Vosges et fut chargé de plusieurs missions en Corse et dans le Midi de la France par le Ministère de l'agriculture. Il a été professeur à l'Institut agricole de Rouville, professeur d'agriculture au Conservatoire des arts et métiers depuis 1837, et professeur d'agriculture générale de l'Institut national agronomique depuis sa fondation (1876). On lui doit : *Manuel d'agriculture* (1835, Nancy); — *Excursion agricole dans quelques départements du Nord de la France* (1836); — *Colonisation et agriculture de l'Algérie* (1845, 2 vol. in-8); — *Connaissance générale du bœuf, études de zootechnie pratique sur les races bovines* (1860); — *La connaissance générale du cheval* (1861); — *Encyclopédie pratique de l'agriculture*, publiée sous la direction de MM. L. Moll et Eugène Guyot (1864-1871, 13 vol. in-8); — *La connaissance générale du mouton* (1867); etc.

— La ville de Lyon a perdu le 4 novembre dernier M. Etienne Mulsant, son bibliothécaire en chef. Il était né le 2 mars 1797 à Marnand, près Thisy (Rhône), dans une maison dite la Platière, qui fait aujourd'hui partie de Thisy, et dans la même chambre que le girondin Roland, ministre de Louis XVI. Il avait déjà commencé ses études sous la direction du curé de Thisy, quand celui-ci, appelé à la cure de Belley, emmena avec lui son jeune élève. Il entra alors au collège de cette dernière ville, où il eut pour condisciple Lamartine, puis il passa au collège de Roanne et enfin à celui de Tournon, auquel la direction des Oratoriens avait à ce moment fait une haute réputation. Marié à dix-huit ans, il était à vingt ans maire de la commune de Saint-Jean la Buissière, et il en conduisait au tirage au sort les

jeunes conscrits, dont lui-même faisait partie. Aussi aimait-il à rappeler en plaisantant qu'à vingt ans il était déjà « père, maire et conscrit. » En 1826, il fut nommé juge de paix du canton de Thisy, mais en 1830, il quittait la campagne pour venir rejoindre à Lyon son père, qui y était fixé depuis 1825. C'est dans cette ville que s'est écoulée dès lors toute son existence, partagée bientôt entre ses fonctions de bibliothécaire et celles de professeur. En 1839, en effet, il était sous-bibliothécaire de la ville de Lyon (il en devint bibliothécaire en chef en 1874, après la mort de M. Monfalcon), et en 1843, il devenait professeur d'histoire naturelle au Lycée de Lyon, où il a enseigné pendant trente ans. Ses écrits lui avaient valu de bonne heure une haute situation dans le monde savant. Sans parler de Lyon, où plusieurs sociétés, qui presque toutes, comme l'*Académie*, la *Société littéraire*, la *Société d'agriculture et d'histoire naturelle*, où il était entré dès 1833, s'honoraient de l'avoir pour doyen, où il présida pendant de longues années de la *Société Linéenne*, sa réputation atteignait Paris, où la *Société Linéenne* le comptait dès 1823 comme membre correspondant, ainsi que la *Société entomologique de France* en 1832 ; elle dépassait même les limites de notre pays. Aussi on le voit figurer dans la *Société entomologique de Stettin* en 1842, dans la *Société des naturalistes d'Allembourg* en 1845, dans la *Société royale des Sciences de Liège* en 1847, dans la Société d'Agriculture de Bologne en 1851, etc., etc. Le titre auquel il tenait le plus, sans contredit, était celui de membre correspondant de l'*Académie des Sciences*, il l'obtint en 1870. Ajoutons qu'il était membre de la Légion d'honneur depuis 1858.

Parmi les nombreux ouvrages qui ont valu à M. Mulsant les distinctions que nous venons d'énumérer, nous citerons : Les *Lettres à Julie sur l'entomologie*, ouvrage littéraire plutôt que scientifique en vers et en prose (2 vol. in-8 avec planches coloriées, 1830) ; une série de publications sur l'*histoire naturelle des Coléoptères de France*, commencées en 1839 par la famille des *Longicornes* et continuées jusqu'en 1878. Ces publications comprennent plus de vingt volumes in-8. Elles lui ont acquis une grande réputation comme entomologiste en Allemagne, et l'un des savants de cette contrée lui donna même dans une lettre le titre de *pater entomologiæ; Species des Coléoptères* (1850-1852. in-8), seize cahiers d'*Opuscules entomologiques* (1852-1859, in-8) ; comprenant des descriptions d'insectes nouveaux et des biographies de naturalistes ; — des *Eléments d'histoire naturelle* (1856, in-8), avec un *Cours de Zoologie* (1857), un *Cours de physiologie* (1859) et suivi d'un *Cours élémentaire d'histoire naturelle à l'usage des écoles primaires* : *Zoologie* (1850, in-12) ; — *Géologie* (1860 ; — *Souvenirs d'un voyage en Allemagne* (1861, in-12); — *Histoire naturelle des punaises de France* (1867-1874, 4 vol. in-8) ; — *Essai d'une classification méthodique des oiseaux-mouches* (1866, in-8) ; — *Souvenirs du mont Pilat* (1870, 2 vol. in-12 avec planches) ; — *Nouvelles lettres à Julie sur l'Ornithologie* (grand in-8 avec planches coloriées, 1869, Paris). Il avait commencé en 1870 la publication, par livraisons, de son grand ouvrage sur les oiseaux-mouches intitulé : *Histoire naturelle des oiseaux-mouches ou colibris* (4 vol. in-4, avec 120 planches coloriées). Terminons en disant que M. Mulsant était un fervent chrétien et qu'il est mort dans les sentiments qui ont animé toute sa vie.

— La société des Bollandistes vient de perdre un de ses membres, le P. Remi de Buck, mort au collège de Saint-Michel à Bruxelles, le 5 novembre. Frère cadet du P. Victor de Buck qui a consacré toute sa vie à la continuation des *Acta Sanctorum*, le P. Remi de Buck était né à Audenarde le 22 mars 1819; élève de collège de Courtrai et d'Alost, il entra dans la compagnie de

Jésus le 3 octobre 1838; il enseigna les humanités à Turnhout et à Anvers, et l'histoire à Louvain, après avoir achevé son cours de théologie. En 1863, il fut attaché à l'œuvre des Bollandistes et collabora aux tomes XI et XII d'octobre. Il a donné dans les *Précis historiques* : *Le clergé de Bruxelles et la loi du 7 Vendémiaire an IV. Léon-François de Hasse* (1863-1864). Son travail donné dans le tome XIIe d'Octobre sur sainte Ermelinde a été résumé par son frère, le P. Victor de Buck, et publié dans les *Précis Historiques* (1867). Il était occupé à l'impression du tome XIII des *Acta Sanctorum* d'octobre.

— Le R. P. Brunon Vereruysse, né à Courtrai le 2 juillet 1797, est mort au collège de Saint-Michel à Bruxelles le 9 octobre. Il était entré dans la compagnie de Jésus le 9 octobre 1817. Nous empruntons à la Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus la liste de ses œuvres. — *Pieux souvenirs ou missions par les pères de la compagnie de Jésus en Belgique* (1852) ;— *Prepositi Generales societatis Jesu Gandae* (1853);— *Résumé de conférences sur le dogme de l'Immaculée Conception* (1855) ; trad. en anglais (1875); — *Lettres à un père sur la vocation de sa fille* (1863) ; — *Nouvelles méditations pratiques pour tous les jours de l'année sur la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, à l'usage des communautés religieuses* (1867) trois éditions; traduites en allemand, en anglais (1871), en flamand (1869), en espagnol (1880) ; — *Manuel de solide pureté* (1871), traduit en espagnol et en allemand.

— M. Charles Boncompagni, homme d'État italien est mort à Turin le 15 décembre dernier : il était né le 25 juillet 1804. Il occupa divers postes dans la magistrature, fut successivement ministre de l'instruction publique, ministre des travaux publics, ministre de grâce et de justice, président de la chambre, ministre plénipotentiaire et était sénateur au moment de sa mort. La faculté de philosophie de l'Université de Turin, lui avait décerné le titre de docteur apésé. Il était membre de l'Académie de Turin. Il a écrit : *Introduzione alla scienza del diritto* (1848) ; — *l'Italie et la question romaine* (1862) ; — *la Puissance temporelle du pape*, traduction et préface de Ladislas Mskiein, et avec introduction d'Armand Lévy (1863).

— Marian Evans, connue sous le pseudonyme de George Eliot, femme de lettres anglaise, vient de mourir à l'âge de soixante ans Elle avait épousé S. H. Lewès. Née dans une position fort modeste, elle a dû à sa brillante éducation et à son travail les succès qu'elle a obtenus. Elle eut pour maître Herbert Spencer et fut un disciple de John Stuart Mill. Elle connaissait plusieurs langues : l'allemand, le français et l'italien ; était une musicienne distinguée et se livrant à l'étude de la morale et de la métaphysique sous la direction des maîtres positivistes que nous venons de nommer, elle débuta par des traductions : la *Vie de Jésus* de Strauss (1846) ; — *l'Essence du Christianisme* de Feuerbach (1853). — Elle fut attachée à la *Westminster Review* et a écrit dans le *Blackwood Magazine* qui a eu les primeurs de ses *Scènes de la vie cléricale* (1858, 2 vol.). Elle a écrit *les Amours de monsieur Gilfil* trad. en français (1853) ; — *Adam Bède*, roman pour lequel elle prit pour la première fois le nom de George Eliot (1859) traduit en français (1861) ; — *le Moulin sur la Floss* (1860) traduit en français sous le titre de *La famille Cullivers* (1863) ; — *Silas Marner* (1861), traduit en français (1863) ; — *Romola* (1863) ; — *Félix Holt, le Radical* (1866) ; — *La bohémienne espagnole*, poème (1868); — *Agatha*, poème (1869) ; — *Middlemarch, études sur la vie provinciale* (1871-72, 4 vol.) ; — *Légende de Jubal* (1874).

—M. Frédéric-Théodore Schmidt, anatomiste danois, né le 19 décembre 1825 à Aalborg, est mort à Copenhague le 25 décembre 1880. Il était encore étu-

diant lorsqu'il s'engagea comme sous-officier pour la guerre des Duchés (1848); après avoir passé l'examen de candidat en médecine (1850), il continua la campagne comme aide-major, fut ensuite interne à l'hôpital Frédéric, à Copenhague (1851-52), puis médecin de marine, enfin attaché à l'asile des aliénés à Aarhuus, jusqu'à ce qu'il entrât à l'Université comme professeur d'anatomie (1856-1860). Après un voyage scientifique à l'étranger, il fut à son retour nommé lecteur en anatomie (1862), et devint professeur en 1865. Il faisait partie du Conseil royal d'hygiène et était membre de l'Académie des sciences de Danemark. Outre sa thèse de doctorat sur le tissu glanduleux de la bouche (1862), il a publié des mémoires estimés dans la *Revue de zoologie scientifique de Kœlliker* et les *Archives médicales du Nord*. Ses trop nombreuses occupations et le mauvais état de sa santé l'ont empêché de mettre la dernière main à de profondes études sur la craniologie et l'embryologie.

— M. Henri-George-Christian Bohr, écrivain danois, né le 21 janvier 1813, à Nakskov (île de Laoland), est mort à Copenhague le 21 novembre 1880. Après avoir fait ses études à Rœnne (île de Bornholm), où son père était recteur, il entra à l'Université de Copenhague en 1829, passa l'examen de théologie en 1837, enseigna le latin et l'histoire dans la capitale, à l'institution Von Westen, dont il prit la direction en 1844 et la conserva pendant vingt-neuf ans. Il en fit un des meilleurs établissements scolaires de tout le Danemark. Outre ses Rapports sur cette école et de nombreux articles de pédagogie et de critique insérés dans les journaux, il a publié l'*ABC de la fortune* (1838), pour montrer le but de la loterie; la vie du célèbre marin Tordenskjold (1839), et trois manuels d'histoire de l'antiquité (1842), du moyen âge (1846) et des temps modernes (1849), qui, non seulement ont eu de nombreuses éditions, mais qui ont encore été traduites en allemand et en islandais, et ont été adoptées même dans les écoles norvégiennes. — E. Beauvois.

— M. F. K. Broun, né en 1804, à Friedrichsham en Finlande, est mort le 3 juin, à Slavouta (Volhynie). Il était professeur à l'Université d'Odessa. Après avoir fait ses études à l'Université de Dorpat, en 1821, chez les célèbres Evers, Rambach, Parrot, il alla à Berlin, où il entendit en 1825, Hegel, Raumer, Richter. De là, en octobre 1826, il se fixa à Paris où il devint l'ami de Say et de Dupin. En 1828, il passa par Weimar et fit connaissance avec le célèbre Goethe. De retour en Russie, il s'adonna à l'étude des Antiquités de la Russie méridionale. Ses travaux et ses publications sur l'histoire des peuples qui habitaient les bords de la mer Noire, pourraient être évalués à quatre-vingts. Nous nous contenterons de dire que ses recherches aussi vastes que compliquées, auraient suffi à occuper pendant un nombre considérable d'années, une réunion de plusieurs savants. Les graves difficultés qui se présentent à chaque archéologue consciencieux qui veut jeter un peu de lumière sur l'origine, le campement et les antiquités laissées par différents peuples qui traversèrent les pays environnant le Pont-Euxin, dont chacune paraît de nature à effrayer le savoir même, n'ont pas ôté le courage à M. Broun de les aborder et de les expliquer avec une rare sagacité et une rare exactitude. Il mettait aimablement ses connaissances à la disposition de ses amis et plus d'un savant doit à ses communications une partie de ses succès. M. Broun a rendu des services éminents à la Géographie historique. Signalons ses principaux travaux : *Sur l'emplacement d'un château, construit au bord du Dniestre en* 1421. (*Journal d'Odessa*, 1832. Nos 17. 18). — *L'ancienne Hylée et ses diverses dénominations.* (*Bulletin de l'Académie des sciences de*

Saint-Pétersbourg, 1859, tome Ier. — *Recueil d'antiquités de la Scythie* ; — *Essai de concordance entre les opinions contradictoires, relatives à la Scythie d'Hérodote et aux contrées limitrophes*. Av. une carte (Pétersbourg, 1873) ; — *Notices historiques et topographiques concernant les colonies italiennes en Chazarie*. Saint-Pétersbourg, 1866. Voy. *Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*. VIIe Série, tome X, no 9); —*Sur la position des villes d'Ornas, de Tanais et de Tomi*. (*Journal d'Odessa*, 1852. Nos 85 et 86). — En 1853 Brosn devint membre de la Société de Jési (non loin d'Ancône). Son nom était fort connu en Allemagne et en Italie et ses travaux ont été toujours appréciés. — Alexandre Boutkowski.

— M. Albert Joly, né à Versailles le 10 novembre 1844, mort le 6 décembre à Paris. Nommé député de Seine-et-Oise en 1876, il a prononcé plusieurs discours à la Chambre et a plaidé un grand nombre de procès politiques et de presse ; c'est lui qui a défendu Rochefort et Rossel devant le Conseil de guerre.

— Mlle Adélaïde de Montgolfier, fille de l'inventeur des ballons, vient de mourir à l'âge de 93 ans. Elle laisse une collection curieuse d'autographes ; on lui doit : *Jeux et leçons en images* in-4o, 1855); *Mélodie du printemps*, avec chants et airs notés in-12, 2e édit., 1869. Elle a collaboré au *Magasin universel*, au *Magasin pittoresque*, au *Musée des familles*.

— Notre collaborateur, M. Godefroid Kurth, a été induit en erreur lorsque, rendant compte dans la livraison de décembre (p. 538), des *Voyages et explorations du missionnaire français Armand David*, il le dit « mort il y a quelques années à peine. » L'illustre lazariste est heureusement vivant, et dans un parfait état de santé qui lui permettra de rendre encore de nouveaux services à la religion et à la science.

— On annonce encore la mort de M. Th. Lécard, savant explorateur français, mort au retour d'une exploration dans le Soudan d'où il rapportait une nouvelle espèce de vigne. Horticulteur et botaniste, il avait été chargé par le gouvernement français des plantations de Saint-Louis du Sénégal, de la Cochinchine et de la Nouvelle-Calédonie et avait obtenu en dernier lieu une mission à titre gratuit dans le Soudan; — de M. Schulze, directeur de la *Gazette de Cologne*, mort à Cologne à l'âge de 70 ans; — de M. Euryale Cazeaux, ingénieur topographe, l'un des fondateurs du *Magasin pittoresque*, ancien rédacteur de l'*Opinion nationale*, mort à Paris (en décembre); — de M. le général Vercher de Reffye, inventeur des mitrailleuses, mort à Tarbes à l'âge de 59 ans; — de M. Fourteau, bibliothécaire de la ville de Périgueux et ancien professeur de philosophie au lycée; — de M. Personne, professeur à l'école supérieure de pharmacie, pharmacien en chef à l'hôpital de la Charité, à Paris, et membre titulaire de l'Académie de médecine dans la section de pharmacie depuis 1875, mort subitement à l'âge de 65 ans, chimiste distingué; — de M. J. M Gentil, chanoine titulaire de la Métropole de Paris, ancien curé de Billancourt et de Ménilmontant, mort le 23 décembre dans sa cinquante cinquième année, auteur du *Journal de l'émigration paroissiale de Billancourt-lès-Paris, Episode de la guerre* 1870-1871 (1871, in-8); — de M. Marie-Joseph-Léon Schneider, né à Ribeauville (Haut-Rhin), le 14 novembre 1809, mort à Paris, le 11 décembre 1880, licencié en droit, ancien élève de l'école des Chartes, architecte paléographe de la promotion de 1831, ancien auxiliaire de l'Académie des inscriptions jusqu'en 1847, entré en 1856 aux Archives nationales où il occupait le poste de sous-chef de la section administrative.

Institut. — *Académie française.* — L'Académie a procédé le 23 décembre à la réception de M. Maxime du Camp, élu en remplacement de M. Saint-René Taillandier, décédé. C'est M. Caro qui a répondu au récipiendaire.

— L'Académie a renouvelé son bureau, qui est ainsi composé pour le premier trimestre de 1881 : M. Dufaure, directeur; M. Labiche, chancelier.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 17 décembre, l'Académie a nommé membre, en remplacement de M. de Sauley, décédé, M. le comte Paul Riant, par 24 voix contre 10 à M. Jules Oppert.

— Dans sa séance du 24, l'Académie a élu correspondant M. Ch. Clermont-Ganneau, en remplacement de M. Ch. Tissot, nommé membre.

— Dans la séance du 7 janvier, l'Académie a renouvelé son bureau, qui se trouve ainsi composé : M. Pavet de Courteille, président ; M. Jules Girard, vice-président.

— La commission du prix Gobert a fait connaître à l'Académie la liste des ouvrages admis au concours de cette année. Les voici : 1° *Histoire de l'intervention française au Tonquin, de* 1872 à 1874, par M. Romanet de Caillaud ; 2° *Les anciennes Communautés d'arts et métiers*, par M. Alph. Martin ; 3° *Les Origines de la tactique française*, et *les Origines de la tactique française, de Louis XI à Henri IV*, par M. E. Hardy ; 4° *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, formé par Aug. Bernard et continué par M. Bruel, tomes 1er et II. *Etudes sur la chronologie des rois de France et de Bourgogne*, par Aug. Bernard, 5° *L'inquisition dans le Midi de la France, au treizième et au quatorzième siècle, étude sur les sources de son histoire*, par M. Ch. Molinier. *De fratre Guillelmo Pelisso, inquisitionis historico*, disseruit Carolus Molinier ; 6° *Saint Martin*, par M. Lecoy de la Marche ; 7° *Histoire générale de la maison royale de France*, par le P. Anselme, tome IX, contenant la suite des généalogies du P. Anselme, par M. Potier de Courcy. — A ces ouvrages, la commission a ajouté ceux qui sont présentement en possession des premier et second prix, savoir : 8° *Histoire du costume au moyen âge*, par M. Demay; 9° *Histoire générale du Languedoc*, de D. Devic et de D. Vaissète, avec une *Etude sur l'administration féodale du Languedoc*, de 900 à 1250, par M. Aug. Molinier.

Académie des sciences.—Le bureau de l'Académie a été ainsi composé pour l'année 1881 : M. Wurtz, président; M. Jamin, vice-président.

— Dans sa séance du 3, l'Académie a élu M. Gould, correspondant dans la section d'astronomie en remplacement de M. Peters.

Académie des beaux-arts. — L'Académie a renouvelé son bureau qui aura M. Lesueur pour président.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 18 décembre, l'Académie a décerné le prix Odilon Barrot, qui avait pour sujet : « Quelles ont été les vicissitudes et le caractère de la procédure criminelle en France et en Angleterre depuis le dix-huitième siècle, » à M. Ernest Glasson, professeur à la faculté de droit de Paris.

— Elle a décerné le prix Bordin, pour l'Histoire de l'ordonnance criminelle de 1780, à M. Esmein, agrégé à la faculté de droit de Paris. Elle a décerné deux mentions honorables aux auteurs des mss. n° 2 et n° 3.

— Dans la séance du 8 janvier, l'Académie a renouvelé son bureau qui se trouve ainsi composé pour 1881 : M. Caro, président; M. Paul Pont, vice-président.

Faculté des lettres. — M. L. Constans, professeur au Lycée de Montpellier, a soutenu le 27 décembre, à Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De Sermone Sallustiano; la Légende d'Œdipe.*

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 3 décembre, M. de Longpérier a fait une communication au sujet de trois monnaies du moyen âge faisant partie de la collection de M. de Rossi; M. Alexandre Bertrand a lu un mémoire relatif aux bijoux d'Apremont (Haute-Saône). — Dans les séances des 3, 10, 24 et 31, M. Edmond le Blant a continué la lecture de son mémoire sur les Actes des martyrs qui ne sont point compris dans les *Acta sincera* de Dom Ruinart. — Dans les séances des 3, 10 et 24, M. Charles Jourdain a donné lecture d'un mémoire de M. le comte de Bertou, en réponse à certaines critiques sur le plan restitué de Tyr. — Dans la séance du 31, M. Clermont-Ganneau a fait une communication au sujet d'un poids portant une inscription grecque et paraissant dater des premiers siècles de l'ère chrétienne.

Lectures faites a l'Academie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4 décembre, M. Henri Martin a communiqué des observations sur le mémoire lu par M. Levasseur sur l'ethnographie de la France; M. Rodolphe Dareste a achevé la lecture de son mémoire sur les anciennes lois du Danemark; M. Frédéric Passy a lu un travail sur l'enseignement de l'Economie politique. — Dans la séance du 11, M. Ch. Giraud a lu un fragment de son étude sur le maréchal de Villars, relatif au rôle du maréchal sous la régence et les débuts du règne de Louis XV; M. Ad. Franck a lu un mémoire sur le congrès de Milan pour l'amélioration du sort des sourds-muets. — Dans les séances des 18 et 29, M. Rosseeuw Saint-Hilaire a lu un mémoire sur Mahomet et le Coran. — Dans la séance du 29, M. Henry Reeve, correspondant à Londres, a lu une note sur la propriété foncière en Irlande; M. Francisque Bouillier a commencé la lecture d'un mémoire sur les divers projets de réorganisation des anciennes académies.

La statue de Minerve. — Dans la dernière séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Heuzey a donné quelques détails sur la découverte d'une statue de Minerve faite récemment à Athènes. « D'après mon correspondant, a-t-il dit, la statue n'a pas été découverte sur l'acropole ni dans le voisinage de l'acropole, mais sur la place du Varvakéion, près de la rue de Socrate, au nord-ouest de la ville, non loin de l'ancienne enceinte. Cette indication nous éloigne beaucoup du Parthénon, où s'élevait le chef-d'œuvre de Phidias. Les autres renseignements écartent de même la conjecture suivant laquelle on pourrait avoir mis la main sur un ouvrage de l'immortel sculpteur. La statue représente la déesse vierge debout; près d'elle est un serpent dressé sur ses orbes inférieurs, la gueule ouverte, les joues gonflées; Minerve porte un bouclier; sur son casque repose un sphinx. Ces détails s'accordent bien avec ceux que nous connaissons de la figure colossale et chryséléphantine (en or et en ivoire) que Phidias avait sculptée pour le Parthenon; mais la statue du Varvakéion, loin d'être colossale, ne mesure guère que un mètre de hauteur; elle est au-dessous des proportions naturelles. — M. Egger a rappelé que, lors de son dernier voyage à Athènes, M. Charles Lenormant avait trouvé une maquette, haute environ de 0m,30, dont il rapporta plusieurs moulages à Paris, et qui semble bien être la copie réduite de l'original du Parthénon. — M. Heuzey, résumant son appréciation, incline à penser que la statue en question est une imitation réduite du type magnifique sorti des mains de Phidias, et que les artistes durent reproduire à l'envi.

Les religieux expulsés a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Voici en quels termes s'est exprimé, dans la séance du 3 décembre, M. Ad

Régnier, président de la commission du prix Volney : « La commission du prix Volney a accordé cette année un encouragement de 500 fr. au P. Violette, missionnaire mariste dans l'Océanie, pour son *Dictionnaire samoa-français-anglais*, et *français-samoa-anglais*, précédé d'une grammaire de la langue samoa. Le P. Colomb, prêtre mariste, lui aussi, et qui donne ses soins à l'impression des travaux faits sur place par les missionnaires, m'a chargé d'offrir à l'Académie, comme annexes à l'ouvrage récompensé, deux nouveaux volumes de prières, en langue *toga* (tonga) et en langue *futana*, composés, le premier par le P. Chevron, le second par le P. Grézel. Le P. Colomb espérait pouvoir joindre à ces deux volumes le *Vocabulaire de toga*, mais les événements récents l'ont mis dans l'impossibilité de le publier aussitôt qu'il l'aurait désiré. Il nous fait espérer ce vocabulaire, accompagné sans doute d'une grammaire, pour 1882. Les zélés missionnaires de l'Océanie ne se préoccupent pas, ou du moins ils ne le font que bien accessoirement, des intérêts de la linguistique ; ils n'ont en vue que les intérêts sacrés de leur courageuse tâche, mais leurs travaux n'en méritent pas moins nos encouragements au point de vue de la science. Ce sont d'utiles matériaux pour la philologie comparée, des pierres d'attente qui serviront à élever quelqu'un de ces ensembles comme nous en avons déjà, et dans le nombre il en est de très méritoires, pour des groupes de peuplades, soit de nègres d'Afrique, soit d'Indiens d'Amérique. »

Les « saints Barlaam et Josaphat » et M. Ralston. — La *Revue des questions historiques* avait publié, dans sa livraison d'octobre dernier, un travail de M. Emmanuel Cosquin, intitulé *La légende des saints Barlaam et Josaphat, son origine*. L'auteur y démontrait que c'est à tort que les ennemis du catholicisme croient pouvoir se faire une arme contre l'Eglise du caractère fabuleux de cette légende et des personnages qui y figurent. Nous voyons avec plaisir qu'en Angleterre, où cette question a été particulièrement agitée, des hommes distingués ont la loyauté de se déclarer convaincus par les arguments de M. Cosquin. Ainsi, le 23 décembre dernier, dans une conférence publique à la *London Institution*, un écrivain bien connu, M. W.-R.-S. Ralston, traitant des contes et légendes de l'Orient et de l'Occident, disait que la question de Barlaam et Josaphat paraissait maintenant résolue d'une façon satisfaisante. Voici le résumé que le *Times* du 25 décembre donne de cette partie de la conférence de M. Ralston : « On savait depuis un certain temps que la légende du Bouddha formait le fond du roman chrétien de *Barlaam et Josaphat*, composé (selon une opinion jadis répandue) par saint Jean Damascène, et que les « saints Barlaam et Josaphat » étaient mentionnés dans le *Martyrologe Romain* comme dignes d'une pieuse commémoration. Mais récemment on en vint à croire que ces personnages avaient été canonisés, et que, par suite, le Bouddha, sous le nom de Barlaam, était devenu un saint, dont la chrétienté catholique demandait l'intercession. Cette idée était dans le cas de prendre de la consistance, jusqu'à devenir une arme de controverse. M. Cosquin, l'érudit collectionneur des *Contes lorrains*, a fait récemment toute une enquête sur ce sujet, et il semble avoir prouvé que les héros imaginaires en question n'ont jamais été canonisés, leurs noms n'ayant été insérés que d'une façon purement honorifique (ou plutôt, par erreur) dans le *Martyrologe Romain*, lequel, à aucune époque, n'a revendiqué une autorité infaillible, et qui, en fait, a été à diverses reprises soumis à correction. »

Correspondance inédite de Dom Thierry de Viaixnes. — Dom Thierry de

Viaixnes (né à Châlons le 17 mars 1659, mort à Rinwyck, près d'Utrecht, le 31 octobre 1735) fut un des plus ardents et des plus opiniâtres de tous les Jansénistes. M. Hérelle, dans l'opuscule qu'il vient de publier (gr. in-8 de 53 p.) résume ainsi (p. 6) l'histoire de cet indomptable lutteur : « Agent dévoué de son parti, fort bien renseigné sur les faits et gestes du clergé contemporain, en relations suivies et journalières avec plusieurs évêques, ami intime du célèbre auteur des *Réflexions morales*, homme de science et d'action tout à la fois, il parut à ses adversaires assez redoutable pour mériter leurs persécutions, fut emprisonné plusieurs fois et mourut en exil. » La correspondance de Dom Thierry de Viaixnes se compose de seize lettres adressées à l'abbé Longer de Saint-Jean, sacristain de l'église cathédrale de Châlons, du 5 mars 1717 au 27 mai 1721. Ces lettres sont précédées d'un mémoire remis à M. de Saint-Sauveur, lieutenant du Roy de Vincennes, le 7 avril 1715, par Dom Thierry, alors prisonnier au château à Vincennes. Dans les lettres publiées par M. Hérelle, d'après les originaux de la bibliothèque de feu M. Jean Bertrand, il est surtout question du P. Quesnel qui, pour Dom Thierry comme pour son correspondant, était un incomparable héros. On y trouvera aussi de curieux détails sur le cardinal de Noailles, le cardinal de Bissy, et plusieurs autres prélats, les uns partisans, les autres adversaires du Jansénisme. Les menées des défenseurs du P. Quesnel y sont décrites avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Voici un passage qui donnera au lecteur une idée de la passion avec laquelle Dom Thierry attaquait les jésuites : « Il faut accuser Molina, Suarez et leurs disciples de Pélagianisme, et même de pire que Pélagianisme pour les principes de morale. Il faut convaincre les jésuites dans cette dénonciation de corrompre toute la morale de l'Evangile et de renverser les parties les plus essentielles de la discipline. » Indiquons deux lettres du P. Quesnel à Dom Thierry de Viaixnes, datées du 30 septembre et du 1er octobre 1718 (p. 23-26), et, pour terminer par un renseignement bibliographique, constatons que M. Hérelle attribue (p. 7) à Dom Thierry, comme nous l'avions fait nous-même, avec quelque réserve, dans les *Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé Jean Jacques Boileau* (1877, p. 12), le *Problème ecclésiastique*, pamphlet que l'auteur de l'*Histoire de la Constitution* donne faussement à Gerberon, et que d'autres ont, non moins faussement, donné au P. Daniel et au P. Doucin. — T. de L.

Les Patois lorrains. — Chargé de dépouiller les nombreux mémoires dont l'Académie de Stanislas a provoqué l'envoi en ouvrant une enquête sur les patois de l'ancienne Lorraine, M. Lucien Adam a pu comparer les divers dialectes de cette contrée et les étudier dans tous leurs détails. Telle est l'origine d'un ouvrage s'adressant aux personnes qu'intéressent les recherches ethnographiques et philologiques. Ce livre formera un volume in-8 de plus de 500 pages. Il comprendra une grammaire, un vocabulaire français-patois, un vocabulaire patois-français et de nombreux textes, offrant des proverbes, des légendes, des contes et des poésies populaires. On souscrit à Nancy, chez M. Crépin Leblond, Grande-Rue, 14. Le prix de l'exemplaire est de 8 francs sur papier ordinaire et de 15 sur papier de Hollande. On peut souscrire jusqu'au 1er février 1881.

Les monuments mégalithiques en Portugal. — Dans une note succincte, lue en 1879 au Congrès tenu à Montpellier par l'Association française pour l'avancement des sciences, M. le chevalier J. da Silva, le savant président de l'Association royale des architectes civils et des archéologues portugais, a tracé de la manière la plus substantielle et la plus intéressante le tableau

des découvertes préhistoriques faites dans son pays et dont la plupart sont dues à ses fouilles personnelles. M. da Silva a donné en outre une liste des localités des provinces d'Alem-Tejo, de Beira, d'Estramadure, de Tras-des-Montes, du Minho et du Douro, où l'on a constaté la présence de dolmens, et y a joint une carte des monuments mégalithiques signalés en Portugal. Malgré son peu d'étendue, cette brochure présente un grand intérêt, par les renseignements qu'elle fournit aux études archéologiques sur une contrée de l'Europe jusqu'ici trop peu étudiée à ce point de vue. — E. T.

L'Imprimerie dans l'arrondissement de Domfront. — C'est de nos jours seulement que des établissements typographiques se sont fondés dans trois localités de l'arrondissement de Domfront : à Domfront, en 1819; à Flers, en 1839; à La Ferté-Macé, en 1851. Quoique ces dates soient bien récentes, on doit savoir gré à MM. L. Blanchetière et J. Appert d'avoir consigné avec soin dans la brochure qu'ils viennent de faire paraître (Domfront, F. Liard, 1880, in-12 de 33 p.) des renseignements que plus tard on chercherait vainement sur les imprimeurs de cette partie de la Basse-Normandie et sur les journaux et les principaux livres et brochures sortis de leurs presses. Les auteurs n'ont pas négligé la partie anecdotique, qui offre quelques piquantes révélations sur certaines publications populaires et sur leurs auteurs. Un curieux document est reproduit en appendice : c'est l'acte d'« épuration et d'organisation révolutionnaire des autorités constituées séantes à Domfront, » par Genissieu, représentant du peuple, délégué (non pas du Directoire, comme le disent les auteurs, page 6, mais par la Convention) dans les départements de la Sarthe et de l'Orne, en date du 29 frimaire an III, et imprimé à Domfront, chez Dariot, sans doute l'un de ces imprimeurs ambulants qui suivaient les représentants en mission. — E. T.

Lettres inédites de Nostradamus. — Notre savant collaborateur M. Tamizey de Larroque, poursuit le cours de ses infatigables investigations; il nous donne le résultat de ses découvertes dans des dépôts jusqu'ici inexplorés. (*Les correspondants de Peiresc. II. César Nostradamus. — Lettres inédites de Salon à Peiresc,* en 1628-1629, publiées et annotées par Philippe Tamizey de Larroque. Marseille, Marius Olive, 1880, in-8 de 60 pages). Peiresc, un des plus illustres des érudits contemporains de Henri IV et de Louis XIII, est devenu un des multiples objets de son attention; il est allé à Carpentras consulter les amas de papiers laissés par le savant qui mérita le nom de procureur général de la littérature ; il a déjà mis au jour des fragments de ces correspondances instructives; aujourd'hui il présente à un public restreint, mais dont le suffrage a du prix, de nouvelles lettres; elles émanent de César de Nostredame, né en 1555, fils du médecin de Charles IX, devenu célèbre grâce à ses énigmatiques *Centuries*, dont l'obscurité calculée se prête aux interprétations les plus fantaisistes. César était actif et instruit ; il a laissé des volumes de vers qui ne sont pas absolument à dédaigner ; il écrivit une *Histoire de Provence*, utile et intéressante, malgré bien des erreurs et bien des lacunes; il cultiva la peinture. Les lettres qu'il adressa à Peiresc et que M. Tamizey de Larroque met en lumière, sont au nombre de dix-neuf ; la première est datée du jour des Cendres 1628 ; la dernière est du 29 août 1629. Elle ne précéda que de quelques jours la mort de l'écrivain. Il y a dans cette correspondance des détails curieux relatifs aux hommes et aux choses de l'époque, mais ce qui lui donne un prix spécial, c'est le commentaire que, selon son habitude, l'habile éditeur ajoute toujours aux textes qu'il met au jour, et où se montre une érudition à la fois étendue, sobre et sûre. On y trouvera des anecdotes piquantes; au sujet

d'un poème heureusement resté inédit et qui ne comprenait pas moins de trente-six mille vers, M. Tamizey de Larroque cite, sans nommer les interlocuteurs, le petit dialogue échangé entre deux membres de l'Académie française ; l'un d'eux (c'était Purceval-Grandmaison) apporte avec empressement deux volumes à son collègue (Michaud) : « Tenez, cher ami ; voici le premier exemplaire de mon poème de *Philippe-Auguste :* Trente-six mille vers ; rien que cela ! — Trente-six mille vers, malheureux ! mais il faudra déjà dix-huit mille hommes pour vous lire. »

César de Nostredame ayant eu l'occasion de nommer « le grand Pic de la Myrandole, nommé le Phœnix de son âge, » M. Tamizey de Larroque relève diverses erreurs très souvent reproduites à l'égard de cet érudit ; les fameuses neuf cents propositions de Pic de la Mirandole, ont été transformées en quatorze cents ; ce n'est point lui qui donna audacieusement à sa thèse le titre : *De omni re scibili ;* ce n'est point Voltaire qui le premier ajouta ces mots d'une mordante ironie : *et de quibusdam aliis.* Quelques détails relatifs à la science des livres ne seront pas déplacés ici ; nous trouvons (p. 19), l'indication d'un mince volume curieux, contenant un recueil de vers des beaux esprits aixois, au commencement du dix-septième siècle : *Ostreomgomachia, sive ostreæ et maris pugna, mors, ac cenotaphium*, in-4, 26 pages, imprimé à Aix, chez Etienne David, et dédié à l'archevêque de Lyon, Alphonse de Richelieu ; on n'en connait qu'un seul exemplaire, appartenant à M. le marquis de Lagoy. — Notons aussi (p. 23), que Michel Nostredame possédait une bibliothèque assez nombreuse et sur quelques-uns de ses livres, imitateur (sans le savoir) de Grolier et de quelques autres anciens bibliophiles, il avait écrit ; *Ex libris Michaelis Nostradami et amicorum.* Gardons-nous d'ailleurs de tout dire, et laissons aux amis des études sérieuses, le plaisir d'apprendre par eux-mêmes tout ce que M. Tamizey de Larroque leur apprend avec une science qui ne se dément jamais.

Une nouvelle édition de Jocko. — Le joli conte du chevalier de Pougens, publié pour la première fois en 1824, avec ce sous-titre : *Anecdote détachée des lettres inédites sur l'instinct des animaux*, a été plusieurs fois réimprimé ; mais aucune édition n'approche de celle que vient de donner la maison Charavay (*Jocko*, par C. M. de Pougens, précédé d'une notice par Anatole France. Paris, 1881, in-16 jésus de xxi-140 p., sur papier de Hollande). Le spirituel récit de l'auteur du *Trésor des origines de la langue française* est inspiré et embelli d'un bout à l'autre, comme le dit très bien M. France (p. xx-xxi) par un sentiment vrai de pitié pour les animaux, et c'est là ce qui lui donne une physionomie encore gracieuse, encore vive, encore touchante. La notice sur le fils naturel du prince de Conti est finement et agréablement écrite. M. France, non content de réunir dans cette notice les plus abondants détails sur la vie et les œuvres du savant membre de l'Académie des inscriptions, du philologue dont les travaux ont été si utiles à M. Littré, a mis à la fin de son petit volume (p. 133-190) un curieux chapitre d'histoire littéraire sur *Jocko au théâtre*. — T. de L.

Un petit collège avant et pendant la Révolution. — Sous ce titre, M. Arthur du Chêne a publié, sur Baugé de 1682 à 1793, une étude brusquement interrompue par des raisons qu'il expose en ces termes : « Les pièces des archives municipales, tout d'abord prêtées très gracieusement, nous ayant été retirées avec une précipitation fâcheuse, le surlendemain de la fête du 14 juillet, il en est résulté que par « hostilité » contre l'his-

torien, et pour une affaire de lampions, l'histoire elle-même a été mise à la lanterne. » L'auteur de cette mesquine rancune est le maire de Baugé, M. Dornov-Perrault. Le travail de M. du Chêne a paru dans la *Revue de l'Anjou* et à part (Angers, Germain et Grassin, 1880, in-8 de 74 p.). — Bernon.

Publication d'un ouvrage de Léonard de Vinci. — On annonce la publication d'une œuvre due à l'un des plus illustres artistes du seizième siècle, Léonard de Vinci; la bibliothèque de l'Institut possède divers volumes manuscrits de ce grand homme; ils sont cotés A à M; le manuscrit N a fait partie des restitutions aux puissances étrangères en 1815. Le volume A sera reproduit en fac-simile, avec une traduction française; l'immortel artiste écrivait de droite à gauche. Peut être publiera-t-on plus tard les autres volumes. Des détails, incomplets d'ailleurs, ont paru, dans quelques ouvrages, au sujet de ces précieux manuscrits; il existe un travail (curieux et devenu rare) de Ventura: *Essai sur les ouvrages physico-mathématiques de Léonard de Vinci, avec des extraits de ses manuscrits* (Paris, 1799, in-4). Une notice sur Léonard, insérée par M. Delécluze dans l'*Artiste* (1842) est accompagnée du fac-simile d'une page d'un des manuscrits; on y voit cinq croquis à la plume, représentant l'appareil d'un canon à vapeur. Consulter aussi Libri : *Histoire des sciences mathématiques en Italie*, tome III, p. 10-60 et p. 208-238, pour des extraits des manuscrits inédits. — C'est un des éditeurs les plus actifs de Paris, M. Quantin, qui entreprend la publication que nous annonçons; confiée aux soins de M. Ravaisson Mollien, elle formera un volume grand in-folio de 126 pages.

Un poème latin sur Metz. — Un moine très érudit du xie siècle, Sigebert, surnommé de Gembloux à cause d'une abbaye du diocèse de Liège dans laquelle il entra fort jeune, a laissé, parmi de nombreux ouvrages, une vie en vers de Thierry Ier. A la suite de ce livre, et comme une sorte de digression ou d'annexe, on a placé l'éloge de Metz, qui ne semble pas en avoir fait primitivement partie et qui dut être écrit plus tard. Un poète anonyme a traité plus brièvement le même sujet, et probablement vers la même époque. Bien auparavant, Venance Fortunat, dans une épître à Villicus, avait chanté l'antique Divodorum et ses charmants environs. Près de onze siècles après Fortunat et de huit siècles après Sigebert, encore dans la langue latine, un bénédictin dom Bermudez Pierron, dans son poème, *Templum Metersibus sacrum* fit de nouveau un brillant éloge de Metz. Enfin un des plus célèbres enfants de cette ville, Paul Ferry, a consacré des vers — français cette fois — à *l'illustre cité sa douce patrie*. Ce sont tous ces hommages que M. de Bouteiller a réunis dans un charmant volume de la *Petite Bibliothèque Messine* (*Eloge de Metz*, par Sigebert de Gembloux, poème latin traduit et annoté par E. de Bouteiller, suivi de quelques autres pièces sur le même sujet. Paris, D. Dumoulin, 1881, in-12 de 148 p. Prix : 3 fr). Il leur a donnés une valeur de plus par la savante introduction qui les précède et par les notes excellentes qui les suivent. Cet *Eloge de Metz* s'adresse à tous ceux de ses enfants qui, comme M. de Bouteiller lui-même, ont été les victimes des événements de 1870; il s'adresse à toutes les personnes qui s'intéressent aux études historiques ou littéraires ayant pour objet le moyen âge; en outre, le luxe de l'édition le recommandera aux simples bibliophiles. Mais tant de catégories de lecteurs ne pourront être contentés : le livre n'est tiré qu'à 245 exemplaires. — Th. P.

La Revue Catholique de Bordeaux. — Dû à l'intelligente initiative d'ecclésiastiques instruits, qui gémissaient de ne voir dans une de nos plus grandes villes que des revues indifférentes ou hostiles, la *Revue Catholique*

de Bordeaux a rapidement groupé une phalange de savants collaborateurs, qui se dévouent de bon cœur à l'œuvre nouvelle. Le premier volume du recueil que nous avons sous les yeux fait vraiment très bonne figure, et nous savons de bonne source que les suivants seront meilleurs encore. — La *Revue* s'occupe surtout d'histoire, d'archéologie et de littérature, tout en se permettant quelquefois des excursions sur le terrain de la philosophie. — Ses principaux collaborateurs sont des professeurs à la faculté de théologie : MM. Thibaut, Callen, et Pesnelle ; — des membres de l'académie de Bordeaux : MM. le marquis de Castelnau-d'Essenault, le baron de Verneil et Léo Drouyn, pour qui nos archives n'ont pas de secrets, et qui, mieux que personne, connaît et dessine les monuments de notre pays, — M. Antoine de Lantenay, un pseudonyme derrière lequel se cache un érudit presque universel, doublé d'un littérateur délicat et d'un fin critique, — un des rédacteurs les plus fidèles du *Polybiblion*, M. Tamizey de Larroque, dont le nom est ici un suffisant éloge, — M. l'abbé Deydou, docteur en théologie, — le R. P. Colombier, S. J. — La poésie n'est pas négligée dans la *Revue catholique* de Bordeaux, qui, cette année, a publié quelques pièces charmantes, dues au nouvel évêque de Poitiers, Mgr Bellot des Minières, membre de l'académie de Bordeaux ; à A. Ferrand, le spirituel satirique à qui la langue gasconne doit un poème qui restera, *La Rabayassade*, et à d'autres encore. — Parmi les travaux les plus intéressants publiés dans ce premier volume, nous signalerons le mémoire si sérieux et si bien informé de M. de Castelnau sur *Clément V et ses récents historiens* ; — les articles de M. L. Drouyn sur d'anciennes églises, des croix de carrefours et de cimetière du diocèse de Bordeaux ; — *deux lettres de Henri IV au cardinal de Sourdis* publiés par le P. Colombier ; — divers textes inédits mis en lumière et savamment annotés par M. A. de Lantenay, notamment sa curieuse *Visite à l'ancien lycée de Bordeaux* ; — *l'Eloge de Montelembert* de M. Deydou, couronné au dernier concours de l'Académie des jeux floraux ; — de spirituelles *notes de voyage* de M. Thibaut ; — *la vie inédite de la duchesse de Luynes*, de l'abbé J. J. Boileau, avec introduction et notes de M. Tamizey de Larroque. N'oublions pas les eaux-fortes, si pittoresques et si exactes qui accompagnent les articles de M. L. Drouyn. — La *Revue* paraît deux fois par mois, en fascicules gr. in-8 de 24 p. (Bordeaux, rue Canihac, 11 ; abonnement simple, 6 fr. ; avec les eaux-fortes, 10 fr.) — Le *Polybiblion* ne pouvait manquer de souhaiter cordialement la bienvenue à l'œuvre nouvelle et d'applaudir à la généreuse initiative des hommes de cœur et de talent qui veulent la faire servir à la défense de notre foi et au progrès de la science. — E. Allain.

Une vente de livres précieux. — M. Ad. Labitte a livré aux enchères, le 6 décembre, une réunion peu nombreuse (le catalogue ne contient que 88 numéros) d'ouvrages rares et précieux. Indiquons quelques-unes des adjudications les plus importantes : Le *Musée royal*, publié par H. Laurent, 1818, 2 vol. in-fol., 161 planches, épreuves avant la lettre, 1,250 fr. ; — *Théâtre de Pierre et de Thomas Corneille*. Amsterdam, Wolfgung, 1664-1678, 10 vol. pet. in-12, bel exemplaire, 1,050 fr. ; — *Œuvres de Molière*. Amsterdam, Jacques le Jeune (Daniel Elzevier), 1675-1684, 6 vol. pet. in-12, riche reliure, 1,105 fr. ; — *Fables* de La Fontaine, 1755-1759, 4 vol. in-fol., figures d'Oudry, exempl. en grand papier de Hollande, 790 fr. ; — *Extraict ou Recueil des Isles nouvellement trouvées en la grande mer Océane, faict en latin par Pierre Martyr de Milan, et translaté en langaige francoys*. Paris, Simon de Colines, 1532, in-4, bel exempl., 300 fr.

On a payé 900 fr. un petit volume : *Airs et vaudevilles de cour dediez à*

S. A. R. Mademoiselle. Paris, 1665, in-12, parce qu'il portait sur la marge du titre la signature autographe de Molière (datée du 16 août 1669), vérifiée et garantie authentique.

Robert de Durazzo. — Nous avons sous les yeux un savant mémoire de M. G. Claretta sur *Robert de Durazzo (Roberto di Durazzo, dei Reali di Napoli, e la famiglia di Iacopo di Savoia, principe d'Acaia*, par Gaudenzio Claretta. Turin, 1880, in-8 de 32 pages. Extr. dagli *Atti della Reale Accademia delle scienze di Torino*, vol. XV.) Quoique se rapportant aux annales de la Savoie, il intéresse directement notre histoire nationale. Le malheureux Robert de Durazzo, prince de Morée, qui, après avoir passé dans les cachots une partie de sa vie, finit par succomber glorieusement à Poitiers, appartient en effet à la dynastie angevine de Naples issue de la maison royale de France, et la prise des Baux en Provence forme l'un des épisodes les plus importants de sa biographie. L'arrestation de ce prince en 1354, par ordre de Jacques de Savoie, prince d'Achaïe; sa captivité à Pignerol; sa mise en liberté à la sollicitation du Pape, de l'Empereur et du comte Amédée VI de Savoie; enfin ses démêlés avec la famille des Baux et Anselme de Miolans, seigneur d'Urtières, tels sont les événements que M. G. Claretta a mis en lumière, se servant habilement de pièces inédites, tirées des archives de Turin, pour critiquer les récits des chroniqueurs et rétablir l'exacte succession des faits. Signalons à l'auteur une inexactitude qui ne peut être assurément attribuée qu'à un lapsus calami (p. 6). Le duc de Calabre, père de la reine Jeanne Ire, n'était pas le troisième enfant du roi Charles II, mais bien le fils aîné du roi Robert. — P. D.

— Les bibliophiles ont fait le meilleur accueil au travail publié par M. Henri Cohen : *Guide de l'amateur des livres à vignettes du dix-huitième siècle;* quatre éditions successives et très réelles ont attesté l'empressement avec lequel a été reçue cette bibliographie spéciale; mais quoique la dernière édition ait été l'objet d'additions importantes, elle n'est point complète, et il était à peu près impossible qu'elle le fût. Un amateur qui signe Mis de M., arch. pal. a voulu remplir quelques lacunes, et il a mis au jour un livret grand in-8 de 33 pages, intitulé : *Mélanges bibliographiques.— Quelques livres non cités dans la quatrième et dernière édition du Guide de l'amateur....* Soixante-huit ouvrages différents sont décrits dans cette brochure, publiée à *Allemagne sur Colostre* et — *se trouve à Marseille chez V. Boy;* elle est d'une élégante exécution typographique, et il n'en a été tiré que 200 exemplaires. Nous aurions bien, de notre côté, quelques indications à fournir au sujet de livres de ce genre, qui ne se montrent ni dans le *Guide* Cohen, ni dans le travail de M. de M.; mais ce n'est pas le moment d'en parler.

— Nous avons sous les yeux le catalogue de la bibliothèque de M. Edouard Fournier, le laborieux et savant auteur de l'*Esprit dans l'histoire*, du *Vieux neuf*, de l'*Esprit des autres* et de tant d'autres écrits justement estimés. Ce catalogue, rédigé avec soin par M. Ad. Labitte, libraire de la bibliothèque nationale, comprend 2,710 articles; bons livres de travail : on n'y trouvera pas ces reliures exceptionnelles, ces volumes illustres par des artistes du dix-huitième siècle, que les bibliomanes se disputent au poids de l'or; mais on y rencontrera, ce qui est plus intéressant pour tout homme studieux, un grand nombre de livres chargés d'annotations de la main d'Ed. Fournier.— Indiquons-en rapidement quelques-uns : n° 430, *Essai sur la formation de la langue française*, par Edelestand du Méril; n° 515, *Poésies de Malherbe publiées par M. de La Tour*; n° 593, *Œuvres de Gilbert*; no 665, *Fables de La Fontaine;* n° 1003 *Histoire de Gil-Blas de Santillane*, etc. Nous pourrions en

signaler bien d'autres; il est fort désirable que ces livres, offrant le résultat des patientes recherches d'un érudit judicieux, passent dans la main de personnes qui en apprécient le mérite. N'oublions pas de signaler l'importante réunion (n° 1914-2200) d'ouvrages relatifs à la ville de Paris; tout ce qui concerne la capitale fut constamment l'objet des études de M. Fournier.

— L'administration de la Bibliothèque municipale de la ville d'Amiens a donné récemment un bon exemple, en publiant le catalogue des ouvrages qu'elle a reçus en 1879. Si les autres dépôts publics en faisaient autant, ils rendraient aux travailleurs un très utile service; un catalogue tenu à jour et accessible au public est chose des plus nécessaires. Il faut louer à cet égard la Bibliothèque nationale qui, depuis 1879, fait paraître chaque mois le catalogue alphabétique de tous les ouvrages publiés à l'étranger et qui lui sont parvenus par suite d'achat ou de don. Ce catalogue ne laisse pas que d'être étendu; celui de 1877, par exemple, enregistre 3,022 articles.

— La *Société des Bibliophiles bretons* vient de publier une intéressante brochure de M. J. Delaville le Roulx sur *l'Hôpital des Bretons à Saint-Jean d'Acre au treizième siècle*. Elle renferme, à la suite d'une courte monographie, le texte, inédit jusqu'à ce jour, de plusieurs des actes constitutifs de cet hôpital. La fondation en remonte à l'archevêque Gilles de Tyr, qui le fonda en 1254 pour les pauvres Bretons qui allaient visiter les saints lieux.

— M. E. Frain poursuit ses publications sur les familles bretonnes et les mœurs de l'ancienne France. Il commence la publication des *Mœurs et coutumes des familles bretonnes avant* 1789, démontrées à l'aide de documents tirés pour la plupart d'archives domestiques. La première série est intitulée : *Les fondateurs de la chapelle Notre-Dame en saint Léonard de Fougères* (Rennes, Plihon, 1880, in-18, tiré à 100 exemplaires). Ce ne sont guère que des documents : donations, testaments, lettres, généalogies, c'est un livre de raison, celui de Guillaume Langelier (1643), suivis d'une bonne alphabétique des noms.

— Nous avons sous les yeux le *Recueil de la Société des Sciences, Agriculture et Belles-lettres de Tarn-et-Garonne*, 1877-1880 (Montauban, Forestié, 1880, in-8 de 445 p.). Trois des mémoires contenus dans ce volume se rapportent aux sciences : Sur les *Vestiges de l'industrie paléolithique aux environs de Montauban*, par le docteur L. Alibert; — *De l'emploi des phosphates de chaux en agriculture*, par M. Paul Dubreuil; — *Flore myeologique du département de Tarn-et-Garonne*, par M. Roumoguère. — La métaphysique réclame un *Essai* de M. Charles Bois *sur la philosophie de l'Inconscient*. — La partie historique n'est représentée que par une courte *Etude sur Stephen Haller*, par M. Edmond Calabert; il s'agit d'un musicien contemporain dont les œuvres pour le piano s'élèvent à plus de cent cinquante.

— Le tome XII du *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan* (Draguignan, impr. Lathil, in-8 de xv-472 p.), ne contient qu'un seul travail : le *Couvent royal de Saint-Maximin, en Provence*, de l'ordre *des Frères prêcheurs, ses prieurs, ses annales, ses écrivains, avec un cartulaire de 85 documents inédits*, par l'abbé J. H. Albanès, docteur en théologie et en droit canonique. Jusqu'à présent, tous les écrivains qui, incidemment ou *ex professo*, s'étaient occupés de l'église de Saint-Maximin, n'avaient pu découvrir le nom de l'architecte qui avait bâti ce temple, le premier parmi les édifices religieux de la Provence; personne n'avait pu, de près ni de loin, donner le moindre renseignement à ce sujet. M. l'abbé

Albanès est parvenu à résoudre ce problème ; *Jean Baudici* est l'homme qui a élevé, sur le tombeau de sainte Madeleine, ce merveilleux reliquaire de pierre et de verre qui sert de châsse extérieure au corps de la sainte pénitente. La même pièce qui révèle son nom fait savoir aussi qu'il a bâti à Aix le palais des comtes de Provence ; Baudici est donc l'auteur incontestable des deux plus beaux monuments de la Provence au moyen âge. Le livre que nous signalons est le résultat de longues et patientes recherches dans les archives du département des Bouches-du-Rhône; nous en parlerons prochainement plus en détail.

Belgique. — Le *Polybiblion* a rendu compte (t. XXIII, p. 186) du *Précis d'Histoire Nationale* (de Belgique), par Mgr Namèche. La première édition (1873) tirée à 3,000 exemplaires, a été épuisée en trois ans. La seconde, publiée en 1877, a été épuisée à son tour. La troisième, qui vient de paraître (*Précis du cours d'Histoire nationale*. Louvain, Fonteyn, 1880, in-8 de VII-340 pages), ne peut manquer d'avoir le même succès, car l'ouvrage en question réunit toutes les qualités requises pour un ouvrage d'histoire élémentaire : ordre, méthode, précision des faits et des dates, clarté du style, simplicité de l'exposition. La troisième édition est la reproduction à peu près intégrale de la seconde. Cependant l'éditeur, M. Swolf, professeur d'histoire au petit séminaire de Malines, a apporté quelques modifications matérielles au texte, reproduisant en grands caractères certains passages qui, dans des éditions précédentes, étaient imprimés en petits caractères. D'autre part, il a eu à cœur de suivre de près le mouvement scientifique ; et, sans se perdre dans des dissertations qui auraient été ici déplacées, il a remanié ou retranché un grand nombre d'articles pour y faire entrer les derniers résultats acquis par les travaux historiques spéciaux les plus récents. Enfin il a complété son œuvre en y ajoutant un tableau des principaux faits accomplis de 1865 à 1880, et une indication sommaire sur un grand nombre de personnalités appartenant aux camps les plus opposés. Dans ce complément, M. Swolf a réussi à la fois à combler une lacune grave dans l'enseignement de la jeunesse et à dégager l'*histoire contemporaine* de la *politique militante*, dont l'introduction dans un livre élémentaire eût été, comme l'a justement remarqué la *Revue catholique* de Louvain, un danger et une faute.

Ajoutons qu'indépendamment de ce *Précis*, Mgr Namèche va publier, sous le titre d'*Histoire nationale*, un ouvrage important, qui est en réimpression à la librairie Fonteyn. La nouvelle édition formera quatre volumes. Les deux premiers ont paru. Nous en rendrons compte dès qu'elle sera terminée.

Espagne. — Le 7te volume de la *Biblioteca de autores españoles*, publiée à Madrid par Rivadeneyra, vient de paraître. Il termine cette importante publication, et contient les tables de la collection. On sait que cette édition est la meilleure et la plus complète que nous possédions des classiques espagnols. Le prix de chaque volume est de 10 francs.

— La librairie Murillo de Madrid continue la publication de son *Boletin de la libreria* mensuel, qui tient le lecteur assez bien au courant des ouvrages qui paraissent dans la Péninsule. Le prix, pour la France, est de 8 francs par an.

— En 1880, deux nouvelles revues, des plus intéressantes, ont paru à Madrid : La *Revista de arqueologia espanola*, et le *Boletin historico*, dont nous avons déjà parlé. Le prix de la première est de 35 francs par an pour la France ; celui de la seconde de 8 francs. Les deux revues sont mensuelles. La *Revue archéologique* s'est occupée spécialement, dans les numéros qui ont

paru jusqu'à ce jour, des monuments de l'art mauresque ; mais elle embrassera aussi toutes les autres parties de l'archéologie.

— La municipalité de Barcelone a décidé de placer, dans la galerie des Catalans illustres, le portrait du grand philosophe catholique Balmès.

— On va publier à Madrid une édition complète des œuvres du savant historien et archéologue José Amador de los Rios. Cette publication comprendra de 44 à 46 volumes. Le premier, comprenant les poésies du regretté littérateur, vient de paraître. Prix de chaque volume, pour l'étranger : 5 francs pour les souscripteurs ; 6 francs chaque volume à part.

— Depuis le 1er novembre 1880 se publie à Valence une revue mensuelle sous le titre de *Revista de Valencia*. Elle s'occupe de tout ce qui a rapport à l'ancien royaume de Valence : histoire, littérature et beaux-arts.

ITALIE. — S. S. Léon XIII a nommé membre de l'Académie de Saint-Thomas-d'Aquin, Monseigneur de La Bouillerie, archevêque de Perga, coadjuteur de Bordeaux.

RUSSIE. — Le *Courrier russe* donne les renseignements suivants sur les écrits périodiques qui se publient en Russie. On considère comme périodique toute publication paraissant plus de deux fois par an. Il y a en tout en Russie 485 écrits périodiques, publiés dans 96 villes différentes. Sur ce nombre on compte en langue russe, 376 ; — polonaise, 54 ; — allemande, 31 ; — lettone, 10 ; — française, 8 ; — arménienne, 6 ; — estonienne, 6 ; — tatare, 4 ; — hébraïque, 4 ; — géorgienne, 3 ; — finnoise, 2 ; — latine, 1.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *La Vie de N. S. Jésus-Christ*, par l'abbé C. Fouard (2 vol. in-8, Victor Lecoffre). — *Comment s'est formé l'univers, suivi de sic Itur ad astra*, par Jean d'Estienne (in-12, Palmé). — *Conférences aux mères chrétiennes*, par Mgr Dupanloup (in-8, G. Gervais). — *L'art chrétien. Lettres d'un solitaire*, par E. Cartier (2 vol. in-8, Poussielgue). — *Petite histoire des Grecs*, par Van den Berg (in-18, Hachette). — *Histoire de la Réunion de la Bretagne à la France*, par Ant. Dupuy (2 vol. in-8, Hachette). — *La fin du dix-huitième siècle*, par E. Caro (2 vol. in-12, Hachette). — *Histoire de l'intervention française au Tong-King*, par F. Romanet du Caillaud (in-8, Challamel. — *Histoire populaire de Bourgogne à l'usage des écoles et des familles* (Cîteaux, in-12) ; — *Lettres du village*, tirées du Journal de Saône-et-Loire, par Jean Lavigne (in-12, Mâcon, impr. Protat). — *Les Etats-Unis en* 1781, *drame historique en* 4 *actes* (in-8, Ollendorff). — *Poésies paternelles*, par Arthur Taillhand (in-12, Didier). — *Le vieil ami*, par Mme de Stolz (in-12, Haton). — *Légendes de la mer*, par G. de La Landelle (in-12, Haton). — *Les Doctrines économiques depuis un siècle*, par Charles Périn (in-12, Victor Lecoffre). — *Les merveilles du monde polaire*, par E. Lesbazeilles (in-12, Hachette). — *Les télégraphes*, par A. L. Ternant (in-12, Hachette). — *Les grands froids*, par Emile Bouant (in-12, Hachette). — *Les Villes retrouvées*, par G. Hanno (in-12, Hachette). — *Grand'maman*, par Ch. Deslys (in-12, Hachette). — *Une douzaine de physiologies*, par Louis de Combettes-Labourelie (in-8, Gaillhac). — *Ginette*, par Mlle de Martignat (in-12, Hachette). — *Les Mésaventures de Mademoiselle Thérèse*, par Mme de Stolz (in-12, Hachette). — *Entre deux fenêtres*, par Sacher Masoch, traduit par Mlle Strebinger (in-12, Hachette). — *Juliette Le Bhénec*, par Mlle Gabrielle d'Ethampes (in-12, Delhomme et Briguet). — *La Vengeance de Giovanni*, par Etienne Marcel (in-12, Delhomme et Briguet). — *Belle, sage et bonne*, par Mme la comtesse Rostoptchine (in-12, Hachette). — *Cadette*, par Mlle Zénaïde Fleuriot (in-12, Hachette). — *Histoire de deux petits frères*, par Mme de

Witt, née Guizot (in-12, Hachette). — *Les Infortunes de Chouchou*, par Mme Colomb (in-12, Hachette). — *Mignonnette*, par la comtesse de la Rochère (in-12, Delhomme et Briguet. — *Histoire d'un agent de change*, par Mme Bourdon (in-12, Delhomme et Briguet). — *L'Asie centrale à vol d'oiseau*, par J. B. Pasquier (in-16, libr. de la *Société bibliographique*). VISENOT.

ERRATA.

Livraison de Novembre, tome XXIX, p. 443 :

Ligne 31 *Mordtmann* au lieu de *Nordtmann*,
— 42 *Hartzenbusch* au lieu de *Hortzenbusch*.
— 49 *Ste Croix en plaine* au lieu de *S. Tromplaine*.

Page 452 : *Gelbke* au lieu de *Gelbcke* (Cette traduction n'est pas la première ; elle a été précédée par celle de *Régis*. Leipzig, 1832-1841, 3 vol. in-8, abstraction faite de l'imitation de Fischart, au seizième siècle, et du remaniement d'Eckstein. Hambourg, 1785-1787, 5 vol. in-8.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Le Droit de grâce en Espagne. — Un Espagnol, convaincu d'un double assassinat, a récemment été condamné à mort par la Cour d'assises de la Gironde. A ce propos, il a été dit que chaque année, le jour de Noël, on présentait au roi d'Espagne, un plateau d'argent sur lequel étaient déposés des plis cachetés, contenant chacun le nom d'un des individus détenus dans les diverses prisons de la monarchie et condamnés à mort. Le roi prenait au hasard trois de ces plis, et les individus que le sort favorisait, voyaient la peine capitale commuée pour eux en celle des travaux forcés à perpétuité. Tout ceci est-il exact? P. C.

Juridiction des Papes. — Existe-t-il un ouvrage, général ou spécial, qui, au point de vue du droit et en exposant les faits, traite la question de la juridiction internationale exercée par les Papes, agissant comme arbitres et souverains juges dans les conflits des diverses nations entre elles? La dernière intervention pontificale paraît avoir eu lieu lors du partage de la Pologne. Quelles sont les premières interventions connues? A.

Origines de la gravure en France. — Quel est le premier livre, imprimé en France, où se trouvent des planches en taille douce? F. B.

Colons en Algérie. — Quels ouvrages étudier pour connaître la situation des colons en Algérie? C. G.

Gassendi. — Quels sont les principaux ouvrages sur Gassendi, sa vie, la critique de sa doctrine? X.

Famille de Villafans. — Quels sont les armes de la famille de Villafans et les ouvrages où l'on pourrait trouver des détails sur cette famille. Bne de V.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

1. *Jeanne de Dampierre*, par le marquis DE C. Paris, Téqui, 1880, in-12 de 483 p. Prix : 2 fr. — 2. *Le Mariage de Renée*, par Mlle MARTHE LACHÈSE. Paris, Blériot, 1880, in-12 de 361 p. Prix : 3 fr. — 3. *L'Homme-pendule*, par CLAIRE DE CHANDENEUX. Paris, Librairie Internationale Catholique, 1879, in-12 de 340 p. Prix : 3 fr. — 4. *L'Héritage de Mme Hervette*, par ETIENNE MARCEL. Paris, Blériot, 1880, in-12 de 235 p. Prix : 3 fr. — 5. *Le Fou du Vésuve*, par ALEX. DE LAMOTHE. Paris, Blériot, 1879, in-12 de 318 p. Prix : 2 fr. 50. — 6. *La famille Tolozan*, par Mlle MARIE MARÉCHAL. Paris, Blériot, 1879, in-12 de 316 p. Prix : 3 fr. — 7. *La Demoiselle du paveur* (cinq récits), par RAOUL DE NAVERY. Paris, Blériot, 1879, in-12 de 250 p. Prix : 2 fr. — 8. *Les Victimes*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Blériot, 1880, in-12 de 446 p. 2e édition. Prix : 3 fr. — 9. *Perdus en mer*, imité de l'anglais, par Mme la Comtesse DROHOJOWSKA, née SYMON DE LATREICHE, Tours, Mame, 1879, gr. in-8 de 240 p., orné de deux gravures. Prix : 2 fr. 50. — 10. *Les mésaventures de Mademoiselle Thérèse*, par Mme DE STOLZ (*Bibliothèque rose illustrée*). Paris, Hachette, 1881, in-12 de 271 p., illustré de 29 vignettes dessinees sur bois, par Charles. Prix : 2 fr. 25. — 11. *Grand'Maman*, par CHARLES DESLYS. Paris, Hachette, 1880, 251 p., illustré de 30 vignettes d'après les dessins de ED. ZIES. — 15. *Ginette*, par Mlle DE MARTIGNAT. Paris, Hachette, 1881, de 323 p., illustré de 50 vignettes dessinées par Tofani. — 13. *Aller et retour*, par Mlle JULIE GOURAUD, ouvrage illustré de 40 vignettes par A. Ferdinandus. Paris, Hachette, 1880, in-18 j., de 231 p. Prix : 2 fr. 25. — 14. *La nièce du capitaine*, par J. GIRARDIN. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 185 p. Prix : 1 fr. 50. (*Bibl. des écoles et des familles*). — 15. *Contes sans malice*, par J. GIRARDIN. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 189 p. Prix : 1 fr. — 16. *Marthe et Marie*, par MICHEL AUVRAY. Paris, Dillet, 1880, in-12 de 292 p. Prix : 2 fr. — 17. *Mignonnette*, par la comtesse DE LA ROCHÈRE. Paris, Delhomme et Briguet. 1881, in-12 de 226 p. Prix : 2 fr. 50. — 18. *Le Rêve d'Yvonne*, par HENRI BAJU. Limoges, Charles Barbou, s. d. [1881], in-12 de 178 p. Prix : 2 fr. — 19. *Derniers exploits du père Tambour*, roman national, par HENRI BAJU. Limoges, Charles Barbou, s. d. [1881], in-12 de 198 p. Prix : 2 fr. — 20. *Les Cailloux rouges*. Paris, Téqui, 1880, in-12 de 299 p. (*Collection Saint-Michel*). Prix : 2 fr. — 21. *Le Secret d'un dévouement*, par Mme KRAFT-BUCAILLE. Paris, Didier, 1880, in-12 de 332 p. Prix : 3 fr. — 22. *Le Berger du Béage*, par F. FERTIAULT. Paris, Didier, 1880, in-12 de 356 p. Prix : 3 fr. — 23. *Conquête du Mexique*, d'après PRESCOTT. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 192 p., avec des illustrations (*Bibl. des écoles et des familles*). Prix : 80 cent. — 24. *Les légendes de l'art*, par CHARLES DES GRANGES. 2e édition. Paris, Téqui, (*Collection Saint-Michel*), 1880, in-12 de XVII-276 p. Prix : 2 fr. — 25. *Herculanum et Pompéï*. Scènes de la civilisation romaine, par Mgr C. CHEVALIER, camérier secret de Sa Sainteté. Tours, Alfred Mame, 1880, un vol. in-8 de 216 p. Prix : 1 fr. 20. — 26. *La Science à travers champs*, par Mlle MARIE MAUGERET. Tours, Mame, 1880, in-8 de 228 p., avec 30 gravures. Prix : 1 fr. 20. — 27. *Un coin des Alpes ou une Ascension nocturne ;* suivi de *Souvenirs de l'Oberland Bernois et de la Suisse centrale* et de *Un Pêcheur vosgien sur une île flottante*, par F.-A. ROBISCHUNG. Tours, Mame, 1880, in-8 de 165 p., avec une gravure. Prix : 85 cent. — 28. *Les troisièmes en avant*, récits de voyage par M. ADEODAT LEFÈVRE. Paris, Bray et Retaux, 1879, in-12 de II-244 p. Prix : 2 fr. — 29. *La Hollande à vol d'oiseau*, par P. DEPELCHIN. Tours, Mame, 1880, in-8 de 213 p. avec 16 gravures. Prix : 1 fr. 20.

1. — Nous sommes au temps de Charles VI, quelques années après

la bataille d'Azincourt. *Jeanne de Dampierre* a eu son père tué dans la sanglante défaite ; plus tard sa mère elle-même est morte en défendant son château de Dampierre contre les Anglais. Jeanne, laissée sous la protection d'un fidèle écuyer de son père, jure une haine mortelle aux Anglais, et quand elle a atteint sa majorité, fait tous ses efforts pour leur susciter des ennemis. A cette époque de l'histoire, une partie de la noblesse, qui habitait les provinces du Midi soumises au roi d'Angleterre, était, par ses sympathies, beaucoup plus anglaise que française ; les seigneurs pensaient avoir plus de chance de conserver leurs privilèges et une certaine indépendance en servant un suzerain plus éloigné d'eux. Beaucoup de gentilshommes du Périgord et de la Guienne étaient dans ce cas. Jeanne, alliée à plusieurs familles de ces provinces, prend à tâche de les gagner à la cause du malheureux Dauphin. Elle trouve de l'écho dans la jeunesse, dont l'esprit plus chevaleresque se laissait moins aller aux calculs de l'intérêt; très recherchée pour son esprit, sa grâce et sa beauté, elle a juré de n'appartenir qu'à un défenseur de son Roi et de son pays. Au moment de la reprise d'armes, qui fut signalée par l'intervention de Jeanne d'Arc, Jeanne de Dampierre est déjà parvenue à entraîner dans son parti plusieurs jeunes chevaliers, dont l'un, le sire de Cugnac, aspire à sa main. Une troupe d'élite quitte ainsi le Périgord, malgré la surveillance de lord Talbot, et se rend à Blois et à Orléans, où elle prend part aux combats qui amènent la délivrance de cette dernière ville. Jeanne de Dampierre, à l'instar de Jeanne d'Arc, qu'elle a vue et qu'elle admire, soutient elle-même vaillamment un siège terrible dans son château de Dampierre contre les Anglais commandés par un chevalier qui voulait la contraindre à devenir sa femme. Après la délivrance d'Orléans, la bataille de Patay, le sacre de Charles VII à Reims et la mort de Jeanne d'Arc, Jeanne de Dampierre, revenue dans son domaine pacifié, épouse le chevalier de Cugnac, qui a vaillamment combattu pour la cause nationale, et continue ses exploits en prenant une part active à la bataille de Castillon, à la défaite et à la mort de Talbot. Ce roman, écrit à la manière des romans historiques de Walter Scott, est intéressant et instructif ; il dépeint bien les mœurs des Français à cette époque troublée de l'histoire et les passions qui agitaient les esprits. Il sera lu avec plaisir et profit par les lecteurs de toutes les classes.

2. — *Le Mariage de Renée* est un charmant ouvrage, bien conçu, bien pensé, bien écrit, et dans lequel le cœur et l'esprit trouvent pleine et entière satisfaction. M^lle^ Marthe Lachèse n'a pas eu la prétention d'enfiévrer ses lecteurs par des pages à sensation ; mais elle a eu l'ambition plus chrétienne, et partant plus haute à nos yeux, de faire goûter des leçons utiles, présentées sous la forme la plus aima-

ble, et, pour y parvenir, elle a pris soin de toujours mettre, à côté de chaque défaut, la personnification de la vertu contraire. La donnée du *Mariage de Renée* n'est peut-être pas neuve, mais elle est saine, morale, intéressante, et si bien relevée par la grâce du sentiment, la vérité des détails, l'élégance de la forme, qu'elle devient une œuvre vivante, dans laquelle on retrouve le cachet bien personnel de l'auteur. C'est un livre excellent, qui a sa place marquée parmi les bons romans catholiques.

3. — Dans *l'Homme-Pendule* nous trouvons une charmante étude de mœurs écrite sans prétention et cependant en termes excellents : tout y est bon, aimable, honnête, intéressant. L'auteur n'a pas eu l'intention de soutenir une thèse; il se borne à mettre sous les yeux du lecteur le récit d'événements auxquels il semble qu'il se soit trouvé mêlé et qui ont dû se passer de la façon qu'il les rapporte. Dans chaque phrase, dans chaque ligne, dans chaque mot, on retrouve la délicatesse de cœur et d'esprit d'une femme bien élevée, la placidité et le calme d'une conscience pure et sans remords. Ce sont là des qualités bien rares et auxquelles il faut applaudir des deux mains, quand on a la bonne fortune de les rencontrer. Ici on peut le faire en toute assurance. *L'Homme-pendule* doit son surnom, on l'a deviné, à la scrupuleuse exactitude qu'il apporte dans tous les actes de sa vie. Chez lui, bon, loyal, intelligent, courageux, ce n'est point un ridicule, mais bien plutôt une qualité, une vertu. On l'aime, on s'attache à lui, on souffre de ses souffrances, on se réjouit de ses joies. *Miro Elleu* et l'*Héritage du Capitaine*, deux ravissantes compositions qui complètent le volume, possèdent au même degré les mêmes qualités que *l'Homme-pendule*. Qu'il ferait bon vivre au milieu de tout cet excellent monde que peint si bien M^me^ de Chandeneux, et comme nous devons lui être reconnaissants de nous le faire connaître ! En un mot, l'*Homme-pendule* ne peut manquer de plaire à tous ceux qui le liront, et il laissera, à coup sûr, dans leur esprit les impressions les meilleures et les plus saines.

4. — *L'Héritage de M^me^ Hervette* est un excellent petit ouvrage qui plaira à tout le monde et convient à tous les lecteurs; aussi nous le signalons à l'attention du public intelligent et honnête qui aime les lectures intéressantes, saines, pieuses et morales. — Le thème est des plus simples, mais il est traité avec une habileté, un tact et une sensibilité qui font le plus grand honneur à l'auteur. Madame Hervette a connu des temps meilleurs que ceux dans lesquels elle vit depuis que son mari l'a ruinée par de fausses spéculations. Elle a une nombreuse famille, mais sa vigilance, son activité et son travail lui ont toujours permis de subvenir à tous les besoins de son intérieur. Un ami d'enfance, auquel des parents ambitieux n'avaient pas voulu

l'unir alors qu'elle était jeune, mais qui avait conservé pour elle une estime et une affection que le temps n'avait pas affaiblies, meurt aux colonies, en lui laissant, au détriment de ses parents pauvres, une fortune considérable. Mme Hervette refuse ce don, sans même consulter son mari dont elle redoute la faiblesse. Les jours deviennent de plus en plus mauvais..... Que de regrets a parfois la pauvre mère en voyant souffrir ceux qu'elle aime !..... Bien plus, M. Hervette, mis au courant de la noble conduite de sa femme, la lui impute à crime... Tout conspire contre elle..... Que devenir ? Mais Dieu est là qui vient en aide à l'honnête créature et dispose les événements pour qu'elle soit récompensée, même sur cette terre. L'aisance entre dans le malheureux ménage et, avec elle, la santé, la joie, le bonheur.

C'est là une bien touchante histoire, bien pensée, bien écrite et qui ne manquera pas d'être beaucoup lue. Ce sera justice.

5.—M. de Lamothe a réuni dans *le Fou du Vésuve* plusieurs nouvelles écrites dans un excellent esprit et avec la verve et l'entrain qui rendent si attrayante la lecture de ses ouvrages : la première de ces nouvelles, *le Fou du Vésuve*, est la peinture des mœurs de la société romaine, au moment de l'éruption du Vésuve qui engloutit sous une pluie de cendres, les villes de Pompéï et d'Herculanum. Par une ingénieuse fiction, le récit de cette terrible catastrophe est fait par un témoin oculaire, habitant de Pompéï ; tous les détails relatifs à la manière de vivre des citoyens de cette malheureuse ville, aux cérémonies religieuses, aux fêtes, à la distribution intérieure des habitations, aux repas, aux vêtements, bijoux..... sont d'une exactitude rigoureuse; l'épisode touchant, introduit par l'auteur, d'un esclave chrétien condamné à être livré aux bêtes dans l'amphithéâtre, et sauvant la fille de son maître, au moment où le torrent de laves lancé par le Vésuve commence à atteindre la ville, ajoute un intérêt dramatique à la narration et donne à l'auteur l'occasion de montrer la supériorité des vertus chrétiennes sur les sentiments égoïstes et personnels des païens. Les six nouvelles qui suivent le *Fou du Vésuve* contribuent chacune pour leur part à faire du nouvel ouvrage de M. de Lamothe un livre excellent et plein d'intérêt.

6. — *La famille Tolozan* est l'histoire d'une famille de province qui vient à Paris chercher à reconstituer sa fortune, qu'elle a perdue par une suite d'événements malheureux. Ce livre n'a pas précisément d'intrigue. C'est plutôt une série d'incidents domestiques racontés avec charme et capables d'intéresser en édifiant. Tout le monde est bon dans ce livre. La bonté et le dévouement poussés à un tel degré sont malheureusement bien rares. C'est à qui ne se laissera pas vaincre en soins ingénieux et en abnégation touchante. On peut dire avec juste raison qu'ici tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes

possibles. Il y a quelques incidents fâcheux pour la famille Tolozan, mais ils sont presque aussitôt réparés par une intervention généreuse et imprévue. Le père devient aveugle, mais on le guérit. Son infirmité lui fait perdre le poste qu'il occupe chez un banquier, mais il est aussitôt remplacé par son fils, à qui la libéralité fort opportune du banquier continue, sans aucune diminution, les appointements du père. Les voisins, la concierge, la propriétaire, tout le monde pousse la bonté pour eux jusqu'à l'héroïsme. Tout finalement leur réussit. Les filles, qui sont pauvres, se marient avantageusement. Le père, qui a recouvré la vue, fait une belle découverte qui doit lui donner fortune. Enfin, le fils gagne au concours un prix de quatre mille francs, et devient un sujet remarquable. Ce livre n'est pas fait pour les personnes qui aiment les émotions violentes. On n'y trouve en effet qu'une description simple mais touchante d'un intérieur chrétien. Le volume se termine par deux petites nouvelles : *Les fraisiers de Septima* et *Une histoire d'hier*. La dernière est surtout recommandable à notre triste époque.

7. — *La Demoiselle du paveur* n'est pas, comme on pourrait le supposer, la fille de l'honnête Antoine Mireaux, mais bien le lourd et et massif instrument de bois dont fait usage le brave ouvrier pour enfoncer et aligner ses cubes de pierre. — Un ami mourant, le vieux Martin, a remis, de la main à la main, à Antoine, une somme relativement considérable, qu'il a péniblement économisée, dans l'espoir qu'elle pourra un jour être rendue à son fils unique, un jeune étourdi qui s'est fait marin contre la volonté de son père et dont le pauvre homme n'a reçu aucune nouvelle depuis longues années. — Antoine enfouit son trésor dans la tête d'une vieille demoiselle hors de service, puis suspend le tout, comme il l'eût fait pour un ex-voto, au plafond de la mansarde qu'il occupe avec sa fille. Un matin, arrive le jeune marin, malade, pauvre, manquant de tout, et l'heureux Antoine se dispose à lui rendre son bien ; mais la demoiselle a disparu : un camarade de chantier dans l'embarras l'a empruntée sans façon, en l'absence du maître du logis ; on court, on s'informe : enfin, après bien des recherches, le précieux outil est retrouvé au greffe d'une justice de paix, où, dans une affaire de meurtre, il a été déposé à titre de pièce à conviction. L'honneur d'Antoine est sauf, et la demoiselle, qui, pendant si longtemps, a rempli l'office de coffre-fort, finit par servir de corbeille de mariage. — C'est frais, c'est honnête, intéressant, et écrit dans un excellent esprit.

Le savetier Crépin est un brave homme qui, par un jour de grande pluie, a eu l'heureuse chance de rendre un service *concernant son état* au grand tragédien Racine. Crépin est humain, intelligent, charitable et philosophe à sa manière, qui est la bonne. Racine s'attache au sa-

vetier, auquel,un beau jour, il conduit Corneille et La Fontaine.Tous trois s'amusent du babil de l'artisan, et, sur sa prière, parviennent à marier son protégé, un jeune poète gueux, amoureux, mais ne manquant pas de talent, à la fille d'un riche financier, le voisin de Crépin. — C'est à cette rencontre de La Fontaine, de Crépin et du financier Bondois que nous sommes, assure l'auteur, redevables de la fable si connue du savetier et du financier. Une grande délicatesse de sentiment est le caractère saillant de ce récit.

Marie Van Diémen est une histoire de mer. Mme de Navery y raconte, en très bons termes, la découverte de la Tasmanie (grande terre située au sud de la Nouvelle-Hollande). Comme dans tous les ouvrages du même auteur, les parties historiques et géographiques sont traitées avec la plus grande exactitude.

Deux jolies petites bluettes font suite à ces trois charmants récits. Elles ont, l'une et l'autre, le mérite d'être honnêtement pensées, d'être écrites dans un bon style et de placer sous les yeux d'excellents modèles, toujours bons à imiter.Ces cinq nouvelles peuvent être mises entre toutes les mains.

8. — C'est un véritable roman' romanesque que *les Victimes* que sacrifie à ses fidèles lecteurs Mme Raoul de Navery. Il est d'un intérêt saisissant ; les situations sont souvent forcées ; mais les sentiments religieux et patriotiques qu'il excite, l'enseignement moral et historique qu'il donne, l'horreur qu'il inspire pour les choses et les hommes de la Révolution feront passer sur bien des défauts et nous laissons au lecteur le soin d'apprécier après avoir déroulé sous ses yeux la trame de l'intrigue. Mme de Civray, entraînée par son bon cœur, adopte la fille de son jardinier, Jeanne Raimbaut, lorsqu'elle perd ses parents,et en fait la compagne de son fils Henri qui est à peu près de son âge. Jeanne est heureusement douée de la nature aussi bien pour les qualités morales que pour les charmes de l'esprit et du corps ; elle a une influence irrésistible sur Henri dont elle est véritablement le bon ange. La mère imprudente s'aperçoit trop tard du sentiment que les deux jeunes gens éprouvent l'un pour l'autre et dont elle a favorisé la naissance. Elle rompt brusquement en éloignant Jeanne à qui elle achète un fonds de magasin à Paris. Les blessures du cœur sont profondes et on ne sait où elles auraient conduit si la Révolution n'avait éclaté. Henri et sa mère viennent se cacher à Paris avec ce qu'ils ont pu réaliser de leur fortune. Jeanne se sacrifie pour les sauver ; elle entre au service de Fouquier Tinville et promet le mariage au secrétaire de ce scélérat. Malgré ce dévouement admirable, elle allait devenir victime de la Révolution, avec ses anciens maîtres lorsqu'arriva le 9 thermidor. Croyant n'avoir plus que quelques heures à vivre, Henri avait fait consacrer par un prêtre

son union avec Jeanne. Le danger passé, ils se retrouvent tous réunis au château de Civray et là la mère, profondément touchée de l'abnégation de Jeanne, donne son plein consentement à ce mariage qui a pour lui bien des circonstances atténuantes.

9. — Le nouveau livre de Mme la comtesse Drohojowska, qui a pour titre : *Perdus en mer* est l'histoire d'une famille française que la tempête a jetée sur une île déserte de l'Océanie. Grâce au dévouement d'un vieux marin irlandais, M. de Montbel, abandonné avec sa famille sur un vaisseau en perdition par un équipage infidèle au devoir, est conduit en un lieu de sûreté. Heureusement, les naufragés peuvent utiliser une partie des provisions de tout genre que contenait le navire pour créer un établissement provisoire qui leur permet de passer sans trop de difficulté la saison des pluies. Des épisodes de pêche et de chasse, des détails sur les arbres du pays, les plantes et leurs fruits, répandent de l'intérêt sur le récit, en même temps qu'ils le rendent instructif.

Les habitants de l'île déserte sont enfin délivrés, au moment où ils allaient succomber sous l'attaque de sauvages, venus de l'île voisine. Malheureusement, le brave Irlandais a reçu dans le combat une blessure mortelle, des suites de laquelle il ne tarde pas à mourir. Ce livre convient surtout à la jeunesse : il est animé des meilleurs sentiments.

10.— Mlle Thérèse Delorme est un bon type de vieille fille ; ses mésaventures sont celles que lui mérite son caractère, et sont faites pour divertir le lecteur. Un de ses vieux amis M. Ervéoux, la dépeignait ainsi : « Par l'égoïsme de son caractère et de ses habitudes, elle veut échapper à la moindre gêne ; par la bonté de son cœur, elle est digne de connaître et de pratiquer le dévouement. » Cette bonne fille, car elle n'est vraiment ni méchante, ni avare, ni cupide, ni d'un cœur dur, recherche une vie calme, exempte de contrariété et de soucis; mais comment y parvenir avec son tempérament nerveux dont la susceptibilité augmente avec les années? Son état empirait et menaçait de la conduire au marasme, lorsque quelques amis, demeurés fidèles malgré ses travers, réussirent à lui faire comprendre que le meilleur moyen de trouver le bonheur est de ne pas s'occuper de soi et de chercher celui des autres. Elle raconte elle-même le changement prodigieux qui s'est accompli en elle, lorsque, mise en rapport avec de véritables malheureux, elle fut forcée de sortir d'elle-même, de mettre de côté ses maux imaginaires, de faire des efforts, de surmonter ses répugnances et de s'occuper de sérieuses misères. « Je veux être l'amie des malheureux, et pendant que je les assisterai, ils m'apprendront à souffrir, à me résigner, à attendre le ciel qui doit être la récompense de l'effort. » On peut s'en rapporter à Mme de

Stolz pour conter agréablement et intéresser les enfants et les parents. L'impression de son livre ne peut être que salutaire pour tous les âges, pour tous les sexes; la citation que nous venons de faire permet de juger de la morale. On pourrait désirer des sentiments religieux plus accentués ; mais alors il faudrait changer la couleur de la bibliothèque qui n'est que rose.

11. — Sous le titre de *Grand' Maman*, M. Charles Deslys a réuni dix petites nouvelles, celles que préférait sa mère à qui il dédie ce volume. Elles sont pleines de cœur, attendrissantes, intéressantes et ne peuvent inspirer que les meilleurs sentiments. Comment pourrait-on en douter après ce que dit l'auteur dans sa dédicace à sa mère. « La première débute par son portrait. Ta bonté revit dans toutes les autres. Elles résument ce qu'il y a de meilleur en moi, ce qui me venait de toi. » La piété filiale a été bonne conseillère pour M. Deslys. Tous les enfants qui le liront seront de notre avis.

12. — *Ginette* est l'inséparable d'une pauvre petite orpheline bien attachante portant le nom poétique d'Aurore. Son tuteur l'a confiée à sa marraine qui vivait à Paris et à la campagne, tandis que lui habitait l'Angleterre. Un jour qu'elles se promenaient, elles firent la rencontre d'un monsieur accompagné d'une petite fille qui leur produisit à tous un saisissement dont ils ne se rendirent pas compte. Les rencontres se renouvelèrent : les deux amies finirent par s'amuser aux Tuileries avec Mary-Ann sans savoir qui elle était, et fort intriguées de connaître quelque chose de son mystérieux compagnon. La vie à la campagne ne leur plaisait guère ; Ginette, qui n'est jamais embarrassée, l'écrit au tuteur; celui-ci fait venir la pupille et son amie et la vénérable chanoinesse, la marraine. Quand elles s'embarquèrent elles virent défiler sous leurs yeux un navire qui emportait la petite amie des Tuileries. Elles se retrouvent en Angleterre, et le mystère qui plane sur tout le récit et tient l'attention en suspens, finit par s'éclaircir. Le compagnon de l'amie des Tuileries était John le vieux serviteur de sir Richard, qui, en mourant dans les Indes, lui avait laissé sa fille pour la remettre à son frère. Sur le bâtiment qui les ramenait se trouvait une enfant dans la même condition, la fille du colonel Merton; la personne qui l'acompagnait mourut en mer la laissant à la charge de John. Celui-ci craignant que la fille de son maître fût mal accueillie par son oncle, la garda avec lui et lui avait remis seulement la fille du colonel Merton son ami, Aurore. La confession de John est très touchante et la reconnaissance pleine d'effusion.

13. — Dans *Aller et retour*, il s'agit d'un notaire qui va de province à Paris, pour y chercher fortune, et revient de Paris en province, pour y trouver le repos et le bonheur. Me Olivier exerçait très honorablement les fonctions de notaire à Amboise, mais il ne trouvait pas

que cette petite ville de province fût un théâtre digne d'un homme de sa valeur. Il rêvait Paris, où il voyait de loin miroiter la fortune et le succès. Il vend son étude, part pour la capitale avec sa femme et sa fille, trouve une bonne place, se procure une installation assez luxueuse, et, après avoir obtenu des succès malheureusement inférieurs à son ambition, finit par rompre l'équilibre de son budget et par manger sa fortune. Il est bien obligé alors de restreindre son train de maison, de changer d'appartement, et de vivre modestement sans même se douter des sacrifices et du dévouement de sa femme, de sa fille et de son fils, pour adoucir sa position et lui cacher les privations qu'ils s'imposent. Son fils Antoine avait précédé sa famille à Paris, pour y faire son droit; il y avait conservé des mœurs simples et pures, sous la sauvegarde du travail. Clerc de notaire, il s'était fait une bonne position, grâce à son intelligence, à sa bonne conduite et à son application; il racheta l'ancienne étude de son père, à Amboise, où il put bientôt ramener toute sa famille, l'arrachant aux embarras dans lesquels l'imprudence de Me Olivier l'avait jetée. Les caractères d'Antoine et de Pauline sont particulièrement touchants. Il convient aussi de signaler celui de Manette, la fidèle domestique, un moment ébranlée par une cuisinière exigeante et vaniteuse, mais promptement revenue à sa simplicité d'autrefois, après un instant d'oubli, et celui de cette fermière, qui n'hésite pas à venir jusqu'à Paris pour essayer d'adoucir l'infortune de ses maîtres, et meurt en laissant sa fortune à Mlle Pauline. Ces exemples de dévouement sont bons à mettre sous les yeux, surtout quand ils sont retracés avec tant de charme.

14. — Sous ce titre : *La Nièce du capitaine*, M. Girardin publie deux nouvelles dont la seconde aurait surtout mérité de donner un nom à ce charmant livre : *La famille Champborel* est en effet à mon humble avis, supérieure à *la Nièce du capitaine :* qu'elle est vraie, intéressante et émue cette histoire d'un ménage heureux dans la médiocrité, divisé dans la prospérité, et qui retrouve l'union, le bonheur et la paix auprès du lit d'un enfant. Tout cela est bien observé, tracé d'une plume délicate et fine, et plein de leçons que trop de lecteurs et de lectrices auront hélas! l'occasion de mettre à profit. *La Nièce du capitaine* c'est simplement l'histoire du mariage de Jeanne Brisset et de la réconciliation de sa belle-mère, la mère Remy-Brabançon avec le capitaine Brisset, oncle et tuteur de la charmante et douce Jeanne. Il y a là en même temps beaucoup de cœur et beaucoup d'esprit et, sans valoir *la Famille Champborel*, *la Nièce du capitaine* méritait cependant trouver place auprès de ce délicieux tableau de famille. Ce livre fait partie de la *Bibliothèque des écoles et des familles* et il comptera parmi les meilleurs de cette intéressante collection.

15. — Les *Contes sans Malice* font partie de la série in-12 de la *Bibliothèque des écoles et des familles*. Ce sont quinze petits contes tous intéressants mais d'une valeur inégale : l'un d'eux, *Mimi dort*, me semble un petit chef-d'œuvre de sensibilité et d'émotion. *La peau de lion* dénote un esprit de fine observation et est marquée au coin d'une verve comique du meilleur aloi. *Jeanne Troennec* est un délicieux petit tableau breton. *L'heure du repos* contient une description pleine de poésie et de charme. Les autres, dont il serait trop long de transcrire les titres, sont intéressants à des degrés divers, et la plupart portent avec eux une bonne et salutaire leçon. Quelques-uns de ces contes me semblent écrits surtout pour les enfants : presque tous seront lus par tout le monde avec plaisir et profit.

16. — La nouvelle à laquelle ce volume emprunte son nom, *Marthe et Marie* donne un exemple qui ne sera probablement pas contagieux parmi les jeunes lecteurs auxquels il est destiné. Marie aime son cousin ; elle va l'épouser, lorsqu'elle s'aperçoit que ses espérances de bonheur font le malheur de son amie Marthe de Condat. Elle sacrifie son amour à celui de son amie et se donne à Dieu. Tout ceci est raconté très simplement et de façon à intéresser. Mais pourquoi les écrivains qui ont l'imagination si féconde reviennent-ils cependant si souvent à ces mariages entre parents dont la religion, la morale et la science font connaître les résultats fâcheux ? Après *Marthe et Marie*, viennent deux nouvelles aussi morales et intéressantes : *Le Clocher du village* qui raconte les déceptions d'un villageois déserteur de son pays pour venir faire fortune à Paris où il ne trouve que la misère, et *La Lyre et l'Aiguille* qui pourra détourner quelques jeunes filles de la manie d'écrire et leur faire apprécier les avantages du travail à l'aiguille.

17. — Venue septième après six filles et quinze ans d'attente d'un garçon, *Mignonnette*, s'exposait à une froide réception lors de son arrivée au monde, et, comme circonstance aggravante, elle était la première d'un second mariage que son père n'avait pas contracté sans le secret espoir de pouvoir transmettre à un héritier de son sang son noble nom de Bruno de la Brunottière. On comprend sa déception et quelque peu son humeur mal déguisée. La pauvre enfant s'appliqua à réparer son tort dont elle était très innocente. Elle supporta avec résignation les mauvais traitements, les dédains de son père, de ses sœurs aînées et par son abnégation et toutes ses vertus, elle devint le bon ange de la famille. Elle eut sa récompense dès ce monde, grâce à un parrain qui ressemble un peu au prince Charmant des contes de fées. Voilà une lecture très intéressante pour les jeunes filles : elle leur met sous les yeux un type qu'elles peuvent toutes imiter par certains côtés.

18. — La donnée du *Rêve d'Yvonne* n'est pas absolument neuve ; mais M. Baju a bien su la rajeunir de manière à intéresser et à attendrir ses lecteurs en excitant dans leurs cœurs de nobles et généreux sentiments. M. d'Yrevon revient d'Amérique avec ses deux seuls enfants Mary et Dick, qu'il perd dans un naufrage. Tous sont sauvés chacun de leur côté sans le savoir. Les deux enfants sont recueillis par Mme Firmane, à Arcachon, qui avait un petit fils nommé Arsène. Les trois enfants vivaient et grandissaient ensemble comme des frères et des sœurs : ils s'appelaient ainsi ; et les deux orphelins, — ils se croyaient tels, — répondaient aux noms d'Yvonne et de Médéric. Arsène sauva un jour des flots un étranger qui s'attache à lui pour remplacer ses enfants perdus. C'était le comte d'Yrevon ; mais rien ne pouvait lui faire reconnaître ses enfants dans les compagnons d'Arsène ; cependant le médaillon classique met sur la voie. On se reconnaît. Arsène qui pensait épouser Yvonne, ne veut plus songer à un parti aussi élevé au-dessus de sa position. Yvonne lui adoucit le sacrifice en se consacrant à Dieu. La guerre se déclare : Arsène s'engage dans les zouaves de Charette. Il est blessé à mort à Patay, et il est assisté à ses derniers moments par une jeune religieuse qu'il n'est pas capable de reconnaître, mais que le lecteur devine, et meurt en prononçant ces mots « Yvonne! Jésus! » Il y a des tons un peu chauds dans la légende de saint Karl, des réminiscences classiques qui supposent des lecteurs lettrés et des négligences de style faciles à réparer.

19. — Les *Derniers exploits du Père Tambour* nous introduisent sur une tout autre scène. Nous sommes en Alsace au moment de la guerre. Deux jeunes gens, Marcelin et Léonce, après l'invasion de leur pays, veulent échapper à leurs ennemis pour voler au secours de leur patrie. Ils s'échappent au milieu de mille péripéties attachantes et vont rejoindre le régiment de Charette. Dans leurs campagnes, ils ont l'agréable surprise d'arriver dans l'Orléanais dans un château où Marcelin trouve sa fiancée Micheline avec son père ; ils avaient également quitté l'Alsace pour répondre à la demande de leur protecteur, le comte d'Ernonville qui leur confiait la garde de son château tandis qu'il partait avec son fils pour l'armée. Ils se battent, sont faits prisonniers, puis s'évadent et reprennent les armes toujours accompagnés du Père Tambour, qui, oubliant qu'il a assisté à la bataille de Waterloo, a facilité leur départ et fait avec eux des prouesses. La paix est signée. Marcelin se trouve à Paris en même temps que sa fiancée sans s'en douter. Celle-ci apprend que la mère de Marcelin est seule et dangereusement malade dans son pays ; elle part pour la soigner et la ramène bien portante à Paris où l'on se voit et s'épouse sous les yeux du Père Tambour. Il y a beaucoup de vie dans ce récit et le pa-

triotisme qui s'en exhale fait oublier les défauts qu'un critique délicat pourrait y signaler.

20. — *Les Cailloux rouges, Grace Darling, Mathurin, Saint Babolein, Un tribun*, sont cinq nouvelles maritimes dont la première a donné son nom au volume. Quand nous disons maritime, ce n'est point qu'il s'agisse de mer ; mais les héros sont tous des marins ou des pêcheurs dont M. Langlois fait ressortir les qualités précieuses : Vie active et laborieuse, dévouement héroïque, fermeté admirable, abnégation chrétienne, résolution énergique, amour du devoir. Il place ses héros dans des situations critiques ; ses récits sont souvent dramatiques et nous sommes assurés de leur succès auprès des amateurs d'histoire de combats et de naufrages. Ils auront en plus la satisfaction de voir toujours le mérite récompensé et honoré et les méchants punis.

21. — Ce n'est point le secret du dévouement que Mme Kraft-Bucaille livre à ses jeunes lectrices. — car elle paraît avoir écrit plutôt pour elles, — mais le secret d'un dévouement que nous leur souhaitons de n'avoir pas à exercer. Les sentiments généreux de ses héros, leurs pensées pieuses ne peuvent que produire une salutaire impression; toutefois le dénouement, tout chrétien qu'il soit, n'est pas sans inconvénient ; il contribue à entretenir ce funeste préjugé que beaucoup de vocations religieuses viennent de déceptions ou de peines de cœur. Voici au surplus la donnée de ce roman. Un Américain, coupable d'un faux a réussi à faire peser les soupçons sur un employé qui est condamné au bagne. Sur son lit de mort, il avoue sa faute à sa fille miss Zharvey doit réparer le tort de son père. Elle se met à la recherche de l'innocente victime : Landry était mort au bagne ; mais il laissait une veuve et une orpheline. Miss Zharvey ne le découvre qu'au moment où la femme de Landry meurt et elle se trouve ainsi en pleine possession de la petite fille à laquelle elle va se consacrer avec un admirable dévouement. Elle est soumise à une terrible épreuve : Julie Landry et elle se rencontrent dans le même amour. Elle n'hésite pas à pousser jusqu'au bout le sacrifice. Elle partage sa fortune entre Julie et les pauvres, prend la cornette et va mourir au Mexique. Si comme nous l'avons dit le dénouement ne défie pas la critique, il en est de même de cette conception qui fait reposer tout l'intérêt sur une erreur judiciaire tendant à déconsidérer l'action de la justice.

22. — Le Béage est un village du Vivarais où débutent les scènes du roman ou de l'histoire romanesque que M. Fertiault a embellie de descriptions pittoresques empruntées à ce beau pays. Le héros, notre contemporain, est un petit berger Régis Breysse qui est devenu un sculpteur de talent. Sans autre maître que son inspiration, sans autre outil que son « Eustache », sans autres matériaux que le bois des forêts, il s'applique à reproduire les bêtes de son troupeau qu'il prend pour

modèles. Son talent se forme par le travail ; aux modèles de la nature qui ont été le premier objet de ses études, il ajoute ceux de l'art qu'il trouve dans les musées et les monuments du Puy, de Lyon, de Paris. Il arrive à la célébrité : ses œuvres sont admises aux expositions de 1841 et de 1843. Il aspire à la gloire : il veut obtenir le prix du concours pour la statue d'Olivier de Serres ; mais il n'arrive qu'à la folie ; sa raison l'abandonna quand il sut que son œuvre était refusée. Il meurt à l'hôpital emporté par une de ces horribles maladies qu'engendre l'usage de l'absinthe à laquelle il recourait pour étouffer ses chagrins. L'auteur a rendu toutes ces scènes avec talent et les a relevées par l'expression de sentiments élevés et même chrétiens.

23. — *La conquête du Mexique* est un abrégé de l'ouvrage de Prescott, fait avec discernement. L'esprit en est impartial ; l'auteur rend justice au clergé espagnol en le vengeant des accusations de cruauté et de perfidie dont l'avaient chargé les écrivains du dix-huitième siècle. Le volume s'ouvre par une intéressante introduction sur l'histoire des Astèques.

24. — Il y a de l'histoire, de la légende et de l'art dans *les Légendes de l'art*. M. des Granges s'est proposé de faire connaître les peintres verriers du temps de Charles VI. Pour cela il a imaginé une petite action qui se passe en Provence et en Bourgogne et dont le héros est Guillaume Meillein un des premiers gentilshommes verriers : sa réputation s'est répandue au loin, elle lui attire à Simiane, où il travaille, la visite du fameux peintre hollandais Hubert Van Eyck, qui n'était pas assez absorbé par ses études artistiques pour ne pas remarquer les précieuses qualités et les charmes des filles du gentilhomme provençal. Il demande et obtient la main de Berthe. Mais avant que le mariage soit célébré, Meillein meurt victime de sa curiosité et de son orgueil. Il s'est laissé séduire par un astrologue qui lui persuade de se livrer à l'alchimie pour trouver la pierre philosophale ; il abandonne la peinture et se renferme dans son laboratoire où il est tué par l'explosion d'un vase contenant un liquide qu'il ne connaissait pas. Au cours de ce récit, d'une lecture facile et agréable, M. des Granges fait connaître les origines et les progrès de la peinture sur verre et, dans les derniers chapitres, il donne des notions techniques et pratiques sur cet art qui est revenu en honneur de nos jours.

25. — Le volume consacré *Herculanum et Pompéi* n'a aucune prétention scientifique, mais il est fort intéresssant, et donne, pour les gens du monde, un aperçu suffisant des fouilles archéologiques faites sur les ruines des grandes cités englouties par le Vésuve. De nombreuses gravures mettent sous les yeux du lecteur les produits les plus intéressants de ces découvertes et lui font comprendre ce qu'était la vie romaine

au premier siècle de notre ère. M. Chevalier raconte comme un touriste pour des gens qui ne peuvent voyager ; il se met en scène tout le long du récit, fait part de ses impressions et de ses aventures. Ainsi, après avoir raconté l'histoire du Vésuve, il décrit son aspect actuel, il reproduit le récit de Pline le Jeune sur l'éruption de l'an 79, dont il rapproche l'éruption de 1858, puis indique dans de longs détails comment on fait, aujourd'hui, l'ascension du Vésuve. Tout cela est évidemment intéressant, mais ce n'est pas de l'archéologie. A ce point de vue, nous préférons de beaucoup le reste du livre à partir du quatrième chapitre. Nous avons, en effet, ici, l'histoire de Pompéi et de sa résurrection, l'état actuel des fouilles, l'aspect saisissant des ruines. Dans le chapitre intitulé : *Les Pompéiens chez eux*, on trouve la description d'une maison romaine ; dans celui qui a pour titre *Les Pompéiens en ville*, on fait le récit de l'état de la ville romaine avec ses tavernes, ses écoles, son forum, ses temples, ses bains publics, ses tombeaux. La partie consacrée à Herculanum est, comme cela devait être, beaucoup plus courte. Enfin, le touriste fait une promenade au musée de Naples, où tant de richesses sont accumulées ; leur étude est le complément indispensable d'une visite aux villes ensevelies. On ne voit pas trop pourquoi, à cette occasion, M. Chevalier nous fait l'histoire du bâtiment où sont renfermées toutes ces collections. Il y a bien également dans tout le cours du récit, quelques pages qui, à côté de celles que j'ai signalées plus haut, peuvent paraître des hors-d'œuvre ; mais cela n'empêche pas le livre d'être intéressant et instructif.

26. — *La science à travers champs* sont les causeries d'une institutrice avec ses élèves durant leurs promenades. Elle leur explique les objets qui frappent leurs yeux au milieu de la campagne. Elle leur nomme et décrit les fleurs, les papillons, les oiseaux, etc. Ce n'est pas un traité technique ; mais l'auteur en dit assez pour instruire et intéresser et en même temps donner le goût d'une instruction plus complète. En faisant admirer les merveilles de la nature, elle fait aimer leur auteur et ses conversations scientifiques sont entremêlées de conseils et de réflexions, peut-être trop empreintes de mélancolie et de découragement, mais dont jeunes gens et jeunes filles ne peuvent que profiter.

27. — C'est un voyageur chrétien et enthousiaste qui nous introduit dans la belle région des Alpes et décrit naïvement et simplement les beaux sites qu'il admire et dont la vue élève son âme jusqu'au divin Créateur de ces beautés incomparables. Avec ses impressions, il donne le secret du voyage à bon marché qui n'est facilement réalisable que pour des piétons intrépides et infatigables comme lui. M. Robischung ne parcourt que des pays connus où il n'y a pas de

découvertes à faire. Les voyageurs qui se déplacent et ceux qui se contentent de lire n'auront rien à apprendre de lui. Mais la jeunesse qui débute dans les lectures de voyages goûtera ce volume où elle trouvera plaisir et instruction.

28. — Les récits de voyage de M. A. Lefèvre mettent en scène un jeune homme élevé chrétiennement, qui profite de quelques jours de loisirs pour visiter Chartres, le Mans, Rennes, Nantes. Il rencontre dans l'église de Notre-Dame de Chartres un capitaine de vaisseau qu'il retrouve quelques heures plus tard en voyage. Les deux voyageurs ne tardent pas à découvrir qu'ils ont les mêmes principes, les mêmes goûts : une sympathie réciproque, des confidences mutuelles établissent entre eux une véritable et solide amitié, et le voyageur finit par devenir le gendre du marin. Des incidents nombreux, les uns comiques, les autres touchants, quelques renseignements historiques et statistiques animent le récit et le rendent instructif et plein d'intérêt. L'ouvrage tout entier respire les sentiments les plus chrétiens : ce n'est ni un roman, ni un guide du voyageur, c'est un journal de voyage écrit simplement, gaiement, sans prétention et qui mérite à tous les points de vue d'être recommandé.

29. — M. Depelchin est un voyageur chrétien qui nous fait voir en amateur éclairé le curieux pays de Hollande, un de ceux qui ont conservé leur physionomie particulière en Europe, tant au point de vue physique à cause de sa position géographique vis-à-vis de la mer, qu'au point de vue des mœurs et coutumes caractérisées par une grande simplicité. Avec lui, nous parcourons agréablement les principales villes, La Haye et Amsterdam, où l'on reconnaît l'influence française, Utrecht, centre du jansénisme, puis la Frise catholique et nous pénétrons dans les riches collections de tableaux de l'école hollandaise avec un guide qui sait les apprécier. Il instruit et il intéresse.

THÉOLOGIE

Divi Thomæ Aquinatis Doctoris Angelici sermones et opuscula concionatoria, *parochis universis et sacris prædicatoribus dicata et edita.* a J.-B. Raulx. Can. Eccl. Sancti-Desolati, etc. etc. Tomus I, complectus sermones anno MDLXX, Romæ editos. Bar-le-Duc, imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, 1880, in-12 de 534 p. — Prix : 4 fr.

Ce volume contient environ deux cents plans de sermons de saint Thomas d'Aquin, découverts dans la Bibliothèque vaticane, vers la fin du seizième siècle, et imprimés à Rome pour la première fois en 1560. Ils sont distribués en deux séries ; la première comprend les

sermons pour les dimanches de l'année liturgique, la seconde ceux pour les fêtes de Notre-Seigneur et des Saints. Le plus souvent le saint docteur emprunte un sujet à une parole de l'Épître ou de l'Évangile du jour. Il prend texte de cette parole pour exposer quelque grande vérité du dogme ou de la morale. Le plan est toujours très vaste, les idées principales en divisions sont seulement énoncées, avec un texte de l'Écriture à l'appui de chacune d'elles. On retrouve dans ces pages la plupart des qualités que l'on admire dans le sermon théologique : la solidité de la doctrine, la compréhension de tout le sujet jointe à une merveilleuse concision, une connaissance parfaite de l'Écriture et des Pères. Quelque restreints que semblent ces plans, qui ordinairement ont à peine deux pages, la matière y est si abondante, que le prédicateur qui voudra les mettre en œuvre les devra restreindre, sous peine d'effleurer seulement les plus importants sujets. Çà et là, saint Thomas sacrifie au goût de l'époque où il vivait : il recherche les ingénieux rapprochements, les interprétations mystiques qui ravissaient les auditoires du quatorzième siècle, mais que ceux de notre âge ne goûteraient point. C'est ainsi que le saint docteur, dans un panégyrique de saint Benoît, compare le Père des moines d'Occident au chandelier d'or placé jadis devant l'arche d'alliance (p. 374). Le chandelier est fabriqué au marteau parce que le juste doit passer à travers beaucoup d'épreuves ; il est d'or parce que le saint fait tout par charité ; d'un côté il a trois branches qui signifient les trois parties de la pénitence, de l'autre côté il a encore trois branches qui sont les vertus théologales. Il porte sept lampes qui ont chacun un sens mystique. Qu'on lise encore le discours pour la fête de sainte Marguerite (p. 417). Jésus-Christ est la perle de la parabole. Cinq preuves établissent d'abord que le Christ doit être comparé à la perle; la découverte de la perle est l'image de la recherche de Jésus-Christ par l'âme chrétienne. La perle est précieuse pour trois raisons qui se rencontrent aussi en Notre-Seigneur ; enfin on achète la perle trois deniers, un denier d'airain, qui est la pauvreté volontaire, un denier d'argent, qui est la mortification, un denier d'or qui est l'obéissance. Si nous ne craignions de dépasser les bornes d'un compte rendu, nous citerions encore le sermon de la fête de saint Barthélemy. Le texte est du prophète Joel : *Ficum meam decorticavit*, il a arraché l'écorce de mon figuier. Ce figuier n'est autre que le saint apôtre Barthélemy, écorché vif par les païens, et tout le sermon tend à prouver combien le saint ressemble soit à l'arbre, soit au fruit de l'arbre (p. 434).

L'impression est de tout point digne de l'œuvre de Saint-Paul qui vient de se signaler par une édition nouvelle des *Annales ecclesiastici* de Baronius et a mérité les meilleurs éloges de Pie IX et de Léon XIII.

Nous aurions désiré que M. l'abbé Raulx eût fait précéder le volume d'une courte préface dans laquelle il aurait établi l'authenticité des sermons qu'il publie, il en aurait raconté l'origine, il aurait dit quelle place leur appartient dans les œuvres de saint Thomas.

Eug. Pousset.

Œuvres de Mgr Freppel, *évêque d'Angers*. Tome VII. *Œuvres pastorales et oratoires* : Tome IV. Paris, Roger et Chernoviz, 1880, in-8 de 424 p. — Prix : 6 fr.

La vie chrétienne. Sermons prêchés à la chapelle des Tuileries, en présence de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice pendant le carême de l'année 1862, par M. l'abbé Freppel, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, présentement évêque d'Angers. Paris, Victor Palmé, 1880, in-12 de 227 p. — Prix : 3 fr.

J'ai eu précédemment l'honneur et le plaisir de présenter aux lecteurs du *Polybiblion* six volumes des œuvres de l'éminent évêque d'Angers : exposer les mérites du volume VII, publié il y a déjà plusieurs mois, ce serait m'exposer à des redites inutiles. Mgr Freppel reste lui-même : c'est dire que ses discours et ses lettres sont composés avec la même science, écrits avec le même charme. L'impression de ce volume a précédé les tristes événements auxquels nous venons d'assister, ainsi que l'entrée de Mgr l'évêque d'Angers dans cette assemblée politique où son talent et sa fermeté se sont maintes fois révélés à nous sous un jour nouveau. Il n'y faut donc chercher ni lettres ni discours qui aient trait directement aux luttes présentes. Ce volume commence en effet au 15 mai 1879 et ne s'étend pas au delà du 9 mars 1880 : alors les décrets n'avaient pas été signés et les expulsions n'étaient pas annoncées encore. Mais que de problèmes étaient déjà posés ? Dans ses beaux discours sur l'*Esprit de tradition dans l'enseignement*, sur *Le vrai rôle des examens*, sur l'*Enseignement chrétien principe de l'unité nationale*, sur la *Religion source de la vertu*, sur l'*Ordre de la Trappe*, sur l'*Idée du droit*, sur les *Services rendus par les communautés religieuses*, dans son admirable *Oraison funèbre de Lamoricière* qui suscita jadis tant d'admirations et tant de colères, dans diverses allocutions et lettres pastorales, on peut dire que Mgr Freppel a donné la solution de tous ces problèmes, et pour nous garder des erreurs et des incertitudes que trop souvent la discussion fait naître, il nous suffira de lire ses œuvres. Nous serions impardonnables de rester dans l'ignorance ou l'erreur quand il nous est si facile de nous éclairer. Mgr Freppel est un guide à la fois très agréable et très sûr : puissent beaucoup de Français et de chrétiens se décider à le consulter et à le suivre ! Je serai alors beaucoup plus tranquille sur l'avenir de notre pauvre pays.

— Le volume dont nous venons de parler est l'œuvre d'un

grand évêque : la *Vie chrétienne* nous révèle surtout l'*apôtre*. La grande affaire des souverains les plus puissants comme des plus humbles fidèles, c'est de sauver leur âme : les uns et les autres, dans cette lutte de chaque jour, ont à subir l'assaut des mêmes ennemis, ont besoin des mêmes secours, goûtent le même bonheur ou ressentent les mêmes remords, ont à braver les mêmes difficultés et à subir les mêmes souffrances, obtiennent enfin, s'ils les ont méritées, les mêmes récompenses éternelles. Aussi ne pouvons-nous que féliciter M. l'abbé Freppel, appelé à prêcher le carême à la cour impériale, d'avoir choisi un sujet si nettement chrétien et de l'avoir traité avec autant de franchise. De cette façon, il a certainement fait du bien par ses discours, il en fera encore beaucoup par son livre : car son sujet est de tous les temps et il intéresse également toutes les âmes. Le *Carême* se compose de huit discours assez brefs mais fort clairs et fort précis : l'*Epreuve*, la *Vie chrétienne dans ce monde*, les *Secours de la Vie chrétienne*, le *Bonheur de la Vie chrétienne*, le *Retour à Dieu*, la *Royauté du chrétien*, la *Souffrance*, le *Triomphe*. Prêchés devant un souverain, ces discours renferment peu de compliments, tous très sobres et absolument exempts de flatterie. Je recommande au lecteur celui qui termine le dernier discours : il verra que le secret de donner des leçons aux rois, sans se départir des devoirs imposés par les convenances et par l'étiquette, n'est pas encore perdu, et que les Bossuet et les Bourdaloue ont de nos jours dans la chaire chrétienne des successeurs qui ne sont point trop indignes d'eux. M. l'abbé Freppel était de ce nombre : Mgr Freppel continuera à nous donner souvent de ces sermons, qu'on entend peut-être trop rarement aujourd'hui dans nos grandes chaires, et dont le langage est si français et la pensée si chrétienne. P. Talon.

Conférences aux femmes chrétiennes, par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, publiées par M. l'abbé F. Lagrange, chanoine honoraire de Notre-Dame, vicaire général d'Orléans. Paris, Gervais ; Orléans, H. Herluison, 1881, in-8 de VIII-571 p. — Prix : 7 fr. 50 c.

Ces trente conférences sont reproduites d'après les notes d'auditrices qui avaient « recueilli avec soin mes paroles, disait lui-même Mgr d'Orléans. Peut-être un jour pourra-t-on les faire imprimer, afin qu'elles portent à d'autres les enseignements que j'ai cherché à vous donner à vous-mêmes » (p. 568). Fidèle exécuteur des volontés et même des désirs du grand évêque, M. l'abbé Lagrange publie ces notes, qui lui avaient été soumises de son vivant, qu'il avait revues et auquel, lui, éditeur, n'a retranché que quelques répétitions. C'est dans l'église Saint-Euverte, pendant les années 1860, 1862, 1863, 1865, 1866, 1868, que Mgr Dupanloup a donné aux mères chrétiennes, dans des

entretiens familiers, sous une forme simple et souvent éloquente, ces conseils pratiques qui vont heureusement arriver à un public plus nombreux. La femme du monde chrétienne, y trouvera ses devoirs tracés avec beaucoup de fermeté et une grande intelligence de sa situation. Mgr Dupanloup était un homme du monde, connaissant le monde et ses exigences que l'on exagère ou atténue souvent au gré de ses propres dispositions. Il a une voix autorisée ; puisse-t-elle être, comme il le disait, aussi suivie qu'elle était écoutée ou lue selon la forme qu'elle revêtait. Le type de la femme chrétienne, du ménage chrétien, était un de ceux à la réalisation duquel il travaillait avec le plus d'ardeur. Le rôle qu'il donne à l'épouse est bien capable de la séduire : mais en même temps, il lui apprend qu'elle ne peut pas l'accomplir sans peine, sans effort, sans sacrifice ; elle y arrivera par la pratique de devoirs qui pourront être pénibles, mais non par la revendication de ce qu'elle peut appeler ses droits. Mgr Dupanloup lui montre quelle est la source de sa force, que son empire est dans la persuasion et la douceur, et qu'à côté du devoir de l'obéissance, elle a celui du conseil. Il lui rappelle la loi du travail, imposée à tous ; la nécessité d'un règlement de vie pour ménager le temps. Il lui apprend ses devoirs d'épouse, de mère, de maîtresse de maison : ceux ou celles qui l'ont trouvé trop élevé dans son programme d'études lui reprocheront sans doute d'être trop terre à terre dans ce chapitre. Sur le monde et la manière dont on doit s'y comporter, sur l'usage de ses plaisirs, sur la toilette qui absorbe tant de temps et d'argent, sur les ressources de la prière, sur la sanctification nouvelle dans le mariage, comme du reste sur toutes les questions qui sont traitées, on retrouve la science doctrinale et l'expérience de l'illustre évêque qui se borne le plus souvent à commenter l'Écriture. Nous aurions pu nous contenter d'annoncer son ouvrage et indiquer les sujets qu'il aborde, étant assuré que ses œuvres n'ont pas besoin d'être recommandées.

René de Saint-Mauris.

Le Cléricalisme et les droits du clergé dans la politique, par J. J. T. Duverger, curé de Saint-Nicolas (Lot-et-Garonne). Chez l'auteur. 1881, in-8 de XII-296 p. — Prix : 3 fr.

A lire le titre de ce livre, il semble qu'on soit en face d'une de ces questions actuelles et brûlantes qu'on ne doive discuter qu'en tremblant, dans la crainte de compromettre par des revendications imprudentes la cause que l'on a résolu de défendre. Que le lecteur se rassure. Le savant auteur de ce livre n'a nullement voulu démontrer que le prêtre a le droit et le devoir de se mêler aux luttes de la politique quotidienne et d'arborer le drapeau d'un parti pour marcher en guerre contre la moitié de sa paroisse qui pourrait bien ne pas partager, en cette question, les sentiments de son curé. Le livre de M. Duverger a un

bien plus grand intérêt et une portée beaucoup plus haute. Sous son titre, un peu trop actuel et trop belliqueux, c'est au fond une étude très sérieuse et très substantielle des rapports de l'Église et de l'État. Trop de gens sont portés, à cette heure, par un sentiment de prudence exagérée ou par les prétendues nécessités de la tactique, à dissimuler ou à voiler les principes en cette matière, pour que nous n'ayons pas le devoir de féliciter M. Duverger du courage et de la franchise qu'il a mis à les défendre.

Au début de son travail, l'auteur se pose cette question : *Qu'est-ce donc que la politique ?* et il répond : « C'est la science du gouvernement des peuples. Cette science a pour but de rendre ici-bas la vie heureuse et la société prospère. Les hommes les plus capables d'obtenir ce résultat par leur intelligence, leur savoir, leurs doctrines, leurs vertus, sont naturellement les premiers à avoir le droit de s'occuper de politique. » D'où il conclut que le prêtre, gardien des doctrines moralisatrices et civilisatrices par excellence, a plus que tout autre le droit de s'occuper de politique. Tel est son point de départ. Mais, dès les premiers pas, il trouve le gallicanisme et le libéralisme, soit rationalistes soit catholiques, qui s'efforcent de lui barrer le chemin, et les évêques de France, disent les gallicans, ayant déclaré eux-mêmes que l'ordre temporel est exclusivement séparé et indépendant de l'ordre spirituel, il s'ensuit que le clergé n'a pas le droit de s'occuper de politique. Les libéraux arrivent par une autre voie à un résultat identique : « Aujourd'hui le libéralisme a été substitué au système catholique, la civilisation moderne n'a plus aucun rapport avec les enseignements de l'Église. *L'Église libre dans l'État libre*, tel est le dogme de l'époque. » L'auteur n'a aucune peine à renverser ces deux bastilles d'erreurs, le gallicanisme et le libéralisme : le raisonnement comme l'histoire, la théologie et les enseignements de l'Église lui prêtent leur secours dans ce combat vaillamment soutenu et promptement récompensé par la victoire. Le chemin est maintenant déblayé ; l'auteur avance et nous promène avec aisance et sûreté à travers ces difficiles questions des rapports de l'Église et de l'État. La société temporelle et la société spirituelle ont chacune leur sphère distincte, dans les limites de laquelle elles se meuvent avec une entière liberté : elles sont souveraines chacune dans leur domaine, et, par conséquent, quand l'une pénètre sur le terrain de l'autre, elle est tenue d'obéir à l'autorité qui commande. Ainsi, au point de vue temporel, l'Église doit obéissance à l'État, mais au point de vue spirituel c'est l'État qui doit s'incliner devant l'Église et si l'État, usurpant des droits qui ne sont pas les siens, empiète sur l'empire des âmes, s'efforce de les asservir, de les courber sous des lois injustes que la morale éprouve, que la conscience flétrit et repousse, l'Église fait entendre

sa voix et ses enseignements établissent nettement la limite des droits et des devoirs dont elle a reçu la garde. C'est ainsi que l'Église fait de la politique, non pas en arborant un drapeau, mais en disant la vérité aux gouvernements, de par la mission qu'elle a reçue de Jésus-Christ, et en protégeant contre leurs usurpations la liberté de nos âmes. Par le temps qui court, il faut un certain courage pour dire ces choses : aussi nous unissons-nous à Mgr l'archevêque d'Aix, pour souhaiter à l'auteur de cet excellent livre, « dans le clergé et parmi les fidèles, beaucoup de lecteurs et d'imitateurs. » X.

SCIENCES

L'Université sous M. Ferry, par Franciscque Bouillier. Paris, Gaume, 1880, in-12 de 334 p. — Prix : 3 fr.

M. Franeisque Bouillier, ancien doyen de Faculté, ancien directeur de l'École normale supérieure, ancien inspecteur général de l'Instruction publique, a réuni sous ce titre divers articles publiés par lui depuis deux ans dans *la Revue de France* et dans *le Moniteur Universel.* M. Bouillier reste attaché par le cœur à cette administration de l'Université dont il a longtemps fait partie et dont il déplore la direction présente. Les deux lois récentes sur le Conseil de l'Instruction publique et contre l'enseignement supérieur libre, et le nouveau programme d'études sont le triple objet de son attention. Deux petits appendices terminent le volume : le premier défend les bacheliers contre M. Ferry, et le second combat l'enseignement universel et obligatoire des langues vivantes.

En étudiant les deux lois nouvelles, M. Bouillier montre qu'elles rompent avec toute la tradition universitaire, qu'elles détruisent en France, et dans son essence même, tout principe de liberté. Les trois premiers chapitres sur la loi relative au Conseil supérieur, contiennent l'histoire la plus complète qui ait été présentée jusqu'à ce jour de la haute administration universitaire pendant le dix-neuvième siècle. La discussion sur l'enseignement supérieur libre est excellente ; on y retrouve l'esprit libéral qui a animé le rapport de M. Jules Simon, et l'émotion bien naturelle chez un vieux serviteur de la maison, s'indignant des déportements auxquels se livrent ses nouveaux maîtres. Tous les détails des programmes d'études récemment adoptés sont ensuite disséqués un à un, avec une vérité, une puissance de dialectique et une honnêteté qu'on ne saurait trop louer. Cette protestation vigoureuse d'un universitaire qui se désole de voir l'Université ainsi rabaissée, la liberté ainsi foulée aux pieds par des hommes sans compétence et sans logique, mérite la reconnaissance de tous les gens dévoués au pays.

Le tableau que M. Bouillier trace de l'état déplorable où sont réduits les professeurs universitaires est bien fait, d'ailleurs, pour inspirer de la compassion. S'il faut en croire l'auteur, il n'y a plus de liberté dans les rangs de l'Université. « Disgrâces, menaces, faveurs, M. Ferry a si bien fait que dans le corps où on a toujours parlé le plus librement, sous tous les régimes, personne aujourd'hui n'ose ouvrir la bouche, même pour dire ce que chacun pense du nouveau plan d'études.»

Nous aurions sans doute des réserves à formuler sur quelques points de l'histoire universitaire racontée par M. Bouillier. Pour nous, par exemple le décret de 1808 ne mérite pas le nom de décret *libéral* que lui accorde l'auteur; mais ce n'est pas le moment des polémiques entre honnêtes gens. Il faut bien reconnaître aujourd'hui, dans le présent état des choses, que ce que nous avions toujours considéré comme un régime d'oppression peut, par comparaison, paraître presque tolérable. M. Bouillier fait remarquer, en effet, que si le décret de 1808 confiait l'enseignement à l'Université exclusivement, il prescrivait en même temps que l'enseignement tout entier fût fondé sur les principes de la religion catholique. Il y avait là une sorte de traité, traité léonin sans doute, traité imposé, mais qui pouvait s'expliquer, sinon se justifier, par l'obligation même où se plaçait le gouvernement, non seulement de respecter les consciences et d'enseigner la religion, mais de faire concourir tout son enseignement à la démonstration religieuse. Napoléon Ier était, à notre avis, dans l'erreur lorsqu'il établissait le monopole, lorsqu'il faisait de l'enseignement un instrument de règne et voulait absorber les droits de la famille, mais au moins s'engageait à respecter les âmes et à donner à ses leçons la direction catholique c'est-à-dire une direction conforme aux sentiments de l'immense majorité.

Nous finirons par une dernière réflexion. Quand on a suivi, dans les analyses fidèles de M. Bouillier, toutes les discussions qui se sont produites depuis deux ans sur ces questions de l'enseignement, quand on a vu, d'une part, tant d'erreurs naivement étalées, tant de contradictions éhontées, tant d'ignorances accumulées ; et de l'autre, tant de vérités élémentaires, tant de science, tant de logique, tant d'éloquence, et cela non seulement chez nos amis, mais chez les plus honnêtes gens de tous les partis, chez les Dufaure, les Laboulaye et les Jules Simon, comme chez les Chesnelong, les Broglie, les Buffet, les Keller, on se demande comment la bonne cause a pu être vaincue, comment le bon sens le plus vulgaire a pu être bafoué, et l'on se souvient tristement de cette grave parole que M. Guizot, éclairé par l'adversité, laissait tomber de ses lèvres comme une prédiction : « Je crains moins pour la religion que pour la raison. » Sch.

Coup d'œil sur la génération des erreurs sociales et religieuses, *ou Négation de la hiérarchie divine dans les sociétés domestique, civile et religieuse*, par J. T. Sénigon, archiprêtre en retraite, chanoine honoraire. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de 199 p. — Prix : 3 fr.

Comme l'indique fort bien son titre, cet ouvrage est l'esquisse d'une synthèse de la vérité qui régit l'ordre domestique, l'ordre civil et l'ordre religieux. Cette vérité est une, parce qu'elle découle de l'Auteur même de la création, qui a ordonné ces trois sociétés, et elle est en même temps un principe de vie, tandis que l'erreur ne peut qu'engendrer le néant. M. Sénigon montre que dans ces trois sociétés on trouve une image de la Trinité et par conséquent une hiérarchie : dans l'État, le roi, les ministres, les sujets sont essentiellement unis, mais distincts et chargés chacun d'un office propre, comme le père, la mère et les enfants dans la famille, comme le Pape, les évêques et les fidèles dans l'Église.

Passant en revue rapidement, avec une logique vigoureuse, l'enchaînement des erreurs modernes, le savant théologien stigmatise principalement les atteintes portées à la famille par le mariage civil, le divorce, la négation du droit des parents sur l'éducation de leurs enfants et enfin par l'interdiction de la recherche de la paternité. Mais la partie la plus remarquable de son œuvre est peut-être celle où il établit l'origine divine du pouvoir, la formation des nations par le développement des familles, la soumission à la loi divine qui est la condition même du pouvoir souverain, mais aussi la folie des théories, qui veulent confondre les sujets et l'autorité. Ce ne sont pas seulement les révolutions radicales et les orgies du suffrage universel, dont M. Sénigon démontre le caractère anti-rationnel, c'est aussi le libéralisme, dont les fauteurs, à force d'infatuation de leur propre personne, veulent dépouiller l'autorité souveraine d'un pouvoir efficace qui lui est essentiel d'après la nature même des choses.

Après avoir établi le caractère particulier que l'institution divine immédiate a donné à l'Église, et qui fait qu'elle ne peut périr tandis que les familles et les nations disparaissent par suite de la révolte des peuples ou des défaillances des autorités, l'auteur montre comment toutes les erreurs sociales ont eu leur type et leur origine logique dans les hérésies, depuis celle d'Arius jusqu'au protestantisme et aux blasphémateurs modernes de la divinité de Jésus-Christ.

Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage court mais substantiel : écrit dans un excellent style il constitue une lecture très propre aux gens du monde et il est appelé à dissiper bien des préjugés. L'approbation complète qu'il a reçue de l'évêque d'Agen lui donne une autorité indiscutable sur les délicates questions qu'il traite.

Cl. J.

Les Doctrines économiques depuis un siècle, par Ch. Périn, professeur à l'Université catholique de Louvain. Paris et Lyon, V. Lecoffre, 1880, in-12 de 350 p. — Prix : 3 fr. 50 c.

Le nouveau volume de M. Ch. Périn n'est pas un grand traité doctrinal comme quelques-uns de ses ouvrages précédents, tels que *La richesse dans les sociétés chrétiennes* ou *Les lois de la société chrétienne;* c'est un résumé vif et concluant des doctrines émises par les divers groupes d'économistes qui se sont succédé depuis le siècle dernier. Ce traité, destiné aux hommes du monde et surtout à ceux qui ont à s'occuper des questions industrielles et ouvrières, mérite de leur part la plus sérieuse attention. L'auteur démontre facilement que l'école des physiocrates, avec sa théorie matérialiste de la société, n'a pas tardé à engendrer le véritable socialisme et que pour combattre cette doctrine nouvelle, les économistes utilitaires ont été absolument impuissants. M. Périn ajoute avec raison que la suppression aussi brusque que complète du système des corporations a eu pour conséquences immédiates l'isolement absolu de l'ouvrier et sa dépendance plus complète du patron. « Les chambres syndicales, dit-il (p. 235), ont pour but de réaliser l'union ; mais c'est l'union dans la pratique révolutionnaire, c'est l'union en vue de revendications démocratiques dont le dernier mot est la guerre au capital et à toutes les supériorités naturelles de la vie sociale. »

Dans la seconde partie de son travail, M. Périn place en regard des ruines accumulées par la Révolution et des efforts impuissants des économistes pour atténuer les résultats naturels de leurs propres doctrines, tout ce grand mouvement de régénération chrétienne qui commence en ce moment. Reproduisant ces belles paroles des industriels chrétiens du Nord de la France : « L'ouvrier n'est pas une force qu'on utilise ou qu'on rejette en ne tenant compte que des besoins immédiats de l'industrie ; c'est un frère en Jésus-Christ confié par Dieu au patron qui demeure obligé de le placer dans des conditions propres à lui faciliter le salut éternel, » M. Périn parle des œuvres déjà accomplies par les cercles d'ouvriers, l'union des associations ouvrières, les comités catholiques et conclut que l'association basée sur la foi religieuse est le salut de l'avenir.

Plus loin (p. 225), il trace magistralement la tâche imposée de nos jours aux catholiques en matière économique : « Restaurer dans le monde du travail l'association chrétienne qui est de sa nature une institution de liberté ; par l'association, rendre inutile le socialisme qui est dans sa nature une institution d'asservissement ; développer, fortifier par l'association toutes les vertus chrétiennes que le socialisme outrage et prétend transformer en vices ; donner au travail par ces vertus, la fécondité constante et mesurée qui crée la vraie et solide

richesse ; rétablir, par l'action simultanée de la justice et de la charité, l'équité dans les relations des travailleurs de tout rang, rapprocher et rattacher les uns aux autres dans l'association sous la loi de la liberté et par l'attrait de la charité des hommes appelés, malgré les différences des conditions, à vivre et à travailler ensemble ; mettre partout l'union et la mutuelle bienveillance à l'inverse du socialisme qui sème partout les rivalités et les divisions. »

La tâche est vaste, comme on le voit : elle n'est pas cependant au-dessus des forces des catholiques habitués comme le remarque M. Périn à ne jamais reculer devant les obstacles parce qu'ils comptent sur Dieu bien plus que sur eux-mêmes. Ce livre répond donc à un besoin réel du moment et il faut non seulement le lire et le méditer soi-même, mais le faire lire à tous les hommes qui, par leur situation, peuvent avoir une influence sur le sort et la destinée d'une partie plus ou moins considérable de la population ouvrière de nos grandes cités industrielles. L. L.

Les Terres du ciel, *descriptions astronomique, physique, climatologique, géographique des planètes qui gravitent avec la terre autour du soleil et de l'état probable de la vie à leur surface,* par Camille Flammarion, astronome, ancien membre de l'Observatoire de Paris. Sixième édition. Paris, Didier, 1881, in-12 de 600 p., illustré de nombreuses vignettes, de cartes et de photographies célestes. — Prix : 6 fr.

Le *Polybiblion* a déjà rendu compte de cet ouvrage lorsqu'il était parvenu à sa seconde édition (t. XX, p. 490). Les éloges qu'il lui a décernés tant pour l'exécution typographique et le talent de l'exposition permettaient de prévoir le succès attesté par de nombreuses éditions depuis 1876, année où il parut. « Rien, disait-on, n'a été négligé pour mettre à la portée de tous les découvertes que la science astronomique a faites. » Depuis, la réputation de M. Flammarion a continué de grandir : ses travaux scientifiques viennent de lui faire obtenir du gouvernement une distinction flatteuse. Réputation oblige. Après avoir lu à la fin de l'*Introduction* (p. 16) : « Cette nouvelle édition a reçu les additions nécessaires pour la tenir au niveau des progrès incessants de la science », nous nous flattions que M. Flammarion aurait non seulement retouché au point de vue *scientifique*, ce qu'il dit des instruments de l'optique moderne, du Soleil, de Mercure, de Vénus, de la Terre, de la Lune, de Mars, de Jupiter, de Saturne, d'Uranus et de Neptune, mais qu'il aurait retranché tout ce qu'il dit peu scientifiquement, à ce propos, des questions philosophiques et religieuses. Nous espérions pouvoir atténuer les réserves faites dans le premier compte rendu. Il était naturel de croire qu'une étude plus approfondie lui eût fait reconnaître le danger de parler des choses que l'on ignore, surtout lorsqu'on met la science au-dessus de tout et

qu'on a la prétention de ne parler qu'en son nom. Malheureusement nous avons eu une déception complète. Ainsi pour lui « le ciel empyré des théologiens de toutes les religions *n'existe pas* » (p. 6); « nous sommes actuellement dans le ciel »... Toutes les planètes gravitent simultanément dans le ciel et leurs habitants contemplent sans se connaître et sans se voir, leurs séjours célestes réciproques. Ces vérités modifient sensiblement les croyances fondées sur la prétendue dualité du ciel et de la terre » (p. 169). « Le soleil est notre véritable père céleste »(p. 117). Tout cela est aussi peu scientifique que cette affirmation « le surnaturel n'existe pas » (p. 116) et que les tirades, du plus beau pathos; notamment sur la vie et l'amour infinis (p. 449). Avec le calcul infinitésimal et le télescope, M. Flammarion a découvert que « empyrée, paradis, purgatoire, enfer, limbes, » n'existaient pas (p. 259). Que n'a-t-il appliqué à son livre ces procédés avec lesquels il prétend arriver à une rigoureuse exactitude. Il nous eût dispensé de lui rappeler la vieille parabole évangélique de la paille et de la poutre et la maxime antique : Connais-toi toi-même. Quant à nos lecteurs, nous les croyons suffisamment éclairés par les citations que nous venons de faire. Nous ne saurions trop les prémunir contre l'ignorance et l'erreur orgueilleuses sur les choses de la religion se masquant sous des dehors scientifiques. R. S.

BELLES-LETTRES

Le Querolus, *comédie latine anonyme*, par M. L. Havet. Paris, Vieweg, 1880, gr. in-8 de VI-363 p. — Prix : 12 fr.

De saturnio latinorum versu, par le même. Paris, Vieweg, 1880, in-8 de XII-317 p. — Prix : 15 fr. (Ces deux volumes font partie de la *Bibliothèque de l'école des hautes études*.)

De sermone Sallustiano, auctore L. Constans. Paris, Vieweg, 1880, in-8 de IV-298 p. — Prix : 7 fr. 50 c.

Les lecteurs du *Polybiblion* me permettront de réunir dans le même compte-rendu ces trois ouvrages, fruits d'une érudition philologique exacte et savante, à laquelle la France passait jadis pour rebelle, ce qui, il faut le dire, n'ôtait rien à sa gloire et à sa popularité à l'étranger. Aujourd'hui, si nous ne courons pas encore en foule dans ces sentiers un peu arides où les Anglais et surtout les Allemands nous ont devancés, plusieurs du moins y marchent d'un pas allègre et sûr.

La thèse française de M. Louis Havet a pour objet principal la restitution complète d'une comédie latine, écrite originairement en vers, et transformée en prose au commencement du moyen âge par le fait d'un copiste. Longtemps attribué à Plaute, comme une suite naturelle de l'*Aululaire*, ce texte passe aujourd'hui pour une produc-

tion du bas empire et M. Havet a très habilement groupé les motifs de tout genre qui militent en faveur de cette opinion. C'est une pièce écrite, non pour le public populaire d'un grand théâtre, mais pour des oisifs invités à la table d'un amphitryon homme d'esprit : à défaut de sujet sérieux et d'intrigue véritable, on y rencontre en foule des mots piquants et des réparties divertissantes. D'ailleurs, l'agencement des scènes est conçu avec beaucoup d'art, si bien qu'au point de vue de la vraisemblance théâtrale, tout entr'acte est inutile. Le personnage le plus en vue, Querolus, est un ancêtre lointain de l'Alceste de Molière avec cette différence qu'il est mécontent de son sort au lieu de maugréer contre les hommes.

On comprend sans peine les difficultés que M. Havet a dû surmonter pour remettre en vers un texte non pas seulement corrompu, mais profondément remanié. Toute la partie philologique de son travail témoigne d'une patience de bénédictin : mais le plus grand nombre de ses lecteurs donnera volontiers toutes ces remarques savantes pour la traduction dont il a fait suivre le texte.

— La thèse latine du même auteur aborde un sujet des plus obscurs et dont l'étude semble avoir offert très peu d'attrait aux anciens eux-mêmes : je veux parler de ce mètre grossier connu dans l'histoire des lettres latines sous le nom de « vers saturnien ». M. Havet en trace les lois, en recherche l'origine, en suit l'emploi depuis les âges les plus reculés jusqu'au temps de Varron. C'est surtout dans les rares fragments de l'*Odyssée* de Livius Andronicus et de la *Guerre punique* de Névius qu'on peut apprendre à connaître cette versification sans art, justement dédaignée par les contemporains d'Horace, d'Ovide et de Virgile.

— Dans le domaine de la stylistique latine, deux ans après que M. Riemann a publié une étude remarquable sur la langue et la grammaire de Tite-Live, M. Constans soumet à la même enquête minutieuse le style et la manière de Salluste. Orthographe, déclinaison, conjugaison, accord du sujet et de l'attribut, emploi des divers genres de mots et des divers modes des verbes, rien n'a échappé à l'attention de l'auteur qui, tout en entrant dans le détail, a su éviter la confusion. La partie la plus intéressante de l'ouvrage est celle où il justifie les éloges décernés déjà par les anciens eux-mêmes à la rapidité, à la variété et surtout à la propriété de ce style de Salluste, non moins travaillé, mais plus brillant que celui de Thucydide son modèle.

C. Huit.

Le Boustân, ou Verger de Saadi, traduit pour la première fois en français avec une introduction et des notes, par A. C. Barbier de Meynard, membre de l'Institut. Paris, Ern. Leroux, 1880, in-8 de 387 p. — Prix : 10 fr.

On connaît en Europe le nom de Saadi, l'un des poètes les plus populaires de l'Orient musulman, grâce aux travaux remarquables dont le *Gulistan* a été l'objet en Hollande, en Allemagne, en Angleterre et en France. Mais, tandis que ce chef-d'œuvre compte deux traductions dans notre langue, celle de Sémelet qui reproduisait l'explication orale de Sylvestre de Sacy, et, en première ligne, celle de M. Defrémery, que l'on considère comme un modèle d'exactitude et de solide érudition, le *Boustân* ou *Verger*, n'a pas eu chez nous une aussi heureuse fortune. Les quelques extraits qui en ont été faits restent disséminés dans divers recueils savants, sans qu'on puisse s'expliquer l'indifférence des orientalistes pour un ouvrage né de la même inspiration et admiré par les Persans à l'égal du *Gulistan*. Ce qui console de ce dédain, c'est le livre d'une rare élégance de typographie, que nous avons sous les yeux. M. Barbier de Meynard, que son talent d'écrivain avait si bien préparé pour cette tâche délicate, a tenu à honneur d'enrichir notre littérature d'une traduction complète du second chef-d'œuvre du poète moraliste. Voyant avec quelle indépendance il avait été traité par ses premiers éditeurs et copistes, il s'est attaché d'abord à rétablir le texte d'après la copie et le commentaire du Molla Soudi, le guide le plus sûr dans la plupart des passages difficiles, puis à reproduire l'original dans la mesure du possible, ainsi qu'il le dit lui-même en termes si sincères : « Entre les libres allures de la poésie persane et le rigorisme de notre langue impitoyablement analytique, la conciliation n'est pas facile. Nous avons essayé de nous tenir à égale distance de l'excès d'exactitude, qui est souvent la pire des infidélités, et de l'excès d'indépendance qui dénature la pensée de l'auteur. Éviter ce double écueil n'a pas été la moindre difficulté de notre travail » (*Introd.* p. xxxiii). Une lecture attentive de la version de M. Barbier de Meynard montre non seulement avec quelle force d'assimilation il s'est rapproché du génie de Saadi, mais encore avec quelle richesse de palette il a su rendre des images produites sous un ciel qui ne répand que des splendeurs.

Nous ne ferons point ici la biographie de Saadi. L'œuvre du poète intéresse plus que les détails de sa vie. Il était de Schirâz, et il grandit au milieu des crises politiques qui déchiraient son pays. Le spectacle de ces misères ne dut pas être sans influence sur son âme, et il est naturel de penser que le sentiment si profond chez lui des vicissitudes de la fortune et la haine de la violence ne sont que l'écho

des souffrances dont il fut le témoin. D'un autre côté, tout en lui donnant une éducation strictement conforme aux préceptes de l'islamisme, son père l'avait mis en garde de bonne heure contre le fanatisme religieux et s'était appliqué à tirer de ses jeux et de ses fantaisies d'enfant des leçons de bon sens et de sagesse pratique. M. Barbier de Meynard nous fait observer que le *Boustân* fait allusion dans deux ou trois passages à cet enseignement paternel que la mort interrompit trop tôt. Dans le second livre de son poème, Saadi revient avec mélancolie sur ce triste souvenir, et, après avoir recommandé de traiter avec douceur les orphelins, il ajoute : « Je comprends la douleur de ces pauvres délaissés, moi qui n'étais qu'un enfant quand je perdis mon père. »

Le *Boustân* est « un monument élevé à la sagesse ; » il se divise en dix chapitres, dont voici les titres : — 1° La justice, l'art de gouverner les hommes, la crainte de Dieu : 2° la bienfaisance et la gratitude que les faveurs du ciel doivent inspirer aux riches ; 3° l'ivresse et les transports de l'amour, mais de l'amour mystique, non pas de ce sentiment grossier qui n'est que mensonge et illusion ; 4° la modestie ; 5° la résignation ; 6° la peinture de l'homme qui pratique le renoncement ; 7° l'éducation ; 8° les actions de grâce que l'homme doit à Dieu dans la prospérité ; 9° le repentir et la voie du salut; 10° prières et conclusion du poème. C'est à la fin de l'année 1257 que le *Boustân* fut terminé. Pour les Persans, l'auteur du *Boustân* est le précepteur de la vie, un guide plein d'expérience et de sagesse ; sa diction a un charme indicible, malgré les effets qu'il veut produire par sa forme artificielle. On sait que les Persans, moins sévères que les Arabes, recherchent avec passion les jeux de mots et de lettres, les concetti, les hyperboles, qui forment le fond de ce style détestable qu'on s'est habitué à appeler *oriental*. Saadi n'a point échappé à ce travers ; il écrivait surtout pour ses compatriotes. Qu'on se figure une série d'anecdotes et d'apologues au tour gracieux, mais sententieux, et l'on aura une idée exacte du *Boustân*. Seulement, il est parfois difficile de suivre la pensée du poète dans la moralité qu'il tire de ces courts récits, car, dans bien des passages, il s'abandonne à son imagination sans trop de souci de ses prémisses. Comment donc M. Barbier de Meynard est-il parvenu à triompher de cette métaphysique décousue et à répandre la lumière sur ces points obscurs ? L'intuition, cette faculté particulière aux orientalistes émérites, est pour quelque chose dans l'interprétation magistrale que nous sommes appelé à juger ; c'est bien souvent le meilleur appui du traducteur.

Chaque chapitre est suivi de notes philologiques et d'éclaircissements historiques, sans le secours desquels plus d'un vers demeurerait inintelligible. Il y a là une érudition, dont le ton grave forme con-

traste avec le style élégant, souple, alerte de la version française, une sorte d'enseignement utile, à côté d'une lecture agréable ; l'explication des métaphores les plus hardies du texte, à côté des traditions, des légendes et des allusions historiques qu'on y rencontre. Écrire un ouvrage original dans sa langue, c'est, pour ainsi dire, consommer ses propres richesses ; traduire, c'est importer en quelque façon dans sa langue, par un commerce heureux, les trésors des langues étrangères. En un mot, s'il est permis d'employer l'expression de Delille, les traductions sont pour un idiome ce que les voyages sont pour l'esprit. Voyez, par exemple, avec quelle aisance M. Barbier de Meynard transporte dans notre langue des façons de parler telles que celle-ci : « Voulez-vous un breuvage salutaire, résignez-vous à l'amertume de mes conseils ; mais ils sont passés au crible de la sagesse, et le miel de la poésie en diminue l'amertume » (p. 66). Et ailleurs, (p. 127) : « Vois l'amant que l'amour enivre : il affronte hardiment la haine de ses ennemis ; au lieu de lacérer sa tunique comme la rose déchirée par les épines, semblable à la grenade entr'ouverte, il sourit et son cœur est ensanglanté. » Enfin (p. 30) : « Je ne possède plus, hélas ! le capital de la jeunesse, l'âge des jeux et du plaisir n'existe plus pour moi... Moi aussi je fus jeune ; la rose avait moins de fraîcheur, le cristal moins d'éclat que mon visage ; des boucles d'ébène tombaient sur mon cou ; une tunique de soie était un fardeau trop lourd pour mes membres délicats. L'heure est venue de *filer* mon suaire, maintenant que ma chevelure a la blancheur du coton et mon corps la gracilité du fuseau. »

Où donc repose, après tout, l'intérêt de l'œuvre ? Y a-t-il un plan, une intrigue, une action ? Point du tout. Le *Boustân* est un recueil d'historiettes et d'apologues servant de prétexte à des leçons de morale, quelque chose comme un catéchisme anecdotique, avec une forte teinte de mysticisme. Cela doit se lire à cœur reposé. Encore faut-il être musulman pour s'y plaire. Nous prendrons au hasard un de ces récits mêlés de sentences, afin que l'on se rende compte du procédé familier au poète de Schirâz : « La femme d'un pauvre officier de l'empereur de Chine disait à son mari : Va, mon ami, et procure-toi notre subsistance ; obtiens pour nous quelques mets de la table royale : tes enfants attendent avec impatience. Cet homme répondit : Les cuisines sont éteintes aujourd'hui, car le roi a déclaré hier soir qu'il jeûnerait. La pauvre femme baissa la tête avec désespoir et se dit en son cœur ulcéré de douleur : Quels mérites le roi attache-t-il à ce jeûne ? Ne sait-il pas que son déjeûner est une fête (un *baïram*) pour les petits enfants ? Un gai viveur qui répand l'aisance autour de lui l'emporte sur le dévot égoïste qui jeûne toute l'année. Le jeûne est méritoire pour qui distribue sa collation aux indigents ; sinon,

est-ce une mortification que de se permettre, le soir, le repas qu'on s'est refusé pendant le jour ? L'ascète ignorant, égaré par une dévotion chimérique, finit par confondre la foi et l'infidélité. L'eau et le miroir sont limpides tous deux ; mais il faut distinguer entre la pureté de l'un et de l'autre » (p. 108).

Telle est, à part certaines métaphores flamboyantes, la forme générale des récits du *Boustán*, si finement rendus en français qu'on les prendrait pour une œuvre originale. Il convient de signaler, en finissant, l'exécution vraiment elzévirienne de ce volume, dont les pages encadrées de filets rouges et les majuscules fleuries attirent l'œil du bibliophile. AUGUSTE CHERBONNEAU.

Biblioteca delle tradizioni popolari Siciliane, par G. PITRÉ. — *Proverbi*, Palerme, Luigi Pedone Lauriel, 1880, 4 vol. petit in-8 de CCXXXIV-354, 448, 390 et 406 p. — Prix : 20 fr.

M. Pitré vient de terminer la collection de proverbes siciliens à laquelle il a travaillé tant d'années. Il en a réuni treize mille qu'il a classés en quatre-vingt-dix séries. Il les a confrontés avec ceux de la Calabre, de la Pouille, des Abruzzes, des environs de Naples, de la Sardaigne, de la Corse, de la Toscane, de toutes les parties de l'Italie enfin. Il a, de plus, fait remarquer certaines analogies que les adages populaires offrent avec la pensée de différents poètes, les traces de réminiscences qu'ils ont pu laisser dans les œuvres de ceux-ci. Ce peu de mots suffira pour donner une idée du travail très considérable que M. Pitré vient de mener à bonne fin, mais nous voudrions pouvoir analyser toutes les recherches fort curieuses dont le savant Sicilien a rempli son introduction. C'est un résumé clairement fait et élégamment écrit de l'histoire du proverbe. On y trouve des réflexions fort justes sur la difficulté de bien le définir, sur les rapports qu'il offre parfois avec la pensée et la maxime, sur son ancienneté, sur son caractère, ses formes, ses métaphores, ses antithèses, ses origines. Un grand nombre de proverbes dérivent de la Bible, de l'Évangile, de livres hébreux et orientaux. Quelques-uns ont une origine historique. A propos de ce point de départ, M. Pitré raconte l'anecdote relative à la fondation de l'ordre de la Jarretière (p. XXXVIII). Mais cet incident est fort contesté et n'aurait pas dû, peut-être, être rappelé sans quelques réserves. Ce qu'il y a de singulier, c'est de retrouver les mêmes adages dans des pays fort éloignés les uns des autres et dans des langues sans analogies entre elles. On est bien tenté d'expliquer cette identité en remontant jusqu'aux Aryens, comme on l'a fait pour beaucoup de contes et de chants populaires.

Il a pu arriver aussi que des dictons soient nés, non les uns des autres, mais d'une expérience commune, de l'observation des mêmes situations; d'autres enfin ont très bien pu se communiquer de peuple à peuple à des époques assez récentes et souvent par voie érudite. Des lettrés n'ont pas du tout dédaigné les proverbes : Fernan Perez de Guzman écrivit tout un livre de quatrains composés de sentences dont quelques-unes sont de vrais proverbes. Santillana prit la peine de réunir et de classer par ordre alphabétique un grand nombre « de ces adages que les bonnes vieilles répètent devant leur feu. » Il se plut aussi à en intercaler dans ses poésies érudites. « Loin des yeux, loin du cœur.» « Une chose pense l'âne, une autre celui qui l'étrille. » etc. Remarquons que nous avons rencontré ce dernier proverbe assez bizarre dans un vieux poète français.

Les Espagnols, le bon Sancho suffirait à le prouver, eurent toujours un grand goût pour les proverbes : l'emportèrent-ils en cela sur les autres peuples ? La France n'a pas non plus négligé la parémiologie, témoin la singulière pièce intitulée *Comédie des Proverbes.* L'Italie en a enfin une abondante collection, c'est ce que démontre le livre de M. Pitré, mais beaucoup de tous ces adages appartiennent autant à une nation qu'à une autre.

Nous avons dit que M. Pitré avait placé les proverbes dans différentes séries : *Habitudes, usages. — Adulation. — Affections, passions, goûts. — Agriculture. — Joie. — Ambition. — Amitié. — Amour. — Animaux*, etc., etc. Rien que ce classement a exigé une énorme patience. Cette longue suite d'adages est terminée par diverses anecdotes auxquelles sont dus certains proverbes. M. Pitré, du reste, ne garantit pas ces origines et nous croyons qu'il a raison, mais il a eu très raison aussi de rappeler ces sources, fussent-elles douteuses. L'œuvre est complétée par un glossaire.

On pourrait croire que l'immense travail que la Sicile a inspiré à M. Pitré est terminé par ce recueil de proverbes. Il n'en est rien, l'infatigable savant vient de mettre sous presse *les Fêtes populaires siciliennes* qui formeront le XIII^e^ volume de la *Bibliothèque des traditions populaires.*

Si les nombreux amis de ce genre de travaux doivent beaucoup de reconnaissance à M. Pitré, ils en doivent aussi à M. Luigi Pedone Lauriel sans lequel tant de recherches érudites et pleines d'intérêt n'auraient pas vu le jour. Nous ne doutons pas qu'un succès complet ne récompense l'auteur et l'éditeur.

Th. de Puymaigre.

Contes et poésies de La Chaussée. Paris, Jouaust, 1880, in-12 de IX-115 p. avec une eau-forte de Lalauze. — Prix : 5 fr.

Anecdotes littéraires de l'abbé de Voisenon. Même librairie, 1880, in-12 de XIII-178 p. — Prix : 7 fr. 50. (Collection des *Chefs-d'œuvre inconnus.*)

Le souvenir de Nivelle de La Chaussée est vaguement attaché aux titres de quelques comédies larmoyantes, écrites d'un style faible. Il fit pourtant encore quelques autres petites choses : neuf contes qui rappellent ceux de La Fontaine par leurs mauvais côtés, un discours à l'académie et une épître de Clio moins mal versifiée que ses autres productions. Ce sont des œuvres inconnues, mais pour des chefs-d'œuvre, non certes. Enfin, telles qu'elles sont, elles ont paru dans l'une des charmantes collections entreprises par Jouaust. En parcourant ces lignes à peine rimées, mais si délicieusement imprimées, et précédées d'une eau forte de Lalauze, on se rappelle certain rondeau que Chapelle écrivit à propos d'une superbe édition de Benserade :

> ..... J'en trouve tout fort beau.
> Papier, dorure, images, caractère,
> Hormi les vers qu'il fallait laisser faire
> A La Fontaine.

La lecture de ces poésies de La Chaussée peut cependant donner lieu à quelques observations intéressantes : ainsi on y trouve, sous le titre d'*Irma* et raconté d'un ton grivois, l'épisode dont Alfred de Vigny a fait son joli petit poème de *la Neige*. Il est impossible, en faisant cette confrontation, de ne pas se sentir plein de reconnaissance pour l'école romantique.

— Nous avons déjà dit que le bibliophile Jacob nous semble trop prodigue du mot de *chef-d'œuvre*. C'est encore la qualification qu'il donne aux *Anecdotes littéraires* de Voisenon qui, selon nous, n'ont pas à prétendre à un titre aussi pompeux. Mais, tout en le leur disputant nous reconnaissons qu'elles sont amusantes, intéressantes parfois, et qu'elles méritaient bien d'être tirées de l'oubli. Ces anecdotes sont une série de petites notices sur des lettrés de diverses époques, mais principalement du dix-huitième siècle. Voisenon veut moins donner une esquisse fidèle des personnages que montrer son esprit épigrammatique ; il cherche constamment ce que nos journalistes appellent le *mot de la fin* et souvent le rencontre heureusement, parfois un peu aux dépens de la vérité. On a, du reste, mis au pillage les *anecdotes littéraires :* Ch. Nodier, entre autres, en a largement profité dans ses *Tableaux anecdotiques de la littérature française depuis François Ier jusqu'à nos jours*. Il faut lire à ce sujet les pages très amusantes du bibliophile Jacob. Mais, quoique exploitées de la sorte, les *Anecdotes littéraires* n'étaient guère connues du public même lettré, et c'est

une excellente idée de les avoir mises à sa portée. Elles forment un charmant volume, orné d'une très jolie eau-forte de Lalauze représentant Voisenon lisant ses anecdotes chez Mme Favart. Th. P.

Contes des Fées, par Robert de Bonnières. Paris, Charavay, 1881, petit in-8 de 126 p., orné d'une eau-forte de Regamey. — Prix :

Voici certainement l'un des plus gracieux, des plus coquets, des plus charmants à lire, entre tant d'autres livres qu'ont vu naître les derniers jours de l'année qui vient de finir, et nous regrettons bien vivement qu'il nous soit parvenu trop tard pour être signalé et recommandé dans l'article d'ensemble sur les livres d'étrennes. A tous les titres, il méritait d'y trouver place, et les personnes qui l'auraient reçu en cadeau auraient passé, en le lisant et en le feuilletant, de très agréables heures. D'abord, dans la parure extérieure, papier, impression, cul-de-lampe, gravure, couverture, tout est parfait, et il est évident que les fées ont passé par là, voulant récompenser le poète qui les a si bien chantées. Quant aux contes eux-mêmes, ils sont tous charmants, mais il en est deux, *les Trois petites princesses* et *Mulot et Mulotte*, qui sont de vrais petits chefs-d'œuvre de distinction, de bonhomie, de sensibilité et d'élégance. Seulement, le premier est peut-être un peu triste et la conclusion n'en est point assez chrétienne, et le second contient beaucoup plus de scepticisme et de malice que les contes de fées n'en comportent d'ordinaire. On pourrait bien relever ça et là, dans les autres contes, qui ont pour titre : *Le Rosier enchanté*, *Belle-Mignonne*, *Sauge-Fleurie*, *le Petit Castel de Cire*, *les deux Talismans*, *le Prince Azur*, quelques vers faibles et maints passages un peu légers pour être lus par des enfants. Mais les enfants ont les *Contes de Perrault* (qui ne sont pas d'ailleurs tous très moraux), ils continueront à les lire : désormais les grandes personnes auront leurs *contes des fées* et je suis convaincu par mon expérience personnelle qu'elles retrouveront en les lisant ces charmantes impressions d'autrefois qui sont un des plus aimables et des plus gracieux souvenirs de l'enfance.

P. Talon.

Un Ami de saint François de Sales, Camus, évêque de Belley, par l'abbé F. Boulas, docteur ès lettres, professeur de philosophie au collège de Thoissey. Lyon, Vitte et Lutrin, 1874, in-8 de 337 p. — Prix : 5 fr.

Pierre Camus n'aurait eu d'autre mérite que d'être en relations intimes avec saint François de Sales, qu'il ne serait pas indigne de quelque attention ; mais par lui-même il eut une valeur réelle, et sa vie, accompagnée de l'étude de ses nombreuses œuvres, peut former un

petit chapitre de notre histoire littéraire. Pierre Camus, du reste, a été jugé jusqu'ici assez légèrement ; il était convenable de lui assigner une place meilleure, et c'est ce qu'a parfaitement fait M. l'abbé Boulas. Homme de beaucoup d'imagination, d'un esprit vif, assez enclin aux réparties plaisantes, d'une grande érudition, d'une piété sincère, Pierre Camus s'offre sous des aspects très différents, que M. l'abbé Boulas a analysés avec beaucoup de soin, mais peut-être avec un peu de partialité. C'est surtout le romancier qui est mis en évidence dans ce volume. L'évêque de Belley fut le premier à écrire des *Romans catholiques*, ou du moins des romans destinés à l'édification de ses lecteurs. Y a-t-il réussi ? Nous en doutons un peu, et nous croyons que les mères chrétiennes de nos jours ne permettraient pas à leurs enfants la lecture de plusieurs de ces fictions, d'ailleurs peu amusantes, il faut en convenir. Elles ont toutefois une valeur littéraire, et elles ne sont pas sans importance pour la connaissance de l'époque. M. l'abbé Boulas a fait précéder leur examen d'une étude sur les romans antérieurs, étude bien faite, où peut-être il y aurait eu à indiquer l'*Argenis* et l'*Euphormion* de Barclay. On aurait moins oublié ces deux livres s'ils n'eussent été écrits en latin. De tous les nombreux volumes qu'a laissés l'évêque de Belley, il en est un qui a survécu, c'est l'*Esprit de saint François de Sales*. On retrouve le genre d'intérêt qui y règne dans le chapitre consacré à la liaison de l'évêque de Genève et de l'évêque de Belley.

Camus a énormément écrit; il a beaucoup trop écrit contre les moines, et souvent a donné à ces espèces de pamphlets des titres satiriques d'un goût médiocre : *Le Rabat joie du triomphe monacal*, l'*Antimoine bien préparé*, etc., etc. Richelieu, qui aimait l'évêque de Belley, lui dit un jour : « Je ne vous connais qu'un défaut, c'est cet acharnement contre les moines, et sans cela je vous canoniserais. » — « Plût à Dieu ! riposta Camus, nous aurions l'un et l'autre ce que nous souhaitons : vous seriez pape et je serais saint. » M. l'abbé Boulas a du reste montré (p. 300) que certains ordres religieux ne prêtaient que trop aux violentes attaques de l'évêque de Belley. Mais cela n'excuse pas celui-ci d'avoir trop généralisé ses attaques et de s'être souvent exprimé avec une violence peu d'accord avec la charité chrétienne. Au reste, ces diatribes provoquèrent une odieuse calomnie tendant à montrer Pierre Camus comme étant affilié à une sorte de société secrète et conspirant la ruine du catholicisme (p. 313). M. l'abbé Boulas a prouvé que cette affreuse accusation était sans fondement.

Pierre Camus a touché à tant de sujets, a écrit dans tant de genres, que cet article est loin d'indiquer tout ce qu'on trouve d'intéressant, au point de vue littéraire comme au point de vue historique,

dans le travail de M. l'abbé Boulas. C'est un curieux appendice à tout ce qui a été fait sur la première moitié du dix-septième siècle.

T. DE P.

Nouvelle correspondance, par C.-A. SAINTE-BEUVE, avec des notes de son dernier secrétaire. Paris, Calmann-Lévy, 1880, in-12 de 443 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'espèce d'intimité qu'un recueil de lettres produit entre son lecteur et celui qui les a écrites a un charme tout particulier. Si les correspondances n'ont pas l'intérêt suivi qu'offrent les mémoires, elles ont un autre attrait que les mémoires n'ont point, c'est d'avoir été tracées sans aucune préoccupation de publicité et d'avenir. Cette absence de toute prétention peut donner de la valeur à de simples billets ; aussi a-t-on bien fait de ne pas éliminer du volume que nous venons de lire des lettres qui, par elles-mêmes, n'ont pas grande importance. En pareil cas, d'ailleurs, il est difficile de faire un choix. Telle page n'intéressera pas un lecteur et aura pour un autre une certaine valeur. La nouvelle correspondance de Sainte-Beuve part de 1818 et va jusqu'en 1869. Les premières lettres sont adressées à un ami d'enfance, M. l'abbé Barbe. Sainte-Beuve s'y montre attaché au gouvernement de la Restauration; il croit, sans parvenir à une foi parfaite, qu'il « n'y a de vrai repos ici bas qu'en la religion, en la religion catholique orthodoxe, et pratiquée avec intelligence et soumission. » Que nous sommes loin des rapports suivis de Sainte-Beuve avec le Prince Napoléon, dont une longue lettre forme les dernières pages du volume ! — Peu à peu les nouvelles liaisons arrivent, les lettres à l'abbé Barbe deviennent plus rares, des correspondants d'un tout autre esprit apparaissent ; les idées se modifient où s'altèrent sur bien des points. On trouve dans ce recueil les noms de presque tous les lettrés contemporains. Bien des pages sont écrites par la fine plume des *Causeries du lundi :* tel est un joli billet à J. Janin sur sa traduction d'Horace (p. 163), tel est aussi un charmant passage sur Lamartine (p. 215). Aucune question littéraire n'est du reste traitée là *ex-professo ;* c'est parfois une courte phrase qui révèle le critique. Les lettres de Sainte-Beuve sont d'ailleurs de peu d'étendue ; on voit qu'il était obligé de ménager sa plume. La politique n'y apparaît que rarement ; on y trouve cependant quelques détails dont l'histoire fera son profit : elle n'oubliera pas une note destinée au *Moniteur* et relative au silence que le *Journal officiel* devait garder sur tous les littérateurs non ralliés au gouvernement impérial (p. 143). Le dernier secrétaire de Sainte-Beuve, par les soins duquel cette correspondance a été publiée, y a joint quelques éclaircissements au bas des pages; il nous y donne (p. 237) d'amusants détails sur un personnage

fort subalterne, mais qui eut aussi son moment de célébrité, la fameuse cuisinière du docteur Véron, qui fut fort au courant des choses de l'Empire et n'ignora pas le complot qui le devait produire. — Ces lettres n'ont pas une importance capitale, mais on les lit avec plaisir, tant à cause de la variété qu'y introduit un si grand nombre de correspondants, que grâce au style agréable dont elles sont écrites. Comme celles de J. Janin, elles donnent bien la teinte d'une longue phase de ce siècle. TH. P.

Mélanges de feu François Thurot, *professeur au collège royal de France, membre de l'Institut* (Académie des inscriptions et belles-lettres). Paris, Firmin-Didot, 1880, in-8 de XVI-665 p. (Ne sera pas mis dans le commerce.)

Cette publication, tirée à 200 exemplaires, a été faite avec beaucoup de soin et sera utile à ceux qui veulent étudier l'histoire de l'enseignement philosophique et littéraire en France dans le premier tiers de ce siècle. Elle est divisée en trois parties : 1° Notice de Daunou sur F. Thurot; 2° Articles publiés par Thurot sur des sujets d'histoire, de philosophie et d'érudition; presque tous ces articles sont des études très sérieuses jusqu'ici enfouies et perdues dans divers recueils périodiques (*Mercure de France, Décade, Citoyen français, Revue encyclopédique*); 3° Préfaces mises par Thurot en tête de diverses publications, un discours d'ouverture prononcé par lui à la Sorbonne en 1818, et des fragments philosophiques et politiques inédits. Thurot avait appartenu à l'École condillacienne qu'il sut abandonner sur divers points essentiels, mais que, vers la fin de sa carrière, il défendit avec vivacité contre les attaques de M. Cousin, attaques presque toujours justes au fond, mais quelquefois peu mesurées au moins dans la forme, dans cette belle forme plus oratoire que scientifique qui fait le principal mérite du chef de l'éclectisme.

Le neveu de M. Thurot, M. Charles Thurot, maître de conférences à l'École normale et membre de l'Institut, a dirigé cette publication et a éclairé le texte de notes précises. Nous citerons une de ces notes, qui ne peut manquer de frapper l'attention. On connaît le scandale que fit, en 1826, la préface que M. Cousin avait mise en tête de ses *Fragments philosophiques*. Les catholiques dénoncèrent alors le panthéisme professé, dans cette préface, par le représentant, sinon le plus autorisé, du moins le plus éloquent de l'enseignement officiel. Une longue polémique s'engagea à ce sujet dans le camp universitaire. M. Cousin fut défendu pendant de longues années avec beaucoup d'énergie. Aujourd'hui, ce n'est plus que dans un intérêt historique qu'on peut rappeler et apprécier ce débat lointain. M. Ch. Thurot juge d'un mot le système philosophique

contenu dans la préface de 1826, et révèle une ruse par laquelle M. Cousin chercha à dépister ses adversaires. « Ce système, dit-il, fut caractérisé, à juste titre, comme un système de panthéisme. Cousin, pour se laver de ce reproche, publia en 1828, dans la *Biographie* Michaud, un article sur Xénophane, où il attaque le panthéisme sans parler du système de la préface de 1826. En outre, sous son inspiration, Damiron, qui publia en 1828 son *Essai sur l'histoire de la philosophie au dix-neuvième siècle*, effaça, dans l'article Cousin, tous les traits caractéristiques qui rappellent Spinoza et Schelling, défendit ce système contre l'accusation de panthéisme et reproduisit le long passage de l'article sur Xénophane (p. XIV). » SCH.

HISTOIRE

La Grande Grèce. *Paysages et histoire*, par FRANÇOIS LENORMANT, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale. Tome Ier *Littoral de la mer Ionienne*. Paris, A. Lévy, 1881, in-8 de 473 p.

L'infatigable activité de M. François Lenormant vient de produire un nouvel ouvrage, non moins instructif et non moins intéressant que tous ceux qui l'ont précédé. L'auteur s'adresse ici, non pas exclusivement aux érudits et aux archéologues, mais plutôt même au grand public et à toutes les classes de lecteurs qui aiment l'antiquité. C'est dans ce but qu'il a donné à son récit un tour littéraire, et qu'il l'a dépouillé de tout l'appareil de notes et de discussions de textes que l'on est habitué à rencontrer dans les ouvrages techniques. M. Lenormant a mis à la portée de tous sa vaste érudition et son expérience des voyages, chose que bien peu de savants sont capables de faire. Considérée dans son ensemble, l'œuvre est originale, car si l'on avait déjà des monographies de différents points spéciaux de l'Italie méridionale, si la civilisation grecque de ce pays avait déjà été étudiée sous divers aspects, on ne possédait pas encore un livre de synthèse générale, enveloppant dans un récit unique tout ce que rappelle, à tous les âges, ce nom de Grande Grèce. Personne n'était mieux que M. François Lenormant préparé pour une telle œuvre, qui exige les connaissances multiples du littérateur, de l'archéologue et du numismate.

Dans ce premier volume, M. Lenormant explore tout le littoral de la mer Ionienne : Tarente, Métaponte, Héraclée, Siris, Sybaris, Thurioi, Rossano, les villes de Philoctète, la vallée du Neaithos. Il définit lui-même son livre : « Description des lieux et de l'aspect du pays, histoire, mythologie, archéologie monumentale, topographie et géographie, il y a un peu de pêle-mêle dans ce livre, comme l'amène naturellement la succession des localités que j'y passe en revue. C'est

une sorte de bigarrure qui ne comportait pas, de sa nature même, d'autre plan suivi que l'ordre géographique. » Nous n'insisterons donc pas sur la variété et l'abondance des renseignements que l'on rencontre dans ce livre ; nous dirons seulement que c'est le côté archéologique et numismatique qui domine, bien qu'on y trouve des pages intéressantes sur la tarentule, sur la paresse proverbiale des Sybarites, sur les rapports de saint Nil avec Othon II et avec les Arabes. Nous nous bornerons à signaler particulièrement aux antiquaires les chapitres dans lesquels l'auteur détermine avec précision l'emplacement de Pandosia et de Thurioi. Pour la première de ces villes, M. Lenormant combat l'opinion du duc de Luynes, et croit que l'Achéron de Pandosia n'était autre que le Mucone. M. Lenormant exprime le vœu que des fouilles archéologiques soient exécutées sur les ruines de Siris et de Sybaris, villes dont il paraît aussi avoir fixé l'emplacement avec plus de certitude que ses devanciers ; l'histoire de ces antiques cités, leur extension prodigieuse et leur ruine soudaine forment la partie principale de l'ouvrage.

Enfin, au point de vue historique, M. Lenormant a jeté les fondements d'une étude qui exigerait, à elle seule, des volumes, et qui a été jusqu'ici à peu près négligée : c'est la nouvelle hellénisation de l'Italie méridionale sous la domination des empereurs byzantins, jusqu'à la conquête normande. La Pouille et la Calabre devinrent alors absolument grecques, comme au temps de Pythagore, et bien peu connue est cette civilisation ; les monuments qu'elle a laissés n'ont pas été étudiés, sans compter que l'histoire de la lutte des Byzantins contre les musulmans et contre les Normands, même après les pages solides de M. Lenormant, est encore à écrire.

Puisque l'ouvrage, qui doit comprendre trois volumes, n'est pas encore terminé, nous demanderons à l'auteur d'annexer à son récit une carte géographique, non point du genre de celles que l'on trouve dans les guides, mais une carte qui donne à la fois les noms anciens et les noms modernes, et où l'emplacement des anciennes villes soit marqué ; c'est là, croyons-nous, un complément indispensable, qui rendra son livre utile aussi bien au touriste qu'à l'homme d'étude.

Ernest Babelon.

Promenade dans l'Inde et à Ceylan, par Ed. Cotteau, Paris, Plon, 1880, in-12 de 432 p. — Prix : 4 fr.

M. Cotteau se plaint, au commencement de son ouvrage, de ce qu'il n'existe jusqu'à ce jour aucun guide du voyageur dans l'Inde. Jusqu'à un certain point il est dans l'erreur, car depuis plusieurs années la maison Murray a publié, en deux volumes, un guide pour Bombay et Madras. Dans tous les cas, il a heureusement comblé cette lacune, et son livre est bien le meilleur guide que l'on puisse emporter pour

visiter avec fruit l'immense péninsule. Trois mois ont suffi à M. Cotteau pour parcourir tout l'Hindoustan, ainsi que Ceylan, et en examiner les villes les plus célèbres. Il a visité Calcutta et Bombay, ces deux reines de l'empire britannique des Indes; Madras, Lahore et Delhi; Benarès et Mattra, les deux villes saintes des Hindous; Agra et Ellora, centres des monuments artistiques de l'ancienne civilisation. Il a vu les glaciers de l'Himalaya du haut du Sanitarium de Massourie et fait l'ascension des deux sommets les plus élevés des Nilgherries et de Ceylan. Du peu que possède encore la France dans la Péninsule, il a parcouru Pondichéry, Chandernagor, Mahé et leurs environs. Il n'a même pas négligé Goa, ce faible débri des anciennes possessions portugaises, fondées par Vasco de Gama, et consolidées par Albuquerque. Il a pu même y voir le corps du grand civilisateur et du saint apôtre François de Xavier, qui lui aussi appartient encore à la France par les origines de sa famille et qu'à ce titre elle peut revendiquer comme un de ses plus nobles enfants. M. Cotteau ne ressemble en rien à ces théoriciens qui, dans leurs relations de voyage, tendent à généraliser les quelques observations qu'ils ont pu faire et ont la folle prétention de juger un peuple qu'ils connaissent à peine. Il est déjà si difficile d'émettre un jugement équitable sur son propre pays! comment donc peut-on juger sérieusement une nation chez laquelle on n'a séjourné que quelques mois, qui jouit d'une civilisation si différente de la nôtre et dont on ne connaît ni la langue ni la religion, quelquefois pas même l'histoire? L'auteur, au contraire, est un vrai touriste : il observe tout, car tout l'intéresse, il note soigneusement dans son calepin tout ce qui le frappe, indique le prix de tout ce qu'il achète et de tout voyage qu'il entreprend, et nous fait connaître l'Inde bien plus intimement que tous ceux qui ont voulu la faire voir à travers le prisme de leurs opinions personnelles. C'est une méthode objective que la sienne. C'est un ami qui, au retour du voyage, raconte aux siens, non ses impressions fantaisistes, mais tout ce qu'il a vu et observé, et cela dans un style si simple et si naturel, avec tant de bonne foi et de laisser-aller, qu'on ne lâche plus son livre une fois qu'on en a commencé la lecture. Au cours de son récit, il nous rappelle les faits principaux de l'histoire des Indes, de sa conquête et des diverses insurrections faites contre les conquérants. Bien des fois il caractérise en peu de mots la valeur artistique de certains édifices, et communique au lecteur l'enthousiasme qu'il éprouva à la vue de monuments tels que le Taj d'Agra, le Kaïlas d'Ellora et la pagode de Madura. Rien n'échappe à son œil investigateur : que de détails sur les costumes, les types des races, les coutumes religieuses et les fêtes populaires! M. Cotteau n'est pas un spécialiste — c'est peut-être ce qui lui a permis d'écrire un livre aussi attrayant, —

on s'aperçoit cependant que la flore si riche de ce pays privilégié a attiré spécialement son attention. Il a un sentiment bien vif de la nature, et ses connaissances botaniques semblent assez étendues. Il décrit en détail mainte plante tropicale, en détermine les caractères, et appelle l'attention sur les différents usages qu'en font les indigènes.

Rarement il nous a été donné de lire une relation de voyage aussi attrayante ; et nous ne pouvons mieux souhaiter à l'auteur qui nous avait déjà habitué à sa manière de voyager et à ses narrations si agréables par son *Voyage dans les deux Amériques*, que d'être à même d'entreprendre bientôt quelque nouvelle excursion lointaine, et de nous en rapporter des notes aussi instructives que celles qu'il vient de nous donner sur l'Hindoustan.

Deux remarques pour finir : M. Cotteau dit (p. 33) avoir vu dans la pagode bouddhique de Wakwalla, située non loin de Galle, des fresques représentant des hommes à bec d'oiseau analogues à ceux que l'on voit sur les temples de l'Égypte. Je suppose que l'auteur veut faire allusion au dieu Seker, à corps humain et à tête d'épervier, qui avec Ptah était la principale divinité de Memphis. Je suppose aussi que c'est par distraction que l'auteur considère la tour de Koutub Mirar de Delhi comme la plus élevée du monde entier (p. 155). Elle n'a que 75 mètres. Les constructions bien plus élevées sont nombreuses. Je ne citerai que la grande pyramide, qui a 479 pieds de hauteur; la tour de Strasbourg, qui en a 440; celle d'Anvers, qui arrive à 447, et celle de Cologne à 511. On n'a du reste qu'à se rappeler le tableau comparatif des monuments les plus élevés du globe qui se voit peint sur un mur du British Museum.

Adolf de Ceuleneer.

Le Mal et le Bien. *Tableau de l'Histoire universelle du monde païen et du monde chrétien*, par Eugène Loudun. Tome V. *La Société moderne*. Paris, Palmé, 1881, in-8 de xi-416 pages. — Prix : 5 fr.

Le cinquième et dernier volume de ce grand ouvrage vient de paraître. On le lira avec d'autant plus d'intérêt qu'il nous parle, non plus de la Grèce et de Rome, ni même du treizième ou du quatorzième siècle, mais du monde au milieu duquel la Providence nous a jetés.

Dans un avant-propos, l'auteur explique sa méthode : au milieu de la mêlée confuse des faits contemporains, il laisse de côté les lieux connus pour marcher droit aux points qui attirent le plus le regard. Trois chapitres d'inégale étendue mettent sous nos yeux le bilan moral, intellectuel et social de la Révolution, de cette Révolution dont un écrivain de *la Revue des Deux-Mondes*, peu suspect à coup sûr de cléricalisme, proclamait naguère l'irrémédiable et sinistre banqueroute.

Et d'abord, que sont devenues ces bases constitutives de la morale et du droit, la pensée, le libre arbitre, l'âme, la vie à venir, Dieu créateur et Providence? En face de ces graves problèmes, dont la solution définitive, entrevue par la raison païenne, a été donnée au monde par l'Évangile, les uns se réfugient dans un doute plein de larmes et de désespoir; les autres répondent par une négation brutale. La fatalité devient l'unique loi de l'histoire, le plaisir, le but unique de la vie. Comme jadis, chez les contemporains de Thucydide et de Tacite, les mots perdent leur vrai sens, toutes les notions de justice et d'équité sont confondues.

En second lieu, quels sont les résultats intellectuels de cette révolte contre toutes les traditions? C'est la recherche du bizarre, de l'excentrique, du laid substituée au culte du vrai, du bien et du beau : c'est le réalisme détrônant l'idéal, c'est le vice glorifié au lieu de la vertu. L'école romantique jette un éclat momentané, bientôt suivi d'une lamentable décadence : des carrières brillantes, qui semblaient promettre la gloire, sont brusquement interrompues ou tristement terminées. De chute en chute, nous en sommes venus aux vulgarités, aux impudences sans nom de la littérature contemporaine, esclave déchue à la solde d'auteurs corrompus et corrupteurs dont M. Loudun dit avec raison : « Autour d'eux pas d'air, au-dessus d'eux pas de ciel. »

Notons ici en passant des pages pleines d'une ironie mordante sur l'intrusion des femmes dans la littérature. Les lectrices elles-mêmes du livre souscriront à la sentence, si impitoyable qu'elle puisse paraître, pour peu qu'elles aient parcouru les pièces du procès.

L'art a-t-il été épargné par cette anarchie intellectuelle ? Tout au contraire, il a été une des premières victimes : en peinture comme en sculpture, comme en musique, le matérialisme fête son triomphe.

La science elle-même, infatuée de ses conquêtes, la science qui portait aux nues ses affirmations orgueilleuses, est convaincue d'ignorance : les problèmes qu'elle résout la laissent aux prises avec d'insondables mystères, et sur ce point je serai même tenté de reprocher à l'auteur un luxe de citations inutiles : le plus grand nombre de ces savants prétendus ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Enfin, un dernier chapitre développe les résultats sociaux de la Révolution. C'est avec une verve toute française que M. Loudun peint et fustige les ridicules et chimériques utopies de ces réformateurs qui s'appellent Fourier, Saint-Simon, Proudhon, Brigham Young. Ils rêvaient d'affranchissement et de liberté : et voici que dans notre société actuelle le pauvre, le faible est asservi avec une dureté, un égoïsme qui font songer à l'esclavage antique. Que devient la terre, aujourd'hui qu'au nom de je ne sais quelle fraternité menteuse, on a juré

d'en bannir la charité, sans doute en punition de sa céleste origine ? Un champ de bataille, où de part et d'autre on ne songe qu'à s'entre-déchirer.

Une nouvelle barbarie va donc triompher dans l'univers ? Non, ce n'est pas possible, s'écrie M. Loudun ; ou le christianisme, dépositaire de la vérité, reprendra son empire dans notre vieille Europe, ou bien si la colère du Ciel a prononcé notre arrêt, il ira éclairer à l'Orient et à l'Occident des peuples capables d'écouter ses enseignements et d'apprécier ses bienfaits.

C'est par cette conclusion que M. Loudun prend congé de ses lecteurs. En annonçant les volumes qui précèdent, nous avons dit ce que nous aimerions à voir modifier dans ce style d'une allure parfois trop indépendante, et dans cette dialectique où l'imagination se marie au jugement et à la raison. En somme et pour nous résumer, il s'agit ici d'une œuvre exceptionnelle, telle qu'on pouvait l'attendre de l'auteur, aussi laborieux érudit que catholique convaincu. C. Huit.

Ecrits inédits de Saint-Simon, publiés sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères, par M. P. Faugère. — Tome II. *Mélanges*. — Paris, Hachette, 1880, in-8 de 304 p. — Prix : 7 fr. 50 c.

En rendant compte, il y a quelques mois, du premier volume de cette publication, nous en avons fait connaître assez complètement l'esprit pour qu'il soit nécessaire d'insister de nouveau sur son caractère. Le volume de *Mélanges* qui suit aujourd'hui le *Parallèle* des trois rois de la maison de Bourbon, contient un long Mémoire sur l'intérêt des Princes du sang à empêcher tout agrandissement des enfants légitimés des rois et à les contenir du moins dans les seuls avantages et dans l'unique rang de leurs dignités et de leurs charges ; — un mémoire sur les formalités desquelles doit être revêtue en France la renonciation du roi d'Espagne, tant pour lui que pour sa postérité, pour y être justement et stablement validée ; — des vues sur l'avenir de la France en septembre 1713; — et des notices sur Monseigneur le Dauphin, mort en 1712, et sur les confesseurs du roi.

Le plus remarquable de ces écrits est le *Mémoire sur les légitimés*. Pour mieux faire comprendre le point de vue auquel Saint-Simon s'est placé, M. Faugère rapporte un entretien qu'il eut, il y a quelques années, avec le supérieur des Missions étrangères, et dans lequel celui-ci insista sur la nécessité de fermer les portes de son Institut à tous les candidats de naissance illégitime. L'expérience démontre en effet que les enfants nés en dehors de la loi morale et religieuse viennent le plus souvent au monde comme prédestinés à plus de défauts, de vices et de mauvais penchant : il y a en eux

comme une aggravation du péché originel, et il importe de ne pas leur ouvrir l'accès d'une communauté dont chaque membre doit à la société civile, ainsi qu'à ses confrères, l'exemple d'une vie entièrement irréprochable. C'est bien là, en effet, le point de vue auquel s'est placé Saint-Simon : avec un inépuisable sentiment de réprobation, il s'applique à découvrir le levain de révolte et d'ambition malsaine qui s'est de tout temps introduit dans les maisons royales avec les bâtards qui y sont nés. Il poursuit dans les méfaits des descendants de cette espèce les conséquences de l'inconduite des pères, comme si elles se produisaient en vertu d'une loi fatale : ses rappels historiques sont impitoyables et saisissants, et en traitant ce sujet avec la conviction ardente qu'on lui connait, le noble duc s'est inspiré des plus hautes considérations de la morale, de la politique et de l'intérêt public. Jamais historien, tout en rendant justice aux éminentes qualités de Louis XIV, n'a fait ressortir avec une aussi pénétrante énergie la responsabilité qui pèse plus particulièrement sur la mémoire du grand roi.

Saint-Simon est avant tout un écrivain passionné : il s'élève, comme dans le mémoire précédent, aux accents de la véritable éloquence, lorsque sa passion est mise au service de la morale vengée et du plus pur patriotisme : mais lorsque les rancunes particulières se réveillent, ce système laisse beaucoup plus apercevoir tous les défauts de la cuirasse. C'est ainsi qu'on reconnait du premier coup le janséniste invétéré dans le portrait impitoyable du père Le Tellier, qui tient la plus grande place parmi les confesseurs du roi. Devons-nous même accepter le mot de portrait, que M. Faugère fait suivre d'une qualification pompeuse en disant qu'il est d'une *inexorable ressemblance ?* L'adjectif est ici seul exact, car, en fait de portrait, je ne vois qu'une grimace satirique à laquelle il eût fallu opposer des témoignages plus impartiaux. Je préfère terminer cette rapide énumération, qui demanderait plus d'espace pour être développée d'une façon convenable, en signalant de belles pages sur Bossuet, qui couronnent le volume. Ce n'est là qu'une ébauche, mais tracée de main de maître, et qui n'est pas inférieure aux meilleures pages que l'auteur ait écrites. Elle repose l'esprit et clôt dignement ces opuscules qu'on ne pourra plus désormais séparer des *Mémoires.* René Kerviler.

Madame de Pompadour général d'armée, par Honoré Bonhomme. Paris, Charavay frères, s. d. (1880), petit in-8 carré de 144 p. — Prix : 10 fr.

Ceci est un petit livre coquet, frisé, musqué, comme il convient au titre qu'il porte. Mais son auteur, qui est rompu depuis longtemps avec toutes les ruses et les finesses du dix-huitième siècle, nous a joué en

le nommant un tour de son métier. Mme de Pompadour général d'armée : quelles promesses séduisantes de détails piquants et nouveaux ! quelle étude appétissante pour les gourmets de scandale ! Un général en jupons, cela ne se rencontre pas tous les jours. Or, la seconde partie du volume se compose bien d'une correspondance fort intéressante, engagée entre la favorite et le comte de Clermont pendant ses campagnes d'Allemagne ; mais la première partie tout entière est consacrée à une étude où il est à peine question de Mme de Pompadour : c'est une monographie fort complète et très spirituelle de cet étrange prince du sang, abbé de Saint-Germain-des-Près et général en chef, auteur d'une comédie fantaisiste, ami de Mlle le Duc et membre de l'Académie française, sur qui on composa ce quatrain épigrammatique :

Moitié plumet, moitié rabat,
Mais aussi propre à l'un qu'à l'autre,
Clermont se bat comme un apôtre
Et sert son Dieu comme un soldat.

M. Jules Cousin et M. Sainte-Beuve avaient déjà publié de piquantes études sur ce prince-protée, l'un des fruits les plus mûrs, pour ne pas employer une autre expression, de la civilisation corrompue du dernier siècle : ils nous avaient appris comment le château abbatial de Berny put retentir pendant plus de dix ans des couplets grivois de Laujon et de Collé, et se prêter aux représentations théâtrales les plus décolletées. Nous savions aussi, d'après Barbier, que le prince abbé donnait souvent audience aux pères de l'abbaye dans certaine maison de la rue de Richelieu où il passait des semaines entières ; mais on ne connaissait pas suffisamment sa carrière militaire qui racheta plus d'une fois ses faiblesses privées par son courage sur le champ de bataille. Il est vrai qu'on l'accusa d'avoir perdu la bataille de Crevelt pour être resté trop longtemps à table à son quartier général : mais il s'était signalé si avantageusement aux batailles de Raucoux et de Lawfeld que Barbier avait pu s'écrier, dans l'enthousiasme de sa morale commode : « On ne badinera plus sur sa qualité d'abbé, ni sur l'abbesse Mlle le Duc. Il n'y a rien à dire sur la conduite de ville, quand on se conduit ainsi en homme de guerre.» Nous connaissons maintenant à fond l'homme de guerre, grâce aux indiscrétions de M. Honoré Bonhomme. Cela n'augmentera pas beaucoup sa réputation ; mais il ressort de cette correspondance que Mme de Pompadour, qui s'immisçait souvent dans les affaires d'État, y prenait souvent, grâce à la coupable apathie de Louis XV, une attitude dominante : *Quos vult perdere Jupiter dementat.*

René Kerviler.

Histoire de la Constitution civile du Clergé (1790-1801), tome III : *L'Eglise sous la Terreur et le Directoire*, par Ludovic Sciout. Paris, Didot, 1881, in-8 de 754 pages. — Prix : 7 fr. 50 c.

Voici le troisième volume de la belle *Histoire de la Constitution civile du Clergé*, par M. Ludovic Sciout. Nous l'attendions avec impatience : mais après avoir lu ces 754 pages si pleines de faits, nous ne nous étonnons plus qu'un intervalle de huit années ait séparé les deux premiers volumes de celui-ci. Parmi les historiens de la Révolution, M. Sciout est l'un des premiers qui, inaugurant le système adopté depuis avec tant d'éclat par M. Taine, aient demandé, non pas à des mémoires plus ou moins sincères, mais aux documents authentiques eux-mêmes, la version exacte des faits. Ce qu'il a fallu, pour cela, fouiller d'archives et compulser de pièces se devine facilement. Aussi son œuvre se poursuit-elle lentement mais sûrement, pour nous servir d'une expression à la mode, s'imposant à tous les esprits sérieux par l'irréfutable vérité du récit. Les premiers volumes avaient trait à l Assemblée constituante ; celui-ci raconte l'Assemblée législative et une partie de la Convention. La persécution, née des décrets de la Constituante, se développe ici et s'épanouit dans toute son horreur. La liberté des cultes, pompeusement décrétée, n'est déjà plus qu'une ironie au début du livre, et à la fin elle a complètement cessé d'exister. Sous la Législative, ce sont les constitutionnels qui poursuivent les catholiques ; Girondins et Jacobins rivalisent de fureur et de haine et les discours d'Isnard et de François de Neufchateau ne sont pas moins violents que ne le seront plus tard ceux de Robespierre et de Saint-Just. Le veto opposé par Louis XVI aux décrets contre les prêtres insermentés n'arrête même pas le zèle des persécuteurs, ceux du Finistère notamment ; mais après le 10 août ce fut bien pis encore, et les massacres de septembre ne furent que le couronnement logique de la campagne anti-religieuse, on dirait aujourd'hui anti-cléricale, menée par les incrédules et les schismatiques. Plus tard les schismatiques eurent leur tour, et leur honteuse apostasie ne sauva ni Chabot ni Gobel. Tout ce qui conservait, non seulement un sentiment religieux, mais même une attache quelconque à un culte quelconque, catholique, protestant ou juif, était traqué, emprisonné, guillotiné. Les plus humbles étaient frappés comme les plus élevés, le soupçon de fanatisme avait remplacé celui d'aristocratie. La persécution religieuse fut plus acharnée peut-être même dans les provinces qu'à Paris; sur bien des points, — et nous ne parlons pas ici de la Vendée, — les arrestations de simples paysans avaient été si nombreuses que les bras manquaient pour la culture des terres. Les représentants en mission étaient obligés de modérer le zèle des administrations locales, afin, comme à Béthune, de « concilier la sûreté publique avec les besoins de

l'agriculture. » Et cependant ces représentants n'avaient guère de scrupules de tolérance et d'humanité, et le sang ne les effrayait pas. Ils s'appelaient Lebon, Saint-Just, Lebas, André Dumont, Duquesnoy, Carrier, Laplanche ; et tant d'autres dont les noms moins connus n'ont pas laissé une moindre impression d'horreur dans les pays qui furent les victimes de leurs excès.

Nous ne pouvons entrer ici dans plus de détails; il faut lire ce volume, qui n'a pas moins de mérite que ses aînés, et qui abonde en révélations curieuses et nous ajouterons instructives. Car, qui pourrait nier aujourd'hui son actualité ? Qui pourrait dire que nous ne reverrons pas ces violences et ces fureurs ? Tout se tient en fait de persécution et en fait de révolution. On débute par la persécution hypocrite, on finit par la persécution brutale. On commence par la constitution civile du clergé; on aboutit au culte de la Raison et à la guillotine.

M. DE LA ROCHETERIE.

Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, avec le Journal de ses actes, par H. WALLON, membre de l'Institut. Tome II. Paris, Hachette, 1881, in-8 de 558 pages. — Prix : 7 fr. 50 c.

Le second volume de l'*Histoire du tribunal révolutionnaire* a suivi de près le premier. Il comprend la période que s'étend du procès des Girondins à la fin de ventôse an II. Au début, quelques procès éclatants encore, celui de Philippe-Égalité, de Mme Roland, de Bailly, de Manuel, de Barnave, des généraux Houchard et la Marlière, un peu plus tard Mme du Barry, Baron, Luckner. Mais ces noms connus sont noyés dans le flot immense des noms obscurs. Et je ne sais s'il n'y a pas là quelque chose de plus sinistre encore. On comprend les passions ardentes, les haines de parti qui s'attachent à poursuivre les personnages illustres. Mais cette foule d'inconnus que le Tribunal révolutionnaire envoyait chaque jour à la guillotine, qu'avaient-ils fait ? Quelle grande colère avaient-ils pu soulever ? Rien que de mesquines rancunes ou de basses envies. Il y en a beaucoup dont on eût pu répéter ce que disait un sénateur romain proscrit par les triumvirs : « Malheureux, c'est ma maison de campagne qui m'a perdu. » Les griefs qu'on leur reproche sont absurdes, l'accusation n'est rien moins que prouvée ; n'importe, les jurés les déclarent coupables, et les juges les font passer sans délai du tribunal à l'échafaud. On trouve, dans un bassin du château de l'ancien contrôleur-général Laverdy, quelque chose qui ressemble à des grains de blé; le fait est douteux : Laverdy, depuis quatre ans, n'est pas allé à son château. Il n'en est pas moins accusé d'avoir voulu affamer le peuple, et comme tel guillotiné. De pauvres diables, en état d'ivresse, tiennent des propos malséants à l'oreille des Jacobins ; ils ont beau alléguer l'inconscience de leurs actes, on

les condamne sous cet admirable prétexte que l'ivresse a précisément révélé les vrais sentiments de leur cœur : *in vino veritas*. Des domestiques sont restés fidèles à leurs maîtres ; guillotinés. De pieuses filles ont caché des prêtres réfractaires, ou même simplement assisté à leur messe : guillotinées. La femme Feuchère, receveuse d'abonnements, a reçu ceux du Journal de Durozoy : guillotinée elle aussi. Le Journal du tribunal révolutionnaire, que M. Wallon imprime à la fin de son livre et à la suite des procès qui lui ont paru mériter un développement particulier, est singulièrement instructif dans sa concision sinistre : qu'on le parcoure, même rapidement, on y verra combien peu parmi les victimes appartiennent aux classes privilégiées, combien de noms de négociants, d'ouvriers, de paysans s'y lisent à côté de quelques noms de l'ancienne noblesse. On a prétendu que la Terreur n'avait été que la revanche sanglante du Tiers-État contre les deux premiers ordres, des opprimés contre les oppresseurs. Le beau livre de M. Wallon est la plus éloquente et la plus irréfutable réponse à cet odieux mensonge des historiens révolutionnaires.

M. DE LA ROCHETERIE.

Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs, *établis en* 1793 *par les représentants du peuple, et Liste des contre-révolutionnaires mis à mort*, par SALOMON DE LA CHAPELLE. A Lyon, chez tous les libraires, 1879, in-8 de XXXII-292 pages. — Prix : 5 fr.

Histoire judiciaire de Lyon et des départements de Rhône-et-Loire et du Rhône depuis 1790. — *Documents relatifs aux tribunaux de district, de département et d'arrondissement*, par LE MÊME, Paris, Picard, 1880, 2 vol. in-8 de XXXVI-250 et 232 pages.

Ce ne sont pas à proprement parler des histoires que ces deux ouvrages de M. Salomon de la Chapelle ; ce sont plutôt des séries de documents. Mais ces documents ont une terrible éloquence dans leur apparente sécheresse, et nous sommes très reconnaissants à M. Salomon de la Chapelle de les avoir publiés : en ces jours surtout, il a rendu un vrai service à tous les amis de l'histoire impartiale. La Commune révolutionnaire de Lyon n'a rien à envier au tribunal révolutionnaire de Paris. En quelques mois elle a envoyé à la mort dix-neuf cents victimes. La guillotine ne suffit pas ; on fusille : cela va plus vite, et il y a une exécution qui comprend jusqu'à deux cent neuf malheureux. L'arrêt de condamnation n'en visait que deux cent sept ; mais on y ajoute deux pauvres diables qui n'avaient d'autres relations avec les condamnés que d'être leurs commissionnaires. Parfois, quand le funèbre cortège traverse la place des Brotteaux pour se rendre au champ sanglant où le massacre doit se faire, on garde quelques infortunés au passage, afin de pourvoir la guillotine, qui ne doit en aucun cas chômer. Du chiffre de 120,000 âmes, la

population de Lyon fut ainsi réduite à 80,000 par la mort ou par la fuite. Et ce n'était pas seulement aux personnes qu'en voulaient les proconsuls de la Convention ; ils avaient juré de détruire la ville elle-même, et d'élever sur son emplacement une colonne avec cette inscription : LYON N'EST PLUS. Ils ne poursuivaient, disaient-ils, que les aristocrates, les riches et les prêtres. Qu'on parcoure la liste des victimes, on verra si ces tonneliers, crocheteurs, bateliers, revendeurs, bouchers, qui les remplissent, étaient des prêtres ou des nobles. Mais qu'on lise aussi les instructions adressées aux municipalités par la *Commission temporaire de surveillance républicaine établie à Ville affranchie*, et l'on pourra juger l'effroyable inquisition et l'effroyable despotisme inaugurés par Fouché et Collot d'Herbois, et qui devaient aboutir à tant de massacres,

L'*Histoire judiciaire de Lyon* n'est pas, comme celle des *Tribunaux révolutionnaires*, renfermée dans une période circonscrite : elle s'étend de 1790 jusqu'à nos jours, et dans la liste qu'elle donne des ministres de la Justice, va jusqu'à M. Cazot. Mais c'est cependant à la période révolutionnaire que se réfère la plus grande partie de ces documents. Le procès de Charlier y occupe une place considérable, et il y a là des lettres bien curieuses du proconsul lyonnais et de ses dignes acolytes, Dodieu et Hidens.

M. Salomon de la Chapelle a fait précéder ce dernier ouvrage de réflexions fort justes sur l'inamovibilité de la magistrature et les projets de loi qui la menacent. M. DE LA ROCHETERIE.

Histoire de la Révolution dans l'Ain, par PHILIBERT LE DUC, avec une eau-forte de Paul Morgon. Tome Ier, du 5 mai 1789 au 14 juillet 1790. Tome II, du 14 juillet 1790 au 10 août 1792. Bourg en Bresse, Fr. Martin Bottier, 1879-80, 2 vol. gr. in-18 de VIII-383 et 428 p.—Prix : 12 fr.

Dans l'histoire qu'il a entreprise de la Révolution dans l'Ain, M. Ph. Le Duc n'en est encore qu'au début ; c'est la période de l'enthousiasme et de l'illusion. Dans la Bresse comme dans toute la France, on salue avec ardeur l'œuvre de la Révolution ; on unit encore dans le même amour la nation, la loi, le roi ; c'est la formule des décrets, c'est aussi le cri des cœurs. Mais, dès cette première période, les symptômes menaçants ne manquent pas ; M. Le Duc les signale avec soin, et il se montre sévère pour les aveugles qui ne les ont point vus, et qui, jouets de meneurs habiles, ont poussé sans s'en douter le pays aux abîmes. Les députés de l'Ain aux États-Généraux n'ont pas laissé un grand nom dans l'histoire, ou s'ils ont été célèbres, ce n'a pas été comme hommes politiques. Le plus illustre est sans contredit Brillat Savarin ; mais sa réputation n'est pas venue de son titre de membre de la Constituante, bien qu'il ait partagé les espérances et aussi les

illusions et les préjugés de son temps : témoin sa curieuse lettre sur la prise de la Bastille, réimprimée par M. Le Duc. Un autre a été plus connu en 1789 et 1790 : mais il l'a dû surtout à son nom et aux plaisanteries que ce nom lui a attirées : c'est M. Populus, chaque jour accolé par les *Actes des Apôtres* à la trop célèbre Théroigne de Méricourt. Un troisième enfin s'est fait tristement connaître : c'est Gauthier des Orcières, mais cette terrible renommée ne lui vint que plus tard.

Pendant cette première année, le département de l'Ain fut relativement tranquille; il y eut bien, après le 4 août, quelques tentatives contre les châteaux, mais elles furent réprimées par la vigilance des gardes bourgeoises et des chefs des nouvelles municipalités, Chevrier de Corcelles, Thomas Riboud, etc. Le volume s'arrête à la fédération du 14 juillet 1790, qui fut célébrée dans l'Ain comme partout avec une grande pompe et une confiance, malheureusement trop tôt déçue. Il est terminé par une très intéressante notice sur le dernier comte de Montrevel; c'est le tableau très curieux et très piquant de la vie d'un grand seigneur en province à la fin du dernier siècle. Une jolie eau-forte accompagne l'ouvrage et lui sert de frontispice. L'impression est agréable, les caractères nets, le texte attachant. Espérons que les autres volumes, annoncés par M. Le Duc, ne se feront pas longtemps attendre.

M. de la Rocheterie.

— Ces lignes étaient à l'impression, lorsqu'on nous a apporté le second tome de l'ouvrage de M. Ph. Le Duc. Il comprend la période du 14 juillet 1790 au 10 août 1792. Ce n'est plus l'époque de l'enthousiasme naïf; c'est le commencement de la persécution religieuse et la préparation de la Terreur.

Nous ne pouvons que redire de ce volume le bien que nous avons dit du premier. Il contient de nombreux documents rares ou inédits, tirés de la riche collection de l'auteur. Nous citerons tout particulièrement un tableau fort curieux du taux de la dîme dans l'Ain.

M. de la R.

Le Couvent royal de Saint-Maximin en Provence, de l'Ordre des Frères prêcheurs, *ses prieurs, ses annales, ses écrivains*, avec un cartulaire de 85 documents inédits, par l'abbé J. H. Albanès, docteur en théologie et en droit canonique. Marseille, Camoin et Boy, 1880, in-8 de xv-639 pages.

Le couvent de Saint-Maximin, dont le lustre s'est ravivé de nos jours, depuis que Lacordaire l'a choisi pour y faire refleurir l'ordre de Saint-Dominique, doit son origine à Charles II, comte de Provence et neveu de saint Louis, qui éleva auprès du caveau où il venait de retrouver le corps de sainte Marie-Madeleine, la plus grande des

églises de Provence, et la confia à la garde des Frères prêcheurs. L'éclat de ce monastère n'a pas faibli durant les six siècles de son existence. Les administrateurs, les écrivains, les prélats, les saints, lui ont apporté leur contingent d'illustration. M. l'abbé Albanès, auteur d'importants travaux sur l'histoire ecclésiastique de Provence, a entrepris de nous donner l'histoire de cette maison.

Les annales qu'il a constituées, par des recherches de douze années dans les archives départementales des Bouches-du-Rhône, le dépôt du Vatican et celui des Dominicains de Saint-Maximin, déroulent sous les yeux du lecteur un tableau complet de tous les actes de la vie publique ou intérieure du couvent.

Après une étude préliminaire sur le prieuré bénédictin de Saint-Maximin, M. Albanès aborde la question de l'apostolat de sainte Madeleine, d'après les monuments lapidaires ou écrits du quatrième au treizième siècle.

Tillemont et Launoy avaient déjà tranché la question à leur manière. M. Albanès tire de la simple production et de l'examen des pièces une conclusion absolument contraire. Nous recommandons sa dissertation serrée et concluante, qui a pour objet les tombeaux conservés dans la crypte de Sainte-Madeleine. L'auteur a su donner un intérêt attachant à son exposé, et plaît par l'exactitude et la clarté de ses déductions.

L'église de Saint-Maximin est signalée comme un des types du gothique de la troisième époque, dit gothique rayonnant. C'est ce qu'enseigne à l'École des chartes le maître de la doctrine archéologique contemporaine, M. Jules Quicherat, rectifiant sur ce point, avec son admirable sûreté de classification, les assertions fantaisistes de Millin et de Mérimée. Un fait restait encore à éclaircir, un nom à exhumer, celui de l'architecte de la grande basilique provençale. M. l'abbé Albanès a l'honneur d'avoir dégagé l'inconnu du problème : désormais le nom de Jean Baudici, le constructeur de l'église de Saint-Maximin et du palais comtal d'Aix, viendra se joindre à ceux de Eudes de Montreuil, de Jean de Chelles et de Robert de Luzarches, dans la liste bien incomplète des grands architectes du moyen âge.

Il faut suivre à travers les siècles les phases de la construction de l'édifice, pour juger quel parti M. Albanès a su tirer des monuments écrits, et avec quelle sagacité et quelle abondance de démonstration il assigne à chaque époque, pièces en mains, la part qui lui revient.

Il serait difficile d'analyser, dans les limites d'un compte-rendu, les faits intéressants que présente l'histoire de Saint-Maximin. Nous aurions à relever, par exemple, les relations si fréquentes et si intimes du couvent avec le pouvoir, soit sous les comtes de Provence, soit sous les rois de France leurs successeurs, notamment pendant les priorats de Guillaume de Tonneux, de Jean Gobi, du bienheureux

André Abellon et de Jean Damiani. Nous devrions signaler les renseignements absolument neufs qu'il apporte sur le voyage de saint Louis en Provence, après son débarquement à Hyères. A un autre point de vue, constatons que l'auteur connait à fond et applique dans tout le cours de son livre les vrais procédés d'élaboration, d'exposition et de critique.

Le chapitre consacré aux écrivains décèle un vaste trésor de connaissances bibliographiques, et fournira de précieuses données aux continuateurs de l'histoire littéraire de la France.

Une large part est consacrée aux pièces justificatives, qui constituent un véritable cartulaire. Les quatre-vingt-cinq pièces dont il se compose, établies avec un soin scrupuleux, sont le dessus du panier des nombreux documents que l'auteur avait su rassembler, et qui forment la substance de son ouvrage : elles ajoutent à la valeur qu'il tire déjà de la préparation de l'auteur, de la mise en œuvre et du style. F. R.

Recueil de fac-similés *à l'usage de l'Ecole nationale des chartes.* Première série, contenant 24 planches, dont 2 doubles. Paris, Picard, 1880, 1 vol. in-fol. — Prix : 25 fr.

Grâce à l'héliographie, l'École des chartes peut multiplier les fac-similés des textes indispensables aux études des jeunes gens fréquentant les cours qui y sont professés ; ces reproductions offrent la même exactitude que les originaux eux-mêmes ; elles sont utiles non seulement aux élèves, mais aussi aux travailleurs, qui y trouveront une collection précieuse de textes, la plupart inédits, intéressant toutes les provinces de l'ancienne France, rédigés en latin, en provençal, en français ou en allemand. Lorsqu'un volume, composé de quatre fascicules de vingt-cinq planches, sera complet, une table chronologique de tous les documents publiés dans la série permettra de faciles recherches.

Chaque titre est accompagné de la transcription de quelques lignes, et suivi de l'indication exacte du dépôt où l'original est concerné. Le seul reproche que nous ayons à faire est le prix un peu élevé de ce recueil, destiné à vulgariser la paléographie ; mais il faut reconnaître que, pour arriver à la perfection de ces reproductions, il est nécessaire de faire des frais considérables. J. DE M.

Le Congrès national de Belgique, 1830-1831, par THÉODORE JUSTE, précédé de quelques considérations sur la constitution belge, par EMILE DE LAVELEYE. Bruxelles, 1880, 2 vol. in-8 de IV-XVIII-420 et 435 p. — Prix : 10 fr.

L'histoire de la Révolution qui sépara, en 1830, la Belgique de la Hollande et fonda la monarchie constitutionnelle à Bruxelles a été

écrite souvent en Belgique, en France et en Angleterre. La publication que M. Huyttens a faite, en 1844, de toutes les discussions qui ont eu lieu au Congrès, avait déjà livré les pièces les plus nécessaires à connaître. M. Juste, qui sait mieux que personne l'histoire de ces années glorieuses pour la Belgique, a retracé ici avec détail le récit des événements de ces dix mois à jamais mémorables. Il a fait ressortir le patriotisme des membres du gouvernement provisoire, des membres du Congrès, et du Régent nommé en attendant qu'un Prince acceptât la couronne. Rien n'est plus intéressant, car tout est appuyé sur de nombreux documents ; cependant quelques appréciations ne seront pas acceptées : M. Juste a contre les légitimistes français, entre autres, des paroles dures; mais lorsqu'il reste narrateur des faits de son pays, on peut le suivre. M. Juste observe fort bien qu'on a eu tort de considérer la révolution belge comme l'humble satellite de la révolution de Juillet, car, dit-il, et cela est très juste, « les deux révolutions dérivaient de causes différentes, et leurs résultats ont été également dissemblables. » L'auteur n'a pas, je crois, montré suffisamment l'esprit catholique qui domina alors et fit admettre dans la constitution les principes de liberté pour l'Église opposés à la pratique des libéraux qui, de tout temps et en tous pays, enlèvent à l'Église sa liberté et veulent l'asservir. C'est l'élément catholique qui ici a heureusement dominé l'élément libéral. Ce qui ressort des faits même, tenus un peu dans l'ombre, vient combattre la thèse émise par M. de Laveleye en tête du beau travail de M. Juste. Il y a contradiction, selon lui, entre le régime fondé par le Congrès et la doctrine catholique, doctrine de despotisme, tandis qu'il y a concordance entre l'œuvre du Congrès et les principes de la Réforme; et il parle de condamnation portée par les Papes contre les catholiques belges, dont « la méprise fut alors une heureuse faute. » M. de Laveleye n'a donc pas lu les déclarations récentes du Saint-Siège ? Il eût vu que « le Saint-Père, dit la dépêche du 13 septembre 1878, ne peut en aucune manière approuver que l'on attaque la constitution belge, ni même que, dans les circonstances actuelles, on en demande une modification de quelque nature qu'elle soit. » — « C'est un pacte, dit encore Léon XIII; il faut qu'il soit loyalement observé; et puisqu'il a donné aux Belges un demi-siècle de paix, je ne vois pas les raisons pour y apporter des changements, ou même pour les désirer. » Ces pages de M. de Laveleye sont empreintes d'un esprit d'injuste méfiance pour l'Église, que le professeur accuse dans tous ses ouvrages d'être en opposition avec les libertés modernes; elles gâtent le travail de M. Th. Juste sur le Congrès national. H. DE L'É.

Bibliographia Camoniana, por Theophilo Braga. Lisboa, 1880, in-8 de 253 p.

Parmi les nombreuses publications qui ont vu le jour en Portugal à l'occasion du centenaire de Camoëns, une des plus intéressantes, en même temps que des plus utiles, est la bibliographie camonienne publiée par M. Braga, et due à la patriotique générosité de D. Antonio de Carvalho Monteiro. M. Braga était bien préparé par ses études antérieures pour nous donner pour Camoëns ce que, dans ces derniers temps, avaient fait pour Racine, Corneille et Molière, MM. Picot et Lacroix.

Après une introduction sur la signification du centenaire, M. Braga donne le catalogue chronologique des 122 éditions portugaises des diverses œuvres du grand poète; puis vient une liste alphabétique de 202 publications portugaises ayant rapport à Camoëns. Les troisième et quatrième chapitres donnent la liste des traductions complètes ou partielles et des divers commentaires faits à l'étranger sur la vie et les écrits du chantre d'Ignez. Enfin dans une partie artistique l'auteur mentionne les médailles, tableaux, statues, compositions musicales... rappelant le poète. J'ai compté jusqu'à 127 traductions, dont 28 en français, 20 en anglais, 18 en allemand, — en allemand seul existe une traduction complète des œuvres de Camoëns par W. Storck, — 13 en castillan, 12 en italien, 11 en latin, 3 en polonais, 2 en néerlandais, russe, danois et suédois et 1 en magyar, tchèque, hébreu et grec.

L'épisode le plus souvent traduit est naturellement celui de l'infortunée Ignez de Castro. En 1875, on en publia à Lisbonne une édition polyglotte en 14 langues. M. Braga cite jusqu'à 188 études publiées à l'étranger. Ce chiffre ne paraîtra plus si énorme lorsqu'on saura que l'auteur a cru devoir mentionner, non seulement les études spéciales, mais aussi les critiques et les comptes-rendus de diverses éditions, — indication qui aurait été mieux à sa place à côté des éditions même, — ainsi que les ouvrages où il est fait allusion au poète. Ainsi, on trouve une mention spéciale pour les quatre vers que consacra à Camoëns Millevoye dans son *Invention poétique*, pour les quelques mots qu'en dit Chateaubriand dans son *Génie du christianisme*. L'auteur nous rappelle que Andersen le mentionne dans un de ses contes, que Proudhon en fait l'éloge dans son livre sur *la Justice dans la Révolution* et qu'on en parle dans un article de l'*Indépendance belge* à propos de Christophe Colomb. Auguste Comte même est cité : « Na instituição do culto sociolatrico, dit M. Braga (p. 203), o nome de Camões é tambem commemorado como o representante da poesia moderna. » Le grand poète si chrétien et si spiritualiste serait bien étonné de l'honneur que voulut bien lui faire ce pauvre penseur de Comte. Ici, comme dans l'introduction, le bibliophile rappelle trop le

directeur de la *Rivista positivista;* et, que l'auteur nous permette de le lui dire, le grand poète n'a heureusement rien de commun ni avec le positivisme ni avec certaines théories républicaines.

Le plan adopté par M. Braga dans le quatrième chapitre pourrait conduire fort loin et le force nécessairement d'être incomplet, car un nom tel que celui de Camoëns tient sa place marquée dans les dictionnaires biographiques, les encyclopédies, les études sur l'epopée et même dans toutes les histoires de découvertes et de la civilisation du seizième siècle. Cette longue liste est une preuve de l'immense érudition du bibliophile ; mais peut-être eût-il été préférable de ne citer que les études spéciales historiques et littéraires.

Encore y a-t-il quelques légères lacunes à constater. Signalons entre autres : un ouvrage manuscrit en wallon liégeois de Hanson : *Les Lusiades travesteyes,* en six chants. C'est là donc un honneur que partage Camoëns avec le chantre de Mantoue. Le manuscrit est conservé à la bibliothèque de l'Université de Liège. — *State of the literature of Portugal when Camoëns published his Lusiad* (*Edinburgh Rev.*, t. LXVI, 1838); — Raoul de Navery : *Les voyages de Camoëns.* Paris, 1880 ; — Pereira da Silva : *La littérature portugaise, son passé, son état actuel.* Paris, 1866 ; — V. Perdoux : *Le Camoëns,* drame historique en un acte et en vers. Paris, 1872 ; — G. C. de Lonjon : *Les gloires de la Péninsule. Charles-Quint. Luis de Camoëns.* Bordeaux, 1850 ; — Une traduction des Lusiades publiée en italien par Adriano Benaretti, à Livourne, en 1879, et une reproduction de la grotte de Camoëns à Macao publiée dans les *Missions catholiques* du 14 mars 1879. La bibliographie ayant été composée avant les fêtes du centenaire, l'auteur n'a pu consigner tout ce qui a paru à l'occasion de cette grande manifestation nationale. Les quelques indications de l'appendice sont naturellement incomplètes; et puis, que de publications parues à l'étranger ! Citons seulement : Lemos : *Luis de Camoëns* (*Revue occidentale*, 1880); Schuchardt : *Camoëns. Ein Festhrust.* Gratz. 1880 ; L. Rossi : *l'epopea nazionale ed il Camoëns* (Mém. de l'Académie de Modène, 1880). Malgré ces quelques remarques et les réserves faites au sujet de l'esprit positiviste de l'introduction, la publication de l'ouvrage de M. Braga est un grand service rendu à la science, et aucun auteur ne pourra désormais s'occuper de l'histoire littéraire du Portugal sans recourir au livre de l'auteur. Quant à l'exécution typographique, elle est si belle et si luxueuse qu'elle ferait honneur même aux meilleures maisons de France.

En relisant cette liste immense de publications, on se rend bien compte de la valeur du poète qui en a été l'objet. On ne fait une étude si constante et si universelle que des œuvres d'un génie qui soit la personnification vivante de toute une nation. Aussi est-ce un noble

exemple que celui donné par la nation portugaise par la grande manifestation du 10 juin dernier. Ces fêtes ont constitué une digne réponse aux sarcasmes dont certains auteurs malveillants avaient voulu accabler le Portugal. Une nation qui a encore assez de force et d'intelligence pour reconnaître le mérite de ses grands hommes et se montrer fière des héros qu'elle a produits, peut avoir perdu de sa puissance d'autrefois; elle peut avoir ses moments de faiblesse et d'inertie : elle ne saurait être sans glorieux avenir.

ADOLF DE CEULENEER.

BULLETIN

Erreurs scolaires, par L. A. TARNIER, doyen de la Faculté des sciences à Angers. Paris, Palmé, 1880, in-12 de v-298 p. — Prix : 3 fr.

M. Tarnier a pris un rôle ingrat en voulant relever les erreurs que sa longue pratique d'inspecteur et d'examinateur lui a fait remarquer. Tout le monde aura à profiter de ses nombreuses observations sur la grammaire, sur l'arithmétique élémentaire, sur l'histoire sainte, sur l'histoire et la géographie, sur l'histoire naturelle, sur les erreurs vulgaires et sur les préjugés. Il fera rectifier beaucoup d'expressions rendant mal la pensée et conduisant à l'erreur, corriger bien des fautes d'habitude ; mais ceux qui ne seront pas convaincus, seront bien tentés de se retourner contre lui. On lui demandera si M. Duchemin est une autorité suffisante pour faire admettre que Louis IX naquit à Neuville et non à Poissy (284) ; — s'il est bien correct de dire que « c'est à des Jésuites que nous connaissons la géographie » de la Chine (283) ; s'il est bien sérieux de prendre Bouillet pour une autorité, etc. Quant aux préjugés, la meilleure manière de les faire tomber serait d'en faire l'histoire. De simples affirmations produisent peu d'impression. Reconnaissons du reste que cet ouvrage est animé du meilleur esprit.

R.

La confession, *témoignages, objections et réponses, traits historiques*, par le P. MARIN DE BOYLESVE. Paris, 1880, in-32 de 57 p. — Prix : 0 fr. 15 c.

Dans cette petite brochure, le P. de Boylesve fait l'histoire de la confession: la confession aux premiers siècles de l'Église — du premier au treizième siècle, — et réfute par demandes et par réponses les objections courantes et sans cesse renouvelées, donne des règles pour la pratique et rapporte quelques traits édifiants et frappants. On retrouve là le ton vif, le tour original de l'auteur, qui dépasse quelquefois le niveau des lecteurs populaires.

V. M.

Il matrimonio cristiano, par Mgr ANDREA SCOTTON. Turin, Marietti, 1880, in-8 de 24 p. — Prix: 0 fr. 60 c.

Cette brochure contient une conférence prononcée à Milan pendant le carême 1880. On y trouve un résumé de la doctrine catholique sur le mariage. C'est en même temps un morceau d'éloquence religieuse. L'auteur, Mgr Andrea Scotton, est membre de l'Académie de Saint-Thomas et justement apprécié en Italie pour la solidité de sa doctrine et ses qualités d'écrivain.

BERNON.

Le Divorce, *réponse à M. Alexandre Dumas et à ceux qui préconisent cette doctrine anti-religieuse et anti-clérical*e, par l'abbé E. de Hornstein. Paris, Vivès, 1881, in-8 de XII-240 p. — Prix : 4 fr.

Le livre de l'abbé de Hornstein viendrait un peu tard si ce n'était qu'une réponse à celui d'Alexandre Dumas ; mais c'est aussi, comme l'annonce l'auteur, « une exposition succincte de la doctrine catholique relativement au mariage. » A propos d'un sujet d'actualité, c'est une étude approfondie, écrite d'un style « sobre, ferme et lumineux. » Tel est l'éloge qu'en fait Mgr Mermillod, et il est juste d'ajouter avec lui qu'elle sera lue avec profit par les législateurs, les prêtres et les fidèles. On y trouvera, sur l'indissolubilité du mariage, un résumé historique et dogmatique aussi complet qu'exact : institution du mariage d'après la Bible, loi mosaïque, loi évangélique, tradition de l'Église, mariage chrétien, etc. ; en appendice, de la polygamie et décisions du concile de Trente relatives au mariage (texte latin et traduction). On voit par ce simple aperçu, que le livre de l'abbé de Hornstein est un manuel commode pour tous ceux qui, ne pouvant faire de longues lectures, veulent pourtant avoir sur une question aussi importante que le mariage cette foi raisonnable que recommande saint Paul.

Bernon.

De l'application des décrets du 29 mars 1880 sur les congrégations religieuses, par Victor Jeanvrot. Paris, Cotillon, 1880, in-12 de 181 p. — Prix : 2 fr.

M. Jeanvrot a une conscience à lui : tandis que ses collègues envoient leur démission à la face du pouvoir, lui accepte la défense des décrets du 29 mars. A chacun son rôle. Il a même fait des trouvailles précieuses : les congréganistes devront se soumettre à l'ordinaire, sinon ils ne pourront exercer en France de fonctions ecclésiastiques, et seront astreints au service militaire et aux fonctions de jurés ; les propriétaires des immeubles qu'ils habitent ont un recours, non pas contre les expulseurs, mais contre eux. En dehors de l'ordinaire, pas de caractère sacerdotal : on ne saurait être plus cosaque. En dehors de la propriété sanctionnée par l'Etat, il n'en est pas d'inviolable : voilà une théorie bien socialiste pour un fonctionnaire de l'opportunisme.

Bernon.

M. le préfet de la Seine et la propagande anti cléricale. Paris, imp. Levé, 1881, in-18 de 71 p. — Prix : 0 fr. 15. c.

Louis le Bressan, qui signe la préface de cette brochure, prend à parti M le préfet de la Seine pour avoir autorisé l'année dernière, entre deux expulsions de congrégations religieuses, l' « Union démocratique de propagande anti-cléricale. » Il donne à la fin, comme pièce justificative, les curieux statuts de cette société. On s'étonne avec lui qu'un homme de gouvernement autorise une société dont le but avoué est de détruire tout ce qui sert de base aux sociétés policées. Ses dires sont justifiés par des citations empruntées aux patrons de la nouvelle société et ne permettent pas le doute sur leurs intentions. Peut-être éclairera-t-il quelques âmes naïves obstinées à refuser de croire au mal : il donne toujours un salutaire avertissement en signalant une manœuvre nouvelle. C'était bien le cas de rappeller le mot de lord Mornington, à propos de la Convention. « C'est un gouvernement qui renverse tout ce qu'un gouvernement a pour mission de protéger. » R.

Histoire de l'armée française, par Paul Lehugeur, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé d'histoire au Lycée d'Angers. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 225 pages. — Prix : 1 fr. 50. (*Bibliothèque des Ecoles et des Familles.*)

Ce livre, écrit sans aucune prétention scientifique, à l'usage des adolescents, pourrait s'intituler plus exactement : *Histoire militaire de la France, depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours.* Deux cents pages sont peu pour embrasser un sujet aussi étendu, et je dois dire en outre que l'auteur fait souvent de petites digressions complètement étrangères à son objet. Pourtant, il y a d'excellentes pages dans cet ouvrage, et M. Lehugeur a mis à profit les travaux de M. E. Desjardins pour la période gallo-romaine, de MM. Fustel de Coulanges et Boutaric pour l'époque des deux premières races et le moyen âge, de M. Camille Rousset pour les temps modernes et la Révolution. Ces travaux, les meilleurs que nous ayons sur notre histoire militaire, suffisamment résumés et condensés, auraient dû produire un petit volume achevé, modèle d'exactitude et de précision. Pourquoi M. Lehugeur s'attarde-t-il trop souvent à commenter au lieu de raconter? Pourquoi des excursions dans le domaine politique, et des accusations du genre de celle-ci, à l'égard de Louis XVIII : « *Un grand nombre de généraux* furent condamnés à mort; le maréchal Ney, survivant de vingt batailles, tomba sous des balles françaises. » Parmi les types de bravoure qui ont illustré l'armée française pendant la dernière guerre, M. Lehugeur cite Lipowski et Garibaldi à côté de Charette et de Cathelineau ! Il a voulu contenter tout le monde : il arrive presque toujours en pareil cas qu'on ne satisfait personne. J'ajouterai que le livre de M. Lehugeur est orné de gravures absolument fantaisistes : au lieu de figurer des scènes de batailles avec des costumes et des armes plus ou moins bizarres, des visages plus ou moins grimaçants, il eût été plus utile et d'un goût moins risqué de reproduire les armes des différentes époques, les transformations des engins et des costumes de guerre : ce n'eut pas été difficile à la maison Hachette, car elle a édité elle-même des ouvrages d'archéologie où elle n'eût eu qu'à puiser.

Ern. B.

Madame de Montmorency, Marie Félicie des Ursins, par le comte de Baillon. Paris, Didier, 1880, in-18 de 284 p. — Prix : 3 fr.

J'ai rendu compte ici même, il y a quelques années des deux volumes de Mgr Fliche sur la *Vie, les malheurs et les vertus de la duchesse de Montmorency.* Il ne faudrait pas chercher dans l'étude que publie aujourd'hui M. le comte de Baillon des documents nouveaux. Ceux que le savant prélat avait extraits du monastère de la Visitation de Nevers, qui en avait hérité de celui de Moulins, avaient fourni sur l'imitatrice de sainte Chantal les témoignages les plus complets et les plus authentiques. C'est après avoir lu ces récits étendus, écrits avec une parfaite compétence surtout au point de vue religieux, que la pensée est venue à M. de Baillon, qui veut bien lui-même nous l'apprendre, de résumer dans une courte étude, plus humaine peut-être d'un certain côté, ces nouvelles informations, en y joignant celles qu'on retrouve éparses dans plusieurs recueils contemporains de la pieuse princesse. Il n'y a donc pas à chercher ici une de ces monographies historiques à révélations inattendues ou à discussions érudites dont l'époque contemporaine est si friande. Le livre de M. de Baillon, bien pondéré, et conçu dans un excellent esprit, est surtout destiné à faire goûter aux gens du monde la sainte vie d'une princesse qui éprouva d'immenses malheurs et sut en tirer une mois-

son de mérites pour le ciel. Le style se ressent un peu de cette préoccupation spéciale et quitte parfois les régions calmes et sereines de la biographie pour essayer quelques excursions sur celui du panégyrique et de l'oraison funèbre. Il ne faudrait pas en abuser, et puisque M. de Baillon nous annonce l'intention de consacrer une étude analogue à Louise de Lorraine, femme de Henri III, qui a laissé à Chenonceau tant de marques de ses regrets pour son mari, nous lui conseillons d'y ménager les *fleurs*, les *épines*, le *soleil* et les *ombres*. Il fera bien aussi de vérifier quelques assertions biographiques de seconde main, qui sont peu importantes, il est vrai, pour l'ensemble de son récit, mais que la critique ne pardonne plus de nos jours. Sa charmante galerie sera alors à l'abri de tout reproche. René Kerviler.

Discours de M. Merlin, *sénateur, maire de Douai, à la distribution des prix des écoles communales, le 23 août 1880. Observations d'un électeur contribuable qui n'est pas ennemi des écoles laïques.* Douai, Duramon, 1880, in-18 de 17 p.

Les Congrégations enseignantes et leurs ennemis. Douai, Duramon, 1880, in-18 de 42 p.

Au Sénat, M. Merlin, sénateur du Nord, vote mal, mais il ne dit rien ; à Douai, il ne vote plus, comme sénateur du moins, mais il parle mal. Son courage est d'ailleurs égal à son éloquence : partout, les congréganistes sont proscrits et persécutés. Il ne fallait donc pas s'attendre à voir M. Merlin se lever pour les défendre. Aussi s'est-il fait leur accusateur. Il leur a reproché, entre autres choses, de rester *célibataires* et d'avoir de *mauvaises méthodes* d'enseignement. A ces deux griefs, agrémentés de quelques autres qui courent dans les petits journaux de province, et que les sénateurs ne dédaignent pas de ramasser, deux écrivains, dont je regrette de ne pas connaître les noms, ont répondu dans les deux brochures dont j'ai transcrit les titres ci-dessus. A vrai dire, la tâche n'était pas bien difficile. Les faits viennent à l'appui du raisonnement pour démontrer que l'instituteur congréganiste ne le cède à personne pour le dévouement et l'intelligence : les résultats sont là, et la supériorité des élèves établit suffisamment l'excellence des méthodes et la science des maîtres. Au surplus, si les écoles congréganistes étaient inférieures aux autres, on les redouterait moins, et les ennemis de la religion ne les honoreraient pas de cette haine toute spéciale dont il serait aisé de multiplier les témoignages. P. Talon.

Léon XIII, sa biographie, première année de son pontificat, par M. l'abbé Charles-Sylvain, chanoine honoraire, auteur de *l'Histoire de Pie IX le Grand*. Poitiers, Oudin, 1880, in-8 de xii-280 p. — Prix : 4 fr.

Nous avons parlé récemment du volume si intéressant de M. Louis Teste qui a pour titre *Léon XIII et le Vatican*. L'ouvrage de M. Charles-Sylvain ne fait en aucune façon double emploi avec le précédent, et le chrétien désireux de bien connaître Léon XIII devra lire les deux livres. M. Teste nous a offert, en quelque sorte, une série d'études sur les événements qui ont marqué les premières années du pontificat de Léon XIII et sur la politique dont ils sont le résultat. Il discute souvent, tandis que M. Charles-Sylvain raconte toujours, notant pour ainsi dire jour par jour les actes constamment empreints de sagesse de ce pontificat déjà glorieux. Aussi ce volume ne contient-il que l'histoire d'une seule année, et nous aimons à croire que l'auteur voudra bien donner une suite à son œuvre en faisant pour chacune des années du règne de Léon XIII ce qu'il a déjà si bien fait pour la première.

L'avantage de la méthode qu'il a suivie, c'est de fournir des détails circonstanciés et des documents nombreux dont l'historien futur pourra tirer le meilleur profit. Les lettres, les discours, les encycliques sont reproduites, soit dans le corps du livre, soit en appendice, et constituent, à côté d'une biographie très intéressante, un recueil de textes précieux. Nous sommes sûrs qu'un excellent accueil sera fait à ce livre. P. Talon.

Frédéric Chopin, par Mme A. Audley. Paris, E. Plon, 1880, in-12 de III-245 p. — Prix : 3 fr.

Publiée d'abord dans le *Correspondant*, cette étude sur Chopin a obtenu un succès très flatteur que retrouvera certainement le livre. Ajoutons que ce succès sera mérité. Ce petit livre est en effet très intéressant, très émouvant même par endroits (le récit de la mort de Chopin par exemple) et les nombreux amis de Chopin seront heureux de faire plus ample connaissance avec ce génie sauvage, mélancolique et charmant, dont la musique leur a fait passer de si douces heures. Ce n'était pas une vie facile à raconter que cette vie de Chopin, sur laquelle l'influence néfaste de Georges Sand a projeté pendant de trop longues années des ombres fâcheuses : mais la plume de Mme Audley s'est jouée des difficultés que soulevait un tel récit, et elle a su franchir maint passage scabreux sans s'y salir un seul instant. L'ouvrage est écrit avec beaucoup de délicatesse, d'émotion et de charme : nous sommes un peu en retard avec lui, mais ce n'est pas là un livre de circonstance qui perd son intérêt à mesure que s'éloignent les événements qui l'ont suscité. C'est un livre dont le succès durera : tant que l'on s'intéressera en France aux choses de l'art, on le lira, et la mémoire de Chopin le protégera longtemps contre l'oubli. P. Talon.

Lord Beaconsfield et son temps, par Cucheval-Clarigny. Paris, A. Quantin, 1880, in-12 de 356 p. — Prix : 3 fr.

Lord Beaconsfield a déjà trouvé dans son pays plusieurs biographes, dont un panégyriste, M. Hitelman, et beaucoup de détracteurs faisant avec passion œuvre de sectaires. M. Cucheval-Clarigny a entrepris à son tour de saisir sur le vif cette étonnante personnalité ; plus facilement impartial, il se tient en dehors de ces éloges et de ces blâmes immodérés. Il nous raconte l'enfance et la jeunesse précoce de M. Disraeli, analyse *Vivian Grey* et les romans qui l'ont suivi avec des succès divers, puis nous introduit dans cette vie de polémiques parlementaires à laquelle se rattachent quarante années de l'histoire contemporaine de l'Angleterre. Aussi la figure du jeune chef de l'opposition ne reste-t-elle pas un instant isolée dans ce cadre ; auprès d'elle viennent successivement se placer celles d'O'Connell, de sir Robert Peel, de lord Derby, de M. Gladstone et de tous ceux qui ont eu quelque influence sur les destinées du pays. Le biographe ne s'arrête qu'au jour où les élections semblèrent condamner cette administration qui n'a été pourtant « ni stérile en progrès au dedans, ni dépourvue d'éclat au dehors. » Il attribue avec raison cet échec imprévu à l'Angleterre au droit de suffrage. A mesure, dit-il, que le niveau intellectuel du corps électoral s'abaisse, par suite de la multiplication des électeurs, les hommes qui font appel à la raison et à la prévoyance ont moins de chances d'être écoutés que ceux qui s'adressent aux préjugés et aux passions populaires. Emm. de Saint-Albin.

Les télégraphes, par A. L. Ternant. Paris, Hachette, 1881, in-18 jésus de 365 p., illustré de 192 gravures. — Prix : 2 fr. 25 c.

Ce volume, qui vient prendre une place honorable dans la « Bibliothèque des merveilles » est évidemment l'œuvre d'un praticien parfaitement au courant de la question qu'il traite. Dans une première partie, il traite de la télégraphie optique, de la télégraphie acoustique, de la télégraphie pneumatique ; la seconde, beaucoup plus considérable comme il convient, est consacrée à la télégraphie électrique. Le lecteur y trouvera sur toutes ces questions des détails précis et instructifs, et notamment des renseignements intéressants sur l'histoire des divers procédés. C'est ainsi que le rôle de l'américain Morse dans l'invention du télégraphe électrique s'y trouve réduit à sa juste valeur. Pour quel motif l'auteur, si complet à d'autres égards, n'a-t-il fait aucune mention d'inventions qui, il est vrai, n'ont pas pris place dans la pratique, mais qui sont dignes, sans contredit, du plus grand intérêt, comme celles de Caselli et de Meyer? Cette omission nous semble regrettable. E. V.

Causeries sur la science, par Gaston Tissandier, illustré de 94 gravures. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 322 p. — Prix : 5 fr.

Ce sont sans doute des articles de revue réunis et illustrés de gravures, qui composent ce volume. L'auteur ne s'est pas préoccupé de les relier et de les coordonner d'une façon quelconque. Son titre, il est vrai, lui en donnait le droit. Nous passons des pigeons voyageurs aux volcans, des huitres aux huiles de pétrole, de celles-ci aux engrais et à l'électricité. Mais partout, il faut le reconnaître, nous suivons un guide intéressant, et presque toujours bien informé, un peu superficiel, sans doute ; mais plus d'un lecteur peut-être le lui pardonnera volontiers. Louons-le enfin, puisque aujourd'hui c'est un éloge de ne rien dire qui puisse blesser la foi ; cela nous donnera le droit de regretter qu'il se borne à cette neutralité stérile, mais présentement de rigueur dans un certain milieu. N'a-t-il pas senti lui-même la pauvreté de la science sans Dieu, lorsqu'après avoir exposé les bienfaits de la science, il ne trouve rien de plus fort à l'adresse de l'oisif que de lui dire : « Si tu n'as pas pris la plus petite part à cet immense monument du bien-être intellectuel et physique que des milliers d'hommes laborieux construisent depuis des siècles, es-tu vraiment bien digne d'y trouver asile? » E. V.

Les plateaux de la balance, par Ernest Hello. Paris, Palmé, 1880, in-18 jés. de IV-413 p. — Prix : 3 fr.

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Ernest Hello, sinon par ses livres, et je regrette infiniment de ne pas le connaître autrement ; je suis persuadé qu'il est excellent homme et d'une tournure d'esprit fort originale. Ce qu'il dépense dans ses livres de bizarreries, d'antithèses, de paradoxes, de sentences apocalyptiques est vraiment étonnant, et le fonds n'en est jamais épuisé. Il a voulu aujourd'hui « promener la balance à travers le monde intellectuel. » Cette fantaisie nous vaut des appréciations absolument neuves des œuvres de Shakespeare, de Gœthe, de Racine, de Molière, d'Homère, d'Eschyle, etc., de sorte que l'un des plateaux de la balance au moins est bien occupé. Quant aux appréciations elles-mêmes, il faut renoncer à les analyser, à les discuter. Un exemple suffira pour indiquer la manière de M. Hello. Il n'admire de Shakespeare que le *Roi Lear*, et dans le *Roi Lear* que « cette magnifique indulgence du vieux roi fou disant à la tempête : « Toi, du moins, tu n'es pas ma fille. » Emm. de Saint-Albin.

Rémo, *Souvenir d'un frère*. Paris, librairie des bibliophiles, 1880, in-8 de 212 p. — Prix : 5 fr.

Par un sentiment bien naturel de délicatesse, l'auteur de *Rémo* a gardé l'anonyme, mais comme il se désigne clairement en certains passages et que sa manière est partout reconnaissable, je ne commettrai sans doute pas d'indiscrétion en nommant M. Octave Pirmez, l'auteur des *Jours de solitude*, dont j'ai rendu compte ici même. M. Pirmez ayant perdu subitement un frère cadet, jeune homme d'un grand cœur et d'une haute intelligence, a voulu élever à sa mémoire un monument littéraire où fussent enchassés ses souvenirs et ses regrets. Il n'a pas cru devoir s'attacher aux moindres incidents d'une vie bien courte, dont le détail eût été plus intéressant pour les intimes que pour le lecteur inconnu; les voyages même de son cher héros sont à peine indiqués; de ses œuvres juvéniles, mais déjà mûries, il ne nous donne que quelques fragments de lettres ou de méditations. Ce livre n'est donc pas une biographie ordinaire : des études sur différents problèmes philosophiques, à peine encadrées par quelques faits isolés, en forment la plus grande partie. La philosophie de M. Pirmez est un peu vague, un peu libérale pour être parfaitement orthodoxe; elle se laisse volontiers aller aux méditations désolées et plane à des hauteurs où elle rencontre rarement des solutions positives. Mais la forme est élégante; l'expression toujours soutenue, harmonieuse, souvent poétique, et fait rêver comme une grave et lente mélodie. EMM. DE SAINT-ALBIN.

VARIÉTÉS

UNE MISSION EN ITALIE (1).

M. Pécaut a été chargé par M. Jules Ferry d'aller en Italie étudier les écoles primaires de la péninsule. Voilà vingt ans déjà que les écoles italiennes sont l'objet, de la part des nouveaux gouvernants de ce pays, d'incessantes modifications réglementaires. Les directions laïques ont dû produire des fruits; et comme, d'autre part, des écoles chrétiennes subsistent encore en grand nombre, le moment était favorablement choisi pour comparer les résultats obtenus. Si M. Pécaut avait présenté, à l'issue de sa mission, une observation sérieuse des faits, une de ces monographies solides, méthodiques, comme en faisaient toujours autrefois et comme en font quelquefois encore aujourd'hui les savants que le ministère de l'Instruction publique charge de missions spéciales à l'étranger, un tel travail eût été d'une si réelle utilité que nous n'aurions pas trop regretté d'y rencontrer ce défaut d'impartialité à l'égard des institutions chrétiennes auquel il faut toujours s'attendre de la part d'un délégué de M. Ferry. On aurait été, d'ailleurs, fort curieux de connaître, par les jugements portés sur la pédagogie italienne, la direction philosophique et morale que nos gouvernants entendent imprimer aux écoles françaises. Malheureusement, le livre de M. Pécaut ne nous donne rien de bien précis sur l'Italie et rien de clair sur les intentions des maîtres de la France.

Ces *deux mois de mission* sont un recueil de lettres que, pendant son séjour de deux mois en Italie, M. Pécaut a adressées au *Journal général de*

1. *Deux mois de mission en Italie*, par FÉLIX PÉCAUT. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 328 pages. — Prix : 3 fr. 50.

l'instruction publique et au journal *le Temps*. La juxtaposition de cette double correspondance ne pouvait former un livre, car il y manque l'unité d'objet, et l'on voit circuler dans l'ouvrage comme deux courants qui ne se fondent jamais. — D'un côté, et ce sont là probablement les lettres adressées au *Temps*, des généralités politiques, des observations sur le Gouvernement, sur les Chambres, sur les débats qui peuvent élever ou renverser les ministères, sur le clergé et ses rapports avec l'Etat, en un mot sur tous les objets ordinaires des correspondances politiques; d'autre part, et cette fois c'est au *Journal général* qu'on s'adressait, des rapports sur des visites d'écoles, mais non point de ces rapports élevés où les questions de pédagogie sont examinées dans les principes et dans les applications, mais de simples comptes rendus à peine dignes d'un inspecteur primaire d'arrondissement qui, ayant été longtemps instituteur, ne sait s'occuper que du matériel pédagogique, de l'installation des classes, de leurs divisions, de l'emploi du temps, et qui complète sa petite enquête par des indications de statistique sur le nombre des maîtres et des élèves. Qu'il se plaçât au point de vue général de la politique ou au point de vue plus étroit de la pédagogie, l'auteur ne pouvait, ce semble, laisser de côté la vraie question de législation qui, en matière d'instruction publique, se pose aujourd'hui pour l'Italie comme pour la France, cette grande question de la liberté de l'enseignement qui est le fond même des questions sociales et politiques. Pour avoir le droit de diriger la jeunesse, c'est-à-dire l'avenir, il ne suffit point de décider que désormais l'école sera placée en dehors de l'action religieuse, ce qui n'est qu'une pure négation, il faut avoir une doctrine à soi, il faut affirmer et faire approuver sa croyance sur l'origine et la destinée de l'homme, sur Dieu, sur l'âme humaine, sur l'autorité, sur la famille, en un mot sur les grands principes qui sont le fondement de toute société ; il faut savoir ce que c'est que l'homme, quel est son but, et alors seulement on peut expliquer et justifier son ambition de former les générations et d'imposer des règles et des méthodes pour la direction de l'enseignement. M. Pécaut ne paraît pas se douter qu'une telle question se pose comme un préambule aux ambitions de ses amis, et il reste tantôt dans les généralités de la politique courante, tantôt dans les minuties du matériel pédagogique.

Si M. Pécaut se trouvait ainsi mal placé, pour apprécier la direction philosophique et morale imprimée aux écoles italiennes, il faut bien reconnaître aussi que le peu de temps qui lui était donné pour remplir sa mission ne lui permettait guère de voir beaucoup ni même de voir bien. D'abord, M. Pécaut n'a séjourné que dans quatre villes, à Rome pendant plus d'un mois, et puis à Naples, à Florence et à Milan, donnant à chacune de ces dernières villes environ huit jours. Il n'en juge pas moins bien des institutions et bien des personnes et cela si cavalièrement qu'on peut craindre qu'il ne juge que par ouï dire. M. Pécaut semble avoir lui-même quelques incertitudes sur ses propres appréciations, car souvent ses jugements sont accompagnés d'hésitations singulières; lui si ferme dans les généralités politiques, dès qu'il a émis une opinion sur les questions scolaires, se hâte d'y ajouter tant d'amendements, tant de réserves qu'il semble dire : On m'a bien raconté cela, mais je n'en suis pas bien sûr. Et ce n'est certes pas qu'il ait perdu son temps en route ! On jugera par un seul exemple de l'activité qu'il a déployée pendant deux mois.

Dans sa première lettre de Naples, après avoir payé le tribut ordinaire d'admiration à la baie tant de fois décrite, il va droit à la situation morale et matérielle de la population ; il est vivement frappé dans cette étude de la

misère croissante qui sévit à Naples, il en recherche les causes, et l'une des celles qui le frappent le plus, c'est la proportion écrasante de l'impôt par rapport au revenu, ce sont les conditions fâcheuses que la fiscalité centrale fait à la propriété foncière ; il apprécie ensuite les récentes élections municipales ; il parle d'un sermon qu'il a entendu où un moine augustin n'a pas eu l'heur de lui plaire ; il expose enfin l'état des écoles congréganistes, nombreuses à Naples. M. Pécaut est à même d'apprécier ces écoles par la connaissance approfondie qu'il a déjà acquise des mœurs populaires en allant *quelquefois le soir* se promener dans les vieux quartiers. Combien lui a-t-il fallu de temps pour voir et juger tout cela ? vingt-quatre heures. La dernière lettre de Rome était datée du 18 décembre ; cette première lettre de Naples est du 19. J'oubliais de dire que, pendant ces vingt-quatre heures, M. Pécaut est allé se promener à Pompéï, dont la vue l'a beaucoup ému, et dont il parle en archéologue et en artiste. Evidemment M. Pécaut s'en est souvent rapporté à autrui.

Que reste-t-il de la lecture de ce livre, qui ne touche guère au sujet et où tout est mêlé dans un inexprimable désordre ? On n'ira point y chercher des détails techniques à la fois minutieux et incomplets, des *horaires* de certaines écoles, moins encore quelques extraits d'instructions pédagogiques émanant du ministère de l'Instruction publique et vieilles de treize ou quatorze ans. Relevons donc quelques observations générales qu'on est presque étonné de rencontrer dans le rapport du délégué de M. Ferry.

M. Pécaut constate l'insuccès des écoles techniques, qui n'ont guère produit jusqu'ici que des déclassés. Or, on sait que les écoles techniques ont été depuis vingt ans la grande institution vantée et bien rentée par les fondateurs de ce que M. Pécaut appelle la civilisation nouvelle de l'Italie. L'auteur nous apprend ensuite, sans doute pour nous donner une idée de la sympathie des Italiens pour la France et de la haute direction morale que les civilisateurs de ce pays donnent à l'enseignement, que le ministre de l'Instruction publique d'Italie a fait lui-même une conférence littéraire sur notre littérature contemporaine, et que, parmi tant de héros, il a choisi M. Emile Zola. Enfin, il rapporte que l'on constate en Italie, dans ces dernières années, un certain abaissement du niveau moral. Il y a dix ans environ, un écrivain italien d'un grand talent, l'auteur de l'*Histoire de Savonarole*, M Villari, dans une brochure très piquante et qui fit un certain bruit (*la Scuola e la Questione sociale*) reconnaissait, lui, l'un des plus décidés adversaires des gouvernements déchus, que ces gouvernements avaient donné à l'Italie unie sous Victor-Emmanuel, des populations douces, morales, spirituelles, faciles à gouverner. S'il l'on doit croire ce qu'on dit aujourd'hui de l'abaissement du niveau moral, que faudra-t-il penser de cette civilisation qu'on impose depuis vingt ans à l'Italie, et qui consiste, d'après ses admirateurs eux-mêmes, dans une aggravation de la misère matérielle et de la misère morale ?

Il n'est malheureusement pas probable que l'on profite de sitôt, en France, des avertissements contenus dans le livre de M. Pécaut. Voici un exemple qui montre combien sont inutiles pour nos gouvernants les observations les plus sensées. M. Pécaut a constaté, pendant son séjour à Naples, que l'introduction de la politique dans l'administration a été funeste en Italie aux intérêts publics. Et cependant, le ministre auquel a été soumise cette judicieuse remarque vient, de nommer M. Pécaut, politicien avant tout, dont les titres et services universitaires étaient fort peu connus, inspecteur général de l'instruction publique !

CHRONIQUE

Nécrologie.— M. Auguste-Edouard Mariette-Bey, membre de l'Institut, est mort au Caire le 19 janvier. Il était né à Boulogne-sur-Mer le 11 février 1821. C'est dans le collège de cette ville qu'il fit ses études ; il y enseigna plus tard la grammaire en même temps qu'il y donnait des leçons de dessin. C'est à ce moment que se décida sa vocation scientifique. Un lot d'antiquités arriva au Musée de la ville ; il s'y trouvait un coffre de momie sur lequel était peinte une longue inscription. Mariette voulut la déchiffrer : il lut tout ce qui avait été publié à cette époque (1845) sur l'écriture hiéroglyphique. Il ne réussit pas malgré sa persévérance ; mais il prit goût pour ces études et chercha le moyen de les continuer à Paris, auprès des maîtres de la science. Il s'était déjà fait connaître par un remarquable mémoire inséré dans la *Revue archéologique* sur Boulogne et les noms des anciennes villes dont elle occupe la place, sous le titre de *Lettre à M. Bouillet* (1845). Prévenus en sa faveur, MM. de Longpérier et de Rougé favorisèrent son entrée au musée égyptien du Louvre en 1848. Les aptitudes qu'il montra dans ses nouvelles fonctions, lui valurent une mission du gouvernement en Egypte pour rechercher les manuscrits coptes conservés dans les couvents. Mais captivé par la vue des monuments qui frappaient ses yeux, il négligea les manuscrits, pour se livrer, avec un flair incomparable et une sagacité étonnante, à des fouilles sur l'emplacement de Memphis. Ces fouilles amenèrent les découvertes les plus importantes, notamment le Serapeum, et le célèbre colosse du Sphinx, qu'il déblaya à l'aide d'une allocation du duc de Luynes. Il a laissé peu de points importants à explorer dans la vallée du Nil, et un de ses derniers travaux a été la rédaction d'un programme des explorations qui restent à exécuter, programme qui a été lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Après quatre ans de fructueux séjour en Egypte, il revint à Paris, où il eut les fonctions de conservateur adjoint au Musée du Louvre ; il fut chargé peu après (1855) d'aller étudier le Musée Egyptien de Berlin. Puis le khédive, Ismaïl-Pacha se l'attacha en lui confiant l'intendance et la direction générale des fouilles et la conservation des monuments en Egypte. Il lui conféra en outre le titre de Bey, qui transforme son nom de Mariette en celui de Mariette-Bey, sous lequel il est maintenant connu. Il fonda le Musée de Boulaq, qui renferme peut-être la plus précieuse collection de monuments du temps des Pharaons. Par reconnaissance pour le Khédive, il refusa la succession de M. de Rougé au Collège de France. Mais l'Institut se l'était attaché comme correspondant dès le 11 décembre 1863, et en 1878, le 3 mai, il fut élu membre titulaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de M. de la Saussaye. Il obtint en 1874 le grand prix biennal de vingt mille francs, pour lequel il avait déjà été présenté en 1863, et la Société géographique de Paris lui a décerné le 20 avril 1876 sa deuxième médaille d'or. M. Mariette-Bey a écrit dans la *Revue archéologique* et l'*Athœneum français* qui contiennent plusieurs mémoires ainsi que les recueils de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a publié : *Choix de monuments découverts pendant le déblaiement du Sérapéum de Memphis* (1856, in-4) ; — *Mémoire sur la mère d'Apis* (1856) ; — *Le Sérapeum de Memphis*, dédié à S. A. I. le prince Napoléon, et publié sous les auspices du Ministère d'État (1857-1866, in-folio) ; — *Lettres à M. le vicomte de Rougé sur le résultat des fouilles entreprises par ordre du vice-roi d'Egypte* (1860, in-8) ; — *Description des fouilles entreprises en Egypte, de* 1850 *à* 1854 (1863) ;

— *Aperçu de l'histoire d'Égypte* (1864, in-8) ; — *Notice des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du Musée d'antiquités égyptiennes de Son Altesse le vice-roi, à Boulaq* (1864, in-8) ; — *Nouvelle table d'Abydos* (1865, in-8) ; — *Aperçu de l'histoire ancienne d'Égypte pour l'intelligence des monuments exposés dans le temple du parc égyptien à l'Exposition universelle* (1867) ; — *Fouilles exécutées en Égypte, en Nubie et au Soudan*, d'après les ordres du vice-roi d'Égypte (1867, in-folio) ; — *Sur les tombes de l'ancien Empire que l'on trouve à Saqqarah* (1868) ; — *Abydos. Description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville*, publication commencée en 1869 et terminée tout récemment (in-folio) ; — *Denderah ; description générale du grand temple de cette ville* (1870-1880, in-folio) ; — *Album du Musée de Boulaq* (1872) ; — *Itinéraire de la Haute-Égypte* (1872, in-8) ; — *Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie* (1872-1875, 17 livr.) ; — *Listes géographiques des pylones de Karnak, concernant la Palestine, l'Éthiopie et le Somâl* (1875) ; — *Karnak, étude topographique et archéologique* (1875, in-folio) ; — *Deir-el-Bahari ; documents topographiques et ethnographiques recueillis dans ce temple* (1877, in-folio) ; — *La Galerie de l'Égypte ancienne à l'Exposition rétrospective du Trocadéro. Descriptions sommaires* (Exposition universelle de 1878) (in-8, 1879) ; — *Catalogue général des monuments d'Abydos, découverts pendant les fouilles de cette ville* (1880, in-4). Ajoutons qu'il collabora avec M. Camille du Locle, au livret de l'opéra d'*Aïda* qui a été joué sur le théâtre du Caire en 1871 aux frais d'Ismaïl-Pacha.

— S. E. le cardinal René-François Régnier, archevêque de Cambrai, né à Saint-Quentin (Maine-et-Loire) le 17 juillet 1794, est mort dans sa ville archiépiscopale le 4 janvier. Il avait été sacré évêque d'Angoulême le 25 septembre 1842, puis promu au siège archiépiscopal de Cambrai par décret du 16 mai 1850, préconisé le 30 septembre, et créé cardinal du titre de la Sainte-Trinité des Monts dans le consistoire du 22 septembre 1873. Avant d'entrer dans les ordres, Mgr Régnier avait été professeur au collège de Banpréau et proviseur au collège d'Angers. Il avait été nommé grand-vicaire en 1830. Il faisait partie des Congrégations des évêques et réguliers, du Concile, de l'Index et des études. Il faut lui attribuer une bonne part dans le développement qu'ont pris les œuvres dans son diocèse : nous nous bornerons à citer l'Institut catholique de Lille, les Comités catholiques qui naguère encore avaient eu une intéressante et fructueuse réunion sous sa présidence, les cercles d'ouvriers et nous ne devons pas oublier le haut encouragement qu'il venait de donner à la société qui a fondé cette revue. Nous renvoyons pour ses œuvres à ses *Instructions pastorales et Mandements*, dont la publication a été commencée en 1867 (Lefort). Nous citerons : *Instruction sur la nécessité de pratiquer la religion et sur la sanctification du dimanche* (1844, in-18) ; — *Instruction pastorale sur la papauté* (1860, in-8) ; — *La foi* (1874) ; — *Le jubilé* (1876) ; — *Les attaques actuellement dirigées contre l'Eglise catholique* (1877) ; — *Les préventions qu'on inspire aux classes populaires contre la religion et ses ministres* (1878) ; — *Les devoirs qu'impose aux catholiques la guerre déclarée aux écoles chrétiennes* (1879) ; — *Le ministère ecclésiastique* (1880).

— M. Marie-Pierre-Louis Gossin est mort le 4 novembre 1880 à Eclaron (Haute-Marne). Il était né en 1818 à Nantes, où son père était directeur des Douanes. Privé de sa mère dès ses premières années, Louis Gossin fut élevé sous la direction de son père, homme instruit et dévoué qui sacrifia sa carrière pour suivre de plus près l'éducation de ses deux fils, qu'il voulut voir terminer et perfectionner à Paris. Il couronna ses études par le diplôme de

licencié en droit. Son père le destinait à la magistrature, mais lui n'avait d'autre désir que d'être cultivateur comme son frère, aimant la vie des champs pour en avoir toujours entendu parler avec éloge par son père. Les deux frères entrèrent à l'Institut agricole de Grignon, en 1833, dit M. Paul Blanchemain, auquel nous devons les principaux éléments de cette notice. Peu après ils s'installaient à la Tour-Audry, terre de 100 hectares, située dans les Ardennes, qu'ils prirent dans un état de dégradation déplorable, et qu'ils transformèrent par leur travail intelligent et persévérant. Avec le succès, les encouragements, les récompenses vinrent. Deux médailles furent décernées à M. Louis Gossin par la Société centrale d'agriculture, qui lui conféra le titre de membre correspondant. Il consignait les résultats de ses études dans un manuel d'agriculture qui était comme le prélude de sa carrière professorale. Il fit la rencontre de M. Edouard de Tocqueville, qui apprécia bien vite sa science, ses connaissances pratiques, sa parole précise et persuasive, et qui estimait encore plus l'élévation de son intelligence, son cœur dévoué, son esprit de famille et ses sentiments religieux. C'est par lui que l'enseignement agricole força les portes de l'Université. M. de Tocqueville lui fit obtenir une chaire d'agriculture à Compiègne. Ce fut pour le jeune professeur l'occasion de montrer un désintéressement et une délicatesse de sentiments qu'il ne peut être que d'un bon exemple ; malgré les instances de M. de Tocqueville, qui s'était joint à tous ses amis, il ne voulut pas se croire dégagé de la parole qu'il lui avait donnée, et refusa la direction des cultures à la colonie de Mettray qui lui assurait un traitement de 4,000 francs, tandis que comme professeur il n'en avait que 1,000.

Son cours au collège de Compiègne s'ouvrit en 1848. Les résultats qu'il obtint le décidèrent à en donner d'autres au petit séminaire de Noyon, puis à l'école normale des instituteurs de Beauvais, dirigée par les Frères des écoles chrétiennes. C'est de là que sortit, avec le concours du frère Ménée, de M. de Tocqueville et de plusieurs autres, l'Institut agricole de Beauvais, approuvé en 1854 par le gouvernement, et inauguré le 8 décembre 1855. Le nouveau labeur que lui imposait son enseignement dans cet Institut lui fit supprimer le cours de l'école normale, devenu superflu ; mais il conserva le cours de Compiègne ; celui de Noyon fut remplacé par un cours au grand séminaire de Beauvais ; il y ajouta encore des conférences annuelles dans chacun des cantons du département de l'Oise. Il compta parmi les premiers fondateurs de la Société des agriculteurs de France, et, dans cette réunion, comme dans celle de la Société centrale d'agriculture, il était écouté comme un maître ; son influence y a été grande pour hâter et diriger l'organisation de l'enseignement agricole. A la parole il joignait la plume, pour répandre les saines doctrines de l'agriculture, pour travailler à l'amélioration des procédés employés par les cultivateurs, se préoccupant toujours du point de vue moral, social et religieux. Tous les journaux agricoles s'honoraient de ses communications, et il a été longtemps le collaborateur assidu du *Moniteur de l'Oise*. Il a écrit en outre : *Manuel élémentaire et classique d'agriculture, d'arboriculture et de jardinage approprié aux diverses parties de la France* (1839), arrivé à sa dixième édition ; — *Manuel élémentaire d'agriculture à l'usage des écoles primaires de la Lorraine et des Ardennes*, couronné par la Société nationale et centrale d'agriculture (épuisé) ; — le même ouvrage à l'usage des écoles de la Bretagne et de la Vendée, également couronné et épuisé ; — *L'agriculture française. Principes d'agriculture appliqués aux diverses parties de la France* (1858) dont la 3e édition a été donnée en 1874 ; — *Guide pratique des conférences agricoles* (1865) ; — *Traité spécial sur les osiers*

(1866) ; — En 1867, il entreprit sur la demande de M. Duruy et de M. Gandon, inspecteur général d'agriculture, la publication d'un cours complet pour l'enseignement classique agricole dans les écoles primaires comprenant 9 vol. in-12 (1868-1874) : *Syllabaire, Livre de lecture, Histoire de France, Géographie, Eléments d'agriculture, Arithmétique agricole, Eléments de physique, de botanique et de zoologie*. Il a composé pour la « Bibliothèque à 25 centimes » de la Société bibliographique une brochure de propagande : *Histoire d'une Commune* (1877), et il a fourni plusieurs articles à l'*Almanach historique et patriotique* publié par la même Société. Nous trouvons dans le compte-rendu de l'Assemblée des catholiques tenue à Paris en 1877, un rapport de lui sur « les développements que l'enseignement agricole doit prendre dans un sens chrétien. » L'enseignement fondé par M. Louis Gossin lui survivra dans son fils M. Charles Gossin qui, dès 1873, a été nommé professeur adjoint de l'Oise et l'a déjà suppléé dans ses conférences cantonales. Une de ses filles, religieuse, réalise un de ses vœux en se consacrant à un orphelinat agricole ; ses deux autres enfants survivants, un fils et une fille, ont également embrassé la profession religieuse.

— M. Hector-Martin Lefuel, architecte, membre de l'Institut, né à Versailles le 14 novembre 1810 est mort à Paris le 31 décembre. Il était entré à l'école des Beaux-Arts en 1829 et avait obtenu le second prix d'architecture en 1833 et le grand prix de Rome en 1839. Il fut, après 1848, architecte du château de Meudon, du palais de Fontainebleau. Il fut chargé après la mort de Visconti d'achever la réunion des Tuileries au Louvre. Il fut élu en 1855, membre de l'Institut, en remplacement de M. Gauthier.

— M. le docteur Théodore Perrin est mort à Vieu en Valromey (Ain) le 9 novembre 1880. Il était né à Lyon le 2 décembre 1795. Reçu docteur en médecine en 1821, il joignit toujours à la pratique de son art l'étude de la théorie ; le corps était pour lui l'enveloppe de l'âme et ses nombreux ouvrages témoignent de ses doctrines spiritualistes, autant que toute sa vie de ses convictions profondément catholiques. Il portait un nom illustré déjà par son frère Louis Perrin, auquel on doit de si belles impressions, et Adelaïde Perrin, dont les bienfaits et le nom se perpétuent avec l'hospice qu'elle a fondé. Et ces traditions de bienfaisance, d'études et de goûts artistiques ne paraissent pas devoir s'éteindre dans sa famille, car parmi les nombreux enfants que Dieu lui a envoyés pour le bénir, nous voyons un architecte, un avocat, un professeur de l'Institut catholique de Lyon et trois religieuses. Le docteur Perrin était depuis 1853 chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand ; il avait été président de la Société de médecine de Lyon en 1858 et de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon en 1869. Il était médecin de l'hospice Adélaïde Perrin. Il a écrit : *Du danger des systèmes en médecine* (1842) ; — *Considérations physiologiques et morales sur l'allaitement maternel* (1847) ; — *De la périodicité, études psychologiques et médicales et son alliance avec le sens intime* (1851) ; — *De l'influence des doctrines et de la civilisation sur la musique*. Discours de réception à l'Académie en 1855 ; — *Considérations sur la vérité de la doctrine hippocratique* (1857) ; — *Nécessité des études physiologiques en médecine* (1858) ; — *Sur le danger de la suppression du nourrissage maternel* (1860) ; — *Eloge du Dr Richard de Laprade* prononcé à la Société de médecine en 1862 ; — *De l'étiologie de la coagulation du sang dans les gros vaisseaux pendant la période puerpérale* (1864) ; — *Des sources de la résistance vitale et des manifestations fébriles* (1866) ; — *Etude anthropologique sur l'alimentation des nouveau-nés* (1869) ; — *Etude critique sur la société protectrice de l'enfance* (1872) ; — *De l'éducation supérieu*

(1875); — *De la force psycho-vitale dans ses rapports avec les fonctions physiologiques et les affections morbides* (1877); — *De l'allaitement mercenaire considéré comme cause des affections morbides constitutionnelles chez les jeunes sujets* (1877); — *Etude comparative des mœurs de la Bretagne et de la France à l'époque de l'annexion* (1878); — *Morale tirée de la physiologie* (1880).

Nous devons ajouter à ces travaux deux publications dont les éléments lui ont été fournis par sa pratique de médecin d'une institution de sourds-muets à Lyon : *Essai sur le développement moral et intellectuel du sourd-muet avant qu'il ait acquis la connaissance de l'écriture; — De l'écriture alphabétique dans ses rapports avec l'intelligence du sourd-muet.*

— M. Adolphe Saint-Agnan Choler, auteur dramatique, est mort dans les premiers jours de novembre à Paris, où il était né en 1824. C'était un de nos vaudevillistes les plus féconds ; de 1853 à 1877, il a donné soit seul, soit en collaboration de MM. H. Rochefort, Labiche, Néré Desarbres, Siraudin, Lambert Thiboust, Delacour, Saint-Yves, Marc Michel, Clairville, Cogniard, Dennery, Dumanoir, Lefranc, Delibes, etc., un nombre considérable de pièces légères dont nous citerons seulement quelques titres : *Les marquises de la fourchette* avec Labiche (1854); — *Paris s'amuse* (1860); — *Gare l'eau!* revue (1861); — *Coucou! Ah! le voilà*, revue (1862); — *La vieillesse de Brididi*, avec Rochefort (1863); — *Roule ta bosse*, revue (1863); — *Cocher! à Bobino*, revue (1864); — *Une femme dégelée* (1865); — *V'lan! ça y est!* revue (1866); — *Les chemins de fer* (1867); — *Tous dentistes* (1875).

— M. Georges Frantz, ancien chef de division à la préfecture du Haut-Rhin et à celle de la Seine-Inférieure, est mort à Colmar le 7 octobre 1880 à l'âge de 57 ans. Il avait commencé sa carrière aux archives du Haut-Rhin et il y avait puisé le goût des recherches historiques. Il a publié dans l'Alsatia (recueil allemand dirigé par M. Aug. Stœber) *Deux tableaux de la vie de couvent et de château au quinzième siècle; — Acte de fondation du château de Brunnstatt par Cuno de Berckheim*; — *Testament de Guillaume de Plixbourg* 1513; — Dans la *Revue d'Alsace* (recueil français dirigé par M. Liblin) il a fait paraître : *la Dame de Hungerstein*; — *l'Assassinat du comte André de Sonnenberg* 1511; — *Trois lettres inédites de Jérémie-Jacques Oberlin, de Dietrich et du chevalier de Kéralio, etc.*

— M. Louis-Auguste Blanqui est mort à Paris le 31 décembre; il était né à Puget-Theniers (Alpes-Maritimes) le 7 février 1805. Il étudia la médecine et le droit, fut précepteur, puis se laissa entraîner dans les conspirations qui ont été la grande occupation de sa vie et lui ont fait passer en prison, sous tous les gouvernements, la moitié de son existence. On a de lui : *la Patrie en danger* (1871), recueil des principaux articles qu'il avait donnés dans le journal de ce nom fondé par lui pendant le siège de Paris, et *l'Eternité dans les astres* (1872).

—M. Louis Combes, l'un des rédacteurs et fondateurs de la *République française*, mort le 6 janvier à l'âge de 59 ans. Il était né à Paris le 30 décembre 1822 et se lança de bonne heure dans le mouvement révolutionnaire. Sous l'Empire, il fut condamné à cinq ans de détention à Belle-Isle-en-Mer pour les *Bulletins du comité de résistance* et fut dédommagé en 1870 en étant successivement préfet de l'Allier, conseiller municipal de Paris et bibliothécaire au ministère de l'Intérieur. Il a écrit dans le *Nain jaune* et le *Réveil*. Une partie de ses articles a été publiée à part sous le titre d'*Episodes et curiosités révolutionnaires*. Il a écrit *La Grèce ancienne* (1861); — *Histoire des révolutions, conspirations...* (1874); — *Marie-Antoinette et le procès du Collier* (1870); — *Galilée et l'Inquisition romaine* (1876).

— M. Mauro Macchi publiciste italien et sénateur, né à Milan en 1818 est mort à Rome au mois de décembre. Ses opinions révolutionnaires vinrent souvent le faire inquiéter pendant la carrière de professeur qu'il changea contre celle de journaliste. Nous le voyons écrire successivement dans le *Politechnico*, la *Spettatore industriale*, le *Messagiere Torinese*, le *Proletario*, l'*Italia*, un *Moniteur bibliographique* qu'il créa dans le Tessin, les *Archives triennales de la Révolution italienne*. Il a écrit : *La politique de M. Massimo d'Azeglio* (1849); — *Le Coup d'Etat et la démocratie européenne* (1851); — *Les Contradictions de Vincent Gioberti;* — *Etudes politiques;* — *Les Armes et l'idée;* — *L'Importance sociale de la multitude* (1856); — *Le Progrès continu et indéfini* (1857); — *Sur la Réforme des études* (1858); — *Chronique politique de* 1859 (1860). — *Les Associations ouvrières mutuelles* (1862).

— M. le comte Jean Arrivabène, né à Mantoue en 1801 est mort à Turin le 11 janvier. La politique le força de s'expatrier dans sa jeunesse; il vint en France, en Angleterre, puis en Belgique où il se fit naturaliser et fonda la Société d'économie politique dont il a été président. Il revint dans son pays en 1860, et fut nommé sénateur. Il avait été élu correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques le 22 avril 1865. On a de lui : *Sur les sociétés de bienfaisance* (1828); — *Des moyens les plus propres à améliorer le sort des ouvriers* (1832); — *Situation économique de la Belgique* (1843); — *Une époque de ma vie*, 1820-1822; — *Ecrits moraux et économiques* (1860). — Il a traduit en italien les *Principes d'économie* de Stuart Mill (1833), et en français les *Principes fondamentaux de l'économie politique* de Denion (1826). Le *Journal des Economistes de Paris* lui a dû une active collaboration.

— M. Arnold Ruge, né à Bergen, dans l'île de Rugen le 13 septembre 1803 est mort à Brigth le 31 décembre. Ses opinions politiques avancées s'alliaient parfaitement aux doctrines d'Hegel dont il était un fervent disciple, lui valurent des poursuites, des condamnations et le forcèrent plusieurs fois de s'expatrier. Il vint à Paris (1840), à Londres (1850) où il se lia avec les chefs du parti révolutionnaire. Il obtint néanmoins en 1878 une pension de 3,000 marcs du Reichstag. Il avait été député au parlement de Francfort. Ruge avait été Privat-docent à l'Université de Halle, et libraire à Leipzig (1847) où il enseigna la philosophie. Il a fondé les *Annales de Halle* (1838); — *Le Nouvelliste* (1839); — les *Annales Allemandes*; — la *Réforme* (1848), journaux révolutionnaires. Il a publié en 1830 à Iéna une traduction d'*Œdipe à Colonne*, — *Schill et les Siens*, tragédies; — *Esthétique de Platon* (1832); — *Deux ans à Paris* (1845); — *Ses œuvres complètes* (1846); — *Esquisses poétiques* (1847); — *Esquisses politiques* (1848); — *Nouvelles révolutionnaires* (1850); — *Le monde nouveau* (1856); — *Mémoires de Jeunesse* (1862-1867); — *Histoire de la civilisation* (5e édit. 1875); — Un recueil de drames et de comédies; — Les traductions de l'anglais : *Lettres de Junius*, *Vie de Palmerston*, d'après Bulwert et ses manifestes au peuple allemand.

— M. Francis-Trevelyan Buckland, fils aîné du fameux géologue William Buckland, né le 17 décembre 1826, est mort à Londres le 19 décembre 1880. Il fit ses études au collège de Wenchester et au Christchurch d'Oxford; après avoir étudié la médecine et pratiqué comme chirurgien militaire, il s'adonna à l'étude de la pisciculture. Ses travaux lui ont valu des récompenses aux expositions spéciales d'Arcachon (1866), du Havre (1868, 1875), etc. Il fut nommé en 1867 inspecteur des pêcheries de saumon de l'Angleterre et de la principauté de Galles et en 1870 commissaire d'enquête sur les effets de la législation récente sur les pêcheries de saumon de l'Ecosse. Il a établi à ses frais un musée de culture des eaux au South Kensington museum.

On lui doit : *Curiosités de l'histoire naturelle* ; — *Fécondation des poissons ;* — *Histoire familière des poissons de la Grande-Bretagne* (1873), et la publication du *Bridge-Water Treatise on Geology and Mineralogy* de son père (1859) et bon nombre d'articles et mémoires dans des revues et journaux, notamment dans le *Times.*

— M. Théodore Irving, littérateur américain et pasteur protestant est mort le 20 décembre. Il était neveu de Washington Irving. Né à New York le 9 mars 1809, il vint en Europe en 1828 après avoir achevé ses études. Il accompagna son oncle en Europe, à Paris où il étudia la littérature, puis à Londres comme secrétaire d'ambassade et s'initia à l'enseignement dans la chaire d'histoire et de belles-lettres au collège de Genève qu'il occupa de 1836 à 1849. Il occupa ensuite la même chaire à l'académie libre, depuis Collège de la cité, de New York. On lui doit une *Histoire de la conquête de la Floride par Fernando de Soto* (1835, 2 vol.) ; — *La fontaine des eaux vives* (1849), livre de piété ; — *Un faux pas* (1869) ; — *Plus que vainqueur* (1873) et beaucoup d'articles dans des recueils littéraires.

— On annonce encore la mort : de M. Henri Luden, criminaliste allemand, professeur à l'Université de Jesen, auteur d'un *Manuel de droit pénal*, né le 9 mars 1810, mort à la fin de décembre ; — de M. Thomas Rymer Jones profeseur d'anatomie au collège royal de Londres né en 1820, mort à Londres le 11 décembre 1880 ; — de Mlle Euphémie Kudriafski, critique d'art, née le 4 juin 1804, morte le 4 janvier 1881 ; — de M. Guillaume Mannhardt, archéologue allemand, professeur à l'Université de Berlin, mort à Dantzig le 26 décembre 1880 ; — de M. A. Klugmann, archéologue bibliothécaire de l'Institut archéologique allemand de Rome ; — de M. F. Thibault de la Guichardière, ancien magistrat démissionnaire en 1830, ancien rédacteur de la *Gazette de Bretagne*, de Rennes, de l'*Impartial*, de Dinan, de la *Foi Bretonne*, mort à Dinan le 17 janvier, à l'âge de 85 ans ; — de M. Charles, marquis de Tinguy, né à Nantes le 15 novembre 1812, ancien représentant de la Vendée aux assemblées nationales et législatives de 1848 et de 1849, mort le 13 janvier, en son château de Nesmy (Vendée), à l'âge de 68 ans, fondateur du *Publicateur de la Vendée*, qui a attaché son nom à un mandement adopté en juillet 1850, lors de la discussion de la loi sur la presse, exigeant la signature des auteurs des articles de discussion dans les journaux ; — de M. Gustave Maurice, inspecteur général du travail des enfants dans les manufactures et secrétaire de la Société d'encouragement, qui écrivait dans les journaux scientifiques et le *Monde Illustré*, mort à Paris le 22 janvier, à l'âge de 60 ans ; — de M. du Vernay de Mortenay, rédacteur en chef du *Journal de Marseille ;* — de Mgr Eleuthère-Julie-Joseph de Girardin, conseiller secret de S. S. le Pape Léon XIII, mort à Paris, le 22 janvier 1881, où il était né le 6 septembre 1811, qui a consacré sa vie et sa fortune aux œuvres, et s'était particulièrement consacré à l'œuvre de la Sainte-Enfance, dont il a été longtemps directeur ; — de M. l'abbé Lecomte, professeur à la faculté de théologie de Rouen ; — de M. Achille Gallet de Kulture, ancien chef de cabinet de M. de Chasseloup-Laubat, ancien conservateur des archives du ministère de la Marine, auteur de *le Tzar Nicolas et la Sainte Russie* (1856), qui laisse des mémoires qui seront prochainement publiés.

Institut. — *Académie française.* — Voici la composition des différentes commissions nommées pour distribuer, en 1881, les prix de l'Académie. Prix de poésie (Lamartine) : MM. Victor Hugo, E. Augier, de Laprade, duc d'Aumale, Barbier, A. Dumas. — Prix Gobert et Thérouanne : MM. Mignet, duc d'Aumale, Rousset, de Viel-Castel. — Prix Montyon : MM. Legouvé,

Marmier, Caro, Mézières, Boissier, Ducamp. — Prix de vertu : MM. de Champagny, Barbier, Marmier, de Viel-Castel. — Prix Guizot et Alphen : MM. de Broglie, Cuvillier-Fleury, comte d'Haussonville, duc d'Audiffret-Pasquier. — Prix Bordin et Marcelin Guérin : MM. le duc de Broglie, Caro, J. Simon, Taine. — Prix Langlois : MM. Nisard, Cuvillier-Fleury, Boissier, Renan. — Prix Archon-Despérouses : MM. Boissier, Rousset, Henri Martin, Renan. — Prix de Jouy : MM. Legouvé, Sandeau, Feuillet, Charles Blanc. — Prix Vitet-Lambert-Monbinne : MM. Augier, Sandeau, Lemoinne, Charles Blanc. — Prix Botta : MM. Legouvé, Cuvillier-Fleury, A. Dumas, J. Simon. — Prix biennal : MM. de Noailles, duc de Broglie, Caro, J. Dumas.

MM. Dufaure, directeur; Labiche, chancelier; Doucet, secrétaire perpétuel, sont membres de toutes les commissions.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 7 janvier, l'académie a procédé à la nomination des membres de ses diverses commissions. Les membres de la commission des travaux littéraires, ont été réélus : ce sont MM. Laboulaye, Egger, de Longpérier, Ad. Régnier, Maury, Renan Delisle et Haureau.

Les membres de la commission des antiquités nationales sont MM. de Longpérier, Léon Renier, Maury, Delisle, Haureau, Desnoyers, Eugène de Rozière et Gaston Paris.

Les membres de la commission des écoles d'Athènes et de Rome sont MM. Egger, de Longpérier, Léon Renier, Delisle, Miller, Waddington, Heuzey et Perrot.

Les membres de la commission du prix Gobert : MM. Desnoyers, président; Riant, secrétaire.

Les commissions permanentes restent ainsi composées : — celle du *Corpus inscriptionum semiticarum :* MM. de Longpérier, Renan, Waddington, de Vogué, Derembourg (M. de Sauley n'a pas encore été remplacé); celle de l'Histoire littéraire de la France, de MM. Paulin Paris, Littré, Renan, Haureau, Gaston Paris; — celle des inscriptions et médailles, de MM. Egger, de Longpérier, Léon Renier, Miller et Guillaume, dessinateur de la commission.

Dans la séance du 28 janvier, M. le comte Riant a été élu membre de la commission chargée de publier les historiens latins des croisades en remplacement de M. Ad. Regnier, démissionnaire.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 31 janvier, l'académie a élu correspondant, dans la section de botanique, M. Clas, de Toulouse, par 29 voix contre 18 données à M. Sirodot et 2 à M. Grand'Eury.

Académie des beaux-arts. — L'académie a renouvelé, pour 1881, son bureau qui se trouve ainsi composé : M. Questel, architecte, président; M. Lepneveu, peintre, vice-président. C'est par erreur que nous avons donné des indications différentes dans notre précédente livraison (p. 84).

Académie des sciences morales et politiques. — M. Bressoles, agrégé à la faculté de droit de Paris, est l'auteur du mémoire qui a obtenu la première mention pour le concours sur l'ordonnance criminelle de 1650 (et non 1780) (XXXI, p. 84).

Collège de France. — Par décret du 25 janvier, M. Emile-Augustin-Etienne Deschanel, député, a été nommé professeur titulaire de la chaire de langue et littérature française moderne, au collège de France, en remplacement de M. Paul Albert, décédé.

Faculté des lettres. — M. Camille Graux, répétiteur à l'Ecole pratique

des hautes études, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, a soutenu le 11 janvier à Paris ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De Plutarchi codice injuria neglecto.* — *Les origines du fonds grec de l'Escurial.*

M. A. Cartault, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, a soutenu ses thèses pour le doctorat le 17 janvier. Les sujets étaient : *De causa Harpatica.* — *La Trière athénienne. Etude d'archéologie navale.*

Ecole des Chartes. — M. Robert de Lasteyrie, archiviste paléographe, membre de la section d'archéologie du comité des travaux historiques, a été nommé, par décret du 31 décembre 1880, professeur d'archéologie du moyen âge, en remplacement de M. Jules Quicherat, qui conserve ses fonctions de directeur de l'Ecole.

Le 21 janvier dernier, a eu lieu à l'Ecole des Chartes la séance de soutenance des thèses. Voici la liste des travaux présentés par les élèves de la promotion sortante pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe : Benet: *Etude sur la diplomatique des ducs de Normandie*, 912-1189. — Gerbaux : *Les dîmes ecclésiastiques au treizième siècle.* — Digard : *Essai sur la puissance paternelle au moyen âge, principalement au douzième et au treizième siècle, et dans les pays de droit coutumier.* — Omont : *De la ponctuation.* — Guilhiermoz : *Les maisons assises à Saint-Germain-des-Près et à Paris, en la censive de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près au quatorzième et au quinzième siècles.* — Granjean : *Essai sur l'organisation municipale de Toulouse au moyen âge.* — Grassoreille : *Essai sur l'histoire politique du chapitre de Notre-Dame de Paris pendant la domination anglaise*, 1420-1436. — Rébouis : *Essai sur l'origine et le développement du crédit, du change et de l'assurance avant le quinzième siècle.* — Welvert : *Etudes sur les relations du roi de Bohême, Jean de Luxembourg, avec la France.* — Fournier : *De l'affranchissement et de la condition des affranchis dans la Gaule franque.* — Dufresne : *De la reliure depuis les temps primitifs jusqu'à la la période de Renaissance.* — Helleu : *Philippe de Navarre, comte de Longueville*, 1334-1363. — Coppinger : *Introduction au coutumier de la vicomté de Dieppe, de Guillaume Tieullier.* — A la suite de la soutenance, ont été proclamés les élèves dont les noms suivent par ordre de mérite : MM. Grandjean, Omont, Benet, Gerbaux, Digard, Grassoreille, Rebouis, Welvert, Dufresne, Fournier, Helleu, et hors rang, M. Coppinger.

Missions scientifiques. — M. Cagnat, docteur ès lettres, et M. Gasselin, consul, sont chargés d'une mission historique et archéologique en Tunisie. M. Rhoné est chargé d'une mission en Orient et particulièrement en Egypte à l'effet d'étudier les monuments arabes et chrétiens.

Concours. — La Chambre de commerce de Bordeaux, avec le concours de la Société de Géographie commerciale et de la Municipalité, fonde un prix de dix mille francs pour le meilleur ouvrage inédit qui lui sera adressé sur l'histoire du commerce de Bordeaux. 1° Exposer l'histoire du commerce de Bordeaux, depuis son origine, jusqu'à nos jours. Première partie : Histoire du commerce de Bordeaux, depuis son origine, jusqu'à la fin du dix-septième siècle; — Deuxième partie : Étude du commerce de Bordeaux au dix-huitième siècle; — Troisième partie : Commerce de Bordeaux au dix-neuvième siècle. 2° Dans chacune de ces parties, on présentera le commerce de Bordeaux avec la France, avec les colonies françaises, avec les nations étrangères. On indiquera les produits du sol, les marchandises diverses et les objets de l'industrie sur lesquels le commerce de Bordeaux s'est exercé. On fera particulièrement l'historique de la culture de la vigne dans la ré-

gion. — En ce qui concerne les colonies, on indiquera l'influence du climat, les richesses du sol, l'importance des divers produits. 3° On appréciera les causes politiques et économiques qui ont développé ou entravé les relations commerciales de Bordeaux. On signalera l'influence des armateurs bordelais qui ont développé le commerce de Bordeaux, qui ont étendu nos relations avec nos colonies et avec les nations étrangères. 4° On dira, d'après les besoins et les ressources des régions du Sud-Ouest et du Centre de la France, quelles sont les industries nouvelles qui pourraient prospérer à Bordeaux. Les manuscrits doivent être envoyés à M. le Secrétaire général de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, avant le 1er janvier 1884.

Sociétés savantes. — Le conseil de la Société de Géographie pour l'année 1881, est ainsi composé : Président : M. le lieutenant-colonel Perrier, de l'Institut, membre du Bureau des longitudes. Vice-présidents : M. Daubrée, de l'Institut, directeur de l'Ecole des mines; M. Antoine d'Abbadie, de l'Institut. Secrétaire général : M. Charles Maunoir. Secrétaires adjoints : M. le docteur Harmand, médecin de la marine; M. J.-B. Paquier, professeur d'histoire et de géographie.

— La Société des antiquaires de France a renouvelé son bureau qui se trouve ainsi composé pour l'année 1881. MM. Auguste Prost, président; G. Perrot, premier vice-président; G. Duplessis, deuxième vice-président; G. Schlumberger, secrétaire; Rayet, secrétaire adjoint; Ed. Aubert, trésorier; A. Longnon, bibliothécaire-archiviste; Michelant, Ant. Heron de Villefosse et A. de Barthélemy, membres de la commission des impressions.

— La Société française de physique, à Paris, vient d'être reconnue comme établissement d'utilité publique.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 7 janvier, M. Léon Heuzey a fait une communication sur une statue récemment découverte à Athènes. — Dans la séance du 14, M. Ch. Robert a fait une communication au sujet d'une médaille d'or de Gallien, trouvée en 1879 à Monaco. M. F. Brun a fait une communication sur l'origine des anciens habitants des Alpes-Maritimes. — Dans la séance du 28, M. Wallon a lu le rapport trimestriel sur l'état des travaux et des publications de l'Académie; M. Perrot a fait une communication sur la découverte d'une statue de Minerve à Athènes.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 8 et 15 janvier, M. Fr. Bouillier a achevé la lecture de son mémoire sur divers projets de réorganisation des anciennes académies. — Dans les séances des 15, 22 et 29, M. Vuitry a donné la lecture d'un mémoire sur les monnaies des trois premiers Valois. — Dans les séances des 22 et 29, M. H. Baudrillart a commencé la lecture d'un rapport sur la condition des populations agricoles dans l'Artois.

Lettre a M. Jules Ferry. — L'auteur de cette brochure (*Lettre à M. Jules Ferry*, par A. du Mesnil, directeur honoraire de l'Enseignement supérieur. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 83 pages), s'est d'abord fait connaître au théâtre. Petit employé au ministère de l'Instruction publique, il débuta, il y a quelque trente-cinq ans par un *Camoens*, aujourd'hui si profondément inconnu qu'on le chercherait sans doute en vain dans la belle bibliographie spéciale que le Portugal vient de consacrer à son grand poète. Plus tard, vers 1860, il fit paraître dans la *Revue européenne*, un roman, *Valdieu*. Enfin, en 1871, il publia, sous le titre de *Paris et les Allemands*, des notes sur le

siège de Paris. Il était alors directeur au ministère de l'Instruction publique. Il est aujourd'hui Conseiller d'Etat où il siège aux sections de l'Intérieur et du Contentieux ; il est aussi membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique et de la section permanente de ce Conseil.

La *Lettre à M. Jules Ferry* est une sorte de rapport adressé à ce ministre à la suite d'un congrès da pédagogues où l'auteur était allé représenter l'Administration française, avec M. Fustel de Coulanges, directeur de l'Ecole normale supérieure, et M. le pasteur Buisson, directeur de l'enseignement primaire au ministère. Le *Congrès international de l'Enseignement,* réuni à Bruxelles à la fin d'août 1880, était dirigé et en grande partie composé par la Ligue belge de l'Enseignement. M. du Mesnil a pris ce congrès au sérieux. Il a bien été un peu étourdi tout d'abord par le continuel *quiproquo* des discussions engagées entre gens qui n'ont ni les mêmes points de vue ni la même langue ; il n'en suit pas moins avec régularité dans sa *Lettre* son carnet de notes où il mêle si souvent ce qu'il a entendu avec ce qu'il pense lui-même, d'ordinaire qu'on ignore s'il partage les avis qu'il exprime.

Il serait impossible de faire sortir de toutes ses réponses aux questions posées par le congrès, une doctrine pédagogique quelconque. — Que pense M. du Mesnil de la direction morale à imprimer à la jeunesse ? Il serait bien difficile de le dire quand on l'entend affirmer par exemple que l'histoire est *la plus démonstrative* des morales (p. 26). Toute cette partie du récit reste dans le vague des mots *devoir, honneur, sagesse,* etc. Là, par exemple, où le délégué de M. Ferry arrive à des conclusions nettes et formelles, c'est quand il touche à la question politique. Oh ! alors, il est précis et fort clair. C'est la théorie jacobine dans sa crudité. La loi est tout, l'individu n'est rien, les principes antérieurs et supérieurs aux lois positives ont disparu, l'Etat doit être omnipotent, etc. Comme conséquence, le père de famille, tout comme le prêtre, est dépossédé. On ne lira pas sans épouvante les phrases suivantes : « Le maître qui peut admettre qu'*un autre* que lui soit chargé de la direction morale de ses élèves, ne reconnaît pas seulement son insuffisance, il signe son indignité. Et si c'est l'Etat qui consent à un pareil partage, nous disons que l'Etat doit être dépossédé le jour même (p. 45). »

On ne sera pas surpris que, pour étayer de telles affirmations, M. du Mesnil raconte l'histoire à sa façon. On sait que l'Ecole normale de Paris fut un moment supprimée en 1822 ; elle devait être alors remplacée par les écoles normales partielles des Académies qui avaient été créées l'année précédente. On sait aussi que si elle reprit son nom en 1830, elle avait été rétablie en fait dès 1826. M. du Mesnil affirme qu'elle a été supprimée en 1815 (p. 46). Il affirme aussi que le décret de 1808 fut agréable au clergé, que le Gouvernement belge ne reconnaît aucune valeur aux diplômes délivrés par les Universités catholiques. Il donne pour raison de l'exigence d'un certificat d'études dans les établissements de l'État pour l'obtention de fonctions publiques que l'Eglise n'admet aux fonctions sacerdotales que ses propres élèves, comme si les PP. Olivain et Joubert et tant d'autres religieux n'avaient pas reçu l'enseignement secondaire de l'État. Il soutient enfin, car il faut s'arrêter dans cette énumération d'erreurs incompréhensibles de la part d'un homme qui a exercé des fonctions qui supposent quelques connaissances en matière d'instruction, que dans l'ancienne France on ne pensait qu'à former l'homme politique, qui doit être sujet fidèle sous la monarchie, citoyen dévoué sous la République, et à l'appui de cette assertion qui pourrait avoir quelque fond de vérité depuis le seizième siècle,

il renvoie aux constitutions d'université promulguées depuis Philippe-Auguste et il affirme que *toutes* ces constitutions lui donnent raison. Evidemment, M. du Mesnil n'en a pas lu une seule. Quant à nous, nous qui avons dû en lire beaucoup, nous n'avons jamais vu les rois donner d'autres motifs de la fondation des Universités et Collèges que le bien des mœurs et de l'instruction, motifs universellement donnés et auxquels s'ajoute souvent l'idée de procurer l'avancement de la religion.

Il y a par ci, par là, dans cette *Lettre à M. Ferry*, quelques vérités de détail, mais il faut la considérer surtout comme un symptôme effrayant des théories politiques des hommes du jour. Peut-être M. du Mesnil l'a-t-il écrite trop tôt après un congrès, qui, s'il faut l'en croire, était une sorte de Tour de Babel, où les orateurs avaient tellement embrouillé les questions, en parlant dans des langues absolument différentes sur des choses qui n'ont pas de commune mesure que, de l'aveu même de l'auteur, *l'esprit le plus net en demeure troublé sans remède* (p. 5). — Sch.

Le règlement de la duchesse de Liancourt. — Il y aurait peu à changer au charmant volume que nous avons sous les yeux (*Réglement donné par la duchesse de Liancourt à la princesse de Marsillac* avec une *Notice sur la duchesse de Liancourt* par la marquise de Forbin d'Oppede. Paris, Plon, 1881, in-18 de 295 p.) pour pouvoir le donner comme un de ces pastiches dans lesquels nos éditeurs modernes ne manquent pas d'habileté. On se trouve en plein dix-septième siècle. D'abord la pièce rééditée qui en fait le sujet est bien authentiquement du temps. C'est une grande dame, Jeanne de Schomberg, — fille du maréchal et femme de Roger du Plessis, duc de Liancourt et de la Roche-Guyon, — donnant à sa fille, Jeanne du Plessis-Liancourt qui par son mariage avec le prince de Marsillac transmit ses biens et ses titres aux La Rochefoucauld, des règles de conduite pour toutes les circonstances de la vie. Les conditions sont bien changées ; mais le fond reste et il ne sera pas sans intérêt et sans profit pour les femmes de notre temps de voir une personne de ce rang ne pas dédaigner, après s'être élevée dans les hautes sphères de la direction spirituelle et morale, de s'arrêter aux plus minutieux détails sur la tenue de la maison et le règlement des affaires. Il y manque une table qui, bien faite, nous aurait révélé le règlement que la duchesse s'était donné à elle-même et dont l'indication ne se trouve pas portée sur le titre.

C'est aussi en plein dix-septième siècle que nous transporte l'intéressante notice préliminaire. Elle nous introduit dans une société choisie, composée de noblesse et de clergé, de la cour et de la ville, où l'on rencontre avec de fameux courtisans l'abbé Bourdoise et le père Desmares. C'est le style sobre, simple, noble du grand siècle, avec de l'élégance, de la délicatesse et de la grâce ; ce sont aussi les idées du temps. On sent que l'auteur croit ne pas ignorer la théologie ; comme il était de bon ton sous l'Empire d'être catholique libéral, il était de bon ton à cette époque d'être janséniste : l'auteur cède à l'entraînement de la mode. Nous ne le suivrons pas sur le terrain de la théologie : nous remarquerons seulement que la note de la page 22, sur les saints, contraste un peu avec celle qui se trouve en tête de presque toutes les biographies pieuses. L'auteur se garde bien de rien approuver dans le jansénisme de ce qui est condamnable ; il distingue les temps, il distingue les personnes sans blâmer les *Provinciales*. Mais comment ne voit-il pas que les vertus austères, que ce christianisme primitif qu'il loue et admire, reposaient sur des bases bien peu solides puisqu'il ne produisit que l'insubordination, l'orgueil et une foule de vices qui n'ont pas été

sans influence sur la crise terrible commencée en 89. Il eût été fâcheux que l'auteur suivit les usages de la société de Port-Royal en cachant son nom ; moins heureuse est la dérogation qu'il a faite par la dédicace de sa notice. Elle marque la distance qui nous sépare du siècle de Louis XIV. Où en sommes-nous si Mme la marquise de Forbin d'Oppède ne trouve, pour présenter la duchesse de Liancourt à ses contemporains, que M. Giraud, membre de l'Institut, mais aussi membre du nouveau conseil de l'Instruction publique. R. S. M.

Vie inédite de la duchesse de Luynes. — M. Tamizey de Larroque avait, dès 1877, signalé dans de très curieuses *Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé J. J. Boileau* (Paris, Champion) une vie inédite de la duchesse de Luynes ; mais il la regardait comme perdue, et sa joie fut bien vive quand il apprit que le manuscrit existait dans une bibliothèque particulière formée au dix-huitième siècle et qu'il eut reçu une copie fidèle de cette biographie dont le texte exact est : *Relation abrégée de la vie et des sentiments de feu madame la duchesse de* ***. Fille unique de Pierre Séguier, conseiller au parlement de Paris, ensuite maître des requêtes, première femme de Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair et grand fauconnier de France, la duchesse mourut dans la fleur de l'âge, à vingt-sept ans, le 13 septembre 1651, après avoir donné l'exemple de la plus tendre piété, de la plus haute vertu ; elle fut l'ornement d'une société à laquelle rien ne peut être comparé dans l'histoire : depuis son court passage sur cette terre, l'illustre nom qu'elle porta, n'a cessé d'acquérir de nouveaux titres à la vénération publique. Le récit de l'abbé Boileau, plein de simplicité et de candeur, souvent touchant, est adressé aux deux filles de la duchesse, religieuses à l'abbaye de Jouarre ; on ne saurait dire à quel point les âmes délicates prennent plaisir à une lecture qui les emporte si loin du triste spectacle qu'on a aujourd'hui sous les yeux.

Comme toujours, M. Tamizey de Larroque ne se borne pas au rôle d'éditeur attentif et consciencieux ; au bas de chaque page de son intéressante brochure il place des notes fort instructives, où se révèle l'intime connaissance des choses et des personnes dont il s'occupe pour le moment. Point n'est besoin de rappeler que le duc de Luynes, fils du célèbre connétable, et que la duchesse tiennent une place qui n'est point sans importance dans l'histoire de Port-Royal ; Sainte-Beuve en a fait mention à diverses reprises. Si nous avions un reproche à adresser à M. Tamizey de Larroque ce serait de ne pas compléter parfois l'instruction de ses lecteurs, fort éloignés d'en savoir autant que lui ; nous avons déjà touché ce point en parlant de sa très curieuse publication des lettres de César de Nostredame à Peirère; aujourd'hui il nous apprend que l'abbé Boileau avait choisi pour devise ces mots qui, sur son cachet, s'enroulaient autour d'une flèche : *Cœlo, non Solo*, laquelle avait déjà été celle d'un prêtre du seizième siècle : J. P. de Mesmas (*Cœlum, non Solum*) et il ajoute : « Une femme d'un grand cœur, frappée d'un de ces « coups qui brisent toute une vie, a pris la même consolante devise. » Nous croyons deviner quelle est cette femme ; pourquoi M. Tamizey de Larroque a-t-il voulu être aussi réservé?

Un dictionnaire français-arabe. — Depuis l'époque des Croisades, la France n'a cessé d'exercer une heureuse influence dans les échelles du Levant, et sur presque tout le littoral de la Méditerranée. C'est si vrai, que pour les Orientaux, tout ce qui n'est pas leur langue est une langue *franque*, nom donné plus spécialement au mélange de maltais, de grec, de turc,

d'italien, d'espagnol, etc., que parlent la plupart des marins. D'autre part, pour que la France puisse donner plus d'extension à ses conquêtes en Afrique, il faut que nos nationaux aient des facilités linguistiques pour s'entendre avec les indigènes. A ces divers titres, saluons la grande entreprise de M. Ed. Gasselin, consul de France en Orient, intitulée : *Dictionnaire français-arabe* (arabe vulgaire et arabe grammatical), comprenant tous les mots qui se trouvent dans la langue française, tous les termes spéciaux aux arts, sciences, métiers, etc., avec la prononciation des mots arabes, figurée en français. L'ouvrage, dont nous avons un spécimen sous les yeux, formera 2 forts vol. in-4 de 1,400 p. chacun. Le *Polybiblion* lui consacrera un article spécial, lorsque le tome I^er^ sera achevé.

Le Satyricon de Barclay. — M. Jules Dukas, depuis longtemps bibliophile amateur, s'est réveillé un jour bibliographe, et il a publié coup sur coup des études sur la fin du quinzième siècle, sur le seizième et le dix-septième. Marchant sur les traces de son ami et émule, M. Tamizey de Larroque, il nous offre aujourd'hui un chapitre d'histoire littéraire des plus intéressants (*Étude bibliographique et littéraire sur le Satyricon de Jean Barclay*. Paris, L. Techener, 1880, in-8 de 91 p.). Le but de l'œuvre est défini par l'auteur (p. 9), en ces termes : « Essayer d'analyser brièvement l'œuvre de jeunesse de Barclay, faire l'histoire de sa publication, de ses réimpressions et de ses traductions, est une tâche bien assez difficile, qui n'a jamais été essayée que je sache. » M. Dukas esquisse, en moins de quatre pages, la biographie de Barclay, qui est allé mourir à Rome. Mais quelle profusion de citations et d'annotations, qui miroitent devant nos yeux, et les fatigueraient si les nombreuses corrections proposées étaient moins finement indiquées. Quelle mémoire des moindres détails littéraires, que de souvenirs historiques, que de notes érudites ! Tout cela est exposé en passant, en glissant, d'une manière fugitive, entre parenthèses, sans compter les jeux de mots (par exemple, p. 26, n° 3). L'explication des clefs de la satire d'*Euphormion* n'en est que le thème. Puisque l'auteur a négligé de terminer par une table des matières, réparons cette omission d'après quelques indications de l'auteur lui-même (p. 29). I. Éditions originales des différentes parties, et premières réimpressions jusqu'en 1626, pages 29 à 50 ; II. Éditions à partir de 1628, hollandaises pour la plupart, pages 51 à 66 ; III. Traductions françaises et allemandes, pages 67 à 91. Au total, 47 numéros. — M^se^ Schwab.

Le prétendu camp d'Attila. — Dans un temps de conférences comme celui où nous vivons, il n'est pas inutile de rappeler aux conférenciers que pour traiter un point d'histoire, il est indispensable d'être au fait des travaux qui le concernent. — En mai 1870, la *Revue des questions historiques* publiait un long article dans lequel était étudié d'une manière complète la campagne d'Attila dans les Gaules et le lieu où avait été livré, en 451, la bataille qui se termina par la défaite complète des Huns. De cette étude il résultait : 1° que Attila n'était pas passé par Châlons ; 2° que le nom de *Camp d'Attila* donné à un oppidum gaulois aux environs de cette ville était l'invention d'un érudit champenois du dix-septième siècle ; 3° que la bataille de Mauriac avait eu lieu entre Troyes et Orléans. Cette thèse n'a pas été contredite. Il importe de rappeler ce fait alors que, le 15 août dernier, un certain nombre de savants français et étrangers, réunis à Reims au Congrès de l'association pour l'avancement des sciences, s'est rendu au prétendu *Camp d'Attila*. Là, ont répété plusieurs journaux, un des membres, « dans une éloquente conférence faite en plein air sur le point le plus élevé de cet antique retranchement, a fait le portrait d'Attila et raconté la bataille en

montrant les points principaux de cet immense combat. » — Jusqu'à preuv du contraire, nous craignons que l'éloquent conférencier n'ait fait que continuer la vulgarisation d'un roman historique un peu démodé.

Papiers de Beaumarchais. — Le catalogue d'une petite collection de livres rares, rédigé par M. Labitte, annonce comme devant être vendus le 19 février, onze volumes ou cartons de papiers de Beaumarchais. On y rencontre trois volumes de copies de lettres, de nombreux documents sur l'édition des *Œuvres* de Voltaire imprimée à Kehl, ainsi que sur la comptabilité des affaires parfois embrouillées où se plaisait l'esprit aventureux du célèbre auteur de *Figaro*. Ces documents fort utiles sans doute pour compléter le remarquable travail de M. de Loménie, ne paraissent pas d'ailleurs offrir un intérêt littéraire véritable.

Le Canoniste contemporain. — Le nouveau *Canoniste contemporain, Bulletin mensuel de consultations canoniques et théologiques et de documents émanant du Saint-Siège*, publié par M. l'abbé Grandclaude, depuis 1878 (Paris, Lethielleux. — Prix : 8 fr.), intéressera vivement, non seulement tous ceux qui s'appliquent à l'étude de la jurisprudence ecclésiastique, mais ceux qui, à quelque titre que ce soit, appartiennent au clergé français. On y trouve les décrets les plus récents du Saint-Siège, les décisions les plus importantes des congrégations romaines, l'indication des principaux ouvrages de droit canonique et même de théologie en cours de publication, soit en France, soit à l'étranger. Il est inutile de remarquer que la doctrine de cette revue est des plus romaines : il suffit de nommer son rédacteur en chef, M. l'abbé Grandclaude, l'ardent défenseur des doctrines de saint Thomas. Nous espérons que le *Canoniste contemporain* pourra se développer, qu'il deviendra l'organe universellement reconnu de la jurisprudence ecclésiastique en France. Mais pour atteindre ce but, il devra donner à ses lecteurs les actes du Saint-Siège, avec les actes épiscopaux ou synodaux des diocèses de France ; il devra se tenir au courant du progrès des études canoniques en France, surtout dans nos récentes facultés de théologie ; il devra exposer et discuter, au besoin, les principales questions de droit proposées aux conférences ecclésiastiques, et montrer les conditions nouvelles que notre code civil impose au droit canonique. Le travail est immense, nous en convenons, mais nous avons la conviction que c'est seulement de la sorte que le *Canoniste contemporain* répondra pleinement au but que se sont proposé ceux qui l'ont fondé. Il a bien commencé ; qu'il marche toujours en avant : il faut qu'il existe et se perfectionne parce qu'il répond à l'une des plus pressantes nécessités de nos Églises de France. — E. Pousset.

La Réforme sociale. — Nous sommes heureux de saluer l'apparition d'une nouvelle Revue, placée sous le haut patronage de M. F. Le Play et dont notre collaborateur, M. Edmond Demolins, est le rédacteur en chef. Publiée par un groupe important d'économistes et avec le concours de la *Société bibliographique*, de la *Société d'économie sociale* et des *Unions de la paix sociale*, elle est appelée à exercer une influence considérable sur le mouvement des idées en France.

Son cadre est d'ailleurs très vaste : Questions du jour, Etudes sociales, Applications et Résultats, Observations des voyageurs, Travaux des sociétés savantes, Mouvement littéraire et artistique, Chronique, Revue de la presse périodique, Bulletin bibliographique. La *Réforme sociale* paraît le 1er et le 15 de chaque mois, depuis le 15 janvier dernier. L'abonnement est de 12 fr. par an.

Publications de la Société de Saint-Augustin. — La Société de Saint-Augustin, dont le siège est à Lille (Desclée, rue Royale, 26), donne à toutes ses publications un caractère artistique remarquable auquel s'ajoute un bon marché recommandable et l'orthodoxie la plus sûre. Nous en avons signalé et nous en signalerons plus d'une. Nous dirons seulement aujourd'hui qu'elle a apporté le même soin à l'almanach qu'à ses autres publications ; s'il est trop tard pour annoncer ceux de cette année, il n'est pas inutile de prévenir nos lecteurs pour l'année prochaine. Son *Almanach catholique de France* est un magnifique volume in-4o de 139 pages tiré en rouge et en noir sur papier teinté, avec encadrements, têtes de pages, culs-de-lampes, lettres ornées, vignettes au trait et gravures dans le texte, d'une exécution et d'un goût parfaits, renfermant des récits historiques, des nouvelles, de la poésie, de la musique et des documents de statistique religieuse, des éphémérides qui en font un ouvrage aussi agréable à feuilleter, qu'utile à lire et à consulter.

A côté de cet almanach, qui inaugure dans ces sortes de publications un genre nouveau chez nous, la société de Saint-Augustin a édité une série de calendriers à effeuiller d'une exécution soignée et du choix le plus heureux. C'est le *Calendrier des Proverbes* (1 fr.), donnant trois proverbes par jour en français, en anglais, en allemand ; — le *Calendrier du Sacré-Cœur*, donnant pour chaque jour une pensée relative au Sacré-Cœur, tirée de saint Augustin, de saint François de Sales, de saint Alphonse de Liguori, de la bienheureuse Marie Alacoque. — Le *Calendrier de saint Ignace*, de *sainte Thérèse*, etc., etc., donnent des maximes tirées de leurs œuvres. Une bonne pensée par jour. Quel trésor ! quelle générosité !

Un bulletin de librairie illustré. — Nous n'avons nullement à signaler les nombreux catalogues à prix marqués que des libraires de Paris et de la province publient sans relâche, bien que parfois un bibliographe laborieux ou un amateur instruit puissent y trouver quelques informations utiles ; mais celui que nous avons sous les yeux se recommande par des particularités spéciales et par le soin avec lequel il est mis au jour. C'est le *Bulletin mensuel* de la librairie Morgand et Fatout (n° du 1er février 1881). Nous y trouvons d'abord un portrait (avec notice biographique) de Trautz Bauzonnet, le plus habile des relieurs de notre époque (mort le 6 novembre 1879), et des reproductions chromo-lithographiques de deux magnifiques reliures anciennes ; l'une recouvre un manuscrit du dix-huitième siècle, un *Breviarium* des Frères prêcheurs qui a successivement appartenu à quelques-uns des bibliophiles les plus éminents du siècle dernier (le comte d'Hoym, Gaignot, le duc de la Vallière) et qui, passant de main en main, finit par être adjugé en 1862 à 4,000 fr. à la vente de M. le comte de la Bédoyère ; il figure aujourd'hui dans le riche cabinet de M. Eugène Dutuit, de Rouen. L'autre volume est un Catulle, imprimé en 1502 à Venise, par Alde, relié par Padeloup le jeune et appartenant à M. le baron James de Rothschild.

MM. Morgand et Fatout ont eu l'heureuse idée de donner à leur catalogue un genre d'illustration très intéressant, le fac-similé des frontispices de divers volumes fort précieux ; nous mentionnerons les *Facétieux devis et plaisants contes* du sieur du Moulinet (Paris, 1612, seul exemplaire connu dit-on, et inscrit au prix de 9,000 fr.) ; les *Fanfares et corvées abbadesques des Roule-Bontemps* (Chambéry, 1613, 1,500 fr.) ; les *Suites du quatrième livre de l'Odyssée*, Paris, 1699 (édition originale du *Télémaque* 2,000 fr.) ; de la *Beauté, discours divers avec la Paulegraphie*, par G. de Minut (Lyon, 1587, 3,500 fr.) Signalons aussi les fac-similés des frontispices des éditions originales

de six comédies de Molière ; les gravures qui décorent quelques-unes d'entre elles sont d'un travail bien primitif, mais elles sont curieuses au point de vue du costume (*les Femmes Savantes*, 2,500 fr., les *Fascheux* 1,600 fr., le *Misanthrope*, 1,800 fr.). Plusieurs des pièces de Racine, éditions originales sont également l'objet de reproductions curieuses, ainsi que la traduction de *L'Isle d'Utopie* de Thomas Morus (Paris, 1550, 1,500 fr.). De nombreux articles amènent des notes très intéressantes au point de vue de la science des livres ; nous n'en mentionnerons que cinq ; celles qui concernent la *Relacion de la Jornada del condestable de Castillia* (Anvers, 1604), le *Répertorio de los tiempos* (1495), le *Discours d'un cas effroyable*, par Jean de Boissières (Paris, 1578), les *Œuvres* de Pierre de Cornu (Lyon, 1583), celles de Jacques Courtin de Cissé, 1581. Les prix auxquels sont portés les livres sur le catalogue paraîtront sans doute élevés aux personnes peu au fait de l'ardeur avec laquelle on recherche aujourd'hui les volumes d'une rareté extraordinaire et d'une beauté irréprochable, les seuls qui aient le droit d'entrer chez les libraires de la haute fashion. Indépendamment des livres qu'il mentionne, le *Bulletin* en question mentionne des œuvres d'art du plus grand mérite ; notamment : 80 dessins originaux et 63 fleurons par Gravelot, Boucher et autres pour Boccace, 45,000 fr. ; 12 dessins de Moreau et deux portraits par Saint-Aubin pour une édition de Racine, 15,000 fr. ; 6 dessins de Moreau et 2 portraits par Saint Aubin, 10,000 fr. Ce sont là morceaux de millionnaire, et il n'y a guère qu'un prince de la finance ou un lord de la Grande-Bretagne qui puisse songer à les posséder.

— M. Henri Beaune, ancien procureur-général à la cour de Lyon, et professeur à la Société catholique de Lyon, vient de publier un volume sous le titre d'*Introduction à l'étude historique du droit coutumier français jusqu'à la rédaction officielle des coutumes*. C'est le résumé du cours qu'il a inauguré en 1880 et l'abrégé méthodique des travaux de l'érudition juridique sur l'histoire du droit français et notamment sur les origines de la législation coutumière.

— Une revue nouvelle paraît à Paris depuis le commencement de décembre sous le titre de *Revue des Conférences*. Son but est de donner aux manifestations oratoires si goûtées aujourd'hui plus de durée que celle de la parole, qui s'envole, plus de retentissement que celui qu'elles ont devant un public toujours forcément restreint. Elle fournit un extrait ou une analyse des conférences les plus intéressantes qui ont eu lieu dans le courant de la semaine, avec le portrait d'un orateur et une notice sur lui : cet organe nouveau dévoué à la défense de la religion et de toutes les bases essentielles de la société, elle ne s'occupe des conférences où elles sont attaquées que pour les signaler et provoquer une réfutation. La *Revue des Conférences* paraît tous les dimanches en une livraison de 12 pages, grand in-8, à deux colonnes. Le rédacteur en chef est M. Benoît d'Hauremne et les bureaux sont 17, rue Cassette, le prix de l'abonnement 15 fr. par an.

— L'éditeur J. Plihon, de Rennes, annonce une intéressante publication : c'est la *Bibliographie de la Bretagne* ou catalogue général des ouvrages historiques, littéraires et scientifiques parus sur la Bretagne, avec la liste des Revues publiées en cette province et les prix approximatifs des volumes rares, etc., par Frédéric Sacher. Cet ouvrage forme un volume grand in-8, papier vergé, titres rouges et noirs tiré à 500 exemplaires.

— *La Société des Antiquaires de Normandie* a fait paraître son trentième volume, non moins intéressant que le reste de la collection, aujourd'hui devenue très peu facile à réunir. Ce volume in-4 contient : 1° Une *notice sur*

Robert d'Escoville, l'hôte de Louis XIII en 1620. — 2° Une étude sur la *guerre de Cent Ans* dans le pays d'Avranches, par M. Ch. Le Breton. — 3o La *vie de sainte Marguerite*, poème inédit du trouvère Wace, par M. A. Joly, doyen de la Faculté des lettres de Caen. — 4° Le *Registre des sentences de l'Officialité de l'abbaye de Cerisy*, depuis 1314 jusqu'à 1457, publié par M. C. Dupont, avec le concours de M. Léopold Delisle, curieux tableau de l'état moral des populations rurales au milieu des tourmentes de la guerre de Cent Ans. — 5° Trente-trois chartes relatives aux possessions normandes de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, la plupart inédites du huitième au treizième siècle, annotées et publiées par M. P. Marchegay. — 6o Enfin, l'*Histoire des barons d'Orbec* et l'établissement de ce rameau de la race ducale de Normandie fait apercevoir d'intéressantes questions sur l'origine de la propriété féodale dans la province normande. Cette étude pleine du meilleur esprit du critique, est due à M. le vicomte de Neuville.

— Il est paru récemment à Paris une collation nouvelle de la traduction du psautier en idiome béarnais par Arnaud de Salette; l'édition originale publiée en 1553, étant devenue de la plus grande rareté. Cette réimpression exécutée avec soin à l'imprimerie Ribourt, forme un volume in-8 carré de II et 219 pages. Elle n'a été tirée qu'à 112 exemplaires.

— La dernière chronique de *Polybiblion* contenait quelques lignes sur un charmant livre, l'*Eloge de Metz*. Il fait partie d'une série de volumes qui, sous le titre de *Petite Bibliothèque messine*, contiendront divers ouvrages relatifs au pauvre Pays messin. Le *Journal de Jean le Coullon*, 1540-1585, les *Mémoires de F. Buffet*, 1580-1588 seront prochainement publiés. Par l'érudition comme par l'amour du pays natal, personne mieux que M. de Bouteiller ne pouvait mener à bien une collection de ce genre.

— Le comte David de Riocour a fait paraître deux opuscules faits pour intéresser beaucoup de familles L'un *Liste des filles-demoiselles reçues dans la maison de Saint-Cyr*, 1686-1766, a été publié d'après les pièces originales du cabinet des titres (Paris, Dumoulin, 1879, in-8 de 69 pages). L'autre opuscule est la *Liste des pages du roi de la petite et de la grande Ecurie*, 1680-1763, suivie de la *Liste des pages des ducs d'Orléans*, 1721-1729, (Paris, Dumoulin, 1880, in-8 de 67 pages), publiée également d'après les pièces originales du cabinet des titres. On trouve dans ces deux documents une énorme quantité de noms appartenant à des familles dont les preuves de noblesse sont conservées à la Bibliothèque nationale. La librairie Champion, quai Malaquais, 19, a en dépôt ces deux brochures.

— M Maspero, professeur au Collège de France, directeur de l'Ecole française du Caire, vient d'être nommé par le khédive directeur du musée de Boulaq et des fouilles archéologiques d'Egypte, en remplacement de M. Mariette.

— Depuis quelques semaines, paraît une *Revue épigraphique du midi de la France*, sous la direction de M. Allmer, le savant épigraphiste de Lyon. Une autre revue épigraphique ayant un cadre plus général verra bientôt le jour; c'est la *Revue épigraphique de la Gaule*, sous la direction de MM. Héron de Villefosse, R. Mowat et Florian Vallentin.

— De même que l'Ecole française d'Athènes, celle de Rome va aussi avoir sa revue qui paraîtra sous le titre de *Notice et Mélanges de l'Ecole française de Rome*.

Allemagne. — Les journaux allemands annoncent la découverte, par M. Stier, directeur du Gymnase de Zerbst, d'un manuscrit important contenant

une longue description du second voyage de Vasco de Gama dans l'Inde en 1502. Ce manuscrit sera bientôt publié.

— Un nouveau volume du *Codex diplomaticus* de la Saxe royale vient de paraître par les soins du gouvernement saxon. Il renferme l'ouvrage du docteur Posse, historien de la maison de Wettin et de la constitution de Meisen.

— La maison Engelmann, de Leipzig, vient de mettre en vente la première livraison de la 8e édition de la *Bibliotheca scriptorum classicorum*. Cette bibliographie comprend les diverses éditions de même que toutes les études concernant les auteurs grecs et latins faites *depuis* 1700 jusqu'en 1878.

— Deux nouveaux volumes des *Monumenta* de Pertz viennent de paraître : 1° La première partie du premier volume, des *poetæ latini medii ævi;* elle comprend les *poetæ latini ævi Carolini*, ainsi que les *carmina Alcuini* et d'autres, et est publiée par M. E. Dümmler; 2° le 25e volume des *Scriptores*, comprenant les *gesta episcoporum, abbatum, ducum aliorumque principum sæculi XIII.*

— La maison Teubner, de Leipzig, annonce la publication d'un livre des plus importants pour l'étude de l'Histoire romaine de l'empire : Klein, *Fasti consulares inde a Cæsaris nece usque ad imperium Diocletiani.*

Angleterre. — Les manuscrits de la bibliothèque du collège du *Corpus Christi* à Cambridge se sont enrichis d'un volume in-folio sur vélin du onzième siècle, contenant la Genèse et les Rois selon la Vulgate ; et d'un petit volume du douzième siècle, contenant des extraits de Grégoire de Nysse, de Denys d'Alexandrie, etc. Ces volumes viennent de la bibliothèque impériale de Constantinople. François Vilon devient classique en Angleterre, car M. J. Pagne va bientôt en publier la traduction expurgée.

— L'*Athenæum* et l'*Academy* ont publié, pour tous les Etats de l'Europe, des articles qui font connaître le mouvement littéraire pendant l'année 1880.

— On pétitionne dans l'université d'Oxford pour obtenir la publication d'un nouveau volume des *Anecdota Oxoniensia* qui contiendrait des extraits des manuscrits des bibliothèques d'Oxford et spécialement de la bibliothèque bodléienne.

— M. H. Maire a publié, vers la fin du siècle dernier, les généalogies des principales familles catholiques d'Angleterre ; on va réimprimer son ouvrage enrichi d'additions et de preuves.

— Il a été décidé par le Conseil de la Société des Etudes helléniques que quatre assemblées générales de cette Société auront lieu chaque année à Londres, dans les mois de janvier, mars, juin et octobre.

Belgique. — Le ministère des Travaux publics de Belgique vient de publier, par les soin de M. Witmeur, les Rapports et documents de la commission pour l'étude et la recherche des moyens d'étendre l'emploi du fer par de nouvelles applications industrielles. A cette publication est joint un bel atlas in-folio-plano.

— Un cercle archéologique s'est constitué à Enghien (Hainaut). La première livraison de ses *Annales* vient d'être publiée ; elle renferme des notices sur les anciens fiefs du pays d'Enghien, par M. J. Bosmano; la généalogie de la famille Scockart, par le même; le texte du règlement du collège d'Enghien en 1788, communiqué par M. B. Lepers. — Cette société s'est fondée sous le patronage de la famille d'Arenberg.

— Le Cercle archéologique de Mons a fait paraître le tome XVI de ses *Annales*. Il contient d'intéressantes études sur le Hainaut ancien. Un travail intitulé : *Le passé artistique de la ville de Mons*, dû à M. L. Devillers, fait

connaître les noms de nombreux artistes de cette cité depuis le quatorzième siècle et rappelle leurs productions dans la sculpture, l'orfèvrerie, l'enluminure, la calligraphie, la tapisserie de haute lice, la peinture, etc. Ce travail, fruit de longues recherches dans les archives anciennes, est une véritable révélation d'artistes ignorés. Ce volume renferme un rapport sur la quarante-sixième session du Congrès archéologique de France, par M. Francart et une visite à la section historique du Musée du Trocadéro à l'Exposition universelle de Paris de 1878, par M. A. Rouvez, écrite surtout au point de vue de la Belgique.

Danemark. — La Société littéraire islandaise a tenu sa séance annuelle à Copenhague, le 13 janvier 1881, sous la présidence de M. Jonasson. Le nombre de ses membres est de 761 sans compter les membres honoraires; ses revenus se sont élevés en 1880 à 9,732 kroner ou 13,624 fr. et le capital placé à intérêts a atteint le chiffre de 18,300 kr. ou 26,620 fr. Voici le texte de ses publications pendant l'année passée. *Skirnir*, par Tirik Jonsson, annuaire t. LIV; *Audhfrœdhi* (science facile) par Arnljot Olafsson; *Islenzkar fornsœgur* (anciennes traditions islandaises). T. Ier, par Gudmand Thorlaksson; *Timarit hins islenzka bokmentafelags* 1880 (Périodique de la Société littéraire islandaise pour 1880), livr. I, II; Balfour Stewarts *Edhlis-frœdhi* (Physique de B. Stewart); *Skyrslur og Reikningur* (Rapports et comptes), 1878-79.

— Parmi les littératures du Nord, il en est une que nous connaissons bien peu, c'est celle du Danemark. La librairie Didier vient de mettre en vente (1881, 1 vol. de XXIII-305 pages, prix 6 fr.), le théâtre choisi de Oelslenchlœger et de Holberg, traduit par MM. X. Marmier et David Soldi. Deux notices nous font connaître la vie des deux poètes dramatiques. En les écrivant, M. Marmier a fait plus que de réunir des détails biographiques; ces notices sont d'excellentes études littéraires. Chaque pièce est en outre précédée d'un ample examen. Ce théâtre choisi renferme d'Oelslenchlœger deux tragédies *Haken Savl* et *Axel et Valborg*, et une comédie : la *Corrége;* de Holberg, qui chercha à prendre Molière pour modèle, trois comédies : *Le Potier d'Étain*, l'*Affairé*, *Ulysse*. Ce beau volume fait partie de la nouvelle collection des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers.

Espagne. — Le *Porvenir* de Séville publie une biographie détaillée du savant critique et éminent poète catalan Nita y Fontanals. C'est d'après *Lo Gay Saber* la traduction d'une notice écrite en catalan et que va donner l'*Escut de Catalanya*.

Grèce. — Deux poèmes du moyen âge, écrits en grec, vont être publiés par MM. D. Bikélas et Sathas : l'*Achilleis* a mille huit cent vingt vers et l'*Alexandreis* trois mille huit cents.

Hongrie. — Le docteur Geitler professeur de slave à l'université d'Agram, vient de rapporter d'une visite à la péninsule du Sinaï de nombreux documents de vieux slave. Ces manuscrits sont sur vélin et sont supposés appartenir à la fin du huitième siècle. Ce sont des livres de liturgie et un ancien psautier.

Italie. — La *Rassegna settimanale* fait l'éloge d'une nouvelle traduction de Molière en italien. Elle a pour auteur M. Alcibiade Moretti; *les Précieuses ridicules*, *l'Ecole des maris*, *l'Ecole des femmes*, *le Critique de l'école des femmes*, *le Misanthrope*, *le Tartufe*, *l'Avare*, *Georges Dandin*, *le Malade imaginaire*, *le Médecin malgré lui*, telles sont les pièces traduites en prose ou en vers, suivant l'original. La *Rassegna* regrette que M. Moretti n'ait pas traduit *Don Juan* et l'*Amphitrion*, et cite un fragment fait pour donner une très bonne opinion de l'œuvre. — M. F. Ongassi, éditeur à Venise, annonce la publication d'un

ouvrage de luxe de nature à intéresser les amis des arts ; *Tiepolo. Les fresques de la villa Valmarona à Vicence, étude de P. G. Molmenti, reproduction par C. Jacobi,* in-fol. 58 planches, portrait de Tripoli et vignette . Prix : 200 fr. Tirage à cent exemplaires. Personne jusqu'à présent, sauf M. Moretti, dans le journal l'*Art*, ne s'était occupé de ces fresques magistrales.

Russie. — La *Revue littéraire mensuelle* de Helsingfors (Kirjallinen kuukauslekti), en finnois, qui comptait quinze années d'existence, ne sera pas continuée et sa disparition laissera un grand vide dans la littérature finnoise, dont elle était, parmi les périodiques, l'organe le plus scientifique. Ses articles de fond traitaient des principales questions politiques, économiques et historiques qui intéressaient le pays ; ses notices sur les publications nationales étaient indispensables à quiconque voulait se tenir au courant des progrès de la littérature finnoise, et dans ses bibliographies, elle donnait plusieurs fois chaque année les titres des récentes publications. Elle annonçait aussi dans chaque douzième numéro les titres des journaux et périodiques qui devaient paraître l'année suivante. En 1881, il y en aura 42 en langue finnoise et 26 en suédois. 17 de ces derniers paraîtront à Helsingfors, la capitale du Grand-Duché, et c'est logique puisque cette ville est en même temps le chef-lieu du Nyland, l'un des gouvernements où le suédois est le plus répandu, et que, cette langue étant comprise de tous les Finlandais instruits, son influence, comme celle de la capitale, s'étend sur tout le pays. Les journaux finnois sont mieux répartis sur tout le territoire : il en paraîtra 7 à Helsingfors, 6 à Uleâborg, 6 à Jyvæskylæ, petite ville, mais important centre pédagogique, 4 à Abo, 3 à Kuopio, à Tammerfors et à Vasa, 2 à Tavastehus, à Joensuu, à Viborg et à Bjœrneborg, 1 à Savonlinna ou Nyslott et à Kristina. Deux journaux finnois sont aussi publiés en dehors du Grand-Duché ; l'un à Saint-Pétersbourg, qui est bâti dans une ancienne contrée finnoise ; l'autre à Calumet dans le Michigan pour les émigrés aux États-Unis. — E. Beauvois.

Amérique. — Le rapport annuel de l'université de Baltimore contient des détails intéressants sur le nombre des étudiants attachés à cette université. On en compte dix-huit pour les mathématiques et physique, treize pour la chimie, douze pour la biologie, quatorze pour les langues, neuf pour la philosophie et l'histoire. La plupart de ces soixante-six étudiants sont attachés comme professeurs dans les collèges.

Publications nouvelles. — *Pentateuchi, versio latina Antiquissima e codice Lugdunensi*, par Ulysse Robert (in-4, Firmin-Didot). — *Lettre de Mgr l'évêque de Chartres à un ecclésiastique de son diocèse* (in-8, Poussielgue). — *Du recrutement du sacerdoce*, par M. l'abbé Verniolles (in-12, Bray et Retaux). — *Saint Eucher, Lérins et l'Eglise de Lyon au cinquième siècle*, par le P. A. Gouillard (in-8, Briday, à Lyon).— *De l'instinct et de l'intelligence*, par Félix Hément (in-8, Delagrave). — *Règlement donné par la duchesse de Liancourt à la princesse de Marsillac*, par la marquise de Forbin d'Oppède (in-18, Plon). — *Les Registres d'Innocent IV*, par Elie Berger (in-4, Thorin). — *Michel Le Tellier, son administration comme intendant d'armée en Piémont* 1640-1643, par N. L. Caron (in-12, Pedone-Lauriel). — *Un curé de Charenton au dix-septième siècle*, par M. l'abbé E. Feret (in-12, J. Gervais). — *Lettres de Coray au Protopsalte de Smyrne Dimitrios Lolos sur les événements de la Révolution française*, par le marquis De Queux de Saint-Hilaire (in-8, Firmin-Didot). — *Le comte Frédéric Sclopis de Salerano* (1798-1878), sa vie, ses travaux et son temps, par Nonce Rocca (in-8, Salmon), — *Histoire de la langue française,*

par A. Loiseau (in-12, Thorin). — *Théâtre de Jean Racine.* Tome III, publié par D. Jouaust (in-12, librairie des bibliophiles). — *Marivaux et le Marivaudage*, par Jean Fleury (in-8, Plon). — *L'Université sous M. Ferry*, par Francisque Bouillier in-12, Gaume. — *La Maison Schilling.* par E. Marlitt, traduit de l'allemand par Mme E. Raymond (2 vol. in-12, Firmin-Didot). — *Le Moulin Frappier*, par Henry Gréville (2 vol. in-12, Plon). — *La Coupe d'or du sultan Zizim*, par Mlle Marthe Lachèse (2 vol. in-12, Téqui). — *Les Inventeurs et leurs inventions*, par J. H. Fabre (in-8, Delagrave). — *Les Savants illustres du seizième et du dix-septième siècle*, par C. A. Valson (2 vol. in-12, Palmé) — *La Trière Athénienne, étude d'archeologie navale*, par A. Cartault (in-8, Thorin). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Plus d'esprit que Voltaire. — Quel est l'écrivain qui s'est servi le premier de cette expression devenue proverbiale : *Celui qui a plus d'esprit que Voltaire*, pour désigner tout le monde ? E. T.

Mode du choix des saints patrons des Eglises. — On demande où l'on pourrait trouver les renseignements bibliographiques les plus précis sur le mode du choix des saints Patrons des Eglises. A. I.

RÉPONSES.

Légendes populaires (XXVIII, 282, XXIX, 453). — *Traditions allemandes* par les frères Grimm, tr. par Theil, Paris Lenepveux, 1838, 2 vol. in-8. — *Canti popolari del Circondario di Modica*, par Guastella. Modica, 1876, 1 vol. (peu de légendes proprement dites, mais des détails très curieux sur les usages et les superstitions). — *Canti popolari di Noto*, par C. Avolio. Noto, 1875, 1 vol. même observation. — *Poésies pop. serbes*, tr. par Dozon. Paris Dentu,, 1879, 1 vol. — *Altfranzæ sishke Volkslieder*, par Wolf. Leipsiq 1831, 1 vol. — *Canti Veneziani*, par Bernoni Venise, 1875, 1 vol. — *Canzoni Comasche*, par Bola. Vienne, 1867, une brochure. — *Etude sur la poésie populaire en Normandie* par Robillard de Beaurepaire, Paris, 1856, 1 brochure. — *Noels et chants pop. de la Franche-Comté*, par Max Buchon Salins, 1865, 1 vol. — *Poésies pop. en langue française recueillies dans l'Armagnac*, par Bladé. Paris, 1829, 1 vol. — *Contes pop. de l'Agenais*, par le même. Paris, 1874, gr. in 8 de XV-233 p. — *Contes pop. de la Grande-Bretagne*, par Brueyre. Paris, 1875, 1 vol. — *Les contes pop. en Italie* par Marc Monnier. Paris, 1880, 1 vol — *Contes pop. de la Haute-Bretagne*, par Sebillot. Paris, 1880, 1 vol — *Contes pop. de différents pays*, par X. Marmier. Paris, 1880, in 12 de 328 p. TH. P.

Famille de Villafans (XXXI, 96). — Les armes de la famille de Villafans ou de Vuillafans sont : d'argent à la bande de sable chargée de trois coquilles d'or et accostée de deux bâtons de sable. *Adage* : HONNEUR DE VUILLAFANS On ne peut trouver sur cette ancienne maison de Franche-Comté que très peu de détails épars dans les différents ouvrages manuscrits et imprimés relatifs au nobiliaire de cette province ; *Suchaux* en donne une notice générale dans sa *Galerie Heraldo-Nobiliaire de la Franche-Comté*, tome II, page 310. R. DE L.

Anciennes Maîtrises (XXIX, 192). — Les sources à consulter sont les Archives des Chapitres de nos anciennes Cathédrales et Collégiales, là où ces archives ont échappé aux révolutions. Après avoir fait des recherches sur cette importante question d'histoire, pour ce qui regarde les Maîtrises des anciennes Cathédrales de Nimes, d'Uzès et d'Alais, je puis affirmer que toute l'histoire de nos Maîtrises est là, avec celle de nos Chapitres, dont elles formaient une sorte d'appendice, absolument comme l'histoire de nos anciennes communes se retrouve dans nos vieilles archives municipales, et comme celle de toute

corporation, en général, est dans les archives qui la concernent. Les *Délibérations capitulaires* font connaître l'origine ou la restauration de la Maîtrise, les règlements auxquels elle est soumise, la partie du cloître, du chapitre affectée à son usage ; les nom, capacité, titres ou états de service des Maîtres de la Psallette (laïques, ordinairement prêtres, souvent compositeurs habiles, parfois même musiciens célèbres) ; leur dépendance vis-à-vis du chapitre qui les nomme ou les révoque, et qui conserve la haute direction de la Maîtrise, par l'intermédiaire du chanoine qu'il « charge, chaque année, du soin spécial de la Psallette; » leurs compositions musicales ; l'inventaire des meubles de la Maîtrise, dressé par le chapitre et remis au nouveau directeur, à son entrée en fonctions.

On y voit aussi le nom, l'âge, le pays, le nombre des enfants qui composent la Psallette ; l'examen d'admission que chaque enfant doit subir en présence de tout le chapitre, sur la présentation du Maître, d'un chanoine ou de l'évêque ; le temps qu'il y reste ; le motif de sa sortie, tiré ordinairement de la perte de sa voix.

Le *Rolle des distributions* donne très souvent le nom des Maîtres de la Psallette, et permet d'en compléter la liste avec le registre des délibérations capitulaires. Il fait connaître également la « part du Maître et celle des enfants » dans les distributions mensuelles faites aux membres du Chapitre.

Le *Livre de la Recette et de la Despances* donne des détails intéressants sur les Prêtres du bas-chœur ou autres du dehors qui apprennent aux enfants de chœur « l'escripture, la grammaire, le latin, la musique » ; sur l'habit de chœur et le vêtement ordinaire des enfants ; le Médecin et l'Apothicaire attachés au service de la Maîtrise ; la gratification d'usage donnée, au nom du chapitre, à chaque enfant, à sa sortie de la Psallette ; sur le métier qu'on lui fait apprendre, s'il ne doit pas continuer ses études à l'école capitulaire, dans le séminaire du diocèse ou dans une Faculté de Théologie.....

Un point important pour l'histoire de l'art musical en France, et que j'indique en passant, serait de rechercher l'influence de chaque Maîtrise, sous ce rapport, par les sujets distingués qu'elle a pu former et que l'on retrouve plus tard dans les grands orchestres. Les délibérations capitulaires donnent parfois, sur ce point, des indications précieuses.

Abbé René,
Professeur au collège de l'Assomption, à Nîmes.

Exploitation des mines de houille (XXIX, 556)

I. Ouvrages généraux (édités ou réédités depuis 1870). 1° France et Belgique.

Ponson *Traité de l'exploitation des mines de houille* (Exposition comparative des méthodes employées en Belgique, en France, en Allemagne et en Angleterre. Paris, Baudry 4 gros volumes in-8 et 1 atlas de 80 planches, deuxième édition.

Ponson. *Supplément au traité de l'exploitation des mines de houille*. Paris, Baudry. 2 gros volumes in-8 et 1 atlas in-folio.

Burat. *Cours d'exploitation des mines* professé à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures. Paris, Baudry, 1 gros vol. grand in-8 et 1 atlas in-4 de 130 planches doubles.

Burat. *Supplément* au cours d'exploitation des mines donnant la description et les figures des appareils nouveaux de 1876, 1877, 1878, 1879, et 1880. Paris, Baudry, p. 641-737 et atlas de 8 pl. (131-138)

Burat. *Le Matériel des Houillères en France et en Belgique*. Paris, Baudry, in-8 et 1 atlas de 77 planches in-folio.

Burat. *Supplément au Matériel des Houillères*. Grand in-8 et 1 atlas de 40 planches in-folio.

Demanet. *Cours d'exploitation des Mines de houille*. Paris, Baudry, 1878, 2 vol. in-8 illustrés de plus de 600 figures sur bois, dans le texte.

Amiot. *Exploitation des Couches puissantes de houille*. Paris, Dunod. in-8 avec planches.

Callou (J.). *Cours d'exploitation des mines*, professé à l'Ecole des mines. T. I, II, 2 in-8 et atlas. T. III. *Préparation mécanique* par M. Boutan, ing.

des mines, in-8 et atlas (Paris-Dunod).

Haton de la Goupillière. *Revue des progrès récents de l'exploitation des Mines.* Dunod, 1879.

Ruolz (cte de) *Question des houilles.* Mission de M. de Ruolz en France et en Angleterre. 2 vol. et 1 atlas. 1872-1873 1 vol. (Exportation, concurrence à l'intérieur, voies et moyens de transport) ; 2 vol. (Bassins anglais avec cartes) ; atlas statistique. — Cet ouvrage peu connu renferme des documents très complets et des cartes très intéressantes (Paris, imprimerie nationale).

Evrard (M. A.). *Traité pratique de l'exploitation des mines*, Mons, 1879, 1 vol. in-8 et atlas in-folio.

Serlo (A.) et Lotner. *Leitfaden zur Bergbaukunde.* Berlin, 1878 (2e édit.), 2 vol. in-8.

Drouat. *Notices sur les gites de houille.* Paris, 1857, in-4 et atlas in-folio.

Burat (A.) *Situation de l'industrie houillère en* 1859, 1860, 61, 62, 63, 64. Baudry, Paris, 1865, 6 vol. in-8.

Stanley-Jevons (W.). *The Coal question : an inquiry concerning the progres of the nation, and the probable exhaustion of our Coal Mines.* London, 1865, 1 vol. in-8.

Burat (A.). *Les Houillères en* 1867 (concerne la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre).

Lacretelle. *Estimation des houillères.* Paris, 1870 in-8.

II. Ouvrages divers se rapportant au sujet.

Burat (A.). *De la Houille.* Traité théorique et pratique des combustibles minéraux. Paris, Langlois et Leclercq, 1851.

Gruner (L.). *Pouvoir calorifique et classification des houilles.* Paris, Dunod, 1873.

Humprry Davy. *Sur le feu grisou des mines de houille* (en anglais). Londres, 1816, in-8.

Mather (J.). *The Coal Mines : Their dangers and Meaus of Safety.* London, 1853, in-8.

Matthias. *The Ventilation of Coal Mines.*

Tunner (P.). *Newcastle upon-Tyne.* Brochure in-8.

Bergwissenschaftlicher Bericht über die Pariser Ausstellung. Vienne, 1855, in-8.

Mathes. *Etude sur le grisou ; moyens préventifs contre les explosions.* Montceau-les-Mines ; 1878, in-4.

Devilley. *Ventilation des mines.* Paris, Baudry, 1875, in-8.

Du Sonich (J. A.). *Rapport, à la commission d'études des moyens propres à prévenir les explosions de grisou, sur la réglementation de l'exploitation dans les mines à grisou.* Paris, 1879, in-8.

Lippman (Ed.). *Petit traité de sondage.* Paris, 1880.

Franquoy (J.). *De la fabrication des combustibles agglomérés en briquettes de charbon.* Liège, 1861, in-8.

Evrard (Max). *Lavage des charbons.* Saint-Etienne, 1873 (brochure).

Gœbel (Max). *La crise commerciale de la houille* (1870-1874). Paris, 1874, in-8 avec une carte.

Burat (A.). *Les houillères à l'Exposition de* 1878. Paris, Baudry, 1879.

The Mining Guide : containing the particulars of each mine british and foréign. London, 1858, in-18.

Hedley. *Traité pratique de l'Exploitation des mines de houille.* (Traduit de l'anglais). Liège, E. Noblet, 1853.

Guenyveau. *Manuel d'exploitation des mines de houille.* Lyon, in-12.

Combes. *Traité de l'exploitation des Mines.* Paris, 1844, 3 vol. in-8 et 1 atlas.

Morand. *L'art d'exploiter les mines de charbon de terre.* 1764, 7 vol. in-folio.

Malherbe. *Du grisou.* Paris, Baudry, in-8.

Habets. *Institutions ouvrières spéciales aux mines et à la métallurgie.* Paris, Baudry, in-8 avec 8 planches.

Duguet (J.). *Du chargement et du déchargement des charbons sur les chemins de fer et les voies navigables.* Paris, Baudry, in-8 avec planches.

Haton de la Goupillière. *Rapport au nom de la Commission d'étude des moyens propres à prévenir les explosions du grisou* (sous presse). Paris, Dunod. (*A suivre.*)

Le Gérant : L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS ALGÉRIENNES

1878-1881

1. L'*Algérie en* 1880, par ERNEST MERCIER. Paris, Challamel aîné, 1880, in-8 de 280 p. Prix : 5 fr. — 2. *Répertoire alphabétique des Tribus et Douars de l'Algérie*, dressé d'après des documents officiels, par F. AGGARDO, Alger, typogr. A. Jourdan, 1879 ; deux fascic. in-4 de 198 et 86 p. avec une carte. Prix : 10 fr. — 3. *Itinéraire de l'Algérie, de Tunis et de Tanger*, par L. PIESSE. Paris, Hachette et Ce, 1879, in-12 de CXLIV-546 p. Prix : 15 fr. — 4. *A travers l'Algérie*, par PAUL BOURDE. Paris, G. Charpentier, 1880, in-12 de VII et 389 p. Prix : 3 fr. 50. — 5. *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*. Constantine, Arnolet, 1878 et 1880, et Paris, Challamel aîné, 2 vol. in-8 de XXII-556 p. avec pl. et de XVI-460 p. avec pl. Prix : 8 fr. — 6. *Relations entre la France et la Régence d'Alger, au dix-septième siècle*, par OTT. DE GRAMMONT. Alger, A. Jourdan, 1879 ; in-8 de 32 p. Prix : 1 fr. 50. — 7. *Le Mzâb*, par A. COYNE. Alger, A. Jourdan, 1879, in-8 45 p. avec carte. Prix : 2 fr. — 8. *Le Tracé central du chemin de fer trans-saharien*, par le général COLONIEU. Paris, Challamel aîné, 1880, in-4 de 28 p. avec cartes. Prix : 2 fr. — 9. *L'Algérie vue à tire d'ailes ou Lettres d'un oiseau de passage*, par A. RATHEAU. Paris, Challamel aîné, 1879, in-12 de 364 p. Prix : 3 fr. 50. — 10. *La poésie anté-islamique*, par R. BASSET. Paris, Ern. Leroux, 1880 ; in-16 de 82 p. Prix : 2 fr. — 11. *Le fermage des autruches en Algérie ; incubation artificielle*, par JULES OUDOT. Paris, Challamel aîné, 1880, in-8 de 277 p. avec figures. Prix : 7 fr. — 12. *L'avenir de la France en Afrique*, par PAUL SOLEILLET. Paris, Challamel aîné, 1879 ; br. in-8 de 83 p. Prix : 3 fr. — 13. *Etude sur la naturalisation en Algérie*, par ROUARD DE CARD. Paris, Berger-Levrault, 1881 ; br. in-8 de 26 p. Prix : 1 fr. 50. — 14. *Carte des environs d'Alger*. Alger, Ad. Jourdan, 1881. Prix : 3 fr. — 15. *L'hiver à Alger*, par CH. DESPREZ. Alger, 1879, Ad. Jourdan ; Paris, Challamel aîné, in-12 de VII et 320 p. — Prix : 4 fr.

1. — En écrivant son livre : *L'Algérie en* 1880, M. Ern. Mercier, qui est ennemi des systèmes et considère les droits de la vérité comme supérieurs aux calculs de l'intérêt, a voulu célébrer le cinquantenaire de l'Algérie. Il a pensé qu'afin d'envisager l'avenir de la Colonie avec plus de courage, il convenait de jeter un coup d'œil en arrière ; il lui a semblé, qu'au moment où l'Algérie entre dans une ère nouvelle par le fait de l'extension du régime civil à tout son territoire, sous la direction d'un gouverneur réellement civil, il était bon de marquer l'étape et de constater ce qui a été fait, sauf à appliquer l'expérience acquise à l'examen du nouveau système. L'ouvrage se divise en dix chapitres dont voici les titres : La conquête militaire ; — L'Algérie sous notre domination ; — La colonisation ; — Le commerce, l'industrie, les grands travaux publics ; — La population européenne et juive ; — La population indigène ; — L'instruction publique ; la vie intellectuelle ; — La justice ; la sécurité ; — L'organisation actuelle ; les projets du Gouverneur ; — Conclusion.

Après avoir esquissé à grands traits la conquête de l'Algérie et rappelé ce qu'était, il y a cinquante ans, ce pays, aujourd'hui sillonné

en tous sens par des routes et des voies ferrées, couvert sur le littoral de villes et de villages, doté de ports favorables au commerce, M. Ern. Mercier nous fait remarquer qu'au lendemain de sa prise de possession, la France ne se trouvait pas seulement en présence de populations hostiles, résolues à défendre chèrement leur indépendance, mais qu'une fois leur soumission obtenue, tout était à créer, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral. On reproche aux différents gouvernements qui se sont succédé les hésitations, les tâtonnements de la première heure. Mais est-ce qu'ils ne s'imposaient pas à des conquérants qui ignoraient et le pays et les mœurs de ses habitants ? N'était-il pas nécessaire de se livrer à des études préalables avant de se lancer dans la voie de l'exécution ? Et cependant, malgré les fausses manœuvres et les erreurs nées de la force même des choses, pas un seul jour peut-être, depuis le 14 juin 1830, qui n'ait été marqué par un progrès ! La première période, il est vrai, est presque toute militaire. La parole est à la poudre ; c'est elle qui est le premier agent d'une civilisation qu'il nous faut imposer par la force. Toutefois, à mesure que la sécurité relative est établie dans un territoire, la colonisation s'avance et s'en empare. La barbarie pourra tenter des retours offensifs ; elle ne délogera plus nos pionniers des postes où ils ont planté le drapeau de la France.

Depuis lors l'élément indigène est resté stationnaire et n'a jamais dépassé les évaluations faites sur le peuplement, c'est-à-dire 2,500.000 âmes ; l'élément européen se compose de 311,000 habitants, dont la moitié sont français. L'accroissement de la population a donc été assez régulier et constant, ce qui fait supposer que 3,000 Français et autant d'étrangers arrivent annuellement en Algérie pour contribuer à la transformation d'une population située dans une des plus belles contrées du bassin de la Méditerranée. M. Ern. Mercier démontre combien est vrai en matière de colonisation l'axiome *ex nihilo nihil fit ;* il présente (p. 89) le tableau du cultivateur imprévoyant qui, sans avances ni ressources, va s'installer sur sa concession avec l'espoir de défricher, de planter, d'arroser, de construire et de vivre, lui et sa famille, en attendant les récoltes. C'est peu consolant, mais d'une exactitude irréprochable. Que d'obstacles ils ont eu à surmonter, que de luttes ils ont dû soutenir, ces enfants perdus de la civilisation ! Non seulement ils avaient contre eux l'hostilité sourde des indigènes, leurs voisins, mais il leur fallait se préserver de l'inclémence d'un climat nouveau, et violer, pour le forcer à produire, un sol rebelle. N'importe ; rien n'arrête ces vaillants pionniers. Lorsque le père tombe miné par les fièvres, le fils reprend la pioche, et l'on voit progressivement la terre dénudée se couvrir de magnifiques plantations. Après la conquête, au cours des premières années, la terre avait peu de valeur,

tandis qu'aujourd'hui, près des grands centres, elle atteint au prix de 1,000 francs l'hectare, et même, dans un rayon de 8 kilomètres d'Alger, quelques terrains sont vendus 10,000 francs l'hectare. Actuellement on compte 3 millions d'hectares cultivés en céréales ; les importations et les exportations qui, en 1830, ne représentaient pas une valeur de 2 millions de francs, dépassent, en 1879, le chiffre de 425 millions ; enfin, l'intérêt de l'argent est tombé à 5 0/0.

Le chapitre consacré à l'*Instruction publique* est aussi bien traité, au point de vue moral que sous le rapport de la statistique. On exagère évidemment en prétendant que les Maures, les Kabiles et les Arabes réclament les bienfaits de l'instruction européenne. Si l'on savait combien sont gâtés les enfants mâles des grandes familles musulmanes, on n'essaierait même pas de leur offrir les douceurs de l'internat dans nos lycées. Voici un passage (p. 183) de nature à trancher la question : « Dès la fondation des collèges arabes, les caïds et fonctionnaires indigènes de tout grade reçurent, sous forme d'invitation, l'ordre d'y envoyer leurs enfants ; en même temps, il est vrai, on leur adressa des discours pour leur faire saisir tous les avantages qu'ils retireraient de ce sacrifice. Les caïds se résignèrent et firent partir pour Alger et Constantine, leurs enfants comme s'ils les envoyaient en otage. Ces élèves, habitués à être choyés par les femmes, trouvèrent très dure l'obligation de se soumettre à une règle qu'on s'efforça de leur rendre la plus douce possible. Ils frayaient peu avec les élèves européens, et au lieu de prendre part à ces jeux bruyants qui sont pour l'enfance une si douce diversion à la contrainte de l'étude, ils se retiraient dans les coins, et mélancoliquement assis par terre, devisaient, la tête sur leurs genoux, ou traitaient des sujets que leur immoralité précoce savait rendre inépuisables. Du reste, les pères ne cessaient de les réclamer, et quand ils en étaient séparés depuis deux ans, ils jugeaient que la preuve de leur dévouement à la France était suffisamment démontrée ; et puis, le moment n'est-il pas venu de donner une épouse à l'héritier de la famille ? » Sans doute, il y a quelque chose à faire dans ce sens, en ce qui concerne les Kabiles, ces descendants de la race aborigène si souvent mêlée aux Romains, aux Vandales et aux Byzantins ; mais on ne réussira qu'avec des écoles d'externes.

Nous ne terminerons pas cette analyse sans féliciter l'auteur du jugement qu'il porte avec une rare clairvoyance sur les deux grands projets à l'ordre du jour (p. 123). La mer intérieure est une chimère que plusieurs savants, tels que Daubrée, Cosson, Pomel ont combattue par des motifs qui semblent probants. Mais, comme le public en est encore à croire que le Sahara est une plaine basse, sans accidents de terrain, et se figure qu'en lâchant l'écluse de Gabès on inon-

derait tout cet espace, au profit de l'Algérie, on comprend tout de suite que là est le secret de la faveur avec laquelle fut accueillie l'idée du commandant Roudaire. Tout autre est l'appréciation de M. Ern. Mercier à l'égard du second projet : le trans-saharien. Autant l'utilité du premier est contestable, autant les avantages de l'autre sont certains et d'un ordre supérieur. Relier l'Algérie avec notre grande colonie du Sénégal, arborer le drapeau français au cœur de l'Afrique, ouvrir le pays des nègres à notre commerce, voilà une entreprise digne de passionner une nation comme la nôtre, et c'est un devoir patriotique pour chaque Français, de travailler à sa réalisation. Malheureusement nos connaissances sur le centre du désert et sur le Soudan sont des plus vagues. Il faudra en outre fixer non seulement le point d'arrivée dans cette vaste région, mais encore le point de départ en Algérie, et l'on est loin d'être d'accord sur cette question. Et la pose des rails sur le sable ? et l'approvisionnement d'eau dans le pays de la soif ?

2. — La transcription des noms arabes, kabiles, turcs, offre une difficulté réelle, en ce que ces mots contiennent souvent des lettres, dont le son, tantôt guttural, tantôt aspiré, ne trouve aucun équivalent dans l'alphabet français. A ce premier inconvénient, que comprennent mieux les orientalistes, vient se joindre la fantaisie des personnes qui orthographient les sons étrangers, chacune d'après un système différent ; d'où il résulte que le même nom figure sous plusieurs formes sur les registres de l'état civil, sur les matrices de l'impôt, sur les sommiers du domaine, sur les dossiers du tribunal, sur les registres des greffes et des municipalités. Pour n'en citer qu'un exemple, le nom *Ameur*, en subissant le caprice des scribes, est devenu ici *Amer*, là *Amir*, et ailleurs *Amor*. Il ne faut pas être bien clairvoyant pour reconnaître combien de contestations et de complications peuvent naître, à tout instant, d'une pareille situation. Il y a là une source de chicanes, non pas intermittente, mais intarissable. Matière féconde pour les avocats ; mine de procès. Voyant le mal grandir de jour en jour, on a pensé qu'il y avait nécessité d'y porter remède, en relevant sur les documents officiels et sur les cartes de l'état-major tous les noms des tribus et des douars [1], avec les variantes que présente la transcription depuis 1830 jusqu'à nos jours. Telle est l'origine du *Répertoire alphabétique des tribus et douars de l'Algérie*, qui est l'œuvre de M. F. Accardo. Si nos études sur la géographie de l'Afrique du nord n'étaient pas un motif suffisant pour examiner avec soin ce travail, nous aurions du moins cédé, comme bien des gens, à la curiosité qu'excitent les singularités phonétiques de la topographie

(1) Le mot *douar* appartient à la langue arabe et signifie « hameau composé de tentes disposées en rond » ; au centre sont parqués les animaux.

algérienne. Mais il s'agissait de collationner avec nos notes les indications fournies par M. Accardo. Nous avons donc lu le livre, le doigt sur la carte. Il est divisé en deux parties, et comprend d'un côté les tribus et leurs fractions, de l'autre les douars, avec les renseignements administratifs qui s'y rattachent. On y a marqué : 1° la désignation de la commune ; 2° le ressort de la justice de paix ; 3° le cercle, l'annexe et la subdivision (pour le territoire de commandement); 4° l'arrondissement administratif (pour le territoire civil); 5° la population ; 6° la superficie ; 7° la distance kilométrique du chef-lieu de canton ; 8° les villages, hameaux et fermes isolées dans le douar ou dans la tribu. Mais le plan de cet ouvrage pèche par la base, en ce sens qu'on a oublié de déterminer le point de repère. En effet, enregistrer les variantes qui déparent les tableaux de recensement, les cartes et les livres de statistique, c'est perdre sa peine. D'un autre côté, la question demeurant la même, les incertitudes se renouvelleront, au domaine, dans les bureaux, devant la justice. Que fallait-il donc faire pour mettre un terme à la confusion qui règne dans un si grand nombre de pièces ? Comment fixer l'orthographe des noms indigènes en caractères français et fermer la porte aux ergoteurs ? Le moyen est bien simple. Il suffisait de placer en tête de chaque article le nom de la tribu ou du douar en lettres arabes, et de le faire suivre, d'abord d'une transcription correcte, puis de tous les modes de figuration inventés par l'oreille mal exercée des auteurs.

3. — Il y a plusieurs manières de voyager en Algérie. On peut d'abord prendre le chemin de fer ou les diligences, qui conduisent dans toutes les villes, ce qui permet de calculer la durée du voyage et la dépense qu'il occasionnera. Mais, si l'on désire connaître le pays qui n'est pas encore traversé par les grandes routes, il vaut mieux se servir de mulets ou de chevaux. Dans tous les cas on aura besoin d'un guide ; or il n'y en a pas de plus exact et de plus instructif que l'*Itinéraire de l'Algérie* de M. L. Piesse. Sous ce titre modeste, M. Piesse a rédigé une excellente géographie de notre possession africaine avec l'histoire très abrégée des différentes dominations qui s'y sont succédé. Le volume commence par une introduction de 144 pages, contenant, sans parler des renseignements nécessaires au touriste, des notices sur tous les sujets susceptibles de l'intéresser, tels que la population indigène et ses mœurs, la physionomie des villes habitées par les musulmans, les monuments anciens, les musées, le commerce, l'industrie, les productions naturelles, les mines, les eaux thermales, le règne animal. Vienent ensuite la description détaillée des trois provinces, l'énumération des villes, des villages, des bourgades arabes, des oasis sahariennes, la peinture des paysages faits pour le plaisir des yeux, et l'explication technique des ressources locales. Les principales cités

ont leur monographie. Si Alger offre à la fois le résumé du monde barbaresque et le résumé du monde méditerranéen, le caractère complexe de cette ville ne nuit en rien à Constantine et à Oran dont l'aspect pittoresque saisit le voyageur du premier coup; loin de les déprécier, il prépare en quelque sorte la curiosité au tableau bizarre qu'elles présentent. Quelque part que vous alliez, vous aimerez à vous perdre dans le dédale des rues arabes. Ces rues étroites, d'ouverture inégale, offrent dans leurs nombreux détours toutes les lignes imaginables, excepté cependant la ligne droite pour laquelle les architectes indigènes paraissent professer un dédain instinctif. Représentez-vous des maisons sans fenêtres, quelques lucarnes tout au plus, des étages avançant l'un sur l'autre, de telle sorte que vers le sommet des constructions, les deux côtés opposés d'une ruelle arrivent souvent à se toucher. Quelquefois même la voie publique est voûtée sur un espace assez considérable. Au milieu de ces cités mauresques, qui rappellent le fameux labyrinthe, vit une société stationnaire, que le koran tient à l'abri du progrès. Vous plairait-il de pénétrer dans les temples où l'on *divinise* Mahomet? M. Piesse vous ouvre les mosquées, et les décrit en artiste. Son long séjour dans la colonie l'ayant initié à tout ce qu'elle a d'attrayant, chacun trouvera dans son volume compacte les notions qui se rapportent à ses goûts : pour les agronomes, la culture prodigieuse des céréales, de l'olivier et de la vigne; pour les architectes, les monuments romains et les édifices sarrazins; pour les botanistes, une flore incomparable; pour les peintres, des sites d'une magnificence inconnue; enfin pour les archéologues et les historiens, des inscriptions latines, grecques, arabes, libyques, qui se comptent par milliers. A la bonne heure! c'est un vieil Algérien, un homme de goût et d'expérience, qui vient nous parler de l'Algérie. Ce qu'il dit porte le cachet de la vérité. Ces routes sur lesquelles nous le suivrons avec confiance, il les a parcourues, étape par étape; ces paysages splendides, il les a dessinés; ces populations si diverses, il s'y est mêlé, il en a observé les mœurs et les coutumes; ces beaux restes de l'art antique qui décorent les musées de Lambèse, de Tlemcen, d'Alger, de Constantine, il les a étudiés avec une ardeur qui ressemblait à de l'admiration. Ajoutez à ces avantages une garantie sérieuse : l'emploi des documents officiels mis à la disposition de l'auteur pour ce qui concerne les routes nationales et les chemins de fer. Mais que les touristes, jaloux de leur bien-être, ne s'avisent pas de pousser leurs pérégrinations trop avant dans le Sahara; que la visite des oasis de Biskra et de Lagouat suffise à leur ambition. Car il y a là-bas des bourgades, si pittoresques soient-elles, où l'on ne rencontre que déplaisir et inconvénients; telle par exemple la bourgade d'Aïn-Sefra envers qui la nature se montre marâtre, au rapport

de M. Piesse : « Aïn-Sefra, située à 413 kilomètres d'Oran, est adossée à une grande ligne de dunes qui a plusieurs lieues de longueur. Pas un brin d'herbe ne végète sur leurs pentes lisses. Quand la tempête se lève, le sable déferle sur les murs du ksar et de l'oasis, comme les vagues que la mer en courroux déchaîne contre les falaises. C'est une menace continuelle pour les canaux, pour les jardins (p. 291). »

4. — Dire que M. Paul Bourde faisait partie de la caravane parlementaire qui, pendant les mois de septembre et d'octobre 1879, parcourut notre colonie africaine, c'est indiquer l'esprit du livre intitulé : *A travers l'Algérie*. Des études poursuivies avec passion par l'auteur l'avaient un peu familiarisé avec les questions algériennes ; de là l'intérêt qu'il accorde, d'un côté aux vœux des colons, de l'autre aux réclamations des indigènes. Il est donc venu pour voir par lui-même l'état du pays et proposer toute une série, nous ne disons pas un plan, de réformes. Eh bien ! nous avons lu le volume de M. Bourde, malgré le sens vague du titre. A côté des banalités et des anecdotes surannées qu'il contient, fourmillent des idées dont la hardiesse n'est tempérée que par le charme du style. On sent qu'il n'y a là aucune responsabilité à encourir ; soit en s'appuyant sur la théorie des assimilateurs à outrance, soit par amour de la nouveauté, l'auteur écrit (p. 265) : « Le problème algérien est fait de deux éléments : la question de la colonisation française et la question de l'assimilation des indigènes. Négliger l'une c'est rendre l'autre insoluble, car elles sont solidaires. Notre conquête ne sera définitivement assise que lorsqu'elle sera non seulement reconnue, mais encore appréciée comme un bienfait par les indigènes. Arrachons-les donc à leur barbarie ; montrons-leur l'instruction et l'acquisition de nos idées comme un moyen d'émancipation ; favorisons les naturalisations, » et ailleurs (p. 258) : « La suppression des lois musulmanes entraînera la suppression de la justice musulmane. Il n'y aurait même aucun inconvénient à ce que celle-ci précédât celle-là. » Autant de mots, autant d'erreurs. M. Bourde ignore donc que depuis un demi siècle, ni le gouvernement militaire, ni l'administration civile, n'a pu établir chez nos musulmans l'état civil ; que l'on n'a encore obtenu que quatre cents naturalisations, malgré les avantages que cette situation peut procurer ; que la polygamie, compliquée du divorce, s'oppose à ce qu'on soumette les mahométans à nos lois de succession ; que la simplicité de leur état social les éloignera longtemps d'une civilisation qui exige autant d'énergie que de labeur. Comment ne s'est-il pas aperçu de la profonde différence qui existe entre les deux sociétés juxta-posées en Algérie ? Pourquoi n'a-t-il pas réfléchi sur l'absence de relations même entre les Kabiles et les Arabes, ces deux races placées au même degré ? Ce fait seul l'aurait empêché de hasarder les paroles suivantes (p. 263) : « Quand les indigènes seront régis par nos

lois, administrés par nos administrateurs, jugés par nos juges, que leur manquera-t-il pour devenir de véritables Français? De savoir notre langue. » D'abord un cinquième au moins de la population africaine comprend le français et cherche à le parler pour les besoins de la vie ; ce n'est pas cela qui manque. La séparation vient d'une autre cause : la dissemblance des mœurs, des usages, des pensées. Pour les Arabes, comme pour les Berbères, il y a un motif, pour ainsi dire supérieur, c'est le sentiment religieux. Ils ont contre nous, à cet égard, une prévention que rien ne peut vaincre, car elle prend sa source dans ce fanatisme étroit qui est le propre de la religion musulmane (p.180). Sans nous détester, ils se tiennent à l'écart, comme s'ils ne se sentaient pas la force de se hausser jusqu'à notre niveau ; mais ils reconnaissent que notre protection leur est assurée. Leur idéal n'est pas la cité ; c'est la mosquée, refuge inexpugnable. Quelque singulières que soient les idées émises par M. Bourde, au sujet de l'assimilation des races en Algérie, quelque sévères que lui paraissent nos critiques, nous ne craignons pas de confirmer par notre approbation le passage de la préface, où il est dit : « Ce qui manque le plus à l'Algérie dans nos Assemblées, c'est un auditoire ; il est convenu qu'on s'intéresse à elle, mais en fait on ne s'en occupe guère. »

5. — La Société archéologiquede Constantine est la plus active et en même temps la plus féconde de nos sociétés savantes. Les deux médailles d'or qui lui ont été décernées, à la Sorbonne, en 1866 et en 1879, témoignent non seulement de l'importance de ses découvertes, mais encore de l'estime qu'en fait le Comité des Travaux historiques. Son œuvre, qui est très en vue, honore la France. On s'en préoccupe tellement à l'étranger, que, dans le courant de l'année 1876, l'Académie de Berlin envoyait en Algérie le docteur Wilmans pour recueillir et vérifier les inscriptions publiées à Constantine ; on avait hâte de les rassembler dans un ouvrage spécial, qui pût être offert au monde savant. Les deux volumes imprimés récemment par les soins de la Société de Constantine, contiennent tant de matériaux précieux pour l'histoire et la géographie de la Numidie, qu'il nous serait impossible d'en faire ressortir toute la valeur dans le cadre resserré d'une note bibliographique. Forcément nous ferons un choix.

Dans le XVIII[e] volume, M. Poulle, le zélé président de la Société, publie 113 inscriptions, la plupart inédites, parmi lesquelles nous remarquons, au premier rang, la dédicace consacrée à l'usurpateur Lucius Domitius Alexander par Scironius Pasicratès, gouverneur des Numidies. La description que nous avions faite de ce monument dans un mémoire, lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1877, nous autorise à en parler ici. C'est la première fois qu'apparaissent le nom et le prénom de ce faux empereur, qui n'est désigné par les his-

toriens ou sur les médailles que par le nom d'Alexandre. On ne sait rien de son règne qui dura cependant plus de trois ans. Il faut nous contenter de ce que nous ont raconté Zozime et Aurélius Victor. Le champ est donc ouvert aux conjectures. Quel rôle joua la ville de Cirta pendant la période de l'usurpation? Reconnut-elle spontanément cet aventurier pannonien? Aucun des récits qui nous sont parvenus n'explique le fait. Mais M. Poulle suppose avec raison que la révolte des milices de Carthage contre les prétentions de Maxence dut entraîner les Numides à se donner pour chef ce lieutenant du préfet du prétoire en Afrique, qui avait rêvé la pourpre. Quoi qu'il en soit, l'usurpateur fut pris et tué, dans Cirta, par Rufius Volusanius que Maxence avait envoyé en Afrique. Ici se place un événement capital : c'est le moment où Cirta, relevée de ses ruines, reçut le nom de Constantine : *Cirtæque oppido, quod obsidione Alexandri ceciderat, reposito exornatoque, nomen Constantina inditum* (*De Cæsar.*, cap. XL).

L'inscription n° 22, qui a été trouvée à 39 kilomètres de Constantine, sur la rive gauche de l'Oued-Koton, nous intéresse à un autre point de vue ; elle est conçue en ces termes : « Sur les domaines de Cælia Maxima, femme clarissime, Numidius, esclave gérant, a fait construire des tours pour la surveillance de la forêt, appartenant également à sa maîtresse. » Nous avons sous les yeux un argument qui ôte un peu de sa vraisemblance à l'assertion de Salluste, lorsqu'il caractérise le sol de la Numidie, et son *arboribus infecundus ager* devient une simple phrase d'auteur. Nous saurons gré à M. Poulle d'avoir fait déterrer Aïn-Sedjar, la pierre que nous avions découverte, en 1863, et dont il nous avait été impossible de préciser deux lettres à la fin de l'avant-dernière ligne, par suite de sa position au fond d'un trou extrêmement étroit. Nous avions lu *Sufevar* au lieu de *Sufzuar* (n° 587). Passons au n° 82 du mémoire, qui reproduit la dédicace au *Génie du municipe de Satafi*, relevée antérieurement par le lieutenant Vincent, non loin de Takitount, et constatons que le résultat de cette découverte est de restituer leur ancien nom à des ruines d'autant plus intéressantes qu'on y distingue un temple passablement conservé.

Dans le même volume, sont réunies : 1° la notice du docteur Reboud sur les 130 stèles néo-puniques de Costa, accompagnées du fac-simile de 35 des plus remarquables. Ces inscriptions sont considérées comme votives et elles ont probablement une grande analogie avec celles de Carthage, si l'on peut en juger par le fragment traduit : *A notre seigneur Baal-Adon et à Baal-Hammon*. Elles doivent aussi se ressembler et reproduire la forme classique, où l'on voit, après le nom de la divinité, ceux du croyant et de son père. Telle est du moins l'opinion du docte explorateur auquel la science est redevable d'une si nombreuse collection d'épigraphes libyco-berbères. — 2° une note intéressante

de M. Masqueray sur le *Forum Thubursicum ;* 3° la notice du colonel Brunon sur les *dolmen* et les *tumulus* de l'Algérie ; — 4° les inscriptions recueillies à Tébessa et aux environs par le capitaine de Bosredon ; — 5° un document inédit sur le gouvernement du bey Abderrahman retrouvé par M. Ern. Mercier, le savant auteur de *l'Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale.*

Le XIX[e] volume de la Société archéologique de Constantine n'est pas moins riche que le précédent en documents épigraphiques, si l'on en juge par les travaux de MM. Poulle, Reboud, de Bosredon, Cahen. On y compte 226 inscriptions, dont 192 romaines et 34 néo-puniques. Voilà donc un petit groupe d'érudits qui a produit, dans le courant de l'année 1880, plus de matériaux inédits que toutes nos Sociétés savantes, ce qui donne du prix au volume qu'il s'agit d'analyser.

M. de Bosredon, un des officiers qui s'occupent le plus sérieusement de l'histoire de notre colonie, continue son excursion dans les environs de Tébessa, l'ancienne *Thereste.* Cette fois, il suit la voie stratégique qui formait une immense ceinture autour des Aurès et reliait Tébessa à Lambèse, en passant par le sud des Ziban. La recherche des bornes milliaires lui permet aussi de dessiner les ruines les plus dignes d'intérêt, de copier les inscriptions dispersées sur le sol, d'étudier le pays sous ses différents aspects, enfin de poser des jalons pour la détermination de l'emplacement qu'occupent les postes romains sur les anciens itinéraires. A l'aide des nombreuses pierres écrites et des constructions de toute sorte, mais surtout militaires, qu'il a relevées, on peut établir avec certitude que la zone qui s'étend au sud de Tébessa, et dans laquelle on ne rencontre aujourd'hui que quelques tentes éparses et de rares cultures, contenait du temps des Romains une population agricole très dense. N'est-ce pas là une découverte pleine d'encouragements pour notre colonisation ? Un autre fait à consigner, c'est que M. de Bosredon a trouvé partout des épitaphes chrétiennes, et, à Bir-es-Sed, la formule DEO LAUDES gravée sur le linteau d'une porte d'église. Ailleurs, à Aïn-Guiber, qui paraît avoir été un foyer de piété fervente, il a lu la curieuse invocation dont M. Léon Renier avait reproduit le fac-simile dans son Recueil, sous le n° 3239 :

FIDE IN DEV ET AMBVLA
SI DEVS PRO NOBIS QVIS ADVERSUS NOS.

Ce latin nous reporte au cinquième siècle, époque où l'épuisement des Maures avait ramené la sécurité dans ces parages, avec la faculté de circuler, ET AMBVLA. M. Ern. Mercier, l'un des vice-présidents de la Société, a choisi Constantine comme sujet d'étude. Les transformations successives que subit cette vieille cité berbère pour l'installation des Européens, lui ont suggéré l'idée de lui rendre sa physionomie primitive. A cet effet, il a relevé le plan dressé par l'état-major,

après la prise, plan malheureusement incomplet et inexact dans les détails, mais qui, à défaut d'autre, présente, pour les lignes principales, un certain caractère d'authenticité. Il y a ensuite placé tous les noms de quartiers, de rues, d'édifices militaires, de mosquées, de fondouks, qu'il a pu recueillir de la bouche des indigènes,ce qui n'a pas laissé que de présenter de réelles difficultés, en présence du peu de concordance de certains renseignements, et alors que les locaux auxquels s'appliquaient les vocables ont été entièrement modifiés. C'est un travail de restitution qu'il importait de faire, ne fût-ce qu'à titre de curiosité archéologique; nous recommandons aux historiens le plan qui l'accompagne (pl. IV). Dans une autre partie du volume, M. Mercier publie, d'après des documents arabes inédits, l'histoire des Lefgoun, dont l'élévation date de la seconde moitié du seizième siècle, sous le gouvernement des Turcs. Cette famille, que l'on considère comme originaire d'une tribu berbère, malgré ses prétentions à la noblesse arabe, s'est trouvée constamment mêlée aux événements politiques de la province de Constantine, sans cependant se départir de son caractère religieux. Un de ses membres avait le titre de Cheikh-el-islam « Chef de l'islamisme » et jouissait en cette qualité de nombreux privilèges, entre autres de l'honneur de conduire à La Mekke, chaque année, la caravane des pèlerins du Magreb. Outre les avantages qui se réunissaient dans les mains de ce dignitaire influent, sa maison était un asile inviolable, ainsi qu'il appert d'un diplôme portant la signature du dernier bey de Constantine et placé à la fin de cette notice. M. Ab. Cahen, grand-rabbin à Alger, présente (p. 252) le déchiffrement des trente-quatre inscriptions puniques reproduites si habilement par M. Carbonnel dans le tome XVIII. Différentes circonstances ont retardé ce travail, destiné dans le principe à être joint au mémoire de M. Reboud. Nous ne pensons pas qu'on tire grande utilité de ces stèles votives, consacrées invariablement *au Seigneur, à Baal-Hammon et à la maîtresse, à Tanith.*

Les ruines de *Thubursicum* sont, après celles de Lambèse, les plus considérables de toute l'Algérie. Bien qu'elles aient été explorées avec succès par M. M. Léon Renier, Delamarre, Chabassière, on pouvait encore espérer y faire quelque bonne trouvaille. Confiant dans cette idée, M. Abel Farges s'est mis bravement à fouiller le sol, autour d'un monument de forme ellipsoïde, qui est situé à 250 mètres du forum et à 130 mètres seulement de l'arc-de-triomphe. Des déblaiements exécutés par lui sont sorties plusieurs statues en marbre, qui figurent à la fin du volume. Deux autres statues trouvées, l'une en 1869 par le capitaine Beugnot à Djidjelli, l'autre, en 1878, à Djemila (Cuicul) par M. Dufour, ont été représentées à la suite (pl. XVII et XVIII); elles sont dans un bel état de conservation.

Celle que l'on considère comme une Julia Domna est intacte ; on y reconnaît le ciseau d'un artiste de talent ; nous avons eu la bonne fortune de l'examiner, au moment où on la déposait dans le palais de Constantine.

Dans son mémoire intitulé *Recueil d'inscriptions libyco-berbères* (p. 187), le docteur Reboud publie quarante-cinq textes nouveaux avec cette exactitude qu'on remarque dans tous ses albums. A cette occasion, il résume les deux mémoires de M. Joseph Halévy et la brochure de M. Letourneux, comparant leurs idées qui sont tout à fait opposées, sous bien des rapports, et se plaît à constater que le déchiffrement de cette écriture a fait de grands progrès depuis les essais de Saulcy et du docteur Judas. Qu'il nous soit permis, malgré le peu d'intérêt que les gens du monde attachent à la question, de reproduire une observation de l'auteur : « Il nous a fallu cinq ans pour réunir les textes inédits que renferment nos planches. On dira peut-être que c'est un espace de temps bien long pour un si petit nombre d'inscriptions ? Nous sommes loin de nous en plaindre. Avant nos fouilles de la Chefia, en 1868, on ne connaissait que quinze stèles libyques, et on avait mis trente ans à les recueillir. » Ce qui donne la mesure de la persévérance de M. Reboud, c'est la nouvelle collection dont il va enrichir le XXe volume de la Société archéologique de Constantine. Nous savons que ce groupe va du nº 310 au nº 345.

Nous réservions pour la fin, le mémoire si instructif où M. Poulle explique les cent quarante-huit inscriptions relevées sur le vaste territoire de la province de Constantine, durant les années 1878 et 1879. Dans le nombre, on préférera sans doute celles qui appartiennent à des édifices publics ou à des objets d'art, telles que la dédicace à Bacchus (nº 1) sur laquelle on lit LATIARI LIBERO AVGVSTO SACRVM ; — l'inscription en l'honneur de la Victoire (nº 6), que nous avions estampée à Philippeville, avant M. Poulle, et envoyée à l'Institut ; — le jeton de Tifech (nº 13), qui porte à l'avers GREGORIVS et au revers PATRIC(ius) ; — l'inscription chrétienne de Foum-el-Amba (nº 82) qui commence par l'invocation *In nomine Dei omnipotentis, filii Paracleti salvatoris nostri ;* — la borne cadastrale (nº 103) que l'on a trouvée à Aïn-Sakar et qui vient si heureusement, par la formule *ager acceptus* « propriété privée », rectifier la borne du Kroub que M. Léon Renier avait publiée d'après une copie fautive ; — les épitaphes chrétiennes du village des Beni-Fouda nºs 136, 137, 138) commençant par le mot MENSA, qui n'avait pas encore paru sur les cippes funéraires ; — et enfin le précieux fragment d'une dédicace (p. 420) de l'ancienne chapelle d'Aïn-Turk, sur lequel se voient encore les mots DOMVS ORATIONIS FACTA. Mais le monument épigraphique qui attire le plus notre attention, c'est la dédicace offerte à Constance-Chlore (*Flavio*

Valerio Constantio), avant son élévation à l'empire, par le Conseil municipal de Ticisi (n° 94). La ruine où cette pierre a été ramassée porte le nom d'Aïn-el-bordj ; on a supposé longtemps qu'elle occupait l'emplacement de *Turris Cæsaris*, en s'autorisant peut-être du mot *bordj* qui signifie en arabe « tour ; maison défensive ». Aujourd'hui, le doute n'est plus permis. Voici un témoignage matériel qui s'accorde avec la *Table de Peutinger* où *Thigisi* est marqué à neuf milles de Sigus, distance reconnue exacte. A propos de Sigus, que nous avons visité nous-même plusieurs fois, M. Poulle nous permettra de lui faire remarquer que l'expression *cultores*, loin de se rapporter à des corporations de laboureurs, comme il le suppose, concerne le culte, et l'autel votif dont nous avons publié la première copie dans le *Journal asiatique* (1848), doit se traduire ainsi : « Autel consacré à la Victoire par la confrérie des adorateurs *cultores* domiciliés à Sigus » (p. 363).

6.— Après les notices de Berbrugger sur le Pachalik, si intéressantes au point de vue des mœurs indigènes, mais qui ne traitaient qu'un côté de la question, voici les recherches de M. de Grammont sur les relations de la France avec la Régence d'Alger, au dix-septième siècle. M. de Grammont puise à une source que son prédécesseur avait négligée : il compulse les archives de la Chambre de commerce de Marseille et en retire des documents de nature à jeter la lumière sur certains faits dont on avait peine à s'expliquer la cause. La plupart des histoires s'appuyant sur les récits des captifs, rejetaient tous les torts sur les pachas et incriminaient hautement leur cupidité et leurs caprices despotiques. Il est évident qu'il y avait là une étude à faire, afin de reconnaître si les motifs des infractions étaient quelquefois réels et les griefs fondés. On aimera à voir jusqu'à quel point l'organisation intérieure d'Alger réagissait sur la politique extérieure. Le gouvernement de l'Odjak avait été institué uniquement pour faire la guerre aux chrétiens sur mer ; c'est ainsi qu'il était né, c'est par là qu'il avait grandi. Et, lorsque Khair-Eddine, après avoir enlevé le Penon aux Espagnols, avait fortifié le port d'Alger, il n'avait pas cherché à atteindre un autre but que d'en faire la place d'armes et le point de refuge des corsaires de l'Islam. M. de Grammont dit avec raison : « c'était une Malte musulmane qu'il avait voulu créer.» En moins de cinquante ans, le commerce et la navigation de l'Espagne sur la Méditerranée avaient été presque complètement anéantis ; ses côtes ravagées par des descentes continuelles, étaient devenues inhabitables. Il en était de même de la plus grande partie de celles de l'Italie, de la Sardaigne, de la Corse et de la Sicile. Seule de toutes les nations chrétiennes, la France avait peu souffert de cette situation, par suite de l'alliance qui existait entre François Ier et la Turquie. Lorsque des infractions fortuites venaient à se produire, les

réclamations de nos ambassadeurs à Constantinople ne tardaient pas à les suivre et à en obtenir justice. De son côté le Divan y apportait une aide efficace. Ce fut ainsi que les choses se passèrent, tant que l'autorité du Grand Seigneur ne fut pas méconnue à Alger (p. 3).

La reprise des hostilités dans les premières années du dix-septième siècle est expliquée par des lettres inédites, où figure la mention de *deux canons volés au Gouvernement algérien par un rénégat, nommé Simon Dansa*. On n'ignorait pas l'importance qu'avait acquise ce volontaire de la piraterie, sous les règnes de Mohammed et de Moustapha, par son audace autant que par le bonheur de ses entreprises; on savait même qu'il avait enseigné aux Turcs l'art de naviguer avec des vaisseaux ronds ou de haut bord, et qu'il les avait entraînés à croiser sur l'Océan. Mais aucune publicité n'avait été donnée à sa conversion. C'est à M. de Grammont que nous devons la connaissance de ce fait, qui fut suivi d'un acte tout à fait en rapport avec la morale des forbans. « Ce fut précisément au cours des négociations entamées pour le rachat des Jésuites pris par Simon Dansa sur un navire espagnol que la lettre dans laquelle il demandait son pardon parvint à la cour. Aussitôt le roi Henri IV ordonna au chancelier et à M. Villeroy de répondre que le corsaire serait reçu à Marseille, à condition qu'il rendrait, sains et saufs, à leur Ordre les religieux qu'il avait emmenés captifs à Alger (p. 8.) » Et plus loin : « En abandonnant pour toujours son ancienne profession, Dansa n'en avait pas perdu tous les instincts : car, non content d'emporter avec lui les richesses que lui avaient valu ses courses heureuses, il commit un dernier larcin en s'appropriant deux canons de bronze que le Beylik lui avait prêtés pour l'armement de son vaisseau (p. 9). » Telle fut l'indignation des Algériens, à la nouvelle de la fuite du rénégat et du rapt dont il s'était rendu coupable, qu'ils voulurent en faire un *casus belli*. Bien que leurs griefs fussent fondés en cette circonstance, puisqu'il s'agissait d'un vol de matériel de guerre, commis par un sujet d'une nation avec laquelle on était lié par des traités réguliers, la cour n'y prêta pas une très grande attention. D'ailleurs la mort d'Henri IV et les troubles qui la suivirent ne laissèrent guère le loisir de s'occuper d'une affaire qui, à ses débuts, paraissait aussi futile. Elle fut pourtant la cause première d'une rupture qui devait durer près de vingt ans et coûter des millions au commerce français (p. 9). Quant aux deux malheureux canons, qui avaient été offerts au duc de Guise par S. Dansa, ils furent rachetés, en 1628, par la ville de Marseille, et rendus au pacha, ainsi qu'il appert d'une pièce reproduite (p. 45) sous ce titre : *Quittance de trente mille livres payées par les consuls de Marseille à Monseigneur le duc de Guise pour les Turcs d'Alger et deux canons tirés de sa galère, pour faciliter la paix avec le Divan d'Alger*. Le Mémoire dont nous donnons ici une bien courte

analyse, forme la première partie d'un travail, où le savant Président de la Société historique algérienne se propose de réunir tous les documents concernant nos relations avec la Régence.

7. — Nous avons lu les notices publiées sur la Confédération du Mzâb par Berbrugger et Prax, nous avons examiné avec attention le volume de M. Masqueray, intitulé *Chronique d'Abou-Zakaria;* mais il nous semblait que nous n'avions pas encore pris pied dans ce pays. C'est que les premiers voyageurs n'avaient fait qu'y passer, et M. Masqueray poursuivait un autre but que la statistique. On nous envoie d'Alger un mémoire qui comble le desideratum. Ce travail, où les faits remplacent les phrases, est dû à un officier pour lequel la pratique de la langue arabe a été d'un grand secours. Il ne manque rien à cette enquête faite sur les lieux avec l'expérience qui caractérise certains officiers des Bureaux indigènes. Après nous avoir conduits sur le plateau rocheux et accidenté qui constitue le pays des Beni-Mzâb, à 110 kilomètres sud de Laghouat, M. Coyne nous montre, à travers des palmeraies luxuriantes de verdure, cinq villes : El-Attef, Bou-Noura, Melika, Beni-Isguen et Rardaïa, qui sont très peuplées, si on les compare aux autres oasis du Sahara. Les habitants sont des schismatiques appartenant à la race berbère ; ils sont fort attachés à leur culte ; ils aiment le travail, mais surtout le commerce. Leur probité est passée en proverbe. On sait peu de chose de leur histoire. On ignorait même l'origine de leur nom, que nous ne croyons pouvoir mieux expliquer que par l'expression *Oumm-ez-Zâb* « métropole du Zâb » que la prononciation usuelle a contractée en un seul mot : *Mzâb*. Nous avons du reste un exemple de cette altération dans plusieurs dénominations topographiques, telles que *Moulabair* qui vient de *Oumm-el-abair* « le groupe de puits. » Dans les villes de la confédération, qui comptent au moins 30,000 habitants, il y a des nègres affranchis, quelques juifs et un certain nombre d'Arabes, qui, dans le principe, formaient une troupe soldée. Cependant, il n'y a aucun étranger à Melika, qui est à la fois la plus riche et la plus pittoresque, mais aussi la plus sévère de ces cités. Nul voyageur ne peut y demeurer, ni même y passer la nuit : d'où la conservation parfaite des traits du visage chez les habitants qui semblent ne former qu'une seule famille. Ce n'est point exagérer que d'évaluer à 180,000 les dattiers qui couvrent le territoire. L'irrigation est la grande préoccupation de ces gens; mais c'est surtout en temps de pluie que l'animation est extraordinaire, car pour les Mzâbites l'année se caractérise en deux mots : *la rivière a coulé ou n'a pas coulé.* La production des dattes dépasse, bon an mal an, 800,000 francs, ce qui ferait supposer qu'on vit dans l'aisance au milieu de cette contrée verdoyante. Il n'en est rien pourtant, puis qu'un tiers des hommes est obligé d'émigrer

pour vivre. Le sort des femmes est chez ce petit peuple le même que chez les autres musulmans. Légalement le Mzâbite peut épouser quatre femmes, mais il est en général monogame. Tous les enfants apprennent à lire, à écrire et à réciter le Koran. Bienheureux ceux dont les études sont poussées plus loin ! Les décisions de leurs assemblées municipales étant soumises à l'approbation du *clergé*, il s'ensuit que le pouvoir séculier se trouve sous la domination de l'autorité religieuse. Parmi les peines infligées par le code local, on remarque la *tebrïa*, qui n'est autre chose que l'excommunication.

8. — Ce qui justifie jusqu'à un certain point l'engouement des Français pour l'idée d'un chemin de fer reliant la Méditerranée au Soudan, ce sont les récits des voyageurs musulmans, dont l'un a affirmé à Ibn-Khaldoun, qu'un seul voyage au pays des Noirs peut enrichir un négociant. On a dit que le Soudan, situé au cœur de l'Afrique, entre le Sahara, le bassin du Nil, la Sénégambie et la Guinée, occupe un territoire large de plus de 1.000 kilomètres, dans certaines parties. A ceux qui veulent être renseignés sur sa fertilité, sur le nombre et la valeur des productions, on répond que son sol est fécond et renferme des mines de fer, que les principaux éléments de son commerce sont les graines oléagineuses et l'ivoire, mais que le véritable attrait minéralogique, c'est sa richesse en or natif. On en est arrivé à dire que ces produits n'attendent, pour entrer dans le commerce universel, qu'une voie ferrée et la protection d'une grande puissance, capable d'assurer aux régions soudaniennes une sécurité qui leur fait complètement défaut. Que d'exagération ! Et comme on oublie vite, que la misère, de temps immémorial, oblige les peuplades noires à vendre leurs enfants ou leurs ennemis aux marchands d'esclaves !

Mais nous n'avons point à traiter cette question, qui se rattache à la politique française. Notre but est d'examiner le projet que propose le général Colonieu à l'encontre du tracé oriental et du tracé central. Il y a des partisans du chemin de fer oriental, qui recommandent une ligne dont la tête serait à Biskara, et dont les oasis de Tougourt et de Ouargla formeraient les premières stations dans le Sahara algérien, mais qui prendrait dans le sud une direction inconnue, puisque les uns indiquaient le Tidikelt par la vallée de l'Oued-Mïa, tandis que les autres préféraient l'Igharghar et le Djebel-Hoggar. Le tracé central a le défaut de ne desservir aucun des grands intérêts déjà constitués dans le Sahara constantinien ou à constituer dans la région occidentale. Il franchissait d'immenses plateaux sur lesquels, sauf Laghouat et El-Goléa, nous n'apercevons d'après la carte aucun centre d'une importance commerciale appréciable. Le tracé occidental soulevait une question politique dont la solution risquerait d'entraîner de graves complications, peut-être même un conflit avec l'empire du

Maroc. Voyons donc ce que propose le général Colonieu, un des familiers du Sahara? Son plan a l'avantage sur les trois concurrents de participer, dans une certaine mesure, des uns comme des autres. Il dessert à la fois les trois provinces ; propose la jonction d'El-Goléa au Touat, ce qui réalise l'objectif essentiel du tracé occidental ; admet la ligne orientale par un rattachement entre Ouargla et El-Goléa, espérance de la province de l'Est ; enfin se relie à la province d'Alger par Djelfa et Affreville, et à la province de Constantine par Djelfa et Bordj-bou-aréridj. Ce réseau de circonvallation, soudant le Tell des trois provinces à leur Sahara respectif, est avant tout un système politique, tendant à développer les éléments de prospérité contenus dans les territoires qui acceptent notre domination. Sous ce rapport, il serait infiniment plus pratique, si les tempêtes de sable permettaient la pose des rails au delà des steppes.

9. — Nous avons sous les yeux un ouvrage intitulé : *L'Algérie vue à tire d'ailes ou Lettres d'un oiseau de passage*. Parcourir un pays aussi rapidement, ce n'est pas voir, c'est tout au plus apercevoir. En se dérobant au charme des impressions que recherchent les touristes, l'auteur s'est privé du bonheur de voyager : il a couru. Comment examiner des villes, en passant? Est-il possible d'étudier les mœurs d'un peuple à tire d'ailes? M. Ratheau paraît mettre la locomotion au-dessus de tout; sa devise est :

... Rapidoque volans obit omnia cursu.

Aussi le livre qu'il a publié se ressent-il de cette vélocité. Ce sont des lettres familières, sans prétention au style, « qui permettent toutes sortes de digressions et mettent le lecteur en communication plus intime avec l'auteur. » Ni plan, ni cadre ; tout est écrit au jour le jour, selon les hasards de la promenade; les détails sur le départ, sur l'arrivée, sur les bateaux ou les voitures, abondent dans chaque lettre, et l'on regrette qu'ils y tiennent une si large place. Quant à la connaissance des principales cités, nous ne l'obtenons que par des renseignements puisés çà et là, chez les amis ou dans la conversation des passants. Nous voici dans Alger, cette ville cosmopolite, qui suffit à elle seule pour attirer les étrangers, et qui satisfait leur curiosité par tant de sujets d'attraction : cette cité singulière où la civilisation européenne, avec sa mobilité continue, se mêle à l'impassible physionomie des races orientales. Tout le monde a lu les pages qu'elle a inspirées à X. Marmier et à Théophile Gautier. Eh bien ! M. Ratheau écrit dans la lettre troisième (p. 21) : « Alger ne m'avait donc causé aucune impression particulière; je ne pouvais vous en rien dire. Je commence à le connaître mieux aujourd'hui, très imparfaitement sans doute, mais assez cependant pour pouvoir parler de l'effet général

qu'il m'a produit. *Je me garderais bien d'ailleurs de vous en faire une description; ouvrez le Guide en Algérie, et vous serez mieux renseigné que par un homme qui ne connait guère encore que l'ensemble.* » Cette citation donne la note du livre. C'est une publication destinée évidemment à un petit cercle d'amis.

10. — La thèse qui a pour titre : *La poésie arabe anté-islamique*, est la leçon d'ouverture faite par M. René Basset, à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, le 12 mai 1880. Le jeune professeur y démontre avec une sûreté de goût qui égale son savoir, que la décadence de la poésie héroïque date du jour où le dogme de l'islam domina dans la péninsule arabique; mais qu'elle ne s'éteignit pas brusquement, puisque après Mahomet, on trouve encore des poètes de talent, tels que Akhtal, Djarir, Ferazdak, Abou'l-ola, Abou-Nowas, Motenabbi même. En effet, le prophète ne reconnaissait à la poésie qu'une double utilité : la première, de servir à déterminer le sens des expressions du Koran, lorsque les interprètes seraient en désaccord; la seconde, de réfuter les satires dirigées contre lui par les adversaires de sa doctrine. En dehors de cette influence qui s'exerça lentement et pénétra jusque sous la tente des trouvères bédouins, il convenait d'en signaler une autre, dont le sentiment avait échappé à plus d'un critique, mais qui, pour être indirecte, n'en fut pas moins funeste. « Le triomphe de la nouvelle religion, dit M. Basset, amena de nombreux changements dans l'état de cette société pleine de poésie, de grandeur et d'éclat. Un des plus importants est celui qui se produisit dans la condition des femmes » (p. 33). Le *Kitab-el-aghani* et le roman d'Antar nous révèlent de quelle liberté elles jouissaient avant qu'il fût question de les parquer dans le harem. Mais au second siècle de l'hégire, on ne voit plus trace de l'influence heureuse qu'elles exerçaient sur les beaux esprits.

Après avoir exposé rapidement le destin de la poésie héroïque sous les khalifes omïades ou abbassides, le professeur recherche, non sans effort, quel fut le sort des poèmes anté-islamiques et dans quel état ils nous sont parvenus; il nous fait reconnaître, en s'autorisant de l'aveu des commentateurs, que quelques-unes de ces compositions ont subi des interpolations et appartiennent à un autre auteur; enfin il fait justice de la légende inséparable des *Moallakahs*. Tout cela est déduit logiquement et présenté sous une forme attachante.

11. — Il est certain que, si le commerce des plumes devait dépendre du résultat seul de la chasse aux autruches dans les contrées les plus reculées de l'Afrique, ce commerce cesserait bientôt par suite de la guerre acharnée que lui feraient les nomades, encouragés par l'appât du gain; l'espèce disparaîtrait. Une telle éventualité ayant préoccupé l'ingénieur Oudot, le voilà qui étudie la question si intéressante du

fermage des autruches ; il amasse des documents, se met en rapport avec les sociétés d'acclimatation, et dépose le fruit de son expérience dans un livre qui servira de manuel aux partisans de son système. D'abord les légendes relatives à ces oiseaux tombent sous les raisonnements et les preuves qu'il accumule. Il démontre aux éducateurs la possibilité de la reproduction de l'autruche, à l'état domestique et le succès de ce genre d'exploitation, en s'autorisant du recensement effectué, il y a trois ans, au Cap : « En 1865, il existait dans cette colonie 80 autruches ; en 1877, on en comptait déjà 32.247. » Ce résultat extraordinaire est dû à un procédé emprunté aux Egyptiens, l'incubation artificielle. Mais les incertitudes de l'expérimentation ont forcé M. Oudot à inventer un appareil, dont il donne le dessin et la description, à la page 178. Le problème est donc résolu ; maintenant il appartient aux Algériens de mettre tout en œuvre pour imprimer un grand essor à cette nouvelle exploitation, dont les conséquences économiques semblent incalculables. Pour nous, qui n'avons nullement l'intention de former un parc, et qui laisserons aux autres le soin de plumer cet oiseau qui ne vole pas, nous avons lu le présent livre au point de vue de l'histoire naturelle, nous intéressant surtout au chapitre où sont dépeintes les mœurs de l'autruche. Ainsi, nous trouvons à la page 65, une remarque qui aurait fait le bonheur de Buffon et dont M. Oudot nous garantit l'authenticité : « Dans la journée, les jeunes autruchons, réunis en groupe de dix à douze, donnent quelquefois la représentation d'un ballet. Le groupe se divise en deux camps; chaque camp se forme en ligne de bataille, en face l'un de l'autre, laissant un intervalle toujours suffisant entre chaque individu. Alors commence un chassez-croisez étourdissant ; puis les deux camps se réunissent pour se diviser par couples et entreprennent une ronde qui commence par une évolution lente et cadencée. Peu à peu le mouvement s'accentue et finit par un tournoiement rapide, infernal, chaque oiseau battant légèrement de l'aile, évoluant sur lui-même comme un derviche tourneur, et sans jamais heurter son voisin. » Ce divertissement chorégraphique n'est donné que par les jeunes oiseaux, les adultes ayant un caractère moins joyeux.

12. — Au lieu de méditer sur l'ouvrage si estimé du docteur Barth et d'y chercher les éléments d'un problème regardé jusqu'à présent comme insoluble, au lieu de peser les considérations politiques, si importantes dans la question, M. Paul Soleillet, dans son ouvrage sur l'*Avenir de la France en Afrique*, nous expose en termes sonores les espérances qui hantent son cerveau. « Par ses possessions de l'Algérie et du Sénégal, la France *devrait avoir* toute l'Afrique occidentale, de Tripoli au lac Tchad, du lac Tchad au Bénin, du Bénin au cap Vert, du cap Vert au Sénégal, du Sénégal à Tombouctou, et de là au Maroc,

ouverte à son commerce, à son industrie, à ses mœurs et à sa civilisation. Or, malgré la situation heureusement exceptionnelle que nous donnent en Afrique deux conquêtes, dont l'une remonte déjà à des siècles, ce n'est point notre influence qui y est prépondérante ; chaque jour, au contraire, nous voyons celle de nos rivaux y prendre une nouvelle importance » (p. 11). Mais n'est-ce rien que d'avoir consolidé notre domination sur un territoire plus vaste que la France et d'avoir fait naître dans cette Algérie une prospérité qui excite l'admiration des économistes étrangers ? Est-ce qu'on osera contester le respect et la crainte que nous inspirons aux puissances voisines, le Maroc et la Tunisie ? Les progrès réalisés, lentement peut-être, dans notre belle colonie, sont un résultat dont il y a lieu de se glorifier. Quant à sillonner de rails les vastes solitudes qui nous séparent du pays des Noirs et à mettre en communication l'Océan avec la Méditerranée par une voie ferrée qui passerait par Tombouctou, c'est une utopie dont la vogue nous surprend. Nous ne voyons pas comment Alger et Saint-Louis pourraient si facilement devenir « les deux pôles d'un courant de civilisation qui traverserait l'Afrique en la vivifiant. » La première des conditions pour que la réalisation de cet ouvrage soit possible, c'est que la sécurité et la liberté de commerce la plus complète, la plus inviolable soient assurées, non seulement sur le parcours de la ligne, mais encore sur l'étendue entière du continent saharien, chacune des parties de ce continent devant se relier, par un certain nombre de points d'accès, à la grande voie de jonction du Soudan avec l'Afrique du Nord. D'un autre côté, que de précautions à prendre, que de millions à prodiguer, que de travailleurs à sacrifier, lorsqu'on entreprendra de lutter contre les fléaux qui ont décimé tant de caravanes : les tempêtes de sable, le manque d'eau, un soleil meurtrier !

13. — L'*Etude sur la naturalisation en Algérie*, par M. Rouard de Card, contient tous les faits et documents qui se rapportent à la question ; mais la solution y manque. Dans les trois parties dont elle se compose, l'auteur traite successivement de la naturalisation des indigènes, de celle des israélites et de celle des étrangers. Voici les réflexions que nous suggère cette excellente étude. Les musulmans ne recherchent pas le titre de citoyen français. De 1865 à 1878, c'est-à-dire dans l'intervalle de treize ans, 428 ont sollicité la faveur d'entrer dans la famille française ; encore trouverait-on, si l'on examine bien leurs dossiers, qu'ils sont tous officiers, interprètes ou employés au service de la France. Ignorant sans doute que les Arabes et les Kabiles n'ont pas coutume de se laisser guider par des considérations de sentiment, M. Rouard de Card donne comme raison de cette abstention, le dédain des indigènes pour la qualité de citoyen français. Mais en cela il se

trompe ; et ce qui prouve bien que ce monde-là n'agit que par intérêt, c'est qu'après l'insurrection de 1871, le bruit ayant couru parmi les Kabiles, que ceux qui solliciteraient leur naturalisation ne seraient pas inquiétés pour leur participation au soulèvement, il se produisit des milliers de demandes, que l'autorité militaire eut le bon esprit de rejeter. Au fond, les sectateurs de Mahomet sont persuadés que le changement de nationalité entraîne nécessairement le changement de religion. Pour les israélites indigènes, c'est une erreur que de prétendre qu'ils ont accueilli avec mécontentement le décret de naturalisation. Ils y ont gagné les droits politiques dont ils sont très fiers. Personne n'ignore qu'il fut question bientôt du retrait du 24 octobre, et que la négociation échoua. M. Thiers était disposé, sur les instances de l'amiral Gueydon, gouverneur général de l'Algérie, à signer l'abrogation de ce décret ; mais, comme il préparait son grand emprunt et qu'il avait besoin des maîtres de la finance, il accueillit favorablement les démarches des banquiers israélites dont l'appui était au prix du maintien de la naturalisation.

Les « étrangers colonisateurs » dans la catégorie desquels sont compris tous les émigrants, même les musulmans d'origine non algérienne, sont dispensés tout d'abord de la formalité de l'admission à domicile. Une simple démarche auprès du maire de la commune leur suffit, et le brevet de naturalisation ne leur coûte qu'un franc. Comment se fait-il que malgré ces faveurs, les demandes adressées par les Italiens, les Espagnols, les Allemands et les Suisses soient si peu nombreuses ? Pourquoi y a-t-il moins de 3,000 étrangers, dans toute l'Algérie, qui aient cru devoir en profiter ? Est-ce par haine pour la France qu'ils agissent ? Nullement. Ce qui les guide, c'est, d'après la déclaration de la presse locale, l'idée que l'Algérie n'est pas la France, et que chaque peuple est chez lui sur ce terrain banal, pourvu qu'il y apporte son activité, son travail et ses capitaux. Quant à nous, qui ne sommes pas moins embarrassés que M. Rouard de Card, nous ne pouvons oublier qu'en France les étrangers sont libres de garder leur nationalité.

14. — *Carte des environs d'Alger.* — Une bonne carte des environs d'Alger exacte, claire et complète, était depuis longtemps désirée, vu l'insuffisance des données topographiques que l'on possédait sur ces paysages accidentés et variés à l'infini : ici, le Sahel avec ses pentes toujours vertes et semées de gracieux villages ; là, les coteaux doucement inclinés de Moustapha et d'El-Biar ; au nord, le Bou-Zaréa avec ses sites sévères et ses déclivités abruptes qui en font presque une montagne. Le charme de la promenade à travers ces lieux pittoresques vous sollicite et vous attire. Mais il faut un indicateur, qui vous permette de vous diriger au gré de votre fantaisie. C'est donc

pour répondre à ce besoin, que la librairie Jourdan, si renommée pour ses publications algériennes, vient d'éditer une carte qui a été dressée dans les meilleures conditions par le service du Génie militaire, et dont l'exécution est due à M. Corny, l'habile graveur. Cette carte est tirée en quatre couleurs : le bleu pour la mer et les cours d'eau, le bistre pour les courbes ; le rouge pour les villages et les habitations isolées ; le noir pour les noms. Dressée à l'échelle de 1/20,000, elle est aussi complète que possible. Pas un ruisseau, pas une route, pas un sentier, pas un ravin qui soit omis. Enfin, de l'avis des géographes, les courbes avec les cotes de hauteur lui communiquent la précision d'une œuvre scientifique.

15. — Voici un livre charmant qui ne s'adresse pas seulement aux valétudinaires, comme semble l'indiquer son titre, mais encore aux touristes que le goût des voyages entraîne à la recherche du pittoresque. *L'Hiver à Alger* ne saurait suppléer à l'*Itinéraire* de Piesse, dont nous avons donné l'analyse ci-dessus, ni surtout, pour Alger et ses environs, le *Guide géographique et historique* d'Edouard Dalles ; il ne prétend que les compléter. L'auteur, qui possède le rare mérite d'être à la fois peintre et écrivain, a pensé qu'un ouvrage spécial à la saison d'hiver, « écrit familièrement et qui serait à ses devanciers ce que l'ami est au cicerone », pourrait rendre quelques services. Disons tout de suite qu'il a réussi à intéresser et à plaire, en égayant ses descriptions tantôt de détails humoristiques, tantôt d'actualités amusantes, enfin de ces riens importants que permet la causerie intime. Vous arrivez à Alger, pendant la saison des frimats. Quelle température printanière ! quel climat bienfaisant !

Tandis que la moyenne de la température, pendant les six mois frais de l'année, ne s'élève guère à Paris au-dessus de 6 degrés, qu'elle ne dépasse pas à Nice, Cannes et Hyères 14 degrés, elle atteint à Alger 18 degrés.

Il y a bien le sirocco, ce vent du sud dont le souffle brûlant vous fait éprouver la même sensation que lorsqu'on passe devant la bouche d'un four ou d'une locomotive. Mais ce n'est qu'un accident. Un fait presque invariable de la météorologie algérienne, c'est que la pluie succède au sirocco. La pluie ! voilà pour bien des gens le grand épouvantail. Les brouillards qui parfois, l'été, faute de vent pour les chasser, pèsent sur la rive africaine, sont absolument inconnus, l'hiver, à Alger. Et par un ciel pur, dit M. Ch. Desprez, c'est-à-dire six jours sur sept, quelle lumière ! Peut-être constitue-t-elle le fait météorologique le plus accentué de la colonie. Nul pays de la terre, pas même la Syrie et l'Egypte, si bien partagées pourtant, ne possède une lumière aussi splendide. De toutes les bonnes choses qu'il vous faudra quitter en partant, c'est elle que vous regretterez le plus

(p. 22). Un climat si parfait ne pouvait manquer d'attirer l'attention des valétudinaires.

Nous savons par expérience que les touristes diffèrent peu des artistes, sous le rapport de la curiosité : ils veulent voir une ville sous tous ses aspects, examiner les costumes et les habitations des naturels; ils aiment qu'on leur apprenne à distinguer les types indigènes et à connaître les coutumes locales. Sur toutes ces questions, M. Ch. Desprez a écrit des chapitres d'une exactitude telle que les etnographes les plus érudits y trouveraient plus d'une note à puiser. Choisissons donc dans ce milieu kaléidoscopique, quelque chose de vraiment intéressant, le tableau d'une *derdeba* (p. 183). Cette fête des nègres rappelle par certains côtés les sacrifices antiques. « La négresse qui préside la cérémonie descend de son estrade et prend par la main ses plus proches voisines. A ce moment, toutes les négresses se lèvent, la suivent au milieu de la cour et, s'y rangeant en une file, se mettent à marcher avec les piétinements, les balancements, les déhanchements et les minauderies qui caractérisent la danse orientale. Une douzaine de nègres se joignent à la sarabande, mais au lieu d'en imiter la lente et monotone allure, ils sautent, ploient, se relèvent, tournent, bondissent avec une souplesse surprenante. Après trois heures et plus de ces furibonds exercices, et quand chacun suant, haletant, a repris sa place, un mouvement de curiosité se manifeste dans l'assistance... Alors s'avance, l'air farouche et des guenilles pour habit, le sacrificateur. Il s'incline par trois fois devant le thuribulum, par trois fois étend au-dessus, comme pour la purifier, une espèce de toge blanche dont il se couvre ensuite avec pompe. Un bonnet consacré remplace, sur son chef, la calotte profane, et ses reins s'enveloppent d'un large pagne en guise de tablier. Puis, prenant sur l'un des plateaux que portent de noires canéphores, l'arme affilée des hécatombes, il la brandit au milieu de l'encens. Des moutons, des chevreaux lui sont amenés. Les négresses en pagne bleu font avaler à chacune de ces victimes trois cuillerées de crême. Le sacrificateur les renverse, les égorge et d'un bras vigoureux les lance pantelants sur le sol. La fête se termine par le sacrifice du taureau. Des flots de sang inondent la cour de marbre, jaillissent sur les spectateurs, à leur grande jubilation. Bien plus, comme pour ne rien perdre des souffrances de l'agonisant, les négresses se rapprochent de lui, l'entourent et se mettent à lui roucouler je ne sais quelles cantilènes. Bénis, semblent-elles dire, bénis l'heureux destin qui t'a choisi parmi tous tes pareils pour figurer dans nos rites sacrés ! » Les cérémonies religieuses ne sont pas moins attrayantes chez les mulsumans et les israélites.

Aug. Cherbonneau.

INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET PIÉTÉ

1. *Conciones in Evangelia et festa totius anni*, auctore MATTHIA FABRO, è Societate Jesu. Turin, P. Marietti : Paris, P. Lethielleux, 1879-1880, 7 vol. in-8 de 700 à 750 p. chacun. Prix : 8 fr. le vol. — 2. *Thesaurus Biblicus :* hoc est, dicta, sententiæ et exempla ex SS. Billiis collecta : auctore PH.-P. MARZ. Editio nova, longe castigatior et ornatior. Paris, Lethielleux, 1880, gr. in-8 de 680 p. Prix : 6 fr. — 3. *Les Gloires de Marie*, par S. ALPHONSE DE LIGUORI : traduction nouvelle, d'après le meilleur texte italien, par M. l'abbé BERNARD. Paris, Lethielleux, 1880, in-18 j., de 530 p. Prix : 2 fr. 25. — 4. *Méditations et Prières* à l'usage des jeunes gens, par le R. P. CLÉMENT DE LAAGE, de la Comp. de Jésus. Lille et Bruges, Imprimerie de Saint-Augustin, 1880, in-12 de 500 p. Prix : 3 fr. — 5. *L'Echelle du ciel*, ou *Traité de l'Oraison*, traduit et commenté de SUAREZ par le chanoine FUZET, professeur aux Facultés Catholiques de Lille. Lille et Bruges, Imprimerie de Saint-Augustin, 1880, in-18 ordin. de IX-146 p. Prix : 1 fr. 75. — 6. *Terribles punitions des profanateurs scandaleux du Dimanche*, par le R. P. HUGUET. Bar-le-Duc, Œuvre de Saint-Paul, in-18 ordin. de 136 p. Prix : 60 c. — 7. *Mon âme est immortelle*, par le P. HUBERT MEUNIER, de la Société de Marie. Toulon, Laurent ; Nice, Pons, 1880, gr. in-18 de 62 p. Prix : 1 fr. — 8. *L'Art de vivre*, par le docteur CHARLES DESPINEY, avec une lettre de Mgr MERMILLOD. Paris, Palmé. 1879, in-18 j. de 210 p. Prix : 1 fr. 60. — 9. *Le Bon Ange de la Confirmation et de la Persévérance*, par M. l'abbé V. POSTEL, prélat de la Maison de Sa Sainteté, vicaire général honor. Paris Josse, 1881, in-18 de 325 p. Prix : 1 fr. 50. — 10. *Mes heures avec Jésus*, ou *Dieu en nous et nous en Dieu*, par HUBERT LEBON. Paris, V. Sarlit, 1881, in-24 de 288 p. Prix : 80 c. — 11. *Les Agonisants :* Exercices de piété pour obtenir une bonne mort, par le P. MARIN DE BOYLESVE, S. J. Paris, Vic. 1880, in-32 de 51 p. Prix : 25 c. — 12. *Agenda du Clergé* pour 1881. Paris, Palmé. Prix : 3 fr. — 13. *Offices liturgiques du Très-Saint-Sacrement*. Tournay, Desclée-Lefebvre et Cie, 1880, in-32 de 250 p. Prix : 3 fr. 50. — 14. *Le Combat spirituel*, suivi de la *Paix Intérieure*. Mêmes éditeurs, 1880, in-32 de 416 p. Prix : 2 fr. — 15. *Les Enseignements de la divine Sagesse*, 1880, gr. in-18 de XV-592 p. Prix : 3 fr.

1. — Nous faisons entrer dans ce compte rendu d'ensemble, sur les ouvrages d'instruction chrétienne et de piété, les *Conciones in Evangelia* du P. Matthias Faber, auteur allemand du dix-huitième siècle. Les sept volumes que nous avons sous les yeux sont donc une réimpression ; et nous pouvons dire qu'elle était vivement et depuis longtemps désirée : car, sur ces matières, on n'a pas fait mieux. Les ouvrages théologiques, ascétiques, oratoires, de cette époque ont un mérite de science, d'éloquence, d'ordre et de profondeur vraiment incomparable ; on y revient toujours. Les *Conciones*, quand cette réimpression sera achevée, auront dix volumes. Le format est commode, les caractères nets, la correction meilleure que dans l'ordinaire des livres italiens, où habituellement l'art si simple d'une ponctuation logique est absolument outragé. — Ce sont donc des commentaires, et en forme de sermons, sur les évangiles des dimanches et des fêtes de l'année chrétienne, que nous offre le recueil de Matthias Faber. A titre de commentaires, d'explications pieuses, de points de vue multiples, nous doutons qu'un seul homme de goût, familiarisé avec la langue latine, n'y trouve le plus grand charme, tant les aperçus sont justes, variés, instructifs, ingénieux. Quant au prêtre chargé d'instruire les fidèles, voici pour lui une mine à peu près inépuisable. Chaque texte évangélique du dimanche fournit au savant auteur douze et quinze sermons différents, très nets dans leurs divisions, très

clairs dans l'exposition, mais surtout nourris de citations, de comparaisons, d'exemples, d'applications à la règle de vie, qui ne laissent pas languir un auditoire, et répondent au contraire à toutes ses préoccupations spirituelles, à tous ses besoins présents, à l'esprit du temps ecclésiastique où l'on est. Prenons, à tout hasard (t. Ier, p. 635), le septième dimanche après l'Épiphanie. C'est l'évangile du grain de senevé et de levain mis dans les trois mesures de farine. De ce sujet, qui semble en résumé assez peu prêter aux développements, le P. Matthias Faber ne tire pas moins de *treize sermons* complets, dont le débit peut occuper une demi-heure chacun, ce qui est une bonne mesure. On voit donc successivement, avec lui, instruction par instruction : — pourquoi l'Église est appelée « le royaume des cieux; » — comment cette Église, si obscure à sa naissance, a miraculeusement grandi, de manière à remplir le monde; — l'excellence de l'empire de Jésus-Christ sur tous les autres empires; — par quels moyens la foi s'est ainsi propagée dans le monde; — les causes, par contre, de la propagation des hérésies et des erreurs; — les fruits que produit dans une âme attentive la parole de Dieu, le dommage qu'elle cause aux hommes qui refusent de l'entendre; — les instructions particulières que retire un chrétien de cette double parabole; — les mystères, à proprement parler, qui y sont renfermés, c'est le côté dogmatique et scripturaire; — la parole divine comparée au grain de sénevé; — comment, au milieu des joies et des dissipations du monde, il est nécessaire de faire usage du levain de la tempérance; — pourquoi le chemin du ciel est semé d'épines, de difficultés et de combats; — de quelle manière on assure sa marche vers le royaume céleste; — enfin, comment les époux, qui ont entrepris ensemble ce voyage, doivent s'y comporter. On comprend le trésor de toute une année d'évangiles ainsi fouillés (qu'on nous pardonne le mot). Le laïque qui fait sa lecture spirituelle quotidienne, le prêtre qui va prêcher ou simplement exhorter, n'ont point à craindre, enrichis par Faber, d'épuiser une telle source. — Ici et là, toutefois, le goût de notre temps ne s'amuserait guère de certaines réflexions ou images purement allemandes : il y a un choix ou une correction à faire ; mais la chose est aisée.

2. — Quant au *Thesaurus Biblicus*, il peut être recommandé dans le même ordre d'utilité. C'est aussi une réimpression : l'auteur, Philippe Merz, théologien d'Ausbourg, le publia vers le milieu du siècle dernier, en deux volumes in-4, réduits ici à un seul grand in-8. La présente édition a été revue, corrigée en plusieurs endroits, vérifiée dans ses indications, particulièrement de la lettre P à la fin. Le *Thesaurus* n'est point une Concordance ordinaire, où tous les mots employés dans la sainte Écriture sont reproduits par groupes alphabétiques, ce qui forme une simple table, parfaitement utile d'ailleurs. Le chanoine

Merz rassemble ses textes d'après un ordre de sujets méthodiquement distribués, tout en suivant la disposition commune des dictionnaires. Chaque article, subdivisé s'il y a lieu, donne donc une sorte de traité composé exclusivement des paroles sacrées. La théologie spéculative, la polémique religieuse, les principes de la morale et leurs déductions, le droit canon même, ont ici un arsenal de premier ordre. Comme rédaction de détail, nous n'y trouvons à contredire que cette inattention de mauvais goût qui laisse subsister les *autem*, les *ergo*, les *vero*, les *itaque*, tout au commencement d'un texte : ils avaient leur raison d'être dans un discours suivi, ils la perdent évidemment dès qu'on les détache pour produire le verset isolé. Cela est élémentaire, et c'est ainsi que notre ancienne Sorbonne comprenait les choses.— Notre auteur ne se borne point aux citations textuelles; il y ajoute parfois, entre parenthèses, les liaisons nécessaires pour en fixer le sens, et les aspects divers sous lesquels une matière pourrait être traitée. En outre, nous venons de le dire, le mot lui-même, le sujet, se divise en têtes de chapitres, suivant les acceptions et applications. A *Timor* par exemple, je trouve (p. 613) les textes rassemblés sous les désignations suivantes : *Timendus est Deus, et ante oculos habendus ; — Timoris Dei fructus, utilitas et laus ; — Timor homini prodest, ipsum bene ordinando ; — Prodest remunerando ; — Timor humanus vitiosus est ; — Contemnere illum virtus ; — Timore punit Deus et terrore ; — Timoris Dei exempla ; — Timor et sollicitudo non repugnant fidei et spei ; — Timent et reverentur bonos etiam mali.* Ce serait une belle œuvre, longue il est vrai, et qui demanderait plusieurs vies d'homme, d'enrichir nos bibliothèques, sur ce plan, d'un *Thesaurus Patristicus*, où les écrits des Pères de l'Église seraient exprimés et rangés. — Le volume de Ph. Merz paraît destiné par l'éditeur, M. Lethielleux, à faire partie de sa grande collection intitulée : *La sainte Bible*, traduction, texte de la Vulgate, commentaires théologiques, moraux, philologiques, historiques ; publication déjà avancée, et très estimée des juges spéciaux.

3. — On sait que saint Alphonse de Liguori a été récemment proclamé par le Saint-Siège docteur de l'Église. Ses écrits, traités de théologie, de piété, de la conduite des âmes, sont fort considérables, et ne montent pas à moins de vingt cinq ou trente volumes. Cet infatigable missionnaire, cet évêque exemplaire, ce fondateur d'ordre, qui avait fait le vœu de ne jamais perdre de temps, et qui a vécu jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans, possédait une science étendue, non seulement dans les matières ecclésiastiques, mais en histoire, en droit, en philosophie. Ses ouvrages en sont une éloquente preuve : on n'y marche qu'appuyé sur une variété, une abondance de témoignages qui confondent. Quant à la vie intérieure et à la piété pratique, il en

est un maître éminent, souvent et à juste titre comparé à saint François de Sales. Sa paraphrase du *Salve Regina*, ses *Visites au Saint-Sacrement*, son *Horloge de la Passion*, sa *Préparation à la mort*, sont entre toutes les mains. M. l'abbé Bernard a voulu réunir en un même volume une partie de ce que l'illustre docteur a publié sur la sainte Vierge : à savoir, le *Salve Regina*, des instructions sur les principales fêtes et sur les vertus de Marie, des prières de consécration et de supplication à la Mère des chrétiens : telle est la matière du livre intitulé *les Gloires de Marie*. Plusieurs traductions de tout cela existaient déjà, et depuis près d'un siècle : M. Bernard n'en a pas moins tenté un essai nouveau, et nous croyons qu'il a eu raison. Les versions connues lui ont paru présenter des défauts. Quelques-unes, nous dit-il, sont des abrégés, où une critique plus bienveillante que discrète tronque sans scrupule des passages jugés trop naïfs ou hyperboliques, et même des développements d'une nature particulière, répondant plus intimement au genre de piété de saint Alphonse. On voulait par-là se conformer au génie français, ennemi de la lenteur et des répétitions ; mais cela s'est fait aux dépens de la fidélité et du respect dû à la doctrine du saint docteur. Il est trop certain aussi que plusieurs de ces traductions, répandues parmi les fidèles, sont l'œuvre de maladroits qui ne savaient ni l'italien ni notre langue, et qui écorchent tout, noms propres, français et bon sens. M. l'abbé Bernard a essayé de faire mieux : telle est la raison de son livre. On le lit aisément ; le style en est clair et régulier, et, par les morceaux dont il se compose, il forme un très bon manuel à l'usage de tous ceux qui ont de la dévotion pour la très sainte Vierge.

4. — La Société de Saint-Augustin, établie d'abord à Tournay, et depuis à Lille et à Bruges, et qui se distingue par une imitation heureuse des anciennes formes de l'imprimerie, a donné, à la fin de l'année dernière, les *Méditations et Prières à l'usage des jeunes gens* par le P. jésuite Clément de Laage. Que de fois ce sujet a été abordé, que de fois cette route parcourue ! Mais ce n'est point un mal ; abondance de biens ne nuit guère. La jeunesse, hélas ! par ce temps d'inepte matérialisme, ne médite plus que ses plaisirs violents, les intérêts de son ambition terrestre et de sa vanité. Que ceux-là du moins qui ont reçu une éducation chrétienne, qui aspirent à maintenir leur âme dans les hauteurs, trouvent toujours à leur portée les livres à saine atmosphère et à clartés dirigeantes. On ne les saurait trop multiplier. Dans celui-ci, en ce qui concerne les méditations, plusieurs regretteront l'absence de la courte prière et de la résolution finales qu'on est habitué à rencontrer en pareil recueil. Du reste, ainsi que nous en avertit le P. de Laage, on ne s'est pas astreint, dans la distribution des matières, à un ordre rigoureusement didactique.

« L'auteur n'ignore pas que, au sortir de l'école, certaines intelligences sont fatiguées de la méthode : il sait aussi que les vérité essentielles ne demandent pas à être approfondies une fois en leur lieu, mais veulent être replacées souvent sous les regards de l'âme : De là cette variété qui repose l'esprit sans nuire au plan général. » Au surplus, le P. de Laage, qui a écrit son volume pour la jeunesse des deux sexes, est un auteur expérimenté : il a su réunir dans ses pages des lumières pour toutes les obscurités, du courage pour toutes les hésitations, des consolations pour toutes les peines, qui attendent l'homme et le saisissent dès ses premiers pas dans la vie. — Les *Méditations* sont divisées en cinq parties : la fin de l'homme et les moyens d'y parvenir ; le péché et ses conséquences ; la mort et son lendemain ; les modèles à suivre ; les besoins spéciaux du temps, sujet dont la valeur saute aux yeux. Chaque méditation est courte, et se borne au commentaire pratique d'une citation de la sainte Écriture. Il y a des pages pour les pères et les mères de famille.— Quant à la sixième partie, les *Prières*, c'est un texte également nouveau, dans la forme des méditations, et non point un recueil de formules connues. Un appendice renferme de saintes réflexions sur la confession, le choix d'un état de vie, la réprobation, le retour à Dieu.

5. — Un charmant livre de méditations et de lectures spirituelles, bien que très court, c'est encore l'*Echelle du ciel* ou *Traité de l'Oraison :* texte latin, accompagné de la traduction française en regard, et, pour chaque chapitre, d'un commentaire tiré de Suarez, par M. le chanoine Fuzet. Mais de qui est ce texte latin? Si le titre n'en dit rien, la préface va nous l'apprendre. Tel est le mérite de l'opuscule, qu'il fut tour à tour attribué à saint Augustin et à saint Bernard : c'est Mabillon qui en découvrit enfin le véritable auteur, un simple chartreux appelé Guigues. Vers l'an 1151, Guigues, profès à la Grande-Chartreuse, dont il fut prieur vingt ans après, vit avec douleur partir d'auprès de lui un de ses confrères nommé Gervais, envoyé à la Nouvelle-Chartreuse de Mont-Dieu, au diocèse de Reims, et que lui-même avait attiré à la vie monacale. Afin de continuer son œuvre et d'adoucir le chagrin de l'absence, il entreprit une correspondance spirituelle avec Gervais : cette correspondance, c'est l'*Echelle du ciel*, pages à la fois lumineuses et tendres, où la plus solide doctrine revêt l'élégance de la forme. Aller à Dieu de vertu en vertu, d'échelon en échelon, tel est pour lui, et à bon droit, le grand œuvre de la vie. L'éditeur et traducteur le remarque à propos, cette amitié formée dans les joies et aussi dans les larmes du renoncement au monde, ces accents du cœur qui se font entendre jusque dans les spéculations les plus élevées de l'ascétisme, cette science théologique exacte et profonde, ce style qui emprunte avec sobriété au langage mystique ses pures images et ses

gracieuses comparaisons, et qui fait songer, par sa simplicité, sa fraîcheur et sa grâce, aux fleurs des montagnes alpestres ; tout, dans le traité du frère Guigues, touche, instruit, charme, et peint bien l'aimable et pieux génie de ce moine du douzième siècle. — Pour lui, les quatre degrés de la vie et de la perfection spirituelle sont la *lecture*, la *méditation ;* la *prière*, la *contemplation ;* voilà l'échelle du religieux qui l'élève de la terre au ciel; et voilà aussi la division du livre, composé de treize chapitres, suivis de leurs commentaires. Il faut remercier M. l'abbé Fuzet de son excellent travail, et la librairie de Saint-Augustin d'en avoir fait un bijou typographique.

6. — La question du Dimanche se lie à trop d'intérêts divers et très graves, pour n'avoir pas été l'objet, en nos jours de réformes, d'innovations et de sottises, de discussions nombreuses et passionnées. La multitude, incapable de s'élever aux raisons doctrinales, a besoin plutôt qu'on lui montre par des faits la volonté de Dieu à l'endroit du septième jour : c'est la pensée du R. P. Huguet, traduite dans sa brochure : *Terribles punitions des profanateurs du dimanche*, démontrées par cent traits récents. Ces faits, qui paraissent authentiques, sont véritablement effrayants pour la plupart ; et il n'est pas difficile d'y voir la main de Dieu. L'auteur les range en plusieurs classes : — Malédictions sur les profanateurs ; — Malheur à ceux qui ne vont point à la Messe ; — Malheur à ceux qui travaillent le dimanche ; — Malheur aux ennemis du dimanche et aux insulteurs de la religion ; — les Menaces de Notre-Dame de la Salette. Ce petit recueil devrait être répandu par centaines de mille.

7. — L'opuscule du R. P. Meunier, *Mon âme est immortelle*, s'associe très bien avec le précédent, encore qu'il soit d'autre nature et d'autre facture. Le vénérable mariste expulsé cherche sa consolation dans les espérances d'immortalité qui sont l'héritage indestructible et inviolable du chrétien. Sa *loi existante*, à lui, c'est d'*exister* toujours dans le sein de Dieu, après l'avoir courageusement honoré parmi les défaillances dont cette terre est souillée. Le P. Meunier sait tenir une plume ; il a du style, de la pensée, du mouvement, de la sensibilité, il sait aussi le chemin du cœur. « Qu'on pardonne, dit-il, à cet opuscule ses imperfections. Il a été jeté à la presse en ces jours néfastes où les portes des maisons religieuses volaient de toutes parts en éclats. En quittant son asile de retraite et de prière, l'auteur avait besoin d'essuyer des yeux pleins de larmes, et de faire entendre sa voix à de nombreux amis qui le cherchaient dans la tempête, et qui le retrouvent appuyé sur des espérances certaines, que ne sauraient renverser les ouvriers de la nuit. *En chemin de fer*, dans le grand voyage du temps à l'éternité ! » Oui, quand nous subissons les horribles secousses de la souffrance, de la persécution, de la maladie, de

l'épreuve sous toutes ses formes, pensons que notre âme est plus puissante que tout cela, survivra à tout cela. L'auteur démontre que rien n'est aussi solidement établi que cette radieuse immortalité de notre être spirituel : le sentiment intime, l'universelle conviction, les nécessités de la justice, la nature même de la substance dès qu'elle existe, tout, en un mot, le démontre invinciblement. *Sta qui consolamini in verbis istis.* La mort elle-même me montre le chemin de la vie ; le cercueil est le piédestal de l'éternité que j'attends. Gloire donc à Dieu en toutes choses, et espérance !

8. — Nous voudrions dire tout le bonheur que nous a causé M. le docteur Despiney par la lecture de son *Art de vivre assez*, qui n'est très certainement pas connu. Le titre semblerait indiquer des règles, des considérations de médecine et d'hygiène, et dès lors on n'admettra guère la place ici réservée à une telle publication : car nous avons dit : « Instruction chrétienne et Piété. » Certes, il y a là, assurément des pages pour la santé du corps, mais il y en a bien davantage pour celle de l'âme. Ce manuel, ce livre de méditation si l'on veut, est un trésor pour le chef de famille, pour l'homme du monde qui prend au sérieux la vie, pour les mères, pour leurs enfants arrivés à l'adolescence, comme pour les gens de la piété la plus avancée. Nous savons des chaires chrétiennes où ces pages ont servi d'utile homélie. M. le docteur Despiney est un homme de talent, un écrivain exercé, un observateur, un savant, mais, plus encore, c'est un cœur abondant dans la foi, autant que fin, juste et pratique dans ses aperçus religieux. Il connaît les textes sacrés et même quelque peu les Pères, et, avec sobriété toutefois, en sait faire usage pour ses thèses. — Le volume est divisé en deux parties, dont la première envisage l'art de vivre quant au corps : souffrance physique, célibat et mariage, éducation matérielle de l'enfant, famille, nourriture, travail, sommeil, la ville et la campagne, tels sont les sujets traités, avec une élévation de pensée et une richesse d'observation bien rares. A la seconde partie, l'âme, ont été réservées les thèses concernant notre être spirituel : âme et corps, richesse et pauvreté, amitié, art, bonheur, société actuelle ; puis la pratique religieuse principe de félicité, de calme, d'harmonie dans nos facultés et nos puissances, et enfin, un dernier chapitre vraiment remarquable sous la plume d'un docteur en médecine, sur l'ascétisme et la sainteté. Un tel travail mérite une mention tout exceptionnelle.

9. — Le *Bon Ange de la Confirmation et de la Persévérance*, honoré de quatre approbations épiscopales, s'adresse principalement à la jeunesse des catéchismes. C'est le complément naturel du *Bon Ange de la Première Communion*, déjà réimprimé six fois. L'auteur y explique les raisons et les conditions de la vie fermement chrétienne après

la venue du Saint-Esprit dans un cœur, et chacune des pages, pour ainsi dire, est enrichie d'un trait édifiant et encourageant. Devant signer nous-même cet article, l'annonce seule nous est permise. Nous y joindrons ce témoignage de Mgr l'évêque de Rodez : « On trouvera « dans ce livre du pieux et savant prélat les qualités qu'il a manifes- « tées dans ses autres ouvrages : une exposition claire et facile, une « doctrine sûre et bien digérée, des traits historiques bien choisis, et « faits pour frapper l'imagination en la dirigeant vers le bien, des ré- « flexions touchantes sur la piété et la simplicité. C'est un livre qui « ne peut que rendre meilleurs ceux qui le liront. »

10. — M. Hubert Lebon est fort connu pour ses nombreux et bons ouvrages de piété. *Mes heures avec Jésus* ou *Dieu en nous et nous en Dieu* sont une édition nouvelle, la neuvième. Voilà un chiffre qui parle succès et dit combien ce livre a été goûté. Le sujet principal en est l'Eucharistie. Ce sont des méditations et élévations à Dieu suivant l'ordre marqué au titre : d'abord, Dieu en nous, puis nous en Dieu. Et de ces divines relations, de cette absorption de l'humain dans le divin, quelle transformation ! quel honneur et que de gloire ! quelle félicité, quelle reconnaissance ! Les titres même des petits chapitres sont comme un cri de l'âme : « Venez, mon Dieu » « Ne saviez vous pas que je vous cherchais? » — « Je l'appelais, et il est venu ! » — « Mon Seigneur et mon Dieu ! » — « Cette sainte union même ne suffit pas, ô mon Dieu ! » — « Si seulement je touche son vêtement. » etc. L'auteur s'inspire du Cantique des Cantiques pour rendre l'ardeur de son amour. Ce n'est donc point une exposition de doctrine, mais des effluves de tendre charité, la prose des cantiques du P. Herman. Afin de rendre le petit volume plus complètement utile, l'auteur y a joint un recueil de prières variées pour la Messe, avec de pieuses litanies et le texte des vêpres et des complies.

11. — Dans les *Agonisants* du P. Marin de Boylesve, le fidèle trouvera des exercices de piété pour ce que les chrétiens estiment la première grâce, celle d'une bonne mort. Le zélé religieux entend qu'on prie aussi beaucoup pour le salut des agonisants du monde entier, à plus forte raison de ceux qui nous touchent de plus près. On a calculé qu'il y a par jour environ quatre-vingt mille mourants ! Le P. de Boylesve ne manque pas d'indiquer les belles indulgences attachées à cette œuvre de sainte fraternité.

12. — Nous plaçons ici, pour simple mémoire l'*Agenda du Clergé* inauguré l'année dernière par M. Palmé. Cette publication se rattache à la piété par un côté particulier, celui des indications données chaque jour au prêtre pour sa lecture d'Ecriture-Sainte dans les deux Testaments, et pendant un an. Ce guide est d'une ingénieuse pensée. On a inscrit également avec le nom du saint du jour, la date de sa mort. Les

renseignements préliminaires, portent sur la cour pontificale, l'épiscopat français, suisse et belge ; les lois civiles ecclésiastiques, déterminant sommairement les rapports du clergé avec les diverses autorités ; quelques notions de médecine usuelle ; petit manuel liturgique, affaires à traiter à Rome ; le prêtre en voyage ; le prêtre prenant soin de son petit avoir : enfin, le prêtre appelé à bénir, à absoudre, à administrer un malade. Dans la formule d'absolution, nous regardons comme fausse interprétation le *deinde* mis en italiques. Il est là, de toute évidence, comme une liaison naturelle, sinon nécessaire pour les deux sentences.

13. — La librairie de Saint-Jean-l'Evangéliste, à Tournay, a ressuscité, depuis quelques années, le genre d'imprimerie du seizième siècle, avec ses filets rouges encadrant les pages, ses dessins autour des titres, ses gravures sur bois fortement burinées et sans perspective, ses caractères adoucis aux angles, irréguliers dans les pleins et les déliés, mais plus doux à l'œil. Ici et là, l'imitation paraît bien un peu forcée ; c'est le beau qu'il faut reproduire, et non le reste. L'ensemble de ces éditions ne laisse pas de plaire par leur étrangeté et par ce vieux air. Tel est l'agréable volume des *Offices liturgiques du Saint Sacrement*, texte et traduction en regard : un vrai cadeau pour les amis, un livre manuel aussi pour les confréries et congrégations vouées au culte de l'Eucharistie. Il renferme la Messe du Très-Saint Sacrement, les prières avant et après l'office, l'office entier du Saint Sacrement. premières vêpres, matines, laudes, primes, etc. ; prières avant et après la Communion ; la bénédiction, ou salut du Saint Sacrement, et enfin les chants liturgiques en l'honneur de la Sainte Vierge. Les traductions nous ont paru fidèles et bonnes.

14. — Ce sont encore les mêmes éditeurs qui nous offrent, dans des conditions semblables, le livre du *Combat spirituel*, si cher à saint François de Sales, suivi de *la paix intérieure* ou *le Chemin du ciel*, autre traité précieux et bien connu. Le *Combat spirituel* a été composé en langue italienne. Nous en avons donc ici une traduction plus littérale et meilleure, où l'élégance ne fait rien perdre à la fidélité. Et pour que le petit volume puisse servir d'eucologe, on y a joint les pratiques journalières de dévotion, les exercices pour la Confession, la Communion, la Messe et les vêpres du dimanche.

15. — Voici, en terminant, sortant de la même maison, par conséquent objet d'un même soin, les *Enseignements de la Sagesse dans l'Évangile et les saintes Écritures*, faisant suite à *Allons au ciel*. L'auteur a eu la modestie de ne pas signer son œuvre ; mais on y reconnaît sans peine le cœur d'une mère, la délicatesse d'une femme, l'élévation d'une âme nourrie de la moelle de la piété. Plusieurs lettres épiscopales font du livre un éloge bien honorable. « Comme je bénis

Dieu, écrit Mgr de Coutances, de vous communiquer cette flamme ardente et généreuse, de donner à votre zèle cette fécondité, cette richesse d'accorder enfin à vos œuvres, où la sève chrétienne coule à pleins bords, cet irrésistible attrait de la piété solide et vraie qui éclaire l'esprit, retrempe la volonté, porte les cœurs en haut ! » Mgr de Saint-Brieuc ne loue pas en termes moins chaleureux : « La beauté *toujours ancienne et toujours nouvelle* respire dans chaque page de votre ouvrage. C'est l'Évangile parlant à l'esprit et au cœur pour l'attendrir, l'émouvoir, lui inspirer les saintes ardeurs du dévouement. » — Dans ces bonnes et fortes pages donc, l'auteur part du mot de Notre-Seigneur : « C'est moi qui suis le chemin, la vérité, la vie.» Toute âme, observe-t-il, qui a compris Dieu, qui a entrevu quelque chose de sa grandeur, de sa beauté, de ses infinies perfections, le cherche, l'appelle de toutes ses puissances, et n'a plus d'autre désir que celui d'atteindre ce bien infini. Or, pour arriver à le posséder, à goûter avec lui et en lui le repos, la plénitude du bonheur et de la gloire, il faut écouter Jésus, imiter Jésus, suivre Jésus, en un mot marcher comme ce divin Sauveur a marché, car nul ne va à son Père que par lui : c'est toute la vie chrétienne, c'est tout le salut. — Au livre Ier du volume, nous méditons dans une suite de vingt chapitres, un certain nombre de miracles et de paraboles évangéliques : la Samaritaine, la Chananéenne, l'aveugle-né, la pêche miraculeuse, le serviteur insolvable, etc. Le second livre s'attache à quelques-unes des paroles de Notre-Seigneur, concernant les droits de Dieu, la foi qui attire la bénédiction céleste, l'amour de Dieu, le verbe divin annoncé aux hommes, la charité du divin Pasteur, la vigne du Seigneur, Jésus Dieu de toute consolation, le discours après la Cène qui seul attesterait la divinité de celui qui l'a prononcé, les huit béatitudes, etc. Le livre troisième continue de commenter divers passages de l'Ecriture : la vocation d'Abraham figure de celle du chrétien, l'imitation nécessaire du Sauveur qui nous a donné l'exemple et qui viendra nous juger sur cet exemple ; l'espérance, le bonheur, la patience, l'épreuve, la perfection chrétienne, et autres sujets touchant l'âme profondément. Au livre quatrième et dernier, c'est un trésor d'élévations à Jésus-Christ, une part de roi pour la piété affective : cris d'adoration, de reconnaissance, d'humilité, de confiance, de repentir, d'amour parfait, de soumission, de tous les états de l'âme, de toutes ses joies, de toutes ses indigences, de toutes ses aspirations. Et tout cela est véritablement beau, consolant et bon. V. Postel.

POÉSIE

1. *Récits et monologues*, par Marc Monnier. Paris, Lemerre, 1880, in-18 jés. de 127 p. Prix : 3 fr. — 2. *Pièces à dire*, par Adolphe Carcassonne. Paris, Ollendorf, 1881, in-18 de 196 p. Prix : 3 fr. 50. — 3. *Muse moderne*, par Julien Sermet. Paris, Ollendorf, 1881, in-8 de 64 p. Prix : 1 fr. — 4. *La mort de Karl Sand*, drame en trois scènes, par Louis Combet. Lyon, H. Georg, 1880, in-16 de 31 p. Prix : 1 fr. 50. — 5. *L'Alsacien*, par Albert Salvator. Paris, Jouaust, 1880, in-16 de 16 p. Prix : 0 fr. 75. — 6. *Premiers essais*, par Paul Merretz. Paris, Ghio, 1880, in-12 de 219 p. Prix : 3 fr. — 7. *Poésies paternelles*, par Arthur Tailhand. Paris, Didier, 1880, in-12 de 260 p. Prix : 3 fr. 50. — 8. *Fleurs de l'âme*, par Madame F.-L. Lemaître. Paris, Douniol, 1881, in-8 de 176 p. Prix : 2 fr. 50. — 9. *Les Sentimentales*, par Alphonse Labitte. Paris, Ollendorf, 1881, in-18 de 206 p. Prix : 3 fr. — 10. *Les Dieux qu'on brise ; le Repentir*, par Albert Delpit. Paris, Ollendorf, 1881, in-18 de 172 p. Prix : 3 fr. 50 — 11. *Les Horizons bleus*, par Georges Nardin. Paris, Charpentier, 1881, in-18 de 262 p. Prix : 3 fr. 50. — 12. *Contes des fées*, par Robert de Bonnières. Paris, Charavay frères, 1881, petit in-8 de 126 p. Prix : 5 fr. 13. *Rêves et pensées*, par Ch. de Pomairols. Paris, Lemerre, 1881, in-18 jés. de 214 p. Prix : 3 fr. — 14. *Poésies* de Sully Prudhomme (1878-1879). Paris, Lemerre, 1880, format elzév. de 280 p. Prix : 6 fr. — 15. *Petit traité de poésie française*, par Théodore de Banville. Paris, Charpentier, 1881, in-18 de 329 p. Prix : 3 fr. 50.

1. — Nous prendrons aujourd'hui au hasard les ouvrages qui feront l'objet de cette revue. Le premier qui nous vient sous la main est un joli recueil de M. Marc Monnier, écrit sans prétention et dans une note constamment honnête. L'auteur des *Récits et monologues* connaît bien le vers moderne, parle une langue ordinairement bonne, rime à merveille. On ne saurait lui en vouloir des enjambements nombreux qu'il se permet dans ses pièces plaisantes ; dans ce genre, les enjambements ont leur place marquée toutes les fois que leur présence peut amener un effet piquant. Le volume se divise naturellement en deux séries de pièces, les comiques et les sérieuses. Parmi les premières, écrites presque toutes sous la forme aujourd'hui à la mode du monologue, nous citerons *le Gendre*, *le Juré* et *le Ministre*, trois types spirituellement croqués. Nous aimons moins *les Gorilles* (p. 94), où l'auteur, entraîné sans doute par la rime riche, groupe dans une intention par trop irrévérencieuse, des noms catholiques respectables. La seconde série comprend diverses histoires touchantes, ce que l'auteur appelle ses *récits*, une imitation de Tennyson, quelques pittoresques légendes d'Italie et d'Ukraine, et une traduction en vers de huit syllabes du plus honnête des contes de Boccace, la touchante histoire de Griselda. Nous estimons que M. Monnier réussit moins dans ce genre de composition que dans le premier ; mais un fonds réel de sentiment, qui n'exclut pas la fine malice et même le don de la charge comique, un souci continuel de parler avec précision, correction et grâce, un sérieux talent d'écrivain en un mot recommandent son volume.

2. — Au recueil précédent peut se rattacher celui de M. Ad. Carcassonne, *Pièces à dire*. Ajoutons cependant, pour être exact, que les premières pièces seulement portent le caractère particulier d'œuvres destinées à la récitation. Les autres rentrent dans le cadre le plus

ordinaire des récits de sentiment et de souvenirs personnels ; deux histoires bien connues, la leçon de géographie dans une école d'Alsace et la lettre au bon Dieu, sont reprises et traitées d'une façon heureuse. Une des qualités de M. Carcassonne consiste dans le soin qu'il met à la recherche de la belle rime : il prouve par son exemple que la belle rime est assez puissante pour racheter parfois les faiblesses de la pensée. Sa préface en vers, qui est un vrai modèle de rime, n'est pas seulement digne d'être remarquée pour sa bonne facture ; elle exprime encore des idées très saines et très sensées sur la voie du matérialisme, où s'est engagée notre littérature, et d'où, comme l'auteur, nous voudrions bien la voir sortir.

3. — Ce n'est pas M. Sermet qui aidera à cet heureux retour. Une impiété fanfaronne, et qui n'est pas toujours spirituelle, voilà ce que nous trouvons dans sa *Muse moderne*. Nous nous demandons pourquoi l'auteur a choisi ce titre. Nous voudrions savoir encore s'il croit que certains de ses sonnets sont de vrais sonnets : ce sont quatorze vers irrégulièrement groupés, pas autre chose.

4. — Chez M. Louis Combet nous trouvons au moins une inspiration plus haute. Il est l'auteur d'un drame en prose, représenté à Lyon en 1879, *Jehan le Serf ou la France au quatorzième siècle*. Il y peint le moyen âge sous les couleurs les plus noires et se place à un point de vue dépassé depuis longtemps heureusement par la critique contemporaine. Il a écrit aussi quelques scènes en vers sur la mort de Karl Sand. Sand était un étudiant allemand, membre des associations du *Tugenbund* nées pendant les grandes guerres contre Napoléon. Il tua le poète Kotzebue, que ces associations considéraient comme traître aux libertés nationales et vendu à la Russie. L'auteur nous représente Sand condamné à mort et recevant ses amis dans sa prison quelques instants avant l'entrée du bourreau ; il en prend occasion de tirades violentes et de déclamations assez creuses contre les tyrans, qui sont les rois en général et les princes allemands de 1820 en particulier.

5. — C'est une indignation patriotique plus louable et surtout plus justifiée qui a fait prendre la plume à M. Salvator et lui a dicté son poème, l'*Alsacien*. Plusieurs anecdotes très connues sont rappelées dans ces quelques pages ; la dernière est celle que nous venons de voir traitée par un autre poète, la leçon de géographie : le maître allemand, nouvellement installé dans l'école, montre la carte d'Europe aux petits enfants et leur demande ironiquement : « Où est la France ? » Et l'un des écoliers répond en portant la main sur son cœur : « Là ! »

6. — M. Merretz publie des vers faits sur les bancs du collège à la louange de 93, qui se terminent par un tableau enchanteur des bienfaits de la Révolution et sont couronnés du distique suivant : « Délivrés, les Français Chantent libres et gais. » L'auteur est vraiment trop sévère

pour son ouvrage quand il s'écrie : « Combien en est-il parmi ces pièces qui sont de la mauvaise prose rimaillée! Combien d'enjambements trop hardis écorchent l'oreille la moins délicate? Combien hélas! de licences exigées par le vers, insultent la grammaire et blessent le goût du lecteur scrupuleux? » Il est vrai qu'il oublie les vers faux : *nuptial* (p. 63) a trois syllabes ; *inquisition* (p. 38) en a cinq ; *illusion* (*passim*) en a quatre.

7. — Le volume de M. A. Tailhand a été écrit sous l'inspiration la plus pure de toutes, au coin du foyer, sous le toit calme de la famille. Il nous apprend que ce livre s'est fait insensiblement, à mesure qu'il écrivait pour ses enfants, et désire qu'une mère chrétienne puisse y recueillir à son tour des leçons et des exemples à offrir aux siens. Cette modestie charmante de l'auteur ne doit point empêcher de signaler à un public moins restreint la grâce de certaines de ces pièces intimes, écrites avec si peu de prétention. Beaucoup d'entre elles, le *Général*, le *Cimetière*, le *Réveil des enfants*, la *Nourrice*, sont dignes d'intéresser tous ceux qui ont charge d'âmes, tous les chrétiens. Après M. Victor de Laprade, M. Tailhand a su retrouver les accents émus de l'auteur du *Livre d'un père* pour peindre les joies austères et douces de la famille et apprendre à l'enfance l'amour du devoir et de la patrie. Nous aurions aimé trouver dans un livre aussi sympathique une langue constamment sûre d'elle-même et plus précise : ce regret nous empêche d'accorder tous nos suffrages à des pièces d'ailleurs d'une haute portée, telles que le *Monastère*, le *Suicide*, le *Labarum*. Nous avons remarqué une évocation rapide et saisissante des heures de la vie où sonnent pour la femme les cloches de l'Église. Elles sonnent d'abord au baptême, puis pour la première communion; c'est ensuite la jeune mariée que les cloches accompagnent de leurs volées joyeuses; enfin c'est le glas qui tinte pour l'aïeule morte. Cette donnée est développée d'une façon très sobre et à peu près irréprochable au point de vue de l'art; un certain nombre de « rappels de couleur, » pour emprunter une expression à la langue de la peinture, y produisent les plus heureux effets.

8. — Mme Lemaître a dédié à M. Nadault de Buffon, fondateur de la Société des hospitaliers bretons, un volume de poésies qui se vend au profit de la caisse de retraite de cette société. Nous avons noté une pièce où le grand Corneille est par trop prosaïquement qualifié d' « auteur » et de « héros de la littérature. » Mais il vaut mieux encore ce genre de précision que le vague qui règne dans certaines pages, en même temps qu'une inspiration louable et chrétienne. Ce vague est le grand défaut des « auteurs » qui ont trop lu Lamartine. Notre grand et vénéré Lamartine a employé beaucoup d'expressions harmonieuses et un peu vides, qu'il a eu le mérite d'em-

ployer le premier et de savoir mettre à leur place. Mais de grâce, persuadons-nous bien qu'elles sont aujourd'hui définitivement usées. Nous disons ceci d'une manière générale et non point spécialement pour le poète qui a écrit les *Fleurs de l'âme*.

9. — Sous un titre hardi par ce temps de naturalisme, les *Sentimentales*, M. A. Labitte donne ses poésies au public. Elles ne mentent pas à ce titre et respirent un sentiment sincère et élevé. Ce sont de nobles tendances à encourager sous quelque forme qu'elles se produisent. Ce que nous ne saurions encourager, c'est l'usage des inversions : notre prosodie contemporaine n'admet plus les inversions qui ne sont pas destinées à produire un effet quelconque : celles de la page 73 ne sauraient rentrer dans cette catégorie. Nous avons lu avec plaisir des vers contre un athée, bien que l'auteur, dans la pièce de la page 51, ne paraisse pas savoir au juste ce qu'est « l'idée de Dieu » ; on peut l'engager à lire le livre de M. Caro.

10. — Voici un volume empreint d'un beau patriotisme, d'un sain et vigoureux sentiment de la famille et du devoir, un livre de citoyen et de chrétien. Il est aisé de reconnaître ces *Dieux qu'on brise*, inscrits par M. A. Delpit en tête de son livre. Le poète les relève et les exalte en vers qui n'ont pas toujours la valeur d'art et d'originalité qu'ils mériteraient, mais qui souvent sont pleins de force et de mouvement. Nous citerons parmi les meilleurs : La *Bannière de Belfort*, la *Chanson du fer*, *Sur la statue*, *Le Courage militaire*, de Paul Dubois. Toutefois les vers les plus distingués du volume n'appartiennent pas à cette inspiration : nous voulons parler de la description d'une ville du Midi un jour de soleil, des chansons du Quercy, un peu lestes, mais bien rythmées, et surtout des vers de la page 18 adressés par le poète à sa femme. Quelques beaux vers de M. de Laprade servent de préface au volume. M. Delpit est avant tout un dramaturge, et ses qualités d'écrivain nous paraissent faites pour s'exercer à la scène. Il est destiné à y remporter d'autres succès que ceux qu'il a déjà connus, et notre théâtre a grand besoin d'hommes comme lui pour le régénérer. Le livre se clôt par un poème de quelques pages, couronné par l'Académie française, le *Repentir*. Un bon curé de campagne est allé visiter dans sa prison un misérable condamné pour participation à la Commune : sa parole, d'abord brutalement repoussée, amène enfin l'attendrissement et le repentir. On ne s'explique pas comment le prêtre fait allusion à Pompée dans le discours qu'il adresse au malheureux ; il est permis de supposer que celui-ci ne comprendra pas. Mais l'intention est bonne et le poète a fait parfaitement ressortir cette idée que les peuples, qui perdent cette double foi, la Patrie et la Religion, sont voués fatalement aux effondrements et aux ruines des plus hideuses guerres civiles.

11. — Ce qui manque à M. Nardin, ainsi qu'à la plupart des poètes dont nous parlons aujourd'hui, c'est une bonne langue, correcte, ferme et bien construite, bien coordonnée dans toutes ses parties. M. Nardin est assez jeune pour l'acquérir ; mais les *Horizons bleus* sont écrits trop vite, trop au courant d'une inspiration, d'ailleurs juvénile et sincère, pour offrir le résultat d'un travail artistique sérieux et profond. Dans les pièces, trop nombreuses et un peu toujours les mêmes, qui sont les vers d'amour et d'amourettes de l'auteur, est épuisé le répertoire des métaphores et comparaisons qui, depuis Ronsard et les sonnets à Cassandre, célèbrent les grâces féminines. Quelquefois notre poète y ajoute une expression heureuse et franchement venue. Mais il est fort difficile de réussir dans un genre, dont un grand sentiment, profondément élevé et personnel, pourrait seul aujourd'hui effacer la banalité. Nous préférons les pièces où l'auteur, en dehors de la nature de convention où *noisettes* rime avec *fillettes*, aborde franchement la peinture de la nature vraie. Il la sent en poète : c'est avec une fraîcheur exquise et une émotion qui n'a rien d'artificiel qu'il nous peint les sentiers fuyant sous les berceaux de verdure, les grandes plaines où les seigles s'inclinent sous le vent comme des foules qui se prosternent, les grèves où monte la marée majestueuse et retentissante. Tels sont, nous semble-t-il, les tableaux pour lesquels l'auteur a trouvé ses couleurs les plus vives et les plus irréprochablement fondues. Quatre ballades, écrites dans le goût de M. Th. de Banville, auquel le livre est dédié, témoignent de qualités lyriques précieuses, le versificateur habile se révèle dans la dernière pièce où le poète remercie ses deux inspiratrices, la Franche-Comté et la Bretagne.

12. — Si *Peau d'Ane* vous était conté, y prendriez-vous le « plaisir extrême » dont parle le bon La Fontaine ? S'il en est ainsi, lisez le volume que M. de Bonnières vient de composer à l'imitation des Contes de fées du vieux temps. Vous n'y trouverez ni *Peau d'Ane*, ni aucune des légendes connues qui ont bercé votre enfance, et il vous sera difficile de chercher, dans les créations du poète du dix-neuvième siècle, les mythes solaires qu'on a découverts dans les contes de Perrault.

Mais sur ces données, pour la plupart neuves et gracieuses, il vous sera loisible de revenir sur vos impressions d'autrefois et d'en ressaisir un instant l'illusion. Il fallait un certain courage d'artiste pour ressusciter, en le parant de toutes ses grâces archaïques, le genre qui semblait le plus abandonné et le plus définitivement voué à l'oubli. M. de Bonnières a tenté cette œuvre difficile et y a réussi. *Belle Mignonne, Mulot et Mulotte* (transformation ingénieuse de la fable de Philémon et Baucis), le *Petit Castel de Cire* sont de charmants récits,

écrits, il est vrai, pour d'autres que pour des enfants. La dernière pièce, qui n'a que quelques vers, n'est point, à proprement parler, un conte ; on en peut tirer seulement la moralité de tout le livre : il ne faut point que les jeunes princesses se prennent à trop désirer le prince Azur ; le prince Azur de leur beau rêve n'existe pas. Quant au style, l'auteur a puisé largement dans le vocabulaire consacré, celui de Charles Perrault et de Mme d'Aulnoy. Nous ne lui en faisons point un reproche, bien au contraire ; ce que nous lui reprocherons plus volontiers, c'est un certain abus de subtilités galantes, de ce qu'on a appelé la métaphysique amoureuse. Le meilleur goût a présidé à la riche ornementation de ce volume, orné d'une eau-forte de F. Régamey.

13. — M. de Pomairols est un poète distingué, dont il a été parlé ici même il y a deux ans. Bien que sa pensée se voile souvent et s'envole dans une région un peu nuageuse, certains de ses poèmes sont intéressants, bien composés et bien écrits. Toutes les fois qu'il sait être précis, et nous faire voir un objet ou un paysage, comme dans les pièces ayant pour titre : *sur la Montagne*, *le Ruisseau*, *Ensemble*, on sent en lui, en même temps que le versificateur intelligent, le poète réfléchi et grave, qui marche sur les traces de M. Sully Prudhomme. La deuxième partie, *les Sentiments*, nous paraît la meilleure du volume ; une haute et chaste inspiration y règne d'un bout à l'autre. La troisième partie, *les Pensées*, contient un beau morceau intitulé *le Héros*, où le poète chante Livingstone et les héros, les vrais héros modernes, qui vont à la conquête des terres inconnues. Cependant nous aimons moins cette troisième partie : les idées qu'elle exprime manquent trop souvent de précision ; la dernière pièce, tout en nous montrant que l'auteur n'est pas chrétien, nous apprend que d'une façon insuffisante quel est cet « idéal » par lequel il croit possible de remplacer l'idéal chrétien.

14. — Dans la petite collection elzévirienne, vient de paraître un nouveau volume de M. Sully Prudhomme. Il contient, outre son dernier grand poème *la Justice*, la traduction du premier livre de Lucrèce et la préface philosophique (et passablement positiviste) qui la précède. Nous ferons une observation à l'auteur sur la traduction du titre *De natura rerum* par *De la nature des choses;* en bon latin cela signifie tout simplement *De la nature*. M. S. Prudhomme a traduit sur le texte encore estimable de J. Bernays ; il a serré de très près le latin, et nous a rendu certains passages dans leur âpre et concise aridité, certains autres dans leur merveilleuse richesse poétique. — Essayons de dire en peu de mots le sujet de *la Justice*. Le poète, ayant fait table rase des idées acquises par l'éducation et par la vie, cherche avec la froide impartialité du savant la justice dans le monde. Il ne la trouve

ni dans les relations des espèces entre elles, ni dans les relations des individus au sein de chaque espèce, ni dans les rapports des États entre eux, ni dans les rapports des citoyens d'un même État. Il tombe dans l'angoisse et le blasphème, et ce n'est qu'à l'appel réitéré de sa conscience, qu'il se rend, malgré ses doutes, à l'évidence d'une loi morale. Cette loi ne doit pas être cherchée en dehors de l'espèce humaine, la production la plus élevée dans l'échelle progressive de la nature et dans la société même, on doit reconnaître et aider les progrès incessants de la justice. M. S. Prudhomme n'a pas eu tort de penser que la forme rigoureuse et symétrique dans laquelle il enfermait des idées aussi abstraites, leur communiquait une précision et une vigueur nouvelles. Elles y gagnent aussi en concision ; mais cette concision même est souvent fatigante ; il est plus d'un vers sur lequel il faut méditer pour découvrir la pensée de l'auteur ; nul ne doit ouvrir ce livre, s'il n'est résolu d'avance à dépenser une grande somme d'attention. On objectera que ce n'est plus là le rôle de la poésie, et que les idées et les discussions abstraites doivent être laissées à la prose :

> O Prose, mâle outil et bon aux fortes mains,
> Quand l'esprit veut marcher tu lui fais des chemins.

a dit M. L. Veuillot. M. S. Prudhomme a su montrer que la poésie pouvait elle aussi frayer la voie au raisonnement et à l'ascension de l'esprit dans le domaine de la discussion scientifique. C'est un mérite qui aurait dû faire oublier les faiblesses inévitables. Rappelons maintenant que le poète de *la Justice* est le traducteur et l'admirateur, non seulement littéraire, mais philosophique de Lucrèce ; mise à part bien entendu la théorie des atômes, il ne s'éloigne pas sensiblement des doctrines du grand ennemi de l'idée divine. Mais puisque M. S. Prudhomme n'est pas de ceux qui tirent de ces tristes doctrines des conclusions dégradantes pour l'humanité, puisqu'il a au contraire la bonne fortune (un peu inattendue, je l'avoue) de défendre comme nous la justice, la famille, la patrie, nous n'insisterons pas sur cette partie regrettable de son œuvre. Nous nous contenterons de plaindre cette âme, livrée par son éducation et son milieu, à tous les doutes, à toutes les inquiétudes douloureuses du siècle qui aura été entre tous le siècle des souffrances de la pensée.

15. — Nous terminons par le livre d'un poète, livre en prose, mais touchant directement à notre sujet. Nous voulons parler de la nouvelle édition du *Petit traité de poésie française* par M. Th. de Banville, augmentée de deux courtes études sur Ronsard et La Fontaine. Le but de cet ouvrage, composé d'une plume alerte et vive qui se souvient d'a-

voir écrit les *trente-six ballades joyeuses*, n'est point de faire des poètes, mais de donner aux esprits déjà doués de l'étincelle divine, les éléments matériels nécessaires pour réaliser leur idée. C'est un grand préjugé de croire que la matière même de la poésie, le vers, n'a pas besoin d'être longtemps et intelligemment étudié ; tout art nécessite des travaux préparatoires, qui semblent d'un ordre inférieur, et qui cependant préparent et facilitent l'éclosion des œuvres du génie. C'est ce mépris de la science du vers, qui produit tant d'œuvres mauvaises et qui met à néant les plus heureuses facultés : on veut s'élever à l'art et on ne sait pas le métier. Mais qui donc se piquerait d'écrire une bonne page de prose sans connaître un mot de grammaire ? M. de Banville ne dit pas autre chose, quoiqu'il le dise sous une forme souvent paradoxale. Il commence par renier le dix-huitième siècle, et par immoler une fois de plus Boileau sur l'autel de la logique et du bon goût, où il a été trop souvent placé comme une idole. Suivent des chapitres sur la rime, « le maître outil », pleins de verve et de remarques heureuses, puis la revue, ordinaire dans les traités de poésie, des rythmes traditionnels et des curiosités littéraires archaïques. Nous reprocherons à l'auteur de renvoyer trop souvent avec une admiration hyperbolique à l'œuvre de V. Hugo, tout en reconnaissant la grande supériorité de ce dernier sur tous les poètes de ce siècle comme *instrument lyrique*. Mais nous sommes complètement d'accord avec lui, toutes les fois qu'il dit et prouve par des exemples qu'on ne peut être bon poète sans être d'abord bon versificateur. Nous transcrivons en son entier pour nos lecteurs, en nous y ralliant de tout cœur, le chapitre intitulé *Des licences poétiques*. Le voici : « Il n'y en a pas ». De quel droit en effet se permettrait-on dans la poésie, qui suppose un effort plus grand que la prose vers l'ordre et la perfection, des infractions à la grammaire et au bon sens que la prose ne supporterait pas ? Si l'écrivain n'est pas satisfait des ressources d'une langue poétique qui a suffi à tant de chefs-d'œuvre, si la bonne rime le fuit ; si la construction logique et grammaticale des phrases lui paraît impossible à concilier avec les exigences du mètre, il n'a qu'une chose à faire, écrire en prose. PIERRE DE NOLHAC.

THÉOLOGIE

S. Thomæ Aquinatis opuscula, selecta ad fidem optimarum editionum diligenter recusa. Tomus I, *opuscula theologica decem continens.* — Paris, Lethielleux, 1881, in-12 de IV-519 p. — Prix : 6 fr.

Nous sommes témoins d'une merveilleuse résurrection de l'antique gloire de saint Thomas d'Aquin. Tandis que, sous la puissante impulsion du Souverain-Pontife, les écoles catholiques font de nouveau profession d'enseigner les doctrines et de suivre les méthodes du grand Docteur, on publie de toutes parts les œuvres de saint Thomas. Rome donne l'exemple en commençant une édition plus complète et plus magnifique que toutes celles qui ont précédé. En France nos libraires catholiques travaillent, d'une manière plus modeste sans doute mais avec non moins de courage, à *vulgariser*, comme on dit en notre temps, les écrits que l'on rencontre plus difficilement dans nos bibliothèques théologiques. Aussi ils n'impriment pas surtout les œuvres principales : la somme théologique, la somme *contra gentiles*, les commentaires des Épîtres de saint Paul ; ces livres sont répandus et ont été imprimés à toutes les époques. On publie de préférence les opuscules, œuvres secondaires, moins étendues que celles que je viens de nommer et qui ont cependant une importance capitale, pour faire connaître d'une manière plus profonde la doctrine de saint Thomas.

Le libraire Lethielleux, qui a montré l'intelligence des besoins de l'enseignement théologique dans les choix des œuvres de sa *bibliotheca theologica*, commence la publication des *Opuscula selecta* de saint Thomas d'Aquin. Trois volumes contiendront les opuscules théologiques : le premier vient de paraître ; il renferme dix opuscules.

L'éditeur reproduit la grande édition romaine de 1570, sans s'astreindre à en conserver l'ordre mais en cherchant plutôt à établir une suite logique : il s'impose la loi de ne publier que des écrits qui, de l'aveu de tous, soient absolument authentiques. La première place appartenait de droit au *compendium theologicum*, œuvre malheureusement incomplète qui renferme toute la doctrine des traités *de Deo uno et trino ; — de Deo creatore ; — de Verbo incarnato.* Le traité *de perfectione vitæ spiritualis* est le second par l'importance entre les *Opera selecta*. C'est une admirable étude théologique sur l'état religieux, les conditions qui le constituent, la place qui lui appartient parmi les divers états. On trouvera aussi dans ce volume deux écrits apologétiques contre les schismatiques grecs : la réunion

des Grecs fut une des grandes préoccupations et le plus ardent désir des Papes du treizième siècle et l'on sait qu'ils se flattèrent un moment d'avoir consommé cette union au concile de Lyon. Les autres opuscules offrent un moindre intérêt : il y a les traités des dix commandements et des articles de foi, l'office de la fête du T. S. Sacrement, l'exposition du Pater, de la Salutation angélique et du Credo.

L'éditeur s'est borné à reproduire le texte de saint Thomas sans ajouter aucune note. Dans une préface remarquable, il avertit le lecteur qu'en deux endroits les expressions du saint Docteur ne sont pas d'accord avec la doctrine de l'Eglise sur l'Immaculée-Conception de Marie ; il dit encore que plusieurs des passages des Pères cités contre les Grecs ont été empruntés a des recueils faits sur des manuscrits qui n'étaient point anthentiques. Nous eussions désiré que l'éditeur ne se fût point borné à cette indication générale, mais qu'en s'aidant des travaux antérieurs, il eût signalé en son lieu chacun des textes controuvés.

Nous sommes assuré du succès que rencontreront les *Opera selecta*, et nous ne doutons pas que les volumes annoncés ne suivent bientôt celui auquel nous souhaitons la bienvenue. E. Pousset.

Apologie des Christenthums vom Standpunkte der Sittenlehre (*Apologie du christianisme au point de vue de la morale*). Durch Fr. Albert Maria Weiss, O. Pr. Zweiter Band. *Humanitat und Humanismus.* Fribourg en Brisgau, Herder, 1879, in-8 de xiii-884 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous avons rendu compte du premier volume de cet ouvrage (tome XXV, page 214). Le second volume a pour sujet l'*Humanité et l'humanisme*. L'auteur entend par ces deux mots l'idéal de nos aspirations et la réalité de notre vie. « On a appelé *humanisme* avec un sens profond, dit-il, la vie réelle de l'homme, telle qu'elle se manifeste dans la triste vérité. Quant au noble terme d'*humanité*, il convient exclusivement aux efforts généreux qui poussent l'homme à la perfection, telle qu'elle doit être d'après les lois de sa nature intime. Il y a donc entre l'humanité et l'humanisme la même différence qu'entre ce que nous reconnaissons comme notre idéal et l'état réel dans lequel nous nous trouvons nous-mêmes, ainsi que le monde. » Dans la première conférence, le P. Weiss trace le tableau du genre humain en dehors de la révélation et démontre que l'homme a d'abord été monothéiste. Cette conférence est suivie d'études sur l'état de l'homme dans le paradis terrestre et sur l'âge d'or, sur la chute d'Adam et d'Eve, et sur l'histoire des religions antiques, considérées comme des témoins du

péché originel. La seconde conférence a pour titre : *Confession générale de l'humanisme ;* elle nous montre l'universalité des sacrifices humains dans le paganisme. Un appendice a pour objet de rechercher quel est le fondement des sacrifices sanglants. La troisième conférence réfute l'erreur de ceux qui prétendent que l'état de nature est l'idéal de l'humanité. Le P. Weiss combat, dans les conférences suivantes, la plupart des erreurs de l'humanisme, pervertissant toutes les notions du vrai et du bien. Il examine ainsi, sur sa route, avec beaucoup de verve et en un langage très original, quoique parfois un peu trop imagé et par suite obscur, un grand nombre de questions fort intéressantes. Mentionnons-en seulement quelques-unes : la double morale du génie ; à quoi le diable peut-il être bon à l'homme ? la mort et la peur de la mort sont-elles naturelles ou contre nature ? de la mythologie comparée, et des anciens mythes, etc. Le savant dominicain traite ces sujets avec une érudition, une ampleur et des développements qu'on pourrait trouver excessifs, si la richesse n'était pas ici une qualité. Il y a là beaucoup à apprendre et le lecteur ne songera pas à se plaindre parce que la table est copieusement et surabondamment servie.

N. O.

Jésus-Christ, par le R. P. Lescœur. *Conférences de l'Oratoire*, IV. Paris, Santon, 1881, in-12 de XIII-422 p — Prix : 3 fr. 50.

Il a été rendu compte précédemment des trois premiers volumes de cette série de conférences : la *Vie future* (t. VII, p. 159), l'*Esprit révolutionnaire* (t. IX, p. 326), la *Foi catholique et la Réforme sociale* (t. XXIV, p. 224). Ce nouveau volume est consacré à la divinité de Jésus-Christ étudiée d'après l'Évangile. « C'est une démonstration vraiment philosophique et faisant appel à la raison et à la logique ; vraiment expérimentale, fondée sur des faits palpables et faisant appel à l'évidence historique, au bon sens. » Il est particulièrement destiné à l'homme du monde « cet homme honorable, d'une instruction suffisante, qui, malgré les soucis de la vie et les occupations de la carrière, n'a pas renoncé à avoir une opinion éclairée sur les choses de l'esprit et souvent en matière de philosophie et de religion. » Et parmi ces hommes du monde, le savant et éloquent oratorien vise surtout l'étudiant de vingt ans, élevé chrétiennement et menacé par les miasmes du scepticisme corrupteur dont l'atmosphère est remplie.

Le R. P. Lescœur débute par un avant-propos, sous forme de méditation, sur « la nécessité d'étudier l'Évangile. » Il caractérise la « lutte présente » (1) qui s'adresse directement à Dieu, à tout ce qui y touche ou y tient, et dont le résultat ne doit pas être le décourage-

ment, mais au contraire un désir de mieux connaître cette religion, — et Jésus-Christ au centre, — objet de si vives mais stériles attaques. On arrivera à ce résultat par la simple lecture de l'Evangile, où l'on trouve la parole de Jésus-Christ (II), parole étonnante, merveilleuse, qui ne peut être celle d'un homme. Il se dit la lumière du monde (III), la voie (IV), la vérité (V), la vie (VI). Il affirme si nettement ce qu'il est, la fin qu'il se propose (VII), fin contre laquelle s'élèveraient toutes les impossibilités (VIII) s'il n'était qu'un homme qu'on ne peut voir en lui qu'un être divin. En même temps, il connaît si bien le cœur humain (IX), sur lequel les hommes doivent se borner à des conjectures, il a une sainteté si féconde (X), une puissance si prodigieuse attestée par les miracles (XI) qu'il opère, par les prophéties (XII) qui se réalisent toutes et particulièrement celle par laquelle il annonçait sa présence perpétuelle au milieu de nous (XIII), qu'il est évident pour tout homme de bonne foi et de sens, que Jésus-Christ et Dieu sont identiques (XIV). Tel est en résumé l'objet de ces quatorze conférences qui, dans leur forme agréable et avec leur fond solide, seront salutaires aux âmes. Elles sont suivies d un appendice sur la réalité des miracles, où l'auteur réfute et ceux qui nient les miracles parce qu'ils supposent le surnaturel qu'ils rejettent, et ceux qui prétendent les rejeter à l'aide de la critique historique ou de la science physiologique. On se laisse impressionner par ces pédantes affirmations : « la science a démontré, » « les derniers résultats de la critique ont prouvé. » La science n'est que la vérité ; elle n'a fait que confirmer les dogmes du christianisme, les révélations de l'Evangile ; mais elle n'a pas empêché le retour de vieilles erreurs, de vieux préjugés empruntés pour la plupart aux païens de l'antiquité. J. M. R.

Essai sur l'ange et l'homme *considérés dans leur nature, leurs hiérarchies, leurs relations et leurs luttes contre les démons*, par l'abbé Eug. Soyer. Troisième édition. Tours, Cattier, 1881, 2 vol. in-8 de 364 et 348 p.

Les anges ! Voilà un beau mais difficile sujet, parce que la révélation nous apprend peu de chose sur ces esprits bienheureux et que la tradition, ou ne nous renseigne point sur plusieurs points que notre piété voudrait bien connaître, ou n'est pas parfaitement établie. M. l'abbé Soyer traite la matière d'une façon intéressante. Il la divise en cinq livres : 1° La nature angélique comparée à la nature humaine ; 2° hiérarchies angéliques et hiérarchies humaines ; 3° relations de l'ange avec l'homme ; 4° relations de l'homme avec les anges ; 5° les démons, ennemis de notre société, vaincus par les anges et par les hommes. Cette division est très heureuse et permet à l'auteur de considérer successivement les anges à tous les points de vue sous

lesquels nous pouvons les connaître. Chaque livre est subdivisé en un certain nombre de chapitres, la plupart suivis de notes et d'éclaircissements. Ces notes et éclaircissements, rejetés à la fin des chapitres et d'ordinaire assez longs, ont bien l'inconvénient de rompre ainsi, avec fréquence, le fil de l'exposition, mais ils sont du moins instructifs. Un des chapitres du dernier livre est consacré au spiritisme, une partie d'un autre chapitre du même livre à la franc-maçonnerie.

Des traits choisis, des citations empruntées aux grands écrivains, donnent à l'œuvre de M. l'abbé Soyer beaucoup de variété et d'agrément. Tous les faits, toutes les anecdotes qu'il rapporte ne sont peut-être pas cependant toujours rigoureusement établis ; quant à la doctrine, si elle est exacte et irréprehensible dans son ensemble, elle ne l'est pas toujours, ce nous semble, dans les détails ; par exemple, peut-on affirmer simplement, comme une vérité certaine, ainsi que le fait l'auteur, tome II, page 180, que « il n'y a pas de créature visible qui n'ait un démon spécialement délégué pour la tenir captive. » Tertullien, qu'il cite vaguement, ne dit pas cela. Porphyre, dont il rapporte le témoignage, n'est, pas plus que Plutarque, mentionné un peu plus haut, une autorité en matière théologique. Sans doute l'*Essai sur l'ange et l'homme* ne vise pas à avoir l'exactitude rigoureuse d'un traité théorique et didactique, mais nous verrions volontiers disparaître ces taches. Cet ouvrage est le développement de la première partie d'un autre ouvrage du même auteur, intitulé : *Saint Michel et les saints anges considérés dans leurs rapports avec le monde visible.* L. M.

BEAUX-ARTS

Synchronistische Tabellen zur christliche Kunstgeschichte (*Tableaux chronologiques synoptiques de l'histoire de l'art chrétien*) *Ein Hülfsbuch für Studierende*, von Dr Franz Xaver Kraus, O. O. Professor an den Universitæt Freiburg. Fribourg en Brisgau, Herder, 1880, in-8 de 280 pages. — Prix : 5 fr. 50.

Le docteur Kraus, dont la compétence en archéologie est bien reconnue et à qui la publication de son *Dictionnaire allemand des antiquités chrétiennes* a acquis une réputation si justement méritée, offre à tous ceux que l'art intéresse, soit au point de vue théorique, soit au point de vue pratique, un livre fort commode, propre à leur épargner une foule de recherches très longues, très difficiles et très pénibles, en tout ce qui touche l'histoire de l'art chrétien. C'est là un vrai travail de bénédictin, aride, fastidieux pour l'auteur, d'une valeur et d'une commodité inappréciables pour le lecteur. M. Kraus a conçu ses tableaux

synoptiques sur un plan très large, qui fait de son œuvre une sorte d'encyclopédie de l'histoire de l'art et de tout ce qui s'y rattache. Chaque tableau se compose de six colonnes embrassant les deux pages, verso et recto du volume : 1° Faits importants de l'histoire générale, qui peuvent servir à éclaircir l'histoire des arts ; 2° Architecture ; 3° Sculpture ; 4° Peinture ; 5° Technique et moindres productions de l'art, comme gemmes, mosaïques, etc. 6° Bibliographie des arts. Ainsi, dans le premier tableau, nous voyons, dans la 1re colonne, an 14-47, Tibère ; 2e, an 21, arc de triomphe d'Orange ; 3e Statue d'Auguste ; 4e, Peintures de la pyramide de Cestius ; 5e et 6e, Philon le Juif parle de pierres transparentes comme le verre.

Les tableaux chronologiques commencent à l'an 9 de l'ère chrétienne et s'arrêtent à l'an 1880, en mentionnant à la fin de la sixième colonne, c'est-à-dire dans la bibliographie artistique, *le Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de l'auteur et les *Etudes archéologiques* de Schultze sur les antiques monuments chrétiens. Une table alphabétique, l'une de tous les noms des artistes, l'autre des noms de choses, termine l'ouvrage et achève d'en rendre l'usage facile.

Il suffit de dire ce que sont de tels livres pour que chacun en comprenne sur-le-champ l'utilité pratique. C'est une sorte de dictionnaire qui évite une perte énorme de temps et est appelé à rendre les plus grands services, aussi nous ne doutons point qu'il n'ait un prompt et légitime succès. Il est bien conçu, bien exécuté ; nous devons néanmoins prévenir qu'il n'entre pas dans les détails et manque de précision. Ainsi, au nom d'Hippolyte Flandrin, nous lisons simplement : « Fresques dans les églises de Paris. » On voudrait lire : dans les églises de Saint-Germain-des-Près et de Saint-Vincent-de-Paul à Paris, et de Saint-Paul à Nîmes. Pour Ingres, plusieurs tableaux, la plupart profanes, sont indiqués et son magnifique tableau de saint Symphorien est oublié. Les imperfections de ce genre sont d'ailleurs inévitables dans un pareil travail. X.

BELLES-LETTRES

Grundriss zu Vorlesungen über die Lateinische Grammatik (*Esquisse d'un cours sur la grammaire latine*). Von E. Hübner. Deuxième édition. Berlin, Weidmann, 1880, petit in-8 de v-113 p. — Prix : 3 marks (3 fr. 75).

Une bibliographie systématique et critique d'une branche de la science est, pour l'homme qui travaille par lui-même, le meilleur des manuels : elle lui indique où il trouvera les matériaux, les faits acquis, les théories régnantes, en lui laissant le plaisir d'en tirer profit lui-même et de croire qu'il les découvre. C'est ce que demande

l'étudiant du *Faust* de Goethe : « Quand on a seulement une indication, on peut aisément pousser plus loin. » Mais une bibliographie de ce genre ne peut être l'œuvre d'un simple bibliographe. Un maître seul peut l'écrire, parce que seul il peut distinguer le livre inutile du travail consciencieux et, par là, épargner à l'étudiant les tâtonnements et les tentations des théories arriérées. Mais aussi les maîtres sont rares qui ont l'abnégation de se donner comme le pélican de la Fable, en livrant non seulement à leurs élèves immédiats, mais aussi au public, les matériaux qu'ils ont lentement recueillis et qu'ils pourraient utiliser les premiers.

C'est dans cette pensée qu'il faut remercier M. Hübner, professeur de philologie latine à l'Université de Berlin, et un des principaux éditeurs du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, d'avoir publié une bibliographie raisonnée des travaux dont la grammaire latine a été l'objet. M. Hübner avait précédemment rédigé une bibliographie de l'histoire de la littérature latine dont nous avons annoncé ici même (t. XVII, p. 159) la traduction anglaise par M. Mayor. Ce nouveau travail est bien plus utile que le précédent, car s'il est relativement aisé de trouver les bonnes éditions d'un auteur et les travaux dont il a été l'objet, il n'en est plus de même quand on entre dans le détail des questions de grammaire.

L'ouvrage de M. Hübner n'est pas un simple répertoire de titres bibliographiques, il suit l'ordre même de la grammaire, mais en place d'un chapitre de cette grammaire il indique les livres et articles de revues à consulter sur ce point spécial. Il entre à cet égard dans les plus grands détails : par exemple, pour la déclinaison, chacun des cas de chaque nombre a sa bibliographie spéciale, et dans ces divisions mêmes, les déclinaisons, rangées par thèmes, ont leurs paragraphes séparés. Il en est de même pour tous les points de la morphologie ; il en est de même pour la syntaxe. Nous avons vu avec plaisir que les travaux des savants français sur ces matières ne sont pas ignorés de M. Hübner et ont été soigneusement inventoriés par lui, à très peu d'exceptions près.

Quoique le goût de la philologie latine se propage de plus en plus en France, ces études sont loin d'y être aussi répandues qu'en Allemagne ; c'est dire que le répertoire de M. Hübner rendra plus de services encore chez nous que chez nos voisins. C'est l'inventaire de la science de la philologie latine au moment présent, et grâce à sa forme bibliographique il peut rendre service même à qui ignore l'allemand. Au temps où l'on n'écrivait que latin, certains auteurs décoraient leurs livres du nom de *Janua* ou de *Clavis* : aucun livre ne mériterait davantage ce titre que celui de M. Hübner. H. Gaidoz.

Histoire de la littérature romaine, par W. S. Teuffel, professeur à l'université de Tubingue; traduit sur la troisième édition allemande par J. Bonnard et P. Piénon, avec préface de M. Th. H. Martin. Tome II. Paris, Vieweg, 1880, in-8 de 333 pages. — Prix : 10 fr.

Le premier volume de cette traduction a déjà été présenté aux lecteurs du *Polybiblion* (t. XXVI, p. 228). Il s'arrêtait à la fin de la période républicaine. Celui-ci comprend le siècle d'Auguste et la période qui va de Tibère jusqu'à Trajan, l'*âge d'argent* de la littérature latine, pour me servir d'une rubrique de l'auteur. L'âge de bronze et l'âge de fer, c'est-à-dire le second siècle et les siècles suivants jusqu'au huitième, formeront un troisième volume. Les qualités de l'ouvrage et de la traduction se soutiennent dans ce second volume particulièrement intéressant, puisqu'on y rencontre Virgile, Horace, Tite-Live, Sénèque, Tacite, les deux Pline, tous les grands auteurs des premiers temps de l'empire. L'exactitude de la traduction et la correction du texte sont surtout sensibles dans les notes qui contiennent une immense quantité de citations et d'abréviations souvent assez compliquées.

Je souhaite vivement que cet excellent ouvrage rencontre en France le même succès qu'en Allemagne. Sans doute, les formes un peu abstraites des jugements littéraires de Teuffel ne sont pas toujours des modèles à imiter chez nous. Mais l'abondance, la précision et l'exactitude de ses renseignements lui assurent la reconnaissance de tous ses lecteurs. Pour les plus jeunes, ce sera souvent un guide précieux dans les premières avenues de l'érudition; pour les travailleurs déjà formés, ce sera toujours un manuel, un *memento* inappréciable. Puisse le troisième volume ne pas se faire trop longtemps attendre. On doit le souhaiter d'autant plus vivement qu'il contiendra les suppléments de M. Louis Havet sur les travaux parus depuis 1875.

L. Duchesne.

Réformateurs et publicistes de l'Europe au dix-septième siècle, par Ad. Franck, membre de l'Institut, professeur de droit naturel au Collège de France. Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-8 de 514 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre se compose d'une série de notices, dans lesquelles l'éminent professeur du Collège de France esquisse tour à tour la vie d'un certain nombre de penseurs et de publicistes du dix-septième siècle et donne un aperçu sommaire de leurs œuvres. Il relie ces esquisses par des titres généraux, qui, en lisant la table, semblent donner au livre l'apparence d'une histoire complète des idées politiques à cette époque; ainsi sous le titre d'*école de la résistance*, nous voyons figurer Suarez, Mariana et Selden; *Les utopistes* sont Campanella et Harrington. Une autre section intitulée *Le droit naturel et le droit des gens élevés au rang d'une science*, est consacrée à Grotius et à ses disciples ou

imitateurs Puffendorf, Christian Thomasius, Cumberland, Barbeyrac. — Parmi les *adversaires du droit naturel*, M. Franck range des personnages bien divers et qu'on est fort étonné de trouver groupés sous cette étiquette : Hobbes, Spinoza, Bossuet, Filmer, Fénelon ! Enfin, pour terminer le volume, Leibniz occupe à lui seul une section avec ce titre : *Retour au droit naturel*. Nous relevons ce procédé de composition, parce qu'il indique du premier coup les mérites littéraires de ce volume et ses lacunes, ses insuffisances même, au point de vue des idées.

La vie de chacun de ces personnages est racontée dans un style plein de charme et dans la mesure propre à faire valoir l'exposé de ses doctrines. Celles-ci sont analysées parfois superficiellement et à un point de vue faux, nous allons le montrer, mais avec une modération et surtout une observation de toutes les convenances, qui font presque de M. Franck un homme du dix-septième siècle et contrastent heureusement avec les habitudes de polémique de certains de ses contemporains, professeurs comme lui. Nous ne nous plaindrons pas qu'entraîné par le récit, comme cela arrive facilement dans les notices biographiques, l'auteur ait donné à certains de ces écrivains, à Selden notamment, une étendue disproportionnée aux pages vraiment écourtées qu'il consacre à des hommes d'une tout autre taille, comme Suarez et Bossuet. La fameuse discussion du *Mare clausum* et du *Mare liberum* a trop d'intérêt — racontée par lui — pour que nous songions à lui en faire un reproche. Mais nous ne trouvons pas dans ce livre, comme on le croirait en parcourant la table, un exposé des grands courants d'idées philosophiques, qui ont régné au dix-septième siècle. Cette étude n'est pas même ébauchée, et nous le regrettons, car si M. Franck l'eût faite, il n'eût pas réuni sous le même titre Hobbes, Spinoza, Bossuet et Fénelon, qui procèdent d'origines si différentes. Il n'aurait pas commis l'injustice de classer les deux derniers parmi les adversaires du droit naturel. Voilà le grand inconvénient des études fragmentaires, des essais, des leçons publiées trop tôt! Puis le parti pris involontaire, le préjugé pour mieux dire auquel les esprits les plus honnêtes ne peuvent pas parfois se soustraire, a évidemment ici faussé la méthode du critique.

M. Franck est franchement spiritualiste, assez courageusement même pour le faire ranger, lui l'universitaire, l'Israélite, parmi les *cléricaux*. Les belles pages dans lesquelles il flétrit Spinoza, jadis réhabilité par M. Cousin, et le monstrueux système politique qui découle de son panthéisme, ces pages, disons-nous, sont faites pour le désigner aux soupçons de nos inquisiteurs modernes. Mais quand le spiritualisme, au lieu d'être un simple degré dans les étages dont se compose l'édifice de la philosophie, recouvre sous ses réticences une

négation, exclut la possibilité d'une révélation, et mutile la notion de Dieu, il entraîne facilement à des méprises et à des erreurs graves. C'est là l'origine des attaques fort superficielles que M. Franck soulève contre Suarez. Il se refuse à comprendre que Dieu, l'auteur de la loi naturelle, soit en même temps le maître de l'univers, en soit le justicier toujours agissant, et par conséquent ait pu, dans certains cas, prescrire certaines actions, qui semblent déroger au principe de l'immutabilité de la loi naturelle. Il sera facile aux philosophes de découvrir dans une erreur de M. Franck sur Dieu, l'origine de cette méprise sur la portée de cette partie du *Traité des Lois* de Suarez. Il l'examine du reste si sommairement que sa critique ne porte guère. Évidemment il ne comprend pas non plus la force de l'obligation, qui subordonne toutes les actions humaines, toutes les manifestations de l'activité politique et sociale à l'obtention de la fin suprême posée par le Dieu créateur. L'application à Dieu des devoirs de justice, que M. Franck admet avec Leibnitz, oblige à examiner la réalité d'une révélation, et, cette réalité étant admise, le droit naturel ne peut plus subsister isolé, il doit se combiner avec tous les préceptes de cette révélation et avec ses conséquences, car il n'appartient pas aux hommes de scinder l'œuvre de Dieu. Cette réflexion montre que l'on ne peut admettre sans réserve toutes les notions de droit naturel posées par M. Franck dans le cours de ces études. Il a cédé également à un préjugé, dans ses attaques contre la *politique tirée de l'Écriture sainte* de Bossuet. Constamment il pose comme un principe indiscutable qu'il n'y a de gouvernement légitime que celui voté par le peuple et révocable par lui. C'est méconnaître que la société soit un fait nécessaire et tomber dans l'erreur, reprochée très justement par lui à quelques scolastiques et notamment à Mariana, qui fait débuter les hommes par l'état sauvage et découler la société d'un pacte.

On le voit, ce livre renferme plus d'une erreur. Le dernier chapitre consacré à Leibnitz en est presque exempt : cette grande figure a inspiré heureusement l'esprit élevé et généreux de M. Franck. Son volume, s'il se bornait à ces dix pages, serait parfait. X.

Les Grands Italiens au dix-neuvième siècle, par Nonce Rocca. — I. *Ugo Foscolo ; Manzoni.* Paris, 1875, in-8 de 157 p. — II. *Le comte Sclopis.* Paris, Salmon, 1880, in-8 de xxx-278. — Prix : 5 fr.

On connaît bien peu en France la littérature italienne, l'histoire littéraire et artistique de l'Italie ; M. Nonce Rocca, professeur de l'Association philotechnique de Paris, pour l'enseignement gratuit des adultes, a donné des conférences publiques sur les grands écrivains de la péninsule, il publie ici celles sur Foscolo, sur Manzoni et sur le compte Sclopis. Ugo Foscolo a été un des plus célèbres poètes du commencement de ce siè-

cle ; mais qui a lu en France les poèmes et les tragédies d'Ugo Foscolo ? Il y a en lui un grand écrivain, mais aussi un de ces *patriotes* qui demandent aux conspirations le moyen de réaliser leur idéal politique et social. Il salue d'abord les Français de 1798 comme des libérateurs et « choisit la République cisalpine pour sa patrie » ; mais il perd ses espérances optimistes sur la régénération républicaine de l'Italie ; caractère hautain et bizarre, imagination ardente, avec des faiblesses de cœur jusqu'à prêcher le suicide, et des angoisses d'un patriotisme qui va jusqu'à l'utopie, Foscolo n'est pas une belle figure. Manzoni est un autre homme ; grand écrivain, grand érudit, grand catholique, aussi fier patriote que pas un, il sut conquérir par ses vertus et l'élévation de son caractère la vénération publique. M. Nonce Rocca en parle dignement : peut-être ne montre-t-il pas assez ce qui manquait de sens chrétien dans Foscolo et comment ce sens chrétien a fait la grandeur de Manzoni. La troisième notice, sur le comte Sclopis, est beaucoup plus étendue que les deux premières. C'est une véritable étude sur les travaux du comte Sclopis, ministre de la justice, magistrat, jurisconsulte, historien, travailleur infatigable, auteur de cent neuf traités différents, dont M. Rocca nous donne la liste très intéressante ; son ouvrage capital est l'*Histoire de la législation italienne* en trois volumes, écrite en italien, traduite en français il y a vingt ans. M. de Sclopis a pris part à tous les travaux intellectuels, comme à toutes les œuvres politiques de notre temps, et on sent à l'émotion avec laquelle M. Rocca parle de ce noble vieillard, mort à quatre-vingts ans, toute l'estime, le respect et l'affection qu'il avait pour lui. On ne saurait trop louer la pensée de M. Rocca de nous faire connaître ainsi les *grands Italiens ;* il a réussi dans les trois biographies qu'il nous a données : seulement qu'il ne craigne pas de nous parler franchement de sacrements reçus, d'actes de foi accomplis pour nous révéler ainsi la source féconde où les Manzoni, les Balbo, les Sclopis ont puisé les traits les plus saillants de leur haute honorabilité et de leur noble caractère.

H. DE L'É.

HISTOIRE

La ville aux sept collines, *Esquisse de Rome et de ses monuments* par l'abbé HENRI PIERRE. Paris, Téqui, 1881, 2 vol. in-12 de LV-429 et 334 pages. — Prix : 4 fr.

Ce ne sont certes pas les descriptions de Rome, de ses églises, de ses musées et de ses ruines qui manquent aujourd'hui. Chaque voyageur est plus ou moins tenté de fixer ses souvenirs, d'évoquer ses impressions, de contrôler ce que ceux qui ont visité avant lui la ville éternelle ont vu et ressenti ; si ce voyageur est un prêtre, il aime, en

décrivant les monuments, à montrer leur vraie physionomie en rapport avec l'histoire même, par conséquent il se plaît à répondre aux attaques injustes ou aux éloges exagérés qu'un esprit anti-chrétien a souvent dictés aux auteurs des *Guides ;* il se plaît surtout à rappeler les grands enseignements qui sortent des ruines de la Rome païenne comme des splendeurs de la Rome chrétienne. Alors un voyage à Rome n'est plus seulement une distraction, c'est un pèlerinage au palais des Papes, aux tombeaux des Martyrs. Ainsi l'a pensé M. l'abbé Pierre et c'est ce qu'il a réalisé dans le récit de ses promenades toujours faites en telle ou telle direction, où l'on rencontre par conséquent la ruine et l'Église, les souvenirs de l'antiquité païenne et ceux des temps chrétiens.

M. l'abbé Pierre voudrait que son livre, son esquisse, dit-il, servît à la préparation d'un voyage à Rome, mais alors comment a-t-il gardé le silence sur les catacombes qui, pour le fidèle, ont tant d'attraits, et pour tous portent tant d'enseignements? Comment ne nommer que trois des magnifiques toiles du Vatican, au lieu de donner en parlant de cette réunion de chefs-d'œuvre des notions précises sur l'histoire de l'art en Italie, etc., car on ne peut faire avec profit un voyage à Rome, sans avoir entrevu quelque chose de la philosophie de l'histoire, — M. l'abbé Pierre nous l'expose souvent — dont les enseignements ici se touchent du doigt, sans connaître aussi les grandes lignes de l'histoire de la peinture, de la sculpture et de toutes les branches de l'archéologie sacrée et profane : on ne peut tout approfondir, il est vrai, mais on doit avoir sur chaque point des idées nettes afin que la vue des monuments ait une signification pour vous, et vous dise quelque chose. Ce livre que nous rêvons ici serait un bon et beau livre. M. l'abbé Pierre a raison de dire « qui ne va point à Rome pour l'étudier perd son temps et Rome sera pour lui un livre fermé ; on voit Rome avec son cœur et avec sa foi. » Ainsi l'a-t-il vue et il a écrit un ouvrage d'une lecture agréable, où il y a de bons renseignements, mais quelques-uns aussi sont hasardés, car il ne faut plus, par exemple, parler du portrait de l'infortunée Béatrice Cenci et cette « intéressante victime » était bien une scélérate personne. H. DE L'E.

L'Ancienne Rome, sa grandeur et sa décadence, *expliquées par les transformations de ses institutions* par M. le Général FAVÉ, membre de l'Institut. Paris, J. Dumaine; Hachette, 1880, in-8 de 495 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Le livre de M. le général Favé se compose d'articles publiés dans le *Journal des Sciences militaires;* ce n'est malheureusement qu'un travail de seconde main, ou, tout au moins, si l'auteur a recouru lui-même aux sources originales, il n'en a cité aucune. L'insertion de cet

ouvrage par fragments dans une revue spéciale est-elle la cause de ce défaut? Ou bien un officier général, écrivant dans un journal militaire, peut-il se croire dispensé, tout membre de l'Institut qu'il soit, de fournir à ses jeunes subordonnés des preuves de ses assertions? Nous ne nous arrêterons pas un seul instant à cette dernière supposition.

Malgré le reproche très sérieux qu'il est de notre devoir d'adresser à M. le général Favé, son livre, qui respire les sentiments les plus élevés, est un bon résumé de l'histoire romaine à l'usage des gens du monde et des officiers de notre armée. On le lira avec fruit et on y trouvera d'intéressants tableaux des institutions militaires chez les conquérants du monde. Nous engagerons toutefois les lecteurs à ne pas employer certains néologismes tels que *interroi*, dont M. le général Favé a cru pouvoir faire usage (p. 153). *Interrex* est un mot que le public auquel s'adresse le *Journal des Sciences militaires*, aurait compris aussi facilement que les autres termes latins qui abondent à chaque page.

EMILE TRAVERS.

Saint Eucher. — *Lerins et l'Église de Lyon au cinquième siècle*, par le P. ANDRÉ GOUILLOUD, de la Compagnie de Jésus. Lyon, Briday, 1881, in-8 de x-564 p. — Prix : 6 fr.

Après avoir tracé un tableau de l'âge d'or de l'Église de Lyon dans les deux volumes qu'il a publiés sur saint Pothin et sur saint Irénée, le R. P. André Gouilloud vient immédiatement à saint Eucher, qui gouverna la même église au cinquième siècle, et, dans son Avant-Propos, il avertit le lecteur que ce sont des jalons qu'il pose, dans le dessein de publier un jour une histoire complète de l'Église primatiale des Gaules. C'est là une promesse que les lecteurs du savant jésuite accueilleront avec bonheur et dont ils garderont le souvenir. Puissent les événements lui permettre d'accomplir promptement son désir!

Saint Eucher, qui mourut en 451 ou 454 (454 selon le P. Gouilloud), n'est pas le successeur immédiat de saint Irénée, martyrisé en 177, mais, dans l'ordre chronologique, c'est assurément la plus imposante figure que l'histoire nous montre sur le siège de Lyon après le grand docteur. Ses faits et gestes, toutefois, sont assez peu connus; l'antiquité ne nous a laissé aucun document authentique à ce sujet, et la ressource ordinaire, lorsqu'il s'agit d'hagiographie, les Bollandistes, ne sont pas encore arrivés au 16 novembre, qui est le jour anniversaire de la mort du bienheureux évêque.

Le savant auteur a recueilli dans les historiens les plus graves tout ce qui avait rapport à saint Eucher, et il a étudié avec une scrupuleuse attention tous ses ouvrages. Il a été aidé dans ce long travail

par l'édition des œuvres de saint Eucher reproduites dans la *Patrologie latine* de Migne (t. L). Pour mieux faire apprécier le rôle du saint évêque, il a eu soin de l'encadrer dans le récit des événements contemporains ; peut-être même le cadre est-il un peu large.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est divisé en trois livres : le premier traite de la vie monastique de saint Eucher dans l'île de Lérins, le second parle de l'épiscopat du saint et le troisième des ouvrages composés par lui.

Le premier chapitre renferme une description intéressante des îles de Lerins et une vue d'ensemble de son histoire. Qu'il nous soit permis de faire remarquer une expression de l'auteur qui n'est pas rigoureusement exacte, quoique souvent employée : en parlant des cisterciens, il les appelle deux fois les enfants de saint Bernard : saint Bernard fut le plus illustre des moines de Cîteaux, mais Cîteaux existait avant lui. Il est vrai que les religieux établis à Lérins ont pris souvent le nom de Bernardins de Sénanque, mais ce nom est historiquement et canoniquement inexact. Disons aussi, puisque nous parlons d'exactitude, que l'auteur fait remonter beaucoup trop haut la décadence de la discipline dans l'abbaye de Lérins, et que cette décadence ne fut jamais ce qu'il croit d'après des récits faux et intéressés.

Après avoir retracé la vie de saint Honorat, fondateur du monastère de Lérins, l'auteur étudie les traditions relatives à saint Eucher, et parle en passant de Jean Cassien et du semi-pélagianisme ; il parle aussi des évêques qui, vers la même époque, furent tirés de l'île de Lérins.

Nous ne sommes pas beaucoup plus riches sur l'épiscopat de saint Eucher, c'est-à-dire que les actes certains et propres à ce prélat sont en très petit nombre ; mais il y avait dans le clergé de Lyon, à cette époque, plusieurs clercs distingués par leur sainteté et par leur science, et le R. P. Gouilloud nous les fait tous passer en revue. Il nous expose aussi l'état du diocèse, le rôle des évêques dans la société religieuse et civile ; les écoles, les grandes familles de Lyon ; les monuments religieux ; l'évangélisation des campagnes propagée par Eucher, qui emploie saint Maxime, abbé de l'île Barbe comme chorévêque, et Salonius et Véran, ses deux fils, comme évêques coadjuteurs. L'auteur consacre un chapitre entier à ces deux prélats, que deux auteurs ont inscrits par erreur dans le catalogue des évêques de Lyon.

La troisième partie du livre que nous avons sous les yeux est consacrée à examiner les ouvrages de saint Eucher. Il est certain que cet évêque écrivait à une époque peu favorisée sous le rapport littéraire ; si Eucher ne fut pas le premier écrivain de son temps, on ne peut pas

disconvenir qu'il obtint l'un des premiers rangs. Le savant auteu passe tous ses ouvrages en revue, et les caractérise en quelques mots. Il établit un curieux parallèle entre les Formules de saint Eucher et la Clef de Méliton dont l'authenticité lui paraît douteuse. A notre tour, il nous sera permis de douter de l'attribution à saint Eucher Ier, du récit du martyre de la légion thébéenne. Jusqu'à preuve du contraire, nous pensons avec d'éminents critiques que cet ouvrage est d'Eucher II, archevêque de Lyon, vers 519.

Nous avons relevé quelques fautes d'impression que nous signalerons à l'auteur malgré leur peu d'importance ; p. 107, Gemmade, p. 169, Chrisostome, p. 488, Aganne, p. 503, Ammien Marcellin, p. 427, Chatelin pour Chastelain, l'auteur du Martyrologe universel. Aux p. 95 et 430, l'auteur parle du livre de Salvien dont le titre vrai est *De Gubernatione Dei*, et le désigne par deux noms différents.

P. P.

Les Français en Italie de 1494 à 1559, par E. Hardy, capitaine adjudant-major au 130e régiment d'infanterie. Paris, Dumaine, 1880, gr. in-8 de 370 p. — Prix : 7 fr.

M. le capitaine Hardy est évidemment un travailleur : il aime les études historiques militaires, il compulse les documents conservés dans les archives et les livres des bibliothèques, et avec la science de son noble métier, il ne peut manquer de nous donner un livre intéressant, instructif, où, au récit des prouesses de nos aïeux, l'âme s'élève et le caractère se trempe. Cette histoire militaire de soixante ans qui rappelle de si glorieuses journées, Fornoue, Agnadel, Marignan, Cérisoles, comme hélas de plus tristes rencontres, est féconde en traits utiles à recueillir, en fières réponses qui servent de commentaires à des actes héroïques. M. Hardy met en relief les qualités guerrières comme les défauts des gens d'armes de cette époque de transition, où la chevalerie avant de disparaître jette un si vif éclat et où vont commencer les manœuvres de l'infanterie moderne ; il décrit les champs de bataille, les dispositions prises par les capitaines, il les critique ou les loue, montre la part de la conception générale et de la circonstance du moment, le tout en un style clair, qui devient facilement chaleureux au récit des « belles charges » où capitaines et soldats se précipitent sous les yeux du Roi pour vaincre ou mourir, car comme le disait Montluc « il n'y a prince au monde qui ait la noblesse plus volontaire que la nôtre, un petit sourire du maître réchauffe les plus refroidis et sans crainte de changer près, vignes et moulins en chevaux et armes, on va mourir au lit que nous appelons le lit de l'honneur. » En suivant son récit M. le capitaine Hardy expose les règles de la tactique, montre les idées et usages militaires qui dominaient

alors, les ordonnances qui réglaient la «théorie» du métier; en un mot ce livre éclaire une partie de notre histoire, et complète ce que les grandes histoires elles-mêmes ne disent pas, touchant notre organisation et notre vie militaires. Ajoutons que des cartes qui indiquent les plans de toutes les batailles, et de très nombreuses vignettes empruntées soit à des œuvres du temps comme les tableaux d'Holbein, ou les sculptures de Philibert Delorme, soit à de vieux traités comme celui de Walhausen sur l'*Art militaire à cheval*, publié en 1616, soit à des dessins modernes exécutés d'après les descriptions du temps, viennent parler aux yeux et exciter la curiosité; mais les dessins du temps sont toujours mieux que les restitutions. Le travail solide et brillant du capitaine Hardy sera distingué parmi les ouvrages d'histoire militaire qui ont paru de nos jours. H. DE L'E.

Journal de Paul de Vendée, *capitaine Huguenot*, 1611-1623, par M. l'abbé A. BENONI-DROCHON, curé de l'Absie, membre de la Société des antiquaires de l'Ouest. Niort, 1880, gr. in-8 de 213 p.

L'auteur a fait précéder ce *Journal* d'une notice sur les familles de Vendée et d'Appelvoisin, parce que Paul de Vendée dont il est ici question, avait épousé Françoise d'Appelvoisin. Une notice sur le Bois-Chapeleau, terre de la famille de Vendée, donne des renseignements sur les vicissitudes que pouvaient éprouver les propriétés, comme celle sur les d'Appelvoisin et les Vendée, très bien faite d'après les documents, initie à la vie tourmentée des seigneurs : ce sont des pages d'histoire : un Guichard d'Appelvoisin avait soutenu le seigneur de Parthenay dans sa lutte avec le Dauphin qui fut plus tard Charles VII et ce prince, une fois monté sur le trône, éleva Guichard à la dignité de chambellan, puis lui accorda, le 29 décembre 1434, à Poitiers, la permission de fortifier le bourg de la Chapelle-Thireuil. M. l'abbé Benoni Drochon tire des aveux et dénombrements des renseignements intéressants : ces renseignements sont nombreux dans le *Journal* de Paul de Vendée, parce que ce seigneur relate minutieusement ses faits et gestes, jusqu'aux visites faites et reçues, les époques des vendanges et des moissons, les prix des baux passés, et ceux des ventes de terre, de vignes, les gages des domestiques et les relations de Paul de Vendée sont nombreuses et plus de mille noms de voisins, d'amis, sont cités dans ce *Journal*, très intéressant surtout pour les personnes du pays qui y trouvent une foule de localités et de familles de leur connaissance; pendant onze ans, on peut donc suivre jour par jour toute la vie d'un seigneur de province et cette publication devra être souvent consultée pour tous les renseignements qu'elle donne. Paul de Vendée fut aussi un soldat : il se trouva entre autres au siège de Saint-Jean-d'Angely en 1621, dont il fait un récit minutieux.

H. DE L'É.

Lettres de Coray au Protopsalte de Smyrne, Dimitrios Lotos, *sur les événements de la Révolution française* (1782-1793), traduites du grec pour la première fois et publiées par le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE. Paris, Didot, 1880, in-8 de XXI-285 p. — Prix : 6 francs.

Né à Smyrne en 1748 et destiné d'abord au commerce, Coray avait obtenu de ses parents la permission d'étudier la médecine. C'est dans ce but qu'il vint en France et débarqua en 1782 à Marseille d'où il se rendit à Montpellier et de là à Paris en 1788. Il y arrivait à la veille de la réunion des Etats-Généraux et se trouva ainsi témoin des grands événements de la Révolution. Jeune, ardent, d'autant plus passionné pour la liberté que sa propre patrie était esclave, il applaudit avec enthousiasme aux réformes de l'Assemblée constituante et ses premières lettres à son ami le Protopsalte de Smyrne ne sont qu'un long dithyrambe en l'honneur des membres de la gauche de l'Assemblée. Grec schismatique et par suite imbu de tous les préjugés de ses concitoyens contre l'Église romaine, il est pour le clergé catholique d'une violente et souvent odieuse injustice. Il n'est guère plus juste pour la famille royale ; dès le début on sent que ses souvenirs classiques lui font souhaiter l'établissement de la République en France. On est surpris de voir combien un jeune homme instruit et intelligent peut se laisser aveugler par ses préventions au point d'ajouter foi aux absurdités les plus monstrueuses. C'est ainsi qu'il n'est pas éloigné de croire que l'émeute du 28 février 1791 est un coup monté par les nobles.... pour enlever le roi ? non : pour le tuer, parce qu'ils le trouvent trop dévoué à la Constitution. S'il y a des troubles en province, si l'on brûle des châteaux, ce sont les moines qui ont soulevé le peuple. Et bien d'autres sottises de ce genre. Comment s'étonner ensuite de la crédulité des masses ignorantes, quand on voit celle d'un homme aussi distingué que Coray ? Mais à la fin cependant les yeux du jeune Grec s'ouvrirent à la lumière ; les excès de la Révolution lui enlevèrent ses illusions, et l'attentat du 20 juin le réconcilia sinon avec la monarchie, du moins avec le monarque. Lui qui, après la fuite de Varennes, ne parlait de Louis XVI qu'en termes dédaigneux et outrageants, écrit le 24 juin : « Je ne puis vous dire combien Louis a gagné dans le respect et l'affection de tous depuis le 20 de ce mois. Moi-même, qui n'ai jamais aimé les rois, je l'ai plaint du fond du cœur et je l'ai admiré en même temps... Je suis amoureux fou de la liberté, mais j'aime aussi la justice. » Et, après le 21 janvier, cet amour de la justice lui fait écrire la phrase suivante : « Vers les onze heures, le bourreau a coupé la tête du meilleur, du plus puissant et du plus infortuné roi de l'Europe. »

C'est sa dernière lettre. Soit qu'il ait craint la terrible inquisition de la police pendant la Terreur, soit pour toute autre cause, on ne trouve plus rien de lui jusqu'en 1797 et alors sa correspondance n'offre

plus, pour nous Français, qu'un médiocre intérêt. Mais tous les amis de l'histoire sauront grand gré à M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire de leur avoir fait connaître ces vingt-trois premières lettres de Coray. Rien n'est plus curieux que ce jugement porté sur les événements de la Révolution française par un étranger qui vécut au milieu de ces événements sans y prendre une part directe. Rien n'est plus instructif surtout que cette désillusion d'un esprit aussi libre et aussi peu suspect de partialité pour les victimes de cette Révolution et qui n'en est dégoûté que par ses excès. M. DE LA ROCHETERIE.

Le comte de Serre, *sa vie et son temps*, par CHARLES DE LACOMBE. Paris, Didier, 1881, 2 vol. in-8 de IV-463 et 418 p. — Prix : 15 francs.

Le comte de Serre a eu la fortune d'attirer plusieurs fois sur lui l'attention de la génération nouvelle. Après le volume de M. de Mazade, voici un grand ouvrage de M. Ch. de Lacombe, qui nous raconte les vicissitudes de cette noble et orageuse existence. Mais de ces deux livres, l'un est une esquisse, l'autre est un tableau complet. L'auteur du second a travaillé non seulement sur la correspondance du comte de Serre, publiée en 1875-77, mais encore sur un ensemble de documents inédits qui ajoutent un intérêt très vif à son œuvre. La vie d'Hercule de Serre a, d'ailleurs, par elle-même le plus grand attrait historique. Nous le suivons dans l'émigration: il sert dans l'armée de Condé, puis donne des leçons pour vivre en Allemagne, et prélude par les souffrances de l'exil aux agitations douloureuses de sa carrière parlementaire. Nous retrouvons à Metz, comme le plus brillant avocat du barreau lorrain, celui qui sera un grand ministre, mais qui restera avant tout un grand orateur. Son haut mérite et son expérience déjà mûrie le font nommer, en 1811, premier président de la nouvelle Cour impériale de Hambourg. Rien n'est intéressant comme le récit des impressions de M. de Serre au moment de l'écroulement de l'empire ; il n'est pas encore illustre, « il est dans la foule. » Et ses sentiments sont ceux de la majorité des Français, qui saluent la Restauration comme l'aurore de la liberté et de la paix. La patriotique ambition de servir son pays dans les assemblées s'éveille dans Hercule de Serre, maintenant qu'il y a une tribune et qu'on peut parler. Le collège électoral du Haut-Rhin l'envoie à la Chambre de 1815. Jusqu'en 1821 il va rester au Parlement, et son nom s'attachera à toutes les grandes délibérations du temps, croissant chaque jour en éclat et en autorité, jusqu'au moment où il représentera mieux que tout autre le parti royaliste constitutionnel. La Chambre de 1815 écoute M. de Serre sur la loi d'amnistie, dans le premier débat sur la loi des élections, dans le débat sur les pensions ecclésiastiques ; celle de 1816 l'entend exposer

les vues les plus hautes sur l'état de la France à propos de la loi électorale. Il préside la session de 1817. En 1818, c'est comme garde des sceaux qu'il prend la parole dans la discussion des lois sur la presse. Tous ces discours, qui empruntent un nouvel intérêt aux circonstances présentes, sont analysés et cités par M. de Lacombe. Les grandes luttes des années suivantes revivent sous nos yeux. M. de Serre, en butte aux attaques de la gauche et de l'extrême droite, montre une fermeté inébranlable. Il se retire du pouvoir en 1821, avec le duc de Richelieu, et meurt en 1824 à Castellamare, dans ce poste d'ambassadeur à Naples que la confiance royale avait voulu lui voir remplir.

Telles sont les principales étapes de la vie de M. de Serre, dont un ami des derniers jours, le grand historien Niebuhr (voir des pages intéressantes sur Niebuhr, tome II, p. 364 et suiv.), a pu dire cette parole : « Jamais cœur plus pur n'a battu dans une poitrine d'homme. » — Devons-nous ajouter qu'à cette noblesse de convictions et de conduite ne se sont pas jointes quelques illusions? Les doctrines libérales, dont le comte de Serre a été le plus brillant représentant sous la Restauration, et qui lui ont valu les sympathies si vives de son biographe, seront-elles son plus beau titre de gloire? M. de Lacombe nous dit : « Lutter contre l'esprit révolutionnaire et fortifier le régime représentatif, telles sont les idées dont de Serre est pénétré » (t. II, p. 91). Mais, si nous tournons la page, nous verrons M. de Serre lui-même parler de « cette effervescence des passions que développe nécessairement l'idée de liberté. » Dans ces conditions, l'idée monarchique elle-même ne devait-elle pas être atteinte par les prétendus secours que lui apportaient d'imprudents amis? Disons, pour être juste, que le panégyriste du ministre libéral se montre plein de courtoisie et d'impartialité rétrospective pour les hommes qui ont servi la monarchie autrement que le comte de Serre. Il faut rendre hommage à cette attitude, qu'il n'est pas sans difficulté de conserver aujourd'hui, ainsi qu'aux convictions royalistes sincères dont ces pages portent les marques. Nous citerons pour preuve quelques lignes de la conclusion : « Les victoires qu'a remportées la parole de M. de Serre, les lois de 1819 et de 1820 qu'il a fait prévaloir, et dont les principes de liberté et de justice s'imposeront, au milieu de dispositions passagères, à toute législation raisonnable, remettent en lumière, avec son génie oratoire, l'inviolable fermeté de ses convictions libérales et de sa foi royaliste... Ministre et député de la Restauration, il demeure comme le témoin du mouvement intellectuel, des institutions généreuses, des grandeurs de cette féconde époque ; et l'on ne saurait louer la vie du comte de Serre, sans rendre hommage à la monarchie héréditaire et constitutionnelle sous laquelle il a pu

déployer son éloquence et conquérir sa gloire. » — La manière dont l'auteur a raconté, par le menu et documents en main, les grandes discussions législatives de la Restauration, et l'obligation même qu'il avait de suivre dans ses détails une vie mêlée à tous les événements du temps, font de ces deux volumes une véritable histoire parlementaire du règne de Louis XVIII. Pour les écrire, il fallait à la fois le talent de l'historien et l'expérience spéciale de l'homme politique : l'auteur de *Henri IV et sa politique* réunissait mieux que personne ces deux conditions. P. N.

Les Comtes de Chiny, *étude historique*, par le P. Hippolyte Goffinet, de la Compagnie de Jésus. Arlon, 1880, gr. in-8 de 546 p. — Prix : 8 fr.

L'illustre Compagnie de Jésus a bien mérité de l'histoire du pays de Luxembourg. Sans les écrits des Pères Alexandre et Guillaume Wiltheim, ainsi que du P. Bertholet, les annales de ce beau et noble pays seraient encore plongées dans les plus épaisses ténèbres. Le P. Goffinet marche dignement sur les traces de ces hommes éminents : appartenant à la même famille religieuse, il a hérité de leur savoir et de leur modestie. Ses travaux sont les plus importants que la Belgique ait vus paraître pendant ce siècle sur l'histoire de cette province.

En 1877, il nous a donné le *Cartulaire de Clairefontaine ;* en 1879 il a édité, sous les auspices de la commission royale d'histoire, le *Cartulaire d'Orval :* depuis ces deux importantes publications, le jour brille pour la première fois sur l'histoire de toutes les localités du Luxembourg méridional.

Un grand nombre d'autres monographies du savant religieux, toutes consacrées à des sujets qui intéressent le Luxembourg, sont disséminées dans des recueils périodiques, principalement dans les *Annales de l'Institut Archéologique d'Arlon*, dont le P. Goffinet est sans contredit, le membre le plus actif et le plus érudit. C'est dans ce dernier recueil qu'a paru d'abord l'étude que voici, et dont je me propose de signaler l'importance aux lecteurs.

Le comté de Chiny, qui a eu depuis le dixième siècle jusqu'en 1354 une existence indépendante et glorieuse, n'avait pas encore rencontré d'historien jusqu'aujourd'hui. On ne peut pas, en effet, donner le nom d'histoire à l'indigeste compilation d'un écrivain dont le manque total d'esprit critique et l'épouvantable confusion, n'ont servi qu'à embrouiller tous les sujets qu'il traitait : je veux parler de l'*Histoire du comté de Chiny*, par M. Jeantin, à la déplorable fécondité duquel nous devons une dizaine d'autres volumes illisibles sur Montmédy, sur la Meuse, sur l'Ardenne, etc. C'est sans doute par manière de réaction contre l'amphigouri pédantesque de son prédécesseur que le P. Goffinet a si sévèrement restreint les limites de son sujet, et

qu'il a adopté un ton si différent. Ce n'est pas à lui qu'on peut reprocher d'être trop fleuri, ou de se perdre dans un dédale de conjectures extravagantes. Suivre pas à pas la carrière des vieux comtes de Chiny, constater soigneusement jusqu'aux moindres traces de leur passage, et, pour cela, raconter l'un après l'autre, dans l'ordre chronologique le plus rigoureux, tous les faits petits ou grands auxquels leur nom est attaché, voilà son but. Qu'il l'ait atteint complètement et rendu de la sorte un grand secours aux chercheurs futurs, c'est ce dont on ne doutera pas après avoir lu son volume. Peut-être lui reprochera-t-on avec quelque justice d'avoir pris trop peu de peine à en rendre la lecture facile : la méthode que je viens d'exposer n'est, en effet, rien moins qu'attrayante pour le gros des lecteurs, et il faut une certaine dose de courage pour lire d'un bout à l'autre ce volumineux travail de 546 pages grand in-octavo, où l'histoire d'un emprunt ou d'une donation de quelques écus succède à celle d'une expédition guerrière, où l'on passe tour à tour de l'affranchissement d'une commune à un débat sans importance au sujet de la propriété d'un pré ou des limites d'un champ. Ce manque de proportion entre les menus détails de la vie quotidienne et les grands événements de la vie politique a quelque chose de fatigant, et ne permet pas de prendre une vue d'ensemble. La patience n'est pas moins mise à l'épreuve par le procédé qui consiste à insérer dans le texte bon nombre de chartes que l'auteur se croit obligé de faire suivre ou précéder d'une analyse des plus scrupuleuses. De deux choses l'une : ou l'analyse rend la charte inutile, ou le texte dispense de l'analyse. Ces questions de forme vidées, on ne peut que louer l'érudition si exacte et si consciencieuse qui règne dans tout le livre, et la richesse extraordinaire d'informations qui en fait une véritable mine à exploiter pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Luxembourg et de la Lorraine. Que d'intéressantes chartes d'affranchissement à la loi de Beaumont, publiées et étudiées ici pour la première fois ! Que de lumières jetées sur les relations des provinces belges avec le Barrois, avec la Lorraine, avec les évêques de Verdun ! Que de grands faits de l'histoire générale, notamment des croisades ou de la guerre des investitures, auxquels se rattachent de la manière la plus instructive les annales du petit comté de Chiny ! Il y aurait eu lieu peut-être de s'étendre davantage sur cette partie du sujet. Je regrette tout particulièrement que le savant auteur, vivant dans une petite ville et loin de toute bibliothèque, n'ait pas été à même d'utiliser le ravissant poème de Jean Bretex, intitulé les *Tournois de Chauvenci*, et où ce trouvère du treizième siècle nous fait le récit pittoresque et plein de vie des fêtes données en 1285 par le comte Louis de Chiny, à la fleur de la chevalerie belge et française. Quel parti n'aurait-il pas pu tirer de ces éblouissants tableaux, dans

lesquels les porteurs des plus beaux noms de Lorraine et des Ardenne défilent avec tout le prestige de la jeunesse et de la gloire !

Je vous nomme trestout premier
Le gentil conte de Chini
Et la gentil contesce ausi
Qui sont gent de moult bon afaire
Large courtois et debonaire
De haut leus et de haute gens.

Ces vers d'un poète trop peu connu iront au cœur du P. Goffinet. Enfant du pays sur lequel ont régné les Arnould et les Louis, il a, comme tous ses compatriotes, gardé un vrai culte d'affection et de reconnaissance pour cette dynastie éteinte depuis cinq siècles, et dont le souvenir est toujours vivant parmi les populations de la Chiers et de la Semois. Dans plus d'un village on célèbre encore tous les ans une messe à l'intention des anciens comtes, et on se raconte dans les veillées leurs traits de libéralité envers le peuple. Il y a quelque chose de touchant dans cette fidélité qui survit à la mort, et qui justifie l'épigraphe placée en tête du livre : *Memoria illorum in benedictione.*

GODEFROID KURTH.

Histoire de Philippe II, par H. FORNERON. Paris, Plon, 1881, 2 vol. in-8 de IX-424 et 431 p. — Prix : 16 francs.

Voici un ouvrage étudié d'après les sources, bien écrit, très intéressant ; il n'est pas encore achevé, car le tome second nous conduit seulement jusqu'au départ de don Juan d'Autriche pour les Pays-Bas, c'est-à-dire en 1576. Outre les nombreux documents que Cabrera a insérés en sa qualité d'écrivain officiel, dans son *Historia de Felipe segundo*, M. Forneron a consulté la grande *Colleccion de Documentos inéditos para la historia de España*, publiée à Madrid, les documents réunis par M. Morel-Fatio dans son livre récent : *l'Espagne au seizième et au dix-septième siècle*, les précieuses correspondances publiées à Bruxelles : *Correspondance de Philippe II* sur les affaires des Pays-Bas, *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, correspondance de *Guillaume le Taciturne* et les pièces des archives de Simancas qui ont été transportées à Paris, les dépêches de nos ambassadeurs en Espagne, etc...Les documents abondent on le voit et les mémoires sur tel ou tel fait sont nombreux. L'historien a donc fort affaire pour les mettre en œuvre, mais M. Forneron a réussi : il domine son sujet ; les faits sont mis en relief par des citations choisies et on apprendra certainement beaucoup en lisant ces volumes. Assurément la figure de Philippe II n'y apparaît pas sous un jour favorable : Philippe II a de sérieux mérites : il veut et il sait commander, mais il rejette tout contrôle et ses qualités deviennent alors des défauts, car il devient minutieux, cruel, absolu et veut tout briser ; son règne est pour

l'Espagne un prélude de décadence. Grâce aux documents que M. Forneron a consultés, il a pu apporter sur certains faits une lumière nouvelle, par exemple les détails sur Jeanne la Folle sont écrasants pour Charles-Quint, ceux sur don Carlos justifient la mesure prise contre ce prince dans la tête duquel on n'a jamais pu mettre un peu de bon sens, ceux sur l'entrevue de Bayonne, sur la Saint-Barthélemy montrent une fois de plus la fausseté de la légende de la préméditation du massacre, et donnent la note juste de cet épisode sanglant qui reste, comme l'écrivait le 31 août, l'ambassadeur Cuniga « un acte non pas prémédité, mais inopiné » ; « ils ne voulaient la mort que de l'amiral, écrit-il, en faisant croire que le duc de Guise en était l'auteur, mais comme le coup d'arquebuse fut mal dirigé et comme l'amiral apprit d'où il venait, ils se déterminèrent à se découvrir et à faire ce qu'ils ont fait. » Les sanglantes mesures sont alors l'œuvre de tous les partis : les protestants, les catholiques, les Maures, les Espagnols sont impitoyables dans leurs haines, cruels ils massacrent, ils torturent avec les plus affreux raffinements. Ceux qui s'imaginent que, au dix-neuvième siècle, seulement, on s'est occupé de l'instruction des enfants, feront bien de lire le résumé de documents inédits donné par M. Forneron : « Il y avait, dit-il, dans chaque ville des Pays-Bas deux écoles gratuites, une de filles, l'autre de garçons, et une très grande quantité d'établissements d'instruction, qui enseignaient le latin à plus de cinquante mille enfants c'est-à-dire à deux fois plus d'écoliers qu'il n'y en a aujourd'hui dans les collèges de la Belgique et de la Hollande. Les jeunes gens recevaient l'instruction supérieure dans l'Université de Louvain ; les enfants trouvés apprenaient un métier dans des écoles d'*enfants perdus*, etc... » Ce livre, écrit sur des documents, fournit ainsi de nombreux détails qui nous font bien connaître les mœurs et l'esprit du seizième siècle. Je crains seulement que la pensée catholique ne soit laissée un peu dans l'ombre. Nous le verrons mieux dans les volumes suivants, mais, je constate toujours avec plaisir que M. Forneron sait très bien séparer les idées catholiques de celles de Philippe II, qui approchent beaucoup du césarisme, et de cette omnipotence de l'Etat même dans les affaires ecclésiastiques où périt la liberté de l'Eglise. L'Inquisition de Philippe II, instrument de règne, ne fut pas approuvée par le Pape, et le roi redouta presque au même degré que les protestants, les réformes décrétées par le concile de Trente ; il admettrait les unes et rejetterait les autres, mais c'est là même ce qui condamne son despotisme, ardent contre les Maures et les protestants comme aussi contre l'archevêque de Tolède, contre sainte Thérèse, contre les Jésuites et même contre le Pape, lorsque l'archevêque, les Jésuites, le Pape ne lui plaisaient pas. Je le répète, l'ouvrage de M. Forneron est un livre

bien fait, instructif: on n'en adopte pas toutes les données, mais toutes doivent être examinées. H. DE L'É.

Les trente dernières années (1848-1878) par CÉSAR CANTU, édition française. Paris, Firmin-Didot, 1880, in-8 de LXXIX-437 p. — Prix : 6 fr.

Cet ouvrage est la traduction d'un livre publié en italien, où César Cantù a raconté l'histoire des trente années, de 1848 à 1878. Nous en avons déjà rendu compte. On ajoute ici une notice biographique et littéraire sur le célèbre historien, mise par les éditeurs en tête de ce volume, notice intéressante, écrite par un admirateur il est vrai, mais pleine de détails curieux. La réputation de César Cantù comme historien est faite: il y a dans ses ouvrages la plus abondante érudition, et il y règne un esprit élevé, indépendant et libéral. Nous retrouvons ici ces qualités. M. Cantù qui, dans la *Cronistoria*, a déjà raconté l'histoire de l'Italie depuis le commencement de ce siècle, poursuit ici sa tâche de rappeler des faits où il a eu sa part honorable ; il raconte également ce qui s'est passé dans les autres États du monde ; chaque pays a son chapitre séparé. Puis, fidèle à sa méthode de ne pas séparer du récit des faits les notions sur le mouvement des idées. M. Cantù consacre deux cents pages à parler des productions des sciences et des arts, des études sur l'histoire, la politique, le droit, l'économie, etc. On apprend toujours beaucoup dans les ouvrages de Cantù parce qu'ils sont le résumé de lectures immenses et ici en particulier, de renseignements nombreux que la haute position de l'auteur lui a permis de recueillir : sans doute il y a là un peu de désordre dans le récit, et, les grandes lignes faiblissent parfois ; mais après cette lecture où l'on sent toujours la pensée d'une âme honnête et catholique, d'un esprit élevé, habile à saisir la physionomie des hommes, on est au courant de tout ce qui s'est passé de remarquable dans ces trente dernières années comme faits et idées, plus encore comme idées que comme faits. On remarquera plus d'un portrait d'homme politique très bien saisi.

H. DE L'É.

Recherches archéologiques sur les îles Ioniennes, par OTHON RIEMANN. Paris, Thorin, 1879-80, 3 fascicules in-8. (Extraits de la *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) — Prix : 5 fr.

Pendant l'été et l'automne de 1876, M. Othon Riemann a parcouru les îles Ioniennes, dans le but de relever et de décrire tous les restes antiques encore visibles, et pour vérifier et compléter les observations faites par les voyageurs qui l'avaient précédé. Son mémoire débute par une excellente bibliographie des ouvrages qui se rapportent aux contrées qu'il a visitées. Le premier fascicule, consacré à l'île de Corfou, contient d'intéressants renseignements sur les fouilles qui ont

été faites dans l'île à différentes époques, une revision très complète des inscriptions grecques, et un catalogue des objets antiques conservés au Musée, à la mairie et dans les collections particulières de l'île. La même méthode descriptive a été suivie par le savant professeur dans le fascicule second, consacré à Céphalonie, et dans le troisième, qui comprend Zante et Cérigo. Des cartes de ces différentes îles, rectifiées d'après les meilleurs géographes, accompagnent ce consciencieux travail. Tous les archéologues qui auront à s'occuper des îles Ioniennes seront obligés de consulter ce mémoire, et ceux qui voudront les visiter d'une manière profitable pour la science ne pourront pas trouver de meilleur guide que l'ouvrage que nous avons sous les yeux. Il serait à souhaiter que tous les jeunes savants envoyés chaque année à Athènes par le gouvernement français adoptassent le même plan que M. Riemann pour rendre compte de leurs excursions en pays grec. L'école française arriverait ainsi en peu de temps à donner, par fascicules séparés, la plus complète, la plus sûre et la plus intéressante description de la Grèce qui ait jamais été faite.

V***

Vie d'Artus Prunier de Saint-André, *conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé, premier président aux parlements de Provence et de Dauphiné* (1548-1616), d'après un manuscrit inédit de Nicolas Chorier (Archives de M. le marquis de Virieu), publié avec introduction, notes, appendices et la correspondance inédite de Saint-André, par Alfred Vellot, avocat. Ouvrage couronné par l'Académie delphinale (médaille d'or). — Paris, Alphonse Picard, 1880, gr. in-8 de LXV-390 p. — Prix : 9 fr.

Artus Prunier de Saint-André fut un magistrat éminent par sa science comme par sa vertu. Les historiens du Dauphiné ont comblé d'éloges « l'un des plus grands hommes que cette province ait produits » ; mais on ne possédait aucun ouvrage où sa biographie fût retracée avec les développements dignes de l'importance du sujet. L'étude de M. Alfred Vellot, vient le plus heureusement du monde combler une aussi regrettable lacune. Cette étude, préparée avec autant de conscience que de talent, est si complète, que désormais, on peut le dire en toute assurance, les plus habiles chercheurs n'y ajouteront rien d'essentiel. Par un bonheur bien mérité, M. Vellot a retrouvé, à la suite d'infatigables recherches, tous les documents qui pouvaient le mieux l'aider à faire connaître ce « *Dauphinois trop oublié.* » Le plus considérable et le plus précieux de ces documents est l'histoire de la vie du premier président du parlement de Dauphiné écrite par le célèbre Nicolas Chorier (p. 1-318). On a cru longtemps que l'ouvrage était perdu. C'eût été d'autant plus dommage, qu'il forme un inestimable supplément à l'*Histoire générale du Dauphiné*, qui s'arrête à l'année 1601. L'excellent récit de Chorier est confirmé et complété (p. 321-348),

par la correspondance d'Artus Prunier, laquelle s'étend de février 158 à janvier 1607 et provient du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Autour de ces documents déjà si instructifs, M. Vellot a multiplié avec le plus beau zèle des renseignements de tout genre. Soit dans l'*Avant-propos*, soit dans l'*Introduction*, soit dans les *Notes*, c'est à flots qu'il a répandu la lumière. L'*Avant-propos* (p. I-XXV) renferme l'intéressante histoire des recherches, des trouvailles, en un mot, du livre tout entier de M. Vellot. L'*Introduction* (p. XXVII-LXV) est consacrée à un résumé de la vie de Prunier de Saint-André, résumé auquel se mêlent de judicieuses considérations sur l'époque et sur la province où vécut un magistrat dont on ne doit pas moins admirer les lumières que le patriotisme. Les *Notes*, mises en fort grand nombre au bas des pages, témoignent des plus vastes lectures. M. Vellot a interrogé, sur chaque point, tous les auteurs d'autrefois ou d'aujourd'hui qui pouvaient lui fournir les meilleures informations. Diverses pièces justificatives, déjà publiées çà et là, ont été réunies dans les appendices (p. 351-373). Une Table analytique des matières permet aux lecteurs d'embrasser, d'un seul coup d'œil, toutes les richesses d'un recueil où, à côté d'Artus Prunier, revivent ses ancêtres, ses professeurs, notamment Cujas, ses condisciples et amis, tels que Geoffrey de Colignon, Jacques Auguste de Thou, Jacques Faye d'Espeisses, Nicolas Brulart de Sillery, les magistrats, ses confrères, comme Jean de Bellièvre, le premier président Jean Truchon, le procureur général et les avocats généraux Bucher, Boffin et Ruzé, enfin ses contemporains parmi lesquels nous citerons le baron de Gordes, Charles du Puy, Seigneur de Montbrun, Bellegarde, Lesdiguières, Maugiron, le duc de Mayenne, Alphonse d'Ornano, Jean de Serres, le duc d'Épernon, le duc de Nemours, l'archevêque de Lyon, Pierre d'Espinac, etc. Au sujet de tous ces personnages, M. Vellot se montre aussi exact dans ses appréciations que dans ses récits. Non seulement il apporte dans ses jugements un sens toujours droit, mais encore on retrouve à chacune de ses pages, l'empreinte d'idées élevées et de sentiments généreux.

En somme, abondante et solide érudition, critique excellente, style élégant et parfois chaleureux, rien ne manque à l'étude de M. Vellot, rien, pas même une photogravure reproduisant les traits d'Artus Prunier de Saint-André, d'après un portrait du temps. Nous pouvons donc à coup sûr prédire à ce beau volume, tiré seulement à 300 exemplaires, un succès qui encouragera l'auteur à rechercher de nouveau les suffrages du public d'élite pour lequel il a si bien travaillé.

T. DE L.

M. de Montyon, *d'après des documents inédits*, par Fernand Labour. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 285 p. — Prix : 3 fr. 50.

Qui s'inquiète, en dehors de la question des prix de vertu, de rien savoir sur le compte de M. de Montyon ? M. Fernand Labour, auteur de plusieurs travaux estimés sur divers sujets d'histoire, a pensé qu'en outre de son principal titre à la célébrité, M. de Montyon en avait plusieurs autres qui devaient le préserver de l'oubli, et ceux qui liront son livre seront de son avis. C'est en effet une connaissance qui mérite d'être faite que celle de ce magistrat habile et honnête, de ce publiciste ferme et modéré, qui a traversé sans faiblesse d'esprit ni amertume de cœur l'époque la plus troublée et la plus difficile. M. Labour nous fait connaître M. de Montyon, intendant et conseiller d'Etat, seigneur de village, homme du monde, homme politique, publiciste, philantrope. Comme magistrat, comme intendant d'Auvergne et de Provence, il appartenait à une école d'administrateurs excellents, qui ont marqué les dernières années de l'ancien régime et auraient peut-être suffi à le transformer. Comme homme politique, auteur notamment d'un *Rapport au roi Louis XVIII*, publié en émigration, qui lui valut, avec l'approbation de ce prince, la colère des royalistes purs, il se plaçait à côté de ces rares esprits qui, comme Malouet par exemple, avaient non seulement l'amour de ce qui était désirable, mais le sentiment de ce qui était possible. Le chapitre intitulé : « le Seigneur de village » est un des plus curieux du livre ; M. de Montyon était généreux, mais il était en même temps parcimonieux et méthodique ; il a secouru des infortunes sans nombre et laissé six millions aux pauvres, mais il connaît le compte de ses redevances et sait fort bien poursuivre un débiteur en retard. Rentrant en France, en 1815, son premier soin est de réclamer une rente de 30 francs qui n'était pas un droit féodal, n'a pas été supprimée, et continue de lui être due. Les extraits, cités par l'auteur de la correspondance de M. de Montyon avec son intendant, appartiennent à ce côté intime de l'histoire, qu'on préfère aujourd'hui à tous les autres. Plusieurs portraits, plusieurs anecdotes sur les personnages de l'ancien régime et de l'émigration ont bien aussi leur prix.

L'ouvrage se termine par un résumé de tous les témoignages que l'Académie française a rendus en l'honneur de M. de Montyon et des prix de vertu. On pourrait ici dissertir longuement et il y aurait place à plus d'une réserve. Sans doute la fondation des prix de vertu est essentiellement une œuvre du dix-huitième siècle ; je doute que quelqu'un fût tenté de la refaire aujourd'hui, ni qu'elle inspirât le même enthousiasme qu'à la première apparition ; mais comme le disait M. S. R. Taillandier, cité par M. Labour, les meilleures inspirations philosophiques du dix-huitième siècle peuvent bien être

continuées et vivifiées par l'esprit chrétien du dix-neuvième. Ne soyons donc pas plus rigoristes qu'il ne convient envers la mémoire d'un homme de bien qui, s'il a subi sur plus d'un point l'influence de son siècle, a su presque en tout lui demeurer supérieur. R. D. L. S.

Bibliographie de la Bretagne *ou catalogue général des ouvrages historiques, littéraires et scientifiques parus sur la Bretagne*, avec la liste des revues publiées en cette province, les prix approximatifs des volumes rares, etc., par Frédéric Sacher. Rennes, Plihon, 1881, in-8 de VI-236 p. — Prix (papier vergé) : 10 francs.

On sait l'intérêt qui s'attache aujourd'hui à toutes les publications bibliographiques ; chaque province veut avoir son manuel spécial, afin que le savant qui étudie son histoire, le curieux qui se forme une bibliothèque, soient à même de savoir quelle direction ils doivent donner à leurs recherches.

Les Bretons salueront avec plaisir le volume de M. Sacher, sans pouvoir cependant le considérer, dans sa forme actuelle, comme une œuvre définitive.

Il nous présente, dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, vivants ou morts, bretons ou étrangers, le catalogue des ouvrages écrits sur la Bretagne ; cette indication est accompagnée « 1° des prix approximatifs des livres rares et pour beaucoup de livres modernes, du prix de publication ; 2° du nombre de pages et de la quantité de gravures contenues dans chaque volume.»

Ces renseignements sont fort précieux, et c'est déjà rendre à la science un réel service que de les avoir réunis ; mais afin de leur faire porter tous leurs fruits, il ne suffit pas d'en dresser une sèche nomenclature ; il faudrait donner à cet inventaire une forme méthodique. Maintenant que le volume a vu le jour, M. Sacher recevra de nouveaux renseignements ; il comblera ses lacunes, et voudra donner à une nouvelle édition la forme savante que lui réclameront les bibliophiles.

Nous lui recommanderons la plus parfaite exactitude : nous remarquons dans un seul article page 18, *Billard-Devaux* (*B. J.*) au lieu de *Billard de Veaux* (*Alexandre*), *Bibliographie* au lieu de *Biographie*, *Lecomte* au lieu de *Lecointe*. Dans l'énumération des éditions de Froissard — où l'on désirerait trouver la minutieuse précision qui se rencontre dans Brunet — nous avons remarqué l'absence de l'édition du *Panthéon littéraire*, en trois grands in-8 ; de l'édition de M. Kewyn de Lettenhove et de celle que publie, pour la *Société de l'histoire de France*, M. Siméon Luce.

Nous n'insisterons pas davantage.— Telle qu'elle est, cette *Bibliographie* est un livre fort utile. Espérons que l'édition sera vite enlevée

et que l'empressement du public mettra l'auteur en demeure de compléter une œuvre que, plus que tout autre, il est en mesure de mener à la perfection! ARTHUR BERTRAND.

Bibliothèque municipale de Bordeaux. *Catalogue des manuscrits.* Tome Ier. Bordeaux, impr. Delmas, 1881, in-4 de XXXIII-457 pages.

La dédicace à M. Albert Brandenburg, maître de Bordeaux, et la préface portent la signature de M. Jules Delpit, rédacteur de cet inventaire raisonné. Les manuscrits décrits sont au nombre de 842; ils se répartissent de la façon suivante : Théologie, 350 manuscrits; Jurisprudence, 63; Sciences, 206; Belles-Lettres, 91; Histoire, 128.

Chaque manuscrit est décrit avec soin; le contenu est mentionné en détail; parfois quelques citations font connaître ce qui se présente de plus intéressant.

Il serait fort superflu de signaler l'utilité qui s'attache à des catalogues de ce genre; ils révèlent aux hommes d'étude l'existence de matériaux qui sont souvent du plus grand prix; aussi les publications semblables sont-elles nombreuses; la table méthodique qui forme le sixième volume de la dernière édition du *Manuel du Libraire*, de M. J. Ch. Brunet, en donne (nos 31.365 à 31.443) une assez longue liste qui serait susceptible de recevoir d'importantes additions; nous possédons déjà, quant à ce qui concerne la France, les catalogues des manuscrits des bibliothèques d'Amiens, d'Angers, de Chartres, de Lyon, d'Orléans, de Cambrai, de Carpentras, de Rennes, de Valenciennes, etc.; le ministère de l'Instruction publique a fait paraître en 1840 le tome Ier d'un *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques* de France; quatre volumes in-4 ont vu le jour, mais il reste encore beaucoup à faire.

L'introduction que M. Delpit a placée en tête du volume dont nous parlons, donne de tristes détails sur les vicissitudes qu'a traversées le dépôt dont il écrit l'histoire; formé dans l'origine des manuscrits provenant des couvents supprimés et des Académies dissoutes, il eut à subir des pertes énormes causées par des dilapidations sans scrupule et par l'insouciance des fonctionnaires. — Les bibliothèques, les archives subirent les mêmes désastres. On vendit à l'encan sans choix, sans examen, des masses énormes de livres signalés comme doubles ou superflus. On donnait à 12 ou 15 francs des lots de 200 à 300 volumes, et l'acheteur exigeait qu'il y eût des in-folios dans le lot qu'il consentait à acquérir. Un décret de la Convention avait ordonné la destruction de tous les parchemins rappelant la féodalité; le premier préfet qu'ait eu le département de la Gironde fit vendre à très vil prix des mètres cubes de papiers provenant des archives et qu'il déclara inutiles. Un autre préfet manquant de fonds pour une fête donnée à

l'Empereur en 1808, imagina de faire vendre une multitude de parchemins enlevés à ces mêmes archives qui ont longtemps continué d'être en butte à d'audacieuses spoliations. Cet incroyable état de choses n'existe plus, il faut le reconnaître, et les dépôts publics de la Gironde sont soumis à une sollicitude éclairée et vigilante.

Parmi les manuscrits que possède la bibliothèque municipale de Bordeaux, il en est un grand nombre qui offrent peu d'importance, mais il s'en rencontre de fort dignes d'être signalés. Qu'il nous soit permis d'en mentionner quelques-uns.

N° 101. *Ceremoniale carmelitarum excalceatarum*, dix-huitième siècle, sur parchemin in-folio, riche reliure. Magnifique volume renfermant, outre un grand nombre de lettres ornées, encadrements et autres ornements rehaussés de couleurs et d'or, onze miniatures à la gouache d'un fini très remarquable. Au-dessous des armoiries de l'ordre des Carmes, on lit : *J. P. Rousselet fecit.* C'est sans doute ce Rousselet, habile calligraphe mentionné dans la *Biographie universelle.*

N° 616. *Petrus Pictor de perspectiva*, seizième siècle ; in-folio, grand nombre de dessins linéaires, délicatement exécutés ; ce *Petrus Pictor* portait le surnom de *Burgensis ;* sa patrie n'est pas exactement connue.

N° 568. *Los Imphorismes de Hipocras*, quinzième siècle ; traduction en dialecte catalan du commentaire de Galien sur les Aphorismes d'Hippocrate, d'après la version latine de Constantin, moine du Mont-Cassin.

N° 675. *La pitoyable description de la vie et mort de Madame Anne de Boulant.* Poème de 1,300 vers environ relatif à l'infortunée Anne de Bouleyn ; il pourrait offrir quelque intérêt à un historien anglais. Le catalogue des *Manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, rédigé par M. Mangeart (1860, etc.) signale, p. 412, un manuscrit qui paraît être une copie de celui de Bordeaux.

Codex tragœdiæ, quatorzième siècle, in-4 ; une collation du texte de ce *codex* avec celui que donne la *Collection des classiques latins*, publiée par Lemaire, présente de nombreuses variantes.

Histoire de Tite-Live, traduite par Pierre Berchaere, quatorzième siècle, in-folio, sur vélin. Très beau manuscrit bien conservé, sauf quelques mutilations, orné d'un très grand nombre de miniatures fort soignées et offrant un tableau curieux des mœurs et des coutumes de l'époque ; il a été l'objet d'une notice intéressante due à M. A. F. Gautier, et insérée dans les *Actes* de l'Académie de Bordeaux en 1844.

Notons en passant que le laborieux bénédictin auquel on doit cette traduction imprimée à Paris en 1486-1487, trois volumes in-folio), se nommait en réalité Bressuire, ainsi que l'a constaté M. Pannier dans un article inséré dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes.*

Le cartulaire de la Sauve (*Cartularius* B. M. Sylvæ majoris (n° 770),

quatorzième siècle, offre des renseignements d'un grand intérêt qu'on chercherait en vain dans le grand Cartulaire, inséré dans la *Gallia christiana*.

N'omettons pas la collection en 106 volumes (no 828) des papiers de l'ancienne Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux; une liste dressée avec soin indique 1717 mémoires ou pièces diverses.

Le volume dont nous traçons un aperçu rapide a été imprimé aux frais de la ville ; il rendra de véritables services aux travailleurs.

G. B.

BULLETIN

Les Inondations, par Armand Landrin. Paris, Hachette, 1881, gr. in-8 de 336 p.,illustré de 24 vignettes, par G. Vuilliers. (*Bibliothèque des Merveilles.*) — Prix : 2 fr. 25.

M. Landrin envisage le phénomène des inondations dans sa plus grande généralité, tant par les fleuves et les rivières que par la mer elle-même. L'ouvrage est divisé en deux parties. La première et la plus considérable est purement historique et descriptive. L'auteur étudie successivement les grands bassins de nos fleuves, donne une notice historique des inondations qui s'y sont produites aux diverses époques, une description détaillée de celles de notre temps, principalement en 1876 et 1856. Puis il passe à l'étranger et se livre au même travail, mais d'une manière plus abrégée et plus sommaire relativement à l'Italie, à la péninsule Ibérique, en Autriche, en Hongrie, en Grèce.

Hors d'Europe des causes différentes concourent à la réalisation du même redoutable phénomène. En Australie et en Océanie, les cyclônes et les tiphons ajoutent leurs effets terribles à ceux des grandes pluies ; il en est de même en Asie, sur l'immense littoral de l'Empire chinois. Dans l'intérieur des terres du continent asiatique, les débordements des fleuves sont nombreux et fréquents, mais non tous redoutables. Beaucoup sont réguliers et sans violence, et répandent sur les terres un limon fertilisant à la manière du Nil, dont la description narrative nous amène aux fleuves et inondations de l'Afrique : là, les grandes pluies tropicales ont la principale action, le plus souvent funeste. Une autre cause produit les inondations les plus terribles dans les contrées du Nord de l'Amérique : les brusques débâcles des glaces polaires qui, sur cette partie de notre hémisphère, s'étendent beaucoup plus vers le Sud qu'en Europe. Deux chapitres d'un caractère plus particulièrement dramatique et anecdotique complètent la *Première partie*.

Dans la seconde partie, M. Landrin examine les causes des inondations en indiquant les théories qu'on a pu établir sur ces phénomènes, grâce aux récents travaux des ingénieurs, des géologues et des météorologistes. Un chapitre suit, qui eût été mieux placé, ce semble, dans la première partie, où sont décrites les inondations soit normales et prévues, soit fortuites et accidentelles, produites par les eaux de la mer. Puis, l'auteur entre dans des considérations hydrographiques d'un véritable intérêt sur la prévision des inondations, le régime des cours d'eau *en France*, puis enfin sur les obstacles à opposer au fléau. Le reboisement des montagnes et la construction

de réservoirs d'eau dans les vallées sont les deux moyens que l'auteur indique comme les plus efficaces ; mais il en mentionne aussi d'autres. Il s'appuie sur l'autorité d'ingénieurs et de savants comme les Belgrand, les Babinet, les Becquerel, les Thomé de Gamond, les Surell, qui ont tous, à divers points de vue, étudié la marche et le mode d'action de ce genre de fléau en France. JEAN D'ESTIENNE.

Les poètes du Foyer, *poésies allemandes* traduites avec préface et commentaires par CHARLES DUBOIS. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1880, in-16 de 164 p.— Prix : 0 fr. 60. (*Classiques pour tous.*)

La collection si élégante et à si bas prix des *classiques pour tous* vient de s'augmenter d'un volume auquel M. Charles Dubois a donné ce titre : *Les Poètes du Foyer*, pour prévenir tout de suite que ce livre peut sans crainte être admis dans la famille. M. Dubois a pensé, lui qui pourtant, comme Alsacien, a été particulièrement atteint par les événements de 1870, qu'il y aurait une mesquine rancune à ne pas faire connaître de charmantes poésies, pastorales ou sonnets, nées en Allemagne, et ce sont des poètes germaniques qui lui ont fourni tous les éléments de son recueil. Il a mis surtout à contribution le genre dans lequel a excellé Uhhard, ces petites pièces semi-épiques, semi-lyriques auxquelles on donne le nom de ballades, qui n'appartiennent pas à la vraie poésie populaire, mais qui ont été heureusement inspirées par elles. M. Dubois a fait son choix avec beaucoup de tact et la diversité des morceaux traduits donne une agréable variété à son livre. Le volume se termine par une liste biographique des principaux auteurs à qui des emprunts ont été faits ; en outre des notes résumant le sujet ont été placées au bas des pages. Presque toutes les ballades ont un caractère vraiment original ; il en est une pourtant : *Le Messager* (p. 38), que nous indiquerons à M. Dubois comme pouvant être réclamée par notre vieille littérature ; c'est l'imitation du XXIIe acte du *Chastoiement de Maimon le Pereceur*. Reprenons notre bien où nous le trouvons ; les Allemands nous ont pris assez de choses. TH. P.

Lettres sur le beau en littérature, suivies d'une Etude sur le grand Corneille, par M. l'abbé MÉRIT, curé de Saint-Pierre à Saumur, ancien professeur de rhétorique au Petit-Séminaire Mongazon à Angers. 3e édition, revue et augmentée. Tours, Cattier, 1880, in-12 de IV-239 pages. — Prix : 2 fr.

Sous la forme, qui semble avoir été réelle à l'origine, de lettres familières adressées à un ami, M. l'abbé Mérit a écrit sur *le beau en littérature* et les diverses questions que ce sujet présente, un livre auquel le public a fait le meilleur accueil, puisque l'auteur en publie aujourd'hui une troisième édition. Comme le dit Mgr l'évêque d'Angers, dans une lettre d'autant plus flatteuse pour M. l'abbé Mérit, que l'éminent prélat donne avec étendue les motifs de son approbation, « il n'était pas facile de répandre de l'intérêt sur des questions tant de fois traitées. » L'auteur a su discuter des problèmes très élevés et très délicats tout en restant à la portée de la jeunesse, à laquelle son ouvrage est surtout destiné. Son goût et sa critique nous ont paru à la fois larges et sûrs, son ton toujours sage et modéré. Son livre est un très bon spécimen de l'enseignement de la rhétorique dans nos petits séminaires. Quelques réflexions d'une philosophie un peu inexacte ont échappé à l'auteur, par exemple quand il présente notre âme comme

« exilée, emprisonnée au fond de la matière » (p. 25), et encore (p. 43) « l'âme humaine égarée en ce monde, captive en son corps et comme au cachot. » Cet excès d'idéalisme, qui n'a d'ailleurs que peu d'influence sur les vues littéraires, généralement très justes, de M. l'abbé Mérit, ne semble pas fort dangereux, en un temps où le matérialisme triomphe malheureusement chez nous dans les créations de l'intelligence comme dans les actions de la vie publique et privée. Il vaut mieux néanmoins éviter tout excès. Nous reprocherons encore à l'auteur un peu de prolixité dans le style et quelque abus du genre fleuri. Cette part faite à la critique, nous n'avons plus qu'à féliciter M. l'abbé Mérit du succès justement obtenu par cet excellent livre, qui se termine par une *étude sur Corneille*, composée pour la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Nous avons particulièrement remarqué dans ce travail les réflexions ingénieuses et vraies de l'auteur sur la signification et la valeur du titre de *grand* qui, entre tous les poètes, paraît spécial à Corneille. M. S.

Sully, par M. Ernest Lavisse, maître de conférences à l'école normale supérieure, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 192 p. — Prix : 1 fr. (*Bibliothèque des Ecoles et des Familles.*)

Sully fut dans le passé l'un des grands ouvriers de notre prospérité nationale. Ministre intègre quoique non suffisamment désintéressé, travailleur infatigable, il rendit de grands services à notre pays en l'administrant à la façon d'un bon père de famille qui ne veut pas laisser péricliter entre ses mains les intérêts de ceux qu'il aime. Aussi sa vie présente-t-elle un grand intérêt, augmenté encore par la clarté, la modération et la science que M. Lavisse a mises à nous en raconter l'histoire. Naturellement, M. Lavisse s'est astreint à suivre l'ordre chronologique qui convient à une biographie : mais vers le milieu du livre, il s'est arrêté et, étudiant dans une série d'intéressants chapitres, l'influence exercée par son héros sur les diverses branches de l'administration de la France, il passe en revue les réformes accomplies par lui en ce qui concerne les finances, les travaux publics, l'armée, l'agriculture et l'industrie. Puis l'auteur reprend son récit et suit son héros dans la retraite où il mourut trente-cinq ans après l'assassinat du roi qu'il avait si bien servi. Un dernier chapitre contient l'appréciation détaillée de l'œuvre de Sully. Quelques gravures représentant des scènes ou des costumes du temps augmentent encore l'intérêt de ce livre, un peu terne et neutre peut-être, comme il convient à la collection à laquelle il appartient, mais en somme intéressant et bien fait. P. Talon.

Richelieu, par B. Zeller, professeur d'histoire au lycée Charlemagne. Paris, Hachette, 1880 in-12 de 191 p. — Prix : 1 fr. (Même *Bibliothèque*).

M. Zeller a heureusement fait revivre dans ce livre la physionomie du grand ministre de Louis XIII. Dédaignant, comme doit le faire un homme sérieux, les calomnies ressassées par le roman et le théâtre contemporain, il rend pleinement justice au génie de Richelieu et met en lumière l'heureuse et décisive influence exercée par lui sur les destinées de notre pays. Peut-être même serions-nous tenté de reprocher à M. Zeller une admiration un peu exclusive et trop exempte de réserve sur la politique intérieure et extérieure du grand cardinal. Richelieu a travaillé pour la France, et, à ce titre, les fautes qu'il a pu commettre méritent d'être pardonnées. L'admi-

nistration, les arts, les lettres, le gouvernement se sont partagé sa vie, et partout il a laissé la trace d'une influence qui n'est pas encore effacée. En somme, nous n'aurions guère que des éloges à donner à ce livre, si nous n'y avions lu une phrase étrange, que nous croyons devoir signaler à son auteur : M. Zeller écrit (p. 186) : *Richelieu encouragea parallèlement deux ordres d'enseignement, celui des jésuites et celui de l'Etat, dont il regardait, ce qui était peut-être juste alors dans un Etat encore profondément catholique et monarchique, la concurrence et la rivalité comme un puissant stimulant des études.* L'auteur a-t-il voulu dire que la liberté compatible avec l'absolutisme de Richelieu ne l'est plus avec le libéralisme de la République? Ce ne serait pas faire l'éloge de la République. A-t-il eu simplement l'intention de brûler un grain d'encens sur l'autel de l'article 7 et des décrets? Cela serait d'assez mauvais goût et témoignerait de peu d'indépendance. Quoi qu'il en soit, nous conseillons à l'auteur de retirer le bout d'oreille universitaire qui pourrait nuire à son livre, plus peut-être qu'il ne le croit.

P. Talon.

Histoire de Turenne, par G. Duruy. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 158 p. orné de gravures et de plans hors texte. — Prix : 1 fr. (Même *Bibliothèque.*)

Ce petit livre est certainement très intéressant et très bien fait : il est écrit d'un style clair et animé d'un esprit modéré ; et on éprouve un véritable plaisir à le lire. Les campagnes de Turenne sont bien racontées et l'auteur sait bien faire ressortir les particularités intéressantes de cette grande et noble vie qui, en ne tenant pas compte d'une erreur passagère et d'ailleurs bientôt réparée, fut tout entière consacrée au service de la France. Cependant, je ne recommanderai pas sans réserve ce livre où ni l'ancien régime, ni la Révolution ne me semblent appréciés d'une façon suffisamment équitable. Ce n'est pas qu'il y ait aucune inexactitude matérielle à relever ; l'auteur est trop instruit pour mériter un pareil reproche. Mais l'esprit de la Révolution circule dans ces pages et ce n'est pas là, à mon avis, un air tellement sain qu'on puisse, sans précaution, le donner à respirer à la jeunesse chrétienne. Des cartes des campagnes de Turenne, des gravures et un appendice comprenant les belles pages écrites sur Turenne par quelques-uns de ses grands contemporains, augmentent encore l'intérêt de ce livre et me font regretter davantage de n'avoir pu le louer sans restriction. P. Talon.

Histoire du comte de Chambord, par un homme d'Etat. 2e édition. Paris, Bray et Retaux, 1880, in-12 de 250 p. — Prix : 1 fr.

L'*homme d'Etat* qui nous offre ce livre n'a pas les allures d'un profond politique ni d'un habitué des chancelleries ; il ne donne aucun détail qui ne soit connu et il glisse légèrement sur les questions délicates de son sujet : témoin ce qu'il dit sur la *fusion*, sur le *drapeau* et sur la tentative de restauration de 1873. Mais ses vues sont justes, et tout en montrant une inflexible sévérité sur les principes, il garde une grande modération à l'égard des personnes. A vrai dire, son *Histoire du comte de Chambord* n'est guère qu'une compilation, faite à l'aide de l'*Histoire d'Henri V* de M. de Saint-Albin et de la correspondance du prince. On y trouvera ce qu'il y a d'essentiel sur cette vie toute d'abnégation et de dévouement à la France, et il est impossible, quand on a lu ces pages, de ne pas rendre hommage à la droiture des

intentions, à l'élévation des sentiments, à la justesse des vues du prince qui a su conserver intact le dépôt du principe traditionnel. G. DE B.

Berryer. *Souvenirs intimes*, par Mme la vicomtesse A. DE JANZÉ, née CHOISEUL. Paris, E. Plon, 1881, in-12 de 281 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ces *Souvenirs intimes* ne sont point l'œuvre d'une personne ayant vécu dans l'intimité du grand orateur et pouvant nous apporter le précieux témoignage de souvenirs personnels : Mme la vicomtesse de Janzé nous dit elle-même qu'elle vit Berryer pour la première fois le soir de sa plaidoirie dans l'affaire du duché de Montmorency. Mais si elle ne peut parler *de visu*, elle parle *de auditu*, et se fait l'écho de tout ce qu'elle a entendu dire. Elle glisse sur les premières années de Berryer, et mêle les récits et les anecdotes historiques à la biographie ; l'affaire de la duchesse de Berry, le procès de Louis Bonaparte la retiennent longuement ; elle peint ensuite Berryer à la tribune de la Constituante et de la Législative (pourquoi omettre son rôle comme orateur politique sous le gouvernement de juillet?), Berryer avocat sous le second empire, Berryer académicien, Berryer à Angerville, dans la « riante et paisible demeure où, dit l'auteur, il allait se reposer, dans un oubli complet de la politique, pendant cette saison deux fois belle où la nature en fête suspend les débats et les querelles des hommes. » Le culte de Berryer pour les femmes et les liaisons féminines, où « il y avait souvent plus d'apparence que de réalité, » donnent matière à d'intéressants détails et à de nombreuses citations de lettres, tirées de sa correspondance. Les amis de Berryer sont passés plus brièvement en revue ; Lamennais apparaît ici dans ses rapports avec le jeune avocat. Mais ce qui domine le livre, ce qui le caractérise avant tout, c'est l'anecdote. Mme de Janzé aurait pu intituler son livre : *Berryeriana*. Seulement elle cède trop à son penchant et parfois la charité chrétienne perd un peu ses droits (voir p. 196). Somme toute, livre facilement écrit, qui se lit facilement, et auquel il ne faut pas demander autre chose qu'une agréable causerie sur un sujet qui ne pouvait être ici qu'effleuré. E. D'A.

Les Expulsions des Religieux *à Solesmes, Le Mans, Orléans, Saint-Benoit-sur-Loire, Gien, Bourges, Châteauroux, Issoudun, Poitiers, Lignié, Nantes, Angers, Saumur, Bellefontaine et Tours*, en novembre 1880. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-18 de 108 p. — Prix : 60 cent.

Cette brochure est la première d'une série où prendront place tour à tour les récits des expulsions violentes accomplies en novembre 1880 dans les diverses parties de la France. Empêcher que ces attentats ne soient oubliés, c'est la première condition pour en obtenir un jour la réparation nécessaire et le châtiment mérité. Voilà pourquoi le devoir s'impose à tous les catholiques de faire lire et de répandre le plus possible ce petit livre. Il est d'ailleurs très intéressant. Les récits qu'il contient, empruntés en partie aux journaux des localités où les attentats ont été commis, sont très mouvementés et très vivants. Ce ne sont pas de froids procès-verbaux, mais des dépositions émues, sorties de la bouche et du cœur de témoins sincères et fidèles. L'envahissement de la noble et grande abbaye de Solesmes, que la gloire des Guéranger et des Pitra n'a pu protéger contre les serruriers officiels ouvre dignement cette première série, qu'on pourrait intituler les *Expulsions dans l'ouest*, et qui sera bientôt suivie de plusieurs autres, destinées à

raconter les expulsions dans les diverses régions de la France. Ainsi s'écrira l'histoire de cette néfaste année 1880 ; ainsi, comme le dit l'auteur de l'avant-propos, sera dressé la réquisitoire pour le jour où l'heure de la justice sonnera. P. Talon.

Les Etats-Unis et le Canada, par M. Xavier Marmier, de l'Académie française. Tours, Mame, 1881, gr. in-8 de 374 p. — Prix : 1 fr. 25.

Sous ce titre, le spirituel académicien a réuni diverses études sur le Nouveau-Monde et les souvenirs de ses voyages. Avec lui on parcourt tour à tour les grandes villes des Etats-Unis, les campagnes de la Louisiane et du Canada; on observe les mœurs si attachantes des tribus des Peaux-Rouges. Les récits de la découverte et de la colonisation du Canada, cette page héroïque de l'histoire nationale, occupent une grande partie du volume. Ils viennent bien à leur heure pour redire les grands services rendus à la civilisation par les Jésuites et les Franciscains. Plein de charme pour tous les lecteurs, ce livre est un de ceux qu'on ne saurait trop mettre entre les mains de la jeunesse. X.

Croquis Algériens, par Charles Jourdan. Paris, A. Quantin, 1880, gr. in-8 de 299 p. — Prix : 3 fr.

Avant de louer, faisons nos réserves. Çà et là, dans le cours de ses récits, l'auteur paraît tenté de crier : *Vive la République!* à l'exemple des conscrits israélites qu'il met en scène, portant à la boutonnière des rosettes tricolores et chantant à tue-tête *la Marseillaise*. Ailleurs, il compare les associations religieuses musulmanes et chrétiennes, et il trouve de saisissantes analogies entre les Khouans d'Algérie... et les jésuites. Encore n'est-ce pas aux jésuites qu'il semble donner la préférence. Ces allusions à des sujets brûlants de la politique contemporaine, si rares et si voilées qu'elles soient, gâtent ces *Croquis algériens*, lestement crayonnés, et souvent d'une frappante ressemblance. La vie d'Alger et de ses environs, les mœurs de cette population bigarrée, sont traitées avec verve. Il s'y mêle de charmants récits, comme la Légende du Ravin de la Femme sauvage.

L'auteur aborde des sujets plus sérieux. Il a beaucoup observé, et il distingue très exactement les traits caractéristiques qui donnent une originalité étrange et une saisissante diversité aux éléments dont se compose le grand pays, mal connu à distance sous son nom unique : l'Algérie. Les villes françaises y sont entre elles aussi dissemblables que les Kabyles et les Arabes, les Israélites, les Maltais et les Espagnols. Dans son chapitre intitulé : *Oran et les Orannais*, M. Charles Jourdan montre quels prodiges enfante, dans cette « ville du travail, » l'activité féconde faisant passer l'utile avant l'agréable. Rien n'est plus vrai que ses appréciations sur les Orannais, constituant en Algérie une race persévérante et forte, défrichant sans cesse de nouveaux espaces, plantant de nouvelles vignes et aboutissant à des résultats vraiment merveilleux dans l'œuvre ardue de la colonisation. Ce n'est pas seulement une remarque exacte, c'est un bon exemple mis en lumière. L'initiative individuelle fait des merveilles, non par l'agiotage, mais par le travail. — Notons également des chapitres intéressants sur la Kabylie et sur ses « imessebelen», patriotiques martyrs qui se vouent à la mort pour la défense de leur pays. R. C.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Alexis-Paulin Paris, membre de l'Institut, né à Avenay (Marne), le 25 mars 1800, est mort à Paris le 12 février 1881. Ses débuts littéraires, qui eurent lieu dans les belles années de la Restauration, se rattachent au premier épanouissement de l'école romantique, pour laquelle il publia en 1824 une *Apologie*. Ses sympathies pour les nouvelles doctrines littéraires se manifestèrent encore par la traduction du *Don Juan* de Byron (1827). Il fut attaché vers cette époque à la rédaction littéraire de la *Quotidienne*, dirigée par M. Michaud et par M. Laurentie. Il fut nommé en 1828 employé au département des manuscrits de la bibliothèque du Roi, qu'il n'a quitté qu'en 1870 et où il était parvenu au grade de conservateur-adjoint. Cet emploi devait naturellement l'encourager dans la vocation pour l'étude de la littérature du moyen âge, que le mouvement romantique poussait à remettre en honneur. C'est surtout dans cet ordre d'études qu'il a rendu d'éminents services à l'érudition française, dont il ne tarda pas à devenir un des chefs. La publication du poème de *Berthe aux grands pieds* (1832), précédé d'une dissertation sur les monuments de notre ancienne épopée, inaugura la série de travaux sur nos antiquités littéraires, dans lesquels M. Paulin Paris a touché à presque toutes les branches de la littérature française du moyen âge, et où il a fait œuvre tantôt de savant, tantôt de vulgarisateur, toujours avec entrain et hardiesse, quelquefois avec un peu de prévention et d'opiniâtreté, la plupart du temps avec bonheur et avec succès. Elu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 2 juin 1837, après la mort de Raynouard, il fut attaché à la rédaction de l'*Histoire littéraire de la France* : il a publié dans cette grande collection beaucoup de savantes notices, entre lesquelles son étude sur les *Chansons de geste* (t. XXII) demeure peut-être son meilleur travail. Son tempérament naturellement belliqueux lui fit prendre part à un certain nombre de polémiques, historiques ou littéraires, parmi lesquelles il faut citer celles qu'il soutint au sujet du *Cœur de saint Louis* que l'on avait cru découvrir à la Sainte-Chapelle; quelques années plus tard, au sujet de l'édition de la *Chanson de Roland* donnée par F. Génin. En 1853, une chaire de langue et littérature française du moyen âge fut créée pour lui au Collège de France, et il l'occupa jusqu'au jour où il eut le bonheur de pouvoir la transmettre, avec une approbation unanime, à son fils, M. Gaston Paris, qu'il eut également la joie de voir siéger à ses côtés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Mais cette jeune renommée, venant chaque jour accroître la sienne, ne lui parut pas le dispenser lui-même de la continuation de labeurs qui étaient sa vie et qu'il a poursuivis jusqu'à la dernière heure d'une vieillesse longtemps florissante. Demeuré fidèle aux croyances de sa jeunesse, M. Paulin Paris a toujours manifesté ses convictions catholiques, dont la pratique a embelli ses dernières années et préparé son âme aux approches de ce jour éternel, devant lequel pâlissent toutes les lumières de la science.

M. Paulin Paris a écrit et publié : *Apologie de l'Ecole romantique* (1824, in-8) ; — *Journal des derniers moments de Viterbi*, par Benson, traduction avec *quelques réflexions sur la Corse et sur L. Ant. Viterbi, imprimeur* (1826, in-8) ; — *Don Juan* de Byron, traduction (1827) avec une notice historique; — *Œuvres de Byron*, traduction (1830-1832, 13 vol. in-8) ; — *Réponse à la lettre de M. Michelet sur les épopées du moyen âge, insérée dans la Revue des Deux-Mondes du 18 juillet dernier* (1831, in-12 de 24 pag.) ; — *Li Romans de*

Berte aus grands piés, précédé d'une *Dissertation sur les Romans des douze pairs* (1832) ; — *Hector Fieramosca*, roman d'Azeglio, traduction précédée d'un *Essai sur les Romans historiques du moyen âge* (1833) ; — *Li Romans de Garin le Lohérain*, précédé d'*un Examen critique du système de M. Fauriel* (1833, 2e édit. 1862) ; — *Notice sur la relation originale du voyage de Marco Polo, lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (1833, in-8) ; — *Romancero françois. Histoire de quelques anciens trouvères et choix de leurs chansons* (1833) ; — *Les grandes chroniques de Saint-Denis* (1836-1840, 6 vol. in-12) ; — *Catalogue raisonné des manuscrits français de la bibliothèque du roi* (1836-1848, 7 vol. in-8) ; — La *Conquête de Constantinople*, par Villehardouin (1838) ; — *Recherches sur le songe du Vergier* (dans le recueil de mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XI, 1842) ; — *Mémoire sur le cœur de saint Louis* (1844), dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ;* — *De la Bibliothèque royale et de la nécessité de commencer, achever et publier le Catalogue général des livres imprimés* (1847, in-8), avec une seconde édition, *dans laquelle on a complété le plan de classification bibliographique et répondu à quelques objections* (1847) ; — *Essai d'un Dictionnaire historique de la langue française* (1847, in-4). Anonyme. 7 livraisons seulement ont paru ;— *La chanson d'Antioche, composée au douzième siècle par Richard, renouvelée par Grindor, de Douai* (1848, 2 vol. in-8) ; — *Les historiens des croisades*, discours d'ouverture du cours de langue et de littérature du moyen âge 1857-1858 (1858, in-8, *dans le Bulletin du bibliophile*) ; — *Historiettes de Tallemant des Réaux*, publiées avec M. de Monmerqué (1853-1858, 9 vol. in-8) ; — *Recueil complet des poésies de saint Pavin* (1861, in-8) : — *Les Aventures de maître Renard et d'Ysengrin*, mises en nouveau langage (1861, in-18) ; — *De la particule Nobiliaire*, mémoire lu à l'Académie impériale de Reims dans la séance publique du 31 juillet 1861 (in-8) ; — *Les blasons domestiques* de Gilles Corrozet (1865) ; — *Le livre du Voir Dit, de Guillaume de Machau* (1867, gr. in-8) ; — *Les Romans de la Table ronde mis en nouveau langage et accompagnés de recherches sur l'origine et le caractère de ces grandes compositions* T. Ier *Joseph d'Arimathie. Le Saint-Graal* (1868) ; T. II. *Merlin, Artus* (1868) ; T. III-V. *Lancelot du Lac* (1872-1877) ; — *Notices sur les manuscrits du sire de Joinville*, dans les études sur la vie et les travaux de Jean, sire de Joinville, par Ambr. Firmin-Didot (1870) ; — *Etude sur les différents textes imprimés et manuscrits du roman des sept sages* (1870, in-8) ; — *Introduction*, au catalogue illustré des livres précieux de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot (1878) ; — *Guillaume de Tyr et ses continuateurs*, ancienne traduction française (1879, 2 vol.).

M. Paulin Paris a publié dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes : Notice sur Richard de Fournival* (1840-1841, p. 32) ; — *Recherches sur Ogier le Danois* (1841-42, p. 321) ; — *La chanson de Roland, édition de M. F. Génin* (1850-51, p. 297, 393). Il avait été nommé en 1842 membre du conseil de perfectionnement de l'école des Chartes. — Dans le *Correspondant* (25 avril 1863) : *Etudes sur les chansons de Geste et sur le Garin le Lohérain de Jean de Flagy ;* — Dans le *Plutarque Français : Bruchaud* (1834, gr. in-8 de 24 p.) et *Clovis* (1835, gr. in-8). — M. Paulin Paris a collaboré à un grand nombre de journaux et recueils : L'*Universel*, le *Rénovateur*, la *Vieille France*, la *Jeune France*, le *Panorama littéraire*, la *France littéraire*, l'*Europe littéraire*, la *Quotidienne* ; il a publié des travaux dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France ;* dans le *Journal des savants*. Dans le *Polybiblion* (t. XIII, p. 526) *La chanson et le mystère de Roland*. Pendant près de quarante ans, presque depuis son entrée à l'Institut en 1837, il a pris part à la rédaction de l'*Histoire*

littéraire de la France et donné dans les tomes XX-XXVIII plusieurs notices dont une (*Chansons de Geste*, tome XXII), 500 pages, et une autre (*Chansonniers*, tome XXIII), en compte 320. Il a dirigé la réimpression ou nouvelle édition de l'*Histoire littéraire de la France* (Palmé, 1865-1874). Il a travaillé, pendant les derniers temps de sa vie, à une étude historique sur quelques points de la *Vie de François Ier*. Il laisse ce travail fort avancé.

—Un homme qui a eu un instant de célébrité et qui a écrit et travaillé beaucoup, est mort à Paris le 13 janvier. C'est Jacques-Albin-Simon Collin, connu sous le nom de Collin de Plancy, emprunté au pays où il naquit, Plancy (Aube), le 30 janvier 1794. Il était par sa mère Marie-Anne Danton, nièce du fameux conventionnel, dit son compatriote, M. Emile Socard, dans sa notice nécrologique (*Revue de Champagne et de Brie*, janvier 1881). Ses études commencées chez un curé du voisinage, et terminées au collège de Troyes, lui permirent de venir en 1812 à Paris. Pendant deux ans, il suivit la carrière de l'enseignement, puis il s'adonna à la littérature et montra une fécondité dont il semblait honteux tant il cherchait à la dissimuler par la multiplicité des pseudonymes sous lesquels il cachait son nom. Malgré l'éducation chrétienne qu'il avait reçue, beaucoup de ses publications étaient empreintes de l'esprit philosophique et railleur du XVIIIe siècle. Il en eut qui furent mis à l'index comme son *Dictionnaire des reliques* poursuivi aussi par les tribunaux civils. En même temps, il se ruinait dans une librairie qu'il avait achetée en 1821, et comme gérant d'une société de traduction fondée avec MM. Laffite, Casimir Périer, Ternaux, Méchin et Julien de Paris. Il écrivit alors dans les journaux de l'opposition, entre autres dans le *Censeur Européen* et alla fonder à Bruxelles la *Sentinelle des Pays-Bas*. Il fit la guerre aux jésuites avec assez de succès puisqu'un libraire vint lui demander un ouvrage complet sur eux. Mais il lui arriva ce que M. Paul Féval a raconté de lui-même : en étudiant, il vit la lumière et au lieu d'attaquer les enfants de saint Ignace, il les défendit; son travail ne trouva pas d'éditeur : il le fit imprimer à ses frais. Puis il posa la plume pour prendre la truelle : il se lança de 1824 à 1830 dans les entreprises de bâtiments à Paris où il coopéra à l'ouverture des rues Rodier et Vanneau, avec un succès qui fut arrêté par la Révolution de 1830. Il retourna en Belgique en 1833 sans ressources, écrivit dans divers journaux: *l'Emancipation*, le *Constitutionnel de Flandre*, publia divers ouvrages sur la Belgique, fonda la *Revue de Bruxelles, la Société nationale pour l'encouragement des bons livres*, contribua à l'établissement de l'école de gravure et de la société des Beaux-Arts, puis fut appelé à la Haye en 1839 pour y fonder une société des Beaux-Arts semblable à celle de Bruxelles. C'est là que, frappé par la grâce, il revint aux croyances de sa jeunesse qu'il avoue avoir perdues en 1815 dans la lecture des mauvais journaux et des mauvais livres. Il rétracta ses erreurs, s'engagea à détruire tous ses ouvrages mauvais à mesure qu'il les rencontrerait et à les refaire dans un sens catholique; ses œuvres qui déjà depuis 1833 étaient toutes favorables à la religion, parurent avec des approbations épiscopales: il en donna de nouvelles, beaucoup ne furent que corrigées. Voir : *Lettre de M. Demaslatrie le père, ancien négociant à M. Grégoire Crouzet, ancien notaire* portant comme premier titre : *Révélation d'un grand triomphe et tout à la fois d'un grand scandale, suivi de la rétractation de S. Collin de Plancy*. 1847, in-8 imp. à Toulouse).

Il donna un des premiers exemples de fondation d'ateliers chrétiens, en constituant à Plancy, le 7 septembre 1846, la Société de Saint Victor pour la propagation des bons livres et la formation d'ouvriers chrétiens. C'était la transformation d'un essai de société phalanstérienne qu'il avait tenté en

1837. Cette société a répandu plus de 1,500,000 volumes. C'est d'elle qu'est sorti le *Magasin catholique illustré* en 1850. Elle tomba en déconfiture en 1856. Son fondateur entra alors chez l'éditeur Plon, de Paris : il s'y occupa d'une nouvelle édition de ses œuvres et d'un grand travail sur la *Vie des saints français* qu'il n'a pu achever. Il avait épousé le 5 juin 1825, Mme veuve Desages, née Loyseau sous le nom de laquelle il a écrit et qui écrivit elle-même sous le nom de Marie d'Heures ; il se remaria en 1848 le 30 mars avec une de ses cousines.

Nous avons essayé d'établir aussi exactement et complètement que possible la liste des pseudonymes employés par M. Collin de Plancy. Nous avons aussi tenté de constituer une bibliographie complète de ses œuvres, mais nous n'oserions assurer que nous n'avons commis ni erreurs, ni omissions.

Pseudonymes de Collin de Plancy : J. S. C. et Jacques Saint-Albin, Jacques Loyseau, Jacques de l'Enclos, Hormisdas Peath, Brindamour, Paul Béranger, Victor de Néri, Jean de Sept-Chênes, Criquelardon, le baron de Nilinse, le baron Jules de Saint-Gênois, le Neveu de mon oncle; le Timbalier du roi de Prusse, Johannes Videbimus, Allens, Th. Moores, Julien Saint-Acheul, C. de P., La Chalotais, frère Jacques Nilinse, le père Jacques de Nilinse, une société de naturalistes, docteur Ensenada, baron de Glananville.

Liste des œuvres de M. Collin de Plancy : *La fin de la tyrannie*, par A. Sim. C***, professeur (1815, in-12, Paris, Tiger); — *Auguste de Valmor, ou Malheur et Espérance* (1815, in-18, Paris, Aubry); — *Alfiéri aux Champs-Elysées*, poème (1817, in-8, Paris, impr. de Hocquet); — *Les contes noirs, ou les Frayeurs populaires, nouvelles, contes, aventures merveilleuses, bizarres et singulières, etc.*, par Saint-Albin (1818, 2 vol. in-12); — *Dictionnaire infernal, ou Recherches et anecdotes sur les démons, les esprits, les fantômes, les revenants, etc.* (1818, 2 vol. in-8; 2e édit., 1825, 4 vol. in-8; 3e édit., 1844, approuvés par Mgr l'archevêque de Paris; 4e édit., 1846; devenu le *Dictionnaire des sciences occultes*, dans l'Encyclopédie théologique de l'abbé Migne); — *Voyage de Paul Béranger dans Paris, après quarante-cinq ans d'absence; contenant la relation historique de ses courses dans tous les quartiers de cette grande ville; ses observations sur les divers changements qui ont eu lieu pendant son absence, et sur les ravages qui ont été exercés à la fin du dix-huitième siècle dans les églises, les couvents, les monuments publics de Paris*, par Jacques Saint-Albin (1818, 2 vol. in-12); — *Les trois animaux philosophes, ou les voyages de l'ours de saint Corbinian; suivis des aventures du chat de Gabrielle et de l'histoire du pou voyageur, précédés d'une apologie des animaux, ouvrage assuré contre la griffe des épiciers, translaté des manuscrits originaux*, par le R. P. Jean-Gilles-Loup-Boniface Croquelardon, et publ. par J. S. C. de Saint-Albin, auteur des *Contes noirs*, etc. (1818, in-12, fig.); 2e édit. sous le titre des *Voyages de l'ours de saint Corbinian*; — *La prise de Constantinople par Mahomet II, roman historique, traduit du grec moderne, avec une notice sur la chute de l'Empire d'Orient et des notes anecdotiques sur les principaux personnages, et sur les événements particuliers du siège* (1819, 2 vol. in-12); 2e édit. en 1825 sous le titre de *Mahomet II, ou la prise de Constantinople*); — *Réalité de la magie et des apparitions, ou le Contre Poison du Dictionnaire infernal* (1819, in-8); — *Histoire des fantômes et des démons qui se sont montrés parmi les hommes, ou choix d'anecdotes et de contes, de faits merveilleux, de traits bizarres, d'aventures extraordinaires sur les revenants, les fantômes, les lutins, etc., etc.*, par Mme Gabrielle de P., mais attribué à M. Collin de Plancy (1819, in-12); — *Le diable peint par lui-même ou galerie de petits romans et de contes merveilleux sur les aventures et les caractères des démons, etc.*, par Collin de Plancy (1819; 2e édit., 1825, in-8); — *Démoniana, ou nou-*

veau choix d'anecdotes surprenantes, de nouvelles prodigieuses, d'aventures bizarres sur les revenants, les spectres... ; ouvrage propre à rassurer les imaginations timorées contre les frayeurs superstitieuses, par Gabrielle de P. (1820, in-18) ; — *Dictionnaire de la Folie et de la Raison*, par C. de P. (1820, 2 vol. in-12, Paris, Collin de Plancy) reproduit en 1823 sous le titre de *Dictionnaire anecdotique, philosophique et critique*, par Jacques Saint-Albin ; — *Le droit du Seigneur ou la Fondation de Nice, dans le haut Montferrat ; aventure du treizième siècle. Trad. librement du Fodero de Jules Colomb, avec l'histoire de M. Béjaune*, par M. Saint-Albin (1820, in-12, 2 fr.) Volume donné comme une traduction faite par M. Saint-Albin. Ce volume a encore été reproduit en 1823, sous le titre d'*Abélina, nouvelle historique du dix-huitième siècle ; suivie des Aventures de Monseigneur Le Béjaune, etc. ; — Mémoire d'un vilain du quatorzième siècle, trad. d'un manuscrit de* 1369 (1820, 2 vol. in-12) ; — *Dictionnaire féodal. Seconde édition corrigée et augmentée d'un tableau de l'ancien régime comparé à l'état actuel de la France, et d'une table générale des matières* (1820, 2 vol. in-8 ; il n'y a eu que cette édition) ; — *Taxe des parties casuelles de la boutique des Papes* (1820). M. C. de P. n'en est que l'éditeur ; — *Anecdotes du dix-neuvième siècle, ou collection inédite d'historiettes et d'anecdotes récentes, etc., pour servir à l'histoire des mœurs et de l'esprit du siècle où nous vivons, comparé aux siècles passés* (1821, 2 vol. in-8) ; — *Voyage au centre de la terre, ou aventures diverses de Clairency et de ses compagnons dans le Spitzberg, au Pôle Nord et dans les pays inconnus ; trad. de l'angl. de sir Hormisdas-Peath*, par Jacq. Saint-Albin, auteur ou traducteur des *Contes noirs* (1821, 3 vol. in-12) dont le *Voyage au centre de la Terre, ou Aventures de quelques naufragés...*, traduit de l'anglais (1823) n'est sans doute que la reproduction ; — *Les trois siècles de la littérature par Sabathier de Castres*, abrégé par Collin de Plancy (1821) ; — *La Mort de Napoléon, dithyrambe trad. de l'anglais, de lord Byron ; précédé d'une notice sur la vie et la mort de Napoléon Bonaparte*, par Th. Moore (1821, br. in-8). Le dithyrambe et la notice sont de la composition de M. Collin de Plancy. Cet opuscule a eu cinq éditions la même année grâce aux noms que l'auteur a empruntés ; — *Dictionnaire critique des reliques et des images ; précédé d'un Essai historique sur le culte des reliques et des images, les guerres des iconoclastes, etc.* (1821-22, 3 vol. in-8) ; — *Histoire des convulsionnaires du dix-huitième siècle et des miracles du diacre Paris. Extrait du dictionnaire des Reliques et des images* (1821, in-8) ; — *Imogène, ou les Moines du Liban* (1822, 2 vol. in-12) ; — *Le Guide des voyageurs et des curieux dans Paris, ou voyages anecdotiques et pittoresques dans la capitale, offrant le tableau de tout ce qu'on doit remarquer dans Paris d'aujourd'hui, comparé à Paris d'autrefois, avec une petite histoire de Paris, une table alphabétique des matières, 19 grav. et un plan colorié*, par Saint-Albin (1822, 1 vol. in-18) ; — *Des délits et des peines, trad. de l'italien*, de Beccaria (1823, in-18) ; — *Histoire du Manneken-Pis, racontée par lui-même, et publiée* par Collin de Plancy, avec des appendices (Bruxelles, Arnold Lacrosse, 1824, in-18) ; — *Le Bourreau de Drontheim, ou la nuit du 13 décembre*, prétendu traduit de l'allemand de Mullner (1825, Paris, 2 vol. in-12) ; — *Les Jésuites remis en cause, ou entretiens des vivants et des morts, partisans et adversaires à la frontière des deux mondes, drame théologique en cinq journées* (Paris, Dondey-Dupré fils, 1825, in-8), dont la 4e édition a paru en 1853 sous le titre de *Les Jésuites. Entretiens des morts ; — Le chasseur rouge, tradition du seizième siècle, opéra comique*, avec Theaulon de Lambert (1825) ; — Œuvres choisies de Chamfort, avec une *Notice* (1825, 2 vol.) ; — Œuvres de Rabaut Saint-Etienne, précédées d'une *Notice sur sa vie* (1826, 2 vol. in-8) ; — Œuvres choisies de Sainte-Foix, avec une *Notice* (1826, 2 vol. in-32) ; —

Œuvres de Luce de Lancival, précédées d'une *Notice* (1826, 2 vol. in-8); — Œuvres choisies de Charles Perrault, avec les *Mémoires* de l'auteur, et de *Recherches sur les contes des fées* (1826, in-8); — *Le Coran*, traduit de l'arabe par Savary, précédé d'une *Notice sur Mahomet* (1826, in-18); — *Histoire des Jésuites en 82 couplets*, par Léon de Septchênes, ancien timballier du roi de Prusse (1826, in-32); — *Les Mille et un jours*, contes orientaux, traduits par Petit de la Croix, etc., avec une *Notice*, par Collin de Plancy (1826, 5 vol. in-8); — *Petit dictionnaire classique d'histoire naturelle ou morceaux choisis, etc.*, mis en ordre par une Société de naturalistes (1827, 2 vol. in-12); — *Le Guide des voyageurs dans Bruxelles, ou dictionnaire topographique des rues, plans, églises, palais, couvents, etc., de cette résidence dans son état actuel, comparé à son état ancien; contenant généralement tout ce qu'il est utile de savoir, et toutes les indications qu'on peut souhaiter dans cette ville; avec des notices sur les environs et une petite histoire de Bruxelles;* revu et augmenté par Maréchal (Bruxelles, 1827, in-12); — *Allocution d'un citoyen au duc d'Orléans* (1830, in-8); — *Bibliothèque facétieuse, ou choix de facéties, farces et joyeusetés*, par Jacques Saint-Albin (1832); — *L'art de tirer les cartes et les tarots, ou cartomancie française, égyptienne, italienne et allemande, moyen infaillible de dire la bonne aventure, expliqué d'après les découvertes profondes des Egyptiens, des Bohémiens, des Sibylles et des cabalistes célèbres de tous les pays*, mis en ordre et publié par Aldegonde Perenna, sybille polonaise (1826, in-18); — *Biographie pittoresque des Jésuites, ou Notices abrégées, théologiques et historiques sur les Jésuites célèb es* (1826, in-32); — *Résumé des Constitutions des Jésuites*, par La Chalotais (1826); — *Résumé de la doctrine des Jésuites*, par La Chalotais, suivi de l'*Histoire des Jésuites du Paraguay* (1826); — *Mulier Bonus, Alphabet de la malice de la femme, et répertoire alphabétique d'anecdotes, des traits, etc.*, par J. de Saint-Albin (1832, in-16); — *La chronique de Godefroy de Bouillon et du royaume de Jérusalem* (1837, Bruxelles, publié par la Société des fastes militaires; a eu plusieurs éditions); — *Le chansonnier du chrétien* (1840); — *Légende des sept péchés capitaux* (1844); — *Légendes des commandements de Dieu* (1845); — *Les douze convives du chanoine de Tours :* légendes variées, approuvées par l'archevêque de Paris (1845, in-8); — *Légendes de la sainte Vierge* (1845, in-8); — *Le mois de l'enfant Jésus*, par le frère Jacques Nilinse (1845, in-32); et *Le mois de saint Joseph* (1845, in-32); ont été incorporés dans la *Guirlande catholique* (1849); — *Les Fabliaux du moyen âge, parmi lesquels se lisent lee Aventures de Tyl l'espiègle, Griselidis, le Roman du Renard*, par Jacques Loyseau (1846, in-16 avec 6 grav.); — *Légende des origines* (1846); — *La vie de la sainte Vierge, mère de Dieu, ensemble la vie de saint Joseph* (1846, 2e édition); — *Légendes de l'histoire de France* (1846, in-8); — *Jacquemin le franc-maçon, légendes des Sociétés secrètes*, par Léon de Septchêne (3e édition, 1847); — *Vie de sainte Adélaïde*, par le baron de Nilinse (1847, Société de Saint-Victor); — *Légende du Juif errant* (1847, in-8); — *Guirlande catholique, ou douze mois de l'année*, par le frère Jacques Nilinse (1849, Société de Saint-Victor, in-32. — Six volumes ont paru janvier à juin. Les mois de janvier et de mars ont été réimprimés à part en 1845 sous le titre de *Le mois de l'enfant Jésus* et *Le mois de saint Joseph*); — *Les deux Robinsons*, par le baron de Nilinse (1849, Société de Saint-Victor); — *Les biens de l'Eglise; comment on met la main dessus et ce qui s'en suit*, par le même (1849, in-32); — *Chasse aux prêtres; profit de ceux qui la font, et ce qu'ils en retirent*, par le même (1849, in-32); — *Légende du Blasphème*, par Jacques Loyseau (1849, in-32, Société de Saint-Victor); — *Légende du dimanche*, par le même (1849, in-32); — *Histoire d'un petit duc de Brabant, épisode du douzième siècle* (1849, in-32, Société

de Saint-Victor) ; — *Physiologie du cabaret,* par Jean de Sept-Chênes (1849, Société de Saint-Victor) ; — *Légendes des philosophes,* par le Neveu de mon Oncle (1849, in-16, Société de Saint-Victor) ; — *Trésor de chansons* par Joannes Videbimus (1849, Société de Saint-Victor) ; — *Charles Martel, histoire des Maires du Palais,* par le baron de Nilinse (1851) ; — *La légende dorée des prêtres et des moines, dévoilant leurs ruses et leurs finesses,* par Jacques Loyseau (1853, 2e éd. in-12) ;— *Quelques scènes du moyen âge : légendes et récits* (1853, in-12) ; — *Le Sanglier des Ardennes, suivi de quelques récits de la Hesbaye* (1853, in-12) ; — *Leçons-modèles de littérature,* par le baron de Nilinse (2 vol. in-12, 1854-1857) ; — *La cour du Roi Dagobert. Récits et légendes des temps mérovingiens* (1855, in-12) ; — *Le Docteur Faust et autres légendes des personnages les uns illustres, les autres peu célèbres qui ont eu des relations avec le diable* (1855, in-12) ; — *Le Roman du Renard :* version épurée, avec une notice, 3e édit. (1855, in-12) ; — *Un million d'anecdotes suisses, plaisanteries, bons mots, naïvetés, mœurs, coutumes, usages, superstitions, préjugés, curiosités, bizarreries, singularités, traits de bravoure, etc.,* par le baron de Glananville (1861, in-32) ; — *Légendes de l'Ancien Testament, recueillies des apocryphes, des rabbins et des légendaires, distinguées avec soin des textes sacrés* (1861, in-8) ; — *Légendes des femmes dans la vie réelle* (1861, in-8) ; — *Légendes du Nouveau Testament : traditions des premiers temps sur les personnages et les faits des saints Evangiles, distinguées des textes sacrés* (1861, in-8) ; — *Légendes infernales ; relations et pactes des hôtes de l'enfer avec l'espèce humaine* (1862, in-8) ; — *Légendes des sacrements* (1862, in-8) ; — *Légendes des vertus théologales et des vertus cardinales* (1862, in-8) ; — *Légendes des saintes images de N. Seigneur, de la sainte Vierge et des saints* (1862, in-8) ; — *Légendes de l'autre monde, pour servir à l'histoire du paradis, du purgatoire et de l'enfer* (1863, in-8) ; — *Légendes du calendrier* (1863, in-8) ; — *Légendes des croisades, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours* (1863, in-8) ; — *Légendes du moyen âge* (1863, in-8) ; — *Légendes des esprits et des démons qui circulent autour de nous* (1864, in-8) ; — *Légendes de la Province d'Anvers ;* chroniques, traditions et faits remarquables (1864, in-8) ; — *L'art de vivre cent ans et au delà, de reculer la vieillesse et de la reverdir longuement, avec galeries de centenaires des deux sexes et enseignements de prévoyance qui peuvent en augmenter le nombre,* par le docteur Ensenada (1867, in-12) ; — *La vie et les légendes intimes des deux empereurs Napoléon Ier et Napoléon II jusqu'à l'avènement de Napoléon III* (1867, in-8) ; — *Dictionnaire historique et critique des athées, des libre-penseurs, des hérétiques et quelques autres déserteurs de la foi ; comment ils vivent, comment ils meurent, avec une introduction par l'abbé Mullois* (1870, in-8) ; — *Vie des saintes et des bienheureuses pour tous les jours de l'année* (1870, 2 vol. in-12) ; — *La fin des temps confirmés par des prophéties authentiques, nouvellement recueillies* (1871, in-18) ; — *Grande vie des saints, comprenant la vie et les fêtes de Notre Seigneur et de la très sainte Vierge, des saints de l'ancien et du nouveau testament, des bienheureux et des vénérables serviteurs de Dieu les plus récents, et des plus illustres confesseurs de la foi,* avec le concours de l'abbé Daras (1873-1875, 25 vol. in-8).

— M. Emile-Justin Menier est mort à Noisiel-sur-Marne (Seine-et-Marne) le 17 février. Il était né à Paris le 18 mai 1826 ; il était fils du fameux industriel dont le nom a été popularisé par ses produits qui lui ont procuré une immense fortune. Droguiste et chocolatier comme son père, dont il développa considérablement le commerce, il fut aussi économiste, homme politique et écrivain. Candidat malheureux aux élections de 1871, ce n'est qu'en 1876 qu'il entra à la Chambre où il siégea à gauche. Il s'est signalé par des générosités qu'il est bon de signaler comme exemple à ceux qui défendent les

principes opposés à ceux qu'il soutenait. Il a fondé en 1859, à l'Ecole de pharmacie, un prix Menier annuel de 500 fr. ; il en a également fondé un qui est décerné par la Ligue de l'enseignement. Il a eu une grande part à l'organisation de l'Ecole de chimie pratique en 1864 et a concouru généreusement à la création du cours de chimie pratique. Après le 16 mai 1877, il a donné 100,000 fr. pour la propagande électorale républicaine et la Société de géographie a été plus d'une fois encouragée dans ses entreprises par sa libéralité. M. Menier a été propriétaire du *Bien public*, qui a cessé de paraître, fondateur en 1875 de la *Réforme économique* et bailleur de fonds du *Voltaire*. Il a écrit : *Des indemnités aux victimes de la guerre* (1871) ; — *La liberté sans licence* (1871) ; — *L'impôt sur le capital* (1872) ; — *Réponse aux objections faites contre l'impôt sur le capital* (1872) ; — *La Réforme fiscale* (1872) ; — *Les travaux de Paris par l'impôt sur le capital* (1873) ; — *L'Unité de l'étalon monétaire* (1873) ; — *Théorie et application de l'impôt sur le capital* (1874) ; — *Discours et conférences* (1874) ; — *Le budget de* 1874, lettres à M. Pascal Duprat et à M. Magne (1874) ; — *La Société d'économie politique et l'impôt sur le capital* (1875) ; — *Economie rurale. Premier mémoire sur la pulvérisation des engrais, etc.* (1875) ; — *Atlas de la production de la richesse* (1875) ; — *Application de l'impôt sur le capital fixe*. Extrait de la *Revue du Parlement* (1875) ; — *L'avenir économique* (1875-1879, 2 vol. in-8) ; — *L'impôt sur le capital* (1876). — M. Menier a donné une *préface* à : *Le traité de commerce franco-américain*, par Léon Chotteau (1878).

— M. Jacques-Edouard Gatteaux, sculpteur, membre de l'Institut, est mort à Paris le 11 février. Il y était né le 4 novembre 1788. Fils du fameux graveur Nicolas-Marie Gatteaux, il étudia les beaux-arts après avoir fait ses études à Sainte-Barbe. Elève de l'Ecole des beaux-arts, il remporta en 1809 le grand prix pour le premier concours établi pour la gravure sur médailles. La gravure et la sculpture lui doivent un grand nombre d'œuvres remarquables pour lesquelles il a obtenu des médailles dans les expositions. Il a aussi fait quelques essais de peinture. Il a fait partie du Comité consultatif des monnaies et médailles, et a succédé à Galle, en 1845, à l'Académie des beaux-arts dont il se trouvait être le doyen d'âge. Il a publié avec M. Baltard : *La galerie de la Reine, dite de Diane à Fontainebleau* (1838, in-folio). Il avait une collection considérable d'objets d'art, d'estampes, de livres, dont une grande partie a été détruite par l'incendie de la Commune en 1871.

— M. Frédéric Muller, mort le 4 janvier à Amsterdam, était né dans cette ville le 22 juin 1817. Fils d'un professeur de théologie, il fit ses études au Gymnase de sa ville natale et entra de bonne heure dans la librairie. « En même temps qu'il s'initiait à notre profession, dit M. Emile Baillière dans le *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, il suivait à l'Athénée les cours de littérature grecque, de littérature latine et d'histoire, etc. » L'instruction qu'il acquit et la fréquentation des livres anciens chez les divers libraires auprès desquels il travailla développèrent son goût pour l'érudition et ses aptitudes pour le genre spécial et si utile des catalogues. Etabli chez lui en 1843, il se fit aussitôt remarquer par le soin avec lequel il rédigeait les catalogues de vente. Il a en outre rédigé et fait rédiger sous sa direction un grand nombre de catalogues systématiques : *Catalogue de livres de théologie* (1854, 1865) ; — *Essai d'une bibliographie néerlando-russe*, 1859 ; — *Bibliotcek van nederlandsche Pamftetten, naar tydsorde gerangshikt en berchreven door P. A. Tiele*, (1858-1861, 3 vol. in-4) ; — *Essai d'une bibliographie néerlando-américaine ;* — *Description détaillée des gravures historiques ayant rapport à l'histoire des Pays-Bas ;* — *Catalogue descriptif des portraits hollandais*, dont

il préparait une seconde édition comprenant 40,000 au lieu de 7,000 numéros. Il préparait une bibliographie néerlandaise dont une partie seulement est achevée. On lui doit la découverte du *Tractatus de Deo* de Spinosa et de lettres de Leibnitz.

— M. Louis-Prosper de Bigault de Fouchères, né à Ay (Marne) le 26 mars 1812, est mort à Etampes le 1er février. Il était issu d'une famille de gentilshommes qui dotèrent jadis l'Argonne de l'industrie du verre. Après avoir fait ses études au collège de Châlons-sur-Marne, son droit et son stage d'avocat à Paris, il acheta une charge de notaire à Wassy-sur-Blaise (Haute-Marne), qu'il céda pour devenir juge de paix à Vertus (Marne). Il fut ensuite juge suppléant au tribunal civil de Châlons et se retira de la magistrature en 1863. Il vécut depuis à Etampes conservant dans son cœur une attache profonde pour son pays natal ; la Champagne resta pour lui une de ses plus constantes préoccupations ; c'était l'objet de ses études. Il a réuni sur elle une collection précieuse de documents et de livres : Histoire de la province ou des races, Mémoire des sociétés champenoises, Biographies ou œuvres de Champenois célèbres, livres imprimés en Champagne, etc. Il laisse entièrement terminée une étude sur les *Verriers de l'Argonne*, destinée à *la Revue de Champagne et de Brie*. Il avait à peu près terminé un notice biographique sur l'un de ses parents, champenois comme lui, l'abbé de Bigault d'Harcourt ; sa famille la publiera sans doute. Sans compter de nombreux travaux d'érudition, presque tous parus sans nom d'auteur dans divers journaux et notamment dans le *Journal de la Marne*, il a fait imprimer : — *Trois fables à l'occasion d'un procès du vivant de La Fontaine* (1872. Etampes, Allien, in-12 de 24 pages) ; — *Recherches sur la perception de la Dime en Champagne* (1873, Paris, Aubry, in-8 de 64 pages) ; — *Tablettes historiques d'Etampes et de ses environs* (1876, Etampes, Allien, pet. in-8 de 146 pages) ; — *Le Combat du capitaine d'Awilars et de la Graverie son lieutenant, lesquels se sont entretuez à Sapinicourt en Pertois, en l'armée de M. S. le duc de Guyse le dix-huictiesme de May seize cents dix-sept*, reproduction d'un imprimé du temps, précédée d'une introduction et suivie de notes (1878, Paris, Veuve Aubry, in-8 de 15 pages) ; — *Six lettres de Mgr Monger de Prilly, évêque de Châlons-sur-Marne*, tirées d'un Cabinet champenois, précédées d'une introduction (1878, Paris, Jules Martin, pet. in-8 de 27 pages) ; — *Notes bibliographiques sur le Voyage de Louis XVI et de sa famille à Varennes*, parues dans le *Polybiblion* et tirées ensuite à part (1879, Paris, librairie de la Société bibliographique, in-8 de 15 pages). Il a fourni également au *Polybiblion* un grand nombre de *Réponses*.

— M. Thomas Carlyle vient de mourir à Chelsea, à 86 ans. Né en décembre 1795, à Ecclefchan, dans le comté de Dumfries, en Écosse, d'un fermier qui le destinait au ministère ecclésiastique, il alla à l'Université d'Édimbourg étudier la théologie, le droit et les langues. Après avoir enseigné deux ans les mathématiques dans le collège de Fifeshire, il se donna entièrement à la littérature. Il débuta en 1823 dans la *Édinburgh Cyclopedia* de Brewster. Son *Histoire de la Révolution française* (1837), traduite en notre langue par MM. Elias Regnault, Odysse Barot et Jules Roche (1865-1867, 3 vol. in-12), lui a valu une partie de sa réputation en France. Il fut élu recteur de l'Université d'Édimbourg le 11 novembre 1865, en remplacement de M. Gladstone et contre M. Disraeli. Nous citerons parmi ses œuvres : des *Notices* sur Montesquieu, Montaigne, Nelson et les deux Pitt dans l'*Encyclopédie d'Édimbourg* ; — des articles littéraires dans la *New Edinburgh Review* ; — une traduction de la *Géométrie* de Legendre suivie d'un traité des propor-

lions ; — la *Vie de Schiller* publiée en fragment dans le *London Magazine* (1825), — précédée de la traduction du roman de *Wilhelm Meister ;* — le *Tailleur rhabillé* (*Sartor resartur*), publié dans le *Fraser's Magazine* (1833) ; — *The French révolution* (1839) qui a eu plusieurs éditions ; — Le *Chartisme* (1839) ; — *Des Héros, du culte des héros, et du sentiment héroique dans l'histoire*, publication d'une série de conférences faites en 1840 (1841) ; — *Essais*, recueil de ses articles épars dans des revues périodiques (1841, 3 vol.) ; — *Le passé et le présent* (1848) *: — Pamphlets du dernier jour* (1850) ; — *Vie de John Stirling* (1851) ; — *Lettres et discours d'Olivier Cromwell avec des éclaircissements* (1845-1870, 3 vol.) ; — *Histoire de Frédéric II de Prusse* (1860-1864, 7 vol.) ; — *The Early Kinys of Norway* ; *Also an Essay on the Portraits of John Knox* (1875, in-8). — Les lettres qu'il a écrites à Gœthe à l'occasion de sa traduction de *Wilhelm Meister* ont été insérées dans la correspondance de ce dernier. On a aussi publié de lui : *Letters on the War between Germany and France*, by T. Mommsen. D. F. Strauss, F. Max Muller, and T. Carlyle (1871, London). Il a laissé une autobiographie qui sera probablement publiée.

— M. Léopold Double, né en 1812, est mort le 1er février, à Paris. Il était entré à l'Ecole Polytechnique, avait servi dans l'artillerie et avait été aide-de-camp du maréchal Soult. Il était universellement connu par ses magnifiques collections d'objets d'art et d'objets historiques, dont beaucoup se rapportaient à Marie-Antoinette, et dont son fils a donné un aperçu dans : *Une promenade à travers deux siècles et quatorze salons.*

— M. John Gould, né le 14 septembre 1804, à Lyme (comté de Dorset, Angleterre) est mort à Londres dans le courant de février. Doué d'une aptitude particulière pour les sciences d'observation, il se livra de bonne heure à leur étude commençant par la zoologie, abordant ensuite la botanique pour laquelle il avait toutes facilités par sa position aux jardins royaux de Windsor, de 1818-1824 ; puis il vint perfectionner à Londres, en 1824. Son premier travail scientifique, fut provoqué par sa mise en possession en 1830 d'une importante collection d'oiseaux des Indes. Il en publia en 1831 une description : *Une centaine d'oiseaux des montagnes de l'Himalaya.* Puis sont venus : *Histoire naturelle des oiseaux de l'Europe* (1834) ; — *Les Ramphastides ; — Les Trogonides.* — Puis après *Un voyage en Australie* (1838) ; — *Les oiseaux d'Australie* (7 vol. in-fol.) ; — *Les Mammifères d'Australie* ; — *Perdrix d'Amérique* ; — *Oiseaux-Mouches ; — Oiseaux d'Australie* ; — *Manuel d'ornithologie australienne ; — Les oiseaux de l'Asie.* Il a commencé en 1876 un ouvrage sur les *Oiseaux de la Grande Bretagne.* M. Gould était membre de la Société royale de Londres. Il a réuni au Palais de Cristal de Sydenham une fort belle collection d'oiseaux-mouches.

— On annonce encore la mort : de M. Lemmens, fondateur de l'Ecole de musique religieuse de Malines, mort à cinquante-huit ans, à Linterpoort près de Malines ; — de M. Amédée Berger, président de Chambre à la Cour des comptes, depuis 1873, ancien chef de cabinet de la Seine et du Ministère des finances, qui a collaboré au *Journal des Débats* où il a publié des articles sur l'administration et les finances de Paris ; — de M. Alfred Gagne, ancien rédacteur financier du *Temps*, et rédacteur en chef du *Moniteur de l'Epargne*, mort dans le courant de février ; — de Mlle Désirée Pacault, auteur de *Inspirations*, poésies (1840) ; — de M. Brugière de Lamotte, mort à l'âge de quatre-vingt-treize ans à Montluçon où il était né, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, ancien sous-préfet de Montluçon sous la monarchie de juillet, archéologue.

Institut. — *Académie des inscriptions et belles-lettres.*— Un seul mémoire a été envoyé pour le concours dont le sujet était : Etude sur la latinité de saint Jérôme (prix du budget). La commission estime qu'il n'y a pas lieu de distribuer le prix ; mais sur sa demande, le sujet est maintenu à cause de son intérêt et de son importance.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 5 février, l'Académie a nommé membre de la section d'économie politique, en remplacement de M. H. Passy, décédé, M. Victor Bonnet, par 26 voix contre 4 à M. Paul Boiteau, 2 à M. Juglard et 1 à M. de Foville.

— L'Académie a décerné le prix Odilon Barrot, de 5,000 francs, à notre collaborateur M. Jules Vandenheuvel, docteur en droit, de Gand (Belgique).

— Dans le comité secret qu'elle a tenu le 26 février, l'Académie des sciences, sur les propositions faites au nom de sa section de législation, par M. Ch. Giraud, a adopté les sujets de concours suivants, pour les prix à décerner en 1883 et 1884 : — 1° Prix du Budget, 1883 : Histoire de l'enseignement du droit avant 1879 ; — Prix Odilon Barrot, 1883 : Exposer les traits principaux des différents systèmes d'organisation municipale et départementale en France depuis 1789, et les comparer aux institutions analogues de l'étranger ; — 3° Prix Odilon Barrot, 1884 : Le barreau anglais et le barreau français. — Le programme de ce concours prescrit aux concurrents d'examiner : si les deux barreaux, à leur origine, provenaient des mêmes sources et s'ils se distinguaient par des traits particuliers ; s'ils ont suivi la même voie dans leur développement ; s'ils ont reçu la même impulsion de la rénovation des études juridiques et littéraires au quinzième et au seizième siècle ; quelles causes les ont entraînés dans des directions différentes ; dans quelle mesure ils sont intervenus dans l'administration de la justice et s'ils ont contribué au progrès juridique ; quelle considération ils ont acquise avec le temps par les qualités professionnelles qu'ils ont montrées et par les services qu'ils ont rendus. On recommande aux candidats d'être sobres de développements sur le barreau français, et d'entrer, au contraire, dans plus de détails sur le barreau anglais, son histoire, son organisation, sa discipline, ses mœurs et ses habitudes, comparées avec celles du barreau français ancien et moderne, et sur l'influence que l'un et l'autre ont exercée sur la société politique.

Les manuscrits devront être remis au secrétariat de l'Institut : pour le premier et le second concours, le 31 décembre 1882 ; pour le troisième, le 31 décembre 1883.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 5 février, l'Académie a élu M. Bonnat membre de la section de peinture, en remplacement de M. Léon Cogniet, décédé.

— Dans la séance du 19, l'Académie a élu membre dans la section de musique en remplacement de M. Louis Reber, décédé, M. Camille Saint-Saëns.

Dans sa séance du 26, l'Académie a élu correspondant dans la section de peinture, M. Alma Taddema, à Londres, en remplacement de M. de Vinne, décédé.

Elle a élu correspondant libre M. Crapanos, à Athènes, en remplacement de M. Visconti, décédé.

Faculté de droit de Paris. — Prix du comte Rossi (Concours de 1883). — 1° *Législation civile* : « Exposer, comparer et apprécier les règles établies par le droit romain, le droit français, ancien et moderne, et les principales législations étrangères pour la protection des intérêts moraux et pécuniaires

des mineurs. » La Faculté désire une étude d'histoire du droit et de droit comparé sur l'étendue et les effets de l'incapacité qui résulte, pour le mineur, de la faiblesse de l'âge et sur les mesures prises pour suppléer à cette incapacité. Elle demande que les concurrents, sans descendre dans le détail des controverses d'application, exposent les systèmes législatifs et les théories juridiques dans leurs données fondamentales, en insistant sur la sécurité plus ou moins grande qui en résulte pour les intérêts qu'il s'agit de sauvegarder, sur les avantages ou les inconvénients que peuvent présenter les garanties de divers ordres imaginées par la loi au profit des mineurs. L'attention des concurrents doit se porter d'ailleurs sur tous les mineurs, qu'ils soient ou non en tutelle.

— 2° *Droit constitutionnel* : Du pouvoir législatif en France depuis l'avènement de Philippe le Bel jusqu'en 1789. Les concurrents auront à rechercher à qui appartient en droit et par qui fut exercé en fait le pouvoir législatif l'avènement de Philippe le Bel. Leur attention devra se porter principalement sur les points suivants : 1° Quelle était, à l'avènement de Philippe le Bel, l'autorité attachée aux ordonnances royales? Quel était le pouvoir des seigneurs en matière législative? — 2° Comment et dans quelle forme se développa l'exercice du pouvoir législatif par la Royauté? — 3° Quels furent les droits reconnus aux Etats généraux ou réclamés par eux en matière législative? Dans quelle mesure participèrent-ils en fait à l'exercice du pouvoir législatif par la Royauté? — 4° Même question en ce qui concerne les Parlements. Les concurrents auront en outre à étudier la matière des arrêts de règlement. — 5° Quels furent sur le pouvoir législatif les principales théories émises en France au cours du dix-huitième siècle et quels furent les vœux exprimés dans les cahiers des Etats généraux en 1789?

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de la Faculté, au plus tard le 31 mars 1883. La valeur de chacun des prix est de 2,000 francs.

Institut catholique de Paris. — M. l'abbé Conil, ancien vice-recteur, a été nommé recteur honoraire et M. l'abbé d'Hulst, vice-recteur, a été nommé recteur.

Faculté des lettres. — M. F. Evellin, ancien élève de l'Ecole normale, agrégé de philosophie, professeur au lycée Saint-Louis, a soutenu le 4 février, à Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *Boscowich. — Infini et quantité.*

— M. F. Bernage, ancien élève de l'Ecole normale, professeur au lycée Louis-le-Grand, a soutenu le 21 février, à Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De Ctesichoro Lyrico. — Etude sur Robert Garnier.*

Concours. — La Société des études historiques a mis en concours (prix Raymond), pour l'année 1882, les deux questions suivantes : 1° Quelle était la situation des paysans au seizième siècle, du règne de François Ier jusqu'à la mort de Henri IV (1,000 fr.) : — 2° Histoire des Principautés danubiennes depuis l'invasion des Turcs jusqu'au traité d'Unkiar-Skelessi (1,000 fr.). — Les mémoires doivent être adressés avant le 1er janvier 1882, à M. le comte de Bussy, rue Gay-Lussac, 40, à Paris.

Sociétés savantes. — La dix-neuvième réunion annuelle des délégués des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne du 20 au 23 avril. La cinquième réunion des délégués des Sociétés des beaux-arts des départements aura lieu à la même époque. Les mémoires, rigoureusement inédits, devront être envoyés au secrétariat avant le 15 mars.

— La Société de linguistique de Paris a constitué ainsi son Bureau pour

l'année 1881 : MM. Gaidoz, président ; Louis Leger, d'Arbois de Jubainville, vice-présidents ; Michel Bréal, secrétaire : Louis Havet, secrétaire-adjoint Philippe Berger, trésorier ; Malvoisin, bibliothécaire ; Bergaine, Egger, Mowat, G. Paris, Renan, membres du Comité de publication.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 4 février, il a été donné communication d'une lettre de M. Geffroy, directeur de l'Ecole française de Rome, annonçant la découverte de nouvelles inscriptions sur l'emplacement du théâtre d'Ostie et envoyant un rapport de M. Lacour-Gayet, membre de l'Ecole, sur des découvertes récentes faites à Rome : urne funéraire et inscriptions. — Dans la séance du 11, M. Barbier de Meynard a communiqué un rapport sur une inscription trouvée à Alméria par notre agent diplomatique; M. Adolphe Regnier a présenté la récente publication de notre collaborateur M. Tamizey de Larroque : *La relation abrégée de la vie et des sentiments de feue Madame la duchesse de Luynes*, œuvre inédite de l'abbé J. J. Boileau; M. de Longpérier a fait une communication au sujet de l'empreinte d'un marbre récemment trouvé à Cherchell, portant un personnage gravé et une inscription, appartenant à M. Schmitter; M. Ernest Renan a communiqué une note du général Faidherbe relative à une inscription libyque trouvée par M. Goyuel dans la vallée de Medjerda; M. d'Arbois de Jubainville a lu une note sur l'écriture ogomique usitée en Irlande du troisième au huitième siècle. — Dans la séance du 25, M. Léopold Delisle a fait une communication sur un manuscrit du huitième siècle, appartenant à la bibliothèque royale de Belgique et concernant des vies des Pères, un recueil des homélies de saint Césaire et un commentaire des quatre évangiles.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4 février, M. Ad. Vuitry a achevé la lecture de son mémoire sur les monnaies sous les trois premiers Valois. — Dans les séances des 4, 12 et 19, M. Baudrillart a continué la lecture de son mémoire sur les populations agricoles de l'Artois. — Dans la séance du 19, M. le colonel de la Barre-Duparcq a commencé la lecture d'un mémoire sur les sollicitations de Bussy-Rabutin pour rentrer en grâce. — Dans la séance du 26, M. Nourrisson a commencé la lecture d'un mémoire sur l'idée du plein et du vide chez Descartes et chez Pascal; M. Charles Lucas a présenté des observations sur le régime alimentaire des détenus. Une discussion s'est ouverte entre MM. Paul Janet, Levasseur, Maurice Block et Giraud au sujet de la présentation des discours de M. Louis Legrand, député, prononcés dans la discussion à propos du rétablissement du divorce.

Situation de l'imprimerie et de la librairie en 1878. — Nous empruntons au *Journal général de l'imprimerie et de la librairie* le passage suivant du rapport de M. Martinet sur l'exposition de la classe IX à l'Exposition de 1878.

Au commencement de ce siècle, l'Allemagne ne comptait que 230 libraires; elle en a 3,360 aujourd'hui. L'Angleterre, la France et les autres pays ont suivi une progression analogue.

Il existe actuellement dans le monde environ 25,000 établissements typographiques ou lithographiques. La France en a 2,730 ; l'Allemagne, 4,103 ; l'Autriche, 807 ; la Belgique, 633 ; la Hollande, 377 ; l'Espagne, 424 ; l'Italie, 298 ; la Suisse, 383 ; le Portugal, 53.

L'Amérique, l'Angleterre, la Russie et les autres contrées forment bien certainement le complément et peut-être au delà.

Le nombre des journaux est à peu près le même, 25,000 environ, et cependant le plus ancien journal imprimé, la *Gazetta di Venezia*, remonte seulement à l'année 1536.

En France, il y a 2,204 journaux environ, mais, sur ce nombre, 150 à peine sont quotidiens. Les grands tirages appartiennent à la presse à cinq centimes. Le *Petit Journal*, qui a été le premier, a un tirage de 650,000 exemplaires. Les grands journaux politiques atteignent parfois, comme le *Figaro*, 70,000 exemplaires ; mais ces chiffres ne sont pas le partage du grand nombre, qui oscillent entre 10,000 et 15,000 exemplaires. Or, en 1833, deux journaux seulement de Paris atteignent ces derniers chiffres, et la moyenne était entre 1,000 et 2,000 exemplaires, bien que le nombre des feuilles périodiques fût dix fois moindre.

En Angleterre, le tirage des grands journaux est bien plus important qu'en France. Le *Daily Telegraph* par exemple, atteint une circulation de 200,000 exemplaires.

L'Amérique est le pays des journaux par excellence. Ils y sont innombrables, mais, à part quelques grandes feuilles, qui sont, comme en Angleterre, de véritables puissances, la plupart des petits journaux de comté ont une existence assez précaire.

La presse illustrée, qui remonte à peine à quarante ans, est encore peu nombreuse.

Tous les pays, même la Russie l'Espagne et l'Italie, ont des journaux illustrés fort bien exécutés. La France, grâce au talent de ses dessinateurs, possède quelques illustrations pleines de goût et fort recherchées. Les journaux *l'Illustration*, le plus ancien de tous, *le Monde illustré*, *l'Univers illustré*, *le Journal illustré*, *l'Art*, à des degrés différents, soutiennent notre vieille réputation, mais le chiffre du tirage de ces feuilles est insignifiant, si on le compare à celui des feuilles anglaises.

Dès aujourd'hui, du reste, non seulement chaque science et chaque art, mais encore chaque branche de commerce ou d'industrie a ses organes spéciaux ; ainsi, pour ne citer que l'industrie dont nous nous occupons, l'imprimerie, elle ne compte pas moins de 117 organes, rédigés en 12 langues : 56 en anglais, 29 en allemand, 13 en français, 6 en italien, 5 en espagnol, 2 en hollandais, 2 en danois, 1 en russe, 1 en czèh, 1 en polonais et 1 en roumain.

On peut considérer que le nombre des journaux a doublé depuis 1867, et la typographie a toute la part du travail dans cette immense production. Nous n'avons vu qu'aux Etats-Unis des feuilles imprimées du côté des dessins en lithographie et du côté du texte en typographie. Quant aux journaux en chromolithographie, ils sont très rares.

Nous avons regretté de ne pas trouver, en 1878, une exposition internationale des journaux, comme celle qui eut lieu à Prague la même année ; car, sans compter l'intérêt offert par cette exhibition et par certains journaux spéciaux, comme les journaux en relief pour les aveugles, et les journaux sténographiques, il est incontestable qu'aujourd'hui la vue de l'ensemble des journaux qui se font dans un pays ne fixe pas moins sur l'état de l'industrie dans ce pays que la vue des livres qu'il publie, et, en tout cas, elle compléterait sérieusement une exposition d'imprimerie.

La production des livres, loin d'être ralentie par cette production de feuilles innombrables propres à notre époque, s'étend chaque jour, grâce aux progrès de l'art d'enseigner, aux sciences et aussi aux développements que l'on donne de nos jours aux bibliothèques publiques et privées. Alors

qu'au quinzième siècle un savant ne possédait guère que 50 ou 60 volumes, nous voyons aujourd'hui assez communément des bibliothèques privées de 5 à 10,000 volumes et des bibliothèques publiques de 200 à 300,000 volumes. La Bibliothèque nationale de Paris en compte près de 600,000. (Où l'auteur a-t-il pris ce chiffre? Dans un rapport officiel de M. Delisle, publié dans le *Journal officiel* du 26 juillet 1874, le chiffre des volumes imprimés est porté à 2,077,371.) Le produit de la vente de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot a dépassé 2 millions.

Les archives du ministère de la marine. — On s'occupe beaucoup, en ce moment, des archives du ministère de la marine, à propos de pièces faisant partie d'une collection d'autographes qu'on vient de vendre et qui auraient été soustraites de ces archives. Les pièces signalées étaient depuis plus de quarante ans dans la collection de M. Chambry. Il est indubitable qu'elles ont été adressées aux ministres de la marine, mais il est probable que jamais elles ne sont entrées dans les archives de la marine, formées postérieurement aux dates des lettres de Jean Bart, Duquesne, Duguay-Trouin et Tourville. Elles ne portent d'autres cotes que celles du cabinet du ministre et ne figurent sur aucun inventaire. Ces pièces, d'accord avec les héritiers de M. Chambry et l'expert M. Etienne Charavay, dont on connait la scrupuleuse délicatesse, ont été réservées, en attendant qu'un débat s'engage sur le point de savoir si l'Etat a le droit de reprendre des pièces dont il ne peut justifier la possession à aucune époque. Les archives de la marine sont dans un état déplorable : à diverses reprises elles ont fait des ventes considérables de papiers jugés inutiles par ceux qu'on avait mis à la tête de ce précieux depôt. Or, des amateurs ont fouillé dans ces papiers et en ont extrait nombre de documents intéressants qu'ils ont ainsi sauvés de la destruction. Il y a eu beaucoup d'incurie de la part de l'administration, et le bruit qui se fait autour de ces quelques pièces aura, nous l'espérons, l'heureux résultat de faire classer, inventorier et estampiller les documents. Si toutes les pièces étaient estampillées, les vols deviendraient impossibles, et, s'il en était commis, l'estampille permettrait d'arrêter ces documents au passage et de les faire rentrer dans les archives publiques. C'est ce que M. Charavay, on le sait, a fait, pour la Bibliothèque nationale, chaque fois que le cas s'est présenté. Dans la vente Chambry, il a fait restituer par la famille aux Bibliothèques nationale, de l'Institut et de l'Observatoire, vingt et une lettres adressées à Peiresc, au Père Mersenne, à Colbert, à de Thou, à Dupuy, à Sainte-Marthe, à Hevelius et à Godefroy par Malherbe, Descartes, Peiresc, Scaliger, Chapelain, Boullian, Cinq-Mars, etc. Il existe, en effet, un *Dictionnaire des autographes volés* qui permet de savoir quels fonds ont été pillés. Mais pour les archives de la marine, il n'y a ni fonds classés, ni inventaires.

Mandements pour le Carême de 1881. — Agen : La Vie religieuse. — Aire : L'Enseignement. — Albv : L'Indifférence religieuse. — Angers : Importance et nécessité de l'instruction religieuse. — Annecy : Le Devoir pour les parents de faire donner l'instruction religieuse à leurs enfants. — Arras : Les Droits de Dieu. — Autun : La Conduite de la Providence dans les épreuves de la Société chrétienne. — Belley : L'Enseignement religieux. — Besançon : La Guerre actuelle faite à l'Eglise et à l'ordre social par la franc-maçonnerie. — Bordeaux : L'Union du pasteur et des fidèles. — Cambrai : Les Épreuves de l'Église. — Carcassonne : Adieux et conseils à ses diocésains. — Chalons : De la nécessité de la religion dans l'éducation pour former la conscience. — Digne : Les Principaux devoirs des fidèles dans les circonstances présentes. — Évreux : La Propagation de la foi. — Grenoble : La Gloire due à Dieu. —

Langres : La Sanctification des jours spécialement consacrés au Seigneur. — Laval : Les Devoirs des parents à l'égard de l'instruction religieuse de leurs enfants. — Le Puy : L'Enseignement religieux. — Luçon : La Foi. — Marseille : La Pénitence. — Montauban : Les Motifs de conversion. — Montpellier : Nécessité de la foi. — Nevers : Devoirs des chrétiens envers l'Église. — Nimes : Le Pardon des injures. — Paris : L'Oraison dominicale. — Perpignan : L'Encyclique. — Reims : L'Education religieuse des enfants. — Rouen : De l'instruction religieuse dans les temps présents. — Sens : Le Purgatoire. — Toulouse : Les Devoirs en Carême. — Tours : L'Eglise. — Tulle : L'Instruction et l'éducation chrétiennes. — Vannes : Les Dangers qui menacent la foi. — Versailles : La Nécessité de la religion.

La bibliothèque de Boston. — Aux États-Unis, les bibliothèques municipales ou communales sont entretenues au moyen d'une taxe dont la levée est autorisée par la législature de chaque Etat. Tous les citoyens y ont leur entrée, de même qu'ils ont droit au prêt des livres de l'établissement, qui est considéré comme devant servir à l'usage de chacun. Outre la taxe, les conseils municipaux peuvent accorder et accordent en effet des fonds aux bibliothèques de ce genre dont le degré d'importance varie, suivant la nature des localités. Il y a des bibliothèques municipales dans les grandes villes ; il y en a dans les villes moyennes ; il y en a dans les villages.

Ce fut l'Etat de New-Hampshire qui établit le premier, en 1849, le principe de la taxe pour la fondation et l'entretien de bibliothèques publiques. Déjà quelques villes de cet Etat avaient inauguré le système en 1853. L'Angleterre suivit l'exemple donné par l'Amérique, et elle s'en est bien trouvée. Aujourd'hui, le système des bibliothèques publiques, entretenues au moyen de taxes locales, est passé dans les mœurs, aussi bien dans la Grande-Bretagne que dans l'Amérique du Nord. En ces deux pays on a, sur beaucoup de points, consulté les conciliabules, on les a fait voter par oui et par non, afin de savoir s'ils approuvaient ou désapprouvaient le principe de la taxe : la majorité s'est prononcée en faveur de cette imposition.

Un mot sur la bibliothèque de Boston, une des plus importantes.

Un bulletin publié chaque mois par l'administration, sur l'état intérieur, fournit exactement le chiffre des volumes et brochures acquis ou reçus en don, et donne de précieuses indications sur le fonctionnement général. Ce fut un enfant de Boston, M. Josuah Bates, qui le premier, dota sa ville natale de 50,000 dollars (250,000 fr.) pour la fondation d'une bibliothèque publique, sans préjudice d'une collection de livres dont la valeur se monte à la même somme. Aussi à sa mort, survenue en 1844, a-t-on donné son nom à la grande salle de lecture de l'établissement, qui s'appelle aujourd'hui « Bates-Hall. » D'autres citoyens suivirent cet exemple, et des dons de 50,000, de 100,000 francs contribuèrent à l'enrichir.

La bibliothèque fut ouverte en mars 1854, et dès le 2 mai de la même année le service du prêt au dehors, qui est la grande affaire des bibliothèques américaines, était organisé et fonctionnait d'une façon régulière.

Devant l'immense succès qui allait tous les jours grandissant, l'administration de la bibliothèque proposa la création de succursales dans les différents quartiers de la ville. La municipalité s'empressa d'obtempérer à ce désir. Plusieurs de ces succursales absorbèrent des bibliothèques qui fonctionnaient déjà, mais qui eurent intérêt à fusionner avec la grande bibliothèque municipale. Elles sont au nombre de six. Mais on n'est pas resté là, et, depuis quelque temps, il a été créé des succursales secondaires, sous le nom d'agences de distribution.

Un agent de la bibliothèque s'y transporte chaque jour et y passe un certain nombre d'heures. Il y reçoit des demandes de livres de ceux qui ne peuvent, à cause de la distance et des frais que leur occasionnerait ce transport, se rendre à la succursale la plus voisine. Ces emprunteurs sont des ouvriers de fabrique, des journaliers, des artisans, des maraîchers, des villageois, hommes et femmes. En même temps, l'agent leur remet les livres dont ils ont fait précédemment la demande.

Ce n'est pas tout encore : l'administration de la bibliothèque a expérimenté un système d'agences secondaires, installées à ses frais, dans les grandes usines et dans les docks, pour fournir des livres aux ouvriers, sans qu'ils soient obligés de se déranger. Il y a quelquefois loin de la fabrique à la succursale ou à l'agence de distribution ; on peut, il est vrai, user des tramways; mais ces transports, plusieurs fois répétés pendant une semaine, finiraient par devenir coûteux. La bibliothèque épargne cette dépense aux ouvriers, en se transportant au milieu d'eux.

Enfin, les envois de livres, qui actuellement se font entre les différentes succursales par l'intermédiaire des entreprises de roulage de la ville, s'effectueront bientôt au moyen de tubes pneumatiques, comme il en existe pour le transport des lettres et des paquets.

Avec le temps, les sous-agences deviendront des agences, les agences deviendront des succursales, et le territoire entier de Boston, — cité, faubourg et banlieue, — sera englobé dans un réseau de bibliothèques populaires, communiquant toutes avec l'établissement central, dit *Central Library*.

Il est de règle aux Etats-Unis que tout résident d'une ville peut user librement de la bibliothèque établie dans cette ville, si la bibliothèque est entretenue au moyen d'une taxe communale ; car, user de la bibliothèque, c'est avant tout pouvoir en emprunter les volumes ; puis, c'est pouvoir consulter les livres sur place dans la bibliothèque même. Ce second privilège ne vient qu'après le premier dans les bibliothèques américaines.

En Europe, c'est le contraire.

En Angleterre, certaines bibliothèques populaires qui prêtent leurs livres au dehors exigent de l'emprunteur une somme d'argent en garantie ; d'autres se contentent d'une garantie offerte et signée par un habitant de la ville porté sur le rôle des contributions.

A Boston, aucune garantie n'est exigée. Il suffit qu'une personne, connaissant le demandeur, certifie l'identité de celui-ci, et donne son nom et son adresse au dos du bulletin de demande.

La somme votée pour la bibliothèque, par le conseil municipal de Boston, dans l'exercice 1875-76, s'élevait à 118,000 dollars (590,000 francs). La ville ne compte pourtant que 342,000 habitants.

Les « reading rooms for periodicals », ou salles de lecture pour les journaux et les revues périodiques nationales et étrangères, sont une des créations les plus goûtées des Américains, bien qu'elles coûtent fort cher. On ne marchande pas davantage les sacrifices pour avoir sous la main l'armée nécessaire de bibliothécaires, de fonctionnaires, d'employés et d'auxiliaires.

La presse périodique en Hongrie en 1880. — Selon M. D. Frinnyei, bibliothécaire à Budapest, paraissaient au commencement de l'année 1880, trois cent cinquante-cinq journaux en langue hongroise, ainsi répartis quant au sujet : 23 journaux politiques quotidiens ; 24, hebdomadaires ; 5, mélanges avec gravures sur bois ; 23, sur les églises et les écoles ; 20, belles-lettres et variétés ; 4, gazettes humouristiques ; 64, sciences et arts ;

78, nouvelles provinciales ; 3, annonces ; 97, périodiques divers ; 14, nouvelles ajoutées. Il en paraît 120 en allemand ; 56 en slave ; 20 en langue roumaine ; 3 en italien ; 1 en hébreu ; 2 en français. En tout 557.

Ils sont imprimés en 278 lieux différents (168 à Budapest).

La première gazette hongroise est parue en 1780 à Pressbourg : c'était le *Magyar Hirmondo* du M. Rath. — A Budapest, le *Magyar Merkurius* a commencé en 1788, deux fois par semaine. En 1806 les : *Hazai tudositasok* rédigées par Etienne Kulcsar, in-4. En 1830, ont paru 10 gazettes en langue hongroise ; en 1840, 26 ; en 1847, 33 ; en 1848-49, 86 ; en 1850, 9 ; en 1854, 20 ; en 1861, 52 ; en 1862, 65 ; en 1863, 80 ; en 1864, 70 ; en 1865, 75 ; en 1866, 81 ; en 1867, 80 ; en 1868, 140 ; en 1869, 163 ; en 1870, 146 ; en 1871, 164 ; en 1872, 198 ; en 1873, 201 ; en 1874, 208 ; en 1875, 246 ; en 1876, 240 ; en 1877, 268 ; en 1878, 281 ; en 1879, 324 ; en 1880, 368. Depuis 1880, ensemble 1,741 (à Budapest 973,en province 768), périodiques. — L. Kuncre.

Fables de La Fontaine en vers béarnais. — Les apologues immortels du *Bonhomme* ont plusieurs fois été l'objet des tentatives de rimeurs provinciaux; on les a traduits en provençal, en languedocien, en gascon, en basque, ainsi que dans les dialectes de l'Auvergne, du Limousin, de la Franche-Comté; un petit volume in-12, récemment imprimé à Bordeaux (de 45 pages), nous offre la version de dix-neuf fables prises de çà et de là et mises en vers béarnais d'une tournure facile et alerte. Nous prendrons, pour donner un échantillon fort peu étendu de ce travail, le début de la fable par laquelle commence ce livret : *Lou Courbach é lou Renard.*

Méste Courbach, sur un nougué
Un roumatye savu bec que tiené,
Mesté Renard qui lou sentibe
Qué sounyabe à l'en ha quoq' ibe
Qu'eigne casse, disé tout chouavu
Aco n'es biande de casavu —
Holà, s'ou s'on cride,camérade!...

Le Prix des livres précieux. — Le 14 février 1881, M. A. Labitte a mis aux enchères, dans une des salles de l'hôtel Drouot, une collection fort peu nombreuse, mais d'une importance exceptionnelle ; le catalogue comprenait soixante numéros ; les quarante-sept premiers étaient dignes d'une attention particulière, le propriétaire était désigné sous les initiales E. Q. B. (E. Quentin Bauchard) ; le total des adjudications arrive au chiffre fort respectable de 105,300 fr. Nous ne croyons pas que l'ardeur des bibliomanes se soit encore manifestée avec un emportement aussi vif; citons quelques exemples : *Trésor de la cité des dames selon madame Christine de la cité de Pise*. Paris, Denis Janot, 1536, petit in-8, 4,100 fr. Riche reliure de Trautz Bauzonnet (Le *Manuel du libraire* indique cette même édition sous le nom de Jean André, sans donner aucun détail et sans citer aucune adjudication.) — *Quatrains du sieur de Pibrac*, traduits en vers latins par P. Le Gal. Paris, Ch. de Sercy, 1668, in-12, 1,500 fr. (Exemplaire aux armes du Dauphin, fils de Louis XIV. Ce prix très élevé est dû à une reliure payée d'une façon exorbitante. En condition ordinaire, ce recueil de vers latins que le Dauphin ne lut jamais — il avait en horreur la langue de Virgile, — n'aurait aucune valeur.) — *Discours de l'autorité des roys*, par François de Cauvigny. Paris, R. Estienne, 1623, in-4, 1,150 fr. (Exempl. offert à la Reine Marie de Médicis. Très riche reliure ancienne). — *Les Devoirs des grands*, par le prince de Conty. Paris, 1667, in-12, 2,850 fr. (Riche reliure signée Padeloup ; mosaï-

que à compartiments vert, citron et orange). — *Catullus, Tibullus, Propertius.* Parisiis, M. Patison, 1577, in-8, 4,000 fr. (Exempl. en grand papier; riche reliure en maroquin vert, aux armes de J. A. de Thou). — *Les Métamorphoses d'Ovide.* Paris, 1769-71, 4 vol. in-4, fig. d'Eisen, Boucher, etc. relié en maroquin rouge, 3,300 fr. — *Œuvres de François Villon.* Lyon, François Juste, 1537, petit in-8, 7,500 fr. (Cet exempl. avait figuré à la vente de J. Ch. Brunet, où il fut adjugé à 685 fr.; il a depuis été revêtu par Trautz Bauzonnet d'une somptueuse reliure à compartiments de couleurs variées). *Heures de Notre-Dame en françois et en latin.* Paris, A. Verard (sans date), petit in-8, riche reliure, 3,400 fr. — *Le Philosophe parfaict,* par F. Habert, Paris, Ponce Roffet, 1542, in-8, 1,250 fr. — *Le Virgile travesti,* par Scarron. Paris, 1648-53, 7 parties en un vol, petit in-4, 2,900 fr. (Envoi autographe de l'auteur au médecin Guénaud, que Boileau a nommé dans sa VI[e] satire. C'est peut-être le seul exemplaire connu où toutes les parties sont d'édition originale. Riche reliure). — *L'Escole de Salerne en vers burlesques,* suivant la copie, 1652, pet. in-12, 1100 fr. (Volume fort rare, imprimé par les Elzevirs de Leyde). — *Fables nouvelles,* par Dorat. La Haye, 1773, in-8, 3,950 fr. (Prix excessif, dû surtout à une très belle reliure de Trautz Bauzonnet; les vers de Dorat sont fort peu estimés, mais les vignettes de Marillier donnent de la valeur à ce volume). — *Œuvres de Molière.* Paris, 1739, 8 vol. in-12, 1,010 fr. (Reliure en maroquin rouge). — *Daphnis et Chloe,* traduction d'Amyot (sans lieu, mais Paris), 1718, petit in-8, 17,500 fr. (C'est un prix que bien des personnes trouveront élevé, mais cet exemplaire était revêtu d'une reliure à compartiments de couleur, chef-d'œuvre de Padeloup, et il portait les armes du Régent, Philippe d'Orléans. Ce même exemplaire avait été adjugé 6,000 fr. vente Brunet en 1868, et il avait été offert à 8,000 fr. au catalogue du libraire A. Fontaine en 1872. On voit que depuis il a fait son chemin). — *Psyché et Cupidon,* poëme par La Fontaine, Paris, Didot, an III, in-4, figures de Moreau avant la lettre et eaux-fortes, 2,800 fr. (Relié en maroquin rouge). — *Le Temple de Gnide,* par Montesquieu, fig. d'Eisen, 1792, gr. in-8, 3,900 fr. (Riche reliure de Trautz-Bauzonnet). — *Histoire de Manon Lescaut,* par Prévost. Paris, Didot, 1797, 2 vol gr. in-18; fig. avant la lettre et eaux-fortes, 4,150 fr. (Riche reliure de Trautz-Bauzonnet. Un autre exemplaire dans les mêmes conditions a été cédé de gré à gré à 6,500 fr. Il est peu d'exemples d'une pareille ardeur bibliomaniaque). — *Manon Lescaut,* autre édition, 1753, 2 vol. in-2, 12,450 fr. — *Le Décaméron de Boccace,* 1757-1761. 5 vol. in-8, 5,200 fr. (Reliure de Derome, mar. rouge). — *Vies des hommes illustres,* par Plutarque, Œuvres morales. En tout 14 vol. in-8. Paris, 1567-1574; 5,400 fr. (Belle reliure de Derome). — *Les Chroniques de Charles Septième,* par Alain Chartier. Paris, 1528; in-fol., 2,400 fr. — *Satyre Ménippée.* Ratisbonne (Hollande), 1726, 3 vol. in-8, 1,300 fr. (Belle reliure de Trautz-Bauzonnet.)

Vente d'Autographes. — Le 5 février a eu lieu à l'hôtel Drouot, une vente très animée d'autographes provenant de la collection Charavay. Une lettre de Monsieur le comte de Chambord à M. Villemain a atteint le chiffre le prix le plus élevé, 995 fr., et a été rachetée par le marquis de Montferrier, gendre de M. Villemain; 22 lettres du prince de Metternich ont été adjugées au prix de 227 fr. chacune. Parmi les autres lettres, citons celles de Mirabeau, adjugées 40 fr.; de Meyerber, 70 fr.; de Méry, 10 fr.; de Napoléon I[er] à Oudinot, 25 fr.; du maréchal Ney, 20 fr.; du Pape Pie IX, 30 fr.; de Pierre le Grand, 85 fr.; de Rachel, 410 fr.; du cardinal de Richelieu, 40 fr.; de Sainte-Beuve, 42 fr.; de Ristori, 15 fr.; de Talleyrand, 31 fr.; de M[lle] Mars, 7 fr.

Citons encore les lettres de Mme de Maintenon, adjugées 390 francs ; une de Louis XIV, 300 fr.; de Louis XVIII, 22 fr.; de Lamartine, 16 fr.; de Banin, 40 fr.; de François II, 48 fr.; de Charles VII, 63 fr.; du prince de Condé, 410 fr.; de Bossuet, 70 fr.; de Buffon, 18 fr., etc.

Vente Michelot. — Le 7 et le 8 février a eu lieu à la salle Drouot la vente publique d'un certain nombre de beaux livres provenant de la bibliothèque d'un amateur bordelais, M. Emile Michelot, mort au mois de décembre 1879. Indiquons les prix d'adjudication de quelques articles *Gazette des beaux-arts*, 1859-1879, 20 vol. et 5 vol. de tables, 820 francs. — *Galerie du Palais-Royal*, 1786-1808, 3 vol. gr. in-fol., 445 fr. ; — *Galerie royale de Dresde*, 1753-1757, in-fol., 473 fr. ; — Berain. Collection de 69 pièces d'ornementation, 490 fr.; — Goya. *Caprichos*, 80 planches, 100 fr.; — *Tauromaquia*, 33 planches in-4, 150 fr. ; — *los Proverbios*, 18 planches, 90 fr. ; — *Métamorphoses d'Ovide*, 1767-1771, 4 vol. in-4, mar. rouge, 980 fr. ; — *Œuvres poétiques du capitaine Lasphrise*, 1597, in-12, mar. rouge, 150 fr. ; — Dorat, *les Baisers*, 1770, exempl. en grand papier de Hollande, mar. rouge, 1,000 fr. ; — *Fables de La Fontaine*, 1755-59, 4 vol. in-fol., figures d'Oudry, 470 fr. ; — *Choix de chansons*, par de la Borde, 1773, 4 vol. in-8, 2,500 fr. ; — *Œuvres de Molière*, 1773, 6 vol. in-8, mar. rouge, 1,400 fr. ; — *Œuvres de Regnard*, 1790, 6 vol. in-8, mar. rouge, 630 fr. ; — *Œuvres de Rabelais*, 1741, 3 vol. in-4, mar. rouge, 340 fr. ; — *Le sacre de Louis XV*, gr. in-folio mar. vert, 380 fr. ; — *Tableaux historiques de la Révolution*, an XIII, 3 vol. in-fol. 292 fr. ; — *Le palais Mazarin*, par le comte de La Borde, 1846-47, in-8, 205 fr. ; — *Manuel du Libraire*, par J. Ch. Brunet, 1860-1865, 6 vol. in-8, 220 fr.

— Dans la séance du Conseil de l'Histoire de France du 8 mars, M. Léopold Delisle, président du comité de publication, a présenté un double rapport sur une chronique inédite du quatorzième siècle, qui serait publiée par M. E. Molinier, et sur une relation de la cour de France rédigée en 1690 par Spanheim, résidant brandebourgeois en France, qui a été retrouvée, et dont le manuscrit est présentement en la possession de M. Scheffer, directeur de l'école des langues orientales. Cette relation, du plus haut intérêt pour la période de 1680 à 1690, n'était connue que par des fragments publiés par M. Lud. Lalanne dans l'*Athenæum*. Ces deux projets de publications ont été adoptés par le Conseil.

— Nous avons sous les yeux une *Note sur la huitième classe des verbes sanscrits*, par M. J. Vandengheyn (Bruxelles 1880). — L'auteur y traite de la réduction des verbes sanscrits de la 8e classe à ceux de la 5e : il présente avec beaucoup de science le développement complet de cette hypothèse, émise déjà par l'illustre Bopp dans sa *Grammaire comparée*. Mais nous ferons un grave reproche à l'auteur, dont certes nous ne nions pas la compétence : pourquoi en 1880 s'occuper d'une hypothèse linguistique, qui est ancienne alors que récemment une autre hypothèse a été adoptée pour résoudre la même difficulté linguistique ? L'auteur ignore-t-il les travaux qui se sont inspirés des conjectures ingénieuses de M. de Saussure ? Dans ce cas nous lui conseillons de lire un mémoire de M. Karl Brugman qui a paru dans le journal de Kuhn (v. l'année 1879 du *Zeitschrift fur vergleichende Sprachforschung*).

— Les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, dont la publication trimestrielle a commencé au mois de janvier 1879, ont fait paraître le quatrième et dernier numéro de l'année 1880. On y trouve trois mémoires : *Du doute et de la certitude dans la philosophie de Descartes*, par M. Liard ; *les Messéniennes de Rhianus*, par M. Couard (Rhianus était contemporain de Callimaque et

d'Apollonius de Rhodes ; il faisait partie de l'École poétique d'Alexandrie : on ne peut, faute de renseignements, fixer d'une façon approximative, les principales circonstances de sa biographie) ; *Philippe-Auguste et la Société ecclésiastique* par M. Lachaise. A la suite de ces mémoires viennent trois communications : *Un plagiat oratoire de Mirabeau*, par M. Aulard (démonstration que le discours prononcé par Mirabeau le 1 septembre 1789, lors de la discussion sur la sanction royale, plagie littéralement un écrit du marquis de Cazeaux publié également en 1789 ; *Simplicité de l'idée d'une Constitution et de quelques autres qui s'y rapportent. Sur quelques traductions de l'Économique d'Aristote*, par M. Hauréau (toutes les éditions grecques de ce traité sont incomplètes ; il était composé de deux livres ; le texte grec du premier nous est seul parvenu ; ce qui concerne les traductions latines de Durand d'Auvergne et de Bruni d'Arezzo est discuté en parfaite connaissance de cause) ; la *Légende de saint Alexis en Allemagne*, par M. Charles Joret (suite et fin de recherches curieuses sur l'intérêt que provoqua au delà du Rhin une légende dont le succès fut si grand au moyen âge) ; elles forment un utile complément aux savants travaux de M. Gaston Paris sur le même sujet.

— Le tome VIII (3e série) des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de l'Académie de Savoie* (Chambéry, impr. Chatelain, 1880, in-8, de 510 p.) contient entre autres travaux : *Sur l'égalité de rotation et des évolutions des satellites du système solaire*, par le R. P. Mayeul Lamey ; — *Quelques mots sur les découvertes archéologiques et numismatiques de Francin*, par M. C. Vallier (Francin est près de Montmélian ; on y a découvert de nombreuses médailles et des objets romains dignes d'intérêt) ; — *Le P. Monod et le cardinal de Richelieu, épisode de l'histoire de la France et de la Savoie au dix-septième siècle*, par le général A. Dufour et le professeur A. Rabut (travail auquel se joignent des *Notes diplomatiques* inédites du P. Monod). Ces mémoires font connaître des circonstances jusqu'ici ignorées touchant les relations de la France et de la Savoie à l'époque de Louis XIII ; ils sont accompagnés de documents diplomatiques, restés inédits jusqu'à ce jour.

— Le tome II de la huitième série des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse* vient de paraître (Toulouse, Douladoure, 1881, in-8 de 236 p.). Nous y remarquons : *Des vœux et doléances renfermés dans les cahiers de 1789 relativement à l'instruction publique*, par M. Duméril ; — *Cicéron et la dictature de Sylla* par M. Lallier ; — *Extrait des informations faites de 1398 à 1484 par la cour du vicomté et des consuls de Caraman*, par M. Baudouin ; — *Étude critique sur les deux premiers volumes des Mémoires de Metternich* par M. Roschach. — Un zélé bibliographe, dont la perte cause les vifs regrets à tous les amis de la science des livres, est représenté par deux notices posthumes : 1° *Histoire de l'imprimerie à Toulouse au seizième siècle* (il s'agit des impressions dues à Nicolas Vieillard, 1534-1540, elles sont au nombre de 23 ; dont 20 en langue latine se rapportant pour la plupart à l'étude de la jurisprudence) ; — 2° *Note bibliographique concernant les ouvrages de M. Vendange de Malapeyre* ; ce magistrat toulousain, qui vivait à l'époque de la première moitié du règne de Louis XIV, a laissé sept ouvrages divers dont plusieurs en vers sur des sujets de piété ; ils sont devenus d'une extrême rareté, et ils sont restés fort peu connus : M. Desbarreaux-Bernard les a décrits avec un soin minutieux.

— Le remarquable ouvrage de M. Maxime du Camp : *Les Convulsions de Paris* est arrivé à sa cinquième édition. L'éditeur le publie dans le format in-12, moins luxueux et par conséquent à la portée d'un plus grand nombre de bourses.

— Une œuvre posthume de Raymond Bordeaux, archéologue normand dont nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs, a été récemment publiée par l'éditeur Claudin, de Paris, sous le titre de *Miscellanées d'archéologie normande relatives au département de l'Eure* (in-8, imp. par Herissey, d'Evreux. Il contient particulièrement des notices sur des églises, des châteaux les corporations et les confréries de charité.

— Le Ministère de l'instruction publique se propose de transformer, en l'améliorant, la *Revue des Sociétés savantes*. La nouvelle revue donnerait un aperçu des travaux de toutes les Sociétés savantes de Paris et de la province. Le Comité des travaux historiques et celui des Sociétés savantes, institués au ministère, seront appelés à concourir à la rédaction de ce recueil. Nous nous étonnons que le Ministère, avec tout son appareil de centralisation et les ressources, dont il dispose, n'ait pas encore réalisé ce projet.

— La *Revue des bibliophiles* (1880, p. 336), donne une liste des publications de notre collaborateur M. Philippe Tamizey de Larroque; elle comprend, depuis 1862 jusqu'à 1885 inclusivement, 75 articles, relatifs à l'histoire de France et à l'histoire littéraire. Une grande partie d'entre eux se rattache au Sud-Ouest.

— Notre collaborateur M. Léonce Couture vient d'être nommé mainteneur des jeux floraux, en remplacement du P. Caussette, décédé.

— On vient de découvrir, dans la bibliothèque de la ville de Bordeaux, le manuscrit d'un éloge inédit de Montesquieu par Marat. Ce travail avait été présenté, en 1785, au concours ouvert par l'Académie de Bordeaux.

— M. Auguste Charaux, professeur de littérature française à l'Institut catholique de Lille, doit publier prochainement sur Racine un travail analogue à celui qu'il a précédemment donné sur Corneille, sous ce titre : *Corneille, la critique idéale et catholique*, dont il a été rendu compte (t. XXII, p. 501; t. XXV, p. 138).

— On annonce la mise en souscription de deux ouvrages intéressant la Champagne. L'un est une *Biographie de la Haute-Marne depuis* 1789, comprenant tous les hommes célèbres, morts ou vivants, en fascicules séparés pour chaque catégorie: évêques, prêtres, hommes politiques, publicistes, administrateurs, magistrats, soldats, artistes, agriculteurs, etc., etc. Les souscriptions sont à 1 fr. 25, et 1 fr. 50, pour 100 pages in-8 papier ordinaire et papier vergé. Elles sont reçues chez M. Fèvre, à Louze (Haute-Marne). L'auteur recevra avec reconnaissance des renseignements. — L'autre publication champenoise est une *Statistique intellectuelle et morale du département de l'Aube*, comprenant la topographie, l'instruction et la religion, les Sociétés savantes, artistiques, charitables, les établissements divers, les antiquités et monuments, les imprimeries et publications et les illustrations locales. Le prix de la souscription est de 5 francs; l'auteur est M. Arsène Thévenot, à Troyes.

Angleterre. — M. Shériff Nicholson publie une collection de proverbes gaséliques, qui lui a demandé plusieurs années de travail.

— On met en souscription une nouvelle édition de la *Massora*, au prix de 10 livres anglaises par volume. Le Dr Ginsburg, qui la publie, a passé plus de vingt ans à préparer la publication de cet ouvrage.

— Le Dr Isambard Owen a traduit en anglais, pour le prince Lucien Bonaparte, l'ouvrage italien intitulé : « Observations sur la prononciation du dialecte Sassarèse de l'île de Sardaigne et ses différentes ressemblances avec la langue des Celtes. »

— La deuxième édition de l'ouvrage : *les Catholiques sous Jacques Ier*, par le P.

Morris, a été promptement épuisée. L'auteur va publier séparément le *Récit du complot des poudres* du P. J. Gérard, orné d'illustrations.

— La Bible a été traduite en langue *sésuto* par M. A. Mabille, chef de la mission française de Basuthland, et va bientôt paraître.

Allemagne. — Il se tiendra à Berlin, en septembre prochain, un congrès d'orientalistes présidé par le professeur Lepsius.

Espagne. — On annonce la publication, à Saint-Sébastien, d'un chansonnier basque avec un vocabulaire en trois langues : basque, espagnol et français. L'ouvrage paraîtra simultanément à Madrid, Paris, La Havane et Londres.

— L'Académie royale d'Espagne offre une médaille d'or à l'auteur de la meilleure composition en l'honneur de Calderon. Elle pourra être écrite dans une des langues de l'Europe ; elle sera imprimée aux frais de l'Académie royale, au nombre de 1,000 exemplaires.

Autriche. — On va publier le manuscrit, récemment découvert du livre de l'empereur Maximilien Ier qui porte le titre de *Freytal*. C'est une description poétique et une glorification des tournois.

Russie. — Un journal de Saint-Pétersbourg annonce que le professeur Dr Jagich a obtenu le consentement de l'Académie russe des sciences pour publier son dictionnaire comparatif de la langue slave. Cet ouvrage paraîtra à la fois en russe et en latin.

— Le directeur des archives de Moscou; M. Bühler, va faire paraître la première partie des *Documents des archives de Moscou :* c'est la suite de la publication faite pour le prince Obolenski. Elle renferme beaucoup de mémoires et documents intéressant l'histoire de France.

Publications nouvelles. — *Thesaurus Biblicus, hoc est dicta Sententiæ et exempla ex ss. Bibliis collecta*, par Ph. P. Merz (gr. in-8, Lethielleux). — *S. Thomæ Aquinatis opuscula selecta*. Tomus primus (in-8, Lethielleux). — *Les enseignements de la divine sagesse* (in-12, Gervais). — *Les gloires de Marie*, par saint Alphonse de Liguori, traduit par l'abbé Bernard (in-12, Lethielleux). — *La réforme judiciaire en France*, par G. Picot (in-12, Hachette). — *Réformateurs et publicistes de l'Europe au dix-septième siècle*, par Ad. Franck (in-8, Calmann-Lévy). — *Nouveau catéchisme d'économie politique*, par E. Worms (in-12, Hachette). — *Les savants illustres du seizième et du dix-septième siècle*, par C. A. Valson (2 vol. in-12, Palmé). — *L'année scientifique et industrielle*, par Louis Figuier (in-12, Hachette). — *La Météorologie appliquée à la prévision du temps*, par M. E. Mascart (in-12, Gauthier-Villars). — *Etude sur la chronique en prose de Guillaume Le Breton*, par François Delaborde (in-8, Thorin). — *Etude sur le traité du libre arbitre de Vaucenargues*, par l'abbé Morlais (in-8, Thorin). — *De vita et scriptis Roberti de Torinucio*, par l'abbé Morlais (in-8, Thorin). — *Les essais de Montaigne*, réimprimés sur l'édition originale de 1588, par MM. Motheau et D. Jouaust (4 vol, in-8, librairie des Bibliophiles).— *Une fable de Florian, étude de littérature comparée*, par P. Ristelhüber (in-8, J. Baur). — *Monuments des anciens idiomes gaulois*, par H. Monin (in-8, Thorin). — *Petit dictionnaire de locutions latines*, par le P. F. X. Passard (in-12, Briday, à Lyon). — *Nouveau traité de récitation et de prononciation*, par Langlois-Fréville (in-12, Tresse).—*Comédies de château*, par Lemercier de Neuville (in-12, Tresse). — *Fleurs de l'âme, poésies morales et religieuses* par Mme F. L. Lemaitre (in-8, Douniol). — *Saynètes et Monologues*, par MM. L. Besson, Ch. Clairville, etc. (in-12, Tresse).—*Contes populaires*, Grimm, Musœus, Andersen, Herder et Liebeskind, texte allemand (in-12, Hachette). — *Le Manuscrit de Monsieur C. A. L, Larsonnier*, par M. H. Cochin (in-12,

Plon). — *Le roman d'un médecin de campagne*, par Mme Maryan (in-12, Bray et Retaux). — *Secondes noces*, par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Plon). — *Les étincelles contes et nouvelles*, par Mme J. O. Lavergne (in-12, Lecoffre). — *Le Roman de Paquette*, par Loïe Petit (in-12, V. Lecoffre). — *Mes aventures en Amérique et chez les sauvages, à la frontière indienne* par Armand (2 vol. in-12, Firmin Didot). — *Mes aventures en Amérique et chez les sauvages, Mes débuts en Amérique en route pour le désert*, par Armand (2 vol. in-12, Firmin-Didot). — *Mes aventures en Amérique et chez les sauvages. Ma vie au pays des sauvages*, par Armand (in-12, Firmin-Didot). — *La vie en plein air*, par V. Vattier (in-12, Palmé). — *Deux ans au Se Tchouan* (Chine centrale) par l'abbé Vigneron (in-12, Bray et Retaux). — *Claude Baduel et la Réforme des Etudes au seizième siècle*, par J. Gaufrès (in-8, Hachette). — *Histoire de France et histoire contemporaine de 1789 à la constitution de 1875*, par G. Ducoudray (in-12, Hachette). — *La Maréchale de Villars et son temps*, par M. Ch. Giraud (in-12, Hachette). — *La comtesse de Verrue et la cour de Victor Amédée II de Savoie*, par G. de Léris (in-12, Quantin). — *Paris artistique et monumental en 1750*, lettres du Dr Maihows (in-12, Firmin-Didot). — *La vicomté de Turenne et ses principales villes*, par l'abbé B. A. Marche (gr. in-8, imprimerie Crauffon à Tulle). — *Lacordaire, souvenirs et lettres d'ami*, par Mgr J. Régnier (in-8, Vagner, à Nancy). — *Fin de la Révolution, avec un appendice sur la question d'Orient*, par J. H. Pézieux (in-8, Broussais).

ERRATA.

M. Léonce Couture n'ayant pu voir les épreuves de l'article *Philosophie et Morale* publié en tête de notre numéro de janvier, il est resté dans cet article un certain nombre de fautes dont il importe de corriger les suivantes :

Page 6, l. 6, efficieuse, *lisez* efficiente.
— 7, l. 41, une partie, *lisez* leur partie.
— 11, l. 14, les procédés, *lisez* les preuves.
— 13, l. 7, des deux prémisses, *lisez* de deux pr.
— 14, l. 10, la même période, *lisez* les mêmes périodes.
— 15, l. 9, etc. Mangeri, *lisez* Maugeri.
— 17, l. 16, éléments composant non... *lisez* éléments composants, non...
— — ib., ajoutez une virgule après *virtute*.
— — l. 22, Herbert, *lisez* Herbart.
— — l. 27, d'expériences, *lisez* d'opinions.
— 20, l. 28, ne forme pas l'h..., *lisez* se forme par l'habitude.
— — l. 41, l'opinisme, *lisez* l'opinion.
— 23, l. 31, nous l'avons apprécié, *lisez* nous avons appr.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION.

Calligraphes français. — Je laisse de côté Jarry, contemporain de Louis XIV, auteur de chefs-d'œuvre dont le *Manuel du Libraire* a donné une liste assez étendue; mais je serais heureux d'avoir des détails sur S. P. Rousseliet, qui a signé un *Cæremoniale Carmelitarum*, véritable chef-d'œuvre que possède la bibliothèque de Bordeaux. Je voudrais aussi obtenir quelques détails à l'égard de Fyot, qui faisait preuve d'un talent distingué dans la transcription sur peau vélin d'opuscules très rares et curieux. Les catalogues du vieux

libraire Chardin, celui de la très riche bibliothèque dramatique de M. de Soleinne ont enregistré un certain nombre de ces copies. Nodier a nommé Fyot dans des *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque ;* il dit que ce pauvre homme fit la fortune des libraires sans faire la sienne ; car il mourut de faim sur une poignée de paille ? N'y a-t-il pas là une de ces assertions d'une exactitude plus ou moins douteuse qui tombaient parfois de la plume de l'ingénieux académicien ?

F. C.

Noblesse du Quercy. — Quels sont les ouvrages où l'on pourrait trouver des renseignements sur les familles nobles du Quercy ? Existe-t-il des ouvrages relatifs à la noblesse de cette province? F. D.

Le théâtre a-t-il et peut-il avoir une influence moralisatrice? Quels sont les ouvrages qui traitent ce sujet ? G. DE T.

Planches gravées par Callot. — Dans les *Anecdotes littéraires* de l'abbé de Voisenon, il est dit que Mme de Graffigny était fille de Marguerite Callot, petite-nièce du fameux graveur. L'auteur ajoute : « Son père, ennuyé d'avoir une grande quantité de planches en cuivre qui ne lui servaient à rien, les donna toutes à un chaudronnier pour lui en faire une batterie de cuisine. La fille gémit de la perte de ce trésor. » A-t-on quelques détails à ce sujet ? Sait-on, à peu près, les planches gravées ainsi perdues ?

A. DE B., bordelais.

Les Papiers de Buchon. — Lorsque Buchon mourut en 1846, il laissait une quantité considérable de matériaux, amassés par lui dans le cours de ses voyages en Italie et en Grèce, et le manuscrit des tomes II et suivants de son *Histoire des conquêtes des Français en Grèce*. Les livres de Buchon furent vendus en vente publique : mais le catalogue de cette vente ne comprenait que des livres courants (à l'exception d'un exemplaire annoté par lui du Froissart de Dacier). Que sont devenus les papiers ? Ils ont été, suivant les héritiers de Buchon, déposés dans l'étude de Me Baudier, notaire à Paris ; mais aujourd'hui ils ne se trouvent aux mains, ni de son successeur M. Lavoignat, ni de son fils M. le marquis de Croizier. Je serais très reconnaissant des indications que l'on voudrait bien me fournir sur le sort de cette précieuse collection. R.

REPONSES.

Gassendi (XXXI, 96). — *Oraison funèbre du philosophe chrétien Pierre Gassendi, prévot de l'église de Digne et professeur de mathématique au Collège royal*, par Nicolas Taxil, prévot de l'église de Digne (1656, Lyon). — *Abrégé de sa philosophie* par Bernier (Paris, 1676, in-12; Lyon, 8 vol. in-12, 1678, 1684). — *Dissertatio de vita et moribus P. Gassendi*, par Samuel de Sorbière (1679). — *Philosophia Epicureo-Gassendo-Charletonia*, par Gaultier-Charleton (Londres, in-folio). — *Dissertationcula historica philosophica do Ren. Cartesii meditationibus à Gassendo expugnatis*, par Gérard de Vries (Utrecht, 1690, in-8. — *Censor censura dignus, philosophus defensus*, par Engelcke (1697, Rostock, in-4). — *Disputatio ad Gassendi librum primum exercitionum* (1699, in-4). — *Vie de P. Gassendi*, par le P. Joseph Bougerel. (Paris, 1737, in-12. — *Lettre critique et historique à l'auteur de la vie de P. Gassendi*, par Jacques-Philippe de Lavarde. (Paris, 1737, in12).— *Eloge de P. Gassendi*, par Paul Antoine Mene (1767 in-12, couronné par l'Académie de Marseille). — *Eloge de Gassendi*, lu à l'Académie de Villefranche l'an 1766 par M. L*** de L*** (Nimes, 1768, in-8). — *Abrégé de la vie et du système de P. Gassendi*, par N. de Tamburat. Bouillon Paris (1770, in-12). — *Dissertation sur le nom de Gassendi*, par le Dr Honnorat, (dans les Annales des Basses-Alpes, 1839). — *Etudes sur la vie et les œuvres de P. Gassendi*, (1851, Digne, in-8.) — *Histoire de la vie et des écrits de Pierre Gassendi* par l'abbé A Martin (1853, in-12)— *Gassendi spiritualiste*, par M. Ch. Jeannel, professeur à la Faculté de Montpellier (1859, in-8, Montpellier). — *Quelques mots aux lecteurs impartiaux au sujet de la la brochure de M. Jeannel, intitulée Gassendi spiritualiste*, par l'abbé Flot-

tes, ancien vicaire général, professeur honoraire à la Faculté des lettres Montpellier, 1859). — *Documents inédits sur Gassendi*, par Tamizey de Larroque dans la *Revue des questions historiques* (juillet 1877, p. 211) ; les plus importants de ces documents sont les *Mémoires de La Poterie touchant la naissance, vie et mœurs de Monsieur Gassendi, mon oncle.*

On peut encore consulter les *Histoires de Provence* de Papon (t. IV, p. 760), et de Bouche ; — la *Biographie des hommes remarquables des Basses-Alpes* (article *Gassendi*) ; — l'*historia critiqua philosophia* de Brucker (1766, Lipsiæ, t. IV, p. 510, t. VI, p. 766) ; — la *Bibliothèque critique* de Henri Bulhe ; — l'*Histoire de la philosophie* du même auteur dans l'histoire générale des sciences et des arts, publiée par la Société royale de Gottingue (t. III) ; — *Jugement des savants* par Baillet ; — *Dictionnaire critique* de Bayle, article *Leucippe* ; — *Histoire des mathématiques*, par Montucla ; — *Dictionnaire de philosophie* dans l'*Encyclopédie méthodique* ; — *Dictionnaire des sciences philosophiques* publié sous la direction de M. Franck. Nouvelle édition ; — *Essai sur l'histoire de la philosophie au dix-septième siècle* (1846, in-8) ; — *Histoire comparée des systèmes de philosophie*, par de Gérando (1847) ; — et, dans la *Biographie universelle* de Michaud, la notice donnée par M. de Gérando ; dans la *Nouvelle Biographie générale* de Didot, la notice de M. Aubé.

Exploitation des mines de houille (XXIX, 336, XXX, 883).

III. Ouvrages spéciaux se rapportant a l'Angleterre.

Warington. *La houille et les houillères en Angleterre* traduit de l'anglais par M. Maurice. Paris, Dunod, in-8 avec vignettes et planches. *Du transport mécanique de la houille* (Rapport fait à l'Institut des ingénieurs des Mines du Nord de l'Angleterre par la commission chargée de l'étude de la question (traduit par MM. A. Briart et Julien Weiler) Mons, Hector Manceaux, 1870. *Rapport sur les mines de houille d'Angleterre.* Mons. 1844, in-4.

Dunn, Dickinson and Marton, inspectors of coal mining : *Coal Mines* (Reports of MM. etc.) London in-folio 1851, 1854 (2 cahiers) *Report from the select committee on Coal Mines* with the proceedings of the committee. London, 1852, 1 cahier in-folio.

Boyd (Nelson R.). *Coal mines inspection : its history and Results.* London, 1879, in-8.

Tracy (H.). Exposition universelle de 1855 (Paris) : *Collection des charbons de terre du Royaume uni de la Grande-Bretagne*, 1855, in-8.

Lecornu. *Exploitation de la houille dans le sud du pays de Galles* (*Annales des Mines*, 1878, tome XIV).

Fouruel et Dievre. *Mémoires sur les canaux souterrains et sur les houillères de Worsley, près Manchester.* Paris, Dunod, 1878, 1 volume grand in-4, planches.

IV. Ouvrages spéciaux se rapportant a l'Allemagne et a l'Autriche-hongrie.

L. Gruner. *Etude des bassins houillers de la Prusse.* Paris, 1868, 1 vol. et 1 atlas. *Uebersicht des osterreichischen Bergwerksproduction in den Jahren* 1823-1854.

Ilantken (Max). *Die Kohlenflotze und der Kohlenbergbau in den Landern der Ungarischen Krone.* Budapest, 1878, in-8.

Steinbeck (A.). *Geschichte des schlesischen Bergbaues* Breslau, 1857, 2 volumes in-8.

Jicinski (W.). *Das mahrisch-schlesische Steinkohlen-Revier.* Vienne, 1865, in-8 et atlas de 5 feuilles.

Fietterte. *Das Vorkommen, Die Production und Circulation des mineralischen Brennstoffes* in der osterreichischen ungarischen Monarchie im Jahre 1868. Vienne, 1870, in-8.

V. Ouvrages spéciaux se rapportant a la France.

Gruner (L.). *Bassin houiller de la Loire*, 1847.

Boulanger. *Description du bassin houiller de Decize* (*Nièvre*, Paris, 1848), texte 1 volume in-4, atlas in-folio.

Burat (A.). *Les Houillères de la France* en 1866, 1868, 1869, 1872, 4 volumes in-8 avec 4 atlas in-4 avec des planches doubles et triples,

Gruner (L.). *Description des bassins houillers de la Creuse.* Paris, 1868, 1 volume in-4 et un atlas in-folio.

Fuchs (Edm.). *Etude de l'extrémité nord du bassin houiller d'Alais.* Nîmes, 1870, in-4 avec planches.

Caillaux. *Tableau général et description des mines métalliques et des combustibles minéraux de la France.* Paris, 1875, in-8.

Dorlhac. *Méthodes d'exploitation, aménagements, conditions du travail, matériel des mines de houille et d'anthracite des départements de la Mayenne et de la Sarthe*, par Dunod, 1878.

Vuillemin. *Exemple des progrès réalisés dans les houillères du nord de la France.* Paris, Dunod, 1878, in-8, avec atlas de 16 planches.

Grand d'Eury. *Flore carbonifère du département de la Loire et du Centre de la France.* Paris, Baudry, 2 vol. in-4 et un atlas.

VI. Ouvrages spéciaux se rapportant à divers pays.

Denis de Lagarde (E.). *De la richesse minérale de l'Espagne.* Paris, Guillaumin, 1872.

Erambert. *Rapport sur le charbonnage et les mines de Spy.* Bruxelles, 1854, brochure in-4.

Lambert (G.). *Nouveau bassin houiller découvert dans le Limbourg hollandais.* Bruxelles, 1876, in-4.

VII. Législation des Mines.

Naudier (F.). *Traité théorique et pratique de la législation et de la jurisprudence des mines minières et carrières.* Paris, 1877, in-8.

Jacomy (R. M.). *Etude sur la législation des mines.* Paris, 1877, in-8. *Allgemeines Berggesetz für das Kaiserthum Osterreichs von* 23 *mai* 1854. Vienne, 1854, in-8.

Stupp (M.). *Das Berggesetz für das Konigreich Bayern.* Munich, 1879, in-12.

VIII. Périodiques.

Oesterreichische Zeitschrift für Berg- und Huttenwesen. Herausg, früher von. v. Hingenau, letzt von Patera und Jarolimek Wien. *Erfahrungen im berg-und huttenmaennischen Wesen herausg. von Rithuger und Jarolimek Wien.* — *Berg-und huttenmannische Zeitung* herausgegeben von Kerlund Wimmer Leipzig. *Zeitschrift für das Berg-Hutten-und Salinenwesen* in dem Preuss Staate Berlin. *Berg-und hüttenm. Jahrbuch* des K. K. Bergakademien zu Leoben v. Pribram und der Konigl. ungar. Bergakademie zu Schemnitz. Wien. red. Tunner, Fallen, u. Hauer. *Wochenschrift des schlesischen Vereins fur Berg. u. Huttenwesen.* Herausg. von Schwaz. Berlin.

Karsten's *Archiv fur mineralogie, Geognosie, Bergbau und Huttenkunde.* Berlin. *Der Bergwerks-Betrieb Oesterreichs.*

Proceedings of the north of England of mining Institute. Proceedings of Cleveland Mining Institute. The Mining Journal, Railway and commercial Gazette *The Mining and Smelting Magazine. The Engineer. The Engeneering.*

Revue universelle des mines, de la métallurgie, des travaux publics, des sciences et des arts, par Ch. de Cuyper et A. Habets. Paris et Liège. — Baudry.

Statistica minera de Espana publicada par la direccion general de Obras publicas, comercio y minas. Madrid. Imprenta del collegio nacional de sordo-mudos y de ciegos.

Annales des Mines. Paris, Dunod. (20 francs). *Bulletin de la Société de l'industrie minérale de Saint-Etienne.* Paris, Dunod (30 francs). *Annuaire des charbonnages et de toutes les industries minerales* de France et de l'étranger (5 francs). *Le Charbon*, par les rédacteurs du précédent journal. *Bulletin du ministère des travaux publics* (pour la statistique) Paris, imprimerie nationale. *Annuaire des mines et de la métallurgie française*, par Ch. Jeanson (1876, 1877, 1878, 1879). *L'Echo des Mines et de la Métallurgie.* (Directeur Laur. Saint-Etienne, Loire). *La Houille* (Journal commercial hebdomadaire). Paris. *Statistique de l'industrie minérale en France et en Algérie.* Paris, imprimerie nationale. *Rapport sur l'état de l'industrie houillère en France*, rédigé par Ducarre Versailles.

Consulter pour la littéralure du sujet: Gracklauer, nº 9, 1880. Le catalogue de Baldamus (nº se rapportant aux mines).

Kerl. *Repertorium der technischen Literatur* (comprenant les ouvrages publiés depuis 1858) Leipzig, Arthur Félix.

Le Gérant : L. Sandret.

Saint-Quentin. — Imprimerie et lithographie Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Où est Zénobie?* par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, Dentu, 1881, 2 vol. in-18 j. de 334 et 348 p. 6 fr. — 2. *La Main coupée*, par le même. Paris, E. Plon, 1881, 2 vol. in-18 j. de 338 et 336 p. 6 fr. — 3. *L'oncle du Monsieur de Madame*, par EUGÈNE CHAVETTE. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 426 p. 3 fr. — 4. *Serge Panine*, par GEORGES OHNET. Paris, Paul Ollendorff, 1880, in-12 de 442 p. 3 fr. 50. — 5. *Les demi-mariages*, par PAUL PERRET. Paris, E. Plon, 1880, in-18 j. de 271 p. 3 fr. — 6. *Un beau mariage*, par VICTOR PERCEVAL. Dentu, Paris, 1880, in-18 j. de 366 p. 3 fr. — 7. *Le crapaud et la fleur*, par GEORGES VAUTHIER. Paris, A. Ghio, 1880, in-18 de 222 p. 3 fr. — 8. *Mise Fève*, par GEORGES VINCENT. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 284 p. 3 fr. — 9. *Pyladie*, par A. ROCOFFORT. Paris, E. Plon, 1880, in-18 j. de 280 p. 3 fr. — 10 et 11. *Les mariages de garnison* (première et deuxième série, 8 de 230 p. 3 fr. — 12. *La Dot sentimentale*, *L'Honneur de Champarayre*), par Mme CLAIRE DE CHANDENEUX. Paris, E. Plon, 1881, 2 vol. in-18 j. de 318 et 320 p. 6 fr. — 13. *Seconde noces*, par [illegible] Plon, 1881, in-18 j. de 306 p. 3 fr. 50.— 13. *Le chef-d'œuvre du pape Sixte-Quint*, par CELIERES. Paris, Hennuyer, 1881, in-12 de 364 p. 3 fr.— 14. *Le manuscrit de M. C. A. L. Larsonnier*, par HENRY COCHIN. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 208 p. 3 fr. — 15. *La comtesse Mourenine* (*scandale russe*), par un anonyme. Paris, E. Plon, 1881, in-18 de 340 p. 3 fr. 50. — 16. *L'héritage de Xénie*, par HENRY GRÉVILLE. Paris, E. Plon, 1880, in-18 de 302 p. 3 fr. — 17. *La Bohème tapageuse* (*Raphaëlle*, *La Duchesse d'Arvernes*, *Corysandre*), par HECTOR MALOT. Paris, Dentu, 1881. 3 vol. in-18 j. de 416, 428 et 410 p. 9 fr. — 18. *Mongroléon Ier, roi du Kaor-Tay*, par SIMON BOUBÉE. Paris, Dentu, 1880, in-18 j. de 302 p. 3 fr. — 19. ŒUVRES DE PAUL FÉVAL, soigneusement revues : *Le Mendiant noir*, les *Parvenus*, la *Reine des Epées*, la *Belle-Étoile*. Paris, V. Palmé, 1880. 4 vol. in-12, de 328, 430, 426 et 324 p. 3 fr. le volume. — 20. *Martine* (*Histoire d'une sœur aînée*), *Six orphelins* (suite de *Martine*) par V. VATTIER. Paris, Palmé, 1880, 2 vol. in-12 de 340 et 370 p. 6 fr. — 21. *La Rustaude*, par Mlle Zénaïde FLEURIOT. Paris, Palmé, 1880, in-12 de 404 p. 3 fr. — 22. *Bonasse*, par le même auteur. Paris, V. Lecoffre, 1880, in-12 de 252 p. 3 fr. — 23. *Les Chantenay*, par ANDRÉ BARBÈS. Paris, V. Palmé, 1880, in-12 de 370 p. 3 fr. — 24. *L'Oiseau de la prairie*, par l'honorable CHARLES MURRAY, traduit de l'anglais par M. FONTANEAU, agent administratif de la marine. Paris, V. Palmé, 1881, 2 vol. in-12 de 520 et 478 p. 6 fr. — 25. *Les Rois des pays d'or*, par CHARLES BUET. Paris, C. Blériot, 1881, in-12 de 304 p. 3 fr. — 26. *Les Secrets de l'Océan* (*Fleur des Eaux*), par A. DE LAMOTHE. Paris, C. Blériot, 1880, in-12, de 360 p. 3 fr. 50. — 27. *Les Aventures d'André*, par ÉTIENNE MARCEL. Paris, Didot, 1880, in-12 de 302 p. 3 fr. — 28. *Une Rose blanche au pays de Souabe*, par Mlle THÉRÈSE ALPHONSE KARR. Paris, C. Dillet, 1880, in-12 de 280 p. 3 fr. — 29. *Croquis irlandais*, par LA MÊME. Poitiers, Oudin frères, 1881, in-12 de 256 p. 2 fr. — 30. *Les Docteurs du jour devant la famille*, par RAYMOND BRUCKER (Michel-Raymond). Nouvelle édition, avec une introduction par HENRI VILLARD. Paris, Palmé, 1881, in-12 de 434 p. 3 fr. — 31. *Les crimes de la plume*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, C. Dillet, 1880, in-12 de 390 p. 2 fr. — 32. *Umilta*, par OUIDA, nouvelles traduites de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur. Paris, Hachette, 1880, in-18 j. de 270 p. 3 fr. 50. — 33. *Délaissée*, par Mme DOROTHÉE DE BODEN. Paris, V. Palmé, 1880, in-18 j. de 310 p. 3 fr. — 34. *Vipère* (*Etude de femme*), par CHARLES JOLIET. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 308 p. 3 fr. — 35. *L'Amour au village* (*scènes rustiques*), par CAMILLE FISTIÉ, avec une préface d'ANDRÉ THEURIET. Paris, Paul Ollendorff, 1880, in-12 de 292 p. 3 fr. 50.

1-2. — Depuis quelques mois, les romans surabondent; c'est un vrai

1. L'abondance des matières et le manque de temps nous obligent à renvoyer au *Polybiblion* du mois de juillet l'analyse de quelques romans nouvellement parus dont voici les titres : *Noirs et Rouges*, par Victor Cherbuliez; *La petite fille du Curé*, par Edmond Thiaudière; *La magicienne de Paris*, par Gourdon de Genouillac; *Madame de Dreux*, par Henry Gréville; *Le prince Corioland*, par Paul Féval; *L'Impasse des Couronnes*, par Léon Allard; *Le Mari*, par Ernest Daudet; *Le Prix d'un mari*, par Oscar Noirot; *la Boite d'or*, par Màry-Lafon; *Souvenirs d'un vieux zouave*, par M. Blanc.

déluge, et l'on peut dire, comme un prédicateur illustre tonnant en chaire contre l'indécence de certaines toilettes féminines : « Où cela s'arrêtera-t-il ? » Il y a du bon et du mauvais — plus de mauvais que de bon — dans ces productions nouvelles. Ce qu'on appelle aujourd'hui le roman à outrance domine : on y cultive l'aventure, le fait divers, les invraisemblances et le drame — sans les isoler en rien de la vie moderne. Un des maîtres du genre est incontestablement M. Fortuné du Boisgobey. Ses récits ne vivront pas, car la forme leur fait souvent défaut ; mais il possède l'art d'amuser, d'intéresser et de plaire. On ouvre, par exemple, ses deux œuvres les plus récentes : *Où est Zénobie ?* et *la Main coupée*, et dès les premières pages, on est fortement intrigué ; il faut aller jusqu'au bout.

Où est Zénobie ? repose sur une donnée très laborieusement emmêlée ; la police, les conspirations, les sociétés secrètes et les haines politiques y jouent le principal rôle.

L'action commence en 1815, au moment de l'entrée des armées alliées à Paris. Un certain Saint-Privat, policier interlope, attaché au Cabinet Noir, a trouvé parmi les lettres soumises à son examen, la trace d'un héritage de deux millions dont il veut faire son profit. Mais pour y parvenir, il faut s'aboucher avec Zénobie Capitaine, cantinière en retraite, « née native de Périgueux en Périgord. » Cette Zénobie possède le testament du colonel Lacaussade, mort en Russie, pendant le désastre de la Bérésina. Le colonel lègue toute sa fortune à un parent de sa femme, le brave lieutenant Bellefond, et déshérite son propre neveu, Maxime Trimouillac, déserteur, espion et agent secret de Fouché, duc d'Otrante. Trois personnes convoitent le fameux testament : d'abord l'héritier, Lucien Bellefond — et c'est tout naturel ; — en second lieu, le déshérité Trimouillac, dont tous les actes tendent à supprimer la pièce de conviction, pour ne pas dire l'héritier, afin d'hériter lui-même, comme étant le plus proche parent du défunt ; en troisième lieu, Saint-Privat, qui n'a d'autre but que de tirer pécuniairement parti de sa découverte et de faire *chanter* les parents du colonel Lacaussade. Oui, mais où est Zénobie ? De là, en partie triple, une course folle à la recherche de l'ex-cantinière. Rien de plus comique et de plus amusant, que le voyage en Dordogne de Trimouillac, de Saint-Privat et de Machefer (ce dernier travaille pour le compte de Lucien Bellefond). Ils se rencontrent, tous les trois, dans le coupé de la même diligence — et c'est à qui surprendra le secret de son voisin. Comment Saint-Privat et Trimouillac périssent plus tard, de la façon la plus misérable, dans les excavations des carrières de la butte Montmartre ; comment le testament du colonel Lacaussade se retrouve dans le canon d'un pistolet qui devait aider le banquier Thomas Vernède à se faire sauter la cervelle — ce serait trop long à vous raconter.

Qu'il vous suffise, lecteurs, de savoir qu'au dénouement tout s'explique, tout s'éclaircit, tout se débrouille, et que Lucien Bellefond, héritier d'un colonel deux fois millionnaire, épouse Thérèse Vernède, la charmante fille d'un banquier jacobin, conspirateur et ruiné. Il y a dans *Où est Zénobie?* de curieux détails sur une société secrète parisienne, dont les membres, sous le nom des *Frères de la Truelle*, voulaient rétablir 93 et se délivrer de leurs ennemis, en les *murant* à chaux et à sable — rien que cela — dans les piliers de la caverne où ils tenaient leurs conciliabules. Nous ferons à ce propos un reproche à M. du Boisgobey : c'est qu'il n'est pas toujours juste envers le gouvernement de la Restauration. On peut admirer le vainqueur d'Austerlitz et ses vieux braves : ce n'est pas une raison pour ridiculiser les gardes-de-corps de Louis XVIII. La vérité avant tout, même dans le roman.

Quant à *la Main coupée*, le sujet se trouve être d'une actualité palpitante : il est souvent question dans ce roman des nihilistes russes réfugiés à Paris. Leur chef est un certain Villagos, qui se fait passer pour un médecin hongrois, et qui, à ce titre, parvient à capter la confiance d'une riche patriote polonaise, la comtesse Yalta. Celle-ci, tout aussi héroïque que Mucius Scévola, force la caisse du banquier Dorgères ; mais ce n'est pas de l'argent qu'elle veut. Son but est de s'emparer de divers papiers fort compromettants pour ses compatriotes — et dont le banquier a reçu dépôt de la part du colonel Borisoff, chef de la police russe. La caisse du banquier Dorgères a été forcée deux fois : la première fois, le coup n'a pas réussi, et la main d'Yalta s'est trouvée prise dans le secret de la serrure. Plutôt que d'appeler à son aide et de se laisser surprendre, la comtesse s'est bravement coupé la main avec une arme tranchante. La seconde fois, elle a pu connaître le mécanisme de la maudite caisse — et s'emparer des papiers de Borisoff. Tout ceci ne faisait pas le compte du caissier Vignoury, aspirant à la main d'Alice Dorgères, qui ne l'aime pas et lui préfère Robert de Carnoël ; l'honnête caissier soustrait à son maître la somme de 50,000 francs, et s'arrange de façon à ce qu'on impute à son rival le vol des papiers et le vol de l'argent. Qui souffre ? c'est la pauvre Alice : elle ne croit pas Robert coupable. Pourtant, toutes les présomptions sont contre lui. Heureusement, la comtesse Yalta arrive, comme le *deus ex machinâ*, au bon moment. L'innocence de Robert de Carnoël est reconnue, et Dorgères ne rougit plus de l'appeler son fils. Yalta meurt empoisonnée par les nihilistes. L'affreux Villagos, admirant le courage de cette femme, avait fait tout son possible pour l'intéresser à sa triste secte ; mais la comtesse avait répondu : « J'ai « volé des papiers pour sauver mes compatriotes ; mais je n'ai rien de « commun avec les assassins, et les armes ne sont faites que pour

« lutter loyalement sur le champ de bataille. » Ces nobles paroles furent son arrêt de mort.

3. — On ne nous croirait pas si nous disions que *l'Oncle du Monsieur de Madame* est un roman tout à fait digne d'un des prix de morale fondés par M. de Monthyon. Le titre seul est significatif, et l'ouvrage contient des scènes passablement décolletées. C'est dommage ; car il règne dans la partie comique de ce roman une gaîté franche et communicative qui provoque le rire à chaque page, tandis que la partie tragique inspire l'épouvante et donne le frisson. L'*Oncle*, par exemple, ce terrible Macart, qui a une façon si expéditive de se débarrasser des gêneurs, est une physionomie unique dans les annales du crime. Pharmacien, il a abusé d'une de ses servantes, en usant de certains procédés qui relèvent de la cour d'assises. Rentier, retiré des affaires, il triche au baccarat de l'air le plus innocent du monde et gagne malhonnêtement les sommes les plus extravagantes. Vieillard austère (en apparence) au point de s'attirer le sobriquet de « Jeanne d'Arc », il démoralise un de ses neveux et lui fournit tout l'argent nécessaire à ses libertinages — espérant en faire un homme taré qui sera plus tard tout entier à sa dévotion. A côté du scélérat Macart, des drôles comme les Saurin et les Turnil, des types de femmes comme la Valois et la Mercedès qui semblent avoir été dessinées sur le modèle de la trop célèbre Nana, *vulgo* Blanche d'Antigny. Une famille, une seule (et ce n'est pas assez) fait, par son honnêteté, lumière à ces ombres : c'est la famille Lucotte. Tout le reste, misère-et-corde, comme disait Thomas Vireloque ! Le dégoût naîtrait infailliblement en présence des scélératesses de Macart, de Saurin et de Turnil, si l'auteur n'avait émaillé son récit de mots heureux, de phrases lestement troussées et de situations comiques. Rien de plus grotesque et de plus amusant que les entretiens particuliers de la concierge Lolore avec son mari, l'emphysémateux Pinpin ! Cette concierge a la manie des axiomes, des proverbes et des métaphores — et il faut voir comme elle les accommode ! Voici quelques échantillons des tropes et comparaisons de Lolore : « Paris n'a pas été bâti par un *sourd*. — Il est connu comme le *houblon*. — Je *pêche* pour mon *serin*. — Le propriétaire n'attache pas ses chiens avec des *cent-suisses*. — C'est à prendre ou à *lécher*. — Plus on est *debout* plus on rit ». Les pataquès de Lolore ne sont pas inventés à plaisir : M. Chavette n'a eu qu'à noter au vol ces bizarres idiotismes de l'argot populaire parisien.

4. — Pour une maîtresse-femme, c'est une maîtresse-femme que Mme Desvarennes, veuve de Michel Desvarennes, meunière en gros et capitaliste vingt fois millionnaire ! Sa maison rivalise avec celle des Darblay, les grands meuniers de France. Image vivante du travail assidu, de la persévérance opiniâtre, de l'honnêteté intelligente, la

petite boulangère d'autrefois est devenue une autorité commerciale et même politique ; elle fait la loi sur les marchés, et les Rothschild viennent dans ses bureaux traiter avec elle de puissance à puissance. Mme Desvarennes n'en est pas plus fière pour cela ; elle connaît trop le fort et le faible de la vie humaine pour avoir de l'orgueil. Son unique faiblesse, à cette reine de la minoterie, c'est sa fille, Micheline. Ce que sa fille veut, elle le veut. Tout doucement Mme Desvarennes avait caressé le projet de marier Micheline avec un jeune ingénieur, Pierre Delarue. Mais l'enfant gâtée dédaigne son ami d'enfance, le travailleur robuste, le savant austère, et s'éprend d'un prince polonais ruiné, qui répond au nom sonore de Serge Panine et pourrait très bien s'appeler Serge Pané. Assurément pauvreté n'est pas vice, et si les rois épousaient autrefois des bergères, il est bien permis — par ces temps démocratiques — aux meunières d'épouser des princes pauvres. Mais, le prince *pané* est aussi un prince *taré*. Il épouse les millions de Micheline, voilà tout — et pour en faire Dieu sait quel usage ! A peine marié, Serge Panine trompe sa femme avec Jeanne de Cernay, jette l'argent par les fenêtres, perd au jeu des cent mille francs dans une soirée, brutalise la pauvre Micheline, a recours aux expédients et finalement trafique de son nom et de ses titres nobiliaires avec des entrepreneurs d'affaires véreuses. On vient un matin arrêter chez lui le prince Panine : la prison est là, la honte aussi. A cette heure décisive, apparaît la terrible belle-mère. Tant qu'il ne s'est agi que de pertes d'argent, elle n'a pas bougé. Mais cette fois, c'est l'honneur même de la maison Desvarennes, c'est le nom de sa fille qui sont en cause : il ne faut pas qu'ils soient soupçonnés. Elle tend à Panine un revolver, chargé et lui dit : « Faites-vous justice. » — « Vous êtes folle » répond le prince, en rejetant l'arme qu'on lui présente. — « En effet ! » réplique Mme Desvarennes, et, saisissant le revolver, elle devient elle-même l'exécuteur du bourreau de Micheline. On peut définir *Serge Panine*, l'histoire d'une belle-mère qui tue son gendre. Nous n'approuvons pas ce dénouement qui est contraire à la morale chrétienne ; mais, humainement parlant, que cette femme passe en cour d'assises et raconte toutes ses douleurs, toutes ses angoisses, toutes ses larmes, y aura-t-il un jury pour la condamner ? Nous en doutons. Il y a quelques années, l'auteur de *Serge Panine*, a fait représenter, en collaboration avec M. Denayrouse, un drame, *Régina Sarpi*, qui eut beaucoup de succès. Mis à la scène, *Serge Panine* obtiendrait un succès non moins grand ; car le roman est des plus dramatiques. C'est un roman vécu. Vous en avez rencontré tous les personnages. Qui n'a connu de ces princes russes dégénérés, de ces magnats hongrois corrompus, de ces hospodars de Valachie coureurs de tripots, tous à la recherche d'une dot, à l'affût d'une

grande fortune — aurait-elle été gagnée par un vidangeur ? Pour eux comme pour l'empereur Vespasien l'argent n'a pas d'odeur. Il est toutefois à regretter que M. Georges Ohnet ait choisi son héros dans la noblesse polonaise. Les Panine se sont vaillamment battus dans les guerres de l'indépendance ; ils ont le sang généreux, le cœur chevaleresque ; le soir de Sadowa, sur sept Panine qui servaient contre la Prusse, un seul resta, Serge, — et ce Serge, si héroïque au début, si sympathique même, s'avilit en rien de temps et n'est plus, au dénouement, qu'un aventurier vulgaire. Cela est-il bien logique, bien vraisemblable ? Il eût été si simple d'en faire un prince fascinateur, jouant à la vertu, à la noblesse d'âme, au désintéressement, — sans le donner comme le descendant d'une grande race, d'une famille irréprochable. Le charme eût été encore assez grand pour ensorceler Micheline. C'est surtout parmi les filles de Monsieur Poirier que se rencontrent le plus de filles d'Ève.

5. — Que sera la société française, surtout la société bourgeoise, quand le projet de M. Naquet sur le divorce aura force de loi ? Voilà ce que se demande un romancier des plus consciencieux, M. Paul Perret, dans *les Demi-Mariages*. M. Perret place son récit en 1882 et suppose la loi du divorce en exercice. A son avis, dans ce grand naufrage social, un point fixe restera : la foi religieuse. Tout ce qui ne sera pas retenu par cet immuable point d'appui se verra fatalement entraîné dans la dissolution générale, dans la décomposition universelle. A l'appui de sa thèse, l'auteur des *Demi-Mariages* a pris pour types deux sœurs, Marthe et Marie Brunel : Marie, sincèrement pieuse, profondément aimante, désolée sans cesse par l'irrémédiable inconstance de son mari, le volage René de Précy ; Marthe, indifférente aux choses religieuses, orgueilleuse et légère, répugnant à la vie de famille et trouvant trop parfait, Louis de Lartic, le père de ses deux enfants. D'un côté, la foi sans le bonheur ; de l'autre, le bonheur sans la foi. Aussi, qu'arrive-t-il ? C'est que Marie se résigne et reste fidèle à ses devoirs, tandis que Marthe, attirée par la nouveauté, use de la nouvelle loi et se remarie avec un boursicotier, M. Nathan Musseau des Pellières. Elle a été éblouie par le faste et les belles allures de M. Nathan. Mais, quel réveil ! Le second mari n'avait de l'homme que l'apparence : c'est un vil gredin qui se sert de la distinction de sa femme pour ses opérations financières. Il la conduit dans des maisons interlopes, l'avilit, l'humilie et la bat brutalement. Ah ! que nous sommes loin du bon et brave Louis de Lartic ! Heureusement, le triste sire succombe à un de ses accès de colère. Torturée, malade, repentante et désabusée, Marthe revient à Dieu et meurt dans les bras de son premier mari qui pardonne, et de ses deux enfants à qui Mme de Précy a servi de mère — en l'absence de la coupable déserteuse.

Nous recommandons dans les *Demi-Mariages*, le chapitre intitulé : *Nouveau Monde*. Ce « nouveau monde », ou plutôt ce monde nouveau se rencontre dans une maison équivoque sur la porte de laquelle un invité malicieux a écrit à la craie : « C'est ici la maison de l'amour libre ». La maison appartient à une divorcée, Mme Aubertin, qui se dit de Merville et qui s'est instituée baronne. Toutes les divorcées du Sénat et de la Chambre des députés se donnent rendez-vous dans les salons de cette baronne de pacotille. Il y a là Mme Aubertin jeune, une femme sans préjugés, ex-légitime d'Aubertin neveu; Huberte Mauclert, jacobine, libre-penseuse et « précieuse » : des viragos et des saphos. On y rencontre aussi les députés Charbel, Lanluyé et Cie, tous divorcés, qui viennent là danser avec leurs premières femmes. Ah ! c'est un joli monde que ce monde nouveau ! Les amis de la baronne de Merville ressemblent tellement à des personnages connus, qu'on est tenté d'y reconnaître des portraits. L'œuvre est fortement écrite — avec cependant une légère tendance à la « préciosité ». M. Paul Perret n'est pas un prédicateur; mais son livre est, par l'action elle-même, une éloquente protestation contre le divorce. L'auteur des *Demi-Mariages* résume la loi Naquet en un seul article : « Toute femme est à prendre et pourra elle-même se reprendre ». C'est bien cela. Dans une de ses comédies, à propos d'une Allemande qui avait divorcé une douzaine de fois, Victorien Sardou avait déjà dit : « Elle ne veut être la maîtresse de personne, mais elle se résigne à être la femme de tout le monde ».

6. — Si le mariage après divorce n'est, selon M. Paul Perret, qu'un « demi-mariage », de quel nom appeler l'union légale d'un jeune homme de vingt-huit ans avec une pimbêche frisant la soixantaine ? Le mot d'*immoral* n'est pas ici trop fort. Tel est pourtant le cas de Philippe Lasserre, employé au ministère des affaires étrangères. Il avait à côté de lui le bonheur, la jeunesse, l'amour dans la personne de Balbine Gerbier, la charmante fille de son chef de division. Mais Balbine est relativement pauvre — et Philippe a des goûts de grand seigneur. Il est paresseux, il est sensuel ; il aime ses aises ; il lui faut des chevaux, des voitures de luxe, des florins dans la poche, un appartement de prince, des repas de Lucullus. Et pour toutes ces jouissances, il est parjure à la foi donnée ; il se vend, c'est-à-dire il se marie avec Mme veuve Vallon qui a plus de millions que de dents à la mâchoire. Triste mariage que ce *Beau mariage !* Philippe y a gagné la richesse, mais avec elle le mépris de ses amis et de lui-même, les calomnies des parents de sa femme et les insultes de la valetaille. Mme Lasserre, veuve Vallon, meurt, une nuit, de sa belle mort — et Philippe est accusé de l'avoir empoisonnée. Il passe devant les assises, et il serait bel et bien condamné à la peine capitale, si, à la dernière

heure, poussée par le remords, la principale accusatrice n'était venue publiquement déclarer l'innocence de Philippe. Eh ! sans doute, Philippe Lasserre ne fut pas un empoisonneur ; mais quel vil caractère ! quelle âme basse ! Mis en liberté, il se brûle la cervelle. Le malheureux n'avait eu dans sa vie qu'une lueur de courage, et il s'en était servi pour commettre une dernière lâcheté. Du roman de M. Victor Perceval (un pseudonyme sous lequel se cache une plume féminine, mais très expérimentée) se dégagent de sérieuses leçons de philosophie sociale, et si, dans les détails, des réserves morales sont à faire, la misérable vie de Philippe Lasserre peut donner à réfléchir aux jeunes gens qui seraient tentés d'imiter son exemple.

7. — L'actrice Andréa rêve d'être marquise. Elle a un fils, Roland, dont le marquis d'Essigny est le père. Celui-ci habite la Touraine. Il cherche à expier le passé en faisant le plus de bien possible. Un soir, revenant d'une de ses excursions charitables, il est lancé par son cheval sur un tas de pierres d'où on le relève à demi-mort. Voici le moment psychologique ! Le marquis d'Essigny va mourir. Il faut qu'il épouse l'actrice *in extremis* et légitime Roland. Telle est l'idée de l'ambitieuse Andréa : elle intéresse à cette idée le médecin du théâtre, philosophe à ses heures, sceptique d'épiderme, au fond un brave cœur. L'union conclue, le docteur s'avise de soigner le moribond, abandonné jusqu'alors à un médicastre de village. Il le soigne si bien qu'il le guérit, mais il ne tarde pas à s'apercevoir qu'il a fait une mauvaise besogne. Vous connaissez le proverbe ancien : *Naturam si furcâ expelleris, natura revertitur*. Ce que Boileau et La Fontaine ont traduit en ces termes :

Chassez le naturel, il revient au galop ;

et que le bon sens populaire rend d'une manière plus pittoresque en disant : « La caque sent toujours le hareng ». Eh bien ! la chanteuse Andréa ne fait pas mentir le proverbe. A peine marquise, la nostalgie des planches l'envahit — et elle fuit le château d'Essigny pour aller courir la pretantaine avec un ténor, l'irrésistible Belloni. D'aucuns verront dans cet épisode une allusion à une escapade contemporaine de même genre : le fait est que les deux histoires se ressemblent. Quant au marquis, sa tendresse pour la nouvelle marquise est aussi problématique que possible. Il avait sérieusement rompu avec Andréa, et le lien formé par la loi n'a pu rapprocher les cœurs. Le marquis ne détourne pas son souvenir de Mlle Henriette de Meauchamp, gracieuse jeune fille dont il avait rêvé l'amour. Après bien des vicissitudes, et Andréa morte, Henriette devient la mère de Roland. En assistant à l'union de deux cœurs qui n'ont pas cessé de battre l'un pour l'autre, le bon docteur se dit, en dodelinant de la tête : « Qui oserait donner « tort au remords qui me poursuit ? Qui oserait lui donner raison ? »

— Pourquoi du remords, cher docteur? Vous étiez en face d'un malade ; vous lui avez rendu la santé ; vous avez fait votre devoir : qu'importe le reste ? Laissez au romancier la responsabilité de son titre : *Le remords du docteur*, et allez toujours droit votre chemin.

8. — Nous retrouvons aujourd'hui en volume un roman de Jacques Vincent, *Misè Féréol*, qui avait déjà obtenu beaucoup de succès dans la *Revue des Deux-Mondes*. Pour ceux qui connaissent la langue des Félibres, l'idiome dont Mistral s'est servi pour chanter *Mireio*, le titre de l'œuvre de Jacques Vincent (encore un pseudonyme de femme) n'a pas besoin de traduction ; mais pour les autres il n'est pas inutile de dire que *Misè Féréol*, équivaut à *Mademoiselle Féréol*. Fille d'un vieux capitaine de vaisseau en retraite, cette « demoiselle » n'a pas été bercée sur les genoux d'une duchesse et dorlotée dans la mousseline. On l'a élevée à la dure, et un peu à la diable. D'une beauté sculpturale, très délibérée et même très libre dans ses allures, Albine Féréol avait cependant à un haut degré le sentiment de l'honneur. De prime abord, cette sauvage civilisée et insouciante pouvait passer pour une fille de mœurs légères. Il n'en était rien : hautaine et fière, elle ne souffrait jamais qu'on lui manquât de respect. Le vieux Féréol n'avait pas de domestique, et sa fille seule tenait le ménage. Ce qui ne l'empêchait pas d'être fort instruite et de passer pour une femme supérieure aux yeux des pâtres de la Camargue et des pêcheurs de la Méditerranée. Les choses en sont là, quand arrive de Paris, un jeune désœuvré, Pierre Bodin de Romaz, lequel, à bout de ressources, vient essayer de vendre le domaine paternel. Il ne vend rien, et tombe éperdument amoureux d'Albine Féréol. Celle-ci partage la passion de Pierre ; mais, trop personnelle pour l'avouer, elle passe outre et se laisse marier par son père au capitaine Honorat. Jusqu'ici, le roman se développait, dans des péripéties fort émouvantes, vivantes et vraies, dont la morale ne souffrait pas. A dater du mariage d'Albine avec Honorat, nous entrons dans la casuistique même de l'adultère. Si elle ne l'est pas de fait, Misè Féréol l'est d'intention. Elle va même jusqu'à avouer à Pierre de Romaz son amour criminel et lui propose de fuir avec elle. Heureusement, le brave Honorat surgit à l'heure voulue. Mais apprenant que sa femme ne l'a épousé que pour obéir au vieux Féréol, ce mari trop résigné part aussitôt et se laisse enlever par un coup de mer. Le deuil terminé, rien ne s'oppose plus à l'union d'Albine Féréol avec Pierre de Romaz, et le roman finit par ce mot : « L'amour dans le mariage. » Très bien ! et comme il ne faut décourager personne, c'est aussi la grâce que nous souhaitons à nos jeunes lecteurs. Mais, entre nous, ce dénouement n'est-il pas un peu immoral? Quel bonheur croyez-vous qu'il puisse y avoir désormais pour les deux coupables ? Le

spectre du pauvre Honorat, qui s'est volontairement laissé mourir, ne viendra-t-il pas se dresser au milieu de leurs joies les plus intimes ? Mieux eût valu que Pierre et Albine fussent séparés à jamais : c'eût été leur châtiment. Ces réserves nécessaires faites, il ne nous en coûte pas de reconnaître que *Misè Féréol* est une œuvre littéraire fort remarquable et bien au-dessus des deux autres romans du même auteur : *Jacques de Trévannes* et le *Retour de la Princesse*. La rencontre de Pierre de Romaz avec Misè Féréol sur la route déserte de la Camargue est un morceau de maître. Le tableau d'une couleur locale indéfinissable se marie de la façon la plus intense avec la description de la contrée désolée et sauvage. Il y a bien quelque chose d'approchant dans le *Gardian de la Camargue*, de feue Mme Louise Figuier. Mais ici l'impression est plus vive, le style plus châtié et plus vigoureux. Nous ne partageons pas cependant l'engouement que professe l'auteur de *Misè Féréol* pour la beauté classique des Arlésiennes. Sans doute, le costume des femmes d'Arles est plein d'originalité, leur démarche ne manque pas de noblesse ; mais rarissimes sont celles qui ont conservé le type gréco-romain dans toute sa pureté. Ce type se retrouve encore. Il faut aller dans l'Hérault, à Agde (*Agatha*, la bonne ville grecque). Vous verrez là, non dans la bourgeoisie, parmi les gens du peuple, de jeunes femmes qui rappellent à s'y méprendre les canephores d'Athènes. — En terminant, citons quelques lignes fort bien venues de *Misè Féréol*. C'est Pierre de Romaz, l'ancien viveur, aujourd'hui sérieux, travailleur, draineur de marais et défricheur de garrigues, qui écrit à son frère André : « J'ai éprouvé le découragement et le dégoût, quand seul, au milieu des souvenirs de famille, j'ai comparé l'existence de notre aïeul et cette dissipation où s'est écoulée notre jeunesse. Après tout, il était le simple fils d'un pêcheur : il a travaillé, il a lutté, il a conquis. C'est à nous faire rougir de honte, nous qui n'avons même pas su avoir la santé de notre âge ; nous qui, après quelques années de collège, paresseuses et ennuyées, nous sommes lancés dans ce que nous appelons la grande vie. Voyons, de sang-froid, est-ce assez absurde ? Et lequel de nous oserait affirmer qu'il a seulement connu quelques jours de plaisir ?... Cette routine niaise, indolence, raillerie, affectation, vulgarité, tout cela ne serait qu'un ridicule ; mais il est des considérations plus graves, une dignité sociale méconnue. J'ai subi la contagion de l'exemple. Vautrés sur le divan d'un club, tandis que l'humanité marche, sommes-nous quittes envers nous-mêmes, parce que nous pouvons payer le travail d'autrui ? » Hélas ! que c'est tristement vrai, et combien de fils de famille qui perdent ainsi leurs énergies les meilleures !

9. — Pylade-Harmodius-Alain de la Chevardays, est né au plus

fort de la Terreur, d'un père jacobin, quoique gentilhomme, ce qui explique le paganisme de deux de ses prénoms. Quant au troisième, Alain, un nom chrétien et breton, il a été donné à l'enfant par sa nourrice la bonne Naïc, et confirmé plus tard sur les fonts du baptême. Le roman de *Pylade*, comme son titre l'indique, est la glorification de l'amitié. Pylade-Harmodius témoigne une affection invraisemblable au brillant marquis Robert de Pontaven, un Oreste naïvement égoïste, dont il a été le condisciple au lycée de Quimper. Après avoir protégé son ami au collège contre les horions, le jeune comte de la Chevardays, continue, avec un zèle que rien ne lasse, à en être le défenseur et l'appui dans les luttes de l'existence. Pylade paie les dettes de Robert en vendant à vil prix son modeste domaine. Il restaure le château de Pontaven de ses propres deniers. Il se bat en duel à la place du marquis et lui fait gagner un procès dont la perte l'aurait réduit à la misère. Croyez-vous que l'obligé ait un petit merci pour tant de dévouement ? Du tout ; il accepte ces témoignages de véritable amitié comme un tribut qu'on lui doit. Juste retour des choses d'ici-bas ! une jeune cousine de Robert, Hélène de Latour-Landry, a le cœur moins léger que l'insoucieant et oublieux marquis. Elle apprécie comme il le faut le désintéressement chevaleresque de la Chevardays et lui tend sa main loyale. « — Faut-il répudier cette fois, dit celui-ci à sa fiancée, mon nom païen de Pylade ? — Nullement ! répond l'aimable Hélène ; restez toujours Pylade, mais c'est moi seule désormais qui serai votre Oreste. » Excellent roman qu'on lit sans fatigue tout d'une traite ; l'œuvre de M. Rocoffort nous initie aux mœurs des premières années de la Restauration. L'auteur ne sacrifie pas aux dieux modernes. Qu'on en juge par cette page : « Rien de plus enjoué, de plus brillant, de plus sincèrement joyeux que les premières fêtes de la société française, au commencement de la Restauration. On revient, on se retrouve, on se reconnaît de toutes parts. Que d'événements à déplorer, de projets d'avenir à faire, d'aventures à se raconter ! on échange dans un récit rapide, fiévreux, entrecoupé, les tristesses et les misères de l'émigration, contre les brûlantes émotions de la Terreur, de la guerre de Vendée, des glorieuses et terribles péripéties de l'épopée impériale. Vingt ans ont passé sur les têtes ; mais les cœurs ont gardé la chaleur d'autrefois. Tout d'ailleurs renaît, aspire et refleurit. Les portes de la patrie sont ouvertes, l'émigré de Coblentz s'y rencontre avec le prisonnier de Sibérie, et tous font ensemble le premier pas sur le sol sacré. Notre armée n'est plus condamnée à une victoire par mois, pour que le pays puisse vivre. Les forces se raniment, les brèches se réparent, la guerre civile se rapetisse aux proportions du duel, les haines tombent chaque jour, et la France voit ses enfants se réunir de tous côtés, — pareils à des

abeilles dont l'ouragan a renversé la ruche, qui reprennent courage dès que la tempête s'éloigne, et qui, s'appelant par un bourdonnement de joie et d'amour, reforment un essaim plus actif et plus prospère. »

10, 11 et 12. — Mme Claire de Chandeneux (*alias* Mme Emma Bailly) est infatigable, — et c'est toujours le monde militaire qui fait l'objet de ses études. Voici coup sur coup trois nouvelles séries des « Mariages de garnison » : *Secondes noces*, *La Dot réglementaire*, *L'Honneur des Champavayre*. Dans *Secondes noces*, l'auteur a décrit les luttes de la femme bien née contre le dénûment, l'opinion malveillante du monde et les difficultés qu'une seconde union peut créer aux enfants d'un double mariage. Tel est le cas de la baronne de Glaine qui, devenue veuve, est obligée pour vivre et faire vivre sa fille de composer des romances comme Loïsa Puget, et finalement, pour imposer silence aux mauvaises langues, se voit forcée d'épouser, non l'homme qu'elle aurait choisi, si elle avait été libre, le commandant Georges de Breneliez, mais le bienfaiteur discret et généreux qui lui a tendu la main dans sa misère. La pauvre femme meurt de l'immolation de son cœur, et sa fille, la fière Bathilde de Glaine, repoussée par ses plus proches parents, se voit obligée de servir de dame de compagnie à la plus inhumaine des femmes. Mais Georges de Breneliez veille sur Bathilde. Il n'a pu épouser la mère : il servira de père à la fille. Grâce à lui, Bathilde de Glaine trouve enfin le bonheur en donnant son cœur et sa main au brave lieutenant Vincent Canaulay. Qui l'eût dit, elle si entichée de ses titres nobiliaires ? Bast ! il n'y a pas mésalliance. Vincent est fils d'un rustique patriarche des Landes ; il est officier de la légion d'honneur et va passer capitaine. Et puis, au fait, l'épée n'est-elle pas aussi une noblesse ? Signalons dans les *Secondes noces* quelques pages fort intéressantes sur la cueillette de la résine et les mœurs landaises.

La Dot réglementaire est l'histoire d'une jeune institutrice, Antoinette Mathey, déshéritée par un oncle millionnaire et qui, malgré ses vœux les plus chers, ne peut se marier avec Philippe Bretenieux, lieutenant au 20e cuirassiers. Il lui faut une dot, la dot réglementaire : telle est la loi. Ce contre-temps fâcheux pourrait n'avoir pas d'issue ; mais un romancier n'est jamais en peine, quand il s'agit d'amener le dénouement indiqué. Mme Claire de Chandeneux fait mourir sans testament l'héritier de Pierre Mathey, et par là même Antoinette, la déshéritée de la veille, se trouve le lendemain riche à millions. On lira avec plaisir, dans *la Dot réglementaire*, l'épisode du cuirassier Plumard, l'ordonnance du lieutenant Bretenieux. A la suite d'un vol qu'il atténue d'abord en restituant la somme dérobée, Plumard disparaît. On le croit noyé ou perdu. Arrive la terrible guerre de 1870 ;

le 20e cuirassiers se fait broyer à Reischoffen ; on relève sur le champ de bataille, ce qui reste de ces glorieux vaincus, et parmi les morts se rencontre un individu sans uniforme, ayant pour toute arme un vieux sabre rouillé et dormant du sommeil éternel près de la maigre haridelle qui lui servait de monture. C'était Plumard : il avait voulu expier son crime en mourant avec son ancien régiment.

L'Honneur des Champavayre a des visées plus hautes que la *Dot réglementaire* et *Secondes noces ;* mais il est peut-être moins militaire. Les Champavayre sont trois : le père, général ; le fils aîné, Félix, capitaine ; le fils cadet, Gratien, un viveur. Félix et Gratien se ressemblent comme Castor et Pollux. Un des deux a, sans le vouloir, gravement offensé Mlle Renée de Haute-Fontaine. Celle-ci a reçu un baiser au front d'un Champavayre, pendant qu'elle dormait sous un arbre de ses pauvres domaines. Aux soirées impériales de Compiègne, allusion est faite à cet événement. D'autre part, un misérable garde-chasse, par jalousie, calomnie publiquement Mlle de Haute-Fontaine. Elle a droit à une réparation qui ne peut être qu'un mariage : le général appelle ses deux fils. Félix n'est plus libre, et Gratien ne se soucie pas d'aliéner sa liberté La situation est des plus tendues, il faut en sortir : l'honneur des Champavayre est en cause, et c'est le général lui-même qui l'empêche de sombrer. Il offre le bras à l'outragée et, devant tous les témoins de l'outrage, lui dit d'une voix forte et assurée : « Demain, mademoiselle, vous vous appellerez la « générale de Champavayre ! » Ce dénouement qui a lieu, au milieu d'une fête, au château de Compiègne, est d'un grand effet. Mlle Renée de Haute-Fontaine, malgré sa fierté, accepte la loyale main du comte de Champavayre, parce qu'elle y trouve, avec une réparation publique des injures reçues, l'éclat d'un titre et la fortune — ce n'est pas à dédaigner pour une orpheline plus noble qu'un Montmorency, mais aussi pauvre que le baron de Sigognac. Miette, une luronne qui joue son rôle dans l'aventure, rassure d'ailleurs complètement Mlle Renée. Elle a trouvé, le lendemain matin, mort sous un arbre, le Ruy-Blas de Haute-Fontaine, Napoli, qui fut garde-chasse, contrebandier, domestique du palais de Compiègne, et, comme le valet espagnol,

....Ver de terre, amoureux d'une étoile.

13. — Le papa Schmeltz avait composé un opéra intitulé *Abdolonyme ou le Roi-Pasteur !* C'était un vrai chef-d'œuvre. Mais il y a des gens que le malheur poursuit sans cesse. Schmeltz était du nombre. Fils d'un luthier de Paris fort habile dans l'art des Amati, des Guarnarius et des Stradivarius, il avait été chassé de la maison paternelle comme un rêveur inutile, et, musicien incompris, était venu échouer à Nyon près de Lausanne. Son frère, mort ruiné, lui avait légué pour

tout héritage une nièce, la petite Lydia. Pour l'artiste, c'était la joie, la jeunesse, le bonheur qui venaient élire domicile dans sa maison solitaire. Hélas ! papa Schmeltz n'était pas sensible aux joies de la famille. Il n'accueillit l'enfant que parce qu'elle avait une belle voix. Schmeltz ne pensait qu'à son opéra, ne vivait que de cette œuvre et pour cette œuvre. Malmenée par son oncle qui la faisait chanter à toute heure, même la nuit, des motifs du *Roi-Pasteur*, forcée de s'engager comme actrice malgré sa répugnance pour le théâtre, la pauvre Lydia meurt à la fleur de l'âge. Alors, mais alors seulement, les yeux de Schmeltz, barbare inconscient, se dessillent. « C'est toi qui l'as tuée, misérable ! » hurle-t-il en se frappant la poitrine. Dans sa douleur, il prend *Abdolonyme* et le jette au feu. Schmeltz était devenu fou. L'auteur de ce roman, M. Paul Celières a voulu exécuter des variations sur le thème de l'égoïsme du génie. Il y a réussi. *Le chef-d'œuvre de papa Schmeltz* prouve pleinement qu'on peut intéresser le lecteur sans recourir au scandale. M. Celières appuie cependant un peu trop sur les tristes démêlés qu'eut avec son premier mari une chanteuse célèbre, Antoinette Clavel, de son nom d'actrice, la Saint-Huberti, et qui devint plus tard la femme légitime du fameux comte d'Antraigues.

14. — Figurez-vous un homme dont tout à coup la vie s'arrête et recule. Il sort de chez lui à neuf heures ; il fait quelques pas et s'aperçoit en regardant l'horloge de l'Institut qu'il est huit heures et demie. Surprise, il se l'explique néanmoins et se dit, non sans une pointe de malice : « L'Académie retarde. » Il poursuit sa route, et à mesure qu'il marche les diverses horloges de Paris lui indiquent une heure plus matinale : celle du Louvre, sept heures trois quarts, celle de la Bourse six heures. A partir de ce moment il retourne en arrière dans son existence et croit tout faire à rebours. En un mot, M. C. A. L. Larsonnier (un moment, nous avons cru lire Garsonnet) a perdu, non son ombre, comme le Pierre Schemyl, d'Adalbert de Chamisso, mais la notion du temps. Le malheureux — en dehors de ce cas spécial — n'est nullement fou ; il se rend très bien compte de son état et l'analyse avec une lucidité à effrayer Edgar Poë lui-même. L'auteur du *Manuscrit de M. C. A. L. Larsonnier*, ou peut-être M. Larsonnier lui-même, dit très philosophiquement, à ce propos : « L'ennemi de « l'homme, c'est le mystère et l'inconnu ; c'est de cet ennemi qu'il sent de plus en plus les attaques à mesure que l'âge le dégarnit des défenses et des forces de la jeunesse. C'est pour cela que les vieillards semblent souvent se plaindre de quelque chose et en vouloir à quelqu'un. » M. Larsonnier est professeur de l'Université, et, par sa science, par sa foi chrétienne, par la dignité de sa vie, il fait vraiment honneur à l'*alma mater*. On est ému en suivant page par page le tou-

chant récit de ses luttes, de ses travaux, de ses déboires et de ses malheurs. Une de ces pages est terrible : c'est celle où il raconte, comme quoi, sans en avoir conscience, il fut obligé de traduire en classe, devant tous les élèves et en présence de l'inspecteur-général un passage du *De natura rerum* de Lucrèce, se rapportant juste à sa folie et commençant par cet hémistiche : *Tempus item per se non est.* L'épisode est présenté de main de maître. M. Henry Cochin, digne héritier d'un grand nom, est-il l'auteur ou simplement l'éditeur, le coordonateur du *Manuscrit de M. C. A. L. Larsonnier?* Probablement un peu l'un et l'autre. Dans tout état de cause, il a mis dans ce livre singulier et profond assez de verve, de style et d'observation personnelle pour mériter les éloges de tous les hommes d'esprit, de tous les philosophes et de tous les savants qui se préoccupent des bizarres vicissitudes de la destinée humaine.

15 et 16. — La Russie est à l'ordre du jour. Profitons-en pour dire un mot de deux romans dont les mœurs russes sont l'objet et qui viennent de paraître : *La comtesse Mourenine* et *l'Héritage de Xénie.* Le premier est d'un auteur anonyme; le second est d'Henry Gréville (M^me^ Durand, la fille de M. Jean Fleury, professeur de littérature française à Saint-Pétersbourg). L'anonyme dédie son roman à M^lle^ Maria-Félicité Rivière. Nous tenons — sans la connaître aucunement — M^lle^ Rivière pour une très honnête et très estimable personne : à ce titre, il a dû lui être pénible de se voir dédier un roman tel que *la Comtesse Mourenine.* C'est que ce roman n'est moral qu'au dénouement, et les descriptions que fait l'auteur des mœurs impures de sa « Comtesse » et du monde qu'elle fréquente, sont loin d'être irréprochables. Il y a bien, comme contraste, les vertus domestiques de la famille Terlino et les nobles qualités de la pieuse princesse douairière Balguine. Mais le reste, quelles turpitudes!

Tout autre est *l'Héritage de Xénie*, de M^me^ Henry Gréville. Cette fois, la Russie a porté bonheur à l'auteur de *Dosia* et de *l'Expiation de Savéli.* On retrouve ici la légèreté de pinceau, l'élégante familiarité de style, les traits imprévus et caractéristiques qui font quelquefois défaut à M^me^ Henry Gréville dans ses romans français. Alexandre Dumas a dit que le capital d'une jeune fille, son véritable héritage, c'étaient sa jeunesse et sa beauté. Xénie a la beauté et la jeunesse, mais elle a de plus la piété filiale. Pour sa mère, elle se déshérite des cinquante mille roubles que lui a laissés son père ; pour sa mère, elle refuse d'épouser l'homme qu'elle aime, Paul Rabof; pour sa mère, elle repousse les honnêtes et loyales avances de Théodor Galkine ; pour sa mère enfin, elle fait taire son cœur, ses aspirations de jeune fille, tous les rêves de bonheur qui naissent dans son âme ardente. Et cette mère est loin d'être parfaite : égoïste, exigeante, grincheuse,

telle est Mme Merief. Mais c'est une mère. L'héritage de Xénie est, en résumé, une vie de souffrance, de dévouement, de sacrifices, et il faut remonter à l'Antigone grecque pour admirer le spectacle d'un si persistant héroïsme.

17. — *La Bohème tapageuse* de M. Hector Malot forme une série de trois volumes dont voici les titres : *Raphaëlle, la Duchesse d'Arvernes, Corysandre*. Le premier volume est bien déduit, bien écrit, passablement intéressant ; le second est d'une immoralité flagrante, et le troisième d'une monotonie mortelle — à tel point que l'on se demande si la plume qui a écrit ces deux œuvres remarquables : *Romain Kalbris* et *Sans Famille*, est la même qui a décrit les extravagances hystériques de la duchesse d'Arvernes et la chasse au mariage de Corysandre, l'américaine. Inutile d'ajouter que la « Bohème tapageuse » de M. Hector Malot n'a rien de commun avec la « Bohème littéraire », découverte et si pittoresquement dépeinte par Henri Murger. C'est la Bohème du demi-monde, du quart du monde et d'un certain grand monde. Seul, le professeur Crozat, savant fantaisiste et âme droite dans son déclassement, appartient à la littérature. Le principal personnage de *la Bohème tapageuse* a nom René-François de Charlus, duc de Naurouse. Ne cherchez pas dans l'*Armorial* de d'Hozier : vous ne trouveriez rien. Le duc de Naurouse est tout simplement ce jeune duc de Gramont-Caderousse qui fit tant de bruit sous le second Empire. C'est sa vie insensée que M. Malot nous raconte ; tout y est : l'ignorance crasse du duc, son exil de deux ans en Provence avec un professeur spécial, son baccalauréat devant la Faculté des lettres d'Aix, ses pertes d'un million au lansquenet, les démarches faites par ses ascendants pour lui donner un conseil judiciaire, ses relations avec une actrice célèbre, son amitié pour le prince de Kappel (prince d'Orange), ses intrigues avec une grande dame de la cour de Napoléon III, ses fugues à l'étranger, sa mort de poitrinaire, enfin son testament en faveur de la fille du docteur Harly (lisez : Déclat) ; le romancier n'a rien oublié. Çà et là, quelques personnages sympathiques : le prince de Kappel, le docteur Harly, Crozat et cette sœur Angélique (Christine de Condrieu) qui vient visiter son cousin moribond pour lui parler de Dieu ! Mais ensuite, quels odieux types que Savine, Mautravers, la mère de Corysandre, le baron Postole de la Pacaudière, fabricateurs de blasons, d'armoiries et de titres de noblesse ! Quel scélérat que ce comte de Condrieu-Revel, qui n'est ni Revel, ni Condrieu, ni comte, et qui, par force, pousse sa fille au couvent, et cherche par tous les moyens possibles, mais sans qu'il y paraisse, à provoquer la mort du duc de Naurouse, afin que les domaines de Naurouse, de Condrieu et de Varages puissent être réunis sur une seule tête, celle de son petit-fils ! On devine ce que peuvent être les mœurs d'un tel

monde. Certes, il y a, dans la *Bohème tapageuse*, quelques tableaux qui sont d'un maître : par exemple, la préparation au baccalauréat de René-François de Charlus ; son pari des courses de Vincennes où, monté sur la jument Balaclava, il fait, quoique malade d'une fluxion de poitrine, six mille mètres en steeple chase ; la prise de voile de Christine de Condrieu ; une scène de jeu qui rappelle le début de la *Peau de chagrin*, de Balzac. Tout le reste tient du pamphlet — et du pamphlet peu recommandable. Très certainement, dans l'épisode de la *duchesse d'Arvernes*, l'auteur s'est beaucoup moins inspiré de Paul-Louis Courier, de Cormenin et de Prévost-Paradol, que des folliculaires interlopes de Genève ou de Bruxelles.

18. — C'est aussi un roman pamphlet que le *Mongroléon Ier* de M. Simon Boubée, rédacteur de la *Gazette de France ;* mais il est d'une tout autre actualité et d'un genre bien différent. Une expédition, composée de Mortimer Billing, Anglais humanitaire, du docteur Pumpernickel, médecin positiviste et simiesque, du vicomte de Briffolet, Français volage, plein d'esprit et courageux comme Raousset-Boulbon, s'organise. Il s'agit d'aller civiliser les naturels du centre de l'Afrique. On part, et après toutes sortes d'aventures, on arrive dans le royaume du Kaor-Tay. Là règnent depuis quelques mois l'illustre Mongroléon Ier et sa majestueuse épouse Mondodama. Les nouveaux évangélistes sont bien reçus ; Mongroléon leur fait même l'honneur de les mystifier. Ils ont faim : on leur sert des poulets crus garnis de leurs plumes ; ils ont soif : on leur apporte à avaler des sabres dans un plat d'or. Cependant Mongroléon, qui s'appelait naguère Cigareski, est bon prince : il a pitié des civilisateurs, et les traite comme chez Bignon. Il trinque même avec eux, et tout en buvant cause en kaor-tay de la civilisation africaine et des ruses passablement équivoques, pour ne pas dire misérables, dont il est obligé de se servir pour maintenir sa toute-puissance. Puis, un peu allumé, il se tourne brusquement vers ses hôtes et leur souffle à l'oreille en français du Palais-Bourbon : « Eh bien ! que « dites-vous de cela, les autres ? » Là-dessus, il tape familièrement sur le ventre de Pumpernickel, et leur raconte son histoire. Honni soit qui mal y pense ! Mais cette histoire est une satire à l'emporte-pièce, dont les lanières tombent dru sur les épaules des Ram-Erec, des Yas-Néol, des Treb, des Yr-Fer et autres Kaor-tiens célèbres. Dieu nous garde, à ce propos, d'insinuer ici que le royaume de Kaor-Tay, si spirituellement et si malicieusement décrit par Simon Boubée, n'est pas si loin de Paris qu'on pourrait le croire !... Nous préférons reproduire le portrait de Mongroléon. Le voici : « Il était gros et court comme un pot à tabac. Son visage bouffi, soufflé, odémateux, se distinguait par un nez recourbé, une barbe flamboyante, peinte en noir boudin, et deux yeux saillants, dont l'un, d'une énormité extra-natu-

relle, atteignait presque la mesure d'un poing de boxeur. L'expression générale de la tête était une sorte de boursouflure, d'orgueil, d'ahurissement, de vanité transcendante et solennelle, assaisonnée de scepticisme narquois et d'insolence basse et agressive. » Est-ce assez ressemblant? Il va sans dire que le premier acte du règne de Mongroléon est de proscrire tout ce qui le gêne. Il est « bon enfant, » excepté pour toute une catégorie de citoyens. Certaines soutanes principalement l'exaspèrent, et sa politique a beaucoup de rapports avec celle de nos proscripteurs de jésuites. Mais, chut! laissons à M. Simon Boubée ses allusions transparentes, ses vérités vengeresses, et contentons-nous de signaler l'amusante histoire (un peu trop feuillue pourtant) de Mongroléon Ier à tous ceux qui aiment à voir percer à coups d'ironie les grands hommes en baudruche. Reste à savoir si le roman-pamphlet de notre spirituel confrère sera inscrit au catalogue de la Bibliothèque du Président de la Chambre des députés. C'est peu probable.

19. — Parmi les romans que nous venons d'analyser, ceux-ci, comme *la Comtesse Mouronine*, *Misé Férédol*, *la Bohème tapageuse*, *l'Oncle du Monsieur de Madame*, sont dangereux pour les consciences inexpérimentées; ceux-là, tels que *la Main coupée*, *Où est Zénobie?*, *Serge Panine*, *Un beau Mariage*, *les demi-Mariages*, *le Remords du Docteur*, ne conviennent ni aux enfants ni aux jeunes filles; les autres, savoir : *Pylade*, *la Dot réglementaire*, *l'Honneur des Champavayre*, *Secondes Noces*, *le Chef-d'œuvre de papa Schmeltz*, *le Manuscrit de M. C. A. L. Larsonnier*, *l'Héritage de Xénie*, sont des œuvres foncièrement honnêtes, mais n'appartiennent pas à la catégorie des romans religieux proprement dits. Ce dernier genre n'est pas moins cultivé que le genre profane; et le maître des maîtres est aujourd'hui Paul Féval. Il poursuit avec un scrupule qui l'honore la révision et l'expurgation de ses *Œuvres complètes*. Mon Dieu! ses productions d'autrefois n'étaient pas malsaines; il n'y a jamais eu rien de commun entre les romans de Paul Féval et ceux d'Eugène Sue. A l'heure qu'il est, après le coup de pierre ponce que vient d'y passer le célèbre converti, ses romans sont irréprochables. Lisez les derniers parus : *le Mendiant noir*, *la Reine des Epées*, *les Parvenus*, *la Belle-Etoile*, et vous verrez que nous n'exagérons pas. Le *Polybiblion* a, dans le temps, rendu compte de ces quatre ouvrages (éditions non expurgées). Il serait donc oiseux d'en refaire ici l'analyse : qu'il nous suffise de les indiquer au nouveau public de M. Paul Féval, au public catholique. L'auteur mérite d'ailleurs d'être fortement encouragé, car ce travail de révision doit être pour lui une rude corvée. Ne disait-il pas un jour à quelqu'un, à propos de la peine et du travail que lui coûtait l'expurgation de ses anciennes Œuvres : « Je fais mon purgatoire en ce monde! »

20, 21 et 22. — Martine Dorland, mercière à Pielan, en Bretagne, peut chaque soir, avec bien plus de raison que l'hypocrite et barbare Titus, se rendre ce témoignage : « Je n'ai pas perdu ma journée ! » C'est, en effet, un dévouement de toutes les heures que la vie de tante Martine. La petite vérole lui enlève sa beauté ; sa sœur Rose lui prend son fiancé ; André Portal, son beau-frère, lui soutire ses économies — et quand ruinés, déshonorés, Rose et André meurent, laissant sur le pavé six petits orphelins, qui nourrit ces délaissés, qui les entretient, les élève, en fait de bons chrétiens, des citoyens utiles, de braves mères de famille ? Qui ? — Tante Martine. Ses pupilles, du reste, sont la couronne et l'honneur de sa vieillesse : René est prêtre ; Jules, botaniste ; Paul, explorateur ; Louis, mécanicien. Les nièces ressemblent à la tante, et quand tous ces honnêtes gens viennent voir la bonne Martine, un sourire ineffable apparaît sur son visage sillonné de douces larmes. C'est la récompense du devoir accompli. Soumis au Comité d'examen de la *Société nationale d'encouragement au bien*, les romans de M. Vattier : *Tante Martine* et *Six Orphelins*, ont été honorés d'une médaille d'honneur. Ils la méritent, et les deux volumes seraient d'excellente propagande parmi nos classes ouvrières. Il en est de même, pour les classes rurales, de *la Rustaude* et de *Bonasse*, de Mlle Zénaïde Fleuriot. L'auteur a voulu apporter sa pierre à la digue que les esprits éclairés et les cœurs généreux dressent devant le torrent de l'émigration à l'intérieur. Cette émigration, vrai fléau social, dépeuple les campagnes, sans profit pour les villes, et enlève à l'agriculture les bras nécessaires, pour entasser dans les grands centres une multitude d'êtres qui deviennent le jouet, l'embarras, parfois les victimes d'une civilisation égoïste. De là, *Bonasse* et *la Rustaude*. L'une quitte la ville pour venir se refaire la santé à la campagne ; elle s'y refait aussi le moral, et la Bretagne agricole, avec des goûts simples et modestes, renvoie catholique à Paris la jeune coquette qui en était partie libre-penseuse. L'autre, au contraire, dédaigne les gars de son village et son village lui-même pour suivre un freluquet parisien qui mange sa dot, l'abreuve de misère, et n'est même pas capable de gagner le pain de son enfant. Monique (la Rustaude), repentante et repentie, a le courage de retourner au hameau, et y trouve le bonheur. Bonasse, elle, ne reste à la ville que pour se faire la Providence de ceux qui l'approchent. On le voit : la thèse est la même, présentée dans un cadre différent. Mlle Zénaïde Fleuriot, aussi bien dans *la Rustaude* que dans *Bonasse*, signale avec raison les dangers de la grande ville et préconise les riches conditions de salubrité physique et morale que comporte la vie des champs. Les scènes qui se déroulent dans la catholique Bretagne sont pittoresquement et sincèrement rendues. Il y a des types de paysannes et de paysans bre-

tons inoubliables : le vieux patriarche Michel Costanvec, le sacristain Erdu, la tante Thérèse, le petit Ange, ont évidemment posé devant le peintre. Ce sont des créatures vraies, vivantes et bien vivantes. L'idée-mère qui a inspiré *Bonasse* et *la Rustaude* se résume dans cet épisode qui termine un des deux volumes. Le vieux Costanvec a invité ses parents et ses voisins pour fêter la première messe de l'abbé Jean, son Benjamin. A la fin du repas, on porte des toasts. Tout à coup, un enfant se lève ; c'est le petit Michel, le fils de la Rustaude : « Honneur aux paysans ! » s'écrie-t-il. Étonnement général. L'ancêtre se lève à son tour et dit d'une voix grave : « L'enfant a bien parlé. « Oui, honneur au paysan, au paysan chrétien et travailleur, car c'est « lui qui donne des prêtres à l'Église, des soldats au pays, des mate- « lots à la marine ! A la santé du paysan, car c'est lui qui nourrit tout « le monde ! »

23. — Le puissant baron Jehan de Chantenay, guerroyant en Palestine, renonça à son Dieu pour épouser la fille d'un prince mécréant. Depuis cette fatale apostasie, la colère céleste s'abattit sur les Chantenay. Le baron Jehan périt de mort violente, et ses descendants aussi. Sous la Révolution, un Chantenay fut guillotiné, dénoncé par son propre fils aux terroristes. En 1853, Gustave de Chantenay tua d'un coup de pistolet Robert son frère aîné. Les Chantenay rappelaient la tragique famille des Labdacides, sans cesse poursuivie par le « destin amer, » comme dit Sophocle. Cette fois cependant, la victime ne mourut pas ; mais elle se fit tuer, quelques années plus tard, à la bataille de Champigny. Raoul, fils de Robert, reste le seul rejeton de cette maison ensanglantée. Quel rejeton ! sans force, sans vigueur, il passerait de vie à trépas, même sous le beau ciel de Cannes, si des âmes généreuses, telles que Mary Livermoore, la petite chanteuse Vanetta, le bon serviteur Pierre et tant d'autres, ne s'étaient charitablement entendus pour arracher à la mort Raoul de Chantenay. Ils y parviennent ; mais la destinée s'acharne contre le descendant du renégat. Raoul gêne le comte Romani, un faux banquier, ancien forçat, qui fait du chantage en grand. Celui-ci embauche deux ou trois Italiens, ses anciens compagnons de chaîne, qui doivent noyer Raoul dans une promenade en mer. Ici encore la Providence intervient dans la personne de Vanetta : la petite chanteuse a surpris le secret des bandits, et elle le dévoile à qui de droit. Raoul, cette fois, se cramponne à l'existence et demande la main de Mary Livermoore. Hélas ! ce mariage est impossible. Edward Livermoore, le père de Mary, n'est autre que Gustave de Chantenay. En apprenant ce terrible secret, Mary prend la fuite et entre dans un couvent. Elle a résolu d'expier les crimes de son père. Par là même, elle sauve Raoul,

car s'il est un dicton remontant aux croisades, et ainsi conçu :

Oncques ne fut ung Chantenay
Sans estre de sang arrosé,

il existe aussi une ancienne prophétie portant que la justice de Dieu s'apaisera le jour où un Chantenay (homme ou femme) se sacrifiera en expiation volontaire pour les membres coupables de la noble famille. L'auteur des *Chantenay* est M. André Barbes, rédacteur de la *France nouvelle*.

24. — M. Jules Verne a mis en vogue le roman scientifique. En ce genre, il n'y a de romanesque assurément que les accessoires. L'essentiel est d'enseigner en riant des choses fort sérieuses : la chimie, la minéralogie, la botanique, la paléontologie, la géographie, la topographie, les mœurs des peuples, que sais-je encore? Le genre est bon, pourvu que le sophisme et la fausse science n'en soient pas les inspirateurs. Que d'idées malsaines, en effet, ne peut-on pas répandre sous des apparences scientifiques? On ne saurait donc trop louer les romanciers qui, sous ce rapport et dans cette catégorie, gardent pour la vérité un respect absolu. Un écueil pour eux est à éviter : la monotonie. A quoi bon des récits irréprochables, s'ils provoquent le baillement? Ceci ne s'adresse ni à *l'Oiseau de la prairie* de l'honorable Charles Murray ; ni aux *Rois des pays d'or*, de M. Charles Buet; ni aux *Secrets de l'Océan*, de M. Alexandre de Lamothe ; ni enfin aux *Aventures d'André* et aux *Notes d'un touriste*, de M^me^ Etienne Marcel. Ces ouvrages intéressent et instruisent tout à la fois. M. Charles Murray, auteur d'un volumineux récit de *Voyages dans l'Amérique du Nord*, a voulu vulgariser les résultats de ses explorations. *Prairie Bird* (*l'Oiseau de la prairie*) est à la fois une sérieuse étude de la vie des Peaux-Rouges et une brillante description du Far-West. Fenimoore Cooper a servi de modèle à M. Charles Murray ; mais celui-ci possède en plus ce qui manque totalement à l'auteur du *Dernier des Mohicans :* la note chrétienne. Prairie-Bird est une jeune fille de race blanche, enlevée par les Indiens, protégée et secourue par War-Eagle, le dernier chef des Delawares. Après bien des péripéties, l'Oiseau de la prairie, de son nom chrétien Lucie, retrouve son frère lord Ethelston et épouse Réginald Brandon, son fiancé de la quinzième année. Ceci est le cadre : le fond consiste en expéditions guerrières, en chasses meurtrières, en duels sauvages. Au milieu de ces peuplades primitives, les Osages, les Delawares, les Dahcotahs, les Louapés, sans cesse en lutte les unes avec les autres, apparaît le génie civilisateur du christianisme dans la personne du missionnaire français Paul Muller. De la lecture de *l'Oiseau de la prairie* se dégage cette conclusion : c'est que la race indienne tend à disparaître devant la race anglo-saxonne.

25. — M. Murray nous promène en Amérique ; M. Charles Buet nous fait connaître les pays perdus du continent africain. Tous les deux ont le même objectif : la propagation de l'Évangile et de la civilisation chrétienne. Dans *les Rois des pays d'or*, de M. Charles Buet, les pionniers de la noble cause sont : Alexis Valdré et ses deux neveux, le baron Hector de Lafaurie et un pauvre diable de clerc d'avoué dont tout le monde rit — bien qu'il soit, au fond, le Sancho Pança de la nouvelle croisade, c'est-à-dire le plus avisé, le plus sensé, le plus savant de la caravane. On visite successivement Alexandrie, le Caire, les Pyramides, l'Obélisque de Thoutmès, le Nil blanc, père des crocodiles, Kobbé la capitale du Darfour, Kartoum, Beni-Souef, la ville des palmiers, Gondokoro, limite du monde connu, le pays des Lokès, des Barrys, des Souts, des Abou-Rofs, des Sellhoufs, des Hassaniehs, des Bogarras, des Seleny et des Bangos. Il serait beaucoup trop long d'énumérer ici les curiosités anthropologiques, zoologiques et topographiques de ces régions terribles où Lafaurie et Valdré ont trouvé la mort. Sancho Pança, vulgairement Bombance, civilement Lazare Beauquin, a su très bien se tirer d'affaire. Il est aujourd'hui maître-avoué à Saint-Jean-de-Maurienne, et met la dernière main à la publication de ses *Mémoires*. Nous y renvoyons le lecteur.

26. — La politique vient de faire des loisirs à M. Alexandre Bessot de Lamothe. Il était depuis plus de vingt ans archiviste du département du Gard, et on lui doit le consciencieux inventaire (trois volumes in-4 à deux colonnes) des innombrables richesses confiées à ses soins. Cela ne lui a compté pour rien devant les puissants du jour. Classer, coordonner, inventorier les vieilles paperasses de la sénéchaussée de Beaucaire, de la commanderie de Saint-Gilles, des trois diocèses de Nîmes, d'Uzès et d'Alais, la belle affaire ! Vous n'avez pas voulu signer l'acte d'approbation que l'on vous demandait à l'exécution des décrets du 29 mars, — vous n'êtes plus bon à rien. Cédez la place à un autre qui aura moins de scrupules ! Heureusement, M. de Lamothe a, comme on dit, plusieurs cordes à son arc : il n'était pas archiviste seulement ; il était romancier très populaire — les lecteurs de l'*Ouvrier* ne me démentiront pas. Et si la paléographie perd en lui une de ses lumières, nous aurons, nous, plus souvent, à faire l'éloge d'une de ces œuvres puissantes et saines qui s'appellent *les Camisards*, *les Cadets de la Croix*, *les Faucheurs de la mort*, *les Secrets de l'Océan*. Ce roman-ci, le dernier paru, a pour thème la poursuite réciproque de deux vaisseaux ennemis : l'*Eclair* et le *Roi des mers*. Une telle chasse sur « l'élément liquide » n'est, au fond, qu'un prétexte à M. de Lamothe pour vulgariser une foule de notions peu ou mal connues sur les îlots océaniens, leurs merveilles de tout genre, la pêche au corail, le serpent de mer, la fascination des ondes, le typhon, la légende d'Adamastor

et le câble transatlantique. M. de Lamothe est un vulgarisateur habile: on l'a déjà surnommé le Jules Verne catholique.

27. — Voulez-vous connaître la Hollande? Faites le voyage avec l'auteur des *Notes d'un touriste*. C'est un intelligent cicerone qui vous décrira très poétiquement les vastes horizons calmes des Pays-Bas, leurs ciels de velours, leurs harmonieux mélanges de lacs limpides et de prairies verdoyantes, leurs vieilles cités populeuses. Ici, Rotterdam, l'Athènes batave, patrie d'Érasme; là Delft-la-Silencieuse, où Balthazar Gérard tua d'un coup de pistolet Guillaume le Taciturne; plus loin, La Haye où surabondent les chefs-d'œuvre de Rembrandt; ailleurs, Leyde qui donna le jour au prophète anabaptiste chanté par Meyerbeer. On voit qu'il n'y a pas de quoi s'ennuyer en chemin. Aux *Notes d'un touriste* s'adjoignent les romanesques *Aventures* d'un jeune enseigne de vaisseau, André Kéradel. Le roman débute ainsi : « Quand les conquérants triomphent, les mères pleurent. Vous le saviez avant nous, vieilles femmes aux cheveux blancs, qui, dans les premières années de ce siècle, étiez de fraîches et blondes jeunes filles, prêtant l'oreille au bruit lointain du canon, redoutant l'appel sinistre des tambours, répandant en silence vos larmes et vos prières pour le salut d'un frère, d'un ami, d'un fiancé !.... A chaque bulletin de victoire, à chaque page glorieuse datée de Berlin, de Vienne ou de Moscou, vos cœurs palpitaient d'un mouvement fébrile, non point d'enthousiasme, mais de terreur, hélas ! Qu'ils devaient être sombres les jours de la séparation et de l'absence !... Un matin, le signal était donné : le jeune homme allait partir. Il devait quitter le pays, s'arracher des bras d'une mère, dire adieu au doux ciel natal pour mourir, frappé d'une balle ennemie aux plaines de Wagram ou dans les ravins de la Sierra-Morena. Il allait disparaître sans souvenirs, sans traces, tout entier, pour toujours, atôme invisible perdu dans ce tourbillon embrasé de ruines et de conquêtes. Et ce n'était pas lui qu'il fallait plaindre pourtant ! Il partait, l'œil étincelant, la joue empourprée, soutenu, dominé par l'ardent enthousiasme de cette époque étrange. Il allait triompher avec Murat ou mourir avec Desaix. La gloire lui faisait oublier son foyer, et dans les plis de son drapeau il retrouvait une famille. Mais que vous restait-il à vous pauvres femmes, gardiennes du foyer désert et pleurant l'absent adoré ? » On ne pouvait pas plus éloquemment paraphraser le *Bella, horrida bella, detesta matribus*, du poète Horace.

28 et 29. — Cette fois, pénurie complète de romans historiques. Le genre se perdrait-il ? Ce serait dommage, car il offre à l'imagination de grandes ressources et, sous une plume honnête, peut devenir pour la vérité un précieux auxiliaire. M^lle^ Thérèse Alphonse Karr, avec sa *Rose Blanche de Souabe*, vient excellemment à l'appui de notre dire. Le

sujet de *la Rose Blanche* est double : il s'agit d'abord de la haine qui sépare les deux nobles familles de Hers et de Stramen, haine terrible rappelant par certains côtés celle des Capulets et des Montaigus d'Angleterre. Il y a ici pareillement un Roméo, Gilbert de Hers, et une Juliette, Roswita de Stramen (la Rose Blanche) ; mais leur passion est plus pure, plus désintéressée, plus immatérielle — tellement qu'elle se termine par l'entrée de Roswita chez les Bénédictines. L'autre sujet — le principal, c'est la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire, et l'avènement au pouvoir de Rodolphe de Souabe. Ces deux données sont si bien fondues l'une dans l'autre qu'elles n'en forment qu'une. On lit le roman jusqu'au bout, tenu que l'on est sous le charme, et tout en lisant on est amplement édifié sur le rôle civilisateur de l'Église au moyen âge. Ce rôle a été très impartialement exposé par Mlle Thérèse Alphonse Karr, et la figure du grand pape Grégoire VII émerge, dans l'œuvre, comme la lumière du milieu des ténèbres. La partie historique de la *Rose Blanche* s'appuie sur les autorités suivantes : Voigt, *Grégoire VII et son époque ;* Montalembert, les *Moines d'Occident ;* Gorini, la *Défense de l'Eglise*. Le moyen d'errer avec de tels guides ? — En même temps que se publiait à Paris la *Rose Blanche de Souabe*, paraissait à Poitiers, du même auteur, les *Croquis irlandais*. Ces croquis, au nombre de cinq, portent sur les mœurs, les traditions et les superstitions de l'Irlande. Ils sont un peu mélancoliques; mais la verte Eryn n'est-elle pas un peu sombre dans ses destins ? Voici les titres : *La veuve de Cairnlough*, Niobé rustique, qui attend en vain son fils noyé dans un naufrage ; *la Femme du pêcheur*, une abandonnée, également dans l'attente ; *Moïna*, la frivole cueilleuse de houblon ; *Pauvre Mikaël*, un « innocent » qui se dévoue jusqu'à la mort pour celui qui lui sert de père ; enfin, la perle du livre, *le Magister de Donnybey*, magister devenu rapace sur ses vieux jours au point de refuser des écoliers pauvres, et qu'un rêve salutaire dû aux prières de quelque bonne âme, ramène à de meilleurs sentiments. Les *Croquis irlandais*, eux, ramènent l'attention sur cette terre celtique si rudement éprouvée ; mais ils n'armeront le bras de personne d'une arme homicide.

30. — Qui de vous, lecteurs, n'a entendu parler de ce grand chrétien, de ce pauvre de Jésus-Christ qui avait nom Raymond Brucker, et que M. Paul Féval a peint à l'eau-forte dans le premier volume de ses *Etapes d'une conversion ?* Brucker fut l'une des personnalités les plus puissantes et les plus originales de notre temps ; il fut surtout un caractère. Né en 1800, au bruit du canon qui annonçait à la France enthousiasmée la victoire de Marengo, c'est à Paris que Brucker a passé sa vie, exercé son apostolat, et qu'il est mort. Tour à

tour ouvrier, journaliste, poète, romancier, tribun, il passa par toutes les phases de l'erreur, du fourriérisme au socialisme républicain, jusqu'au jour où, d'épreuve en épreuve, il arriva au christianisme intégral, c'est-à-dire au catholicisme. Ce jour-là, il brisa la plume qui avait écrit ces œuvres si vigoureuses, mais si dangereuses aussi, *les Intimes*, *le Bouquet de Mariage*, et consacra exclusivement sa vie à ses nouvelles croyances. Pendant trente-cinq ans, jusqu'à sa mort, Brucker a vécu pour Dieu, lutté pour Dieu, parlé pour Dieu, semant partout où il pouvait sa parole d'apôtre. C'est aux ouvriers qu'il s'adressait de préférence : il les haranguait chez eux, dans les rues, sur les places, jusque dans les églises, et le nombre de ceux qu'il a arrachés (de 1848 à 1852) aux griffes de la Révolution est incalculable. Son éloquence, à la fois sublime et triviale, portait toujours ; son esprit pétillant, sa verve imprévue enlevaient les foules. On cite de lui des réparties sanglantes qui réduisaient au mutisme ses adversaires. En voici quelques-unes. Dans un club, un matérialiste essayait de démontrer à ses auditeurs qu'il n'y a pas de Dieu et que l'homme descend du singe. A la fin de la prétendue démonstration, impatienté, crispé, hors de lui, Brucker, qui faisait partie de l'auditoire, demande la parole. Elle lui est accordée. Il monte à la tribune et dit simplement ceci : « Messieurs, l'honorable citoyen que vous venez d'entendre s'est escrimé pendant une heure à nous prouver que sa grand'mère était une guenon. Je n'y fais pas opposition. » On voit d'ici de quel côté furent les rieurs. Furieux, l'homme-singe voulait se défendre, et, s'adressant à Brucker : « Citoyen, vous me rendrez raison « de cette insulte ! » — « Un duel ! riposte Brucker, soit ; mais à une « condition, c'est que je me battrai avec un eustache de six sous ; il « n'est pas besoin d'épée pour ouvrir les huîtres. » Nouveaux éclats de rire, plus bruyants encore. L'homme-singe avait déguerpi. — Une autre fois, dans une réunion populaire, un ouvrier se vantait d'être chrétien, mais sans pratique : « Pardon, citoyen ! lui demande « Brucker, quelle est votre profession, s'il vous plaît ? » — « Cordonnier ! » — « Sans pratiques ! » dit Brucker, d'une voix de fausset. Et le cordonnier de quitter la tribune.

Depuis sa conversion, Raymond Brucker a beaucoup agi, mais peu écrit. On ne cite de lui qu'un roman : *les Docteurs du jour devant la famille*, publié en 1844 et chaudement recommandé par M. Louis Veuillot aux lecteurs de l'*Univers*. C'était une réfutation énergique et probante des théories rationalistes, enseignées alors dans les chaires universitaires. Brucker défendait chaleureusement les jésuites, le clergé, l'Église contre les calomnies de Michelet et d'Edgar Quinet. L'action romanesque n'était ici que l'accessoire : tout se réduisait à des entretiens et à des controverses, dont les partenaires étaient un

étudiant en droit, un étudiant en médecine, un colonel en retraite, deux gentilshommes, un garde-chasse, un abbé et un professeur de l'Université. Entre temps, on voyait poindre le joli minois d'Henriette d'Héricourt ; mais c'était pour reposer l'esprit de si graves matières. *Les Docteurs du Jour* eurent un succès immense et s'épuisèrent rapidement. Cette année, M. Victor Palmé a eu l'heureuse idée d'en donner une nouvelle édition. Elle a paru, avec une brillante et militante *Introduction* de M. Henri Villard, et il se rencontre que les *Docteurs* de 1844 sont l'actualité de 1881. Michelet et Quinet sont morts ; mais MM. Paul Bert, Jules Ferry, Henri Brisson et consorts sont vivants et tout frémissants de projets liberticides. Ils rééditent, de leur côté, les calomnies d'autrefois ; la lutte pour la liberté d'enseignement a recommencé ; on veut ravir à la France cette loi de 1850 que le père Lacordaire, dans son Testament, appelle l' « Édit de Nantes du dix-neuvième siècle. » La nouvelle édition que donne M. Palmé des *Docteurs du Jour* vient donc à son heure. Il y a, dans ce livre, des trésors de pensées, d'idées et de faits. Nous recommandons, d'une manière spéciale, la lecture des chapitres, intitulés : *Le Néant, le Ciel des Esprits, les Philosophes.* Et quel style !... En voici un superbe échantillon : « Quelques semaines après les funèbres événements du cloître Saint-Merry, la fantaisie me vint, par une splendide soirée de juillet, dans une préoccupation de mélancolie sur laquelle je ne dois pas insister, de me rendre au sommet de l'une des tours de Notre-Dame. A travers la spirale des escaliers obscurs, j'atteignis la plate-forme supérieure, illuminée par le vif éclat des derniers rayons du jour. Deux petites filles s'y trouvaient, bruyantes et rieuses, qui se turent une seconde pour examiner le nouvel arrivant, reprirent confiance et continuèrent leurs jeux. Cette rencontre me contraria d'abord, car j'avais spéculé sur un endroit solitaire. L'enfance, heureusement, a ses douces vertus qui nous restituent les nôtres, et bientôt mes idées noires s'envolèrent. A l'aide d'une sébile de bois, avec des chalumeaux de paille, ces jolies compagnes gonflaient des bulles de savon, qu'elles secouaient ensuite au-dessus de l'espace, et que, de temps à autre, le souffle du vent chassait au-dessus de nos têtes. A cette élévation austère, les rubans bleus de leurs parures, que je voyais frissonner, me remirent en mémoire la gentiane, fleur modeste que l'on rencontre avec surprise, au delà des zones de végétation, à la dernière cime des Alpes. Le soleil se plongeait à l'horizon ; il entamait la cime du Mont-Valérien. Dans les branches de son éblouissant compas de lumière, Paris, dont les maisons se pressaient comme un troupeau, grondait bruyamment à nos pieds, sous la forte rampe de granit. Des reverbères prenaient flamme ; des caravanes d'oiseaux se poursuivaient de toutes parts

avec des cris. Soulevées au gré de l'air, les bulles, comme autant de petits mondes, reflétaient sur le métal éphémère de leur surface les nuages du ciel, la perspective des tours, le parvis et ses maisons déjà sombres, l'astre du jour lui-même et nos visages qu'il teignait de pourpre. Au bout d'un léger temps de pèlerinage, ces mondes fragiles se dispersaient tout à coup en écume, ou s'éclipsaient avec indolence dans les ténèbres qui submergeaient la cité. Je prenais goût à ces amusements naïfs ; ma réflexion se colorait de leurs analogies, et les enfants me rendaient à moi-même. L'astre qui nous illuminait fit un pas dans le ciel, et les ombres nous envahirent. Aussitôt résignées, les naïves amies prirent leur sébile et se dirigèrent du côté de la tourelle. J'en eus regret ; j'essayai de m'opposer à ce départ. — Pour- « quoi vous en aller déjà ? leur dis-je, continuez encore ! — Eh ! « reprit avec vivacité la plus jeune, comment le pourrions-nous ? le « bon Dieu vient de nous retirer sa lumière. — Ces petites filles étaient plus sensées que nos philosophes qui continuent de gonfler des bulles de savon dans les ténèbres. » — Eh bien ! lecteurs, que vous en semble ? A notre avis, c'est une des pages les plus exquises de la littérature catholique.

31. — M. Jules Vallès a écrit *les Victimes du livre ;* Mme Raoul de Navery vient d'écrire *les Crimes de la plume.* Ce titre, une trouvaille, devrait produire un chef-d'œuvre. Le roman de Mme Raoul de Navery n'en est certes pas un ; mais ce n'est pas non plus un livre insignifiant. Victor Nanteuil, le héros, est puni par où il a péché. Il pratique à son avantage la théorie des deux morales. Il écrit pour le public des ouvrages néfastes, flattant les mauvais instincts du peuple, prêchant l'irréligion, le mépris de toute autorité, le droit à toutes les jouissances. Cela lui vaut la richesse. Mais il a des scrupules : il ne tient pas du tout à ce que sa femme et sa fille connaissent la source empoisonnée de sa fortune, et il établit autour d'elles un rigoureux cordon sanitaire, ne leur laissant lire de ses œuvres que celles qui sont avouables. Vains efforts ! Sa fille lit *les Sentiers perdus, Lividia, l'Enfant de Bohème,* et autres romans dans lesquels Nanteuil préconise l'union libre. Appliquant immédiatement ses théories, la fille du malheureux écrivain se fait enlever par un aventurier, et sa femme, instruite à son tour des turpitudes intellectuelles de son mari, déserte le foyer conjugal. Ce n'est pas tout : le hasard veut que Nanteuil soit, cette année-là, nommé juré au tribunal de la Seine. On juge l'affaire Voinot — un émule de Papavoine et de Lacenaire. En apercevant Nanteuil parmi les jurés, Voinot se lève, et d'une voix terrible s'écrie : « Messieurs, « ce n'est pas moi qui devrais être assis sur ce banc, c'est M. Victor « Nanteuil. Ce sont ses livres : *Les Chemises rouges, les Filles majeures, « les Flibustiers de Paris, Jean l'Escarpe,* qui ont fait de moi un bandit,

« un voleur et un assassin. » Anéanti, Victor Nanteuil quitte le prétoire ; de retour chez lui, se voyant seul, il rentre en lui-même. Les conseils d'Etienne Darthos et du brave docteur Toussaint sont bien pour quelque chose dans cette conversion. Dans tous les cas, elle est sincère. Nanteuil rachète tous ses ouvrages, au prix de sa fortune. Puis, un soir, comme apothéose d'une fête donnée à ses amis, il fait tout brûler, drames et romans, dans la cour de son ancien hôtel, par la main du bourreau lui-même. Joseph de Maistre dut en tressaillir d'aise dans sa tombe, lui qui demandait qu'on affligeât le même châtiment aux œuvres de Voltaire. Il y a dans *les Crimes de la plume* quelques physionomies bien troussées d'écrivains et d'artistes. Par exemple, Mme de Navery n'est pas tendre pour sa corporation. Trois bas bleus, parmi lesquelles Zoé Cobra (Louise Colet), Flore Dorvet (Léonie d'Aunet) et une troisième qu'elle appelle Sosthénie Simonin, sont des habituées des soirées de Victor Nanteuil. Or, savez-vous comment elle les qualifie ? « Les Trois Vipères. » Nous la trouvons beaucoup plus tendre pour Eugénie de Reuilly. Cette femme si bien traitée et qui certainement mérite de l'être, ne serait-elle pas l'*Alter Ego* de Mme Raoul de Navery elle-même ?

32. — Passons aux recueils de Nouvelles. Ils sont peu nombreux. Nous avons *Umiltà*, par Ouïda ; *Délaissée*, par Mme Dorothée de Boden ; *Vipère*, par Charles Joliet ; *l'Amour au Village*, par Cyrille Fistié. Chacun de ces récits donne son titre au volume. *Umiltà* contient, en outre, *la Récompense du Vétéran*, *les Oiseaux dans la neige*, *la Dernière des Castlemaine*, *l'Assiette du Mariage*.

Ouïda est le pseudonyme d'une romancière anglaise qui connaît bien l'Italie et qui a su en tirer, notamment dans *Pascarel*, des tableaux superbes, de très heureuses descriptions. Aujourd'hui encore, l'action de trois de ses Nouvelles se passe aux environs de Florence, ou à Florence même. *La Récompense du Vétéran* et *l'Assiette de Mariage* contiennent, en fait, une critique amère de l'unification italienne. Autrefois, le petit peuple était bien plus libre. Demandez plutôt au vieux soldat des guerres de la prétendue indépendance, Gualdro Soncini, et au jeune voiturier Rafaello Bernaco ! Ils n'ont pour tout ami, nous dirions presque pour toute fortune : celui-ci, qu'un carlin intelligent, Tamburo ; celui-là, qu'un dogue fidèle, Pastore. Les alguazils florentins, sous prétexte qu'elles n'ont pas de collier, s'emparent sournoisement des deux pauvres bêtes et les pendent dans un abattoir. « Et « c'est pour ces libertés-là, conclut mélancoliquement une lavandière « florentine, que nos hommes ont fait la guerre ! » *Umiltà*, le récit le plus important du volume, est l'histoire d'une enfant trouvée ; charitablement recueillie par la riche fermière Rosa Donaldi, on s'est grandement trompé en donnant à l'enfant le nom d'Humilité, car jamais

fille de roi ne fut plus orgueilleuse. Elle va jusqu'à refuser la main du fils aîné de la maison, et, accusée d'un vol dont elle est d'ailleurs innocente, préfère se laisser conduire en prison que de se défendre. Une excellente réflexion à propos de l'amour des Toscans pour leur pays natal : « L'esprit de clocher est tourné en dérision de nos jours ; mais on peut douter que le siècle qui s'en moque ait rien d'aussi sincère et d'aussi fidèle à mettre à la place. C'est un sentiment paisible qui porte en lui un germe héroïque : menacé, il produit le patriotisme, ce patriotisme dont Guillaume Tell est le symbole. »

33.— La *Délaissée*, de Mme Dorothée de Boden, est la cousine germaine d'Umiltà. C'est le même orgueil, la même fierté ; il y a cependant cette différence : c'est que la jeune espagnole Pepa, se croyant plus noble que le Cid et se voyant plus pauvre que don César de Bazan, blasphème contre la Providence et devient légèrement libre-penseuse. Mais ce n'est qu'un nuage, bientôt dissipé aux chauds rayons de l'amitié et de l'amour. Les premières pages de *Délaissée* nous offrent une curieuse analyse des petites passions qui naissent et se développent dans les pensionnats de jeunes filles. C'est finement observé et discrètement rendu. Une seconde Nouvelle, dont l'action se passe dans la vieille ville d'Auch, complète agréablement le volume.

34.— Dans le Recueil de M. Charles Joliet, ce n'est pas la *Vipère* qui nous attire : sans doute, son mari n'est pas sans reproches, mais il n'est pas permis de pousser aussi loin qu'elle le fait la tracasserie, la vengeance et la persécution. Ce qui nous attire, ce n'est pas non plus la *Fornarina*, sujet bien rebattu que les amours de Raphaël avec cette boulangère de Rome ! Ce qui nous attire, et qui a véritablement de l'attrait, c'est *Numéro gagnant*, le bijou du livre. Il se trouve là un type de vieille fille tout à fait original. Elle possède un album qu'elle appelle en riant le Musée de Sainte-Catherine. Dans cet album sont crayonnées, au physique et au moral, toutes les demoiselles à marier de sa connaissance : et la vaniteuse Adrienne, et la capricieuse Gabrielle, et l'ambitieuse Antoinette, et la nonchalante Juliette, et l'insignifiante Laure ! Que de défauts et de non-valeurs : il faudrait quelque chose de mieux pour le neveu de tante Agathe. Il y a mieux, en effet : la tante Agathe met les noms de son Musée dans une urne, et tire au sort le nom de la vertueuse et toute bonne Angélique. C'est le « numéro gagnant. » Et ce numéro est destiné à Robert, le neveu de prédilection. Heureux Robert ! il a gagné le bonheur à la casuelle loterie du mariage.

35. — *L'Amour au Village*, de M. Camille Fistié, forme toute une série de tableaux et de scènes rustiques. L'auteur excelle à peindre la vie campagnarde ; il sait l'idéaliser et en exprimer le charme pénétrant, tout en conservant à ses études un robuste accent de vérité et une franche saveur de terroir. Les braves gens du hameau et de la forêt,

M. Fistié les endimanche un peu dans ses récits ; mais comme ils sont naturels tout de même ! comme les couleurs sont franches, comme la note est juste, délicate, honnête et sincère ! *L'Amour au Village* est le poème des cœurs simples — nous défions les gens du monde, même les plus blasés, de lire *le Fifre*, *le Récit d'autréfois*, *Michel*, *Musiciens ambulants*, *Constant-le-Fou*, sans qu'à la fin leurs cœurs ne soient délicieusement remués et leurs yeux ne se remplissent de larmes. *Le Fifre* surtout est un petit chef-d'œuvre, que nous n'hésitons pas à placer à côté du *Mouchoir bleu*, d'Etienne Becquet, et de *l'Enlèvement de la Redoute*, de Mérimée. Il leur est même supérieur, car il est plus ému, plus chaste et plus attendri. Nous aimons beaucoup moins *Suzanne Descharmes*. Le sujet, mariage entre un juif et une chrétienne, n'est pas heureux. Il renferme pourtant des pages fort belles : par exemple, le portrait du médecin de campagne qui, guêtré jusqu'aux genoux, coiffé d'un feutre gris aux larges bords, et la houppelande aux épaules, s'en va gaîment, monté sur Cocotte, visiter ses malades et faire la chasse aux rebouteurs et aux sorcières. M. André Theuriet, l'auteur des *Impressions d'un Forestier*, a enrichi *l'Amour au Village* d'une préface-manifeste contre le naturalisme. A la bonne heure ! voici un écrivain de race qui ose enfin s'élever contre le roman « expérimental, » lequel n'est, au fond, que le roman « licencieux. » On peut parfaitement être naturel sans être naturaliste. M. Theuriet démolit, pas à pas, les prétentions des Zolistes qui, avec une outrecuidance que rien ne justifie, se donnent comme les vrais disciples de Balzac. « Balzac, dit-il, est un penseur profond, un grand remueur « d'idées ; leurs pensées à eux tiendraient dans une coquille de noix. » Bien dit. La préface de M. Theuriet est à lire.

FIRMIN BOISSIN.

JURISPRUDENCE

La Magistrature et les Décrets du 29 mars 1880, par M. GUSTAVE BARCILON, ancien magistrat. 1re et 2e séries. Paris, Oudin, 1880 et 1881, 2 vol. in-12 de XXII-360 et XXXVIII-463 p. — Prix : 3 fr. 50 le vol.

Cet ouvrage pourrait être intitulé le Livre d'or de la Magistrature. Il donne, en effet, le nom de tous les magistrats qui se sont démis de leurs fonctions ou ont été révoqués à l'occasion de l'exécution des décrets du 29 mars. L'auteur a suivi l'ordre hiérarchique pour les fonctions, l'ordre alphabétique pour les fonctionnaires. Ainsi il commence le second volume par le Tribunal des conflits ; puis viennent le Conseil d'Etat, la Cour de Cassation, les Cours d'appel (avocats généraux, substi-

tuts), les Tribunaux de première instance (juges, procureurs, substituts), les juges de paix et les suppléants, les commissaires et les agents de police. Il donne autant que possible sur chaque fonctionnaire sa lettre de démission, ses états de service et le nom de son remplaçant. Il y a une liste de magistrats sur lesquels il n'a pu se procurer de renseignements, des errata, une notice complémentaire, un tableau récapitulatif portant à cinq cent quarante-deux le nombre des magistrats démissionnaires et à six cent cinq, en y comprenant les agents de police. Une table chronologique termine le deuxième volume et renvoie aux volumes et à la page, en donnant avec le nom, un numéro d'ordre, la nature des fonctions, la résidence et la date de la démission. M. Barcilon a mis en tête de chaque volume des préfaces où il donne le commentaire des listes qui suivent. Avec autant de cœur que de patriotisme, lui aussi, magistrat atteint par les décrets, il donne le sens et explique la cause et la portée de ce grand mouvement de la magistrature et la venge énergiquement des injures qui lui ont été adressées par les partisans des décrets. Il donne le texte de la circulaire du garde des sceaux aux procureurs généraux relativement à l'exécution des décrets du 29 mars, et une partie des discours prononcés dans les Chambres à cette occasion. On le sent animé d'un ardent patriotisme et de vives convictions. Il communique ses sentiments à ses lecteurs et son livre restera comme un recueil de documents aussi précieux qu'honorables à consulter pour l'histoire de la Magistrature et de l'année 1881. R.

SCIENCES ET ARTS

Les Essais de Montaigne, réimprimés sur l'édition originale de 1588 avec notes, glossaire et index par MM. Motheau et D. Jouaust et précédé d'une notice par M. de Sacy. Portrait gravé à l'eau forte par Gauchard. Paris, librairie de Bibliophiles, 1878-1880, 4 vol. in-8 de xvii-347, 317, 370 et 355-lxvii pag. — Prix : 50 fr.

De tous nos anciens écrivains, Montaigne est certainement celui qui a conservé le plus de lecteurs. C'est à l'élite d'entre eux que s'adresse la belle édition de MM. Motheau et D. Jouaust. Elle a été faite d'après celle de 1588, la plus rare, la plus estimée des bibliophiles, et que Montaigne a donnée lui-même. L'édition de 1595 est plus complète, puisqu'elle reproduit de nombreuses additions dont l'auteur des *Essais* avait surchargé les marges de son livre, mais quelques efforts qu'ait faits Mlle de Gournay pour leur assigner leur véritable place, elles embrouillent singulièrement le texte. Montaigne seul aurait pu coordonner ces adjonctions. Au reste, l'édition prise pour modèle avait la préférence de Sainte-Beuve,

qui la considérait comme produisant mieux une impression d'ensemble. Telle était aussi l'opinion du P. Niceron et celle d'un excellent juge, M. S. de Sacy. Dans une note préliminaire, il a développé à merveille les motifs qui ont décidé le choix de la librairie des bibliophiles. Dans l'édition de 1588, « le sens, dit-il, est beaucoup plus suivi, le raisonnement plus exact, l'enchaînement des idées plus marqué. Veut-on se retrouver, par exemple, dans tel passage dont le sens malgré mille efforts, échappe toujours? Qu'on prenne l'édition de 1588, qu'on la compare à celle de 1595, on verra tout de suite que c'est une addition introduite à cet endroit qui rompt le fil des idées ; et qu'en rapprochant la phrase qui précède l'addition de celle qui la suit le sens devient plus clair que le jour. » De tous temps, cette édition de 1588 a été recherchée « par ceux qui ne veulent pas seulement se laisser charmer par Montaigne, mais le comprendre. »

M. de Sacy ne s'est pas contenté de ces observations, il en a émis d'autres fort justes sur les *Essais* eux-mêmes. Il ne nie point que, selon les intelligences et les temps, ils puissent avoir des inconvénients et des dangers, mais il pense qu'à l'époque où nous vivons, l'influence de ce livre peut être plus utile que nuisible. Dans son trop court travail, M. de Sacy n'a fait qu'effleurer des questions que M. Motheau a plus approfondies dans une étude de longue haleine placée à la fin du tome IV. Il y fait justice de l'accusation de scepticisme portée d'une manière beaucoup trop absolue contre Montaigne. Un vers de M. Victor Hugo a pu encore la propager :

Montaigne eût dit : que sais-je? et Rabelais : peut-être.

Que de gens ne connaissent la philosophie de Montaigne que par un hémistiche, et qui seraient fort surpris, en lisant dans les *Essais* de belles réflexions sur la prière et tant de passages tout spiritualistes de la paraphrase de la Théologie de Raymond Sebond. Que de gens seraient plus étonnés encore s'ils parcouraient les *Voyages* de Montaigne. Ils y verraient comment le philosophe offrait des ex-voto à Notre-Dame de Lorette, comment il parlait sans fausse honte de ses confessions, quelle foi il ajoutait à des guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession de la sainte Vierge. Cette piété n'allait pas, il est vrai, jusqu'à décider Montaigne à retirer de ses *Essais* certains passages dont à Rome on lui demandait la suppression ; mais il y a loin de cet homme, qui peut sembler parfois un peu superstitieux, à l'incrédule invétéré qu'on se représente trop facilement. Nous avons eu l'occasion, en nous occupant autrefois de certains auteurs espagnols, de faire une remarque très applicable à beaucoup de lettrés de la Renaissance. Il y a comme une séparation entre l'homme et l'écrivain ; comme enivré par la connaissance récente de l'antiquité, l'écrivain

cherche tellement à en reproduire la forme et les idées que la postérité, ne le jugeant que sur ses livres les plus connus, ne croit plus retrouver de traces du baptême sur cette tête dans laquelle s'agitent tant de pensées audacieuses. L'auteur se croyait permis de remuer les idées les plus hardies et de se faire païen dans ses livres ; l'homme dans sa vie restait chrétien. Un disciple de Montaigne, Charron, prêtre, prédicateur distingué, n'ayant pu accomplir le vœu de se faire chartreux, demanda à une assemblée de casuistes de calmer ses scrupules. Ce même Charron, si timoré, a, dans son *Traité de la Sagesse*, eu des hardiesses philosophiques plus grandes que Montaigne. Un ami de celui-ci, Étienne de la Boétie, qui, nommé conseiller au Parlement de Bordeaux, semble avoir mené une vie tranquille et très soumise aux lois, n'écrivait-il pas, dans son traité de la *Servitude volontaire*, les plus révolutionnaires déclamations? Il écrivait cela dans le genre antique ; cela lui suffisait et il ne cherchait nullement à prêcher d'exemple. Ronsard et ses amis de la Pléïade ne furent-ils pas accusés d'avoir sacrifié un bouc à Bacchus dans une cérémonie étrange ? Ils ne croyaient certes pas aux dieux mythologiques, mais ils cherchaient par une sorte d'enfantillage pédantesque, à imiter en tout les poètes païens. Montaigne, qui parlait latin avant de parler français, se faisait le contemporain de Cicéron et de Sénèque : « J'ai eu connoissance, dit-il, des affaires de Rome longtemps avant que je l'aie eue de ceux de ma maison. Je sçavois le Capitole et son plant avant que je sceusse le Louvre ; et le Tibre avant la Seine (t. IV, p. 87). » Plus que tout autre, Montaigne subit cette grande influence exercée par l'antiquité païenne et de là les singulières contradictions qu'on peut remarquer entre l'homme et l'écrivain. Nous nous sommes un peu arrêté à cette remarque, et moins qu'il ne le faudrait pour lui donner plus de consistance, parce qu'elle nous paraît expliquer bien des choses. Il y eut, selon nous, une véritable dualité dans la plupart des hommes du seizième siècle, et l'on ne peut nullement juger de leurs croyances par leurs ouvrages.

Mais revenons au livre même qui a causé cette digression, ou plutôt à la nouvelle édition qui a été donnée, car les *Essais* sont trop connus pour que nous veuillons en parler. Cette nouvelle édition, nous le répéterons, est faite pour satisfaire les bibliophiles les plus exigeants; l'impression, le papier en sont magnifiques; le texte a été établi avec soin; des notes, un index et un glossaire complètent l'ouvrage. Le *Montaigne* est digne en tous points de la belle collection des classiques français, entreprise par M. Jouaust.

Th. de Puymaigre.

La Constitution essentielle de l'humanité, *exposé des principes et des coutumes qui créent la prospérité ou la souffrance des nations*, par M. F. Le Play, Tours, Mame, Paris, Dentu et Larcher, janvier 1881, in-12, de xvi-328 p. — Prix : 2 francs.

Dans le cadre d'un volume d'une lecture facile, M. Le Play a voulu condenser tout l'enseignement social contenu dans ses deux œuvres monumentales *les Ouvriers européens* et *la Réforme sociale* et en présenter les conclusions sous la forme la plus appropriée aux périls sociaux de l'heure présente. Disons tout de suite que ce but a été remarquablement atteint : l'histoire littéraire présente rarement l'exemple d'un penseur réussissant aussi bien à condenser et à préciser son œuvre après une longue carrière si noblement parcourue.

L'ouvrage débute par quelques pages empreintes d'une grande portée philosophique sur la place de l'homme dans l'ensemble des choses, sur les traits essentiels qui en font une exception unique dans le monde organique. Douée du libre arbitre, mais soumise au vice originel, l'espèce humaine peut grandir ou décroître, s'élever ou se dégrader ; toute son histoire est remplie par une succession de phénomènes de prospérité et de souffrance répondant à l'usage bon ou mauvais de son libre arbitre, provenant de la plus ou moins active répression du vice originel chez les jeunes générations.

M. Le Play insiste à plusieurs reprises sur ce but fondamental de l'éducation et sur sa nécessité. En effet, cette notion essentielle de l'éducation tend de nos jours à être méconnue sous l'influence des erreurs naturaliste et évolutionniste : cependant elle est, s'il est possible, plus nécessaire que jamais aux hommes de notre temps, à cause des difficultés spéciales pour la conservation de leur bonheur que présentent les caractères compliqués de la civilisation matérielle moderne.

La rapidité toute nouvelle des voies de communication due à l'emploi de la houille, donne, en effet, un essor considérable à l'esprit de nouveauté et ajoute aux difficultés pour les familles stables de maintenir les fondements de la paix sociale, qui sont la soumission à Dieu, la continuité de la vie domestique, l'esprit de concorde.

M. Le Play ne maudit pas cependant ces nouvelles inventions, comme M. Leroy-Beaulieu le lui impute ; il montre au contraire par des faits précis qu'elles peuvent servir puissamment la propagation du bien.

Un des côtés les plus graves de la situation est la perte de leurs débouchés manufacturiers pour les populations de l'Europe occidentale, par suite des progrès réalisés dans les autres parties du monde. Cela donne lieu à M. Le Play d'établir une très intéressante comparaison entre nos petits pays européens et ce qu'il appelle les quatre

grands Empires, c'est-à-dire l'Angleterre et ses colonies, la Russie, la Chine et les Etats-Unis d'Amérique. Un tableau graphique saisissant montre la nécessité de l'*Union européenne*, qui allègerait la situation en permettant à nos populations si pressées sur un territoire exigu de ne plus s'imposer la lourde charge des budgets militaires et de la paix armée.

Mais ce que M. Le Play demande par-dessus tout, c'est le retour aux principes fondamentaux sans lesquels il n'y a point de paix possible et dans ce but il convie l'école de la *Réforme sociale* à combattre les trois grandes erreurs du temps, qui sont les *principes de* 1789, *le naturalisme* et *l'évolutionisme*.

Restant toujours dans la position spéciale qu'il a prise, l'éminent écrivain n'indique pas les grands côtés religieux de la crise moderne et les remèdes qu'elle appelle dans cet ordre d'idées. Espérons que son livre soulèvera d'autant moins, chez certains de nos contemporains, des préjugés, qui ont rarement été attaqués plus à fond et d'une façon plus démonstrative.

Essai sur la séparation des pouvoirs, *dans l'ordre politique, administratif et judiciaire*, par A. Saint-Girons, avocat à la Cour d'appel de Lyon, professeur à la Faculté Libre de Droit. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques. Paris, Larose, 1881, in-8 de 584 p. — Prix : 9 fr.

M. Saint-Girons a écrit son livre pour répondre à une question posée par l'Académie des Sciences morales et politiques dans les termes suivants : « De la séparation des pouvoirs dans le droit public français. Origine de cette règle politique, ses vicissitudes et ses développements, application qu'elle reçoit dans les divers États de l'Europe. » Il a été jugé digne de la plus haute récompense que l'Académie pût accorder; c'est dire que son travail n'a pas une valeur ordinaire, et l'on ne peut faire autrement, après l'avoir lu, que de se rendre à l'avis de juges aussi compétents. Mais si l'Académie a voulu, a même dû, par l'organe de son éminent rapporteur, M. Aucoc, rendre surtout hommage à la valeur doctrinale de l'ouvrage, il y a en lui, et indiqué même par ceux qui en ont proposé le sujet, un côté historique et maint passage où l'auteur fait œuvre d'historien. « S'il fallait avant tout, ce sont les propres expressions de M. Aucoc, pénétrer dans l'opinion de Montesquieu, et rechercher ce qu'il avait ajouté d'abord à la théorie de la division des fonctions, puis à celle des gouvernements mixtes, pour créer une nouvelle garantie de la liberté, on était assuré aussi de trouver d'excellents guides pour apprécier les institutions politiques de l'antiquité et du moyen âge, les origines du gouvernement représentatif, le rôle des États Géné-

raux et leur influence sur notre législation, pour étudier les opinions des publicistes de tous les temps jusqu'à la Révolution française.» « Ce n'était pas là, ajoute M. Aucoc, la partie essentielle du sujet; » mais assez d'autres apprécieront, et mieux que nous, au point de vue juridique, le livre de M. Saint-Girons; on nous permettra donc de l'examiner plus particulièrement ici sous le rapport historique. Cette subordination de l'histoire à la doctrine est, d'ailleurs, chez lui, une qualité; en traitant, comme il l'a fait, la question mise au concours, M. Saint-Girons a su comprendre la pensée de ceux qui l'avaient proposée; c'est là un premier mérite, peu commun, paraît-il, aux termes du rapport de M. Aucoc. Sans faire à l'histoire, comme certains de ses concurrents, une place plus large que celle à laquelle elle avait droit dans la circonstance, il n'a jamais manqué de demander au passé tous les enseignements qu'il peut fournir. Il a été fidèle sous ce rapport à l'exemple de Montesquieu, qui presque seul, parmi tous ses contemporains, suivant la très juste remarque de M. Saint-Girons, a compris qu'il fallait connaître l'histoire et le tempérament d'un peuple, pour se rendre compte des institutions qui lui conviennent. Ce que M. Saint-Girons serait même tenté de lui reprocher, c'est de n'avoir pas toujours assez obéi à cette inspiration si sage, et d'avoir trop souvent demandé à un peuple voisin, et de mœurs très différentes des nôtres, les garanties qu'auraient pu lui donner nos institutions nationales, convenablement modifiées... Pour M. Saint-Girons, «la politique expérimentale est avant tout ce qu'il faut étudier.» C'est en « consultant tour à tour l'histoire et les nations étrangères ; en profitant de l'expérience de nos aïeux et des enseignements de nos contemporains, qu'il s'est efforcé d'indiquer les institutions qui conviennent le mieux à notre France.» L'étude consciencieuse des faits seule peut produire chez un auteur cette modération, qui rend ses idées toujours respectables, même pour ceux qui seraient tentés de ne pas les partager. Du reste, quoique toujours pourvu de nombreux et solides arguments, M. Saint-Girons aime à faire appel à l'autorité de tous les penseurs qui ont eu l'occasion d'exprimer leur opinion sur les sujets qu'il traite ; mais (et c'est là un procédé très original) il a à son service d'assez nombreuses lectures pour pouvoir invoquer en faveur d'une vérité les témoignages les plus opposés et les plus inattendus. Il empruntera à Joseph de Maistre l'éloge de Montesquieu, à Mirabeau, à Benjamin Constant, à Sieyès, à Sismondi, la condamnation de l'omnipotence des assemblées; au positiviste Stuart Mill, celle de l'indemnité parlementaire, que celui-ci considère comme une reconnaissance légale de «la profession de démagogue;» à M. Louis Blanc enfin, la théorie salutaire qui appelle l'autorité judiciaire à connaître de la constitutionnalité de la loi. Ce rapprochement

dans une même opinion de ceux en qui on est habitué à en voir les avocats d'office, et de ceux que l'on pourrait au contraire être tenté de considérer comme ses ennemis nés, donne à maint passage de M. Saint-Girons une saveur toute particulière. Il y a beaucoup à gagner à le lire. Sans parler de la bibliographie si riche dans laquelle il a puisé et dont il a soin de faire profiter le lecteur, il abonde en observations fines et justes; sa doctrine, sans être jamais systématique, satisfait l'esprit par son unité et l'harmonie de toutes ses parties ; le *sommaire analytique*, qui a dû demander à l'auteur beaucoup de travail, met particulièrement en relief cette dernière qualité, et permet au lecteur arrivé à la dernière page du livre de dégager les idées essentielles qu'il renferme. J. V.

Wolowski, sa vie et ses travaux, par Anthony Roulliet, lauréat de l'Institut. — Ouvrage récompensé par l'Académie des sciences morales et politiques, concours Léon Faucher, 1880. Paris, Guillaumin, 1880, in-8 de III-502 p. — Prix : 7 fr. 50.

La vie d'un homme qui, pendant cinquante années, a été mêlé activement à tout le mouvement des faits et des idées de son siècle, présente plus d'un genre d'intérêt. Questions de législation, questions économiques, Wolowski légiste, publiciste, professeur, député, savant, a tout étudié ; l'impression principale qu'on emporte de la lecture de sa vie est certainement une admiration sincère pour son activité incessante, et sa prodigieuse ardeur au travail. La *Revue de Législation*, la chaire de professeur de législation industrielle, la fondation du Crédit Foncier, sont peut-être ses principaux titres, mais que de sujets divers n'a-t-il pas traités ! La royauté de Juillet, les premières années de l'Empire sont déjà bien loin de nous ; après tant de chemin parcouru, tant de progrès de l'esprit démocratique, tant de progrès aussi de la richesse publique, des moyens de production et d'échange, il est curieux de voir naître et grandir les questions qui divisaient alors les esprits et qui malheureusement n'ont guère cessé de les passionner aujourd'hui. Le droit au travail, la protection des ouvriers des manufactures, les coalitions, le libre échange, le régime hypothécaire et l'organisation du crédit territorial, la liberté des banques, et tant d'autres ont été ou discutées par Wolowski à la tribune de nos assemblées, ou étudiées par lui dans sa chaire du Conservatoire, dans ses mémoires à l'Institut, dans des rapports et des écrits sans nombre.

Le livre de M. Anthony Roulliet forme ainsi une sorte d'encyclopédie où toute l'économie politique, prenant corps, en quelque sorte dans la vie d'un homme, passe en détail devant nos yeux, avec moins d'ordre sans doute, mais avec plus d'intérêt peut-être que dans une

exposition méthodique. Ce livre est fait avec un soin extrême : l'auteur n'a négligé ni un des votes parlementaires, ni une des discussions scientifiques auxquelles a pris part le savant économiste dont il nous raconte la vie si remplie. Nous ne lui ferons qu'un reproche : pourquoi, ayant adopté la forme de la biographie, n'a-t-il pas divisé son travail, suivant l'ordre des temps, en chapitres ? Le lecteur est quelque peu dérouté dans ces cinq cents pages tout d'une haleine, sans coupures, sans titres, sans table des matières ; avec cette légère amélioration, la lecture eût été plus facile, sinon plus intéressante.

R. D. L. S

Annuaire de l'Observatoire de Montsouris pour l'an 1881. — *Météorologie. Agriculture. Hygiène.* Paris, Gauthier-Villars, 1881, in-18 de 518 p. — Prix : 1 fr. 25.

Annuaire pour l'an 1881, publié par le Bureau des longitudes. *Avec notices scientifiques.* Paris, Gauthier-Villars, 1881, in-18 de 730 p. — Prix : 1 fr. 50.

L'Annuaire météorologique de Montsouris est une publication récente (1872), calquée sur l'Annuaire du bureau des longitudes, et exclusivement consacrée à l'ensemble des phénomènes dont l'atmosphère est le siège et le théâtre ainsi qu'à leur application à l'agriculture et à l'hygiène. Certaines parties du volume sont communes à toutes les années, sauf les changements qu'amène la suite des années elles-mêmes. Ainsi le calendrier et ce qui s'y rattache, les lever et coucher du soleil, temps moyens, âges de la lune, éclipses, etc.; les *Tables actinométriques* relatives à la mesure de l'intensité des rayons solaires qui parviennent jusqu'à nous, et les *Tables psychrométriques* pour connaître, par la comparaison du thermomètre sec et du thermomètre mouillé, l'état hygrométrique de l'air ; les *Tableaux numériques* pour renseigner les agriculteurs sur le produit moyen à l'hectare, les rapports du poids du grain au poids de la paille, les quantités de matières minérales contenues dans la récolte, en ce qui concerne les principales céréales et les principaux fourrages ; les *Observations météorologiques anciennes faites à Paris,* comprenant : les observations thermométriques commencées par les Cassini dès le dix-septième siècle ; les observations barométriques ; les observations pluviométriques commencées en 1689, par Philippe de Lahire, interrompues et reprises sans lacune à partir de 1802 ; les observations magnétiques entreprises dès l'an 1550 sur la déclinaison et en 1761 sur l'inclinaison de l'aiguille aimantée. Ces diverses matières occupent environ le tiers du volume. Ce qui les suit change, suivant les années, non seulement quant à la forme mais aussi quant à la nature des matières. Dans les volumes antérieurs à 1880, par exemple, on trouvait, à la suite du chapitre affecté aux observations magnétiques, une longue énumé-

tion descriptive des instruments employés à l'observatoire de Montsouris : cette description, qui occupait plus de cent cinquante pages a été supprimée, attendu qu'elle ne comportait plus d'additions ou modifications de quelque importance, et que le lecteur peut toujours se reporter, pour cet objet, aux années antérieures. Dans l'Annuaire de 1881, nous avons un important travail sur la *Météorologie agricole* où l'on étudie, au moyen des observations les plus minutieuses et les plus patientes, l'influence sur la végétation, de la chaleur, de la lumière, de l'eau ; puis l'application de ces observations aux cultures spéciales : froment, vigne, betterave, cultures à l'eau d'égout. — Le résumé des observations de la météorologie agricole depuis l'établissement définitif de l'Observatoire de Montsouris, c'est-à-dire depuis 1873 jusqu'à 1880, vient assez naturellement à la suite d'un article de météorologie appliquée à l'agriculture. — Il est suivi du compte-rendu des travaux d'analyse chimique, pendant l'année 1879-1880, des eaux pluviales, courantes et souterraines, et de l'air atmosphérique tant de Montsouris que de Paris. Puis, vient une *Etude générale des bactéries de l'atmosphère* commencée dès 1878 sous la rubrique *Analyse microscopique de l'air et des eaux* ou *Nouvelles recherches sur les poussières organisées de l'atmosphère*. Dans l'Annuaire de 1880, elle embrassait d'une part les spores aériennes cryptogamiques produisant principalement ces végétations parasites connues sous le nom de *moisissures*, et de l'autre côté des bactéries, vibrions et microbes observés tant dans l'air atmosphérique que dans les eaux pluviales et dans celles de la Vanne et de la Seine. En 1881, cette étude se continue, mais en s'attachant aux seuls bactériens de l'atmosphère. Il s'agit d'en déterminer les espèces et variétés, les quantités, les propriétés nocives ou favorables, de reconnaître dans quelles conditions ces êtres microscopiques pullulent ou ralentissent la marche de leur reproduction afin d'arriver à en tirer des conséquences pratiques dont la portée sur l'hygiène et la santé publique peut être incalculable.

Nous avons cru devoir donner un aperçu général de l'ensemble de cette publication dont le *Polybiblion* s'occupe pour la première fois, ce qui permettra de s'y arrêter d'autant moins dans les années subséquentes. Les mêmes motifs nous feront également parler, avec un peu plus de développements cette année que nous ne le ferons par la suite, de l'*Annuaire du bureau des longitudes*.

— L'*Annuaire du Bureau des longitudes* est la mise à exécution de l'un des statuts donnés au Bureau des longitudes lors de sa fondation en 1795, et n'a cessé de paraître chaque année depuis lors. Il s'est sensiblement accru en importance depuis que M. Gauthier-Villars en est l'éditeur. Il comprend l'Annuaire proprement dit et les *notices scientifiques*.

L'annuaire est une suite de documents à consulter comprenant les données astronomiques ; les poids et mesures, monnaies françaises et étrangères ; la géographie et statistique ; et, sous la rubrique *Tables diverses*, des données importantes de physique et de chimie.

On trouve dans les données astronomiques l'explication des divers calendriers, grégorien, julien, républicain, musulman, israélite, etc., et les concordances des uns aux autres ; les *temps moyens*, les éclipses, les occultations, l'inclinaison de l'axe terrestre sur l'écliptique, les entrées du soleil dans les signes du zodiaque, les apogées et périgées, les passages de l'étoile polaire au méridien, les éphémérides des étoiles variables, les éléments du système solaire, des planètes, des comètes périodiques, etc., etc., enfin les tableaux des plus grandes marées et des heures de pleine mer ; les documents sur les poids et mesures fournissent les tableaux du système métrique, les calculs tout faits au moyen desquels on passe des mesures nouvelles aux anciennes, des mesures et des monnaies étrangères aux mesures et aux monnaies françaises et réciproquement ; les calculs des placements à intérêts simples et composés aux divers taux usuels, ainsi que ceux d'annuités et d'amortissement.

Les données et tableaux relatifs à la géographie et à la statistique ne remplissent pas moins du quart de tout le volume. Le cadre en est très simple : il comprend six subdivisions dont chacune, à partir de la seconde, donne le développement de la subdivision précédente, mais appliquée à une portion du globe plus restreinte. Ainsi, dans la première, relative au globe terrestre tout entier, on trouve les hauteurs des principales montagnes, des principaux cols, de quelques lieux habités à de hautes altitudes, des monuments les plus célèbres au-dessus du sol ; on y voit aussi le développement en longueur des principaux fleuves, l'étendue et la population des principaux Etats et des cinq parties du monde ainsi que la superficie des cinq océans. — Ces mêmes renseignements, plus circonstanciés, enrichis d'un plus grand nombre de détails, sont donnés dans la subdivision suivante, pour les quatre parties du monde autres que l'Europe ; puis, avec une plus grande extension, dans la troisième subdivision, pour toute l'Europe, la France exceptée ; puis pour la France proprement dite avec les renseignements spéciaux relatifs aux départements et arrondissements ; puis, dans la cinquième subdivision, pour les possessions et colonies de la France. Enfin la sixième subdivision s'occupe, toujours suivant la même marche, mais avec les éliminations et additions appropriées, de la seule ville de Paris, de sa population, des conditions commerciales, économiques, familières de la capitale, des tables de vie et de mortalité en France. La quatrième série de documents comprend les calculs des hauteurs par l'observation barométrique, mouvements de

l'aiguille aimantée avec carte des lignes d'égale inclinaison en France, tables diverses relatives aux observations magnétiques ; tableaux des équivalents des corps simples, des densités des principaux gaz, liquides et solides ; notions de thermo-chimie ; dilatation des corps ; points de fusion et d'ébullition d'un grand nombre de corps ; vitesse du son, vitesse et longueurs d'onde de la lumière, indices de réfraction rapportés aux raies visibles du spectre, etc.

Les *Notices scientifiques* ont été, il y a quarante-cinq ou cinquante ans, une innovation d'Arago, à laquelle sont attachés, avec son nom, ceux des Delaunay, des Laugier, des Jeanssen, des Faye. Les Notices de l'Annuaire de 1880 sont au nombre de deux. L'une, due à M. Tisserand, est un aperçu historique sur les divers observatoires existant en France et leurs fondateurs. L'autre est une étude très neuve, très originale, sinon de tous points inattaquable, de M. Faye, sur les constitutions comparées de la Terre et la Lune. Pour M. Faye, l'écorce terrestre est plus épaisse sous la mer que sous les continents et, particulièrement que sous les massifs montagneux, et cette différence d'épaisseur rétablit l'équilibre compromis d'autre part par la déformation du contour ellipsoïdal du globe, déformation due tout entière à l'action de l'atmosphère et des eaux. La Lune, elle, ne possède et, selon M. Faye, *n'a jamais possédé* ni eau ni air : de là des conditions toutes différentes dans le travail de formation de son écorce solide. Sauf des accidents orographiques ou plutôt cratériformes très nombreux mais isolés les uns des autres et en quelque sorte individuels, la surface ellipsoïdale du globe lunaire n'a subi, dans son ensemble, aucune des vastes dépressions et des larges intumescences qui, du fond des océans au haut des plateaux élevés des régions montagneuses, déforment la régularité géométrique du sphéroïde terrestre. Les montagnes lunaires affectent la disposition inverse de nos volcans à cratères de la Terre : au lieu d'une dépression relativement peu profonde au haut d'une pyramide ou d'un cône très élevé, les cratères lunaires offrent des puits d'une immense profondeur en contre-bas du niveau moyen du sol lunaire entourés seulement d'un talus, berge ou margelle, d'une faible hauteur relative. Ces accidents, selon M. Faye, proviennent bien de l'action du feu central mais non sous la forme volcanique. Au commencement de la formation de la première pellicule solide, l'action des marées s'exerçant, à travers cette mince pellicule, sur le liquide igné, l'a fait déborder par toutes les crevasses ou fissures de cette même pellicule ; répété à chaque passage de la marée, le phénomène a formé graduellement les talus circulaires, tandis que la contraction du noyau intérieur abaissait de plus en plus le fond de ces puits naturels.

Telle est, réduite à ses données essentielles, la curieuse thèse déve-

loppée par M. Faye. Elle n'est pas, croyons-nous, sans laisser prise à plus d'une objection, au moins en ce qui concerne ses idées sur la géologie lunaire : elle n'en est pas moins très nouvelle et très ingénieuse, et, réduite au mode de formation ou plutôt de déformation de sphéroïde terrestre, constitue une théorie d'une très haute valeur.

JEAN D'ESTIENNE.

Le traitement des bois en France *à l'usage des particuliers*, par CH. BROILLIARD, professeur à l'école forestière. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1881, in-8 de XXVII-470 p. — Prix : 8 fr.

Offrir aux particuliers propriétaires de bois ou de forêts ou aux régisseurs chargés de les administrer pour eux, un manuel pratique comprenant les notions générales de la gestion, de la culture, de l'administration de ces sortes de propriétés, tel est le but que s'est proposé l'auteur de ce livre. Il fallait condenser, en dehors de tout appareil de démonstration ou d'exposition scientifique, tout ce qu'il est essentiel de savoir pour tirer le meilleur parti possible, au point de vue des intérêts privés, de la propriété forestière, comme aussi pour rendre productive par le boisement les terres rebelles par elles-mêmes, ou que la culture a délaissées pour des causes économiques quelconques.

Dans ses *Préliminaires*, l'auteur réunit les données relatives à la gestion proprement dite, clôture parcellaire, surveillance et répression des délits, vente de coupes, etc.; puis il expose, d'une façon aussi claire et facile à comprendre qu'on peut le désirer, les procédés usuels du cubage du bois. La description des taillis *simples*, c'est-à-dire non accompagnés de réserves d'arbres de plusieurs âges, l'indication du meilleur aménagement et du traitement à leur appliquer, et l'adaptation de ces données générales aux principales essences, occupent la Première partie. La Seconde a pour objet les taillis *composés* ou surmontés d'un ensemble de réserves d'âges gradués, double, triple, quadruple, etc., de l'âge du taillis proprement dit, avec toutes les indications utiles pour le balivage, l'estimation, l'aménagement, etc. Une annexe à ce chapitre traite de la culture et éducation des arbres isolés. Les *Futaies pleines*, éclaircies ou jardinées, font le sujet de la Troisième partie. Ce mode de culture, en ce qui concerne les essences feuillues qui, donnant des rejets de souches, peuvent s'exploiter en taillis, n'est guère à la portée des fortunes privées, en France du moins. Mais il y a les essences résineuses qui ne peuvent être traitées autrement qu'en futaie. Aussi, après avoir donné un aperçu général du traitement en futaie du chêne et du hêtre, l'auteur affecte-t-il ses principaux développements aux pineraies, aux sapinières, aux forêts de mélèze. La question des *Reboisements*, de plus

en plus importante et de plus en plus actuelle, remplit la Quatrième partie. L'étude des différents sols, de l'action réciproque de ceux-ci sur la végétation ligneuse et des forêts sur les sols, puis les divers procédés de boisement suivant les essences et suivant la nature des terrains, par semis et par plantations, les travaux d'entretien et de réfection, etc., font l'objet de ce chapitre non le moins intéressant du volume. Les connaissances relatives à l'*Emploi des bois* suivant leur essence, leurs qualités spéciales, ne sont guère moins nécessaires au propriétaire pour tirer le meilleur parti possible de ses produits que les connaissances culturales : elles font l'objet de la Cinquième partie. Enfin, dans un *Appendice* final sont groupées un certain nombre de données d'une application facultative ou accidentelle, telles que tenue des calepins de balivage et d'estimation, contrôle, massifs en réserve, prés-bois, forêts possédées par indivis ou à titre d'usufruit, etc., etc.

Ce livre est clair et méthodique, et s'applique généralement à tous les cas qui peuvent se rencontrer en France, aussi bien en plaine qu'en montagne, dans les régions méridionales comme dans les départements de l'Ouest, du Centre, du Nord et de l'Est. La seule critique que l'on pourrait lui adresser, ce serait de généraliser trop quelquefois les préceptes qu'il indique, l'adage d'après lequel il est peu de règles sans exception étant, bien plus encore qu'ailleurs, applicable en sylviculture. SALTUS.

L'Art chrétien. *Lettres d'un solitaire*, par M. E. CARTIER. Paris, Poussielgue, 1881, 2 vol. in-8 de 366 et 406 p. — Prix : 15 fr.

M. Cartier développe dans ces deux volumes les idées qu'il avait résumées dans une brochure publiée en 1879, et dont nous avons précédemment rendu compte (t. XXV, p. 532) ; il adresse ses lettres à M^me^ l'abbesse de Solesmes, à qui il avoue humblement que son rêve eût été d'écrire un grand ouvrage sur l'art chrétien, mais qu'il a reculé devant la grandeur de la tâche. Nous le regrettons, tout en reconnaissant que, sous forme de lettres, la lecture est plus facile et le plan plus simple.

M. Cartier est un écrivain mystique : les lecteurs ne seront donc pas étonnés de l'allure de quelques lettres et de sa sévérité pour Raphaël et la Renaissance qu'il confond dans un même anathème avec la Réforme et la Révolution. Amenée par la décadence de l'art au quinzième siècle, vainement Savonarole essaya de la convertir : la Renaissance ne tarda pas à verser sous l'influence des Médicis et de Léon X, corrompant les artistes et par eux la société. « La grande erreur esthétique de la Renaissance, dit M. E. Cartier, est d'avoir

séparé le beau du vrai et du bien et de l'avoir placé dans ce qui plaît aux sens. »

Lorsque, rejetant des préjugés généralement admis, il étudie Raphaël comme artiste et comme chrétien, et nous le montre peignant en même temps pour le banquier Chigi les amours de Psyché et décorant sa chapelle funéraire, M. Cartier n'est-il pas dans le vrai, en refusant à Raphaël le titre de peintre chrétien par excellence ?

Après un aperçu sur l'art avant Jésus-Christ, il entre, avec le second volume, en plein dans son sujet. La littérature chrétienne lui fournit la matière d'une lettre ; l'architecture, la sculpture et la peinture sont au contraire assez longuement développées. C'est un cours complet, mis au courant de toutes les découvertes de l'archéologie. Que d'erreurs ne relève-t-il pas en passant, restituant aux ordres religieux la part immense qu'ils ont prise dans les progrès de l'art, et à la France l'origine du style ogival, ou rendant hommage à l'influence des corporations. Il appuie davantage encore sur la peinture, qu'il paraît avoir étudiée avec plus d'amour : il lui consacre les dernières lettres. Les peintures des catacombes, les mosaïques, les manuscrits, la peinture sur verre, la gravure, enfin les différentes écoles italienne, espagnole, flamande, française, dans les grandes lignes qui les caractérisent, sont successivement passées en revue. Une courte étude sur les historiens de l'art et M. Rio termine l'ouvrage, que chacun lira avec fruit et intérêt.

H. N.

BELLES-LETTRES

Petit dictionnaire de locutions latines, *précédé d'un résumé du Traité* « De copia verborum » *d'Erasme, de quelques notions d'élégance et suivi d'exercices préparatoires au discours latin*, par le P. F. X. Passard, de la compagnie de Jésus. Nouvelle édition. Lyon, Briday, 1886, in-18 de 340 p. — Prix : 4 fr.

Si les Pères de la compagnie de Jésus sont expulsés, s'ils sont pourchassés de tous les établissements où ils enseignaient, du moins leurs livres restent, avec leurs méthodes, et les résultats sont là pour attester que ce ne sont pas les plus mauvaises. Nous sommes, par ce fait, dispensés de les apprécier ; on les connaît : on les accepte ou on les rejette. Nous n'avons donc guère qu'à signaler l'ouvrage du P. Passard. Disons d'abord qu'il est écrit presque en entier en latin ; et que, bien qu'à sa seconde édition, il n'est que la reproduction, sous une forme différente et avec les corrections et additions exigées de l'expérience, des *Elegantiæ Aldi Manutii* du P. Gauthier (1625), en usage au siècle dernier dans les collèges de jésuites. Après l'analyse des règles d'élégance données par Erasme, vient le « petit diction-

naire » des locutions latines qui occupe la plus grande partie du volume (p. 33 à 481). Le mot français, pris dans ses différentes acceptions, est suivi des diverses manières de le rendre en latin, d'après les auteurs classiques. Ainsi cherchez le mot *feu*, vous trouvez une dizaine d'expressions pour traduire les mots : « il a mis le feu à la maison » ; « le pays est en feu » : « ce jeune homme est plein de feu. » Les « exercices préparatoires au discours latin à l'usage des élèves de seconde et de rhétorique » (p. 485 et 539) sont extraits d'un ouvrage en préparation : *Guide pratique de la composition latine* et reposent sur ce principe que les langues s'apprennent par l'imitation ; ils comprennent une série de périodes imitées de Cicéron, et des formules d'exorde, d'insinuation, de transition, de réfutation, d'exclamation, etc., etc. C'est un recueil précieux pour les professeurs et pour les élèves, que l'auteur promet d'amender suivant les observations qu'on voudra bien lui adresser. R. S.

Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada, par Oscar Dun, avec une préface de M. Frechette. Québec, A. Coté et Cie, 1880, in-32 de xxiv-200 p.

Chants populaires du Canada recueillis et publiés avec annotations etc., par Ernest Gagnon, membre de l'Académie de Musique de Québec, etc. Québec, Morgan, 1880, in-8 de xvii-350 p.

Le 10 février 1763, le traité de Versailles cédait le Canada à l'Angleterre, et depuis cette époque le Canada a conservé sa langue, sa religion et toutes ses sympathies pour notre pays. Un groupe de malheureux qui ne purent regagner leur patrie a fourni, un siècle plus tard, une population de deux millions d'âmes unies par la même foi et le même idiome.

Cet idiome est resté le nôtre, est resté celui que nous parlions au moment de la cession, il ne s'y est point créé de patois ; seulement, séparé de la mère patrie, il s'y est mêlé des locutions vicieuses et il y a eu d'inévitables altérations dans la manière de prononcer quelques mots. Des barbarismes se sont introduits même dans la conversation des classes aisées. C'est pour prémunir contre ces altérations de genres divers que M. Oscar Dun a composé avec beaucoup de soins l'intéressant petit dictionnaire dont nous voulons parler.

Il s'y trouve beaucoup de termes qui, chez nous, sont tombés en désuétude et que souvent nous aurions dû conserver ; d'autres provenant de quelques-uns de nos patois ; d'autres enfin que le climat ou des conditions spéciales de vie publique et privée ont fait naître et dont nous ne saurions critiquer l'emploi.

A propos des premiers de ces mots, M. Louis Frechette, qui joint une

préface au petit dictionnaire de M. Dun, dit très bien : « La France aimera sans doute à retrouver au sein de nos populations ces vieilles locutions qui datent de Montaigne et de Rabelais, tous ces mots du pays normand, breton, picard, berrichon qui ne sont pas sanctionnés par l'Académie mais qui n'en sont pas moins de provenance française. Toutes ces expressions prouvent notre origine, elles sont autant de certificats de nationalité. Aussi je me flatte qu'au point de vue ethnologique ce travail aura un certain intérêt. »

Non seulement il a de l'intérêt à ce point de vue, mais il est fait pour nous causer une vive émotion ; on ne peut rester froid à ce témoignage de l'affection conservée pour la France. Ce sont des compatriotes, des frères trop oubliés que nous retrouvons. Au reste, dernièrement, l'Académie française n'a pas voulu voir un étranger dans M. Louis Frechette, l'auteur de la préface à laquelle nous avons fait un emprunt. On se le rappelle, elle a couronné ses belles poésies, le considérant comme si le traité de Versailles n'avait pas eu lieu.

Non seulement le Canada produit des poètes que nous avons raison de revendiquer, mais il a aussi sa poésie populaire ; il a la nôtre plutôt, telle qu'elle avait été importée par les colons français, et elle a fourni à M. Ernest Gagnon les matériaux d'un recueil fort intéressant. Il y a réuni au moins une centaine de chansons avec leurs airs notés. Nous retrouvons là tous nos vieux couplets de France ; mais souvent, au Canada, ils se sont conservés beaucoup mieux que chez nous : telles chansons qui, en Lorraine ou en Normandie, ne présentent plus que des lambeaux, existent là dans leur intégrité ; certains couplets qui chez nous sont rendus incompréhensibles par des interpolations, s'offrent là dans leur état primitif. Nous retrouvons dans les chants canadiens une bonne version d'une chanson que l'on connaît aussi dans le Bourbonnais et qui a la même donnée que la ravissante aubade de *Magali* dans *Mireïo* (p. 137). Les Canadiens semblent avoir plus de goût pour les morceaux lyriques que pour les morceaux épiques. Voilà de bien grands mots pour parler de poésie populaire; que la Muse rustique me les pardonne ! — Comme récit épique, nous ne trouvons guère dans le recueil de M. Gagnon que la complainte de Marianson (p. 157), bien connue en Normandie, dans plusieurs de nos provinces, et même dans le Piémont.

Le recueil de M. Gagnon est très bien fait ; chaque pièce est précédée d'une notice et de l'air noté. Le volume est terminé par des remarques musicales qui ne sont pas de notre compétence, mais qui font pendant aux observations sur les chansons mêmes par lesquelles commence le volume.

Th. de Puymaigre.

Sonnets curieux et sonnets célèbres, *étude anthologique et didactique, suivie de sonnets inédits,* par Philibert Le Duc. Paris, Wilhem ; Bourg, F. Martin, 1879, in-8 de 190 p. — Prix : 7 fr.

On sait comme M. Philibert Le Duc sait habilement renfermer sa pensée dans la courte et difficile composition qui rappellerait le proverbe : *en petits pots les bons onguents*, si ce proverbe avait une expression un peu moins populaire. Mieux que personne, M. Ph. Le Duc pouvait écrire sur les sonnets une étude anthologique et didactique. Tous ceux qu'il nous cite, et qu'il commente si bien, sont choisis avec beaucoup de goût. Il en demande à toutes les époques, à toutes les écoles, nous en trouvons de du Bellay, de Desportes, de la Boétie (et non la Béotie comme le dit M. Le Duc par distraction (p. 52), de du Bartas, de Benserade comme de Musset, de Th. Gautier, de Soulary, de Lecomte de Lisle, de V. Hugo et de beaucoup de contemporains. — En citant un sonnet de Scarron (p. 217), l'auteur aurait pu faire remarquer qu'il est imité de Lope de Vega. — Parmi les sonnets *tours de force*, nous recommandons les quatorze vers monosyllabes de Paul de Resseguier (p. 112), et ceux de deux syllabes de M. Garnier : *Jésus au chrétien* (même page).

Ce joli volume est terminé par une trentaine de sonnets inédits de l'auteur, et ce n'est pas la partie la moins agréable du livre. Ils sont en général écrits avec grâce et facilité. On y remarquera particulièrement une traduction (p. 157) de la célèbre pièce de sainte Thérèse.

Th. P.

Die Gœttliche komoedie des Dante Alighieri *nach ihrem wesentlichen Inhalt und Charakter* dargestellt von Dr F. Hettinger. (*La divine comédie de Dante Alighieri, son sujet et ses caractères essentiels*) avec un portrait de Dante. Fribourg en Brisgau, Herder, 1880, in-8 de xii-586 p.

Parmi les plus singulières interprétations qu'ait inspirées la *Divine Comédie*, il faut, en première ligne, mettre le système de Rossetti. Il représentait Alighieri comme le chef d'une espèce de confrérie maçonnique travaillant à la ruine du catholicisme. Un Français, M. Aroux, dans son livre *Dante hérétique, révolutionnaire et socialiste*, reprit cette idée bizarre qu'il développa longuement. En dehors de cette explication plus qu'étrange, la *Divine Comédie* a donné lieu à bien des études où Dante est envisagé sous différents aspects, et que M. Hettinger n'a pas voulu refaire ; ce qu'il a voulu, c'est montrer à quel point Dante est catholique, combien il est imbu des doctrines de saint Thomas d'Aquin, dont tant de fois il a reproduit les pensées dans ses tercets. C'est donc un commentaire au point de vue théologique que nous avons sous les yeux. Le livre de M. Hettinger est divisé en huit longs cha-

pitres. Le premier contient la vie du poète et l'appréciation générale de ses écrits. Le second expose l'idée fondamentale et le caractère de la *Divine comédie*. Le troisième traite de l'*Enfer*. Le quatrième du *Purgatoire*. Le cinquième du *Paradis*. Dans le sixième sont examinées les lois morales qui, suivant Dante, régissent le monde. Le septième chapitre est consacré à la théologie, inspiratrice réelle de toute l'œuvre. Le dernier expose quelles étaient, en politique, les opinions de Dante.

Le point de vue spécial où s'est placé l'auteur, les détails dans lesquels il est entré, ne permettent pas de donner une analyse de son livre. Disons-le seulement, dès les premières pages, dès ce grand tableau magistralement tracé du treizième siècle par lequel commence le volume, on sent que M. Hettinger a profondément étudié l'époque qui allait dans le poète trouver sa personnification magnifique. M. Hettinger semble avoir bien compris quelle a été la pensée essentielle de la *Divine Comédie*. Il nous montre que tout y a une intention, même certains nombres rappelés constamment et que des choses regardées comme des subtilités étranges ont leur raison d'être dans ce perpétuel symbolisme dont il soulève si patiemment les voiles. Ajoutons que le livre entier nous fait apparaître Dante comme le savant disciple de saint Thomas d'Aquin, comme un aussi grand théologien qu'il fut un immense poète.

Nous ne terminerons pas cet article sans faire remarquer qu'à son insu, M. Hettinger a été précédé dans la voie où il pouvait croire s'être avancé le premier. Il a eu pour devancier M. l'abbé Édouard Daniel qui, dans un *Essai sur la Divine Comédie* (Paris, Berche, 1873, 1 vol. in-8 de 314 p.), a aussi étudié l'œuvre dantesque à un point de vue exclusivement théologique et catholique. Nous nous rappelons avoir lu avec intérêt cet ouvrage, qui ouvrait des horizons si nouveaux, et qui offre à peu près la même distribution que le livre de M. Hettinger : *Dante, son siècle, sa vie ; — Observations générales sur la Divine Comédie, importance des deux premiers chants ; — Analyse théologique de l'Enfer ; — Analyse théologique du Purgatoire ; — Analyse théologique du Paradis ; — Côté pratique, moral et social de la Divine Comédie ; — Influence de la Divine Comédie sur la littérature et les arts chrétiens.*

Nous n'avons pas l'intention de comparer les deux auteurs, qui marchent à peu près parallèlement, mais tout en indiquant aux admirateurs de Dante l'important travail de M. Hettinger, il nous a paru juste de rappeler le livre trop peu connu d'un de nos compatriotes.

Th. de Puymaigre.

Marivaux et le Marivaudage, suivi d'une comédie, de la suite de *Marianne*, par Mme Riccoboni et de divers morceaux, par Jean Fleury, lecteur de langue française à l'Université de Saint-Pétersbourg. Paris, Plon, 1881, in-8 de VIII-416 p. — Prix : 7 fr. 50.

Marivaux moraliste, *étude critique*, par E. Gossot, professeur au Lycée Louis-le-Grand, lauréat de l'Académie française. Paris, Didier, 1881, in-8 de VII-341 p. — Prix : 3 fr.

Marivaux est redevenu à la mode depuis quelque temps. M. de Lescure a fait de lui un éloge qui a été couronné par l'Académie française, et voici, sur l'auteur de *Marianne*, deux volumes qui ont paru presque simultanément. Le plus important, le plus étendu, est celui de M. Jean Fleury. C'est un livre bien conçu et bien écrit, où les détails biographiques se mêlent agréablement aux appréciations critiques et à d'amples analyses de romans et de comédies que nous ne connaissons plus assez. M. Fleury explique bien ce qu'on entend par marivaudage : il nous fait voir que ce langage maniéré n'a pas été mis sans raison dans la bouche de paysans et de valets, et nous prouve par des exemples qu'il n'est pas aussi étranger aux classes populaires qu'on pourrait le supposer. Il signale avant Marivaux, le genre d'esprit auquel celui-ci devait laisser son nom; il le retrouve dans La Bruyère, dans Hamilton, il aurait pu l'apercevoir encore dans Voiture et le rencontrer facilement parmi les *cultistes* espagnols, comme il lui a découvert des imitateurs, inconscients peut-être, jusque de nos jours. Il y a évidemment du marivaudage chez Alfred de Musset.

Les comédies et les romans de Marivaux ont surtout arrêté M. Fleury ; sans les négliger, M. Gossot a été particulièrement attiré par le *Spectateur français* et d'autres œuvres plus sérieuses ; aussi a-t-il pu avec raison intituler son livre *Marivaux moraliste*. Vivant à une époque d'impiété et de grande dépravation, Marivaux n'a été ni irréligieux ni licencieux, et il a été penseur plus remarquable qu'on ne serait disposé à le croire. Voilà ce que M. Gossot a eu raison d'exposer. Ce point de vue fait surtout l'intérêt de son œuvre. Elle est d'ailleurs assez courte : elle ne forme que cent quarante-deux pages. Le reste du volume est occupé par des extraits empruntés au *Spectateur* et à d'autres écrits de même nature. Ce choix est fait avec goût : on y lit avec plaisir bien des pages oubliées qu'on n'irait point chercher dans les volumes d'où elles ont été tirées. — Une observation : M. Gossot dit (p. 97) que la fin de *Marianne* a été composée par Mme Riccoboni ; M. Fleury (p. 193) est d'un avis tout différent. Suivant lui, et il nous paraît avoir raison, Mme Riccoboni fit au roman une suite et non une conclusion. Th. P.

Coleccion de Enigmas y adivinanzas en forma de diccionario, par Demofilo. Séville, Baldaraque, 1880, in-12 de 495 p. — Prix : 3 fr.

La généalogie de l'énigme remonte très haut, au Sphinx et à Œdipe. Elle a été en grande vogue au moyen âge. Une devinette forme le point de départ du vieux poème espagnol d'*Apollonio*. Dans le roman de *Tristan*, un géant propose une énigme à Sadoc et à Chelinde. Dans le *Cancionero* de Baena, les beaux esprits de la cour de Don Juan II échangent les *adivinanzas*. En France bien des lettrés ont composé des énigmes. On en cite une très jolie de la Motte et l'on n'ose pas trop citer celle que Boursault a risquée dans son *Mercure galant*. Aujourd'hui l'énigme occupe une grande place dans la littérature populaire, elle a mérité l'attention des plus éminents érudits, Milà y Fontanals, Liebrecht, Gaston Paris... Nous avons, l'année dernière, parlé ici même des *Proverbes et devinettes populaires recueillis* dans l'Armagnac par M. Bladé. A côté de ce recueil, on aimera à placer le volume dont l'Espagne a fourni les matériaux à Don Antonio Machado y Alvarez qui cache souvent son vrai nom sous le pseudonyme de Demofilio et qui est l'un des plus actifs rédacteurs d'une revue de Séville, la *Enciclopedia*, où la littérature populaire occupe une large place.

M. Machado était à même de bien faire le recueil dont nous regrettons de n'avoir pas déjà parlé ; il est très au courant de tout ce qui a été écrit sur ce sujet, et il le montre dans une préface courte et substantielle. Sa collection est fort abondante, elle contient une énorme quantité de devinettes castillanes, catalanes, galiciennes, asturiennes, valenciennes et plusieurs *contes d'énigmes*. Un grand nombre d'*adivinanzas*, ont été recueillies par l'auteur lui-même, d'autres sont empruntées à Fernan Caballero et à différentes sources sur lesquelles une ample bibliographie, nous donne, outre d'autres renseignements, tous les détails désirables. Cette bibliographie nous fait voir que l'auteur a poussé ses recherches au dehors de sa patrie, en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre. M. Machado aurait voulu augmenter son volume, mais n'a pu sur ce point se mettre d'accord avec son éditeur, il aurait désiré surtout étudier les analogies qui existent entre les énigmes de toute l'Europe, car ce ne sont pas seulement les contes, les chants et les proverbes populaires qui présentent d'étranges ressemblances. Un tel travail eût, en effet, été fort curieux. Mais tel qu'il est le livre de M. Machado y Alvarez est fait pour satisfaire les plus difficiles amateurs de littérature populaire, et révèle un érudit investigateur dont sans doute nous aurons à parler souvent.

Th. de Puymaigre.

HISTOIRE

Géographie générale, *contenant la géographie physique, politique, historique, administrative, agricole, industrielle et commerciale de chaque pays, la description des frontières des principaux Etats et des notions sur le climat, les productions naturelles, l'ethnographie, les langues et les religions,* par L. Dussieux. Troisième édition. Paris, Lecoffre, 1880, in-4 à 2 col. de XIII-1163 p. — Prix : 16 fr.

La première édition de cet ouvrage, parue en 1866, a été signalée au début de notre publication (t. Ier, p. 304). Depuis elle a subi des modifications et des additions importantes ; on peut s'en rendre compte par l'augmentation du volume : XIII-1163 pages au lieu de 1004 seulement que comptait la première édition. L'histoire de la géographie est poussée jusqu'à nos jours et mentionne les derniers explorateurs avec une indication sommaire de leurs découvertes. Les délimitations de frontières ainsi que toutes les parties qui touchent à l'histoire et à la statistique sont au courant des faits récemment accomplis. En somme, ce n'est point une simple réédition, mais une édition nouvelle sérieusement corrigée. Elle ajoute ainsi au mérite qu'on avait reconnu à la première édition. C'est un excellent ouvrage pour étudier scientifiquement la géographie, c'est-à-dire pour apprendre à connaître notre globe, non d'après des divisions arbitraires comme les frontières politiques et les divisions administratives établies par les hommes. Nous rappellerons ici les grandes divisions. *Généralités :* comprenant les notions générales sur le système solaire, sur les cartes, les définitions, l'atmosphère, l'Océan, les principales productions, l'ethnographie, les langues, les religions, l'histoire de la géographie, les grandes divisions du globe, la population. — L'*Europe*, sa géographie générale et la géographie de chacune de ses parties, où la France occupe 234 pages consacrées à sa situation et à ses limites, son littoral et les pêcheries, les montagnes, l'hydrographie, le climat, la géologie, les productions, l'ethnographie, les langues, la géographie historique ; puis la description de chacun des départements classés par régions ; puis les quatre parties du monde. Nous constaterions l'absence d'autres cartes, si le complément de cet ouvrage n'était l'*Atlas général de géographie* du même auteur ; mais nous nous permettrons de regretter encore une table alphabétique. S.

Petite Histoire des Grecs, depuis les origines jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains, par M. Van den Berg, professeur d'histoire et de géographie. Paris, 1880, Hachette et Cie, in-16 de 615 p. avec 19 cartes et plans et 85 gravures. — Prix : 4 fr. 50.

Voici un petit livre auquel en d'autres temps on eût à bon droit prédit un vrai succès. D'autres ont raconté l'histoire de la Grèce avec

une plus vaste érudition, ou un plus vif enthousiasme : il serait difficile à coup sûr d'apporter à cette tâche une précision plus lumineuse, une plus élégante sobriété. L'auteur s'est inspiré des meilleurs travaux antérieurs : l'intéressante bibliographie que contient l'Introduction en est la preuve. On y voit figurer des publications toutes récentes, telles que l'ouvrage de Herzberg, la seconde édition de l'excellente étude de M. Claudio Jannet sur les institutions sociales et le droit à Sparte, le manuel de philologie classique de M. Salomon Reinach et des articles publiés, il y a quelques mois à peine, dans la *Revue des Deux-Mondes*. Ce qu'il y a de plus rassurant encore, c'est que M. Van den Berg est parfaitement familiarisé avec ces précieux auxiliaires de l'histoire qui s'appellent la numismatique, l'épigraphie et l'archéologie. Initié ainsi à toutes les découvertes des modernes, il a rarement, trop rarement peut-être donné la parole dans son livre aux anciens eux-mêmes : il est vrai que si les citations de ce genre sont peu nombreuses, on les trouvera très bien choisies.

Non seulement l'ouvrage est d'un format commode, d'un extérieur presque coquet : des cartes, et, séduction bien autrement efficace, des gravures multipliées viennent aider à l'intelligence du texte et mettre sous les yeux du lecteur ce qui reste des splendeurs de la Grèce d'autrefois : il est vrai que, faute de toute légende explicative, il est plus d'une de ces illustrations qui court risque de n'être qu'une énigme pour de jeunes écoliers.

C'est une vérité banale que, dans l'antiquité, la race grecque fut la race artiste par excellence : en écrivant son histoire, avait-on jusqu'ici suffisamment songé à accorder à l'art une place d'honneur? M. Van den Berg a été attentif à combler cette lacune, et même, dans un appendice spécial, il traite des diverses époques de l'art grec et énumère rapidement les principales richesses archéologiques qui ornent nos musées de Paris, comme ceux de Rome, de Vienne, de Londres et de Berlin.

En revanche, les idées morales et religieuses ont-elles dans son ouvrage l'importance qu'elles méritent? Je ne le crois pas, et notamment lorsque, parvenu au terme de son récit (p. 583), l'auteur énumère les causes de la décadence et de la ruine de la Grèce, je regrette de le voir passer absolument sous silence la corruption des mœurs et la disparition des vieilles croyances. C'en est fait de l'héroïsme chez un peuple qui n'a plus de goût que pour les déclamations des sophistes, les préceptes d'Épicure et les railleries de Lucien.

Çà et là se rencontrent des assertions contestables. Ainsi est-il exact de dire que, dans l'âge homérique, l'art de diriger les vaisseaux relevait de la religion (p. 35), ou que Zénon, ce disputeur subtil, a fixé les règles de l'art de raisonner (p. 230)? Il n'y a pas lieu, dit M. Van

den Berg, parlant de la Grèce primitive, de s'arrêter aux hypothèses du docteur Schliemann : je connais des savants plus crédules ou moins sceptiques.

Si l'on ajoute certaines redites (par exemple, pages 242 et 271), des longueurs dans les parties où l'auteur avait devant lui le texte de Xénophon ou celui de Diodore (notamment au chapitre XIII), si l'on mentionne dans un style d'une lecture d'ailleurs agréable et facile quelques incorrections auxquelles il serait aisé de porter remède, on aura fait, ce me semble, la part de la critique. Je n'hésite pas à le répéter, il n'y a pas d'histoire grecque qui, dans un format aussi restreint, renferme plus de choses intéressantes et donne une idée plus complète et plus exacte d'une nation et d'un pays dont la gloire a bravé et bravera les siècles.

C. HUIT.

Histoire de France et histoire contemporaine, *de 1789 à la Constitution de 1875*, rédigées conformément aux programmes de 1880, par GUSTAVE DUCOUDRAY, agrégé d'histoire. Paris, Hachette, 1881, in-12 de 886 p. — Prix : 6 fr.

L'histoire de la France occupe presque tout le volume ; l'histoire des autres pays est seulement résumée en quelques mots. Le récit est vif, bien mené et offre de l'intérêt ; il y a ordinairement peu d'appréciations, et c'est heureux, car souvent elles donneraient lieu à la critique. Dire que les articles organiques « prévenaient les empiètements de la cour de Rome et renfermaient le clergé dans l'exercice de son autorité spirituelle, » ce n'est nullement apprécier la portée de cet acte ; prétendre que le but de la Restauration était la restauration du passé, que « la Restauration avait réellement travaillé à rétablir les privilèges de l'aristocratie et la puissance politique du clergé, » c'est évidemment égarer ses lecteurs. Libre à l'auteur de faire de ces opinions le sujet d'une thèse ; mais émettre ce jugement dans un livre élémentaire de classe, ce n'est pas admissible. Ne donnez que des faits, et c'est déjà beaucoup ; car, en choisissant les faits, vous préparez le jugement ; mais vouloir imposer des jugements très controversables, c'est ici hors de propos. Si on dit que la France en 1830 « reprit ses couleurs nationales, » on peut demander, quelque opinion politique que l'on ait, en quoi le drapeau tricolore, qui a fait perdre plus d'une province et amené trois invasions, est plus national que le drapeau blanc qui nous a donné plusieurs provinces, et en 1815 empêcha la France d'être démembrée. Il faudrait laisser aux journalistes ces phrases stéréotypées : elles ne sont pas dignes d'un historien. Un historien non plus ne peut pas appeler la Restauration « un gouvernement imposé par l'étranger, » car c'est témoigner qu'on ignore les faits. Ces notes fausses, et autres semblables, choquent d'autant plus

dans ce livre que les appréciations y sont rares : l'auteur raconte, souvent sans y ajouter un mot, des scènes sur lesquelles, je le pense bien, tous les honnêtes gens sont unanimes; mais il caractérisera çà et là, d'un mot injuste, les faits sur l'appréciation desquels on peut justement être divisé : ainsi il parlera de la « puissance occulte de la Congrégation » et de « l'esprit de réaction de l'Assemblée législative de 1849. » Du moment où l'on a introduit dans les classes l'étude de l'histoire contemporaine, que la sagesse de nos pères avait maintenue en dehors de l'étude des écoliers, on ne saurait être trop réservé, trop impartial dans le sens élevé de ce mot, qui n'admet pas l'indifférence, mais invoque la justice. Souvent on n'est pas juste, parce qu'on transporte dans un livre la passion qui règne dans le journal. M. Ducoudray, on le voit, n'a pas complètement échappé à cet écueil ; il lui faudrait corriger peu de chose, cependant, pour que cette histoire de France contemporaine satisfît aux conditions qu'on est en droit d'exiger. Il y a plusieurs cartes jointes au volume, c'est une excellente pensée, mais plusieurs sont insuffisantes. H. DE L'E.

Origines de la tactique française (*de Louis XI à Henri IV*), par E. HARDY, major d'infanterie. Paris, Dumaine, 1881, gr. in-8 de 810 pages, 212 figures. — Prix : 15 fr.

Ce deuxième volume est le digne émule de son prédécesseur. Un surcroît d'érudition et la belle ordonnance des matières en augmentent encore l'intérêt. Des cartes explicatives très complètes et très claires, des plans de batailles, des gravures et des vignettes remarquables, des copies de tableaux de maîtres, de nombreuses notes explicatives, diverses sortes de répertoires, tout concourt à attacher le lecteur, à l'éclairer, à l'instruire. Dans le rude et patient labeur que l'auteur a entrepris, il semble que son talent ait grandi avec le développement militaire des époques qu'il fait dérouler devant nos yeux. Il nous initie, par des révélations mêlées de science intéressante, aux terribles joûtes de ces siècles où se fondent, sur l'honneur et la gloire, la monarchie et la nationalité françaises. C'est ainsi que nous voyons la lutte acharnée des Suisses et de Charles le Téméraire, l'effondrement de la maison de Bourgogne, la patiente et audacieuse ténacité du sombre Louis XI, asseyant sa maison sur les ruines de ses voisins, les brillantes expéditions de ses successeurs en Italie, la merveilleuse épopée du jeune Gaston de Foix, qui mourut à vingt-trois ans, déjà couvert d'une gloire immortelle, et duquel on peut dire : « qu'il fut grand capitaine avant d'avoir été soldat. » Viennent ensuite les péripéties de la lutte entre François 1^er^ et Charles-Quint, puis les guerres de religion, drame sanglant et funeste qui a pour dénouement l'avènement au trône du vaillant Béarnais et l'établisse-

ment définitif de la grande monarchie française. Nous avions terminé le premier volume au bruit du cliquetis des armes blanches ; elles occupent encore une place d'honneur dans les combats ; mais désormais c'est la poudre qui parle et le grondement du canon domine dans les luttes des nouveaux siècles. — Un pareil livre est le meilleur enseignement de notre jeunesse, obligée tout entière d'apprendre le métier des armes pour défendre le pays. Ce sera la récompense bien méritée de l'auteur d'avoir pu développer chez ses jeunes compagnons d'armes le sentiment de l'honneur militaire et les nobles dévouements, sans lesquels la patrie s'effondre pour tomber sous le joug de voisins entreprenants et aguerris. W.

Histoire de la réunion de la Bretagne à la France, par Ant. Dupuy. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-8 de xv-447 p. et 502 p. — Prix : 15 fr.

C'est une intéressante histoire, et qui fait singulièrement honneur à notre monarchie nationale, que celle de la réunion à la couronne de toutes les provinces qui forment notre France actuelle. Bien peu parmi elles, sont restées jusqu'ici sans trouver un historien pour raconter leur entrée dans la grande famille française ; c'est aujourd'hui le tour de la Bretagne d'avoir le sien. Comme il le dit avec une modestie louable, « l'ambition de M. Dupuy n'a pas été de refaire l'œuvre magistrale de D. Lobineau ; » mais d'étudier à part et plus profondément que celui-ci n'avait pu le faire « une question vitale pour la couronne de France, et de laquelle dépendait l'avenir de la monarchie. » M. Dupuy a atteint le but qu'il s'était proposé, et il y a lieu de l'en féliciter. Comme il le fait justement remarquer au début de son livre, la situation de la Bretagne, à la veille de sa réunion à la France, présente cet intérêt tout particulier que cette province n'était pas, comme tant d'autres réunies au même moment, un rameau détaché de la vieille souche capétienne ; il ne s'agissait pas de faire rentrer dans l'unité monarchique un apanage qu'une imprudence royale en avait détaché, ou que les malheurs de la guerre en avaient violemment séparé. C'était un pays indépendant, gouverné par une dynastie nationale, fier de son autonomie, qu'il fallait, pour la sécurité de la France, et même au nom de ses véritables intérêts, mais sans froisser ses aspirations légitimes, unir indissolublement à la monarchie française. Des liens nombreux : relations commerciales, fraternité d'armes, alliances de familles mettaient en rapports continus Bretons et Français ; mais précisément parce que la dynastie ducale se sentait entraînée, pour ainsi dire, par la force des choses dans l'orbite de la monarchie française, elle n'en faisait que plus énergiquement appel à son indépendance théorique. Sous les règnes de Louis XI et du duc

François II, malgré une hostilité constante, mais qui s'affirma bien plus par des traités et par des négociations que par une lutte effective, — sans doute parce que François II se sentait trop faible contre un aussi redoutable adversaire que Louis XI ; peut-être aussi en raison de l'aversion prononcée de ce dernier contre l'emploi chanceux des moyens militaires, la lutte décisive ne s'engagea pas. François II, lors de la Ligue du Bien-Public, était arrivé après la bataille de Montlhéry ; pendant tout le reste du règne de Louis XI, il sut presque toujours se dégager des coalitions formées contre la France, au moment où elles allaient passer des menaces à l'action. Mais, après la mort du roi, surtout après celle du duc, quand les deux couronnes de France et de Bretagne se trouvent placées sur la tête d'un prince et sur celle d'une princesse à peine sortis de l'enfance, la crise approche de son dénouement. La turbulence des seigneurs bretons et des seigneurs français, en révolte dans leurs pays respectifs contre leurs souverains; leurs alliances réciproques; les appels de la Bretagne à l'étranger, l'Anglais, l'Allemand, l'Espagnol ; ces traités successifs dont chacun enlève à son gouvernement une part nouvelle de son autorité et de son indépendance, tout se réunit alors pour affaiblir la Bretagne, et lui faire considérer comme une délivrance l'union de la jeune duchesse avec le roi de France, qui consacre celle des deux pays. Toutes ces négociations, comme aussi celles qui durent renouer cette union sitôt compromise par la mort prématurée de Charles VIII et les fiançailles de Claude de France, fille d'Anne de Bretagne, avec le futur Charles-Quint, sont exposées avec beaucoup de clarté et d'intérêt par M. Dupuy, qui a su en grandir et en renouveler l'intérêt par quantité de documents inédits, empruntés aux archives bretonnes ; des épisodes très peu connus jusqu'ici, par exemple le récit des conférences d'Amboise et d'Angers au commencement de 1470, ont été aussi mis en lumière.

Aujourd'hui que l'on s'intéresse, et avec tant de raison, à la connaissance des institutions, du gouvernement, des mœurs, de la vie privée de nos pères, M. Dupuy ne pouvait se dispenser de nous apprendre ce qu'étaient toutes ces choses en Bretagne, au moment où elle allait devenir française et subir une sensible transformation. Il y consacre la dernière partie de son livre, et ce n'en est pas la moins intéressante. Peut-être cependant, dans cette description, M. Dupuy est-il trop souvent tenté de considérer comme particuliers à la Bretagne des faits que l'on rencontre à cette époque dans tout le reste de la France. Il ne faut, croyons-nous, attribuer cette surabondance de détails qu'à l'habitude de M. Dupuy, très louable à la condition de n'être pas trop exclusive, de s'en tenir surtout aux renseignements fournis par les archives bretonnes ; il eût été bon pour lui de con-

naître, au moins par des ouvrages imprimés, l'histoire des autres provinces de France pendant la même période ; mais d'aucuns peut-être, fort satisfaits de trouver dans le livre de M. Dupuy quantité de renseignements après lesquels il leur faudrait courir à grand'peine, feront-ils un mérite à M. Dupuy de ce qui a provoqué notre critique ; Nous n'insisterons donc pas. Mais il nous est impossible de passer aussi légèrement sur d'autres détails. « A la fin du quinzième siècle, nous dit M. Dupuy (II, 289) le gouvernement de la Bretagne est ce que nous appelons de nos jours la monarchie constitutionnelle ; » puis il entame une description qui nous paraît être celle d'un gouvernement strictement féodal. Du reste, lui-même reconnaît, quelques pages plus loin, ce caractère au gouvernement breton : « Ajoutons, dit-il, que le système féodal en Bretagne, au quinzième siècle, était resté tel qu'il était au douzième et au onzième siècle. » Nous nous en tiendrons à cette dernière opinion de M. Dupuy, qui nous paraît la seule vraie.

Ailleurs, parlant de la tenue des registres de ce que nous appelons aujourd'hui l'état civil par le clergé paroissial, M. Dupuy s'exprime en ces termes : « L'Eglise seule intervient dans la consécration du mariage, qui a un caractère purement religieux. Le silence de la législation civile, l'insuffisance de la loi canonique engendrent beaucoup d'abus. Ce sont des jeunes gens sans expérience, des adolescents qui contractent des engagements dont ils ne tardent pas à se repentir ; des tuteurs qui, par la menace et la contrainte, imposent à leurs pupilles des alliances qui leur répugnent.» On ne voit guère que jamais législation civile, depuis qu'il y en a une pour régler ces matières, ait mieux réussi à prévenir toute espèce d'inconvénients. Nous voulons croire qu'il n'y a là, de la part de M. Dupuy, qu'une insuffisance de connaissances juridiques sur la question, car il ne semble pas, dans le reste de son livre, animé d'une hostilité systématique contre la religion.

Signalons encore en terminant deux ou trois légères erreurs, dont il faut peut-être reporter la responsabilité sur l'imprimeur, et relatives à certains personnages qui ont joué un rôle important dans les événements de la Bretagne. M. Dupuy semble admettre quelque part (I, 333) l'existence d'un Odet d'Aydie, distinct du sire de Lescun et son frère, alors que, pour tout le monde, et même pour lui, dans d'autres passages de son livre, ces deux personnages n'en font qu'un. Il appelle *Guillaume* d'Usie, un autre personnage qui, dans toutes les chroniques du temps, porte le prénom de *Guyot ;* et Boffile *le* Juge, un officier de Louis XI, dont le vrai nom est Boffile *de* Juge. Mais ce sont là des erreurs infimes, inévitables dans un ouvrage d'aussi longue haleine, et nos observations ne prouveront qu'une chose à M. Dupuy, c'est

que nous avons accordé à son livre toute l'attention qu'il mérite. Elles ne peuvent rien enlever de sa valeur à un ouvrage désormais indispensable à tous ceux qui voudraient étudier l'histoire de la Bretagne, et même celle de la France pendant le quinzième siècle. J. V.

François de Montmorency, *gouverneur de Paris, lieutenant du roi dans l'Ile-de-France* (1530-1579), par le baron Alphonse de Ruble. Paris, H. Champion, 1880, in-8 de 92 p. — Prix : 8 fr.

Le fils aîné du connétable de Montmorency ne pouvait trouver un historien plus exact, plus consciencieux, plus au courant de toutes les choses du seizième siècle que M. A. de Ruble. Cette monographie n'a pas la prétention d'être complète ; mais les deux épisodes de la vie de François de Montmorency, qu'elle traite, sont reliés par des détails biographiques assez précis pour que l'intérêt ou la curiosité soient pleinement satisfaits. La première partie contient le récit du mariage de l'héritier des Montmorency avec la fille naturelle de Henri II, Diane de France. Cette union, depuis longtemps convenue, fut contrariée par la politique ; et Diane dut épouser Horace Farnèse, fils du premier duc de Parme et petit-fils du pape Paul III. De son côté, Montmorency avait engagé sa foi à Jeanne de Piennes, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis. Il fallut bien des démarches, bien des négociations avec la cour de Rome, pour rendre aux deux jeunes gens une liberté dont ils avaient commencé par abuser. Et le gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, si brillant sur le champ de bataille, abandonna sans héroïsme celle qu'il aimait, pour épouser, le 2 mai 1557, la fille de Henri II : union malheureuse du reste, dont il eut plus d'une fois à se repentir.

Le second épisode de la vie du maréchal de Montmorency sur lequel M. de Ruble s'est étendu, avec le secours de nombreuses pièces inédites des plus curieuses, est la fameuse rencontre du gouverneur de Paris avec le cardinal de Lorraine, le 8 janvier 1564. Les Guise ne pardonnèrent jamais aux Montmorency cette sanglante injure faite de propos délibéré au chef de leur maison. La cour était dans le midi de la France, au milieu de ce grand voyage de Charles IX qui se termina par l'entrevue de Bayonne. La reine-mère, dans toutes ses lettres, s'efforce de calmer les animosités et de donner satisfaction à chacun. François de Montmorency se justifie de son mieux. L'amiral de Coligny et d'Andelot ne cherchent au contraire qu'à tout envenimer dans l'intérêt de leur parti. C'est une lutte sourde, dans laquelle les caractères se dessinent ; ce que les nombreux pamphlets du temps ne nous avaient point raconté, les documents mis au jour par M. de Ruble le révèlent d'une façon très piquante. Un moment la guerre civile sembla prête à éclater ; et, si le duc d'Aumale avait eu plus de

résolution, la Ligue eût été avancée de dix ans. La reine sut dissoudre tous les germes de révolte ; et l'affaire se termina par une solennelle réconciliation qui eut lieu à Moulins, au mois de janvier 1566, entre les Lorrains, les Montmorency et les Coligny.

Cette courte analyse suffit à montrer combien de renseignements se rencontrent dans l'opuscule de M. A. de Ruble. Inutile d'ajouter qu'ils sont présentés avec élégance, accompagnés de notes pleines d'intérêt, et faisant en un mot le plus grand honneur à l'auteur de tant de travaux si compétents sur la même période de notre histoire.

G. Baguenault de Puchesse.

La Maréchale de Villars et son temps, par M. Ch. Giraud, de l'Institut. Paris, Hachette, 1881, in-12 de ix-290 p. — Prix : 3 fr. 50.

La campagne que son maître, M. Cousin, avait faite pour la duchesse de Longueville, M. Ch. Giraud vient de l'entreprendre pour la maréchale de Villars. Faut-il croire, sur le compte de la maréchale, les insinuations méchantes de Saint-Simon ? Faut-il au contraire la regarder comme une femme exemplaire ? M. Giraud tient pour la seconde hypothèse, et il faut bien dire que les raisons qu'il allègue en faveur de son système sont spécieuses et convaincantes. Le maréchal de Villars a été jaloux de sa femme, cela est certain ; dans ses campagnes d'Allemagne, il l'emmenait avec lui, témoin ce séjour fameux à Strasbourg, où la maréchale dut vivre dans une demi-réclusion. Mais cette jalousie n'avait d'autre fondement, dit M. Giraud, que l'imagination ombrageuse du maréchal et la grande différence d'âge, — trente ans — qui existait entre sa femme et lui. Mlle de Varangeville fut une épouse dévouée à son mari et elle ne nuisit pas à sa fortune. Sa richesse, sa beauté, sa dignité lui assurèrent une grande situation à la cour ; Louis XIV avait une haute estime pour elle, Mme de Maintenon l'aimait ; plus tard le Régent la respecta et Voltaire l'admira, peut-être même fut-il un peu amoureux d'elle. Jusqu'à sa mort, à quatre-vingt-quatre ans, elle resta, dit son historien, « l'objet constant de la considération publique et de la tendresse de sa famille. »

Dans ce large cadre d'une étude sur la maréchale de Villars, M. Giraud a enchâssé une série de tableaux, quelques-uns un peu étrangers au sujet, la plupart attachants et vivement peints. Nous reprocherions pourtant à ce livre, indépendamment des digressions dont nous parlions tout à l'heure, des divisions trop nombreuses, des chapitres trop courts, trop hachés, pour ainsi dire, et qui rompent l'unité du récit, et enfin certains jugements sur les jésuites où se fait trop sentir le collègue de M. Ferry au Conseil supérieur de l'Instruction publique.

M. de la R.

Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, *avec le journal de ses actes* par H. Wallon, membre de l'Institut. Tome troisième. Paris, Hachette, 1881, in-8 de 535 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Le troisième volume de l'*Histoire du tribunal révolutionnaire* ne comprend que deux mois, germinal et floréal an II, et ces deux mois suffisent à remplir le volume. Les morts vont vite sous la première République et les fournées se pressent plus fréquentes et plus nombreuses que jamais. Les suspects remplissent les prisons et les prisons fournissent la guillotine. La loi du 27 germinal traduit au tribunal révolutionnaire de Paris les accusés de tous les départements, et cette recrudescence de clients donne tant de besogne aux bourreaux qu'on est obligé de lui accorder une indemnité de vingt mille livres. On confond dans la même accusation des malheureux venus de tous les points de la France, appartenant à toutes les classes de la société et qui ne se sont manifestement jamais connus. Voici le curé de Montargis Voillerault et un surnuméraire de l'enregistrement de Dieppe : Lambert. Voici, côte à côte, dans la grande fournée des trente-trois, le 9 floréal, des serviteurs fidèles de la royauté comme les La Tour du Pin et des aristocrates presque sans culottes comme le duc de Villeroy et le comte d'Estaing qui flétrit sa gloire par son attitude sans dignité devant le tribunal, l'ancien président du Grand Conseil, Aymar de Nicolaï et le cuisinier Martin, un homme de loi vendéen, Pichard et un chanoine de Montpellier, Despaillières, dont Fouquier-Tinville, dans sa précipitation, ne fait qu'un seul condamné, Pichard-Despallières. Voici les fermiers généraux avec Lavoisier qui demande quinze jours pour finir une expérience scientifique et auquel Coffinhal répond brutalement que la République n'a pas besoin de savants. Voici les parlementaires de Paris et de Toulouse, auxquels vient bientôt s'ajouter le vénérable Malesherbes. Voici les prêtres fidèles et les prêtres apostats, mal récompensés de leur apostasie. Voici les vierges de Verdun. Voici la sainte de la famille royale, cette admirable M^me^ Elisabeth dont la ferme attitude et les fières réponses déroutent les questions perfides de Dumas.

Et à côté des fournées d'aristocrates, voici aussi les fournées révolutionnaires ; car la Révolution, suivant le mot de Vergniaud, continue à dévorer ses enfants. Ce ne sont plus les Girondins, ce sont les Jacobins et les Cordeliers. Ce sont tous ceux qui gênent la dictature de Robespierre, soit qu'ils veuillent précipiter le mouvement, comme Hébert et Chaumette, soit qu'épouvantés de tant d'excès ils s'efforcent de l'enrayer comme Danton et Camille Desmoulins ; ce sont les enragés et les indulgents. M. Wallon a surtout exposé en grands détails le procès de Danton, il a admirablement démêlé la basse intrigue, trop peu connue, par laquelle on a relié à ce procès une assez

sale affaire de tripotages financiers, cherchant ainsi à déshonorer les chefs des indulgents, en les associant à des voleurs. C'est un grand et instructif spectacle que celui de ces deux hommes qui ont tant fait pour jeter la Révolution dans la voie de la violence et du sang, le procureur général de la lanterne, et l'organisateur des massacres de septembre, victimes enfin du système qu'ils ont inauguré et des lois qu'ils ont portées, et assassinés par leurs complices au moment où ils veulent faire cesser les assassinats. Tant il est vrai qu'en temps de révolution on ne s'arrête pas et qu'on roule forcément jusqu'au fond du gouffre qu'on a creusé. La logique le veut et la justice le veut aussi. C'est la leçon qu'on peut tirer de ce troisième et si beau volume de M. Wallon ; c'est la leçon qu'on tirera encore des volumes qui vont suivre et que nous attendons avec impatience.

M. de la Rocheterie.

Le livre de raison des Daurée, d'Agen (1491-1671). Texte précédé d'une étude sur quelques livres de raison des anciennes familles de l'Agenais, par G. Tholin, archiviste du département de Lot-et-Garonne. Agen, 1880, in-18 de 204 p.

La série de ces registres de famille qui ont été si admirablement étudiés par notre éminent collaborateur, M. Charles de Ribbe, vient de s'enrichir d'un volume des plus intéressants. Dans le livre de raison successivement rédigé par Pierre Daurée (1491-1568), par Jean Daurée (1569-1615), par Philippe Daurée (1627-1672), les souvenirs historiques se mêlent aux souvenirs intimes. A côté de la mention de divers événements de famille, on y trouve, pour ne parler que des premières pages, la mention de l'institution du parlement de Rouen en 1499, du décès de la reine Anne de Bretagne en 1514, d'une sédition à Agen en la même année, de la victoire de Marignan (1515), de la décapitation à Toulouse du capitaine Guisoti en 1517, de l'entrée dans Agen du sénéchal Antoine Raffin en 1520, de l'entrée dans la même ville de l'évêque Antoine de Rovère en 1521, des grandes inondations de 1522, de la bataille de Pavie, de la prise de Rome et de la mort du connétable de Bourbon, etc. Quelques documents ont été transcrits *in extenso* dans le livre des Daurée, notamment (p. 121-130) l'arrêt que rendirent, le 6 novembre 1548, contre les habitants de Bordeaux révoltés les « juges délégués par le Roy, » et (p. 157-160) la « missive du Roy » adressée, le 28 septembre 1567, à Blaise de Monluc.

L'*Introduction* (p. 1-9°) est un bien savoureux morceau. M. Tholin y parle excellemment des livres de raison en général — il n'existe pas, dit-il, de document d'une plus grande valeur que ceux-ci au point de vue de l'étude des mœurs, de la vie privée, de la condition des personnes sous l'ancien Régime, — et des livres de raison de l'Agenais en particulier.

Parmi ces derniers documents, il s'occupe surtout du *Livre Caumont*, composé de 1416 à 1418 ; des mémoriaux de la famille de Raymond, qui forment une série presque continue depuis l'année 1606 jusqu'en 1789, et au milieu desquels on remarque une lettre écrite par Gilbert de Raymond à son fils, en 1769, toute remplie de conseils qui semblent dictés par le bon sens même ; des livres de raison de Jean de Lorman, de la famille Malebaysse, de Pierre Uchard. Claires analyses, citations curieuses, observations piquantes, renseignements qui touchent à mille sujets, tout contribue à rendre l'étude de M. Tholin aussi attrayante qu'instructive, et certainement les nombreux lecteurs du *Livre de raison des Daurée* déclareront que la publication de ce livre ne pouvait être confiée à un plus soigneux et plus habile éditeur. T. DE L.

La Vicomté de Turenne et ses principales villes, par l'abbé B. A. MARCHE. Tulle, 1880, in-8 de 515 p.

M. l'abbé Marche a fait à la fois une œuvre religieuse et une œuvre historique, en racontant les luttes du catholicisme et de la réforme dans la vicomté de Turenne. Sans s'écarter du Bas-Limousin et du Querey, prenant Beaulieu comme centre, il a étudié avec le plus grand soin les épisodes des guerres religieuses de 1569 à 1660. La première partie relate les origines de la vicomté, ses seigneurs, la fondation de l'abbaye de Saint-Pierre par saint Rodulphe. Puis bientôt, nous arrivons à l'invasion calviniste et à tous les excès commis par l'armée de Coligny. Lorsque, après la mort de Charles IX, le vicomte de Turenne revient dans son pays, il y est le plus ferme soutien, non seulement du trône, mais de la religion. Tout d'un coup, il prend parti pour l'hérésie, et se bat en compagnon fidèle de Henri IV, qui le fait maréchal de France. Mais la vicomté souffrit cruellement de ces campagnes, glorieuses quelquefois pour les chefs, toujours accompagnées de ruines pour les habitants, de dévastation des terres, d'incendie, de pillage des plus beaux monuments, de profanation de reliques. C'est le tableau malheureusement peu varié des guerres civiles, où le fanatisme joue un rôle. L'auteur le recommence pour Argentat, pour Saint-Céré, pour Martel.

Ce travail considérable est accompagné de cartes et de gravures qui permettent de se rendre compte des moindres détails. L'auteur du reste a consciencieusement puisé aux sources, et c'est dans les archives nationales, dans les archives de la Corrèze et du Lot qu'il a été chercher ses documents. Son livre a donc le double mérite de l'intérêt et de l'exactitude. G. B. DE P.

Manual de Paleografia diplomatica española de los siglos XII al XVII, por don Jesus Muños y Rivero, archivero bibliotecario. Madrid, Moreno y Rojas, 1880, in-12, de VIII-301 p. et de 179 pl. — Prix : 12 fr.

Chargé d'un cours de paléographie, Don Jesus Muñ os y Rivero a pu juger par l'expérience des avantages de son système qui est très rationnel. L'auteur, modifiant la méthode jusqu'ici suivie en Espagne — et en France aussi, croyons-nous, — demande qu'avant d'essayer la lecture des anciens textes, l'élève ait la connaissance des éléments constitutifs de l'écriture à chaque époque, qu'il ait l'idée exacte non seulement des caractères, mais aussi des abréviations et de l'orthographe. Il veut enfin qu'on suive un procédé analogue à celui qu'on emploie pour l'enseignement de la lecture courante, que d'abord chaque lettre soit étudiée isolément. Le livre est le développement du système ainsi exposé : tout caractère est minutieusement examiné, les signes abréviatifs, la manière d'écrire les mots sont expliqués avec soin ; puis 179 pages dessinées par l'auteur offrent tous les documents nécessaires pour l'initiation à la connaissance de l'écriture espagnole du douzième au dix-septième siècle. A cette partie technique, digne, ce nous semble, d'être imitée chez nous, Don Jesus Muños y Rivero rattache des considérations intéressantes. Telles sont les remarques sur l'écriture carlovingienne usitée en Catalogne dès les premiers temps de la *reconquête* (p. 30) et se généralisant au douzième siècle. Tels sont les détails sur les transformations qui s'opérèrent ensuite. La sécularisation de la charge de notaire, fut selon l'auteur, une des causes les plus actives de ces transformations ou plutôt de ces altérations (p. 54). On lira encore avec intérêt la première partie du livre relative à l'écriture en Espagne avant la domination romaine, durant la période latine et sous la monarchie visigothe. Quiconque s'occupe sérieusement de l'histoire et de la littérature castillane voudra se procurer le livre de Don Jesus Muños y Rivero. Grâce à ce volume, bien des textes anciens deviendront assez aisément intelligibles. Th. P.

Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial, par Charles Graux, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université. Paris, Vieweg, 1880, gr. in-8 de XXXI-329 pages. — Prix : 12 fr. (*Bibliothèque de l'Ecole des hautes études.*)

Que le savant et l'érudit puissent s'intéresser au récit des origines de quelque grande et célèbre bibliothèque, il n'y a pas lieu d'en être surpris ; mais tirer d'un pareil sujet un volume considérable qui soutienne victorieusement l'épreuve de la lecture, voilà l'entreprise à coup sûr difficile dont M. Graux vient de sortir à son honneur. Ce livre, agréablement mêlé de descriptions, de biographies et de portraits, nous offre en réalité une page intéressante et peu connue de

la Renaissance, et l'auteur a raison d'affirmer dans sa préface que « les anciennes bibliothèques renvoient quelques vifs et fidèles reflets des temps qui les ont vu former. »

Le seizième siècle, tout entier à la recherche et à l'admiration des trésors littéraires de la Grèce et de Rome, a produit deux classes bien distinctes de lettrés : d'un côté les humanistes, prêtres, artistes, gens de goût, séduits par l'attrait du beau, médiocrement soucieux de la pureté ou de l'authenticité des textes ; de l'autre, les philologues, grammairiens et érudits, comparant, collationnant, discutant, corrigeant les lacunes ou les altérations des manuscrits. On devine sans peine de quel côté penchèrent les hellénistes espagnols : sauf quelques vocations exceptionnelles et incomplètes, ils désertèrent en foule la route tracée par les Estienne et les Scaliger.

Lorsqu'en souvenir de sa victoire de Saint-Quentin (1557), Philippe II fit construire l'Escurial, il songea à doter cette future résidence des rois d'Espagne d'une collection de livres vraiment princière. M. Graux, dans son ouvrage, énumère et apprécie les auxiliaires de tout genre auxquels ce souverain et ses successeurs eurent recours, depuis des ministres et des diplomates jusqu'à ces Hellènes d'une réputation justement suspecte qui faisaient métier d'approvisionner l'Occident de textes antiques. Il est facile de se représenter combien doivent être minutieuses et pénibles les investigations nécessaires aujourd'hui pour remonter aux lointaines origines de tel ou tel manuscrit : ici la sûreté des conclusions s'appuie sur la précision de la méthode. Signes extérieurs, reliures, devises, armoiries, indications du premier possesseur, de ses contemporains ou de ses héritiers, rien n'est oublié, ou plutôt tout est mis en œuvre avec une rare habileté. Jamais l'auteur n'éprouve plus grande déception qu'en présence de ces manuscrits, originaux ou copies, qui couverts d'un vieil et méchant accoutrement à leur arrivée à l'Escurial, furent envoyés tout droit chez le relieur, et sous leurs nouveaux et brillants dehors se virent dépouillés à jamais de leur état civil.

Après avoir suivi cette fameuse bibliothèque dans ses agrandissements successifs, M. Graux nous fait assister à sa décadence. En 1671, un incendie lui enlève une partie notable de ses richesses ; le reste dépérit entre les mains d'administrateurs insouciants. Aujourd'hui de meilleurs jours semblent revenus pour la science en Espagne : à la fin de son volume, dédié à l'éminent bibliothécaire actuel de l'Escurial, M. Graux rend hommage à la libéralité avec laquelle ces précieuses collections sont mises à la disposition des étrangers.

C. Huit.

Vie de Charles Henry, comte de Hoym, *ambassadeur de Saxe-Pologne en France et célèbre amateur de livres*, 1694-1736, publiée par la Société des bibliophiles françois. Paris, Léon Techener, 1880, 2 vol. gr. in-8 de xv-247 p. — Prix : 45 fr.

Très beaux volumes d'une remarquable exécution typographique, jolies vignettes, lettres ornées, reproduction de reliures somptueuses, rien ne manque à l'élégance de cette publication. L'aimable et savant président de la Société des bibliophiles françois, M. le baron Jérôme Pichon, lui a donné des soins aussi éclairés qu'intelligents; depuis plus de quarante ans, le comte de Hoym et sa riche bibliothèque étaient pour lui l'objet d'une prédilection spéciale ; il lui consacrait une notice dans un périodique consacré à la bibliographie et alors à ses débuts, le *Bulletin du bibliophile*, créé en 1834 par le libraire Techener, et encore plein de vie, quoique quinquagénaire, circonstance assez rare pour des publications de ce genre (hélas ! combien en avons nous vu périr !).

M. Jérôme Pichon s'est rendu en Allemagne ; il a fouillé les archives de Dresde, il a eu communication de bien des documents curieux conservés dans les châteaux d'anciennes familles nobiliaires parentes des Hoym ; il a pu ainsi rédiger d'une manière qui ne laisse rien à désirer la biographie d'un homme fort remarquable à tous égards, sur lequel on ne possédait encore que des notions incomplètes et confuses. On savait qu'il avait été fervent amateur de beaux livres : on ne savait guère rien de plus ; de fait, Hoym était bibliophile sans doute, mais il fut aussi bien autre chose.

Tout semblait réuni en faveur du comte de Hoym ; il appartenait à une noble et puissante famille ; il possédait une grande fortune ; il était beau, intelligent, instruit ; à l'âge où l'on débute à peine d'une façon un peu sérieuse, il était chargé de représenter à Versailles un puissant souverain, dont la situation n'était point exempte de difficultés et de périls : Auguste le Fort, électeur de Saxe, voyait ses États sans cesse menacés par l'Autriche, ennemi redoutable, et par la Prusse qui commençait à peine à jouer un rôle, mais dont l'ardente ambition se manifestait déjà ; il était en même temps roi électif de Pologne, ce qui le mettait en face de la Russie ; Hoym, se maintenant dans de fort bons rapports avec le Régent et avec le tout puissant cardinal Dubois, fit preuve de talents diplomatiques d'un ordre fort distingué ; il avait conçu le projet d'enlever la Silésie à la cour de Vienne, et cette belle province, réunie à la Saxe, devait faire du roi de Pologne un prince assez puissant pour n'avoir rien à craindre de ses formidables voisins ; il signale une circonstance très peu connue, l'idée qu'avait eue le Régent de se faire élire roi de Pologne. — En 1729, Hoym fut, bien contre son gré, obligé de quitter Paris

et de retourner en Saxe. Le roi lui confia des fonctions fort importantes, mais des intrigues de cour : survinrent les agents de l'Autriche, puissance contre laquelle le comte avait toujours été en lutte, n'épargnèrent rien pour le perdre ; le comte de Bruhl, favori d'Auguste, mit tout en œuvre pour se défaire d'un rival qu'il redoutait ; le roi, circonvenu, trompé, ordonna qu'Hoym fût jeté dans une prison d'État, en attendant qu'il fût jugé par une commission composée d'ennemis déclarés ; le malheureux perdit la tête, et le 21 avril 1736, il mit fin à ses jours.

Le premier volume de l'ouvrage en question se divise en cinq chapitres ; les trois premiers retracent la biographie du comte depuis sa naissance jusqu'à sa nomination à l'âge de vingt-six ans au poste de représentant du roi de Pologne à la cour de France ; il passe neuf ans à Paris ; il retourne en Saxe et il y meurt ; le chapitre IV est consacré à la célèbre bibliothèque d'Hoym ; le chapitre V est relatif aux tableaux, bronzes et objets d'art réunis par ce fervent collectionneur. Vient ensuite un appendice concernant quelques personnes qui ont tenu leur place dans l'existence du comte.

Le second volume est un recueil de documents inédits : d'abord l'inventaire, curieux à bien des égards, de tous les objets mobiliers composant la succession de Hoym (meubles, tapisseries, porcelaines, vaisselle, chevaux, etc.). Cet inventaire contient 171 pages ; il est accompagné de divers états exposant l'avoir et les dépenses du comte pendant diverses années (et dans ces choses-là Hoym était exact jusqu'à la minutie) ; bornons-nous à dire qu'au 1er janvier 1728, son actif se montait à la somme nette, très élevée pour l'époque, de 3,253,130 livres, 14 sols, 7 deniers 1/2.

Viennent ensuite dix-neuf lettres adressées par Hoym à diverses personnes (lord Stairs, Madame de Tencin, le roi de Pologne, etc.), et quinze lettres écrites par le comte de Saxe, le comte de Lutzelbourg, le duc de Richelieu et d'autres personnes ; un certain nombre de lettres s'ajoutent à celles-ci : elles se rapportent aux affaires du comte ou à divers incidents de son existence. Parmi bien des détails aujourd'hui sans importance, il se trouve dans cette correspondance des informations dont l'histoire du temps peut faire son profit.

M. le baron Jérôme Pichon a retrouvé de curieux documents au sujet de la riche bibliothèque qui, depuis un siècle et demi, a conservé en France le nom de Hoym : la vente eut lieu à Paris en 1738 ; elle produisit 80,000 livres, somme élevée si l'on s'en rapporte aux prix qu'avaient alors les livres rares, prix qui sont dépassés aujourd'hui de la façon la plus marquée. Tel volume qui, aux enchères de 1738, ne dépassa pas dix ou douze livres, irait aujourd'hui à deux ou trois cents francs s'il se présentait à la salle de la rue Drouot. Amateur fervent de

belles reliures, le comte s'était adressé à ces éminents artistes du commencement du dix-huitième siècle, à du Seuil, à Boyet, à Padeloup; les maroquins qui ont passé par leurs habiles mains sont aujourd'hui couverts de pièces d'or; l'histoire de la reliure est devenue l'objet des études les plus minutieuses, et l'auteur de la *Vie du comte de Hoym* est, à cet égard, un des maîtres les plus accrédités. Des amateurs (et ils sont nombreux) de la vieille porcelaine trouveront des détails fort intéressants ; des pièces authentiques et jusqu'ici inconnues attestent que la célèbre manufacture de Meissen en Saxe doit ses progrès à des artistes français que Hoym décida à se transporter sur les rives de l'Elbe. Cet homme d'État fastueux, cet ami de Fontenelle, de Jean-Baptiste Rousseau, des femmes les plus spirituelles de l'époque, méritait bien que sa figure originale et séduisante fût enfin mise en pleine lumière ; sous ce rapport son biographe n'a rien laissé à désirer.

N'oublions pas de signaler la présence d'une table des matières très détaillée, placée en tête du premier volume ; les travailleurs qui se trouvent trop souvent en présence d'un index insuffisant ou qui parfois n'en trouvent pas du tout, apprécieront l'attention intelligente de l'éditeur à cet égard. B.

BULLETIN

Bon sens et justice, par Mgr Isoard, évêque d'Annecy. Annecy, Abry, 1881, in-18 de 32 p. — Prix : 25 c.

Devoir pour les parents de donner l'instruction religieuse à leurs enfants, par Mgr l'Evêque d'Annecy. Annecy, Niérat, in-8 de 18 p. — Prix : 50 c.

Mgr l'évêque d'Annecy, dans sa brochure intitulée : *Bon sens et justice*, défend les vocations ecclésiastiques contre les lois nouvelles dont on les menace. Il s'attache à démontrer combien ces lois seraient non seulement désastreuses pour la religion en France, mais aussi à quel point, dans l'état présent de notre société, elles offensent l'équité, la juste répartition des charges publiques. La thèse, en elle-même, était facile à établir ; mais Mgr Isoard lui a donné une netteté, une force d'exposition, une variété de considérations et de motifs, tout à fait propres à entraîner la conviction en tout esprit que n'obstrue pas une préoccupation antichrétienne.

Quant au second écrit du même prélat : *Devoir des parents de faire donner l'instruction religieuse à leurs enfants*, c'est une lettre pastorale tirée à part, sous forme de brochure de propagande. Le sujet est encore tout de circonstance, hélas ! En quel temps sommes-nous tombés pour que de tels principes, qui sont le fondement même des sociétés, aient besoin d'apologistes ! Du moins les rencontreront-ils, grâce à Dieu. Il serait à souhaiter que ces quelques pages, si fortes sous leur forme attrayante, pénétrassent dans tous les foyers où les ténèbres tendent à s'établir ou déjà se sont tristement épaissies. V. P.

La laïcisation de l'enseignement. Discours prononcé à Sainte-Clotilde, le dimanche 30 janvier 1881, par Mgr Perraud, évêque d'Autun, Chalon et Macon. Autun, Déjussieu; Paris, Gervais, 1881, in-8 de 19 p. — Prix : 1 fr. — In-32 de 31 p. — Prix : 10 c.

Appelé à prêcher à Paris en faveur d'une école chrétienne libre, Mgr Perraud, évêque d'Autun, avait pris pour sujet « la laïcisation de l'enseignement ». La *laicisation*, dit-il, « mot barbare qui convient bien à une barbare entreprise ». Il faut lire ses développements fins et justes sur le sens précis mais oublié de ces mots *laïque* et *clérical*. Il faut surtout se laisser toucher par les accents vibrants et émus qu'a inspirés l'athéisme scolaire, l'exil de Dieu hors de l'école, l'enlèvement des crucifix. Il y a là un sentiment pathétique que faisait déjà prévoir dès l'abord le texte même du discours : « Femme, pourquoi pleurez-vous? — Je pleure parce qu'ils m'ont pris mon Dieu, et que je ne sais où ils l'ont mis! » Pourtant en finissant, l'orateur a su trouver quelques paroles d'encouragement et de consolation. S'adressant aux fidèles amis les persécutés, les expulsés, les calomniés, il leur a dit avec Montalembert : « Vivez, espérez et combattez! » On ne saurait trop recommander la lecture de ces belles pages à tous ceux qui sont engagés dans la lutte contre l'irreligion. Il faut les lire et les répandre. B. C.

Hommage à saint Thomas, *docteur de la sainte Eglise, patron des Universités catholiques.* Lille, Société de Saint-Augustin, 1880, in-8 de 38 p. avec une grav. — Prix : 1 fr. 50.

La Société de Saint-Augustin, imprimerie de l'Université catholique de Lille, était naturellement appelée à consacrer une de ses élégantes publications au docteur Angélique, patron des Universités catholiques. C'est le sujet de ce volume. Il se compose d'une courte lettre de saint Thomas sur le moyen d'acquérir la science des choses divines et humaines, d'une page sur l'action de sa philosophie dans le monde catholique, par M. l'abbé Jules Didiot; de sa vie par Théophile Ruch, d'une étude de M. Norbert Van Ehnen, « Saint Thomas et les Universités, » sur son influence dans les Universités; de l'histoire de son culte et de ses reliques, par Louis de Rue; de sa *Croix* et d'une prière. En attendant une œuvre magistrale, cette brochure ne peut que contribuer à faire aimer en le faisant connaître le docteur Angélique. V.

Du recrutement du sacerdoce, ou moyen de discerner et de cultiver les vocations ecclésiastiques, par M. l'abbé Verniolles, chanoine de Tulle, supérieur du petit séminaire de Servières. Paris, Bray et Retaux, 1880, in-12 de III-147 p. — Prix : 1 fr. 50.

Après avoir fait ressortir, dans le premier chapitre, l'importance de l'œuvre des vocations sacerdotales et partant l'excellence de cette œuvre en elle-même en même temps que son opportunité et sa nécessité plus urgente dans le temps présent, M. l'abbé Verniolles développe dans trois chapitres qui portent l'empreinte d'une haute sagesse et d'une grande expérience, des conseils sur le discernement des vocations ecclésiastiques, la culture des vocations ecclésiastiques chez les enfants, enfin la préservation des vocations sacerdotales dans les petits séminaires. L'éminent professeur de littérature se retrouve plusieurs fois derrière le maître plein de prudence, et telles pages contiennent des leçons très pratiques dont les jeunes professeurs pourront aisément tirer un grand profit. Dans les tristes

événements que nous traversons, dans ceux plus tristes encore qui s'apprêtent, la question du recrutement du sacerdoce tendra chaque jour davantage à devenir la question dominante, celle qui éveillera d'une façon plus spéciale les sollicitudes de l'Eglise. Ce petit livre vient donc au bon moment, il fera beaucoup de bien. Nous le recommandons spécialement au clergé des campagnes : s'il en suit les conseils, il pourra exercer une influence prépondérante et décisive sur les destinées de la religion et de la France.

P. Talon.

Les décrets du 29 mars. — Premier épisode : l'Interpellation du 16 mars, par l'abbé G. Moreau, ancien directeur de l'Ecole Sainte-Anne, curé de Joinville-le-Pont. Paris, Forestier, 1880, in-8 de xvi-71 p. — Prix : 2 francs.

M. l'abbé Moreau a entrepris de raconter en détail la campagne des *décrets :* dans le travail que nous signalons aujourd'hui à nos lecteurs, il fait avec soin l'historique de la déclaration de guerre ; plus tard viendra le récit des combats et des crochetages où la République a recueilli tant de gloire. A vrai dire, ce petit volume de M. l'abbé Moreau ne contient rien de bien nouveau et c'est plutôt une compilation bien faite qu'un travail original. Mais il est précieux par cela seul qu'il contient tous les textes qui se rapportent au premier épisode de la guerre dont l'auteur s'est fait l'historien consciencieux et fidèle. Des commentaires modérés et justes éclairent les textes cités et, en les reliant les uns aux autres, constituent un historique qui sera certainement lu avec intérêt. Toutefois, dans la préface que M. l'abbé Moreau a mise en tête de son travail, nous trouvons une phrase qui demanderait des explications : *On sent que l'Eglise de France n'est pas ce qu'elle doit être, qu'elle a besoin d'être réformée, d'être réorganisée sur des bases plus démocratiques.* Cela sent terriblement l'opportunisme. P. Talon.

Expulsions des congrégations religieuses. *Récits et témoignages* recueillis par MM. Henry Duparc et Henry Cochin et précédés d'une préface par le duc de Broglie, de l'Académie française. Paris, Dentu, 1881, in-18 jésus de xxvii-399 p. — Prix : 3 fr. 50.

Bien des travaux ont été déjà publiés sur les expulsions qui ont signalé la néfaste année 1880 et en deshonoreront à jamais le souvenir. Mais celui-ci est certainement le plus intéressant et le plus complet. Un tel livre ne se résume pas, il faut le lire tout entier sans en omettre une page. Nous voulons simplement en signaler le caractère original et attirer l'attention de nos lecteurs sur l'admirable préface dont il est précédé. Le caractère de ce livre c'est de n'être pas un livre, mais un recueil de documents précieux. Les auteurs ont eu l'excellente idée de citer à leur barre tous les témoins des expulsions et de leur demander de consigner par écrit leur témoignage : nous avons ainsi un recueil de dépositions qui se contrôlent et se complètent les uns les autres, et ce livre est comme le procès-verbal d'une commission d'enquête. Les récits des expulsions à Paris remplissent ce premier volume ; un second volume sera consacré aux expulsions en province : nous espérons que son apparition ne se fera pas attendre longtemps. Quant à la préface de M. le duc de Broglie, nous la mettons sans hésiter au nombre des pages qui lui feront le plus d'honneur. Elégance, ironie, distinction, éloquence, elle réunit toutes les qualités qui assignent à l'éminent académicien une si noble place dans la littérature contemporaine, et je suis sûr que M. Cochin n'estime

pas que quinze jours de prison aient payé trop cher l'honneur du témoignage qui lui est aujourd'hui rendu. Nous recommandons chaudement ce livre : tous les catholiques se feront un devoir de le lire et de le conserver pour entretenir dans leur âme la haine de leurs vainqueurs et l'espoir d'une revanche prochaine. P. Talon.

Le Livre d'or des Proscrits, par le R. P. Marie-Antoine, missionnaire capucin. Onzième édition, corrigée avec une lettre du cardinal archevêque de Bordeaux. Paris, Victor Palmé, 1881, in-12 de 192 pages. — Prix : 75 c.

Le P. Marie-Antoine est ce capucin populaire à Toulouse qui faillit être jadis le concurrent et peut-être le vainqueur de M. Constans aux élections pour le Conseil général. Expulsé aujourd'hui de son cher couvent, il fait le récit de cette lutte contre les serruriers officiels dans laquelle il a été si glorieusement vaincu. Mais son petit livre n'est pas un froid bulletin de combat. Il est parlé et pleuré plutôt qu'il n'est écrit et l'on y sent les ardeurs et les émotions toutes chaudes encore de la bataille. Depuis l'article 7 qui fut le premier combat de cette campagne si honteuse pour les vainqueurs, jusqu'aux derniers crochetages de novembre 1880, toutes les péripéties de la lutte sont contées dans ces pages pleines de flammes. L'expulsion des capucins de Toulouse est rapportée naturellement avec plus de détails que les autres, et nous en sommes bien heureux, car ici le récit a toute la valeur d'un témoignage. En revanche, peut-être ne serait-il pas impossible de relever quelques inexactitudes dans le reste du livre. C'est ainsi que l'incident relatif au capitaine Secret a été l'objet d'une rectification dont il serait juste de tenir compte. Le tableau général des proscrits contient aussi quelques erreurs : ainsi les Cisterciens de Senanque n'ont pas été expulsés, non plus que les Frères de Saint-Jean de Dieu, ni les Pères Basiliens, ni les prêtres de Saint-Bertin. Ce petit livre demanderait donc une nouvelle révision que le P. Marie-Antoine fera, j'en suis sûr, car il ne voudra pas laisser imparfait un livre que, pour employer une parole du vénéré cardinal de Bordeaux « *on lit avec des larmes dans les yeux* » et où l'on « *puise une espérance invincible.* » P. Talon.

Bilan de la Révolution, par Vindex (du *Paris-Journal*). Paris et Poitiers, Oudin, 1881, in-18 de 103 p. — Prix : 50 c.

Le bilan de la Révolution est bien vite dressé. Sa naissance est fêtée par les massacres de la Terreur et les saturnales du Directoire ; elle conduit au despotisme de l'Empire et nous mène, par étapes, à la République du quatre-septembre, dont Vindex donne un compte plus détaillé : c'est la dictature de l'incapacité, la liberté de conscience foulée aux pieds avec les expulsions qui rappellent les scènes les plus tristes de notre histoire, la liberté de la presse, la liberté des cultes soumise à l'arbitraire, la chasse aux places, l'augmentation des charges pour les contribuables. Tout ceci et beaucoup d'autres choses sont le sujet de tableaux finement et vivement tracés, dont Vindex tire cette conclusion : « En somme, pour quiconque sait l'histoire, le fait matériel, le fait brutal, démontrent que la France doit aux rois tout ce qu'elle a, et qu'elle ne doit rien à la Révolution. »

V. M.

Les Franciscains et l'exécution des décrets du 29 mars 1880. Paris, Tolra, 1881, in-8 de 137 p. — Prix : 1 fr.

Expulsion des Frères Mineurs Capucins du couvent de Paris, par les commissaires Clément et Fehninger, le 8 novembre 1880. Paris, Poussielgue, 1881, in-8 de 123 p. — Prix : 1 fr. 25.

Les décrets de Mars en Savoie. Expulsion des RR. PP. Capucins de Thonon (Chablais). Deuxième édition. Thonon, Jordon, 1880, in-12 de 79 p.

Expulsion des RR. PP. Capucins à Versailles, en novembre 1880. Deuxième édition. Versailles, Ronce, 1881, in-18 de 72 p.

L'exécution des décrets dans le département de Saône-et-Loire, Paray, La Chaux, Mâcon, Autun. Chalon, Dejussieu, 1880, in-8 de 36 pages. — Prix : 25 c.

La persécution religieuse en Béarn et dans le pays basque, 1880, par Louis de Joantho. Pau, Vignancour, 1880, in-18 de xv-105 p. — Prix : 60 c.

Il nous suffira certainement de donner les titres de ces brochures, auxquelles on pourrait en ajouter beaucoup d'autres. Ce sont des pages de notre histoire d'hier, des documents à conserver, des faits à faire connaître, pour permettre de juger en connaissance de cause leurs auteurs et l'inspiration à laquelle ils ont obéi. Ces récits sont rebelles à toute analyse avec leur douloureuse monotonie. Il est peu de départements qui n'aient eu leur exécution des décrets et un récit particulier dû à des témoins oculaires. C'est avec ces documents que nous pourrons écrire plus tard l'histoire de ce triste épisode de l'année 1880. R.

La Religion, la Politique et l'Armée. Paris, Ghio, 1880, in-12 de 191 p. — Prix : 2 fr.

Les réformes exposées dans ce livre peuvent se résumer en quelques mots : Au point de vue religieux, pas de religion ; au point de vue politique, pas de gouvernement ; au point de vue militaire, pas d'armée. Comme on le voit, c'est d'une grande simplicité en théorie, mais en pratique l'application ne serait peut-être pas très facile. L'auteur de ce livre doit être un brave homme, aimant son pays, aimant l'humanité, et voulant y verser à flots la prospérité et le bonheur : mais certainement, il n'a pas le sens commun. La religion qu'il nous propose, pour remplacer les religions vieillies, serait vraiment une belle figure avec son dogme de la génération spontanée, la croyance en un Dieu tout à fait désintéressé des affaires du monde et son espérance de l'immortalité pour *les bons seulement*. Ce serait à tout le moins une religion très commode. Nous l'apprécierions davantage si elle avait empêché son inventeur de déverser sur les dogmes chrétiens d'ineptes et fades plaisanteries. Quant au gouvernement de ce Prudhomme anonyme, il est calqué sur l'administration de la Banque Philippart et probablement il finirait comme elle. Enfin l'armée serait supprimée en temps de paix : ce serait une façon peu coûteuse, mais pas très efficace peut-être de se préparer à la guerre.

Les Ennemis de la République. Lettre d'un maçon au Président de la R... F.... Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 35 p. — Prix : 35 c.

Les ennemis de la République ce sont les hommes qui sous son drapeau

accomplissent la néfaste besogne que l'on sait et qui tôt ou tard portera malheur à la République. Ce sont en particulier les francs-maçons, instigateurs de cette campagne anti-religieuse poursuivie sous nos yeux avec l'argent de la France, c'est-à-dire avec notre argent. Un maçon, qui manie très bien la plume, dénonce ces ennemis au Président de la R.·. F.·. et attire son attention sur les dangers qu'ils font courir à la forme du gouvernement qui lui est chère et dont il est maintenant le premier magistrat. Cet avertissement venant après tant d'autres ne sera certainement pas entendu de celui à qui il s'adresse; mais il arrivera bien jusqu'aux oreilles du peuple de France qui finira peut-être par faire comprendre à nos gouvernants qu'il eût été sage d'écouter et de suivre les conseils qu'un maçon leur avait donnés.

P. Talon.

La constitution intérieure de la Terre, par M. Radau. Paris, Gauthier-Villars, 1880, in-12 de 83 p. — Prix : 1 fr. 50. (*Actualités scientifiques.*)

M. Radau, dans ce savant opuscule, a cherché à synthétiser et discuter scientifiquement les preuves à l'appui de la théorie qui considère la masse intérieure du globe comme un liquide incandescent enveloppé d'une écorce solide très mince, proportionnellement moins épaisse qu'une coquille d'œuf. Il examine avec détail et réfute les considérations que les adversaires ont opposées à cette théorie de plus en plus admise par la grande majorité des savants. La figure géométrique de la Terre, — sa densité, — sa chaleur propre, les phénomènes volcaniques, leurs causes et leur rôle, — la cosmogonie de Laplace complétée par les travaux trop peu connus de M. Edouard Roche, — enfin la démonstration de la non-incompatibilité de fluidité intérieure du globe avec les phénomènes de la mutation et de la précession des équinoxes; tels sont les sujets des six chapitres de cet opuscule. Ce travail est d'autant plus digne d'attention qu'à plusieurs égards il se trouve en opposition assez accentuée avec les idées émises par M. Faye sur la forme et la consistance de la croûte solide du globe terrestre.

Jean d'Estienne.

La météorologie appliquée à la Prévision du temps, *Leçon faite le 2 mars 1880 à l'Ecole supérieure de Télégraphie,* par M. E. Mascart, professeur au Collège de France, directeur du bureau central météorologique, recueillie par M. Th. Moureaux, météorologiste au bureau central. Paris, Gauthier-Villars, 1881, in-12 de 60 p. avec figures dans le texte et 16 planches en couleur. — Prix : 2 fr. (*Actualités scientifiques.*)

Ce qui contribue dans une large mesure à accroître l'intérêt pratique de ce petit livre, ce sont seize jolies cartes du centre et de l'ouest de l'Europe, sur lesquelles on a représenté la marche de quelques ouragans marquants, et sur la dernière, les courbes du froid dans les diverses régions de cette partie du monde, pendant l'une des plus froides journées du mois exceptionnellement froid de décembre 1879. Si nous faisons ainsi l'éloge des cartes placées à la fin de ce petit volume, ce n'est pas en vue de diminuer, par la comparaison, le mérite du texte. Ce mérite ne peut être nié : c'est un exposé succinct mais fort clair, de la marche habituelle des ouragans, des tempêtes et des cyclones, et des lois suivant lesquelles ils se meuvent le plus généralement; ce qui peut permettre, dans le plus grand nombre de cas et grâce à un service télégraphique parfaitement organisé,

d'être averti de l'arrivée des bourrasques et des tempêtes, un nombre d'heure à l'avance suffisant pour se préserver d'une part importante des désastres qu'elles entraînent après elles. Chacun, guidé par ce petit livre et doué de quelque esprit d'observation, peut étudier ces terribles phénomènes, prévoir leur direction et prendre ses dispositions pour s'en garantir dans la mesure du possible. JEAN D'ESTIENNE.

La peinture au salon de 1880. *Les Peintres émus et les peintres habiles*, par ROGER BALLU. Paris, Quantin, 1880, in-12 de 104 p. — Prix : 6 fr.

Dans les salles de la sculpture antique au Louvre, il est un bas-relief qui représente une de ces fictions charmantes dont la mythologie s'est plu à entourer la création de l'homme. Prométhée, assis, modèle une figure d'enfant ; derrière se trouvent les statuettes terminées sur la tête desquelles Minerve place un papillon emblème de l'âme. Telles sont les premières lignes de la préface de M. Ballu. Cette allégorie, appliquée à la naissance de l'œuvre d'art, est le point de départ de son système de critique : d'un côté les peintres guidés par l'inspiration, de l'autre les peintres uniquement préoccupés du procédé. On voit ce qu'une telle classification a de neuf et d'original. D'ailleurs rien de plus facile à lire que cette étude rapide sur les talents contemporains. Nous espérons que M. Ballu nous donnera sur le Salon de 1881 un résumé aussi spirituel que celui que nous avons sous les yeux.

H. N.

Mes aventures en Amérique et chez les sauvages, par ARMAND. Paris, Firmin-Didot, 1880. — 1re série : *Mes débuts en Amérique, en route pour le désert ;* 2 vol. in-12, 5 fr. — 2e série : *A la frontière indienne* ; 2 vol. in-12, 5 fr. — 3e série : *Ma vie au pays des sauvages* ; 1 vol. in-12, 2 fr. 50. — Traduction d'ADRIEN PAUL.

Ces cinq volumes forment la suite des aventures d'un jeune homme nommé Armand, qui parti d'Allemagne, va se fixer en Amérique, dans la Louisiane d'abord, puis à New-York, enfin dans le Far-West, près de la frontière indienne. Cœur éminemment inflammable que cet Armand qui s'éprend vite, et se console vite aussi d'un amour brisé par un nouvel amour. A la créole Eugénie Brillot, premier objet d'une tendresse née pendant la traversée de Hollande à la Nouvelle-Orléans, succède rapidement, dans la série de ses passions, l'espagnole Isabelle, puis la virginienne Mary Mercier, puis la peau-rouge Owaja, puis finalement la yankee Doralice qui clôt la liste par un mariage, longtemps contrarié, mais enfin heureusement conclu. Toutes ces intrigues d'ailleurs sont lestement menées et servent de prétexte et de cadre à un très curieux tableau des mœurs américaines. L'auteur a évidemment vécu beaucoup dans le milieu qu'il décrit ; il le connaît bien et le peint avec de vives couleurs, qui, à vrai dire, ne donnent pas beaucoup l'envie d'aller se fixer en Amérique. Cette existence à la vapeur, ce peu de souci de la vie humaine, ce mépris non seulement des règles de la politesse, mais aussi de la plus simple honnêteté dans les affaires, ne peuvent guère séduire un habitant de la vieille Europe habitué à une vie moins fiévreuse et à un respect, au moins plus apparent, des formes de la droiture. Signalons aussi et regrettons certaines théories de l'auteur sur l'indifférence en matière de religion et le rôle odieux qu'il prête à un pasteur méthodiste, rôle qui lui donne l'occasion de fâcheuses et injustes récriminations contre les prêtres. M. DE LA R.

Le Feu à Paris et en Amérique, par le colonel P. Paris. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-18 j. de VII-220 p.: 4 cartes. — Prix : 3 fr. 50.

C'est une véritable actualité que de parler de ce livre au moment où de terribles désastres ont de nouveau soulevé des questions si souvent discutées, aussi bien dans nos assemblées que dans les feuilles publiques. Mais en France, quand survient un sinistre, on écrit beaucoup, chacun vante un système, et en définitive, après une émotion passagère, on se trouve dans le même état qu'auparavant. Plus à même que d'autres d'étudier le problème, le vaillant chef des pompiers de Paris s'est livré à l'examen comparatif des moyens de défense employés contre le feu, soit en Amérique, soit en France. Il a ensuite exposé, en terminant son ouvrage, les réformes dont il demandait l'exécution au conseil municipal. En Amérique, on ne se sert que de pompes à vapeur, elles sont nombreuses et toujours prêtes. Le colonel Paris n'en demande que dix, et en les répartissant sur la ligne des boulevards extérieurs, — distribution qu'il explique d'ailleurs par un plan, — il se fait fort de protéger la capitale. Toutefois faudrait-il au préalable modifier l'organisation des attelages et la distribution de l'eau. En effet, aujourd'hui les pompes à vapeur ne peuvent guère commencer à attaquer le feu que quarante minutes en moyenne après avoir été appelées. Quant au manque d'eau, laissons parler l'auteur lui-même : « Il est fréquemment arrivé, dit-il, à trois pompes de se trouver en présence d'un incendie considérable, et aux deux dernières arrivées de regarder brûler la fabrique, parce que la première s'alimentait à la seule bouche qui en fût assez rapprochée pour pouvoir être utilisée. » (p. 81). De tels faits réclament des réformes. Le prix de ces réformes, l'auteur le calcule ensuite, serait de 30,000 fr. par an. C'est peu pour la Ville, mais le Conseil municipal aurait voulu faire des pompiers un corps civil : il a échoué, et, gardant rancune, il ne voit guère d'un bon œil ceux qui veulent défendre et améliorer cette organisation militaire. En attendant, les maisons brûlent. P. D.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Achille-Ernest-Oscar-Joseph Delesse, membre de l'Institut, né à Metz le 3 février 1817, est mort à Paris le 24 mars. Élève de l'École polytechnique (1839) dont il est sorti le premier et de l'École des Mines, il fut nommé ingénieur en 1843 et arriva au poste d'Inspecteur général en 1878. Il a été professeur de minéralogie et de géologie à la faculté de Besançon (1845), suppléant du cours de géologie à la Sorbonne, professeur d'agriculture, de drainage et d'irrigation à l'École des Mines, maître de conférences de géologie à l'École normale supérieure et était professeur de géologie à l'Institut national agronomique. Il a été président de la Société de géographie. On lui doit une remarquable carte géologique du département de Seine-et-Marne. Il succéda à M. Delafosse, à l'Académie des sciences, le 6 janvier 1879. On lui doit : *Matériaux de construction à l'Exposition universelle de 1855* (1856, in-8); — *Etude sur le métamorphisme des roches* (1858, in-8); — *De l'azote et des matières organiques de l'écorce terrestre* (1861, in-8); — *Procédé mécanique pour déterminer la composition des roches* (1862, in-8); — *Lithologie des mers de France et des mers principales du globe* (1872). Il était un des collaborateurs et fondateurs de la *Revue de géologie*. Il donnait, depuis 20 ans, la « Revue des Progrès de la Géologie » dans les *Annales*

des mines. M. Levasseur présentait dernièrement à l'Académie des sciences morales et politiques sa *Carte agricole du département de Seine-et-Marne*.

— Le 22 février, à Poitiers, on conduisait à sa dernière demeure un archéologue distingué M. Alphonse-Pierre-François Le Touzé de Longuemar. Son éloge funèbre a été prononcé par M. de la Marsonnière à une séance de la Société des Antiquaires de l'Ouest qui s'honorait de le compter parmi ses membres. C'est à ce document que nous devons de pouvoir faire connaître un de nos anciens collaborateurs dont la vie se résume en ces trois mots : science, patrie et religion. Né le 3 octobre 1803 à Saint-Dizier (Haute-Marne) d'une ancienne famille d'origine normande, M. de Longuemar embrassa la carrière militaire. Sorti de l'Ecole de Saint-Cyr en 1821, il passa par l'Ecole d'état-major, fut acteur dans la prise d'Alger où il reçut un coup de feu et se retira en 1836 avec le grade de capitaine d'état-major qu'il avait depuis 1831 et la croix de la Légion d'honneur obtenue en 1834. Sa retraite ne fut pas du repos. Dans sa terre de Pènabeaux, près de Joigny, il cultiva l'agriculture et la science et commença ses publications scientifiques dans le *Journal d'agriculture de Joigny* (1840), organe de la Société d'agriculture qui s'était empressé de l'accueillir dans son sein. En 1841, une de ses notes sur un aérolithe a eu les honneurs d'une communication à l'Académie des sciences, et, en 1844, il était nommé membre titulaire de la Société de géologie de France. Il quitta la Bourgogne en 1845 pour venir se fixer à la porte de Poitiers qu'il n'a plus quitté depuis. C'est là qu'il se révéla antiquaire, décrivant avec la plume, le crayon et le pinceau les monuments du pays, tout en continuant ses études géologiques. Nous signalerons particulièrement, parmi ses travaux, l'exécution de la carte géologique et agronomique de la Vienne dont il fut chargé par le gouvernement et qui l'occupa durant l'espace de douze ans (1857-1869), ses fouilles dans les excavations souterraines creusées en pleine campagne, ses études sur les eaux de la Vienne. Il avait commencé dans la *Semaine liturgique* du diocèse de Poitiers la publication, malheureusement inachevée, de notices sur les églises du diocèse. En 1870, il reprit, pour la défense de son pays, l'épée qu'il avait déposée en 1836, et, malgré ses soixante-huit ans, prit bravement le commandement de la légion des mobilisés de la Vienne : sa campagne nous a valu une intéressante publication. Il revint à ses études en 1871. La mort seule l'arrêta. « Sans doute, à l'heure du sacrifice, dit M. de la Marsonnière, sa première pensée fut pour Dieu, et il demanda le viatique. Mais, après ce reconfort du chrétien, sa seconde pensée fut pour la science. Il se souvint d'un article encore sur le chantier. Il demanda sa plume, la saisit d'une main tremblante, et écrivit. Ce furent les dernières lignes qu'il traça. Quand on lui eut retiré sa plume, son esprit travaillait toujours, et l'on m'a raconté qu'au moment de son agonie sa main défaillante faisait encore le geste d'écrire. »

M. de Longuemar était membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, qu'il a présidé plusieurs fois, de la Société des Antiquaires de France, correspondant de la Société des Quirites de Rome, du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, président du Comité départemental pour l'Inventaire des archives de l'art, etc., etc. Il était, depuis 1873, conservateur des musées de la ville de Poitiers. La liste de ses ouvrages est beaucoup trop longue pour que nous puissions la donner ici : beaucoup ne sont que de courtes notes descriptives de quelques monuments anciens appartenant au département de la Vienne. Nous ne citerons que les plus importants et nous rappellerons avec reconnaissance la collaboration qu'il nous

donna au début du *Polybiblion* (t. 1er, p. 214) : *Etude géologique des terrains de la rive gauche de l'Yonne* (1843, Auxerre, in-8); — *Miscellanées politiques* (1848-49, Poitiers); — *Chroniques populaires du Poitou* (1851, Poitiers, 1 vol. in-8 avec planches); — *Les Souterrains refuges du Poitou* (T. XXII des *Mémoires* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, p. 15); — *Essai historique sur l'église Saint-Hilaire de Poitiers* (occupe le volume entier des *Mémoires* de l'année 1857); — *Le Domaine de l'homme, étude générale de la géologie* (1856); — *Examen du projet de tunnel sous-marin de M. Thomé* (1857); — *Limoges et le progrès scientifique en* 1859 (in-8); — *Esquisse géologique des terrains de la Vienne* (1859, Poitiers, in-8); — *Lettres inédites du comte d'Avogadre et de son beau-père, François II, de Moussy-la-Contour, avec les ministres Mazarin, Letellier et Loménie* (t. XXV des *Mémoires*, p. 175); — *Esquisse provisoire du département de la Vienne* (1861); — *Album historique de Poitiers, illustré de photographies* (1862, Poitiers, in-8); — *L'ancien pays des Pictons,* ouvrage couronné par l'Institut des provinces (1863); — *Mémoires sur les voies anciennes, les limites et les monuments des Gaulois dans le haut Poitou* (t. XXVII des *Mémoires*, p. 15); — *Les Dolmens du haut Poitou* (t. XXX des *Mémoires*, p. 5); — *L'Atlas des monuments celtiques de la Vienne*; — *Carte géologique et agronomique de la Vienne, avec deux volumes de Mémoires à l'appui* (1869); — *Conférences de géologie appliquée*, faites à l'Ecole normale en 1869; — *Géographie populaire de la Vienne,* avec cartes et types de monuments (1869); — *Carte monumentale de la Vienne* (t. XIII des *Bulletins* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, p. 83); — *Mémoire sur l'organisation et les mouvements des légions mobilisées de la Vienne* (1871, Poitiers, in-12); — *Mémoire sur les travaux du Comité de défense de la Vienne* (1871, in-8); — *Examen de la question des eaux de la ville de Poitiers* (1871); — *Physionomie générale du territoire de la Vienne dans ses rapports avec la constitution géologique* (1875, Poitiers, in-4); — *Du meilleur moyen de vulgariser les connaissances géographiques*, couronné par la Société de géographie de Lyon (1875, Lyon, in-8). Il laisse plusieurs ouvrages inédits : *Château-Guillaume et ses archives*, lecture faite à une séance publique de la Société des Antiquaires de l'Ouest; — *Notice sur l'église et le tombeau d'Aircault*, lue en séance ordinaire, destinée à l'impression; — Travail inachevé sur les *Graphites du tombeau mérovingien de Vouneil-sous-Biard.*

— M. Édouard Drouyn de Lhuys, né à Paris le 19 novembre 1805, y est mort le 1er mars. Fils d'un receveur général, tandis que son père était en Vendée, il fut placé au petit séminaire de Nantes (1817); il acheva ses études au Lycée Louis-le-Grand, à Paris, assez brillamment pour obtenir en 1823 le prix d'honneur au concours général. Nous ne retracerons pas sa carrière politique comme diplomate, député, sénateur et ministre. Il a été longtemps président de la Société des agriculteurs de France. Ses discours, comme président de société et de réunions, formeraient peut-être la partie la plus considérable de son actif bibliographique si on en publiait le recueil. Nous connaissons de lui un mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, où il entra (16 mars 1861) à titre de membre libre en remplacement d'Horace Say : *Les Neutres pendant la guerre d'Orient* (1868, in-8), et un mois de Marie sans nom d'auteur : *Prières pour le mois de Marie*, précédées d'une lettre de Mgr l'archevêque de Reims (Paris, Sauton, 1880), dont il a été rendu compte (t. XXVIII, p. 441).

— M. Pierre-François-Eugène Cortambert, né le 12 octobre 1805, à Toulouse où son père exerçait la profession médicale, est mort à Paris le 3 mars. Il y était venu terminer son éducation, et, poussé par ses goûts, était entré chez Charles Riquet pour travailler au *Dictionnaire géographique universel,*

qu'il termina seul en 1833. Plus tard il professa la géographie dans diverses institutions de jeunes gens et de jeunes filles et à l'Ecole supérieure de commerce. Il fut attaché, en 1854, au cabinet géographique de la Bibliothèque nationale, et il en était bibliothécaire au moment de sa mort. Il a publié un grand nombre d'ouvrages classiques de géographie, sous forme de cours, qui ont été tous remis au courant des découvertes, des événements et des remaniements de programmes dans de nombreuses éditions qui se sont rapidement succédé. Il a été secrétaire général et président de la Société de géographie, et il fut l'un des présidents du Congrès de géographie de 1875. Il a écrit dans un grand nombre de recueils, revues et journaux : *Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, *Annuaire encyclopédique*, *Bulletin de la Société de géographie*, *Annales des voyages*, *Revue américaine*, *Revue contemporaine*, *Revue de l'Instruction publique*, *la Patrie*, *Revue orientale*. On lui doit, en dehors de ses cours : *Géographie sacrée de Worcester*, traduction (1830) ; — *Physiographie*, ou description générale de la nature (1836) ; — *Petit dictionnaire des découvertes et inventions anciennes et récentes* (1836) ; — *Premières connaissances, ou simples notions sur les phénomènes les plus intéressants de la nature et sur les faits les plus curieux dans les sciences, les arts et l'industrie*, par MM. Cortambert, B. Sainte-Preuve, Delafosse et Sonnet, dans un cours complet d'éducation pour les filles (1841) ; — *Curiosités des trois règnes de la nature* (1846) ; — *Tableau de l'univers* (1848, in-12) ; — *Eléments de cosmographie* (1852) ; — *Notice* sur les travaux de la Société de géographie (1854) ; — *Géographie universelle de Malte-Brun* (1856-1861, 8 vol. gr. in-8). Nouvelle édition refondue et corrigée avec un *Supplément* (1875) ; — *Tableau général de l'Amérique*, *Rapport sur les progrès de l'ethnographie et de la géographie en Amérique pendant les années* 1858 *et* 1859 (1860, in-8). Extrait des *Comptes-rendus des séances de la Société d'ethnographie* ; — *Tableau de la Cochinchine, rédigé sous les auspices de la Société d'ethnographie ; précédé d'une introduction par M. le baron Paul de Bourgoing*, avec cartes, plans et gravures (1862, in-8), avec Léon de Rosny ; — *Le Globe illustré. Géographie générale à l'usage des écoles et des familles.* Ouvrage illustré de nombreuses gravures intercalées dans le texte et accompagné de 16 cartes tirées en couleur (1872, in-4).

— M. Adolphe-Laurent Joanne est mort à Paris le 1er mars ; il était né à Dijon le 15 septembre 1813. Il fut avocat et journaliste avant de se donner à la littérature spéciale où il s'est fait un nom. Il a écrit dans le *Journal de l'Instruction publique*, dans le *Journal général des tribunaux*, le *Droit*, la *Revue britannique*, le *National*, et fut à sa fondation (1843) sous-rédacteur en chef de l'*Illustration*. Des voyages qu'il entreprit après le coup d'Etat lui donnèrent la première idée de ses *Itinéraires*, collection à côté de laquelle il faut placer ses *Géographies départementales* embrassant toute la France, dont l'esprit n'est malheureusement point irréprochable. Ses travaux lui ont valu, en 1872, une grande médaille de la Société de géographie. Il a, en outre, fait des traductions et écrit des romans, des poésies et des pièces de théâtre. Nous avons cru qu'il intéresserait nos lecteurs de trouver la liste dans leur ordre chronologique, aussi exacte que possible des *Guides* et *Itinéraires* publiés par lui ou sous sa direction : *Itinéraire descriptif de la Suisse, du Jura, de Baden-Baden et de la Forêt Noire* (1841) ; — *Voyage illustré dans les cinq parties du monde, en* 1846, 1847, 1848, 1849 (petit in-folio, 1849-1850) ; — *Itinéraire de l'Ecosse* (1852) ; — *Itinéraire des bords du Rhin, du Neckar et de la Moselle* (1854) ; — *Itinéraire de l'Allemagne. L'Allemagne du Nord* (1854) ; — *Allemagne du Sud et Tyrol* (1855) ; — *Spa et ses environs* (1855) ; — *Versailles. Son palais, ses jardins, son musée, ses eaux, les deux Trianons, Saint-*

Cloud, Ville d'Avray, Meudon, Bellevue, Sèvres (1856); — *De Paris à Saint-Germain, à Poissy et à Argenteuil; — De Paris à Bordeaux; — De Paris à Nantes; — Versailles et les deux Trianons. Guide du visiteur* (1857); — *Fontainebleau. Son palais, ses jardins, sa forêt; — De Bordeaux à Bayonne, à Biarritz, à Arcachon et à Mont-de-Marsan; — De Paris à Sceaux et à Orsay; — De Paris à Lyon et à Auxerre; — De Bordeaux à Toulouse et à Cette, etc. Itinéraire des Pyrénées* (1858); — *Itinéraire de l'Italie septentrionale, contenant la Savoie, le Piémont, la Lombardie et la Vénétie* (1859). Avec A. J. Du Pays: — *Atlas historique et statistique des chemins de fer français* (1859); — *Itinéraire de l'Orient. Malte, la Grèce, la Turquie d'Europe, la Turquie d'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Arabie Pétrée, le Sinaï et l'Egypte* (1860). Avec Emile Isambert; — *Itinéraire de la Savoie; — Les Bains d'Europe.* Avec A. Le Pileur; — *Bourgogne, Franche-Comté, Nivernais, Morvan, Bourbonnais, Jura, Beaujolais, Bresse, Bugey, Lyonnais, Savoie* (1861, in-12); — *De Lyon à la Méditerranée.* Avec J. Ferrand; — *De Paris à Tours,* avec 1 carte, 2 plans; — *De Paris en Suisse, par Dijon, Dôle et Besançon; — De Dijon en Suisse par Dôle et Besançon; — De Paris à Orléans; — Les Pyrénées et le réseau des chemins de fer du Midi et des Pyrénées* (1862); — *De Poitiers à la Rochelle, à Rochefort et à Royan; — Paris illustré. Nouveau guide de l'étranger et du Parisien,* avec 400 vignettes, 1 grand plan de Paris, plans des bois de Boulogne, Vincennes, du Louvre; — *Itinéraire du Dauphiné,* 1re série (1862); — 2e série (1863); — *Itinéraire de l'Ecosse; — Trains de plaisir aux bords du Rhin; — Le guide parisien, contenant tous les renseignements nécessaires à l'étranger pour s'installer et vivre à Paris,* etc., suivi de la liste alphabétique de toutes les rues et places de Paris; — *Les Bords du Rhin illustrés; — Dictionnaire des communes de la France* (1864, in-8); — *Auvergne, Dauphiné, Provence, Alpes-Maritimes, Corse* (1865); — *Pyrénées, de l'Océan à la Méditerranée; — La Suisse; — De Paris à Boulogne, à Saint-Valéry, au Tréport, à Calais, à Dunkerque, à Lille, à Valenciennes, à Beauvais* (1866); — *Vosges et Ardennes* (1867); — *Géographies départementales* (in-12, 1868-1880); — *Le Nord* (1869); — *Paris illustré en* 1870 (1870); — *Bordeaux, Arcachon, Royan, le Vieux;* — *Bade et la forêt Noire;* — *Dauphiné et Savoie* (1871); — *Bretagne* (1872); — *Petit dictionnaire géographique, administratif, télégraphique, statistique, industriel de la France, de l'Algérie et des colonies* (1872, in-16); — *Pyrénées* (1874). Nous ajouterons sans savoir quel rang leur donner : *De la Loire à la Garonne;* — *Normandie;* — *Atlas de France contenant 95 cartes;* — *Guide du voyageur en Europe. France, Belgique, Hollande, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Iles britanniques, Allemagne, Danemark, Suède, Norwège, Russie, Grèce, Turquie d'Europe;* — *Trouville et les bains de mer du Calvados. Trouville-Deauville, Villers, Houlgate-Beuzeval, Cabourg, Villerville, Arromanches, Honfleur, Lion-sur-Mer, Luc, Port-en-Bessin;* — *Dieppe, le Tréport et Saint-Valery-sur-Somme;* — *Le Havre, Etretat, Fécamp, Saint-Valery-en-Caux.*

M. Joanne a publié dans divers autres genres : *Histoire générale des voyages,* traduit de l'anglais de N. Desborough-Cooley, avec M. Em. D. Forgues (1840-41, 3 vol. in-12); — *Les spectres de Noël;* — *Le combat de la vie,* de Dickens, traduction (1845); — *Souvenirs des Alpes,* poésies (1852); — *La case de l'oncle Tom,* et *La clef de l'oncle Tom,* de Mme H. B. Stowe, trad. avec M. E. De Forgues (1853); — Les *Essais,* de Macaulay, trad. avec M. E. D. Forgues (1860); — *Saucons le Luxembourg* (1866); — *Histoire de la Grèce ancienne,* de Connop-Thirlwal, trad.; — *Un châtiment;* — *Albert Fleurier* (1872, in-12); — *Pour mes amis,* poésies 1832-1872 (1872); — *Escalades dans les Alpes,* par Ed. Whymper, traduction (1873); — *On ne badine pas avec l'eau froide,* proverbe (1879).

— Le célèbre historien suédois André Fryxell est mort à Stockholm le 21 mars 1881. Il avait quatre-vingt-six ans, étant né le 7 février 1795 à Hesselskog dans le Dalsland. Il entra à l'Université d'Upsala en 1813, fut ordonné prêtre en 1820 et passa en 1821 l'examen de maître en philosophie. Il était attaché à un établissement d'éducation de la capitale lorsqu'il commença, en 1823, la publication de ses récits de l'histoire de Suède, auxquels il travailla pendant tout le reste de sa longue carrière, et qui ont fondé sa réputation européenne. Devenu recteur du collège de Marie en 1828, il obtint en 1833 le titre honorifique de professeur, et, l'année suivante, il voyagea en Danemark, en Prusse, en Pologne, en Autriche, en Belgique et en Hollande, pour copier les rapports des ambassadeurs étrangers sur les affaires de Suède. L'année de son retour (1835), il fut nommé pasteur de Sunne, dans le diocèse de Carlstad, et devint docteur en théologie, en 1845. Elu membre de l'Académie suédoise (1840) et de l'Académie des sciences de Stockholm, en 1847, il obtint la même année un congé illimité pour la continuation de ses études historiques. Ses récits (*Berattelser ur svenska historien*, qu'il a poussés jusque vers la fin du dix-huitième siècle (la 44e livraison parue en 1878 traite des contemporains d'Adolphe-Frédéric [1751-1771] dans la science et la politique, forment le plus grand corps d'histoire de la Suède, l'un des plus originaux et des plus lus, à cause de son style animé et de sa brillante exposition. Les premières livraisons ont été rééditées plusieurs fois, après avoir été remaniées, au profit de l'érudition, mais non sans détriment pour l'art ; quelques parties ont été traduites en diverses langues : l'histoire de Gustave-Adolphe notamment l'a été en français par Mlle Du Puget (Paris, 1839, in-8). Au même genre se rattachent trois autres ouvrages du même auteur : *Documents sur l'histoire de Suède* (Handinghar rorande Sveriges historia, 1836-1843, 4 vol. in-8) ; — *Sur la critique de l'Aristocratie dans l'histoire de Suède* (Om arislokrat fordomando i svenska historien, 1845-1850), polémique dirigée contre Geijer et les autres historiens de l'école démocratique, qui fit beaucoup de bruit et donna lieu à de vives discussions ; — *Notice sur l'histoire littéraire de la Suède* (Bidrag till sverges literaturhistoria, 1860-62, 4 livr.). La poésie et la musique servaient à le délasser de ses travaux sérieux ; il a composé un opéra, *la Fille du Vermland*, air et paroles) où il a intercalé beaucoup d'agréables chansons populaires. Il écrivit aussi une *Grammaire suédoise* (1824) qui devint classique, et un *Essai sur la définition plus précise des questions relatives à la réforme de l'enseignement* (1832). — E. Beauvois.

— M. l'abbé François-Louis-Philippe Régnier, né à Dôle (Jura), le 18 novembre 1830, est mort à Paris le 19 mars. Il avait fait ses études au petit séminaire de Paris et à l'école des Carmes, et avait pris ses grades de docteur en théologie et ès-lettres. Il avait suivi les cours de l'Ecole des Chartes, et en était sorti avec le diplôme d'archiviste-paléographe dans la promotion de 1856 ; il avait pris pour sujet de thèse : *Le Collège de Sorbonne, son fondateur, ses origines, sa constitution* (de l'an 1250 jusqu'à l'époque de la restauration du collège sous le cardinal de Richelieu). Il avait été professeur de littérature à l'école des Carmes, et professeur d'Ecriture sainte à la Sorbonne. Il avait exercé le ministère dans plusieurs paroisses de Paris avant de rentrer dans son diocèse, où il était chanoine titulaire et curé de la cathédrale.

— M. James Miln est mort à Edimbourg le 26 janvier, à l'âge de 62 ans. Il était venu en touriste, il y a quelques années, à Carnac (Morbihan), pour visiter les fameux alignements; il y resta comme archéologue pour les étudier

en détail. Il a fait de nombreuses fouilles, qui l'ont amené à des découvertes intéressantes : dolmens, sépultures circulaires du moyen-âge, léproseries, constructions gallo-romaines. Il a donné le récit de ses découvertes. Il publiait le résultat de ses nouvelles fouilles, quand la mort est venue le frapper. Il était, depuis cette année, vice-président de la Société polymathique du Morbihan.

— Mgr Emmanuel Jules Ravinet est mort le 28 mars à Paris. Il était né le 4 avril 1881. Il a été professeur de théologie à la Sorbonne, chanoine titulaire de Notre-Dame de Paris, vicaire général à Paris (il assista Mgr Affre sur les barricades), évêque de Troyes (1861-1875), et chanoine de premier ordre du chapitre de Saint-Denis. Nous ne connaissons de lui que ses *Mandements et Lettres pastorales*.

— M. le docteur Antoine Matteï est mort à Paris le 18 février. Il était né à Cugnano, en Corse, en 1817. Après avoir fait ses études médicales à Paris, il était allé exercer à Bastia, puis était revenu à Paris. On lui doit un bon nombre de publications spéciales sur l'obstétrique. — *Proverbes, locutions et maximes de la Corse, précédés d'une étude sur les dialectes de cette île* (1867), et en outre : *Notice historique sur la Corse* (1867).

— On signale la mort de M. Ch. Steur (1795-1881), le doyen de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique. Il avait été appelé à y siéger en 1829. Ses principaux travaux furent un *Mémoire sur l'Etat des Pays-Bas autrichiens sous Charles VI* (1829), et un *Mémoire des troubles de Gand sous Charles-Quint* (1835).

— Mgr Szabo, évêque de Stainamanyer, en Hongrie, est mort le 28 février, à l'âge de 65 ans. C'était un des écrivains populaires les plus distingués de la Hongrie. Il était membre d'honneur de l'Académie Hongroise des sciences, et il présidait l'année dernière le congrès des médecins et naturalistes hongrois. Il avait été député au Reichstag hongrois.

Institut.— *Académie française.*— Dans sa séance du 24 mars, l'Académie a renouvelé son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le second trimestre : M. Renan, directeur ; M. Maxime du Camp, chancelier.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 18 mars, l'Académie a élu membre titulaire, en remplacement de M. Mariette, décédé, M. Oppert, par 19 voix contre 16 à M. François Lenormant.

— Dans sa séance du 25, l'Académie a nommé membre de la commission de l'histoire littéraire de la France et du Conseil de perfectionnement de l'Ecole des Chartes, M. Gaston Paris, en remplacement de son père, M. Paulin Paris, décédé.

Académie des sciences. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 14 mars, sous la présidence de M. Ed. Becquerel. La séance a été occupée par le discours du président et l'éloge de Victor Regnault, prononcé par M. J.-B. Dumas, secrétaire perpétuel. Voici la liste des prix proclamés :

Grand prix des sciences mathématiques. — La question posée était celle-ci : perfectionner en quelque point important la théorie des équations différentielles linéaires à une seule variable indépendante. Le prix est décerné à M. Halphen, capitaine d'artillerie, répétiteur à l'Ecole polytechnique. Des mentions très honorables sont accordées à MM. Poincaré et Fuchs.

Mécanique. — *Prix Poncelet :* M. Leauté, ingénieur des manufactures de l'Etat, pour l'ensemble de ses travaux relatifs à la mécanique. — *Prix Montyon :* M. E. Cornut, pour son « Catalogue descriptif et raisonné des défauts des tôles, érosions et incrustations. » — *Prix Bordin :* « Trouver le moyen

de faire disparaître ou au moins d'atténuer sérieusement la gêne et les dangers que présentent les produits de la combustion sortant des cheminées sur les chemins de fer, sur les bâtiments à vapeur, ainsi que dans les villes, à proximité des usines à feu. » Une récompense de 1,500 francs sur la fondation Bordin est accordée à M. Lan, ingénieur en chef des mines, professeur de métallurgie à l'Ecole des Mines.

Astronomie. — Prix Lalande : M. Stone, de l'observatoire de Greenville, pour ses travaux sur les mouvements propres des étoiles. M. Stone, envoyé au cap de Bonne-Espérance, a observé à plusieurs reprises chacune des 10,000 étoiles déjà étudiées par Lacaille, de 1750 à 1754. — *Prix Valz :* M. Tempel, qui a, depuis 1864, découvert 20 comètes soit à Marseille, soit à Milan et à Arcetri, près Florence. — *Prix Trémont :* M. Vinot, pour la publication de son recueil : *le Ciel.*

Physique. — Prix Vaillant : « Perfectionner, en quelque point important, la télégraphie phonétique. » Une récompense de 3,000 francs a été accordée à M. Ader.

Statistique. — Prix Monthyon : M. Ricoux, pour sa « Démographie figurée de l'Algérie ». Une mention très honorable est accordée à M. Marvaud, pour son mémoire « la Phthisie dans l'armée » ; une mention honorable à M. Pamard, pour son travail : « la Mortalité dans ses rapports avec les phénomènes météorologiques dans l'arrondissement d'Avignon, pendant la période de 1873 à 1877.

Chimie. — Prix Jecker : M. Eugène Demarçay, pour ses nombreux et importants travaux de chimie.

Géologie. — Prix Bordin : « Etude approfondie d'une question relative à la géologie de la France ». Deux prix sont décernés, l'un à M. S. Gosselet, pour son étude sur les Ardennes, l'autre à MM. Falsan et Chantre, auteurs d'une « Monographie géologique des anciens glaciers et de terrain erratique de la partie moyenne du bassin du Rhône. » Une mention honorable est accordée à M. Louis Collot, auteur de la description des environs d'Aix en Provence.

Botanique. — Prix Barbier : M. E. Quinquand, « pour ses travaux d'hématholoogie clinique. — *Prix Desmazières :* Il est accordé un encouragement de 1,000 francs à M. Ed. Lamy de la Chapelle, de Limoges, pour des notices sur les mousses, les hépatiques et les lichens du Mont-Dore et de la Haute-Vienne. — *Prix de la Fons-Melicocq :* M. Eloy de Vicq, d'Abbeville, pour ses études sur la flore du bassin de la Somme.

Anatomie et Physiologie. — Prix Savigny : M. Alfred Grandidier, pour ses recherches sur les faunes de Zanzibar et de Madagascar. — *Prix Thore :* M. Albert Vayssière et M. Emile Joly, pour leurs études sur les prosopistomes.

Médecine et Chirurgie. — Prix Monthyon : Trois prix de 2,500 francs sont décernés à M. Charcot, pour ses « Leçons sur les localisations dans les maladies du cerveau » ; M. Jullien, pour ses ouvrages médicaux ; M. Sappey, pour ses recherches sur le système lymphatique des poissons. Mentions honorables : MM. S. Chatin, Gréhant, Guibout. — *Prix Bréant :* Un prix de 5,000 francs est décerné à M. Colin, d'Alfort, pour ses travaux sur la septicémie et le charbon. — *Prix Godard :* M. Paul Segond, pour sa monographie sur « les abcès chauds de la prostate et des phlegmons périprostatiques. » — *Prix Dusgate :* Pour l'auteur du meilleur ouvrage sur les signes diagnostiques de la mort et les moyens de prévenir les inhumations précipitées. Un encouragement de 1,000 francs est accordé à M. Mercier ; un autre de 1,000 francs à M. Peyraud, à Libourne ; un de 500 francs à M. Le Bon. — *Prix Boudet :*

A l'auteur qui aurait fait faire un progrès à l'art de guérir, en s'inspirant des travaux de M. Pasteur sur la fermentation et les organismes inférieurs. M. Joseph Lister, d'Angleterre.

Géographie physique. — Prix Gay : Etudier les mouvements d'exhaussement et d'abaissement qui se sont produits sur le littoral océanique de la France, de Dunkerque à la Bidassoa, depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours. Rattacher à ces mouvements les faits de même nature qui ont pu être constatés dans l'intérieur des terres. Grouper et discuter les renseignements historiques en les contrôlant par une étude faite sur les lieux. Rechercher entre autres, avec soin, tous les repères qui auraient pu être placés, à diverses époques, de manière à contrôler les mouvements passés et servir à déterminer les mouvements de l'avenir. Le prix n'est pas décerné. La commission accorde un encouragement de 500 francs à M. Delage, ainsi qu'à M. Alexandre Chèvremont. La question est retirée du concours.

Physiologie. — Prix Monthyon : M. Gaston Bonnier, maître de conférences à l'École normale, pour ses travaux sur les « Nectaires. »

Prix généraux. — Arts insalubres. — M. Birkel, un prix de 1,500 francs, pour la modification ingénieuse qu'il fait subir aux lampes de sûreté dans les mines.

— Prix Gegner : M. Jacquelin, pour l'ensemble de ses travaux de chimie, notamment pour l'observation qui lui est due sur la transformation du diamant en graphite sous l'influence des hautes températures obtenues au moyen de la pile de Volta. *— Prix Delalande-Guérineau :* M. Jean Dupuis, pour son exploration du Tonkin.

— Prix fondé par Mme la marquise de Laplace. — M. Termier, né le 3 juillet 1859, à Lyon, sorti le premier de l'École polytechnique, entré en qualité d'élève-ingénieur à l'école des Mines.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 12 mars, l'Académie a élu M. Ginain, membre titulaire, dans la section d'architecture, en remplacement de M. Lefuel, décédé.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 5 mars, sur la proposition de M. Levasseur, l'Académie a accepté, comme sujet de concours pour le prix du budget, la question suivante : Histoire des céréales en France. Les concurrents auront à étudier la production et le commerce des céréales dans les diverses régions de la France, avant et depuis 1789, ainsi que les usages commerciaux et les règlements relatifs au transport à l'intérieur, la législation des marchés et celle de l'importation et de l'exportation. Ils rechercheront l'influence économique que ces cours ont pu exercer sur la production, sur le prix et sur les consommations des céréales.— Le terme du concours est fixé au 31 mai 1882.

— Dans sa séance du 19 mars, l'Académie, sur la proposition de M. Caro, au nom de la section de morale, a mis au concours pour le prix Bordin, à décerner en 1883, la question suivante : « Examen critique des principes et des fondements sur lesquels reposent les théories désignées de nos jours sous le nom de sociologie. Y a-t-il dans ces théories quelque chose de nouveau qui les distingue soit de la morale sociale, du droit naturel ou de la science politique, soit de l'économie politique, etc. ? Contiennent-elles des éléments qui puissent être considérés comme acquis et incorporés à la science philosophique? » — Le terme du concours est le 31 décembre 1882.

— M. P. Bernard, conseiller à la cour de Dijon est l'auteur de l'un des mémoires qui ont obtenu des mentions honorables au concours pour le prix Bordin sur l'ordonnance de 1670 (voir p. 84 et 168).

Académie de médecine. — L'Académie de médecine a été autorisée, par décret du 28 février à accepter, une donation de 20,000 francs faite par Mme Vernois, en souvenir de son mari, pour la fondation d'un prix d'hygiène.

Faculté des lettres. — M. J. A. Hild, professeur agrégé des lettres au lycée de Besançon, a soutenu le 16 mars, à Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *Aristophanes impietatis reus; — Etude sur les démons dans la littérature et la religion des Grecs.*

M. Alexis Bertrand, agrégé de philosophie au lycée de Dijon, a soutenu le 1er avril ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De immortalitate pantheistica; — L'aperception du corps humain par la conscience.*

Concours. — L'Académie de législation de Toulouse met au concours (prix de la ville de Toulouse), en l'honneur de la fête de Cujas, pour 1881, le sujet suivant : *Etude sur la vie et les travaux de Dupin, avocat, jurisconsulte et magistrat.* Pour 1882 : *Etude des règles juridiques qui président, en France, à l'établissement et à l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général et d'intérêt local.* Les principes du droit administratif, qui régissent la construction et l'exploitation des chemins de fer, ont été exposés plus d'une fois ; mais l'intérêt qui s'attache à ces études a été ranimé récemment par la loi du 11 juin 1880, relative aux chemins de fer d'intérêt local et qui a abrogé celle du 12 juillet 1865. L'Académie désirerait obtenir des traités succincts, mais complets, — prenant la voie ferrée à son origine : la déclaration d'utilité publique, — l'accompagnant dans sa construction, accomplie par l'Etat ou par les compagnies, et précisant bien, dans ce dernier cas, le caractère de la concession, — puis, la suivant dans son exploitation soumise à des tarifs approuvés par l'Etat, ainsi qu'à certains impôts, — et ne la quittant qu'au terme de ses opérations auxquelles le rachat ou l'expiration de la concession met fin, — sans s'occuper ni de l'organisation des capitaux réunis pour la construction, ni de la responsabilité des compagnies envisagées comme instruments de transport. Mais l'Académie désire que les concurrents se préoccupent des comparaisons à établir entre la législation française et les législations étrangères et ne négligent aucun détail de statistique important sur l'étendue, l'accroissement progressif et le prix de revient des chemins de fer.

— *Prix du Conseil général du département de la Haute-Garonne.* — Pour 1881 : *Etude critique et comparée de l'organisation judiciaire de la France et des nations étrangères.* Les concurrents devront établir d'abord les principes rationnels sur lesquels doit s'appuyer toute organisation judiciaire, destinée à donner une juste et légitime protection aux intérêts moraux ou matériels, — rechercher dans quelles limites se rapprochent ou s'éloignent de ces principes la législation de la France et celle des autres pays, — indiquer sous l'influence de quelles nécessités se sont opérées les récentes modifications, — montrer comment et sous l'influence de quelles causes, particulières à telle ou telle nation, une institution communément adoptée, celle de l'appel, par exemple, a pu recevoir une organisation différente, — déterminer enfin de quelles améliorations sont encore susceptibles les législations actuelles et comment pourra être préparée leur réalisation.

Pour 1882 : *Du droit de Remontrances*, étude historique et juridique. — *Programme :* Rechercher, étudier, préciser l'origine, les caractères essentiels, le but et la portée du *droit de Remontrances*, dont usaient les anciens Parlements de France à l'égard du pouvoir royal, de mettre en relief cette lutte

de la royauté et des Parlements, résultant du *droit d'enregistrement ;* donner un aperçu sur les *lits de justice*, ces assises solennelles présidées par le roi, écoutant les observations, les plaintes, les réclamations des cours souveraines ; préciser la nature des actes du pouvoir royal, donnant lieu à des remontrances. Les édits bursaux, notamment, fourniront une ample matière à cette étude. L'Académie désire que ce travail soit traité à un point de vue général : mais elle laisse aux concurrents la latitude de s'occuper, en outre, de l'action d'un ou de plusieurs Parlements en particulier.

Les prix consisteront en une médaille d'or qui pourra atteindre la valeur de cinq cents francs. Les mémoires devront être présentés au plus tard le 30 avril de chaque année.

—L'Académie royale des sciences de Turin rappelle que, suivant la volonté du docteur C. A. Bessa, un concours est ouvert depuis le 1er janvier 1879 pour être clos le 31 décembre 1882 pour un prix de douze mille francs décerné par elle au savant ou à l'inventeur qui, pendant cette période, « aura fait la découverte la plus éclatante et la plus utile, ou qui aura produit l'ouvrage le plus célèbre en fait de sciences physiques et expérimentales, histoire naturelle, mathématiques pures et appliquées, chimie, physiologie, et pathologie, sans exclure la géologie, l'histoire, la géographie et la statistique. »

— L'Académie d'archéologie de Belgique met au concours les prix suivants : 1° Prix de 500 francs. Un travail concernant l'histoire ou l'archéologie de la province de Namur. Le choix du sujet est abandonné à l'auteur. — 2° Prix de 500 francs. Une étude sur les géographes belges du seizième siècle, et sur l'influence qu'ils ont exercée sur la géographie de cette époque. Ce prix est fondé par le congrès international de géographie. Les réponses doivent être envoyées franc de port, avant le 1er décembre 1881, au secrétariat de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers, 15, rue Léopold.

— Le prix quinquennal d'histoire vient d'être décerné à M. Gachard, archiviste général du royaume, pour ses nombreux travaux et notamment pour son *Histoire de la Belgique au dix-septième siècle*.

— Le Bureau central de l'Union des œuvres ouvrières catholiques met au concours la question suivante : 1° Rechercher parmi les œuvres ouvrières celles qui, en France ou à l'étranger, satisfont le mieux à cette double exigence de fortifier l'union de la famille ouvrière et de procurer à l'ouvrier des avantges religieux, moraux et même économiques de l'association ; 2° Esquisser les œuvres qui embrasssent la famille tout entière ; 3° Dégager et formuler les principes qui peuvent servir de guides en cette matière. — Le prix est de 500 francs. Les manuscrits devront être déposés au secrétariat de l'Union des œuvres ouvrières, 32, rue de Verneuil, à Paris, avant le 1er juillet 1881.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 4 mars, M. Léopold Delisle a fait une communication au sujet de deux manuscrits ayant appartenu à Charles V : une paraphrase des météorologiques d'Aristote appartenant à la bibliothèque royale de Belgique, et un bréviaire qui paraît avoir été fait pour Jeanne d'Evreux et appartient à M. Louis Blancart de Marseille ; M. d'Arbois de Jubainville a lu un mémoire sur l'alphabet irlandais et le dieu Ogmios. Dans les séances des 4 et 11, M. Lagneau a donné lecture d'un mémoire sur l'ethnographie de la péninsule ibérique. — Dans la séance du 18, il a été donné communication d'une lettre de M. Ernest Desjardins annonçant des découvertes faites à Saint-Cassien près de Cannes : substructions, tombeaux, inscriptions, coupes.

vases de terre, médailles, etc. — Dans la séance du 25, M. Léon Renier a fait une communication au sujet des découvertes faites, dans leur mission scientifique en Tunisie, par MM. Cagnat et Gasselin. M. Cagnat a envoyé la copie de huit inscriptions latines, et M. Gasselin la copie ou l'estampage de onze documents presque tous arabes. M. Fr. Lenormant a lu un mémoire sur la multiplicité des hôtels des monnaies dans l'empire romain avant la fin du troisième siècle.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 5 et 19 mars, M. Nourrisson a achevé la lecture de son mémoire sur l'idée du plein et du vide chez Descartes et chez Pascal. — Dans la séance du 5, M. le colonel de la Barre-Duparc a achevé la lecture de son mémoire sur les sollicitations de Bussy-Rabutin pour rentrer en grâce ; M. Levasseur a fait une communication sur les résultats de la statistique internationale de la population pour la France.— Dans la séance du 12, M. Paul Janet a lu un fragment d'une étude sur *le Misanthrope* et la morale de Molière.— Dans les séances des 12, 19 et 26, M. Henri Pigeonneau a achevé la lecture d'un mémoire sur le comité d'administration de l'agriculture (1785-1787). — Dans la séance du 26, M. Vacherot a lu une étude sur l'ouvrage de M. de Lacombe consacré au comte de Serre.

Mandements pour le carême de 1881 (Suite). — Aix : L'encyclique *Sancta Dei civitas*. — Ajaccio : Le danger des fausses doctrines du jour. — Alger : Sur les œuvres d'apostolat recommandées par l'encyclique *Sancta Dei civitas*. — Amiens : Les droits de Dieu. — Angoulême : Avis et éclaircissements relatifs aux circonstances présentes. — Auch : La pénitence. — Avignon : La Famille. — Bayeux : Devoirs et droits des parents dans l'éducation de leurs enfants. — Bayonne : La Connaissance de la Religion. — Beauvais : La Foi. — Blois : Les Obligations que nous avons contractées envers Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Bourges : La Loi du repos du dimanche. — Cahors : La Prière. — Chartres : La Confiance en Dieu. — Clermont : L'Education chrétienne des enfants. — Coutances : Le Bienfait de la Foi. — Dijon : Le Crucifix. — Fréjus : Les Saints du diocèse. — La Rochelle : Les Espérances de l'heure présente. — Le Mans : Les Avantages de la souffrance. — Limoges : La part faite à l'instruction religieuse par le nouveau règlement des écoles primaires. — Maurienne : La Sanctification du dimanche et les châtiments qu'attire la violation de ce devoir sacré. — Meaux : Les vrais chrétiens. — Mende : La Famille. — Moulins : L'Oraison dominicale. — Nancy : L'Observation du dimanche. — Nice : Sur trois articles du *credo*. — Oran : L'Indifférence religieuse. — Orléans : Devoirs des parents envers leurs enfants. — Périgueux : Devoirs des enfants envers leurs parents. — Quimper : L'Eglise, ses prérogatives et l'autorité qu'elle a reçue de Notre-Seigneur. — Rennes : Les titres de Notre-Seigneur Jésus-Christ à notre amour et en particulier à l'amour du peuple. — Rodez : De l'impossibilité de rester indépendant de la foi et de la morale du christianisme et de la nécessité de ses pratiques et de ses œuvres pour accomplir toute l'étendue du devoir et arriver à la justice. — Saint-Brieuc : Le Jubilé. — Saint-Claude : Obligation de la morale catholique. — Saint-Dié : La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son église et dans les âmes fidèles. — Saint-Flour : La prière. — Séez : L'encyclique *Sancta Dei civitas*. — Soissons : La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Tarbes : La divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ prouvée par les prophéties et par les miracles. — Tarentaise : Les mauvaises lectures, la presse et la littérature corruptrice. — Troyes : L'Eglise. — Valence : La libre pensée. — Verdun : La nécessité de la religion. — Viviers : Le repos dominical.

Additions et Rectifications au Gallia Christiana. — M. Paul de Fleury, archiviste de la Charente, a publié un extrait augmenté du mémoire qui lui a valu une mention honorable au concours des Antiquités nationales de 1879 : *Notes additionnelles et rectificatives au Gallia Christiana* (Angoulême, imprimerie Baillarger, s. d., in-4 de 72 p.), et il en a pris les éléments dans les pièces du dépôt dont il a la garde. Aussi ne s'est-il pas restreint au seul diocèse d'Angoulême, il s'est également occupé des diocèses voisins de Saintes, de Périgueux, de Sarlat, de Limoges et de Poitiers dont la circonscription a compris quelques parties du territoire actuel du département de la Charente. A l'aide des documents qu'il a eus entre les mains, M. de Fleury arrive à préciser des dates d'intronisation et de décès, à compléter les noms, à en ajouter qui avaient été omis, à poursuivre jusqu'à la Révolution quelques-unes des listes des dignitaires ecclésiastiques, à donner des listes nouvelles, telles que celles des archidiacres de Saintonge et d'Aunis, de Périgueux, de Limoges et de Poitiers. Ces additions ont induit en erreur le rapporteur de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. de Rozières. Il a reproché au lauréat d'avoir introduit dans son travail des dignitaires ecclésiastiques que « les auteurs du *Gallia* avaient exclus de leur cadre, comme les archidiacres. » Il lui eût été facile de s'assurer qu'on trouve dans le *Gallia* seize listes d'archidiacres. Les Bénédictins et leur continuateur, M. Hauréau, les ont publiées quand ils les ont eues. Toutes ces additions et rectifications sont données sur le plan adopté par le *Gallia* et avec des renvois aux tomes et aux colonnes. C'est une œuvre de patience et d'abnégation où la personnalité de l'auteur disparaît, mais bien méritoire et bien utile en améliorant une des œuvres les plus considérables de l'érudition, due à de simples moines. De pareils travaux faits dans tous les départements faciliteraient singulièrement la tâche de Dom Piolin qui travaille à une nouvelle édition de cette magnifique collection.

L'abbé Maudoux, confesseur de Louis XV. — On ne savait presque rien de l'abbé Maudoux ; on le connaîtra désormais parfaitement après avoir lu la notice qui vient de lui être consacrée par M. Ant. de Lantenay, membre correspondant des Académies de Metz et de Dijon (Paris, Jules Vie ; Bordeaux, Féret et fils, 1881, grand in-8 de 35 p. tiré sur beau papier à 100 exemplaires). Les éléments de cette notice, tous inédits, ont été puisés, comme l'auteur nous en avertit, à la source la plus authentique, c'est-à-dire dans la correspondance et les mémoires même de l'abbé Maudoux, conservés au séminaire de Saint-Sulpice de Paris. La biographie du dernier confesseur de Louis XV est des plus intéressantes. M. de Lantenay, tout en retraçant un récit non moins complet que fidèle de la belle vie du saint prêtre, nous donne divers détails sur plusieurs personnages célèbres, notamment sur le critique Fréron, qui fut un des professeurs de l'abbé Maudoux, sur le jurisconsulte Boucher d'Argis, qui fut un de ses amis et dont nous trouvons une lettre (p. 11-12), sur Louis XV, au sujet duquel est citée plusieurs fois l'étude de M. de Beaucourt, « œuvre d'un juge aussi impartial qu'éclairé, » sur la fille de Louis XV, M^me^ Louise, dont nous lisons (p. 18) un touchant billet, qu'il faut rapprocher d'un autre billet écrit par Louis XVI (p. 19), sur Mgr de Bourdeilles, évêque de Soissons, sur l'abbé Bergier, actif correspondant de l'abbé Maudoux et dont le séminaire de Saint-Sulpice possède quatre-vingt-huit lettres. A ces lettres, M. de Lantenay emprunte divers fragments des plus curieux relatifs à la cour de Versailles (voir surtout, à la page 27, un charmant passage sur M^me^ Elisabeth jeune fille « fraîche comme une rose et gaie comme un pinson, » et, à la page suivante, deux autres

non moins charmants passages sur les écureuils du parc de Versailles et sur les jeux de l'aimable et alors si rieuse Marie-Antoinette ; il leur emprunte aussi de piquantes particularités sur les ouvrages de Bergier, sur un discours de l'abbé Maury, sur *Paul et Virginie*, etc. M. de Lantenay a eu raison de dire (p. 25) que « vu à travers sa correspondance intime et familière, le docte et sérieux apologiste nous apparaît sous un aspect nouveau. » Les extraits des lettres de l'abbé Bergier, comme les autres documents, ont été choisis avec goût, tous employés avec art. On retrouve, du reste, dans la notice sur l'abbé Maudoux toutes les fines qualités qui distinguent les autres travaux de M. de Lantenay. Si la place ne nous manquait, rien ne nous serait plus facile que de justifier nos éloges par des citations décisives. Nous nous contenterons de reproduire les dernières lignes d'une notice qui fait autant d'honneur à l'écrivain qu'à l'érudit : « Tout porte à croire qu'elle (la mort de M. Maudoux) fut sainte, douce et tranquille, en un mot semblable à toute sa vie. Nulle pompe, vraisemblablement, n'accompagna ses funérailles, et depuis le moment de sa sépulture jusqu'à présent, rien ne paraît avoir troublé le silence de sa tombe. Ses mérites, connus de Dieu seul, ne furent ni gravés sur le marbre, ni célébrés par des oraisons funèbres. Il ne figure encore dans aucun dictionnaire biographique, et parmi les nombreux historiens des derniers moments de Louis XV, à peine deux ou trois font mention de son confesseur, et encore en défigurant quelquefois son nom. C'est donc seulement en 1881, plus de cent ans après la mort de ce vertueux prêtre, qu'un inconnu dans le monde des lettres aura essayé de le tirer de l'oubli pour quelques instants et pour quelques personnes, en consacrant quelques lignes à sa pieuse mémoire. Le monument est bien modeste sans doute ; nous en convenons sans peine et même avec une secrète joie, car il aura au moins, en cela même, le mérite de ne pas trop déplaire à celui qui en est le héros, et qui, lorsqu'il était sur la terre, se réjouissait non de voir à ses pieds des rois, des reines, des princes de France, mais de savoir son nom écrit dans le ciel, selon cette parole du Roi du ciel et de la terre : *In hoc nolite gaudere quia spiritus vobis subjiciuntur ; gaudete autem quod nomina vestra scripta sunt in cœlis.* » — T. de L.

Deux publications troyennes. — M. Albert Babeau vient de publier deux intéressantes brochures sur Troyes : *Les rois de France à Troyes au seizième siècle*, Troyes, Léopold Lacroix, 1880, broch. in-8 de 84 pages ; — *Le théâtre de l'ancien collège de Troyes*, Troyes, Dufour-Bouquot, 1881, brochure in-8 de 44 pages. Dans la première, il nous fait assister au curieux spectacle de l'entrée des rois de France dans une ville de province au seizième siècle. Dès que la grande nouvelle est annoncée, la ville entre en rumeur ; les citadins ne s'occupent qu'à arrêter les mesures nécessaires ; on s'assure de l'état sanitaire du pays et on nettoie les rues ; on consolide les façades des maisons, on enlève les galeries saillantes, on répare les trappes des caves ; on fait venir de tous côtés des approvisionnements ; on répand du sable sur le parcours du cortège. On fait appel au talent et à l'imagination des artistes indigènes pour orner les monuments et les places, et les artistes ne manquent pas, car à cette époque, la capitale n'a pas le monopole de la science et du goût. La province conserve encore une puissante vie intellectuelle. C'est même là un des traits saillants des cérémonies racontées par M. Babeau ; la ville de Troyes n'emprunte qu'à elle-même l'idée et l'exécution de ses fêtes. Ce sont ses dessinateurs qui tracent le plan des arcs-de-triomphe et des diverses décorations ; ce sont ses architectes qui les dressent ; ce sont ses peintres qui les enluminent ; ce sont

ses orfèvres qui ciselleni la statue d'or ou d'argent qu'elle offre au roi en signe de bienvenue. Une seule fois, pour l'entrée de Charles IX, la plus brillante de ces entrées du seizième siècle, on a demandé des vers à un professeur du collège de Beauvais, à Paris ; mais ce professeur est un Troyen, c'est Jean Passerat.

Ce caractère frappant d'une vie intellectuelle locale très active ne ressort pas moins de l'étude sur le théâtre de l'ancien collège de Troyes. Ce collège était tenu par les Pères de l'Oratoire. Chaque année, à la Saint-Luc, au carnaval et à la distribution des prix, on donnait des séances publiques, en présence des principales autorités de la ville, qui n'avaient garde d'y manquer. Le professeur de rhétorique ouvrait la séance par un discours latin ; puis les élèves jouaient une pièce, ordinairement œuvre d'un des professeurs d'humanités, d'autres fois c'étaient des exercices oratoires, énigmes, discours, dialogues, plaidoyers. Les jeunes gens y prenaient l'habitude de parler en public. Parmi ces élèves, nous trouvons Grosley ; nous trouvons aussi Danton, et, contraste étrange, en 1775, Danton, alors en rhétorique, se distingue par une amplification sur le Sacre de Louis XVI. Ce devoir est malheureusement perdu. Ce qui n'est pas moins intéressant à constater, c'est le nombre d'élèves qui suivaient les cours de ces collèges de province ; à Troyes ce nombre a été en 1673, de 323, presque tous externes et gratuits, ou ne payant qu'une rétribution scolaire insignifiante, deux francs par trimestre dans les hautes classes : preuve nouvelle après tant d'autres, de cette thèse aujourd'hui incontestable, du grand développement de l'instruction publique avant 1789, et des facilités que tous avaient à s'instruire. Cette vie intellectuelle des provinces, la Révolution l'a tuée. — M. DE LA R.

LES IMPRIMEURS VENDOMOIS. — Dans la première édition, l'étude que vient de publier M. le marquis de Rochambeau (*les Imprimeurs Vendômois et leurs Œuvres* (1514-1881), nouvelle édition, précédée d'une lettre de M. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob) et illustrée des fac-similés de trois grandes gravures du XVIe siècle. Paris, Dumoulin ; Champion, 1881, grand in-8 de 56 p.), l'auteur, comme M. Pierre Deschamps, à qui nous devons le *Dictionnaire de Géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, faisait commencer l'imprimerie vendômoise en 1623, en même temps que la compagnie de l'Oratoire, qui y fondait un collège. De nouvelles recherches lui ont permis d'établir que le premier imprimeur de Vendôme est Mathieu Latheron qui avait établi dans le monastère de la Sainte-Trinité, ses fontes de caractères et ses presses, pour l'impression du *Breviarium monasterii Vindocinense* (1514) conservé dans la bibliothèque du Mans. Ce n'est pas la seule découverte de M. de Rochambeau : il a retrouvé, à Vendôme même, deux exemplaires d'un superbe missel in-folio, imprimé dans le monastère de la Sainte-Trinité, en 1536, par Jean Rousset, et la découverte est d'autant plus précieuse que ce missel manque à l'incomparable collection liturgique du comte de Villafranca (Charles-Louis de Bourbon). Aussi ne nous étonnons pas du soin et de la complaisance avec lesquels l'habile bibliographe décrit (p. 18-23) ce splendide volume, auquel il emprunte le texte (accompagné d'une claire traduction, d'une curieuse épître finale adressée par l'imprimeur aux religieux de l'abbaye, auquel il emprunte aussi trois gravures sur bois (*Frontispice, Messe de saint Grégoire, la Résurrection*). Jean Rousset a imprimé à Vendôme un autre livre que M. de Rochambeau croit pouvoir dater de 1515 ou 1520 : *Messe de la saincte Lerme de Vendosme*, suivie du *Mistere de la saincte Lerme*, édition qui n'est pas la même que celle que possède la Bibliothèque Nationale. Nous trouvons ensuite divers renseignements biographi-

ques sur François de la Saugère, imprimeur du roi et de Gaston d'Orléans, qui, chassé de Blois par la peste, vint s'établir à Vendôme en 1639 ; sur Sébastien Hyp, qui fonda une véritable dynastie d'imprimeurs à Vendôme, et qui passe pour avoir imprimé près de cette ville, à Naveil, au fond d'une cave taillée dans le roc, les fameuses *Lettres provinciales* ; sur Marc Antoine Morard et sur ses successeurs. M. de Rochambeau, dans la liste complète des livres sortis des presses vendômoises, renvoie ceux de ses lecteurs qui voudraient plus de détails à une *Histoire littéraire du Vendômois* qu'il publiera prochainement, en collaboration avec M. Charles Bouchet. Le travail de M. de Rochambeau était digne d'être dédié à un bibliophile tel que M. Paul Lacroix, et ce dernier, tout en vantant beaucoup ce travail dans la charmante lettre qu'il adresse à l'auteur, son parent et son ami, ne l'a certes pas trop vanté. — T. de L.

L'Histoire de l'Art Chrétien, du P. Garrucci. — Le chevalier Gaetan Guarti, éditeur, représenté à Paris par MM. Poussielgue, met en souscription le grand ouvrage italien du R. P. Raphaël Garrucci, de la compagnie de Jésus : *Istoria dell'arte Cristiana*, illustrée de cinq cents planches gravées sur cuivre et comprenant la collection de tous les monuments de peinture et de sculpture, en six grands volumes in-folio imprimés en caractères elzéviriens, au prix de 580 fr. Le P. Garrucci a embrassé dans son travail les huit premiers siècles de l'Eglise, s'occupant de l'iconographie sacrée dans tous les pays où, pendant cette période, le christianisme a été pratiqué, et réservant pour deux appendices l'iconographie hébraïque et l'iconographie hérétique. Dans les dessins exécutés par l'auteur sur les originaux ou corrigés par lui sont comprises les peintures à fresques, en couleurs, en mosaïque, au trait, sur bois, sur toile, sur parchemin, sur ivoire, sur verres à fond d'or, etc., etc. ; les sculptures, en bas-relief, ou en ronde bosse, des sarcophages, des monuments, des ivoires liturgiques, des vases sacrés, des lampes, des bagues, des pierres gravées, des monnaies, depuis Maxence jusqu'à Charlemagne, des médailles sacrées, des colliers, et de tous les ustensiles sacrés ou même domestiques. Ces monuments, classés méthodiquement, sont distribués ainsi : Peintures des cimetières et autres ; peintures au trait sur fond d'or ; mosaïques ; sculptures sur sarcophages ; sculptures sur quelque monument ou objet que ce soit ; peintures et sculptures hébraïques ; peintures et sculptures hérétiques. L'*Istoria dell' Arte cristiana* est divisée en douze livres, dont six exposent la théorie : L'art, l'homme, la symbolique, la personnification, le sens prophétique, les compositions et les images du Nouveau Testament ; les six autres développent l'histoire des trois premiers siècles jusqu'à la mort de Constantin, du quatrième siècle, du cinquième, du sixième, du septième, du huitième et des premières périodes du neuvième. Chacune des planches est suivie de la description de tous les monuments qu'elle renferme, aussi bien que de la notice du lieu et de l'époque de la représentation, de la signification, des conséquences et des questions qu'on a agitées à leur sujet.

Livres mis a l'index. — Les livres suivants ont été mis à l'index par décision de la Sacrée Congrégation du 9 février : Mamiani Terenzio : *Confessioni di un Metafisico*. Vol. 2. Firenze, G. Barbèra editore, 1865.— *Le Meditazioni Cartesiane rinnovate nel secolo XIX*. Vol. 1. Firenze, successori Le Monnier, 1869. — *Compendio e sintesi della propria Filosofia, ossia Nuovi Prolegomeni ad ogni presente e futura Metafisica*. Libro uno. Stamperia Reale di Torino di G. B. Paravia e Comp., 1876.

Tiberghien G., professeur à l'université libre de Bruxelles : *Enseignement et philosophie. Mission de la philosophie à notre époque. Doctrine de Krause. Le positivisme et la méthode d'observation. La théologie et l'origine du langage*, etc. Bruxelles, 1873. — *Psychologie élémentaire. La science de l'âme dans les limites de l'observation.* Bruxelles, 1879.

Le Boulenger-Vauquelin : *Fin de la crise religieuse moderne, ou l'Eglise catholique romaine adaptée parallèlement aux besoins des âmes viriles, et à ceux des âmes enfants ou mineures.* 2 tomes. Vichy, 1879.

La Genesi della Chiesa, per Geremia Fiore. Napoli, Stabilimento tipografico Perrotti, 1879.

L'enseignement du droit civil et la papauté. — Un savant jurisconsulte, M. Caillemer, a essayé à plusieurs reprises, d'attribuer à la haine de la Papauté pour la législation romaine, la prohibition d'enseigner le droit romain à l'Université de Paris, prohibition que contient la célèbre bulle d'Honorius III, *Super speculu*. Dans une excellente brochure intitulée : *L'enseignement du droit civil et la Papauté*, M. Beaune, professeur à la Faculté catholique de droit de Lyon, s'est attaché à réfuter cette thèse surprenante. Il montre que le Saint-Siège, loin d'être guidé par la haine du droit romain, n'a fait que céder au désir des rois de France et s'est borné à prendre les mesures nécessaires pour que l'étude du droit ne détournât pas les clercs de celle des sciences sacrées. La même explication de la bulle a été donnée par un maître éminent, M. Ad. Tardif, dans un article récemment publié par la *Revue historique du droit* et la question peut être considérée comme définitivement tranchée en ce sens.

Les miracles du cardinal P. de Bérulle. — Le *Polybiblion* a déjà sympathiquement salué la *Bibliothèque oratorienne ;* il doit un non moins sympathique salut à la *Petite Bibliothèque oratorienne* qui sera consacrée : 1° A la publication de documents inédits, concernant l'histoire de la Congrégation de l'Oratoire et qui, 2° contiendra des œuvres inédites, ou devenues rares, dont l'importance n'est pas assez considérable pour qu'elles figurent dans la grande collection. Le premier fascicule du nouveau recueil est intitulé : *Les miracles du Cardinal P. de Bérulle, instituteur des Carmélites de France, fondateur de l'Oratoire, d'après des documents inédits par le* P. Ingold, prêtre de l'Oratoire (Paris, A. Santon, in-18, de 89 p.). Ce petit volume, dont l'impression est excessivement soignée, et qui est orné d'une gravure représentant la mort du cardinal de Bérulle, est à la fois très intéressant et très édifiant. Notice, documents et notes font honneur à la piété filiale de l'éditeur, comme à son savoir, et nous donnent d'avance la meilleure idée de ce que fera la *Petite Bibliothèque oratorienne*. — T. de L.

Vente d'autographes.— Cinq lettres originales de Paul de Foix et de Michel de Castelnau, envoyées de Catherine de Médicis auprès de la grande Elisabeth, et fort intéressantes pour l'histoire de Marie Stuart ont été vendues 9,700 fr.; une lettre du duc d'Alençon à Louis XI a atteint 1,005 francs ; une lettre d'amour Pauline Bonaparte au comte de Forbin, 555 francs ; deux lettres échangées entre le maréchal Berthier et le duc de Saxe Weimar, 555 francs ; huit pages de Mme de Grignan, fille de Mme de Sévigné, 500 francs ; quatorze lettres de Palissot, 500 francs ; une symphonie inédite de Rossini, 500 francs ; neuf lettres de Talleyrand, alors qu'il était ministre des relations extérieures en l'an VI, 530 francs ; soixante-quatre autographes de Voltaire, notes, réflexions, pensées, fragments, 500 francs ; les papiers de Carnerero, fameux agent espagnol, intéressants pour l'histoire de la Restauration ont

été vendus 6,000 francs, en quatre dossiers. Un exemplaire de l'histoire de la Révolution française de M. Thiers, contenant 720 portraits et autographes des personnages les plus marquants de la Révolution a été vendu 1,300 francs. Le total de la vacation s'est élevé à 42,000 francs.

Les transformations du Berlingske Tidende. — Ce journal, fondé par Ernest-Henri Berling, le 3 janvier 1749, sous le titre de *Kjøbenhavnske danske Post-Tidender* (Gazette danoise de la poste de Copenhague), ne prit son nom actuel qu'en 1835 ; mais, comme il a été publié sans interruption par la même maison pendant cent trente-deux ans, on peut le regarder comme le plus ancien de tous les journaux danois existants; on pourrait même le faire remonter jusqu'à 1720, puisqu'il est la continuation des *Maanedlige Relationer* (Relations mensuelles de Wielandt). Il ne parut d'abord que deux fois par semaine, en format in-8, et chaque numéro contenait la valeur d'environ 35,000 lettres ordinaires ; en 1754, l'éditeur adopta le format in-4 (avec la valeur d'environ 50,000 caractères), mais il ne le fit toujours paraître que deux fois par semaine jusqu'en 1809. L'in-4 devint oblong en 1810 avec 52,000 lettres, et deux, trois, même quatre numéros par semaine ; in-folio en 1837 avec 72,000 lettres et six numéros par semaine ; nouvelles augmentations en 1845 avec 107,000 lettres et deux numéros chaque jour ouvrable (matin et soir) ; en 1849 avec 116,000 lettres; en 1859 avec 155,000 lettres, et à partir du 7 février 1880 avec 217,000 lettres, sans compter les suppléments. C'est un journal modéré, rempli de faits, et qui, sans être officiel, donne une grande place aux documents émanés de l'autorité et aux comptes-rendus des Chambres. Depuis sa dernière transformation il est infiniment plus varié, et il contient presque chaque jour des correspondances de l'étranger qui, jointes aux excellents résumés et extraits des principaux journaux allemands, français et anglais, donnent à ses lecteurs une idée fort nette de la marche des événements contemporains. — E. Beauvois.

— Les riches dépôts de la Bibliothèque nationale viennent de donner lieu à deux travaux intéressants et utiles. L'un est le catalogue raisonné (1re livraison) de 635 manuscrits espagnols que possède la Bibliothèque nationale. Son auteur, M. Morel Fatio indique la nature, la condition, le contenu des manuscrits, les travaux dont ils ont été l'objet et l'indication des textes analogues qui existent dans diverses bibliothèques étrangères. — L'autre travail, qui n'est malheureusement pas imprimé, est un supplément au catalogue des livres relatifs à l'Histoire de France. Il complète le volume consacré à l'histoire provinciale et locale publié en 1863. Il s'arrête à 1877 et donne par ordre alphabétique de localités le titre de 12,000 articles qui ont accru cette collection dans cet intervalle. Ce volume n'est qu'autographié.

— M. Alfred Leroux vient de publier une *Notice historique sur l'Hôpital de Magnac-Laval en Basse-Marche* 1610-1793 (Limoges, Ducourtieux, 1880, in-8 de 96 p.), composée d'après les archives anciennes de cet établissement. Quoiqu'il soit d'une origine moderne, il est difficile de donner une date précise de sa fondation.

Cette publication est suivie de la production de pièces justificatives. Nous ne relèverons qu'un fait particulier, c'est l'existence de deux œuvres annexes de cet hôpital à la fin du dix-septième siècle : le service des malades pauvres et de pensionnaires, la tenue d'une école et le catéchisme des bergères pour les enfants que leurs occupations empêchaient de fréquenter l'école.

— Le tome sixième du *Recueil et documents sur le Forez, publiés par la*

Société de la Diana, est tout entier occupé par un mémoire inédit de l'abbé Jean-François Duguey, curé de Feurs, sur la ville de Feurs, et une histoire de la famine de 1709, du même auteur. Ces documents sont publiés par M. Vincent Durand et précédés d'une courte notice sur l'abbé Duguey. Cet ecclésiastique vécut de 1660 à 1724. Il entra à l'Oratoire, où il avait déjà deux frères, et fut pourvu de la cure de Feurs, et d'un canonicat à la collégiale de Montbrison. C'était un esprit cultivé, ayant le goût des choses anciennes et ne manquant pas de critique. Son œuvre est plutôt un recueil de documents qu'une histoire. On y remarque la minutieuse description qu'il donna de Feurs à la fin du dix-septième siècle, et les détails sur les droits, traditions et usages de son église. C'est un de ses arrière-petits-neveux, M. Jean Duguey, qui a donné communication de ce manuscrit et a écrit la notice biographique. L'éditeur a illustré la publication d'une belle eau forte représentant l'auteur et l'a enrichie de deux tables, l'une par ordre de matières, l'autre par ordre alphabétique, qui paraît faite avec beaucoup de soins, permet de retrouver les innombrables noms propres répandus dans ce volume.

— Notre collaborateur M. H. de Charencey poursuit ses études américanistes. Nous lui devons un nouveau travail : *Les signes de numération en Maya* (Alençon, Renaut de Broise, 1881, in-8), où il prouve l'influence mexicaine sur la civilisation des Mayas.

— M. Henri Batault a trouvé dans sa famille des lettres d'un de ses parents, Jean Batault, un des collaborateurs de saint Vincent de Paul, un des apôtres de l'Algérie, prêtre de la congrégation des Missions, qui vécut de 1676 à 1736. Elles fournissent d'intéressants détails sur une des œuvres les plus chères à l'apôtre moderne de la charité et sur la situation des esclaves et l'influence bienfaisante de la France et du catholicisme en Algérie. Il a eu l'heureuse pensée de le publier dans une brochure qui n'est point dans le commerce : *Lettres du R. P. P.-J. Batault, missionnaire apostolique à Alger 1676-1736, avec notes historiques sur le rachat des esclaves à cette époque* (Châlons-sur-Saône, imp. Dejussieu, 1886, in-8 de 83 p.). Jean Batault est un digne émule de son compatriote et contemporain, Bénigne Joly, tous deux enfants de la Bourgogne.

Allemagne.— La maison Seemann de Leipzig vient de publier la 4e édition de ses *Kulthistorische Bilderbogen*. Le premier volume (pl. 1-120) contient la représentation des principaux monuments d'architecture et de sculpture depuis la plus haute antiquité jusqu'à la Renaissance. Le deuxième volume (pl. 121-246) donne les monuments de sculpture de la fin de la Renaissance jusqu'au dix-huitième siècle, ainsi que les principales œuvres de peinture des diverses époques. Enfin un premier supplément (pl. 247-318) reproduit les plus beaux monuments de l'art moderne dans les divers pays de l'Europe. L'exécution des planches est très soignée. Prix : 45 fr. Sous peu paraîtra un volume explicatif.

Angleterre. — Suivant l'exemple des hellénistes français qui fondèrent il y a quelques années une Association pour l'encouragement des études grecques en France, on a créé en 1880 à Londres une Society for the prinche of Hellenic studies. Elle publie chez Macmillan un *Journal of hellenic studies* dont les premiers numéros qui ont paru font bien augurer de l'avenir.

— Depuis l'an dernier, l'administration de South Kensington publie une revue mensuelle reproduisant les principales œuvres d'art que renferme le Musée. Chaque planche (format petit in-folio) est accompagnée d'un texte explicatif donnant la description de l'objet et indiquant son origine ainsi que le prix auquel on l'a acheté. Le titre de cette revue est : *The South*

Kensington Museum, exemples of the works of ars in the Museum and of the decorations of the building with brief descriptions. Le prix de chaque fascicule est de 1 sh. Le volume de 1880 comprend 96 planches d'une fort belle exécution. Grâce à cette publication, les amateurs d'art pourront, au bout de quelques années, avoir, à un prix relativement modéré, la reproduction des principales richesses artistiques du célèbre Musée de South Kensington.

Belgique. — Il vient de se fonder à Liège, sous le haut patronage de S.G. Mgr l'Evêque de cette ville, une Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Cette association répondait à un besoin qui, depuis longtemps, se faisait vivement sentir. La principauté de Liège a gardé son indépendance depuis le haut moyen âge jusqu'à l'invasion française et tous les progrès que l'on attribue faussement à la Révolution de 89 y avaient été réalisés sous l'égide de l'Eglise. Le nouveau corps savant dont nous saluons aujourd'hui l'institution saura explorer ce champ si vaste et nous présenter le tableau complet des développements d'une société chrétienne à travers les âges. On rencontre en effet dans ses rangs les principaux maitres de l'érudition et de la critique liégeoises. Il suffit de citer quelques noms : MM. Kurth, professeur à l'Université, Daris Demarteau, Van der Steen et de Theux, les historiens du chapitre de Saint-Lambert. L'art chrétien, dont le diocèse de Liège a conservé des chefs-d'œuvre malheureusement peu connus, ne sera pas négligé. M. Helbeg qui a contribué pour une large part à la renaissance gothique, M. J. Fresart dont les collections décèlent le savant autant que l'homme de goût, M. Dubois qui a exploré toutes nos églises sont à la tête du comité archéologique : un musée dont les premiers éléments sont rassemblés va s'ouvrir et mettre au jour les plus intéressantes productions de notre art ancien. En un mot, l'avenir de la Société s'annonce comme devant être très prospère. Nos lecteurs la verront bientôt à l'œuvre et jugeront par les comptes-rendus de ses publications, de la vitalité qu'elle déploiera.

— L'épiscopat belge a décidé de créer une chaire de philosophie thomiste à l'Université de Louvain. Parmi les personnes qui paraissent particulièrement aptes à donner ce haut enseignement, se trouve M. le Dr Van Weddingen. Le bruit de sa nomination a déjà circulé dans le public et de fait, personne ne convient mieux à cette éminente position. Il a publié en effet une apologétique fondamentale : *Les éléments raisonnés de la Foi*, une étude *sur la philosophie de saint Anselme de Cantorbéry* et des travaux importants sur *les Encycliques de S. S. Léon XIII.*

Espagne. — Il parait à Séville une revue que nous devons indiquer aux amis de la littérature populaire, c'est la *Enciclopedia* publiée quatre fois par mois. Une partie importante de ce périodique est consacrée à des recherches sur les contes, les chants, les usages d'autrefois. Don Antonio Machado y Alvares, auteur d'une collection d'énigmes dont il est parlé dans ce numéro du *Polybiblion*, est l'un des plus assidus rédacteurs de cette section intéressante. La *Enciclopedia* ne néglige pas de rechercher dans les pays voisins ce qui peut rentrer dans son cadre. Elle n'a laissé passer inaperçus ni les chants populaires, ni les proverbes siciliens de Pitrè, ni les contes portugais de Cœlho ni même le *Petit romancero* publié par la Société bibliographique, sur lequel M. Machado y Alvares a écrit un long article. A ces travaux, la *Enciclopedia* en joint d'autres, traitant de littérature, de philosophie, de questions contemporaines, nous ne penserions pas pouvoir louer sans réserve tout ce qui appartient à cette série qui, du reste, nous intéresse moins que celle où la littérature populaire est si bien traitée. Nous nous demandons si la *Enciclopedia* ne finira point par se consacrer

entièrement à ce genre d'études, occupant ainsi une place laissée vide par la disparition de *Mélusine* et de la *Rivista di litteratura popolare* que Sabatini publiait à Rome.

Amérique. — On n'a pas oublié le congrès catholique qui s'est tenu l'année dernière à Québec, et où la France était représentée par un de nos collaborateurs, M. Claudio Jannet. Le compte-rendu en est publié : *Actes et délibérations du premier congrès catholique canadien-français tenu à Quebec les* 25, 26 *et* 27 *juin* 1880 (Montréal, Sénécal, 1880, in-8 de 384 p.). On y trouve les discours de nos compatriotes, MM. Claudio Jannet sur le rôle des classes riches dans la société moderne et le comte de Foucault sur l'action des ordres religieux dans les sociétés modernes ; les différents rapports qui ont été lus sur les œuvres et les sujets mis à l'étude, et l'Annuaire du cercle catholique de Québec. Nous croyons devoir signaler le discours de M. Routhier sur la nationalité canadienne française et la religion catholique, le rapport de M. Trudel sur la presse carholique et le discours de Mgr Laflèche sur l'Eglise et la liberté.

Publications nouvelles. — *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, par Ludolphe le Chartreux, sixième édition (2 vol. in-12, Thorin). — *La doctrine spirituelle de l'imitation de Jésus-Christ*, par le Père J. Brucker (in-12, Desclée à Lille). — *Le combat spirituel suivi du sentier du Paradis*, par l'abbé J. Bonhomme (in-18, V. Lecoffre). — *Les consolations du purgatoire*, d'après les docteurs de l'Eglise et les révélations des saints, par le R. P. H. Faure (in-18, V. Lecoffre). — *La constitution essentielle de l'humanité*, par P. F. Le Play (in-12, Mame à Tours). — *Essai sur le gouvernement de la vie*, par Duchesne de Saint-Léger (in-12, Oudin). — *La Répartition Métrique des impôts*, 1re partie. *La mise en valeur des domaines improductifs*. 2me partie. *Le Relèvement de la population*, par A. Toubeau (in-8, Guillaumin). — *Végétaux fossiles du terrain houiller de la France*, par R. Zeiller (2 vol. in-8, Imprimerie nationale). — *Le traitement des Bois en France à l'usage des particuliers*, par Th. Broillard (in-8, Berger-Levrault). — *Cours de Médecine opératoire fait à l'université catholique de Louvain*, par F. Lefebvre et T. Debaisieux (in-8, Peeters à Louvain). — *Dictionnaire annuel des progrès des sciences et institutions médicales*, par P. Garnier (in-12, Germer-Baillière). — *Traité de Médecine légale*, par A. S. Taylor (in-8, Germer-Baillière). — *Mythologie grecque et romaine*, par J. Humbert (in-12, Thorin). — *Le Jardin des rêves*, par Laurent Tailhade (in-12, Alph. Lemerre). — *Monsieur Adam et Madame Eve*, croquis conjugaux, par Ange Benigne (in-12, Plon). — *Reniée*, par André Gérard (in-12, Plon). — *Le legs du cousin Drack*, par A. Beaumont (in-12, Hennuyer). — *Madame de Dreux*, par Henry Gréville (in-12, Plon). — *Noirs et Rouges*, par Victor Cherbuliez (in-12, Hachette). — *Marivaux moraliste*, par Emile Gossot (in-12, Didier). — *Mosaïques*, par Jules Magnard (in-12, Librairie des Bibliophiles). — *Histoire des Littératures étrangères*, par J. Demogeot (2 vol. in-12, Hachette). — *Poètes et artistes de l'Italie*, par E. Montégut (in-12, Hachette). — *Géographie générale*, contenant la géographie physique, politique, historique, administrative, etc., par L. Dussieux (gr. in-8, V. Lecoffre). — *En Algérie*. Souvenirs d'un colon, par P. Lélu (in-12, Hennuyer). — *Entre deux campagnes*. Notes d'un marin, par Th. Aube (in-12, Berger-Levrault). — *La vie Byzantine au sixième siècle*, par Adrien Planté (in-8, Thorin). — *Vie du R. P. Hermann, en religion Augustin Marie, du T.-S. Sacrement*, par M. l'abbé Charles Sylvain (in-8, Oudin). — *La chaire française au douzième siècle*, d'après les manuscrits, par l'abbé L. Bourgain (in-8, Palmé). — *Alph. de Bourbon et Jeanne d'Albret*, par le baron Alph.

de Ruble (in-8, Ad. Labitte). — *L'école sous la Révolution française*, par Victor Pierre (in-12, Librairie de la Société Bibliographique). — *Histoire de la Terreur* 1792-1794, tome VIII, par Mortimer-Ternaux (in-8, Calmann-Lévy). — *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris*. Tome III, par H. Wallon (in-8, Hachette). — *Les sociétés populaires, et en particulier celles de Coutances*, par E. Serot (in-8, Salettes, à Coutances). — *Histoire de la guerre du Pacifique*, 1879-1880, par Diégo Barros Arana (in-8, Dumaine). — *Répertoire politique*, par Ch. Valframbert (in-8, Quantin). — *La Royauté ; les Républiques*, par Oscar de Poli (in-12, aux bureaux du journal la *Civilisation*). — *La liberté d'enseignement et l'université*, par M. de Bellomayre (in-8, Librairie de la Société Bibliographique). — *La Magistrature et les décrets du 29 mars* 1880, par G. Barcilon, 1re et 2me séries (in-8, Oudin frères). — *Expulsions des congrégations religieuses*. Récits et témoignages recueillis par MM. Henry Dupare et H. Cochin (in-12, Dentu). — *Les expulsions des Religieux* (in-18, Librairie de la Société Bibliographique). — *Le péril national*, par Raoul Frary (in-12, Didier). VISENOT.

ERRATA.

L'article publié dans notre dernière livraison (p. 257) sur *les Poètes du Foyer* contient des fautes qui le rendent presque inintelligible.

Ligne 7, *au lieu de* pastorales ou sonnets, *lisez* parce qu'elles sont nées.
— 9, — Ubhard, *lisez* Uhland.
— 15, — des notes résumant le sujet, *lisez* relatives au sujet.
— 19, — XXIIIe acte, *lisez* XXIIIe conte.
— 20, — le pereceur, *lisez* le pereceus.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Le Grolier du château de Chatsworth. — Le château de Chatsworth, dans le nord de l'Angleterre, résidence du duc de Dévonshire, renferme une bibliothèque des plus précieuses. Dans son catalogue qui a été imprimé en 1879, en quatre volumes in-4 (voir la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XL, 1879, p. 650), on voit figurer vingt-quatre volumes aux insignes du Grolier. Ces volumes ont-ils été mentionnés dans le travail spirituel que M. Le Roux de Lincy a consacré à Grolier? J. E.

Taxe des Pauvres en France. — Quels sont les auteurs qui ont traité de cet impôt ? de son origine ? de son mode d'établissement? Cte de G.

Une Citation. — Dans quel ouvrage trouve-t-on le vers si souvent cité :

La critique est aisée, et l'art est difficile ?

Quel est l'auteur de l'ouvrage, ou au moins de ce vers? L. R.

RÉPONSES.

Le théâtre a-t-il et peut-il avoir une influence moralisatrice ? (XXXI, 286). — Nous rappelons pour mémoire les *maximes et réflexions sur la comédie* de Bossuet. — Le passage de Fénelon dans sa *lettre à l'Académie*; — la *lettre à d'Alembert* par J.-J. Rousseau. On peut ensuite consulter : *Instruction chrétienne touchant les spectacles publics de comédies et tragédies : où est décidée la question s'ils doibvent estre permis par le magistrat, et si les enfants de Dieu, peuvent assister en bonne conscience? Avec le jugement de l'antiquité sur les mesmes subjets,*

par André Rivet, docteur et professeur en théologie (La Haye, Théodore Maire, 1679, in-8). — *L'apologie du théâtre* par Georges Scudery (Paris, Cuerbé, 1639, in-4). — *Lettre sur les spectacles* (de M. Charles Desprez de Boissy) Paris, Veuve Lattin, 1756, in-12, la 7e édition (Paris 1781, 2 t. en 1 vol. in-12) donne la Bibliographie, des ouvrages sont pour ou contre le Théâtre. — *Cours de littérature dramatique* par Saint Marc Girardin. (5 vol. in-8, 7e édition 1868); — *Pourquoi n'irais-je pas au Théâtre? Le théâtre, la famille et le principe chrétien* par Auguste Cousot (1859, in-8). — *Le théâtre en France* depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, avec une consultation sur le théâtre, par A. d'Avril (1879, in 12). — *L'art de lire et d'écouter* par Léon Bénard (1858, 2 vol in-12, Paris, Picard. — T. II. chap. v); — *Théâtre de législation au point de vue chrétien* par M. de Chamberet, dans le compte rendu de *l'Assemblée générale des comités catholiques de France* (1875, p. 398). — *La jeunesse de Fanny Kemble* par Madame Craven (1880, Paris, Didier in-12). — On pourrait trouver dans : *Des dangers et de l'utilité du théâtre au point de vue de la santé*, par Eugène Verrier (1869, in-8); — *de l'Influence des mœurs sur la comédie* par Adrien Perlet (1848, in-8).

Exploitation des mines de houille (XXIX, 556; XXXI, 183; 287).

Additions.

I. — Burat (A.). *Cours d'exploitation des Mines*. Supplément donnant la description et les figures des appareils nouveaux de 1876, 1877, 1878, 1879, 1880. Paris, Baudry, in-8, p. 641 à 737 et atlas supplémentaire renfermant les planches 131 à 138.

III. — Forschepiepe (W.). *Fuhrer durch die rheinisch-westfælische Bergwerks-Industrie*, in-8, 1880, Oberhausen. Spaarmann. 12 ff.

IV. — Vuillemin (E.). *Le bassin houiller du Pas-de-Calais*. 1880. T. Ier, gr. in-8, 352 p. et 21 pl.

VI. — Arndt (Ad.). *Zur Geschichte Theorie d. Bergregals u. der Bergfreiheit*, gr. in-8. Halle, Pfeffer, 1879.

Allgemeines Berggesetz fur die preussischen Staaten, vom 24 juni 1865. Berlin, v. Decker, 1875.

VII. — *Der Berggeist;* red : Paul Steinborn. Cologne, Hassel. — *Der Bergmann ;* red : Osc. Guttmann. Vienne, Lehmann et Wentzel. 15 fs. — *Zeitschrift des oberschlesischen berg-und hüttenmannischen Vereins*; red : Schimmelfennig. Königshütte. Lowack. — *Zeitschrift des berg-und hüttenmannischen Vereines fur Steiermark v. Karnten*; red : v. J. Fuchs. — *Zeitschrift fur Bergrecht :* red : H. Brassert. Bonn, A. Marcus.

Catalogues. — *Polytechnische Bibliotek* (1865-1881). Leipzig, Quandt et Handel.

Katalog der Bibliotek d. Konigl. Geologischen Landesanstalt v. Bergakademie zu Berlin. 1880. Berlin, Ernst et Korn.

VIII. — Dictionnaires technologiques : *Karmarsch v. Heeren's technisches Wœrterbuch*, in-8. Prague. Haase. 1875-1880.

Rohrig (E.). *Wœrterbuch in englischer und deutscher Sprache fur Berg- und Hüttentechnik*. 1re partie. *English-deutsch*, in-8, Leipzig, Felix.

Technologisches Wœrterbuch hrsg. von Carl. v. Albert. *deutsch. englisch-franzœsisch. Eng-deut-franz. Franz-eng-deutsch*. 3 vols. Wiesbaden. 1877-1880. Bergmann.

(errata).

N° de Février, pages 183 et 184.

Au lieu de	Lire
Callou (J.).	Callon (J.).
Devilley.	Devillez.
Du Sonich.	Du Souich.

N° de Mars, pages 287 et 288.

Ilingenau.	Hingenau.
Rithuger.	Rittinger.
Kerlund.	Kerl und.

Un Ingénieur des Arts et Manufactures.

Le Gérant : L. Sandret.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS SUR LE QUATORZIÈME CENTENAIRE DE L'ORDRE DE SAINT BENOIT (1).

1. *Intorno al* 14mo *anno secolare della natività del patriarcha Benedetto.* Lettera ai monaci Benedittini della congregatione Cassinese, dal D. Franc. Zelli Jacobuzi, abbate di S. Paolo di Roma. Roma, 1880, in 8 de 16 p. — 2. *Lo spirito santo e S. Benedetto*, orazione detta dal R. P. D. Franc Leop. Zelli, la domenica di pentecoste del 1880. Roma, in-8 de 16 p. — 3. *Monumenta litteraria ad consecrationem turris R. P. Benedicti pertinentia.* Monte-Cassino, in-8 de 32 p. — 4. *Vorbereitungen auf Monte-Cassino zur Siebelleier*, in-8. 1 fr. — 5. *The* 14th *Centennial Jubilee festival in honor of saint Benedict, patriarch of western monks* By Alexius Edelbrock, O. S. B., abbot S. Johns abbey, translated by Rev. Fr. Xavier White. Saint-Paul, in-12 de 32 p. — 6 *Le quatorzième centenaire de saint Benoît. Sa vie, sa règle et son ordre*, par Mgr Henry Sauvé, recteur de la Faculté catholique d'Angers. Le Mans, in-8 de 122 p. — 7. *Historia S. P. N. Benedicti a SS. Pontificibus romanis Gregorio I descripta et Zacharia græce reddita; nunc primum e codicibus sæculi VIII Ambrosiano et Cryptensi-Vaticano edita et notis illustrata*, cura Josephi Cozza-Luzi, abbatis monachorum Basilianorum cryptæ-ferratæ et bibliothecæ Vaticanæ scriptoris. Tusculi, typis abbatiæ, in-8 gr. di pag xxxii e 192. 7 fr — 8. *Život sv. otce Benedikta reholnictva na Zòpadé patriarchy a Zakonodárce*, etc. Szielal p. Sarkander Navratil benediktin Raihrad-ky (Vie de saint Benoît, patriarche des moines d'Occident et législateur, etc.) Brünn, in-16 de 347 p. — 9. *Szent Benedekt élete és latusa*, etc. (Vie et gestes de saint Benoît), par Szentimrei Marton, O. S. B Komarona, in 8 de 500 p. — 10. *A Panonhalmi sz. Benedekrend Nèvtára* 1880, in eure. (schematisme du Monastère benédictin de Martinsberg pour l'année 1880. Szombathely, in-8 de cix et 126 p. — 11. *Vita del S patriarcha Benedetto*, p l P. Salvatore de Filippis. Napoli in-16. — 12. *Vita et regula S Benedicti una cum expositione regulæ a Kildemaro tradita.* Ratisbonnæ, Pustel.— 13 *Pauli Warnefridi diaconi Casinensis in S. Regulam commentarius.* Typis abbatiæ Montis Casini. 10 fr. — 14. *Regula S. P. Benedicti juxta antiquissimos codices recognita* a P. Edmundo Schmidt. Ratisbonæ, in-8 de xxix et 74 p. — 15. *Ossequio al SS Patriarca Benedetto per ciascuno di'dell'anno* 1880, *in che si celebra il XIV centenario del nascimento di lui*, pel P. Salvatore de Filippis, missionario apostolico. Napoli, 1879, in-16 de 395 p. 1 fr. 80. — 16. *Præcipua Ordinis monastici elementa, e regula S. P. Benedicti adumbravit, testimoniis ornavit D.* Maurus Wolter, abbas S. Martini de Beuron et B M. V. de Monte-errato-Emaus. Pragæ, superior generalis congregationis Beuronensis O. S. B. Brugis, Desclée, de Brouwer, in-8 de x et 840 p. 8 fr. — 17. *L'anno* 1880-xiv *centenario del Nascimento del SS P. Benedetto-Legislatore supremo del Monachismo cattolico*, pel S. de Filippis. Napoli, 1879, in-8. 3 fr. — 18. *S. Benedetto e la civiltà.* Discorso pronunziato da Enrico Cenni nella chiesa di S. Severino il dì 7 aprile 1879. Napoli, Giannini, in-8 d 86 p. — 19 *San Benedetto promotore degli studii biblici nell'Occidente*, pel Luigi Coletta, sacerdote napolitano e professore. Napoli, in-8 de 48 p. — 20. *Das Monchthum und seine Freunde.* Ein Büchlein für verehrer des H. Ordensvaters Benedictus und alle Liebhober seines Ordens. Non einem Benedictiner-mönche der Beuroner Congregation. Regensburg, in-12 de 520 p. — 21. *Di S. Zaccaria papa e degli anni del suo pontificato. Commentarii storico-critici* raccolti e desposti de Da Domenico Bartolini, cardinale e prefetto della Sacra Congregazione dei riti. Ratisbonæ, Pustel, 1879, in-8 de viii-600 et 96 p. — 22. *Catena Floriacensis de exis-*

1 Tous ces écrits, excepté deux ou trois, ayant été imprimés l'année même du jubilé (1880), il est inutile de reproduire cette date chaque fois.

tentia corporis S. Benedicti in Galliis, connexa a Doct. Brettes et profess. Cuissard. Parisiis. Palmé, in-8 de XIV et 284 p. — 23. *Recherches sur l'origine de la médaille de saint Benoît*, par Dom Paul Piolin, prieur de l'abbaye de Solesmes. Arras, in-8 de 34 p. — 24. *Tableau historique du monachisme occidental*, par Dom Bérengier. Le Mans, in-8 de LX p. — *Ein Benedictiner-Buch*, von Sebastian Brunner. Würzburg, in-16 de 580 p. avec gravures sur bois. — 26. *Geschichte des Benedictiner-Stiftes Admont*, quatrième volume. Graz, in-8 de V et 702 p. — 27. *Das Benedictinerstift S. Paul in Kärnthen*, von Edm. Aelschkes. Klagenfurt, in-8 de 24 p. 1 fr. — 28. *Zur Geschichte von Geras und Pernek*, von Dr Hoffer. Wien, in-8 de VII et 109 p. — 29. *Scheyern als Burgund Kloster*, von Dr Knitl. Freiding, in-8 de VIII et 215 p. avec 4 pl. 5 fr. — 30. *Chronik des Stiftes Marienberg, verfasst von Goswin*, herausgegeben von P. Schwizer. Innsbruck, in-8 de 275 p. 8 fr. 50. — 31. *Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de Saint-Maur en France*, ouvrage publié avec le concours d'un bénédictin de l'abbaye de Solesmes, par Charles de Lama. Le Mans. — 32. *Scriptores Ordinis S. Benedicti, imperii Austriaco-hungarici ab anno* 1750 *usque ad annum*, 1880. — 33. *Die Schriftsteer und um Wissenschaft und Kunst verdiente Benedictiner des Konigreichs Bayern vom Jahr* 1750 *bis zur Gegenwart*. von Lindner. (Les écrivains et autres bénédictins de Bavière qui ont mérité de la science et des arts.) Regensburg, 1879-1880, 2 vol. in-8 de 326 et 303 p. 10 fr. — 34. *Giovanni Gerson, sein Leben und sein Werk de Imitatione Christi* Jean Gerson, sa vie et son ouvrage de l'Imitation de Jésus Christ). in-8 de 268 p avec des facsimile. 7 fr. 50. — 35. *Die Schweden in Böhmen und Mähren*, von Dr Beda Dudik, O. S. Bened. Wien, in-8 de XIII et 443 p 12 fr. — 36. *Les Mélodies grégoriennes d'après la tradition*, par le R. P. Dom Pothier, bénédictin de Solesmes. Tournai, Desclée, Lefebure, in-8 de 268 p. 10 fr. — 37. *Album des fresques restaurées du Mont-Cassin*. Maredsous Belgique), forme oblongue de 24 p. avec 28 dessins photographiés. 12 fr. — 38. *Fest-bild* für das St Benedictus jubiläum. Pa, abbaye de Saint-Vincent, in-12 de 36 p. — 39. *Album benedictinum*, nomina exhibens monachorum qui de nigro colore appellentur, locorumque omnium hac ætate florentium O. S. Benedicti, quod ad annum à Nativitate ejusdem SS. Patris MCCCC jussu R. R. D. Bonifacii Wimmer abbatis collegit sacerdos abbatiæ. Abbatiæ S. Vincentii anno 1880, pensilvania, in-8 de 549 p. — 40. *Wissenschaftliche Studien und Mittheilungen auf dem Benedictiner-Orden*. Würzburg-Wien 1880-1881, Revue trimestrielle. Pr. d abonn, 8 fr. 75.

L'année 1880 restera à jamais mémorable dans les annales des bénédictins. Ce fut le quatorzième centenaire de la naissance de leur saint Fondateur, qui vit le jour le 6 avril 480. Les monuments de la science et des arts, de la piété et des lettres qu'à cette occasion ils multiplièrent à l'envi, diront à la postérité l'amour reconnaissant que les Fils avaient pour le Père. N'ayant pas à écrire l'histoire des solennités jubilaires qui ont été célébrées dans toutes les maisons de l'ordre, en Europe comme en Amérique et en Australie, nous n'en dirons que ce qui se présentera dans les publications dont nous allons donner une analyse bien succincte et forcément incomplète. Les visites prolongées que nous avons faites aux trois célèbres et antiques abbayes de Martinsberg en Hongrie, de Raigern en Moravie et d'Emmaus à Prague, nous ont permis de prendre connaissance de ce qui a été publié de plus important sur ce sujet.

1. — La lettre que Dom Zelli Jacobuzi, abbé de Saint-Paul de Rome *extra muros*, a adressée aux religieux du Mont-Cassin fait ressortir, en un langage plein d'une noble éloquence, le caractère *providentiel* de la solennité jubilaire ; l'auteur en montre l'opportunité, expose les mérites de saint Benoît vis-à-vis de la société humaine et de l'Église, et il termine par un chaleureux appel à tous les enfants du grand patriar-

che, en les conjurant d'élever à ce nouveau Moyse un monument digne de lui et qui soit indestructible, un monument surpassant en beauté tous les monuments de métal ou de marbre, et vaut mieux que les écrits ou les images — en un mot, le monument divin et invisible de la propre sanctification.

2. — Dans le discours prononcé par le même prélat, le jour de la Pentecôte, saint Benoît est représenté comme un homme qui était rempli du Saint Esprit, semblable en cela au vieillard Siméon de qui l'Evangile a dit : *Spiritus Sanctus erat in eo.* (Luc, II, 26). Déjà saint Grégoire le Grand caractérisait Benoît par ces mots qui valent bien des éloges : il n'était guidé que par l'esprit de Dieu (*Unius Dei spiritum habuit.* Dial. l. II ch. 8). De là sa belle devise : *Que Dieu soit glorifié en toutes choses!* (In omnibus glorificetur Deus). Son esprit, Benoît le communique à ses enfants spirituels, à tous les âges, à tous les peuples. Que notre siècle plongé dans la matière, s'écrie l'auteur, serait heureux si, rentrant en lui-même, il venait humblement adorer l'Esprit divin qu'il méconnaît d'une façon si lamentable!

3. — Une des premières choses qui fut décidée par les organisateurs des fêtes jubilaires, c'était de restaurer la tour du Mont-Cassin qui existait déjà à l'arrivée de saint Benoît à Subiaco et qu'il a habitée. Les *Monumenta litteraria* réunissent les pièces relatives à ce projet, et entre autres, elles nous font connaître l'intervention de l'archevêque actuel de Reims, Mgr Langénieux, qui, dans une réunion des abbés bénédictins, plaida chaudement la cause d'Urbain II.

4. — Sous le titre de *Préparatifs de la fête jubilaire au Mont-Cassin*, nous avons une description détaillée des fresques restaurées, dont sont ornées des onze pièces de l'antique tour et qui sont l'œuvre des artistes bénédictins appartenant à l'abbaye de Beuron, aujourd'hui transférée à Emmaus de Prague. Il y est question aussi de trois publications de circonstance, à savoir de la *Bibliotheca cassinensis*, de la *Paleographia artistica di Monte-Cassino* et des commentaires de Paul Warnefried sur la règle de saint Benoît, dont nous parlerons plus loin.

5. — L'intéressante brochure de P. Edelbrock nous apprend d'abord que l'initiative de la fête est due au vénérable P. Wimmer, fondateur de la Congrégation américaine, et abbé actuel de Saint-Vincent. Elle retrace ensuite brièvement la vie du saint patriarche, les services que lui et son Ordre ont rendus à la science, aux lettres, à la civilisation. Parmi les témoignages qui y sont cités en faveur de l'Ordre on remarquera celui de Damberger, savant jésuite de Bavière : « Qui a évangélisé le Nord de l'Europe, écrit-il ? Saint Benoît. Qui a sauvé les œuvres, les lettres et les auteurs classiques ? Encore Benoît. Qui a civilisé les

peuples ? Toujours saint Benoît. Le nombre des saints que son Ordre a donnés à l'Église est incalculable, » etc.

6. — Le *Quatorzième centenaire de saint Benoît, sa vie, sa règle et son ordre*, tel est le titre donné par Mgr Sauvé aux trois discours qu'il a prononcés à Solesmes les 4, 5 et 6 d'avril. — L'idée mère en est tirée du nom même de saint Benoît (*Eris benedictus*, tu seras béni, Gén. XII). L'orateur a montré comment saint Benoît a été réellement béni et dans sa personne, et dans sa règle, et dans sa nombreuse postérité. C'est une des meilleures appréciations des actes, des vertus et des œuvres du grand saint qui continue à vivre dans ses enfants. A la fin (p. 110), on lit un récit des fêtes qui ont eu lieu à Solesmes.

7. — De toutes les *Vies* du saint patriarche, la plus ancienne et la plus connue est, sans contredit, celle qui a été composée par saint Grégoire le Grand, au livre deuxième de ses *Dialogues*, traduits en grec par saint Zacharie, son digne successeur dans le souverain pontificat. Jusqu'à présent, on se contentait d'en reproduire le texte plus ou moins correct, sans en faire l'objet d'étude spéciale. Le quatorzième centenaire a inspiré au R. P. Joseph Cozza-Luzi — nom depuis longtemps cher au monde érudit — l'heureuse pensée de donner une nouvelle édition de ce délicieux récit. On ne pouvait rendre un meilleur hommage à la mémoire du grand patriarche qu'en restaurant, d'une main de maître, ce monument littéraire écrit par un autre grand saint vénéré parmi les Latins aussi bien que parmi les Grecs. Personne n'était plus à même de remplir cette tâche que le docte abbé du monastère de Grotta-Ferrata, si profondément versé dans l'art d'interpréter les documents de l'ancienne littérature grecque. Son nouveau travail se compose de deux parties, d'une introduction et du texte. — Dans l'introduction, le savant religieux raconte l'origine de son œuvre ; il rappelle l'estime dont les *Dialogues* n'ont cessé de jouir parmi les fidèles d'Occident et d'Orient ; il cite, à l'appui, des témoignages demeurés jusqu'alors inédits ou fort peu connus. Il donne ensuite des détails pleins d'intérêt sur le manuscrit grec qui avait servi de prototype à son texte et qu'on conserve aujourd'hui à la Bibliothèque Vaticane (n° 1665), où il a passé de celle du couvent de Grotta-Ferrata. Ce précieux manuscrit est non seulement le plus ancien de tous ceux qu'on connaisse, — car il remonte au huitième siècle, — mais il est aussi le plus correct. Le R. P. Cozza-Luzi croit pouvoir l'attribuer à saint Nil, fondateur du monastère de Grotta-Ferrata, qui l'aura apporté avec lui en quittant la Calabre envahie par les Sarrasins. — Le texte latin a été reproduit d'après le fameux original de la Bibliothèque Ambrosienne, lequel est également du huitième siècle. L'un et l'autre textes sont accompagnés de variantes, de notes historiques ou autres, de façon que rien n'y manque pour ren-

dre l'édition vraiment digne et du docte religieux à qui nous la devons et de la solennité à laquelle il a voulu contribuer pour sa part, à la grande satisfaction de tous les lecteurs sérieux.

8. — *La vie* de saint Benoît par le P. Sarkander Navratil, bénédictin de Raigern, répondait à un véritable besoin. Les Moraves et les Tchèques ont la mémoire de ce saint en grande vénération; mais il leur manquait jusqu'à présent un livre où sa vie fût racontée d'une façon accessible aux masses, qui fût mis à leur portée et qui les préparât à la solennité du jubilé. Le livre du P. Navratil a complètement atteint le but; à notre avis, il réunit les qualités qui y étaient nécessaires; il est simple, clair, bien écrit, d'une étendue suffisante, parfaitement conduit et puisé aux meilleures sources — vrai modèle d'une *Vie* populaire. Il se compose de deux parties intitulées : *à Subiaco* et *au Mont-Cassin*. Les vingt premiers chapitres contiennent la biographie du saint; les deux derniers font connaître sa règle et la médaille dite de saint Benoît : ce sont deux petits traités faits avec grand soin et qu'on consultera souvent. L'opuscule étant destiné aux Moraves, l'auteur a joint à la *Vie* un aperçu historique sur l'Ordre, sa diffusion en Europe, en Amérique et en Australie, enfin une statistique des monastères bénédictins dans les pays slaves, notamment en Bohême, en Moravie, en Pologne et en Lithuanie. On le voit, rien n'y manque pour donner au lecteur une idée suffisante de cet Ordre, le plus ancien qui existe en Europe — puisqu'il a déjà quatorze siècles d'existence — et de son saint fondateur dont le nom est béni en Occident aussi bien qu'en Orient.

9. — La célèbre archi-abbaye de Martinsberg a pris part dans la solennité du jubilé par action plutôt que par des écrits. D'autres raconteront les peines, les sollicitudes et les sacrifices que l'ardeur de son zèle pour la gloire de Dieu et de saint Benoît a inspirés au Révérendissime abbé actuel, Jean-Chrysostome Kruecz, un des principaux organisateurs de la solennité. Mais les religieux de Martinsberg ont coopéré aussi sinon par action, au moins par la plume. Le P. Szentienrei a donné la *Vie et les Gestes* de saint Benoît, contenant, outre la biographie du saint (p. 1-253), une appréciation des services rendus par sa nombreuse postérité à la société et à l'Église universelle, ce qui fait le sujet de la seconde partie du livre (p. 253-500). L'ouvrage est écrit en langue hongroise, la seule que parle le peuple de cette contrée-là et dans laquelle il écoute la parole de Dieu.

10. — Un autre père a donné l'historique de l'abbaye avec des notices plus ou moins étendues sur les abbés qui l'ont régie depuis Anastase au dixième siècle jusqu'à son successeur actuel. — Cet aperçu sert de préliminaire au personnel du monastère pour l'année 1880 ainsi que des autres couvents ou églises qui en dépen-

dent et sur lesquels l'abbé de Martinsberg exerce la juridiction quasi-épiscopale. Nous parlerons en son lieu de charmantes poésies du P. Tomanek, du même monastère.

11. — Salvator Filippe, missionnaire apostolique, a publié plusieurs écrits, parmi lesquels nous citerons la traduction des sermons de Bridaine, en quatre volumes, et la monographie intitulée : *Monte-Cassino, Fleury-Le Mans. Chi de'tre possede le mortali spoglie de SS. Benedetto e Scolastica?* — Le jubilé lui a inspiré plus d'un ouvrage de circonstance ; de ce nombre est la *Vie* de saint Benoît, racontée d'une façon simple, populaire, propre à édifier et à instruire. Il sera fait mention de ses autres écrits plus loin.

12. — *La vie et la règle de saint Benoit avec l'explication de celle-ci*, par Hildemar fait la transition des ouvrages immédiatement précédents où domine l'élément biographique à ceux qui vont suivre et où il disparaît complètement pour faire place soit à l'ascète, soit aux considérations sur l'influence sociale de l'ordre. Avec lui commence une nouvelle série. La vie de saint Benoît qu'il contient étant une réédition de celle qu'a écrite le pape saint Grégoire, mais augmentée de variantes et de notes, nous la laisserons de côté pour éviter des répétitions et pour nous occuper uniquement de la règle, qui présente des difficultés assez sérieuses. Il en existe deux commentaires attribués à Hildemar († vers 850) et à Warnefrid. L'édition du premier, due aux soins des religieux de Metten, comble une lacune, car il n'était jusqu'à présent connu que par des extraits qu'en avait donnés Martène. Aujourd'hui, nous le possédons en entier, collationné sur des manuscrits fort anciens, celui de Dijon, par exemple, que Martène dit être du neuvième ou dixième siècle, ou de Tegernsee qui est du douzième.

13. — Cette édition, faite d'après les règles de la critique, était à peine publiée, que parut au Mont-Cassin le commentaire de Paul Warnefrid, sur la même règle. En comparant les deux éditions entre elles, il se présente aussitôt une question, à savoir si l'on n'a pas devant soit un original et une copie, et auquel des deux on doit accorder la priorité. Dans des choses essentielles, les deux commentateurs sont pour la plupart identiques; mais Hildemar ajoute bien souvent des considérations théologiques, des extraits des Pères et des auteurs classiques, qu'on ne lit point chez Warnefrid. Les éditeurs de Warnefrid prétendent que Hildemar l'a copié en l'amplifiant tandis que les éditeurs de celui-ci soutiennent, au contraire, que la rédaction plus courte lui appartient, qu'elle a passé du nord de l'Italie où Hildemar enseignait, dans le midi, qu'elle y fut copiée plus tard, vers le onzième siècle, par quelque religieux du Mont-Cassin, qui l'aura attribué à Paul Warnefrid, l'original étant anonyme. Laquelle

des deux opinions est la véritable? il n'est pas aisé de décider, sans recourir à d'autres preuves, différentes de celles qu'on donne de part et d'autre. Ces preuves pourraient être fournies par la paléographie, par l'analyse critique des anciens textes contenant les deux commentaires.

14. — C'est la tâche que s'est donnée le P. Edmond Schmidt, bénédictin de Metten, et par quoi on aurait dû commencer, avant d'entreprendre une édition critique de la règle ou de ses commentaires. Le remarquable travail de Dom Schmidt le montre assez. La thèse qui lui sert de base est celle-ci : On ne connaît, à l'heure qu'il est, ni le texte original de la règle telle qu'elle est sortie des mains de saint Benoît, ni même une copie authentique; on doit se borner à l'étude critique des plus anciens manuscrits postérieurs à l'une et l'autre. Le P. Schmidt en a examiné quinze qu'il partage en deux groupes; il place dans le premier les manuscrits d'Oxford datant du septième siècle ou du commencement du huitième; celui de saint Gall, également du huitième, le codex II du British Museum (neuvième siècle), deux manuscrits de Vérone dont l'un du dixième siècle, l'autre du onzième; et les dix autres formeraient le second groupe. Ce sont les suivants : le manuscrit de Tegernsee (du huitième siècle), aujourd'hui à la bibliothèque de Munich, ceux de la bibliothèque nationale de Paris, de Fulde, de Bruxelles et d'Einsiedeln, tous les trois du neuvième siècle; les codex 1 du British Museum, de Frisingue, et de Mondsee (aujourd'hui à la bibliothèque palatine de Vienne), du dixième siècle, et le manuscrit de la Vaticane, du onzième. Tous ces textes offrent des différences assez notables qui font supposer l'existence de deux rédactions primitives de la règle. Saint Benoît les aura écrites à deux époques différentes, et l'une de ces rédactions, revue et améliorée, aura été apportée en France par saint Maur, son disciple. L'éditeur de la *Regula S. Benedicti* en a donné le texte d'après le manuscrit de Tegernsee collationné avec les autres dont les variantes sont indiquées au bas des pages. C'est un travail consciencieux solide et tout à fait recommandable; s'il ne tranche pas la question et n'épuise pas la matière, au moins il ouvre une voie nouvelle et sûre que d'autres n'ont qu'à suivre en l'exploitant davantage.

15. — Dans l'opuscule sur la *vie* de saint Benoît mentionné plus haut (n° 12), le P. Filippis, son auteur, suggérait entre autres un moyen de célébrer le jubilé du saint patriarche, en lui offrant un tribut de piété tous les jours de l'année, le jour et le mois de sa naissance étant inconnus, ou au moins incertains. Cette pensée trouva de l'écho dans quelques âmes fidèles qui prièrent instamment l'auteur de la réaliser. Telle est l'origine de ce nouvel opuscule consacré entièrement à la piété et consistant dans des considérations sur les vertus

du saint fondateur de l'ordre et de ses disciples. Les exemples sont pris non seulement dans leur vie, mais encore dans celle des autres saints personnages qui ont appartenu à la même famille religieuse, et parmi lesquels se trouvent Grégoire le Grand, Pierre Damien, Célestin, Anselme, Romuald, Grégoire VII, saint Boniface, apôtre d'Allemagne, Jean Gualbert et autres.

16. — L'ouvrage du RR. abbé d'Emmaus, Maurus Wolter, déjà connu par son *Explication des Psaumes*, mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la perfection chrétienne, particulièrement aux maîtres de la vie spirituelle et religieuse. Dans la littérature du jubilé il occupe une place marquante ; et lorsque l'année 1880 sera bien éloignée de nous, il n'aura rien perdu de sa valeur ni de son interêt. — Le livre a pour motto : *La sagesse a bâti la maison et posé sept colonnes* (Prov., IX, 1) les sept colonnes qui soutiennent un ordre monastique, ce sont autant de principes constitutifs de la vie religieuse ; tel est le sujet et le partage du beau travail qui nous occupe.

Voici les titres des sept chapitres dont il se compose : 1° Vie commune ; 2° Œuvre de Dieu, *Opus Dei* (prière, exercices de piété en général) ; 3° Pauvreté religieuse ; 4° Chasteté et mortification ; 5° Obéissance ; 6° Œuvre de charité ; 7° Gouvernement. Les chapitres deuxième et septième méritent avec la préface une attention toute particulière. Dans l'introduction, le vénérable prélat expose l'état actuel de l'ordre bénédictin et nous apprend qu'en 1868, dans une réunion des abbés de l'ordre qui eut lieu à Salzburg, il s'est agi de l'asseoir sur des bases plus fermes, en restreignant davantage les liens d'union entre les diverses maisons. Il fut décidé qu'il faudrait pour cela fortifier les éléments essentiels de la vie monastique. Le but de l'auteur, c'est de donner à cette pensée les développements qu'elle mérite, en les appuyant sur les témoignages de l'Ecriture sainte, des Conciles, des Pères de l'Eglise, des saints et des écrivains ecclésiastiques. Cet ordre de preuves est observé invariablement pour chacun des sept chapitres qui sont comme autant de traités sur la matière dont il y est question. Le second, intitulé *Opus Dei*, réunit tout ce qui a été dit de plus beau sur la prière, soit isolée, soit faite en commun ; c'est un délicieux bouquet des fleurs les plus exquises qu'on ne se lasse de sentir. Le dernier chapitre, sur le gouvernement, est aussi d'une haute importance. Image fidèle de l'Eglise, la famille religieuse est régie par un *père* qui représente l'autorité à l'ombre de laquelle elle trouve la paix et le bonheur. Plus cette autorité est grande, plus elle est universelle, plus aussi la famille religieuse ressemble à l'Eglise, son modèle, et plus elle a de gages de prospérité, de force et de durée. Une table des auteurs cités dans l'ouvrage et des matières termine cet excellent ouvrage, que nous avons lu et relu avec une vraie satis-

faction. Il existe un résumé du même ouvrage. Nous souhaitons de tout cœur que les vœux de l'auteur puissent être exaucés et que son ordre devienne une famille de frères n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, et n'ambitionnant autre chose ici-bas que l'accomplissement de sa belle devise : « Que Dieu soit glorifié en tout : *In omnibus glorificetur Deus !*

17. — Comme saint Basile a donné à l'Orient une règle monastique, ainsi saint Benoît l'a fait pour l'Occident, qui le regarde à juste titre comme le législateur de la vie religieuse. C'est ce titre glorieux que le P. Salvatore de Filippis a fait ressortir dans son opuscule, écrit à l'occasion du XIVe centenaire de la naissance de saint Benoît.

18. — Il est une vérité attestée par l'histoire et confirmée par l'expérience des siècles, c'est l'influence bienfaisante que les ordres monastiques ont de tous temps exercée sur la société, ce sont les services sans nombre qu'ils ont rendus à l'Eglise, à la science, à la civilisation. Le discours qu'Enrico Cenni a prononcé à l'Eglise Saint-Sévérin de Naples, le 7 avril 1879, met en lumière cette vérité que bien des gens reconnaissent sans avoir le courage de la confesser. Il fait ressortir la part qui revient à l'ordre de saint Benoît, le plus ancien et le plus répandu dans l'Occident, justifiant ainsi le titre *San Benedetto e la civilità*.

19. — L'opuscule de Luigi Coletta est un hommage rendu à la mémoire du saint fondateur de l'ordre et à sa nombreuse famille. L'étendue du sujet rendait la tâche difficile ; mais le savant professeur s'en est acquitté avec bonheur. Dans un aperçu succinct, mais bien nourri et d'une lecture facile, il a retracé les services rendus aux études bibliques par les Bénédictins dont la vie se partage entre la prière et la science.

20. — Le *Monachisme et ses amis* appartient à un membre de la Congrégation de Beuron, à qui l'on doit déjà l'ouvrage intitulé *Choral und Liturgie* et dédié à l'épiscopat allemand (en 1865). Dans le nouvel écrit, le R. P. Sauter (Benoît), aujourd'hui prieur à Emmus (à Prague), s'attache à inspirer aux fidèles la dévotion envers saint Benoît, et, en général, l'amour des ordres religieux Cet attachement peut se produire sous les formes diverses dont l'une a donné naissance aux *oblati*, qui, sans être religieux proprement dits, demeuraient cependant unis à l'ordre par des liens spirituels. Les Bénédictins avaient des *oblati* bien avant la création des tiers-ordres, et l'auteur en parle longuement (p. 27-39) ; il s'agirait de faire revivre cette antique institution sous une forme, bien entendu, nouvelle, appropriée aux temps, aux lieux et aux circonstances. Le monachisme, son essence et son importance font, avec les considérations sur les oblati, le sujet principal de la 1re partie. Dans la 2e et la 3e partie (p. 113-194) sont indiquées les

conditions nécessaires pour des prêtres et des laïques qui désireraient entrer en communion spirituelle avec l'ordre de saint Benoît. Les pages consacrées au saint sacrifice de l'autel et à l'office divin se recommandent particulièrement à l'attention des lecteurs. Des maximes pratiques à l'usage de tout le monde et des considérations pieuses sur les principales fêtes de l'année liturgique fournissent la matière de la dernière partie. Ce livre est dédié à la princesse Catherine de Hohenzollern, fondatrice du couvent de Beuron, dont les pères, on le sait, ont dû émigrer à Prague, où ils occupent maintenant le célèbre monastère d'Emmaus. Au moment où le *Kulturkampf* s'en prend surtout aux ordres religieux et à la vie monastique, le livre du R. P. Benoit vient à son heure, et trouvera de nombreux lecteurs.

21. — Les commentaires critiques sur les onze années du pontificat de saint Zacharie ont leur place ici de plein droit. Ils embrassent, il est vrai, l'ensemble des événements qui ont signalé ce glorieux pontificat ; mais ils contiennent aussi une étude nouvelle sur la question relative au corps de saint Benoît, si débattue parmi les savants. On sait que les religieux du Mont-Cassin prétendent être les vrais possesseurs de ses reliques ; ceux de la Congrégation de France, au contraire, affirment que le corps de leur saint patriarche se trouve chez eux, à Fleury (aujourd'hui Saint-Benoît-sur-Loire, à sept heures d'Orléans). Cette controverse a déjà sa littérature. Son Eminence le Cardinal Bartolini, auteur des Commentaires historiques et critiques, se range plutôt du côté des bénédictins du Mont-Cassin. Le voyage du pape Zacharie au Mont-Cassin, où il s'était rendu en 748, pour consacrer la nouvelle basilique de l'abbaye, lui donna l'occasion de traiter de nouveau la question. A ce propos, le cardinal Bartolini reproduit la fameuse lettre du pape aux évêques et aux prêtres de France, et la déclare apocryphe. Ecrite en 751, cette lettre avait pour but deux choses : 1° la réconciliation de Pépin et de Carloman avec Griffon, leur frère cadet ; 2° la *restitution* du corps de saint Benoît au couvent du Mont-Cassin (*etiam pro corpore B. Benedicti*). Les raisons qu'il met en avant contre l'authenticité de l'épître, sont d'un grand poids, sans être péremptoires.

Des historiens très graves ont déclaré, de leur côté, que la lettre s'accorde fort bien avec les autres données de l'histoire, ainsi qu'avec les habitudes de la chancellerie papale de l'époque. De la sorte, la question demeure toujours ouverte. Il faut dire toutefois que l'éminent auteur des Commentaires, tout en rejetant la lettre de Zacharie, ne nie point l'existence des reliques considérables de saint Benoît à Fleury ; les conclusions finales auxquelles il est arrivé tendent à concilier les deux opinions plutôt qu'à donner raison à l'une en condamnant l'autre comme erronée. Telle est au moins l'impression que nous

a laissée la lecture du chapitre huitième, où cette controverse est traitée assez longuement et avec beaucoup de dignité. Le chapitre suivant a pour appendice un récit de la translation solennelle du bras de saint Benoît de Brescia au Mont-Cassin, faite par le Cardinal lui-même, qui, on le sait, est président de la Congrégation des rites. Ce serait sortir de notre cadre que de parler ici des autres parties de son livre plein, d'ailleurs, d'érudition et d'intérêt. Nous nous bornerons à dire que, d'après ses recherches, saint Zacharie, avant de devenir cardinal, était bénédictin, tandis qu'on fait de lui ordinairement un chanoine de Latran. L'erreur venait de ce qu'on ne connaissait pas toutes les particularités de son séjour au palais de Latran. Zacharie y avait son logement avec d'autres jeunes gens confiés à la direction des chanoines. Mais là demeuraient aussi de son temps les bénédictins du Mont-Cassin, venus à Rome en 589 à cause de l'invasion des Lombards. Ils y restèrent jusqu'à 718 et donnèrent, pendant ce temps à l'Eglise, saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, et trois papes, Agathon, Benoît II et Grégoire II. Attiré par leur conduite exemplaire et par leur amour das études, Zacharie demanda à être admis dans leur sainte société (*volle essere ammesso ali loro santo consorzio*) et il resta au milieu d'eux pendant trente ans, c'est-à-dire jusqu'à son élévation au cardinalat, sous Grégoire III. Ce fut donc le quatrième pape sorti de la famille bénédictine réfugiée au palais de Latran. — L'ouvrage entier du Cardinal Bartolini se compose de douze chapitres qui, à partir du second, correspondent à autant d'années du pontificat de Zacharie. Le tout est précédé d'une introduction assez étendue sur les origines du pouvoir temporel de la papauté, et se termine par une série de pièces justificatives au nombre de quarante-huit. La gravité des évènements qui arrivèrent du temps de Zacharie, tels que l'avènement d'une nouvelle dynastie en France, l'apostolat de saint Boniface en Allemagne, l'invasion des Lombards dans le domaine romain, la guerre contre les empereurs de Byzance, en Italie, la sainteté du pontife qui en fut témoin, l'autorité de l'éminent écrivain qui se fit son historien, tout cela est plus que suffisant pour appeler l'attention du public sur le nouvel ouvrage du Cardinal Bartolini, si connu déjà par ses travaux précédents.

22. — Ce qui, dans le précédent ouvrage, n'est traité qu'accidentellement, la *Catena Floriacensis* l'a pour son sujet principal, à l'exclusion de tout autre : elle roule tout entière sur l'existence du corps de saint Benoît en France, notamment à l'église de Fleury. Les éditeurs ont placé en tête de la « *Chaîne* » une gravure représentant la nouvelle châsse de saint Benoît faite à l'occasion du quatorzième centenaire de sa naissance et ornée de cette inscription : *Nova ejusdem SS. Patri Benedicti occasione XIV centenarii a memoribus Gallis*

D. D. D. — C'est assez dire qu'ils se donnent pour partisans décidés de l'opinion contraire à celle que défendent les bénédictins du Mont-Cassin. Dans ce but, ils ont réuni des documents importants qui témoignent en faveur de l'existence du corps de saint Benoît à Fleury. Ces documents forment douze groupes dont le premier contient les plus anciens textes relatifs à la translation de ces dépouilles, y compris la lettre du pape Zacharie. Les témoignages des saints personnages, parmi lesquels Beda, Odon de Cluny, Adalbert de Prague, composent le second groupe. Les décrets des Papes depuis saint Vitalien jusqu'à Clément VIII, les témoignages des églises et des ordres religieux, les rescrits des têtes couronnées et des princes font la matière des trois groupes suivants. Trois autres groupes (6-9) se composent de documents provenant d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et de France. Les Martyrologes faisant mention de la translation de saint Benoît en France fournissent les matières du dixième et les approbations de la Congrégation des rites le onzième. Enfin, le douzième groupe rapporte les miracles qui ont eu lieu à Fleury. De cet ensemble imposant de témoignages si divers, MM. Brettes et Caissard, éditeurs de la « Chaîne. » concluent à l'existence certaine du corps de saint Benoît à Fleury. Il est à désirer que les Pères du Mont-Cassin produisent une série semblable de documents en leur faveur ; ce qui importe davantage et ce qui mettrait fin à toutes les discussions, c'est qu'on puisse *voir* les reliques conservées au Mont-Cassin, comme chacun peut voir, quand il lui plaît, celles que possède l'église de Saint-Benoît-sur-Loire. On devrait aussi, dans l'intérêt de la vérité, exposer au public les restes vénérés de sainte Scholastique, que son frère avait déposés dans son propre tombeau, préparé d'avance, et qui se trouvent aujourd'hui, non pas au Mont-Cassin, mais dans un obscur village de France, à ce qu'assure l'un des éditeurs de la *Catena Floriacensis*. Il faut espérer que ces débats pacifiques contribueront beaucoup à éclaircir la question et en hâteront la solution définitive, surtout si on se met au-dessus de toutes les préoccupations de l'amour propre national, et ne cherche que la vérité. C'est dans cet esprit que MM. Brettes et Caissard ont fait leur travail auquel on pourrait ajouter encore plus d'un document très important.

23. — La médaille de saint Benoît est trop répandue pour ne pas exciter la curiosité de ceux qui voudraient en connaître les origines, les diverses formes, l'histoire et la vertu ou l'efficacité. Ils trouveront dans les « Recherches » de Dom Piolin de quoi satisfaire amplement leur désir. Après avoir donné la littérature du sujet, et parlé de médailles de dévotion en général, et de *petits reliquaires*, appelés *Eucolpia*, le savant religieux fait une description exacte et minutieuse de la médaille, explique le sens des légendes qu'on y lit et

raconte des faits, historiquement avérés, et prouvant l'efficacité de la médaille en question. Personne n'ignore qu'elle représente d'un côté la croix munie de nombreuses initiales qu'on doit lire ainsi : *Crux sancta sit mihi lux, non Draco sit mihi dux* : de l'autre côté, l'image de saint Benoît debout, montrant une croix. Les quatre lettres, placées entre les bras de la croix, signifient : *Crux S. P. Benedicti* et non : *Christus sit perpetuo Benedictus*, ainsi que l'avait interprété Peignot. Quant à l'origine de la médaille, Dom Piolin admet comme possible que l'usage en remonte à saint Benoît lui-même : le saint patriarche aurait pu la donner à ses desciples comme une arme contre les assauts de l'esprit malin. Avait-elle, dans ce cas, la même forme qu'aujourd'hui, les mêmes versets que nous y lisons maintenant? cela demeure incertain. Toutefois rien n'oblige de faire dater la forme actuelle de la médaille du XII^e^ siècle, ainsi qu'ont prétendu quelques auteurs à cause des versets léonins qu'on lit sur la médaille. Pour avoir sur la croix de saint Benoît des notions claires et exactes, rien n'est mieux que de lire le bref de Benoît XIV qui en traite magistralement ; il est reproduit en entier à la page 40 et suivantes de cette excellente étude archéologique et historique dont l'auteur est depuis longtemps connu du monde savant.

24. — Le *Tableau historique du monachisme occidental* contient deux choses, l'histoire abrégée des institutions monastiques avant saint Benoît et celle de son Ordre partagée en autant de chapitres qu'il a de siecles d'existence. Il va sans dire que, dans un procès pareil, il fallait se borner aux faits les plus saillants des annales bénédictines. Nous y apprenons, entre autres, que les Bénédictins de France reçoivent dans leur congrégation des *oblats*, comme l'Ordre en avait jadis, que ceux-ci se présentent en grand nombre, et que c'est grâce à eux et sur leur demande que l'auteur, Dom Bérengier, s'est décidé de rendre public son *Tableau*, lequel sert d'introduction à un ouvrage assez considérable (en 2 volumes), intitulé : « Ménologe monastique. »

25. — Le nom de Sébastien Brunner, ce vétéran de la presse catholique en Autriche, jouit d'une célébrité trop grande pour qu'il soit nécessaire de recommander le charmant livre qu'il fit paraître pour l'année jubilaire. Son *Benedictinerbuch* nous fait connaître les principaux monastères de bénédictins d'Autriche, leur histoire et leur état actuel ; c'est la seconde et la principale partie de l'ouvrage (p. 40-577). Dans la première qui lui sert d'introduction, le digne prélat raconte d'abord l'origine du livre ; ensuite il retrace de main de maître l'action bienfaisante de l'ordre bénédictin en général, fait un aperçu historique des monastères bénédictins d'hommes et de femmes qui ont été supprimés en Autriche dans les dix dernières années du siècle passé, et donne la liste alphabétique des couvents qui ont existé dans

l'Empire allemand en 1734. L'introduction se termine par une appréciation très caractéristique des précurseurs du Kulturkampf actuel qui ont confisqué les biens des couvents supprimés en Allemagne et en Autriche. Analyser ici les quarante notices dont se compose le corps de l'ouvrage, est, on le comprend, chose impossible. Il suffira de dire que chacune d'elles donne un résumé historique puisé aux meilleures sources et composé pour la plupart par quelque membre du couvent dont il s'agit, c'est-à-dire, par les hommes les plus compétents. De là la valeur intrinsèque de ces petites monographies qu'on consultera pendant longtemps. Elles se suivent dans l'ordre alphabétique et sont accompagnées de charmantes illustrations. Qui n'a pas entendu parler d'Emmaus à Prague, de Martinsberg en Hongrie, de Raigern en Moravie, de Saint-Boniface de Munich, des Méchitaristes de Vienne, carils suivent aussi la règle de saint Benoît? Il faut lire ce précieux recueil pour en apprécier l'excellence, et quant à nous, nous le plaçons volontiers au nombre des plus réussis, et des plus utiles de la série bibliographique. Une carte placée en tête du livre permet d'embrasser d'un coup d'œil la situation géographique des couvents qui y sont décrits.

26. — Plusieurs de ces abbayes ont trouvé leur historien spécial. Celle d'Admont, par exemple, une des plus anciennes en Autriche (Styrie), a la bonne fortune d'avoir le sien dans la personne du R. P. Jacques Wichner, bibliothécaire et archiviste du couvent. Son volumineux travail, aujourd'huicomplètement terminé, a été accueilli par la presse avec un vif intérêt et comblé d'éloges. Fruit des labeurs et des recherches de plusieurs années, il vient encore à temps pour enrichir la littérature du jubilé, où il occupera une place d'honneur, comme l'ouvrage entier, vrai travail de bénédictin, le fera dans celle d'Allemagne en général. Il s'agit ici du quatrième et dernier volume qui va de 1466 à 1874. Les trois premiers ont paru auparavant à diverses époques ; le premier fut publié en 1874, à l'occasion du huitième centenaire de l'abbaye ; il commence par l'histoire du pays depuis le temps des Romains, et quant à celle de la maison, il embrasse l'intervalle du premier siècle de son existence qui fut la période florissante du monastère (1074-1177). Le second volume (1177-1297) et le troisième (1297-1467) parurent successivement en 1876 et 1878. Tous les trois furent imprimés en partie avec les subsides de l'Académie des sciences de Vienne, ce qui est déjà une recommandation. Le dernier volume, préparé pour le quatorzième centenaire de l'Ordre, surpasse encore les précédents en intérêt et en variété ; aucune branche des sciences et des arts n'y est négligée ; c'est un tableau qui instruit et qui repose à la fois. Le principal mérite de ce volume, comme des trois précédents, consiste dans l'abondance et la sûreté des données jusqu'alors peu connues ou complètement ignorées,

ainsi que dans la grande quantité des chartes et autres pièces importantes qui voient le jour pour la première fois. Leur nombre arrive à 150 ; et chaque volume en contient également, l'un plus l'autre moins. De la sorte, l'histoire d'Admont intéresse non seulement l'Ordre de saint Benoît, mais encore les historiens du pays et les publicistes du jour qui ont de quoi y puiser amplement. Celui qui voudrait se faire une notion générale de l'abbaye d'Admont, de son passé et de son état présent, n'a qu'à lire la notice placée en tête de la partie historique du *Benedictinerbuch*, de Brunner (p. 40-75), et due à la plume laborieuse du P. Wichner.

27. — Bien moins importantes, sous tous les rapports, sont les quatre publications suivantes, sur saint Paul en Carinthie, sur Geras et Pernex dans la Basse-Autriche, sur Scheyern en Bavière, et sur Marienberg en Tyrol. — La première contient une description historique et archéologique de la vénérable abbaye de Saint-Paul, bâtie en 1091, et située dans une contrée ravissante à l'entrée de la fertile vallée de Lavant. Après avoir exposé brièvement, dans la préface, l'action de l'Ordre bénédictin sur la société, l'auteur décrit l'Eglise et le monastère, en retrace l'histoire en quelques pages bien nourries et donne une description détaillée du trésor de l'Eglise conventuelle, apporté en 1809 par les moines de Saint-Blaise dans le Schwarzwald. Quoique mutilé, ce trésor a encore des objets dignes de l'attention des connaisseurs, par exemple, une chasuble du douzième siècle, deux crucifix de haute valeur artistique, ainsi que plusieurs pièces du treizième siècle. La série des abbés qui ont gouverné la maison de saint Paul, depuis Wezilo (1091) jusqu'au R. R. P. Duda, son successeur actuel, élu en 1866, ainsi qu'une vue du couvent, se trouvent dans le livre de Brunner (p. 301-311). Après la suppression du couvent en 1782, l'empereur François I^er^ y fit venir (en 1809) les religieux de l'abbaye impériale de Saint-Blaise supprimée en 1805.

28. — Le beau livre du chanoine Hoffer, professeur de Mölk, fait connaître les destinées si instables des deux antiques monastères des Prémontrés, situés dans le diocèse de Saint-Pötten (Saint-Hypolite), et dont l'un a cessé d'exister depuis bientôt un siècle (1783). Le savant auteur l'a dédié à saint Benoît et rendu digne de la postérité tant par l'exécution véritablement splendide du volume, que par la richesse des matériaux qu'il y a réunis dont plusieurs inédits, qui sont puisés aux sources les plus pures. Le monastère de Geras date de 1159 ; il doit son existence à la famille de Pernegg, qui a même donné son nom à un autre couvent de femmes bâti quelque peu plus tard (1180). Après la mort de la dernière religieuse de Pernek, en 1565, le couvent fut donné aux chanoines de Saint-Norbert qui y de-

meurèrent jusqu'en 1783, année où ils furent réunis à leurs confrères de Geras et leur maison fermée.

29. — Le nom de *Scheyern*, berceau de la famille royale de Bavière, jouit d'une renommée sans conteste. C'est là que les comtes Scheyern ont établi en 1119 le communauté bénédictine qui avait jusque-là successivement occupé trois couvents différents, mais pendant peu d'années. Là se trouve aussi le lieu de sépulture de la famille comtale, dont plusieurs membres avaient embrassé la vie religieuse. Dans le courant des siècles, les descendants des pieux fondateurs se laissèrent entraîner par l'esprit irréligieux qui fit tant de ruines en France, en Allemagne et en Autriche ; et lorsqu'en 1803 on procéda à la sécularisation des couvents et des églises, Scheyern ne présentait plus qu'un monceau de ruines. C'est en 1838 seulement que le roi Louis I^er^ y a rappelé les bénédictins, après avoir racheté le terrain, relevé les ruines et fondé le monastère L'histoire de ce dernier, ainsi que de la maison de Scheyern-Wittelsbach, fait le sujet de l'ouvrage qui est composé avec un grand soin et après de longues recherches faites dans les auteurs, et surtout dans les archives de Munich et de Scheyern, pour en tirer tout ce qui s'y rapporte directement ou indirectement. Quelques légères inexactitudes étaient inévitables dans la masse si considérable des faits et des détails accumulés dans cette solide et consciencieuse étude.

30. — La *Chronique de Marienberg*, écrite au quatorzième siècle par Goswin, prieur de cet ancien monastère est d'un intérêt majeur pour l'histoire du pays au quatorzième siècle. La nouvelle édition fait partie des : *Sources historiques du Tyrol* (Tyrolische Geschichtsquellen); elle reproduit le texte original mais soigneusement revu et collationné sur trois autres manuscrits. Dans la préface, le lecteur apprend à connaître d'abord l'auteur de la chronique, sa vie de savant et de religieux , puis le contenu sommaire du texte original qui se compose de trois parties, et les résultats auxquels ont abouti les recherches de l'éditeur. Après la préface vient la chronique elle-même (p. 1-123) accompagnée de notes qui auraient pu être plus abondantes, et suivie d'une table des noms propres et d'un index chronologique des chartes et des registres attenant à la chronique. C'est dans le couvent de Marienberg qu'a décédé à l'âge de 80 ans, le docte et pieux P. Zingerlé, célèbre orientaliste, le 10 janvier passé.

31. — L'ouvrage entrepris par M. Charles de Lama, avec le concours d'un bénédictin de Solesmes promet d'être quelque chose de très bon. Une bibliothèque des écrivains de la congrégation de Saint-Maur nous manque encore. Malheureusement, nous ne sommes pas en état d'en juger, n'ayant pas eu l'occasion de voir le livre. Malgré cela, nous ne pensions pas devoir nous dispenser de le mentionner

dans cette revue, d'autant plus que les ouvrages écrits en français n'y abondent pas.

32. — On possède depuis longtemps une histoire littéraire de l'Ordre de Saint-Benoît dans l'empire d'Autriche, composée en latin par le P. Ziegelbauer; mais elle s'arrête au milieu du dix-huitième siècle. Le nouvel ouvrage est la continuation de son *Historia rei litterariæ;* et elle contient un millier de notices biographiques sur tous les membres de l'Ordre qui ont laissé quelques écrits et qui ont appartenu aux couvents de l'empire, avec indication de toutes leurs œuvres littéraires. Dans la préface, les éditeurs donnent un aperçu historique sur l'Ordre et un exposé de ses travaux dans le domaine de la religion, de la science et de l'enseignement. La masse énorme des données les plus variées, condensée dans ce vaste répertoire littéraire, le rend extrêmement précieux et indispensable à quiconque s'occupe de travaux d'érudition. L'édition a été confiée à un comité dont le président était le professeur Friess, de l'abbaye de Seitenstetten. Ce sera un des souvenirs les plus durables de l'année jubilaire.

33. — Comme le précédent ouvrage traite des écrivains bénédictins de l'empire autrichien à l'exclusion des autres contrées, le livre de M. Lindner, prêtre séculier à Brixen, est consacré exclusivement à la Bavière; il prend aussi son point de départ à l'année 1750. Ce travail témoigne d'une connaissance approfondie du sujet et d'un grand attachement à l'Ordre de Saint-Benoît; un bénédictin ne l'aurait pas mieux fait. L'auteur commence par indiquer les sources imprimées et manuscrites auxquelles il a puisé et qui sont très abondantes. Suit une étude préliminaire sur les travaux littéraires et scientifiques des religieux au dix-huitième siècle, sur leur organisation disciplinaire et leur sécularisation, exécutée au début de ce siècle (p. 14-41). Les succès que les bénédictins obtinrent alors dans les lettres et l'enseignement datent surtout du temps où leurs maisons formèrent une congrégation, laquelle, comme un centre précieux, a uni les forces jusqu'alors éparses et par là affaiblies. Les dix-neuf couvents qui forment aujourd'hui la congrégation bavaroise occupent le premier volume; les autres au nombre de trente, qui n'en font pas partie, sont passés en revue dans le deuxième volume. Prodigieuse est la massse des données et des détails renfermés dans l'un et l'autre; le nombre des notices bibliographiques dépasse sept cents. Aussi l'ouvrage a-t-il été accueilli par la presse allemande avec des éloges mérités. Assurément c'est une des plus remarquables publications que le jubilé ait inspirées. Nous l'avons dit, elle embrasse un siècle et demi à peine; il serait fort à désirer qu'on fît un semblable travail sur l'époque antérieure à 1750. Bien plus, pourquoi ne l'étendrait-on pas à toutes les congrégations de l'Ordre, afin que nous ayons une sorte de biblio-

thèque universelle des écrivains bénédictins? Les ouvrages qui viennent d'être analysés légitiment ce désir et rendent bien plus facile la tâche qui reste à accomplir.

34. — Doit-on, ou non, compter l'auteur de l'*Imitation* au nombre des écrivains de l'Ordre ? Le P. Célestin Wolfsgruber, bénédictin de Vienne aux Ecossais prétend que oui : car dans son livre, écrit pour la solennité jubilaire, il revendique la paternité de l'*Imitation* pour Giovanni Gersen, abbé de Verceil, en Italie. Hâtons-nous de le dire, pour être juste, le savant et laborieux auteur a réuni dans son volume un matériel très riche ; surtout la littérature de la question y est fort étudiée ; il y a des pages ravissantes, et l'ouvrage entier, d'une exécution matérielle élégante, se lit avec aisance. Mais cela ne suffit pas pour faire accepter la thèse qu'il s'attache à prouver ; les arguments qu'il met en avant n'ont pas la force probante. Ce qu'il place aux treizième ou quatorzième siècle, pourrait être aussi bien placé au quinzième. Par exemple, les passages de l'*Imitation* où il est parlé du relâchement des cloîtres (l. I. ch. III), excepté ceux des Chartreux et des Cisterciens (l. I, c. XXV), conviennent fort bien au commencement du quinzième siècle, et nullement à la première moitié du treizième dans laquelle Gersen aurait vécu (1245). On peut en dire autant des manuscrits sur lesquels le P. Wolfsgruber croit pouvoir s'appuyer. Sans entrer dans l'examen des détails qui serait ici déplacé, nous nous bornons à appeler ici l'attention du public sur ce travail, qui ne nous paraît rien moins que décisif, et qui a déjà trouvé des adversaires énergiques, même parmi les membres de son Ordre. Quelque temps auparavant (1879), le même auteur a mis au jour une version de l'*Imitation* en bas allemand, faite dans le premier quart du quinzième siècle, et conservée à la bibliothèque du couvent aux Ecossais Schottens. Il y en a deux autres traductions de la même époque, l'une à Leyde, l'autre à Wolfenbüttel. Toutes les trois parlent plutôt en faveur de Thomas à Kempis que de Gersen, par leur provenance germanique, et aussi parce que, dans les deux premiers manuscrits (de Vienne et de Leyde), les quatre livres de l'*Imitation* sont suivis de deux autres qui sont identiques avec les *Exercitia spiritalia* et l'opuscule : *De recognitione propriæ fragilitatis* de Thomas à Kempis.

35. — *Les Suédois en Bohême et en Moravie*, par le P. Beda Dudik, trouvent ici leur place accidentellement, l'ouvrage ayant été dédié à la mémoire du saint Patriarche, et nous sommes heureux d'avoir cette occasion d'en parler. Le célèbre historiographe de Moravie s'est bien gardé d'*arranger* l'histoire de l'invasion suédoise suivant le goût du dix-neuvième siècle. Il a mieux aimé laisser parler les contemporains de la néfaste période (1640-1650), en bornant sa tâche à relier les do-

cuments cités par des considérations indispensables à l'intelligence de la chose et prise dans l'histoire générale du temps. « Mon mérite, dit-il trop modestement, est d'avoir juxtaposé et rangé les feuillets. » Dieu veuille que les historiens fassent souvent de semblables juxtapositions! Dans celle du Dr Dudik, on reconnait aussitôt le maitre. Son récit contient tout ce qu'il y a dans les documents de plus intéressant sur le malheureux décennat, et ces pièces, empruntées aux archives de Vienne et de Stockholm, avec un rare choix, sont mises en lumière avec art, de manière cependant à conserver le goût du terroir.

36. — Les *Mélodies grégoriennes d'après la tradition*, autre hommage à la mémoire de saint Benoît, viennent aussi d'un auteur parfaitement versé dans les matières qu'il traite et qui demandaient une préparation spéciale. C'est un véritable traité scientifique, fait, non pas d'après quelques théories personnelles de l'auteur, mais bien sur des autorités anciennes et modernes. Fruit de longues études préliminaires, le travail de dom Pothier sera consulté avec utilité ; et, chose qui montre le cas qu'en font les grammairiens, il s'en prépare déjà à Prague une édition allemande. Les chapitres VI et VII (il y en a seize en tout) traitent de neeumes que, d'accord avec l'opinion généralement admise, l'auteur met en rapport avec le système des accents. — La firme de Desclée, de Tournai, dit assez que l'exécution typographique du volume est excellente.

37. — Sous le titre de *S. Benedictus*, la jeune abbaye de Maredsous, en Belgique, a publié un album photographique reproduisant les fresques qui ont été restaurées au Mont-Cassin, à l'occasion du jubilé, ainsi qu'il a été dit plus haut (n° 3). Les photographies ont été prises sur des cartons et donnent une idée suffisante de la manière dont travaillent les artistes de Beuron. On aime à y voir un sage mélange de belles formes et de sentiment religieux ; de l'école classique, les artistes bénédictins ont conservé le respect de la nature, tout en évitant l'écueil du réalisme contre lequel donnent de nos jours tant de talents, et en marchant, pour l'inspirant, sur les traces des siècles de la foi. Ce sont des tableaux qui portent à la prière et ils sont le fruit de la prière. On peut les classer en quatre groupes, sans compter le premier qui n'est point destiné à être exécuté en peinture murale et qui représente S. Benoit enseignant la perfection à ses enfants à venir, personnifiés dans saint Maur et saint Placide, ses deux premiers disciples. Le Sauveur sur la croix, la vision de saint Benoît dont parle saint Grégoire le pape dans ses *Dialogues* (l. II, ch. XXXV), la mort du saint patriarche et la voie lumineuse par laquelle il est monté au ciel forment le premier groupe et ornent le sanctuaire supérieur de St-Benoit. Dans la chapelle de sainte Scholastique, on a peint

Benoit et sa sainte sœur rendant hommage à la Mère de Dieu, leur dernier colloque et la translation du corps de la sainte au Mont-Cassin ; c'est le second groupe (pl. V-VIII). Le troisième (pl. IX-XVI) représente les faits les plus merveilleux de la vie de saint Benoit, tels que la multiplication du froment et de l'huile, l'aumône venue du ciel, la résurrection d'un enfant obtenue par des prières, etc. Dans la quatrième série, nous voyons les moines bénédictins, tour à tour défricheurs des forêts, artisans, architectes, écrivains, artistes, chantres, maitres d'école, évêques. Sous cette figure rappelant la parabole évangélique du père de famille qui envoie des ouvriers dans sa vigne, on a voulu représenter l'action que l'Ordre a exercée sur le monde. Saint Benoit bénissant ses enfants et leurs travaux (pl. XXVIII) couronne la collection de ces gracieux dessins, qui auraient été plus beaux encore s'ils étaient reproduits en couleurs. Un texte explicatif des dessins et une description topographique du sanctuaire restauré (p. 1-23) servent de préliminaires à l'album, par la publication duquel l'abbaye de Maredsous, récemment établie en Belgique et appartenant à la congrégation de Beuron, a voulu prendre part à la célébration du jubilé.

38. — Pour garder le souvenir du quatorzième centenaire de Saint Benoit, les membres de l'abbaye de saint Vincent en Pensylvanie ont publié un tableau symbolique dont j'ai vu la photographie, accompagnée d'un texte explicatif. La composition en est ravissante : la barque de saint Pierre vogue au milieu ; tout autour sont groupés les patrons de l'Ordre et les membres qui ont contribué à la solennité jubilaire de son glorieux fondateur. J'espère pouvoir en parler plus longuement ailleurs. Mais je tiens à reproduire ici la statistique actuelle de l'Ordre, placé à la dernière page de l'opuscule. Il comptait en 1880 2.799 religieux, dont 1 cardinal (S. Em. Pitra), 26 évêques, 87 abbés. — Le nombre total des maisons est de 111, réparties de la manière suivante : Afrique, 1 ; Amérique, 18, dont 7 dans le Nord ; Autriche, 25 ; Angleterre, 7 ; Australie, 1, Bavière, 7 ; Belgique, 3 ; Ecosse, 1 ; Espagne, 1 ; France, 10 ; Indes, 1 ; Italie, 29 ; Portugal, 1 ; Suisse, 6 ; en outre, il y a 150 couvents non régularisés. L'Ordre administre 480 églises ayant 460,000 âmes ; il dirige 12 séminaires de théologie, 41 colléges avec 6,000 élèves et possède deux observatoires astronomiques (à Kremsmunster et à Augsburg).

39. — Une statistique détaillée de l'état actuel de l'Ordre a été imprimée dans la même abbaye américaine, par ordre et aux frais de son vénérable prélat, Boniface Wimmer, homme vraiment apostolique, celui qui a créé la Congrégation américaine du Mont-Cassin, et avait conçu l'idée de célébrer le quatorzième centenaire de son bienheureux Patriarche. Elle porte le titre d'*Album Benedictinum*, et se compose de

trois parties, dont la première et la plus considérable contient toutes les congrégations ; la seconde est consacrée à l'archi-abbaye de Mertuiscerg avec ses dépendances, et la troisième donne le personnel des dix-neuf abbayes de l'Empire Austro-Hongrois, dont l'une seulement en Hongrie ; c'est celle de Salavar, près du lac Balaton. — La congrégation américaine fondée par le R. P. Wimmer, bavarois d'origine, peut donner l'idée des rapides développements que la vie religieuse prend dans l'Amérique septentrionale. Lorsque le zélé missionnaire vint aux États-Unis, en 1846, pour y établir une maison, il avait tout à créer. Aujourd'hui, il a sous son obédience, dans treize villes, cent-quatre pères, deux diacres, trois sous-diacres, trente clercs, quatorze novices, cent-dix frères lais, cent-treize élèves ; de plus, huit prieurés et dix-sept paroisses avec quatorze succursales.

40. — D'après ce qui vient d'être dit, le lecteur peut juger de la variété des publications que l'année jubilaire a vu naître et qu'elle avait inspirées. Description des solennités avec leur préliminaires ; vie et actes du saint Patriarche, sa règle et son œuvre principale, ou l'Institut ; destinées de cet ordre considérées, soit en général, soit en particulier ; biographies de ses membres, histoire littéraire, musique, chant religieux, poésie — voilà l'ensemble des matières, qui ont été traitées presque exclusivement par les membres de l'ordre. Mais toutes ces publications, quelque intéressantes quelles soient, ont un caractère passager : leur existence semble devoir finir avec l'année 1880 ; celles même d'entr'elles qui ont des garanties de durée, n'ont avec le quatorzième centenaire qu'un lien très faible, pour ainsi dire fortuit. — Il n'y a qu'une seule publication qui, grâce à sa périodicité, continue à paraître, perpétuant ainsi le souvenir de la solennité passée ; c'est la Revue trimestrielle intitulée : *Etudes scientifiques des bénédictins*, et publiée sous la rédaction du Révérend Maur Kinter, bibliothécaire et archiviste de l'abbaye. Créée à l'occasion du centenaire, elle est destinée à servir d'organe à l'ordre, et elle trouve dans le concours de ses membres un gage assuré de son avenir. Inutile d'insister sur l'utilité d'une pareille Revue, vaste répertoire de tout ce qui se rapporte à l'antique et savante congrégation. Pour ne parler que du quatorzième centenaire, nous y trouvons des travaux relatifs à chacune des catégories mentionnées plus haut. Ils servent de complément obligé aux publications séparées dont nous venons de donner une analyse sommaire. Qu'il nous soit permis d'en indiquer ici les principaux, après avoir fait remarquer que les *Etudes scientifiques des bénédictins* se composent de quatre parties ou sections, savoir : Mémoires, communications ou notices de moindre étendue, littérature, mélanges. Pour ce qui concerne les solennités du Jubilé et ses préparatifs on y lit de nombreuses descriptions faites par les témoins

oculaires et rédigées aux quatre coins du monde. Le *caractère d'université de la fête* a été mis en lumière par le P. Braunmüller, de l'abbaye de Metten. Parmi les notices historiques, nous signalerons les suivantes : *De loco natali et cultu Sancti Martini* (du lieu natal et du culte de Saint-Martin), par le R. Rémi Szachoviez, docte archiviste de Martinsberg *S. Benedetto in piccinula nel Transtevere* ; la légende de saint Ivan ; l'*histoire du monastère de Garsten*, dans l'Autriche inférieure, par le P. Friess de Leitenstetten ; celle de l'ancien couvent de femmes d'Admont, par le P. Wichner ; l'*obituaire de Klein-Mariazell*, par le P. S. Laufer ; l'*Université bénédictine de Salzburz*, par le P. Pattler ; *Notice chronologique sur les origines de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre à Flavigny* (en latin), par François Grignard ; enfin, la *lettre du pape saint Zacharie*, relative à la translation du corps de saint Benoît de Fleury au Mont-Cassin, par le P. Maier, d'Einsiedeln. Ajoutons-y les biographies du P. Wimmer, fondateur de la Congrégation américaine, Zingerle, savant syriologue récemment décédé, du P. du Fay de Lavallaz, bénédictin d'Einsiedeln, etc., etc. Le P. Van Calvon a donné une statistique détaillée des couvents bénédictins qui ont existé autrefois en Belgique. Quant à l'histoire littéraire, la Revue contient d'abord un bulletin bibliographique des ouvrages et des articles de journaux qui ont paru à l'occasion du Centenaire ou qui concernent l'ordre bénédictin en général ; ensuite des comptes rendus des ouvrages les plus importants, parmi lesquels figure le magnifique travail de M. Lecoy de la Marche ; la récension, pleine d'éloges, est écrite en latin (1881, tome II, p. 385-388). Citons encore l'excellente étude du P. Kornmüller sur *la culture de la musique dans l'ordre de saint Benoît*, et la notice de M. Frauberger sur les *Bénédictins en face des arts et des métiers*. Enfin, en fait de poésies, nous lisons aussi dans la Revue, entre autres, les délicieux sonnets du P. Tomanik, bénédictin de Martinsberg, et professeur de littérature allemande. Son talent poétique réunit au plus haut degré au sentiment et à la grâce l'élévation de la pensée, qu'il y sait exprimer dans un langage d'une pureté exquise avec d'harmonieux accents. Il a composé sur le bien aimé Fondateur de son ordre tout un poème qui ne contiendra pas moins de soixante-seize sonnets. La Revue n'en cite que cinq, intitulés : *Subiaco, Monte-Cassino ; le Fondateur et la règle* (1880, III 141). *Leurs bénédictions au dedans et au dehors*, et le cinquante septième, commençant ainsi : « Au port conduit un sûr navire, la cellule. » Voici les titres de quelques autres sonnets : *Le dernier colloque — Trépas de Scolastique ; — Mort de Benoît et sa glorification : — Mont-Cassin détruit par les Lombards ; — Alcuin et l'école de Tours ; — Les deux Corbie ; — Conversion des Normands, des Hongrois, des Polonais*, par saint Adalbert ; — *Le Phénix-Cluny ; — Montes Benedictus amabat ; — Ora et labora*

(devise des Bénédictins) ; — *Hildebrand, le plus illustre enfant de Cluny* : — *Le pape de la première croisade* ; — *Nouvelles fleurs, congrégation de Saint Maur* ; — *Prosper Guéranger, Solesmes* ; — *La Nouvelle Nursie, Salvado* ; — *Le tombeau du Saint-Père, centre de la nouvelle union* ; — *Avec Rome!*

Les échantillons publiés dans la Revue bénédictine font vivement désirer que le pieux et humble poète de Martinsberg ne tarde pas trop à exposer au grand jour sa *Couronne de sonnets* (Sonettenkranz). Ce sera certainement une des plus belles parmi tant d'autres couronnes littéraires qui ont été dressées à la gloire du grand Patriarche du monachisme occidental, et que nous avons essayé de réunir dans cette analyse sommaire. Quant aux *Etudes scientifiques des bénédictins* (qui sont entrés dans la seconde année de leur existence, et qui, pour le dire en passant, s'impriment maintenant à Raigern même, sous les yeux de la rédaction), nous leur souhaitons de tout cœur une longue et féconde prospérité.

En terminant, nous redirons (en français) les belles paroles que Son Eminence le cardinal Jacobini, alors protonotaire, écrivait (en italien) le 24 avril 1881, au révérendissime abbé de Raigern, Kalivoda : « C'est une vraie consolation pour un cœur catholique que d'entendre répéter en mille manières les louanges du saint Patriarche ; de voir que le monde entier reconnaît en lui un des plus grands champions de la civilisation chrétienne, et qu'il se montre reconnaissant envers ses fils de la merveilleuse activité qu'ils ont déployée durant quatorze siècles, en priant et en travaillant pour l'Église et l'humanité. Que l'esprit du père ne cesse de vivre dans les fils, que le grand arbre planté par saint Benoit, sur le Mont-Cassin, continue d'étendre sur toute la chrétienté ses glorieuses branches embaumées de fleurs et chargées de fruits ! »

J. Martinov, *S. J.*

THÉOLOGIE

History of the Holy Eucharist in Great Britain, by T. F. Bridgett, of the congregation of the most Holy Redeemer. London, C. Kegan Paul, 1881. 2 vol. in-8 de 287 et 396 p.

Dans un pays aussi sincèrement religieux que l'Angleterre, l'histoire est la meilleure prédication ; les erreurs du seizième siècle se sont introduites chez lui sous des mensonges historiques, et elles disparaîtront avec leur cause lorsqu'on aura clairement montré les liens étroits qui rattachent le catholicisme aux apôtres et au Christ.

Dans ces circonstances, on pouvait tirer grand parti des arguments que l'archéologie nous fournit avec une abondance croissante; jamais les vieilles chartes anglaises n'ont été étudiées avec plus de soin, ni plus soigneusement publiées, jamais les monuments échappés aux coups des iconoclastes n'ont été reproduits avec plus de sincérité. Les défenseurs de l'Eglise se sont emparés de ces nouvelles armes avec une vigueur et une habileté qui leur ont déjà valu de nombreuses victoires: le Père Bridgett, déjà connu par d'importants travaux liturgiques, vient de publier un livre qui dans cette lutte vaudra de nouvelles conquêtes à la vraie foi. Le titre seul : *Histoire de l'Eucharistie dans la Grande Bretagne*, nous prouve combien il comprend son temps et son pays; il n'a pas fait un traité dogmatique qui serait peu lu et mal compris, mais une histoire pleine de vie qui déroule sous nos yeux des témoignages séculaires en l'honneur de l'Eucharistie.

Le savant religieux nous montre l'Évangile importé en Angleterre et déjà les Pictes et les Scots adorant le Dieu caché de nos autels, les invasions barbares frappant les premiers établissements chrétiens, les anglo-saxons convertis à leur tour et s'inclinant devant ce mystère. Il fait passer devant nous une procession d'incomparables saints : Columba qui renouvelle le miracle de Cana pour consacrer le vin, Augustin l'apôtre des traditions romaines, Mellitus exilé pour avoir refusé le pain sacré à des princes idolâtres, Bède ce grand témoin de la foi primitive anglaise, Edouard, auquel le Sauveur apparait sur l'autel, Odon de Cantorbéry dont les doigts pendant la messe sont tout à coup rougis du sang divin, Cuthbert, dont la tombe gardienne de son autel et de son calice, révèle la foi eucharistique; Æthelred qu'une attaque de l'ennemi ne peut arracher du pied de l'autel où il adore le Dieu caché.

Au milieu de cette foule d'illustres adorateurs de l'Eucharistie, le P. Bridgett introduit des figures plus humbles, mais dont le témoignage n'est pas moins convaincant: ce jeune soldat, par exemple, fait prisonnier, chargé de fers, et pour lequel son frère, le croyant mort, fait célébrer des messes; ses chaînes tombent spontanément, et, comme on voyait dans ce prodige le fruit d'un sortilège, il n'hésite pas à répondre qu'il doit sa délivrance à la vertu du saint sacrifice.

A côté de ces témoignages que le savant religieux a pu recueillir, il rapporte des preuves encore plus puissantes et qu'il recherche dans les monuments. Les novateurs du seizième siècle prirent un soin minutieux d'anéantir les objets sacrés qui prouvaient clairement leur imposture, ils y mettaient l'ardeur de criminels qui s'efforcent d'effacer les traces de leur forfait. Les chartes, par une volonté de la Providence, leur ont été dérobées, et nous rendent avec des descriptions multi-

pliées, les antiques trésors de l'Angleterre ; là dans ces inventaires, qui prouvent à la fois l'apostasie et la cupidité des persécuteurs, nous retrouvons des calices, des ciboires d'or couverts de pierres précieuses et de perles dont la richesse atteste encore la foi des donateurs. Le P. Bridgett en cite un grand nombre notamment parmi les pièces du trésor de Saint-Paul qui n'était pas alors la métropole du protestantisme; il va au delà de ces citations et il est assez heureux, pour avoir pu saisir quelques monuments de pierre échappés à l'acharnement des iconoclastes. Dans les églises reculées d'Ecosse il nous signale des niches que fermaient autrefois des volets et qui abritaient la sainte réserve. Une de ces niches, à Kinkell (diocèse d'Aberdeen) porte cette inscription qui condamne à la fois les ennemis de l'Eucharistie et de la sainte Vierge : *Hic est servatum corpus de Virgine natum ;* à Deskford on lit dans une situation analogue cette épigraphe comme un témoignage de Dieu lui-même : *Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi.*

De telles preuves sont accablantes pour les protestants ; le P. Bridgett, en les recueillant, en les groupant dans son ouvrage aura rendu un insigne service à la vérité. Nous n'avons pas la prétention de faire l'analyse d'un tel livre, nous voulons le signaler seulement à ceux qu'intéresse la lutte religieuse engagée en Angleterre ; ils y trouveront toute une histoire du catholicisme dans ce pays, car, ainsi que le dit l'auteur, l'Eucharistie est la clef de voûte de la religion et son histoire se confond avec la sienne. — Le moyen âge apparaît là tout entier, avec ses cathédrales, ses monastères, ses écoles ou universités, ses cours, ses batailles, ses fêtes, celle surtout si populaire de *corpus Christi*, — admirable édifice social auquel Wiclef donne les premiers coups et qui tombe ruiné sous la tyrannie d'Henri VIII et d'Elisabeth. — Cette histoire offre un puissant intérêt, j'ajouterai que le cœur n'est pas moins satisfait que l'esprit dans cette lecture ; sous les savantes recherches du Père Bridgett, on est charmé d'apercevoir la foi profonde et la piété qui les lui ont inspirées. A la fin de son introduction, il rappelle la multiplication des pains dans le désert comme une image de l'Eucharistie et il nous révèle en quelques mots toute la pensée de son livre ; ce sont les fragments de ce banquet miraculeux, oubliés ou rejetés par l'Angleterre qu'il a réunis, dit-il, dans une corbeille et qu'il offre au Sauveur comme un hommage de reconnaissance, d'adoration et d'amour.

ROHAULT DE FLEURY.

The Liturgy and Ritual of the Celtic Church (La Liturgie et le Rituel de l'Église celtique), par F.-E. Warren, bachelier en théologie fellow du Collège de Saint-Jean, à Oxford. Oxford, Clarendon Press, 1881, in-8 de xiv-291 pages. — Prix : 17 fr. 50.

Parmi les choses curieuses que l'Angleterre présente à l'observateur étranger, depuis cinquante ans, ce n'est pas une des moins intéressantes que le goût dont se sont épris ses clergymen pour les études patristiques et liturgiques. Tandis que les révolutions du continent spolient l'Église catholique et y tuent ou y rendent, du moins, difficiles les fortes et graves études, qui illustrèrent autrefois notre clergé, les clergymen de l'Église anglicane se lancent dans la voie de l'érudition chrétienne, avec un zèle qui surprend et avec un succès que tout le monde admire. Ils ne reculent même pas devant les broussailles qui auraient presque effrayé nos Du Cange et nos Mabillon, et ils osent se risquer dans les fourrés liturgiques où aurait échoué la patience de nos doctes Bénédictins. C'est là un des plus remarquables fruits de ce qu'on a appelé le *Mouvement d'Oxford*, et c'est un des faits que nous étudions avec le plus de plaisir, car il nous paraît fécond, à plus d'un point de vue, pour l'avenir des âmes.

C'est à ce genre de préoccupations scientifiques qu'est dû le volume de M. Warren, sur *La Liturgie et le Rituel de l'Église celtique*.

On savait très peu de chose sur l'Église celtique jusqu'à ces dernières années, et les auteurs les plus exacts, comme Lingard et Dollinger — pour ne parler que des plus connus sur le continent, — avouaient que la constitution de l'Église celtique était une énigme indéchiffrable. Depuis quelque temps, cependant, on commence à déchiffrer cette énigme et à dissiper les ténèbres qui planent sur les commencements du christianisme en Angleterre et en Irlande. Les relations devenues plus faciles et plus fréquentes, les recherches mieux dirigées et plus persévérantes, la publication de catalogues plus complets et le recensement plus minutieux de nos richesses littéraires, la mise au jour de documents rares, anciens et curieux, etc., telles sont les causes qui ont rendu le sujet plus abordable et qui ont permis de débrouiller en partie les origines de l'Église catholique, dans les pays celtiques de race et de langage.

Est-ce à dire néanmoins qu'on ait encore beaucoup fait, qu'on soit allé bien loin ? Y a-t-il lieu d'espérer qu'on ira un jour jusqu'à dissiper toutes les obscurités ? — Après avoir lu le livre de M. Warren, nous pensons que non, et cela parce que les documents dont on dispose sont trop rares, trop incomplets, d'origine trop douteuse ou trop récente.

Rien n'est plus difficile que l'examen des origines liturgiques, même

pour des hommes rompus, dès leur enfance, et par leur vocation, à l'étude des textes comparés, comme l'étaient autrefois nos Ducange et nos Mabillon. Qu'est-ce qui est incontestablement *romain*, *gallican celtique*? C'est ce qu'il est souvent impossible de dire, parce qu'on n'a, pour résoudre ces questions, 1° que des documents modernes, par conséquent très mélangés, présentant des croisements et des mutilations : — 2° des documents incomplets, abrégés, tronqués par le temps, quelquefois par la volonté des hommes et de propos délibéré, contenant plutôt les parties communes que les parties propres à chaque rite ; — 3° des anneaux de la chaîne liturgique détachés, de telle sorte qu'il est impossible de suivre la filiation des usages et de reconstituer l'ensemble des rites, tels qu'ils existèrent jadis.

Le travail de M. Warren ne nous laisse donc que médiocrement satisfait. Une soigneuse édition des sources, avec de bonnes préfaces sur les origines, l'antiquité et la valeur des manuscrits qui les auraient fournies, nous eût paru préférable au point de vue où en est encore la science. Quelques notes courtes et sûres indiquant les points de contact ou de divergence entre les fragments celtiques ou réputés tels et les documents connus pour être incontestablement d'origine gallicane ou d'origine romaine, auraient beaucoup plus contribué au progrès de nos connaissances que le livre de M. Warren, tel qu'il a été conçu et tel qu'il a été exécuté.

Nous regrettons de voir dans un volume de ce genre des traces de préoccupations étrangères aux études liturgiques et où les préjugés anglicans de l'auteur ont plus à voir que la vraie science et la véritable histoire. Le premier chapitre expose, suivant nous, des conclusions fausses, basées sur des faits incomplètement connus, et qu'on peut aisément expliquer sans admettre que l'Église celtique vécut *indépendante de Rome* et eût une *origine orientale* plutôt qu'une origine latine. La théorie de M. F. E. Warren nous paraît à peu près aussi vraie, aussi satisfaisante que l'*Anglo-israélitisme* de la nation anglaise ou que l'évangélisation de la Bretagne par saint Paul ! M. Warren aurait bien fait, pour sa réputation littéraire, de laisser ces questions en dehors de son livre. Il a trop cédé en cela aux préoccupations du moment. Il aurait pu, suivant nous, tirer des conclusions plus sûres et plus fécondes, des fragments qu'il a édités, en montrant l'iniquité commise par les réformateurs anglicans du seizième siècle, qui se sont mis, par leurs mutilations arbitraires, en dehors du courant traditionnel de l'Église universelle. Tirer des conclusions contraires à la réforme anglicane du seizième siècle, eût été plus logique et plus scientifique ; mais il est vrai que ce n'eût pas été aussi prudent et aussi sage pour quelqu'un qui a le désir ou l'espérance d'une promotion prochaine à quelque gros bénéfice.

M. Warren a consulté les livres de liturgie gallicans ou romains ; on reconnaît cependant quelquefois qu'il est là sur un terrain qui n'est pas le sien. Il faut d'ailleurs bien dire qu'il n'est pas toujours facile, même aux savants, de distinguer un office d'un autre. La prière chrétienne a revêtu des formes si variées dans chaque rite, que les initiés seuls peuvent s'y reconnaître. M. Warren prend quelquefois des offices secondaires, ou des formules sacramentelles, pour des débris de *Missels* et vice versâ. En lisant les fragments qui occupent la seconde partie de son volume, nous avons reconnu souvent des prières qui existent, d'une manière plus ou moins intégrale, dans la liturgie romaine. Sans chercher beaucoup, on retrouverait dans les Missels, Rituels, et Pontificaux romains, plus de la moitié des formules dont M. Warren a donné l'index, pages 275-281.

Malgré ces réserves, nous sommes obligés de reconnaître et nous reconnaissons volontiers que ce volume fait honneur à celui qui l'a écrit : il dénote un esprit cultivé par de nombreuses lectures et habitué à travailler avec beaucoup d'ordre et de méthode. Comme travail littéraire, le livre est exécuté avec beaucoup de soin, accompagné de notes bibliographiques très curieuses et de tables dressées avec exactitude. En finissant, nous nous permettons d'exprimer un désir, c'est que M. F. E. Warren nous donne un jour un travail d'ensemble, beaucoup plus complet que ne l'est celui-ci, sur le même sujet.

P. Martin.

Demostracion de la armonia entre la religion catolica y la ciencia, par don Antonio Comellas y cluet, presbitero, Barcelone A., Verdagnet et Madrid, M. Olamendi, 1880, in-8 de 374 p.

L'ouvrage très médiocre du professeur américain Draper, intitulé les *Conflits de la Science et de la Religion*, a eu fort peu de retentissement aux États-Unis, mais la secte maçonnique l'a traduit en toutes les langues de l'Europe et en a fait un livre de propagande.

Le désir de le réfuter a évidemment inspiré l'excellent livre que nous donne aujourd'hui un savant ecclésiastique de Barcelone, Don Antonio Comellas y Cluet ; mais la réfutation surpasse de beaucoup sinon en nombre de pages, du moins en étendue de discussion et en portée scientifique, le misérable pamphlet de Draper.

Nourri aux grandes sources de la philosophie chrétienne, pénétré de l'enseignement de saint Bonaventure et de saint Thomas d'Aquin, l'auteur a apporté dans son œuvre une méthode très rigoureuse. Dans une première partie il établit l'*impossibilité* des conflits entre la religion catholique et la science, en étudiant successivement les bases constitutives de la science et de la religion, considérées soit objecti-

vement soit subjectivement, leurs relations intrinsèques et extrinsèques. Dans cette partie, il étudie à fond toutes les théories philosophiques sur la connaissance, qui se sont produites depuis Platon jusqu'aux grands scolastiques et aux sophistes allemands contemporains. Il complète ces démonstrations par un tableau synthétique des résultats du catholicisme sur la science, la moralité et la dignité humaines. Il réfute les assertions fantaisistes des *spread-eagle* américain sur la supériorité acquise par l'humanité aux États-Unis avec de piquantes citations empruntées aux travaux de M. de Hubner et de M. Claudio Jannet sur la grande République. A propos du tableau des œuvres scientifiques du catholicisme, le savant espagnol nous permettra de lui signaler un des plus beaux travaux de l'érudition française qu'il paraît ignorer quoiqu'il ait pour objet son propre pays, l'*Étude sur les Bibliothèques espagnoles du haut Moyen Age*, par le R. P. Tailhan de la Compagnie de Jésus, qui a paru dans le Livre quatre des *nouveaux Mélanges d'archéologie*, du P. Cahier. Nulle part on ne voit mieux la merveilleuse activité scientifique déployée par l'Église du sixième et onzième siècle, dans ces âges que M. Draper et ses pareils connaissent si peu.

Après avoir établi sa thèse, don Comellas y Cluet réfute dans une seconde partie les trois négations de l'harmonie entre la religion et la science, qui peuvent se produire et se sont effectivement produites :

1° « Celle qui prétend que l'une et l'autre sont en contradiction, mais qu'une idée peut être vraie en philosophie en étant fausse en religion : ce sophisme repris par certains savants allemands contemporains que Pie IX a dû condamner, déjà enseignée à l'époque de la Renaissance par l'aristotélicien Pomponazi, professeur à l'Université de Padoue ;

2° « Celle, qui affirme que la vérité est dans la religion, mais nie la légitimité de la connaissance scientifique ; » c'est l'erreur de Luther, qui en cela ne faisait, malgré les apparences, que suivre la donnée des théosophes cabalistes de la Renaissance ;

3° « Enfin, celle plus spécialement reprise par Draper, qui considère la science comme seule source de la vérité et présente la religion comme l'erreur absolue. »

On voit, par cette analyse, l'importance du livre de Dom Comellas y Cluet. Remarquable par l'abondance des faits cités et la connaissance très étendue que l'auteur a des littératures allemande, anglaise et française non moins que par la vigueur de la pensée philosophique, il fait le plus grand honneur à la science du clergé espagnol contemporain. Il devrait avoir la première place dans cette *Bibliothèque scientifique catholique*, que nous voudrions voir entreprendre en face de la *Bibliothèque scientifique internationale* de Germer-Baillière. X.

SCIENCES ET ARTS

Encyclopédie populaire, par Pierre Conil. Paris, Poussielgue frères, 1878-1880 (de la 13e série à la 37e et dernière.) Ens. 1 vol. gr. in-8 de VIII-2286 p. — Prix : 30 fr., broché ; 35 fr., cartonné.

Dans le *Polybiblion* de septembre 1878 (t. XXIII, p. 215 et 218), les premières livraisons de l'*Encyclopédie populaire* ont été fort louées. L'ouvrage est maintenant achevé, et, considéré en son entier, il mérite tous les éloges qui ont été donnés à ses quatre cent quatre-vingt premières pages. Cette déclaration faite, hâtons-nous d'indiquer, comme dans notre précédent compte rendu, quelques articles qu'il y aurait à améliorer dans la prochaine édition d'un recueil trop commode, trop utile, pour n'être pas bientôt réimprimé.

A l'article *Cordelière*, on a laissé passer deux fautes d'impression qui transportent au dix-neuvième siècle ce qui appartient au seizième. On a mis en 1800 la construction du navire auquel se rattache le souvenir de la reine Anne de Bretagne, et en 1812 le combat naval que (le 10 avril 1512) *Marie la Cordelière* soutint, devant le cap Saint-Mathieu, contre le navire anglais *le Régent*, et non contre deux navires anglais. — Il n'est pas exact de dire que *Cortez* (Fernand) « mourut dans la misère en Espagne. » Prescott a démontré que ce n'est là qu'une légende. Le conquérant du Mexique put laisser des propriétés assez considérables à son fils Don Martin, assurer le bien-être de ses autres enfants et, en outre, consacrer des sommes importantes à diverses œuvres de charité. C'est probablement une faute d'impression qui le fait mourir en 1541 ; il ne cessa de vivre qu'en 1547. — En rappelant que *Cosmos* est le titre d'une revue fondée par M. l'abbé Moigno, on aurait pu rappeler que c'est aussi le titre d'un remarquable ouvrage du baron Alexandre de Humboldt. — Il y a trois erreurs dans les trois lignes accordées à Mme *Cottin*. Cette romancière n'est pas née à *Tonneins* en 1723 et n'est pas morte en 1809 ; elle est née à *Paris* le 22 mars 1770 et a rendu le dernier soupir dans la même ville le 25 août 1807. — Le P. *Coton* ne mourut pas en 1629, mais en 1626, le 19 mars. On aurait pu citer le savant ouvrage du R. P. Prat (4 vol. in-8, 1876). — *Cujas* naquit en 1522, comme l'a fort bien établi M. Berriat Saint-Prix, et non en 1520. Constatons avec regret que le grand jurisconsulte n'a obtenu que deux lignes, que l'admirable érudit *Du Cange* n'a obtenu qu'une ligne et demie, alors que l'on en a libéralement donné vingt-six au peintre *Courbet* et une vingtaine aux frères *Daudet*. — Au mot *Daguerre*, la part de Niepce n'est pas assez largement faite. Niepce fut le véritable inventeur de la photographie. — M. Léopold *Delisle* n'est pas né en 1816 ; il est de 1826. L'énumération de ses ouvrages est par trop incomplète : il y manque des livres tels que

l'*Histoire des classes agricoles en Normandie*, l'*Histoire de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, le *Cabinet des manuscrits*, etc. — Il n'était pas très nécessaire de consacrer un article à *Marion Delorme* dans une encyclopédie populaire. Encore eût-il fallu ne pas allonger inutilement cet article, en rapportant l'opinion fabuleuse de ceux qui prolongent jusqu'à 132 ans la vie de la fameuse courtisane, morte à 40 ans environ, comme l'a prouvé le si regrettable M. Paulin Paris, qui lui a rendu son véritable nom (Marie de Lou). — Les dates indiquées dans l'article *Des Barreaux* sont inexactes : cet épicurien naquit en 1599 et mourut en 1674. — On a omis de mentionner le décès de M. *D'spois*, ainsi que celui de M. *Dezobry*. — A la citation de l'essai si imparfait de M. Bérard sur les *Elzevier*, il sera bon de substituer la citation du travail définitif de M. A. Willems (1880). — Signalons en passant une faute d'impression à l'article *Entragues*, où nous lisons marquise *du Verneuil* pour *de Verneuil*, une autre à l'article *Entrée de Henri IV à Paris*, où nous lisons *Girard* pour *Gérard*, et une troisième à l'article *Erasme* où le nom de l'académicien (Désiré) *Nisard* est transformé en *Denisard*. — C'est sous le mot *Epernon* et non sous le nom *Esparnon* que l'on aurait dû placer la petite notice sur Jean Louis de Nogaret, qui ne mourut pas en 1643, mais bien le 13 janvier 1642. — Pierre de l'*Estoile* n'est pas né en 1569, car, en ce cas, il n'aurait eu que cinq ans à l'époque où il commença la rédaction de son journal (1574) : le chroniqueur naquit en 1540. — Le maréchal comte d'*Estrades* mourut en 1686 (et non en 1682) ; il fut nommé ambassadeur en Angleterre en 1661 (et non en 1662). — Rien n'est plus douteux que l'accident dont *Euripide* aurait été victime, et l'anecdote des « chiens qui le dévorèrent un jour qu'il se promenait dans un bois, » ne devait pas trouver place dans un livre sérieux. — Le *Frappe mais écoute* de l'article *Eurybiade* est plus célèbre qu'authentique. — On dit trop vaguement, à l'article Louis de *Foix*, que cet ingénieur naquit en France. L'historien Jacques Auguste de Thou nous apprend qu'il vit le jour à Paris. Les travaux relatifs au port (et non au pont) de Bayonne n'étaient pas terminés en 1570 ; ils le furent seulement en 1579, comme l'atteste encore le même historien. — *Foucault* ne découvrit pas dans l'abbaye de Moissac le manuscrit du *De mortibus persecutorum* : ce fut l'abbé de *Foulhiac* qui fit la découverte. *Tulit alter honores*. — On flatte un peu trop la *Gaule poétique* de *Marchangy* en disant que cet ouvrage est « resté fort estimé. » — C'est par erreur que Théophile *Gautier* nous est présenté comme ayant été, en 1867, « enfin nommé membre de l'Académie, dont des scrupules exagérés l'avaient longtemps fait écarter. » Tout le monde sait que le brillant écrivain ne s'est jamais assis que sur le quarante et unième fauteuil. — Rien ne prouve que Jean *Goujon* ait été tué en 1572, le jour de la Saint-Bar-

thélemy. — Le général Jacques-Philippe Delmas de *Grammont* n'est pas né le 22 juillet 1792, nous pouvons mieux que personne le certifier, mais le 13 juillet 1796. — Relevons une erreur plus grave dans l'article *Grandier* (Urbain). Laubardemont fut si peu « jeté dans le Rhône, à Avignon, un an après cette exécution et à la même date, affirme-t-on, » qu'il ne mourut qu'en mai 1653, à Paris. — La légende plus que l'histoire figure dans l'article sur Jeanne Fourquet, surnommée *Hachette*. — Sur *Héloïse*, il y aurait eu beaucoup mieux à citer que l'ouvrage de Dom *Gervaise*. — On s'étonne de voir la compilation d'Anquetil citée parmi les *Histoires les plus célèbres, de l'antiquité à nos jours*. — L'Histoire de Curtius a été oubliée pour la Grèce, et celle de Mommsen pour Rome, c'est-à-dire précisément les deux livres les plus remarquables publiés sur la matière. — *Horatius* Coclès est un héros fabriqué par la vanité romaine, et « l'illustre demoiselle de Toulouse, » Clémence *Isaure*, n'a jamais existé que dans l'imagination des Méridionaux. — Le généreux suicide d'*Isocrate*, se laissant mourir de faim pour ne pas voir sa patrie asservie, est des plus contestables : l'élégant orateur était déjà presque centenaire quand se livra la bataille de Chéronée, et quoi de plus naturel que de mourir quand on est aussi âgé ? — L'archevêque d'Arles Jean Jaubert était un *Jaubert de Barrault*, et c'est surtout sous ce dernier nom qu'est connue sa famille, qui a produit deux diplomates distingués. — On a donné à tort un accent à la dernière lettre du nom du savant jésuite Philippe *Labbe*. — Le nom de la localité où naquit *Lacuée* doit s'écrire *La Massas* et non *Lamassas*. Il n'aurait pas été superflu d'ajouter que cette localité, qui n'est mentionnée dans aucun de nos dictionnaires géographiques, est située dans le département de Lot-et-Garonne, arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, canton de Penne, commune de Hautefage. — *La Grange-Chancel* n'est pas né à *Périgueux* en 1776 ; il vit le jour au château d'*Antoniat*, à six kilomètres de Périgueux, le 1er janvier 1677. — Le mot *Lambiner* ne vient pas de « l'argumentation pesante et lente » du philologue Denis *Lambin*. L'étymologie proposée pour la première fois par Mercier, et que l'on retrouve un peu partout, est plus spirituelle et ne méritait pas de faire une aussi grande fortune. — Il ne faut pas attribuer tout le *Menagiana* (et non *Messagiana*) à *La Monnoye*, lequel ne fit que compléter le travail de ses devanciers. — La Popelinière, que l'on appelle un peu singulièrement ici « seigneur breton, » naquit, non *vers* 1540, mais en 1541. — C'est une mauvaise plaisanterie de parler des *quatre mille ouvrages* de Raymond *Lulle*. Parce qu'un biographe a eu la naïveté de le dire, faut-il donc le répéter ? Il n'est pas prouvé que Lulle ait été lapidé à *Tunis ;* plusieurs ont soutenu que ce fut à *Bougie*. — Le connétable de *Luynes* mourut au château de *Longuetille* et non de *Longueville*. —

Un des meilleurs poètes du seizième siècle, Olivier de Magny, a été oublié, ce que nous ne remarquerions pas si l'on n'avait accordé l'hospitalité dans l'*Encyclopédie populaire*, à de bien moins célèbres poètes, par exemple au poète Eugène *Manuel*, l'ancien chef de cabinet de M. Jules Favre. — Il faudra, dans l'article *Maintenon* (marquise de), effacer cette phrase : « On lui attribue la révocation de l'Édit de Nantes, » car rien n'est plus injuste que cette accusation. — Autre indispensable suppression à faire dans l'article *Mairet*. Ce poète fut si peu « l'ami de Corneille. » qu'il fut au contraire un de ses plus violents détracteurs. — Enguerrand de *Marigny* n'avait pas fait dresser les fourches de Montfaucon auxquelles il fut pendu. — Ce n'est pas la correspondance de *Mazarin*, mais seulement sa correspondance avec Anne d'Autriche qui a été publiée par la Société de l'histoire de France. Sa correspondance générale sera publiée par M. Chéruel, qui en a déjà donné deux volumes (1872 et 1879), dans la *Collection des documents inédits*. — Autre erreur bibliographique, dans l'article *Mérimée*. On ne doit pas à cet écrivain l'*Histoire des villes de France* à laquelle il n'a donné que quelques pages, et qui a été publiée par Aristide Guilbert avec le concours d'un grand nombre de littérateurs et d'un petit nombre d'érudits. — *Mézeray* avait terminé son *Histoire de France* bien avant 1665, car nous avons sous les yeux le tome III et dernier (in-fol.) de l'édition originale de cet ouvrage, et ce tome porte la date de 1651. — Le nom du berceau de *Mistral* a été estropié : c'est *Maillane* et non *Maillans*. — On n'a plus le droit de dire aujourd'hui que « de toutes les éditions de Molière , la meilleure est celle d'Aimé Martin. » L'édition de M. Louis Moland (chez Garnier) est infiniment supérieure, et celle de la collection des *Grands écrivains de la France*, édition dont il est déjà paru cinq volumes (1873-1880), vaut encore mieux. — Montaigne ne fit pas « avec La Boétie le tour de l'Europe. » Il ne visita qu'une partie de l'Europe, et il n'eut pas pour compagnon de voyage son ami La Boétie, qui était déjà mort en 1563. — Le mariage du duc de *Montausier* avec Julie d'Angennes est de 1645 et non de 1648. — Blaise de Lasseran (non *Lassiran*), seigneur de *Monluc* (non *Montluc*), ne naquit pas au *château de Montluc*, qui est un château... en Espagne. Le frère du grand capitaine, l'habile diplomate Jean de Monluc, évêque de Valence a été omis. — Le *morituri te salutant* n'était pas la formule sacramentelle des gladiateurs. Le funèbre mot n'a été dit qu'une fois, et une fois n'est pas coutume. — Parmi les « principaux écrits » de Gabriel *Naudé*, on aurait dû citer le *Mascurat*, si important pour l'histoire du cardinal Mazarin (1649, in-4). — François de Noailles, évêque de Dax, ne représenta jamais la France à Rome. On a confondu Rome avec Venise. — *Palissy* est né vers

1510 bien plutôt que vers 1505, ainsi que l'a établi M. L. Audiat. La Capelle-Biron (et non la *Chapelle-Biron*) n'est pas de Bergerac, mais bien dans le département de Lot-et-Garonne, arrondissement de Villeneuve. Palissy appartient incontestablement par sa naissance à l'Agenais, comme l'affirment deux de ses contemporains, et il faut abandonner, comme n'ayant aucune raison d'être, l'opinion qui fait naître l'admirable artiste à la Chapelle-des-Pots, près de Saintes. — Guy *Patin* naquit le 31 août 1602. Pourquoi le vieillir d'une année? Son fils Charles fut condamné — on en a des *preuves précises* — pour avoir envoyé de Hollande à Paris un ballot d'exemplaires de livres prohibés. — Mgr *Perraud*, dont on fait un archevêque de Rennes (1878), est toujours évêque d'Autun. — On est fâché de trouver (article *Philippart*) une réhabilitation complète du trop fameux banquier belge. C'est une tache dans un livre d'une aussi haute moralité. — *Primoguet* n'est pas le nom réel du vaillant capitaine breton qui commandait la triomphante *Marie la Cordelière :* il s'appelait *Hervé de Portzmoguer*. — C'est bien inexactement que l'on fait de Balzac un habitué de l'hôtel de *Rambouillet* : il n'y mit jamais les pieds. Ce n'est pas de l'exquise société dont Julie d'Angennes était l'âme que Molière s'est moqué dans les *Précieuses ridicules* et dans les *Femmes savantes* : le grand comique n'a voulu attaquer qu'une coterie qui était à l'hôtel de Rambouillet, ce qu'est une caricature à un dessin délicat. Enfin, c'est bien plus Port-Royal que la *Chambre bleue* d'Arthénice qui nous priva des nouveaux chefs-d'œuvre que promettait au théâtre le génie de l'auteur de *Phèdre*. — Une plaisante coquille de l'article *Ranconet* fait tuer par la *Fronde*, en plein seizième siècle, la femme du savant magistrat, qui fut frappée par la *foudre*. — Il aurait fallu, sur *René* d'Anjou, citer de préférence à tout autre le beau livre de M. Lecoy de la Marche (2 vol. in-8, 1875). — Dans l'énumération des *Revues* a été omise la *Revue des questions historiques*, et en ce même article où l'on a négligé un recueil aussi important et aussi estimé, on a mentionné — le croirait-on ? — un recueil aussi futile que la *Revue de la Mode*. — Sur le cardinal de *Richelieu* on cite Anquetil (encore Anquetil ! c'est de l'*Anquetilomanie* !), et on ne daigne pas citer l'inappréciable recueil de M. Avenel. On attache (*ibidem*) beaucoup trop d'importance à la thèse soutenue par M. Marius Topin, thèse qui a généralement paru exagérée, paradoxale, inacceptable. — Ce ne fut pas contre les odes de J.-B. Rousseau, mais contre celles de Le Franc de Pompignan, que Voltaire lança l'épigramme : *Sacrées elles sont, car personne n'y touche*. — Le traité de la *Sagesse*, de Charron, dont on met la publication en 1601, parut six ans plus tôt (1595). — Le *Serpent de mer*, dont la description est empruntée à *The Glasgow News*, n'est qu'un ridicule canard. — M. de *Scorbiac* a collaboré

à la *Biographie universelle* de Michaud, non à celle de Didot. — On a enlevé à Mme de *Sévigné* son titre de *marquise*, pour ne lui donner que celui de *comtesse*. — Le *Sint ut sunt, aut non sint* n'a jamais été la réponse faite par le P. Ricci, général des jésuites à ceux qui lui proposaient de modifier les statuts de l'ordre. Le mot est du pape Clément XIII et fut dit en 1761 à l'ambassadeur de France à Rome. — Le *Socrate chrétien* de Balzac n'est pas de 1664: ce beau traité parut en 1652 (Paris). — L'article *Surville* (Clotilde de) est à refaire. On sait que le personnage est entièrement mythologique. — *Tallemant des Réaux* n'a malheureusement pas laissé des mémoires sur la régence d'Anne d'Autriche. — Il aurait fallu dire que les aventures de l'héroïne argienne *Télésille* sont fabuleuses. — Même précaution aurait dû être prise à l'égard des aventures de Guillaume *Tell*. — Ce ne fut que la première partie de l'*Histoire* du président de Thou qui parut en 1600. Les autres parties de ce grand ouvrage virent le jour en 1606, 1607, 1608 et 1620. — Les mots *urbi et orbi* n'appartiennent pas à la formule de la bénédiction papale en la semaine sainte, comme nous l'avons jadis rapporté dans les *Annales de philosophie chrétienne*, — En homme qui a souvent admiré la fontaine de *Vaucluse*, nous pouvons affirmer que de cette source ne s'échappent pas « vingt torrents qui forment la rivière de la Sorgue. »

Que tous les lecteurs de l'*Encyclopédie populaire* répondent à l'appel que leur adresse M. Pierre Conil en sa très intéressante préface (datée du 30 septembre 1880), et lui signalent tour à tour les erreurs non ici relevées, et bientôt l'*Encyclopédie populaire* méritera d'être regardée comme la meilleure de nos encyclopédies. T. de L.

De la Connaissance de soi-même. *Essais de psychologie analytique*, par Charles Loomans. Bruxelles, Muquardt, 1880, in-8 de 374 p. — Prix : 8 francs.

Cette œuvre a le mérite, actuellement trop rare, d'embrasser dans son cadre un tout complet : en ce temps où, en philosophie comme en toute autre matière, la mode est aux monographies, aux questions spéciales, aux analyses, elle offre une puissante et lumineuse synthèse de la science psychologique. Par là, elle se rattache à la tradition de grands maîtres, plus avides de vastes conceptions que de curiosités de détail. Telle est bien sa marque distinctive et sa qualité maîtresse : elle constitue un système, non en ce sens que son auteur ait prétendu on gré mal gré marcher à l'encontre des idées reçues avant lui, mais en ce sens qu'elle forme un ensemble dont toutes les parties sont solidement liées entre elles, où ne s'aperçoit aucune lacune, et où est *adéquatement* renfermée la science dont il traite. C'est un édifice

conçu d'après un plan rigoureux et personnel, dont tous les détails sont solidement enchaînés l'un à l'autre, où tout est à sa place, où l'on respire à l'aise et où l'on voit clair. Cette rigueur dans la conception, cette clarté dans l'exposition frapperont les détracteurs les plus obstinés de la philosophie ; s'ils en veulent prendre la peine, ils se convraincront que l'obscurité n'est pas en ces matières aussi inévitable qu'ils aiment à le prétendre ; ils devront reconnaître que la profondeur et l'originalité de l'idée peuvent parfaitement s'allier avec la lumineuse limpidité de l'expression.

Je dois me borner à esquisser en quelques grandes lignes l'œuvre du savant professeur de Liège. La méthode le préoccupe tout d'abord. Il la définit en quelques traits précis et rapides : les faits internes et leur cause sont connus par voie d'aperception interne immédiate. Celle-ci est la source unique des notions psychologiques : ou elle procure des connaissances certaines, ou il n'existe pas de connaissances certaines. Il est inutile d'insister sur l'importance de ces questions, qu'on aime à voir poser en termes aussi nets. La méthode est immédiatement appliquée à définir l'âme, et, à juste titre, on a signalé les pages où M. Loomans caractérise l'âme, « le principe de l'énergie individuelle et personnelle, » comme l'une des plus fortes pages de la psychologie moderne et un modèle d'analyse interne. La plupart des psychologues se trouvent fort embarrassés quand ils en viennent à la division des facultés : ou bien ils multiplient à l'excès les distinctions, ou bien ils multiplient à outrance. mais toujours arbitrairement. L'éminent professeur procède avec sa rigueur et sa sûreté ordinaires ; il pose comme base de la distinction des facultés, l'irréductibilité des faits entre eux, et arrive ainsi aux trois facultés fondamentales, l'intelligence, la volonté et la sensibilité.

L'une des parties les plus originales de ce livre est sans contredit l'essai où sont établies les classifications des faits propres à chaque faculté ; classifications analogues pour toutes et qui se ramènent à trois systèmes. C'est ainsi que l'intelligence, agissant inconsciemment, engendre des faits qui existent indépendamment *de la pensée à ces faits*, système de la perception. Agissant consciemment, elle engendre des faits impliquant la pensée, elle se forme des conceptions, système de l'aperception. Une dernière catégorie de faits nous montre l'intelligence dépassant ce monde et s'élevant au principe de toute chose, système de l'absolu. Chacune des facultés offre enfin le système de la vie sociale, c'est-à-dire l'ensemble des faits qui se résument dans l'action réciproque de ces facultés.

Je dois m'arrêter ; je ne puis consacrer même une mention à tant de vues neuves, à tant de passages éloquents ; il faudrait tout citer. J'attirerai cependant encore l'attention sur la manière dont est

examiné, sous toutes ses faces, ce qu'on a appelé la question des idées neuves et sur les pages où il est traité de la liberté. **L. L.**

BELLES-LETTRES

Grammatik des arabischen vulgardialectes von Ægypten, von Dr Wilhelm Spitta-Bey. Leipzig, J.-C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1880, in-8 de xxxi-519 p.

Le langage vulgaire usité dans les villes et parmi les Arabes sédentaires n'est ni l'ancienne langue de Modhar, ni le dialecte de la génération actuelle des Arabes bédouins. C'est une autre langue, une langue particulière « *lor'a kaïma bi-nefsi-ha* », qui s'éloigne en même temps de l'idiôme de Modhar et de celui des Arabes de nos jours, et plus encore du premier. Telles sont les expressions d'Ibn-Khaldoun dans ses *Prolégomènes historiques*. Et l'assertion de cet écrivain doit avoir d'autant plus de prix à nos yeux, qu'il séjourna dans presque toutes les parties du monde musulman et transforma en étude sérieuse l'examen des dialectes de chaque localité. M. Spitta a bien compris la question. Le volume qu'il offre au public est une preuve excellente de la connaissance qu'il possède du langage parlé sur les rives du Nil. Mais nous sommes loin d'approuver sa méthode. Ou son ouvrage s'adresse aux orientalistes érudits, et alors ceux-ci pourront se passer de cette longue et minutieuse dissertation ; ou il a été rédigé pour les gens du monde, et, à ce point de vue, l'appareil classique est encore un hors-d'œuvre. Un livre pratique n'exige pas un tel déploiement de science. Que d'autres, considérant la chose sous une autre face, admettent la nécessité d'exposer les règles fondamentales de l'arabe et de procéder ensuite par élimination, nous aimons mieux qu'on se borne à l'explication des mécanismes plus simples et plus analytiques que l'arabe vulgaire a substitués à ceux de la syntaxe littérale. A quoi bon, par exemple, nous entretenir de la déclinaison (p. 147), puisqu'elle appartient exclusivement au style élevé ? Est-il besoin de signaler l'application de deux suffixes à un même verbe, si cette combinaison n'entre pas dans l'usage ?

A part ces critiques, qui tiennent à notre manière d'envisager la thèse, le livre de M. Spitta forme un recueil intéressant, où sont groupés, sans trop de confusion, presque tous les renseignements relatifs à la conversation arabe. La conjugaison y est traitée avec soin dans tous ses détails, avec toutes ses évolutions. La théorie, si compliquée, des formes dérivées du verbe primitif est peut-être le chapitre le mieux coordonné, quoique la section réservée aux idiotismes qui proviennent de l'emploi des propositions attire particulièrement

l'attention du lecteur. Comme toutes les personnes qui ont l'avantage de causer avec les indigènes, l'auteur s'est senti intrigué par les locutions pittoresques que produit l'agencement des particules, et, à mesure qu'il cherchait à s'en rendre compte, il a reconnu l'importance de cette partie du discours. De là cette riche nomenclature de phrases usuelles portant le cachet du génie populaire. Les cinquante dernières pages du volume contiennent des historiettes, des chansons, des sentences et des proverbes, bien choisis et d'un caractère pratique. Malheureusement ces exercices perdront beaucoup de leur utilité, étant écrits en lettres latines comme tout le reste du livre. Nous aurions aimé à ne pas être obligé de faire cette remarque.

AUGUSTE CHERBONNEAU.

Monuments des anciens idiomes Gaulois : *Textes, Linguistique,* par H. MONIN, ancien élève de l'École normale, ancien professeur de la Faculté des lettres de Besançon. Paris, Thorin, s. d., in-8 de v-310 p — Prix : 4 fr.

Plusieurs personnes, sur la foi du titre, pourraient supposer qu'il s'agit ici d'un livre nouveau sur les questions gauloises. L'ouvrage en question a été publié en 1861, à la librairie Durand; son auteur était alors professeur à la Faculté des lettres de Besançon. L œuvre était sans critique philologique, mais les études celtiques étaient encore dans l'enfance et dans la période des tâtonnements. Tenant compte à l'auteur de ses intentions, on pouvait presque féliciter un professeur de l'Université de se douter de l'existence et de l'intérêt des études celtiques. L'édition resta sans doute chez le libraire : sa destinée était d'aller au pilon et d'habiller le sucre et la chandelle. Mais on eut une idée assez ingénieuse : l'ouvrage mort-né était resté inconnu, sauf de quelques bibliographes; d'autre part les études celtiques ont vu s'élargir leur public et un livre sur les restes de la langue gauloise est sûr, aujourd'hui, de trouver quelques acheteurs. Que fit-on ? on fit réimprimer la feuille du titre et la couverture qu'on substitua à l'ancien titre et à l'ancienne couverture ; un nouvel éditeur a mis son nom sur le nouveau titre. Les *Monuments des anciens idiomes gaulois* se représentent ainsi avec l'apparence d'une publication récente. Le volume ne porte point de date : Est-ce pudeur ou prudence ? Nous penchons pour la dernière hypothèse. M. Monin est mort depuis assez longtemps déjà, croyons-nous ; ce n'est pas servir sa mémoire que d'exhumer cette œuvre malheureuse. Paix aux morts !

J. DE M.

Vocabolario dell'Uso abruzzese, comp. dal Dott. Cavalière. Gennero Finamore. Lanciano, Rocco Carabba, 1880, in-8 de VII-338 p. — Prix : 5 fr.

Ceux de nos lecteurs qui s'occupent de linguistique et de littérature populaire feront bon accueil au volume de M. Gennaro Finamore. Le *Vocabulaire du dialecte des Abruzzes* nous a paru très bien fait, et l'œuvre n'était pas d'une exécution facile. Composer un dictionnaire, non en s'aidant d'autres livres analogues, mais en recueillant soi-même de la bouche du peuple tous les termes qui doivent y entrer, les traduire ensuite par le mot juste, ce n'est pas une médiocre tâche, et l'on comprend que le patient auteur y ait consacré plusieurs années. Le vocabulaire commence par des notions grammaticales et phonétiques. Après ces renseignements, donnés d'une manière succincte et claire, arrive le vocabulaire proprement dit, très considérable, de la page 30 à la page 215. Il est suivi d'une nomenclature des noms de personnes, souvent assez différents des noms correspondants en italien : *Abunne* au lieu d'*Abbondio*, *Gyiddije* au lieu d'*Egidio*. Vient ensuite un tableau des principales étymologies — quelques-unes bien douteuses, ce nous semble. Le volume est terminé par une collection de proverbes et par un choix de chants populaires. Les proverbes sont disposés en cinq sections : Sentences générales ; — Vie privée, famille, conditions de la vie ; — Femme, économie domestique, santé ; — Temps, saisons, agriculture, économie rurale ; — Expressions proverbiales. Les poésies populaires sont au nombre de 239. La plupart sont de courte haleine, comme les poésies lyriques du même genre répandues dans toute l'Italie. M. Imbriani dans les *Canti popolari delle provincie meridionali* a déjà donné diverses productions de même espèce provenant des Abruzzes, mais celles de M. Finamore ne les répètent pas. Il ne faut pas s'étonner de cette abondance. « Nos paysannes dit notre auteur, sont des chanteuses infatigables. Elles chantent près du berceau et près du cercueil, à la maison et dehors, en travaillant, en pensant. Très laborieuses et frugales, elles boivent de l'eau en s'enivrant de chants ; on dirait que la prose est l'exception dans leur vie. Néanmoins elles n'aiment pas à dicter leurs chants... » C'est là une répugnance qu'on rencontre partout. Plusieurs des pièces publiées que M. Finamore sont très jolies comme idées, comme expressions, comme images ; d'autres sont intéressantes à divers points de vue. Telles sont les paroles qui, sous le titre de *Mulinare*, rappellent les épisodes d'un combat et de l'attaque d'une ville, et ont comme leur pendant dans notre ronde enfantine de *La tour prend garde*.

M. Finamore nous promet pour plus tard des contes populaires : nous souhaitons bien qu'il ne se laisse pas décourager dans ses recherches si intéressantes par l'indifférence ou l'hostilité qu'on rencontre souvent

en pareille occurrence. Il nous parle plaisamment des acquéreurs de son livre qui, après en avoir coupé les pages et avoir donné un soupir aux quelques *lires* consacrées à l'acheter, ne pouvaient s'empêcher de lui dire : — « Mais comment donc vous est venu la folle idée (*la scesa ditesta*) d'imprimer tout cela? »

M. Finamore n'a certes pas à craindre qu'on lui adresse en France une phrase de ce genre et point n'était besoin de demander grâce pour des vers abrupts, et de dire de quel intérêt est l'étude d'un dialecte. « En résumé, ajoute-t-il, ce petit bouquet de fleurs des champs que je vous présente plaira à qui il plaira, *piacera a chi piacera*. » Pour nous, nous sommes de ceux-là, et bien d'autres lecteurs penseront de même.

Th. de Puymaigre.

Propaladia de Bartolomé de Torres Naharro, Reimprimela, seguista de observaciones acerca de su importancia en la historia del teatro español, acompañada de noticias bibliograficas è ilustrada con sumaria explicacion de los vocablos oscuros P. Manuel Cañete, individuo de numero y censor de la Real Academia Española. Tomo I. Madrid, Libreria de los Bibliofilos, 1880, in-8 de x-432 p.

Torres Naharro occupe une place remarquable parmi les anciens auteurs dramatiques de l'Espagne. L'extrême rareté des volumes qui renferment ses écrits l'a relégué longtemps dans l'oubli; mais la critique moderne en a fait l'objet d'une étude attentive. L'édition originale, imprimée à Naples en caractères gothiques (*por Joan Parqueto de Sallo*, 1517, in-folio) est devenue introuvable, ainsi que celle de *Sevilla, Juan Cromberger*, 1533, in-4. Des réimpressions : *Toledo,* 1535, in-4; *Anvers, sans date* (vers 1550), in-8; *Madrid*, 1570, n'offrent qu'un texte modifié et corrigé, elles sont d'ailleurs fort peu communes. Il faut savoir gré à M. Cañete, déjà connu par d'estimables travaux sur les vieux auteurs dramatiques de l'Espagne, d'avoir remis en lumière des écrits qu'il était bien difficile de se procurer; l'étude critique et bibliographique, le glossaire qu'il placera dans le second volume de son édition seront d'un grand secours pour l'appréciation de ces productions parfois obscures.

Torres Naharro, né dans l'Estramadure, fut, à l'époque de sa jeunesse capturé par un corsaire algérien et subit pendant plusieurs années une rude captivité; devenu libre, il s'établit à Rome, à l'époque où Léon X occupait le trône pontifical; on a supposé, mais sans preuve, que son penchant pour la satire lui ayant attiré des inimitiés, il prit le parti d'aller à Naples, où il publia ses productions. On ignore complètement ce qu'il devint ensuite; la date et le lieu de sa mort sont choses inconnues.

Sa *Propaladia* (mot forgé à plaisir et qu'on peut interpréter par : *mon premier livre*) contient huit comédies en vers de diverses mesures

(le plus souvent en vers de huit syllabes), entremêlées de poésies lyriques, que le nouvel éditeur a réunies, tandis qu'elles sont éparpillées dans les anciennes éditions. En tête de chaque pièce est un *Introito* qui n'a guère de rapport avec l'œuvre qu'il précède et qui se propose surtout d'amuser le public. Vient ensuite un *Argumento* qui présente une rapide analyse de la pièce. Donnons les titres de ces *comédias :* la *Imenea*, dont le héros, Imeneo, est épris de la belle *Febea;* l'*Aquilana*, un des modèles de ces *comedias de capa y espada* qui tiennent une si grande place dans le théâtre espagnol du dix-septième siècle; la *Jacinta* présente quelques traits satiriques dirigés contre la cour de Rome; ils n'échappèrent pas aux regards de l'Inquisition. — La *Serafina* doit son nom à une dame de Valence qui y joue le principal rôle ; on y trouve des situations dramatiques et le type de ce valet intrigant, poltron, gourmand, dénué de scrupules qui a si souvent reparu sur l'ancien théâtre; l'auteur a eu la singulière idée de mettre quatre dialectes différents dans la bouche des divers personnages ; ce mélange se retrouve d'ailleurs assez souvent dans d'autres comédies italiennes du seizième siècle. L'*Amor constante* de Piccolomini, représenté à Sienne en 1536, offre des personnages parlant le dialecte napolitain, le lansquenet, l'espagnol. Andrea Calmo, dans sa *Potione* (1552) entremêle au patois vénitien l'italo-grec et le bergamasque. (Voir en ce genre les comédies qui figurent au *Catalogue de la bibliothèque dramatique* de M. de Soleinne, tome IV, nos 4584-4618).

La *Calamita* n'offre rien de fort remarquable ; on y retrouve ces enfants enlevés à leurs parents dès leur jeunesse et retrouvés plus tard : ressort souvent employé par les romanciers grecs dans leurs récits dépourvus d'intérêt. La *Comedia Trophea* a pour but de célébrer la gloire du roi de Portugal Emmanuel; on y voit figurer des personnages mythologiques et allégoriques, entre autres Apollon et *Frama* (la Renommée). Ptolémée survient (avec la permission de Pluton), et il reconnaît qu'il a décrit moins de pays que le roi n'en a conquis; vingt monarques africains ou asiatiques viennent, par l'organe d'un interprète, présenter leurs hommages à Emmanuel; le tout est égayé par les plaisanteries et les mésaventures d'un rustre balourd, nommé Mingo. — La *Soldadesca* et la *Tinelaria* ne sont que des canevas où figurent une foule de personnages réunis dans un lieu commun; on y trouve cependant quelques scènes bien tracées: le tableau de l'indiscipline soldatesque au commencement du seizième siècle est dépeint avec fidélité ; la *Tinelaria* se passe à Rome dans le palais d'un cardinal entouré de parasites qui le flattent et de valets qui le volent; l'auteur a sans doute retracé, d'après nature, les traits de tous ces drôles.

Quelques auteurs dramatiques du dix-septième siècle, Cervantes,

Lope de Vega, Augustin de Rojas, Juan de la Cueva, ont parlé des origines du théâtre espagnol, mais sans prononcer le nom de Torres Naharro; ce nom ne figure, à notre connaissance, que dans un sonnet de Juan de Timoneda :

> Con luz tan penetrante de este carro,
> El uno en metro fu Torres Naharro.

L'*Imenea* a été traduite par A. de la Beaumelle dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* (*Paris*, 1822-1823, 25 vol. in-8). Une analyse avec quelques extraits de ces comédies se trouve dans le tome I, p. 64 et suiv. du *Tesoro del teatro español*, publié à Paris par la librairie Baudry en 1838.

Signalons, entre autres travaux relatifs à l'auteur qui nous occupe, l'ouvrage de M. H. Lucas sur le théâtre espagnol, un feuilleton de Philarète Chasles dans le *Journal des Débats* (23 août 1839). Mentionnons aussi la *Revue des Deux Mondes* (1er juin 1840); la *Revue française et étrangère*, tome III (article de M. Ternaux-Compans); Moratin, *Origines del teatro español*; Prescott, *History of the reign of Ferdinand and Isabella* (tom II, p. 248); Ticknor, *History of the spanish literature* (tome I p. 265) et les traductions espagnole et française; Puisbusque, *Histoire comparée des littératures française et espagnole* (tome I, p. 202); A. F. von Schack, *Geschichte der dramatischen Literatur in Spanien* (1845, tome I, p. 180-198).

Notons en passant qu'un érudit, très versé dans l'histoire de la littérature espagnole, Ferdinand Wolf, signale dans les *Mémoires de l'Académie de Vienne* (classe de philosophie et d'histoire, tome VIII, 1852), une édition de l'*Aquilon* imprimée à Burgos par Juan de Junta (24 feuillets non chiffrés); elle n'est point mentionnée au *Manuel du Libraire*, et elle fut mise à l'index. G. B.

C. Soll. Apollinaris Sidonii Opera. — *Œuvres de Sidoine Apollinaire* (texte latin), publiées pour la première fois dans l'ordre chronologique d'après les Manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnées de notes des divers commentateurs, précédées d'une introduction contenant une Etude sur Sidoine Apollinaire avec des Dissertations sur sa langue, la chronologie de ses œuvres, les éditions et les manuscrits, par M. Eugène Baret, inspecteur général de l'Université. Paris, Ernest Thorin, 1879. Gr. in-8 de VII-637 p. — Prix : 16 fr.

Ce long titre est à lui seul une analyse de la publication de M. Eugène Baret, qui a consciencieusement étudié la vie et l'œuvre de l'évêque de Clermont, et qui a presque toujours bien jugé l'une et l'autre. Parmi les hommes éminents que la Gaule vit naître en assez grand nombre au Ve siècle, Sidoine Apollinaire est celui qui semble avoir joué le rôle le plus important. Il y a eu deux hommes en lui : d'abord, le patricien gallo-romain, gendre d'un empereur, courtisan et admi-

nistrateur habile ; puis l'évêque, qui, à cette époque troublée, est à peu près le seul dépositaire d'un pouvoir régulier et qui, sans armée pour arrêter les Barbares, substituera à la force matérielle l'influence morale. C'est dans ce rôle que Sidoine Apollinaire fut admirable. Zélé catholique et fervent chrétien non moins que patriote sincère, poète dont les œuvres nous sont surtout précieuses par les renseignements historiques qu'elles renferment, tels sont les points de vue sous lesquels M. Eugène Baret étudie le noble gallo-romain. Nous ne pouvons assurément approuver tous les jugements du biographe qui profite de l'occasion pour parler des « illusions de nos émigrés, si persistantes qu'elles n'ont pas encore totalement disparu, » et se livrer à quelques autres allusions qui font tort à un ouvrage sérieux. Cependant toutes ces digressions ne sont point sans intérêt, et il est certaines phrases qui sont bonnes à retenir. Ainsi nous lisons (page 26), à propos du procès d'Arvandus, préfet du prétoire, c'est-à-dire l'un des plus grands officiers de l'État, convaincu d'être entré dans une conspiration destinée à détacher les Gaules de l'Empire romain, personnage pour lequel Sidoine, malgré son patriotisme, ne déguise point ses sympathies : « Le plus triste effet des révolutions politiques multipliées, caractère particulier des époques de décadence, est, hélas ! d'ouvrir comme une école d'immoralité.... Les limites qui séparent le crime et la vertu, la culpabilité et l'innocence, s'obscurcissent et s'effacent de plus en plus. C'est au plus haut degré l'ère des circonstances atténuantes. » A quoi donc M. l'inspecteur général de l'instruction publique a-t-il voulu faire allusion cette fois ?

M. Baret a voulu donner un texte définitif des œuvres de l'évêque de Clermont, et nous croyons qu'il y a réussi. Il y a joint de savantes recherches sur la langue, la métrique et la prosodie de Sidoine, ainsi que sur la chronologie de ses œuvres, sur les manuscrits qui nous en sont parvenus et sur les diverses éditions et traductions qui en ont été données.

Malgré l'éclatante réputation dont le poète gallo-romain a joui de son temps et pendant presque tout le moyen âge, son mérite littéraire seul ne le sauverait pas de l'oubli. En effet, ainsi que le constate M. Baret, Sidoine Apollinaire a trop de mémoire ; il coud et recoud çà et là dans ses vers des fragments d'Ausone, de Claudien, de Juvénal, d'Ovide, de Virgile, d'Horace, de Catulle, de Properce, de Plaute, de Térence, de Stace et de Lucain, de ces deux derniers surtout, dont il avait appris « l'art des riens sonores, de la versification sans idée, de l'esprit sans raison, » enfin, en prose, il prend Pline pour modèle, se déclarant incapable de suivre les traces de Cicéron. Mais ce qui nous rend précieux aujourd'hui les écrits de Sidoine, se sont les renseignements historiques dont ils sont remplis et que l'on chercherait

vainement ailleurs. Ses œuvres en prose et en vers sont donc pour les érudits des documents de premier ordre. Aussi regrettons-nous que M. Baret n'ait pas donné plus de développements aux sommaires et à la table qui sont complètement insuffisants.

EMILE TRAVERS.

Histoire des Littératures étrangères, *considérées dans leurs rapports avec le développement de la littérature française*, par J. DEMOGEOT. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-18 j. de VII-409 et VII-379 p. — Prix : 6 fr.

On a conservé d'un précédent volume de M. Demogeot une bonne opinion — très justifiée — qui recommandait son *Histoire des littératures étrangères*, mais ce nouvel ouvrage a-t-il la valeur de l'*Histoire de la littérature française?* Le style en est bon, l'exposition y est élégante et claire, des observations ingénieuses se produisent souvent; on retrouve là beaucoup des qualités de l'autre œuvre, seulement M. Demogeot ne connaissait pas suffisamment le vaste sujet qu'il a prétendu traiter. Ce n'est pas une petite affaire de suivre le développement de la littérature en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, et d'en considérer les rapports avec la littérature française. Penser restreindre tant de matières en deux tomes assez minces, c'était prouver déjà une préparation fort insuffisante à une pareille tâche. L'œuvre de M. Demogeot est en trop grande partie faite de seconde main. Si encore l'auteur s'était toujours adressé à de bons guides! mais souvent il n'en est pas ainsi. Pour l'Italie, il ne semble avoir eu aucune connaissance des travaux si importants de Bertoli, de Rajna d'Ancona, des articles remarquables insérés dans la *Nuova Antologia*, la *Rivista di litteratura romanza*, *il Propugnatore*, *l'Archivio veneto*, la *Rivista Europea*, etc. M. Demogeot paraît même ne pas avoir voulu mettre à profit la *Storia della litteratura*, de Cantù, et le volume assez bon de L. Etienne. La partie relative au moyen âge est trop abrégée. Presque rien sur les nombreux romans qui furent, au delà des Alpes, composés à l'imitation de nos gestes et qui font remonter l'*Orlando* jusqu'à notre *Chanson de Roland*. Avant de montrer l'action que l'Italie exerça sur la France, il eût été bon d'insister, plus que ne le fait l'auteur, sur l'influence (t. Ier, p. 11) que les troubadours et les trouvères eurent au-delà des Alpes.

Même observation est à faire au sujet de l'Espagne. Ici M. Demogeot n'a eu guère recours qu'à la *Littérature du Midi de l'Europe*, de Sismondi, à quelques articles de M. Chasles, à l'ouvrage de Puibusque, et à une compilation de M. Baret, faite elle-même de seconde ou troisième main. M. Demogeot ne paraît connaître ni l'*Historica critica* de De Los Rios, ni la *Darstellung* de Clarus, ni l'excellent volume de Wolf: *Studien*

zur Geschichte der spanischen und portugiesischen nation alliteratur, ni l'indispensable ouvrage de Milà y Fontanals : de la *Poesia heroico popular Castellana*. Est-ce que, pour parler pertinemment d'une littérature, il ne faut pas commencer par aller directement à elle, par l'étudier, par se former une opinion bien motivée ? Est-ce qu'ensuite il n'est pas nécessaire de recourir aux écrivains de valeur qui ont traité les sujets dont on s'occupe soi-même ?

M. Demogeot nous assure que c'est ce qu'il a fait, alors il ne l'a pas fait avec une persistance suffisante. Dans ces études préparatoires, il a pris connaissance d'assez de choses pour offrir des tableaux d'ensemble d'un bon effet et capables de plaire à un public médiocrement érudit, mais les lecteurs plus exigeants seront moins satisfaits. Dans la partie relative à l'Espagne surtout, nous remarquons des assertions douteuses, des erreurs, des oublis. Justifions cette critique par quelques exemples. M. Demogeot dit que le *Poème de Joseph* date du XIVe siècle (t. Ier, p. 157). Ce n'est nullement certain et MM. de Gayangos et de Le Vedia ne le font remonter qu'au XVIe. M. Demogeot parle du *Poème du Cid* (t. Ier, p. 163) mais pourquoi ne dit-il rien de la seconde geste, connue sous le titre de de *Cronica rimada*, et non moins importante ? Suivant l'auteur (p. 171) les *Chantres castillans* (ce mot chantre nous paraît un peu suranné) ne connaissaient point les personnages de la *Table ronde*, mais plusieurs de ces personnages sont nommés dans la *Gran Conquista de Ultramar* et dans les vers de l'archiprêtre de Hita ; de plus Tristan et Lancelot figurent dans d'anciennes romances ; enfin c'est bien du cycle d'Artus, qu'émane Amadis, comme le reconnaît plus loin M. Demogeot. Sur ce célèbre roman l'auteur n'a consulté qu'une brochure de M. Baret, à laquelle il aurait bien fait de joindre la lecture d'excellentes remarques de Wolf (*Studien*, p. 176), et du volume de Braga (*Historia das Novellas*, Porto, 1873). M. Demogeot ne se rend pas compte des diverses catégories de romances (p. 173), et voit la *rudesse des anciens âges* dans des chants de date relativement récente. Il confond l'auteur apocryphe du *Centon epistolario* (p. 186), le prétendu Fernan-Gomez de Cibdareal avec Perez de Gusman. Il attribue à tort à ce dernier (p. 200) la *Chronique de don Juan II* et ne parle ni des *Generaciones y Semblanças*, beau livre de ce Gusman, ni des *Claros varones* de F. del Pulgar, ni de la magnifique *Chronique de don Alvaro de Luna*. Après s'être arrêté aux poésies de Santillana (p. 188), M. Demogeot dit : « Un curieux recueil nous met à même d'apprécier facilement toute cette littérature. » L'auteur désigne ainsi le fameux *Cancionero de Baena*, en se rappelant sans doute cette phrase de M. Baret, auquel il ne fallait pas trop se fier : « Dans le *Cancionero de Baena* figurent en grande partie les œuvres du marquis de Santillana » (*Histoire de la littérature espagnole*, par

E. Baret, p. 92), et voilà que, par malheur, il n'y a pas dans le *Cancionero* une seule pièce dudit Santillana. C'est encore pour avoir trop bien lu des critiques peu compétents et n'avoir pas ouvert les œuvres d'Iñigo Lopez de Mendoça, qu'un peu plus loin M. Demogeot prétend que la *Comedieta de Ponça* est une œuvre dramatique (p. 275). Nous pourrions augmenter assez notablement les observations de ce genre; mais en voilà assez, trop peut-être sur ce point; nous préférons dire que ces erreurs, ces omissions, qui peuvent frapper un œil attentif, échapperont à la masse des lecteurs et ne nuiront pas très sérieusement à l'ensemble de l'œuvre, et nous aimerons à dire aussi que M. Demogeot, dans ses études sur l'Italie et l'Espagne, a souvent traduit heureusement ses citations en vers, tentatives dont nous reconnaissons d'autant mieux les difficultés que nous avons fait un essai de même genre (*Cour littéraire de don Juan II*. Paris, Vieweg, 1872, 2 vol. in-12).

Nous nous sommes tellement attardé à ces menues observations que nous n'avons plus que peu de temps et d'espace à accorder au reste du livre. Le second volume commence par une histoire de la littérature anglaise, où M. Demogeot a aidé quelques recherches personnelles des œuvres de Villemain et des travaux de MM. Taine et Mézières. La dernière partie, de 120 pages seulement, est occupée par la littérature allemande. C'est un trop rapide résumé où les productions du moyen âge sont à peine indiquées, où Hanz Sach n'est même pas nommé, pas plus que Fichart, où, parmi les écrivains modernes, on chercherait en vain les noms de Burger, de Chamisso, d'Hoffmann. Au reste, M. Demogeot déclare qu'il n'a pas voulu, pas plus pour l'Allemagne que pour l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre, écrire même en abrégé une histoire littéraire (t. II, p. 221), qu'il a seulement voulu faire connaître la période dominatrice de chacune de ces nations. Il aurait, dans ce cas, fallu donner au livre un titre contenant moins de promesses. Ces promesses, M. Demogeot pouvait les tenir, on y comptait, et l'on regrette qu'il n'ait pas employé son réel talent d'écrivain à une œuvre plus vaste et plus approfondie. TH. DE PUYMAIGRE.

Réflexions de littérature, de philosophie, de morale et de religion, par M. ANTONIN RONDELET. Paris, Vivès, 1881, in-8 de XXXVI-195 pages. — Prix : 4 francs.

Voici un ouvrage tel que les aimaient nos pères, tandis que la frivolité contemporaine s'en déshabitue chaque jour davantage. C'est qu'en effet ici le lecteur au lieu d'être conduit par la main à travers une route plane et fleurie, est invité à faire effort sur lui-même pour entrer dans la pensée de l'auteur et en mesurer toute la portée. Il est

vrai que ce ne sera pas sans profit. M. Rondelet a longtemps enseigné et a beaucoup écrit, il n'a eu qu'à glaner dans ses souvenirs pour y recueillir une gerbe abondante : en s'étudiant lui-même et en étudiant les autres, il a appris, selon son expression, à posséder par la réflexion ses propres sentiments.

Qu'il parle de littérature et que, laissant de côté tout appareil d'érudition, il expose ses vues sur la formation et le gouvernement de l'esprit : qu'il demande à la philosophie non pas une solution audacieuse des obscurs problèmes de la métaphysique, mais une direction pratique dans les situations si diverses dont se compose la trame de notre existence : qu'il expose les causes de nos tentations, les origines de nos défaillances, les conditions de notre perfectionnement : qu'il signale les dangers du plaisir ou le prix de la souffrance : qu'il console les âmes éprouvées ou reprenne doucement les cœurs aigris : qu'il résume en quelques lignes les vérités essentielles de la morale sociale ou qu'en terminant, il s'élève jusqu'aux choses de Dieu et de l'éternité, partout se découvre l'écrivain observateur qui connaît la nature humaine telle qu'elle est, avec les énergies dont elle est capable pour le bien et le penchant qu'elle a pour le mal, et en même temps le moraliste chrétien, aussi éloigné d'un stoïcisme rigide que d'une indulgence déraisonnable.

Voici, choisies entre cent autres, deux réflexions doublement opportunes dans les temps troublés que nous traversons : « Le véritable prix de l'existence lui vient, non pas des plaisirs qu'on y goûte, mais des devoirs qu'on y accepte. » — « Il vaudrait mieux, si l'on avait le choix, avoir perdu tous les biens terrestres, à la condition d'avoir gardé l'énergie morale, plutôt que d'avoir conservé toutes les prospérités et d'avoir senti se briser en soi ce ressort de l'âme. »

C. Huit.

Poètes et Artistes de l'Italie, par Emile Montégut. Paris, Hachette. 1881, grand in-18 de 474 p. — Prix : 3 fr. 50.

Pour les historiens, pour les critiques, l'Italie est une inépuisable mine. Que de livres ont paru sur cette contrée, après lesquels il pouvait sembler que tout était dit ! Et de nouveaux ouvrages viennent s'ajouter à ceux-ci dans lesquels sont envisagés, sous des points de vue différents, ce que nous pensions avoir été considéré sous toutes ses faces. Voici encore un gros volume dont Dante, Boccace, Le Tasse, Michel-Ange, c'est-à-dire les hommes qui ont été le plus étudiés, ont surtout fourni les éléments. Ce livre, n'a pas été fait tout d'une pièce, il s'est formé de l'agrégation d'articles publiés dans des revues, mais il doit une sorte d'unité à la manière très élevée dont l'auteur comprend la critique littéraire et artistique. J'ai craint un instant que M. Emile

Montégut n'eût trop d'imagination pour être un bon critique, qu'il ne fût trop disposé à prêter ses propres idées aux auteurs dont il fait l'examen. Cette crainte est justifiée peut-être par les pages sur la *Fiancée du roi de Garbe*, j'ai relu cette nouvelle de Boccace et avoue n'y avoir pu découvrir tout ce que M. Montégut y a trouvé. Elle ne m'a semblé qu'un de ces contes plus que gaillards comme le *Décaméron* en renferme tant. Dans d'autres occasions encore, on peut penser que l'auteur a prêté aux poètes et aux artistes ses propres sentiments, qu'il s'est trop regardé en eux, mais cette passion, ce soin minutieux avec lesquels il les considère lui a fait voir bien des conceptions, bien des détails qui avaient échappé à ses prédécesseurs. C'est ainsi qu'à propos des illustrations de Gustave Doré sur l'*Enfer*, tout en les comparant aux dessins de Flaxman, il arrive à émettre sur le poème lui-même des idées très neuves et à la fois très justes. Bien remarquable est aussi ce qu'il dit du *Purgatoire*. Tous les admirateurs du poète liront ces belles pages avec le plus vif intérêt. On n'admire point Dante sans être attiré par Michel-Ange, qui lui-même était si fortement attiré par le poète auquel il adressa deux magnifiques sonnets. M. Montégut a fait sur l'artiste à trois âmes, comme l'appelait Foscolo, une excellente étude où il examine surtout la fresque de la Sixtine, il en donne une interprétation, discutable sur certains points, mais dont l'ensemble me paraît saisissant. Que mon lecteur, s'il a le goût des grandes choses de l'art, lise cette interprétation devant la copie de Sigalon qu'on voit à l'*Ecole des Beaux-Arts*, et il en sera aussi frappé que je l'ai été moi-même. M. Montégut agite tant et de si intéressantes questions qu'il faudrait avoir un libre espace pour indiquer les points les plus saillants de son livre. Je regrette d'être forcément aussi bref, mais je veux du moins faire encore remarquer que les sentiments de l'auteur sont profondément chrétiens, et qu'à la nature même de ces sentiments on peut, en bonne partie, attribuer l'élévation des idées et la sagacité critique qui dominent dans ce volume.

TH. DE PUYMAIGRE.

HISTOIRE

Die Inschriften Tiglatpileser's I *in transskribierten assyrischem Grundtext mit Ubersetzung und Kommentar*, von Dr WILHELM LOTZ, mit Beigaben von Professor Dr FRIEDRICH DELITZSCH. Leipzig, Heinrich, 1880, in-8 de 224 p.

The History of Esarhaddon *(son of Sennacherib) King of Assyria*, B. C. 681-668. translated from the Cuneiform Inscriptions upon Cylinders and Tablets in the British Museum Collection, by ERNEST A. BUDGE. London, Trübner, 1880, in-8 de 163 p.

Ces deux livres s'adressent spécialement aux érudits : c'est la traduction avec commentaire historique et philologique des inscriptions

assyriennes des règnes de Teglat-Phalasar Ier et d'Asarhaddon; on peut même dire qu'ils s'adressent exclusivement aux philologues, car le côté historique est dans l'un et l'autre singulièrement négligé et les auteurs ne se sont que fort peu préoccupés de coordonner et d'apprécier les données nouvelles qui ressortent de leurs traductions. L'œuvre de M. Wilhelm Lotz est philologiquement fort bien faite et l'auteur est au courant des plus récents travaux de l'assyriologie allemande ou étrangère; celle de M. A. Budge, au contraire, est défectueuse; la traduction de l'auteur est telle qu'on aurait pu la faire il y a une vingtaine d'années et elle ne marque pas un progrès sensible sur les traductions qui avaient déjà été données des mêmes inscriptions.

L'histoire de Teglat-Phalasar (1250 environ av. J.-C.) se trouve, comme on le sait, racontée sur un prisme de terre cuite contenant plus de sept cents lignes d'écriture, et dont le texte a été reproduit dans le premier volume du *Recueil des Inscriptions cunéiformes* publié par les Trustees du British Museum. C'est ce long et précieux récit qui forme la base du travail de M. Lotz. Il a déjà été traduit plusieurs fois, notamment par M. Oppert et par M. Ménant; M. Lotz rectifie bien des erreurs de ses devanciers et se montre le digne élève du maître de l'assyriologie en Allemagne, M. Friedrich Delitzsch. Mais si le savant allemand critique ceux qui l'ont précédé, il leur emprunte aussi beaucoup; et sans mettre sa bonne foi en cause, nous nous demandons pourquoi il ne les cite que lorsqu'il a occasion de les combattre. Il s'acharne quelquefois à réfuter des erreurs des premiers assyriologues, ou même abandonnées depuis longtemps par leurs auteurs; il ne cite presque jamais les travaux de MM. Oppert, Schrader, Sayce, Fr. Lenormant, et cependant M. Oppert est le véritable législateur de l'assyriologie, et les travaux de M. Lenormant sur le panthéon assyrien, pour ne citer que ceux-là, auraient aidé M. Lotz à sortir du vague et de l'obscurité dans lesquels est enveloppé son commentaire sur les divinités mentionnées dans l'inscription de Teglat-Phalasar. Il réitère surtout à chaque instant ses attaques contre les derniers travaux de MM. Guyard et Pognon, et pourtant c'est là qu'il puise, sans citer, une partie de sa science. Enfin, l'auteur paraît ignorer les études publiées dans le *Recueil de Travaux relatifs à l'Egyptologie et à l'Assyriologie*, publié chez Vieweg. Il y a là un procédé de travail en honneur chez les assyriologues allemands qui se groupent autour de M. Delitzsch, et contre lequel on doit protester, d'après le vieil axiome *Cuique suum*. Nous avons dit plus haut que M. Lotz avait complètement négligé le côté historique; cette lacune l'a entraîné dans des erreurs de lecture assez nombreuses : il confond des *pays* avec des *montagnes* parce que le déterminatif préfixe est le même pour ces deux catégories de noms propres; il lit *Qurti* au lieu de *Qurkhi*, ce qui ne lui

serait pas arrivé s'il avait vu que ce nom s'identifie avec la ville moderne de Kourkh dans l'Arménie occidentale. Nous n'entrerons pas dans plus de détails, et nous répèterons, malgré les reproches que nous venons de formuler, que M. Lotz a fait œuvre de philologue et que sa traduction est bien supérieure à celles qui avaient été données. Les spécialistes apprécieront surtout le commentaire développé qui l'accompagne et auquel des notes nombreuses et souvent très longues de M. Friedrich Delitzsch donnent une importance philologique de première valeur.

Nous pouvons faire les mêmes reproches au livre de l'assyriologue anglais sans les contrebalancer par les mêmes éloges. Pourtant, M. Budge paraît s'être préoccupé davantage du côté historique, car il a, si nous pouvons ainsi dire, coupé en sections les inscriptions d'Asarhaddon pour aligner chronologiquement ces fragments les uns au bout des autres ; de plus, dans le glossaire, il a essayé d'identifier un certain nombre de noms propres. D'après la disposition que nous venons d'indiquer, le livre de M. Budge contient : les titres et la généalogie d'Asarhaddon, fils de Sennachérib, ses guerres contre les peuples touraniens de l'Arménie et de la Cappadoce, sa campagne contre les Chaldéens, contre le roi de Sidon Abdi-Milkout, contre la Cilicie, puis contre l'Arabie, son invasion en Égypte. Mais au milieu de ces récits qui intéressent toute l'histoire de l'Asie occidentale, fourmillent, dans le travail de M. Budge, les fautes de lecture et d'interprétation ; les règles de la grammaire y sont parfois méconnues et l'auteur ne se montre nullement au courant des progrès de l'assyriologie ; on peut presque dire qu'il n'a fait que réunir et coordonner les traductions données avant lui des mêmes inscriptions, et qui étaient éparses dans divers recueils. Il est un point pourtant sur lequel M. Budge aura rendu un service réel : ce sont les rectifications souvent importantes qu'il a introduites dans l'établissement du texte, car, aidé de M. Pinches, il a revu les inscriptions sur les monuments eux-mêmes.

ERN. B.

Histoire de la Terreur, 1792-1794, *d'après des documents authentiques et inédits*, par M. MORTIMER-TERNAUX, de l'Institut. Tome VIII. Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-8 de VIII-624 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Lorsqu'une mort prématurée enleva M. Mortimer-Ternaux, l'émotion ne fut pas moins vive dans le monde savant que dans le monde politique. L'œuvre capitale de l'éminent écrivain demeurait inachevée: sa belle *Histoire de la Terreur,* si courageuse et si neuve, était brusquement arrêtée au septième volume, à l'un des moments les plus dramatiques, la chute des Girondins. Heureusement il avait laissé des notes, il avait laissé d'innombrables documents rassemblés à grand'-

peine, quatre nouveaux chapitres terminés, quatre autres ébauchés ; un plan tracé dans ses grandes lignes principales, et, ce qui valait mieux encore, un gendre héritier de ses papiers et de sa pensée. Aujourd'hui ce gendre, M. le baron de Layre, donne au public un huitième volume, qui va du 2 juin au 29 novembre, cinq mois tourmentés qui constituent cinq étapes décisives dans la voie de la Terreur. L'arrestation des Girondins met la Convention sous le joug de la Montagne ; l'écrasement des soulèvements de la Normandie, de Lyon, de la Provence, de Bordeaux, met la province sous le joug de la Convention, le procès des généraux, coupables seulement d'avoir été vaincus ou même de n'avoir pas été assez vainqueurs, l'exécution de Custine, de Houchard, de Biron, terrorise l'armée, et la Convention Montagnarde, « instrument de parti, œuvre de circonstance » suivant le mot d'un juge non suspect, entreprend de façonner la France tout entière à l'image des Jacobins. Et quand tout cela est fait, quand la Convention est maîtresse du pays, et que le comité de Salut public est souverain maître de la Convention, l'organisation du Tribunal révolutionnaire vient à point pour permettre aux vainqueurs du jour de se débarrasser de leurs ennemis, et à Robespierre de préparer sa dictature par voie d'élimination de ses rivaux. Tout est prêt pour le plein épanouissement de la Terreur ; M. le baron de Layre l'a très nettement montré dans les deux derniers chapitres de ce volume qui sont le tableau lumineux et instructif de l'organisation et des instruments du gouvernement révolutionnaire.

Mais ce gouvernement révolutionnaire, il faut maintenant que nous le voyions à l'œuvre. Jusqu'ici il a essayé ses forces, il a affermi son pouvoir. Maintenant qu'il est incontesté, il faut que nous assistions à son entier développement. C'est un spectacle qu'il est bon de contempler et de méditer à cette heure où Robespierre trouve des apologistes, où des ministres se placent sous le patronage de Danton. M. le baron de Layre, en publiant ce huitième volume, a laissé entendre que ce serait le dernier. Qu'il nous permette de protester respectueusement contre cette pensée. L'œuvre de M. Mortimer-Ternaux est avant tout une œuvre révélatrice et vengeresse ; elle ne peut pas rester incomplète, et nul n'est plus à même de l'achever que le gendre de l'homme regretté qui l'avait entreprise. Il a les matériaux entre les mains ; il a le talent d'écrivain — ses quatre derniers chapitres en sont la preuve ; — les traditions de sa famille l'y encouragent ; les amis de l'histoire l'en prient, et le succès assuré de ce premier essai lui en fera un devoir

MAXIME DE LA ROCHETERIE

Le Péril national, par Raoul Frary. Paris, Didier, 1881, in-12 de 360 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les circonstances donnent un intérêt d'actualité à cet ouvrage, dont cependant le principal mérite est d'être le prix d'une pensée réfléchie et originale. L'auteur s'est placé en présence de l'éventualité d'une nouvelle guerre avec l'Allemagne, et il a voulu donner à ses concitoyens un suprême avertissement. Dans le livre premier, intitulé *les Guerres nationales*, il montre la folie de l'*utopie pacifique*. Malthus avait entrevu le rôle des guerres dans la répartition des populations. M. Frary fait remarquer que les théories darwiniennes sur le *combat pour la vie*, théories tombées aujourd'hui dans le domaine de la pensée générale, rendront les guerres nationales encore plus inévitables que dans le passé. Or l'*enjeu de la guerre moderne* est presque aussi considérable que dans l'antiquité, alors que le vainqueur détruisait les nationalités vaincues ; les guerres modernes sont et seront de plus en plus différentes des guerres du moyen âge et de Louis XIV, où une province, en changeant de souverain, conservait ses coutumes et ses lois. Le sentiment public, dit finement M. Frary, était à la fois plus général et plus particulier que le patriotisme moderne. Il s'appliquait à la chrétienté et à la localité au lieu de se concentrer avec toute son intensité dans l'État. Le *deuxième livre* montre l'*invasion germanique* menaçante en vertu de la loi de l'histoire et des nécessités économiques du nouvel empire allemand. Quelles seront les chances de cette nouvelle guerre, où en est la France en 1881, comment a-t-elle mis à profit la leçon de 1870, — voilà les terribles questions que se pose ensuite l'auteur. Il les examine sous toutes leurs faces, avec une sincérité rare chez les hommes du parti auquel il appartient. Il juge la situation de la France, non pas désespérée, mais très grave, et insiste particulièrement sur la stérilité volontaire des mariages, qui arrête tout développement de sa population.

S'élevant à un point de vue plus général, il examine si la démocratie est une condition d'infériorité pour notre pays, si elle peut se concilier avec le relèvement national. Sa conclusion est en faveur de la démocratie. Nous ne le contredirons pas sur ce point, car, quelque jugement qu'on porte sur elle, la démocratie au point de vue social est la manière d'être des peuples modernes et l'on n'en peut en concevoir d'autres pour eux ; mais M. Frary confond la démocratie avec la République et oublie que des nations plus avancées que nous concilient parfaitement avec les formes nouvelles de la vie sociale le respect de la monarchie. Or, quand on va au fond des causes d'infériorité de la France vis-à-vis de ses rivaux telles qu'il les détaille, on voit qu'elles se ramènent à l'instabilité du pouvoir et à la destruction de la foi religieuse, c'est-à-dire à l'action de la Révolution. M. Frary a parfaitement raison quand il signale les analogies notables entre la

situation des peuples modernes et celle du monde gréco-romain dans les deux siècles qui ont précédé la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais il oublie de dire que cette brillante civilisation a péri par le fait du scepticisme et de la démocratie. Ses idées en fait de religion sont singulièrement vagues. Il regrette (p. 276), que « le catholi-« cisme libéral et la religion naturelle, qui sont comme le centre droit « et le centre gauche des opinions sur Dieu et sur la destinée humaine, « soient discrédités. » Le mot est joli : il donne une idée des mérites littéraires et de la finesse d'analyse du livre comme aussi de la faiblesse de ses conclusions.

A quoi aboutit en effet M. Frary après *cette confession de son siècle* si approfondie, si sincère, si courageuse ? à demander l'enseignement obligatoire de la gymnastique dans les écoles primaires, des exercices militaires pour les adolescents et enfin une prime annuelle de 100 fr. pour chaque enfant au delà du nombre de trois jusqu'à quinze ans !

Qu'un homme de la valeur de M. Frary arrive avec un sérieux et une bonne foi parfaite à proposer de tels remèdes au *péril national*, n'est-ce pas la plus saisissante démonstration de la cause intime qui tue notre nationalité ? Nous ne voudrions pas cependant détourner de la lecture de son livre. Quoique écrit par un adversaire nos principes, il en est peu de plus profitables, car il abonde en observations judicieuses et en vues originales sur la situation du pays. C. J.

Répertoire politique et historique de 1880, contenant une revue politique de l'année, les élections sénatoriales et législatives, le compte-rendu du Sénat et de la Chambre des députés, les lois, décrets, circulaires et documents divers concernant chaque ministère, une revue des beaux-arts, de la nécrologie, etc., publié sous la direction de M. Charles Valframbert. Paris, Quantin, 1881, in-8 de 516 p. — Prix : 10 fr.

En rendant compte de ce cinquième volume qui vient s'ajouter à ceux qu'a publiés pour les années précédentes M. Valframbert, nous ferons les mêmes réserves que nous avons déjà formulées sur le volume de 1879. Un recueil du genre de celui-ci pourrait être très utile, indispensable même à tous ceux qui désirent suivre de près le mouvement politique dans notre pays, et qui ne veulent pas recourir à la collection encombrante des journaux. Mais pour atteindre ce but, un pareil livre doit, avant tout, se contenter de rapporter les faits sans les juger, sans les apprécier ; il doit surtout éviter de laisser dans l'ombre ou d'abréger trop sommairement les faits qui ne seraient pas en parfaite conformité avec les opinions politiques de l'auteur. Or M. Valframbert se montre d'une partialité qui empêchera son livre d'avoir tout le succès auquel il pourrait s'attendre ; il ne néglige aucune occasion de montrer son hostilité et son parti-pris contre les catholiques. C'est surtout dans le résumé de l'histoire de l'exécution

des décrets qu'il donne des preuves de ce parti-pris. Cela dit, nous ne nous étendrons pas sur ce que renferme le volume : le titre en est suffisamment explicite ; la table est très détaillée et permet de trouver facilement ce qu'on cherche au milieu de cette accumulation de faits de toute nature. Nous n'avons pas remarqué dans ce répertoire d'erreur importante. Ern. B.

Histoire de l'intervention française au Tong-King, *de* 1872 *à* 1874; par M. F. Romanet du Caillaud. Paris, Challamel, 1880, in-8 de 470 p., avec 1 carte et 4 plans. — Prix : 6 fr.

Ce livre arrive à son heure : la question du Tong-King, dont il raconte les origines et le développement jusqu'à la mort si regrettable de Francis Garnier, semble entrer en effet dans une phase nouvelle. Peut-être va-t-elle enfin recevoir la solution dont M. Romanet du Caillaud s'est appliqué à démontrer la nécessité, en produisant des documents décisifs. On se rappelle les efforts tentés par les Anglais pour s'ouvrir une voie commerciale pénétrant jusqu'au cœur de la Chine, soit par l'Annam et le Thibet en remontant le Brahmapoutre, soit par la Birmanie anglaise en reconpant les grands fleuves indochinois à travers des pays insalubres et déserts, soit enfin, d'après les indications de Mgr Bigandet, par l'empire birman, de Bhamo à Taly au Yunnan. Cette troisième route pour laquelle on s'était passionné à la suite du major Sladen, du colonel Browne et de l'infortuné Margary, fut après le meurtre de ce dernier (1875) reconnue elle-même comme fort difficile, et la nouvelle expédition de M. Baber conclut à la supériorité de la route du Tong-King. Notre grande exploration du Mé-Kong, si remarquablement conduite par Doudart de Lagrée et Francis Garnier, en 1866, avait indiqué déjà cette solution que la France, par sa position à Saïgon, se trouvait fort intéressée à faire réussir. Le Tong King, berceau de la nationalité de l'Annam, est en effet la partie de cet empire la plus industrieuse et la plus peuplée ; mais divisés depuis plusieurs siècles par des luttes dynastiques et des insurrections répétées, la Cochinchine et le Tong-King ne furent réunis que par le roi Gia-Long (1804). Le dernier représentant de l'ancienne maison royale, prince vertueux qui, au dire du P. Munoz, eût été le Constantin du Tong-King, fut vaincu et exécuté en 1865. Le pays, ravagé par la guerre civile, eut encore à supporter une invasion chinoise et un nouvel effort tenté pour secouer le joug de la cour de Hué (1872). Cependant la France qui, par le traité de 1862, avait assis sa domination sur les trois provinces de la Basse-Cochinchine ; qui avait dû, en juin 1867, en annexer trois autres pour mettre fin à des troubles incessants sur ses frontières, ne pouvait tolérer que les chrétiens fussent traqués par les mandarins, que les côtes fussent

infestées par les pirates, et que le fleuve du Tong-King restât fermé à ses navires. Cette question, un moment délaissée pendant nos malheurs, fut reprise en 1872.

C'est cette histoire de deux ans que M. Romanet du Caillaud expose, en s'appuyant sur un grand nombre de pièces justificatives, documents officiels ou lettres intimes, qui mettent les faits dans leur vrai jour. C'est d'abord l'exploration des côtes par le commandant Senez, qui remonte fleuves et arroyos, et parvient à visiter Ha-noi malgré la mauvaise volonté des mandarins. Ce sont ensuite les voyages de M. Dupuis, le hardi négociant qui ouvre la voie au commerce du Yunnan vers la mer. Puis les difficultés surgissent, et pour les aplanir l'amiral Dupré envoie comme arbitre, entre M. Dupuis et la cour annamite, Francis Garnier avec une petite troupe et « pour instructions carte blanche » (Lettre de F. Garnier à sa famille). Il faut lire dans le récit détaillé comment le hardi marin, avec une poignée d'hommes, fut forcé pour se défendre de s'emparer de la capitale et de conquérir par ce fait la province entière où la France trouvait pour allié naturel le parti de l'ancienne dynastie. Assassiné par des bandits annamites et chinois, Francis Garnier fut désavoué par les autorités françaises, et M. Philastre, dont la mission n'a guère été heureuse, restitua les villes occupées sans conserver de poste de sûreté, abandonna les partisans de la France sans stipuler de garanties suffisantes; bien plus, il prêta aux mandarins nos propres troupes pour châtier ceux qui avaient embrassé notre cause. Peut-être une extrême prudence s'imposait-elle alors à la France encore meurtrie, mais, depuis lors, quelque peu de liberté d'action lui a été rendue. D'ailleurs la cour de Hué a été incapable de maintenir l'ordre au Tong-King, d'y faire respecter son autorité et d'assurer ainsi l'exécution du traité qui ouvrait cette province à notre commerce. L'heure est venue de restaurer le prestige de nos armes, d'honorer la mémoire de F. Garnier en reprenant son œuvre, et de soutenir les hardis pionniers de nos comptoirs. La prospérité rapide de notre colonie de Cochinchine et l'accueil sympathique des populations du Tong-King rendent désirable et facile cette extension de notre domination au grand profit de la vraie civilisation, c'est-à-dire du travail fécond et de la foi chrétienne.

A. Delaire.

Mémorial des Abbesses de Fontevrault issues de la Maison royale de France, accompagné de notes historiques, par M. Armand Parrot, président de la Société académique de Maine-et-Loire. Paris, Alph. Picard, 1880, gr. in-8 de 189 p. (Tiré à 150 exemplaires sur papier vergé, titre rouge et noir, eaux-fortes.) — Prix : 10 fr.

Le curieux document publié par M. Armand Parrot est extrait du

cartulaire de Fontevrault, conservé à la Bibliothèque nationale. Rédigé par quelques moines de l'abbaye, ce mémorial est une sorte de journal où les évènements sont consignés au fur et à mesure de leur apparition. On y trouve de nombreux détails sur la réformation de l'ordre et sur l'administration des abbesses, sur les travaux d'art exécutés dans le célèbre Moutier et sur les objets précieux offerts à l'église abbatiale à l'occasion de la profession des religieuses issues des maisons princières de Vendôme, d'Alençon, de Montpensier, de Soissons, de Lorraine, etc.

Avec un soin digne du plus grand éloge et une érudition du meilleur aloi, M. Parrot a annoté d'une manière complète ce précieux document. Il a en outre rédigé des tables qui facilitent les recherches. Un grand nombre de notes sont à elles seules des substantielles dissertations historiques, généalogiques ou artistiques. En un mot, cette publication est digne d'éloges à tous égards et peut servir de modèle pour les travaux de ce genre.

EMILE TRAVERS.

Chroniques de Flandre et d'Artois, par LOUIS BRÉSIN. Analyses et extraits pour servir à l'histoire de ces provinces de 1482 à 1560, par E. MANNIER. Paris, J.-B. Dumoulin, 1880, gr. in-8 de 334 p. — Prix : 6 fr.

Louis Brésin, né à Vaudringhem (arrondissement de Saint-Omer, Pas-de-Calais), fut probablement l'un des religieux de la prévôté de Watten. Ses chroniques ont été consultées avec fruit par les historiens Flamands, notamment par Aubert Lemire, Jean Buzelin, Ferry de Loires, et ce dernier en a inséré quelques passages dans son *Chronicon belgicum;* cependant elles sont généralement peu connues : d'abord, parce qu'elles sont restées inédites et, en second lieu, parce que les volumes dont elles se composaient ont été perdus ou dispersés.

La partie de l'œuvre de Louis Brésin, que vient de publier M. E. Mannier, après avoir été en la possession du chanoine Doresmieux, à Arras, est actuellement conservée à la Bibliothèque nationale (fonds français, nos 24045 et 24046). Elle a pour titre : *Le Tiers Volume du Recueil des Chroniques de Flandres et d'Artois, commençant l'an* 1482 *et continuant jusque l'an* 1570. « L'auteur, dit M. E. Mannier, a placé en tête de son ouvrage cette devise : *Tout pour bien.* Il la fait suivre d'un prologue assez long, dans lequel il s'apitoie sur les temps malheureux où il vivait. Il déplore amèrement les guerres continuelles qui, pendant les trois quarts d'un siècle, ravagèrent son pays. Ce n'est pas assez, dit-il, que des villages, des bourgs, des villes même, aient disparu au milieu de cette destruction générale ; il fallait encore que les sanctuaires de Dieu, des chapelles, des églises et d'autres monuments religieux partageassent le même sort. Il veut, en traçant

le tableau de tous ces malheurs, montrer et faire comprendre à la postérité combien sont coupables ceux qui, par ambition, jalousie ou cupidité, plongent ainsi les peuples dans un abîme de misères et de ruines. Il ajoute en finissant qu'il ne cachera rien, qu'il dira la vérité sur les hommes comme sur les choses, avec franchise et impartialité. Mais cette impartialité dont parle notre chroniqueur, pouvait-il l'observer aussi bien qu'il semble le dire, lui partisan déclaré de la maison de Bourgogne, aimant peu les Français et toujours disposé à critiquer leur conduite et leurs actes ? Il est vrai que parfois il ne ménage pas davantage les Flamands, ses compatriotes. Il sait leur reprocher leurs défauts, la mobilité de leur caractère et surtout cet esprit d'indiscipline qui les mettait souvent en révolte contre leur prince ou contre ceux qui les gouvernaient.

Nous ne pouvons que souscrire au jugement de M. Mannier sur la bonne foi et la véracité de Brésin dans tout ce que celui-ci raconte en parlant des deux provinces dont il voulait écrire l'histoire ; sur ce point, l'œuvre du chroniqueur est des plus intéressantes, car il connaissait bien les lieux où les événements se sont passés, et il rapportait les faits *de visu*, ou d'après des témoins dignes de foi. La publication de ces chroniques est donc un véritable service que M. Mannier a rendu aux érudits. Mais l'auteur, sans se préoccuper du titre de son livre, s'était longuement étendu sur des faits accomplis en Espagne en Italie, en Allemagne, et bien ailleurs, d'après les écrivains de son époque. Tout cela était inutile à reproduire et l'éditeur a fait un choix judicieux des passages véritablement originaux du religieux, en même temps qu'il reliait entre eux ces fragments par un récit rapide et animé qui se lit avec un vif intérêt. Le livre de Louis Brésin (nous sommes tentés de dire le livre de M. Mannier), sera désormais une source féconde de renseignements sur l'histoire des Flandres et de l'Artois, de 1482 à 1560.

Cet important travail est suivi de l'analyse d'enquêtes conservées aux Archives nationales et faites par les élus d'Artois en 1475, 1522, 1538 et 1545, dans les localités ravagées par la guerre. A la suite de ces enquêtes, le souverain remettait presque toujours une partie et souvent la totalité des impôts aux habitants des campagnes, et c'était grandement justice, car, à chaque ligne des documents consultés par M. Mannier, on ne voit que villages brûlés, fermes ou châteaux détruits, paysans tués ou en fuite, bestiaux et grains enlevés, terres en friche, partout la misère, la désolation, la mort. Le simple exposé de ces faits est tristement éloquent, et ce tableau de l'effroyable situation de l'Artois au seizième siècle émeut profondément le lecteur.

Après les justes éloges que nous devons donner à M. E. Mannier, qu'on nous permette quelques critiques. Pour introduire l'ordre et la

clarté dans l'ouvrage de Louis Brésin, le savant éditeur l'a divisé en chapitres précédés de sommaires assez étendus ; mais cela suffit-il pour faciliter les recherches ? Evidemment non, et nous déplorons ici l'absence de tables. De même nous cherchons vainement des notes qu'il était indispensable d'ajouter sur un très grand nombre des personnages cités, gouverneurs de province, chefs d'armées, prêtres, religieux ou bourgeois. Autre critique : en citant textuellement Louis Brésin, M. Mannier devait évidemment reproduire l'orthographe défectueuse des noms propres, quitte à les rectifier dans des notes, si ces noms devenaient méconnaissables ; mais pourquoi, dans ses analyses, l'éditeur continue-t-il à se servir de cette orthographe, qui souvent même n'est pas celle du temps ? C'est ainsi que l'on trouve à chaque page : Fustemberg, pour Furstemberg ; Danebaut, pour d'Annebaut ; Hostrate, pour Hoochstraete ; le comte Darondel, pour le comte d'Arundel ; le comte du Reulx, pour de Rœulx ou Reulx, etc. Enfin M. Mannier a parfois trop retranché du texte de Louis Brésin ; par exemple, après avoir cité (p. 161) un passage où le chroniqueur raconte l'entrée et le séjour de Charles-Quint à Aire, M. Monnier se contente de dire : « Le lendemain 19 novembre, l'empereur partit d'Aire, alla à Béthune, puis à Arras, où il fit assembler les États d'Artois pour leur confirmer leurs coutumes, privilèges et libertés. » Le passage de Charles-Quint par Béthune est-il donc sans intérêt pour l'histoire de cette ville? Et n'eût-il pas été curieux pour le lecteur de trouver des détails sur la tenue des États d'Artois, sous la présidence du souverain ? Malgré ces légères imperfections, qu'il était de notre devoir de signaler, la publication de M. E. Mannier est bien conçue, intéressante et très utile. ÉMILE TRAVERS.

Histoire politique interne de la Belgique, par EDMOND POULLET, professeur à l'Université catholique de Louvain. Louvain, 1879, in-8 de 718 p. — Prix : 10 fr.

La loi de 1876 sur la collation des grades académiques a introduit, au programme de l'examen de candidat en philosophie ès lettres, une épreuve portant sur l'*Histoire politique interne* de la Belgique. C'est pour répondre aux besoins créés par cette innovation que M. Poullet a publié son livre. Nul n'était mieux préparé que lui pour entreprendre une tâche aussi ardue. Cinq fois lauréat de l'Académie Royale pour des mémoires qui se rapportaient tous à l'histoire de nos anciennes institutions, il s'était vu, en dernier lieu, couronné pour un travail qui contient déjà une notable partie des idées développées dans celui-ci : je veux parler de son remarquable mémoire sur *les Constitutions nationales belges, de l'Ancien Régime à l'époque de l'invasion française de* 1794 (Bruxelles 1875). Cette fois, c'est dans tout l'ensemble que

l'auteur a abordé le sujet favori de ses études, auquel il avait consacré tant d'intéressantes monographies. Le premier, en Belgique, il a entrepris de nous retracer le tableau complet de notre vie politique, depuis l'époque où nous apparaissons pour la première fois dans l'histoire, jusqu'au moment où toutes nos institutions nationales furent noyées dans le cataclysme qui changea la face de l'Europe occidentale. Après s'être chargé de cette tâche qui avait quelque chose d'effrayant pour une érudition et un courage ordinaires, M. Poullet aurait eu droit à l'indulgence s'il avait échoué ; il n'en mérite que plus d'éloges pour avoir réussi. Car il nous donne, du premier coup, une histoire de nos institutions à qui il faudra changer peu de chose pour en faire un ouvrage classique. Dans ce volume, de dimensions respectables, nous avons une œuvre nouvelle, sérieuse, presque complète, qui met à profit toutes les recherches antérieures et nous offre en quelque sorte le résultat d'un demi-siècle d'études sur le passé de notre pays.

La multiplicité extraordinaire des sujets qu'il traite ne me permet pas d'indiquer ici sur quels points je pourrais différer d'opinion avec le savant auteur ; il me faudrait dépasser considérablement les bornes de ce compte rendu : d'ailleurs, plus la matière était vaste, plus il était impossible d'y éviter des lacunes et des erreurs. Ce qui me semble beaucoup plus utile que de chicaner M. Poullet sur tel ou tel détail, c'est de lui présenter quelques observations générales sur le plan qu'il a suivi et sur la manière dont il a mis en œuvre ses matériaux. Son livre étant appelé à avoir plusieurs éditions, je me figure que quelques-unes des remarques qui vont suivre pourront lui être d'une certaine utilité.

Et d'abord le volume est trop gros. Non que j'entende défendre à M. Poullet d'écrire sept cent dix-huit pages sur ce sujet, quand il lui en faut autant ; mais il aurait gagné, me paraît-il, à condenser ses développements et à éviter d'allonger indéfiniment ses chapitres. Incontestablement il règne dans tout le livre une prolixité qui en rend la lecture difficile et qui en diminue la clarté et l'intérêt. Presque partout on rencontre des longueurs, là où une brève indication, avec un renvoi aux sources les plus sûres, aurait amplement suffi. Sans doute, la hâte avec laquelle le professeur a voulu mettre à la disposition de ses élèves un manuel aussi utile explique ce défaut : *il n'aura pas eu le temps d'être plus court*. Le plan tout entier se ressent de la même précipitation : les subdivisions sont trop peu nombreuses ; quelques chapitres immenses, à travers lesquels on n'ose pas avancer parce qu'on n'en voit pas la fin, désespèrent l'attention la plus robuste et font trembler le lecteur le plus éprouvé. Il n'y en a que cinq pour tout le livre : chacun est partagé en un petit nombre de paragraphes qui sont eux-mêmes d'une longueur démesurée, et au milieu desquels on ne

rencontre d'autres jalons que des chiffres romains, plantés de distance en distance sur la route, comme ces bornes kilométriques qui nous apprennent à la vérité le chemin parcouru, mais nous laissent dans une inquiétante ignorance sur celui qui reste à parcourir. Un livre comme celui-ci doit toujours tenir quelque peu du répertoire ou du dictionnaire : or, le moyen pour celui qui voudrait vérifier un point quelconque de l'histoire de nos institutions, de retrouver quelque chose dans cet immense alignement de faits présentés l'un à la suite de l'autre, sans égard pour l'ignorance du chercheur et pour les lois de la perspective ? Tout y est, sans doute, mais tout ne s'y trouve pas toujours. Serrer davantage la trame de l'exposition ; multiplier les subdivisions et les rubriques ; grouper les faits d'après leur importance, supprimer le détail ou le rejeter dans l'ombre, voilà un travail qui s'imposera au savant auteur dès la seconde édition. Il lui suffira le plus souvent d'élaguer : l'air et le soleil circuleront alors à travers la végétation trop touffue de son œuvre, et les étudiants, pour qui surtout le livre est écrit, s'en serviront avec beaucoup plus de plaisir et de profit.

Il semblerait souvent, à lire la plupart des historiens belges, que les institutions historiques de leur patrie sont une apparition isolée au milieu de l'Europe, et constituent un phénomène tout à fait local. Rien de plus fâcheux que ce provincialisme, qui provient chez nous à la fois d'un patriotisme mal entendu et d'une connaissance insuffisante des travaux de l'étranger. M. Poullet n'est certes pas de ceux à qui l'on peut reprocher l'un ou l'autre de ces défauts ; et cependant, tout en reconnaissant que sous ce rapport son point de vue est beaucoup plus élevé que celui de la plupart de nos compatriotes, je ne puis m'empêcher de croire qu'il n'a pas recouru assez souvent aux ressources de l'érudition étrangère pour élucider les questions les plus importantes de son sujet. Certes, en retraçant d'une manière si complète le tableau de nos institutions féodales ou communales, par exemple, il aurait plus d'une fois trouvé l'occasion de les faire mieux comprendre en nous montrant la place qu'elles occupent dans la civilisation générale de l'Europe, ce qu'elles ont de commun avec celles des pays voisins, et quels sont les traits qui leur appartiennent en propre. Plus que toute autre contrée la Belgique a été soumise à l'action d'une multitude d'influences extérieures qui ont développé sa vie sociale au prix de son originalité : elle est peut-être de tous les pays du monde celui qui se distingue le moins de ses voisins. Son histoire n'est qu'une page de l'histoire de l'Europe ; ses institutions, si elles ont été particulièrement fortes et florissantes, ne sont pas essentiellement distinctes de celles de la France et de l'Allemagne. On ne saurait donc trop multiplier les comparaisons et les rapprochements

dans un sujet comme celui-ci. Le livre, je n'en doute pas, gagnerait singulièrement en valeur à être complété dans ce sens : indispensable, dès aujourd'hui, à tout Belge qui veut avoir une connaissance sérieuse de l'histoire de son pays, il prendrait une place honorable parmi les travaux des Waitz, des Von Maurer, des Hallam, des Stubbs, des Fustel de Coulanges. Dans tous les cas, M. Poullet, qui est un travailleur infatigable, n'a pas encore dit son dernier mot, et nous avons le droit d'attendre de lui le livre définitif, dont la réputation ne sera plus seulement belge mais européenne. Je me plais à formuler ici l'espoir qu'il ne nous fera pas attendre longtemps.

GODEFROID KURTH.

L'Empire des Tsars et les Russes, par ANATOLE LEROY-BEAULIEU. Tome Ier. *Le pays et les habitants*. Paris, Hachette, 1881, in-8 de XI-594 p. — Prix : 7 fr. 50.

Avant de publier ce volume, le seul paru jusqu'à présent, M. Anatole Leroy-Beaulieu a visité la Russie à plusieurs reprises, il l'a parcourue dans tous les sens, il en a appris la langue, il a lu ses écrivains, il s'est mis en rapports personnels avec des Russes de toutes les classes et de toutes les opinions; il était donc parfaitement préparé pour entreprendre un travail sur ce pays qui semble appelé à jouer un grand rôle dans l'avenir, et qui est encore si peu connu. Il a d'abord publié le résultat de ses études dans la *Revue des Deux-Mondes*, ce qui lui a permis de mettre à profit les observations et les critiques auxquelles cette première publication a donné lieu; il est donc à tous égards dans les meilleures conditions pour faire connaître la Russie à la France et permettre à celle-ci d'avoir un jugement raisonné sur celle-là. M. Leroy-Beaulieu éprouve pour le pays, objet de ses recherches, une sympathie bienveillante qu'il ne dissimule pas et qui lui est d'un puissant secours pour comprendre bien des choses qui ne sont pas intelligibles pour les hommes qu'aveugle la malveillance ou le parti-pris. Mais cette disposition sympathique n'enlève pas à l'auteur l'impartialité de ses jugements, il dit le mal comme le bien et ne craint pas de braver les préjugés les plus enracinés en Russie.

Joseph de Maistre l'a dit il y a longtemps, et Pierre Tchadesief, une des intelligences les plus remarquables que la Russie ait produites au dix-neuvième siècle, l'a démontré; ce qui caractérise la Russie, c'est qu'elle est une nation chrétienne, demeurée étrangère à la chrétienté, à cette fédération de peuples qui reconnaissent le Pape pour guide et pour arbitre. Elle est dans une situation moins favorable que les nations protestantes qui ne se sont séparées de l'Église catholique qu'après avoir été formées et élevées par elle.

M. Leroy-Beaulieu ne formule pas cette pensée et on ne saurait s'en

étonner, puisqu'il a réservé pour le troisième volume de son ouvrage, la question religieuse ; mais dans ce premier volume rien ne contredit la thèse que nous venons d'énoncer et plus d'un passage la confirme.

Nous n'avons donc que des éloges à donner au volume dont nous avons transcrit le titre en tête de cet article. Faut-il en conclure que nous partageons en tout la manière de voir de l'auteur? — Non, nous avons quelques réserves à faire, mais elles ne tombent que sur des points sujets à controverse. Ainsi, nous pensons que M. Leroy-Beaulieu exagère l'homogénéité de la nation russe, et qu'il atténue, en particulier, les différences qui existent entre les Russes de la grande et de la petite Russie, de la Moscovie et de l'Ukraine. Dans les chapitres consacrés à la noblesse et à l'émancipation des paysans, M. Leroy-Beaulieu est parfaitement maître de son sujet et nous ne croyons pas qu'on l'ait jamais mieux exposé. Néanmoins, il nous semble que l'auteur se montre trop favorable à la démocratie. Il est très vrai qu'en Russie, les esprits sont en général portés de ce côté-là et les lois de succession sont rédigées dans le même sens. Sous un régime despotique ces idées d'égalité se comprennent et s'expliquent, mais nous avons peine à croire que le régime despotique puisse être remplacé en Russie par un régime démocratique, qui aurait pour premier résultat la ruine de toute civilisation et aboutirait très rapidement à une dictature des plus tyranniques. M. Leroy-Beaulieu a parfaitement raison de dire que la législation est impuissante à créer une aristocratie, mais nous croyons que si les lois étaient en harmonie avec les faits, elles ne mettraient pas le pouvoir entre les mains de paysans récemment émancipés de l'autorité de leurs seigneurs, mais encore esclaves de leur ignorance et de leurs préjugés.

J. Gagarin, S. J.

Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne, par le R. P. Fray Bernardino de Sahagun, traduite, et annotée par D. Jourdanet et Rémi Siméon. Paris, G. Masson, 1880, gr. in-8, de lxxix-898 p. — Prix : 25 fr.

Les travaux de MM. D. Jourdanet et Rémi Siméon sont depuis longtemps hautement appréciés par les américanistes. La traduction qu'ils viennent de publier est pour ainsi dire le second volume d'une vaste encyclopédie dans laquelle seront réunis tous les renseignements que l'on peut retrouver sur les anciennes civilisations du Mexique et du Nouveau-Monde.

Bernardino de Sahagun fut au nombre des moines franciscains chargés d'évangéliser la Nouvelle-Espagne. Il y arriva huit ans après la prise de Mexico et il s'empressa d'apprendre la langue des indi-

gènes en même temps qu'il enseignait à ceux-ci l'espagnol et le latin. Esprit curieux, il notait avec soin tout ce qu'il pouvait recueillir sur l'histoire et les usages du Mexique, et il composa sur ces divers sujets un volumineux ouvrage. Cependant ses écrits sur la religion et les mœurs intimes des anciens Mexicains servirent à grossir l'érudition de ceux de ses contemporains dont les travaux furent imprimés de leur vivant, mais on oublia Sahagun jusqu'au jour où Carlos Maria de Bustamente, au Mexique, et lord Kingsborough, en Angleterre, en donnèrent simultanément, vers 1830, deux éditions qui ne sont pas très communes. Assurément le P. Sahagun, malgré les renseignements curieux qui abondent dans son livre, n'a pas écrit un chef-d'œuvre ; à chaque pas on trouve de la confusion, à chaque pas on regrette l'absence de certains détails que le pieux missionnaire devait connaître et qu'il a négligés, préoccupé qu'il était d'un seul but, celui d'éclairer les confesseurs des Indiens et de les faire profiter de sa propre expérience. Mais, grâce à lui, un coin du voile qui pèse sur le passé de l'Amérique est soulevé. L'*Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne*, si on l'étudie avec méthode et critique, est assurément le document le plus important que les conquérants du Nouveau-Monde nous aient laissé sur les races vaincues, leurs mœurs et leur religion.

MM. Jourdanet et Siméon ont donc bien mérité du monde savant en faisant connaître l'œuvre oubliée de Bernardino de Sahagun. De grands éloges surtout doivent être décernés à M. Siméon auquel ses longues et savantes recherches sur la langue *nahuatl* ont permis d'interpréter presque partout d'une manière définitive les termes étrangers dont le moine espagnol s'est servi à chaque page. Il a fallu aux traducteurs une grande dose de persévérance et un travail considérable pour mener leur entreprise à bonne fin. Leurs efforts ont été couronnés de succès ; et leur livre sera certainement compté au nombre des plus utiles qui aient été publiés sur l'Amérique dans ces dernières années.

EMILE TRAVERS.

BULLETIN

La Vierge Marie d'après Monseigneur Pie, extraits des discours publiés ou inédits, précédés d'une étude, accompagnés de sommaires et suivis d'une table analytique par le R. P. MERCIER, de la Compagnie de Jésus. Paris et Poitiers, Oudin, 1881, in-12 de CXXXIV 510 p. — Prix : 4 fr.

Les joies, les douleurs et les gloires de Jésus et de sa mère. Nouveau mois de Marie, par le chanoine HERBET, auteur de l'*Imitation méditée*. Nouvelle édition. Lille et Bruges, imprimerie Saint-Augustin, 1881, in-18 de III-418 p. — Prix : 2 fr.

Marie au temple, *Modèle des jeunes filles chrétiennes pendant les années de leur éducation*, par Madame Marie de Gentelles. Lille et Bruges, imprimerie Saint Augustin, 1880, in-32 de IV-218 p. — Prix : 1 fr.

Le mois dans lequel nous sommes, tout particulièrement consacré au culte de la Vierge, donne aux ouvrages dont nous nous occupons un intérêt d'actualité qui ne nous permet pas d'en ajourner le compte rendu. Le premier est un recueil fait par le R. P. Mercier de tout ce que le cardnal Pie a écrit sur la Sainte Vierge. On sait sous quelle forme séduisante il savait exposer sa science profonde dans les matières théologiques. Il avait une dévotion spéciale à la mère de Dieu : Voué à la vierge avant sa naissance, il avait plus tard ratifié cette offrande, étant né le jour de la fête du saint Rosaire, dans le diocèse de Chartres, célèbre par son culte pour Notre-Dame. Tout le portait vers cette dévotion. Le R. P. Mercier rappelle dans sa longue introduction sous le titre de *Monseigneur Pie et la sainte Vierge* (134 p.), toutes les circonstances qui rattachaient Monseigneur Pie à ce culte salutaire, tout ce qu'il a fait pour l'étendre et l'honorer, ne cessant d'écrire et de parler à ce sujet. Il reproduit ensuite dans l'ordre chronologique les fragments des discours, homélies, allocutions, instructions pastorales, lettres, etc., prononcés ou publiés par l'illustre pontife. Beaucoup de ces discours ont été prononcés à Notre-Dame de Chartres ou pour des couronnements de Vierges ou des inaugurations de monuments qui lui étaient consacrés. De ces fragments, les derniers sont inédits. Ils sont tous précédés d'un sommaire analytique qui en donne la substance et qui est reproduit dans la table. Ce livre contient en réalité un magnifique exposé doctrinal de l'enseignement catholique sur la sainte Vierge, dû à un de nos plus éloquents orateurs, à un de nos plus profonds et habiles écrivains. Nous ne doutons pas de son succès.

L'ouvrage de M. le chanoine Herbet, d'Amiens, est une réédition revue et corrigée par l'auteur et rajeunie par la forme élégante que la société de saint Augustin sait donner à ses publications. La nouveauté en fait d'ouvrages de piété n'est pas un mérite : bien préférables sont les œuvres qui ont résisté au temps et à la mode, comme celle-ci qui remonte à 1850. L'auteur a pris pour sujet de son mois de Marie les quinze mystères du Rosaire. Il les explique en les considérant un jour dans leurs rapports avec Jésus, le jour suivant dans leurs rapports avec Marie — ce qui produit une lecture par jour — et en montrant chaque fois leurs conséquences pratiques pour la direction de la vie. La méditation est suivie d'une histoire généralement empruntée aux récits bibliques ou évangéliques, d'une prière et d'une pratique. Elle instruit en même temps qu'elle développe les sentiments de piété.

C'est aussi une réédition sortie des presses de l'imprimerie de Saint-Augustin, que celle de *Marie au temple* de Mme de Gentelles. Ce petit livre, honoré en 1873 d'un bref de Pie IX, propose aux méditations des jeunes filles, spécialement des pensionnaires, les devoirs de leur état et leur montre la vierge comme un modèle à suivre dans toutes les circonstances de la vie. On y trouve des sentiments de vive piété et une grande connaissance du caractère et des défauts de la jeunesse. Il y a, pour tous les jours du mois de Marie, une méditation, un exemple donné par une jeune fille, une prière et une résolution. On regrette l'absence de table. V. M.

Où Courons-nous ? Méditations sur le temps actuel, par E. du Laurens de la Barre, Paris, Dillet, 1881, in-18 de 36 p. — Prix : 0, 60.

L'auteur a réuni dans cette brochure de courtes élévations sur des sujets

d'actualité, inspirées par les circonstances pénibles pour des chrétiens dans lesquelles nous vivons maintenant. *Sursum!* Blasphèmes et louanges. De l'indifférence. L'union par la charité. Pauvreté et richesse. L'ordre et le travail. La vérité. L'amour de la patrie. L'écueil. La revanche. Tels sont les titres des chapitres. M. du Laurens de la Barre ne propose pas de solutions à toutes les graves questions qu'il aborde. Ses considérations en montrent le côté élevé ; c'est un cri du cœur pour encourager ceux qui seraient portés à la défaillance dans les combats de la vie. R.

A la veille des Evénements, *Craintes et Espérances, d'après les prédictions les plus authentiques*, par l'abbé A.-C. Tholon. Sixième édition. Paris, Palmé, 1881, in-12 de 104 p. — Prix : 1 fr.

Cet opuscule est un chapitre détaché du grand ouvrage que M. l'abbé Tholon a, sous ce titre : *La Messagère céleste*, consacré à la sainte Vierge et aux apparitions de la Salette, de Lourdes et de Pontmain. L'auteur établit en principe que les prophéties d'un caractère privé ne doivent pas être rejetées sans discernement. Il cite, à l'appui de sa thèse, l'opinion de Machiavel et de Joseph de Maistre. Puis il entre en matière et analyse, au point de vue des événements contemporains, les célèbres prophéties du solitaire d'Orval, de la religieuse de Blois, du père Bernard Clausi, du moine de Padoue, de la voyante de Lyon, de saint Césaire, etc., etc. Il cite également la prophétie de Cazotte sur la Révolution française — prophétie qui, soit dit en passant, nous paraît avoir été fabriquée après coup par le rhéteur Laharpe. — Toutes les prédictions analysées dans l'opuscule de M. l'abbé Tholon concluent à de terribles épreuves, lesquelles seraient suivies « d'une ère de « repos, de paix, de prospérité et de diffusion merveilleuse de la lumière « évangélique. »

L'opuscule de M. l'abbé Tholon prêterait à quelques critiques ; mais, en ces matières de croyance il vaut mieux se borner à donner au lecteur les indications nécessaires. Il jugera lui-même. L'opuscule d'ailleurs, même pour ceux qui n'acceptent que les prophéties canoniques, est intéressant, et le voilà à sa sixième édition. F. B.

Les Frères des Écoles chrétiennes à Besançon, par J. M. Suchet, curé de Saint-Jean. Besançon, imprimerie Jacquin, 1881, in-8 de 108 p. — Prix : 50 cent.

La persécution religieuse se produisant sous la forme de suppression d'allocations et de tracasseries de toutes sortes pour les écoles congréganistes s'est manifestée à Besançon comme ailleurs. Elle a suggéré à une des parties particulièrement intéressée dans la lutte, comme curé d'une paroisse dotée d'une école de frères, M. l'abbé Suchet, chanoine et curé de la Métropole, la pensée de faire l'historique des établissements des Frères des Écoles chrétiennes à Besançon, de leurs succès et de leur suppression. Ce n'est pas de l'histoire ancienne ; car la première école des frères à Besançon ne remonte qu'à l'année 1806 et est due à la libéralité de M. l'abbé Constant qui était alors curé de Saint-Jean. L'auteur fait surtout connaître les événements récents qui compromettent si gravement l'organisation de l'enseignement primaire ; il donne les délibérations du conseil municipal, et critique les considérations sur lesquelles elles s'appuient, fait connaître les démarches entreprises en faveur des écoles des frères, et dans cette intéressante et sérieuse — car elle est pleine de documents officiels. — page d'histoire locale montre bien quels sont les vrais amis du peuple et de l'instruction primaire. R. S.

Le droit divin de la démocratie, par Théodore Vibert, auteur des *Girondins* et de *Martura*. Paris, 1881, A. Ghio, in-12 de VII-437 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur est un ouvrier, qui a des goûts littéraires, comme en témoignent d'assez nombreuses productions, et qui a beaucoup lu de côté et d'autre, mais une première éducation philosophique et historique lui a fait défaut. De là le singulier mélange d'aspirations honnêtes, de bon sens pratique, d'erreurs doctrinales et de méprises sur les faits, qui caractérise ce volume compacte. M. Vibert est un chrétien convaincu : il s'imagin etrouver dans la constitution du peuple juif à l'époque des juges un gouvernement démocratique fondé sur la souveraineté populaire et croit que c'est là le type du gouvernement absolu et universel, qui doit s'imposer à tous les peuples. Il veut établir dans notre pays un gouvernement catholique du peuple, soit sous la forme républicaine, soit sous la forme monarchique. Sa mission devra être d'établir de plus en plus par les institutions et les lois l'égalité et d'atténuer les inégalités de fortune. Un tel gouvernement n'est possible selon lui que par la suppression de la liberté de la presse et du droit de réunion. Beaucoup de vues sensées se trouvent de ci et de là ; elles contrastent avec la violence des préjugés de l'auteur, si évidemment bien intentionné, contre la noblesse et la bourgeoisie. Il en faut surtout accuser, croyons-le, son ignorance de notre histoire nationale et de la science sociale ainsi que des habitudes de pensée solitaire, et partant soumise exclusivement à l'empire du procédé idéologique.

L'esclavage au Sénégal en 1880, par Victor Schœlcher. Paris, Société centrale des publications populaires, 1880, in-18, de 120 p. — Prix : 3 fr.

Cette brochure contient l'interpellation faite au Sénat par M. Schœlcher sur l'inobservation de la loi d'émancipation de 1848, la réponse de l'amiral Jauréguiberry alors ministre de la marine et des colonies, enfin une minutieuse réfutation du discours ministériel enrichie de documents justificatifs. Les mêmes faits étant des deux parts affirmés ou niés, il est fort difficile de se prononcer tant qu'une enquête n'en aura pas éclairé la réalité. Assurément M. Schœlcher obéit à des préoccupations philanthropiques très généreuses, mais avec lesquelles on risque souvent d'être quelque peu dupe des mots. Assurément aussi, sans admettre avec le ministre que l'esclavage ne soit au Sénégal qu'un « servage héréditaire » avec des « privilèges », il faut bien reconnaître qu'il n'a point en ce pays, sauf de rares exceptions, le même caractère que jadis en Amérique. On a dit qu'entourés de pays à esclaves, obligés de nouer avec eux d'étroites relations, nous devions transiger et ne point affranchir tout esclave qui touche notre sol ; autrement, dit-on, le commerce indigène se détournera de notre colonie, les vagabonds seuls y afflueront, et le désert se fera autour de nous. L'exemple de l'Angleterre en Gambie serait déjà fort rassurant, car d'après les documents réunis par M. Schœlcher il est constant qu'elle ne rend pas les esclaves fugitifs à leurs maîtres. Mais ce qui nous semble surtout décisif, ce sont les chiffres mêmes cités par le ministre : en trois ans, on a affranchi huit cents esclaves, et l'on n'a restitué que trente-deux fugitifs. Comment admettre que si l'on eût étendu à ces derniers le bienfait de la libération, la cessation du commerce et une invasion de vagabonds en eût été la conséquence? On le voit par ces chiffres, les restitutions d'esclaves ne sont, en réalité, que des exceptions, et la

question réduite à ses proportions véritables ne comporte ni grandes phrases, ni tirades à effet. Elle veut être résolue par la modération et la prudence, elle le sera sans nul doute conformément à nos vieilles traditions ; car on ne saurait perdre de vue que le maintien de l'esclavage se lie aux progrès de l'islamisme, et que le fanatisme musulman est en Afrique notre plus terrible adversaire. A. D.

Les Villes retrouvées, par Georges Stanno. Ouvrage illustré de 75 grav., d'après les dessins de P. Sellier, E. Théroud, etc. Paris, Hachette et Cie, 1881, gr. in-18 de 467 p. — Prix : 2 fr. 25.

Le nouveau volume qui vient de s'ajouter à la *Bibliothèque des merveilles*, publiée sous la direction de M. Edouard Charton, est un bon résumé des connaissances des archéologues modernes. Après avoir dit quelques mots des habitations lacustres, des villes bibliques et syriennes, de la colonisation par les Phéniciens de plusieurs contrées de l'ancien monde, ainsi que des cités égyptiennes, M. Georges Hanno trace un tableau intéressant des villes retrouvées. Mettant habilement à profit les recherches de Botta, de Layard, de Nieburhr, de Ker-Porter, de sir Henry Rawlinson, d'Opper, de Beulé, de Schliemann, et de vingt autres archéologues, l'auteur fait revivre à nos yeux les monuments, les mœurs, la civilisation des peuples disparus. Tout ce qu'on sait de Thèbes d'Egypte, de Ninive, de Babylone, de Troie, de Carthage, de Pompeï, d'Herculanum, est raconté avec soin et presque toujours avec une érudition et une critique de bon aloi. Il y aurait peut-être quelques reproches de détail à adresser à M. Hanno ; mais son livre n'en resterait pas moins un excellent ouvrage de vulgarisation et nous ne pouvons qu'approuver les sentiments exprimés par l'auteur en terminant : « Il ne faut pas dire comme le poète anglais : « Les morts sont morts, pourquoi troubler leurs cendres ! » Il est bon au contraire de s'instruire de leurs exemples et de s'intéresser à leur gloire. C'est à leurs travaux inconnus que nous devons ce qu'il y a aujourd'hui de bien-être et de vertu sur la terre.

Emile Travers.

Ephémérides alsaciennes, *agenda pour* 1881, par A. Straub. Strasbourg, Derivaux, 1881, in-12 de 198 p. — Prix : 2 fr. 50.

M. l'abbé Straub a voulu communiquer au public le fruit de laborieuses et ingénieuses recherches sur l'histoire d'Alsace, et il les a présentées sous forme d'*Ephémérides*. Cette forme, un peu démodée par l'usage qu'en font les almanachs, se trouve ici heureusement renouvelée, et nous félicitons l'auteur de son travail. Il a cependant besoin de quelques légères rectifications ou additions. Exemple : 23 *février* 1749 : *Fêtes publiques avec feu d'artifice sur l'Ill, données à Strasbourg à l'occasion de la publication de la paix.* On pourrait ajouter : d'Aix-la-Chapelle. — 17 mars 1804 : *le duc d'Enghien arrêté à Ettenheim par ordre de Napoléon, passe la nuit à la citadelle de Strasbourg.* — Il était plus exact d'appeler le premier consul : Bonaparte. — 16 novembre 1793 : *Saint-Just et Lebas invitent les citoyennes à renoncer aux modes allemandes puisque leurs cœurs sont français.* — L'arrêté est du 25 brumaire an II, et les tables de concordance donnent le 15 novembre 1793 et non le 16. — 13 décembre 1831 : *le Tableau de la Transfiguration peint par Heim, peintre strasbourgeois, admis à Strasbourg comme don du gouvernement à la Cathédrale. Il est resté suspendu au chœur jusqu'en* 1842. — Heim naquit à Belfort le 16 janvier 1787 et mourut en 1865. On voit de lui à Versailles une toile ayant pour

titre : *Andrieux lisant une comédie au foyer du Théâtre Français.* L'ancienne et la nouvelle école littéraires y figurent : Viennet et Casimir Bonjour, Alex. Dumas et V. Hugo. M. Straub a fait suivre quelquefois le nom français d'une fête, de son nom populaire allemand, mais ici l'on aimerait à avoir la preuve de l'identification, ainsi il appelle l'Assomption *Ehrenmess, Tag der Ehren;* cependant Ziemann indique la Visitation et M. de Liebenau a montré dans l'*Indicateur d'histoire suisse* qu'au quatorzième siècle, dans le diocèse de Bâle, *Marie der Erren* était l'Annonciation. Dans le *Bulletin du musée historique de Mulhouse* (IV, 124) M. Mosmann est pour l'Assomption, et traduit *erren* par *ersten, principale*, mais cette explication est hasardée. M. de Liebenau explique *erren* par *arian*, labourer. P. Ristelhuber.

Michel le Tellier, *son administration, comme intendant d'armée en Piémont*, 1640-1643, par M.-L. Caron. Paris, Pédone-Lauriel, 1880, in-12 de 324 p. — Prix : 3 fr.

Rien n'éclaire mieux l'histoire d'une époque que les mémoires, manuscrits et lettres du temps. Tout ce que, dans cet ordre, publient les érudits modernes, est accueilli avec faveur par le public, désireux désormais de puiser la vérité aux sources mêmes. C'est ainsi que le jour se fait de plus en plus sur les hommes célèbres du siècle de Louis XIV, et Michel le Tellier, par ses hautes qualités, en est une grande et intéressante figure. La publication de ses lettres était une trop bonne fortune dans le monde de l'histoire, pour qu'elles n'eussent pas immédiatement leur place marquée à côté des documents les plus précieux de cette période d'éclat.

Michel le Tellier débute dans la carrière administrative avec la guerre de Trente-ans : son expérience et ses talents mûrissent dans les tourmentes de cette époque, au contact des grands caractères et des brillants guerriers qui l'ont illustré. M. Caron ne nous donne la correspondance de Le Tellier que de 1640 à 1643, en Italie ; mais, on pressent déjà le grand homme qui, comme secrétaire d'Etat, secondera Mazarin et tiendra un rôle éminent dans la politique de l'Europe. Un officier supérieur de l'armée, M. Jung, achève une grande œuvre sur Michel le Tellier. Espérons, avec l'auteur, qu'il se fera l'historien de la vie si bien remplie racontée dans les cinq ou six cents volumes de la correspondance. W.

Un curé de Charenton au XVIIe siècle, par M. l'abbé P. Féret un de ses successeurs. Paris, Jules Gervais, 1881, in-12 de IV-160 p. — Prix :

C'est une bien curieuse physionomie que celle de François Véron tour à tour jésuite, puis missionnaire libre, enfin curé de Charenton. Comme le dit son très érudit historien, *la controverse* était devenue pour lui *une sorte de profession* et l'on peut dire qu'il fut la controverse faite homme. Au nord et au midi, à l'est et à l'ouest, en Normandie comme en Champagne et en Languedoc, on le voit à la poursuite des ministres de la religion prétendue réformée, les provoquer à des controverses publiques devant lesquelles ils reculent presque toujours, se déguiser quelquefois pour arriver à les joindre, discuter avec eux pendant des jours et des semaines et ne suspendre le combat que quand ses adversaires, par le silence ou par la fuite, s'avouent enfin vaincus. Véron ne gardait pas toujours les formes

académiques et il paraît avoir été mieux fait pour convaincre que pour toucher : mais il était fort instruit, et discutait avec une ardeur et une verve qui passionnaient les foules accourues pour l'entendre et acculait promptement à la défaite les pauvres ministres qui avaient eu l'imprudence d'accepter ses pressants défis. Cette figure originale méritait d'être décrite et nous remercions M. l'abbé Féret d'avoir bien voulu faire cet intéressant travail. François Véron, orateur et écrivain, fut certainement un des hommes remarquables de la première partie du grand siècle, et M. Féret n'a fait qu'œuvre de justice en tirant son nom et sa mémoire de l'oubli.

P. Talon

Lacordaire, souvenirs et lettres d'ami, par Mgr Joseph Régnier, prélat de la maison de Sa Sainteté, chanoine honoraire. Nancy, Vagner, 1880, petit in-8 de III-198 p. — Prix : 2 fr. 50.

Mgr Régnier a eu le bonheur de vivre dans l'intimité de Lacordaire et il veut bien livrer au public quelques-uns des souvenirs de cette liaison si pleine pour lui de consolations et de charmes. Ces souvenirs se rapportent surtout aux années de collège de Lacordaire, aux premiers temps de sa vie de séminaire, à ses débuts oratoires, enfin et surtout à ses premières fondations religieuses. L'auteur nous donne sur ce dernier point, en particulier sur la fondation de Nancy, des détails pleins d'intérêts. Nous retrouvons aussi quelques nouveaux traits de cette humilité, et de cette austérité qui étonnèrent si profondément les admirateurs mondains du Père Lacordaire quand le Père Chocarne leur en révéla jadis l'effrayant et si édifiant secret. Ce livre est en outre précieux à cause des lettres nouvelles de Lacordaire qui s'y trouvent publiées. On aime à surprendre le grand orateur dans l'intimité et la simplicité de cette correspondance d'ami, où se révèlent toutes les délicatesses de son cœur. Après avoir lu ce livre, on n'admire pas plus Lacordaire, par la raison que c'est impossible, mais on se sent porté à l'aimer davantage et n'est-ce pas la meilleure récompense que puisse ambitionner un livre d'ami ? P. Talon.

Mythologie grecque et romaine, *ou introduction facile et méthodique à la lecture des Poëtes*, par Jean Humbert, correspondant de l'Institut. Paris, Ernest Thorin, in-12 de XVI-282 p. — Prix : 2 fr.

On n'attache plus à la mythologie autant d'importance qu'autrefois ; cependant pour comprendre les cartons classiques et les œuvres des statuaires et des peintres, il est indispensable d'avoir des notions de la Fable. Le livre de M. Jean Humbert est fort propre à en donner de très suffisantes, et il les présente avec autant de précautions et de retenue qu'il est possible d'en mettre dans le récit des situations et d'aventures souvent très scabreuses. Ajoutons que ce petit ouvrage est bien écrit et qu'il laisse deviner un écrivain très au fait de son sujet. Cinq ou six éditions attestent d'ailleurs le succès mérité de ce volume. J. T.

Les Maximes de La Rochefoucauld, publiées avec une préface et des notes par J.-B. Thénard. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1881, in-18 de XXXVIII-290 p. — Prix : 3 fr.

On sait quelle charmante collection M. Jouaust a entreprise sous le titre de nouvelle Bibliothèque classique. A de courts intervalles ont paru les *Satires* de Regnier, si originales, pleines de tant de vers devenus proverbes,

la *Grandeur et la décadence des Romains*, de Montesquieu, les œuvres de Boileau, le théâtre de Regnard, les charmants *Mémoires de Grammont*, la *Satire Ménippée*, les *Chefs-d'œuvre* de Corneille, *Racine* ; puis, à côté de ces vrais classiques, d'autres auteurs plus discutables, Courier, Diderot, Chamfort, Rivarol. Un nouveau volume vient de s'ajouter à ces livres si bien imprimés, si corrects, il contient les *Maximes* de La Rochefoucauld. Nous n'avons évidemment rien à dire de pensées qui sont dans toutes les mémoires, notre tâche se borne à indiquer les soins qui ont été donnés à cette publication. Elle commence par une introduction où M. J. B. Thénard a mêlé les détails biographiques aux observations critiques. Viennent ensuite le portrait du moraliste par lui-même, l'*Avis au lecteur*, et le *Discours sur les sentences*, de l'édition de 1665, et l'avertissement (1678). Aux maximes généralement connues succèdent celles qui avaient été supprimées pendant un certain temps, celles qui furent ajoutées en 1693, et de nombreuses variantes. Le volume finit par des réflexions plus étendues sur divers sujets et par des notes souvent intéressantes. — Comme les volumes précédents, les *Maximes* ont été tirées à 500 exemplaires numérotés, sur papier de Hollande; à 30 exemplaires in-8 sur papier de Chine et à 30 sur papier Wattman, avec portraits.

Th. P.

VARIÉTÉS

I

LE COMTE DE BEACONSFIELD

Le personnage éminent à qui cette notice est consacrée appartient à la littérature. L'homme d'État chez lui est sorti de l'homme de lettres comme le fruit sort de la fleur; il a fini par le dominer, mais il ne l'a jamais totalement absorbé et plus d'une fois dans le courant de sa vie lord Beaconsfield est revenu demander à la littérature de le consoler des déceptions de la politique. Les deux hommes se complètent mutuellement et, bien que dans cette étude nous nous proposions surtout de mettre en lumière le côté littéraire de cette brillante carrière, il nous sera impossible de laisser entièrement dans l'ombre le côté politique sous peine de ne donner qu'une idée trop imparfaite de l'homme illustre que nous voulons faire connaître.

Il ne faut pas s'étonner de l'incertitude qui existe à l'endroit de la naissance d'Homère, mort il y a près de trente siècles, quand on voit la controverse qui s'engage aujourd'hui relativement à l'enfance et à la jeunesse d'un écrivain qui n'est que depuis quelques jours au tombeau. Toutefois il se dégage des témoignages contradictoires que Benjamin Disraeli reçut le jour dans Bloomsbury Square, à quelques pas du British Museum. Quant à la date de sa naissance, elle est également fixée par la déclaration inscrite dans le registre des naissances de la Synagogue des Juifs espagnols et portugais, d'où il appert que Benjamin, fils d'Isaac et de Maria Disraeli est né le vendredi 19 Tebet de l'an du monde 5565 (correspondant au 21 décembre 1804 de l'ère chrétienne). Il fut circoncis le 26 Tebet de la même année. Toutefois il n'était pas destiné à être élevé dans la religion dans laquelle il était né. Le poète Rogers, ami de son père, persuada à ce dernier qu'il serait bien plus avantageux pour l'enfant de professer le culte national et Isaac Disraeli, qui était en froid avec la Synagogue, y consentit volontiers. En conséquence, le jeune Benjamin fut baptisé dans l'église Saint-André (Holborn) le 31 juillet 1817.

On serait disposé à croire qu'Isaac Disraeli, qui avait cultivé les lettres avec succès et qui était l'auteur d'un ouvrage très savant et très original, *les Curiosités de la Littérature*, aurait été prompt à découvrir les dispositions de son fils et à les développer. Il n'en fut rien. Comme Charles Dickens, celui qui devait conquérir une si brillante réputation d'écrivain fut d'abord destiné à la chicane. Il n'avait pas dix-huit ans quand son père le plaça dans une étude de ces légistes à tout faire qu'on désigne sous le nom de *Solicitors*, qui ne sont ni des avoués, ni des notaires, ni des huissiers, mais qui sont tout cela à la fois. Ces honorables industriels constituaient la raison sociale Swaine, Stevens, Maples, Pearse et Hunt. Leur officine était située au nº 6. Frederick's place, dans la Cité de Londres. Le jeune Benjamin travaillait dans le cabinet de M. Maples qui était l'ami particulier de son père et déployait des talents si marqués que son patron recommandait à Isaac Disraeli de le faire entrer au barreau. Cet avis ne fut pas suivi et le jeune homme resta encore trois ou quatre ans dans l'étude de MM. Swaine et Cie. Cette fausse direction imprimée aux premiers pas de sa carrière aurait pu lui devenir fatale. A l'âge où les autres vont compléter leur éducation dans les universités, il grattait du papier et feuilletait les recueils de lois. Il dut plus tard combler bien des lacunes dans son instruction; mais il n'y réussit pas complètement et, au congrès de Berlin, il regretta amèrement son inhabileté à parler les langues vivantes, en particulier, le français.

Cependant il s'essayait à écrire autre chose que des contrats et des testaments. Ses premières élucubrations littéraires parurent dans une petite feuille « La Chambre ardente » (*The Star Chamber*), laquelle exista du 19 avril au 17 juin 1826. Comme la plupart des débutants dans la littérature, Benjamin Disraeli chercha d'abord à faire des vers. Un des premiers morceaux qu'il fit insérer dans *La Chambre ardente* fut un poème satirique intitulé « La Dunciade d'aujourd'hui », dont le titre seul est parvenu jusqu'à nous. Ajoutons tout de suite que plus tard, à son retour de son grand voyage sur le le Continent et en Orient, il publia son « Epopée révolutionnaire ». Dans la préface de cet ouvrage (dont trois chants seuls ont jamais paru) il déclare d'un air majestueux que « c'est dans les plaines de Troie qu'il a conçu la première pensée de ce poème; » ajoutant néanmoins avec une bonhomie philosophique que dans le cas où son œuvre ne serait pas généralement admirée, « il jetterait sans regret sa lyre dans les limbes. » Il finit par prendre ce dernier parti et personne ne s'en est plaint.

En 1826, Benjamin Disraeli fit paraître chez l'éditeur Colburn son premier roman, *Vivian Grey*. Cet ouvrage, publié sans nom d'auteur en cinq petits volumes, fit tout d'abord sensation. La fraîcheur, l'originalité des pensées, la finesse de l'observation, l'esprit que l'auteur jetait à pleines mains, l'impertinence même qu'il déguisait à peine, — attirèrent l'attention de toute la société élégante de Londres. Lord Byron était mort depuis deux ans à peine et beaucoup de gens firent au jeune débutant l'honneur de prendre son roman publié sous le voile de l'anonyme pour une œuvre posthume du poète. Le livre portait cette courte et mystérieuse dédicace : « Au meilleur et au plus grand des hommes! » L'écrivain complétait cette inscription quelque peu sybilline par le bizarre commentaire que voici : « Celui à qui ce compliment est adressé saura l'accepter et l'apprécier; — celui à qui il n'est pas destiné.... fera de même. » Benjamin Disraeli avait du premier coup emporté le succès, et conquis la réputation.

L'année suivante (1827) il entreprit un long voyage. Il parcourut successi-

vement l'Italie, la Grèce, la Turquie ; puis il visita la Syrie et la Palestine, s'arrêtant pendant quelque temps à Jérusalem ; enfin il traversa le désert, explora l'Egypte, remonta le Nil et pénétra assez loin dans la Nubie. Ces voyages n'occupèrent pas moins de trois ans ; mais ils n'arrêtèrent pas la plume de l'écrivain, lui fournissant au contraire des matériaux pour de nouveaux ouvrages. C'est ainsi qu'en 1828 il donna *le Voyage du capitaine Popanilla*. C'est aussi dans le cours de ses pérégrinations en Palestine qu'il conçut l'idée de son brillant et fantastique roman, *David Alroy, le Prince de la Captivité*, — qui ne peut être que le produit d'une imagination hantée par les récits talmudiques et surexcitée par le soleil de l'Orient. On y trouve des descriptions d'une splendeur inouïe ; parfois on croirait lire une page des *Mille et Une Nuits*. Cet ouvrage, publié en 1833, avait été précédé, deux ans auparavant, d'un « conte moral quoique gai, » intitulé *le Jeune Duc* ; et, en 1832, de *Contarini Fleming*. Cette dernière œuvre, qu'Henri Heine proclamait tout haut : « une des plus originales qui aient jamais été écrites, » était en quelque sorte l'autobiographie psychologique de l'auteur. Il s'est inspiré évidemment de Gœthe et ses plaintes mélancoliques sont l'écho des sanglots de Werther et de Wilhelm Meister ; tandis que le titre même de son livre est une allusion ingénieuse à sa double origine, le nom de « Contarini » rappelant les Vénitiens et celui de « Fleming » la race saxonne. En 1833, ainsi que nous l'avons dit, parut *David Alroy*, suivi d'une courte nouvelle, l'*Elévation d'Iskander*.

Cependant la littérature légère ne détournait pas M. Disraeli du but qu'il s'était proposé. Deux fois il avait tenté d'entrer au Parlement, mais les électeurs du High-Wycombe, à qui il s'était présenté, l'avaient repoussé. Ayant entendu dans un cercle de Londres une personne qui disait, en le désignant : « Qui est-ce ? » Il fit de cette question le titre d'une brochure écrite en style fort vif, dans laquelle il résuma les idées politiques qu'il mit en pratique toute sa vie et qu'il développa plus tard dans un livre plus considérable. En 1835 il publia une autre brochure politique, *la Constitution Britannique vengée*, — qu'il dédia à lord Lyndhurst. Puis, pour se venger de son exclusion du Parlement, il adressa au *Times* une série de lettres pleines de causticité, dans lesquelles il « éreinta » les whigs et qu'il signa Runymede.

Avec cette exubérance d'activité qui est l'heureux privilège de la jeunesse, il faisait marcher de front la politique et la littérature et écrivait des romans en même temps que des brochures. Vers la fin de 1836 il publia *Henriette Temple*, cette brûlante histoire d'amour dédiée au comte d'Orsay ; et au commencement du printemps suivant parut *Venetia*, roman dans lequel, sous des noms fictifs, l'auteur mettait en scène lord Byron et Shelley.

La carrière de ce romancier fut un long roman, dont l'épisode le plus romantique fut le mariage du héros. Après plusieurs tentatives infructueuses pour entrer au Parlement, M. Disraeli finit par se faire nommer par les électeurs de Maidstone conjointement avec M. Wyndham Lewis. En vertu de l'association formée entre les deux candidats, celui-ci devait fournir l'argent, et l'autre les discours. Peu de temps après le succès de la campagne électorale entreprise en commun, M. Lewis mourut. Toutes les obligations pécuniaires contractées n'avaient pas été remplies et M. Disraeli vint trouver la veuve de son collègue pour la prier de le tirer d'embarras. L'auteur de *Vivian Grey* avait alors trente-trois ans. Il avait un visage, du type byronien, admirablement encadré par une splendide chevelure noire qui retombait en boucles luxuriantes. Sa beauté un peu étrange était encore relevée par

une toilette riche et excentrique. Un large col de chemise était rabattu sur une cravate nouée négligemment ; son vêtement de velours noir doublé de soie blanche était d'une coupe particulière et laissait voir un gilet brodé de fleurs d'or ; ses mains chargées de bagues disparaissaient à moitié sous des manchettes de dentelles et tenaient avec élégance une canne d'ivoire, à pomme incrustée d'or et ornée d'un gland de soie. Un air de distinction et de mélancolie était répandu sur toute sa personne ; joignez à cela la renommée littéraire qu'il avait conquise. Mistress Wyndham Lewis fut fascinée. Elle donna au collègue de son défunt époux sa main et son immense fortune. Mais elle lui apporta quelque chose de plus, — une compagne qui, suivant l'heureuse expression de lord Lytton, savait selon les circonstances « consoler ou exalter. » Rien n'égalait l'admiration de Mme Disraeli pour son mari sinon son amour. De son côté, il rendait à sa femme en affection ce qu'elle lui donnait en dévouement et l'on pourrait dire en culte.

On n'a pas oublié les débuts de M. Disraeli dans la Chambre des Communes, au mois de décembre 1837. Ils n'étaient pas de nature à faire prévoir les grands triomphes oratoires qu'il était destiné à remporter depuis. Les Whigs irrités contre le jeune député à cause des sarcasmes qu'il leur avait prodigués dans les lettres signées « Runymede » et à cause de sa récente querelle avec O'Connell (qui, soit dit en passant, avait prétendu que M. Disraeli descendait en ligne directe du mauvais larron crucifié au Calvaire), — les Whigs, disons-nous, étouffèrent la voix de l'orateur sous les rires et les grognements. Après avoir vainement tenté de faire tête à l'orage, celui-ci se rassit, en disant : « Un jour viendra où vous m'écouterez. » Comme on le voit, il avait une foi imperturbable dans sa destinée. Il donna une autre preuve de cette confiance, en répondant à lord Melbourne qui lui offrait sa protection et qui lui demandait ce qu'il comptait faire : « Je veux devenir premier ministre d'Angleterre. » Bien qu'il eût pris la parole à plusieurs reprises dans le cours de la même session sans s'exposer au même échec que la première fois, il n'obtint un véritable triomphe oratoire qu'en 1839, à l'occasion des troubles causés par les Chartistes. Dès lors il fut sacré orateur comme il l'était écrivain.

Quelques jours avant son grand discours, il avait donné une tragédie en cinq actes, *le Comte Alarcos*, dont le sujet est emprunté à la ballade espagnole sur les aventures de ce héros et de l'infante Soliza. Cet ouvrage dramatique n'a pas ajouté beaucoup à la réputation littéraire de M. Disraeli ; mais il est évident que, pas plus que feu Viennet, il ne partageait l'avis de ceux qui prétendent « qu'il est si facile de ne pas écrire une tragédie en cinq actes. »

En 1844, parut le roman que beaucoup de gens considèrent comme le chef-d'œuvre de M. Disraeli, — *Coningsby* ou « la Nouvelle Génération. » Le sous-titre indique que l'auteur était alors chef du parti de la jeune Angleterre. C'était une galerie de portraits contemporains, tracés de main de maître, bien qu'esquissés en quelques traits légers. Parmi ces types, on distingue le banquier juif Sidonia, riche comme Rothschild, savant comme Humboldt et parlant autant de langues que Mezzofanti.

L'année suivante, M. Disraeli, chez qui un succès appelait un autre succès, comme l'abîme appelle l'abîme, donna *Sybille*, ou « les deux Nations, » — c'est-à-dire le Normand et le Saxon, le riche et le pauvre, l'homme cultivé et l'illettré. Ce n'était plus seulement une suite de peintures, c'était encore une série de mots à l'emporte-pièce. Nous citerons seulement un certain lord Marney, « qui s'apercevait parfaitement qu'on cherchait à le tromper,

ce qui doublait son estime pour le trompeur ; » puis encore Kremlin, un individu « qui n'avait qu'une seule idée, et elle était fausse. » Mais, bien qu'écrite dans ce style à facettes, l'œuvre de M. Disraeli est pleine d'un intérêt élevé et l'on y trouve plus d'un passage non moins éloquent que pathétique. Un critique a dit avec raison de ce roman qu'il portait l'empreinte visible d'un siècle dont la matrice était une révolution. A vrai dire *Coningsby* et *Sybille* ne sont pas seulement des satires de la Société : ce sont des professions de foi. M. Disraeli s'est servi de la forme agréable du roman pour exposer ses doctrines politiques, qui peuvent se résumer ainsi : le Torysme, et non le Radicalisme, doit être le symbole politique du peuple anglais, — car il est parfaitement susceptible de s'adapter aux idées modernes du Gouvernement. L'auteur rappelle que dans des temps qui n'étaient pas encore loin de lui, le torysme était le parti du progrès et les efforts de toute sa vie ont tendu à le ramener à son point de départ. Ajoutons, en manière de commentaire, que les idées exprimées dans *Coningsby* parurent faire une vive impression sur le prince Louis-Napoléon, qui rencontrait souvent l'auteur dans le salon de lady Blessington. Plus tard il tenta de les mettre en pratique en cherchant à consommer dans l'empire restauré l'alliance de l'autorité avec la démocratie, on sait avec quel succès.

L'année 1847 vit paraître *Tancrède ou la Nouvelle Croisade*, livre dans lequel l'auteur a exposé ses idées favorites en matière religieuse et quelques-unes de ses aspirations politiques les plus élevées. L'action, commencée dans les salons du quartier aristocratique de Belgrave Square, à Londres, se noue dans le désert et se termine brusquement à Jérusalem. On retrouve dans ce roman quelques-uns des personnages de *Sybille* et d'autres encore, comme lord et lady Mountjoy, « ces parvenus qui, possesseurs d'une grande fortune, demeurent dans le Square où il ne faut pas, et invitent chez eux tout le monde qui n'est personne. » Il y a encore lady Constance Rawleigh « qui fertilise son esprit avec le *guano* des romans français. » M. Disraeli aurait-il senti *Nana* trente-trois ans à l'avance ?

La publication de *Tancrède* fut comme le bouquet... momentané du feu d'artifice littéraire que l'auteur tirait depuis dix ans Pour un temps, sans abandonner entièrement les lettres, il se voua plus exclusivement à la politique, l'orateur chez lui éclipsa l'écrivain. En 1841, il avait échangé dans la Chambre des Communes le siège de Maidstone contre celui de Shrewsbury ; en 1847 il fut nommé par les électeurs de Buckinghamshire, son comté, et il continua à les représenter jusqu'à son élévation à la pairie. On a dit de lui : « M. Disraeli ne s'est point attaché à un parti quelconque, jusqu'à ce qu'il ait compris que le salut de ce parti dépendait de l'union sincère de tous ceux qui voulaient à tout prix résister aux idées révolutionnaires des Destructeurs. Ce jour-là il est entré dans les rangs des Conservateurs. » Cette phrase donne l'explication de la lutte qu'il soutint contre sir Robert Peel, qu'il continua sans trêve ni merci jusqu'à ce qu'il eût chassé son adversaire du ministère. (Nous ne voulons pas insinuer, comme d'autres l'ont fait, que son animosité provenait de l'oubli du premier ministre de lui offrir une place dans son administration.) Sir Robert Peel, — le véritable père de l'Opportunisme (mais d'un opportunisme intelligent), — était convaincu que le temps de la protection était passé et il avait arboré la bannière du libre échange. Il avait ainsi scindé le parti tory en deux. Disraeli demeura avec les conservateurs intransigeants. Il ne cessa de cribler de ses sarcasmes celui qu'il regardait comme un renégat ; un seul suffira pour donner une idée des autres, car il les résume tous : Sir Robert Peel, dit-il, « avait sur-

pris les Whigs au bain et il s'était sauvé avec leurs habits. » Toutefois l'ardeur de la lutte politique ne l'empêcha pas de rendre justice à son adversaire et quand « celui-ci mourut, M. Disraeli paya un tribut touchant à sa mémoire, le proclamant « le plus grand membre du parlement qui eût jamais existé » et le comparant à un virtuose « qui jouait de la Chambre des Communes comme d'un vieux violon. »

Malgré son admiration pour la race de laquelle il tirait son origine, M. Disraeli faisait passer avant ses sympathies personnelles les intérêts de son parti politique : aussi, lorsque lord George Bentinck, chef des tories dans la Chambre des communes, renonça à ses fonctions de *leader* de l'opposition plutôt que de voter pour le maintien de l'incapacité qui excluait les juifs du parlement, il accepta sans difficulté la succession de son ami, — ce qui ne l'empêcha pas d'écrire une magnifique *Biographie politique* dudit lord George Bentinck et de profiter de la circonstance pour faire encore un éloge pompeux des enfants d'Israël.

Quand M. Disraeli prit la direction des tories ; ceux-ci étaient réduits à une minorité complètement insignifiante. A force de tact, d'adresse et de patience, il reconstitua le parti, y rallia les peelistes dissidents et manœuvra si bien qu'en deux circonstances, il renversa les Whigs du pouvoir en 1852 et en 1858. Les Conservateurs firent alors deux courtes apparitions au ministère qui leur paraissait naguère aussi loin d'eux que la Terre Promise aux Israélites dans le désert. Chaque fois M. Disraeli reçut le portefeuille de Chancelier de l'Echiquier. On vit alors avec étonnement ce romancier aborder les questions de finances et les traiter en homme d'affaires consommé. Toutefois ce ne fut qu'à force d'expédients qu'il put maintenir pendant un an au pouvoir son parti qui était numériquement inférieur. En 1867, quand la question de la réforme électorale, qui avait jeté à bas une série de cabinets, eut renversé celui de M. Gladstone, M. Disraeli revint au Ministère avec son chef, le comte de Derby et tenta à son tour de résoudre le problème que tant d'autres avaient cherché en vain. Il y réussit et dans la solution qu'il trouva on remarque l'application de sa doctrine de prédilection : l'alliance des principes conservateurs avec les principes démocratiques. L'année suivante, lord Derby étant venu à mourir, la reine chargea M Disraeli de reconstituer le cabinet ; il avait alors accompli la destinée qu'il se proposait en entrant dans la vie politique : il était premier ministre de l'Angleterre.

Il ne le fut pas longtemps. La question de l'Eglise protestante d'Irlande, soulevée par un député catholique, M. Maguire, et habilement mise en avant par M. Gladstone, renversa les conservateurs du pouvoir. Rentré dans la vie privée, M. Disraeli qui, depuis *Tancrède* n'avait composé aucun roman, reprit la plume et écrivit *Lothair*. Cet ouvrage, dédié au duc d'Aumale, obtint un brillant succès. Le public crut y voir une protestation contre la récente conversion au catholicisme du marquis de Bute, qu'on regarda à tort ou à raison comme le prototype du héros. Mais celui-ci ne se sentit pas blessé et demeura l'ami de l'auteur qu'il invita à son mariage. On mit également des noms sous les portraits du Cardinal Grandisson, de Mgr Catesby, du P. Coleman, de M. Phœbus, l'artiste peintre, etc. Quant aux « mots » qui jaillissaient à chaque page, ils firent fortune. Citons-en un seul : « Les critiques sont les fruits secs de la littérature et des arts. »

Revenu dans l'opposition, M. Disraeli se contenta de réorganiser son parti, de laisser ses adversaires accumuler les fautes et de regarder l'énorme majorité de M. Gladstone fondre entre ses mains. Enfin son heure arriva.

Les élections générales de 1874 donnèrent pour résulter 351 conservateurs centre 302 libéraux. Ce succès foudroyant surprit tout le monde, amis ou ennemis. Appelé par la Reine à former un cabinet, M. Disraeli se vit pour la première fois à la tête d'une majorité solide dans les deux Chambres et en mesure d'appliquer ses idées de gouvernement. Depuis quelques années le parti radical gagnait du terrain en Angleterre. Le programme de ce parti peut se résumer ainsi : à l'extérieur la paix à tout prix, ce qui implique l'émancipation des colonies, l'abandon des conquêtes, la réduction de l'Empire Britannique à sa plus simple expression ; à l'intérieur séparation de l'Église et de l'État et, comme mesure préliminaire, sécularisation de l'enseignement. Les Radicaux s'étaient un peu trop hâtés d'exécuter leur programme ; le peuple anglais n'était pas prêt à changer en un jour ses habitudes séculaires. Il regimba : de là le succès des Conservateurs en 1874. M. Disraeli crut devoir profiter des mouvements de réaction et arbora la bannière de « l'impérialisme, » — c'est-à-dire de la conservation de l'empire britannique dans son intégrité, avec son prestige et ses traditions. Il commença par faire proclamer la Reine « impératrice de l'Inde, » — ce qui était d'autant plus adroit que la Souveraine convoitait vivement ce titre. Puis, en 1875, pour s'assurer la possession du chemin de l'Inde, il acheta les 176,000 actions du Canal de Suez qui étaient entre les mains du Khédive. En 1876, affaibli par l'âge et par la maladie, il quitta à son grand regret l'arène de ses vieilles luttes parlementaires, et entra dans la Chambre des lords avec le titre de comte Beaconsfield et vicomte Hughenden. Il n'en poursuivit pas moins le but qu'il s'était proposé : rendre à l'Angleterre son prestige. Quand le résultat de la guerre russo-turque et le traité de San-Stefano semblèrent sur le point de mettre aux prises la puissance victorieuse et la Grande-Bretagne, il fit une démonstration à la fois hardie et habile en appelant dix mille hommes de troupes indigènes de l'Inde à Malte. On se rappelle l'attitude du comte de Beaconsfield à Berlin, l'acquisition de l'île de Chypre (réalisation d'une idée exprimée dans *Tancrède*), le retour triomphal du Plénipotentiaire anglais à Londres ; enfin plus tard la glorieuse campagne d'Afghanistan qui donnait à l'empire indien une « frontière scientifique. » On aurait pu croire que le gouvernement qui avait fait ces choses était assuré de demeurer de longues années au pouvoir. Il n'en était rien. Le mouvement radical avait continué son œuvre dans l'ombre ; une fois le premier moment de réaction passé, il avait gagné du terrain. Quand lord Beaconsfield fit, au printemps de 1880, un appel aux électeurs, la réponse causa une surprise générale comme au printemps de 1874, — mais en sens inverse. Il avait fait pousser au lion britannique son dernier rugissement : celui-ci voulait désormais un cornac plus pacifique.

Lord Beaconsfield descendit du pouvoir avec beaucoup de dignité. Au milieu de l'automne dernier, le monde apprit avec étonnement qu'il allait produire un nouveau roman et peu après apparut *Endymion*, œuvre semi-politique, semi-fictive dans laquelle on vit défiler sous des masques transparents des personnages qui ne furent pas tous contemporains : Louis-Napoléon, le comte de Morny, lord Bulwer, le cardinal Manning, lord Palmerston, Cobden et Thackeray. Comparé aux écrits de plusieurs romanciers modernes, *Endymion* est un chef-d'œuvre ; considéré comme une œuvre de Benjamin Disraeli, ce dernier livre rappelle vaguement le dernier sermon de l'archevêque de Grenade. On assure que l'éditeur a payé le manuscrit 300,000 francs ; — cette somme doit comprendre les arrérages de *Vivian Grey*.

Quelques mois après la publication d'*Endymion*, lord Beaconsfiel était attaqué de la maladie qui vient de le mettre au tombeau. Il est mort un an, *jour pour jour*, après avoir remis entre les mains de la Reine sa démission de premier ministre. Les personnes qui entouraient le lit mortuaire ont été frappées d'un fait. Une heure avant d'expirer, le moribond, qui depuis quelque temps était tombé dans un état comateux, se redressa, étira ses bras, et donna de l'expansion à sa poitrine. Or, tous se rappelèrent que c'était là le geste familier à M. Disraeli quand il se levait dans la Chambre des Communes pour répondre à un adversaire. La pensée du vieil athlète, au moment de quitter pour toujours l'arène de ce monde, s'était-elle reportée vers ses luttes de naguère? Hélas! mieux eût valu, dans cette agonie, dans ce combat suprême, songer à d'autres palmes que celles qui se flétrissent.

Et maintenant nous sera-t-il permis de résumer brièvement notre jugement sur le personnage éminent dans nous venons d'esquisser la carrière? D'après une définition qu'il a donnée lui-même « un grand homme est celui qui laisse son empreinte sur la génération à laquelle il appartient. » Jugé d'après cette mesure, lord Beaconsfield ne mérite pas le titre de grand, car tout ce qu'il a fait a un caractère essentiellement transitoire. Si nous considérons sa carrière parlementaire, il nous apparaît plutôt comme un habile *debater*, c'est-à-dire un joûteur oratoire que comme un véritable orateur; il excelle à parer les coups, à trouver le défaut de la cuirasse de ses adversaires, à lancer le trait de l'épigramme : il ne manie pas le glaive de l'éloquence. Comme homme d'Etat, sa politique repose toujours sur des expédients, ingénieux parfois, mais toujours subtils et passagers. Comme écrivain enfin, le principal mérite de ses romans consiste dans l'actualité, dans les allusions, choses essentiellement fugitives : il ne trace pas des caractères, il fait la caricature des contemporains. On pourrait établir un parallèle curieux et piquant entre lord Beaconsfield et le journaliste éminent qui vient de le suivre de si près dans la tombe, M. Émile de Girardin. En un mot, Benjamin Disraeli n'est pas un de ces astres qui brillent au firmament et qui servent à tout jamais de guide au navigateur et au voyageur; c'est un météore éblouissant qui a traversé le ciel, en y traçant une traînée lumineuse, mais qui ne laissera que le souvenir d'un phénomène.

F. DE BERNHARDT.

II

VŒUX DES CAHIERS DE 1789 RELATIFS A L'INSTRUCTION PUBLIQUE (1)

Il faut louer M. Duméril d'avoir conçu la pensée de mettre à la portée du public les vœux des cahiers de 1789 relatifs à l'instruction publique. Le grand recueil des *Archives parlementaires* n'est pas accessible à tout le monde; une étude ayant pour objet d'en extraire ce qui intéresse l'histoire de l'enseignement à tous les degrés peut présenter un grand intérêt et avoir une réelle utilité.

Je ne doute pas que les intentions de l'honorable professeur de Toulouse ne soient excellentes, mais en ce monde, les meilleures intentions ne suffisent pas, et son travail en est la preuve incontestable. Il n'a pas su se dégager

1. *Des vœux des Cahiers de 1789 relatifs à l'instruction publique* par A. Duméril, professeur à la Faculté des lettres et président de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse. Toulouse, imp. Douladoure. 1880, in-8, de 68 p.

de certains préjugés fâcheux qu'une étude tant soit peu attentive des questions qu'il traite aurait aisément dissipés ; on en retrouve la trace à chaque page de son mémoire, d'ailleurs déparé par une ignorance trop évidente des travaux récents sur nos origines scolaires et des résultats désormais acquis.

Ce que M. Duméril a cherché dans les cahiers ce n'est pas le mouvement de l'opinion en 1789 touchant les questions scolaires, ce sont des arguments pour démontrer cette thèse qu'il pose dès la 2e page de sa brochure : « A aucun degré, l'instruction publique n'était florissante aux derniers jours de l'ancienne monarchie. »

Quant à l'instruction primaire, M. Duméril réédite de vieilles calomnies mille fois réfutées, sans paraître se douter qu'elles ont, depuis quelques années déjà, absolument perdu tout crédit auprès des gens instruits. Je ne mets point en doute sa bonne foi ; il est d'ailleurs très clair, comme je le disais tout à l'heure, qu'il est peu au courant des récentes études sur la question. Il y a pourtant des travaux qu'en sa qualité d'universitaire, il devrait connaître, par exemple, le *Dictionnaire de Pédagogie* publié sous la direction d'un homme que personne ne soupçonnera de fanatisme religieux ou de parti-pris en faveur de l'Ancien Régime, M. Buisson, et la *Statistique rétrospective* de M. Maggiolo dont j'ai sous les yeux un tirage à part, mais qui, si je ne me trompe, fait partie du 2e volume de la dernière statistique de l'enseignement primaire publiée par le Ministère de l'Instruction publique. La plupart des articles consacrés par le *Dictionnaire de Pédagogie* à nos départements actuels ou à nos anciennes provinces montrent par des faits et des textes que l'Instruction primaire existait sous l'Ancien Régime, à un degré moindre qu'aujourd'hui (personne ne le conteste) mais suffisant déjà en beaucoup de lieux, et que le progrès allait s'accentuant et s'étendant très régulièrement quand la Révolution vint tout arrêter. — Si M. Duméril avait jeté les yeux sur la *Statistique* de M. Maggiolo, il n'eût pas éprouvé le besoin de nous faire part de l'étonnement et de l'admiration que lui ont fait éprouver les chiffres allégués pour la Haute-Marne et l'Aube. Il aurait mieux choisi ses exemples, car ces chiffres ne sont pas exceptionnels. Dans tous les départements du Nord et de l'Est l'instruction primaire était florissante, et par les moyennes des signatures des conjoints de 1786 à 1790, la Haute-Marne vient seulement au treizième rang et l'Aube au vingtième. Voici quelques autres moyennes : Calvados, époux signant leur acte de mariage, 82.50 0/0, épouses, 63.12. — Manche, époux, 81.99, épouses 65.97. — Doubs, 80.70 et 40.35. — Marne 79.80 et 46.72, etc.

L'appréciation de la situation scolaire de la Lorraine en 1789 est absolument inexacte. Quoique « des personnages ruraux, même des syndics de village » fussent obligés, pour correspondre avec l'intendant, d'emprunter la main d'autrui, la culture intellectuelle dans les campagnes n'était pas « à peu près nulle » dans cette province. Alors, comme aujourd'hui, la Lorraine était aux premiers rangs pour l'instruction. La preuve est facile à faire, il n'est même pas nécessaire de lire les mémoires si concluants de MM. Maggiolo et Schmidt, il suffit d'un coup d'œil sur la *Statistique rétrospective* pour constater en Lorraine, au moment de la Révolution, des moyennes très remarquables et bien supérieures aux moyennes actuelles de bon nombre de nos départements : Meuse, époux signant leur acte de mariage en 1786-1790, 90.65 0/0, épouses 67.13. — Vosges 89.26 et 62.36. — Meurthe 88.30 et 68.71. — Moselle (arrondissement de Briey) 84.80 et 59.71.

D'autre part, si M. Duméril, qui connaît sans doute l'excellent livre de

M. Babeau, *le Village sous l'Ancien Régime*, puisqu'il le cite, avant de chercher, dans l'ignorance de quelques syndics de communautés rurales, une preuve d'ignorance universelle, avait pris la peine de lire ce que le savant auteur dit des syndics de village, il aurait compris que l'argument à *fortiori* qu'il a voulu établir ne conclut pas. Très souvent en effet (et M. Babeau prouve ce qu'il affirme) « il était difficile de recruter ces agents communaux parmi les habitants instruits et aisés. Les plus influents usaient de leur crédit pour faire attribuer ces fonctions à d'autres.... elles étaient quelquefois attribuées à des gens qui étaient les instruments d'habitants plus influents qui administraient sous leur nom : on trouverait parmi eux des vignerons et des manouvriers (1). » — D'ailleurs serait-il impossible de rencontrer aujourd'hui des conseillers municipaux illettrés, des maires et même des sous-préfets peu familiarisés avec l'orthographe ? Si, dans cent ans, un académicien de Toulouse ou d'ailleurs conclut d'un ou deux faits de ce genre que « la culture intellectuelle des campagnes était à peu près nulle » à notre époque, il raisonnera comme M. Duméril, mais il raisonnera de travers et son argumentation ne convaincra que des gens ignorants de l'histoire et peu au courant des règles de la logique.

M. Duméril cite quelques-uns des témoignages fournis par les *Lettres à Grégoire sur les patois de France*. Si, au lieu d'emprunter ses citations au compte rendu de la *Revue Critique* qui les a choisies à bon escient, il avait recouru au livre lui-même, il aurait vu qu'en bien des lieux, les correspondants de Grégoire accusent une situation différente. Voir entre autres les lettres concernant l'Aude (p. 20), le Bas-Languedoc, (p. 81) le Dauphiné (p. 176), le Jura (p. 205, 210, 216), l'Artois, (p. 259). Il saurait aussi, car il suffit d'un rapide examen pour s'en convaincre, que les assertions des *Lettres à Grégoire* ont besoin d'être scrupuleusement contrôlées. Pour ma part, l'étude des documents originaux conservés aux Archives de la Gironde m'a donné la preuve de leurs singulières exagérations touchant l'état de l'Instruction primaire dans le Bordelais, l'Agenais et le Périgord.

Je passerai rapidement sur la prétendue décadence de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, dans les dernières années de l'Ancien Régime. Quant à la situation du premier, nous renverrons M. Duméril à une œuvre qu'il devrait connaître. C'est le *Rapport au Roi sur l'enseignement secondaire* (Paris, Imp. roy. 1843, in-4) de M. Villemain. Il y pourra lire plusieurs pages (55-59) consacrées par l'illustre ministre à expliquer, sans trop de désavantage pour notre temps, « les différences favorables à l'Ancien Régime, entre l'état actuel des études et celui qui précédait 1789. » M. Villemain constate que le nombre des collèges et celui des élèves était beaucoup plus grand en 1789 qu'en 1842 ; que les fondations en faveur des établissements d'instruction étaient bien plus nombreuses et plus riches; qu' « autrefois tout dans les traditions et les mœurs secondait l'instruction classique, tout était préparé pour elle et la favorisait. » Les témoignages des contemporains, La Chalotais, Guyton de Morveau etc, ceux des cahiers eux-mêmes sont unanimes à affirmer cette prospérité de l'enseignement secondaire,

Mais j'entends M. Duméril me dire : « Que répondez-vous aux plaintes des contemporains et des cahiers sur la faiblesse des études et l'insuffisance des programmes? » Je réponds qu'elles n'ont pas plus de valeur démons-

1. A. Babeau, *Le Village sous l'Ancien Régime*. 2e édit. Paris, Didier, 1879, in-12, p. 71.

trative que les discours de M. le Ministre de l'Instruction publique au concours général (1) et aux réunions des sociétés savantes à la Sorbonne, que les plans de réforme de M. Bréal, et du parti novateur de l'Université. Qu'on relise uniquement ces documents dans cent ans d'ici et l'on pourra dire de notre enseignement secondaire ce que M. Duméril dit de nos vieux collèges. Aura-t-on raison pour cela?

La même observation suffit pour répondre aux plaintes des cahiers touchant l'enseignement supérieur. On peut de plus observer que la compétence de leurs rédacteurs n'est pas toujours suffisamment établie; rappeler le grand mouvement littéraire et scientifique du dix-huitième siècle, les magnifiques découvertes des savants de ce temps dans le domaine des sciences mathématiques, physiques et naturelles; remarquer enfin que les jurisconsultes de la Constituante, que les membres du Conseil d'Etat qui élaborèrent le code civil étaient sortis de ces écoles de droit tant décriées par certains cahiers, et comme le disait en l'an IX le savant ministre Chaptal, tandis que la nouvelle génération, celle de la Révolution « était irrévocablement sacrifiée à l'ignorance, les tribunaux, les magistratures n'offraient que des élèves des anciennes Universités » (2).

Je ne relèverai pas les appréciations malveillantes de M. Duméril à l'endroit du Clergé et de l'Ancien Régime. Son parti pris trop évident empêchera la plupart des lecteurs de prendre au sérieux ses réflexions. Notre vieux clergé de France si mal mené par M. le professeur n'en conservera pas moins tous ses titres à la reconnaissance de ceux à qui son histoire est familière. Ceux-là savent fort bien que les recueils de conciles et de statuts synodaux et les titres d'innombrables fondations ecclésiastiques témoignent éloquemment de son zèle infatigable pour la diffusion de l'enseignement.

Je ne parlerai pas davantage du style de M. Duméril. Il y aurait quelque témérité de ma part à critiquer à ce point de vue un professeur de faculté. Je me contenterai de renvoyer le lecteur curieux à la page 9 de son mémoire. Il y pourra cueillir quelques phrases remarquables, spécialement une note qui a son prix.

Somme toute, le mémoire dont j'ai essayé de donner une idée fournit une preuve de plus du danger inévitable couru par des gens même intelligents et instruits quand ils veulent aborder sans préparation suffisante l'étude d'une question historique quelconque. Il pourrait néanmoins avoir son utilité s'il donnait à un des écrivains auxquels l'histoire de l'enseignement en France est familière, l'idée de traiter à nouveau *des Vœux des Cahiers de 1789 relatifs à l'instruction publique*.

E. Allain.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Émile de Girardin est mort à Paris, le 27 avril, à l'âge de 75 ans. Tel est l'âge que donnent les lettres de part de sa mort, se conformant à son acte de naissance où il figure sous le nom d'Emile Delamothe, né de parents inconnus (en Suisse, 22 juin 1806), mais contrairement à l'acte de notoriété qui lui fut substitué plus tard et qui reporte sa naissance à 1802. Le cadre de notre recueil nous dispense de retracer la vie agitée de M. de Girardin, comme financier, comme homme politique. La fausse position où

1. Voir F. Bouillier. *L'Université sous M. Ferry*, Paris, Gaume 1880.
2. Cité par Ch. de Beaurepaire. *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen avant* 1789. Evreux, Huet, 1872, t. I, p. v.

l'avait placé sa naissance semble avoir pesé sur toute sa vie ; car avec les qualités d'esprit dont il était doué, il n'a abouti qu'à faire beaucoup de bruit, qu'à remuer beaucoup d'idées, à toucher à toutes les questions sans les résoudre; soutenu par une grande ambition, il a pu aspirer à toutes les positions sans pour ainsi dire en obtenir aucune. Ses rares succès électoraux ne compensent pas ses échecs et s'il fut nommé sénateur sous l'Empire ce fut par un décret qui ne put être promulgué. Personnalité turbulente et bruyante, elle a pu atteindre la célébrité, mais elle ne laisse rien après elle, ni œuvres, ni disciples. C'est dans le journalisme que M. de Girardin a le plus marqué ; il n'a pas peu contribué à son développement en en faisant une affaire de commerce et en alléchant le lecteur par le roman-feuilleton. A ce point de vue la création de la *Presse* en 1836 fera époque dans l'histoire du journalisme.

Il fut une époque où M. de Girardin se vantait d'avoir une idée par jour. C'est une prétention qu'il serait difficile de justifier. Mais une idée bonne venant à point dans la vie vaut mieux qu'une idée bonne ou mauvaise par jour ; la plus heureuse certainement pour lui, celle qui lui fait le plus d'honneur et dont nous le félicitons vivement, est l'idée qu'il eut sur son lit de douleur de se réconcilier avec Dieu avant de mourir, de se jeter pour passer en l'autre vie dans les bras de l'Église toujours ouverts pour recevoir les enfants égarés à quelque parti qu'ils appartiennent.

Nous n'avons pas cru utile de faire une bibliographie générale et complète des œuvres de M. de Girardin. Beaucoup ont eu un grand retentissement, mais le retentissement d'un jour ; elles sont un modèle de paradoxes développés avec logique et bonne foi. Nous nous bornons à indiquer les journaux auxquels son nom est resté attaché, et dans la liste très respectable de ses écrits que nous signalons, nous avons recherché surtout ceux dont les titres peignent l'auteur.

M. de Girardin a fondé le *Voleur* (5 avril 1828); — la *Mode* (1er octobre 1829) qui est devenu un organe légitimiste sous le gouvernement de Juillet; — le *Journal des connaissances utiles* (1831) ; — le *Journal des instituteurs primaires* (1832) ; — le *Musée des Familles* (1833) ; — la *Maison rustique du* XIXe *siècle* (1833); — l'*Almanach de France* (1834); — l'*Atlas de France*; — l'*Atlas universel* ; — le *Panthéon littéraire* (1835) ; — la *Presse* (1er juillet 1836) ; — la *Défense nationale* (1870); — les *Cent-Jours* (1870); — l'*Union française* ; — le *Bonhomme Franklin* (1872) ; — il a dirigé la *Liberté* (1860-1870) ; — la *France* (1874-1881), et avait une bonne part d'influence dans le *Petit Journal*. Il a écrit : *Emile* (1827), d'abord anonyme et bientôt signé ; « Emile de Girardin ; » — *Au hasard, fragments sans suite d'une histoire sans fin* (1828); — des poèmes, et des romances; — *De l'influence exercée par le Journal des connaissances utiles sur le progrès des idées, de l'instruction, des mœurs*, etc., (1834) ; — *De la presse périodique au* XIXe *siècle* (1837) ; — *De l'instruction publique*, 1° *élémentaire, générale, nationale* ; — 2° *complémentaire, spéciale, professionnelle* (1838, in-8); — *De la liberté de la presse et du journalisme* (1842); *Moyens d'exécution des grandes lignes de chemins de fer* (1842); — *De la liberté du commerce et de la protection de l'industrie* (1846-47) ; — *Du budget* (1847); — *Avant la Constitution*, précédé d'une *Lettre à Timon* ; — *Bon sens, bonne foi*; — *Journal d'un journaliste au secret*; — *Questions administratives et financières* (in-18) ; — *le Pour et le Contre* ; — *le Droit du travail au Luxembourg et à l'Assemblée nationale* (1848, 2 vol.) ; — *les Cinquante-Deux*, suite d'écrits sur les questions à l'ordre du jour (1849, en 13 vol.); — *l'Abolition de la misère par l'élévation des salaires* (1850, in-16); — *l'Abolition de l'auto-*

rité par la simplification du gouvernement (1851); — *le Bien-être universel* (1850 et suiv.), revue hebdomadaire; — *l'Expropriation abolie par la dette foncière consolidée* (1852); — *la Politique universelle, décrets de l'avenir* (Bruxelles, 1852); — *Solutions de la question d'Orient* (1853, in-18); — *la Liberté dans le mariage par l'égalité des enfants devant la mère* (1854); — *le Droit* (1856); — *la Liberté* (1857, in-18); — *la Guerre*; — *le Libre Vote*; — *l'Equilibre Européen*; — *Conquête et Nationalité*; — *Désarmement et matérialisme*; — *Napoléon III et la France*; — *l'Empereur Napoléon III et l'Europe*; — *l'Empire et la Liberté* (1859); — *Civilisation de l'Algérie* (1860); — *Réponse d'un mort* (1861); — *l'Apaisement de la Pologne* (1863, in-8); — *Paix et Liberté*; — *le Spectre noir*; — *les Droits de la pensée*; — *Force et Richesse* (1864); — *Pouvoir et impuissance* (1865, in-8); — *le Succès*, questions de l'année 1866; — *le Condamné du 6 mars* (1867, in-8); — *la Voix dans le désert*, questions de l'année 1868 (1870, in-8); — *l'Ornière*, questions de l'année 1869 (1871, in-8); — *le Gouffre* (1870); — *les Cent Jours* (1871); — *les Lettres d'un logicien*, questions des années 1872 et 1873 (1872-1874); — *l'Homme et la Femme*; — *l'Egale de son fils* (1872, in-8), réponses à *l'Homme-Femme de M. Dumas fils*; — *Grandeur ou déclin de la France* (1876); — *la Question d'argent*, question de l'année 1876; — *le Dossier de la guerre* (1877, in-18), recueil de documents officiels avec préface qui eut une circulation considérable; — *l'Elu du* IXe *arrondissement*, question de l'année 1877 (1878, in-8); — *l'Impuissance de la presse*, questions de l'année 1878 (1879, in-8), etc., etc.; — *l'Egale de l'homme*, lettres à M. Alexandre Dumas fils (1880). — Un grand nombre de ses articles ont été réunis sous le titre de *Questions de mon temps*, depuis 1836. — M. de Girardin a encore écrit plusieurs pièces: *La Fille du Millionnaire* (1858); — *le Supplice d'une Femme* (1865); — *les Deux Sœurs* (1865); — *le Mariage d'honneur* (1866); — *le Malheur d'être belle* (1866); — *les Hommes sont ce que les Femmes les font* (1866); — *les Trois Amants* (1872); — *une Heure d'oubli* (1873).

— M. l'abbé Édouard J. Durand, mort à Paris le 8 mars, était né à Versailles en 1831. Il fit ses études au collège et au petit séminaire de cette ville. Entré à dix-huit ans chez les PP. Lazaristes, et à peine ordonné prêtre à 23 ans, avec dispense d'âge sa congrégation le fit partir pour le Brésil en qualité de professeur. Après deux ans de séjour dans ces contrées, il fut appelé à professer les sciences au collège de Bébec, près de Constantinople. Il s'y trouvait à l'époque de la guerre de Crimée où il se dévoua au service des malades, et gagna le typhus dont il conserva longtemps les influences. Revenu en Europe, il professa la théologie à Evreux du temps de Mgr Olivier, fut envoyé à Montpellier, et de là en Algérie d'où il rapporta, en 1859, les fièvres intermittentes. Pour raison de santé, obligé de quitter la congrégation de la mission, il desservit une cure de campagne dans le diocèse de Versailles. En 1872, il fut attaché à Paris à la cure de Notre-Dame. M. de Geslin, archiprêtre, reconnaissant ses aptitudes particulières, le fit agréger à l'Université catholique de Paris en qualité de professeur de géographie. La Société de géographie de Paris, dont il faisait partie depuis 1869, l'avait choisi comme archiviste. Elle en a reçu de fréquentes communications publiées dans le *Bulletin* de cette société, parmi lesquelles nous signalons: En 1869, une *Excursion à la Sierra de Caraça (province de Minaes Geriès, Brésil), géographie, hydrographie, flore et faune de cette province* (1869); — *Considérations générales sur l'Amazone : richesse du territoire, avenir de ce pays. La colonisation d'Europe doit porter son observation de ce côté* (1871); — *Notice sur le Rio-Negro. Description du bassin. Orographie, hydrographie, flore et faune, popu-*

lations indigènes (1872) ; — *L'Amazone brésilien, description du fleuve, historique. Les premières tentatives des Européens, les colonisateurs, les Hollandais, les Portugais* (1873) ; — *Compte rendu des travaux et des découvertes de la société de géographie du Mexique* (1873) ; — *Le Rio-Francesco du Brésil, son cours, ses affluents, orographie, hydrographie, faune, flore, fertilité du sol, les productions, le climat* (1874) ; — *La Madeira et son bassin, principal affluent de l'Amazone, description du pays* (1875) ; — *Les Indes portugaises. Notions historiques. État actuel des possessions portugaises dans l'Inde* (1879) ; — Il a donné en 1874 *les Missions catholiques françaises*, (in-12, Delagrave). — Dans la *Revue du monde catholique*, outre ses comptes rendus des sciences géographiques, il a publié le *Voyage du père Horner dans l'Oukoucie et l'Oukami*, où aucun Européen n'avait encore paru. En 1877, il démontra, à l'occasion des voyages de Stanley, que l'Afrique avait été traversée par les missionnaires portugais en 1560. En ces derniers temps, il s'était beaucoup occupé de la *Guyane française*, dans une suite d'articles donnés dans le *Progrès financier*. Il travaillait à la publication de son cours professé à l'Université catholique de Paris, lorsque la mort est venu le frapper. Il préparait aussi une étude sur les anciennes découvertes des Portugais dans l'intérieur de l'Afrique.

— M. Louis Cortambert vient de mourir à Saint-Louis (Etats-Unis). Frère de M. Eugène Cortambert, auquel nous consacrions dernièrement une notice, il était né en 1809, à Dompierre (Saône-et-Loire). Lorsqu'il eut fini son éducation, il fit des voyages et se fixa en Amérique. Il avait fondé à Saint-Louis la *Revue de l'Ouest* et était depuis 1864 le principal rédacteur du *Messager franco-américain*. Il a publié *les Trois époques du catholicisme* (1849, in-8) ; — *Voyage au pays des Osages* ; — *Histoire de la guerre civile américaine*, en collaboration avec M. F. de Tranaltos (1867, 2 vol. in-8) ; — *La religion du progrès* (1874), réunion d'articles et un *Précis d'histoire universelle*.

— M. Louis-Marie-Albert Desvignes de Surigny, né à Mâcon le 22 mars 1834 est mort à Pissé(Saône-et-Loire), le 1er mai. Il a été enlevé après une courte maladie dans toute la force de l'âge, suivi des regrets qu'inspire un père laissant de jeunes orphelins, un catholique toujours prêt à affirmer et à défendre ses convictions, un citoyen plein de patriotisme, qui se sait refuser un service et auquel un acte de dévouement ne coûte rien. Il le montra bien lorsqu'en 1870, il quitta ses petits enfants qui n'avaient déjà plus de mère pour s'enrôler dans la mobile de l'Ain avec son frère qui a été victime de la guerre ; et, lorsque depuis, il organisa la lutte contre le phylloxera. Ces deux actes de patriotisme nous ont valu plusieurs publications : un *Mémorial* des opérations de son bataillon pendant le siège de Paris et de nombreux *Mémoires* sur le phylloxera, dont une partie a été insérée dans le recueil de l'Académie de Mâcon, dont il faisait partie depuis 1870. Il était également membre de la Commission départementale chargée d'étudier le phylloxera. Il a collaboré au *Journal de Mâcon*, à l'*Ordre* et au *Conservateur de Saône-et-Loire*, sous le pseudonyme de Saint-Aubin. On lui doit : *Essai de réorganisation des Intendances*, par Albert de Surigny, lieutenant-payeur au 4e bataillon des gardes mobiles de l'Ain (1871, Mâcon, imp. Pigneret) ; — *Budgets des principales villes du département de Saône-et-Loire, Autun, le Creuzot, Châlon, Mâcon, Tournus*, par Saint-Aubin (1877, Chalon-sur-Saône, in-18) ; — *Guide aux Eaux thermales de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), Wiesbaden français* (1880, Macon, in-18).

— M. E. Costa de Serda, sous-intendant militaire, est mort à Tours, à

l'âge de quarante-huit ans, à la fin de mars. C'était un écrivain militaire distingué. Il s'est fait connaître par sa collaboration à plusieurs revues spéciales et des traductions d'ouvrages allemands : *Essai d'un règlement sur le service télégraphique en campagne*, extrait du *Spectateur militaire* (1866) ; — *Les Chemins de fer au point de vue militaire*, trad. de l'allemand (1868) ; — *Campagne de* 1870-1871. *Opérations des armées allemandes, depuis le début de la guerre jusqu'à la catastrophe de Sedan et la capitulation de Strasbourg*, traduct. du colonel Borbstaedt (1872) ; — *Opérations des armées allemandes, depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, trad. du major Blume (1872) ; — *Les Troupes sociales sous le premier Empire. Opérations des troupes allemandes en Espagne de* 1808 à 1813, extr. du *Spectateur militaire* (1873) ; — *La guerre franco-allemande de* 1870-1871, *rédigée par la section historique du grand Etat-Major prussien*, traduction (1873, 18 vol.).

— M. Eugène Deligny, né à Paris le 30 décembre 1816, vient d'y mourir au mois de mars. Ancien élève du Lycée Henri IV, il commença des études médicales avant de se livrer à la littérature. On lui doit plusieurs drames et plusieurs romans. Il a été secrétaire-général de l'Opéra de 1846 à 1854. Nous citerons de lui : *Le Fils du Bravo*, drame (1836) ; — *Herman l'ivrogne*, drame (1836) ; — *Les Filles repenties*, roman (1836) ; — *Les Enfants sans souci*, roman (1843) ; — *La Fille terrible*, vaudeville (1846) ; — *L'Héritage d'un banquier*, roman ; — *Mémoires d'un dissipateur* (1866) ; — *Les Cabotins* (1876) ; — *Une Famille d'Arlequins* (1876).

— Le major Auguste Daufresne de la Chevalerie, né à Durbuy (1818), mort à Audenarde, le 28 mars 1881. Descendant d'une famille normande, fils d'un soldat de l'Empire, Daufresne s'engagea jeune encore dans l'armée belge, où il parcourut une carrière brillante. Il publia successivement divers articles dans les journaux militaires, puis deux études sur la cavalerie, intitulées l'une *Biographie du maréchal de Luxembourg*, l'autre *Biographie du général Van Remoortere*. On lui doit aussi des pièces inspirées par une foi ardente et un patriotisme chevaleresque : *Légendes poétiques des Saints* ; — *Récits de l'Ardenne* ; — *Evangiles* et ses *Chansons et Poésies détachées*.

— M. Joachim-Napoléon, marquis Pepoli, sénateur, mort à Bologne le 25 mars, était né dans cette ville le 6 novembre 1825. Il a occupé des postes importants dans le gouvernement italien : député, ministre, ambassadeur et a eu un rôle actif dans les événements qui ont enlevé au Pape les Etats pontificaux. Il a publié une étude sur les *Finances pontificales* (1856), qui a été traduite en français (1869).

Institut. — *Académie française*. L'Académie a procédé le 7 avril à la réception de M. Rousse, élu en remplacement de M. Jules Favre, décédé. C'est M. le duc d'Aumale qui a répondu au nouveau récipiendaire.

— L'Académie française, dans sa séance du 5 mai, a décerné le premier prix Gobert à M. Cheruel pour le quatrième et dernier volume de son *Histoire de la minorité de Louis XIV*. — Le second prix à M. Bertold Zeller, pour les deux ouvrages suivants : *Richelieu et les ministres de Louis XIII* (1621-1624), 1 vol., et le *Connétable de Luynes ; Montauban* ; la *Valteline*, 1 vol. — L'Académie a décerné le premier prix Thérouanne à M. le commandant Borelly, pour son ouvrage en deux volumes sur le *Maréchal de Fabert*. — Le second prix à M. de Piépape, pour son *Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France* (1279-1678), en deux volumes. — Une mention honorable a été accordée à M. le commandant Hardy, pour deux volumes sur les *Origines de la tactique française*.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 8 avril

l'Académie avait procédé à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Paulin-Paris décédé. Il y a eu trois tours de scrutin qui n'ont pas donné de résultat. Au premier tour, M. Fr. Lenormand avait eu 18 voix, M. Bertrand 17, M. Weil 1. Au second tour, M. Lenormant 18 voix, M. Bertrand 18. Au troisième tour, la situation reste la même. L'élection a été renvoyée au 6 mai. Dans cette séance M. François Lenormant a été élu par 19 voix contre 16 données à M. Bertrand.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 2 avril, l'Académie a élu membre titulaire dans la section de géométrie, en remplacement de M. Michel Chasles, décédé, M. Camille Jordan, par 33 voix contre 22 à M. Manheim, et 1 à M. Darboux.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 30 avril, l'Académie a élu M. Ravaisson, dans la section de philosophie, en remplacement de M. Peisse, décédé, par 19 voix contre 9 données à M. Charles Waddington et 2 bulletins blancs. — Dans sa séance du 2 avril, l'Académie, sur la proposition faite par la section de philosophie, a adopté comme sujet du concours pour le prix Victor Cousin, de 1883 (6,000 fr.), le sujet suivant : *Du scepticisme dans l'antiquité grecque.* Faire connaître les antécédents du scepticisme dans la philosophie grecque ; exposer la doctrine de Pyrrhon ; définir le rôle de la nouvelle Académie ; insister sur le renouvellement du scepticisme par Œnesidème et Sextus Empiricus ; examen critique de ces différentes doctrines. — Terme de rigueur le 31 décembre 1883. — Dans sa séance du 30, l'Académie a décerné à M. Louis Ferry, professeur à l'Université de Rome, le prix dont le sujet était : Des doctrines philosophiques qui ramènent au seul fait de l'association, les facultés de l'esprit humain et le moi lui-même.

Académie des beaux-arts. — Dans la séance du 9, l'Académie a élu dans la section de gravure, M. Chapelain, membre titulaire en remplacement de M. Gatteaux, décédé.

Sociétés savantes. — *Société de Géographie.* Dans sa séance du 29 avril, la Société a renouvelé son bureau qui se trouve ainsi composé pour l'année 1881-1882 : MM. le vice-amiral baron de la Roncière Le Noury, président ; Alfred Grandidier et A. Bouquet de la Grye, vice-présidents ; William Martin et P. Bainier, scrutateurs ; P. Félix Fournier, secrétaire.

Concours. — L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon a mis au concours la question suivante : Prix Christin et de Ruolz (900 fr.) : « Recueil et appréciations critiques avec preuves à l'appui, des chants populaires tant anciens que modernes, du Lyonnais et des provinces limitrophes (Beaujolais, Forez, Vivarais, Dauphiné, Bresse, Mâconnais). » Les mémoires doivent être envoyés au secrétariat de l'Académie, place des Terreaux, avant le 1er mars 1882. — Prix de l'Académie (1,000 fr.) : Étude historique sur les institutions municipales de Lyon, depuis les temps anciens jusqu'à 1789. Le terme de rigueur est le 31 octobre 1881.

— La Société d'acclimatation vient, dans sa vingt-quatrième séance annuelle tenue le 6 mai sous la présidence de M. Bouley, de décerner un prix de cinq cents francs fondé pour les travaux de zoologie pure à M. le docteur Émile Moreau, pour son *Histoire naturelle des poissons de la France.*

— La Société des arts et des lettres du Hainaut, met au concours pour 1881, une série de sujets dont nous détachons les suivants : — Première partie. *Littérature.* Une appréciation de la poésie en Belgique depuis 1830. — *Biographie.* Biographie d'un homme remarquable par ses talents ou par les

services qu'il a rendus et appartenant au Hainaut. — *Beaux-arts.* Étudier l'architecture dans les monuments et les maisons particulières de la ville de Mons jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Étudier au point de vue artistique et archéologique les monuments funéraires du Hainaut antérieurs au dix-neuvième siècle. — Écrire l'histoire des arts du dessin dans le Hainaut depuis le règne de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours.— *Histoire.* Ecrire l'histoire d'une des anciennes villes du Hainaut, excepté Soignies, Péruwelz, Saint-Ghislain, Enghien, Beaumont, Fontaine-l'Evêque et Binche. — Faire l'historique de l'agriculture dans la province de Hainaut, depuis les temps anciens. — *Enseignement.* Des crèches et des écoles gardiennes au point de vue du développement des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfance. Comparer les avantages de l'étude des sciences anciennes avec ceux des langues modernes. — *Sciences médicales.* Un Guide médical pour le choix des professions, contenant : les conditions physiques, morales et intellectuelles nécessaires aux principales d'entre elles ; leurs avantages, leurs inconvénients et leurs écueils ; les renseignements propres à fixer le choix sur l'une d'elles et à en faciliter le début. Etudier l'influence exercée sur la santé des élèves et des maitres par l'accroissement des études en général. — *Agriculture et horticulture.* Rechercher les causes naturelles ou physiques de la dégénérescence des graines dans les végétaux cultivés. Le drainage jugé par l'expérience faite en Belgique. — *Sciences sociales.* Rechercher pour le Hainaut, si la proportion relative des crimes, dans les différents groupes agricoles et industriels de la province, s'est modifiée depuis 1830 jusqu'à nos jours et, le cas échéant, en indiquer les causes.

Discuter à fond la question de la translation (descente et remonte) des ouvriers dans les mines profondes. Dans quelles conditions doit-elle se faire pour sauvegarder la vie des ouvriers ? — Indiquer et décrire, d'une manière générale, le gisement, les caractères et les traitements des divers minerais de fer exploités dans la province de Hainaut. Enumérer les caractères géognostiques qui doivent servir de guide dans la recherche des gites de minerais de fer qui peuvent exister dans la province de Hainaut, et discuter leur valeur.

Le prix pour chacun de ces sujets est une médaille d'or. Les Mémoires devront être remis franco, avant le 31 décembre 1881, chez M. le Président de la Société, rue du Grand-Quiévroy, à Mons.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 17 avril, M. Duruy a lu une étude sur l'abdication de Dioclétien. M. Derembourg a fait une communication sur une inscription hébraïque découverte près de l'étang nommé la Fontaine de Siloé. M. G. Perrot fait, d'après le *Moniteur égyptien,* une communication sur les dernières fouilles de M. Mariette et sur celles de M. Maspero. Notre collaborateur M. Cherbonneau a adressé une communication sur une inscription libyque trouvée à Korbad. — Dans la séance du 8, il a été donné communication d'une lettre de Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, demandant le concours de l'Académie pour les fouilles entreprises par les missionnaires qui desservent la chapelle Saint-Louis de Carthage, l'établissement d'une mission archéologique permanente et d'un musée. — Dans la séance du 22, M. Léon Rénier rend compte de la visite de M. Cagniat aux ruines de Henchir-Gardoun, où il a découvert une inscription latine. M. Joseph Halevy a continué la lecture de son mémoire relatif au texte assyrien collationné sur des tablettes conservées au *Bristish Musæum.* — Dans la séance du 29, M. le secrétaire a

donné communication d'une lettre du père Delattre, missionnaire d'Alger envoyant de Carthage 78 inscriptions latines, à propos desquelles sont présentées des observations de M. Tissot. M. Schefer a communiqué des lettres de M. Gosselin, rendant compte de ses découvertes d'inscriptions à Kaïrouan et dans la province qui en dépend.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 2 avril, M. Levasseur a fait une communication au sujet d'une carte agricole du département de Seine-et-Marne de M. Delesse. M. Giraud a fait des observations au sujet du baccalauréat et des examens. — Dans les séances du 2 et du 9, M. G. Picot a lu une notice sur les *Maximes d'Etat* du cardinal de Richelieu, publiées par M. Gabriel Hanotaux. — Dans la séance du 23, M. Victor Bonnet a lu un mémoire sur la question monétaire. — Dans la séance du 30, M. Léon Aucoc a fait sur le cours de droit administratif de M. Ducrocq, doyen de la faculté de Poitiers, un rapport à l'occasion duquel des observations ont été présentées par MM. Jules Simon, E. de Parieu, Ch. Giraud, Victor Duruy et Beaussire, sur l'enseignement du droit administratif.

Réunion des sociétés savantes. — Voici la liste des communications historiques et archéologiques, qui ont été faites à la réunion des Sociétés savantes qui s'est tenue à la Sorbonne les 20, 21 et 22 avril. — M. Eugène de Beaurepaire : La fonderie de Port-en-Bessin et le cimetière gaulois de Mondeville, près Caen. — M. Boucher de Molandon : Origines historiques de la fête commémorative de la délivrance d'Orléans, en 1429. — M. Chatel, archiviste du Calvados : Les sources auxquelles a puisé l'auteur d'une chronique du quatorzième siècle que l'on désigne sous le nom de *Anonymus Cadomensis* et spécialement la partie qui a trait à notre histoire nationale. — M. Darlet, de Clamecy : Les *tumuli* du centre de la France. — M. Denis, de Caen : Est-ce une loi qui mit fin à l'ancienne comédie grecque? — M. de Dion : Étude sur la géographie et l'organisation féodale du comté de Montfort-l'Amaury. — M. Jules Finot, de Vesoul : Une correspondance inédite du dix-huitième siècle. — M. l'abbé Froger, au Mans : Pierre de Ronsard et le prieuré de Saint-Cosme. — M. Girard, de Toulouse : Note sur un dessin au trait du style archaïque trouvé dans l'île de Samos. — M. l'abbé Daniel Haigneré, de Boulogne-sur-Mer : Une source inexplorée de l'histoire du Calaisis. — M. Henri L'Épée, de Montbéliard : Recherches archéologiques exécutées pendant les dernières années aux environs de la ville de Montbéliard. — M. Lieutaud, de Marseille : Étude de géographie comparée sur le costume et les dialectes de la Provence. — M. de Marin de Carranrais, de Marseille : Notice sur MM. d'Aubray et de la Potherie, intendants de Provence. — M. Millon, de Langres : Découverte d'un grand vase funéraire en bronze dans un tumulus des environs de la ville de Langres. — M. Puisard, à Amiens : Collection de dessins figurant les tombeaux, les vases et objets divers recueillis dans le cimetière mérovingien de Vers (canton de Sains), sis à 8 kilomètres d'Amiens. — M. Laurent Rabut, à Chambéry : Tombeau de Julia Vera élevé par les soins de sa mère Maximilia Lucretia. — M. Achille Taphanel, à Versailles : Les écoles militaires sous Louis XVI. — M. Voulot, à Épinal : Une nouvelle triade gauloise sur un cippe vosgien. — M. Lucien Adam, à Nancy : Les patois lorrains. — M. Boucherie, à Montpellier : Identification du pays de Chernuble mentionné dans la chanson de Roland (vers 980). — M. Brocard, de Langres : La crypte de Saint-Geosmes. — M. Caillemer, doyen de la faculté de droit de Lyon : Conflits de juridiction au quatorzième siècle, entre le roi de France et l'archevêque de Lyon.

— M. Auguste Castan, à Besançon : La confrérie, l'église et l'hôpital de Saint-Claude des Bourguignons de la Franche-Comté, à Rome. — M. Combes, de Bordeaux : L'entrevue de Bayonne de 1565 d'après les archives de Simancas. — M. Cuissard, à Orléans : La bibliothèque de Fleury-sur-Loire. — M. Fierville, proviseur du lycée du Havre : Correspondance inédite de Don Juan d'Autriche, de l'archiduc Mathias et d'Alexandre Farnèse avec le magistrat de Saint-Omer (1577-1593). — M. Armand Gasté, de Caen : Documents inédits sur l'administration provinciale sous Louis XIV. — M. Joret, d'Aix : Les caractères et les limites du patois normand. Sur Tavernier et un projet d'établissement d'une compagnie de commerce prussienne aux grandes Indes en 1684. — M. Camille de La Croix, à Poitiers : Fouilles opérées à Jazeneuil (canton de Lusignan). — M. Ledain, à Poitiers : Découverte d'une antique inscription et de reliques de Saint-Rufin dans l'église de Moutiers (canton d'Argenton-Château). — M. Le Héricher, à Avranches : Du changement de genre qu'ont subi en français les substantifs latin en *or* : *dolor, calor, amor*, etc. — Essai de solution historique et philosophique. — M. Lételié, à Saintes : Les substructions gallo-romaines de la maison du Coteau, à Saintes. — M. Jules Pellisson, à Saintes : Les loges maçonniques de l'Angoumois, de la Saintonge et de l'Aunis. — M. Ernest Rupin, à Brives : Tenture en cuir doré, gaufré et peint, dix-huitième siècle. Église de Neuville (Corrèze). — M. Émile Socard, à Troyes : Étude sur les almanachs et les calendriers de Troyes. — M. Belton, à Blois : Écoles du département de Loir-et-Cher avant la Révolution. — M. Brun, à Nice : Étude archéologique sur le village de Lucéram (Alpes-Maritimes). — M. le chanoine Carle, à Nîmes : La crypte d'Uzès (Gard). — M. l'abbé Dehaisnes, de Valenciennes : André Beauneveu, sculpteur, peintre et miniaturiste du quatorzième siècle. — M. Louis Demaison, de Reims : Les housses ou buttes artificielles de la Champagne. — M. Denys Joly d'Aussy, à Saintes : Une commune saintongeoise au treizième siècle. — L'île d'Oléron. — M. Dupuy, de Rennes : La région parlementaire en Bretagne au dix-huitième siècle. — Les États provinciaux en 1778. — M. Durieux, de Cambrai : Le collège de Cambrai avant 1789. — M. Fontanille, à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) : Les écoles primaires dans la Drôme avant 1789. — M. Édouard Forestié, à Montauban : Les livres de comptes d'un marchand montalbanais au quatorzième siècle. — M. l'abbé Galabert, à Montauban : Le repeuplement du bas Quercy après la guerre de Cent Ans. — M. Jadart, de Reims : Le village natal et la famille du chancelier Gerson. — M. Lallier, de Toulouse : Le siège de Marseille d'après César et Lucain. — M. de Lauwereyns de Roosendaele, à Saint-Omer : La gazette d'un échevin de Saint-Omer, député des États d'Artois à la Haye pendant les conférences de Gertruydenberg, en 1710. — M. Georges Lecocq, à Amiens : Service funèbre en l'honneur de Du Guesclin, à Amiens, au quatorzième siècle. — M. Maggiolo, à Nancy : Histoire des petites écoles dans les anciens diocèses de Châlons et de Verdun. — M. le vicomte de Pulligny, au Chesnay-sur-Écos (Eure) : La forteresse de Gisors. — M. Alphonse Roque-Ferrier, à Montpellier : Essai de restitution de quelques substantifs provençaux, languedociens et béarnais (*lau, lauras, lauret, lauroux, laurounet, laus, lauza, lauzas, lauzet, lauzounet, lauzella*, etc.) dont la signification paraît se rapporter à celles de source ou de rivière. — Étude des formes dialectales que l'on pourrait rattacher à ces divers substantifs. — M. de Roucy, de Compiègne : Figures de divinités gauloises en bronze trouvées à la Croix-Saint-Ouen, près de Compiègne.

L'enseignement catholique. — Les examens de la licence ès lettres, à la

Sorbonne, ont eu lieu à partir du 25 avril. Sur 72 candidats, 24 seulement ont été déclarés admissibles pour l'écrit ; finalement, après les examens oraux, qui ont duré cinq jours, 19 candidats ont été proclamés dignes du grade par le jury. Or, le premier candidat reçu, par ordre de mérite, est un élève de l'École des Hautes-Études ecclésiastiques des Carmes, M. l'abbé Richard. On sait que cet établissement reçoit les meilleurs sujets des séminaires diocésains pour les préparer aux diverses licences et aux divers doctorats. MM. les abbés Jamet et Bosdur, de l'École des Carmes aussi, ont obtenu les troisième et cinquième rangs dans le classement des nouveaux licenciés, où nous relevons encore, parmi les dix premiers, les noms de MM. les abbés Chauvin, de l'Oratoire, et Rouchon, des Carmes. — L'an dernier, un abbé, élève de l'Institut catholique de Lille, avait obtenu le premier rang dans le classement des licenciés ès sciences mathématiques, à la Sorbonne. Cette fois, c'est l'Institut catholique de Paris qui a renouvelé, dans l'ordre des lettres, ce brillant succès.

Lettres inédites du roi Henri IV. — M. Eugène Halphen a publié déjà un grand nombre de lettres du roi Henri IV qui n'avaient pas été insérées dans les in-4 de M. Berger de Xivrey ; tous les érudits connaissent son recueil des lettres à M. de Sillery (1866) et son recueil des lettres au chancelier de Bellièvre (1872). C'est à ce dernier recueil que sert de supplément une délicieuse plaquette intitulée : *Lettres inédites du roi Henri IV au chancelier de Bellièvre*, 1605 (Paris, novembre 1880, in-8 de 27 p.). M. Halphen a réuni dans cette plaquette dix-sept lettres tirées de la Bibliothèque nationale (fonds français, numéro 15896). Tous ces documents ont quelque chose de remarquable. Citons, comme un des plus importants, le document du 11 avril 1605, où Henri IV se réjouit de l'élection du cardinal de Florence (le pape Léon XI), disant : « Dieu, protecteur de la France, a continué sa bénédiction sur nous par une si heureuse eslection, et telle que nous devons luy rendre grâces par le chant de *Te Deum*, feux de joye, allégresse d'artillerye et tous aultres tesmoignages que nous en pourrons faire, etc. » Citons, comme un des plus curieux, le document du 6 novembre 1605, où l'on trouve ce charmant éloge de la discrétion du chancelier : « Je loue la considération qui vous a retenu de me venir trouver en ce lieu [Fontainebleau] avecques la Reyne ma femme pour me donner plus de repos et de loisir de veoir ma maison et mes jardins. Car à la vérité j'avois ung extresme désir d'estre icy tant pour voir ma dicte femme et ma dicte maison que pour donner quelque relasche à mon esprit libre de tous affaires après un si fascheux voiage. » M Jouaust s'est surpassé dans l'impression des lettres de celui qui est non seulement un de nos meilleurs rois, mais encore un de nos meilleurs écrivains. Ce qui achève de rendre précieuse entre toutes la plaquette de M. Halphen, c'est qu'elle n'a été tirée qu'à six exemplaires! N'est-ce pas le cas de dire à tout ardent bibliophile : *Pends-toi, Crillon?* — T. de L.

Les Bibliothèques d'Europe. — Nous trouvons dans le *Library Journal* (de New-York), journal qui est l'organe des deux associations de bibliothécaires des États-Unis et de la Grande-Bretagne, une statistique assez curieuse. Le journal américain l'emprunte, dit-il, à un recueil statistique de Vienne (Autriche), mais sans en donner le titre. D'après ce recueil, l'Autriche posséderait actuellement 577 bibliothèques, contenant 5,475,798 volumes, sans compter les cartes et les manuscrits. Ce qui ferait un chiffre de 26,8 volumes par groupe de 100 habitants. L'Autriche serait ainsi le pays de l'Europe le plus riche en bibliothèques.

En effet, d'après une statistique comparée, dressée par le même journal, l'Italie a, paraît-il, 493 bibliothèques, et 4,349,281 volumes, plus 330,570 manuscrits, ou 16,2 volumes par 100 habitants. La Prusse, avec 398 bibliothèques, possède 2,640,450 volumes et 58,000 manuscrits, ou 11 volumes par 100 habitants. La Grande-Bretagne n'a que 200 bibliothèques, avec 2,871,493 volumes et 26,000 manuscrits.

La France, toujours d'après la même source, aurait 500 bibliothèques renfermant 4,598,000 volumes et 135,000 manuscrits, soit 12,5 volume par chaque centaine d'individus. En revanche, la Russie n'a que 1,3 volumes par 100 habitants : le nombre de ses bibliothèques est de 145, celui de ses volumes de 952,000, avec 24,300 manuscrits.

La Bavière est le pays qui se rapproche le plus de l'Autriche, quant au nombre de volumes calculé par tête : on y compte 169 bibliothèques avec 1,368,500 volumes et 24,000 manuscrits

Si, maintenant on considère les bibliothèques isolément, la plus considérable est la Bibliothèque nationale, à Paris : 2,078,000 volumes, c'est-à-dire admettant les chiffres ci-dessus, près de la moitié du contenu total des 500 bibliothèques du pays. Le British Museum, de Londres, vient en seconde ligne : 1 million de volumes ; la Bibliothèque royale de Munich : 800,000 ; celle de Berlin : 700,000 ; Dresde : 500,000 ; Vienne : 420,000.

Il y a des universités qui possèdent des bibliothèques considérables : l'université d'Oxford (Angleterre), par exemple, renferme 300,000 volumes ; celle d'Heidelberd (Allemagne), idem. Ce sont des chiffres supérieurs à celui de la Bibliothèque royale de Bruxelles par exemple, qui compte 90,000 volumes.

La bibliothèque du Vatican, à Rome, est comparativement peu riche en livres imprimés, en ayant seulement 30,000 ; mais elle possède 25,000 manuscrits.

Une Fable de Florian. — La littérature comparée est en vogue. Elle a une utilité réelle au point de vue historique et ethnologique, elle offre des recherches intéressantes, des rapprochements imprévus, elle peut joindre l'érudition à l'agrément et on lira avec plaisir l'étude que M. V. Ristelhuber a faite sur un apologue de Florian (*Une Fable de Florian*. Paris, Baer, 1881, in-8 de 40 p.). Cet apologue *Le Calife* a une grande ressemblance avec le joli épisode du meunier de Sans-Souci bien raconté jadis par Andrieux. Il est possible que le récit où figure le grand Frédéric soit apocryphe, il se peut aussi qu'un même fait se soit reproduit à de grands intervalles. Quoi qu'il en soit une anecdote identique appartient à des époques et à des contrées fort éloignées les unes des autres. M. Ristelhuber en a suivi curieusement les transmissions et les modifications depuis Hakkam, fils d'Abderaman III, depuis l'an 961.

— Le ministère des beaux-arts avait chargé M Wekerlin, le bibliothécaire du Conservatoire, d'assister à la vente de la bibliothèque de feu F. Gehring, à Berlin, en lui ouvrant un crédit, assez faible d'ailleurs. M. Wekerlin a pu se faire adjuger plus de deux cents ouvrages. Tous n'ont pas la même importance, mais en voici quelques-uns qui sont d'une certaine rareté, et qui manquaient à nos collections :

Fior Angelico di musica, etc., de Angelo da Picitone, daté de 1547, acheté 136 fr. ; le *Dodecachordon*, de Glareanus, portant la même date et contenant des compositions de Josquin Despres, Obrecht, etc., 308 fr. ; *Clarissima plane atque choralis musica interpretatio*, ouvrage de 1501, écrit par Praspergius, 121 fr. ; les *motets*, de Jacket Berchem, 200 fr. ; la seconde version

du remaniement de la *Lenore*, de Beethoven, 75 fr. ; l'*Ezio*, de Gluck, auquel on prétend que divers thèmes d'*Orphée* ont été empruntés, complètement inédits, 131 fr., *Albion and Albanus*, le premier opéra anglais imprimé, musique d'un compositeur français, Garbu, 137 fr. ; la *Divisione del mundo*, de Logrensi, 1675, 65 fr. ; la *Vita humana*, de Maragolli, 203 fr.

Deux ouvertures manuscrites de Meyerbeer ont été acquises par M. Brandus; l'une est tirée d'un opéra de jeunesse, *Wirth und Gast ;* l'autre a été composée pour une tragédie, *Ubaldo*, celle-ci a une belle allure ; la première est plutôt écrite dans la manière de Mozart. (*Journal de la Librairie.*)

— M. de Beaucourt vient de commencer l'impression des deux premiers volumes de l'*Histoire de Charles VII*, à laquelle il travaille depuis de longues années. Ces deux volumes conduiront le récit jusqu'au traité d'Arras. L'ouvrage aura cinq volumes.

— Le troisième volume des *Origines de la France contemporaine*, de M. H. Taine, vient de paraître. Il forme le tome II de la *Révolution* et porte ce titre spécial : *La Conquête jacobine*. Nous en rendrons compte dans notre prochaine livraison.

— Nous signalons simplement aujourd'hui, sans prétendre nous interdire d'y revenir plus tard, un intéressant travail, déjà publié dans le *Correspondant*, de notre collaborateur M. l'abbé Martin, professeur à l'Ecole supérieure de théologie de Paris : *Les Ecoles américaines, jugées par un américain* (Paris, Gervais, 1881, in-8 de 30 p.). Il y reproduit le témoignage très significatif et très concluant de M. Richard Grant Withe, dans la *North american Review*, contre le système des Ecoles américaines qu'on donne souvent comme le type à réaliser.

— M. l'abbé Dancoisne, qui vient de traduire de l'anglais en l'augmentant d'une introduction et de nombreuses notes : *Le Collège anglais de Douai pendant la Révolution française* (Douai, Dechristé, 1881, in-12 de LXXXI-211 p.) prépare la publication d'un travail couronné par la Société de Douai : *Histoire des établissements religieux de Douai, indigènes et britanniques qui ont existé avant la Révolution* (in-8).

— M. A. de Pillon de Saint-Philibert, ancien élève de l'école polytechnique, vient de publier (Rouen, Deshays, 1881, in-8 de II-111 p.) sous le titre de : *Les origines du monde et des lois qui le régissent, étudiées à la lumière fournie par les sciences modernes*, une conférence qu'il a faite à Douai et qui est en quelque sorte la vulgarisation du savant ouvrages du R. P. Carbonnelle, de Bruxelles : *Les confins de la science et la philosophie*.

— Nous apprenons que M. l'abbé Baunard s'occupe en ce moment d'écrire la vie de S. E. le Cardinal Pie, évêque de Poitiers.

— M. Nerée Quépat vient de publier des *Recherches historiques sur la grande Thury*, près METZ (Paris, Dumoulin, Metz, Sidot 1881, in-8 de II-190 p.). En écrivant ce livre, l'auteur n'a sans doute songé qu'à ses compatriotes et en effet son étude sur deux fermes et une maison de campagne, — c'est tout ce dont Thury se compose aujourd'hui, — ne peut avoir qu'un intérêt tout local. Nous croyons cependant qu'il est du devoir du *Polybiblion* de signaler cette monographie comme un bon exemple à suivre. Elle est faite avec beaucoup de soin d'après des documents inédits pour la plupart, elle est imprimée avec luxe et ornée d'une jolie gravure de M. Bellevoye, l'artiste messin et de plusieurs blasons. Nous avons à donner à ce travail les éloges mérités déjà par un autre livre du même genre de M. Nerée Quépat, par son histoire de Woipy. — Nous relèverons une petite erreur : p. 33 il est dit

que Thury fut acheté par Mme de Joybert vers 1815. Il fut acheté par le comte de Jaubert qui fut longtemps conservateur de la bibliothèque publique de Metz et qui a publié une traduction de l'ouvrage de Spallart.

— L'*Electricien*, revue générale d'Electricité, vient de faire paraître son premier numéro à la librairie G. Masson (Livraisons de 48 p. in-8, avec pl. et fig. ; paraissant le 1er et le 15 de chaque mois ; par an, France, 20 francs). Rédigée par les savants les plus compétents, MM. Mercadier, Gariel, Tissandier, Hospitalier, cette nouvelle revue retracera l'histoire complète des progrès qui se succèdent si rapidement dans le domaine de l'électicité, et elle suivra avec la même attention les découvertes de la science théorique et l'incessante variété des applications. Un recueil spécial de ce genre était nécessaire et fort désiré : l'*Electricien*, d'ailleurs, paraît à l'heure la plus opportune, au moment où se préparent à la fois à Paris l'Exposition et le Congrès international d'électricité.

Angleterre. — La Librairie Hurst and Blacketts vient de publier une traduction du savant ouvrage de M. Albert du Boys, dont nous avons parlé (t. XXIX, p. 261) : *Catherine of Aragon, and the Sources of the English Reformation*. L'ouvrage est publié avec des notes par Mme Charlotte. M. Yonge, en deux volumes, au prix de 21 schellings.

Belgique. — Il manquait à Bruxelles un journal artistique indépendant qui, sans s'occuper de politique, jugeât impartialement les choses rentrant dans le domaine exclusif de l'art et de la littérature. Si nous en jugeons par les numéros parus jusqu'à ce jour de l'*Art moderne*, cette lacune est actuellement comblée. Le comité de rédaction est composé d'amateurs passionnés pour le beau et qu'aucune préoccupation d'intérêt, aucun préjugé d'école ne détournent des appréciations justes. A côté d'articles sérieux, nous y avons trouvé des études littéraires émanant de plumes fines et élégantes. Le côté typographique est très soigné et d'une simplicité pleine de goût.

— M. le chanoine Claessen vient de publier une *Histoire des archevêques de Malines* (Louvain, 2 vol. in-8) dont nous rendrons prochainement compte.

— Mgr de Harlez, membre titulaire de l'Académie orientale, a été chargé par cette société savante de créer et de diriger une *Revue critique internationale* qui aura pour rédacteurs MM. Nève, Lamy et les orientalistes les plus éminents d'Europe et d'Asie.

— M. Lamy, professeur à l'Université de Louvain, est occupé à publier une édition critique des œuvres inédites de Saint Ephrem, d'après des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris et du British Museum. Le texte sera accompagné d'une traduction et de commentaires. L'ouvrage formera deux volumes in-8.

— M. Proost, professeur à l'école d'agriculture de Louvain, publie chez Albanel, à Bruxelles, un traité de chimie agricole qui paraîtra sous quelques jours.

— M. Emile Leclercq, auteur de l'*Art et les Artistes* et des *Caractères de l'école française de peinture*, vient d'obtenir un prix de mille francs de l'Académie de Belgique et une médaille de la société protectrice des animaux pour son charmant ouvrage : *Nos amis les animaux*. Il a de plus remporté la palme dans le concours du Cercle artistique pour la meilleure *Nouvelle*.

Espagne. — Le troisième volume des Mémoires de l'Académie des belles-lettres de Barcelone a paru récemment (Imprenta de Jaime Jepus, 1 vol. gr. in-8 de 648 pages ; prix : 15 francs). Les mémoires qu'il contient ont une importance particulière pour les Catalans, mais il en est plusieurs d'un intérêt plus général. Très curieuse est l'étude sur Blano de Garay, qui appliqua le pre-

mier, sous Charles-Quint, la vapeur comme force motrice de la navigation, M. Joaquin Rubio y Ors, président de l'Académie, a écrit de bonnes pages sur ce malheureux inventeur, qui fut réduit à demander l'aumône à *pedir por amor de Dios*. Le début de la lettre dans laquelle Garay apprenait à Charles-Quint son immense découverte est original : « Il arrive souvent que les paroles sont ingénieuses. Je dis cela parce qu'étant moi un pauvre gentilhomme de cette ville de Tolède, etc., etc. » Ce travail n'est pas le seul dont M. Rubio ait enrichi les mémoires ; on y remarque encore de lui des renseignements nouveaux sur Capmany et un important travail sur *Brunechilde*, œuvre trop apologétique peut-être, mais écrite avec beaucoup de chaleur, et dont le *Polybiblion* a déjà parlé. Notre revue a parlé enfin d'un troisième mémoire de M. Joaquin Rubio y Ors : *Brève revue de l'état actuel de la renaissance de la langue et de la littérature catalane*. Don José Puiggari a donné aux Mémoires une série de notices sur des artistes catalans du moyen âge, don Andres Balaguer y Merino une ample nécrologie de don Jaime Ripoll y Villamayor, don Manuel Mila y Fontanals y a complété des recherches archéologiques publiées dans le précédent volume sur Olerdula, dans laquelle on avait voulu voir l'antique *Carthago vetus*. D'autres travaux de genres divers complètent ce beau livre, et en comptant les érudits dont se compose l'Académie de Barcelone, on peut espérer qu'il ne tardera pas trop à être suivi d'un nouveau volume.

Publications nouvelles. — *La Vierge Marie, d'après Mgr Pie, par le R. P. Mercier* (in-12, Oudin). — *Conférences de Saint-Joseph de Marseille, la Foi, l'Eglise, la Papauté*, par le R. P. Fr. Vincent de Pascal, des frères Prêcheurs (in-8, Bloud et Barral). — *Saint Paul, sa vie, ses missions, sa doctrine*, par M. Arnauld (in-8, Soussens). — *Divi Thomæ Aquinatis Sermones et opuscula concionatoria*, par J.-B. Raulx (3 vol. in-12 Librairie de l'œuvre de Saint-Paul). — *Œuvres philosophiques du Cardinal Thomas-Marie Zigliara*, premier volume (gr. in-8, Witte et Perrussel). — *Le Positivisme et la science expérimentale*, par l'abbé de Broglie (2 vol. gr. in-8, Palmé). — *Œuvres pastorales de Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise. Œuvres oratoires*. Tome premier (in-8, Bray et Retaux). — *Essai de philosophie naturelle*, tome 1er, par J. Tissot (in-8, Germer-Baillière). — *Etude sur les démons dans la littérature et la religion des Grecs*, par J.-A. Hild (in-8, Hachette). — *Science et Vérité*, par le docteur J. B. L. Decès (in-8, Plon). — *Des Origines du monde et des lois qui le régissent, étudiées à la lumière fournie par les sciences modernes*, par A. de Pillon de Saint-Philibert (in-18, Rouen, imp. Deshay). — *L'Evolution du règne végétal. Les Cryptogames*, par G. de Saporta et Marion (in-8, Germer-Baillière). — *Essai pour arriver à la connaissance du temps, par l'observation de la nature*, par G. Guérin de la Houssaye (in-18 carré, Galles). — *La pluie et le beau temps*, par Mme Demoulin (in-8, Hachette). — *L'Argent et l'Or, essai sur la question monétaire*, par E. Fauconnier (gr. in-8, Germer-Baillière). — *Les réformes de l'enseignement secondaire*, par Frédéric Godefroy (broch. in-8, Gaume). — *Le Dictionnaire allemand, enseigné par l'analyse étymologique des noms propres individuels, familiaux, ethniques, etc.*, par l'abbé J. Fabre d'Envieu (in-12, Thorin). — *Roncevaux ou la mort de Rolland* (Extrait de la Chanson de Roland). Traduit en vers par le baron Dein (in-8, Le Fournier). — *Le livre du chemin de long estude*, par Christine de Pizan (in-8, Berlin, Damkohler). — *Chansonnier historique du dix-huitième siècle*, t. V. Deuxième partie : *Louis XV, Bourbon et Fleury*, I, 1724-1732, par E. Raunié (in-12, Quantin). — *Chansons et lettres patoises bressanes, Bugeysiennes et Dombistes*, textes recueillis, traduits et annotés par Philibert-Le-Duc (in-12, Bourg-en-

Bresse, Martin-Bottier). — *Les Maximes de La Rochefoucauld,* par J. F. Thénard (in-12, Librairie des Bibliophiles). — *L'Année artistique* (1880-1881), par Victor Champier (in-8, Quantin). — *Etude sur la vie et les œuvres de A. Cochin,* par Léon Roux (in-8, Gervais). — *Lettres inédites de Mendelssohn,* traduites par A.-A. Roland (in-12, Hetzel). — *Endymion,* par Lord Beaconsfield (2 vol. in-12, Hachette). — *L'Ancêtre,* par Victor Fournel (in-12, Calmann-Lévy). — *Le crime de Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut,* par Anatole France (in-12, Calmann-Lévy). — *Récits de la vie réelle,* par J. Girardin (in-8, Hachette). — *Mes aventures en Amérique et chez les Sauvages.* — *Mes chasses à la frontière des Indiens.* — *Episodes de la guerre du Mexique* (1846-1848). — *Mes trois gouvernantes,* par Armand (3 vol. in-12, Firmin-Didot). — *Pascale Nauriah,* par G. Pradel (in-12, Plon). — *Les Etapes d'une conversion. Le coup de grâce, dernière Etape,* par Paul Féval (in-12, Palmé). — *Histoires à dormir debout,* par Charles Buet (in-12, Palmé). — *Deux ans aux Dragons. Souvenirs d'un volontaire,* par Camille Cellier (in-12, Dillet). — *La grève des Boulangers,* par A. Hervo (in-18, Blériot). — *Natalie Koumiarof,* par Georges du Vallon (in-12, Bleriot). — *Le Capitaine de la Fayolle,* par Adolphe Pieyre (in-12, Blériot). — *Eveline,* par José de Coppin (in-12, Casterman). — *Un Souvenir,* par José de Coppin (in-12, Castermann). — *Questions controversées de l'histoire et de la Science,* 2e série, (in-12. Librairie de la Société Bibliographique). — *La Réforme au seizième siècle,* par Aug. Laugel (in-8, Plon). — *Le Maréchal d'Humières et le gouvernement de Compiègne* (1648-1694), par M. R. de Magnienville (grand in-8, Plon). — *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV,* par J. Lair (gr. in-8, Plon). — *Les Origines de la France contemporaine,* par H. Taine. *La Récolution,* tome II (in-8, Hachette). — *Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII, pendant le congrès de Vienne,* avec préface, éclaircissements et notes, par M. G. Pallain (gr. in-8, Plon). — *Mémoires sur la vie publique et privée de Claude Pellot, conseiller, maître des requêtes, intendant, etc.,* Tome 1er, par O'Reilly. (gr. in-8, Champion). — *Vie de M. Estienne,* quatorzième supérieur général de la congrégation de la mission et de la compagnie des Filles de la Charité, par un prêtre de la mission (in-8, Gaume). — *Les Frères des écoles chrétiennes à Besançon,* par J. M. Suchet (in-8, Jacquin). — *Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France,* par L. de Piépape (2 vol. in-8, Champion). — *Petite histoire de Picardie, simples récits,* par A. Janvier (in-4, Amiens, Hecquet). — *L'Empire des Tsars et les Russes,* tome 1er. *Le pays et les habitants,* par Anatole Leroy-Beaulieu (in-8, Hachette). — *Histoire du collège Stanislas,* par M. l'abbé de Lagarde (in-8, Putois-Cretté). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Edition des œuvres de saint Augustin publiée par les Bénédictins. — Dans quels ouvrages pourrai-je puiser des renseignements généraux sur la longue polémique engagée, vers la fin du dix-septième siècle, entre les Jésuites et les bénédictins de Saint-Maur au sujet de la publication par ces derniers des œuvres de saint Augustin? Où trouverai-je au besoin des documents inédits ou peu connus?

A. V.

Omnium peregrinationum libellus. — L'excellente bi-

bliographie de Terre Sainte qui accompagne l'édition de 1776 des *Statuts du S. Sépulcre* décrit avec détails (p. 225), le livre suivant : « *Omnium peregrinationum terræ sanctæ libellus, ad serenissimam regni Galliæ reginam, Catharinam de Medicis*, Venetiis, s. d. »

C'était une lettre de Fr. Hugo Reynaldus, datée de Mont Sion, 13 mai 1549 : elle était suivie de chartes anciennes. Ce livre ne se trouve pas dans les dépôts publics de Paris ni de Venise. Existe-t-il dans quelque bibliothèque privée ? R.

Emancipation de la femme. — Est-ce qu'il y a des ouvrages sérieux sur cette question et la traitant au point de vue chrétien ?

Traduction de Levana, de J.-P. Richter. — Existe-t-il une traduction française ou néerlandaise de *Levana*, par Jean-Paul Richter, et des autres œuvres du même auteur ?

RÉPONSES.

Noblesse du Quercy (XXXI, 286). — Nous ne pouvons citer jusqu'à présent que le *Catalogue des gentilshommes d'Armagnac et de Quercy* qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux Assemblées de la noblesse, en 1789, publié par Louis de la Roque et Edouard de Barthélemy, 1861, in-8. Mais on doit trouver dans les nobiliaires de la Guyenne et de la Gascogne.

Le théâtre a-t-il et peut-il avoir une influence moralisatrice ? (XXXI, 286, 383). — Ajouter aux ouvrages cités : *La République*, de Platon; II, 3; III, 10, etc.; — *Poétique*, d'Aristote, VI, VII; — *Politique*, VIII, 4; — *Des spectacles* de Tertullien; — *Tertullien*, dans le *Cours d'éloquence sacrée*, de Mgr Freppel; t. Ier, leçons 10 et 11, pp. 189-237; — *Dictionnaire des Littératures*, par Vapereau, à l'article *Moralité littéraire*; — *Opuscules*, du P. Boone, S. J. T. Ier (Casterman, 1854); — *Un mot sur le théâtre*, par un moraliste (Palmé, 1876, in-18 de 93 p.); — *Mélanges littéraires*, de Bonald; — *Lucrèce Borgia*, de Victor Hugo. Préface; — *Univers*, du 4 mars 1853, article de M. Aubineau à propos d'un rapport de Sainte-Beuve; — Le *Théâtre moral*, par Paul Féval (Dentu, 1874); — *Lettre sur les unités de lieu et de temps*, par Manzoni, dans son *Théâtre* traduit par A. de Latour, p. 155, etc. (Paris, Charpentier, 1841); — *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, par E. Egger, chap. III, § 7 et 8 (Paris, Durand, 1841); — *Portraits littéraires*, par G. Planche, p. 388 et s. (1848, Charpentier); — *La Civiltà cattolica*, 2e série t. V, p. 257; 8e série, VII, p. 620, 730, avec une lettre du cardinal Patrizi, p. 740; — *Etudes religieuses* des Pères de la Compagnie de Jésus, et articles du P. Longaye, 5e série, t. III, p. 673, 836; t. V, p. 5, 161, 345; t. XII, p. 715, 833.

M. E. Rivière.

Une citation (XXXI, 383).

La critique est aisée et l'art est difficile.

est de Destouches. On trouve ce vers dans l'acte II du *Glorieux*, scène V, vers 40.

Dans la même pièce, acte III, scène VI, vers 20, se trouve le vers souvent cité à faux et attribué à Boileau

Chassez le naturel, il revient au galop.

M. E. R.

L'Instruction primaire avant 1789. — (X-60, 123. — XI-182, 247. — XII-195. — XXII-283. — XXV-383. — XXVIII, 382.)

1 *Essai d'une école chrétienne, ou manière d'instruire et d'élever chrétiennement les enfants dans les écoles*. Paris, Lottin, 1724, pet. in-18. — 2. *Instruction méthodique pour l'école parcissiale, dressée en faveur des petites écoles*. Paris, 1669, in-12 de 360 p. (Cité par M. A. Babeau, dans *La Ville sous l'Ancien Régime*, p. 486, note 1.) — 3. E. Cuissart. *L'enseignement primaire à Lyon et dans le département du Rhône, avant et depuis* 1789 (*Revue du Lyonnais*, mai à août 1880. IVe série, t. IX, p. 337-346; 430-438 — t. X, p. 7-14; 83-96). *Le Polybiblion* (XXXIII, n. 1222) indique E. Cuissart. *L'enseignement primaire à Lyon et dans la région lyonnaise avant et après* 1789. Paris, Garcet, Nisius et Ce, in-8 de 42 p. J n'ai pu voir cette brochure qui

vraisemblablement est un tirage à part des articles de la *Revue du Lyonnais*. — 4. C. Schuwer. *Quelques mots sur l'Instruction primaire en Corse avant et depuis* 1789. Corte, imp. Icarel. Fournier, in-12 de 31 p. — 5. Mireur. *Documents sur l'Instruction primaire en Provence avant* 1789. (*Revue des soc. sav.* 7e série, t. III (1881) p. 191-222). — 6. A. de Dion. *Les écoles de Montfort-l'Amaury* (*Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, t. V, p. II-38). — 7. E. Schmidt. *L'Instruction primaire en Lorraine, à la campagne, il y a cent ans.* (*Revue chrétienne*, avril et mai 1880, t. VI, p. 197-214; 261-277). — 8. A. Pillier. *Note sur les écoles primaires du Bas-Poitou avant* 1789 (*Mémoires de la société d'émulation de la Vendée*. 2e série, t. IX (1879) p. 138-148). — 9. Dissard. *Un maître d'école du dix-septième siècle à Saint-Haon-le-Châtel*. Roanne, imp. Chorgnon, pet. in-8 de 47 p. — 10. J. M. Richard. *L'enseignement primaire à Paris, au milieu du dix-septième siècle* (*Revue trimestrielle*, octobre 1880, p. 900-927.) — 11. A. Rey. *L'école et la population de S. Prix, depuis* 1668). (*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. V, 1878). — 12. A. Dupré. *Anciennes écoles de Charité* (*Semaine religieuse de Blois*, 8, 15 nov., 12. 20 déc. 1873.) — 13. *L'Instruction primaire avant* 1789. (*Aquitaine, Semaine religieuse de Bordeaux*. 13, 20, 27 déc. 1879; 10, 17, 24, 31 janvier, 8 février 1880.) Ces articles sont un recueil de cent documents inédits concernant les petites écoles des diocèses de Bordeaux et de Bazas. 14. *Manuel général de l'Instruction primaire*, 1878, n. 17. Baux ou contrats intervenus entre d'anciens régents et les communautés d'habitants, publiés par M. Maggiolo. — 15. L. Maggiolo. *Pouillé scolaire ou inventaire des écoles dans les paroisses et annexes du diocèse de Toul, avant* 1789, de 1789 à 1833. Nancy, Berger-Levrault, 1880, in-8 de 112 p. — 16. Fayet. *Comment se fondent les communautés religieuses* (*Extrait du Journal des Religieuses institutrices et des frères instituteurs*, mars, avril et mai 1880). Châteauroux, imp. Nuret (1880), in-18 de 62 p. — 17. J. Marchal. *Vie de M. l'abbé Moye* (fondateur de la congrégation de la Providence de Portieux.) Paris, Bray et Retaux, 1872, 1 vol. in-8 de XII-631 p. — 18. E. Allain. *L'Instruction primaire avant la Révolution*. 2e édit. revue et augmentée Paris, lib. de la Soc. bibliog. 1881, br. in-32 de 128 p. 19. J. Stanislas. *L'Instruction primaire en France avant* 1789. (*Contemporain*, 1er sept. 1880, p. 405-422). — 20. F. Brunetière. (*L'Instruction primaire avant* 1789. *Revue des Deux-Mondes*, 15 oct. 1879, p. 934-946). — 21. A. Duruy. *L'Instruction publique en* 1789 (*Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1881, p. 862-892.) — 22. Lecoy de la Marche. *L'enseignement au Moyen Age* (*Lettres chrétiennes*, mai-juin 1880). — 23. E. Allain. *L'Instruction primaire avant et pendant la Révolution*. (*Questions controversées de l'histoire et de la science*. 1re série. Paris, lib. de la Soc. bibliog. 1880, in-12. — 24 G. H. *L'Instruction primaire avant* 1789 (dans la *République française*, 15 juin 1880). — 25. G. H. *L'Instruction primaire sous l'Ancien Régime. Le maître d'école*. (*République française*, 24 juin 1880.) — 26. *Journal officiel* du 23 avril 1881. Analyse d'une lecture de M. Maggiolo sur le *Pouillé scolaire des diocèses de Verdun et de Châlons*. — 27. A. Duméril. *Des vœux des cahiers de* 1789 *relatifs à l'instruction publique*. Toulouse, imp. Douladoure, 1880, br. in-8 de 48 p. (Extr. du dern. vol. des *Mém. de l'Acad.* de Toulouse.) — 28. A. Babeau. *La ville sous l'Ancien Régime*. Paris, Didier, 1880, in-8, t. IX, c. I. Les écoles primaires, p. 482-497.

Le Gérant : L. Sandret.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS SUR L'ÉCRITURE SAINTE

1. *Introductio ad libros sacros Veteris et Novi Testamenti usui eorum qui a disciplinis philosophicis ad Scripturæ sacræ et Theologiæ studia gradum facere parant.* Editio quarta. Turin, Marietti, 1881, in-12 de 248 p. — 2. *Filosofia della storia sacra e notizie archeologiche bibliche ad uso di seminari di chierici*, per Monsig. D. Domenico Turano, vescovo di Girgenti. Turin, Marietti, 1880, in-8 de 254 p. — 3. *De l'hébreu comme langue primitive (Essai de conférence)* par M. H. d'Anselme, ancien officier supérieur. Paris, Raveau-Dartois, 1880, in-8 de 78 p. Prix : 1 fr. 50. — 4. *David und seine Zeit (David et son temps)*, von Dr Hugo Weiss. Münster, Theissing, 1880, in-8 de 271 p. — 5. *Les Paralipomènes. Introduction critique et commentaire* par M. l'abbé Clair : traduction française par M. l'abbé Bayle. Paris, Lethielleux, 1880, in-8 de 400 p. Prix : 8 fr. 60; 6 fr. pour les souscripteurs. — 6. *Judas Maccabæus and the Jewish war of Independence*, by Claude Regnier Conder. London, Marcus Ward, 1879, in-18 de 218 p. — 7. *L'Ecclésiastique, introduction critique, traduction française et commentaires*, par M. l'abbé H. Lesetre. Paris, Lethielleux, 1880, in-8 de 283 p. Prix : 6 fr.; 4 fr. 20 pour les souscripteurs. — 8. *Commentar zum Buche de propheten Jeremias*, von Dr Anton Scholz. Würzbourg, Leo Woerl, 1880, in-8 de 609 p. — 9. *Die Israeliten und der Monotheismus*, von Dr W. Hecker, aus dem holländischen übersetzt. Leipsig, Otto Schulze, 1879, in-8 de 66 p. — 10. *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*, par James Darmesteter. Paris, Librairie nouvelle, 1881, in-8 de 21 p. Prix : 1 fr. — 11. *Aus Palæstina und Babylon, eine Sammlung aus Talmud und Midrasch*, von Daniel Eurmann. Vienne, A. Hölder, 1880, in-8 de 314 p. — 12. *Della vita di Gesu Christo*, di Vito Fornari. Florence, Barbera, 1877, in-8 de 551 p. — 13. *Commentar ueber das Evangelium das heiligen Marcus*, von Dr Paul Schanz. Fribourg en Brisgau. Herder; Paris, Lecoffre, 1881, in-8 de 435 p. — 14. *Vie de saint Paul, accompagnée d'une analyse et d'une étude sommaire de ses Epîtres*, par l'abbé Vix, docteur en théologie. Paris, Poussielgue, 1879, in-8 de 488 p. Prix : 7 fr. 50. — 15. *Les soixante-douze disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ et leurs illustres successeurs les soixante-douze cardinaux avec les notices historiques des plus célèbres d'entre eux*, par M. l'abbé Maistre, tome II. Paris, Palmé, 1879, in-8 de 423 p. Prix : 6 fr. — 16. *Grammaire hébraïque élémentaire* par Alphonse Chabot, curé de Pithiviers. 2e édition, revue et corrigée. Fribourg, Herder; Paris, V. Lecoffre, 1881, in-12 de 114 p. Prix 2 fr.

1. — L'*Introduction générale aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, écrite en latin, dont M. Marietti vient de publier une quatrième édition, a paru pour la première fois en Belgique, en 1812. L'auteur n'a pas signé son œuvre, parce que, dit-il, des huit chapitres que comprend son Introduction, les six premiers sont empruntés à Henri de Bukentop et les deux derniers sont un résumé de l'archéologie biblique de Fourer Ackermann. Henri de Bukentop était un savant récollet d'Anvers, né vers 1654, mort à Louvain en 1706; il a beaucoup écrit sur l'Ecriture sainte. F. Ackermann était un disciple de Jahn, qui a publié une *Introduction*, à Vienne, en 1839.

Les huit chapitres de l'auteur belge anonyme traitent successivement de l'excellence de la Sainte Ecriture, de son existence, de son contenu, de ses différents sens, de la manière de l'interpréter, des textes, des figures, des tropes, des antiquités domestiques et sacrées d'Israël.

Ils sont remplis de choses, peut-être un peu trop condensées, quelquefois un peu minutieuses, en ce qui concerne les tropes, mais généralement justes et bonnes à connaître. L'auteur a naturellement des opinions à lui sur les points douteux ou controversés, et personne ne pourra l'en blâmer. On peut relever ça et là, en dehors des questions indécises ou libres, quelques inexactitudes. Nous en signalerons ici quelques-unes dans l'intérêt des lecteurs qui voudront se servir de cet excellent livre. P. 25, on attribue, à la suite de beaucoup d'auteurs, le chap. XXXI des Proverbes à Salomon, en ne distinguant pas ce roi de Lamuel, dont le nom est inscrit en tête du chapitre pour en désigner l'auteur. On a imprimé *Samuel* au lieu de Lamuel. P. 25-26, le livre de la Sagesse est attribué formellement à Salomon. C'est une opinion insoutenable. Saint Augustin l'a rejetée, après l'avoir d'abord acceptée. La Sagesse a été primitivement écrite en grec, plusieurs siècles après la mort de Salomon. Ce livre aurait donc dû être compté, p. 27 et 32, avec le livre des Machabées, comme un des livres de l'Ancien Testament composés en grec. L'auteur parle, p. 28, de sicles frappés au temps de Salomon. C'est une erreur : les sicles les plus anciens ne datent que des Machabées. Les critiques rejettent communément le récit qui porte le nom d'Aristé, au sujet de la traduction des Septante, contrairement à ce que dit l'auteur, p. 39. Il semble admettre également en cet endroit l'inspiration des Septante, ce qui est généralement nié. Dans la carte qui est jointe à l'Introduction, la ville de Damas est placée dans la vallée qui sépare le Liban de l'Anti-Liban, vallée à laquelle on a donné une largeur démesurée. La situation de Damas à l'est, et non à l'ouest de l'Anti-Liban, est si connue, qu'on a de la peine à s'expliquer une erreur pareille. Plusieurs autres villes sont également mal placées, comme Bethsan ou Scythopolis, Dothaïn, Dibon, etc. La chaîne de montagnes qui court du nord au sud de la Palestine n'est pas visible ; la configuration de la mer Morte est inexactement tracée ; le nom du fameux mont Carmel n'est pas indiqué, etc. On est surpris, p. 221, de voir la tenture du tabernacle, qui sert de porte, ornée de têtes d'anges ailées, comme on en fait aujourd'hui. Ce sont là des défauts qu'il importe d'autant plus de signaler que ce livre est destiné à l'enseignement classique. L'élève n'étant pas en état de contrôler ce qu'on lui enseigne, se fait sur tous ces points des idées fausses, si le maître, par une vérification attentive, n'a pas soin de le tenir en garde et de le prévenir. Nous espérons d'ailleurs que, dans une nouvelle édition, on fera disparaître ces quelques taches de cet excellent livre.

2. — La connaissance de l'archéologie biblique est importante pour l'intelligence des Saintes Écritures. Aussi en a-t-on souvent publié des traités plus ou moins complets, plus ou moins développés. Mgr

Turano, évêque de Girgenti, vient de livrer à l'impression une nouvelle archéologie biblique, qui diffère des précédentes en cela surtout qu'elle ne se borne pas à l'exposé matériel des faits mais qu'elle s'occupe aussi à les coordonner entre eux, à en faire, en un mot, la philosophie. La première partie a pour sujet principal le Messie, considéré dans la promesse qui en est faite, dans les dépositaires de la promesse, dans le langage employé pour exprimer la promesse, dans la vie nomade des patriarches d'où il doit sortir, dans la circoncision, etc. La seconde partie traite des fiançailles, du mariage et du divorce ; des prophètes, des nazaréens, des sectes juives : pharisiens, sadducéens, hérodiens, esséniens, réchabites ; des néoménies; des vêtements, des tentes, des cavernes, des maisons; des repas; des testaments des patriarches; du deuil. L'ouvrage se termine par des observations philosophiques sur l'alphabet hébreu.

Le lecteur français pourra trouver peut-être un peu diffus le livre du docte prélat, parce qu'il est écrit à la manière italienne, mais il le lira néanmoins avec intérêt et avec fruit. Mgr Turano a longtemps professé avec succès un cours d'Écriture Sainte et il ne néglige rien pour propager partout l'amour et l'étude de nos Livres Saints, ainsi que de la langue hébraïque. Sa *Philosophie de l'histoire sacrée* ne contribuera pas peu assurément à atteindre ce résultat et ce sera là la plus douce récompense du savant Évêque, qui porte un si tendre amour à la parole de Dieu.

3. — M. d'Anselme, ancien officier supérieur, combat avec l'ardeur des paladins antiques pour une cause qui n'a plus aujourd'hui que de bien rares défenseurs ; il soutient, dans ce qu'il intitule un *Essai de Conférence*, que l'hébreu est la langue primitive. Cette conférence, nous dit-il, « n'a pu avoir lieu », nous ne savons pourquoi. L'auteur, n'ayant pu la prononcer, l'a fait imprimer. Il veut prouver sa thèse, comme l'ont fait tous ceux qui ont soutenu des opinions analogues, par des rapprochements de mots. Ceux qui ont prétendu que le breton, le basque ou le flamand, etc., était la langue qu'avait parlée Adam dans le paradis terrestre, ont essayé d'expliquer bon gré mal gré les noms bibliques par des racines tirées de leur propre langue ; M. d'Anselme veut expliquer par l'hébreu les noms des anciens dialectes, la mythologie, etc. Exemple : Dio-Nysos ou Bacchus, enfermé dans la *cuisse de* Jupiter, est Noé enfermé dans l'arche. « Il y a loin, sans doute, dit-il, d'une *arche* à une *cuisse*. Mais comme la légende a évidemment passé de l'une à l'autre par l'effet de quelque méprise, on peut supposer que cette méprise aura consisté à substituer le mot *mêros*, *femur*, à celui de *baris*, *vaisseau*, que quelque version remaniée de l'histoire du déluge, comme celle de la Chaldée, par exemple, avait employé au lieu de celui *d'arche* ou *theba* ; et, à la place des paroles du récit sacré

disant que Noé, âgé de six cents ans, avait été enfermé par Jéhovah dans son *arche* ou *vaisseau*, *baris*, la légende grecque a dit que Dionysos, âgé de six mois, avait été enfermé par Jupiter dans sa *cuisse*, *mêros* » p. 23. Tout est dans le même goût. Ces rapprochements sont très ingénieux, mais il nous semble qu'ils convaincront difficilement les philologues.

4. — M. Hugo Weiss a consacré à *David et son temps* une excellente étude. Après une sorte d'introduction consacrée à décrire la Palestine, son état politique et religieux, et les peuples voisins au moment de l'établissement de la monarchie, l'auteur raconte successivement 1° la jeunesse de David ; 2° son règne à Hébron ; 3° ce qu'il fait comme roi d'Israël, dans la première période de son gouvernement : conquête de Jérusalem, guerres contre les Philistins et les Moabites, contre la confédération syro-iduméenne ; organisation religieuse ; organisation politique et civile ; 4° ses fautes et leur expiation ; 5° la fin de sa vie.

L'examen le plus attentif n'a pu nous faire découvrir dans ce travail une seule inexactitude. Nous ne partageons pas sur tous les points les opinions de M. Weiss dans les questions douteuses ou controversées, mais il a toujours des raisons à alléguer à l'appui de l'opinion qu'il adopte. Il expose d'ailleurs fidèlement les sentiments divers, toutes les fois qu'il y a lieu. Son livre est tout à fait consciencieux et sérieux. S'il n'apprend rien de bien nouveau à ceux qui connaissent déjà l'histoire de David, il a du moins l'avantage d'offrir groupé en un tout suivi tout ce qui a rapport à l'histoire du saint roi et de rendre ainsi plus aisée et plus facile l'intelligence d'un certain nombre de psaumes. Les seuls reproches qu'on pourrait faire à l'auteur, ce serait de n'avoir pas tiré assez parti des psaumes mêmes pour donner de la vie et de la variété à son récit et pour éclairer d'une plus vive lumière certains détails ; ce serait aussi de n'avoir pas enrichi son œuvre de quelques idées générales, de quelques aperçus qu'il eût été facile d'insérer dans le corps de l'ouvrage et qui auraient soulagé l'attention du lecteur en élevant son esprit.

5. — M. l'abbé Clair, après avoir commenté Josué, les Juges et les Rois, nous donne, dans la sainte Bible publiée chez M. Lethielleux, le commentaire des Paralipomènes. Les deux livres de ce nom sont l'objet de violentes et nombreuses attaques. M. l'abbé Clair réfute dans son introduction toutes les objections qui ont été faites contre leur caractère historique. Le commentaire lui-même est bon, mais quelquefois un peu maigre et trop succinct. Ainsi, au ch. XII du livre II, qui raconte l'expédition de Sésac contre Roboam, l'interprète se contente de nous dire qu'un bas-relief du temple d'Ammon à Karnak confirme le récit biblique. On serait bien aise, dans un com-

mentaire complet, d'avoir quelques détails à ce sujet. Or, M. Clair ne parle même pas de la fameuse représentation où on lit, au milieu des autres captifs ou vaincus : « le roi de Juda. » Au livre I. ch. v, verset 26, nous ne trouvons pas même une allusion aux difficultés auxquelles donne lieu la présence du nom de Phul dans ce passage. On verrait volontiers aussi çà et là quelques applications morales. Mais si l'on ne trouve pas toujours, dans ce commentaire, tout ce que l'on désirerait y rencontrer, il faut dire du moins que ce qu'il renferme est fort bon.

6. — Judas Machabée, l'une des plus grandes figures de l'histoire juive, méritait bien une biographie. Un des chefs de l'expédition anglaise pour l'exploration de la Palestine, M. Conder, a écrit sa vie avec amour et aussi avec succès. L'auteur ayant passé plusieurs années dans la Terre Sainte pour en étudier la topographie, connait parfaitement les lieux ; il a suivi tous les champs de bataille de son héros, il les dépeint en peintre et en soldat. Ses descriptions sont très attachantes, ses récits sobres et en même temps vifs et animés. Son œuvre peut servir de commentaire aux livres des Machabées. Une carte, malheureusement incomplète, permet de suivre les campagnes du libérateur des Juifs. Quelques points de détail, plus ou moins gravement erronés, peuvent être relevés dans *Judas Machabée*. Il reproche à tort aux Juifs de n'avoir pas senti les beautés de la nature, p. 54. Ce qu'il dit sur la croyance des Israélites à une autre vie, et sur les devoirs de l'homme. Quant à la vie présente, d'après leur manière de voir, n'est pas non plus historiquement tout à fait exact, p. 54-56. P. 65, il semble approuver les cabalistes qui confondent la création avec l'émanation. P. 67, il donne une analyse fausse du livre de la Sagesse, quand il prétend qu'elle enseigne la préexistence des âmes, la formation du monde d'une matière informe antérieure et l'existence d'une âme de l'univers. Il place à tort la composition de l'Ecclésiaste au second siècle avant Jésus-Christ, p. 67, etc. On est fort étonné de le voir prétendre qu'au temps de Judas Machabée on n'avait pas l'idée d'un Messie futur, lorsque les prophéties messianiques sont si nombreuses dans l'Ancien Testament et antérieures aux Hasmonéens, p. 68, 74. Le prophète, dont il parle lui-même, p. 70, qui est-il, sinon le Messie ? Par la manière dont il s'exprime au sujet de la mort d'Antiochus, p. 131-132, il semble mettre sur le même pied la religion païenne et la religion mosaïque. Ce sont là des taches regrettables ; elles affectent péniblement le lecteur qu'entraînait le charme du récit.

7. — L'*Ecclésiastique* est un des livres de la Sainte Écriture dont la lecture est la plus utile et la plus féconde en enseignements pratiques. Cette lecture ne peut cependant pas être faite d'une manière suivie

et prolongée, à cause de la nature de cet écrit, composé, pour la majeure partie, de sentences détachées. Le commentaire que vient de publier M. Lesêtre en facilitera singulièrement l'usage et en augmentera les fruits. Son travail est varié, rempli de citations heureuses, quelquefois piquantes, empruntées à tous les temps et à toutes les époques. L'auteur, qui appartient au clergé de Paris, fait preuve d'une grande érudition, de tact et de goût, en même temps que d'une réelle connaissance des âmes.

8. — Nous avons rendu compte précédemment d'un discours académique du docteur Scholz sur la traduction grecque des Septante du livre d'Isaïe. Le même auteur avait déjà publié à Ratisbonne, en 1875, une étude critique sur *Le texte massorétique et la traduction des Septante du livre de Jérémie*. Il vient de donner un *Commentaire du prophète Jérémie* lui-même, dont la partie la plus neuve et, à plusieurs égards, la plus intéressante, a trait à la question des rapports et des différences qui existent entre le texte hébreu actuel et notre Vulgate, d'une part, et les Septante, d'autre part.

On sait que le livre de Jérémie est celui qui offre le plus de divergences dans la version grecque comparée à notre version latine et à l'original. L'ordre des chapitres est complètement différent ; à partir du vingt-cinquième, les Septante ne contiennent pas un nombre assez considérable de passages qui se lisent dans l'hébreu et la Vulgate. Quel est, au point de vue critique, de la traduction grecque ou du texte hébreu actuel, celui qui mérite la préférence ? La réponse du docteur Scholz pourra surprendre. Dom Calmet écrivait au siècle dernier : « La traduction grecque de Jérémie n'est pas fort exacte ni fort littérale. » Le professeur de la faculté catholique de Wurzbourg soutient formellement le contraire : « Le traducteur grec, dit-il, rend mot pour mot et dans le même ordre le texte hébreu qu'il a sous les yeux. Il conserve tous les hébraïsmes, n'omet aucun pronom superflu, pas même un seul *et* de relation. Il n'a supprimé aucun mot, à plus forte raison, aucune phrase. S'il ne comprend pas un mot, il le transcrit en hébreu ; s'il ne comprend pas une phrase, il la traduit en cherchant à deviner le sens... 2° Il s'est servi des travaux de ses devanciers... 3° Le texte original dont s'est servi le traducteur différait dans une multitude de passages et de manières très diverses du texte massorétique actuel. Ces différences sont telles, par leur nombre et par leur nature, qu'elles n'auraient pu être imaginées par un seul homme, alors qu'il les aurait recherchées à dessein... » « Les nombreuses additions du texte massorétique, ainsi que celles des Septante, en général assez courtes, sont des gloses de diverses espèces. » On jugera sans doute ces assertions bien hardies. M. Scholz croit que l'inspiration n'a rien à souffrir de sa théorie, parce que les passages qu'il prétend avoir été

ajoutés dans le texte massorétique et, par suite, dans notre Vulgate, sont tirés d'autres livres bibliques, mais cette explication n'est pas pleinement satisfaisante.

L'étude du rapport du texte grec et du texte hébreu de Jérémie est la partie principale et la plus digne d'attention du commentaire du docteur Scholz. Quelques autres parties de son travail méritent également d'être signalées. Tous les exégètes contemporains admettent qu'il existe une analogie incontestable entre les prophéties des trois grands prophètes Isaïe, Jérémie et Ezéchiel, par rapport à l'ordonnance et à la disposition des parties. M. Scholz, en préférant la division des Septante à celle de l'hébreu et de la Vulgate, rend cette analogie plus frappante encore, surtout pour Isaïe et Jérémie. D'après lui, le plan de Jérémie est en quelque sorte calqué sur celui d'Isaïe. Il est loin d'accepter le jugement de Cornelius à Lapide : « *Ordo capitum et oraculorum in Jeremia valde perturbatus est.* » Il y voit au contraire un ordre parfait. Il le divise en six décades ou soixante discours, groupés dix par dix, avec un appendice, comprenant les chapitres XLV et LII. Cette division est utile pour la lecture et l'intelligence de Jérémie, mais elle est parfois trop artificielle et un peu forcée.

Les recherches du docteur Scholz sur les rapports des prophéties de Jérémie avec celles d'Isaïe ont cependant une importance capitale, parce qu'elles confirment d'une manière décisive l'authenticité des prophéties d'Isaïe en nous montrant qu'elles sont antérieures à Jérémie qui les a eues incontestablement sous les yeux.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, que le commentaire du docteur Scholz n'est pas une compilation vulgaire, une œuvre faite de pièces et de morceaux, recueillis dans ses devanciers : c'est une œuvre vraiment remarquable dans laquelle, à part certaines hardiesses, il y a beaucoup à approuver, beaucoup à mettre à profit. Le commentaire lui-même est clair, solide, concis. Dans la bibliographie de Jérémie, p. XXXIV, M. Scholz fait remarquer que, jusqu'à présent, on n'avait publié aucun commentaire catholique particulier de Jérémie en langue allemande : le sien est le premier.

9. — M. W. Hecker, professeur d'histoire à l'université de Groningue, s'est occupé dans un discours prononcé à cette université du monothéisme d'Israel, et il a publié son discours en le retouchant et le complétant. Comme cette question est aujourd'hui, pour ainsi dire, à l'ordre du jour, on en a publié à Leipzig une traduction allemande faite sur le hollandais. L'esprit qui anime le travail du docteur Hecker est loin d'être catholique et il y a beaucoup à reprendre dans cet écrit. Il montre bien néanmoins l'influence profonde que le monothéisme a exercée sur Israël, combien tous les livres saints sont pénétrés de cette

doctrine, etc., et il fournit ainsi des armes pour réfuter un certain nombre d'erreurs accréditées par d'autres rationalistes.

10. — M. James Darmesteter a jeté un *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*. Ce coup d'œil est bien sommaire mais il n'est pas sans intérêt. Il ne fait qu'effleurer les grandes lignes de l'histoire du peuple juif, mais il présente quelques vues d'ensemble aussi utiles qu'intéressantes. Il part des origines et ne s'arrête qu'à nos jours. Quant à l'esprit qui anime cette brochure, il est facile d'en juger par le passage suivant, où l'on voit apparaître l'Israélite moderne, devenu philologue et plus ou moins sceptique : « Parmi les Messies d'un jour qui passent et disparaissent sans lendemain sur la scène prophétique, il s'en trouva un qui laissa une impression si profonde sur quelques-uns des Juifs qui l'avaient connu de près, que ceux-là, au lieu de continuer à dire comme leurs frères : Le Messie va venir, — se prirent à dire : Le Messie est venu, — et quand il fut mort : Le Messie est venu ; on l'a tué, il va revenir juger les vivants et les morts. — Cette croyance et cette attente eurent peu de prise sur la masse des Juifs, tout au rêve de la patrie terrestre, et qui ne savaient trop ce qu'ils désiraient et ce qu'ils attendaient pour prendre ainsi le change de l'espérance ; mais elles eurent une prise merveilleuse sur les masses étrangères.. L'histoire du christianisme appartient à l'histoire juive jusqu'au moment où l'élément mythique et métaphysique triomphe, c'est-à-dire jusqu'au moment de la rupture définitive des deux églises, jusqu'au jour, en un mot, où le christianisme cesse d'être une hérésie juive pour devenir une branche nouvelle de la vieille mythologie aryo-sémitique. » Ranger le christianisme dans la mythologie, ce n'est ni de la science ni de l'histoire.

11. — Les Israélites cherchent à réhabiliter le Talmud et les livres rabbiniques, si longtemps discrédités, par de nombreuses études publiées sur diverses parties ou sur l'ensemble et par des publications d'extraits et de morceaux choisis. Si l'on a trop méprisé autrefois ces collections, il est bien à craindre qu'on ne les surfasse aujourd'hui, mais il est très vrai néanmoins qu'indépendamment de l'intérêt et de l'utilité qu'ont ces recherches pour l'histoire des Juifs, elles peuvent servir aussi pour l'interprétation de nos Saintes Ecritures et en particulier du Nouveau Testament. C'est à ce titre qu'elles nous intéressent spécialement. M. Daniel Ehrmann vient de faire paraître une collection nouvelle, qui est, comme il le dit lui-même, « un recueil de traditions, de légendes, d'allégories, de fables, de récits moraux et instructifs, de comparaisons et d'explications bibliques, de poèmes et de sentences, de leçons morales, de maximes et de règles de vie, de proverbes, de dictons et de pensées diverses, extrait du Talmud et des Midrasch ». La partie spécialement consacrée à l'interprétation des

passages bibliques comprend de la p. 115 à la p. 157 et renferme cent sept paragraphes. Plusieurs autres extraits peuvent également servir à l'explication des Saintes Écritures. Ainsi ce qui est dit, p. 49-53, du démon Asmodée, est intéressant à rapprocher du passage du livre de Tobie où il est question de ce même démon. Bon nombre de légendes ou d'allégories sur Caïn, p. 37 ; Abraham, 38-40 ; les funérailles de Jacob, p. 44 ; le songe de Pharaon, p. 40 ; l'enfance de Moïse, p. 45 ; le triomphe de Mardochée à Suse, p. 53 ; la grandeur d'Adam, p. 62 ; le déluge, 63 ; la colombe de Noé, 64, etc., peuvent servir à mieux comprendre la Bible ou à connaître l'esprit et le caractère juif. Le recueil de M. Ehrmann est bien fait et d'une lecture facile et agréable.

12. — M. Vito Fornari a publié, dans un volume magnifiquement imprimé, avec l'approbation de l'archevêque de Florence, une vie de Jésus-Christ. Nous ne pouvons pas en faire connaître tout le plan, parce que le seul volume que nous ayons sous les yeux est le second; nous ignorons quelle est la matière du premier et du troisième. A lui seul, du reste, le livre second peut être considéré comme un tout, car il embrasse de la naissance de Notre-Seigneur à son ascension et, à une époque où la vie du Sauveur est si discutée, où elle est, comme l'avait annoncé le saint vieillard Siméon, l'étendard autour duquel se livrent tant de batailles, l'ouvrage de M. Fornari mérite d'être signalé! Il est semé de nombreuses digressions; le style est quelquefois un peu trop fleuri pour notre goût français, mais il plaira néanmoins au lecteur, il l'instruira et lui fera du bien.

13. — M. Paul Schanz, professeur à la faculté de théologie catholique de l'université de Tubingue, vient de nous donner un commentaire complet de l'Evangile de saint Marc. Dans l'introduction, il examine quel en est l'auteur et comment il a composé son évangile ; il recherche les rapports qui existent entre cet évangile et ceux de saint Mathieu et de saint Luc ; quel a été le but de saint Marc ; le lieu, la date et la langue de sa composition, son caractère et sa division ; il donne enfin la bibliographie des commentaires du second évangile. Il étudie ensuite le livre lui-même, d'abord les préliminaires, c'est-à-dire l'histoire de saint Jean-Baptiste et le baptême de Notre-Seigneur, puis le corps de l'évangile, qu'il divise en deux parties ; première partie : la vie publique de Jésus Christ en Galilée ; deuxième partie, voyage à Jérusalem, mort et résurrection. Nous ne pouvons donner ici les subdivisions de ces deux parties : il suffit d'avoir indiqué à grands traits la marche de l'auteur.

Le commentaire est riche, nourri, solide. Le docteur Schanz s'est surtout adressé aux Pères et spécialement aux Pères grecs, pour expliquer le livre sacré, sans négliger toutefois les commentateurs mo-

dernes. C'est ce qui donne à son travail une valeur toute particulière. Les lecteurs du *Polybiblion* savent déjà d'ailleurs quelle est la science du professeur de Tubingue, avantageusement connu par la publication de l'*Introduction du Nouveau Testament* composée par son prédécesseur, le docteur Aberle, et par le commentaire qu'il a composé seul sur l'évangile de saint Mathieu.

Le docteur Schanz, après avoir expliqué les deux premiers évangiles, expliquera sans doute aussi les deux derniers. Il rendra par là un vrai service à la théologie catholique.

14. — M. l'abbé Vix nous dit que le rôle de saint Paul a été si important qu'il n'a pas besoin de se justifier d'avoir écrit sa vie. Il a raison. Ses épîtres forment une partie notable du Nouveau Testament et le meilleur commentaire que l'on puisse en donner, c'est de faire connaître la vie de leur auteur et les circonstances dans lesquelles elles ont été composées. Sans doute on n'élucide pas ainsi toutes les obscurités, on ne résout pas toutes les difficultés de détail, mais on projette sur l'ensemble de chaque lettre un véritable faisceau de rayons lumineux. C'est surtout à ce point de vue que nous avons à considérer ici l'ouvrage de M. Vix. Il a analysé sommairement les Épîtres aux cours de son livre ; il a plus fait par là pour les faire comprendre que maints in-folio. Nous ne saurions trop recommander à ceux qui désirent se pénétrer de la doctrine de saint Paul la lecture de cette vie.

M. Vix, après avoir exposé le peu que l'on sait des premières années de saint Paul, raconte sa conversion, réfute à ce sujet le roman psychologique des rationalistes et puis nous le fait suivre dans tous ses voyages apostoliques ; quand il arrive à l'époque où furent écrites ces diverses lettres du grand apôtre, il étudie toutes les questions qui s'y rattachent et en donne l'analyse, en se servant spécialement des excellents travaux du docteur Bisping sur les Épîtres. Tout le travail de M. Vix, histoire et exégèse, est sommaire, mais il est suffisamment complet et développé pour le commun des lecteurs.

15. — M. l'abbé Maistre continue avec une ardeur infatigable la série de ses publications. *Les soixante-douze disciples de N.-S. J.-C. et leurs illustres successeurs les soixante-douze cardinaux, conseillers, assesseurs et coadjuteurs du souverain pontificat, avec les notices historiques des plus célèbres d'entre eux*, renferment, au commencement du t. II, une étude sur le Sanhédrin qui appartient au sujet que nous traitons ici. L'auteur suppose que le Sanhédrin a existé sans interruption depuis Moïse jusqu'à la fin de la nation juive. Cette opinion n'est pas admise par les meilleurs historiens. Dans ce qu'il dit de ce conseil, comme dans plusieurs autres parties de son ouvrage, M. l'abbé Maistre ne distingue pas assez les temps et les lieux. Ses compila-

tions renferment des documents utiles, mais il recueille indistinctement ses pièces, sans critique, de sorte que le lecteur, s'il n'est déjà bien instruit, est constamment exposé à prendre des pièces apocryphes pour des pièces authentiques et à confondre dans son esprit le faux avec le vrai, comme dans ce qui est dit, par exemple, d'une partie des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur p. 41 et suivantes.

16. — Il vient de paraître une seconde édition de la *Grammaire hébraïque élémentaire* de M. Chabot. Le succès qu'a eu la première édition semble indiquer un réveil des études sémitiques en France et l'on ne peut qu'y applaudir avec joie. Cette grammaire n'est destiné qu'aux commençants, mais elle est bien ce qu'il faut pour initier à une étude dont les commencements seuls sont difficiles : elle est substantielle, claire et méthodique, renfermant toutes les choses essentielles, éloignant ce qui ne peut servir qu'aux plus avancés. Elle est bien imprimée et correcte. Puisse-t-elle se répandre de plus en plus et contribuer efficacement aux progrès des études scripturaires au milieu de nous ! C. J.

THÉATRE

1. *La Convention nationale*, drame en six actes et huit tableaux, par M. Léon Jonathan. Paris, Barbré, éditeur, 1880, gr. in-8 de 36 p. Prix : 50 cent. — 2. *Les Comédies de château*, par Lemercier de Neuville. Paris, Tresse, 1881, in-8 de 270 p. Prix : 3 fr 50. — 3. *Saynètes et monologues*, par MM. L. Besson, Ch. Clairville, etc. Paris, Tresse, 1881, in-8 de 246 p. Prix : 3 fr. 50. — 4. *L'Émeute*, pandemonium en cinq actes et en vers, par Satan, seconde édition. Paris, imprimé par Pillet et Dumoulin, 1881, in-8 de 138 p. Prix : 3 fr. — 5. *Madame de Maintenon*, drame avec prologue en cinq actes et en vers, par M. François Coppée, pet. in-8 de 161 p. Prix : 3 fr. — 6. *La princesse de Bagdad*, pièce en trois actes, par M. Alexandre Dumas fils. Calman-Lévy, éditeur, gr. in-8 de 95 p. Prix : 4 fr. — 7. *Le monde où l'on s'ennuie*, comédie en trois actes et en prose, par M. Edouard Pailleron. Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-8 de 178 p. Prix : 4 fr.

1. — *La Convention nationale* appartient à cette catégorie de pièces à enseigne politique qui font appel aux passions des foules. L'auteur, en les écrivant, avoue implicitement qu'il compte moins sur son génie pour séduire ses auditeurs que sur les haines dont il les suppose animés. Cette fois M. Jonathan a fait bonne mesure aux préjugés populaires. Son drame ne compte pas moins de six actes et huit tableaux interminables. Peu de chose à dire de l'intrigue coulée dans le moule commun à cette sorte d'ouvrages. C'est toujours le même gentilhomme enlevant la même fille du peuple et le même père poursuivant le séducteur de ses malédictions et le menaçant de sa vengeance. Il y a pourtant ici une légère variante à ce cliché fruste. C'est la conversion du galant royaliste à la cause républicaine... dans la matinée du 10 août. Le jour et le moment ne sont-ils pas bien choisis ? Ajoutez à cela le traître

de rigueur espionnant tour à tour pour le compte de la révolution et au profit de l'étranger envahisseur, sans oublier les deux ou trois personnages chargés de jeter sur cette situation, où la guillotine opère à la cantonnade, le charme réjouissant de leurs lazzis faubouriens et tout sera dit sur la valeur dramatique de cet ouvrage. Mais ces banalités encadrent une foule de hors-d'œuvre sur lesquels l'auteur, évidemment, fonde ses plus belles espérances : Scènes de places publiques, émeutes armées, épisodes de guerre étrangère, arrivent à la file, agrémentés de coups de fusil, de coups de canon, de tout ce qui tonne et détonne. On y voit figurer les uns après les autres les principaux acteurs du vrai drame révolutionnaire, depuis Danton, Robespierre et Tallien jusqu'à Dumouriez. Une galerie à laquelle il ne manque guère que Marat et Théroigne de Méricourt, encore Marat est-il cité avec éloges pour compléter la série. C'est dire assez que, l'accessoire devenant le principal, l'intérêt dramatique est absent. Inutile d'ajouter qu'en tout ceci la vérité est sacrifiée comme tout souci de l'art pur, ce qui ne laisse d'autre droit à la critique que celui de protester contre l'abus du mensonge historique exploité par le théâtre.

2.—*Les Comédies de château*, de M. Lemercier de Neuville, répondent à un besoin, ou à une mode du jour, celle de transformer en théâtre les salons grands et petits, de convoquer le ban et l'arrière-ban des amis et connaissances pour leur faire applaudir — l'applaudissement est de rigueur — quelque production scénique, jouée entre deux paravents, l'hiver, entre deux charmilles de jardin, l'été. Mais, pour ces représentations de famille, dont les interprètes sont novices et qui excluent toute licence de mots et de situations, le choix des ouvrages est très limité, le grand répertoire est d'un abord trop difficile. De là cette création toute moderne de monologues courts et plus ou moins châtiés, de saynettes spéciales qu'on réunit en volumes pour la plus grande commodité des amateurs. Il est vrai que certains esprits chagrins prétendent expliquer autrement ce découpage en menues tranches de l'élément dramatique. Ils se permettent de l'attribuer à une décadence de l'art, ce qui est un bien gros mot. Tant de menue monnaie, disent-ils, prouve l'absence des grosses, c'est-à-dire des grandes pièces et ils sont tentés de rappeler certain hémistiche de l'auteur d'*Hernani :*

Des aïeux et pas d'œuvres!

Mais n'est-ce pas un peu sévère ? Des aïeux, oui, Corneille, Racine, Molière, Regnard, et aussi Victor Hugo passé de son vivant à l'état d'aïeul... qui ne les voit et ne les salue avec une fierté et une admiration respectueuse ? Plus de chefs-d'œuvre, soit, mais pour la génération actuelle, les drames de M. de Bornier, ceux de M. Déroulède, les comédies de MM. Augier, Sardou, Gondinet et quelques autres sont, en bonne

justice, des œuvres qui maintiennent un honorable niveau dramatique. Tenons-nous en donc, sans plus récriminer, à la première explication. M. Lemercier de Neuville, qui a fait parler agréablement des poupées de plâtre ou de carton, prétend s'élever d'un cran et il écrit des pièces minuscules pour des acteurs en chair et en os, voulant ainsi donner satisfaction à un goût très répandu. Y réussit-il ? Voilà toute la question. Dans son inspiration il y a certainement des hauts et des bas. Tout n'y est pas excellent, mais tout n'y est pas à reprendre. Et, d'abord, les morceaux en prose me paraissent très supérieurs aux essais en vers, dont la forme poétique laisse à désirer. Je n'insiste pas sur cette pédagogie. Mais puis-je, sans protestation, laisser passer *flétrie* qui a la prétention de rimer avec *Jolie*?.. (Page 100, vers 13 et 14). *Mardi-Gras*, en vers, a l'idée singulière de nous intéresser aux amours un peu défraîchis d'une soubrette de 50 ans avec un frontin du même âge. Ce siècle à deux qui prend des poses, étale ses grâces et emprunte même une situation de travestis au 4e acte du *Mariage de Figaro*, n'a vraiment rien de bien affriolant, sans compter qu'il manque de dénouement. *Le passé*, autre morceau rimé, n'est que le pastiche, ou le succédané du *Passant*, de François Coppée. Seulement le jeune premier, ici, fait le sceptique et le désabusé, ce qui le met en assez banale posture. Qui nous délivrera des blasés de 25 ans ? *Le passé* aboutit, du moins, et la conclusion est morale. Elle interdit l'amour vrai à qui a pratiqué l'amour vénal, juste le contre-pied de la thèse de *Marion Delorme*. C'est : *Le berceau* et aussi : *Le mendiant divin* qui sont, de beaucoup, le dessus du panier poétique de M. de Neuville.

Les pièces en simple prose, ai-je dit, me semblent plus réussies, toutefois plusieurs sont des réminiscences, comme des réductions-Collas d'ouvrages connus et plus développés. Je puis, par exemple, saluer comme une ancienne connaissance la pochade : *Si je l'achevais!* qui rappelle, trait pour trait, les aventures nocturnes de *Monsieur Pantalon*. Je citerai aussi *La buche*, où Pierrot croit avoir occis une charbonnière et a seulement éventré un sac de produits potagers, comme reproduisant une parade de folie-vaudeville absolument vieillotte. Mais l'auteur, Dieu merci, en d'autres rencontres, a montré plus d'esprit inventif. *Les trois coups de cloche* ont de l'intérêt et de l'émotion. Le monologue du garde-champêtre, qui raconte son histoire *A propos d'un lapin*, fait preuve de verve, d'esprit et d'observation. Je ne puis tout citer, mais je dois dire que le *Jardin du curé* est un très court tableau plein de fraîcheur, quelque chose comme un petit chef-d'œuvre de sentiment. Le volume est suivi d'explications techniques très utiles sur les détails de mise en scène ; imprimé sur beau papier, sa correction et même son élégance typographiques sont dignes d'éloges.

3. — Les *Saynètes et monologues*, œuvre collective, sont signés par une bonne douzaine d'auteurs différents et appartiennent aussi à la famille des scenario minuscules. Mais ceux-ci n'ont, assurément, pas été écrits pour les pensionnats de jeunes demoiselles, à moins qu'ils ne soient destinés à ces collèges de filles, de récente création. Presque toutes les jeunes personnes qu'ils mettent en scène sont, non pas des égrillardes, ce serait, peut-être, trop dire, mais tout au moins des délurées, surtout les deux sœurs de M. J. L. de Marthold qui, sous ce titre : *On nous regarde*, passent leur temps à s'accouder à la fenêtre pour y fumer des cigarettes et coqueter avec le voisin d'en face. Une délurée encore, la jeune fille qui a perdu par la ville sa femme de chambre et qui sent sur ses talons un pas éperonné. Il est vrai que c'est son père qui l'a rencontrée par hasard et qui la suit... pour voir. Bien qu'elle lui administre, sans le reconnaître, un soufflet de défense, elle tombe à point dans ses bras, ce qui laisse soupçonner qu'elle entend malice à l'aventure. Cette *alerte*, en vers, de M. de Pontsevrez est, d'ailleurs, très agréablement contée.

Les dix-neuf pièces du recueil, presque toutes d'auteurs différents, sont aussi de valeur très inégale. Le monologue rimé qui ouvre le volume : *Le Coucher de Monsieur* a quelques traits heureux. Bien que dite par M. Coquelin cadet, la fantaisie en prose : *Certitude*, sujet délicat, puisqu'il s'agit d'un mari qui suppute ses chances à être, ou à n'être pas ce qu'était Sganarelle, n'a vraiment rien qui la recommande comme prose littéraire. L'auteur, M. Charles de Sivry, croit lui donner de la désinvolture et il l'alourdit en supprimant de parti-pris, adverbes et prénoms, ces ailes du langage. Exemple : « sortir de cette situation... pourquoi?... parce que... épouse jeune fille parce qu'on valse avec et que vieux parents... par respect, famille, bals, thés... rentrait à des heures ! » Ce style haché, cette façon de parler nègre pourrait réussir aux Antilles, entre deux pas de bamboula, mais il faut un fier talent à M. Coquelin pour le faire passer à Paris où l'on parle généralement le français. *Le Diapason* de M. Frisch, en revanche, est un joli scenario, assez bien filé et dont la jeune première s'arrête juste à la limite franchie par les deux fumeuses de cigarettes. *La Partie de chasse* — trois pages à peine — de MM. Besson et Javel, a de la grâce et du sentiment. *Le Monsieur qui n'arrive jamais*, signé Delannoy, est une idée heureuse, assez mal mise en œuvre. L'auteur s'essouffle visiblement après le trait sans parvenir à le happer au passage. Les vers, assez médiocres toujours, sont peu prosodiques parfois. J'en pourrais même citer qui compteraient treize pieds dans tous les pays du monde. *Miss Elsie*, un rudiment de comédie en prose, par M. Supersac, fait preuve d'entente scénique, mais la donnée a déjà beaucoup servi. Il y est question d'une jeune femme jalouse

de son mari, qu'elle accuse, sur la foi d'une lettre anonyme, de se ruiner pour une jeune miss, laquelle est la pouliche *Miss Elsie* qui gagne un prix aux courses. Le *Portefeuille*, de M. Gouget, a une portée morale, la forme poétique y est suffisamment réussie. *Le Téléphone chez soi*, monologue en prose, par M. Pierre Giffard, est une critique assez spirituelle, non de l'invention, mais de la pratique du nouvel engin civilisateur et indiscret. Seulement les développements en sont un peu confus et accumulent des détails un peu risqués. *Le Fils de la veuve*, de M. Charles Gilbert Martin, est une poésie dramatique bien rimée, suffisamment émouvante, témoignant d'un talent sérieux. *La Lampe merveilleuse*, de M. de Marthold, a le tort d'exiger du lecteur, surtout de l'auditeur, des efforts d'attention qui nuisent à l'effet cherché. Quand on se creuse la tête pour comprendre, on n'est guère disposé à battre des mains. *Les Souhaits*, comédie en un acte, tirée d'un conte bien connu, sont une paysannerie qui se recommande par le naturel et l'entrain. L'auteur, M. Verconsin, lui a fait obtenir, en 1875, les honneurs de la représentation sur le théâtre du Vaudeville. En tant que lever de rideau, elle les mérite. Mais la perle du recueil est *la Sœur de charité*, de M. Supersac, déjà nommé. Le vers est souvent frappé, l'idée est ingénieuse, les détails vrais et touchants. La scène se passe devant un tribunal où un père est accusé d'avoir laissé sa concubine frapper cruellement son enfant légitime qu'une religieuse a recueilli presque mourant. Je ne vois qu'un mot à reprendre dans cette saynète vraiment attendrissante. On est, ai-je dit, devant des juges. Le poète dit :

> Si bien qu'en cet endroit où tout est *violence*
> Il se fit aussitôt un superbe silence...

La rime est riche, mais la pensée est fausse. Si la Correctionnelle réprime les violents, est-il juste de dire que tout y est violence ? Petite tache, à coup sûr, qui disparaît dans le charme pénétrant de l'ensemble. Ce volume, du même éditeur que le précédent, bien imprimé aussi sur beau papier, n'est donc pas sans mérite, bien qu'il ne puisse être mis entre toutes les mains.

4. — L'Émeute, *pandémonium photographié* etc., etc., est une œuvre étrange, pour ne pas dire baroque et ressemblant, quand on l'aborde, à l'accomplissement d'une gageure. C'est avec une sorte de stupeur qu'on lit les sous-titres qui l'agrémentent : *fous, folles, bavards, dupes, émeutes, candidats à l'échafaud*. On se demande si l'auteur n'a pas tracé cette nomenclature avec les pattes de l'araignée qu'il peut bien avoir à son plafond et si les cinq actes en vers qu'il annonce ne sont pas le produit d'une intelligence insuffisamment pondérée. Mais la lecture modifie peu à peu cette impression. La pensée du livre

apparait claire et non dénuée de sens pratique quand on la dégage des brumes fantastiques dont elle s'est entourée. Ce n'est rien moins que l'épopée révolutionnaire du siècle que l'auteur a voulu peindre, c'est l'excès de certaines aberrations modernes qu'il a voulu photographier, dans leurs manifestations les plus saisissantes. Et Satan, le roi des enfers, joue le principal rôle dans cette suite de scènes, à peine reliées entre elles. Il y figure, tantôt s'incarnant dans un personnage poussant ses dupes au mal, tantôt invisible et dans son ricanement démoniaque dégageant, à son point de vue, la morale et la résultante des catastrophes qu'il déchaîne. Cette donnée du principe du mal inspirant les résolutions des humains abusés pour peupler le sombre empire n'a rien de bien neuf, à coup sûr, mais qui pourrait en contester la sincérité et même l'à-propos?

Bien que divisé en cinq actes cet ouvrage n'a, en réalité, que quatre parties intitulées : *les ouvriers*, *les conspirateurs*, *les assemblées*, *les combats*. L'auteur nous fait assister à des incidents de cabaret, nous introduit dans des ménages d'artisans, prépare, sous la direction du tentateur infernal, des guets-apens contre les patrons, des conspirations de grève et de guerre civile. Il y a là, certainement, des mérites d'observation, des qualités de verve, peut-être un peu trop poussées au noir, il y a surtout des tableaux rudement brossés à la Restif, mais souvent ressemblants. La troisième partie : les *assemblées* est, sinon la plus réussie, du moins, visiblement, la mieux travaillée. Je n'ai qu'un goût médiocre pour le genre de personnalités aristophanesques dont l'auteur abuse ; mais, dans cette veine, il rencontre parfois des traits assez heureux en clouant sur sa sellette un peu boiteuse certaines individualités épiques, ou simplement bavardes, coryphées du sabbat démagogique, plus ou moins inconscients des ruines qu'ils accumulent.

On ne peut donc refuser à l'auteur, non pas seulement le mérite des intentions, mais une certaine verdeur de mise en œuvre, avec des échappées de saine philosophie et des visées indiscutables de discipline chrétienne. Malheureusement, l'exécution ne répond pas à l'idée créatrice : faute d'arrangement et de ciselure, elle manque trop de relief. L'auteur ne sait pas assez que le vers est un instrument terrible qui alourdit et trahit la pensée quand il n'est pas assez parfait pour la faire resplendir. *L'Emeute* s'est quelque peu inspirée d'une œuvre bien connue de Cazotte : par ses allures un peu dégingandées, par ses côtés fantastiques et l'intervention de son *deus ex machina*, elle semble une contrefaçon ou une renaissance du vieux *mystère*, cette ébauche dramatique si chère à nos aïeux. Mais, telle qu'on la lit, cette œuvre est un exemple frappant du grand tort que l'insuffisance de la forme peut faire à la valeur du fond.

5. — *Madame de Maintenon*, œuvre de M. François Coppée, a été jouée récemment à l'Odéon, mais on assure qu'elle est écrite depuis plusieurs années. Je suis heureux de le croire, car il serait pénible de penser que ce drame qui donne le beau rôle aux protestants, où la révocation de l'édit de Nantes est l'un des principaux véhicules scéniques, a été conçu pour plaire aux maîtres du jour peu favorables aux idées monarchiques et catholiques. Sans doute, l'auteur pouvait, dans les conjonctures actuelles, s'abstenir de le donner au théâtre. Mais il ne faut pas trop demander à un poète qui compte sur un succès de gloire et de fortune. C'est déjà beaucoup qu'on ne puisse l'accuser d'une préméditation de flagornerie peu généreuse.

L'une des qualités de l'œuvre est d'être simple dans sa conception et serrée dans ses développements. Sauf quelques traits épisodiques destinés à lui donner le cachet du temps et y réussissant quelquefois, l'action se déroule d'une façon claire, immédiatement compréhensible et dans une louable unité. Au lever du rideau, Françoise d'Aubigné est encore l'épouse du poète Cul-de-Jatte, ce qui permet à l'auteur de rappeler certaines particularités connues, trop connues, de ce pauvre ménage, les apprêts du dîner auquel s'invitent les amis titrés de Scarron en apportant chacun son plat, l'absence du rôti, remplacé par un bon conte de la dame, les diatribes, beaucoup moins authentiques du poète Colletet contre Corneille. Il va sans dire que la belle Françoise, dans la fleur de l'âge, est courtisée par ces brillants gentilshommes, mais elle résiste d'autant mieux à leurs obsessions qu'elle a un amour secret au cœur. Elle aime le jeune Antoine de Méran, gentilhomme huguenot, le compagnon de sa triste enfance, qui, de son côté, en est depuis longtemps épris. Les jeunes gens échangent des aveux, mais Antoine devra s'éloigner. Il est pauvre, il doit pourvoir à l'existence d'un enfant en bas-âge, fils de son père remarié. Il partira avec lui, il ira tenter la fortune au delà des mers. Françoise lui donne à titre de souvenir et d'espérance un vieux psautier en marge duquel elle écrit : au revoir ! sous sa signature. Telle est l'exposition, car le drame a un prologue, outre les cinq actes de rigueur.

Vingt-deux ans se sont écoulés. La veuve Scarron va devenir, sinon la reine de France, du moins l'épouse du grand roi. Mais le ministre Louvois, indigné de cette mésalliance, met tout en œuvre pour l'empêcher. Il ne croit pas que le passé de Françoise d'Aubigné soit irréprochable. Il a des espions chargés de réunir les preuves d'une faute.

Ce qui fait, près du roi, la force de Françoise d'Aubigné, devenue la marquise de Maintenon, c'est la pureté de sa vie, non moins que les charmes de son esprit et de sa personne. L'échafaudage de vertu une fois renversé, l'orgueil de Louis se révolte et Louvois triomphe. Mais le ministre cherche encore et la bénédiction nuptiale est prépa-

rée pour le lendemain, quand la marquise reçoit la visite d'un jeune gentilhomme. C'est Samuel de Méran, le frère puiné d'Antoine mort au loin de misère et de désespoir. Samuel rapporte le psautier donné à son aîné qui, à côté du mot : au revoir, écrit par Françoise d'Aubigné, a tracé d'une main défaillante le mot contraire : adieu. La vue de Samuel, vivant portrait de son frère infortuné, remue le cœur de la marquise. Elle fait de pressantes offres de service au jeune homme qui, huguenot zélé, ne veut rien devoir à sa coreligionnaire, qui a apostasié, et au monarque persécuteur. Mais Louvois vient d'apprendre les amours de la Scarron avec Antoine de Méran, il ne doute pas que le jeune gentilhomme reçu par elle n'en soit le fruit adultérin. Il a vu remettre le psautier à la marquise, il s'arrange pour s'en emparer. Il tient la preuve entière.

Le second acte se passe dans les catacombes de Paris, où des protestants de marque sont réunis en synode. Ils délibèrent s'ils prendront le chemin de l'exil ou s'ils en appelleront à l'épée. L'un d'eux, le vieux baron de Croix-Saint-Paul, a des intelligences avec le Stathouder de Hollande. L'envoyé de celui-ci promet des subsides et un concours armé à ceux de la religion, mais il faut qu'ils s'engagent à laisser reprendre par la Hollande les villes et les territoires conquis sur elle par Louis XIV. L'assemblée prête l'oreille à ces ouvertures. Elle va, peut-être, y répondre favorablement, quand Samuel se lève et, indigné, repousse avec une véhémente éloquence cette proposition déshonorante. Il s'écrie :

> ... Je ne comprends pas comment cet homme a pu
> Vous parler si longtemps sans être interrompu,
> Car dans ce moment-ci le rouge au front me monte,
> Car je le vois encor vous proposer sans honte,
> A vous chrétiens, à vous nobles, à vous soldats
> L'or affreux qui frémit dans la main de Judas !

La tirade finit ainsi :

> Si vous faites cela Français et gentilshommes,
> Si vous trempez les mains dans cette trahison,
> L'édit qui vous poursuit alors aura raison ;
> Le roi ne sera plus un tyran mais un juge
> Et, si contre ses coups, vous trouvez un refuge,
> Si, même à triompher, vous pouvez parvenir,
> Que la foudre du Ciel tombe pour vous punir !

Ces adjurations ardentes portent coup. L'envoyé du Stathouder est congédié. Cette scène est fort belle et a, dit-on, beaucoup contribué au succès de l'ouvrage.

Mais le baron de Croix-Saint-Paul, dont les projets sont renversés, soupçonne Samuel de trahir ses amis, parce que, lui aussi a appris son entrevue avec la marquise. Pour l'éprouver, le fanatique vieillard lui propose de l'associer à un complot dont le but n'est rien moins que d'enlever nuitamment le jeune duc de Bourgogne. L'héritier de la

couronne deviendrait ainsi l'otage des protestants. Samuel refuse, ce qui redouble les soupçons du vieux huguenot. Mais le jeune homme ne tarde pas à revenir sur ce refus. Il apprend que celle qu'il aime, mademoiselle d'Aubusson, s'est convertie au catholicisme pour sauver son père et que c'est madame de Maintenon qui l'a décidée à renoncer ainsi à sa foi et à son fiancé.

Il coopère donc à l'attentat. Mais le complot était connu de Louvois qui assistait invisible à la scène des catacombes. Le ministre montre au roi le fameux psautier et affirme que l'un des conjurés, pris sur le fait, Samuel de Méran, n'est autre que le bâtard de la Maintenon.

Celle-ci avoue à Louis sa tendresse passée pour Antoine mort, mais défend avec énergie son honneur. Samuel n'est pas son fils, il est le frère d'Antoine, d'Antoine qu'elle a aimé chastement, qu'elle a même éloigné d'elle, et, se jetant aux pieds du roi, elle demande la grâce du jeune imprudent, condamné à mort avec ses trois complices. Perplexités du monarque amoureux. Enfin, il signe la grâce de Samuel, mais en déclarant que si la marquise soustrait ainsi Samuel à l'échafaud, le roi la bannira pour toujours de sa présence parce qu'il aura eu la preuve que c'est bien son fils qu'elle a sauvé. La marquise hésite devant cet écroulement de ses rêves ambitieux, mais elle dompte rapidement ce sentiment égoïste, et, accompagnée de mademoiselle d'Aubusson, elle accourt à la Bastille où Samuel va mourir.

La marquise lui offre la vie, sa fiancée, le bonheur... Mais accepter la grâce du roi, c'est justifier les soupçons de ses frères. Il déchire le papier sauveur et c'est dans les bras du baron de Croix-Saint-Paul qu'il marche au supplice. Madame de Maintenon sera reine... ou à peu près.

Ce drame a des scènes émouvantes et un dénouement vraiment tragique. Mais il donne lieu à de sérieuses objections. Ce n'est pas une petite entreprise que de placer Louis XIV devant la rampe, d'évoquer une figure voilée et restée mystérieuse et énigmatique comme celle de madame de Maintenon. En thèse générale, on ne peut que surfaire ou amoindrir les grandes personnalités historiques trop rapprochées de nous. La distance d'un siècle ou deux ne suffit pas. Il leur faut, pour les faire accepter, le vague des perspectives lointaines qui en laissent les traits plus indécis, sinon elles ne répondent jamais à l'idéal qu'on s'en est fait par le souvenir ou la lecture. Le théâtre est, avant tout, justiciable de la fiction. Il doit créer des types et non faire revivre des individualités trop connues dont il est impossible de restituer les côtés complexes et souvent contradictoires parce qu'ils sont humains. Ainsi Louis-le-Grand tient une place immense dans l'histoire de son pays, il a occupé, on pourrait dire accaparé un

siècle tout entier ; n'est-il pas excessif de ne nous montrer à peu près de lui que l'une de ses faiblesses, de le faire apparaître uniquement livré aux mouvements d'une jalousie sénile, vulgaire et, qui pis est, rétrospective ? Et l'amour tient-il une assez large place dans la vie de madame de Maintenon, dont la pruderie est le trait dominant, pour qu'un auteur puisse en faire le point de départ et le pivot d'une action dramatique ?

Aussi, n'y a-t-il de vraiment beau dans le drame de M. Coppée que ce qui y relève de l'invention pure ; tout est faible et agaçant, ou presque tout, de ce qui n'y est pas trouvé. Ce n'en est pas moins une œuvre de mérite et qui fait monter un échelon au talent incontesté du poète. A part quelques taches, peu apparentes, d'ailleurs, le vers a de la pureté et de l'harmonie, il jette bien le mot à effet, il a de la sobriété et de la force dans la tirade. Voilà M. Coppée sorti de l'acte minuscule, du petit tableau de genre. Il agrandit son cadre et son renom.

6. — *La Princesse de Badgad* a subi l'injure des sifflets et c'est le public le plus poli et le plus réservé de Paris qui la lui infligea ; fallait-il qu'elle fût méritée ! Il importe peu qu'une absence de fierté assez peu justifiable ait maintenu la pièce sur l'affiche, la protestation du premier soir subsiste et marque un commencement de réaction contre l'idée que s'est faite M. Alexandre Dumas fils des droits et des devoirs de l'auteur dramatique. La *Princesse de Bagdad* est certainement à sa place dans la collection de ses œuvres, mais elle y a ajouté ce qui fait déborder le vase. M. Alexandre Dumas est l'écrivain de valeur qui, de nos jours, a jeté le plus de paradoxes et de conceptions malsaines dans la circulation. Il a débuté dans la carrière en rendant la courtisane intéressante ; il est vrai qu'avant *la Dame aux Camélias*, M. Victor Hugo l'avait réhabilitée dans *Marion Delorme*. Mais *les Idées de Madame Aubray* ont fait un pas de plus dans cette voie, en lui donnant, ou peu s'en faut, le mariage pour aboutissant. Ces belles idées-là encouragent les jeunes fous à épouser les filles-mères, celles dont ils n'ont pas été les séducteurs ; et dans *Monsieur Alphonse* il est prouvé que ces sortes d'unions ne peuvent donner que d'excellents ménages, des modèles de confiance et d'estime réciproques. Mais, à côté de cette extrême indulgence, il y a l'excès de férocité que prêche l'auteur dans *la Femme de Claude*. A tout prendre, je l'aime mieux quand il dit : Epouse-la ! que quand il crie : Tue-la ! Mais que tout cela est tiré, violent et contradictoire ! Comme il serait plus simple de laisser passer les expiations nécessaires sans jamais tuer personne ! Mais c'est précisément de la simplicité dont M. Dumas a horreur avant tout. Comme le bourgeois gentilhomme qui refusait un vêtement s'il y pouvait entrer, il rejette tout ce qui est vivant, naturel et humain. Il

invente donc une société arbitraire où il fait s'agiter des fantoches, grands pourfendeurs des prétendues injustices de ce monde, grands contempteurs de la morale à la bonne franquette, fourrageant dans le décalogue pour en exagérer ou en abolir et toujours en mal appliquer les préceptes. M. Dumas ne veut pas savoir qu'on risque d'ériger en règles certaines exceptions condamnables qu'on amnistie et qu'il y a danger à s'inscrire en faux contre les arrêts de la conscience publique; il ne paraît pas se douter que plus d'un de ces préjugés contre lesquels il part en guerre ont cela de bon qu'ils constituent une police mutuelle et sont ainsi une sauvegarde et une défense sociales.

La Princesse de Badgad n'a aucune conclusion appréciable, ou elle tend à prouver qu'une femme peut n'aimer qu'elle-même, ridiculiser son mari et préparer sa fuite avec un amant millionnaire sans cesser d'être honnête, bien plus, en continuant à mériter l'adoration et même l'estime de tous ceux qui l'entourent.

Le comte Jean de Hun a épousé sa femme malgré l'opposition désespérée de sa mère qui l'a, ou à peu près, déshérité. Ne l'avait-il pas un peu mérité ? La jeune comtesse était une déclassée sans le sou, avec des habitudes et des besoins de luxe effréné. Sa naissance... mais il est très difficile d'expliquer congruement ce genre de naissance-là. Essayons pourtant. Il y avait une fois, au fin fond de l'Asie, un roi et une reine qui voulaient marier leur héritier présomptif, mais il restait insensible et récalcitrant devant tous les portraits de princesses qu'on lui montrait. Alors son père eut une idée... d'un orientalisme plus que risqué. Il résolut d'envoyer son fils en apprentissage à Paris. Le moyen réussit à merveille. Le jeune prince s'éprit de la fille coquette d'une mère besogneuse et Lionnette, épouse du comte de Hun, est le fruit de cet *entraînement*. De là son sobriquet de *Princesse de Bagdad*. Devant cette explication trop conforme au génie de M. Dumas, comme on comprend que les sifflets soient partis tout seuls !

Au début de la pièce, après six ans de ménage, le comte Jean, plus que jamais amoureux de sa femme, est radicalement ruiné. Son avoué, dans une scène un peu bien longuette, lui explique même que Lionnette doit de plus à ses fournisseurs la bagatelle d'un million et demi. Ce qui n'a rien d'étonnant, l'époux énamouré qui connaissait les goûts de la dame, lui ayant donné procuration expresse et légale pour tout jeter par les fenêtres ! Mais devant ce désastre complet... que faire ? C'est bien simple ! dit Lionnette... une vie de privations, de pot-au-feu... fi ! donc ! J'aime mieux mourir. Pour mon mari, mon fils et moi, il suffira d'un boisseau de charbon. C'est la grisette sous la prétendue grande dame ! Mais l'idée du suicide ne persiste pas dans cette folle tête. Justement, un ami de la maison, un certain Nourvady qui a une épaule plus haute que l'autre, mais qui a quarante millions

— pas un de moins — dans son escarcelle, a conçu pour Madame de Hun une passion insensée. Il a appris, depuis longtemps que le ménage est aux abois et il a préparé ses batteries en conséquence. Désespérant d'être aimé pour lui-même, il veut obtenir la belle en y mettant le prix. Le fait est qu'il a bien fait les choses! Il a acquis, aux Champs-Elysées, un hôtel qu'il a meublé splendidement. Dans un coffret placé en évidence au salon, il a entassé un million en pièces d'or vierge qu'il a fait frapper pour la circonstance. Ce sera l'argent de poche de la comtesse. Dans le tiroir d'un meuble, il a placé les titres de propriété de l'immeuble au nom de Madame de Hun qui n'a plus qu'à y apposer sa signature. Il l'attendra *chez elle* jusqu'à ce qu'elle daigne y venir. Voilà ce qu'il ose lui dire, ou plutôt lui proposer dans une tirade qui n'en finit plus et que Lionnette écoute sans broncher, ce qui fait plus d'honneur à sa patience qu'aux inspirations de son honnêteté : elle se contente de dire : *mezzo voce* : insolent ! et de jeter par la fenêtre ouverte, la clef de l'hôtel des Champs-Elysées.— Soit ! dit froidement le tentateur, la clef n'est pas tombée dans la rue, vous pourrez la reprendre dans le jardin !

Mais, sans l'avouer à Lionnette, Nourvady a fait plus et pire. Il a payé intégralement les dettes de la dissipatrice. Le comte Jean l'apprend, il croit sa femme complice du séducteur, il l'accable de son mépris. Elle hausse les épaules et l'appelle : imbécile ! Mais elle prétend demander des explications à Nourvady, qui l'a ainsi affichée. Pour cela, il serait si simple d'appeler près d'elle l'audacieux ! Mais, contre toute vraisemblance, il fallait amener la comtesse à l'hôtel des Champs-Elysées pour y préparer l'une des scènes les plus scandaleuses qui soient au théâtre.

Lionnette, qui aime à piétiner dans toutes les plates-bandes, trouve donc la clef dans un carré du jardin et va retrouver son complice sous prétexte de lui dire son fait. Est-ce assez tiré ? assez peu justifié ? Mais son mari l'a suivie. Il requiert le commissaire de police du quartier pour constater le flagrant délit. Comme si un galant homme, en pareil cas, devrait abriter son honneur derrière une écharpe de policier ! Lionnette, à la vue du magistrat, entre en fureur... contre son mari. Cette femme, que l'auteur fait supérieure, tout au moins par l'esprit, se comporte comme un enfant gâté et rageur. Ah ! tu me crois coupable, eh ! bien ! je vais faire en sorte que tu n'en puisses douter, na ! Là-dessus, cette détraquée se dépouille du voile qui lui cachait la figure, découvre ses épaules, d'un tour de main déroule sa chevelure... et attend. Je le demande ; cet effet de scène si cherché et si violent est-il conforme aux impulsions du cœur humain ? Le premier mouvement de l'innocence est-il de s'accuser ? Et cet acte inouï, ce dévêtissement de la femme honnête, n'est-il pas d'une impudeur trop

raffinée, et en raison de ce qu'elle veut faire croire, cette quasi-nudité ne touche-t-elle pas à l'indécence la plus crûe et la plus caractérisée? On est, du moins, soulagé en pensant que le public de la première représentation a fait justice en conspuant cette vilenie !

Lionnette était venue à l'hôtel des Champs-Elysées pour reprocher, fort inutilement, du reste, à Nourvady de l'avoir perdue de réputation en payant ses dettes et elle ne retourne chez elle qu'après lui avoir promis de fuir avec lui en acceptant ses bienfaits. Au dernier acte, elle est chez son mari pour préparer son départ. Nourvady l'y rejoint, autre sorte d'impudence absolument inadmissible. Il est pressé, il veut l'emmener au plus vite. Alors apparaît le *deus ex machina* sous la forme du jeune enfant de Lionnette. Il veut accompagner sa mère, il s'attache à ses jupes. Le séducteur, je devrais dire l'acheteur, impatient, nerveux, le repousse brutalement. Il n'a pas grand mal, mais il trébuche et tombe. Alors la mère se retrouve. Lionnette est bien la lionne furieuse qui défend son petit. Elle saute à la cravate de Nourvady, elle va l'étrangler, elle le chasse. A la bonne heure ! c'est le seul élan de l'ordre vraiment humain qu'on puisse signaler dans la pièce !...

Les amis de la maison accourent, Jean avec eux. Elle crie à son mari qu'elle est innocente, elle le jure trois fois. Une fois suffisait à cet époux qui, implacable hier, est de bonne composition aujourd'hui. « Le cri de mon fils, dit Lionnette, m'a rendu une âme ! » Elle accepte la vie pauvre, l'économie nécessaire et Jean pardonne et l'adore. On vendra tout, on se mettra sur la paille pour restituer à Nourvady les sommes payées aux fournisseurs. Cela est bon à dire, mais il y a un compte à faire. L'auteur oublie que dans la scène d'affaires du premier acte, il a été constaté que les dettes s'élevaient à un million et demi et l'on ne possède guère plus de cinq cent mille francs pour y faire face. Nourvady — ce sera plus que dur — restera donc le créancier des époux réconciliés et il aura le droit de leur dire : rendez l'argent ! Mais c'est l'auteur qui n'a pas suffisamment bien établi ses comptes.

Enfin, Lionnette, malgré ses frasques, est redevenue blanche comme neige, ses familiers proclament sa vertu, son mari est à ses pieds. Avec tout ça, sans le geste brutal de Nourvady, elle courrait la pretantaine avec un galant, sa vertu tient tout entière dans le hasard qui a fait arriver son fils au bon moment. Dieu peut faire un miracle ! dit l'un des personnages et il faut savoir gré à l'auteur d'en convenir, mais, à coup sûr, ici, le miracle est grand, car la route semée de poudre d'escampette n'a ordinairement rien de commun avec le chemin de Damas ; on peut même ajouter qu'il n'est pas scénique, car l'héroïne se désavoue et se dément, ce qui est contraire aux lois du théâtre.

Malgré tout, *la Princesse de Bagdad* porte certainement sa marque de fabrique. Si M. Alexandre Dumas, dont le beau talent, l'esprit et la

faculté d'invention sont indiscutables, ne peut écrire trois actes sans les semer de jolis détails et y faire briller des traits charmants, peut-être cette fois en a-t-il été moins prodigue que d'habitude, mais la dépense qu'il en a faite suffit pour faire regretter une fois de plus qu'il consacre de si rares et si enviables mérites à fausser l'esprit de ses contemporains.

La brochure de *la Princesse de Bagdad* qui en est à sa septième édition, se recommande par l'élégance de l'impression et la beauté du papier.

7. — *Le Monde où l'on s'ennuie* prouve que, sans se creuser la tête pour faire du nouveau et même en pratiquant, avec une certaine largeur, l'emprunt aux bons modèles, on peut faire une pièce très agréable à entendre ou à lire. Prenez une forte partie des *Femmes savantes* et du *Tartufe* de Molière, joignez-y un extrait assez notable du *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais, sans oublier une dose infinitésimale des *Pattes de mouche* de M. Sardou, et vous avez, ou peu s'en faut, la substance de la nouvelle œuvre de M. Pailleron. Mais il n'est pas donné à tout le monde d'utiliser cette recette et d'en faire un régal de choix. Il y faut ce que l'auteur y a mis, par surcroît, une observation très exercée, la bonne humeur dans la satire, les bonnes rencontres dans le trait cherché. Ce sont-là des condiments dont il a le secret et qui donnent une saveur à tout ce qu'il fait. Faut-il le louer, faut-il lui chercher querelle parce qu'il ne prend pas un souci exagéré de certaines exigences de composition imposées à l'art moderne? Le fait est qu'il aborde bravement une action non suffisamment corsée, qu'il ne sue pas sang et eau pour ménager les entrées et les sorties et qu'il se préoccupe beaucoup moins de la charpente que des ornements de l'édifice. C'est presque un retour à l'ancienne manière, une sorte de restauration de la vieille comédie qui se mettait surtout en peine de tracer des caractères, de bafouer des ridicules, d'interroger l'éternel humain, sauf à faire causer ses personnages dans la rue, et de leur faire dire, pour toute excuse :

> La place m'est heureuse à vous y rencontrer !

Il reste bien convenu que c'est l'originalité propre de M. Pailleron d'en prendre à son aise avec l'aménagement des scènes et les complications modernes de l'intrigue.

Le Monde où l'on s'ennuie, par exemple, tient en équilibre, non précisément sur la pointe d'une aiguille, mais sur le bec d'une plume, de la plume qui a écrit une lettre égarée. C'est une épisode de la vie de château que nous raconte M. Pailleron, mais l'épisode a pour acteurs une pléiade de personnages, tous ayant une valeur propre, et le château, proche de Paris, n'est rien moins qu'une succursale de l'Académie, avec embranchement sur le cabinet des divers ministères.

Une grande dame, la comtesse de Céran, y préside en souveraine aux travaux de l'intelligence dans leurs directions les plus abstraites, les plus quintessenciées et tous les commensaux, tous les visiteurs de la maison doivent, sous peine d'ostracisme, être initiés à cette franc-maçonnerie mystique et gourmée. D'ailleurs, Philaminte... pardon! Mme de Méran, est fidèle à la devise :

Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis!

Mais à l'esprit qu'elle accorde à ceux qu'elle protège elle ajoute quelque chose de plus substantiel. Ayant la main petite et le bras long, elle distribue les places et les faveurs aux mortels assez bien inspirés pour s'être inclinés devant sa puissance. Ce qui groupe autour d'elle un essaim d'officieux et de quémandeurs qui forment une galerie des mieux choisies. Rien de plus divertissant que ces gens qui s'ennuient parce qu'ils sont bourrés d'esthétique, saturés de transcendances, livrés en proie aux auditions de tragédies en cinq actes et en vers. Très vivant le sous-préfet Raymond, qui, fort amoureux de sa femme, vient passer chez la comtesse un quartier de sa lune de miel et qui aspire à passer préfet « pour ne pas se faire remarquer. » Mais le privilégié de céans, c'est Bellac, le fameux Bellac, le professeur suave, le philosophe à l'opoponax, le savant onctueux, tiré à quatre épingles et le favori de ces dames. Il y a aussi le raisonneur, ce personnage indispensable, seulement ce raisonneur est une raisonneuse, c'est la duchesse de Réville, tante de Mme de Méran, une douairière qui a son franc-parler, qui en use avec esprit, qui en abuse quelquefois par des affectations de langage trop vulgaire. J'ai compté, rien qu'au premier acte, trois ou quatre « tu sais » fort peu justifiés. Je ne crois pas que les duchesses parlent belge à ce point. Au demeurant, le personnage le plus sympathique, le plus écouté pour le piquant de ses réparties et le tour aimable de son esprit. Un croquis qui serait parfait avec quelques retouches!

Fort bien! mais le sujet, le fond, l'intrigue? Je l'ai dit : un billet égaré. Le philosophe Bellac descend quelquefois de son nuage, il daigne compâtir aux blessures qu'il a faites. Il a écrit à l'une de ses plus jolies élèves, une jeune anglaise, miss Lucy, pour lui donner rendez-vous le soir dans la serre. La lettre, sans suscription et sans signature, est trouvée par Mlle Suzanne de Villiers, orpheline, fille naturelle reconnue de l'un des proches de la famille de Réville. Elle a dix-huit ans, et son tuteur Roger de Céran, fils de la comtesse, n'en a que dix de plus, ce qui est assez difficilement explicable. Ce qui l'est davantage, c'est que la pupille, une évaporée, une primesautière, est fort éprise de son jeune tuteur qui, de son côté, et sans trop s'en rendre compte, aime fort la charmante étourdie. La jalouse Suzanne

s imagine que c'est Roger qui a écrit à Lucy, et Roger est persuadé que c'est à Suzanne que Bellac a adressé le billet. Car ce billet malencontreux, l'unique instrument scénique de la pièce, a passé de mains en mains, par un prodige de prestidigitation, et est venu échouer dans celles de la duchesse qui en est quelque peu alarmée. Elle a une prédilection toute particulière pour Suzanne et son vœu est de voir le jeune comte de Méran changer les devoirs austères de tuteur contre le titre plus doux de mari. La duchesse donc, avec sa nièce, Mme de Méran, mise au courant de la situation, vient se cacher dans la serre où va s'accomplir le dénouement. Trois couples amoureux arrivent successivement sous le couvert des cactus et des rhododendrons. C'est, d'abord, le sous-préfet et sa jeune femme que, par pruderie, la comtesse a séparés dans la distribution des logements et qui se rattrapent en s'embrassant dans les coins. Il y a même, dans ce duo conjugal, trop de baisers à la clef. La tante et la nièce ne perdent pas un mot de l'entretien des jeunes époux. La comtesse bondit, dans son coin, sous les brocards dont ils accablent ses amis, son château et elle-même. Au persiflage de ce couple imprudent, succède l'entretien galant du philosophe Bellac et de miss Lucy. Il est, vraiment, d'un comique de bon aloi. Ces étranges amoureux font assaut de définitions sur l'amour platonique et physiologique, de discussions sur le moi et le non-moi, sur l'objectif et le subjectif, ce qui fait dire à la duchesse : « J'ai bien souvent entendu parler d'amour, mais jamais comme cela ! »

Cependant cette pédagogie amoureuse finit par prendre un tour si tendre que la duchesse croit prudent d'y mettre un terme. Cette scène fort drôle, un peu trop développée, peut-être, très réussie, en somme, a, en quelque sorte, sa contre-partie dans l'entretien de Roger et de Suzanne que la jalousie a aussi conduits dans la serre. Le jeune comte oublie, enfin, qu'il est un savant, pour se souvenir seulement qu'il est un amoureux. Rien de plus frais et de plus vrai que cet échange d'aveux dans la simplicité du cœur, rien de plus ingénieux que ce contraste de l'amour sincère et ingénu, avec cette galanterie épilogueuse, sentencieuse, dogmatique du philosophe Bellac et de sa digne partenaire. Tout finit par le mariage des deux couples. Je le répète, c'est exigu comme action, ça tourne un peu court comme intérêt, mais l'accessoire remplace avantageusement le principal. Pas un des personnages qui ne soit un type trouvé, depuis le sous-préfet. « qui ne peut pas dire du mal de la République, mais qui peut en entendre » jusqu'au philosophe Bellac, dont le platonisme a des défaillances, et l'orientaliste Saint-Réaut qui sollicite la survivance d'un académicien... qui est encore de ce monde.

A des pièces comme *le Monde où l'on s'ennuie* il faut demander un amusement, non une portée morale. Encore n'est-il pas mauvais

qu'une époque se regarde dans un miroir et rie devant son image. Après le rire, la réflexion et la résipiscence peuvent survenir...

On a dit que *le Monde où l'on s'ennuie* est une pièce à clef, c'est-à-dire à personnalités. Je crois ces accusations injustes, tout au moins fort exagérées. L'auteur est de ceux qui prennent leur bien où ils le trouvent. Il a composé ses types avec les traits qu'il a notés ici et là. C'est son droit et il n'en a pas mésusé, sans doute. Mais s'il l'a quelque peu dépassé, le public qui a salué dans son œuvre des mérites incontestables, lui en a su gré, loin de l'en punir, car il applaudit à tout ce qui l'amuse et amnistie toutes les audaces heureuses.

P.-S. — J'ai attendu, jusqu'au dernier moment, la publication du vaudeville que M. Sardou a donné au théâtre du Palais-Royal. *Divorçons* en est à sa 175e représentation, et rien n'a encore paru. Ce n'est pas la première fois que cet auteur aimé a paru avoir en défiance la lettre moulée. Il est de ceux, pourtant, qu'on peut lire après les avoir entendus. Je me bornerai, donc, à une mention *de auditu*.

Divorçons, malgré son titre affirmatif, conclut en faveur de l'indissolubilité du lien conjugal, ce qui part d'un bon naturel, mais il rappelle un peu cet enfer proverbial qu'on dit pavé de bonnes intentions. Un bon diable y prêche la morale, mais ses discours sont souvent *pro domo sua*. Un citoyen de Reims, bon mari, mais homme pratique et dénué d'aspirations trop éthérées, possède une jeune femme qui a du vague à l'âme et une inquiétante dose de coquetterie à dépenser. Un sien cousin, jeune premier à qui les fonctions de garde-général des forêts a inspiré, sous le couvert des grands bois mystérieux, quelques idées sentimentales, donne la réplique à ses désirs de plaire et à ses velléités de révolte contre le joug conjugal. Le mari nullement taillé sur le patron de ces Sganarelle, qui n'apprennent qu'après tout le monde les risques que court leur honneur, s'aperçoit très bien que son repos domestique est menacé. Il ne s'emporte, ni ne crie. Seulement il est pris du désir légitime de savoir à quel degré de flirtage les choses ont été poussées. En homme de ressources, il s'avise de se faire adresser un avis annonçant le triomphe des idées de M. Naquet, c'est-à-dire le vote législatif du divorce. Il annonce la grande et fausse nouvelle aux deux intéressés. La dame est ainsi mise à son aise pour avouer ses péchés. Elle va être libre, elle pourra donner l'essor à ses préférences ; son époux, dès lors, n'est plus qu'un ami indulgent à qui elle raconte avec le plus aimable abandon et la plus entière franchise le détail de ses affaires de cœur. Elle a reçu des bouquets, elle a donné dans son salon, jamais ailleurs, des rendez-vous toujours interrompus par le retour du mari ; Dieu merci, rien de trop grave, rien surtout d'irréparable. Cette confession très prestement enlevée est la scène capitale de la pièce. Mais que de répliques risquées et de

professions de foi scabreuses! Se peut-il qu'une jeune personne qui doit être bien élevée, une provinciale, notez ce point, ait sur les choses du ménage, sur les franchises de l'épouse, des idées assez avancées pour ne tenir absolument aucun compte de ses devoirs? Franchement, Nana mariée ne soutiendrait pas d'autres thèses, car ce que défend la jolie rémoise n'est pas autre chose que le droit au plaisir... comme si le mariage n'était pas avant tout le partage des joies et des peines dans la dignité de la vie ! Tout, sans doute, n'est pas faux dans les reproches qu'adresse au sexe fort la femme prête à faillir ; il est des hommes qui n'apportent à la pure jeune fille dont ils font leur femme que les restes d'une jeunesse surmenée et flétrie. Mais les unions disparates sont, après tout, très exceptionnelles et les griefs qu'invoquent certaines âmes prétentieusement incomprises sont souvent fort imaginaires. Il faut bien, d'ailleurs, que nos filles sachent que, sinon devant la loi divine, du moins suivant les règles du monde, c'est leur sexe qui doit revendiquer le glorieux apanage des vertus du foyer. Je comprends qu'elles ne se soucient pas d'en avoir le monopole et qu'un peu de réciprocité leur semble et soit en effet, plus légitime, mais c'est leur lot de ne pouvoir justifier leurs torts par ceux dont elles souffrent ou prétendent souffrir.

Le mari, de M. Sardou, qui se montre de si facile composition, apparaît à sa femme sous un jour tout nouveau. Ce tyran est devenu un homme aimable, spirituel dont la tendre indulgence fait de plus en plus tort aux soupirs de l'amant. Bientôt, les rôles sont intervertis et M. Sardou seul a divorcé... avec la légende qui rend les amoureux intéressants et les maris ridicules. La fille d'Ève, qui se croit déjà engagée avec le galant forestier, trouve piquant de faire acte de femme libre — ou qui veut le devenir — en acceptant de dîner avec son mari, en cabinet particulier. Tout devrait finir ici, car la réconciliation est complète et le troisième acte, où l'amoureux évincé essaie, à travers mille péripéties burlesques, de troubler, au nom de ses droits nouveaux, le tête-à-tête conjugal, n'est plus qu'un hors-d'œuvre lassant qui tourne à la parade de foire.

Voilà nos époux raccommodés, je le veux bien, mais cela durera-t-il? On peut toujours craindre qu'une femme qui professe de telles idées d'indépendance et de rébellion ne finisse par vouloir les mettre en pratique. De là, le danger de les exposer.

Toutes proportions gardées, *Divorçons* est pour M. Sardou ce qu'ont été *les Plaideurs*, pour Racine, une démonstration des ressources de leur esprit et de la flexibilité de leur talent. Mais, M. Sardou n'a pas su garder la juste mesure, ce qui marque la différence.

V. Vaillant.

THÉOLOGIE

L'année chrétienne au lycée et dans le monde, par le chanoine Durand. Tome Ier. Paris, Vivès, 1881, in-8 de 485 p. — Prix : 6 fr.

Ce livre est un recueil de « conférences, homélies et discours » prononcés au lycée de Toulouse, mais il s'adresse à un auditoire moins restreint et mérite une publicité plus étendue. En ce temps d'ignorance religieuse, il vient à son heure et comble une lacune ; c'est vraiment une œuvre opportune au premier chef, et aussi une œuvre efficace, grâce à la manière large, solide et neuve dont elle a été accomplie.

Les sermons contenus dans ce volume sont remarquables à divers titres, mais le caractère commun qui les distingue et leur assigne un rang supérieur parmi les ouvrages analogues, c'est leur doctrine précise et substantielle. Il n'est point aisé, en effet, de conserver à l'enseignement théologique son exactitude, sa rigueur, sa logique, en le dépouillant de l'austérité et de la sécheresse de l'école. Ne jamais se contenter *d'à peu près*, de définitions vagues, de considérations superficielles, éviter les abstractions, les subtilités, les analogies douteuses, tel semble avoir été le dessein de l'auteur, dessein réalisé, il faut le reconnaître, avec un rare talent. Ouvrez au hasard ce volume, vous serez frappé des qualités maitresses qu'il révèle, de la trame forte et nourrie, de la richesse des aperçus et des points de vue. Sur chaque question, la lumière rayonne abondante et pure, avec une variété de reflets et de nuances parfaitement appropriée au sujet traité.

Tantôt c'est un dogme (le Purgatoire, la connaissance de Dieu par Jésus-Christ), exposé avec clarté, développé avec une hauteur de vues, une raison élevée qui en font comprendre l'admirable économie ; tantôt un fait (la naissance de Jésus-Christ, l'Épiphanie) dont les détails, les personnages, les circonstances sont présentées d'une façon intéressante et vive, par des portraits et des descriptions fidèles, d'un ferme dessin et d'un relief saisissant. C'est une vertu chrétienne, l'obéissance ou le travail, l'humilité ou l'aumône, dont la notion, les avantages, l'obligation sont expliqués et démontrés en quelques principes simples, en quelques déductions pressées et rapides ; c'est enfin un discours proprement dit, l'Église de la terre ou le saint nom de Jésus, animé d'un souffle puissant, avec de vastes horizons et de belles profondeurs, pénétré d'onction et emporté par un mouvement facile et harmonieux.

Les divisions sont nettes, heureuses, souvent originales, toujours naturelles. Le style est d'une remarquable sobriété, conforme à la tradition classique, d'un goût sévère, grave et ferme comme il convient

au dogme révélé et à la morale chrétienne. Les délicats apprécieront surtout l'absence complète de déclamation et d'enflure, défauts si ordinaires et si difficiles à éviter, lorsqu'on traite les grandes questions qui s'imposent à l'éloquence de la chaire. Ne craignez pas la monotonie ou la sécheresse ; des images au dessin correct et distingué raniment l'attention et ornent les démonstrations et les raisonnements. Il semble pourtant que l'auteur craigne outre mesure ces parures du style ; il évite d'y insister ou de les multiplier. Son goût fin et pur se défie, peut-être plus qu'il ne faudrait, des couleurs et des nuances trop aimées par les orateurs contemporains. En redoutant avec raison les vains agréments d'une littérature frivole, il risque parfois de paraître un peu sévère. M.

SCIENCES ET ARTS

Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions par P. Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut. Paris, Guillaumin, 1881, in-8 de VIII-586 pages. — Prix : 9 fr.

La *Répartition de la richesse* est, de toutes les parties de la science économique, la moins achevée. Tandis que tout ce qui touche à la *production* et à l'*échange* a été traité par les anciens maîtres, de telle sorte qu'on n'a presque rien à ajouter à leur œuvre, au contraire, les théories de Malthus, de Ricardo, de Stuart Mill sur la population, les salaires, leur rapport avec la rente des propriétaires fonciers, ont été vivement combattues par Sismondi, Bastiat, Carey ; surtout le développement économique contemporain a paru les contredire sur plus d'un point.

C'est donc un traité d'ensemble sur cette partie de la science que le brillant professeur au Collège de France a voulu nous donner : il en embrasse tous les chapitres : revenu des capitaux ; profits des entrepreneurs ; salaires des ouvriers ; participation aux bénéfices ; rémunération des professions libérales et des fonctionnaires publics ; rente des propriétaires ruraux et des propriétaires urbains.

On retrouve dans ce livre toutes les qualités qui distinguent ses articles de l'*Économiste français :* une grande lucidité, point de doctrinarisme, une grande abondance de renseignements puisés à toutes les sources contemporaines. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Amérique, les Indes, la Chine lui fournissent leur tribut d'observations, qui se contrôlent les unes les autres. Le livre tout entier est comme une vaste enquête sur l'état actuel du monde. Quant aux sociétés anciennes, l'auteur les connaît fort peu évidemment, mais comme il n'en parle pas, on ne s'aperçoit guère à première vue de cette lacune.

M. Leroy-Beaulieu aborde, dans le cours de cet ouvrage, la plupart des problèmes économiques contemporains, — la baisse du taux de l'intérêt qu'il étudie à fond dans toutes ses conséquences, mieux qu'on ne l'avait jamais fait, — la diminution rapide de la *rente* des propriétaires ruraux par suite de la concurrence des pays neufs contre laquelle la rapidité croissante des communications les laisse sans défense ; — l'augmentation très grande au contraire du revenu de la propriété urbaine à cause de l'accroissement énorme des villes de notre temps. Le chapitre consacré à ce dernier sujet est un des plus remarquables et constitue une étude fort complète sur ce phénomène contemporain si important.

Les deux idées fondamentales de ce livre sont : 1o Que la condition des ouvriers va toujours en s'améliorant par suite de la seule action des lois économiques ; 2o qu'il y a une tendance dans les sociétés modernes à une égalisation des conditions.

M. Leroy-Beaulieu démontre par le témoignage des faits et des statistiques tout ce qu'a d'exagéré cette assertion des socialistes et même d'écrivains trop portés au sentimentalisme, à savoir que : par la constitution même de l'industrie moderne, le salaire de l'ouvrier est toujours refoulé au niveau du strict nécessaire, en sorte qu'il ne profiterait jamais des progrès industriels. Il oppose à ce sombre tableau ce fait que, dans tous les pays,les ouvriers des industries les plus productives sont précisément les mieux rémunérés. Les consommations des classes inférieures s'accroissent toujours, leurs dépôts aux caisses d'épargne montent à des chiffres considérables, partout la durée de la journée de travail a été réduite sans que le législateur ait eu besoin d'intervenir autrement que pour protéger les femmes et les enfants. Les souffrances, qui ont accablé certaines populations manufacturières dans la première partie du siècle, tenaient à la transformation rapide de l'industrie ; mais cet *état chaotique* ne se reproduira vraisemblablement pas. La baisse de l'intérêt et la diminution des profits d'entreprise ne peuvent que tendre à relever comparativement la position de l'ouvrier.

Nous arrivons par là à la seconde conclusion de l'auteur, à savoir, que le monde marche vers un état social où les conditions, sans cesser d'être diverses, seront séparées par des écarts moindres. M. Leroy-Beaulieu appuie cette prévision sur une étude de la composition des fortunes en Angleterre, en Prusse, en Saxe, en Suisse, aux États-Unis. Partout où l'on a des données statistiques suffisantes, on constate que les grandes fortunes sont peu de chose eu égard à la masse des petites et des moyennes fortunes. Elles ne font d'effet que de loin et par le contraste. Cette partie du livre est vraiment neuve et a une portée considérable.

Cependant nous ne pouvons souscrire sans réserve à l'optimisme de l'auteur. Il croit que « la question sociale en tant qu'elle est résoluble se résoudra d'elle-même graduellement par l'action continue « des grandes causes économiques qui sont, depuis quelques années, « en travail » (p. VIII). Une telle conclusion soulève de nombreuses objections.

M. Leroy-Beaulieu ne nous paraît pas avoir tenu un compte suffisant du problème de la population non plus que des difficultés créées par l'énorme développement de la vie urbaine. Mais ce que nous lui reprochons surtout, c'est d'avoir cru qu'on pouvait aborder de tels problèmes en laissant de côté comme choses étrangères au sujet, la question de moralité et de religion. L'avenir économique en dépend cependant étroitement. Il ne suffit pas que les salaires s'accroissent, il faut que les ouvriers s'en contentent, qu'ils resserrent volontairement leurs désirs dans le cercle du budget que leur font les lois économiques et qu'ils n'essayent pas de l'élargir par l'intervention de l'État ou de la commune, par l'application à l'ordre économique du principe de la souveraineté du peuple, comme le demande l'Internationale.

Toutes les *causes économiques* si bien décrites par M. Leroy-Beaulieu sont, en définitive, subordonnées à celle-là et si cette condition essentielle n'est pas réalisée, les événements pourraient bien, d'ici à un quart de siècle, donner de cruels démentis à son livre, si remarquable qu'il soit.

Sous le bénéfice de cette réserve, nous recommandons volontiers la lecture de ce livre à toutes les personnes qui s'occupent de questions sociales. C'est un de ceux où elles apprendront le plus.

Cl. J.

La Beneficenza in Milano, *notizie storico-economico statistiche* raccolte per incarico dal comitato del congresso internazionale di beneficenza, del sacerdote Luigi Vitali. Milano, tipografia, Pirola, 1880, in-8 de XXI-638 p. — Prix : 6 fr.

Le Congrès international de bienfaisance, tenu l'année dernière à Milan, a donné lieu à plusieurs ouvrages intéressants parmi lesquels figure en première ligne le travail dont nous rendons compte. Le Comité d'organisation avait eu d'abord la pensée de publier un manuel des œuvres et établissements de charité de Milan, à l'usage des membres du Congrès. Mais le plan de ce manuel prit un développement rapide au fur et à mesure que les documents arrivèrent et nous avons maintenant un tableau historique et statistique de toutes les institutions hospitalières et charitables de cette ville.

Après Rome, Milan est une des cités italiennes où la bienfaisance

a toujours été le plus en honneur. En 1603, le frère Paul Morigi pouvait écrire, avec raison, dans la préface de son ouvrage intitulé : *Tesoro prezioso di Milanesi*, les lignes suivantes : « On y verra comme à Milan aide et secours sont fournis à tous les malheureux ; commençant à s'occuper d'eux dès leur naissance, on les suit jusqu'à la plus extrême vieillesse ; on y traite également tous les genres de maladies. Aussi je n'hésite pas à croire que dans notre Italie et peut-être en Europe, il se trouve peu de cités la dépassant pour le nombre des œuvres de miséricorde et de secours et même pouvant marcher de pair avec elle. »

Malgré les vicissitudes diverses de son histoire, Milan n'a pas éprouvé de décadence au point de vue de la bienfaisance publique et privée. Quatre-vingt mille personnes environ y sont secourues annuellement et plus de treize millions dépensés dans ce but.

L'auteur décrit successivement la congrégation de charité qui a centralisé un grand nombre d'œuvres ; les hôpitaux ou hospices pour les malades, les enfants trouvés, les orphelins, etc. Ces établissements sont régis par des commissions gouvernementales ; l'hôpital des Frères de Saint-Jean de Dieu, remontant à l'époque de la mort de saint Charles Borromée, ne fait même plus exception. En vertu des lois des 3 avril 1862 et 7 juillet 1866, cet asile est, depuis 1870, dirigé par une commission de trois membres, deux élus par le Conseil municipal et un par le Conseil provincial. Les Frères ont été conservés comme infirmiers, jusqu'à nouvel ordre.

A côté de ces œuvres figurent celles enfantées de nos jours par l'initiative privée, et notamment les conférences de Saint-Vincent de Paul, au nombre de dix.

Dans ce livre, hommage est rendu du reste au catholicisme, créateur de l'idée charitable dans le monde. Mais on regrette de trouver sous la plume d'un prêtre, fût-il secrétaire d'une commission, des phrases comme celle-ci : L'Italie a accompli pendant les vingt dernières années une œuvre de résurrection. Il y a eu des erreurs et des fautes, qui le nie ? mais le bien a de beaucoup dépassé le mal. *L'epoca nostra sarà chiamata un epoca di giganti!!!* Malgré ces réserves légitimes, le travail est fort intéressant dans son ensemble et si nous possédions, sur les principales villes de l'Europe, un ouvrage de même nature, il serait possible de faire resplendir sous un jour nouveau l'histoire de la charité chrétienne, ses origines, ses développements et les modifications que lui ont fait suivre, dans le cours des siècles, les passions humaines.

L. L.

Le Métayage dans le département de l'Allier, par M. L. de Larminat, président honoraire, et M. J. de Garidel, président titulaire de la *Société d'agriculture de l'Allier*. Moulins, Ducroux et Gourjon Dulac, 1880, in-8 de XIII-179 p.

Il y a un an, le *Journal de l'Agriculture* prétendait que les propriétaires du Bourbonnais tenaient leurs métayers dans une condition *voisine du servage!* Cette étrange assertion nous a valu les deux remarquables mémoires dont la réunion forme un des ouvrages d'économie rurale les plus pratiques et les plus intéressants qui aient paru depuis longtemps. Les auteurs, avec l'autorité de leur caractère et leur haute compétence, décrivent l'organisation rurale du département de l'Allier. Les terres y sont divisées en métairies d'une contenance de 60 à 70 hectares, ou de 30 à 40, suivant la nature du sol et sa fertilité. Le métayage y est de temps immémorial le mode d'exploitation des terres. Une classe admirable de propriétaires ruraux résidants, en a fait dans ce pays l'instrument d'une transformation des cultures, à la suite de laquelle la population, le bien-être et la production se sont également accrues. Depuis 1848, les grands propriétaires ont supprimé les fermiers généraux, pour se mettre directement en rapport avec leurs métayers; les uns et les autres y ont gagné, et le Bourbonnais est devenu, grâce à quelques hommes d'élite qui ont donné l'exemple, un modèle d'une restauration de la paix sociale accomplie en des temps bien difficiles. Les engagements réciproques entre propriétaires et métayers deviennent de plus en plus prolongés.

M. de Larminat donne un modèle de bail à métayage, qui contient la formule pratique de cette association constante du grand propriétaire, qui fait les principales avances et dirige l'œuvre de culture avec le cultivateur, qui fournit la main-d'œuvre et est comme un ouvrier participant.

M. de Garidel complète ce mémoire par les monographies de six domaines exploités par lui à moitié fruits, avec tous les comptes pendant une période de quatre ans. Les agronomes seront frappés de la démonstration des avantages que peut offrir le métayage pour l'amélioration des cultures, qui ressort de ces monographies.

La conclusion qui se dégage de cette étude est que, partout où les mœurs des populations se plient encore à ce genre d'association, on aurait grand tort de l'abandonner pour lui substituer le fermage. M. Leroy-Beaulieu, dans son *Essai sur la répartition de la richesse*, émet l'idée qu'en présence de l'abaissement de la rente de la terre et des variations plus grandes qu'autrefois du prix des produits agricoles, le métayage sera préférable au fermage dans bien des situations. C'est dire l'intérêt général que présente ce beau travail. Il fait le plus grand honneur aux deux hommes de bien et de science dont les noms étaient si dignes d'être rapprochés. **C. J.**

BELLES-LETTRES

Englische Philologie. *I. Die lebende Sprache (Philologie anglaise)* : 1re *partie, La langue vivante*), par J. Storm, professeur de philologie romane et anglaise à l'Université de Christiania. Heilbronn, chez Henninger frères, 1881, in-8 de xvi-468 p.

M. Storm ne prétend pas exposer les principes de la philologie anglaise, il s'offre simplement comme guide à celui qui veut en entreprendre l'étude. Il le conduira jusqu'au vestibule du sanctuaire, dont d'autres lui ouvriront les portes et lui feront connaître l'intérieur; en d'autres termes, son ouvrage n'est pas un ensemble de règles, mais une revue critique des meilleurs ouvrages à consulter sur la matière. Disons dès maintenant que c'est un guide sûr, que l'on peut suivre avec une entière confiance.

Sous le nom de philologie, l'auteur ne comprend pas uniquement cette science restreinte qui n'étudie la langue qu'à un seul point de vue, comme serait l'origine étymologique des mots qu'elle emploie; il l'étend à la connaissance complète de cette langue, considérée dans tous ses rapports, dans sa grammaire, dans sa littérature, dans son présent, dans son passé, enfin dans tous ses détails, parce qu'il n'en est pas un qui, aux yeux du philologue, doive paraître minutieux. Quelque humble qu'il soit, il a sa part d'influence, sans laquelle certains phénomènes resteraient inexpliqués.

Réservant pour un second volume la partie historique, c'est-à-dire l'origine et le développement de la langue, l'auteur s'occupe dans celui-ci plus particulièrement de la langue actuellement parlée, « de la langue vivante, » dont, avec raison, il considère l'étude comme le premier élément de la science. Il commence par la phonétique, qui est, comme on sait, la base de la philologie, et que, pour cette raison, il présente avec de grands développements. Dans cette partie de l'ouvrage, on ne peut s'empêcher d'admirer le soin extrême avec lequel il a observé les sons en usage dans les langues européennes, et la rare finesse avec laquelle il en distingue les moindres nuances. Ici, en effet, il ne s'agit pas seulement de marquer la prononciation des lettres anglaises, mais de leur assigner leur place exacte dans l'échelle des sons connus. Or, il s'en faut beaucoup qu'ils soient les mêmes dans les divers idiomes. Il suffit d'entendre un étranger pour en remarquer aussitôt, dans sa prononciation, auxquels nous ne sommes pas du tout habitués. Aussi, qu'arrive-t-il, lorsque nous cherchons à les reproduire? A moins d'une grande attention, nous leur en substituons d'autres usités dans notre propre langue, plus ou moins rapprochés, mais jamais identiques. A ce sujet, M. Storm donne en passant une

règle toute pratique, très importante et trop négligée : c'est qu'il faut admettre comme réellement étranger un son qui nous paraît tel tout d'abord, et mettre tous nos soins à nous l'approprier en le reproduisant avec exactitude, au lieu de le rapporter par à peu près à quelque autre qui nous est familier.

Pour classer ainsi les sons et composer une sorte d'alphabet européen, il nécessaire de pouvoir comparer entre elles toutes les langues de l'Europe et de les connaître dans ce qu'elles ont de plus délicat. L'auteur n'a rien épargné pour y parvenir, et ses remarques contribueront beaucoup aux progrès de la science, encore toute jeune sous ce rapport. C'est à peine si, au milieu de cette foule d'observations excellentes, on pourrait relever une ou deux légères inexactitudes. Par exemple, on trouve (pages 65, 70, 93) le son *o* des mots allemands *so*, *Rose*, identifié avec celui des mots français *seau*, *rose*. Il n'y a pas identité ; le son de la lettre allemande est intermédiaire entre ceux que nous représentons par *eau* et *ou*, et n'existe pas en français. La voyelle *a* de nos mots *lâche*, *fâcheux*, *pas*, est comparée (page 91) à celle de l'écossais *father* et du suédois *fader* ; dans le fait elle ne diffère pas de celle de l'anglais *father* ; l'autre prononciation est dialectale.

Une chose qui nous a frappé davantage, c'est ce qui est dit des mots anglais *father* et *farther*. Les phonétistes s'accordent à reconnaître que le premier *r* de *farther* est muet, et que la voyelle *a*, dans les deux mots, a même quantité et même prononciation. N'y a-t il donc aucune différence? L'auteur se contente de citer M. Sweet, qui n'en trouve aucune. Il y en a une pourtant et parfaitement sensible. Une voyelle longue valant deux brèves, représentons la première syllabe *fa* des deux mots cités par *faa*. Si on prononce ces *aa* sur le même ton, c'est-à-dire sur le même degré de la gamme, on aura l'*a* de *farther* ; si on prononce le second *a* sur un degré inférieur, par exemple sur celui de la syllabe *ther*, on aura l'*a* de *father*. Nous sommes étonné de ne voir cette distinction établie nulle part, ni dans les grammaires, ni dans les dictionnaires de prononciation. On remarquera qu'en français il y a toujours chant ou modulation, c'est-à-dire changement de ton, sur une voyelle longue si elle est suivie d'une syllabe muette, comme dans *tête*, *pâte*, *maître* ; et qu'il n'y en a jamais si elle est suivie d'une syllabe sonore, comme dans *têtu*, *pâteux*, *maison*. C'est la cause pour laquelle les Français, à moins de s'y être particulièrement exercés, ne savent prononcer convenablement l'avant-dernière syllabe chantante d'un mot italien. En allemand, une trentaine de mots, qui ont même orthographe, même accentuation et même quantité, comme *kehren*, tourner et balayer, *sæumen*, tarder et ourler, etc., ne marquent que par le chant la différence de leurs significations entièrement étrangères l'une à l'autre. Pour les autres mots de cette langue, le *recto tono* et

la modulation se les partagent à peu près également. Ce point méritait d'être examiné dans une étude sur la phonétique, et la nouveauté du sujet servira d'excuse à la longueur de ces détails.

Après avoir passé en revue les ouvrages qui traitent de la prononciation, l'auteur examine les dictionnaires anglais-allemands, anglais-français, anglais-anglais; ensuite les dictionnaires des synonymes, les dictionnaires encyclopédiques, et les meilleurs recueils de phrases. A ce propos, il dit son opinion sur certaines méthodes mnémotechniques, en particulier sur celle d'Ollendorff. Nous regrettons qu'il ait passé sous silence les cours de Robertson. Puis vient la langue de la conversation dans les diverses classes de la société. Et, pour ne rien omettre, il finit par un chapitre sur les « américanismes. »

Une fois exercé au maniement de la langue actuelle, on peut entreprendre l'étude des écrivains classiques les plus rapprochés de nous, ceux du dix-huitième siècle (Goldsmith, Addison, Sheridan, Pope, Swift, Johnson), puis ceux du dix-septième (Dryden, Butler, Milton), enfin de Shakespeare, la plus grande figure de la littérature anglaise, sur lequel l'auteur s'étend avec complaisance. Peut-être même trouvera-t-on qu'il se laisse entraîner à des développements un peu longs, quand il parle des diverses éditions du grand écrivain.

Mais partout, dans cette masse d'observations que nous ne pouvons analyser en détail, on remarque la même sûreté d'appréciation, la même finesse de critique. M. Storm a immensément lu et observé. Comment, du reste, sans un travail sérieux et continuel, serait-il arrivé, lui Norwégien, à écrire en un allemand d'un style tout à fait irréprochable un ouvrage aussi considérable sur la philologie anglaise! Ajoutons que son livre est parfaitement au courant de la science philologique et qu'il se recommande par les éloges des premiers linguistes d'Allemagne et d'Angleterre. J. N. Wagner.

Chansonnier historique du dix-huitième siècle, publié avec introductions, commentaires, notes et index par Emile Raunié, archiviste-paléographe. Orné de portraits à l'eau-forte par Rousselle. T. V. Paris, Quantin, 1881, in-12 de xxx-305 p. — Prix : 10 fr.

Deux fois déjà (t. XXVIII, p. 239 et t. XXIX, p. 136) nous avons parlé du *Chansonnier historique*. Le tome IV, par l'examen duquel finissait notre dernier article, se fermait sur les pièces relatives à la régence du duc d'Orléans. Avec le cinquième volume, nous arrivons au ministère du cardinal de Bourbon, et allons de l'année 1724 à l'année 1731. M. Raunié, dans une introduction claire et impartiale, nous fait l'histoire des événements qui se placent entre ces deux dates. Il nous parle avec suffisamment de détails des personnages divers dont les noms sont mentionnés dans les pièces si patiemment réunies

par lui : le duc de Bourbon, le cardinal de Fleury, Mme de Pric, Mgr de Vintimille, archevêque de Paris, le diacre Pàris. De nombreuses notes marginales viennent compléter les renseignements nécessaires à la compréhension des moindres allusions dont s'égayaient les poètes satiriques du temps. Mascarille prétendait qu'il mettrait toute l'histoire romaine en madrigaux ; ici nous retrouvons toute l'histoire de France, dans les premières années du règne de Louis XV, en épigrammes et en chansons. Quatre volumes de morceaux analogues achèveront d'offrir tout ce qui est relatif à l'époque de Louis XV. Deux volumes renfermeront les documents de même espèce sur le règne de Louis XVI. On voit que la collection aura moins d'étendue qu'on ne l'avait annoncé, et qu'elle se composera de douze volumes au lieu de vingt, dont on avait d'abord parlé. Nous croyons que cette réduction est heureuse ; ce nombre de tomes sera suffisant pour présenter les pièces qui, à un titre quelconque, ont un intérêt vraiment historique, et elle formera un étrange et à la fois utile appendice aux œuvres plus graves inspirées par le dix-huitième siècle. Le nouveau tome est orné de beaux portraits, comme ceux qui l'ont précédé. Le duc de Bourbon, le cardinal de Fleury, Mme de Tencin, Mgr de Vintimille et Adrienne Lecouvreur sont les personnages dont cette fois M. Rousselle a reproduit les traits à l'eau-forte.

Th. P.

Les Petits chefs-d'œuvre, *Contes de Hégésippe Moreau,* suivis de poésies diverses, avec une introduction, par A. Piédagnel. Paris, Librairie Jouaust, 1881, in-18 de xxviii-124 p. — Prix : 4 fr.

Bibliothèque des Dames. — *Le Mérite des femmes*, Même librairie, in-18 de xvii-128 p. — Prix : 6 fr.

Ah ! Dieu ! si j'étais Béranger !

a dit Hégésippe Moreau ; mais il était bien au-dessus de celui qu'il ambitionnait de suivre, et cette admiration inspirée par le chansonnier libéral a été souvent fâcheuse pour Hégésippe ; elle a fait un imitateur d'un poète qui avait une réelle et charmante originalité, elle lui a inspiré trop de vers grivois ou impies, et ces vers ont nui, près d'une notable partie du public, à l'extension d'une réputation qui devrait être plus grande. M. Al. Piédagnel a rendu un grand service à Hégésippe Moreau en publiant, à la suite de ses contes en prose, qui sont très jolis, un choix de ses poésies d'où ont été exclues les pièces libres et irreligieuses. On a dans ce volume le véritable Hégésippe Moreau, et bien des lecteurs à qui *Le Myosotis*, dans son intégrité, eût inspiré des répugnances, seront charmés de lire de délicieux vers qui avaient à souffrir d'un fâcheux voisinage. Ils trouveront là un vrai petit chef-d'œuvre, *La Fermière,* une belle pièce intitulée *Un quart*

d'heure de dévotion, une gracieuse légende recueillie en Normandie, que Fernan Caballero a trouvée aussi en Espagne : *La Fauvette du Calvaire*, et bien d'autres vers qui montrent ce qu'était Hégésippe Moreau quand il se soustrayait à l'influence de Béranger, qui révèlent tout ce qu'il pouvait devenir si, bien prématurément, la mort n'était venue le frapper dans l'hôpital de la rue Jacob. Ce nouveau volume débute par une introduction soigneusement écrite de M. Alexandre Piédagnel et sa place était bien dans la collection des *Petits chefs-d'œuvre*.

A côté de cette collection des *Chefs-d'œuvre inconnus*, de la *Nouvelle bibliothèque classique*, l'infatigable librairie Jouaust entreprend un autre genre de publications : La *Bibliothèque des Dames*. Elle contiendra les ouvrages pour lesquels les femmes doivent avoir une prédilection particulière et débute comme préface par le *Mérite des femmes* de Legouvé. Une préface n'est pas tenue d'être amusante, et par son sujet le petit poème était tout indiqué à l'attention de M. Jouaust. Au reste, le *Mérite des femmes*, victime de la réaction romantique, a été trop décrié ; la forme en est un peu vieille sans doute, mais le livre n'est pas sans valeur, il renferme des vers heureux, des passages entiers bien écrits et un long oubli lui a rendu le charme de la nouveauté. Il paraît aujourd'hui, précédé d'une notice intéressante consacrée par M. Legouvé à son père, et se termine par un appendice offrant des extraits de l'ouvrage que l'académicien, notre contemporain, a publié sous ce titre : *Histoire morale des femmes*. Les éditions sorties des presses de M. Jouaust sont charmantes, on le sait de reste, mais le volume qui inaugure la collection nouvelle a été l'objet d'un soin tout particulier : il est orné d'un joli frontispice gravé par Lalauze, et ne peut manquer de recevoir un excellent accueil du gracieux public auquel il s'adresse spécialement, mais non pas uniquement. TH. P.

La Chaire française au douzième siècle, d'après les manuscrits, par l'abbé L. BOURGAIN, élève de l'École ecclésiastique des Carmes, docteur ès lettres. Paris, Palmé, 1879, in-8 de x-399 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le *Polybiblion* paraîtrait bien négligent à l'égard de l'ouvrage de M. l'abbé Bourgain, si nous ne disions que ce volume nous est parvenu à une époque fort éloignée du jour de son apparition, et si nous ne rappelions que nous avons annoncé à sa date le brillant succès justement obtenu par son auteur devant la Faculté des lettres de Paris, à laquelle il avait présenté cette étude comme thèse française de doctorat. M. l'abbé Bourgain, adoptant le plan créé par M. Lecoy de la Marche pour son livre sur *la chaire française au moyen âge et spécialement au treizième siècle*, ouvrage considéré à juste titre comme classique sur

la matière, a successivement étudié, pour le douzième siècle, *les prédicateurs, les sermons* et *la société d'après les sermons*. Dans la première partie l'auteur a groupé les prédicateurs d'après leurs caractères extérieurs, les séculiers par dignités, les moines par monastères, et dans l'étude des membres de chacun de ces groupes il a suivi l'ordre des dates. Il a donné de chaque prédicateur une courte biographie. Lorsque les sermons sont imprimés, il en fait une analyse proportionnée à leur importance ; lorsqu'ils sont inédits, il en cite, s'il estime qu'ils le méritent, quelque passage dans le texte original. Dans la seconde partie il a étudié la *langue des sermons*, et s'est rangé avec raison, en les fortifiant d'arguments nouveaux, aux conclusions soutenues sur ce point par M. Lecoy de la Marche. La principale est que les sermons prêchés au peuple l'ont été en français bien qu'il ne nous en soit généralement parvenu qu'une rédaction latine. Il a étudié ensuite *les sujets et genres des sermons*. Les paragraphes consacrés dans ce chapitre aux *récits dramatiques* et aux *dialogues oratoires* méritent d'être particulièrement remarqués. Ils nous donnent des notions jusqu'ici peu connues et qui peuvent fournir des applications importantes pour l'histoire de la littérature au moyen âge. L'auteur étudie enfin la composition des sermons. Nous regrettons de n'avoir pas trouvé dans ce chapitre, qui contient d'ailleurs d'intéressantes indications, une analyse rigoureuse et méthodique du plan ou des plans ordinairement suivis par les sermonnaires. La troisième partie du livre de M. l'abbé Bourgain, c'est-à-dire l'étude de *la société d'après les sermons*, est loin de nous offrir l'abondance de renseignements que l'on trouve dans la partie correspondante du livre de son devancier. Mais cela tient sans aucun doute à la matière plus qu'à l'auteur, bien qu'on puisse reprocher à celui-ci une distribution un peu vague de ce que cette matière lui a fourni (le clergé séculier, — les écoliers, — les seigneurs, — les Juifs, la magie, l'Antechrist, — les Monastères, — le culte de Notre-Dame). Nous devons avant tout louer dans le livre de M. l'abbé Bourgain l'usage direct et immédiat qu'il a fait des sources manuscrites, habitude encore trop peu répandue, et qui suppose des études spéciales, dont il importe que les membres du jeune clergé, ceux surtout qui se destinent à l'enseignement supérieur, ne négligent point de se munir. Nous louerons aussi le remarquable talent littéraire dont témoigne la forme de cet ouvrage. C'est là une qualité que négligent trop souvent les érudits et dont assurément nous faisons grand cas, considérée en elle-même. Mais nous devons ajouter que nous aurions préféré, en un sujet de ce genre, la calme lucidité d'un exposé didactique au ton trop constamment oratoire et à la surabondance de généralités brillantes dont M. l'abbé Bourgain, en qui nous nous plaisons à saluer l'une des meilleures espérances de l'enseignement su-

périeur libre, n'a pas cru devoir refuser l'hommage à ses juges de la Sorbonne. M. S.

Pierre Lombard, évêque de Paris, *dit le Maître des Sentences, son époque, sa vie, ses écrits, son influence,* par l'abbé F. Protois. Paris, Palmé, 1881, in-8 de 198 p. — Prix : 3 fr.

Pierre Lombard, un des plus célèbres théologiens du moyen âge et l'un des fondateurs de la théologie scolastique, n'avait pas encore, à proprement parler, son historien. On a raconté sa vie et commenté ses écrits dans des recueils comme ceux de dom Ceillier ou l'*Histoire littéraire* des Bénédictins, mais nulle part on n'a marqué sa place et caractérisé son influence sur ses contemporains, avec tous les développements qui leur sont dus. M. l'abbé Protois a donc choisi comme étude un sujet sur lequel il y avait encore beaucoup de choses neuves à dire. Voici les points principaux développés dans ce travail, qui a été présenté comme thèse de doctorat devant la Faculté de théologie de Paris. Pierre Lombard fut le vrai fondateur de la théologie scolastique ; il participe à la fois de l'esprit investigateur d'Abailard et de l'esprit conservateur de saint Bernard. C'est avec toutes vraisemblances de vérité qu'on lui attribue l'honneur d'avoir dressé les premiers statuts de l'Université de Paris et l'institution des grades académiques. Il est mort non point en 1161, comme l'ont écrit les auteurs du *Gallia christiana*, mais le 20 juillet 1164. Passant à l'examen des œuvres que Pierre Lombard nous a laissées, M. Protois démontre que le *Livre des Sentences* est irréprochable au point de vue de l'orthodoxie. Lombard n'a pas eu, il est vrai, une conception parfaite de la *personnalité* du Verbe, mais les attaques dont il a été l'objet sur ce point sont injustes ; en outre, sur les vingt-six propositions reprochées au Maître des Sentences comme entachées d'erreur et dont la liste fut dressée en 1277 par les professeurs de la Faculté de Paris, il y en a neuf, tout au plus, qui soient en désaccord avec l'enseignement théologique le plus autorisé.

On voit que le livre de M. Protois est une apologie de Pierre Lombard ; c'est surtout un plaidoyer en faveur de la théologie scolastique. Nous n'en ferons pas un reproche à l'auteur, d'autant plus que Pierre Lombard n'ayant été que fort peu mêlé aux événements politiques de son temps, le côté historique de l'œuvre de M. Protois devait être nécessairement le moins développé. Le premier chapitre tout entier est consacré aux origines de la scolastique, à ses premiers et on peut presque dire infructueux essais, jusqu'à Pierre Lombard qui la fixa dans la voie de l'orthodoxie et préluda ainsi aux grands travaux qu'elle devait enfanter au treizième siècle. On trouve aussi dans le récit de la vie de Lombard des renseignements utiles sur

le régime intérieur des écoles et sur l'administration épiscopale. Nous avons particulièrement remarqué l'étude que l'auteur a consacrée aux sermons de Pierre Lombard. Ces sermons sont restés jusqu'à ce jour inédits : M. Protois a dépouillé les deux manuscrits de la Bibliothèque Nationale qui les renferment, et il en a fait l'analyse et publié quelques extraits. Nous insistons sur ce point parce que, dans ces derniers temps, divers érudits se sont occupés des sermonnaires et de l'éloquence de la chaire au moyen âge; on a mis au jour de nombreux textes et l'on a fait revivre des orateurs tombés dans l'oubli. Nous croyons, comme M. Protois, sans partager cependant tout son enthousiasme, que les sermons de Pierre Lombard ont été trop oubliés et surtout trop sommairement jugés. Enfin l'auteur a étudié l'influence de Lombard dans les écoles; il a essayé de démêler les causes du succès prodigieux du *Livre des Sentences* et il a complété son ouvrage par une étude historique et critique sur les principaux commentateurs de Pierre Lombard au moyen âge.

Ern. B.

De Vitale Blesensi. Thesim proponebat facultati Litterarum Parisiensi, A. Bozon, in Carmelitarum schola quondam alumnus. Reims, chez Giroux et Fourez, 1880, in-8 de 103 p.

Les travaux sur le moyen âge restent en honneur chez le clergé français. On se souvient que M. l'abbé Ferry a sérieusement étudié Marbode, le fondateur de l'université d'Angers; que Mathieu de Vendôme a valu à M. l'abbé Bourgain un légitime et très brillant succès en Sorbonne.

La thèse de M. l'abbé Bozon, vicaire de St-Joseph, à Paris, n'est pas indigne de celles de ses devanciers. Elle a pour sujet Vital de Blois. Né au XII^e^ siècle, Vital n'est guère connu que par son poème en vers élégiaques, que Rittershaus publiait en 1595, et qui, plus tard, était édité par Commelin sous ce titre : *Plauti Querolus, sive Aululuria elegico carmine reddita*. M. Bozon a résumé les recherches précédentes avec assez de soin et de fidélité : il n'a pas osé trancher la question sur la date et la valeur de la pièce remaniée par Vital de Blois. Aujourd'hui, grâce à M. Louis Havet, elle est, semble-t-il, définitivement résolue.

M. Bozon cite en note la collation des manuscrits de Berne faite par M. Hagen. Il paraît ne point connaître le dernier livre de ce savant, dont il aurait pu profiter (cela est vrai notamment pour ce qui regarde Pierre d'Orléans, qui a publié le *Querolus* en 1564) : *Zur Geschichte der Philologie und zur Römischen Literatur*. (in-8, Berlin, chez Calvary, 1879.) — Le latin de M. Bozon est correct, parfois trop tourmenté. La Sorbonne a bien fait de récompenser ce travail par le titre de docteur ès lettres.

P. L.

L'Ancêtre, par Victor Fournel. Paris, Calman-Lévy, 1881, in-12 de 324 p. — Prix : 3 fr. 50.

J'ai quelque envie de chercher querelle à M. Victor Fournel pour le titre même qu'il a donné à son livre. Est-ce que le mot ancêtre peut être employé au singulier? Ce n'est pas ce que disaient les grammaires et les dictionnaires de ma jeunesse. Mais cette observation surannée pourrait faire penser que moi aussi j'ai dormi un bon nombre d'années comme le héros de l'amusant volume de M. Fournel, Jean René de Givray, embaumé vivant en l'an 1669 et revenant à lui en 1879, dans un hôtel de la rue de Lille, chez un de ses descendants. Le livre commence par le récit de l'ouverture d'une caisse mystérieuse qui devait rester close jusqu'à cette date et qui aux Givray actuels fait retrouver leur ancêtre sain et dispos, au grand honneur du célèbre docteur Petit, lequel avait procédé à cette merveilleuse opération de la suspension de la vie. Epiménide n'avait dormi que vingt-sept ans dans sa grotte ; la jeune fille d'une ballade allemande, la *Fiancée hongroise*, qu'un siècle, et ils avaient trouvé bien des changements ; le marquis de Givray, lui, avait sommeillé pendant deux cent dix ans ; il s'était assoupi en 1669 sous le grand roi, il se réveille sous la présidence de M. Grévy. Quelle transformation autour de lui, quels sujets d'étonnement perpétuels ! Dans une pièce de Scribe, *Avant, pendant et après*, un vieux gentilhomme survivant à l'expédition de La Peyrouse, revient en France vers 1827 : il ne connait absolument rien de ce qui s'est passé depuis son départ, depuis 1788 ; il ne peut croire à tout ce qu'on lui dit, à tout ce qu'il voit. On lui a *changé son Paris*. On l'a encore bien plus changé pour Jean René de Givray. Son arrière petit-fils cherche à le mettre au courant de la politique, de la presse, de la littérature ; il le mène à la Chambre, à la Bourse, à l'Académie, dans les salons, au théâtre, le fait assister à des expériences de téléphone, lui fait connaître tout le Paris de nos jours, la société telle que l'ont faite tant de révolutions. De plus, il le présente à une charmante veuve. Le cœur du ressuscité, qui d'ailleurs se trouve de trois ans plus jeune que son descendant, ne reste pas insensible ; il fait le beau au bois à côté de Mme de Brieulles. Malheureusement une chute de cheval lui fait quelque tort : la belle veuve donne sa main à un rival, et Jean René, dégoûté de la vie, se fait remettre dans sa boîte avec l'intention d'en sortir le 1er avril 1909.

Il m'a été impossible de donner ici une esquisse de toutes les aventures du bon gentilhomme, une analyse de ses stupéfactions, mais il sera facile au lecteur de se faire une idée de l'esprit, de la gaieté, des observations si justes, des traits satiriques si bien trempés, de tout ce qu'il y a de vrai dans ce cadre étrange. Le lecteur n'a qu'à se rappeler les charmants articles de Bernadille pour se figurer quel parti

M. Fournel a tiré du sujet choisi par lui. M. Fournel a de plus réussi à donner une apparence de réalité à ce conte fantastique. Cependant de tout petits détails, au début, peuvent sembler manquer de vraisemblance. Ainsi les descendants de Givray sont dans une situation de fortune assez médiocre pour que le jeune Anatole étudie la médecine, et ils ont un hôtel rue de Lille, et dans cet hôtel il y a une salle de bains... Il y a là une contradiction... On regrette que Jean René rentre si vite dans sa boîte ; M. Fournel aurait pu, croyons-nous, prolonger, au grand plaisir de ses lecteurs, une situation qui lui a permis d'émettre agréablement tant de pensées judicieuses, tant d'excellentes remarques sur notre société actuelle, car l'*Ancêtre* n'est pas seulement un livre amusant, il est sérieux sans que l'on s'en doute, et c'est ce qui m'a engagé à en parler aussi longuement.

Th. de Puymaigre.

HISTOIRE

Handbuch der Römischen Alterthümer, Siebenter Band, Erste Theil : *Das Privatleben der Romer* (*Manuel des Antiquités romaines*) VII^e^ volume, 1^re^ partie : *La vie privée des Romains*, par J. Marquardt, Leipzig, Hirzel, 1881, in-8 de 372 p.

Les études sur Rome et ses institutions, publiées par MM. Mommsen et Marquardt, ne sauraient être inconnues des lecteurs du *Pobybiblion*. Apportant à cette reconstitution de la vie romaine une érudition immense, une connaissance sérieuse des textes, la lecture savante des inscriptions, ces deux écrivains ont, jusqu'ici, mis en lumière tout ce qui regarde, à Rome, le droit civil et politique, le Sénat, les finances, le service militaire et la religion ; le volume que je suis heureux de présenter à nos amis s'occupe de *la vie privée chez les Romains*, et il est dû à la plume de M. Marquardt. Un autre volume, qui doit bientôt paraître, est le complément de celui-ci.

Est-ce à dire que jusqu'ici les mille détails de l'existence quotidienne, chez les Romains, n'aient jamais fixé l'attention des érudits, soit en France, soit en Allemagne ?

Non certes. Il est impossible d'oublier Grævius, Nieupoort, Adam, A. Wolf, Niebuhr, Guhler Friedlaender, Naudet et Egger, sans parler de nombreux mémoires publiés par notre ancienne Académie des Inscriptions. M. Marquardt a le grand mérite de connaître tous les travaux de ses prédécesseurs. Il y ajoute ses recherches personnelles, et quand on l'a lu, on peut suivre un Romain dans sa vie intime et domestique, depuis son lever jusqu'à son coucher, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Ce premier volume est divisé en huit parties, où il est successive-

ment traité : *Des noms chez les Romains ; du mariage ; de l'éducation des enfants ; des esclaves ; des hôtes, des clients et des affranchis ; de la demeure ; de la vie quotidienne ; des funérailles.*

C'est surtout à l'épigraphie que M. Marquardt a recours pour expliquer la théorie du *gentilicium nomen*, du *prænomen* et du *cognomen ;* — pour aussi faire connaître les dénominations particulières soit aux femmes, soit aux esclaves et aux affranchis. Il résulte de ses conclusions que, en France, nous avons tort de dire : Paul Émile, Alexandre Sévère ; il faudrait : *Émile Paul, Sévère Alexandre.*

Tout le chapitre sur le mariage est très intéressant. Il me souvient que l'an passé, à l'Académie des sciences morales et politiques, M. Ch. Giraud entretint la docte assemblée d'un mémoire sur le *concubinat :* M. Marquardt devra le consulter pour une nouvelle édition : c'est là un point qu'il ne fait qu'effleurer et qui est pourtant d'une grande importance.

Le chapitre sur l'Éducation est presque complet. M. Marquardt avait, pour se guider, Quintilien, Horace, Sénèque et Tacite. Il leur emprunte des renseignements précieux qu'il sait grouper avec art. Je ne saurais être tout à fait de son avis, lorsque (pp. 104 et 105), il énumère, d'après Quintilien, les différentes parties d'instruction d'un jeune Romain. Quintilien traduit les termes techniques dont se servaient les grammairiens grecs, surtout Denys de Thrace, qui vivait au temps de Pompée. M. Marquardt ne dit rien de ce que Quintilien appelle *Scribendi ratio*, l'orthographe ; ni du *Judicium*, ce par quoi le rhéteur romain entendait : l'appréciation de la poésie au point de vue philosophique et littéraire. Peut-être n'insiste-t-il pas assez, non plus (p, 104) en citant toujours Quintilien, sur les qualités qu'on exigeait pour une bonne lecture : il fallait que tout y fût conforme aux esprits, aux accents et à la quantité. Pour les autres parties, je n'ai pu trouver M. Marquardt en défaut ; sa science est précise, exacte, d'une méthode très rigoureuse. Il serait à désirer qu'il voulût bien autoriser une traduction de son œuvre en français. Ce serait rendre un service signalé à ceux qui s'occupent de l'antiquité.

PAUL LALLEMAND.

L'Inquisition dans le midi de la France au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle. *Etudes sur les sources de son histoire*, par A. MOLINIER. Paris, Fischbacher, 1881, in-8 de 483 pages. — Prix : 12 fr.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans l'ouvrage de M. Molinier une histoire de l'Inquisition, pas même un fragment de cette histoire dans une contrée ou dans une période de temps déterminée. Son livre contient moins et plus à la fois, c'est-à-dire l'étude des documents qui nous révèlent la procédure et la pénalité inquisitoriales pendant les

quatre-vingts premières années de ce tribunal célèbre. L'auteur les divise en trois groupes : les documents déjà publiés, ceux dont on possède des copies, enfin les documents originaux, plus nombreux et plus importants surtout que n'ont paru le croire quelques écrivains qui ont traité récemment de l'histoire de cette époque. La plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude de sept manuscrits inédits que contiennent les bibliothèques de Paris, de Toulouse et de Clermont. M. Molinier les analyse avec la sûreté d'un érudit formé à la meilleure école; il indique leurs différences, leurs rapports et leur importance relative avec beaucoup de discernement et de justesse.

Est-ce à dire qu'il cite sans choisir, et qu'il ne cherche pas souvent à tirer des textes ce qui n'y est pas contenu, à insinuer ce qu'ils contredisent ? Chaque paragraphe trahit le parti bien arrêté de ne montrer que les rigueurs des tribunaux d'inquisition, sans vouloir reconnaître les améliorations qu'ils apportèrent dans la justice criminelle de l'époque. Ainsi, après avoir résumé les procédés d'interrogation que Bernard Gui recommande aux inquisiteurs pour confondre les ruses des accusés, pénétrer leurs faux-fuyants et amener leurs aveux, procédés qui, en vérité, ne diffèrent guères de ceux des juges d'instruction d'aujourd'hui, M. Molinier ne reproduit pas le texte qui suit, par lequel Bernard Gui recommande d'interroger les accusés, *mansuete ac modeste*, et ajoute que si l'accusé demande du temps pour se consulter avant de répondre, le juge pourra le lui accorder (*Practicat*, folio 129 verso, V^a^ Pars). Peut-on montrer plus de souplesse à extraire d'un document exactement le contraire de ce qu'il exprime, que dans cette phrase à laquelle nous nous reprocherions d'ajouter un mot ? « Il ne nous en coûte pas de reconnaître que nous n'avons rencontré dans le manuscrit de Clermont tout entier aucune trace de la torture proprement dite, ce qui ne prouve pas du reste que l'inquisition de Carcassonne à cette époque n'en ait pas fait usage (p. 338) ».

Voici qui est plus grave. Dans une rapide analyse de la vie de Bernard Gui, on lit qu'il exerça les fonctions d'inquisiteur avec le plus grand zèle, comme en témoignent ses sentences et plus de six cents hérétiques brûlés, dit-on, par lui. Une note renvoie au Recueil des historiens de France, qui cite, en effet, ce chiffre avec la formule, *ut fama est*. Mais au lieu de recourir à ce texte de seconde main, il était plus sûr de relire les sentences mêmes de Bernard Gui, publiées par Limbroch, qui mentionnent quarante-deux hérétiques livrés au bras séculiers sur six cent trente sept interrogés. Les historiens de France et M. Molinier ont brûlé tous les prévenus.

Les insinuations perfides abondent ; à l'occasion des belles constructions des Dominicains, dont l'auteur est obligé cependant de reconnaître l'incorruptibilité et le désintéressement, comme si les

autres ordres conventuels n'avaient pas élevé des églises et des couvents tout aussi magnifiques, et comme si l'élan religieux et artistique de cette féconde époque ne suffisait pas à les expliquer ; au sujet de l'arbitraire prétendu des inquisiteurs, quand les prescriptions des conciles déterminent et précisent les peines avec tant de rigueur, et quand les commutations de peines sont prononcées surtout dans le sens de l'indulgence (page 434, voir la note) ; dans cette imprécation qui suit la mention du contrat par lequel saint Louis autorise Bernard de Castanet à recevoir une part des biens des hérétiques : « Aussi malheur à eux ! l'évêque ne sera pas tenté pour cela de condamner des innocents, *nous le croyons du moins*, mais il est douteux qu'il accorde quelque pitié aux coupables. » Pourquoi ne pas éclaircir ce doute en cherchant des preuves ? Ces exemples, qu'il serait facile de multiplier indiquent suffisamment le ton général de l'ouvrage et les assertions téméraires qui le déparent.

C'est du moins l'avantage des livres écrits d'après les textes de pouvoir être contrôlés par eux-mêmes. Ceux qui liront avec attention ce livre essentiel, ceux surtout qui auront recours aux documents indiqués, se formeront des tribunaux d'inquisition au treizième siècle une idée bien différente de celle qu'ont répandue les préjugés, les erreurs et les confusions d'époque.

Ils reconnaîtront leur supériorité manifeste sur les tribunaux sans droit de grâce tels que les avaient institués les décrets impériaux.

Jusqu'à eux les attentats religieux étaient poursuivis et jugés par les tribunaux ordinaires. L'inquisition jugea ces attentats avec plus de compétence et les punit avec moins de sévérité. Elle sauva beaucoup d'accusés que les tribunaux ordinaires auraient frappés. Elle admonestait par deux fois avant d'intenter une procédure, elle n'ordonnait l'arrestation que des hérétiques obstinés et des relaps ; elle acceptait le repentir, elle accordait des délais de grâce. Elle laissait le plus souvent les prévenus en liberté sans garantie, et accordait aux prisonniers eux-mêmes de larges tolérances. M. Molinier ne contredit pas la plupart de ces faits, mais il aurait pu reconnaître dans sa conclusion que les sectaires albigeois, en attaquant le christianisme qui était la force sur laquelle reposait l'organisation politique du temps, en s'inclinant devant un principe souverain du mal, en condamnant le mariage, ne lançaient pas seulement parmi leurs contemporains des idées spéculatives, mais qu'ils exposaient à des dangers mortels une société déjà profondément ébranlée par le relâchement des mœurs et l'altération des dogmes religieux. Il avoue que le pays a gagné au triomphe des inquisiteurs et à son union avec la monarchie capétienne. Certes, les avantages de cette union furent durement achetés et notre patriotisme méridional ne peut oublier les fureurs et les désas-

tres de la guerre albigeoise. Mais il sait que l'ambition et les convoitises des seigneurs du Nord dépassèrent la volonté de l'Eglise, parce qu'elles dépassèrent le droit qu'avait l'Eglise de se défendre, et il sait aussi que si les niveleurs du treizième siècle avaient triomphé, la barbarie aurait effacé la nationalité française.

J. de Lahondès.

Histoire de la ville de Saint-Omer *depuis son origine jusqu'en* 1870, par L. Deschamps de Pas, correspondant de l'Institut. Arras, Sueur-Charrey, 1880, gr. in-8 de 502 p. (Tiré à 50 exemplaires.)

Les deux parties de l'*Histoire de Saint-Omer*, que vient de publier M. L. Deschamps de Pas, ont déjà paru, ainsi qu'une troisième concernant les monuments de la ville, dans le recueil publié sous les auspices de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais, sous le titre de *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*. Cet ouvrage se lit avec intérêt ; toutefois, ainsi que l'auteur le constate lui-même dans un avant-propos, ce n'est qu'un travail de seconde main, du moins pour la plupart des chapitres. Nous ne doutons pas que le laborieux correspondant de l'Institut n'ait contrôlé consciencieusement les assertions de ses devanciers et fouillé avec soin les riches archives municipales de Saint-Omer ; mais, dans les 352 grandes et longues pages qu'il a écrites sur cette ville, c'est à peine si de loin en loin on trouve une citation ou l'indication d'une source. Ajoutons qu'il n'y a pas de table détaillée des matières, ni de table des noms propres, ni de table géographique, ce qui rend les recherches difficiles. Ce n'est plus ainsi qu'on écrit l'histoire locale. Malgré ces défauts sérieux, l'ouvrage de M. Deschamps de Pas est bien composé et fait connaître un grand nombre de détails curieux sur la vie municipale de la vieille cité artésienne en même temps qu'il jette de vives lumières sur beaucoup de points peu connus de l'histoire du nord de la France. L'auteur y a joint une savante dissertation sur les *Rapports commerciaux de la ville de Saint-Omer avec l'Angleterre* (p. 453-490), accompagnée cette fois de toutes les notes et de toutes les pièces justificatives désirables.

Au travail de M. Deschamps de Pas, un bibliophile artésien, M. le baron Dard, a ajouté une *Bibliographie historique de la ville de Saint-Omer*. Nul n'était plus apte que M. Dard, possesseur d'une importante collection et préparé par de longues recherches, à rédiger ce travail qui nous paraît exact et complet, et qui est ainsi divisé : 1° Histoire civile (nos 1 à 198) ; 2° Évêché de Saint-Omer (nos 199 à 332) ; 3° Église cathédrale, paroisses, chapelles (nos 333 à 375) ; 4° Hôpitaux, hospices (nos 376 à 384) ; 5° Collèges (nos 385 à 433) ; 6° Monuments civils

(nos 434 à 439); 7° Numismatique (nos 440 à 454); 8° Bibliothèque, imprimerie (nos 455 à 463); 9o Abbaye de Saint-Bertin (nos 464 à 514); 10° Autres couvents de Saint-Omer (nos 515 à 520); 11° Banlieue (nos 521 à 535); 12° Variétés (nos 536 à 555); 13° Abbaye de Clairmarais (nos 556 à 562); 14° Supplément. Il y aurait assurément quelques critiques sérieuses à faire sur la classification d'un certain nombre d'articles, mais cette bibliographie comprenant moins de 600 numéros, les recherches ne seront jamais ni longues ni pénibles. On pourrait relever aussi quelques légères fautes de transcription dans les noms d'auteur ou dans les titres; mais celles-ci ne sont peut-être pas entièrement imputables au rédacteur du catalogue, dont le travail abonde en indications des plus précieuses. Emile Travers.

Les Origines de la France contemporaine, par H. Taine, de l'Académie française. *La Révolution*, tome II : *la Conquête jacobine*. Paris, Hachette, 1881, in-8 de II-486 p. — Prix : 7 fr. 50.

La *Conquête jacobine*, tel est et tel devait être en effet le titre de ce nouveau volume de M. Taine. Il s'agit bien d'une conquête, de la conquête de la France par une faction et par une faction infime, qui n'a jamais été qu'une minorité, mais qui, à force d'audace, de violences et de crimes, est venue à bout d'opprimer la majorité et de dominer le pays. Le club des Jacobins couvre le royaume tout entier de ses ramifications; quelques révolutionnaires modérés s'y font inscrire d'abord, mais bientôt ils cessent d'y venir, écœurés ou épeurés. C'est de là que part le signal, et en un instant, les motions les plus incendiaires, les résolutions les plus tyranniques, nées à Paris en petit comité, s'étendent en province et en reviennent, comme l'expression de l'opinion publique. A Paris, ils sont cinq ou six mille Jacobins, et ces cinq ou six mille, écume des départements, mais grossis de tous les badauds et de tous les peureux, forment le noyau de toutes les émeutes. Ce sont eux qui font le 20 juin et le 10 août, et dans l'une et l'autre de ces tristes journées le gouvernement est moins vaincu qu'il ne s'abandonne lui-même. Au 10 août, il est certain, M. Taine l'établit après M. Mortimer-Ternaux et après Napoléon, que si Louis XVI eût voulu résister, il eût balayé sans peine la tourbe qui l'assaillait, mais il ne le veut pas; il quitte les Tuileries, et l'insurrection s'y installe à sa place.

C'est la première étape de la Conquête jacobine. Mais, si terrorisée que soit l'Assemblée législative, elle n'est pas encore assez docile aux yeux des nouveaux maîtres de la France ; on la contraint de décréter la convocation d'une Convention, élue par le suffrage universel, et, dans ce but, la minorité jacobine se charge de façonner à son image le corps électoral. Le mot d'ordre est donné, et les massacres de sep-

tembre, destinés à rendre souples les électeurs parisiens, ont leur écho dans toutes les provinces. Le tableau de la terreur qui règne dans la France entière après le 10 août est un des plus frappants et des plus instructifs de ce beau livre. Qu'on lise avec soin le chapitre déjà et justement célèbre où M. Taine nous montre Roland dans son cabinet, dépouillant son courrier, et du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, constatant des vols, des assassinats, des excès de toute sorte, la loi audacieusement et impunément violée sur toute la surface du territoire, et l'on aura une idée de la liberté des élections de 1792. Ce sera là la seconde étape de la Conquête jacobine. Ce n'est pas la dernière. Malgré l'épouvantable pression exercée, malgré la frayeur des honnêtes gens qui n'ont pas osé aller aux urnes, si bien que sur sept millions d'électeurs, sept cent mille seulement ont voté, la majorité dans la Convention n'appartient pas aux Jacobins purs, et bien que M. Taine remarque avec raison que les Girondins dans la pratique, par fanatisme ou par faiblesse, ont été bien souvent Jacobins, ils ont encore un certain respect de la légalité, certaines utopies gouvernementales, inapplicables sans doute, mais qui ne font pas l'affaire des meneurs ; « ils sont, dit l'auteur, pour la république idéale contre les brigands de fait. » La tactique employée avec succès contre les royalistes d'abord, contre les constitutionnels ensuite, est reprise contre eux : au bout de huit mois, malgré leur lâcheté dans le procès du Roi, les Girondins sont proscrits. C'est la troisième étape de la Conquête jacobine : la Terreur peut venir ; les Girondins ont contribué à en poser les fondements ; leurs vainqueurs élèveront l'édifice.

Nous ne pouvons, on le conçoit, donner en ces courtes lignes qu'un aperçu trop rapide de ce beau livre, où M. Taine a déployé les richesses habituelles de sa brillante palette et de son rare esprit d'analyse et d'observation. Le volume lui-même est si plein de faits et si condensé qu'il est presque impossible de le résumer. C'est une de ces œuvres qu'il faut lire, et qu'il faut lire lentement, relire et méditer ; car si elle offre un tableau émouvant et attachant du passé, elle ne contient pas moins d'enseignements pour le présent et de leçons pour l'avenir.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

BULLETIN

Devoirs envers la patrie et l'Etat, par L. CH. BONNE. Paris, Delagrave, 1881, in-18 de 48 p. — Prix : 30 c.

M. Bonne, auquel on doit déjà un bon nombre d'excellents petits traités populaires, a une très noble et haute idée de la patrie qu'il emprunte à Mgr Darboy ; il réfute la théorie anti-patriotique de la patrie universelle et appuie de saisissants exemples les devoirs d'attachement et de dévouement

que nous devons à notre pays. Nous avons également des devoirs envers l'Etat, qu'il nous représente comme la patrie organisée politiquement et administrativement. Là, il manque de cette précision nécessaire dans un ouvrage didactique; il oublie des distinctions essentielles et ouvre la porte aux plus singuliers commentaires de la part des maîtres. Sur beaucoup de points, nous n'avons que des éloges à lui donner. Mais comment concilier le respect envers les lois, la constitution, les fonctionnaires, avec les devoirs de conseil, d'avertissements (p. 39)? Ne faudrait-il pas d'autres autorités que celle de M. Franck, d'autres exemples que celui de Socrate? La pensée des lois existantes, des fonctionnaires crocheteurs, d'une constitution révisable, n'impose-t-elle pas des bornes au respect? Pourquoi une préface ne s'adressant pas aux lecteurs du livre, et où l'on rencontre cette assertion bien hasardée que le germe de toutes les vertus se trouve dans le respect des lois. Il faudrait au moins excepter celles qui ne respectent ni Dieu ni son culte.

R. S. M.

Les Médecins au théâtre depuis Molière, par le Dr Saucerotte. Paris, Dentu, 1881, in-8 de 54 p. — Prix : 1 fr. 50.

On trouvera, dans cette brochure, une galerie complète de tous les types de médecins qui ont égayé la scène depuis Molière jusqu'à nos jours : le charlatanisme médical sur la scène: le médecin de dames, de théâtre, des eaux; le médecin de cour, l'ambitieux, le politicien; la philosophie médicale sur la scène, le médecin philanthrope, sceptique, matérialiste. — C'est en son genre une excellente monographie, dans laquelle l'auteur donne à la fois la preuve de son érudition et de son goût. Le seul reproche qu'on lui puisse faire est d'être trop brève. Ce n'est pas ordinairement le défaut des médecins ni des critiques littéraires.

Bernon.

Mes aventures en Amérique et chez les sauvages, traduction par Adrien Paul. — *Mes chasses à la frontière indienne*; 2 vol. in-12 de 293 pages. — *Episode de la guerre du Mexique.* — *Mes trois gouvernantes.* 1 vol. in-12 de 337 pages. Paris, Firmin-Didot, 1881. — Prix : 5 fr.

L'odyssée du docteur Armand se continue, nous ne dirons pas encore, s'achève. Après ses pérégrinations à travers les pays civilisés et ses premières excursions chez les sauvages, le voici maintenant pleinement établi dans le Far West. Il a fait la paix avec la plupart des tribus indiennes; quelques Peaux Rouges même, comme le Tigre et la Chouette, se joignent à lui et l'accompagnent dans ses chasses; car Armand est un infatigable Nemrod, et, s'il faut en croire ses récits, manque rarement son coup. Quels massacres de dindons sauvages, de cerfs, de bisons, voire même de jaguars, il accomplit, soit seul, soit avec les jeunes Yankees qui se sont attachés à sa fortune et groupés autour de lui. Prouesses merveilleuses, aventures émouvantes se pressent dans ces deux volumes de chasses à la frontière indienne, où souvent l'on n'a que le choix d'être dévoré par un ours ou scalpé par un Mescaliero; mais le docteur trouve toujours moyen d'échapper au danger, grâce à son sang-froid et à son adresse, et nous espérons bien le retrouver plus tard embarqué dans quelque nouvelle épopée.

Dans le dernier volume, il n'est plus au premier plan, sauf une fois. C'est une série d'histoires de guerre ou d'amour, tantôt attachantes, tantôt amusantes, toujours agréablement racontées. Nous citerons en particulier le récit intitulé : *Mes trois gouvernantes;* c'est un épisode plein de verve et d'humour.

M. de la R.

VARIÉTÉS

KATHOLISCHE STUDIEN

PUBLIÉES PAR LA MAISON LEO WOERL A WURZBURG.

II. Année 1878.

1 et 2. Scholz. *Die Æayptologie und die Bücher Mosis*, in-8 de 142 p. 3 fr. — 3 et 4. J. Hergenröther, *Cardinal Maury*, in-8, 140 p. 3 fr. — 5. Wirthmüller, *Ueber das Sittengezetz*, in-8 de 70 p. 1 fr. — 6. Schanz, *Galileo Galilei und sein Prozess*, in-8, 68 p. 1 fr. — 7. Ph. Hergenröther. *Die Sonntagsheiligung vom religiosen. socialen und hygienischen Standpunkt*, in-8 de 83 p. 1 fr. 25. — 8 et 9. Denthoven. *Christoph Columbus. Nac hden neuesten Quellen*, in-8 de 120 p. 2 fr. — 10 et 11. Fischer. *Die Urgeschichte des Menschen und die Bibel. Nach den heutingen anthropologischen Forschung*, in-8 de 100 p. 1 fr. 50. — 12. Barthold. *Ueber die Schœnheit der Natur in christlichen Anschauung*, in-8 de 70 p. 1 fr. 20.

Les huit ouvrages dont je viens de transcrire les titres et qui forment le contingent de 1878, sont tous, sans exception, des travaux de grande valeur et attestent la prospérité toujours croissante des *études catholiques*. Le public qui les lit est mis au courant, et cela d'ordinaire par des savants de premier rang, de toutes les questions intéressantes qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour de la science; une série de publications magistrales, et qui d'ordinaire épuisent le sujet, lui offrent, pour tous les problèmes les plus ardus de la vie intellectuelle, une solution toujours conforme à l'état actuel de la science et aux vérités immuables de la foi. Ainsi se forme peu à peu, à l'usage des lecteurs catholiques de l'Allemagne, une véritable bibliothèque peu encombrante dont tous les volumes se distinguent par la clarté et l'élégance de l'exposition, et à qui son prix modique permet de pénétrer jusque dans les plus modestes cellules de travailleurs.

1. 2. *L'Egyptologie et les livres de Moïse.* — Cette nouvelle production du savant professeur de l'Université de Würzburg se distingue par les qualités que j'ai déjà signalées dans son étude analogue sur les inscriptions cunéiformes. L'introduction établit l'antiquité de la civilisation égyptienne, son influence sur celle du peuple d'Israël, et les traces remarquables qu'on en rencontre dans l'histoire du peuple de Dieu. L'auteur insiste principalement sur le *parallélisme* qui, depuis Moïse, est resté la forme invariable de toute la poésie hébraïque, et qui, comme on le voit par d'intéressants exemples empruntés à la grammaire hiéroglyphique de Brugsch, se retrouve déjà dans les plus anciens fragments littéraires de l'Egypte. Le travail se divise en deux parties : la première contient l'historique des travaux entrepris sur les hiéroglyphes, depuis les anciens jusqu'à nos jours, et entre dans des explications détaillées au sujet des deux genres d'écriture : à cette première partie est jointe une table contenant l'alphabet égyptien La deuxième partie contient l'exposé des rapports qu'il y a entre les livres de Moïse et les documents égyptiens, et de la confirmation éclatante que ceux-là reçoivent de ceux-ci : elle discute et élucide les plus intéressantes questions d'histoire et de religion, et présente, pour plus d'un point discuté, des opinions personnelles : je citerai notamment, sous ce rapport, l'excellente dissertation sur l'origine du nom de Mizraïm donné à l'Egypte (p. 108, sq., note). Elle se termine par un exposé historique et critique de la marche des Hébreux à travers le désert (p. 106 à 139), qui mérite l'attention de tous les hommes spéciaux. Peut-être trouverait-on à redire au plan et reprocherait-on à l'auteur un défaut de proportion entre les deux parties de son livre; la der-

nière, en effet, constitue plutôt une étude spéciale qui aurait été plus utilement publiée à part et destinée aux seuls érudits; quoi qu'il en soit, nous sommes là en présence d'un travail de grand mérite, et qui inaugure dignement la quatrième série des *Etudes catholiques*.

3. *Le Cardinal Maury. — Qui se existimat stare, videat ne cadat.* Ces paroles de saint Paul que l'illustre auteur a prises pour épigraphe de son livre, font deviner la pensée morale et religieuse qui anime tout son récit. Nous suivons ici dans toutes les péripéties de sa destinée, un homme qui a brillé d'un grand éclat comme écrivain et comme orateur, qui a eu la gloire d'être l'éloquent et dernier défenseur de la cause du droit, qui n'a point tremblé devant la colère de la multitude et devant les menaces de mort, qui a été magnifiquement récompensé pendant sa vie — chose toujours rare! — des services rendus par lui à son Dieu et à son roi, et qui, parvenu à la vieillesse, au moment où, rassasié d'honneurs, il semble n'avoir plus à penser qu'à sa fin prochaine, se laisse entraîner par la soif des honneurs et par le besoin d'être admiré et applaudi sur un grand théâtre, à se faire le servile instrument du puissant qui voulait fouler à ses pieds toutes les consciences, et à ternir la gloire si pure et si brillante de ses beaux jours. Tout est instructif dans cette histoire lamentable, et c'est une sévère mais salutaire leçon qui se dégage du récit des dernières années du cardinal, qui s'éteignit oublié et méprisé justement, après avoir été pendant quelque temps l'honneur du clergé français et une des gloires de l'Église. On croirait lire une biographie contemporaine à parcourir ces pages si intéressantes, et d'une si haute moralité; on se souvient d'autres hommes qui, sans être jamais parvenus aussi haut que Maury, sont tombés bien plus bas, et on se dit que pour l'homme du génie, pour le prêtre, pour le chrétien, l'humilité est la plus indispensable des vertus. Le livre du cardinal Hergenroether est un de ceux qui font penser; cependant il s'est abstenu d'y formuler ses appréciations personnelles, à part quelques courtes réflexions morales destinées à guider le jugement du lecteur plutôt qu'à le dominer. On trouve ici le vrai ton de l'historien chrétien. L'auteur fait un grand éloge du livre de M. Poujoulat, sur le même sujet, bien qu'il ait complété sur plus d'un point son prédécesseur par de fréquents emprunts à des sources contemporaines.

5. *La loi morale.* — Ceci est l'œuvre d'un théologien. M. Wirthmüller, professeur à l'Université de Munich, consacre une introduction aux *idées fondamentales* : l'ordre divin du monde, l'obligation pour l'homme de le réaliser, la nature et le but de la loi qui lui impose cette obligation; il commente ici la magnifique définition de saint Thomas d'Aquin : *Lex nihil est aliud quam quœdam rationis ordinatio ad bonum commune ab eo qui curam communitatis habet, promulgata.* Abordant ensuite son sujet, il étudie d'abord la loi morale éternelle, c'est-à-dire la volonté libre et permanente de Dieu, source unique et suprême de toute législation; il montre ensuite cette loi éternelle se traduisant dans l'âme humaine sous la forme de la loi naturelle, déposée dès l'origine dans le fond de son cœur, puis, quand les souillures du péché en ont oblitéré la notion, la révélation, qu'il appelle la loi morale divine et positive, venant la rétablir d'abord, et développer ensuite sur cette base une législation nouvelle qui complète la première et ne la renverse pas, selon la parole du Sauveur. La loi morale humaine n'est qu'un corollaire de cette loi divine; elle doit toujours y être conforme, elle ne peut jamais rien édicter qui y soit contraire. Ces hautes et salutaires notions, qui, si l'on peut ainsi parler, portent leur évidence avec elles, sont développées ici avec beaucoup de talent, en un langage clair et qui ne manque pas d'élégance.

6. *Galilée et son procès.* — Encore Galilée! Ce cri de détresse, qu'un des meilleurs biographes de Galilée a pris pour titre de son livre, sera sans doute poussé plus d'une fois par les lecteurs futurs, et je crains fort qu'avant peu de temps, notre savant confrère, M. Henri de l'Epinois, ne soit obligé d'ajouter un long appendice à la bibliographie de Galilée, qu'il nous a donnée dans le *Polybiblion*. Faut-il nous plaindre cependant de voir se multiplier les écrits catholiques sur un sujet où le fanatisme rationaliste et protestant accumule à plaisir les ténèbres? Je ne le crois pas, et le travail de M. Schanz n'est pas de ceux qui me feraient changer d'avis. Parfaitement au courant de tous les travaux de ses devanciers, le savant professeur de Tubingen a su condenser, dans son volume de 68 pages, toute cette vie si riche en découvertes et en polémiques. Sachant toujours s'en tenir aux choses essentielles, discutant peu et exposant toujours les faits avec beaucoup de méthode et de lucidité, il se fait lire avec le plus grand plaisir même après beaucoup d'autres : son récit, dont la trame est toujours serrée et qui ne s'écarte jamais du sujet principal, présente cette impartialité qu'on est en droit d'attendre de tout historien, et qui ne recule pas devant les faits, quelque désagréables qu'ils puissent paraître au narrateur lui-même. On y sent la sérénité de la force. C'est d'ailleurs ici une biographie complète de Galilée et pas seulement un exposé de ses deux procès. Inutile de dire que M. Schanz, comme tous les historiens sérieux, écarte l'absurde hypothèse de la torture.

7. *La sanctification du dimanche au point de vue religieux, social et hygiénique.* — Le titre indique la triple division de l'ouvrage. La première partie fait l'histoire du sabbat depuis la création, en montre les traces même chez les païens, expose les hautes raisons pour lesquelles on a substitué au sabbat de l'ancienne loi, le dimanche, jour de la création nouvelle sanctifié par la résurrection; elle développe en quoi consiste la double obligation qui s'impose en ce jour au chrétien : le repos et le service divin, et prouve fort bien que la sanctification du dimanche est comme la base de toute vie religieuse et la condition essentielle de toute vie morale. Je ne puis donner une meilleure idée de la deuxième partie qu'en traduisant ici les en-tête de ses divers chapitres : 1. La sanctification du dimanche protège la dignité humaine. — 2. Elle garantit la liberté. — 3. Elle développe la culture intellectuelle. — 4. Elle protège et ennoblit la vie de famille. — 5. Elle augmente le bien-être. — 6. Elle conserve la société. — Enfin, dans la troisième partie, on fait ressortir la nécessité du repos périodique pour l'homme et même pour les bêtes de somme qu'il emploie, et qui est établi de la manière la plus évidente par les témoignages unanimes de l'expérience et par l'opinion des médecins les plus compétents, à quelque opinion religieuse qu'ils appartiennent. Ce qui est bien fait pour augmenter la force persuasive de cet excellent traité, c'est que l'auteur s'y appuie avec prédilection sur l'autorité des écrivains les plus hostiles à notre foi : c'est Proudhon qui élève ici la voix au nom de l'intérêt social, c'est la science médicale qui recommande le repos du dimanche par l'organe d'un médecin libre-penseur, M. Schauenburg, qui, forcé de reconnaître ici la loi de Dieu, voudrait la tourner en quelque sorte en inventant, un dimanche laïque. Le pauvre homme! N'avons-nous pas la *saint lundi*, le *lundi bleu*, comme on dit en Allemagne, à l'usage des travailleurs affranchis de préjugés? On rendrait un service au public en traduisant en français l'écrit de M. Hergenroether : il ne saurait être trop connu; j'appelle surtout l'attention sur les conclusions pratiques qui le terminent.

8 et 9. *Christophe Colomb. Esquisse biographique d'après les sources les plus*

récentes. — C'est la France qui a l'honneur d'avoir le plus fait en notre temps pour la mémoire de Christophe Colomb, et c'est un savant français qui a lavé ce grand homme de la flétrissure injuste dont on le couvrait, en l'accusant d'avoir entretenu des relations coupables après la mort de sa première femme. Guidé principalement par les travaux de M. Roselly de Lorgues, l'écrivain allemand nous raconte ici, avec une émotion contenue mais d'autant plus communicative, l'héroïque carrière du grand et infortuné navigateur. Il insiste surtout sur le caractère profondément religieux de toutes ses entreprises; il montre en lui le chrétien humble et fervent, le zélé tertiaire de saint François d'Assise qui, dans la découverte du Nouveau Monde, voyait principalement un moyen de glorifier Dieu en lui procurant de nouveaux serviteurs, et aussi d'aider l'Espagne à reconquérir les lieux saints : car Colomb ne séparait pas dans sa pensée ses projets de croisade de ses projets de découvertes maritimes. M Denthoven mène son récit jusqu'à l'époque où on a retrouvé, dans la cathédrale de Saint-Domingue, les restes de l'illustre amiral, que l'on croyait transportés depuis 1796 à La Havane. Il n'est pas de ceux qui demandent la canonisation du grand homme; il garde sur ce sujet une prudente réserve, mais il établit de la manière la plus solide que Christophe Colomb est une gloire entièrement catholique, et pour ainsi dire ecclésiastique. Ce point a été naturellement fort négligé par les historiens protestants, Washington Irving entre autres; c'était le devoir de l'historien non moins que du fidèle de le mettre en lumière : nous pouvons espérer que cela est fait désormais. Le livre si attachant de M. Denthoven aurait gagné, me semble-t-il, à être enrichi d'un chapitre sur l'état des connaissances géographiques et cosmographiques au moment où Colomb aborda sa grande entreprise; on aurait aimé d'y trouver au moins un aperçu historique des voyages antérieurs des Portugais, et quelques mots sur la grande question soulevée par les savants, à savoir si l'Amérique a été connue et visitée avant Colomb ?

10 et 11. *L'homme primitif et la Bible.* — Encore un ouvrage de grand mérite, et que le nom de son auteur recommande suffisamment! Un ordre parfait règne au milieu de l'innombrable quantité de faits auxquels doit toucher tour à tour ce traité; à cette clarté, à cette division méthodique, on reconnaît un esprit qui domine tout son sujet. Après une introduction qui nous initie à la position de la question, aux matériaux mis en œuvre par la science anthropologique et à sa terminologie, on arrive à l'histoire du genre humain pendant l'âge de la pierre jusqu'à l'époque des premiers métaux. La première partie se divise en cinq chapitres consacrés à l'histoire des cavernes de Grande-Bretagne, de Belgique, d'Allemagne et de Suisse, de France, et des autres pays du monde. Dans la deuxième partie, on étudie successivement en quatre chapitres, les *kjoekkemmoeddings*, les monuments de pierres brutes, les cités lacustres, et enfin l'introduction des premiers métaux et surtout du bronze. Enfin dans la troisième partie, l'auteur, examinant les résultats de toutes les découvertes faites jusqu'à nos jours établit, que l'hypothèse nouvelle sur l'origine de l'homme, ainsi que l'hypothèse plus ancienne sur sa barbarie primitive, sont en contradiction avec toutes les données de la science. Les plus anciens crânes humains trouvés jusqu'ici attestent un développement cérébral qui n'est en rien inférieur à celui des hommes d'aujourd'hui; la seule exception semble fournie par le crâne du Neanderthal, encore ce dernier ne prouve-t-il rien, parce que, au témoignage peu suspect de Virchow, il porte d'incontestables signes pathologiques. Mais ce n'est pas là le seul démenti que

la science moderne donne à ceux qui veulent voir dans l'homme un singe perfectionné. Un fait plus intéressant encore, sur lequel le savant auteur insiste avec raison, c'est la différence qu'on remarque entre les produits de l'art humain aux différentes périodes de cette époque primitive.

Pendant que l'industrie fait des progrès, que l'ouvrier devient plus habile et que l'outil se perfectionne, on constate une véritable décadence du sentiment esthétique : pendant l'âge de bronze, il semble que nos ancêtres aient perdu l'exquise délicatesse avec laquelle l'homme des cavernes dessinait au trait, au moyen d'instruments peu maniables et sur des matériaux rebelles, des images si vraies et si vivantes. Ce dessin d'un mammouth en pleine course, trouvé sur une lame d'ivoire dans une grotte du Périgord, cet autre qui représente un renne, et qui tracé sur une corne du même animal, était enfoui depuis des siècles dans la caverne de Thayingen, près de Schaffouse, nous fournissent la preuve irrécusable que l'homme d'alors ne vivait pas dans un état voisin de la bestialité, et que les destinées du genre humain ne sont pas soumises à la loi d'un progrès fatal et indéfini, où la volonté libre n'aurait point de part. Aurait-on cru que la science dont les ennemis de l'Eglise se sont toujours le plus volontiers servis contre elle, viendrait à son tour les confondre et confirmer l'entière véracité des livres saints ? C'est ce qu'elle fait sous la plume habile et savante de M. Fischer : on ne le réfutera pas.

12. *Le beau dans la nature et l'esthétique chrétienne.* — On devine l'intérêt de ce sujet. Le rôle de la nature dans l'art chrétien est nettement défini et limité. Elle n'est pas l'idole de l'homme comme dans le paganisme, mais, étant l'œuvre de Dieu, elle porte, comme toutes les choses créées, le reflet de la beauté éternelle, et l'art humain doit consister à saisir en elle ce reflet divin. Elle est ainsi pour l'artiste chrétien comme un grand livre dont il doit déchiffrer les caractères symboliques l'un après l'autre, pour arriver ensuite à la pleine et entière intelligence de l'hymne magnifique qu'elle chante à la louange de son Créateur. C'est ainsi qu'elle a toujours été comprise dès l'origine du christianisme : et la plus grande partie de l'étude de M. Barthold est consacrée à nous faire passer en revue les principaux passages d'auteurs chrétiens où l'on peut se convaincre de l'application de ce principe littéraire. On peut promettre à presque tous les lecteurs, qu'ils apprendront ici quelque chose de nouveau : les uns, une poétique dont les lois leur sont trop peu familières, formés que nous sommes tous d'après des modèles païens et des règles païennes; les autres, d'admirables poètes chrétiens qu'ils connaissent à peine de nom et dont ils trouveront ici des fragments de toute beauté. Depuis le Pasteur d'Hermas et les premiers Pères de l'Eglise jusqu'aux admirables poésies du P. Faber, en passant par la riche littérature catholique du moyen âge où l'on rencontre un Dante, un saint François d'Assise, un Jacopone de Todi, un saint Bonaventure, etc., sans négliger cette incomparable littérature espagnole qui fournit à ce sujet les noms de Louis Ponce de Léon, de saint Jean de la Croix, de sainte Thérèse, de Pedro de Salas, et de tant d'autres. M. Barthold nous promène ainsi à travers le jardin fleuri et parfumé du lyrisme chrétien, véritable Eden ignoré et d'autant plus ravissant pour le lecteur qui y pénètre la première fois. Il nous montre ensuite l'application du même principe dans les autres arts, et ici encore il suggère un grand nombre d'idées neuves ou du moins bien rares, qui rehaussent la valeur de sa critique judicieuse et délicate, et qui font lire avec le plus grand plaisir cet ouvrage original, instructif et supérieurement pensé.

GODEFROID KURTH.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Maximilien-Paul-Émile Littré, né à Paris le 1er février 1801, est mort dans cette même ville le 2 juin 1881. Après de brillantes études classiques il suivit les cours de l'école de médecine et fut reçu au concours interne des hôpitaux. Mais il ne prit point le grade de docteur. Il perfectionnait cependant son éducation littéraire et philologique et devenait un érudit consommé dans les langues anciennes. De l'union de cette science d'humaniste avec ses connaissances médicales sortit sa traduction des *Œuvres d'Hippocrate* (1839-61) qui, dès le début de cette entreprise, lui mérita une place dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il fut élu le 22 février 1839 en remplacement de M. Pouqueville. Il était alors depuis plusieurs années collaborateur du *National* et entièrement attaché aux opinions démocratiques et libres penseuses qu'il paraît avoir reçues, pour ainsi dire, dès le berceau, comme une tradition de son père et que son éducation, où la religion n'eut point de place, ne pouvait qu'avoir fortifiées. Il se fit vers cette époque le disciple d'Auguste Comte, le célèbre fondateur de la philosophie dite *positive*, et il n'a pas cessé depuis, dans un grand nombre d'écrits, de professer et de défendre cette doctrine, tout en répudiant les dernières conceptions de son maître. Ce n'est pas le lieu d'insister sur la philosophie de M. Littré, dont les erreurs et les dangers ont été maintes fois mis en lumière. Là n'est pas sa vraie gloire et son titre durable dans l'histoire des lettres. Attiré par un goût qu'il sentit croître de jour en jour vers l'étude des origines de la langue et de la littérature françaises, il a laissé dans ce domaine des sillons profonds et une œuvre impérissable. Les sillons, ce sont, outre sa collaboration à l'*Histoire littéraire de la France*, les nombreux articles, qu'il a depuis réunis en divers recueils, dont le principal est intitulé : *Histoire de la langue française* (1862). L'œuvre immortelle, c'est le grand *Dictionnaire*, qu'il suffit de nommer, et qui, préparé depuis 1844, parut de 1863 à 1872. On trouve d'intéressants détails sur les conditions et la méthode de travail de M. Littré pour l'exécution de cette œuvre, et aussi sur sa vie familière et le caractère de son esprit, dans le morceau intitulé *Comment j'ai fait mon dictionnaire*, inséré dans le recueil intitulé *Études et Glanures* (1880.) — Il fut reçu membre de l'Académie française le 30 décembre 1871 en remplacement de Villemain. Député à l'Assemblée nationale (8 février 1871), puis sénateur inamovible (15 décembre 1875), M. Littré a peu marqué dans la vie politique pour laquelle il n'était point fait. Il s'est toutefois honoré en protestant de diverses manières, en ces dernières années, contre les violences du fanatisme *anti-clérical*. M. Littré, en effet, n'était pas, à proprement parler, un ennemi du christianisme, et il a souvent rendu publiquement hommage à l'influence sociale de l'Eglise et aux vertus qu'elle inspire. De mœurs intègres et d'humeur douce, doué de nombreuses vertus naturelles et civiles, on a très bien défini M. Littré en l'appelant « un honnête païen » et le mot est d'autant plus juste qu'il n'avait jamais reçu le sacrement de baptême, ce qui explique et excuse bien des erreurs de pensée. Ce sacrement qui lui avait manqué pour la vie présente, lui a été administré à son lit de mort, et ainsi il a pu franchir, ayant au front le signe du Christ, les portes de la vie éternelle. Les obsèques de M. Littré ont été celles d'un chrétien. — Voici la liste de ses œuvres aussi complète que nous avons pu la dresser : *Choléra oriental* (1832); — *Vie de Jésus de Strauss* (1839), traduction; — *Œuvres d'Hippocrate*, texte et traduction (1839-1861); — *Analyse raisonnée du cours de*

philosophie positive (1845) ; — *La Poésie homérique et l'ancienne poésie française* (1847). Extrait de la *Revue des Deux-Mondes* ; — *Histoire naturelle de Pline l'Ancien*, traduction dans la collection Nisard (1848-1850) ; — *Application de la philosophie positive au gouvernement des sociétés, etc.*; (1849) ; — *Conservation, révolution et positivisme* (1852) ; — *Œuvres complètes d'Armand Carrel* éditées en collaboration avec M. Paulin (1857) ; — *Paroles de philosophie positive* (1859) ; — *Histoire de la langue française* (1862, 8e édition, 1878) ; — *Auguste Comte et la philosophie positive* (1863) ; — *Dictionnaire de la langue française* (1863-1872, 4 vol. gr. in-4). Complété par un supplément (1877, gr. in-4) ; — *La Vérité sur la mort d'Alexandre le Grand* (1865) ; — *Études sur les barbares et le moyen âge* (in-8, 1867), remarquable travail publié dans le *Journal des Savants* à propos des *Moines d'Occident* de M. de Montalembert ; — Principes de la philosophie positive d'Auguste Comte précédés de la *préface* d'un disciple, E. Littré (1868) ; — Cours de philosophie positive par Auguste Comte avec une *préface* par E. Littré (1869) ; — *Des origines organiques de la morale* (1870). Extrait de la *Philosophie positive* ; — *Médecine et médecins* (1871) ; — *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, etc., de Nyston* ; refondu avec la collaboration de M. Ch. Robin (1872) ; — *Sur le génie militaire de Bonaparte* (1872, in-32) ; — *La science au point de vue philosophique* (1873) ; — Doctrine du réel par P. Pichard, *préface* par E. Littré (1873) ; — *Restauration de la légitimité et de ses alliés* (1873, in-8) ; — *Discours de réception à l'Académie française par M. Littré. Réponse de M. de Champagny, directeur de l'Académie française.* Séance de l'Académie du 5 juin 1873. (1873, in-8) ; — Projet d'un catalogue universel, etc., par G. Bonnange, *préface* par E. Littré (1873) ; — Des programmes de l'instruction publique etc., par G. Lafargue, *préface* par E. Littré (1874) ; — *Littérature et histoire* (1875) ; — *Un mot à propos du « chez Diderot. »* Extrait de la *Philosophie positive* (1875) ; — Mémoires d'un imbécile écrits par lui-même, recueillis et complétés par Eugène Noël. *Préface* par Littré (1875) ; — L'ancienne et la nouvelle foi de Strauss, traduit par L. Narval. *Préface* de Littré (1876) ; — *Fragments de philosophie positive et de sociologie contemporaine* (1876) ; — Cours de philosophie positive par Auguste Comte augmenté de la *préface* d'un disciple et d'une *étude sur le progrès du positivisme* par E. Littré (1877) ; — *L'Enfer du Dante en langue d'oil du quatorzième siècle en vers* (1879), traduction ; — *Galleria Dantesca :* trenta fotografie dei disegni a penna di F. Scaramuzza con dichiarazioni del prof Cesare Fenini e coi pezzi di Dante in italiano,... francese (trad. de Littré et de Mongis) (1879) ; — *Études et glanures pour faire suite à l'histoire de la langue française* (1880) ; — Du matérialisme et du spiritualisme par A. Leblais. *Préface* par E. Littré (1880) ; — *De l'établissement de la troisième république* (1881, in-8). Il a revu et annoté le Manuel de physiologie de Müller traduit par Jourdan. Il a travaillé à l'*Histoire littéraire de la France* (tomes XXI, XXIII, XXIII), comme membre à la commission chargé de continuer l'œuvre des Bénédictins, commission où il avait remplacé Fauriel en 1844. Collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes*, il a donné dans ce recueil un grand nombre d'articles, dont plusieurs ont été tirés à part. Nous citerons parmi les autres : *Des grandes épidémies* (15 janvier 1836) ; — *De la Physiologie* (15 avril 1846) ; — *Des tables parlantes, etc.* (15 février 1856) ; — *Y a-t-il eu des hommes sur la terre avant la dernière période géologique ?* (1er mars 1858) ; — *De la civilisation et du monothéisme chez les peuples sémitiques, à propos du livre de M. E. Renan sur les langues* (1er juillet 1857) ; — *Du progrès dans les Sociétés et dans l'État* (15 avril 1859) ; — *De la Poésie épique dans la société féodale* (1er juillet 1854) ; — *Nouvelle exégèse de Shakes-*

peare, d'après une théorie anglaise sur la question des Races (15 novembre 1860); — *De l'histoire des lettres et des beaux-arts pendant le quatorzième siècle en France* (15 septembre 1864). Il était, depuis 1854, rédacteur du *Journal des Savants*. Il a écrit dans la *Philosophie positive* qu'il fonda en 1867 avec M. G. Wyrouboff, dans l'*Expérience* fondée avec M. Dezeimeris (1837-1846); — le *Journal hebdomadaire de médecine et de chirurgie* fondé en 1828 avec Andral; — *la Gazette médicale de Paris*. Il a aussi traduit un chant de l'Iliade en langue d'oïl; donné une *introduction* aux *Sciences occultes* de Eusèbe Salverte et publié : *Par quelle conduite la République française peut-elle consolider le succès qu'elle a obtenu?*

— M. Prosper Duvergier de Hauranne, membre de l'Académie française, né à Rouen le 3 août 1798, vient de mourir le 20 mai, à Herry (Cher). Après avoir achevé ses études, il alla se pénétrer en Angleterre des idées libérales et parlementaires dont il rêva l'établissement en France. Collaborateur de MM. Guyot et de Rémusat au *Globe*, de MM. Guizot et Rossi à la *Revue Française*, il fut, sous la monarchie de juillet, un des députés les plus influents. Il siégea à la Constituante et à la Législative sur les bancs des conservateurs et fut une des victimes du Deux-Décembre. Depuis cette époque, il n'eut qu'un rôle politique très effacé. Il a écrit dans sa jeunesse quelques vaudevilles : *Un jaloux comme il y en a peu; — Un mariage à Gretna-Green; — M. Sensible.* — On lui doit : *Des principes du gouvernement représentatif et de leur application* (1838); — *De la politique intérieure et extérieure de la France* (1841); — *De la réforme parlementaire et de la réforme électorale* (1846); — *Histoire du gouvernement parlementaire de France*, 1814-1848, (1857-1872, 10 vol. in-8); — *Discours de réception à l'Académie* et Réponse de M. Cuvillier-Fleury, séance du 29 février 1872 (1872, in-8.) Il fut, de 1841 à 1845, un des plus assidus collaborateurs de la *Revue des Deux-Mondes*. — Il fut élu à l'Académie française le 19 mai 1870, en remplacement du duc Victor de Broglie.

— M. l'abbé Jean-Hippolyte Michon, né à Laroche-Fressange (Corrèze), le 21 novembre 1806, est mort le 8 mai à Montauzier près de Baignes (Charente). Il fit ses études classiques au collège d'Angoulême, et ses études théologiques à Saint-Sulpice. Il était depuis deux ans professeur de rhétorique au petit séminaire de La Rochefoucauld (Charente), quand il reçut l'ordination, en 1830. La même année, il fonda, aux Thibaudières, une institution ecclésiastique, transférée plus tard à Lavalette. Cependant, sans cesser d'être un homme d'étude, M. l'abbé Michon se sentait plus de vocation pour la prédication que pour l'enseignement. Ayant quitté l'établissement de Lavalette en 1845, il ne tarda pas à devenir un de nos orateurs de la chaire les plus courus, et prêcha des stations de carême à Paris, Bordeaux, Périgueux, etc. En 1850 et 1863, il accompagna M. de Saulcy dans ses deux voyages d'explorations en Palestine. M. l'abbé Michon a dirigé pendant deux ans la *Presse religieuse* et l'*Européen*. Dans ces dernières années, il a fondé *la Graphologie*, journal destiné à propager le système graphologique dont il est l'inventeur, science nouvelle déjà soupçonnée par Goëthe et Lavater, et qui apprend à juger les hommes d'après leur écriture. On lui doit notamment : *Vie de Rose-Françoise Gilbert des Héris* (1841); — *Statistique monumentale de la Charente* (1844-1848); — *Vie de Monseigneur Jean-Joseph-Pierre Guigou* (1844); — *La femme et la famille dans le catholicisme* (1845); — *Histoire de l'Angoumois*, par Vigier de la Pile, réédition (1846); — *Lettres au clergé de France* (1848); — *Monographie du château de la Rochefoucauld* (1848); — *Lettres à mes électeurs* (1848); — *Conférences de Notre-Dame de Bordeaux, sur*

la religion (1850) ; — *Solution nouvelle de la question des lieux saints* (1852) — *Voyage religieux en Orient* (1854); — *Conférences de la Trinité* (1856); — *Les Archevêques de Paris* (1857); — *La Révolution et le clergé* (1858); — *Du progrès et de l'importance politique des idées gallicanes* (1858) ; — *L'Italie politique et religieuse* (1859) ; — *De l'agitation religieuse* (1860); — *De la rénovation de l'Eglise* (1860), mis à l'index déc. 10 sept. 1860. — *Projet de solution de la question romaine* (1860); — *De la crise de l'Empire* (1860); — *Le Concordat cause de conflit entre le clergé et l'empire* (1862); — *Apologie chrétienne au dix-neuvième siècle* (1863); — *Leçon préliminaire à M. Renan sur la vie de Jésus* (1863) ; — *Leçon (deuxième) à M. Renan*; *Le Messie fou*; *Le Messie Dieu* (1863); — *Vie de Jésus* (1865); — *Conférences populaires (Eglise de Saint-Eloi,* 1868) ; — *Le concile et la science moderne* (1869); — *La grande crise du catholicisme* (1870) ; — *Mystères de l'écriture* sous le nom de Jean-Hyppolite et en collaboration de M. Desbarolles. (1872); — *La graphologie* (1872, 1873, 1874, 1875) ; — *Système de Graphologie* (1875). M. l'abbé Michon était chanoine honoraire de Bordeaux et d'Angoulême et membre de plusieurs sociétés savantes. Les écarts auxquels il avait eu le malheur de se laisser aller lui ont infligé le triste honneur d'être soupçonné d'avoir écrit le *Maudit*, la *Religieuse*, etc., et autres misérables romans.

— M. le baron Camille-Albert-Marie Clément de la Roncière le Noury est mort à Paris le 15 mai. Il était né à Turin le 31 octobre 1813. Il débuta en 1829, par son entrée à l'École navale, dans la carrière maritime dont il devait atteindre les sommets. Nous rappelerons sa part dans la guerre de Crimée et la campagne de 1870, son commandement de l'expédition scientifique de la « Reine Hortense » dans les mers du Nord en 1856, et de la division navale du Levant en 1860 lors des troubles de Syrie. Il fut, en 1855, membre du Jury de l'Exposition universelle et secrétaire rapporteur de la treizième classe. Il avait été membre de l'Assemblée nationale en 1871 et représentait au Sénat le département de l'Eure. Il était depuis 1872 président de la Société de géographie de Paris, et présidait également le comité de patronage de la revue l'*Exploration*, et la Société centrale de sauvetage des naufragés. Il était vice-amiral depuis 1868 et a fait plusieurs fois partie du Conseil d'Amirauté. On lui doit : *Considérations sur les marines à voile et à vapeur de France et d'Angleterre*, par un lieutenant de vaisseau (1844); — *La marine au siège de Paris* (1872).

— Le R. P. François-Xavier Patrizi, né à Rome le 19 juin 1797, vient de mourir dans la Ville Éternelle le 23 avril. Il était entré dans la Compagnie de Jésus le 12 novembre 1814, et était frère du cardinal Patrizi. Il était professeur d'hébreu au collège romain. On lui doit bon nombre d'ouvrages qui sont presque tous des commentaires de l'Écriture sainte et dont on trouvera l'exacte nomenclature dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (III-2401.)

— M. Harry-Charles-Conrad-Edouard, comte d'Arnim, né à Monitzelsitz, en Poméranie, le 3 octobre 1824, est mort à Nice le 19 mai. Après de brillantes études au gymnase de Kolin, à l'Académie Ritter de Brandbourg, à l'Université de Berlin, il aborda la carrière diplomatique pour laquelle il paraissait prédestiné. Envoyé extraordinaire de la Prusse à Lisbonne (1862), à Munich (1864), il fut ministre plénipotentiaire à Rome (1864-1870), et ambassadeur à Paris (1872-1874), après avoir été commissaire pour les négociations de la paix. Le procès en soustraction de pièces officielles que lui fit le prince de Bismarck, les révélations curieuses faites par la publication de ces pièces relevées dans une quantité de brochures consacrées au

« Procès d'Arnim » et qui ont longtemps défrayé les journaux, ont provoqué de la part de l'accusé une réponse qui justifie les quelques lignes que nous consacrons à ce personnage plus politique que littéraire. Sa brochure *Pro Nihilo* parue en Suisse sans nom d'auteur en 1874 a été traduite en toutes les langues. *Pro Nihilo. Les antécédents du procès d'Arnim* (Paris, Plon, 1874, in-8.) On lui en a attribué d'autres : *Le nonce arrive ; — Quid faciamus.*

— M. Jean-Louis-Henri Bertin, né en 1800, est mort à Paris au mois d'avril. Avocat à la cour de Paris depuis 1820, il a fait partie du conseil de l'ordre et fut rédacteur du *Droit* qu'il dirigea depuis 1848. On a de lui : *De la révision des procès criminels* (1851) ; — *Historique et révision du procès de Lesurques*, suivi des rapports de MM. Zangiacomi, Laboulie et Canet (1851, in-8) ; — *Chambre du Conseil en matière civile et disciplinaire, Jurisprudence de la Cour et du Tribunal de Paris.* Introduction par M. de Belleyme, président du tribunal de la Seine (1852. 2e édition, 1856) ; — *Code des irrigations*, suivi des rapports de MM. Dalloz et Passy et de la législation étrangère (1852, in-8) ; — *De la Répression pénale et des circonstances atténuantes* ; réponse au discours de rentrée prononcé par M. de Gaujal, premier avocat général à la Cour impériale de Paris (1859) ; — *Des réformes de l'instruction criminelle. Observations générales. Instruction préparatoire. Détention préventive. Secret. Mise en liberté sous caution. Prise à partie. Juge unique. Jury d'accusation.* In-8°, 1863) · — *Biographie de M. de Belleyme, préfet de police, député, président du tribunal de la Seine.* (1863, in-8) ; — *Du pouvoir discrétionnaire du président du tribunal* (1866) ; — *De la diffamation envers les morts* (1867) ; — *Ordonnances sur requête* (1874, in-8) ; — *Ordonnances de référé* (1874, in-8).

— M. Benjamin Fillon, né à Grues (Vendée) le 15 mars 1819, vient de mourir à La Court-Saint-Cyr (Vendée). Plus remarquable par sa science que par ses doctrines, il était surtout connu par ses travaux d'archéologie et de numismatique et par ses magnifiques collections dont une partie figura à l'exposition rétrospective de 1878. Sa collection d'autographes a été vendue aux enchères en 1878 et en 1879 : le catalogue en a été dressé par M. Charavay en deux volumes in-4 ; elle a été deruièrement signalée, dans la campagne faite contre l'organisation des archives du ministère de la marine, comme contenant des documents qui ont dû appartenir à ce dépôt. M. Fillon avait été magistrat ; mais il avait donné sa démission au coup d'Etat, et depuis il s'est tenu éloigné de la politique active malgré les tentatives qui furent faites quand le gouvernement de ses préférences fut établi en France. Parmi ses publications, nous pouvons citer : *Recherches historiques et archéologiques sur Fontenay* (1847) ; — *Notice sur Saint-Cyr* (1847) ; — *Les Vendéens à Fontenay* (1847) ; — *Description de la villa et du tombeau d'une femme artiste gallo-romaine, découverts à Saint-Médard-des-Prés* (Vendée) (1849) ; — *Considérations historiques et artistiques sur les monnaies de France* (1850) ; — *Notice biographique* sur Nicolas Rapin, en tête de *Les plaisirs du gentilhomme champêtre* (1853) ; — *Lettres à M. Ch. Dugast-Matifeux sur quelques monnaies françaises inédites* (1853) ; — *Etudes numismatiques* (1856) ; — *Mémoire sur une découverte de monnaies, de bijoux et d'ustensiles des IIe et IIIe siècles faite en Vendée* (1857) ; — *Collection Jean-Rousseau, monnaies féodales françaises* (1862) ; — *Poitou et Vendée, études historiques et artistiques*, avec O. de Rochebrune (1862-1865) : — *Lettres écrites de la Vendée à M. Anatole de Montaiglon* (1862) ; — *L'Art de terre chez les Poitevins suivi d'une étude sur l'ancienneté de la fabrication du verre en Poitou* (1864, in-4) ; — *Recherches sur le séjour de Molière dans l'Ouest de la France* (1871) : — *Coup d'œil sur les élections sénatoriales de* 1876 (1876) ; — *Rapport sur la carte rou-*

tière et hydrographique de la Vendée présentée au conseil général (1878) ; — *Le Blason de Molière* (1878) ; — *L'art Romain et ses dégénérescences* (1878) ; — *Le songe de Polyphile* (1879) ; — *Lettres à M. Jules Quicherat sur une découverte d'objets gaulois en or faite en* 1759 *dans l'étang de Nesmy* (Vendée). M. B. Fillon avait écrit dans le *Magasin pittoresque*, dans la *Gazette des beaux-arts*, dans la *Chronique des arts et de la curiosité*, dans le *Libéral de la Vendée*, etc.

— M. Pierre-Antoine Grenier, né à Brioude le 28 juin 1823, est mort à Paris le 23 mai. Il préluda aux succès dans le journalisme par le succès dans ses études. En effet, envoyé à l'école par les soins et la générosité de son curé, il vint achever ses études à Paris au lycée Charlemagne où il obtint le prix d'honneur au concours général en 1842. Il fut reçu le premier à l'Ecole normale supérieure et à l'agrégation des lettres et fut envoyé à l'école d'Athènes à l'époque de sa fondation. Il a occupé la chaire de rhétorique au lycée de Montpellier et celle de littérature à la faculté de Clermont. Sa nomination au rectorat de l'académie de Grenoble par M. Bardoux a été rapportée pour satisfaire aux exigences de ses ennemis politiques qui ne partageaient pas ses opinions conservatrices. M. Grenier a écrit ses deux thèses pour le doctorat : *De descriptionibus apud Homerum* et *La vie et les poésies de saint Grégoire de Nazianze* (1858) ; — *Idées nouvelles sur Homère* (1863) ; — *Les Ecoles dans l'antiquité de la Grèce* (1863) ; — *La Grèce en* 1863 (1863) ; — *A travers l'antiquité. La vie joyeuse au pays latin* (1875). Il occupait dans le journalisme une place à part à cause de son talent, de sa loyauté, de sa courtoisie, de l'élévation de son esprit et de sa dignité dans la polémique. Il a écrit dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme*, la *Situation*, le *Dix-Décembre*, le *Figaro*, le *Constitutionnel* dont il était directeur depuis 1873.

— Mme Félicie-Marie-Emilie d'Ayzac, née à Paris en 1801, est morte le 26 février à Bonencontre (Lot-et-Garonne). Elle était entrée à l'âge de seize ans dans la maison impériale de Saint-Denis où elle a professé pendant 35 ans, jusqu'en 1852. Elle était membre de la Société archéologique de Moscou et Maîtresse des jeux floraux. Elle alliait à une vaste érudition, à une science profonde la simplicité, la modestie et la piété. Elle a écrit dans la *Revue de l'Architecture* (1847) ; — *Revue de l'art chrétien* (de 1860 à 1866), — *Annales archéologiques* (de 1846 à 1848) ; *Revue archéologique* (de 1852 à 1855). Nous citerons parmi ses publications : *Soupirs*, poésies (1842), couronné par l'Académie française ; — *Symbolique des pierres précieuses, ou tropologie des gemmes* (1846) ; — *Des quatre animaux apocalyptiques et de leurs représentations sur les églises au moyen âge* (1846) ; — *Mémoire sur trente-deux statues emblématiques observées sur les tourelles du transept de la Basilique de Saint-Denis* (1847) ; — *Les statues du porche nord de la cathédrale de Chartres* (1849). Mention honorable de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; — *Des églises de l'Italie, de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, suivi de la chapelle Saint-Just à Narbonne* (1853 ; — *Chœur de Notre-Dame de Paris. Ystoires et emblèmes bibliques sculptés au pourtour extérieur* (1853) ;—*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France* (1861, 2 vol. in-8) couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; — *Iconographie du dragon* (1864) ; — *Au temps passé* (1867).

— M. François Hyacinthe-Guy Dusevel est mort à Senarpont le 5 avril, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Il était né à Doullens le 12 septembre 1796. Il était membre non résident du Comité des travaux historiques, correspondant de la Société des antiquaires de la France, membre

de la Société d'Archéologie de la Somme et de la Société des Antiquaires de Picardie, et correspondant de l'Académie d'archéologie de Belgique, inspecteur des monuments historiques de la Somme, collaborateur de la *Revue de l'art chrétien*. Il avait étudié le droit à Paris et occupé une charge d'avoué à la cure royale d'Amiens avant de se donner tout entier aux travaux historiques et archéologiques. Nous citerons parmi ses publications : *Notice sur la ville d'Amiens* (1825);—*Lettres sur le département de la Somme*, parues dans le *Glaneur de la Somme* et publiées séparément (1828); — *Monuments anciens et modernes de la ville d'Amiens* (1830); —*Description historique et pittoresque du département de la Somme* (1836); — *Notice sur l'arrondissement de Montdidier* (1836) qui a obtenu en 1837 une mention de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; — *Archives de Picardie* : *Histoire, littérature, beaux-arts* (1841); — *Eglises, châteaux, beffrois et hôtels-de-ville de la Picardie et de l'Artois* (1846); — *Histoire de la ville d'Amiens depuis les Gaulois jusqu'en* 1830 (2e éd. 1848); — *Le département de la Somme, ses monuments anciens et modernes, ses grands hommes et ses souvenirs historiques*, ouvr. illustré (1849-1858, in-8); *Notice historique et descriptive de l'église cathédrale d'Amiens* (1853). En 1835, il a obtenu un prix de l'Académie des inscriptions, pour l'ouvrage manuscrit sur les Antiquités de la Somme. Il a collaboré à la *Bibliothèque historique, monumentale, ecclésiastique et littéraire de la Picardie et de l'Artois*, par Boyer, le comte d'Allonville, le baron d'Hautelocque (in-8,1844.)

— M. Gabriel Jean Antoine Davioud, né à Paris le 30 octobre 1823, est mort dans cette ville le 6 avril. Après de brillantes études, il fut attaché comme dessinateur à la préfecture de la Seine et nommé à l'Ecole des beaux-arts en 1844; il obtint en 1849 le second grand prix de Rome. Architecte inspecteur des travaux de la ville de Paris, il a été attaché au service des promenades et plantations, a travaillé à la décoration du bois de Boulogne, au Pré catelan ; on lui doit la place du Châtelet et ses deux Théâtres et le Palais du Trocadéro. Il a collaboré *au Bois de Boulogne architectural* (1860, in-fol.); on lui doit *l'Art et l'Industrie* (1874, in-8) mémoire couronné par l'Académie des beaux-arts — et son fils vient d'aller recevoir le prix que lui décernait le 22 mai la Société des études historiques pour un travail sur l'*Histoire de l'Architecture et des habitations privées en France, depuis la fin du seizième siècle jusqu'en* 1830.

— M. Amédée-Paul Chéron est mort à Saunois (Seine-et-Oise) le 5 mai. Il était né à Paris le 11 mars 1819. Ses premières études avaient été consacrées à la médecine ; mais après un voyage en Corse et en Italie, il revint avec d'autres goûts, entra en 1845 sur la recommandation de M. Regnier à la Bibliothèque nationale où il n'avança que lentement, mais où il a laissé les meilleurs souvenirs chez tous ceux qui ont mis à contribution pour leurs travaux ses vastes connaissances bibliographiques. Il était attaché à la salle du public et était bibliothécaire depuis 1868. Il a travaillé au *Journal de la Librairie* ; il a commencé pour l'éditeur Jannet le *Catalogue général de la Librairie française au dix-neuvième siècle de* 1800 *à* 1855 (1857-1859, in-8, dont il n'a paru que neuf livraisons allant de A à Du. Il a réimprimé *Ludovicus Henricus Lomenius Briennæ comes de pinacotheca sua...* in-8 (1854) description du cabinet du comte de Brienne et *Mémoire sur la vie de François Chauveau, peintre....* par Michel Papillon (1854). Il a donné des éditions de *Manon Lescaut* (1858) ; des *Mémoires de Beaumarchais* (1859) ; des *Œuvres complètes* de Boileau avec les notes de M. Berriat Saint-Prix (1861), — De la *Bibliomanie* (1813) ; — de *Candide* (1869) ; — des *chefs-d'œuvre* de Rabelais (1876-1877). Il a réimprimé aussi en plaquettes séparées les éditions originales

de toutes les pièces de Molière sur lequel il avait réuni une très curieuse collection. C'était un des collaborateurs de la *Chronique des arts et de la Curiosité* et de la *Gazette des Beaux-Arts*. On lui doit la table de la première série de ce recueil ; il laisse inachevée la table de la seconde série. Il faisait la critique bibliographique dans cette Revue.

— M. L. Séguin, correspondant du journal le *Télégraphe*, suivant le corps expéditionnaire de Tunisie, a été assassiné près de Béja (Afrique) par un soldat indigène déserteur, et est mort des suites de ses blessures le 29 mai. Il n'avait que 34 ans. Il était un ancien élève de l'Ecole normale et avait été pendant la Commune chef d'état-major du fameux Rossel, délégué à la guerre. Il s'était adonné depuis à l'étude des questions militaires et avait suivi presque toutes les campagnes qui ont eu lieu depuis cette époque. Il avait publié il y a deux ans *La prochaine guerre* (Paris, Boulanger, 1879,in-12 322 p.)

— M. Henri-Edouard de Chonski, né en 1801 à Kremenetz (Volhynie), est mort à Paris le Ier juin. Il s'était fixé à Paris après 1831, se fit naturaliser français et entra au ministère de l'Agriculture et du Commerce. Il a écrit : *Chine, Établissements portugais de Macao* (1850) ; — *Organisation politique et administrative de l'empire indo-britannique* (1850) ; — *L'Inde anglaise sous l'adminstration de lord Ellenborough,* extrait de la *Revue de l'Orient,* décembre 1850 (1851) ; — *Indes néerlandaises; Etudes sur les colonies hollandaises* (1850). Il a traduit : *Souvenirs diplomatiques* de lord Holland (1851); et collaboré à *Des institutions de Crédit foncier et agricole dans les divers Etats de l'Europe*, nouveaux documents recueillis par ordre de M. Dumas, ministre et publiés par M. Josseau, avec la collaboration de MM. de Chonsky et Delaroy (1851, gr. in-8, impr. nationale)

— Le professeur Frédéric-Guillaume Scholander, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts de Stockholm, est mort dans cette ville le 9 mai 1881. Il y était né le 23 juin 1816 et fut d'abord simple maçon ; ayant suivi les cours de l'Académie des beaux-arts, il devint conducteur des travaux à la surintendance des bâtiments publics, puis intendant de la cour (1851), enfin surintendant (1864). En 1842,il entreprit, avec une subvention publique, un voyage d'études en Allemagne, en France et en Italie, d'où il fut rappelé en 1846 pour dresser le plan d'un musée national; mais ce n'est pas son projet qui fut mis à exécution. Nommé en 1848 professeur d'architecture à l'Académie des beaux-arts, il en fut élu secrétaire perpétuel en 1868. Ses propres travaux, parmi lesquels on cite l'Institut technologique, la synagogue, la maison Barclay à Stockholm, la chapelle d'Ulriksdal, et ceux de ses disciples, ont fait faire de notables progrès à l'architecture suédoise, en lui imprimant un caractère spécial. Il savait manier non seulement le compas et le crayon, mais encore le pinceau et même la plume. Dans ses aquarelles intitulées *Acharii Sagor*, il a retracé des scènes humoristiques du passé et du présent qu'il a accompagnées de vers coulants.On lui doit aussi des esquisses de la vie artistique en Italie et à Paris : *Luisella, destinées d'un modèle* ; *Nouvelles* en octaves ; aussi ses talents littéraires lui ont-ils valu le titre de docteur honoraire en philosophie que lui conféra l'Université d'Upsala, lors du quatrième centenaire de sa fondation (1877). — E. Beauvois.

— M. François Batt, né à Haguenau en 1824, y est mort le 20 avril 1881. Ancien professeur de mathématiques aux collèges de Colmar et La Chapelle sous Rougemont, il a publié en 1878 une monographie sur la *propriété à Haguenau* (en allemand). Le premier volume devait être suivi d'un second qui n'a pas encore paru.

— On annonce encore la mort de M. Breuillard, ancien rédacteur en chef de la *Bourgogne* de l'Yonne, mort à Thory le 17 avril ; — du R. P. Pius Zingerlé de l'ordre des Bénédictins, célèbre orientaliste, mort le 10 janvier, à l'âge de quatre-vingts ans, au monastère de Marienberg ;— du Dr Heller, un des collaborateurs des *Monumenta Germaniæ* ; — de M. Gaston de Saint-Valry rédacteur de la *Patrie*, mort à Paris le 27 mai, à l'âge de cinquante-deux ans ; — de M. Charles Tanera, libraire qui avait la spécialité des ouvrages militaires, mort à Paris le 22 mars à l'âge de soixante-deux ans ; — de M. Louis Charles Plon, ancien imprimeur, mort à Paris à l'âge de soixante et onze ans.

Institut. — *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — L'Académie, dans sa séance du 27, a décidé d'attribuer le prix Delalande-Guérineau, — destiné à l'ouvrage que l'Académie jugera le plus à-propos de récompenser, et réservé cette année pour les travaux de linguistique ou de philologie publiés depuis 1878 et concernant la langue française antérieure au seizième siècle, — à M. Jules Gilliéron pour ses deux études : *Le Patois de Vionnaz* (Bas-Valais) et *Petit atlas phonétique du Valais-Roman* (Sud du Rhône).

Académie des sciences. — Dans sa séance du 9 mai, l'Académie a élu correspondant dans la section d'agronomie M. de Gasparin par 41 voix contre 3 à M. de Montcey et 1 à M. Grandeau.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 7 mai, l'Académie a élu M. le docteur Liszt, à Pesth, correspondant de la section musicale, en remplacement de M. Gaspari, décédé.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 14 mai sous la présidence de M. Levasseur. La séance a été occupée par le discours du président annonçant les prix décernés et les sujets des prix proposés, et par la lecture d'une notice historique de M. Giraud sur la vie et les travaux de M. H. Bersot.

Prix décernés. Nous les avons annoncés au fur et à mesure. *Prix du budget,* Section de philosophie, voir t. XXXI, 469 ; — Section de morale, XXVIII, 547 ; — Section de législation, XXIX, 83. — *Prix Odilon Barrot :* XXXI, 84, 272. — *Prix Léon Faucher :* XXIX, 83, 176. — *Prix Bordin :* XXIX, 83 ; XXXI, 84, 168, 370.

Prix a décerner : *Prix du budget.* Section de philosophie : La perception extérieure (Prix : 1,500 fr. Terme de rigueur, 31 décembre 1881) ;

Section de morale, XXIX, 175.

Section de législation, droit public et jurisprudence, pour 1883 : Histoire de l'enseignement du droit avant 1789 (1,500 fr. — 31 décembre 1882).

Section d'économie politique et finances, statistique : remet au concours pour 1883, le sujet proposé pour 1880 : La main-d'œuvre et son prix. Rechercher et constater : 1° de quelles circonstances économiques dépend le prix de la main-d'œuvre ; 2° quelle influence ont exercée et exercent sur ce prix les progrès successifs du travail et de la richesse ; 3° quels effets a sur ce prix l'état des esprits et des mœurs chez ceux dont il rétribue les services (1,500 fr. — 31 décembre 1882). — Pour 1882 : (XXXI, 370.) (1,500 fr. — 31 mai 1882).

Section d'histoire générale et philosophie : remet au concours, pour 1881, le sujet proposé pour 1879 : Rechercher les origines et les caractères de la chevalerie ainsi que les origines et les caractères de la littérature chevaleresque (1,500 fr. — 31 décembre 1881). — Pour 1882 : (XXV, 540).

Prix Victor Cousin. Section de philosophie, remet au concours pour 1881. le sujet proposé en 1877 et en 1879 : De la philosophie stoïcienne (5,000 fr. — 31 décembre 1881). — Pour 1884 (XXXI, 469. — 6,000 fr.; 31 décembre 1883).

Prix Odilon Barrot. Pour 1883 (XXXI, 270. — 5,000 fr.); — pour 1884 (XXXI, 270. — 5,000 fr.)

Prix Léon Faucher. Pour 1882 : (XXIX, 275. — 3,000 fr.) — Pour 1883 ; (XXIX, 546. — 4,000 fr.)

Prix Wolowski. Des rapports entre le droit et l'économie politique. Constater ces rapports, en préciser le caractère, étudier et signaler les causes qui les déterminent (31 décembre 1881. — 3,000 fr.)

Prix Rossi. Pour 1881 : (XXVI, 84. — 31 octobre 1881. — 5,000 fr.) — Pour 1883 (XXIX, 546. — 5,000 fr.)

Prix Kœnigswarter. En 1884 : pour le meilleur ouvrage sur l'histoire du droit. — 1,500 fr.

Prix quinquennal Félix de Beaujour. Pour 1881 : Histoire des établissements de charité avant et depuis 1789, en France (31 octobre 1881. — 3,000 fr.) — Pour 1883 : sujet prorogé (XXV, 274); De l'indigence depuis le seizième siècle inclusivement jusqu'à la Révolution de 1789. Rechercher, en ce qui concerne l'indigence, l'influence exercée par les progrès de la civilisation et de la richesse et signaler les principales causes qui ont pu contrarier ou amoindrir les effets de ce progrès (31 octobre 1882. — 5,000 fr.)

Prix Morogues. Pour 1888. Au meilleur ouvrage sur l'état du paupérisme en France et le moyen d'y remédier (31 décembre 1887. — 2,000 fr.)

Prix Stassart. Des devoirs et des droits de l'État et de la famille en matière d'enseignement et d'éducation (31 décembre 1881. — 3,000 fr.) — Quels sont les éléments moraux nécessaires au développement régulier de la démocratie dans les sociétés modernes (31 décembre 1881. — 3,000 fr.)

Prix Bordin. Section de philosophie. Examen critique des systèmes compris sous le nom général de philosophie de l'histoire. Rechercher s'il n'y a pas déjà quelques systèmes de ce genre dans l'antiquité grecque et chez les philosophes du Moyen Âge et de la Renaissance : exposer et apprécier ceux de ces systèmes qui ont acquis le plus de célébrité, ou qui présentent le plus d'importance, au dix-septième, au dix-huitième et au dix-neuvième siècle; examiner en quoi ils sont favorables ou contraires à l'idée de la liberté humaine et aux principes fondamentaux de la morale et du droit naturel; apprécier la valeur même de cette science qui porte le nom de philosophie de l'histoire; montrer quels sont les résultats certains qu'elle a obtenus jusqu'à présent et ceux qu'il est permis d'attendre dans l'avenir (1er juillet 1882. — 2,500 fr.)

Section de morale (XXXI, 370. — 31 décembre 1882. — 2,500 fr.)

Section d'économie politique et finances, statistique. Sujet de 1880, prorogé. Les grandes compagnies du commerce. Indiquer brièvement les origines des compagnies de commerce et des corporations commerciales avant le seizième siècle; exposer l'organisation et l'histoire des compagnies privilégiées fondées depuis le seizième siècle en vue du commerce extérieur dans les principaux États de l'Europe, et notamment en Hollande, en Angleterre et en France ; discuter les principes économiques sur lesquels elles étaient fondées; rechercher les résultats qu'elles ont obtenus pour elles-mêmes, et l'influence, utile ou nuisible, qu'elles ont pu exercer sur le commerce de leur propre nation et sur le développement général de l'industrie et du commerce dans le monde (31 décembre 1883. — 2,500 fr.)

Section d'histoire générale et de philosophie (XXV, 540. — 31 décembre 1881. — 2,500 fr.)

Prix triennal Halphen, soit à l'auteur de l'ouvrage littéraire qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction primaire, soit à la personne qui, d'une manière pratique, par son effort ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire. (31 décembre 1881. — 1,500 francs.)

Prix Crouzet. — La philosophie de l'évolution. (31 décembre 1882. — 2,000 francs.)

Prix Jean Reynaud, décerné chaque année successivement par les cinq académies. Au travail le plus méritant relevant de la classe de l'Institut qui le décerne qui se sera produit pendant une période de cinq ans. (1883. — 10,000 francs.)

Faculté des lettres. — M. Jules Soury, ancien élève de l'Ecole des Chartes, a soutenu le 27 mai à Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De Hylozoismo apud Recentiores.* — *Théories naturalistes du monde et de la vie dans l'antiquité.*

Missions scientifiques. — M. Edmond Cotteau, membre de la Société de géographie de Paris, est chargé d'une mission géographique et ethnographique en Russie, en Sibérie et au Japon. — M. Schrader est chargé d'une mission à l'effet d'étudier l'orographie des deux versants des Pyrénées. — M. Matheis, capitaine au 124e régiment d'infanterie est chargé d'une mission scientifique à l'effet d'explorer la région du Niger et de Bénué.

Sociétés savantes. — *Académie des jeux floraux.* — L'Académie des jeux floraux a tenu sa séance publique annuelle le 3 mai à Toulouse sous la présidence de M. de Sambucy-Luzançon. M. de Raymond-Cahuzac a prononcé l'éloge traditionnel de Clémence Isaure en remplacement de M. Victor de Laprade que sa santé avait empêché de remplir cette mission. M. de Rességuier, secrétaire perpétuel, a lu le rapport sur le concours de l'année. L'Académie avait reçu 387 ouvrages en vers et 2 discours en prose. Six pièces ont été jugées dignes de récompense. Voici le nom des ouvrages couronnés : *Un nid d'hirondelles*, élégie par M. Vigné, curé de Baissel (Tarn) a obtenu une violette réservée. — *La Poésie*, épître par M. Tony Bouillet, avocat à Paris, a obtenu un œillet. — *Après l'Idylle*, idylle par M. Tresserre, de Perpignan, a obtenu un œillet. — *Sous bois*, idylle par Mme Drut-Fontès, de Valenciennes (Nord) a obtenu un œillet. — *A mes bons voisins*, élégie par M. Soum, curé de Lanta (Haute-Garonne) a obtenu la fleur du genre, le souci. — *L'Ane chanteur*, fable, par M. Lacoûte, de Bordeaux, a obtenu la fleur du genre, la primevère. — Le discours en prose (*Etude sur le parlement Meaupeou*), par M. Laumond-Peyronnet, avocat à Toulouse a obtenu un œillet.

L'Académie met au concours pour l'année 1882, un discours en prose (immortelle d'or) : Etude historique sur le Capitoulat toulousain. — Un discours en prose (jasmin d'or) : Les harmonies naturelles de l'âme humaine et du spiritualisme chrétien ; développement philosophique de cette pensée de Tertullien : l'âme humaine est naturellement chrétienne. — Pour l'année 1883. Un poème (violette d'or) : la sœur de charité ; un discours en prose, remis au concours : De l'action exercée par les salons sur les lettres françaises pendant la première moitié du dix-neuvième siècle.

— La Société de l'histoire de France a tenu son assemblée générale le mardi 2 mai. Son président, M. Siméon Luce, a prononcé une excellente

allocution dans laquelle, en donnant un souvenir aux membres défunts, il a rendu un touchant hommage à son ami M. l'abbé Houssaye. M. Desnoyers, membre de l'Institut, secrétaire de la Société depuis quarante-huit ans, a présenté le rapport annuel sur les travaux de la société. La séance s'est terminée par le rapport des censeurs et une lecture de M. de Beaucourt sur l'arrivée au pouvoir du connétable de Richemont, fragment extrait du tome II de son *Histoire de Charles VII*. Tous les membres sortant du conseil ont été réélus, et M. Defrémery, membre de l'Institut, a été nommé en remplacement de M. Laloy, décédé.

Dans la séance du Conseil tenu le 7 juin, on a procédé à la réélection du bureau. M. de Beaucourt a été nommé président; MM. de Barthélemy et Léopold Delisle, vice-présidents.

— Le 21 avril a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, sous la présidence de M. Rod. Dareste, de l'Institut, conseiller à la cour de cassation. Le président a ouvert la séance par le discours d'usage, suivi d'un rapport du secrétaire, M. Alfred Croiset, sur les travaux et les concours de la Société. Le prix ordinaire (1.000 francs) a été décerné à M. Gevaert, directeur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, pour son *Histoire de la musique de l'antiquité;* et le prix Zographos (même somme) à M. Cartault, professeur au lycée Charlemagne, pour sa thèse doctorale sur *la Trière athénienne*. M. Ch. Jourdain, de l'Institut, trésorier, a rendu compte de l'état financier de l'Association, qui, fondée en 1867 par cinquante amis des études grecques, compte aujourd'hui plus de huit cents membres. Le secrétaire a donné ensuite lecture d'une notice de M. Jules Martha, membre de l'école d'Athènes, sur un « Hercule au repos », petit bronze grec du Louvre. Ce travail vient d'être publié, avec une excellente gravure de M. Dubouchet, dans le numéro 9 du *Recueil de Monuments grecs*, organe archéologique de l'Association.

La séance a été terminée par la proclamation des résultats du scrutin ouvert pour le renouvellement du bureau. Ont été nommés, pour l'année 1881-82 : président, M. Henri Weil; premier vice-président, M. Miller; deuxième vice-président, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire; secrétaire (réélu), M. Alfred Croiset; trésorier (réélu), M. Ch. Jourdain.

Le prochain annuaire de cette Société contiendra le catalogue des mille à douze cents ouvrages relatifs à la littérature et à la philologie classiques qui lui ont été donnés par les héritiers du savant helléniste Théobald Fix.

— La Société des Etudes historiques a tenu, le 22 mai, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. le colonel Fabre de Navacelle. Après une allocution du président, on a entendu le compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1880, par le secrétaire général, M. Gabriel Des Closières; puis une notice par M. Raphaël Pinset, sur M. Léon Cogniet, de l'Institut, peintre d'histoire; un fragment de la traduction en vers de l'*Iliade*, par M. J. C. Barbier, et deux rapports sur les concours ouverts par la Société sur les questions suivantes : 1° Histoire des Institutions de prévoyance en France; rapporteur M. Gustave Duvert; 2° Histoire de l'architecture et des habitations privées en France, depuis la fin du seizième siècle jusqu'en 1830; rapporteur M. Eugène d'Auriac. Les lauréats ont été, pour le premier concours, M. Anthony Roulliet, lauréat de l'Institut, pour son éloge de M. Wolowski; et pour le deuxième concours, M. Davioud, l'éminent architecte récemment décédé. Chaque prix était de mille francs et il y était joint une médaille. M. Camoïn de Vence a terminé la partie

littéraire de la séance en lisant une étude sur deux magistrats de la fin du dix-huitième siècle, Séguier et Dupaty.

Nous avons indiqué (XXIX, 84) les deux sujets mis au concours pour 1882.

Concours. — L'Université de Goettingue (faculté de philosophie) met au concours pour le prix Benecke à décerner en 1884 la question suivante : « Exposer en général le développement de la civilisation des peuples italiens et montrer par le détail ce que les arts plastiques et les arts du dessin chez les Italiens doivent aux arts des peuples non italiens, et, d'autre part, où ils ont grandi en dehors des pays italiens et en quoi ils ont exercé une influence sur le développement des arts chez les peuples non italiens. » Les travaux seront écrits en allemand, ou en latin, ou en français, ou en anglais, et devront être remis avant le 30 août 1883. Il y a un premier prix de 1700 marks, et un second de 680 marks.

— L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, met au concours le sujet suivant : *La poésie française en Normandie* au quinzième et au seizième siècle (Prix 1,000 fr. Le travail ne doit pas excéder 300 p. in-8, et être remis au secrétariat de l'Académie avant le 31 décembre 1882.)

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres.— Dans la séance du 6 mai, M. Michel Bréal a fait une communication sur l'étymologie de quelques mots latins. — Dans les séances des 6, 15 et 20, M. Benloew a fait une communication sur l'ethnographie des Albanais. — Dans la séance du 15, M. G. Schlumberger a lu une notice sur Renaud de Chatillon, seigneur de Karak. — Dans la séance du 20, M. Lenormant a lu une étude sur le dieu Emèse, appelé Elagabalus et Heliogabulus. — Dans la séance du 27, il est donné lecture d'un mémoire de M. Ch. Tissot sur la guerre d'Afrique, terminée par le suicide de Caton d'Utique. M. Léon de Rosny a fait une communication sur les plus anciens écrits de Jopmais.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 7 mai, M. de Laveleye, correspondant, a lu un mémoire sur le bimétallisme international. Il a suscité une discussion à laquelle ont pris part MM. Victor Bonnet et P. Leroy-Beaulieu. — Dans la séance du 21, M. Maurice Block a lu un mémoire sur la centralisation des opérations statistiques, à propos du prochain recensement. — M. Ch. Lévêque a lu un mémoire de M. Chauvet, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Caen, sur la logique de Galien. — Dans la séance du 28, M. Martha a lu une étude sur la délicatesse dans l'art.

Un manuscrit grec inédit. — M. Ruelle, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, vient de découvrir chez un libraire du quai Malaquais, M. Dufossé, un manuscrit grec probablement inédit, actuellement en la possession de M. Henri Trianon, conservateur à la même bibliothèque. C'est le commentaire sur le traité *De Anima*, d'Aristote, composé au commencement du dix-septième siècle par Théophile Corydalleus. Tout porte à croire que cette copie, exécutée avec beaucoup de soin et qui ne comprend pas moins de 461 pages d'une écriture fine, a été apportée d'Orient en France, il y a près d'un siècle, car les feuillets de garde portent des annotations françaises qui datent de cette époque. Le volume ne peut être par conséquent celui qui, paraît-il, a été soustrait l'an dernier dans une bibliothèque du mont Athos, comme un journal grec a voulu le faire entendre.

Un manuel de paléographie moderne. — Nous appelons l'attention des lecteurs du *Polybiblion* sur une intéressante publication qui vient d'être entreprise sous ce titre : *Lecture et transcription des vieilles écritures. Manuel et paléographie des*

seizième, dix-septième, dix-huitième siècles, par L. de Bourmont, élève de l'École des Chartes, chargé du cours de paléographie à l'École normale primaire du Calvados. Caen, Le Blanc Hardit, 1881. Paris, chez B. Picard, 82, rue Bonaparte. Prix 25 francs, — pour les souscripteurs 20 francs. — La première livraison de cet ouvrage comprend deux fascicules pour le prix ci-dessus. — Le premier fascicule, aujourd'hui en vente, est composé de 5 planches in-folio, photogravures de Dujardin, avec une transcription en regard accompagnée de notes. En tête du fascicule, une courte préface de 3 pages expose le but de l'ouvrage et donne les indications principales pour apprendre à conserver, lire et copier les vieux documents. — Le deuxième fascicule comprendra cinq planches au moins et peut-être davantage, avec une transcription et des notes comme dans le premier. — La seconde livraison, au moins égale à la première et peut-être supérieure par le nombre de planches, contiendra en outre un essai de diplomatique moderne d'après les documents normands des trois derniers siècles. — Cet ouvrage est le résumé des cours que fait M. de Bourmont à l'École normale primaire du Calvados. Il a pour objet principal de venir en aide aux travaux des instituteurs, secrétaires de mairies dans les campagnes et par suite archivistes communaux. Il leur permettra de lire des registres qu'ils n'osent ouvrir aujourd'hui, tant l'écriture qu'ils y voient les effraie. Le but, dit l'auteur, est de leur apprendre à conserver avec soin, à lire, à étudier et à aimer les monuments écrits de notre histoire locale, encore si peu connue et souvent si mal appréciée. Mais, quoique plus spécialement destiné aux instituteurs, cet ouvrage pourra être également utile aux gens du monde, et en particulier aux personnes qui ont conservé des archives de famille, riches souvent en documents d'un intérêt historique au moins provincial et parfois même national.

Deux troubadours de Saintonge. — M. Camille Chabaneau, un des érudits de notre temps qui connaissent le mieux la littérature provençale, ou pour mieux dire, limousine, vient de publier une brochure de peu d'étendue, mais de grande valeur : *Les Troubadours Renaud et Geoffroy de Pons* (Paris, Maisonneuve, 1881, grand in-8 de 26 p. Tiré à petit nombre sur papier de Hollande). On ne s'était encore jamais occupé des deux poètes qui nous ont laissé une pièce unique, dont la date semble devoir être placée aux environs de l'an 1200, et leur nom ne figure même pas dans l'*Histoire littéraire de la France*. C'est dire combien était difficile la tâche de M. Chabaneau Aussi patient qu'habile chercheur, il a tiré parti de tous les renseignements épars dans les recueils d'autrefois et d'aujourd'hui. S'il n'a pu faire aucune découverte en ce qui regarde Geoffroy de Pons, il a reconstitué avec la plus heureuse sagacité la biographie des deux Renaud de Pons (l'oncle et le neveu), dont l'un et l'autre furent l'interlocuteur de Geoffroy de Pons vers la fin du onzième siècle ou le commencement du douzième. A la suite de cette étude historique où tant d'autres mérites se joignent au mérite de la nouveauté, le savant critique nous donne le texte et la traduction du dialogue qui roule sur l'amour platonique et sur celui... qui ne l'est pas, dialogue qui n'avait encore été publié qu'une fois dans un recueil étranger et d'après un seul manuscrit. M. Chabaneau a fort amélioré l'édition allemande, en s'aidant de deux manuscrits de la Bibliothèque nationale. Texte, traduction, notice et notes feront vivement désirer que ce philologue, continuant ce qu'il a supérieurement commencé, nous fasse peu à peu connaître la vie et les œuvres de tous les troubadours des diverses régions dont était formée la féconde Aquitaine. — T. de L.

Vente des livres rares et précieux de M. J. Renard, de Lyon. — Cette bibliothèque livrée aux enchères publiques sous la direction de M. Ad. Labitte, était formée presque exclusivement de fort beaux livres en tout genre ayant appartenus à des amateurs distingués. Le catalogue (1587 numéros) mérite d'être conservé ; on y rencontre des notes intéressantes. Nous indiquerons les articles qui ont dépassé le prix de 1,000 francs ; il est inutile d'ajouter qu'il s'agit seulement d'exemplaires de choix et richement reliés. *Psalterium Davidis*. Elzévir, 1653, 1,329 francs, prix fort élevé, mais que justifie une fort belle reliure en maroquin bleu de Boyet (le plus habile peut-être des relieurs du commencement du siècle dernier), portant sur les plats les armes d'un bibliophile célèbre, le comte d'Hoym. Cet exemplaire avait été adjugé à 700 francs en 1868, vente S. Ch. Brunet. *Histoire du vieux et du nouveau Testament* par Royaumont, 1670, in-4, 1,000 francs. Exemplaire de Colbert, et du bibliophile Renouard ; adjugé à 350 francs, en 1853. *Horæ Virginis Mariæ* (marque de l'imprimeur parisien, Simon Vostre ; vers 1500) in-8, fig. sur bois représentent la danse des morts, 1,705 francs. *Méditation sur l'Évangile*, par Bossuet 1730, 4 volumes in-12, édition originale, belle reliure ancienne, 1,000 francs. *Ciceronis Officia*. Lugduni, 1533, in-8 ; exemplaire de Grolier, 1,000 francs ; il avait été payé 1,115 francs, vente Solar et 1,560 francs à celle de Chedeau. *La Nef des princes*, par Robert de Balzat. Lyon, 1502, in-4, 1,000 francs (voir sur le contenu de cette rarissime édition, la note n° 269) *Les Simulachres et historiées faces de la mort*. Lyon, 1538, in-4, 1,220 francs. (Voir la note n° 337). *Summa quæ vocatur Catholicon*, edita a Patre Johanne de Janua, in-fol., volume daté de Mayence, 1460, et attribué aux presses de Guttenberg ; 1,600 francs ; exemplaire payé 1,010 et 1520 francs aux ventes Solar et Téchiner. *Homerus*. Florentiæ, 1488, 2 vol. in-fol. 4,000 francs. Édition princeps. Exemplaire payé 2,420 francs à la vente Yemeniz en 1867 ; le prix de 4,000 francs est le plus élevé qu'ait obtenu cette édition si digne d'être recherchée ; l'exemplaire dans une condition spéciale, non rogné, que possède la Bibliothèque nationale s'était arrêté au prix respectable de 3,600 francs (vente de Cotte). *Danse des aveugles* (par Pierre Michault). Lyon (vers 1500), in-4, 1,000 francs. Exemplaire J. Ch. Brunet, adjugé à 1,600 francs. C'est une des premières éditions de cette composition en vers assez singulière. L'*Adolescence clémentine* (par Clément Marot). Lyon, 1533, in-8, 1,355 francs. Exemplaire du bibliophile lyonnais Derg, payé 900 francs. *La Tricarite*, par C. de Taillemont. Lyon, 1556, in-8, 1,010 francs. Cet exemplaire d'un poème curieux par son orthographe a figuré aux ventes Nodier, 67 francs en 1844 et Yemeniz, 275 francs. *Œuvres de Boileau*, Amsterdam, 1718, 2 vol. in-fol. 1,300 francs. Exemplaire en grand papier ; on n'en connaît que quatre, deux en Angleterre et deux en France ; celui-ci qui fut payé 2,195 francs, vente Mac Carthy en 1817, et celui que possède M. Dutint de Rouen ; il avait appartenu à Crevenna, fervent amateur hollandais ; acquis en 1809 par Renouard et adjugé à 800 francs seulement en 1853. *Fables*, par M. de La Fontaine. Paris, 1668, in-4, édition originale des six premiers livres, 1,400 francs. L'*Eschole de Salerne* en vers burlesques (Leyde, elzévir), 1651, petit in-12, 1,000 francs. Exemplaire J. Ch. Brunet, payé 250 francs. *Œuvres de Regnard*, 1790, 6 vol. in-8, figures ajoutées, 1400 francs ; payé 300 francs, vente Yemeniz. Paris, Gyron le Courtois, Verard, (sans date mais vers 1501), in-fol. 1,500 francs. *La conqueste du chasteau d'amours*, (sans lieu ni date, commencement du seizième siècle) ; seul exemplaire connu de ce roman allégorique et moral ; 1,005 francs. *Hypnerotomachia Poliphili*. Venetiis Aldus, 1499, in-fol. 1,005 francs. Édition originale de cette célèbre composi-

tion fort singulière : il en a été publié récemment une nouvelle traduction française avec reproduction des curieuses gravures du vieil artiste vénitien. Consulter entre autres écrits relatifs à ce roman allégorique, A. F. Didot, *Alde Manuce et l'Hellenisme à Venise* (Paris, 1875, p. 132-141) et l'opuscule de M. Benjamin Fillon : *Quelques mots sur le songe de Poliphile*. (Paris, Quantin, 1879, 43 pages). *Œuvres de Fontenelle*, La Haye, 1728, 3 vol. in-fol., 1,790 fr., exemplaire aux armes de Mme de Pompadour ; c'est ce qui explique ce prix élevé. *Trogi Pompei Historia*, Mediolani, 1520, in-fol., 1,000 francs. Exemplaire de Thomas Macoli, éminent bibliophile italien de la première moitié du seizième siècle, avec sa devise : *Ingratis servire nephas. Les Croniques du très chrestien Loys de Valois* (Louis XI) ; 1,180 francs, très bel exemplaire de cette chronique attribuée à Jean de Troyes. Le premier volume contenant quarante tableaux ou histoires diverses, in-fol. oblong, 1,040 francs. C'est le recueil de gravures sur cuivre et sur bois, œuvre de Perissin et Tortorel et représentant des épisodes de l'histoire de France, 1550-1570. Le *Manuel du Libraire*, à l'article Tortorel, donne de longs détails sur ce précieux volume ; consulter aussi le *Peintre graveur-français* de M. Robert-Dumesnil, tome V. Les prix de la vente Renard attestent pour la plupart que la valeur des livres précieux ne cesse de s'élever.

Vente des livres rares et précieux de M. le marquis de Ganay. — Cette vente, qui s'est terminée le 14 mai, fera époque dans les fastes de la bibliophilie ; le prix des livres d'élite va toujours en s'élevant ; cette fois il est arrivé à des hauteurs dont il n'y a guère d'exemples. On a pu constater une fois de plus avec quelle ardeur les amis enthousiastes du livre recherchent les reliures exécutées par les artistes les plus distingués du siècle dernier ; tel volume insignifiant se paye tout au moins au prix de l'or, s'il a été recouvert en maroquin par Boyet ou par Padeloup.

La collection que possédait M. de Ganay était peu nombreuse, mais elle avait été formée lentement et avec un goût exquis par deux amateurs des plus délicats, le père et le fils ; sur 256 articles, cinquante-un ont dépassé le prix de mille francs dans le feu des enchères.

Donnons quelques exemples : *Les grans Croniques des ducs et princes de Savoie* par Symphorien Champier, Paris 1516, in-fol. ; exempl. sur peau velin (il en existe un autre à la Bibliothèque nationale), 24,000 fr. — *Le Chevalier délibéré* (par Olivier de la Marche), petit in-fol. (sans lieu ni date), seul exemplaire connu de cette édition, 16,200 fr. — *Journal de Henri III et de Henri IV*, par P. de l'Estoile, La Haye, 1744, 9 vol. in-8, 16,000 francs (exempl. payé 319 francs en janvier 1839 à la vente Pixerecourt). Ce prix fut alors regardé comme fort élevé. Reliure de Padeloup en maroquin rouge. — *Le Tiers et le Quart livre de Pantagruel*, Paris, 1552, 2 vol. petit in-8, 14,300 francs. C'est l'édition originale du 4e livre de l'œuvre rabelaisienne. — *Œuvres de Rabelais*. Amsterdam, 1700, 3 vol. in-8, 14,000 francs. Prix que bien des gens trouveront un peu élevé ; il est dû à une fort belle reliure de l'époque. — *Les Provinciales* par Pascal, Cologne, 1700, 2 vol. in-12, 10,000 francs. Prix excessif dû à une fort belle reliure aux armes de Madame de Chamillart ; les livres ayant appartenu à cette dame, bibliophile des plus ferventes, sont l'objet des convoitises les plus vives.

En suivant le catalogue, nous distinguerons quelques articles qui ont atteint des prix fort dignes de ne pas être passés sous silence : *Biblia sacra*. Coloniæ, 1630, petit in-8, 5,100 francs. Reliure admirable, exécutée à cette époque. Exemplaire adjugé à 1,310 francs à la vente de Renouard en 1852 ; cet amateur l'avait obtenu pour 130 francs en 1806 à la vente Lamy ; M. de Ganay

l'avait payé 5,000 fr. en 1870 à la vente du libraire Potier. — *L'Apocalypse avec une explication*, par Bossuet; exemplaire aux armes de Mme de Maintenon, 1780 francs. — *Sermons et Pensées de Bourdaloue*. Paris, 1734, 6 vol. in-8, exemplaire de Longepierre, 6,000 francs. — *Alexandri Trallianimedici libri XII*. Paris, 1548, in-fol. Exempl. aux chiffres et insignes de Henri II et de Diane de Poitiers, 3,950 francs.— *Le Comte de Gabalis* (par l'abbé de Villars). Paris, 1670, in-12, 3,100 francs. Un exemplaire ordinaire de ce volume vaut tout au plus quelques francs, mais celui-ci était aux insignes de Longepierre et avait été payé 55 francs à l'une des ventes de Nodier. — *Les Œuvres d'Alain Chartier*. Paris, 1529, petit in-8, 2,450 francs. — *Le Champion des Dames*. Paris, 1530, petit in-8, 4,100 francs.— *Les Œuvres de Clément Marot*. La Haye, 1700, 2 vol. in-12, 2,520 francs; belle reliure de l'époque. — *Marguerites de la Marguerite des princesses*. Lyon, 1547, 2 vol. petit in-8, 2,350 francs. — *Rimes de dame Pernette du Guillet*. Lyon, J. de Tournes, 1552, 5,100 francs. Troisième édition de ces poésies et la plus complète. C'est le seul exemplaire connu. — *Fables de La Fontaine*. Paris, 1674-1694, 3 vol. in-12, première édition complète, 2,500 francs. — *Œuvres de Molière*. Amsterdam (Elzevir, 1675-1684) 6 vol. petit in-12, 2,750 francs.— *Histoire de Guy de Warwick*. Paris, s. d. in-4, 4,900 francs. — *Histoire de Manon Lescaut*. Paris, 1753, 2 vol. in-12. Exemplaire en grand papier de Hollande, 3,450 francs. En dépit des jolies figures de Gravelot et de Pasquier, ainsi que d'une riche reliure de Trantz-Banzonnet, c'est bien cher. — *Histoire de Don Quichotte*. Paris 1741, 6 vol. in-12, 1420 francs. — *Divers et mémorables propos de nobles et illustres hommes*, par Corrozet, 1558. Exemplaire aux armes de Louis XIII, 2,770 francs.— *Opus aureæ*, autore B. de Albizzi (c'est la seconde édition d'un livre fameux) *Mediolanis*. 1513, in-fol., 2,650 francs, grâce à une très belle reliure exécutée vers 1750. Exempl. payé 810 francs à la vente de J. Ch. Brunet; il avait été cédé pour 180 francs à celle du duc de la Vallière en 1782. — *Henrici II, Elogium-Ejusdem Tumulus*, Parisiis, 1560, in-fol. Très belle reliure aux armes du connétable Anne de Montmorency, 5,500 francs.— *Le Blason des armoiries* (par H. de Bara), 1581, in-fol. 1,521 francs. Exemplaire du président et célèbre bibliophile J. A. de Thou, adjugé à 12 livres en 1788 à la vente de la bibliothèque du prince de Soubise no 1345 ; les livres de de Thou faisaient partie de cette bibliothèque. — *Le Livre de Jehan Boecasse, de la louenge et vertu des nobles et cleres dames*. Paris, 1493, in-fol., 1,720 francs.

La bibliothèque de M. de Ganay contenait également quelques très beaux manuscrits anciens, ornés de miniatures; ils ont été l'objet d'une lutte fort acharnée; l'*Evangéliaire* dit de Charlemagne (voir la longue description no 7), a atteint le prix respectable de 30,100 francs; l'*Office de la Vierge* (no 24), in-8, écrit par Nicolas Jarry et daté de 1631, 11,600 francs.— *Petit office de la Vierge*, petit in-12 de 173 pages (no 25), exécuté par le même calligraphe, 11,000 francs. — Le *Manuel du Libraire* indique un autre *Petit office* in-24, de 159 pages qui, dans trois ventes successives de 1811 à 1829, fut adjugé aux environs de 350 francs et qui aujourd'hui se payerait 8,000 à 10,000 francs. — *Horæ*, manuscrit sur vélin du commencement du XVIe siècle, avec 13 grandes et 22 petites miniatures (no 18), 18,000 francs.— *Histoire de sainte Katherine*, mss. de XVe siècle, (no 215) sur vélin, in-fol., 13 miniatures, 7,500 francs.

Vente de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin Didot. — Deux ventes successives sont loin d'avoir épuisé tout ce que contenait de précieux cette bibliothèque célèbre dans toute l'Europe; le nouveau catalogue que nous avons sous les yeux, forme un beau volume in-8 de 230 pages; il énumère

550 articles; les 80 premiers concernent des manuscrits. — Tous les livres imprimés, du no 81 à 457 se rapportent aux belles-lettres, les autres appartiennent à la classe de l'histoire. On rencontre de très précieuses éditions aldines, (M. Didot a écrit un ouvrage des plus estimables sur les productions de la typographie grecque à Venise à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle), de nombreuses éditions originales des auteurs classiques, une collection importante des premières éditions des pièces de Pierre Corneille, des romans de chevalerie, entre autres : *Ogier le danois, Jourdain de Blaves, Merlin-Giron le Courtois, Meliadus*, etc. Nous nous bornerons à mentionner succinctement parmi tous les livres qu'offre ce catalogue la *Henriade*, 1819, exemplaire unique sur peau velin, chef-d'œuvre de typographie; deux rarissimes éditions du *Pantagruel* de Rabelais, toutes deux imprimées à Lyon en 1542 ; dans la catégorie des voyages, comment passer sous silence le *Nouveau monde et navigacions faictes* par Émeric de Vespuce (Paris, sans date), et les très curieuses *Pérégrinations de Jherusalem*, par B. de Breydenbach, Lyon, 1488, in-fol.

Il est inutile de faire observer que tous ces beaux livres sont recouverts de riches reliures ; les unes sont l'œuvre des plus habiles des artistes contemporains ; d'autres remontent à des périodes plus reculées et n'offrent que plus de charmes aux yeux des amateurs.

Parmi les manuscrits on trouve les noms de Virgile, d'Horace, d'Ovide, le Roman de la Rose ; deux vies de sainte Marguerite, accompagnées de notes qui n'occupent pas moins de cinq pages ; des poésies pieuses (copie unique), dont Charles VI est indiqué comme l'auteur. (C'est le seul témoignage des travaux littéraires de ce roi infortuné). Mentionnons enfin, sans nous y arrêter, de beaux manuscrits italiens, d'autres ayant une importance réelle au point de vue historique. Longs et curieux détails (pages 48-55) sur deux manuscrits des *Philippiques* de La Grange Chancel, contenant des passages restés inédits. La description aussi attentive qu'exacte de tous ces manuscrits est l'œuvre de notre collaborateur, M. Pawlowski, le savant bibliothécaire de M. A. F. Didot ; elle donne au catalogue que nous signalons une véritable valeur littéraire.

Contrairement à l'usage qui préside à la publication des catalogues importants (et celui-ci offre une importance tout à fait exceptionnelle), pas un mot de préface, pas une ligne d'avant-propos. C'est une lacune regrettable due à des motifs que nous ignorons.

Les Mouterde, graveurs. — M. Natalis Rondot a fait une étude sur la vie et les œuvres des modeleurs et graveurs de médailles et de monnaies de Lyon. Elle s'étend du quatorzième siècle à la fin de la Révolution. Pour des raisons qu'il ne dit pas, il commence sa publication par la fin, c'est-à-dire par une *Notice sur les graveurs du nom de Mouterde et le monnayage du métal de cloche pur à Lyon* (Lyon, Pitrat, 1880, in-8, de VII-134 p.), tirée à petit nombre et imprimée avec luxe. Il y fait l'histoire des Mouterde, famille d'artistes, appuyée sur des généalogies poussées jusqu'à nos jours, donne le catalogue des pièces d'essai faites de métal de cloche pur à Lyon, fait connaître les essais de monnaie obsidionale lyonnaise et surtout revendique pour Jean Marie Mouterde, l'honneur de l'invention du procédé de monnayage de métal de cloche pur. M. Rondot aborde comme on le voit, une question qui n'intéresse qu'un petit nombre de spécialistes. Cependant l'emploi du métal de cloche pur pour le monnayage nous transporte à l'époque d'aberration de la Révolution : et cette page de son histoire n'est pas une des moins curieuses, d'autant que l'inventeur Jean-Marie Mouterde fut

une de ses victimes pour avoir pris part à l'héroïque défense de Lyon contre la Convention.

Annuaire bibliographique de la république argentine. — Ce volume de 354 pages in-12 est publié sous la direction de M. Alberto Navarro Viola, avocat : édité en 1880 à Buenos-Ayres, il se réfère aux livres parus en 1879 ou avant. Ce n'est pas un simple catalogue : à la suite de la mention de chaque ouvrage vient une appréciation, souvent une véritable étude littéraire. Une table alphabétique en facilite les recherches. On peut, en parcourant ces pages, prendre une idée du mouvement littéraire de l'Amérique du Sud. — Bernon.

— Le tome II des *Registres des Comptes municipaux de la Ville de Tours*, publiés avec notes et éclaircissements, par J. Delaville-Le Roulx, Archiviste-Paléographe, vient de paraître. (Paris, Picard; Tours, Semeur-Laplaine.) Ce volume comprend les Comptes pour les années 1367 à 1380. Les Registres sont tout naturellement divisés en deux parties : Recettes et Dépenses. Les Recettes proviennent de la contribution foncière et des impôts établis sur les objets de consommation. Elles n'intéressent guère que l'histoire de la ville de Tours, tandis que les Dépenses, où nous trouvons la mention des frais faits pour la fortification de la ville, pour les levées de troupes, pour les passages des gens de guerre, etc., intéressent vivement l'histoire générale. La publication de ce deuxième volume est faite avec autant de soin que celle du premier ; elle est complétée par des notes où l'érudite sagacité de M. Delaville-Le-Roulx se donne pleine carrière. Elles attestent avec quelle science d'investigation procède l'auteur, et à quelles immenses recherches il s'est livré dans les registres et cartons des Archives, dans les grandes collections de la Bibliothèque Nationale, dans les dossiers du Cabinet des Titres et dans ceux du Fonds Clairambault de la même Bibliothèque.

— M. Eugène Seinguerlet, directeur de la *Revue alsacienne*, vient de publier sur Strasbourg un travail fait à un point de vue qui ne manquera pas de piquer la curiosité. Dans *Strasbourg pendant la Révolution* (Paris, Berger-Levrault, in-8), il se plaît à persuader aux Alsaciens que leur pays, conquis par la monarchie, n'est devenu réellement français que par la Révolution et à leur rappeler tous les sacrifices d'hommes et d'argent qu'ils ont faits pour cette même Révolution.

— En tête de sa dernière livraison (janvier-février 1881) le *Bulletin des Bibliophiles* de M. Techener publiait un travail inédit de M. Paulin Paris sur *François Ier et les historiens de son règne*. C'était un hommage rendu à la mémoire de l'auteur en même temps qu'un honneur bien mérité pour ce recueil qu'il a fondé en 1834 avec Nodier, de Sacy, Peignot, etc., etc., et le concours de M. Techener père, auquel il n'a cessé de collaborer et dont il présidait le comité de rédaction.

— Parmi les très nombreux écrits dépourvus de toute valeur dont le dépôt légal amène l'inscription au *Journal de la Librairie*, nous remarquons, dans un des derniers numéros, un volume de plus de 250 pages : *L'infaillible interprète des songes, par le dernier des disciples de Cagliostro*.

Les publications de ce genre ne sont pas rares ; elles trouvent toujours du débit dans les campagnes ; spéculer sur la sottise humaine n'est pas un mauvais calcul. Nous avons été un moment tenté de comparer les interprétations du disciple de Cagliostro avec celles des auteurs grecs, latins, orientaux (Artemidore, Astrampsychus, Achmet, Apomuzar, et autres Nicéphore que Nicolas Rigault a réunis dans ses *Oneirocrites* (1603), revus et augmentés par

C. A. Reiff (Leipzig, 1805, 2 vol. in-8), mais nous nous sommes douté que nous perdrions notre temps. Disons en passant que M. Bouché-Leclercq est entré dans des détails étendus au sujet des *Oneirocritiques* grecs dans son *Histoire de la divination dans l'antiquité*, tome Ier (Paris, 1879.)

— A tous ceux qui se préoccupent des questions agricoles et spécialement des conséquences de la concurrence américaine, nous recommandons comme pleine de faits la brochure de M. Alfred Dudouy : *la Culture, la Production et le Commerce agricoles aux Etats-Unis d'Amérique*, Paris, 1881, in-8, 61 p. au siège de la Société des agriculteurs de France, 1, rue le Peletier, à Paris) qui n'est autre que la traduction du rapport présenté aux chambres par ordre de la reine par MM. Clare Read et Albert Pell, membres du parlement, délégués aux Etats-Unis et au Canada, traduction accompagnée de la carte des chemins de fer des Etats-Unis et d'un tableau pour la conversion en valeur des systèmes métriques, des poids, mesures et monnaies américaines.

— M. l'abbé Augustin Lemann, professeur d'Écriture sainte et d'hébreu à l'Institut catholique de Lyon, vient de publier une réfutation de l'article *Critique des récits de la vie de Jésus* donné dans la livraison d'avril de la *Revue des Deux-Mondes* par M. Ernest Havet, de l'Institut. Cette réponse a pour titre : *Le Christ rejeté* (Paris, Lecoffre, 1881, in-8). Il publie en même temps la troisième édition de son étude sur la *Valeur de l'assemblée qui prononça la peine de mort contre Jésus-Christ* (Paris, Lecoffre, 1881, in-8), œuvre commune de son frère et de lui, dont la première édition (1876) a déjà été l'objet d'un compte-rendu (XXII, 107).

— Nous avons sous les yeux une brochure intitulée : *Sigillographie ecclésiastique de l'Angoumois* par W. Joseph Mallat, (in-8° de 20 pages et 2 pl. Extr. de la *Revue de l'art chrétien*, IIe série, T. XIII). Cette brochure comprend la description de quatre-vingt-neuf sceaux ecclésiastiques relatifs à l'histoire de l'Angoumois ; une autre fois, l'auteur donnera l'inventaire des sceaux féodaux et civils qu'il a pu étudier. — Ce travail est utile et intéressant ; à notre avis, il ne constitue encore que le plan d'une monographie sigillographique de la province. Lorsque l'on aura répondu à l'appel formulé par M. Mallat, celui-ci pourra faire un de ces beaux ouvrages tel que celui qui vient d'être édité pour le Périgord. L'auteur pourra alors, sans doute, consacrer à chaque monument une notice complète qu'accompagneront de nombreuses planches. — A. DE B.

— M. l'abbé Charles Bellet publie une *Etude critique sur les invasions en Dauphiné, notamment à Grenoble et dans le Grésivaudan* (Lyon, Aug. Brun, in-8° de 30 p.). Dans cette brochure, qui n'est qu'un chapitre détaché d'une *Histoire des Evêques de Grenoble au Moyen Age*, l'auteur se propose de résoudre une question agitée bien des fois, sans avoir été jamais définitivement résolue. M. l'abbé Bellet ne se flatte pas, en raison de l'insuffisance des documents, d'en donner le dernier mot. Il apporte pourtant les raisons les plus sérieuses à l'appui d'une opinion qui peut se formuler ainsi : Le Dauphiné et le diocèse de Grenoble, en particulier, auraient été au IXe siècle, peut-être même dès le VIIIe, ravagés par des envahisseurs sarrazins et hongrois, qui se seraient mutuellement affaiblis, et auraient enfin été expulsés du pays par les habitants ; peut-être pendant cette occupation temporaire de son diocèse, et de 931 à 954 environ, un évêque de Grenoble, mais certainement pas Isarn, se serait-il réfugié à Saint-Donat. — J. V.

— Nous n'avons reçu que depuis quelque temps le *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*. (*Le Havre, imprimerie Lepelletier,*

1870 in-8° 424 pages), dont la publication a sans doute éprouvé quelque retard ; il atteste l'activité d'une société savante qui compte déjà quarante-sept ans d'existence. Indiquons les principaux mémoires faisant partie du Recueil placé sous nos yeux : *Etude sur le Symbolique religieux* par M. l'abbé Lamnée (143 pages), *la Chanson des Runes* par M. L. Bot-Kim (texte et traduction accompagné de notes d'un vestige curieux de l'ancienne littérature scandinave ; l'*Algérie* par M. H. Capitaine ; *Episode d'un voyage dans l'intérieur de l'île de Madagascar*, par le même ; (arrivée et séjour à Tamatave de l'ambassade envoyée en 1862, par le gouvernement français auprès du roi Radama II ; l'ambassade reçut le meilleur accueil ; détails curieux sur les mœurs et usages des Malgaches); *l'âge de la Lune et la date de Pâques* ; *règles pratiques pour le calcul des principales du comput ecclésiastique* par M. l'abbé Haze ; *Supplément au Dictionnaire universel de droit maritime*, par M. Alaric Caumont. — Dans la classe des travaux relatifs aux sciences, on remarque un travail de M. E. Lemaître *sur la résolution des équations du second degré* et une *Notice historique et description sur les débuts du téléphone* par M. l'abbé Vallette.

— M. l'abbé G. Esnault a publié, dans la *Revue historique et archéologique du Maine* (T. IX-1881), et fait tirer à part une notice historique et bibliographique sur le docteur A. Le Pelletier (*Notice sur le docteur A. Le Pelletier, membre de l'Académie de médecine*. Le Mans, Pellechat, 1881, in-8 de 23 p.) dont le Mans peut se glorifier à juste titre. Il retrace sa longue carrière (13 novembre 1790-28 février 1880) consacrée à la pratique de son art dans les hospices de son pays, à l'enseignement professionnel comme professeur à l'Ecole de médecine de Paris et à l'étude des lettres et de l'histoire. La longue nomenclature de ses œuvres (6 p. in-8) comprend, outre un grand nombre d'ouvrages sur la médecine, des pièces de vers, une histoire de la province du Maine et travaux d'apologétique chrétienne.

— On vient de vendre à New-York, au prix de 40,000 francs, une Bible imprimée par Gutemberg de 1450 à 1455.

— Nous apprenons que M. W. Joseph Mallat publiera prochainement l'*Histoire de l'Eglise d'Angoulême depuis la prédication de l'Évangile dans les Gaules par saint Martial jusqu'à nos jours*, à laquelle il travaille depuis plusieurs années.

Alsace-Lorraine. — Le premier numéro de la *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine* vient de paraître à Colmar. Ce recueil qui doit s'occuper d'histoire, de littérature, de sciences et d'art, paraît le 1er et le 15 de chaque mois au prix de 25 francs par an. La première livraison contient les articles suivants : *Les premiers moines d'Alémanie*. — *Les doctrines du progrès et les philosophes allemands Kant, Herder et Lessing*, par P. de L.— *Une Voix russe au sujet des prétendues études des mœurs russes publiées à l'étranger*. — *Paul*, tragédie historique de Frédéric de Bodenstedt, traduction de Mme de Stieglitz. — *La petite Kate*, par V. Vaillant. — *Souvenirs de voyage*. — *Bibliographie*. — La Revue nouvelle formera par an deux beaux volumes in-8.

Belgique. — Nous avons annoncé (XXXI, 272) que notre collaborateur, M. Van den Heuvel, avait obtenu un des prix Odilon Barrot. Voici le rapport sur son mémoire lu par M. Levasseur, dans la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques tenue le 14 mai. « De l'institution du jury en France et en Angleterre ; tel était le sujet d'un des deux prix Odilon Barrot. Sur deux mémoires déposés, un seul a fixé l'attention de l'Académie par l'abondance des recherches, par l'étendue des connais-

sances juridiques et historiques et par la sagacité des vues. L'auteur paraît connaître mieux sous ce rapport l'Angleterre que la France, ou du moins il se complaît davantage à exposer l'histoire du jury anglais qui a été l'origine du jury français et qui semble avoir lui-même son origine dans l'institution normande de l'enquête ; car ce n'est qu'après avoir été d'abord une sorte de témoin qu'il s'est transformé peu à peu en juge d'une partie déterminée du débat. L'auteur reste, dans toutes ses appréciations, fidèle à l'épigraphe qu'il avait empruntée à Odilon Barrot : « J'aime le jury, mais mon culte n'est pas de la superstition ; » il pense, avec raison, que le jury, étant une institution judiciaire beaucoup plus qu'une institution politique, doit être constitué en vue de rendre bonne justice plutôt qu'en vue de donner satisfaction à un prétendu droit que tout citoyen aurait de juger. Il montre qu'en Angleterre les pouvoirs du jury en matière correctionnelle ont été restreints de notre temps et que les justiciables préfèrent, en général, aujourd'hui, le magistrat au jury en matière civile. Malgré certaines négligences de style, le mémoire n° 1 est un bon travail. L'Académie n'a pas hésité à décerner le prix à M. Van den Heuvel, avocat à la cour d'appel de Gand, et elle n'a pas vu sans satisfaction que c'était un savant étranger, citoyen d'une nation étroitement liée à la France par de libres institutions, comme par la langue, qui l'avait obtenu. »

Russie — La *Société de littérature finnoise à Helsingfors* (Suomalaisen Kirjallisuuden Seura Helsingissæ), dont l'incroyable activité a doté la Finlande de plus de cent volumes d'excellents ouvrages : textes de chants populaires, contes, proverbes ; dictionnaires et grammaires de la plupart des langues importantes ; mémoires d'histoire, d'archéologie, de linguistique, etc., etc., doit célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation, du 30 juin au 2 juillet prochain. Le président, le savant historien Yrjœ Koskinen, qui est en fonctions depuis bien des années, a adressé à tous les membres et même aux amateurs étrangers une invitation à prendre part aux fêtes et aux séances scientifiques qui seront tenues à cette occasion ; les savants étrangers pourront présenter des mémoires dans leur propre langue qui seront traduits en finnois par les soins de la Société. Voici le programme de ces séances. Jeudi, 30 juin : Ouverture; rapports et conférences ethnographiques et archéologiques : *les Dialectes de la Laponie russe*, par M. A. Genetz ; *les Finnois et les Mordvines avant leur séparation*, par M. O. Donner ; *les Votiaks*, par M. T. Aminoff ; *le Pohjola et le Kalevala*, géographie de l'épopée finnoise, par M. E. Aspelin ; *la Poésie des Finnois et des Esthoniens au moyen âge* par M. J. Krohn ; *le Kalevala appartient-il à toute la nation finnoise ou seulement à la branche Karélienne?* — Vendredi, 1er juillet, linguistique ougro-finnoise, grammaire, orthographe, prosodie. — Samedi, 2 juillet : Questions archéologiques et historiques. Situation de la Société. Clôture du Congrès. Voici les trois questions qui y seront traitées : *Statistique des peuples de race finnoise* par M. K. F. Ignatius, l'auteur de la grande géographie de la Finlande ; *la Part des peuples finnois dans les recherches anthropologiques*, par M. K. Hællsten ; *Histoire des Zyriænes* par M. J. R. Aspelin ; *la Vie et les mœurs des finnois, vers la fin des temps païens* par le même ; *l'Introduction du Christianisme en Finlande*, par M. H. A. Reinholm ; on s'occupera aussi spécialement des migrations des Finnois, de leurs antiquités et de leurs sépultures. — Ces mémoires composés par les hommes les plus compétents, porteront au loin les résultats des persévérantes recherches des Finnois, qui commencent à prendre une place distinguée dans la science universelle. — E. Beauvois.

Publications nouvelles. — *Histoire de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par le P. de la Palma, traduit par Abel Gaveau (in-12, Palmé). — *La vie de Notre-Dame*, par saint François de Sales, tirée de ses œuvres par le P. Ch. Clair (in-32, Palmé). — *Marie mère de Jésus*, par C.-H. Jamar (in-8, Blériot). — *La Famille suivant l'Ecriture Sainte*, par l'abbé A. D. (in-12, Palmé). — *Le missionnaire des femmes chrétiennes de nos jours*, par l'abbé Hébert (gr. in-8, Martin neveu et Audier). — *Mes difficultés*. Troisième et quatrième parties, par le R. P. de Damas (in-32, Téqui). — *La vie commune et les associations sacerdotales*, par l'abbé Lebeurier (in-8, imprimerie-librairie de l'Œuvre de Saint-Paul). — *Annuaire de la législation étrangère*, publié par la Société de législation comparée (gr. in-8, Cotillon). — *De la séparation des patrimoines*, par Solon Ménos (gr. in-8, 1881). — *Les maladies de la mémoire*, par Th. Ribot (in-12, Germer-Baillère). — *La substance*, par Roisel (in-12, Germer-Baillère). — *Les Maîtres de l'enfance*, par un inspecteur d'Académie honoraire in-12, Dupont). — *Leçons de physique*, à l'usage des classes de lettres troisième, seconde, réthorique et philosophie), par P. Poiré (4 vol. in-12, Delagrave). — *L'Art dans les deux mondes. Peinture et sculpture* (1876), par Dubosc de Pesquidoux (2 vol. 12, Plon). — *Bibliographie céramique*, par Champfleury (in-8, Quantin). — *Grammaire de la musique*, par A. Bisson et Th. de Lajarte in-8, Hennuyer). — *Valentin Conrart, sa vie et sa correspondance*, par René Kerviler et Ed. de Barthélemy (in-8, Didier). — *Lettres critiques sur la vie, les œuvres et les manuscrits d'André Chénier*, par L. Becq de Fouquières (in-12, Charavay). — *Peintres et sculpteurs contemporains. Henri Regnault, Meissonier*, avec notices par J. Claretie (in-8, librairie des Bibliophiles). — *Racine. La critique idéale et catholique*, par A. Charaux (2 vol. in-12, Lefort). — *Théâtre choisi de Aklenschlæger et de Holberg*, traduit par Xavier Marmier et David Soldi (in-8, Didier). — *Poètes et poésies*, par Paul Albert (in-12, Hachette). — *Kitabi kulsum naneh, ou le livre des dames de la Perse*, traduit par J. Thonnelier (in-18, Leroux). — *Debureau, histoire du théâtre à quatre sous*, par J. Janin (in-12, librairie des Bibliophiles). — *Théâtre classique français*, publié par M. l'abbé Figuière (in-18, Poussielgue). — *Le mérite des femmes*, par G. Legouvé, publié par Jouaust dans la Bibliothèque des dames (in-18, librairie des Bibliophiles). — *Dilexit*, par madame la baronne Martineau des Chesnez (in-12, Blériot). — *Le Renégat*, par A. Devoile (in-12, Blériot). — *Macbeth*, de Shakespeare, avec introduction par James Darmesteter (in-12, Delagrave). — *Contes d'Hégésippe Moreau suivis de poésies diverses*, avec une introduction par A. Piédagnel (in-18, librairie des Bibliophiles). — *Nouvelles bretonnes, suivies d'une étude sur Emile Souvestre*, par Emm. Mével (in-12 carré, Forestier). — *Le Pavé de Paris*, par F. du Boisgobey (in-12, Plon). — *Centenaire de Calderon*, par A. Huré (broch. in-18, librairie des Bibliophiles). — *Légendes contemporaines*, par E. de Margerie (in-12, Téqui). — *Trois contes russes de Chtchédrine*, traduits par Ed. O'Favell (in-18, librairie des Bibliophiles). — *Histoire d'un agent de change*, par madame Bourdon (in-12, Delhomme et Briguet). — *Mignonnette*, par la comtesse de la Rochère (in-12, Delhomme et Briguet). — *Le Roman caché*, par A. de Courcy (in-12, Firmin-Didot). — *Renée d'Amboise*, par E. Dupont-Sevrez (in-12, librairie des Bibliophiles). — *La Politique et le cœur*, par Céline Malraison de Rulins (in-12, Didier). — *Les histoires vraies*, par Sophie Amis (in-12, Delagrave). — *Tombée du Nid*, par Zénaïde Fleuriot (in-12, Hachette). — *Histoire d'un notaire et d'une tonne de poudre d'or*, par Paul Féval (in-12, Palmé). — *Une histoire de revenants*, par Paul Féval (in-12, Palmé). — *Le Père de Martial*, par Albert Delpit (in-12, Ollendorff). — *Les contes d'à présent*, par Paul Delair (in-12, Ollendorff). — *Jours de*

solitude, par Octave Pirmez (gr. in-8, librairie des Bibliophiles). — *Heures de philosophie*, par Octave Pirmez (in-12, Plon). — *David Livingstone et sa mission sociale*, par Florentin Loriot (in-12, Charavay). — *Nouvelle mythologie*, dédiée aux jeunes filles, par Madame Bourdon (in-16, Putois-Cretté). — *Histoire de la grande révélation des temps modernes*, par J.-A.-L. Maurel (in-18, Toulouse, Sistac et Boubée). — *Demain et le parti de l'appel au peuple*, par la comtesse Nelly D*** (in-12, Lalouette). — *Appel aux ouvriers*, par Léon Gautier (in-32, Palmé). — *Le droit du seigneur a-t-il existé?* par Ch. Buet (in-32; Palmé). — *La France avant* 1789, par E. Loudun (in-32, Palmé). — *Catéchisme social et politique*, par un citoyen (in-32, Palmé). — *La Trappe et les décrets. Journée du 6 novembre* 1880, etc., par deux expulsés mortagnais (in-8, Pichard, à Mortagne). — *Mystères des campagnes*, par l'abbé P. Labrune (in-18, Ducourtieux, à Limoges). — *Questions controversées de l'histoire et de la science*. Deuxième série (in-12, librairie de la Société bibliographique). — *L'église d'Agen devant la persécution et l'hérésie au quatrième siècle*, par l'abbé L. Dardy (in-18, Dutilh, à Nérac). — *Les anciennes communautés d'Arts et Métiers à Saint-Omer*, par Pagart d'Hermansard, avec un appendice par Deschamps de Pas (3 vol. in-8, Fleury-Lemaire, à Saint-Omer). — *Les anciennes corporations* à *Bourges*, (1561 à 1633), par Toubeau de Maisonneuve (in-8, Pigelet et fils et Tardy, à Bourges). — *La diplomatie française vers le milieu du seizième siècle*, d'après la correspondance de Guillaume Pellicier, ambassadeur de François Ier, à Venise (1539-1542), par Jean Zeller (in-8, Hachette). — *La diplomatie française au dix-huitième siècle, Hugues de Lionne, ses ambassades, en Espagne et en Allemagne*, par J. Valfrey (in-8, Didier). — *Correspondance diplomatique du baron de Staël-Hostein et de son successeur, le baron Brinkman*, documents recueillis et publiés par L. Léouzon Le Duc (in-8, Hachette). — *Histoire de la constitution civile du clergé* (1790-1801) Tome IV, par Ludovic Sciout (in-8, Firmin-Didot). — *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris avec le journal de ses actes*, par H. Wallon, tome IV (in-8, Hachette). — *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le dix-huitième siècle*. T. II. *Convention. Mémoires du comte de Mortlosier*. Nouvelle série avec introduction, par M. de Lescure (in-12, Firmin-Didot). VISENOT.

ERRATA.

Livraison de Mai.

P. 453, article sur la *Mythologie*, de M. Jean Humbert, ligne 5, au lieu de *cartons classiques*, ce qui n'a point de sens, lisez *auteurs classiques*.

P. 476. Chronique, ligne 32, au lieu de *Blano* — *Blasio*.

P. 477, ligne 5, au lieu de : Il arrive souvent que les *paroles* sont ingénieuses. — Il arrive souvent que les *pauvres* sont ingénieux.

Ligne 11, au lieu de : Notre revue a parlé *enfin*. — Notre revue a parlé *aussi*.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Un abbé de St-Chaffre. — Parmi les abbés de Saint Chaffre (Ordre de Saint Benoît, diocèse du Puy) se trouve Gilbert de Malafayda de 1374 à 1386. Où trouverait-on des renseignements sur cette famille originaire du Limousin ? Quelles étaient ses armes? G. A.

Rôle actif ou influence des prêtres dans l'instruction et l'éducation, surtout dans le monde ancien ? Dans quels ouvrages, revues, discours pourrait-on trouver des renseignements sur cette question? C. G.

Histoire plaisante. — Un roman manuscrit du moyen âge (XIIe ou XIIIe siècle) intitulé « histoire plaisante... etc... et cité par l'abbé Cochet (Seine-Inférieure hist..... etc...) Existe-t-il réellement à la Bibliothèque nationale et, si oui, sous quelle rubrique est-il classé ? — Ce roman a-t-il été imprimé comme le prétend M. l'abbé Cochet et où trouver l'ouvrage qui le contient ? B.

RÉPONSES

Planches gravées par Callot (XXXI, 286). — Voir à ce sujet *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jacques Callot*, par Edouard Meaume, Paris, Jules Renouard, 1860, 2 vol. in-8. Voir notamment dans le tome Ier, 2e partie. Catalogue, pp. 5 et suivantes. A. F.

Traductions de Richter (XXXI, 479.) — *Titan* a été traduit par Ph. Chasles. Paris, 1835, 4 vol. in-8 ; — *L'Introduction à l'esthétique*, par Büchner et Dumont sous le titre de *Poétique* de J. P. Richter. Paris, 1862, 2 vol. in-8. RISTELHUBER.

Origines de la gravure en France (XXXI, 96). — Dans l'état actuel des connaissances iconographiques, le plus ancien ouvrage imprimé en France et contenant des planches en taille-douce est celui de Breydenbach intitulé : *Des saintes pérégrinations de Jérusalem et des lieux circonvoisins* (Lyon, Michel Topie de Pymont et Jacques Heremberck, 1488.) — Voir, d'ailleurs, pour tout ce qui touche au sujet *les Origines de la gravure*, par Georges Duplessis. Paris, Hachette, 1880. A. F.

TABLE MÉTHODIQUE
DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture sainte . . . . . .
Thesaurus Biblicus (*Ph.-P. Marz*). 209
Introductio ad libros sacros Veteris et Novi Testamenti usui eorum qui a disciplinis philosophicis ad Scripturæ sacræ et Theologiæ studia gradum facere parant. Editio quarta. 481
Filosofia della storia sacra e notizie archeologiche bibliche ad uso di seminari di chierici, (*Monsig. D. Domenico Turano*). . . . 482
David und seine Zeit (*Dr Hugo Weiss*). 484
Les Paralipomènes. Introduction critique et commentaire (*l'abbé Clair ; traduction française par M. l'abbé Bayle*). 484
Judas Maccabæus and the Jewish war of Independence (*Claude Regnier Conder*). 485
L'Ecclésiastique, introduction critique, traduction française et commentaires (*l'abbé H. Lesêtre*) 485

Commentar zum Buche des Propheten Jeremias (*Dr Anton Scholz*). 486
Die Israeliten und der Monotheismus (*Dr W. Hecker*). 487
Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif (*James Darmesteter*). . . 488
Aus Palaestina und Babylon, eine Sammlung aus Talmud und Midrasch (*Daniel Ehrmann*) 488
Della vita di Gesu Christo (*Vito Fornari*). 489
Commentar ueber das Evangelium des heiligen Marcus (*Dr Paul Schanz*) 489
Vie de saint Paul, accompagnée d'une analyse et d'une étude sommaire de ses Epitres (*l'abbé Vix*) 490
Les soixante-douze disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ et leurs illustres successeurs les soixante-douze cardinaux avec les notices historiques des plus célèbres d'entre eux (*l'abbé Maistre*). 490
Die Egyptologie und die Bücher Mosis (*Scholz*) 532
Die Urgeschichte des Menschen und die Bibel. Nach den heutigen anthropologischen Forschung (*Fischer*) 535
La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*l'abbé C. Fouard*). . . . 45

Liturgie. Offices liturgiques du Très Saint-Sacrement. 216
The Liturgy and Ritual of the Celtic Church (*F. E. Warren*) . . 410

Théologie dogmatique et morale. Apologie des Christenthums vom Standpunkte der Sittenlehre (*Albert Maria Weiss*) . 227
La Vérité en religion (*l'abbé J. T. Sénigon*) 47
Demostracion de la armonia entre la religion catolica y la ciencia (*don Antonio Comellas y Cluet*) 412
Jésus-Christ (*le R. P. Lescœur*). 228
Conciones in Evangelia et festa totius anni (*Matthia Fabro*). . . . 208
Essai sur l'ange et l'homme (*l'abbé Eug. Soyer*). 229
History of the Holy Eucharist in Great Britain (*T. F. Bridgett*). . 407
La Confession (*le P. Marin de Boylesve*) 152
Il matrimonio cristiano (*Mgr Andrea Scotton*) 152
Le Divorce, réponse à M. Alexandre Dumas (*l'abbé E. de Hornstein*) 153
Die Sonntagsheiligung vom religiösen, socialen und hygienischen Standpunkt (*Ph. Hergenröther*) 534

Ascéti-me. Œuvres pastorales et oratoires (*Mgr Freppel*). . . . 113
La vie chrétienne (*Mgr Freppel*) 113
Conférences aux femmes chrétiennes (*Mgr Dupanloup*). 114
L'année chrétienne au lycée et dans le monde (*Chan. Durand*). . 509
Méditations et prières (*le R. P. Clément de Lavye*) 211
L'Echelle du Ciel ou Traité de l'Oraison (*Suarez*, trad. et commenté par le chanoine *Fazet*). 212
Terribles punitions des profanateurs du dimanche (*le R. P. Huguet*). 213
Mon âme est immortelle (*le P. Hubert Meunier*). 213
L'art de vivre (*Dr Ch. Despiney*). 214
Le bon Ange de la confirmation et de la persévérance (*l'abbé V. Postel*). 214
Mes heures avec Jésus (*Hubert Lebon*) 215
Les Agonisants (*le P. Marin de Boylesve*) 215
Agenda du Clergé. 215
Le Combat spirituel, suivi de la Paix intérieure. 216
Les Enseignements de la divine Sagesse 216

Ouvrages sur la Sainte Vierge. Les Gloires de Marie (*S. Alphonse de Liguori*, trad. par *l'abbé Bernard*). 210
La Vierge Marie d'après Mgr Pie (*le R. P. Mercier*). 447
Les joies, les douleurs et les gloires de Jésus et de sa mère (*le chanoine Herbet*) 447
Marie au temple (*Mme Marie de Gentelles*). 448

Ouvrage sur saint Thomas. Divi Thomæ Aquinatis Doctoris Angelici sermones et opuscula concionatoria (*J. B. Raulx*). . 111
S. Thomæ Aquinatis opuscula selecta 226
Hommage à saint Thomas 356

Mélanges. Le Cléricalisme et les droits du Clergé dans la politique (*J. J. T. Duverger*). 115
Du recrutement du Sacerdoce ou moyen de discerner et de cultiver les vocations ecclésiastiques (*l'abbé Verniolles*) 356

JURISPRUDENCE

Droit administratif. De l'application des décrets du 29 mars 1880 sur les congrégations religieuses (*Victor Jeanvrot*). 153

SCIENCES ET ARTS

Encyclopédies. Encyclopédie populaire (*Pierre Conil*). 414
Philosophie et morale. Propedeutica allo studio della filosofia (*Lorenzo Schiavi*). 5
La logique de l'hypothèse (*Ern. Naville*). 7
De la certitude et des formes récentes du scepticisme (*L. Robert*). 9
La Métaphysique et ses rapports avec les autres sciences (*Th. Desdouits*) 12
Del vero, del buono e del bello, secondo le dottrine dei padri della chiesa, specialmente di S. Tommaso d'Aquino, in relazione colle teoriche dé moderni Cousin, Gioberti ed altri (*Mich. Menichini*). 14
Il positivismo e il razionalismo, ossia missione della scienza in questo ultimo decennio 1870-80 (*Anton. Mangeri*) 15
Institutiones philosophiæ naturalis secundum principia S. Thomæ Aquinatis (*Tilm. Pesch*) 16
Ensayo de fisica y quimica, trascendentalmente consideradas con arreglo a la doctrina de S. Thoma de Aquino (*D. Jaime Arbos y Tor*) 18
Dissertation philosophique sur les principes constitutifs de la nature corporelle (*Ch. Barneaud*) 18
De la solidarité morale (*Henri Marion*) 19
Les bases de la morale évolutioniste (*Herbert Spencer*) 21
Philosophia moralis (*Numtio Signoriello*) 23
Ueber das Sittengesetz (*Wirthmüller*). 534
Eléments de morale (*Henri Joly*) 24
Coup d'œil sur la génération des erreurs sociales et religieuses (*J. T. Sénigon*). 119
De la connaissance de soi-même (*Charles Loomans*) 419
Les Essais de Montaigne 319
Les Maximes de La Rochefoucauld (avec préf. par *J.-B. Thénard*). 433
Education et enseignement. L'Ecole sans Dieu (*l'abbé C. Douai*) 70
L'Université sous M. Ferry (*Francisque Bouillier*) 117
La laïcisation de l'enseignement (*Mgr Perraud*) 336
Bon sens et justice (*Mgr Isoard*) 335
Devoir pour les parents de donner l'instruction religieuse à leurs enfants (*Mgr Isoard*) 335
Les Frères des Ecoles chrétiennes à Besançon (*J. M. Suchet*). . . 449
Erreurs scolaires (*L. A Tarnier*) 152
Le Baccalauréat ès lettres (*François de Caussade*) 73
Politique. Essai sur la séparation des pouvoirs (*A. Saint-Girons*). . 323
Le droit divin et la démocratie (*Théodore Vibert*) 450
Devoirs envers la Patrie et l'État (*L. Ch. Bonne*). 350
Science sociale. La constitution essentielle de l'humanité (*F. Le Play*) 322
Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions (*P. Leroy-Beaulieu*) 510
Coup d'œil sur les corporations (*R. P. Marin de Boylesve*) . . . 72
Economie politique. Les doctrines économiques depuis un siècle

(*Ch. Périn*) 120
La beneficenza in Milano, notizie storico-economico statistiche (*Luigi Vitali*) 512
Economie des machines et des manufactures (*Ch. Laboulaye*) . . 48
Wolowski, sa vie et ses travaux (*Anthony Roulliet*) 325
Physique. Les télégraphes (*A. L. Ternant*) 157
Histoire naturelle. La constitution intérieure de la Terre (*Radau*) 360
Les Inondations (*Armand Landrin*) 256
Astronomie. Les Terres du Ciel (*Camille Flammarion*) 121
Annuaire pour l'an 1881, publié par le Bureau des longitudes . . 326
Annuaire de l'Observatoire de Montsouris pour l'an 1881. . . . 326
La météorologie appliquée à la prévision du temps (*E. Mascart*) . 360
Economie rurale. Le traitement des bois en France (*Ch. Broilliard*) 330
Le métayage dans le département de l'Allier (*L. de Larminat* et *J. de Garidel*). 514
Mélanges. Causeries sur la science (*Gaston Tissandier*). 157
Les médecins au théâtre depuis Molière (*Dr Saucerotte*) 531
Le Feu à Paris et en Amérique (*P. Paris*) 362
Beaux-arts. Synchronistische Tabellen zur christlicher kunstgeschichte (*Dr Franz Xaver Kraus*) 230
Ueber die Schœnheit der Natur in christlicher Anschauung (*Berthold*) 536
L'art chrétien (*E. Carlier*). 331
Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps (*Eugène Muntz*) . . . 50
La Peinture au salon de 1880 (*Roger Ballu*) 361

BELLES-LETTRES

Philologie. Grammaire hébraïque élémentaire (*l'abbé Alph. Chabot*) 491
De l'hébreu comme langue primitive,(essai de conférence) (*A. d'Anselme*) 483
Grammatik des arabischen Vulgardialectes von Egypten (*Dr Wilhelm Spitta-Bey*) 421
Gundriss zu Vorlesungen ueber die Lateinische Grammatik (*E. Hübner*). 231
Petit dictionnaire de locutions latines (le *P. F. X. Passard*) . . . 332
Englische Philologie (*J. Storm*) 515
Le Querolus (*L. Havet*). 122
De Saturnio latinorum versu (*L. Havet*) 122
De Sermone Sallustiano (*L. Constans*) 123
Monuments des anciens idiomes gaulois (*H. Monin*) 422
Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada (*Oscar Dun*) 333
Vocabolario dell'Uso abruzzese (*Gennaro Finamore*). 423
Poésie. Le Boustân ou Verger de Saadi (trad. par *A. C. Barbier de Meynard*) 124
Chansonnier historique du XVIIIe siècle (*Emile Raunié*) 517
Contes et poésies (*La Chaussée*) 129
Les poètes du foyer, poésies allemandes (trad. avec préf. et comm. par *M. Ch. Dubois*) 257
Chants populaires du Canada (*Ernest Gagnon*). 333
Le Mérite des femmes (*Legouvé*) 519
Récits et monologues (*Marc Monnier*) 218
Pièces à dire (*Adolphe Carcassonne*) 218
Muse moderne (*Julien Sermet*) 219
La mort de Karl Sand (*Louis Combet*) 219
L'Alsacien (*Alb. Salvator*) 219
Premiers essais (*Paul Merretz*) 219
Poésies paternelles (*Arthur Tailhand*) 220

Fleurs de l'âme (Mme *F. L. Lemaître*). 220
Les Sentimentales (*Alphonse Labitte*) 221
Les Dieux qu'on brise ; le Repentir (*Albert Delpit*) 221
Les Horizons bleus (*Georges Nardin*). 222
Contes des fées (*Robert de Bonnières*). 130, 222
Rêves et pensées (*Ch. de Pomairols*) 223
Poésies (*Sully Prudhomme*) 223
Petit traité de poésie française (*Théodore de Banville*) 224
Sonnets curieux et sonnets célèbres (*Philibert Le Duc*). 335
Théâtre. Nouvelle Bibliothèque classique. Théâtre de Racine (préface par *V. Fournel*) 50
Propaladia de Bartolomé de Torres Naharro (*P. Manuel Canette*) . 424
Vercingétorix (*Edmond Cottinet*) 25
Garin (*Paul Delair*). 29
Nos députés en robe de chambre. 33
Les Grands Enfants (*Edmond Gondinet* et *Paul de Margaliers*) . . 37
La Moabite (*Paul Déroulède*). 40
La Convention nationale (*Léon Jonathan*) 491
Les Comédies de château (*Lemercier de Neuville*). 492
Saynètes et monologues (*L. Banon* et *Ch. Clairville*). 494
L'Émeute (*Satan*) 495
La Princesse de Bagdad (*Alexandre Dumas fils*) 500
Madame de Maintenon (*François Coppée*) 497
Le Monde où l'on s'ennuie (*Edouard Pailleron*) 504
Divorçons (*Victorien Sardou*) 507
Romans et nouvelles. Les petits chefs-d'œuvre. Mlle de Clermont (*Mme de Genlis*). 51
Contes de Hégésippe Moreau (avec introd. par *A. Piédagnel*) . . 518
Où est Zénobie ? (*F. du Boisgobey*) 289
La Main coupée (*F. du Boisgobey*). 291
L'Oncle du Monsieur de Madame (*Eug. Chavette*). 292
Serge Panine (*Georges Ohnet*) 292
Les Demi-Mariages (*Paul Perret*) 294
Un Beau Mariage (*Vict. Perceval*). 295
Le Remords du docteur (*Georges Vauthier*) 296
Misè Féréol (*Jacques Vincent*) 297
Pylade (*A. Rocoffort*). 298
L'Honneur des Champavayre (*Mme Claire de Chandeneux*). . . . 301
La Dot réglementaire (*Mme Cl. de Chandeneux*) 300
Secondes noces (*Mme Cl. de Chandeneux*). 300
Le Chef-d'œuvre de papa Schmeltz (*P. Celières*) 301
Le Manuscrit de M. C. A. L. Larsonnier (*Henry Cochin*) 302
La comtesse Mourénine. 303
L'Héritage de Xénie (*Henry Gréville*). 303
La Bohème tapageuse (*Hector Malot*) 304
Mongroléon Ier, roi du Kaor-Tay (*Simon Boubée*) 305
Le Mendiant noir (*Paul Féval*). 306
Les Parvenus (*P. Féval*) 306
La Reine des Épées (*P. Féval*) 306
La Belle-Etoile (*P. Féval*). 306
Martine (Histoire d'une sœur aînée), six orphelins (*V. Vattier*). . 307
La Rustaude (*Mlle Zénaïde Fleuriot*) 307
Bonasse (*Mlle Zénaïde Fleuriot*). 307
Les Chantenay (*André Barbes*) 308
L'Oiseau de la prairie (*Ch. Murray*, trad. par *M. Fontaneau*) . . 309
Les Rois des pays d'or (*Ch. Buet*) 310
Les Secrets de l'Océan (*A. de Lamothe*) 310
Les Aventures d'André (*Etienne Marcel*). 311
Une Rose blanche au pays de Souabe (*Mlle Thérèse Alphonse Karr*) 311
Croquis irlandais (*Mlle Thérèse Alphonse Karr*) 312

Les Docteurs du jour devant la famille (*Raymond Brucker*) . . . 312
Les Crimes de la plume (*Mme Raoul de Navery*) 315
Umiltà (*Ouïda*) 316
Délaissée (*Mme Dorothée de Boden*) 317
Vipère (*Ch. Joliet*) 317
L'Amour au village (*Camille Fistié*) 317
Mes Aventures en Amérique et chez les Sauvages (*Armand*, trad. par *Adrien Paul*) 361, 531
Ouvrages pour la jeunesse. Bibliotheca della Gioventù italiana (*Celestino Durando*) 72
Jeanne de Dampierre (*marquis de C.*) 97
Le Mariage de Renée (*Mlle Marthe Lachèze*) 98
L'Homme-Pendule (*Mme Claire de Chandeneux*) 99
L'Héritage de Mme Hervette (*Etienne Marcel*) 99
Le Fou du Vésuve (*Alex. de Lamothe*) 100
La famille Tolosan (*Mlle Marie Maréchal*) 100
La Demoiselle du paveur (*Raoul de Navery*) 101
Le Savetier Crépin (*Raoul de Navery*) 101
Marie Van Diémen (*Raoul de Navery*) 102
Les Victimes (*Raoul de Navery*) 102
Perdus en mer (*Mme la comtesse Drohojowska*) 103
Les Mésaventures de Mademoiselle Thérèse (*Mme de Stolz*) . . . 103
Grand'Maman (*Charles Deslys*) 104
Ginette (*Mlle de Martignat*) 104
Aller et retour (*Mlle Julie Gourault*) 104
La Nièce du capitaine (*J. Girardin*) 105
Contes sans malice (*J. Girardin*) 106
Marthe et Marie (*Michel Auvray*) 106
Mignonnette (*comtesse de la Rochère*) 106
Le Rêve d'Yvonne (*Henri Baju*) 107
Derniers exploits du père Tambour (*Henri Baju*) 107
Les Cailloux rouges (*Langlois*) 108
Le Secret d'un dévouement (*Mme Kraft Bucaille*) 108
Le Berger du Béage (*F. Fertiault*) 108
Les Légendes de l'art (*Charles des Granges*) 109
La Science à travers champs (*Mlle Marie Maugeret*) 110
Un coin des Alpes ou une Ascension nocturne (*F.-A. Robischung*) . 110
Les Troisièmes en avant (*Adéodat Lefèvre*) 111
La Hollande à vol d'oiseau (*L. Depelchin*) 111
La Conquête du Mexique (*Prescott*) 109
Herculanum et Pompei (*Mgr C. Chevallier*) 109
Sully (*Ernest Lavisse*) 258
Richelieu (*B. Zeller*) 258
Histoire de Turenne (*G. Duruy*) 259
Histoire et critique littéraire. Histoire des littératures étrangères (*J. Demogeot*) 428
Histoire de la littérature romaine (*W. S. Teuffel*, trad. par *Bonnard* et *Piénon*) 233
Histoire élémentaire de la littérature française (*J. Fleury*) . . . 52
Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française (*Ferdinand Brunetière*) 53
La Chaire française au douzième siècle d'après les manuscrits (*l'abbé L. Bourgain*) 519
Pierre Lombard, évêque de Paris (*l'abbé F. Protois*) 521
De Vitale Blesensi (*A. Bozon*) 522
Giovanni Gerson, sein Leben und sein Werk de Imitatione Christi. 402
Lettres sur le beau en littérature, suivies d'une Etude sur le grand Corneille (*l'abbé Mérit*) 257
Sapho, le Mage de Sidon, Zonocrate (*Edouard de Barthélemy*) . . . 55
Un ami de Saint François de Sales, Camus, évêque de Belley (*l'abbé*

F. Boulas) 130
Marivaux et le marivandage (*Jean Fleury*) 337
Marivaux moraliste (*E. Gossot*) 337
Anecdotes littéraires (*l'abbé de Voisenon*) 129
Les Femmes philosophes (*de Leseure*) 57
Poètes et artistes de l'Italie (*Emile de Montégut*) 431
Die Gœttliche Komoedie des Dante Alighieri (*Dr. F. Hettinger*. . . 335
Causeries florentines (*Julien Klaczko*) 54
Biblioteca delle tradizioni popolari Siciliane (*G. Pitrè*) 127
Coleccion de Enigmas y adivinanzas en forma de diccionaro (*Demofilo*) 338
Gœthe et Diderot (*L. Barbey d'Aurevilly*) 56
Epistolaires. Les petits classiques. Lettres de Voiture (avec notice d'*Octave Uzanne*) 50
Nouvelle correspondance (*C.-A. Sainte Beuve*) 132
Polygraphies. C. Soll. Apollinaris Sidonii Opera (*Eug. Baret*) . . 426
Mélanges. Mélanges de feu François Thurot 133
Réflexions de littérature, de philosophie, de morale et de religion (*Antonin Rondelet*) 430
L'Ancêtre (*Victor Fournel*) 523
Les plateaux de la balance (*Ernest Hello*) 157
Rémo, souvenir d'un frère 158

HISTOIRE

Chronologie. Calendrier perpétuel (*J. P. Escoffier*) 69
Géographie et Voyages. Géographie générale (*L. Dussieux*) . 339
L'Asie centrale à vol d'oiseau (*J.-B. Paquier*) 74
Promenades dans l'Inde et à Ceylan (*Ed. Cotteau*) 135
Les Etats-Unis et le Canada (*Xavier Marmier*) 261
Histoire de l'Eglise. La Ville aux sept collines (*l'abbé Henri Pierre*) 236
Galileo Galilei und sein Prozess (*Schanz*) 534
Léon XIII, sa biographie, première année de son pontificat (*l'abbé Charles Sylvain*) 155
Hagiologie. Saint Eucher. — Lerins et l'Eglise de Lyon au cinquième siècle (*Le P. André Gouilloud*) 238
Le Couvent royal de Saint-Maximin en Provence (*l'abbé J. H. Albanès*) 146
Mémorial des Abbesses de Fontevrault issues de la maison royale de France (*Armand Parrot*) 439
Interno al 14mo anno della natività del patriarcha Benedetto (*D. Franc. Zelli Jacobuzi*) 386
Lo Spirito santo e S. Benedetto (*R. P. Franc. Leop. Zelli*) . . . 387
Monumenta litteraria ad consecrationem turris R. P. Benedicti pertinentia 387
Vorbereitungen auf Monte-Cassino zur Jubeleier 387
The 14th Centennial Jubilee festival in honor of Saint Benedict, patriarch of western monks (*Alexius Edelbrock*) 387
Le quatorzième centenaire de saint Benoit ; sa vie, sa règle et son ordre (*Mgr Henry Sauvé*) 388
Historia S. P. N. Benedicti a SS. Pontificibus romanis Gregorio I descripta et Zacharia græce reddita (*R. P. Joseph Cossa-Luzi*). . 388
Zivot sv. otce Benedikta reholnictva na Zàpadè patriarchy a Zakonodàrce (*Sarkander Navratil*) 389
A Panonhalmi sz. Benedekrend Névtàra 1880 389
Szent Benedekt élete ès hatasa (*Izentienrei Marton*) 389
Vita del S. patriarcha Benedetto (*P. Salvator de Filippis*). . . . 390
Vita et regula S. Benedicti cum expositione regulæ a Kildemaro tradita 390
Pauli Warnefridi diaconi Casinensis in S. Regulam commentarius. 390

Regula S. P. Benedicti juxta antiquissimos codices recognita (le *P. Edmundo Schmidt*) 391
Ossequio al SS. Patriarca Benedetto per ciascuno di'dell'anno 1880 (le *P. Salvatore de Pilippis*) 391
Præcipua Ordinis monastici elementa, e regula S. P. Benedicti adumbravit, testimoniis ornavit (*D. Maurus Wolter*) 392
L'anno 1880-XIV centenario del Nascimento del SS. P. Benedetto, Legislatore supremo del Monachismo cattolico (*S. de Filippis*) . 393
S. Benedetto e la civiltà (*Enrico Cenni*) 393
San Benedetto promotore degli studii biblici nell'Occidente (*Luigi Coletta*) 393
Das Mönchthum und Seine Freunde (*R. P. Sauter*) 393
Di S. Zaccaria papa e degli anni del suo pontificato (*Domenico Bartolini*) 394
Catena Floriacencis de existentia corporis S. Benedicti in Galliis (*Doct. Brette et profess. Cuissard*) 395
Recherches sur l'origine de la médaille de saint Benoit (*Dom Paul Piolin*) 396
Tableau historique du monachisme occidental (*Dom Bérengier*) . . 397
Ein Benedictiner-Such (*Sébastian Brunner*) 397
Geschichte des Benedictiner-Stiftes Admont (*R.P. Jacques Wichner*) 398
Das Benedictinerstift S. Paul in Karnthen (*Aelschkes*) 399
Zur Geschichte von Geras und Pernek (Dr. *Hoffer*) 400
Chronik des Stiftes Marienberg, verfasst von Goswin (*L. Schwiszer*) 400
Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de Saint-Maur (*Ch. de Lama*) 400
Scriptores Ordinis S. Benedicti, imperii Austriaco-hungarici ab anno 1750 usque ad annu in 1880. 401
Die Schriftsteller und um Wissenschalft und Kunst verdiente Benedictiner des Konigreichs Bayern vom Jahr 1750 bis zur Gegenwart (*Lindner*) 401
Die Schweden in Bœhmen und Mahren (*Dr. Beda-Dudik*). . . . 402
Les Mélodies grégoriennes d'après la tradition (le *R. P. Dom Pothier*) 403
Album des fresques restaurées du Mont-Cassin 403
Fest-Bild fur das S. Benedictus jubilœum 404
Album benedictinum. 404
Wissenschaftliche Studien und Mittheilungen auf dem Benedictiner Orden 405
Hérésies. L'inquisition dans le Midi de la France (*A. Molinier*) . . 525
Histoire ancienne. Die Inschriften Tiglatpileser's I in Transskribierten assyrischem Grundtext mit Übersetzung und Kommentar (*Dr. W. Lotz* et *Dr. Fr. Delitzsch*). 432
The History of Esarhaddon (son of Sennacherib) King of Assyria, B. C. 681-668 (*Ernest Budge*) 432
La Grande Grèce (*François Lenormand*) 134
Les Villes retrouvées (*Georges Stanno*) 451
Petite Histoire des Grecs (*Van den Berg*) 339
Mythologie grecque et romaine (*J. Humbert*). 453
Histoire romaine. Handbuch der Römischen Alterthümer (*J. Marquardt*) 324
L'Ancienne Rome, sa grandeur et sa décadence (*général Favé*) . . 237
Histoire du Moyen Age. Les Officialités au moyen âge (*Paul Fournier*) 59
Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye de Josaphat (*H. Fr. Delaborde*) 58
Histoire contemporaine. Les trente dernières années (*César Cantù*) 249
Répertoire politique et historique de 1880 (*Ch. Valframbert*). . . 437
Questions contemporaines. Questions religieuses (*Edouard Guillemin*) 71

Lettres du Village (*Jean Lavigne*) 72
La magistrature et la crise judiciaire 74
La magistrature et les décrets du 29 mars 1880 (*Gustave Barcilon*), . 318
Bilan de la Révolution (*Vindex*). 358
La Religion, la Politique et l'Armée 359
Les Ennemis de la République. 359
Le Péril national (*Raoul Frary*) 436
Où courons-nous ? Méditations sur le temps actuel (*E. du Laurens de la Barre*) 448
A la veille des événements (*A. C. Tholon*) 449
Histoire du comte de Chambord 239
Documents sur la persécution religieuse de 1880 en France. La liberté des Séminaires. 74
Les décrets, leurs causes et leurs conséquences (*R. P. Th. Vincent Maumus*) 71
Les décrets du 29 mars. — Premier épisode : l'Interpellation du 16 mars (*l'abbé G. Moreau*) 357
Expulsions des congrégations religieuses (*H. Duparc* et *H. Cochin*) . 357
Le livre d'or des Proscrits (le *R. P. Marie-Antoine*) 358
Les Franciscains et l'exécution des décrets du 29 mars 1880. . . 359
Expulsion des Frères Mineurs Capucins du Couvent de Paris, par les commissaires Clément et Fehninger, le 5 novembre 1880. . 359
Les décrets de mars en Savoie. Expulsion des RR. PP. Capucins de Thonon (*Chablais*) 359
Expulsion des RR. PP. Capucins à Versailles, en novembre 1880 . 359
L'exécution des décrets dans le département de Saône-et-Loire, Paray, La Ghaux, Mâcon, Autun 359
La persécution religieuse en Béarn et dans le pays basque, 1880, (*Louis de Joantho*) 359
Les Expulsions des Religieux à Solesmes, Le Mans, Orléans, etc. 260
Discours de M. Merlin, 23 août 1880. 135
Les Congrégations enseignantes et leurs ennemis. 135
M. le préfet de la Seine et la propagande anti-cléricale. 153
Histoire de France. Histoire de France et l'histoire contemporaine (*Gustave Ducoudray*). 341
Histoire de la réunion de la Bretagne à la France (*Ant. Dupuy*). . 343
Journal de Paul de Vendée, capitaine Huguenot (*l'abbé A. Benoni Drochon*). 241
François de Montmorency, gouverneur de Paris (*Alphonse de Ruble*). 346
Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV (*A. Chéruel*). 61
Michel le Tellier (*M.-L. Caron*). 452
Écrits inédits de Saint-Simon (publiés par *P. Faugère*). 139
La Maréchale de Villars et son temps (*Ch. Giraud*). 347
Madame de Pompadour général d'armée (*Honoré Bonhomme*). . . 140
Les Origines de la France contemporaine : La Révolution, tome II, la Conquête Jacobine (*H. Taine*) 329
Histoire de la Constitution civile du Clergé (*Ludovic Sciout*). . . 142
Histoire de la Terreur, 1792-1794 (*Mortimer-Ternaux*) 434
Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris (*H. Wallon*). . . . 348
Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs (*Salomon de la Chapelle*). 144
Histoire judiciaire de Lyon et des départements de Rhône-et-Loire et du Rhône depuis 1790 (*Salomon de la Chapelle*). 145
Histoire de la Révolution dans l'Ain (*Philibert Le Duc*). 145
Cardinal Maury (*J. Hergenröther*). 533
Le maréchal Davout, prince d'Eckmühl (*Marquise de Blocqueville*). 68
Souvenirs d'un nonagénaire (*Fr. Y. Besnard*). 64
Le Comité de Serre (*Ch. de Lacombe*). 243
Lettres de Coray au Protopsalte de Smyrne, Dimitrios Lotos (*marquis de Queux de Saint-Hilaire*). 242

Histoire civile et militaire. Histoire de l'armée française (*Paul Lehugeur*). 134
Origines de la tactique française (*E. Hardy*). 342
Les Français en Italie de 1494 à 1559 (*E. Hardy*). 240
Histoire des mœurs. Le livre de raison des Daurée, d'Agen (*G. Tholin*). 349
Histoire des provinces. Ephémérides alsaciennes (*A. Straub*). . 451
Histoire de la ville de Saint-Omer (*L. Deschamps de Pas*). . . . 528
Histoire populaire de Bourgogne à l'usage des écoles et des familles. 73
Chroniques de Flandre et d'Artois (*Louis Brésin*). 440
La Vicomté de Turenne et ses principales villes (*l'abbé B. A. Marche*). 350
Histoire des colonies. Histoire de l'intervention française au Tong-King, de 1872 à 1874 (*F. Romanet du Caillaud*). . . . 438
L'Algérie en 1880 (*E. Mercier.*). 185
Répertoire alphabétique des tribus et douars de l'Algérie (*F. Accardo*) 188
Itinéraire de l'Algérie, de Tunis et de Tanger (*L. Piesse*). 189
A travers l'Algérie (*Paul Bourde*). 191
Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine. 192
Relations entre la France et la Régence d'Alger, au dix-septième siècle (*Ott. de Grammont*) 197
Le Mzâb (*A. Coyne*). 199
Le tracé central du chemin de fer transsaharien (*général Colonieu*). 200
L'Algérie vue à tire d'ailes ou Lettres d'un oiseau de passage (*A. Ratheau*). 201
La poésie antéislamique (*R. Basset*).. 202
Le fermage des autruches en Algérie (*Jules Oudot*). 202
L'Avenir de la France en Afrique (*Paul Soleillet*). 203
Etude sur la naturalisation en Algérie (*Rouard de Card*) 204
Carte des environs d'Alger 205
L'hiver à Alger (*Ch. Desprez*) 206
Croquis algériens (*Ch. Jourdan*). 261
L'esclavage au Sénégal en 1880 (*Victor Schœlcher*). 450
Histoire étrangère. Histoire politique interne de la Belgique (*Edmond Poullet*). 442
Le Congrès national de Belgique, 1830-1831 (*Théodore Juste*). . . 148
Les comtes de Chiny (*le P. Hipp. Goffinet*) 245
Lord Beaconsfield et son temps (*Cucheval-Clarigny*) 156
Histoire de Philippe II (*H. Forneron*). 247
Les Grands Italiens au dix-neuvième siècle (*Nonce Rocca*) 235
L'Empire des Tsars et les Russes (*A. Leroy-Beaulieu*). 445
Le marquis Wielopolski, sa vie et son temps (*Henry Lisicki*). . . . 69
Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne (*le R. P. Fray Bernardino de Sahagun*) 446
Archéologie. Recherches archéologiques sur les îles Ioniennes (*Othon Riemann*). 249
Paléographie. Manual de Paleografia diplomatica espanola de los siglos XII al XVII (*don Jesus Munos y Rivera*). 351
Recueil de fac-similés à l'usage de l'Ecole des Chartes. 148
Mélanges historiques. Réformateurs et publicistes de l'Europe du dix-septième siècle (*Ad. Franck*). 233
Le Mal et le Bien (*Eugène Loudun*). 137
Biographie. Vie d'Artus Prunier de Saint-André (*Nicolas Chorier*). 250
Christoph Colombus. Nach den neuesten Quellen (*Denthoven*). . . 535
Un curé de Charenton au XVIIe siècle (*l'abbé P. Feret*). 452
Madame de Montmorency, Marie Félicie des Ursins (*comte de Baillon*). 154

M. de Montyon (*Fernand Labour*). 252
Vie de Charles Henry, comte de Hoym. 353
Lacordaire, souvenirs et lettres d'ami (*Mgr Joseph Régnier*). . . 453
Berryer (*Vicomtesse A. de Janzé, née Choiseul*). 260
Frédéric Chopin (*Madame A. Audley*). 156
Bibliographie. Bibliographie de la Bretagne (*Frédéric Sacher*). . 253
Bibliographia Camoniana (*Theophilo Braga*) 150
Bibliothèque municipale de Bordeaux. Catalogue des manuscrits. 254
Essai sur les origines du fond grec de l'Escurial (*Ch. Graux*). . . . 351

NOMS DES AUTEURS

Accardo (F.). 188
Adrien Paul 361, 531
Aelschkes (Edm.) 399
Albanès (l'abbé J. A.) 146
Anselme (d') 483
Arbos y Tor (D. Jaime). . . . 18
Armand. 361
Audley (Mme A.). 156
Auvray (Michel) 106
Baillon (comte de). 154
Baju (Henri). 107
Ballu (Roger) 361
Banon (L.) . . . . . .
Banville (Th. de) 224
Barbes (André) 308
Barbey d'Aurevilly. 57
Barbier de Meynard (A. C.). . 124
Barcilon (Gustave) 318
Baret (Eugène) 426
Barneaud (Ch.). 18
Barthélemy (Edouard de). . . 55
Bartolini (le card. Domenico). 394
Basset (R.) 202
Bayle (l'abbé) 484
Beda Dudik (Dr) 402
Benoni-Drochon (l'abbé A.) . . 241
Bérengier (Dom.). 397
Bernard (l'abbé) 210
Berthold (Carl.). 536
Besnard (Fr. Y.). 64
Blocqueville (Marquise de) . . 68
Boden (Mme Dorothée de). . . 317
Bonhomme (Honoré) 140
Bonnard (J.). 233
Bonne (L. Ch.). 530
Bonnières (Raoul de). 130
Bonnières (Robert de) 222
Boubée (Simon) 305
Bouillier (Francisque) 117
Boulas (l'abbé F.) 130
Bourde (P.) 191
Bourgain (l'abbé L.) 519
Bozon (A.). 522
Boylesve (le R. P. Marin de) 72, 152, 215
Braga (Théophilo). 150
Brésin (Louis) 440
Brette (le Docteur.) 395
Bridgett (T. F.) 407
Broglie (duc de). 357
Broilliard (Ch.) 330
Brucker (Raymond) 312
Brunetière (Ferdinand). . . . 53
Brunner (Sébastian) 397
Budge (Ernest A.) 432
Buet (Ch.). 310
C*** (marquis de) 97
Canette (P. Manuel) 424
Cantu (César). 249
Cargassonne (Adolphe) 218
Caron (M.-L.) 432
Cartier (E.) 331
Caussade (François de) 73
Combet (Louis). 219
Celières (P.) 301
Cenni (Enrico). 393
Chabot (Alphonse) 491
Chandeneux (Mme Cl. de). 99, 300, 301
Charles-Sylvain (l'abbé. . . . 155
Chaumont (l'abbé) 73
Chavette (Eug.) 292
Chéruel (A.). 61
Chevalier (Mgr. C.) 109
Chorier (Nicolas). 250
Chucheval-Clarigny. 156
Clair (l'abbé) 484
Cochin (Henry) 302, 357
Coletta (Luigi) 393
Colonieu (général) 200
Comellas y Cluet (don Antonio) 412
Conder (Claude-Regnier) . . 485
Conil (Pierre) 414
Constans (L.). 123
Coppée (François). 497
Cossa-Luzi (le R. P. Joseph). . 388
Cotteau (Ed.) 135
Cottinet (Edmond). 25
Courtat 495
Cuissard (le profess.) 395
Coyne (A.). 199

Darmesteter (James) 488
Dauphin. 74
Delaborde (H. F.) 58
Delair (Paul) 29
Delitzsch (Dr Fr.) 432
Delpit (Albert) 221
Demofilo. 338
Demogeot (J.) 428
Denthoven (Ludwig) 535
Depelchin (P.) 111
Deroulède (Paul) 40
Deschamps de Pas (L.) 528
Desdouits (Th.) 12
Deslys (Charles) 104
Despiney (le Dr Ch.) 214
Desprez (Ch.) 206
Douai (l'abbé C.) 70
Drohojowska (Mme la comtesse). 103
Dubois (Ch.) 257
Du Boisgobey (Fortuné) . . 289, 291
Ducoudray (Gustave) 341
Dumas fils (Alexandre) 500
Dun (Oscar) 333
Dupanloup (Mgr) 114
Duparc (Henri) 357
Dupuy (Ant.) 343
Durand (chanoine) 509
Durando (Celestino) 72
Duruy G.) 259
Dussieux (L.) 339
Duverger (J. J. T.) 115
Edelbrock (Alexius) 387
Ehrmann (Daniel) 488
Escoffier (J. P.) 69
Fabro (Matthia) 208
Faugère (P.) 139
Favé (général) 237
Féret (l'abbé P.) 452
Fertiault (F.) 108
Féval (Paul) 306
Filippis (le P. Salvator de). 390, 391, 393
Finamore (Gennaro) 423
Fischer (Dr E. L.) 535
Fistié (Camille) 317
Flammarion (Camille) 121
Fleuriot (Mlle Zénaïde) 307
Fleury (J.) 52, 337
Fontaneau. 309
Fornari (V.) 489
Fouard (l'abbé C.) 45
Fournel (V.) 50, 523
Forneron (H.) 247
Fournier (Paul) 59
Franck (Ad.) 233
Frary Raoul) 436
Freppel (Mgr) 113
Fuzet (le chanoine) 212
Gagnon (Ernest) 333
Garidel (J. de) 514
Genlis (Mme de) 52
Gentelles (Mme Marie de) . . . 448
Girardin (J.) 105, 106
Goffinet (le P. Hipp.) 245
Gondinet (Edmond) 37
Gossot (E.) 337
Gouilloud (le P. André) 238
Gourault (Mlle Julie) 104
Granges (Ch. des) 109
Grammont (Ott. de) 197
Graux (Ch.) 351
Gréville (Henry) 303
Guillemin (Edouard) 71
Hardy (E.) 240, 342
Havet (L.) 122, 123
Hecker (Dr W.) 487
Hello (Ernest) 157
Herbet (le chanoine) 447
Hergenrother (Ph.) . . . 533, 534
Hettinger (le Dr F.) 335
Hoffer (le Dr) 400
Hornstein (l'abbé E. de) 153
Hübner (E.) 231
Huguet (le R. P.) 213
Humbert (Jean) 453
Isoard (Mgr) 355
Janzé (la Vicomtesse A. de) . . 260
Jeanvrot (Victor) 153
Joantho (Louis de) 359
Joliet (Ch.) 317
Joly (Henri) 24
Jonathan (Léon) 491
Jouaust (D) 319
Jourdan (Ch.) 261
Jourdanet (D.) 446
Juste (Théodore) 148
Karr (Mlle Thérèse Alphonse) . 311
Kloczko (Julien) 54
Kraft-Bucaille (Mme) 108
Kraus (Dr Fr.-X.) 230
Laage (le R. P. Clément de) . . 211
Labitte (A.) 220
Laboulaye (Ch.) 48
Labour (Fernand) 252
La Chaussée. 129
Lachèze (Marthe) 98
Lacombe (Ch. de) 243
Lagrange (l'abbé F.) 114
Lama (Ch. de) 400
Lamothe (A. de) 100, 310
Landrin (Armand) 256
Langlois 108
Larminat (L. de) 514
Laurens de la Barre (E.) . . . 448
Laveleye (Emile de) 148
Lavigne (Jean) 72
Lavisse (Ernest) 238
Lebon (Hubert) 215
Le Duc (Philibert) 145, 335
Lefèvre (Adéodat) 111
Legouvé. 519

Lehugeur (Paul) 154
Lemaitre (Mme F.-L.) 220
Lemercier de Neuville 492
Lenormant (François) 134
Leopardi (Giacomo) 72
Le Play (F.) 322
Leroy-Beaulieu (A.) 445
Leroy-Beaulieu (P.) 510
Lescœur (le R. P.) 228
Lescure (de) 52, 57
Lesêtre (l'abbé H.) 485
Liguori (S. Alphonse) 210
Lindner 401
Lisicki (Henry) 69
Loomans (Charles) 419
Lotz (Dr W.) 432
Loudun (Eugène) 137
Maistre (l'abbé) 490
Malot (Hector) 304
Mannier (E.) 440
Marcel (Etienne) 99, 311
Marche (l'abbé A.) 350
Maréchal (Mlle Marie) 100
Margaliers (Paul de) 37
Marie-Antoine (le R. P.) . . . 358
Marion (Henri) 19
Marmier (Xavier) 261
Marquardt (J.) 524
Martignat (Mlle de) 104
Marton (le P. Szentienrei) . . 389
Marz (Ph.-P.) 209
Mascart (E.) 360
Maugeret (Mlle Marie) 110
Maumus (R. P. Th. Vincent) . . 71
Maurus Wolter 392
Menichini (Mich.) 14
Mercier (E.) 185
Mercier (le R. P.) 447
Mérit (l'abbé) 257
Merlin 155
Merretz (Paul) 219
Meunier (le P. Hubert) 213
Molinier (A.) 525
Monin (H.) 422
Monnier (Marc) 218
Montégut (Emile) 431
Moreau (G.) 357
Moreau (Hégésippe) 518
Mortimer-Ternaux 434
Motheau 319
Moureaux (Th.) 360
Munos y Rivero (don Jesus) . . 351
Muntz (Eugène) 50
Murray (Ch.) 309
Nardin (Georges) 222
Navery (Mme Raoul de) 101, 102, 315
Naville (Ernest) 7
Ohnet (Georges) 292
Oudot (Jules) 202
Pailleron (Edouard) 504
Paquier (J. B.) 74
Paris (le colonel P.) 362
Parrot (Armand) 439
Passard (le P. F. X) 332
Pécaut (Félix) 158
Perceval (Vict.) 295
Périn (Ch.) 120
Perret (Paul) 294
Pesch (T.) 16
Piédagnel (A.) 518
Piénon (P.) 233
Pierre (l'abbé Henri) 237
Piesse (L.) 189
Piolin (Dom Paul) 396
Pitré (G.) 127
Pomairols (Ch. de) 223
Port (Célestin) 64
Postel (l'abbé V.) 214
Pothier (le R. P. Dom) 403
Poullet (Edmond) 442
Prescott 109
Protois (l'abbé F.) 521
Prudhomme (Sully) 223
Queux de Saint-Hilaire (de) . 242
Racine 51
Radau 360
Ratheau (A.) 201
Raulx (J.-B.) 111
Raunié (Emile) 517
Régnier (Mgr Joseph) 453
Riccoboni (Mme) 337
Riemann (Othon) 249
Robert (L.) 9
Robinet de Cléry 74
Robischung (F.-A.) 110
Rocca (Nonce) 235
Rochère (comtesse de la) . . . 106
Rocoffort (A.) 208
Romanet du Caillaud (F.) . . . 438
Rondelet (Antonin) 430
Rouard de Card 204
Roulliet (Anthony) 325
Ruble (Alphonse de) 346
Saadi 124
Sacher (Frédéric) 253
Sacy (de) 319
Sahagun (le R. P. Fr. B. de) . 446
Sainte-Beuve (C. A.) 132
Saint-Girons (A.) 323
Saint-Simon 139
Salomon de la Chapelle 144
Salvator (Albert) 219
Sardou (Victorien) 507
Sarkander Navratil (le P.) . . 389
Saucerotte (Dr) 531
Sauter (le R. P.) 393
Sauvé (Mgr Henry) 388
Schanz (Dr Paul) 489, 534

Schiavi (Lorenzio). 5
Schmidt (le P. Edmond). . . . 391
Schœlcher (Victor). 450
Scholz 532
Scholz (Dr Anton) 486
Schwiszer (P.). 400
Sciout (Ludovic) 142
Scotton (Mgr Andrea). 152
Sénigon (J. T.) 47, 119
Sermet (Julien). 219
Signoriello (Nantio) 23
Siméon (Rémi) 446
Soleillet (Paul). 203
Soyer (l'abbé Eug.). 229
Spencer (Herbert). 21
Spitta-Bey (Dr Wilhelm). . . . 421
Stanno (Georges). 451
Stolz (Mme de) 103
Storm (J.) 515
Straub (l'abbé A.). 451
Suarez 212
Suchet (J. M.) 449
Tailhand (Arthur). 220
Taine (H.) 529
Tarnier (L. A.). 152
Teuffel (W. S.) 233
Ternant (A. L.). 157
Thénard (J. B.). 453
Tholin (G.). 349
Tholon (l'abbé A. C.). 449
Thurot (François). 133
Tissandier (Gaston). 157
Turano (Monsig. D. Domenico) 482
Uzanne (Octave) 51
Valframbert (Charles). 437
Van den Berg 339
Vattier (V.). 307
Vauthier (Georges). 296
Vellot (Alfred). 250
Verniolles (l'abbé). 356
Vibert (Théodore) 450
Villani (Giovanni). 72
Vincent (Jacques). 297
Vindex 358
Vitali (Luigi) 512
Vix (l'abbé) 490
Voisenon (l'abbé de) 129
Voiture (V.). 51
Wallon (H.). 66, 143, 348
Warren (F.-E.) 410
Weiss (Alb. M) 227
Weiss (Hugo) 484
Wichner (le R. P. Jacques) . . 398
Wirthmuller. 534
Zeller (B.) 258
Zelli Jacobuzi (D. Franc.). . . 386

TABLE DES VARIÉTÉS

Deux mois de mission en Italie, 158. — Vœux des cahiers de 1789, relatifs à l'instruction publique, par l'abbé Allain, 461. — Les Katholische Studien, par M. God. Kurth.

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologie : Alzon (R. P.-E. d'), 77. — Arnim (le comte H. d'), 542.— Arrivabène (le comte J.), 166. — Ayzac (F.-M.-E. d'), 542. — Bertin, (J.-L.-H.), 541. — Bigault de Fouchères (L.-P. de), 270. — Blanqui (L.-Aug.), 165 — Bohr (H.-G. Chr.), 82. — Boncompagni (Ch.), 81. — Broun (F. K.), 82. — Buck (Remi de), 80. — Buckland (Fr.-Tr.), 166. — Carlyle (Thomas), 270. — Cazeaux (Euryale), 83. — Chasles (Michel), 78. — Chéron (A.-P.),543 — Chonski (H.-Ed.de), 544. — Collin de Plancy (J.-A.-S.), 264. — Combes (L.), 165. — Cortambert (E.), 364. — Cortambert (Louis), 467. — Costa de Serda (E.), 467. — Daufresne de la Chevalerie (Aug), 468. — Davioud (G.-J.-A.), 543. — Delesse (J.), 362. Deligny Eug.) 468 — Disraeli (Benjamin, comte de Beaconsfield), 454. Double (Léopold), 271. — Drouyn de Lhuys (Ed.), 364. — Dusevel (Fr.-H.-G.), 543. — Durand (l'abbé Ed.-J.), 466. — Duvergier de Hauranne (Prosper), 539. — Evans (Mavian), 81. — Fillon (Benjamin), 541. — Fourteau, 83. — Frantz (G.), 165. — Fryxell (André), 367. — Gillar-

din (Cl.-J.-C.), 79. — Gallet de Kulture (A.), 167. — Gatteaux (J.-Ed.), 269. — Gentil (J.-M.), 83. — Girardin (Mgr de), 167. — Girardin (Emile de), 464. — Gould (John), 271. — Gossin (M.-Louis), 162. — Grenier (P.-Ant.), 542. — Irving (Théod.), 167. — Joanne (Ad.-L.), 365. — Joly (Albert), 83. Jones (Th.-R.), 167. — Klugmann (A.), 167. — Kudriafski (Euph.), 167. — La Roncière Le Noury (C. le vice-amiral baron de) 540. — Lécard (Th.), 83. — Lecomte (l'abbé), 167. — Lefuel (H.-M.), 164. — Littré (M.-P.-E.), 537. — Longuemar (Le Touzé de), 363. — Luden (H.), 167. — Macchi (Manvo), 166. — Mannhard (Guill.), 167. — Mariette-Bey (Aug. Ed.), 161. — Matteï (Dr Antoine), 368. — Maurice (Gust.), 167. — Menier (E-J.), 268. — Michon (l'abbé J.-H.) 539. — Miln (James), 367. — Moll (Louis), 79. — Montgolfier (Adelaïde de), 83. — Muller (Frédéric), 269. — Mulsant (Etienne), 79. — Paris (Paulin), 262. — Patrizzi (le R. P.) 540. — Pepoli (marquis J.-N.), 468. — Perrin (le Dr Théod.), 164. — Personne, 83. Ravinet (Mgr), 368. — Reffye (le général Vercherde), 83. — Regnier (le cardinal), 162. — Régnier (l'abbé), 367. — Ruge (Arnold), 166. — Saint-Agnan Choler (Ad.), 165. — Schmidt (Fréd.-Théod), 81. — Schneider (M.-J.-L.), 83. — Schulze, 83. — Scholander (F. G) 544. — Séguin (L.), 544 — Steur (Ch.), 368. — Surigny (Al. Desvignes de), 467. — Szabo (Mgr), 368. — Thibault de la Guichardière (Fr.), 167. — Tinguy (marquis de), 167. — Vereruysse (R. P Brunon), 81 — Vernay de Mortenay (du), 167. — Visconti (le baron Ercole), 75.

Institut 84, 167, 272, 368, 468, 545.
Collège de France, 168.
Faculté des lettres, 84, 168, 371, 547.
Faculté de droit de Paris, 272.
Académie de médecine, 371.
Ecole des Chartes, 169, 547.
Institut catholique de Paris. 273.
Missions scientifiques, 169.
Association pour l'encouragement des études grecques en France.
Concours, 169, 273, 371, 469, 549.
Sociétés savantes, 170, 273, 469, 547.
Réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, 471.
Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 85, 170, 274, 372, 470, 549.
Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques, 85, 170, 274, 373, 471, 549.
Mélanges philologiques et littéraires : Un Dictionnaire français-arabe, 173. — Les Patois lorrains, 87. — Fables de la Fontaine en vers béarnais, 279. — Un poème latin sur Metz, 90. — Deux Troubadours de Saintonge, 550. — Publication d'un ouvrage de Léonard de Vinci, 90. — Le Satyricon de Barclay, 174 — Lettres inédites de Nostradamus, 88. — Une fable de Florian, 474. — Correspondance inédite de dom Thierry de Viaixnes, 86. — Papiers de Beaumarchais, 175. — Une nouvelle édition de Jocko, 89. — Un petit Collège avant et pendant la Révolution, 89. — L'Enseignement catholique, 472. — Lettre à M. Jules Ferry, 170
Mélanges historiques. — L'Enseignement du droit civil et la papauté, 378. — Robert de Durazzo, 92. — Lettres inédites du roi Henri IV, 473. — Les miracles du cardinal P. de Bérulle, 378. — Additions et rectifications au Gallia Christiana, 374. — Le règlement de la duchesse de Liancourt, 172. — Vie inédite de la duchesse de Luynes, 173. — Les « saints Barlaam et Josaphat » et M. Ralston, 86. — L'abbé Maudoux, confesseur de Louis XV, 374. — Deux publications troyennes, 375.
Mélanges archéologiques. — La statue de Minerve, 85. — Les Monuments mégalithiques en Portugal, 87. — Le prétendu camp d'Attila, 174. — L'Histoire de l'Art chrétien, du P. Garrucci, 377. — Les Mouterde, graveurs, 554.
Mélanges bibliographiques. — Les Imprimeurs Vendômois, 376. — L'Imprimerie dans l'arrondissement de Domfront, 88. — Situation de l'Imprimerie et de la Librairie en 1878, 274. — Un manuel de paléographie moderne, 550. — — Un Manuscrit grec inédit, 550. — Les Archives au ministère de la Marine, 276. — Les Biblio-

thèques d'Europe, 473. — La Bibliothèque de Boston, 277. — Annuaire bibliographique de la République argentine, 535. — Un Bulletin de librairie illustré, 176. — Le prix des livres précieux, 279. — Une vente de livres précieux, 91. — Vente Michelot, 281. — Vente d'autographes, 280, 378. — Vente des livres rares et précieux de M. le marquis de Ganay, 552. — Vente des livres rares et précieux de M. Renard, de Lyon, 551. — Vente de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot, 554.

Revues et journaux. — La Revue catholique de Bordeaux, 90. — La Réforme sociale, 175. — Le Canoniste contemporain, 175. — La Presse périodique en Hongrie en 1880, 278. — Les transformations du Berlingske Tidende, 379.

Mandements pour le Carême de 1881, 276, 373.

Les Religieux expulsés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 85.

Livres mis à l'index, 377

Publications de la Société de Saint-Augustin, 176.

Nouvelles littéraires. — Alsace-Lorraine, 557. — Angleterre, 283, 380, 476. — Allemagne, 284, 380. — Autriche, 284. — Belgique, 94, 381, 476, 558. — Espagne, 94, 289, 381, 476. — Italie, 95. — Russie, 95, 284, 558. — Amérique, 382.

Publications nouvelles, 95, 181, 284, 382, 477, 559.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES

Algérie (Colons en), 96.
Buchon (Les papiers de), 286.
Calligraphes français, 285.
Callot (Planches gravées par), 286, 561.
Citation (Une), 383, 479.
Droit de grâce en Espagne (le), 96.
Femme (Émancipation de la), 479.
Gassendi, 96, 286.
Gravure en France (Origines de la), 96, 561.
Grolier (le) du château de Chatsworth, 383.
Histoire plaisante, 561.
Instruction primaire avant 1789, 479.
Légendes populaires, 182.
Libellus omnium peregrinationum, 478.
Maîtrises (Anciennes), 182.
Mines de houille (Exploitation des), 183, 287, 384.
Papes (Juridiction des), 96.
Patrons des Eglises (Mode du choix des saints), 182.
Prêtres (Influence des), 561.
Querey (Noblesse du), 286, 479.
Richter (Traductions de), 479, 561.
Saint Augustin (Edition des œuvres de), 478.
Saint-Chaffre (Un abbé de), 561.
Taxe des pauvres en France, 383.
Théâtre (le) a-t-il et peut-il avoir une influence moralisatrice? 286, 383, 479.
Villafans (Famille de), 96, 182.

Le Gérant : L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JUILLET 1881.

T. XXXII, 1

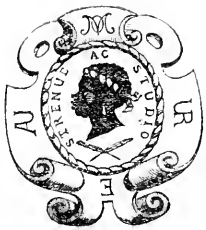

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TREIZIÈME

(TRENTE-DEUXIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1881

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Histoire d'une Parisienne*, par Octave Feuillet, de l'Académie française. 15e édition. Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-18 j. de 282 p. 3 fr. 50. — 2. *Noirs et Rouges*, par Victor Cherbuliez. 3e édition. Paris, Hachette, 1881, in-18 j. de 406 p. 3 fr. 50. — 3. *Les Amours d'un interne*, par Jules Claretie. 8e édition. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 476 p. 3 fr. 50. — 4. *Le Bachelier*, par Jules Vallès. 2e édition. Paris, G. Charpentier, 1881, in-12 de 434 p. 3 fr. 50. — 5. *Le Crime de Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut*, par Anatole France. Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-18 j. de 326 p. 3 fr. 50. — 6. *Bouvard et Pécuchet*, œuvre posthume, par Gustave Flaubert. 4e édition. Paris, A. Lemerre, 1881, in-12 de 400 p. 3 fr. 50. — 7. *Les Étapes d'une conversion. Le coup de grâce* (Dernière étape), par Paul Féval. Paris, Palmé, 1881, in-12 de 504 p. 3 fr. — 8. *La Glu*, par Jean Richepin. Paris, Maurice Dreyfous, 1881, in-12 de 346 p. 3 fr. 50. — 9. *Mon oncle Célestin*, par Ferdinand Fabre. Paris, G. Charpentier, 1881, in-12 de 480 p. 3 fr. 50. — 10. *La petite Fille du Curé*, par Edmond Thiaudière. Paris, Jules Rouff, 1881, in-12 de 544 p. 3 fr. 50. — 11. *Les Guerres de la Paroisse*, par Auguste Saulière. Paris, A. Lemerre, 1881, in-12 de 386 p. 3 fr. 50. — 12. *Le Mari*, par Ernest Daudet. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 324 p. 3 fr. 50. — 13. *Le Pavé de Paris*, par Fortuné du Boisgobey. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 306 p. 3 fr. 50. — 14. *Pascale Nauriah*, par Georges Pradel. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 295 p. 3 fr. 50. — 15. *Le Capitaine Bric-à-Brac*, par René Maizeroy. Paris, G. Charpentier, 1881, in-12 de 286 p. 3 fr. 50. — 16. *Les Malheureux*, par le même auteur. Paris, Havard, 1880, in-18 j. de 310 p. 3 fr. 50. — 17. *Noblesse et Bourgeoisie*, par Rémy d'Alta-Rocca. Paris, Didier, 1881, in-12 de 368 p. 3 fr. — 18. *Césette*. Histoire d'une paysanne, par Émile Pouvillon. Paris, A. Lemerre, 1881, in-12 de 226 p. 3 fr. 50. — 19. *Madame de Dreux*, par Henry Gréville. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 296 p. 3 fr. 50 — 20. *Le Moulin Frappier*, par le même auteur. 6e édition. Paris, E. Plon, 1881, 2 vol. in-18 j. de 240 et 210 p. 6 fr. — 21. *Une Vie manquée*, souvenirs d'une vieille fille, par Mme ***. Paris, Pillet et Dumoulin, 1881, in-12 de 458 p. 3 fr. — 22. *Renée*, par André Gérard. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 284 p. 3 fr. 50. — 23. *Le Prix d'un mari*, par Oscar Noirot. Paris, E. Dentu, 1881, in-18 j. de 358 p. 3 fr. 50. — 24. *Le père de Martial*, par Albert Delpit 8e édition. Paris, Paul Ollendorff, 1881, in-12 de 366 p. 3 fr. 50. — 25. *La Majorité de Mlle Bridol*, par Charles Deslys. Paris, E. Plon, in-12 carré de 250 p. 1 fr. — 26. *Une dette d'honneur*, par Paul Saunière. Paris, E. Plon, 1881, in-12 carré de 250 p. 1 fr. — 27. *La succession Marignan*, par le même auteur. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 336 p. 3 fr. 50. — 28. *L'impasse des Couronnes*, par Léon Allard. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 248 p. 3 fr. — 29. *La Politique et le Cœur*, par Céline Maraison de Rulhs. Paris, Didier, 1881, in-12 de 248 p. 3 fr. — 30. *Le Tourbillon humain*, par Sophronyme Loudier. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 252 p. 2 fr. — 31. *Guide-Roman au Mont-Dore*, par J.-B. de Boisgrolay. Paris, librairie des Bibliophiles, 1881, in-12 de 314 p. 3 fr. 50. — 32. *La vie byzantine au VIe siècle*, par Augustin Marrast, avec une Préface et des Commentaires, par Adrien Planté, ancien magistrat. Paris, Ernest Thorin, 1881, in-8 de 452 p. 5 fr. — 33. *La Magicienne de Paris*, par H. Gourdon de Genouillac. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 304 p. 3 fr. — 34. *Dom Manuel*, par Monchanin, Paris, Paul Ollendorff, 1881, in-12 de 310 p. 3 fr. 50. — 35. *La Boîte d'or*, par Mary-Lafon. Paris, Dentu, 1881, in-12 de 316 p. 1 fr. — 36. *Endymion*, par Benjamin Disraeli (lord Beaconsfield) ; traduit de l'anglais par J. Girardin Paris, Hachette, 1881, 2 vol. in-18 j. de 326 et 362 p. 6 fr. — 37. *Mon Aimée*, par E. Wetherel ; traduit de l'anglais par M. Tabarié. Paris, Bonhoure, 1881, 2 vol. in-12 de 252 et 262 p. 6 fr. — 38. *Quatre ans de prison*, par un détenu ; traduit de l'anglais par le traducteur de *La grande armée des misérables*. Paris, Bonhoure, 1881, in-12 de 278 p. 3 fr. 50. — 39. *Une Princesse russe*, par Emmanuel Gonzalès. Paris, E. Plon, 1881, in-12 carré de 248 p. 1 fr. — 40. *Trois Contes russes*, de Cetchédrine ; traduits du russe, par O'Farell. Paris, librairie des Bibliophiles, 1881, in-12 de 90 p. 2 fr. 50. — 41. *Les beaux jours*

d'un Poète, par Hippolyte Puffenoir. Paris, Auguste Ghio, 1881, in-12 de 54 p. 1 fr. — 42. *Le Conseiller Renaud*, par Théodore Vibert. Paris, chez tous les libraires, 1881, in-12 de 68 p. 1 fr. — 43. *Le Roman caché*, par Alfred de Courcy. Paris, Firmin-Didot et Cie, 1881, in-12 de 470 p. 3 fr. 50. — 44. *Monsieur Adam et Madame Ève*, par Ange-Bénigne. Paris, E. Plon, 1881, in-12 de 318 p. 3 fr. 50. — 45. *En petit comité*, récits, contes et nouvelles, par des membres de la Société des gens de lettres. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 504 p. 3 fr. 50.

1. — On aurait une étrange idée de la haute société française si on la jugeait exclusivement d'après les romans de M. Octave Feuillet. Ses personnages sont taillés dans un moule tellement exceptionnel que l'on est à se demander s'ils appartiennent à la vie réelle. M. Octave Feuillet est-il naturaliste? Non; il est artificiel. Mais, l'artifice admis, il faut reconnaître que nul n'excelle, comme lui, à peindre les élégances raffinées, les corruptions galantes, les afféteries musquées, d'un monde que Balzac appelait brutalement « sa ménagerie aristocratique ». L'*Histoire d'une Parisienne* se réduit à ceci : Jeanne-Bérengère de Latour-Mesnil a été mariée toute jeune au baron de Maurescamp, viveur blasé, esprit sans élévation, cœur desséché, qui croit de bon ton de négliger sa femme, dès les premiers jours de leur mariage, et de retourner à ses anciennes habitudes — lesquelles, vous le devinez, ne sont pas des plus exemplaires. Voilà la petite baronne de Maurescamp, sans guide, sans soutien, sans expérience aucune, livrée à elle-même, dans les éblouissements et les tourbillonnements d'une vie de luxe, de caprice et de fièvre! Elle se lie avec Mme d'Hermany, victime du mariage comme elle, dont le charme intellectuel, la réserve et la dignité apparentes, les allures de madone la ravissent et la séduisent. Ce n'est pas pour longtemps : la madone n'est qu'une *fausseuse*, et Bérengère la surprend en flagrant délit d'intrigue basse, vulgaire et bestiale. Quelle déception pour Mme de Maurescamp! La fuite et le mépris pouvaient la sauver : elle n'y songe même pas et ne demande pas mieux que de trouver à la conduite de Mme d'Hermany des circonstances atténuantes. Celle-ci, point embarrassée, presque cynique, les lui fournit amplement et expose à Bérengère tout un système de compensations à l'usage des désenchantées dont le philosophe Azaïs n'eut jamais le moindre soupçon. Dès ce moment, Bérengère est perdue; elle se surprend à rêver des ivresses malsaines. Dans l'intervalle, elle rencontre un jeune homme distingué, plein de cœur, pétri d'esprit, l'antithèse attrayante du baron de Maurescamp. La liaison de la baronne avec Jacques de Lerne reste cependant purement platonique — et ce n'est pas la faute de Mme de Lerne mère. Quelle vilaine vieille que cette mondaine en retraite, travaillant à la chute de la baronne de Maurescamp, avec un art infernal, et cela, je vous le donne en mille? dans le but d'arracher son fils des griffes du demi-monde! Il est donc probable que la situation risquée dans laquelle se trouve Bérengère

aurait tôt ou tard pour résultat la chute finale, si Jacques de Lerne n'était tué en duel par le baron de Maurescamp. Ici le drame se complique, et l'ange qui s'appelle Jeanne-Bérengère devient un véritable monstre. Son mari a tué Jacques, elle fera tuer son mari. Rien que cela. Pour réaliser cette conception diabolique, elle attire dans ses salons un officier, M. de Sontis, et, sachant qu'il est beaucoup plus fort à l'escrime que M. de Maurescamp, elle rend par ses coquetteries inconvenantes, une rencontre inévitable entre les deux hommes. Sontis qui ne connaît pas le prologue du drame écrit à Bérengère : « Soyez sans inquiétude, je le ménagerai! » A quoi elle répond avec un révoltant cynisme : « Ne vous gênez donc pas, je vous en prie ! » Le monstre est complet. M. de Maurescamp reçoit un coup d'épée en pleine poitrine, et l'auteur, croyant être en reste avec notre éthique de contrebande, termine ainsi son œuvre : « Dans l'ordre moral, il ne « naît point de monstres. Dieu n'en fait pas ; mais les hommes en font « beaucoup ; c'est ce que les mères ne devraient point oublier ». Il a certainement raison ; il a raison aussi, quand il conseille aux mères de rechercher pour leurs filles plutôt un bon qu'un beau mariage. Mais nous doutons fort que ces sages conseils soient entendus, surtout dans le milieu spécial où M. Octave Feuillet a cru devoir placer sa « véridique histoire » — milieu sans croyances, et dès lors irrémédiablement incorrigible. Il y a dans l'*Histoire d'une Parisienne* des pages vraiment belles : une entre toutes, où l'auteur joue en virtuose sur ce motif : « On sait assez bien comment naît l'amour, on ne sait pas du « tout comment naît la sympathie ». L'amour platonique de Jacques de Lerne pour la baronne de Maurescamp, malgré les apparences équivoques et les difficultés scabreuses que le sujet comporte, est si bien mené, si naturellement ordonné, qu'il s'impose au lecteur d'une façon magistrale. Il y a aussi des dialogues très mouvementés, des descriptions d'une sobriété qui en fait le charme, des scènes fort ingénieuses, notamment celle du maître d'armes. Il y a enfin des pensées fines et profondes dans ce genre : « Le mariage, c'est l'amour « par excellence. Il est possible que l'amour dans le mariage soit un « rêve ; mais c'est le plus beau des rêves, et s'il se réalise, même à « demi, il ne doit y avoir rien de plus doux, ni de plus élevé au « monde. Il est le seul qui mérite véritablement le nom d'amour, « parce qu'il est le seul auquel l'idée religieuse mêle quelque chose « d'éternel. » — Et néanmoins l'impression générale du livre est pénible. Le seul personnage sympathique, Jacques de Lerne, meurt misérablement. Les autres vivent et n'ont pas du tout la contrition de leurs lâchetés gantées et de leurs « brillantes » turpitudes. Nous voulons bien admettre avec M. de Pontmartin que l'*Histoire d'une Parisienne* est une œuvre originale et pleine de talent ; mais le *Roman*

d'un jeune homme pauvre est bien plus vrai, et *Sybille* est bien plus chrétienne.

2. — M. Victor Cherbuliez flatte les passions du jour et y va, lui aussi, de son gros roman contre le « cléricalisme. » Il est vrai qu'en opportuniste bien pensant il traite de même le « radicalisme. » Dans *Noirs et Rouges*, il mène de front cette campagne en partie double. Les « noirs » sont la sœur Amélie, devenue cupide par fanatisme et féroce par austérité ; une sorte de Rodin, courtier en menées sournoises ; une marquise intrigante et décavée qui cherche à marier son fils, gâteux et acoolisé. Les « rouges » sont Antonin Cantarel, chirurgien athée ; Louis Cantarel, conseiller municipal de Paris, directeur de la *Vraie République*, heureux possesseur du château de la Pompadour, du bonnet phrygien de Danton et de la canne du « grand Maximilien Robespierre » ; le communard Fichet, ancien tailleur, revenu de Nouméa, famélique, mal peigné et terrible comme une haine qui a deux fois traversé l'Océan. — Nous ne parlons pas des personnages secondaires. Au milieu de ces « noirs » et de ces « rouges, » se meut une jeune orpheline, d'abord novice dans un hôpital, puis lancée dans le monde. Le tout finit par un mariage qui déjoue les calculs intéressés des collatéraux de Mlle Jetta Maulabert (c'est le nom de l'orpheline). En résumé, une longue mercuriale politico-religieuse, encadrant un petit roman — comme les *Huguenots* encadrent l'histoire des amours du protestant Raoul de Nangis et de la catholique Valentine de Saint-Bris. Certes, si M. Victor Cherbuliez n'avait fait qu'exagérer la noirceur de ceux qu'il appelle les « noirs », on pourrait littérairement ne pas lui en faire un crime, étant donnée l'idée opportuniste du livre, — d'autant qu'il a eu l'habileté de laisser Jetta Maulabert vivre pure, innocente et sincèrement religieuse dans un monde d'hypocrisies, et de donner pour directeur à l'orpheline un desservant de village, logique dans sa foi, tout d'une pièce et très brave homme. Mais le romancier genevois — en quoi il a fait œuvre de sectaire — n'a pu se dispenser de parsemer *Rouges et Noirs* d'impiétés voltairiennes. Nous n'en citerons que deux. Celle-ci d'abord, passablement grossière : « Les âmes vraiment croyantes trouvent « toujours des excuses à leur Dieu quand il les trompe » ; et cette autre d'une ironie plus fine, mais non moins malveillante : « Dans le « fond (il s'agit d'une crèche de Noël), étincelait une petite étoile, et « majestueusement s'avançaient les trois rois mages, habillés de brocart, « couronne en tête. Quoiqu'ils vinssent de loin, ils n'étaient point las ; « on ne l'est jamais quand on apporte au Dieu fait chair de l'or, des « pierreries et de la myrrhe. » En résumé, dans *Noirs et Rouges*, les pages consacrées au grand chirurgien Antonin Cantarel sont seules dignes de l'auteur du *Comte Kostia* et de l'*Idée de Jean Têterol*. C'est

vu, observé, bien dit. A son lit de mort le savant qui n'a pas cru en Dieu, hésite devant le terrible au delà et fait appeler sa nièce, Jetta Maulabert, alors sœur Marie, qui console sa dernière heure, en lui parlant du ciel, et lui ferme les yeux en disant : « Mon Dieu, bénissez-« le ! Il a passé sa vie à vous secourir et à vous visiter sans vous con-« naître ». Le célèbre Dupuytren aurait, paraît-il, servi de type à M. Victor Cherbuliez pour le personnage d'Antonin Cantarel. Le fait est qu'il existe entre les deux vieux opérateurs, durs, cassants, bourrus, mais bienfaisants, de nombreux traits de ressemblance. La mort de Dupuytren fut néanmoins plus chrétienne.

3.—Rien de plus fréquent, dans notre société usée, affolée, exténuée par les jouissances matérielles, que ces névroses bizarres qui déconcertent la science et produisent les *déséquilibrés* du foyer ou de la place publique. Ce sont les manifestations inquiétantes, et attirantes aussi dans leur étrangeté, de la « grande maladie du siècle », que M. Jules Claretie a voulu peindre dans les *Amours d'un interne*. L'auteur nous transporte dans les salles de clinique de la Salpétrière et nous fait assister à des scènes émouvantes d'hypnotisme, de catalepsie, d'hystérie et de somnambulisme. Les études de ce genre sont aujourd'hui fort à la mode — et il est tout naturel que le roman s'en mêle. Ici l'action est peu de chose : c'est plutôt une série de tableaux, d'un réalisme froid, mais sans grossièreté. Tout un clan d'étudiants, d' « étudiantes », d'artistes, de bohèmes qui font des expériences *in animâ vili*. Quelques figures pourtant se détachent, originales et puissantes, de ce milieu passablement corrompu : celle du docteur Fargeas, qui, dans ses recherches pathologiques et thérapeutiques sur les maladies du système nerveux, a révolutionné la science; celle de l'étudiant laborieux, sérieux et pauvre, Georges Vilandry, le préféré du professeur Charcot ; celle du bohème honnête et philosophe, Montgobert, le mouleur de pièces anatomiques ; celles enfin, du sculpteur russe, Serge Platoff, et de sa camarade Olga, la «colombe des Skoptsys », mutilée comme Penthésilée, reine des Amazones. Quant aux créatures hystériques dont M. Claretie nous raconte les larmes sans fin, les rires sans motifs, les pâleurs, les effrois, les sensibilités maladives, les convulsions épileptiques, elles n'ont absolument rien d'intéressant. La sœur de charité est absente de ce roman d'hôpital, et, sans que l'auteur le dise expressément, on devine qu'il est partisan des infirmières laïques. Il fait, en outre, aux idées en vogue les plus larges concessions, et met sur la même ligne Marie-Alacoque et les Ursulines de Loudun, sainte Thérèse et les convulsionnaires du jansénisme, Jeanne d'Arc et Théroigne de Méricourt, l'hypnotisée du carabin Charles Finet et Louise Lateau, la stigmatisée de Louvain. Il est vrai qu'un étudiant catholique, Tournoël, se trouve là bien à point

pour protester ; mais ce n'est que pour la forme, et d'ailleurs Tournoël n'a jamais le beau rôle. Les premières pages du roman, qui sont des paysages à la Corot, pris dans les environs de Viroflay, se lisent avec plaisir, et l'on aime à entendre le grave Vilandry s'élever contre les Jussieu, les Linné et autres nomenclateurs qui ont dépoétisé la botanique, en baptisant de noms barbares, baroques et ridicules, les plantes populaires, l'Herbe au Vent, la Fleur de Pâques, la Vigne-Blanche, le Berceau de la Vierge, le Tue-Loup, le Gant Notre-Dame, et tant d'autres. Mais quand on aborde ensuite les scènes réalistes et sombres de la Salle Sainte-Laure et qu'on se heurte à chaque ligne à des termes de physiologie et de médecine, on ferme le livre et l'on se dit : « Les cours de M. Fargeas méritaient mieux que d'être mis « en roman. La sauce a gâté le poisson. »

4.—Nos lecteurs connaissent *Jacques Vingtras*, premier volume d'une série dont le second est *le Bachelier*, qui vient de paraître, et dont *l'Insurgé* sera le troisième. L'auteur de cette trilogie de la Révolte, M. Jules Vallès, fait tout simplement son autobiographie. « Jacques Vingtras » n'est autre que M. Jules Vallès enfant, regimbant contre les corrections maternelles. Le « Bachelier », c'est M. Jules Vallès montrant le poing à la société et s'exerçant à son rôle de futur membre de la Commune. Ceux qui ne chercheraient qu'une œuvre d'imagination dans *Jacques Vingtras* et *le Bachelier* (les seuls volumes publiés) seraient déçus : il faut n'y voir que ce qu'il y a en réalité, un pamphlet amer et virulent contre la famille et l'ordre social. Voilà Vingtras, muni de son diplôme de bachelier : il quitte Nantes où son père est professeur, et vient à Paris. Que va-t-il faire? D'abord, il s'enrôle dans un groupe de « têtes brûlées », qui sont toutes pour la Révolution. Vous croyez qu'il cherche à se procurer des occupations sérieuses? Non, tout son travail se borne à séduire des filles de concierges, à fomenter des troubles à l'Ecole de Droit, à conspirer contre le Gouvernement, à prendre part aux émeutes de 1848. Le coup d'État survient et rend le métier de conspirateur peu réjouissant. Vingtras pense alors à travailler. Il est bachelier, mais il ne sait pas faire grand'chose : il essaie de tout, torcheur d'enfants dans les salles d'asile, apprenti typographe, baigneur à la Nymphe, déménageur, précepteur chez des parvenus, arrangeur de prospectus, satiriste, chansonnier et chaussonnier. Rien ne lui réussit, tout lui éclate dans la main, et finalement, de guerre lasse, il embrasse le métier de « pion », celui qui lui inspirait le plus d'horreur. Mais, comme le « bachelier » ne s'est rendu que la rage au cœur, il décoche à la société qui n'en peut mais cette flèche de Parthe, dont le trait venimeux siffle comme une menace, la menace du futur insurgé : « Tu nous la paieras, société « bête, qui affame les instruits et les courageux quand ils ne veulent

« pas être tes laquais. Va! tu ne perdras rien pour attendre! »

Chose curieuse! l'auteur de ce livre est, certes, un révolutionnaire des plus ardents: il a un orgueil satanique ; il désirerait que tout l'univers tombât à ses genoux ; il se croit prédestiné à régénérer le monde ; il ne parle que de démolition, de subversion, de liquidation ; il se fait l'Homère de la « grande armée des misérables » ; il déifie les convoitises et souffle les haines. Ses livres voudraient être les volcans fuligineux du démagogisme. Eh bien, lecteurs, le croiriez-vous? Cet homme avec son scepticisme endiablé, ses chaleurs de sang, ses transports de bile et ses jeux de nerfs qui l'ont jeté dans les aventures les plus déplorables, obtient juste le contraire de l'effet cherché, et, à notre avis, son dernier ouvrage, *le Bachelier*, n'est, à l'insu de l'auteur assurément, qu'un réquisitoire contre la Révolution. Ah! notre pauvre ami, Constant Thérion, le connaissait bien, quand il disait : « Vallès « est le terre-neuve de l'insurrection ; il aboie très fort, mais un rien « l'apaise ! » Au fond, c'est un utopiste et un voluptueux. Il y a chez lui un poète sentimental, qui reparaît toujours, bien que sans cesse refoulé, et un tribun populaire constamment appelé, mais qui çà et là se dérobe. Le doctrinarisme l'exaspère, et il mourrait s'il ne pouvait pas rire des grotesques de son parti. Périssent les principes, pourvu qu'il puisse placer à propos ses paradoxes. Il faillit un jour se battre avec Matoussaint (L. Chassin), Renoul (Arthur Arnould) et Rock (Rane), parce que, dans une réunion publique, il avait appelé Robespierre un cuistre. Voici ce qu'il dit de Jean-Jacques Rousseau : « Il ne rit jamais ce Rousseau ; il est pincé, pleurard, il fait des phrases qui n'ont pas l'air de venir de son cœur. Il sent le collège à plein nez. Rousseau m'ennuie, Voltaire aussi quand il prend ses grands, airs, et je n'aime pas qu'on m'ennuie. Si pour être révolutionnaire il faut s'embêter d'abord, je donne ma démission ». Ailleurs, il démolit Béranger qu'il appelle un faux bonhomme. Quand les plans du conspirateur Rane ont échoué, quand les conjurés sont en fuite, il pousse ce cri d'ironique dégoût : « Mes luttes contre l'Empire se terminent toutes par des courbatures. Des blessures piteuses font saigner mes pieds. C'est bête et honteux comme la fatigue d'un âne ». Il faut l'entendre aussi « blaguer » ceux qu'il appelle « les séminaristes rouges », tomber à coups de poing sur les « géants de 93 », rougir quand un conjuré lui demande si « ses hommes sont prêts » — ses hommes, quatre ou cinq étudiants qui tettent encore ! L'amour de la discipline manque évidemment à ce sensitif qui confesse ce qu'il éprouve, et c'est ainsi que, sans le vouloir sans doute, il a ridiculisé le complot de l'Opéra-Comique. Parfois aussi l'insurgé s'attendrit en parlant de sa mère... Et néanmoins, il faut bien le dire, l'injuste et opiniâtre procès qu'il fait à la société, en la rendant responsable de

toutes les déceptions et de tous les mécomptes qui atteignent les paresseux, les orgueilleux, les ratés et les bohèmes, est des plus dangereux. Il enfle les ambitions demeurées stériles, il attise les basses rancunes, il aigrit les natures impuissantes. — Et c'est au bruit de ces sonores appels d'implacable révolte que l'armée des réfractaires se compte et va grandissant! Et ce qui semble aux lettrés un paradoxe d'artiste, devient, aux heures hybrides, un principe d'action, mettant la bombe ou le fusil aux mains de milliers d'hommes! Et, en fin de compte, les incendies de la Commune éclairent de leurs reflets sinistres ces griseries de mots, ces orgies de rhétorique rebellionnée!

5.—D'après M. Jules Vallès, un bachelier ne saurait arriver à rien; — oui, quand ce bachelier n'est qu'un misérable envieux qui, ne pouvant du coup réaliser ses rêves insensés, se morfond dans son impuissance. Mais si le bachelier est honnête, travailleur, sachant se contenter de peu et ne s'en prenant qu'à lui-même de ses malechances, il peut, au contraire, arriver à tout. Témoin Sylvestre Bonnard, qui, de petit étudiant, parcourt vaillamment tous les degrés de l'échelle universitaire et se trouve, sur ses vieux jours, doucement installé dans un fauteuil de membre de l'Institut. Quel digne et brave homme que ce Sylvestre Bonnard! Et comme M. Anatole France sait nous intéresser aux nobles passions, aux joies naïves, aux inconscientes imprudences du vieux savant! Dans le principe, les jours de Sylvestre Bonnard s'écoulent calmes et tranquilles, comme ceux de Philémon et de Baucis. Ses chers livres; son chat Hamilcar qui défend, chaque nuit, contre de vils rongeurs les respectables bouquins que Bonnard acquiert au prix d'un modeste pécule et d'un zèle infatigable; sa gouvernante Thérèse, humble créature qui s'est endurcie et a vieilli dans le bien, et dont les dehors bourrus cachent l'âme la plus droite du monde; son *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés;* quelques séances académiques... Bonnard ne sait pas d'autre Marne ni d'autre Seine, et, comme le poète Segrais, il s'en contente. Un jour pourtant, le vieux bibliophile découvre dans un catalogue les traces d'un manuscrit précieux dont voici le titre: « *La Légende dorée de Jacques de Gênes* (Jacques de Voragine); traduction française, petit in-4°. » Le manuscrit est du XIV^e^ siècle: il contient, outre la traduction de l'ouvrage: 1° *La Légende des saints Ferréol, Ferrution, Germain, Vincent et Droctovée*; 2° un *Poème sur la sépulture miraculeuse de Monsieur Saint Germain d'Auxerre*. Cette traduction, ces légendes et ce poème sont dus au clerc Alexandre. Le manuscrit est sur vélin. Il renferme enfin un grand nombre de lettres ornées, et deux miniatures délicatement exécutées, représentant, l'une la Purification de la Vierge, l'autre le Couronnement de Proserpine. C'est évidemment du « nanan » de bibliophile, et l'on comprend que l'on fasse des folies pour une telle

merveille. Le manuscrit se trouve en Sicile, chez un libraire auquel Sylvestre Bonnard s'empresse d'écrire. On lui répond que le manuscrit ne peut se déplacer, mais qu'il peut venir le voir à Girgenti où il sera bien accueilli. Vite, voilà Bonnard en route pour l'Italie ! il entre comme une bombe chez le bouquiniste qui, d'un air tant soit peu gouailleur, le renvoie chez son fils, marchand de bric-à-brac à Paris. C'était bien la peine de courir si loin. Le pauvre Bonnard réintègre ses pénates où il retrouve ses livres, son chat et sa gouvernante en train de lui préparer un lait de poule. Bonnard n'est pas plus heureux à Paris qu'à Girgenti : le manuscrit précieux n'est plus à vendre, il a été vendu aux enchères à un prix fou. Vous voyez d'ici le désespoir du vieux savant ! Patience ! encore plus que pour les ivrognes, il y a un Dieu pour les bibliophiles. Le manuscrit de la *Légende dorée* a été acheté par une certaine comtesse Trépoff, jadis pauvresse dans la rue Guénégaud et à qui Bonnard est, dans le temps, venu en aide. Elle lui fait gracieusement cadeau du manuscrit. Très bien ! Mais, en tout ceci où donc est le « crime de Sylvestre Bonnard ? » Il est dans ce fait que le naïf savant, ennuyé un matin de ses livres, s'expose à toutes les rigueurs du Code pénal, parce que, dans la louable intention de la dérober aux mauvais traitements de M. Mouche, son tuteur malhonnête, et de Mlle Préfère, sa féroce institutrice, il enlève la petite Jeanne, une enfant dont il a autrefois connu et aimé la mère en tout bien tout honneur. Fort heureusement le tuteur, homme taré, se réfugie en Belgique à la suite d'affaires véreuses, et personne ne réclame l'orpheline. Bonnard la fait élever, l'adopte et la marie à un de ses disciples, le studieux Gélis, élève de l'Ecole des chartes. Cette œuvre de M. Anatole France est de celles que Royer-Collard, malgré son austérité de janséniste impénitent, aurait gardé dans sa bibliothèque et peut-être relu de temps à autre. Que de choses charmantes ! Est-il rien de plus joli que la surprise du vieux Bonnard, lorsqu'on lui apprend qu'il s'est tout simplement placé sous le coup de l'article 354 du Code pénal, punissant de la réclusion l'enlèvement de mineurs ? Lui qui connaissait sur le rapt des mineurs les peines portées par les Capitulaires de Charlemagne, par les Ordonnances de Blois, par la Coutume de Bretagne, ne se doutait pas du tout qu'il fût question de quelque chose de semblable dans le Code Napoléon ! Est-il rien de plus comiquement charmant que de voir Bonnard, comme un vieux de la vieille en parlant du Petit Caporal, ôter son chapeau en prononçant le nom de Baluze, qui, dans le siècle des géants de l'érudition, les dépassa tous par sa grandeur et sa profondeur ? Et avec quelle langue richement imagée, respectueusement éloquente, chaudement persuasive, cet homme, nourri de la moelle d'Hérodote, de Plutarque et de Virgile, prend la défense de l'anti-

quité ! Une voyageuse s'étant permis de trouver la Sicile un pays affreux : « Ce pays n'est pas affreux, madame, réplique vivement « Bonnard. La beauté est une si grande et si auguste chose que des « siècles de barbarie ne peuvent l'effacer à ce point qu'il n'en reste « des choses adorables. La majesté de l'antique Cérès plane encore dans « ces vallées arides, et la Muse grecque qui fit retentir de ses accents « divins Aréthuse et le Ménale, chante aujourd'hui à mes oreilles sur « la montagne dénudée et dans la source tarie. Oui, quand notre globe « inhabité roulera dans l'espace, comme la lune, son cadavre blême, « le sol qui porte les ruines de Sélinonte gardera encore dans la mort « universelle l'empreinte de la beauté, et alors, alors du moins, il n'y « aura plus de bouche frivole pour blasphémer ces grandeurs soli- « taires. » Mais, par Hercule ! maître France, est-ce bien le vieux Sylvestre Bonnard qui se livre à ces superbes élans de lyrique enthousiasme? Nous croyons plutôt que c'est le rayonnant poète des *Noces corinthiennes*.

6. — Avoir écrit *Madame Bovary*, *Salambô*, *La Légende de Saint-Julien l'Hospitalier*, et finir par *Bouvard et Pécuchet*, c'est triste, même et surtout au point de vue de cette agonie littéraire ! Le « pauvre grand Flaubert » du cénacle parnassien n'est plus ici que le « pauvre petit Flaubert. » Expliquons en deux mots le sujet de cette longue « pauvreté » qui est en même temps une lourde « impiété. » Bouvard et Pécuchet sont deux employés copistes, l'un gras, l'autre maigre, mais d'une égale imbécillité. Un jour, Bouvard rencontre Pécuchet ; ils se lient par similitude de goûts, et un héritage de Bouvard les rend inséparables. Le livre tout entier roule sur l'emploi de cette fortune inespérée. Les deux amis se font d'abord agriculteurs et achètent une ferme à Chavignolles dans le Calvados : d'où, leçons et détails à n'en plus finir sur la fumure des terres, leur ensemencement, la récolte de leurs produits. Nos agronomes se ruinent presque : ils essaient de l'arboriculture, de l'élevage des poules, des melons sur couche, que sais-je encore ? Cela ne leur réussit pas mieux. Croyant que leurs échecs sont le résultat de leur ignorance, ils étudient la géologie, l'archéologie, la science préhistorique et finalement l'histoire. D'agriculteurs, ils deviennent pédants, et se lancent à fond de train dans la littérature, la tragédie, le drame, la religion, la philosophie, la politique, la philanthropie, l'anatomie, le magnétisme, le spiritisme, la gymnastique et la science du trapèze. Rien ne les satisfaisant, nos deux idiots reviennent à leur premier métier, à leur métier de copistes. Tel est le livre en substance. Dans cette élucubration mort-née, à l'aide des *Manuels Roret* et des *Encyclopédies*, M. Gustave Flaubert, avec un grand luxe de mots techniques, a pu se montrer tour à tour agronome, astronome, géologue, archéologue, spiritiste et pépiniériste... Nous

cherchons en vain, le romancier. Y a-t-il au moins un rieur? On raille, il est vrai, dans *Bouvard et Pécuchet*, même les choses les plus saintes; mais on n'y raille ni avec gaieté (ce qui est le propre du comique), ni avec indignation (ce qui est le propre du pamphlétaire), ni avec compassion (ce qui est le propre du moraliste). La raillerie de M. Flaubert est seulement dénigrante et ricaneuse, — sachant tout au plus rabâcher les piètres plaisanteries démodées du *Dictionnaire philosophique*. On prétend que l'auteur a voulu faire pour les prud'hommes et les demi-savants de la bourgeoisie, ce que Cervantès a fait pour les Bouvards de la noblesse de son temps : une satire de leurs vices, de leurs travers, de leurs sottises, de leurs prétentions ridicules. Si la chose est exacte, on ne s'en douterait guère. Dans ce récit, écrasant de bassesse et de vulgarité, il n'y a pas un mot, pas un sous-entendu, qui indique que l'auteur se moque des deux huîtres qu'il met en scène. Il manque à cette œuvre, en dehors du style qui est sec et pincé, mais net et ferme, tout ce qui fait une œuvre vivante, vraie et durable : il lui manque l'amour du beau, le respect du vrai, la passion du bien. Ce qui ne lui manque pas, ce sont les froids blasphèmes et les descriptions dégoûtantes, notamment la scène où, dans une cave, Pécuchet attrape une maladie honteuse. C'est là pourtant le livre que des enthousiastes irréfléchis ont salué du nom de chef-d'œuvre. Heureusement que ce « chef-d'œuvre » a un défaut qui, dans l'espèce, devient une qualité : il est profondément ennuyeux, et je défie tous les Bouvard et tous les Pécuchet de France et de Navarre de pouvoir le lire jusqu'au bout. L'auteur, du reste, ne l'a pas fini — étranglé qu'il était « par l'ennui qu'il se causait probablement à lui-même. »

7.— Nous voici à Paul Féval. Parlons-en, comme Châteaubriand de Shakespeare, tout à notre aise. Le vieux Féval est mort : il ne reste que le Féval rajeuni des *Œuvres expurgées* et le Féval nouveau des *Etapes d'une conversion*. Ces « étapes » sont parcourues, et *le Coup de grâce* est la dernière. Quel maître livre! Paul Féval, cette fois, montre son cœur à nu, dévoile toute son âme et, nouvel Augustin, fait sa confession avec une effrayante sincérité. Dans les premiers volumes, on était un peu dépaysé ; Raymond Brucker et ce « jésuite » de Charles accaparaient l'attention au détriment du converti. Mais, dans le *Coup de grâce*, c'est le converti lui-même qui se met en scène directement. On le suit pas à pas, à Rennes, à Paris, chez les Duverdieux, chez le docteur à la bague, chez le brave homeopathe qui devait être son beau-père. On assiste à son mariage, à ses débuts dans la carrière littéraire, à la genèse de ses romans en vogue (*les Mystères de Londres, le Bossu, Jean-Diable, les Habits noirs*); on compatit à ses déboires, on sourit à ses triomphes. Puis viennent les jours d'épreuve, les heures

de découragement, les revers de fortune. Sans rien cacher, sans rien atténuer, avec la franchise d'un cœur droit qui se moque du qu'en-dira-t-on, Paul Féval nous expose sa résistance à la voix divine, ses rebuffades, son mécontentement, ses retours en arrière, ses hésitations, ses doutes, ses luttes contre lui-même et finalement son heureuse et glorieuse « défaite. » Les meilleures pages de l'œuvre, assurément ! Il faut y joindre l'histoire de son mariage, la charmante description de son intérieur, l'admirable conduite de sa sainte femme qui prie et attend l'heure de Dieu — toute disposée néanmoins à lancer la chiquenaude qui doit donner à cette âme endolorie l'impulsion tant souhaitée vers les choses éternelles. Les dernières pages du *Coup de grâce* arrachent des larmes — et l'on s'incline de respect jusqu'à terre devant ce Job de la littérature contemporaine que ses amis d'autrefois abandonnent, parce qu'il est devenu catholique intégralement ; devant ce chef de maison qui voit ses ressources taries et, sans murmurer, vide jusqu'à la lie son calice d'amertume ; devant ce père de famille enfin qui fait à Dieu, loyalement, le sacrifice de trois de ses enfants, parmi lesquels sa fille aînée, la joie de son foyer, l'espoir de sa vieillesse, une autre lui-même ! — Le *Coup de grâce* renferme, en outre des pages splendides sur les deux 89, sur le romantisme, sur l'Église catholique, sur la franc-maçonnerie, sur le tartufisme politique, sur le satanisme révolutionnaire. — Et ne croyez pas que ce soit pour cela un livre ennuyeux. Oh non ! Dans ses jours de grande bonne humeur, le père Milleriot avait coutume de dire : « Un saint triste est un triste saint. » Paul Féval est de la même école. Je défie l'hypocondriaque le plus endurci de lire sans rire les pages humoristiques et allègres que notre auteur consacre à l'affaire Planchon (le voleur de poules) ; au voyage en diligence avec la famille dévorante, pleurante et chantante d'un receveur de l'enregistrement : au ménage Duverdieux ; à la cousine Uranie, la muse incomprise, mais à qui les étoiles sont loin de faire oublier les petits agréments de ce bas-monde. Pour s'être converti, le malicieux breton d'autrefois n'a pas cru qu'il fût nécessaire de coiffer sa gaité d'un bonnet de nuit ou d'un éteignoir. Le dieu des philosophes peut imposer à ses adorateurs ces moroses allures. Mais le Dieu vivant, celui de Paul Féval, a trop d'esprit pour exiger de son enfant un pareil sacrifice. En résumé, car le manque d'espace ne nous permet pas de tout dire, *le Coup de grâce* est le chef-d'œuvre de Paul Féval, du nouveau Paul après sa vision de Damas. On ne sait qu'admirer le plus du lettré et du chrétien : tous les deux sont admirables, et il s'exhale de leurs souvenirs intimes un élan de foi profonde, un charme de simplicité, un souffle de courageuse franchise, une intensité enfin d'émotion sincère que n'atteindront jamais les œuvres de pure imagination.

8. — L'auteur de *la Chanson des gueux*, livre qui fut sérieusement apprécié par Louis Veuillot, dans l'*Univers*, et inintelligemment condamné par le tribunal correctionnel de la Seine, affecte, affectionne et recherche les mots crus, les termes brutalement obscènes — comme s'il était professeur de « langue verte, » à l'instar de feu Alfred Delvau. Il appuie là où il faudrait glisser ; il étale complaisamment ce qu'il faudrait à peine indiquer. En un mot, M. Jean Richepin possède tous les défauts des Zolistes — et sa *Glu* en devient repoussante. Mais il a des qualités que les Zolistes évitent avec horreur: il a l'émotion, la passion, l'instinct de l'idéal, la faculté du mépris, la nostalgie des choses supérieures. Ce qui nous a frappé dans la *Glu*, ce n'est pas la courtisane éhontée s'acharnant sur un être ignorant et primitif ; c'est la lutte de l'amour maternel aux prises avec l'amour sensuel, bestial. Celle que M. Richepin appelle la Glu, épouse séparée du docteur Cézambre, femme fatale, avide d'or ou de sang, attirant les hommes pour les ruiner, les dévorer ou les perdre, s'éprend d'un jeune pêcheur du Croisic, nommé Marie-Pierre. Naguère ouvrier laborieux, fils aimant, fiancé fidèle, Marie-Pierre quitte tout, sa vieille mère, Marie-des-Anges, sa promise Annaïc, sa barque, ses filets, son travail, pour suivre l'impure Circé qui l'ensorcèle. C'est en vain que Marie-des-Anges, parcourt, la nuit, la plage bretonne, fouettée par la pluie, balayée par la tempête, appelant son « pauv' petit gas, » son « pauv' Marie-Pierre ; » c'est en vain qu'elle invoque « saint Pierre, patron des pêcheurs, » la sainte Vierge dont son « gas » porte le nom, les « saints Anges, ses fins parrains... » Le « gas » entend les cris plaintifs de sa mère, et il ne répond pas à ses appels désespérés, à ses gémissements terribles, tant est grande sur lui la puissance de la louve infernale qui le domine ! Elle va même, l'infâme ! jusqu'à lui faire jeter un pot de fleurs sur la tête de sa mère vénérable ! Tous les martyres, toutes les douleurs, toutes les hontes, Marie-des-Anges les subit sans cesser un instant d'aimer son « pauv' petit gas, » son « gas, » ingrat, coupable, fou, proie d'un monstre qui lui a donné son âme horrible. Un jour vient cependant où Marie-Pierre retourne à sa chaumière. La Glu veut le ressaisir. Cette fois, l'Amour maternel se dresse, vengeur, devant l'Amour bestial. La Maternité outragée juge et foudroie, selon le mot vrai de M. Théodore de Banville, « avec l'impassibilité de la Loi primordiale. » Comme la courtisane insiste, Marie-des-Anges, d'un coup de merlin lui fend la tête en deux jusqu'au menton. La Glu tombe morte. Si, au point de vue de la morale éternelle, l'acte de justice de Marie-des-Anges est répréhensible, il est humainement admissible, — car cette mère qui arrache au Vice, à la Pourriture, au Néant, le fruit de ses entrailles, c'est la figure même de l'Amour maternel, infatigable, im-

mense, profond et divin. Cette mère déchirée par tous les glaives de la souffrance commet un crime, soit ; mais ce crime est le châtiment de la hideuse Débauche par l'auguste et sainte Maternité. Esthétiquement d'ailleurs, le dénouement de *la Glu* est très beau. Pourquoi faut-il qu'il soit précédé de détails si scabreux ?

9. — En ces derniers temps, plusieurs romanciers se sont attachés à l'étude des mœurs « cléricales. » C'est un thème, qui réclame, en même temps qu'une grande connaissance du sujet, une réelle délicatesse de sentiment et une consciencieuse impartialité. Or, la plupart des écrivains qui abordent ce genre de roman y apportent leurs préjugés, leurs passions de sectaire, leurs haines antireligieuses — avec le parti-pris de jeter la déconsidération et l'opprobre sur le clergé catholique. Je ne connais pas de plus vilaine besogne. Rendons aujourd'hui justice à M. Ferdinand Fabre. Si, dans *la Petite mère*, il a jadis fait usage de ces armes déloyales et perfides, *Mon oncle Célestin* indique beaucoup plus de respect et de plus honnêtes préoccupations. Sans doute, l'abbé Vidalenc et le doyen Clochard sont peints sous des couleurs peu favorables, et leur dureté de cœur est poussée jusqu'à l'exagération ; mais on voit, du premier coup, que ces deux hommes détestables n'apparaissent que pour mieux faire ressortir les aimables qualités du bon M. Carpezat, archiprêtre de Lodève, et les saintes vertus de l'abbé Célestin, curé de Lignières-sur-Graveson. Ce sont des contrastes : affaire d'art ! Ou il ne faut pas admettre les peintures de la vie cléricale, la malveillance pouvant exploiter contre la religion les défauts de ses ministres ; ou, si on admet dans le roman, l'étude des mœurs sacerdotales, il faut bien laisser à l'écrivain une certaine latitude. Sans quoi l'œuvre artistique est impossible. L'essentiel est que l'artiste suive en ceci le conseil que donnait M. Littré à un de ses amis de n'aborder l'étude des lois de la vie qu'avec « un cœur pur et des mains innocentes » ; l'essentiel est qu'il ne substitue pas à la peinture des mœurs la calomnie, la diatribe et le mensonge. N'étaient quelques teintes trop violentes, *Mon oncle Célestin* serait au-dessus des *Courbezon* — et certainement le meilleur tableau de la galerie ecclésiastique de M. Ferdinand Fabre. L'oncle Célestin (ce nom lui est donné parce que c'est son neveu qui est censé raconter sa touchante histoire), l'oncle Célestin est transféré de la cure de Saint-Michel des Aires, dans les Cévennes, où il était aimé et heureux, à celle de Lignières-sur-Graveson, au milieu d'un pays sauvage et d'habitants qui le sont plus encore. Malgré sa santé épuisée, le pauvre curé Célestin y fait le bien, sans compter avec ses forces et avec sa pauvreté. Mais cela n'empêche pas les jalousies, les intrigues de se nouer autour de lui. Calomnié par ses ennemis, abandonné et méconnu par ses supérieurs, sauf par le digne M. Carpezat, il voit dénaturer

les soins charitables, l'affection paternelle et chrétienne qu'il a pour une innocente pastoure, Marie Galtier, la fille de son bedeau — charmante enfant, pure comme les anges et qui devient l'inconsciente victime d'un odieux guet-apens. Cette chute dont elle n'est pas responsable, puisqu'elle n'en a pas même conscience, précipite le dénouement du drame, qui se termine par la mort de l'abbé Célestin, de ce saint prêtre dont la vie entière fut l'accomplissement de toutes les vertus évangéliques et dont le visage, comme son nom et son âme, reflétait la sérénité de la paix céleste. C'est le type de ces cœurs résignés, généreux jusqu'à la privation, dévoués jusqu'au martyre, dont la vie humble et obscure est trop méritante pour recevoir en ce monde sa récompense. A côté de l'abbé Célestin, des personnages et des caractères qui ne s'oublient plus : Anselme Benoît, officier de santé, ours mal dégrossi, jurant, sacrant le nom de Dieu, mais s'appliquant de toutes ses forces à guérir le pauvre curé de Lignières-sur-Graveson ; Thomas Galtier, un Triboulet de sacristie, bossu, tordu, ahuri, maté et battu par sa femme ; la Galtière, une marâtre implacable, une mégère enragée, la fureur incarnée ; le scélérat Jacopo Rusca qui, par ses hypocrisies éhontées, donne le change sur son libertinage ; enfin Abdon Laborie, le brave ermite, qui protège le neveu de l'oncle Célestin, distribue aux bandits, des coups de poing et des coups de bâton, et raconte si bien « la Légende de Monsieur Saint-Fulcran, patron de Lodève. » Mais la perle du livre, est la pastoure Marie Galtier, avec sa chèvre Zite. Il faut remonter à *Mireille* pour voir une création aussi ravissante, aussi originale. Ajoutez à cela des paysages cévénols chauds et colorés, des traits de mœurs d'une naïveté exquise. Celui-ci, entre autres : Anselme Benoît a défendu à l'abbé Célestin de boire du café, le café lui étant très préjudiciable. Un dimanche, après la messe, l'abbé Célestin se laisse tenter par sa servante, la bonne Marianne. Il déguste paisiblement, toutefois avec un brin de remords, l'odorant moka. Le médecin arrive sur ces entrefaites : — « Eh bien ! curé, je vous y prends à violer ainsi mes prescriptions, dit-il d'un ton rogue et d'une voix grondante.» — « Ne vous fâchez pas, mon cher Anselme. Marianne nous a servi le café, à mon neveu et à moi, dans les tasses, dans les belles tasses de l'abbé Combescure. Je n'ai pu résister à la tentation. » — « Dans les tasses de l'abbé Combescure ! s'écrie M. Benoît ; alors c'est différent ! Je vais faire comme vous ; servez-m'en quelques larmes. » Les tasses, les belles tasses, laissées en héritage au curé Célestin par l'abbé Combescure, étaient légendaires au presbytère de Lignières-sur-Graveson. Anselme Benoît prétendait qu'elles donnaient au café un arôme spécial, qui faisait du liquide arabe un véritable nectar. Vous pensez que l'ours ne gronda plus et cessa de froncer ses brous-

sailleux sourcils. Signalons aussi comme un tableau achevé, d'une vérité frappante, la description de la foire de Lodève. Les dernières pages de *l'Oncle Célestin* sont moins attrayantes : elles produisent même une impression de malaise. Cela tient à ce que l'auteur laisse impuni le misérable Jacopo Rusca, le vendeur de *Santi-Belli*, celui qui a mis à mal la pauvre Marie Galtier. C'est la partie la moins acceptable de l'œuvre.

10 et 11.—MM. Edmond Thiaudière et Auguste Saulière, l'un dans *la Petite-fille du curé*, l'autre dans *les Guerres de la paroisse*, ont mis également en évidence des curés de campagne. Mais nous n'avons pas à adresser à ces deux romanciers les mêmes éloges qu'à M. Ferdinand Fabre. Le premier surtout a beau dire, dans sa préface, que, quoique libre-penseur et ennemi du catholicisme, il n'a pas voulu faire œuvre de parti, *la Petite-Fille du curé* n'est pas autre chose. Saint-Leu de Lardol, curé de Pompain, le héros de M. Edmond Thiaudière, prêtre à la façon du Vicaire Savoyard, entré dans les ordres après une vie assez agitée, possède toutes les vertus, toutes les qualités, tous les mérites. Au contraire, l'orthodoxe abbé Fornet, vicaire de Collonges, est vicieux, libertin, dépravé, abusant de la confession. Inutile d'aller plus loin : cela suffit pour indiquer l'esprit du livre — sans parler des assertions théologiques plus que risquées, dont l'auteur, qui a dû porter la soutane, ne se fait point faute. Le personnage de Pauline, la petite fille de l'abbé Saint-Leu, est toutefois très sympathique, et il y a, dans ce roman malsain, une critique du spiritisme fort bien troussée et fort spirituelle. Ce Larangé, à qui le *Livre des Esprits* d'Allan Kardec a dérangé la cervelle, qui évoque Bernardin de Saint-Pierre pour lui demander des consultations matrimoniales et qui, mystifié par un carabin, en arrive à croire que sa mère expie ses péchés dans l'autre monde sous la forme d'une guenon, est une trouvaille des mieux réussies et des plus amusantes. Le reste tient du pamphlet et du sophisme. Quant à M. Auguste Saulière, ce n'est pas précisément un haineux : c'est plutôt un sceptique. Par ci par là, l'ironie voltairienne, avec les sottises obligées contre ces affreux Jésuites. Mais, si M. Saulière pousse jusqu'à la caricature les faiblesses et les défauts de ses curés des bords du Tarn, il n'en fait ni de malhonnêtes gens, ni des prêtres corrompus. M. Terral, le curé de Sainte-Mirgue, un peu rabelaisien, ne croit pas fâcher Dieu en soignant le corps sans négliger l'âme. M. Garrigat, curé de Las Pezeros, assez simple d'esprit, vit avec ses paroissiens en excellent accord. M. Mouleng, curé de Carlanet, a la monomanie de l'arpentage. M. Vianès, chapelain de Gignau, transforme son presbytère en une ménagerie où les oiseaux chantent, les chiens aboient, les chats miaulent, les poules gloussent. M. Cassagne a une dévotion ardente pour la Sainte-Vierge — et l'au-

teur des *Guerres de la paroisse* a tort de l'appeler ironiquement pour cela un « mariolâtre ». M. Brioussel, curé d'Engaleyze, est un sans-gêne qui fait lui-même son marché et qui se rase *coram populo*, devant sa porte. L'abbé Puel est une sorte de Juif-Errant, toujours sur pied. Enfin, l'abbé Massoutié, curé de Crouzille, près Lavaur, avec les meilleures intentions du monde, cahote à chaque pierre du chemin. Tour à tour trop doux ou trop sévère, conciliant aujourd'hui, inflexible demain, il commet les pires maladresses et en arrive à se brouiller avec M^lle^ d'Austin, la fervente de l'endroit, avec M. Couffignol, le châtelain parvenu, député en herbe, avec M. Poustor, le maître d'école, avec son bedeau, son fossoyeur, bref avec toute sa paroisse. Il n'est pas jusqu'à Birzinô, sa vieille servante, qui n'ait à subir ses accès de mauvaise humeur. Tout cela pourrait fournir matière à de fines études, à des esquisses bien venues, à des traits bien observés et bien rendus. Mais le sceptique M. Saulière, l'ami de M. Léon Cladel, se préoccupe trop de marcher sur les traces « anti-cléricales » de l'auteur des *Va-nu-pieds*. Il montre trop le bout de l'oreille, en prenant parti pour l'instituteur contre le curé, pour l'aspirant député de l'opposition contre le député conservateur. M. Saulière n'appartient pas cependant à l'école naturaliste, c'est une justice à lui rendre. Il s'efforce de rester naturel. Au milieu des « guerres » dont la paroisse de Crouzille est le théâtre, passent deux jeunes gens, Baligutil et Antoinette Poustour, amoureux l'un de l'autre, et ne pouvant s'unir vu la différence de fortune et les dissensions intestines qui séparent leurs deux familles. La lutte se termine par une terrible catastrophe, la mort d'Antoinette tuée par imprudence, que l'auteur décrit d'une façon dramatique. A notre avis, l'intérêt du livre, réserve faite sur ses regrettables tendances, n'est pas là. Il est dans les portraits de l'adjoint Baligut et de Birzinô, la servante du curé de Crousille. Ces deux créations ne sont pas des pastiches. Les modèles ont dû poser devant M. Saulière. Baligut est bien le type de ces adjoints ruraux à qui le maire, un habitant des villes d'ordinaire, laisse toute la besogne. D'humeur pacifique, les honneurs municipaux ont rendu M. Baligut intraitable ; il ne va jamais sans son écharpe, se croit sincèrement un des rouages de l'État et a plus de morgue en son domaine de la Touillade que l'Empereur en ses Tuileries. Pour Birzinô, c'est un autre caractère, la franchise même, Saint-Jean-Bouche-d'Or en fichu, Sancho Pança en jupons. Elle a pour son maître une affection profonde ; on ne vieillit pas ensemble sans s'estimer quelque peu. Elle contrarie souvent le curé ; mais c'est pour son bien. Elle le rabroue même quelquefois assez brusquement, et cent fois celui-ci lui donne congé. Mais le moyen de tenir rigueur à tant de dévouement, à tant de droiture, à une nature si bonne. Incontestablement, c'est le per-

sonnage le plus sympathique et le plus vrai des *Guerres de la paroisse.*

12, 13, 14, 15 et 16. — Passons à quelques œuvres consacrées à d'autres exploits — aux exploits de ces Madianites, de la même race que la Glu de M. Jean Richepin et dont le diable peuple la terre pour la ruine, le déshonneur et la perdition des hommes. Voici donc, dans le *Mari* de M. Ernest Daudet, une certaine Faustine, mariée à un grand savant, Bernard Saurel, laquelle profite de l'absence de cet honnête homme envoyé en mission en Afrique, pour mettre sur la paille le comte de Villarmois, plonger dans le désespoir une épouse irréprochable et forcer de pauvres enfants à rougir de leur père. Il est vrai que le mari arrive à temps, répare les désastres causés par la Messaline qui porte son nom et l'empêche de faire d'autres victimes. Voici, d'autre part, dans *le Pavé de Paris*, de M. du Boisgobey, une certaine Claudine Marly, qui tient dans ses filets le banquier Salers, achève de ruiner le vicomte de Gravigny et rend homicide le marquis de Benserade. Voici encore, dans *Pascale Nauriah*, de M. Georges Pradel, la femme corruptrice et communarde, Olympe Morel, qui sert les vices de Félix Bernier, du prince du Maigremont, du peintre Claudius, et pousse jusqu'au suicide la princesse Pascale, fille de race devenue fille de joie. Voici enfin la bohémienne Vava Knoff, qui, dans *le Capitaine Bric-à-Brac*, de M. René Maizeroy, fait un voleur de Saturnin Paulinot, l'honnête trésorier-payeur militaire. Toutes ces créatures sont les Circé modernes, les pieuvres de Paris, les femmes fatales. MM. Daudet, du Boisgobey, Georges Pradel et René Maizeroy nous les montrent, trop crûment sans doute, mais avec tous leurs moyens de séduction, féroces, félines, diaboliques. De ces romans, le plus remarquable, je ne dis pas le plus recommandable (aucun du reste ne mérite le prix Monthyon), c'est, sans contredit *le Capitaine Bric-à-Brac*. L'auteur, M. René Maizeroy a débuté par un recueil de récits réalistes, les *Malchanceux*, dont quelques-uns, notamment les lâchetés du vaguemestre Trimbareille, la mort du baudet Coquelicot, la croix d'honneur de l'officier Malaplatte, l'opéra de Gandourmille, sont de véritables eaux-fortes, burinées dans un style d'une énergie peu commune. *Le Capitaine Bric-à-Brac* est un récit de plus longue haleine où se retrouvent les mêmes défauts et les mêmes qualités. Ce capitaine est ainsi surnommé, parce qu'il est le fils d'un marchand d'antiquités de Toulouse et qu'il a la passion du bibelot. Son vrai nom est Saturnin Paulinot. Il a épousé la fille de feu le commandant Ricôme et de la dernière descendante de l'antique et noble famille des Sarmejens. Il y a dans ce roman une scène admirable qui fait oublier les détails libertins dans lesquels se complaît l'auteur et qui pourtant sont loin d'ajouter à l'intérêt et à la puissance de son œuvre. Cette scène mé-

rite d'être reproduite. La voici (nous la prenons au moment où le capitaine-trésorier Paulinot, qui vient de voler la caisse de son régiment se voit perdu et s'apprête au suicide) : « La porte du bureau « s'ouvrit brusquement et Mme veuve Ricôme parut dans le grand « rectangle d'ombre découpé parmi les ténèbres. Elle avait enlevé « ses chaussures, et sa pâleur, le glissement de ses pieds sur le « plancher lui prêtaient quelque chose de funèbrement fantastique. « Elle ne laissa pas au capitaine le temps d'ouvrir la bouche, et, de « son index étendu, lui montrant le pistolet dont le canon miroitait « sur des cahiers froissés : — Je vous écoutais, derrière la porte, « s'écria-t-elle; je sais tout. Vous avez volé l'argent de votre caisse, « et vous alliez vous tuer. — C'est vrai, bégaya-t-il; et, baissant le « front, n'osant pas la regarder en face, il se vautra aux pieds de sa « belle-mère, mais elle le repoussa avec une sorte de répulsion. — « C'était pour votre complice, à coup sûr, continua-t-elle. On ne vole « que pour ces femmes-là. Le suicide ne rachète rien, sachez-le. « Vous avez charge d'âmes, un fils, une femme, et vous ne devez pas « vous tuer; je ne le veux pas. — Mais il le faut cependant! Après- « demain, on viendra toucher les appointements, et la caisse sera « vide. Vous ne voudriez pas que le mari de votre fille passât en « conseil de guerre et fût dégradé?.. Mme Ricôme ne répondit « rien. Ses membres tremblotaient. Ses rides se creusaient comme « des sillons épais, et sa poitrine haletait, consumées de douleurs « surhumaines. — Vous ne saurez jamais ce que je souffre pour vous, « dit-elle enfin. Combien d'argent renfermait votre caisse? — Trois « mille six cents francs... Il ne comprenait pas. De ses yeux éteints, « il suivait tous les gestes de la vieille femme. Elle s'était assise sur « une chaise, et, avec une hâte fébrile, noircissait une feuille blanche « de son écriture allongée. — Voici, dit-elle bientôt. Je vends tout « ce qui reste des Sarmejens. Après l'avoir chassé de chez moi, je « mendie quatre mille francs à Mertal. Mais votre caisse sera pleine, « demain.... Il se précipita pour étreindre ses vêtements, ses mains. « Il se trouvait plus indigne devant le sacrifice admirable de cette « femme qui renonçait pour lui à tout ce qui était son orgueil et sa « religion. — Vous ne me devez rien que votre respect, murmura- « t-elle sèchement. Vous aviez condamné votre fils, je le sauve. Je ne « suis plus pour vous qu'une femme qui vous méprise et ne vous par- « donnera jamais... Elle le quitta sur cette malédiction de femme « blessée au cœur, et, drapée dans sa robe de deuil, elle était pareille « à ces saintes farouches des vitraux gothiques qui foulent implaca- « blement sous leurs sandales blanches la croupe squameuse du « dragon. » Pour bien comprendre la beauté de ce drame de famille, il est essentiel de savoir que Mme veuve Ricôme, née de Sarmejens,

avait la foi ardente, le culte pieux des traditions de sa race dont l'antiquité remontait aux Croisades. Son père, le comte Yves de Sarmejens, ruiné par la Révolution, n'avait pour tout héritage, laissé à sa fille Stylite que ses parchemins nobiliaires. Elle tenait à ce reliquaire sacré où dormait tant de glorieux souvenirs, plus qu'à la fortune, plus qu'à la vie. Un certain Mertal, industriel enrichi, qui avait pris son nom parce qu'il possédait ses terres de troisième main, s'était offert à lui acheter ses titres. Elle l'avait chassé, de ces foudroyantes paroles : « Vous vous êtes trompé de porte, monsieur... Les « Sarmejens n'ont jamais tenu boutique de rien, entendez-vous. Vous « avez acheté bien des choses déjà, notre château, notre nom, que « sais-je encore? Achetez aussi, je vous le conseille, un peu de notre « sang, et vous ne commettrez plus de semblables bévues.» On voit par là toute la grandeur héroïque du sacrifice fait au coupable, par M_{me} veuve Ricôme, née Stylite de Sarmejens.

17. — C'est aussi un stylite, le Stylite de l'Ancien Régime, que le comte Jacques Frédéric de Roquebrûlé. Il ne lui reste de sa splendeur passée qu'un vieux château perdu dans les gorges du Vivarais. Tout se renouvelle autour de lui, tout prospère, tout vit ; la vallée se couvre d'usines; d'élégantes maisons bourgeoises se construisent au dessous de son nid d'aigle. Triste et solitaire, pleurant ses traditions écroulées, se nourrissant de regrets douloureux, de souvenirs cuisants, d'espérances déçues, le pauvre comte ne songeait qu'au passé — sans vouloir s'occuper du présent, encore moins de l'avenir. Et pourtant la comtesse en mourant, l'avait laissé père de deux amours d'enfants; Gontran et Marguerite, qui ne demandaient qu'à vivre, être heureux et prendre leur part légitime des joies de ce bas-monde. Le contraire du père! Marguerite, élevée dans un couvent de Lyon par une de ses tantes, n'avait pas tardé à comprendre qu'il y avait mieux à faire qu'à consumer ses jours dans des larmes inutiles. Tout en partageant le respect de son père pour le passé, elle était de son temps et trouvait la lutte plus féconde que le désespoir. Elle pensait surtout à son frère Gontran. Moi, disait-elle, je me consolerai, vieille fille, à garder nos ruines. Mais, mon frère, le dernier descendant des Roquebrûlé, que deviendra-t-il avec la misère en perspective? Ne vaudrait-il pas mieux redorer notre blason par le travail. Il y a des professions libérales qui ne déshonorent pas, et serait-on aussi noble que le roi on peut les embrasser sans déroger. Tel n'était pas l'avis du comte de Roquebrûlé, et c'est ce qui faisait le tourment de M_{lle} Marguerite. Alors la noble fille eut une idée sublime : elle se fit elle-même l'institutrice de Gontran; mais elle ne tarda pas à s'apercevoir que sa science était bornée et que l'instruction d'une demoiselle est insuffisante pour donner accès à l'École polytechnique. La Providence vint

en aide aux bons vouloirs de Marguerite de Roquebrûlé, dans la personne de la toute savante et de la toute bonne Mme Constantin. Curieux type que cette petite vieille, veuve d'un membre de l'Institut, n'ayant rien du bas-bleu, ni de la femme émancipée, mais sachant énormément de choses et parlant je ne sais combien de langues, avec cela pas fière, pas prétentieuse, une Hypathia rustique, le cœur sur la main. Mme Constantin apprit au petit Gontran les mathématiques élémentaires. Cette limite franchie, il fallait un maître, un préparateur : l'enfant était d'une intelligence hors ligne. Le maître, c'est Mme Constantin qui le chercha, le trouva, et on peut dire qu'elle eut la main heureuse — aidée qu'elle fut, à son insu, par un dieu malin qui déjà, le sournois, avait aplani les obstacles. Donc, grâce aux leçons de l'ingénieur Georges Albert, Gontran de Roquebrûlé fut admis le premier à l'Ecole polytechnique. C'est aujourd'hui un de nos ingénieurs les plus distingués. Et Marguerite ! Marguerite, après un court exil auprès de la grande-duchesse Marie de Russie, a épousé l'instituteur de son frère. Mais que les intraitables se rassurent : elle ne s'est point mésalliée. L'instituteur n'était autre que Georges Lefauriel, fils de M. Lefauriel, de vieille et honnête bourgeoisie, propriétaire des usines de la Tréflerie. Le vieux comte est mort, depuis longtemps. En quittant cette terre, il a compris sa faute, son « émigration » morale, et il a béni ses enfants, les laissant libres dans le choix de leur carrière, et persuadé que, quelle que soit leur condition future, ils porteront toujours noblement le nom sans tache de leurs aïeux. Pour qui connaît Gontran et Marguerite, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Tel est le délicieux roman que nous devons à la plume délicate de Mme Remy d'Alta-Rocca (un pseudonyme sous lequel se cache une femme des plus dignes et des plus intelligentes). *Mlle de Roquebrûlé* est suivie d'une intéressante nouvelle, *Suzanne Guillaume*, dont la thèse, sinon le sujet, est à peu près identique au roman dont nous venons de donner l'analyse. Les deux récits portent le titre général et significatif de *Noblesse et Bourgeoisie*. Mais, pas plus dans l'un que dans l'autre, Mme Rémy d'Alta-Rocca ne fait appel aux passions malsaines, aux vils sentiments, aux basses haines. C'est naturel, émouvant et vrai, et cela nous console des tristes produits de la littérature nihiliste, démagogique et ordurière. Nous souhaitons à ce livre tout le succès qu'il mérite.

18. — On s'asphyxierait, du reste, à ne jamais respirer dans les romans d'autres odeurs que celles dont M. Louis Veuillot fit le sujet d'un de ses plus piquants ouvrages. Aussi, estimons-nous qu'après avoir lu Zola les paysanneries, par exemple, sont une utile diversion ; et, pour préciser, je signale la *Césette*, de M. Emile Pouvillon (de Montauban), qui vient de paraître. *Césette* est l'histoire d'une pauvre petite paysanne

du Rouergue, qui s'en va servir en Quercy, dans le pays des Causses. Elle s'amourache du bouvier Jordi ; mais celui-ci dédaigne Césette : il en tient pour Rouzil, la robuste fille de Guiral, le maître du Ramaïrel. A la fin cependant, il s'aperçoit qu'il a fait fausse route. Il revient à Césette et est tout heureux, le sans-cœur, de la trouver bonne et douce, affectueuse et fidèle. Ainsi, trois personnages en vue (les autres sont l'accessoire) : la fille du fermier Guiral, riche, hardie, provocante et d'une moralité plus que douteuse ; la petite pastoure, timide et pauvre, innocente et pure ; le bouvier, un gars bien découplé, que l'argent et la terre dans la personne de la Rouzil, commencent par tenter et que l'amour finit par vaincre. Voilà l'action : elle est courte, simple et tiendrait en quelques pages. Mais M. Pouvillon a su tirer de là une œuvre originale, vécue et vivante, pittoresque et mouvementée — sans cependant trop de secousses. Rien de plus délicieux que le voyage de Césette allant des Amarines au Ramaïrel ; rien de plus naïf que la première rencontre de la pastoure avec le bouvier ; rien de plus rustiquement sincère que la brutale jalousie de Rouzil. M. Pouvillon a voulu peindre des paysans avec leurs vices et leurs vertus, leurs bons et leurs mauvais instincts. Il l'a fait sans les calomnier, sans les enlaidir et sans les endimancher. Ce n'est ni du George Sand, ni du Courbet ; c'est du François Millet — et de derrière les fagots. — La page qui suit donnera une idée de la manière de M. Pouvillon. Il s'agit de Césette en voyage, surprise par la nuit : « Une nuit bien noire. Le vent souffle et les bois se lamentent ; le vent s'apaise et le silence, plus effrayant encore à entendre, habite seul l'immense étendue. C'est triste la nuit ! Ces yeux qui regardent là-haut, ces yeux perçants, innombrables, gênent celle qui s'en va. Plus rassurante, elle cherche l'étoile d'en-bas, la lueur de la lampe qui clignotte près de la terre, au ras de l'horizon. Césette marche, et l'étoile, un moment cachée par les arbres, reparaît plus proche. Bientôt, appelés par son désir, les pignons aigus sortent du vague des bois. Voici le mur du jardin et la petite cour avec la fenêtre au fond, toute blanche de lumière, sur laquelle passent des attitudes : le coude levé d'un buveur, le dandinement d'une mère berçant un marmot dans ses bras. Après la cour, les étables, on entend le ruminement des animaux qui tirent sur leur chaîne ; un chien jappe et d'autres, très loin, lui répondent, faisant vivre un moment des fermes de village perdues on ne sait où dans l'inconnu. Les écoutant, Césette se trouvait moins seule. Mais les chiens se taisaient, et bientôt les lumières s'éteignirent. Plus d'étoiles rouges en perspective : plus de vitres flambant dans l'obscur ; les maisons fermées, barricadées, regardaient passer Césette avec des visages de morte. » N'est-ce pas que cela rappelle comme puissance et comme vérité d'impression le Petit

Poucet perdu dans la forêt avec ses frères et marchant vers la lumière qui brille à la fenêtre de l'Ogre, ou encore la Cosette des *Misérables*, servante chez les Thénardier, allant remplir son seau à la fontaine, dans le bois nocturne? Et combien, dans *Césette*, de ces tableaux à la plume qui reproduisent si bien les bruissements du feuillage, les susurrements de la source, les ensoleillements de la ramée, les frissonnements ardents de la nature méridionale! Et ces paysans du Quercy, comme ils sont pris sur le vif! Et cette foire d'Anglars, comme c'est bien cela! Et puis, avec quelle heureuse audace M. Pouvillon a su mêler la langue de l'artiste et du lettré avec les idiotismes hardis et pittoresques de la langue populaire! Franchement, cette *Césette* est bien venue. Ah! par exemple, elle a quelques pages de trop : celles consacrées aux fredaines luxurieuses de la Rouzil. Ici l'auteur a sacrifié à la mode du jour — dans une certaine mesure cependant, car ses tableaux réalistes ne sont nullement cousins de ceux que l'on trouve dans *Nana* et dans *la Haute Pègre*.

19 et 20.—Avec *Madame de Dreux* et *le Moulin Frappier*, de Mme Henri Gréville, nous rentrons dans un genre de romans où l'action est tout et le style peu de chose. *Madame de Dreux* est une histoire intime qui a son point de départ dans les entraînements du cœur. L'auteur nous fait assister aux froissantes désillusions d'une jeune femme, Blanche de Dreux, qui, pour le choix d'un mari, s'était, comme tant d'autres, laissé prendre aux apparences. Désabusée trop tard, elle est près de trahir ses devoirs, lorsqu'une amie de pension, Mme Lecomte, la retient dans le bon chemin. Ne pouvant plus accorder son amour au misérable époux qui l'outrage ouvertement, elle lui donne au moins son intelligence et le déguise, aux yeux du monde, en homme de tribune et même en homme d'Etat. Outre que l'auteur de *Madame de Dreux* calomnie le clergé catholique en l'accusant d'être hostile aux chemins de fer, cette œuvre nous paraît d'une moralité douteuse, et nous préférons, du même écrivain, *le Moulin Frappier*. C'est un bon roman, d'une honnêteté franche et loyale. Une partie de l'action se passe en Normandie, et l'autre à Paris. En Normandie, nous avons affaire à des paysans; à Paris, à des ouvriers et à des artistes. Mais, pas plus à Paris qu'en Normandie, nous ne voyons ni assassinats, ni empoisonnements, ni guet-apens, ni adultères. Tout se passe simplement. Il y a bien une belle-mère peu commode et passablement méchante, la Quenelle ; mais Geneviève, sa bru, sait respectueusement la mettre à sa place ; elle élève même si bien son petit Jean et de Paris renvoie au moulin Frappier un garçon si aimable, si prévenant, si affectueux, que la vieille mère-grand devient douce comme une agnelle. Quant à Geneviève, elle a souffert, elle a pâti, elle a peiné; mais elle a été une épouse sans reproche et

s'est efforcée d'être une bonne mère. Devenue aveugle, ce cœur simple et grand qui a tant aimé, continue une vieillesse heureuse et tranquille, chérie à son tour par ses petits-fils et bercée par le tic-tac quotidien du moulin qui fut témoin des douleurs et des épreuves de sa jeunesse.

21.—Au surplus,la vie de Geneviève n'a pas été une «Vie manquée», comme celle de Renée de Vauvieux, que nous raconte, avec un trop grand luxe de détails, mais avec un réel talent d'observation, l'auteur féminin des *Souvenirs d'une vieille Fille*. Elevée un peu en garçon, orpheline à la fleur de l'âge, très fière, très personnelle, Renée de Vauvieux quitte la famille qui l'avait recueillie et se met dans la tête de vivre seule, à sa guise, comme un étudiant, avec une vieille femme de ménage. Au début, cela marche à merveille. Renée n'est pas une fille émancipée, encore moins une fille perdue ; c'est une jeune folle, passionnée de liberté et d'indépendance, réfractaire à toutes les entraves, à tous les assujettissements, d'un caractère tellement susceptible qu'elle laisse volontairement, pour un malentendu, pour un rien, échapper le bonheur qui s'offre à elle dans la personne d'Yves de Morelan. Finalement, elle arrive à ce moment psychologique où les jeunes filles de son espèce, devenues vieilles filles, sont fatalement obligées — passez-moi l'expression vulgaire — de coiffer sainte Catherine, avec cette inébranlable conviction, trop tardive, hélas ! qu'il n'y a ici-bas pour les femmes, si elles veulent être respectées, que deux issues possibles, — l'alternative leur serait-elle des plus désagréables, — un mari ou le couvent. Bref, Renée de Vauvieux a manqué sa vie. Mais nous ne la plaignons guère, elle l'a bien voulu.

22, 23 et 24.— Quelques romans à thèses : *Reniée*, par André Gérard; *le Prix d'un Mari*, par Oscar Noirot; *le Père de Martial*, par Albert Delpit, où se pose l'éternelle question de l'enfant dont la naissance est irrégulière. Des trois, *Reniée* a, littérairement, le plus de valeur. Il s'agit de la fille d'un homme qui s'est fait prêtre, croyant sa femme morte. Mais elle a simulé une catastrophe, a quitté le domicile conjugal et s'est enfuie en Amérique avec son séducteur. Au bout de quelques années, délaissée, agonisante, elle revient en France, et le hasard veut qu'elle aille mourir dans la paroisse même dont Pierre Didier, son mari, est le desservant. Celui-ci reçoit la confession de sa femme sans d'abord la reconnaître. Ce n'est qu'après les aveux de la coupable que l'horrible lumière se fait jour dans l'esprit de l'abbé Didier. Cet épisode rappelle une des plus terribles scènes du *Prêtre*, de M. Charles Buet. La femme adultère est morte cette fois, et bien morte ; mais il y a un enfant, une petite fille. A qui est-elle ? Voilà le problème que se pose l'abbé Didier. Dans le doute qui l'écrase, il laisse l'enfant de la morte se réfugier à Bordeaux, chez un armateur, son grand-père, et

lui part en qualité de missionnaire, pour les grandes Indes. Dans la maison de l'armateur, l'enfant est considérée comme le fruit du crime. On la traite comme telle, on lui fait subir mille avanies ; on veut plus tard la marier avec un paysan idiot. Bénédicte (c'est le nom de la Reniée) n'y tient plus : elle vole vers Paris, et, à force de travail, devient un peintre célèbre. A la fin tout se découvre ; Bénédicte n'est pas l'enfant du crime : elle est la fille légitime de Pierre Didier-Montaut et de Marie de Blanquefort. Bénédicte pourrait encore être heureuse ; mais elle va mourir. Et c'est son père, l'abbé Didier, de retour des missions, qui la réconcilie avec Dieu. Vingt-deux ans auparavant, il recevait les aveux de sa femme ; aujourd'hui, ceux de sa fille. Après la coupable, la victime. Après celle qui avait commis le crime, celle qui l'avait expié. Aussi, quel pardon monta du cœur du père aux lèvres du prêtre, et descendit sur cette autre mourante qu'il envoyait au paradis ! *Reniée* est une œuvre essentiellement dramatique. Plus terre à terre est *le Prix d'un Mari*, de M. Oscar Noirot. Il s'agit, cette fois, d'un enfant réellement abandonné et qui devient un avocat célèbre. Mais ce n'est pas le personnage en vue qui domine l'action. L'intérêt principal réside dans Arsène Audran, le pharmacien de Chartres. Les pages consacrées à la description de la pharmacie Audran sont dignes de Balzac, et il y a le récit d'une affaire d'empoisonnement devant la Cour d'assises, qu'on dirait emprunté au célèbre procès de Madame Lafarge. Michel, l'avocat-défenseur, et Audran, le pharmacien-expert, luttent entre eux comme luttaient Mes Paillet, Bac et Lachaud contre Orfila pour sauver Marie Capelle. Le reste offre peu d'intérêt. Quant au *Père de Martial*, en voici, en deux mots, l'analyse : A Cambo, près Bayonne, habite depuis de nombreuses années le ménage Cambry, et pas l'ombre d'un chagrin ne semble encore avoir terni leur félicité. M. Cambry, un peu voltairien quoique carliste, est au fond d'une probité et d'une loyauté à toute épreuve. Thérèse, sa femme, passe pour la plus honnête et la plus respectée du pays. Leur fils Martial va épouser Espérance Jordan qu'il aime. Mais, tout à coup, on apprend que le banquier Jordan est ruiné, que la faillite est imminente et qu'un homme se présente pour sauver le père en épousant la fille. Celle-ci, sacrifiant son amour à l'honneur des Jordan, accepte la main de M. de Haumont. Or, il se rencontre que ce M. de Haumont est le véritable père de Martial. Thérèse n'a pas toujours été une épouse fidèle. Les deux aspirants à la main d'Espérance ne tardent pas à se provoquer ; des mots irréparables sont échangés ; un duel est inévitable. Alors intervient Mme Cambry. Eperdue à la pensée que le fils va croiser le fer avec le père, elle révèle sa faute au père nominal de Martial, à son mari, M. Cambry. Celui-ci, le premier moment de stupeur passé, va droit à M. de Haumont, le met au courant et lui

déclare qu'il entend se substituer à Martial et se battre à sa place. M. de Haumont n'accepte pas le duel. Il propose à M. Cambry une partie de whist, à condition que le perdant s'arrangera pour se tuer sans scandale : un accident, une chute dans les Pyrénées, et tout sera dit. C'est M. de Haumont qui perd ; il se fait tuer dans une escarmouche de l'armée carliste, près de Bilbao. Et voilà l'œuvre « pensée, réfléchie » qui nous est servie comme une étude « profonde » de la société contemporaine, comme un acheminement à « la solution » d'une grande question sociale ! Mais ce sont là des mots, des mots, des mots, comme dit Shakespare. A notre sens, *le Pere de Martial* est un chassé-croisé de situations fausses et invraisemblables. Cela ne vaut pas *le Fils de Coralie ;* cela ne vaut pas surtout *le Mariage d'Odette.*

25, 26 et 27. — Après Plaute, après Molière, après Balzac, il n'est plus permis de faire en pied un portrait d'avare. Aussi M. Charles Deslys, dans *la Majorité de Mlle Bridot*, s'est-il contenté de donner une simple esquisse d'un Grandet fort original — qui n'était pas avare pour lui-même. C'était pour que sa fille fût plus riche. Effectivement, quand M. Bridot mourut, Mlle Thérèse se trouva riche à millions, mais pauvre d'amitiés et de sympathies. C'est la fille de l'usurier, de celui qui s'est enrichi à nos dépens, de celui qui nous a fait rendre gorge, de celui qui nous a réduits à la misère ! Et partout des malédictions, des haines, des imprécations, des anathèmes ! Thérèse Bridot comprit alors à quelle triste source remontait sa fortune — et mit autant d'empressement et de scrupule à restituer le bien mal acquis que son père avait employé d'habileté et d'activité à l'acquérir. Elle appelait ces restitutions-là des « dettes d'honneur. » Une dette d'honneur aussi, mais d'un autre genre, est celle qu'a laissée en mourant l'architecte Dernemont. Sa fille Renée, n'ayant pour vivre que son travail, désespère de la payer et aurait bien besoin que Mlle Bridot lui fît cadeau d'un de ses millions. Finalement, elle trouve mieux que cela, puisqu'elle épouse un brave et honnête garçon, Gustave Dardelle, qui lui rend l'honneur en lui donnant le bonheur. *La Dette d'honneur*, de M. Paul Saunière, contient d'amusants croquis de nos mœurs prud'hommesques et de nos familles Benoiton. Nous recommandons à ceux qui ont la manie d'allonger leur nom et d'usurper des titres nobiliaires le portrait supérieurement tracé du sieur Arthur Trouillot de la Sapinière. Le sujet de *la Dette d'honneur* présente quelques analogies avec celui de *Flora Didier*, une nouvelle intéressante de Mme Jules Paton (Jacques Rozier). M. Paul Saunière creuse plus profond et sait donner un plus saisissant relief à la peinture de ces douleurs obscures que charrie le torrent de la vie humaine. Nous faisons cependant nos réserves pour sa *Succession Marignan*. Si *la Dette d'honneur* nous émeut et nous fait réfléchir, il n'en est pas de

même de *la Succession Marignan*. C'est qu'aussi bien on ne se trouve pas à l'aise avec des gens comme Armand Grelu, dit le vicomte de Gresles, des décavés sans scrupules comme l'Arménien Bodzogian, des Polonais féroces comme le prince Karomisky, et des baronnes de contrebande comme la Beauchamp !

28, 29 et 30. — On a un peu abusé, dans le roman, de la guerre de 1870 et de la Commune de 1871. C'est pourquoi nous ne mentionnerons que pour mémoire *la Politique et le Cœur*, de Mme Céline Mahraison de Rulins, *l'Impasse des couronnes*, de M. Léon Allard, et *le Tourbillon humain*, de M. Sophronyme Loudier. — Ici, un jeune fou, qui se bat sous les ordres de Rossel et de Delescluze, qui se réfugie en Suisse, et qu'une brave femme, Mme Eliçagaray, convertit au bon sens, à la raison et au patriotisme. Il est vrai que le joli minois de Mlle Suzanne n'est pas étranger à la conversion. Qu'importe ? puisque tout finit par un bon et légitime mariage. — Là, un misérable contremaître, socialiste et démagogue, qui aspire à la main de la fille de son patron et qui déshonorerait la famille, si Paul Delattre, le jeune et modeste professeur de l'École des arts et métiers, ne dévoilait à temps les odieux complots d'Auguste Hardi. — Plus loin, un philosophe chrétien, Albert de Ruys, qui, détestant la révolution et la guerre, fuit la France pour éviter les deux fléaux, et les rencontre sans cesse sur ses pas, en Amérique, en Allemagne, en Turquie, en Grèce, en Italie, en Espagne, partout. Ce dernier roman, *le Tourbillon humain*, enseigne faiblement la géographie, mais plaide éloquemment en faveur des bienfaits de la paix et des douceurs de la famille. C'est un réquisitoire contre le cosmopolitisme.

31. — La géographie, au contraire, une géographie restreinte puisqu'elle est limitée à la patrie de Pascal, est présentée sous les plus aimables couleurs dans *le Guide-Roman au Mont-Dore* de M. de Boisgrolau. C'est *le Guide-Joanne en Auvergne* mis en roman. L'auteur ne nous fait grâce d'aucune curiosité : le pic du Capucin, la cascade de Queureilh, le mont Sancy, les Gorges de l'Enfer, Notre-Dame de Vassivières, le lac Pavin, la vallée de Chaudefour, la roche Vendeix, le château de Murols, les vieux thermes de *Mons Durianus*, décrits par Sidoine Appollinaire, et le Salon de Mirabeau, sorte de grotte gazonnée et sauvage, ainsi nommée parce que Mirabeau-Tonneau, le frère de l'orateur, avait, en 1787, choisi ce lieu solitaire pour siège de ses joyeux festins. *Le Guide au Mont-Dore* peut donc avantageusement remplacer Joanne. Mais, alors ce n'est pas un roman ? — Pardon ! c'est un roman dont les acteurs sont des baigneurs et des touristes : le marquis et la marquise de Varnay ; le vicomte et la vicomtesse de Nauzac ; un fat corrompu, le baron de Lacor ; un beau ténébreux et généreux, le paladin Jean de Bre-

tèche. Maris jaloux, femmes coquettes, tout cela forme une colonie assez amusante. Les femmes se sermonnent mutuellement et se servent de Desgenais réciproques. Ce qui ne les empêche pas de flirter avec leurs soupirants. Fort heureusement, les tentateurs disparaissent et les maris apparaissent au moment psychologique, et la morale, la morale bourgeoise, est à peu près sauve. — Mais, pour Dieu ! Monsieur de Boisgrolau, n'appelez donc pas votre œuvre un roman chrétien ! Le christianisme n'a ici que faire.

32, 33, 34 et 35. — Abordons les romans historiques :

Il en est jusqu'à trois que nous pouvons compter.

La Vie byzantine au sixième siècle, de M. Augustin Marrast ; *la Magicienne de Paris*, de M. H. Gourdon de Genouillac, et *la Boîte d'or*, de M. Mary-Lafon. Avec un peu de bonne volonté, on pourrait y joindre *Dom Manuel*, de M. Monchanin,— en ce sens qu'il y est beaucoup question, dans cette œuvre, bien écrite d'ailleurs et suffisamment dramatique, de l'Inquisition espagnole, du maréchal d'Ancre, de Léonore de Galigaï, de Marie de Médicis, et, comme entremets pour les lecteurs du *Siècle*, de l'habileté, de la puissance et de la domination de la Compagnie de Jésus. *La Vie byzantine au sixième siècle*, de M. Augustin Marrast, est exempte de ces inconcevables préoccupations contemporaines. L'auteur reste fidèle à la vérité, tout en poursuivant une œuvre d'imagination. Ce sont des tableaux romantiques, plutôt qu'un roman d'histoire, quelque chose dans le genre des *États de Blois*, de M. L. Vitet, et de la *Chronique de Charles IX*, de Prosper Mérimée. Les *Tableaux* de M. Marrast donnent la saisissante image de la vie byzantine sous Justinien. Il évoque à nos yeux le César-Pape, assis sur son trône Salomonique ; Théodora, élevée au rang d'impératrice et menant de front la théologie épilogueuse et le libertinage doré ; l'épicurien Jean de Cappadoce, le flatteur Tribonien, le grand Bélisaire ; les disciples persistants de Julien l'Apostat, le mage Elpénor et l'illuminée Eustochie, priant Minerve, dans la crypte d'Artémis, et implorant Zeus, selon les rites magiques ; la sanglante querelle des Bleus et des Verts ; les jeux du cirque ; l'insurrection de la ville impériale, et le glorieux vainqueur des barbares relevant, au milieu des ruines fumantes de la cité, le trône ébranlé de Justinien, devant lequel quarante mille cadavres attestent, à la face de la nation terrifiée, les prétendus avantages des revendications populaires. M. Augustin Marrast, mort à l'âge de 48 ans, procureur de la République à Oloron (Basses-Pyrénées), avait préludé par de fortes études et par d'incessantes recherches à ses Esquisses byzantines. Son style ferme, alerte, pittoresque et imagé, n'a cependant rien de byzantin. L'auteur se joue des difficultés de la littérature archéologique, et les raffinés qui apprécient *Salammbô* trouveront dans ces Esquisses la

même satisfaction. M. Marrast, on le voit de prime abord, a beaucoup lu Procope, mais moins l'auteur des *Édifices de Justinien*, que l'auteur de *l'Histoire secrète* — car, nul ne l'ignore, il y a deux hommes dans Procope de Césarée : le courtisan qui élève à son maître un monument indestructible, et le pamphlétaire qui se dédommage secrètement du dégoût que lui inspirent les jeux cruels du cirque, l'influence démoralisante de Théodora et les thèses ergoteuses du monophysychisme.

Je serais fort en peine d'expliquer pourquoi M. Gourdon de Genouillac a intitulé son dernier roman : *la Magicienne de Paris*. Il est bien question d'une femme quelconque, qui s'associe avec un astrologue italien et qui, sous le nom de Margarita, exerce l'art de la divination, la chiromancie, la cartomancie et la cabale. Mais les deux disciples d'Hermès-Trismégiste — deux fripons entre parenthèses — n'exercent pas à Paris. Ils roulent la province, beaucoup plus sûre — notamment le Blaisois, où ils trouvent occasion de dire la bonne aventure à la reine Anne de Bretagne et de prédire à Louise de Savoie, que son fils François d'Angoulême ne tarderait pas à être roi de France. La rivalité des deux princesses forme la partie la plus dramatique du livre. Et il faut dire, à la louange de l'auteur, qu'il ne s'est pas cru obligé de jeter de la boue dans ses pages à la vieille monarchie française. Nous voudrions rendre le même témoignage à M. Mary-Lafon. Mais il n'est pas possible de ne pas voir, dans sa *Boîte d'or*, une intention de discréditer le gouvernement de la Restauration. Non que nous refusions au romancier le droit d'exposer, en les réprouvant, les fautes qu'a pu commettre ce gouvernement. Mais, au moins faut-il être impartial et juste. Et c'est là ce que n'est pas toujours M. Mary-Lafon. Et bien à tort, pour l'intérêt même de sa *Boîte d'or*, car ce roman a des situations du plus puissant effet. Rien de plus étrange que le portrait de ce vannier d'Avignon, assassin du maréchal Brune, repoussé de tout le monde, et hurlant de remords, la nuit, dans les oseraies du Rhône ! On suit également, avec une émotion toujours croissante, la parole du grand avocat Romiguières plaidant devant les cours prévôtales. On est épouvanté de la scélératesse des deux Mornas de la branche cadette, essayant de supprimer la branche aînée de la famille par l'eau, le feu, le fer et le poison. Mais M. Mary-Lafon ne dissimule pas assez ses antipathies qui sont souvent mal fondées et ses sympathies qui sont parfois aveugles. Louis XVIII n'est pas cependant trop maltraité dans *la Boîte d'or*. L'auteur raconte même, à son sujet, la curieuse anecdote suivante qu'il donne à peu près comme historique. Nous la résumons : « Sous Napoléon le Grand, un brave Provençal, nommé Guibert, soldat de cavalerie, à l'armée du Rhin, fut un jour chargé par son colonel d'aller porter un pli au

bourguemestre de Dillingen. Se promenant le soir, sa commission faite, dans une rue assez écartée de la ville, il aperçoit sous les arcades d'une maison de belle apparence un grand diable qui épaulait une carabine et visait quelqu'un allant et venant derrière les rideaux en gaze d'une fenêtre de la maison en face. Guibert ôte doucement ses souliers et marchant vivement vers le coquin applique un bon coup de sabre sur sa carabine. Le coup partit, mais porta beaucoup plus haut que la fenêtre. L'homme que Guibert venait de sauver n'était autre que Louis XVIII. Sous la Restauration, Guibert fut mis en prison à Paris comme impliqué de conspiration bonapartiste. Ce nom de Guibert frappa le duc de Blacas, qui était provençal et qui connaissait l'affaire de Dillingen. M. de Blacas obtint une audience du roi pour son compatriote, et Guibert fut introduit. — « Tu es l'ancien soldat de l'armée du Rhin, demanda « Louis XVIII au fermier provençal. — Oui, sire. — Savais-tu à qui « tu allais sauver la vie, quand tu fis de ton sabre un si bon usage. « — Non, sire! Mais je l'appris le lendemain, de l'autre côté du « fleuve. — Et pourquoi, quand la Providence qui nous sauva ce soir-« là, par ton intermédiaire, nous eut fait remonter sur le trône de nos « pères, pourquoi n'es-tu pas venu réclamer le prix de ce service. « — Pourquoi, sire?... mais pour une raison bien simple, c'est que « j'aurais rougi et que je rougirais encore d'accepter une récompense « pour avoir fait ce que tout homme, à moins d'être un gredin fini, « aurait fait à ma place. N'est-ce pas le devoir de tout honnête homme « de s'opposer au mal? — Bien dit, Guibert. Voilà de nobles senti-« ments. Donne-moi ta main, que je la serre! Mais ce n'est pas tout : « il faut que je m'acquitte envers toi, philosophe de la Provence! » Le philosophe de la Provence sortit des Tuileries, emportant dans sa poche un grand parchemin signé de Louis XVIII et qui accordait grâce pleine et entière à Guibert, à son fidèle Rémy et à sa fille Clairon. N'est-ce pas que l'histoire est jolie? Il serait dommage qu'elle ne fût pas authentique.

36, 37, 38, 39 et 40. — Les romans étrangers sont en baisse chez nos éditeurs. Nous n'avons, ce trimestre, à signaler que l'*Endymion*, de feu Benjamin Disraëli (lord Beaconsfield); *Mon Aimée*, par l'auteur du *Vaste Monde*; *Quatre ans de prison*, par un détenu, et *Trois contes russes* de Chtchédrine. Un romancier français, M. Emmanuel Gonzalès, vient de publier : *Une princesse russe*, qui peut rentrer dans la catégorie, car ce sont les mœurs de la haute société en Russie que l'ancien président de la Société des gens de lettres a voulu peindre.

Endymion n'ajoutera rien à la gloire littéraire de Benjamin Disraëli. C'est son dernier « chant » ; mais ce n'est pas un chant de cygne. Le roman, un roman à clef, ne vaut que par les portraits et les types :

Zénobie, une Mme Récamier anglaise, tenant salon, reine du monde et de la mode, Egérie des Numas du parti tory ; lord Montfort, le seul Anglais qui, dans la première moitié de ce siècle, ait réellement donné l'idée de ce qu'avait été, au siècle dernier, le gentilhomme britannique ; l'avocat démocrate Thorneberry, un Bradlaug ou un Charles Dilke ; Bertie Tremaine, un philanthrope, pour qui le mot patriotisme n'a pas de sens ; le révérend Nigel Penruddock, d'abord électrisant les piétistes à Saint-Rosicrucius, puis catholique, archevêque et cardinal, dans la personne duquel on croit reconnaître Mgr Wiseman; enfin, le prince Florestan qui est certainement Napoléon III, mais qui pourrait être tout aussi bien, tellement sa silhouette est vague, un principicule de Portugal ou le roi Léopold de Belgique. Du reste, on dirait une lanterne magique, si vite les personnages se succèdent, se pressent et s'éclipsent. Au fond, en écrivant *Endymion*, lord Beaconsfield s'est proposé de faire le tableau de l'Angleterre diplomatique, parlementaire, politique, ecclésiastique et bureaucratique, pendant la période qui va de 1825 à 1848. Il y a réussi.

Quant à *Mon Aimée*, par E. Wetherel, c'est un curieux spécimen du roman protestant aux États-Unis. Aimée Burton, se voyant dédaignée pour sa sœur, fait vœu de ne pas se marier et se consacre entièrement aux bonnes œuvres — une sorte de religieuse laïque. Le récit est moral, honnête, pieux, trop pieux même — car, à chaque instant, ce sont des applications de l'Écriture sainte. Aucune attaque d'ailleurs contre les dogmes catholiques. Il y a même une charmante légende de nature à poétiser la croyance au Purgatoire.

Quatre ans de prison n'est pas un roman proprement dit. C'est un tableau, sous forme dramatique, de la vie des prisonniers et du régime pénitentiaire en Angleterre. L'auteur, quoique innocent (il le dit du moins), ne récrimine pas contre ses quatre ans de détention : il se contente d'observer, de réfléchir et d'écrire ses impressions sans émotion factice ni sensiblerie, mais sur un ton de sincérité et avec un accent profondément humain qui s'imposent.

Le roman que M. Emmanuel Gonzalès intitule : *Une princesse russe*, serait beaucoup mieux nommé : *Le combat d'une pipe et d'un yatagan.* Ce sont deux talismans ennemis. Le yatagan, talisman de la famille Bronine, fut arraché dans un combat à un chef musulman, par le fondateur de cette vieille famille moscovite. La pipe, talisman des Gourosloff, a une origine non moins ancienne. Elle avait eu l'honneur d'appartenir à Mahomet IV. Dimitri, aïeul des Gourosloff, se trouvait, déguisé en agha, dans la tente du Sultan, au moment où celui-ci allait être attaqué par Sobieski. — « Tu es un espion, n'est-ce pas, giaour ? demanda-t-il à Dimitri ; tu dois mourir ; mais, avant ta mort, tu peux réclamer de moi une grâce. » — « Soit, répondit Dimitri en souriant ;

« je voudrais fumer dans la pipe du Sultan: c'est une belle pipe. » Mahomet parut surpris, et, après un instant de silence, dit : — « Pourquoi cet étrange désir, giaour? » — « Parce que, avant de « lancer la dernière bouffée de tabac, répliqua Dimitri imperturbable, « je te verrai prisonnier de Sobieski. » Et il se mit tranquillement à fumer. Frappé de ce calme opiniâtre, Mahomet envoya dans la campagne une phalange d'éclaireurs qui furent reçus à coups de mousquet. « Le giaour dit vrai, » s'écria Mahomet IV, en se hâtant de monter à cheval pour échapper aux Polonais. — « Tu es libre, dit-il à l'aïeul des « Gourosloff, et je te donne ma pipe en récompense de ton service et « de ton courage. Que n'ai-je dix mille hommes comme toi dans mon « armée? » Vous jugez si la pipe du sultan fut conservée avec respect dans la famille Gourosloff. On lui attribua même des vertus surnaturelles, et la tradition voulait que cette pipe portât bonheur, tant qu'elle ne serait pas brisée — de même qu'une autre tradition, conservée dans la famille Bronine, était que le yatagan légendaire portait malheur chaque fois qu'on le sortait du fourreau. La double prédiction se vérifia, sous le règne de l'empereur Nicolas. Le colonel Gourosloff brisa sa pipe, et l'officier Alexandre Bronine blessa mortellement Gourosloff d'un coup du yatagan de son aïeul — le tout pour les beaux yeux de la princesse Veratchka Mouriakine. Après quoi, le bouillant Alexandre, condamné aux mines à perpétuité, fut envoyé en Sibérie. — Et la preuve que Veratchka n'était point tout à fait, comme le donne à entendre M. Emmanuel Gonzalès, une Armide, une Circé, abusant des passions allumées dans le cœur des hommes par sa beauté perfide, c'est qu'on la vit tout à coup donner aux pauvres ses vêtements de soie, ses cachemires des Indes, ses diamants et ses pierreries, quitter les salons de Saint-Pétersbourg où elle apparaissait comme une Walkyrie étrange et mystérieuse, dire à jamais adieu à son père et aller en Sibérie donner son cœur et sa main à Bronine afin de partager le triste exil et la lourde captivité du cadet de famille, qui, dans un bal de la cour, lui avait autrefois sauvé la vie en l'arrachant, malgré l'inexorable étiquette, aux atteintes d'un lustre dont les flammes commençaient à dévorer ses mousselines et ses dentelles. La description de ce bal est une des pages saillantes du roman de M. Gonzalès.

Chtchédrine est peu connu en France. Son traducteur, M. O'Farell, ne craint pas de le mettre de pair avec Tourgueneff. Jusqu'à quel point il a raison, nous ne saurions le dire, les *Trois Contes* qu'il vient de traduire n'étant pas suffisants pour établir un terme de comparaison. Ces *Trois Contes* ont pour titre : *Le Moujik*, *Conscience perdue*, *le Pomechtchik sauvage* (gentilhomme rural). *Conscience perdue* est le vrai bijou de ce petit écrin. C'est un apologue très fin, plein de

piquantes allusions. La conscience disparut, un jour, de la terre. Cependant, rien ne semblait changé. On était même joyeux de se voir débarrassé de ce parasite incommode. Mais bientôt tout alla sens dessus dessous. Ce n'étaient que vols, rapines, adultères, scandales. La conscience reparut. Personne ne voulut la recevoir — sauf un ivrogne ; mais elle fit avec lui si mauvais ménage qu'il fallut se séparer. Elle se remit en route, frappa à tous les portes, et, de guerre lasse, ne trouva à se loger que dans le cœur d'un petit enfant russe. « Celui-là, dit « Chtchédrine, sera bientôt un grand homme avec une grande cons- « cience. Ce jour-là, les fraudes, les iniquités et les violences dispa- « raîtront, car la Conscience parlera en souveraine. » Dans *le Moujik* et *le Pomechtchik*, Chtchédrine tonne contre les grands, les nobles et les hauts fonctionnaires. Il affecte de donner aux paysans, aux ouvriers, au bas-peuple, toutes les vertus, tous les dévouements. C'est donc, quoi qu'en dise son traducteur, un écrivain de l'école révolutionnaire. Et néanmoins, si loin qu'elles aillent dans la satire, ses œuvres circulent en Russie, très librement. Cela tient à sa forme qui est des plus distinguées. Ses doctrines sont radicales : son style est conservateur.

41, 42, 43, 44 et 45. — Les *Trois Contes russes* de Chtchédrine nous servent de transition pour dire un mot de quelques Nouvelles dont voici le titre : *Les beaux jours d'un Poète*, par Hippolyte Buffenoir ; *le conseiller Renaud*, par Théodore Vibert ; *Philosophia*, *Une île déserte aux Champs-Elysées*, *Epreuve avant la lettre*, *Confidence* et *le Roman d'Hélène*, par Alfred de Courcy ; *Monsieur Adam et Madame Eve*, par Ange-Bénigne ; *En petit comité*, par quelques membres de la Société des gens de lettres.

Une émancipée, russe d'origine, la baronne Bragela, vit à Paris, séparée de son mari. Celui-ci meurt. La baronne Bragela et le poète Rodez vont en Bourgogne, gravissent le sommet d'une montagne et se marient « devant l'aurore naissante. » L'auteur des *Beaux jours d'un poète* appelle cela le « mariage selon la nature. » Naquet, l'apôtre du divorce, est distancé. M. Buffenoir a trop lu Jean-Jacques et Stendhal. Passons. Avec M. Théodore Vibert, nous sommes dans un milieu plus décent. Son « conseiller Renaud » est un homme intègre, droit, austère, le d'Aguesseau de la Cour d'appel dont il est la lumière. Ce magistrat irréprochable fut jadis cependant un étudiant dissipateur, joueur et... voleur. Il s'appelait alors Jérôme Diémen, et la Cour de Gand le condamna à cinq mois de prison pour faux en matière commerciale. Jérôme Diémen s'évada, passa en France, changea de nom et, après de brillantes études à l'Ecole de droit, devint successivement le substitut, le juge et le conseiller Renaud, estimé, honoré, vénéré de tous. Il croyait son passé à jamais éteint, lorsque

tout se dévoile, le jour même où il mariait sa fille. Le père meurt de l'horrible révélation, et la fille devient folle. La donnée du *Conseiller Renaud* ne manque ni de valeur ni d'originalité ; mais le thème demandait de plus amples développements. M. Théodore Vibert a préféré nous servir cinq inutiles pages déclamatoires sur les vieux donjons qui mirent dans le Rhin leurs faîtes ébréchés. Chacun son goût.

— Des cinq Nouvelles que M. Alfred de Courcy a réunies en volume sous ce titre : *Un roman caché*, deux, *Philosophia* et *l'Épreuve avant la lettre*, sont tout simplement exquises. La première a trait à un philosophe, M. Brierre, qui habite avec sa fille et ses livres dans la banlieue de Paris et que les Prussiens et la Commune dérangent de ses habitudes — sans parvenir à le faire mettre en colère. Çà et là, des traits humoristiques à la façon discrète de Sterne. Dans *l'Épreuve avant la lettre*, nous jouissons des anxiétudes d'un sous-préfet contemporain qui, pour se maintenir en place à chaque changement de ministère (et Dieu sait s'ils sont fréquents !), est obligé de faire des prodiges d'équilibre. Selon que la droite ou la gauche mène les affaires, notre sous-préfet se métamorphose. Aujourd'hui, il fait des avances à M. de Noirville, ne désespérant pas d'obtenir la main de sa fille et ajoute à son nom de Leborgne celui de Villeneuve. Le lendemain, semblable au capitaine Van Ostebal, du *Canard à trois becs*, il se demande : « D'où vient le vent ? » Le télégraphe apporte la réponse. Le vent a tourné : M. de Villeneuve redevient Leborgne, évite l'aristocratie et serre publiquement la main à M. Jules Martin, le rédacteur très chevelu de la démocratique *Fraternité*. C'est aussi amusant que le *Panache* de Gondinet ! Et quelles fines satires de nos mœurs administratives ! Entre temps, quelques anecdotes : celle-ci, pour n'en citer qu'une, relative à M. Armand de Melun, un nom béni dans les annales de la charité. M. de Melun sollicitait, un jour, une femme du monde de l'aider dans je ne sais quelle bonne œuvre. — « On vous donnera encore pour cette fois, dit-elle ; mais vous êtes « trop constant dans vos attentions. Vous quêtez toujours les per- « sonnes qui vous ont déjà donné. » — « Voulez-vous, répondit « M. Armand de Melun avec un fin sourire, que je quête celles qui « m'ont refusé ? » Combien il avait raison, cet infatigable Vincent de Paul laïque !

Une femme d'esprit qui signe : Ange-Bénigne, a publié cet hiver, dans la *Vie parisienne*, des croquis très remarqués sur les petits incidents de la lune de miel et des premières années de la vie conjugale. Réunis en volume, ces croquis forment une lecture passablement mondaine, mais qui a bien cependant son petit côté instructif. Je citerai : *le Lendemain du mariage*, *les Deux jours de l'an*, *la Lettre du cousin*, et *Cloîtrée par dépit*. Les deux jeunes mariés, Marthe et

Roger, ne cachent pas devant le monde leur mutuelle affection. Ils restent vrais, au risque de se rendre ridicules, et leur sincérité même est la condamnation d'une société où tout est convention, banalité, hypocrisie, mensonge. Ils se brouillent pour pas grand'chose, se raccommodent pour rien, rient comme des enfants et pleurent comme des Madeleine. Un jour cependant, le fruit défendu les tente aussi; mais ils se contentent de le voir en passant, ils ne le cueillent pas. Puis, honteux d'eux-mêmes, ils renouvellent l'histoire du Paradis terrestre si bien décrite par Milton.

Et l'on revient toujours
A ses premières amours,

comme dit la tante Marguerite. Vous le voyez, lecteurs, c'est prestement agencé, léger, gracieux, malicieux, frivole, capricieux.... N'appuyons pas, glissons! D'autant qu'il nous reste à peine un peu d'espace pour indiquer le recueil de récits et de contes que viennent de publier sous ce titre : *En petit comité*, quelques membres de la Société des gens de lettres, dont voici les noms : Edmond About, Eugène d'Auriac, André de Bellecombe, Fortuné du Boisgobey, Alphonse Daudet, Augustin Challamel, Louis Collas, Germond de Lavigne, Ferdinand Fabre, Constant Guéroult, Gourdon de Genouillac, Félix Jahyer, Charles Joliet, Kaempfen, G. de la Landelle, Michel Masson, Edouard Montagne, Eugène Muller, Paul Parfait, Eugène Paz, Victor Rozier et André Theuriet. Sauf *les Parents de Bernard*, *l'Aveugle du bonheur*, *le Bandit Quastana*, *l'Ermite* et *le Marquis de Pierrerue*, ces récits n'ont rien qui soit de nature à les faire passer à la postérité. Le volume se termine par quelques strophes essoufflées, dans lesquelles M. André Theuriet, prosateur de grand talent, mais poète médiocre, chante l'avènement de nouvelles couches rurales.

Salut ! vous arrivez, nous partons. Vos fenêtres
S'ouvrent sur le plein jour, les nôtres dans la nuit.
Ne nous imitez pas, quand vous serez nos maîtres.
Demeurez dans vos champs où le grand soleil luit.

Le conseil dénote un certain effroi; mais il est excellent tout de même.

FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

Pentateuchi versio latina antiquissima e codice Lugdunensi. *Version latine du Pentateuque, antérieure à saint Jérôme, publiée d'après le manuscrit de Lyon, avec des fac-similés, des observations paléographiques, philologiques et littéraires sur l'origine et la valeur de ce texte*, par ULYSSE ROBERT. Paris, Firmin Didot, 1881, in-4 de CXLII-332 p. — Prix : 50 fr.

Notre traduction latine de la Bible occupe une telle place dans la théologie et la liturgie catholiques que tout ce qui touche à son his-

toire est d'un intérêt capital. On sait qu'elle se compose de deux parties très distinctes : l'une traduite sur l'original hébreu par saint Jérôme, l'autre traduite sur le grec par un auteur ou des auteurs inconnus. Saint Jérôme a traduit tous les livres de l'Ancien Testament, excepté les Psaumes, Baruch, la Sagesse, l'Ecclésiastique et les Machabées; il n'a pas non plus traduit le Nouveau Testament, il s'est contenté de le retoucher plus ou moins, comme les livres que nous venons d'énumérer. Par qui a été faite la version des livres appartenant à l'ancienne Vulgate latine, soit ceux qui ont été conservés dans la Vulgate actuelle, soit ceux qui n'y ont pas été conservés, depuis l'adoption de la traduction de saint Jérôme ?

C'est là un point d'histoire fort intéressant à éclaircir, non seulement à cause de la partie de cette version qui est encore en usage dans l'Eglise, mais encore à cause de la partie dont nous ne nous servons plus, parce que nous la lisons encore dans les ouvrages de presque tous les Pères latins, jusque vers l'époque de saint Grégoire le Grand, à la fin du sixième siècle.

Nos connaissances se réduisent néanmoins sur ce sujet à bien peu de chose. On discute encore, parmi les savants, sur la question de savoir s'il y a eu une ou plusieurs traductions latines, faites sur le grec, en usage dans l'Église, avant saint Jérôme. Les renseignements directs nous manquent ; on ne peut donc arriver à un résultat sérieux que par l'étude critique de la traduction elle-même. Mais, qui le croirait? on ne possède pas encore une reproduction complète de l'ancienne version latine.

Ce vénérable monument du passé a été totalement négligé pendant fort longtemps. « C'est seulement au dix-septième siècle, dit M. Ulysse Robert, que l'intérêt en fut entrevu par deux savants qui ont attaché leur nom à d'importants travaux sur l'Ecriture sainte, le cardinal Tommasi et surtout dom Martianay. Un demi-siècle plus tard, Tommasi et Martianay furent suivis et de beaucoup dépassés dans cette voie par Bianchini et dom Sabatier. » Ce dernier eut le malheur de tomber dans les erreurs du jansénisme, mais il fit une grande œuvre. « Après Sabatier, il y eut dans ce genre d'études un long temps d'arrêt. Mais, depuis un quart de siècle, plusieurs textes ont été découverts et mis au jour en Autriche, en Italie, en Suisse, en Suède, en Angleterre et surtout en Allemagne. La France seule était restée en dehors de ce mouvement. Et cependant elle possédait un trésor , le Pentateuque de la bibliothèque de Lyon, trésor d'un prix infini, tout mutilé qu'il est, parce qu'il contient une partie considérable des livres de l'ancienne version de la Bible qu'on croyait à jamais perdus. » C'est à M. Léopold Delisle, l'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale, que revient l'honneur de la découverte de ce trésor. Il faut

en lire l'histoire intéressante dans le livre même de M. Ulysse Robert.

M. Ulysse Robert a été jugé digne par M. Léopold Delisle de publier le précieux manuscrit. Ce travail délicat ne pouvait être remis en meilleures mains. Le savant paléographe s'est acquitté de sa tâche avec un soin, une exactitude, une érudition et une science dignes des plus grands éloges. La France a maintenant, sur l'ancienne version latine de la Bible, un travail digne de son antique réputation. L'introduction seule est un véritable ouvrage, dans laquelle sont étudiés les caractères généraux du manuscrit, l'écriture, les lettres conjointes, les abréviations, les chiffres, la ponctuation, les paragraphes, les principales divisions, les additions et corrections, les particularités paléographiques, l'orthographe, la grammaire, les hellénismes, l'influence du texte grec sur la traduction latine, les corrections, essais de restitution et rapports de la version latine avec le texte grec, les mots nouveaux ou rares du *Codex Lugdunensis*, les origines de la version qu'il contient, ses rapports avec les citations des Pères, etc. Le texte du Codex est ensuite reproduit en trois colonnes, ligne par ligne ; il est imprimé enfin d'une manière courante, avec la version grecque sur laquelle a été faite la version latine, en regard du texte du manuscrit.

Cette publication servira beaucoup aux futurs historiens de l'ancienne Vulgate. Ce n'est qu'à l'aide de travaux de ce genre qu'on parviendra à reconstituer l'histoire de nos premières versions latines. Nous ne disons rien des conclusions de M. Ulysse Robert ; il faut les lire dans son livre. On pourrait parfois désirer une précision plus grande dans son Introduction ; les comparaisons, dans un travail postérieur, pourront être étendues, mais dès maintenant le *Codex Lugdunensis* a trouvé un éditeur digne de lui. X.

Œuvres pastorales de Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise. — Œuvres oratoires. Tome Ier. Paris, Bray et Retaux, 1881, in-8 de 366 p. — Prix : 5 fr.

Mgr Turinaz est, si je ne me trompe, le plus jeune évêque de France ; mais il y a déjà plusieurs années que par son éloquence, par sa science, par la variété de son esprit, il a su conquérir une place distinguée dans les rangs de l'épiscopat français. La publication de ce volume, le premier de ses Œuvres oratoires, augmentera le nombre de ses admirateurs en portant au loin le retentissement de sa parole éloquente, jusques dans le cœur de ceux qui ne l'ont pas entendue, et il multipliera ainsi le bien que cette parole a déjà fait.

Ce volume se divise en deux parties : *les discours*, *les allocutions*. Sermons prononcés dans diverses grandes solennités, éloges funèbres, panégyriques, telle est la première partie ; allocutions inspirées par une distribution de prix, par la bénédiction d'un palais de justice, par

des cérémonies funèbres, ou par une réunion des œuvres de jeunesse, telle est la seconde partie, terminée par une éloquente paraphrase du *Miserere* appliqué à l'état présent de notre France.

Les cinq sermons de la première partie traitent de sujets qui, pour avoir un intérêt général, n'en présentent pas moins une actualité saisissante et n'en sont pas moins féconds en leçons spécialement applicables à notre temps et à notre pays. Ne dit-on pas tous les jours que la vérité divine a perdu ses droits et que les intelligences ont secoué pour jamais la domination souveraine de Jésus-Christ ? Mgr Turinaz raffermit nos courages en développant les motifs d'espérer, tirés de la situation même que garde encore Jésus-Christ dans notre pauvre société. Et la dévotion au Sacré-Cœur, si populaire chez les vrais chrétiens, si méconnue et si calomniée par l'ignorance ou la malice de nos ennemis, n'est-il pas opportun de montrer ses rapports étroits et sa parfaite convenance avec la mission et les malheurs de la France ? Le repos dominical disparaît de nos lois, mais il reste dans nos mœurs et Mgr Turinaz montre la connexité qui existe entre la sanctification du jour du Seigneur et le relèvement de notre pays. Le rôle de l'épiscopat dans l'Eglise et à l'heure présente ne méritait-il pas aussi d'être exposé, au moment où l'on discute les droits de nos évêques et où l'on oublie si facilement le respect que l'on doit à leur caractère sacré et la reconnaissance que leurs œuvres méritent ? Dire ce que sont les Frères des écoles chrétiennes pour le salut de la France, ce qu'ils sont pour la solution des problèmes de ces temps troublés, pour le service et la gloire de l'Eglise catholique, c'est aussi répondre à nos plus vives préoccupations, et le discours consacré à traiter ce grand sujet portera ses fruits.

L'éloge funèbre de M. l'abbé Martinet et les panégyriques de saint François de Sales, de Jeanne d'Arc et de sainte Cécile ne présentent pas moins d'intérêt : la vie d'un homme aussi savant et aussi modeste que M. l'abbé Martinet n'est-elle pas, en effet, de celles qui portent avec elles les plus fécondes leçons ? Quant aux trois panégyriques, c'est peut-être ce que ce volume contient de meilleur. Je citerai tout spécialement ceux de Jeanne d'Arc et de sainte Cécile, où l'éloquent évêque a si admirablement chanté les victoires du patriotisme sur les envahisseurs de la France, de la pureté sur la corruption païenne. De tels discours raffermissent l'âme et lui soufflent un amour plus brûlant de la patrie, une fidélité plus grande au culte des vertus chrétiennes.

Je veux aussi mentionner spécialement, à la fin de la dernière partie, le *Miserere de la France*, où Mgr Turinaz sonde les plaies de la France d'une main si sûre et indique avec tant de précision les remèdes qui, seuls, pourront les cicatriser et les guérir. — Nous espé-

rons que beaucoup de nos lecteurs voudront parcourir et méditer ces pages si pleines d'éloquence, de patriotisme et de foi.

P. Talon.

Dictionary of the English Church, Ancient and Modern. London Wells Gardner, Darton and Co, 1881, in-12 de VII-479 pages. — Prix : 9 fr.

The Prayer-book : its history, language, and contents, par Evan Daniel, maître-ès-arts, principal du collège de Saint-Jean à Battersea. London, Wells. Gardner, Darton and Co, 1881, in-12 de XII-456 pages. — Prix : 10 fr.

Le dictionnaire que nous avons sous les yeux ne répond pas du tout à ce qu'il promet, et ne mérite pas d'être rangé dans la catégorie de ces dictionnaires si bien faits que la littérature anglaise nous a donnés sur toute espèce de sujets, depuis quelques années. Nous avouons qu'il était difficile de concevoir le plan d'un livre portant le titre ci-dessus et que l'exécution de ce plan eût été environnée d'obstacles de tout genre ; mais, tel qu'il est, le volume édité par MM. Gardner et Darton ne répond pas à son titre.

Il eût été plus sage, pensons-nous, de s'en tenir exclusivement à l'Eglise *anglicane* du seizième siècle. On aurait pu faire sur ce sujet restreint un dictionnaire très utile pour les indigènes et très instructif pour les étrangers; car l'Église anglicane a joué et joue un assez grand rôle dans le monde anglais pour mériter l'honneur d'un dictionnaire à part. On a cédé, dans ce dictionnaire, comme dans beaucoup d'autres livres, à des préoccupations théologiques : on n'a pas voulu reconnaître que l'Église *anglicane* n'était pas la continuation de l'*ancienne* Église d'Angleterre, et, dès lors, on est retombé dans des sujets qui touchent à l'Église universelle. Même, en se plaçant à ce point de vue, on aurait pu faire un volume très agréable et très utile, si, excluant tout ce qui touchait à l'Église catholique, on s'était borné à relever ce qui regarde exclusivement l'Angleterre. Malheureusement on n'a pas agi de la sorte. Une multitude de choses qui n'ont rien à voir dans un dictionnaire de l'Église d'Angleterre, sont touchées et écourtées et beaucoup d'autres qu'on s'attendrait à trouver dans ce volume n'y figurent pas. C'est à peine s'il est question des quatre ou cinq sectes principales, qui vivent en Angleterre à côté de l'Église anglicane. Il suffit de lire les articles *Prayer Book*, *Congé d'Elire*, *Monasteries*, *Articles of religion*, *Holy Orders*, etc., pour voir comment tous les articles de ce dictionnaire ont été légèrement faits.

Le seul trait caractéristique de cet ouvrage c'est qu'il contient les formules légales dont un ordinant, un *curate*, un recteur, un *vicar* et un chancelier ont besoin, dans leur carrière ecclésiastique, depuis le moment de leur ordination jusqu'à la fin de leur vie, pour les baptê-

mes, les mariages, les enterrements, les bénéfices etc. Les *Actes* du Parlement y sont indiqués, recensés et cités quelquefois tout au long, par exemple, le *Burials Act* de 1880, ce qui n'était, ce semble, nullement nécessaire. En somme la compilation est médiocre et ne semble pas appelée à rendre de grands services.

— Les livres composés sur le *Livre de la commune prière* abondent en Angleterre, mais tous sont loin d'avoir le même mérite. Celui que nous annonçons ne fera pas oublier au commun des lecteurs l'ouvrage de Francis Procter sur le même sujet, ouvrage dont les éditions successives attestent le succès. Il est vrai que M. Evan Daniel ne s'adresse pas au même public, mais bien qu'il écrive pour les maîtres et les maîtresses d'école de l'Église anglicane, il n'est pas dispensé, ce semble, de mettre dans son ouvrage un peu plus d'ordre, de méthode et de clarté. Il faut avouer que son livre n'est guère qu'une

Rudis indigestaque moles.

Il eût été possible de faire un ouvrage beaucoup plus clair et plus méthodique, en suivant le « Prayer Book » ou en calquant les explications sur le programme des examens que les futurs maîtres et maîtresses d'écoles doivent subir, chez les Anglicans.

Le Livre de la commune prière accompagné de notes, muni de préfaces, quelque chose enfin dans le genre de l'« *Annotated Prayer-Book* » de J. H. Blunt, aurait mieux répondu au but qu'on se proposait, car il est indispensable d'avoir le texte sous les yeux pour comprendre quelques-uns des détails qui figurent dans l'ouvrage de M. Evan Daniel. Il est vrai que, voulant faire un manuel complet et étant limité par l'espace, l'auteur a dû condenser ses matériaux. Malheureusement il l'a fait au détriment de la clarté. D'ailleurs quantité d'observations sont inutiles et pourraient avantageusement être supprimées.

Nécessaire peut-être aux candidats qui se préparent aux examens sur la religion, dans les écoles normales de l'Église anglicane, ce volume ne saurait être d'aucun intérêt pour les lecteurs qui possèdent une certaine culture générale, sur l'histoire ecclésiastique de leur pays.

P. Martin.

JURISPRUDENCE

Etudes sur le droit celtique ; *le Senchus Mór,* par H. d'Arbois de Jubainville. Paris, Larose, 1881, in-8 de 108 p. — Prix : 3 fr.

Sous ce titre, M. d'Arbois de Jubainville a réuni quatre mémoires qui ont été successivement publiés dans la *Nouvelle Revue historique du droit français et étranger.*

Le premier de ces mémoires traite des rapports qui existent entre le Senchus Môr, le plus ancien monument du droit irlandais, et le reste

de la littérature irlandaise épique, grammaticale, hagiographique et canonique. Il admet l'autorité des documents qui font remonter la composition première de ce recueil au delà du temps de saint Patrice et qui attribuent à ce dernier les éléments du christianisme qui y paraissent.

Le second mémoire est une étude approfondie de la langue du Senchus Mòr, au point de vue de la grammaire et du vocabuaire ; M. d'Arbois conclut que ce document législatif, conservé de mémoire pendant trois siècles, a été écrit vers l'an 800.

Dans le troisième mémoire, on trouve un exposé de la hiérarchie sociale en Irlande, d'après le même recueil ; la hiérarchie politique comprenait, en Irlande, un roi suprême, les cinq rois de chacune des cinq provinces, les 184 rois des petites provinces ; le reste de la nation se composait de la classe des gens riches, *flaith*, de la plèbe composée d'associés libres et d'associés non libres ou vassaux, enfin des esclaves. A côté de la hiérarchie politique, marchent de pair le clergé et les savants : l'évêque a les mêmes honneurs que le roi ; les savants profanes, divisés en 10 classes, étaient assimilés aux différents degrés des membres de la *flaith*, seulement c'était leur degré de science et non leur fortune qui était la base de leur classification.

M. d'Arbois consacre le dernier mémoire à l'administration de la justice en Irlande à l'époque reculée de l'apparition du Senchus Mòr ; il pense que ces institutions étaient à peu près identiques à celles de la Gaule au temps de César. Il compare les assemblées et les foires qui réunissaient alors les Irlandais aux quatre saisons de l'année, avec les assemblées des Gaulois, particulièrement avec l'assemblée des trois Gaules, à Lyon ; les inductions que notre érudit collaborateur tire du texte irlandais lui fournissent des conclusions que nous recommandons tout spécialement à tous ceux qui étudient l'histoire la plus ancienne du pays qui est aujourd'hui la France. M. d'Arbois propose, sur la mythologie, quelques idées nouvelles. A. DE B.

Bibliographie raisonnée du droit civil, *accompagnée d'une table alphabétique des noms d'auteurs,* par E. DRAMARD, président du tribunal d'Arbois. Paris, Firmin-Didot, 1880, in-8 de 372 p. à 2 col. — Prix : 12 fr.

Voici un excellent livre que nous recommandons à tous ceux qui s'occupent spécialement du droit, aussi bien aux praticiens qu'aux théoriciens. Tous pourront en tirer le plus grand profit, car ils trouveront sous chaque article du code, rangés et classés par ordre alphabétique et avec une minutieuse patience, non seulement toutes les monographies de droit importantes, mais encore les articles de revues, les moindres brochures et jusqu'aux nombreuses thèses de doctorat. C'est une mine inépuisable de matériaux et de documents. Et l'Allemagne elle-même, le pays classique de la bibliographie, peut nous

envier malgré ses Engelmann, ses Wuttig, ses Rossberg, un travail aussi complet et aussi bien coordonné. Il est inutile de s'étendre longuement sur le mérite et l'utilité d'un tel ouvrage et nous préférons signaler immédiatement quelques critiques. Si nous croyons devoir relever des détails, c'est une preuve de l'importance que nous attachons au livre de M. Dramard et du désir qui nous anime, de le voir perfectionner de plus en plus.

On peut se plaindre à juste raison de ne pas trouver dans un recueil d'une telle érudition, l'indication des sources manuscrites du code, des éléments qui ont dû servir à Locré et à Fenet et qui se trouvent éparpillés dans plusieurs bibliothèques de Paris. Un autre reproche plus considérable, c'est celui d'avoir trop négligé les travaux étrangers sur le code civil. La Belgique est le seul pays voisin dont M. Dramard cite les ouvrages, quoiqu'il en oublie plusieurs et d'assez importants, tels que : *Allard*. Des preuves de la filiation hors mariage (1858). — *De Monge*. De la capacité civile des religieux (1867). — *Van Biervliet*. Des donations faites en contrat de mariage (1858).— *Jacobs*. Étude sur les servitudes légales (1862). — *Drieghe*. L'État civil (1876). — *Lippens* et *de Soignie*. Du droit des étrangers en Belgique (1871 et 1873), etc., etc. Mais l'Allemagne et l'Italie ont été totalement abandonnées. Le *Zachariä* est le seul livre allemand qui soit cité, et encore est-ce la 5e édition qui se trouve indiquée, celle qui a paru en 1852, au lieu de la 6e édition qui a été publiée de 1874 à 1876 par les soins de M. *Puchelt*, le même qui nous a donné une très bonne monographie sur la loi hypothécaire française (Leipzig, 1877). Et quand on mentionne Zachariæ, pour quelle raison ne pas signaler aussi les récents manuels de *Bauerband*, de *Behaghel*, de *Stabel* et de *Schiffner* ? Pourquoi n'aurait-on pas pu tenir compte également des principaux articles qui ont paru dans la *Zeitschrift f. d. franz. Recht*, qui se publie à Mannheim depuis 1869 et à laquelle collabore activement le professeur Renaud d'Heidelberg ? La littérature italienne n'aurait pas dû non plus être laissée complètement à l'écart. J'avoue qu'il y avait ici une difficulté sérieuse provenant de ce fait, que le code civil étant aujourd'hui en vigueur au delà des Alpes, les monographies italiennes sont devenues extrêmement nombreuses et que c'eût été allonger considérablement le recueil que d'en donner une énumération complète. Mais n'y avait-il pas place pour un moyen terme qui pouvait tout concilier ? N'était-il pas très aisé de citer au moins les travaux les plus importants, tels que les ouvrages généraux de *Pacifici Mazzoni*, de *Bianchi*, de *Paolo Marchi*, et les savantes études de *Giorgi* sur les obligations, de *Buniva* sur les personnes et les successions, de *Gabba* sur la rétroactivité, de *Rinaldi* sur la propriété mobilière, etc., etc.

Parmi les œuvres françaises nous avons même remarqué quelques lacunes. Ainsi nous aurions voulu voir citer, à côté des travaux préparatoires, les études de *M. Madelin* (1865) et de *M. Pérouse* (1866), sur la part qui revient à Napoléon dans la confection du code civil, et les singuliers essais de *Troplong* sur l'esprit démocratique dans le code (Revue Wolowski). On a oublié enfin la bonne introduction à l'étude du code par *Lassaulx* et les excellents ouvrages latins de *Carrière* sur le mariage, les obligations, la justice et le droit, qui sont bien plus remarquables et plus complets au point de vue des rapports du droit positif avec la morale que le rapide commentaire du cardinal Gousset.

Mais nous n'avons pas besoin de le dire en terminant, toutes nos critiques ne portent que sur des détails. Envisagée dans son ensemble, l'œuvre de M. Dramard ne saurait être trop louée et nous faisons des vœux pour que le savant magistrat puisse nous donner bientôt un nouveau catalogue raisonné de la procédure et du droit criminel, et achever avec un égal succès, ce que nous n'hésitons pas à appeler, un monument de bibliographie juridique.

J. Van den Heuvel.

SCIENCES

La Famille suivant l'Ecriture sainte, par l'abbé A. D., du diocèse de Metz. Paris, Palmé; Bruxelles, Gœmære; Genève, Henri Trembley, 1881, in-12 de 347 p. — Prix : 3 fr.

Nos pères lisaient beaucoup l'Ecriture sainte et ils savaient le faire avec fruit, non seulement pour leur propre édification, mais pour l'éducation de leurs enfants et la conduite de leurs familles. Cela se voit bien dans les monuments de sagesse et de science paternelles qu'ils nous ont transmis. Grâce à des recueils alors populaires, les plus beaux textes extraits de l'Ancien et du Nouveau Testament fournissaient des sujets de lectures domestiques à de simples ménages d'ouvriers.

Aujourd'hui, que reste-t-il d'un passé si plein d'enseignements ? Rien ou presque rien ! Il est triste de constater que la table rase a atteint les familles chrétiennes et des foyers d'ailleurs exemplaires. En général, l'Ecriture sainte y est délaissée, et, avec elle, sont abandonnées chaque jour davantage les grandes sources de la tradition. Il s'agit de les y raviver : c'est une question de vie ou de mort. Entre toutes les œuvres de relèvement, qui doivent susciter le zèle des esprits vraiment religieux, il n'en est pas de plus importante.

Or, voilà qu'un livre vient précisément de paraître qui va per-

mettre de la réaliser. Ce livre, nous l'appelions de nos vœux. Déjà même, il y a peu d'années, pour répondre aux besoins du temps, nous l'avions devancé, en essayant de former, avec les maximes des Livres sapientiaux, une sorte de code de sagesse domestique et de science sociale : *La Famille d'après la Bible*, qui n'est qu un chapitre détaché de la *Vie Domestique;* mais nous n'étions pas allé au delà d'une esquisse. Tout un travail, tout un tableau embrassant l'ensemble des Livres sacrés, seul pouvait reconstituer en entier *La Famille suivant l'Écriture sainte*. C'est ce travail que M. l'abbé D. a entrepris, et il l'a fait de main de maître, tel à notre sens qu'il doit être. Point de commentaires, pas la moindre trace de la personnalité de l'auteur, qui nous laisse même ignorer son nom. Rien que les textes mis en ordre et en lumière, dans leur simplicité et leur beauté, et où sont successivement présentés dans tout leur relief : « le Mariage, » — « l'Époux et l'Épouse, » — « le Père, la Mère et les Enfants,» — « le Maître et le Serviteur. » Dans ces divisions principales se classent les applications, les aspects et aperçus variés du sujet. La méthode est excellente, et le choix des extraits rappelle l'ancienne pratique. Chaque chapitre et section de chapitre débute par l'indication, et, en quelque sorte, l'inscription des vérités maîtresses ; ce sont autant de vivantes formules. Les faits, les scènes et récits empruntés à la Bible viennent après et montrent cette vie en action. Là est le résumé des devoirs, et le lecteur est invité à y puiser des instructions directes et immédiates. Disons encore que l'élégance du volume concourt à le le rendre attrayant. La forme n'y a été pas moins soignée que le fonds.

Nous sommes donc charmé de l'œuvre sous tous les rapports, et nous faisons des vœux pour qu'elle ait le succès qu'elle mérite. Puissent un grand nombre de familles l'adopter, se l'assimiler et en retirer des fruits abondants de réforme et de régénération !

CHARLES DE RIBBE.

Végétaux fossiles du terrain houiller de la France, par R. ZEILLER, ingénieur au corps des mines (Extrait du tome IV de l'*Explication de la carte géologique de France*). Paris, Imp. Nat., 1881, in-4 de 185 p., avec atlas de 18 pl. — Prix : 16 fr.

Traité de paléontologie végétale, *ou la Flore du monde primitif dans ses rapports avec les formations géologiques et la flore du monde actuel*, par W. SCHIMPER. Paris, J.-B. Baillière, 1881. 3 vol., gr. in-8, de IV-738 ; 968 ; 896 p. ; avec atlas de 110 pl., gr. in-4. — Prix : 150 fr.

Cours de Botanique fossile, *fait au Muséum d'Histoire naturelle*, par M. B. RENAULT. 1re année. Paris, Masson, 1881, in-8 de 185 p., avec 22 pl. — Prix : 18 fr.

L'évolution du règne végétal; Les Cryptogames; par

MM. de Saporta et Marion. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-8 de XII-238 p avec 85 fig. (*Bibliothèque scientifique internationale*). — Prix : 6 fr.

Trente ans nous séparent de l'époque à laquelle ont paru les trois premiers tomes de l'*Explication de la carte géologique de France*, l'œuvre magistrale d'Élie de Beaumont et de Dufrénoy. Le tome IV, consacré à la paléontologie vient d'être publié par MM. Bayle et Zeiller. Il comprend 158 planches de fossiles et 18 planches de végétaux choisis parmi les plus importants du terrain houiller. Cette dernière partie va seule nous occuper ici. On sait que les plantes se divisent en deux grands groupes : les Cryptogames, dont les organes destinés à assurer la reproduction de l'espèce, sont excessivement petits et très spéciaux; puis les Phanérogames, chez lesquels ces mêmes organes devenus les étamines et les ovules, sont le plus souvent visibles. Les premiers comprennent les Cryptogames cellulaires (algues, champignons, lichens et mousses) très faiblement représentés parmi les empreintes du terrain houiller; et les Cryptogames vasculaires (Equisétinées, Fougères, Lycopodiacées) qui sont le trait dominant de la flore houillère. Les Phanérogames se partagent également en deux classes, dont la première seule se rencontre dans le terrain carbonifère. Ce sont les Gymnospermes (cycadées et conifères) dont les ovules sont nus et les cotylédons (feuilles de l'embryon) nombreux; et les Angiospermes, dont les ovules sont renfermés et le cotylédon tantôt isolé (monocotylédones), tantôt double (dicotylédones). Deux difficultés se présentent pour la détermination des végétaux fossiles : d'abord ils ne sont connus généralement que par des empreintes qui ne nous en conservent que les traits extérieurs et sur lesquelles manquent les caractères à l'aide desquels on a fondé la classification; ensuite, selon leurs apparences et leur gisement, les mêmes espèces ont reçu des dénominations différentes qu'il faut ramener au nom le plus ancien, suivant ce qu'on appelle en synonymie *la loi de priorité*.

L'ouvrage de M. Zeiller est éminemment utile à ce double point de vue : grâce aux beaux échantillons donnés à l'École des Mines surtout par MM. du Souich et Grand'Eury, il a pu donner de bonnes figures de diverses espèces encore mal connues ou mal nommées. Il s'est attaché à reproduire au moins une espèce de chacun des genres principaux de la flore houillère, et surtout les espèces les plus propres à servir à la distinction des niveaux. Il adopte d'ailleurs pleinement la division en trois grands étages proposée par M. Grand'Eury, avec lequel il est complètement d'accord tant pour l'établissement de ces étages que pour la composition de la flore de chacun d'eux. Les 18 planches de l'atlas comprennent 50 espèces, dont 2 du terrain anthraciférе ou houiller inférieur; 22 du terrain houiller

moyen (Nord de la France) ; 21 du terrain houiller supérieur (Saint-Etienne, Alais, Carmaux, Ahun, Commentry, Decize, Saint-Pierre-Lacour) ; enfin 2 espèces communes à ces deux étages et 3 appartenant au terrain permien. Nous signalerons aux botanistes la création d'un nouveau genre de fougères, les *Mariopteris*, qui réunissent une partie des *Pecopteris* à quelques *Sphenopteris* de Brongniart.

Tout récemment s'est achevé le monument élevé à la botanique fossile par W. Schimper. Séparé de sa patrie, enlevé il y a quelques mois à la science, le savant professeur de Strasbourg avait réuni dans ce livre par un lien méthodique tout ce que l'observation nous révèle de la flore du monde primitif. Il montre l'enchaînement des types et leur succession graduelle depuis la première ébauche de la vie végétale jusqu'à l'épanouissement dont nous sommes témoins. De longues études personnelles et des voyages multipliés, de patientes recherches dans les collections les plus célèbres de l'Angleterre et du continent, une connaissance approfondie de tous les travaux dont cette branche nouvelle de la science a été l'objet, ont permis à W. Schimper de composer une œuvre vraiment classique à laquelle auront à recourir tous ceux qui entreprendront désormais quelque étude de paléontologie végétale. Après une partie descriptive très étendue, présentant l'histoire naturelle des végétaux, un tableau général montre les flores disposées dans l'ordre de la chronologie et en indique le mode de distribution dans les formations auxquelles elles appartiennent. Enfin l'ouvrage est complété par un index bibliographique très riche et par des tables méthodiques. L'atlas donne, d'après nature ou d'après les meilleurs ouvrages, les principaux types des végétaux fossiles décrits dans l'ouvrage, avec les détails nécessaires à l'interprétation de leurs caractères distinctifs.

C'est surtout par des aperçus nouveaux et par des découvertes nombreuses que se recommande le livre de M. B. Renault. Nous n'avons encore que les leçons de la première année de son cours de botanique fossile au Muséum ; mais il y a là des perspectives qui étendent singulièrement le champ de nos connaissances en paléontologie végétale. A peine pouvons-nous indiquer ici quelques points de détail. D'abord, suivant une ingénieuse remarque de M. Renault, tandis que les couches concentriques de nos bois dicotylédones révèlent les alternances d'activité et de repos qui correspondent à nos saisons, l'homogénéité ordinaire des types arborescents des houilles semble indiquer l'uniformité du climat pendant les périodes primitives, uniformité qu'atteste aussi l'égale répartition des mêmes formes sous des latitudes et des longitudes très diverses. Choisissant un certain nombre de types, M. Renault en fait l'étude approfondie et la monographie complète. Il examine d'abord les *Diploxylées*, plantes curieu-

ses qui offrent une double région ligneuse. Indépendamment de la couche ligneuse qui entoure la moelle, une autre s'étale concentriquement à la première et se développe au contraire d'une manière centripète. Cette dualité de formation ligneuse se retrouve avec des variations extrêmes dans les diverses familles du groupe, et elle est presque atténuée chez les moins parfaites des Diploxylées, les Cycadées, derniers représentants de ce type dans la nature actuelle. Les patientes recherches de M. Renault le portent à croire que ce fonctionnement ligneux était en rapport avec l'uniformité climatérique et que le régime de nos saisons, à mesure qu'il s'établissait plus nettement, a entraîné la disparition des Diploxylées.

M. Renault étudie aussi les Sigillariées, dont les débris sont si abondants et les affinités encore si contestées. Tantôt on les réunit aux cryptogames pour les associer aux Lepidodendron ; tantôt on les range, comme l'ont fait Brongniart et MM. Grand'Eury, Renault et de Saporta, parmi les phanérogames gymnospermes. Sans doute, elles doivent être aux confins de ce groupe qu'elles rattachent aux formes les plus parfaites des cryptogames. Pour les Stygmariées considérées soit comme des radicules des troncs de Sigillariées, soit comme des plantes à part croissant dans la vase, M. Renault établit qu'il y faut voir de véritables rhizômes, pouvant végéter longtemps horizontalement avant de donner naissance aux tiges verticales qui constituent les Sigillariées. Enfin signalons encore une très intéressante monographie des Cordaïtées, les plus élevés peut-être des végétaux de la flore houillère, et pourvus comme les Cycadées d'un cylindre ligneux simple pour la tige mais double pour les feuilles.

Au dire des auteurs, il ne faut pas chercher dans l'œuvre de MM. de Saporta et Marion des preuves directes et immédiates pour établir que les êtres vivants sont allés en se différenciant à travers les temps, les derniers venus étant sortis d'ancêtres plus simples et par cela même plus imparfaits que ne l'ont été leurs descendants. Ce livre est écrit *ad noscendum*, *non ad probandum*. Il « expose, » c'est-à-dire qu'il indique, le principe de l'évolution étant admis, comment les phénomènes ont dû se manifester et par quelle voie le règne végétal a pu s'avancer en s'engageant dans plusieurs directions graduellement divergentes. Les plus légères différenciations en s'accentuant peu à peu ont lieu aux catégories de fonctions toujours plus rigoureusement localisées. Ainsi, en partant des Protistes, ou êtres primitifs protoplasmatiques, les savants auteurs nous conduisent aux Protophytes pour arriver ensuite aux Métaphytes inférieurs. Ces deux groupes constituent les Cryptogames, branche aînée du règne végétal de laquelle, avant son complet épanouissement, se détachera une branche cadette, les Phanérogames, longtemps subordonnée mais

destinée à obtenir et à garder la prédominance. Le volume que nous donnent aujourd'hui MM. de Saporta et Marion est consacré à l'évolution des Cryptogames : tout ce qui concerne la deuxième branche est renvoyé à un second ouvrage, mais par contre toutes les généralités ont dû trouver place au début de celui-ci.

Ce sont d'abord les algues qui sont étudiées depuis les plus simples unicellulaires ou paucicellulaires, jusqu'aux plus élevées et aux mieux adaptées, les characées et les phéosporées, qui remontent à peine au trias, les fucacées et les floridées qui ne se sont guère répandues dans nos mers avant l'âge tertiaire. Quant aux plantes terrestres, toute leur évolution se résume en un principe, celui de la division croissante du travail organique, localisant et isolant les fonctions d'abord confondues. L'acte principal de cette différenciation est la distinction qui s'établit de plus en plus nette entre les organes de la vie végétative et ceux destinés à la reproduction de l'espèce. Les différentes étapes de cette progression sont marquées par les divers types des Cryptogames qui s'y sont arrêtés pour en revêtir définitivement les caractères. Le terme est atteint quand les deux ordres de fonctions sont devenus indépendants, en répondant l'un à la tige avec ses feuilles, l'autre à la fleur avec ses accessoires : ce sont les Phanérogames.

Plus hâtivement fixées dans leurs caractères et mieux adaptées aux conditions extérieures, les cryptogames prédominèrent incontestablement dans la flore terrestre (2,6 contre 1, environ) pendant toute la période de la houille et jusqu'à la fin des âges primaires. Dès l'époque du trias, l'égalité s'établit entre les deux grandes classes, et depuis lors les cryptogames dégénérés n'ont cessé de décroître en nombre et en stature. Si l'on pouvait étudier dans le détail l'histoire des familles, des genres, des espèces, remonter à leur origine et suivre leur développement, on constaterait que les régions polaires ont joué jadis un grand rôle comme point de départ de types nombreux, et que la zone tropicale est aujourd'hui le refuge d'une foule de plantes qui ont fui les latitudes élevées devant l'envahissement progressif du froid. Peut-être cet abri lui même deviendra-t-il insuffisant. Mais arrêtons-nous sans chercher à deviner le secret de l'avenir, et servons-nous des vérités acquises pour éclairer quelques parties de l'immense domaine qui nous reste à conquérir.

Espérons que MM. de Saporta et Marion ne nous feront pas trop attendre le volume consacré à l'évolution des phanérogames. Ecrire de telles œuvres avec une compétence reconnue de tous et une sollicitude si impartiale pour la vérité, c'est le procédé le plus fécond pour étendre à coup sûr le champ de nos connaissances, et peut-être en outre pour justifier l'ingénieuse théorie qui a servi de lien à l'exposé des faits.

A. Delaire.

BELLES-LETTRES

Les Quatre Vents de l'esprit, par Victor Hugo. Paris, J. Hetzel, et A. Quantin, 1881, 2 vol. in-8 de 335 et 325 p. — Prix : 15 fr.

Les dernières œuvres de M. Victor Hugo, *la Pitié Suprême*, *Religions et Religion*, pamphlet contre la religion positive, *l'Ane*, pamphlet contre la science, méritaient à peine l'attention de la critique. Elles portaient des marques trop évidentes de décadence ; les admirateurs de l'ancien Victor Hugo devaient détourner la tête par respect pour leurs souvenirs. *Les Quatre Vents de l'esprit* sont dans des conditions différentes : la plupart des pièces qui les composent sont antérieures aux dernières années, et le déclin du génie y est moins sensible.

Dans le style obscur et apocalyptique qu'il a adopté depuis les *Contemplations*, le poète nous explique d'abord le titre de son livre. Il a vu passer les quatre vents du ciel et leur a déclaré que l'esprit avait aussi ses quatre vents :

> L'âme a comme le ciel quatre souffles en elle.
> L'âme a ses pôles, l'âme a ses points cardinaux.

Ce sont l'Épopée, le Drame, l'Ode, la Satire. De là les divisions de l'ouvrage : *le livre satirique*, *le livre dramatique*, *le livre lyrique*, *le livre épique*. Dans le premier livre, M. V. Hugo s'est souvenu des plus mauvaises pages des *Châtiments ;* il a retrouvé les défauts de cette œuvre étrange et souvent ignoble, sans retrouver les qualités de vigueur et de spontanéité qui la classent parmi ses meilleures. Des rancunes générales, dont la noblesse n'est pas contestable, trouvent place dans ces longues pages d'hexamètres haletants et heurtés ; mais les rancunes personnelles n'en sont point absentes. La pièce XXV est une satire contre les Bruxellois et le charivari brutal qu'ils firent au poète en 1871. Le nom du pauvre Gust. Planche revient sans cesse comme synonyme de critique stupide et méchant ; évidemment le chef des anciens romantiques a encore sur le cœur les vieilles querelles de l'école. C'est un grief personnel qui inspire à M. Hugo la pièce dont le premier vers,

> Muse, un nommé Ségur, évêque, m'est hostile,

donne un faible échantillon des grossièretés qu'elle renferme. Le souvenir du noble et doux prêtre vivra plus longtemps chez les Parisiens qui l'ont connu, chez les pauvres qu'il a aimés, que le livre de son insulteur ; mais au cas où ce livre serait sauvé de l'oubli, quels étranges documents recueillerait l'histoire sur Mgr de Ségur, en y trouvant qu'il fut « haineux » et « idiot ! » Ce n'est pas un homme que poursuit M. Hugo ; la haine des prêtres l'aveugle au point de lui faire perdre, quand il aborde ce sujet, le peu de bon goût qui lui reste ; page 112 ce

sont une « vermine, » ce sont « des poux ». La pièce XVI est consacrée à démontrer que les catholiques sont féroces et hypocrites et n'attendent qu'une occasion pour rallumer en France les bûchers de l'Inquisition. La presse radicale se réjouira de ces vieilles sottises ; mais elle ne sera pas partout satisfaite. M. Hugo méprise, non seulement ceux qui croient en Dieu autrement que lui, mais encore ceux qui ne croient point en Dieu. Il a un Dieu vague à coup sûr ; mais il est croyant, et la plus grande injure qui soit encore sous sa plume, c'est le mot *athée*. M. Hugo est plus près de nous qu'il ne le pense ; il s'imagine en être fort loin et nous injurie au nom d'idées qu'il croit avoir découvertes. Il se trompe : toutes les belles idées qu'il développe, de fraternité, de charité, de progrès, d'horreur du sang, de responsabilité morale, sont les divins lieux communs du Christianisme.

Le Livre satirique contient encore un sonnet (XVIII), le seul, croyons-nous, avec le sonnet à M^lle^ J. Gautier, qu'ait jamais fait V. Hugo. Il fuit cette forme fixe, où la pensée doit se resserrer pour produire tout son effet, où la concision devient la grande qualité. Habitué à laisser aller sa plume au courant de l'inspiration, sans jamais revenir sur ce qu'il a écrit, à répéter dix fois la même pensée avec des mots différents, à écrire pour ainsi dire ses brouillons les uns à la suite des autres, M. V. Hugo ne saurait se résoudre à l'œuvre de patience et de perfection qu'on appelle le sonnet. Aussi convient-il de signaler cette curiosité.

Nous dirons peu de choses du *Livre dramatique*. Il contient une comédie et un embryon de drame en deux actes, qui n'ont pas été faits pour la scène. On y voit un vieux duc Gallus, jadis régnant dans on ne sait quel pays d'Allemagne, qui cherche, ainsi qu'il sied à un noble seigneur du dix-huitième siècle, à faire le libertin et surtout à le paraître ; une fière jeune fille repousse ses offres outrageantes ; une autre les accepte et meurt plus tard de honte et de dégoût. On sent, dans cette partie de l'ouvrage, le désir inconscient d'imiter Alfred de Musset. Mais où retrouver la fantaisie exquise, souvent incohérente, toujours pleine de grâce, de délicatesse et de jeunesse, qui donne tant de charme aux poèmes dramatiques de Musset ? M. Hugo a pris un rôle qui ne lui convenait pas : l'auteur de *l'Ane* a voulu jouer de la flûte. Au sortir du *Livre satirique* et de ses violences loquaces, nous éprouvions le besoin de revenir à la mâle et sobre satire des *Iambes* de Barbier ; en achevant le *Livre dramatique*, il faut relire le *Spectacle dans un Fauteuil*.

Le *Livre lyrique* renferme des parties d'une grande beauté. Disons tout de suite que la plupart des pièces qui le composent datent de l'exil du poète, c'est-à-dire d'au moins dix ans. La nature, les bois, la mer, les paroles du vent, le regard des étoiles l'ont inspiré comme

autrefois. Ecoutons les plus beaux vers de tout le recueil (*Promenades dans les Roches*) :

Tous les objets créés, feu qui luit, mer qui tremble,
Ne savent qu'à demi le grand nom du Très-Haut.
Ils jettent vaguement des sons que seul j'assemble ;
Chacun dit sa syllabe, et moi je dis le mot.

Ma voix s'élève aux cieux, comme la tienne, abîme !
Mer, je rêve avec toi ! monts, je prie avec vous !
La nature est l'encens, pur, éternel, sublime ;
Moi je suis l'encensoir intelligent et doux.

Il faut admirer de belles strophes très viriles contre le suicide. (Pièce XXVII, *Pati*) et la pièce XXXIII datée de 1854 : *Ma vie entre déjà dans l'ombre de la mort.* Mais on sait qu'il ne faut pas chercher des exemples de goût chez le maître de l'antithèse. Une ode célébrant le Parisien des faubourgs, léger, avide de plaisir, parfois aussi prompt au dévouement patriotique, s'achève ainsi :

Il descend de la Courtille,
Mais il monte dans les cieux !

Une chanson (VII) évoque les spectacles les plus gracieux : le poète aime à voir des vierges sortant d'un temple avec des palmes « aux mains », des enfants jouant avec des roses « au front » ; mais le rêve qui lui sourit le plus :

C'est un tyran qui râle, avec un coup d'épée
Au cœur.

Après les douces images qui précèdent il y a là un faux effet bien désagréable. Nous dirions qu'il y a plus que cela et que l'intention en est odieuse, si l'auteur ne prenait soin de nous laisser entendre dans la pièce suivante : *Coup d'épée, oui, mais non de poignard...* qu'il n'approuve point les lâches assassins du tzar Alexandre II.

Le *Livre épique* a pour titre *La Révolution.* Il est consacré bien moins à exalter la Révolution qu'à verser à longs flots l'injure sur l'histoire de la Monarchie française. Il faut voir avec quelle joie M. V. Hugo exploite non seulement les faits trop réels qui ont déshonoré certains règnes, mais les contes les plus invraisemblables, les anecdotes depuis longtemps controuvées, l'arquebuse de Charles IX par exemple (tome II, p. 194, 255, etc.). Il réunit ces matériaux de provenance si diverse, les amalgame, en tire d'énormes périodes de plusieurs pages ; la rime, merveilleusement riche, se donne libre carrière à travers des noms propres, quelquefois pris à contre-sens, mais toujours parfaitement sonores ; elle se joue à travers le sang, le meurtre, la débauche, le pillage... Elle oublie qu'elle a chanté jadis les gloires incontestables d'une Monarchie pour laquelle elle n'a plus assez de colères. — Le cadre de toutes ces déclamations est curieux. Une nuit, la statue de Henri IV descend de son piédestal du Pont-Neuf, et va trouver celle de Louis XIII à la place Royale ; celle-ci se met aussi en marche, et toutes deux vont chercher la statue de

Louis XIV à la place des Victoires. Nul ne saura jamais pourquoi ces statues se sont promenées à une heure aussi tardive et ont fait résonner sous les sabots de leurs chevaux de bronze ou de marbre les pavés du vieux Paris. Toujours est-il qu'après avoir été injuriés en chemin par les mascarons du Pont-Neuf, symboles du peuple écrasé sous leur règne, les rois sont arrivés à la place Louis XV. Mais, ô terreur! à la place du Bien-Aimé, s'y dresse une gigantesque machine noire et sanglante, la guillotine. Une tête royale roule entre les poteaux... Et comme les statues demandent qui a construit cette horrible machine, la tête répond : « O mes pères, c'est vous! »

Nous demandons pardon à nos lecteurs de nous être attardé sur un livre dont si peu de pages méritent d'échapper à l'oubli. Nous ne l'avons pas fait sans quelque tristesse. Il y a plusieurs années que V. Hugo n'existe plus pour nous, ni comme penseur, ni comme écrivain. Quand un homme de génie meurt, ses amis aiment à publier ses derniers manuscrits, ses ébauches, même ses œuvres de rebut; mais la flamme du génie éteint s'y retrouve rarement, et le grand nom de l'auteur s'amoindrit à de telles publications. Hélas ! V. Hugo se survit à lui-même ; il ne nous donne déjà plus que des papiers posthumes.

Pierre de Nolhac.

Norske Folke-og Huldre Eventyr, i Udvalg ved P. Ch. Asbjœrnsen, (*Contes populaires et Histoire de fées de la Norvège*). Kjobenhavn, Gylden lal, 1879, pet. in-8 de 360 p.

C'est le malheur des grands écrivains des petits peuples d'être à peine connus au dela de leurs frontières ; leur célébrité reste locale et les interprètes ou traducteurs leur manquent auprès du grand peuple européen. Les écrivains scandinaves sont à cet égard parmi les plus mal partagés : l'Allemagne à peu près seule la connaît, par suite du voisinage, de la parenté de la langue et de l'abondance de ses traducteurs. Mais la France est bien en retard en cet endroit : ainsi qui connaît le nom de M. Asbjœrnsen?

M. Asbjœrnsen occupe une position hors de pair en Norvège par les services qu'il a rendus à son pays comme économiste, par ses recherches et par ses découvertes comme naturaliste, par le puissant concours qu'il a apporté à la renaissance de la littérature norvégienne. Ses recueils de contes populaires, publiés d'abord en collaboration avec M. Moe, puis sans aucun collaborateur, ont aidé à fixer une langue qui, sans se détacher encore du danois, prend une physionomie plus locale et tend à devenir une véritable langue norvégienne. Le talent de récit et de style avait fait le succès de M. Asbjœrnsen et aussi le triomphe de sa tentative novatrice.

Si semblables que soient à eux-mêmes par le fonds, les contes popu-

laires de tous pays, l'art de les redire augmente leur charme et en fait des œuvres vraiment littéraires. Mais que cet art est difficile ! il lui faut à la fois le sentiment de la nature, la mesure, la discrétion, et en quelque sorte une naïveté qui ait conscience d'elle-même. Grâce à cette divination que les frères Grimm et M. Asbjœrnsen eurent peut-être seuls dans ce siècle, le récit reparaît dans sa simplicité primitive, sans interpolations, sans additions, sans fioritures, dans la nudité charmante de la nature. — M. Asbjœrnsen ne s'était pas contenté de recueillir les contes de son pays : il avait aussi, dans de petits récits qui sont comme des paysages en prose, où l'on voit les fjords, les monts et les forêts de la Norvège et sa nature mélancolique, fait vivre les fées et les esprits mystérieux de la nature comme les représente l'imagination populaire de la Norvège. Là surtout son talent d'écrivain et ses qualités d'humouriste pouvaient se donner libre carrière tout en faisant aimer son pays.

Ces recueils sont déjà anciens; le premier date de 1842, mais M. Asbjœrnsen a voulu résumer lui-même son œuvre; il a choisi les plus réussis des contes et des récits de ses divers recueils pour en faire une anthologie exquise. Les plus grands artistes de la Norvège ont voulu prendre part à cette œuvre en quelque sorte nationale et ils ont entremêlé ces contes de dessins tour à tour humouristiques et poétiques. Ainsi est né ce recueil, quintessence de choses charmantes, passant du grave au doux, du plaisant au sévère. Au conte plaisant succède une sombre aventure sur la mer irritée ; une aventure de chasse dans les hautes futaies suit une histoire de géant ou de gnôme.

Une traduction allemande de ce recueil vient de paraître à Leipzig, à la librairie Refelshœfer, illustrés des mêmes gravures; on nous garantit sa fidélité et elle se lit avec plaisir. Au point de vue typographique, elle nous paraît inférieure à l'édition de Copenhague dont les gravures sont parfaitement tirées. Cet exemple devrait tenter un éditeur français. Traduits avec goût et avec art, et illustré des dessins des artistes du Nord, ces contes ne pourraient manquer d'avoir en France un écho du succès qu'ils ont eu dans leur patrie, et ils devraient un charme de plus à cette grande et poétique nature du Nord scandinave qui se reflète dans leurs paysages. H. G.

Etude sur les démons dans la littérature et la religion des Grecs, par J. A. Hild, maître de conférences à la faculté des Lettres de Besançon. Paris, Hachette, 1881, in-8 de XII-337 p. — Prix : 6 fr.

Aristophanes impietatis reus, par le même. Besançon, Jacquin, 1880, in-8 de VIII-131 p.

Il a paru à M. Hild qu'en suivant pas à pas les différentes signifi-

cations du mot démon chez les poètes et écrivains de la Grèce depuis Homère jusqu'à Plutarque, on aurait une image fidèle et complète des transformations graduelles du sentiment religieux au sein de la race hellénique. L'assertion est plus qu'étrange et je ne pense pas que l'auteur, malgré toute son érudition, soit parvenu à la justifier. Cette erreur, ou plutôt cette illusion, n'empêche pas qu'il n'y ait dans la thèse de M. Hild des passages très intéressants, comme l'étude comparée des démons chez Homère et chez Hésiode, ou très instructifs, comme le chapitre consacré au rôle de ce qu'on appelle « la fatalité » dans la tragédie. Le style est élégant, trop élégant même, car on voudrait plus de clarté dans l'exposition, plus de rigueur dans l'argumentation. Plus d'une phrase trahit un esprit secrètement rebelle à certains enseignements du christianisme.

La seconde thèse de M. Hild offre avec la première des points de contact que l'auteur n'a nullement dissimulés. Il y a longtemps qu'on a remarqué le double caractère de la muse d'Aristophane : ici chantant la grandeur des dieux avec un enthousiasme que l'on peut croire sincère ; là, au contraire, épuisant contre les immortels et leurs ministres tous les traits de la satire la plus mordante et la plus licencieuse. C'est que, d'une part, il y avait dans le comique athénien le partisan convaincu des traditions qui avaient fait autrefois la force et la gloire d'Athènes ; de l'autre, l'adversaire irréconciliable de toutes les superstitions étrangères, le poète toujours prêt à aller jusqu'aux dernières limites de son art et trouvant dans les ridicules fictions de la mythologie une mine abondante en grotesques caricatures. Un contraste aussi complet a de tout temps éveillé la curiosité des érudits. M. Hild passe en revue les explications de ses devanciers et y ajoute la sienne, dont la seule originalité consiste à rattacher plus étroitement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, chacune des comédies d'Aristophane aux vicissitudes de l'esprit public et aux impressions subies par le poète lui-même. C. Huit.

HISTOIRE

Histoire des Romains *depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares*, par Victor Duruy, de l'Institut. Tome III, tome IV, 21 livr. Paris, Hachette, 1881, gr. in-8 jésus de 804 p., 600 grav., 8 cartes et 6 chromo lithographies. — Prix de chaque tome : 25 fr.

Le troisième volume de l'*Histoire des Romains* comprend les chapitres LI à LXVI : il débute à la suite du triumvirat et les commencements de César pour se terminer à l'avènement d'Octave, à la fondation de l'Empire et aborder l'exposé de l'administration établie à Rome et dans l'Italie par le nouveau souverain.

Ce volume est tout particulièrement intéressant pour les lecteurs français parce qu'il touche, par le proconsulat de César, aux premiers chapitres historiques de la Gaule. Le savant académicien a eu recours à toutes les sources qui pouvaient lui permettre de parler de la Gaule et des Gaulois en s'éclairant des indications fournies par la science moderne ; il a mis largement à contribution les trésors archéologiques réunis au Musée national de Saint-Germain en Laye ainsi que les travaux de la Commission de la topographie des Gaules et des archéologues contemporains. Chacun trouvera dans le texte, et dans les nombreuses cartes et gravures, des notions sûres qui effacent de graves erreurs répétées depuis longtemps et révèlent des faits nouveaux et incontestables. On peut ainsi sortir, enfin, de l'ornière suivie perpétuellement jusqu'à nos jours par tous ceux qui ont tenté de disserter sur les temps antiques de notre pays. — M. Duruy n'a pas négligé la numismatique gauloise, cette mine si riche, formée des monuments figurés les plus anciens de nos ancêtres; ce sont en effet les seuls souvenirs figurés, et ils sont nombreux, qui nous restent de cette époque pour laquelle les monuments de pierre sculptée font défaut et les textes sont très rares. On regrette seulement que l'auteur ait admis de confiance des attributions contestables fondées simplement sur des analogies de noms d'hommes.

Les premières livraisons du tome IV ne le cèdent en rien aux précédentes; avec le chapitre XLVII nous assistons au partage des provinces entre l'empereur et le sénat; on lit avec intérêt non seulement ce qui touche aux réformes administratives, mais encore l'exposé des réformes religieuses. Là encore les pages relatives à la Gaule mentionnent des faits nouveaux. Puis vient l'organisation des frontières, les dernières années d'Auguste et son testament; des études sur les lettres, les sciences et les arts aux premières années de l'Empire ; un coup d'œil sur l'œuvre d'Auguste : l'ouvrage est arrivé au règne de Tibère jusqu'à la mort de Drusus.

La révolution qui substitua l'Empire à la République, à Rome, fournit à M. Duruy l'occasion d'écrire des pages qui doivent être lues et méditées par les hommes d'État; il y a d'excellentes leçons d'expérience à prendre dans ces appréciations des changements opérés dans les esprits, changements qui rendent si instables les combinaisons de la politique. Le besoin que l'humanité, à certaines heures, éprouve d'être dirigée par une volonté, produit des complications impossibles à prévoir et à éviter. Heureuses les nations qui, à cette heure fatale, trouvent des hommes capables de diriger le torrent sans se laisser exclusivement dominer par l'égoïsme ! Le portrait que M. Duruy fait d'Auguste, portrait un peu idéalisé, est celui de l'une de ces personnalités exceptionnelles.

Dans l'ensemble de l'œuvre, nous avons constaté que les nombreux emprunts faits à l'archéologie et surtout à la numismatique ne sont pas toujours choisis avec une critique assez sévère. A propos d'un nom de peuple ou de ville on intercale un dessin ou une monnaie sans se préoccuper si le monument est contemporain des faits relatés dans le texte, sans au moins indiquer la date approximative du sujet représenté.

ANATOLE DE B.

La Diplomatie française vers le milieu du seizième siècle, *d'après la correspondance de Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier, ambassadeur de François Ier à Venise* (1539-1542), par JEAN ZELLER, professeur suppléant à la faculté de lettres de Nancy. Paris, Hachette, 1881, in-8 de XIII-412 p. — Prix: 7 fr. 50.

Cet ouvrage est plutôt une étude d'ensemble sur les premiers succès de la diplomatie française, à Venise principalement, qu'une biographie complète du personnage, fort célèbre en son temps, qui sert de cadre au tableau. Guillaume Pellicier, ou mieux *Pellissier*, — si on conserve l'orthographe déjà usitée au seizième siècle et que la famille de l'évêque de Montpellier a conservée jusqu'à nos jours, — était un de ces hommes d'église, comme la France en a possédés jusqu'à la Révolution, qui, préparés à tous les rôles par une forte éducation littéraire, étaient capables de rendre à l'Etat les plus signalés services. La diplomatie naissante devait utiliser particulièrement les talents de ces prélats de cour; et il est curieux de remarquer que, pendant plus d'un siècle, presque tous nos ambassadeurs près de l'empereur d'Allemagne, du « grand seigneur » de Constantinople, de la République de Venise furent des évêques, qui avaient pour secrétaires de simples abbés.

Né vers 1490, successeur de son oncle au siège de Montpellier en 1527, protégé par Marguerite d'Angoulême et François Ier, Pellicier fut longtemps, il faut l'avouer, très peu occupé du gouvernement de son diocèse. De 1534 à 1537, il séjourne à Rome, consacrant son temps à l'étude de l'antiquité et au commerce des savants italiens; nommé ambassadeur à Venise en 1539, il reste en fonctions jusqu'en 1542, et retourne à la cour en qualité de Maître des requêtes. Ce n'est qu'en 1547 qu'il revient résider à Montpellier, pour ne plus quitter sa ville épiscopale jusqu'à sa mort, arrivée en janvier 1568, sauf pour assister aux états du Languedoc, dont il fut douze ans président.

Les grands événements politiques auxquels il fut mêlé fournissent à M. Jean Zeller l'occasion d'intéressants chapitres d'histoire générale, dans lesquels il étudie successivement le caractère de François Ier et ses rapports avec les puissances étrangères, son alliance avec les Turcs, la réconciliation de Venise avec Constantinople, la guerre victorieuse de Soliman contre la maison d'Autriche, le meurtre de Rin-

con et de Frégiose, l'expédition de Charles-Quint contre Alger, les alliances militaires de la France avec les petits États italiens. Tous ces épisodes sont examinés par l'auteur à la lumière de nombreux documents inédits, et principalement à l'aide de la correspondance de Pellicier, conservée dans divers dépôts. C'est un travail neuf et sérieux, pour lequel aucune source d'informations n'a été négligée, et digne à plus d'un titre de figurer dans la galerie déjà nombreuse d'ouvrages, où nous sont si bien restituées la vie publique et privée des hommes remarquables qui, en si grand nombre, ont illustré le seizième siècle. G. Baguenault de Puchesse.

La Réforme au seizième siècle, par Auguste Laugel. Paris, E. Plon, 1881, in-8 de 393 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici un recueil d'articles parus pour la plupart dans la *Revue des Deux-Mondes*, et qui ne sont pas même reliés par une courte préface. Ces études, qui n'ont rien d'original, méritaient cependant de n'être point oubliées : elles sont judicieusement pensées, élégamment écrites et généralement empreintes d'une véritable modération, bien que l'auteur ne prenne pas la peine de dissimuler son indulgence pour les protestants, leur politique et leurs doctrines.

M. Laugel nous fait d'abord le portrait de trois femmes, des plus célèbres pour leur attachement à la Réforme, Eléonore de Roye, la première femme du prince de Condé, Jeanne d'Albret, la mère de Henri IV, Louise de Coligny, fille de l'amiral, que de tragiques événements rendirent successivement veuve de Téligny et de Guillaume le Taciturne. Un autre chapitre est consacré au duc de Bouillon ; un autre à l'examen du remarquable livre de M. le vicomte de Meaux sur les guerres de religion. Mais l'article le plus nouveau et le plus vraiment digne de remarque est celui où sont racontées les différentes phases de l'intervention militaire en France des régiments suisses, commandés par le colonel Pyffer.

Nous ne pouvons que signaler les sujets traités ; et il serait superflu d'analyser ce qui n'est le plus souvent qu'une analyse. On ne saurait le faire du reste avec plus de finesse et de connaissance de l'époque que M. A. Laugel. Il aime les personnages dont il parle ; on voit qu'il a longtemps vécu avec eux et qu'il suit avec intérêt tous les travaux publiés sur leur époque. Nous nous étonnons seulement qu'il ait terminé son volume par un chapitre intitulé : *Le duel de Marie de Médicis et de Richelieu*, qui ne se rattache aucunement au protestantisme ou au seizième siècle, et ne semble guère à sa place.

G. B. de P.

Des Origines du pouvoir ministériel en France. *Les Secrétaires d'Etat, depuis leur institution jusqu'à la mort de Louis XV*, par le comte DE LUÇAY. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-8 de 618 pages. — Prix : 10 francs.

Depuis un certain nombre d'années, les érudits se sont particulièrement attachés à faire revivre les institutions du moyen âge et de l'ancienne France, et à en retracer l'histoire, au moyen des documents que les dépôts d'archives renferment sur ces matières. Mais parmi les ouvrages considérables qui ont paru depuis trente ou quarante ans sur nos institutions nationales, il en est peu qui soient à la fois aussi substantiels et aussi utiles que le présent volume. Tout le monde aujourd'hui, est intéressé à connaître quelles sont les origines historiques de ces grands pouvoirs publics qu'on appelle les ministères, et si ces questions ne sont pas encore entrées dans le domaine du haut enseignement en France, cela tient sans doute, à ce qu'elles n'étaient encore que fort imparfaitement connues. Nul n'était mieux préparé que M. le comte de Luçay, par ses études antérieures, à retracer les origines et les développements graduels des secrétariats d'Etat ; aussi, grâce à ses recherches considérables, nous avons désormais une histoire des ministères qui deviendra classique, et qu'on ne refera pas après lui.

Pendant de longues années M. de Luçay a travaillé à cet ouvrage, et les érudits ont pu en lire, dès 1870, les quatre premiers chapitres dans la *Revue historique du Droit français et étranger ;* le reste de son œuvre est entièrement inédit. Le chapitre premier traite des secrétaires d'Etat depuis l'origine jusqu'à la mort de Mazarin. L'ordonnance de Henri II, en 1547, qui instituait les secrétaires d'Etat ne fit que consacrer un état de choses en partie déjà existant ; le chancelier, au début du moyen âge, était à vrai dire un secrétaire d'Etat, c'est-à-dire un fonctionnaire chargé de formuler la volonté du roi. Devenu grand officier de la couronne au treizième siècle, le chancelier éleva la situation des clercs-notaires qui devinrent les clercs du secret, et prirent même, au moins ceux qui eurent les finances entre leurs mains, le titre de secrétaires des finances. A partir de Florimond Robertet, sous François Ier, l'intervention de ces secrétaires, fixés à quatre, s'étendit de la transmission des ordres spéciaux du souverain en matière de finances, à celle de toutes les affaires de l'Etat. Sous Henri II leurs fonctions se régularisèrent et chacun d'eux eut l'expédition de toutes les affaires de la circonscription territoriale dont il était chargé : leurs attributions étaient purement géographiques. Le règlement du 11 août 1578 donna à ces fonctionnaires, réduits au nombre de trois, entrée au Conseil privé et au Conseil d'Etat, et leurs attributions furent encore augmentées par le règlement de 1588. Sous Henri IV, nous trouvons quatre secrétaires, et dès cette époque, se trou-

vèrent à peu près constitués deux ministères qui ont toujours existé depuis : celui des affaires étrangères et celui de la guerre et de la maison du roi. Richelieu, qui voulait tout faire par lui-même, réduisit les secrétaires d'Etat au rôle d'agents de transmission et Mazarin, continua la même politique.

Mais à partir de sa mort, les secrétaires d'Etat prennent toute la place et sont véritablement des ministres. Nous voyons alors remplissant cette charge, toujours avec des attributions géographiques, Brienne, La Vrillière, Le Tellier, Colbert, Louvois, Lionne, etc.; mais par suite des pays qui rentraient dans leur domaine administratif, il arriva en fait, que Colbert fut ministre de la marine ; Lionne, ministre des affaires étrangères, Louvois, ministre de la guerre ; il y eut, en quelque sorte, un chef de cabinet qui fut Louvois, car il eut dans toutes les affaires une influence prépondérante jusqu'à sa mort arrivée en juillet 1691. Le ministère était, à la fin du règne de Louis XIV, composé de six personnes : le chancelier, chef suprême de la magistrature, le contrôleur général des finances qui avait remplacé le surintendant général après la disgrâce de Fouquet, et qui avait dans ses attributions le commerce intérieur et extérieur ; à côté de ces deux fonctionnaires dont les pouvoirs étaient limités administrativement, figuraient les quatre secrétaires d'Etat avec des attributions en partie encore géographiques, au moins pour l'administration intérieure. Ces agents de la royauté avaient tout entre leurs mains ; Saint-Simon les qualifie ainsi : « Le monstre qui avait dévoré la noblesse, les tout-puissants ennemis des seigneurs qu'ils avaient mis en poudre à leurs pieds. » Aussi, y eut-il une réaction aristocratique et parlementaire contre les ministres, à la mort de Louis XIV, et M. de Luçay a consacré tout son quatrième chapitre à l'histoire de cette lutte qui comprend de 1715 à 1718.

Sous Louis XV, les secrétaires d'Etat sont réorganisés par Dubois qui prend le titre de principal ministre (22 août 1722). Quand, sous le ministère du cardinal de Fleury, Louis XV eut déclaré officiellement qu'il gouvernerait désormais par lui-même, le titre de principal ministre fut supprimé, mais Fleury conserva néanmoins la direction des affaires. Il y eut encore différentes fluctuations dans les pouvoirs ministériels jusqu'à l'arrivée de madame de Pompadour qui consacra le triomphe définitif des secrétaires d'Etat. En 1774, à la mort du roi, le ministère se trouvait ainsi composé : Maupeou, chancelier et garde des sceaux ; le duc d'Aiguillon, secrétaire d'Etat des affaires étrangères département auquel il réunissait, depuis le mois de janvier précédent, celui de la guerre ; le duc de la Vrillière, secrétaire de la maison du roi et du clergé ; Bertin, secrétaire d'Etat pour l'agriculture, les écoles, les dépôts et collections de chartes, etc. ; Bourgeois de Boynes,

secrétaire d'Etat de la marine; l'abbé Terray, contrôleur général des finances.

M. de Luçay n'a pas poursuivi son étude plus loin que la mort de Louis XV ; il en donne les raisons dans sa préface ; d'une part, c'est que les réformes qui furent faites dans cet ordre d'idées, sous le règne de Louis XVI, indiquent la fin d'un état de choses plutôt que des améliorations, et que le rôle des secrétaires d'Etat proprement dits s'efface d'une manière sensible pour laisser toute l'initiative des affaires aux mains du contrôleur général des finances ; M. de Luçay a craint, d'autre part, de reprendre une étude déjà faite par d'autres. Le cadre qu'il s'était tracé est d'ailleurs parfaitement rempli, car les ministères sont constitués définitivement sous Louis XV, et c'est là qu'il faut arrêter l'histoire de leurs origines. M. de Luçay a donné en appendice des tableaux fort utiles : Les départements et la suite chronologique des secrétaires d'Etat depuis le règlement du 1er avril 1547 jusqu'au mois de mai 1774 ; la suite chronologique des chanceliers et des gardes des sceaux de France, et celle des surintendants et des contrôleurs généraux des finances pendant la même période. Ern. B.

Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France. *Evénements politiques et militaires* (1270 à 1678) avec notes, pièces justificatives et documents inédits par L. de Piépape, officier du service d'Etat-major. Paris, Champion ; Besançon, Marion, 1881, 2 vol in-8 de xix-483 et 512 pages avec deux cartes. — Prix : 15 fr.

Avant que nous ayons eu le temps de recommander cet ouvrage qui nous a été remis depuis peu, l'Académie française le signalait à l'attention en lui décernant le second des prix Thérouanne destinés « aux meilleurs travaux historiques publiés dans l'année précédente. » On nous permettra de remarquer que les récompenses de l'Académie sont allées cette année à des ouvrages d'histoire militaire écrits par des officiers : M. le commandant Bourrely a eu le premier prix pour son étude sur Fabert (2 vol. in-8), et M. le commandant Hardy une mention pour ses Origines de la tactique française (également en 2 vol. in-8).

M. de Piépape n'est point à ses débuts dans l'art d'écrire et dans les travaux d'érudition. Il a déjà publié un volume de poésies et a communiqué plusieurs mémoires intéressants à l'Académie de Besançon. Il raconte, dans son introduction, comment son séjour dans cette ville lui donna l'idée d'une histoire militaire de la Franche-Comté transformée en un récit des négociations et des luttes qui, du douzième au dix-septième siècle ont amené la réunion définitive de « la Comté » à la France ; car plusieurs fois déjà, avant le traité

de Nimègue, cette province avait passé sous la domination française notamment aux temps de Philippe le Hardi, de Louis XI et de Louis XIII. Elle s'était ainsi préparée, par une assez singulière coïncidence, sous trois de nos souverains qui ont le plus travaillé à notre unité nationale, à se fondre avec la France contre laquelle elle avait souvent lutté, moins en ennemie qu'en défenseur de ses franchises locales. Elle lui tenait par le sang, par l'éducation, par le langage, par la position géographique et c'est un des mérites de M. de Piépape d'avoir mis ce fait en évidence à une époque où l'on va rechercher dans l'histoire tout ce qui peut donner lieu à des revendications de territoire. Un autre de ses mérites vient de sa compétence spéciale pour l'exposition des opérations militaires qui occupent une place importante dans son livre : on y retrouve l'écrivain et l'officier d'état-major.

Nous n'avons pas à résumer ici cette page d'histoire. Disons seulement les proportions de chaque épisode. Après une introduction qui remonte aux origines de notre histoire, les deux premiers chapitres sont consacrés à la première annexion sous Philippe le Hardi et aux événements qui suivirent, jusqu'à la campagne dirigée par Louis XI qui occupe également deux chapitres. Les négociations entre François Ier et Charles-Quint sont exposées dans le chapitre v. Puis vient l'expédition de Henri IV, peu connue jusqu'ici dans ses détails, qui est racontée dans les deux chapitres suivants. La guerre dévastatrice conduite par Richelieu absorbe la plus grande partie de l'ouvrage (huit chapitres) ; on y voit figurer des types curieux, qui ont peu de place dans les histoires générales et auxquels nous trouvons plus facile de donner un nom qu'une qualification : le marquis de Conflans, le baron d'Arnans, le capitaine Lacuson, l'abbé de Vatteville. Les sept chapitres suivants retracent les dernières luttes sous Louis XIV, l'incorporation définitive à la France, la justifient et en montrent les avantages réciproques.

L'Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France est le résultat d'un long travail et de patientes recherches. L'auteur a mis à contribution les archives du Doubs et de la Côte-d'Or, la correspondance du Parlement de Dôle, le dépôt du Ministère des affaires étrangères : il y a donc beaucoup d'inédit. C'est une perspective qui est de nature à allécher les lecteurs : il eût été intéressant pour l'homme du monde comme pour le critique d'en être informé dès le début, et de ne pas avoir un travail à faire pour s'en assurer. M. de Piépape paraît aussi très au courant des publications locales, des travaux des sociétés savantes de la province qui lui ont fourni de nombreux renseignements. Nous lui indiquerons une excellente étude sur Hugues de Lionne due à un franc-comtois, M. J. Valfrey.

Ce livre n'est point de ceux dont l'intérêt se limite à une province

et son mérite littéraire et historique le mèneront promptement à une seconde édition en vue de laquelle nous adresserons quelques observations à l'auteur.

Nous lui demanderons plus de correction et de précision dans l'indication des sources. Ainsi tome Ier, page 208, la note I indique simplement « D. Grappin, » sans titre d'ouvrage, ni page. L'indication de la page 209, note 3 est insuffisante : de quel discours s'agit-il? Pages 428, 429, comment se retrouver avec cette seule indication : *Mémoires de Richelieu*, et pages 452, 455, 459, 463 où aller chercher ces pièces, dans les *Archives du Doubs*, *Mss. de la Bibliothèque de Besançon*, *Archives nationales*. Nous ne croyons pas que le nom d'*Aubery* ait été cité une seule fois avec son orthographe (t. Ier, 356, 357, etc., t. II, 470, 471). La carte de Mercator qui figure dans le tome Ier n'a qu'une valeur archéologique, car, si sa reproduction est exacte, elle donne aux différentes localités une position tout à fait fantaisiste. Nous croyons qu'une étude plus approfondie des familles du pays eût fourni le sujet de notes intéressantes et eût évité bien des confusions au moins apparentes. Les mêmes personnes paraissent sous des noms différents, qui éloignent dans la pensée du lecteur toute idée d'identité ou de parenté. Il serait intéressant de connaître le nom de la femme du marquis de Saint-Martin (t. Ier, 396, II, 300) qui le rattachait à la Franche-Comté, et soutenait son patriotisme. Ailleurs (t. Ier, 153) on voit figurer en 1479 un personnage qui vivait en 1602. Il ne faudrait pas écrire *Labaume* (I, 201) ni *Val Romey* (I, 428). Nous voudrions aussi une table des innombrables noms de personnes et de lieux cités dans cet ouvrage qui donne les véritables titres de noblesse et de gloire de beaucoup de familles, de beaucoup de bourgs et de cités; nous en voudrions également une des pièces justificatives. Il eût été plus intéressant de grouper tous les traits servant à composer le portrait de l'abbé de Vatteville (t. II, 207, 327), sauf à reporter à leur date les faits historiques.

R. de Saint-Mauris.

BULLETIN

Le Christ rejeté. *Réponse à M. Havet*, par l'abbé Augustin Lemann, professeur aux facultés catholiques de Lyon. Paris, Victor Lecoffre, 1881, in-8 de 75 p. — Prix : 1 fr. 50.

L'article de la *Revue des Deux Mondes* (1er avril 1881) dans lequel M. Havet a contesté le caractère historique des évangiles et attaqué la personne divine du Christ, avec la haine farouche d'un sectaire, et d'un sectaire peut-être athée, devait émouvoir et indigner les âmes chrétiennes. M. l'abbé Augustin Lemann a voulu répondre à ces dénégations et protester contre ces blasphèmes. Son origine israélite lui en donnait particulièrement le droit, et la connaissance qu'il a du Talmud lui rendait sa tâche plus facile

Une foi ardente a inspiré son travail, et une généreuse colère en anime les pages. A propos de l'article même de M. Havet, je n'ajouterai qu'un mot. En matière de critique historique, l'auteur déclare se rattacher et même s'en tenir à Voltaire. Que dirait-il, que diraient ses amis, si quelqu'un d'entre nous déclarait s'en tenir purement à Bossuet? Décidément, ceux qui prônent tant la loi du progrès sont les premiers à s'en dispenser. A.

La lyre chrétienne, *ou paraphrase sous forme de prières des psaumes les plus usités*, par l'auteur de « Allons au Ciel. » Paris, Gervais ; Lille, Desclée, 1880, in-18 de XXIII-488 p. — Prix : 3 fr.

Ce nouvel ouvrage de l'anonyme mais très goûté auteur de *Allons au Ciel* (voir XXIX, 106) et des *Enseignements de la divine sagesse* (XXXI, 216), est un commentaire simple et plein d'onction des psaumes les plus usités. Il explique aux fidèles le sens des prières liturgiques qu'ils récitent souvent sans en comprendre toute la portée ; il donne en même temps un aliment substantiel aux âmes qui cherchent des consolations, de la force, des lumières, de l'espérance. L'auteur s'abandonne souvent aux élans de son cœur, mais c'est un cœur nourri des saintes Écritures dont il extrait des sucs salutaires. Le style est élégant, ferme et net : les pensées toujours élevées et profondément chrétiennes. Les psaumes, au nombre de vingt-quatre, sont expliqués dans leur ordre numérique. Chaque verset latin est accompagné de la traduction française et suivi d'un commentaire. On trouvera dans l'appendice un certain nombre de prières et l'office des vêpres du dimanche. Nous ne sommes pas téméraires en disant après un évêque que c'est une « œuvre utile aux âmes et à l'Église ; » et qu'à l'élégance gracieuse de la forme, il joint les qualités solides du fond, qui en feront « le livre aimé qu'on garde volontiers sous la main, l'ami qui s'associe à toutes les émotions de l'âme. » S.

Le Droit commun, par Mgr Isoard, évêque d'Annecy. Paris, Palmé, 1881, in-8 de 54 p. — Prix : 25 c.

Cette brochure de Mgr Isoard a pour but de défendre l'Église contre les politiques qui ne cessent de lui faire la guerre. Elle s'adresse, par le fait, à la masse des lecteurs de journaux, et à ceux des chrétiens que les clameurs de la phraséologie courante en pays révolutionnaire pourraient égarer dans leurs appréciations, et par suite dans leur attitude de légitime résistance. Nous sommes au temps de la toute-puissance des mots ; ils sont les vrais rois de la multitude. Tel celui-ci : « Le droit commun ! l'Église au droit commun ! » Qu'entend-on par là, on ne sait ; mais cela ronfle à l'oreille, et c'est bon ! Or, le savant prélat démontre que, prise au pied de la lettre, cette expression amène la suppression certaine du sacerdoce, de l'apostolat, des églises et chapelles, des cimetières catholiques, des réunions du dimanche, de la prédication, de tous les actes extérieurs de la religion. De telles conséquences n'apparaissent pas au premier abord ; elles existent cependant, et se déduisent les unes des autres. Justice violée, oppression, sacrifice de tous les droits, de tous les intérêts majeurs de l'âme, de la société en résumé, voilà ce qui sort d'un mot en apparence inoffensif. L'argumentation de Mgr Isoard est irréfutable, et appuyée d'autorités décisives. Il eût pu constater encore que, dans toute société, il y a une foule de législations spéciales : est-ce que nos députés n'ont pas des privilèges ? est-ce que la médecine, la pharmacie, l'enseignement, la navigation, la diplomatie, n'ont pas les leurs, et absolument nécessaires ? V. P.

La Liberté d'enseignement et l'Université. *Défense de l'école libre Sainte-Marie* par M. DE BELLOMAYRE, ancien conseiller d'Etat. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-18 de 103 p. — Prix : 60 c.

Nos lecteurs n'ont pas oublié la condamnation pour cause d'«immoralité,» — on sait ce que cela veut dire dans la langue du jour, — de M. Ch. Villars, directeur de l'école libre de Sainte-Marie à Toulouse. Cette brochure donne l'éloquent et solide plaidoyer de M. de Bellomayre devant le Conseil supérieur ; la décision du Conseil académique de Toulouse ; les jugements du Conseil supérieur de l'instruction publique dans les affaires de Toulouse, Amiens, Boulogne, Lille et Poitiers, puis les éloges et les remerciements adressés par le grand-maître de l'Université aux juges qu'il s'était choisis et qui avaient décidé en sa faveur. C'est un recueil de documents du plus haut intérêt sur la lamentable histoire de la liberté d'enseignement en France

O.

Les projets de loi sur l'enseignement primaire, par E. DE FONTAINE DE RESBECQ, ancien sous-directeur de l'enseignement primaire. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-18 de 108 p. — Prix : 60 c.

Ce travail, fait pour la Société générale d'éducation et d'enseignement, était digne d'un public moins restreint. De là cette publication que nous n'avons à recommander que d'un mot : le sujet se recommande de lui-même et l'auteur avait des titres tout particuliers à le traiter après une longue et honorable carrière dans la direction de l'enseignement primaire. Il apprécie à leur juste valeur, en se basant sur les documents officiels qui permettent de connaître les nécessités et de prévoir les résultats, cette série de lois qui doivent imposer dans l'enseignement primaire la trilogie sacrée : obligation, gratuité et laïcité. On ne saurait trop éclairer les électeurs et même ceux qui ne le sont pas sur les funestes conséquences de ces lois dont nos législateurs nous dotent en ce moment : « C'est l'expropriation de l'enfant pour cause d'alignement moral... » D'aussi odieuses prétentions ne peuvent avoir qu'une excuse, la lâcheté de ceux qui les supportent. R.

Le conseil d'Etat, le tribunal des conflits et les conseils académiques, par le marquis DE SÉGUR, ancien conseiller d'Etat. Paris, 1881, Librairie de la Société Bibliographique, in-18 de 94 p. — Prix : 60 c.

L'incontestable compétence de l'auteur ajoute à l'intérêt de ce travail traitant des questions qui préoccupent vivement l'opinion. A l'œuvre on juge l'ouvrier : tel a été le résultat de l'usage fait, dans des circonstances encore présentes à tous les esprits, de la juridiction administrative. L'ancien conseiller d'Etat expose les avantages et la nécessité de la juridiction administrative, ses fonctions normales et les réformes qu'elle devrait subir. Il défend le principe du tribunal des conflits. Mais il se prononce nettement contre les juridictions exceptionnelles du Conseil supérieur de l'instruction publique et des Conseils académiques que justifiait le monopole universitaire, mais que condamnent la liberté de l'enseignement et les décisions récemment rendues. Modéré dans la forme, solide par les principes, étayé sur les faits, le travail du marquis de Ségur portera avec lui la conviction et éclairera nos futurs législateurs. S. M. M.

Lettres à un père de famille sur la question des écoles, par l'abbé RAVOUX, instituteur breveté et docteur en théologie. Orléans Blanchard, 1881, in-18 de 40 p. — Prix : 30 c.

Les quatre lettres de M. l'abbé Ravoux attaquent la question si importante

et si brûlante de l'enseignement par un côté rarement abordé : celui des avantages que donne le célibat religieux aux instituteurs et aux institutrices tant pour eux-mêmes que pour l'éducation des enfants. Trois lettres montrent que l'enseignement religieux est loin de contrarier l'instruction comme le prouvait naguère un sénateur républicain à la tribune, et que sa suppression viole la liberté religieuse et prive l'instituteur de son plus solide appui. Tout ceci est très clairement et simplement exposé et bon à lire. R.

Les Mauvaises lectures, la presse et la littérature corruptrices. *Lettre pastorale* de Mgr Turinaz, évêque de Tarantaise. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, gr. in-18 de 42 p. — Prix : 40 c.

Il n'est pas de sujet qui ait plus d'actualité en face de la multiplicité des publications. On lit beaucoup et partout. Mais que lit-on ? L'autorité de l'évêque, la science du docteur, le talent de l'écrivain se réunissent dans Mgr Turinaz pour dénoncer les dangers de la presse corruptrice pour la foi, pour l'abaissement des caractères, la dissolution de la famille, le renversement de l'ordre social. La liberté n'est point la licence autorisée aujourd'hui. Tous les chrétiens doivent s'unir pour lutter avec l'Eglise, afin de conjurer les maux dont nous menace le dévergondage propagé par la presse. Ils doivent faire connaître, faire apprécier et aimer les bons livres et les répandre autour d'eux. Ces conseils ne seront pas perdus pour nos lecteurs. B. M.

Blocus de Frigolet, par les rédacteurs de la « Cour d'honneur de Marie. » Abbaye de Saint-Michel de Frigolet. Avignon, Séguin, in-12 de xx-529 p. et gravures. — Prix : 1 fr. 50.

La Frigolade, poème héroï-comique en sept chants, par Villefranche. Paris, Jules Vic, 1881, in-12 de 86 p. 3e édition. — Prix : 60 c.

La Trappe et les décrets. *Journée du 6 novembre 1880 à la Grande Trappe de Mortagne. Les Trappistes devant la justice,* par deux expulsés Mortagnais. Mortagne, Pichard, 1881, in-8 de 120 p.

Aux Ardèchois.— *Souvenirs de l'année 1880. Les journées du 30 juin et du 4 novembre ou La persécution religieuse dans le Vivarais,* par un compatriote. Lyon, imp. Jevain, s. d., in-18 de 32 p. — Prix : 25 c.

Le premier de ces ouvrages est le plus considérable qui ait été consacré à un seul fait d'exécution des décrets ; mais aussi il s'agit d'un fait unique, qui sera bientôt légendaire et qui, un instant, a tenu en suspens l'attention générale. L'abbaye de Saint-Michel de Frigolet des Prémontrés est la seule qui ait eu l'honneur d'un siège. Les auteurs ont voulu recueillir tous les documents concernant le blocus ; ils font défiler sous les yeux tous les acteurs, n'omettent aucun détail, citent les récits et les charges des journaux, mêlent les mots gais et comiques aux tristes et sérieuses réflexions, publient les pièces de vers inspirées par la circonstance, donnent la plaidoirie de Me Chauffard, puis font l'histoire de l'abbaye en remontant au sixième siècle, jusqu'à l'époque où les Prémontrés s'y établirent (1858) et donnent la description de ses incomparables trésors, des peintures qui décorent la chapelle. Nous recommandons tout particulièrement le chapitre sur l'hospitalité que les Pères donnaient aux étrangers.

— La *Frigolade* se rattache au même sujet. Elle est venue trop tardivement ou était trop considérable pour trouver place dans le *Blocus*. L'auteur de *Pie IX*, sous le coup de l'indignation qui fait les poëtes, a repris la plume

du *Fabuliste chrétien* pour fustiger en vers pleins de verve et mordants les héros du siège de Frigolet. Sa muse

> ... Chante les combats et cette race épique
> Qui, jurant d'expulser Dieu de la République,
> Arma de rossignols les bras de ses guerriers
> Et rendit immortels soldats et serruriers.

Tous les puissants du jour figurent dans cette petite épopée et égaient la galerie qui se plaît à les voir défiler, non triomphants, sous la verge du poète.

— *La Trappe et les décrets* n'est qu'un récit purement historique, si nous pouvons nous exprimer ainsi, des faits qui ont marqué l'expulsion du 6 novembre 1880 à la Grande Trappe, fondée du vivant de saint Bernard et dont l'abbé est abbé général. Il est précédé de quelques considérations préliminaires sur les préparatifs, sur les attaques dirigées contre les moines et suivie des pièces justificatives, procès-verbaux, démissions, réquisitions, ordonnances, arrêtés. Nous y trouvons aussi la plaidoirie de Me Chartier.

— L'auteur de *Aux Ardéchois*, ancien magistrat, après quelques courtes considérations générales sur la persécution religieuse et les devoirs qu'elle impose, fait l'historique des décrets et de leur application dans l'Ardèche qui a frappé les Pères de la compagnie de Jésus à Notre-Dame d'Ay et à La Louvesc, le 30 juin, les Récollets au Bourg de Saint-Andéol et les Oblats à Lablachère le 4 novembre. Il termine par un appel aux électeurs contre les ennemis de Dieu et de la religion. V. M.

Nouveau catéchisme d'économie politique, par M. Em. Worms, professeur à l'Ecole de droit de Rennes, correspondant de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur. Paris, Maresecq et Godchaux, 1881, gr. in-18 de VII-142 p. — Prix : 4 fr. 50.

Nous n'avons qu'un reproche à faire à ce petit livre, c'est de répondre imparfaitement, selon nous, à son titre; l'auteur il nous en avertit dans sa préface) a destiné son travail aux hommes et aux enfants du peuple; il souhaite que les instituteurs puissent l'employer en lectures dans leurs classes. Or ce livre ne nous paraît avoir ni le ton ni l'allure d'un ouvrage populaire ; la science n'y fait pas défaut, sans doute, mais elle est présentée sous un aspect sévère; rien qui donne le relief et la vie aux raisonnements et aux expositions de doctrine. Le langage lui-même n'a pas toujours la simplicité et la clarté qu'il eût fallu; on nous dit, par exemple, que celui « à qui l'on fait une prestation de n'importe quelle espèce la bonifie dans une mesure donnée; or, la mesure en laquelle, dans l'échange, des prestations de n'importe quelle espèce sont bonifiées en portions de fortune, constitue leur prix. » Ailleurs, que le luxe seul n'eût pas entraîné la perversité des mœurs, « si d'autres causes ne s'étaient rencontrées dont lui-même était l'effet et le signe récognitif. » Ces inconvénients seraient certainement moindres dans un traité véritablement scientifique, comme l'auteur est assurément capable d'en composer. R. D. L. S.

L'année scientifique et industrielle, par Louis Figuier. Paris, Hachette, 1881, in-8 de 580 p.— Prix : 3 fr. 50.

Bien connue par sa carrière déjà longue et par son succès toujours soutenu, la publication de M. Figuier atteint sa vingt-quatrième année. Elle nous initie cette fois aux découvertes scientifiques et aux applications industrielles qui ont plus particulièrement signalé l'année 1880. C'est la phy-

sique qui depuis deux ans compte les plus merveilleux progrès : l'honneur en revient en grande partie à M. Graham Bell, avec son téléphone, et à M. Gramme, avec sa machine électrique; tous deux d'ailleurs ont obtenu de l'Institut le grand prix Volta. Notons encore divers chapitres dont les sujets présentent un intérêt manifeste : les perfectionnements qui ont été apportés à tous les détails de l'exploitation des chemins de fer ; l'hygiène à Paris dont le public et la presse ont dû se préoccuper vivement pendant l'été dernier ; le canal de Panama et le tunnel du Saint-Gothard ; la théorie parasitaire de M. Pasteur et le choléra des poules ; M. Crookes et la matière radiante, etc. A. D.

Histoire romaine, *depuis la fondation de Rome jusqu'à l'invasion des Barbares*, rédigée conformément aux programmes officiels, par E. Maréchal, avec de nombreuses gravures, types et costumes militaires, plans de villes, etc. Paris, Delalain, 1881, in-12 de 702 p. — Prix : 5 fr.

Dans cette *Histoire romaine*, M. Maréchal a introduit plusieurs améliorations. Signalons entre autres la part plus grande qu'il donne à l'histoire de la littérature. Il ne se contente pas, comme on le fait d'ordinaire, de mettre les écrivains à l'arrière-plan. M. Maréchal a compris qu'ils ont une part dans l'histoire politique par l'influence qu'ils exercent sur leurs contemporains. M. Maréchal ne semble pas avoir des notions très exactes sur les origines du christianisme. Il croit, par exemple, que la hiérarchie ecclésiastique date de Constantin (v. p. 649). On voit qu'il n'a pas étudié beaucoup cette partie de l'histoire. Il pense également que c'est au quatrième siècle seulement que la croyance se répandit partout que l'Eglise romaine avait été fondée par les chefs des apôtres (p 653). On trouve un certain nombre d'assertions du même genre. Les gravures représentent plutôt des dessins de fantaisie que des vues de monuments. Il semble cependant que l'habitude contraire prévaut à juste titre. Pourquoi M. Maréchal est-il revenu à des errements anciens ? X.

Nouvelle mythologie, *dédiée aux jeunes filles*, par Mme Bourdon. Paris, Putois-Cretté, 1881, in-12 de 242 p. — Prix : 2 fr.

Nous avons parlé il n'y a pas longtemps d'une mythologie de M. Jean Humbert (t. XXXI, p. 453). En voici une autre plus spécialement destinée aux jeunes filles. Le nom de son auteur peut complètement rassurer sur la retenue avec laquelle elle a été écrite. La mythologie après avoir été jadis la matière de véritables études, a, de notre temps, été laissée un peu trop de côté. Il est indispensable d'en avoir des notions pour comprendre les poètes et certaines œuvres d'art. Mme Bourdon apprend à ses lectrices tout ce qu'elles doivent et peuvent savoir. Elle envisage d'ailleurs son sujet d'une façon fort intéressante et fait voir dans le chaos des fables antiques les premières assises de la religion, et comment au milieu de leurs altérations, ces fables ont conservé des traces de la vérité. Autrefois on ne s'occupait guère que de la mythologie des Grecs, ou des Romains, Mme Bourdon l'étudie aussi chez les Hindous, les Perses, les Assyriens, les Phéniciens, les Egyptiens, les Gaulois, les Germains, les Scandinaves, les nations américaines, les peuples africains, les Sibériens et les Océaniens. On a dans un petit volume un travail fort curieux et fort bien fait. S. de T.

Théâtre classique français, par M. l'abbé Figuière, professeur de rhétorique au petit séminaire de Mende. Paris, Poussielgue, 1881, in-18 de 776 p. — Prix : 4 fr.

Le Cid, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Britannicus*, *Esther*, *Athalie*, *le Misanthrope* et *Mérope* composent le volume auquel M. l'abbé Figuière a donné ses soins. Corneille, Racine, Molière et Voltaire y sont naturellement l'objet chacun d'une notice biographique, mais on y a joint d'autres documents, tels que les examens que Corneille a faits de ses pièces, les préfaces de Racine, un extrait des manuscrits de Mme de Caylus et une analyse critique des huit tragédies et de la comédie dont le recueil est formé. Ces analyses nous ont paru bien faites en général. Nous réclamerons toutefois contre l'appréciation du *Cid* : « Le dénouement, c'est le triomphe de la piété filiale dans le cœur de l'héroïne, elle ne peut pas épouser, elle n'épousera pas le Cid. » Mais elle l'épouse au contraire, d'après les romances et les deux vieux poèmes, d'après la tradition. Seulement, historiquement, la situation est toute différente puisque la Chimène qu'épouse le Cid était fille non du comte de Gormas, mais de Diego d'Orviedo que Rodrigue ne tua point. Le désir de moraliser la tragédie de Corneille a évidemment entraîné M. l'abbé Figuière un peu trop loin. Th. P.

Contes populaires, *tirés de Grimm*, *Musæus*, *Andersen*, etc., publiés avec notices et notes par D.E. Scherdlin, agrégé de l'Université, professeur d'allemand au lycée Charlemagne et à l'École polytechnique. 3e édition, Paris, Hachette, 1877, in-18 de iv-461 p. — Prix : 3 fr.

Nous dirons un mot de ce volume, qui vient seulement de nous parvenir, bien que sa date soit déjà assez ancienne pour nous dispenser d'un compte-rendu. Ce livre peut être utile et c'est ce qui nous engage à l'indiquer aux jeunes lecteurs auxquels il est destiné. Mettre sous leurs yeux un choix de contes des frères Grimm, de Musæus, d'Andersen, de Herder et de Sieberkind, faciliter l'exécution du programme pour l'enseignement des langues vivantes, telle a été la pensée de M. Scherdlin. Sa tâche était d'ailleurs aisée et point n'était besoin de dire que ce livre n'a aucune prétention littéraire. En effet, M. Scherdlin s'est borné à joindre aux contes de courtes biographies de leurs auteurs et à placer au bas des pages des notes grammaticales. Une courte préface ouvre le recueil. M. Scherdlin prétend que les auteurs à qui il fait des emprunts ont écrit pour le peuple et lui ont raconté en quelque sorte sa propre histoire. Cela nous semble tout à fait inexact. Tous ceux qui se sont occupés à chercher des chants ou des légendes populaires savent que le peuple n'y attache nulle importance et que ce n'est que très difficilement qu'on obtient de lui de pareils récits. Les frères Grimm ont fait une œuvre utile aux érudits, mais indifférente au peuple. Quant à Musæus, il a arrangé les vieilles traditions un peu comme Tressan arrangeait ou dérangeait nos romans de chevalerie. Andersen, lui, a songé aux enfants; mais il leur a parlé en poète et en lettré. Herder et Sieberkind ont emprunté leurs fables à l'orient et à coup sûr ce n'est pas sa *propre histoire* que le peuple allemand a pu retrouver dans les *Feuilles de Palmier*. Il faut tâcher de donner aux jeunes gens des idées justes même sur les choses de valeur minime et c'est pourquoi nous relevons l'assertion de M. Scherdlin. F. Grisberg.

La Révolution et son remède nécessaire, mai 1881, par J. DE MARLIAVE. Paris, Maurice Tardieu, in-8 de 55 p. — Prix : 1 fr.

Dans cette excellente brochure, M. de Marliave met nettement en opposition la révolution et la monarchie en les caractérisant surtout par des extraits de leurs programmes heureusement et consciencieusement choisis. La correspondance du comte de Chambord est particulièrement mise à profit. La Révolution est essentiellement anti-chrétienne ; tous les gouvernements qu'elle a enfantés sont viciés par une tache originelle qui les condamne aux yeux des chrétiens et dont l'histoire montre l'impuissance pour satisfaire aux besoins du peuple qu'ils prétendent servir ; ils n'ont abouti qu'à des luttes perpétuelles entre gouvernants et gouvernés et à l'apparition de Césars « d'autant plus despotes que leur seule raison d'être est la restriction d'une liberté que le pays déteste pour tout le mal qu'elle vient de faire. » Ils n'ont jamais accordé la liberté essentielle qui est la liberté du devoir. Il faut donc opter entre la révolution ou la monarchie qui est la contre-révolution. Si le choix est fait, parmi ceux surtout auxquels s'adresse M. de Marliave, pourquoi hésiter à le manifester ! « Il est une heure qui sonne pour les peuples comme pour les hommes. » Une fois qu'elle est passée, on n'est pas sûr de la revoir. V. M. S.

La Vérité sur les prophéties de Gouy-L'Hôpital, par des serviteurs de Marie, témoins des apparitions ; seul récit authentique, recueilli par F. HERMIER. Paris, C. Dillet, 1881, in-12 de 72 p. — Prix : 50 c.

Nous ne doutons pas de la bonne foi de l'auteur de cet opuscule. Il a cru aux apparitions de Gouy-l'Hôpital, petit village du canton d'Hornoy (Somme), et s'est proposé d'honorer la mère de Dieu en racontant ces faits extraordinaires. Par malheur, les apparitions n'existent pas ; c'est du moins ce qui ressort d'une lettre très sévère de Mgr Guilbert, évêque d'Amiens, et qui a été publiée par la *Semaine religieuse* du diocèse. Dans ces conditions, l'éditeur comprendra que nous n'insistions pas davantage sur les *Prophéties de Gouy-l'Hôpital*. En faire l'éloge, ce serait manquer de respect à l'autorité ecclésiastique. La cause est entendue. F. B.

La Fin du Monde, par ADOLPHE PIEYRE. Nîmes, Grimaud, 1881, in-8 de 40 p. tiré à 300 exemplaires. — Prix : 1 fr.

C'est une étude sur celles des *Centuries* de Nostradamus qui se rapportent à la fin du monde L'auteur s'aide beaucoup des deux principaux commentateurs du prophète de Salon, M. Anatole Le Peletier et M. l'abbé Torné-Chavigny. Mais il a un style moins obscur que ses devanciers, et ce petit travail, qui ne tire pas autrement à conséquence, se lit avec plaisir. Disons, pour ceux qui s'intéressent à ces curiosités, que la fin du monde, d'après Nostradamus, arrivera en 1922. L'abbé Latour, de Toulouse, avance la catastrophe d'un an. A l'en croire, ce sera pour le 13 juillet 1921, à midi, 17 minutes, 43 secondes ! F. B.

L'Orphéon paroissial. *Trente-deux nouveaux cantiques pour les grandes solennités*; *solos et chœurs à deux voix égales*. Avec le concours de divers auteurs. Notation nouvelle. Paris, Sarlit, 1880, in-12 de 72 p. — Prix : 1 fr.

La notation nouvelle annoncée au titre est celle de Frère Achille de la

Miséricorde, à l'usage des organistes débutants. C'est du plain-chant mesuré, avec ce détail que les notes sont blanches, vides si l'on veut, et qu'on a gravé à l'intérieur la première lettre de leur nom : *l, r, m, s*, etc., pour *la, ré, mi, sol*, etc. L'œil s'étonne d'abord de cette complication, mais s'y habitue assez vite ; et il n'est pas douteux que les commençants y trouvent un secours. Mais ce n'est là que l'écorce et la forme. Tout est nouveau dans ces trente-deux cantiques, musique et paroles, et les auteurs sont variés : MM. A. Bruneau ; abbés Bergerot, Goupil, Villatel ; Frère Marcel ; MM. Allard et J. Materne. Ce sont les maîtrises, les chanteurs zélés des réunions paroissiales, les chœurs en famille et entre amis, que l'on a envisagés dans le recueil. Or, les mélodies, sans être bien savantes (ce qui n'était point nécessaire, vraiment), présentent des motifs à la fois religieux et entraînants, dont on peut faire le meilleur usage dans les fêtes chrétiennes. L'harmonie y est simple, mais juste, facile, agréable. Il y a ordinairement, selon la bonne méthode, solo et chœur à deux voix égales. Quant aux paroles, on ne peut dire que ce soient des chefs-d'œuvre de poésie : cela n'était pas non plus nécessaire, pourvu que les règles essentielles du rythme et de la grammaire fussent gardées, et surtout que la pensée pieuse fût assez bien exprimée pour émouvoir l'âme et la faire entrer dans l'esprit du mystère : et c'est bien ce à quoi les auteurs sont parvenus, à ce double égard. Notons qu'il n'y a pas d'accompagnement d'orgue, le livre étant spécialement composé pour les orphéons, les exécutions vocales. Nous n'avons que du bien à en dire. Les sujets sont : L'Esprit-Saint, l'Eucharistie, le Sacré-Cœur, la sainte Vierge, saint Joseph ; une paraphrase du *Miserere* fort bien inspirée, avec une hymne latine, pour terminer, en l'honneur de saint Joseph.

V. Postel.

Chants et chansons des jeunes filles, recueillis et revus, pour les pensions et les familles, *avec musique*, par Étienne Ducret. Paris, Sarlit, 1880, 4 séries de chacune 96 pages. — Prix : 1 fr. la série.

Certes, nul ne saurait méconnaître le charme des chants populaires et enfantins qui firent les délices de notre jeunesse à tous. On peut en composer, et on l'a fait souvent, de nouveaux sur d'autres données plus régulières, plus artistiques, plus réservées même, car nos excellents pères ne repoussaient point le sel dans les mots : mais, à coup sûr, on n'atteint plus à cette naïveté, à cette simplicité, à cette gaîté, à ces franches ritournelles, que l'esprit blasé et attristé de notre temps comprend à peine. Ressuscitons tout cela pour la jeunesse de nos écoles chrétiennes. Elle n'y perdra rien, sous aucun rapport, et peut y gagner, car la joie honnête et saine fait du bien à tout en ce monde, et cette joie appartient de droit à l'enfance bien élevée.

Cette pensée a été celle de M. Étienne Ducret, et nous l'en félicitons. Son recueil est un service rendu aux enfants, aux parents et aux maîtres. Il y présente non seulement les rondes et chansons avec la musique, mais les jeux qui en font partie, et qui les unissent si gracieusement. La grammaire, la rime, la conjugaison des verbes en particulier, le respect des syllabes et de la prosodie légitime, n'y brillent que par une triomphale absence ; mais le bébé danse tout de même et s'ébat sans scrupule, sans remords, dans ce lac de solécismes et d'invraisemblables assonances et consonances. Il vous dira comment son père plante et bat l'avoine, ce que fait dans la rue le chevalier du guet, par quel coup habile la tour doit se défendre contre *le duque* de Bourbon, de quelle façon on fera sortir

biquette du *chou* qu'elle ravage ; il célébrera son beau château, le légendaire pont d'Avignon, le talent de guérir les malades, le bois si joli, les moutons de la bergère, le minet qui lui vola son fromage ; le furet qui court en fin matois, le printemps qui donne les roses, l'alouette et le pinson qui se sont mariés (les maladroits !) sans provisions d'aucune sorte ; le gentil coquelicot, la marchande d'oignons, la vieille et son âne ; que sais-je? cent et cent sujets d'aussi haute portée; puis, la prière faite, le bébé ira dormir à poings fermés. C'est juste.

Il y a pour tout cela des airs consacrés, généralement gracieux. M. Ducret ne réussit pas toujours à choisir les meilleurs, par exemple dans *l'Alouette et le Pinson*, dans *la bonne Vieille de Paris*. Nous eussions, pour notre part, exclu *le tabac* que l'épouse adopte précisément pour faire pièce à son mari (série IIIe, p. 77). En plusieurs endroits on a chargé, au lieu d'en mitiger les excès, le langage fantaisiste et absolument barbare du poète antique.

Au premier cahier donc, trente-quatre rondes enfantines avec jeux ; au second, chansonnettes, fables et noëls, au nombre de trente, d'intérêt assez inégal ; le troisième renferme des airs populaires, duos, chœurs célèbres (Lulli, Rameau, Grétry, Dalayrac, Gaveaux, etc.), au nombre de vingt-neuf ; et dans le quatrième des chants nouveaux, un peu plus étendus, avec accompagnement de piano ; plusieurs de M. Ducret lui-même : le Jour de l'An, la Sainte-Catherine, le Petit Pauvre, *Tournez !* Tout tourne ! la Fleur d'Iris, etc.; quatorze morceaux. — Le livre est bien imprimé, la musique très nette et correcte.

V. Postel.

David Livingstone et sa mission sociale, ouvrage orné de gravures, de quatre cartes d'après l'auteur et d'un portrait de Livingstone, par Florentin Loriot. Paris, Charavay frères, 1881, in-12 de XIII-329 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le récit complet des voyages de Livingstone est un ouvrage beaucoup trop considérable pour la plupart des lecteurs ; M. Florentin Loriot a donc fait une œuvre de vulgarisation très utile en condensant dans un petit volume les aventures du célèbre explorateur de l'Afrique australe. Cette grande figure, trop peu connue chez nous, est dessinée par l'auteur avec une merveilleuse netteté : malgré ses importantes découvertes, Livingstone était moins un géographe qu'un missionnaire convaincu et dévoué ; suivant une heureuse expression de M. Loriot, ce fut un précurseur. Il ne fonda pas d'église, mais il prépara au milieu du désert le piédestal de l'autel sur lequel se célébrera un jour le saint sacrifice de la messe. Animé d'un sentiment religieux très élevé, il ne songea jamais à faire œuvre de sectaire mais s'efforça de faire connaître à ces pauvres sauvages opprimés un Dieu consolateur et sauveur. Scrupuleux observateur des préceptes de son divin Maître, il prêcha partout la paix et pratiqua le pardon des injures au point de se refuser à tirer vengeance de ses plus féroces ennemis. Aussi traversait-il impunément les champs de carnage, respecté de tous et parvenant souvent par ses supplications à retenir le bras prêt à frapper. Les dévouements les plus touchants s'attachèrent à ses pas et trouvèrent encore moyen de se manifester après sa mort. Cette touchante histoire est moins la biographie du voyageur que la vie du missionnaire. Inspiré par son sujet, l'auteur emprunte souvent le style biblique ; ses descriptions et ses récits, entremêlés de citations des saintes Écritures, n'en sont que plus saisissants.

C'est ainsi qu'il conte avec une émotion communicative la découverte des chutes du Zambèze qui ont gardé le nom du grand voyageur, le massacre sous les yeux de Livingstone d'une peuplade entière par des marchands d'esclaves, la rencontre avec Stanley, sa mort et le convoi funèbre de ses serviteurs dévoués transportant son corps à travers mille dangers jusqu'à la côte où ses compatriotes le reçoivent pour lui donner à Westminster une sépulture royale.

Vte H. de Bizemont.

Etudes sur la vie et les œuvres de A. Cochin, par Léon Roux. Paris, Gervais, 1881, in-8 de 130 p. — Prix : 3 fr.

Cette étude, due à un ami, et dédiée au fils qui a payé de la prison sa fidélité au poste d'honneur près des dominicains expulsés, fait revivre dans ce qu'elle a de plus sympathique la figure d'Augustin Cochin. Elle tire aussi les enseignements que donne sa vie de dévouement. Elle fait surtout ressortir quelle constante préoccupation fut pour lui l'amélioration du sort des classes ouvrières. M. Cochin, qui écrivait et parlait si bien, agissait encore mieux en matière de charité. L'analyse de ses travaux économiques, des œuvres auxquelles il a pris une part active fournissent à la fois et des renseignements utiles et de sages réflexions, dont profitera le lecteur, et qui font en même temps goûter l'écrivain et celui auquel il a voulu rendre un juste hommage.

V. M.

Le Révérend Père Louis Milleriot, de la Compagnie de Jésus, par le P. Charles Clair. Paris, Palmé, 1881, in-18 j. de VIII-183 p, avec phot. — Prix : 2 fr. — et édition populaire avec une grav. : 1 fr.

Le R. P. Milleriot était un type unique de missionnaire des pauvres, de pêcheur d'hommes, recherchant de préférence ce qu'il appelait les « gros poissons ; » il avait un genre d'éloquence à part et il obtenait un immense succès par ses prédications et ses confessions. Son centre d'activité était l'église de Saint-Sulpice de Paris ; il y a dirigé longtemps les œuvres de la Sainte-Famille et de Saint-François-Xavier. Auparavant, il avait exercé son zèle dans les prisons et avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, il s'était livré à l'enseignement comme prêtre séculier. Le P. Clair raconte toute cette vie consacrée à Dieu et au salut des âmes ; il émaille son récit de traits charmants souvent empruntés au journal de son héros : *Souvenirs d'un vieux*, et qui le dépeignent mieux que tous les portraits et feront le bonheur de tous les lecteurs. Il nous le montre aux tristes jours de la Commune et de l'expulsion ; il nous conduit à son chevet pendant son agonie, pour nous édifier par sa résignation, sa confiance en Dieu, son oubli de soi-même et nous fait connaître l'hommage rendu à sa mémoire par M. Littré, qui devait le suivre de près dans l'éternité. Tel fut un de ces hommes voués à l'exécration par la passion révolutionnaire. Ceux qui l'ont connu l'appréciaient autrement ; ceux qui le connaîtront par ce livre seront du même avis et ne regretteront pas une lecture qui piquera vivement leur curiosité et nourrira leurs âmes du suc fortifiant des bons exemples et des bonnes paroles.

R. de St-M.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Le 9 juin mourait à Paris, un prélat d'un zèle infatigable et d'une vertu angélique, ardent lutteur pour la cause de la vérité, écrivain populaire par excellence, homme aux convictions profondes, cherchant à propager la religion par la diffusion de tous les écrits capables de ramener la foi dans les cœurs, la vérité dans les intelligences, homme d'action et de bon conseil, apôtre de la jeunesse et de la classe ouvrière, inflexible sur les questions de principe, et de la plus aimable douceur dans ses relations avec tous. C'était Monseigneur Louis-Gaston-Adrien de Ségur, prélat de la maison du pape, chanoine de premier ordre du chapitre de Saint-Denis.

Né à Paris le 15 avril 1820, il était l'aîné des huit enfants du comte Eugène de Ségur et de la comtesse Sophie Rostopchine, dont il a écrit la vie. A six ans il fut mis en pension à Fontenay-aux-Roses, dans un établissement de l'Université qui ne savait point nourrir un des plus fermes défenseurs de l'Église, un de ceux qui ont le plus passionnément combattu le libéralisme. De là il passa dans la pension Muron-Bellaguet, obtint son diplôme de bachelier à 17 ans, et fit son droit. L'histoire rapporte qu'il ne fut pas toujours un écolier modèle : l'espièglerie et la paresse étaient les défauts de l'enfant. Il avait particulièrement un crayon d'une habileté dangereuse, et pour ses maîtres et pour lui-même, qui faisait pressentir l'artiste. Car Monseigneur de Ségur, que nous avons tous connu aveugle, avait un très beau talent de peinture : il avait travaillé sous la direction de Paul Delaroche, et, au Salon de 1841, il obtenait une médaille de 3e classe pour le portrait de son père. Il quitta l'atelier et l'école de droit en 1842 pour suivre M. de Latour-Maubourg à Rome en qualité d'attaché d'ambassade. C'est dans la Ville éternelle que se décida sa vocation. Il revint en France, entra à Issy en octobre 1843, et fut ordonné prêtre le 18 décembre 1847. Il débuta dans le ministère comme aumônier des prisons et confesseur des enfants pauvres et abandonnés. Il retourna à Rome en 1852, comme auditeur de Rote. C'est là que, le 1er mars 1853, il perdit subitement un œil ; le 2 septembre de l'année suivante, il devenait complètement aveugle. Il donna sa démission en 1856 et fut nommé le 8 mars chanoine de premier ordre du chapitre de Saint-Denis. Fixé désormais à Paris, il devint comme le centre et l'inspirateur de toutes les œuvres de charité et d'apostolat : prêchant, dirigeant, confessant, correspondant avec le monde entier, écrivant ses petits livres, donnant beaucoup, attirant la jeunesse chez lui et fondant pour elle une conférence sous le nom de Saint-Philippe de Néri, où se sont formés, dans des discussions sur les questions les plus graves de l'économie sociale et de la théologie, des orateurs, des publicistes, des hommes politiques. Ce n'est pas ici le lieu de faire le tableau de cette vie pleine de bonnes œuvres : nous ne rappellerons que la fondation, en 1856, de l'œuvre de Saint-François-de-Sales, sorte d'œuvre de la propagation de la foi à l'intérieur de la France, que le pieux prélat a dirigée jusqu'au dernier mois de sa vie, ainsi que l'Union des œuvres ouvrières catholiques, à la tête de laquelle il fut placé dès sa fondation, en 1871, et qui lui donnait la direction des Congrès des œuvres ouvrières, qui se sont tenus régulièrement depuis, et qui ont été un instrument fécond pour la propagande du bien.

La place que nous donnons ici à Monseigneur de Ségur est pleinement justifiée par le nombre considérable d'écrits sortis de sa plume, qui ont eu

un nombre considérable d'éditions, et dont plusieurs ont été traduits dans les principales langues. Monseigneur de Ségur était plutôt porté à agir qu'à écrire, alors qu'il jouissait de la vue. C'est cependant de la première partie de sa vie que datent les *Réponses* et les articles anonymes publiés dans les *Petites lectures* de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, lesquels sont le fond des *Instructions familières et lectures du soir* sur les principales vérités de la religion. Ce serait une curieuse page de l'histoire littéraire que celle des *Réponses*, écrites primitivement pour un almanach populaire qu'elles auraient absorbé, au détriment même du calendrier, et dont le manuscrit est resté longtemps égaré; l'éditeur a fait défaut quand il s'est agi de les imprimer. Les membres de la famille ont dû se cotiser pour faire les frais de la première édition, et quinze éditions se sont rapidement succédé dans la première année. Atteint de cécité, Monseigneur de Ségur dictait à son secrétaire : c'était un repos et un délassement pour lui. Il le faisait avec une telle netteté, une telle précision, qu'il n'avait jamais à y revenir pour se corriger : avait-il seulement un instant à lui, il en profitait pour dicter quelques pages. Nous avons essayé de donner une bibliographie complète des œuvres de Monseigneur de Ségur, en indiquant le chiffre des éditions auxquels sont parvenus ceux des opuscules qui ont eu le plus de succès :

Réponses courtes et familières aux objections les plus répandues contre la religion (1851, in-8, Lecoffre, a eu 15 éditions dans la première année et en tout 194); — *Quelques mots sur Rome adressés aux soldats français en* 1852 (1852); — *Jésus-Christ. Considérations familières sur la personne, la vie et le mystère du Christ* (1856, in-8, 19 éd.); — *La religion enseignée aux petits enfants* (1857, in-32, 26 éd.); — *Pratique de l'adoration du saint Sacrement* (1857, in-32); — *Y a-t-il un Dieu qui s'occupe de nous?* (1857, in-18, 22 éd.) — *Prie-Dieu pour l'adoration du saint Sacrement* (1858, in-18); — *Causeries familières sur le protestantisme d'aujourd'hui* (1858, in-18, 36 éd.); — *La très sainte communion* (1860, in-18, 107 éd.); — *Le Pape, question à l'ordre du jour* (1860, in-18, 76 éd.); — *Les Pâques* (1861, in-18, 141 éd.); — *L'Église* (1861, in-18, 53 éd.); — *La passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (1861, in-18, tiré de *Jésus-Christ*); — *La confession* (1861, in-18, 71 éd.); — *Le denier de saint Pierre* (1861, in-32, 34 éd.); — *La Révolution* (1861, in-18, 23 éd.); — *La divinité de Notre-Seigneur Jésus Christ, ou Jésus-Christ est-il Dieu?* (1862, in-18, tiré de *Jésus-Christ*); — *Instructions familières et lectures du soir sur toutes les vérités de la religion* (1862, 2 vol. in-12, 20 éd.); — *La piété enseignée aux enfants* (1863, in-18, 14 é l.); — *Conseils pratiques sur la prière* (1863, in-18, 18 éd.); — *Le Souverain Pontife* (1863, in-18); — *L'Enfant Jésus* (1863, in-18, 17 éd.); — *Conseils pratiques sur la confession, suivis d'un examen de conscience* (1863, in-18, 39 éd.); — *La piété et la vie intérieure* en cinq traités : I. *Notions fondamentales* (1863, in-8); II. *Le Renoncement* (1863); III. *Jésus vivant en nous* (1863), remplacé par la *Grâce et l'Amour de Jésus* (1872, 2 vol. in-18); IV. *L'union en Jésus*, ou le *Chrétien vivant en Jésus* (1865); V. *Nos grandeurs en Jésus*, en trois parties (1re 1864, 2e et 3e 1865, 1866); — *Conseils pratiques sur la piété* (1864, in-18, 16 éd.); — *Conseils pratiques sur la communion* (1864, in-18, 38 éd.); — *Conseils pratiques sur les tentations et le péché* (1864, in-18, 14 éd.); — *Les objections populaires contre l'Encyclique* (1865, in-18); — *La présence réelle* (1865, in-18, 16 éd.); — *Le tiers ordre de Saint-François* (1865, in-18, 26 éd.); — *Grosses vérités* (1865, in-18, 52 éd.); — *Au soldat en temps de guerre* (1866, in-32, 104 éd.); — *La foi devant la science moderne* (1867, in-18); — *Les francs-maçons. Ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils veulent* (1867, in-18,

17 éd.) ; — *La sainte Vierge, lectures pieuses pour les réunions du mois de Marie* (1867, in-18) ; — *La liberté* (1869, in-18) ; — *Le concile* (1869, in-18) ; — *Venez tous à moi* (1869, in-18) ; — *Tous les huit jours* (1869, in-18, 20 éd.) ; — *La messe* (1869, in-18) ; — *Pie IX et ses noces d'or* (1869, in-18) ; — *Les saints mystères. Explications familières des cérémonies de la messe* (1869, in-18) ; — *Aux enfants chrétiens. Le mois de Marie* (1870, in-18, 19 éd.) ; — *Le Pape est infaillible* (1870, in-18) ; — *A ceux qui souffrent; Consolations* (1871, in-18) ; — *Prêtres et nobles* (1871, in-18, 22 éd.) ; — *Vive le roi* (1871, in-18, 23 éd.) ; — *Mois du Sacré-Cœur. Le sacré-cœur de Jésus* (1872, in-18, 16 éd.) ; — *Le dogme de l'infaillibilité* (1872, in-18) ; — *La confirmation* (1872, in-18) ; — *Aux apprentis. Avis et conseils* (1872, in-18) ; — *Le bon combat de la foi* (1872, in-18) ; — *L'école sans dieu* (1872, in-18) ; — *Les merveilles de Lourdes* (1872, in-18, 27 éd.) ; — *La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (1873, in-18), tiré de *Jésus-Christ* ; — *La France aux pieds du Sacré-Cœur* (1873, in-18, 34 éd.) ; — *Je crois* (1873, in-18) ; — *Hommage aux jeunes catholiques libéraux* (1874, in-18) ; — *La France aux pieds du saint Sacrement* (1874, in-18) ; — *Ma mère. Souvenirs de sa vie et de sa sainte mort* (1875, in-12) ; — *Les ennemis des curés, ce qu'ils sont, ce qu'ils disent* (1875, in-18, 24 éd.) ; — *La lampe du saint Sacrement* (1875, in-18) ; — *Une petite sainte de neuf ans. Notice biographique*, publiée par Mgr de Ségur (1875, in-18, 14 éd.), tirée du *Messager du Sacré-Cœur* ; — *Le cordon séraphique. Ses merveilleuses richesses* (1875, in-18, 18 éd.) ; — *Notice sur le cordon de Saint-François* (1875, in-18, 62 éd.) ; — *La sainte Vierge dans l'Ancien Testament* (1875, in-18) ; — *Le jeune ouvrier chrétien. Petites directions spirituelles à l'usage des jeunes gens* (2 vol. in-18, I. 1875, II, 1876), publié d'abord dans le *Bulletin des œuvres ouvrières*. La 3e partie n'a pas encore été réunie en volume. — *L'enfer. S'il y en a un. Ce que c'est. Comment l'éviter* (1876, in-18, 21 éd.) ; — *Les merveilles de sainte Anne d'Auray* (1877, in-18) ; — *Le mariage* (1877, in-18) ; — *Le séraphique saint François. Merveilles de sa vie* (1878, in-18) ; — *La sainte Vierge dans le Nouveau Testament* (1878, in-18) ; — *Les trois roses des élus* (1879, in-18), d'où est tiré l'*Amour de la sainte Vierge* (1879, in-18). Mgr de Ségur a donné une *préface* aux *Directions spirituelles de saint François de Sales*, publié par M. l'abbé Chaumont (Palmé, in-16, 1870 et s.) et à la *Vie de sainte Brigitte de Suède*, par une religieuse de l'Adoration perpétuelle. Quelques-unes de ses œuvres ont été réunies dans les *Opuscules* (1863, 2 vol. in-12, Pélagaud, Lyon et Paris). Ses œuvres complètes ont été données en 10 volumes qui s'arrêtent à 1877 (Paris, Tolra, 1867-1877). Il laisse à publier à part une troisième partie du *Jeune ouvrier chrétien* déjà parue dans le *Bulletin de l'Union des œuvres ouvrières*. Il a sous presse un nouveau volume sur les *Miracles de Lourdes*. Nous indiquerons encore de lui, sans pouvoir assigner de date, une *Notice sur l'œuvre de saint François de Sales* donnée dans ses œuvres complètes ; les *Volontaires de la prière* qui ont eu 47 éditions. Un certain nombre des *Tracts* publiés par la Société bibliographique sont tirés de ses œuvres.

— M. Jules-Armand-Stanislas Dufaure, né à Saujon (Charente-Inférieure) le 4 décembre 1798, est mort le 27 juin à Rueil (Seine-et-Oise). Il avait fait son droit et s'était fait inscrire au barreau de Bordeaux. Elu député de Saintes en 1834, il ne quitta guère la scène politique depuis ce moment. On l'a vu, tour à tour, conseiller d'Etat, député, sénateur, sept fois ministre sous cinq chefs d'État différents. Son éloquence, qui lui donna une grande influence dans nos assemblées parlementaires, qui lui conquit une des premières places au barreau de Paris dont il fut le bâtonnier, lui ouvrit les portes

de l'Académie française le 23 avril 1863, comme successeur du duc Pasquier. Ses titres littéraires consistent en discours, plaidoiries, rapports et mémoires d'affaires dont il nous serait impossible de donner la bibliographie. Avocat intègre, orateur convaincu, il est toujours resté fidèle à ses principes au milieu des orages de la vie politique. Sa longue et laborieuse carrière, jusqu'au bout de laquelle il a conserve toute son activité et toute la vivacité de son intelligence, a été couronnée par la défense de la cause de la magistrature et de la liberté religieuse, et par une mort chrétienne.

— M. Henri-Étienne Sainte-Claire Deville, frère du géologue que nous avons perdu en 1876, est mort à Boulogne-sur-Seine le 1er juillet. Il était né à Saint-Thomas (Antilles) le 11 mars 1818. Après ses études classiques, achevées en France, il se livra seul à l'étude de la chimie, dans un laboratoire qu'il s'était construit lui-même. Il fut chargé, en 1844, de l'organisation de la faculté des sciences de Besançon, dont il devint doyen. En 1851, il succéda à Balard comme professeur de chimie à l'École normale supérieure, et fut nommé directeur du laboratoire. Depuis 1859, il suppléa M. J.-B. Dumas dans sa chaire à la Sorbonne. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1861, en remplacement de P. Bertier. Ses principaux travaux sont relatifs à l'acide nitrique anhydre, à une nouvelle méthode d'analyse minérale, à l'aluminium et à la combustion des huiles minérales. On les trouvera en grande partie dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, et dans les *Annales de chimie et de physique*. Nous nous contenterons de citer : *Mémoire sur les carbonates métalliques et leurs combinaisons* (1852) ; — *Mémoire sur la production des températures élevées*, avec M. Debray (1856) ; — *De l'aluminium, ses propriétés, sa fabrication* (1859) ; — *Acier. Rapport à l'empereur sur la fusion de l'acier*, procédé de M. Sudre (1862, in-8) ; — *Sur la combustion du pétrole et des huiles minérales dans les machines à vapeur* (1863) ; — *Métallurgie du platine et des métaux qui l'accompagnent* (1863, 2 vol. in-8) ; — *Leçons de chimie*, professées à la Société chimique de Paris en 1864 et 1865 par Berthelot, de Luynes, Sainte-Claire Deville, etc. (1868). — Ajoutons un mémoire *sur les trois états moléculaires du silicium*. Il a aussi annoté l'*Histoire d'une chandelle*, de Faraday (1865). M. Sainte-Claire Deville était membre du Comité consultatif des arts et métiers, de la Commission d'assainissement de Paris, de la Commission scientifique envoyée au Mexique, de la Commission chargée de réorganiser les observatoires. Il était docteur en médecine et docteur ès sciences physiques. Tous ses titres et toute sa science ne l'empêchaient point d'être un excellent chrétien.

— M. le Dr Maurice Raynaud, médecin de l'hôpital Beaujon, membre de l'Académie de médecine, professeur agrégé de la faculté, est mort subitement à Bellevue (Seine-et-Oise) le 29 juin. Il était né à Paris en 1834. On lui doit : *Des derniers ouvrages de M. Flourens et de l'Origine des idées modernes sur la vie* (1858) ; — *De Asclépiade Bithyno, medico ac philosopho*, et *De l'asphyxie locale et de la gangrène symétrique des extrémités* (1862) ; — *Les médecins au temps de Molière* (1862), thèses pour le doctorat ès lettres ; — *Nouvelles recherches sur la nature et le traitement de l'ataxie locale et des extrémités* (1874, in-4), extrait des *Archives générales de médecine*. Il a publié les *Leçons de pathologie expérimentale* du Dr Germain Sée (1866).

— M. l'abbé Edouard-Ferdinand-Marie Labbe de Champgrand, né à Bourges le 18 août 1813, est mort, dans cette même ville, le 17 janvier. Élève des jésuites, auquel il donna plus tard un de ses neveux, le P. de Bengy, martyr de la Commune, et parmi lesquels son nom avait été porté avec honneur par le savant Philippe Labbe, il entra au séminaire de Saint-Sulpice en 1830.

Ordonné prêtre le 20 mai 1837, il fut envoyé la même année à Bordeaux où il enseigna la théologie dogmatique, la morale, l'Écriture sainte et la liturgie. Son séjour n'y fut interrompu que de 1840 à 1841, par un voyage à Rome et en Terre-Sainte. En 1860, sa santé l'obligea à rentrer dans sa famille; il fut envoyé, à Rome en 1866, avec M. Faillon, qui était chargé de la procure de Saint-Sulpice. Puis il revint à Bourges, où il put professer quelque temps. La *Revue catholique de Bordeaux* donne (livraisons des 16 juin et 1er juillet) une bibliographie complète de ses publications, qui dénotent dans son auteur, M. l'abbé L. Bertrand, prêtre de Saint-Sulpice, un bibliographe consciencieux. Nous y renvoyons pour le détail de ses articles dans l'*Ami de la religion*, les *Comptes rendus des conférences de l'Ecriture sainte du diocèse de Bourges*, la *Semaine religieuse du Berry*, des traductions, des rééditions, etc. Nous ne citerons que les *Mémoires du R. P. Bengy, de la Compagnie de Jésus, aumônier de la huitième ambulance pendant la guerre* 1870-1871, *l'un des otages de la commune mis à mort le 26 mai* 1871, qu'il a publiés en 1871 (Paris, Josse, 1871, in-12 de VII-179 p.); — *la Dévotion aux saints anges* (1873); — *le P. Joseph Labbe, S.J., missionnaire en Chine* (1678-1745). L'abbé de Champgrand préparait une biographie de son grand oncle, le P. Philippe Labbe, sur lequel il avait réuni beaucoup de documents.

— M. Jean-François Bartholony, né à Genève en 1796, vient de mourir subitement dans cette ville au commencement de juin. C'est un des fondateurs des chemins de fer en France. Il est l'un des initiateurs du système de la participation de l'Etat dans les entreprises de chemin de fer et de la garantie d'un minimum d'intérêt des capitaux versés par les particuliers. Il a été président des conseils d'administration des chemins de fer d'Orléans et de Lyon à Genève. Il a écrit : *Quelques idées sur les encouragements à accorder aux compagnies concessionnaires des grandes lignes de chemin de fer et autres travaux d'utilité publique* (1835, in-4), document distribué aux députés; — *Du meilleur système à adopter pour l'exécution des travaux publics en France et notamment des grandes lignes de chemin de fer* (1837, in-8), avec un *appendice.... ou examen critique des conditions imposées aux compagnies et des causes qui s'opposent au développement de l'esprit d'association en France* (1838, in-8); — *Lettre à un député sur le nouveau système de travaux publics adopté par le gouvernement pour la construction des grandes lignes de chemin de fer* (1841); — *Deuxième lettre à un député. Observations sur l'exécution de la loi du 11 juin* 1842 (1843); — *Résultats économiques des chemins de fer, ou observations pratiques sur la distribution des richesses créées par les nouvelles voies de communication, et sur le meilleur système d'application de la loi du 11 juin* 1842 (1844, in-8); — *Simple exposé de quelques idées financières et industrielles* (2e édition, 1860, in-8).

— M. Ferdinand Bompois, né à Marzy, près Nevers, est mort à Paris, à l'âge de 66 ans. M. Bompois, numismatiste distingué, avait réuni une très importante collection de monnaies grecques, dans laquelle on compte un grand nombre de pièces rares. Parmi les publications de M. Bompois, nous citerons : *Médailles grecques de la Cyrénaïque* (Paris, 1869, in-8); — *Types monétaires de la Guerre sociale* (Paris, 1873, in-4); — *Monnaies attribuées à Maronea, en Thrace* (1878, in-4); — *Examen chronologique des monnaies frappées par la communauté des Macédoniens* (1876, in-4); — *Restitution à la ville de Mylæ, en Sicile, de plusieurs monnaies attribuées à Mytistratus de la même île* (1880, in-8); — *Didrachme-d'Ichnæ* (Londres, 1874, in-8); — *Observations sur un didrachme inédit de Cierium en Thessalie* (1876, in-8); — *Monnaies d'Heraclea de Bythinie* (1878, in 8); — *Drachme inédite de l'Étrurie et monnaies de Populonia,*

(1879, in-8). M. Bompois a collaboré à la *Revue numismatique*, à la *Numismatic chronicle* et à la *Revue archéologique*. La mort l'a surpris lorsqu'il allait mettre sous presse le catalogue descriptif de sa collection.

— M. Henri Vieuxtemps, né à Verviers (Belgique) le 20 février 1820, vient de mourir à Mustapha (Algérie), le 4 juin 1881. Fils d'un vieux soldat retiré du service qui se livrait à la profession de luthier et d'accordeur d'instruments, Vieuxtemps s'est acquis une réputation européenne comme violoniste et compositeur. Il était officier de l'ordre de Léopold, membre de l'Académie royale de Belgique depuis 1846 et professeur au Conservatoire de Bruxelles.

— M. Jacques Bernays, né à Hambourg en 1824, est mort récemment à Bonn où il était, depuis 1866, professeur de philologie et bibliothécaire de l'Université. C'est là qu'il avait fait ses études de philologie et de philosophie : il y était privat-docent en 1849. En 1853, il avait été appelé à la chaire de philologie classique au séminaire israélite de Breslau. On lui doit des éditions critiques de Lucrèce (1852), de Scaliger (1855), et de divers écrits d'Aristote, de Théophraste, d'Héraclite, de Sulpice Sévère ; une dissertation sur le poème de *Phocylide* (1856) ; une traduction des trois premierslivres de la *Politique* d'Aristote (1872),et des articles dans le *Rheinisches Museum*.

— On annonce encore la mort : de M. l'abbé Pletteau, historiographe du diocèse d'Angers, mort à Angers le 28 janvier, auteur de divers travaux d'histoire locale, publiés notamment dans la *Revue de l'Anjou*, et dans le *Répertoire historique et archéologique de l'Anjou*, dont la nomenclature se trouve dans la *Revue d'Anjou* de février 1880 ; — de M. le comte de Bertou, mort à Angers, auteur d'un *Essai sur la topographie de Tyr* (1843), et d'un mémoire sur le même sujet communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. Jourdain dans les séances des 3, 10 et 24 décembre 1880 ; — de M. Germain Ville, né à Salies du Salat (Haute-Garonne), mort à Paris le 26 juin, à l'âge de soixante-treize ans, qui a consacré sa vie à l'œuvre des soldats et composé pour eux un petit *Manuel du soldat*, comprenant tout ce qu'ils doivent savoir et pratiquer et qui a été répandu à des centaines de mille d'exemplaires; — de M. A. Cousin, juge de paix de La Marche (Vosges),collaborateur de la *Revue de la Marne* et auteur d'une *Histoire des chevaliers de l'arquebuse de Chaumont* (1880); — de M. H. J. Flosse, mort à Leipzig le 4 mai, professeur, auteur de travaux sur l'histoire ecclésiastique ; — de M. Kabdebo, mort à Vienne à l'âge de vingt ans, auteur d'une bibliographie des sièges de Vienne par les Turcs ; — du poète allemand Franz de Dingelsted, professeur à Cassel, directeur de l'opéra de Vienne, ancien conservateur de la bibliothèque de Stuttgard, auteur de poésies, de romans, de traductions qui ont puissamment contribué à introduire sur la scène les chefs-d'œuvre étrangers et spécialement les pièces de Shakespeare; — de M. Hercker, chef de la révolution badoise en 1848 et 1849, auteur d'une relation du soulèvement populaire dans les Pays-Bas ; — de M. Théodore Scheibe, mort à Vienne, auteur de plus de cent vingt romans.

Institut. *Académie française*. — Dans sa séance du 8 juin, l'Académie a décidé qu'il n'y avait pas lieu de décerner le prix de Botta (de 5,000 francs), pour le meilleur ouvrage sur la condition des femmes. Mais elle a accordé une récompense de 2,000 francs à Mlle Clarisse Bader, auteur de *La femme dans l'Inde antique*, *La femme biblique* et *La femme grecque*. Les 3,000 francs restant seront joints au prix de 5,000 francs qui sera décerné en 1884.

L'Académie a décerné le prix Vitet, pour être employé, comme elle l'entendra, dans l'intérêt des lettres, à M. Jean Aicard.

Dans sa séance du 23 juin, l'Académie française a décerné le prix Guizot (3,000 francs) à M. Ch. de Lacombe, ancien député, pour son ouvrage intitulé: *Le Comte de Serre, sa vie et son temps* (2 vol.).— Le prix Halphen, à MM. René Kerviler, notre collaborateur, et E. de Barthélemy, pour leur livre sur *Valentin Conrart*, le premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, — et à M. Henri Welschinger, pour sa publication intitulée : *le Théâtre de la Révolution* (1789-1799) ; — le prix de Jouy, à M. Georges Olmet, pour son livre intitulé : *Serge Panine ;* — le prix Lambert, à M. G. Toudouze, auteur d'un roman intitulé : *Madame Lambelle ;* — le prix Monbinne, à Mmes Toussaint, née Samson, Ed. Fournier, veuve de l'ancien rédacteur de la *Patrie*, Paul Albert, veuve du professeur au Collège de France.

Le prix Archon-Despérouses a été réparti entre M. Ludovic Lalanne pour son *Lexique des œuvres de Brantôme* (2,500 francs) ; M. Félix Franck, pour son *Heptaméron de la Reine de Navarre* (1,000 francs) ; M. F. de Grammont pour son livre : *Les vers français et leur prosodie*.

Une partie du prix Marcellin-Guérin a été attribuée à M. Muntz pour son *Etude sur Raphael*.

Dans sa séance du 30 juin, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve ainsi composé pour le troisième semestre M. Gaston Boissier, directeur, M. Rousse, chancelier.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 10 juin l'Académie a décerné le prix Brunet (Bibliographie d'une province de l'ancienne France) à M. Auguste Molinier, pour la bibliographie du Languedoc; —le prix Stanislas Julien à M. Emile Rocher, pour son travail sur la province chinoise Yun-Nân ; — le prix Lafons-Mélicoq à M. Flammermont, pour son *Histoire de la Municipalité de Senlis ;* avec une mention honorable à M. de Calonne pour son ouvrage : *la Municipalité d'Amiens au quinzième siècle*.

Dans la séance du 24, l'Académie a décidé que le prix pour le concours ordinaire, dont le sujet était l'histoire du Kalifat ne serait pas décerné.

Dans la séance du 17 juin, l'Académie a entendu les conclusions de la commission du prix Gobert qui proposait de décerner le premier prix Gobert à M. Lecoy de la Marche pour son *Histoire de saint Martin*. Ces conclusions ont été combattues par M. Gaston Paris, et le premier prix (10,000 fr.) a été attribué à M. Dupuy, pour son *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, par 20 suffrages contre 13 à M. Lecoy de la Marche et 3 à M. Bruel. Le second prix (1,000 fr.) a été attribué à M. Bruel, auteur-éditeur du *Cartulaire de l'abbaye de Cluny*, par 27 suffrages contre 8 donnés à M. Lecoy de la Marche.

Dans la séance du 1er juillet, M. Gaston Paris a communiqué la décision de la Commission des antiquités nationales. Quatre médailles sont décernées, la première à notre collaborateur M. Paul Fournier (*Les officialités au moyen âge*), dont nous avons rendu compte (XXXI, 59) ; — la deuxième à M. Bégul (*La Cathédrale de Lyon*) ; — la troisième à M. Thomas (*Essai sur les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII* (XXIX, 37); — la quatrième, à M. Tuetey (*Testaments enregistrés au parlement de Paris sous Charles VI*). — Six mentions sont accordées : à notre collaborateur M. Noël Vallois (*Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris*, XXIX, 338); — à M. de Kermaingant (*Cartulaire de Saint-Michel du Tréport*); — à M. Curie Seimbres (*Villes fondées dans le midi de la France sous le nom générique de Bastides*); — à M. Jocien de Longrois (*Chanson d'Aquin, ou la conquête de Bretagne par le*

roi Charlemagne; — à M. l'abbé Bourgain (*La Chaire française au XIII^e siècle*, XXXI, 619); — à M. Vignat (*Cartulaire de Beaugency*).

Académie des sciences. — Dans sa séance du 13, l'Académie a élu membre titulaire dans la section de minéralogie, en remplacement de M. Delesse, décédé, M. Fouqué, professeur au collège de France par 37 voix contre 22 à M. Albert Gaudry, professeur au Muséum.

Académie des beaux-arts.—L'Académie a décerné sur le prix Bordin, un prix de 1,000 fr. à M. Paul Mantz pour ses travaux sur Boucher ; — un prix de 1,000 à M. Edmond Bonaffé pour la *Physiologie des curieux* ; — un prix de 500 fr. à M. Marionneau, pour son ouvrage sur l'architecte Louis ; — un prix de 500 fr. à M. Anatole de Montaiglon, et à M. Vasselot, une mention honorable pour son *Histoire du portrait en France*.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 25, l'Académie a élu académicien libre en remplacement de M. Drouyn de l'Huys, décédé, M. Carnot, sénateur, par 20 voix contre 18 à M. de Butenval.

Faculté des lettres. — M. Cl. Perroud, ancien élève de l'Ecole normale a soutenu à Paris ses thèses pour le doctorat le 4 juin. Les sujets étaient : *De Syrticis emporiis; — Des origines du premier duché d'Aquitaine.*

— M. L. Guerrier, professeur au lycée d'Orléans, a soutenu, à Paris le 22 juin ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *de Petro Damiano; — Madame Guyon.*

— M. Alexandre Beljame, professeur au lycée Louis-le-Grand et à l'Ecole libre des sciences politiques a soutenu à Paris le 24 juin ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *Quæ e gallicis verbis in Anglicam linguam J. Dryden introduxit ; — Les hommes de lettres en Angleterre au dix-huitième siècle.*

— M. l'abbé P. Pasty a soutenu à Paris le 1^er^ juillet ses thèses pour le doctorat. Les sujet étaient : *De axiomate causarum; — L'idée de Dieu dans la morale.*

Concours. — L'Académie des sciences de Copenhague met au concours le sujet suivant : Influence du bas allemand sur le développement de la langue scandinave, spécialement le danois. Les travaux peuvent être écrits en français. Ils doivent être remis avant le 31 octobre 1882 au secrétariat de l'Académie.

— L'Académie de Nîmes met au concours un prix de 300 francs pour la meilleure monographie de quelque ville, village, abbaye ou château du département du Gard. Les travaux doivent être envoyés au secrétaire perpétuel avant le 31 décembre 1882.

— L'Académie de Stanislas, dans sa séance du 22 juin, a pour la première fois, disposé du prix Herpin Pertine destiné à récompenser un travail concernant des questions scientifiques, statistiques et historiques, se rapportant particulièrement à la Lorraine ou à l'ancienne province des Trois-Evêchés. Elle l'a attribué à M. Bonvallet, conseiller à la Cour de Dijon, pour un ouvrage inédit : *Une page de l'histoire du Tiers-État*, étude consacrée à la loi de Beaumont.

Ecole supérieure catholique. — Le 2 juillet a eu lieu, à l'Institut catholique de Paris, la distribution des prix aux élèves de l'Ecole supérieure catholique, sous la présidence de M. le directeur de la communauté de Saint-Sulpice, assisté de M. l'abbé d'Hulst, recteur de l'Institut et de M. l'abbé de Broglie, professeur. M. l'abbé d'Hulst a exposé le but de l'école de théologie supérieure, sorte d'école normale destinée à former des professeurs pour

l'enseignement des professeurs de province. Puis M. l'abbé Martin, notre collaborateur, professeur d'écriture sainte, a lu le rapport sur les travaux de l'année et proclamé les noms des jeunes ecclésiastiques de l'école qui ont été jugés dignes, après examen, de porter les titres d'auditeurs et de lecteurs en théologie, équivalant aux titres de bachelier et de licencié donnés par les facultés de l'État. Seize élèves ont reçu le titre d'auditeurs en théologie ; six celui d'auditeurs en droit canon.

Commission d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris. — S. E. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, il y a quelques mois, afin de provoquer et d'encourager les études relatives à l'histoire religieuse et à l'archéologie de l'ancien diocèse de Paris, et afin d'en assurer la publication qui l'intéresse, a décidé la formation d'un Comité diocésain d'histoire et d'archéologie religieuses. Ce Comité se composera de cinquante membres désignés par Monseigneur le cardinal dans le clergé et parmi les érudits qui s'intéressent aux études d'histoire et d'archéologie religieuses; pour le moment, il n'en comprend que vingt-cinq. Son Eminence est président d'honneur, et Monseigneur le coadjuteur est vice-président d'honneur du Comité. Le Comité s'est constitué au mois de juin dernier; il a nommé président M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut; vice-présidents, M. l'abbé d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, vicaire général, et M. le comte de Champagny, de l'Académie française; secrétaire, M. l'abbé Delarc, du clergé de Saint-Roch; secrétaire-adjoint, M. le comte de Marsy. En outre, le Comité a nommé une commission de publication qui comprend, outre le bureau, M. le comte Riant, de l'Institut; M. Jourdain, de l'Institut; M. l'abbé Duchesne, professeur à l'Institut catholique. Parmi les membres du Comité, nous remarquons les noms de MM. X. Marmier, de l'Académie française; le marquis de Beaucourt, président de la Société bibliographique ; Duclos, curé de Saint-Eugène ; Longnon, archiviste aux archives nationales; Feret, curé de Saint-Maurice ; Victor Fournel; Viollet, bibliothécaire de l'École de droit; l'abbé Thédénat, supérieur du collège de Juilly ; Héron de Villefosse, conservateur au musée du Louvre ; E. Frémy, premier secrétaire d'ambassade; Anatole de Barthélemy ; Georges Rohaut de Fleury, etc... En 1882, le Comité diocésain commencera la publication trimestrielle d'un *Bulletin d'histoire et d'archéologie de l'ancien diocèse de Paris*, contenant des textes originaux inédits et des études sur les hommes et les choses du diocèse de Paris avant la Révolution française.—C'est à M. l'abbé Delarc, 22, rue Saint-Roch, à Paris, que doivent être adressées les communications concernant le Comité diocésain de Paris.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 10, M. Léon Heuzey a fait une communication au sujet d'un vase *lebes* de la collection Castellani à Rome, portant des inscriptions grecques dont il propose une lecture. — Dans la séance du 24, M. Ernest Desjardins a fait une communication au sujet de fragments d'inscriptions trouvés en 1739 à Nimes dans le bassin d'une fontaine et sur lesquelles M. Allmer vient de publier une étude dans la *Revue épigraphique dans le Midi de la France*. Elles concernent la date de la basilique de Nimes. M. Benloew a continué la lecture de son mémoire sur l'ethnographie des Albanais.

Lectures faites a l'académie des sciences morales et politiques.— Dans les séances des 4, 11 et 18 juin, M. Emile Beaussire a donné la lecture d'un mémoire sur la morale laïque. — Dans la séance du 16, M. Cl. Dareste, correspondant, a commencé la lecture d'un mémoire sur le marquis de

Lhôpital, ambassadeur de Rome en Russie (1757). — Dans la séance du 23, M. Ch. Lévêque a lu un travail sur l'Histoire du matérialisme de M. Al. Lange, traduit par M. Pommerol.

La société des amis des livres. — Cette Société fondée à Paris il y a peu d'années se compose en ce moment d'une cinquantaine de membres résidants à Paris et d'une vingtaine de correspondants disséminés dans la province ; elle compte dans son sein des magistrats, des avocats, des hommes de lettres, des personnes appartenant à diverses classes de la Société, et que réunit un goût prononcé pour les beaux livres. La Société a, jusqu'à présent, adopté pour la sphère de ses publications des éditions extrêmement soignées d'ouvrages modernes, tirées à petit nombre et accompagnées d'illustrations dues à de fort habiles artistes. Elle a successivement mis au jour la *Chronique du règne de Charles IX* par Mérimée, les *Scènes de la vie de Bohême* par Murger, *Fortunée*, par Théophile Gautier. Peut-être donnerait-elle à son activité et à ses ressources une direction plus utile aux lettres si elle réimprimait des ouvrages intéressants devenus fort rares ou si elle livrait au public des productions dignes de voir le jour et restées inédites ; c'est ainsi qu'agissent les nombreuses sociétés de bibliophiles organisées en Angleterre et en Ecosse : le *Roxburghe Club*, la *Camden Society*, le *Philobiblon*. Le onzième et dernier volume du *Bibliographer's Manual* Lowndes [*London*, 1862] est entièrement consacré à la liste des publications de ce genre ; et bien d'autres, ainsi que le *Literarische Virein* de Stuttgard, auquel on doit déjà la publication d'une centaine de volumes fort appréciés de quiconque en Allemagne, s'occupe d'histoire ou de littérature.

L'*Annuaire* (pet. in-8 de 178 p.) que nous avons sous les yeux, renferme, indépendamment de ce qui concerne la Société (statuts, règlement, etc.) divers écrits de peu d'étendue, et fort dignes d'être lus. Nous signalerons une lettre de M. Uzanne sur les bibliophiles anglais ; une notice sur un poète bourgeois du dix-huitième siècle par M. Fernand Drajons (il s'agit de J. B. Jezon, bourgeois et marchand à Paris) ; une autre notice sur le graveur Janinck extraite du second volume (sous presse) du très important travail de MM. Beraldi et Portalis sur les *Graveurs du dix-huitième siècle*.

M. Eugène Paillet examine une question, plusieurs fois discutée : l'*Histoire de France* du Père Loriquet contient-elle la phrase : « le marquis de Buonaparte, commandant en chef les armées de S. M. Louis XVIII, » etc.?; il expose les motifs sur lesquels on se base pour réduire à néant une fable ridicule, mais, circonstance curieuse, une édition de cette *Histoire*, imprimée en 1816, et indiquée comme la seconde, atteste l'existence d'une première édition qu'on ne retrouve nulle part ; pas un bibliothécaire, pas un bibliophile, pas un libraire ne l'a vue. L'*Annuaire* fait connaître pour la première fois des lettres de Mme de Staël (au sujet du roman de *Corinne*) ; de Derlutt-Tracy, de Bernardin de Saint-Pierre (concernant une édition de *Paul et Virginie*), un *Essai* de M. Motteroz (p. 113-132) sur les illustrations par les procédés chimiques (pages 113-132) mérite une attention particulière ; rappelons à cet égard qu'un éminent libraire et bibliographe avait eu l'idée de gravures en relief par l'emploi de l'eau-forte sur pierre ; il fit des essais pour une édition des *Fables* de La Fontaine publiée en 1811, mais il ne réussit pas dans ces tentatives ; voir de longs détails dans le *Catalogue d'un amateur* (1819, t. III, p. 19).

Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale. — Parmi les manuscrits entrés à la Bibliothèque nationale en 1880, se trouve une collection de

lettres d'Alfred de Musset, renfermées dans une boîte scellée qui ne pourra être ouverte qu'en 1910. — Nous citerons aussi le Livre d'heures d'Antoine de Lorraine, dont nous avons précédemment parlé (XXVIII, 504) et qui figure dans une des vitrines de la galerie.

La Bibliothèque nationale a acheté à la vente Firmin-Didot onze volume imprimés et sept manuscrits. — Les imprimés sont : *Historia de rege Frantie*, tragédie latine de Jacques Locher, qui a pour sujet l'expédition de Charles VIII en Italie; — *Assedio di Pavia*, petit poème qui eut beaucoup de vogue au delà des Alpes, et que termine une sorte de complainte sur la captivité de François Ier ; — La traduction de l'*Ane doré*, d'Apulie, que Guillaume Michel, de Tours, acheva en 1517 ; — Un *Petit Dictionnaire français-latin* de Robert-Estienne ; — *Le Parnasse des poètes français*, de Gilles Corrozet ; — L'*Historia di Campriano Contadino* ; — La première édition des *Poésies de Michel-Ange* ; — Le *Juvénal*, exécuté en 1506 à Paris dans l'atelier de Josse Bade pour des libraires flamands ; — Une jolie *Grammaire grecque* imprimée en 1526 chez Gilles de Gourmont ; — Un *Opuscule* que composa en 1523, sur la mort de sa fille, Geoffroy Tory, qui joua l'un des premiers rôles dans le mouvement littéraire et artistique du règne de François Ier ; — enfin une *traduction* par le même, des chroniques du Vénitien Egnazis.

Les manuscrits, choisis tant pour la valeur des textes qu'ils renferment que pour leur exécution, sont les suivants : Recueil d'histoires et de chroniques, copié au douzième siècle, provenant de l'abbaye allemande de Tegernsee, et renfermant les œuvres d'Eginhard, du moine de Saint-Gall et de Robert le moine; — Un deuxième recueil d'histoires et de légendes, copié au treizième siècle, qui contient une relation très précieuse pour l'histoire de saint Louis ; — L'exemplaire original d'une composition qui date de la même époque et est due à Geffroy de Courlon ; — Une bonne copie du texte primitif de la *Fleur des histoires de la terre d'Orient*, dont une seconde édition est préparée en ce moment par l'Académie des inscriptions; — Une copie du célèbre poème latin connu sous le titre d'*Aurora*; — Un manuscrit offrant un intérêt considérable pour l'histoire des vieilles librairies princières qui ont formé le noyau de la Bibliothèque nationale ; — Enfin, les *Règles de la seconde rhétorique*, œuvre didactique du commencement du douzième siècle.

De plus, la famille de M. Didot, craignant de voir passer à l'étranger un recueil de poésies provinciales copiées au quatorzième siècle, et sur lesquelles M. Paul Meyer prépare une étude, en a fait don à la Bibliothèque nationale.

Les catalogues du British Museum. — Un journal anglais annonce que l'impression d'un catalogue général des livres imprimés appartenant au *British Museum* a été décidée ; cette publication sera nécessairement fort étendue : elle prendra beaucoup de temps et elle exigera des crédits fort considérables, mais cette dernière considération n'arrêtera point une administration anglaise. Il existe déjà deux catalogues de ce genre, mais on peut les regarder comme n'existant pas ; l'un, publié en 1789, forme 7 volumes in-8; l'ordre alphabétique a été adopté; l'autre est un in-folio imprimé en 1843 sous la direction de l'actif et intelligent Panizzi (le correspondant de Prosper Mérimée), il ne concerne que la lettre A, et il n'a pas été continué. En tête, Panizzi a placé un long mémoire exposant les règles qui doivent dominer dans la rédaction d'une inventaire de ce genre.

Deux des fonds particuliers du Muséum possèdent des catalogues spéciaux — Le *Bibliothecæ regiæ Catalogus*, Londini, 1820-1829, 5 volumes in-folio

donne la liste des ouvrages formant la très riche collection réunie par Georges III et que son fils, Georges IV, donna au Museum. Splendide exécution typographique, mais point d'importance bibliographique ; ce n'est qu'une table, par ordre alphabétique, de titres sans développement ; elle indique 65,259 volumes : il y a été joint environ 19,000 brochures qui étaient restées de côté et qui, suivant le système Panizzi, ont été reliées chacune séparément, évitant ainsi les recueils souvent hétérogènes qui ne se rencontrent que trop souvent. Un homme d'Etat, Thomas Grenville, mort plus que nonagénaire, en 1846, avait formé une bibliothèque où des livres précieux avaient été réunis avec un goût exquis ; deux libraires des plus instruits, MM. Payne et Foss, ont publié en 3 volumes in-8 (1842-1844) la *Bibliotheca Grenvilliana*, léguée à la nation (20,240 volumes) ; elle avait coûté plus de 34,000 livres sterling. Le British Museum ne le cède guère, au point de vue de l'importance, au département des imprimés de notre Bibliothèque nationale; l'inventaire imprimé de ce qu'il possède est une œuvre gigantesque, mais nullement impossible ; ce n'est qu'une affaire de temps et d'argent.

Les PP. jésuites et les études kabyles. — Les PP. Jésuites avaient organisé une mission en Kabylie et y avaient établi des écoles françaises. La France, qui est loin d'avoir jeté des racines parmi les indigènes, profitait de l'influence que les Jésuites gagnaient tous les jours. Cent quarante enfants indigènes suivaient leurs cours de français ; cinq d'entre eux ont déjà passé par l'École militaire de Saumur ; un grand nombre d'autres remplissent les fonctions d'interprètes dans les bureaux arabes de la Kabylie. L'œuvre patriotique de ces écoles n'a pu les sauver de l'exécution des décrets du 29 mars 1880. Plutôt des indigènes ennemis de la France que des indigènes imbus de « cléricalisme » !

Les PP. qui se consacraient à la mission s'occupaient en même temps d'études linguistiques. L'un d'eux, le P. Olivier avait publié en 1878, un *Dictionnaire Français-Kabyle* (VI-315 p. in-12, Le Puy, Freydier). Ce dictionnaire est fait à un point de vue pratique ; aussi le Kabyle y est-il écrit en caractères romains, et non pas en lettres arabes, comme c'était généralement le cas jusqu'ici. Le P. Rivière qui avait collaboré (d'une façon anonyme) à l'œuvre de son confrère, achève, de son côté, la rédaction d'un dictionnaire Kabyle-Français Le P. Rivière avait aussi recueilli un certain nombre de contes populaires qu'il va publier, dans la collection de contes entreprise par la librairie Leroux.

Ces publications seront comme l'adieu du P. Rivière à la France. Il va partir pour une de ces missions que les Jésuites organisent en Afrique, l'une dans le Haut-Zambèze, l'autre dans la région du Cap. Ces missions vont là, comme en Orient, travailler à fonder ce que M. Gambetta, plus intelligent que le parti dont il est le maître à la fois et le prisonnier, appelait il y a quelques années encore « la clientèle catholique de la France. »

Collection de chants bohémiens. — Nous avons reçu un ouvrage intitulé : Coleccion de Cantes flamencos recojidos y anotados por Demofilo (Sevilla, impr. de El. Porvenir, 1881 in-8 de XVIII-212 pages). Dans ce volume, Demofilo, ou plutôt don Antonio Machado y Alvarez nous révèle un genre de poésie populaire fort intéressant et que, pour notre part, nous ne connaissions pas : ce sont les *Cantes Flamencos*. Ce titre nous a d'abord fort étonné, des chants flamands en Espagne ! Mais c'est que par flamands on entend bohémiens. Pourquoi ? La réponse est difficile à trouver.

Les Flamands vinrent en grand nombre du temps de Charles Ier : ils étaient détestés et l'on peut croire que ce nom fut donné comme une dénomination méprisante aux Gitanos eux-mêmes très mal vus par les Espagnols. On peut penser aussi que les Andalous de caractère gai et moqueur, appelèrent ainsi les bohémiens par une sorte d'antiphrase et justement à cause des contrastes que leur teint bronzé offre avec la figure blanche et rose des Flamands. Quoi qu'il en soit, les *Cantes Flamencos* étaient bien dignes d'être rassemblés. Ils sont lyriques, de rythmes divers, en tercets, en distiques, en quatrains. Les *Peteneras* se composent d'une stance très gracieuse de six vers, les trois premiers et les deux derniers sont octosyllabiques, le quatrième n'a que six syllabes et précède la répétition du troisième. On pourrait du reste trouver chez nos anciens poètes une distribution analogue. Les *Soleares de tres versos*, par lesquels le volume commence, rappellent les *Stornelli* en si grand nombre dans les recueils de chants italiens. Les *Seguirigas jitanas* ont souvent la grâce, le charme des quatrains réunis par Fernan Caballero dans les *Poesias y cuentos andaluces*. Il y a de très jolies choses dans ce recueil dont plus d'une pièce a cette ingénuité maniérée, cette recherche dont on a quelquefois abusé en Espagne et qui a pourtant un véritable attrait. On pourrait croire que quelques vers ont été écrits à la cour de Don Juan II, ceux-ci par exemple : « Ce qui est peine et ce qui n'est pas peine tout est peine pour moi, hier je souffrais de ne pas te voir, aujourd'hui je souffre pour t'avoir vue. » M. Machado a mis en tête de sa collection une bonne et courte préface, il éclaire le lecteur par des notes de l'abondance desquelles il a tort de s'excuser et dont, au contraire, il faut le remercier, sans elles la lecture des *Cantes Flamencos* serait souvent très difficile pour les étrangers. Quelques-uns de ces chants doivent être anciens, d'autres au contraire sont très récents. Les noms de beaucoup de chanteurs sont connus, M. Machado nous en donne une longue liste, et nous offre aussi la biographie d'un des plus célèbres d'entre eux, Silvério, né à Séville en 1831 et dont l'existence fut fort aventureuse. Ce volume est bien coordonné, fait avec soin et digne de se placer à côté de la *Coleccion de enigmas* dont nous avons parlé dernièrement. — Th. de P.

— Le dernier numéro du *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* mentionne des découvertes à Meschers, à Marens, à Authon, à Brouage, à Saintes, à Plassay, d'une borne militaire à Pons, d'une inscription gallo-romaine du premier siècle, à Saintes, qui donne le nom d'un sévir augustal, questeur de la cité, curateur des citoyens romains établis à Saintes : Vergobiés. Les questions et réponses donnent des notes sur le chevalier de Méré, qui pourrait bien être de la famille de Poltrot de Méré (Méré, commune de Bouex-Charente), sur les conférences de Catherine de Médicis et d'Henri de Navarre au château de Saint-Brice, près Cognac, sur Elisabeth de La Rochefoucault, sur Claude-Anne de Saint-Simon, député de l'Anjoumois aux Etats-Généraux de 1789, article où est fixé définitivement, d'après une lettre même du personnage, son lieu de naissance à La Faye, commune de Deviat, près de Barbezieux, que les biographes mettent à La Faye, près Cuffel, et à La Faye, en Villexavier, sur Nicolas de Bonnefoy de Bretauville, gouverneur de Pons, qui, étant gouverneur de Bouteville, prit Besme, l'assassin de Coligny ; sur les Guiton de Maulévrier de Labarre de Larivaux, à Belmont, près Royan, et Alexandre de Pologne, à Saint-Georges de Didonne, etc.

Il y a deux morceaux très considérables : un de M. d'Aussy, sur François de La Rochefoucauld, fils de François II, qui construisit en grande partie le

château de La Rochefoucauld, et d'Anne de Pologne, frère de deux abbesses de Saintes, époux d'une nièce de Coligny, beau-frère du prince de Condé, et un autre sur le prétendu capitole de Saintes, où M. Louis Audiat prouve par des textes que Saintes n'a jamais eu de capitole au sens vrai du mot, que le mot latin *Capitolium*, au moyen âge, ne signifiait pas du tout un temple de Jupiter, et que ce n'est qu'au treizième siècle qu'on s'est mis à croire à l'existence d'un capitole à Saintes.

— L'Association catholique de Saint-François de Sales a distribué durant son dernier exercice pour 126,287 francs de livres, objets de piété et images. Elle a fait pour cet objet 3,750 envois dont 298 pour la mission, 2,338 aux paroisses et aux bibliothèques paroissiales et 124 à des bibliothèques d'œuvres. Dans le nombre, les opuscules de propagande figurent pour 339,161, les almanachs pour 150,720, les volumes de bibliothèques pour 42,111.

— M. Albert Savine s'est mis à la tête d'une importante publication qui sous ce titre *Grande bibliothèque provençale* doit comprendre des documents historiques et littéraires concernant la Provence, les uns inédits, les autres publiés déjà, mais devenus d'une extrême rareté. Le prix du volume est fixé à 5 francs pour les souscripteurs et à 12 francs sur papier de Hollande. La première contiendra le *Sabre*, relation jusqu'ici manuscrite, des troubles causés par l'établissement du Parlement Sémestre (1648). On souscrit à Aix en Provence, 15, rue de la Grande-Horloge, et chez les principaux libraires de Paris et de la province. « Notre plan, disent les éditeurs, est des plus simples et en même temps des plus complets : donner des éditions typographiquement irréprochables contenant un texte révisé avec un soin respectueux et en même temps annoté sans abus, enfin, joindre à l'œuvre une notice biographique et quand il y aura lieu bibliographique.

— On sait que M. Achille Millien s'occupe depuis longtemps à réunir les chants populaires du Nivernais. Ces recherches l'ont conduit plus loin qu'il ne pensait; l'aimable poète a préparé une collection qui ne comprendra pas moins de cinq volumes et dans laquelle les contes, les traditions et les proverbes suivront les poésies.

— En vente à la libraire Leroux, 28, rue Bonaparte, les *Contes populaires grecs*, recueillis et traduits par Emile Legrand, le *Romanceiro*, choix d'anciens chants portugais, traduits par le comte de Puymaigre, et les *Contes albanais*, traduits par M. A. Doron. Nous rendrons compte de ces volumes, que d'autres de même genre suivront bientôt.

— La *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine* dont nous avons annoncé l'apparition, en est à sa troisième livraison, elle contient, entre autres articles, la suite d'une étude intéressante sur les premiers moines d'Aleminie et l'acte III d'une émouvante tragédie sur Paul Ier, très bien traduite de Fr. de Bodoustède par Mme de Stieglitz.

— On annonce la publication d'une nouvelle revue mensuelle, *La Révolution française, revue historique*. Elle sera dirigée par M. Auguste Dide, pasteur protestant de l'église libérale fondée par M. Athanase Coquerel. Son comité de rédaction se compose de MM. Carnot, Henri Martin et Pelletan, sénateurs, Anatole de la Forge, le nouveau député de Paris, S. C. Colfavru, ancien représentant du peuple, E. Brelay, ancien conseiller général de la Seine. Son premier numéro doit paraître le 14 juillet. Ces noms et cette date en disent assez. La revue doit donner, dans chacun de ses numéros, la réimpression de pièces historiques, publiées de 1788 à 1790 : pamphlets, pièces de théâtre, relations d'événements révolutionnaires accomplis à Paris ou en province. Un de ses buts est de « préparer, en France et

dans le monde, la célébration du centenaire de 1789. » Le premier numéro doit donner un article sur la *liberté* de la presse pendant la Révolution française.

— On annonce la publication de deux volumes qui seront fort appréciés des travailleurs : *Une table alphabétique des Mémoires de Saint-Simon*, par M. Paul Guérin, ancien élève de l'École des chartes ; et la *Table générale et analytique des causeries du lundi, portraits de femmes et portraits littéraires*, par M. Ch. Perrot.

— Une société s'est formée pour reconstituer la bibliothèque incendiée de Mommsen. Elle a déjà réuni 132,500 francs.

— Nous avons entretenu nos lecteurs des projets de publication du *Comité des travaux historiques*, (XXXI, 283). *La Revue historique* (juillet-août, p. 387-391) contient à ce sujet de très justes observations. Nous ne relevons que celle-ci qui, émanant d'un organe dont on connaît les tendances, a une certaine portée. Faisant allusion aux détails donnés par M. Ferry, dans son discours à la séance de clôture de la réunion des sociétés savantes : il en a parlé, dit M. G. Monod, « dans des termes inexacts, qui ne faisaient pas sentir l'utilité de cette innovation, et qui, d'autre part, pouvaient prêter à plus d'un malentendu... M. Proust, dans son rapport sur le budget des affaires étrangères de 1881, a renchéri sur les inexactitudes commises par M. Ferry. »

— M. Gustave Saige, ancien élève de l'École des chartes, a terminé l'ouvrage qu'il avait entrepris sur les *Juifs du Languedoc antérieurement au quatorzième siècle* (Paris, Picard, in-8, 1881, tiré à 250 exemplaires sur papier de Hollande). Une partie avait déjà paru dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (tomes XXXIX et XL, 1878 et 1879). C'est le développement de la thèse qu'il avait présentée à l'École des chartes en 1862 : « l'*Honor* des Juifs du onzième au quatorzième siècle, » et qui lui a valu des médailles de l'Académie de Toulouse (1862) et de l'Académie des inscriptions, au concours des antiquités nationales (1863).

— *Le Livre* annonce qu'un libraire de Saint-Quentin, M. Adrien Langlet, travaille depuis longtemps à un *Dictionnaire-manuel des libraires et amateurs de livres* (1445-1881), qu'il revoit en ce moment et qui ne comprendra pas moins de 25 volumes. Tous les travaux bibliographiques parus jusqu'à ce jour ont été compulsés, réunis dans un ordre parfait par l'auteur du futur *Dictionnaire*. L'ouvrage contiendra non seulement d'excellentes notes biographiques, mais encore la nomenclature des manuscrits que possèdent les bibliothèques de Paris et de la province.

— Le deuxième volume des *Actes et correspondances du connétable de Lesdiguières*, publié sur les monuments originaux par MM. le comte Douglas et Joseph Roman a paru (Paris, Picard, 1881, in-4). Nous renvoyons au tome XXIII, p. 153, du *Polybiblion* relativement à l'importance et l'intérêt de cette publication qui doit avoir un troisième volume et un album.

— Le notariat vient d'avoir son bibliographe dans M. Albert Amiaud, ancien notaire à Vars (Charente), ancien président de la Chambre des notaires d'Angoulême, qui a utilisé les loisirs de sa retraite en composant un livre intitulé : *Recherches bibliographiques sur le notariat français* (Paris, Larose, 1881, in-12 de XVI-232 p.) publié avec le soin que M. A. Quantin met à ses publications et tiré à petit nombre. Il donne, dans une première partie, la liste alphabétique des noms et des ouvrages des notaires qui ont écrit sur quelque sujet que ce soit, — et dans une seconde partie des ouvrages anonymes ou dont les auteurs sont étrangers à la profession. On compte environ 400 noms d'auteurs, et mille ouvrages décrits.

— M. Em. D. (qui n'est autre que M. Emmanuel Darmet, de Nantua) a publié, sur son compatriote, le docteur Maissiat, mort le 28 mars 1878, une intéressante et très complète notice biographique : *Jacques Maissiat, notice biographique* (Bourg, imp. Villefranche, 1880, in-8 de 55 p.). M. Maissiat, docteur en médecine, conservateur du musée d'anatomie de la Faculté de médecine de Paris, a écrit de nombreux et importants mémoires sur les sciences médicales. Il a représenté le département de l'Ain à la Constituante et à l'Assemblée législative. Nous le connaissions par son étude sur les commentaires de César : *Jules César en Gaule* (1865, et suiv., 3 vol.), où il traite à un point de vue particulier la question d'Alésia.

— M. Germer-Ballière met en vente le second volume de l'*Histoire populaire en France*, dont nous avons précédemment apprécié le premier (t. XXIX, p. 483). Ce volume, illustré de 289 vignettes, s'étend de Charles VII à Louis XIII. Quatre autres suivront pour terminer cette *Histoire*.

Allemagne. — Un banquier d'Altenbourg a laissé une somme de 750,000 marcs (plus de 825,000 francs) pour doter plusieurs chaires de l'Université d'Iéna. Mais le gouvernement de Saxe-Altenbourg n'a donné de cette somme que 535,000 marcs à l'Université, et en a attribué 215,000 à l'État.

Amérique. — On annonce la publication d'une nouvelle édition de l'*Index de la littérature périodique*, de M. W. Poole, bibliothécaire à Chicago. Elle forme un volume grand in-8 de 1,200 pages.

Angleterre. — La livraison de mai des fac-similés de la société paléographique de Londres, contient : une inscription grecque de Palmyre de l'an 134 de J.-C. ; des spécimens tirés des mss. de Dioscoride à Vienne, de la dernière partie du sixième siècle, de la Genèse illustrée de la même époque, de la loi salique du mss. de Saint-Gall, de l'an 754, du Psautier saxon de 969, etc.

— L'Index du catalogue des additions aux mss. du *British Museum*, pendant les années qui se sont écoulées de 1854 à 1875 est prêt à paraître. Il fait connaître que 11,000 mss. et 17,000 chartes ou rôles, sont entrés durant cette période dans le Département des mss. de cet établissement. Il forme un gros in-8, d'environ 1,600 pages, à deux colonnes.

— Le rapport lu dans l'assemblée annuelle des membres de la bibliothèque de Londres constate qu'il a été dépensé, en achats de livres et en reliure, environ 35,000 francs depuis deux ans. Les additions ont été de 2,709 volumes et 150 brochures.

— M. T. G. Pinchez, du *British Museum*, va publier, sous les auspices de la Société d'Archéologie biblique, un ouvrage contenant une série de textes inédits en caractères cunéiformes.

— Le *British museum* vient d'acquérir, pour son département des mss. plus de 400 volumes de correspondances. Ce sont les lettres du cardinal Gualterio, vice-légat à Avignon en 1696, nonce en France en 1700-1706 ; de Jacques II, le Prétendant, 1688-1737 ; de lord Caryll, 1692-1711 ; de D. Nairne, secrétaire du Prétendant, 1713-1719 ; de la reine Marie de Modène 1710-1718, etc. Il y a aussi un volume de lettres relatives aux catholiques Irlandais et Ecossais, 1692-1709.

— Le cardinal Newmann a récemment traduit et publié les traités historiques de saint Athanase, d'après le texte des Bénédictins. C'est une des sources les plus précieuses pour l'histoire de l'Eglise au quatrième siècle.

— Les souscriptions pour la dotation du Collège de l'Université, à Liverpool, se sont montées en moins d'un an à près de 100,000 livres (2,500,000 fr.).

On n'attend plus que le complément de la somme nécessaire, pour commencer les travaux de construction.

— Une ancienne inscription hébraïque découverte récemment dans la piscine de Siloé, va être publiée à Londres, avec une introduction et des notes. Cette inscription est du temps de Salomon, et donne des détails précieux pour déterminer la topographie de Jérusalem.

— Le mois de décembre a été fixé pour la vente de la célèbre bibliothèque Sunderland, qui consiste en la collection formée par Charles III, comte de Sunderland, dans la dernière moitié du dix-huitième siècle. Elle renferme plus de 30,000 volumes, dont la plupart sont reliés en maroquin. Quelques-uns sont imprimés sur vélin. Parmi les raretés qui la composent, se trouvent les premières et les plus récentes éditions des classiques grecs et latins, ainsi que des principaux auteurs italiens et français, une superbe collection de Bibles en diverses langues, dans laquelle est un exemplaire imprimé sur vélin de la première bible latine qui soit datée, de très rares ouvrages relatifs à l'Amérique, une série de chroniques espagnoles et portugaises, une collection de livres français et anglais sur les événements politiques et religieux des seizième et dix-septième siècles, etc.

Belgique. — La classe des lettres de l'Académie royale de Belgique a tenu sa séance publique le 11 mai dernier. On y a entendu deux discours intéressants; l'un de M. H. Conscience, le célèbre romancier, sur *l'Histoire et les tendances de la littérature flamande;* l'autre de M. Hymans, sur le *Mouvement littéraire en Belgique*. M. A. Le Roy, professeur à l'Université de Liège, a donné lecture du rapport du jury décernant le prix quinquennal d'histoire nationale à M. Gachard pour son *Histoire de la Belgique au commencement du dix-huitième siècle*. Entraient en lice pour ce prix : *L'Histoire politique interne de la Belgique*, par E. Poullet; *La Geschiedenis der Antwerpsche Schilder-school*, par Max Roses; *L'Histoire parlementaire de la Belgique de* 1831 *à* 1880, par Hymans; *Le siècle des Artevelde*, par Vanderkindere. M. Potvin a présenté le rapport du jury chargé de juger le premier concours *de Keyn* pour des ouvrages d'instruction et d'éducation laïques. Le prix de 2,000 francs a été décerné à M. Camille Lemonnier pour un recueil manuscrit de récits en prose, intitulé : *Histoire de quelques bêtes*. Le second prix de 1,000 francs à M. Emile Leclercq auteur de : *Nos amis les animaux* et à M. F. Schoonjans, professeur à Liège, pour son *Arithmétique théorique* publiée en langue flamande. M. de Potter, de Gand, est couronné pour son *Histoire de l'échevinage dans les anciennes provinces de Belgique et dans le pays de Liège* (mémoire flamand). M. A. de Decker, d'Anvers, pour un mémoire sur l'*Origine et les développements du parti des Malcontents*.

— M. Adolphe Siret, membre de l'Académie royale de Belgique, directeur du *Journal des beaux-arts*, prépare une troisième édition de son *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles depuis l'origine de la peinture jusqu'à nos jours*. Le dictionnaire formera 2 vol. in-8 de 600 à 700 pages chacun et sera publié en livraisons de 200 pages chacune. Prix de la livraison, 7 fr. 50. La première livraison est sous presse.

— La maison Weissenbruch de Bruxelles annonce la publication de deux ouvrages historiques importants : l'un de Charles Rahlenbeck, intitulé *Metz et Thionville sous Charles-Quint*, l'autre de Théophile Cailleux sur *les Belges et Bataves*, leur origine, leur haute importance dans la civilisation primitive d'après les théories nouvelles.

— Une nouvelle édition de *l'Almanach de la cour de Bruxelles* sous les dominations autrichienne et française, le gouvernement des Pays-Bas et

le gouvernement Belge, est préparée par la maison Guyot frères, de Bruxelles. Cet important ouvrage forme l'unique introduction rétrospective de 1725 à 1840, à la collection de l'*Almanach royal de Belgique*, édité par la même maison depuis cette dernière époque. On y trouve la nomenclature de tous les pouvoirs régnants qui se sont succédé depuis 1725 jusqu'au règne de Léopold Ier, les autorités constituées, les fonctionnaires publics, les ordres, les chapitres et corporations nobles des différentes époques ainsi que la liste des familles dont les titres de noblesse sont inscrits sur le registre du Conseil suprême de noblesse.

L'académie royale de Belgique a décerné le prix quinquennal des sciences morales et politiques (période de 1876-1880) à M. Emile de Laveleye, pour son ouvrage : *De la propriété et de ses formes primitives* (2e édition).

Danemark.— La *Société pour les progrès de la littérature danoise* (Samfundet til den danske Literaturs Fremme), a tenu sa séance annuelle le 30 mars. Le président, l'éminent journaliste et poète, C. Ploug, a donné un aperçu des comptes, d'où il ressort que les revenus de l'année 1881 ont été de 5034 kroner (7,047 fr.). La société a publié, dans le dernier exercice, trente feuilles, savoir : deux livraisons du remarquable ouvrage du Dr Rosenberg, sur la *Vie intellectuelle des Scandinaves* (temps catholiques), dont il a été question dans le courrier du Nord de la *Revue des questions historiques* (1er avril 1881, p. 621-2) ; la notice sur l'archéologue G. Zoëga par M. A. D. Jørgensen ; enfin la feuille de titre du *Kjæmpebogen* (Livre des héros) édité par M. Fr. Barfod. A la fin de la présente année paraîtra la première division du tome III de la presse périodique en Danemark (*Dagspressen i Danmark*) de M. Stolpe, et peut-être aussi la seconde division, ou bien une nouvelle livraison de l'ouvrage du Dr Rosenberg. On espère que le tome IV des *Chansons populaires du Danemark*, éditées par le professeur Svend Grundtvig, sera terminé en été ou en automne. — E. B.

Italie. — L'imprimerie de la Propagande achève d'imprimer une collection d'hymnes latines, composées par le Pape Léon XIII en l'honneur de deux évêques et martyrs.

— La bibliothèque du Sénat à Rome, qui contient 25,000 volumes, va être considérablement accrue. Sur la proposition du sénateur Vitelleschi, on a résolu de la disposer comme celle de l'*Atheneum club* de Londres.

— L'infatigable Pitré a récemment publié un volume sur les spectacles et fêtes en Sicile (*Spettacoli e feste*, Palerme, L. Lauriel, 1881, in-8 de XIX-475 p.) cette nouvelle œuvre, dont nous parlerons, forme le tome XII de la *Bibliotheca della tradizioni populari Siciliane*.

Russie. — Le lexique des langues slaves va bientôt paraître sous les auspices de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. Les langues qui le composent, sont : le vieux slave, le russe, le bulgare, le serbo-croatien, le slovène, le polonais, etc.

— Un manuscrit grec du plus grand intérêt historique vient d'être découvert dans la bibliothèque synodale de Moscou par le professeur Vassiliesky. Il renferme un récit contemporain des guerres des Grecs et de l'insurrection bulgare de 1040. Son auteur inconnu décrit le mouvement bulgare avec détail, et en attribue le commencement aux Valaques.

— Un journal anglais va paraître à Saint-Pétersbourg. Il a pour rédacteur en chef M. Gilson.

— Notre grand Molière est l'objet des études des littérateurs russes. M. A. Veselovsky vient de faire paraître un remarquable essai sur le *Misanthrope*, après en avoir déjà publié un sur le *Tartufe*.

Publications nouvelles. — *Les Vérités de la Foi*, sermons du chanoine J. B. Giordano, traduit de l'italien par un Père de la Congrégation de Saint-Joseph. Tome I (in-12, librairie de Saint-Joseph à Citeaux). — *Le Guide des Paroissiens*, par l'abbé Rambouillet (in-32, Haton). — *Le Rédempteur du Monde*, poème lyrique, par l'abbé Théophile Chabant (in-18, Lecoffre). — *Histoire de la Philosophie*, par l'abbé P. Vallet (in-12, Roger et Chernoviz). — *De la pensée*, par Charles Charaux (in-12, Durand et Pedone Lauriel). — *Saint-Thomas d'Aquin et l'idéologie*, par Mgr Ferré, évêque de Casal, 2e édition avec une préface par l'abbé P. Martin (in-12, librairie de la Société Bibliographique). — *Le Duel, l'église catholique et l'armée*, par l'abbé Thomas (librairie de la Société Bibliographique). — *La Famille telle que Dieu l'a faite*, par l'abbé Roquette, (2 vol. in-12, Téqui). — *De l'enfance au mariage*, par Mme Rhoda E. Wilbe (2 vol. in-12, Ract et Falquet). — *Traité pratique de chimie agricole et de physiologie*, par A. Proost (in-12, Palmé). — *Premières satires de Dulorens*, avec une notice par P. Blanchemain (in-18, librairie des Bibliophiles). — *Les grands écrivains de la France. Molière*. T. VI (in-8, Hachette). — *Théâtre choisi de Marivaux*, avec une préface par F. Sarcey (2 vol. in-18, librairie des Bibliophiles). — *Les deux Foscari*, tragédie historique et *Beppo*, poème humoristique de Lord Byron, traduction en vers par Achille Morisseau (in-8, Calmann-Lévy). — *Pascaline*, par C. de Parseval-Deschênes (in-12, Plon). — *Le roman caché*, par Alfred de Courcy (in-12, Firmin-Didot). — *Les degrés de l'échelle*, par Henry Gréville (in-12, Plon). — *Bourdaloue, sa vie et ses œuvres*, par le P. M. Lauras. Tome I et II (in-8, Victor Palmé). — *André Chénier et les Jacobins*, par Oscar de Vallée (in-12, Calmann-Lévy). — *Origines indo-européennes*. — *Le Berceau des Aryas*, par J. Vanden Gheyn (gr. in-8, Vromant à Bruxelles). — *L'instruction publique chez les Grecs*, par G. Chassiotis (gr. in-8, Leroux). — *Etudes sur les impôts indirects romains*. — *Vicesima libertatis. Vicesimæ hereditatis*, par M. Vigié (in-8, Thorin). — *Etudes d'épigraphie juridique. De quelques inscriptions relatives à l'administration de Dioclétien*, par Edouard Cuq (gr. in-8, Thorin). — *Des origines du premier duché d'Aquitaine*, par Cl. Perroud (in-8, Hachette). — *Un paquet de lettres* (1576-1672). Henri IV, Henri de Condé, comte de Soissons, etc., publiées par M. Louis Audiat et M. Henri Valleau (gr. in-8, Baur). — *Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III*, par Edouard Frémy (grand in-8, Leroux). — *Archives de la Bastille*. Tome XII. Documents inédits recueillis et publiés par François Ravaisson (gr. in-8, Pedone-Lauriel). — *Les Guerres sous Louis XV*, par le comte Pajol. Tome Ier (1715-1739), (gr. in-8, Firmin-Didot). — *L'Instruction primaire en France avant la Révolution*, par l'abbé E. Allain, archiviste du diocèse de Bordeaux, avec une préface de S. G. Mgr de la Bouillerie (in-12, librairie de la Société Bibliographique). — *Situation du métayage en France. Rapport sur l'enquête ouverte par la société des agriculteurs de France*, par le comte de Tourdonnet (gr. in-8, Société des agriculteurs de France, 1, rue Le Peletier. — *Le Capitole de Saintes*, par M. Louis Audiat (gr. in-8, Baur). — *Lectures sur l'histoire de l'agriculture dans le département de Seine-et-Marne*, faites à la Société d'Agriculture, sciences et arts de Meaux (1874-1879), par l'abbé F.-A. Denis (in-8, Cochet, impr. à Meaux). — *Un essai d'empire français dans l'Inde. Dupleix* d'après sa correspondance inédite, par Tibulle Hamont (in-8, Plon). — *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*, par A. Brachet (gr. in-8, Hachette). *Les événements qui vont s'accomplir. — Henri V, sauveur de la France. Son avènement prochain d'après les prophéties les plus authentiques*, par G. Vallée (in-32, Palmé).

Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Dictionnaires Polyglottes — Existe-t-il des dictionnaires contenant groupées ensemble, ou au moins quatre par quatre les langues suivantes : grec ancien, grec moderne, latin, allemand, anglais, espagnol, français, italien, portugais? B. B.

Madame Elisabeth. — Prière d'indiquer les ouvrages à consulter pour l'histoire de madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, abstraction faite des ouvrages de Madame Guinard, A. Ferrand, Feuillet de Conches (correspondance) et de Beauchêne?

Prière d'indiquer des pamphlets (s'il en existe) contre madame Elisabeth. Pour le travail projeté l'esprit des ouvrages n'est d'aucune importance, il ne s'agit que de leur valeur historique.

Le Damier. De qui est-il l'emblème? — Le damier est-il l'emblème d'Henri II ou de Catherine? Y a-t-il une devise avec le damier?

Météorologie. — Quels sont les principaux ouvrages sur la météorologie et l'influence des phénomènes physiques sur le climat. B. D. M.

Les Barbarigo. — Où trouver des renseignements sur cette illustre famille italienne qui a fourni des cardinaux, des doges, etc.? Est-ce qu'il y a eu dans cette famille plusieurs doges du nom d'Augustin? De qui sont les gravures représentant les illustrations de cette famille et signées : « R. V. A. Gand. inv. et inc. » G. de C.

RÉPONSE

Colons en Algérie (XXXI, 96). — M. C. G. pourra peut-être trouver les renseignements qu'il désire dans les ouvrages suivants : *Aperçu sur la culture et la colonisation de l'Algérie* par E. Rameau et Le Binel (1844, in-8) ; — *Colonisation et agriculture de l'Algérie*, par Louis Moll (1845, deux volumes in-8) ; — *Le Colon, esquisses algériennes* par A. G. Mallessart (1846, in-8) ; — *Histoire statistique de la colonisation algérienne au point de vue du peuplement et de l'hygiène* par Victor Martin et L. E. Tolery (1851, (in-8) ; — *Mœurs et coutumes de l'Algérie* par le général E. Daumas Paris, 1863, in-12) ; — *La colonisation de l'Algérie* : ses éléments : les ressources du sol, les richesses minérales ; la salubrité du climat, les colons, la population de l'Algérie.... par Louis de Baudicour (Paris, Challamel, 1856, in-8) ; — *De la colonisation de l'Algérie* par Henri Cauvains (Paris, 1857, in-18) ; — *Etude sur l'agriculture et la colonisation de l'Algérie*, par Emile Cardon (Paris, 1860, in-18) ; — *Histoire de la colonisation de l'Algérie* : les débuts ; les constructions urbaines ; les villages ; la colonisation dans les provinces ; le territoire civil et militaire, les communes.... par Louis de Baudicour (Paris, Challamel, 1860, in-12) : — *Les colons algériens*. Première partie. Les Martyrs par Léon Beynet) Paris : Challamel, 1863, in-8) ; — *Coup d'œil d'un colonisateur*) l'Algérie en 1865, par le marquis de Cosentino (Paris, 1865, in-8) — *Bureaux arabes et colons* par Jules Duval (Paris, 1868, in-8) ; — *Soldats et Colons, scènes de la vie algérienne* par Gratia Blanc (1869, in-12) ; — *L'Algérie. Conquêtes et colonisation. Religion et mœurs ; armée*, par A. Béhaghel (Paris, Challamel, in-18, 1870) ; — *La vérité sur l'Algérie* par le général Ducrot (Paris, 1871, br. in-8 ; — *Quelques mots de réponse à la brochure : La vérité sur l'Algérie par le général Ducrot*, par E. Ducos (Paris, 1871, in-8 ; — *La vie de Colon en Algérie*, par Paul Blanc (Alger, 1874, in-8; — *Alger et la colonisation chronique d'il y a trente ans*, par le général Du Penhaut (1875, in-8) ; — *Vingt ans en Algérie* ou tribulations d'un colon racontées par lui-même; — *La colonisation en* 1874, par A. Villacrose (1875, in-8).

Le Gérant : L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JURISPRUDENCE

1. *Histoire de la Philosophie du droit*, par F. J. Stahl, traduit de l'allemand et précédé d'une introduction et d'une notice historique et critique sur les œuvres de l'auteur, par A. Chauffard. Paris, Thorin, 1880, in-8 de lxxvi-540 p. Prix : 12 fr. — 2. *Encyclopédie juridique ou exposition organique de la science du droit privé public et international sur les bases de l'éthique*, par Henri Ahrens, traduit de l'allemand et précédé d'une notice biographique et d'un essai critique, par A. Chauffard. Paris, Thorin, 1880, 2 vol. in-8 de cxxxiv-451 et 472 p. Prix : 20 fr. — 3. *Introduzione allo studio della filosofia del diritto, riflessioni sommarie* (*Introduction à l'étude de la philosophie du droit, réflexions sommaires*), par l'avocat Giovanni Abate Longo. Catania, Coco, 1880, in-8 de 84 p. Prix : 2 fr. — 4. *Annuaire de législation étrangère*, neuvième année. Paris, Cotillon, 1880, gr. in-8 de xx-1023 p. Prix : 12 fr. — 5. *Corso elementare di diritto costituzionale* (*Cours élémentaire de droit constitutionnel*), par Mario de Mauro. Catania, Giannotta, 1881, in-12 de viii-286 p. Prix : 4 fr. — 6. *Le Congrès national de Belgique* (1830-1831), par Théodore Juste, précédé de *Quelques Considérations sur la Constitution belge*, par Emile de Laveleye. Bruxelles, Muquardt, 1880, 2 vol. in-8 de iv-420 et 435 p. Prix : 10 fr. — 7. *De l'Organisation provinciale et communale et de la législation électorale en Belgique* (extrait de la *Revue catholique des institutions et du droit*), par Jehan de Witte. Grenoble, Baratier et Dardelet, 1881, in-8 de 48 p. Prix : 2 fr. — 8. *Il scrutinio di lista* (*Le scrutin de liste*), discorso del deputato Fortunato. Roma, Botta, 1881, in-8 de 58 p. Prix : 1 fr. — 9. *Il suffragio universale* (*Le suffrage universel*), discorso del deputato Sidney Sonnino. Roma, Botta, 1881, in-8 de 50 p. Prix : 1 fr. — 10. *Le suffrage universel ou l'avenir de la France*, par le docteur Witteaut. Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 1880, in-8 de 81 p. Prix : 1 fr. 50. — 11. *Nos Chambres hautes : Sénat et Conseil législatif*, par A. Trudel. Montréal, Eusèbe Sénecal, 1880, in-12 de 163 p. Prix : 3 fr. — 12. *Lettres sur la Réforme judiciaire*, par S. Pagnelo. Montréal, Chapleau, 1880, de iv-242 p. Prix : 3 fr. — 13. *L'Inamovibilité de la magistrature*, par un magistrat. Paris, Durand et Pedone, 1880, in-8, de 31 p. Prix : 1 fr. 50 — 14. *De l'Esprit du droit criminel aux différentes époques, dans l'antiquité, dans les temps modernes, et d'après les nouveaux principes de la science pénitentiaire*, par René Roland. Paris, Rousseau, 1880, in-8 de xiii 553 p. Prix : 8 fr. — 15. *Etude sur les Législations européennes relatives aux débits de boissons alcooliques*, par M. Metman. Paris, Donnaud, 1879, in-8 de 130 p. Prix : 3 fr. — 16. *Le Droit de rétention dans les législations anciennes et modernes, française et étrangère*, par Célestin-Aimé Pret. Paris, Thorin, 1881, in-8 de 458 p. Prix : 7 fr. 50. — 17. *De la Séparation des patrimoines*, par Solon Menos. Paris, Cotillon, 1881, de 243 p. Prix : 4 fr. — 18. *Traité de droit commercial maritime ; t.* II : *Des Propriétaires de navire, des Capitaines*, par Arthur Desjardins. Paris, Pedone-Lauriel, 1880, in-8 de 668 p. Prix : 7 fr. — 19. *De la cessibilité des créances à Rome*, par Antonin Cros-Mayrevieille. Paris, Thorin, 1880, in-8 de viii-116 p. Prix : 3 fr. — 20. *Contribution à l'histoire du droit latin* (extrait de la *Revue générale du droit*), par Otto Hirschfeld, traduit par H. Thedenat. Paris, Thorin, 1880, in-8 de 30 p. Prix : 1 fr. 50.

1. — J'ai eu l'occasion, dans ma dernière revue de la littérature juridique (XXIX, 216), d'observer l'importance prise de nos jours par l'histoire de la science du droit : la philosophie du droit n'échappe pas à cette loi, et cette fois-ci c'est d'une *Histoire de la philosophie du droit* dont j'ai d'abord à parler. L'auteur est le célèbre Frédéric-Jules Stahl, mort en 1861, dont les livres et les discours ont exercé à Berlin une si longue influence sur le parti conservateur. Les libéraux, Bluntschli entre autres (*Politique*, trad. Riedmatten), l'ont accusé

d'être un homme du moyen âge : le but de son activité fut en effet, pour employer les expressions de son traducteur, M. A. Chauffard, « dans l'ordre scientifique... d'asseoir la foi sur des bases rationnellement inébranlables..., dans l'ordre intellectuel et moral..., d'établir l'unité en ramenant la philosophie, et par suite, toutes les sciences de l'ordre moral dans les voies chrétiennes... Il a aspiré à réaliser entre la théologie et la philosophie, la foi et la science, une unité comparable à celle qu'elles présentaient au temps de saint Thomas d'Aquin. » Ce qui a manqué à Stahl pour être un Bonald ou un Maistre, c'est le catholicisme : « Dominé par le point de vue protestant, dit encore M. Chauffard, il est entraîné à trop resserrer les liens entre l'ordre civil et l'ordre religieux. » Sans méconnaître ce qu'il a fait pour défendre contre le rationalisme et le panthéisme les doctrines révélées, notamment le dogme de la chute, on ne doit pas oublier cette lacune : c'est le moyen de faire, dans les attaques dont il est l'objet, la part de ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas. — Son *Histoire de la philosophie de droit* a pour but, dit-il, « de représenter dans leur genèse nos doctrines philosophiques du droit, » et lui-même nous indique comment il va y parvenir : « La connaissance historique des systèmes ne suffit pas ici. Il faut plutôt s'attacher à découvrir leur origine propre, leur principe formateur, les mobiles de l'être humain qui leur a donné naissance. » Pour entendre cette dernière expression, il est bon de savoir que les systèmes, à ses yeux, une fois achevés, « apparaissent comme des sphères fermées de tout côté, » mais que néanmoins « ils ont pris naissance dans ce monde..., ils ont en dehors d'eux une origine de fait..., ils sont... l'œuvre d'un homme. Ils doivent donc nécessairement répondre à quelque mobile, à quelque besoin de la nature humaine et être destinés à y satisfaire. A cette condition seule ils peuvent se promettre quelque durée. Leur raison d'être véritable doit être uniquement cherchée non dans les données générales et *à priori* de la pensée, mais dans ce mobile secret que le penseur trouve dans le fond le plus intime de sa personnalité. » C'est à ce point de vue que Stahl passe en revue toutes les philosophies du droit depuis Platon jusqu'à Schleiermacher. On jugera comme on voudra ses différentes appréciations ; on le trouvera peut-être sévère à l'égard de Joseph de Maistre, qu'il accuse d'aborder « une foule de sujets les plus divers à l'exemple d'une personne du monde qui veut briller dans une conversation (p. 500) ; » on sera choqué de le voir désigner sous le nom de *période germanique* (p. 49) l'ère de saint Thomas qui est à vrai dire la période de l'union entre la philosophie et la théologie et ne se distingue pas, quant aux principes, de celle de saint Augustin et des premiers Pères : peu importe devant une telle œuvre des critiques de détail qu'il est toujours facile de multiplier. Ce n'est

pas « l'énumération complète des écrivains et de leurs opinions, » j'ajouterai : *ni leur classification rigoureuse* qu'on doit s'attendre à trouver ici. il s'agit plutôt « d'étudier à fond les écoles ou méthodes qui ont marqué dans la science. Pour chaque système, on doit se demander non pas tant quelles institutions il tient pour justes que cela même qui est pour lui le juste et d'où il tire cette connaissance. » Les matières sont réparties en six livres : philosophie du droit chez les Grecs ; le moyen âge ; philosophie du droit abstrait (le droit naturel) avec un appendice sur la philosophie matérialiste du droit ; philosophie pratique du droit ; philosophie spéculative du droit ; philosophie de l'histoire appliquée au droit. Ce dernier livre ne contient que deux chapitres, mais d'une extrême importance : les écrivains de la contre-Révolution, l'école historique des jurisconsultes. On y voit la pensée de Stahl sur le mouvement spéculatif de son siècle.

2. Entre Stahl et Ahrens il y a la distance qui sépare du rationalisme une philosophie chrétienne encore, quoique protestante : dans l'essai critique sur les doctrines de l'auteur, placé en tête de l'*Encyclopédie du droit*, le traducteur, M. Chauffard, nous donne la mesure du mérite d'Ahrens, et, comme dans son étude sur Stahl, nous fait apprécier le charme et la sûreté de son propre esprit : c'est chez lui héritage de famille. On lira longtemps encore les savantes recherches biologiques de son frère, le professeur à l'École de médecine de Paris ; longtemps encore sa critique de la philosophie d'Ahrens fera connaître le fort et le faible d'une puissante école qu'il caractérise en ces termes. « Ce n'est point par des systèmes d'organisation plus ou moins combinés que s'obtiendra la paix sociale si désirée et si vainement poursuivie jusqu'ici, mais uniquement par le retour sincère à la foi religieuse et par l'entente parfaite entre l'État et l'Église. »—L'étude critique de M. Chauffard embrasse toutes les œuvres d'Ahrens et remonte même au mouvement éclectique de Krause, son maître : sa traduction ne nous donne que l'*Encyclopédie juridique*, ouvrage qui remonte à 1857, et qui n'est pas la dernière production d'un auteur dont l'un des premiers écrits est le *Cours de droit naturel* professé à Paris en 1834. Cette *Encyclopédie* doit, suivant l'expression d'Ahrens, « présenter une vue harmonique de toute la science du droit et de l'État, et en faisant ressortir les principes les plus élevés du droit, découvrir le lien par lequel se tiennent les diverses parties aussi bien que les fondements essentiels de toutes les principales branches de cette science. » A l'étude exclusive d'un droit positif pleinement développé, il oppose l'étude de « l'harmonie parfaite qui unit le droit et tous les rapports de la vie sans exception, qu'ils dérivent de la religion, de la morale, de l'économie sociale, etc. » Le résultat d'une telle étude, le voici : « Un aliment est ainsi donné aux sublimes aspirations de l'âme humaine, avide, par sa nature, d'atteindre

l'unité et le tout. On éveille aussi par là un véritable goût pour une science qui, tout en étant spéciale, est censée toutefois s'unir, dans un cadre élargi, à la totalité de la vie. — Telle est l'idée-mère de l'*Encyclopédie juridique*. Elle en explique le sous-titre : *Exposition organique de la science du droit privé public et international sur les bases de l'éthique*. L'ouvrage comprend les matières suivantes : fondements de la philosophie du droit ; branches fondamentales du droit privé ; droit public ; histoire du droit. Un chapitre final est consacré à l'appréciation du droit allemand : Ahrens, partisan de la codification, émet le vœu d'un congrès périodique de jurisconsultes. Sa critique de la confédération germanique, sous l'empire de laquelle il écrivait son livre, est fort curieuse : on y voit la tendance à l'Etat unitaire. — Si Ahrens, comme le remarque son traducteur, est l'un des plus profonds penseurs de son temps, n'oublions pas ce qui lui manque : il part de l'idée du progrès indéfini, il exclut la chute originelle, l'ordre surnaturel ; il perd de vue, comme le dit avec un rare bonheur d'expression M. Chauffard, « la prodigieuse ascension que nous demande la foi. » C'est seulement avec toutes les restrictions qu'implique une telle lacune que son livre peut être recommandé : le danger en est d'autant plus grand pour les jeunes esprits qu'il rend au christianisme un hommage équivoque. Il faut une oreille exercée pour y distinguer l'accent du naturalisme : on a pu voir du reste que M. Chauffard a soin de relever la discordance et de montrer en quoi l'instrument sonne faux.

3. — L'*Introduction à la philosophie du droit*, de l'avocat Longo, est l'œuvre d'un penseur consciencieux. Le droit se fonde sur la nature humaine. De là, nécessité de constater les éléments de cette nature : deux chapitres, notions préliminaires, importance pratique du dynamisme psychique, y sont consacrés. C'est à juste titre, selon moi, que l'auteur voit dans le positivisme une réaction contre les abus de la métaphysique : mais il fallait ajouter « de la métaphysique rationaliste. » Du reste, cette réaction est un excès sans avenir, et l'on peut reprocher au positivisme « de faire de la métaphysique sans le savoir et de spiritualiser la matière (p. 2). » Sous le nom étrange pour des Français de dynamisme psychique, on trouve une analyse du moi, qui constate la liberté humaine ; cette liberté est caractérisée par l'élimination du déterminisme qui l'écrase sous les influences aveugles, et de l'indéterminisme qui l'affranchit même du joug de la raison. A ces excès de la pensée moderne est opposée l'exactitude de la pensée thomiste : *Libertas voluntatis violentiæ vel coactioni opponitur, non necessitati cuicumque* (D. Th. *S. th.*, 9, 10 *de potentia*, art. 2, ad 5). Viennent ensuite trois chapitres sur le bien éthique en soi, sur le bien éthique dans son côté formel (morale et droit), sur le principe du droit

dans sa valeur positive et synthétique. Dans ce dernier l'avocat Longo expose un système nouveau : « Considéré dans sa valeur positive et synthétique, il nous semble que le droit peut se résumer dans la formule suivante : Attribuer à chacun ce qui lui est dû par raison d'autonomie, d'ordre ou d'organisation (*per ragion di autonomia, d'ordine e d'organamento* (p. 56). » Il faut, pour apprécier cette formule, lire les développements qui en sont donnés dans l'*Introduction* et qui doivent être complétés dans un nouvel ouvrage : *Éléments de la philosophie du droit*. Il est regrettable que l'avocat Longo croie à la réalisation de l'État humanitaire : ce sont là encore des abus de métaphysique.

4. — On connaît la Société de législation comparée : l'importance de son *Annuaire* pour l'étude du mouvement législatif dans les différents États n'est pas un fait nouveau dans la littérature juridique. Celui de 1880, comprenant les lois votées en 1879, offre la même disposition que ceux des années précédentes : les lois sont groupées par États. On verra dans la préface les améliorations apportées à l'exécution. Signalons, parmi les textes les plus intéressants, ceux qui se rapportent au droit constitutionnel, notamment les constitutions de deux colonies anglaises, le Transvaal et l'île Maurice, et pour le droit commercial, le livre II révisé du Code de commerce belge relatif au droit maritime : « Malgré son étendue, disent les éditeurs, cette portion du code est non seulement imprimée *in extenso*, mais encore elle fait l'objet d'un commentaire approfondi ; » enfin les textes qui permettent de suivre, en Suisse, en Belgique, au Canada, le développement de la législation sur la propriété des marques de fabrique.

5. — Il me paraît difficile d'admettre, avec le professeur Mario de Mauro, que l'Italie ait toujours été, soit et doive toujours être (*fu, è, e sarà sempre*) pour les autres peuples une maîtresse inimitable dans les sciences, les lettres, l'industrie et les arts, mais sous certains rapports sa supériorité à l'égard de la France est incontestable. Le *Cours élémentaire de droit constitutionnel* en est la preuve : on voit par ce livre qu'à l'Université de Catane, l'enseignement s'étend à des matières que nos Facultés officielles ne connaissent pas. Résumé de leçons faites en 1879-1880, le *Cours élémentaire* reproduit la doctrine des publicistes italiens : Casanova, Saredo, dal Poggetto, Scolari, Palma, Pierantoni, Sansonetti. Autant qu'il le peut, l'auteur exclut les ouvrages étrangers, « non par esprit de clocher, mais par un profond sentiment de notre dignité nationale (p. VI). » L'*Operetta*, comme il l'appelle modestement, se divise en trois parties : notions préliminaires (du droit en général et du droit constitutionnel en particulier ; fondement du droit constitutionnel, ses rapports avec les autres sciences ; sources et importance du droit constitutionnel, etc.) ; notions générales (l'homme et la société ; l'état ; la nation ; la souveraineté ; la division

des pouvoirs ; les différentes formes de gouvernement : les gouvernements mixtes et le gouvernement représentatif ; la liberté) ; notions spéciales : cette dernière partie est un exposé sommaire de la constitution italienne ; elle occupe les deux tiers (p. 85-279) du volume. Il est fâcheux qu'elle ne donne pas les principaux textes officiels : à l'étranger surtout l'ouvrage n'en aurait eu que plus de prix. — On retrouve dans ce *Cours élémentaire* les qualités qui signalent les autres publications du professeur M. de Mauro : la vigueur de la pensée, l'élégance et la clarté de la forme. Je regrette d'autant plus que, cédant à certaines tendances, il ne dise pas un mot des rapports de l'Église et de l'État. Autre critique : le professeur M. de Mauro paraît confondre le *positivisme* avec l'*empirisme* (p. 16). Ce sont pourtant deux systèmes philosophiques aussi opposés l'un à l'autre qu'à l'*idéalisme*. C'est du moins ce qui résulte en France du sens des mots : je ne sais si dans l'usage le mot italien *positivismo* a une autre portée.

6. — *Le Congrès national de Belgique*, de M. Théodore Juste, a déjà fait l'objet d'un compte-rendu (XXXI. 148) : je n'ai pas à en reparler, mais il me paraît utile, au point de vue du droit constitutionnel, de signaler *Quelques considérations sur la constitution belge*, placées en tête de l'ouvrage, et dont l'auteur, M de Laveleye, a une plus grande situation dans la science que M. Théodore Juste. Je ne relève que pour mémoire les accusations banales contre le catholicisme : « L'attitude des catholiques au congrès fut une méprise. » Les dernières décisions de Léon XIII, prohibant l'attaque de la constitution belge, en feraient justice si besoin était. De telles phrases nuiront, dans l'avenir, à la réputation de l'écrivain qui les a produites : il y a des gamineries qui ne sont permises qu'aux collégiens. Ce qui est à signaler dans le travail de M. de Laveleye, ce sont : 1° son opinion sur le suffrage universel. Elle se résume dans ces formules : « Je ne suis pas de ceux qui diraient avec Guizot : *Pour le suffrage universel il n'y a pas de jour*... Mais on ne peut voter utilement et pour soi, et pour les autres, que si l'on a assez de lumière pour discerner en quoi consiste son intérêt et comment on y donnera satisfaction... L'instruction universelle doit donc précéder le suffrage universel ; » — 2° son opinion sur la dualité des chambres : « Je crois qu'il faut deux chambres... Une assemblée dont rien ne limiterait l'arbitraire ne tarderait pas à devenir tyrannique. » On objecte : La loi est la volonté du peuple, le facteur de la loi qui représente le peuple, doit être un. A cela, M. de Laveleye fait une réponse remarquable : il nie franchement la majeure : « La loi, dit-il, ne doit pas être l'expression de la volonté du peuple, mais la détermination de ce qui est utile au peuple. » C'est la doctrine du *Syllabus* : M. de Laveleye en devient l'apôtre sans le savoir. Du reste

ses considérations sur cette seconde question ne sont qu'un résumé de son *Essai sur les formes de gouvernement dans les sociétés modernes*.

7. — L'importance qui s'attache à toutes les études de législation comparée redouble en matière de droit public : la brochure de M. Jehan de Witte, *De l'organisation provinciale et communale et de la législation électorale en Belgique*, ne démentira pas cette vérité. M. de Witte a su donner à son sujet tout l'intérêt qu'il comporte : les institutions d'un peuple sont un instrument que la Providence met en ses mains pour accomplir ses destinées, M. de Witte nous montre comment le peuple belge se sert des siennes. Ses mœurs électorales sont particulièrement instructives : que ne peut-on attendre d'un peuple qui exagère, dans ses déclarations, ce qu'il doit d'impôts, pour arriver au cens électoral ? Deux choses surtout, dans le système belge, méritent notre attention : la députation permanente (p. 7), dont notre commission départementale est la caricature ; le collège échevinal (p. 11), qui avait son analogue dans l'ancienne France, et dont la junte italienne paraît être la copie. Il est fâcheux que M. de Witte n'ait pas songé à ce dernier rapprochement. Les Italiens n'aiment pas qu'on leur rappelle ce qu'ils tiennent de l'étranger. On dirait qu'on les accuse de plagiat : l'Italie unitaire, mais non une, en a pourtant plus d'un sur la conscience.

8-9. — Un projet de réforme de la loi électorale politique, déposé depuis deux ans au Parlement italien, et venu ce printemps en discussion, portait, entre autres, extension de l'électorat et substitution du scrutin d'arrondissement au scrutin de liste. On a tiré à part le discours du député Fortunato contre le scrutin de liste (25 mars 1881) et celui du député Sidney Sonnino qui combat l'extension restreinte donnée à l'électorat par le projet de loi, et soutient le suffrage universel (30 mars 1881). Tous deux sont curieux à lire : ce ne sont pas des dissertations abstraites sur deux des problèmes les plus délicats du droit constitutionnel ; on y retrouve les difficultés et les objections spéciales à l'Italie. Il est surtout intéressant de voir l'honorable S. Sonnino repousser l'idée française de souveraineté nationale et tenter de concilier le principe du suffrage universel avec celui de la souveraineté placée à la fois dans le roi et dans le Parlement.

10. — La question du suffrage inspire à un membre correspondant de l'Académie de Dijon, le docteur Witteaut, quatre-vingts pages de réflexions sous ce titre : *Le suffrage universel ou l'avenir de la France*. Le docteur Witteaut « croit en Dieu, à l'âme immortelle de l'homme et à leurs rapports ; il croit au Christ de Dieu, et il pense que les temps sont arrivés où plus que jamais nécessaire est l'alliance entre la Raison divine, absolue, manifestée par le Christianisme, et la rai-

son humaine ou relative, représentée dans la politique par l'idée de 89, alliance sur laquelle il a appelé l'attention depuis plusieurs années. » M. Dufaure, né malin, « a examiné ces pages manuscrites..., et, *tout en s'associant de grand cœur*, m'écrit-il, *à ce qu'elles ont de vrai et d'élevé*, il me demande le moyen.» Ce moyen, le docteur Witteaut reconnaît qu'il l'ignore (p. 77), et, en attendant qu'un plus heureux le trouve, il présente un projet de réforme qui se ramène à deux articles : 1° Le suffrage universel est maintenu ; 2° le suffrage universel est restreint par certaines conditions d'âge, de cens, d'honorabilité. Du reste, et en cela les idées du docteur Witteaut ne sont pas indignes d'attention, le cens est fixé à 10 francs, et encore en sont affranchis ceux qui ont « obtenu dans l'atelier, la ferme, l'armée, par leur travail et leur conduite, ce que j'appelle un diplôme civique. Ceux-là seraient électeurs de droit tant qu'ils n'auraient pas démérité, quelles que soient leurs ressources matérielles (p. 23). »

11. — La littérature juridique au Canada s'est enrichie, en 1880, de deux ouvrages dont le sujet se rattache au droit constitutionnel. Le premier, de l'honorable M. Trudel, avocat, défend contre les attaques d'un certain parti l'existence des *Chambres hautes* canadiennes : faut-il abolir le conseil législatif? la raison d'être des Chambres hautes; conditions d'infériorité faites aux Chambres hautes en Canada. — L'auteur suppose connus du lecteur un grand nombre de détails d'histoire et d'organisation : son livre s'adresse à des compatriotes, mais pour les étrangers il manque quelque peu de clarté.

12. — Le second, *Lettres sur la Réforme judiciaire*, par S. Pagnelo, avocat, expose successivement les systèmes canadien, anglais, français, belge, prussien, bavarois, saxon, hollandais, portugais, espagnol, italien, grec, roumain, suisse, danois, russe, autrichien et se termine (p. 200-238) par un projet de loi en 192 articles sur « l'organisation des cours et tribunaux, la procédure civile, le ministère public, la discipline judiciaire et l'administration de la justice en général. »

13. — A l'organisation judiciaire se rattache l'*Inamovibilité de la magistrature :* un magistrat qui laisse deviner, sous le voile de l'anonyme, l'ennemi du régime actuel, c'est-à-dire une âme droite et une haute intelligence, raconte en trente pages quelles ont été en France les origines et les vicissitudes de ce principe. Tout n'est pas acceptable dans ses appréciations : l'*humain* se retrouve même dans l'honnête homme. Une chose en particulier est choquante : la Restauration, le seul régime d'honneur qu'ait eu la France en ce siècle, est traitée (p. 14) d'*époque néfaste :* ses fautes incontestables ne lui méritent pas cette dureté, surtout de la part d'hommes tels que le *Magistrat*. Mais on applaudira sans peine à la conclusion : « Comment n'aperçoit-on pas l'abîme dans lequel on va précipiter le pays, la jus-

tice qui dispose des propriétés, de la liberté, de l'honneur, de la vie même des citoyens, une fois asservie par la suppression de l'inamovibilité, son personnel presque complètement renouvelé par les révocations et les démissions? Voici ce qui se produira fatalement : Nous aurons au sommet, pesant sur la France entière, le despotisme qu'on rencontre inévitablement dans tous les États où n'est pas observée la séparation des pouvoirs, avec la circonstance aggravante de l'irresponsabilité qui est l'immunité de tous les gouvernements collectifs. Et cependant ce sera le moindre de nos maux, car, en bas, nous serons enlacés dans les mailles innombrables d'un despotisme bien plus lourd et bien plus redoutable, le despotisme local des sénateurs et des députés, dont chacun deviendra le haut-justicier de sa circonscription... C'est alors que, suivant l'énergique expression de Montesquieu, la crainte s'emparera de tous les esprits, qu'on verra la pâleur sur tous les visages, et qu'on pourra dire : plus de confiance, plus de sûreté, plus de République. » — Ou, au contraire, ajouterai-je, *De plus en plus en République.*

14. — C'est tout ensemble à la philosophie et à l'histoire du droit qu'appartient l'*Esprit du droit criminel* de M. René Roland. Esprit du droit pénal dans l'antiquité, dans notre ancienne France, d'après les principes de la science pénitentiaire, l'auteur étudie successivement le côté pratique et le côté théorique de la question. Dans l'antiquité, il remonte aux Égyptiens et aux Hébreux, puis il parle des Athéniens et des Romains, et passe sous silence tous les autres peuples : il en est cependant, notamment les Hindous, dont l'absence constitue dans ce travail une lacune regrettable. Dans l'*ancienne* France, M. Roland distingue la période druidique et gallo-romaine, la période barbare, la période féodale, la période royale, la période contemporaine qui va jusqu'en 1830, — c'est la partie la plus faible de l'ouvrage — il ne connaît pas les derniers travaux dont les lois barbares ont été l'objet; il paraît même ignorer le vrai sens du *wehrgeld*, qu'il orthographie *werghen*. L'étude de la science pénitentiaire est dans tout l'ouvrage ce qui fait le plus d'honneur à l'auteur; il détermine successivement les devoirs de la société, soit pour la prévention des crimes et des délits, soit à l'égard des criminels placés sous la main de la justice, soit à l'égard des détenus libérés. Parmi les moyens de prévention, il signale l'instruction et l'éducation : « Point d'instruction sans éducation, et point d'éducation sans morale et sans religion, » dit-il avec Portalis. Les devoirs de la société envers les criminels placés sous la main de la justice forment l'ensemble du système pénitentiaire proprement dit : après deux chapitres consacrés, l'un à l'état actuel des prisons et en particulier des prisons en France, l'autre à l'historique du système pénitentiaire, un troisième expose le *vrai* système pénitentiaire, c'est-

à-dire le sien. « Le système que nous adoptons, dit-il, est celui des publicistes français. » On trouvera dans le résumé qu'il en donne de bons passages sur la moralisation des détenus : c'est le but de la réforme qu'il propose, et dont les détails se ramènent à la bonne influence du directeur et de l'aumônier. — On voit par ces détails que si M. Roland n'a pas toujours complètement réalisé son programme, ses intentions du moins sont excellentes, et son œuvre mérite les encouragements de quiconque s'intéresse aux premiers efforts des jeunes écrivains. Les encouragements du reste ne lui ont pas manqué : l'Académie de Toulouse l'a proclamé lauréat.

15. — Quoique inspirée par la Société française de tempérance, l'*Etude* de M. Metman *sur les législations européennes relatives aux débits de boissons alcooliques* n'en a pas moins sa place, par son objet même, dans un compte rendu de jurisprudence. Après avoir passé en revue les différentes législations (p. 3-72), l'auteur étudie en soi les éléments d'une bonne organisation : autorisation ou liberté (p. 73), retrait de l'autorisation (p. 97), police des débits de boissons alcooliques. Dans les pièces justificatives, il cite : la loi du canton de Fribourg du 14 mai 1864 ; la loi suédoise du 18 septembre 1874, modifiée par la loi du 15 octobre 1875 ; les statuts russes de 1861 et 1867. — En France, malgré l'exemple de la Belgique, M. Metman désire le maintien de l'autorisation préalable, ou, à son défaut, la nécessité d'une déclaration, qui permettrait à l'autorité d'exercer la police de l'établissement. On combat l'autorisation au nom de la liberté de l'industrie, mais, dit l'auteur, « en matière de législation, les solutions simples sont rarement justes, » on ne voit « qu'une partie de la vérité, » on n'applique « qu'un seul principe, quand, en réalité, il en existe plusieurs qu'il faut nécessairement concilier. » Et il renvoie spirituellement à ce que dit M. Taine « des cerveaux étroits et qui ne peuvent contenir deux idées ensemble. »

16. — « Le droit de rétention est une institution de droit naturel..., son admission par les législations positives n'est autre que la consécration d'un de ces principes d'équité naturelle et de souveraine justice antérieurs au droit positif, et non une création arbitraire du législateur humain. » Telle est la conclusion d'un long travail de M. Célestin-Aimé Pret sur *Le droit de rétention dans les législations anciennes et modernes, françaises et étrangères.* Le droit de rétention n'est pour M. Pret ni le droit du gagiste ou de l'antichrésiste, ni celui de chaque partie, dans les contrats synallagmatiques, de se refuser à exécuter son obligation tant que son cocontractant n'exécute pas la sienne : il faut en restreindre le sens aux seules hypothèses où fait absolument défaut la volonté des parties, c'est-à-dire aux cas où une convention spéciale, expresse ou tacite, ne confère pas au possesseur

la faculté de retenir la chose d'autrui jusqu'au paiement de sa créance. Ainsi entendu, le droit de rétention se retrouve dans la loi de Manou, dans la loi de Moïse, ou, plus exactement, dans la jurisprudence judaïque telle que Josèphe nous la fait connaître, dans la loi grecque, enfin en droit romain : là il se manifeste intimement lié à la procédure. On ne saurait dire s'il coexistait aux actions de la loi : mais la négative est la solution la plus probable. Du moins il se retrouve dans le système formulaire : l'expression *doli mali* le comprenait dans sa sphère d'application. Dans les temps modernes, les lois barbares n'en parlent pas : un texte de la loi bavaroise, où l'on a cru le retrouver, ni ne le nomme, ni, probablement, ne le suppose (p. 171). Mais pour les Gallo-Romains, grâce au principe de la personnalité de la loi, il est certain qu'il existe encore. Dans le droit féodal, son existence est incontestable. Il est vrai que le texte de Loysel, ordinairement cité comme exemple, paraît à M. Pret s'entendre du droit de propriété (p. 177) : cette opinion n'est pas, selon moi, conforme aux principes. En droit féodal, ce n'est pas le sujet, mais le seigneur, qui est *dominus* : ce n'est donc pas la propriété, mais un autre droit, que le sujet peut invoquer pour retenir la terre jusqu'à indemnité. Les abus amènent au quinzième siècle le pouvoir royal à régler l'exercice de la rétention : de là les dispositions des ordonnances. M. Pret passe ensuite au droit français moderne, et termine son long et beau travail par une revue très complète des législations étrangères.

17. — Il n'est pas aisé de défendre, au point de vue rationnel, toutes les institutions du droit positif : pour M. Solon Ménos, d'Haïti, la séparation des patrimoines et le bénéfice d'inventaire sont de ce nombre. Il n'en attaque pas le principe, mais l'organisation. « Nous pensons, dit-il, que dans le système de la personnalité du *de cujus*, la logique eût dû porter ou à n'admettre aucun palliatif tendant à en atténuer les déductions extrêmes, ou à accorder la séparation des patrimoines non seulement aux créanciers héréditaires, non seulement à l'héritier, sous le nom de bénéfice d'inventaire, mais encore aux propres créanciers de l'héritier. La protection eût été complète, partant, plus légitime. » Ces considérations précèdent un commentaire très complet sur la *Séparation des patrimoines* dans le droit romain, l'ancien droit, le droit actuel : dans ce commentaire, quelle que soit son opinion personnelle, l'auteur ne s'est pas cru permis « de rejeter le point de vue auquel se sont placés les rédacteurs des lois. » Tel est en effet le devoir de tout bon interprète. — Je regrette que M. S. Ménos n'ait pas songé au droit comparé : il y eût sans doute trouvé des horizons nouveaux. Telle qu'elle est, du moins, sa dissertation est l'œuvre d'un jurisconsulte.

18. — Dans le tome second de son *Traité de droit commercial mari-*

time, M. Arthur Desjardins donne le commentaire des titres III et IV du livre II du Code de commerce : il traite des propriétaires de navires et des capitaines. A l'exégèse des textes français et aux décisions de jurisprudence, M. A. Desjardins, et c'est là le principal mérite de son livre, a joint le droit comparé. Pour chaque hypothèse, il s'étend avec complaisance sur les règles admises en Prusse, en Angleterre, aux États-Unis, etc. : c'est là une supériorité incontestable sur les travaux antérieurs. On remarquera deux appendices, l'un sur le droit anglais relatif à la responsabilité des propriétaires (p. 112), l'autre sur les principaux rapports des capitaines avec l'administration des douanes (p. 610). On remarquera aussi les §§ 256-263 consacrés à l'armateur : M. A. Desjardins remonte au droit romain, étudie le droit ancien, commente les trois règles de Wedderkop, et termine par l'examen du droit comparé. Il est fâcheux que le livre n'ait pas été imprimé avec plus de soin : ainsi, à la page 24, au lieu du nombre 262, il faut lire 263.

19. — Il est curieux qu'une chose morte comme le droit romain donne encore naissance à tant de systèmes et soulève tant de discussions. C'est à ses qualités intrinsèques, simplicité des principes, rigueur logique des déductions, qu'il doit cette fécondité d'outre tombe : par là il séduit les penseurs et commande leurs méditations. Grâce au travail incessant qui en résulte, on voit tomber une à une les bizarreries que lui attribuaient les premiers commentateurs. L'une d'elle, l'inaliénabilité des créances, depuis longtemps démodée de l'autre côté du Rhin, est fort compromise en France. Paul Gide, le premier, je crois, l'avait attaquée ; à Toulouse, l'enseignement officiel la repousse déjà : M. Antonin Cros-Mayrevieille, dans une excellente monographie, *De la cessibilité des créances à Rome*, nous l'apprend, et lui-même monte sur la brèche. Après un juste hommage à ses devanciers (p. 23), il passe en revue tous les âges du droit romain, et dans tous il constate la cessibilité, même à titre particulier, du *jus in personam*. Pour le droit prétorien (p. 101-105) et le droit des constitutions impériales (p. 106-112), il n'avait pas à insister : on a de tout temps admis, si je ne me trompe, la cessibilité par les actions utiles du préteur, puis, dans le droit impérial, par la seule volonté des parties accompagnée, en dernier état, de la *denuntiatio*. C'est dans le droit classique qu'on repoussait la cessibilité. M. Cros-Mayrevieille l'y trouve encore, mais par des moyens différents, la *stipulatio* et la *litis contestatio*. C'est là qu'est la thèse nouvelle, et, malgré l'autorité des Paul Gide, des Hue et des Joseph Paget, remercions-le d'en avoir fait à son tour l'objet d'une discussion approfondie (p. 15-100) : c'est un service rendu à la science.

20. — Sous ce titre *Contribution à l'histoire du droit latin*, à l'occa-

sion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Institut archéologique de Rome, Otto Hirschfeld, professeur à Vienne, a écrit une dissertation sur le *Latium minus* et le *Latium majus* : elle a surtout pour objet de déterminer à quelle époque apparaissent ces deux degrés de latinité. La conclusion est que le *Latium majus* n'est pas de beaucoup antérieur à Gaïus, et ce qui donne à cette création une importance de premier ordre dans l'histoire de la société romaine, c'est que le but essentiel « a été d'amener, par un nouveau privilège, des candidats au décurionat dans les villes latines. » C'est un premier symptôme « des craintes inspirées par la responsabilité et les dépenses qu'entraînent les fonctions municipales. » Je note à la p. 19, à laquelle j'emprunte cette citation, une faute d'impression : à deux reprises on a imprimé, lignes 9 et 27, *Latium minus* pour *Latium majus*. — Sur la distinction entre *honos* et *magistratus*, qui semble résulter du texte de Gaïus, Otto Hirschfeld, après Theodor Mommsen, renonce à donner une explication, et il repousse (p. 6, n. 2) celle qu'a tenté de soutenir M. Beaudouin dans la *Nouvelle revue historique du droit français et étranger* (III, 1879, p. 1-30 et 111-169).

Bernon.

THÉOLOGIE

Sancti Bonaventurae Breviloquium, adjectis illustrationibus ex aliis operibus ejusdem S. Doct. depromptis, tabulis ad singula capita et appendicibus opera et studio P. Antonii Marle a Vicetia. Editio altera. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1881, in-4 de xvi-708 p. — Prix : 15 fr.

La principale œuvre théologique de saint Bonaventure est le *Breviloquium*, court opuscule dans lequel le grand docteur a résumé tout l'enseignement catholique. L'illustre chancelier de l'Université de Paris, Gerson, disait de ce livre et de l'*Itinerarium mentis in Deum* : « Opuscula duo tanta sunt arte compendii divinitus composita, ut « supra ipsa nihil. » C'est en effet « avec un art véritablement divin » que saint Bonaventure a condensé en quelques pages la science sacrée : pourquoi un livre qui a formé les fortes générations des siècles passés est-il maintenant oublié ; — du moins dans la plupart de nos séminaires français — et peut-on espérer que les manuels modernes, qui presque partout ont remplacé les écrits des docteurs et des saints, aient la même force pour initier nos séminaristes aux mystères de la théologie ? L'homme qui veut apprendre notre langue ne se contente point d'étudier les grammaires et les lexiques ; il lit, il médite les grands auteurs, et c'est seulement quand il les a compris et goûtés qu'il est capable à son tour de parler et d'écrire. Ainsi on ne possédera la science théologique que si l'on ne s'arrête plus aux *Cours*

de théologie, mais si l'on remonte aux sources, aux auteurs classiques et entre tous à saint Thomas et à saint Bonaventure.

Le *Breviloquium* est divisé en sept parties que précède un *proœmium* sur l'Ecriture sainte. La première partie traite *de Trinitate Dei*, la seconde *de creatura mundi*, la troisième *de corruptela peccati*, la quatrième *de Incarnatione Verbi*, la cinquième *de gratia Spiritus sancti*, la sixième *de medicina sacramentali*, la septième *de statu finalis judicii*. Nous n'avons point ici à exalter la doctrine de celui que l'Ecole appela le *Docteur séraphique*, ni à montrer par quelles éminentes qualités il a mérité d'être placé au rang le plus élevé, à côté même de saint Thomas d'Aquin. Nous devons seulement faire connaître la remarquable édition que publie le Père Antoine-Marie et que nous annonçons ici. Nous ne craignons pas de dire que c'est de tout point une œuvre magistrale et un travail définitif. Le texte du *Breviloquium* a été collationné avec le plus grand soin, les variantes sont citées à la marge ; l'éditeur, qui a lu plusieurs fois tous les écrits de saint Bonaventure, cite, en chaque lieu, les paroles du saint Docteur extraites de ses autres ouvrages. Il y a ajouté les décrets des conciles et des papes, les décisions des sacrées congrégations. C'est donc moins une édition commentée du *Breviloquium* qu'un cours complet de la théologie de saint Bonaventure. Aussi l'opuscule du saint est-il devenu un volume qui ne compte pas moins de 708 pages in-4°. Des tableaux synoptiques, au nombre de quatre-vingt-neuf résument chacun des chapitres et présentent en un seul coup d'œil l'enchaînement des dogmes. L'impression est digne de l'ouvrage : on y retrouvera la correction du texte, la beauté et la netteté du caractère que l'on admire dans les publications de la librairie Herder. E. Pousset.

Œuvres complètes de saint Alphonse de Liguori, docteur de l'Eglise, traduites de l'italien et mises en ordre par les PP. Léop. Dujardin et Jules Jacques, de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur. *Œuvres dogmatiques :* 9 volumes in-12 de 500 à 600 pp. chaque *Œuvres ascétiques :* 18 vol. du même format, de 450 à 600 pp. chaque. Tournai, Paris et Leipzig, Casterman ; dernière édition 1877-1880. — Prix du volume : 2 fr.

La Préparation à la mort, de S. Liguori, traduction nouvelle par le P. Eug. Pladys, de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur. Paris, Gaume, 1880, in-12 de xix-388 pp. — Prix : 3 fr.

Voici enfin terminée la grande collection, depuis longtemps entreprise, des Œuvres de saint Alphonse de Liguori, non seulement traduites en français et au besoin annotées, mais disposées pour la première fois dans un ordre méthodique. Les PP. Dujardin et Jacques, enfants eux-mêmes de la congrégation fondée par le saint docteur, étaient bien placés pour un tel travail, et ils y ont courageusement

consacré de longues années, car c'est en 1857 qu'ils commencèrent. Ce n'était point une médiocre entreprise, à la vérité, avec une telle étendue, une telle variété de matières ; il y a fallu du dévouement, de la persévérance. L'éditeur a, pour sa part, sagement compris que, tout en reliant entre eux ces nombreux volumes par une tomaison régulière, il convenait de laisser aux lecteurs la faculté d'acquérir à part tel ou tel volume, surtout dans les sujets de piété pratique. Et c'est ce qui a été fait d'une manière très heureuse. De là vient la multiple réimpression de plusieurs de ces volumes, pendant que les autres sont à l'édition première. Format, caractères, typographie, donnent un ensemble excellent. Quant à la traduction, au point de vue littéraire, bien que parfois côtoyant le français de la bonne école, elle est généralement nette, lisible, exacte, mais principalement, à un autre égard, elle reçoit une très sensible valeur des notes, dissertations et éclaircissements dont on l'a enrichie. On s'aperçoit que cette publication vient d'hommes compétents, expérimentés, qui l'ont traitée avec amour. Et n'oublions pas, à leur acquit également, des tables fort complètes, fort variées, rendant aisée toute recherche d'un texte, d'une démonstration, d'un conseil, d'une décision morale. Quiconque fut appelé à tenter un travail de ce genre sait ce qu'il coûte d'attention, de patience et de recherches, nous dirons même de logique et de judiciaire pour la classification des mots. Les auteurs, respectant la méthode de saint Alphonse, reproduisent ses citations latines telles quelles, sans les interpréter pour le lecteur moins instruit : nous n'approuvons pas entièrement cette règle. Qu'on s'abstienne d'ajouter au texte même du saint, rien de mieux ; mais pourquoi n'avoir pas renvoyé au bas des pages une traduction que les fidèles aimeront toujours à avoir sous les yeux ?

Quant au mérite de saint Alphonse et de ses écrits, il est à peu près superflu d'en parler. Peu de noms sont aussi populaires parmi les fidèles, et les théologiens l'estiment à un égal degré. Saint Liguori a été récemment, le 7 juillet 1871, proclamé docteur de l'Eglise par un bref apostolique : titre et honneurs décernés à ceux-là seulement qui ont brillé dans la maison de Dieu comme des lumières éclatantes, par le double rayonnement de la sainteté et de la doctrine ; à tel point que, durant les dix-huit siècles écoulés depuis les temps des Apôtres, on n'en comptait que dix-sept qui eussent obtenu cette glorieuse distinction ; saint Alphonse est le dix-huitième. Héros de la plus tendre piété, il est en même temps une fontaine de science. On a peine à comprendre comment un seul homme a pu rassembler autant de documents, remuer autant de pensées, posséder autant d'auteurs, et en faire un si riche et un si pertinent usage.

Il nous serait difficile, et nous ne l'entreprendrons pas, d'analyser

scrupuleusement ces vingt-sept volumes assez compactes : il suffira d'en indiquer les sujets.

Les Œuvres ascétiques d'abord. Le tome premier de la collection renferme un traité bien souvent traduit et réimprimé, parce qu'il répond à la préoccupation de tous, la *Préparation à la mort*, suivie des *Méditations pour chaque jour de la semaine* et du *Règlement de vie*. La présente traduction seule est arrivée à la douzième édition. Les exhortations et conseils du saint sont toujours accompagnés de traits historiques, d'élévations et de prières, souvent aussi de cantiques : saint Liguori en a composé un bon nombre, aujourd'hui très répandus dans toute l'Italie. — Au tome second, la *Voie du salut et de la perfection* : trésor de méditations sur les différentes vérités chrétiennes et morales : avec plusieurs traités, moins étendus, sur l'amour divin, les souffrances de Notre-Seigneur, la conformité à la volonté de Dieu, la manière de converser continuellement avec sa divine Majesté, la prière, les peines intérieures, et encore un règlement de vie. Le volume a été réimprimé quatre fois. — Ces mêmes sujets sont développés sous des formes et avec une abondance nouvelles au tome suivant, intitulé *Grands moyens de salut et de perfection* : prière, oraison mentale, retraite, choix d'un état, vocation : sur ce dernier chef, c'est une sorte de traité de la vie religieuse et du sacerdoce ; celui de la Prière est très riche en formules de demandes et de supplications, à Dieu, à Jésus-Christ, à la Sainte Vierge. — Les trois volumes qui viennent après, (quatrième, cinquième, sixième) sont consacrés au même ouvrage, (cinquième édition), ou plutôt à une réunion d'ouvrages qui se lient naturellement sous le titre *Amour des âmes*. Appelons cela le Manuel de l'apostolat, où le prêtre et le fidèle rencontreront onze discours pieux pour la neuvaine et pour la fête de Noël, des méditations pour chaque jour de l'Avent et pour tout le temps de la sainte Enfance ; quantité de maximes et de directions spirituelles ; puis tout ce qui regarde la passion du Sauveur, dont saint Liguori aimait tant à entretenir ses auditeurs et ses pénitents, avec des méditations spéciales pour les quinze derniers jours du Carême, divers exercices au temps de Pâques, des actes admirables pour la Communion ; méditations pour l'octave du Saint-Sacrement ; neuvaine au Sacré-Cœur ; traité complet de la *Pratique de l'amour envers Jésus-Christ*, et enfin neuvaine au Saint-Esprit. Tout y est donc pour nourrir et fortifier la ferveur du chrétien.

Tout le monde connaît la brûlante dévotion de S. Liguori pour la Très Sainte Vierge. Qui n'a eu entre les mains le livre du *Salve Regina*, intitulé aussi les *Gloires de Marie* ? Qui ne se souvient des traits de feu qui s'en échappent vers le cœur ? Il paraît que la traduction du P. Dujardin a été goûtée, car il a déjà fallu la réimprimer huit fois. Il est certain que les versions précédentes les plus répandues fourmillent de

contre-sens et de fautes grossières, particulièrement dans les noms propres d'auteurs, si fréquents sous la plume de saint Liguori. Le P. Dujardin et le P. Jacques se sont imposé une autre tâche, vraiment méritoire : celle de traduire en vers français les cantiques italiens de saint Alphonse : on peut ainsi les faire chanter, selon le rhythme, dans les paroisses, les confréries, les catéchismes, à la messe et au salut. Au volume du *Salve Regina* on a joint des discours sur les sept principales fêtes de la Sainte Vierge : Immaculée Conception, Nativité, Présentation au temple, Annonciation, Visitation, Purification, Assomption.— Le 8e volume continue ce qui regarde Marie, ses douleurs, ses vertus, les pratiques de la dévotion envers elle : des méditations, des actes de consécration, des exemples, de nouveaux cantiques. On y ajoute *la Dévotion aux saints Anges et à saint Joseph*, plus deux neuvaines : l'une en l'honneur de *sainte Thérèse*, l'autre de méditations et de prières pour la fête des *Morts*, 2 novembre. — Le tome 9e conduit le lecteur dans la région des exemples, toujours si puissants sur les âmes : c'est l'histoire des chrétiens qui ont donné leur vie pour la foi : *Victoire des Martyrs ;* et non-seulement de ceux des premiers temps, mais d'un grand nombre de ceux qui ont illustré l'extrême Orient aux XVIe et XVIIe siècles. Le traducteur a enrichi de notes cet intéressant recueil.

Voici maintenant, aux 10e et 11e volumes, la part des religieuses : *La véritable Epouse de Jésus-Christ* ; avec les *Lettres spirituelles*, 4e édition. Le saint et savant auteur, si habile dans la direction, embrasse son sujet sous les aspects variés qu'il offre : mérite des vierges consacrées à Dieu, avantages de la vie religieuse, ses conditions, ses règles, ses vertus ; tout cela entremêlé d'élévations de cœur et de prières, et résumant la doctrine des pères et des docteurs spirituels. On n'a rien écrit de mieux, de plus pratique, sur cette grande matière. Les gens qui font à nos ordres monastiques la guerre inepte, ingrate et odieuse que l'on sait devraient bien, de temps en temps, jeter les yeux sur des livres de ce genre, afin d'apprendre du moins à connaître les hommes de haute nature et les femmes de dévoûment admirable qu'ils poursuivent de leur haine sauvage. — Avec le tome 12e, précisément, qu'il faut recommander aussi aux mêmes lecteurs, nous entrons dans les règlements, dans l'esprit et les œuvres de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur, fondée pour l'apostolat des campagnes et des petites villes par saint Alphonse de Liguori, et qui déjà a produit dans l'Église tant de fruits de bénédiction. Les lettres et circulaires du saint présentent un autre ordre d'intérêt, celui de l'histoire de la fondation. Rien de ce genre dans les créations scientifiques, financières ou littéraires. C'est tout simplement merveilleux de grandeur et de simplicité, de renoncement à soi-même et de ténacité su-

blime dans la défense de l'entreprise. Et, afin d'incarner pour ainsi dire le précepte dans le concert des faits, saint Alphonse termine ce volume par trois notices assez étendues sur des rédemptoristes modèles, les PP. Paul Caffaro et Janvier Sarnelli, et sur un troisième plus humble, le frère Vite Curzio. — Le prêtre appelé au saint ministère des paroisses ne pouvait être oublié dans cette riche collection de manuels ; il est aussi bien partagé que les religieux. Plusieurs volumes lui ont été dédiés : *Dignité et devoirs du prêtre*; et aussi pour la prédication de la parole de Dieu, matériaux abondants, conduite pour les retraites, traité développé et complet *de la Sainte Messe*, y compris les cérémonies ; l'*Office divin*, esprit dans lequel il doit être récité ; traduction des psaumes et des cantiques dont il se compose, avec explications et commentaires au bas des pages. — Aux 16e et 17e volumes ont été rassemblés plus particulièrement les avis, conseils, indications, matériaux multipliés, concernant la chaire chrétienne pratiquée par saint Liguori pendant soixante ans ; entre autres les règles et documents pour les missions, et des sermons pour tous les dimanches de l'année. Le tome 18e et dernier des *Œuvres ascétiques* renferme plusieurs autres discours ; des réflexions utiles aux évêques, des ordonnances, lettres, opuscules, et deux tables générales qu'apprécieront les chercheurs.

Restent les neuf volumes des Œuvres dogmatiques, dont nous avons à fournir également le plan et l'idée, le plus brièvement que possible. Les deux premiers contiennent un grand traité, fort connu en Italie, *La Vérité de la Foi*. Saint Liguori, philosophe très instruit, logicien éminent, érudit singulier, ne s'arrête nulle part à la surface des choses ; il connaît les difficultés, objections, négations, sophismes, et il va au devant de tout cela sans crainte et sans faiblesse ; ses réponses, comme son exposition, satisfont pleinement. Sa marche est très simple : de Dieu et de la révélation, contre les matérialistes et les déistes ; de la vraie Église, contre les sectaires ; et enfin, évidence de la foi catholique. Les notes du traducteur, pour les erreurs plus récentes, complètent un travail datant de quatre-vingts ans. Au surplus, lorsque les principes généraux ont été établis et démontrés, l'apologétique contemporaine se trouve suffisamment armée contre toute attaque ; au fond, c'est toujours, de la part de l'adversaire, la même ritournelle et le même air sous une notation d'autre sorte. — Mais, à côté de l'incrédulité pure, il y a les égarements religieux, l'hérésie, la séparation, le schisme : saint Liguori consacre trois gros volumes à cette exposition. Il raconte dans les derniers détails l'histoire de toutes les hérésies, au cours de dix-huit siècles, et son traducteur ajoute de savants appendices sur les travaux récents de la science historique et les points de controverse de nos jours ; celui du tome 4e

occupe à peu près la moitié du volume. Ensuite, en un tome spécial, le 5e, ont été rassemblées les réfutations de ces hérésies et erreurs.— Les deux suivants s'occupent, pour les exposer et les défendre, des *Dogmes catholiques définis au concile de Trente :* c'est, on le devine, une réfutation, par le menu, du protestantisme et de ses innombrables sectes. Signalons-y une dissertation sur l'Immaculée Conception. Enfin, les deux derniers volumes contiennent : *Conduite admirable de la divine Providence* dans l'œuvre du salut de l'homme opérée par Jésus-Christ ; *Dissertations* dogmatiques et morales sur les *fins dernières* ; motifs et raisons *de l'espérance chrétienne* ; traités sur le Pape et le Concile, avec des instructions sur l'*Index* romain, sujet qu'il est bon de signaler, parce qu'on trouve assez difficilement, dans nos livres français, des renseignements sur ce tribunal, sur la manière dont il procède, sur la valeur attachée à ses décisions, et sur les pénalités qu'il édicte. Dans les *fins dernières*, on remarquera ce qui regarde la situation des damnés, et la septième dissertation sur l'état du monde après le jugement universel. Saint Liguori tient qu'alors le monde ne sera pas consumé par le feu comme beaucoup le croient, mais que la main de Dieu le renouvellera pour recevoir une forme plus parfaite ; les cieux et les planètes ne seront point changés, mais recevront une clarté plus grande, bien que le mouvement des corps célestes doive cesser, le soleil et la lune demeurant fixes à la place assignée par Dieu. Ce ne sont là, évidemment, que des opinions, mais elles nous semblent dignes d'être citées.

Le volume de la *Préparation à la mort* a été aussi traduit à part et édité ailleurs. Ce travail est du P. Eugène Pladys, rédemptoriste. La version nous a paru bonne et fidèle. On ne saurait d'ailleurs trop imprimer et répandre des livres aussi utiles et aussi saints.

V. Postel.

Marie Mère de Jésus. *Histoire de la Très Sainte Vierge d'après la Sainte Ecriture, les monuments de l'antiquité, les écrits des Pères et des Théologiens,* par C.-H.-T. Jamar, prêtre. — 2e édition avec approbation et honorée d'un bref de Pie IX. Liège, Spée-Zelis ; Paris, Blériot, 1881, in-8 de xxvii-722-28 pages. — Prix : 10 fr.

La vie de Notre-Dame, par Saint François de Sales, tirée des œuvres du Bienheureux par le P. Ch. Clair, de la C. de Jésus. Paris, V. Palmé, 1881, in-32 de xvi-312 pages. — Prix : 2 fr. 50.

Voilà deux livres fort différents, quoiqu'ils traitent du même sujet et que chacun d'eux soit excellent en son genre. Le premier est un traité complet dans lequel on trouvera réuni tout l'enseignement catholique sur la très sainte Mère de Dieu. L'auteur, qui se cache sous l'anagramme de Jamar (Maria) divise son œuvre en trois parties, dans lesquelles il considère Marie avant, pendant et après la vie temporelle

de Jésus. On comprend sans peine qu'une telle division enferme nécessairement toute la doctrine de l'Église sur la bienheureuse Vierge. Hâtons-nous de dire que ce vaste cadre est très bien rempli. On voit que l'auteur a fait de ce livre l'œuvre de sa vie et surtout de son cœur. Il a réuni les plus belles paroles des Saints Pères, il a médité les oracles de l'Ecriture, il a recueilli les définitions des Conciles et des Souverains Pontifes, depuis celle du Concile d'Ephèse jusqu'à celle de Pie IX proclamant le dogme de l'Immaculée Conception. Mais surtout ce livre plein de doctrine — ce qui manque, hélas ! trop souvent à nos livres de piété. — n'a point l'aridité d'un traité seulement didactique : on sent à chaque page que c'est un fils qui parle de sa mère, qui la veut faire connaître et aimer. Le style sans recherche, mais souvent animé, est bien celui qui convenait à un tel livre. Les prêtres, qui doivent si souvent parler des mystères de la très sainte Vierge, trouveraient dans cet ouvrage les plus riches matériaux.

— Que dire de *la Vie de Notre-Dame*, tirée des œuvres de saint François de Sales ? C'est le plus délicieux des mois de Marie, le plus charmant livre de piété composé en l'honneur de la très sainte Vierge. On retrouve à chaque page l'incomparable Docteur, le merveilleux écrivain avec toutes ses meilleures qualités. Le P. Clair a serti avec un tact exquis ces diamants, ces perles, ces pierreries : de tous ces morceaux recueillis dans les œuvres très étendues et fort diverses de saint François de Sales, il a fait une mosaïque si bien conçue et si heureusement ordonnée que le lecteur croirait tenir en main un livre composé selon les règles ordinaires, s'il ne voyait les renvois aux écrits du bienheureux évêque de Genève. L'impression est de tout point digne de l'ouvrage : caractères de luxe, têtes de chapitres et lettres gravées, papier chiné. E. Pousset.

La Religion en face de la Science. *Leçons sur l'accord entre les données de la révélation biblique et les théories scientifiques modernes*, par l'abbé Alexis Arduin, docteur en théologie, ancien élève du collège Romain. — *Première partie :* Cosmogonie, troisième édition, revue et complétée. Lyon, Vitte et Perrussel ; Paris, Jules Vic, 1881, in-8 de xxiv-675 p. — Prix : 7 fr.

Ni ce livre, ni son auteur ne sont nouveaux venus pour le *Polybiblion*, qui a rendu compte de la première édition (t. XX, p. 214). Si grand a été le succès de cette œuvre encore inachevée que le seul volume paru est déjà parvenu à sa 3e édition. C'est presque un ouvrage nouveau tant il a été remanié et augmenté d'alinéas, de paragraphes, voire même de chapitres. On ne se ferait pas une idée exacte de l'importance de ces accroissements si l'on se bornait à considérer les 160 pages que la *Cosmogonie* de 1881 compte de plus que celle de 1877,

parce qu'un grand nombre d'autres pages ont été rédigées à nouveau et sont venues prendre la place de pages anciennes.

L'édition de 1877 comprenait quinze chapitres ou *Leçons;* celle de 1881 en contient dix-sept. Les leçons I à VIII n'ont pas subi grand changement bien qu'elles se trouvent augmentées d'une trentaine de pages. Dans les trois premières sont exposés, après l'objet de l'ouvrage et la traduction d'après la Vulgate du premier chapitre de la Genèse, les différents systèmes athées et matérialistes, panthéistiques, naturalistes, adoptés par la libre pensée pour expliquer à sa façon les premières origines du monde. Les quatrième et cinquième leçons constituent une sorte de théodicée rationnelle dans laquelle ou plutôt à la suite de laquelle sont démontrées la vraisemblance et la nécessité des mystères en eux-mêmes et dans leurs relations avec la science. La création mosaïque ; les objections qu'elle a soulevées et les réponses ; l'examen de l'état primitif de la matière à l'état chaotique ; les explications d'après les diverses théories scientifiques du rôle, dans la production des phénomènes de la nature, des éléments constitutifs des choses, remplissent les chapitres ou leçons VI à VIII.

La neuvième leçon, entièrement nouvelle, est consacrée à l'exposé et à l'appréciation des différents systèmes scientifico-philosophiques relatifs à la constitution élémentaire de la matière, avec préférence indiquée et expliquée, mais entièrement justifiée, en faveur du système scolastique, que l'hypothèse de l'éther continu concilierait avec la science expérimentale contemporaine. Ce sont là des questions essentiellement libres quand on ne vise pas, comme certaine école, à en tirer une explication matérialiste ou panthéistique de l'existence des êtres, et nous n'interviendrons pas dans cette brillante discussion où peut-être nous écarterions-nous sur quelques points des idées du savant auteur.

Signalons aussi, dans la onzième leçon, une vingtaine de pages également nouvelles sur la conservation de l'énergie et sur l'origine de la force et du mouvement dans le monde matériel d'après les données actuelles de la science ; puis, quoique généralement reproduite des précédentes éditions, la belle théorie d'après laquelle le *Spiritus Dei ferabatur super aquas* serait interprété comme indiquant le dépôt et l'énergie totale de l'Univers matériel, sous forme d'énergie exclusivement potentielle, dans la masse chaotique. C'est un chapitre à lire et à relire. — Le suivant, entièrement refondu, indique les magnifiques et incommensurables développements que la science de nos jours permet de donner au *Fiat lux*, lequel ne serait autre que la loi du mécanisme et de l'organisation de l'univers sidéral et terrestre tout entier par la mise en œuvre de l'énergie déposée par le souffle de Dieu dans la matière encore informe, *inanis et vacua.*

Dans l'interprétation du premier chapitre de la Genèse, le volume ne dépasse pas le verset 8e auquel se termine le deuxième « jour » de l'hexaméron. Nous appellerons encore l'attention sur deux points : d'abord une très savante dissertation exégétique en faveur des jours-périodes représentant des espaces de temps sans détermination de durée; en second lieu, l'application de la « séparation des *eaux* d'avec les *eaux* » du récit mosaïque au fractionnement d'après la théorie de Laplace, de la masse nébulaire centrale, essentiellement fluidiforme encore pour donner naissance à une nébuleuse plus petite, destinée à former, par la suite de son évolution, la terre et la lune : le firmament (en hébreu Rakioh. *expansio*) ne serait autre, dans cette interprétation, que l'intervalle compris entre notre petit monde terrestri-lunaire ou plus simplement même entre le globe terrestre et l'astre central.

Telle est la substance de ce volume et principalement de ses parties nouvelles. C'est un livre bien écrit et dont une extrême clarté n'est pas le moindre mérite. Revue avec soin, la rédaction s'est améliorée en rectifiant quelques négligences qui avaient été signalées à l'auteur.

Jean d'Estienne.

JURISPRUDENCE

La réforme judiciaire en France, par Georges Picot, membre de l'Institut. — Paris, Hachette, 1881, gr. in-18 de 464 p.—Prix : 3 fr. 50.

Glorification de la Révolution et croyance à l'avenir de la démocratie, démonstration de la stérilité des entreprises révolutionnaires et défense de la justice compromise par les tendances démocratiques : tel pourrait être en deux mots le résumé de ce livre. Sachons gré à M. Picot de cette contradiction, qui nous garantit et sa bonne foi et la valeur de ses conclusions, déduites de l'observation impartiale des faits, et hâtons-nous de dire que la magistrature, telle qu'il la voudrait, répondrait aux vœux des honnêtes gens de tous les partis.

La 1re partie de l'ouvrage est l'historique de nos institutions judiciaires depuis 1789. Elle fait ressortir comme bases de l'indépendance et de l'autorité de notre magistrature : 1° Le refus d'une épuration générale, dû aux ministres du roi Louis XVIII et à la Chambre des pairs de 1815 ; — 2° la tradition constante depuis lors qui respecta l'inamovibilité au milieu de nos révolutions. Ceci posé, l'auteur aborde le problème capital, objet de la 2e partie : Le mouvement démocratique s'accentue tous les jours ; quelle influence ce fait doit-il avoir sur l'organisation judiciaire ? — Les faits, observés en Suisse et aux États-Unis, nous fournissent la réponse : C'est dans une démocratie, qu'avec le despotisme des maîtres du jour, la corruption et la médio-

crité des juges sont le plus à craindre. Elles sont les conséquences presque fatales de l'élection des juges, unie à l'instabilité des fonctions. Si la Suisse n'en souffre pas trop, les Américains ont eu à subir de cruels mécomptes, dures leçons dont ils ont déjà profité. C'est qu'ici « dans le sein de la population les éléments sont mobiles, les imaginations facilement excitables.. » Là, au contraire, est une population « sédentaire, mûrie par une tradition locale sur laquelle elle vit. » (p. 211) Chez nous, que se passerait-il ? — Ce qu'en pense M. Picot se devine sans peine.

Comment donc préserver notre démocratie des écarts d'un naturel violent et emporté ? se demande-t-il. En réalité, la question est plus vaste : Pourquoi, depuis un siècle, notre patrie poursuit-elle en vain, de révolution en révolution, l'union de l'ordre et de la liberté ? C'est que l'édifice de nos lois et de nos constitutions a toujours été abandonné, sans défenseur, à la merci d'un coup de force ou d'un vote populaire. Il n'en est pas ainsi dans les pays libres, nous dit M. Picot, d'accord en cela et avec M. de Tocqueville et avec les auteurs de la Constitution des États-Unis et avec les publicistes contemporains : « L'antagonisme du pouvoir exécutif et de la législature est inévitable si un troisième pouvoir, tirant sa source de l'un et de l'autre, mais supérieur à tous deux en durée, ne vient juger leurs lois et leurs actes, servir d'arbitre à leurs luttes, et de protecteur vis-à-vis des citoyens (p. 214). » Cet arbitre, ce protecteur n'est autre que le pouvoir judiciaire, dont la cour suprême est l'organe souverain. Elle reçoit la plainte du citoyen lésé par un acte arbitraire, par une loi inconstitutionnelle, et elle maintient le droit de chacun contre toutes les usurpations, d'où qu'elles viennent.

Aux yeux de l'auteur, notre droit constitutionnel présente trop de lacunes pour qu'on puisse placer la législature sous le contrôle, pour ainsi dire, d'un corps judiciaire, qui écrirait ainsi, « à coups d'arrêts, le pacte social (p. 219). » Peut-être cette appréciation est-elle trop absolue, et trop favorable à l'omnipotence des assemblées ? Quoi qu'il en soit, les même motifs ne se présentent pas quand il s'agit des excès de pouvoirs des fonctionnaires, et M. Picot croit la réforme urgente. Dans ce cas, et dans bien d'autres, en vertu d'une compétence abusive, il faut s'adresser aux conseils de préfecture, au conseil d'État, dont l'indépendance est précaire. Heureux encore, celui qui ne voit pas, à la suite d'un déclinatoire, d'un conflit, d'une déclaration d'incompétence, l'accès de toutes les juridictions se fermer devant lui, et « le déni de justice, qu'à toutes les époques nos vieux jurisconsultes ont considéré comme la pire offense », reparaître ainsi sous des titres nouveaux. Il faut donc éloigner de la politique la juridiction administrative. « en faire une branche spéciale, mais non détachée, du pou-

voir judiciaire » et la rattacher « à une cour suprême, interprète universel de la loi française.., juge incontesté des compétences et du droit » (p. 225 et s.). Personne, alors, si haut placé qu'il soit, ne pourra plus se mettre au-dessus des lois ; et cette sanction pratique sera un moyen efficace pour imprégner nos mœurs du respect de la justice et du droit, seule garantie possible de paix et de civilisation.

Le manque d'espace nous a interdit d'indiquer autrement que par une esquisse rapide et des citations écourtées, des pages éloquentes et, suivant nous, de la plus haute portée. Plus rapidement encore devrons-nous passer sur celles qui forment la troisième et la quatrième partie et renferment le plan des réformes partielles, toujours prudentes, toujours pratiques, destinées à améliorer une organisation judiciaire reconnue bonne. — Ecarter les préoccupations politiques et la fièvre d'avancement, — relever encore le niveau intellectuel, — limiter, en l'éclairant, la liberté des choix, abandonnée aujourd'hui à l'arbitraire d'un personnage politique : tels sont les points principaux, qu'il faut nous contenter de signaler.

Des discussions passionnées ont récemment fait la lumière sur les hommes et sur les idées. Un jour, prochain peut-être, verra se rouvrir le débat. Les hommes soucieux de la justice, devoir fondamental des sociétés, ne sauraient trouver un meilleur moment, pour étudier, avec M. Picot, une question soulevée par « une des manifestations les plus redoutables de l'esprit révolutionnaire (p. 16). » GEORGES ROY

SCIENCES ET ARTS

Der moderne Idealismus *nach seinen metaphysischen und erkenntnisztheoretischen Beziehungen zusammen sein Verhaltnisz zum Materialismus mit besonderer Berucksichtizung der neuesten Phase desselben* (*L'idéalisme moderne dans ses rapports avec la métaphysique, la théorie de la connaissance, le matérialisme surtout au point de vue de sa nouvelle phase*, par le Dr GLOSZNER. Münster, Theissing, 1880, in-8 de IV-120 p. — Prix : 2 fr. 50.

De toutes parts, dans l'Allemagne philosophique on crie : *Revenons à Kant !* Le docteur Gloszner répond : *Affranchissons-nous de Kant!* Voilà un siècle qu'il nous égare. C'est en le répudiant que nous guérirons de nos erreurs, notamment du matérialisme. De là une critique de l'idéalisme sous tous ses aspects, depuis Kant jusqu'à Frohschammer (1877), dans tous ses rapports soit avec le matérialisme (p. 5-32), soit avec la métaphysique, spécialement la théologie naturelle (p. 32-54), soit avec le principe de la connaissance (p. 55-95), enfin dans sa doctrine de l'esprit considéré comme procession de la nature : *Ursprung des Geistes aus dem Naturprocesz* (p. 96-119). — Il faut d'abord distinguer entre idéal et idéalisme : est idéale toute conception du monde qui reconnaît dans les corps, outre la matière, le

principe formel et final, et en dehors et au-dessus des corps, l'existence indépendante de l'esprit, et avant tout d'un principe intelligent des choses. L'idéalisme diffère essentiellement de cette doctrine : comme le matérialisme et le positivisme, il restreint aux phénomènes (*Erscheinungswelt*) la connaissance de l'homme ; ces doctrines en apparence contradictoires ont un commun résultat : elles constituent le naturalisme (p. 8-27). Le matérialisme part de l'empirisme ; l'idéalisme, de concepts *à priori :* voilà toute la différence ; c'est des deux côtés une substance identique qui est l'unique objet de la connaissance : « L'homme, dit Fichte, n'a que l'expérience ; où qu'il aille, c'est l'expérience qui le conduit : voilà l'âme de ma philosophie. » La seule fonction de l'esprit humain est de disposer les matériaux fournis par l'expérience. Sous quelque forme que l'idéalisme se présente, c'est de ce principe qu'il procède ; on peut en dire ce que Fischer dit de la philosophie de Jacobi : c'est un matérialisme sans matière, une *materia pura*. Frohschammer, le dernier docteur de cette philosophie, n'y échappe pas : son principe de *fantaisie* (*Phantasie als Weltprincip*) n'est qu'une formule nouvelle, encore a-t-elle le désavantage d'être moins claire que les précédentes (p. 22) : elle repose sur une équivoque. Tout cela est impuissant devant le matérialisme : « Quiconque au problème de la connaissance répond par l'identité du sujet et de l'objet, ne peut sortir de l'expérience. Quiconque tient l'esprit pour produit de la nature le fait nécessairement dépendre de la nature, alors même qu'à l'inverse il tient la nature pour produit de l'esprit (p. 23). » Comment sortir « de ce cercle magique qui ne paraît avoir aucune issue ? » Aristote avait à lutter contre des erreurs analogues (p. 30) : appuyé à la fois sur les faits de l'expérience et sur les principes de la raison, il oppose à ce naturalisme le concept de l'*acte pur ;* au lieu d'attribuer au possible et à l'imparfait une puissance propre qui produit l'actuel et le parfait, c'est aux participations diverses de l'être absolu qu'il ramène les degrés de l'être (p. 31). — En livrant la place au matérialisme, l'idéalisme produit l'athéisme : dans tout système idéaliste moderne les lois de la pensée sont purement subjectives (p. 33-36), d'où il suit que l'idée de Dieu ne répond à aucune réalité, en d'autres termes qu'en dehors de l'esprit qui le conçoit, Dieu n'est pas (p. 49). Frohschammer ne peut échapper à cette conséquence. Pour lui comme pour tout idéaliste la formule anthropologique de Feuerbach est inévitable : Dieu créé à l'image de l'homme, Dieu produit de la force idéalisante propre à l'imagination humaine (p. 53). — Même stérilité à l'égard de la connaissance : pour saint Thomas l'idée (*Vorstellung, repræsentatio*), est le moyen de la connaissance ; pour l'idéalisme moderne, c'en est l'objet immédiat (p. 55-56). On connaît en France les pages immor-

telles dans lesquelles Balmès couvre de ridicule ce nouveau principe: c'est substituer aux réalités extérieures un jeu d'esprit qui, pour être nécessaire, n'en est pas moins vide de sens, c'est réduire la philosophie à l'art de se faire un nom en bâillant aux corneilles. — Je n'entreprendrai pas de suivre le docteur Gloszner dans son analyse de toutes les transformations de l'idéalisme : quelle qu'en soit la formule, il y retrouve le même principe, les mêmes absurdités. Mais qu'il me soit permis d'insister sur la leçon qui s'en dégage. Si Kant et Fichte ont poussé le subjectivisme à ses dernières conséquence, c'est, avouons-le, Descartes qui l'a introduit. Pour Descartes, le moi est l'unique principe de la certitude : toute connaissance n'est certaine qu'en tant qu'elle participe de la certitude de la conscience. De là à dire que le moi seul est certain, que toute vérité ne procède que du moi et de son contenu nécessaire, il n'y a qu'un pas (p. 20). Aussi les cartésiens français me paraissent-ils désarmés devant l'idéalisme allemand non moins que l'idéalisme devant le matérialisme : des deux côtés, je vois comme un frère naturel qui vient, armé du droit de rechercher sa filiation, arracher à la postérité reconnue sa part d'héritage. Si, d'autre part, Aristote a triomphé de sophismes analogues, n'est-il pas temps, tout en rendant hommage au travail de déblaiement opéré par le cartésianisme à l'égard de la scolastique, de revenir à cette antique philosophie, armée contre toutes les erreurs, et dont l'activité féconde a jadis élevé sur un fondement scientifique tout l'édifice du savoir humain?

Est locus, Hesperian Graii cognomine dicunt,
Terra antiqua, potens armis atque ubere glebæ,...
Hic cursus...

BERNON.

L'Instruction primaire en France avant la Révolution, *d'après les travaux récents et des documents inédits*, par l'abbé ALLAIN, précédé d'une *Préface* de S. G. Mgr DE LA BOUILLERIE. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, gr. in-18 de XVI-304 p. — Prix : 2 fr.

L'école sous la Révolution française, par VICTOR PIERRE. Paris, même librairie, 1881, gr. in-18 de XVI-232 p. — Prix : 2 fr.

M. l'abbé Allain n'est point un nouveau venu dans la question : la *Revue des questions historiques*, a eu, en 1875, le premier de ses travaux sur l'histoire de l'Instruction primaire ; puis il fit paraître une substantielle brochure dans la *Bibliothèque à vingt-cinq centimes* sous le titre de l'*Instruction primaire avant* 1789. C'est le succès de cette brochure arrivée à sa troisième édition, qui a engagé la Société bibliographique à demander à l'auteur une transformation de son œuvre avec les améliorations qu'exigeaient les travaux publiés plus récemment sur cet important et intéressant sujet, aussi bien que l'honneur de la Société et la réputation méritée de l'auteur.

Nous signalerons avant tout la *Préface* de Mgr de la Bouillerie, qui

expose parfaitement la question et est la plus flatteuse recommandation qu'ait pu ambitionner M. l'abbé Allain.

Tout le monde sait à quoi s'en tenir maintenant sur l'état général de l'instruction primaire avant 1789 : les détails varient suivant les provinces; ici les documents abondent, là ils sont plus rares ou ont été moins explorés. Le moyen âge a connu l'instruction primaire que l'Eglise n'a jamais négligée ; c'est elle qui l'a relevée après les ruines amoncelées par les guerres de religion. L'enseignement primaire a été en progrès constant depuis le XVII^e^ siècle jusqu'au moment de la Révolution où il était florissant, grâce au concours que le pouvoir civil donnait au clergé.

Voici le plan de l'auteur : Sources de l'histoire de l'instruction primaire. — Existence des petites écoles au moyen âge, au XVII^e^ siècle et aux deux derniers siècles. — Condition des maîtres. — Conditions matérielles de l'école, discipline, programme, fréquentation, gratuité, fondations. — Le pouvoir civil et l'instruction primaire. — L'Eglise et l'instruction primaire : conciles, assemblées du clergé, synodes, clergé et congrégations enseignantes.

Nous conseillons particulièrement la lecture du chapitre sur les *sources*, excellent guide pour ceux qui voudront faire des recherches locales; ils devront prendre comme modèle le livre de M. l'abbé Allain. L'auteur nous paraît avoir cependant oublié une source d'informations : les archives hospitalières; l'école était souvent une annexe de la Maison-Dieu. Le chapitre sur le pouvoir civil fait disparaître un malentendu qui avait son effet même sur des esprits honnêtes. Si le budget de l'instruction primaire était fort minime, c'est que l'Etat n'absorbait pas tout, laissait agir les initiatives locales, le dévouement du clergé et, trouvant la besogne faite partout et bien faite, n'intervenait qu'en cas de nécessité. M. l'abbé Allain expose clairement ; on peut dire qu'il n'avance rien sans renvoyer à ses auteurs avec la plus scrupuleuse exactitude ; il montre par ses nombreuses notes qu'il s'est tenu au courant de tout ce qui a paru jusqu'à ce jour. C'est le meilleur et plus complet ouvrage que nous ayons sur cette matière. — Nous serions bien étonné s'il ne fallait pas lire (p. 52, l. 2) Sennecey au lieu de Sermecy.

— Pour ceux qui n'ont pas lu cet ouvrage, il est facile de croire que la Révolution a tout organisé, particulièrement l'instruction primaire. M. Victor Pierre s'attaque directement à cette grossière erreur répandue par les puissants du jour. Avec l'Assemblée constituante, la Révolution a tout ruiné, les établissements par la confiscation des biens du clergé, le personnel en le dispersant. La Convention a multiplié les lois, les décrets, les circulaires : mais lois injustes et odieuses, mesures contradictoires, décisions inapplicables, incohérentes qui sont demeurées

inefficaces pour le progrès ; le Directoire a suivi le mouvement et, sans rien édicter de nouveau, s'est borné à poursuivre de sa haine les écoles religieuses, dont malgré tout, la « coupable prospérité » condamnait les écoles républicaines. M. V. Pierre n'a point fait ici une œuvre d'imagination. Il avait déjà traité le même sujet dans la *Revue des questions historiques*, surtout d'après les travaux récents publiés sur cette matière. Pour cet ouvrage, il est allé lui-même aux sources ; ce n'est pas seulement par les débats consignés dans le *Moniteur* qu'il apprend à connaître les décisions prises et leur esprit, c'est dans les enquêtes des fonctionnaires dévoués à la Révolution, dans leurs rapports officiels, qu'il trouve la constatation de l'état déplorable de l'instruction primaire, des conséquences funestes de toutes les mesures révolutionnaires. Il aurait pu accumuler les preuves ; mais il en dit assez pour ne pas laisser le moindre doute dans tous les esprits clairvoyants et sincères sur la puissance destructive de la Révolution et sur son incapacité pour reconstruire. Y. M. R.

Constitutions européennes *avec une notice sur le Congrès des Etats-Unis d'Amérique*, par G. Demombynes, avocat à la cour d'appel de Paris. Paris, Larose, 1881, 2 vol. in-8 de xxxv-740 et 831 p. — Prix : 18 fr.

Nous avons deux sortes de travaux sur le droit comparé ; les uns ont pour but de nous exposer simplement les diverses législations en nous faisant connaître d'une manière générale leurs principales dispositions, tandis que les autres, mettant en œuvre des connaissances qu'on suppose déjà acquises, rapprochent entre elles les différentes lois, les mettent en regard, les apprécient, les jugent. En réalité, les uns sont des résumés de législations étrangères, les autres des études théoriques où l'on s'appuie sur l'expériences de ces législations. Tous deux offrent au jurisconsulte et au penseur un intérêt et une utilité que l'on ne saurait contester.

M. Palma, le savant professeur romain, a suivi la seconde méthode dans son beau travail sur le droit public dont les deux premiers volumes ont paru en 1877 et 1878, « *Corso di diritto costituzionale* » La première, au contraire, a été adoptée par M. Demombynes dans son ouvrage sur les *constitutions européennes*, et nous en sommes d'autant plus heureux qu'il nous manquait un bon livre de ce genre. Le volume de MM. Laferrière et Batbie sur les *constitutions d'Europe et d'Amérique* est assurément d'une très haute valeur, mais ses renseignements ne suffisent pas pour nous donner relativement à chaque pays une vue d'ensemble complète et précise. Il y a plus ; la loi fondamentale d'une nation ne se comprend dans son véritable esprit que si on l'encadre dans les lois spéciales qui sont venues lui donner le mouvement et la vie.

L'ordre suivi par M. Demombynes dans l'examen de la législation de chaque pays est clair, net, méthodique. Toutes les subdivisions sont rangées autour de trois grands chapitres, dont le premier s'occupe du *Parlement* (Sect. première. Chambres et gouvernement. Sect. deuxième. Elections parlementaires), le second des *conseils provinciaux et communaux*, et le troisième, qui est un des plus curieux et des plus importants, de l'*organisation judiciaire*.

Les deux qualités essentielles que l'on requiert de tous les travaux analogues, sont la précision de la pensée et du style et l'exactitude des renseignements. Il faut une habileté toute spéciale pour trouver des formules nettes et justes qui ne soient ni trop larges, ni trop étroites, et à ce point de vue nous pouvons louer la prudence autant que le talent de M. Demombynes. Son exactitude mérite, du moins en règle générale, les mêmes éloges. Les variations législatives sont si fréquentes, les changements se font avec une telle précipitation qu'il est nécessaire, même après quelques années, de n'ouvrir qu'avec circonspection les meilleures dictionnaires de politique, ceux de Block, de Bluntschli et de Wagner. Et c'est un réel service rendu à la science que de mettre sous nos yeux un tableau fidèle de l'état actuel du droit public en Europe.

L'auteur n'a consulté que deux sources ; il a puisé à larges mains dans les excellents travaux de la société de législation comparée, et lorsque ceux-ci lui ont laissé des doutes ou lui ont paru insuffisants, il est allé demander ses renseignements aux jurisconsultes des pays mêmes qu'il étudiait. Ce n'est qu'à de rares occasions qu'il a ouvert des livres étrangers et il est résulté de ce fait une lacune et un défaut : un défaut en ce que certaines institutions sont parfois un peu trop exclusivement envisagées et résumées au point de vue français, une lacune en ce que la bibliographie étrangère se trouve complètement négligée et que l'on chercherait en vain dans les notes relatives à chaque pays la liste des principaux ouvrages sur le droit public de la nation. Un autre défaut que je signalerai, c'est l'absence de table alphabétique, défaut d'autant plus regrettable que l'auteur suit une marche des plus bizarres dans l'ordre des pays qu'il examine, il entremêle les diverses législations et passe sans aucune raison du Nord au Midi et de l'Est à l'Ouest. Pourquoi, en effet, débuter par l'Angleterre et la Norwège, pour descendre ensuite par la Belgique, l'Italie, l'Espagne, remonter encore par la Russie, et arriver enfin à la France, à l'Autriche et à l'Allemagne ? Mais ces critiques sont légères, elles ne sont qu'accessoires et il est à espérer qu'elles disparaîtront bientôt dans une seconde édition.

J. Van Den Heuvel.

Études sociales et économiques, par Augustin Cochin. Paris, Didier, 1881, in-12 de 407 p. — Prix : 3 fr. 50.

Condition des ouvriers français, Réforme sociale en France, Sociétés coopératives, Institutions de prévoyance, Manufacture de glaces de Saint-Gobain : tels sont les titres des cinq écrits d'Augustin Cochin réunis dans ce volume. Les deux premiers sont de première importance. Longtemps encore on pourra consulter comme un vrai document l'étude sur la Condition des ouvriers français ; on y remarquera surtout que, dix ans avant la fondation de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, Augustin Cochin, tout en condamnant les anciennes corporations, reconnaît que le besoin d'association, « fondé sur la nature, est impérissable, il renaît toujours, et il serait absurde autant qu'inutile de s'y opposer. Par quoi, ajoute-t-il, a-t-on remplacé les règlements et les corporations? Par d'autres règlements et d'autres corporations, les syndicats, les chambres, les comités consultatifs, mais sans satisfaire assez largement à la tendance impérieuse qui porte les ouvriers à s'associer dans leurs plaisirs, leurs besoins, leurs efforts (p. 68). » — Les appréciations sur la réforme sociale en France sont un compte rendu de l'ouvrage de M. Le Play. Déjà, dans la première étude, il est question du grand observateur (p. 71). Ici c'est une analyse détaillée. Augustin Cochin paraît favorable aux réformes réclamées par M. Le Play : c'est avec un rare bonheur qu'il les résume (p. 122). Toutefois il reproche à M. Le Play d'exagérer l'efficacité de la liberté testamentaire. Ce n'est pas le comprendre : si M. Le Play réclame une réforme législative, ce n'est que pour aider ces grands mouvements de réforme morale que la loi n'organise pas. — L'étude sur la manufacture de Saint-Gobain est une monographie industrielle enrichie de correspondances de Colbert, qui en augmentent l'intérêt.

Bernon.

Les cimetières et la crémation, *étude historique et critique*, par le Dr F. Martin, Paris, J. B. Baillière et fils, 1881, gr. in-8 de 185 p. — Prix : 5 fr.

Ce livre, qui sans être volumineux est plus qu'une simple brochure, se divise en deux titres : l'un historique, sur lequel nous reviendrons ; l'autre critique, débattant la question de la substitution de la crémation des morts à l'inhumation. On sait que dans ces derniers temps cette question a été soulevée par les difficultés que présente l'encombrement des cimetières parisiens ; mais on sait aussi dans quel esprit d'hostilité étranger à ces difficultés elle a été entretenue.

Disons tout de suite, qu'après une étude approfondie, M. le Dr F. Martin ne se montre pas partisan de l'incinération des corps. Ajou-

tons aussi que son opinion doit avoir d'autant plus de poids auprès d'un certain public que l'auteur se place uniquement sur le terrain des faits matériels et des observations scientifiques. « Les arguments, dit-il, tirés de la religion, de la morale et du sentiment se valent...., les discuter ici serait déborder notre cadre. » Ce dédain peut suffire à un positiviste, mais il n'en est pas moins vrai que ces arguments sont des plus puissants et des plus respectables. Les sentiments traditionnels des masses répugneront toujours au retour d'une pratique funéraire en opposition avec les mœurs de toutes les sociétés chrétiennes et que les doctrines de l'Église condamnent.

M. le Dr F. Martin est particulièrement compétent pour traiter de la nocuité ou de l'inocuité des cimetières, s'étant livré, à la suite d'un rapport d'une commission chargée à Lyon en 1872 d'examiner cette question, à une contre-étude des conditions du cimetière de Loyasse, lequel avait, paraîtrait-il, été l'objet de plaintes plus ou moins fondées. Il affirme, d'accord en cela avec de grandes autorités médicales qu'il cite, que les preuves de la nocuité des cimetières, plus bruyantes que nombreuses, semblent peu concluantes. Il maintient en conséquence, qu'aucun intérêt sérieux ne réclame la crémation, vieille coutume de l'humanité primitive que quelques enthousiastes, écrit-il encore, veulent rajeunir sans aucune nécessité. Il insiste en dernier lieu sur les dangers de l'incinération que la médecine légale ne pourrait admettre qu'accompagnée de garanties telles qu'elle serait presque impraticable.

La première partie du livre résume dans une esquisse rapide les usages funéraires des divers peuples à toutes les époques. Cette revue est attrayante par elle-même et aussi par la façon dont elle est écrite ; mais, en remontant aux temps primitifs, l'imagination de l'auteur ne renchérit-elle pas encore sur les théories absolues et les affirmations prématurées de l'école préhistorique ? Si l'espace nous permettait un examen critique de ce tableau, que de fois nous aurions à demander sur quelles preuves s'appuient et les assertions trop précises et les récits trop pittoresques.

En résumé, malgré quelques phrases trahissant les tendances de l'auteur, ce livre peut être recommandé à tous ceux qui veulent se tenir au courant d'une question qui n'est pas sans préoccuper l'esprit public.

H. A. M.

L'Art dans les Deux-Mondes (*Peinture et Sculpture*), par Dubosc de Pesquidoux. Paris, E. Plon et Cie, 1881, 2 vol. in-8 de xxiv-588 et de 594 p. — Prix : 7 fr.

On se sent flatté dans son patriotisme en lisant l'ouvrage de M. Dubosc de Pesquidoux ; on y voit avec plaisir que nos peintres et nos

sculpteurs gardent leur ancienne supériorité sur ceux des autres nations, et que les arts au moins sont fidèles à la France.

L'ouvrage est trop important pour que je puisse faire autre chose que d'en donner une idée générale. C'est un tableau de l'art contemporain dans le monde entier. Les œuvres rassemblées au Champ de Mars, lors de l'Exposition de 1878, ont servi à le composer. Dans cet immense concours des productions de tous les pays, M. Dubosc de Pesquidoux a trouvé l'occasion d'observer l'art de notre époque mieux qu'il n'aurait pu faire par toute une vie de voyages, et il nous donne aujourd'hui le résultat de ses études, qu'il a complétées et mûries pendant trois années. Il faut le louer d'avoir ainsi pris son temps pour achever son œuvre. Il paraît chaque jour assez d'œuvres hâtives, et la préoccupation de l'actualité est un des fléaux de la littérature en ce moment-ci.

Par ses idées en fait d'art, M. Dubosc de Pesquidoux se rattache à l'ancienne tradition française ; selon lui, un des caractères essentiels du grand art est d'être général et propre à être compris de toute l'humanité. Il divise les peuples en deux grandes nations artistiques ; d'un côté, les races latines ; de l'autre, les races qu'il appelle *gothiques* en plusieurs endroits de son ouvrage, parce qu'il regarde l'art gothique comme étant l'expression propre de leur génie. Or, c'est un trait de ces races qu'elles arrivent à la généralité dans l'art moins aisément que les races latines. Il est vrai qu'on les a vues quelquefois s'efforcer d'y atteindre, en Belgique au dix-septième siècle, à Munich au commencement de notre siècle, particulièrement sous l'influence du catholicisme. Mais aujourd'hui, elles semblent avoir renoncé à ces essais, où elles apportaient l'embarras naturel à qui n'est pas dans son domaine. D'autre part, si l'on considère les nations latines, l'Italie ne brille plus que par sa merveilleuse adresse de main et elle a perdu l'ancienne hauteur de ses pensées ; l'Espagne néglige la peinture religieuse qui a fait sa gloire, et il ne lui reste plus qu'un goût prononcé pour ce qui frappe les yeux, la couleur, le pittoresque et les scènes terribles ; la Belgique est à moitié allemande. Ainsi il n'est plus en notre siècle que la France à savoir encore mettre dans ses œuvres la généralité qui est nécessaire à un art véritablement grand.

C'est ainsi que M. Dubosc de Pesquidoux établit la situation de l'art à notre époque. Mais dans l'examen particulier qu'il fait de notre pays, on voit qu'il ajoute : « Le mouvement contemporain s'accentue (en France) de plus en plus dans le sens des études classiques. » Cela n'est tout à fait vrai qu'à la condition de ne pas prendre le mot *classique* dans le sens où l'entendait l'ancienne école, pour qui être classique, c'était suivre les enseignements de l'école romaine. A

voir les œuvres de nos jeunes peintres et à les entendre parler de M. Bouguereau et de M. Cabanel, il ne semble pas qu'ils se portent de ce côté ; ils paraissent attirés plutôt vers les écoles où il entre une plus grande part de réalisme, par exemple, l'école florentine du quinzième siècle, l'école vénitienne, les portraitistes hollandais. Ils se conforment en cela à l'esprit du temps qui se prête mal, même en France, aux conceptions trop idéales. On retrouve chez les sculpteurs une tendance analogue, et le goût du public semble les suivre : on se souvient du grand succès qu'a obtenu, très légitimement, du reste, l'œuvre toute florentine de M. P. Dubois, le tombeau du général de Lamoricière.

M. Dubosc de Pesquidoux, malgré son penchant pour l'art général et le grand art, n'est pas exclusif, et il sait goûter l'art plus intime, plus individuel, plus populaire qui domine, comme il le reconnaît, dans notre temps. On entre à sa suite dans les maisons de bois suédoises et dans les *patios* andalous aussi volontiers que dans les temples romains et c'est un des charmes de son livre. Il abonde en descriptions de sujets de mœurs et de paysages. On fait avec lui un véritable voyage autour du monde, entrecoupé de remarques sur le climat, la végétation, la lumière des différents pays, sur l'histoire, les coutumes, les tendances d'imagination, les sentiments des différents peuples, en un mot, sur tout ce qui peut modifier l'art selon les contrées.

J'ajouterai que, par une précaution qui donne beaucoup d'intérêt à son livre, il fait précéder l'étude de chaque pays par quelques pages, où il explique les causes qui y donnent à l'art tel ou tel caractère. Par exemple, il ne parle pas de l'Angleterre sans exposer, dans un excellent chapitre, l'esthétique anglaise, si différente de celle des autres nations. Arrivé à l'Autriche, il démêle habilement les diverses influences qui se partagent ce pays, sans unité dans son art comme en son territoire. Au sujet de l'Allemagne, il rappelle avec bonheur tout cet appareil d'études, de réflexions et de calculs dont un artiste de ce pays s'entoure avant de mettre la main à l'œuvre : « Les Allemands, dit-il, peignent avec la prudence qu'ils mettent à la guerre : ce sont les tacticiens de l'art. » Et ainsi des autres nations.

Un style agréable par sa variété, une grande clarté dans l'exposition, une manière haute de concevoir l'art en le liant toujours à la morale, font de l'ouvrage de M. Dubosc de Pesquidoux un très bon livre. Je ne crois pas que l'on puisse acquérir en aucun autre une idée plus complète et plus juste de l'art universel contemporain.

Loir-Mongazon.

Emaillerie, Métallurgie, Toreutique, Céramique. — *Les expositions rétrospectives, Bruxelles, Düsseldorf, Paris, en* 1880, par Charles de Linas. Paris, Ch. Klincksieck, gr. in-8, de 227 p., 8 pl., 2 photogr., 9 grav. dans le texte. — Tiré à 60 ex. pour le commerce. — Prix : 12 fr.; colorié, 24 fr.

Le livre de M. de Linas tient encore beaucoup plus de promesses qu'il n'en est fait par son titre. Au milieu d'un cortège obligatoire de noms propres et de renseignements sommaires, on trouve intercalées çà et là de véritables dissertations. L'autel portatif de saint André, à Trèves, la châsse carolingienne de Herford — un joyau ignoré où l'émail s'allie au verre cloisonné — l'admirable fibule récemment découverte à Mayence, une plaque inédite de la collection de M^me^ la comtesse Dzyalinska, fournissent le thème d'aperçus nouveaux sur les origines de l'émaillerie en Occident. Renvoyant dos à dos les partisans exclusifs de l'antériorité de l'école limousine sur l'école rhénane, et réciproquement, M. de Linas cherche à établir : que depuis son introduction en Europe par des nomades orientaux, l'incrustation à chaud fut pratiquée sans intermittence en Gaule et en Germanie, que les deux pays ne s'empruntèrent absolument rien l'un à l'autre, les diverses écoles y accusant chacune leur individualité tranchée dans l'application de procédés généraux. Cette thèse, effleurée dans un précédent opuscule, *Coffret incrusté et émaillé d'Utrecht*, est reprise ici avec une remarquable vigueur d'argumentation. Les conclusions de l'auteur sont-elles rigoureusement admissibles ? nous ne voulons pas juger en dernier ressort un procès dont toutes les pièces ne sont pas encore découvertes, mais nous savons que M. de Linas est aujourd'hui à même de planter d'autres jalons sur la voie qu'il trace avec une persévérance digne d'éloges.

Nous ne nous arrêterons pas au commentaire d'un précieux ivoire byzantin, monument hors ligne, dont M. de Rossi annonce la prochaine explication ; bornons-nous à signaler la remarquable étude motivée par un *encolpium* cruciforme, orné de figures niellées et de verres incrustés à froid, qui appartient à M^me^ la comtesse Dzyalinska. Malgré les caractéristiques de l'objet — une légende grecque et des types empruntés à l'iconographie byzantine — M. de Linas incline à y reconnaître une œuvre exécutée dans l'Italie méridionale; mais, avec sa modestie habituelle, quand il a dit tout ce qu'il savait et que la matière semble épuisée, il fait appel aux lumières de M. de Rossi dont le profond savoir lui paraît indispensable à la solution définitive du problème.

Les illustrations qui accompagnent le texte offrent un intérêt majeur ; hormis le reliquaire de la *Schatzkammer* impériale de Vienne, déjà publié en Allemagne, toutes les pièces représentées sont inédites.

Parfois le lecteur constate que le terrain historique manque à l'occasion sous les pieds de l'auteur ; que des assertions hasardées se rencontrent dans le livre à côté de faits incontestables ; M. de Linas en convient lui-même avec une louable bonne foi. Mais il pense qu'en archéologie le faux conduit fréquemment au vrai, aussi ne se gêne-t-il guère pour mettre sa maxime favorite en pratique. Il se trouvera des lecteurs qui critiqueront certaines pages empreintes d'une sympathie très accentuée pour les *rois* et pour les *jésuites ;* elles n'ajoutent rien, il est vrai, à la valeur scientifique de l'ouvrage, mais elles s'expliquent chez un vieillard convaincu et profondément froissé dans ses convictions.

Tel qu'il est, avec son mélange de petits défauts et de grandes qualités, l'ouvrage de M. de Linas doit prendre place dans la bibliothèque de tous les amateurs qui viendront à bout de se le procurer. L'auteur, qui aime assez les raretés bibliographiques, a dû se restreindre encore cette fois pour obéir aux exigences d'un musée étranger. Sur les 60 exemplaires mis en vente, 10 ont été coloriés avec un soin tout particulier, avis aux collectionneurs. ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

BELLES-LETTRES

Dictionnaire de la langue Amarinnga par M. ANTOINE D'ABBADIE, membre de l'Institut (tome X des Actes *de la Société philologique*). Paris, F. Vieweg, 1881, gr. in-8 de 1336 p. — Prix : 50 fr.

Cet ouvrage dû à un savant français qui a longtemps habité l'Ethiopie constitue à la fois le dictionnaire le plus complet qui existe de la langue Amarinnga et le travail le plus important qui ait figuré jusqu'à ce jour dans les actes de la Société philologique. Déjà, il y a près de deux siècles, Ludolf avait donné de l'idiome en question, un vocabulaire contenant plus de deux mille mots.

Un second dictionnaire parut à Londres, en 1841. Il contient environ sept mille mots et est dû au savant allemand Isenberg. Malheureusement, ces deux auteurs n'étaient pas restés assez longtemps dans le pays pour se familiariser avec l'idiome Amarinnga qu'ils ne parlaient ni l'un ni l'autre. A cet égard, M. d'Abbadie se trouvait dans une situation beaucoup plus favorable. D'ailleurs, notre docte compatriote a eu soin de recourir, soit à la science des gens du pays, tels que Tawaldu madhin, originaire de Tœgray, soit aux lumières de plusieurs frères missionnaires, spécialement de l'éminent Mgr Taurin Cahagne, vicaire apostolique de la mission établie chez les *Oromos* ou *Gallas*. Aussi, son dictionnaire, beaucoup plus complet que les précédents, renferme-t-il environ douze mille mots.

Du reste, les difficultés étaient grandes pour mener une telle œuvre à bonne fin. Il fallait d'abord éliminer un certain nombre de termes quelquefois admis un peu à la légère par les savants antérieurs et qui appartiennent spécialement à la langue Ghéez ou vieil Ethiopien. En outre, l'Amarinnga qui se parle sur un territoire assez étendu, à Gondar, au Samen, dans le Xiwa, n'est pas sans offrir des différences dialectales assez prononcées. Tel mot, par exemple, peut fort bien se trouver usité dans une province et n'être point connu dans les autres. Enfin, l'Amarinnga n'est considéré par les gens mêmes du pays que comme un idiome vulgaire et que l'on ne songe guère à écrire. De là, des variations phonétiques ou orthographiques bien propres à faire le désespoir des linguistes européens. Nous pouvons dire que M. d'Abbadie nous paraît avoir surmonté ces obstacles avec un bonheur véritable.

L'auteur entre dans quelques explications au sujet de la structure grammaticale de la langue par lui étudiée. De crainte d'être trop long nous ne tenterons pas même d'en donner ici un résumé. Qu'il suffise de dire qu'à certains égards, l'Amarinnga se rapproche un peu des dialectes sémitiques. Il faut, sans doute, voir là un résultat de l'influence profonde qu'ont pendant longtemps exercée sur cet idiome, les populations venues d'Arabie. Sous d'autres rapports, il offre une physionomie parfaitement originale et peut-être un examen approfondi amènera-t-il plus tard à le classer dans la même famille que le Nouba l'Agaou, l'Egyptien et le Kabyle.

M. d'Abbadie a jugé utile de faire connaître les motifs qui l'ont décidé à se passer du secours de l'Imprimerie nationale de Paris pour recourir aux bons offices d'un imprimeur viennois, M. Holzhausen. Nous ne pouvons que l'approuver. Il est bon que le public français soit tenu au courant d'une question qui l'intéresse si spécialement. N'est-il pas fort à désirer que notre grand établissement national finisse par devenir aussi abordable que possible à ceux qui ont des publications à faire en caractères orientaux?

Ajoutons que l'ouvrage de M. d'Abbadie imprimé avec un luxe véritable constitue réellement un bijou au point de vue typographique. Les racines et ce que les grammairiens appellent *mots domiciliés* sont tirés à l'encre rouge, tandis que les dérivés sont à l'encre noire. Quoi qu'il en soit, cette publication, l'une des plus importantes qui aient été faites depuis longtemps sur la philologie de l'Afrique, sera sans aucun doute hautement appréciée de tous les linguistes, ethnographes et orientalistes. Elle mérite d'être considérée comme un service signalé rendu à la cause de la science. H. DE CHARENCEY.

A Treatize on the use of the tenses in Hebrew and some other syntactical questions (*Traité sur l'usage des temps en Hébreu et sur d'autres questions syntactiques*), par S. R. Driver, maître ès art, Fellow du collège d'Oriel, à Oxford. London, 1881, in-18 de xvi-320 p. — Prix : 6 fr. 25.

Voici un livre plein d'observations et riche de promesses. Jusqu'ici la syntaxe des grammaires sémitiques, en général, et celle de la langue hébraïque, en particulier, était fort négligée. On se bornait à quelques observations sans portée à cause de leur généralité, et parce qu'on ne descendait presque jamais dans le détail. Et, cependant, s'il est une langue où il fût bon de classer les faits, c'était bien la langue hébraïque, puisque toutes les nuances que peut revêtir la pensée n'ont là, pour s'exprimer, que des formes peu nombreuses. Les temps et les modes ne se présentent qu'à l'état rudimentaire dans l'hébreu, comme dans la plupart des autres langues sémitiques. Néanmoins, tout imparfaits que sont ces temps et ces modes, ils correspondent aux formes riches et variées que possèdent les langues indo-germaniques. M. Driver s'est attaché à suivre les temps du verbe hébreu, dans toutes leurs transformations syntactiques, et il a tâché de ramener tous les exemples à des lois générales.

Nous n'avons ici que la première ébauche d'un ouvrage plus considérable que M. Driver peut aisément composer sur l'hébreu et sur la grammaire comparée des langues sémitiques. Les matériaux sont déjà réunis, et M. Driver n'a qu'à les compléter pour faire un volume du plus haut intérêt et depuis longtemps attendu ; en laissant de côté la forme polémique qu'il adopte dans ce premier essai, en se bornant à exposer les faits et à déduire les lois, il nous donnera un volume des plus utiles. Nous signalons, en particulier, comme un des plus intéressants l'appendice III, sur *l'emploi de l'arabe pour éclaircir l'hébreu*, à ceux qui s'intéressent à la philologie comparée.

Il y a là une série d'observations qui, étendues et généralisées, conduiront à des résultats à peine entrevus ou soupçonnés jusqu'ici.

Cette étude sur les temps du verbe hébreu est une des meilleures auxquelles la langue hébraïque ait donné lieu depuis longtemps. Elle ne saurait manquer d'être accueillie avec faveur, et pour ce qu'elle contient, et pour ce qu'elle promet. P. Martin.

Monuments des anciens idiomes Gaulois : *Textes, Linguistique*, par H. Monin, ancien élève de l'Ecole normale, ancien professeur de la Faculté des lettres de Besançon. Paris, Thorin, s. d., in-8 de v-310 p. — Prix : 4 fr.

Plusieurs personnes, sur la foi du titre, pourraient supposer qu'il s'agit ici d'un livre nouveau sur les questions gauloises. L'ouvrage en

question a été publié en 1861, à la librairie Durand ; son auteur était alors professeur à la Faculté des lettres de Besançon. L'œuvre était sans critique philologique ; mais les études celtiques étaient encore dans l'enfance et dans la période des tâtonnements. Tenant compte à l'auteur de ses intentions, on pouvait presque féliciter un professeur de l'Université de se douter de l'existence et de l'intérêt des études celtiques. L'édition resta sans doute chez le libraire : sa destinée était d'aller au pilon et d'habiller le sucre et la chandelle. Mais on eut une idée assez ingénieuse : l'ouvrage mort-né était resté inconnu, sauf de quelques bibliographes ; d'autre part les études celtiques ont vu se multiplier leur public et un livre sur les restes de la langue gauloise est sûr, aujourd'hui, de trouver quelques acheteurs. Que fit-on ? on fit réimprimer la feuille du titre et la couverture qu'on substitua à l'ancien titre et à l'ancienne couverture ; un nouvel éditeur a mis son nom sur le nouveau titre. Les *Monuments des anciens idiomes gaulois* se représentent ainsi avec l'apparence d'une publication récente. Le volume ne porte point de date : Est-ce pudeur ou prudence ? Nous penchons pour la dernière hypothèse. M. Monin est mort depuis assez longtemps déjà, croyons-nous, ce n'est pas servir sa mémoire que d'exhumer cette œuvre malheureuse. Paix aux morts? J. DE M.

Sammlung französischer, neudrucke, herausgegeben von KARL VOLLMÖLLER. *Le festin de Pierre ou le fils criminel*, par DE VILLIERS. Neue Ausgabe, von W. KNORICH. Heilbronn, Henninger, 1881, in-12 de XVII-88 p.

C'est une chose étrange que l'attention dont notre littérature est l'objet chez un peuple porté à nous dénigrer. Cette attention est, d'une manière, fort honorable pour nous, mais, d'un autre côté, il faut bien l'avouer, elle nous fait honte. Les Allemands se sont occupés de nos anciens poètes avant que nous ne le fissions nous-mêmes ; ils nous ont donné l'exemple de recherches auxquelles nous ne songions pas, et les voilà maintenant qui, après avoir étudié les premiers temps de notre littérature, s'intéressent bien plus que nous à des écrivains trop oubliés et qui ont vécu à partir du seizième siècle. M. Vollmöller se propose de publier chaque année un certain nombre de livraisons contenant ces œuvres trop dédaignées. Il inaugure son intéressante collection par une comédie de de Villiers, qui fut à la fois acteur et auteur. Ce de Villiers a laissé peu de traces dans notre histoire littéraire. La *Biographie universelle* de Michaud a omis son nom ; dans le *Dictionnaire historique* en 30 volumes publié chez Ménard et Desenne, ce nom est seulement suivi de onze lignes (t. XXVI, p. 523). M. H. Lucas l'a rappelé très légèrement dans son *Histoire du Théâtre fran-*

çais (p. 114). Enfin, son contemporain, Tallemant des Réaux, (*Historiettes*, t. VI, art. Scudéry) n'a cité ce de Villiers qu'à propos de la femme de celui-ci. M. Knorick, chargé de la publication d'une pièce de l'auteur comédien, a mentionné les autres livres où il est question de lui (t. VIII) et a fait de patientes recherches sur ce personnage, donnant ainsi un excellent spécimen de ce qui sera fait pour les livraisons à venir. La pièce publiée aujourd'hui par le savant allemand est une traduction en vers d'une pièce qu'un Italien, Andrea Cicognini, avait lui-même imitée de Tirzo de Molina : *Le festin de Pierre*. C'est Tirzo de Molina (Gabriel Tellez), venu après l'auteur anonyme de l'*Athée foudroyé*, qui le premier emprunta avec succès aux chroniques de Séville, une légende dont plus tard devaient s'emparer Molière, Mozart et Byron. Je viens de comparer l'imitation de de Villiers avec l'œuvre prototype. Elle en reproduit assez exactement la marche et même les détails. Elle n'est point trop mal versifiée et précéda d'assez peu de temps le *Don Juan* de Molière qui l'a fait oublier, bien que n'ayant pas d'abord obtenu un grand succès.

Nous ne pouvons que louer M. Knorick du soin minutieux qu'il a mis à cette curieuse réimpression, de l'introduction exacte et substantielle dont il l'a fait précéder, des scrupules avec lesquels il a établi le texte de cette vieille comédie. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette série de publications si importantes pour notre histoire littéraire.

F. Grisberg.

Contes populaires de la Haute-Bretagne ; 2e série : *Contes des paysans et des pêcheurs*, par Paul Sébillot. Paris, G. Charpentier, 1881, gr. in-18 de 314 p. — Prix : 3 fr. 50.

Littérature orale de la Haute-Bretagne, par le même, Paris, Maisonneuve, 1881, gr. in-18, de 400 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avons déjà parlé (t. XXIX, p. 28) de la première série des contes populaires de la Haute-Bretagne ; si nos lecteurs en ont conservé la mémoire, si, surtout, notre rapide analyse les a poussés à se procurer ce petit volume, ils se souviendront de tout le bien que nous en avons dit. C'était de notre part un devoir de reconnaissance pour le charme que nous avions trouvé en feuilletant cette intéressante publication. Ce que nous disions de la première série s'applique sans restriction à la seconde. Cinq chapitres contiennent 68 contes classés sous les titres de : Les Fées des houlles et de la mer ; les féeries et aventures merveilleuses ; les facéties et bons tours ; les diables, les sorciers et les lutins ; contes d'animaux et petites légendes. M. Sébillot nous promet une série de contes de marins dans quelques mois.

La première de ces cinq séries à une originalité toute particulière ; les vérités qu'elle contient se rattachent aux légendes dont les popu-

lations du littoral plaçaient les auteurs dans les grottes du rivage ; y a-t-il là des souvenirs de la mythologie antique ? j'en doute. J'y aperçois, le plus souvent des histoires fantastiques inventées, pour éloigner les indiscrets de ces retraites qui, à toute époque, doivent servir à des gens intéressés à ne pas être trop visités par le public. Quelle que soit leur origine et malgré une certaine uniformité, ces légendes sont très agréables à lire. Du reste, le volume contient 68 contes et j'avoue que lorsque l'on a commencé, on ne quitte qu'après avoir lu la dernière page.

Sous le titre de *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, M. Sébillot a voulu donner un échantillon de tous les sujets sur lesquels peut porter la littérature non écrite de sa province ; c'est un tableau de littérature rurale qui peut servir de cadre pour les recherches et inviter d'autres curieux à multiplier leurs investigations. Cette fois l'auteur donne à son œuvre une couleur plus scientifique ; des notes et des termes de comparaison accompagnent le texte. Ce volume, dans lequel nous retrouvons de vieilles connaissances ne contient pas seulement des *contes* ; on y trouve des *chansons*, des *devinettes*, des *formulettes*, des *proverbes*, des *plaisanteries paysannes*. D'autres volumes viendront dans lesquels M. Sébillot abordera les superstitions de la Haute-Bretagne, les traditions sur Gargantua, les coutumes et les fêtes. Lorsque des récoltes aussi abondantes auront été faites dans les différentes provinces de France, il se trouvera des personnes qui feront une étude comparative et fructueuse de tous ces éléments. Il y a bien longtemps que le Gouvernement a songé à un recueil de ce genre ; mais l'initiative privée, une fois tournée de ce côté, donnera des résultats plus sûrs et plus authentiques que toutes les enquêtes officielles.

A. DE B.

Chansons et lettres patoises bressanes, bugeysiennes et dombistes *avec une étude sur le patois du pays de Gex, et la musique des chansons*, textes recueillis, traduits et annotés par PHILIBERT LE DUC. Bourg-en-Bresse, Martin-Bottier, 1881, in-12 de 436 pages. — Prix : 5 fr.

Ce n'est pas seulement aux habitants du département de l'Ain que s'adresse ce volume. Il sera accueilli avec empressement par toutes les personnes — en assez grand nombre aujourd'hui — qui s'occupent de la curieuse étude des patois et par les lecteurs, plus nombreux encore, qui aiment les charmes ingénus de la muse rustique. Ce n'est pas cependant que le volume ne se soit ouvert qu'à des productions populaires. Elles n'y sont même pas en majorité, on y lit beaucoup de chansons — et plusieurs sont jolies — composées en patois par des lettrés, par M. Philibert Le Duc lui-même, par le spirituel auteur de la *Physiologie du Goût*, Brillat-Savarin. La plupart des pièces vrai-

ment populaires qui se mêlent à ces couplets artistiques, ont un caractère d'originalité que l'on remarque rarement dans les compositions de ce genre. Quelques-unes pourtant se retrouvent sur bien d'autres points. *L'Ane de la Lianda* (p. 129) et *une chanson de Bugey*, celle-ci en français, sont de ce nombre. La première est connue dans le pays Messin, en Champagne, dans le Cambrésis, dans d'autres provinces. La seconde est plus répandue encore, elle existe pour ainsi dire partout. On en rencontre la donnée dans les *Vaux-de-vire* d'Olivier Basselin, dans les *Volkslieder au Venotien*, dans les *Chants populaires du Canada*, dans l'Armagnac, dans le pays Messin. On en retrouve même l'idée dans une charmante romance espagnole, *la infanta de Francia* et dans deux romances portugaises, *a infeiticada* et *o caçador*. —Remarquons en passant que l'auteur inconnu d'une chanson populaire bressane s'est rencontré avec Dante dans l'expression d'une sensation. Dante dit en parlant de l'effet que produit la présence de Béatrice :

Ogni lingua divien tramendo muta

Notre poète rustique, en célébrant une jeune fille de Pont-de-Vaux, dit de son côté :

Ma quan ze volive parlo
Mi lingua era tot emborbo.

Le retour du mois de mai, célébré, pour ainsi dire, dans tous les pays a donné dans la Bresse, comme ailleurs, naissance à des compositions spéciales fort semblables à celles qui dans le pays Messin portent le nom de *Trimazo*. Ce sont aussi des morceaux d'une forme toute populaire. Il y aurait une curieuse étude à faire sur ces chants produits dans tant de contrées par une même inspiration et offrant souvent dans leurs détails de singulières analogies.

Quelques lettres et d'autres morceaux en prose complètent le volume. Il y a là un intéressant spécimen du dialecte du pays de Gex, offrant bien des mots bizarres et d'origine inconnue : *la Maxa*, la ville, la *Babauta*, la montagne, *la Caloti*, la maison. Certains mots mais en moins grand nombre que ne le croit M. Perrault de Jotemps, auteur d'une dissertation sur ce dialecte, semblent dériver de l'espagnol ; pour l'un d'eux, il n'y a pas de doute ; c'est *Gabessa*, tête, en espagnol *Cabeça*. Le mot de *tartèfle*, qui signifie pomme de terre est dérivé de l'allemand ; il faut reconnaître dans ce mot celui de *kartoffel* altéré peut-être par celui de *der teufel*.— Vingt-sept airs notés terminent ce volume qui commence par une gravure représentant une jolie bressane avec sa coiffure originale. TH. DE PUYMAIGRE.

Racine. La critique idéale et catholique, par M. Auguste Charaux, professeur de littérature française à l'Institut catholique de Lille. — Paris, Lefort, 1881, 2 vol. in-12 de xi-370 et 276 pages. — Prix : 7 fr.

Nous avons rendu compte de l'ouvrage de M. Charaux sur Corneille (XXII, 501 ; XXV, 138). Les éloges que nous avons donnés à ce livre nous avons à les répéter aujourd'hui. La critique de M. Charaux a une nouveauté qu'elle doit au sentiment chrétien qui l'inspire. Le beau ne doit jamais se séparer du vrai et du bien, voilà le criterium. Il faut l'avouer, la critique a été égarée d'abord par l'esprit ultra-classique, ensuite par l'esprit philosophique et plus tard par l'esprit romantique. On a, pour les œuvres théâtrales notamment, oublié le but civilisateur, le but moral. Emouvoir n'importe comment a été l'ambition suprême. Il est utile de rappeler que le théâtre — si complétement dévoyé de son point de départ religieux, a une grande influence et qu'elle pourrait et devrait être saine. C'est là ce qui ressort du cours fait par M. Charaux. Le nouveau livre commence par une vie de Racine, très détaillée, animée par de nombreuses citations empruntées aux lettres du poète et à d'autres documents. Viennent ensuite les examens de toutes les pièces, d'*Andromaque à Athalie*, examens approfondis, minutieux parfois. Après les apologies de La Harpe et les dénigrements de la réaction romantique, il y avait véritablement lieu de juger le poète de nouveau. C'est ce que M. Charaux a fait en général avec tact et équité. Il a osé signaler hardiment les endroits faibles, les notes fausses, les situations, les passages répréhensibles à son point de vue. On trouvera peut-être qu'il a été bien rigoriste en déclarant *Phèdre* « un crime littéraire et une œuvre immorale. » Il pourra sembler que le sujet de cette tragédie se perdant dans les obscurités des temps mythologiques ne peut avoir des effets pernicieux, mais il fallait être explicite, ne pas laisser d'indécisions dans l'esprit d'un jeune public très sensible aux premières impressions. Bien fondées sont les remarques de M. Charaux sur le parti que les poètes pourraient tirer du monde chrétien (t. II, p. 127), sur ce qu'ont d'étrange ces personnages antiques déguisés en princes du dix-septième siècle et si bien qu'on ne sait plus trop si l'on a devant soi Marie Mancini, mademoiselle de la Vallière ou Bérénice, si Titus n'est pas Louis XIV, si le palais des Césars, n'est pas le château de Versailles (t. I, p. 268). — *Esther* et *Athalie* sont naturellement les pièces préférées par M. Charaux et elles donnent amplement raison à ses doctrines.

Le style de M. Charaux est abondant et coloré, par ci, par là, il se ressent du laisser-aller de l'improvisation. Est-il correct de dire en parlant de Pharnace : « Il émeut la pièce » et de Xipharès qu'il est parfait à l'excès. » L'épithète de *poétique* attribuée à madame Deshou-

lières (t. II, p. 129), peut ne point paraître très juste ; elle indique ce nous semble, une élévation d'esprit, une appétance de l'idéal que n'eut point cette femme spirituelle et ne saurait être méritée par l'auteur de certains vers plus qu'étranges sur l'abbé Testu... Mais après tout si M. Charaux a conservé quelquefois à la parole écrite, les allures de la parole parlée, son livre a gardé le mouvement et le charme de ses leçons, on ne voit pas la plume, on entend la voix, on reste attentif plus qu'on ne le serait si ces traces d'improvisation avaient entièrement disparu. — Après ce que nous avons dit de ces deux volumes il est peut-être inutile d'ajouter qu'ils seront lu avec intérêt et profit par le public auquel ils s'adressent, particulièrement avec plaisir par tout homme ayant le goût de la poésie et de la critique littéraire.

TH. DE PUYMAIGRE.

Lettres inédites de Mendelssohn, traduites par A. A. ROLLAND. Paris, Hetzel, 1881, gr. in-18 de 344 p. — Prix : 3 fr.

Mendelssohn n'avait que vingt-deux ans quand il écrivit les lettres qui font l'objet de ce recueil. Elles sont adressées à ses proches et à quelques-uns de ses amis pendant un voyage qu'il commença vers 1830 et qu'il continua pendant deux ans, en Allemagne, en Italie, en France, c'est-à-dire dans les principaux centres intellectuels de à l'Europe. Il y fait preuve d'une grande hauteur de vues, d'une sereine égalité d'âme et d'une maturité d'esprit assez rare à cet âge. C'était une intelligence précoce et ouverte à toutes les nobles aspirations. Quand ces lettres le font entrer en scène, il a déjà publié, sous le voile de l'anonyme, une traduction estimée de l'*Andrienne* de Térence , il a fait preuve d'un talent de dessinateur très distingué, enfin et surtout il est déjà connu par sa belle ouverture du *Songe d'une nuit d'été*, l'un de ses meilleurs titres à l'admiration de ses contemporains. Mendelssohn-Bartholdy était donc un tempérament d'artiste complet, mais ayant, dans une certaine mesure, les défauts de ses qualités.

Déjà fixé et invariable dans ses principes d'esthétique, il juge tout au point de vue où il s'est placé, et péche quelquefois par le défaut d'indulgence et même de prévision. C'est ainsi qu'il fait preuve d'un dédain trop vif pour quelques hommes qui ont pris une grande place dans l'histoire de l'art musical au dix-neuvième siècle. Ni Auber, ni Donizetti, ni Bellini, ni même Rossini ne trouvent grâce devant sa sévérité ou plutôt son exclusivisme. Il est surtout implacable pour l'Italie. Il lui dénie, dans les temps modernes, toute valeur créatrice, il lui refuse jusqu'au respect de ses traditions. Mais on le sent sincère dans ses jugements. Il fait comparaître toutes choses à la barre de son idéal et il condamne consciencieusement tout ce qui

s'en éloigne. Il n'est donc pas excessif de dire que, tout en se montrant injuste pour le mérite d'autrui, il reste équitable à son point de vue. Ses lettres abondent en fines critiques, en aperçus ingénieux. C'est aux grandes scènes de la nature, à la contemplation des lointains horizons qu'il demande l'inspiration et tout ce qu'il écrit porte la marque d'un enthousiasme sans fadeur et d'un *sursum corda* sans pose. La lecture de ses épîtres sans apprêts est attachante toujours, attrayante quelquefois, notamment quand il raconte son séjour à Weimar, auprès de Gœthe vieilli, quand il fait part de ses impressions au jour le jour à Rome et à Paris.

Mendelssohn est mort jeune et dans tout l'éclat d'une gloire incontestée, laissant des pages musicales immortelles... autant, du moins, que l'immortalité peut être promise aux produits de celui des arts dont les formules sont les plus variables, les plus sujettes aux transformations. Transportés dans l'idiome français, ces épanchements intimes de la plus belle époque de la vie de Mendelssohn ont gardé leur fraîcheur et leur naturel. Il a trouvé en M. A. A. Rolland un traducteur dont le talent très souple ne trahit que bien rarement l'effort d'assimilation. V. V.

Lettres critiques sur la vie, les œuvres, les manuscrits d'André Chénier, par L. Becq de Fouquières. Paris, Charavay frères, 1881, gr. in-18 de 193 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il y a longtemps que M. L. Becq de Fouquières s'occupe d'André Chénier. Les lettres qui forment le charmant volume que publie la librairie Charavay ont été adressées à M. Antoine de Latour, à M. Prosper Blanchemain et à M. Dezeimeris. Elles ont paru dans différents journaux ou recueils, mais depuis ont été complétées. En les écrivant, M. Becq de Fouquières avait pensé qu'il provoquerait d'importantes communications, il n'en a malheureusement pas été ainsi, mais tel qu'il est son livre est fort intéressant, grâce aux découvertes propres à l'auteur. Bien des points bibliographiques sont éclaircis, beaucoup de révélations curieuses sont faites touchant les influences qui agirent sur le poète, la manière dont il composait, l'habileté avec laquelle il s'appropriait tels ou tels passages des Grecs ou des Latins. Ce n'était pas toujours les plus illustres d'entre eux qui laissaient quelque chose dans la mémoire de Chénier, il savait, par exemple, trouver chez un auteur bien peu connu, Eumathe Macrembolite, dans un roman bien oublié, *Hysminé et Hysminias*, l'inspiration d une délicieuse idylle. Parmi les écrivains du moyen âge, Pétrarque est peut-être le seul qui ait eu une action sur l'esprit de Chénier, un sonnet débutant par les louanges du printemps a fourni à notre poète des vers brillants et sonores. Gessner, dont nous ne lisons plus guère

les idylles, a eu aussi l'honneur d'être mis à contribution par Chénier : un portrait de jeune fille a passé de l'auteur suisse au poète français. De tous temps des emprunts de ce genre ont été permis et les indiquer ne peut nuire en rien à la renommée de Chénier. A lui appartient cette heureuse forme de vers et ce bonheur dans l'expression qui lui assignent une place à part. On sait que Henri de Latouche, le premier éditeur de Chénier, fut en butte à bien des attaques, bien des soupçons. M. Becq de Fouquières semble avoir gardé la juste mesure à l'égard de cet écrivain. Il le défend contre des agressions iniques, mais reconnaît que Latouche a intercalé dans une élégie, donnée comme de lui, bien des vers et des fragments de vers de Chénier.

A la fin de son livre, M. Becq de Fouquières nous fait espérer que, peut-être un jour, il entreprendra de donner de Chénier une édition critique définitive. Certes, il est, par ses travaux antérieurs, bien préparé pour une semblable œuvre. Mais, s'il ne pouvait l'exécuter, déjà son volume apporterait de bien précieux matériaux à celui qui tenterait cette tâche difficile. J. DE VILLEMORY.

HISTOIRE

Un voyage à la mer polaire, par le capitaine Sir GEORGE S. NARES ; suivi de notes sur l'histoire naturelle, par H. W. FEILDEN ; traduit de l'anglais par FRÉD. BERNARD. Paris, Hachette, 1880, in-8, 372 p., avec 62 grav. et 2 cartes. — Prix : 10 fr.

Au pôle Nord, *Voyages au pays des glaces,* par Fr. VON HELLWALD ; traduit par Ch. BAYE. Paris, Fr. Ebhardt, 1880, gr. in-8 cavalier, 40 livraisons environ avec nombreuses cartes et illustrations. — Prix de chaque livraison : 50 cent.

Les merveilles du monde polaire, par E. LESBAZEILLES (*Bibliothèque des merveilles*). Paris, Hachette, 1881, gr. in-18 de 330 p., avec 38 fig. — Prix : 2 fr. 25.

Les Anglais aiment à dire que les découvertes polaires sont, pour la nation britannique, une sorte de glorieux apanage que lui ont légué Davis, Hudson, Baffin, Parry, Franklin, James Ross, etc. Depuis le commencement du siècle, sauf la tentative de Parry en 1827 pour gagner le pôle boréal et, en 1840, les campagnes de James Ross aux terres antarctiques, les expéditions polaires anglaises eurent toutes pour objet la découverte du passage du Nord-Ouest. On sait qu'au Nord de la mer de Baffin, entre le Groënland et les terres septentrionales d'Amérique, s'ouvre le détroit de Smith, par 78° à 79° degrés de latitude. Il s'élargit en bassins pour se rétrécir au nord, entre la Terre de Washington et la Terre de Grinnel sous le nom de Canal de Kennedy vers la latitude moyenne de 81° ; il se prolonge plus loin encore, entre la Terre de Hall et la Terre de Grant par le canal de

Robeson, environ par 82° de latitude moyenne. Enfin au-delà s'étend la mer de Lincoln. Le but de l'expédition confiée au capitaine Nares était d'abord de relever exactement les rives du canal de Robeson, et les côtes de part et d'autre de son débouché, ensuite de pousser directement au Nord aussi loin que possible.

Après avoir franchi non sans peine le bassin de Hall, l'*Alert*, laissant la *Discovery* hiverner dans la baie de Lady Franklin, s'avança jusqu'à la sortie du canal de Robeson et dut s'arrêter, devant l'impénétrable banquise, par 82° 24', la plus haute latitude qu'un navire ait atteinte. Là, perdus dans les glaces pendant leur nuit de six mois, les courageux marins luttèrent contre le froid, la maladie et le découragement. Conférences scientifiques et représentations théâtrales, rien n'est oublié, et les coutumes de la vieille Angleterre sont toujours respectées : au jour traditionnel, malgré 30° de froid, on ne manque pas de brûler solennellement le mannequin de Guy Fawkes, l'auteur de la Conspiration des poudres. Le 20 janvier, le thermomètre marque — 50°, c'est l'aurore : on distingue un homme à 125 mètres. La lune paraît le 1er février, et le soleil enfin aux premiers jours de mars, mais le thermomètre descend à — 59°. Les reconnaissances en traîneau entreprises au printemps, bien moins favorables que l'été, furent moins satisfaisantes que l'hivernage. Les privations et les souffrances avaient épuisé les forces de tous ; on partit néanmoins : le lieutenant Aldrich sur le littoral de l'Ouest, le lieutenant Markham directement au Nord et le lieutenant Beaumont vers le Nord-Est. En quarante jours de la marche la plus pénible, à travers les blocs entassés, Markham s'avança plus haut qu'aucun autre Européen et s'arrêta par 83° 20' 26". Les expéditions accomplies par les deux autres lieutenants furent beaucoup plus lointaines, et plus fructueuses, quoique fort éprouvées, celle de Beaumont surtout. Aldrich put reconnaître 400 kilomètres de côtes sans que l'uniformité de la banquise fût interrompue. Cependant la température s'était adoucie : la verdure tapissait les vallons remplis d'oiseaux ; bœufs musqués et saumons fournissaient d'amples ravitaillements. Mais le capitaine Nares, convaincu qu'on ne pourrait trouver un passage dégagé vers le Nord, ne crut pas pouvoir imposer à ses équipages fatigués un nouvel hivernage, et dès que l'*Alert* fut dégagée, il donna le signal du retour. Les deux navires rentraient en Angleterre à la fin d'octobre 1876.

Arrivée plus tôt qu'on ne l'attendait, l'expédition rencontra des juges sévères : on reprocha surtout à son commandant de n'avoir pas renouvelé, en été, sur les côtes de la mer paleocrystique, les reconnaissances d'Aldrich et de Beaumont, qui dans ces conditions auraient pu assurément être menées plus loin encore. La campagne cependant n'a pas été sans résultats. Indépendamment du relevé des

rivages, on a constaté le soulèvement lent de toutes ces terres, attesté par des bancs de coquilles à 100 mètres d'altitude. La vie animale se manifeste, sous 82 à 83o : phoques, lemmings, lièvres, loups, ours, bœufs musqués, crustacés, saumons, quelques oiseaux. Enfin les Esquimaux fréquentent ces parages, et un courant d'émigration traverse le canal Robeson pour aller des terres polaires d'Amérique aux côtes du Groenland. D'après le capitaine Nares, les eaux chaudes de l'Atlantique passent entre la Norwège et le Spitzberg ; les courants froids redescendent par le détroit de Smith, sans pouvoir écouler toutes les glaces, ce qui implique à ses yeux la persistance de la banquise ou mer paleocrystique, à travers laquelle on ne peut espérer trouver un passage au Nord-Ouest.

Cette opinion paraîtra peut-être un peu absolue ; en tous cas le passage du Nord-Est a été enfin révélé, grâce aux infatigables efforts du savant Nordenskjold. Raconter cette mémorable expédition est aujourd'hui la conclusion nécessaire de l'histoire de la conquête du pôle boréal. Aussi est-ce à l'heureux navigateur de la *Véga* qu'est dédiée la traduction française de l'œuvre de Fr. von Hellwald. Consacré à la description générale des contrées du pôle Nord, ce livre les étudie au point de vue de la géographie et de l'histoire naturelle, à l'aide des voyages de découvertes exécutés par terre et par mer dans les régions arctiques. Nous savons bien peu de chose de la partie centrale du grand bassin polaire, aussi vaste que l'Europe, et situé cependant à nos portes, suivant l'expression de Petermann. Ce n'est pas faute d'en avoir tenté la reconnaissance, tantôt avec le désir tout spéculatif d'arriver au pôle même et de toucher le pivot de la terre, tantôt pour la recherche intéressée d'un passage qui, par l'Est ou par l'Ouest, éviterait au commerce les longs parcours nécessaires pour contourner l'Afrique ou l'Amérique. Raconter ces diverses tentatives avec leurs péripéties émouvantes, leurs désastres ou leurs résultats, tel est le but de ce livre dont les auteurs, franchissant d'ailleurs le cercle polaire, étendent un peu les limites du monde boréal et nous conduisent dans des régions qui rappellent le type, le climat, la faune, la flore et les autres caractères naturels des contrées arctiques. Dans toutes les livraisons parues jusqu'ici, l'auteur a su fort bien remplir son programme, intéresser toujours le lecteur, soutenir le récit par l'attrait d'une illustration très choisie et en éclairer les détails par le secours de cartes bien exécutées. C'est, disons-le en passant, avec des développements plus considérables et plus de gravité scientifique, le livre qu'avait esquissé déjà d'une plume alerte et fine, un de nos écrivains géographes les plus regrettés, Ch. Hertz (*La Conquête des pôles* ; 1 vol. gr. in-8, illustré).

S'il est un tableau de la nature qui tout en restant vrai soit merveilleux, c'est bien celui du pôle, avec ses impénétrables secrets, ses remparts de cristal, son linceul de neige, ses aurores fantastiques, et cette année qui ne compte qu'un jour et une nuit. M. Lesbazeille, sans trop céder à la tentation d'étonner ses lecteurs, peut donc leur faire de surprenants récits de ces contrées deshéritées dont les habitants mènent une vie innocente et simple. « Leurs passions, dit le pasteur danois Hans Egède, ne s'étendent pas au delà de leurs besoins réels. Ils ne connaissent ni luxe, ni orgueil ; ils ne se haïssent point, ni ne se persécutent ; ils ne s'attribuent ni puissance ni seigneurie sur les autres ; en un mot, ils sont contents de leur état et de leur condition, et ils ne sont point tourmentés de soins inutiles... N'est-ce pas là une grande félicité ? »

A. Delaire.

La Guadeloupe, *depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, par Pardon, chef de bataillon du génie. Paris, Challamel, 1881, in-8 de 360 p., avec 2 cartes. — Prix : 5 fr.

Ce livre, qui fait suite à l'*Histoire de la Martinique*, par le même auteur, est, nous dit-il, une simple narration des faits trop peu connus qui se sont produits dans ce magnifique pays, depuis sa découverte en 1493 jusqu'à notre époque. Ce ne sont, en quelque sorte, que des notes, mises en ordre par dates, et l'auteur souvent ne s'est pas donné grand'peine pour les rédiger. L'ouvrage, au surplus, n'a aucune prétention littéraire, c'est un répertoire de renseignements, et à ce titre il sera très utilement consulté.

Nos possessions coloniales, si vastes au temps de Louis XIV et de Colbert, sont bien réduites et peut-être trop larges encore pour nos besoins d'expansion, et personne ne s'en préoccupe. « Que faut-il donc, dit l'honorable officier, pour passionner la France ? des révolutions ! Cela ne fait pas prospérer un pays ; au contraire, cela le ruine en détournant les travailleurs de leurs travaux et en détournant aussi les capitaux des affaires. » Et pourtant nous avons eu des hommes réunissant la capacité à la bonne volonté pour diriger ces contrées nouvelles dans la voie du progrès, du travail, de l'ordre et de la sécurité. Sans parler de La Bourdonnais et de Dupleix aux Indes, on peut citer pour les Antilles, Denambuc, Duparquet, de Poincy, Donzelor, etc... La Guadeloupe est d'ailleurs un magnifique pays, au ciel plus radieux que celui de l'Italie ou de l'Espagne, un paradis terrestre au témoignage de Christophe Colomb. Sous ce climat, la température moyenne atteint 25°, et l'année se partage en trois saisons marquées : la saison fraîche, qui est la plus belle, tempérée par les vents du N.-E.; après la mi-juillet, l'hivernage, c'est le moment des grandes chaleurs, des tempêtes et des pluies ; enfin la

saison froide, sous l'influence des vents du Nord. Bien qu'il ne pleuve que pendant quatre mois, il tombe presque six fois plus d'eau qu'à Paris. Partagée par la Rivière-Salée, la Guadeloupe comprend deux parties : la Basse-Terre, avec le chef-lieu, montagneuse, volcanique, aux belles forêts de gayacs, de campêches, d'acajou et de santal ; la Grande-Terre, avec la Pointe-à-Pitre, aux terres fortes et calcaires, aux plaines plantureuses et aux riches cultures. La surface cultivée de l'île est estimée à 15.000 hectares. Après les magnifiques plantations de cannes à sucre, les caféiers sur les collines, et les champs de cotonniers, on peut encore citer le cacao, le tabac et les plantes alimentaires (manioc, bananes...) L'introduction de la charrue a compensé le manque de bras par suite de l'émancipation ; l'usage des amendements et l'introduction des moulins à vapeur ont amené de réels progrès dans l'exploitation agricole ; peut-être pourrait-on faire mieux encore en profitant des récents perfectionnements de l'industrie sucrière en France. Le mouvement commercial s'élève entre la métropole et la Guadeloupe à 40 millions, dont 24 d'importation en France et 16 d'importation à la Guadeloupe. Ce trafic emploie 500 navires environ.

Avec ses dépendances, Marie-Galande, La Désirade, les Saintes, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, la Guadeloupe comprend une population de 160,000 âmes. La mortalité continue à l'emporter sur la natalité. Quelques familles de Caraïbes, au nez plat, à la couleur basanée subsistent aux Antilles, à Sainte-Lucie et à La Dominique. Dans notre colonie, la race blanche, qui possède encore la majeure partie des terres et des capitaux, tient aussi tout le commerce ; mais les gens de couleur ou de sang mêlé, qui la jalousent en reconnaissant sa supériorité, sont vivaces, ambitieux, économes, augmentent rapidement, exercent les professions des villes et domineront dans l'avenir. Quant à la race noire, qui peut maintenant posséder au même titre que les autres habitants, elle conserve son caractère enfant, ses goûts bruyants et son esprit léger. Depuis l'émancipation, le relâchement des mœurs n'a fait que s'accroître et l'on compte à peine une naissance légitime sur deux cents ; mais l'Européen seul est responsable devant la morale de cette situation tolérée par l'usage. Au milieu de la population créole et des gens de couleur, deux types sont encore à noter : le pacotilleur, qui fait le petit commerce en apportant de France des marchandises confectionnées qu'il revend de foire en foire ; le petit blanc, individu sans position ni ressources, aujourd'hui matelot ou intendant, demain pêcheur ou corsaire.

Ce qui importe pour l'avenir de notre colonie, c'est qu'un courant d'émigrants y fournisse la main-d'œuvre nécessaire pour entretenir et développer les cultures. « Il faut aussi, dit M. Pardon, rendre justice

à ces braves colons, qui auraient pu vivre tranquillement du produit de l'indemnité de l'esclavage. Ils n'en firent rien, pensant justement qu'ils avaient des devoirs sociaux à remplir. » Bien loin de reculer devant les difficultés d'une nouvelle organisation du travail, ils tentèrent tous les essais : travail à la tâche, colonage, partage proportionnel, etc... Quoique souvent attaqués bien injustement, ils s'efforcent d'établir ainsi l'ordre et la discipline parmi la race noire, si peu préparée à la liberté. C'est faire œuvre patriotique que d'aider au succès de leurs efforts en rappelant à la métropole, comme l'a fait M. Pardon, les colonies dont elle délaisse trop les intérêts.

A. Delaire.

Saint Pierre, fondateur de l'Église romaine, et primauté de cette Église, par l'abbé Provenaz. Paris, 1881, in-8, de VIII-295 pages.

Ce travail a servi de thèse pour acquérir le doctorat en théologie. Pendant quatorze siècles, il ne s'était pas élevé une seule voix pour nier l'apostolat et l'épiscopat de saint Pierre à Rome. Mais depuis ce temps les novateurs n'ont cessé de répandre des doutes sur l'épiscopat romain de saint Pierre, afin de n'être pas entraînés à respecter dans les papes, ses successeurs, la suprême autorité religieuse. Cependant, comme M. Guizot admet que la tradition de l'épiscopat de saint Pierre à Rome et l'idée que les papes étaient ses successeurs, « était au cinquième siècle déjà fort répandue parmi les chrétiens d'Occident, » M. l'abbé Provenaz s'est borné à recueillir, dans les cinq premiers siècles de notre ère, les témoignages qui attestent cette tradition. Ce travail est déjà considérable. L'auteur interroge successivement tous les pères de l'Église orientale et occidentale et les auteurs païens eux-mêmes, en citant intégralement les textes; laissant de côté les questions chronologiques qui sont obscures, il concentre la lumière sur le fait principal : la résidence de saint Pierre à Rome. M. l'abbé Provenaz est heureux de citer les conclusions de pasteurs protestants comme William Cave et Basnage sur la tradition de l'arrivée de saint Pierre à Rome qu'on ne peut révoquer en doute, dit ce dernier écrivain, sans renverser tous les fondements sur lesquels repose l'histoire. L'auteur, après avoir parlé de la lutte de saint Pierre avec Simon le Magicien, indique plusieurs questions intéressantes sans les discuter à fond. Ses chapitres sur le lieu du martyre de saint Pierre et de saint Paul, sur leurs tombeaux, sur la chaire matérielle de saint Pierre, sur les portraits de saint Pierre et de saint Paul, etc., sont insuffisants. Evidemment M. l'abbé Provenaz n'est pas un archéologue, mais il aurait avec profit résumé pour sa thèse les travaux si érudits sur ces sujets de M. le commandeur de Rossi, de M. Armel-

lini, etc... Le domaine de l'auteur sont les écrits des Saints Pères, et il en tire d'excellents matériaux pour attester, avant le cinquième siècle, la primauté de saint Pierre et de ses successeurs, l'autorité doctrinale de l'Église romaine et son pouvoir de juridiction.

H. DE L'E.

Louise de la Vallière et la jeunesse de Louis XIV, d'après des documents inédits, par J. LAIR. Paris, Plon, 1881, in-8 de 437 p. — Prix : 8 fr.

Lorsqu'il ne reste plus qu'à constater un succès aussi rapide que mérité, la tâche de la critique devient singulièrement facile. En deux mois, les journaux, les revues, tous les échos de la presse ont redit l'intérêt, la nouveauté, le mérite réel de l'ouvrage de M. Lair, si bien qu'il ne nous est plus permis de donner une appréciation personnelle. Essayons cependant d'expliquer brièvement une vogue qui ne vient pas si vite d'ordinaire aux écrits des anciens élèves de l'école des chartes.

Le sujet d'abord avait quelque chose d'attrayant, d'un peu scandaleux même, qui ne déplaît pas à l'heure présente aux lecteurs et lectrices de tous les genres ; et, comme l'auteur l'a traité avec une décence parfaite, on pouvait se livrer sans remords au plaisir de parcourir dans ses moindres détails la carrière, assez peu enviable après tout, de la première maîtresse du grand roi. L'histoire sérieuse est souvent rebutée ; l'histoire anecdotique et légère est tout à fait ce qui convient aux gens du monde. D'autre part, il est passé en règle qu'un ouvrage n'a pas de valeur s'il n'est fait sur des documents inédits ; mais lorsque les pièces authentiques débordent le texte et ne sont pas habilement enchâssées par l'auteur, on ferme le livre en l'abandonnant aux érudits. M. Lair a soigneusement évité ce trop habituel écueil : les lettres de la duchesse de la Vallière au maréchal de Bellefonds sont bien des pièces inédites, ou plutôt elles ont été restituées dans leur forme authentique d'après un manuscrit retrouvé au château de Bures ; mais l'auteur a eu bien soin de les reléguer dans un Appendice, après en avoir extrait les citations les plus piquantes. Gageons que dans la plupart des exemplaires qu'on aperçoit sur les élégantes tables des boudoirs elles ne sont même pas coupées.

Du récit lui-même nous avons peu de chose à dire : il ne se compose que de détails; et les détails ne s'analysent pas. M. Lair déclare, dans son Avant-Propos, que « cette étude a pris les loisirs de six années. » On ne saurait s'en étonner : l'auteur connaît à fond et cite à chaque page tout ce qui a été publié sur cette période du dix-septième siècle ; mémoires, histoires, pièces d'archives, œuvres litté-

raires du temps, il a tout mis à contribution avec un rare bonheur. On dirait qu'il nous apprend ce que nous savons déjà, tant ses informations sont complètes et bien reliées les unes avec les autres. Impossible de connaître les premières années du règne de Louis XIV sans entrer ainsi dans les secrets les plus cachés et les moins avouables de sa vie intime. A vrai dire, le caractère du roi ne gagne pas à être ainsi vu de près : il est aussi dur, aussi ingrat envers sa maîtresse qu'envers la reine : chez lui la personnalité, le soin de ses plaisirs, la volonté d'être obéi absorbaient tout autre pensée ; et il faut garder le respect et l'admiration pour sa vie publique. Louise de la Vallière, au contraire, est plus touchante, plus intéressante, plus digne de pitié au milieu de toutes les circonstances — que son biographe a complaisamment énumérées—d'une vie où elle avait fatalement perdu sa liberté morale. Dès que rien ne la retient plus dans le monde, elle devient admirable de repentir, de courage, de dignité dans le grand parti qu'elle embrasse. Son mérite est d'autant plus évident qu'elle n'eut jamais d'autre vocation religieuse que celle de réparer de son mieux le mal qu'elle avait fait. Quand une pénitence volontaire de ce genre dure trente ans, les coupables deviennent supérieurs à beaucoup de prétendus gens de bien. C'est ce qui fait la haute moralité d'une histoire dans laquelle il se rencontre plus d'un détail peu édifiant. L'auteur n'a pas besoin d'excuse, puisque le titre de son ouvrage n'a rien de trompeur ; il n'a pas besoin davantage que nous recommandions un livre qui a fait sa place tout seul en quelques jours. Si nous osions lui donner un conseil, nous lui demanderions d'appliquer à quelque grand sujet un talent d'historien très réel, une précieuse habileté à mettre les faits en lumière, et le don, plus rare qu'on ne le croit, de captiver l'intérêt avec les seules ressources de la vérité.

G. Baguenault de Puchesse.

Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris, avec le Journal de ses actes, par H. Wallon, membre de l'Institut. Tome IV. Paris, Hachette, 1881, in-8 de 560 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le fait qui domine toute la période comprise dans ce volume, c'est la loi du 22 prairial : loi abominable qui supprime les dernières formes de justice encore observées au Tribunal révolutionnaire. Désormais plus d'interrogatoire préalable, à peine un interrogatoire à l'audience et cet interrogatoire se réduit habituellement à une simple question : on demande à l'accusé s'il se reconnaît coupable du crime qu'on lui reproche ; sur sa dénégation, le président déclare la conscience des jurés éclairée et passe à un autre. Plus de dépositions de témoins, plus de défenseurs. Y a-t-il même une délibération du jury ? On calcule que la délibération, si elle existe, dure à peine une minute

pour chaque accusé. Souvent même elle dure moins encore ; les jurés sortent de leur salle au bout de quelques secondes et rentrent dans la salle d'audience pour causer avec les assistants. Parfois le jugement est rendu avant la comparution des accusés ; c'est le Comité de salut public qui le dicte et l'on se garderait bien de ne pas obéir aux indications du Comité de salut public. Il faut lire dans ce volume les chapitres XXXVII, XXXVIII et XXXIX pour avoir une idée des procédés du Tribunal révolutionnaire depuis la loi du 22 prairial, des illégalités flagrantes qui entachent ses jugements, de l'abominable despotisme qui préside à tous ses actes. Et cette loi du 22 prairial, qui en est l'inspirateur et l'auteur ? Pour le savoir, il suffit de dire que le texte original en existe encore, écrit tout entier de la main de Robespierre. Grâce à Dieu, les archives conservent ces documents irrécusables comme la plus écrasante réponse aux tentatives de réhabilitation du sanglant dictateur. Au lendemain de la fête de l'Être suprême, à l'heure où l'on voudrait faire croire qu'il songeait à enrayer la Terreur, il faisait la loi du 22 prairial !

Peu de procès saillants d'ailleurs pendant cette période, sauf celui des *Chemises rouges*, qui servit de prétexte à la terrible loi. Ce n'est plus l'époque des grandes personnalités : la famille royale, les Girondins, Danton et ses amis ont déjà été envoyés à l'échafaud. C'est l'époque des *fournées*. On juge, on condamne, on guillotine quarante, cinquante, soixante victimes à la fois. Un jour même, on voulut en traduire au tribunal et de là à l'échafaud — l'un n'était que la première étape de l'autre — jusqu'à cent cinquante-huit d'un seul coup. Mais le Comité de salut public lui-même recula devant cette *boucherie* — le mot est de Billaud-Varennes — et des cent cinquante-huit on fit trois fournées. Le prétexte en fut la conspiration des prisons, cette horrible invention d'Hermann qui permettait de réunir dans une même catégorie des gens de tout âge, de toute classe, de tout pays, absolument étrangers les uns aux autres, mais réunis par un malheur commun dans un même lieu de détention. Le volume s'arrête à cette prétendue conspiration du Luxembourg. « Ce n'est qu'un commencement » dit M. Wallon en finissant. Le prochain volume nous réserve d'autres horreurs. Au moins approchons-nous de l'expiation. Mais, en vérité, comment un pays comme la France a-t-il pu supporter si longtemps cet abominable régime et comment aujourd'hui permet-il qu'on en fasse l'apologie !

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Mémoires, documents et écrits divers, laissés par le Prince de Metternich, chancelier de Cour et d'État, publiés par son fils le prince Richard de Metternich, classés et réunis par M. B. de Klinkowstroem. Deuxième partie, Tomes III et IV. Paris, L. Plon, 1881, 2 vol. in-8 de xv-631 et viii-610 p. — Prix : 18 fr.

Peu d'ouvrages parus en ces derniers temps ont une importance plus grande que les Mémoires du prince de Metternich. Le récit laissé par l'illustre chancelier s'arrêtait en 1815 : quelques autres fragments ont été seulement écrits sur les événements des derniers temps de sa vie; mais le prince Richard de Metternich, son fils, et M. de Klinkowstrœm, son zélé collaborateur, ont eu la bonne pensée de combler l immense lacune qui existait par des extraits de la correspondance particulière du chancelier avec sa famille, ses amis les hommes d'État et par des lettres de ces derniers : il y a là, en y comprenant des notes et mémoires écrits par Metternich, un ensemble imposant de renseignements. Le tome III, contient 428 documents, embrassant les années de 1816 à 1822, le tome IV comprend 316 documents pour les années de 1823 à 1829. Grâce à l'habileté des éditeurs, rien n'est inutile : toutes les lettres ont leur intérêt pour faire connaître l'homme, d'État ou l'homme privé. L'intelligence supérieure du chancelier était assurément reconnue, mais on sera encore étonné de la trouver si cultivée, si au fait de toutes les questions ; son caractère calomnié gagne à se présenter tel qu'il est, tout d'une pièce assurément, mais d'une grande droiture. « Mon rôle n'est pas équivoque, a-t-il écrit de lui-même, je n'ai jamais porté de masque... Mon parti pris, rien ne peut me le faire abandonner, comme en général on ne peut me faire aller où je ne veux pas.» Il est inaccessible à la peur et n'est pas intimidé par les cris de ses adversaires; au contraire, il écrit : « J'aime bien les invectives des gens à qui je marche exprès sur les pieds.» Il « marche droit à toute puissance occulte, droit à ce qui semblait inattaquable aux autres.» Et c'est là la force de sa politique, car, dit-il, « tout grand état décidé à survivre à la tourmente du moment conserve encore de grandes chances de salut. » Il ne veut pas de concessions aux partis qui cherchent à détruire, mais il cherche à introduire des améliorations réelles : il a l'attention de « ne pas confondre les concessions faites aux partis, avec le bien à faire aux peuples par des modifications selon les besoins reconnus. » « Ni vœux stériles, ni abattement, » disait-il, « vouloir empêcher la tourmente serait, à ses yeux, une entreprise vaine et la modération, la fermeté, l'union dans l'emploi des forces bien calculées, voilà les seules ressources dont puissent disposer encore les protecteurs de l'ordre. » Ainsi, dès 1817, il conseillait à l'empereur d'Autriche « d'introduire plus d'activité dans la marche des affaires du royaume lombard-vénitien, de faire des concessions à l'esprit public et à l'amour propre de

la nation en donnant à ces provinces une administration qui prouve aux Italiens qu'on ne veut pas les traiter tout à fait sur le même pied que les provinces allemandes de la monarchie et, pour ainsi dire, les fondre avec elles, en nommant, surtout dans la magistrature, des sujets capables, des Italiens plutôt que des hommes étrangers au pays, » et il se moquait en 1819 des « sages de Vienne qui veulent, coûte que coûte, faire des Italiens des Allemands. » M. de Metternich travaillait beaucoup : « Plus je travaille, disait-il, mieux cela va, » il étudiait, car il n'était pas présomptueux et il écrivait : « l'expérience n'a aucune valeur pour le présomptueux, il lui substitue une prétendue conviction individuelle et se dispense, pour arriver à cette conviction, de tout examen et de toute étude ; » il voulait que l'on étudiât, que l'on parlât : « Ma conviction, dit-il, est que dans tous les temps il est du devoir des hommes voulant le bien de parler, car dans tous les temps et surtout dans les temps remués par les passions, les hommes voulant le mal, les vaniteux et les fous parlent. Il faut donc ne pas leur abandonner tout à fait le terrain moral. » Si le caractère politique de M. de Metternich apparaît dans un meilleur jour, l'homme privé se révèle complètement à nous, non moins que l'artiste épris des chefs-d'œuvre de l'art ou des beautés de la nature ; lisez les lettres écrites pendant ses voyages en Italie, à Paris, aux bords du Rhin, elles sont charmantes, vives, spirituelles, pleines d'*humour*, c'est l'œuvre d'un spirituel touriste et ainsi le lecteur se délasse en rencontrant après le mémoire politique l'anecdote comique ou la description attrayante. On comprend qu'on ne peut énumérer les traits principaux de cette correspondance de douze cents pages : mais on peut en deviner l'intérêt vu son caractère, en général tout spontané et confidentiel. Les événements de cette époque, — et Metternich a été mêlé à tous, — en reçoivent une lumière précieuse. Metternich met en scène les personnages de son temps, l'empereur Alexandre, Nesselrode, Capo d'Istria, Hardenberg, Lebzeltern, Canning, etc... Il les juge, après avoir montré leurs actes, rapporté leurs paroles ; à Paris, il « découvre un seul homme dans la masse, c'est M. de Villèle : il a, dit-il, une ferme volonté ; c'est un homme d'une haute intelligence et d'une grande pénétration ». On ne peut mieux dire et tous les jugements de Metternich sont dictés par un même esprit de vérité, de justice ; même lorsqu'il se trompe, on ne peut lui en vouloir, car il il a toujours pour asseoir son arrêt les mêmes principes et il se sert de la même mesure pour apprécier les hommes et les événements. Les détails abondent sur les congrès d'Aix-la-Chapelle et de Laybach, de Troppau, les conférences de Carlsbad, de Vienne, la conduite du prince de Carignan en 1821, l'action des sociétés secrètes, la question grecque, la révolution espagnole, la question d'Orient, etc., etc.

M. de Metternich est au courant de tout ; et certainement il n'y a pas sur les hommes et les choses de ce temps un livre plus instructif, plus rempli de renseignements et j'ajoute d'une lecture plus agréable.

H. DE L'E.

Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII *pendant le congrès de Vienne*, avec préface, éclaircissements et notes, par M. G. PALLAIN. Paris, Plon, 1881, gr. in-8, de XXVIII-528 p. — Prix : 9 fr.

Cette correspondance composée de cent et une pièces, dont soixante lettres de Talleyrand s'étend du 25 septembre 1814 au 26 mars 1815; elle comprend donc six mois, mais pendant ces six mois le roi de France et son représentant au congrès de Vienne, M. de Talleyrand, isolés en face de l'Europe, reprenaient leur ascendant et imposaient leur autorité par la seule force du droit et du principe de la légitimité. C'est au nom du droit et de la légitimité que la France maintient ses frontières et arrête l'agrandissement de la Prusse en exigeant l'indépendance du roi de Saxe. « Qu'on laisse faire la Prusse, lit-on dans les instructions données le 25 septembre 1814 à M. de Talleyrand, bientôt au lieu de dix millions de sujets, elle en aurait vingt, et l'Allemagne entière lui serait soumise. Il est donc nécessaire de mettre un frein à son ambition, en restreignant d'abord, autant qu'il est possible, son état de possession en Allemagne et ensuite en restreignant son influence par l'organisation fédérale. » C'est pour cela que la France lutta avec tant d'obstination pour ne pas abandonner la Saxe à la Prusse, car si elle l'avait été, comme, sans la France c'eût été immanquable, l'œuvre de l'unification allemande n'aurait-elle pas été hâtée d'un demi-siècle ? C'est la juste observation de M. Pallain dans sa préface, et il a soin de noter que l'idée de la légitimité dont M. de Talleyrand et le roi Louis XVIII tirèrent si grand parti « ne devait pas seulement servir d'égide à la France, elle devait être aussi le palladium d'un équilibre européen assez durable pour assurer à notre pays, excédé de tant de luttes, de longues années de repos et de prospérité ». Voilà ce qui ressort de la publication de M. Pallain ; aussi on ne s'explique pas quelques passages de sa préface où il semble très peu partisan des Restaurations légitimes, alors que tout son livre démontre l'avantage suprême, pour relever la France vis-à-vis de l'Europe, d'avoir dans notre patrie un gouvernement légitime. La légimité a relevé la France en 1814 : vingt faits l'attestaient déjà : la correspondance publiée aujourd'hui complète la démonstration. Un fait est encore prouvé par les pièces mises sous nos yeux, c'est qu'en 1815 les puissances, en prenant les armes, n'obéirent qu'à leur instinct de conservation, et se souciaient fort peu de soutenir Louis XVIII; elles

réservaient à son égard leur liberté et la Prusse et la Russie surtout étaient prêtes à accepter toute autre combinaison qui les servirait. Lorsque la force des choses ramenât la royauté après les Cent-Jours, cette royauté sauva la France du démembrement. On est frappé de la noble attitude de son vieux monarque, sans armée, sans ressources, mais stipulant en faveur du droit public, car disait-il : « Je suis avant tout roi de France et père de mon peuple. Je viens de parler en roi. » C'était vrai et M. de Talleyrand au service de la légitimité avait lui aussi un langage royaliste et se faisait écouter. Assurément il a eu sa part personnelle d'esprit prompt aux réparties, fertile en ressources, mais sa force venait du droit. Des notes composées de fragments de lettres écrites surtout par M. de Jaucourt à Talleyrand, par Talleyrand à M. de Jaucourt, à Metternich, sont intéressantes parce qu'elles montrent au sujet des événements les idées et préoccupations de M. de Jaucourt, personnage ordinairement resté un peu dans l'ombre. Un index géographique et biographique de tous les noms de lieux et d'hommes cités dans cette correspondance, et composé de quarante pages, est utile à consulter et complète cette importante publication d'une haute valeur littéraire. H. DE L'E.

Histoire de la ville de Saint-Omer *depuis son origine jusqu'en* 1870, par L. DESCHAMPS DE PAS, correspondant de l'Institut. Arras, Sueur-Chareg, 1880, gr. in-8 de 532 p. (Tiré à 50 exemplaires.)

Les deux parties de l'*Histoire de Saint-Omer*, que vient de publier M. L. Deschamps de Pas, ont déjà paru, ainsi qu'une troisième concernant les monuments de la ville, dans le recueil publié sous les auspices de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais, sous le titre de *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*. Cet ouvrage se lit avec intérêt; toutefois, ainsi que l'auteur le constate lui-même dans un avant-propos, ce n'est qu'un travail de seconde main, du moins pour la plupart des chapitres. Nous ne doutons pas que le laborieux correspondant de l'Institut n'ait contrôlé consciencieusement les assertions de ses devanciers et fouillé avec soin les riches archives municipales de Saint-Omer ; mais, dans les 532 grandes et longues pages qu'il a écrites sur cette ville, c'est à peine si, de loin en loin, on trouve une citation ou l'indication d'une source. Ajoutons qu'il n'y a pas de table détaillée des matières, ni de table des noms propres, ni de table géographique, ce qui rend les recherches difficiles. Ce n'est plus ainsi qu'on écrit l'histoire locale. Malgré ces défauts sérieux, l'ouvrage de M. Deschamps de Pas est bien composé et fait connaître un grand nombre de détails curieux sur la vie municipale de la vieille cité artésienne en même temps qu'il jette de vives lumières sur beau-

coup de points peu connus de l'histoire du nord de la France. L'auteur y a joint une savante dissertation sur les *Rapports commerciaux de la ville de Saint-Omer avec l'Angleterre* (p. 453-490), accompagnée cette fois de toutes les notes et de toutes les pièces justificatives désirables.

Au travail de M. Deschamps de Pas, un bibliophile artésien, M. le baron Dard, a ajouté une *Bibliographie historique de la ville de Saint-Omer*. Nul n'était plus apte que M. Dard, possesseur d'une importante collection et préparé par de longues recherches, à rédiger ce travail qui nous paraît exact et complet, et qui est ainsi divisé : 1° Histoire civile (nos 1 à 198) ; 2° Évêché de Saint-Omer (nos 199 à 332) ; 3° Église cathédrale, paroisses, chapelles (nos 333 à 375) ; 4° Hôpitaux, hospices (nos 376 à 384) ; 5° Collèges (nos 385 à 433) ; 6° Monuments civils (nos 434 à 439 ; 7° Numismatique (nos 440 à 454) ; 8° Bibliothèque, imprimerie (nos 455 à 463) ; 9° Abbaye de Saint-Bertin (nos 464 à 514) ; 10° Autres couvents de Saint-Omer (nos 515 à 520) ; 11° Banlieue (nos 521 à 535) ; 12° Variétés (nos 536 à 555) ; 13° Abbaye de Clairmarais (nos 556 à 562) ; 14° Supplément. Il y aurait certainement quelques critiques sérieuses à faire sur la classification d'un certain nombre d'articles, mais cette bibliographie comprenant moins de 600 numéros, les recherches ne seront jamais ni longues ni pénibles. On pourrait relever aussi quelques légères fautes de transcription dans les noms d'auteur ou dans les titres ; mais celles-ci ne sont peut-être pas entièrement imputables au rédacteur du catalogue, dont le travail abonde en indications des plus précieuses. Emile Travers.

Politica segreta italiana. 1863-1870 Torino. Roux et Favale, 1881, in-8, de II-450 p — Prix : 5 fr.

Mazzini a été plus qu'un vulgaire conspirateur : il a provoqué et dirigé en Italie le mouvement qui a réuni en un seul les petits Etats de la Péninsule. Poursuivi et redouté par les rois et les ministres, il a été cependant en rapport avec eux ; des amis communs ont fait passer des notes secrètes dans les palais et le pouvoir obligé souvent de le combattre pour sauvegarder sa position vis-à-vis de l'Europe, a répondu à ces messages. Voilà ce qu'atteste le livre intéressant, publié récemment à Turin, sous le titre *Politica segreta italiana* : c'est ce que nos voisins appellent si bien une *istoria documentata*, où une masse de documents sont reliés entre eux par un récit succinct. Les documents que nous avons ici : lettres de Mazzini, de Victor-Emmanuel, de Boggio, de Herzen, etc., etc., ont été communiqués par M. A. Diamilla-Muller qui fut l'ami de Mazzini et son confident en toutes ces négociations. Tantôt on voit le républicain Mazzini, traitant d'égal à égal avec le roi d'Italie, lui offrir de laisser de côté la question poli-

tique qui les divisait pour ne s'occuper que de résoudre ensemble la question nationale qui devait donner Venise à l'Italie. Il demandait alors qu'on le laissât faire et qu'on se tînt seulement prêt à l'appuyer : son plan était d'agiter l'opinion, de la soulever, d'amener une insurrection vénitienne afin que cette insurrection, manifestant aux yeux de tous la volonté du pays, fût le prétexte d'une intervention gouvernementale ; tantôt Mazzini recommande à Bismarck comme nécessaire l'alliance de la Germanie et de l'Italie contre la France, et Bismarck envoie une note pour accepter le principe en posant déjà comme jalons de la politique future, « l'impossibilité pour l'Italie de tolérer que la France menace à tout moment de s'emparer de Tunis », « le droit pour l'Italie à avoir l'empire de la Méditerranée qui lui appartient incontestablement »... Toutes ces correspondances sont curieuses : on y rencontre de ces traits, de ces détails qui font connaître, comme on dit, le dessous des cartes, soit au sujet du projet d'expédition en Gallicie (1864), du voyage de Garibaldi en Angleterre et de son séjour à Ischia (1864), soit au sujet des craintes inspirées par la convention du 15 septembre, de l'agitation à Turin, des relations entre le ministère Ricasoli et Napoléon III, de l'article V du traité de Prague (1867), de la tentative de conciliation entre le ministère Lanza et la Cour pontificale (1870), etc., etc.

Le récit qui réunit et complète les documents contient des appréciations qui assurément ne sont pas toujours les nôtres. Le « douloureux désastre de Mentana » peut, je le comprends, frapper au cœur Mazzini et ses amis, mais il rappelle à toute âme qui a souci de l'honneur que la force ne prime pas toujours ici bas le droit et la justice. Quoi qu'il en soit de ces dissidences, les documents restent et forment l'histoire : ils apprennent beaucoup sur les événements que nous avons vus, et nous croyons que chacun lira avec profit, intérêt, curiosité, la publication faite à Turin par les éditeurs, MM. Roux et Favale.

H. DE L'E.

Paleografia visigoda. *Metodo teorico pratico per aprender a ler los codices y documentos españoles de los siglos Val XII*, par d. JESUS MUNOZ Y RIVERO, archivero bibliotecario. Obra lustrada con 45 laminas. Madrid, imprenta de la Guirnalda, 1881, in-8 de 150 et 45 planches.

Le *Manuel de Paléographie diplomatique espagnole du douzième au dix-septième siècle* dont nous avons rendu compte (t. XXXI, p. 351) a obtenu assez de succès pour que son auteur, Don Jesus Munoz y Rivero, se décidât à publier un second travail, de même nature, mais traitant d'une époque antérieure. Dans ce nouvel ouvrage, Don Jesus Munoz s'occupe de la période visigothe et suit le même plan que pour le premier. Il y traite d'abord de l'écriture usitée par les conquérants, écriture qui lui paraît dériver de la latine, et la suit jusqu'à sa dispa-

rition par l'introduction des lettres françaises. La deuxième partie contient une étude analytique des éléments qui constituent ces caractères, étude propre à faciliter la lecture des manuscrits et permettant de juger de leur authenticité. L'auteur s'occupe successivement des différentes sortes de lettres, la capitale, l'onciale, la minuscule, la cursive, etc., employées du cinquième au douzième siècle. Il passe ensuite aux abréviations et termine par l'orthographe. La troisième partie est consacrée aux exercices de lecture. Quarante-quatre planches d'une très bonne exécution offrent les fac-similés d'anciens textes qui, si l'on a profité des renseignements donnés avec beaucoup de clarté par don Jesus Munoz, n'offrent pas de grandes difficultés. Ce volume, outre son intérêt spécial, en a un autre encore: par beaucoup de points, il touche à l'histoire de la littérature espagnole. L'auteur nous fait voir — ce que nous avions toujours pensé — que les Goths, depuis si longtemps en contact avec les Latins, n'étaient plus un peuple barbare lorsqu'ils firent la conquête de l'Espagne. Leurs princes favorisaient les lettres autant qu'ils le pouvaient. C'est le point si curieux que le Père Tailhan a traité dans son savant travail sur *les Bibliothèques espagnoles du haut moyen âge*. M. Munoz a consacré un chapitre à l'écriture des Mozarabes, ces chrétiens restés au milieu des Musulmans, conservant leur foi, mais prenant, en partie, les usages et les mœurs de leurs vainqueurs. Les textes laissés par eux en lettres visigothes sont en très petit nombre et cela s'explique puisqu'ils écrivirent souvent l'espagnol avec des caractères arabes. En publiant ce nouveau volume, M. Munoz a achevé complètement l'histoire de la paléographie espagnole et a mis ses lecteurs à même de lire les manuscrits depuis une lointaine époque jusqu'à nos jours. C'est un vrai service qu'il a rendu aux lettrés, assez nombreux aujourd'hui en France, qui s'occupent de l'ancienne Espagne.

TH. P.

Catalogue des manuscrits espagnols de la Bibliothèque nationale, par M. ALFRED MOREL-FATIO. Première livraison. Paris, Impr. nationale, 1881, pet. in-folio de 242 p. à 2 colonnes.

L'administration de la Bibliothèque nationale poursuit avec un zèle persévérant la publication des catalogues des diverses classes des manuscrits très nombreux qu'elle possède ; le troisième volume de l'inventaire des manuscrits français, rédigé par M. Léopold Delisle, a récemment vu le jour; les catalogues des manuscrits orientaux se préparent; déjà a paru celui des manuscrits éthiopiens rédigé avec le plus grand soin par un laborieux orientaliste, M. Zotenberg.

Il avait déjà été imprimé un *Catalogue* des manuscrits espagnols rédigé par M. Ochoa, mais l'opportunité de le refaire ayant été re-

connue, ce travail a été confié à M. A. Morel-Fatio que désignait son érudition en tout ce qui concerne l'histoire et la littérature de la Péninsule ; son livre, l'*Espagne au seizième et au dix-septième siècle*, les nombreux articles spéciaux dont il a enrichi des revues ont établi sa compétence à cet égard : il se montre aujourd'hui tout au moins l'égal d'un érudit espagnol. Don Pascual de Gayangos, qui a publié le *Catalogo de los manuscriptos espanoles* que conserve le Musée britannique.

L'inventaire que nous signalons aujourd'hui contient six cent trente-cinq numéros ; ils se répartissent comme suit : Théologie 1-39 ; Jurisprudence 40-78 ; Sciences et arts 79-118 ; Histoire 119-584 ; Belles-lettres 585-635. Un grand nombre de ces articles sont des recueils de pièces ; M. Morel-Fatio les signale toutes en détail, en transcrivant les premiers mots de chacune d'elles ; lorsque quelques-unes ont cessé d'être inédites, il indique le tome et la page du livre où elles sont reproduites ; donnons un exemple : *El libro de la Monteria*, traité sur la chasse attribué au roi Alphonse XI, et jouissant au-delà des Pyrénées d'une haute réputation, se retrouve dans la *Biblioteca venatoria* de Gutierrez de la Vega, Madrid, 1879, et il en a été donné une édition spéciale à Madrid en 1877, in-8. La Bibliothèque nationale possède quatre manuscrits du *Libro de la Monteria*, nos 112, 113, 114 et 115 ; elle conserve également un manuscrit de l'ouvrage de Pero Lopez de Ayala : *Caca de los Avas*, publié en 1869 à Madrid par la *Sociedad de bibliofilos espanoles* et réimprimé dans la *Biblioteca venatoria* que nous venons de citer. S'agit-il d'une Bible en langue catalane, le rédacteur du *Catalogue* nous renvoie à un recueil publié à Londres en 1824, *Ocios de Españoles emigrados*, t. I. p. 36, et à un article de M. J. M. Guardia, *Revue de l'Instruction publique*, 3 mai 1860.

L'histoire tient, on le voit, la première place parmi les ressources qu'offre aux travailleurs le fonds espagnol de la Bibliothèque nationale ; l'attention peut se porter sur de nombreuses lettres, quelquefois chiffrées, de Philippe II, nos 183 et suiv. Plusieurs de ces lettres ont été publiées par un savant archiviste belge, M. Gachard ; voir ses deux ouvrages : *Les Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, 1875, et la *Bibliothèque nationale à Paris*. 2 vol. — Des manuscrits relatifs à l'Amérique offrent une véritable importance, notamment une *Relacion* de ce qui s'est passé au Pérou jusqu'à la mort de Gonzalez Pizarro, rédigée par un envoyé spécial de Charles-Quint ; des écrits du célèbre Barthélemi de las Casas pourraient aussi être comparés avec la *Colecion* publiée par Llorente (Paris, 1822), des *Obras* de cet évêque de Chiapa et avec l'ouvrage de A. M. Fubié : *Vida y escritos de don Fray B. de la Casas* (Madrid, 1879, 2 volumes).

La seconde livraison du Catalogue dont il est question, ne tardera

pas à être mise sous presse : elle contiendra l'introduction, l'appendice et les tables ; nous en rendrons compte. B.

Catalogo ragionato dei libri di prima stampa e delle edizioni aldine e rare *existenti nella biblioteca nazionale di Palermo,* compilato dal sac. Antonio Pennino, e preceduto da una relaziono storica sulla medesima del dr. Cav. Filippo Evola. Palermo, Lao, 1880, 2 vol. in-8 de xliii-372 et 422 p.

Voici un ouvrage comme il en existe peu et comme les bibliophiles en demandent beaucoup. Il serait, en effet, fort utile que les principales bibliothèques de France et de l'étranger dressassent le catalogue raisonné des raretés bibliographiques qu'elles renferment : que de richesses inconnues ou inabordables seraient alors relevées, et que de recherches inutiles seraient épargnées aux érudits ! Mais nous sommes loin, même en France, d'en être arrivés là, car on ne nous a pas encore gratifiés de bons catalogues raisonnés et détaillés des manuscrits des bibliothèques provinciales. A quand les livres rares ? M. Pennino a donc donné un bon exemple, et on doit d'autant plus l'en féliciter que la bibliothèque de Palerme est une des plus riches en Europe pour les premiers produits de l'imprimerie, sans compter ses douze cents manuscrits. Comme livres, nous citerons entre autres ceux-ci : *L'Abaco o l'arte della marchadantia chiamata vulgarmente l'arte de labbacho*, in-4 imprimé à Trévise en 1478 ; c'est le plus ancien traité d'arithmétique connu ; *Apollonio di Tyro. Istoria volgarizzata in ottova rima do Antonio Pucci*, rarissime édition de 1485, *Apulus* (*Petrus, Messanensis*). *Leges, capitula, et constitutiones regni Siciliæ*, imprimé à Messine en 1497 avec les types d'André de Bruges. *Benivieni* (*Girolamo*), *Novella di Tancredi principe di Salerno*, édition des plus rares, et probablement la seule qui ait été faite de ce poème au quinzième siècle. Nous ne multiplierons pas nos citations et nous ajouterons seulement que M. Pennino a, en général, bien décrit les volumes. Le titre est reproduit tout au long, très exactement, et de façon que l'on puisse facilement se rendre compte de la disposition des lignes sur l'original lui-même. On indique toujours le commencement et la fin, le nombre de feuillets, le format, et chaque fois que l'auteur a été en état de le faire, il a placé, à la suite de sa description, une notice historique sur l'imprimeur, sur la date certaine ou probable ; il indique aussi les différents recueils bibliographiques qui ont mentionné l'ouvrage.

Les deux premiers volumes du catalogue de M. Pennino contiennent 1,433 numéros. Un tome troisième contiendra encore quelques additions, des corrections et une table. L'ordre suivi dans la disposition du catalogue est le plus simple et, par conséquent, le meilleur :

c'est l'ordre alphabétique par nom d'auteurs. M. Pennino se propose de donner à la fin de son ouvrage la liste chronologique de tous les livres attribués au quinzième siècle. Lorsqu'on aura publié beaucoup de répertoires du genre de celui de M. Pennino, l'histoire du premier siècle de l'imprimerie, encore enveloppée de beaucoup d'obscurité, sera facile à écrire. ERN. B.

Annuaire de la presse française [1881]. Deuxième année, par ÉMILE MERMET. Paris, chez l'auteur, 10, rue Montholon, 1881, in-12 de XIV-1310 p. — Prix : 10 fr.

C'est la première fois que nous parlons de l'*Annuaire de la presse française* quoiqu'il en soit déjà à sa seconde année. Il rentre trop dans notre spécialité bibliographique pour que nous n'en rendions pas un compte assez détaillé. Nous n'aurons, les années suivantes, qu'à signaler les améliorations reçues, à relever les erreurs, à indiquer les modifications désirables.

Après un portrait du président de la République, suivi de beaucoup d'autres illustrations en tous genres : portraits, vues, charges, répartis dans le compacte volume, et un *tableau statistique des journaux de province* avec indication de leur couleur politique, se trouve une *introduction* où le laborieux compilateur raconte les difficultés, administratives et autres, qu'il a eues pour se procurer les renseignements qu'il livre au public et dont doivent tirer parti surtout les hommes politiques et les hommes d'affaires pour les annonces ; — ensuite 1° la *Liste des journaux de Paris* (et non de la Seine, comme le porte l'en-tête du chapitre) paraissant au 1er janvier 1881, classés par spécialité et dont on retrouve la récapitulation p. 496. Cette liste ne donne généralement que le titre, la périodicité, l'époque de la fondation, le nom du directeur, les renseignements nécessaires pour ceux qui veulent s'abonner, et pour ceux qui veulent user de la publicité. Les notices sont plus développées, quoique très inégalement pour les journaux politiques : outre le chiffre du tirage, toujours si difficile à connaître exactement, M. Mermet fournit pour beaucoup la liste des rédacteurs avec leurs noms et leurs faux noms et aussi celle des reporters ; — 2° puis la *liste des journaux de province* et de la banlieue de la Seine paraissant au 1er janvier, par ordre alphabétique de département, et dans chaque département par ordre alphabétique des lieux où ils paraissent, avec les indications techniques essentielles, un mot d'appréciation et souvent le chiffre du tirage, une notice sur le département au point de vue industriel et les noms des sénateurs et députés ; — 3° un chapitre intitulé *Journalistes et journaux* (541-676), fournit des renseignements sur le coût, la publicité, les tarifs d'expédition

des journaux, des monographies de journaux avec des reproductions réduites en format in-12 d'une de leurs pages, des biographies de journalistes ; — il est suivi d'une *Nécrologie*.

Une seconde partie a pour titre *Revue des journaux politiques* (711-1278). Elle débute par de courtes éphémérides et reproduit une série d'articles sur les décrets du 29 mars 1880, la politique à l'Étranger en 1880, des chroniques, des Gazettes rimées, des faits divers, des articles sur les beaux-arts, le sport, la littérature, le théâtre, la science et l'industrie, les procès de presse, la bourse avec une abondante collection de renseignements financiers, commerciaux et industriels. Le tout est terminé par une table analytique et une table alphabétique des noms de rédacteurs, directeurs, artistes, etc., contenus dans ce volume.

Après l'analyse passons à la critique. Dans *les nouveaux journaux*, une trop grande place est accordée aux journaux pornographiques : c'est élever prématurément M. Zola sur un piédestal de matière peu précieuse, nous en convenons. L'inégalité des notices sur les journaux politiques aurait pu facilement disparaître, en partie du moins, par les recherches personnelles de l'auteur. Nous signalerons dans cette partie, beaucoup de fautes typographiques. Roland, Onfroy de Verez et Floment pour Roland-Onfroy de Verez et Flament. p 159 ; — Léon *de* Lavedan, p. 235 ; Bulletin de l'œuvre des ouvrières. p. 255 pour Bulletin de l'union des œuvres ouvrières ; et Société Nationale du Sacré-Cœur (id.) pour vœu national ; duc de Bourbon-Seguières, pour comte de Bourbon Lignières, p. 338 ; — de Largentaxe pour de Largentaye, p. 345 ; — Espivent de la Villesle-Oisnet pour Espivent de la Villeboisnet (général), p. 407 etc., etc.). — La *Semaine des familles* (p. 226) est un journal illustré pour la jeunesse qui n'a aucun titre à être placé parmi les journaux de mode. *La Revue critique* (p. 262) est essentiellement bibliographique. La catégorie des Revues littéraires et politiques comprend beaucoup de publications savantes, étrangères à la politique. Les *Annales de philosophie chrétienne* sont avant tout une revue savante. Le chiffre du tirage du *Pèlerin* (p. 257) est certainement au dessous de la vérité. Le *Correspondant* n'a jamais été, 5, rue du Cherche-Midi (261). La *Nouvelle Revue théologique* (p. 262) ne nous paraît point à sa place. La *Revue catholique* (308), la *Chronique religieuse* (344), les *Annales religieuses* (412) ne sont que des Semaines religieuses. Dire que le *Catholique* est « l'organe *officiel* du clergé, » c'est un non-sens, qu' « il a été fondé par les Jésuites, » c'est une erreur. La *Décentralisation* a plus de quatre ans d'existence (478). La *Nécrologie* aurait dû se borner aux hommes de la presse. La *Revue de la presse* nous paraît inutile ; l'auteur aurait tout avantage à se restreindre à sa spécialité et à ne pas viser à faire une encyclopédie ;

d'un côté, il est incomplet ; de l'autre, il augmente de près de moitié son volume et force beaucoup d'écrivains à se priver des ressources qu'il renferme. Nous ne retiendrions de cette partie que les procès de presse. L'*Annuaire*, sans devenir une œuvre de parti et de polémique, pourrait avoir un esprit mieux défini, plus accentué, et nous ne pouvons accepter la note (p. 561) qui voudrait dégager la responsabilité de l'auteur. Son ouvrage ne peut avoir de valeur que par la confiance qu'il inspire et le contrôle exercé sur les informations qu'il reçoit. Il avoue avec trop de franchise qu'il a rangé le *Figaro* parmi les journaux légitimistes (VII), pour que nous pensions à lui en faire reproche ; mais nous devons en prévenir les lecteurs afin qu'ils sachent à quoi s'en tenir sur le classement des journaux par opinions politiques.

S. M.

BULLETIN

Lettre encyclique de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, *adressée aux patriarches, primats, archevêques et évêques du monde catholique* (*29 juin* 1881). Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-8 de 43 p. — Prix : 1 fr.

Nous n'avons pas à faire ici l'analyse de ce document que tout le monde a déjà lu dans les journaux. La Société bibliographique a voulu lui donner une forme plus durable que celle du journal quotidien en le publiant dans une élégante brochure texte latin et traduction en regard, de manière à ce que tout le monde puisse le conserver et l'avoir à sa portée. Car les enseignements de cette encyclique particulièrement sont de ceux qu'il ne suffit pas de lire ou d'entendre une fois. Et nous sommes assurés que nos lecteurs s'empresseront de se procurer cette brochure pour eux et pour leurs amis.

Le duel, l'Eglise catholique et l'armée, par M. l'abbé Alexandre Thomas, chanoine de Versailles. Troisième édition. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-18 de 60 p. — Prix : 60 cent.

Tout a été dit sur le duel ; M. l'abbé Thomas ne le dissimule pas dans la bibliographie qu'il donne d'ouvrages traitant cette question (appendice A). Après avoir sommairement rappelé quelques détails historiques, et ce que dicte le simple bon sens, il s'adresse surtout aux sentiments religieux pour combattre cette déplorable coutume. Supposant, non sans quelque raison, une grande ignorance des règles canoniques, il s'appuie sur les textes, qu'il publie, des bulles de Jules II (1505), de Léon X (1519), de Benoît XIV (1752), et du décret du Concile de Trente. Il les commente au point de vue plus spécial du duel militaire, qu'il condamne et par les arguments et par les faits. Il termine par un chaleureux appel aux officiers catholiques pour abolir ce détestable usage qui a presque l'autorité d'un règlement, en leur apprenant les devoirs que leur impose l'Eglise, leur mère. Ce préjugé n'est pas de ceux qui se détruisent en un jour ; mais certainement l'écrit de M. l'abbé Thomas, si plein de cœur et de solides raisons, éclairera des chrétiens ignorants des prescriptions ecclésiastiques et pourra entraîner des esprits ébranlés ou ébranler ceux qui se laissaient emporter par le courant sans réfléchir.

S.

Le parti de la liquidation sociale, *son but, son organisation, ses progrès depuis la commune de Paris,* par J. Hairdet. Paris, Palmé, 1880, in-8 de 108 p. — Prix : 2 fr,

La brochure de M. Hairdet vient à propos : elle dénonce l'existence d'individus qui rêvent l'anéantissement de la société actuelle, elle montre leur groupement en parti, leurs doctrines et leurs visées, leurs progrès au point de vue de la force et de l'organisation depuis la dernière Commune. — A la veille des élections générales, quand ces gens se demandent si contre la société, bien coupable sans doute mais pourtant *légitime* et par suite nécessaire, ils emploieront la dynamite ou le bulletin de vote, ce n'est pas sans raison que M. Hairdet pousse le cri d'alarme Sera-t-il mieux entendu que tous ceux qui ont poussé ce cri avant lui ? « J'ai peu d'espoir, dit-il, que ma voix soit écoutée de ceux auquels je voudrais particulièrement me faire entendre. » Le remède, c'est comme l'a dit Léon XIII, « de prendre pour éducatrice l'Église, » et de la remettre à sa place dans la société. Mais quel est en France le moyen d'exécuter ce programme ? M. Hairdet ne l'indique pas, peut-être de peur de semer des divisions et des suspicions, peut-être aussi parce qu'il n'est pas assez convaincu de son efficacité. Et néanmoins, comme le disait hier encore M. Lucien Brun, les catholiques ont en conscience le devoir de se demander « si la République n'est pas, en France, l'instrument nécessaire de la révolte de l'orgueil humain contre la loi divine; si la restauration de la monarchie légitime n'intéresse pas au plus haut degré la liberté de l'action de l'Église non seulement en France, mais dans le monde, et s'il ne faut pas, en attendant l'inévitable crise, la montrer au peuple comme le port du salut. » Bernon.

La Monarchie, c'est la liberté ; la République, c'est la servitude, par Hervé-Bazin, conseiller municipal d'Angers. Paris, Maurice Tardieu, 1881, in-18 de 22 p. — Prix : 15 cent.

Tel est le titre d'une vive brochure qui est toute de circonstance. Le spirituel auteur a divisé son discours en deux points. Premier point : « La République, c'est l'oppression et la dictature ; » il le démontre par les faits en rappelant comment ont fini les deux premières républiques françaises et quel cas la troisième fait de toutes nos libertés : liberté religieuse, liberté individuelle, liberté d'enseignement, liberté de conscience, etc.; et comment elle traite Dieu, la religion et ses ministres, la magistrature, l'armée, etc. « La Monarchie, c'est la liberté » : ce second point ne peut s'appuyer sur une expérience qui remonterait à de trop longues années ; il repose sur le programme du représentant de la Monarchie traditionnelle très nettement exposé par M. Hervé-Bazin. « Puissent, dit-il en terminant, tous les Français se souvenir des leçons de leur histoire, profiter de l'expérience du passé, repousser les aventures et revenir à leurs traditions nationales ! » R.

Henri V, sauveur de la France. *Son avènement prochain d'après les prophéties les plus authentiques,* par G. Vallée. Paris, Palmé, 1881, in-32 de 48 p. — Prix : 30 cent.

L'auteur a besoin de raffermir sa confiance dans l'avenir par toutes les paroles d'espérance qui ont été dites sur la France et son sauveur — sans distinction d'époque, — depuis saint Remy, saint Cesaire, Rabau Maure, jusqu'à la sœur de Blois, Marie Lataste, Anna Taïgi et la sœur Labouré. Il a réuni tous les textes, sans indication de provenance. Les esprits qui aiment le merveilleux seront certainement frappés ! Si cela peut donner du courage

pour l'action, nous n'y voyons pas de mal ; mais si l'espérance fondée sur des paroles d'une clarté douteuse devait conduire à une douce quiétude, nous condamnerions cette brochure comme dangereuse. Y.

Rapport à la chambre des députés *fait au nom de la 19e commission des pétitions sur diverses pétitions relatives aux Jésuites, aux membres des autres communautés religieuses non autorisées et aux décrets du 29 mars*, par Victor Plessier. Paris, Cotillon, 1880, in-12 de 150 p. — Prix : 2 fr.

On réimprime à quarante sous, en vue sans doute d'une propagande républicaine, ce *rapport* qui ne fait que répéter en mauvais français tout ce qui s'écrit depuis trois siècles contre les ordres religieux et en particulier contre les Jésuites. L'auteur n'était pas satisfait de la publicité du *Journal officiel :* elle suffisait pourtant à le rendre ridicule s'il croit aux balivernes qu'il débite, et pire que cela s'il n'y croit pas. Bernon.

L'expulsion des Dominicains à Saint-Maximin en Provence. *Episode historique et dramatique de la persécution religieuse en France*, en un acte, en vers, par J. Guillermin. Aix, Sardat ; Lyon, Vitte et Perrussel, 1881, in-8 de 18 p. — Prix : 25 cent.

Les grands exploits inspirent les talents de tous les genres. Tel a été le fait de l'exécution des décrets qui a non seulement exercé le talent des serruriers, mais a encore mis les poètes en verve. Déjà nous avons signalé *la Frigolade* (p. 69). Ici c'est un petit drame trop vraisemblable pour n'être pas vrai et qui peut s'appliquer à tous les faits de même genre car il ne renferme pas de particularités caractérisques : les traits locaux sont consignés dans des notes. Le vers est facile, la rime assez abondante. Dire que c'est du Racine, nous n'oserions. Mais c'est d'un homme de bien, d'un homme de cœur, et c'est assez. X.

Les expulsions de religieux dans la Vendée. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-18 de 34 p. — Prix : 30 cent.

Voici encore une page de la douloureuse histoire de 1880, à l'adresse de nos contemporains pour conserver le souvenir d'événements qui doivent rester toujours présents à leur esprit, à l'adresse de futurs historiens de notre époque pour leur fournir des relations exactes de ce qui s'est passé sous nos yeux. Des considérations générales, sous le titre de *Que penser des expulsions des religieux*, précèdent le récit. On y explique les mobiles du gouvernement, et sa tactique, on y expose l'historique des principaux ordres religieux et leur justification contre les accusations dont ils sont l'objet principalement au point de vue légal. Vient ensuite le récit très authentique, tristement intéressant, avec tous les noms propres des acteurs, de l'expulsion des chanoines réguliers, des Pères capucins, des Pères missionnaires de la compagnie de Marie et des Pères passionnistes. Il touche particulièrement les habitants de la Vendée et des Deux-Sèvres, mais tout catholique, et nous pouvons ajouter tout Français, y trouvera matière à émotion profonde et à sérieuses réflexions. S. M.

Leçons familières d'économie politique, par J. Habert, Paris, Hachette, in-16 de 378 p. — Prix : 1 fr. 50.

Grâce à la sottise des hommes qui ont tracé les nouveaux programmes d'enseignement public, l'économie politique va être introduite dans les

écoles primaires : elle y remplacera le catéchisme. Jusqu'ici, M. Habert l'avoue, c'était « un domaine où d'ordinaire on ne conduit pas les enfants. » Ces mots, volontairement ou non, sont une critique de l'œuvre entreprise par les francs-maçons qui oppressent nos consciences. A la place de la doctrine chrétienne, robuste et saine nourrice, l'enfant du peuple aura ce maigre biberon : des notions dogmatiques sur des objets si peu susceptibles de dogmatisme, la production, le travail, le capital, l'échange, la monnaie, etc. — Du reste, dans ses *Leçons familières*, M. Habert tire aussi bon parti que possible d'une mauvaise matière : sans cesse il nomme Dieu, il parle beaucoup de morale, un peu de religion, il va jusqu'à prononcer les mots d'Évangile et de charité chrétienne : en un mot, il fait entrevoir aux enfants un monde où on ne lui reconnait pas le droit de les conduire ; les tableaux, les anecdotes se succèdent. Çà et là on trouve à redire à quelque pointe sur l'ancien régime et le moyen âge, mais c'est peu de chose ; un tort plus grave, c'est de se prononcer d'une façon trop absolue sur des questions aussi délicates que le libre-échange, mais c'est là précisément le péril d'un tel enseignement pour de telles intelligences. — Malgré ces réserves, le livre de M. Habert se recommande, non pas aux enfants qui ne le liraient pas, mais à ceux qui devront les enseigner : ils y trouveront une bonne méthode. BERNON.

Le véritable petit Albert *ou le Trésor du peuple*, suivi d'un recueil des merveilleux secrets de la nature, de la médecine, de l'industrie, des sciences, des arts, etc., dédié aux ouvriers et aux cultivateurs par JOSEPH NORBERT DUQUET. 2e éd. Québec, typ. de C. Darveau, 1881, in-18 de XI-216 pages.

Voici un excellent livre populaire qui nous arrive de nos frères du Canada. Son titre a un cachet de merveilleux qui lui assurera des lecteurs, mais les merveilles que l'on y trouve ne sont point celles que font les sorciers. L'auteur s'en moque agréablement dans deux livres où il dévoile le ridicule et la grossièreté de leurs prétendus secrets, avec des citations textuelles et des faits authentiques. Ce livre est plein de bons conseils donnés aux ouvriers sur la richesse, la persévérance, la volonté, l'économie, les caisses d'épargne, dans un style simple et avec des traits et des apologues. Le quatrième livre est pour les agriculteurs : il exalte leur profession, parle de l'influence du clergé, de l'action que devrait exercer le gouvernement et qu'ils doivent exiger, en ne nommant que des représentants décidés à défendre leurs intérêts. Puis il donne sous une forme attrayante des leçons de morale sur le superflu, les procès, la tempérance, etc. Le cinquième livre ne contient que des recettes. Un ouvrage semblable en France ferait beaucoup de bien. Y.

Le Gentleman, par UN DIPLOMATE. Paris, Plon, 1880, in-12 de VII-177 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre est d'un à-propos singulier : à une époque où la France a pour représentant à Londres l'ambassadeur que l'on sait, il est piquant de voir un diplomate rassembler dans un écrin de citations, dont quelques-unes sont des perles, les différents traits qui constituent le caractère du *Gentleman*. « Pensant, dit-il, qu'il faut accepter ce qui est bon et vrai, sans se demander d'où cela vient, j'ai puisé aux sources les plus diverses. » — Vient ensuite une galerie de portraits de gentlemen depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, puis enfin un choix de pensées dont la dernière exprime avec un rare bonheur l'esprit de ce délicieux petit volume : « Heureux sont ceux qui se sentent indépendants du monde et tout dépendants de Dieu. » BERNON.

Tunis et Carthage, par Félix Julien. Paris, Plon, 1881, in-8 de 23 p. — Prix : 60 cent.

Nous avons dans cette brochure des études de mœurs par un témoin oculaire avec description et historique d'un pays et d'une question, objet actuel de toutes nos préoccupations. Ancien officier de marine, M. F. Julien connaît et fait connaître ce pays et les personnages qui y jouent actuellement le principal rôle. Il nous initie aux prétentions de la Sublime-Porte et remonte à leur origine pour le protectorat de la Tunisie. Il rappelle en même temps la politique traditionnelle de la France dans cette question et le rôle civilisateur, dont elle ne devrait jamais se départir qui a la religion pour base et que nos missionnaires remplissent courageusement malgré l'abandon où les laisse le gouvernement. L'actualité du sujet, la compétence de l'auteur, les nobles sentiments qui l'animent et qu'il exprime si bien sont la meilleure recommandation de son travail. Y.

Chasse à Tir. *Moyens, pratique et but.* Traduit de l'anglais d'après James Dabziel Dougall, par le vicomte de Hédouville. Paris, Plon, 1880, gr. in-18 de xx-230 p. — Prix : 3 fr.

M. de Hédouville a voulu faire profiter les chasseurs français de l'expérience acquise par M. Dougall, armurier et chasseur émérite. Après une courte préface où M. de Hédouville nous donne le but qu'il s'est proposé en faisant cette traduction, vient l'introduction de l'auteur anglais. Ce dernier y développe le plan de son livre et ses instructions en le publiant : mettre au jour, et à la portée de tous, les fruits de l'expérience de toute sa vie. On trouve ensuite la traduction du livre divisé en trois parties ; les deux premières, l'une théorique, parle des fusils de chasse, des chiens, des accidents qui peuvent se produire par les armes à feu ; l'autre, pratique, de toutes les chasses à tir et aux pièges. La troisième partie fait l'apologie de la chasse, ce dont plus d'un lecteur ne verra guère la nécessité après les descriptions intéressantes, les détails curieux de la deuxième partie et les conseils précieux de la première. J. d'A.

Sulle condizioni economiche della provincia di Catania, Monografia dell'Avv. Cav. Salvatore de Luca Carnazza. Catania, Galatola, 1881, in-12 de 82-xxvii p. — Prix : 3 fr.

A l'occasion de l'exposition de Milan, M. de Luca Carnazza, dont les travaux ont déjà été signalés dans le *Polybiblion*, publie une monographie sur les conditions économiques de la province de Catane : au texte sont joints des tableaux de statistique qui occupent vingt-huit pages, et un grand tableau sur le mouvement de la douane de Catane en 1880. Le nom de l'auteur et sa situation officielle à l'université de Catane donnent à ses indications une autorité particulière. Bernon.

Bibliographie céramique, par Champfleury. Paris, Quantin, 1881, in-8 de xv-332 p. — Prix : 20 fr.

Cette bibliographie, dressée par M. Champfleury, conservateur du Musée de Sèvres, est une nomenclature analytique de toutes les publications faites en Europe et en Orient sur les arts et l'industrie céramique depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours. Elle est en partie double : par noms d'auteurs dans l'ordre alphabétique, puis par ordre de matières, en suivant encore dans l'ordre alphabétique les noms d'auteurs. Bernon.

Le dictionnaire allemand *enseigné par l'analyse étymologique. Onomatologie de l'histoire, de la mythologie, de l'ethnographie et de la géographie des contrées occupées par les Allemands*, par l'abbé J. Fabre d'Envieu. Paris, Thorin, 1881, in-12 de xx-346 p. — Prix : 5 fr.

L'abbé Fabre d'Envieu, dans cet ouvrage philologique, a pour objet avant tout de donner une méthode d'enseignement : la science n'est qu'accessoire. Il n'y a donc pas lieu d'examiner ses étymologies, mais d'apprécier sa méthode. Noms propres individuels, noms propres de lieu, notions de philologie, signification des noms historiques et topographiques, voilà ce qu'il offre à l'élève pour arriver plus rapidement à la connaissance des mots. Appliquée à une langue morte comme le grec, la méthode a produit de bons résultats ; je doute qu'isolée d'exercices multipliés comme ceux de l'excellente méthode Ollendorff, elle offre les mêmes avantages pour une langue vivante : l'une, sauf des exceptions malheureusement de plus en plus rares, ne s'apprend que pour être lue ou écrite à tête reposée ; l'autre s'apprend surtout pour être parlée et même pensée. Là des notions abstraites suffisent ; ici tout est dans l'usage. Bernon.

VARIÉTÉS

LES ITALIENS D'APRÈS DES PUBLICATIONS RÉCENTES.

1 *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*, par Auguste Brachet, 2e éd. Paris, Hachette et Hetzel, 1881, in-8 de vi-110 p. Prix : 3 fr. — 2. *Carattere e religiosità a proposito di alcune memorie intime del conte Federigo Sclopis. Notizie, documenti osservazioni* di Antonio Manno. Torino, Paravia, 1880, in-8 de 88 p. (edition hors du commerce). — 3. *Della vita e delle opere di Domenico Trotta e de suoi tempi nella provincia di Molise, commentario* di Luigi Alberto Trotta. Modène, Société typographique, in-8 de 168 p. Prix : 3 fr. — 4. *Spigolature storiche, continuazione dei frammenti di Storia contemporanea* per Vincenzo Mortillaro Marchese di Villarena, Palermo, Pensante, 1881, in-8, de 260 p. Prix : 7 fr.

Ces quatre ouvrages ont, avec des conclusions différentes, le même résultat ou la même prétention : faire connaître les Italiens. Aussi n'est-il pas inutile de les rapprocher dans un même compte-rendu : on en sentira mieux les contrastes et les analogies Mon dessein du reste est d'en rapporter sans parti pris la substance, le lecteur appréciera.

1. *Patriam* unicè *dilexi* ! Le cœur de M. Auguste Brachet est un cœur bien né : il n'a jamais eu qu'un amour, l'amour de la patrie. Outre cette épigraphe, son livre entier en est la preuve : depuis quatorze ans, sans autre passion, sans autre distraction peut-être, dans le seul but de servir la France et de l'éclairer, il travaille « à recueillir des matériaux en vue d'une psychologie du caractère italien. » Aujourd'hui cet herbier moral, ce sont les expressions de M. Auguste Brachet, est presque complet : ce n'est donc pas avec préméditation qu'il tombe au milieu du conflit tunisien, et s'il arrive à créer « un courant de méfiance entre les deux nations latines, » ce n'est pas l'intention de l'auteur : au contraire. — Le titre, *L'Italie qu'on voit et qu'on ne voit pas*, sent quelque peu la réclame et manque de clarté. Quelle est, au sens de M. Auguste Brachet l'Italie qu'on voit ? où en parle-t-il ? Quelle est l'Italie qu'on ne voit pas ? serait-ce celle qu'il nous montre ? mais les choses dont il parle sont-elles à ce point inédites ? Des trois parties que doit comprendre l'ouvrage : *l'enseignement officiel, les revendications, histoire naturelle du caractère italien*, la première est la seule qui ait encore paru, et au train

dont semble marcher M. Auguste Brachet, ce sera longtemps la seule. Elle comprend six divisions : enseignement officiel (p. 3-8) ; enseignement de la littérature (p. 11-36) ; enseignement de la géographie (p. 40-63) ; enseignement militaire (p. 67-77) ; écoles papalines (p. 81-86) ; appendice au livre Ier : prévisions de quelques publicistes et hommes d'Etat sur les rapports futurs de la France et de l'Italie. C'est un faisceau de textes artistement groupés : il en résulte un effet d'optique assez empoignant, mais au fond peu de lumière ; j'ajoute, et ceci me ramène à la critique du titre : peu de nouveauté. — Si les citations sont nombreuses, la plupart sont déjà connues, quelques-unes sont célèbres, et celles qui peuvent en France passer pour nouvelles ne font que redire ce que contiennent les autres. Je vais, pour me servir du langage naturaliste de l'auteur, tenter de les classer par familles : les unes ont pour objet le caractère des Italiens, les autres leurs aspirations nationales et annexionistes ; d'autres enfin, la manière dont l'enseignement officiel cultive ces aspirations dans les jeunes générations. — Si l'on s'en tenait aux autorités de M. Auguste Brachet, les Italiens seraient un peuple de malfaiteurs : pas une exception. Mais chez les unes, il faut tenir compte de l'exagération littéraire ; chez les autres, de l'esprit de secte. Lisez par exemple, p. 33, ce passage du député libéral Petruccelli della Gattina : « Se méfiant de tous et de tout, sevré du critérium du bien et du mal, ayant des notions confuses du droit et des devoirs, l'Italien adopte dans toutes les opérations de la vie le faux nez de Machiavel. » On est tenté de croire que l'auteur a pris son type dans le milieu de parjures et de calomniateurs où il vivait et d'où est sortie l'unité italienne ; mais en poursuivant, on sait à quoi s'en tenir : « Machiavel l'a dit : la faute en est à l'Église temporelle. » Tout cela n'est donc qu'une arme grotesque et grossière contre la Papauté : en l'admettant dans son « herbier, » ou mieux, dans son arsenal, M. Auguste Brachet affaiblit inconsciemment la portée de ses projectiles. — Il est certain d'ailleurs, ce n'est pas M. Auguste Brachet qui nous l'apprend, que dans un certain courant d'opinions, en Italie, on regarde la nation italienne comme la première du monde, on revendique comme terre italienne toute contrée *dove' l si suona :* la Corse, Nice et Malte, aussi bien que Trieste et le Trentin. Depuis longtemps déjà la presse *cléricale*, dont M. Auguste Brachet ne paraît pas soupçonner l'existence, nous avertit de ces prétentions, mais par une distinction judicieuse elle n'en rend responsable que le parti révolutionnaire de *droite* ou de *gauche*. Au dire de M. Auguste Brachet (p. 81, s.) cette responsabilité s'étend au parti du Pape : Pie IX, dans une circonstance, s'est écrié *Siamo Italiani, noi, Italiani, Italiani ;* des pièces diplomatiques émanées d'hommes d'Etat français, le cardinal de Retz (1662), le duc de Nivernais (1749), se plaignent du Pape : enfin, dans les écoles *papalines* comme dans les écoles *italiennes*, on enseigne les mêmes revendications territoriales contre la France. Ces revendications effraient M. Auguste Brachet ; la liste des manuels d'instruction qui les contiennent forme une partie considérable de son livre et trahit ses préoccupations, mais cette liste était déjà toute dressée dans la *Bibliografia italiana* Si donc c'est là son unique découverte, je souhaite que pour, une autre édition, il prenne cette épigraphe : *Much ado about nothing.*

2. — A côté des manuels de l'enseignement officiel il y a, en Italie comme ailleurs, les livres d'éducation qui laissent en général, dans l'esprit des jeunes gens, plus de traces que les nomenclatures géographiques : de ce nombre est l'intéressante brochure du baron Antonio Manno, membre de l'Académie royale de Turin, sur le *Comte Federigo Sclopis*. C'est un heureux choix de

notes, de documents, d'extraits d'un journal de voyage. Le comte Sclopis, tel que le baron Antonio Manno l'offre à la jeunesse, est un noble Piémontais, fervent catholique et fervent légitimiste, dévoué à la maison de Savoie, et puisant dans son dévouement le courage de l'avertir. Autant qu'on peut en juger par un livre qui « ne veut pas mettre les pieds dans la politique (p. 28), » le comte Sclopis et son historien ne sont pas adversaires de l'unité italienne, mais elle pouvait se faire de plus d'une façon et il est sûr qu'ils condamnent les excès révolutionnaires de ceux qui l'ont faite ; pour tous deux les aspirations de la patrie devaient se concilier avec les droits de la Papauté et de l'Eglise. De là entre autres, l'attitude du comte Sclopis au Sénat lorsque fut proposé le mariage civil (p. 28) : « cette institution a passé dans notre législation, dit le baron Antonio Manno, mais non dans nos mœurs ni dans l'opinion publique (p. 31). » — Ces pages offrent des traits de fidélité, d'indépendance, de désintéressement, en un mot *d'honneur monarchique*, donnés dans ces trente dernières années par la noblesse piémontaise : malgré de funestes engouements, qui sont loin d'ailleurs d'être partagés par tous ses membres, on voit qu'elle est toujours digne de produire des Maistre et des Costa. Par une fatalité qui, du reste, ne surprendra personne, aucun de ces traits n'est emprunté au parti révolutionnaire. Celui-là est digne du nom qu'il donne à autre chose : *Italia irredenta*, l'Italie des damnés.

3. — Du Piémont passons au royaume des Deux Siciles. Dans un livre consacré à la mémoire de son père, Domenico Trotta, M. L.-A. Trotta nous fait connaître ce qu'a été, depuis la fin du dernier siècle, une province de l'Italie méridionale. Mouvement intellectuel, mœurs privées et publiques, vie sociale, rien n'est oublié dans ce tableau qui sert de cadre à une existence modeste, mais non sans gloire ni surtout sans honneur. Peut-être dans son récit M. L.-A.Trotta n'a-t-il pas échappé à une certaine confusion : telle est du moins l'impression qui résulte d'une première lecture, mais l'abondance et l'intérêt des détails suffisent à l'excuser. — « Domenico Trotta, » au témoignage d'une épitaphe composée par Cesare Cantù (p. 136), « appartenait à une maison où la courtoisie, l'étude, la loyauté, sont choses traditionnelles : il cultiva la philosophie, le droit, la poésie, enseigna la philosophie et le droit à ses compatriotes; parmi ses disciples plusieurs à leur tour devinrent maîtres; il écrivit sur le rationalisme et l'empirisme; quand les Bourbons régnèrent, il ne les courtisa pas, quand ils furent tombés, il les respecta dans leur chute; à l'heure où la foi de ses pères fut menacée, il n'en devint que plus fidèle. » Ces mots font tout connaître : sa grandeur d'âme, ses talents intellectuels, ses errements politiques. Libéral, persécuté à deux reprises par la réaction, Trotta sut distinguer, ce me semble, entre les imprudences du gouvernement et les droits de la dynastie. Du moins, quelles qu'aient été ses opinions, il resta étranger aux intrigues et sut ainsi mériter le respect de tous : ce type d'Italien ne répond guère aux caricatures que M. Brachet a si péniblement mis quatorze ans à réunir dans son « herbier » charivaresque. — Autour de ce portrait béni tracé par la piété filiale, voici comme un écrin de faits qui révèlent le milieu du personnage et expliquent son caractère. C'est la vie communale telle qu'elle existait il y a un siècle dans la province de Molise (p. 36), c'est la province elle-même, sa grandeur ancienne, son actuel démembrement (p. 43, 139); ce sont les souvenirs odieux de l'invasion de Championnet et de Bonaparte (p. 23, 44, 50 : les Français de la Révolution s'y montrent, avouons-le franchement, nous qui ne sommes pas des leurs, dignes des cannibales de la

Convention. C'est encore un heureux exemple de la liberté testamentaire qui sauvegarde l'unité du patrimoine et la force de la famille (p. 2). Ce sont les écoles de famille, dans lesquelles des prêtres dévoués donnaient à peu de frais la première instruction : ainsi chacun pouvait apprendre les éléments, et ceux qui en montraient l'aptitude s'élevaient ensuite à un enseignement supérieur (p. 30, 35). Ce sont des hommes élevés par ces prêtres qui ont répandu quelque gloire sur le règne éphémère de Murat (p. 69).

4. — Avec Vincenzo Mortillaro, marquis de Villarena, nous arrivons au partisan des légitimités déchues, mais non dégradées comme certaines légitimités régnantes. Ses *Spigolature storiche* font suite à des publications de même genre : c'est une série de morceaux écrits au jour le jour sur les événements contemporains. Quelques-uns, relatifs aux faits de la vie privée de l'auteur, ne sont pas les moins remplis de charme : on sent ce qu'il éprouve à la suite d'une perte domestique, ou d'un fait intime qui éveille ses souvenirs. — Le volume que j'ai sous les yeux ne remonte pas au delà de 1877 : conférence de Constantinople, guerre d'Orient, 16 mai, abdication du maréchal, mort de Vittorio, avènement d'Umberto, mort de Pie IX, élection de Léon XIII, éloge de Cantù (p. 221), tels en sont les principaux objets. On verra, par de curieux détails sur le municipe de Palerme (p. 192), quels sont en pratique les résultats du système administratif italien : récemment encore on en vantait en France l'esprit largement décentralisateur, mais avec les hommes qui s'en servent on ne voit que trop souvent se produire des dettes pour la commune, pour la population des aggravements de charges.

BERNON,
Membre de l'Académie pontificale des Arcades.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Charles-Joseph-Barthélemy GIRAUD, membre de l'Institut, est mort à Paris le 14 juillet. Il était né à Pernes (Vaucluse) le 20 février 1802. Il avait étudié le droit à Aix, et était devenu, en 1830, titulaire de la nouvelle chaire de droit administratif créée à la faculté de cette ville en même temps qu'il était nommé président de l'Académie. En 1842, il était nommé inspecteur général des facultés de droit et élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques dans la section de législation, en remplacement du comte Siméon, et trois années plus tard, en 1845, il entrait dans le Conseil de l'instruction publique, puis en 1848 il était nommé vice-recteur de l'Académie de Paris : il se démit de ses fonctions au 25 février. Il revint aux honneurs avec l'Empire ; fut deux fois ministre de l'instruction publique en 1851 ; fut nommé, après le 2 décembre, membre de la commission consultative et appelé au Conseil d'État. Il s'en retira en 1852, lors du projet de loi sur la confiscation des biens de la famille d'Orléans. Il devint alors inspecteur général de l'enseignement supérieur pour l'ordre des lettres, et professeur de droit romain à la faculté de Paris, puis en 1861, inspecteur général pour le droit. Il était encore titulaire de cette fonction au moment de sa mort, et membre du Conseil supérieur de l'instruction publique récemment réorganisé. Il n'a montré dans cette occasion ni indépendance, ni libéralisme, et les hautes fonctions qu'il a occupées sous les divers gouvernements, sauf sous la République de 1848, témoignent que son caractère n'était pas au niveau de sa science. Car il s'est fait remarquer par ses tra-

vaux de législation, sa vaste érudition comme jurisconsulte et comme historien et comme littérateur. Il y a peu de temps qu'il faisait encore des communications à l'Académie qui a eu la primeur de son étude sur la maréchale de Villars et le 14 mai, il lisait à la séance publique annuelle l'*Eloge de H. Bersot*. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Éléments de droit romain*, reproduits sous le titre d'*Introduction historique à l'étude de cette législation* (1835, in-8) ; — *Recherches sur le droit de propriété chez les Romains* (1838, in-8) ; — *Rei agrariæ scriptorum nobiliores reliquiæ* 1842 (in-8) ; — *Essai sur l'histoire du droit français au moyen âge* (1845, 2 vol. in-8) ; — *De « Nexi, »* ou *De la condition des débiteurs chez les Romains* (1847, in-8) ; — *Le Traité d'Utrecht* (1847, in-8), ouvrage traduit dans la même année en allemand et en espagnol ; — *Dissertation sur la gentilité romaine* (1847, in-8) ; — *Des Libertés de l'Eglise gallicane* (1847, in-8) ; — *De la situation de la dette publique en Espagne* (1850, in-8) ; — *Précis de l'ancien droit coutumier français* (1852, in-8) ; — *Les tables de Salpensa et de Malaga* (1856) ; — *La Lex malacitana*, pour faire suite aux *Tables de Salpensa et de Malaga* (1869, in-8). On lui doit aussi *Novum Enchiridion Juris Romani*, etc., et *Les Bronzes d'Osuna* (1873, 1875), ainsi que des articles dans le *Journal des Savants*, la *Revue de législation* et autres recueils, — de nombreuses éditions avec des notices.

— M. Paul Bins, comte de Saint-Victor est mort à Paris le 9 juillet. Il y était né en 1827. Il avait fait ses études au collège des Jésuites de Fribourg et au collège romain à Rome, d'où il rapporta ce goût des arts et du beau qui ne l'a pas quitté. C'était incontestablement le plus brillant de nos feuilletonistes et de nos critiques littéraires et artistiques. Il écrivit dans le *Correspondant* : *la Madeleine du P. Remi, de Beauvais* (25 mars, 1845), et *Fazio degli Uberti, le Dittamondo* (10 janvier 1846), fut secrétaire de Lamartine en 1848, collabora à la *Semaine*, entra comme critique au *Pays*, remplaça Théophile Gautier à la *Presse* en 1859, passa à la *Liberté* en 1868, puis entra au *Moniteur Universel* dont il était un des rédacteurs les plus assidus et les plus appréciés. Il fut nommé inspecteur des beaux-arts en 1870. Il est venu échouer à la porte de l'Académie française qui, malgré les sympathies de M. Victor Hugo, lui préféra M. Maxime du Camp pour successeur de M. Saint-René-Tallandier. Mais sa place y était marquée, et il était au moment d'en franchir l'enceinte quand la mort est venue le frapper. En dehors de ses feuilletons dramatiques et de ses salons il a écrit : *Les Dieux et demi-dieux de la peinture* en collaboration avec Arsène Houssaye et Théophile Gautier (1863, gr. in-8) ; — *Notice sur les maîtresses de Louis XV*, notice qui précède les *dernières amours de Mme Du Barry*, par la comtesse Dash (1864, in-8) ; — *Hommes et Dieux*, études d'histoire et de littérature (1867, in-8) ; — *Lamartine*, avec un portrait gravé sur acier (1869, in-18) ; — *Les femmes de Gœthe* (1869, illustré) ; — *Barbares et bandits, la Prusse et la Commune* (1871) in-18) ; — *Les deux masques* (1880). Il a donné dans *Paris* (1867) un article sur le *Musée du Luxembourg* ; — Dans *la Revue de France : Velasquez ; Une audience de Caligula ; Le Musée d'artillerie*, et beaucoup de *préfaces* à des catalogues de vente de livres.

— M. Jean-Baptiste Tissandier, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Douai est mort au commencement de juillet. Né à Lyon en 1822, il suivit les cours de philosophie de M. l'abbé Noirot dont il a publié les leçons : *Leçons de philosophie de M. l'abbé Joseph Noirot, recteur de l'Académie de Lyon* (1852). On a de lui : *Esprit de la poésie et des beaux-arts ou théorie du beau*

(1851) ; — *Des sciences occultes et du spiritisme* (1866) ; — *Examen critique de la psychologie de Platon* ; — *Etudes de théodicée* (1869) ; — *Origine et développement du positivisme contemporain. Critique de cette doctrine* (1873).

— M. Achille Peigné-Delacourt, chevalier de la Légion d'honneur, docteur en médecine, correspondant de la Société des Antiquaires de France, etc., né à Reims, est mort dans sa 86e année, à Guise, le 14 juin 1881. Après avoir exercé la médecine pendant un certain nombre d'années, M. Peigné-Delacourt avait acheté l'ancienne abbaye d'Ourscamp, et y avait établi une manufacture des plus importantes. C'est de cette époque que date son goût pour les études archéologiques et après avoir su conserver ce qui restait des abbayes d'Ourscamp et de Prémontré, M. Peigné entreprit de nombreux travaux sur l'archéologie du nord de la France. On lui doit aussi l'initiative de grandes publications, en tête desquelles figure la reproduction du *Monasticon Gallicanum*, pour laquelle M. Léopold Delisle a écrit une préface. Voici la liste à peu près complète des publications de M. Peigné-Delacourt ; il y aurait lieu d'y ajouter toutefois encore un certain nombre de communications de peu d'étendue insérées dans les recueils de la Société des Antiquaires de France, de la Société des Antiquaires de Picardie, de l'Institut archéologique de Rome, des Comités archéologiques de Noyon et de Senlis :

Compte des dépenses de la chevalerie de Robert, comte d'Artois à Compiègne en juin 1237 (1853, Amiens. Ext. du T. XII des *Mémoires de la Société des Antiq. de Picardie*) ; — *Analyse du Roman du Hem du Trouvère Surrasin* (1854, Arras, Brissy, in-8. Ext. du *Compte-rendu du Congrès scientifique de France, à Arras*) ; — *Recherches sur la position de Noviodunum Suessionum et de divers autres lieux du Soissonnais* (1856, Amiens, in-8. Ext. du T. XIV des *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*) ; — *La Chasse à la haie* (1858, Paris, in-fol. 43 p. et planches) ; — *Charte de donation et confirmation de dons faits à l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais en l'an* 1109, *par Henri comte d'Eu* (1858, Beauvais, in-8. Ext. du T. III des *Mémoires de la Société Académique de l'Oise*) ; — *Le théâtre de Champlieu* (1858, Noyon, Andrieux, in-8. Ext. des *Publications du Comité archéologique de Noyon*) ; — *Supplément à la notice sur le théâtre de Champlieu* (1859, Noyon, Andrieux, in-8) ; — *Supplément aux recherches sur l'emplacement de Noviodunum et de divers autres lieux du Soissonnais* (1859, Amiens, in-8. Ext. du T. XVII des *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*) ; — *Camp de Bar* (Castrum Barrum). Communication faite au Comité archéologique de Noyon (1859, Noyon, in-8) ; — *Un dernier mot sur le Théâtre de Champlieu* (1860, Noyon, Andrieux, in-8. Ext. des *Publications du Comité archéologique de Noyon*) ; — *Recherches sur le lieu de la bataille d'Attila en* 451 (1860, Paris, in-4, fig. chromol.) ; — *Ephémérides Noyonnaises*. Notes publiées à diverses reprises dans l'« *Ami de l'Ordre* », journal de Noyon (années 1860 et suiv. — non tiré à part) ; — *Notice sur quelques objets mobiliers d'églises* (T 1er, 1860. *Comité archéologique de Noyon*) ; — *Agnès Sorel était-elle tourangelle ou picarde ?* (1861, Noyon, in-8. Ext. des *Publications du Comité archéologique de Noyon*) ; — *Notice sur divers monuments de l'époque celtique dans le département de l'Aisne*. Mémoire lu à la Séance de l'Académie des Inscriptions, le 30 juillet 1864 (1864, Paris, Durand, in-8) ; — *Campagne de J. César contre les Bellovaques etudiée sur le terrain* (1862, Beauvais, in-8. Ext. du T. V des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*) ; — *Recherches sur divers lieux du pays des Silvanectes, Études sur les anciens chemins de cette contrée, gaulois, romains, etc...* (1864, Amiens, in-8. Ext. du T. XIX des *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie* (Se trouve aussi à la

fin du premier volume du *Bulletin du Comité archéologique de Senlis*) ; — *Fac-similé de quatre chartes du XII^e siècle* (1102-1110-1153-1187) *concernant Compiègne, Pierrefonds et Noyon, accompagnés du texte latin* (1864, Paris, in-4) ; — *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame d'Ourscamp, de l'ordre de Cîteaux* (1865, Amiens, Lemer, in-4 (Forme le 6^e volume des *Documents inédits, publiés par la Société des Antiquaires de Picardie*) ; — *Notice raisonnée sur deux instruments inédits de l'âge de pierre, un tranche-tête et une lancette* (1866, Paris, in-4, fig.) ; — *Supplément aux recherches sur la bataille d'Attila* (1866, Troyes, in-4) ; — *L'hypocauste de Champlieu* (1867, Beauvais, in-8 (Ext. du T. VI des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*) ; — *Les Normands dans le Noyonnais aux IX^e et X^e siècles* (1868, Noyon, in-8. (Ext. des *Publications du Comité archéologique de Noyon* T. II) ; — *Les Normands à Noyon et dans le Noyonnais aux IX^e et X^e siècles* (Noyon, in-8. Ext. des *Publications du Comité archéologique de Noyon*. T. IV) — *Étude nouvelle sur la campagne de Jules César contre les Bellovaques*, avec la collaboration de MM. Plessier (1870) ; — *Technologie archéologique comprenant Arts et Métiers de Goguet, Chasse à la haie, Chasse au moyen âge et en pleine eau, Feutrage et travail du battage des métaux, Routes anciennes, véhicules anciens* (1873, Péronne, in-8, fig.) ; — *Topographie archéologique des Cantons de la France. Département de l'Oise. Canton de Ribécourt* (1874, Noyon, in-8, avec cartes et vues). *Canton de Creil* (1875, Noyon, in-8, avec vues). (Cette publication, dont la première livraison était accompagnée de reproductions des cartes de l'État-major, fut l'objet d'une saisie et d'une poursuite exercée au nom du Ministre de la Guerre. Les arguments présentés par le défenseur de M. Peigné-Delacourt furent exposés dans la brochure suivante : *L'archéologie devant l'Etat-major et devant la Justice. Plaidoirie de M. Albert Grèhen, pour M. Peigné-Delacourt contre M. le Ministre de la Guerre* (1877, Guise, in-8) ; — *Tableau des abbayes et des monastères d'hommes en France à l'époque de l'édit de* 1768, *relatif à l'assemblée générale du Clergé. Liste des abbayes royales de filles* (1875, Arras, Planque, in-4, 90 p.). — *Technologie archéologique. Les chemins des Gaulois comparés aux chaussées des Romains.* 1^er fascicule. Les Chemins (1876, Noyon, in-8) ; — *Jules César, ses itinéraires en Belgique, d'après les chemins anciens et les monuments* (1876, Péronne, in-8) ; — *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame d'Ourscamp, de l'ordre des Cîteaux* (1876, Amiens, in-4, avec 73 pl. et fig.) ; — *La France monumentale. Pouillé de l'ancien diocèse de Noyon, province ecclésiastique de Reims* (1877, Paris, Chamerot, in-4, 60 p.) ; — *Les miracles de saint Eloi, poème du XIII^e siècle, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque bodléienne d'Oxford* (Beauvais, Desjardins, s. d., in-8, fig. Ext. du T. IV des *Mém. de la Soc. académique de l'Oise*) ; — *Cartulaire de Morienval*. Publ. commencée par le Comité archéologique de Senlis et dont le texte seul est imprimé (Arras, Planque, s. d., in-4). Cte de Marsy.

— M. Paul Jozon, député du département de Seine-et-Marne, est mort le 7 juillet à Paris. Il était né à La Ferté sous-Jouarre le 12 février 1836. Docteur en droit en 1839, il devint en 1862 secrétaire de M. Hérold, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, et acheta lui-même une charge en 1863. Il avait déjà marqué dans la politique par son opposition sous l'empire et notamment par son implication dans le « Procès des Treize ». La Révolution du 4 septembre lui élargit la voie. Il fut élu député en 1871 et en 1877. Il a marqué son passage à l'Assemblée nationale par le grand nombre de ses propositions. On lui doit une traduction du *Droit des obligations* de Savigny (1860) avec M. Gérardin ; — un *Manuel de la liberté individuelle* (1869) en

collaboration avec M. Hérold. — *Manuel électoral* (1869) avec MM. Clamageran, Dréo, Didier, Ferry, Floquet, Herisson et Hérold; — *Transfert et conversion des titres au porteur* (1872). Il a collaboré à la *Revue du notariat* et à la *Revue pratique de jurisprudence*. On a remarqué que l'année dernière, il a prêté le concours de son ministère au gouvernement dans les affaires que l'exécution des décrets amena devant le Conseil d'Etat.

— M. Philippe Perraud, professeur de réthorique au lycée de Lons-le-Saunier, est mort le 30 juin. Il était né à Lons-le-Saunier le 12 juillet 1828. On lui doit un certain nombre de travaux ayant tous trait à l'histoire de la Franche-Comté au dix-septième siècle. Ce sont d'abord deux volumes intitulés, le premier, *Lacuzon* (1866), étude biographique qui lui valut en 1869 le prix dans le concours ouvert par l'État entre les érudits des départements comtois; le second, *Les États généraux et le Parlement* en 1668 (1873). Il a de plus inséré dans divers recueils locaux les mémoires suivants : *Notice sur la lutte entre les gouverneurs de Franche-Comté et le Parlement* (1870); — *Emeutes en Franche-Comté* (1871); — *Une Mission franc-comtoise à Paris* (1872); — *Jules Chiflet, abbé de Balerne* (1877); — *Une mission franc-comtoise en* 1626 (1881). Il a en outre édité les *Souvenirs d'un octogénaire*, par Désiré Monnier, et laisse inachevées deux études qui devaient lui servir de thèses pour le doctorat, l'une sur Guillaume de Saint Amour, l'autre sur Girardot de Beauchemin, l'historien de la guerre de Trente ans en Franche-Comté.

— M. l'abbé Louis-Alexandre Delatour, né à Saint-Lupicin (Jura) le 10 avril 1820, est mort à Versailles le 8 juillet. Il a été professeur au petit séminaire de Vaux (diocèse de Saint-Claude), aumônier de la maison des Filles du Saint Esprit à Poligny, puis curé de Saint-Désiré à Lons-le-Saunier; il fut appelé à Versailles en qualité de vicaire général par Monseigneur Mabille, son compatriote, qui l'avait apprécié lorsqu'il occupait le siège de Saint-Claude. Il a rempli les mêmes fonctions sous l'administration de Monseigneur Goux. Avant de se livrer aux travaux absorbants du ministère ecclésiastique, M. Delatour s'était beaucoup occupé de musique et de plain chant, au moment surtout où le diocèse de Saint-Claude revenant à la liturgie romaine adopta le plain chant grégorien. Il a été un des promoteurs de la Commission de Reims et contribua puissamment à la restauration du plain chant grégorien qui a abouti à ce qu'on appele l'édition de Reims, adopté dans un grand nombre de diocèses. C'était un disciple de M. Danjou. Il a publié : *Exercices sur les formules du chant grégorien, précédés de notions élémentaires sur le plain chant, d'un essai de culture de la voix dans ses rapports au chant grégorien et de règles pratiques sur l'expression dans l'exécution du chant* (1853, Lecoffre, in-18, 2e édition 1863). Il laisse des travaux inédits sur l'ordre du Saint-Esprit, dont la maison de Poligny lui avait été confiée et sur la réforme de Sainte Colette.

— M. l'abbé Marie-Joseph Larfeuil, vicaire général et grand archidiacre du diocèse de Sens, est mort dans cette ville le 4 juillet. Il était né à Avallon le 4 juin 1802. Il avait commencé ses études au collège d'Avallon, tenu alors par un prêtre distingué, M. l'abbé Gally, les avait continuées au petit séminaire de Troyes et achevées au grand séminaire de Sens, où il revint après le rétablissement du siège métropolitain. Il fut ordonné prêtre en 1826. Vicaire à la métropole, puis à la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, il fut nommé curé d'Arcy-sur-Cure en 1834, et en 1836 de Saint-Pierre d'Auxerre. Cette paroisse fut renouvelée entre ses mains par son zèle pour propager les œuvres pieuses, pour la pompe des cérémonies du culte, pour la création d'établissements d'instruction chrétienne. C'est là que Mgr Bernadou le prit

en 1868 pour se l'attacher en qualité de vicaire général. On lui doit un certain nombre d'ouvrages de piété : *Le Quart d'heure pour Dieu, ou Considérations en forme de méditations pour tous les jours de l'année, à l'usage particulièrement des personnes qui ne peuvent pas méditer* (2 vol. in-12, 1867) ; — *Le Quart d'heure pour Marie ou mois de Marie des paroisses, considérations pour tous les jours du mois de mai, précédées d'un préambule et suivies d'une histoire* (1869) ; — *Les Dimanches et Fêtes, ou Considérations en forme de méditations pour tous les dimanches et principales fêtes de l'année, faisant suite au Quart d'heure pour Dieu* (1870 ; — *La jeune fille à l'école de Marie* (1881). — Il a écrit aussi *le Quart d'heure pour saint Joseph*.

— M. Louis Jourdan rédacteur du *Siècle*, né à Toulon en 1810 est mort le 2 juin à Montriant (Algérie). Il a fait ses études à Toulon et à Aix et a publié, étant encore écolier, ses premières productions littéraires dans l'*Aviso de la Méditerranée* de sa ville natale : *Fragments de romans inédits* sous le nom d'« un pauvre diable ». Il s'est occupé de journalisme, de politique, de saint simonisme, de littérature et d'affaires. Il a fondé le *Croquis* (1831) à Toulon, dirigé en Grèce le *Sauveur* (1833), organe saint simonien, écrit dans l'*Algérie* (1835-1847), *le Spectateur républicain* et *le Crédit* (1848), et entra en 1849 à la rédaction du *Siècle*, et en 1859 pris part à la fonction de deux journaux financiers : le *Journal des actionnaires* et *le Causeur*. Comme littérature, il a produit : *Contes industriels* (1859 ; — *Les femmes devant l'échafaud* (1861) ; — *Un hermaphrodite* (1861) qui fut l'occasion en 1863 d'un curieux procès ; — *Un philosophe au coin du feu* (1861) ; — *les Martyrs de l'amour* (1862) ; — *Marthe et Lucie* (1869).

— M. Just Muiron, né à Besançon le 5 septembre 1787, vient de mourir dans cette ville au commencement du mois de juin. Il avait été chef de division dans les préfectures du Simplon, de la Sarthe et du Doubs. Il était entré dès 1814 en relation avec Fourier dont il fut un disciple fervent et dévoué jusqu'à la bourse. Il a été rédacteur de l'*Impartial* et collaborateur de *Phalanstère* qui est devenu *La Réforme industrielle*. On lui doit plusieurs ouvrages : *Sur les vices de nos procédés industriels ; aperçu démontrant l'urgence d'introduire le procédé sociétaire* (1824, in-8, 3e ed. 1846 ; — *Nouvelles transactions sociales religieuses et scientifiques de Virtomnius* (1832, in-8, 2 vol.), réimprimé en 1860 avec le nom de l'auteur ; — *Ecole sociologique phalanstérienne, communications familières du doyen* (1862, in-8).

— Le Révérend Arthur Penrhyn Stanley, doyen du chapitre et de l'abbaye de Westminster, est mort à Londres le 18 juillet. Il était né en 1813, septième enfant de Edward Stanley qui fut évêque de Norwich. Il entra à quatorze ans à l'école de Rugby dirigée par le docteur Arnold, dont il prononça plus tard l'oraison funèbre pour ses débuts oratoires en 1842. Il termina brillamment ses études à l'Université d'Oxford et reçut les ordres anglicans en 1842. Il devint membre du collège de l'Université, puis secrétaire (1850). En 1849, il fut nommé chanoine de la cathédrale de Cantorbery et en 1856 professeur royal d'histoire ecclésiastique à l'Université d'Oxford. Quelques années auparavant (1852), il avait fait un voyage aux lieux saints qu'il renouvela en 1862 en accompagnant le prince de Galles. A son retour (1863), il fut investi de la dignité de doyen du chapitre de Westminster. L'illustre doyen appartenait à cette secte protestante qu'on a bien définie en la qualifiant « d'église large » et dont les membres se piquent peu d'avoir une doctrine religieuse. Aussi le R. Stanley s'est-il acquis plus de réputation par ses ouvrages historiques que par ses œuvres théologiques. Il a été recteur de l'Université de Saint-André de 1875 à 1877 et était depuis 1864

correspondant de l'Institut (Académique des sciences morales et politiques. Sa tolérance, blâmable vis-à-vis des doctrines, s'accordait dans la pratique avec un caractère aimable et bienveillant et un cœur généreux et charitable qui le rendait très sympathique. Tous ceux qui ont visité le trésor dont ses dernières fonctions lui avaient donné la garde, en ont conservé le plus agréable souvenir. En 1872, il assista au congrès des vieux catholiques à Cologne. Il nous sera permis de rappeler qu'il était le frère de Mary Stanley morte l'année dernière, qui suivit l'armée en Crimée pour soigner les malades et fut convertie au catholicisme par le spectacle du dévouement des sœurs de charité. Il a publié : *Vie et Correspondance de Thomas Arnold* (1844) ; — *Mémoires et essais sur les temps apostoliques* (1847) ; — *Mémoire sur l'évêque Stanley*, son père (1848) ; — *Les Epîtres aux Corinthiens* (1854) ; — *Mémoires historiques sur Canterbury* (1854, 6e édit. 1872) ; — *Sinaï et Palestine, leur histoire* (1855) ; — *Mémoire sur l'abbaye de Westminster* (1867, 3e édit. 1869) ; — *les Trois églises d'Irlande* (1869) ; — *Essais sur l'Eglise et l'État* (1870) ; — *le Symbole d'Athanase* (1871). Il a publié quelques-uns de ses cours : *Cours sur l'histoire de l'église d'Orient* (1861 2e édit., 1869) ; *Cours sur l'histoire de l'église d'Orient* (1861, 2e édit. 1869) ; *Cours sur l'histoire de l'église juive* (1863-1865, 2 vol.); *Cours sur l'histoire de l'église d'Ecosse* (1872) et a donné plusieurs volumes de ses *Sermons*. Il a collaboré au *Dictionnaire de biographie classique* de Smith, au *Dictionnaire de la Bible* et à divers recueils périodiques. On lui doit un poème sur les *Bohémiens* qui est sans doute sa première œuvre littéraire.

— M. le Dr Joseph Aschbach, professeur émérite d'histoire à l'université de Vienne, est mort le 29 avril. Il était né le 29 avril 1801 à Hœchst (duché de Nanou). Il étudia à Heidelbert la théologie et la philosophie, puis se tourna du côté des sciences historiques et aborda la carrière de l'enseignement. Il occupa successivement des chaires à Francfort (1823), à Bonn (1842) et à Vienne (1853) ; il a dirigé dans cette ville le séminaire historique. On lui doit : *Histoire des Wisigoths* (1827) ; — *Histoire des Omniades* (1829) ; — *Histoire de l'Espagne et du Portugal sous la domination des Almoravides et des Almohades* (1833-1837, 2 vol in-8) ; — *Histoire des Hérules et des Gépides pour servir à l'histoire des émigrations germaniques* (1835) ; — *Histoire de l'Empereur Sigismond* (1838-1845, 4 vol. in-8) ; — *Histoire des comtes de Wertheim* (1843, 3 vol.) ; — *Hroswitha et Conrad Celtes* (1867) ; — *Les premiers voyages de Conrad Celtes* (1869) ; — *Histoire de l'Université de Vienne*, dont deux volumes seulement ont paru. Il a également fourni des articles à l'encyclopédie ecclésiastique, aux annales littéraires d'Heidelberg et de Berlin.

— M. Fr.-R. Wilmans, archiviste de Munster, né en 1812, est mort le 28 janvier. Elève de Ranke, il est auteur de travaux historiques estimés ; c'était un des collaborateurs de *Monumenta Germinicæ historica*. On lui doit une dissertation : *De Dionis Cassii fontibus et auctoritate ;* un mémoire sur l'*Inquisition en Allemagne* au quatorzième et au quinzième siècle.

— M. Léon Escudier a suivi de près dans la tombe son frère Marie, mort il y a quatorze mois. Il vient de mourir à Paris le 23 juin. Il était né en 1815, à Castelnaudary. Après avoir exercé le commerce de la librairie à Toulouse, il était venu s'établir avec son frère à Paris en 1843. Il a collaboré au *Pays*, au *Charivari*, au *Réveil*. Il a fondé la *France musicale*, transformé en *Art musical* qu'il rédigeait avec son fils. Son insuccès aux Italiens avec la musique de Verdi a été la cause de sa ruine qui a altéré sa santé et l'a conduit à la mort. On lui doit : *Les Pirates de la littérature et de la musique* (1862) ; — *Littérature musicale. Mes souvenirs* (1863) ;—*Mes souvenirs. Les virtuoses* (1868).

— Il a donné en 1872 une cinquième édition du *Dictionnaire de musique* publié en collaboration avec son frère.

— M. le docteur Louis Mandl est mort à Paris le 3 juillet. Il était né à Pesth en décembre 1812. Il avait les doubles diplômes de docteur de la faculté de Pesth (1836) et de docteur de la faculté de Paris (1842) où il est venu se fixer en 1836 et s'est fait une réputation pour le traitement des maladies de la voix. Il avait été naturalisé français en 1849. Il a beaucoup contribué à la diffusion de l'emploi médical du microscope. Il a professé à l'Ecole pratique. Il a écrit : *Anatomie microscopique* (1838-1857, 2 vol. in-8) ; — *Traité pratique du microscope et de son emploi à l'étude des corps organisés* (1839) ; — *Recherches médicales sur le sang* (1842) thèse ; — *Anatomie générale* (1843) ; — *Mémoires concernant la pathologie et la thérapeutique des organes de la respiration*, 1 livr. seulement a paru (1855) ; — *Traité pratique des maladies du larynx* (1872).

— M. John Gorham Palfrey, né à Boston le 2 mai 1796, est mort à Cambridge (États-Unis) le 26 avril. Élève du collège de Harvard dont il sortit en 1815, il y revint en qualité de professeur en 1831 pour enseigner la littérature sacrée. Il a été secrétaire de l'État de Massachussets de 1839 à 1843, maître de poste à Boston et depuis 1847 plusieurs fois membre des Congrès où il se fit remarquer comme abolitionniste. Il a dirigé de 1834 à 1843 la *North American Review*. Il laisse un certain nombre d'ouvrages en anglais : *Academical lectures on the Jewish Scriptures and antiquities* (1838-1851, in-8) avec un volume supplémentaire sur les *Textes de l'Ancien Testament cités dans le Nouveau ; — Preuves du christianisme* (1843, 2 vol. in-8), conférences religieuses faites à l'Institut de Lowed ; — *Histoire de la Nouvelle Angleterre sous la dynastie des Stuarts* (1859-1865, 3 vol.), dont un abrégé fut donné en 1866 ; — *Vie privée* (1873) ; — *Vie de William Palfrey, payeur général de l'armée de Washington*, ancêtre de l'auteur, (insérée dans l'*American biography*, de Sparks). On lui doit aussi des *Sermons moraux*, quelques *Discours* et une brochure sur l'esclavage.

— M. Horace Monod, président honoraire du Consistoire protestant, est mort le 20 juillet, à Paris où il était né en 1814. Il fut pasteur à Marseille pendant quarante années. On lui doit un recueil de *Sermons* (7 vol. in-8, 1853-1864. Toulouse, Société des livres religieux) qui a été traduit en plusieurs langues. Il a lui-même traduit de l'anglais *Pardon et Sainteté*, de Ch. Hodge ; — *Vingt-trois ans de séjour dans le sud de l'Afrique*, de Robert Moffat, — et *Madagascar et ses habitants*, par James Sibree.

— On annonce encore la mort : de M. Adalbert Kuhn, directeur du Gymnase, membre de l'Académie de Berlin, fondateur de la *Zeitschrift für vergleichende sprachfoschung* ; — de M. B. Dorn, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à Saint-Pétersbourg ; — de M. Ch. Frédéric Kullmann, chimiste, membre du Conseil général du Nord, auteur de travaux scientifiques dont une partie a paru en 1879, sous le titre de *Recherches scientifiques*, mort à Lille à l'âge de 78 ans.

Institut. — *Académie française.* — Le prix biennal de 20,000 francs, attribué tour à tour par chacune des sections de l'Institut, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer et à servir le pays qui se sera produite, pendant les six dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq académies, a été décerné cette année à M. Nisard, pour son *Histoire de la Littérature française*.

— L'Académie française a tenu, le jeudi 4 août, sa séance publique annuelle, sous la présidence du directeur, M. Renan. Le secrétaire perpétuel, M. Ca-

mille Doucet, a lu le rapport sur les concours de l'année 1881. M. le directeur a lu ensuite le discours sur les prix de vertu.

Voici la liste des prix décernés, avec des renvois aux livraisons précédentes pour les prix déjà indiqués :

Prix de poésie. — Le sujet était l'Éloge de Lamartine. Des 178 pièces envoyées aucune n'a été jugée digne du prix; le sujet est remis au concours pour 1883.

Prix Montyon, destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. — L'Académie a décerné, 1° deux prix de 2,000 francs chacun : à M. Alfred Croizet, (*La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec*), et à M. Albert Babeau, (*La ville sous l'ancien régime*). — 2° Quatre prix de 1,500 francs chacun : à M. Fernand Labour, (*M. de Montyon*); à M. Prosper Chazel, (*Histoire d'un forestier*); à M. J. Girardin, (*Grand-père*); à M. Élie Berthet, (*Les petites écolières dans les cinq parties du monde*). — 3° Six prix de 1,000 francs chacun : à M. René Vallery-Radot, (*L'étudiant d'aujourd'hui*); à M. Paul Bourde, (*A travers l'Algérie*); à M. J. Pizzetta, (*Plantes et bêtes, causeries familières sur l'histoire naturelle*); à M. Jules Breton, (*Jeanne*); à M. Arthur Tailhand, (*Poésies paternelles*); à M. Ch. de Pomairols, (*Rêves et pensées*).

Prix Gobert (Voir t. XXXI, 468). — *Prix Thérouanne* (XXXI, 468). — *Prix Halphen* (XXXII, 83). — *Prix Guizot* (XXXII, 83).

Prix Bordin. — L'Académie a partagé également le prix de la valeur de 3,000 fr. entre M. Julian Klaczko, pour son ouvrage intitulé : *Causeries florentines;* et M. Émile Gebhart, pour son ouvrage intitulé : *Les origines de la Renaissance.* Une mention honorable est accordée à un recueil de *Variétés morales et littéraires* composées par feu M. Paul Albert.

Prix Marcelin Guérin. — Ce prix, de la valeur de 5,000 francs, a été ainsi réparti : 1° Un prix de 1,500 francs, à M. L. Petit de Julleville, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du théâtre en France : Les Mystères;* 2° un prix de 1,500 francs, à M. Édouard Fremy, pour son ouvrage intitulé : *Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III;* 3° un prix de 1,000 francs, à M. E. Muntz, pour son ouvrage intitulé : *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps;* 4° un prix de 1,000 francs, à M. de Lescure, pour son ouvrage intitulé : *Les femmes philosophes.* Une mention honorable est accordée à MM. Fernand Desportes et Léon Lefébure, auteurs d'un ouvrage intitulé : *La science pénitentiaire au congrès de Stockholm.*

Prix Langlois. — L'Académie a partagé également ce prix, de la valeur de 1,500 francs, entre M. F.-A. Aulard, pour la traduction des *Poésies et œuvres morales de Leopardi*, et M. Louis Havet, pour la traduction du *Querolus.*

Prix Jouy (XXXII, 83). — *Prix Archon-Despérouses* (id.). — *Prix Botta* (id.). — *Prix Vitet* (id.). — *Prix Lambert* (id.). — *Prix Monbinne* (id.).

Le sujet pour le prix d'éloquence à décerner en 1882 est l'*Éloge de Rotrou.*

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 15 juillet, l'Académie a nommé à l'unanimité M. L. Delisle, membre de la Commission de l'histoire littéraire de la France en remplacement de M. Littré.

L'Académie a décerné sur le prix Louis Fould destiné à récompenser [illegible] histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès, et qu'aucun ouvrage n'a paru mériter, une récompense (2,000 francs) à M. Murray pour [illegible] *toire de la sculpture grecque jusqu'au temps de Périclès*, et une seconde récompense (1,000 fr.) à M. Adrien Ingny.

— Dans sa séance du 22, l'Académie, sur le rapport de M. de Longpérier, a décerné le prix Allier d'Hauteroche (numismatique, 400 francs) à M. Jacqu[illegible]

Zobel de Zangroniz pour son *Histoire de la monnaie antique espagnole, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque romaine.*

Académie de Médecine. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 2 août sous la présidence de M. H. Roger. M. Bergeron, secrétaire annuel, a lu le rapport sur les prix décernés en 1880. Voici les résultats des concours :

Prix de l'Académie (1,000 fr.). — Question proposée : « De l'influence des maladies du cœur sur les maladies du foie et réciproquement; » M. le Dr Rendu, professeur agrégé à la faculté de médecine. — *Prix Portal* (1,000 fr.) : « Anatomie pathologique des cartilages articulaires; » n'a pas été décerné. — *Prix Civrieux* (1,500 fr.). « Du rôle du système nerveux dans les maladies du cœur. » M. le docteur Charles-Auguste Liégeois, médecin à Bainville-aux-Saules (Vosges). — *Prix Caperon* (1,500 fr.). « Influence de la luxation coxo-fémorale sur la conformation du bassin », pas décerné, mais encouragement de 500 fr. à M. le docteur Eugène Verrier, à Paris. — *Prix Barbier* (7,000 fr.). Onze mémoires ont concouru. L'Académie ne décerne pas le prix, mais elle accorde à titre d'encouragement : 1° 2,000 fr. à M. le docteur Edmond Delorme, chirurgien-major de 1re classe, pour son mémoire sur « La ligature des artères de la paume de la main; » 2° 1,000 fr. à M. le docteur E. Masse, de Bordeaux, pour son mémoire : « De l'influence de l'attitude des membres sur leurs articulations; » 3° 1,000 fr. à M. le docteur Christian Smith, de Bruxelles; 4° 1,000 francs à M. le docteur P. Burot, médecin de 1re classe, pour son mémoire : « De la fièvre dite bilieuse inflammatoire à la Guyanne. » — *Prix Godard* (1,500 fr.) : « Pathologie interne. » Pas décerné. Mais des récompenses et mentions de la valeur du prix sont accordées à MM. le docteur Grosset, de Montpellier; le docteur Damaschino, de Paris; le docteur Angel Marvaud, d'Alger; les docteurs E. Brissaud et A. Josvas, de Paris. — *Prix Desportes* (2,000 fr.) : Au meilleur ouvrage de thérapeutique ; M. le docteur Fonssagrives, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, pour son « Traité de thérapeutique appliquée. » — *Prix Buignet* (1,500 fr.) : Application de la chimie aux sciences médicales; MM. les docteurs Beauregard et Gelippe, pour leur « Guide de l'élève et du praticien pour les travaux pratiques de micrographie. » — *Prix Falret* (1,500 fr.) : « De la folie désignée sous les dénominations de folie circulaire, folie à double forme, folie à formes alternes. » 1,000 fr. à M. le docteur Ritt, médecin de la maison nationale de Charenton; 500 fr. à M. le docteur Mordret, au Mans. — *Prix Huguier* (2,000 fr.): M. le docteur Petit (Henri), sous-bibliothécaire à la Faculté de médecine de Paris. — *Prix de la commission d'hygiène de l'enfance* (1,000 fr.): « Du sevrage et de son étude comparative dans les différentes régions de la France. » L'Académie n'a couronné aucun mémoire. Mais elle a accordé les récompenses suivantes aux auteurs de mémoires ne répondant pas à la question proposée, savoir : 1° *Des médailles d'argent* à MM. le docteur Bibard, président de la Société protectrice de l'enfance, à Pontoise, pour son travail intitulé : *Observations sur la loi Roussel* ; — Henri Fauvel, attaché au laboratoire municipal (avec une allocation de 400 fr.), pour sa pensée de rechercher les altérations du lait, dans les biberons), et comme encouragement pour sa pensée de poursuivre ses recherches sur le même sujet ; — M. le docteur Louis Renard, président de l'association des médecins de Seine-et-Oise, pour son mémoire imprimé sur le rétablissement des tours ; — M. le docteur Zinnis, médecin à Athènes (Grèce), pour son étude sur les principales causes léthifères sur les enfants, à Athènes. — 2° *Des médailles de bronze* à MM. le

docteur Diard, de Rambouillet, pour son travail intitulé : *Les nourrices, les nourrissons, la loi Roussel dans le canton de Rambouillet ;* — le docteur René Blache, pour son travail sur *l'allaitement maternel au point de vue des avantages que la mère et l'enfant peuvent en retirer :* — le docteur Mignot, de Chantelle (Allier), pour ses *Observations sur l'allaitement artificiel.* — L'Académie a proclamé ensuite les noms des médecins des épidémies de la vaccine et inspecteurs des eaux minérales, qui ont obtenu des médailles d'or et d'argent.

L'Académie propose pour l'année 1882 les sujets de prix suivants : — *Prix de l'Académie* (1,000 fr.). « De l'athérome artériel généralisé et de son influence sur la nutrition des organes. » — *Prix Portal* (2.000 fr.) : « Le système lymphatique au point de vue pathologique. » — *Prix Civrieux* (2,000 fr.) . « Recherches sur les causes de l'ataxie locomotrice. » — *Prix Capuron* (1,000 fr.) : « Des lochies dans l'état normal et dans les états pathologiques. » — *Prix Barbier* (4,000 fr.) : Pour la découverte de maladies réputées incurables. — *Prix Godard* (1.500 fr.) : Pour le meilleur travail sur la pathologie interne. — *Prix Desportes :* (2,000 fr.) : Pour le meilleur travail de thérapeutique médicale pratique. — *Prix Buignet* (1,500 fr.) : Pour le meilleur travail sur les applications de la physique ou de la chimie aux sciences médicales. — *Prix Orfila* (4,000 fr) : « De la vératrine, de la sabadilline, de l'ellébore noir et du varaire blanc. » — *Prix Itard* (3,000 fr.) : Pour l'auteur du meilleur mémoire de médecine pratique ou de thérapeutique appliquée. — *Prix Falret* (1,500 fr.) : Des vertiges avec délire. » — *Prix Saint-Léger* (1,500 fr.) : Pour l'expérimentation qui aura produit la tumeur thyroïdienne à la suite de l'administration aux animaux, de substances extraites des eaux ou des terrains à endémies goitreuses. — *Prix Saint-Paul* (25,000 fr.) : Pour la personne qui aurait la première trouvé un remède contre la diphtérite. — *Prix de l'hygiène de l'enfance* (1,000 fr.) : « Du sevrage et de son étude comparative dans les différentes régions de la France. »

Les mémoires ou les ouvrages devront être envoyés à l'Académie avant le 1er juillet 1882.

Faculté des lettres. — M. Ad. Waltz, ancien élève de l'École normale, a soutenu à Paris ses deux thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De Carmine Ciris. — Des variations de la langue et de la métrique d'Horace dans ses différents ouvrages.*

Concours et prix. — L'Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz met au concours pour l'année 1881-1882. — *Beaux-Arts* : 1° Histoire des beaux-arts dans le pays messin, de 1830 à 1860 ; 2° Biographie d'artistes du pays messin. — *Philologie* : Glossaire du patois messin comprenant, autant que possible, des étymologies et des concordances avec les patois voisins ou éloignés et avec les langues étrangères. — *Histoire* : 1° L'Histoire de la rédaction de la coutume de Metz ; 2° Histoire du domaine municipal de la ville de Metz ; 3° Histoire d'une localité importante (Sierck, le comté de Chréhange, Varsberg, Richemont, Forbach, Bitche, etc.), ou d'une abbaye de l'ancien département de la Moselle ; 4° Histoire du chapitre de la cathédrale de Metz ; 5° Histoire de l'une des collégiales ayant appartenu ou appartenant au diocèse de Metz (Sainte-Agathe de Longuyon, Saint-Pierre-aux-Images, Saint-Étienne-de-Sarrebourg, Saint-Arnual, près de Sarrebruck) ; 6° Histoire d'une société ou d'une institution locale, ayant rendu des services au pays. — *Archéologie :* Description de ce qui reste des

anciens édifices de la Châtellenie de Thionville, du bailliage de Sarreguemines et du comté de Boulay ; joindre un plan avec marques en couleur des endroits où l'on a découvert des objets de l'époque celtique, gallo-romaine et du moyen âge. — Les Mémoires doivent être adressés avant le 20 janvier 1882, au secrétariat de l'Académie à Metz, rue de la Bibliothèque, 2.

— La Société d'anthropologie de Paris a décerné le prix biennal Godard (500 francs) à M. Mondière pour son ouvrage sur les *Femmes de Cochinchine* avec deux mentions : à M. Atgier pour son travail sur l'*Age de pierre sur les bords de la Mayne ;* et à M. Manouvriez pour ses *Recherches sur les rapports de volume du crâne et du cerveau.*

— La Société d'émulation de Cambrai met au concours pour 1882 : Les Origines du protestantisme dans le Cambrésis. Les manuscrits doivent être adressés au secrétaire avant le 1er juin 1882.

— La faculté de droit de Paris, dans sa séance du 1er août, s'est occupée des prix Rossi. Dans le concours de législation civile, le sujet était : Des relations juridiques entre les patrons et les ouvriers. Aucun mémoire n'a été jugé digne du prix (2,000 fr.). Une mention honorable a été accordée à M. Joseph Durieu de Leyritz, à l'agha supérieur (Alger-Mustapha). — Dans le concours de droit constitutionnel, le sujet était : Etudier dans les diverses constitutions de l'Europe et dans les constitutions des Etats-Unis, la division du pouvoir législatif en deux Chambres et rechercher quelles ont été les attributions et l'influence de chacune d'elles ? Aucun mémoire n'a été jugé digne du prix (2,000 fr.). La question est remise au concours pour 1883. Les mémoires devront être remis avant le 31 mars. Le prix sera porté à 4,000 fr.

Congrès archéologique de Vannes. — La Société française d'archéologie a tenu cette année son congrès à Vannes, du 28 juin au 3 juillet. La plus grande partie des séances, ainsi que les excursions, ont été consacrées à l'étude des monuments mégalithiques qui couvrent le sol du Morbihan. Des médailles de vermeil ont été décernées par la Société à M. Paul du Chatellier, pour ses fouilles archéologiques, à M. Rosensweig, pour ses nombreuses publications sur l'histoire et l'archéologie du Morbihan et à M. le commandant de Rochas, pour ses *Principes de la fortification antique ;* des médailles d'argent à M. Bassac, pour ses cartes archéologiques du Morbihan et à M. Gaillard, pour ses plans des alignements de Carnac. Une médaille de vermeil a été en outre déposée au Musée de Carnac en souvenir des travaux de son fondateur, M. James Miln, mort il y a quelques mois, au moment où il terminait la publication de ses travaux sur les fouilles de Carnac. L'an prochain, le Congrès se réunira à Avignon.

Congrès des Américanistes de Madrid. — Le mois de septembre sera cette année l'époque de trois Congrès internationaux scientifiques à Venise, à Berlin et à Madrid. Depuis longtemps, la tenue du troisième Congrès géographique à Venise est indiquée ; on sait que, peu de jours avant, les Orientalistes qui se sont réunis il y a deux ans à Florence doivent avoir une réunion à Berlin ; enfin, voici que l'on annonce la réunion à Madrid du quatrième Congrès des Américanistes, du 25 au 28 septembre.

A coup sûr, il est regrettable de voir ces réunions simultanées, puisque pour la plupart, les personnes qui s'occupent de ces diverses branches d'une même science s'intéressent à toutes ces réunions et, qu'à moins d'un prodige de rapidité, on n'ira pas dans le même mois en Allemagne, en Italie et en Espagne. Pourtant, le Congrès des Américanistes, organisé sous la présidence du comte de Toreno, ne peut manquer de présenter un vif intérêt, car

l'Espagne possède dans ses bibliothèques, dans ses archives et dans de nombreuses collections privées, les monuments historiques les plus importants relatifs aux premières années de la conquête du nouveau monde. Les questions portent sur la géologie américaine, l'histoire de l'Amérique précolombienne et celle de la découverte du Nouveau monde, l'archéologie, l'anthropologie, l'ethnographie, la linguistique et la paléographie américaine. Nous signalerons à nos lecteurs une question spéciale pour eux : « La bibliographie des vocabulaires, des grammaires et des dictionnaires des langues américaines. » Une exposition organisée pendant le Congrès comprendra les objets relatifs à la civilisation antécolombienne et à la période de la conquête jusqu'à la fin du seizième siècle. Le comité d'organisation a choisi en France un certain nombre de délégués, parmi lesquels nous citerons nos collaborateurs MM. Beauvois, de Charencey et de Marsy.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 2 juillet, M. Dareste a achevé la lecture de son mémoire sur le marquis de Lhopital, ambassadeur de France en Russie (1757). M. le docteur Lagneau a lu un mémoire sur l'histoire générale des races ayant peuplé la péninsule ibérique. — Dans la séance du 9, M. Henri Martin a présenté des observations sur le mémoire lu à la précédente séance par M. Lagneau, portant sur l'époque de l'arrivée des Celtes et leur type physiologique. M. O. Gréard a lu un mémoire sur l'enseignement secondaire spécial. — Dans la séance du 23, M. Thureau-Dangin a lu un fragment sur la politique étrangère de la France au lendemain de la Révolution de 1830, pendant le premier ministère. — Dans la séance du 30, M. H. Baudrillart a lu un mémoire sur le fermage et la condition des fermiers en Artois. M. Henri Martin a lu un mémoire de M. Combes, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Bordeaux, sur l'entrevue de Bayonne en 1565.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles lettres. — Dans la séance du 1er juillet, M. Edm. Le Blanc a communiqué un travail sur une légende du ve ou du vie siècle, intitulée : *Histoire d'un soldat goth et d'une jeune fille d'Edesse*. M. B. Haureau a communiqué un mémoire sur un commentaire des métamorphoses d'Ovide, dont il a découvert le véritable auteur, Pierre Bersuire, et sur une traduction libre en vers des métamorphoses attribuée à Philippe de Vitry, mais qu'il restitue à Chrétien Legouays. — Dans la séance du 8, M. Jules Oppert a lu un mémoire sur l'inscription d'Assurbinabal. M. Cagniat a lu un mémoire sur trois inscriptions latines inédites recueillies en Tunisie au cours d'une mission interrompue par les événements. — Dans la séance du 15, M. Victor Duruy a lu une étude sur la persécution de Dioclétien.— Dans les séances des 15 et 22, M. Léon de Rosny a lu un mémoire sur les sources de la mythologie et de l'histoire du Japon. M. Benloew a achevé la lecture de ses études albanaises. M. Halévy a continué la lecture de ses notes sur l'inscription peinte de Cition. — Dans la séance du 22, M. Tissot a fait une communication sur la patène de Lampsaque, disparue du musée Saint-Irène de Constantinople, dont il offre un moulage. M. Gaston Maspero a fait une communication sur les importants résultats de ses fouilles en Egypte, à Alexandrie, à Thèbes et Saggarah. — Dans la séance du 29, M. Léon Heuzey a fait une communication sur les découvertes opérées en Chaldée par M. E. de Sarzec, vice-consul de France à Bassora. M. Edom, professeur de l'Université, a lu un mémoire sur l'infraction à la règle de l'allongement par position qu'on observe fréquemment chez les poètes anciens latins.

Les Missionnaires d'Algérie a l'Institut.— Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, a adressé dernièrement à l'Institut un travail où il expose les fructueux résultats de recherches archéologiques faites par les missionnaires qu'il a chargés du service de la chapelle Saint-Louis de Carthage, et où il demande le concours de l'Académie pour l'extension de ces recherches, si utiles pour la science, et qui font un si grand honneur à la France et à ceux qui s'en occupent directement, comme le R. P. Delattre.

« La France est, dit-il, en vertu d'un traité qui date de cinquante années, propriétaire de l'antique citadelle de Carthage, sur laquelle flotte son drapeau. Nulle part on ne trouve sur son sol de traces plus intéressantes et plus nombreuses d'un passé illustre. Aussi les ruines de Carthage sont-elles une carrière immense et incomparable de débris intéressants. C'est ce que comprennent les sociétés savantes des autres nations de l'Europe. Il serait avantageux et facile pour la France d'avoir à Carthage même un centre permanent de recherches. La Providence a semblé lui confier la garde de ces ruines en plaçant au milieu d'elles un établissement national français. » Avec les faibles ressources dont disposaient les missionnaires, un musée a été créé ; dans l'intervalle de cinq ans, le P. Delattre est parvenu à réunir 6,347 objets, dont un millier de vases, lampes et poteries, 1,800 inscriptions latines, 36 inscriptions puniques, 13 inscriptions grecques, plus de 2,000 monnaies et médailles. C'est là un éclatant succès, si l'on tient compte surtout de l'âpre concurrence que nous font les étrangers. « Ce résultat, ajoute-t-il, le R. P. Delattre le doit à un secret bien simple et trop honorable pour que je ne veuille pas le dire. Un certain nombre d'objets proviennent des fouilles du Père, la plupart sont dus à son dévouement et à sa charité. Le P. Delattre soigne les malades avec une patience et une bonté que rien n'altère. Tous les Arabes d'alentour connaissent et aiment leur *tebid* (médecin), comme ils l'appellent. Or, ce sont ces mêmes Arabes, laboureurs pour la plupart, qui fouillent chaque jour pour leurs cultures les champs et les jardins qui recouvrent l'antique Carthage ; et comme ils savent que le *tebid* n'a au monde que deux passions, celle de la charité et celle des *k'tiba* (écritures, pierres gravées et sculptées), après avoir éprouvé l'une, ils servent l'autre de leur mieux, pas toujours gratuitement, mais du moins avec une bonne volonté qui assure au Père la préférence sur ses rivaux. Il en est de même pour les estampages et les copies d'inscriptions ou d'objets curieux qui se trouvent cachés dans l'intérieur des maisons ou des mosquées. C'est ainsi que le musée de Saint-Louis s'est enrichi rapidement de pièces dont quelques-unes sont précieuses. L'Académie a pu en juger par l'inscription déjà fameuse de Souk-el-Kmis et les cent treize inscriptions du cimetière des esclaves de la maison impériale, que nous avons récemment envoyées à la Bibliothèque nationale. C'est sur ma demande que le P. Delattre, afin de pouvoir payer les fouilles qu'il fait faire en ce moment, a cédé ces monuments à la Bibliothèque ; le sacrifice lui a trop coûté pour que je veuille le lui imposer de nouveau. Tout va donc être suspendu, et ce que je déplore pour ma part, ce n'est pas seulement ce temps d'arrêt dans la formation des collections du musée, c'est surtout la suppression des services que des études de ce genre peuvent rendre à l'histoire. »

Monseigneur d'Alger voudrait fonder à Carthage une mission archéologique permanente ainsi qu'un musée. L'Académie, s'associant pleinement aux considérations de Mgr Lavigerie, a nommé le 8 avril une commission spéciale, composée de MM. Léon Renier, Laboulaye, Renan, Waddington, chargée de présenter son rapport à la compagnie. Ce rapport lui a été présenté

verbalement dans la séance du 29 avril, par M. Léon Renier. La Commission a proclamé les services rendus à l'archéologie par les missionnaires de Saint-Louis de Carthage.

Œuvre de Saint-Jérome. — Le but de cette œuvre nouvelle est la publication des travaux des missionnaires relatifs à la linguistique. Elle a pour devise *Pro fide et scientia.* En pensant au nombre considérable de peuples évangélisés par les missionnaires catholiques, dont les langues se corrompent ou se perdent sans qu'il reste aucun travail sérieux propre à les conserver à la science, plusieurs savants catholiques se sont demandé s'il ne serait pas possible d'encourager les missionnaires à livrer à l'impression leurs observations diverses sur les langages de tous les pays où ils passent un temps plus ou moins long. Ces documents seraient pour la linguistique et l'ethnographie une ressource inappréciable. Ils se proposent de publier d'abord les notes grammaticales et les vocabulaires que les missionnaires voudraient bien leur adresser, puis les livres de prières et les autres ouvrages nécessaires aux écoles. Le missionnaire fait souvent de grands efforts pour apprendre des langues tout à fait inconnues et composer des vocabulaires et des livres de classe ou des ouvrages de piété que le manque de ressources ne lui permet pas de faire imprimer et qui ne sont point conservés. Il se livrera à ces travaux avec plus d'ardeur lorsqu'il pourra espérer que ses manuscrits ne seront pas perdus à tout jamais après lui, en voyant une œuvre lui donner les moyens de livrer à l'impression et de mettre entre les mains des naturels qui fréquentent l'église et l'école, ces livres qui leur sont si nécessaires et qu'il est beaucoup trop pénible de faire copier à chaque élève et fort souvent beaucoup trop coûteux de publier. Déjà l'œuvre doit au généreux concours des deux premiers fondateurs la publication de deux vocabulaires de l'Océanie : celui du Futuna par le R. P. Grézel, et celui de Samoa par le R. P. Violette, qui ont valu à leurs auteurs les encouragements de l'Institut. Les adhésions sont reçues aux bureaux du *Monde*, 17, rue Cassette, à Paris.

L'Histoire paroissiale. — Tel est le titre d'un programme d'études adressé par Mgr de Langalerie, archevêque d'Auch, aux conférences diocésaines de son diocèse. « Nous croyons, écrit-il, répondre au vœu du plus grand nombre des prêtres du diocèse, en demandant aux conférences cantonales l'étude de l'histoire paroissiale. Il existe encore dans les localités une foule de souvenirs qu'il est facile de recueillir, pourquoi ne le fait-on pas ? Telle est la réflexion universelle. » Le programme est accompagné d'un questionnaire détaillé comprenant tout ce qui intéresse l'origine, le nom, la population et l'histoire des provinces, la description monographique des églises, les cimetières, les pèlerinages, les établissements religieux, l'instruction, les coutumes et mœurs locales, les superstitions, l'histoire féodale et seigneuriale, les archives, les manuscrits et objets d'art, les collections, la littérature patoise, l'industrie, les curiosités physiques, les célébrités locales, les monuments qui restent de la période romaine et de la période gauloise. Monseigneur montre toute l'importance qu'il y a à fournir des réponses précises sur tous ces détails dont la science saura tirer parti au profit de la religion. « L'ennemi, dit-il, ne juge pas ces détails indignes de sa science, pourquoi rougirions-nous de les aborder à notre tour ? » Puis il ajoute pour rassurer les timides et les indécis : « Des connaissances spéciales d'archéologie, de philologie ou autres sont-elles nécessaires? Nullement, on ne demande à MM. les rapporteurs que de mettre en ordre, suivant les divisions

précises du programme, leurs connaissances acquises ou celles qu'ils peuvent aisément acquérir en recourant aux souvenirs de leurs paroissiens. Des travaux solidement appuyés sur des études historiques et des recherches laborieuses dans les dépôts d'archives seront reçus avec la plus vive reconnaissance, mais on ne les exige de personne. » Il recommande de même de ne pas négliger l'envoi des pièces gasconnes de poésies ou de prose sur des sujets divers. »

Des travaux analogues se sont déjà faits dans plusieurs diocèses, sous l'impulsion de Nos Seigneurs les Évêques. Nous rappellerons la Lettre de Mgr de Tarentaise à son clergé, sur l'*Étude de l'archéologie. De la restauration des églises et la conservation des objets d'art* (10 oct. 1875) et la fondation dans les diocèses de Paris et de Valence d'un comité pour l'histoire ecclésiastique de l'ancien diocèse de Paris et de l'ancien Dauphiné.

Annuaire de l'enseignement libre. — *L'Annuaire de l'enseignement libre* (Paris, Gaume, in-18 de 532 pages) en est à sa sixième année, ce qui est un vrai succès par le temps d'épreuves que subit l'enseignement libre. Il s'améliore sans subir de transformations essentielles et fournit une somme de renseignements importants qui le recommandent et aux chefs d'institutions, et aux professeurs, et aux pères de famille chrétiens. Il a cinq divisions. 1° Documents administratifs et législatifs, où l'on trouve des renseignements sur les écoles de l'État. 2o Enseignement primaire où nous remarquons l'historique des congrégations vouées à l'enseignement primaire et le tableau de leurs écoles par départements, ainsi que les œuvres ayant pour but l'instruction primaire. 3o L'enseignement secondaire où l'on donne par diocèse l'état et l'historique des institutions libres (petits séminaires et autres établissements). 4o Enseignement supérieur, commun aux Instituts catholiques et aux grands séminaires diocésains. 5o Un tableau analytique et chronologique des lois, décrets, arrêtés et circulaires relatifs à l'enseignement libre dont le nombre est vraiment prodigieux. L'appendice donne cette année une Bibliographie qui serait à compléter. Nous recommandons au rédacteur de se tenir bien au courant des modifications si nombreuses qui se produisent tous les ans. Nous avons remarqué plusieurs inexactitudes. Bornons-nous à deux : Les conditions d'admission à l'École des chartes (p. 63) sont contradictoires ; les premières seules sont exactes. L'école de Saint-Bertin (p. 282) est fermée depuis un an.

Vente de la Bibliothèque de M. Ambroise-Firmin Didot. — La troisième vente de cette bibliothèque célèbre (il y en avait déjà eu deux à un an d'intervalle) s'est terminée le 15 juin ; elle présentait de fort beaux livres d'une rareté reconnue ; toutefois, les prix d'adjudication, proportion gardée, ont été, en général, peu élevés, c'est qu'il s'agissait surtout d'auteurs grecs et latins, de volumes mis au jour par les Alde et les Estienne, et les livres de ce genre, si vivement recherchés par les bibliophiles des temps passés (Naigeon, Caillard, Firmin-Didot, d'Ourches, etc.) ne provoquent plus aujourd'hui de convoitises ardentes ; les passions, plus vives que jamais d'ailleurs, se sont portées dans une autre direction. Toutefois la vente Didot a offert d'assez nombreux faits d'armes dignes d'être inscrits dans les annales de la bibliomanie.

Le prix le plus élevé a été atteint par un volume imprimé à Gouda en Hollande, en 1482 ; *Dyalogue des créatures moralyzie* ; in-folio ; c'est la traduction française d'un recueil d'apologues offrant chacun un sens moral ; plusieurs d'entre eux ont été imités par les fabulistes modernes. On ne con-

nait que deux exemplaires de ce très précieux volume, celui de la Bibliothèque nationale et celui-ci qui a été adjugé à 12,300 francs et que M. Didot avait payé 6,000 francs en 1867 à la vente de M. Yemeniz. La reliure avait coûté 1,000 francs.

Nous allons indiquer, en suivant l'ordre du catalogue, les divers ouvrages qui ont dépassé 1,000 francs. *Gotofredi Torini infi lia chariss. Epitaphia et Dialogi*, Parisiis, 1523, 4e Opuscule en vers de 8 fts. 2,000 fr.; il avait été acquis au prix de 1,450 fr. à l'une des ventes du marquis de Morante. Seul exemplaire connu — Voltaire, *la Henriade*, Paris, Didot, 1819, in-4, exempl. unique sur peau vélin, un des chefs-d'œuvre de la typographie française, 2,500 fr. — Locher, *Historia de rege Frantie*; volume fort rare imprimé en 1495; c'est une tragédie relative à l'expédition de Charles VIII en Italie; 1,150 fr. — *Œuvres de Racine*, Paris, Didot l'aîné, 1784, 1 vol. in-8, imprimé sur vélin, 1,540 fr. — B. de Beaujoyeulx, *Balet comique de la Royne faict aux nopces de Moncieu le duc de Joyeuse*, 1582, in-4 (recherché surtout à cause de 27 gravures représentant les costumes de la cour de Henri III), 1,655 fr. — *Le Nouveau Monde et navigations faictes par Emeric de Vespuce*. Paris (1527), in-4, 3,050 fr. — *Josefo*, *Antichita giudiche*. Venise, 1544, in-8, 1,150 fr. (à cause d'une riche reliure ancienne du seizième siècle). — *La Destruction de Iherusalem et la mort de Pilate* (sans lieu ni date, mais Lyon, vers 1485), 1,020 fr. — Vincentius Bellovacentis, *Speculum quadruplex*, 5 vol. in-fol. (imprimés par J. Mentelin, à Strasbourg en 1473), 1,260 francs.

Nous pourrions citer aussi parmi les ouvrages payés de 500 à 1,000 fr. le *Chevalier aux Dames*, Metz, 1516, 660 fr., deux *novelle* italiennes en vers, de 4 feuillets chaque, imprimés au seizième siècle, 675 et 410 fr. (n. 286 et 287); *Mirame tragi-comédie*, 1642, in-fol. (pièce célèbre dont le cardinal de Richelieu fut le promoteur et le co-auteur) 636 fr.; Molière, *Le bourgeois gentilhomme*, 1670, in-4, 24 pages (ce n'est que le programme des intermèdes, mais rareté excessive) 645 fr.; *Meliadus de Leonnoys*, 1528, in-fol. 800 fr.

M. A. F. Didot s'était attaché à réunir, avec une louable persévérance, les éditions originales des diverses productions du grand Corneille; il en possédait dix-sept; elles se sont adjugées de 250 à 700 fr. et plus; le *Menteur*, 1644, 725 fr.; *Mélite*, 1633, 605 fr.; *Don Sanche d'Arragon*, 1650, même prix; la *Mort de Pompée*, 1644, 575 fr. Nous réservons pour la fin de ces indications le prix tout exceptionnel de 1,600 fr. payé pour un mince volume in-8 contenant trois héroïdes ou lettres en vers imprimées en 1766 et 1767 et composées par un rimeur des plus médiocres : Blin de Sainmore. Il est vrai qu'il y avait là quelques gravures d'après Lisen et Gravelot, et que l'exemplaire était relié en maroquin, aux armes du duc d'Orléans, petit-fils du Régent; ce n'en est pas moins un prix que nous sommes tenté de qualifier d'extravagant.

Les 80 premiers numéros du catalogue dont il s'agit étaient consacrés à des manuscrits, ils sont décrits en très grand détail, nous nous bornerons à signaler la *Consolation de la philosophie* de Boèce, traduite en vers et en prose par Jehan de Meung, in-4, sur vélin, avec cinq miniatures, 7,000 fr. (no 22); Jos ephus. *Antiquitates judaicæ, de Bello judaico*, sur vélin, première moitié du douzième siècle, richement décoré, 11,000 fr. (no 53).

— Les Bénédictins de la Congrégation de France ont découvert dans le monastère de Saint-Dominque de Silos (diocèse de Burgos) un sacramentaire romano-gallican qui doit être attibué au dixième siècle et venir de Saint-Pierre d'Aurillac.

— Notre collaborateur M. l'abbé Duchesne, professeur à l'Institut catho-

lique de Paris, vient d'être élu membre correspondant de l'Académie pontificale d'archéologie, qui a son siège à Rome.

Allemagne. — Le Dr Schliemann vient de recevoir à Berlin le titre de bourgeois honoraire ; c'est un honneur très rare, qui n'a été conféré de nos jours qu'au prince de Bismark et au général van Moltke. Le Dr Schliemann est de retour d'un nouveau voyage d'exploration de la Troade, et spécialement de l'Ida. Il prétend avoir découvert l'autel Zeus.

— Le Dr L. Stern a été envoyé par le gouvernement prussien en mission en Egypte. Il y a trouvé deux feuilles in-4 d'un mss. sur parchemin d'Euripide. Elles ont vingt-huit lignes sur chaque côté ; et contiennent, ainsi que les fragments de pages suivantes, la tragédie d'*Hippolyte*.

— Une exposition héraldique aura lieu à Berlin en avril ou mai 1882, sous la présidence du prince Charles, frère de l'empereur d'Allemagne. Pour la rendre aussi complète que possible, en armoiries, généalogies, sceaux, etc., on attend les communications des familles et des bibliothèques de l'Allemagne et des autres pays.

— La maison Teubner, de Leipzig, vient de publier un ouvrage des plus utiles pour les études épigraphiques. Ce sont les fastes consulaires depuis la mort de César jusqu'au règne de Dioclétien rédigés par M. Klein. Le prix de l'ouvrage est de 5 francs.

— M. Veit, à Leipzig, publie une seconde édition de *Regesta Pontificum Romanorum de Jaffé* La nouvelle édition de cet important ouvrage est confiée aux soins du professeur Wattenbach. La première livraison a paru. Prix de chaque livraison : 6 marcs.

— Le premier volume de la traduction allemande du nouvel ouvrage du célèbre philologue danois Madvig sur l'organisation de Rome vient de paraître chez Teubner, à Leipzig, sous le titre de : *Die Versassung und Verwaltung des romischers Staates*. Prix : 12 m.

— La maison Weidmann de Berlin vient de publier, en deux parties, le huitième volume du *Corpus inscriptionum latinarum*, renfermant les inscriptions de l'Afrique. Cette publication est l'œuvre de feu M. le professeur Wilmanns de Strasbourg. Prix : 128 francs.

— Viennent de paraître les livraisons XXI et XII qui forment le commencement du tome II du grand *Dictionnaire Numismatique* par Alexandre Boutkowski. Leipzig (T. O. Weigel, éditeur), 1881, gr. in-8 avec gravures sur bois.

Amérique. — La *Nation* de New-York annonce que la trentième session annuelle de la Société philologique américaine se tiendra à Cleveland (Ohio).

— Les administrateurs de la bibliothèque Lennox, à New-York, viennent de faire l'introduction de leur catalogue Shakspearien, récemment publié. Ils donnent de curieux renseignements sur la manière d'orthographier le nom du grand poète. Trente-trois autorités sont pour l'écrire Shakspere, cent onze pour Shakspeare, et deux cent vingt-deux pour Shakespeare. Les auteurs ajoutent : « C'est un reproche à faire aux gens de lettres de l'Angleterre de ne pouvoir s'entendre sur l'orthographe du nom de leur plus grand écrivain. » En même temps, ils demandent aux minorités de céder à la grande majorité.

Angleterre. — M. E. Moore, principal du collège de Saint-Edmond, à Oxford, prépare une édition de l'*Enfer* du Dante, avec des variantes tirées des manuscrits de la bibliothèque Boldéienne, qui n'ont pas été collationnés jusqu'ici.

— Le nouveau fascicule des séries orientales de la Société paléographique contiendra des reproductions photographiques de l'inscription moabite, récemment découverte.

— M. Bunyiu Nanjio, prêtre japonais, a dressé le catalogue des ouvrages Japonais et Chinois, tant imprimés que manuscrits, qui sont dernièrement entrés à la Boldéienne. Ils se composent 1o de la collection faite par M. A. Wylie au Japon et achetée par la bibliothèque, au nombre de trente-sept ouvrages; 2o de cinq livres de lois chinoises, et de deux japonaises, offertes à M. S. Amos par le gouvernement du Japon ; 3o une collection de livres et manuscrits japonais, donnés par le professeur Max Muller.

— Le premier volume de l'édition critique du *Targum Onkelos*, par le Dr Berliner, est terminé. Il ne sera publié qu'avec le second volume, qui est sous presse.

— La Commission anglaise de l'exploration de la Palestine a demandé au lieutenant Conder de mouler, en plâtre de Paris, l'inscription de Silvé, et d'envoyer le moulage en Angleterre.

— Parmi les antiquités récemment arrivées au *British Museum* sont plusieurs tablettes trouvées à Babylone, datées de la cinquième année d'Antigone et de la huitième année d'Alexandre IV, ou Ægus, auquel le canon de Ptolémée, accorde douze ans de règne, quand les historiens ont cru qu'il n'avait régné que six ans.

— Le nouveau dictionnaire anglais de la Société philologique de Londres se fait par le concours d'environ sept cent cinquante auteurs, il leur a été soumis huit cent quarante-deux mille, huit cent soixante-dix passages à examiner ; six cent quatre-vingt-dix-huit mille, sept cent quarante-cinq ont été renvoyés aux éditeurs. Plus de quatre-vingt-cinq mille ont été examinés par quatre auteurs seulement. Le nombre des autorités consultées monte à deux mille sept cents, représentant quatre mille quatre cents ouvrages et beaucoup plus de volumes. Le total des passages reçus depuis que l'ouvrage a été décidé, en 1878, s'élève à près de trois millions.

— Le chanoine Robertson a terminé son important travail sur les *Matériaux de l'histoire de Thomas Becket* de Cantorbery. Le cinquième volume va paraître, et sera bientôt suivi du sixième et du septième. On sait que le huitième et dernier consistera tout entier en documents français.

Angleterre. — La vente des objets d'art, livres et manuscrits de feu lord Beaconsfield a eu lieu à Londres dans le courant du mois de juillet. L'intérêt s'est porté principalement sur les manuscrits des romans et autres œuvres publiées par lord Beaconsfield, alors qu'il n'était encore que M. Disraéli. Les manuscrits des *Curiosités de la littérature*, des *Querelles d'auteurs* et du *Caractère de Jacques Ier* ont été adjugés en un seul lot, moyennant 6,250 fr. ; la *Biographie de lord George Bentinck* a été acquise sans provoquer d'enchère supérieure à 26 livr. ; 625 fr. Le manuscrit du *Jeune Duc*, tracé en 1831, a atteint le chiffre de 5,500 francs ; *Contarini Fleming*, que lord Beaconsfield écrivit pendant son voyage en Palestine, a été vendu 5,000 francs ; *Venetia*, 2,250 fr. ; *Atroy*, 3,500 fr. ; *Ixion au ciel*, qui ne comporte que trente-huit pages, 7,250 francs, etc. Tous ces manuscrits sont parfaitement conservés ; l'écriture en est très belle ; on dirait de la calligraphie. On n'y rencontre que fort peu de ratures, et même la plupart du temps les mots sont joints l'un à l'autre sans solution de continuité. M. Disraéli écrivait quelquefois une phrase entière sans que sa plume quittât le papier, ce qui atteste naturellement une facilité de composition extraordinaire.

— L'idée de représenter des tragédies grecques se généralise. Les élèves

de l'Académie d'Edimbourg se proposent de jouer l'*Antigone* de Sophocle, avec la musique de Mendelssohn, le jour de leur distribution des prix.

— La Société topographique de Londres a fait une heureuse reproduction de l'unique exemplaire, qui existe à la Bodléienne, de la plus ancienne vue de Londres de Wyngraerde, en sept feuilles, dont trois paraîtront dans le courant de cette année.

Belgique.— Les deux premiers fascicules de la troisième édition du *Dictionnaire historique et raisonné des Peintres de toutes les écoles, depuis l'origine de la peinture jusqu'à nos jours*, administration du *Journal des Beaux-Arts* à Saint-Nicolas — Flandre-Belgique), par M. Adolphe Siret, vient de paraître. Ces fascicules qui ont 384 pages s'arrêtent à la lettre Gilb. On sait que la première édition du grand recueil de M. Siret, a paru en 1848, la seconde en 1866. La nouvelle édition contiendra le double des matières de la seconde et formera deux volumes in-8 de 700 pages chacun. Il renfermera environ 800 monogrammes ou signes abréviatifs de noms de peintres, et de plus, une livraison supplémentaire composée de 105 gravures sur bois, donnant les principales œuvres des maîtres. Depuis 40 ans M. Siret travaille à ce dictionnaire, il n'a cessé de l'améliorer ; il présente donc au public une œuvre aussi complète que possible.

— Les amis de l'étude des livres connaissent et tiennent en grande estime le *Bulletin du bibliophile belge* fondé en 1842 par l'infatigable baron de Reiffenberg; elle eut pour continuateur les *Annales du bibliophile belge;* aujourd'hui un des principaux libraires de Bruxelles, M. Olivier entreprend la publication d'une nouvelle série de ces *Annales ;* il paraîtra un cahier par mois. Le premier numéro que nous avons sous les yeux contient une courte notice sur David Jorris, un des partisans de la Réforme au seizième siècle et à l'égard duquel les dictionnaires biographiques renferment maintes erreurs; il donne ensuite, ce qui est plus intéressant, une note sur une édition de la *Princesse d'Elide* de Molière (*Bruxelles*, N. Stryckevant, 1736, in-12 de 63 pages.) Molière avait versifié sa comédie jusqu'au milieu de la première scène de l'acte deuxième. Les ordres du roi ne lui laissèrent que le loisir de tracer en prose l'esquisse des scènes suivantes. Un écrivain qui signe seulement D. L. a mis ces scènes en vers ou plutôt en prose rimée.

Il faut que ce petit volume soit fort rare, car M. Paul Lacroix qui n'a rien épargné pour connaître tout ce qui est relatif à l'immortel auteur du *Misanthrope* ne le signale pas dans sa *Bibliographie moliéresque* (Paris, Fontaine), chef d'œuvre de patience et d'exactitude. Les *Annales* s'occupent ensuite des *Dialogues* de Gérard de Vivre qui était maître d'école à Cologne dans la seconde moitié du seizième siècle, et qui a publié de nombreux écrits devenus rares. Ces *Dialogues flamand-françois, traictant du faict de la marchandise* sont fort peu connus aujourd'hui. Les *Annales* reproduisent les chapitres consacrés au libraire, au relieur et à l'imprimeur.

La librairie de Xavier Havermans à Bruxelles, vient de publier un troisième fascicule, du tome second, de la Bibliographie Générale de l'Astronomie ou Catalogue méthodique des Ouvrages, des mémoires et des observations astronomiques publiés depuis l'origine de l'Imprimerie jusqu'en 1880, par J. C. Houzeau, directeur de l'Observatoire royal de Bruxelles, et A. Lancaster, bibliothécaire de cet établissement.

Hollande. — La Société royale de zoologie d'Amsterdam vient de publier le catalogue de sa bibliothèque, c'est un volume in-8 d'une exécution typographique fort soignée de 563 pages; il énumère 4,361 ouvrages différents ; un *index* fort détaillé, p. 469 et suiv. fait connaître les noms des auteurs. Les

livres sont classés avec un soin minutieux dans un ordre méthodique ; un grand nombre sont en hollandais, mais il s'en trouve beaucoup soit en latin, soit dans les diverses langues de l'Europe. Ce catalogue doit prendre place parmi ceux qui, consacrés à des bibliothèques spéciales, offrent toujours aux travailleurs des secours précieux qu'on ne trouverait pas ailleurs. Entre autres publications importantes faisant partie de la Bibliothèque en question, on distingue les voyages autour du monde de l'*Astrolabe* (Dumont d'Urville ; de la *Coquille* (Duperrey) ; de la *Bonite* (Vaillant) ; de l'*Uranie* (de Freycinet) ; l'*Histoire naturelle des mammifères*, par E. Geoffroy Saint-Hilaire et F. Cuvier ; les ouvrages de Lister (Londres, 1685) et de Martin (Londres, 1784) sur la conchyologie.

Italie. — Le roi Humbert a, *proprio motu*, conféré le titre de comte héréditaire au savant professeur Angelo de Gubernatis.

— La Députation, ou Société de l'histoire de la patrie va faire paraître une traduction italienne de la chronique du treizième siècle de Frà Salimberne, document d'un grand intérêt pour l'histoire du moyen âge en France et en Italie.

Russie. — M. T. Elsholz a commencé la publication d'une bibliographie critique de la littérature périodique en Russie. Le premier volume a paru ; il comprend les vingt-trois périodiques publiés en français, dont le plus ancien est le *Caméléon littéraire*, daté de 1755. Le premier journal russe a été la *Gazette de Saint-Pétersbourg*, qui ne remonte qu'à 1757. Le second volume contiendra les périodiques allemands, et le troisième et dernier, les périodiques russes.

Suède. — Une copie du traité de Copernic *De hypothesibus motuum cœlestium*, plus complète qu'aucune de celles qu'on connaissait jusqu'ici, vient d'être découverte dans la bibliothèque de l'Observatoire de Stockholm, cousue dans le traité bien connu du célèbre astronome, *De revolutionibus orbium cœlestium*.

Suisse. — On vient de découvrir à Bâle un manuscrit historique d'un grand intérêt, ce sont les Annales de *George Cadrenus*, moine grec du onzième siècle, un des écrivains qui figurent dans la collection de l'histoire byzantine. La plus ancienne copie de cet ouvrage appartient à la bibliothèque de Paris ; mais le texte en est imparfait et offre une lacune considérable. On a pu retrouver les quarante feuilles qui manquent. Elles ont été offertes par la ville de Bâle à la bibliothèque de Paris.

Publications nouvelles.— *Lettre encyclique de Sa Sainteté le pape Léon XIII* (29 juin 1881, texte latin et texte français (in-8, Librairie de la Société bibliographique). — *Saint Thomas d'Aquin et l'Idéologie*, par Mgr Pierre-Marie Ferré, évêque de Casale, avec préface de M. l'abbé Martin (in-18, 3 édition, Librairie de la Société bibliographique). — *Œuvres ascétiques du Père Crasset. I. La douce et sainte mort* (in-18, Lecoffre). — *Le Duel, l'Eglise catholique et l'Armée*, par l'abbé Alexandre Thomas (in-8, 3e édit., Librairie de la Société bibliographique). — *Dissertationes selectæ in historiam ecclesiasticam*, auctore Bernardo Jungmann (2 vol. in-folio, Lethielleux). — *La bonne nouvelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Tome 1er. *Préambule de la foi*. — *Concordance du Saint-Evangile jusqu'à la prédication de Saint Jean-Baptiste* (in-8, Bray et Retaux). — *Manuel de prédication populaire*, par M. H.-C.-A. Juge, missionnaire apostolique (2 vol. in-12, Palmé). — *Barabbas.*, par H. de P., (in-8, impr. catholique suisse à Fribourg). — *Tableaux de cosmographie* à l'usage du baccalauréat, par le R. P. Varroy S. J. (in-4, lith. de la Société de Saint-Augustin, à Lille), — *Les confins de la science et de*

la philosophie, par le P. J. Carbonnelle S. J. (2 vol. in-12, Palmé). — *Il Darwinismo e le specie animali*, par Dom. di Bernardo (in-12, S. Bernardino, à Sienne). — *Les nouvelles bases de la morale, d'après M. Herbert Spencer. Exposition et réfutation*, par l'abbé Blanc (in-12, Vitte et Perrussel, à Lyon). — *Les lois de l'histoire*, par Louis Benlœw (in-8, Germer-Baillière). — *Le Suicide ancien et moderne*, par A. Legoyt (in-12, Drouin). — *Essai sur l'état monastique de l'ancien diocèse de Gap* (in-8, Dupont, à Grenoble). — *Le blocus de Vincennes en* 1815, journal rédigé par l'adjudant Renard, et publié par Albert Philippe (in-16, Charavay frères). — *Annales archéologiques* de Didron. *Table analytique et méthodique*, par Mgr X. Barbier de Montault (in-4, Didron). — *Viollet-le-Duc et son système archéologique*, par Anthyme Saint-Paul (in-8, aux bureaux de l'*Année archéologique*, rue des Écoles, 34, à Paris). — *Recherches historiques sur l'inamovibilité de la magistrature*, par G. Martin-Sarzeaud (in-12, Marchal, Billard et Cie). — *Le peuple et la bourgeoisie*, par Emile Deschanel (in-8, Germer-Baillière). — *L'héroïsme civil* (1789-1880), par E. Charavay (in-16, Charavay frères). — *L'instruction primaire en France avant la Révolution*, par l'abbé Allain (in-12, Librairie de la Société bibliographique). — *Précis de la Révolution française*, par J. Michelet (in-12, Delagrave). — *Histoire de l'empire ottoman depuis les origines jusqu'au traité de Berlin*, par le vicomte A. de la Jonquière (in-12, Hachette). — *Ecrits inédits de Saint-Simon*. Tome IIIe. *Mélanges* (in-8, Hachette). — *La Monarchie, c'est la liberté ! la République, c'est la servitude !* par Hervé-Bazin (in-12, Maurice Tardieu). — *Panama et Darien*, par Armand Reclus (in-12, Hachette). — *Les ports de la Grande-Bretagne*, par L. Simonin (in-12, Hachette). — *La Tunisie*, par H. Duveyrier (in-8, Hachette). — *Les côtes de France, leurs transformations séculaires*, par Jules Girard (in-18, Librairie de la Société bibliographique). — *Les Pyrénées françaises*, par Paul Perret (in-8, Oudin) ; — *Les vrais créateurs de l'Opéra français, Perrin et Cambert*, par A. Pougin (in-18, Charavay frères). — *Véritables mémoires de Marie Mancini, princesse Colonna*, réimprimés avec notices et notes, par Georges d'Heylli (in-12, Hilaire). — *Emigration et Chouannerie. Mémoires du général Bernard de la Frégeolières*, complétés par son arrière-petit-fils (gr. in-8, Librairie des Bibliophiles). — *Jeanne de Jussie et les sœurs de Sainte-Claire*, par Jules Vuy (in-8, Trembley, à Genève). — *Annuaire de l'enseignement libre*. 6e année (in-18, Gaume) ; — *Les satires et l'art poétique d'Horace*, traduit en vers par M. J. Cortie (in-12, Ducrocq). — *Le public et les hommes de lettres en Angleterre au dix-huitième siècle*(1660-1744) *Dryden Addison, Pope*, par A. Beljame (in-8, Hachette). — *Jasmin et son œuvre. Esquisse littéraire et bibliographique*, par J. Andrieu (in-8, Michel et Médan, à Agen). — *A tire-d'aile*, par René des Chesnais (in-12, Bray et Retaux). — *Hier, aujourd'hui, demain*, odes et sonnets, par Gaston de La Fuye (in-12, Dentu). — 1870-1880. *Chants messins*, par de Talibert (in-8, Crépin-Leblond, à Nancy). — *Poésies, fables*, etc., par l'abbé Poisson (in-12, Roussel) ; — *Poésies*, par Mme Poisson (in-18, Gervais). — *La chanson de l'Enfant*, par Jean Aicard (in-18, Fischbacher). — *Sagesse*, par Paul Verlaine (in-8, Palmé.) — *Les reliques d'un chouan*, par Alfred de Besancenet (in-12, Téqui). — *Lorenzo*, par Marcel Lythe (in-18, Mazeyrie, à Tulle).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Faux autographe d'Agnès Sorel. — Dans le numéro d'avril-mai 1881 de l'*Amateur d'autographes*, M. E. Charavay donne une liste de pièces fausses qui se trouvaient glissées dans la magnifique collection de feu M. Chambry et qu'il a frappées à tout jamais d'une double estampille attestant leur fausseté. Parmi ces pièces se trouve une lettre d'Agnès Sorel à Mlle de Belleville, datée de Razillé le 8 septembre. Cette lettre figurait en tête de celles qu'avait publiées M. Vallet de Viriville dans son article de la *Revue de Paris* (1er et 15 septembre 1838, p. 259-64, et qui avaient été plusieurs fois reproduites depuis sans qu'on élevât de doutes sur leur authenticité. — Il serait intéressant de savoir si les autres lettres d'Agnès sont entachées du même vice d'origine que celles-ci. Nous demandons donc que la question soit vidée et qu'on examine les autres et procède à un examen des pièces suivantes, qui doivent se trouver dans des collections d'amateurs :

1o Une seconde lettre à Mlle de Belleville, accompagnée d'un certificat d'authenticité de M. Teulet, archiviste paléographe, qui avait passé du cabinet de M. Chambry dans celui du baron de Trémont et fut vendue, le 6 mai 1863, pour la somme de 80 francs ;

2o Une lettre à Pierre de Brezé, datée de *Cucé, le pénultiesme jour d'avril*, qui appartenait à M. Charavay, père de M. Etienne Charavay, auquel M. Vallet en devait la communication, et qui fut vendue en 1853 (*Bulletin* de M. Charavay, no 200), pour 150 francs ;

3o Une autre lettre à Pierre de Brezé, datée d'Amboise le 18 août, qui avait figuré dans le *Bulletin* de M. Charavay en 1847, au prix de 220 francs ; vendue en 1852, lors de la vente Trémont, à M. de Lajarutte, pour 201 francs (indiquée dans l'*Amateur d'autographes* du 1er février 1862, comme étant accompagnée d'une attestation d'authenticité de M. Teulet) ;

4o Une lettre au prévôt de La Chesnaye, datée du Plessis le 8 juin, qui se trouvait, comme la première, dans la collection de M. Chambry.

Ces cinq lettres, d'après M. Vallet de Viriville, provenaient du cabinet de Charles d'Hozier, à Versailles.

A ce propos, j'exprimerai le regret que M. Etienne Charavay n'ait pas poursuivi plus activement la publication du *Manuel de l'amateur d'autographes*, inauguré par son père en 1862, quand il fonda l'*Amateur d'autographes*, et qui a fait pendant longtemps le fond — très précieux et très utile de cette publication.

G. DE B.

St François-Régis. — Je désirerais connaître les armoiries de la famille Régis qui habitait au seizième siècle Fontcouverte dans le diocèse de Narbonne et à laquelle appartenait saint François Régis. Le P. Daubenton nous apprend que cette famille était une branche de celle de Deplas établie en Rouergue et avait quitté cette province pour se fixer dans le Bas-Languedoc.

DOCTOVRÉE.

Xavier de Maistre. — Quels sont les critiques qui se sont occupés de Xavier de Maistre, au point de vue littéraire ? C. G.

Armoiries d'André Blanchard. — Quel est le blason d'André Blanchard, seigneur de Talcq et de Villiers-le-Blot, maréchal de camp, maréchal général des logis de la cavalerie légère de France, commandeur de Saint-Louis, gouverneur des Invalides, mort en 1696 à l'âge de 83 ans ?

Correspondance du Père Adam. — Où se trouve — si elle existe — la correspondance du P. Adam, confesseur de Voltaire ?

X.

Articles supprimés dans l'Encyclopédie. — Peut-on se procurer les articles supprimés dans le supplément à l'Encyclopédie, entre autres celui *Bonheur public* ?

X.

Correspondance de Buffon. — Où est conservée la corres-

pondance de Buffon ? A quelles publications a-t-elle donné lieu ?
X.

Ouvrages du marquis de Chastellux. — On désirerait savoir qui possède : 1o Un des vingt-quatre exemplaires d'un *Voyage en Amérique*, du marquis de Chastellux, imprimés en Amérique par l'imprimerie de l'escadre française ; — 2o Un exemplaire de l'édition publiée à Cassel : *Voyage de M. le Chevalier de Chastellux ?*

Quel est le recueil périodique de Gotha où parut ce journal par fragments, 1782 ou 1783 ? B. C.

Les Mémoires de Madame Le Bas. — On lit dans un compte-rendu de l'*Histoire de Robespierre*, par M. Ernest Hamel (*Revue critique*, 1869, t. I, p. 124), que l'auteur a fait usage des mémoires inédits de Mme Le Bas (la femme de l'ami de Robespierre qui se donna la mort le 10 thermidor). Ont-ils été publiés et s'ils ne le sont pas en quelles mains se trouvent-ils ? V. D.

Propriété. — Pourrait-on nous indiquer les ouvrages les plus importants traitant de la question de la propriété ? B. D. M.

Concile de Constance. — Quelle est la liste des principaux ouvrages anciens et modernes sur le concile de Constance ? Abbé Ch.

RÉPONSES.

Dictionnaires Polyglottes. (XXXII, 96). Ambr. Calepinus a fait un dictionnaire polyglotte. Il en existe diverses éditions :

1o *Dictionarium Undecim linguarum.* Basiliæ, sans date. 2 vol. in-fol.

2o *Dictionarium Novem linguarum.* (Romanæ-Græcæ-Hebraïcæ Gallicæ-Italicæ-Germanicæ-Hispanicæ-Anglicæ-Belgicæ). — Lugduni Batavorum. In-4, sans date.

3o *Diction. octolingue.* (Lat. hebr. græc. gall. ital. germ., hisp. angl.). — Lugdu., 1636. In-fol.

4o *Diction. octolingue.* Cum suppl. glo. Isidori, studio J. L. de la Cerda, S. J. Lugd. 1663. In-fol.

5o *Dictionarium Septem ling.*, Pataro, 1720, in-fol.

M. Martenez. *Dictionarium Tetraglotton. Latino-græco-gallico-teutonicum.* Amsterdam, 1698, in-8.

Diccionario coloquios, o dialogos en quatre lenguas, latyn, flamenco, frances y espanol. A Bruxelles, chez Jean Mommaert, 1624. Pet. in-8.

Colloquia et dictionarium sex linguarum. (Lat. gall., teut., hisp., ital., angl.). Genève, 1608.

Colloquia octo ling. lat. gall, belg., teut., hisp., ital., angl., portug. Venet, 1656.

6o Dielitz, etc. *Handwoerterbuch lat. frangos, engl., und deutschen sprache.* Berlin, 1841.

7o Diezmann. *Taschenaristerb. deliee Hauptspracher-Europas-Deutsch.engl.-franz.-ital.* Leipzich, 1836-45.

8o Van-Wyn. *La Polyglotte ou Recueil de 9,000 mots*, etc. Franç., all., angl., russe, pol., esp., holl., ital. Bruxelles, 1841.

9o Le Pileur. *Tableaux synoptiques des mots similaires qui se trouvent dans les langues persane, sanstkrite, grecque, latine, moso-gothique, islandaise, mi-gothique, suédoise, danoise, anglo-saxone, celto-bretonne, anglaise, francique, haut-allemande et bas-allemande.* Paris, Barrois, s. d., in-8.

10o Letellier. *Vocabulaire oriental-français-italien-arabe, turc et gree.*

Les trois derniers ouvrages ne répondent pas directement à la question, mais ils seront peut-être utiles à M. B. B. Il trouvera probablement des renseignements dans le catalogue de Maisonneuve et Cie, à Paris. — IIIe et VIe partie. — Ce catalogue a paru en 1863.

La taxe des pauvres (XXXI-383). — M. Michel Cornudet a publié sur ce sujet un article dans le *Contemporain* (31 mars 1869), et M. Husson, directeur de l'Assistance publique, un mémoire (1870, Paul Dupont).

Le Gérant : L. Sandret.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ASCÉTISME

1. *Les consolations du Purgatoire d'après les doctrines de l'Eglise et les révélations des saints*, par le R. P. H. Faure. Paris, Lecoffre, 1881, in-18 de xv-338 p. Prix : 1 fr. 50. — 2. *Le Combat spirituel*, du P. Laur. Scupoli, suivi du *Sentier du Paradis* et de la *Méthode pour assister les malades* : traduction nouvelle, par M. l'abbé Jules Bonhomme. Paris, Lecoffre, 1881, in-24 de 369 p. Prix : 1 fr. 50. — 3. *Fragment du livre de sainte Thérèse sur le Cantique des Cantiques*, traduit par le P. Marcel Bouix, de la Compagnie de Jésus. Paris et Lyon, Lecoffre, 1880, in-12 de 102 p. Prix : 1 fr. — 4. *La doctrine spirituelle de l'Imitation de J.-C., exposée dans un ordre méthodique*, avec les paroles mêmes de l'auteur intégralement conservées, d'après le plan du P. Georges Heser, de la Compagnie de Jésus, par le P. Jacques Brucker, de la même Compagnie. Lille, Bruges et Tournay, Société de Saint-Augustin, 1880, in-18 de xvi-328 p. Prix : 2 fr. — 5. *Allons au ciel, Manuel de l'âme pieuse;* A. M. D. G. 2e édition, revue et modifiée, avec de nombreuses approbations épiscopales. Mêmes librairies, 1880, in-18, de xvi-619 p. Prix : 4 fr. 50. — 6. *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par Ludolphe le Chartreux; traduit nouvellement sur le texte latin. 6e édition. Paris, Ern. Thorin, 1881, 2 vol. in-12 de xvi-359 p. Prix : 1 fr. 50.— 7. *La Jeune Fille à l'école de Marie*, complément du *Quart d'heure pour Marie*, par M. l'abbé Larfeuil, vicaire général de Sens. Paris, A. Roger et F. Chernoviz, 1881, in-12, de xii-395 p. Prix : 3 fr. — 8. *Abeilles mystiques de saint François de Sales*, ou *la Vie dévote sous l'emblème des abeilles*, Poitiers et Paris, Oudin frères, 1880, in-32 de xii-135 p. Prix : 75 c. — 9. *Histoire de la Passion de N. S. Jésus-Christ*, par le P. de la Palma; traduit de l'espagnol par M. Abel Gaveau. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de xii-538 p. Prix : 4 fr. — 10. *Theses de cultu Sacratissimi Cordis Jesu*, à PP. Andrea Mortorell et Josepho Castella, è Societate Jesu, methodo didactică conciunatæ. Editio tertia. Barcinone, Rosal, 1880, in-8 de x-212 p. Prix : 2 fr. 15.

1. — Le traité du R. P. Faure, sur *les Consolations du Purgatoire*, est un livre très pieux et très bon, édifiant, consolant et bien fait. La dévotion aux âmes qui accomplissent dans l'autre vie l'expiation finale est une de celles que notre siècle a le plus développées : elle a donné matière, depuis trente ans seulement, à des centaines d'ouvrages. Le P. Faure, après des considérations solides sur l'héritage, commun à tous, des peines de la vie, nous rappelle à la manière dont un chrétien, enrichi des divines promesses, doit pleurer ceux qu'il a perdus, et montre comment, à moins de preuves de damnation qui sont bien rares, on ne doit désespérer du salut de personne, mais qu'il faut toujours prier pour un trépassé, quelque doute qu'il ait laissé sur ses dispositions en mourant. Il entre ensuite dans le cœur de son sujet, et prouve l'existence du purgatoire d'après l'Écriture, la tradition, la

théologie, les saints, les révélations : puis, le bonheur que nous avons de pouvoir intervenir efficacement en faveur de ces âmes, la vertu des bonnes œuvres et des prières dont nous nous acquittons en leur nom, et combien cette charité est excellente, agréable à la tendresse divine, conforme au dogme de la communion des saints, pleine de consolation pour nous ; enfin, de quelle façon on l'exerce. Les traits historiques peuplent ces pages, tirés de sources graves : le merveilleux n'y manque pas. Le tout se couronne par des exercices de piété en rapport avec le sujet, et spécialement des prières pour assister à la messe en faveur de l'Église souffrante. Au résumé donc, manuel recommandable, malgré quelques oublis de grammaire.

2.—Tout le monde connaît *le Combat spirituel* du P. Laurent Scupoli, théatin (1530-1610). C'est dans ce court traité de spiritualité que saint François de Sales assurait avoir puisé les enseignements qui firent de lui un chrétien si parfait. Plusieurs traductions françaises existent de l'ouvrage italien : la plus répandue a pour auteur le P. Brignon, jésuite ; ce travail a deux défauts : il s'en tient trop à l'à peu près, et le style en est vulgaire et lourd. Il n'était certes pas difficile de faire mieux, et c'est ce que tenta heureusement, il y a quelques années, M. l'abbé Riche, prêtre de Saint-Sulpice, qui ajouta même au texte connu un *supplément* jusque-là négligé. M. l'abbé Jules Bonhomme paraît à son tour dans la lice. Il n'est point inférieur à son devancier, comme style facile et régulier ; seulement, il donne en même temps la version d'une autre petite œuvre de Scupoli qui regarde particulièrement le prêtre, bien qu'elle puisse à la rigueur s'adresser à tous les fidèles en général : *Méthode pour assister les malades et les aider à bien mourir* : utile opuscule qu'il ne fallait pas laisser dans un oubli immérité. Le volume renferme également les prières ordinaires du chrétien, pour l'usage habituel à l'église et à la maison.

3. — Le P. Bouix vient de traduire un opuscule de sainte Thérèse sur le *Cantique des Cantiques*. La sainte avait écrit assez longuement sur cette partie de l'Écriture sainte, et s'en servait pour exciter ses filles aux pieuses ardeurs de l'amour divin ; mais, sur un avis de son confesseur, qui jugeait la matière délicate, elle jeta au feu son manuscrit, sans délibérer. Le fragment qui en reste avait été copié auparavant par une Sœur, et c'est ainsi que nous le possédons. Sainte Thérèse y est bien elle-même, c'est-à-dire séraphique. Dieu lui est en toute chose présent comme si elle le voyait, et elle éclate en sentiments de foi, d'humilité, de charité, pour lesquels l'expression semble lui manquer ; elle voudrait que toutes les créatures fussent dignes de se fondre dans l'éternelle Majesté. Ce n'est guère que quatre ou cinq versets qu'elle développe ici. Elle y établit avec quel respect on doit traiter le livre mystérieux du *Cantique des Cantiques*, et les ressources

qu'il offre pour nous conduire dans les voies de l'oraison. Le baiser demandé par l'Épouse est la paix et l'amitié de Dieu. Or, il y a une paix trompeuse qui n'est point celle-là, et à laquelle se prennent les âmes mondaines. La paix de Dieu, pleine de délices parce qu'elle repose sur la vérité, c'est l'union de toutes nos puissances avec le Créateur, le Saint-Esprit se tenant entre lui et nous ; et les grâces ne font que s'accroître en notre âme, car le Seigneur dans ses dons va infiniment au delà de nos désirs et de nos demandes ; il ne cesse de l'enrichir, cette âme, parce qu'elle est à lui. Il introduit dans son cellier mystique, l'enivre et la ravit hors d'elle-même ; et alors elle est, à son tour, impatiente de faire de grandes choses pour Dieu, de vivre comme a vécu Jésus-Christ. Tel est, en quelques mots, le résumé de l'opuscule ; il convient spécialement aux âmes intérieures.

4. — Saluons d'abord, en ouvrant la *Doctrine spirituelle de l'Imitation*, du P. Brucker, la beauté singulière de l'édition, sortie des presses de la Société de Saint-Augustin. On ne peut rien imaginer de plus finement exécuté, de plus agréable à l'œil. La substance de l'ouvrage est à la hauteur de ces soins matériels. Le but en est de rendre à certaines âmes la lecture de l'*Imitation de Jésus-Christ* plus facile et plus profitable, en en disposant la doctrine sous une forme didactique, celle des Exercices de saint Ignace. Le fondateur de la Compagnie de Jésus avait pour l'*Imitation* un véritable culte ; elle fut pour lui un aliment quotidien ; et il est permis de penser qu'il y a puisé l'esprit de son institut ; dans tous les cas, le rapport est frappant entre l'une et l'autre. Seulement, Thomas à Kempis (le P. Brucker n'hésite pas sur ce nom) a plutôt composé un recueil de sentences qu'un ouvrage régulier traitant à fond et par ordre les matières. C'est cet ordre qu'on a voulu établir. En se demandant pourquoi, « si la chaleur sort de ces pages, la lumière n'en jaillirait pas aussi », le P. Brucker avait eu, au dix-septième siècle, un devancier dans le P. jésuite Heser, grand admirateur de l'*Imitation*, qui avait précisément entrepris le même travail ; c'est-à-dire de réunir en un système toute la doctrine spirituelle du pieux opuscule, de la formuler avec les paroles même de l'auteur, et de la calquer sur les Exercices ; mais le P. Heser mourut avant l'achèvement, et son manuscrit, resté enseveli au fond d'une bibliothèque, n'en fut tiré que cinquante ans après. Le P. Brucker, se servant de la traduction du P. Bouix, le réédite aujourd'hui, perfectionné par un peu plus de méthode encore et l'introduction de subdivisions utiles, qui contribuent à la clarté et à la suite des idées. La seule chose que, à notre avis, on y regrettera, sera de ne plus trouver en un bloc cet incomparable quatrième livre sur l'Eucharistie. Pour l'ensemble, nous croyons que bien des âmes en auront

notable profit. C'est une lecture suivie, distribuée sous des titres plus explicatifs, et où l'on a gardé les termes même et les versets de Thomas à Kempis. Le tout est divisé en trois parties : *Vie purgative*, où l'on traite de la fin de l'homme, du péché qui en fait déchoir, de ses suites, de la manière de le réparer; *Vie illuminative*, où le pécheur est conduit à l'école de Notre-Seigneur et éclairé de ses préceptes et de sa grâce; *Vie unitive*, où la transformation s'accomplit, et fait de l'âme le tabernacle de Dieu. — Le P. Brucker a encore le mérite d'indications marginales rendant la substance du texte, et celle des passages de l'Écriture allégués par Thomas à Kempis.

5. — *Allons au ciel!* est un ouvrage dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, et qui a conquis une place d'honneur parmi les livres religieux de notre temps. Nous annonçons ici simplement la seconde édition, bien voisine de la première, et qui a été revue et perfectionnée. Elle sort aussi des presses de la Société de Saint-Augustin et forme un bijou typographique.

6. — *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, de Ludolphe le Chartreux, était connue de nos pères sous le nom de *Grande Vie de Jésus*. C'est un ouvrage du quatorzième siècle, riche de doctrine et de science, plus riche encore en piété, et qui a été traduit parmi nous plusieurs fois depuis une vingtaine d'années. La traduction dont nous venons de transcrire le titre a réussi auprès des fidèles, car c'est la sixième fois qu'on la réimprime. Son mérite est dans la fidélité, et aussi dans certains soins qu'il faut indiquer. Ceux qui connaissent Ludolphe et son œuvre s'étonneront, à coup sûr, qu'elle soit annoncée en deux petits volumes in-12, lorsqu'elle en pourrait former quatre et même cinq. L'explication se devine : on a abrégé, en négligeant, surtout dans la première partie, nombre d'histoires et de considérations, bonnes en elles-mêmes, mais qui, ici et là, ne s'appuient même pas sur des traditions vagues. Puisées dans des livres apocryphes tombés en un juste oubli, ces citations, allusions et récits, sont bien souvent en opposition avec la réalité historique. « Quoique, nous dit le traducteur, au point de vue poétique quelques-unes de ces naïves inventions puissent sembler regrettables, cependant nous n'avons pas éprouvé de scrupule à les ôter d'un livre dont le but principal est l'édification, et auquel elles enlevaient quelque chose de sa gravité et de son autorité (p. 14). » Ce qui reste en a une marche plus nette et plus sûre. Notons encore, parmi les retranchements, plusieurs chapitres, dont les uns ne renferment qu'une amère description des maux de l'Église au temps de Ludolphe, et les autres des traités de théologie mystique qui feraient mieux à part. Peut-être eût-on dû annoncer sur la couverture ces suppressions, qui, justifiées sans doute, empêchent néanmoins le livre d'être complètement celui de Ludolphe. Mgr Mermil-

lod y a placé une lettre-préface, louant beaucoup le vertueux moine et son œuvre. Le mérite de Ludolphe serait moins l'enchaînement du récit que les heureux commentaires des textes de l'Évangile.

7. — M. l'abbé Larfeuil, vicaire général de Sens, après avoir composé un livre de direction spirituelle et de méditations qu'il intitula *le Quart-d'heure pour Dieu*, et qui a eu plusieurs éditions, donna au public religieux *le quart-d'heure pour Marie*, qui eut un plus grand succès encore. A cette occasion, quelques personnes éclairées estimèrent que l'auteur était resté trop spéculatif, et lui demandèrent un ouvrage pratique : de là *la Jeune Fille à l'école de Marie*, que nous avons en ce moment sous les yeux, et qui mérite son titre. Une partie des instructions qu'il renferme ont été détachées d'un autre volume précédent, *la Femme à l'école de Marie dans toutes ses conditions*, et elles ont pour objet d'apprendre à la jeune fille à connaître ses devoirs, ses ennemis, et les moyens de triompher. Cela peut servir pour un Mois de Marie, mais ce n'en est pas un. Quarante-sept entretiens le remplissent, divisés en trois parties qui se suivent logiquement : vertus à pratiquer, — écueils à éviter, — moyens de sanctification. C'est, au réel, toute la vie et tout le christianisme en elle. On s'aperçoit aisément que le vénérable auteur connaît les âmes à qui il s'adresse, leurs besoins, leurs côtés faibles, leurs aspirations, les dangers qui les assiègent. Plusieurs chapitres sont à noter parmi les autres : tel celui de la « mission de la jeune fille », ceux de la vanité, des romans, de la lecture spirituelle, si négligée et pourtant si indispensable. Selon nous, il eût été à propos d'insister davantage sur *le luxe*, cette plaie vive de la femme à notre époque, cette ruine quotidienne des familles, et de lui consacrer plutôt trois chapitres qu'un. Heureuses les maisons où la mère ignore le luxe, ou lui fait résolument la guerre ; heureux les enfants placés à une telle école ! — Chaque entretien se termine par un bouquet spirituel et une pratique où M. l'abbé Larfeuil a l'excellente idée de symboliser toujours son bouquet spirituel, ou pensée à retenir comme résumé de la lecture, dans une des fleurs de nos jardins : lys, rose, bluet, marguerite, giroflée, etc.; ou dans les plantes et arbres les plus connus : olivier, oranger, glycine, aubépine, etc.

8. — Voyons maintenant les *Abeilles mystiques*, un joli petit volume imitation de l'antique, très bon assurément puisqu'il est tout entier de l'aimable docteur saint François de Sales. *Ecce examen apum*, comme dit la devise de la couverture : c'est bien cela. Le compilateur anonyme avait offert au public, il y a plusieurs années, la *Flore mystique*, du même saint François de Sales, où la vie chrétienne est enseignée sous les symboles du règne printanier. « Le succès de ce premier travail, dit-il (p. 5), nous a engagé à exploiter

un nouveau filon de la mine inépuisable des écrits du saint Évêque, et nous en avons détaché les passages où il donne, sous l'emblème des abeilles, d'admirables leçons de vie chrétienne. » Le plan est, au surplus, formé par le saint lui-même : s'occuper, premièrement, des commandements généraux de Dieu et de l'Église ; puis des préceptes particuliers qui résultent, pour chacun de nous, de sa vocation, et qui viennent immédiatement après ; puis des obstacles que l'on peut rencontrer, des secours qui d'autre part nous sont assurés, et du perfectionnement auquel ils nous appellent et nous conduisent pour peu que nous les acceptions. De là les divisions de l'opuscule : Encouragements à la vie chrétienne et pieuse ; — Moyens d'écarter les obstacles ou de les vaincre ; — Exercices par lesquels l'âme dévote s'élève graduellement à l'union intime avec Dieu ; — Quand et comment il faut cultiver chaque vertu : humilité, modestie, patience, chasteté, charité, etc. ;—Comment le vrai chrétien agit au moment de l'épreuve ; — Enfin, en ajoutant aux préceptes l'exemple des célestes modèles, ce que nous trouvons à imiter dans Notre-Seigneur et dans la Sainte Vierge. Chapitres fort courts, mais bien disposés et formant un tout excellent. Le dernier concerne spécialement les âmes consacrées à la vie religieuse, et que Dieu a choisies, dit le bon saint dans son langage pittoresque, « comme parfumeuses de sa divine bonté » (p. 129). On a eu raison de conserver dans l'opuscule le style primitif, si naïf et si gracieux.

9. — Voici un demi-siècle qu'on a songé, en France, à cette splendide littérature religieuse de l'Espagne du seizième siècle, dont nous ne possédions que cinq ou six chefs-d'œuvre. Louis de Léon, entre autres, ce merveilleux génie, nous était à peu près inconnu lorsqu'on a donné la traduction de ses *Noms de Jésus-Christ dans la Sainte Écriture*. M. l'abbé Abel Gaveau, curé de Chambord, a contribué à ces bonnes fortunes par plusieurs publications tirées du castillan : il reparaît aujourd'hui avec l'*Histoire de la Passion de Notre-Seigneur*, du P. Louis de la Palma. Le fond du livre est tout simplement le texte combiné des quatre évangélistes. Ce que l'auteur y ajoute, observe le traducteur, ne fait qu'enchaîner ce fond divin, qui reste comme base. Sur le même sujet, nous avons le P. de Ligny, Catherine Emmerich dans ses visions. Le premier donne les beautés enveloppées dans l'écorce sacrée du texte : au lecteur d'enlever lui-même l'écorce et de les découvrir. Catherine Emmerich présente les beautés à découvert : plus d'un fidèle, pour les admettre telles qu'elles sont produites par la voyante, a besoin d'être rassuré à chaque instant par le texte divin. Le P. de la Palma expose l'ouvrage du Saint-Esprit, et en réfléchit les beautés avec le fini, l'éloquence, la piété, que peut avoir sur un pareil sujet notre langage terrestre. Il y a bien aussi l'ouvrage célè-

bre du P. Thomas de Jésus ; mais ce sont plutôt des considérations émues, des effluves de compassion, de pénitence et de piété, qu'une histoire telle que signifie le mot.

Né à Tolède en 1559 et entré de bonne heure au noviciat de la Compagnie de Jésus, le P. de la Palma fut deux fois provincial de son ordre, et dans l'intervalle exerça des emplois importants. Ce saint religieux, qui au don d'une grande intelligence joignit celui d'un rare talent administratif, mourut à Madrid en 1641. Il a donc vécu dans la période la plus glorieuse des lettres chrétiennes espagnoles, au temps des Thérèse, des Louis de Grenade, des Louis de Léon, des Rodriguez, etc. On le sent à la manière dont il procède et dont il écrit : c'est une continuelle élévation qui ravit l'esprit, une douce tendresse qui saisit le cœur. Des lectures de cet ouvrage dans les églises, pendant le Carême, feraient le plus grand bien, parce que l'attention ne s'en pourrait distraire ; et, quant aux prédicateurs, ils y trouveront un trésor pour leurs instructions. Le plan n'est autre que cinquante-et-un chapitres suivant pas à pas l'histoire des souffrances de l'Homme-Dieu, depuis le conseil tenu à Jérusalem contre lui jusqu'à l'ensevelissement, avec ce dernier sujet : « La Sainte Vierge attend la résurrection de son Fils ». A l'élévation de ses pensées, du reste, l'auteur joint une belle simplicité, exempte de prétention et de recherche. La traduction, sans être un prodige d'élégance, est claire et se lit facilement.

10. — D'Espagne nous arrive aussi, mais cette fois d'auteurs contemporains et dans la langue de l'Église, le volume des *Thèses sur le culte du Sacré-Cœur de Jésus* (*Theses de cultu Sacratis. Cordis*, etc.) par les PP. Jésuites André Martorell et Joseph Castella. C'est la troisième édition : ce qui marque, pour un ouvrage de ce genre, un mérite incontestable. Ce sujet, en effet, n'est pas sans difficultés, et on ne le rencontre point aisément traité avec les documents et les développements désirés. On peut dire que ce livre manquait, et qu'il était vivement demandé par tous ceux qui ont à prêcher sur la matière, ou qui s'occupent d'études théologiques. Le culte du Sacré-Cœur, qui semble la dévotion suscitée tout spécialement contre l'hérésie révolutionnaire, a pris depuis cent ans une très remarquable extension. On l'explique comme motif et forme de piété, mais le côté doctrinal et théologique est moins souvent abordé. L'étude que nous annonçons comblera cette lacune. Écrite dans un latin très pur, avec beaucoup de clarté, selon la méthode scolastique, elle va au fond des questions, produit les autorités, déduit les affirmations, répond aux difficultés, et ne laisse pas subsister une ombre ou une incertitude. — La première de ces thèses établit l'antiquité du culte du Sacré-Cœur, par les témoignages des Pères, des Docteurs,

des saints favorisés de communications miraculeuses avec le ciel, et par les vieux monuments historiques et littéraires. C'est une dissertation d'érudition profonde. La thèse seconde et les suivantes traitent, avec la même rigueur de démonstration de l'origine dernière de ce culte dans la mission de la Bienheureuse Marguerite-Marie, de l'approbation très expresse qu'il a reçue des Souverains-Pontifes et de l'Église, des temples qu'on lui a élevés, des vœux dont il a été l'objet, des illustres serviteurs de Dieu qui l'ont adopté et propagé. Entrant maintenant dans l'intime des choses, on nous rappelle que le culte du Sacré-Cœur embrasse un double aspect; le cœur mystique, c'est-à-dire la charité même de Jésus-Christ, et le cœur réel, matériel, charnel; on nous explique les raisons de ce culte, la fin pour laquelle il a été institué; l'excellence qui lui est propre; à quel point il convient à l'esprit même de la religion, aux besoins de l'âme humaine, aux nécessités de ces temps actuels, au perfectionnement intérieur du chrétien; quelles consolations et quelles joies en naissent pour le fidèle. Science théologique et hagiologique, méthode sûre, raisonnement logique, la question étudiée sous tous les aspects possibles : tels sont les mérites de ce volume, tels sont ses titres à l'attention du clergé et des écoles.

V. Postel.

THÉOLOGIE

Une station de Carême. *Conférences et discours*, par le R. P. Largent, de l'Oratoire. Paris, Sauton, 1881, gr. in-18 de 340 p. — Prix : 3 fr.

Trois sermons Eucharistiques, *prononcés au Carmel de la rue d'Enfer*, par le même. Paris, Sauton, 1881, in-24 de 93 pages. — Prix : 1 fr.

Ces deux volumes contiennent les huit sermons d'une station de Carême prêchée à Bayeux, quelques discours de circonstance, et trois sermons prononcés au Carmel de la rue d'Enfer durant les fêtes de Noël, à l'occasion des exercices de l'adoration perpétuelle. Le P. Largent a su unir des qualités que l'on ne trouve pas toujours dans les œuvres des orateurs chrétiens : la profondeur de la doctrine, la science des Pères et des théologiens, et en même temps la simplicité d'un plan lumineux qui permet à l'esprit le moins accoutumé aux études abstraites de suivre sans fatigue le développement de la doctrine. Nous voudrions que les conférences sur la foi fussent entre les mains de tous les chrétiens instruits : nous avons si souvent besoin qu'on nous rappelle les solides fondements de notre foi, qu'on nous montre comment elle est un acte rationnel en même temps qu'une vertu surnaturelle, comment enfin, malgré la certitude des motifs qui l'inspirent, elle reste une libre soumission de l'esprit de l'homme à la véracité

divine. Félicitons aussi le P. Largent d'un mérite bien rare : il n'y a rien de banal dans le plan et la composition de ses discours, et cependant il n'y a rien de recherché ; on est toujours pleinement dans le sujet : l'orateur parle toujours de la fête qu'on célèbre, de la circonstance particulière qui a dicté le discours. Le style est facile et agréable ; l'impression est nette et flatte les yeux. Que peut-on désirer davantage pour une bonne et belle œuvre ! E. Pousset.

JURISPRUDENCE

Les avocats aux Conseils du Roi, *Etude sur l'ancien régime judiciaire de la France* par Emile Bos, ancien avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation. Paris, Marchal, 1881, in-8 de 568 p. — Prix : 7 fr. 50.

A propos de l'ancien régime judiciaire de la France, M. Bos a réuni des anecdotes souvent scandaleuses, toujours piquantes. On croirait, au titre, qu'il ne parlera que d'un point de l'ancienne organisation : les avocats au Conseil. Mais, à leur occasion, il s'étend, non peut-être sans quelque confusion, aux principales affaires où s'est exercé leur ministère : de là, sur la société en général, l'Église, l'Épée, la Robe, des détails puisés dans les mémoires du temps, parfois dans la poudre des greffes, ce qui donne à quelques pages de son livre la valeur d'un document. J'aurais aimé, dans la longue série d'erreurs judiciaires qu'il cite, voir chaque fait appuyé de preuves, ou du moins accompagné de renvoi aux sources. Bernon.

SCIENCES ET ARTS

Le Positivisme et la Science expérimentale, par M. l'abbé de Broglie, professeur à l'Institut catholique de Paris, etc. Paris, V. Palmé. Tome I, 1880 ; tome II, 1881, 2 vol. gr. in-8 de xxiv-556 et 628 p. — Prix : 15 fr.

Ce livre capital marquera une date des plus importantes dans la guerre engagée depuis longtemps entre la philosophie et le positivisme, qui, malgré son nom, n'est que la négation philosophique. Il serait téméraire d'assurer qu'il déterminera la victoire effective du spiritualisme sur la philosophie négative ; mais il est bien permis d'espérer qu'il en avancera l'heure. Du moins, il y tend ; et il ne semble pas qu'un seul des champions de la même cause ait porté jusqu'ici dans cette lutte des vues aussi sûres et surtout aussi étendues que l'éminent professeur. Nourri dans les habitudes traditionnelles de la philosophie universitaire, rompu depuis aux sciences mathématiques et expérimentales, trempé enfin aux sources de la scolastique, M. l'abbé de Broglie a droit à l'attention des hommes religieux et des penseurs indépendants, des savants et des philosophes ; sa largeur

d'esprit lui a d'ailleurs permis de plaider pour la philosophie sans faire le moindre tort à la science et pour la solidité de la métaphysique du moyen âge sans nier un seul des progrès modernes.

En tout cas, la position et l'étendue du problème d'où dépend la valeur totale du spiritualisme n'ont jamais été déterminées aussi nettement et aussi complètement qu'elles le sont dans l'introduction de cet ouvrage. La préoccupation exclusive de chercher les lois des faits naturels a poussé au positivisme d'Aug. Comte, qui n'est que l'abstention systématique au sujet de ce qui dépasse les faits et leur coordination. L'instinct rationnel, qui veut aller du doute à l'affirmation, a fait sortir de ce système si réservé, le monisme audacieux de M. Taine, qui, au lieu d'ignorer les substances et les causes, les abolit comme de pures illusions. L'erreur de Comte supprimait la métaphysique, celle de M. Taine en supprime l'objet. Mais quoiqu'elles soient nées l'une de l'autre, ces deux erreurs ont un caractère absolument opposé : en niant les substances et les causes, M. Taine est métaphysicien, et il ne le conteste pas, tandis que le fondateur du positivisme écartait *à priori* toute discussion de cet ordre. Ce qui mérite surtout l'attention dans l'introduction de M. de Broglie, c'est le plan de réfutation qu'il y expose et qu'il y justifie. Il sait bien que le spiritualisme français contemporain, sans déserter le champ de bataille, s'est montré jusqu'à ce jour incomplètement armé contre son ennemi ; qu'en remportant sur plusieurs points, et même sur les plus essentiels, de vrais, d'éclatants avantages, il n'en a pas moins laissé à la négation envahissante une partie du terrain. Cette tactique funeste doit être abandonnée. Non seulement il faut maintenir la raison humaine en possession des idées métaphysiques, mais il faut poursuivre le positivisme dans le domaine des sciences expérimentales. Admettre ou laisser croire que l'expérience n'atteint que les faits et les lois des faits, c'est le propre d'un spiritualisme timide, inconséquent et à courte vue : vrai *demi-positivisme*, qui fait les affaires du positivisme proprement dit et du monisme sensualiste. Le positivisme mutile la science, en lui interdisant l'étude des substances et des causes ; le monisme mutile la réalité elle-même, en supprimant les substances et les causes au profit d'un système d'apparences abstraites. Mais le semi-positivisme double l'univers, comme M. Taine n'a pas manqué de le lui reprocher : il double l'univers, en admettant un monde de phénomènes à la surface et un monde de substances au fond ; et, par cette étrange superfétation, il favorise le mouvement des esprits vers des solutions plus simples, malgré leur inconsistance ; il habitue à croire ou du moins à imaginer de bonne foi que le monde des substances est purement hypothétique, toute la réalité se réduisant aux phénomènes connus par l'expérience. On pressent la thèse générale de M. l'abbé

de Broglie : l'expérience saisit des substances et des causes, et non pas seulement des phénomènes et des lois ; et c'est bien sur l'expérience que s'appuie l'induction rationnelle, qui affirme les causes inaccessibles à l'observation directe et surtout la cause première, le Dieu intelligent et libre de la raison et de la foi. On voit aussi comment il s'écarte soit du cartésianisme, qui creusait un infranchissable abîme entre la matière et l'esprit, soit du spiritualisme vulgaire trop coutumier de séparer l'expérience de la raison, et comment il renoue, sur le terrain même de la méthode scientifique, la tradition de la vieille philosophie chrétienne, du péripatétisme de saint Thomas.

Sa méthode est l'objet d'un livre préliminaire (p. 1-76), où il y aurait bien des sujets d'éloge et peut-être quelque motif de critique. Voici quelques détails de cette théorie. Il faut partir, sous peine de n'aboutir jamais, des données du bon sens, admettre qu'elles sont au fond vraies, autant qu'invincibles et indestructibles pratiquement. Néanmoins il ne faut pas les prendre, à la façon de Reid, comme des données absolues et primitives ; mais en les acceptant comme point de départ, on doit les analyser d'abord, puis les soumettre à un travail de correction par « approximations successives. » Elles sont donc à corriger ; mais on les corrige sans les contredire, et ainsi on arrive à des formules de plus en plus satisfaisantes, la logique complétant le bon sens, le bon sens contrôlant la logique, et dans les inévitables autonomies, la réflexion passant de la thèse et de l'antithèse à la synthèse, non pour identifier les contraires à la façon d'Hegel, mais pour résoudre les oppositions apparentes, qui sont aussi fécondes que les vraies contradictions sont stériles. Tout cet « hegelianisme mitigé » nous semble raisonnable en même temps qu'ingénieux ; mais nous doutons que le dernier mot sur le fondement de la méthode soit dans l'analyse et la correction successive des données du bon sens. Assurément le bon sens est le point de départ nécessaire ; seulement, du premier coup, la philosophie ne doit-elle pas substituer au faisceau mêlé, confus de ses données, un principe évident, aussi large qu'on voudra, plus large que celui de Descartes, mais enfin un principe non sujet à correction, même par le procédé des approximations successives ? Et en effet, la correction ne suppose-t-elle pas qu'il y a erreur dans les données à corriger? Et s'il y a erreur, ne faut-il pas, malgré que vous en ayez, *contredire?* Correction n'est-il pas nécessairement synonyme de contradiction, sinon totale, au moins partielle ?

Quoi qu'il en soit, à la suite de ce tracé préliminaire, le plan de ce volumineux travail de réfutation est établi d'une main très sûre. Deux parties distinctes : d'abord les *substances* saisies par l'observation ; puis les *causes* démontrées par l'*induction*. Dans la première partie (qui déborde du premier volume jusqu'à la page 122 du second), cinq

livres : I. Définition de la substance et des notions connexes ; II. Connaissance expérimentale de la substance; III. Connaissance du moi ; IV. Perception des corps ; V. Réponse aux sophismes contre la véracité de la perception. Une simple énumération des chapitres dans lesquels ces divers titres se subdivisent nous mènerait beaucoup trop loin ; il vaut mieux signaler quelques détails en recommandant l'étude de l'ensemble. Le premier livre a la précision des scolastiques, sans s'écarter des façons de parler de notre temps; il est presque tout en définitions, en distinctions, en axiomes; mais il est partout clair et plein de bonnes provisions de grammaire générale et de métaphysique ; il justifie déjà, par la portée d'une simple analyse des données du bon sens et du commun langage, à l'encontre du panthéisme et du sensualisme, une bonne partie de la méthode établie précédemment. — Elle donne des résultats encore plus frappants dans le second livre où, en établissant le fait de la connaissance immédiate des substances, l'auteur assigne à l'abstraction spontanée un rôle qui a échappé au spiritualisme contemporain, mais que la scolastique avait bien reconnu et analysé longtemps avant M. Taine; ce qui lui permet de résoudre, dans un sens également favorable à la vieille philosophie chrétienne, le problème de la nature des jugements primitifs, méconnue par Reid.

La marche de l'auteur, on le voit, est synthétique. Il est parti des notions les plus générales, de telle manière que le problème total de la connaissance des substances est déjà résolu, avant qu'il ait abordé l'examen spécial des deux perceptions, celle de la conscience qui connaît l'âme, celle des sens qui perçoit le corps. Il y a là assurément quelque inconvénient ; il y a au moins l'écueil des répétitions. Mais le talent et la science de l'écrivain ont bien atténué, sinon entièrement écarté ce défaut. Rien n'est plus intéressant que son étude de la connaissance directe du moi par la conscience, avec l'examen des nombreuses objections présentées contre la réalité, la substantialité et la permanence de l'âme par le sensualisme ou le matérialisme contemporains (l. III) ; rien n'est plus intéressant, dis-je, excepté le quatrième livre « théorie de la perception.» Le scepticisme philosophique de notre époque, on le sait, s'acharne à éliminer le corps, autant que l'âme pour le moins, et l'analyse exacte de la connaissance sensible est assurément plus difficile et moins avancée, sans être au fond moins importante, que celle du fait de conscience. M. l'abbé de Broglie s'y est engagé avec une préparation complète au point de vue des sciences physiques et physiologiques ; il a su de plus y apporter une suite, une largeur, une perspicacité dont il serait difficile de trouver beaucoup d'exemples. Voici quelques-uns des résultats obtenus et défendus dans les onze chapitres de ce livre capital : l'étendue objec-

tive (quelle qu'en soit la nature, sur quoi l'auteur a son idée personnelle, renvoyée à une note spéciale, et qui n'obtiendra pas tous les suffrages) l'étendue objective est saisie directement, avec une pleine certitude, en dépit des théories subjectivistes trop facilement acceptées par nombre de philosophes. La réalité extérieure, la substance matérielle n'est pas moins certainement connue par les sens. Mais le tact seul l'atteint directement, tandis que l'ouïe et la vue ne donnent par eux-mêmes, avant leur éducation par le toucher, que des apparences ; le tact est *autodidacte*, les autres sens sont *hétérodidactes*. Les sensualistes de notre temps, qui nient la substance corporelle, abusent de la formule : Sensation connue, cause inconnue ; cette formule n'a son application que dans la perception des apparences ; encore l'analyse des simples données du bon sens fournit-elle des moyens, perfectionnés par la science moderne, de distinguer les apparences subjectives de celles qui révèlent sûrement des corps extérieurs. Toute perception, au reste, va du sujet à l'objet par une interprétation de signes, qui étant primitive, spontanée, instinctive, suppose des éléments innés.

C'est peut-être une faute de ne pas insister sur le mérite d'analyse et de discussion scientifiques de la plupart de ces pages. Mais nul ne les lira sans leur rendre justice. Aussi tenons-nous à indiquer plutôt, dans la théorie de la perception de M. l'abbé de Broglie, une lacune qui nous paraît constituer la principale imperfection de son bel ouvrage, avec le point touché plus haut et auquel se rattache intimement celui dont il s'agit ici. Le fait primitif et simple de la perception n'est pas nettement dégagé par l'auteur. Sans doute, la perception de l'objet corporel est bien distinguée des éléments de sensibilité subjective qui s'y mêlent ; les modifications apportées par la physique moderne à la synthèse scolastique, en ce qui concerne les qualités des corps, sont très bien déduites, sans rien enlever à la réalité de la connaissance sensible ; mais tout cela se réfère à l'*interprétation des signes*, avant laquelle il faut évidemment, sous peine de compromettre la certitude physique, reconnaître le fait de la perception immédiate de l'organisme, origine de la notion même de corps et base de toute « interprétation, » en pareille matière. Les personnes habituées aux études psychologiques s'étonneront moins de cette lacune si nous leur faisons remarquer un défaut commun à l'éminent auteur et à la plupart de ses devanciers : c'est qu'il n'a pas assez profondément distingué de la perception, plus ou moins dérivée et interprétative, des corps extérieurs la façon dont nous acquérons la connaissance de notre propre corps.

L'importante lacune que je viens d'indiquer ne laisse pas que de jeter quelque ombre sur le livre V : « Véracité de la perception extérieure, »

où l'évidence de la perception, qui devrait être au fond un fait primitif et irréductible, est appuyé ; sur la concordance de l'interprétation des signes ; » ce qui est d'ailleurs très juste pour les perceptions ultérieures et dérivées. Les limites qui nous sont imposées nous permettent à peine de recommander, dans ce livre, le chapitre excellent, quoique trop court peut-être, des « erreurs de perception, » et la discussion très serrée du système d'Helmoltz sur la vérité purement pratique de la connaissance sensible.

La même raison impérieuse nous défend de donner de la seconde partie de l'ouvrage, « les causes et l'induction, » autre chose qu'un sommaire des plus rapides. Elle se divise naturellement en trois livres. Le premier roule sur la notion et la recherche des causes et des lois. En bien distinguant ces deux notions, en séparant avec non moins de soin les causes libres des causes physiques, et parmi celles-ci les causes efficientes des causes simplement déterminantes, l'auteur prouve, comme on ne l'avait, ce semble, jamais fait aussi clairement, que dans les sciences expérimentales elles-mêmes, si l'induction comparative trouve les lois, l'induction rationnelle trouve, plus ou moins directement, les causes. — Le second livre, « l'induction dans la métaphysique et la science, » montre dans la recherche, la démonstration et l'étude de la cause première, l'application de l'induction rationnelle; et après avoir sommairement établi les données de la théodicée spiritualiste, repousse les prétentions de l'évolutionnisme, du panthéisme et de cette science moderne qui fait de la vérification expérimentale un complément nécessaire de toute certitude. — La critique directe et définitive du positivisme est l'objet du troisième et dernier livre. Les doctrines, plus ou moins similaires, plus ou moins diverses, d'Aug. Comte, de Stuart Mill, de M. Taine, sur la valeur réelle des faits et des lois et sur le fondement de l'induction y sont discutées avec autant de vigueur que de finesse ; ce qui aboutit à démêler la confusion bien commune, mais passagère — espérons-le bien — qui s'est établie entre les caractères de la science moderne, soucieuse de distinctions précises autant que de rigueur démonstrative, et ceux d'une prétendue philosophie qui ne vit que d'hypothèses et de confusions ; de telle sorte que la philosophie de l'avenir, précisément pour être d'accord avec la science et l'esprit scientifique, devra être ce vieux spiritualisme tant calomnié au nom de la science.

Nous avons donné à peine une idée de cette vaste construction, qui témoigne d'une force et d'une étendue de conception bien rares aujourd'hui. Nous avons, en particulier, omis presque toutes les questions de détail, y compris celles où l'auteur se préoccupe de l'accord de la philosophie traditionnelle, si hautement recommandée par Léon XIII, avec les théories physiques de ce temps ; la plus impor-

tante est sans contredit un essai de théorie sur les éléments de la matière, qui, sans s'écarter du thomisme, y introduit une détermination nouvelle par la notion de l'atome, théorie que l'auteur nomme lui-même *Atomisme scolastique* (voir surtout t. II, p. 577-599). Nous n'avons pas davantage pu faire apprécier la vigueur et la souplesse des démonstrations de M. de Broglie, non plus que la haute valeur de son style philosophique. Faut-il l'avouer? nous redoutions un peu, en ouvrant son livre, d'y rencontrer, au lieu de la sévérité scientifique, les procédés oratoires de l'éclectisme, avec cette abondance harmonieuse et ces couleurs brillantes dont le nom de l'auteur éveille l'idée. Mais il en est autrement. Des chapitres, des livres presque entiers sont remplis d'analyses patientes, de définitions, de tableaux méthodiques. L'écrivain se préoccupe d'être exact et d'être clair, nullement d'être agréable. Son langage est habituellement celui de la pensée même. Mais il faut ajouter que l'imagination intervient quand elle est utile, et fournit çà et là des comparaisons et des symboles d'autant plus frappants, d'autant plus aimables, qu'ils ne paraissent jamais cherchés. L'émotion, qui semble écartée à dessein de la plupart des pages, apparaît pourtant dans quelqu'une, mais sobre et contenue par le souci de la rigueur scientifique. Voyez, par exemple, au tome I, les pages 307-313, d'un long chapitre sur M. Taine et sa prétendue « illusion métaphysique du moi. » Du reste, c'est surtout l'esprit, l'ironie, tempérée par une sympathie vraie, qui dominent là comme dans les autres pages polémiques dirigées contre le même écrivain. Je n'en excepte pas celle où M. l'abbé de Broglie renouvelle avec bonheur une fantaisie de son adversaire lui-même à l'endroit de Cousin et de Jouffroy, et, attribuant à l'éducation le parti pris anti-spiritualiste de M. Taine, nous le montre né au XVI^e^ siècle, en Espagne, élevé à Saragosse, et voué à la scolastique. « Il aurait été hardi, mais sans jamais sortir de l'orthodoxie; car il dit lui-même que passé trente ans les opinions sont faites. Or, à trente ans, dans le bon vieux temps, il aurait encore été un écolier. Il n'aurait eu qu'une passion, celle de l'étude et de la vérité. Il aurait trouvé pour les mystères chrétiens les mêmes explications subtiles avec lesquelles il a prétendu résoudre ce qu'il appelle l'illusion métaphysique du moi. Dans le cas où quelque difficulté lui aurait paru plus forte, il n'aurait pas craint de la franchir par quelque hypothèse inouïe, et la postérité s'étonnerait de voir un si puissant esprit se payer de mots si aisément... Il aurait obtenu l'affection de ses disciples, l'estime de ses adversaires, et son nom serait resté avec autorité. » Né au XIX^e^ siècle, nourri à une autre école, il a été à la fois tout semblable et tout différent. Son nom restera, mais l'autorité qu'il gardera en matière historique, ne saurait protéger sa philosophie, si complètement démolie, avec les systèmes congénères, par le grand et beau travail de M. l'abbé de Broglie. LÉONCE COUTURE.

Les confins de la science et de la philosophie, par le P. I. Carbonnelle S. J. 2e édit. Paris, Palmé, 1881, 2 vol. in-12 de VIII-378 et 345 p. — Prix : 6 fr.

Voici un ouvrage qui vient à son heure. Un savant, docteur en sciences mathématiques et physiques, qui s'est occupé durant de longues années des plus hautes questions, s'adresse aux savants et aux penseurs, et, dans un style clair, sobre et châtié, discute, sans passion comme sans crainte, les affirmations de la science et aussi celles de la philosophie digne de ce nom. Nul mieux que l'auteur n'était en mesure de mener à bonne fin ce travail, et le savant secrétaire de la Société scientifique peut dire avec une confiance bien légitime : « Je ne sais s'ils (les savants matérialistes) relèveront les assertions; ce qui me paraît certain, c'est qu'ils ne diront rien des preuves (t. II, p. 337). » Entre le mot de la préface et celui de la conclusion, il y a place pour une discussion approfondie et de la courtoisie la plus délicate. Les matérialistes purs, les positivistes, les transformistes quand même, les partisans de l'éternité de la matière sont successivement interrogés par l'auteur ; leurs réponses sont entendues, pesées, discutées et, si elles sont sophistiques ou fausses, elles sont impitoyablement réfutées.

Le P. Carbonnelle estime qu'il est impolitique de viser seulement les simples soldats et de laisser vaguer les chefs. Il néglige les premiers et s'en prend aux guides du parti adverse. MM. Tyndall, J. W. Draper, J. Simon, Littré, etc., sont traités avec les égards que comporte leur mérite, mais aussi avec la liberté dont on jouit dans la double république de la science et de la littérature.

On imagine sans peine que le livre du P. Carbonnelle ne s'adresse pas à toutes sortes de lecteurs. Il en est tant qui ne connaissent pas même les confins sur lesquels se passe cette joute intéressante.

Mais ceux qui voudront savoir ce qu'il faut penser du *progrès*, de *la théorie atomique*, de *l'infini dans le temps et l'espace*, de la nécessité de *la Création* et des *lois générales de l'univers* dans leurs rapports avec *la Providence* et *la prière*, trouveront de quoi satisfaire leur légitime curiosité. Le P. Carbonnelle, savant et théologien, leur apprendra à mépriser des objections et des sophismes dont il a raison le plus facilement du monde.

L'érudition approfondie de l'auteur lui permet d'aborder les questions les plus délicates et les plus ardues ; il ne se fait pas faute de le faire, avec toute l'assurance du savant et la logique du philosophe. Il traite, en effet, dans son second volume, des *actions vitales*, des *forces volontaires*. Voici ensuite *les mouvements musculaires et les sensations; la différence essentielle entre l'homme et les animaux*. L'auteur la fait consister dans la faculté de connaître. Enfin le chapitre IV traite de

l'origine et de *la formation des organismes*. Cette étude dernière est, de nos jours surtout, d'un intérêt capital.

Ce n'est pas que l'auteur nous vienne exposer des faits nouveaux. « Les faits utiles, dit-il, se sont accumulés au point d'être même parfois encombrants; et déjà, qu'on veuille bien me pardonner la forme et le fond de ce jugement, ce qui manque le plus aujourd'hui, ce ne sont pas les matériaux, c'est la manière de s'en servir. »

« Quoi qu'il en soit, les savants de nos jours sont, à ce sujet, divisés en deux écoles opposées, tellement opposées qu'elles ne peuvent rien avoir de commun, parce qu'elles se séparent dès leur premier pas. Suivant les uns, l'organisation de la matière, la fabrication des organismes, ces machines naturelles, résultent comme celles de toutes nos machines artificielles, de l'exécution volontaire de plans intelligents. Suivant les autres, elle n'est que le produit nécessaire des forces atomiques, comme la formation des corps organiques, des planètes, par exemple. C'est à la comparaison de ces deux doctrines que nous consacrons ce dernier chapitre » (t. II, p. 210).

Il n'est pas besoin de dire combien grande est l'importance de cet examen fondamental. L'intérêt qui s'attache à la discussion s'agrandit encore à la vue de la liberté que l'Église laisse au savant chrétien dans le domaine de la science, tandis que l'auteur peut écrire (t. II, p. 209) des partisans de l'éternité de la matière : « Nous comprenons sans peine qu'un dogme absurde oblige ses fidèles à se contredire ; c'est tout naturel, puisque c'est nécessaire. Il nous suffit de constater ici qu'ils ne sont pas libres dans la question qui nous occupe ; malgré la science réelle de quelques-uns de leurs docteurs, cette remarque nous paraît ébranler quelque peu leur autorité. »

Nous regrettons de ne pouvoir analyser plus largement ce puissant travail du savant et du penseur catholique. Mais nous engageons les hommes sérieux à l'étudier. Ils auront une double satisfaction : celle de voir que leur foi et les espérances de leur âme reposent sur des fondements que la science n'ébranle même pas, et celle de voir la confusion d'une foule d'hommes, qui « déclarent la guerre au Tout-Puissant. » — « Les savants sont des hommes sujets aux passions humaines, plus exposés même que les autres à l'orgueil, et par suite à l'aveuglement. Leurs divagations sont plus dangereuses, parce qu'il y a toujours de pauvres gens qui les prennent pour chefs et pour guides ; c'est pour cela que nous avons entrepris de bien montrer que ce sont des divagations (t. II, p. 341). »

Terminons en disant que le format du livre, le papier, le caractère employé et le prix modique donnent au travail du P. Carbonnelle un mérite qui ne diminue en rien la valeur du fond. L. Y.

Heures de philosophie, par Octave Pirmez. 2e édit. Paris, E. Plon, 1881, in-8 de 334 p. — Prix : 5 fr.

Deux fois déjà j'ai eu le plaisir de rendre compte ici même d'ouvrages de M. Octave Pirmez au moment de leur publication. Voici aujourd'hui, du même écrivain, la seconde édition d'un livre que le *Polybiblion* avait omis de signaler lors de son apparition. Nous devons profiter de l'occasion pour réparer cet injuste oubli. M. Pirmez n'est pas de ceux dont la prodigalité puisse fatiguer le public : il ne lui a livré que quatre volumes en vingt ans. Il n'est pas non plus de ceux qu'on a le droit de négliger : penseur profond, artiste tour à tour délicat et vigoureux, il mérite à tous égards de fixer l'attention. Je m'étais permis de reprocher à ses précédents ouvrages, *Jours de solitude* et *Rémo*, une certaine mélancolie monotone, faite de doute et de désenchantement, qui m'avait semblé inhérente à son tempérament ; ici règne une raison plus calme, plus sereine : on sent qu'est arrivée l'heure de la maturité. L'esprit, plus sûr de lui-même, s'est élevé au-dessus du doute, et s'est résigné aux tristesses de la vie, réglées par une sagesse infinie. Le temps a emporté aussi quelque peu de cette poésie des jeunes années qui chantait si rêveuse dans des phrases mélodieusement rhythmées. Mais le fond est resté le même. « Ce livre, explique M. Pirmez dans son court prologue, fut écrit dans la solitude des champs, loin de la rumeur des foules. L'auteur s'est placé en présence de la vérité infinie, qui se manifeste doublement à nous : à nos regards, lorsqu'ils sont attentifs aux merveilleux phénomènes du monde externe ; à notre âme, lorsqu'elle se recueille en sa sincérité.... L'auteur se décide à publier les pages qu'on va lire ; elles forment le bref résumé de ses méditations sur la nature, l'humanité et l'idéal. » Je ne tenterai ni classification, ni analyse de ces méditations plus ou moins développées, parfois réduites à une seule phrase, et se suivant sans ordre bien apparent. Elles creusent ou effleurent toutes sortes de sujets, et M. Pirmez ne se livrant pas « aux séductions de la métaphysique transcendentale, un esprit sérieux qui ne se pique pas de philosophie scolastique, peut facilement le suivre. Le philosophe est doublé d'un styliste : au milieu d'études plus graves, les questions de style le préoccupent visiblement, et tout en appliquant le procédé, il en définit curieusement la théorie : « Faire naître la rêverie, dit-il, exprimer tout l'infini en ne se servant que de termes concis ; avoir la pureté, la transparence, et à la fois la vérité ; faire parler, comme par des lèvres d'en haut, un langage philosophique ; sembler serein et cependant montrer que la passion couve en soi ; être moderne par le fond et antique par la forme, — tel est, dans l'art littéraire, le but que quelques écrivains voudraient atteindre. » Ou bien encore : « Certaines combinaisons de mots produisent des

clartés spirituelles : telle épithète jointe à tel substantif peut ouvrir à notre esprit des perspectives inattendues... » L'homme du monde se montre aussi dans certaines pages, comme dans celles qui commencent par ces mots : « Il est des cercles antichrétiens où s'enferment quelques privilégiés de la fortune, et qui n'existent que par la vanité et le mensonge... » On ne saurait pousser plus loin l'analyse des vanités mondaines, ni les flétrir dans un langage plus élevé. Mais que d'observations délicates, émues ne faudrait-il pas tout aussi bien indiquer dans les méditations sur l'amitié, sur l'amour, sur la famille, sur l'éducation, sur l'art et plus particulièrement sur les défauts et les travers humains ! C'est large à la manière antique, mais en même temps pénétré d'un profond sentiment chrétien d'indulgence et de tendresse. Ce livre est dédié « aux esprits religieux, — penseurs, poètes, artistes, — à tous ceux qui chérissent la nature par amour de l'Idéal, et que préoccupe la mystérieuse destinée de l'homme. » Il s'adresse, en effet, aux esprits d'élite, qu'il intéressera certainement et qu'il charmera.

EMMANUEL DE SAINT-ALBIN.

La Famille telle que Dieu l'a faite, par M. l'abbé EUGÈNE ROQUETTE. — Paris, Téqui, 1881, 2 vol. in-18 de 360 p. et 390 p. — Prix : 6 fr.

Il y a deux parts à faire dans ce livre, et elles appellent des jugements très différents.

Le premier volume se recommande de lui-même : c'est un exposé de la doctrine catholique sur le mariage, la paternité et l'éducation. Là, M. l'abbé Roquette est dans son domaine, et, sauf quelques points où il nous semble dépasser le but par des exagérations de langage, il parle bien de ce qu'il sait. Prêtre, il a mission d'enseigner, de mettre en pleine lumière, et de venger contre les aberrations contemporaines les lois toutes divines qui constituent la famille et font sa moralité, sa dignité, son honneur.

Mais comment traduire la stupéfaction où nous jette son second volume ? Celui-ci est un pamphlet dirigé contre l'homme de notre temps qui a rendu les plus éminents services à cette grande cause de la restauration de la famille. M. l'abbé Roquette s'attaque à M. Le Play, sans le connaître, sans avoir la moindre notion de sa méthode, de la portée de ses observations et de sa doctrine, du mouvement d'études et d'idées qui est sorti de ses beaux livres. L'a-t-il même lu ? Nous avons peine à le croire, tant il le représente sous des traits contraires à la vérité. Ainsi, aux yeux de M. l'abbé Roquette, M. Le Play est un ingénieur pour lequel « la famille est un objet d'organisation tout humaine, comme le travail, comme l'usine et l'atelier, » et qui prétend « refaire l'œuvre de Dieu (préface). » — « Il se croit et

veut être conservateur, mais il est avant tout un homme de 89 (t. II, p. 76). » — « Le second vice de son système est sa vulgarité, sa trivialité et, on ose même le dire, sa bassesse (p. 77) » etc.... De si étranges accusations sont accompagnées d'assertions non moins choquantes : « La liberté testamentaire préconisée par M. Le Play est révolutionnaire et odieuse (p. 88). » — « Le testament est une nouveauté, une révolution, une sorte d'attentat contre la loi d'Adam (p. 44). » — « Qui ne sait que, lorsqu'il s'agit d'un père à l'égard de ses enfants, le cœur emporte le plus souvent la tête, et que nul n'est plus aveugle qu'un père (p. 81)? »

Et tout cela est dit, parce que M. Le Play n'a cru ni sage, ni utile, ni possible, de rétablir actuellement la famille sur la base du droit d'aînesse! Quelle manière de défendre une cause! Nous sommes affligé de trouver chez M. l'abbé Roquette de tels procédés et de semblables maximes; et il suffit de les constater pour que tout lecteur éclairé, lors même qu'il ne serait pas instruit à fond de l'œuvre de M. Le Play, en fasse justice.

Ajoutons qu'il est étrange que les deux volumes de M. l'abbé Roquette paraissent sous le patronage de l'Œuvre de Saint-Michel, laquelle, on se le rappelle, a publié la première édition du livre de M. Le Play sur l'*Organisation de la famille*. C. R.

Contes choisis sur l'économie politique, par Miss Harriet Martineau, traduits de l'anglais par B. Maurice, avec une biographie de l'auteur par Gustave de Molinari. Paris, 1881, 2 vol. in-8 de xxi-362 et 352 p. — Prix : 15 fr.

C'est une idée assez vieille et assez souvent mise en pratique de placer dans le cadre d'une fiction quelque vérité morale ou quelque principe scientifique : de là les fables, de là les romans de Jules Verne, de là les *Contes sur l'économie politique* de miss Harriet Martineau. Malgré leur diversité, tous ces types rentrent dans le même principe : faire de la fiction l'instrument de la vérité. La collection complète des *Contes* de miss Martineau a été traduite il y a longtemps par B. Maurice : on en donne aujourd'hui un choix. Il y en a dix, chacun précédé d'un exposé des principes qu'il développe : c'est quelque chose comme l'ἐπιμύθιον qui suit chaque fable d'Esope. — L'ouvrage a tous les avantages et tous les défauts d'un tel genre de littérature : on doit rendre hommage à la femme qui a su mettre en action des principes aussi abstraits que la nature de la richesse (*La colonie isolée*) ou du capital (*La colline et la vallée*), les conditions économiques de la propriété (*L'Irlande*), la liberté de l'industrie (*Un conte de la Tyne*), la monnaie (*La mer enchantée*), la rente du sol (*Ella de Gaverloch*), la valeur en usage et la valeur en échange (*Les vins de France et la*

politique), les conditions économiques de la colonisation (*L'Emigration*), le commerce des colonies (*Les perles et la cannelle*), la consommation (*Briery-Creek*, la baie aux ronces) ; mais il faut avouer que, malgré un grand nombre de pages attrayantes, la leçon, en vue de laquelle tout est disposé donne, souvent au récit une marche quelque peu guindée. C'est dans la peinture des mœurs économiques de l'Angleterre que miss Harriet Martineau réussit le mieux : on la sent chez elle. Ainsi, dans *Ella de Gaverloch*, les rapports du laird et du tenancier me paraissent un chef-d'œuvre d'observations. — Une biographie de l'auteur, par M. Gustave de Molinari, précède cette édition : là encore on trouvera une physionomie peu aimable sans doute, mais vivante et bien tracée. On estime miss Harriet Martineau, et dans ses erreurs on reconnaît la victime du protestantisme. BERNON.

Situation du métayage en France. *Rapport sur l'enquête ouverte par la Société des agriculteurs de France*, par M. le comte DE TOURDONNET. Paris, impr. Mersch, 1881, in-8 de 468 p.

La Société des agriculteurs de France, qui a rendu tant de services aux progrès agricoles du pays, vient d'en rendre un considérable à la science économique par la remarquable enquête dont M. le comte de Tourdonnet a dégagé les résultats dans ce volume. Il se compose de deux parties : des tableaux où sont analysées méthodiquement et par département les réponses au questionnaire, et un rapport qui, tout en condensant ces renseignements est l'œuvre propre de M. de Tourdonnet. L'ensemble constitue, pour toute la partie du territoire où règne le métayage, une très remarquable continuation des travaux de M. de Lavergne. Nous n'hésitons même pas à dire qu'elle leur est fort supérieure au point de vue de la saine compréhension des rapports sociaux.

M. de Tourdonnet débute par une introduction historique sur le rôle du métayage, qui, quoique de seconde main, est remarquable par sa pénétration et la justesse de ses conclusions. Il fait très bien ressortir la liaison qui a existé entre le métayage emphytéotique, ou au moins traditionnel, et la liberté personnelle des cultivateurs, ainsi que son influence sur la constitution d'une classe moyenne agricole.

Ces considérations historiques amènent M. de Tourdonnet a conclure que le métayage, en intéressant le travailleur manuel aux profits et à la plus-value du capital, d'une part, et en attribuant la direction effective de la culture et la majeure partie des risques au propriétaire, d'autre part, est la combinaison la mieux appropriée aux périodes critiques de l'agriculture, aux époques de transformation et de mobilité. Or, ce sont là les traits caractéristiques du temps actuel. Aussi l'auteur, tout en reconnaissant les difficultés que l'esprit de populations

déshabituées de ce contrat, oppose à sa propagation, dit fort justement : « Nos préférences sont au métayage là où il a pu résister par sa vitalité au discrédit qu'on a fait peser sur lui, là où le fermage trompant les promesses qui résident en lui, a accusé ses défaillances, là où les fermiers, effrayés par la crise, se sont dérobés aux exploitations domaniales. »

La grande objection contre le métayage est qu'il se prête mal aux améliorations agricoles. M. de Tourdonnet y fait une réponse victorieuse en s'appuyant sur de très nombreux exemples, au milieu desquels brillent les grands résultats obtenus par les propriétaires du Bourbonnais, dont MM. de Larminat et de Garidel ont rendu compte dans un ouvrage signalé ici même ; mais il faut pour cela que le propriétaire réside sur ses terres, ait une réserve destinée à donner l'exemple et acquière l'instruction pratique nécessaire. M. de Tourdonnet n'est nullement exclusif dans ses vues, et il recommande fortement l'heureux emploi du bail à ferme fait par M. de Saint-Victor dans la terre de Ronno et qui repose sur la direction de la culture par le propriétaire. Nous ne pouvons nous arrêter sur tout ce qui mérite d'être signalé dans ce volume. Indiquons seulement en terminant les rectifications apportées dans cette enquête faite par des gens compétents aux statistiques officielles. Ces statistiques rangent la Corse parmi les pays où le fermage prédomine, et il n'y a que des métayers ! Elles ont recensé dans le département du Nord des métayers, trompées par une vieille appellation locale. Enfin elles ont pris les tenanciers à domaine congéable du Finistère pour des métayers, et cependant c'est le mode d'amodiation le plus éloigné du colonat partiaire. Puisque les les bureaucrates se sont trompés sur des faits si simples, que d'autres erreurs agricoles doivent contenir les gros volumes imprimés aux frais des agriculteurs ! C. J.

Musée préhistorique, par MM. Gabriel et Adrien de Mortillet. Album de 100 planches contenant 1,200 dessins classés méthodiquement; format grand in-8. — Prix : 30 francs. (Les souscriptions sont reçues par M. Adrien de Mortillet, à Saint-Germain-en-Laye Seine-et-Oise.)

Un des hommes qui ont le plus fait pour l'avancement des sciences paléoethnologiques, M. Gabriel de Mortillet, professeur de l'école d'anthropologie de Paris, publie depuis quelques mois une œuvre essentiellement utile, sous le titre de *Musée préhistorique*. Cent planches, exécutées d'après les dessins faits par M. Adrien de Mortillet fils, donnent les reproductions exactes et artistiques d'objets décrits dans un texte explicatif.

La moitié des livraisons bi-mensuelles a paru avec ponctualité, et le surplus ne se fera pas attendre; dans six mois un superbe volume

illustré aura enrichi la librairie spéciale de ces hommes nombreux et studieux qui, d'un bout du monde à l'autre, s'occupent activement de recherches destinées à porter la lumière dans beaucoup de questions encore obscures.

Le texte est au courant des travaux et des découvertes les plus récentes : la position scientifique et la notoriété de l'auteur en garantissent l'exactitude scrupuleuse.

Les objets représentés sont tous choisis parmi des types connus très caractérisés, ou parmi des pièces inédites soigneusement choisies; un certain nombre, qui n'avaient pas été donnés par de précédents dessinateurs sous leur véritable aspect, ont été rétablis par l'artiste dans leur exactitude matérielle.

Le *Musée préhistorique* de MM. de Mortillet vient à son heure, après les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, après le traité didactique (*Archéologie préhistorique*) en ce moment sous presse, dans la *Bibliothèque des sciences contemporaines*.

Les trois ouvrages se soutiennent et se complètent.

Le *Musée préhistorique* est, en outre, vraiment, le travail complémentaire de tous les livres sur le même sujet ; dans ce temps où tant de personnes s'occupent de l'archéologie dite préhistorique, peut-être au préjudice de la véritable archéologie historique, il est bon d'avoir un recueil qui centralise cette science encore nouvelle. En prenant ce recueil comme règle, on pourra s'entendre avec plus de facilité sur une foule de points où, jusqu'ici, chacun marche un peu en désordre. Il pourra être très utile, j'allais dire indispensable à tous les conservateurs de musées, aux bibliothécaires, aux savants, aux chercheurs et aux curieux. L'un des services qu'il est appelé à rendre est analogue, pour les études écrites, les classifications et la correspondance, à ceux que rend la série des signes internationaux, pour les cartes paléoethnologiques du globe entier. J. B. A.

Le musée rétrospectif du métal à l'Exposition de l'Union centrale des beaux-arts, 1880, par Germain Bapst. Paris, A. Quantin, 1881, in-8 de 106 pages et 10 planches gravées. — Prix : 15 fr.

Cet opuscule extrait de la *Revue des arts décoratifs*, est une intéressante description de l'exposition de l'Union centrale des beaux-arts de 1880 ; il serait à souhaiter que l'on eût un livret analogue pour garder le souvenir de toutes les exhibitions semblables qui se font en France, aussi bien à Paris que dans les départements.

Cette description est faite plutôt au point de vue technique qu'au point de vue de l'érudition proprement dite ; aussi on y trouve une

foule de détails et de notions que, bien souvent, les collectionneurs et les archéologues les plus savants ignorent complètement. Nous serions tentés de faire une petite querelle à M. Bapst à propos de la sévérité avec laquelle il traite la numismatique, comme science *aride* et provoquant des baillements formidables ; nous n'en ferons rien, parce qu'il parle d'une chose qui lui est étrangère, et aussi à cause du plaisir et du profit que nous avons retirés en lisant les excellentes pages consacrées à l'étude des diverses industries du métal.

A. DE B.

BELLES-LETTRES

Collection de contes et chansons populaires. *Recueil de contes populaires grecs*, traduits sur les textes originaux par EMILE LEGRAND. — Paris, Leroux, 1881, gr. in-18 de XIX-274 pages. — Prix : 5 fr.

Après un dédaigneux oubli, on s'est mis, en Grèce comme ailleurs, à recueillir avec empressement tout ce qui se rattache à la littérature populaire. Il appartenait à M. Émile Legrand, à qui l'on doit une si intéressante collection de chants populaires grecs, de nous faire profiter de ces actives recherches. Trente contes viennent d'être traduits par lui. Ils ont été tirés du recueil donné par M. Athanase Sakelarios dans le troisième volume de ses *Cypriaques*, des *Analectes néo-helléniques* et de quelques autres livres, ou sont dus à des communications faites à M. Legrand qui, de son côté, a rassemblé un grand nombre de petites œuvres du même genre. Après avoir, dans sa préface, indiqué le lieu de provenance de ces récits, le traducteur mentionne rapidement quelques-unes des ressemblances qu'on peut leur trouver. On sait que les poésies, les traditions, les proverbes, les devinettes existent souvent presque semblables dans des contrées fort éloignées les unes des autres. Il en est de même pour les contes. Dans le joli volume que nous annonçons, il en est peu qui ne réveillent des souvenirs. Ainsi le *Seigneur du monde souterrain* nous a rappelé la fable de Psyché et les nombreuses ramifications sur lesquelles dernièrement M. Cosquin publiait des observations si curieuses (*Romania*, t. X, p. 217). *La Tzitzinœna* appartient à ce grand cycle de la femme innocente et persécutée qu'on retrouve dans le *Chevalier au Cygne*, *li Reali di Francia*, le *Pecorone*, les *Contes de Musæus* et tant de vieilles fictions. Dans le conte de *Cendrillon* — on le rencontre pour ainsi dire partout — la fameuse pantoufle n'a pas été oubliée. Dans le *Trimmatos*, certaine petite clé remet en mémoire celle que la Barbe-Bleue confia à sa femme en lui défendant de s'en servir. *Xylomarie* a de grandes analogies avec notre *Peau d'âne*, et quantité de récits italiens,

siciliens, catalans, allemands. Dans deux contes (p. 111 et 191) des pommes ont la même propriété singulière que le lys né des pleurs d'Iseult et de Tristan (*Primavera y flot de romances*, nº 146), ou que la bourrache de la *romance d'Alexandra* (*Jahrbuch für rom. und engl. literatur*, t. III, p. 287). Deux autres contes (p. 29 et 39) roulent sur des devinettes, comme ceux que M. Machado y Alvares a insérés dans la *coleccion de Enigmas. La belle sans mains* a une évidente parenté non seulement avec la *Maneckine* que M. Legrand indique seule, mais avec un épisode du *Victorial*, le roman catalan du *roi de Hongrie*, le mystère de *Santa Uliva*, la *Figlia del re di Dacia*, *la Fille aux bras coupés* des contes bretons, etc. M. Legrand nous apprend que ce récit, sur la donnée duquel M. Wesselofski a publié une si bonne étude, est populaire aussi en Normandie ; mais il lui semble probable qu'il parvînt à la Grèce par quelques versions italiennes. Ce put être par une des œuvres que nous citions tout à l'heure.

M. Legrand ne pouvait s'arrêter minutieusement à des parallèles de ce genre : cela l'eût conduit bien au delà des limites assignées à son œuvre ; ce qu'il dit sur ce point est d'ailleurs très suffisant pour mettre le lecteur sur la voie d'autres confrontations. Nous ne pouvons comparer la traduction au texte grec, mais nous sommes rassuré sur l'exactitude avec laquelle elle a dû être faite, puisque M. Legrand nous dit que la fidélité a été sa constante préoccupation. — Ce recueil inaugure très bien la jolie collection de contes et de chants populaires dont M. Leroux a entrepris la publication. TH. P.

Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane, per cura di G. PITRÈ. Vol. XII. *Spettacoli e feste.* Palerme, Pedone-Lauriel, 1881, in-8 de XIX-475 p. — Prix : 5 fr.

Le *Polybiblion* a parlé il y a quelques mois du beau recueil de proverbes siciliens que M. G. Pitrè a publié en quatre gros et savants volumes. A la fin de l'article où il était rendu compte de cet ouvrage, on en annonçait un autre de l'infatigable érudit sicilien. Ce tome, qui vient de paraître, est consacré aux spectacles et fêtes populaires, et n'est pas moins intéressant que les onze volumes dont il a été précédé. A une courte préface succède une introduction où l'auteur jette un coup d'œil sur l'ensemble du sujet qu'il va traiter. Sans adopter les opinions exagérées de quelques modernes, qui ont voulu voir des mythes partout, M. Pitrè nous paraît avoir bien défini le grand rôle que le soleil exerça sur les imaginations des peuples incultes, et évidemment bien des cérémonies, bien des usages se rattachent à cette impression fort naturelle. M. Pitrè rappelle qu'on a avancé que le christianisme crut pouvoir, en les purifiant, en les sanctifiant, adopter

les époques consacrées à des cérémonies païennes, mais il ne s'arrête pas à l'examen ou à la discussion de ces assertions bien connues et préfère, dans des faits moins rebattus, chercher les origines de fêtes ou de croyances dont il expose le caractère symbolique.

La première partie du volume est consacrée aux représentations dramatiques. Elles eurent lieu en Italie plus tardivement qu'en France et qu'en Allemagne ; les premiers manuscrits que l'on a pu en découvrir ne dépassent pas le quinzième siècle. En Sicile, où pendant l'antiquité les fêtes dramatiques eurent tant de vogue dans les théâtres de Syracuse, de Selinonte et de Taormina, les mystères n'apparurent guère que vers 1743. M. Pitrè, avec le soin et l'érudition qu'on lui connaît, part de cette date, et nous donne les analyses et des fragments des pièces qui furent jouées sur divers points de son île natale.

La seconde partie du livre, non moins curieuse, est plus amusante, si l'on peut employer sans irrévérence ce mot à propos d'une œuvre aussi savamment faite. Il s'agit là des innombrables pratiques et superstitions que les Siciliens ont pour chaque jour de l'année. On a dit et redit que poésies, proverbes, devinettes, contes se trouvaient souvent les mêmes dans des pays fort distants les uns des autres. Le même phénomène se produit pour plusieurs croyances et usages populaires. Ainsi nous rencontrons en Sicile, comme partout, les feux de la saint Jean. Nous voyons aussi que saint Blaise est en Sicile invoqué pour le mal de gorge et qu'au jour de sa fête on fabrique des petits pains qui, après avoir été bénis, préservent ceux qui les mangent des angines et autres maladies analogues. Dans le Pays messin il en est de même ; le 3 février, on fait un pèlerinage à Châtel-Saint-Blaise, forteresse ruinée située à une dizaine de kilomètres de Metz, et l'on mange des petits gâteaux ayant les mêmes vertus que ceux de Palerme. Il y aurait d'autres rapprochements de ce genre à faire. D'autres fois les usages diffèrent. Ainsi nous ne retrouvons pas en Sicile les pratiques qui jadis avaient lieu dans beaucoup de nos provinces pour la saint Valentin ; on en aperçoit cependant comme une dégénérescence dans le pronostic que les jeunes siciliennes tirent du fait suivant. « Toute jeune fille qui désire savoir si elle se mariera, et quels seront à peu près la figure et l'âge de son époux, le 14 février, une heure avant le lever du soleil, se met à sa fenêtre ou sur sa porte. Si dans une demi-heure il ne passe personne, adieu le mariage. Si au contraire un homme vient à passer, le mariage est certain, et les traits, l'âge du passant peuvent faire présumer quel sera l'époux. » Le premier et le trois mai sont très fêtés en Sicile, mais l'accueil que l'on y fait au printemps ne rappelle que d'assez loin les Trimazos de Lorraine. Le jour des morts sert de prétexte à une distribution de gâteaux et de jouets que l'on fait aux enfants : les morts remplacent pour eux saint Nicolas ou le

petit Jésus. Dans quelques provinces de la Sicile, cependant c'est Noël qui amène ces largesses, et alors elles sont faites pour la *veille de Noël*. Noël donne lieu à beaucoup de cérémonies et de réjouissances. — M. Pitrè cite un chant assez semblable à ceux qui, en France, ont reçu leur nom de ce grand jour. Quelquefois des superstitions condamnables profanent la fête par excellence : c'est dans la nuit de Noël que des femmes préparent les philtres qui doivent leur ramener un amant ou un mari infidèle ; c'est dans cette nuit encore que les jeunes filles croient, en s'enduisant de miel, se rendre d'une beauté et d'une amabilité irrésistibles.

Nous avons dépassé les proportions ordinaires des articles de cette *Revue*, tout en laissant de côté beaucoup de points sur lesquels nous nous proposions de nous arrêter. Tous les lecteurs qu'intéressent les usages populaires ne manqueront pas, du reste, de recourir au volume érudit — et je le répète, parce que l'union des deux adjectifs est fort rare — érudit et amusant à la fois dont M. G. Pitrè vient d'augmenter la *Bibliotheca delle tradizioni popolari siciliane*.

TH. DE PUYMAIGRE.

Dante Alighieri's Leben und Werke, *in Zusammenhang dargestellt*, par le docteur FRANZ X. WEGELE. Jena, Fischer, 1879, in-8 de XIV-630 p.

L'ouvrage du docteur Franz X. Wegele, *Vie et œuvres de Dante*, est un écrit sur les publications allemandes et françaises : notamment Karl Hegel, Hase, Fauriel, Ozanam, et, pour cette troisième édition, Perrens. C'est donc en vain qu'on y chercherait des faits ou des jugements nouveaux ; mais on y trouvera, dans un récit habilement conduit, un fidèle résumé de tout ce qui a été écrit dans ces deux pays sur les différentes questions dantesques. Il n'en est que plus fâcheux que les nécessités de sa situation n'aient pas permis à l'auteur de consulter les publications italiennes : le *Papato* de Mgr Tripepi, entre autres, lui eût donné de précieux renseignements pour l'intelligence de certains passages de la *Divine Comédie*. — Une photographie du monument de Dante, sur la place de Santa Croce à Florence, orne cette édition. Deux appendices contiennent, l'un le texte du décret de bannissement de Dante, l'autre le Regeste de Dante, c'est-à-dire une suite chronologique des principaux événements de sa vie. — Un index alphabétique des personnes nommées par le docteur Wegele termine le volume.

BERNON.

Poésies, Journal, Lettres de René F. Saint-Maur, avec une notice par Jules Auffray, ancien auditeur au Conseil d'Etat. Paris, V. Lecoffre, 1881, in-12 de 314 p. — Prix : 3 fr. 50.

Peu de livres offrent l'intérêt de celui-ci, qui tranche cependant sur ces publications à grand fracas que le monde aime et dont la réclame s'empare. Ce n'est qu'un journal simple, mais attachant, précédé de quelques poésies d'un souffle vigoureux et fier. L'auteur est un jeune homme, issu d'une famille profondément chrétienne, choyé dans les premières années par des parents qui comprenaient ce qu'est l'âme d'un enfant, élevé par leurs soins pieux, couvé par leur affection, puis remis ensuite aux mains de ces instituteurs modèles qu'on expulse parce qu'on ne peut les imiter ni en science, ni en vertus, ni en dévouement.

Qu'était au sortir de leurs mains cet adolescent? que promettait-il d'être plus tard? C'est ce que dira la lecture de cet ouvrage, et ce que ne saurait faire un aride compte-rendu. Il serait d'ailleurs difficile de retracer la vie de René François Saint-Maur avec plus de bonheur que ne l'a fait l'ami qui a réuni les éléments de ce volume, et qui l'a ouvert par une notice où l'affection ne trahit en rien les droits de la vérité.

Ce qui domine dans les pages de ce journal, écrites naturellement à bâtons rompus, sous l'influence des sentiments divers qui frappaient leur auteur, c'est toujours un but élevé. Il a tracé un jour sa propre devise dans ces vers qui résument ses résolutions :

Crois, aime, espère et vas, bravant la calomnie,
L'âme navrée et le front haut !

Ainsi rempli de l'enthousiasme de la jeunesse, René voulut marcher le front haut ; il avait son idéal, et son dessein était de

Consacrer son intelligence
A défendre la vérité,
Devenir par son éloquence
Le champion de l'équité.
Voilà sous quelle forme, et comme
Les rêves brillent à ses yeux.
Il faut avant tout être *un homme*,
On s'occupe après d'être heureux !

Faut-il s'étonner ensuite qu'il recherchât dans le travail le droit d'être partout au premier rang? Noble ambition que l'orgueil ne venait pas déflorer.

Il se livra donc sérieusement à l'étude. Au sortir de ses classes, où il obtint de brillants succès, il fit son droit avec soin et voulut le pousser jusqu'au doctorat; il étudia à l'École des chartes, s'occupa dans diverses réunions de jeunes gens, de science, de philosophie et de littérature, et l'on peut dire qu'il était des plus aimés et des mieux écoutés.

Malgré sa facilité naturelle, il était sévère pour lui. « On a beau

dire, écrit-il dans son journal, que le temps ne fait rien à l'affaire, faire vite est rarement une condition de faire bien..... Quand on a achevé, ou plutôt quand on croit avoir achevé une œuvre, il faut la reprendre au pied; » et plus loin : « Les pleutres seuls sont contents de ce qu'ils ont écrit. » — « Enfin, on laisse dormir ces pages brûlantes, humides..., et au bout de quelques jours de repos, on commence le travail de la rédaction définitive... Voilà ma théorie et ma poétique. »

Aussi ne fut-il pas comme cette masse d'écrivains de notre temps qui désirent voir imprimer leur nom, et, presque sans les relire, publier leurs écrits dès qu'ils les ont composés. Non, pour lui, il fallait, avant d'affronter la publicité, être mûr, avoir travaillé longtemps, approcher même de la « quarantaine, » comme il le dit quelque part.

Comme ce philosophe de l'antiquité, plus il travaillait, plus il se convainquait qu'il ne savait rien. Il le disait ingénument : « Je ne me trouve jamais dans un dépôt d'archives ou devant les rayons d'une belle bibliothèque sans éprouver un sentiment de désir... et de désespoir. Que de choses à savoir, à apprendre, à connaître ! »

Au milieu des souffrances et des angoisses de la maladie qui devait l'enlever, ce caractère si heureusement et si chrétiennement doué paraît dans son plein jour. Terrible épreuve que de savoir ses jours comptés ! Longtemps on avait cherché à lui cacher les craintes que sa santé inspirait, mais en vain. Il eut vite compris la vérité, et malgré les combats de la nature, son esprit soumit sa volonté à celle de Dieu :

Mon âme est aujourd'hui comme un roseau qui plie ;
Je sens mon cœur se fendre et ma chair s'indigner ;
Mais tel étant le sort qu'il vous plaît m'assigner,
Que votre volonté soit à jamais bénie !

Ceux qui liront ces pages auront un sentiment de reconnaissance pour le père qui, surmontant sa douleur, en a permis la publication, ainsi que pour l'ami qui l'a préparée. Car, « de cette vie, de cette mort, si belles en leur simplicité, comme l'a écrit le P. Clair, dans une lettre-préface, nul ne lira l'histoire sans édification et sans profit. Heureuse la France si pour l'aimer et la servir dans la crise douloureuse qu'elle traverse, elle trouve des fils en grand nombre qui ressemble à notre René ! »

G. DE SENNEVILLE.

HISTOIRE

Histoire universelle de l'Eglise catholique, par l'abbé ROHRBACHER, continuée jusqu'à nos jours par M. l'abbé GUILLAUME. Paris, Palmé, 1880-81, 8 vol. in-8. — Prix de l'ouvrage entier (12 vol.), par souscription, 75 francs.

Voici une nouvelle réimpression de l'*Histoire universelle de l'Église*,

par l'abbé Rohrbacher, continuée jusqu'à nos jours en 1871 par M. l'abbé Guillaume, professeur au grand séminaire de Verdun, enrichie ici de notes rectificatives et complémentaires. Ces notes, destinées à remettre l'ouvrage, vieux déjà de quarante ans, au niveau des travaux récents, sont placées à la fin de chaque volume où elles occupent en moyenne soixante ou soixante-dix pages. On a préféré cette disposition à un remaniement du texte primitif. Nous le regrettons, car il est toujours peu commode de rechercher ces notes, et il est compliqué pour l'intelligence de lire la moitié d'une exposition en un endroit et la moitié en un autre. Mais on n'a pas voulu toucher à l'œuvre de l'abbé Rohrbacher et on a gardé le texte primitif dans toute son intégrité.

On connaît la valeur et les défauts de cette *Histoire de l'Église*. Le style est lourd, le récit des faits est souvent médiocre, incomplet, quoique par moments il soit très fouillé, mais la pensée est puissante et éminemment catholique romaine. Elle a contribué évidemment à ce mouvement profond qui a transformé un clergé aux doctrines gallicanes, aux sentiments gallicans, plein de méfiance contre Rome et les Papes, en un clergé ami des doctrines romaines et attiré vers Rome par un irrésistible et filial amour. A ceux qui, par préjugés de nation ou de politique, s'étaient cru le droit de censurer les Papes, les Conciles, l'Église du moyen âge, l'abbé Rohrbacher démontra que ce furent précisément ces Papes et ces Conciles du moyen âge qui ont sauvé l'humanité en faisant triompher sur la terre la justice et la morale. M. l'abbé Rohrbacher n'est pas un savant que ses études instruisent, c'est un catholique que sa foi éclaire. L'*Histoire de l'Église* est un magnifique acte de foi à l'encontre des préjugés jansénistes et gallicans. On était heureux d'opposer au gallican Fleury l'ultramontain Rohrbacher. L'*Histoire de l'Église* a été par le fait une œuvre de polémique. C'est ce qui explique pourquoi sur certains points l'exacte mesure du vrai n'a point été toujours gardée. L'abbé Rohrbacher, tout occupé à pulvériser le gallicanisme qui est le césarisme christianisé, fut parfois trop sévère pour les rois, victimes autant que promoteurs de cette opinion fatale. Joseph de Maistre avait eu la note historique plus juste. La conséquence de ces jugements trop passionnés a été d'enlever du cœur du prêtre, — car l'*Histoire de l'Église* a été lue surtout par des prêtres, — le respect et l'amour des anciens rois de France, d'affaiblir cet attachement au principe de la monarchie traditionnelle qui avait fait la France et qui seule pouvait dans la sphère politique fermer la porte à la Révolution. Le prêtre gallican était royaliste ; le prêtre ultramontain, qui apprit l'histoire dans Rohrbacher, ne le fut guère : il fut à peu près orléaniste avant 1848, surtout quasi-républicain après, pour devenir bonapartiste en 1851. Aussi il

y a des réserves à présenter sur certains points. M. l'abbé Guillaume, et le dernier annotateur les feront-ils ? Lorsque l'impression sera arrivée à l'époque où les jugements furent trop vifs nous le saurons. Jusqu'à présent — le huitième volume arrive au milieu du quatorzième siècle — des notes substantielles signalent les travaux entrepris sur tel ou tel point historique depuis quarante ans, époque où parut pour la première fois l'*Histoire de l'Église*. Il y en a sur le Déluge, — car on sait que l'abbé Rohrbacher commença à Adam l'histoire de l'Église catholique ; — il y en a sur les traditions et les monuments de l'antiquité qui viennent corroborer le récit biblique ; les catacombes, où tant de belles découvertes ont été faites, sont l'objet d'une note étendue. Il y a des notes sur des sujets tout secondaires. Ainsi, à propos du mariage de saint Joseph, on analyse la dissertation du P. Patrizi en 1876 ; au sujet de la prise de Jérusalem par Titus, on invoque les travaux de M. de Sauley. — Les mémoires de MM. Le Blant, Tamizey de Larroque, Loth, Gérin, Boutarie, etc., sont mis à profit, et de nombreuses indications bibliographiques, toujours précieuses, sont données. Ces notes ont donc leur valeur ; mais je regrette, encore une fois, qu'elles ne soient pas fondues dans le texte ; et si on avait rendu le style un peu plus élégant, où aurait été le mal ? Malgré ses défauts, peut-être aussi à cause de certains de ces défauts, l'*Histoire de l'Église*, par l'abbé Rohrbacher, sera longtemps encore lue et recherchée. Cependant je voudrais beaucoup voir les critiques que je viens de rapporter prises en considération et servir à atténuer certaines impressions, tout en laissant intacts les sentiments du plus ardent dévouement au Souverain-Pontife. H. DE L'É.

Le Monastère des Dominicaines de Langres, 1621-1880, par le R. P. EMMANUEL-CESLAS BAYONNE, des Frères-Prêcheurs. Paris, Poussielgue, 1881, 2 vol. in-8 de XIX-366 et 406 p.

Le monastère des religieuses dominicaines à Langres a été un des premiers fruits de la résurrection de la famille dominicaine en France après les guerres de religion du seizième siècle. En 1558, le maître général jetait un cri d'alarme sur le dépérissement où l'ordre était tombé : « C'en est fait de l'ordre des Frères-Prêcheurs en France, disait-il au chapitre général d'Avignon, si vous n'y apportez un prompt remède. » Grâces à Dieu, le remède vint, et le P. Sébastien Michaelis, né vers 1543, au bourg de Saint-Zacharie en Provence, dans le voisinage de la Sainte-Baume et de Saint-Maximin, lieux privilégiés pour les enfants de saint Dominique, fit revivre comme Provincial les Constitutions dans toute leur rigueur, selon la commission qu'il avait reçue du maître général. Le

P. Michaelis eut à subir des traverses de la part même des religieux, mais soutenu à Rome par le Pape et en France par Henri IV, il put entendre la réforme aux couvents du Midi d'abord, puis à ceux du Centre et du Nord. Par une conséquence naturelle de la réforme des cloîtres dominicains, les autres branches de l'ordre subirent cette influence, et le tiers ordre de la Pénitence, puis les Sœurs-Prêcheresses, furent rétablis à Toulouse. Rien n'est plus touchant que les pages consacrées par le P. Bayonne à retracer la vie des religieuses qui donnèrent le branle à ce mouvement. Le rétablissement du tiers ordre séculier de Saint-Dominique eut lieu à Langres, en 1621, par deux saintes femmes vouées à la pénitence et aux œuvres de charité. Elles devinrent des apôtres, et se prirent à catéchiser les jeunes filles ; quelques années après il y eut un pensionnat complet. Le P. Bayonne donne, sur la vie des religieuses et la biographie des prieures, des détails les plus édifiants; on y voit le règlement de leurs journées, les exercices des classes et avec quelles hautes vertus elles exerçaient les œuvres les plus méritoires. Vint un jour fatal, où tout fut détruit; le 13 novembre 1789, l'Assemblée nationale mit « les biens du clergé à la disposition de la nation, à charge par elle de pourvoir aux frais du culte. » La constitution civile du clergé troubla la France et fit un schisme : alors une association de prières et de bonnes œuvres se forma pour obtenir la cessation des malheurs de la France, en invoquant surtout le Sacré-Cœur de Jésus dont les associés portaient l'image. Cependant l'épreuve continua. Le monastère fut envahi par des soldats : les portes en furent brisées à coup de hache, et le 29 septembre 1792 les sœurs furent dispersées : la Terreur régna. Les récits transmis par les témoins de cette triste époque et reproduits par le P. Bayonne sont des plus émouvants.

En 1797, les élections ayant été l'occasion d'une réaction en faveur du catholicisme, des pétitions réclamèrent le rétablissement de la religion : les prêtres revinrent et ne se cachèrent plus pour célébrer le culte. Les églises n'étaient pas toutes rouvertes, mais partout on disait la messe, même avant le Concordat. En 1806, les dominicaines rétablirent leur pensionnat, et « les dames associées sous le nom de dames institutrices de Saint-Dominique » furent autorisées sous la Restauration. L'évêque, — un ancien évêque constitutionnel — avait en 1811 obligé les religieuses à cacher leur scapulaire sous leurs vêtements séculiers, et elle restèrent ainsi jusqu'à ce que, en 1838, Mgr Parisis voulut qu'elles reprissent l'habit blanc. L'abbé Lacordaire avait alors le projet de rétablir en France les Frères-Prêcheurs. En vain le maître général de l'ordre lui conseillait-il de différer pendant quelque temps la réalisation de son saint projet, « vu les troubles présents de l'Europe, » Lacordaire ne le poursuivit pas moins : il visita

le couvent de Langres, eut avec la supérieure des rapports attestés par douze ou quinze lettres inédites, toutes destinées à raviver la foi et à maintenir le couvent dans les saintes traditions de l'ordre. « Les collèges catholiques, écrivait Lacordaire en 1838, sont l'un des plus pressants besoins de la France. » Il disait vrai, et c'est pourquoi aujourd'hui, pour perdre la France, on s'empresse de détruire les collèges catholiques, qui étaient pour la patrie l'espérance d'un meilleur avenir. Le P. Bayonne a tracé ici avec talent, avec cœur, une monographie dont l'intérêt est plus général que le cercle local, car elle instruit et émeut tous ses lecteurs. H. DE L'É.

Vie de M. Étienne, *quatorzième supérieur général de la Congrégation de la Mission de la Compagnie des Filles de la Charité,* par un PRÊTRE DE LA MISSION. Paris, Gaume, 1881, in-8 de VI-576 p. avec un portrait. — Prix : 7 fr. 50.

A part le premier chapitre de cet ouvrage, consacré à la naissance, à la première éducation et à la vocation ecclésiastique de M. Étienne, et les deux derniers racontant sa mort et ses funérailles, tout le reste est aussi bien l'histoire des Congrégations qu'il a été appelé à diriger que sa vie propre. Le supérieur général s'identifie tellement avec ses congrégations, faisant tout pour leur bien, sans vues personnelles, qu'il se confond presque avec elles, et cela dès le début de son entrée à la Mission. Car bien qu'il n'ait été nommé supérieur général qu'en 1843, il fut aussitôt après son ordination, en 1825, appelé à prendre part directement à tout ce qui intéressait la Congrégation, comme secrétaire du vicaire général, procureur général et préfet de l'Église. Il fait construire la chapelle de la maison-mère ; il défend la Congrégation contre les attaques dont elle est l'objet à la Chambre des députés en 1829 ; il prend une grande et heureuse part, grâce à ses relations avec M. Guizot, à la rédaction de la loi de 1833 sur l'instruction primaire ; il est chargé, en 1840, par M. Thiers, d'une mission politique auprès des Maronites, il visite tous les établissements des lazaristes en Orient, en on lui doit l'envoi des premiers Frères des Écoles chrétiennes dans ces contrées pour décharger les missionnaires des soins de l'instruction. Il est mêlé à toutes les négociations relatives à la nomination de divers supérieurs, parmi lesquelles celle de M. Nozo, qui se compromit dans des spéculations financières, et auxquels il succéda. Son supériorat est marqué par deux faits principaux : le retour aux règles et à l'esprit de saint Vincent de Paul, qui a été l'œuvre de sa vie, et l'extension des deux Sociétés qui peut en être regardé comme la conséquence. Il y avait des ferments de division, des menaces de schisme, des résistances sourdes : sa fermeté, sa modération, sa prudence, sa confiance en saint Vincent le firent triom-

pher de tous les obstacles. On trouve dans cette phase de sa vie beaucoup d'épisodes curieux, tels que ses relations avec la famille d'Orléans, avec le roi Louis-Philippe qui voulait le charger de demander au Pape l'abolition du célibat des prêtres, ses démarches pour obtenir l'intervention française contre une spoliation dont le duc de Parme se rendait coupable envers la Mission. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est l'histoire des grandes œuvres de charité que M. Étienne a fondées ou dirigées, telles que l'Œuvre des Orphelins de Saint-Vincent de Paul créée après le choléra de 1832, l'Œuvre des Pauvres Malades, l'Œuvre du Berceau de Saint-Vincent, l'Œuvre de Sainte-Geneviève, les Enfants de Marie, l'Œuvre de la Sainte-Trinité : belle page détachée de l'histoire de la charité catholique et française.

L'auteur, modeste malgré son talent, a écrit son livre pour les fils et les filles de saint Vincent ; mais tout le monde peut en profiter. On ne peut que gagner à bien connaître M. Étienne, l'esprit qui l'animait et qu'il communiquait aux deux grandes familles dont il était le père, le bien qu'il a fait et les moyens qu'il prenait pour l'accomplir. Il est plus que jamais utile de mettre au grand jour les services de tous genres rendus par les congrégations menacées de suppression, et de montrer que le caractère du religieux n'ôte rien aux qualités du citoyen dévoué à son pays.

René de Saint-Mauris.

Historia de los Heterodoxes españoles, por el doctor Don Marcelino Menendez Pelayo, Catedratico en le Universidad de Madrid. — Tome II, Madrid, Librairie catholique de Saint-Joseph, gr. in-8 de 786 p. — Prix : 40 réaux (10 francs).

Nous prions nos lecteurs de se reporter à l'article que nous avons écrit sur le premier volume de l'*Histoire des Hétérodoxes espagnols*. Ce retour nous semble nécessaire, si l'on veut bien comprendre l'ensemble de l'œuvre de M. Menendez, et nous ne pouvons y suppléer par une analyse rétrospective dont l'étendue serait trop considérable. Avec son second volume, l'auteur aborde l'époque du protestantisme. Il l'examine, non avec les dissidences sans nombre qu'il présente aujourd'hui, mais tel qu'il s'offrit à ses débuts. M. Menendez ne nie pas le désir d'une réforme, qui depuis longtemps préoccupait les esprits les plus religieux, il n'hésite pas, dans son impartialité, à enregistrer les traces de trop nombreux scandales. Mais ce n'était point par Luther qu'une véritable réforme pouvait se produire, et ce nom, appliqué à une hérésie qui venait donner à ses sectaires la faculté de violer des vœux d'une pénible observance, ne fut vraiment qu'une antiphrase. Les erreurs nouvelles, toutefois, pénétrèrent en Espagne plus qu'on ne serait disposé à le croire. Érasme, dont l'esprit flottait entre le catholicisme et le protestantisme, grâce à des méri-

tes littéraires incontestables, exerça une action notable au delà des Pyrénées et prépara réellement les voies à l'hérésie (p. 18). Il eut de nombreux admirateurs, des prosélytes, dont les uns l'abandonnèrent, dont les autres allèrent plus loin que lui (p. 94). M. Menendez étudie patiemment, dans une série de notices, ces divers personnages, dont nous n'avons pas même le temps de donner les noms. Il passe ensuite en Portugal, puis accompagne à l'étranger divers hérétiques espagnols qui avaient quitté leur patrie. Le plus célèbre d'entre eux fut Servet, la victime de Calvin, né à Tudela dans le royaume de Navarre (p. 250-303).

L'auteur, après cette excursion, nous mène à Valladolid et à Séville, et nous dépeint les progrès que le protestantisme avait faits dans les classes élevées, surtout dans le clergé, dans les couvents. progrès quelesrépressions du Saint-Office réussirent à brusquement arrêter. Mais, à côté du luthérianisme, d'autres sectes faisaient des prosélytes (p. 520): sectes odieuses, qui cachaient une débauche effrénée sous les dehors du mysticisme. Cette effroyable corruption semblait arrivée à son dernier degré, et certes on ne peut blâmer l'Inquisition d'avoir tout fait pour détruire de pareilles horreurs. Des aberrations plus dangereuses, mais d'une autre nature, furent répandues par un homme célèbre sur lequel M. Menendez donne beaucoup de détails (p. 559), par Miguel de Molinos. M. Menendez démontre énergiquement la fausseté de l'allégation moderne qui voudrait rattacher Molinos à sainte Thérèse. Il nous a auparavant expliqué que la doctrine qui, en France, reçut le nom de Quiétisme, était fort loin de reproduire les erreurs de Molinos, auquel elle n'emprunta en substance que la doctrine du pur amour (p. 577).

Dans son premier volume, l'auteur s'est occupé des Juifs ; il y revient et les montre dans la situation où ils se trouvaient vers la fin du seizième siècle. Il passe ensuite aux Morisques, les musulmans tolérés par les chrétiens (p. 620). Sans nier que, de bien des manières, leur expulsion eut de fâcheux résultats, il la considère comme une mesure logique, inévitable. Il nous donne quelques renseignements curieux sur la littérature des Morisques (p. 620).

Un chapitre est consacré à la magie, aux superstitions. Ce qu'elles furent en Espagne, elles le furent pour ainsi dire partout, mais avec plus d'intensité. Remarquons, à l'honneur du théologien philosophe Pedro Ciruelo, qu'à l'époque où notre Jean Bodin insérait dans sa *Démonomanie* toutes les fables relatives au Sabbat, Ciruelo n'y ajoutait pas foi, et ne croyait qu'à des hallucinations (p. 649). Remarquons encore que l'Inquisition, dans les procès de sorcellerie, se montra beaucoup moins sévère qu'on le fût en France. Ne quittons pas ce sujet sans constater que l'Espagne, du temps de Ciruelo, crut aussi aux esprits frappeurs (p. 650).

L'épilogue de ce gros volume est sous ce titre : *La Résistance orthodoxe*, l'apologie complète de l'Inquisition. A son égard, M. Menendez n'est pas moins explicite que le comte de Maistre. Je ne cherche ici qu'à faire connaitre les idées de l'auteur et non les miennes. Il pourrait, sur divers points, y avoir entre nous des désaccords qui me mèneraient trop loin ; je résume donc, sans les discuter, les opinions de l'écrivain espagnol. — La vérité s'impose à l'intelligence avec une force irrésistible ; quiconque la possède doit l'imposer aux autres. — La tolérance est une vertu facile, ou pour mieux dire elle est la maladie de notre époque de scepticisme et de foi débile. — Quiconque admet que l'hérésie est une erreur et compromet l'existence de la société, doit vouloir la punition spirituelle et temporelle des hérétiques, et dès lors accepter l'Inquisition. — Je crois que voilà le raisonnement de M. Menendez condensé dans le moins de mots possible. J'ajouterai que l'auteur donne de très curieux détails sur la latitude assez grande que le Saint-Office laissait pour la lecture des livres. Ainsi, c'est seulement en 1793 que la *Celestina* figura à l'Index. Jamais les livres de Quevedo n'y furent inscrits. Dire, comme on le fait, que depuis l'Inquisition on n'a pu, en Espagne, plus écrire, est une assertion d'ignorant. Lope de Vega était un des familiers du Saint-Office. Au reste, un protestant, Ticknor, que M. Menendez aurait pu citer, explique très bien pourquoi les sévérités de l'Inquisition ne furent point fatales aux lettres castillanes.

Nous avons, dans ce volume, remarqué quelques petites erreurs dans l'orthographe des noms étrangers : d'Harlay, Fenelon, au lieu de : du Harlay, Fénelon (p. 579). M. Menendez devra, dans son troisième volume, encore citer beaucoup de noms français : nous lui indiquons ces légères incorrections pour qu'il pense à les éviter.

Le deuxième volume de l'*Histoire des Hétérodoxes* se termine par de nombreux appendices, et par une appréciation très élogieuse du censeur ecclésiastique. Le tome III nous amènera à l'époque actuelle. La franc-maçonnerie y tiendra certainement une large place. On en a fait une prolongation de l'ordre du Temple, et peut-être, à son sujet, M. Menendez nous entretiendra-t-il des Templiers, dont nous ne voyons pas qu'il ait parlé, et qui auraient dû, ce nous semble, apparaître déjà dans son premier volume. TH. DE PUYMAIGRE.

Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, suite de *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, par le baron ALPHONSE DE RUBLE. Tome premier. Paris, Labitte, in-8 de XI-446 pages. — Prix : 8 fr.

En 1877, nous avons rendu compte, ici-même (t. XX, p. 50), d'une étude de M. le baron de Ruble, intitulée : *Le Mariage de Jeanne d'Albret*. L'auteur annonçait alors que ce premier volume n'était en quel-

que sorte que la préface d'un travail plus étendu, sur le rôle joué par Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mère de Henri IV, dans les troubles qui ensanglantèrent le seizième siècle. Il vient de tenir sa promesse ; l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui au public raconte la vie de Jeanne et de son mari Antoine de Bourbon, depuis leur mariage (20 octobre 1548) jusqu'à la mort de Henri II, roi de France (10 juillet 1559). D'autres volumes subséquents contiendront le récit des treize dernières années de la reine de Navarre.

M. le baron de Ruble, le savant éditeur des *Commentaires* de Blaise de Monluc et des *Mémoires* de Michel de la Huguerye, est un des érudits qui connaissent le mieux le seizième siècle, à l'étude duquel il s'est, d'ailleurs, exclusivement consacré. Il n'a rien négligé pour rendre aussi complètes que possible ses recherches sur Jeanne d'Albret. Les documents inédits qu'il a découverts et qui font de son livre, une œuvre entièrement originale, ont été puisés par lui, particulièrement aux archives de Pau, et aux archives royales de Simancas demeurées jusqu'ici presque vierges, depuis le jour où Charles-Quint constitua ce fameux dépôt. Le chapitre premier qui s'arrête à la mort de Henri d'Albret (29 mai 1555) nous fait suivre Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, successivement au château de Vendôme, dans le Béarn, à Paris, en Picardie ; nous les voyons prendre une part directe aux négociations qui furent entamées alors entre Henri II et Charles-Quint, enfin nous suivons les péripéties des campagnes militaires de 1551 à 1554, dans la dernière période desquelles Antoine de Bourbon commandait en chef. Les deux chapitres suivants sont plus exclusivement consacrés à l'administration d'Antoine et de Jeanne à Pau, où, en 1557, se tinrent les États du Béarn ; ils nous révèlent aussi les négociations entreprises par Antoine pour rentrer en possession du royaume de Navarre, et les agissements auxquels il se livra par suite de sa jalousie contre les Guises et Diane de Poitiers ; il accueillit même favorablement la proposition que lui fit le duc d'Albuquerque, de lui fournir les moyens de monter sur le trône de France. Charles-Quint qui tenait à se l'attacher pour s'en faire une arme contre Henri II finit par lui promettre le Milanais en échange de la Navarre ; mais le secret de ces négociations fut découvert au roi de France, et le projet échoua, surtout par suite du dénouement de la bataille de Saint-Quentin, qui faisait que Philippe II victorieux, n'avait plus besoin d'alliés.

Le quatrième chapitre qui offre un intérêt non moins soutenu, traite de la réforme en Béarn et en Guyenne. L'origine du mouvement calviniste dans ces provinces date du jour où Marguerite d'Angoulême favorisa les novateurs. Mais les grands coupables, c'est Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret qui se jetèrent dans le schisme et accueil-

lirent la réforme plutôt pour satisfaire leur ambition et leurs rancunes contre la cour de France, que par conviction et par zèle religieux : les conversions multipliées d'Antoine de Bourbon ne prouvent que trop peu de sincérité. Le roi de Navarre, dit M. de Ruble, « protégeait la réforme, mais il ménageait le catholicisme, en attendant le triomphe du plus fort. » Son favori, Pierre David, moine défroqué qui l'accompagnait partout, nous est dépeint par l'historien protestant La Planche, comme « se servant de l'évangile pour l'ambition et pour le ventre. » Le récit des premières manifestations calvinistes à Agen, à Bordeaux, à Montauban, en Saintonge, en Poitou, est particulièrement intéressant. Le cinquième et dernier chapitre revient aux événements politiques qui ont précédé la mort de Henri II : la bataille de Gravelines, les conférences de Cercamp, la guerre qu'Antoine de Bourbon voulut porter en Navarre et son pitoyable échec qui le contraignit à implorer la protection du roi de France.

En somme, Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret sont des personnages historiques peu sympathiques, dominés par l'ambition et de mesquines jalousies, sans cesse occupés à former des complots et à nouer des intrigues d'où la bonne foi était le plus souvent bannie, et enfin dont le rôle assez considérable a été funeste à la France et à la religion catholique. Telle est la conclusion qu'on est amené à formuler quand on a lu le présent livre, écrit sans passion, et fondé sur les documents authentiques. Des pièces justificatives occupent les cent dernières pages environ. ERN. B.

Hugues de Lionne, ses ambassades en Espagne et en Allemagne. *La Paix des Pyrénées*, d'après sa correspondance conservée aux archives du Ministère des affaires étrangères, par J. VALFREY. Paris, Didier, 1881, in-8 de CXXXI-332 p. — Prix : 7 fr. 50.

En rendant compte (t. XXII, p. 62) d'un précédent volume sur les ambassades de l'élève de Mazarin en Italie, nous avons déjà mis en relief les qualités qui distinguent l'œuvre de M. Valfrey dans ses études sur la diplomatie française au dix-septième siècle. Ce nouveau chapitre des négociations du neveu d'Abel Servien n'est pas inférieur au premier. Elles sont au nombre de quatre, et s'étendent presque sans interruption du milieu de l'année 1656 jusqu'à la fin de l'année 1659, tantôt à Madrid, tantôt à Francfort, tantôt à Paris ou sur la frontière de la Bidassoa. En réalité, c'est la même affaire qui se poursuit pendant plus de trois ans, et la paix des Pyrénées qui en marque le terme est comme le dénouement d'une pièce de théâtre dont nous assistons aux quatre actes préliminaires. M. Valfrey l'a fait précéder d'un long et intéressant prologue de 130 pages, dans lequel, sous le titre d'*Introduction* il remonte aux origines de la situation politique

qui avait amené ces négociations et apprécié les différentes phases des hautes conceptions de Richelieu et de son successeur depuis la prise d'armes de 1635.

Cette introduction est un excellent morceau d'histoire, pour lequel M. Valfrey a mis à contribution les plus récents travaux publiés sur cette époque. Les *Lettres du cardinal Mazarin*, l'*Histoire de la minorité de Louis XIV*, par M. Chéruel, les *Souvenirs du comte de Cosnac*, les *Lettres de Richelieu* et les mémoires du temps lui ont permis de présenter sous un jour plus net qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, les différentes phases de la guerre de Trente-Ans et les préliminaires des négociations qui suivirent le traité de Mazarin avec Cromwell. Les premières sont les conférences secrètes de Madrid en 1656. Rien n'est plus dramatique que le récit de la lutte acharnée entre Hugues de Lionne et don Louis de Haro, le successeur et neveu d'Olivarès. Les détails en sont empruntés aux originaux même de la *Correspondance d'Espagne* conservée aux dépôts du Ministère des affaires étrangères et révèlent chez le neveu de Servien une habileté, une énergie et un patriotisme qui n'avaient pas été suffisamment appréciés jusqu'à ce jour. Quand on a assisté au combat héroïque entre les deux ministres, combat qui se termina par l'abandon des places d'Arras, de Landrecies, d'Hesdin et de Bapaume, on doit avouer que plus brillant tournoi ne se rencontre guère dans les annales de la diplomatie. Dans les premières conférences, le représentant de Louis XIV, aux prises avec un adversaire dont l'habileté lui était connue, mais dont il n'avait jamais expérimenté directement le jeu, avait commis des fautes et s'était laissé surprendre ; mais, éclairé en temps opportun par les admonitions de Mazarin, il avait su échapper aux étreintes savantes de son adversaire : puis, sûr de ses positions, il s'y était établi d'une façon inexpugnable, et en fin de compte, la cession de Perpignan et d'Arras avait été arrachée à l'Espagne après une lutte acharnée de douze jours. La mission de Lionne n'aboutit pas à la conclusion immédiate de la paix, mais elle en jeta les bases pour un avenir peu éloigné, et lorsque, deux ans plus tard, l'Espagne épuisée demanda une suspension d'armes, on n'eut qu'à se reporter aux conférences de 1656 pour définir et conclure.

La mission de Lionne à Francfort pour l'élection de l'empereur, afin d'obtenir, non pas la couronne impériale pour Louis XIV, faute que Mazarin se fût bien gardé de commettre après la triste expérience de François Ier, mais la tutelle de l'Empire, en essayant de placer le sceptre dans les mains du duc de Bavière ou du comte palatin de Neubourg, ne présenta point de phases aussi dramatiques, mais elle nous offre une foule d'incidents peu connus, et parfois, fort piquants, qui nous initient à toutes les finesses de la politique si déliée de Mazarin.

Le traité des Pyrénées, dont la conception appartient à Mazarin et la rédaction à Lionne, est justement considéré comme le monument le plus achevé de l'ancienne diplomatie française ; mais ces négociations sont plus connues que ne l'étaient les précédentes. M. Valfrey nous a cependant initié, à son sujet, à des particularités qui font grand honneur à la sagacité du neveu de Servien, et le placent au premier rang parmi les diplomates contemporains. On peut se demander, dit M. Valfrey, si Mazarin ne choisit pas, pour déposer les armes, le moment où il était le plus près d'atteindre le but de ses efforts par la conquête de la Flandre et du Brabant : mais faut-il le blâmer d'y avoir renoncé devant les perspectives plus vastes qu'ouvrait le mariage d'Espagne ? Nous pensons avec M. Valfrey qu'il ne serait ni juste ni convenable de reprocher trop amèrement cette faute au ministre qui dotait la France par le traité de 1659, du Roussillon et de l'Artois. Le vrai coupable a été la Fronde. René Kerviler.

Archives de la Bastille. *Documents inédits recueillis et publiés* par François Ravaisson, conservateur-adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal. *Règnes de Louis XIV et de Louis XV* (1709 à 1772). Paris, Pedone-Lauriel, 1881, gr. in-8 de 508 p. — Prix : 9 fr.

M. Ravaisson, effrayé de l'abondance des papiers inédits de la Bastille, avait un moment songé à laisser de côté tout ce qui regarde en ces papiers les partisans ou les adversaires de l'esprit philosophique. Il s'était dit que M. Desnoireterres, en ses huit volumes sur Voltaire, avait à peu près épuisé le sujet. Mais, se ravisant, il a reconnu qu'il y avait encore bien des détails précieux à recueillir, en dehors de ceux qui ont été mis à profit, dans la vie de ce Voltaire qu'il compare un peu trop pompeusement (*Avertissement*) « à ces arbres immenses dont les racines touchent aux entrailles de la terre, tandis que la cime est perdue dans les nuages. » Nous ne blâmerons pas M. Ravaisson d'avoir complété le travail de M. Desnoireterres. Les curieux trouveront dans le XII^e^ volume des *Archives de la Bastille* d'innombrables particularités bien peu connues. Mais, généralement, ces particularités sont plus piquantes qu'importantes, et c'est surtout l'histoire anecdotique du dix-huitième siècle qui profitera des trouvailles de M. Ravaisson. Les principaux personnages qui figurent dans ce XII^e^ volume sont l'abbé Blache, libelliste qui mourut complètement fou, après avoir été, toute sa vie, à demi fou; les femmes Doublet, Dequin, etc., prétendues sorcières qui n'étaient que des voleuses ; le capitaine Lemesle, espion ; M^lle^ de Salonne, qui avait tué son beau-frère ; Anne Charon, qui avait colporté des vers insolents, injurieux contre Louis XIV, M^me^ de Maintenon, le P. La Rue, etc.. M. de Bellefond, emprisonné pour crime de lèse-majesté ; Jean Troin, dit Delisle, chercheur de la

pierre philosophale, lequel avait abusé de la crédulité de Jean Soanen, l'évêque de Senez; Voltaire, et, autour de Voltaire, J.-B. Rousseau, le duc de Richelieu, le savant Freret, l'abbé Lenglet du Fresnoy, l'abbé Desfontaines, le poète Roy, l'académicien N. Boindin, La Grange-Chancel, le cardinal de Tencin et Mme de Tencin, sa sœur, l'abbé Prévost, l'abbé d'Olivet, le libraire David, l'historiographe Moncrif, Crébillon fils, Olympe Dunoyer, comtesse de Winterfeld, le roi de Prusse Frédéric II, l'imprimeur Osmont, Baculard Darnaud, l'écrivain licencieux Gervaise de la Touche, le chevalier de Mouhy, le cardinal de Fleury, Racine fils, le libraire Didot, Mme du Chastelet, Helvétius, le fermier général La Popelinière, Mlle Gaussin, Mlle Clairon, La Mettrie, Fréron, Marmontel, Pidansat de Mairobert, le chevalier de Mirabeau, Diderot, le poète comique Destouches, le chevalier de Rességuier, l'abbé de Méhégan, le pamphlétaire, Chevrier, l'obscène romancier, l'acteur Le Kain et sa femme, La Beaumelle, La Condamine, le comte de Gisors, le maréchal de Belle-Isle, La Harpe, etc.

Quelques-unes des notes de M. Ravaisson sont fort intéressantes. Il en est d'autres qui sont d'un ton qui déroge à la gravité de l'histoire. C'est trop familièrement que l'éditeur dit (p. 95, note 3) que « Lenglet n'avait pas plus de moralité qu'un chat. » On n'aurait pas voulu trouver (note 1 de la page 5) une épigramme ordurière, reproduite uniquement pour « montrer que nos aïeules étaient moins bégueules que leurs petites-filles, et que le mot propre ou malpropre, comme on voudra, ne leur faisait pas peur. » Il y a (p. 129, note 1) une plaisanterie déplacée sur Fontenelle septuagénaire. Indiquons encore une plaisanterie du même genre sur le duc de Fronsac (p. 441, note 2). Le recueil de M. Ravaisson est trop estimable pour que l'on puisse y voir sans regret des taches qu'il serait si facile de ne pas y mettre.

T. DE L.

Ecrits inédits de Saint-Simon, publiés sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères, par M. P. FAUGÈRE. Tome III : *Mélanges*. II : etc. Paris, Hachette, 1881, in-8 de XX-512 p. — Prix : 7 fr. 50.

Après le compte-rendu (tomes XXIX, p. 340 et XXXI, p. 139) que nous avons déjà fait ici même des deux premiers volumes de cette collection, notre rôle est très simplifié pour ce tome troisième, consacré presque entièrement à un sujet auquel Saint-Simon a travaillé pendant la majeure partie de sa carrière. Il s'agit ici des prérogatives de la Pairie. Le noble duc se proposait, non seulement de sauver du naufrage et de maintenir intacts les restes de cette antique institution, mais de faire revivre les privilèges honorifiques et même en certains cas des droits effectifs qui lui paraissaient essentiellement inhérents à

la Pairie. Il apporta à cette tâche une persévérance inouïe, qui suscita contre lui bien des inimitiés à la Cour, dans le Parlement et même dans la plus grande partie de la noblesse, dont les membres prétendaient de plus en plus à l'égalité avec les Pairs, sans prévoir qu'un jour viendrait où leurs privilèges propres disparaîtraient devant des revendications bien autrement redoutables que les leurs, issues de bien plus bas. On a trop souvent attribué à la vanité pure la passion véritable que mit Saint-Simon à revendiquer tel rang, telle préséance, tel honneur ou telle fonction surannée ou contestée. En ce qui concerne la Pairie, il semble résulter de la lecture attentive de ses mémoires, que ces réclamations provenaient d'un mobile plus élevé, ayant pour origine un sentiment d'intérêt général. Il considérait évidemment la Pairie comme une institution formant une partie essentielle de l'ancienne constitution de la France, institution qu'il importait dès lors de maintenir pour l'avantage commun de la royauté et du pays.

M. Faugère a bien mis en relief ce caractère de l'œuvre très fouillée et très approfondie de l'irascible duc. S'il y a beaucoup de minuties dans toutes ces pages, il y règne incontestablement un grand souffle patriotique, et l'on y rencontre de très curieux chapitres sur plus d'un point très peu connu de notre histoire. Le titre de l'un de ces mémoires est caractéristique : *Brouillon des projets sur lesquels il faudroit travailler petit à petit, sans relâche, et sans jamais tomber dans le piege de se laisser rebutter par rien...* — Ce titre seul prouverait l'infatigable ténacité que mit Saint-Simon au service de la dignité des Ducs et Pairs.

M. Faugère dit quelque part avoir été obligé de compléter et de corriger quelques points des manuscrits ; il devrait bien nous donner au moins en note quelques explications sur les *singes* (ne serait-ce pas signes ?) du manteau ducal dont parle la page 114.

René Kerviler.

Histoire de la Constitution civile du clergé (1790-1801), *l'Eglise sous la Terreur et sous le Directoire*, par Ludovic Sciout. Tome IV. Paris, Didot, 1881, in-8 de 848 pages. — Prix : 10 fr.

M. Ludovic Sciout vient d'achever la grande œuvre à laquelle il a consacré dix ans de sa vie : le volume qui paraît aujourd'hui est le dernier de sa belle *Histoire de la Constitution civile du clergé*. Il s'ouvre pendant la Terreur pour se fermer au Concordat. C'est le passage de la persécution violente à la pacification définitive. La Convention ne frappe pas seulement les prêtres réfractaires, comme la Constituante et la Législative ; elle fait la guerre à l'Église constitutionnelle tout aussi bien qu'à l'Église catholique, et le Tribunal révolutionnaire

envoie indistinctement à la guillotine les prêtres jureurs et les prêtres insermentés. Un seul moyen leur reste d'échapper à la mort, l'abandon de leurs lettres de prêtrise ou le mariage. Pour ceux qui consentent à s'avilir jusqu'à se déclarer des imposteurs ou jusqu'à prendre femme, pour ceux-là la Convention a quelque indulgence ; aux autres elle ne doit que l'échafaud. La révolution de thermidor amène une certaine détente dans la persécution, non pas que les thermidoriens soient partisans de la liberté de conscience ; la plupart sont tout aussi prêtrophobes que ceux qu'ils ont vaincus et remplacés ; mais l'opinion publique, avec laquelle ils doivent compter et qui les a forcés à ouvrir les prisons, les contraint, bien malgré eux, d'adoucir, au moins dans la pratique, la rigueur des lois contre les catholiques. Un grand nombre de prêtres émigrés rentrent en France ; ceux qui se sont cachés reparaissent au grand jour, et les administrations municipales ferment les yeux sur leur présence ; on permet même aux fidèles de louer des églises ou des chapelles pour l'exercice de leur culte, et dans les campagnes, les cloches recommencent à sonner. Ce mouvement réparateur continue sous le Directoire, malgré la mauvaise volonté des Directeurs ; il s'accentue même après l'élection du nouveau tiers. Mais tout change au 18 fructidor : la proscription des modérés entraîne un redoublement de persécution ; la rage antireligieuse des Directeurs, de la Réveillère surtout, le fondateur de la secte absurde des Théophilanthropes, se donne libre carrière. On ne guillotine plus, non pas par humanité, mais par crainte que la vue du sang n'amène un soulèvement de l'opinion, lasse des excès de la Terreur ; on déporte, ce qui vaut tout autant, car on a bien eu soin de choisir comme lieu de déportation le point le plus insalubre de l'insalubre pays de la Guyane. C'est, suivant un mot connu, la *guillotine sèche*, qui tue plus lentement mais tout aussi sûrement que la guillotine sanglante. Or le Directoire a le droit de déporter, sans jugement et par simple décret, qui il veut. Et il use largement de son droit, tant en France qu'en Belgique. M. Sciout établit pour ce dernier pays, département par département, la liste des prêtres déportés : elle est effrayante ! c'est presque la déportation en masse. Et les prétextes de déportation se multiplient à l'infini, grâce à la haine ingénieuse des persécuteurs. L'un des plus commodes, c'est la substitution de la fête décadaire au dimanche. Tout citoyen qui s'avise de chômer le dimanche et de travailler le décadi est arrêté et déporté ; les prêtres même doivent cesser de célébrer le dimanche pour fêter le décadi. Il n'est sorte de tracasserie mesquine dont le Directoire n'ait usé contre les catholiques. Croirait-on qu'il a défendu de vendre du poisson les jours maigres, afin de forcer les fidèles à faire gras le vendredi ? Après cette idée-là, il faut vraiment tirer l'échelle. On conçoit donc le soupir de

soulagement qui s'échappa des poitrines, lorsque Bonaparte vint balayer le Directoire et sa séquelle, et surtout avec quelle reconnaissance fut acclamé le Concordat qui, au bout de onze ans, rendait enfin la paix à l'Église de France. Grand acte de sagesse qui fait plus d'honneur au premier consul que de brillantes victoires; grand acte de bon sens que des gouvernants, qui n'ont pas la même gloire, feraient bien de méditer. Car c'est là, c'est à un accord avec le Saint-Siège, qu'il fallait aboutir après onze ans de persécution où l'on avait déployé toutes les violences du despotisme le plus absolu, toutes les roueries de la haine la plus ingénieuse! L'œuvre de la Constitution civile échouait misérablement, et l'Église sortait victorieuse de cette rude et sanglante épreuve. « Si du moins, dit M. Sciout en terminant, cette terrible et humiliante leçon pouvait être comprise! Si le souvenir de la persécution la plus atroce et la plus inutile pouvait préserver la France de nouvelles folies antireligieuses! » Nous nous associons de tout cœur à ce vœu, et nous ajouterons que si un tel résultat pouvait être obtenu, il serait dû à des études aussi consciencieuses que celles de M. Sciout, au beau livre qui est sorti de ces études, et au tableau si vrai, si frappant, si éloquemment instructif, qu'il a tracé des misères qui pendant onze ans ont désolé l'Église et la France.

MAX. DE LA ROCHETERIE.

Histoire contemporaine depuis 1789 jusqu'à nos jours, par E. MARÉCHAL. Septième édition revue et augmentée. Paris, Delalain, 1881, in-12 de VIII-992 p. — Prix : 5 fr.

Ce volume est plein de faits, et sa lecture apprendra beaucoup. Outre les faits politiques, l'auteur donne un précis sur les lettres, les sciences les arts : c'est une excellente pensée ; il décrit les grandes découvertes géographiques de ces dernières années. Naturellement il présente peu de réflexions sur les faits, mais la manière dont plusieurs d'entre eux sont présentés, laisse voir chez l'auteur un parti pris de donner tort à ses adversaires et d'amnistier les partisans de son opinion ; ainsi certains faits sont présentés d'une manière insuffisante ou complètement fausse. La prise de la Bastille au 14 juillet est célébrée comme une victoire obtenue après une lutte sanglante : la Constitution civile du clergé n'est nullement comprise, et ce qu'en dit l'auteur n'en donne aucune idée. Il s'indigne de la Convention du 23 avril 1814, sans songer à l'invasion amenée par les fautes de l'Empire qui l'imposait pour ainsi dire. Il trouve que Béranger « flétrissait les amis de l'étranger et faisait appel au sentiment national, » ce qui est une calomnie, s'il entend par là désigner les royalistes, et un contre-sens, car il n'a qu'à se rappeler comment Béranger conviait au contraire à la désertion et à *faire demi-tour* les soldats français qui franchissaient les Pyrénées.

S'il parle des exécutions faites par Cabrera pendant la guerre carliste, il ne mentionne pas le meurtre de sa mère, fait par les Christinos qui les précéda, etc.... Pourquoi, dans ce rapide résumé, consacrer une demi-page à l'amendement de M. Grévy en 1848, au sujet de l'élection du Président de la République ? Ne faudrait-il pas laisser aux journalistes de bas étage l'appellation de la « campagne connue sous le nom d'expédition de Rome à l'intérieur ? » L'auteur ne parle que du bout des lèvres de la grande loi de 1850, par laquelle M. de Falloux assura la liberté d'enseignement pendant trente ans, et il ne parle pas du tout des attentats qui sont venus détruire les collèges catholiques, enfoncer les portes des religieux... Je conçois qu'après le récit de ces actes de despotisme, il y aurait mauvaise grâce à écrire, comme il le fait, que « paix, liberté, travail est la devise de la France contemporaine. » Il faudrait du moins distinguer deux France, l'une qui a juré haine au catholicisme et par tous les actes arbitraires veut arriver à le détruire, tandis que l'autre veut le catholicisme comme le gardien de toutes les libertés contre le despotisme de la Révolution. Je m'arrête : il suffit d'avoir indiqué par quelques exemples la physionomie de cet ouvrage, plein de faits, mais où les faits sont présentés parfois sous un jour faux, où les jugements soit d'événements, soit d'écrivains, sont empreints de cet esprit de parti qui n'est pas l'esprit de justice. Lorsqu'à la fin, dans la liste des ouvrages à consulter, l'auteur ne cite, pour l'histoire de la Restauration, que le pamphlet de M. de Vaulabelle : *Histoire des deux Restaurations*, et le livre de Lacretelle ; lorsqu'il ne dit pas un mot des ouvrages de Vielcastel de Nettement; lorsque, pour la Révolution, il indique les *Girondins* de Lamartine, les *Histoires* de Thiers, de Michelet, et ne cite pas l'*Histoire de la Terreur*, si étudiée, de Mortimer-Ternaux, etc., etc... il découvre ses sympathies, la direction de son esprit et combien, sur de nombreuses questions, il faut le lire avec réserve.

H. DE L'E.

Souvenirs et écrits de mon exil. *Période de la guerre d'Italie*, par KOSSUTH. Paris, E. Plon, 1880, gr. in-8 de XLVIII-346 p. — Prix : 8 fr.

Ce livre n'est pas ce qu'on appelle communément des *Mémoires*, bien que Kossuth y ait raconté souvent les actes auxquels il a pris part ; il est plutôt un recueil de lettres, de procès-verbaux, de discours, reliés entre eux par un récit qui explique à quelle occasion ces pièces ont été rédigées. Kossuth a voulu indiquer ainsi ce que les réfugiés hongrois, dont il est un des plus célèbres, ont pu faire pendant leur émigration, quels ont été leurs efforts pour rendre à la Hongrie une vie politique. Accablée en 1849, la Hongrie, disent-ils, n'est plus aujourd'hui dans les grandes questions qu'une simple province

de la monarchie autrichienne : elle a obtenu des formes constitutionnelles en renonçant à son droit public. Or, les réfugiés hongrois ont aspiré et aspirent encore à rendre à leur patrie un avenir indépendant et une existence politique. A leurs yeux, l'Autriche s'en va et n'a aucune raison d'être. C'est la Hongrie qui doit être le centre de gravité autour duquel les peuples indépendants se grouperont. Pour résoudre la question d'Orient, il faut y mêler la question hongroise et polonaise.

M. Kossuth raconte ce qui s'est passé dans les six premiers mois de l'année 1857, au moment de la guerre d'Italie.

Il y a là des conversations très intéressantes, très piquantes, échangées entre Kossuth et le prince Napoléon, entre Kossuth et l'Empereur, lorsque Kossuth fut appelé aux Tuileries au commencement de mai 1859, entre Szarvady, l'agent de Kossuth et Cavour, etc., etc. L'Empereur désirait que la nation hongroise profitât de la guerre contre l'Autriche pour reconquérir son indépendance ; il désirait une insurrection. Mais Kossuth ne voulait pas exposer à la légère le sang de ses compatriotes, et avant de faire appel à leur valeur, il exigea des garanties de la part des puissances, non des promesses toujours subordonnées aux événements ; par exemple la présence d'un corps de troupes qui compromît réellement le drapeau de la France et de l'Italie. Un épisode curieux est la mission officieuse que Kossuth se donna avec l'assentiment de l'Empereur, pour obtenir la neutralité du gouvernement anglais et faciliter ainsi les projets de la France. L'attitude belliqueuse de l'Allemagne les arrêta au moment où Kossuth pouvait peut-être croire à leur réalisation. La paix de Villafranca jeta les Hongrois dans la consternation, et Cavour donna sa démission de ministre, parce que, disait-il, il était « déshonoré par l'Empereur vis-à-vis de son Roi. » Alors Cavour, qui avait juré que la paix ne s'exécuterait pas, qu'il se ferait conspirateur et révolutionnaire, faisait délivrer des armes aux Italiens pour continuer la révolution commencée par l'Empereur à la tête de deux cent mille hommes.

Quant à Kossuth, la paix de Villafranca fut pour lui une catastrophe : il n'avait pas à se plaindre de tromperies, disait-il, mais les désappointements éprouvés lui brisaient le cœur. — Je crois que chacun lira avec la plus vive curiosité ces pages, où le dessous des cartes apparaît ; les documents publiés ici par Kossuth font désirer qu'il ouvre encore ses cartons : on y apprendra sans doute beaucoup de choses nouvelles. — Kossuth déteste profondément l'Autriche, et sa haine s'exhale avec âpreté ; mais il aime la Hongrie : il croit que la nation hongroise, qui a une histoire, un territoire géographiquement et ethnographiquement déterminé, doit être indépendante. Aujourd'hui la Hongrie paraît n'en avoir pas souci ; mais Kossuth en appelle à l'avenir. C'est à l'Autriche à profiter de ce moment pour donner satis-

faction aux légitimes revendications d'une de ses plus belles provinces. H. DE L'É.

Le château de Versailles, *histoire et description*, par L. DUSSIEUX, professeur honoraire à l'école militaire de Saint-Cyr. Versailles, L. Bernard, 1881, 2 vol. in-8 de XVI-512 et 472 pages avec gravures et plans. — Prix : 25 fr.

Le château de Versailles attendait son historien. Quelque singulier que cela paraisse, il n'existait jusqu'ici, sur ce splendide palais, son parc et ses annexes, aucun ouvrage sérieux, exact, artistique, digne en un mot de quelque confiance. Celui de Vatout, quoique officiel — ou peut-être à cause de cela — fourmille d'erreurs ; — celui de M. de Laborde bien que moins incomplet, n'en est pas exempt ; et pourtant les matériaux d'une histoire véridique, d'une description exacte ne manquaient pas : mais il fallait les connaître d'abord, les utiliser ensuite, et enfin les présenter au public dans un apparat digne de lui et du sujet. Ceci exigeait une préparation et des qualités spéciales ; et l'on conviendra que personne ne réunissait mieux les conditions délicates nécessaires à un travail de ce genre et de cette importance, que l'éminent et l'érudit M. L. Dussieux, ancien professeur d'histoire et de géographie, correspondant du Comité des travaux historiques, éditeur des mémoires considérables de Dangeau et de Luynes, auteur de cette publication remarquable et devenue populaire des *Grands faits de l'histoire de France*, il était, comme l'on dit, l'homme naturellement indiqué pour entreprendre et mener à bien une semblable tâche. Aussi M. L. Bernard, le jeune et intelligent éditeur versaillais, n'a-t-il pas hésité à s'adresser à lui : s'il a été bien inspiré, c'est ce dont les présents volumes font foi ; et nous sommes heureux de le féliciter, en même temps que l'auteur, de son zèle et de son dévouement pour une œuvre qui intéresse à ce point la ville du grand Roi. D'ailleurs, si le bel ouvrage dont nous allons parler est pour son éditeur personnellement un début plein de promesses qui lui fait le plus grand honneur, nous constatons que M. L. Bernard n'a fait que suivre ici les excellentes traditions de sa famille : la librairie Bernard publiait déjà bien avant la Révolution, l'*Almanach de Versailles*, appelé aussi les *Étrennes historiques et géographiques*, et M. Bernard, père de l'éditeur actuel du *Château de Versailles*, avait publié, en 1854 la première édition de l'*Histoire des rues, places et avenues de Versailles*, très curieuse description de la ville, maison par maison, due à M. Le Roi, mort conservateur de la bibliothèque publique.

Mais ce dernier avait laissé de côté le château, le parc et ses dépendances : il avait compris que ce sujet, loin de pouvoir être traité incidemment, exigeait un travail tout spécial et plus considérable à

lui seul que l'étude du reste de la ville. Aujourd'hui que nous possédons ces deux beaux volumes (sortis des presses d'un imprimeur versaillais lui aussi) nous les présentons au public avec confiance et plaisir, car nous ne doutons pas du bon accueil qui leur sera fait, et c'est vraiment plaisir de lire ces descriptions si précises, si artistiques et si littéraires à la fois, si pleines d'anecdotes instructives ou piquantes, et de contempler ces gravures fines et délicates et ces plans qui à eux seuls devront faire la fortune de l'ouvrage.

Car on peut dire que là en est presque tout l'imprévu : en les étudiant attentivement l'un après l'autre, on assiste clairement à toutes les transformations successives du château ; on en reconstruit l'histoire exacte et complète, et pourtant on arrive aisément à rétablir la vérité sur une foule d'assertions erronées, à confondre maintes légendes absurdes propagées par la tradition populaire ou par des *cicérones* inqualifiables, parce que, il faut bien le dire, elles avaient été mises en circulation avec une bien coupable légèreté par l'ignorance de quelques historiographes officiels. Ces plans, dressés avec le plus grand soin, sont au nombre de vingt-deux, dix pour le premier volume et douze pour le second. Sur ce nombre, il y en a huit d'absolument inédits et que M. Dussieux a eu la bonne fortune de retrouver : rapprochés des *Comptes des bâtiments du Roi* dont les archives nationales conservent la collection, et qui donnent, avec des descriptions de lieux, des noms d'architectes et ouvriers, et des dates certaines, ils permettent de suivre toutes les modifications successives apportées aux premières constructions par Levau et autres, et de rectifier une grande quantité d'erreurs sur l'emplacement, la destination et le sort des appartements de tel ou tel personnage des cours de Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Les mémoires contemporains, dont deux des plus considérables ont eu pour éditeur M. Dussieux lui-même ont encore puissamment aidé celui-ci dans la description pleine d'intérêt qu'il nous offre aujourd'hui.

Cette description comprend quatre parties principales : « Le Château ; les dépendances du Château ; les jardins, parcs et potagers ; et les maisons royales, c'est-à-dire la ménagerie, Clagny, Trianon et Marly. » — Une cinquième partie donne quelques détails sur « la ville. » M. Dussieux, reprenant les choses *ab ovo*, raconte d'abord les origines de Versailles, dans une courte introduction, et consacre son premier chapitre au château de Louis XIII ; tout ce qui est relatif à sa fondation est tiré de documents inédits. Les actes d'acquisition de terrain sont cités, et il en ressort un fait auquel on ne se serait sans doute guère attendu : je veux dire l'extrême division de la propriété dès cette époque. Pour constituer son domaine, alors d'assez petite étendue, Louis XIII ne fit pas moins de 46 achats de lots de terre. Le

pare n'était point en ce temps-là ce qu'il devint plus tard ; mais les grandes lignes, jalons pour l'avenir, en existent déjà, et si nettement dessinées par Lemercier et Jacques Boyceau que, malgré les changements apportés à ce tracé primitif par Louis XIV, on ne peut réellement dire qu'il soit de Le Nôtre, celui-ci n'ayant fait plus tard que l'intérieur des bosquets, avec Mansart.

Mais nous ne pouvons suivre l'auteur pas à pas dans tous les détails si attachants de sa description ; citons seulement, comme particulièrement curieux et intéressants, les chapitres sur le *Domaine de Versailles*, (t. I, p. 83), sur la *chambre du Roi* (p. 230), sur l'*appartement de madame de Maintenon* (p. 273), et, dans le deuxième volume, le chapitre sur les *salles de spectacle*.

Outre les plans qui sont un des attraits de l'ouvrage, pour quiconque veut étudier le château sérieusement et non en touriste plus ou moins distrait, il y a les gravures, qui méritent une mention spéciale. Elles sont au nombre de huit eaux-fortes, tirées sur papier de couleur, soit d'après la chalcographie du Louvre, soit d'après des dessins inédits, comme celle qui représente madame de Pompadour jouant l'opéra devant Louis XIV, dans les petits appartements, et qui est reproduite d'après une magnifique et très précieuse aquarelle de Cochin que l'on peut voir en ce moment à l'exposition rétrospective du château. Les autres sont deux vues du château sous Louis XIII, deux vues du château restauré par Levau, l'escalier des ambassadeurs en 1684, une vue du château en 1715, puis la Grotte de Thétis et les bains d'Apollon dans le parc, et enfin le Trianon de porcelaine.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage sur cette belle publication, bien faite pour satisfaire tous les amateurs des beautés artistiques du château de Versailles et de leur histoire. Aucun d'eux ne nous désavouera si nous disons que ce livre a sa place d'honneur nécessairement marquée dans toute bibliothèque de lettré, et ne refusera ses éloges et ses remerciements à l'auteur comme à l'éditeur.

R.

The Irish problem and how to solve it. *An historical and critical review of the legislation and events that have led to irish difficulties, including suggestions for practical remedies.* London, Waid Lock, 1881, in-8 de VI-408 p. — Prix : 6 fr. 25. — (Un chapitre du livre, imprimé à part sous le titre de *The three F's*, est signé du nom de M. Fosset Lock, avocat à Londres.)

Si l'auteur anonyme de cet intéressant ouvrage était un Anglais, on ne pourrait que le féliciter du courage avec lequel il dit la vérité à l'Angleterre, et de l'impartialité avec laquelle il sait parler d'un peuple que les Anglais calomnient avec la même cruauté qu'ils mettent à

le tyranniser. Mais c'est précisément parce que l'Anglais qui serait capable de parler avec modération et compétence des affaires irlandaises est un être presque introuvable, qu'il ne faut voir dans notre anonyme qu'un Irlandais protestant et libéral, qui aura caché son nom pour agir avec plus d'efficacité sur l'esprit des lecteurs britanniques. Il s'est proposé de retracer l'histoire du régime que l'Angleterre a imposé à l'*île-sœur*, depuis les premiers jours de la conquête du douzième siècle jusqu'au commencement de l'an de grâce 1881, mais en développant d'une manière toute spéciale le récit de ce qui s'est passé depuis l'acte d'union de 1800.

Cette histoire, toute pleine de sang et de larmes, est riche au moins en enseignements dont on devrait mieux profiter, et l'auteur n'a pas de peine à prouver jusqu'à quel point le gouvernement anglais en Irlande a été criminel et inepte pendant tout ce siècle. Il multiplie avec une prodigalité désolante les actes de coercition analogues à ceux qui ont été votés au printemps passé, il suspend d'année en année les libertés constitutionnelles, il met l'Irlande dans un état de siège à peu près ininterrompu, et malgré tout cela il ne parvient pas à lui rendre la paix, et il est obligé d'avouer lui-même, par la bouche de ses orateurs parlementaires, son honteux insuccès. C'est d'ailleurs en vain qu'il a cru, par des actes de justice partielle, se ramener une population à jamais irréconciliable : ni l'émancipation des catholiques, ni l'abolition de l'église établie, ni les concessions agraires de 1870 et de 1880, n'apaiseront le cœur ulcéré des enfants d'Erin : ce qu'il leur faut, c'est le rappel de l'Union déjà préconisé par O'Connell, c'est le *Home Rule* entendu de la manière la plus sincère et la plus large, avec la seule réserve de l'union dynastique des deux îles et d'un parlement impérial dirigeant les affaires communes. Voilà l'idée dont l'auteur se fait le champion dans plusieurs chapitres de son livre, et qui est suggérée au lecteur presque à chaque page de son récit. Il y a grand profit à suivre, dans sa narration claire, rapide et méthodique, un écrivain parfaitement au courant de son sujet, et dont le patriotisme n'est ni exclusif ni fanatique.

L'auteur ne déclame nulle part, laisse parler les faits, et ne tire des conclusions que là où le lecteur lui-même, fatigué du monotone spectacle de l'iniquité toujours triomphante, attend avec impatience que l'historien parle avec les accents d'un juge, et venge la conscience humaine trop longtemps foulée aux pieds.

L'un des grands mérites de l'ouvrage—on dirait peut-être aussi bien l'un de ses artifices — consiste précisément en ce que la solution du problème, telle qu'elle est offerte par l'auteur à la fin de son récit, s'impose d'elle-même comme une nécessité inéluctable à tout lecteur de bonne foi. Ce *delenda Carthago*, on le prononce tout bas

chaque fois qu'on tourne les feuillets du livre. Il est cependant permis de croire que l'auteur, qui est protestant, a trop négligé le côté religieux de la question, et qu'il a tort de soutenir, à plusieurs reprises, que la différence de religion n'a absolument rien à voir dans le débat actuel entre l'Irlande et l'Angleterre.

N'est-ce pas parce qu'elle était catholique et qu'elle voulait le rester que l'île d'émeraude a été si barbarement traitée par ses vainqueurs? N'est-ce pas contre les Irlandais catholiques, et exclusivement contre eux, que furent faites les *lois pénales ?* — Les catholiques anglais n'ont-ils pas gémi pendant plusieurs siècles, comme leurs frères irlandais, sous le joug d'une législation odieuse, dans laquelle le fanatisme anglican voyait le salut du royaume, et dont ils n'ont été affranchis que grâce au génie et aux efforts d'O'Connell? Et aujourd'hui encore, comme l'auteur lui-même se charge de nous l'apprendre, n'est-ce pas au nom des passions religieuses que les francs-maçons et beaucoup de protestants de l'Ulster essayent d'enrayer l'œuvre réparatrice de la *Ligue agraire ?*

Il est regrettable de voir des faits aussi évidents entièrement négligés et même niés au profit de la thèse défendue par l'auteur, et peut-on faire autre chose que hausser les épaules quand on l'entend, toujours sous l'influence du même parti pris, soutenir (p. 393) que, depuis la Réforme, « le catholicisme n'a jamais fleuri en Irlande ! » Comme si, persécutée, affamée, mise aux fers et couverte d'opprobre, l'Église catholique n'avait pas, depuis trois cents ans, remporté dans l'île des saints un des plus glorieux triomphes que puissent enregistrer ses annales !

Le même préjugé qui pousse l'auteur à contester, pour les besoins de la cause, des vérités aussi éclatantes, lui arrache, en un ou deux passages de son livre, des paroles indignes de lui, et qu'on flétrira suffisamment en les mettant ici sous les yeux des lecteurs. Parlant de la résistance qu'O'Connell, à la Chambre des communes, opposa au bill sur les écoles neutres, il s'oublie jusqu'à dire : « Le pauvre diable ne savait pas ce que nous savons aujourd'hui, à savoir que son cerveau commençait à ramollir : c'est là ce qui excuse l'imbécillité de cet absurde anathème, répété depuis lors par les plus niais des catholiques irlandais (p. 258).» Dans cette belle tirade, où l'odieuse brutalité de la forme rivalise avec la pauvreté du fond, on voit apparaître à la surface, comme remué par une émotion momentanée, tout ce qui couve de haine féroce contre la vraie foi et d'impuissante colère contre ses défenseurs dans le cœur de certains protestants. Et l'auteur aggrave encore sa faute en disant (p. 272) que, le ramollissement de cerveau dont O'Connell était atteint continuant toujours, il se montra de plus en plus catholique et de moins en moins Irlandais ! Ren-

donsslui justice cependant : de pareilles expectorations sont heureusement rares dans son livre, et n'empêchent pas celui-ci de conserver sa valeur. Ce n'est pas une étude complète de la question irlandaise, et j'ai dit pourquoi, mais c'est tout au moins l'exposé très substantiel d'une des faces les plus graves de cette question. On ne saurait trouver une meilleure introduction à l'étude du mouvement agraire qui se développe aujourd'hui dans des proportions si formidables, et on lira avec intérêt, dans les dernières pages, le récit dramatique et détaillé des faits qu'hier encore nos gazettes enregistraient en passant : la fondation de la *Land League*, les aventures tragi-comiques du capitaine Boycott, les luttes parlementaires de M. Parnell et de ses amis. L'impression définitive que laissera toute cette lecture, et que l'honorable auteur n'avait pas prévue sans doute, c'est un sentiment de vive répulsion pour le protestantisme anglais, responsable de tant de crimes dans le passé, et coupable, aujourd'hui encore, de faire peser sur un peuple chrétien la plus monstrueuse tyrannie qu'il soit possible d'imaginer.

GODEFROID KURTH.

La dernière expédition des chotts, par le commandant ROUDAIRE. Paris, Imprimerie Nationale, 1881, in-8 de 187 p. ; avec VI pl., 2 cartes et coupes. (Extrait des *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e Série, t. VII.) — Prix : 12 francs.

M. le commandant Roudaire vient d'adresser à M. le Ministre de l'instruction publique le rapport qui forme le complément définitif des études relatives au projet de mer intérieure en Algérie. Les précédentes expéditions du savant officier avaient eu pour objet le nivellement de la région des chotts algériens, et l'Académie des sciences, en récompensant de ses éloges le premier rapport, avait encouragé l'achèvement nécessaire des reconnaissances géodésiques au sud de la Tunisie. C'est dans cette région que le relèvement du sol, la hauteur des seuils et la résistance des roches laissaient prévoir le plus d'obstacles. En outre, le nivellement avait établi que le plus oriental des chotts qu'il s'agit de relier à la Méditerranée, le Djerid, est situé au-dessus du niveau de la mer. On ne pouvait donc tenter d'y introduire les eaux marines pour les déverser ensuite sur les chotts inférieurs, le Rharsa et le Mehrir, qu'à la condition d'un approfondissement préalable, opération relativement facile si le fond n'est obstrué que par des sables recouvrant une nappe aquifère. La nouvelle expédition devait donc étudier, par des sondages méthodiques, la constitution du sol et le régime des eaux, en même temps qu'elle compléterait les relevés géodésiques antérieurs. Pour la première partie de cette tâche, M. Roudaire s'est assuré le concours d'un ingénieur habile, dont l'autorité est grande pour tout ce qui concerne l'art du sondeur, M. Dru,

a coordonné dans une note spéciale, insérée au rapport, tous les résultats acquis au point de vue de l'hydrologie et de la géologie.

L'achèvement du nivellement s'est effectué avec la précision que comportent aujourd'hui ces mesures. Les portées n'étaient que de 95 mètres en moyenne, et 1,511 kilomètres ont été ainsi nivelés pas à pas, dont 422 dans la dernière expédition. Quel que soit l'avenir du projet de mer intérieure, ce travail fait le plus grand honneur au commandant Roudaire ; la science et la géographie en tireront grand profit, et il comptera parmi les opérations géodésiques les plus importantes de notre temps.

Avec leur bordure de roches crétacées, plus hautes et plus dentelées vers le nord, les chotts ressemblent à une immense vallée dont les rives seraient redressées en sens contraire. La pente générale, au lieu d'incliner vers Gabès, s'infléchit dans la direction opposée. Le fond est sans doute constitué par les couches tertiaires abondantes, aux environs. Cette grande dépression, produite par le soulèvement des assises secondaires, a été d'abord obstruée par l'apport des terrains détritiques empruntés aux formations voisines, comblée surtout par les dépôts des sources propres au régime des chotts, et enfin nivelée par les sables pénétrant sans obstacles sur les rives basses du sud-est. Peut-être à l'époque quaternaire, le Fedjedj, long prolongement du Djerid au nord-est, était-il une sorte de chenal faisant communiquer encore les chotts avec la Méditerranée. En raison de l'incurie des habitants, les oasis, jadis florissantes, disparaissent une à une devant l'ensablement continu des sources, tandis que des marécages pestilentiels (farfaria) se forment au débouché des vallées, notamment sur 1,000 kilomètres de superficie, au nord du Melrir. Mais le fait capital mis hors de doute par les sondages, c'est que le Djerid est rempli de sables mouvants et de vases fluides dont la surface seule, sous l'influence d'une évaporation active, se durcit très inégalement et se recouvre de sel cristallisé. C'est là le « tapis de camphre » des conteurs arabes.

Faut-il penser qu'en introduisant la mer dans la région des chotts, on rétablira simplement l'ancien Triton dont parlent encore les traditions locales ? C'est une question débattue depuis longtemps par les érudits les plus compétents, MM. Duveyrier, Pétermann, V. Guérin, Tissot..., sans que le sujet semble épuisé. Quoi qu'il en soit, il est deux points certains : d'abord que les dépressions étaient jadis recouvertes par les eaux, puisqu'on y a trouvé des débris de galères romaines ; ensuite que les régions voisines, admirablement fertiles alors, sont devenues stériles quand les lacs se sont asséchés.

Dans la deuxième partie de son rapport, M. Roudaire, ne voulant éluder aucune discussion, reproduit les objections principales oppo-

sées au projet, notamment par MM. Naudin, Cosson, Angot, Ch. Martins et Desor. Il donne ensuite les réponses qui ont été faites par MM. Yvon Villarceau, le général Favé, d'Abbadie et de Lesseps, et ajoute à son tour de nombreux éclaircissements, avec une grande richesse d'argumentation. Enfin dans la 3e partie, l'auteur examine les procédés d'exécution et le taux de la dépense, en s'inspirant de l'expérience acquise à Suez et des exemples fournis par de nombreux travaux modernes, surtout en Hollande. L'économie du projet consiste à faire travailler les eaux elles-mêmes, à mesure qu'on les introduit ; la part de la main-d'œuvre se réduirait ainsi au creusement des seuils et à l'exécution des tranchées initiales ; puis les eaux marines, élevées d'abord par des machines, se chargeraient d'agrandir les tranchées, de les déblayer et d'entraîner aussi dans les grands fonds les vases du Djerid. Dans ces conditions, M. Roudaire estime que la durée de l'opération serait de 8 à 10 ans et le montant de la dépense de 75 millions, soit environ 8 millions par an. C'est aux juges compétents à décider maintenant si l'on peut, en effet, obtenir à ce prix les avantages espérés, c'est-à-dire une mer de 13 à 14,000 kilomètres de superficie, assurant aux contrées voisines un climat plus humide et plus égal, supprimant les marécages fétides pour ressusciter les oasis et rendre aux sols environnants leur antique fertilité, et formant en outre de Biskra à Gabès une excellente frontière militaire.

Mentionnons encore, à la suite de la note de M. Dru sur la géologie et l'hydrologie de la région des chotts (avec une feuille de coupes), une description de fossiles, avec six planches, due à M. Munier Chalmas.

A. Delaire.

Annales archéologiques, fondées par Didron aîné, continuées par Edouard Didron. Tome vingt-huitième. *Table analytique et méthodique*, par Mgr X. Barbier de Montault. Paris, Didron, 1881, in-4 de 543 pages. — Prix : 30 francs.

Tous ceux qui possèdent et qui ont à consulter les *Annales archéologiques*, ce vaste répertoire de l'histoire de l'art au moyen âge, réclamaient depuis longtemps une table des matières qui épargnât le temps et facilitât les recherches des érudits dans cette volumineuse collection. Mgr Barbier de Montault s'est donc livré à une œuvre aussi utile qu'ingrate et peu fructueuse ; il l'a accomplie en homme compétent et pour lequel les études archéologiques du moyen âge sont familières. Cette table met à la portée du lecteur tous les documents écrits et les monuments gravés, renfermés en nombre si considérable dans les vingt-sept volumes de la collection. Toute recherche d'ensemble ou de détail a été rendue facile par la division en cinq tables distinctes : la première énumère les collaborateurs et

leurs articles ou dessins; la deuxième enregistre les noms propres de personnes; la troisième est un répertoire bibliographique où sont catalogués les auteurs des œuvres, qui ont été signalées dans les *Annales*; la quatrième est consacrée aux noms de lieux; et enfin, la cinquième est une table générale des matières.

Nous n'ajouterons rien de plus à cette simple annonce, sinon que ces tables paraissent fort complètes et rédigées avec tout le soin désirable. Une courte introduction résume la pensée qui a guidé l'auteur dans la rédaction et la division de son travail. ERN. B.

Dupleix, par HENRY BIONNE. Paris, Dreyfous, 1881, in-8 en 2 tomes de 445 p. avec 1 portait, 1 carte et 7 fac-simile. — Prix : 15 fr.

Dupleix, d'après sa correspondance inédite, par TIBULLE HAMON. Paris, Plon, 1881, in-8 de IX-323 p. avec 2 cartes. — Prix : 7 fr. 50.

Le colonel Malleson, dans son très remarquable ouvrage : *Les Français dans l'Inde* (publié sous les auspices de la Société bibliographique), a le premier mis en lumière le puissant génie de Dupleix, et rendu justice aux grandes vues de son patriotisme. Parus tous deux presque au même jour, les livres de MM. Henry Bionne et Tibulle Hamon viennent enfin compléter cette étude historique, en nous retraçant dans son ensemble la vie si agitée et si instructive de celui qui voulut donner à la France l'empire des Indes.

M. Tibulle Hamon a fort studieusement mis à contribution les documents plus ou moins connus que renferment les archives du ministère de la marine ou la bibliothèque de l'Arsenal ; mais en outre il a été assez heureux pour exhumer des archives de la préfecture de Versailles bon nombre de lettres inédites de Dupleix. Tandis que les papiers de d'Argenson à l'Arsenal lui avaient fourni un long récit de la conquête du Dekan, écrit par le chevalier de Kerjean lui-même, la correspondance saisie pendant la Terreur et retrouvée à Versailles retrace les péripéties les plus émouvantes (1750-1754) de la vie du gouverneur de Pondichéry. M. Hamon a pu ainsi, pièces en main, dans le détail précis des faits, démêler les intrigues des cours indiennes, dévoiler l'ineptie de la Compagnie, et montrer l'indomptable énergie de Dupleix.

Placé à un point de vue plus élevé, M. Bionne, qui s'est acquis une compétence reconnue dans les questions coloniales, a voulu envisager ce qu'aurait dû être la France si l'aveuglement du dix-huitième siècle ne lui avait fait perdre les éléments de grandeur préparés par Colbert et Dupleix. A la mort du grand roi, la France, enserrant les petits États de la Nouvelle-Angleterre, dominait seule en Amérique du Canada à la Louisiane, du golfe du Saint-Laurent aux bouches du

Mississipi ; Madagascar, Bourbon, Maurice étaient ses escales sur la route de l'Asie : et avant le milieu du siècle, Dupleix, avec une poignée d'hommes, par la politique habile et sûre que devaient imiter ensuite les Anglais, lui avait conquis la suzeraineté des Indes. Malheureusement, le pitoyable gouvernement de Louis XV, la frivolité de l'opinion publique, l'étroitesse d'esprit de la Compagnie, s'accordaient pour vouloir la tranquillité à tout prix, sans savoir conduire la guerre ni assurer la paix. Dupleix fut rappelé au milieu de son œuvre, et presque en même temps la perte du Canada consomma, en Amérique comme en Asie, l'anéantissement de la puissance française. Combien ces fautes sont retombées lourdement sur nous depuis un siècle ! La crise de la Révolution n'aurait-elle pas été bien amoindrie si la France avait continué, par sa libre expansion, à utiliser pour le bien de la patrie le besoin d'indépendance et l'esprit d'aventure ! Comment ne pas regretter amèrement de voir notre magnifique héritage colonial devenu la possession de nos rivaux, aujourd'hui surtout où le développement des moyens de communication et les autres phénomènes économiques donnent une inévitable prépondérance aux nations qui disposent au loin de vastes territoires à défricher ou à exploiter. Le génie de Colbert avait devancé son époque en comprenant la nécessité d'assurer à la France un empire d'outremer : la gloire et le malheur de Dupleix, c'est d'avoir contribué à cette œuvre nationale et d'en avoir vu l'écroulement.

Il faut, avec l'un des historiens de cette vie si remplie, en suivre les phases diverses. Né à Landrecies, le 1er janvier 1697, Dupleix se montra de bonne heure passionné pour les sciences et les arts, les mathématiques et la fortification. Son père, fermier général, l'envoya plusieurs fois aux Indes, puis le fit nommer, à vingt-trois ans, membre du conseil supérieur de Pondichéry. Dix ans après, Dupleix, gouverneur de Chandernagor, fait de cette colonie en ruine le centre d'un fructueux commerce. Appelé en 1741 au gouvernement de Pondichéry, il va pouvoir développer tous ses talents d'homme d'État. La puissante centralisation de l'empire mogol avait fait place à une féodalité de soubabs et de nababs sous la suzeraineté apparente du souverain fastueux de Delhi. Profiter de la faiblesse de cet empire en décadence, intervenir entre toutes ces cours rivales, devenir l'arbitre de leurs querelles, instituer les potentats, afin de régner sous leur nom : tel est le plan que suivra Dupleix, avec autant de fermeté dans les vues que de bonheur dans l'exécution. Menacé par les Anglais, il sauve Pondichéry, reçoit La Bourdonnais qui s'illustre par la prise de Madras (1746), mais qui, par rivalité jalouse, repart pour les Iles. Dupleix abandonné tient tête à tous ses ennemis, et les oblige à abandonner le siège de Pondichéry (1748). Prenant parti alors entre les

prétendants au trône d'Arcate, il s'empare d'abord de la nababie du Carnate, poursuit la conquête du Dekan, et quand, secondé par Bussy, il a fait couronner son protégé à Aurungabad, il est le maître de l'Inde (1752).

Mal soutenu, sans argent, sans soldats, sans officiers surtout, il s'efforce inutilement de réduire dans le sud, la forteresse de Trichinapaly. Mais d'Autheuil est trop lent, Law, trop incapable ; ce dernier, battu par Clive, capitule. Alors se déploie tout le génie de Dupleix : grâce à l'habile concours de sa femme, il négocie avec toutes les cours indiennes, met la division parmi les alliés, isole les Anglais, rétablit les affaires et ramène encore une fois la victoire avec Mainville devant Trichinapaly. Mais le ministère et la Compagnie, qui voulaient la paix et négociaient à Londres pour l'obtenir au prix de concessions désastreuses, envoient à Pondichéry, un commissaire, Godeheu, chargé d'arrêter Dupleix et de conclure la trêve désirée en abandonnant tous les avantages acquis (1754). Cette triste mission ne fut que trop bien remplie. Tandis que le vainqueur de Mahé et de Madras, La Bourdonnais, avait été jeté à la Bastille, celui qui avait disposé de la couronne et des trésors des nababs, ruiné, poursuivi, mourut de misère et de chagrin (1763), sans avoir pu obtenir justice de ses contemporains. C'est à la postérité qu'il appartient d'acquitter enfin cette dette nationale et de rendre à la mémoire de Dupleix un tardif hommage que les Anglais lui ont depuis longtemps accordé. M. Bionne, qui rappelle à ce sujet l'opinion de Macaulay, a pris pour épigraphe un mot de l'écrivain Campbell qui résume le jugement de l'histoire : « Bien supérieur à nos agents en talents politiques, s'il avait trouvé les mêmes ressources, le même appui qu'eux dans la mère patrie, il est plus que probable que l'empire de l'Inde appartiendrait aujourd'hui à ses compatriotes. »

A. Delaire.

Prince et prêtre. *Démétrius-Augustin Galitzin*, par Sarah Brownson, traduit de l'anglais par Lérida Geoffroy. Paris, Didier, 1880, in-12 de 428 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici certainement l'un des livres les plus émouvants qui se puissent lire. En réalité, c'est l'histoire d'un pauvre curé de village, mais ce curé de village s'appelle le prince Démétrius-Augustin Galitzin, et il appartient à une famille de Russie qui, par son illustration et son ancienneté, ne le cède à aucune autre, pas même à la famille impériale. Né en 1770, après avoir reçu une éducation brillante, dont sa noble et sainte mère pouvait revendiquer la meilleure part, il s'embarque en 1792 pour l'Amérique, dans le dessein d'y faire un voyage d'exploration et d'études, et c'est au séminaire Saint-Sulpice qu'il débarque ; deux ans après il était prêtre, et durant près de cin-

quante années, un endroit perdu des forêts de l'Amérique, où il bâtit un village auquel il donna le nom de Lorette, fut le témoin de ses vertus, de son dévouement et de son courage, Patrie, famille, situation, fortune, il avait tout quitté, et ni les persécutions qu'on lui suscita, ni les difficultés qu'il rencontra sur sa route ne parvinrent à le faire repentir de sa résolution courageuse, non plus qu'à le détourner du noble but qu'il s'était tracé. Le nombre des conversions qu'il fit parmi les protestants fut considérable, le bien qu'il accomplit ne saurait être compté : que dire aussi de son éloquence, de sa science, couronnées tant de fois par la victoire dans des luttes doctrinales redoutables avec les ministres protestants, ardents à lui disputer ses conquêtes ! Aussi, quand il mourut le 6 mai 1840, ne faut-il pas s'étonner que les colons de la montagne soient accourus de cent milles à la ronde pour faire à leur bien-aimé pasteur des funérailles triomphales, et se disputer l'honneur de porter sa dépouille funèbre jusqu'au tombeau où il devait reposer, en attendant la résurrection glorieuse. Ce livre offre le plus grand intérêt, et tous les lecteurs s'uniront à moi pour remercier le littérateur distingué qui a bien voulu nous le traduire. P. Talon.

Bibliographie générale de l'astronomie *ou Catalogue méthodique des ouvrages, des mémoires et des observations astronomiques depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en* 1880, par J. C. Houzeau et A. Lancaster. Tome second. Bruxelles, Havermans, 1881, trois fascicules gr. in-8 de 335 colonnes.

Les auteurs de ce volumineux répertoire de la *Bibliographie de l'astronomie* ont commencé leur publication par ce tome second, dont nous avons les trois premiers fascicules. Voici ce qu'ils renferment et la méthode de classification qui a été adoptée. Le premier fascicule se rapporte aux notes, mémoires et dissertations insérées dans les collections des sociétés savantes, dans les recueils des œuvres des astronomes, dans les revues et journaux scientifiques, en un mot dans toutes les publications d'une nature collective. C'est l'ordre méthodique qui a été adopté ; ils renferment ainsi : l'histoire de l'astronomie, les biographies d'astronomes, l'astronomie sphérique. Chacune de ces grandes divisions est partagée en paragraphes traitant de sujets spéciaux. Ainsi dans l'histoire de l'astronomie, nous avons : 1° astronomie des Chinois, des Tartares et des Japonais ; 2° astronomie des Arabes, des Persans et des Turcs ; 3° astronomie du moyen âge, etc. Dans la partie qui traite de la biographie des astronomes, les noms sont disposés par ordre alphabétique. Les autres fascicules traitent méthodiquement des différentes branches de l'astronomie : l'astronomie sphérique, la mécanique céleste, l'astronomie pratique, l'astronomie physique, les monographies des corps du sys-

tème solaire, enfin l'astronomie sidérale. Le quatrième fascicule du tome deuxième contiendra une table sommaire par ordre alphabétique de noms d'auteurs.

Aujourd'hui le besoin des répertoires bibliographes se fait sentir dans toutes les branches de la science, et l'on doit louer les érudits laborieux qui entreprennent la tâche ingrate d'être utiles aux autres. Ceux qui consulteront le répertoire de MM. Houzeau et Lancaster, ne manqueront pas, probablement, de signaler quelques lacunes, infaillibles dans une œuvre aussi considérable, mais ils sauront aussi se rendre compte de la difficulté de l'entreprise et remercier les savants directeurs de l'Observatoire royal de Bruxelles d'avoir osé l'aborder.

ERN. B.

BULLETIN

Among the lilies and other tales, *with a sketch of the Holy House of Nazareth and Loreto*, by EMILY MARY SHAPCOTE, tertiary of St. Dominic, etc. London, Burns and Oates, 1881, petit in-8 de 256 p.

Mme Shapcote, auteur de plusieurs opuscules religieux, vient de publier un nouveau petit recueil de contes mystiques dans le genre illustré par le P. Faber. Les âmes pieuses savoureront ces méditations épanouies au milieu d'allégories délicates, de scènes tout idéales. Il s'en dégage un parfum de foi vive, de pure tendresse, de résignation et d'espérance. Les deux parties les plus développées du livre, la *Sainte Maison de Nazareth et de Lorette* et *Ma classe de rosaire*, en sont aussi les plus importantes. La première retrace, avec ce charme mystique propre à l'auteur, tout l'historique de la Maison de Lorette ; la seconde vous fait assister à la création d'une sorte de confrérie de rosaire et contient, sous une forme qui n'a rien de didactique, des instructions pour la récitation du chapelet, entremêlées de dialogues sur l'origine, l'utilité et le but de cette dévotion.

EMMANUEL DE SAINT-ALBIN.

L'Église catholique, *autorité persuasive et libérale : en quel sens elle l'est et elle ne l'est pas*, par GEORGES ROMAIN. 2e édition. Paris, Victor Palmé, 1879, in-12 de XIV-311 pages. — Prix : 2 fr.

Sous son titre un peu long et trop peu précis, ce livre n'est autre chose qu'une intéressante étude sur la question qui domine, on peut le dire, toutes les discussions de la polémique contemporaine, la question de l'Eglise, et de la liberté. L'auteur fait à la fois de la théorie et de l'histoire, c'est-à-dire qu'il expose tour à tour la doctrine et la conduite de l'Eglise. Intolérante et illibérable au point de vue doctrinal, l'Eglise est tolérante et libérale dans ses moyens d'action, telle est en quelques mots la thèse exposée et défendue par M. Romain. La première partie de la proposition est toute doctrinale : l'auteur y rattache tout naturellement la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat. La deuxième partie est développée par une double série de faits, l'une justifiant la conduite de l'Eglise dans certaines occurrences graves et difficiles, l'autre rapprochant ses façons d'agir de celles

des amis prétendus de la tolérance et de la liberté. De cette double exposition ressort très nettement cette conclusion : l'Eglise a été la promotrice de toutes les mesures vraiment libérales, et c'est dans les rangs de ceux qui l'accusent que se rencontrent les plus grands oppresseurs de la liberté. Il suffit de rappeler la conduite de l'Eglise vis-à-vis des esclaves et de nommer ses ennemis. Chemin faisant l'auteur est amené à s'expliquer au sujet de l'Inquisition, de la Saint-Barthélemy, de la révocation de l'Édit de Nantes, du procès de Galilée, et il s'en tire avec honneur. Ce livre n'épuise pas toutes ces grandes questions : mais il en donne une idée suffisante pour faire tomber bien des préjugés et raffermir des convictions chancelantes qui n'ont pas le temps de se fortifier dans de longues études. C'est un livre bon à propager. P. Talon.

Une atteinte à la propriété littéraire. Boulogne-sur-Mer, Aigre. 1880, in-8 de 32 p. — Prix : 1 fr. 50.

MM. l'abbé Barbe et F. Morand sont possesseurs de lettres de Sainte-Beuve : ils pensent avoir seuls le droit de les publier. La maison Calmann Lévy prétend le contraire, et, dans la *Correspondance générale* du critique, elle les publie sans tenir compte de leurs droits. De là procès : mais préalablement à l'action qu'il intente, M. Morand écrit cette brochure pour dévoiler la spoliation. « M. Calmann-Lévy est, sans contredit, un parfait spéculateur en librairie... « Vous possédez, me dit-il, des lettres de Sainte-Beuve, qu'il « vous a écrites, et vous vous en croyez le propriétaire ; détrompez-vous. Vous « n'avez que le papier ; ce qui est écrit n'est pas à vous ; nous allons l'abs- « traire ; j'aurai, moi, l'écriture, et il vous restera le papier. » — On savait déjà, par les journaux, que l'édition de Calmann-Lévy était « comme un échec à la mémoire de Sainte-Beuve. » Parmi les erreurs dont elle fourmille, M. Morand en signale une qu'on n'avait pas relevée ; elle est aux pièces justificatives, au sujet de la lettre du 1er octobre 1836 à l'abbé Barbe.
Bernon.

Essai historique sur le Divorce en Alsace-Lorraine, 1792-1815, par A. Benoît. Mulhouse, Bader, 1881, in-18 de 19 p. — Prix : 1 fr.

On trouve dans cette brochure une statistique curieuse de ce qu'un témoin oculaire nomme « la célébration ou plutôt la prostitution des mariages actuels »; un état des divorces complet pour Strasbourg et pour Metz, incomplet pour le reste du pays. Des anecdotes bien choisies font mieux comprendre les renseignements de la statistique. Bernon.

Etude sur le communisme, *dédiée aux classes ouvrières de la France,* par Charles Mazeron. Montluçon, Herbin, 1880, in-8 de 54 p. — Prix : 25 c.

On voit par le prix de cette brochure que c'est une œuvre de propagande. L'auteur, avocat de profession, a, dans sa longue carrière, beaucoup vécu avec le peuple : il le connaît, il sait lui parler. L'ouvrier, il le démontre, a été livré par la Révolution à l'arbitraire du patron : mais le moyen de guérir cette plaie n'est pas une révolution nouvelle qui ne profiterait qu'à de nouveaux meneurs. Des associations analogues aux sociétés amicales d'Angleterre, purifiées par le principe chrétien de toute tendance communiste, lui paraissent l'un des remèdes à conseiller. Bernon.

Charges d'un contribuable avant et depuis 1789, par F. Bernard, ancien magistrat. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-18 de 26 p. — Prix : 60 cent.

M. Bernard fait dans cette brochure le parallèle entre les impôts avant et depuis la Révolution. Il définit et explique quels étaient les impôts dont quelques-uns portent les noms odieux de taille, de corvée, de dîmes, comment ils étaient répartis, quel était leur produit; il montre ensuite ce qu'ils sont aujourd'hui, quels chiffres ils atteignent. Puis il étudie les budgets aux différentes époques, ce dont ils se composent, le mouvement et les causes de la dette publique. Les impôts ont changé de nom et en même temps de poids. En 1784, chaque contribuable payait en moyenne 23 livres, en 1818, 28 francs, en 1881, plus de 100 francs. En 1789, le budget s'élevait à 500 millions; en 1880, à 4 milliards ; la dette publique était d'un peu plus de 3 milliards; elle est aujourd'hui de 24 milliards. Tel est le résumé de cette brochure pleine de faits et de chiffres que l'on trouve difficilement groupés ainsi ; elle sera particulièrement utile aux personnes qui font des conférences. R. S. M.

La Royauté. — Les Républiques, par Oscar de Poli. Paris, Bureau du journal *la Civilisation*, 1881, in-12 de 347 p. — Prix : 4 fr.

Ce livre s'ouvre par un discours plein de mouvement et d'éloquence. Ce discours, prononcé le 11 juin 1880, dans le XVe arrondissement de Paris, a pour titre et pour sujet : *la Royauté;* il a été honoré du suffrage le plus auguste que pût ambitionner l'orateur; je m'abstiendrai donc de lui donner des éloges inutiles et superflus. Le reste du livre est, pour ainsi dire, la contre-partie du discours : il contient une courte introduction et un épilogue, et, entre les deux, vingt chapitres où sont passées en revue toutes les espèces de Républiques tant modernes qu'antiques : sous des formes variées, toutes se ressemblent au fond et ont produit les mêmes résultats, le despotisme ou la conquête, c'est-à-dire, sous deux noms différents, une seule et même chose, la servitude. L'expérience que nous faisons de la République ne paraît guère faite pour donner un démenti aux enseignements de l'histoire, et l'auteur conclut hardiment que la monarchie traditionnelle peut seule nous prémunir des catastrophes que la République nous prépare. Ce n'est pas le lieu d'exposer et de défendre la thèse de M. de Poli : qu'on lise son livre, fait de verve et inspiré par un patriotisme ardent, et il me semble difficile qu'on ne soit pas amené à adopter les conclusions de l'auteur et à partager ses espérances. P. Talon.

Les Bienfaits de la République, par J. ***. Bar-le-Duc, Philippona, imprimeur, 1881, in-32 de 46 p.

Cette brochure de propagande a été faite surtout en vue des élections, mais elle garde son utilité tant que nous ne sommes pas revenus à un état meilleur et que règnent en maîtres les mensonges et les préjugés qui ont assuré chez nous le triomphe de la République. On dit : *la République c'est la paix, la République ouvre l'ère de prospérité, la République c'est le triomphe du mérite et de l'équité, la République c'est la liberté, la République honore la religion* et *assure la conservation sociale*, autant de formules qui circulent aujourd'hui comme argent comptant sous la protection d'un gouvernement passé maître en l'art de fabriquer ces fausses monnaies. L'auteur du présent opuscule n'a pas de peine à en montrer par les faits la fausseté et le mensonge, et si on lisait beaucoup ces pages convaincantes et vives, il res-

terait, en dehors de la canaille et des imbéciles, bien peu de gens à vouloir se servir encore de cette monnaie de mauvais aloi. X.

La Révolution et la Question sociale, par un clérical. Poitiers, Oudin, 1880, in-8 de 40 p.

Cet opuscule comprend une introduction et trois chapitres ayant pour titres : *la Révolution, la Révolution française et l'ordre social chrétien, ultramontains et libéraux.* Dans l'introduction, l'auteur établit en quelques mots la nécessité d'étudier, à la lumière des principes, les questions qui nous divisent. Dans le premier chapitre, il démontre que le caractère essentiel de la Révolution c'est d'être antichrétienne : Jésus-Christ a édifié une civilisation nouvelle, la Révolution veut la détruire, tel est son but et sa loi. Dans ce mouvement antichrétien, c'est jusqu'ici à la Révolution française qu'est échu le principal rôle ; l'auteur le fait voir dans son deuxième chapitre. Le christianisme ne s'adresse pas seulement aux individus : il a une portée sociale et il a eu pour but d'établir un ordre social ayant à sa base Jésus-Christ. Ce ne sont pas seulement les âmes, mais aussi les nations qui lui appartiennent de droit : la Révolution était donc dans son rôle, en essayant de lui ravir les nations pour lui arracher les âmes. En conséquence, il faut être bien naïf pour rester encore libéral, c'est-à-dire révolutionnaire et catholique tout ensemble, et nous sommes persuadés qu'après avoir lu le chapitre III de cet opuscule, tous les catholiques prendront pour devise et mettront en pratique les mots de saint Paul, parlant de Jésus-Christ son maître : *Oportet illum regnare.* X.

La Persécution de Julien l'Apostat, par le Père Ragey. Paris, G. Téqui, 1880, in-12 de 126 p. — Prix : 1 fr. 50.

A quinze siècles de distance le cycle des persécutions se rouvre toujours le même pour l'Eglise : on commence par Néron, on finit par Julien l'Apostat. Nous en sommes aujourd'hui à Julien l'Apostat. Voilà pourquoi le petit opuscule du P. Ragey, tout en étant de l'histoire ancienne, offre une incontestable et saisissante actualité. Quand le bourreau s'est lassé, le sophiste commence : on ne fusille plus les archevêques, et on ne brûle plus les églises, mais on proscrit les religieux et l'on traque l'enseignement chrétien, et entre l'enseignement dont on les prive et celui qu'on leur laisse, les chrétiens n'ont plus le choix qu'entre l'ignorance et la corruption, quand la corruption n'est pas toutefois rendue obligatoire par les lois. Julien l'Apostat a exécuté son plan de persécution hypocrite : cependant il n'a pas eu le dernier mot et c'est le Galiléen qui a vaincu. Relisons cette intéressante histoire qui est si pleine d'encouragements, et qui, mieux que toutes les récriminations et tous les discours, chassera le découragement de nos âmes et y ramènera l'espérance. La chose est d'autant plus aisée que les persécuteurs d'aujourd'hui n'ont pas la taille du premier Julien et que leur médiocrité nous permet d'entrevoir pour l'Eglise une plus décisive et plus prompte victoire. P. Talon.

Courage Saint-Père, Courage ! — *Courte réponse à un discours de M. Frère-Orban, ministre des affaires étrangères de Belgique,* par Jules Camauer, avocat. Louvain, Peeters, 1881, in-8 de 36 p. — Prix : 1 fr.

Cette brochure est tout entière consacrée à démasquer l'hypocrisie libé-

rale qui cache une haine implacable de l'Église sous un masque de liberté. Tous les événements du siècle le démontrent mais aucun d'une façon plus péremptoire que ceux qui signalèrent les débuts du règne de Pie IX. Alors la secte applaudissait au Pape libéral; on s'efforçait par d'hypocrites flatteries de le pousser dans la voie des concessions où il eût promptement rencontré l'abîme, et on lui criait *courage Saint-Père, courage!* Ce cri, M. Frère-Orban l'a fait entendre aussi à Léon XIII : mais, pas plus que Pie IX, Léon XIII ne s'y est laissé prendre, et les événements qui se sont succédé depuis trois ans en Belgique ont amplement justifié sa défiance. Comme en 1848, le libéralisme est le masque de la franc-maçonnerie qui poursuit toujours les mêmes projets et nourrit la même haine. M. Camauer n'a aucune peine à montrer comment l'Eglise sert mieux la cause de la liberté et il salue d'avance le jour où le peuple belge désabusé balaiera le libéralisme qui l'opprime. Cette brochure est nette, précise et savante : nous souhaitons qu'elle soit beaucoup lue, et qu'en Belgique comme en France se lève bientôt l'ère vraiment libérale qu'elle annonce. P. Talon.

Lettres d'un rural, par le Cte de Sarcus, ancien capitaine de dragons, 1879-1880. Dijon, imprimerie Durantière, 1880, in-12 de 172 pages. — Prix : 2 fr.

Lettres d'un rural, cela donne assez bien la note du livre. On est à la campagne et l'on observe : le temps se rembrunit, l'horizon se charge d'orage, et l'on avertit de loin les insouciants citadins que des désastres nous menacent et qu'on est à la veille de perdre les moissons, fruits de longs et pénibles labeurs, si l'on ne prend soin de les soustraire à la tempête. Pendant de longs siècles, la France elle aussi a amassé un bel héritage et fait pousser de nobles moissons : mais l'orage gronde, encore un moment et elle sera surprise par l'orage, et sa fortune s'abîmera dans un désastre sans remède. Déjà la liberté d'enseignement, la liberté d'association sont emportées et tout le reste va suivre, si tous les honnêtes gens ne se mettent résolument à l'œuvre. M. de Sarcus signale le danger et fait appel aux courages dans des lettres vives et fines, en même temps que pressantes et pleines d'alarmes. Ces lettres ne sont pas flatteuses, puisqu'elles sont vraies : il serait à souhaiter que beaucoup de conservateurs les voulussent lire et surtout eussent à cœur de profiter de leurs leçons. P. Talon.

Cancans politiques, par Aliquis, lieutenant de *Nemo*. Alençon. Imprimerie, Renaut-de-Broise, 1881, in-12 de 163 p.

Ce petit livre se compose de fragments parus soit dans le *Tribonlet*, soit dans le *Journal d'Alençon* ou le *Messager de l'Orne*. On y trouve de l'esprit à poignées, mais je suis un peu de ceux auxquels l'auteur répond dans sa préface : je trouve qu'il y en a trop. Sans doute les personnages qui jouent la comédie politique sont surtout de ridicules fantoches qui ne méritent que d'être sifflés : mais leurs œuvres sont hideuses et méchantes et l'on aurait tort de se borner à en rire quand il serait plus juste d'en pleurer. Cette plaisanterie perpétuelle sur des événements si bien faits pour attrister les âmes chrétiennes et françaises ne laisse pas que de fatiguer à la longue et de faire sentir le besoin de plus sérieuses vengeances. Cette réserve faite, je trouve qu'*Aliquis* est véritablement *quelqu'un;* et, s'il était encore vrai que le *ridicule tue en France*, je sais bien des gens haut placés qui ne seraient pas bien éloignés de mourir. X.

Les Engrais, *Manuel à l'usage des cultivateurs,* par Ernest Menault, rédacteur agricole au *Journal officiel.* Paris, Hachette, 1881, petit in-16 de XII-180 p. — Prix : 50 c.

Un petit résumé de vulgarisation de tout ce qu'ont écrit sur la vitale question des engrais, les Boussingault, les Dehérain, les Georges Ville, les Gossin, les Moll et Gayot, etc., etc., tel est ce tout petit volume. Dégagé de formules chimiques et d'expressions techniques étrangères à la connaissance usuelle et vulgaire de l'agriculture, il suppose cependant chez ses lecteurs une solide instruction primaire. Moyennant ce degré de préparation intellectuelle, il est fait pour rendre d'utiles services. Il n'est point exclusif et absolu : tout en recommandant l'emploi des engrais minéraux, il en signale aussi les inconvénients et les dangers quand l'usage n'en est point sagement dirigé, et il constate, sans peut-être en exposer assez explicitement la raison, la nécessité des engrais organiques en général et des fumiers proprement dit en particulier. Très grand nombre d'indications sur les modes d'emploi, le les falsifications des engrais commerciaux. Figures dans le texte, dont quelques-unes de page entière. Au résumé, très bon petit manuel à l'usage des agriculteurs doués de quelque instruction. Saltus.

Tableaux de cosmographie, à l'usage du baccalauréat, par le R. P. Varroy, S. J. Lille, impr. Saint-Augustin, 1879, petit in-4, 18 tabl. doubles. — Prix, cartonné : 1 fr. 75.

Prétendre en quelques pages peser les mondes, mesurer l'immensité et condenser la science du ciel, est à coup sûr une entreprise malaisée à tenter et semble même une œuvre impossible à réussir. Le R. P. Varroy a su la mener à bien dans ses *Tableaux de cosmographie.* Professeurs et élèves ne sauraient lui en savoir trop de gré. Aux premiers, ils offrent un excellent programme pour leur cours, le sommaire de leurs leçons, la substance de leur enseignement. Aux seconds, ils présentent à la fois un modèle achevé du travail qu'ils doivent faire eux-mêmes pour classer et retenir les explications du maître, et un résumé méthodique, aussi net que concis, qui se fixera sans peine dans leur mémoire. Définitions préalables, étude du ciel et des étoiles, mouvements apparents ou réels, constitution du soleil d'après le P. Secchi, MM. Faye et Janssen, mouvement et forme de la terre avec l'inégalité des jours et la succession des saisons, phases de la lune, marées, éclipses, révolution des planètes, etc... ; toutes ces questions, grâce à l'heureuse disposition des matières et au grand nombre de figures placées dans le texte, ont pu être clairement exposées dans un étroit espace. Un tel auxiliaire sera précieux aux élèves pendant la durée du cours et surtout à la veille de l'épreuve, quand il faut revoir dans son ensemble l'enseignement de plusieurs mois. Ajoutons que l'exécution typographique fait grand honneur à la Société de Saint-Augustin : tout a été traité avec un soin et un goût trop rares dans les livres de classe, surtout avec une pareille modicité de prix.

A. Delaire.

L'art et les artistes au salon de 1881, *avec une introduction sur les critiques des salons depuis leur origine,* par Maurice du Seigneur. Paris, Paul Ollendorf, 1881, gr. in-18 de 300 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Maurice du Seigneur est un jeune critique dont on a beaucoup remarqué le premier livre (*L'art et les artistes au salon de* 1880 *avec une introduction sur les salons depuis leur origine.*) Son nouvel ouvrage justifie toutes les

espérances données par ses premiers débuts. Fils d'un grand statuaire, Jean du Seigneur, M. Maurice du Seigneur a l'amour de l'art. Il définit ainsi (p. 10) sa critique: « Il faudra lui pardonner surtout si elle est frondeuse et gauloise, franche du collier et libre d'allures; ce sont là ses qualités essentielles... » Il y a un peu de tout dans son livre, des anecdotes, des citations, même des documents inédits (par exemple, une curieuse lettre inédite de Charles Baudelaire à Th. Thoré, p. 183-189). Il y a aussi de la bibliographie, et l'on trouve dans l'étude sur la critique au salon depuis son origine jusqu'à nos jours, avec des extraits puisés aux sources mêmes, d'abondantes indications sur Florent le Comte, le premier écrivain qui se soit préoccupé de conserver le souvenir des œuvres d'art exposées au salon (*Cabinet des singularités de peinture et d'architecture*, 1699), sur La Font de Saint-Yenne, l'auteur des *Réflexions sur les salons de* 1746 *et* 1753, sur l'abbé Le Blanc, sur Baillet de Saint-Jullien, sur Mathon de la Cour, sur Diderot, sur Bachaumont, sur Pidansat de Mairobert, sur M. Guizot, sur Victorin Fabre, sur Emeric David, sur M. Thiers, sur M. Jal, sur Gustave Planche, sur Théophile Gautier, sur Théophile Thoré (W. Burger), sur Ch. Baudelaire, sur les frères de Goncourt, etc. Le volume de M. du Seigneur est orné de cinq jolis dessins qui représentent Diderot, « le président d'honneur de l'histoire de la critique, » Eugène Delacroix, « le plus grand peintre de ce siècle, » Daumier, Rude, « le vaillant et honnête statuaire, » Viollet-le-Duc, « le résurrectionniste et le défenseur de notre grand style du moyen âge, » et l'habile graveur Jules Jacquemart. T. de L.

Lorenzo, *Nouvelle*, par Marcel Lythe. Tulle, imp. Mazeyrie, 1881, in-32 de 43 p. — Prix : 60 c.

Lorenzo, c'est l'histoire d'un pauvre petit pêcheur de Sorrente, qui meurt consumé par un amour chaste et pur dont un serment ne lui permet pas de faire l'aveu. J'avoue que je trouve ce serment un peu invraisemblable et, à la place de l'auteur, j'en aurais, sans scrupule, délié Lorenzo; mais, ce point admis, ou plutôt mis hors de cause, je n'hésite pas à déclarer que cette Nouvelle est charmante et je souhaite que l'auteur nous en donne souvent d'aussi émues, d'aussi intéressantes et d'aussi chastes. Si c'est là un début, c'est début heureux et plein de promesses. C. Talon.

L'Ardenne Belge, Française, Grand'Ducale. *Guide du touriste dans les régions de l'ancienne forêt*, par Jean d'Ardenne (Léon Dommartin). Bruxelles, Rosey, 1881, in-12, avec cinq cartes. — Prix : 3 fr.

Ce petit volume, paru à la veille des vacances, est un compagnon indispensable pour tous ceux qui veulent visiter cette contrée sauvage qui s'appelle l'Ardenne. Touristes, amateurs de pittoresque, voyageurs amis des légendes ou de l'histoire, y trouveront les renseignements qu'ils peuvent désirer. L'auteur décrit ce que nul mieux que lui ne pourrait dépeindre, son pays natal. Il retrace avec charme le tableau mouvementé des forêts, des fleuves, des torrents, des roches et des plateaux, des vieilles cités et des hameaux ombragés de l'Ardenne. Sa phrase a un tour leste, son style est vif et coloré, on lit son livre tandis qu'on devrait seulement le feuilleter. On reconnaît dans le « cicerone » d'aujourd'hui le collaborateur d'un des journaux les plus en vogue de Bruxelles. On voit parfois percer, dans les

récits de M. Dommartin, dans ses notes historiques, les opinions politiques de Jean d'Ardenne, ce qui est fâcheux dans un volume destiné, par sa nature même, à se trouver entre les mains de personnes qui seront loin de partager l'avis de l'auteur.

Le Guide comprend deux parties : Meuse supérieure, Meuse inférieure. La première, traitant de la Meuse entre Namur et Charleville, comprend outre les environs du fleuve, les excursions du Dock, de la Molignée, de la Lesse, les Semoys, la Chiers. A la seconde se rapportent les itinéraires longeant le Mehague, le Hoyoux, l'Ourthe, l'Amblève, le Verdre, le Salut. Le Grand-Duché fait l'objet d'un appendice. Ajoutons que cinq grandes cartes ornent l'ouvrage. Elles sont au 1/160,000, et ont été exécutées spécialement pour le guide par l'Institut cartographique militaire de Belgique; grâce à leur nombre et à leurs dimensions, l'intelligence du texte est fort aisée, aucune hésitation n'est possible pour le lecteur qui suit les indications de l'auteur et les applique à la carte des endroits à parcourir. Géographie, sciences, histoire, archéologie, arts, tout a été étudié avec soin, nous dirions presque avec passion, de manière à offrir aux voyageurs une œuvre sérieuse. V. W.

Dix ans au Se-Tchouan (*Chine centrale*), par l'abbé Lucien Vigneron, ancien missionnaire en Chine, membre de la Société de géographie ; ouvrage orné de gravures et d'une carte. Paris, Bray et Retaux, 1881, in-12 de x-300 pages. — Prix : 3 fr. 50

Quel est donc ce mystérieux prestige qui s'attache à l'extrême Orient ? Les volumes se succèdent à son sujet et il semble que l'intérêt ne s'épuise pas. En voici un nouveau et qui certes n'a rien à envier à ses prédécesseurs. L'auteur, l'abbé Lucien Vigneron, est un de ces intrépides missionnaires qui vont porter aux nations les plus déshéritées la parole de Dieu ou le nom de la France. Et c'est justement là ce qui donne à son livre un attrait de plus, même pour ceux qui ne s'inquiètent que médiocrement des questions religieuses. La plupart des voyageurs en Chine n'ont vu que le littoral; ils ne connaissent que le monde officiel ou une population qui a perdu une partie de son caractère propre au frottement des Européens. La terre parcourue par les missionnaires est une terre vierge, à peine foulée par quelques rares pionniers de la science ; les populations qu'ils abordent ont les vieilles mœurs, les vieilles coutumes traditionnelles, qu'aucun contact n'a altérées encore ; on peut donc les juger en pleine impartialité. Eh bien ! ce peuple, que nous sommes trop disposés à traiter de barbare, est un peuple véritablement « civilisé. » Il a des défauts sans doute, mais il a de très grandes vertus; M. l'abbé Vigneron l'affirme et il le prouve. Le grand tort de beaucoup d'Européens qui ont voyagé en Chine, c'est de n'avoir pas pris les Chinois au sérieux; les Français surtout, naturellement moqueurs, ont toujours été disposés à voir les fils du Céleste-Empire sous leur aspect grotesque. Les missionnaires qui ont le respect des âmes qu'ils veulent sauver, ont montré des égards pour les Chinois, même pour leurs préjugés. Les Chinois leur en ont été reconnaissants, et dans certaines provinces, au Se-Tchouan par exemple, ils manifestent au « grand vieux monsieur européen » une vraie déférence. Malheureusement le climat de ces contrées est détestable, et au bout de deux ans à peine, l'abbé Vigneron devait rentrer en France, avec une santé affaiblie. Ses fidèles catéchumènes l'ont regretté, les amis de la géographie ne le regrettent pas moins. M. de la Rocheterie.

VARIÉTÉS

LA LITTÉRATURE CATALANE EN 1880.

I. *Cansons de Montserrat* publicadas per Mossen JACINTO VERDAGUER, prebere, quadern 1er de la *Biblioteca dels escons de Catalonya*. Vich, Estampa de Ramon Anglada, 1880, in-16 de 80 pages. — *Llegenda de Montserrat* per Mossen JACINTO VERDAGUER, prebere, mestre en Gay Saber, quadern 2e de la *Biblioteca dels escons*. Vich, *idem*, in-16 de 98 pages. — *Vidrums, poesias catalanas* de DAMAS CALVET, de la *Real Academia de Bonas Lletras* de Barcelona y Mestre en Gay Saber. Barcelona, Estampa espanyola, in-18 de 208 pages. — *Cent faulas* de JOAQUIN RIERA Y BERTRAN, Barcelona, Texido y Parera, in-16 de 200 pages.

II. *Lo dir de la Gent*, comedia en tres actes y en vers, de FREDERICH SOLER. Barcelona, Eudalt Puig, in-8 de 104 pages.

III. *Garlanda de Joyells* de JOSEPH PUIGGARI. Barcelone, *La Renaixensa*, 1879, (publié en 1880), in-12 de 198 pages. — *Costums que 's perden y Records que fugen* (Reus de 1820 à 1840) *Lo derrer Catala, quadro tragich*, per ANTOM DE BOFARULL. Barcelone, *La Renaixensa*, in-12 de 228 pages. — *Claris y son temps quadros de costums politicos del sigle XVII*, per JOSEPH COROLEU, soci numerari de la *Reyal Academia de Bonas Lletras* de Barcelona y corresponent de *la Historia*. Barcelone, *La Renaixensa*, in-12 de 216 pages.

IV. *Lo Bruch, narracio* per JOSEPH FELIU Y CODINA, Barcelone, *La Renaixensa*, in-12 de 232 pages.

V. *Calendari Catala del any* 1881, coleccionat per F. P. BRIV Y F. MATHEU. Barcelona, Joan Roca y Bros, in-12 de 96 pages. — *Lo Rat-Penat calendari Ilemosi* (1881) compost per JOSEPH ME PUIG TORRALVA. Valencia. Estampa, de En Joseph Me Blesa, in-12 de 176 pages.

Le titre que je donne à ces quelques pages paraîtra peut-être ambitieux et démesuré à leur objet. Pour le justifier, je me bornerai à faire remarquer ceci : d'abord, les huit ou dix volumes, analysés et appréciés avec toute la conscience et toute l'impartialité que j'ai pu apporter à cette tâche, forment la partie la plus remarquable des publications éditées à Barcelone et sur toute la *Tierra* catalane ou aragonaise ; ensuite, si l'on ajoute le recueil des pièces couronnées aux Jeux Floraux, — recueil d'une importance secondaire pour qui se souvient des temps où l'on couronnait des œuvres aussi rapidement célèbres que l'*Atlantide*, et bien diminué par la publication antérieure des poèmes primés au *Certamen* du Milénaire de Notre-Dame du Montserrat, — ces volumes sont les seuls qui puissent donner une idée d'ensemble du mouvement littéraire des pays de langue catalane durant l'année 1880. Et j'emploie à dessein le mot *littéraire*, car jusqu'à la présente année l'on n'avait guère parlé que d'une renaissance de la poésie en Catalogne, et la prose, qui me fournit à peu près la matière de la moitié de cette étude, était sinon délaissée, du moins bien en dehors du courant d'activité dans lequel elle est pleinement entrée à cette heure, grâce surtout à l'initiative de la rédaction de la revue *La Renaixensa*, aujourd'hui regrettablement transformée en journal politique quotidien. De ce progrès de la prose, j'apporterai une nouvelle preuve, en signalant la création à Barcelone d'une *Illustration*, dont le caractère n'est pas aussi essentiellement catalan que le désireraient les Catalanisants, mais qui conquiert lentement et légitimement son terrain à côté de la grande *Ilustracion espanola y americana*, de Madrid, et de l'*Illustration de Gallice*. D'ailleurs, *la Renaixensa* offre à ses abonnés, depuis sa métamorphose, un supplément mensuel sous forme de revue, et ce supplément continue à traiter d'une manière satisfaisante les questions littéraires.

I. Nous commencerons notre revue rapide par les petites plaquettes de M. l'abbé Jacinto Verdaguer dont on a lu plus haut le titre. Toutes deux con-

cernent Notre-Dame du Montserrat : toutes deux sont l'œuvre du jeune prêtre que ses débuts plaçaient tout de suite au rang des maîtres. Après l'épopée grandiose qui chante le plus glorieux des événements de l'histoire du monde depuis la mort de Jésus-Christ — la découverte de l'Amérique par Colomb — il consacra sa lyre au divin Agneau, empruntant pour redire son amour les accents d'un des mystiques du siècle d'or, Luis de Léon ou sainte Thérèse par exemple. Après les *Idilis*, que le nouvel académicien de la Española, M. Menendez Pelayo qualifiait, il y a quelques mois, de chef-d'œuvre plus artistique et plus grand encore que l'*Atlantide*, le poète rentre en scène par sa *Légende du Montserrat* et ses *Chansons du Montserrat*. Les *chansons* sont encore l'œuvre du mystique : or ce genre de poésie a un grave défaut à mes yeux, c'est d'être absolument intraduisible, ce qui rend indiscutables par le lecteur étranger les jugements du critique. Le mysticisme, en effet, ne consiste pas seulement dans la pensée, mais dans l'expression de la pensée, expression dont les mille nuances ne sauraient passer d'un idiome dans un autre. De là résulte un désavantage très grand pour celui qui écrit ces lignes, c'est qu'un jugement, appuyé de citations, paraîtra contredit par l'infériorité, non du poème, mais de la traduction. Cette première remarque faite, je dois, avant de parler de l'œuvre, en indiquer le but.

En 1880, la Catalogne célébrait au mois de mai le millième anniversaire de l'invention de la statue miraculeuse de Notre-Dame du Montserrat, découverte en 880 par sept bergers d'Olesa, guidés par une clarté merveilleuse et de célestes parfums, portée à l'endroit où est aujourd'hui l'église par les soins de Gondomar, évêque de Manresa. La popularité de ce sanctuaire est telle en Catalogne que des milliers de pèlerins le visitent annuellement et que chacun, — en dépit des divergences des opinions politiques, — le révère, sinon, à un point de vue religieux, du moins dans des vues patriotiques. Je n'en veux pour preuve que ces lignes d'un écrivain distingué de l'école libérale espagnole, Francisco de Paula Canaléjas : « J'avais vu des peuples entiers à l'heure de l'agonie et jamais je ne fus tant ému..... c'est que cette statue était le cœur de la nationalité aragonaise, le cri de guerre de nos soldats, l'apparition qui les guidait dans les combats, le *Santiago* de Catalogne. En invoquant son nom, les marins de Lauria rompaient les flottes génoises et françaises ; en invoquant son nom, une poignée d'Almogavares résistait au choc des envahisseurs maures qui devaient jeter à bas les murailles de Constantinople. Dès le temps des premiers comtes jusqu'à Ferdinand le Catholique, toute cette suite de vaillants comtes et de rois valeureux, les conquérants de Valence et de Majorque, de la Sicile, de la Corse et de la Sardaigne, les seigneurs de Milan et de Naples, les assiégeants d'Almeria, les maîtres de la Méditerranée, tous vinrent à ce sanctuaire, et tous demandèrent inspiration. Ces hommes regardaient la Vierge, et la Vierge parlait à leurs âmes avec je ne sais quelle voix qui en faisait des héros. « Et quand le malheur accablait la Catalogne, quand la dynastie des Bourbons, au milieu du fracas des batailles, s'asseyait sur le trône d'Espagne, la Vierge du Montserrat donnait force et courage aux défenseurs de l'indépendance nationale dans cette lutte de géants qui commence au 2 mai 1808. — Ainsi que de la cime du Montserrat l'on aperçoit toute la Catalogne, ainsi en regardant la Vierge du Montserrat l'on connaît toute l'histoire de la couronne d'Aragon.»

Si le cœur d'un laïque, indifférent, ou peu s'en faut, aux choses du culte, vibre ainsi à la pensée de la Vierge du Montserrat, qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'un prêtre, le plus pur des chanteurs catalans, ait voulu mêler un

hommage aux hommages qui, de toute part, éclataient à l'occasion du milénaire.

Le livre, qui est résulté de cette pieuse intention, a été accueilli au delà des Pyrénées comme l'un des meilleurs ouvrages de M. Jacinto Verdaguer. Tandis que pour juger sa chanson de *barretinayre* (fabricant de *barretines* ou bonnets catalans), qui cependant lui méritait le titre de Maître en Gay Savoir, deux partis s'étaient formés, le premier déplorant le vide de la pensée, le vague de l'intention, le second, célébrant au contraire la netteté de l'une, la justesse de l'autre, il y a ici identité d'opinions, et l'avis de Mossen Jaume Caullell était celui de tous les lecteurs des *Cansons*. Patriotisme et religion sont encore, heureusement pour l'Espagne, deux idées assez puissantes chez ses fils pour assurer le succès d'une œuvre littéraire.

Pour nous, qui jugeons à distance, il nous sera permis après une étude sérieuse, de reconnaître la justesse des avis énoncés au delà des monts.

M. Verdaguer, on l'a très finement observé, n'est pas comme la plupart des mystiques un pur théologien, nourri de la science des livres et de la vie, ne concevant le genre de poésie qu'il cultive que comme une imitation, un écho de l'immortel chef-d'œuvre biblique : c'est un vrai fils de paysan, élevé dans un mas de la plaine de Vich, longtemps observateur de la nature vivante avant d'aller étudier de longues heures dans cette bibliothèque où Balmes avait rêvé tant de ses chefs-d'œuvre de logique et de sain raisonnement. « Verdaguer, se rappelant que Salomon, l'éternel modèle des poètes mystiques, cherche ses inspirations dans la nature et fait du *Cantique des Cantiques* une idylle véritable, a cherché lui aussi dans les fleurs et dans les oiseaux, dans les marins, dans les écoliers, dans les moissonneurs et dans les ermites les flots purs de l'amour pour les offrir dans une coupe ciselée par l'Art et parfumée par la Foi à la reine de la Catalogne, à la gracieuse Brunette, vierge du Montserrat. » Sans doute,— et nous avons trop d'estime pour le poète pour ne point lui signaler cette tache — dans plus d'un passage des *Cansons*, nous reconnaissons ce vice de toute poésie mystique, le défaut de clarté et de précision. L'exubérance des images est telle que l'idée se perd sous cet amas de coloris, et l'on dirait d'un air connu murmuré dans le lointain par une voix céleste, mais agrémenté de tant de roulades qu'il en devient tout différent. Ces taches sont d'autant plus pénibles à rencontrer que, dans ces concerts angéliques, on ne voudrait pas un son qui détonne un seul instant et que M. Verdaguer est, par excellence, le poète de l'harmonie et du charme continu, tant les rythmes qu'il préfère sont moelleux et délicats.

Je vais citer *la Canso de la Moreneta*, en priant tous ceux de mes lecteurs qui le pourront, de n'employer ma traduction que, comme un guide, et de lire la pièce sur le texte même.

Moreneta'n son	Brunette vous êtes,
Es que'l Sol vos toca,	C'est que le soleil vous touche,
Es que'us toca'l Sol,	C'est que vous touche le soleil,
Lo Sol de la gloria.	Le soleil de la gloire.
Moreneta'n sou,	Brunette, vous êtes,
Moreneta y rossa.	Brunette et blonde.
Angels d'alas d'or	Anges aux ailes d'or
Vos farian ombra ;	Vous feraient ombre ;
Vos no'n voleu, no,	Vous ne voulez pas, non,
Voleu ser pastora,	Vous voulez être bergère,
Tan sols per vetllar,	Rien que pour veiller,
Desde un cim de roca,	D'une cime de rochers,

Vostre blanch ramat	Sur votre blanc troupeau
De vilas y pobles,	De villes et de villages,
Moreneta'n sou,	Brunette vous êtes,
Moreneta y rossa.	Brunette et blonde.
Per besarli'ls peus	Pour lui baiser les pieds
Llobregat s'acosta	Le Llobregat se couche
Y al veurels tan purs,	Et à les voir si purs,
S'atura en sa vora ;	Il s'arrête sur sa rive ;
Besa'l sitial,	Il baise le siège,
Lo besa y s'en torna.	Il le baise et s'en va.
Moreneta'n sou,	Brunette vous êtes,
Moreneta y rossa.	Brunette et blonde.
Catalans, veniu,	Catalans, venez,
Maria 'us anyora,	Marie soupire pour vous,
Te'l sol per vestit	Elle a le soleil pour vêtement,
Lo cel per corona	Le ciel pour couronne,
Per trono un mont d'or	Pour trône un mont d'or
Per cambra una gloria ;	Pour chambre une gloire ;
Veniula à adorar	Venez l'adorer,
Que 'ls Anges no gosan.	Car les anges ne l'osent.
Moreneta'n sou,	Brunette vous êtes,
Moreneta y rossa, etc.	Brunette et blonde, etc.

— La *Llegenda de Montserrat* me ramène sur un terrain moins difficile et où mes jugements seront plus personnels. Ce second opuscule, en effet, s'il est inférieur au premier, perd moins dans cette traduction inconsciente qui se fait en dedans de nous, quand nous lisons une œuvre étrangère, et qui est une sorte de pierre de touche de sa valeur réelle. L'invention existe seulement dans les détails, car la Légende du Montserrat est un de ces récits que, depuis des temps immémoriaux, les paysans de Catalogne content à la veillée. Deux poètes l'ont traité déjà : Lope de Vega, — ce prodige des esprits, *monstruo de los ingenios*, — et Perez de Montalvan ; des historiens lui ont consacré de longues pages, entassant merveille sur merveille. Mossen Jacinto Verdaguer n'avait donc pas à créer mais à rendre : sa situation était la même que celle de Shakspeare en face du conte de Bandello dont il tira son *Roméo et Juliette*. Il ne restait plus qu'à faire le chef-d'œuvre. Ce chef-d'œuvre n'a pas été fait ; mais l'œuvre, éclose dans le cerveau du poète, et couronnée d'une cithare d'or et d'argent par les juges du *Certamen*, est digne d'estime.

Si le sujet n'est pas inventé, il est rajeuni, du moins, par la façon neuve dont le poète l'a envisagé. Jusqu'ici l'on s'était borné à nous redire une légende..., comme toutes les légendes, une tentation..., comme toutes les tentations, Proserpine dans la cabane de saint Antoine.... les banalités tant de fois célébrées par la plume et le pinceau. Mossen Jacinto Verdaguer a vu autre chose là dedans qu'un Satan vulgaire, tentant un solitaire quelconque. Son Satan, — qui n'est pas un Mephistophelès, qui n'est pas davantage le démon de *El Mayico prodigioso*, — son Satan n'est point un diable du moyen âge ; il n'a pas cette naïveté, ces ruses enfantines, ces finesses cousues avec du fil blanc, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que les esprits crédules des siècles de Foi lui prêtaient. Quant au Valencien qui « depuis sept ans mène la vie d'un ange, vit dans une caverne à demi fermée de branches d'orneau, pour voir les étoiles quand il prend son sommeil la nuit, et derrière les étoiles, l'Amour de ses amours a pour lit la terre dure et pour oreiller un âpre roc, et même quand il repose, le cœur en éveil ; qui, quand paraît l'étoile de l'aube est agenouillé à terre, faisant d'un tronc son prie-Dieu. » son portrait dont je viens de citer seulement quelques vers est d'un

scrupule qui fait croire à la réalité du personnage. C'est la personnification de l'esprit de mortification, de pénitence, de pureté, qui va subir les assauts du vice sous sa forme la plus redoutable pour les âmes droites et confiantes, qu'il effraierait dans sa laideur et qui ne croient point à sa noirceur, l'hypocrisie. Je m'étonne que le théâtre espagnol, en son siècle d'or n'ait point saisi ce sujet qui était dans les traditions nationales ; j'imagine ce qu'il serait, traité par Calderon, qui, lui, n'a peint dans le démon de son *Magicien prodigieux* qu'une sorte de Méphistophelès purement remueur d'idées et escamoteur d'ombres.

Mossen Jacinto Verdaguer, qui n'avait point les ressources du théâtre, en a du moins tout l'entrain et toute l'action. Qu'on lise cette laisse entièrement de son invention, car nul chez les écrivains antérieurs n'avait développé cette situation ! Je l'explique en peu de mots. Pour tenter Garin — c'est le nom du solitaire — le démon a ensorcelé Riquilda qui sera l'instrument de perdition qu'il a rêvé.

RIQUILDA

« Quel moine doit prêcher dans l'Église byzantine ? Elle est pleine comme un œuf, et la foule y arrive à flots pressés. C'est, dit-on, un saint moine qu'il y aura : mais pour l'heure il n'y prêche point, il chasse les mauvais esprits de la séduisante Riquilda, la fleur de Barcelone, l'héritière de la Catalogne. Pauvre fille du Velu ! qui t'a vue si pleine de vie, s'il te voyait à cette heure, pour une autre il te prendrait. Assise sur une chaise, près du lit, ce matin, elle revêtait sa tunicelle blanche ; et sur la tunicelle la basquine qui est émaillée de pierreries comme le ciel d'étoiles. Entourée de ses servantes, rapide elle se lavait et se coiffait : l'eau est parfumée de sept odeurs ; le peigne d'argent et d'ivoire, sa chevelure est d'or travaillé à l'argenterie. Le chèvrefeuille du jardin rien que pour la voir se faufile, se faufile le long de la muraille, pour embrancher la jalousie. Les hirondelles qui y nichent entrent et sortent en chantant ; et de leurs chants et de leurs battements d'ailes égaient le jour. Mais tous les oiseaux qui la visitent ne sont pas des hirondelles, un de plumage plus noir y est entré. Maudite soit sa compagnie ! Il a d'un merle la plume et le bec, il glisse comme une anguille. Rien que pour lui piquer l'oreille, il se pose près de la jeune fille ; il souille son cœur de son souffle et lui inspire des rêves mauvais. En fermant les yeux, elle ne s'est point signée à son ordinaire, et au lieu de prier la Vierge qui la contemple au chevet du lit, elle va se mirer dans le miroir où elle se voit bien plus jolie. En se mirant dans la glace, elle désire parures et bijoux. Elle a vu un collier de fil d'or et de pierres fines ; pour mettre le collier, elle enlève la croix bénie. A peine a-t-elle déposé la croix, elle roule sur le tapis (1). Son teint pâlit, sa chevelure se hérisse tout entière, ses lèvres lancent des hurlements, ses yeux bleu de ciel des flammes dévorantes.

La comtesse pousse un grand cri :

— Qu'a donc ma fille ?

Un médecin juif répond, le plus vieux qu'il y ait dans la ville :

— Le mal qu'a Riquilda, les médecines ne le guérissent pas : elle a le diable dans le corps.

Jésus et Marie nous aident ! Quand sa mère entend cela, elle tombe à terre comme une morte. Pages et servantes pleurent, les enfants pleurent et crient ; les guerriers à

(1) Je vais donner le texte de ces vers d'une sobriété rare d'expression :

En l'espill enmirallantse
Bonichs y joyes desitja.
Ja n'ha vist un collaret
De fil d'or y pedres fines,
Per posarse'l collaret
Lleva la creu benehída
Tan bon pont deixa la creu
Cau rodant per la catifa.

cheveux blancs pleurent un flot de larmes, car sous les cottes de fer bat aussi un cœur qui aime.

On la porte droit à la *Seu ;* on l'attache à une colonne, à une colonne de marbre devant l'autel de la crypte. Sur un rétable doré Santa Eulalia y brille au milieu de ses bourreaux comme une rose entre les épines. Au front elle porte une couronne d'or, à ses pieds des blanches reliques, trouvées maintenant près de Santa Maria entre les perles de la mer et les fleurs du rivage. Son visage est blanc comme le lis ; une resplendeur la couronne et ses yeux de ciel serein rappellent ceux de Riquilda.

Vêtu d'un surplis, le vieux moine l'exorcise : d'une main, il tient l'aspergeoir répandant l'eau bénite ; de l'autre, le livre saint des Evangiles et des Epîtres, et chaque mot qu'il lit, il signe et ressigne la Vierge. Plus il l'exorcise et plus son mal s'envenime. Son front riant se voile ; de ses yeux jaillissent des étincelles ; de sa bouche de pigeon de la salive et une odeur de soufre. A chacune de ses étreintes la colonne semble fléchir, à chaque éclair que jettent ses yeux la ville tremble. Le moine ne recule point. Il défie l'enfer tout entier, entoure le cou de Riquilda d'une étole violette et dit d'une voix de tonnerre à l'esprit qui la possède :

— Au nom de ton Créateur, monstre infernal, retire-toi : assez longtemps tu as profané son temple, assez longtemps tu as dévasté sa vigne : il y a des serpents en Afrique ; que le plus laid soit ta demeure. Vas-y au nom de Jésus-Christ, de Jésus-Christ et de Marie.

Le diable ne peut résister; il répond d'une voix qui fait frémir :

— Il ne se lasse pas, le vieux moine : moi non plus je ne me lasserai point. Jamais je ne sortirai d'ici sans que Garin me le dise, priant neuf jours et neuf nuits aux pieds de Riquilda.

Comme il entend ces mots, le comte Jofre soupire : il faut aller au Montserrat chercher le remède : s'il savait ce qu'il y trouvera, plus fortement il soupirerait. Santa Eulalia qui le sait bien, unie à Dieu son époux, à ces mots du diable prend triste visage. »

Voilà donc la jeune fille confiée à un gardien dont la vertu chancellera, et chutera sur les hypocrites conseils du démon, et dont le désespoir ne saura rendre l'honneur à sa victime... Après une expiation terrible, Garin s'agenouille aux pieds du comte Jofre, implore son pardon, et sous un rosier, l'on retrouve Riquilda, au fond de la tombe, souriante comme au matin de son envoûtement. Tout n'a été qu'un rêve et la vierge, pure comme au sortir du sein maternel, peut entrer dans un couvent. Dans son tombeau, elle a eu le loisir de voir les destinées futures de la montagne sainte : à chaque creux de rocher un ermitage, à chaque pic une croix, et dans la basilique les moines et l'abbé entonnant le *Salve Regina*; Colomb y passant pauvre et cherchant un protecteur, y revenant *des cubridor* et couvrant l'autel des prémices de sa conquête ; Iñigo de Loyola, blessé, y soignant ses blessures et ayant l'âme brûlée de l'amour divin ; les fondateurs des ordres de miséricorde et du rachat des captifs ; les rois en pèlerinage ; les grands capitaines, et cette foule inconnue qui a usé par le frottement de ses genoux et de ses pieds les pierres de la route.

M. Verdaguer, qui est un poète national, n'a oublié aucun des souvenirs glorieux pour la Catalogne dans son œuvre.

— M. Damas Calvet, avec un patriotisme égal, rencontre des accents bien plus variés. Ses *Vidrins* contiennent toutes les notes de la gamme humaine. Je veux tout d'abord signaler un certain nombre de pièces traduites, les unes du provençal : *Pensées d'une nuit d'été*, de Lord Bonaparte-Wyse (*Li Parpaioun blu*) ; *Blanqueta*, d'Anselme Mathieu (*La farandolo*) ; *Clémence-France à Montpellier*, de Jean Monné ; *Le neuf thermidor*, de Théodore Aubanel (*La miougrano entre duberto*) ; *Les crèches*, de Joseph Roumanille (*Oubreto*

en vers) ; la *Chanson de Magali, le Bon voyage; Aux troubadours catalans*, de Frédéric Mistral ; à cette dernière pièce il faut joindre la réponse que nous citerons plus loin ; — *Mai*, de M. Martin; *Oiseau, femme ou fleur*, de Me Ratazzi; *La veille d'une bataille*, de Moore; *A la mort d'Abraham Lincoln*, du péruvien Arnal Marquez. Les premières de ces traductions, les seules que j'aie pu confronter avec le texte, sont fort exactes et rendent aussi bien l'expression que l'idée. M. Damas Calvet prouve encore sa facilité à mettre en œuvre les conceptions des autres dans *La guitare du diable*. Bartrina, un jeune poète que les lettres catalanes ont perdu l'automne passé, un causeur d'un esprit et d'une verve rares, alors que la maladie lui interdisait tout travail, réunissait encore auprès de lui quelques amis parmi lesquels je citerai Damas Calvet, le conteur Narcis Oller, l'abbé Verdaguer, le critique Sarda. C'était alors que pétillaient les dernières étincelles de cet humour, un peu âcre et maladif, comme chez le regretté Xavier Aubryet. « Prenez, leur disait-il, et faites de ces idées ce que je n'en puis faire, atteint comme je le suis. » Et chacun de ces lettrés, par estime pour ces épaves de l'ami qui allait ne plus être, ciselait le conte dont le legs lui était ainsi fait. Narcis Oller a écrit le *Radiomètre;* Verdaguer *Amour de mère*. M. Calvet nous a conservé *La Guitare du diable*.

I

Sous le balcon de son amie — un amoureux galant — chantait des douces *corrandas* — s'accompagnant sur sa guitare.

Il était riche d'esprit, mais pauvre ; — et le père de la jeune fille avare, — qui ne goûtant guère la musique — voulut chasser l'amour.

Furieux ; la porte — il ouvrit soudain, et brutal, — rompant la guitare — partit avec sa fille.

II

Pleurant son malheur, le jeune homme — demeura [là] toute la nuit — quand une étrange figure, — à sa vue, sortit d'une touffe de ronces.

Craignant que ce ne fût chose mauvaise, — il fit le signe de la croix, mais il ne le laisse point l'achever — de sa main crochue, disant :

— Parce qu'on l'emmène, tu pleures ! — Tu crois que tu ne peux lui parler ? — A quoi te sert l'étincelle — que tu sens pétiller dans ton cerveau !

Si l'on a brisé ta guitare — les cordes sont encore entières ; — prends-en un bout et donne-moi l'autre — et je te jure que vous causerez.

Tandis que le diable s'éloignait — les cordes de l'instrument — s'effilaient faisant des arbres — les antennes de leur poids, — comme une grande harpe éolienne — qui doit raisonner au vent.

Chacun dort dans la ferme — excepté l'amoureuse Agnès, qui à sa fenêtre attendait — en vain son chanteur fidèle. — Trompant l'éveil des matins — elle voit un étrange messager — qui l'accostant lui parle ainsi :

— Ton amant m'envoie : prends la poignée de sa guitare : — transmetteuses de la voix — en sont les cordes. Causez — et à la fois ils entendirent : *Mon Amour !*

Pour cela encore, quand l'on pose — de nouveaux fils télégraphiques, — ils disent que c'est l'acte du démon — les ennemis du *Progrès*.

Je passe sous silence un nombre infini de légendes et de romances dont l'originalité ne me semble pas niable, mais qui ne valent pas à mes yeux, pour le nombre ou pour l'élévation de la pensée, son *A Esther* ou son poème sur le *Débarquement des Almogavares en Orient*. Dans la première de ces pièces, je trouve je ne sais quelle saveur mélancolique, où l'influence allemande se laisse entrevoir ; dans la seconde, de ces vers coulés tout d'une pièce avec le fini d'un bronze artistique. En veut-on un exemple :

Ja los tenim en terra ! ; las marcas de llurs pasos
Respectaran las onas, los ouracans, lo temps !
Lloch ! ; als qui guanyaren ab llurs robustos brassos
Realmes per llur patria y ceptres per llur rey !

Ja pels perills glateixen, ja anyoran las batallas :
Parle llur pell colrada, llur cos ple de senyals.
A vert passa lo bronzo, a negras las murallas,
Y se rovella'l ferro als ayres exposat.

Dos darts rera la esquena, destrals en la cintura,
Armats de bona llansa y de tallant coltell,
Al enemich encalsan, sens dur altra armadura.
Que uns mals cutxals de cuyro y un ret pera capell.

Llurs donas, com ells bravas, segueixen llurs petjadas,
Y als crits de la embestida alletan a llurs fills ;
Llur fact y valor berrhen en estas mamelladas,
Y encare noys, l'exercit del pares van seguint.

Restas d'aquellas hordas, qué Iglas abandonaren,
Com a un monarca adoran al qui los du al combat :
Nascuts en mitx las selvas, jamay los subjugaren
Que noys ja'ls adormian ils cants de llibertat.

« Ils sont enfin à terre ! les traces de leurs pas, — les vagues, les ouragans, le temps les respecteront ! — Place ! place ! à ceux dont les robustes bras conquirent — des royaumes pour leur patrie et des sceptres pour leur roi !

« Déjà ils ont soif des combats, déjà ils regrettent les batailles : — leur peau colorée, leur corps plein de cicatrices parlent. — Le bronze devient vert, les murailles noires, — et le fer se rouille exposé à l'air.

« Deux darts derrière le dos, haches à la ceinture, — armés d'une bonne lance et d'un couteau qui taille, — ils pressent l'ennemi sans porter d'autre armure — que de mauvaises jambières de cuir et une cotte sur leurs têtes.

« Leurs femmes, sauvages comme eux, suivent leurs pas, — et aux clameurs de la mêlée allaitent leurs fils ; — dans ces vêtements ils boivent leur ardeur et leur courage, — et encore enfants accompagnent l'armée de leur père.

« Restes de ces hordes, qui vinrent du Nord, comme un monarque ils adorent celui qui les mène au combat : — nés au milieu des forêts, jamais ils ne furent domptés, — car enfants on les endormait avec des chants de liberté. »

Je citerai encore la *Balade du Pont du Diable*, cette curieuse construction jetée sur le Llobregat, près de Martorell, une pièce sur le *Percement de l'isthme de Suez*. J'ai maintenant effleuré tout le volume, sans prétendre le faire connaître d'une manière complète. Je crois cependant qu'on eût pu sans grand inconvénient l'alléger d'une vingtaine de morceaux de circonstance.

— Je n'aime pas non plus beaucoup les *Cent Fables* publiées par M. Joaquin Riera y Bertran, prosateur distingué et auteur de plusieurs drames d'un rare mérite, *De Mort à Vida*, *la Majordona* et *l'Ateu*. L'opinion, que j'exprime là, et qui n'enlève rien de ma sympathique estime pour le poète des *Cansons del temps* et de *Mel y fel*, n'est pas, je dois le dire, celle des Catalans. J'ai ce grand tort de demeurer peu enthousiaste du genre et de réserver toute mon admiration pour le maître, notre La Fontaine. Sont-ce bien toujours des fables d'ailleurs que les poésies de M. Riera? Je crois difficile de le soutenir et je ne m'en plains nullement, quand il en résulte d'aussi charmantes scènes que celle que je lis sous ce titre :

LA JEUNE FILLE ET LE MIROIR.

.... — L'on dit que ma chevelure fait envie à l'or le plus beau ?
— L'on ne t'a point trompée, ma petite, de même que l'or brille ta tête.
— L'on dit que mes yeux étincelants sont émeraude et diamant ?
— L'on ne t'a point trompée, demoiselle : on le voit bien et tu le verras.
— L'on dit que mes joues sont enviées des roses ?
— L'on ne t'a point trompée, belle ; mai n'en a pas comme les tiennes.
— L'on dit que ma petite bouche semble un corail travaillé ?
— L'on ne t'a point trompée, amie : la mer n'en a pas de plus beau.
— L'on dit que... mon sein fait honte aux pétales du lis blanc ?
— Je rougis à demi en le disant, mais... c'est vrai...
— L'on dit que j'ai l'âme pure comme les anges des cieux ?
— Je suis mauvais miroir pour te répondre : ta mère est le bon miroir.

Voilà la note sur laquelle j'aurais voulu voir insister M. Riera y Bertran.

ALBERT SAVINE.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Pierre-Amable FLOQUET, né à Rouen le 9 juillet 1797, est mort le 3 août 1881, au château de Fromentin (Calvados). Il fit son droit à la Faculté de Caen, fut admis, en 1829, au barreau de sa ville natale, et entra, en 1821, à l'Ecole des Chartres en qualité d'élève pensionnaire. Il fut greffier en chef près la Cour royale de Rouen de 1828 à 1843. On lui doit un certain nombre de découvertes archéologiques, et plusieurs ouvrages sur la Normandie et le dix-septième siècle. Il était le doyen des correspondants de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : son élection datait de 1839. Il a écrit : *Histoire du privilège de Saint-Romain* (1833, 2 vol. in-8) ; — *Anecdotes normandes* (1838, in-8) ; — *Histoire du parlement de Normandie* (1840-1843, 7 vol. in-8), pour laquelle il eut le grand prix Gobert en 1842 ; — *Diaire, ou Journal du chancelier Séguier en Normandie après la sédition des nu-pieds* (1639-1640) *et documents relatifs à ce voyage et à la sédition* (1842, in-8) ; — *La Charte aux Normands* (1843, in-8) ; — *Etudes sur la vie de Bossuet jusqu'à son entrée en fonctions en qualité de précepteur du dauphin* (1855, 3 vol. in-8), couronné par l'Académie des inscriptions ; — *Bossuet, précepteur du dauphin, fils de Louis XIV, et évêque à la Cour* (1864, in-8). M. Floquet avait publié, dès 1828, un choix d'*Œuvres inédites de Bossuet* (in-8), et collaboré aux *Mémoires de l'Académie de Rouen*, à la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, à la *Revue rétrospective*, etc. M. Floquet laisse deux volumes inédits intitulés : *In Extremis*, recueil de morceaux choisis des orateurs sacrés, des Pères de l'Église et de l'Écriture sainte, et d'autres recueils fruits de ses lectures.

— M. Joseph GUADET, neveu du conventionnel de ce nom, chef de l'enseignement à l'institution des Jeunes-Aveugles à Paris, né à Saint-Emilion (Gironde), en 1795, vient de mourir dans son pays natal, où il s'était retiré depuis quelque temps. Il a écrit : *Dictionnaire universel de géographie ancienne et comparée*, avec M. Dufau (1820, 2 vol. in-8) ; — *Collection des constitutions de tous les peuples de l'Europe*, avec M. Dufau (1823, 6 vol. in-8) ; — *Esquisses historiques et politiques sur le pape Pie VII* (1823, in-8) ; — *Atlas de l'histoire de France* (1833) ; — *Saint-Emilion, son histoire et ses monuments,*

ou Un Monastère, une Commune, un Episode de la Terreur, pour lequel il a obtenu une médaille de l'Institut (1841, in-12 ; 2e édit., 1863) ; — *Histoire de France chronologique et méthodique* (1843, in-18, 8e édit., 1859) ; — *Histoire sainte chronologique et méthodique* (1843, in-18, 8e édit., 1861) ; — *Histoire ancienne chronologique et méthodique* (1844, in-12, nouv. édit., 1858) ; *Les Aveugles musiciens* (1846, in-8) ; — *Cours normal d'histoire de France* (1846, in-12) ; — *L'Institut des Jeunes-Aveugles de Paris ; son histoire et ses procédés d'enseignement* (1850, in-8) ; — *Protestation contre le livre intitulé : Histoire des Girondins et des massacres de septembre, par Granier de Cassagnac, et appréciation de ce livre* (1860, in-8) ; — *Les Girondins, leur vie publique, leur proscription et leur mort* (1861, 2 vol. in-8, 2e édit., 1862, in-12) ; — *De la Représentation nationale en France* (1862, in-12). M. J. Guadet a traduit, avec M. Taranne, pour la Société de l'histoire de France, l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, par Grégoire de Tours (1836-1841, 4 vol. in-8), et seul l'*Histoire de son temps* de Richer (1845-1846, 2 vol. in-8).

— M. l'abbé Étienne-Henri Delaunay, ancien curé de Saint-Étienne du Mont, à Paris, est mort à Meaux le 17 juillet à l'âge de soixante et seize ans. Né dans le diocèse de Meaux, à Esbly (Seine-et-Marne), en 1804, il y exerça le ministère comme vicaire de Nemours, puis comme supérieur du petit séminaire d'Avon ; il vint à Paris sous l'administration de Mgr Affre, et occupa dans son diocèse les cures d'Arcueil, de Clichy et de Saint-Étienne du Mont. On a de lui : *Des auteurs présumés de l'Imitation de Jésus-Christ* (1858, in-8), qui fait partie de la publication de M. Curmer sur l'Imitation, en chromo-lithographie ; — *Discours prononcé dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice devant l'assemblée du clergé de Paris, sous la présidence de S. Em. le cardinal Morlot, le 10 juillet* 1861 (1861, in-8). — Il a traduit aussi le texte latin du *Livre d'heures de la Reine Anne de Bretagne* (1859) ; et l'*Imitation de Jésus-Christ*, d'après un document inédit de 1440 (1864, 2 vol. in-8). — De plus, il a restitué le texte de l'Œuvre de Jehan Fouquet : *Heures de Maistre Estienne Chevalier* (1867, 2 vol. gr. in-8), — et revu celui des *Evangiles des dimanches et fêtes de l'année, suivis de prières à la sainte Vierge et aux Saints* (gr. in-8). On lui doit aussi des notes sur l'Écriture sainte que nous trouvons publiées dans la *Biblia sagrada, traduzida em portuguez segundo a Vulgata latina* (2e éd., Paris, Belhatte, 1881, 2 vol. in-4°).

— M. Gabriel Grimaud de Caux, né à Caux (Hérault) est mort à Paris le 4 août. Savant laborieux et modeste, il s'est particulièrement distingué par ses recherches sur le choléra, faites au péril de sa vie au milieu de l'épidémie, et par ses études sur les eaux. Il a été longtemps rédacteur scientifique du journal l'*Union*. Il a publié les ouvrages suivants : *De l'Esprit d'éducation. Science, religion et politique* (1842, in-12) ; — *Du principe de l'autorité et de son rétablissement en France* (1851, in-8, 3e édit. revue et augmentée, 1872) ; — *Mémoire sur les eaux de Paris, projet de distribution générale* (1860, in-4) ; — *Venise ; histoire de ses puits artésiens à l'Académie des sciences. Eléments de discussion. Historique. Documents officiels* (1861, in-8 ; — *Des eaux publiques et de leur application aux besoins des grandes villes, des communes et des habitations rurales* (1863, in-8), ouvrage couronné par l'Académie des sciences ; — *Etudes sur le choléra faites à Marseille en septembre et octobre* 1865, (1865, in-4) ; — *Du choléra, du moyen de s'en préserver et de son traitement spécifique* (1866, in-4) ; — *Principes concernant les eaux publiques. Application au canal de Marseille* (1867, in-8) ; — *De septembre* 1870 *à février* 1871. *L'Académie des sciences pendant le siège de Paris* (1871, in-12). On lui doit aussi un *Traité de*

physiologie et une part de collaboration dans les *Actes des apôtres modernes* (1852-1859, 4 vol. in-12).

— M. l'abbé Jean-François André, né à Ménerbes (Vaucluse), en 1809, vient de mourir à l'âge de soixante et onze ans. Il avait été curé de la paroisse de Vaucluse, et était docteur en théologie et en droit canon. Il fut correspondant du Ministère de l'instruction publique, et vice-président de la société archéologique de Londres. Il laisse des ouvrages religieux et divers travaux historiques fort estimés : *Vie des Saints de l'Eglise d'Avignon* (1836) ; — *Mes souvenirs d'une année ou promenade dans Rome* (2e éd. 1839) ; — *Le cœur du Christ et le cœur de l'homme* (1839) ; — *Histoire de la Révolution avignonnaise* (1844-1845, 2 vol. in-8) ; — *Histoire politique de la monarchie pontificale au XIVe siècle, ou la Papauté à Avignon* (1845, in-8) ; — *Histoire du gouvernement des recteurs pontificaux dans le comtat venaissin* (1847, in-12) ; — *Affaire Rosette Tamisier* (1851) ; — *Histoire de sainte Isabelle de France, sœur de saint Louis et fondatrice de l'abbaye de Longchamp* (1855, in-12) ; — *Histoire de saint Roch, suivie de celle de saint Jean de Colombini* (1855, in-12) ; — *Précis de l'histoire de la maison de Rustichelli-Valori* (1855, in-8) ; — *Histoire de Saint Véran, anachorète à Vaucluse, évêque de Cavaillon, ambassadeur du roi Gontran* (1858, in-18) ; — *Lettres à MM. les abbés Passaglia et Liverani* (1861, in-8) ; — *Pie IX, le fils aîné de l'Eglise et l'avoué de l'Eglise* (1862, in-8) ; — *Le prince Henri de Valori* (1862, in-8) ; — *Les lois de l'Eglise sur la nomination, la mutation et la révocation des curés* (1864, in-8 ; 2e édit. 1865) ; — *Exposition de quelques principes fondamentaux de droit canonique méconnus dans l'Eglise de France* (1866, in-8) ; — *Somme théorique et pratique de tout le droit canonique* (1868, 2 vol. in-12) ; — *Notes sur l'Histoire, la Statistique, la Féodalité, le Clergé, la Noblesse, le Peuple, le Luxe, les Impôts, la Propriété dans le département de Vaucluse, de l'an 1500 à 1789. Bilan de la Révolution*, (1876, in-18 de 215 p.) ; — M. l'abbé André a publié une nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, de *l'Ancienne et nouvelle discipline de l'Église*, du P. Thomassin (1864-1867, 7 vol. gr. in-8). Il a aussi traduit de l'italien : *La sainte Ecriture, éclairée à l'aide des monuments phéniciens, assyriens et égyptiens* (1844, in-8) ; — *La Vie de François de Valori l'Ancien*, écrite au dix-neuvième siècle par dom Sylvain Razzi (1859, in-8), — ainsi qu'une autre extraite des œuvres de N. Machiavel.

— M. le docteur Gustave Chantreuil, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, né à Cateau-Cambrésis (Nord) en 1841, vient de mourir à Paris. Il fut successivement interne des hôpitaux, chef de clinique d'accouchement et professeur de la Faculté. On lui doit un certain nombre d'ouvrages relatifs à l'obstétrique, parmi lesquels : *Etude sur les déformations du bassin chez les cyphotiques*, thèse de doctorat (1869, in-8) ; — *Etude sur quelques points d'hygiène hospitalière* (1869, in-8) ; — *Des applications de l'histologie à l'obstétrique*, thèse pour l'agrégation (1872, in-8). Outre de nombreux articles dans les *Archives générales de médecine*, le docteur Chantreuil a recueilli et publié : *Clinique d'accouchements*, leçons faites à l'hôpital des cliniques, du docteur Guéniot (1873, in-8) ; il a aussi traduit de l'anglais et annoté la *Clinique obstétricale et gynécologique*, de sir James Simpson (1874, in-8).

— M. le baron J. du Potet de Sennevoy vient de mourir dans sa quatre-vingt-septième année. Il était né en 1796. Partisan des théories de Mesmer, il s'efforça d'introduire le magnétisme dans la médecine comme agent thérapeutique, et se livra, à l'Hôtel-Dieu de Paris, à une série d'expériences publiques qui, en 1826, déterminèrent l'Académie à nommer une commission d'examen. Il a écrit : *Cours de magnétisme*, en sept leçons (1831, in-8; 2e édit.,

1840) ; — *Le magnétisme opposé à la médecine* (1840, in-8) ; — *Essai sur l'enseignement philosophique de la médecine* (1845, in-8) ; — *Manuel de l'étudiant magnétiseur* (1846, in-12 ; 4e édit., 1868) ; — *La Magie dévoilée, ou principe de science occulte* (1852, in-4) ; — *Traité complet de magnétisme animal* (1856, in-8) ; — *Thérapeutique magnétique. Règles de l'application du magnétisme à l'expérimentation pure et au traitement des maladies ; spiritualisme, son principe et ses phénomènes* (1863, in-8). Il était directeur du journal *la Chaine magnétique*, et avait fondé, en 1845, le *Journal du magnétisme*.

— M. Hippolyte Bouteille, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble, vient de mourir, dans cette ville, à l'âge de 75 ans. M. Bouteille avait été pharmacien, et remplissait, depuis 1847, les fonctions qu'il occupait encore à sa mort. Il laisse un important ouvrage sur l'*Ornithologie du Dauphiné, ou Description des oiseaux observés dans les départements de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et les contrées voisines* (1843-1844, 2 vol. in-8.) Il fonda la *Société de zoologie des Alpes* et participa également à la fondation de la *Société de statistique*. Il était correspondant de plusieurs sociétés savantes de Paris, et entretenait d'étroites relations avec les plus illustres hommes de science de la capitale qui avaient en grande estime le naturaliste delphinéen.

— Mademoiselle Mathilde Giraud de Lacoste, femme de lettres connue sous le pseudonyme de Louise Gérald, vient de mourir à Lasalle (Gard). On lui doit : *Une triste histoire* (1873, in-12) ; — *Paix sur la terre !* (1874, in-12) ; — *Un mariage en Angleterre* (1875, in-12) ; — *Madeleine* (1875, in-12) ; — *La Croix de Lorraine* (1875, in-12).

— M. John Hill Burton, jurisconsulte et historien écossais, vient de mourir à l'âge de soixante-douze ans. Il avait fait ses études à Édimbourg, et fut nommé, en 1854, secrétaire de l'administration des prisons d'Écosse, et en 1868 historiographe royal pour l'Écosse. Il a écrit : *Vie et correspondance de David Hume* (1846, 2 vol. in-8) ; — *Vies de lord Lovat et de Duncan Forbes* (1847, in-8) ; — *Économie sociale et politique* (1859) ; — *Compte-rendu des affaires criminelles d'Ecosse* (1852, 2 vol. in-8) ; — *Histoire d'Écosse* (1853, 2 vol. in-8), partant de la Révolution de 1688 (1853, 2 vol. in-8) ; — *Histoire d'Ecosse depuis l'invasion d'Agricola jusqu'à la Révolution de* 1688 (1873, 2e éd., 8 vol.). Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages juridiques tels qu'un *Manuel du droit écossais* et un *Traité de faillites*.

— M. Jean-Otton Prechtler, poète allemand, est mort à Inspruck dans le courant d'août. Il était né à Grieskirchen (Haute-Autriche) le 21 janvier 1813, et avait été archiviste du Ministère des finances. On lui doit des poésies lyriques, et des œuvres dramatiques qui ont eu un succès populaire. Nous citerons parmi ses poésies lyriques : *Le cloître sur le Traunsée* (1849) ; — *L'Année en chansons* (1849) ; — *Sans saisons* (1855) ; — *Été et automne* (1870) ; — *La Muse du temps* (1873) ; — *Accords du chemin de Gisela* (1877). Parmi ses œuvres dramatiques : *les Gardiens de la couronne ;* — *Les Fauconniers* ; — *Adrienne ;* — *La Rose de Sorrente ;* — *Il cherche sa fiancée ;* — *Jeanne de Naples ;* — *Les enfants du roi*. Il a aussi donné une quarantaine de *libretti* d'opéras, dont le plus connu, *Diane de Solange* a été mis en musique par le prince Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha.

— M. Joseph Bonnat, né à Grièges (Ain), explorateur intrépide qui, au prix des plus dures souffrances, après avoir connu les misères de l'esclavage, a contribué à l'extension de l'influence française et a fondé deux stations européennes dans le pays où les hasards d'un naufrage l'avaient jeté, est mort le 8 juillet, dans une de ces stations, celle de Taquas (côte

occidentale de l'Afrique) Il laisse sur cette contrée peu connue beaucoup de notes dont la publication présenterait un grand intérêt.

— M. Justin-Antoine Glandaz, conseiller honoraire à la Cour de cassation, né à Paris le 26 septembre 1800, est mort à Domont (Seine-et-Oise le 9 d'août. On lui doit un *Discours de rentrée à la Cour de Paris* qu'il prononça en 1845 en qualité d'avocat général. C'est lui qui a présidé la haute Cour de justice à Tours, en 1870 (21 mars), pour l'affaire du prince Pierre Bonaparte.

— On annonce encore la mort : de M. Pierre-Xavier Corneille, conservateur honoraire à la Bibliothèque de l'Université, ancien chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique et l'un des derniers représentants de la famille de Pierre Corneille, né à Carpentras le 12 août 1809, mort le 22 août à Meudon, à l'âge de 72 ans; — de M. Wittersheim, ancien directeur et imprimeur du *Journal officiel*, né en 1825, mort le 11 août à Paris; — du docteur Matteucci, membre de la Société de géographie italienne, l'un des plus hardis explorateurs de l'Afrique centrale, mort à Londres; — de M. Charles Cartelier, ancien rédacteur au *Bulletin des Tribunaux* d'où il passa au *Droit*, à sa fondation, mort à l'âge de 88 ans; — de M. Szemere, poète hongrois, mort à Pesth; — de M. le docteur Martial Millet, bibliophile bien connu, auteur de divers travaux sur l'histoire de la ville d'Orange (Vaucluse).

Le Musée du Louvre. — L'ancien *département des Antiques*, du Musée du Louvre, vient d'être scindé en deux : le *département des antiquités grecques et romaines* et le *département des antiquités orientales*. Ce dernier comprendra les monuments chaldéens, assyriens, perses, phéniciens et carthaginois. M. Léon Heuzey, l'ancien conservateur-adjoint du Musée des Antiques, a été mis par décret du 20 août à la tête du *département des antiquités orientales*.

Exposition de l'art ancien a Liège. — A l'occasion du cinquantenaire de l'Indépendance nationale, plusieurs villes de province ont, après Bruxelles, organisé des fêtes patriotiques. A Liège, capitale de l'ancienne principauté ecclésiastique de ce nom, un comité local, sous la présidence de M. Ch. de Luesemans, gouverneur de la province, a ouvert une exposition des plus intéressantes de *l'Art ancien au pays de Liège*. Le catalogue de cette exposition vient de paraître (Liège, imp. Grandmont-Donders, in-8, prix : 1 fr.). Il comprend d'abord le règlement, la composition du Comité de patronage et une introduction générale, résumé de l'histoire de Liège au point de vue de l'art, par M. Joseph Demarteau. Le catalogue proprement dit s'ouvre par un article de M. Schuermans, un des archéologues les plus distingués du pays, sur les objets de haute antiquité : — âge de la pierre, âge du bronze, premier âge du fer et antiquité classique — recueillis dans notre pays, avec la liste des spécimens exposés.

L'exposition comprend six sections, ayant chacune un catalogue avec pagination distincte. Première section : *peinture, sculpture, gravure en médailles*, avec une introduction due à la plume de M. Jules Helbig. La seconde section : *vues, gravures, manuscrits et imprimés*. L'index de cette section est enrichi de trois notices : l'une de M. J. R. Demarteau *sur les vues, plans et gravures*, l'autre de M. Joseph Demarteau *sur les chartes et manuscrits*, la troisième de M. H. Helbig *sur la typographie*. Une note intéressante de M. Alexandre accompagne le catalogue de la troisième section réservée à la *numismatique* et aux *sceaux*. La quatrième section (*orfévrerie, dinanderie, ferronnerie, mobilier religieux*) est de beaucoup la plus riche et la plus intéressante de l'exposition liégeoise. Un article érudit de M. le chanoine Reu-

sens sert d'introduction au catalogue de cette section. *Le mobilier particulier, les ivoires, tapisseries et costumes* composent la cinquième section. MM. J. Helbig et le chanoine Dubois ont écrit pour le catalogue de cette section quatre courtes notices. Sous le titre de *Céramique*, la sixième section réunit la verrerie, le grès et la faïence de Liège. On trouvera dans cette partie du catalogue, deux articles de M. Schnermans et une notice de M. Vandé Casteele. Ce catalogue forme, comme on le voit, l'index le plus intéressant et le plus complet des richesses artistiques du vieux pays de Liège.

Concours. — La classe des lettres de l'Académie royale de Belgique a fait choix des cinq questions suivantes pour son programme de concours de 1883 : 1° Faire connaître l'influence de la poésie néerlandaise (flamande et hollandaise) sur la poésie allemande et, réciproquement, de la poésie allemande sur la poésie néerlandaise au moyen âge. — 2° Quelle influence politique la France essaya-t-elle d'exercer dans le pays de Liège, depuis Louis XI jusqu'à la fin du règne de Louis XIV ? Quelle fut, pendant la même période, l'attitude des souverains des Pays-Bas? — 3° Exposer et apprécier les efforts qui ont été faits, dans les divers États de l'Europe, depuis 1830, pour nationaliser l'art dramatique. — 4° Faire le tableau des institutions politiques et civiles de la Belgique sous la dynastie mérovingienne. — 5° Faire l'histoire de l'assemblée connue sous le nom de *Assemblée des Échevins de Flandre*, depuis son origine jusqu'à la constitution des « États et quatre membres de Flandre. » La valeur des médailles d'or présentées comme prix pour chacune de ces questions est de 600 fr. pour la *première* et la *troisième*, de 1,000 fr. pour la *quatrième* et la *deuxième* et de 800 fr. pour la *cinquième*. Les mémoires pourront être rédigés en français, en flamand ou en latin. Ils devront être adressés avant le 1er février 1883, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel au Palais des Académies. Pour le prix de Saint-Genois, conformément à la volonté du fondateur et à ses généreuses dispositions, la classe offre, pour la *première période décennale* de ce concours, un prix de *quatre cent cinquante francs* au meilleur travail, rédigé en flamand, en réponse à la question suivante : « Rechercher, dans les poèmes flamands des treizième et quatorzième siècles, ce qui retrace les mœurs et les usages du peuple et déterminer ce qui y caractérise le sentiment national. » Le délai pour la remise des manuscrits expirera le 1er février 1882.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 3 août, M. Ernest Renan a communiqué une lettre de M. Clermont-Ganneau faisant connaître le résultat de ses excursions archéologiques à Arsouf et à Amnus, l'ancienne Emmaüs ; M. Georges Edon, professeur au lycée Henri IV, a achevé la lecture de son mémoire sur l'infraction à la règle de l'allongement par position dans les anciens poètes latins. — Dans les séances des 3 et 12, M. Victor Guérin a commencé la lecture d'un mémoire sur le tombeau des rois de Juda. — Dans la séance du 12, M. Joseph Halévy a donné lecture d'un mémoire sur les inscriptions peintes trouvées à Larnaca. — Dans la séance du 20, M. V. Duruy a achevé la lecture de son étude sur la persécution de Dioclétien. — Dans les séances des 20 et 26, M. Victor Guérin a donné lecture d'un mémoire sur les temples de Jérusalem. — Dans la séance du 20, M. J. Oppert a continué la lecture de son mémoire sur l'inscription d'Assurbanhabal.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 6 et 27 avril, M. Guillaume Depping, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, a commencé la lecture d'un mémoire sur le procès du maréchal de Marillac (1630-1632) sur lequel M. L. Aucoc a présenté des ob-

servations. — Dans la séance du 6, M. Baudillart a continué la lecture de son mémoire sur les classes agricoles en Artois. — Dans la séance du 13, M. Victor Duruy a lu un fragment de son histoire des Romains, sur la persécution de Dioclétien. — Dans la séance des 13 et 27, M. H. Baudrillart a commencé la lecture d'un travail sur les populations agricoles de la Flandre française. — Dans les séances des 13 et 20, M. Alphonse Callery a donné lecture d'un travail sur les douanes, du seizième siècle à Colbert, qui a provoqué des observations de MM. Levasseur, Baudrillart, Block, Picot et Zeller. — Dans la séance du 20, M. R. Dareste a lu un mémoire sur les anciennes lois de l'Islande. — Dans la séance du 27, M. Zeller a continué la lecture du mémoire de M. Chauvet sur la logique de Galien.

Un sacramentaire Romano-Gallican inédit de la fin du Xe siècle. — Une colonie des Bénédictins de la Congrégation de France, qui, comme on le sait, ont été violemment expulsés au mois de novembre dernier de leurs paisibles demeures, vient de s'établir dans l'antique et royal monastère espagnol de Saint-Dominique de Silos au diocèse de Burgos. Leur intention est d'y continuer, dans l'exil, la vie d'étude et de prière à laquelle ils sont voués, avec le désir de travailler au bonheur et à la gloire de leur chère patrie.

Or, quel n'a pas été leur contentement lorsqu'en furetant à travers les trop peu nombreuses épaves de l'ancienne Bibliothèque de Silos, autrefois riche en manuscrits et en imprimés, aujourd'hui dispersée, dilapidée, leur yeux sont tombés sur un ancien sacramentaire Romano-Gallican, qui a dû être rédigé, vers la fin du dixième siècle, dans le midi de la France, et selon toute probabilité à Saint-Pierre d'Aurillac. Telles sont au moins les conclusions auxquelles nous sommes arrivés après une étude comparative et minutieuse (page par page) du sacramentaire en question. C'est assez dire quel intérêt à la fois liturgique, littéraire et historique doit offrir un pareil manuscrit. Car si nous connaissions déjà d'autres sacramentaires du même genre, plus anciens ou contemporains, par exemple celui de Corbie, ceux de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Corneille de Compiègne et quelques autres, tous concernaient le Nord et l'Ouest de la France; aucun n'avait pour objectif particulier nos provinces du centre et du midi. C'était une lacune des plus regrettables dans nos traditions religieuses; mais nous croyons qu'elle a cessé en grande partie d'exister avec la découverte du sacramentaire dont nous nous occupons. L'espace nous manque ici pour établir, avec les développements que comporterait un tel sujet, la date du manuscrit, les caractères spécifiques des pièces liturgiques qu'il renferme, le nombre et la qualité des saints, dont les noms y sont articulés et accompagnés d'éloges les mieux mérités. Quelques mots cependant paraissent nécessaires pour qu'on ne puisse nous accuser d'avoir avancé, au sujet du *Sacramentaire d'Aurillac*, des assertions purement gratuites.

Et d'abord, si ce *Sacramentaire* est romain par le fond, et devait être *romain*, la Liturgie de l'Église mère et maîtresse faisant loi dans les Gaules depuis les jours de Pépin et de Charlemagne, il nous offre cependant plusieurs usages et divers textes qui, n'ayant jamais figuré dans aucun livre liturgique de Rome, peuvent être considérés aussi comme un débris de l'antique Liturgie Gallicane. En second lieu, il a dû être composé dans la dernière moitié du dixième siècle. Nous en avons pour garant les caractères graphiques de l'écriture. Ce sacramentaire, en effet, in-folio de moyenne grandeur à deux colonnes, est écrit tout entier en belle minuscule presque purement caroline. Les abréviations y sont déjà nombreuses, beaucoup moins cependant que

dans les siècles postérieurs ; les *u* et les *v* s'écrivent exactement de la même manière ; aucun accent n'y apparaît, et la ponctuation elle-même ne se montre que très rarement. Mais surtout, ce qui ne permet guère de reculer la date de la transcription au delà des dernières années du dixième siècle, c'est la pureté des grandes capitales romaines et des initiales qui ornent les titres des fêtes et les commencements d'alinéa.

En troisième lieu, nous croyons pouvoir affirmer que ce *Sacramentaire* est l'œuvre d'un moine de Saint-Pierre d'Aurillac. Qu'il soit d'abord l'œuvre d'un moine et d'un moine bénédictin, cela résulte clairement de la place de choix qui y est accordée au Patriarche des moines d'Occident. Saint-Benoît y a en effet trois jours de fête (21 mars, 11 juillet, 4 décembre), et chaque fois on accumule en son honneur les oraisons et les éloges.

Evidemment le même Sacramentaire n'a pu être compilé que pour les provinces du centre et du midi de la France, témoin les deux fêtes qu'on y accorde à saint Martial, témoin saint Saturnin, qui obtient l'honneur d'une vigile, pour ne rien dire des saints Front et Amand de Périgueux, Sulpice de Bourges, Orens d'Auch, Alain (Elanus) de Bazas, etc., dont les noms ne figurent pas d'habitude sur les documents d'un âge aussi reculé.

Nous avons ajouté que ce sacramentaire avait été compilé, selon toute probabilité, dans l'ancien monastère de Saint-Pierre d'Aurillac. Nous n'en avons qu'une preuve, mais elle nous a paru convaincante. Ce monastère fut fondé en effet en l'an 894 par Géraud, comte d'Aurillac, qui y mourut pieusement quinze années plus tard (909). La tombe de ce saint personnage fut signalée par un certain nombre de miracles, qui rendirent son nom justement célèbre, mais cependant son culte ne s'est guère étendu au delà des limites de sa ville et de son monastère pendant de longs siècles. Or il se trouve que non seulement la fête de ce saint Géraud est marquée à son jour natal (13 oct.) dans notre sacramentaire, mais il y a plus ; il y obtient les honneurs d'une vigile et d'une octave. Que faut-il davantage pour établir la certitude de notre assertion ? Aussi croyons-nous pouvoir dire que le sacramentaire *Romano-Gallican* de Silos est probablement le plus ancien monument littéraire d'Aurillac qui soit arrivé jusqu'à nous. — Dom François Plaine.

Les manuscrits grecs d'Herculanum. — Un érudit italien, M. D. Comparotti, a publié récemment une notice fort intéressante au sujet de ces manuscrits qui, lors de leur découverte, excitèrent de vives espérances, destinées à être déçues : on se flattait de découvrir des chefs-d'œuvre regardés comme perdus, des tragédies de Sophocle, des vers de Ménandre ; on n'y a trouvé que d'insipides traités de philosophie, réunis par un partisan des doctrines d'Epicure. Le travail nécessaire pour dérouler, pour déchiffrer ces frêles *papyri*, à peu près calcinés, est très difficile ; il exige beaucoup de dextérité intelligente, beaucoup de temps ; il est nombre de ces rouleaux qui peuvent être envisagés comme définitivement perdus ; ce n'est pas un grand malheur. Ce fut à Naples que parut, en 1793, le premier *tomus* des *Herculanensium voluminum quæ supersunt*, in-folio ; il fut suivi d'un second en 1809. Dans l'intervalle, en 1797, un volume de *Dissertationes isagogicæ* avait vu le jour. — L'attention de quelques savants anglais se porta plus tard vers ces débris ; le *Quarterly Review*, tome XVI, leur consacra une notice ; M. Drummond publia un manuscrit en 1810 ; le roi Georges IV en avait un que lui avait offert le roi de Naples ; il s'en souciait fort peu, et il le donna à l'université d'Oxford, qui en fit faire, en 1824-25, une reproduction fac-simile lithographiée. — En 1861, il a été mis sous presse les premiers fascicules d'une *Collectio altera* ; cinq fascicules, de 10 planches chaque, doivent former un

volume ; on a commencé par un ouvrage de Philodème, rhéteur, philosophe et poète, contemporain de Tibère. M. Egger a parlé de ces *Herculanensia* dans le *Journal des Savants* (1879, p. 321), et les périodiques allemands consacrés à la science de l'antiquité (le *Philologue*, le *Rheinische Museum*, etc.) s'en sont occupés à diverses reprises. L'habitant d'Herculanum qui avait réuni tous ces rouleaux (on en compte 1,800 environ) était un bibliophile des plus zélés, mais qui n'a pas eu la main heureuse. Ajoutons que M. Comparetti a publié quelques fragments d'un traité de morale extrait d'un de ces papyrus : il pense qu'Epicure en est l'auteur. Que cette attribution soit juste ou non, des idées sans élévation, un style obscur, ne font pas regretter la perte du reste de cet écrit (voir la *Revue critique*, 1879, t. II, p. 166).

La Presse française. — Nous empruntons à l'*Annuaire de la presse française* de M. Mermet (in-12 de XIV-1310 p., 1881, 2e année, chez l'auteur, 10, rue Montholon) et au *Catalogue de journaux publiés ou paraissant à Paris*, par M. Victor Gébé (in-18 de 209 p., avril, 1881, 4e édition, librairie elzévirienne de Paul Daffis), les renseignements suivants sur la presse française. D'après l'*Annuaire*, il paraissait en France, au 31 décembre 1880, 2,968 publications périodiques, dont 1,316 pour Paris et 1,652 pour la province. 413 titres de journaux nouveaux ont été déposés pendant l'année ; la plupart n'ont eu que quelques numéros ; d'autres n'ont même pas été publiés. A Paris, il se publiait, au mois de décembre 1880, 56 journaux politiques de grand format et 19 de petit format, dont le tirage quotidien était en moyenne de 1,962,720 numéros, sans compter les journaux hebdomadaires. Le nombre des journaux ou publications périodiques assujettis au cautionnement, c'est-à-dire traitant de politique, était de 168 à Paris et de 705 en province. Les chiffres les plus élevés des publications périodiques pour la province sont : 80 dans le Nord ; 70 dans la Seine-Inférieure ; 69 dans les Bouches-du-Rhône ; 68 dans la Gironde ; les Hautes-Alpes et l'Ariège ne comptent que 4 publications périodiques, et le territoire de Belfort, 2.

M. Gébé ne porte qu'à 1,264 le nombre des publications périodiques parisiennes. La différence est peu considérable : elle peut venir de ce que les deux auteurs ne prennent point la même époque pour point de départ : nous avons remarqué chez tous deux des omissions, et il peut y avoir de doubles emplois. Quoi qu'il en soit, M. Gébé répartit ainsi les publications parisiennes : Théologie et religion, 71 ; jurisprudence, législation, administration, 113 ; économie politique, commerce, finances, assurances, 228 ; diplomatie, géographie, histoire, 23 ; journaux politiques, 95 ; journaux de lecture, 127 ; instruction et éducation, 31 ; journaux littéraires et de linguistique, 65 ; beaux-arts et archéologie, 69 ; modes, 74 ; industrie et technologie, 119 ; médecine, 110 ; sciences mathématiques et naturelles, 40 ; art militaire et marine, 25 ; sciences agricoles, 28 ; sport, 22 ; divers, 22. Nous ferons observer que le *Saint-Nicolas* (p. 21) est un journal pour enfants ; que le *Bulletin critique* et la *Revue critique* (p. 22) sont des revues bibliographiques ; que la *Revue bibliographique et littéraire* (p. 23) n'est point portée à la liste alphabétique, que le *Polybiblion* ne figure que par son sous-titre (p. 23). Il n'est pas fait mention, croyons-nous, des *Bulletins de la Société des agriculteurs de France, de la Société générale d'éducation et d'enseignement* (devenu une annexe du *Contemporain*), *de l'Union des œuvres ouvrières, de l'Œuvre des Campagnes, de l'Œuvre de Notre-Dame de bon secours, de la Société bibliographique et des publications populaires*, qui continue le *Bulletin des publications populaires* (p. 57). M. Martigny étant mort ne dirige plus le *Bulletin d'archéologie chrétienne* (p. 31) ; il est remplacé par M. l'abbé Duchesne. C'est

M. Eugène et non M. Louis Veuillot qui est directeur de *l'Univers* (199).

Les journaux politiques, financiers et de médecine sont en progression constante : leur nombre s'est accru de près de moitié depuis un an. Il n'y a pas de titre qui n'ait été pris, de spécialité qui n'ait son organe. Ainsi l'on trouve l'*Absinthe*, journal apéritif, avec la devise : « Usez, mais n'abusez pas; » *le Menu illustré*, *le Fumiste* ramonant tous les samedis, *la Trique*, trois journaux pour les mariages, dont l'un, *Gazette des Mariages* est adressé gratuitement aux fiancés; *la Lanterne des huissiers*, *le Moniteur des Sapeurs pompiers*, *le Journal des abrutis*, *la Nouvelle Lune*, *la Semaine anti-cléricale*, *la Rigolade sténographique*, *le Caprice*, *le Coquet*, *le Charbon*, *le Journal des chiffons*, etc.

Les Américains possèdent, eux aussi, un annuaire de la presse (Newspaper and Bank directory of the World) *Annuaire complet des journaux et banques du monde*, publié par H. P. Hubard, à New-Haven, donnant les noms de tous les journaux publiés en Amérique, Europe, Asie, Afrique, Australie, au nombre de plus de 30,000, leur politique, religion ou classe, les jours de publication, leur tirage, portrait des principaux éditeurs et rédacteurs, etc. Les renseignements sur la presse américaine sont donnés avec un soin particulier.

La Gazette archéologique. — Je ne pense pas que, jusqu'à ces dernières années, il ait paru un recueil aussi important que celui que MM. le baron de Witte et François Lenormant publient sous ce titre : *Gazette archéologique, recueil de monuments, pour servir à la connaissance et à l'histoire de l'art antique* (VIe année, liv. 1-6. 188 p. et 28 pl. Paris, A. Lévy, gr. in-4°). La variété des articles, la valeur scientifique de ceux-ci, signés par les archéologues contemporains les plus éminents, la perfection des nombreuses planches et des gravures intercalées dans le texte, tout concourt pour placer cette magnifique publication au nombre des rares livres qui ne vieillissent pas. Aussi longtemps que l'on s'occupera d'archéologie, on sera forcé, désormais, d'avoir recours à la *Gazette*. J'entends souvent des érudits, obligés de résider en province, se plaindre de n'avoir à leur disposition ni ouvrages ni termes de comparaison pour les guider dans leurs travaux ; pourquoi n'ont-ils pas dans leurs bibliothèques des livres de la valeur de celui dont nous nous occupons en ce moment ? Ces ouvrages sont appelés à rendre des services bien autrement précieux que les publications offertes à des prix peu élevés, mais qui, justement à cause de leur bon marché, ne peuvent fournir des planches suppléant complètement à la vue des originaux. La *Gazette* s'occupe de tout ce qui touche à l'art antique : l'architecture, la sculpture, les terres cuites, l'orfèvrerie, la glyptique, la peinture, la numismatique ; voilà ce que l'on trouve dans ses splendides planches. Dans le texte, on apprend à chaque page. Comment en serait-il autrement lorsque la mythologie est traitée par M. le baron de Witte, M. François Lenormant, M. Ph. Berger; l'archéologie égyptienne par M. Maspéro; la céramique par M. Lenormant, à qui chacune des branches de l'archéologie est également familière ?

Dans le tome V, nous avons particulièrement remarqué le savant mémoire de M. Adr. de Longpérier sur le *missorium*, à propos de celui de Geilamir, roi des Vandales, épave très probable du butin fait par Bélisaire ; l'étude de M. Ant. Héron de Villefosse sur la mosaïque des Quatre-Saisons, à Lambèse ; les articles de M. Fr. Lenormant sur les céramiques italique et étrusque, articles continués dans le tome VI, qui doivent être consultés par tous ceux qui s'occupent de la céramique antique de la Gaule. Dans cette rapide énu-

mération je ne parle, cédant à un sentiment un peu égoïste, que de ce qui m'a le plus intéressé au point de vue de mes études personnelles, autrement je devrais tout citer. Dans le sixième volume, on lit avec une véritable curiosité les pages consacrées par M. L. Fivel à la représentation de Bacchus sous l'aspect d'une grappe de raisin et à celle du Vésuve avant l'an 79 ; par M. Babelon, à Eros sphériste et au rôle de la boule et de la pomme dans la symbolique ; par M. le baron de Witte, à des vases peints représentant Hélène et Ménélas, à des monuments rappelant Pilée et Atalante, à un bronze étrusque de Géryon ; par M. Heuzey, à des vases grecs en forme de têtes casquées ; par M. Lenormant, à Athénée Scyletria ; par M. Maspéro à une représentation de bazar égyptien ; par M. Rayet, à des plaques votives trouvées à Corinthe. — Je ne hasarderai qu'une timide critique, une simple question de forme. La *Gazette archéologique* admet, au point de vue typographique, une variété de caractères qui surprend l'œil du lecteur. Dans une aussi belle publication, je crois qu'une certaine uniformité serait très appréciée. Nous tiendrons dorénavant les lecteurs du *Polybiblion* au courant des faits archéologiques publiés et commentés dans la *Gazette*. — A. DE B.

ORIGINES INDO-EUROPÉENNES. LE BERCEAU DES ARYAS. — Le R. P. Van den Gheyn vient de publier une étude de géographie historique sur le berceau primitif des ancêtres communs des races de l'Europe, de la Perse et de l'Inde (Bruxelles, A. Vromant, in-8 de 95 p.). Les traditions antiques de l'Europe disent que nous venons de l'Orient, les traditions de la Perse et de l'Inde désignent le Nord comme lieu d'origine de ces peuples. Il y a donc un point où ces deux lignes convergentes doivent se rencontrer. Le P. J. Van den Gheyn, bien au courant des plus récents travaux, examine successivement, d'après les savants modernes, les hypothèses tirées des traditions avestiques, les systèmes fondés sur les traditions indiennes, et les théories nées des traditions européennes. A la suite de M. le chanoine de Harlez, il constate que, dans l'*Avesta*, il y a bien peu de traces *certaines* du pays des ancêtres primitifs de la Perse. L'auteur a, comme de raison, beaucoup plus développé la partie de son étude qui traite des traditions indiennes, et à la suite de Pictet, il donne une grande place à la philologie comparée. Le P. Van den Gheyn, tout en déclarant ses préférences pour l'opinion de Pictet qui a placé le berceau des Aryas dans la Bactriane, conclut qu'on ne sait rien de positif. « Il ne faut pas, à notre avis, dit-il, chercher le point de départ des migrations aryennes plus près de nous, dans l'Arménie, comme l'a cru Anquetil Duperron, ni plus loin, dans le Thibet et la Sibérie, comme l'ont pensé MM. Rhode et Piétrement, en s'autorisant des textes obscurs de l'Avesta-Zend. Encore moins, avec MM. Wilson et Obry, devons-nous placer le berceau des Aryas sur le plateau de Pamir, ou à la suite de M. Curzon faire de nos ancêtres des indigènes de l'Inde. » — ERN. B.

BIBLIOGRAPHIE DES BÉNÉDICTINS AUSTRO-HONGROIS. — Sous le titre suivant : *Scriptores ordinis S. Benedicti, qui* 1750-1880 *fuerunt in imperio Austriaco-Hungarico* (un volume in-4 de 600 pages à deux colonnes), la librairie Woerl vient de publier le répertoire bibliographique de tous les Bénédictins autrichiens, avec une notice historique et biographique sur chacun d'eux. Cet important recueil est destiné à rendre des services analogues à ceux que rend journellement aux érudits la *Bibliographie des écrivains de la Compagnie de Jésus* par le P. de Backer. Il est rédigé anonymement par les RR. PP. Bénédictins d'Autriche. Cent dix-neuf pages d'introduction sont consacrées à un intéressant résumé de l'histoire des monastères de Saint-Benoît dans l'Autriche-Hongrie. C'est l'ordre le plus simple et le plus

commode, l'ordre alphabétique par noms de personnes qui a été adopté dans la disposition du répertoire. — Ern. B.

Bibliographie du Notariat. — Nous avons déjà parlé (t. XXXI, p. 91) de la Bibliographie du notariat français. Sous le titre *Delle opere che illustrano il Notariato*, le docteur Wladimir Pappafava, fonctionnaire autrichien en Dalmatie, a publié l'an dernier un volume en italien (Zara, impr. N. Solié, 1880, in-8 de 360 p.) renfermant une bibliographie critique des principaux ouvrages relatifs au notariat, à l'histoire de cet office et aux dispositions qui le régissent dans les différents pays de l'Europe. Le livre de M. Pappafava est loin d'être complet, et indépendamment d'additions que nous ne pouvons signaler ici, il demanderait une révision, principalement pour ce qui concerne les dates et les formats, mais, tel qu'il est, il mérite d'être connu, et il est appelé à rendre des services. A coup sûr, ce n'est pas des bords de l'Adriatique, mais plutôt de l'École du Notariat de Bordeaux, ou de quelque autre grand centre que nous nous serions attendu à voir venir cet ouvrage, qui a été précédé, du reste, d'un travail analogue, publié il y a deux ans en Espagne par M. Torres Campos, et intitulé : *Estudios de Bibliografia Española y Extranjera del Derecho y del Notariado. Memoria premiada en el certamen publico de la Academia Matritense del Notariado de* 1876 (Madrid, 1878). — M.

Un paquet de lettres. — Tout le monde voudra lire la brochure publiée par MM. Louis Audiat et Henri Valleau sous ce titre alléchant : *Un paquet de lettres* (1576-1672). *Henri IV, Henri de Condé, comte de Soissons, maréchal d'Albret, Turenne, duc de Bouillon, Madame de Maintenon, Ninon de Lenclos* (Paris, Baur, 1881, grand in-8 de 46 p.). Les lettres mises en lumière par les deux excellents travailleurs peuvent être divisées en deux séries ; les premières, au nombre de dix (1576-1622), roulent sur les événements politiques; les secondes, au nombre de douze (1671-1672), traitent de choses intimes. Dans la première série, citons surtout cinq lettres du futur Henri IV, adressées, de 1579 à 1590, aux habitants de Pons, et dont aucune ne figure dans les huit volumes du *Recueil des lettres missives*. Dans la seconde série, on remarquera principalement cinq lettres de la future Madame de Maintenon qui, pour reproduire ici le vif résumé de l'auteur de l'*Avertissement*, M. L. Audiat, « raconte au maréchal d'Albret les faits petits et grands qui se passent à Versailles, la mort du duc d'Anjou, le jeu des dames, les intrigues pour la succession de Lionne, la santé de Colbert, sa vie à elle, modeste et retirée, qui se passe à faire de la tapisserie, une visite à Versailles, où elle est invitée à la promenade, grande surprise pour elle et les courtisans, et autres choses. Nous voyons, dans ces quelques lettres, passer les habitués des hôtels d'Albret et de Richelieu, où Madame Scarron était particulièrement et familièrement admise ; Bouillon, Turenne, le maréchal de Gramont, le comte de Guiche, Lauzun, Roquelaure, Vivonne, Mesdames de Thianges et de Montespan, la duchesse de Richelieu, Montausier, La Vallière et autres. » A côté des lettres de Madame de Maintenon, on goûtera fort une lettre de Ninon de Lenclos au maréchal d'Albret (3 septembre 1671), lettre des mieux tournées et digne de la réputation d'esprit dont jouissait cette célèbre personne. Tous les documents publiés par MM. Audiat et Valleau sont savamment et abondamment annotés, et ce commentaire si instructif et si piquant ajoute un prix singulier à une brochure qui, imprimée par Noël Texier sur papier de Hollande, et tirée à un très petit nombre d'exemplaires, a tout ce qu'il faut pour être épuisée le lendemain même de son apparition. T. de L.

Les Mémoires de Talleyrand. — Mme la comtesse de Mirabeau a donné récemment dans *le Figaro* les renseignements qui suivent sur les *Mémoires de Talleyrand*, dont la publication est si impatiemment attendue : « Le prince de Talleyrand, par son testament, en date du 10 janvier 1834, avait institué pour légataire universelle et exécuteur testamentaire sa nièce, Mme la duchesse de Dino, née princesse de Courlande, en lui enjoignant de publier ses *Mémoires* au plus tôt trente ans après sa mort. Par deux codicilles, en date du 13 mai 1837 et du 17 mars 1838, le prince chargeait mon oncle, M. de Bacourt, ministre plénipotentiaire, de remplacer Mme la duchesse de Dino dans le cas où elle ne survivrait pas au délai de trente années, et il léguait à ses deux exécuteurs testamentaires le droit de reculer la publication s'ils le jugeaient nécessaire. Le prince mourut le 18 mai 1838, et Mme la duchesse de Dino, devenue duchesse de Talleyrand et de Sagan, le 19 septembre 1862. Vingt ans avant sa mort, elle avait remis à M. de Bacourt tous les papiers de son oncle ; mais ce ne fut qu'après avoir, en 1848, quitté la carrière diplomatique, qu'il put s'occuper de mettre en ordre les mémoires de M. de Talleyrand. C'était un travail considérable d'en relier les différentes parties, car le prince, chaque fois qu'un événement en valait la peine, écrivait au jour le jour ce qui se passait, puis jetait cela, pêle-mêle, avec des notes sur les uns et sur les autres. Mon oncle commença par coordonner les fragments épars ; puis, jugeant nécessaire d'appuyer certains récits de M. de Talleyrand sur des documents authentiques, il passa les dernières années de sa vie à faire des recherches dans les archives de toutes les légations de l'Europe, afin de joindre aux faits racontés par le prince des preuves inutiles à sa propre conviction, mais nécessaires à l'histoire. Il mourut le 24 avril 1865, instituant ma mère sa légataire universelle et son exécuteur testamentaire : il la chargeait de remettre les mémoires du prince de Talleyrand à MM. Châtelain et Andral, qui depuis cette époque en sont « dépositaires. » L'article de son testament relatif à ce « dépôt » se termine ainsi : « J'impose, comme condition expresse, à MM. Châtelain et Andral, « qu'aucune publication tirée de ces papiers ne pourra être faite, en aucun « cas, avant l'année 1888, ajoutant ainsi un terme de vingt ans à celui de « trente fixé par le prince de Talleyrand. » Mon oncle léguait, en outre, une somme de dix mille francs à MM. Châtelain et Andral pour les indemniser des soins que pouvaient leur coûter la garde et la publication des Mémoires de M. de Talleyrand. « On voit donc, d'après cette explication formelle, que « les dépositaires » de ces Mémoires n'ont pas le droit d'en publier une seule ligne avant l'année 1888. Par conséquent, les bruits qui, à différentes reprises, ont couru, annonçant la mise sous presse prématurée de ce « dépôt, » ne peuvent avoir aucun fondement. Il ne m'appartient pas d'expliquer aujourd'hui les motifs qui ont porté M. de Bacourt à imposer ce long retard, mais je constate qu'en cela il a fait abnégation complète de tout intérêt personnel, car la publication de ces Mémoires faite en son vivant, ou immédiatement après sa mort, eût attaché une grande notoriété à son nom. »

Vente de M. Michel Chasles. — Le *Catalogue de la bibliothèque scientifique, historique et littéraire de M. Michel Chasles, membre de l'Académie des sciences.* (Paris, Claudin, 1881, in-8 de 416 pages avec le supplément), mérite d'être conservé. Il présente une réunion fort importante de livres rassemblés dans un but d'études, par l'un des plus illustres géomètres français ; rédigé avec beaucoup de soin par M. Claudin, il comprend 4.194 numéros. L'ordre habituel n'a pas été suivi ; après les belles-lettres arrive la bibliographie, laquelle précède l'histoire ; les livres consacrés aux sciences mathématiques et phy-

siques viennent ensuite : c'est la partie essentielle de la collection de M. Chasles (1405-3936 et 3962-4194). Les titres détaillés pour des ouvrages d'une grande rareté sont parfois accompagnés de notes fort instructives; on peut signaler celles qui concernent le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, 1474 (n° 1015), et divers anciens traités d'arithmétique d'une extrême rareté (n°s 1923, 1927, 1950), etc. Pour donner une idée de l'abondance des matériaux que l'illustre géomètre avait réunis en vue de ses études, nous dirons que les éditions et les traductions d'Euclide contiennent 67 articles différents (n°s 1525 à 1591). Les volumes imprimés au quinzième siècle sont assez nombreux; on rencontre aussi quelques manuscrits et un grand nombre de recueils formés d'opuscules, publiés pour la plupart en pays étranger, souvent difficiles à se procurer. Signalons le no 1747, qui comprend 180 opuscules ou brochures de M. Chasles, tous se rapportant aux plus hautes questions des sciences mathématiques. Indiquons quelques prix : *Diodore de Sicile*, trad. en français, édition de Geofroy Tory, 1535, in-4 : 200 francs; — L'*Arithmétique de maistre Etienne de Villefranche*, Lyon, 1538 : 270 francs; — *Collection* (n° 1403) de 1500 mémoires ou brochures relatives aux mathématiques : 915 francs; —*Histoire des mathématiques*, par Montucla, 4 vol. in-4, 170 francs; c'est un peu cher, l'ouvrage de Montucla est toujours recherché, mais il n'est ni complet, ni toujours exact; il y a mieux à faire.—*Recueil* (1747) *d'opuscules de M. Chasles :* 385 francs; — *Journal de mathématiques par Crelle* (en allemand) : 1,900 francs;—*Journal de mathématiques par Liouville :* 630 francs; — *Annales de mathématiques par Gergonne*, 790 francs; —*Arithmetica J. de Muris*, Moguntiæ, 1538, 100 francs;— *La Logistique*, ou *Arithmétique française*, par Funel, Metz, 1690, fig. de Seb. Leclerc : 220 francs; — *Recueil des lettres de Pascal sur le problème de la roulette :* 195 francs;— *Astronomie de Lalande*, exemplaire contenant une foule de notes et corrections de la main de l'auteur : 600 francs. Nous laissons de côté quelques manuscrits qui ont été l'objet d'une concurrence assez vive. La vente a produit environ 70,000 francs.

Une nouvelle lettre inédite de J. Besly. — La Société des archives historiques du Poitou a publié cette année un volume de près de 500 pages, le neuvième de sa collection, tout rempli de lettres écrites de 1612 à 1647 par le savant historien. Cette belle publication vient d'être complétée par M. Ant. de Lantenay, membre correspondant des Académies de Metz et de Dijon, dans une brochure des plus intéressantes : *Une nouvelle lettre inédite de J. Besly, suivie d'une lettre également inédite du P. François de la Vie de la Compagnie de Jésus, avec introduction et notes* (Paris, Jules Vic; Bordeaux, Féret et fils, 1881, gr. in-8 de 14 p., tiré à 100 exemplaires). La lettre de Besly, que nous donne M. de Lantenay, a été trouvée par ce zélé chercheur à la Bibliothèque nationale, dans un volume du *Monasticon Benedictinum :* elle est adressée à dom Bernard Audebert, prieur de Sainte-Croix de Bordeaux. L'éditeur, fidèle à une habitude déjà souvent louée ici, a multiplié les excellents renseignements sur les hommes, comme sur les livres. On trouvera notamment, dans sa brochure, tout ce qu'il importe de savoir sur la vie et les travaux de Besly, de dom Bernard Audebert, d'un frère de ce dernier, qui fut membre de la Compagnie de Jésus, le P. Étienne Audebert, d'un autre jésuite plus célèbre, le P. François de la Vie, d'un correspondant de Besly inconnu jusqu'à ce jour, dom Raymond Odin de la Motte, de Jean Bandel, abbé de Saint-Augustin, etc. La lettre de Besly et la lettre qui suit du P. Fr. de la Vie à dom Bernard Audebert, renferment de curieuses particularités que fait ressortir à merveille l'abondant et savoureux

commentaire de M. de Lantenay. Tous ceux qui connaissent déjà le neuvième volume de la Société des Archives historiques du Poitou voudront connaître le précieux supplément donné à ce volume par M. de Lantenay. Ajoutons, pour MM. les bibliophiles, que ce supplément est du même format et du même papier que ledit volume, qu'il pourra, par conséquent, être relié à la suite des 181 lettres réunies dans ce volume, et qu'au point de vue de l'érudition comme au point de vue typographique, il couronnera le mieux du monde la série des pièces si bien publiées par M. Briquet et si bien imprimées par les frères Oudin. — T. de L.

— Nous avons mentionné dernièrement une notice bibliographique sur *M. l'abbé de Champgrand*. L'auteur de cette notice, extraite de la *Revue catholique de Bordeaux*, et tirée à un très petit nombre d'exemplaires (1881, gr. in-8 de 18 p.), est un des plus savants bibliographes de notre temps, M. l'abbé Louis Bertrand, prêtre de Saint-Sulpice. Nous lui devrons un jour, espérons-le, une complète bibliographie sulpicienne. Déjà il avait montré, dans son *Laurent Josse Le Clerc* et dans la notice sur M. de Vaugimois qui fait suite à cet ouvrage, tout ce qu'on pouvait attendre de lui. La notice sur M. l'abbé de Champgrand rendra plus vif encore le désir qu'éprouvent tous les bibliophiles de voir M. l'abbé Bertrand dresser la longue et glorieuse liste des publications de la Compagnie de Saint-Sulpice. C'est avec un soin parfait que le biographe de L. J. Le Clerc indique et analyse les œuvres et opuscules de M. l'abbé de Champgrand, mêlant à ses indications et à ses analyses divers extraits de la correspondance inédite du pieux écrivain, devenu ainsi l'historien de ses propres écrits. Ces extraits sont charmants. Aux citations empruntées aux lettres de son confrère, M. l'abbé Bertrand a joint (p. 16-17) une lettre inédite du P. Agar des Champs, contenant les détails les plus édifiants (18 mars 1667) sur la mort du P. Philippe Labbe, décédé de la veille. Le P. Labbe était le grand-oncle de M. de Champgrand, qui avait préparé une biographie de cet illustre érudit. La notice de M. l'abbé Bertrand nous apporte presque à chaque page une révélation. On y remarquera tout particulièrement des indications qui manquent à la dernière édition du dictionnaire de Barbier et même à la dernière édition de la Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus. — T. de L.

— La Bibliothèque nationale possède (fonds français, n° 18076) une relation inédite très étendue de l'ambassade en Turquie de Jean de Gontaut, baron de Salignac (1603-1610). Cette relation a été écrite par un de ceux qui suivirent l'ambassadeur à Constantinople. Le narrateur n'a pas fait connaître son nom, et il s'est contenté de nous apprendre que sa famille était originaire de Pluviers, en Périgord. M. Elie de Biran a tiré du manuscrit de la Bibliothèque nationale tout ce qui, suivant son expression, pouvait donner le plus de couleur à son esquisse historique. (*Une ambassade de France en Turquie, sous Henri IV*. Meulan, 1881, in-8 de 28 p., extrait de l'*Annuaire Philotechnique*). Voici, du reste, le programme adopté par M. de Biran (p. 4) : « Nous retracerons d'abord la carrière parcourue par l'ambassadeur qu'Henri IV envoyait au Grand-Seigneur ; puis, nous aidant des lettres du roi, nous rechercherons dans quelles circonstances M. de Salignac se rendait à Constantinople, à qui il succédait, quelles étaient ses instructions ; enfin, grâce à la relation inédite, nous suivrons l'ambassadeur dans son voyage, et nous signalerons les incidents de son séjour en Turquie, où il devait mourir. » Ce programme, l'habile écrivain l'a parfaitement rempli. Il serait désirable que tous les manuscrits intéressants de nos collections pu-

bliques fussent, en attendant leur complète mise en lumière, aussi soigneusement analysés que la relation du naïf historiographe de l'ambassade du baron de Salignac. — T. de L.

— M. L. Pingaud, professeur à la faculté des lettres de Besançon, a écrit pour la Société d'émulation du Doubs, une intéressante notice sur Louis-Vulliemin, l'historien suisse, mort le 10 août 1879 à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et dont nous avons parlé en son temps. Dans ce travail, tiré à part (*Les Études historiques dans la Suisse Romande. Louis Vulliemin.* Besançon, imp. Dodiviers, 1881, in-8 de 28 p.), et qui fait connaître tous les divers aspects du personnage et les diverses phases de sa vie, il est de notre devoir de signaler une bibliographie très complète, comprenant les ouvrages publiés à part et les mémoires ou articles publiés dans des recueils. C'est le complément indispensable de toute notice sur un écrivain; l'usage en devient heureusement de plus en plus fréquent.

— La troisième édition de *la Bible et les Découvertes modernes*, par M. F. Vigouroux, directeur au séminaire de Saint-Sulpice, paraît en ce moment en 4 volumes in-12 (14 fr. et 16 fr. *franco*, chez Berche et Tralin). L'ouvrage est maintenant terminé grâce à l'addition de ce quatrième volume. Annonçons en même temps que M. Vigouroux imprime un volume de *Mélanges bibliques*. — Enfin disons que la deuxième édition du *Manuel biblique ou cours d'Écriture Sainte à l'usage des séminaires*, par MM. Vigouroux et Bacuez, vient de paraître à la librairie Roger et Chernoviz (4 vol. in-12, 14 francs).

Allemagne. — La statistique des Universités allemandes, pour les deux derniers semestres d'hiver 1880-1881 et d'été 1881, montre un mouvement remarquable dans la direction des études théologiques. Pendant que la Faculté de philosophie n'offre qu'une augmentation du nombre des étudiants de 6.2 pour cent, la Faculté des lois de 6, et la Faculté de médecine 16.4, la Faculté de théologie évangélique s'est accrue de 21 pour cent. Le déclin comparatif du nombre des étudiants en lois est sensible. En 1875, les *juristes* formaient 27 pour cent du nombre total des étudiants, en 1881, ils étaient tombés à 21.

— L'alphabet allemand a trouvé un défenseur dans le prince de Bismarck. Un livre, imprimé en caractères romains, ayant été présenté au prince, a été renvoyé à l'éditeur avec une lettre du secrétaire particulier établissant « qu'en règle générale, il est interdit de présenter à la chancellerie impériale aucun livre allemand imprimé en caractères romains, parce que cela prenait au chancelier trop de temps pour le lire. »

— La publication de la *Correspondance politique de Frédéric le Grand*, faite à Berlin par le gouvernement, marche rapidement. Il y a à peine six mois que le tome V paraissait, et le tome VI, contenant la correspondance de janvier 1748 à juin 1749, va bientôt paraître.

Angleterre. — M. J. Mund Wood, la première autorité dans cette matière, va publier une édition des chansons écossaises, déjà connues par la collection de M. G. Farquhar. Les nouvelles découvertes de nos jours rendront cette édition plus complète et plus curieuse.

— M. W Andrews va réunir et donner au public ses *Contes romantiques* et *Essais historiques*, éparpillés dans les journaux de province. Il en est quelques-uns d'une grande valeur.

— Le rapport annuel de la *Société royale asiatique* contient un répertoire complet des recherches sur l'Orient faites pendant l'année passée : livres

brochures, journaux, périodiques, publiés en Angleterre ou à l'étranger, ont été mis à contribution.

— La nouvelle édition des *Monumenta ritualia ecclesiæ anglicanæ*, par M. Maskell, qui a été longtemps sous presse, va enfin paraître. L'auteur a consulté, pour son ouvrage, la bibliothèque Bodléienne d'Oxford.

— Le volume annuel, maintenant sous presse, de la *Société royale d'histoire et d'archéologie d'Irlande*, sera *La destruction de Bruiden da Derga*, un des plus anciens contes historiques irlandais de l'époque antérieure au christianisme dans ce pays.

— On parle d'établir une bibliothèque dans la ville de Haddington. Elle possède déjà une curieuse collection de livres, formée par M. J. Gray, de peu d'intérêt pour les habitants, mais importante pour les bibliophiles. Elle renferme un missel, probablement celui de Regnault, imprimé à Paris en 1529 ; un autre missel, imprimé à Rouen en 1510 ; parmi les livres enluminés, un missel de 1497, le livre des *Communes prières* de l'Eglise d'Angleterre,en lettres noires (Londres, 1615) ; celui de l'Eglise d'Ecosse (Edimbourg, 1637); et bien d'autres livres d'anciennes éditions, devenus très rares. Elle contient aussi une quantité d'ouvrages sur l'histoire d'Écosse, publiés depuis les premières années du seizième siècle.

— Une pétition, signée par des membres du Parlement, va être présentée aux administrateurs du *British Museum*, pour demander que le public y soit admis jusqu'à dix heures du soir. Le département des imprimés et les manuscrits sont fermés de meilleure heure. « La convenance de les ouvrir aussi tard que les autres collections, nous paraît, dit l'*Athenæum*, digne d'être prise en considération par les administrateurs.»

Belgique. — On annonce la publication prochaine de l'*Armorial Liégeois*, composé de mille blasons, presque tous inédits, appartenant à des familles nobles, patriciennes ou bourgeoises de l'ancienne principauté de Liège. Dans cette collection d'armoiries, l'auteur, un des meilleurs généalogistes belges, s'est appliqué à obtenir un caractère incontestable d'authenticité. Tous les blasons de l'*Armorial* ont été relevés sur les pierres tombales, les vitraux des églises, les parchemins déposés aux archives publiques ou dans les bibliothèques particulières et sur de vieux sceaux antérieurs à la Révolution française. Des notices historiques et généalogiques compléteront ce beau travail et donneront sur les anciennes familles tous les détails que les nombreuses recherches de l'auteur lui ont fournis.

— La ville de Menin, dont la première charte d'affranchissement remonte à l'an 1087, occupe une place marquante dans l'histoire de la Flandre. La fabrication des étoffes lui donna une extension étonnante, et cette cité jouit d'une prospérité remarquable pendant tout le moyen âge. La décadence de la draperie fut le signal de ses premiers revers. L'incendie consuma en 1548 les habitations des bourgeois à demi-ruinés et Menin retomba dans l'oubli. Mais bientôt la ville fut fortifiée, elle devint la clef de la frontière, elle fut convoitée par de puissants rivaux, assiégée, prise et reprise, et eut à subir de nouveaux et irréparables malheurs. *L'histoire de Menin*, par M. Rembry Barth (Bruges, Ed. Gailliard, 1881, 4 vol. gr. in-8 de VIII-680, 522, 514 et 478 p., avec huit plans et vues. Prix : 30 fr.), expose toutes les phases de l'existence tourmentée de cette commune. Son organisation administrative et judiciaire, ses ghildes, ses établissements de bienfaisance et d'instruction, ses corporations monastiques, ses monuments,ses fêtes et ses hommes remarquables, tous ces sujets ont été traités d'après les archives et les comptes communaux, et avec tous les développements que chacun comporte.

— M. Ch. Vercamer vient de publier une *Histoire du peuple belge et de ses constitutions depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1880 (Bruxelles, 1881, in-8, de 714 p. avec 12 cartes. Prix : 7 fr. 80). L'auteur ne se borne pas à donner une solution plus ou moins détaillée des événements de l'histoire belge ; mais, étendant sa pensée au-dessus des faits matériels, en appréciant leurs conséquences, il se rend compte de leur influence. Dans ce livre se résume toute la vie politique, industrielle et intellectuelle de la nation : ce ne sont pas les princes qui agissent, c'est le peuple tout entier qu'on voit se mouvoir et dont on aperçoit l'action sur la marche de la civilisation générale. L'auteur, contrairement aux idées habituellement admises, passe assez légèrement sur les périodes les plus anciennes et cependant les plus glorieuses de nos fastes. Il attache une importance prédominante aux événements des deux derniers siècles et surtout de l'époque contemporaine. Malheureusement, M. Vercamer n'a pu s'empêcher de laisser percer des opinions anti catholiques, et l'accueil enthousiaste qu'a reçu son livre dans la presse libérale belge, prouve assez que son ouvrage n'est qu'un œuvre de parti.

— La librairie H. Manceaux vient de publier, sous le titre de *Panthéon national* (1830-1880) un résumé des biographies que M. Th. Juste a consacrées aux fondateurs de la monarchie belge. Ce sont vingt-six courtes notices, groupées en un volume, et destinées à vulgariser dans le public le souvenir des grands patriotes auxquels la Belgique doit son indépendance et sa charte constitutionnelle. Quelques lacunes sont à signaler dans cette galerie patriotique ; on aurait notamment désiré y voir figurer les portraits de J.-B. du Mortier, l'ardent patriote, et de Mgr de Haerne, un des vétérans de la Chambre des députés belges. M. Frère-Orban, le chef de la gauche, prenant place dans le Panthéon national, on se demande à quel titre l'auteur en exclut M. Malou, le leader de la droite parlementaire.

— A l'unanimité des suffrages de NN. SS. les évêques, M. le chanoine Pieraerts vient d'être promu à la haute dignité de recteur magnifique de l'université catholique de Louvain. Le nouveau recteur est né à Anvers le 28 mars 1835. Après de brillantes études au petit séminaire de Malines, il fut nommé professeur de poésie, puis de rhétorique, au séminaire de Basse-Wavres. En 1868, l'archevêque de Malines le plaça à la tête de l'important collège de Saint-Rambaut. Quelques années plus tard, le chanoine Pieraerts fut nommé professeur à la faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique et chargé du cours de latin approfondi ainsi que du cours de démonstration chrétienne. Il succède comme recteur à Mgr Namèche, l'éminent historien national, dont l'état de santé précaire exige un repos dignement mérité : *otium cum dignitate*.

— A l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, le jury nommé par M. le Ministre de l'intérieur a proclamé lauréats du grand concours en gravure, dit concours de Rome : 1er *Prix*, M. Louis Lenain, d'Estinnes-au-Val ; 2e *Prix*, M. Guillaume Van der Veken, d'Anvers.

— Vient de paraitre : *Liége au XVe siècle*, par A. Hock (Liége, 1881, in-8, 6 fr.) avec de magnifiques gravures tirées sur papier de Chine et d'après d'anciennes estampes.

— Le Musée ancien d'Anvers vient de s'enrichir d'un nouveau tableau de Rubens, « une Vénus, » achetée 100,000 francs à une famille d'Anvers, d'un Téniers, acheté 12,500 francs, d'un Brauwer, d'un Weenix et d'un portrait de femme en noir, école hollandaise du XVIIe siècle, sans attribution de nom. Le musée moderne d'Anvers, de son côté, a acquis récemment quelques importantes œuvres nouvelles, un « Paysage » d'Isidore Meyers, une page

d'histoire de Vinck, représentant les « Confédérés devant Marguerite de Parme, » et des toiles de MM. Van der Ouderaa, Asselbergs et Goosemans.

— L'Université catholique de Louvain a voulu s'associer par un hommage spécial à la grande manifestation qui se prépare en l'honneur d'Henri Conscience. Sur la proposition de la Faculté de philosophie et lettres, l'Université a conféré à l'éminent écrivain le titre de docteur en philosophie et lettres *honoris causa*. Le diplôme sera remis à M. H. Conscience le jour de la fête.

Espagne. — Une traduction espagnole des quatre plus belles pièces de Shakespeare, vient de paraître. Elle est due à la plume de M. Menendez Pelayo. C'est une édition de luxe illustrée par des artistes allemands.

— Le P. Fidèle Fritz a trouvé dans les Archives de l'Inde, à Séville, des lettres originales de Ferdinand et d'Isabelle, qui lui serviront à réfuter les assertions de Washington Irwing, sur *le premier apôtre du nouveau-monde*. Le congrès américain qui doit bientôt être réuni à Madrid, sera le juge de la question.

Suisse. — M. Jules Vuy, vice-président de l'Institut Genevois, vient de publier une étude sur *Jeanne de Jussie et les Sœurs de Sainte-Claire* (Paris, Palmé, Genève, H. Tremblay, 1881, in-8 de 46 p.), pour réfuter l'assertion d'un écrivain contemporain que tout était à faire à Genève au point de vue de l'instruction au moment de l'introduction de la Réforme (1535). Jeanne de Jussie et son œuvre, le *Levain du calvinisme*, en sont un démenti formel. Cette étude biographique, littéraire et artistique est accompagnée de documents inédits sur les Sœurs de Sainte-Claire de Genève, auxquelles appartenait Jeanne de Jussie. L'abbesse signait encore au dix-huitième siècle : « de Sainte-Claire de Genève, réfugiée à Annecy. »

Publications nouvelles. — *Aperçu sur quelques pratiques et prières de la liturgie catholique*, par Léon Baylet (in-12, Philippona). — *Les Saints Evangiles*, traduction française, annotés par l'abbé de la Perche (tome 1er, in-16, libr. de la Société Bibliographique). — *Les mystères de la Persévérance à Paris*, par l'abbé Delmas (in-12, Bourguet-Calas). — *Les merveilles de Jésus au Sacrement d'amour*, par l'abbé Gérardin (2 vol. in-12, imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul). — *Le Catéchisme du Mariage*, par l'abbé Fr. Lacoste (in-12, Palmé). — *Conférences ecclésiastiques prêchées dans un grand nombre de diocèses à propos des retraites pastorales*, par le Rme P. Laurent d'Aoste (2 vol. in-8, Palmé). — *Œuvres polémiques* de Mgr Freppel, évêque d'Angers. IIe Série (in-12, Palmé). — *Catéchisme juridique, notions générales de droit français*. 1re partie : *Code civil*, par Albert Charmolu (in-12, Marchal et Billard). — *Le Livre d'Or de la Magistrature dans le ressort de la Cour de Douai* (Broch. in-8, Duramou, impr. à Douai). — *Etudes sur la langue Nago*, par l'abbé Bouche (broch. in-8, Philippona, à Bar-le-Duc). — *Ballades françaises et écossaises*, trad. et annotées par Emm. de Saint-Albin (in-16, libr. de la Société Bibliographique). — *Le Chemin de la Vie*, par Jean Lander (in-12, Palmé). — *La famille du baronnet*, par Etienne Marcel (2 vol. in-12, Firmin-Didot). — *Le martyre d'un père*, par Raoul de Navery (in-12, Blériot). — *Les prisonniers de guerre*, par Protche de Viville (in-12, Blériot). — *Montmahoux et Passavant, histoire de deux chevaliers franc-comtois au quatorzième siècle*, par Marcel Tissot (in-12, Blériot). — *La veuve d'Attila*, par Marcel Tissot (in-12, Blériot). — *Le Rénégat*, par A. Devoille, in-12, Blériot). — *Le Sac de Rome*, par A. Devoille (in-12, Blériot). — *Les Bandits de l'Arizona*, par Gustave Aimard in-12, Blériot). — *Le Puits sanglant, épisode de la Michelade à Nimes*, par

A. de Lamothe (in-12, Blériot). — *Cléricale !...*, par Claire de Chandeneux (in-12, Blériot). — *Méconnu*, par Florence Montgommery, et trad. de l'anglais par Mme Ch. Deshorties de Beaulieu (in-8, Mame). — *Prédécesseurs et contemporains de Shakespeare*, par A. Mézières (in-12, Hachette). — *La vie de Sainte-Reine d'Alise*, par l'abbé Grignard (in-8, Picard). — *Une mission militaire en Prusse en 1786*, par Jules Finot et Roger Galmiche-Bouvier (in-12, Firmin-Didot). — *Les bienfaits de la Révolution*, par Jean de Moussac (in-12, libr. de la Société Bibliographique). — *Reflexions sur la Révolution française*, par Edmond Burke, publ. par René Bazin (in-16, même librairie). — *L'École de Village avant la Révolution*, par Ernest Babeau (in-12, Didier). — *Étude historique et juridique sur le Concordat de 1801 d'après les documents officiels*, par M. l'abbé Jolly (in-8, Soussens). — *Inventaire des Sceaux de la Normandie*, recueillis par G. Demay (in-4, Imprimerie Nationale). — *Gambetta dictateur*, par Edmond Béraud (in-12, Oudin). — *En Tunisie, récit de l'expédition française*, par Albert de la Berge (in-8, Firmin-Didot). — *Tunis et Carthage*, par Félix Julien (broch. in-8, Plon). — *Par quels moyens l'Italie combat les progrès du socialisme*, par Joseph Ferrand (broch. in-8, Chaix). VISENOT.

ERRATA

Page 116, ligne 38, au lieu de *le seul*, le premier : car le second volume a paru.
Page 117, ligne 22, lire : *non* entièrement justifié.
— lignes 35-36, lire : dépôt *de* l'énergie.
Page 118, ligne 11, RAKIAH, au lieu de Rakioh.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Fleurs des Vies des Saints. — On sait que *Les Fleurs des Vies des Saints* du P. Ribadeneyra ont eu de nombreux traducteurs, et que quelques éditions se sont succédées rapidement. J'en possède une, grand in-folio, ornée de planches à chaque mois, où l'on trouve à la page 1201 le faux titre suivant : *Les Fleurs des Vies des Saincts et Bienheureux qui n'ont pas été mises en leur lieu rangées selon l'ordre des mois et des jours et augmentées de la Vie de Sainct Loup, Lionnois*, par M. Jean Fontaine, docteur en théologie, chanoine et chambrier de l'Isle Barbe. — L'exemplaire de ce livre que je possède est dans le plus piteux état, et le titre principal manque ; aussi n'ai-je pas pu encore découvrir à quelle date et dans quelle ville il a été publié. Très probablement il a dû être imprimé dans la première moitié du dix-septième siècle, Jean Fontaine étant mort bien avant 1660. Quelque aimable confrère pourrait-il me donner ces renseignements?

A. V.

Une colonie écossaise en France. — Le *Tour du Monde* sur la couverture de son numéro du 8 mars 1879, publiait la note suivante : FRANCE. Nous lisons dans le *Globus*, journal allemand qui s'occupe surtout d'anthropologie et d'ethnologie : « D'après un article du *Times*, la garde écossaise de Charles VII, « roi de Bourges, » a laissé de nombreux descendants aux environs de cette ville centrale de la France. Etablis dans le pays de Saint-Martin d'Auxigny, chef-lieu de canton à 16 kilomètres de Bourges, sous les auspices de leur capitaine Stewart, ils se sont peu mariés en dehors de leur clan et ont ainsi maintenu presque intacte la pureté de leur race. On compte à peu près 3,000 de ces Franco-Ecossais, qui

s'occupent surtout d'horticulture, et qui, paraît-il, forment une espèce de communauté où la propriété n'est pas individuelle, tout comme dans le *mir* ou commune de la Russie. »

Qu'y a-t-il de vrai dans cette histoire ? Où pourrait-on trouver des détails authentiques sur cette prétendue colonie écossaise ? H. G.

Famille de Gléon. — Quelqu'un pourrait-il nous donner des renseignements sur la famille de Gléon ? B. C.

Le marquis de Chastellux. — Aux renseignements demandés dans la dernière livraison (p. 192) prière d'ajouter tout ce que l'on pourrait connaître de documents inédits relatifs au marquis de Chastellux qui vivait au siècle dernier et fut membre de l'Académie française ? B. C.

Guillaume Tell. — Quels sont les travaux qui établissent qu'il n'y a rien de réel dans les récits relatifs aux exploits de ce personnage légendaire ? T. D.

Littérature anglaise.—Quels sont les ouvrages les plus importants écrits *par des anglais* sur la littérature anglaise ? P. DE R.

Bibliographie irlandaise. — Un fervent bibliophile irlandais, M. John Power, avait, vers 1867, annoncé l'intention de faire paraître une *Bibliotheca hibernica*, comprenant l'indication de tous les livres publiés par des Irlandais et de tous les ouvrages relatifs à l'Irlande, à sa littérature, à son histoire. Ce travail a-t-il paru ? M. B.

RÉPONSES.

Les Barbarigo (XXXII, 96). — M. G. de C. trouvera satisfaction dans *Numismata virorum illustrium ex Barbadica gente* (Padoue, 1732, in-folio avec planches) augmenté par Ant. Fabri d'un : *Ad numismata gentis Barbadicæ additamentum*, œuvre posthume du cardinal Jean-François Barbarigo (1658-1730). Le savant cardinal donne un abrégé de la vie de ses illustres ancêtres en italien avec une traduction en latin par le P. J. Xavier Vallari ; il a fait graver pour ces notices leurs portraits par Robert van Audenaerde, de Gand (1663-1743). On ne peut manquer de trouver dans toutes les histoires de Venise des renseignements sur les Barbarigo. A. F. R. S.

— Consulter les historiens généraux de Venise et les auteurs qui ont écrit sur la noblesse vénitienne. M. G. de C. en trouvera une liste assez étendue dans le *Catalogue de la Bibliothèque de M. Armand Baschet* (Paris, Bachelin, 1866), nos 1126 à 1171. — On sait que, depuis peu, il existe à la disposition des lecteurs, dans la salle des imprimés à la Bibliothèque nationale de Paris, un *inventaire autographié de l'Histoire d'Italie*, qui facilite considérablement les recherches. — Consulter aussi les sources indiquées dans le *Répertoire bibliographique* de l'abbé U. Chevalier, verbo *Barbarigo* (p. 246-247).

Le graveur dont on demande le nom est Robert van Audenaerde ; cet artiste a le plus souvent signé *R. V. A. Gandensis*, comme sur les pièces indiquées. Voir pour le catalogue de ses œuvres : Le Blanc, *Manuel de l'amateur* d'estampes, I. p. 67, Hubert et Rost, VI, p. 279, etc.

Cte DE M.

— On a de lui bon nombre de gravures d'après Ann. Carrache, Maratti, Guido Reni, etc. Il a fait aussi le portrait du cardinal H. de La Grange d'Arquien, d'après Desportes. Il a gravé à l'eau-forte et au burin.

Dictionnaires polyglottes (XXXII, 96). — J'ai sous les yeux un dictionnaire *tétraglotte*, dont la composition est assez curieuse. Il a pour titre : *Neues universal-wörterbuch der deutschen, englischen, französischen und italienischen Sprache*. Nach einem neuen System bearbeitet. Berlin, Trowitzsch u. Sohn ; — *Nouveau dictionnaire universel des langues française, italienne, allemande et anglaise*. Composé d'après un système nouveau. Berlin, Trowitzsch et fils, 1 vol. in-18 de VI-1199 pages (*Sans date*, mais le livre ne doit pas avoir plus de vingt ou trente ans). — Je m'abstiens de transcrire le titre en anglais et le titre en italien, qui se lisent au recto du second feuillet ; ceux que j'ai donnés garnissent le verso du premier.

Le système de ce vocabulaire est réellement commode et ingénieux.

Chaque mot, à quelqu'une des quatre langues qu'il appartienne, est à son rang alphabétique dans la série continue du répertoire. Il est suivi de ses équivalents dans les trois autres langues, rangés toujours dans le même ordre systématique, dont voici le tableau :

Allemand [1] ; anglais [2] ; français [3] ; italien [4].
Anglais [2] ; français [3] ; italien [4] ; allemand [1].
Français [3] ; italien [4] ; allemand [1] ; anglais [2].
Italien [4] ; allemand [1] ; anglais [2] ; français [3].

Chaque mot est accompagné du petit chiffre *exposant* qui indique la langue à laquelle il appartient, conformément aux chiffres du tableau précédent. — Ce vocabulaire, outre l'avantage de tenir lieu de douze dictionnaires particuliers, n'est pas sans utilité pour la grammaire comparée ; il en aurait bien davantage si l'on y avait groupé quatre langues de même famille, par exemple le français, l'italien, l'espagnol et le portugais. J'ignore s'il existe des vocabulaires où cette idée ait été réalisée.

Léonce Couture.

Propriété (XXXII, 192). — Voici, en dehors des traités d'économie politique, qui traitent tous la question de la propriété, l'indication de quelques ouvrages spéciaux : — *Principe du droit de propriété*, par M. Paul Demidoff (1840, in-8) ; — *De la propriété considérée comme principe de conservation ou de l'hérédité*, par Jean Agnès (1840, 2 vol. in-8) ; — *De la propriété, et de son principe*, par Jules Le Bastier (1843, in-8) ; — *De la propriété* par A. Thiers (1848) ; — *Le droit au travail et le droit de propriété*, par J. Proudhon (1848, in-12) ; — *Qu'est-ce que la propriété ? ou Recherches sur le principe du droit et du gouvernement*, par P. J. Proudhon (1848, 2 vol. in-12) ; — *Théorie de la propriété*, par P. J. Proudhon (1865, in-12) ; — *De la propriété d'après le Code civil*, par R. T. Troplong (1848, in-18) ; — *Propriété et spoliation*, par Frédéric Bastiat (1850, in-12) ; — *De la propriété*, par Henry Baudrillart (1865, in-32), conférence faite à l'asile de Vincennes ; — *Caractère collectif des premières propriétés immobilières*, par Paul Viollet (1853, in-8) ; — *De la propriété et de ses formes primitives*, par Emile de Laveleye (1874, in-12).

Météorologie (XXXII, 96). — Les savants se sont beaucoup occupés de météorologie, au siècle dernier. Leurs écrits sur cette matière sont tantôt disséminés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* ou dans le *Journal de physique*, comme ceux de Philippe et de Gabriel de Lahire, Fouchy, Duhamel, Lamarck, etc., tantôt insérés dans leurs œuvres complètes, comme ceux de Descartes, de l'abbé Mariotte, Franklin, Laplace, Humboldt, de Saussure, etc. — Les physiciens qui, depuis, ont publié, en volumes séparés, le fruit de leurs recherches ou de leurs observations personnelles, ainsi que des ouvrages didactiques sur la météorologie sont encore assez nombreux. Voici, à notre connaissance, les titres et dates de leurs travaux : *Dissertation sur les variations du baromètre*, par de Mairan (1715, 2e édit., in-12) ; — *Dissertation sur la glace*, par le même (1715 ; dernière édit., 1749, in-12). Ces deux dissertations furent couronnées par l'Académie de Bordeaux ; — *Traité physique et historique de l'aurore boréale*, par le même (1733, in-4 ; 2e édit., revue et augmentée, 1754) ; — *Mémoires sur la cause du froid et du chaud, sur la réflexion des corps, sur la rotation de la lune, sur les forces motrices*, par le même (1741, in-12) ; — *Réflexions sur la cause des vents*, par d'Alembert (Paris, 1744, in-4) ; — *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, par de Luc (Genève, 1772, 2 vol. in-4, ou 4 vol. in-8) ; — *Traité de météorologie*, par le P. L. Cotte (1774, in-4) ; — *Essai météorologique sur la véritable influence des astres, des saisons et des changements de temps*, par J. Toaldo Vicentin. Traduit sur l'édition italienne de 1781, par Joseph Daquin (Chambéry, 1784, in-4) ; — *Mémoires sur la météorologie*, par le P. L. Cotte (1785, 2 vol. in-4) ; — *Idées sur la météorologie*, par J. André de Luc (1787, 3 part. en 2 vol. in-8). —

(*A suivre.*)

Le Gérant : L. Sandret.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1, 2. *Les Compagnons du silence. Le prince Coriolani*, par PAUL FÉVAL. Paris, V. Palmé, 1881, 2 vol. in-12 de 420 et 408 p. 6 fr. — 3. *Roger Bontemps*, par le même. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de 402 p. 3 fr. — 4. *Histoire de revenants*, par le même. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de 414 p. 3 fr. — 5. *Corbeille d'histoires*, (2e édition), par le même. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de 354 p. 3 fr. — 6. *Les Chevaliers de la Croix-Blanche*, par CHARLES BUET. Paris, Blériot, 1881, in-18 j. de 396 p. 3 fr. — 7. *Contes à dormir debout*, par le même. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de 362 p. 3 fr. — 8. *Les Fiancés du Spitzberg*, par XAVIER MARMIER, de l'Académie française. Edition nouvelle. Paris, Hachette, 1881, in-18 j. de 415 p. 3 fr. 50. — 9. *La Coupe d'or du sultan Zizim*, par Mlle MARTHE LACHÈZE. Paris, Téqui, 1880, 2 vol. in-12 de 281 et 302 p. 4 fr. — 10. *La Maison du Sabbat*, par RAOUL DE NAVERY. 3e édition. Paris, Blériot, 1881, in-12 de 234 p. 2 fr. — 11. *Le Procès de la Reine*, par le même. Paris, Blériot, 1881, in-18 j. de 280 p. 2 fr. — 12. *Madame Bochard*, par Mme la comtesse DE LA ROCIÈRE. Paris, C. Dillet, 1880, in-12 de 248 p. 2 fr. — 13. *Marguerite de Nores*, par Mlle ZOÉ DE LA PONNERAYE. Paris, Téqui, 1881, in-12 de 300 p. 2 fr. — 14. *Lady Frida*, par MARYAN. Paris, Bray et Retaux, 1880, in-12 de 275 p. 3 fr. — 15. *Le Roman d'un médecin de campagne*, par la même. Paris, 1881, in-12 de 286 p. 3 fr. — 16. *Tombée du nid*, par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Paris, Hachette, 1881. in-18 j. de 388 p. 3 fr. — 17. *Le Bonheur et l'Argent, Le Serment de Jean Maclou*, par MARIE GUERRIER DE HAUPT. Paris, Didot, 1881, in-12 de 397 p. 3 fr. — 18. *Jean-le-Sologuet*. par HIPPOLYTE LANGLOIS. Paris, Blériot, 1881, in-12 de 296 p. 2 fr. — 19. *Les Cailloux rouges*. par le même. Paris, Téqui, 1881. in-12 de 300 p. 2 fr. — 20. *Les Aventures d'un berger*, par EUGÈNE DE MARGERIE, 4e édition. Téqui, 1881, in-12 de 340 p. 2 fr. — 21. *Les Soirées de Quimper*, par H. DE LA BLANCHÈRE. Paris, C. Dillet, 1880. in-12 de 335 p. 3 fr. — 22. *La Mort d'un bleu*, par JOSEPH LAVERGNE. Paris, Charavay frères, 1881, in-12 de 32 p. 1 fr. — 23. *Contes Merveilleux*, par ADRIEN DUVAL. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de 346 p. 3 fr. — 24. *Alsace et Lorraine*, par ALFRED DE BESANCENET. Paris, Téqui, 1881, in-12 de 312 p. 2 fr.

1 et 2. — Cette fois, le hasard veut que nous n'ayons à analyser que des œuvres d'une moralité irréprochable. Paul Féval, le romancier catholique, ouvre brillamment la marche avec les *Compagnons du silence, Roger Bontemps* et une *Histoire de revenants*. Les *Compagnons du silence* principalement, et le *Prince Coriolani*. qui forme la suite et le dénouement des *Compagnons,* attestent une fois de plus, en Paul Féval, le talent de l'écrivain et l'imagination du conteur. Ces Compagnons du Silence sont des chevaliers forgerons (*Cavalieri ferrai*) qui, dans les premières années de ce siècle, se constituèrent en société secrète pour défendre contre Murat les droits de la monarchie des Bourbons de Naples. Le fondateur de l'association fut le comte Mario de Monteleone, que les Napolitains appelaient le grand Monteleone, sorte de héros épique et légendaire qui fait songer aux demi-dieux de l'ancienne Grèce, âme chevaleresque et généreuse, luttant à outrance contre le roi Murat et finissant par cacher dans ses ateliers mystérieux Murat le proscrit. Mario de Monteleone mort, son secret

est retrouvé par un de ses fils, l'aîné. Mais, ce fils, qui a été élevé par une bohémienne, applique les secrets de son père à sa propre personnalité. Aujourd'hui, c'est le chevalier d'Athol, protégeant d'une façon invisible les derniers enfants de Monteleone, abandonnés et pauvres ; demain, ce sera le beau pêcheur Beldemonio, le roi des lazzaroni : un autre jour, nous le retrouvons à la cour de Naples, sous les traits de très haut et très magnifique seigneur, le prince Fulvio Coriolani ; enfin, dernière métamorphose, le voici sous le manteau rouge du Porporato, fameux brigand qui fait trembler l'Italie méridionale et qui possède dans les Abruzzes un château inaccessible, rempli de trésors et de merveilles. Nous autres Français, nous n'avons que Mandrin et Cartouche, de plats coquins ! Les Allemands ont Shinderhannes, chanté par Schiller ; les Anglais Rob-Roy, illustré par Walter Scott. L'italien Porporato est de la famille de ces derniers. C'est le brigand poète et justicier. Les cavaliers forgerons s'inclinent devant lui, parce qu'il possède le secret de Monteleone. Un d'entre eux pourtant, David Heimer, travaille pour son propre compte. Pour arriver à ses fins, il se fait nommer directeur de la police napolitaine et concentre toutes ses ressources à la prise du Porporato. La lutte entre ces deux hommes, également forts, mais d'une manière bien différente, l'un étant tigre, l'autre lion, se développe dans des péripéties à la fois joyeuses et graves, comiques et terribles. A la fin, Porporato est fatigué de combattre. Plutôt que de se laisser prendre par David Heimer, il s'ensevelit dans un embrasement du Vésuve avec sa sœur de lait, la bohémienne Fiamma, fille d'un tzigane de Moravie. Celui dont la vie fut une tempête disparaît dans un coup de tonnerre. Le récit de la mort de cet homme, tout habillé de pourpre, sur le Vésuve en flammes, est splendide. On dirait une page des *Mille et une Nuits*.

3. — *Roger Bontemps* est l'histoire d'un notaire et d'une tonne de poudre d'or. Roger Bontemps, autrement dit Roger Cazal de Lavaur, se destine au notariat. C'est un esprit calme, gai, heureux, ne demandant qu'à se laisser vivre. Il va se marier, épousant à la fois la fille et l'étude de son patron, quand le hasard lui fait rencontrer un de ses anciens camarades de collège, le comte de Mornaix, second Raousset-Boulbon, retour d'Amérique. Poursuivi jusqu'en France par des trappeurs qui veulent lui arracher le secret de la tonne d'or et lui enlever sa femme, une Mexicaine de grande famille, Mornaix appelle Roger à son aide. Roger n'aime pas les aventures ; mais il a bon cœur, et que ne ferait-il point pour obliger un ami ? Comme les destinées sont pourtant bizarres ! L'homme qui a les aventures en horreur passe sa vie à les courir. A la suite du comte de Mornaix, en Angleterre, en Amérique, en Australie, il est le jouet des événements

les plus extraordinaires. Les autres compagnons de Mornaix, Miguel, son beau-frère, Grelot le Parisien, ont surtout à cœur de mettre la main sur la tonne de poudre d'or ; Mornaix, lui, ne pense qu'à délivrer sa femme, séquestrée par les trappeurs. Tous périraient infailliblement de mort violente sans le bon Roger, « l'homme qui n'aime pas les aventures. » C'est lui qui retrouve la tonne et qui délivre la comtesse de Mornaix. Inutile de dire qu'il finit aussi par retrouver sa fiancée et son étude. Celui qui fut naguère le Rodeur-Gris et devant qui tremblaient tous les convicts australiens, est aujourd'hui bon père, bon époux, bon citoyen et parfait notaire. Ainsi va le monde... des romanciers !

4. — Nous aimons moins *Une Histoire de revenants*. Ici, Paul Féval fait un tel abus littéraire du fantastique et du surnaturel, qu'il en devient, lui si amusant et si alerte, obscur et fatigant. Au dénouement du livre toutefois, on croit comprendre ceci : Un jeune Breton, de naissance illégitime, ambitieux et cupide, athée et sceptique, veut à tout prix devenir puissant et riche. Dans ce but, il s'assure pour vingt ans à une assurance anglaise, s'engageant à verser par an cent mille francs. Et il n'a pas à lui vingt sous vaillants ! Le jeune Breton s'acquitte de sa dette à l'aide du vol et de l'assassinat. Il tue le comte Filhol de Tréguern, son ami ; il tue le médecin Jérôme Clément ; il tue John Maria Worms, le banquier. Mais les trois assassinés ne sont pas morts. Ils *reviennent*. Ils reviennent, tous les trois, à l'heure même où leur assassin Gabriel Le Brec de Feuillans va recevoir des milliards en échange de ses versements annuels de cent mille francs. Ces *revenants* que les paysans bretons ont surnommé les *Trois Freux*, apparaissent pour faire justice du coupable. Aidés du commandant Malo, un visionnaire et un savant, ils ressuscitent la vieille maison de Tréguern, dans la personne du fils du comte Filhol, le vaillant Tanneguy. On le voit, cette *Histoire de revenants* n'a par elle-même rien de bien attachant ; mais l'auteur s'en est servi, et c'est le côté vraiment curieux de son livre — comme d'un canevas dans lequel il a fait entrer toutes les superstitions bretonnes : les hurlements nocturnes des Gobelins dans la grand'lande ; la ronde des Korrigans autour des menhirs ; le sabbat des Kourils devant la croix de granit des carrefours ; les miaulements sinistres des Chats courtauds tenant conseil sur les hauts échaliers ; le grincement funèbre des roues du Char noir, de la brouette de la Mort (*carriguel an Ancou*) ; les Brouteurs géants qui ont pour cornes des chênes séculaires et qui mangent les futaies comme les brebis paissent l'herbe ; les Corniquets, madrés lutins qui égarent le voyageur dans les fondrières ; les Laveuses de nuit, ces grandes filles pâles qui ont des yeux sans regards et qui forcent le passant à tordre à rebours le linge humide de leurs suaires ; les

Belles-de-Nuit, vierges mortes avant l'heure des fiançailles, se lamentant aux portes des églises ; les Armettes, cherchant les prières perdues — que sais-je encore ? Il faut nécessairement en passer : la nomenclature serait trop longue.

5. — *Corbeille d'histoires*, du même auteur, appartient à un tout autre genre. Ce sont des histoires vraies, ce qui n'ôte rien à leur charme. Paul Féval a rapporté cette « corbeille, » d'un pèlerinage qu'il fit, l'an dernier, à l'église géante, à la basilique bénédictine, bâtie sur les flots de l'Océan, dans les siècles de foi, et dédiée par saint Aubert au prince des Archanges. Il en a rapporté aussi un maître livre : *Les Merveilles du Mont Saint-Michel ;* mais celui-ci ne rentre pas dans notre sujet. Tenons-nous en à la « Corbeille, » Dans la première de ces histoires, l'archange saint Michel protège visiblement une pauvre servante et, par son intervention miraculeuse ou légendaire (comme on voudra), lui sauve à la fois la vie et l'honneur. Les autres « histoires » se passent sous la Révolution. Une des plus attrayantes est celle de deux séminaristes de Vannes, René Bruslé et Etienne Engoulevan. En 1790, René va se battre pour le Roi et devient, sous le nom de Cotte-de-Cuir, un chouan intrépide ; Etienne s'enrôle, comme volontaire, sous les drapeaux de la République. Les deux camarades se rencontrent sur le champ de bataille, et luttent sans quartier l'un contre l'autre. Ils croient même s'être réciproquement occis, et, de temps en temps, Engoulevan donne une larme à son pauvre René, et René dit un *De Profundis* pour son pauvre Engoulevan. Mais les deux partisans se portent à merveille : la preuve, c'est que, vers le milieu de la Restauration, ils se retrouvent, René, père des Missions de France, Engoulevan, recteur de Houat, l'île primitive. La « Corbeille » se ferme par le portrait d'un vil hypocrite, « le bon citoyen Lehuy, sauveur de nobles et de prêtres. » Sous prétexte de les arracher à la fureur révolutionnaire, en les conduisant à Jersey, l'aimable Lehuy noyait ses « amis » en route. Ce monstre eut la punition qu'il méritait. Paul Féval prend occasion de la mort de Lehuy pour nous décrire une ancienne coutume morbihannaise. Quand on faisait la levée du corps d'un défunt, il était d'usage que le plus proche parent chantât le « lament, » sorte de mélopée funèbre. Aujourd'hui, c'est la mère de Lehuy, la vieille Maddo, qui se charge d'accomplir ce devoir, et rien n'est plus étrange que le « lament » qu'elle psalmodie sur le corps de son fils. On peut trouver quelque chose d'analogue dans ce que dit Prosper Mérimée des Vocératrices corses. *Corbeille d'histoires* est enrichie d'une éloquente préface, dans laquelle Paul Féval donne un souvenir à ceux qui ont parlé avec amour de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, notamment au savant et original abbé Manet, celte dans l'âme, et à Fulgence Girard, le doux et modeste Buchézien,

se complaisant dans des illusions enfantines à l'endroit de la démocratie révolutionnaire, mais au fond si ardemment catholique.

6. — Parlant un jour du *Crime de Maltaverne*, nous disions de l'auteur de ce roman, M. Charles Buet : « C'est un Frédéric Soulié chrétien. » La qualification parut alors exagérée. Aujourd'hui, après avoir lu les *Chevaliers de la Croix-Blanche*, elle serait ratifiée, sans restriction aucune. L'œuvre tient à la fois du drame et du roman. Les sociétés secrètes y jouent un grand rôle ; chaque chapitre forme une scène mouvementée ; chaque personnage est un caractère, frappé tout d'une pièce et reproduisant un type vrai. Ce qui donne aux *Chevaliers de la Croix-Blanche* ce cachet original, c'est le parti que l'auteur a su tirer de sa profonde connaissance de l'histoire, des mœurs, des usages, des coutumes et de l'idiome de ces populations errantes et vagabondes, condamnées à toujours parcourir le monde, partout campées, jamais assises, et qui, sous les noms de *Zingari* en Italie, de *Gitanos* en Espagne, de *Tsiganes* en Moldo-Valachie, de *Gypsies* en Ecosse, et de *Bohémiens* en France, cachent, au dire de certains érudits, les débris du peuple égyptien, sujet des Pharaons. Le chef d'une tribu d'une de ces races nomades, une femme, la reine Nigmeh-Semma, a rêvé la résurrection d'un passé disparu depuis des siècles, la restauration du trône de Sésostris et de Nectanébo. Elle enveloppe dans ses trames une illustre et puissante famille de Savoie, les Rocheraye, que des infortunes violentes sont venues frapper; et peut-être la descendante de la reine de Saba, sans atteindre son but, arriverait-elle à de grandes choses, si elle ne s'appuyait sur les sociétés secrètes, si puissantes pour détruire, si impuissantes pour reconstruire. M. Charles Buet a dédié son œuvre à M. François Coppée, le poète des *Intimités* et du *Reliquaire :* « Voici, lui dit-il, un hommage bien modeste. Il faudrait être Balzac ou Walter Scott pour dédier une œuvre digne de ce patronage au grand poète que vous êtes. Acceptez celle-ci comme le souvenir d'une amitié profonde et vraie, et comme un témoignage de l'affection d'un de ceux qui saluent en vous le chef de la jeune école poétique. Vous n'y trouverez que des sentiments honnêtes, exprimés avec une ardente conviction, et, à défaut de talent, une entière bonne foi. » La modestie de M. Buet nous paraît excessive : il y a du talent et beaucoup, dans les *Chevaliers de la Croix-Blanche ;* la haine de Lancelot de Peyl pour son frère aîné, Armand de Rocheraye, et la descendance de celui-ci, est exposée dans un prologue d'une allure magistrale ; Pompée Barigoul, d'abord vendeur d'orviétan, puis attirant, sous le nom du docteur Pompée, la plus riche clientèle de Palerme, est une création des plus heureuses; le bandit Clelio Zadoer, fils de Lancelot de Peyl, a quelque chose de byronien, et la reine Nigmeh-Semma est, par certains côtés fantasti-

ques, proche parente de la reine Mab. Tout ce qu'on peut reprocher aux *Chevaliers de la Croix-Blanche* c'est d'être écrit d'un style inégal. Le roman contient des longueurs qui doivent disparaître à la prochaine édition.

7. — Nous devons aussi à M. Charles Buet une série de petits récits réunis en un volume et dont nous ne chicanerons que le titre. Si ces récits ne sont pas des *Contes à mourir de rire*, ils ne sont pas davantage des *Contes à dormir debout :* un pareil titre ne rime à rien. Le premier récit : *Hors cet anel point d'amour*, est dédié à Mme la marquise de Blocqueville. C'est une épisode de la vie du roi saint Louis : son mariage avec Marguerite de Provence, celle que le vieil Elzéar de Sabran et le trouvère Hélie de Roquefavour appelaient la Perle des Perles. Rien de mieux réussi comme couleur locale que l'entrée dans la bonne ville d'Aix de Landolphe Bel-Esbat, fou de l'ambassadeur de France, le sire de Nesle. On se croirait transporté réellement en plein moyen âge. Avec *le Dernier jour de Phta-Nehi*, dédié à Mme la princesse Olga Cantacuzène, nous sommes en Egypte, dans l'antique Memphis. Phta-Nehi est un Hamlet égyptien. Lui, fils de rois et de pontifes, n'a plus confiance dans ses dieux : il pressent l'*autre*, celui qu'ont annoncé les Mages ; il en a rêvé, il l'a vu naissant dans une étable ; il a entendu dans les airs le *Pax hominibus bonæ voluntatis*. Tué par Raour, un de ses affranchis, Phta-Nehi, en mourant, affirme par le désir le Messie-Dieu. Dans *Ewen ar Guenedour*, dédié à Mlle Noémie Dupuy, peintre distingué, c'est la Bretagne bretonnante, croyante et naïve, que nous parcourons. Ewen, le petit pâtre, voudrait devenir noble, riche et savant. Une nuit, il sert la messe au moine blanc qui *trêvait* dans les ruines de l'abbaye de Saint-Guénolé. En récompense, le moine lui dit : « Ewen, la noblesse est dans ton cœur, la richesse dans ta main. Mais pour la science, il faut travailler. Voici une pièce d'or qui se renouvellera sans cesse. Va dans les Universités, tu sauras si la science donne le bonheur. » Ewen alla à Bourges, à Paris, à Montpellier, à Bologne, à Salamanque, à Oxford, à Prague et à Upsal. Il connaissait tout : la théologie, la philosophie, la médecine, le droit, la grammaire, les mathématiques, l'abacus de Léonard de Pise, les subtilités de Jérôme Cardan, la cosmogonie de Bérose, l'astrologie des Arabes, l'*Ars magna* de Raymond Lulle. On l'avait surnommé le Docteur des Docteurs. Un jour il voulut revoir sa Bretagne. Personne ne le reconnut : ni sa promise d'autrefois, la petite Annaïc, mariée au bûcheron Rus ; ni sa vieille nourrice, Yvonne la fileuse. Ewen quitta de nouveau le pays, vendit ses livres et s'enferma dans un monastère : la science ne lui avait pas donné le bonheur. — Décidément, M. Charles Buet s'est calomnié. Loin de faire dormir, il émeut, instruit et charme.

8. — Les *Fiancés du Spitzberg* datent de si longtemps, qu'il ne nous semble pas hors de propos d'en faire l'analyse, d'après l'édition nouvelle. On attribue à M. Jules Verne l'invention du roman scientifique : c'est un déni de justice. L'honneur revient de droit à M. Xavier Marmier, de l'Académie française. Bien avant M. Verne, l'auteur des *Fiancés du Spitzberg* avait décrit les mystères des mers polaires, la pêche aux morses et à la baleine, la cruauté des ours blancs, le danger des icebergs, les neiges éternelles, les aurores boréales, les jours sans nuit, la débacle des glaces. M. Marmier a même ceci de supérieur à M. Jules Verne que, tout en restant très exact, il met en scène des personnages vivants, vrais, et non des marionnettes. Connaissez-vous un armateur plus paisible, plus flegmatique, et pourtant plus ambitieux que le bon M. Vanskep, de Dunkerque ? Ne lui prend-il pas, un beau matin, fantaisie d'équiper un navire et de l'envoyer, à ses frais, à la récolte des eiders, des renards bleus et des phoques ? C'est que M. Vanskep aime beaucoup sa fille Marie-Rose, et qu'il espère ainsi doubler sa dot. Il confie les soins de l'entreprise au commandant Blondeau, qui revient du Groënland : à Marcel Comtois, son lieutenant ; à Tromblon, mauvais sujet, mais habile harponneur ; à Frasnois, excellent timonier. Total une vingtaine de personnes. Blondeau est un vieux loup de mer, brusque, honnête et brave ; Marcel Comtois, jeune, hardi, un peu rêveur, plein à la fois de candeur juvénile et de mâle fermeté, aspire à marcher sur les traces des Hudson, des Franklin, des Ross, des Parry, et se croit appelé à découvrir le fabuleux empire des Hyperboréens. Il part, en chantant, comme Ponce de Léon, quand il s'embarqua pour la Floride à la recherche de la fontaine de Jouvence. Marcel était un sympathique Don Quichotte, dont Blondeau, avec sa manie des proverbes espagnols, pouvait, à la rigueur, passer pour le Sancho Pança. Le trois-mâts la *Rosa-Marie* navigua sans encombre jusqu'à Hammerfest, entrepôt situé au delà du 70e degré de latitude, à 19 degrés et demi du pôle arctique. Là, les marins de Dunkerque prirent pour guide un vieux pilote qui ne marchait jamais sans sa fille, Carine. Mais bientôt la *Rosa-Marie* fut bloquée par les glaces. Ici, l'œuvre devient d'un intérêt vraiment poignant. Tromblon, le harponneur, se révolte et entraîne avec lui une partie de l'équipage. D'autres matelots périssent par le froid ou sont mangés par les ours. Comme contraste à ces horreurs, les chastes amours de Marcel et de Carine, leurs fiançailles, la mort de la fille du vieux pilote Lax !... Seuls ! à l'extrémité du globe, sous un ciel plus rigoureux que celui des Cimmériens, dont les poètes de l'antiquité dépeignaient, avec une sorte de religieux effroi, les nuages permanents ! Seuls, sur une mer implacable, sur un frêle bâtiment, qui, d'un instant à l'autre, peut se briser dans la pression des glaces.... Quel

tableau ! Blondeau et Marcel, au prix de mille fatigues et d'une année de misères, reviennent cependant à Dunkerque. Mais l'échec de l'entreprise a tué Vanskep. Marcel épouse Marie-Rose dont la douceur et l'angélique piété lui rappellent sa chère Carine. Tel est ce roman, qui fut un des premiers de l'éminent académicien, et qui passe, avec raison, pour un petit chef-d'œuvre.

9. — *La Coupe d'or du sultan Zizim*, de Mlle Marthe Lachèze, rentre dans la catégorie des romans historiques. On ne sait guère que le nom de ce Zizim, qui, un moment, disputa l'empire turc à son frère Bajazet, et qui, trahi, dut chercher un refuge, en France d'abord, à Rome ensuite, où il mourut subitement dans des circonstances mystérieuses. C'est ce prince que Mlle Lachèze a pris pour héros. Elle a voulu surtout, sans trop s'écarter des données de l'histoire, dessiner une figure touchante et montrer la supériorité de la foi catholique sur l'islamisme. Ce double but est parfaitement atteint : le sultan Zizim est réellement sympathique. S'il est poursuivi par la haine de Bajazet, qui craint toujours un rival dont les grandes capacités lui semblent de plus en plus dangereuses, Zizim se voit, en revanche, entouré de dévoués serviteurs, parmi lesquels Jean le Rhodien tient le premier rang. Lorsque le sultan proscrit meurt, frappé par un assassin qu'a envoyé Bajazet, il reçoit le baptême des mains de son fidèle ami. Bajazet, Zizim et le fidèle Jean sont les trois principaux personnages de la *Coupe d'or*. A côté d'eux, apparaissent, dans toute leur vérité historique, avec la physionomie que leur a conservée la tradition, Charles VIII, roi de France, le pape Alexandre VI et Pierre d'Aubusson, l'héroïque grand maître de l'ordre de Malte.

10, 11, 12 et 13. — On peut aussi ranger parmi les romans historiques : *La Maison du Sabbat*, et le *Procès de la Reine*, de Mme Raoul de Navery ; *Madame Bochard*, de la comtesse de la Rochère ; *Marguerite de Noves*, de Mlle de la Ponneraye. *La Maison du Sabbat* n'a rien de diabolique, comme son titre pourrait le faire supposer. C'est un drame, dans lequel interviennent Louis XI, la haute aristocratie normande et les chanoines du chapitre de Saint-Romain, de Rouen. L'auteur passe en revue les étonnantes péripéties de l'existence des contrebandiers et des voleurs de grand chemin, à cette époque. Il nous fait assister aussi aux séances mouvementées de la haute-cour de justice. Dans le *Procès de la Reine*, c'est Marie de Brabant, femme de Philippe le Hardi, qui est mise en scène. Cette princesse fut accusée par Labrosse, favori du roi, d'avoir empoisonné un fils que celui-ci avait eu de son premier mariage avec Isabelle d'Aragon. Le roman de Mme de Navery tend à démontrer la complète innocence de Marie de Brabant. L'œuvre ne manque pas d'intérêt ; mais elle manque parfois de vraisemblance, et, dans certaines pages, le style

est loin de « sentir l'huile, » comme on disait autrefois des discours de Démosthène.

C'est à la Révolution française que Mme la comtesse de la Rochère et Mlle Zoé de la Ponneraye ont emprunté le sujet de *Madame Bochard*, et de *Marguerite de Noves*. Madame Bochard s'appelait Antoinette d'Aubenas. Pour sauver sa tante menacée par les séides de Jourdan Coupe-Tête, elle consent à épouser le plus odieux d'entre eux, Marius Bochard. Plus tard, ce Marius veut se débarrasser de sa femme par le divorce. Antoinette refuse, et, dans l'intérêt de sa fille, lutte et triomphe. L'auteur de ce roman a su tirer un excellent parti de divers épisodes révolutionnaires dont l'épouvantable souvenir vit encore dans le midi de la France. Mlle Zoé de la Ponneraye s'attache davantage aux généralités. — Dans sa *Marguerite de Noves*, elle met en présence des émigrés et des soldats républicains, et se montre aussi juste pour les uns que pour les autres. Il ne faut pas oublier, en effet, que si les armées de la Révolution eurent à rougir des Rossignol, des Huché, des Westermann, elles purent se glorifier des Desaix, des Kellermann, des Marceau et des Kléber. En somme, sous le règne de Robespierre, ce que la France avait encore de meilleur était dans les camps, dans les catacombes et dans les prisons.

14 et 15. — Passons aux romans de mœurs. *Lady Frida*, de Mme Maryan, et le *Médecin de campagne*, du même auteur, ne sont pas les chefs-d'œuvre du genre; mais ils témoignent d'une grande délicatesse d'esprit et d'un réel talent d'observation. Le thème de *Lady Frida* roule sur une substitution d'enfant. Frida est la veuve d'un officier bavarois mort sans fortune. Pour nourrir et élever son enfant, le petit Karl, elle chante en public, dans les salons et dans les concerts. Elle possède, avec une beauté incontestable, une voix de sirène. Lord Bellinger, un jeune Anglais, voit Frida, l'entend, en devient éperdument épris et l'épouse, malgré l'opposition de sa famille. Lui aussi est destiné à mourir jeune. Voilà Frida veuve une seconde fois, avec un second fils. Cet enfant est réclamé par les parents de lord Bellinger. Frida se dispose à partir pour l'Angleterre, lorsqu'une mort imprévue lui enlève le fruit de son dernier mariage. Terrorisée par son frère, un libertin et un scélérat, Frida fait passer son premier enfant, Karl d'Eisemberg, pour le second, Laurence Bellinger. Les grands-parents ne se doutent aucunement de la substitution : ils accueillent avec la plus grande amitié le faux Laurence et sa mère. Dans son honnêteté native, celle-ci souffre de sa ruse coupable : elle se révolte intérieurement, mais n'ose avouer la vérité. Ce serait plonger son fils, déjà habitué au luxe et à la richesse, dans la misère la plus noire. Cependant tout se découvre... dix huit ans après le crime! Le faux Laurence, que les larmes cachées de sa mère avaient, quoi-

qu'il n'en devinât pas la cause, rendu tout à fait sérieux et raisonnable, s'était ardemment livré au travail, à l'insu de ses grands-parents, et était devenu un sculpteur célèbre. Il épousa sa fiancée, lady Lilyan d'Ornans, et les parents du vrai Laurence pardonnèrent à la malheureuse Frida : elle avait tant aimé le faux Laurence, et celui-ci le méritait si bien ! — Le sujet du *Médecin de campagne* est beaucoup moins compliqué : il s'agit d'un brave médecin, le docteur Édouard Denans, un cœur d'or et une belle âme sous des dehors frustes et lourds, lequel épouse une orpheline noble sans fortune, Charlotte de Nory. Le ménage à ses débuts est loin d'être heureux ; Charlotte, aveuglée par ses préjugés nobiliaires, trompée aussi par les apparences, méconnaît absolument son mari. De là, des tiraillements, des froissements, des zizanies, qui aboutiraient bel et bien à une séparation judiciaire, si un acte d'admirable dévouement accompli par le docteur n'avait fait ouvrir les yeux à sa femme et ne lui avait dévoilé combien sont grands et généreux les sentiments de l'homme dont elle porte le nom. Comme action, ces deux romans laissent peut-être à désirer. Mais ils se sauvent par la fraîcheur du style et le fini des détails.

16. — J'adresserai la même critique et les mêmes éloges à *Tombée du nid*, de Mlle Zénaïde Fleuriot. L'oiseau « tombé du nid » a nom Brigitte Langallon. Sa mère est morte en lui donnant le jour. Son père, le commandant Langallon, a péri dans un naufrage, et un homme de sac et de corde, le sieur Grosmanche, lui a volé son héritage. Heureusement, de bonnes âmes, telles que sa tante Dubellec et Mlle Bertrande de Laroche-Landrec, s'intéressent à la pauvre Brigitte. Ce n'est pas que, de prime-abord, la tante Dubellec soit de facile composition. Elle passe pour acariâtre et avare. Le fait est que ce n'est qu'en rechignant qu'elle recueille l'orpheline. Ensuite, il lui prend fantaisie de la marier à un de ses neveux, corsaire en retraite, ivrogne et faussaire. Mais, malgré tout et avant tout, la tante Dubellec a de l'honneur. Quand elle découvre les vilenies de son neveu, elle lui donne un définitif congé en bonne forme, et dès ce moment devient une véritable mère pour Brigitte. Les mauvais jours de celle-ci fuient comme une ombre, et tous les bonheurs lui arrivent à la fois : Grosmanche, bourrelé de remords, lui restitue la fortune volée au commandant Langallon, et l'orpheline peut épouser l'homme qu'elle aime, le lieutenant de vaisseau Fernand Cadreville. Rajeunie, réjouie, regaillardie, la tante Dubellec veut des noces splendides : la vieille avare a des allures d'enfant prodigue. Il y a dans *Tombée du nid* trois types charmants : Mlle Bertrande de Laroche-Landrec, une saint Vincent-de-Paul en jupons ; la tante Dubellec, une bourrue bienfaisante ; Christophe Gourec, le matelot du commandant Langallon, qui

veille sur Brigitte avec une sollicitude d'autant plus touchante qu'elle est plus désintéressée. Ce Christophe a certainement posé devant le peintre. Voici une scène trop jolie pour n'être pas vraie et dont il fut le héros : Christophe était venu de Bretagne à Paris voir Mlle Bertrande qui logeait à l'hôtel du Bon-Lafontaine. Indécis s'il devait entrer, le vieux matelot aperçoit un médaillon ovale, placé au-dessus d'une porte cochère et représentant un profil d'autant plus fin qu'il s'encadrait entre les anneaux d'une de ces immenses perruques mises à la mode dans le grand siècle. — « Ce n'est point une figure de saint qui est là, monsieur? demande Christophe à un passant. — Non, non, mon brave, répond en riant le passant interpellé ; celui-là fut un grand écrivain, mais point un saint; ce fut le bon La Fontaine.—Tient-il encore ce grand hôtel? — Ah ça, d'où arrivez-vous donc? du cap Horn? — Je l'ai quelquefois doublé, et ce n'était point une manœuvre facile. » Le passant n'insista pas, et donna au naïf Christophe les indications nécessaires.

17. — Dans le *Bonheur et l'Argent* Mme Guerrier de Haupt tend à démontrer que, même pour les fripons, l'argent n'est pas un talisman de bonheur. Plus ils en possèdent, plus ils veulent en posséder, et l'insatiable soif des richesses qui les dévore les empêche de jouir du fruit de leurs fraudes et de leurs intrigues. C'est une punition de la Providence. Tel est le cas du flibustier Reptwin et du frivole Henri Mersen. Tel serait aussi celui d'Olympe Van Lympden, si elle avait suivi les tristes conseils de Mersen, son oncle. Ruinée, elle préfère quitter la Suisse et s'expatrier en Hollande où elle trouve des parents probes et simples, laborieux et vaillants, et dont elle finit par adopter les qualités et partager l'existence. Tout cela, comme récit, n'offre rien de saillant, et *Le Serment de Jean Maclou* qui termine le volume est bien préférable. Ah ! qu'ils sont gentils, les deux *petiots* à la maman Maclou ! En 1750, ça pouvait avoir de quatre à cinq ans. De vrais mioches, mais si frais, si roses, si bien portants, que c'était une vraie joie de les regarder. Ça vous avait un air de bonheur et de vie qui montrait, clair comme le jour, que la maman Maclou mettait tout son cœur à les soigner aussi bien l'un que l'autre. Et pourtant, les petits gars n'étaient point tous les deux à la brave fermière. L'un, Gaston, son nourrisson, était le fils du puissant comte de Maillevert, de haute lignée normande. L'autre, Jean, était le fils de la mère Maclou. Mais, pour tous les deux, mêmes caresses et mêmes taloches, mêmes soins attentifs et mêmes réprimandes. Les petits bonshommes, vrais rois de la ferme, se prirent de bonne et franche amitié. Gaston devint orphelin et tomba sous la tutelle d'une tante avare, orgueilleuse, méchante et sans cœur. Cela ne changea pas le sien. Il avait dix ans à peine lorsqu'on le vit se priver tout un mois de l'argent destiné à ses menus

plaisirs afin de racheter à son ami Jean le petit agneau Blanchet que la misère des temps avait forcé de vendre. Ce soir-là, Jean, dans les mains de Gaston de Maillevert, prêta son serment, le serment de Jean Maclou : à la vie, à la mort ! — Et il le tint jusqu'au bout, car il délivra Gaston de la tyrannie de son impitoyable tante, et, au péril des siens, sauva deux fois les jours du dernier descendant des Maillevert. Histoire honnête et touchante, sobrement narrée, sans phrases, d'un style accessible aux jeunes intelligences. Les enfants la liront avec plaisir et profit.

18, 19 et 20. — Un être disgracié par la nature devient un mauvais sujet sous la funeste influence d'un coquin qui ne manque pas de qualités physiques. Au dénouement, Quasimodo redevient honnête homme et son mauvais génie meurt d'une mort affreuse. C'est sur cette antithèse que M. Hippolyte Langlois a construit son roman : *Jean-le-Solognot*. Il y a plus d'observation, mais moins de style que dans les *Cailloux rouges*. Ces Cailloux constituent un drame très émouvant qui repose sur la donnée biblique de Caïn et d'Abel. Ici néanmoins, le fratricide échoue, grâce à l'intervention de Talma, le célèbre tragédien. Les *Cailloux rouges* sont suivis de ces quatre nouvelles : *Grâce Darling*, histoire d'un sauvetage ; *Mathurin*, le dévouement héroïque en action ; *le Tribun*, épisode de la lutte soutenue par les Canadiens contre l'Angleterre et dans laquelle interviennent Jean Bart et le duc d'Orléans ; *Saint Babolein*, comiques aventures d'un commandant de vaisseau, qui, au plus fort de la Terreur, sut maintenir parmi ses marins le bon ordre, la sagesse, la modération et la tranquillité. Le défaut de ces productions de M. Langlois, destinées aux bibliothèques paroissiales et très morales du reste, est de laisser le sentiment religieux un peu trop à l'écart. Reproche que ne mérite nullement M. Eugène de Margerie. L'idée chrétienne inspire toutes les pages des *Aventures d'un berger*. Ce berger, le père Barthélemy, est un modèle de droiture et de simplicité. Il a beaucoup voyagé, et il est de ceux qui ont beaucoup retenu. Tout le monde peut s'instruire à sa vieille expérience et à ses utiles leçons.

21. — Les *Soirées de Quimper*, de M. de la Blanchère, ont la forme du roman sans être pour cela romanesques. C'est une série d'entretiens, de descriptions et d'anecdotes dont la variété n'est que le moindre mérite. Les personnages qui prennent part à ces soirées, sont le recteur de Saint-Conan, le capitaine Lanouen, Mademoiselle Enora, sa belle-sœur, le père Touillancourt, cultivateur-mécanicien, le pêcheur Corentin. Chacun apporte là ses connaissances spéciales, et il en résulte que, dans les *Soirées de Quimper*, comme dans le *Platon-Polichinelle*, on apprend en riant des choses fort sérieuses. Notons surtout les soirées relatives aux mœurs des oiseaux, à la vie des insectes, à

l'intelligence des animaux. Il y a aussi des pages ravissantes sur le grillon, ce génie des foyers tranquilles dont le chant monotone est un signe de bonheur parce qu'il indique, comme la maison aux nids d'hirondelles décrite par Nodier, une maison paisible et calme. Signalons enfin les deux entretiens consacrés à l'alouette, l'oiseau gai par excellence et qui est le symbole du génie gaulois. On sait que des recrues levées en Gaule César forma une légion à qui il donna le nom d'Alouette (*alauda*). Cette légion, connue par son intrépidité, ne craignait rien qu'une chose : c'est que le ciel ne tombât. Ce qui fit faire à un poète macaronique de l'époque ce jeu de mots parvenu jusqu'à nous :

Si cœlum caderet, multæ caperentur Alaudæ.

22. — Voici une courte nouvelle, *la Mort d'un bleu*, qui, dans ses trente-deux pages, contient plus d'émotion vraie que les interminables romans de certains écrivains en vogue. On pourrait croire, d'après le titre, qu'il s'agit d'un épisode de la guerre de Vendée. Il n'en est rien. La « mort d'un bleu, » c'est la mort d'un jeune conscrit du Cotentin, soldat au 36e dragons. On appelle « bleus » dans la cavalerie les recrues de première année. Le pauvre « bleu », Louis Adam, un agneau par la douceur, un héros par l'exactitude, un saint par la conduite, meurt victime des grossièretés, des brutalités et des mauvais traitements de ses camarades. M. Joseph Lavergne, sans prêcher, sans pérorer, rien que par le récit vivant et animé de la triste aventure de Louis Adam, fait la critique sévère et juste, consciencieuse et indignée de la barbarie de certains usages et de certaines habitudes militaires. C'est admirablement raconté. M. Lavergne vient de prouver que, comme noblesse, les noms obligent. On ne porte pas sans vouloir lui faire honneur le nom de l'auteur des *Neiges d'Antan*, de *Maître Léonard* et des *Légendes de Trianon*.

23. — Les contes merveilleux sont toujours à la mode : témoin le succès qu'ont obtenu ceux de M. Adrien Duval. Ces contes sont au nombre de huit dont voici les titres : *Un Congrès de puissances*, *le Sacrifice*, *Jean-Paul Hominum*, *le Négociant*, *la Balance*, *l'Acheteur d'âmes*, *Restauration du culte de Bacchus*, *la Fleur du désert*. Tel de ces contes, *le Négociant*, par exemple, est fort remarquable. Ce négociant qui, d'apparence, est bon chrétien, ami de son curé, n'est autre que le président d'une Vente révolutionnaire. Il se joue de la vie de ses semblables, dicte des arrêts de mort, sape dans l'ombre tous les principes qu'il fait semblant de défendre publiquement. Dans *le Congrès des puissances*, M. Duval nous montre le phylloxera, l'oïdium, le choléra, les sept péchés capitaux, se réunissant pour chercher les moyens les plus efficaces de nuire à l'humanité. Mais que sont ces fléaux en présence de la Révolution ? La Révolution les surpasse et

les domine tous : la Révolution, c'est le Mal. *Le Sacrifice* nous initie à la vie méritante d'un obscur et modeste chrétien qui offre sa vie à Dieu pour obtenir (et il l'obtient) la conversion d'un libre-penseur. *Jean-Paul Hominum* est un conte à la manière d'Hoffmann. Le fantastique et le fou rire s'y coudoient. Jean-Paul se dédouble : Jean est un brave homme, Paul est un gredin. De là, les plus amusants quiproquos. *La Restauration de Bacchus* fait, à première lecture, l'effet d'une plaisanterie. Au fond, rien n'est plus grave : quel est, en somme, le dernier mot des théories révolutionnaires ? sinon l'abolition de la religion chrétienne et le retour pur et simple au Paganisme. *La Balance* et *Fleur de Désert* ont la grâce même des légendes orientales. Dans *l'Acheteur d'âmes*, la manière est plus sombre et plus noire, mais partout, l'auteur s'efforce d'inspirer l'horreur des « choses d'en-bas » et de répandre l'amour des vérités salutaires et fortifiantes.

24. — *Alsace et Lorraine*, par M. Alfred de Besancenet, sert de titre à une intéressante série de scènes historiques, relatives aux deux provinces qui firent autrefois partie de la patrie française. *Le Capitaine Francisque*, *Henriette de Vaudemont*, *Charles V de Lorraine*, *Charles X en Alsace*, remplissent toutes les conditions exigées par ce genre de récits dont les *États de Blois*, de M. L. Vitet, resteront comme le modèle. Aux scènes patriotiques si brillamment racontées par M. de Besancenet, il faut ajouter la suivante, bien que le sujet s'éloigne du titre général du volume : « Jean de Porcelets de Maillanne, ambassadeur du pape, et plaidant auprès de Jacques Ier d'Angleterre la cause des catholiques ». S'il faut en croire les généalogistes, l'origine de ce nom de Porcelets est assez curieuse. Une princesse d'Arles, issue du roi Bozon, se promenait un matin dans les rues de la ville ; elle était dans un état des plus intéressants. Une Arlésienne conduisait à l'abreuvoir une truie et ses onze héritiers. Elle demande l'aumône à la princesse ; celle-ci ayant oublié son escarcelle, passa outre. « Je te souhaite, s'écrie alors la femme du peuple exaspérée, autant d'enfants qu'en a ma truie ! » Le souhait imprécatoire se réalisa ; la princesse eut onze héritiers qui prirent le nom de Porcelets. Le prince de Valori a tout récemment raconté dans le *Figaro* que le dernier des Porcelets, le marquis de Maillanne, était mort, il y a cinq ans, à Avignon, presque de misère : *Sic fata voluerunt*. Firmin Boissin.

POÉSIE

1. *Les Fleurs boréales, Les Oiseaux de Neige*, par Louis Fréchette. Paris, E. Rouveyre, E. Terquem, 1881, in-12 de 264 p. Prix : 5 fr. — 2. *La Chanson de l'enfant*, par Jean Aicard, 6e ed. Paris, G. Fischbacher, s. d. in-16 de IX-239 p. Prix : 3 fr. 50.— 3. *Le Jardin des Rêves*, par Laurent Tailhade, Paris, Lemerre, 1880, in-18 jés. de VII-272 p. Prix : 3 fr. — 4. *Du Louvre au Panthéon*, par Ernest Prarond. Paris, Lemerre, 1881, in-18 jés. de VII-223 p. Prix : 3 fr. — 5. *Mosaïques*, par Jules Magnard. Paris, Jouaust, 1881, in-12 de 138 p. Prix : 3 fr. — 6. *Primevère*, par Louis Tiercelin. Paris, Lemerre, 1881, in-16 de 87 p. Prix : 2 fr. — 7. *Sagesse*, par Paul Verlaine. Paris, Palmé, 1881, in-8 de 106 p. Prix : 3 fr. — 8. *Poésies, fables et autres pièces*, par l'abbé Poisson. Paris-Auteuil, imp. Roussel, 1878, in-12 de 247 p. Prix : 2 fr. 50. — 8 *bis. Poésies*, par Mme Poisson. Paris, J. Gervais, 1881, in-12 de 268 p. Prix : 2 fr. 50. — 9. *Le Rédempteur du monde*, par l'abbé Théophile Chabant. Paris, Lecoffre, 1881, in-16 de 123 p. Prix : 1 fr. 50. — 10. *Renée d'Amboise*, par Edmond Dupont-Sevrez, Paris, Jouaust, 1880, in-12 de 103 p. Prix : 2 fr. 50. — 11. *Poètes et poésies*, par Paul Albert. Paris, Hachette, 1881, in-18 jés. de VII-327 p. Prix : 3 fr. 50. — 12. *Les Contes d'à présent*, par Paul Delair. Paris, Ollendorff, 1881, in-12 de XVI-242 p. Prix : 3 fr. 50. — 13. *A tire-d'aile*, par René des Chesnais. Paris, Bray et Retaux, in-12 de 120 p. Prix : 3 fr. — 14. *Hier, aujourd'hui, demain*, par Gaston de la Fuye. Paris, Dentu, 1881, in-18 de II-118 p. Prix : 3 fr. — 15. *Ma politique*, Gerbe de sonnets, par Perrin (de Kerlovarec), Paris, Palmé, 1881, in-16 de 18 p. Prix : 50 cent. — 16. *Les jours maudits*, par Alexis Claverie. Paris, Jouaust, 1881, in-12 de 144 p. Prix : 3 fr. — 17. *Centenaire de Calderon*, par Alexandre Hurè. Paris, Jouaust, 1881, in-16 de 12 p. Prix : 50 cent. — 17 *bis. Le Prince impérial*, par Hurè. Paris, Jouaust, 1881, in-16 de 57 p. Prix : 2 fr. — 18. *Chants messins*, par de Talbert. Nancy, Crépin-Leblond, 1881, in-8 de 36 p. — 19. *Lyres et clairons*, par Raoul Fortunat. Paris, Dentu, 1881, in-18 jés. de 239 p. Prix : 3 fr. — 20. *France !* chants, poèmes et paysages. Paris, Ollendorf, 1881, in-16 de 108 p. Prix : 1 fr. — 21. *Le peuple*, par Théodore Vibert, Paris, Ghio, 1881, in-18 de 38 p. Prix : 1 fr. — 22. *Les Fleurs et leurs rayons*, par Jules Bondon, nouvelle édition. Paris, Ghio, 1880, in-18 de 350 p. Prix 3 fr. — 23. *Le Chemin du rire*, par Paul Marrot. Paris, Lemerre, 1881, in-18 de 141 p. Prix : 3 fr. — 24. *Recueil intime*, par Armand Renaud. Paris, Lemerre, 1881, in-18 de 139 p. Prix : 3 fr. — 25. *Les Satires et l'Art poétique d'Horace*, traduction en vers français, par M. J. Cortie. Paris, Ducrocq, 1881, de VII-177 p. Prix : 3 fr. — 26. *Roncevaux ou la mort de Roland*, (extrait de la Chanson de Roland), traduit en vers par le baron Dein. Brest, Lefournier, 1881, in-8 de 59 p. — 27. *Les Deux Foscari. Beppo*, par Lord Byron, traduction en vers ornée de 15 vign. par Achille Morisseau. Paris, Calmann Lévy, 1881, in-8 de XIV-259 p. Prix : 3 fr. 50.

1. — S'il est une chose pour laquelle il soit convenable de manifester du respect, c'est le jugement de l'Académie française, quoiqu'elle se trouve trop souvent portée à récompenser, dans un auteur sans talent, de bonnes intentions morales. En couronnant le poète canadien, auteur des *Fleurs boréales*, elle a été guidée non seulement par l'honnêteté du livre, mais encore par sa provenance transatlantique. C'est M. X. Marmier, croyons-nous, qui, en sa qualité de voyageur, a découvert la poésie canadienne et s'est fait le patron de M. Fréchette. L'Académie a décerné pour la première fois un de ses prix à une œuvre en langue française écrite par un sujet étranger. Elle a jugé que l'auteur appartenait à notre race et saisi cette occasion d'affirmer l'unité d'origine et de resserrer l'amitié de la France et du Canada. Patriotique idée, que justifie pleinement l'œuvre de M. Fréchette. On y voit un poète aimant la France, élevé à la française et procédant à des degrés divers de nos grands poètes du siècle, de Lamartine parti-

culièrement. L'Académie a vu, dans cette éducation littéraire, un motif de plus à sa décision ; peut-être aurions-nous préféré rencontrer un talent plus personnel, plus original, plus canadien. Ainsi M. Fréchette chante la découverte du Mississipi, la majesté des grands fleuves, le Saint-Laurent s'écroulant dans l'abîme gigantesque du Niagara. Ce sont des paysages cent fois plus grandioses que ceux du vieux monde ; mais nous ne trouvons pas que le poète rende assez cette différence d'impression, ni que les tableaux se dessinent avec la précision exotique, qu'a mise, par exemple, l'auteur des *Poèmes barbares* dans ses paysages de l'île Bourbon. Si le côté descriptif est faible, le côté idéaliste ne l'est pas moins. Malgré quelques belles strophes çà et là, nous ne trouvons point cette large conception de la nature et de ses rapports avec l'homme, qui se rencontre chez certains poètes, comme M. de Laprade, et donne à leurs œuvres une beauté d'ordre supérieur et une véritable portée philosophique. Trop volontiers, M. Fréchette se contente d'impressions toutes faites, et rend plutôt l'émotion du voyageur vulgaire que du poète voyant et sentant autrement que la foule. Il écrirait presque comme M. Perrichon sur son carnet de voyage : « Du haut de la Mer de glace, que l'homme est petit ! » Mais s'il se trouve parfois écrasé par la grandeur du sujet qu'il a le courage d'aborder, les petits paysages lui réussissent mieux. Il y met une précision plus grande, de la grâce et un grand charme d'intimité. Les douze sonnets sur l'*Année canadienne* sont intéressants et bien faits ; on y trouve de beaux vers avec de jolies rimes neuves. Quant aux descriptions des villas des amis de l'auteur, elles donnent l'idée d'un monde délicat et d'une société charmante, où se parle une fort bonne langue française et où l'on aimerait à vivre. L'ode à Longfellow, à l'occasion de son voyage en Europe est d'un beau mouvement. En résumé, réjouissons-nous de voir la poésie représentée au Canada par des hommes comme MM. Fréchette et P. Le May, de qui nous avons parlé il y a deux ans, et félicitons l'Académie d'avoir fait connaître à notre public cette littérature, en portant ses couronnes au-delà de l'Océan.

2. — *La Chanson de l'enfant* est aussi une œuvre couronnée, mais déjà ancienne. La nouvelle édition qui en est donnée contient plusieurs pièces nouvelles, et, à ce titre, elle tombe dans notre domaine. M. Jean Aicard a chanté l'enfance d'une façon originale. M. Victor Hugo, dans toute son œuvre, M. L. de Laprade dans *le Livre d'un Père*, avaient parlé d'elle en père ou en ami ; M. Aicard, s'il est permis de le comparer à ces deux maîtres, en a parlé en enfant. Ce sont ses propres souvenirs qui l'ont inspiré : il s'est rappelé ce qui a réjoui ses jeunes années, ce qui les a inquiétées ou attristées, et c'est le tableau de ces impressions, à la fois légères et durables, qu'il a voulu

nous donner. Il fallait, pour le tracer, une main bien délicate ; qu'on lise *la Forêt*, *le Panier du Goûter*, on verra que M. Aicard la possède. Des poèmes d'un caractère moins intime se trouvent au début du recueil : ce sont les pensées ordinaires, auxquelles donnent lieu, chez l'homme méditatif et vieilli, le spectacle de l'âme enfantine s'éveillant à la vie. *L'Abri* nous paraît dans ce genre, la meilleure pièce du volume. Quelques imitations de Longfellow, une charmante idylle d'après Wordsworth, *Nous sommes sept*, toute une série de contes simples et touchants, réunis sous le titre de *Légende enfantine*, et la pièce dernière, remaniée par l'auteur, *aux Enfants de France*, méritent d'être citées. Les poètes du Midi, qui n'ont pas toujours les qualités de réflexion des poètes du Nord, reçoivent du moins en naissant le don d'une langue souple et chantante, le sens du rythme et de la musique des paroles. Nous retrouvons ces dons chez M. Aicard ; elles conviennent particulièrement à ce livre où résonnent sans cesse des chansons d'enfant et des gazouillements d'oiseaux.

3. — Faisons d'abord nos réserves sur l'inspiration générale du livre de M. Tailhade, *le Jardin des Rêves*. C'est un livre de païen. Il s'en dégage une sorte de sensualisme mystique, où M. Th. de Banville, dans la préface qui ouvre le livre, reconnaît ce qui remplace chez les poètes d'aujourd'hui toutes les religions détruites. Nous croyons qu'il faut une autre foi, même au poète, mais nous comprenons très bien l'entraînement auquel cèdent les jeunes artistes, épris avant tout de la beauté de la forme et finissant par ne plus voir qu'elle dans le monde. Les pièces antiques (*Poèmes et bas-reliefs*) nous transportent encore une fois dans ce monde de fantaisie, dont nous finissons par être fatigué, quoiqu'il fût charmant à l'origine, l'Antiquité selon la formule parnassienne. M. Tailhade ne s'est même pas fait de l'hellénisme une opinion personnelle ; il s'en est inspiré à travers les œuvres de ses prédécesseurs. Quelques détails tout matériels révèlent chez lui cette absence d'étude sérieuse. Il suit dans ses poèmes l'orthographe transcriptive de M. Leconte de Lisle. Nous ne lui en faisons point un reproche ; mais pourquoi ne la suit-il pas toujours et la modifie-t-il arbitrairement ? Pourquoi *Héraklès*, p. 113, et *Glaucus* (au lieu de *Glaukos*) p. 121 ? Pourquoi *Kytaïrcia*, p. 138, et *Cypris*, p. 139? Pourquoi ne pas adopter l'orthographe *Sappho*, qui transcrit exactement les lettres du mot grec ? Pourquoi surtout écrire *Dyonisios*, p. 149, barbarisme, pour *Dionysos*, seul nom qu'ait jamais porté en Grèce le dieu qui fut à Rome Bacchus ? Ce sont ces inadvertances et quelques autres du même genre qui déparent de fort curieux morceaux très scrupuleusement travaillés. M. Tailhade est un des derniers parnassiens. Nous ne le critiquerons pas de s'être assimilé, comme il l'a fait, la forme savante et raffinée de cette école ; mais

nous l'engagerons à ne pas se borner là. Des épigrammes de l'Anthologie grecque, mises en belles rimes, sont un travail méritoire à coup sûr, mais seulement à titre d'exercice. Il faut faire autre chose pour faire œuvre de poète. En écrivant *la Chanson des aigles*, l'auteur a montré qu'il pouvait y arriver et que d'autres que de purs artistes pourraient un jour apprécier ses vers.

4. — Non moins curieux que le volume précédent, et bien plus personnel, se présente à nous le nouveau recueil de M. E. Prarond, *du Louvre au Panthéon*. La langue y a moins d'unité que chez M. Tailhade; elle est un peu bigarrée, enchevêtrée et rocailleuse. On y sent le poète du Nord qui ne possède pas naturellement la parole harmonieuse et la pure cadence, et qui ne les acquiert jamais complètement. On y devine aussi l'influence romantique, celle de Victor Hugo. A la langue romantique nous n'hésitons pas à préférer la langue parnassienne; mais plus que l'une et l'autre nous aimons la langue française, celle de notre XVII^e^ siècle, dont la tradition n'est point encore perdue parmi nous. M. Prarond, qui connaît pourtant et apprécie notre littérature nationale, ne sera pas tout à fait de notre avis : car, plus que le XVII^e^ siècle, il aime la Renaissance. Ainsi, dans ce livre, consacré à évoquer les antiquités françaises, le siècle de Racine et de Pascal est représenté exclusivement par des souvenirs de M^me^ de Montespan et de la Brinvilliers. C'est au contraire avec amour, et un amour intelligent, qu'il célèbre le siècle de Ronsard. Il accompagne la Pléiade autour de la fontaine d'Arcueil ou dans les bois de Meudon ; il se mêle aux troupes d'écoliers qui vont, sur la Montagne Sainte-Geneviève, entendre les fameuses leçons du professeur par excellence, Jean Dorat ; il rime même à la louange de la docte fille du vieil helléniste, Madeleine Dorat. Il revient encore à cette Renaissance tant aimée, dans la pièce adressée à l'architecte qui creusera les fondements de la nouvelle Sorbonne, sur l'emplacement de l'ancien cloître Saint-Benoît : là reposent Dorat et sa fille (qui décidément inspirent le poète) ; leur ombre viendra errer dans les salles futures et les professeurs nouveaux ne sauraient manquer de savoir du grec

Autant qu'on l'eût voulu
Aux temps hellénisants de Nicolas Goulu.

Voilà des sentiments d'humaniste très respectables; ils font honneur à ce poète du XIX^e^ siècle, qui, fidèle aux habitudes du XVI^e^, ne croit pas que la Muse soit ennemie de l'érudition. Il ne redoute même pas les notes : l'une d'elles cite une épigramme latine de M. G. Le Vavasseur, jouant sur le mot *Auratus* (on fait encore des vers latins, en province !) ; nous y avons reconnu une réminiscence d'un distique, célèbre en son temps, de François Hotman. Toutes les pièces du volume se rattachent à ces quartiers de Paris, du « vrai Paris » des sa-

vants et des artistes, qui va *du Louvre au Panthéon* ; de là le titre. Le Paris de l'empereur Julien, celui de Villon, celui de Dorat servent tour à tour de cadre aux fantaisies archéologiques du poète, il évoque aussi les souvenirs de sa jeunesse et du Paris romantique de 1843; il montre enfin tout le parti que peut tirer un esprit ingénieux de l'histoire, des usages, de la topographie même des vieilles cités et de ce qu'il appelle « la poésie des villes. »

5. — Que dire du volume intitulé : *Mosaïques* ? C'est un recueil plein de lamentations sur le sort des courtisanes, de méditations sur la fuite des beaux jours ou le départ de l'hiver, de romances sur la joie d'avoir vingt ans, etc. Voilà des sujets neufs à coup sûr et pleins d'intérêt. On y trouve aussi des vers en l'honneur du 14 juillet. Une scène du Berry (p. 87), aurait pu fournir matière à quelques développements plus originaux : tout ce qui précise une scène ou peint un lieu déterminé est préférable à des généralités trop faciles.

6. — *Primevère* est une mélancolique histoire écrite avec une simplicité élégante qui se fait rare et que nous ne saurions trop louer chez M. Tiercelin. Nous sommes dans un petit cimetière au bord de la mer. La fille du fossoyeur, Primevère, fleur isolée poussée parmi les tombes, n'est point heureuse auprès de son père, ivrogne qui la bat. Il vient un jour à la petite fille un ami de son âge, un orphelin du nom d'Armel, qui joue avec elle et qu'elle peut aimer. Mais le bonheur dure peu ; Armel meurt de la poitrine, et, sur la fosse encore ouverte de l'enfant, le fossoyeur, dans une hallucination d'ivrogne, assomme Primevère qu'il prend pour un voleur. Primevère roule dans la fosse et la neige recouvre à la fois le petit cercueil et le petit cadavre. Ce récit enfantin, cette gracieuse idylle de cimetière, se termine ainsi d'une façon tragique. Ce qui nous frappe dans la versification de M. Tiercelin, c'est la richesse constante de la rime. Dans ses pièces plaisantes, *les Noces du Croque-Mort*, par exemple, elle produit des effets comiques intéressants. Ici dans cette histoire très simple et fort triste, elle ne choque jamais, comme on pourrait le craindre, par une recherche affectée ; elle sert même à soutenir heureusement ce qui pourrait, dans le cours familier du récit, paraître plat ou banal. Mais pourquoi cette œuvre, toute de sentiment, est-elle dédiée à M. Zola ?

7. — Le livre intitulé *Sagesse* a pour auteur M. Paul Verlaine. Nous n'admettrons à aucun degré les enjambements, les vers sans césure et les fantaisies de syntaxe que l'auteur s'est permis. Nous n'excuserons pas davantage des combinaisons rythmiques invraisemblables, qui, sous prétexte d'enrichir les formes poétiques et de renouveler le matériel de notre versification, en méconnaissent complètement les lois. Mais nous trouverons, dans ces tentatives trop hardies et pour la plupart malheureuses, la marque d'un esprit curieux et ori-

ginal ; nous y reconnaîtrons le poète qui a compté à son heure parmi les ciseleurs de langue et les amateurs de bizarrerie qui ont brillé dans l'école parnassienne. Nous avons lu autrefois « les vers sceptiques et tristement légers » que renie aujourd'hui, avec une très noble sincérité, l'auteur des poésies catholiques de ce volume. Au point de vue littéraire le poète ne s'est pas transformé. Il applique aux méditations de l'humilité et aux effusions de l'amour divin les procédés, dont il usait pour les raffinements du sensualisme et les subtilités de l'analyse physique. Il les épure et les ennoblit sans pouvoir s'en défaire. Sa conscience a connu le remords, puis le repos sacré de la prière ; l'homme en un mot n'est plus le même, mais le littérateur n'a pas changé. A cette permanence du parnassien dans le catholique, nous ne devons pas seulement des obscurités de langage, des vers de neuf et de treize syllabes, des strophes à rimes uniquement féminines et autres étrangetés voulues, mais encore des vers heureux, bien frappés, qui sont d'un poète. Un sonnet de la p. 22, la pièce de la p. 50, les derniers vers des sonnets de la p. 40 et de la p. 66, bien d'autres encore restent dans la mémoire. M. Verlaine, par son éducation littéraire, sait toute la valeur du « beau vers », même isolé. Combien de volumes s'impriment sans enfermer une seule de ces perles dans leur écrin souvent luxueux ! Nous en savons beaucoup que nous donnerions tout entiers pour un seul des vers que nous venons d'indiquer.

8, 8 *bis*.—M. l'abbé Poisson, prêtre du diocèse de Chartres, a publié en 1878 un recueil de poésies, fables en prose et autres pièces. La plupart sont des compositions de circonstance, lues au cercle du Luxembourg, ou adressées à de jeunes amis de l'auteur, qui paraît avoir beaucoup aimé la jeunesse. Signalons quelques aimables vers de souvenir (p. 113). Cette année, M. l'abbé Poisson réunit en un volume les poésies d'une mère tendrement aimée. Ce sont des couplets, des impromptus, des cantiques et des pièces religieuses, qui ne seront pas sans intérêt pour les personnes que l'auteur a pu connaître. Une notice fort étendue sur la vie de M^me^ Poisson, née Ancest (1788-1850), occupe environ la moitié du volume : le biographe, il faut le dire, y a joint une quantité de notes et de documents que l'histoire ne lui demandait pas, et qui pouvaient rester, sans perte pour personne, dans l'intimité de ses archives de famille.

9. — M. l'abbé Th. Chabant, aumônier du Carmel de Niort, n'a pas craint d'esquisser le plan d'une grande épopée lyrique sur la Rédemption. Son poème est écrit en mètres variés, qu'il était inutile d'indiquer par des préfaces en prose. Il est divisé en neuf chants qui prennent l'humanité dans le premier homme et la conduisent, par les diverses étapes du plan divin, la chute, la promesse de la Rédemption, la venue du Sauveur, l'Église, jusqu'au seuil de l'éternité bien-

heureuse qui lui est promise. Nous ne savons si de tels sujets doivent être tentés et si la langue poétique n'affaiblit pas, au lieu de leur offrir une plus digne expression, les mystères de la religion chrétienne. Les anges ont peut-être une poésie particulière, propre à exprimer ce qu'ils en conçoivent ; mais M. Chabant échoue, après tant d'autres, dans cette entreprise au dessus des forces de l'esprit humain. Toutefois les parties purement lyriques ne sont pas sans beauté ; elles offriraient des thèmes d'oratorios et de musique religieuse.

10. — Le poème épique n'est pas mort. M. E. Dupont-Sevrez a composé, sous cette forme un peu surannée (et en vers de dix syllabes encore !), quatre chants sur le siège et la prise de Cambrai par les Espagnols en 1595. Ce travail ne manque pas d'intérêt ni de mouvement. Le principal personnage du poème est Renée d'Amboise, qui lui donne son titre. Cette princesse était la sœur du célèbre Louis de Clermont-Bussy d'Amboise et la femme de Jean de Montluc, à qui Henri IV avait conféré le titre de duc de Cambrai. La duchesse montra pendant le siège une énergie au-dessus de son sexe ; mais les milices communales se révoltèrent contre la dure domination de son mari et livrèrent la ville aux Espagnols. Elle mourut un peu avant la reddition, avec la joie, dit un historien, « de n'avoir pas cessé d'être princesse. » Voilà un beau caractère épique ; mais l'auteur a oublié que les poèmes héroïques écrits de notre temps ne peuvent guère dépasser trois cents vers.

11. — M. Paul Albert, professeur au Collège de France, mort l'année dernière, a laissé dans ses papiers un certain nombre d'études et de morceaux inachevés sur les premiers poètes du dix-neuvième siècle. Son fils vient de les réunir en un volume, en y joignant les vers par lesquels M. Albert se délassait de ses travaux de professeur et qu'il réunissait sur un cahier, avant même de les avoir complètement finis. « Un pareil cahier n'a certainement rien d'un manuscrit destiné à l'impression, » dit M. Sully-Prudhomme, chargé par la famille d'y faire le choix des pièces à publier ; « chez ce poète caché en effet, le rimeur n'est pas sévère... mais, à l'oubli de toute préoccupation de publicité, ces poésies, en perdant certaines qualités, en ont gagné du moins une bien rare, l'absolue sincérité. » Cette réflexion est juste et quelques-uns de ces vers souvent inachevés empruntent leur intérêt à cet état même ; on y sent mieux l'homme. Mais pourquoi avoir imprimé, p. 265, des strophes dont l'intention honorable ne purifie pas la brutalité sensuelle et réaliste. Le volume contient des vers élégiaques, philosophiques, satiriques ou patriotiques, et quelques pièces inspirées de l'antiquité. Mais son principal attrait consiste dans les quelques études qui précèdent les vers. Nous y avons remar-

qué sur A. de Musset, un jugement sévère jusqu'à la dureté, et une analyse courte, mais très juste, du théâtre de Victor Hugo : « Victor Hugo n'a pas créé un caractère, n'a pas rendu une passion. Il n'a pas produit un drame qui ait une unité réelle, qui se déroule suivant une logique inflexible..... Ses drames sont vides de hautes, de saines pensées ; l'âme lui échappe ; c'est un art qui ne parle qu'aux sens » (p. 181-186).

12. — M. Paul Delair est l'auteur d'un drame, *Garin*, représenté l'année dernière sans succès à la Comédie française. Son volume de *Contes d'à présent* vaut mieux que son drame, et les simples ou touchants récits contemporains conviennent mieux à son talent que les aventures romantiques et sombres du moyen âge, qui s'entassaient dans *Garin*. Nous avons lu avec plaisir ce livre, dans l'ensemble, honnête et agréable. Les données sont neuves ; mais plusieurs (le Choix de Juliette, l'Œil des morts) sont complètement invraisemblables, et quelques-unes offrent place à des détails légèrement grivois. Ce livre ne renferme pas seulement des récits d'héroïsme et de dévouement, une jeune fille épousant un aveugle défiguré, un braconnier se faisant passer pour assassin afin de sauver un jeune homme qui a commis le crime et s'en repent, et autres beaux traits de ce genre ; la note piquante y est aussi donnée. *Les Noces du timide* pourraient prendre place à côté des plus bouffonnes fantaisies d'Henri Monnier. La timidité excessive du héros lui cause les plus étonnants désagréments ; il finit par épouser, par un malentendu, la mère de la jeune fille qu'il aime ; à la mairie seulement, il s'aperçoit de la méprise ; mais il est trop timide pour se dérober à ses conséquences. Cette pièce et la plupart des autres sont en forme de monologue ; le style se ressent de cette composition : c'est la langue de la conversation où des familiarités et des trivialités prennent facilement place. La plupart ont été récités par M. Coquelin aîné, qui fait précéder le volume d'une lettre « sur la poésie dite en public et l'art de la dire. » C'est plutôt le « récit » dit en public, qu'étudie M. Coquelin. L'idée sur laquelle il insiste le plus est qu'il ne faut pas *chanter* le vers et ne pas non plus en faire de la prose, en un mot qu'il faut observer le rythme, la distribution des syllabes brèves et longues, et la rime. Il faut admettre cette observation pour le récit coupé de dialogue, tel qu'on le fait maintenant ; mais, pour les autres genres de poésie, n'est-il pas nécessaire que l'interprète module le vers dans toute son harmonie *musicale*, qu'il le *chante* en quelque sorte ? N'est-ce pas la meilleure manière de mettre en évidence la différence de la poésie et de la prose ? En un mot, la façon de réciter les vers des anciens, qui s'accompagnaient d'ailleurs de la cithare ou de la flûte, doit-elle être tout à fait abandonnée ?

13. — Nous réunissons ici toute une série de volumes de vers inspirés presque entièrement par les événements des dernières années. C'est de la poésie d'actualité ; elle plaira aux personnes qui ne redoutent pas l'invasion de la politique dans l'art. Les premiers sortent de la plume d'écrivains catholiques, qui la consacrent

> Aux croyances des temps heureux,
> Au vieil honneur de la prière,
> A la foi mâle des aïeux,
> A l'Église qui fut sa mère.

Parmi ces poètes, nous devons une place à part à M. R. des Chesnais, l'auteur des vers qui précèdent. Il a le mouvement lyrique, le mot juste dans la satire. On peut lui reprocher une expérience incomplète et une trop grande facilité (ce qui est dire la même chose), ainsi qu'une tendance à mêler les noms propres et les allusions trop précises à ses pièces contemporaines. C'est là le malheur des livres de ce genre, c'est ce qui fait que des nobles et courageuses protestations qu'ils auront fait entendre, il ne restera rien dans peu d'années, une fois les événements et les hommes qui les ont inspirés ensevelis dans le dédain de l'histoire. Les *Châtiments* qui érigent en système ce défaut littéraire, ne sont déjà plus accessibles que par fragments aux nouvelles générations. Hâtons nous de dire que ni M. des Chesnais, ni M. de la Fuye, ni M. Perrin, ni M. Claverie, ne tombent dans la principale erreur du grand poète que nous rappelons, la grossièreté dans l'invective ; leur indignation est toujours sereine, ainsi qu'il sied à la sainte colère de la justice, avec de nobles retours vers la miséricorde chrétienne.

14. — M. de la Fuye est royaliste, et son livre s'ouvre par un « sonnet au Roi » plein d'une foi jeune et d'une généreuse ardeur. Il évoque dans quelques sonnets-médaillons la figure de rois et de royalistes illustres, Louis XVIII, Charles X, Henri V, Charette, Châteaubriand, Berryer. Il flétrit l'assassinat du tzar Alexandre II, nouvel et odieux attentat à l'idée monarchique en Europe. Il est à regretter que l'expérience ne soit pas à la hauteur de la noblesse des sentiments du poète. Aucune de ses pièces ne porte un caractère d'achèvement ou d'originalité littéraire ; les meilleures sont jetées dans le vieux moule des *Odes et ballades* et ne parviennent même pas à le remplir. Avec les qualités qui le distinguent, M. de la Fuye, qui nous paraît très jeune, pouvait nous offrir bien mieux que cela, s'il eût voulu mûrir davantage son talent. C'est un devoir de signaler aux intelligences bien douées, comme la sienne, le danger auquel elles sont exposées, de gaspiller par trop de hâte le trésor de la Providence.

15. — La petite plaquette de M. Perrin (de Kerlovaree), intitulée *Ma politique*, renferme seize sonnets à propos des mensonges, violences

et platitudes du jour. Le sonnet-dédicace à M. Victor de Laprade est bien venu. Dans les autres, quelques vers solidement frappés, mais trop de prosaïsmes.

16. — Le livre de M. Claverie est, dans une note chrétienne, aussi irréprochable que les précédents. Nous avons remarqué une satire à Voltaire, à l'occasion du centenaire de 1878, une pièce à l'éloge de Charles X, et une autre sur la mort du tzar. Quelques strophes d'espérance terminent ce volume. Malheureusement l'auteur se permet en vers les expressions de la prose la plus courante, et même, ce qui est plus grave, de la prose particulière à la presse quotidienne.

17. 17 *bis*. — Nous ne sortons pas du domaine de l'actualité avec les deux courtes brochures de M. Huré, *Centenaire de Calderon* et *le Prince impérial*. La première se produit à l'occasion des fêtes qui viennent d'avoir lieu à Madrid en l'honneur du grand poète chrétien de l'Espagne. A part quelques détails empruntés à la vie de Calderon, ces vers manquent de précision et pourraient s'appliquer à tout autre poète. La seconde publication comprend deux ou trois pièces en l'honneur de l'infortuné prince mort en brave dans le Zululand. On y trouve aussi des strophes contre l'officier anglais, que l'opinion a rendu responsable de la mort du prince, et le récit en prose d'une visite faite, à Dinan, au général Clifford, organisateur militaire de l'expédition contre les Zoulous.

18. — L'auteur des *Chants Messins*, qui se cache sous le pseudonyme de Talibert, publie ses vers afin de contribuer au réveil du patriotisme français, à la délivrance des provinces tombées sous le joug de l'Allemagne. C'est une noble tâche dont il est le premier à sentir toutes les difficultés. Il se plaint que l'esprit de revanche diminue et flétrit la légèreté française, qui s'est montrée récemment encore aux fêtes de Nancy (1879), sur la frontière même, à deux pas des villes qui pleurent. L'œuvre n'a pas de grandes prétentions littéraires. L'auteur a cependant beaucoup aimé Lamartine, dont les ouvrages et la vie lui ont inspiré plusieurs *à propos* qui complètent les 36 pages de la brochure.

19. — Saluons dans l'auteur de *Lyres et Clairons* un soldat de l'armée française. Nous avons sous les yeux, à n'en pas douter, le fruit des loisirs de garnisons provinciales, aux semaines longues et ternes, que la muse de M. R. Fortunat est venue, heureusement pour lui, illuminer de ses rayons. Il s'inspire, avec une familiarité piquante et sans excès, des souvenirs de sa vie militaire ; plusieurs pièces sont datées de Saint-Cyr. Un patriotisme irréprochable lui dicte quelques bons vers ; il s'élève courageusement contre l'enlèvement des crucifix des écoles, et contre l'enseignement qui prescrit en religion « l'indifférentisme absolu. » N'est-il pas dommage qu'un tel mot bien abs-

trait, bien moderne et bien laid, et quelques autres du même genre, déparent des strophes bien jetées? *Le Dragon de Choiseul* est un excellent motif poétique. Les morceaux trop personnels, tels qu'une sorte de complainte sur la souscription du canal de Panama, ne réussissent pas à l'auteur. Les pièces dont le sujet est emprunté aux anciennes civilisations, ne sont pas non plus les meilleures du livre. De telles tentatives sont louables sans doute ; mais, pour ne pas produire de mauvais pastiches, elles nécessitent une science acquise par soi-même et une érudition très sûre. On est surpris, par exemple, de trouver le nom du dieu grec Arès orthographié à plusieurs reprises Harès, et de voir « consulter les auspices » par Téglatphalassar Ier, en 1250 avant Jésus-Christ. La liberté de l'anachronisme ne saurait aller jusque-là. Ces critiques de détail n'ôtent rien au mérite d'un livre de débutant, intéressant par sa variété et son honnêteté.

20.— Le recueil collectif intitulé : *France!* mérite aussi nos éloges par l'heureuse idée de sa composition et par l'inspiration généreuse qui l'anime. Les cinq auteurs qui y ont collaboré semblent n'avoir eu qu'un même cœur pour la défense d'une même cause, la sainte cause de la patrie. Le style même de chacun d'eux n'a pas un caractère assez personnel pour produire des disparates choquants. Nous avons eu occasion de parler ici de la plupart de ces poètes, et les recueils que nous avons déjà analysés ont fourni, croyons-nous, la plus grande partie des pièces qui composent ce nouveau volume. M. A. Hervo l'ouvre par une ode chrétienne : *Place à Dieu!* M. G. David nous conduit ensuite au milieu des plaines de bruyère de son Limousin, et M. P. Mieusset dans les gorges de sa Franche-Comté. M. Louis Guibert nous mène un peu partout à travers la France. M. A. Tailhand appelle l'heure de la revanche contre l'Allemagne et, comme M. de Laprade, se plaît à enseigner à ses fils la noble haine du vainqueur brutal. Tous ces écrivains procèdent d'ailleurs plus ou moins directement du grand artiste et du grand patriote qui a écrit les *Poèmes civiques*. Ils ont obtenu de lui de placer en tête de leur recueil ses strophes *A la terre de France*. C'est une idée dont le lecteur ne se plaindra pas : mais les auteurs auront-ils lieu de se féliciter tous du voisinage de vers aussi complètement beaux que ceux de leur maître ?

21.— La fécondité de M. Théodore Vibert ne se lasse point. Elle nous vaut une nouvelle brochure intitulée : *le Peuple*. Les sentiments de l'auteur et le but qu'il poursuit sont irréprochables. Il met en scène un heureux ménage d'ouvriers, qui descend peu à peu, lors d'une maladie du chef de la famille, tous les degrés de la misère. Restée seule au monde, la femme, pour échapper au vice, ne trouve de refuge que dans le suicide. L'auteur voudrait exciter notre pitié pour de tels malheurs

moins rares qu'on ne croit dans Paris, et suivant l'expression qu'il aime « nous arracher des larmes. » Mais l'embarras de sa pensée, la dureté de sa versification, les prosaïsmes et les trivialités inconscientes ou cherchées de son style nuisent singulièrement à ce résultat.

22. — *Les Fleurs et leurs rayons*, dont l'auteur, M. Jules Bondon, donne une réimpression chez l'éditeur Ghio, ne sont autre chose qu'un « langage des fleurs » en vers, malgré quelques pièces qui sortent un peu de ce cadre traditionnel et complètent le recueil: nous ne croyons pas leur devoir une appréciation littéraire. Ce livre pourrait être mis entre toutes les mains.

23.— M. P. Marrot a écrit, en tête de son volume : *Chemin du rire*. Pas une seule fois ce titre ne nous a paru justifié. Nous avons rencontré les gaîtés forcées du scepticisme, les ivresses factices des amours vulgaires et l'expression parfois grossière des joies brutales de la chair. Rien de piquant, de gai, de franchement jeune. Au point de vue de l'art, les *Assiettes peintes* sont réussies; mais la prétention gâte plusieurs pièces où l'on sent d'ailleurs une certaine expérience du vers moderne. Que dire de la monotonie des sujets sous l'apparente variété des formes? Vingt pièces sont consacrées aux « soupeuses » ; n'est-ce pas trop ?

24. — Nous préférons, pour la sincérité et la noblesse du sentiment, le *Recueil intime* de M. A. Renaud. C'est une suite de pièces dictées par le cœur plus que par l'esprit, quoique l'art n'en soit point absent. Les amateurs de ce genre de poésie auront du plaisir à faire la connaissance de ce livre. Ce n'est pas cependant qu'il soit parfait; même au point de vue du sentiment, il y aurait beaucoup à reprendre, et l'idéalisme excessif du poète le conduit à un panthéisme vague et malsain qui, tantôt exprimé, tantôt latent, nous gâte ses meilleures inspirations.

25. — Terminons notre revue par quelques traductions. Les dix-huit Satires d'Horace, avec leurs difficultés d'interprétation et leurs passages obscurcis pour nous par le grand nombre d'allusions contemporaines, ont tenté le courage de M. Cortie, professeur au lycée Charlemagne. Cette traduction n'est pas mauvaise : l'exactitude est suffisante, les noms propres ne sont pas estropiés pour le besoin du vers, la rime s'enrichit souvent de la lettre d'appui. Les rejets, qui terminent une phrase ou un sens avec l'hémistiche, produisent un effet désagréable à la lecture ; mais ils rendent bien l'hexamètre disloqué du poète latin. A la suite des Satires se trouve une traduction de l'épître connue sous le nom d'*Art poétique*. Elle paraît aussi serrée que peut l'être une traduction en vers. Nous regrettons seulement que l'auteur n'indique pas, dans sa préface, le texte dont il s'est servi ;

tous les éditeurs ne lisent pas le même Horace, et, sans demander à M. Cortie la discussion des leçons adoptées par lui, on pouvait exiger qu'il indiquât le guide qu'il a suivi de préférence.

26. — Si les professeurs traduisent encore les Satires d'Horace, les magistrats n'en sont plus à traduire les Odes. Un président honoraire, le baron Dein, sait apprécier comme il le mérite le vieux chef-d'œuvre de l'épopée française, la Chanson de Roland. Il a mis en vers modernes la partie la plus dramatique, le récit de la mort du héros, qui tient tout le milieu du poème. Sa traduction commence au couplet 83 de l'édition de M. L. Gautier et finit avec le couplet 203. Elle est correcte, mais en vers libres, lesquels se prêtent mal, croyons-nous, à rendre le ton de l'épopée. Le vers blanc de dix syllabes nous semble mieux convenir à la traduction de nos chansons de geste.

27. — Avec le travail de M. Ach. Morisseau, nous arrivons à la littérature moderne. Il a voulu donner au public français un double échantillon de l'œuvre de lord Byron, et l'a choisi dans les deux genres si différents où a excellé le grand poète anglais, dans le drame terrible et dans le poème humoristique. Il a traduit (ou plutôt imité) en vers *les deux Foscari*, tragédie historique, et l'histoire vénitienne en strophes, qui a pour titre *Beppo*. Cette dernière traduction est écrite d'un style vif et alerte, qui nous a rappelé Musset quand il imite lui-même lord Byron. On sait qu'il a emprunté souvent à l'auteur de *Don Juan* sa composition bizarre, sautillante, interrompue et jusqu'à la forme de ses digressions. Ces digressions, dans *Peppo*, ne sont pas toujours édifiantes, et le récit lui-même l'est fort peu : mais le traducteur présente dans sa préface de très honorables considérations propres à en atténuer la portée. Le drame des *Deux Foscari* est vénitien aussi, mais de l'époque tragique du conseil des Dix. Avec quelques retouches pour le style, il serait possible de le transporter à la scène. Dès à présent le succès d'estime, que demande modestement M. Morisseau, se trouve assuré.

NOLHAC.

OUVRAGES DE VITICULTURE.

Le Phylloxera, faits acquis, par MM. PLANCHON et LICHTENSTEIN. Montpellier, 1872, in-8 de 48 p. — *Mémoire sur les moyens de combattre l'invasion du phylloxera*, par M. DUMAS, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1874. — *Mémoire sur la maladie de la vigne et sur son traitement par le procédé de la submersion*, par M. L. FAUCON, dans les *Mémoires de l'Académie, section des savants étrangers*, 1874. — *Sur le phylloxera ailé*, par M. BALBIANI, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 31 août 1874. — *Recherches sur la structure et sur la vitalité des œufs du phylloxera*, par le même, *Ibid.*, séances de novembre et décembre. — *Le phylloxera*, par M. MOUILLEFERT. Paris, Masson, 1875, in-8 de 87 p. — *Exposé pour l'étude de la vigne américaine*, par G. BAZILLE. Montpellier, 1878, in-8 de 58 p. — *Rapport présenté au nom de la commission internationale de viticulture*, par M. G. VIMONT. Paris, 1878, in-8 de 173 p. — *Traité de greffage des vignes*, par M. CHAMPIN. Paris, 1880, in-8 de 307 p. — *Le phylloxera*, par M. MAURICE GIRARD,

Paris, Hachette, 1880, in-16 de 120 p. — *Les Vignes américaines dans le Sud-Ouest*, par M. Lespiault. Nérac, 1881, in-18 de 77 p. — *De la reconstitution et du greffage des vignes*, par Mme Ponsot. Paris, Delahaye, 1881, in-8 de 67 p. — *Petit manuel de viticulture américaine*, par M. Davin, Draguignan, 1880, in-12 de 289 p. — *La Vigne française*, revue mensuelle. Paris, 5, rue Coq-Héron. — *La Vigne américaine*, revue mensuelle, par M. Robin, à Epinouze (Drôme).

Il serait trop long de rendre compte un par un de tous les livres et brochures qui ont paru sur la maladie de la vigne causée par le phylloxera. Nous nous contentons d'en indiquer ici quelques-uns, et de résumer les principales données qui résultent de leur lecture, en mentionnant au fur et à mesure les ouvrages qui nous ont été spécialement adressés.

La maladie de la vigne, caractérisée par le phylloxera, a été observée pour la première fois en 1835, sur le plateau de Pujaut, près de Roquemaure (Gard) ; en 1866, on la remarquait dans la Gironde, près de Bordeaux, dans les palus de Floirac. Ce ne fut que trois ans plus tard, en 1868, que M. Planchon découvrit l'insecte destiné à devenir la source de tant de désastres, et lui donna le nom de *Phylloxera vastatrix*. Il y a des phylloxera femelles sans ailes qui pondent des œufs après leur accouplement avec des mâles, puis aussi des femelles, les unes ailées et les autres sans ailes, qui pondent des œufs sans le concours des mâles. De ces œufs sortent des larves qui subissent trois mues à quatre ou cinq jours de distance chacune ; au bout de vingt jours, la femelle sans ailes est adulte et pond pendant un certain laps de temps une trentaine d'œufs ; il y a, croit-on, huit générations par an, du 15 avril au 1er novembre dans le Midi, ce qui à 30 œufs par mère donne à la fin de la saison une postérité d'environ 25 millions de sujets pour un seul individu de printemps. On comprend l'effrayante progression de la maladie.

Le phylloxera cause de la maladie et non pas effet d'une maladie antérieure, comme on l'a vainement prétendu, fait mourir la vigne en attaquant les racines les plus ténues par des lésions d'une nature particulière produites par la trompe de l'insecte et qui désorganisent tout le tissu. Il s'avance des vignes malades aux vignes saines de plusieurs manières : à l'état ailé, avec l'aide des vents, il va au loin attaquer une vigne jusque-là indemne et faire la première tache ; — ou sans ailes en passant sur le sol ou sous terre, il quitte le pied attaqué pour chercher la racine saine.

Le froid a en général bien peu d'action sur les insectes ; cependant le phylloxera étend ses ravages plus rapidement vers le Midi que vers le Nord : il recherche la chaleur et là où le sol est moins sec pendant l'été, la maladie agit plus lentement que dans les pays où le contraire a lieu. M. Maurice Girard, ancien président de la Société entomologique de France, a donné sur l'entomologie du phylloxera, son hibernation, sa propagation et ensuite sur les remèdes

chimiques propres à le combattre, les détails les plus intéressants dans une petite brochure bien faite, publiée chez Hachette dont nous recommandons la lecture (1).

Aujourd'hui le phylloxera a détruit plus de cinq cent mille hectares de vigne, c'est-à-dire un cinquième du terrain occupé en France par la vigne, et un autre cinquième est plus ou moins fortement attaqué. Il n'a pas seulement attaqué la vigne en France : il la poursuit en Italie, sur les bords du Rhin, en Hongrie, en Portugal, en Espagne.

Le phylloxera étant la cause du mal, c'est donc le phylloxera qu'il faut détruire si l'on veut sauver la vigne. Malheureusement, si jusqu'ici on a trouvé des moyens qui, en principe, sont capables de l'atteindre mortellement dans les profondeurs du sol, sur les racines de la plante qui le nourrit, pratiquement il en est autrement ; une foule de causes font que l'anéantissement de tous les insectes ne peut jamais être absolu ; on ne peut faire qu'il ne reste pas çà et là quelques individus qui, au bout d'un certain temps, avec la prodigieuse fécondité de l'espèce, reforment les groupes nuisibles du parasite, et alors on a le phénomène dit de la réinvasion.

Les moyens employés pour combattre le phylloxera sont de deux sortes : la submersion et les insecticides.

La submersion, expérimentée pour la première fois par M. Faucon, il y a dix ans, est d'une efficacité incontestable. Chaque fois que l'on peut mettre sans interruption un vignoble pendant quarante ou cinquante jours complètement sous l'eau, les insectes sont détruits ; mais ce remède n'est applicable que dans un très petit nombre de localités. On est loin dans le Midi d'avoir toujours de l'eau à sa disposition, puis sur les sols trop perméables on ne peut maintenir l'eau nécessaire au-dessus de la surface ; sur les sols trop compactes on ne peut assainir facilement la couche arable ; il n'y a donc que les sols de moyenne consistance où l'on puisse appliquer fructueusement ce moyen de destruction.

Il faut donc avoir recours aux insecticides. On peut dire que tous les insecticides connus, — on en a proposé plus de 120, — ont été essayés contre lui. Un grand nombre le tuent à découvert et même sur des vignes en pot, mais ne réussissent pas dans la grande culture, à cause de la profondeur où se tient l'insecte, de la nature du sol qui ne se laisse pas pénétrer par les substances, etc. Les deux principaux insecticides sont le sulfure de carbone et le sulfo-carbonate de potassium auquel on substitue parfois par économie le sulfo-carbonate de calcium, en remplaçant ainsi la chaux par la potasse.

(1) *Le phylloxera de la vigne*, son organisation, ses mœurs, choix des procédés de destruction. Hachette, 1880, petit in-16 de 120 p. avec figures. — Prix : 50 cent.

Le sulfure de carbone, très subtil, très volatil, est extrêmement énergique sur le phylloxera. On l'introduit dans le sol au moyen d'un pal injecteur, deux fois par an, en hiver et en juin, ou le plus souvent en une seule fois en hiver. On fait ordinairement quatre trous de pal par mètre carré avec six à dix grammes de sulfure de carbone par trou. Le pal Gastine qui est souvent employé est une sorte de pompe, insérée dans l'axe d'un tube de fer servant de pieu ; une pression de la main sur un bouton fait jouer un piston qui envoie en terre une petite dose de sulfure. On emploie aussi les cubes gélatineux de M. Rohart que l'on enfonce en terre pour dégager le sulfure. L'emploi du sulfure de carbone a donné souvent les meilleurs résultats, mais parfois aussi il y a eu des accidents, des mécomptes ; l'expérience servira pour régler le mode d'emploi.

Le sulfo-carbonate de potassium, formé d'une combinaison de sulfure de carbone avec le sulfure de potassium, proposé par M. Dumas, et propagé avec le plus grand zèle par M. Mouillefert, professeur à l'École d'agriculture de Grignon, exige nécessairement de l'eau pour produire son effet. On traite en hiver et au mois de juillet par dose de 75 à 100 grammes, dilués dans 25 ou 30 litres d'eau répandus au pied de la souche. M. Mouillefert a donné toutes les indications nécessaires à connaître dans ses nouvelles instructions théoriques et pratiques pour l'application du sulfo-carbonate de potassium aux vignes phylloxérées, formant une brochure publiée par la Société nationale contre le phylloxera. L'efficacité des insecticides est certaine : un mois après le traitement on ne trouve pour ainsi dire plus d'insectes sur les racines, mais il reste quelques phylloxeras, il en vient d'autres, qui produisent, nous l'avons dit, le phénomène de la réinvasion ; il faut donc toujours lutter, toujours employer les insecticides. Préservera-t-on ainsi les vignes ? C'est peu probable, car les insecticides ne peuvent atteindre tous les phylloxeras, mais on atténuera beaucoup le mal ; on fera vivre longtemps des vignes dont la destruction serait beaucoup plus rapide.

Les vignes une fois mortes que faire ? planter des vignes françaises en les protégeant par des insecticides ? ou chercher dans les vignes américaines, si elles résistent au phylloxera, soit des producteurs directs, soit des porte-greffes, sur lesquels on greffera nos vignes françaises ? On a généralement préféré ce dernier moyen.

Toutes les vignes américaines ne résistent pas au phylloxera, mais il y en a qui résistent : c'est là un fait certain. Elles résistent parce que leurs racines ne sont pas conformées comme les racines des vignes françaises : celles-ci sont moelleuses, celles-là sont plus denses et ligneuses. Le phylloxera qui peut les ronger ne désorganise pas le tissu.

Toutes les variétés des Estivalis : Jacquez, Herbemont, Cunningham, et celles des Riparia, et même celles des Cordifolia, quoique celles-ci soient plus attaquées : Taylor, Clinton, etc., sont résistantes au phylloxera.

Mais la question de la résistance n'est pas seule en jeu ; la question de l'adaptation de la vigne au terrain et au climat n'est pas la moins importante, et c'est là où on a fait les écoles les plus pénibles. Telle variété réussit très bien dans un terrain, et dans un autre elle végète chétivement. M. Bourgade pour le Bas-Languedoc, M. Lespiault, praticien émérite, pour le Sud-Ouest, ont donné à ce sujet les meilleures indications. La brochure de M. Lespiault, propriétaire à Nérac, a un caractère pratique qui la fait recommander (1) et ses observations dont tout le monde peut profiter sont excellentes à connaître.

De toutes les vignes américaines une seule peut-être, le Jacquez, sera conservée dans le Bas-Languedoc pour servir à la production directe, à cause de la couleur intense de son vin et de son titre alcoolique élevé. Le Sud-Ouest aura la bonne fortune de rencontrer dans le Norton Virginia ou Cynthiana un cépage donnant un excellent vin rouge. M. Lespiault le recommande à très juste titre pour sa région de même que l'Elvira pour faire du vin blanc. M. Lespiault se préoccupe aussi beaucoup et avec raison de ce Mildew qui fit tant de dégâts l'année dernière et est apparu encore cette année, maladie due à un champignon du même genre que celui qui cause la maladie de la pomme de terre, vivant dans l'épaisseur même de la feuille de vigne et non à sa surface comme celui de l'oïdium, par conséquent plus difficile à atteindre.

Si les vignes américaines ne doivent en général servir qu'à conserver nos vignes françaises à l'aide de leurs racines résistantes, il faut encore déterminer dans chaque cas quels sont les meilleurs porte-greffe pour chacune des variétés françaises. Une fois le porte-greffe choisi, et généralement on adopte le Riparia, ou le Solonis, quoique celui-ci soit plus difficile pour le terrain, on a le choix entre la greffe en fente et la greffe anglaise à double fente. A quoi bon aller chercher d'autres sortes de greffes ? La greffe à double fente anglaise pratiquée sur des jeunes plans d'un an, est même la seule recommandée par Mme Ponsot, qui a écrit, d'après ses observations personnelles, un des meilleurs mémoires sur la greffe, qu'il faut lire pour être bien renseigné (2). Les auteurs de traités généraux comme M. Foex, comme M. le docteur Davin de Piguan (Var) (3), ont d'ail-

(1) *Les Vignes américaines dans le Sud-Ouest*, à Nérac, chez Durey, 1881. — Prix : 1 fr.

(2) *De la reconstitution et du greffage des vignes*, par Mme Ponsot. Paris, Delahaye, in-8° avec planches. — Prix : 1 fr. 50.

(3) *Petit manuel de viticulture américaine*. Draguignan, Latil, in-12. — Prix : 2 fr.

leurs résumé tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur le choix des variétés, la plantation des boutures, leur greffage ; M. Davin, comme M. Lespiault, comme Mme Ponsot, parle en consignant de nombreuses observations personnelles, en citant ses tâtonnements, ses mécomptes, car il en a eu beaucoup ! C'est ici que le gouvernement aurait dû prendre l'initiative d'essais sur une vaste échelle : il aurait rendu ainsi le plus grand service et fait épargner beaucoup de temps perdu : lui seul pouvait le faire. Tandis que les propriétaires ont fait chacun leurs expériences sur dix pieds, cent pieds, mille pieds même, un gouvernement aurait dû en achetant, ou louant de suite un domaine, où il y aurait eu les différentes qualités de terrains, traiter 20 hectares, je suppose, au sulfure de carbone, 20 hectares au sulfocarbonate de potassium, etc., puis planter 10 ou 20 hectares en Jacquez, 10 ou 20 hectares en Herbemont, autant en Solonis, autant en Riparia, etc. Les expériences et les essais auraient signifié alors réellement quelque chose, et on aurait pu marcher plus tôt en connaissance de cause.

L'indécision est encore un peu partout : il ne faut pas s'en étonner ; cependant on voit à présent clairement comment il faut se diriger pour triompher de la maladie ou l'enrayer. Il semble qu'il y ait deux camps un peu trop exclusifs : celui des partisans des vignes américaines et celui des partisans des insecticides : il y a deux Revues qui leur servent d'organe et semblent ennemies : *la Vigne américaine* et *la Vigne française*. C'est un tort ; chaque chose a sa place, a sa raison d'être ; les efforts de tous doivent être encouragés : il ne faut pas de parti pris, pas d'exclusivisme, mais il convient d'étudier, d'apprécier toutes les expériences, tous les essais, afin de se décider en connaissance de cause pour le plus grand profit du propriétaire et de la richesse nationale.

H. DE L'E.

THÉOLOGIE

La bonne nouvelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tome I. *Préambules de la foi. Concordance du saint Évangile jusqu'à la prédication de saint Jean-Baptiste*. Paris, Bray et Retaux, 1881, 1 vol. in-8 de xv-516 p. — Prix : 6 fr.

S'il suffisait, pour écrire un livre parfait, de la passion de la vérité, d'une parole toujours ardente, d'une connaissance sérieuse de la science théologique et d'un plan assez large et assez simple pour embrasser tout le sujet et le présenter à tous sous ses aspects principaux, l'auteur de ce livre eût composé une excellente apologie de la religion chrétienne. Il a en effet l'amour de la vérité et l'on sent

palpiter cette généreuse passion, à chaque page, à chaque ligne de son œuvre. Son style n'a rien de commun avec le langage convenu que l'on reproche, non sans quelque raison, à plusieurs des défenseurs de la Foi catholique ; sa parole est vive, originale, personnelle, ainsi que doit être celle de l'homme qui expose et défend ses plus chères convictions et ses meilleures espérances. Il connaît les maîtres de la théologie, il a étudié, il cite saint Thomas et Suarez, qui résume toute l'École ; enfin son plan enferme facilement dans une vaste compréhension toute l'œuvre de Jésus-Christ. Un premier livre traite des préambules de la Foi ; un second livre, non encore achevé, commente théologiquement le texte du saint Évangile ; le troisième livre expose « l'historique de l'action évangélique sur le monde » depuis l'Ascension jusqu'à la fin des temps ; un dernier livre comprendra la Somme de la Foi catholique et sera un abrégé dogmatique et moral de la doctrine du salut.

Pourquoi cependant, avec de telles qualités, ce livre est-il imparfait, pourquoi ne répond-il pas au noble but que l'auteur s'était proposé en l'écrivant ? Il a ce qu'on appelle ordinairement les défauts de ses qualités, il les a à un degré peu ordinaire. Le plan vaste n'a pas été suffisamment mûri ; les parties manquent de proportion ; telle doctrine est longuement développée (science infuse du Christ, p. 307) et d'autres vérités sont à peine indiquées. La science théologique est sérieuse, disions-nous ; nous nous demandions, en lisant ces pages, si elle a suivi la lente et si utile formation du séminaire, si elle a toujours procédé des principes plus élémentaires aux doctrines plus relevées, si elle est égale en son étendue. La parole est vivante, personnelle, tellement personnelle quelquefois qu'elle s'accommode peu de la publicité du livre et se sépare trop des idées reçues. Quand on parle à tout le monde, il faut, quelque conviction qu'on ait, parler comme tout le monde. Notre auteur n'en est peut-être pas très persuadé. Nous serions presque infini si nous voulions citer tout ce qui nous a frappé. Voici quelques exemples : « Ces deux faits... ont été la réponse magnifiquement généreuse du Très bon à l'exaltation de son Immaculée-Conception ; car Marie, c'est la Conception du Très-Haut recevant, dans une pure créature, son plein et entier et virginal accomplissement sublime (p. 228)... » — « Le diable savait que le Christ devait naître d'une Vierge ; mais, voyant celle-ci mariée, il ne sut pénétrer la perpétration du mystère (p. 251)... » — « Disons secondement que le Christ a mérité par l'acte de l'amour des proches (p. 333). » Il est bon d'avertir que proche veut dire ici le prochain. Notre auteur, par respect pour la Vulgate, traduit si exactement le texte latin des Évangiles que quelquefois on s'étonne de la singularité du langage. Que penseriez-vous, si vous lisiez des paroles comme celles-ci :

« Zacharie déclare qu'il nous a déjà visité dans ses viscères ; car Zacharie le voyait dans le sein virginal de Marie (p. 389). » « Notre-Dame qui a déjà mérité convenablement la descente du salutaire de Dieu (p. 363). » « Et il s'éloigna d'elle, l'Ange (p. 285).» Il y a aussi dans ce livre un luxe de majuscules que l'on n'est point accoutumé à rencontrer même dans les livres de la piété la plus intense. Toutes les fois qu'un mot semble à l'auteur plus digne du respect ou de l'attention d'un chrétien, aussitôt il lui accorde le privilège d'une majuscule. Nous avons dans une seule phrase compté vingt-trois de ces mots en dix lignes (p. 140). Disons enfin que ce livre inspiré par une ardente passion de la vérité aurait plus de force encore, convaincrait plus facilement ceux qui ne croient pas, instruirait mieux ceux qui ignorent, si l'auteur accordait davantage au raisonnement et à la démonstration.

E. Pousset.

Manuel de prédication populaire, par M. H.-C.-A. Juge, missionnaire apostolique. Paris, Victor Palmé, 1881. 2 vol. gr. in-18 de VI-460 et 464 p. — Prix : 6 fr.

Le *Manuel de prédication populaire* contient environ deux cents instructions sur les principales vérités de la religion. L'auteur l'a divisé en deux parties : dans la première, il expose le symbole, les commandements de Dieu, les préceptes de l'Église, la prière, les sacrements ; dans la seconde, il présente les instructions propres à quelques circonstances extraordinaires telles que missions et retraites, mois de Marie et fêtes, Adoration perpétuelle et œuvres. Chacun des discours a environ cinq pages : il est assez étendu pour pouvoir être débité dans la forme où l'auteur nous le donne et fournir un prône d'un quart d'heure ; les matières y sont cependant assez condensées pour laisser le champ libre au travail personnel et permettre à chacun de développer à son gré et pour le bien de son auditoire les plans du Manuel. Ces plans sont en général clairs et complets, la division est bonne et facile à retenir. Nous préférons les instructions du second volume, elles sont plus vivantes, plus propres à porter dans l'âme la conviction et le désir du bien. Peut-être quelques sujets sont-ils traités d'une manière un peu relevée. Notre auteur, par exemple, considère l'Eucharistie comme principe de civilisation universelle (t. II, p. 356) et, pour démontrer sa thèse, il expose l'influence de l'Eucharistie : 1° dans les rapports des peuples entre eux ; 2° sur les arts, l'industrie, les sciences. Franchement nous ne voyons pas quelle utilité directe pour son salut, un paysan ou un ouvrier recueillerait de cette démonstration qui, pour être probante, doit être fort complexe. Le style est simple ; c'est la parole qui convient au prédicateur populaire. Toutefois il y a çà et là des négligences qu'il eût été très facile de

corriger. Citons entre autres ce qu'un de nos professeurs appelait jadis le solécisme des prédicateurs, c'est-à-dire un pronom comme sujet du verbe, alors que le sujet substantif vient d'être exprimé : « La mission des apôtres, elle reste... Cette âme, elle doit...» Dans l'entraînement de débit oratoire on ne remarque guère ces négligences; on les excuse moins dans une parole écrite. E. Pousset.

La doctrine du livre de Imitatione Christi, par M. l'abbé Puyol. Paris, imp. de Soye et fils, 1881, grand in-8 de cii-332 p.

Nous ne voulons ici qu'annoncer l'important travail de M. l'abbé Puyol, travail qui a pour but de faire mieux connaître et plus apprécier l'*Imitation*. Jamais l'état doctrinal de l'admirable ouvrage n'avait encore été décrit avec autant de soin et de précision. Le savant professeur étudie d'abord, dans son *Introduction*, l'ordonnance de l'*Imitation*. Il examine ensuite, dans quatre livres successifs, toutes les questions qui ont été débattues au sujet de la doctrine et de l'histoire de l'*Imitation*, se montrant partout écrivain aussi habile que critique consommé. Nous ne suivrons pas M. l'abbé Puyol dans sa remarquable analyse des sentiments et des pensées de l'auteur d'un livre que l'on a si justement surnommé le plus beau des livres. Disons seulement que de cette analyse il résulte que l'*Imitation* renferme « le plus pur esprit du christianisme, » et qu'on y trouve « une dogmatique savante, un prudent ascétisme, un mysticisme irréprochable. » On lira avec un intérêt particulier le quatrième livre de l'ouvrage intitulé : *La critique historique* (p. 293-530). M. l'abbé Puyol y déploie une érudition que l'on ne peut assez vanter. Il a lu, attentivement lu, tout ce qui a été écrit sur le sujet, même ce qui n'a pas été imprimé, comme les mémoires spéciaux rédigés par les Bénédictins de Saint-Germain des Prés et conservés dans le fonds latin de la Bibliothèque nationale. Non content d'avoir tout lu, il a tout discuté avec non moins de sagacité que d'impartialité. Veut-on connaître ses conclusions? Les voici telles que nous les trouvons en la page 369 : « En résumé, il semble que les faits qu'il soit permis de considérer comme acquis à l'histoire de l'*Imitation*, sont les suivants : 1° L'auteur était moine bénédictin ; 2° il se nommait Jean Gersen ; 3° il vivait pendant la première moitié du treizième siècle ; 4° il a été probablement abbé ; 5° tout porte à croire qu'il était italien ; 6° il y a quelque indice que Jean Gersen a vécu dans un monastère, sinon de Verceil, du moins des environs de Verceil. En dehors de ces données, l'étude de l'*Imitation* ne présente que confusion, contradiction et impossibilité.» Ces conclusions étonneront certainement la plupart des lecteurs, mais nous croyons que, réflexion faite, tous ceux qui n'aiment pas mieux Platon que la vérité, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas juré

de vivre et de mourir, quoiqu'il arrive, Gersonistes ou Kempistes, reconnaîtront qu'il est bien difficile de ne pas regarder comme définitivement victorieuse une cause plaidée avec tant de logique, tant de savoir et tant de talent. T. DE L.

SCIENCES ET ARTS

De l'enfance au mariage, par Mme RHODA E. WHITE. Lyon, Vitte et Perrussel; Paris, Ract et Falquet, 1881, 2 vol. in-12 de XIV-439 et 483 p. — Prix : 7 fr.

Cet ouvrage n'est qu'un traité d'éducation guidant les mères pour conduire leurs enfants jusqu'au mariage. Il se présente sous la forme d'un récit, récit d'une histoire vraie, disent l'éditeur et le traducteur anonyme, d'une histoire vraisemblable, ajouterons-nous. L'auteur, Mme Rhoda White, est une Américaine qui a mérité d'être appelée la « Sévigné des États-Unis » et dont les enfants sont la justification de son système d'éducation ; nous ne la connaissons que par la traduction de son livre qui dénote une femme de devoir, un caractère vigoureux, un esprit orné et distingué, un cœur plein de générosité et de dévouement, une robuste chrétienne.

Le récit qui n'est que l'accessoire, n'est pas dépourvu d'intérêt. On se plaît à suivre dans ses développements la famille Elgin, proposée comme type, au milieu de tous les incidents qui marquent la vie de chaque enfant et qui proviennent soit du caractère, soit de qualités ou de défauts, soit de l'intervention de la Providence. La monotonie est rompue par l'application des principes d'éducation sobrement développés et par des épisodes et des contrastes habilement ménagés, tel que celui qu'offrent les Ford chez qui l'égoïsme règne en maître. Les enfants sont des jouets dont la charge est confiée à des mercenaires ; ils meurent faute des soins maternels ; les parents n'ont plus de lien entre eux ; ils vivent en mésintelligence, se séparent et meurent misérablement. D'un autre côté, la bonne figure de Mme Walton, la sage conseillère, de l'oncle Philippe, bon type qui n'est pas sans défaut, les fêtes de famille, les visites à la maison de charité de Mme Baldwin, les leçons à Kate pour la rendre digne d'être Mme de Voë, etc., font une agréable diversion au sérieux du livre et procurent de salutaires enseignements.

Quant au fond même du système d'éducation, il repose sur le principe du dévouement maternel et de la haute mission déléguée aux parents par la Providence : c'est le développement de cette pensée que la maternité est loin d'être une servitude. L'auteur entre dans les plus minutieux détails sur les soins physiques et moraux à donner

aux nouveau-nés, il constate leur précocité pour le bien comme pour le mal, précocité qui réclame une vigilance perpétuelle pour réprimer dès le début les mauvais penchants, réformer les vices du corps et développer les bons instincts. Il insiste longuement sur les qualités nécessaires aux bonnes et montre à quel danger on s'expose par la négligence ou la légèreté dans le choix que l'on fait. Partout nous voyons le dévouement des parents, leur union et leur bonne entente pour la direction de leurs enfants, leur fermeté s'alliant à la plus tendre affection et à une recherche pleine de délicatesse pour leur rendre la vie agréable, leur ménager des plaisirs simples. Nous remarquons tout particulièrement combien le père et la mère, — et la mère est là tout particulièrement dans son rôle,— s'efforcent de rendre leur intérieur agréable par la propreté, le bon goût dans l'ameublement et la toilette, la bonne tenue, l'amabilité, une douce gaîté, de petites fêtes dans les principales circonstances de la vie, pour les anniversaires. Peut-être l'auteur aurait-il mieux fait de ne pas fixer une époque au moment où les mères ont abandonné leurs devoirs (I, 65) ; on peut remonter plus haut que Louis XV.

Ce livre est bien propre à faire goûter et à restaurer la vie de famille. Puisse-t-il nous donner beaucoup de mères et d'épouses comme M^me^ Elgin. « Ce sont elles, disons-nous avec le traducteur, qui créent les nobles familles et les nations fortes et viables. »

René de Saint-Mauris.

Conférences aux mères chrétiennes sur l'Education, par M. l'abbé Mathieu, curé-archiprêtre de Saint-Quentin. Paris, Lecoffre, 1881, in-12 de xvi-387 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est la reproduction d'instructions données par M. le curé de Saint-Quentin aux mères de famille de sa paroisse. Aussi n'est-ce pas un traité complet d'éducation. D'abord, il s'adresse spécialement aux mères ; puis il n'entre pas dans les détails. Il expose les principes de l'éducation chrétienne, les devoirs qu'elle impose aux mères, et il les développe dans leurs parties essentielles. Il s'inspire des Pères de l'Eglise et des grands maîtres dans la science pédagogique. Il s'exprime en un noble et digne langage, avec l'autorité d'un ministre de Dieu et d'un homme d'étude et d'expérience. Très ferme sur les principes, il ne pourra pas être accusé d'être exigeant dans la pratique, et cependant il suffirait de suivre ses conseils pour ne pas mériter l'accusation portée par un écrivain caustique, et trop souvent justifiée, de faire de l'éducation « l'art de laisser croître chez un enfant tous les défauts qu'il a reçus de la nature et d'y ajouter en plus ceux qu'elle a oublié de lui donner » (p. 61).

L'ouvrage est divisé en deux parties à peu près égales, consacrées, la première, à l'enfance où le rôle de la mère est prépondérant ; la seconde, à l'âge de raison et à la jeunesse. Dans la première, il montre aux mères l'action qu'elles doivent exercer sur l'intelligence et le cœur du petit enfant ; il recherche de quelles qualités elles doivent être pourvues, pour exercer cette action : l'amour, la fermeté, la vigilance et le sens pratique, et avec quelles dispositions elles doivent agir : la dignité de la conduite, l'esprit de foi, l'esprit de prière, l'esprit de sacrifice. Nous signalerons particulièrement ce qui est dit de cette littérature futile et insignifiante, d'où la sévère morale est aussi absente que l'idée de Dieu (bien autrement dangereuse que la littérature chrétienne fade et ridicule, contre laquelle on réagit heureusement maintenant), et qui, sous la forme de volumes illustrés, constitue le fond des lectures des enfants ; — de cet amour égoïste qui fait des enfants gâtés, la plaie de notre époque ; — de la nécessité de ne multiplier ni les demandes ni les commandements et d'être bref quand on ordonne.

La seconde partie traite de l'âge de raison, des défauts des enfants, de l'éducation privée et de l'éducation publique, du rôle de la famille dans l'éducation publique, de la mère au point de vue religieux, de la vocation, du mariage, de l'état de virginité dans le monde ou dans le cloître, et de l'action de la mère sur ses enfants éloignés de Dieu. Elle se termine par un chapitre de consolations sur la mort des enfants. Tout en faisant ressortir les inappréciables avantages de l'éducation domestique, surtout pour les jeunes filles, M. l'abbé Mathieu en indique en même temps l'impossibilité pratique dans une foule de cas, même avec le secours de l'externat. Aussi s'étend-il longuement sur l'éducation publique et avec d'autant plus de raison que les écoles libres deviennent plus rares et plus difficiles et que l'esprit de l'enseignement de l'Etat est de plus en plus exclusif de toute idée religieuse. S'il était dangereux de mettre des enfants dans des établissements où la religion était pratiquée, mais où les maîtres n'avaient pas l'honnêteté de croire ce qu'ils enseignaient, de faire ce qu'ils disaient et de trouver bon pour eux ce qu'ils commandaient aux autres (p. 253), que sera-ce de ces maisons d'où Dieu et la religion sont systématiquement exclus ! Quelle tâche pour la mère qui voudra corriger la pernicieuse influence d'un tel enseignement ! Relevons, en passant, dans les solides enseignements donnés sur le mariage, cette parole de saint Augustin : « Les enfants doivent être acceptés avec amour, nourris avec tendresse élevés dans la piété » (p. 321).

Y. M. R.

Comment s'est formé l'univers, suivi de *Sic itur ad astra*, par Jean d'Estienne, 2e édition, revue et augmentée. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de XII-330 p. — Prix : 3 fr.

La question de l'accord entre la cosmogonie mosaïque et les théories scientifiques modernes est une de celles qui semblent, depuis quelques années, avoir particulièrement préoccupé les écrivains catholiques ; elle a fait l'objet de plusieurs ouvrages importants et d'un grand nombre d'articles de revues.

L'auteur du livre que nous examinons, ayant à son tour porté ses études de ce côté, a pensé qu'il restait une place à prendre entre les grands ouvrages qui ne s'adressent qu'à un nombre restreint de lecteurs et les écrits de vulgarisation qui semblent plutôt faits pour amener les lecteurs vraiment sérieux à lire les autres. Il s'est donc attaché à la traiter d'une manière suffisamment approfondie dans un seul volume de petit format.

Son premier soin, comme il convenait, est de déblayer le terrain sur lequel il se propose de bâtir, en recherchant avec soin, d'après les interprètes les plus autorisés et les plus précis du texte hébreu, le sens exact du récit sacré, ce qu'il dit et ce qu'il ne dit pas. C'est l'objet du livre Ier intitulé : « La libre-pensée et l'Écriture sainte. » Ce seul travail suffit pour écarter bon nombre d'objections qu'ont enfantées, ainsi que le dit l'auteur « l'ignorance ou une sincérité mal éclairée — sans parler de la mauvaise foi. »

Les deux livres suivants intitulés : « Moïse, Laplace et les géologues, » puis, « Les mammifères et l'homme, » sont consacrés à ce qui est l'objet propre de l'auteur, le récit de la formation de l'univers d'après les théories scientifiques généralement admises aujourd'hui, mis en rapport avec le récit biblique. L'auteur y montre une connaissance très sérieuse des questions scientifiques qu'il aborde. Tout au plus pourrait-on lui reprocher d'attribuer quelquefois à des autorités de seconde main plus de poids qu'elles n'en ont en réalité. Il développe des vues personnelles souvent ingénieuses dans la concordance qu'il cherche à établir.

Si nous étions tentés de lui faire un reproche à ce sujet, ce ne serait certes pas de se défier de la science et de chercher à la faire taire de peur qu'elle ne contredise la Bible ; ce serait au contraire de la prendre trop au sérieux, d'attacher trop d'importance à des théories brillantes, sans doute, utiles comme guide au moins provisoire dans les recherches scientifiques, mais qui peuvent fort bien, comme tant d'autres non moins applaudies en leur temps, être demain bouleversées de fond en comble.

Nous devons l'avouer, les tentatives faites pour établir un accord précis et détaillé entre la Bible et la science nous semblent compro-

mettantes pour la première, quel que soit leur succès, ou plutôt en raison même de leur succès. Car si l'on parvenait à montrer que l'écrivain sacré a raconté l'histoire du monde comme pourrait le faire un savant de nos jours, son autorité ne serait-elle pas compromise, humainement parlant, le jour trop probable où il serait reconnu que ce savant se trompait sur beaucoup de points?

Le rôle de l'écrivain catholique en pareille matière doit, ce semble, être surtout négatif. Montrer que le texte sacré ne contient rien d'absurde, rien qui soit contredit par les découvertes scientifiques incontestables, c'est tout ce qu'il faut.

Toutefois, si les intérêts de l'apologétique chrétienne n'exigent pas davantage, on comprend qu'il y ait un intérêt scientifique et historique à pousser plus loin le rapprochement; aux amateurs de ce genre de recherches, le livre de Jean d'Estienne donnera satisfaction ainsi que le prouve le succès d'une première édition. Ajoutons d'ailleurs que l'auteur a soin de ne pas donner ses vues comme obligatoires et ne pas dissimuler la multiplicité des interprétations compatibles avec le vague du récit biblique.

Dans le livre IV, des tableaux intéressants résument la concordance exposée dans le texte.

L'opuscule qui termine l'ouvrage, *Sic itur ad astra*, est consacré principalement à la question de l'*habitabilité* des astres; il résume bien tout ce qui a été dit pour et contre. L'auteur penche évidemment vers le pour, se fondant sur ce que les conditions les plus opposées à celles qui existent sur notre globe peuvent se concilier avec la présence d'êtres autrement organisés. Rien n'est plus certain. Des êtres pourvus d'organes en platine, respirant de l'hydrogène et s'abreuvant de combinaisons chimiques inconnues, pourraient trouver à vivre même dans le soleil. En ouvrant le champ libre aux hypothèses, sans se préoccuper d'ailleurs de les préciser et de les coordonner, on peut admettre toutes les conséquences; mais il faut reconnaître aussi que l'hypothèse n'étant plus susceptible d'aucune vérification, n'offre guère d'intérêt.

Ce qui est certain, croyons-nous, c'est que si l'on s'en tient à des êtres dont les organes remplissent des fonctions offrant quelque analogie avec celles des nôtres, les conditions d'habitabilité sont tellement circonscrites qu'elles ne peuvent se rencontrer dans les astres que très exceptionnellement.

Cette considération n'est-elle pas de nature à augmenter notre admiration et notre reconnaissance pour Celui qui a préparé notre demeure au moyen de combinaisons si sages, si profondes, si pleines d'une sollicitude spéciale à notre égard? E. V.

Lectures sur l'histoire de l'agriculture dans le département de Seine-et-Marne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, *faites à la Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux*, par l'abbé Denis. Meaux, 1881, in-8 de 375 p.

Peu d'ouvrages sont aussi pleins de faits et aussi intéressants, non seulement pour les savants, mais encore pour le public. M. l'abbé Denis suit en effet, année par année, la condition du peuple des campagnes dans une des plus riches provinces des environs de Paris, là où tous les événements de notre histoire ont eu un contre-coup immédiat. La suite des documents qu'il a pu utiliser remonte jusqu'aux plus anciens diplômes mérovingiens, qui se rapportent pour la plupart à des localités situées dans le département actuel de Seine-et-Marne: c'est là aussi qu'étaient la plupart des domaines décrits dans le Polyptique d'Irminon. Depuis cette époque les documents se multiplient et se rapprochent de façon à former des annales non interrompues. Nous ne pouvons donner ici qu'une faible idée des importants résultats historiques qui se dégagent de cette remarquable étude. On y voit le pays se défricher et la population augmenter dès que les ravages des Normands ont cessé, pendant tout le dixième et le onzième siècle, qui ont été des périodes beaucoup moins troublées qu'on ne le croit généralement. Cette prospérité s'accroît encore pendant les douzième et treizième siècles. Elle s'arrête brusquement à partir de Philippe de Valois; les mœurs se corrompent, les fléaux du ciel se multiplient, mais surtout jusqu'à la fin du règne de Charles VII la guerre désole le pays; la population est réduite dans des proportions considérables, des villages disparaissent, des terres anciennement cultivées tombent en friche, la forêt reparait. C'est à partir de Louis XI que le pays commence à se relever ; mais de telles ruines se réparent lentement : pour repeupler leurs terres, les seigneurs sont obligés de diminuer considérablement les redevances : les ordres religieux, qui avaient jusque-là exploité directement de vastes domaines, sont obligés de les affermer à cause de la diminution considérable de leur personnel, les bourgeois enrichis dans les villes commencent à acheter des fermes et à constituer de grandes propriétés. Toute une révolution sociale s'accomplit ainsi. Cette prospérité dure jusqu'à la fin du règne d'Henri II. Les guerres de religion la détruisent et font revoir les mauvais jours de la guerre de Cent Ans : depuis lors le pays ne se relève jamais complètement ; les guerres de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, les abus de la fiscalité, mais surtout les entraves apportées au libre commerce des grains écrasent les campagnes. Ce n'est que sous le règne de Louis XVI que le progrès s'accentue de nouveau. Mais la Révolution et l'Empire l'arrêtent bientôt. Comme le dit un auteur cité par M. Denis, « l'art agricole fut aussi cruellement éprouvé que durant les troubles de la Ligue et de la

Fronde; » de nombreux agriculteurs furent guillotinés pour avoir semé de la luzerne au lieu de blé pendant ces jours de folie sanglante (p. 351).

Tels sont les traits généraux de cette histoire : elle abonde en détails qu'apprécieront à l'envi l'économiste et l'historien. On y voit le morcellement extrême de la propriété du onzième au douzième siècle, puis à partir de cette époque la constitution graduelle de grands domaines. C'est que déjà l'influence d'une grande ville comme Paris se fait sentir énergiquement sur les campagnes voisines.

M. le chanoine Denis n'a certainement pas épuisé dans ce volume les trésors de son érudition. Pour notre part nous souhaiterions qu'il développât ce travail dans une nouvelle édition, où il ne s'occuperait pas seulement de l'agriculture, mais donnerait une plus large place à la condition des classes agricoles et dans laquelle il citerait en note les textes originaux. C. J.

BELLES-LETTRES

Studien über die griechische Wortbildung (*Études sur la formation des mots de la langue grecque*), von P. Michael Zirwick, O. S. B. Würzburg und Wien, 1881, in-8 de 232 p.

Si jeune qu'elle soit, la science du langage a fait déjà de grandes et incontestables conquêtes. Les noms qui l'ont illustrée jouissent d'une célébrité à faire envie à d'autres sciences plus anciennes qu'elle. Il suffit de nommer Grimm, G. de Humboldt, Bopp, Pott, Schleicher, Max Müller, Kurtius, Miklosich, etc., etc. Si les résultats obtenus par elle ont profité aux langues indo-européennes en général, ils ont été particulièrement utiles à l'étude du grec. Toutefois ici même, sur une foule de questions, la science n'a pas dit son dernier mot.

Le travail du R. P. Zirwick, bénédictin et professeur à Salzburg, éclaire d'un jour nouveau la partie la plus importante de la langue, l'étymologie. A vrai dire, la théorie qu'il y développe, en l'appliquant au grec, n'est pas absolument neuve ; il n'a pas non plus la prétention de la donner pour telle. Ce qu'il s'attache à prouver pour le grec, Lepsius avait déjà essayé de le faire pour le sanscrit dans sa *Paléographie als mittel für die sprachforschung* (Berlin, 1834) et Schafarik pour le slavon dans la Revue du Musée tchèque (1846) d'abord, puis dans les *Rospravy* (ou Mémoires). Encore n'est-il pas le premier à appliquer la même théorie à la langue des Hellènes ; toutefois personne, que je sache, avant le P. Zirwick ne l'a fait avec autant d'ensemble et de suite ; personne n'a poussé les investigations aussi loin et avec plus de vigueur que lui.

Le présent travail du docte bénédictin fait suite à son *Esquisse*

d'une grammaire scientifique de la langue grecque, publiée, il y a peu d'années, aussi en allemand (*Grundzüge einer wissenschaftlichen grammatik der griechischen sprache*, 1878). Il se compose de deux parties ; la première (p. 1-103) qui est générale et contient la théorie entière de l'auteur, offre un intérêt tout particulier, l'autre partie qui est plus spéciale, n'étant au fond qu'une application des principes établis précédemment. Nous ferons connaître la première, en nous bornant aux traits les plus remarquables. Elle traite de la formation des mots, sans ou avec suffixes, soit simples, soit composés ; à la fin est ajouté un appendice sur les *patronimica*, *gentilitia*, etc.

Les éléments qui servent à la formation des mots se composent ordinairement de radicaux, de suffixes et de terminaisons, par exemple ξ-τε-μο-ν. La nature des suffixes qui se trouvent entre le radical et la terminaison a besoin d'être mieux déterminée, d'autant que les auteurs l'expliquent différemment. Le P. Zirwick établit que toutes les racines des verbes et des noms se terminaient jadis en *a* bref ; il donne à celle-ci la dénomination de *voyelle verbale*, et au radical qu'elle termine celle de nom verbal. Ainsi dans la forme sanscrite *bhara*, la dernière voyelle (*a*) est, d'après lui, une partie intégrante de ce radical et nullement un son qu'on aurait ajouté plus tard, pour renforcer le sens de la forme *bhar* ou pour y attacher la notion d'abstrait ; en d'autres termes, il admet la forme primitive *bha-ra* et non *bhar-a*. Dans le sanscrit où la voyelle fondamentale *a* s'est mieux conservée qu'ailleurs, la chose ne souffre pas grande difficulté ; on n'y prend même pas la peine de l'écrire, on la sous-entend ; et dans le cas où elle ne doit pas être prononcée ou sous-entendue, on l'indique par un signe conventionnel. On ne peut pas en dire autant de la langue grecque : la voyelle primitive (*à*) y est pour la plupart altérée ; il faut, pour la rétablir, suivre péniblement les transformations successives que le temps lui a fait subir en la transformant d'abord en *i* et *u*, puis en *e* et *o* avec leurs nuances sans nombre. Ce qui complique cette analyse, c'est la différence prétendue essentielle qu'on a l'habitude de mettre entre les verbes et les noms, différence que le savant bénédictin, d'accord en cela avec quelques autres linguistes, rejette comme n'ayant pas de base suffisante.

D'après lui, les noms et les verbes étaient originairement identiques (p. 32 et suiv.) ; la différence entre les uns et les autres serait venue de l'usage bien plus que de la nature des choses. Il réduit, en dernière analyse, toutes les racines primitives à une consonne suivie de la voyelle *a* (βα, γα, δα, etc.) ; et n'admet pas qu'il y en ait qui soient formées d'une seule voyelle ou qui commencent par une voyelle ou finissent par une consonne. Cette loi s'étend non seulement aux langues monosyllabiques, comme l'est, par exemple, le chinois, mais aussi aux autres

idiomes, quoique la forme primitive soit dans ceux-ci plus ou moins altérée. L'auteur cite à l'appui des exemples tirés du sanscrit, du grec, du latin et de l'allemand (*bhara*, φορα, fera, bar), racine nominale à laquelle s'attache la notion de *porter*. Il est à regretter que la comparaison se borne à ces quatre langues : le lithuanien et le slavon auraient fourni de très bons éléments.

Mais est-il possible, dira-t-on, que la racine *i*, par exemple (aller, lat. i-re, slav. i-ti) vienne de la forme *a*. Et cependant on doit, dit l'auteur, répondre affirmativement. D'ordinaire, il est vrai les linguistes admettent trois ou quatre classes de racines, à savoir : 1) simples voyelles (*i*, *u*) ; 2) une voyelle jointe à une consonne qui la suit ou la précède (*ka*, *ak*) ; 3) une voyelle avec deux consonnes (*asp*, *spa*), enfin une voyelle placée entre deux consonnes (*bar*). Tel est, par exemple, le système de Führer, dans son épilogue au *Dictionnaire des langues indo-germaniques*, de Fick (4 vol.). Dans la théorie du P. Zirwick, les deux dernières classes se réduiraient à un radical bisyllabique ; *sa-pa*, *ba-ra*. Quant à la racine *i*, en particulier, elle ne serait qu'une altération de la forme primitive *a*, *ja*, qui aurait perdu sa consonne initiale en la modifiant ; de même, la racine *u* serait une forme plus récente de *va*.

Au fond les deux systèmes se concilient ; la différence vient de ce que les partisans de l'un d'eux vont aux dernières conséquences et ne s'arrêtent qu'à la forme la plus simple ; tandis que ceux de l'autre n'ont pas le courage d'aller si loin ; et s'en tiennent aux traditions communément reçues sans oser trancher la question. Führer lui-même se garde bien de donner le sien pour définitif ou inaccessible à la critique.

L'auteur des *Études étymologiques* rejette également l'opinion d'après laquelle les suffixes servant à unir les thèmes radicaux aux terminaisons flexionelles, n'auraient d'autre attribution que de les cimenter ensemble et ne seraient que de simples sons auxiliaires dénués de toute signification propre. Il prétend, au contraire, qu'ils ont eu un sens déterminé aussi bien que les racines, tout en servant de ciment pour unir celles-ci aux terminaisons ; au moins ils précisaient davantage la signification première des racines. Ici encore le difficile c'est de dégager les suffixes de l'ensemble du mot qu'ils contribuent à composer, ou de retrouver leur forme primitive ; comme dans un édifice dont les pierres sont fortement cimentées ensemble, il est presque impossible de les détacher les unes des autres sans les réduire en morceaux, de même dans les mots où les racines et les terminaisons sont comme autant de matériaux de construction cimentées par les suffixes, l'union de ces divers éléments est tellement forte et intime que vouloir en dégager les suffixes qui en forment une partie intégrante, c'est les détruire. Nous n'abuserons pas davantage de la patience du lec-

teur. Ce qui vient d'être dit suffira pour attirer l'attention de ceux qui s'intéressent à ce genre d'études. On l'a vu, l'ouvrage du P. Zirwick s'adresse à d'autres encore qu'à des hellénistes. Les Slaves, par exemple, peuvent en bénéficier aussi bien que les amis des études classiques. Nous parlons surtout de la partie générale, où sont exposés les principes que nous avons lus avec une satisfaction réelle. Dans la partie spéciale, les conclusions de l'auteur inspirent plus de défiance, comme cela arrive le plus souvent quand on en vient à l'application des règles générales et aux détails. J. Martinov.

Histoire littéraire de la France, *suite du quatorzième siècle*, tome XXVIII. Paris, imp. nationale, 1881, in-4.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que cette importante publication fut entreprise par ces Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur qui font partie de la gloire de l'érudition française ; les douze premiers volumes parurent de 1733 à 1763, ensuite survint un intervalle d'un demi-siècle ; ce ne fut qu'en 1814 que le tome XIII fut mis au jour ; depuis, quinze nouveaux volumes ont été livrés au public ; la rédaction de ce grand travail a été confiée à des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui ont du être successivement renouvelés ; les derniers volumes sont supérieurs aux premiers, les recherches sont plus approfondies.

Le volume que nous avons sous les yeux contient des notices sur trente-cinq écrivains différents ; une des plus étendues (p. 26-126) est consacrée à un des savants les plus actifs, les plus chercheurs du treizième siècle, Arnauld de Villeneuve, né en 1238. M. Hauréau énumère les ouvrages divers, authentiques ou supposés, qui portent son nom, et dont les manuscrits se trouvent dispersés dans les grandes bibliothèques de l'Europe ; une partie d'entre eux figurent dans des éditions publiées, d'autres restent inédits et il est douteux qu'ils voient jamais le jour.

C'est surtout comme médecin qu'Arnauld de Villeneuve conquit une éclatante réputation ; il ne savait guère que ce que l'on savait de son temps (nous en sommes tous là), mais il le savait bien, et plusieurs de ses écrits lui font beaucoup d'honneur ; le style en est souvent barbare. Il ne sut pas d'ailleurs s'élever au dessus des idées erronées de ses contemporains ; il croyait à l'astrologie, il enseigne que les rêves contiennent des avertissements qui arrivent aux humains par l'entremise des constellations célestes. Le plus célèbre des ouvrages d'Arnauld de Villeneuve, c'est le *Regimen sanitatis salertitanum*, fort souvent réimprimé à la fin du quinzième siècle ; et au commencement du seizième ; il en existe une traduction française dont on con-

nait diverses éditions et une édition espagnole (*Sévilla*, 1543, in-fol. Voir le *Manuel du Libraire*, V, 1228-1232); quelle est la part réelle qui revient à Arnauld dans la composition de ce livre qui jouit longtemps d'une autorité incontestée? C'est ce que nous n'avons pas à examiner ici. Quant à ce qui concerne l'école de Salerne, à laquelle le nom d'Arnauld est resté attaché, on peut consulter les travaux de M. Daremberg,et l'ouvrage de M. Moeller: *l'École de Salerne et la médecine au moyen âge* (Louvain, 1875) ; mentionnons enfin l'*Ensayo historico* de don Menendez Pelago (Madrid, 1879), très sérieuse étude à laquelle M. Morel-Fatio a consacré un long article dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (t. XL, 1879, p. 341-349).

M. Gaston Paris, digne héritier d'un nom célèbre dans l'étude de la vieille littérature française, a rédigé plusieurs savantes et curieuses notices : l'une se rapporte au roman de *Galien le restoré*, plusieurs fois remanié soit en vers, soit en prose, composition qui se rattache au cycle carlovingien et qui, depuis plus de trois siècles, conserve encore aujourd'hui une grande popularité auprès d'un public fort différent de celui auquel était destiné au treizième siècle le poème sur lequel elle s'appuie. Une autre notice d'une certaine étendue (pages 352-390) se rapporte au roman du *Châtelain de Coucy*, une des meilleures productions du moyen âge ; l'auteur est resté longtemps inconnu, il annonce à la fin de son poème qu'il va donner son nom, mais qu'il faut, pour le savoir, deviner *l'engin* ; un zélé paléographe, M. Chassant, s'avisa le premier, en 1852, de découvrir le mystère ; il pensa qu'il pouvait y avoir là un acrostiche, procédé en vogue à cette époque, et grâce à quelques modifications, il obtint le nom de *Jacques Jaquesquée*; d'autres chercheurs ont lu *Jakemon Sakesep* ; le problème n'est pas encore définitivement résolu.

Ce qu'il y a de plus important, c'est que le roman du Châtelain de Coucy est une œuvre de mérite, le sujet est intéressant ; l'auteur le traite avec simplicité et avec une habileté réelle ; il est moins prolixe que la plupart de ses contemporains ; il manie avec une certaine élégance, une langue qui n'a plus la souplesse et la fermeté de celle du douzième siècle, mais qui est encore simple, exempte de prétention et qui reste généralement très fidèle aux règles de la grammaire. Reste à examiner ce qu'il y a de vrai dans la sombre histoire, diversement racontée et sur laquelle une tragédie de Belloy rappela une attention momentanée; c'est une question que M. Gaston Paris discute avec sagacité.

N'oublions pas une notice (p. 391-439) sur Jean de Meung qui, après avoir, jeune encore, conquis la plus éclatante des renommées poétiques en publiant la suite du célèbre *Roman de la Rose*, restant indifférent au bruit qui se faisait autour de son œuvre, se livra à des travaux qui

n'avaient rien de commun avec ce que ses nombreux admirateurs attendaient de lui ; il consacra son temps à faire passer dans notre langue des textes latins ; il traduisit Végèce *De re militari*, les Épîtres d'Abélard et d'Héloïse, la *Consolation* de Boëce. De longs détails viennent ensuite (p. 139 et suiv.) sur un poème appartenant à la série des continuateurs des romans de la Table ronde : *Floriant* et *Florete*, tel est son nom ; le texte manuscrit existe dans la bibliothèque d'un château d'Ecosse (*Newbattle Abbey*) appartenant au marquis de Lotrian; il a été publié par un savant et infatigable explorateur de la littérature du moyen âge, M. Francisque Michel ; c'est un fort beau volume, in-4, publié à fort petit nombre par le *Roxburgh Club*. Il ne s'agit pas de donner ici une analyse de cette longue épopée médiocre au point de vue de la composition, mais qui a du moins le mérite d'abonder en descriptions qui présentent de l'intérêt pour l'étude des mœurs et des anciens usages.

La préface et les notes que M. Michel a jointes au texte dans son édition sont rédigées en anglais ; elles contiennent peut-être une certaine surabondance de rapprochements et d'éclaircissements critiques, mais il faut savoir gré à l'éditeur de nous offrir une foule de citations et de renvois à des ouvrages peu connus qui complètent ou confirment les récits de l'auteur de *Floriant*.

Nous ne nous arrêterons pas à divers écrivains restés fort peu connus, mais que l'*Histoire littéraire* devait mentionner, puisque son devoir est de ne rien omettre. Qui est-ce qui se souvient du poète Macé de la Charité, du chirurgien Henri de Mondeville, du grammairien Gossuin de Marbaix, du canoniste Guy le Breton? Toutefois dans les pages consacrées à ces ignorés, se trouvent des détails intéressants. En résumé, l'*Histoire littéraire de la France* soutient pleinement la haute réputation qu'elle a acquise ; elle est indispensable dans toute grande bibliothèque. G. B.

Bourdaloue, sa vie et ses œuvres, par le P. M. Lauras, de la Compagnie de Jésus. Paris, Palmé, 1881, 2 vol. in-8, de xxv-375 et 638 p. — Prix : 15 fr.

Il semble qu'on ait tout dit sur Bourdaloue et que nous n'ayons plus rien à apprendre sur la vie ni sur les œuvres de l'orateur le plus admiré du grand siècle. Cependant même après le travail magistral que publiait, il y a quelques années, le regretté M. Feugère (*Bourdaloue, sa prédication et son temps*), le sujet est loin d'être épuisé, ou plutôt il peut être sans cesse renouvelé. Il y a même tout un aspect qui est à peine connu de nous : nous avons vu le prédicateur de Louis XIV, prêchant à Versailles ou à Paris, nous avons appris, par les lettres et mémoires du temps, quel enthousiasme excitait l'impitoyable

dialectique de l'orateur que la marquise de Sévigné jugeait ainsi : « Il frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue... sauve qui peut, il va toujours son chemin. » Et ailleurs : « Enfin, ma bonne, cela fut poussé au point de la plus haute perfection, et certains endroits furent poussés comme les aurait poussés l'apôtre saint Paul » ; mais nous ne connaissons pas l'homme, le chrétien, le prêtre, le saint religieux : voilà ce que nous veut surtout révéler le P. Lauras. « A nos yeux, dit-il (p. 1). Bourdaloue est plus qu'un orateur éloquent, un moraliste profond ; c'est un prêtre, c'est un religieux, un apôtre envoyé de Dieu pour travailler à l'amendement des mœurs de son siècle, selon les règles de la foi ; c'est un ouvrier habile et infatigable destiné à cultiver le champ du Seigneur : c'est à ce titre que nous voulons exposer au public le fruit de nos *recherches* sur sa vie et son apostolat. »

Pour réussir en ce dessein, le P. Lauras divise son livre en deux parties. « Dans la première, il trace une biographie complète du P. Bourdaloue, accompagnée d'appendices, où l'on trouve des détails utiles pour l'intelligence des faits. » Dans la seconde, il expose les diverses œuvres de son héros : l'œuvre littéraire, l'œuvre apostolique à la cour de Louis XIV et dans la société parisienne, l'œuvre polémique, c'est-à-dire les luttes contre les trois grandes erreurs du temps : le *protestantisme*, le *jansénisme*, le *gallicanisme*. Comme on le voit, le cadre est complet : l'auteur l'a-t-il rempli ? Rendons-lui d'abord cette justice : il n'a épargné aucun labeur pour tenir ses promesses ; si son travail n'est point parfait de tout point, c'est du moins l'un de ceux qu'il faudra désormais consulter lorsqu'on parlera de Bourdaloue. La biographie paraîtra courte et sèche, mais nous estimons qu'elle a toute l'étendue que comporte le sujet et qu'on ne peut, même en s'aidant des mémoires et des correspondances, tracer après deux siècles la vie d'un personnage illustre avec tout le mouvement, la couleur, le détail intime d'un contemporain : une vie de Bourdaloue sera toujours fort différente en son développement de celle du P. de Ravignan ou de celle du P. Lacordaire. Avant de juger l'œuvre oratoire, le P. Lauras établit l'authenticité des écrits que nous possédons sous le nom de Bourdaloue ; il décrit les caractères de l'éloquence, la méthode, le style de l'orateur. Certes, il y a là matière à l'une des plus intéressantes et des plus utiles études qui puissent passionner un chrétien et surtout un prêtre. L'auteur montre bien ce que fut Bourdaloue ; ce n'est pas à lui que l'on reprochera de ne point assez connaître, admirer et aimer celui qu'il nous présente. Dirai-je cependant que j'eusse voulu quelque chose de plus ? Connaît-on Bourdaloue si on ne l'a pas comparé à Bossuet et à Massillon, si l'on n'a pas vu à l'œuvre cette puissance unique qui s'empare d'un sujet, le pénètre

jusqu'au fond, paraît l'épuiser, et cependant, après avoir tout dit, renouvelle en une occasion semblable ce même sujet et donne un autre enseignement également complet. Rappelez-vous, par exemple, les sermons sur la Toussaint. On reproche à Bourdaloue l'abus des divisions et des subdivisions, notre auteur même est un peu prompt à avouer ce défaut : Quant « à la méthode, dit-il, elle est compassée » (p. XVIII). Dussions-nous être seul de notre avis, nous ne pouvons accepter ce reproche. Faites-en l'épreuve. Prenez l'un des sermons les plus divisés, celui sur l'*Impureté*, dites s'il y a une seule de ces subdivisions qui ne soit nécessaire, s'il y en a une seule qui puisse être retranchée sans nuire à l'effet dernier. Quand je lis l'un de ces sermons, qui n'ont rien de comparable dans la littérature chrétienne, il me semble voir quelqu'une de nos puissantes machines mues par la vapeur, dans lesquelles il y a cent pièces diverses, dont chacune concourt à l'œuvre générale. Quelle force et quelle précision dans le mouvement : l'acier le plus dur est percé, l'ouvrage le plus délicat est achevé ; il n'y a aucun de ces engrenages, si délié qu'il soit, qui n'accomplisse son travail et peut-être qu'en le brisant vous arrêteriez la marche de tout le reste.

C'est en citant les sermons que le Père Lauras nous montre quelle fut l'influence apostolique de Bourdaloue, soit à la cour de Louis XIV, soit dans la ville de Paris, soit auprès du clergé et des communautés religieuses, soit enfin comme directeur des âmes et prédicateur de la charité. Peut-être n'a-t-il pas toujours évité le défaut commun aux panégyristes : pour élever son héros, il abaisse ceux qui ont travaillé aux mêmes œuvres, partagé une même gloire. Il affirme par exemple, que Bourdaloue « a été l'instrument *le plus efficace* de la conversion de Louis XIV » (p. XIX) ; et en plusieurs endroits il diminue la part que Bossuet a eue à cette conversion. « Nous rendons cette justice à Bossuet, dit-il (I, p. 335), qu'il fit beaucoup dès l'année 1675, pour amener une séparation ; mais il ne paraît pas avoir soutenu jusqu'au dernier jour la sévérité de ses principes. » Pourquoi cette insinuation fondée sur quelques lignes des mémoires de Mme de Caylus : un seul témoin peut-il donc infirmer les arrêts de l'histoire ? Je désirerais aussi que notre auteur prouvât solidement que, dans la question du gallicanisme, Bourdaloue eut une « conduite noblement indépendante, vraiment sacerdotale » (II, p. 503). Nous croyons qu'il s'est prudemment tenu en dehors de la querelle ; il pensait que sa mission à la cour lui conseillait le silence. Mais on ne peut tirer un argument des paroles qu'il prononça sur la fidélité envers l'Église : Bossuet n'a-t-il pas son incomparable discours sur l'Unité de l'Église, et cependant Bossuet fut loin d'être héroïque à l'assemblée de 1682.

Telles sont nos remarques sur le livre du P. Lauras : elles atteignent surtout les détails et n'enlèvent rien à la valeur très sérieuse de cette étude. Exprimons en finissant un désir. Si, comme nous l'espérons, l'auteur peut publier bientôt une seconde édition, nous aimerions qu'il supprimât des répétitions trop fréquentes : certains passages de Bourdaloue se trouvent cités tout au long en trois ou quatre endroits : nous désirerions surtout que les citations fussent mieux fondues dans le texte et qu'ainsi le travail parût plus personnel. E. Pousset.

La Ville et la Cour au dix-huitième siècle, par Adolphe Jullien. Paris, Rouveyre, 1881, in-18 de 210 p. — Prix : 10 fr.

La Société galante et littéraire au dix-huitième siècle, par Honoré Bonhomme. Paris, Rouveyre, 1881, in-12 de 180 pages. — Prix : 10 fr.

Ces deux ouvrages font partie d'une collection d'études sur le dix-huitième siècle éditée avec un grand luxe par M. Rouveyre et illustrée d'eaux-fortes et de vignettes à l'imitation de celles de Cochin, de Moreau et d'Eisen, par M. de Malval. Elle s'adresse à la fois aux bibliophiles et aux lettrés. Les premiers apprendront avec plaisir qu'en dehors du tirage ordinaire sur papier vergé, il a été tiré trois exemplaires sur peau de velin, 12 sur papier du Japon, 15 sur papier de Chine, 20 sur papier teinté et 50 sur papier Whatman. Les seconds seront attirés par les simples noms des auteurs, car MM. Adolphe Jullien et Honoré Bonhomme sont de ceux qui connaissent à fond le dix-huitième siècle et qui se sont depuis longtemps acquis une solide réputation en dévoilant ses plus intimes secrets.

Pour mieux faire ressortir l'antagonisme, la défiance instinctive, l'hostilité sourde qui se manifestèrent constamment entre la ville et la cour, ces deux éléments de la vie active au siècle dernier, pendant que de graves dissentiments politiques et sociaux couvaient sous la cendre et que l'esprit public ne cherchait qu'occasions de ferrailler, M. Adolphe Jullien a pris prétexte en particulier de la musique et nous offre trois études appétissantes intitulées : *Mozart à Paris*, — *Marie-Antoinette musicienne*, — *La musique et les philosophes*. Toutes les trois sont riches en détails de mœurs qui accusent les dissidences dont nous venons de parler, et, chemin faisant, l'auteur relève une foule d'inexactitudes échappées aux biographes de notre temps. Édouard Fournier lui-même n'est pas épargné. C'est tout dire. La médiocre réussite de Mozart pendant les six mois qu'il passa d'abord en France est analysée avec un soin tout scrupuleux, et M. Jullien remarque avec raison que Marie-Antoinette, à qui le jeune virtuose avait jadis proposé de l'épouser, ne pouvait guère seconder les débuts d'un

adepte de la musique italienne, devant son ancien maître à chanter, le bon Gluck. Plus tard, elle défendit Sacchini et ne desservit pas Piccini, tout en restant fidèle à son ancien protégé : mais il fallut une gradation et malgré le premier échec de Mozart, M. Jullien démontre péremptoirement que l'art musical doit à Marie-Antoinette d'avoir vu aplanir, à la fin du siècle dernier, les voies de son développement. Elle sut se faire aimer de beaucoup d'artistes qu'elle traitait affectueusement, et avec lesquels elle ne se rappelait son titre de reine que pour les protéger.

Les héros de M. Bonhomme sont des littérateurs plutôt que des artistes : le chevalier de Rességuier, le comte de Lauraguais, Saint-Lambert, Fontanes, Boufflers et Mme de Sabran. Quant à ces derniers il a eu surtout pour but de compléter pour les lecteurs la correspondance inédite publiée par MM. Magnieu et Prat, qui ont négligé d'y joindre les notices biographiques et les annotations courantes qui empêchent de se former une idée exacte des personnages mis en scène. Pour les autres, l'occasion de l'étude s'est rencontrée dans des correspondances inédites, d'où l'auteur a tiré des faits nouveaux et des *révélations* assez imprévues. Quant à la morale, on pense bien, au nom des héros, qu'elle n'a que faire ici à moins d'être accolée de l'épithète d'épicurienne. L'auteur, du reste, ne nous prend pas en traître : la société *galante* figure au titre de son livre : mais c'est d'une plume légère et discrète qu'il nous introduit dans les boudoirs parfumés de Sophie Arnould, de la Pompadour et de Mme de Sabran. Le dix-huitième siècle est fait de boue pétrie avec de l'essence de rose. Il faut le prendre tel qu'il est. Le difficile est de ne l'aborder que du bout des doigts et d'une main assez délicate pour ne s'y point tacher. M. H. Bonhomme est de ceux qui peuvent résoudre ce problème.

René Kerviler.

Composiciones escritas por el exmo Sr. D. Manuel Mila y Fontanals. catedratico de literatura general y española en la Universidad de Barcelona. Barcelona, Jaime Jepus, 1881, in-8 de 16 p.

Memoria de la Universidad central al 2₀ centenario de D. Pedro Calderon de la Barca. Madrid, G. Estrada, in-8 de 84 p.

Calderon de la Barca, estudio por Angel Lasso de la Vega. Madrid, M. Tello, 1881, in-12 de 403 p. — Prix : 5 francs.

Le deuxième centenaire de Calderon a provoqué en Espagne l'apparition d'un certain nombre d'œuvres de genres divers. A tout seigneur tout honneur : commençons par dire quelques mots du discours prononcé à l'Université de Barcelone par Don Manuel Mila y Fontanals. L'éminent écrivain remarque d'abord combien notre époque se plaît à honorer la mémoire des hommes illustres, mais il n'approuve pas que l'on fasse d'eux les objets d'une espèce de nouveau culte ; il

veut que l'on se retourne vers la source de toute clarté et de toute grandeur. Don Manuel Milà étudie ensuite le génie si fécond de Calderon, ce génie multiple, qui créa tant de pièces, les unes tragiques, les autres comiques, les unes religieuses, les autres inspirées par l'esprit chevaleresque, par le point d'honneur. « Comment le poète pouvait-il concilier l'exposition encomiastique de certaines lois de la chevalerie (vrai panégyrique, en effet, en dépit de quelques réflexions en sens opposé) avec les immuables principes de la morale catholique ? c'est ce qu'on expliquerait difficilement : mais si l'on ne considère que la partie esthétique, on admire sa puissance dans de pareilles créations.» M. Milà, avec le tact critique qu'il possède à un si haut degré, analyse le talent du grand dramaturge, et ces pages, en trop petit nombre, seront lues avec profit par tous ceux qui, à l'avenir, voudront parler de Calderon. — La Catalogne a voulu répondre à l'appel fait à l'occasion de cette solennité littéraire, car pour elle aussi, Calderon est un poète national. Bien qu'elle ait son idiome à elle, l'usage du castillan y remonte loin. Le Catalan aime son dialecte comme les vieux usages, les mœurs antiques, mais il ne hait pas la culture de la langue espagnole et ne regarde pas d'un mauvais œil les grandes œuvres qui se sont produites en castillan. M. Milà y Fontanals termine en exprimant le vœu qu'il soit fait une édition complète avec variantes, notices, éclaircissements, des œuvres si éparpillées de Calderon. C'est là un monument que l'Espagne doit élever à un poète national par excellence.

— Don Francisco Fernandez y Gonzalez, doyen de la Faculté de philosophie et des lettres, a apprécié Calderon dans un discours lu à l'Université centrale de Madrid. Il ne s'y est pas borné à parler des études écrites sur le dramaturge en Espagne, mais s'est plu à rappeler les hommages qui lui ont été adressés à l'étranger, notamment en Allemagne. Peut-être aurait-il été juste d'accorder une mention à quelques écrivains français, un peu superficiels, nous en convenons, mais dont les travaux ont cependant popularisé chez nous la gloire de Calderon, à Philarète Chasles, Damas-Hinard et Adolphe de Puibusque. Ce discours renferme un petit renseignement bibliographique, qui n'aurait point de valeur si rien de ce qui concerne un homme de génie n'était à dédaigner. Ce serait à Madrid et non à Salamanque que le poète termina ses études (p. 19). A la suite de ce discours ont été imprimées les poésies en l'honneur de Calderon, qui ont paru mériter des récompenses. Des médailles d'argent ont été accordées à MM. Moreno Torrado et Rodriguez Pinilla. Des médailles de bronze ont été décernées à d'autres concurrents moins heureux.

— Il y a quelques années, nous avons rendu compte d'un livre de M. Garcilasso de la Vega. Nous avons trouvé avec plaisir le nom de

ect écrivain sur un volume consacré à Calderon. Provoqué par l'annonce du centenaire, ce volume a été composé avec un soin qui lui assure la durée au delà de la circonstance dont il est né. M. de la Vega rappelle en peu de mots, ce que fut l'existence du poète. Il sait que la vie des grands écrivains est dans leurs œuvres surtout. Aussi après de rapides détails biographiques, aborde-t-il l'examen des diverses séries de pièces que composa le fécond poète. Comédies philosophiques, historiques, drames, pièces religieuses, mystiques, bibliques, comédies de cape et d'épée, divertissements de cours, pièces mythologiques, chevaleresques, romanesques, *autos sacramentales*, il parcourt cette succession d'œuvres si variées qui s'élèvent à plus de deux cents. Malgré son admiration pour Calderon, M. de la Vega n'hésite pas à formuler les reproches que l'on peut adresser au poète. Il n'y avait guère lieu de chercher à l'excuser de son ignorance des trois unités dont, depuis longtemps, on fait bon marché. Nous sommes aussi tout prêt à pardonner à Calderon de n'avoir, pas plus que Shakspeare, peint les mœurs, les usages des temps anciens où il se transportait et d'avoir accumulé les anachronismes de même que les ignorances géographiques. Un tort plus grand et sur lequel notre auteur appuie avec raison, c'est de s'être trop souvent égaré dans les obscures subtilités chères aux Gongoristes. Dans plus d'une magnifique scène, le lecteur se sent refroidi par de fâcheux *conceptos*. Au reste, notre grand Corneille, et même Racine à ses débuts, ne surent pas se préserver de ce mauvais goût. Le livre de M. de la Vega est, on le voit, écrit avec impartialité et, de plus, il est écrit sans cette enflure de style à laquelle se laissent facilement aller les écrivains méridionaux. Nous le répétons, ce volume survivra à la solennité qui l'a inspiré.

TH. DE PUYMAIGRE.

HISTOIRE

Les Lois de l'Histoire, par LOUIS BENLOEW, ancien doyen de la faculté des lettres de Dijon. Paris, Germer Baillière, 1881, in-8 de 400 pages. — Prix : 5 francs.

Ce volume inaugure une nouvelle *bibliothèque historique et politique* inspirée par le même esprit que la *bibliothèque scientifique contemporaine*. C'est une œuvre dans le genre de la *Palingénésie sociale* de Ballanche et des *Idées sur l'humanité* de Herder. L'auteur partage l'histoire en trois cycles, répondant le premier à l'*idéal du beau* représenté par les Lydiens, les Ioniens, les Phrygiens, les Grecs; — le second à l'*idéal du bien* représenté par la Chine, l'Inde Bouddhique, la Bactriane Zoroastrique, Israël, et ayant sa forme la plus parfaite dans

Jésus-Christ ; — enfin le troisième préparé par le Protestantisme et la Révolution, l'*idéal du vrai* s'esquisse dans la démocratie américaine. Quand il sera réalisé, l'humanité ne formera plus qu'une fédération d'États vivant en paix.

Si nous disions que l'auteur « croit avoir découvert que l'histoire renferme des cycles de 1,500 ans, des périodes de 300 ans, et que chaque période est coupée à peu près par le milieu en deux étapes, dont chacune comprend à peu près 150 ans » (p. 267), son œuvre serait ridiculisée du coup.

Elle a cependant un côté sérieux. Le plan politique et social qu'elle esquisse est celui de la maçonnerie et c'est à ce titre qu'elle inaugure la nouvelle bibliothèque de la maison Germer Baillière. Mais comparativement à d'autres de ses publications, on est frappé d'un certain esprit religieux qui s'y manifeste. M. Benloew est israélite, et il appelle de ses vœux, la rencontre fraternelle du Christianisme et du Judaïsme fusionnés dans l'Unitarisme de Socin, de Channing, de Coquerel, du pasteur Dide (p. 256). C'est bien là à quoi travaille la Maçonnerie, comme l'a montré M. de Saint-André dans son beau livre : *Juifs et Francs-Maçons*. Mais si la Maçonnerie arrive à dominer le monde, les Juifs qui auraient conservé mieux que les chrétiens apostats la croyance au Dieu créateur, prépareront peut-être par là ce retour d'Israël que Bossuet a annoncé dans le Discours sur l'histoire universelle avec toute la tradition chrétienne pour le jour où les nations auront à leur tour abandonné la foi (2e partie, chap. xx).

Voilà, croyons-nous, la seule réflexion utile qui se dégage de la lecture de ce volume très compacte. C. J.

Les Ports de la Grande-Bretagne, par L. Simonin. Paris, Hachette, 1881, in-12 de VI-298 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Depuis quelques années, on se préoccupe en France du relèvement de notre commerce maritime, tombé au sixième rang, alors qu'il devrait occuper le troisième, sinon le second. Cette importante question présente plusieurs faces d'un égal intérêt : l'expansion du commerce d'un peuple vers les régions lointaines dépend de son développement industriel, de l'activité de ses constructions navales, de l'audace et de l'habileté de ses marins et aussi de l'entretien et de l'outillage de ses ports. Sur ce dernier point, nous avions et nous avons encore beaucoup à faire, malgré les efforts de ces derniers temps. Nous sommes loin de pouvoir lutter avec les Américains et surtout avec les Anglais ; mais, sans nous décourager, nous devons étudier soigneusement les travaux exécutés par nos voisins et les imiter chez nous, autant, du moins, que la configuration de nos côtes nous le

permet. C'est surtout par l'amélioration de l'embouchure des fleuves que les Anglais sont parvenus à créer ces magnifiques ports : Londres sur la Tamise, Sunderland sur la Wear, Newcastle sur la Tyne, Bristol sur l'Avon, Liverpool sur la Mersey, Glascow sur la Clyde. Sans doute les côtes des Iles Britanniques sont mieux découpées que les nôtres, mais, en imitant la patience, l'énergie, le courage, la persévérance des Anglais, nous pourrions certainement améliorer considérablement les estuaires de la Seine, de la Loire et de la Garonne qui valent, au moins, les embouchures de la Tyne et de la Clyde avant les immenses travaux de leur canalisation. Mais, nous le répétons, il faudrait pour cela renoncer à nos procédés routiniers, et nous mettre humblement à l'école de nos opulents voisins. C'est de cette pensée qu'est né le livre de M. Simonin, auteur de plusieurs ouvrages très estimés d'économie politique et commerciale. Envoyé, à plusieurs reprises, en Grande-Bretagne, pour y remplir des missions industrielles, il a cru devoir étudier en même temps le merveilleux développement de ce pays dans le domaine de la mer et des échanges. Son travail a paru d'abord dans la *Nouvelle Revue*, et le succès de ses articles l'a engagé à les réunir en volume. M. Simonin décrit les principaux ports du Royaume-Uni, et s'étend plus spécialement sur Glascow, Newcastle, Liverpool et Londres. Le prodigieux développement de ces grands centres commerciaux lui inspire un enthousiasme bien naturel, qu'il force le lecteur à partager bientôt. On ne peut, en effet, se lasser d'admirer ce génie énergique et persévérant de la race anglo-saxonne, luttant sans hésitation et sans relâche contre les difficultés naturelles les plus redoutables, engloutissant des millions, dépensant des années sans compter, pour créer des docks ou bassins dans les terrains les plus difficiles, creusant et rapprochant ou écartant, suivant le cas, les rives des fleuves, perfectionnant sans cesse l'outillage des ports et arrivant ainsi à accaparer presque complètement le mouvement commercial du monde. Ce merveilleux résultat, il faut le remarquer, est dû à la pratique du *self government :* le gouvernement a sagement laissé agir en pleine liberté, et à leurs risques et périls, les négociants et armateurs intéressés à la prospérité de chaque port, se gardant bien d'intervenir dans des questions techniques et locales, où les ministres ne sont nullement compétents et ne peuvent que commettre de grossières erreurs. L'auteur termine par un plaidoyer chaleureux en faveur du libre-échange ; on peut s'étonner de cette conclusion, après l'avoir entendu avouer que la prospérité des grands ports anglais s'est développée tout d'abord sous le régime protectionniste. Quels que soient les sentiments du lecteur sur cette délicate question, il lui restera de ce livre une impression profonde qui peut se résumer

ainsi : admirable développement de la puissance commerciale anglaise grâce aux vigoureux coups d'aile de l'initiative privée ; déplorable inertie de la France vouée aux piétinements sur place de la routine administrative.

V^te^ H. DE BIZEMONT.

Histoire de l'Eglise, par S. E. le cardinal HERGENROETHER. Paris, Victor Palmé, 1880, 2 vol. in-8 de XI-652 et 779 pages. — Prix : 15 francs. (Fait partie de la *Bibliothèque théologique du XIX^e^ siècle*, rédigée par les principaux docteurs des Universités catholiques, traduction de l'abbé P. Belet).

L'Histoire de l'Église, par le professeur, aujourd'hui cardinal Hergenrœther, est peut-être l'ouvrage le plus remarquable publié dans la *Bibliothèque théologique* de l'éditeur Herder, de Fribourg. Dès son apparition, il a éclipsé en Allemagne la célèbre *Histoire ecclésiastique* d'Alzog. Les deux premiers volumes de la traduction française viennent de paraître. Ils embrassent la période qui s'étend depuis les origines jusqu'à la mort de Charlemagne. L'œuvre est complète dans son genre. Elle s'ouvre par une introduction. Le chapitre I^er^ est un exposé théorique sur l'idée et la nature de l'histoire ecclésiastique, sur son but et ses moyens. Le chapitre II étudie l'humanité avant J.-C., d'abord le paganisme et ses religions diverses (les religions orientales ne sont pas toujours traitées avec toute la précision et l'exactitude désirables, par exemple, p. 71), ensuite le peuple juif. La première époque de l'histoire de l'Église est l'antiquité chrétienne. Elle est partagée en deux périodes, comprenant, la première, depuis la fondation de l'Église jusqu'à l'édit de Constantin, en 313 ; la seconde, depuis Constantin le Grand jusqu'au concile *in Trullo* (312-692). Le chapitre premier de la première période nous fait connaître la fondation et la propagation de l'Église ; le second, les hérésies et les progrès du dogme ; le troisième, la constitution de l'Église, son culte et la vie religieuse des fidèles. Dans la seconde période, le chapitre premier raconte l'histoire extérieure de l'Église, son triomphe sur l'empire romain et ses victoires en dehors même des limites de l'empire. Le second chapitre, par lequel s'ouvre le tome II de la traduction française, expose les hérésies et les schismes de cette période, qui en vit surgir un si grand nombre (346 pages). Le troisième a pour objet la constitution de l'Église et son culte, les œuvres de ses docteurs et la vie religieuse de ses membres. La deuxième époque embrasse le moyen âge. Le tome II ne contient que le chapitre I^er^ de la troisième période. Cette troisième période s'étend depuis les commencements de l'Église parmi les Germains jusqu'à la mort de Charlemagne (814). Le chapitre premier traite de l'émigration des peuples et de l'état chrétien en Occident.

Tels sont, à grands traits, la division de ces deux volumes et le

bref résumé de leur contenu. On voit, même par ce sec abrégé, combien le plan du savant auteur est vaste et compréhensif, ou pour mieux dire, complet. Le cardinal Hergenrœther domine sa matière, quelque étendue qu'elle soit ; rien ne lui échappe de la vie de l'Église, il saisit et embrasse tout : événements, doctrine, enseignement, liturgie, productions littéraires, etc. Chaque chose est mise à sa place et n'occupe que la place qui lui convient. Comme un habile architecte, il voit d'un seul coup d'œil tout l'édifice qu'il élève et la proportion qu'il doit donner à chacune des parties. L'exécution est digne de la conception. C'est donc un véritable monument élevé à la gloire de l'Église et de la vérité.

Il ne faut pas cependant chercher dans cette *Histoire de l'Église* des développements que ne comportaient ni le but ni le plan de l'auteur. Tout ce qui appartient à l'histoire ecclésiastique s'y trouve, et ce n'est pas sans un profond étonnement, mêlé d'admiration, qu'on considère la somme de connaissances accumulées dans cet ouvrage, mais bien des choses n'y sont nécessairement qu'indiquées et d'une manière un peu sèche. La lecture n'en est donc pas intéressante comme le serait celle d'un livre où l'auteur, se donnant libre carrière, dramatise son récit, en suivant toutes les péripéties des événements et en mettant les acteurs en scène. Nous avons ici un livre d'étude, fait pour un cours de faculté. Chaque chapitre est subdivisé en un grand nombre de paragraphes, portant un titre particulier. Ces subdivisions n'en rendent pas la lecture intéressante, mais elles sont très utiles pour l'étudiant. Presque chaque paragraphe est accompagné, de plus, de l'indication des ouvrages à consulter et de remarques critiques. C'est là un véritable trésor bibliographique. La préface nous apprend que ces indications, dans l'œuvre originale, sont dans un volume à part. Dans la traduction française, elles sont placées à la suite de chacun des paragraphes auxquels elles se rapportent, ce qui est plus commode pour le lecteur.

Après avoir parlé de l'*Histoire de l'Église* elle-même, il nous reste à dire quelques mots de la traduction. On doit d'abord remercier l'éditeur et le traducteur d'avoir mis un ouvrage si important et si remarquable entre les mains des lecteurs français. Quant à la fidélité de la traduction, nous devons déclarer que nous n'avons pu la confronter avec l'original, mais qu'à en juger à la lecture, elle est généralement coulante et bien suivie. Il faut cependant ajouter qu'elle n'est pas parfaite, et il sera peut-être utile de donner ici quelques exemples, soit dans l'intérêt du lecteur, soit dans l'intérêt d'une prochaine édition. Certaines phrases sont difficilement explicables, comme celle-ci : « A Néander se rattache Guericke, qui dans les trois derniers siècles professa le vieux luthéranisme dans toute sa rigueur » (t. I^er^,

p. 52). Comment Guericke peut-il professer le luthéranisme dans les trois derniers siècles? Qu'est-ce que cela veut dire? — Quel lecteur français reconnaîtra les célèbres *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, par le cardinal Wiseman, dans cette indication bibliographique (p. 70) : « Rapport des résultats de la recherche scientifique avec la religion, en allemand, par Haneberg. » — Pourquoi appeler Pline l'ancien, « Pline l'aîné, » (p. 103), etc.? — P. 115: « Mathathias, un descendant de la race sacerdotale des Asmonéens, organise la résistance, et ses cinq *frères* deviennent successivement les chefs de la lutte contre la Syrie. » Il faut lire « *fils* » et non pas « frères. » — P. 117, au sujet de l'exil d'Archélaüs en Gaule, le texte indique « 6 *avant* Jésus-Christ ; » il faut lire : « 6 *après* Jésus-Christ. » — Au contraire, p. 154, au lieu de « 6 *de* notre ère, » il faut lire : « 6 *avant* notre ère. » — P. 154, il faut lire : « 14 *après* Jésus-Christ, » au lieu de: « 14 *avant* Jésus-Christ. » — Plusieurs noms propres sont rendus d'une manière inusitée en français, comme *Machare* (p. 158), au lieu de Machéronte ou de Machéros ; *Fabre* d'Étaples (p. 229), au lieu de *Lefèvre* d'Étaples; Philippe *Arabe* (p. 261, 265, 305), au lieu de Philippe l'*Arabe*, etc. — P. 233, au lieu d'un *rôle* de la loi, » il faut lire : « d'un volume (ou rouleau) de la loi. » — P. 234, nous lisons : « Flavius Josèphe *périt* dans la mêlée. » Josèphe n'y périt pas du tout, mais vécut encore longtemps après. — P. 299: « Séleucie, dans l'Isaurie, était une *île* importante. » C'est sans doute par une faute d'impression que la ville de Séleucie est appelée une *île* (pour une ville). Plusieurs des fautes que nous avons indiquées et que nous pourrions indiquer encore ne sont également que des erreurs typographiques, mais on voit que quelques-unes valaient la peine d'être relevées. Il faut du reste nous borner, et contentons-nous d'ajouter que les mots hébreux sont fréquemment mal imprimés. Ainsi, p. 129, au lieu du mot *hasédeq* on a imprimé *hahéreq*, deux lettres sont fausses sur quatre ; p. 325, au lieu de *Elionim*, on a imprimé : *Ebirokis*, trois lettres sont fausses sur sept. Nous reconnaissons du reste que ces dernières fautes sont sans importance, et qu'il est moralement impossible, dans un travail si considérable, d'éviter de tomber dans quelques-unes de celles que nous avons signalées plus haut, mais un certain nombre d'inexactitudes plus graves ont besoin d'être corrigées.

Nous avons une dernière observation à faire sur l'œuvre du traducteur. Il a ajouté à l'original de nombreuses additions. Nous comprenons qu'il peut être utile de joindre quelques notes, intéressant spécialement les lecteurs français, dans la traduction d'un ouvrage écrit primitivement pour des Allemands. Ainsi, le traducteur a bien fait d'ajouter (t. I^er^, p. 255-256), un extrait de la relation que les Églises

de Lyon et de Vienne adressaient aux Églises d'Asie sur le martyre de saint Pothin, et (p. 455), une note sur les écrits de saint Irénée, évêque de Lyon ; t. II, p. 597, une note sur saint Césaire d'Arles. Mais les additions auraient dû être faites avec beaucoup de sobriété et de discrétion, et elles ont été trop multipliées, sans utilité et sans raison. Qu'a à faire (t. Ier, p. 276-278), le portrait de Dioclétien et de Galère, extrait des *Martyrs* de Châteaubriand ? Ces additions, qui deviennent quelquefois de véritables dissertations, rompent l'économie du plan du cardinal Hergenrœther, et dénaturent le caractère de son œuvre. Il est donc à désirer qu'elles soient notablement diminuées dans les volumes suivants. Nous ne saurions trop du reste recommander d'étudier cette savante *Histoire* à tous ceux qui aiment la religion, veulent la connaître, la pratiquer et la défendre au besoin.

L. M.

Memorie storico-critiche archeologiche dei santi Cirillo e Metodio *e del loro apostolato fra le genti slave*, per Domenico Bartolini, Cardinale, prefetto della sacra Congreg. dei Riti. Roma, tipographia Vaticana, 1881, in-8 de xxix-255 pages.

Tout le monde se souvient du pèlerinage slave à Rome qui eut lieu le 5 juillet passé, jour de la fête des saints Cyrille et Méthode.

Une pareille solennité et un semblable concours de pèlerins, venus de tous les pays slaves catholiques, ont été trop insolites, même à Rome, pour ne pas exciter la curiosité publique et ne pas inspirer quelque ouvrage destiné à la satisfaire, en faisant connaître les héros de ces fêtes et leurs travaux apostoliques au milieu des peuples slaves. C'est ce qui ne manqua pas d'être fait. Le beau volume dont on vient de lire le titre, a été composé précisément dans ce but et quoique écrit pour la circonstance, il mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des apôtres des Moraves ; la signature qu'il porte est déjà une recommandation suffisante. Quant à la masse des lecteurs, surtout en Italie, où l'on ne connaissait jusque-là Cyrille et Méthode que de nom, peut-être le livre du cardinal Bartolini sera une sorte de révélation.

L'éminent auteur a donné ce que promet le titre, c'est-à-dire des mémoires, des notices critiques d'histoire et d'archéologie, relatives à ces saints. Il ne faut donc pas y chercher un exposé didactique et magistral, ou une histoire complète et définitive de leur vie. C'est plutôt un résumé, bien étudié d'ailleurs, des principales questions controversées qu'offre leur apostolat ; sans l'enrichir de faits nouveaux, il récapitule les données déjà connues, mais en les présentant de manière à ne pas y laisser indifférents les lecteurs les plus versés dans ces matières.

L'ouvrage se compose de quatre chapitres que précède une introduction sur les sources historiques ou légendaires et il se termine par un appendice sur une image relative à saint Méthode. Nous nous bornerons à signaler ce qu'il y a dans chacune de ces parties de plus caractéristique, de plus saillant.

L'auteur donne à la légende dite *italique*, qu'on ferait mieux avec lui de nommer *romaine*, la première place parmi les documents analogues, y compris la légende *pannonienne*, dont on ne connaît que la rédaction slavonne. Tel n'est pas l'avis de certains historiens, surtout en Russie, qui la mettent au contraire au dernier rang : car pour eux la légende *italique* n'est qu'une œuvre d'emprunt, de seconde main, et de date relativement plus récente. Ce point important aurait eu besoin d'être discuté davantage, sinon entièrement résolu. De même, on aurait dû faire mention des autres légendes slaves, outre la pannonienne ; elles le méritaient assurément autant que les légendes *morave* et *bohême*. Après les sources légendaires viennent les *officielles*, tels que les documents émanés du Saint-Siège et autres du même genre, qu'on s'attendait à voir figurer au premier rang. Le cardinal Bartolini a raison d'admettre l'authenticité de la lettre d'Adrien II aux princes Rastiz et Kocel, révoquée en doute par feu Ginzel. Il est à regretter qu'il ne se soit point prononcé sur la valeur de la lettre d'Étienne VI à Sviatopolk, lettre qui a donné lieu à tant de controverses. L'iconographie forme la troisième source ; c'est pour la première fois qu'elle a la chance d'être prise aussi en considération dans un livre historique de cette espèce. Nous en reparlerons tout à l'heure. Passons maintenant au corps de l'ouvrage.

L'auteur s'est servi des meilleurs travaux traitant les mêmes matières, surtout de celui de Ginzel. Les premières années des saints Cyrille et Méthode et leurs études, les missions chez les Khazares, les Bulgares et les Moraves, leur voyage à Rome et la mort de saint Cyrille dans la Ville-Éternelle forment le sujet du premier chapitre. Les preuves apportées à l'appui de leur apostolat en Bulgarie sont puisées presque exclusivement aux légendes morave, bohême et bulgare, — sources insuffisantes pour réfuter les assertions contraires de certains critiques modernes.

Son Eminence pense que saint Cyrille a inventé l'écriture *glagolitique*, et il attribue à Clément de Veliça, un de ses disciples, celle qu'on appelle *cyrillique* ; l'une et l'autre seraient donc presque contemporaines ; la première serait une imitation des *minuscules* grecques, et la seconde ou la cyrillique celle des *majuscules*. Cette opinion qui était déjà mise en avant par d'autres, a au moins l'avantage de paraître bien naturelle et simple. Les deux saints frères auraient également, d'après notre auteur, introduit deux rites, grec

et latin, suivant qu'il s'agissait d'Orient ou d'Occident. Ils ont été sacrés évêques par le pape Adrien II, lors de leur premier voyage à Rome (p. 1-75). Tous ces points, surtout les deux premiers que l'auteur ne fait qu'effleurer, sont encore fort débattus parmi les historiens.

Le second chapitre contient le récit des travaux de saint Méthode comme archevêque de Pannonie et *legat a latere*, des persécutions qu'il y eut à souffrir de la part de ses ennemis, de son second voyage à Rome, où il avait été cité pour se justifier contre leurs accusations iniques, mais d'où Jean VIII le renvoya absous et de nouveau muni de l'insigne privilège de célébrer la Messe en langue slavonne (p. 75-153).

Le troisième chapitre traite des travaux apostoliques de saint Méthode en Bohême, et dans d'autres pays slaves, de son retour en Moravie et de sa mort (p. 159-185). L'éminent écrivain s'efforce de justifier, en l'atténuant, le dire que Méthode a fondé le siège épiscopal à Lemberg en Galicie et à Kiev ; il admet donc que saint Méthode l'a fait non pas en personne, mais bien par ses disciples, comme saint Pierre, par exemple, avait fondé par saint Marc l'Église d'Alexandrie ; en outre, il accorde qu'il ne s'agit pas ici de Lemberg actuel, mais de Galicz, ancienne métropole de la Galicie, dont le nom figure encore aujourd'hui dans le titre des archevêques léopolitains : au surplus, il reconnait l'absence des documents historiques et à leur défaut, il s'appuie sur la tradition locale. Quant à l'apostolat de saint Cyrille à Kiev et dans la petite Russie, j'avoue humblement l'avoir ignoré jusqu'ici ; et je regrette que les arguments par lesquels on voudrait l'établir, ne m'aient point décidé à l'admettre autrement que comme une hypothèse. Toutes ces questions et d'autres encore que je passe à dessein, mériteraient un examen plus approfondi.

Dans le quatrième et dernier chapitre l'illustre Préfet de la Congrégation des rites parle du tombeau et des reliques des deux saints. Les pages qu'il y a consacrées seront lues avec le plus vif intérêt : nulle part encore, à ma connaissance, on n'a réuni là-dessus autant de données positives. Il est à remarquer que jusqu'à présent on ne possède que très peu de restes vénérés de saint Cyrille ; quant à ceux de saint Méthode, son frère, ils demeurent toujours ignorés. Ajoutons qu'outre la relique qu'on vénère à l'abbaye bénédictine de Raigern, il en existe une aussi à la cathédrale de Saint-Vite à Prague, dont une parcelle a été distraite (en 1863) pour être donnée à Moscou.

L'opinion que saint Méthode mourut à Rome est rejetée, comme de juste, par l'auteur des *Memorie critiche*, car elle est aussi peu fondée que celle qui fait mourir saint Cyrille, son frère, en habit bénédictin.

Dans l'appendice le lecteur trouvera un petit traité sur l'image des

princes des apôtres conservée à l'église de Saint-Pierre à Rome. Elle se compose de deux parties, dont la supérieure représente, en demi-figures, saint Pierre et saint Paul affrontés, au-dessous de Notre-Seigneur bénissant. Les noms des apôtres sont écrits en slavon. Dans la partie inférieure du tableau, qui a la forme d'une crypte, on voit un pape donnant la bénédiction à un personnage habillé à l'orientale, et assisté de deux ecclésiastiques vêtus également à la manière grecque. Les uns prétendent que la scène d'en bas représente le baptême de Constantin, d'autres croient y reconnaître saint Méthode recevant d'Adrien II la mission d'évangéliser la Pannonie. Le docte cardinal expose les deux opinions et se prononce pour la seconde ; voire il admet, avec M. Koukoulevitch, d'Agram, que le tableau a été peint par saint Méthode lui-même. Pour nous, l'opinion de Mgr Racki qui le fait dater du treizième ou du quatorzième siècle, paraît plus conforme aux principes de la paléographie et aux données de l'histoire. Dans aucun cas, le tableau ne saurait être l'œuvre de saint Méthode.

Une carte indiquant l'extension du royaume Khazare au neuvième siècle, — extension qui équivaut à vingt-quatre gouvernements de la Russie européenne d'aujourd'hui, — termine le volume.

Telles sont les observations que nous a suggérées la lecture de cet ouvrage recommandable à trop de titres, pour qu'elles puissent en diminuer le mérite ou qu'il ne puisse pas se passer de louanges banales.

J. Martinov.

Véritables mémoires de Marie Mancini, réimprimés avec notices et notes de Georges d'Heylli. Paris, librairie générale, 1881, in-16 jésus, de xxxii-210 pages avec portrait. — Prix : 7 fr.

On sait, aujourd'hui, surtout grâce à un livre de M. Chantelauze sur Louis XIV et Marie Mancini, quelle fut la vie accidentée de cette nièce de Mazarin. Est-elle bien l'auteur des mémoires qui viennent d'être réimprimés ? Il y a peut-être à ce sujet place encore pour quelques doutes, mais ni M. Chantelauze, ni M. d'Heylli ne les partagent. A ces mémoires on a donné le nom de *véritables* pour les distinguer d'un autre ouvrage édité à Cologne en 1676. Ce livre attribué à Marie Mancini, est évidemment apocryphe, mais paraît avoir eté souvent composé sur des indications véridiques. La nièce de Mazarin ne pouvait d'ailleurs en accepter la responsabilité, à cause des détails scabreux qu'il renferme. Dans les *Véritables mémoires*, Marie Mancini se peint, ou si l'œuvre n'est pas d'elle, est peinte d'une manière favorable, et l'on n'y retrouve pas les aventures scandaleuses dont ont parlé ses contemporains. On se rappelle que Louis XIV, vivement épris de la nièce de son ministre, songea à en faire une reine ; Marie Man-

cini raconte cet amour, mais sans laisser entrevoir jusqu'à quel point elle y fut sensible. Mazarin avec une généreuse abnégation mit fin à cette intrigue en mariant sa nièce au connétable Colonna. On ne trouve pas dans les *Véritables mémoires* le mot prêté à Marie Mancini, s'adressant à Louis XIV au moment de le quitter. « Vous m'aimez, je pleure, vous êtes roi et je pars ! » Marie Mancini sembla d'abord avoir eu quelque tendresse pour Colonna, mais après la naissance de plusieurs enfants, sa santé s'était profondément altérée, et il s'ensuivit beaucoup de froideur dans les relations des deux époux. Colonna n'eut plus pour sa femme les égards et les soins qui avaient rempli les premières années de son mariage. La princesse rejetant tous les torts sur le connétable, se décida à le quitter. Elle prit la fuite guidée surtout, au dire des médisants, par des motifs dont elle a soin de ne point parler. Arrivée en France, retournant en Italie, séjournant en Espagne, tantôt prisonnière, tantôt religieuse malgré elle; elle mena une vie persécutée et misérable et mourut si obscure qu'on ne sait pas même au juste quand elle termina une existence dont les débuts avaient été si brillants. Les *Véritables mémoires* n'ont peut-être pas tous les mérites qu'y aperçoit M. d'Heylli, mais ils n'étaient pas indignes d'une réimpression et elle a été exécutée de façon à satisfaire bibliophiles et lettrés. J. DE V.

Étude historique et juridique sur le Concordat de 1801, d'après les documents officiels, par M. l'abbé JOLY. Paris, librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 1881, in-8 de 214 p. — Prix : 3 francs.

Les concordats sont des traités qui enregistrent souvent des transactions entre l'Église et l'État. Ce mot employé par Talleyrand et Consalvi s'applique surtout au Concordat de 1801. Après douze ans de luttes entre la Révolution et l'Église, la Révolution qui voulait dépouiller et détruire l'Église, céda de ses prétentions et reconnut la liberté du culte catholique, la publicité de son exercice et le traitement convenable de ses ministres; le Souverain Pontife à son tour céda sur bien des points, sur le nombre des fêtes, sur la sanction de la vente des biens ecclésiastiques, sur la réduction du nombre des évêchés. M. l'abbé Joly pensant avec raison que la véritable histoire du Concordat se trouvait principalement dans les documents officiels relatifs aux négociations qui ont précédé ou suivi cette célèbre convention, nous montre, pièces en main, les diverses phases de la réconciliation, demandée déjà, en 1797, acceptée des deux côtés, un instant exploitée par le Premier Consul, mais heureusement assurée par l'intrépide sang-froid de Consalvi qui maintint le droit devant la ruse hypocrite de Napoléon. On sait comment au dernier moment celui-ci substitua un nouveau projet au projet discuté et adopté. Napoléon a

voulu tromper le Saint-Siège, voilà ce qui est historique et voilà ce qui diminue singulièrement les éloges qu'on lui accorde habituellement. Le Concordat s'est imposé par la nécessité ; la France ne pouvait se passer de la religion et c'est l'honneur du Souverain Pontife de n'avoir pas consenti à ce que cette religion devint un instrument du gouvernement et d'avoir maintenu ses droits. Cette pensée du despotisme de l'État, si cher à Napoléon, s'affirma encore dans les Articles organiques, rédigés par le gouvernement seul, mais publiés par lui en même temps que le Concordat, pour faire croire aux esprits superficiels qu'ils auraient été acceptés par le Saint-Siège, alors qu'ils ne lui avaient pas même été communiqués. Le Pape ne cessa de demander qu'on y fît les modifications nécessaires et l'espoir de les obtenir, ainsi que l'espoir de faire changer la nomination de quelques évêques constitutionnels, furent les principales raisons qui décidèrent Pie VII à venir couronner le nouvel empereur ; quatre ans après, Napoléon devait le détenir prisonnier.

Le travail de M. l'abbé Joly, bien fait, résume avec talent, et fidélité ce que l'on doit savoir sur ces questions aujourd'hui presque à l'ordre du jour. M. l'abbé Joly a donné le texte du Concordat et l'a fait suivre de sages observations ; il a donné aussi le texte des Articles organiques et a terminé par une dissertation très précieuse sur les libertés de l'Église gallicane et la déclaration de l'Assemblée de 1682, le tout marqué au coin de la meilleure doctrine catholique.

H. DE L'E.

Les anciennes communautés des arts et métiers à Saint-Omer, par PAGART D'HERMANSART, secrétaire-archiviste de la Société des Antiquaires de la Morinie, avec un *appendice sur quelques médailles en plomb leur ayant appartenu*, par L. DESCHAMPS DE PAS, correspondant de l'Institut. Saint-Omer, imp. Fleury-Lemaire, 1879-1881, 2 vol. in-8, de v-744 et 405 p. avec 4 planches.

Les anciennes corporations ouvrières à Bourges, par E. TOUBEAU DE MAISONNEUVE, secrétaire-adjoint de la Société des Antiquaires du Centre. Bourges, Pigelet, s. d., in-8 de XXIX-293 p. avec une planche.

La crise industrielle provoquée par les bouleversements révolutionnaires qui ont suivi 1789 et dont les effets ne font que s'accentuer avec le temps, porte beaucoup d'esprits sérieux à étudier le régime du travail avant cette époque fatidique, pour offrir aux réformateurs les éléments que fournissent les leçons du passé, et à ceux qui aiment mieux perfectionner que détruire, des types à adapter aux besoins de la situation actuelle. Ces travaux très nombreux ont leur bibliographie spéciale, encore inédite, due à M. E. Blanc ; ils viennent de s'augmenter de deux publications dues à des archivistes de sociétés savantes de province.

M. Pagart d'Hermansart donne une étude complète sur les ancien-

nes communautés des arts et métiers de Saint-Omer, rédigée principalement sur les documents conservés dans les archives de cette ville. Pour mieux faire comprendre le mécanisme si minutieusement réglé des communautés, corporations et confréries, il expose l'organisation municipale, touchant de près celle des communautés, par l'ingérence du « Magistrat » dans la confection de leurs statuts, leur exécution et la surveillance sur tout ce qui tenait aux intérêts des habitants. Il montre la prépondérance de l'élément germanique dans ces populations qui, groupées autour du monastère Sithiu, ont constitué Saint-Omer, et qui se trouvaient déjà englobées dans une *Gilda mercatoria*, dont on ne peut pas fixer la date, mais qui n'est point postérieure à la seconde moitié du onzième siècle. Il consacre son second livre au commerce en général : institutions commerciales, privilèges commerciaux, foires, impôts, poids et mesures ; le troisième et le quatrième à l'organisation des communautés d'arts et métiers, et à la réglementation du travail : statuts des communautés, conditions pour acquérir la maîtrise, privilèges et obligations des maîtres, administration, organisation religieuse, banquets, heures, jours et lieux consacrés au travail et à la vente, salaires, etc. Le cinquième livre donne des détails sur les communautés classées suivant leurs objets : métiers relatifs au transport des marchandises, à l'alimentation, au vêtement, etc. Puis vient une note de M. L. Deschamps de Pas (p. 677-687) sur dix-sept médailles en plomb relatives aux corporations de Saint-Omer, et reproduites dans deux planches. Deux autres planches donnent les armoiries de ces associations enregistrées par d'Hozier. Signalons avec éloge trois tables : table analytique, table alphabétique, puis table des dénominations des métiers cités dans l'ouvrage. Le tome second est tout entier occupé par des pièces justificatives rangées méthodiquement (statuts, règlements, arrêtés, ordonnances, œuvres, etc.), au nombre de 169 qui ont aussi leur table, quelques-unes du onzième, du douzième, du treizième et du quatorzième siècle, reproduites soit d'après des originaux, soit d'après des copies, ce qui n'est pas toujours indiqué. La plus importante et la plus ancienne, sont les statuts de la Guilde marchande, qui étaient inédits.

Nous ne pouvons essayer d'analyser un livre si plein de faits tous appuyés sur des textes. S'il paraît plus spécialement rédigé en vue des érudits, il fournira néanmoins à l'économiste des données précises sur le régime et la situation économiques, et pour le simple amateur, il lira avec intérêt les nombreux détails sur le commerce, l'industrie, les coutumes et mœurs. Bien des réglementations que nous croyons le fruit de notre sagesse, ne sont que la copie de celles de nos ancêtres ; quelques-unes sont encore en vigueur, comme pour la vente du poisson de mer qui est encore *mincqué* (p. 421). Si l'on ne donne pas

plus de détails sur certaines industries, comme sur celle des vêtements, il faut en savoir gré à l'auteur qui ne manquait pas de documents, mais qui n'a pas voulu refaire ce que d'autres avaient accompli avant lui sans laisser l'espoir de faire mieux. On sera frappé de bien des abus qui se sont glissés dans toutes ces institutions malgré tous « cœuriers » mais on remarquera aussi quel soin prennent tous les règlements de chercher à concilier les intérêts de la consommation et de la production, de l'ouvrier et du patron ; puis on verra que l'idée religieuse est l'idée mère de toutes ces associations, leur point de contact, leur trait d'union, et nous signalerons à cette occasion, une liste des patrons des corporations (p. 262-263).

— M. E. Toubeau de Maisonneuve ne fait que reproduire avec quelques notes des textes, généralement des règlements, relatifs aux deux corporations ouvrières de Bourges. C'est le *cayer des reiglements et ordonnances sur plusieurs estats et mestiers de personnes demourantes en la ville et faulxbourgs de Bourges*, dont l'original est conservé aux archives de la ville. Il les présente aux ouvriers comme des titres de noblesse et comme des types où ils pourront trouver des modèles pour la reconstitution des corporations appropriées à nos institutions contemporaines. Dans son introduction, fort bien faite et quant au fond et quant à la forme, il donne une idée générale des corporations et des confréries.

René de Saint-Mauris.

Mémoires sur la vie publique et privée de Claude Pellot, *conseiller, maître des requêtes, intendant et premier président du parlement de Normandie* (1619-1683), d'après de nombreux documents inédits, notamment sa correspondance avec Colbert et le chancelier Séguier, par E. O'Reilly, conseiller à la cour d'appel de Rouen. Tome I. *Claude Pellot, conseiller, maître des requêtes et intendant*. Rouen, Cagniard ; Paris, Champion, 1881, gr. in-8 de xxiii-679 p. — Prix : 12 fr.

Dans le quatrième et dernier volume de la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, M. Depping, résumant les indications que l'histoire peut tirer de ce précieux recueil pour l'étude du vaste et puissant système organisé par le grand roi, a cru devoir rappeler les noms des principaux collaborateurs, ministres, magistrats et intendants qui le secondèrent, et parmi ces derniers, à côté de Bâville et de Bouchu, il place Claude Pellot, seigneur de Port-David et de Saint-Martin-Lards.

Né à Lyon en 1619, fils d'un prévôt des marchands de cette ville qui devint, par la faveur de Richelieu, membre du grand conseil et envoyé extraordinaire à Cologne, Pellot débuta dès 1641 comme conseiller semestre du parlement de Rouen. Sa capacité, d'heureuses alliances de famille, lui valurent d'être pourvu, au mois de décembre 1653, de l'office de maître des requêtes, puis, moins de trois ans

après, de la commission d'intendant, qu'il devait successivement remplir en Dauphiné, en Poitou et en Guyenne, jusqu'au mois de janvier 1669, époque où une lettre de Colbert, son parent, avec lequel il fut en relations constantes et intimes, vint lui annoncer que le Roi l'appelait à la présidence de ce parlement de Rouen, où il s'était assis pour la première fois à l'âge de 21 ans sur les fleurs de lis. Il mourut en 1683 dans l'exercice de sa charge.

La double carrière brillamment poursuivie par Pellot fournissait naturellement matière à une étude, portant à la fois sur l'administration et sur la justice en France au dix-septième siècle, c'est-à-dire à l'époque précisément où naissent et s'accentuent les points de conflit entre les deux pouvoirs. M. O'Reilly ne s'est pas refusé à entreprendre cette étude difficile, comme il ne nous semble avoir reculé devant aucune recherche dans les dépôts soit publics, soit particuliers, en vue de la rendre aussi complète que possible. Prenant pour base de son travail la correspondance tant imprimée qu'encore inédite de Colbert, il a su également puiser largement dans celles de Séguier, de Baluze et de Louvois, ainsi que dans les archives des parlements de Dauphiné et de Normandie, des villes d'Agen, de Bayonne et de Rouen, et tirer un habile parti des intéressantes découvertes qu'il y a faites sur l'homme privé aussi bien que sur l'homme public.

L'ouvrage doit former deux volumes ; le premier seul a paru. Il est particulièrement consacré à la carrière de Pellot comme intendant, et nous fait assister aux luttes incessantes qu'à Grenoble d'abord (1656), puis à Poitiers (1658), et en Guyenne (1662-1669), il eut à soutenir contre l'hostilité systématique des parlements, contre la résistance des autorités locales, pour réprimer les abus, et assurer l'exécution des réformes fécondes ordonnées par Colbert. L'usage s'était établi, à partir d'une certaine époque, de *coupler* les généralités ; pendant quinze mois (1662-1664) Pellot en réunit jusqu'à trois sous sa main, Poitiers, Limoges et Montauban, sans négliger jamais, — sa correspondance le prouve, — aucun des innombrables détails d'un service à la fois administratif, financier et judiciaire. Au mois de janvier 1664, il vit modifier son département, et, en conservant Montauban, échangea l'intendance de Poitou contre celle de Bordeaux.

« Frappé des inconvénients que présentent beaucoup de publications de nos jours, où les documents originaux, qui sont la raison première du livre, sont systématiquement rejetés en dehors, de manière à faire en quelque sorte à la suite un second ouvrage, » M. O'Reilly s'est attaché à laisser au contraire la principale place aux dépêches de Pellot, de Colbert et de ses autres correspondants en les enchâssant dans un récit ininterrompu.

Ce récit nous a paru des plus instructifs, et nous ne pouvons qu'é-

mettre le vœu que le second volume, dans lequel l'auteur doit retracer l'histoire des quatorze années pendant lesquelles Pellot présida à l'administration de la justice en Normandie, réunisse les mêmes qualités que le premier. Comte DE LUÇAY.

L'Angleterre, son gouvernement, ses imitations, par A. DE FONBLANQUE, traduit sur la 14e édition, par DREYFUS, avec une préface de M. H. BRISSON, vice-président de la Chambre des députés. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-8 de XXIV-279 p. — Prix : 5 fr.

Ce volume est un excellent répertoire pratique de la constitution et des institutions gouvernementales de l'Angleterre. Il ne faut y chercher ni investigations historiques, ni vues philosophiques, ni considérations sociales. Quand on voudra savoir ce qui fait la force et la vitalité de l'Angleterre, c'est toujours l'ouvrage magistral de M. Le Play qu'il faudra lire. Mais nous avons dans ces quelques pages les indications précises des faits, les dates des lois et des plus récentes innovations législatives. C'est le livre le plus utile que puissent souhaiter les personnes qui s'occupent d'études de droit constitutionnel et administratif.

Après avoir traité, en sept chapitres, de la constitution proprement dite, M. de Fonblanque consacre une série de chapitres à la dette nationale, au gouvernement local, à l'Église, aux colonies, à la diplomatie, à l'armée et à la marine, à l'administration civile et enfin à l'organisation judiciaire. X.

Synopsis legatorum a latere, nuntiorum, delegatorum, prædicatorum cruciatarum, *etc., in Polonia terrisque adjacentibus* 1073-1794; in ordinem digesta a THAD. WIERZBOWSKI, equite polono. Romæ, typis Elzevirianis, 1880, in-8 de 66 p.

Voici un opuscule peu étendu, mais bien utile, nécessaire même à quiconque s'occupe de l'histoire de Pologne ou de Russie. En étudiant celle-ci, sans cesse on a besoin tantôt de savoir une date ou de la vérifier, tantôt de connaître le nom du personnage envoyé de la cour de Rome, le travail de M. Wierzbowski rend les recherches superflues et presque toujours il donne des indications exactes et sûres. A vrai dire, ce n'est pas pour la première fois qu'on offre au public un secours de ce genre ; mais personne ne l'a fait encore avec autant de succès que lui. De toutes les listes des nonces publiées en Pologne, jusqu'à présent, la sienne est la plus complète et la plus correcte.

Le premier essai a été fait en 1839, par Sébastien Ciampi, dans son précieux recueil intitulé : *Bibliographia Critica* (tome II, p. 9-116). L'illustre savant polonais, Alexandre Przezdziecki, a donné en 1850

un travail semblable dans le second supplément de ses *Notices bibliographiques* (*Notitiæ Bibliographicæ de fontibus manuscriptis rerum polonicarum in principalibus extra veterem Poloniam archivis et bibliothecis asservatis* (p. 164-170). En 1859, Paul Ladislas Fabisz publia à Olesnitz, sa série chronologique (Chronologica series legatorum et nuntiorum S. Sedis apostolicæ in Polonia), et sept ans après, il en fit à Ostrovo une nouvelle édition, plus correcte et accompagnée de notes, sous le titre de *Notitia de legatis et nunciis apostolicis in veteri Polonia*. M. Wierzbowski a mis à contribution tous ces travaux, mais principalement le recueil en deux volumes de Garampi (1776) qui avait été nonce en Pologne de 1772 à 1776, puis bibliothécaire de la Vaticane. Garampi a composé aussi une liste des nonces en Pologne allant à l'année 1772 ; malheureusement elle ne nous est point parvenue ; l'auteur de *Synopsis* dut se servir du grand *index* du recueil, en le conduisant jusqu'à 1794, le complétant et en y apportant quelques modifications. Son inventaire se partage en deux sections, alphabétique (p. 1-39) et chronologique ; il se borne à donner les noms propres et les dates, sans y ajouter aucun détail biographique.

Le premier légat venu de Rome a été le cardinal Rudolphe, mentionné en 1073 ; Galo, évêque de Beauvais, figure à l'année 1104. Après lui vient une lacune qui n'est comblée qu'en 1189, par le cardinal légat Jean Mabarance et Pierre de Capoue. Nommons encore Isidor, métropolitain de Kiev et de toute la Russie, devenu célèbre au concile de Florence (1439). — En 1518, Moscou vit arriver de Rome Nicolas Schomberg, alors simple religieux dominicain et plus tard cardinal. Il en est fait mention dans les *Monumenta Poloniæ historica* de Theiner ; on l'a longtemps confondu avec un autre Nicolas, médecin allemand, surnommé en Russie astrologue. Il y fut bientôt remplacé par le nonce Zacharie Ferreri, évêque de Gardia, dans le royaume de Naples (1419-1521), à qui succéda Jean de Potentia, des frères mineurs, évêque, non pas *Scatensis*, comme le dit l'auteur, mais Scarensis, de Scara, en Suède, siège qu'il n'a d'ailleurs jamais occupé. Ce sont les quatre premiers envoyés officiels de Rome qui aient résidé à Moscou, avant Possevin. Un travail comme celui dont il s'agit, doit avant tout être exact ; sous ce rapport, le *Synopsis* de M. Wierzbowski, sans être absolument irréprochable, mérite de grands éloges, autant qu'il nous a été donné d'en juger, en le consultant très souvent sur différentes époques, notamment sur la seconde moitié du dix-septième siècle et le premier quart du dix-huitième.

J. Martinov.

L'Orient dévoilé, par M. Sarrasi, 2e édition. Paris, Leroux, 1881, in-8 de 497 pages. — Prix : 8 fr.

« Je n'avais pas *dix ans*, dit l'auteur de ce livre, que ma position toute spéciale m'avait déjà mis en rapport avec nombre d'esprits intelligents et sans préjugés, qui n'hésitaient pas à aborder tous les problèmes de politique, de philosophie, de religion, de littérature, au seul point de vue de la recherche du vrai. C'est au milieu de ces personnes instruites et de bonne foi, aux conversations desquelles je prêtais une attention d'autant plus grande que toutes avaient droit à mon affection, que je conçus pour la première fois l'idée de ce travail, fruit des méditations et des recherches de longues années... Dans ma jeune tête germa un projet grandiose : chercher le vrai en religion. » Voilà, il faut en convenir, une précocité rare, et il est peu d'auteurs, même parmi les meilleurs, qui aient eu, à dix ans, leurs premières inspirations. Après avoir poursuivi son but pendant plus de trente ans, M. Sarrasi n'a rien trouvé du tout : « J'arrive, dit-il, à cette conclusion, que la connaissance de la vérité religieuse n'est pas plus possible à l'homme qu'il ne lui a été donné d'aboutir à la connaissance du vrai. » Trente ans d'un labeur incessant et inutile ! tout le monde plaindra M. Sarrasi. Ce qui lui paraît pourtant le plus probable, c'est, on ne s'y attendrait guère, la métempsychose : « En somme, dit-il, la migration d'une âme perfectionnée dans un corps plus approprié à ses nouvelles destinées n'a rien d'illogique. Une loi fatale nous appelle vers Dieu ; mais pour arriver à lui, il faut nous séparer de bien des éléments impurs. La mort nous débarrasse de quelques-uns ; d'autres circonstances favorables, *d'autres morts*, nous délivreront davantage et il n'y a rien d'impossible à ce qu'un jour vienne où notre âme se confondra dans le bien, le beau et le vrai, c'est-à-dire dans la divinité. Notre évolution sera alors achevée, nous aurons reçu la récompense de nos efforts. » Et enfin plus loin : « Cette idée de la transmigration progressive de l'âme, je ne suis *peut-être* (!) pas le seul à l'avoir écrite. » M. Sarrasi espère, en outre, « avoir prouvé que toutes les religions sont créées par l'homme, qu'elles sont le fruit d'un état de civilisation et d'une époque déterminés... qu'elles ne peuvent se transformer et se perfectionner qu'en changeant, c'est-à-dire en mourant. » Et plus loin : « Pourquoi, dit-il, n'y aurait-il pas un Dieu du dix-neuvième siècle comme il y a un Dieu d'Abraham ou de Moïse ? Chaque individu doit même avoir son Dieu spécial : « le Dieu d'un bouvier ne peut être le même que le Dieu d'un érudit. » Voilà qui me rassure, car je craignais que M. Sarrasi n'eût la fantaisie de vouloir imposer son Dieu aux autres.

C'est dans l'histoire des religions de l'Orient que M. Sarrasi trouve

des preuves à l'appui de ses conceptions... enfantines. Il passe en revue l'histoire du langage, la division des races humaines et leurs migrations, l'histoire de l'Inde où il trouve une religion qu'il appelle « l'alcoolisme » : la Chaldée et l'Égypte ont ici leur place, ainsi que les Juifs, qui « chassés d'Égypte à cause d'une maladie contagieuse inguérissable, la lèpre qui les avait envahis, sortirent du royaume sous les ordres d'un prêtre nommé Moïse qui leur donna une religion et des lois. » M. Sarrasi ne dit point si c'était pour reconquérir le trésor de la lèpre que le Pharaon se mit à la poursuite des Hébreux. La deuxième partie du livre, intitulée : *Sociétés*, traite de tout ; nous y voyons que M. Sarrasi a découvert que toute œuvre artistique est à la fois imprégnée du cachet de l'auteur et de l'époque où elle est apparue, et que l'art n'existe pas sans le travail ; nous y voyons encore Tertullien (pauvre Tertullien !) réfuté et terrassé par M. Sarrasi. Je renonce à donner un aperçu des amusantes étrangetés qui nous sont révélées dans la troisième partie intitulée : *Religions :* « L'émasculation des dieux créateurs, les cultes phalliques, les mystères de la lettre E... « Cette lettre résume cette idée boudhique et chaldéenne que l'Esprit saint procède du fils et de la mère terrestre. E c'est le Dieu qui se rapproche le plus de l'homme, c'est-à-dire le *Dieu-Homme*. Que de choses dans cette innocente lettre ! » Que de choses aussi dans le cerveau de M. Sarrasi ! Je demande pardon au lecteur de l'avoir initié à la science de cet enfant-phénomène par de trop longues citations.

Ern. B.

BULLETIN

Des origines du monde *et des lois qui le régissent*, par A. de Pillon de Saint-Philbert. Rouen, Deshays. 1881, in-18 de VI-111 p. — Prix : 2 fr.

Montrer par des aperçus rigoureusement scientifiques qu'il ne peut jamais y avoir de contradiction entre la foi et la raison, de dissentiment entre la révélation et la science ; exposer la théorie thermodynamique et la rapprocher de l'hypothèse de Boscowich qui, dès le milieu du siècle dernier, avait entrevu les conclusions émises par la physique moderne ; faire voir que les transformations de chaleur et de mouvement qui constituent les phénomènes, se produisent dans un sens déterminé, ce qui implique pour l'univers un commencement et une fin ; étudier les êtres vivants afin de préciser, par la conception de Claude Bernard sur les localisations cérébrales, l'action de l'âme sur la matière atomique ; constater comme caractéristiques des facultés de l'âme humaine l'idée de devoir, le sentiment religieux et la responsabilité morale ; enfin poursuivre les conséquences de ces considérations en examinant l'action mutuelle de l'âme et du corps : tel est l'objet de ces quelques pages. L'auteur les présente modestement comme le résumé du remarquable traité du P. Carbonnelle sur *les Confins de la science et de la philosophie*. Mais il lui revient à juste titre l'honneur d'avoir su présenter avec clarté, concision et rigueur des conceptions abstraites auxquelles, malgré

l'engouement de notre temps pour la science, les esprits sont trop souvent étrangers. C'est donc faire œuvre utile à tous égards que de vulgariser ainsi la vérité sous une forme à la fois sûre et élégante.

A. D.

Le Catéchisme du mariage *ou la préparation, les cérémonies et les grands devoirs de ce saint état*, par M. l'abbé François Lacoste, curé de Brochon. Paris, Palmé, 1881, in-12 de XLII-354 p. — Prix : 3 fr.

M. l'abbé Lacoste destine son ouvrage aux simples fidèles ; il le publie avec l'approbation de son évêque, Monseigneur de Dijon, qui en déclare la doctrine exacte et ajoute « qu'elle y est exposée de manière à faire comprendre aux fidèles, soit l'importance de ce grand sacrement, soit les obligations qu'il impose à ceux qui le reçoivent ». C'est le but que se propose l'auteur, but éminemment utile de notre temps, où cette divine institution est menacée non seulement par les impies, mais encore par les pouvoirs publics. On pourrait intituler les trois parties qui composent ce volume : avant, pendant et après. Dans la première, M. l'abbé Lacoste définit le mariage, traite de son institution comme sacrement, du mariage civil, et du choix du compagnon de vie. La seconde est consacrée aux cérémonies qui précèdent (fiançailles, bans, empêchements, dispenses, etc.), qui accompagnent et qui suivent, en montre les beautés, en explique le sens et ne passe pas sous silence certains accessoires comme le festin de noces et de pieuses et charitables coutumes maintenues en diverses contrées. La troisième a pour objet les droits et les devoirs réciproques des époux, leurs devoirs envers Dieu et envers la famille, leur dignité et leur mission. Ces sujets délicats sont traités avec tact et discrétion et le plus souvent avec la plume de saint François de Sales. M. l'abbé Lacoste puise abondamment dans l'Écriture sainte dont les récits lui offrent les meilleurs commentaires de la doctrine qu'il expose. Il nous semble qu'il eût été mieux de ne pas mêler aux faits certains des légendes simplement pieuses dont on ne peut tirer aucun enseignement doctrinal. La forme du catéchisme, c'est-à-dire par demandes et par réponses, ne nous paraît pas heureuse : les réponses devraient être plus précises. Nous regrettons aussi quelques expressions triviales. Il est fait peu usage des traditions de la France chrétienne révélées par les « livres de famille ». Nous devons ajouter que M. l'abbé Lacoste donne en tête de son ouvrage l'encyclique de Léon XIII, sur le mariage, du 10 février 1880.

R.

Prove All things, Hold fast that which is good. (*Éprouvez toutes choses et gardez ce qui est bon*). Lettre aux paroissiens de Great Yarmouth, à l'occasion de sa réception dans l'Église catholique, par J. G. Sutcliffe, Maître-ès-arts, ancien vicaire de Saint-Nicolas, à Great Yarmouth. London.

Sous le souffle béni qui passe en ce moment sur l'Angleterre et qui redonne au mouvement de conversion une impulsion nouvelle, presque inconnue jusqu'à ce jour, les âmes s'émeuvent, s'inquiètent, réfléchissent, interrogent, consultent et finissent par aboutir au catholicisme. La forme acrimonieuse que la controverse entre anglicans et catholiques a prise dans ces derniers temps contribue elle-même à hâter le retour des âmes, et plus d'un converti peut se dire déjà qu'après Dieu, il doit son salut à certains pamphlets dirigés contre l'Église catholique, par des hommes de talent, que couvre le

haut patronage de l' « *English church union* » ou de la « *Society for promoting Christian Knowledge* . » Le temps d'arrêt, que les controverses suscitées entre catholiques, à l'occasion du concile du Vatican, avaient amené dans la conversion des anglicans, est terminé; les conversions recommencent nombreuses et journalières, si elles ne sont pas toutes éclatantes, et il y a lieu d'espérer qu'elles ne s'arrêteront plus. Les yeux s'ouvrent à la lumière des faits. Le spectacle de l'Eglise catholique luttant sur le continent avec calme, mais avec fermeté, contre les tyrannies du pouvoir civil, rapproché du spectacle que présente l'Eglise anglicane complètement asservie au pouvoir royal, produit des merveilles de grâces et de bénédiction. Voici un clergyman, le Rév. J. G. Sutcliffe, qui vient de découvrir dans ces événements ce qu'est et ce que doit être l'Église de Jésus-Christ, et cette découverte l'a conduit à la vérité. Ce n'est là qu'un exemple, entre cent autres que nous pourrions citer, de ce que l'étude impartiale de l'anglicanisme et du catholicisme peut produire dans les intelligences et les âmes.

Toutes ces études particulières, où des personnes rendent compte des transformations qui se sont accomplies en elles, sous l'action de Dieu et de la grâce, sont intéressantes au suprême degré, car rien n'est beau comme la vie des âmes. La lettre du Révérend J. G. Sutcliffe ne peut manquer d'être bien accueillie du public anglais. Elle servira aussi, nous l'espérons, à ramener plus d'une âme à la véritable Église et contribuera à la réalisation de l'idéal évangélique : « Un seul troupeau, un seul pasteur ! »

P. Martin.

Oraison funèbre de Mgr Louis-Gaston-Adrien de Ségur, prélat de la maison du Pape, chanoine de premier ordre du chapitre insigne de Saint-Denis, prononcée à Notre-Dame de Paris, le 11 juillet 1881, par S. G. Mgr Gaspard Mermillod, évêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève. Paris, imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, 51, rue de Lille, in-8 de 63 p. — Prix : 1 fr.

Le sujet et l'orateur se recommandent assez pour qu'il nous semble suffisant de faire une simple annonce de cette *Oraison funèbre*. La vie qui a été esquissée ici (T. XXXII, p. 77) à un autre point de vue, est retracée par Mgr Mermillod avec cette grâce, ce charme, cette émotion qui captivent toujours ses auditeurs. Il fait connaître Monseigneur de Ségur dans sa famille, dans sa jeunesse et dans ses derniers moments ; il le montre se donnant à Dieu dans le sacerdoce, éprouvé par les souffrances du corps et de l'âme, puis se dévouant sans mesure au service des âmes, des œuvres et de l'Église. « Devant cette vie et devant cette mort, dirons-nous avec l'éloquent orateur, qui n'ouvrirait pas son cœur à l'espérance!... A son souvenir aimé les fidèles ranimeront leur dévouement, le clergé y puisera du courage, et la France, les secrets de sa résurrection. » Nous aurions voulu une édition populaire.

L'héroïsme civil, 1789-1880, par Etienne Charavay, archiviste-paléographe. Paris, Charavay, 1881, pet. in-8 de x-285 p. — Prix : 2 fr.

M. Charavay a obéi à une très louable inspiration en écrivant ce livre. Il a voulu inspirer aux enfants le culte de l'héroïsme civil, c'est-à-dire le culte de l'héroïsme qui s'exerce ailleurs que sous l'uniforme guerrier. Sans doute, il a pensé que les volontaires de 92 n'étaient pas des héros militaires bien sérieux, et il les a classés parmi les héros civils : les héros

civils n'auraient peut-être pas tout à fait tort de s'en plaindre ; car ce rapprochement ne laisse pas de les diminuer un peu. Le choix des héros civils de M. Charavay n'est pas fait non plus avec assez de discernement, et la facilité avec laquelle il sacre *héros* ne contribuera pas, ce me semble, à augmenter le prix de cette dénomination, qui avait conservé jusqu'ici une valeur plus haute. Pompiers, gardiens de la paix, gendarmes, douaniers, sœurs de charité, prêtres et magistrats et autres représentants de l'héroïsme professionnel, figurent pêle-mêle, non loin de diverses notabilités politiques dont l'héroïsme est beaucoup plus discutable et à coup sûr beaucoup moins méritoire, et l'on s'étonnera certainement de voir décerner la même couronne à la sœur Rosalie et au représentant Baudin, à Mgr Affre et à M. Andrieux. Livre neutre et terne, dont les conseils et la collaboration de M. Bureaud-Riofrey, maire de Bois-le-Roi, et de M. Anatole France, auxquels l'auteur se croit tenu d'adresser ses remerciements, n'ont pas fait un chef-d'œuvre. C'est un simple recueil d'anecdotes, quelques-unes très édifiantes, orné de gravures uniformément mauvaises. P. Talon.

Gambetta dictateur, par Edmond Béraud, rédacteur de la *Gazette de France*. Paris et Poitiers, Oudin, 1881, in-12 de VII-123 p. — Prix net : l'exemplaire, 30 cent.; le cent. 35 fr.; le mille, 300 fr.

Ce que sera M. Gambetta dictateur, s'il le devient, il est aisé de le prévoir, car il l'a été, et le passé nous est à cet égard un sûr garant de l'avenir. Ne s'est-il pas écrié un jour, avec cette prodigieuse infatuation qui lui est propre : « Ce que j'ai fait, je suis prêt à le refaire. » M. Edmond Béraud a donc été très bien inspiré en nous racontant ce que M. Gambetta a fait. Rien n'est moins édifiant, Gambetta financier, Gambetta dictateur, Gambetta général, tout cela fait triste figure et la France sera bien étonnée un jour qu'elle ait pu se prosterner devant une telle idole. Elle commencera à rougir le jour où elle voudra bien regarder. En attendant que le bon sens la retrouve debout devant celui qu'elle a trop longtemps accablé de ses obséquieux hommages, M. Edmond Béraud lui en a tracé une image très ressemblante et partant très laide : elle pourra l'étudier et la contempler à l'aise et nous espérons bien qu'elle ne tardera guère à en concevoir un tel dégoût qu'elle la fera disparaître pour toujours. Et M. Béraud aura mérité la reconnaissance de ceux qui ont gardé le culte de la liberté et de l'honneur.

P. Talon.

Itinéraire de l'Algérie, de Tunis et de Tanger, par Louis Piesse (Collection des *Guides-Joanne*). Paris, Hachette, 1881, in-8 de 348 pages. — Prix : 15 fr.

Le moment est favorable aux publications relatives à l'Afrique septentrionale. D'une part, ces belles contrées sont de plus en plus visitées par les touristes et les explorateurs archéologiques; de l'autre, de graves événements se préparent de ce côté et appellent l'attention de l'Europe entière. L'heure était donc des plus opportunes pour la réédition de l'Itinéraire de l'Algérie, de Tunis et de Tanger. M. Louis Piesse, s'inspirant de nombreux ouvrages publiés depuis le seizième siècle dont il donne une longue liste bibliographique, a considérablement développé son étude : on y trouve la description de 74 routes diverses, où figurent toutes les villes, les villages, et les hameaux anciens et modernes. Deux chapitres spéciaux sont consacrés aux environs de Tunis et de Tanger. L'introduction, très étendue, donne des notions du plus haut intérêt sur la géographie, la flore, la faune, l'in-

dustrie, le commerce, l'ethnologie et l'histoire politique de l'Algérie. Au point de vue religieux, l'auteur se montre fort éclectique. Tandis que, dans la partie historique, nous relevons certain passage injuste pour l'influence civilisatrice de la religion catholique, nous remarquons que, dans d'autres chapitres, il est parlé en fort bons termes de la Trappe de Staouéli et de divers autres établissements religieux. La réputation de la collection des *Guides-Joanne*, dont ce volume fait partie, est bien établie. On sait que nul traité de géographie ne donne des renseignements à la fois plus détaillés et plus exacts sur les diverses régions de la France pittoresque. L'itinéraire de M. Louis Piesse est digne de cette grande publication ; indispensable pour les touristes et les fonctionnaires que leurs plaisirs ou leurs affaires conduisent dans notre belle colonie africaine, il sera utile aux amateurs sédentaires qui désirent connaître intimement les pays soumis à la domination ou à l'influence française. Vicomte H. de Bizemont.

La Tunisie, par H. Duveyrier. Paris, Hachette, 1882, 1 vol. in-8 de 153 p. — Prix : 2 fr.

« Au moment où vient de s'ouvrir, pour la France, une question tunisienne, qui durera certainement plus longtemps que les opérations militaires actuellement presque terminées, nous pensons répondre aux préoccupations d'un grand nombre d'esprits en présentant un aperçu général de la Tunisie. Il est, en effet, indispensable d'être préparé quand on veut apprécier sainement les faits de l'ordre politique ; or, pour ceux-ci comme pour quelques autres, la géographie, largement comprise, doit servir de base. » C'est en ces termes que débute un ouvrage auquel l'actualité et le nom de son auteur assurent le succès. M. G. Duveyrier a, en effet, une indiscutable compétence en ce qui concerne la géographie de l'Afrique ; sa jeunesse s'est passée en voyages qui l'ont conduit jusque chez les Touaregs ; plus récemment, il a fait partie de la seconde mission du commandant Roudaire au sud de la Tunisie. La brochure qu'il vient de publier est la reproduction d'une série d'articles publiés dans *le XIXe Siècle*, ce qui explique certaines tendances irréligieuses concédées à l'esprit habituel de ce journal. Par contre, rien n'obligeait l'auteur à qualifier l'émir Abd-el-Kader d'illustre défunt, alors que notre ancien ennemi continue à vivre des libéralités de la France. Malgré cette légère erreur, le livre de M. Duveyrier est une œuvre consciencieuse où les diverses provinces de la Tunisie sont minutieusement décrites, et où l'on trouve de très curieux détails sur les redoutables confréries musulmanes, qui sont l'âme des insurrections actuelles. Après le *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, par M. Victor Guérin, c'est la meilleure monographie que nous ayons de cet intéressant pays.

Vte H. de Bizemont.

Panama et Darien. *Voyages d'exploration*, par Armand Reclus. Paris, Hachette, 1881, in-12 de 422 pages. — Prix : 4 fr.

On sait qu'un congrès formé des plus illustres ingénieurs du monde entier se réunit à Paris en mai 1879 sous la présidence de l'illustre M. de Lesseps, pour déterminer quel était le meilleur tracé de canal interocéanique. Après huit jours de discussions laborieuses, le choix du savant aréopage se fixa sur la ligne de Colon-Aspinwall à Panama, présentée par MM. Wyse et Reclus. Ces deux jeunes explorateurs apportaient à l'appui de leurs propositions une série d'études consciencieuses entreprises dans les isthmes de Darien, de San-Blas et de Panama. C'est le récit pittoresque et humoristi-

que de ces pénibles explorations que M. Armand Reclus offre aujourd'hui au public ; déjà les abonnés du *Tour du Monde* ont pu le lire, et le nouveau volume bénéficie des cartes et des nombreuses gravures qui ont illustré cette publication. Bien que l'auteur ait suivi l'ordre de son journal, il a su éviter l'aridité et la monotonie qui pourraient en résulter, en semant à profusion et au courant de la plume, les anecdotes, les descriptions, les études de mœurs, les monographies d'animaux sauvages. Au moment où commencent les travaux de cette œuvre gigantesque qui, dans une dizaine d'années, ouvrira une voie nouvelle au commerce du monde, il est intéressant de connaître les privations, les fatigues, les périls mêmes aux prix desquels le terrain a pu être étudié par une poignée d'hommes instruits et courageux dont plusieurs sont morts à la peine. M. Armand Reclus, lieutenant de vaisseau, est frère des deux célèbres géographes, Elisée et Onésyme Reclus. Il est protestant et même quelque peu libre-penseur ; on aurait pu craindre qu'il se donnât la facile satisfaction de railler les pratiques trop souvent empreintes de superstition des Indiens à demi convertis au catholicisme. Il faut reconnaître qu'il garde à cet égard une louable modération, et que même il se montre très respectueux de la vraie et sincère religion partout où il lui arrive de la rencontrer. H. DE B.

Océans et continents, par GROVE, traduit de l'anglais par Mlle MARIE TESSON. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-32 de 187 pages. — Prix : 60 cent.

Les Iles du Pacifique, par H. JOUAN. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-32 de 191 pages. — Prix : 60 cent.

La maison Germer-Baillière édite, sous le titre collectif de *Bibliothèque utile*, une série de petits ouvrages consacrés à la vulgarisation de diverses branches de la science. Tous ne sont pas irréprochables au point de vue des principes religieux et philosophiques ; mais, dans les deux volumes que nous avons sous les yeux, les questions délicates sont évitées avec le plus grand soin, et l'orthodoxie la plus scrupuleuse n'y trouverait rien à retrancher.

Le premier est une véritable introduction à l'étude de la géographie dans laquelle l'auteur s'est efforcé de mettre à la portée de tous les lecteurs les principes un peu arides de cette science. Certains passages nous ont paru manquer de clarté et se prêter, par suite, à des interprétations un peu erronées ; il y a là, sans doute, de la faute du traducteur. On peut regretter aussi que le livre n'ait pas été légèrement *francisé* par la conversion de toutes les mesures en unités françaises, et aussi en modifiant les exemples cités trop exclusivement choisis parmi des sujets familiers aux lecteurs anglais. Ce petit précis est suivi d'une traduction de la description des chutes du Niagara par le célèbre physicien Tyndall, qui, en dehors de son intérêt très réel, n'a d'autre raison de se trouver là que la nécessité de compléter le volume en lui donnant l'extension adoptée par l'éditeur de la collection.

L'ouvrage de M. H. Jouan est une monographie de l'Océanie fort bien faite et pleine de détails intéressants sur l'histoire naturelle de cette cinquième partie du monde. On sent que l'auteur est particulièrement compétent dans cette partie. Les passages relatifs au peuplement et à la dépopulation des îles du Pacifique sont très instructifs ; les considérations sur les divers idiomes sont peut-être un peu étendues pour un livre de vulgarisation. Il est à noter que M. Jouan, toutes les fois qu'il a occasion de parler des missionnaires, le fait en termes fort convenables. Vicomte H. DE BIZEMONT.

VARIÉTÉS

LA LITTÉRATURE CATALANE EN 1880.

(*Fin*)

II. — J'en ai fini avec la poésie de tout genre, mais je ne veux point passer à la prose avant d'avoir consacré quelques lignes à la comédie en vogue de cet hiver; *Lo dir de la gent*. Cette œuvre de M. Frederich Soler (Serafi Pitarra, pour lui conserver son ancien pseudonyme), a agité les esprits durant plusieurs mois. La presse s'est partagée en deux camps aussi injustes l'un que l'autre, celui-ci dans sa critique outrée, celui-là dans son approbation sans critérium. Les sages se sont bornés à enregistrer le succès. En un mot, la pièce jugée par les applaudissements du public attend encore une appréciation littéraire. Nous voudrions fournir à nos lecteurs les éléments nécessaires pour la formuler.

La marquise, mariée à un vieillard, fut aimée par un noble jeune homme nommé Enrich qui, sur ses instances, s'éloigna d'elle et n'est revenu que maintenant qu'elle est veuve et libre de lui confier son bonheur. De son union avec le marquis est né un enfant, Carlos, parvenu à l'âge d'homme, quand mourut son père, et fort épris d'Amporo, fille du savant ingénieur Joan, et en quelque sorte l'ange gardien de sa mère durant une longue maladie qui menaça ses jours. Par malheur, les mauvaises langues, qui coupent là même où il n'y a rien à couper, l'ont calomniée et la marquise ne veut pas donner pour femme à son fils celle à la culpabilité de laquelle cependant son esprit et son cœur se refusent à croire. C'est faire le malheur des jeunes gens, comme elle fait déjà celui d'Enrich en se refusant à publier leurs sentiments, crainte toujours du *qu'en dira-t-on ?* Tomasa et sa fille, jalouses d'Amporo, à qui elles voudraient ravir le cœur de Carlos, sont de ces bonnes âmes qui se plaisent à tout envenimer et à tout tourner à mal. Une fleur, donnée à Enrich par la marquise leur semble un témoignage assez compromettant de leurs fautes supposées pour fournir aux deux bavardes un vaste champ d'opérations.

Quelle est la faute reprochée à Amporo ? Nul ne le sait et nul n'en pourrait rien dire. Joan est outré de colère en voyant la dureté de la marquise, qui fait mauvais visage à sa fille. S'il ne peut lui rendre le bonheur, il la vengera. Et tout d'abord il feint de faire devant témoins une scène à la noble dame. La marquise veut le chasser de son salon : il résiste et son ironique adieu fait croire à tous qu'il a droit chez elle de parler en maître. Enrich lui-même, à qui Tomasa se hâte de rapporter ce fait, doute ; Carlos alors veut se dévouer pour sa mère, mais contre qui combattre ? Le bruit, léger d'abord, va croissant et prenant consistance.... de bouche en bouche la calomnie circule. La marquise est à son tour soupçonnée, condamnée, bannie, avant de savoir même la cause de la réserve qu'on affecte soudain avec elle. Enrich a envoyé un cartel à l'ingénieur, qui vient chez la marquise jouir de son triomphe et essayer de faire céder l'orgueil de la grande dame. Vains efforts ! elle est inébranlable. En ce cas, elle est perdue, et avec une audace que ne saurait excuser l'amour paternel, Joan la compromet plus visiblement encore et cela devant le seul homme à l'opinion duquel elle tienne par-dessus tout, devant Enrich. Ah ! maintenant elle croit à l'innocence d'Amporo, mais il est trop tard : à son tour Carlos est devenu soupçonneux. Cependant, Enrich et l'ingénieur vont se battre ; à la pensée du

danger que court celui qu'elle aime, la marquise, comme prise de folie, se livre à une sortie contre tous ceux dont les noms lui viennent à l'esprit. Chacun paiera les calomnies qu'elle supporte, chacun sera châtié des maux qu'elle souffre. Enrich alors survient pour tout expliquer et confondre Tomasa, le vil artisan de toute cette intrigue.

L'action ne se dénoue pas très originalement, on le voit, et l'intérêt très soutenu durant toute la pièce, faillit sur la fin, quand l'originalité diminue. Par contre les caractères sont fort nettement tracés. Joan, Enrich, la Marquise, Carlos, Tomasa sont des types très vivants et fort exactement étudiés. Amporo demeure peut-être un profil un peu trop vague. Par contre je ne sais rien de plus amusant que le mari de Tomasa, Cantarell, l'homme à la manie des canaris, l'inventeur de la langue universelle, être aussi inoffensif que sa femme est à craindre ; je sais bien que La Bruyère en a formé le type, mais rien n'est nouveau sous le soleil, et l'éleveur de serins catalans ne conserve plus aucun des traits de Santeuil. Ce *graciosо* en vaut bien un autre.

III. — C'est la bibliothèque de la *Renaixensa* qui me fournit les quatre volumes de prose dont il me reste à entretenir mes lecteurs. La valeur de ces différents ouvrages est loin d'être la même. *Garlanda de Joyells* est une œuvre purement locale, où les monuments de Barcelone sont décrits et étudiés avec un patriotisme jaloux. M. Puiggari y déploie une érudition très sérieuse, mais un semblable livre, trop savant pour le touriste, n'offre pas un intérêt suffisant au lecteur étranger pour qu'il s'y attache assez pour l'apprécier à sa juste valeur. Ce genre de publication est fort utile assurément, puis qu'il sert de base aux histoires des villes ; il a un autre mérite, c'est d'être documenté par excellence, puisque les sujets qu'il traite existent tous et peuvent tous être contrôlés par un lecteur intelligent. Dans le livre de M. Puiggari je signalerai entre autres pages curieuses, celles qu'il consacre à l'église Santa Maria de las Arenas.

Il a paru l'an dernier en Espagne trois ouvrages remarquables : les *Souvenirs* d'Alcaela Galiano, l'un des principaux chefs du parti libéral sous Ferdinand VII, avant-goût des *mémoires* qu'il a confiés en mourant à son fils; les *Memorios de un setenton* du respectable académicien Mesonero Romanos, qui pourraient être l'objet d'une piquante étude, et enfin l'ouvrage dont nous voulons parler ici, les *Costums que 's perden y Recorts que fugen*. Le talent de l'auteur qui porte un nom déjà illustre au delà des Pyrénées est peut-être bien un peu la cause du succès de cet ouvrage; mais on lit si peu l'histoire en Espagne, au rebours de ce qui se fait chez nous où l'on lit beaucoup l'histoire et fort peu la poésie, qu'il serait téméraire de supposer la raison du talent suffisante. C'est qu'il y a aussi dans ce livre, tout mal composé et tout ondoyant qu'il est, un attrait qui résulte peut-être de ses défauts, des pages d'une originalité, d'un coloris, d'une vérité si grande qu'à quelque trois ou quatre cents lieues de Reus, et sans avoir jamais mis le pied sur cette terre promise d'Espagne, l'on peut dire *cela est* en toute confiance et sans crainte aucune d'erreur. « C'est aussi, comme me l'écrivait hier un autre de mes amis catalans, le conteur Narcis Oller, dont le talent un peu réaliste tient de celui de nos aquafortistes, — une protestation contre cet esprit prosaïque d'égalité qui dresse toutes les villes sur un même plan et arrache des hameaux et des bois leurs coutumes et leurs costumes pittoresques pour tout confondre sous un placage de couleur effaçant les ombres et les teintes nuan-

cées qui, outre qu'elles avaient leur raison d'être, remplissaient tout le paysage de poésie. »

C'est un vrai kaléidoscope que le livre de M. Antonio de Bofarull. Le début est consacré à nous donner une idée des mœurs et des costumes des Espagnols au début de ce siècle et sur la fin du siècle dernier. Ce sont ces portraits peints durant les dernières années du pouvoir de Godoy, ou avant lui sous Carlos III et depuis le XVIIIe siècle jusqu'à Ferdinand VI. C'est la division des classes, les riches et les lettrés, avocats, médecins et chirurgiens, ces derniers surnommés *romancistas*, parce qu'ils faisaient leurs études dans l'idiome populaire et non en latin ; — ils pouvaient tenir ouverte boutique de barbier en la faisant régir par leurs aides ; — les nobles, si rares qu'on n'en pouvait pas citer un d'origine un peu ancienne. Puis les boutiquiers, les ouvriers, les paysans. J'oubliais le maître d'école avec sa terrible maxime, bravant l'honnêteté dans les mots, mais revenant au proverbe castillan : *la science entre quand le sang coule.*

Après avoir ainsi préparé la scène, don Antonio de Bofarull commence la représentation. C'est la lutte des différents partis politiques qui se partageaient Reus. Quand don Antonio de Bofarull n'était qu'un enfant, le parti absolutiste dominait dans la péninsule et les libéraux lui donnaient les noms de *servile* et de *blanc*, recevant en échange celui de *noirs*. Reus qui a toujours passé pour un des boulevards du libéralisme avait cependant fourni son bataillon de Royalistes. C'était ce qu'on appelait la *Réserve*, parce que après les forces de l'armée, ces troupes devaient, à l'instant où l'on aurait besoin d'elles, soutenir jusqu'au bout le trône vacillant du roi Ferdinand VII. Bientôt se forma dans le parti royaliste la faction dite apostolique ou des mécontents. Le voyage du roi fit éclater les hostilités entre ces derniers et les Noirs, mais ces faits tout politiques n'attirent pas longtemps l'attention de M. de Bofarull. Il reprend la description des mœurs populaires, par de curieux détails sur les supplices et les châtiments publics infligés à cette époque aux criminels, par le récit de la Mission prêchée alors dans l'Église de Saint-Jean par les frères d'Escornalbou. Nous assistons ensuite au marché où se pressent ces gens de toute la plaine de Reus, du Prieuré, des rives de l'Èbre avec leurs troupeaux et leurs fruits à vendre, à la fête de saint Jaume où il y avait grande foire. Les fêtes religieuses ont leur tour : c'est d'abord la fête patronale, officiellement célébrée par l'*Ayuntament* du temps, avec le même cérémonial qu'à l'époque de l'archiduc Charles d'Autriche, qui s'intitulait Carlos III et voulait renverser le trône de Philippe V avec l'appui des Catalans durant la famense guerre de la succession d'Espagne ; ce sont ensuite les processions, les mystères représentés par les étudiants, ce qui amène de curieux détails sur l'enseignement à Reus, à cette époque où l'on n'apprenait que le latin, il est vrai, mais où on le savait du moins, ce qui n'est plus guère d'usage en Espagne et ailleurs... Des étudiants aux danses, la transition était facile. Une trentaine de danses sont expliquées, depuis celle de *Mossen Johan de Veeh* jusqu'à celle des *diables* :

Prim, puni
Filan los donas,
Prim, puni
Filan lo fil.

J'ai terminé cette rapide analyse d'un livre fort décousu, mais plein de faits, de renseignements et de détails que l'on ne trouvait nulle part ailleurs. Le livre de M. Coroleu sur *Claris et son temps* est, par contre, fort bien composé. C'est un tableau très intéressant de l'époque du duc d'Olivarès. La

politique castillane vis-à-vis des Catalans y est étudiée à l'aide de documents inédits, tirés pour la plupart de la bibliothèque provinciale de Barcelone. Les plus curieux sont les lettres adressées par un Catalan de Madrid à ses amis de Catalogne, lettres rédigées alternativement dans les deux idiomes. Elles émanent d'un homme qui avait un très grand flair politique et le don de prévoir bien des années à l'avance les événements qui devaient se produire pour sa malheureuse patrie, les alliés auxquels elle devait tendre la main. Cette époque de la guerre de la Catalogne contre la Castille a été peu étudiée de ce côté des Pyrénées, et les livres sérieux sont encore assez rares en Espagne, pour que l'œuvre de M. Coroleu mérite une mention toute particulière dans ce travail.

Pau Claris, qui disparaît un peu dans ce dramatique récit, était un chanoine d'Urgel, fort attaché aux intérêts de la Catalogne et, par suite, de l'alliance française. Il mourut à l'heure du triomphe de la cause dont il s'était porté le défenseur, tout en protestant longtemps de sa fidélité au roi que les circonstances l'amenèrent à combattre avec l'appui du Roi Très Chrétien. M. Coroleu termine son livre en affirmant l'attachement de la Catalogne à la monarchie espagnole, mais en réclamant pour elle le droit de célébrer les vertus civiques de ceux qui luttèrent pour ses libertés, à l'heure où l'antagonisme était complet entre les deux royaumes. Rien ne nous semble plus juste, et le patriotisme des Catalans s'est assez prouvé en 1808, pour que nulle appréhension de séparatisme ne trouble la quiétude des Madrilènes.

IV. — Cette grande et glorieuse explosion nationale de mai 1808, nous en retrouvons le souvenir dans le roman intitulé : *Lo Bruch*, de M. Feliu y Codina. Comme le *Recteur de Vallfogona*, roman antérieur du même auteur, *Lo Bruch* a un cadre d'une simplicité extrême.

Dans une chaumière de Remingo vit un vieillard qui a fait la campagne de 1808 et qui conta un jour ses souvenirs au romancier. Comme une relique, un tambour est suspendu dans sa demeure. C'est au sauveur de son père durant la campagne de 1798 qu'il appartenait. Bialo, après la retraite de Toulon, se retira chez son ami avec une ci-devant qu'il avait sauvée ainsi que son fils. Charles, élevé avec le fils et la fille du paysan, a oublié sa patrie quand éclate le mouvement de mai 1808. Il refuse alors de marcher contre ses concitoyens, s'enrôle dans leurs rangs, malgré la malédiction du vieillard et le désespoir de sa fille Marie, à qui il s'est fiancé près d'un an avant. Vaincus au combat de Bruch, les Français fuyant en désordre l'abandonnent ; pris par les patriotes, il est condamné à mort et fusillé au roulement de tambour du narrateur de l'histoire.

Cette nouvelle est bien peu compliquée : elle contient cependant des pages fort curieuses, et attache comme toutes les peintures d'une époque héroïque. M. Feliu y Codina est en réel progrès depuis la publication du *Recteur de Vallfogona*. Ce n'est pas encore un romancier, mais c'est déjà un conteur d'un très grand entraînement : il a de la facilité, un style clair et sans ornement. Les quelques pages dramatiques de son volume nous font espérer beaucoup du prochain de ses romans, que nous souhaitons voir publier au plus tôt.

V. — L'année 1880 s'est terminée par la publication des deux almanachs annuels. Le *Calendari*, qui n'est plus depuis quelques années sous la direction de M. Pelay Briz, mais sous celle de M. Francesch Matheu y Fornells, n'a point dégénéré de ce qu'il fut jadis. *Lo Rat Penat*, repris aussi par M. Puig Torralva après M. Constanti Llombart, tient dignement sa place

auprès du premier. Si le *Calendari* a pour rédacteurs Mme Maria de Bell-Lloch, dont les poèmes en dialecte vulgaire et les versions de contes populaires sont bien connus, Mme Agna de Valldaura, MM. Aguilo, Pelay Briz, Damas Calvet, Collell, Gurmera, Borello, Rubio, Verdaguer, Barturia, Yxart, Masriera, Oller, Pirozzini, Riera, Sarda ; le *Rat Penat* ajoute à ces noms ceux de MM. Mila y Fontanals, Frederich Soler, Ubach y Vinyeta, Theodor Llorente, Carela y Vidal.

J'analyse rapidement les deux *Calendari*.

Barturia fournit au premier une poésie sans titre, fort gracieuse, mais insuffisante pour juger sa personnalité.

M. Pelay, Briz, au contraire nous donne une œuvre magistrale sous le titre de *L'Exilé*. Il s'agit du cardinal Alberoni, chassé de Madrid par décret lui ordonnant de sortir de l'Espagne avant trois semaines et sous un déguisement, pillé près de Barcelone et gagnant à pied Gérone plus hospitalière. M. Pelay Briz, qui sait être original, quand il le veut, mais qui se borne trop souvent à traduire, y déploie largement sa puissance et sa force, et ajoute cette nouvelle palme à ses succès passés.

Mossen Jaume Collell, M. Forteza, M. Aguilo me pardonneront de me borner à indiquer leurs pièces (pages 18, 20, 28). C'est une traduction de Victor Hugo que publie M. Rubio y Ors : *Mazeppa* est fort bien rendu.

Le paysage majorquin de M Borello est d'une très bonne facture ; j'en dirai autant des poésies de MM. Querol et Masriera. Ce dernier est en progrès depuis son volume inégal de *Poésies lyriques*. Très harmonieuse la *Berceuse* de M. Gurmera. M. Oller est trop mon ami pour que je puisse dire tout le bien que je pense de sa première poésie. M. Yxart témoigne d'une délicatesse de sentiment fort grande dans son *Romance*.

Dans *Lo Rat Penat*, j'ai noté tout d'abord *La font de Milior* où M. Mila rime une poétique légende en quelque vingt vers. Après elle, je trouve deux poèmes d'amour de M. Bassegoda dont le nom figure souvent dans les colonnes de la *Ilustracio. De mort a vida* de M. Ubach y Vinyeta rappelle les meilleures pièces de ce maître en Gai Savoir. Avec *A una Roquerola* de Mme de Bell-Lloch et *Les treize* de M. Frederich Soler, j'aurai indiqué la fleur du recueil ; de la prose dans l'un et l'autre almanach je n'ose parler : *La Indiscrecio* qui est bien inférieure aux *Croquis del natural* du même auteur, est défigurée par les fautes d'impression.

Somme toute le catalanisme n'a point donné en 1880 les fruits qu'il était permis d'en attendre. Tout en me refusant à prêter l'oreille à certaines critiques de M. Tubino dans son *Histoire de la renaissance littéraire contemporaine en Catalogne, dans les Baléares et à Valence*, je ne sais s'il faut nier l'influence désastreuse du journalisme politique, qui absorbe de plus en plus et sans autre résultat qu'une amélioration matérielle dans leur situation, tous les jeunes écrivains et tous les jeunes poètes du comté. L'insuffisance des résultats du concours des Jeux Floraux de la présente année (1881) prouve une fois de plus qu'ils sont impuissants à diriger le mouvement littéraire et ne font qu'en refléter la splendeur ou la décrépitude. La médiocrité est pire que le néant et j'aimerais mieux point de poètes que tant de débutants qui ne promettent rien. La prose seule est en progrès. Verdaguer, Matheu, tous ceux qui ont un nom récent, ont percé dans les six dernières années, et se bornent aujourd'hui à soutenir leur réputation. L'année 1880 n'a révélé aucun talent inconnu, aucune force ignorée, et il me semble fort à craindre qu'en 1881, l'on n'atteigne pas un but plus satisfaisant.

Albert Savine.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Joseph-Clément Garnier, de l'Institut, né à Beuil (comté de Nice) le 3 octobre 1813, est mort à Paris le 25 septembre. Après avoir fait ses études à Dragnignan, il vint à Paris en 1829 et entra à l'École supérieure du commerce, où il fut successivement élève, professeur et directeur. En 1838, il fonda une maison d'enseignement professionnel qu'il dirigea jusqu'en 1844 avec le concours de son frère, savant chimiste. Il fit des cours publics à l'Athénée et fut nommé en 1846 à la chaire d'économie politique créée à l'École des ponts et chaussées. On trouve M. Garnier parmi les fondateurs et organisateurs de l'Association pour la liberté des échanges (1846), de la Société d'économie politique (1842), du Congrès des amis de la paix (1849). Il était membre de la Société de statistique, de la commission centrale de statistique belge et a pris part aux divers congrès de statistique, d'économie politique, de réformes douanières qui se sont tenus en France et à l'étranger. Il a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, le 24 mai 1873, en remplacement du baron Dupin, et sénateur des Alpes-Maritimes, en janvier 1876 : il siégeait à la gauche. Il a écrit : *Introduction à l'Étude de l'économie politique, avec des considérations sur la statistique, la liberté du commerce et l'organisation du travail;* ouverture du cours d'économie politique à l'Athénée royal le 4 janvier 1843 (in-8, 1843) ; — *Éléments de l'économie politique. Exposé des notions fondamentales de cette science et de l'organisation économique de la société* (in-18, 1845), qui a eu depuis 7 éditions sous le titre de *Traité d'économie politique* ; — *Richard Cobden, les ligueurs et la ligue; précis de l'histoire de la dernière révolution économique et financière en Angleterre* (1846) ; — *Étude sur les profits et les salaires ; exposé des faits généraux qui règlent les rapports des profits avec les salaires et qui en expliquent les oscillations respectives* (1847) ; — *Le Droit au travail à l'Assemblée nationale.* Recueil complet de tous les discours prononcés dans cette mémorable discussion, par MM. Fresneau, Hubert-Delisle, Levet, Cazalès, Lamartine, Gaulthier de Rumilly, Pelletier, A. de Tocqueville, Ledru-Rollin, Duvergier de Hauranne, etc. (Textes revus par les orateurs) ; suivis de l'opinion de MM. Marrast, Proudhon, L. Blanc, Ed. Laboulaye et Cormenin, avec des observations inédites de MM. Léon Faucher, Wolowski, Fréd. Bastiat, de Parieu, et une introduction et des notes par Joseph Garnier (in-8, 1848) ; — *Congrès des Amis de la paix universelle, réunis à Paris en* 1849. Compte-rendu des séances des 22, 23 et 24 août. Résolutions adoptées, discours, etc., précédé d'une notice historique sur le mouvement en faveur de la paix (in-8, 1850) ; — *Notes et petits traités contenant : Éléments de statistique et opuscules divers, faisant suite aux Traités d'économie politique et de finances* (1857) ; — *Du principe de population.* Énergie de ce principe ; avantages et maux qui peuvent en résulter ; obstacles qu'il rencontre ou qu'on peut lui opposer ; remède pour en contre-balancer les effets ; théories économiques, politiques, morales et socialistes auxquelles il a donné lieu ; contrainte morale ; réformes économiques, politiques et sociales ; émigration, charité, socialisme, droit au travail, etc. (1857) ; — *Abrégés des éléments d'économie politique* (1858), réédités sous le titre de *Premières notions d'économie politique, sociale ou industrielle, suivies de : « Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas, ou l'économie politique en une leçon, » par Frédéric Bastiat ; de « la Science du Bonhomme Richard »* par Benjamin Francklin, et d'un vocabulaire de la langue économique (1864) ; — *Tableau des causes de la*

misère et des remèdes qu'on peut y apporter (1858) ; — *Traité des mesures métriques* (mesures, poids, monnaies). Exposé succinct et complet du système français métrique et décimal, avec une notice historique (1858) ; — *Traité complet d'arithmétique théorique et appliquée au commerce, à la banque, aux finances, à l'industrie, contenant un recueil de problèmes avec les solutions ;* cours professé à l'École supérieure du commerce, par MM. Fr. Wantzel et Joseph Garnier ; rédigé par ce dernier (1858) ; — *Traité des finances*. L'impôt en général, son assiette, ses effets économiques, politiques et moraux. Catégories et espèces diverses d'impôts. Les emprunts, le crédit public et les dettes dites consolidées. Les dépenses publiques et les attributions de l'État. Les réformes financières. L'impôt dans ses rapports avec le progrès et la misère. Notes historiques et documents statistiques (in-12, 1862 ; 3e édit. in-8, 1872). Il avait été publié dans les *Notes et petits traités* ; — *La Question des paysans en Pologne et les ukases du 2 mars* 1864, avec documents officiels (1864). Extrait du *Journal des Economistes*. — *Qu'est-ce que l'économie politique ?* et *la Concurrence*, écrits qui font partie de la 1re et de la 6e série du *Cours d'économie industrielle*, d'Evariste Thévenin (7 vol. in-12, 1866-68) ; — *Perfectionnement à introduire dans les monnaies* (1871). Extrait du *Journal des Economistes*. — M. Joseph Garnier a publié en collaboration avec M. Guillaumin, l'*Annuaire de l'économie politique* pour les années 1847 à 1855 (4e à 12e année). — Il a publié encore deux nouvelles éditions (1845-1852) de l'*Essai sur le principe de population*, de Malthus ; — les *Mélanges d'économie politique*, d'Alcide Fonteyrand (1853) ; — une nouvelle édition des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, d'Adam Smith (3 vol. in-12, 1860) ; — une nouvelle édition du *Manuel du capitaliste*, de Bonnet (1865), et les leçons faites par M. Blanqui au Conservatoire des arts et métiers en 1836, 1837 et 1838 (3 vol. in-8). — Il a fourni beaucoup d'articles au *Dictionnaire du commerce et des marchandises*, au *Dictionnaire de l'économie politique*, et à quelques autres ouvrages de ce genre, ainsi qu'à plusieurs journaux politiques. Il a écrit dans *Jacques Bonhomme* en 1848. Il a dirigé les sept premières années (1852-1860) du *Nouveau journal des connaissances utiles*. Il était déjà en 1845 rédacteur en chef du *Journal des économistes*.

— M. Antoine Tenant de Latour, né à Saint-Yrieix (Haute-Vienne), le 30 avril 1808, est mort à Sceaux, le 27 août. Elevé au collège de Dijon, il entra à l'École normale où il eut Michelet pour professeur. Il obtint ensuite le diplôme d'agrégé des classes supérieures et occupa des chaires au collège Bourbon et au collège Henri IV. Ses premières poésies attirèrent sur lui l'attention du roi Louis-Philippe qui lui confia l'éducation du duc de Montpensier auquel il resta attaché comme secrétaire et qu'il suivit dans l'exil. Ses séjours en Espagne lui ont fourni le sujet de nombreuses études historiques et littéraires. La littérature italienne l'attira aussi ; ses relations avec Silvio Pellico dont il a traduit les œuvres ont beaucoup servi à sa renommée. On lui doit : — *La Vie intime*, poésies (1833) ; — *Luther, étude historique* (1835) ; — *Essai sur l'étude de l'histoire de France au XIXe siècle* (1835, in-8) — *Mémoires d'Alfieri*, traduction (1840, in-12) ; — *Théâtre et Poésies* de Manzoni, traduction (1841, in-12) ; — *Poésies complètes* (1841, in-12 nouvelle édit., 1871), — *Histoire de la colonne infâme* de Manzoni, traduction (1843, in-12) ; — *Petits chefs-d'œuvre historiques. La conspiration de Walstein*, par Barrazin ; *la Conspiration de Fiesque*, par le cardinal de Retz ; *Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg*, par Henri de Bessé ; *Histoire de la révolution de Russie en* 1762, par Rulhières ; *Précis de l'histoire des Maures en Es-*

pagne, par Florian : précédés d'une introduction et de notices historiques, (1846, in-12) ; — *Voyage de S. A. Mgr le duc de Montpensier à Tunis, en Égypte, en Turquie et en Grèce.* Lettres (1847, in-8 avec atlas et album in-f°); — *Études sur l'Espagne, Séville, et l'Andalousie* (1855, 2 vol. in-12) ; — *Don Miguel de Manara, sa vie, son discours sur la vérité, son testament, sa profession de foi* (1857, in-12) ; — *Lettres de Silvio Pellico*, traduction (1858 in-8) ; — *La Baie de Cadix, nouvelles études sur l'Espagne* (1858, in-12) ; — *Mémoires* de Silvio Pellico précédés de *Mes prisons* et suivis du *Discours sur les devoirs des hommes*, traduction (2e éd., 1860) ; — *Une croisade au XIXe siècle, les Dettes acquittées*, de F. Caballero, traduction (1860) ; — *Tolède et les bords du Tage ; nouvelles études sur l'Espagne* (1860, in-12) ; — *Fleurs des champs*, de F. Caballero, traduction (1862) ; — *L'Espagne religieuse et littéraire, pages détachées* (1862, in-12) ; — *Études littéraires sur l'Espagne contemporaine* (1864, in-12) ; — *Saynètes*, de Calderon, traduction (1865) ; — *Espagne. Traditions, mœurs et littérature, nouvelles études* (1868, in-12) ; — *Œuvres de J.-B. Rousseau*, nouvelle édition (1868) ; — *Œuvres dramatiques*, de Calderon, traduction (1871-1873) ; — *La Vierge guerrière. Jeanne de France*, fragment d'un poème de François Astésan, traduction (1875, in-32).

— M. François-Lucien DE VALROGER est mort le 30 août à Verrières (Seine-et-Oise). Il était né à Avranches en 1807. Il fit ses études juridiques à la Faculté de Caen, où il obtint le diplôme de docteur en 1832, et à l'âge de 27 ans, au concours, le titre de suppléant, puis en 1837, celui de professeur de Code civil. En 1845, il obtint au concours la chaire d'histoire du droit romain et du droit français à la Faculté de Paris qu'il occupait encore au moment de sa mort. Il était frère du savant Père de Valroger dont nous déplorions la perte il y a peu d'années et dont il partageait les convictions religieuses. On lui doit : *Les Barbares et leurs lois*, extrait de la *Revue critique de législation* (1867) ; — *Les Celtes et la Gaule celtique* (1859). — Il a publié dans la *Revue du droit français et étranger* (vol. XVII, p. 108 et 188) deux leçons de concours : *De l'origine et de l'effet de la maxime : la mort saisit le vif. — Origines et effets de la maxime : le partage n'est que déclaratif de propriété.* Il avait formé le dessein irréalisé d'écrire l'histoire du droit français, sujet de son cours et de ses études.

— M. Pierre-François PARENT-DESBARRES, vient de mourir à Paris le 8 septembre. Il était né à Clamecy le 10 février en 1798. Ancien professeur à l'Institution royale des chevaliers de Saint-Louis créée par Louis XVIII, il vint fonder à Paris en 1830 une librairie d'où sont sortis beaucoup d'ouvrages religieux, notamment l'*Encyclopédie catholique* de M. le vicomte Walsh et de M. l'abbé Gœschler. Il y a donné un bon nombre d'écrits sous la signature P. D. Il a donné une traduction de l'*Histoire de Jésus-Christ* de Stolberg (1838) ; — *Imitation de l'enfance*, in-32 ; — *Abrégé de l'histoire de France* (1839) ; — *Abrégé de l'histoire de la Pologne* (1842) ; — *Abrégé de l'histoire d'Espagne* ; — *Poésies* (1877) ; — *les Chefs-d'œuvre de l'art antique* (la Folie) et divers résumés historiques. Il a aussi dirigé la *Revue catholique* en 1836.

— M. Auguste PITTAUD DE FORGES est mort à Saint-Gratien (Seine-et-Oise) le 28 septembre. Il était né à Paris et avait fait ses études au collège Bourbon. Il fonda à Bordeaux, à l'âge de 20 ans, le *Kaléidoscope*, puis il revint à Paris, écrivit dans les journaux et fut un des fondateurs-rédacteurs du premier *Figaro*. Puis abordant bientôt le théâtre il y débuta en 1828 par *Henri IV en famille*. Il a donné depuis un grand nombre de pièces, surtout des vaudevilles, presque toujours en collaboration. Nous citerons *la Perle de Marienbourg, la Danseuse de Venise, la Périchole, Carmagnole, le Ramo-*

neur, avec Théaulon; *Scaramouche*, *Vert-Vert*, *Sophie Arnould*, *le Bijou perdu*; *les Baigneuses et l'alcôve*, *la Tempête*, *Farinelli*, *Esther à Saint-Cyr*, *le Premier pas de Son Altesse*, *le Mari honoraire*, *le Père Lathuile*, *Manon Giroux*, *Sous clef*, *Mme Cartouche*, avec M. de Leuven; *Une aventure de Scaramouche*, opéra-bouffe, avec MM. de Leuven et de Livry; *Lekain à Draguignan*, *une Nuit au sérail*, avec Vermond; *le Comte de Charolais*, *Schubry*, *le Forgeron de Saint-Patrick*, avec Duport; *les Fables de La Fontaine*, avec Lenglé et Wenderbruck; *Frascati ou les secrets d'État*, avec Guinot; *le Tyran de café*, avec Ancelot; *la Chute des Feuilles*, avec Roche; *Jean-Bart*, avec de Villeneuve et Eugène Sue; *la Butte des moulins*, avec Gabriel; *le 66*, avec Laurencin, opérette dont Offenbach a composé la musique; *la Veuve Grappin*, avec de Flotow; *les Pantins de Violette*, avec Léon Battu; etc. Il était entré, en 1830, au ministère de la guerre comme secrétaire particulier du maréchal Gérard et était devenu, en 1839, chef du bureau des Archives.

— M. Henry Bionne, secrétaire général de la Compagnie du canal interocéanique, est mort à 42 ans, le 28 juillet, à bord du *Crescent City*, se rendant à New-York pour rentrer en France après avoir terminé sa mission. Ancien officier de marine, docteur en droit et docteur en médecine, il s'était dévoué un des premiers au percement de l'isthme de Panama. Il avait été secrétaire général du congrès international pour le percement de l'isthme et membre de la première expédition conduite par M. de Lesseps. On lui doit le *Percement de l'isthme de Panama* (1875, in-8) et *Dupleix* (1881, 2 vol. in-8).

— M. le docteur François-Armand Moreau, membre de l'Académie de médecine, section d'anatomie et de physiologie, et de la Société de biologie, est mort à Paris à la fin de juillet, à l'âge de 58 ans. C'était un physiologiste distingué, un élève de Claude Bernard. On lui doit plusieurs travaux importants notamment sur la vessie natatoire des poissons, sur la voix des poissons, sur la torpille électrique, sur l'action du sulfate de magnésie, sur les nerfs vasculaires. L'Académie des sciences a récompensé ses travaux en lui décernant le prix de physiologie expérimentale. Une partie de ses travaux a été publiée sous le titre de : *Mémoires de physiologie*, *Vessie natatoire*, *Torpille électrique*, *Intestins*, *Nerfs vasculaires* (1877, in-8).

— M. Paul-Marie-Stanislas Honoré d'Albert duc de Chaulnes et de Picquigny, né le 1er février 1852, au château de Dampierre (Seine-et-Oise) vient de s'éteindre en son château de Sablé le 25 septembre à l'âge de 29 ans. Petit-fils du duc de Luynes, il tenait de lui son goût pour tout ce qui est noble et beau. Pendant la guerre de 1871, il fut malgré son jeune âge au premier rang des défenseurs de la patrie à côté de son frère, le duc de Luynes, qui trouva à Patay une mort glorieuse. Pour beaucoup d'artistes et de littérateurs, il fut un Mécène discret et généreux; les œuvres de charité chrétienne trouvèrent toujours son cœur et sa bourse ouverte : un grand nombre se faisaient un honneur de le compter parmi leurs membres. Tant que sa santé le lui permit, il présida le comité du Musée des arts décoratifs qu'il a enrichi d'objets précieux. On lui doit, croyons-nous, une étude sur *l'Abbaye de Solesmes* publiée dans la *Revue du Maine*.

— Le baron J. B. Nothomb, né à Messancy, le 3 juillet 1805, est mort subitement à Berlin le 16 septembre. Reçu en 1826 docteur en droit à l'université de Liège, Nothomb, au lendemain de l'insurrection du 25 août 1830, fut nommé secrétaire de la commission chargée de rédiger la constitution belge. Le 3 novembre 1830, il était élu député au Congrès par trois districts et optait pour Arlon. Il prit une part importante aux travaux du Congrès où il

défendit éloquemment le système monarchique et les libertés constitutionnelles. Ce fut lui qui négocia à Londres le célèbre traité des dix-huit articles et aplanit les difficultés diplomatiques que rencontrait la jeune nationalité belge. En 1837, Nothomb fut chargé du ministère des travaux publics et, le 13 avril 1841, il devenait le chef du cabinet qui se constitua après la retraite de MM. Lebeau et Rogier. Le 5 août 1845 ce ministère tomba et le baron Nothomb fut nommé ministre plénipotentiaire à Berlin où pendant 36 ans il a continué à servir utilement son pays. Rappelons que c'est sous son ministère que fut votée la fameuse loi de 1842 sur l'enseignement primaire, chef-d'œuvre législatif détruit le 1er juillet 1879 par la haine religieuse et l'intolérance du libéralisme belge. Le seul livre qu'écrivit le baron Nothomb, son *Essai historique et politique sur la Révolution belge*, parut en 1833. Une seconde édition avec préface nouvelle a paru en 1875. — Avec l'illustre homme d'Etat disparaît un des acteurs les plus importants des événements de 1830 et le dernier représentant de ce groupe célèbre de libéraux *unionistes*, dont l'alliance loyale avec les catholiques a contribué à la fondation du royaume belge, de son indépendance et de ses libertés publiques.

— Le poète dramatique et lyrique Vittorio Salmini vient de mourir à Venise. Il était né en 1832. Il entra à dix-huit ans dans la carrière littéraire par un drame en prose écrit avec la collaboration de M. Fambri, *Lorenzino de Medici* (1850). De 1850 à 1859 il fit représenter, toujours aidé par le même collaborateur : *Un honnête homme*, *Réhabilitation*, *Agrippa Posthumus*, tragédie de forme antique, *la Théocratie*, *Torquato Tasso*. En 1859, devenu suspect à l'Autriche comme patriote et comme écrivain, il fut enfermé à la forteresse de Josephstadt, d'où Villafranca le délivra. Désormais il composa seul et donna successivement à la scène *Santo e patrizio*, drame populaire qui obtint un immense succès, d'autres drames ou tragédies, la plupart en vers, *Grégoire* VII, un nouveau *Lorenzino de Medici*, *Jeanne d'Arc*, *Violante*, *Ciel et terre*, *Cetgus*, *Potestà patria* (puissance paternelle), *Mahomet* II, *les Fils du siècle*, poème moderne, *Madame Roland*, drame en prose. En 1879 parut son *Polychordon*, recueil de poésies lyriques auquel la presse italienne et étrangère s'accorda à donner les plus grands éloges. On y remarqua surtout *l'Ave Cæsar*, *A Pie IX*, *les Noces d'argent*, *Lesbia*. Il laisse enfin un poème posthume, *Venezia*, monument élevé à la gloire de sa patrie qu'il a tant aimée.

— Le comte Thomas Gherardi del Testa, célèbre auteur dramatique italien, est mort le 10 septembre à Pistoia (Toscane), âgé de soixante-trois ans. Il était né en 1818 à Terricinola, près Pise, où il fit ses études. Il étudia d'abord le droit et se fit recevoir docteur à dix-huit ans. A 23 ans, il plaidait comme avocat, écrivait dans les journaux et publiait des romans. Puis il se tourna vers le théâtre et s'efforça de ramener le public vers le goût du théâtre national. Sa première pièce, *une Folle ambition*, jouée par Mme Ristori, obtint un immense succès ; mais elle fut attribuée à une autre plume. Il donna bientôt après : *Vanité et Caprice*, *un Moment d'erreur*, *un Voyage d'instruction* et plus de vingt autres pièces représentées en Italie, dont les plus remarquables sont : *la Conscience élastique*, *On ne plaisante pas avec les hommes*, *Maîtresse et mère*, *Gustave III*, *Promettre et tenir*, *la Farine du Diable*. M. Gherardi del Testa prit en 1848 les armes pour l'indépendance de sa patrie et fut fait prisonnier par les Autrichiens.

— M. Archibald Billing, le doyen des médecins de Londres, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ancien élève des universités de Dublin et

d'Oxford vice-président de la Société royale médicale, ancien professeur de l'Université de Londres et membre ou président de nombreuses sociétés savantes de la Grande-Bretagne, il a écrit dans des organes spéciaux, le *Lancet*, la *Médical Gazette*, de nombreux articles de médecine et de physiologie. Il a publié, en outre, des *Observations pratiques sur les maladies des poumons et du cœur*, et les *Premiers principes de médecine* traduits en français par M. A. Chéreau sur la 4e édition (in-8, 1847).

— On annonce encore la mort de M. Pietro Cossa, poète tragique italien, né à Rome, auteur de *Néron*, *Messaline*, *Cléopâtre*, *les Borgia*, *les Napolitains en* 1799, mort à Livourne à l'âge de 48 ans ; — de M. Gaston Gaillardin, rédacteur du *Soir*, ancien rédacteur de la *Presse* et secrétaire de la direction des ambulances de la presse ; — de M. Emile Hemery, secrétaire de la rédaction de la *Petite Presse* et du *Peuple français*, auteur de plusieurs libretti : *le Roi d'Yvetot*, la *Girouette*, etc., mort à Saint-Aubin (Seine-Inférieure) à 48 ans ; — de M. Adrien Dubouché, fondateur de l'École et du Musée céramique de Limoges qu'il a enrichi de ses dons et collaborateur de l'*Art*, mort à Jarnac le 26 septembre ; — de M. Louis-Hippolyte Mennessier, ancien directeur du journal l'*Union* de Paris, mort à Metz le 24 septembre à l'âge de 85 ans ; — de M. Desoer, doyen de la presse belge, propriétaire et directeur du *Journal de Liége*, depuis plus de cinquante ans, né le 8 octobre 1798.

Institut. — *Académie française*. L'Académie a renouvelé son bureau qui se trouve ainsi composé pour le dernier trimestre : M. Xavier Marmier, directeur, M. Legouvé, chancelier.

École française orientale du Caire. — Le ministre de l'instruction publique a communiqué à l'Académie des inscriptions ce rapport qui lui a été fait par M. Maspero, sur les travaux des membres de l'école durant la première année : « A peine arrivés au Caire, les élèves et le directeur se sont mis à l'œuvre. Je ne puis, ajoute M. Maspero, mettre à l'actif de l'école les fouilles que j'ai exécutées pour le compte du gouvernement égyptien, mais je ne puis oublier que j'ai été puissamment aidé dans mes premiers travaux par M. Eug. Lefébure et par MM. Bouriant et Loret, élèves de la section d'égyptologie. MM. Bouriant et Loret ont entrepris l'inventaire des monuments non classés que renferment les magasins du musée du Louvre. Dans l'intervalle, ils ont rédigé chacun un mémoire ; M. Bouriant a étudié la bibliothèque du patriarcat copte et en a tiré les quatorze premiers chapitres de la version memphitique du Livre de la Sagesse. Il a retrouvé deux manuscrits de la version thébaine des constitutions apostoliques ; il a étudié et copié une cinquantaine de feuillets renfermant des fragments de la version thébaine du Nouveau-Testament encore inédits et de plusieurs vies de saints, entre autres de saint Georges. M. Loret a étudié et classé environ 2,000 statuettes funéraires du musée de Boulaq. Il a commencé, dans le Recueil du ministère, la publication et le commentaire d'une longue inscription de Denderah, relative à la mort et à la résurrection d'Osiris. Aidé de MM. Bouriant et Loret, M. Lefébure a dressé le catalogue des momies royales découvertes cette année à Deïr-el-Bahri. M. Dulac, élève de la section d'arabe, s'est exercé, dans la bibliothèque khédiviale, au déchiffrement des manuscrits. Il s'est arrêté à l'idée de publier une sorte de chrestomathie du dialecte d'Egypte. »

Congrès international de Géographie. — Le troisième congrès international de géographie s'est tenu à Venise dans le courant du mois de septembre dernier ; il a été accompagné d'une exposition géographique à laquelle la Librairie

de la Société bibliographique avait pris part. Elle avait exposé les premiers volumes de la jolie collection des *Voyages et découvertes géographiques*, publiée sous la direction de M. Richard Cortambert et la belle carte de Palestine de M. Victor Guérin. Ce magnifique travail a valu à son auteur une médaille d'argent; quant au directeur de la librairie, M. Maurice Tardieu, il a obtenu une mention honorable.

On sait les liens étroits qui rattachent à la Société bibliographique la Revue géographique, l'*Exploration*. Cet intéressant recueil a été aussi l'objet d'une distinction flatteuse : la récompense méritée qu'il a obtenue a été décernée sous le nom de notre confrère, M. Alexis Delaire, secrétaire du comité de patronage de l'*Exploration*.

Une des conséquences du Congrès géographique de Venise et de l'exposition géographique internationale, au Palais-Royal a été de provoquer la publication d'un certain nombre de livres et de brochures, dont il nous semble intéressant de signaler dès aujourd'hui les principaux.

L'Institut Vénitien des sciences, lettres et arts, a fait imprimer un nouveau volume du prof. abbé Beltrame : *Il fiume bianco e il Dénka* (Verona, Civelli, 1881, in-12, 323 p. et carte), faisant suite à l'ouvrage du même auteur. *Il Sènnaar e lo Sciængàllah*, publié en 1879, en 2 vol. in-12.

L'éditeur Münter (successeur d'Ongania), auquel nous devons de remarquables publications héliographiques, et qui a donné dernièrement encore, pour la Société de l'Orient latin, la reproduction d'une partie d'un manuscrit de Saint-Marc, sous le titre de *De Passagiis in Terram Sanctam*, a mis en vente un *fac-simile chromolithographié de la Mappemonde de Fra Mauro* (12 planches, formant une surface de 4 m. 48, tirées à 200 exemplaires) et un *Recueil de mappemondes et cartes nautiques du treizième au seizième siècle*, tiré des collections publiques d'Italie, publié avec le concours du professeur Fischer.

Le Catalogue officiel de l'exposition, rédigé en italien forme deux volumes publiés sous ce titre : *Terzo Congresso geografico internazionale, Venezia*, 1881. — *Catalogo generale degli oggetti esposti compilato per cura del comitato ordinatore* (Venezia, Naratovich, 1881, in-8, 1re partie xv-274 p. 2me partie, 263 et 101 p., appendice 20 p.). En outre, un certain nombre de pays ont fait paraître des catalogues spéciaux, soit en français, soit dans la langue nationale; nous citerons seulement l'Espagne, les colonies anglaises de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud, la Suisse, dont le catalogue est accompagné d'une notice sur la cartographie suisse (Berne, Stämpfli). Les mekhitaristes de Saint-Lazare, de Venise, ont joint à leur exposition une notice intéressante du P. Léon Alishan, intitulée : *Geonomia Armena col rapporto alla mostra Veneto-Armena, nell' occasione del terzo Congresso geografico internazionale* (Venezia, tip. di S. Lazzaro, 1881, in-8, 19 p.). Les Pays-Bas ont donné les épreuves d'une bibliographie géographique des Indes néerlandaises, de 1865 à 1880, qui sera utilement consultée : *Proeve eener geographische bibliographie van Nederlandsch Oost-Indie, voor de jaren* 1865-1880, *door Dr C. M. Kam* (Utrecht, Beijers, 1881, xvi-128 p.). M. Andrea Marcello, exposant un certain nombre de cartes des anciennes possessions des Vénitiens, les a accompagnées d'une notice, renfermant diverses relations inédites sur les îles du Levant, Sebenico et la Canée, intitulée : *Sopra alcune carte manoscritte presentate all esposizione internationale geografica di Venezia. Lettera e documenti* (Venezia, Naratovich, 1881, in-8, 61 p.). Le prof. Ellora a donné sous le titre : *Italia e China*, une notice sur le collège Chinois (Regio collegio Asiatico di Napoli) et le prof. Rinaldo Fulin a fait imprimer

également son discours : *Dell' attitudine di Venezia dinanzi ai grandi Viaggi marittimi del secolo XV*. Mentionnons encore deux publications importantes du savant et infatigable archiviste de Gênes, le chevalier Cornelio Desimoni : *Intorno a Giovanni Caboto, genovese, scriptore del Labrador e di altre regioni dell. alta America Settentrionale*, et *Intorno al fiorentino Giovanni Verrazzano, scriptore, in nome della Francia, di regioni nell. America Settentrionale (Studio seconde)*. Genova, 1881, in-8, 63 et 78 p. (Extrait des *Atti della Societa Ligure di Storia Patria*).

Le Municipe de Venise avait confié à MM. Fulin et Molmenti le soin de refondre la description de Venise, de Selvatico et Lazzari, et, grâce au concours de plusieurs érudits vénitiens et notamment du commandeur Barozzi, l'imprimerie Antonelli a publié une nouvelle édition de cet utile ouvrage, sous le titre de : *Guida artistica e storica di Venezia e delle isole circonvicine*. Il en a été de même pour le Musée Correr, nouvellement réorganisé et augmenté de la collection Miani : *Guida del Museo Civico e raccolta Correr di Venezia* (Venezia, tip. Emiliana, 1881, in-8, VIII-116 p.).

Lors des excursions de Padoue et de Murano, les publications suivantes ont été offertes aux membres du Congrès : A. Tolomei. *La Cappella degli Scrovigni e l'arena di Padova. Nuovi appunti e ricordi.* XX *sept.* 1881. Padova, Frat. Salmin, 1881, in-12, 71 p. avec photogr. et plan). — V. Zanetti, *Piccola guida di Murano e delle sue officine* (Venezia, Naratovich, in-18). — Lorenzo Radi, *Sugli Smalti per musaici* — ainsi qu'un numéro spécial de la *Voce di Murano* (22 sept. 1881), rédigé par l'abbé Zanetti, et renfermant des documents sur Marco Polo et sur l'impulsion donnée par ce grand voyageur à la fabrication des perles à Murano.

Chaque jour, un bulletin in-folio de quatre pages était publié par les soins du comité du Congrès sous le titre de *Diario*, mais, cette publication qui a eu douze numéros (Venezia, tipogr. dell Emporio, 31 août-22 sept.) ne donne en dehors des ordres du jour et renseignements généraux, que les discours prononcés dans les séances générales. Sous le titre : *Venezia e il Congresso*, une publication artistique, in-folio, ornée de dessins et de fac-similé a été mise en vente, au bénéfice de l'expéditition Bove (16 p. de texte et 12 de gravures.) — Signalons encore plusieurs recueils de poésies, et notamment *Il Genio de Popoli*, du prof. Oreffice, avec traduction en onze langues.

Comte de M.

Concours. — Le Ministère de l'Agriculture à Rome met au concours les deux monographies suivantes : — Monographie sur la structure, les fonctions vitales et les maladies des orangers, citronniers, etc., en un mot de toutes les espèces et variétés du genre cytrus, à l'effet d'en améliorer la culture et d'en guérir les maladies. — Monographie descriptive de toutes les espèces du genre cytrus cultivées en Italie. — Les prix sont de 3,000 francs. Les mémoires peuvent être écrits dans toutes les langues, mais à condition d'être accompagnés d'une version italienne. Ils doivent être adressés au ministère de l'Agriculture à Rome avant le 31 décembre 1882.

— Le gouvernement de la Crète a offert un prix de 40,000 gr. auquel le gouverneur a ajouté 10,000 gr., pour la meilleure histoire de cette île en grec moderne. Le programme de cet ouvrage se compose de deux parties : la première est l'histoire de la Crète depuis les temps anciens jusqu'à l'acquisition de cette île par les Vénitiens au XIIe siècle ; la seconde, l'histoire de l'île sous la domination des Vénitiens et des Turcs. Les manuscrits

de la première partie devront être envoyés au Gouverneur du 1er au 13 août 1883 ; le prix sera de 20,000 gr. Les manuscrits de la seconde, ont jusqu'au 1er août 1885 ; il y aura un prix de 30,000 gr.

Université catholique de Louvain. — « Dans leur réunion du 15 septembre, NN. SS. les Evêques ont accepté la démission offerte par M. Périn et admis ses droits a l'éméritat. M. Poullet, docteur en droit et en sciences politiques et administratives, membre de l'Académie et de la Commission royale d'histoire, professeur d'histoire nationale et d'histoire politique moderne, a été chargé du *cours de droit public*. On sait que M. Poullet a eu plusieurs mémoires couronnés sur l'histoire du droit public en Belgique et que son travail sur les *Constitutions nationales* a obtenu le prix de Stassart de l'Académie. L'éloge de M. Poullet n'est plus à faire. C'est un nom dont l'université et le pays peuvent être fiers. M. Descamps, professeur d'encyclopédie du droit, de droit naturel et de droit administratif, a été nommé professeur de droit des gens. M. Descamps est l'auteur de deux remarquables travaux, l'un sur l'*Action du Christianisme dans la science et dans les lois*, l'autre sur les *Harmonies du droit naturel et du droit chrétien*. M. Brants, professeur d'économie sociale au point de vue des intérêts agricoles, d'histoire des classes rurales et de droit rural, est nommé *professeur d'économie politique*. M. Brants a déjà eu un mémoire couronné sur cette matière. M. Ponthière, professeur de métallurgie, et M. Bruylants, professeur de pharmacie théorique et pratique, sont nommés l'un et l'autre professeurs ordinaires. M. Thumis, chargé de cours dans l'Ecole supérieure d'agriculture, a été nommé professeur agrégé. Deux nouveaux cours ont été créés : le cours *d'histochimie, chimie physiologique*, et un cours *d'application de l'électricité*. L'Université catholique prend les devants et se met résolûment à la tête du mouvement scientifique. Mgr Carluyvels, vice-recteur de l'Université, a bien voulu se charger du *cours de Religion*.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 septembre, M. Jules Oppert a continué la lecture de son mémoire sur l'inscription d'Assurbanhabal. M. Victor Guérin a achevé la lecture de son mémoire sur le temple de Jérusalem. — Dans la séance du 9, M. Alfred Maury a fait une communication au sujet de l'ouvrage de M. P. Bonnassieux sur le château de Clagny et Madame de Montespan. M. Pavet de Courteille a donné lecture d'une traduction d'un poème ouïgour de Mir Haïder, poète du seizième siècle. — Dans les séances des 16 et 30, M. Ferdinand Delaunay a lu pour M. Egger un mémoire critique sur les recueils d'épigraphie grecque de M. Cauer et de M. Keibel. — Dans la séance du 23, M. Max Muller, associé étranger, a communiqué une note relative à la découverte de monuments sanscrits au Japon. M. J. Derenbourg a communiqué une nouvelle étude sur une inscription hébraïque trouvée à l'entrée du tunnel qui conduit les eaux de la source existant près de la chapelle de la sainte Vierge à la fontaine de Siloé. — Dans la séance du 30, M. le secrétaire perpétuel a communiqué un rapport sur les travaux des élèves de l'école française du Caire. M. J. Derenbourg a présenté une photographie de l'inscription hébraïque de la fontaine de Siloé. M. P.-Ch. Robert a lu un travail sur quelques médaillons contorniates de sa collection. M. Barbier de Meynard a commencé la lecture d'un travail sur les origines de la société musulmane.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 3 septembre, M. Georges Picot a lu un rapport sur le premier

volume de la publication de M. de Boislisle consacré aux mémoires des intendants, dressés en 1698 pour l'instruction du duc de Bourgogne. M. le docteur Lagneau a lu un mémoire sur la mortalité des enfants assistés en général, et de ceux du département de la Seine en particulier. — Dans la séance du 10, M. Duruy a lu une étude sur l'avènement de l'empereur Constantin. — Dans la séance du 17, M. Jules Zeller a lu une étude sur l'avènement du pape Innocent III et les principes de sa politique. — Dans les séances du 17 et du 24, M. Charles Huit, a lu la première partie d'un mémoire sur Platon à l'Académie. — Dans la séance du 24, M. G. Picot a achevé la lecture du mémoire de M. Chauvet sur la morale de Gallien.

L'Incendie de Magdebourg. — L'incendie de Magdebourg, après l'entrée des Impériaux commandés par Tilly, a été un des épisodes de la guerre de Trente ans les plus faussés et les plus exploités contre Tilly et les catholiques. Schiller a popularisé l'erreur dans son histoire. Les travaux des érudits commencent à en faire justice. Nous signalons tardivement un document qui éclaire le fait et met la responsabilité à la charge de Gustave-Adolphe et de Wallenstein. — C'est le journal de Zacharias Baudhauer, prémontré qui a été témoin oculaire (*La catastrophe de Magdebourg*, 1631. *Extrait du « Diarum » de Zacharias Baudhauer, précédé d'un aperçu historique et critique par Onno Klopp, traduit de l'allemand par M. l'abbé Léon Fauvin*. Paris, Palmé; Vienne, Charles Sartory; Prague, J.-G. Clavé, in-18 de 134 p.). On n'en donne ici que la partie relative à la prise de Magdebourg, texte latin avec traduction en français (p. 87-128); il est commenté par M. Onno Klopp (p. 7-86), auteur d'une histoire de Tilly, qui apprécie le document et expose nettement la question.

Henri de Mesmes. — Nous devons à M. Édouard Frémy une excellente analyse des *Mémoires de Henri de Mesmes* (*La vie publique et privée d'un homme d'État au XVe siècle. Henri de Mesmes, seigneur de Roissy et de Malassise, d'après ses mémoires.* (Paris, Jules Gervais, 1881, gr. in-8 de 52 p. Extrait du *Correspondant*), mémoires dont le brouillon et deux copies sont conservés à la Bibliothèque nationale. Joignant à cette analyse un grand nombre de renseignements divers, M. Frémy retrace, en somme, une biographie complète de celui que Jean le Laboureur a qualifié de *très grand, habile et subtil personnage d'estat*. On lira cette notice avec d'autant plus de plaisir, qu'elle est émaillée des plus curieuses citations empruntées, tantôt à l'autobiographie de Henri de Mesmes, tantôt aux poésies de Passerat, qui fut le protégé et l'ami de la maison. Le narrateur célèbre avec une sympathie communicative les vertus de son héros. Le chaleureux écrivain mérite en lui autant d'éloges que le fidèle historien. Nous noterons seulement, dans cette notice si bien faite, deux petites lacunes. M. Frémy n'a pas mentionné les importantes observations de M. Léopold Delisle sur la généalogie de la famille de Mesmes (*Notice sur le psautier d'Ingeburge*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*. t. XXVIII, p. 201-240). Il n'a pas mentionné non plus un passage des *Causeries d'un curieux* où M. Feuillet de Conches parle ainsi (t. III, p. 146) des mémoires de Henri de Mesmes : « Mémoires fort courts, mais intéressants, dont on a publié, en 1760, un texte fort altéré, que nous pensons à rétablir un jour dans sa pureté, d'après l'original que nous possédons. » — T. de L.

Les Ligueurs de Livré. — M. E. Frain a publié le second volume qu'il avait annoncé sur les *Mœurs et Coutumes des familles bretonnes avant* 1789, *démontrées à l'aide de documents tirés pour la plupart d'archives domestiques*. Il a pour titre : *Les Ligueurs de Livré, Mecé, Izé, leurs alliés et descendants* (Rennes,

Plihon; Vitré, J. Gnays, 1881, pet. in-4 de 182 p., sur papier vergé, tiré à 100 exemplaires: 6 fr.). C'est un recueil curieux et intéressant de testaments, d'inventaires, d'actes de donations du seizième et du dix-septième siècle; il y a même des pièces du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. On prend sur le fait la vie de nos ancêtres; on admire leur esprit de foi, le soin minutieux qu'ils apportent au règlement de leurs affaires, leur amour de la famille, leur respect de la tradition, la sagesse de leurs recommandations. On y voit quel était le genre de relations des diverses classes entre elles, des maîtres et des serviteurs, ce qu'était l'ameublement, l'instruction, où en était déjà le morcellement de la propriété. M. Frain commente toutes ces pièces avec sobriété, dans une forme archaïque qui le ferait prendre pour un contemporain des Lambert, des Béziel, des du Feu, des Turquan, tant il sait avec leur style prendre leur esprit. Une table des noms propres satisfera ceux qui aiment l'histoire et les généalogies; la table des matières permet d'embrasser d'un coup d'œil l'intérêt de ce recueil.

— Le tome Ier de l'*Histoire de Charles VII*, par M. de Beaucourt, qui est consacré à la période du Dauphin (1403-1422), paraîtra le 15 novembre.

— M. A. de Lapparent, ancien ingénieur au corps des mines, le savant et sympathique professeur de l'Institut catholique de Paris, publie chez l'éditeur Savy, un *Traité de géologie* qui formera un volume grand in-8 de onze cents pages, avec trois cents gravures dans le texte, du prix de vingt francs. Les deux premiers fascicules sont déjà parus.

— Vient de paraître le 1er fascicule de la *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, commencée sous les auspices de M. Michel Moring, continuée par M. Ch. Quentin, publiée par M. Brièle, archiviste de l'administration. Tome Ier. *Délibération de l'ancien bureau de l'Hôtel-Dieu* (in-4, imprimerie nationale).

Angleterre. — On vient de publier à Londres un volume de *Lettres et Mémoires du cardinal Allen*, de 1567 à 1612, tirés des Archives du Vatican, du *British Museum*, de la bibliothèque du collège anglais de Rome, de celui de Valladolid, des archives de Simancas, etc. Cette publication jettera un jour nouveau sur la politique intérieure et extérieure du règne d'Elisabeth et des commencements de Jacques Ier.

— Le capitaine Bingham va faire paraître prochainement un ouvrage intitulé: *Mariages des Bonaparte*. On y voit la liaison qui unit ces mariages avec la fatale expédition de Russie et l'inique invasion de l'Espagne.

— Une session de la Société aristotélienne pour l'étude systématique de la philosophie, a eu lieu à Londres, le 10 octobre.

— Une *Société internationale de musique, de drame et de littérature* vient de se former en Angleterre sur le modèle de la *Société française des auteurs, compositeurs et éditeurs*, qui a une agence en Angleterre.

— MM. Bell, de Londres, vont publier un savant traité *Des particules grecques et de leurs combinaisons*, par le Dr Paley.

— On a annoncé la vente prochaine de la bibliothèque Sunderland, formée de 20,000 volumes réunis par le comte de Sunderland, ministre de la reine Anne, et parmi lesquels des classiques latins sur vélin de la seconde moitié du quinzième siècle, et des ouvrages sur l'Amérique. Elle se trouve au château de Blenheim, propriété du duc de Marlborough.

— On va bientôt publier une nouvelle édition du *Dictionnaire impérial de la langue anglaise*, par Ogilvie. Il formera 4 volumes; cette édition contient 30,000 mots nouveaux.

— La Société des *Anciens textes anglais* publie cette année la première partie des *Vies des saints*, en anglo-saxon ; le *Catholicon* et les *romans anglais de Charlemagne*.

— M. Gomme a terminé, pour la Société des Index, l'Index des titres de tous les mémoires contenus dans les *transactions* de la Société archéologique. Cet index forme un gros volume.

Allemagne. — Les conservateurs de la bibliothèque publique de Dresde, très riche en manuscrits d'ancien allemand et des différents idiomes d'Orient, vont publier chez Teubner, à Leipzig un catalogue de leurs trésors. Le travail est confié à M. Schnorr, secrétaire de la bibliothèque, et comprendra environ 6,000 manuscrits d'ancien allemand seulement. Les Orientaux ont été décrits en 1831 par H. O. Fleischer.

— Depuis le 1er octobre, une nouvelle revue philologique hebdomadaire paraît chez Calvary, à Berlin, sous le titre de *Philologische Wochenschrift*. Elle est dirigée par M. W. Hirschfelder avec la collaboration de MM. G. Andersen et H. Heller. Le premier numéro contient des comptes-rendus, une bibliographie, la liste des cours de philologie dans les universités allemandes et les titres des dissertations philologiques publiées en 1881 dans les Programmes des Gymnases ; enfin de Personal-Nachrichten et des nouvelles. Prix : 24 marcs par an.

Autriche.— Un des points qui sera mis en discussion dans le Congrès international des hommes de lettres qui se tient à Vienne, est l'inexactitude avec lequel sont employés les types étrangers de caractères dans la littérature de tous les pays.

Espagne. — Un comité composé des membres les plus distingués du clergé séculier et régulier d'Espagne, ainsi que d'un certain nombre de laïques très connus par leurs travaux littéraires s'est formé récemment à l'effet de préparer la publication prochaine d'une grande Vie des Saints d'Espagne. L'ouvrage aura pour titre *Novisimo año cristiano y Santoral Español* et formera douze forts in-4°, soit un volume pour chaque mois de l'année avec papier de choix, gravures, etc. Le Comité a pour directeur général le R. P. Fidèle Fita, de la compagnie de Jésus. Parmi les membres nous nous plaisons à signaler Dom Sebastien Fernandez, ancien Bénédictin de Silos, le P. Nicolas Malo, de l'ordre de Saint-François, le P. Vigil, Dominicain, et parmi les laïques le marquis de Pidal, et M. Menendez Pelayo, dont la réputation est déjà européenne. On souscrit dès à présent chez l'éditeur Dom M. Riera, Madrid, calle de Peligros, no 20.

Italie.— Le cardinal Pitra, le savant bibliothécaire du Vatican, écrit à un correspondant : « L'impression de nos catalogues, dont le texte est prêt, commencera l'hiver prochain. »

— Le cardinal Narducci, bibliothécaire de l'Université de Rome, a obtenu du gouvernement italien, l'impression d'un catalogue général de tous les livres des bibliothèques publiques d'Italie.

Pays-Bas.— Le Dr Kern, de Leyde, prépare une nouvelle édition de l'ouvrage indien *Saddharmapundarika*, sur le plus ancien manuscrit qui existe en Europe de cet ouvrage, à la bibliothèque de Cambridge. Ce manuscrit est du xie siècle.

Suisse.— La Société historique de la Suisse romande a tenu sa séance annuelle dans la vieille cité romaine d'Orbe (canton de Vaud). On s'y est beaucoup occupé de l'histoire de cette ville sous la domination romaine et bourguignonne. La reine Brunehaud fut emprisonnée à Orbe, et les trois fils du roi Lothaire s'y partagèrent les possessions de leur père.

Publications nouvelles. — *La Sainte-Bible. Le langage symbolique et le sens spirituel des saintes écritures* (partie de l'introduction générale), par Le Blanc d'Ambonne (grand in-8, Lethielleux). — *Le Catéchisme du mariage, ou la préparation, les cérémonies et les grands devoirs de ce saint état*, par l'abbé Fr. d'Aoste in-12, Palmé). — *Sujets de méditations pour une année sur les quatre parties de la doctrine chrétienne*, par le P. Henri Fournel (in-12, libr. de l'Œuvre de Saint-Paul). — *Conférences ecclésiastiques prêchées dans un grand nombre de diocèses à propos des retraites pastorales*, par le Rsime Père Laurent d'Aoste (2 vol. in-8, Palmé). — *Œuvres polémiques* de Mgr Freppel. 2e série (in-12, Palmé). — *La Critique intransigeante et les services qu'elle rend à la science apologétique*, par Mgr Perraud (broch. in-8, Autun, libr. Dejussieu). — *Un fragment du commentaire de M. Darmesteter sur le Vendidad*, par Ch. de Harlez (broch. in-8, Peeters, à Louvain). — *Parrains et marraines : étude Liturgico-historique*, par l'abbé J. Corblet (broch. in-8, Baur). — *Le Livre d'or de la magistrature dans le ressort de la cour de Douai* (in-8, Duramon). — *Le Chemin de la vie*, par Jean Lander, précédé d'une préface par Ernest Hello (in-12, Palmé). — *Trahison positiviste*, par l'abbé Victor Aubin (in-8, impr. Levé). — *Traité de géologie*, par A. de Lapparent. 1er fascicule (gr. in-8, Savy). — *Statistique intellectuelle et morale du département de l'Aube*, par Ars. Thévenot (gr. in-8, Menu, à Paris, et Lacroix, à Troyes). — *Poésies inédites de Lamartine*, publiées par Mlle Valentine de Lamartine (in-12, Hachette). — *France*, chants, poèmes et paysages, par MM. David, Guibert, Hervo, Mieusset et Tailhand (in-18, Ollendorf). — *Monsieur le Ministre*, roman parisien, par Jules Claretie (in-12, Dentu). — *Les Espaces*, poésies, par Ferdinand Dugué (in-12, Dentu). — *Le Fruit de l'arbre*, par A. Devoille (in-12, Blériot). — *Le Comte de Kappyanyi*, récit hongrois, par Victor Meignan (in-12, Plon). — *Essais dramatiques et religieux*, par l'abbé A. Pravaz (in-12, Blériot). — *Les Petites filles d'Eve*, par le comte Jeneséki (in-12, Dentu). — *Un tournoi de trois pucelles en l'honneur de Jeanne d'Arc*, lettres inédites de Conrart, de mademoiselle de Scudéry et de mademoiselle du Moulin, publiées par Ed. de Barthélemy et René Kerviler (in-8, Picard). — *Vie de saint Benoît-Joseph Labre* (in-18, impr. de l'Œuvre de Saint-Paul, à Paris). — *Cours de géographie universelle*. — *La Turquie*, par l'abbé Durand (gr. in-8, impr.-libr. de l'Œuvre de Saint-Paul). — *Précis d'histoire des temps modernes* (1453-1880), par G. Dhombres (in-12, Germer-Baillière). — *Histoire d'Allemagne. L'Empire germanique sous les Hohenstauffen. L'empereur Frédéric Barberousse*, par Jules Zeller, membre de l'Institut in-8, Didier). — *Les Hommes célèbres du dix-neuvième siècle et la Foi chrétienne. Croyants. Convertis*, par l'abbé Saillard, curé de Gières (in-12, Côte, à Grenoble). — *Voyage en Grèce*, par Henri Belle (in-12, Hachette). — *Voyage en Océanie. Nouvelle-Calédonie, Tahiti et les îles sous le Vent*, etc., par Ch. Blin (in-12, Leguicheux-Gallienne, au Mans). — *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*. Tome I, par M. P.-M. Baudouin (in-8, Vosgien, à Auxerre). — *La Marquise d'Huxelles et ses amis, madame de Sévigné, madame de Bernières, Fouquet*, etc., par Ed. de Barthélemy (in-8, Firmin-Didot). — *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris, avec le journal de ses actes*. Tome cinquième, par Henri Wallon (in-8, Hachette). — *L'Instruction publique en France, pendant la Révolution. Discours et rapports de Mirabeau, Talleyrand-Périgord, Condorcet, etc.*, publiés par Ch. Hippeau (in-12, Didier). — *Vie populaire et anecdotique de Henri V*, par G. Vallée (in-18, Palmé).

Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Jacques Accarias de Sérionne. — On recevrait avec reconnaissance tous les renseignements qu'il serait possible de fournir sur *Jacques Accarias de Sérionne*, publiciste, originaire du Dauphiné et que les biographies indiquent comme étant mort à Vienne, en Autriche, en 1792. Jacques Accarias de Sérionne a été avocat aux Conseils et secrétaire du Roi, et serait l'auteur des ouvrages suivants : *Le Commerce de la Hollande*, 1765, 3 vol. in-12. — *Les intérêts des nations de l'Europe développés relativement au Commerce.* 1766, 2 vol. in-4 ; 1767, 4 vol. in-12. — *Richesse de la Hollande*, 1768, 3 vol. in-12. — *La richesse de l'Angleterre* Vienne, 1771, in-4. — *La liberté de penser et d'écrire.* Vienne, 1775, 2 vol. in-8. — *L'Ordre moral ou développement des principales lois de la nature*, 1780, in-8. — *Situation politique actuelle de l'Europe considérée relativement à l'ordre moral, pour servir de supplément à l'ordre moral*, 1781, in-8. — *Vie de Laurent de Médicis, dit le Magnifique*, traduite du latin de Fabroni. Berlin 1791, in-8. — *Du Commerce des peuples neutres en temps de guerre*, traduit de l'italien de Lampredi. La Haye, 1793, in-8.

Certains de ces ouvrages ne seraient-ils pas l'œuvre du fils de Jacques : Jean-Jacques Accarias de Sérionne, de son vivant chef aux finances, chevalier de la Légion d'honneur, et mort à Versailles, rue des Bourdonnais, n° 13, le 6 juin 1842, laissant pour héritier M. Laforest (Louis-Charles-Nicolas), avocat à Paris où il habitait, rue Saint-Louis en l'Ile, n 72.

Serait-il possible de savoir ce que sont devenus les papiers de famille et les manuscrits laissés par Jean-Jacques Accarias de Sérionne ?

Accarias,
Conseiller à la Cour d'appel de Grenoble, membre de la Société bibliographique.

RÉPONSES.

Littérature Anglaise (XXXII, 287). — Les œuvres des Anglais sur la littérature Anglaise sont très nombreuses ; les principales sont indiquées dans l'*Histoire de la Littérature Anglaise*, par M. Henri Taine et aussi dans plusieurs ouvrages anglais comme Chambers : *Cyclopedia of english Literature;* Cassell's : *English Literature*, etc., etc. — Birmingham (Angleterre). Sam. Timmins.

Bibliographie Irlandaise. (XXXII, 287). — Mon ami feu John Power, l'auteur du *Handy book about books*, m'a donné il y a quelques années une brochure de 25 pages à deux colonnes sur certaines publications irlandaises spécialement périodiques, mais on ne peut regarder ce travail comme une *Bibliothèque irlandaise*. Je crois qu'il n'a jamais publié un tel ouvrage avant sa mort survenue vers 1868. La seule *Bibliotheca Hibernica* que j'ai trouvée a été publiée en 1823, c'est un *Catalogue descriptif d'une Bibliothèque spéciale des livres irlandais*, colligés pour Sir Robert Peel, tiré à 50 exemplaires, et maintenant très rare. — Birmingham (Angleterre). Sam. Timmins.

Le projet de la Bibliotheca Hibernica, annoncé en 1867, par M. J. Power, n'a pas été réalisé. H. G.

Edition des Œuvres de saint Augustin publiée par les Bénédictins (XXXI[e], 478). — M. A. V. trouvera une partie des renseignements qu'il désire dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* du R. P. de Backer, à l'article Langlois (J.-B.), tome II, p. 627. Les trois ouvrages de ce dernier qui font mention de l'édition des Œuvres de saint Augustin, par les Bénédictins de Saint-Maur, et de la polémique qui s'ensuivit, portent les titres de : *Lettre de l'abbé D*** aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, sur le dernier Tome de leur édition de saint Augustin*, M.DC XCIX, in-12, 72 p. (Cologne, 1699, in-4o de 36 p.) — *Mémoire d'un Docteur en théologie adressé à Messeigneurs les Prélats de France, sur la Réponse d'un théologien des RR. Béné-*

dictins à la Lettre de l'Abbé Allemand (1699, in-12, 128 p.) — *La conduite qu'ont tenue les Pères Bénédictins depuis qu'on a attaqué leur Edition de S. Augustin* (1699, in-12, 79 p.). — L'indication du premier ouvrage est suivie de la nomenclature suivante : *Lettre d'un théologien à un de ses amis sur un Libelle qui a pour titre : Lettre de l'abbé ***, au RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, sur le dernier Tome de leur édition de saint Augustin* (1699, in-12, p. 80), *par D. François Lamy* ; autre édition, in-8. — *Réflexions sur la Lettre d'un Abbé d'Allemagne aux RR. PP. de la Congrégation de Saint-Maur sur le dernier Tome de leur Edition de saint Augustin.* A Monseigneur l'Evesque de ***, par D. Denys de Sainte-Marthe (1699, in-12 89). — *Lettre d'un Ecclésiastique au R. P. E. L. J.* (Emeric Langlois, Jésuite) *sur celle qu'il a écrite aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Touchant le dernier Tome de leur édition de saint Augustin* (Osnabruck, Bielck, 1699, in-12, 180 p.) ; nouvelle édit. corrigée et beaucoup augmentée (Liège, Hoyoux, 1700, in-12, 219 p.). Cette réponse de D. René Massuet, de la Congrégation de Saint-Maur, en faveur des Bénédictins est adressée au R. P. E. L. J. Il faut J. B. au lieu de E. C'est une erreur qui vient de ce qu'on a attribué la lettre contre l'édition de saint Augustin au P. Emeric Langlois, autre Jésuite, qui vivait dans le même temps ; mais le P. Emeric qui était de Rouen, n'a rien donné au public, et a passé toute sa vie aux missions étrangères. — *Vindiciæ editionis S. Augustini a Benedictinis adornatæ adversus Epistolam Abbatis Germoni. Authore* D. B. de Rivière (Berne de Montfaucon.) Rome, 1699, Komarek, in-12, 72 p.). — *Vindiciæ editionis sancti Augustini a Benedictinis adornatæ, adversus Epistolam Abbatis Germani. Auctore* D. B. de Rivière (Antverpiæ justa exempla editum Romæ typis Jo. Jacobi Komarek, 1700, in-8o, 92 p. en latin et en français). — *Défense de l'édition des Œuvres de saint Augustin faite par les PP. Bénédictins pour servir de réponse à la lettre d'un Abbé Allemand* (Anvers, 1700, in-8, latin et français). C'est une édition des *Vindiciæ...* M. Valery (Correspond. de Mabillon et de Maufaucon, Paris, 1849, III, p. 57), dit que cette réponse eut beaucoup de succès en Italie et qu'elle fut réimprimée en France. — *Lettre d'un docteur de Sorbonne touchant le Mémoire d'un Docteur en Théologie, adressé à Messeigneurs les Prélats de France contre les Bénédictins* (1699, in-12, 61 p.). — *Lettre d'un Abbé commandataire aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur* (1699, in-12, 27 p.). — *Lettre d'un Bénédictin non réformé, aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur* (1699, in-12, 21 p.). — *Plainte de l'Apologiste des Bénédictins à Messeigneurs les Prélats de France* (in-12, 131 p.). — *Defensio Arnaldina, seu analytica synopsis de correctione et gratia, ab Antonio Arnaldo doctore et socio Sorbonico anno* 1664, *ab omnibus reprehensorum calumniis vindicata.* (Antverpiæ [Reims], in-12). Elle est de dom Gesvres. Dom Magnin la fit réimprimer à Genève, chez Fabri et Barillot (Correspond. de Mabillon, III, p. 52). — *Solution de divers problèmes...* (1699). — *Réflexions sur la nouvelle édition des Ouvrages de saint Augustin publiée par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, par M. Du Hamel (dans la *Bibliothèque Critiq.* de Sainjore (R. Simon), Amsterdam, 1708, III, p. 101-116). — *Avis donné aux Moines Bénédictins, lorsqu'ils se mirent en tête de publier leur nouvelle Edition des Ouvrages de saint Augustin* (Lettre de Richard Simon, Ibid., IV, p. 40-42). — *Poëme sur les écrits des Jésuites contre la nouvelle édition de saint Augustin.* Signé L. D. P. B. D. B. P. (1699, in-12, 9 p.). — Voyez sur ces écrits celui qui a pour titre : *Histoire de la nouvelle édition de saint Augustin, donnée par les PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur* (1736, in-4). Cet ouvrage, de dom Vincent Thuillier, fut publié après sa mort. On lui reproche des inexactitudes. Il a paru dans la *Bibliothèque Germanique* (T. XXXIII p. 188-222 ; T. XXXIV, p. 13-50 ; T. XXXV, p. 69-101).

Le Gérant : L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

1. *Historia de la filosofia*, por el P. Zeferino Gonzalez, obispo de Cordoba. Madrid, Aguado (calle de Pontejos, 8), 1878-1879, 3 vol. in-8 de XXXIX-485, 562 et 485 p. Prix : 80 réaux. — 2. *Histoire de la philosophie*, par P. Vallet, professeur de Saint-Sulpice, professeur de philosophie au séminaire d'Issy. Paris, Roger et Chernoviz, 1881. in-12 de 634 p. Prix : 4 fr. — 3. *La morale d'Epicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines*, par M. Guyau. 2e *édition*. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-8 de 290 p. Prix : 6 fr. 50. — 4. *Histoire de la philosophie scolastique*, par B. Hauréau, membre de l'Institut. Seconde partie. Paris, G. Pedone-Lauriel, 1880, 2 vol. in-8 de 463 et 495 p. Prix : 16 fr. — 5. *Severino Boezio filosofo e i suoi imitatori*, studi di Vincenzo di Giovanni. Palerme, L. Pedone-Lauriel, 1880, in-12 de LXX-197 p. Prix : 3 fr. 50. — 6. *Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin ou la Science au moyen âge*, par l'abbé Reinhard de Liegüty. Paris, V. Palmé, 1880, in-12 de 252 p. Prix : 1 fr. 25. — 7. *Etude sur le traité du libre arbitre de Vauvenargues*, par l'abbé M. Morlais. Paris, Ern. Thorin, 1881, in-8 de 187 p. Prix : 4 fr. — 8. *Philosophes modernes étrangers et français*, par A. Franck, membre de l'Institut. Paris, Didier 1879, in-12 de XI-421 p. Prix : 3 fr. 50. — 9. *Il P. Giuseppe Romano e l'ontologismo in Sicilia sulla metà del secolo XIX*. Discorso letto alla R. accad. di sc., lettere ed arti di Palermo da V. di Giovanni. Palermo, 1879, gr in-8 de 74 p. — 10. *Histoire de la philosophie en France au XIXe siècle. Traditionalisme et ultramontanisme*, par M. Ferraz, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Lyon. 2e *édition*. Paris, Didier, 1880, in-8 de V-517 p. Prix : 7 fr. 50.— 11. *La philosophie française contemporaine*, par Paul Janet, membre de l'Institut. Paris, Calmann-Lévy, 1879, gr. in-18 de II-458 p. Prix : 3 fr. 50.

1. — Mgr Gonzalez occupe un rang trop distingué dans la philosophie espagnole et son livre comble une lacune trop fâcheuse dans la littérature catholique pour que nous n'accordions pas une attention particulière à ces trois volumes, bien qu'ils nous soient parvenus un peu tard. Nos communications avec l'Espagne ne sont pas encore en bon train, et du reste on trouvera dans cet article deux ou trois volumes français avec lesquels nous étions tout aussi en retard (pour ne pas dire que les éditeurs se sont mis en retard avec nous), et dont nous avons cru cependant devoir parler à notre aise, parce qu'ils n'ont encore rien ou presque rien perdu de leur intérêt. Il faut en dire autant, à plus forte raison, du livre de l'évêque de Cordoue, écrivain éloquent autant que profond et qui, malgré sa fidélité absolue aux doctrines traditionnelles de son ordre, a su faire admirer de tous la largeur et l'originalité de sa pensée; à telles enseignes qu'un rationaliste de son pays, M. Manuel de la Revilla, le proclamait, il y a quelques années, « un des plus éminents philosophes espagnols de nos jours. » Il nous semble d'ailleurs que ce nouvel ouvrage du savant dominicain, égal ou supérieur à tout ce qu'il a publié déjà, est le premier manuel catholique qui réponde à ce qu'on exige aujourd'hui, et avec raison, d'une histoire de la philosophie. C'est-à-dire qu'on y trouve, non seu-

lement des analyses exactes et des critiques judicieuses, mais ce qui est l'âme de toute histoire et ce qui a plus de prix encore dans le tableau des progrès et des changements de la pensée et de la science humaines : la recherche et l'intelligence des lois qui président à leurs variations. Tout en rejetant avec énergie l'erreur hegelienne qui traite l'histoire de la philosophie comme une synthèse rigoureuse de la raison pure, comme une construction mathématique où la contingence n'a pas d'accès, l'évêque de Cordoue se moque avec Hegel de ces histoires décousues et fragmentaires, « série d'aventures de chevaliers errants qui se battent pour une beauté qu'ils ne virent jamais, et qui ne laissent après eux que l'amusant souvenir de leurs ridicules entreprises. » Il ne craint pas, pour sa part, de représenter cette histoire comme un tout harmonieux, parce que le mouvement des écoles répond aux divers besoins de la pensée réfléchie et que les conceptions de celle-ci présupposent « une conception spontanée de la raison universelle. » Aussi trouvera-t-on dans ces pages l'unité organique et la continuité de la vie, en même temps que le relevé fidèle des faits particuliers. Une liste préliminaire des auteurs consultés et surtout la rédaction même de l'ouvrage, qui est presque partout de première main, restreignent de beaucoup la portée de ces paroles de la préface : « Ce livre a été écrit, il est vrai, dans la patrie de Sénèque, mais au milieu des nombreuses et graves préoccupations de la charge épiscopale, c'est-à-dire sans loisirs suffisants et surtout sans cette tranquillité d'esprit si nécessaire pour entreprendre et achever des travaux de cette espèce. » Il est vrai que les renseignements de Mgr Gonzalez ne sont pas toujours complets, toujours au courant des derniers travaux d'érudition ; mais la portée de son jugement et la clarté de son exposition compensent bien ce désavantage, qui même n'existe guère que dans le premier volume, consacré à la philosophie païenne.

L'auteur y accorde d'abord une assez large place aux systèmes philosophiques de l'Orient et surtout de l'Inde. Il a jugé cette attention d'autant plus nécessaire que nous assistons à une sorte de renaissance du bouddhisme et que certains écrivains de nos jours attachent à cette vieille doctrine une extrême importance. Toutefois la philosophie grecque, dans ses trois grandes périodes, occupe presque tout le volume. Nous n'y signalerons rien, parce que le mérite de l'auteur est moins dans quelque découverte ou dans des vues absolument nouvelles que dans le juste relief donné à chaque personnage et à chaque doctrine ; nous tenons d'ailleurs à insister tout à l'heure sur la philosophie chrétienne, où la critique moderne a laissé beaucoup plus à faire à notre historien. Il suffit de citer quelques phrases de sa conclusion pour faire voir avec quelle largeur sympathique le pieux thomiste apprécie le travail philosophique de l'antiquité. «... Il faut

reconnaître dans la pensée hellénique un des facteurs les plus importants de la civilisation et du progrès. Il serait souverainement injuste de méconnaître ces services de la philosophie grecque, qui crée et dégage la physique et la cosmologie, dans les luttes et les alternatives des écoles d'Ionie et de Pythagore, de l'atomisme et de l'éléatisme ; qui, dans sa seconde période, crée, déroule et perfectionne la métaphysique, la logique et la psychologie, les sciences morales et politiques, en déployant une fécondité virile dont il y a peu d'exemples dans l'histoire ; qui, dans sa troisième période, cherche à s'élever jusqu'à la connaissance scientifique de Dieu dans ses relations avec l'homme et le monde. Certes elle commit de graves erreurs ; elle ne sut ni préserver les sociétés de la corruption morale, ni supprimer leur organisation vicieuse, ni fonder le droit, ni régulariser et humaniser la guerre ; mais elle sut donner de frappants exemples d'austère moralité ; elle sut combattre de grandes erreurs du polythéisme et mourir avec héroïsme pour la défense de la vérité religieuse. Il ne lui était pas donné d'éviter ces fautes ni de réaliser la réforme sociale, parce qu'il lui manquait le principe divin que le christianisme a donné au monde, principe qui, complétant, dégageant et régénérant la philosophie païenne, devait amener une nouvelle époque dans l'histoire de la philosophie, l'époque de la philosophie chrétienne. »

Le second volume conduit jusqu'au XVIIe siècle cette philosophie renouvelée. L'auteur justifie très bien son titre de chrétienne en montrant que tout système, depuis la chute du paganisme, est chrétien ou *essentiellement* ou *accidentellement* (p. 8). Il ne confond pas d'ailleurs, comme d'autres, la religion et la philosophie, la foi et la science ; il montre, au contraire, dans la défense nécessaire du christianisme contre une école ennemie, la première origine de la philosophie nouvelle, dont le type presque complet lui apparaît dans Clément d'Alexandrie. A côté de l'école de ce large esprit se développe en Afrique une école opposée, l'école séparatiste de Tertullien et de Lactance, qui représente une tendance hostile à la libre recherche, tendance continuée dans l'Église à toutes les époques subséquentes jusqu'à nos jours, où elle a inspiré les fidéistes et les traditionalistes de toute nuance. Une école intermédiaire est celle des apologistes grecs. Enfin saint Augustin, avec son génie profond, ses études platoniciennes et son orthodoxie sévère, fonde définitivement la métaphysique chrétienne dans ses doctrines essentielles sur Dieu et sur l'âme, en même temps qu'il inaugure dans la *Cité de Dieu* la philosophie de l'histoire : « *Science nouvelle* apportée au monde par le christianisme ; science que l'histoire païenne ne pressentit même pas et qui aujourd'hui, sous l'inspiration du rationalisme moderne, se révolte avec une incroyable ingratitude contre la religion du Christ qui lui a

donné l'être (p. 75). » Après ce grand homme, des maîtres plus modestes préparent, au milieu des horreurs de l'invasion barbare, la scolastique qui sauvera, gardera et achèvera bientôt la philosophie chrétienne. Ces maîtres, Boèce, Cassiodore et surtout saint Isidore de Séville, sont l'objet d'une étude attentive et sympathique.

Toutefois, c'est à la scolastique proprement dite que Mgr Gonzalez consacre ses pages les plus neuves et les plus curieuses. Il marque d'abord d'une main sûre les deux caractères essentiels de cette grande doctrine : 1° L'idée chrétienne, dictant une solution fixe des problèmes les plus élevés de la pensée ; 2° le système d'Aristote, fournissant le moule, préparant l'organisation compliquée et harmonieuse de la science. Mais il y ajoute deux éléments secondaires encore importants : le platonisme ou le néoplatonisme, qui avait pénétré, avec les Pères, dans certaines parties de la métaphysique ; et le mysticisme chrétien, qui a son influence spéciale sur tant de doctrines du moyen âge. Après cela, l'illustre auteur partage la scolastique en quatre périodes : de début, de formation, de perfection, de décadence. Dans les siècles de début, brille un génie d'un ordre très élevé, mais qui pose déjà les bases du rationalisme, Scot Erigène. — A l'époque de formation, la querelle des réalistes et des nominalistes domine tout ; ceux-ci, avec Roscelin et Abélard, « honoré dans ces derniers temps d'éloges pour le moins exagérés ; » ceux-là, avec saint Anselme et Guillaume de Champeaux, dont la doctrine, au moins sous sa forme définitive, paraît avoir été vraiment orthodoxe et scientifique. Près de ces deux écoles se placent les platoniciens (Bernard de Chartres), les mystiques de Saint-Victor, les éclectiques Jean de Salisbury, Pierre Lombard, Alain de Lisle, les panthéistes Amaury de Bène et David de Dinan. — C'est naturellement la troisième époque de la scolastique qui fournit à Mgr Gonzalez l'occasion de ses études les plus pleines et les plus étendues. Il se plaît à montrer dans cette grande et pacifique floraison de doctrine le résultat de la fermentation intellectuelle et des travaux accumulés de l'époque précédente, de cette lutte solennelle entre le rationalisme ou le panthéisme théoriques, à qui faisaient écho les hérésies des Albigeois et des Vaudois, et le principe chrétien dont la victoire fut déterminée par les grands ordres mendiants de saint Dominique et de saint François, « providentiellement chargés de résoudre dans un sens chrétien cette grande crise à la fois scientifique, morale et sociale (p. 167). » Puis il analyse sommairement, mais avec la plus grande netteté, les premiers maîtres de cette glorieuse époque, Alexandre de Halès, Guillaume de Paris, Vincent de Beauvais, Albert le Grand surtout, pour s'arrêter longuement (p. 196-246) à saint Thomas d'Aquin, dont il étudie, en autant de chapitres distincts, la vie, le concept scientifique, l'anthropologie, la

cosmologie, la métaphysique et la théodicée, la morale et la politique. Mais après ce tableau si vaste, si complaisant, où se révèlent la profondeur et la sûreté qui distinguaient déjà les *Estudios sobre la filosofia de santo Tomas*, et où la docilité du disciple ne fait jamais tort à la largeur originale d'un penseur très personnel, saint Bonaventure et Roger Bacon sont étudiés avec une sympathie et un soin presque égaux. Au contraire Duns Scot est traité sévèrement, quoique l'auteur lui assigne une place très élevée dans l'histoire de la philosophie : à ses yeux, il est « le Kant du XIIIe siècle ; son scepticisme est le scepticisme possible dans un philosophe chrétien ; le criticisme du docteur subtil est le criticisme de la *Critique de la raison pure*, sans le rationalisme qui anime toute la doctrine du philosophe allemand, et sauf les différences qui tiennent à l'état des esprits et aux conditions de la civilisation à deux moments historiques séparés par un intervalle de cinq siècles (p. 268). » Je signalerai encore l'ontologisme de Henri de Gand et le grand effort unitaire de Raimond Lulle, traité avec une faveur indulgente par l'éminent historien. Ce vaste tableau de la philosophie du XIIIe siècle se termine par un chapitre excellent sur Durand de Saint-Pourçain, que nos historiens de la scolastique nous font si mal connaître. « C'est sans contredit le scolastique le plus indépendant, le plus attaché à l'autonomie de la raison...; aucun autre n'offre un aussi grand nombre de théories opposées aux idées reçues, une telle liberté d'opinions philosophiques et théologiques, une si grande indépendance de pensée; aucun ne conçut la science humaine, les conditions de son progrès et les droits de la raison, avec tant de largeur d'esprit que lui. Et pourtant les critiques rationalistes et certains historiens de la philosophie glissent pour ainsi dire à côté de Durand, tandis qu'ils s'arrêtent avec complaisance sur les noms d'Abélard et d'Occam, qu'ils présentent comme les seuls défenseurs des droits de la raison au moyen âge. Pourquoi cela?... *Cur tam varie?* La raison est simple. Durand plaida pour la liberté de la science sans franchir les limites du principe catholique, sans se révolter contre l'autorité de l'Église et contre la Papauté, tandis que l'amant d'Héloïse et le courtisan de Louis de Bavière, etc. (p. 315).» Je coupe brusquement la citation, que j'ai d'ailleurs abrégée : on voit la portée de la critique au regard des modernes, et la largeur de l'appréciation au sujet d'un philosophe aussi éloigné que possible de l'orthodoxie thomiste. Il faudrait noter encore le soin extrême et la parfaite clarté portés dans l'analyse des philosophes arabes et juifs et dans les conclusions touchant leur influence sur la philosophie chrétienne. Mgr Gonzalez juge qu'elle a été fort exagérée; il fait remarquer surtout que celui de ces philosophes du dehors qui a exercé l'action la plus profonde sur la scolastique des derniers temps est Avicebron, dont la

critique moderne a démontré la nationalité juive. — Il a cru devoir placer cette partie de son travail à la fin de la période du moyen âge, en dépit de la chronologie et peut-être avec quelque inconvénient quant à la continuité du mouvement doctrinal. Mais la décadence de la scolastique au XIVe et au XVe siècle ne s'offre pas moins avec une précision et un relief saisissants. Les causes en sont d'abord mises dans tout leur jour : elles sont dans le développement des tendances inaugurées par Scot et Durand et dans la vogue croissante de l'averroïsme. Occam, le roi du nouveau nominalisme, marque la déviation définitive de la scolastique, en même temps qu'il pose « les antécédents logiques plus ou moins latents de la moderne philosophie antichrétienne, considérée dans son esprit de critique sceptique, dans ses conclusions positivistes et athées, dans sa morale utilitaire et variable, dans sa psychologie matérialiste, et jusque dans sa politique, laïque et césarienne (p. 328). » Dans cette déchéance trop générale, la vraie philosophie conserve pourtant ses droits. Mgr Gonzalez y rattache, tout en lui reprochant quelques concessions au scepticisme, l'illustre cardinal Pierre d'Ailly, dont il fait (à la différence de la plupart des historiens) un dogmatique et un réaliste. Peut-être a-t-il eu tort de louer encore plus absolument le fameux Bradwardin, dont le système, je le crois du moins, est beaucoup plus voisin du calvinisme que du thomisme.

La période de la Renaissance, dont la caractéristique générale est empruntée à Cousin, reçoit ici bien des additions et des retouches dont nos manuels auraient bon besoin de profiter. Cette période s'appelle ici une crise, *crisis escolastico-moderna*, et ce nom montre bien qu'elle tient aussi fortement au moyen âge qui l'a produite, qu'au mouvement moderne qu'elle a préparé. Parmi les philosophes de cette époque si active et si orageuse, l'évêque de Cordoue étudie avec une prédilection patriotique très marquée les Espagnols ; et, en dépit de ce préjugé assez répandu que l'Espagne compte à peine dans les annales de la philosophie, il trouve des noms et des œuvres philosophiques très dignes d'attention dans la Renaissance espagnole : parmi les nouveaux aristotéliciens, Sepulveda, parmi les naturalistes, Huarte et Servet ; parmi ceux qu'il nomme indépendants, sept ou huit écrivains de valeur, en tête desquels brillent le grand Louis Vivès et un penseur sévillan original et fécond ; quoique fort oublié, Foxo Morcillo, dont le critique demande aux bibliophiles et au gouvernement de la Péninsule une édition complète. Mais l'Espagne tient surtout le premier rang dans la scolastique renouvelée de cette époque, dans cette école bien négligée de nos critiques, mais fort digne d'étude, où brillent les dominicains Victoria, Melchior Cano et Dom Soto, et les jésuites Molina, Vasquez, Arriaga et Suarez ; je recom-

mande le jugement porté par Mgr Gonzalez sur le *Doctor eximius*, comme une preuve de sa largeur d'esprit et du consolant progrès qui permet à un thomiste des plus autorisés de reconnaître, dans le maître par excellence de la Compagnie de Jésus, l'un des plus parfaits interprètes de la philosophie de saint Thomas.

Le troisième volume de l'*Historia de la filosofia* mériterait un examen aussi attentif que le second ; car, si les systèmes de la philosophie moderne et contemporaine sont plus connus et ont été plus étudiés que ceux de la scolastique, l'originalité de bon aloi de Mgr Gonzalez ne paraît que mieux dans les analyses et les appréciations qu'il leur consacre. Mais nous avons déjà dépassé, ou peu s'en faut, les limites qui nous sont imposées. Contentons-nous de faire remarquer, dans la première partie de ce volume, une étude très raisonnée de divers courants de la philosophie moderne. On pourra, d'ailleurs, y signaler çà et là quelque défaillance dans la critique, habituellement si large et si pénétrante, de l'éminent auteur. Son jugement plus que sévère sur Descartes nous semble très peu fondé en ce qui concerne la sincérité religieuse du grand philosophe ; sur le terrain doctrinal, il peut être plus juste, mais il a le grave défaut de ne pas expliquer à fond la place privilégiée de Descartes dans l'histoire de la pensée, où il marque à jamais une grande époque, un renouvellement décisif et universel. Au contraire, l'exposition de la philosophie *novissima* ne donne lieu, sauf les menus détails, à aucun reproche. Nous ne croyons pas que l'idéalisme allemand surtout, depuis Kant jusqu'à Hartmann, ait jamais été exposé avec cette lucidité, cette pénétration, il faudrait dire cette sympathie, si la sympathie pouvait se concilier avec un dissentiment absolu sur le fond même des idées et des croyances ; mais la grandeur et la puissance des constructions systématiques d'outre-Rhin frappent l'auteur sans l'éblouir, et ce vif sentiment donne un intérêt exceptionnel à beaucoup de ses pages, en particulier à celles qui résument l'œuvre philosophique de Hegel, « effort titanique d'un des plus puissants génies qu'ait jamais vus le monde (page 304). » Le mouvement positiviste et évolutionniste est analysé plus brièvement, mais avec la même fidélité et la même finesse. Il y a moins d'unité et peut-être plus de défectuosités de détail dans ce qui concerne les philosophies de la France et de l'Italie, voire de l'Espagne où le patriotisme de l'auteur a pu le prédisposer à l'indulgence. Mais partout on admirera, avec l'étendue et la conscience des recherches personnelles de Mgr Gonzalez, la sûreté de son jugement à la fois rigoureusement orthodoxe et largement ouvert à toute idée juste. Il a su se garder partout de ce défaut d'ampleur dans la critique qu'il reproche lui-même (III, p. 433) aux anciennes écoles espagnoles et italiennes, et qui les amenait « non

seulement à repousser d'une manière plus ou moins systématique les idées modernes, mais encore à se dispenser de les connaître et de les étudier. » Espérons que le livre de Mgr Gonzalez, étudié, comme il le mérite, dans toutes les écoles de philosophie chrétienne, contribuera pour sa large part à les préserver ou à les guérir de ce grave défaut.

2. — M. Vallet, prêtre de Saint-Sulpice, auteur d'un cours latin classique de philosophie thomiste déjà fort apprécié, a voulu compléter cet ouvrage théorique par une *histoire de la philosophie* conçue dans le même esprit, mais rédigé en français. Il a su résumer dans un fort volume l'essentiel de cette longue histoire, sans être trop sec et sans trop se fier aux manuels courants, souvent copiés les uns sur les autres. On voit dès son introduction qu'il a bien compris son rôle ; sans confondre, comme certains auteurs de nos jours, la philosophie avec son histoire, il reconnaît l'extrême importance de cette dernière étude. En même temps, il déclare qu'il est « allé aux sources, au moins en ce qui concerne les écrits des grands philosophes. » Il ajoute qu'il s'est appliqué à bien marquer les traits distinctifs des principales physionomies et des grandes écoles, en insistant plus qu'on ne fait d'ordinaire sur les Pères et sur les scolastiques.

Ce ne sont pas là de vaines promesses. Le travail de M. Vallet est digne d'éloges et il aura certainement son utilité. Cependant, il nous semble bien qu'il laisse à désirer précisément dans ce qui est l'âme d'un pareil livre ; c'est-à-dire, d'une part, la continuité des idées et des systèmes et, d'autre part, les raisons et les lois de leur changement. On ne comprend pas l'histoire de la philosophie si l'on ne voit que le problème philosophique change à quelque égard de nature avec les grandes époques ; il n'est pas pour Socrate ce qu'il avait été pour Thalès, il n'est pas pour Plotin ce qu'il avait été pour Socrate. Dans les temps modernes, Descartes prend encore la philosophie par un autre bout que tous ceux qui l'avaient précédé. Voilà pour les époques. Il y a ensuite dans chacune d'elles, sur le même problème, des tendances diverses, mais toutes fondées sur la nature humaine, qui ne s'arrêtent guère avant d'avoir dit leur dernier mot et qui expliquent à la fois la variété des systèmes et leur retour périodique. Une histoire vivante est celle qui met constamment en relief ces explications des faits. Celle qui vise plus particulièrement à constater, à relater, même en les jugeant, les faits historiques, c'est-à-dire ici des opinions et des systèmes, peut être fort méritoire et fort utile ; elle intéressera beaucoup moins, et surtout elle laissera dans les esprits des traces à la fois moins étendues et moins profondes. Le livre de M. Vallet appartient plutôt à cette seconde catégorie, ce qui n'enlève rien au mérite d'exposition de plusieurs chapitres. Nous n'avons que

des détails secondaires à reprendre çà et là dans l'histoire de la philosophie ancienne. Empédocle et Anaxagore devaient être séparés de l'école idéaliste, avec laquelle le second surtout n'a aucun rapport (p. 26-27). Les cyniques sont confondus (p. 33) avec les petites écoles socratiques en général, dont ils ne sont qu'une branche. L'auteur incline beaucoup trop à reconnaître pour authentiques les écrits de saint Denis l'aréopagite, thèse soutenue avec éclat, il y a quelques années, mais qui n'en est pas moins absolument ruinée. S'il est en ce point trop docile à la tradition, M. Vallet ne l'est pas assez quand il met en doute le christianisme de Boèce ; ce doute, malgré l'autorité d'un savant critique contemporain, ne peut tenir en présence des œuvres théologiques bien marquées du sceau de cet écrivain illustre.

A ces reproches, qui portent sur des points secondaires, il serait injuste de ne pas joindre des éloges plus importants. L'auteur, déjà sur son terrain dans l'exposition détaillée de Platon et surtout d'Aristote, trouve tous ses avantages dans celle de saint Augustin (les premiers Pères de l'Église sont surtout traités d'après Mgr Freppel). Il triomphe encore plus avec les scolastiques du treizième siècle, Albert le Grand, saint Thomas, saint Bonaventure et Duns Scot. On voit qu'il les a étudiés dans leurs œuvres ; et c'est là un mérite assez rare. Il faut ajouter qu'il les critique toujours à un point de vue trop strictement thomiste ; non que nous blâmions cette fidélité rigoureuse aux enseignements de saint Thomas ; mais il est plus urgent et plus utile de montrer l'origine et l'enchaînement des doctrines propres à chaque docteur que de combattre tout ce qui s'écarte, même en des points secondaires, des opinions du Docteur Angélique. M. Vallet a porté la même fidélité et le même intérêt dans beaucoup de notices moins importantes, non pas dans toutes cependant : Mamert Claudien n'a pas toute la place qu'il méritait ; Roscelin et Guillaume de Champeaux sont encore trop incomplètement exposés.

Les défaillances de ce genre sont plus fréquentes dans les pages qui concernent la philosophie moderne et contemporaine, quoique les philosophes de premier ordre soient assez longuement étudiés. Il est à peine nécessaire de noter que la sévérité domine dans les chapitres consacrés à Descartes, à Malebranche, à Pascal ; Fénelon est traité rudement, non sans quelques motifs ; mais M. Vallet a aussi des rigueurs excessives et des arrêts trop sommaires : il cite comme « n'ayant aucun fondement » trois preuves de l'existence de Dieu données par Fénelon ; et la dernière, « tirée de la nature des idées générales, » est précisément la preuve privilégiée de saint Augustin, qui l'a exposée avec plus d'étendue et de complaisance que Fénelon lui-même. Quant à Bossuet, M. Vallet s'attache à le montrer beaucoup plus thomiste que cartésien, et il a bien raison ; il devait même

aller plus loin dans ce sens, c'est-à-dire montrer que sur les points où Bossuet s'écarte plus ou moins du thomisme, il a presque toujours pour lui d'autres autorités traditionnelles ; ainsi quand il ne sépare pas les facultés de l'essence de l'âme, il suit, ce me semble, non pas précisément Descartes, mais l'école augustinienne (Grégoire de Rimini).

Malgré la netteté qui distingue habituellement le style de l'historien, il y a un peu de confusion dans certaines parties de ce livre trop condensé. Il fait regretter parfois les cadres secs et quasi-mathématiques, mais au moins très accessibles à l'esprit et très favorables à la mémoire, de ce pauvre Manier, dont on n'a pas dit assez de bien. Il gagnerait aussi, je crois, à la suppression de beaucoup de noms que n'accompagne aucune note caractéristique. M. Vallet s'est fait un devoir de montrer la continuité de l'école thomiste, en citant dans chaque siècle moderne quelques noms de cette école ; il aurait suffi d'y consacrer une note bibliographique, en ne réservant pour le texte que les auteurs qui ont eu quelque originalité ou une influence plus considérable. Notez que c'est précisément sur quoi trop souvent le critique garde le silence, ne disant, par exemple, rien du tout du rôle de Bagnez ni des doctrines suspectes de Bradwardine. Enfin, les groupes établis dans la philosophie moderne ne sont pas toujours bien naturels : il est trop étrange de voir associer sous la même rubrique, *Philosophie idéaliste* au dix-neuvième siècle, trois philosophes aussi différents que Maine de Biran, Rosmini et (qui le croirait ?) Schopenhauer !

Le livre de M. Vallet ira dans beaucoup de mains et il aura de l'influence. Il importe donc qu'il se perfectionne ; nous espérons que quelques-unes de nos critiques pourront servir à l'améliorer dans une seconde édition, et c'est pour ce motif que nous les avons multipliés presque au delà du convenable.

3. — Nous avons parlé deux fois déjà (XIX, 502 ; XXVIII, 495) du concours ouvert dernièrement par l'Académie des sciences morales et politiques pour l'examen critique de la morale utilitaire ; deux mémoires furent couronnés *ex æquo :* celui de M. Lud. Carran, publié bientôt après, et celui de M. Guyau, beaucoup plus étendu, qui a paru en deux parties distinctes, après une assez longue attente que j'avais eu tort d'attribuer principalement à une laborieuse révision : le jeune auteur déclare lui-même que ce retard venait du mauvais état de sa santé. La seconde partie de son mémoire, qui forme un ouvrage indépendant, a été sérieusement examinée (XXVIII, 495). La première intitulée : *La morale d'Epicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines*, que je n'avais pas encore vue, m'arrive dans un exemplaire de la seconde édition, d'ailleurs absolument semblable à la pre-

mière. Le livre est connu et jugé : il ne sera pourtant pas inutile d'en dire ici quelque chose, et en particulier de démêler la pensée de l'auteur. On sait que M. Guyau est le disciple le plus distingué de M. Fouillée, qu'il accepte et pratique sa méthode, dite de conciliation, et qu'il excelle comme lui à exposer, à développer, à interpréter les philosophes, on pourrait dire, en langage socratique, à les accoucher ; au reste, peut-être pousse-t-il moins loin que son maître les pointes dans le domaine de l'hypothèse et la manie de mettre ce que son auteur a dû dire à la place de ce qu'il a dit. Épicure n'a jamais paru si raisonnable et si beau que dans ce livre, parce que M. Guyau le regarde comme le représentant très logique d'un grand système de morale, et ne lui attribue aucune des contradictions ou des inconséquences que les écoles adverses ont l'habitude de lui reprocher. Est-ce à dire que M. Guyau accepte cette morale ? Non sans doute : mais il ne faudrait pas assurer non plus qu'il la rejette. La méthode de conciliation a des finesses dont le vieux sens commun ne se serait pas avisé. La philosophie d'Épicure ayant été acceptée par une foule d'adeptes autrefois et aujourd'hui, il s'ensuit, d'après M. Guyau, qu'elle renferme au moins « une grande part de la vérité. » Il faut la suivre avec respect dans son développement complet et ne la juger qu'ensuite. Encore ce jugement ne sera-t-il « jamais sans appel ; car,— ce sont ses termes, — une doctrine a toujours l'avenir devant elle pour se relever au besoin, et ni l'histoire des systèmes ni leur critique ne sont jamais finies (p. 19). » Il y aurait trop à dire sur cette confusion d'une doctrine philosophique et de son histoire ; je me contente d'opposer au criterium du succès, admis par M. Guyau en fait de philosophie, son dédain du succès en fait de religion. « Le mépris de la mort inspiré par une religion, dit-il (p. 122), est sans doute très propre à faire mesurer le degré de foi que cette religion a su exciter chez ses adeptes, mais non le degré de vérité qu'elle possède. » Évidemment la religion, sans qu'on dise pourquoi, et en dehors des lois générales de l'humanité !

L'érudition et le talent de l'auteur dans l'exposition, dans l'interprétation, pour mieux dire, de la philosophie d'Épicure, n'en sont pas moins remarquables. « Je ne dirai pas que l'Épicure de ce mémoire soit de tout point le véritable Épicure, disait M. Caro, dans son rapport sur le concours de 1874 ; mais c'est assurément un Épicure renouvelé par une force et une hardiesse d'interprétation que nous avons rarement vues à ce degré. » Et il signalait ensuite, avec autant d'admiration pour l'habileté de l'interprète que de défiance pour la sûreté des interprétations, les principaux chapitres des trois livres qui concernent la doctrine d'Épicure : dans le premier, *Les plaisirs de la chair*, « l'explication du plaisir du *ventre*, si souvent reproché à

Épicure, et qui n'est, selon l'auteur, que la racine première, le commencement physiologique du bonheur, au lieu d'en être le terme et le but (ch. II); la transformation de la volupté, qui se change en intérêt par l'idée de temps (III); l'idée du bonheur épicurien qui comprend le bonheur complet de la vie, la nécessité d'en exclure la peine, et pour cela (afin de laisser le bonheur à la portée de tous) d'en exclure tout élément difficile à se procurer comme la richesse, le luxe, les honneurs, le pouvoir (IV); le sens nouveau attribué à l'*ataraxie*, qui ne serait plus, comme d'excellents juges l'ont pensé, un principe négatif, mais au contraire un principe d'harmonie (V)... » Et dans les deux livres suivants : *Les plaisirs de l'âme*, *les Vertus privées et publiques*. M. Caro note avec la même sympathie, qui n'est pas adhésion, « toute une théorie, assez inattendue, de la liberté morale ; le souverain bonheur devenant le bonheur de l'âme et absorbant en lui tous les autres ; la science libératrice détruisant les dieux et la nécessité même ; enfin Épicure devançant le *Contrat social* par sa théorie de la justice... » En publiant son mémoire, M. Guyau n'a modifié aucun de ces traits ; mais, tout en ajoutant d'autres chapitres aussi curieux et aussi neufs (sur la théorie épicurienne de la mort, sur la piété, sur l'amitié dans l'école d'Épicure), il a eu soin de fortifier les uns et les autres par de nouveaux textes ; il a même choisi souvent ces textes dans Cicéron, qu'il nomme le « détracteur systématique d'Épicure. » A-t-il justifié par là son exégèse ? Sur plusieurs points nous dirions oui, et précisément sur ceux qui allaient peut-être le plus à l'encontre des idées courantes. Ainsi le rapport, à peu près inaperçu jusqu'à nos jours, du *clinamen* atomique avec la liberté de l'homme, nous semble bien réel, et il faut féliciter M. Guyau d'avoir montré bien mieux qu'on ne l'avait fait encore la notion du *libre* dans Épicure. Mais il faut déplorer en même temps la position doctrinale qu'il adopte pour lui-même : « Hypothèse pour hypothèse, dit-il, nous aimons cent fois mieux le *clinamen* épicurien que le libre arbitre vulgaire réservé à l'homme (p. 102) ! » C'est-à-dire, et il s'en explique lui-même en termes formels, que l'être raisonnable étant libre, il ne faut pas hésiter à admettre aussi la liberté dans les êtres non raisonnables !

Une autre partie du système épicurien où M. Guyau nous paraît avoir été meilleur interprète que ses prédécesseurs, c'est celle qui concerne la divinité ou plutôt les dieux; et il a ici d'autant plus de mérite qu'il faut bien reconnaître le peu de consistance scientifique des idées religieuses d'Épicure. M. Lange n'a voulu voir dans les dieux d'Épicure que des idéaux : hypothèse que M. Guyau, parfaitement fidèle cette fois à la vraie méthode, repousse en remarquant avant tout qu'elle ne repose sur aucun texte. Mais encore ici le philosophe se montre

dévoyé autant que l'interprète est fidèle : « Si on admet un Dieu, dit-il rondement, il n'y a pas de raison pour ne pas en admettre une infinité (p. 180). » On voit à quel prix M. Guyau évite le polythéisme. Sur ce chapitre je lui adresserai encore un reproche d'une bien moindre portée. Il admet, avec raison, ce me semble, la sincérité d'Épicure acceptant des dieux qui, au fond, « n'étaient que les dieux de la Grèce, auxquels Épicure avait prêté un éducation philosophique et inculqué ses principes. » Encore une sincérité grevée de ces conditions peut-elle donner lieu à des objections légitimes. Mais pourquoi M. Guyau n'a-t-il pas cru à la bonne foi parfaite et au christianisme sincère d'un philosophe du dix septième siècle, qui ne donne assurément pas les mêmes prises au soupçon d'hypocrisie, de celui qu'il nomme lui-même « le vénérable Gassendi »?

La conclusion des trois premiers livres montre les analogies de l'épicurisme avec le positivisme contemporain; il y a un rapport frappant entre Épicure et Aug. Comte, rétrécissant l'un et l'autre le cercle de la pensée humaine; mais le positivisme ne saurait avoir le même succès d'enthousiasme que la secte épicurienne, parce que celle-ci sut garder de la poésie et même du romanesque, qu'elle parla au cœur et à l'imagination et non pas seulement à l'esprit. Cela est vrai, du moins, pour les origines du système épicurien. « Cet attrayant système avait alors une couleur esthétique et morale qu'il a perdue en traversant les siècles. Chez Épicure, la doctrine même de l'utilité n'était pas cet utilitarisme moderne, froid et sec, ayant la dureté du calcul; sa philosophie avait la grâce antique et un laisser-aller qui ne lui ôtait point de sa logique... » Il y a du vrai dans ce portrait, que je ne reproduis pas en entier; et pourtant il faut tenir compte aussi de ce caractère plébéien et inférieur que Cicéron n'était pas le seul à signaler dans la forme comme dans le fond des écrits d'Épicure, et, en dépit des panégyriques, il faut ranger parmi les principales causes du succès de l'épicurisme, certaines tendances qui ne sont pas précisément les plus nobles et les plus honorables de la pauvre humanité.

Il resterait à parler du quatrième livre : *Les successeurs modernes d'Épicure*. Il suffira d'indiquer les chapitres, fort bien composés, relatifs à Hobbes, logicien inflexible, qui a fait de l'épicurisme une doctrine dure et misanthropique; — à La Rochefoucauld, dont les *Maximes*, triste psychologie de l'épicurisme, sont systématisées ici avec un ordre rigoureux qui aurait certainement étonné l'auteur lui-même, mais qui a son prix, pourvu qu'on accepte *cum mica salis* cette habile exposition; — à Spinoza, qui paraît à notre critique le puissant et presque complet conciliateur de la morale utilitaire et de la morale rationnelle et à qui rien ne manque sauf la liberté de l'amour; — à Helvétius, mo-

raliste plus conséquent qu'on n'a voulu le dire, qui dérive déjà vers Bentham, et qui marque un pas décisif dans l'histoire de l'utilisme en essayant de transformer la morale en législation. Tous ces auteurs, et les moralistes pires encore de notre dix-huitième siècle, sont jugés avec une indulgence trop évidente. Il ne faut pas, du reste, s'y tromper : la principale cause de cette faveur d'un philosophe plus ou moins idéaliste pour les représentants de l'école matérialiste, c'est qu'ils ont contribué pour une large part à débarrasser les hommes d'une foule de vieux préjugés ; et l'on voit bien que M. Guyau compte parmi les préjugés les plus funestes, cette croyance qu'Épicure attaqua dans le paganisme et que ses successeurs veulent abolir avec le christianisme : la croyance au surnaturel et à la Providence.

4. — L'*Histoire de la scolastique* de M. B. Hauréau nous expose à la tentation de recommencer ce voyage à travers les écoles du moyen âge que nous avons déjà fait en compagnie de Mgr Gonzalez. Ce serait abuser de la patience de nos lecteurs. Au reste, nous pouvons, sans entrer dans aucun détail analytique, les édifier sur les qualités et les défauts de cette œuvre importante, qui est déjà connue de tous les intéressés, puisqu'elle a pris dès 1849-1850 une place d'honneur dans notre littérature philosophique. Nous avons affaire aujourd'hui à une édition très augmentée, mais qui n'a subi dans les doctrines et dans les appréciations aucune différence notable. Elle a gagné seulement en richesse historique ; et c'est bien là, dans l'abondance et l'exactitude des citations doctrinales, souvent empruntées à des œuvres inédites, que git le mérite le plus clair de l'ouvrage. Nous ne dirons rien de particulier du premier volume republié dès 1872 et qui renferme toute la première partie de la scolastique de Charlemagne à la fin du douzième siècle ; les deux volumes de l'an dernier épuisent ce que M. Hauréau appelle la seconde période, déterminée par l'étude de la philosophie entière d'Aristote. Pour lui, pas de divisions marquées dans ce laps de temps, si étendu et si rempli de grands noms philosophiques, qui s'étend depuis la fin du douzième siècle jusqu'à la Renaissance. C'est par un simple hasard de typographie que saint Thomas termine le premier, et que saint Bonaventure ouvre le second volume de cette seconde partie, qui se recommande dans cette nouvelle édition par des enrichissements de toutes sortes. M. Janet en signalait quelques-uns dans la séance du 13 mars 1880 de l'Académie des sciences morales et politiques. Les additions les plus importantes, faisait-il remarquer, se rapportent au commencement du treizième siècle, « à cette période assez obscure qui précéda l'éclosion de la philosophie d'Albert le Grand et de saint Thomas, et qui fut troublée par l'apparition des doctrines hétérodoxes et panthéistiques d'Amaury de Chartres et de David de Dinan, doctrines dont on attribuait l'origine

à un certain Alexandre, que quelques-uns prenaient pour Alexandre d'Aphrodisias. M. Hauréau a retrouvé l'ouvrage de ce prétendu Alexandre, et il en a découvert le véritable auteur : un savant archidiacre de Ségovie nommé Gundisalvi. » Une autre découverte encore plus importante pour l'histoire scientifique du moyen âge, c'est celle d'un bref de Grégoire IX, levant, à la date de 1231, l'interdit jeté par le concile de Paris de 1213 sur la métaphysique d'Aristote. Nous ne sommes qu'à la page 117 du premier volume et nous brisons là, parce que nous n'aurions jamais fini de signaler les faits nouveaux ajoutés à un travail qui se recommandait déjà par une originalité d'érudition de l'ordre le plus élevé.

Indispensable par cet endroit à tous ceux qui veulent étudier de près la philosophie du moyen âge, le livre de M. Hauréau est-il d'ailleurs un guide toujours sûr? Il s'en faut malheureusement de beaucoup. Parmi les ouvrages sur l'histoire de la philosophie sortis non de l'école éclectique, à laquelle n'appartient pas l'auteur, mais de l'influence et de l'impulsion de M. Cousin, il en est peu où le rationalisme et l'hostilité contre l'autorité de l'Église se manifestent plus souvent et plus ouvertement. Il est inutile d'en citer des exemples, l'auteur s'explique assez nettement dès sa préface. La sympathie d'un pur rationaliste pour la philosophie des siècles de foi est d'autant plus honorable pour celle-ci sans doute ; mais l'a-t-il saisie dans ses formules vraies, sincères, entières ? Non assurément ! La lutte du réalisme et du nominalisme défraie presque seule toute cette histoire. Or cette vue est déjà exagérée pour la première période de la scolastique. Elle est absolument hors de propos pour la plus belle époque de l'École, pour le siècle de saint Thomas et de saint Bonaventure. M. Hauréau en ayant fait son objectif perpétuel, néglige par là-même des détails de premier ordre, des questions du plus haut intérêt, pour suivre partout son éternel problème, qui souvent ne s'offre nulle part. Les sommistes de cette étonnante époque embrassent toute la philosophie, ils la mêlent aux discussions théologiques d'où il n'est pas difficile de la détacher ; mais la question des universaux les arrête peu ou point, parce qu'elle a une solution acceptée de tous. A peine y a-t-il une nuance entre eux à ce sujet jusqu'à Durand. Scot lui-même n'est pas, bien s'en faut, aussi éloigné sous ce rapport de saint Thomas que M. Hauréau le ferait croire. C'est qu'en effet, — nouveau malheur! — il n'a pas saisi sous un jour bien fidèle le problème qui le préoccupe. Il l'a modifié, étendu, universalisé. Toute multiplicité d'êtres ou de modalités prend pour lui une portée réaliste. Rien n'est plus propre à bouleverser l'ordre réel des grandes écoles du treizième siècle et l'unité vraie de chaque doctrine. Saint Thomas, que vous traitez de nominaliste, distingue très expressément les facultés de la substance

de l'âme ; et Scot, dont vous faites un réaliste excessif, atténue cette distinction. La vérité est que cela ne fait absolument rien à la question des universaux, comme on l'entendait au moyen âge, et que cela tient à d'autres principes de la philosophie propre à ces deux docteurs, qui n'étaient guère plus nominalistes, ni guère plus réalistes l'un que l'autre. Scot a multiplié les *formalités*, ce qui est un tout autre point de vue, quoique l'abus des formalités ait amené le nominalisme du quatorzième siècle, qui a une portée bien plus étendue que celui du onzième.

Le triomphe du nominalisme est pour l'auteur la victoire de la raison; de là son extrême complaisance pour Occam, qui flatte, d'ailleurs, en même temps les idées d'indépendance et de séparation trop chères à notre siècle. Mais c'est d'abord un malheur, pour un critique qui prétend bien n'être pas sceptique ni même, je crois, positiviste, de prendre fait et cause pour un système qui n'est pas du tout, quoi qu'il en dise, celui d'Aristote, et qui ne peut aboutir qu'à la ruine de la philosophie. C'est ensuite un inconvénient bien grave pour un historien de la scolastique, qui veut nous intéresser à ses docteurs, de favoriser systématiquement la tendance qui a fini et qui devait finir par tuer la scolastique. — En somme, cette histoire de la philosophie chrétienne est anti-chrétienne ; cette étude sur la scolastique restreint presque à un seul problème le contenu de cette philosophie, qui a abordé tous les problèmes ; enfin cette question privilégiée y est même mal comprise. Donc l'histoire de la scolastique reste à faire après M. Hauréau. Espérons qu'une plume chrétienne s'acquittera de cette tâche intéressante pour tous les esprits sérieux et capitale pour l'enseignement religieux de la philosophie. En attendant, les trois volumes de M. Hauréau, malgré leurs défauts essentiels, n'en sont pas moins indispensables aux recherches sur cette grande et difficile période de l'histoire de la pensée humaine.

5. — M. l'abbé V. di Giovanni, professeur de philosophie à l'Université de Palerme et correspondant de l'Institut, bien connu par une *Histoire de la philosophie en Sicile*, dont nous avons parlé dans le temps, et par d'autres savants écrits, a cru devoir réunir en un mince volume diverses études qu'il avait publiées précédemment sur *Boèce et ses imitateurs*. Ce recueil, dédié à M. Ad. Franck, en reconnaissance d'un travail du savant académicien dont il sera dit un mot un peu plus bas, est précédé d'une leçon inaugurale, prononcée à l'ouverture du premier cours universitaire de M. di Giovanni, sur *la Logique et la métaphysique par rapport à la science positiviste*. C'est un manifeste riche de faits et de raisons, qui dépasse de beaucoup en tout sens l'objet et le titre du volume, mais qui en marque bien l'esprit. M. di Giovanni a voué sa vie à l'enseignement et à la défense

de la philosophie spiritualiste, qui représente pour lui, en même temps que la cause sacrée de la vérité, la tradition nationale de la Sicile et de l'Italie, à l'encontre de cette double invasion des Barbares, panthéisme et positivisme. Sans faire sur Boèce un livre proprement dit, le sympathique professeur de Palerme s'est flatté d'ajouter quelque chose à celui qu'a publié sur ce beau sujet un écrivain distingué de l'Italie contemporaine, M. Puccinotti (*Il Boezio*, Florence, 1864), en étudiant surtout dans les œuvres du grand Romain les catères de la noble philosophie qui fait partie des traditions italiennes. A cette tâche se rapportent cinq mémoires : une analyse intelligente et détaillée du livre *De Consolatione philosophiæ*, où les difficultés opposées à l'orthodoxie de Boèce sont, pour ainsi dire, réfutées par lui-même (1-53) ; — une esquisse plus rapide des *Opera minora*, tendant surtout à mettre en relief ses doctrines platoniciennes (54-71) ; — une discussion attentive, au même point de vue, de la partie aristotélique de l'œuvre de Boèce, les Dialogues sur l'Isagoge de Porphyre (72-92) ; on y voit l'illustre écrivain qui *péripatétise* à raison du sujet qu'il traite, mais qui réserve pour une étude plus haute les derniers problèmes relatifs aux idées ; — une conclusion analogue se dégage des articles de M. di Giovanni sur les deux traités : *De Hebdomadibus* et *De Trinitate*, et l'auteur en profite pour repousser les attaques dirigées au nom de l'orthodoxie contre les ontologistes, et pour rappeler aux néoscolastiques la modération avec laquelle saint Thomas traite leur explication, pourtant rejetée par lui, du texte de saint Augustin : *Deus est in quo omnia cognoscuntur* (p. 115). — Restent trois mémoires, d'un intérêt plus littéraire que philosophique, sur le traité : *De Disciplina scholarium*, faussement attribué à Boèce, non moins faussement rapporté au seizième siècle par certains critiques, et qui est un document assez curieux pour l'histoire de la pédagogie au moyen âge ; — sur les imitateurs du *De Consolatione philosophiæ* ; ils sont si nombreux que M. di Giovanni en a omis plus d'un, mais il étudie d'assez près ceux qui intéressent le plus l'Italie : Arrigo da Settimello au douzième siècle ; Albertano de Brescia et Bono Giamboni au treizième ; et depuis, Pétrarque, Gelli, Léon Hébreu, Cardan, le Tasse. — Le volume est terminé par une étude paléographique, philologique et littéraire sur un manuscrit palermitain du *De consolatione* et sur une traduction du même livre d'un jésuite sicilien du dix-septième siècle, le P. Th. Tamburino, que M. di Giovanni rapproche de plusieurs traductions italiennes bien plus connues, mais qui ne la surpassent pas toujours.

Cette sèche analyse suffira pour recommander le volume de M. di Giovanni. Il est à regretter qu'il n'ait pas serré de plus près la question de la religion de son auteur, en examinant par exemple le mé-

moire de M. Jourdain (présenté à l'Académie des sciences morales en 1860) : *De l'origine des traditions sur le christianisme de Boèce*; mais il fournit sur ce point important des considérations très solides, et il met dans le meilleur jour l'esprit à la fois platonicien et orthodoxe de l'illustre philosophe. C'est donc ici un nouveau service, après tant d'autres, rendus par M. di Giovanni à la philosophie chrétienne et aux meilleures traditions littéraires de l'Italie.

6. — On doit louer les bonnes intentions de M. Reinhard de Liechty dans son travail sur *Albert le Grand et saint Thomas;* malheureusement on n'y peut guère louer autre chose. Ce mince volume répond peu par son étendue à deux sujets aussi vastes ; encore le premier cinquième en est-il occupé par la traduction de l'Encyclique *Æterni Patris*, et les dernières pages par un appendice où sont analysées de la façon la plus élémentaire trois grandes œuvres de saint Thomas, ses deux Sommes et sa Chaîne d'or. Chacun de ces morceaux est signé : *l'Auteur*, par une préoccupation que leur mérite ne justifie guère. Restent, comme pièce de résistance, trois façons d'articles de revue, trop dépourvus de solidité, de précision et même d'exactitude. Un exemple au hasard : parmi les précurseurs aisément surpassés par le Docteur Angélique, l'auteur (p. 181) nomme entre autres Pierre Lombard ; et parmi les causes de leur infériorité, il énonce celle-ci, qu'ils étaient « trop inféodés à Platon ; » — voilà pour l'exactitude, — et cette autre, qu'ils n'avaient pas « le *souffle* vivificateur d'un *plan* vraiment méthodique » — voilà pour le style. Il est heureux pour la scolastique qu'elle ait d'autres panégyristes. *Mieux vaudrait un sage ennemi.*

7. — L'*Etude* de M. l'abbé Morlais *sur le Traité du libre arbitre de Vauvenargues* est une thèse présentée à la faculté de Rennes pour le doctorat ès lettres. Le livre analysé et surtout réfuté dans ce mémoire n'est pas une œuvre très importante par elle-même, mais il mérite l'attention par le nom de l'auteur et par la thèse qu'il soutient. On a déjà remarqué comme une contradiction singulière ce fait de Vauvenargues, le moraliste de l'action, combattant la liberté. Car son *Traité du libre arbitre* est une théorie déterministe, fondée à la fois sur l'analyse psychologique et sur les doctrines religieuses. M. Morlais, en le choisissant pour sujet d'étude et de discussion, a été heureux de trouver « une occasion de raffermir dans les âmes la notion du libre arbitre et des devoirs qu'il nous impose. » Il a raison de croire que cette tâche est aujourd'hui plus opportune que jamais ; car la vraie notion et partant l'existence même de la liberté, rejetées par toutes les écoles matérialistes et positivistes et par une très notable fraction de l'idéalisme contemporain, sont parfois bien faiblement défendues par les spiritualistes les plus accrédités. Mais peut-être se fait-il

quelque illusion en attribuant un caractère actuellement bien dangereux à l'essai de Vauvenargues, parce qu'avec lui « l'objection se dépouille des formes scolastiques et se revêt des agréments du style pour s'insinuer dans un plus grand nombre d'esprits. » Hélas ! la négation, pour s'insinuer aujourd'hui dans une multitude d'esprits, a des moyens plus appropriés aux tendances actuelles, et elle se passe fort bien pour atteindre ce but des agréments du style.

Quoi qu'il en soit, le *Traité du libre arbitre* méritait assurément une étude attentive, surtout par la place qu'il occupe dans l'œuvre d'un génie très noble et très attachant et par son rapport avec les idées de l'époque qui l'a vu naître. Aussi j'aurais bien voulu que M. Morlais, au risque de diminuer notablement sa seconde partie, qui est une discussion doctrinale, eût étendu et enrichi la première, qui renferme l'histoire et l'analyse du Traité. Cette première partie ne mérite, du reste, je crois, aucun reproche positif. L'analyse (ch. III) est exacte et lumineuse, la physionomie de l'auteur (ch. I) est bien saisie, et surtout le second chapitre « influence du dix-septième et du dix-huitième siècle » est judicieux avec finesse. C'est bien un mélange d'opinions jansénistes, héritage du grand siècle, et de tendances humanitaires, propres au siècle de l'Encyclopédie, qui forme le caractère le plus frappant de cet essai du jeune moraliste. ¡Mais il aurait fallu, ce me semble, dans ces pages, les plus intéressantes de ce travail, plus de recherches et plus de précision. Au lieu de signaler simplement l'influence de Pascal, si évidente dans cet écrit et dans d'autres écrits de Vauvenargues, on pouvait serrer de plus près les affinités intellectuelles du livre, en constatant l'état des études philosophiques et théologiques du moment. Le *Traité du libre arbitre* remonte à 1737. Or, la *Théodicée* de Leibniz est de 1710, et le *Traité de l'action de Dieu sur les créatures*, de Boursier, de 1714. L'influence de ces deux ouvrages fut considérable dans la philosophie orthodoxe d'une part, et de l'autre dans la théologie catholique (ou prétendue telle). Le livre de Boursier détermina l'alliance du jansénisme avec un thomisme excessif et faussé ; ce fut la déroute absolue de la liberté d'indifférence dans beaucoup d'esprits croyants. Elle semblait d'ailleurs chassée de la philosophie courante par Leibnitz. Tout cela, quoiqu'il n'en soit pas question dans l'étude de M. Morlais, nous paraît révéler le vrai courant d'idées où Vauvenargues s'est trouvé engagé, atténue l'opposition apparente entre lui philosophe et lui moraliste, et surtout sauve sa bonne foi du reproche d'ironie et d'hostilité contre l'Église.

La réfutation de la thèse et des arguments de Vauvenargues, quoique plus longue et plus compliquée peut-être que de raison, est généralement bien pensée et bien écrite. Le labyrinthe du libre arbitre n'est

certes pas éclairé jusqu'au fond ; mais le fil, tenu par le bon sens, n'échappe jamais au prudent explorateur. La discussion n'est pas très originale, quelquefois même elle s'attarde trop à des lieux communs qui défraient tous les manuels, mais qui n'en ont pas moins leur valeur sérieuse. Lorsque Vauvenargues s'engage sur le terrain de la théologie, M. Morlais l'y suit, comme c'est son devoir, mais là aussi ses réponses, quoique justes et décisives, paraissent trop aisément tourner au lieu commun apologétique ; une fois pourtant, l'auteur est peut-être plus original qu'il ne faut, en énonçant sur le sort des enfants (de chrétiens) morts sans baptême une hypothèse consolante, mais que rien n'appelait ici et que les théologiens trouveront peut-être téméraire (p. 151).

Les pages de la conclusion renferment sur le mystère du libre arbitre quelques vues plus profondes, quoique encore incomplètes. Je m'étonne que l'auteur, justement préoccupé des négations philosophiques de l'époque où nous sommes, n'ait pas tourné là contre certains spiritualistes, qui nient aujourd'hui la liberté d'indifférence, les arguments qu'il avait opposés à Vauvenargues essayant de concilier la responsabilité morale avec un vrai déterminisme psychologique et métaphysique.

8. — *Les philosophes modernes étrangers et français* étudiés par M. Franck, dans un de ces volumes où il recueille des articles publiés dans le *Journal des savants* et ailleurs, sont tous contemporains, excepté un seul, Bernardin Telesio, fondateur de l'Académie de Cosenza et fameux au seizième siècle par ses travaux pour renverser et remplacer l'aristotélisme. Ce novateur, plus célèbre que connu, a été étudié de très près par M. Fiorentino, professeur à l'Université de Bologne, dans un volume publié à Florence en 1872, et ce travail a servi de guide à M. Franck pour exposer à son tour l'œuvre très complexe et assez incohérente de Telesio. En rendant pleine justice aux laborieuses recherches de son guide, le critique français est loin de le suivre dans ses éloges exagérés du philosophe de Cosenza, dans ses jugements sur la portée et l'influence réelle des idées qu'il expose, encore moins dans l'esprit qui l'anime lui-même. « Il est plein de science, dit-il fort justement du livre de M. Fiorentino... Il est écrit avec élégance et avec chaleur ; mais il a le défaut d'être trop systématique et nous dirions volontiers trop patriotique... Quant au système dont nous voyons avec peine une intelligence comme celle de M. Fiorentino subir sans résistance la domination, c'est le panthéisme suranné et vide, le panthéisme algébrique de Hegel. Avec des formules comme celles qui sont à son usage, rien ne s'explique et tout se confond. »

On ne peut mieux juger le professeur de Bologne, connu par

d'autres recherches sur l'histoire de la philosophie italienne, également précieuses par le détail des faits, également gâtées par un déplorable fanatisme. Tel est le désordre qui règne aujourd'hui au delà des Alpes dans le domaine de la philosophie ; affligeant contraste avec la belle période de notre siècle où Rosmini, Mamiani et Gioberti suscitèrent une si brillante renaissance spiritualiste dans ce beau pays. On trouvera une étude sommaire de ce mouvement et de ce qui l'a immédiatement précédé et suivi dans le premier mémoire réédité ici sous ce titre : *La philosophie en Italie au XIX^e siècle*, et qui est un compte-rendu du livre de M. Ferri dont le *Polybiblion* a parlé dans le temps. Mais on devra se mettre en garde contre l'hostilité mal dissimulée du critique à l'endroit du catholicisme.

M. Franck étudiait là, probablement pour la première fois, grâce à M. Ferri, des travaux d'une haute valeur, trop peu connus en France et longtemps ignorés de notre enseignement officiel. Toutefois il présentait à son public français des noms et des systèmes encore plus inconnus, dans son mémoire sur la *Philosophie en Sicile*, où, sur les traces de M. di Giovanni, il exposait surtout la profonde et hardie métaphysique de Miceli et de ses successeurs. Nous avons nous-même rendu compte du livre du professeur sicilien, sur lequel M. Franck prononce ce jugement flatteur dans sa complète équité : « Après avoir fait la part des exagérations et des illusions du patriotisme, d'autant plus exigeant qu'il est renfermé dans des limites plus restreintes, tout esprit impartial reconnaîtra dans ce livre un des plus utiles et des plus importants qui aient été publiés sur la philosophie pendant ces dernières années (p. 198). »

Il suffira d'indiquer les études de M. Franck sur deux livres que nous avons également présentés dans leur temps aux lecteurs du *Polybiblion*. Il peut paraître sympathique jusqu'à la complaisance pour l'*Histoire de la philosophie en Angleterre* de M. de Rémusat ; mais dans ses longs articles sur l'*Inconscient* de M. de Hartmann, nous aimons à reconnaître et à applaudir une défense très sérieuse des doctrines spiritualistes contre le dernier effort de l'idéalisme d'outre-Rhin. — Le reste du volume renferme des articles nécrologiques ou bibliographiques beaucoup moins approfondis sur quelques philosophes français : l'abbé Bautain, Pierre Leroux, Jean Reynaud, Rémusat et M. Paul Janet. Au total, notable contribution à l'histoire et à la critique des auteurs et des systèmes de philosophie contemporaine.

9. — M. di Giovanni, qui n'avait parlé un peu à fond que des morts dans son *Histoire de la philosophie en Sicile*, ajoutait, pour ainsi dire, un supplément à cet excellent ouvrage par un discours prononcé le 19 janvier 1879, à l'Académie de Palerme, en l'honneur d'un membre de ce corps savant, mort depuis peu sur la terre d'exil. Ce discours a

été publié depuis avec ce titre significatif : *Le P. Romano et l'ontologisme en Sicile vers le milieu du XIX^e^ siècle*. Le P. Romano fut, en effet, quoique jésuite (ou plutôt peut-être comme jésuite), l'un des principaux représentants de ce système philosophique dans un pays qui en compte encore un bon nombre, en tête desquels se place M. di Giovanni lui-même. Né à Termini le 8 janvier 1810, jésuite en 1844, Joseph Romano professa de bonne heure avec éclat la philosophie dans ce grand collège de Palerme où il eut pour confrères le P. Taparelli, le P. Narbone et d'autres maîtres de premier ordre. Ses idées philosophiques et politiques furent celles de ce groupe si distingué. Il inclinait d'abord vers l'éclectisme, et cette tendance se trahit dans les premiers volumes de son bel ouvrage : *Scienza dell'uomo interiore*, cours complet de philosophie qui remplaça comme texte classique au collège de Palerme les vieilles leçons leibniziennes de Storchenau. Mais dans le quatrième et dernier volume, achevé et publié à Rome en 1845, il acceptait avec quelques modifications le système ontologique de Gioberti, alors très en faveur dans son ordre. L'ontologisme était déjà connu et professé en Sicile : on y trouvait des partisans de Miceli ; et le plus original de ses successeurs, B. d'Acquisto, mort naguère évêque de Montréal, avait énoncé en termes équivalents la formule idéale, trois ans avant Gioberti. Mais c'est bien de Gioberti que Romano s'inspira, et il déclare lui-même dans un écrit de 1848 (*La cause des Jésuites en Sicile*) qu'il fut le premier à faire venir de Turin à Palerme les publications du promoteur de la science et de la *primauté* italiennes. « J'étudiai ce profond écrivain, dit-il, et je trouvai partout sa pensée métaphysique voisine de la mienne ; je crus y voir achevé un dessein ébauché déjà dans mon esprit. » Il ajoutait un peu plus loin que les Jésuites siciliens, qui avaient enseigné la métaphysique de Gioberti pendant que celui-ci menait contre eux deux croisades successives, étaient « assez francs et assez généreux pour promouvoir les idées nationales. » Il y avait dans tout cela de l'entraînement et des illusions ; mais ni la sincérité, ni le patriotisme, ni la noblesse d'âme du philosophe n'ont jamais été suspects à personne. Sa doctrine métaphysique ne changea point. Il l'exposa avec plus de précision dans un livre intitulé : *Elementi di filosofia* (1855), où l'on doit chercher la forme définitive de son ontologisme, le plus modéré de tous, au jugement de son adversaire le P. Liberatore. M. di Giovanni le trouve un peu trop timide, quand il rejette le terme d'*intuition*, pour exprimer la possession initiale de l'idée de Dieu. Quant à la *vision de l'essence divine*, elle n'a jamais été enseignée par aucun ontologiste (p. 37), dit-il avec une décision qui, au moins en France, trouverait quelque démenti dans les faits. Au reste on fera bien de lire l'exposition des idées du P. Romano et l'apologie qu'en

fait son panégyriste, dans les meilleures pages de ce discours également curieux et instructif. Quand l'ontologisme fut discrédité dans la Compagnie, le jésuite sicilien se tourna vers l'enseignement théologique, tout en consacrant de studieux loisirs à l'archéologie et surtout à la numismatique de son pays. En 1860, l'intolérance libérale le chassa, malgré la sympathie attachée à son nom, de sa patrie en Espagne ; il professait depuis quelque temps le dogme à Salamanque, lorsque la confiance de ses supérieurs le chargea de la fondation d'un collège et d'une mission à Constantinople. Il y passa treize ans dans les travaux les plus méritoires et les plus fructueux, et y mourut regretté de tous le 27 mars 1878. A la suite de cet éloge, où la philosophie tient la plus grande place, M. di Giovanni publie quelques extraits de la correspondance de son héros; ces lettres, qui font aimer l'homme et vénérer le religieux, touchent aussi à quelques travaux du savant, en particulier à une histoire monétaire de la Sicile que l'on devrait bien donner au public, si elle existe encore.

10. — M. Ferraz, professeur à la faculté des lettres de Lyon, a entrepris l'*Histoire de la philosophie en France au XIX*e *siècle*, et nous avons fait connaître, à son apparition, le premier volume de ce travail important, qui embrassait le socialisme, le naturalisme et le positivisme. Voici une seconde publication qui porte ce sous-titre : *Traditionalisme et ultramontanisme.* Et on nous annonce qu'un volume « consacré au spiritualisme indépendant et au rationalisme libéral » achèvera l'ouvrage, sauf un quatrième volume sur la Philosophie contemporaine, « où seront étudiés concurremment les penseurs les plus récents des diverses écoles. »

L'intérêt de celui-ci est incontestable. De Maistre et Bonald, Lamennais lui-même, surtout dans sa première phase, sont moins des philosophes que des publicistes et des théologiens. Mais il a semblé à M. Ferraz que « lors même que l'esprit philosophique a été... mêlé à l'esprit théologique, il y a lieu de constater les efforts auxquels il s'est livré et les théories qu'il a conçues dans le but d'éclairer et d'améliorer les choses humaines (p. IV). » Cette vue est parfaitement juste. D'ailleurs les tendances représentées par les noms illustres que nous venons d'écrire ont été assez longtemps considérées, quoique à tort, comme l'expression adéquate de la philosophie du clergé français. De plus, les critiques officiels ont peu étudié ces doctrines, quoiqu'ils aient lutté fort énergiquement contre leur influence. Le sujet traité par M. Ferraz est donc relativement neuf et absolument intéressant. L'indication sommaire des divisions de son travail suffirait pour piquer la curiosité, une curiosité réfléchie et intelligente. Ch. I : Joseph de Maistre (théorie des institutions politiques, — des institutions religieuses ; — le mal, la chute, les sacrifices ; — nouvelle évolution reli-

gieuse ; — polémiques contre Locke et contre Bacon). II : Bonald ou le traditionalisme. III. Lamennais (doctrine du sens commun; doctrine politique issue de ce système ; catholicisme libéral et progressif ; *Esquisse d'une philosophie.*) IV. Ballanche, le traditionalisme libéral. V. Buchez, le traditionalisme saint-simonien. VI. Bautain et autres traditionalistes (Bonnetty, Ubaghs, Donoso Cortès, Ventura). VII. M. l'abbé Maret et le P. Gratry ou le semi-rationalisme chrétien. VIII. Bordas Demoulin ou le rationalisme gallican.

S'il fallait juger du sujet par le titre du livre (*Traditionalisme et ultramontanisme*), les deux derniers chapitres, qui ne sont pourtant pas les moins intéressants, ne devaient pas y entrer. Mais l'étiquette est sans doute un large à peu près, et assurément le second mot y est de trop ; l'ultramontanisme n'est pas un système philosophique : il faut le laisser dans l'histoire de la théologie et, si l'on veut, de la politique. Si le vrai sujet du livre est la philosophie catholique, il y manque plus d'un nom et plus d'un système. La philosophie officielle des séminaires n'a jamais été le traditionalisme ; et c'est pourtant dans l'enseignement ecclésiastique qu'on doit chercher avant tout la doctrine courante du clergé. Il faut convenir que la philosophie traditionnelle était en décadence dans la première moitié du dix-neuvième siècle, et c'est ce qui a donné au traditionalisme une vogue réelle, quoique très inférieure à ce qu'en pensent communément les critiques universitaires. Mais il y a eu de nos jours dans l'Église de France un mouvement philosophique très sérieux et très profond dans un sens tout différent. M. Ferraz n'en dit presque rien ; cette lacune est fâcheuse, et l'histoire reste à faire de cette tendance platonicienne partie de l'école des Jésuites de Vals et qui se termine au manuel supprimé de M. Branchereau. Évidemment ces détails ont échappé à M. Ferraz, qui dès lors n'a pu saisir le vrai rôle des écrits de Mgr Maret et du P. Gratry dans l'évolution philosophique du clergé français. Appeler leurs tendances (qu'il aurait fallu distinguer l'une de l'autre) du nom commun de *semi-rationalisme*, c'est s'égarer tout à fait, quoique cette erreur soit expliquée et excusée par certaines attaques traditionalistes contre ces deux philosophes. Il n'en est pas moins vrai que Mgr Maret a été lui-même accusé de favoriser le traditionalisme, et c'est un ultramontain célèbre, le P. Guéranger, si ma mémoire ne me trompe, qui a soutenu cette accusation. Quant au P. Gratry, ses propensions mystiques, — soit anti-rationalistes, — ne sont un mystère pour personne.

Malgré ces observations, le livre de M. Ferraz offre plus d'unité et de suite que son volume précédent. La restauration du principe d'autorité est le fond des doctrines de J. de Maistre, de M. de Bonald et du premier Lamennais ; Ballanche et Buchez essaient de concilier

cette foi, cette docilité à la tradition avec le libéralisme, tandis que Bautain et les traditionalistes de la dernière heure exagèrent la lutte contre la raison personnelle, dont Maret et Gratry revendiquent les droits légitimes ; tandis que, d'autre part, Bordas essaie de renouveler le catholicisme et la société, en même temps que la philosophie, par une triple réforme : théologique dans le sens gallican, politique dans le sens libéral, scientifique sur les bases d'un cartésianisme revu et corrigé. On voit comme toutes les parties de cette histoire se déduisent et s'enchaînent. Les détails historiques, politiques, littéraires s'y mêlent dans une forte proportion au pur philosophique et en révèlent l'origine et la portée, tout en ajoutant une sorte d'intérêt dramatique à l'exposition. M. Ferraz étudie en conscience les systèmes les plus opposés à ses idées, et les développe avec une impartialité incontestable, sauf à les juger avec un criterium suspect. Il y a plus : il est le premier, ou peu s'en faut, des écrivains de son bord (spiritualistes universitaires ou, comme ils s'appellent, indépendants), qui ait su louer dans les systèmes et les auteurs qui lui répugnent le plus quelques-uns de leurs traits caractéristiques : il reconnaît une « haute valeur » aux vues du comte de Maistre sur les constitutions politiques et sur l'origine divine du pouvoir, et se plaît, malgré des réserves très étendues, à signaler chez le grand publiciste de l'ultramontanisme « le sens historique le plus fin et le plus pénétrant. »

Nous devons donc remercier le savant professeur de Lyon du secours que son livre apporte aux études sérieuses sur le mouvement des idées philosophiques et religieuses en France au dix-neuvième siècle. Nous le faisons de grand cœur, d'autant plus que nulle part dans ce livre, inspiré par une extrême méfiance contre la philosophie catholique, nous n'avons reconnu aucune atteinte directe et volontaire à nos croyances. Néanmoins ce livre serait dangereux pour les esprits peu fixés sur les vrais principes concernant les rapports de la raison et de la foi, de l'État et de l'Église. Et l'exemple même du respectable professeur, constamment préoccupé des dangers que doit courir la liberté philosophique sous le joug de la foi, et plus encore peut-être, des périls de la liberté politique du côté des empiétements du clergé, prouve surabondamment que cet état d'esprit peut se rencontrer chez des hommes très instruits et très honnêtes.

11. — Le livre de M. Paul Janet, *la Philosophie française contemporaine*, se compose d'un assez grand nombre d'articles critiques publiés dans *le Temps* et dans la *Revue des Deux-Mondes* depuis 1870 environ. C'est un tableau presque complet, quoique morcelé, de cette période où les études philosophiques ont pris en France comme ailleurs une tournure nouvelle. Et comme M. Janet a son rôle dans le mouvement, et qu'il le suit avec une constante attention et une évidente compé-

tence, il est peu de lectures plus instructives à cet égard que celle de son livre, pour qui saura le lire. Car il a, lui aussi, malgré sa fidélité au spiritualisme, ses faiblesses et ses préjugés qui *diminuent* parfois la vérité de sa doctrine ou la force de ses arguments.

La physionomie nouvelle de la philosophie de ce temps vient de l'invasion de la science. L'éclectisme fut peu attentif aux études physiques et physiologiques. M. Janet explique cette indifférence par la réaction qui se produisit vers 1820 contre la science, qui semblait complice du matérialisme du dix-huitième siècle et du despotisme impérial. De son côté, la science se désintéressa de toute préoccupation philosophique ou devint même hostile à toute philosophie. Mais par le progrès naturel des choses, la science est entrée dans le domaine métaphysique ou s'en est approchée, en menaçant d'y introduire des doctrines alarmantes pour le spiritualisme ; et dès lors la philosophie officielle et la philosophie chrétienne ont dû se porter sur ces frontières communes de la physique et de la métaphysique. — Ces études nouvelles, M. Janet, qui les a traitées à son tour avec éclat, les étudie avec sympathie chez ses coreligionnaires (qu'on me passe le mot) et sans parti pris ni humeur chez ses adversaires même les plus décidés. Ainsi, il analyse avec un soin attentif les théories de Cl. Bernard sur la vie ; il oppose quelques difficultés aux savantes recherches du docteur Chauffard sur ce sujet difficile ; il accepte presque les conclusions de M. Fr. Bouillier en faveur de l'animisme, en réclamant un surcroît de preuves, non pas contre le duodynamisme, mais contre un certain organicisme conciliable avec la croyance à la spiritualité de l'âme. En regrettant les tendances ouvertement matérialistes du docteur Luys, il reproche au contraire au docteur Bouchut de trop engager la question de l'âme dans cette thèse si débattue de la force vitale.

Il y a un intérêt piquant à observer l'attitude de M. Janet en face des diverses écoles qui se partagent aujourd'hui le terrain philosophique. Voyons-le d'abord avec ce que j'appellerai la nouvelle école universitaire, celle que semblent commander MM. Ravaisson, Lachelier et Fouillée, si hostiles, comme on sait, à l'éclectisme et à la routine spiritualiste des derniers cinquante ans. Il leur explique de son mieux pourquoi cette école déjà vieille fut réservée, même timide : « Il fallait ménager les consciences ; et l'on ne doit pas oublier que l'Université avait alors le monopole, ce qui devait la rendre encore plus circonspecte et respectueuse des droits d'autrui. » Il leur rappelle aussi que la tradition éclectique fut bientôt rompue, qu'Émile Saisset fut plus leibnizien que cartésien, plus biranien que cousinien (*sit venia verbo !*), qu'il fut enfin un vrai devancier de M. Ravaisson. Il se montre ensuite fort obséquieux pour ce dernier, lui laissant

dire, sans réserve explicite, que l'âme humaine « a conscience de l'absolu. » Ses disciples sont serrés d'un peu plus près. Voici un parallèle remarquable de MM. Lachelier et Fouillée : « L'un est rigoureusement ce que l'on appelle un idéaliste ; l'autre appartient plutôt au spiritualisme proprement dit. L'un est plus condensé, plus systématique, plus exclusif ; l'autre est plus riche, plus abondant, plus ingénieux en détails, plus psychologue, et aussi d'un esprit plus ouvert, plus conciliateur. L'un est porté à tourner toutes les idées dans le sens de sa propre pensée ; l'autre aime à les étager les unes au-dessus des autres pour amener à la sienne. M. Lachelier a peut-être plus de force ; M. Fouillée a plus de largeur. L'un et l'autre ont une grande imagination ; mais l'un se contient, l'autre déborde. Ils sont tous deux obscurs, l'un par concision, l'autre par diffusion (p. 84). » Ce dernier trait nous paraît la justesse même. Au reste, il y en a une preuve dans ce volume, en ce qui concerne M. Fouillée ; il écrit à M. Janet (p. 430) précisément pour éclaircir sa doctrine et pour éclairer son juge, mais, hélas ! sans y réussir tout à fait ; il s'agissait de ses théories sur la liberté conciliée avec le déterminisme et sur les conceptions française, anglaise et allemande du droit.

Avec un autre groupe spiritualiste, celui de M. Magy, M. Janet se montre peut-être plus complètement sympathique ; il cite même sans faire une objection la théorie du profond métaphysicien sur l'origine empirique de l'idée d'étendue et sur l'espace immanent à l'esprit (p. 164).

En face des adversaires du spiritualisme, il est surtout préoccupé de chercher ce qui rapproche, non ce qui désunit. Et si on peut lui reprocher — c'est notre avis — quelques fâcheuses concessions, il n'est que juste de reconnaître le prix des matériaux qu'il sait dérober à ces apologistes involontaires. M. Renouvier, traité avec faveur malgré « l'esprit de raideur intolérante et de critique hautaine et malveillante dont sont animés ses amis [et lui ?], » a beau nier l'absolu, comme le faisait Proudhon ; on constate qu'il l'admet sous un autre nom, celui de loi morale. M. Léon Dumont, malgré son positivisme, sert la vraie philosophie en ramenant la notion de substance, comme Herb. Spencer avait ramené celle d'absolu (p. 111).

On voit que, sans adopter la méthode de conciliation de MM. Fouillée et Guyau, M. P. Janet tient à se montrer conciliant, même en face de ses plus décidés adversaires. Il affirme et justifie du reste lui-même cette tendance dans une des pages les plus curieuses de son livre, en se comparant à M. Caro, dont il a examiné ici, en deux articles séparés, les *Problèmes de morale sociale* et *le Pessimisme*. « Son point de vue, très légitime assurément, dit M. Janet, est celui de la défense : le nôtre, trop indulgent peut-être, serait plutôt, toutes ré-

serves faites, celui d'une certaine confiance. Il combat le faux, et craint par-dessus tout d'être dupe de quelque erreur : nous pensons qu'il faut craindre aussi de laisser échapper quelque vérité... Les philosophes qu'il combat ne sont pour lui que des adversaires ; pour nous, ce seraient plutôt des conseillers durs, difficiles, souvent très désagréables, mais qui nous rappellent à nous-même et nous font voir nos lacunes, comme nous essayons de leur faire voir les leurs... (p. 253). » Très bien ! mais il ne serait pas difficile de montrer des points sur lesquels M. Janet a été, pour les ennemis de la vérité, trop indulgent, sans *peut-être*, tandis que nous ne pouvons nous rappeler où M. Caro s'est montré trop batailleur et trop exclusif.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. Janet est un excellent recueil d'informations pour l'histoire de la philosophie française contemporaine, et nous ne saurions nous empêcher de regretter que l'auteur n'ait pas encore publié les études analogues de philosophie étrangère qu'il semblait annoncer dans sa préface. Puisse-t-il au moins continuer de suivre le mouvement de la philosophie française contemporaine, et ne pas trop tarder à nous transmettre le résultat de ses observations dans un volume aussi plein, aussi varié, aussi instructif que celui-ci !

LÉONCE COUTURE.

THÉOLOGIE

La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Egypte et en Assyrie, par F. VIGOUROUX, prêtre de Saint-Sulpice, avec plans, cartes et illustrations d'après les monuments, par M. l'abbé DOUILLARS, architecte. Troisième édition, revue et augmentée, Paris, Berche et Tralin, 1882, 4 vol. in-12 de IX-459, 532, 559 et 572 pages. - Prix : 16 fr.

Nous sommes fier d'avoir été prophète il y a quelques années, en prédisant ici même à ce bel ouvrage, peu de temps après son apparition, un succès extraordinaire. Le succès a été, certes, des plus brillants, puisque, en dépit de l'agitation des temps, qui est loin de favoriser le goût pour les études sérieuses, une troisième édition est devenue si promptement nécessaire. Et d'autres la suivront bientôt, nous en sommes sûr! Cette nouvelle édition a l'avantage de nous offrir la réalisation à peu près complète du plan de M. Vigouroux. Nous disons à *peu près complète*, car il est impossible que la continuation des recherches et des fouilles dans les divers pays bibliques n'amène pas de prochaines découvertes, qui éclairciront et appuieront d'autres passages de la Bible ; voici déjà qu'on annonce une précieuse trouvaille sur le sol fécond de l'Égypte. Mais l'œuvre a été si bien conçue, si délicatement exécutée dans l'ensemble comme dans le détail, qu'elle

pourra passer aux générations futures sous sa forme actuelle, comme un admirable monument d'apologétique chrétienne. Il sera d'ailleurs facile, par quelques additions de temps à autre, de la tenir au courant des progrès à venir. D'où vient que M. E. Renan, qui, dans le rapport de chaque année aux membres de la Société asiatique, mentionne de la façon la plus minutieuse les moindres brochures, les moindres articles consacrés aux questions bibliques par les Juifs et les rationalistes, n'a pas encore daigné prononcer le nom de M. Vigouroux ? Serait-il seul à ignorer l'existence d'un des plus beaux ouvrages composé de nos jours sur la sainte Écriture ? S'il connaît ce livre, pourquoi ne le signale-t-il pas ? Nous protestons contre de pareilles injustices ; mais la gloire de M. Vigouroux n'en saurait souffrir. Elle repose sur des bases plus solides que celle de M. Renan. E.

Œuvres polémiques de Mgr Freppel, évêque d'Angers. IIe série. Paris, Palmé, 1881, in-12 de 423 p. — Prix : 3 fr.

Il y a quelques années, nous avons eu l'honneur de rendre compte à cette même place de la première série des *Œuvres polémiques* de Mgr l'évêque d'Angers. On se souvient des questions importantes soulevées dans ce livre et de la façon magistrale dont Mgr Freppel avait su les traiter. La réfutation des romans mystiques de M. Renan y entrait pour la meilleure part : mais déjà, par ses deux travaux sur la *Lettre d'obédience* et sur *l'Enseignement religieux dans les écoles*, ce volume se rattachait à celui qui vient de paraître, et qui est comme lui plein d'intérêt. Ce nouveau volume pourrait s'intituler : *Défense de l'Enseignement chrétien*. Dans presque toutes ses pages, en effet, c'est l'enseignement chrétien qui est en cause et qui se trouve défendu, avec cette science et cette éloquence dont l'éloge n'est plus à faire aujourd'hui. Au début du livre, cependant, nous retrouvons cinq lettres qui se rattachent moins intimement à ce grand sujet, mais qu'il eût été dommage de laisser enfouies soit dans les colonnes des journaux, soit dans les cartons ministériels qui leur avaient jadis servi d'asile. C'est d'abord la lettre à M. Jules Simon, ministre des cultes, sur l'inamovibilité des desservants, puis la piquante lettre à M. de Villemessant au sujet de la querelle entre l'*Univers* et le *Figaro*, une lettre à M. Harmel, relative à son *Manuel de la Corporation*, la réponse éloquente au discours de Romans, enfin une lettre à M. Dufaure sur les délations contre la magistrature. En dehors de ces lettres, auxquelles il faut joindre la lettre au P. Ubald sur son livre *les Trois Frances*, deux circulaires électorales et deux lettres sur les Commissions hospitalières laïcisées, tout le reste, soit quinze opuscules, est consacré à la défense ds l'enseignement chrétien. Pétitions relatives à l'art. 7 et aux décrets du 27 mars, lettres à MM. Ferry et Bert pour relever

quelques erreurs par eux commises.... involontairement, discours à la Chambre sur l'instruction gratuite, obligatoire et laïque. Nous sommes bien heureux de retrouver là tous ces brillants faits d'armes de la lutte qui se continue sous nos yeux. Ce livre aura, je le crains, une suite et une longue suite. Sa lecture, du moins, est faite pour nous donner espoir et courage. Quand une cause est ainsi défendue par la raison, la science, le bon sens et l'éloquence, elle ne peut redouter une défaite définitive, et elle peut, en luttant, saluer par avance la victoire certaine qui l'attend. P. Talon.

JURISPRUDENCE

Recherches historiques sur l'inamovibilité de la magistrature, par G. Martin-Sarzaud, juge d'instruction au tribunal de la Seine. Paris, Marchal, Billard et Cie, 1881, in-8 de 303-43 p. — Prix : 10 fr.

« Je n'ai pu, dit M. Martin, consacrer à mes recherches qu'un temps très limité, sans avoir d'ailleurs à ma disposition ni les riches dépôts rassemblés à Paris, ni les archives de nos anciens Parlements, (p. xi). » Sur le premier point, l'auteur n'aurait-il pas oublié la réponse si connue d'Alceste ? Sur le second, un pareil desideratum, exprimé par un juge au tribunal de la Seine, et, qui plus est, au mieux avec le sous-secrétaire d'État au ministère de la justice (la dédicace en fait foi), ne sera guère compris du public. Pourquoi d'ailleurs, ces précautions oratoires ?

L'intention du livre était excellente : aux griefs invoqués contre la magistrature, répondre par l'étude des précédents historiques ; — montrer les mêmes accusations, les mêmes vœux, formulés toutes les fois que la présence des magistrats faisait obstacle aux volontés d'un souverain jaloux de sa puissance, ou d'une faction avide de places ; — prouver, par l'expérience du passé, que l'indépendance de juges inamovibles est la meilleure, sinon l'unique garantie d'une bonne justice dans notre pays, c'était là une idée dont on pouvait tirer bon parti. Les matériaux abondaient : cela ressort des pages mêmes de ce volume. Mais l'auteur s'est pressé de les faire paraître, et de plus, il n'a pas su se trouver à l'aise dans un champ aussi vaste. Il veut, nous dit-il, comme Montaigne, s'arrêter aux choses qui « portent... hors de son propos, la semence d'une matière plus riche et plus hardie (p. 11). » Mais le livre de Montaigne est celui des *Essais* : « c'est le seul livre au monde de son espèce (*Essais*, II, 8). » M. Martin, lui, publie des *Recherches historiques* sur un sujet spécial. Ce n'est pas la même chose. Aussi le temps dépensé à des digressions lui a-t-il manqué pour relier ensemble les éléments de son ouvrage et pour les coordonner en

un tout méthodique et suivi. Aussi s'est-il condamné à rééditer sans les contrôler des récits et des appréciations contestables pour ne pas dire plus, sur des faits incomplètement ou inexactement présentés. Ces banalités interrompent à chaque instant un exposé déjà bien décousu, en y introduisant, contrairement à l'impartialité nécessaire dans ces études, les préjugés historiques d'une école déjà vieillie.

Ces observations peuvent paraître sévères. Leur justesse serait reconnue, même par l'auteur, s'il essayait de dresser une table *analytique et complète* (les lecteurs lui sauraient certainement gré de ce travail supplémentaire).

Quelques indications suffiront d'ailleurs à les justifier.

Le chapitre Ier traite : *De l'administration de la justice jusqu'à la mort de Philippe le Bel* et porte en sous-titre : *Le Parlement et les légistes*. Aux yeux de l'auteur, le *wehrgeld* est imposé par l'autorité royale, après l'établissement des barbares en Gaule, au lieu des châtiments infligés par le droit de vengeance (p. 2). — Les chartes d'affranchissements datent de la fin du douzième siècle, et sont imposées par la royauté (p. 9). — Les légistes nés comme d'une génération spontanée, représentent en face de la noblesse égoïste et ignorante, la bourgeoisie instruite et patriote et poursuivent la tâche d' « abaisser vers les classes bourgeoises ce qui était au-dessus d'elles, et d'élever jusqu'à elles ce qui était au-dessous (p. 20). » — Ce sont de « grands révolutionnaires » victimes de « la réaction des intérêts qu'ils avaient blessés, et des préjugés dont ils s'étaient affranchis » (p. 26), ces conseillers de Philippe le Bel, contre lesquels, sous Louis X, se soulevait l'opinion, se liguaient noblesse, clergé, communes, réclamant le maintien des franchises et libertés, l'engagement de ne frapper que de la bonne monnaie et d'empêcher les exactions et l'arbitraire. —Il serait facile de grossir l'énumération, sans sortir de ces 26 pages. La lutte de Philippe le Bel contre la papauté, les états généraux, etc., présentent de nombreux traits de ce genre. Que serait-ce s'il fallait entrer dans les détails du reste de l'ouvrage, surtout à dater du moment à partir duquel « Gutemberg, Christophe Colomb, Copernic et *Luther* avaient ouvert au vieux monde, des horizons nouveaux (p. 126) ? »

A la page 487, commence une « conclusion » où l'auteur, comme résultat de ses recherches, pose les questions suivantes : « L'épuration est-elle nécessaire ou simplement utile au point de vue politique ?... Pouvait-elle être faite plus tôt ? Actuellement, est-on en mesure de l'exécuter (p. 500). » Puis viennent des citations du discours prononcé à Romans par « le chef éloquent de la majorité parlementaire » (p. 502). Il faut l'avouer, ce n'était pas la peine d'étudier le passé pour présenter l'opportunité comme règle suprême.

En résumé, la valeur des recherches de M. Martin apparaît à peine en quelques pages, trop rares, qui semblent en appeler d'autres. Pour l'apprécier, il faut attendre une seconde édition, presque annoncée par l'auteur (p. xi). G.

SCIENCES ET ARTS

Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, publié sous la direction de M. F. Buisson. Paris, Hachette, 1879-1881, in-8 à deux colonnes avec gravures dans le texte *Première partie* : 4e et 5e séries, p. 481 à 800. *Deuxième partie*, de la 3e à la 13e série, p. 641 à 2080. — Prix : 2 fr. 50, chaque série.

Nos lecteurs voudront bien se reporter aux articles que nous avons précédemment consacrés à cette publication (t. XXIII, p. 427, t. XXVI, p. 216) pour en connaître les dispositions et l'esprit, les qualités et les défauts. Les livraisons que nous avons sous les yeux ne sont pas de nature à modifier notre appréciation. Elles comprennent pour la première partie les mots compris entre *Congrès* et *Écriture*, pour la seconde entre *Economie politique* et *Sucre*. Nous signalerons dans la première partie des articles fort intéressants et pleins d'utiles renseignements sur la législation, l'histoire, l'organisation, la statistique, la bibliographie de l'enseignement dans les articles sur les différents *Conseils*, sur la *Convention*, le *Correspondant*, les *Décrets*, le *Dessin*, les *Écoles* et les départements depuis la Corrèze jusqu'à la Drôme, des biographies de pédagogues, souvent peu connus, ce qui ne serait pas un reproche si la part était égale pour tous. Près de quatre pages sont consacrées à Monseigneur (sic) Dupanloup. Nous serons plus embarrassés pour faire un choix d'articles dans la seconde partie principalement parce qu'il n'y a pas de spécialités comme dans la précédente : ce sont des articles sur toutes les sciences exactes, naturelles et autres, souvent accompagnés de planches, sur la philosophie, sur l'économie sociale, sur l'histoire. Beaucoup sont signés des écrivains les plus compétents : c'est une véritable encyclopédie.

Mais ce ne sont plus des tendances que nous avons à blâmer, c'est un esprit profondément révolutionnaire et antireligieux ; c'est l'esprit de parti, c'est la politique qui se glisse sous le couvert de la science pour s'emparer du corps enseignant, et cela par l'intermédiaire des hauts fonctionnaires de l'Université. C'est une œuvre scientifique transformée en une œuvre de propagande républicaine. « Il faut avant tout des instituteurs virilement formés... qui dégagés des habitudes d'un passé disparu (sic) et animés de l'esprit de leurs temps, puissent se consacrer de tout cœur et sans réserve à leur noble tâche qui est de préparer des citoyens à la France républicaine (I, 590). » On célèbre la troisième république, que l'on s'em-

presse de déclarer *définitive* quoiqu'elle ne date que d'hier, et l'on bafoue la Monarchie traditionnelle qui a donné à la France des siècles de gloire, de prospérité, de grandeur et de suprématie. Partout la Révolution est exaltée : il suffirait de constater qu'il y a sur la *Convention* et sa part dans l'instruction publique un article de 50 pages (520-571), et que la Révolution française occupe 60 pages (II, 1857-1916). Voici quelques lignes du dithyrambe de M. Alfred Rambaud, chef du cabinet de M. Jules Ferry et secrétaire général du ministère de l'instruction publique : « Les soldats avaient le respect de la loi comme des légistes, et les avocats montraient sur le champ de bataille la bravoure des soldats ; c'étaient des pouvoirs purement civils qui envoyaient à la victoire des armées de citoyens. La vertu antique semblait revivre dans ces hommes si jeunes que la guillotine et la mitraille frappaient à la fleur de l'âge. Ils moururent comme des Romains : Plutarque eût été digne de raconter les morts héroïques des Girondins, des Dantonistes, des derniers Montagnards. La Révolution a été un continuel enfantement d'idées, de lois, de victoires. Dans nos prospérités, c'est à la Révolution que nous faisons remonter l'hommage de notre reconnaissance ; dans nos épreuves, c'est à elle que nous nous adressons pour lui demander l'inspiration et la foi. Nos pères de 1789 et 1792, par leurs combats, par leurs souffrances, par leur vie et par leur mort, nous ont fait ce que nous sommes : ingrats serions-nous si nous ne défendions pas leur mémoire ; indignes, si nous laissions périr leur héritage (II, 1916). » L'auteur oublie les victimes ; mais c'est plus qu'un oubli de dire que, sous l'ancien régime, « dans la plupart des villages, il n'y avait même pas d'écoles (1864). » M. Marius Topin s'efforce dans un long article d'enlever tout prestige à Louis XIV. A de fréquents intervalles, le cléricalisme et le jésuitisme apparaissent comme des spectres pour éveiller l'attention.

Nous lisons à la fin de l'article *Psychologie* (II, 1767), de M. Henri Marion. « Qu'est donc, en fin de compte ce *moi*, qui s'étudie lui-même...? Substance immatérielle et impérissable, ou résultat éphémère, presque accidentel, du *Consensus* des fonctions cérébrales ? Ces questions, on peut se les interdire, et il faut savoir qu'en se les posant on quitte le terrain de la science proprement dite ; mais chacun a le droit de les agiter..... Les conclusions vaudront ce que vaudront l'esprit et la méthode de chacun ; mais elles seront toutes légitimes dans la mesure où elles respecteront la logique et les faits. » — A propos des *Espèces* (II, 708), M. Louis Rousselet dit, après une longue et belle citation de M. de Quatrefages : « Si l'on compare cet éloquent plaidoyer à celui dont Darwin a accompagné l'exposé de ses théories, on verra que les deux partis défendent leur cause avec la même hauteur d'idées et une égale apparence de vérité. » — M. Albert

Réville, le professeur au Collège de France, dit, dans un article sur les religions : « Nous ne saurions résumer de la même manière l'histoire du christianisme, sans risquer de présenter comme avérées des opinions, pour nous très certaines, mais encore très controversées. C'est à chacun de nous de s'en faire une idée rationnelle en s'entourant de toutes les lumières à sa portée (II, 1834). » Voilà des déclarations qui éclaireront certainement beaucoup les instituteurs. L'auteur de l'article *Devoir* (I, 701) reconnaît que nous avons des devoirs envers Dieu, envers nos semblables et envers nous-mêmes. Mais il juge inutile d'entrer dans le détail, et se contente de signaler l'importance des devoirs qui nous lient à l'égard de nos semblables. Il est certainement inutile de pousser plus loin nos citations.

René de Saint-Mauris.

Histoire de la machine à vapeur, par R. H. Thurston, professeur de mécanique à l'Institut polytechnique Stevens, à Hoboken, près New-York, revue annotée et augmentée d'une introduction, par M. Hirsch, professeur de machines à vapeur à l'Ecole des ponts et chaussées de Paris. Paris, Germer-Baillière, 1880, 2 vol. in-8 de xxiv-224 et de 260 p., avec 140 figures dans le texte et 16 pl. tirées à part. — Prix : 12 fr.

De toutes les inventions qui ont caractérisé le mouvement scientifique et industriel de l'ère moderne, la machine à vapeur est sans contredit celle qui a joué le rôle le plus important, qui a exercé la plus grande influence, non seulement dans l'ordre économique, mais aussi dans l'ordre des relations sociales. Elle est le plus puissant instrument de civilisation, parmi les instruments matériels, s'entend, qui ait été donné à l'homme dans ces derniers temps. L'histoire de cette machine, de ses origines lointaines, des efforts et des découvertes successives qui l'ont fait passer du domaine de la curiosité dans celui de l'application, enfin des progrès qui l'ont amenée à son état actuel, cette histoire mérite de prendre une place dans les préoccupations et dans les études de tout esprit sérieux.

Les deux premières périodes de cette histoire, qu'on pourrait appeler celle de l'enfance et celle de l'adolescence, ont été traitées de main de maître par Arago dans sa *Notice historique sur les machines à vapeur*, publiée pour la première fois dans l'Annuaire du Bureau des longitudes pour 1829. De plus amples développements biographiques, un très petit nombre de faits tirés de documents mis au jour depuis lors, sont à peu près tout ce qu'on a pu y ajouter. Mais la période récente, celle qui commence précisément vers l'époque où parut cette notice et qui se prolonge jusqu'à nos jours, restait entièrement à traiter, et si elle offre moins d'intérêt, de sentiment et d'imagination que les époques antérieures, elle est en revanche la plus instructive, la plus féconde en enseignements pratiques.

M. Thurston a abordé les diverses parties de son sujet avec une compétence et une érudition indiscutables, et avec l'ampleur de développements qui était nécessaire pour intéresser le lecteur soit aux inventions, soit aux inventeurs, et pour faire sortir du récit une instruction sérieuse au sujet de la machine à vapeur. Nous ne connaissons aucun ouvrage qui puisse rivaliser avec celui-ci sous ces divers rapports. En ce qui concerne la période récente, il comble une véritable lacune.

Le savant professeur chargé du cours de machines à vapeur à notre Ecole des ponts et chaussées était mieux préparé que personne à interpréter pour le public français l'ouvrage du professeur américain, en même temps que qualifié pour le lui recommander. Sa traduction, toujours claire, est en même temps élégante, et il a su conserver au style une certaine saveur de terroir, sans qu'il cesse d'être bien français dans la forme. Signalons-lui une ou deux fautes de noms propres: Mechlin (tome I, p. 210) n'est autre chose que Malines ; Arundel en Norwège (tome II, p. 63), paraît être là pour Arendal.

Mais nous aurions une critique plus sérieuse à lui adresser, ou tout au moins un désir à lui exprimer. Nous avons rendu justice à l'érudition de l'auteur américain ; il a étudié son sujet, non seulement dans les livres, mais aussi sur pièces ; c'est ainsi qu'il donne *de visu* des détails intéressants sur la voiture à vapeur construite en 1770 par le François Cugnot, qui figure à notre Conservatoire des Arts et Métiers. Néanmoins, pour la période moderne, il est tombé dans un défaut, difficile peut-être à éviter, mais sérieux, c'est de s'attacher presque exclusivement à ce qui s'est fait en Amérique. Après l'avoir lu, on pourrait croire que tous les progrès accomplis depuis cinquante ans dans la construction des machines à vapeur, notamment en ce qui concerne la navigation, sont dus à des Américains. Il énumère avec complaisance les travaux d'une foule de mécaniciens américains, tandis que les Cavé, les Farcot et autres constructeurs européens ne sont pas nommés.

Sur certains points importants, il est même en opposition formelle avec des faits positifs ou avec les idées reçues en France. Ainsi, il attribue à son compatriote Daniel Copeland le mérite d'avoir, en 1850, employé le premier des tiroirs à recouvrement pour la détente, alors que, chez nous, Reech et Clapeyron en avaient exposé la théorie et développé les applications dix ou quinze ans auparavant. Il nomme à peine Séguin, regardé parmi nous comme l'inventeur de la chaudière tubulaire, et nullement Sauvage, auquel nous attribuons l'hélice.

Il aurait appartenu au savant traducteur de compléter son auteur, de le rectifier sur certains points, ou de nous rectifier nous-mêmes si nous sommes dans l'erreur. Il ferait mieux encore, et c'est là notre

souhait, s'il reprenait toutes ces questions dans un volume supplémentaire qu'elles suffiraient à bien remplir.

L'ouvrage se termine par deux chapitres très intéressants sur la thermodynamique, son histoire et la voie qu'elle ouvre pour le perfectionnement ultérieur des machines. On peut regretter seulement que l'auteur ait cru devoir entrer en matière par des développements plus que contestables sur l'histoire et la marche de la civilisation.

Au total, le livre de M. Thurston est un ouvrage sérieux, savant et intéressant, indispensable désormais à quiconque veut connaître l'histoire de la machine à vapeur et propre à ouvrir des aperçus nouveaux et féconds à ceux qui s'en occupent d'une manière pratique. Seulement on fera bien de ne pas le prendre pour guide lorsqu'il abandonne le domaine qui lui est propre pour faire des incursions heureusement rares dans le champ de l'histoire générale et de la philosophie. Il fait partie de la Bibliothèque internationale de Germer-Baillière ; cela suffit pour mettre en garde à ce dernier point de vue.

E. Vicaire.

Viollet-le-Duc et son système archéologique, par Anthyme Saint-Paul. Paris, bureau de l'*Année archéologique* (s. d.), in-8 de 339 p. — Prix : 6 fr.

M. Viollet-le-Duc fut un merveilleux dessinateur, un archéologue très érudit, bien que son érudition ne fût pas toujours de bon aloi, un restaurateur de monuments fort distingué mais souvent bien aventureux, un médiocre architecte et un détestable publiciste, telles sont les conclusions qui me paraissent ressortir du très intéressant travail de M. Anthyme Saint-Paul. Je signale d'ores et déjà cette étude comme un modèle de critique : impartial autant que savant, l'auteur n'avance rien qu'il ne prouve, et, si son livre était un peu plus dépouillé de cette sécheresse, malheureusement inséparable de tout traité technique, je n'hésiterais pas à le signaler comme un ouvrage parfait.

L'étude de M. Saint-Paul se divise en deux parties, fort inégales en longueur. La première, qui est une sorte d'introduction, nous apparaît comme une rapide et vive esquisse de Viollet-le-Duc, dessinateur, architecte et restaurateur de monuments. La seconde contient et l'analyse et la critique du système de l'auteur du *Dictionnaire raisonné*. Reprenant en sous-œuvre le travail de Viollet-le-Duc, M. Anthyme Saint-Paul nous fait lui-même un cours d'archéologie qui témoigne d'un goût très sûr et d'une prodigieuse érudition. C'est certainement le meilleur cours d'archéologie que nous possédions, puisque celui de M. Quicherat n'est pas encore imprimé. Le savant archéologue relève avec une grande courtoisie et une science très précise les contradictions

et les erreurs de Viollet-le-Duc, particulièrement au sujet de l'origine de l'architecture gothique. L'auteur du *Dictionnaire raisonné* eut, comme Victor Hugo d'ailleurs dans son indigeste roman sur *Notre-Dame de Paris*, une idée qui ne cessa de hanter son cerveau, à savoir que l'architecture gothique est le symbole du triomphe définitif du laïque sur le moine, du monde moderne sur le moyen âge, de la France sécularisée sur le couvent. Que Victor Hugo dise cela dans un roman, cela ne tire pas à conséquence ; mais que Viollet-le-Duc, un savant, en fasse la base d'une théorie archéologique, cela dépasse la mesure et M. Anthyme Saint-Paul a bien mérité de la science en infligeant à la mémoire du grand dessinateur un démenti motivé. Ce n'est pas avec des raisonnements, mais avec des faits précis et nombreux que l'auteur de cette étude ruine par la base le frêle édifice scientifique auquel l'architecte a oublié de communiquer la solidité massive qui est le caractère des édifices qu'il a construits. Pourquoi M. Viollet-le-Duc n'a-t-il pas su donner plus de solidité à ses théories et plus d'élégance à ses monuments? Il y aurait gagné et comme savant et comme architecte, et l'on ne donnerait pas de son *Dictionnaire* cette définition sortie un jour de la bouche d'un archéologue illustre : *C'est un livre qui contient de bien beaux dessins.* Je recommande le remarquable travail de M. Saint-Paul aux archéologues : ils conviendront sans peine, après l'avoir lu, que l'auteur vient de conquérir parmi eux une noble place et qu'il a rendu un signalé service à la vérité.

P. Talon.

BELLES-LETTRES

Fables de Phèdre, *anciennes et nouvelles*, éditées d'après les manuscrits et accompagnées d'une traduction littérale en vers libres, par Léopold Hervieux. Paris, E. Dentu, 1881, in-8 de 258 p. — Prix : 3 fr.

Le culte des lettres latines est de tradition au Palais ; M. L. Hervieux, avocat, naguère encore un des premiers agréés du tribunal de commerce, la maintient. Depuis longues années il consacrait les loisirs que lui laissait sa profession à compulser dans toutes les bibliothèques de l'Europe les divers manuscrits de son auteur favori, le fabuliste Phèdre. Il est donc fondé à présenter sa nouvelle édition, sinon comme la seule correcte, du moins comme la plus complète et offrant les plus sérieuses garanties de pureté. M. Hervieux ne s'est pas contenté de copier ou faire copier, ainsi qu'il le dit dans ses observations préliminaires, les manuscrits plus ou moins directs de Phèdre, mais tous ceux renfermant des fables latines, prose ou vers, dérivant de son œuvre. Ces documents pour la plupart inconnus, embrassant dix siècles du moyen âge, seront l'objet d'une publication ultérieure

qui ne pourra manquer d'attirer l'attention des philologues et des paléographes.

Les traductions de Phèdre ne manquent pas, on en compte sept en vers, aussi M. Hervieux, tout en reconnaissant le mérite de certaines d'entre elles, justifie-t-il celle qu'il donne aujourd'hui par les défectuosités des précédentes. Outre qu'elles ont été faites sur un texte incomplet ou fautif, elles offrent plutôt des paraphrases qu'une interprétation littérale de ce texte. C'est un inconvénient que M. Hervieux a voulu éviter par sa traduction en vers libres, il a suivi pas à pas l'original, nous le reconnaissons ; il nous permettra cependant une légère critique. Sans doute les vers d'une bonne facture poétique ne manquent pas, mais combien, pour ne pas s'écarter du sens du modèle, affectent des tours prosaïques qui malgré la mesure et la rime laissent trop peu au lecteur l'impression de la poésie.

H. A. Mazard.

Poésies inédites de Lamartine, publiées par Mme Valentine de Lamartine et précédées d'une préface de M. de Laprade, de l'Académie française. 2e éd. Paris, Hachette ; Furne, Jouvet et Cie, 1881, gr. in-18 de xvi-256 p. — Prix : 3 fr. 50.

« Ce livre est du plus grand intérêt pour l'histoire littéraire. Remercions la main pieuse qui l'a recueilli ; elle a préparé des éléments indispensables au portrait du plus beau génie de notre temps. » Tel est, en effet, le mérite du volume nouveau, qui porte, avec le titre alléchant de *Poésies inédites*, le nom glorieux de Lamartine. Il ne faudrait pas toutefois s'exagérer son importance ; certains des admirateurs du grand poète le trouveront trop mince, il est vrai, mais plus d'un sera tenté de le trouver trop chargé. Les cent trente premières pages, la moitié du livre, sont occupées par deux tragédies de la première jeunesse de l'auteur, écrites en 1813, et dignes d'être conservées seulement à titre de documents littéraires. M. de Laprade, qui consacre à son maître aimé quelques pages éloquentes, croit reconnaître dans la *Médée* de Lamartine une imitation directe de Racine, plutôt que l'imitation du fade théâtre de Voltaire, à laquelle se plaisaient les faiseurs de tragédies du premier Empire. Mais Lamartine n'est pas plus grandi par la mise au jour de sa *Médée* et de sa *Zoraïde*, que ne l'a été Racine lui-même par la publication de ses vers d'enfant sur Port-Royal. Comme dit encore M. de Laprade, « il n'est pas un poète dramatique, il est quelque chose de plus ; » c'est dans les morceaux lyriques et le fragment d'épopée contenus dans le recueil, qu'il faut chercher et retrouver le vrai Lamartine, le maître de chœur des poètes du dix-neuvième siècle.

Lamartine avait conçu le plan d'un grand poème qui devait avoir

des proportions plus vastes encore que la *Divine Comédie*. Il devait embrasser, en dix chants, toute l'histoire de l'humanité, ou plutôt de l'âme humaine, se relevant progressivement de la chute primitive et se rapprochant par une succession d'épreuves et de victoires de la vie bienheureuse à laquelle Dieu l'a destinée. Voilà une idée bien plus grande, bien plus philosophique que celle qui a pu présider au groupement des morceaux de la *Légende des siècles*. Sur ces dix chants, sur ces dix *Visions*, *la Chute d'un Ange* et *Jocelyn* ont été complètement achevés; un troisième chant, *les Pêcheurs*, l'était aussi, mais l'auteur l'a perdu dans ses voyages; un quatrième, qui devait occuper le huitième rang dans la série, avait pour titre *le Chevalier*. Ce volume en renferme un fragment important, ainsi que le plan général des *Visions*, extrait du *Cours de littérature*. Nous ne doutons pas que Lamartine n'eût amélioré certaines pages un peu longues et trop chargées d'épithètes qui fatiguent à la lecture du *Chevalier*. Les variantes de deux pièces retrouvées dans ses papiers, l'*Immortalité* et *le Lac*, témoignent en effet qu'il savait exercer sur lui-même le contrôle du goût, et que son inspiration première recevait, avant d'être livrée au public, bien des modifications heureuses.

Parmi les poésies détachées, il faut éviter de lire les vers d'album, et admirer tout spécialement : les vers sur l'*Ombre de Victor Alfiéri*, qui sont du meilleur Lamartine, *à la Croix*, *à Madame Ristori*, la pièce de la page 206 et les deux belles strophes de la page 210, que nous ne résistons pas au plaisir de citer :

Lorsque mon cœur, noyé dans des flots d'amertume,
S'agite en moi, grossi de pleurs lents à couler,
Comme une mer qui s'enfle et jette son écume
Sur le sable désert où Dieu la fait rouler,
Mon cœur cherche une voix pour gémir avec elle!
Les flots en ont, les vents aussi, mais l'homme, hélas!
Il n'a qu'un triste écho de sa plainte immortelle
Qui résonne en lui-même et ne console pas!

NOLHAC.

Poésies de Lattaignant, Paris, Quantin, 1881, in-8 de IX-220 pages. — Prix : 10 fr.

La librairie Quantin vient de faire à l'abbé de Lattaignant les honneurs d'une charmante édition : portrait de l'auteur, lettres ornées, jolies vignettes rappelant les trumeaux du temps passé, fac-similé, culs-de-lampe, rien ne manque à ce volume que de contenir des poésies de plus de valeur. Lattaignant n'était qu'un rimeur, qu'un chansonnier secondaire; beaucoup de ses vers sont d'une fatigante platitude, mais ils étaient composés sans prétention pour l'amusement de sociétés souvent peu sévères. Lattaignant a grossi cette fâcheuse liste d'abbés peu orthodoxes, dont le nombre fut trop grand et le rôle

si scandaleux au dix-huitième siècle. C'est La Rochefoucauld, je crois, qui a dit : « Quand les passions nous quittent, nous nous flattons de la croyance que c'est nous qui les quittons. » Lattaignant se fit cette illusion à près de quatre-vingts ans. Il dit alors adieu au vieil homme, dans une pièce assez jolie, mais n'ayant pas le sérieux que l'on pouvait attendre de la situation et de l'âge du poète. Une fois rentré dans la bonne voie, Lattaignant se mit à composer des cantiques. Ils n'ont pas trouvé place dans le volume dont nous achevons la lecture. Mais ils sont rappelés dans une épitre assez bien tournée :

Ami, je brave les critiques,
Et me moque de leurs lardons.
Je fais aujourd'hui des cantiques,
J'ai fait autrefois des chansons.

M. Ernest Julien a joint aux poésies de Lattaignant une ample notice, faite avec beaucoup de soin, et qui ne laisse plus rien à dire sur le chansonnier. Serais-je trop puriste en me permettant de reprendre une manière de s'exprimer peu française et trop employée aujourd'hui ? Après avoir parlé des poésies de l'abbé, M. Julien ajoute : « Nous avons choisi *celles paraissant* présenter le plus d'intérêt. »

Le volume est terminé par une lettre de Lattaignant au maréchal de Saxe, par la réponse de celui-ci, par un billet à Mademoiselle de Navarre, et un mot de cette personne qui, comme on le disait alors, était du dernier bien avec le maréchal.

Les œuvres de Lattaignant font partie d'une collection de petits poètes du dix-huitième siècle qui formera dix volumes. Vadé, Piron, Bertin, Desforges-Meillard ont déjà figuré dans cette série, où bientôt un vrai poète, Gilbert, va prendre place. J. DE VILLEMORY.

Œuvres de Molière. Nouvelle édition..., publiée par MM. EUGÈNE DESPOIS et PAUL MESNARD. Tome sixième. Paris, Hachette, 1881, in-8 de 642 p. — Prix : 7 fr. 50. (*Les grands écrivains de la France.*)

Les volumes de la collection des *Grands écrivains de la France* ne paraissent pas avoir la célérité qui répondrait aux vœux de tous leurs lecteurs ; mais on trouve au moins un dédommagement dans l'excellente exécution de ces volumes. Le tome VI de Molière, que nous avons sous les yeux, est de nature à satisfaire les plus exigeants. Il nous offre *le Médecin malgré lui*, *Mélicerte*, *le Sicilien*, *Amphitryon* et *George Dandin*.

Le Médecin — le *Registre de la Grange* l'établit — fut joué pour la première fois le 6 avril 1666. L'habile éditeur nous raconte, selon sa coutume, les origines littéraires de la pièce, les représentations qui en furent données, les imitations et traductions auxquelles elle donna lieu, et, en appendice, il donne la chanson gravée que Molière, qui remplissait le rôle de Sganarelle, chanta, dans la scène cinq du premier acte : *Qu'ils*

sont doux, bouteille jolie!... Gounod a rendu cela d'une façon inimitable dans son *Médecin malgré lui*. J'aurais voulu que M. P. Mesnard s'étendît un peu plus sur cet arrangement de la pièce de Molière, et sur une interprétation musicale où l'esprit du grand musicien a rivalisé avec celui du grand écrivain. — *Mélicerte* et *le Sicilien* se rattachent aux fêtes brillantes auxquelles le *Ballet des Muses* servit de cadre, et qui furent célébrées à Saint-Germain du 2 décembre 1666 au 19 février 1667. — On n'a que des fragments de la *Pastorale comique*, qui fut jouée en même temps. — *Amphitryon* eut sa première représentation le 13 janvier 1668, non point devant la Cour, mais sur le théâtre du Palais-Royal ; la troisième seulement fut donnée devant le Roi, aux Tuileries. Ceci vient déjà contre l'opinion qui voudrait montrer dans *Amphitryon* une comédie faite *par ordre*, pour célébrer l'amant de Mme de Montespan, aux dépens du mari trompé. M. Mesnard, dont les remarquables *notices* ne sont plus à louer, car elles sont l'œuvre d'un maître, réfute ici d'une manière péremptoire cette fable, tant de fois répétée, depuis Rœderer jusqu'à Michelet. — A propos de *George Dandin*, M. Mesnard aborde un terrain qu'il avait eu le tort d'éviter trop systématiquement jusqu'ici, celui de la morale. Après avoir cité le jugement de Bourdaloue et l'appréciation de Riccoboni, d'une part, la défense de Molière par J.-J. Rousseau et Marmontel, de l'autre, il donne à son tour son opinion, et condamne Molière. « Si nous avons touché, dit-il en terminant, à une question que bien des personnes voudraient réserver aux moralistes de profession et souffrent impatiemment de voir mêlée à la critique littéraire, les citations que nous avons faites montrent que, dans l'histoire de la pièce, elle était inévitable. » Ce que M. Mesnard dit de *George Dandin*, ne pourrait-on pas le dire de *Tartufe* et de bien d'autres comédies de Molière? Nous le félicitons d'avoir enfin abordé ce terrain, qui est parfaitement de son domaine, et qu'il ne saurait déserter sans laisser une lacune dans cette édition si complète, si soignée, si digne de l'attention de tous les amis de la littérature sérieuse.

G. DE B.

HISTOIRE

Histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques, par FRANÇOIS LENORMANT, membre de l'Institut. Neuvième édition, illustrée. Tome premier. Paris, A. Lévy, 1881, gr. in-8 de XXVI-473 p.— Prix : 18 fr.

Le titre de cet ouvrage annonce une nouvelle édition : en réalité, c'est un livre entièrement nouveau que M. Lenormant a composé ; il a à peine laissé subsister quelques pages de son ancien *Manuel*, qui est entre toutes les mains et qui a obtenu un si légitime succès. Ce remaniement complet, ces additions énormes ne surprendront per-

sonne : c'est le sort de tout livre qui traite de l'histoire de l'Orient dans l'antiquité, quand l'auteur s'avise de reprendre son travail après vingt ans ; il s'écoulera encore bien des années avant que l'Égypte et l'Assyrie aient dit leur dernier mot. Ce tome premier a pour sous-titre : *Les Origines, les races et les langues ;* il traite des matières suivantes : l'espèce humaine jusqu'au déluge ; le déluge ; la dispersion des peuples, d'après le récit biblique. Les traditions parallèles au récit de la Genèse chez les divers peuples de l'antiquité ; le premier péché, les générations antédiluviennes, le déluge, le berceau de l'humanité post diluvienne, le patriarche sauvé du déluge et ses trois fils, la tour des langues. Les vestiges matériels de l'humanité primitive : l'homme des temps géologiques, l'homme des cavernes de l'âge du renne, les restes matériels de l'époque néolithique, les inventeurs de la métallurgie, l'archéologie préhistorique et la Bible. Dans le livre II, nous citerons les chapitres suivants : l'unité de l'espèce humaine et ses variations, le cantonnement primitif de l'espèce humaine et ses migrations, les grandes divisions des races humaines, la descendance des fils de Noé dans la Genèse, l'origine et le développement du langage, la classification des langues, les diverses écritures et l'invention de l'alphabet.

Il nous a semblé que le plus sûr moyen de donner une idée de l'intérêt du nouveau livre de M. Lenormant, était d'énumérer la plupart des têtes de chapitres. Est-il, dans l'histoire, des questions plus attrayantes que ces questions d'origine ? Elles sont du domaine de tous, aussi bien du philosophe, du théologien, du linguiste que de l'historien. M. Lenormant les a abordées avec une ampleur de vues qui justifie bien son mot : « En histoire, je suis de l'école de Bossuet.» Il a mis à la portée de tous les lecteurs sa vaste érudition, et il a condensé et synthétisé dans son *Histoire ancienne*, les recherches érudites dispersées dans la plupart de ses autres écrits. Il a dépouillé son récit de tout appareil d'érudition, et il est très sobre de notes ; le style en est très littéraire, facile et abondant. Les nombreuses illustrations sont empruntées aux monuments contemporains des événements auxquels ils se rapportent.

Dans un ouvrage de la nature de celui-ci, un point qui doit préoccuper avant tout le lecteur, c'est la doctrine et l'esprit de l'historien. C'est donc avec joie que nous voyons l'auteur d'un aussi beau livre faire dans la préface la déclaration suivante : « Je suis chrétien et je le proclame hautement... Je vois dans les annales de l'humanité le développement d'un plan providentiel qui se suit à travers tous les siècles et toutes les vicissitudes des sociétés. J'y reconnais les desseins de Dieu respectant la liberté des hommes et faisant invinciblement son œuvre par leurs mains libres, presque toujours à leur insu,

et souvent malgré eux. Pour moi, comme pour tous les chrétiens, l'histoire ancienne tout entière est la préparation, l'histoire moderne la conséquence du sacrifice divin du Golgotha. » Dans un autre de ses ouvrages qui touche aux mêmes matières, M. Lenormant a encore écrit : « Je crois fermement à l'inspiration divine des Livres saints et je souscris avec une entière soumission aux décisions doctrinales de l'Église à cet égard. » Je voudrais aussi pouvoir citer les premières pages de ce nouveau livre, qui débute par une analyse admirable du récit de la Genèse ; pour M. Lenormant enfin, le peuple d'Israël « est le peuple que Dieu avait choisi pour lui faire conserver le dépôt de la vérité religieuse qui devait un jour renouveler la face du monde. »

Cependant, ces déclarations, qui sont celles d'un chrétien et d'un catholique convaincu, ont paru insuffisantes à la critique, et des plumes catholiques ont reproché, quelquefois durement, à M. Lenormant, sinon des écarts de doctrine, du moins une exégèse hasardée et quelquefois voisine de l'hétérodoxie. L'espace nous manque pour examiner les points critiqués, et il pourrait bien se faire que les censeurs n'aient pas toujours tort. Nous ferons seulement remarquer qu'aujourd'hui, avec les découvertes modernes, la Bible ne peut plus s'expliquer scientifiquement par la Bible seule, et que l'exégèse doit être une science de comparaison du texte inspiré avec les documents voisins. Ceci étant admis, et l'inspiration des Livres saints respectée, on peut différer dans l'application du principe et dans les déductions, sans qu'il soit nécessaire aux adversaires de se jeter à la face l'épithète d'hérétiques. L'érudit qui étudie, sans parti pris, dans ces conditions, ne peut d'ailleurs avoir la prétention de trancher définitivement les questions et de donner le dernier mot, au moins dans l'état actuel de nos connaissances ; il ne peut émettre qu'une hypothèse scientifique, une *possibilité* et non une *nécessité*, comme diraient les Allemands. Telle est, si je ne m'abuse, la pensée de M. Lenormant, qui ne prétend point dogmatiser ; plusieurs de ses théories seront difficilement admises par un certain nombre de catholiques ; mais s'il n'est pas démontré formellement qu'elles soient hétérodoxes, le savant qui les émet en fils soumis de l'Église, a droit à tous les égards de la critique catholique.

ERNEST BABELON.

Sainte Claire d'Assises, par Mlle CLARISSE BADER. Paris, Didier, 1880, in-18 j. de 273 p. — Prix : 3 fr.

Le nom de Mlle Clarisse Bader s'est déjà trouvé plus d'une fois sur la liste des lauréats de l'Académie française et récemment encore, elle vient de recevoir une nouvelle récompense pour l'ensemble de ses études sur la femme. Pour ceux qui n'ont qu'une confiance limitée

dans l'impartialité et la sûreté des jugements des Quarante, nous mettrons en avant les approbations de plusieurs évêques et surtout un bref apostolique ; c'est assez dire que Mlle Bader est un écrivain de talent et qu'elle n'est point de celles qui veulent émanciper la femme en la soustrayant à l'influence de la religion. On en a une preuve dans sa nouvelle étude et par le choix du sujet et par la manière dont il est traité. C'est toujours une femme qui fait le fond du sujet, comme si l'auteur ne voulait pas sortir de « sa spécialité » : mais c'est un des types de femme les plus extraordinaires qu'ait produit le christianisme, sainte Claire d'Assises, la fondatrice du second ordre du séraphique saint François, la mère des pauvres Clarisses. Tout est merveilleux dans cette existence : la capacité de mortification et de souffrance, la force et la sublimité de son amour pour Jésus-Christ ; sa puissance sur les éléments et sur les êtres animés. Celle qui n'est qu'une « vile petite femme, » est recherchée par les plus grands personnages, par les cardinaux, par les papes. C'est une âme vide d'elle-même et remplie de Dieu qui agit en maître en elle-même et par elle. Mlle Bader ne nous donne pas sa vie, mais une galerie de tableaux placés dans leur ordre chronologique. Tous les traits en sont scrupuleusement empruntés à l'histoire : il y a de l'art et de l'érudition ; l'artiste paraît trop peut-être, en cherchant à mettre en relief des actes qui ressortent plus par eux-mêmes et dans leur simplicité que par tous les encadrements dont on les entoure. C'est pour ses contemporains que l'auteur écrit : à un siècle réaliste, elle présente l'idéal de la spiritualité obtenu par le christianisme, et elle revient souvent dans ses considérations sur leur application aux temps présents. C'est ainsi qu'elle termine en s'arrêtant sur la fondation récente de deux monastères de Clarisses à Paris et à Paray-le-Monial, où l'amour du Sacré-Cœur devait attirer les filles de celle qui a tant aimé la Passion du Sauveur, et en glorifiant le cloître pour son utilité temporelle. Les principales divisions de ce livre serviront à en donner une idée. Il comprend quatre chapitres. I. *Patricienne et Novice :* Une vocation au treizième siècle. L'entrée en religion. II. *L'abbesse de Saint-Damien.* Amour de la pauvreté, amour de la croix, charité. III. *Les miracles de l'abbesse et les événements du cloître. La libératrice d'Assises et les luttes de la chrétienté au treizième siècle. Extension de l'ordre des pauvres Dames. Le siècle des Saints.* IV. *La mort de la fondatrice et la gloire de la Sainte.* Ses derniers jours, sa canonisation, ses offices liturgiques, les artistes qu'elle a inspirés. — On voit que l'ensemble est assez complet ; son exécution donnera satisfaction aux amis de la saine littérature et des choses élevées.

R. S.

Vie du R. P. Hermann, en religion Augustin-Marie du Très-Saint-Sacrement, *Carme déchaussé*, par M. l'abbé Ch. Sylvain. Paris et Poitiers, Oudin, 1881, in-8 de xiv-355 p. — Prix : 4 fr.

La *Vie du R. P. Hermann*, par M. l'abbé Ch. Sylvain, se recommande moins par le style, défectueux en maint endroit, que par la conception de l'ouvrage, la manière habile dont il est conduit, le souffle qui le vivifie, et surtout les péripéties surprenantes de cette existence pleine de générosité, de grandeur, et aussi d'imprévu. Quel point de départ, quelle course étrange, quelle arrivée ! les extrémités de la vie humaine mêlées à plaisir, jusqu'à égaler les romans les plus tourmentés ! Certes, celui qui ouvrira le livre à la première page ne s'arrêtera pas qu'il ne l'ait dévoré jusqu'à la dernière. A partir de la conversion, lorsque l'excessive dissipation des premières années a fait place aux héroïsmes du néophyte, ce néophyte ne marche plus, il vole. La sainteté l'a envahi : à son tour il assiège les âmes, les bouleverse et les subjugue. Que de fondations ! que de prédications ! que de courses apostoliques dans toute l'Europe ! et, sous l'aspect personnel, quelle humble mortification et quel absolu renoncement ! Voilà, dans toute sa beauté, l'homme de Dieu ; dans toute sa force l'homme de l'humanité ; et voilà aussi un historien digne de raconter ces merveilles. — Hermann est né à Hambourg, en 1821, d'une famille juive, qui le fit de bonne heure étudier : et si grands furent dès le début ses succès, qu'à neuf ans il était en état de suivre la classe de troisième. Sa santé n'y tenait pas, et il fallut donner un autre cours à cette activité d'intelligence. On choisit la musique, les succès y sont les mêmes ; l'élève atteint rapidement ses maîtres ; à onze ou douze ans, aucun morceau ne l'arrête, il peut donner des concerts. On l'emmène de ville en ville, on le fait pénétrer dans les théâtres, dans les sociétés les plus dissipées ; à Paris, il est mis en relation avec des esprits dangereux, notamment avec George Sand, qui ne lui pardonnera jamais sa conversion. Tout cela est à lire, ne fût-ce que comme étude intime de la société de ce temps. Converti enfin, après les plus lamentables dissipations, Hermann est transformé en pénitent d'abord, en apôtre bientôt, quand il aura revêtu le froc du carme déchaussé. Sa véritable histoire commence là. Ses parents, il les amènera pour la plupart à la lumière, et de quelle touchante façon ? qui pourra sans pleurer lire le baptême et la première communion du petit Georges (p. 182 et suiv.) ? Il établit et répand partout l'adoration nocturne du saint sacrement, car le saint sacrement, à qui il doit sa conversion, sera sa dévotion chérie ; tout le monde connaît les délicieux cantiques qu'il a composés en son honneur. Il prêche à Bordeaux, à Carcassonne, à Pamiers, à Lyon, à Marseille, à Toulon, à Tours, à Paris ; en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en Autriche ; il fonde un

monastère en France, un autre à Londres ; il se multiplie pour ses frères ; rien ne l'épouvante quand il ne s'agit que de souffrir. Rien : car aux austérités du cloître, aux épreuves d'une santé toujours misérable, à cette action consumante, il ajoutera de terribles expiations de tous les instants ; et finalement il ira mourir en Prusse au service de nos soldats prisonniers, en 1871. V. P.

La Marquise d'Huxelles et ses amis, par Edouard de Barthélemy, Paris, Firmin Didot, 1881, in-8 de VI-370 p. — Prix : 8 fr.

Aimez-vous les mosaïques ? En voici une charmante et composée de pierres de toutes les couleurs parmi lesquelles en brillent de fort précieuses. Il est rare de rencontrer une pareille réunion de lettres authentiques et inédites signées du prince de Condé, du duc d'Enghien, de La Rochefoucauld, de M. de Coulanges, de Tréville, de Turenne, de Louvois, de l'abbé de Rancé, des cardinaux d'Estrées et de Bouillon, etc., encadrées dans une série de plus piquantes notices. Il y a là pour les érudits, pour les lettrés et pour les simples curieux, un spectacle d'autant plus friand, qu'on aime passionnément à notre époque les correspondances du temps passé. N'y retrouve-t-on pas bien mieux que dans les mémoires l'impression vraie du moment, l'appréciation sincère des événements ou des caractères ? On pose toujours quelque peu, en rédigeant des souvenirs de sa vie, tandis qu'on suit franchement ses sensations en écrivant une lettre qui n'est pas destinée à la publicité. Il s'est heureusement trouvé au dix-septième siècle un grand nombre de gens conservant soigneusement leurs correspondances, et, nous pouvons, grâce à elles, pénétrer facilement dans bien des intérieurs et faire connaître des personnages qui, sans cet heureux hasard, auraient passé inaperçus. Les lettres étaient alors longues et détaillées : le temps n'était pas fiévreusement absorbé comme de nos jours, et l'absence de gazette permettait de raconter par le menu les incidents de la cour et de la ville. C'est ce qui explique l'intérêt tout particulier de ces recueils : ils forment des journaux intimes complétant les mémoires, et fournissent aux curieux ces miettes savoureuses de l'histoire qui ne peuvent figurer sur la table des auteurs du premier ordre.

La marquise d'Huxelles, fille du surintendant des finances Le Bailleul et mère du maréchal d'Huxelles était surtout connue jusqu'ici par les recueils satiriques et par les lettres de Mme de Sévigné. M. de Barthélemy a pu nous restituer sa physionomie bien complète. Ce n'est pas, il est vrai, une femme héroïque, mais elle résume assez bien le caractère général d'un grand nombre de femmes de la cour à cette époque. Mariée trop peu de temps à son premier époux, M. de

Nangis, pour le regretter jusqu'au dernier jour, elle n'aima pas assez le second, M. d'Huxelles, pour voir autre chose dans sa mort glorieuse au siège de Gravelines, qu'un danger, pour sa vie mondaine, et elle y trouva au contraire un lustre nouveau. Elle regretta sincèrement son fils aîné, tué à Candie, dont la perte servit au moins à la ramener aux idées religieuses et à mettre fin à une vie galante qui menaçait de se prolonger trop longtemps. Son second fils lui était antipathique, mais lui procura plus tard la plus grande satisfaction qu'elle pût désirer, en parvenant à la dignité de maréchal de France, qui fit rejaillir sur sa mère un brillant éclat. Mme d'Huxelles sut se créer un salon qui jouissait d'une incontestable autorité : elle comptait pour amis et pour correspondants tout ce que la cour et la ville avaient de plus considérable. Ses nouvelles étaient recherchées et lui créaient une situation exceptionnelle. Jusqu'à son dernier jour on compta avec elle, parce qu'on redoutait évidemment sa plume et ses jugements.

M. de Barthélemy a bien mis en relief les qualités et les physionomies de ces divers correspondants. M. de Cailleres, M. de la Garde, Mme de Louvois, Mme de Bonnières, M. de Coulanges et le collectionneur Gaignières forment autour de Mme d'Huxelles un cercle choisi : et la mise en scène de la marquise de Louvois équivaut à une sorte de réhabilitation, car elle avait été jusqu'ici jugée avec une excessive sévérité pour la nullité de son intelligence ; elle tient au contraire très dignement sa place au milieu de ses intelligentes contemporaines.

L'auteur, que j'aime beaucoup, ne m'en voudra pas si je lui signale quelques négligences de style au bas de la page 7, à deux endroits de la page 11, et au haut de la page 137. Il eût été bon aussi d'annoter quelque peu, dans le sens orthodoxe, les lettres fort jansénistes de l'évêque de Saint-Pons, et de modérer l'éloge emphatique que fait de lui Saint-Simon ; mais cela n'enlève rien à la valeur du livre, qui doit trouver sa place dans la bibliothèque des lettrés et surtout dans celle de tous les admirateurs du grand siècle.

René Kerviler.

Le château de Clagny et madame de Montespan, d'après les documents originaux. Histoire d'un quartier de Versailles, par Pierre Bonnassieux. Paris, Picard, 1881, in-8 de 195 p. — Prix : 10 fr.

A la place occupée aujourd'hui, à Versailles, par le quartier de Clagny, Louis XIV avait fait construire pour madame de Montespan un magnifique château, dont il ne reste plus de vestiges. M. Bonnassieux a eu l'heureuse idée d'en raconter l'histoire, en la faisant précéder des annales du fief de Clagny depuis la fin du quatorzième

siècle et de notices sur les seigneurs qui l'ont possédé jusqu'au 30 novembre 1665, époque où il fut acheté par Colbert au nom du Roi.

La construction du château de Clagny fut confiée, en 1674, à un jeune architecte, dont le nom devait être illustré par des œuvres telles que le château de Versailles et l'hôtel des Invalides, œuvres dont les lignes sévères et l'ensemble grandiose portent l'empreinte du grand siècle. Nous avons nommé Jules Hardouin Mansart. Le Nôtre dessina les jardins et le parc. Le zèle et le talent de ces deux hommes célèbres, stimulés par Colbert, multiplièrent les splendeurs et firent de Clagny un séjour enchanté. Les travaux furent achevés en 1684. En janvier 1685, Louis XIV donna à Madame de Montespan la terre de Clagny avec le manoir de Glatigny et leurs dépendances, et 800 arpents de bois taillis, excellents pour la chasse, étaient unis à ce beau domaine.

A la mort de la marquise, il échut au duc du Maine, qui le transmit en mourant à son fils aîné le prince de Dombes, d'où il passa aux mains du comte d'Eu, son second fils. Ce dernier le céda au Roi, par contrat d'échange passé à Paris le 19 juillet 1766. Inhabité depuis plus de quarante ans, le château de Clagny se dégradait de tous côtés ; sa restauration aurait entraîné des dépenses considérables et l'humidité du sol présentait un inconvénient non moins grave ; les arrêts du Conseil du 12 avril et du 7 août 1769 en ordonnèrent la démolition.

La valeur de ce charmant volume est rehaussée par un choix de pièces justificatives, entre lesquelles nous signalerons le *Testament* de Pierre Lescot, architecte du Louvre, et par quatre belles planches représentant : *madame de Montespan ; — la Tour de Clagny ; — le Château de madame de Montespan ; — l'Ancien domaine de Clagny et les quartiers actuels de Notre-Dame, de Clagny et de Montreuil.*

Nous n'entreprendrons pas l'éloge de cet excellent travail ; l'auteur de *la Réunion de Lyon à la France* est trop honorablement connu dans le monde savant pour avoir besoin d'une autre recommandation.

HENRI FURGEOT.

Correspondance diplomatique du baron de Stael-Holstein, *ambassadeur de Suède en France et de son successeur comme chargé d'affaires, le baron Brinkman ;* documents inédits sur la Révolution (1783-1799) recueillis aux Archives royales de Suède et publiés avec une introduction par L. LÉOUZON LE DUC., Paris, Hachette, 1881, in-8 de XLVI-420 p — Prix : 7 fr. 50.

Les documents se multiplient sur la Révolution : archives publiques, archives privées livrent tour à tour leurs secrets. L'Autriche, grâce à son éminent directeur, M. le chevalier d'Arneth, a largement ouvert la voie ; la Prusse a été plus avare, et il est certain qu'aujourd'hui une

des choses les plus souhaitables pour ceux qui étudient cette époque si troublée, serait la mise au jour de la correspondance du comte de Goltz, ministre de Prusse à Paris, et que le baron de Stael qualifie d' « un des plus habiles ministres du corps diplomatique. » Mais la Suède a suivi l'exemple de l'Autriche. Après le beau livre de M. Geffroy sur Gustave III et la Cour de France, que M. Léouzon le Duc nous paraît apprécier avec une sévérité injuste, et les papiers si curieux de M. de Fersen, voici venir la correspondance diplomatique du baron de Stael. Stael et Fersen, placés aux deux pôles opposés de la politique, l'un ardent réactionnaire, l'autre ayant donné assez de gages à l'opinion révolutionnaire pour avoir été rappelé par le Régent de Suède, l'un chevaleresque défenseur de Marie-Antoinette, l'autre ayant fini par être presque un de ses détracteurs. Et cependant la reine avait puissamment aidé à son mariage, si difficile, avec Mlle Necker ; mais un jour Stael la soupçonna d'avoir souhaité M. de Fersen comme ambassadeur de Suède, et les susceptibilités de son ambition lui firent oublier les services rendus à sa fortune. Est-ce ce mécontentement contre la souveraine qui l'entraîna aussi peu à peu dans le parti révolutionnaire ? Peut-être ; car au début il avait jugé avec une grande perspicacité les hommes et les choses de la Révolution, les convoitises peu désintéressées des chefs du mouvement et l'impossibilité pratique d'un grand nombre de leurs institutions. M. Taine, dont la juste sévérité pour la Constituante a soulevé de si violentes tempêtes, n'a pas été plus dur pour elle que le baron de Stael dans ses dépêches : « L'esprit de l'Assemblée est mauvais, écrit ce dernier le 17 mai 1789 ; ils sont plus occupés de leur intérêt particulier que du bien général. » — « Il est malheureusement prouvé, écrit-il un peu plus tard, que c'est du sein de l'Assemblée que partent les lettres qui font brûler les châteaux. » Et quelques jours après la grande fête de la Fédération, il ajoute : « La conduite de l'Assemblée est inconcevable. On ne peut expliquer celle que tiennent ses principaux membres qu'en supposant qu'ils veulent une contre-révolution en poussant tout à l'extrême, en réduisant au désespoir et en faisant désirer à tout le monde un autre ordre de choses. »

Nous ne voulons pas multiplier les citations ; qu'il nous soit permis pourtant de transcrire encore un beau mot de cette Marie-Antoinette si calomniée, et parfois par M. de Stael lui-même et ses amis. C'était au moment du différend de Joseph II avec la Hollande. L'ambassadeur de Suède cherchait à sonder l'opinion de la reine, dont l'affection pour son frère était bien connue. « Je n'oublierai jamais, répondit-elle, malgré mon amitié pour l'Empereur, que je suis reine de France et mère du Dauphin. » La circonstance était solennelle et le témoin n'est pas suspect. Remercions M. Léouzon le Duc d'avoir apporté cette

nouvelle preuve du sentiment français de cette princesse si méconnue et d'avoir si généreusement associé le public à la jouissance des trésors historiques que les Archives de Suède lui avaient livrés. Nous ne formons qu'un souhait, c'est qu'il en ait beaucoup de semblables encore à nous communiquer. M. DE LA ROCHETERIE.

En Tunisie, par ALBERT DE LA BERGE. Paris, Firmin-Didot, 1881, in-12 de 378 p., avec une carte coloriée. — Prix : 3 fr. 50.

Le livre que M. de la Berge offre au public vient à son heure. Combien de gens désiraient connaître ce pays, que les Français considèrent comme un prolongement naturel de l'Algérie, et dans lequel les Italiens voyaient une *Algérie italienne*! L'auteur a pensé avec raison qu'il importait de donner satisfaction à cette ardente curiosité. C'est pourquoi, s'entourant de documents sérieux et puisés à bonne source, il a pris à tâche de tracer une image nette et fidèle de la Tunisie ; mais, avec une modestie qu'on ne saurait trop louer, il prie le lecteur de ne chercher aucun mérite littéraire dans son œuvre, qui est plutôt une improvisation jetée sur le papier. Que contient donc cette étude consciencieuse et de bon goût? Elle expose d'abord le récit de l'expédition française et des causes dont une partie restait dans l'ombre. Non seulement les autorités tunisiennes ne s'efforçaient point de réprimer les excès des tribus turbulentes ; mais, pour les excuser, elles soulevaient à tout instant des conflits de délimitations de frontières et formulaient des revendications de territoire, dont elles n'avaient jamais parlé auparavant. Le gouvernement de la Régence invoquait le Koran pour refuser l'extradition des Algériens condamnés pour crime de droit commun... Nos spahis déserteurs étaient accueillis avec faveur et pourvus de postes importants dans l'armée de Tunis. Toutes ces mesures, dirigées contre notre influence, portaient une atteinte sérieuse à notre autorité sur les populations arabes de la province de Constantine. Le bey, fidèle aux traditions musulmanes, se confondait en regrets, mais nous refusait toute satisfaction... D'un autre côté, l'influence française, qui depuis 1830 avait régné presque sans partage à la cour de Tunis, avait vu surgir une rivale, dont la turbulence diplomatique de M. Maccio n'a fait que dévoiler les prétentions.

Le gouvernement français fut naturellement avisé, par ses représentants, des efforts tentés à Tunis par la colonie italienne, et de cette fièvre de spéculation qui avait, dans ces dernières années, transformé les consulats en véritables bureaux d'affaires (p. 11). La prudence se montra d'autant plus éveillée que les agents italiens avaient l'appui des agents anglais dans toutes les entreprises dirigées contre nous.

S'il ne s'était agi que d'une lutte d'intérêts particuliers, le gouvernement français aurait pu se tenir à l'écart, mais la politique était partout intimement liée à la spéculation, et l'on avait la preuve que l'entourage du bey voyait ces intrigues d'un œil favorable. Avec plus de bonne foi, de justice et de prévoyance, le chef de la Régence eût pu amortir les conflits et prévenir les difficultés qui devaient en résulter. Mais les demandes les plus légitimes de notre chargé d'affaires, les réclamations les mieux fondées du gouvernement général de l'Algérie, étaient écartées par des fins de non recevoir, que les formules obséquieuses de la politesse musulmane ne parvenaient pas à dissimuler. De plus, aucune satisfaction ne nous était accordée au sujet des actes de brigandage commis sur notre territoire par les tribus tunisiennes.

Tel était l'état des choses en Tunisie, lorsque plusieurs incidents survenus sur notre frontière orientale, notamment l'incursion des Kroumir sur les cantonnements des Oulad Nehed, mirent le comble au mécontentement de la France. Il n'y avait plus à hésiter. Les mesures nécessaires furent prises; des troupes furent concentrées pour mettre la tribu belliqueuse hors d'état de recommencer ses agressions. On sait le reste. Après le récit des opérations militaires qui s'arrête au traité du 12 mai, M. de la Berge conclut dans les termes suivants : « La campagne de Tunisie n'est point de celles qui couvrent de gloire une armée, mais elle a donné au pays tous les avantages pratiques qu'il en attendait. Les Kroumir ont été traités plutôt en rebelles qu'en ennemis, et les opérations se sont ressenties autant de cette préoccupation que des lenteurs causées par l'ignorance où l'on était du terrain et du nombre réel des adversaires. D'autre part, nos généraux semblaient avoir l'ordre de ménager leurs troupes autant que possible et d'éviter toute effusion de sang inutile. Dans ces conditions, l'expédition devait avoir le caractère d'une grande manœuvre militaire sur un terrain très difficile, sous des pluies torrentielles ou sous un soleil de plomb... Cette campagne aura eu d'autres résultats, en ce sens qu'il est constaté que notre système de mobilisation présente des lacunes... Reste le but politique. Personne ne peut contester qu'il ait été complètement atteint. Si le traité du 12 mai est d'une exécution difficile, on ne pouvait pas cependant sortir d'une façon plus heureuse de la situation redoutable que nous avaient créée le mauvais vouloir du bey et les ambitions italiennes. L'annexion de la Régence à l'Algérie eût été une faute grave, qui nous eût obligés à entretenir en Tunisie un corps d'occupation de 30,000 hommes et nous eût valu des complications incessantes (p. 125). » En ce point nous sommes d'accord avec M. de la Berge ; mais il nous est impossible de partager son optimisme, lorsqu'il dit : « Si l'application du protectorat n'est pas une difficulté sous le rapport diploma-

tique, au point de vue militaire elle rencontrera peu d'obstacles sérieux et sera peu coûteuse. Les populations tunisiennes sont infiniment plus paisibles et laborieuses que nos tribus algériennes, et les insurrections qui se produisent dans la Régence sont de celles qu'une simple démonstration militaire suffit à abattre (p. 126). » D'abord, il faut un corps d'armée pour percevoir l'impôt dans certaines tribus de la Régence ; et puis, il n'est pas rare d'apprendre que le bey a été obligé de mettre la paix entre ses sujets de la région méridionale. Avant peu nous apprendrons ce qu'il y a de juste dans les appréciations un peu hasardées de M. de la Berge.

La seconde partie du livre prend le titre de *Voyage en Tunisie*. C'est la description du pays d'après les publications antérieures : l'aspect général, le sol, le climat, les races, l'industrie, les mœurs, la religion. Dans la troisième partie est comprise l'histoire de la Régence, depuis la fondation de Carthage jusqu'à nos jours.

Relevons en terminant la réflexion qui se lit, à la page 281 : « Les Arabes tunisiens affichent un profond mépris pour les israélites et les chrétiens, mais ils ne troublent jamais leur liberté religieuse, et, entre musulmans, ils pratiquent le plus sage libéralisme en ce qui concerne les idées religieuses. » Il s'agit de savoir ce qu'on entend par libéralisme. Pour notre part, nous avons vu des musulmans assommer un bédouin, que la faim avait obligé à rompre le jeûne du ramadhan.

A. Cherbonneau.

BULLETIN

Code-Manuel de la Presse, par MM. A. Faivre et E. Benoit-Lévy, avocats à la Cour d'appel de Paris. Paris, Cotillon, 1881, in-12 de 314 p. — Prix : 4 fr.

Ce *Code-Manuel de la Presse* présente un premier et incontestable mérite : sa publication a suivi de peu de jours la promulgation de la loi du 29 juillet 1881. Bientôt sans doute d'autres travaux plus approfondis ne manqueront pas de surgir : d'autres auteurs, mettant à profit les leçons de la pratique et de l'expérience, nous donneront sur la nouvelle législation de la presse des commentaires plus complets. Mais, tel qu'il est, l'ouvrage que nous annonçons peut déjà, en dépit d'inévitables lacunes, rendre de vrais services. Après avoir d'abord reproduit la loi récente dans son texte intégral, MM. Faivre et Benoit-Lévy la reprennent article par article, indiquant sur chaque point les précédents législatifs, donnant ensuite à propos de chaque disposition un résumé des débats parlementaires, mentionnant enfin, sur chaque question, les principales décisions judiciaires, circulaires ministérielles et opinions des jurisconsultes qui ont traité de la matière. En appendice, ils indiquent les textes antérieurs qui subsistent encore sous le régime nouveau, et font la nomenclature des délits désormais supprimés. Le volume se termine par une table alphabétique soigneusement dressée.

Les auteurs ont cru devoir dédier leur travail à M. Ch. Floquet, député

qui a répondu par une lettre-préface de trois pages, dont le volume aurait pu être allégé sans le moindre inconvénient. Hâtons-nous d'ajouter que MM. Faivre et Benoit-Lévy, probablement satisfaits de cette réclame, ne nous paraissent pas s'être permis, dans le corps du livre, d'autre incursion sur le terrain politique ; ils n'apprécient pas, ils se bornent à commenter.

A. DE C.

Le Livre d'or de la magistrature dans le ressort de la Cour de Douai (Extrait de la *Gazette de Douai*). Douai, Duramon, 1881, in-8 de 61 p. — Prix : 1 fr.

Ce travail, spécial à la cour de Douai, donne des notices sur les magistrats révoqués ou démissionnaires : l'auteur a consulté, sans les reproduire, *la Magistrature et les Décrets* de M. G. Barillon et l'*Annuaire judiciaire* de M. Frédéric Ozun. Son œuvre joint au mérite de l'exactitude le charme que fait toujours naître le spectacle du courage civil et l'expression de l'honnêteté indignée.

BERNON.

Un Remède social, par C. BOUTRY. Paris, Chaix, 1881, in-18 de 14 p.

Ce remède, ce sont les assurances organisées par la loi du 11 juillet 1868 et confiées à l'administration publique des finances : l'Etat assureur offrant aux petites épargnes des avantages, et peut-être, si nous avions un autre gouvernement, des garanties qu'on ne trouve pas dans les compagnies privées. Telle est la thèse développée par M. Boutry : je l'énonce sans avoir à l'apprécier.

BERNON.

La Famille et ses traditions, par LOUIS-ALEXANDRE BRUNET, professeur à l'Académie commerciale catholique de Montréal. Montréal, imp. Eusèbe Sénécal, 1881, in-12 de XXXII-388 p.

Nous éprouvons une vive satisfaction à faire connaître les ouvrages de littérature française qui nous viennent de nos frères du Canada, surtout quand ils respirent comme celui-ci un vif amour pour la mère patrie, et qu'ils sont consacrés à la vulgarisation des œuvres et des idées d'un de nos compatriotes et collaborateurs; car le livre de M. Brunet n'est qu'un recueil de conférences faites à l'École normale Jacques-Cartier pour développer, expliquer, commenter les doctrines de M. Charles de Ribbe sur la famille, justifier, faciliter et recommander la pratique des « livres de famille, » comme moyen de restaurer l'esprit de famille au profit de la patrie et de la religion. C'est une véritable croisade à laquelle il convie tous ses compatriotes, et pour laquelle il réclame le secours du clergé. Il examine successivement chacun des articles du livre de raison donné comme type par M. de Ribbe, indique ce qu'il doit contenir et pour quel motif, en tenant compte des mœurs du Canada. Aussi, à propos des biens, s'étend-il particulièrement sur l'émigration, une des plaies de son pays et sur la colonisation et les conditions dans lesquelles elle doit se faire : il corrobore ses propres réflexions par le mandement que Mgr Taschereau, archevêque de Québec, a donné sur ce sujet. C'est la partie originale de ce livre, avec les chapitres consacrés aux archives de collèges et de pensionnats qu'il recommande pour conserver les souvenirs précieux de l'éducation et pour préparer les jeunes générations à la pratique du livre de famille. Sous le titre de *Corbeille poétique*, il a réuni un choix de morceaux en prose et en vers sur la religion, la patrie et la famille. Les auteurs français y sont confondus avec les écrivains canadiens.

On y trouve plus d'un écho du Congrès catholique canadien-français, tenu à Québec en 1880, où *la Famille et ses traditions* ont obtenu un diplôme d'honneur. R. S. M.

Les Missions catholiques dans les cinq parties du monde, par Paul Tournafond. Océanie. I. *Les îles Sandwich.* Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-18 de 176 p. — Prix : 75 cent.

Ceci est le premier tome d'une collection qui doit comprendre, dans la pensée de l'auteur, de nombreux volumes, formant chacun, d'ailleurs, un tout distinct. Il est à remarquer qu'en France, et en général dans les pays catholiques, on néglige beaucoup trop les travaux et les découvertes des missionnaires. Nous voyons, au contraire, les protestants d'Angleterre, par exemple, s'intéresser avec ardeur à leurs missions et en publier les résultats avec orgueil. Nous croyons donc que M. Tournafond a entrepris une œuvre fort utile en même temps que très intéressante. Le savant directeur de la revue *l'Exploration* connaît admirablement son sujet, et sans se renfermer exclusivement sur le terrain scientifique, on trouve sous sa plume des données géographiques, historiques et ethnographiques qu'on chercherait en vain dans les livres de géographie le plus en renom. Le premier volume qu'il livre aujourd'hui au public commence par une étude d'ensemble sur l'Océanie, considérée au point de vue des races et des limites géographiques. Puis nous avons, sur les îles Sandwich, une étude qui embrasse la topographie, la flore, la faune du pays, la population, ses mœurs, ses traditions, son histoire, sa religion, la première arrivée des missionnaires : les Méthodistes et les PP. de Picpus ; les persécutions qu'ils eurent à endurer, le martyre de plusieurs. Citons parmi les principaux missionnaires, le P. Bachelot, le P. Walsh, Mgr Rouchouze, le P. Maigret. M. Tournafond a recueilli, groupé et coordonné les annales des missions ; son livre, plein de récits variés et instructifs, est une œuvre de foi et de patriotisme appelée à un légitime succès. E.

L'Amérique centrale et le canal de Panama, par le vicomte H. de Bizemont. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-18 de 164 p. avec carte. — Prix : 1 fr.

Voici un petit livre bien fait, sur une question palpitante d'actualité. C'est un nouveau volume de la *Collection de Voyages et Découvertes géographiques* publiée sous la direction de M. Richard Cortambert. Il nous donne d'abord la description topographique et ethnographique des États de Guatémala, San Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica et des États-Unis de Colombie, et parmi ceux-ci il s'étend longuement et à bon droit sur l'État de Panama. La question du canal, ses avantages, ses inconvénients, ses chances de succès, les difficultés du percement sont traités avec compétence, précision et clarté. M. de Bizemont se met en garde contre les illusions et les engouments inconsidérés tout en reconnaissant le caractère vraiment grandiose de l'entreprise de M. de Lesseps, qui d'ailleurs, ne peut manquer d'aboutir. L'histoire enfin n'est pas négligée dans ce volume compacte et le récit de la découverte de l'Amérique centrale par Christophe Colomb, du rôle de Vasco Nuñez de Balboa, de la domination espagnole, de l'émancipation, et de la vie de Bolivar sont résumés avec concision, de sorte que le petit livre de M. de Bizemont est véritablement achevé dans son genre.

X.

Histoire populaire des Guerres de la Vendée. *Récits de la Veillée*, par A. de Brem. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-12 de 309 p. — Prix : 2 fr.

Le récit saisissant et véritablement populaire, fait par M. de Brem, des guerres héroïques de la Vendée, méritait d'être réimprimé, parce qu'il était devenu fort rare, et qu'il doit être entre toutes les mains des vaillantes populations de l'Ouest, dont il retrace les glorieuses annales. Les histoires de la *Grand'Guerre* font encore le sujet presque constant des longues veillées d'hiver chez les Vendéens ; le petit volume de M. de Brem ravivera les souvenirs et précisera des faits qui allaient peut-être s'oublier. Vingt-cinq chapitres ou *Veillées* nous retracent, dans un style populaire et vraiment éloquent, la résistance des Vendéens et leur prise d'armes, depuis le premier mouvement de Jacques Cathelineau jusqu'à la pacification de la Vendée par Napoléon, enfin la prise d'armes de 1815, et la tentative de la duchesse de Berry. Le livre est destiné par l'auteur à combattre les publications révolutionnaires qu'on propage dans les campagnes ; il veut que les Vendéens soient fiers des noms de *Chouans* et *Brigands*, qu'on a voulu parfois leur jeter comme une injure. E.

La petite Chouannerie. *Histoire d'un collège breton pendant les Cent-jours*, par A.-F. Rio. Edition abrégée et annotée par H. de D. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-12 de 250 p.— Prix : 2 fr.

Le récit de M. Rio a été écrit vingt-sept ans après l'accomplissement des faits qu'il renferme, par un des écoliers qui avaient pris part à cette héroïque et incroyable campagne. On connaît les événements. Après le retour de l'île d'Elbe, les élèves du collège de Vannes coururent aux armes aux cris de *Vive le roi, Vive Louis XVIII!* Une véritable insurrection s'ensuivit, et les Chouans remportèrent un premier succès contre les troupes impériales à Sainte-Anne d'Auray ; on s'organisa à Josselin, on attaqua Redon, on fut encore victorieux à Muzillac. Après une nouvelle victoire à Plescop, les collégiens de Vannes ne furent plus guère inquiétés par les *bleus* jusqu'à la conclusion de la paix. Ils rentrèrent au collège et reçurent les récompenses royales qu'ils avaient bien méritées. Le récit de ces faits est plein de couleur et de naïveté, et il s'adresse particulièrement aux classes populaires. Tout le monde se sent ému, néanmoins, à la lecture des aventures et des faits d'armes d'une troupe d'enfants qui, aux côtés des Chouans, tinrent en échec pendant plusieurs semaines la colonne du général Rousseau, avec lequel ils engagèrent de véritables négociations pour la paix. Le volume se termine par la pièce de vers que Brizeux a consacrée à ces jeunes héros dont plusieurs furent des martyrs. E.

Vie populaire de Pie IX, par le R. P. Limbour. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-12 de VIII-252 p. — Prix : 2 fr.

Y eut-il jamais un pape plus populaire que Pie IX ? Ses triomphes et ses malheurs ont été, on peut le dire, ressentis plus vivement peut-être dans les rangs du peuple que dans la société plus élevée. Son souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui le savaient si bon et si affable pour les petits. C'est à ceux-là que s'adresse le récit du P. Limbour, et Mgr Fava, évêque de Grenoble, écrivant à l'auteur lui dit : « Le titre placé en tête du volume ne ment pas ; vous avez su le rendre vrai, et le peuple

vous lira avec bonheur. » Nous devons ajouter que ce volume, écrit tout simplement, mais rempli de faits, touche par plus d'un point, à l'histoire politique contemporaine, et que les gens du monde y trouveront des particularités ignorées ou peu connues sur les événements et les personnes des règnes de Louis-Philippe, de Napoléon III et de Victor Emmanuel. Mais il s'adresse surtout aux âmes chrétiennes, et on peut dire qu'il est à la fois un livre d'instruction, de récréation et d'édification. F.

VARIÉTÉS

UNE LETTRE INÉDITE D'UN CENTENAIRE A LOUIS XIV

Le centenaire que nous avons l'honneur de présenter aux lecteurs du *Polybiblion*, était un gentilhomme d'Auvergne, le marquis de Naucaze, fils d'Antoine de Naucaze, seigneur dudit lieu, et de Jacquette de Bourdeilles, dame de Montances et de la Rolphie. Il naquit tout au commencement du seizième siècle et il était encore plein de vie à la fin de l'an de grâce 1707. Ce qui est particulièrement merveilleux dans cette longévité si extraordinaire, c'est que le marquis jouissait d'une assez bonne vue pour pouvoir se passer de lunettes. C'est lui-même qui nous apprend cette particularité dans la lettre que l'on va lire, lettre qui prouve qu'il avait non moins bien conservé son esprit que ses yeux. Souhaitons à tous nos lecteurs de pouvoir écrire, à 107 ans, *sans lunettes*, une lettre aussi agréablement tournée !

T. DE L.

« Sire,

« Le Marquis de Naucaze, de votre province d'Auvergne, dont le père fut marié il y a cent onze ans (1) avec Jacquette de Bourdeilles, héritière de la maison de Montances, et qui est venu au monde peu de temps après ce mariage (2), ose prendre la liberté d'écrire de sa propre main et sans lunettes à Votre Majesté, pour l'assurer qu'il y a plus d'un siècle qu'il a fait des vœux pour les Roys prédécesseurs de Votre Majesté, pour laquelle il n'a cessé et ne cessera de sa vie d'en faire. Quelque avancé qu'il soit en âge, il espère de ne pas mourir sans que Dieu luy fasse la grâce de voir Votre Majesté mettre ce dernier comble à sa gloire en donnant la paix à l'Europe (3), et en forçant ses ennemis de l'accepter. Il espère aussy que pour le bonheur de la France et de l'Espagne Votre Majesté verra comme luy la sixième génération (4). Comme il n'a rien lu ni vu dans les règnes précédents qui égalle les merveilles de celui de Votre Majesté, il a présumé de ses bontés qu'elle ne désapprouverait pas que le plus vieux gentilhomme de son royaume ne se refusât pas la consolation d'assurer Votre Majesté qu'elle n'a point de sujet qui soit plus sensible que lui aux bénédictions que Dieu

(1) C'est-à-dire en 1596.

(2) Quatre ans après, vers 1600.

(3) On sait que la guerre de Succession ne finit qu'en 1714, année où le prince Eugène et le maréchal de Villars signèrent la paix à Rastadt (6 mars). Le marquis de Naucaze vécut-il jusque-là et put-il à ce moment, répéter le *Nunc dimittis* ?

(4) Moins heureux que son correspondant, Louis XIV ne vit que la troisième génération, représentée par Louis XV, la première étant représentée par le Dauphin et la seconde par le duc de Bourgogne.

répand sur sa sacrée personne et sur toute son auguste maison, n'y qui soit avec un zèle plus respectueux et plus soumis,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet,

« Naucaze.

A Naucaze, le dix décembre 1707 (1). »

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Gabriel Massé, né à Poitiers suivant les uns, à Reims suivant d'autres, le 12 mai 1807, est mort subitement à Paris le 11 octobre. Avocat à Paris en 1833, il débuta dans la magistrature comme juge au tribunal de Provins, le 25 novembre 1847, et fut président du tribunal d'Epernay (1854), du tribunal d'Auxerre (1854), du tribunal de Reims (1855), vice-président au tribunal de la Seine (1859), conseiller à la Cour de Paris (1862), président de Chambre (1865), conseiller à la Cour de cassation (1868), et président de la Chambre civile (1880). Il était membre de l'Académie de Reims (1851), membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis le 7 mars 1874, en remplacement de M. Odilon Barrot. M. Massé a publié en collaboration avec M. Devilleneuve : *Dictionnaire du contentieux commercial* (1839, gr. in-8 ; 6e édit. entièrement refondue par M. Gustave Dutruc, 1875, 2 vol. in-8) ; — *Le droit commercial dans ses rapports avec le droit des gens et avec le droit civil* (1844-1848, 6 vol. in-8 ; 3e édit., 1874, 4 vol. in-8) ; — En collaboration avec M. Charles Vergé : *Le droit civil français, par K. S. Zachariæ, traduit de l'allemand sur la 5e édition, annoté et rétabli suivant l'ordre du Code Napoléon* (1854-1860, 5 vol. in-8). M. Massé a publié divers articles, notamment dans l'*Annuaire de l'économie politique* sur l'enseignement de l'économie politique (avec M. Rapet, 1846), sur l'économie politique et la jurisprudence (1849) ; — dans la *Revue Wolowski*, sur l'usurpation des marques étrangères (t. XXI), *la Revue critique de jurisprudence commerciale* (t. XXVII), la validité et les effets de l'endossement des lettres de change et des billets à ordre après leur échéance (t. XXX), la formation par un créancier d'une société en commandite avec son débiteur insolvable (t. XLIV), et des comptes-rendus bibliographiques ; — dans le recueil des *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, des rapports sur le concours relatif à un *Traité élémentaire de droit français* (t. CII), et sur le concours de 1877 (prix Bordin : le sujet mis au concours était l'étude critique de la législation française et étrangère relative aux titres négociables) (t. CIX) ; une étude sur le projet préliminaire du Code de commerce italien (t. CVI), et des observations sur le titre IX du même projet, relatif aux effets négociables (t. CVIII). M. Massé a longtemps collaboré à la rédaction du *Recueil général des lois et des arrêts* de Sirey.

— M. Augustin Pierre Dubrunfaut, chimiste, né à Lille, le 1er septembre 1797, est mort asphyxié à Paris le 9 octobre. Après avoir fait ses études au Lycée Napoléon, il s'adonna à la chimie, fut professeur à l'École de commerce et s'occupa des applications de la chimie aux arts industriels et particulièrement

(1) Copie du temps, Bibliothèque Nationale. *Pièces originales*, 2092 : Naucaze. On lit en tête : « Copie de lettre de M. le marquis de Naucaze, âgé de cent sept ans en 1707. »

de la fabrication du sucre de betterave et de la scarrification de la fécule. On lui doit : *Traité complet de l'art de la distillation*, contenant dans un ordre méthodique, les instructions théoriques et pratiques les plus exactes et les plus nouvelles sur la préparation des liqueurs alcooliques avec les raisins, les grains, les pommes de terre, les fécules et les végétaux sucrés ou farineux (1823, 2 vol. in-8) ; — *Art de fabriquer le sucre de betteraves*, contenant : 1° la Description des meilleures méthodes usitées pour la culture et la conservation de cette racine ; 2° l'exposition détaillée des procédés et appareils usités pour en extraire le sucre avec de grands avantages ; suivi d'un Essai d'analyse chimique de la betterave, propre à éclairer la théorie des opérations qui ont pour objet d'en séparer la matière sucrée (1825, in-8 avec planches) ; — *Sucrage des vendanges avec les sucres raffinés de canne, de betterave*, etc., ou Vues sur cette méthode industrielle de vinification, considérée comme moyen de régulariser la qualité des vins au niveau des grandes années, et d'en augmenter au besoin la quantité dans les années de récoltes mauvaises ou insuffisantes (1854, in-8 ; 2e édit. revue et augmentée, même année) ; — *Notice historique sur la distillation des betteraves*, rédigée à l'occasion de deux procès en contrefaçon intentés ; 1° Contre la Société Bocquet, et Compagnie de Sermaise (Marne) ; 2° Contre MM. Lenfrey, Lefèvre et Compagnie, d'Aubencheul (Nord) (1856, gr. in-8) ; — *Le sucre dans ses rapports avec la science, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'économie publique et administrative*, etc., ou études faites depuis 1866 sur la question des sucres, (1873-78, 2 vol in-8) ; — *L'Osmose et ses applications industrielles*, ou Méthode d'analyse nouvelle appliquée à l'épuration des sucres et des sirops (1873, in-8) ; — *Sucrage des vendanges à l'aide de sucres bruts en grains*, ou la Betterave-canne du Nord pour la production du sucre, et auxiliaire de la vigne pour la production du vin (1874, in-8). M. Dubrunfaut a été le rédacteur principal de la Section des sciences technologiques du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie* ; — *de l'Agriculteur manufacturier*, 1830-1832. On lui doit aussi des brochures, des mémoires communiqués à l'Académie des sciences et des articles dans le *Dictionnaire de Commerce*.

— Le baron James-Nathan-Edouard de Rothschild, né à Paris le 28 octobre 1844, — fils de feu le baron Nathaniel de Rothschild, de Londres et petit-fils, par sa mère, de feu le baron James de Rothschild, fondateur et chef de la grande maison de banque parisienne, instigateur des plus importantes lignes de chemins de fer, — est mort le mardi 25 octobre. Après avoir fait de très sérieuses études au lycée Bonaparte (aujourd'hui Fontanes), sous la direction de M. Taffoin (non de M. Mayrargues, comme on l'avait dit par confusion avec un autre membre de la famille), il passa brillamment son examen du baccalauréat ès lettres, puis poursuivit ses études en menant de front la littérature du XVIe siècle et les cours de droit. Reçu licencié, puis avocat à la Cour d'appel de Paris en 1865, il ne cessa depuis lors de donner des preuves de ses goûts littéraires, et de son amour des livres. C'est comme bibliophile qu'il fut amené à apprécier les poésies du XVe siècle, qu'il leur consacra les rares loisirs que lui laissait sa situation dans le monde financier On lui doit : *Essai sur les satires de Mathurin Régnier*, 1573-1613. Paris, Aubry, 1863, (in-8 32 p.) ; une édition est imprimée chez Jouaust, à Paris; une autre, chez Cerf, à Versailles. « Cette étude a été lue à la conférence du Rez-de-Chaussée, dans la séance du 7 mai 1863, » dit le verso du titre. — *De actis dotalibus. Des conventions qui modifient la composition de la communauté. Des sociétés en nom collectif* (Paris, 1865, in-8, 63 p.). Thèse pour la licence ; — *Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles, morales, facé-*

tieuses, historiques, réunies et annotées (en collaboration avec M. Anatole de Montaiglon). t. X. Paris, Daffis, 1875, in-16, 392 p.); t. XI, 1876 (VIII, 415 p.) t. XII, 1877, (423 p.); t. XIII, 1878, (432 p.). Il a été rendu compte de ce dernier volume dans le *Polybiblion* (XXIII, 181); — *Le Mistère du Viel Testament, publié avec introduction, notes et glossaire* (Paris, Firmin-Didot, 1878-79, 2 vol. in-8 XCII-380 p. et LXIII-391 p.) « Publié aux frais du baron, pour être offert aux membres de la Société des anciens textes français », dont il était président. — Il laisse, hélas ! bien des projets inexécutés : 1° un grand travail bibliographique sur les poésies anonymes du XVe et du XVIe siècle (annoncé dès 1875, dans la préface au t. X du *Recueil de poésies*); 2° Une lecture faite devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 15 novembre 1878, sur les *Représentations des mystères au XVe siècle*; 3° Deux volumes consacrés aux glossaires et aux tables du *Recueil de poésies* ; 4° Un travail intitulé : « La légende de Joseph dans les écrits du moyen-âge, rapprochée des légendes juives, » destiné à la *Revue des études juives*, que publie la Société du même nom, fondée par le défunt il y a un an et demi; 5° Les tomes III et IV de son édition du *Viel Testament* (le t. III seul est en épreuves).—Sch.

— Mme Emma Bailly, née Bérenger, plus connue sous le pseudonyme de Claire de Chandeneux, est morte à Vincennes (Seine), le 6 octobre. Elle était née à Crest (Drôme) en 1836. Veuve, femme et belle-mère d'officier, elle a pu étudier de près les scènes de la vie militaire qu'elle s'est plu à reproduire dans ses ouvrages. Elle n'a commencé à écrire qu'après son second mariage, en 1866. Ses romans ont eu un grand succès; beaucoup ont été reproduits dans les recueils et journaux qui recherchent la saine littérature. On lui doit : *Les remèdes contre l'amour* (1870) ; — *Les Visions d'or. Régine. Le Testament de ma tante. Madeleine de Payseran* (1874); — *Blanche-Neige*, suivi de : *Il ne faut pas dire... fontaine...*, et *Madame était chez sa mère* (1875) ; — *Les Terreurs de lady Suzanne* (1876) ; — *Val-Régis la grande* (*id.*); — *Le Lieutenant de Raney* (*id.*) ; — *Le Mari de Laurence* (*id.*) ; — *La Tache originelle*, suivie de *Mademoiselle de Vermeran* (*id.*) ; — *Vaisseaux brûlés* (1877); — *Une Faiblesse de Minerve* (*id.*) ; — *Une Fille laide* (1878) ; — *Les Giboulées de la vie* (*id.*) ; — *La Croix de Monguerre* (1879) ; — *L'Homme pendule* (*id.*) ; — *L'Automne d'une femme* (1880). — Sous un titre collectif elle a aussi donné : *Les Ménages militaires*, comprenant : *La Femme du capitaine Aubépin* (1875, in-18), *les Filles du colonel*, *le Mariage du Trésorier*, *les Deux femmes du major* (1876, 3 vol. in-18); et suivis *Des Mariages de garnison*, comprenant : *La dot réglementaire* (1880, in-18) ; — *L'Honneur des Champavayre* (*id.*) ; — *Secondes noces* (1881).

— M. le comte Charles-Joseph-Eugène Le Clerc de Bussy de Vauchelles est mort le 7 septembre à Saint-Maurice (Seine), à l'âge de 44 ans. Originaire de Picardie, il avait embrassé la carrière militaire et avait pris part à la défense de Paris en qualité d'officier d'ordonnance d'un des généraux commandant l'un des secteurs. C'est en faisant son service qu'il contracta le germe de la maladie qui vient de l'emporter. Avec les armes, il maniait la plume avec facilité. Il aimait l'histoire et l'archéologie; il a publié un grand nombre de travaux s'y rattachant, et faisait partie de la Société des antiquaires de Picardie, de la Société des études historiques dont il était administrateur et trésorier, et de plusieurs autres sociétés savantes. L'*Investigateur* le comptait parmi ses plus assidus collaborateurs. Il était homme à convictions religieuses et politiques bien arrêtées, ardent à les faire partager, sans jamais froisser ceux qui ne pensaient pas comme lui. Les relations avec lui étaient des plus agréables, et chez l'homme aimable on trouvait toujours

l'érudit complaisant. Voici les titres de quelques-unes de ses publications : *Monographies historiques relatives surtout à la Picardie; — Notices généalogiques sur les familles de Maillefeu, de Cacheleu, etc.; — Rôle des gentilshommes du Baillage d'Amiens qui se sont offerts à servir personnellement pour le Ban et l'Arrière-Ban le 11 octobre 1575* ; — *Rôle des gentilshommes de la Sénéchaussée de Ponthieu en état de servir en l'année 1695 pour le Ban et l'Arrière-Ban; — Armoiries des Mayeurs d'Abbeville* (1657-1789) ; — *Notes pour l'Histoire d'Abbeville* (1657-1764) *tirées d'un manuscrit inédit du XVIII^e siècle*; — *Documents épigraphiques concernant le Ponthieu; — Les Prévôts royaux de Saint-Riquier depuis 1500* ; — *Note sur le fief Falentin, sis à Auxi-le-Château; — Lettre sur Ault ; — Une Charte de Robert, duc de Bar, du 29 mars 1363* ; — *Armorial des Prévôts de Paris suivi d'une note sur leur origine et leurs fonctions ; — Armorial inédit de la fin du XVI^e siècle (Ms. de Waignart); — Monnaies courantes à Paris, en 1609* ; — *Origine des Armes de Navarre; — Notes et documents inédits concernant l'ancienne noblesse du pays et vicomté de Soule (pays basque français) ; — Notice sur les Marges, Margelles ou Mardelles ; — Des anciennes mesures en pierre, etc., etc.*

— M. Félix Courtat, ancien sous-directeur au Ministère des affaires étrangères, né à Maëstricht (Hollande), pendant l'occupation française, en 1805, est mort en octobre. On lui doit : *Un honnête homme*, comédie en cinq actes et en vers (1860, in-8, anonyme ; 2^e édition, 1870) ; — *La Religion*, drame en cinq actes et en vers (1861, in-12) ; — *Études sur les « Misérables » de Victor Hugo*, (1862, in-8) ; — *La Peine de mort*, poème (1864, in-8) ; — *Les Poètes*, dialogue (en vers), par un prosateur (1866, in-8, anonyme) ; — *Un bon Garçon*, drame en cinq actes et en vers (1869, in-8) ; — *Défense de Voltaire contre ses amis et contre ses ennemis* (1872, in-8) ; — *Les Vraies lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot*, publiées pour la première fois sur les autographes de la Bibliothèque nationale (1875, in-8) ; — *Monographie du Dictionnaire de l'Académie française* (1880, in-8) ; — *l'Emeute*, pandemonium en cinq actes et en vers, par Satan (1881, in-8).

— M. Paul Parfait, né à Paris, le 23 octobre 1843, est mort à Paris le 24 octobre. Il avait été secrétaire d'Alexandre Dumas, et l'avait accompagné dans son voyage en Sicile. Littérateur et journaliste, il s'est fait remarquer par la violence de ses attaques contre la religion et ses ministres, qui ont prouvé qu'ils ne lui en gardaient pas rancune en l'admettant aux honneurs d'un enterrement religieux. Il a écrit dans le *Charivari*, le *National*, le *Rappel*, le *Bien public*, le *Voltaire* et la *République française*. Nous signalerons à part : l'*Arsenal de la dévotion*, notes pour servir à l'histoire des superstitions (1876) ; — *Dossier des pèlerinages* (1877) ; — *La Foire aux reliques*. — On lui doit plusieurs pièces de théâtres, entre autres : *Le Zouave est en bas* (1868), en collaboration avec M. Édouard Lockroy ; — *Les Mouchards*, avec M. Jules Moineaux, qu'il venait de faire représenter. Parmi ses romans, nous citerons : *L'Assassin du bel Antoine* (1873) ; — *La seconde vie de Marius Robert* (1875) ; *L'Agent secret* (1876) ; — *Les Audaces de Ludovic* (1878) ; — *Mes vingt ans ; — Le Mauvais fruit ; — Comment Mademoiselle Pioche resta fille; — La Destinée ; — Le Fou du docteur*.

— M. le docteur Charles Houel, conservateur du musée Dupuytren, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, né à Saint-Aubin-du-Vieil-Évreux (Eure), en 1815, est mort à Paris le 19 octobre. On lui doit : *Manuel d'anatomie pathologique, générale et appliquée*, contenant la Description et le Catalogue du Musée Dupuytren (1857) ; — *Des plaies et des ruptures de la vessie (id.)* ; — *De l'étranglement interne* (1860) ; — *Des Tumeurs du corps thyroïde* (1860), thèse présentée à la Faculté de médecine de Paris ; — *Catalogue des pièces du*

Musée Dupuytren, publié sous les auspices de la Faculté de médecine de Paris (1877-80, 3 vol. in-8 avec atlas).

— M. Jean-Gaspard Bluntschli, célèbre jurisconsulte, né à Zurich le 7 mars 1808, est mort à Heidelberg, le 21 octobre. Il avait étudié à Zurich, puis en Allemagne où il eut pour maîtres Savigny et Niebuhr. Il obtint le diplôme de docteur en droit à Berlin, en 1831. Deux ans après, à la fondation de l'Université de Zurich, il fut pourvu d'une chaire à l'École de droit et en 1861 passa à l'Université d'Heidelberg, comme professeur de droit public. Il était depuis 1859, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. La politique a eu une grande place dans sa vie. Il a été journaliste, membre du grand conseil, conseiller d'État, membre du gouvernement et du directoire fédéral, député ; il a été depuis député du grand-duché de Bade au Parlement douanier (1867) et à la Chambre badoise. Parmi ses ouvrages consacrés à l'histoire et à la jurisprudence, nous citerons : *Traité sur la succession d'après le droit romain* (1831) ; — *Histoire de la ville et du pays de Zurich sous le rapport politique et juridique* (1838) ; — *Systèmes modernes des juristes allemands* (1841) ; — *Les trois pages d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald et leur première alliance* (1847) ; — *Histoire de la République de Zurich* (1849) ; — *Le Droit politique général* (1850) ; — *Histoire du droit politique* (1864) ; — *Idées des anciens asiatiques sur Dieu et le monde* (1866) ; — *Le Droit de guerre moderne* (1866) ; — *Le Droit moderne des peuples* (1868) ; — *Le Droit international codifié*, traduit de l'allemand, par M. C. Hardy, et précédé d'une préface par M. Édouard Laboulaye (1869, in-8 ; 2e édition revue et corrigée, et précédée d'une nouvelle préface par M. de Molinari, 1874) ; — *Opinion impartiale sur la question de l'Alabama, et sur la manière de la résoudre*, suivie d'une lettre de M. Lieber, de New-York, sur l'arbitrage international. Extrait de la Revue de droit international et de législation comparée (1870, gr. in-8) ; — *Théorie de l'état moderne* (1875) ; — *De la naturalisation en Allemagne d'une femme séparée de corps en France, et des effets de cette naturalisation* (1876, in-8) ; — *Théorie générale de l'Etat* (1877), et *la Politique* (1879), 2 vol. in-8 traduits par M. A. de Riedmatten.

On annonce encore la mort : de M. Michel Costa de Bastelica, ancien conservateur des eaux et forêts, né à Ajaccio en 1817, mort à Baralier (Hautes-Alpes), auteur de : *Les Torrents, leurs lois, leurs causes, leurs effets. Moyen de les réprimer et de les utiliser. Leur action géologique universelle* (1874) ; — de M. Laedlein, ancien président de la Chambre des notaires à Strasbourg, auteur de poésies françaises, publiées sous le nom de Danielle, mort à Schiltigheim (Alsace) ; — de M. Léon Magnier, rédacteur en chef du *Libéral de l'Oise*, mort à Noyon ; — de madame la marquise de Saffray, morte à Paris à l'âge de 78 ans, auteur d'un volume de poésies.

Institut. — L'Institut a tenu sa séance publique annuelle le 25 octobre, sous la présidence de M. Caro. La séance a été occupée par le discours du président, la proclamation du prix biennal, le rapport sur le concours Volney, et les lectures suivantes : Siger de Brabau, par M. Gaston Paris ; — M. Ilis de la Salle, par M. Gruyer ; — La nouvelle vaccination, par M. Bouley ; — Études et souvenirs de théâtre. Népomucène Lemercier, par M. Legouvé. Le prix biennal (20,000 francs) a été décerné à M. Nisard, pour son *Histoire de la littérature française*. Le prix Volney (2,000 francs) a été décerné à M. Darmesteter pour sa *Grammaire historique de la langue persane*. — Un prix de 1,500 francs sera décerné en 1882 au meilleur ouvrage de philologie comparée. Les ouvrages devront être envoyés, avant le 1er avril, au Secrétariat.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 14 octobre, l'Académie a adopté les sujets de prix suivants pour divers concours. — Pour le prix ordinaire de 1884 (2,000 francs) : 1° Étude grammaticale et historique de la langue et des inscriptions latines, comparée avec celle des écrivains romains, depuis le temps des guerres puniques jusqu'au temps des Antonins. 2° Examen critique et historique de la bibliothèque de Photius (en remplacement de l'Étude grammaticale et lexicographique de la latinité de saint Jérôme proposée pour 1881 et retirée).

Pour le prix Bordin (3,000 francs). 1° Étudier le Ramayana au point de vue religieux. Quelles sont la philosophie religieuse et la morale religieuse qui y sont professées ou qui s'en déduisent ? Ne tenir compte de leur mythologie qu'en tant qu'elle intéresse la question posée. — 2o Etudier la langue berbère au double point de vue de la grammaire et du dictionnaire de cette langue ; insister particulièrement sur la formation des racines et sur le mécanisme verbal. S'aider pour cette étude des inscriptions libyques récemment recueillies ; indiquer enfin la place du berbère parmi les autres familles linguistiques et le plus ou moins de vraisemblance des rapports de la race berbère avec la race celtique.

Les manuscrits devront être déposés au secrétariat avant le 31 décembre 1883.

Académie des beaux-arts. — Dans la séance du 13 octobre, l'Académie a nommé associé-étranger M. de Ferztel, à Vienne (Autriche), en remplacement de M. Strack, décédé.

— L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 22 octobre, sous la présidence de M. Questel. La séance a été occupée par le discours du président, la proclamation des prix et leur distribution, la lecture d'une notice sur la vie et les ouvrages de M. Léon Cogniet et l'exécution d'une ouverture de M. P. J. W. Hilmacher et d'une scène lyrique de M. Bruneau. Nous ne donnons que le prix Bordin, décerné pour des ouvrages sur les beaux-arts. Des médailles de mille francs ont été accordées à M. Paul Mantz (pour ses travaux sur Boucher) et à M. Marionneau ; des médailles de 500 francs à M. Bonnaffé et à M. de Montaiglon. Une mention honorable a été accordée à M. Marquet de Vasselot pour son *Histoire du portrait en France.*

Faculté des lettres. — M Charles Dejob, ancien élève de l'École normale et professeur au collège Stanislas, a soutenu à Paris ses thèses pour le doctorat le 25 octobre. Les sujets étaient : *De Renato Rapino ; Marc-Antoine Muret.*

Concours et prix. — Des *lettres de distinction* ont été octroyées par le jury de l'Exposition géographique de Venise à la Commission de géographie historique de l'ancienne France ; c'est la plus haute récompense dont il pouvait disposer. La Commission avait envoyé : 1° Huit cartes donnant : les bornes milliaires de la Gaule ; la carte comparative des monuments funéraires avec les populations ; celle des alluvions quaternaires ; celle des invasions du cinquième siècle d'après l'étude des noms de lieux ; les monuments mégalithiques ; les populations de la Gaule ; la carte ethnologique et archéologique de la Gaule mérovingienne ; celle des enceintes fortifiées ; 2o 133 photographies *inédites*, exécutées par M. de Laurière, l'un des auxiliaires de la Commission et donnant les vues de 11 monuments mégalithiques ; 41 monuments romains ; 40, du moyen âge ; 29, d'Algérie et de Tunisie ; 3° De nombreuses photographies, envoyées par le musée de Saint-Germain, donnant des spécimens de mythologie gauloise, des tombes de la Marne, d'objets des époques chrétienne et mérovingienne recueillis en Gaule, de bornes milliaires, d'objets gaulois ; 4° Une collection des planches, encore inédites,

de monnaies qui doivent accompagner le catalogue général des monnaies gauloises publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Belgique. Concours mixte de 1885. Le prix du roi à décerner en 1885 (25,000 francs) sera attribué au meilleur ouvrage exposant les moyens à employer et les mesures à prendre pour populariser l'étude de la géographie et pour en développer l'enseignement dans les établissements d'instruction des divers degrés. Les ouvrages destinés à ce concours devront être transmis au Ministre de l'Intérieur avant le 1er janvier 1885.

— Voici la formule du concours concernant l'alcoolisme que l'Académie royale de médecine de Belgique a ouvert dans sa séance du 24 septembre dernier. « Déterminer, en s'appuyant sur des observations précises, les effets de l'alcoolisme au point de vue matériel et psychique, tant sur l'individu que sur sa descendance. — *Nota.* Il est bien entendu qu'en traitant de l'alcoolisme au point de vue psychique, les concurrents auront à apprécier, en utilisant les données de l'anatomo-pathologie et les meilleurs documents fournis par les expertises médico-légales, la limite qui sépare l'ivresse de la folie, ainsi que la responsabilité de l'ivrogne dans les actes dont il est l'auteur. » — Prix : 1,500 francs. Clôture du concours : 15 février 1883.

Université de Louvain. — Le cours de littérature latine dans la candidature en philosophie et lettres, donné précédemment par le chanoine Pieraerts, est partagé entre MM. les professeurs Willems et Collard. — M. le chanoine de Groutaers, directeur de l'École normale des ecclésiastiques, donnera le cours de littérature grecque. — M. Albert Nyssens, avocat à la Cour d'appel de Gand, vient d'être chargé du cours de droit notarial, fiscal et commercial, à la même université. — L'Université de Louvain a compté, pendant l'année 1880-1881, 1,512 étudiants, celle de Liège, 1,165.

Congrès. — Le Ministre de l'instruction publique vient d'arrêter le programme des travaux des Sociétés savantes en 1882. Le Congrès qui se réunira à la Sorbonne étudiera les questions suivantes : 1. Faire connaître les récentes découvertes de monnaies gauloises. 2. Etudier les questions relatives aux camps à murs vitrifiés ; s'attacher principalement à en déterminer a date. 3. Déterminer, en s'appuyant sur les inscriptions, les caractères de la sculpture des figures et des ornements dans les monuments romains du midi de la Gaule. 4. Signaler et expliquer les inscriptions de l'antiquité trouvées en France dans ces dernières années. 5. Signaler et expliquer les inscriptions du moyen âge trouvées en France dans ces dernières années. 6. Quels sont les monuments et les produits de l'art ou de l'industrie, principalement ceux dont la date est certaine, qui peuvent servir à fixer les caractères de l'art mérovingien et de l'art carlovingien ? 7. Signaler les caractères du onzième siècle, d'après les monuments dont la date peut être fixée à l'aide des contemporains. 8. Faire connaître les systèmes d'après lesquels a été fixé le commencement de l'année au moyen âge, dans les différentes régions de la France. 9. Faire connaître, d'après des documents authentiques, l'origine, l'objet et le développement des pèlerinages antérieurs au seizième siècle. 10. Faire connaître l'organisation des corporations en France avant le seizième siècle. 11. Etudier les procès-verbaux des réformateurs des coutumes aux quinzième et seizième siècles ; y rechercher l'état de la législation et les projets déjà réalisés à l'époque où ont pris fin les guerres avec les Anglais. — Dresser, d'après ces procès-verbaux, la statistique des bénéfices ecclésiastiques et des seigneurs laïques existant au seizième siècle. 12. Mettre en lumière les documents historiques qui font con-

naître l'état de l'instruction primaire en France avant 1789. 13. Signaler et apprécier les documents relatifs aux Assemblées provinciales du temps de Louis XVI. 14. Exposer, d'après les textes et les monuments, l'état de l'imagerie populaire, antérieurement à la fin du dix-huitième siècle. 15. État des bibliothèques et des musées d'antiquité dans les départements ; mesures prises pour que ces établissements contribuent aussi efficacement que possible au développement des travaux historiques et archéologiques.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 7 octobre, M. le secrétaire perpétuel a communiqué une lettre de M. de Longpérier sur la découverte d'une tessère, gravée en creux sur os et d'un cachet d'oculiste antique faite au Breau (Seine-et-Oise), chez M. le marquis d'Hervé. M. Barbier de Meynard a continué la lecture de son mémoire sur les origines de la société musulmane. — Dans la séance du 14, M. Gaston Paris a lu un mémoire sur Siger, que Dante cite comme un célèbre docteur de l'Université de Paris au treizième siècle. — Dans les séances des 14 et 21, M. Menant a donné la lecture d'un mémoire sur les portraits des rois assyriens-chaldéens qui nous ont été conservés sur les monuments. — Dans la séance du 21, M. Edouard Le Blant a fait une communication sur une inscription mal lue par les organisateurs du Musée des antiquités d'Utique. M. Philippe Berger, sous-bibliothécaire de l'Institut, a fait une communication sur quelques-unes des 77 inscriptions néo-puniques de la collection de M. d'Herisson. M. le baron de Witte a lu un travail sur un sceau de bronze étrusque appartenant au prince Ladislas Czartoryski. — Dans la séance du 28, M. Philippe Berger a complété les observations qu'il avait présentées à la précédente séance. M. Joret, professeur de littérature étrangère à la faculté d'Aix, a lu un travail sur les différences que présentent les patois normands. M. B. Haureau a lu une note sur un traité en vers *de Contemptu mundi*, faussement attribué à saint Bernard.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 1er octobre, M. Frédéric Passy a lu un mémoire sur la division du travail. M. Charles Huit a terminé la lecture de son mémoire sur Platon et l'Académie. — Dans la séance du 8, M. Levasseur a fait une communication au sujet du Congrès et de l'exposition géographique de Venise. — Dans la séance du 8, M. H. Baudrillart a repris la lecture de son rapport sur l'état moral des populations agricoles de la Flandre française. — Dans la séance du 15, M. Maurice Block a présenté un rapport sur l'ouvrage de M. Albert Babeau : *L'École de village pendant la Révolution*. M. Jules Simon a présenté des observations sur l'allaitement maternel, à l'occasion de la lecture faite par M. Baudrillart. — Dans la séance du 29, M. V. Duruy a lu un mémoire sur la politique religieuse de Constantin.

Académies romaines. — Rome compte trois Académies pontificales : l'Arcadie, l'Académie d'archéologie, et celle des *Nuovi Lincei* : datant de l'ère des Papes, elles ne pouvaient attendre des Piémontais que la persécution et la spoliation. Mais grâce à la munificence du Pontife captif, elles ont pu continuer de vivre, et viennent de s'installer dans un nouveau local, le Palais Sinibaldi. — L'Arcadie, sous l'intelligente direction de Mgr Stefano Ciccolini, n'est plus seulement une réunion de poètes : l'écho de ses *bois* traditionnels est aujourd'hui réveillée par des dissertations historiques et philologiques, « nourriture plus substantielle pour les esprits qui habitent Rome. » — L'Académie des *Nuovi Lincei*, fondée en 1847 par Pie IX, et qu'il ne faut pas confondre avec l'Académie royale des *Lincei*, création du gouvernement italien, se consacre aux sciences : depuis 1871, elle a publié dix volu-

mes de six cents pages, mémoires sur l'astronomie, la micrographie, la patéoethnologie, la météorologie indigène, la botanique, les mathématiques, la dynamique, l'histoire des sciences. C'est un patricien romain, Baldassare Boncompagni, qui s'en est généreusement constitué le Mécène. — L'Académie d'archéologie a pour président le commandeur de Rossi : ce nom seul tient lieu de commentaire. — « Et maintenant, dit Mgr Schiaffino, évêque de Nysse, auquel sont empruntés ces détails (*La nuova sede delle Academie dell' Arcadia, d'Archeologia e dei Nuovi Lincei*, in-12 de 16 p. Rome, typographie della Pacé, 1881), et maintenant que nous avons donné une idée imparfaite des trois Académies, nous nous adressons aux hommes éminents qui en sont membres pour leur dire : « Allez dans la nouvelle demeure où le magnanime Léon XIII veut vous voir confédérés. Répétez-vous à vous-même la parole d'un ancien, citée par un politique de nos jours : *Laboremus!* »

Bernon.

Manifestation en l'honneur de Henri Conscience. — Le 25 septembre, la Belgique a fêté avec éclat le plus célèbre et le plus populaire de ses romanciers, Henri Conscience. Né à Anvers le 3 décembre 1812, d'un père d'origine française, Henri Conscience eut une jeunesse pénible et laborieuse. Successivement garçon-jardinier, instituteur, puis sergent-major, après un service de six années dans l'armée belge, il obtint la position de greffier à l'Académie d'Anvers, puis celle de professeur de littérature flamande des enfants du roi, Léopold Ier. Après avoir occupé pendant plusieurs années la place de commissaire de l'arrondissement de Courtrai, il fut nommé conservateur du musée Wiestz à Bruxelles. C'est pendant cette longue et honorable carrière que l'illustre écrivain flamand a publié ses nombreux romans, petits chefs-d'œuvre d'observation, de goût et de moralité qui, traduits dans toutes les langues, ont porté à l'étranger la réputation de son nom. La manifestation organisée à l'occasion de la publication du centième roman de l'auteur a été des plus grandioses. Plus de deux cents sociétés, quinze mille hommes, Bruxellois, provinciaux, Hollandais, Allemands, Français y ont pris part. Le cortège immense s'échelonnait de la gare du Nord jusqu'au musée Wiestz, où le héros de la fête a passé en revue ces innombrables sociétés, corporations, associations politiques, musicales, philanthropiques, etc., qui l'acclamaient avec enthousiasme. La remise des cadeaux nationaux a eu lieu au local de la Bourse : un magnifique portrait en argent repoussé de Lambert Van Ryswyck ; une médaille commémorative de Léopold Wiener ; un portrait lithographié de Florimond Van Loo ; un buste en bronze de Jeef Lambeaux. Jean Van Beers fait ensuite connaître que le conseil communal d'Anvers a décidé d'ériger au romancier une statue sur une place qui portera désormais le nom de place Conscience. La rue qui y aboutit sera baptisée : *la rue du Lion de Flandre*, en souvenir d'un des plus célèbres romans historiques de l'écrivain ; enfin, une plaque commémorative sera incrustée dans les murs de la maison où Conscience a vu le jour. Le diplôme de cette décision est imprimé à la maison Plantin avec les vieux caractères dont se servait le célèbre imprimeur Anversois. Après la lecture de ce document, M. Hubrechts, au nom du roi des Pays-Bas, a offert à Conscience la médaille de mérite pour l'art et la science, et M. Willems, secrétaire et professeur à l'Université catholique de Louvain, lui a remis le diplôme de docteur *honoris causâ* de l'*Alma Mater*. Le soir un *raout*, organisé par le conseil communal de Bruxelles, a réuni plus de huit cents invités dans les salons de l'hôtel-de-ville, tandis qu'une illumination splendide éclairait les vieux pignons de la Grand'Place et la flèche den-

telée de Saint-Michel. Heureux le vieillard dont la vie glorieuse a mérité un tel triomphe, plus heureux encore le peuple qui sait honorer avec un tel enthousiasme le mérite et la vertu !

Les manuscrits du Mont Athos. — M. Sp. Lambros, *privat-docent* à l'Université d'Athènes, a reçu en 1880 une mission scientifique du gouvernement grec pour se rendre au mont Athos et y dresser le catalogue des manuscrits conservés encore dans les monastères de la sainte presqu'île. M. Lambros, Grec d'origine et d'éducation, a séjourné assez longtemps dans les universités allemandes et visité les principales bibliothèques de l'Occident. Il a acquis ainsi une grande expérience de la paléographie ; il enseigne actuellement cette science à l'université d'Athènes et plusieurs de ses disciples ont pu l'accompagner dans son exploration. Celle-ci s'est poursuivie avec un grand succès, grâce à la communauté de langue, de mœurs et de religion entre les voyageurs et les hôtes. M. Lambros a pu décrire et cataloguer (*Ein Besuch auf dem Berge Athos*, Bericht des dr. Spyridion Lambros, traduit du grec en allemand par le P. H. V. Rickenbach, O. S. B. Wurtzbourg, Woerl, 1881, in-8) 5766 manuscrits, répartis entre vingt bibliothèques. Le temps lui a manqué pour étendre ses recherches aux monastères de Vatopédi et de Lavra ; mais ces monastères sont les plus connus de toute la péninsule ; leurs bibliothèques sont relativement bien tenues et assez accessibles. M. Lambros s'est aussi occupé des anciennes peintures byzantines du mont Athos, si intéressantes au point de vue de l'histoire de l'art. Il est bien à désirer qu'il trouve auprès de son gouvernement ou de quelque généreux compatriote l'appui nécessaire pour pouvoir entreprendre la publication de son catalogue. Le petit travail qu'il nous donne en ce moment n'est qu'un rapport sommaire sur sa mission. Publié d'abord en grec, il a eu l'honneur d'être traduit simultanément en allemand par deux personnes, M. Boltz à Bonn, et le P. de Rickenbach à Wurtzbourg. C'est cette dernière version que j'ai sous les yeux : elle a sur l'autre l'avantage de contenir quelques additions et rectifications, fournies au traducteur par M. Lambros lui-même. — L. Duchesne.

Les livres sacrés de la Perse et de l'Inde. — Depuis déjà plusieurs années, une polémique s'est engagée entre les deux plus éminents zendistes contemporains, MM. le chanoine C. de Harlez et J. Darmesteter, au sujet de l'interprétation de certains passages des livres sacrés de l'Iran. Le *Journal asiatique* a été particulièrement le théâtre de cette discussion savante, et les orientalistes sont bien au courant de la question. Mais il est regrettable que des érudits, au lieu de se tenir exclusivement sur le terrain scientifique, en arrivent à employer des arguments personnels, des critiques acerbes et même blessantes, qui sont loin de jeter de la lumière dans la question, et qui fatiguent le public. Dans le dernier écrit de M. Darmesteter intitulé, *Un fragment de commentaire sur le Vendidad*, et publié dans le *Journal asiatique*, M. C. de Harlez a trouvé dirigées contre lui, « des attaques personnelles, des plaisanteries d'un goût douteux, des insinuations, des réticences et des inexactitudes plus ou moins volontaires. » Aussi l'éminent professeur de Louvain se hâte-t-il de répliquer, dans une brochure intitulée : *Un fragment du commentaire de M. Darmesteter sur le Vendidad* (Louvain, Charles Peeters, in-8 de 16 pages). Nous signalons le débat, sans entrer dans le fond de la question ; en terminant, M. de Harlez fait appel aux sentiments de loyauté et de confraternité scientifique de M. Darmesteter, et il a raison. — Ern. B.

La grammaire arabe de Chebraoui. — Plus occupés des soins de la vie matérielle que de culture intellectuelle, les musulmans de l'Algérie se bornent,

depuis la conquête, à envoyer leurs enfants dans les écoles primaires pour y apprendre à réciter le Koran, qui est pour eux le guide du salut. Soit indifférence, soit manque de ressources, les *oulèma* eux-mêmes semblent s'abstenir de toute production littéraire. En présence de cet état de choses, où il voit du découragement, M. Abdelkader ben El-Medjaoui, actuellement professeur à la *medraça* de Constantine, a entrepris de relever l'enseignement en commentant plusieurs petits traités de grammaire arabe. Nous venons de recevoir les deux premiers qui ont été reproduits avec soin par l'autographie (Constantine, J. Beaumont, 1881). Fidèle à la méthode musulmane, M. Abdelkader a choisi, comme objet de ses leçons aux commençants, un résumé des règles de la langue de Mahomet, tellement concis qu'on pourrait le savoir par cœur en moins d'une semaine. Il s'est occupé à en paraphraser tous les mots, afin de répandre la clarté sur une matière que sa brièveté rend presque inintelligible. Les explications sont d'une netteté qui ne laisse rien à désirer, et ce qui fait l'éloge du maître, c'est qu'il est parvenu à mettre à la portée des étudiants les termes techniques de la grammaire arabe, dans le but de les préparer à l'étude de la syntaxe. Quant à l'auteur du traité, il est peu connu des orientalistes, bien qu'il ait professé au Caire, dans la mosquée *El-Azhar*, vers le milieu du douzième siècle de l'hégire. On a de lui un commentaire du *Beda el-amâli*, manuel de la théologie islamique, et quelques notes sur la jurisprudence. — Aug. Cherbonneau.

Acta sanctorum et Analecta Bollandiana. — Le dernier volume paru des *Acta sanctorum*, le tome XIII d'octobre, cinquante-neuvième de toute la collection (soixantième dans la dernière édition), date de 1867. Les amis de l'œuvre ont pu concevoir la crainte de la voir languir et peut-être s'arrêter. Ils peuvent se rassurer. Le tome XIII et dernier d'octobre est déjà plus d'à moitié imprimé : il le sera tout entier dans le courant de l'année 1882. Ce volume sera bientôt suivi d'un autre, dû au travail d'une nouvelle génération de bollandistes. Les PP. Guillaume Hooff et Joseph de Backer, qui ont pris la place des PP. Carpentier et Matagne, de concert avec le P. Ch. De Smedt, rappelé au bollandisme après la mort du P. Victor De Buck, ont préparé l'édition, avec commentaires et notes, des Actes des saints des trois premiers jours de novembre, en se conformant à toutes les exigences de l'érudition moderne par rapport à la publication des textes. Le tome I de novembre, ainsi composé, sera mis sous presse dès que l'impression du tome XIII d'octobre sera terminée.

Nous croyons aussi pouvoir annoncer une autre publication, vivement désirée. C'est celle des *Tables générales* des soixante volumes de la collection des *Acta sanctorum*, comprenant les Actes des saints des dix premiers mois de l'année. Ces Tables seront notablement plus complètes et plus détaillées que celles qui se trouvent à la fin de chacun des volumes.

Les PP. Bollandistes se proposent en outre de réunir, dans une publication spéciale, tous les documents hagiographiques qu'ils ont rencontrés dans leurs recherches, et utilisés *ex professo* dans la rédaction des *Acta*. Cette publication nouvelle, qui comprendra ainsi des vies, des translations et reconnaissances de reliques, des monuments liturgiques, etc., aura ce titre : *Analecta Bollandiana*. Ce recueil pourra contenir, outre les documents inédits qui en composeront la plus grande partie, quelques pièces analogues déjà mises au jour, mais dont les manuscrits, inconnus ou négligés jusqu'ici, ont fourni un texte plus sûr, plus correct ou remarquablement différent. Il y sera inséré encore des détails relatifs à l'histoire des saints et de leur culte, qui ont échappé aux recherches des anciens bollandistes, des dissertations

sur des sujets se rattachant à l'hagiologie, la description de manuscrits hagiographiques, et enfin des notices et des examens critiques d'ouvrages ou d'articles relatifs à toutes ces matières. Les dissertations et les notices seront rédigées en latin. Les Bollandistes admettront dans ce recueil, à des conditions spéciales, la collaboration de savants étrangers. La première livraison des *Acta Bollandiana* paraîtra au mois de mars 1882.

Langue et littérature françaises du moyen âge. — Les travaux sur la langue et la littérature françaises du moyen âge continuent à se multiplier en France et en Allemagne. Dans ce dernier pays, les publications de textes en vieux français, et particulièrement les œuvres de nos anciens poètes, mêmes les moins intéressantes en elles-mêmes, trouvent, il faut le reconnaître, des éditeurs, des libraires, et un public qui trop souvent leur manquent encore chez nous. C'est ainsi que M. Robert Pueschel, docteur en philosophie, vient de donner une édition critique d'un poème de Christine de Pisan intitulé : *Le livre du chemin de long estude* (Berlin, Damkoehler, 1881, in-8 de xxii-270 et 31 pages ; à Paris, chez Le Soudier, 19, rue de Lille). Le texte est établi d'après sept manuscrits de Paris, de Bruxelles et de Berlin, dont le classement raisonné est exposé dans l'*Introduction*, rédigée, en français, et où l'on trouve également une courte étude sur le dialecte de l'auteur. Les variantes de tous les manuscrits sont rapportées au bas des pages du texte, et le volume se termine par un glossaire, où l'explication des mots anciens est donnée en français moderne. — En France aussi, les publications d'anciens textes commencent à devenir plus abondantes, mais il semble qu'une faveur particulière s'attache aux travaux ayant un caractère grammatical. Les professeurs de l'Université commencent à donner leur concours à l'étude historique de notre langue, et ce concours ne pourra manquer d'être très utile, quand ils se seront bien pénétrés des connaissances acquises et qu'ils auront pris une idée complète de la méthode rigoureuse à employer dans les recherches linguistiques et dans l'exposé de leurs résultats. Nous devons signaler, en louant l'intention qui a guidé l'auteur et les aptitudes que son travail annonce, le volume intitulé : *Histoire de la langue française, ses origines et son développement jusqu'à la fin du seizième siècle*, par A. Loiseau, docteur ès lettres, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Vanves, ouvrage couronné par la Société des Études historiques (Paris, Ernest Thorin, in-12 de iv-334 pages). Mais nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter que l'examen qui en a été fait par les critiques spéciaux y a relevé trop d'erreurs et de lacunes pour que ce livre puisse être, quant au fond, recommandé comme contenant l'exposé exact de l'état actuel de nos connaissances sur l'histoire de notre langue. Pour devenir vraiment utile, il faudra qu'il soit soumis par son auteur à une révision sévère, qui devra même aboutir pour nombre de pages, à une refonte complète.

La chronique de Guillaume le Breton. — M. H.-François Delaborde, ancien élève de l'École des chartes, ancien membre de l'École française de Rome, a récemment publié une intéressante *Étude sur la chronique en prose de Guillaume le Breton*. L'auteur examine successivement : I. Les éditions de sa chronique ; II. les manuscrits de la chronique ; III. le classement de ces manuscrits et les rédactions qu'ils contiennent ; IV. l'auteur de la chronique et la date des différentes déractions ; V. le point précis où Guillaume le Breton cesse d'imiter Rigord ; VI. l'emploi de la chronique de Rigord comme source de la chronique de Guillaume le Breton et la diffusion de cette dernière. Cette étude forme le fascicule vingt-deuxième de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* (Paris, Thorin, 1881, in-8 de 48 pages).

La Loi de Beaumont. — La fameuse *loi de Beaumont*, donnée en 1182 au village de ce nom en Champagne par Guillaume aux blanches mains, archevêque de Rheims, était devenue, dans le demi-siècle suivant, la formule juridique par laquelle on consacrait les libertés, généralement beaucoup plus anciennes, des communautés rustiques. M. Kurth en a étudié le fonctionnement dans l'ancien Luxembourg belge (*La loi de Beaumont en Belgique. Étude sur le renouvellement annuel des justices locales*, par Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liège. Liège, 1880, in-8 de 60 p., en vente à Liège à la librairie de la Société bibliographique belge). Dans cette seule province, plus de soixante et dix villages étaient affranchis à la Charte de Beaumont; M. Kurth a relevé dans son travail avec beaucoup de sagacité plusieurs points historiques de grand intérêt. Tel est tout d'abord la clause par laquelle certains villages avaient le droit de *donner le sens de la loi* à d'autres villages, en sorte qu'on n'eût besoin de recourir à Beaumont qu'au cas où les anciens de ce village ne savaient l'interpréter. Il y a là évidemment une réminiscence de l'ancienne distinction des *Urdorfer* et des *Filial Dorfer*, qui jouait un si grand rôle en Allemagne.

Il était de l'essence de la loi de Beaumont que la commune nommât tous les ans, le jour de la Pentecôte, ses magistrats ou sa justice, avec de touchantes cérémonies toutes imprégnées de l'esprit chrétien. Dans les villes, le souverain s'était, au contraire, réservé ce droit; la liberté municipale était donc beaucoup plus grande dans les campagnes. A partir du xve siècle, le fonctionnement de ces élections change notablement; au sein de la communauté, il y a un corps des *hommes quarante*, sorte de sénat rural, qui partage avec elle le droit d'élection ou même l'absorbe. Puis on voit, au lieu de la désignation des magistrats par la communauté des *hommes quarante*, tout un mécanisme d'élections à deux et trois degrés. M. Kurth établit par d'excellentes raisons que ce mécanisme compliqué, quoique les premières traces à Virton remontent à 1352, est relativement récent. Le vote populaire direct ne donnait évidemment plus les mêmes bons résultats qu'aux xiie et xiiie siècles. Dans les plus petits villages, où le nombre des personnes capables de remplir les fonctions de la justice était nécessairement restreint, de grandes précautions étant prises pour établir au moins une certaine alternance dans la personne des élus, tout en ne confiant ces fonctions qu'à des hommes capables et ayant la tradition des affaires.

Au xviiie siècle, les légistes, qui remplissaient les fonctions de prévôts et de membres du conseil privé, firent supprimer ces innocentes libertés locales pour faire nommer par la Couronne les magistrats municipaux. Ils prétendaient que les magistrats désignés, conformément à la loi de Beaumont, étaient le résultat de brigues entre familles influentes. Il ressort plutôt des intéressants documents cités par M. Kurth, qu'elle réussissait trop bien à protéger les communautés rurales contre les abus de pouvoir et l'excès de fiscalité des administrateurs et gens de loi. — C. J.

Le Querolus.— Le *Querolus* est une comédie latine, remarquable à divers égards, dont la composition remonte au quatrième siècle. Elle porte dans d'anciens manuscrits le nom d'*Aulularia*, et elle a été attribuée à Plaute. Publiée pour la première fois à Paris, en 1562, chez Robert Étienne (second), elle a été réimprimée plusieurs fois, notamment à Amsterdam en 1830, avec un commentaire de M.C. S. Klinkhamer et à Leipzig en 1875, avec un travail de M. R Peiper. Longtemps oubliée par la critique, elle est ensuite devenue l'objet de travaux sérieux. M. Ch. Magnin lui consacra une notice intéressante dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juillet 1835); voir aussi les *Origines*

latines du théâtre moderne, par M. Edolestand du Méril, p. 14; l'*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 429; Ampère, *Histoire littéraire de la France*, t. I, p. 261, etc. Enfin M. Reinhold Dezeimeris, membre correspondant de l'Académie de Bordeaux, vient de lui consacrer un travail spécial : *Etudes sur le Querolus*, par Reinhold (Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1881, in-8 de 56 p. Extrait des Mémoires de l'Académie de Bordeaux). Cette production a parfois été attribuée par des critiques modernes à M. Rutelius Numatianus; M. Dezeimeris s'efforce de prouver, à l'aide de considérations minutieusement exposées, qu'il y a lieu d'en faire honneur à l'un des plus intimes amis d'Ausone, Axius Paulus. On lira avec intérêt les développements dans lesquels il entre à cet égard; et le *Querolus* conservera une place distinguée dans les origines du drame moderne.

Un nouvel exemplaire annoté des Essais de Montaigne. — Les journaux de Bordeaux annoncent que M. Emile Lalanne, membre de la Société des Archives historiques, a fait une précieuse acquisition: il s'agit d'un exemplaire de la première édition des *Essais* de Montaigne. Les deux tomes, réunis en un, sont en état médiocre quant à la conservation, mais portent des annotations manuscrites du seizième siècle, tranchées en partie, tout récemment, par un relieur de village. M. Lalanne ayant avec ses amis, MM. H. Barckhausen et R. Dezeimeris, examiné attentivement ces annotations qui semblent *à priori* avoir beaucoup de rapport avec l'écriture de Montaigne, il est résulté de cet examen que les deux volumes sont évidemment l'exemplaire des *Essais* qui a servi à l'auteur pour établir le texte de la seconde édition de son livre immortel, celle de 1582.

Outre les arguments que l'on peut tirer de l'écriture, cela est démontré par une double considération dont la valeur est irréfragable. En effet, l'écriture est assurément du seizième siècle; or, quel autre que l'auteur lui-même aurait pu songer, au seizième siècle, à prendre le soin de porter sur les marges d'un exemplaire de la première édition les variantes de la seconde? Montaigne, à ce moment, n'était pas un écrivain de renom, et les menus détails de sa pensée n'offraient point à ses contemporains cette valeur de notions précieuses qu'elles ont acquises depuis. Mais il est un détail décisif très ingénieusement constaté par M. Barckhausen. Bien que l'exemplaire en question fournisse, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, des variantes manuscrites portant souvent sur de très menus détails typographiques, il omet parfois des modifications importantes insérées cependant dans la seconde édition. Si celui qui a écrit ces corrections, au seizième siècle, avait voulu rendre un exemplaire de la première édition identique à la seconde, il n'aurait pas omis ces passages, alors qu'il en insérait d'autres de bien moindre intérêt. Il devient ainsi évident que ces annotations sont bien de la main de Montaigne et représentent sa pensée au moment où, nommé maire de Bordeaux et arrivant d'Italie, il remettait les *Essais* à l'imprimeur Millanges pour une seconde édition. Les modifications non mentionnées sur les marges sont celles que l'auteur, comme cela arrive toujours, a insérées pendant l'impression, à la lecture des épreuves. — M. Emile Lalanne, avec un désintéressement rare chez un bibliophile, a offert à la ville de Bordeaux de lui céder le précieux volume.

Lettres inédites de Galilée. — Nous avons reçu une brochure intitulée : *Galilée, Torricelli, Cavalieri, Castelli. Documents nouveaux tirés des Bibliothèques de Paris*, par Charles Henry (Roma, 1880, in-4 de 20 p.). Cette note, extraite du tome V des *Memorie della classe di scienze morali-storiche-filologiche*, publiés par l'Académie des Lincei, contient des indications de plusieurs lettres et

documents utiles à l'histoire des sciences du XVIIIe siècle, trouvés par M. Charles Henry dans les bibliothèques de Paris. Neuf de ces documents sont publiés ici *in extenso*. Signalons deux lettres de Galilée des 7 mars 1634 et 16 mars 1635. Dans la première, Galilée écrit qu'il a été « retenu à Rome en prison pendant cinq mois, et que la prison fut la maison de l'ambassadeur de Toscane qui, avec sa femme, le reçurent et le traitèrent avec une telle affection qu'ils n'auraient pas mieux traité leur père. » Dans la seconde, Galilée se plaint qu'en vertu d'un ordre des Inquisiteurs de ne publier aucun ouvrage de lui, on n'ait pu faire réimprimer à Venise un de ses livres paru vingt ans auparavant. Remarquons une note où l'Université de Paris demande aux amis de Galilée une réponse à quinze observations faites sur son ouvrage des *Dialogues*. M. Charles Henry publie ensuite deux lettres de Torricelli où nous trouvons un doute sur une proposition de Fermat et une appréciation de l'Aristarque de Samos de Roberval; une lettre de Cavalieri et deux de Castelli sont intéressantes à divers points de vue, et M. Henry fait observer que l'on trouverait sans doute dans d'autres bibliothèques de l'Europe quelques glanes heureuses. — H. DE L'E.

LES IMPRESSIONS MICROSCOPIQUES. — M. Ch. Nauroy a abordé un sujet traité pour la première fois dans sa *Bibliographie des Impressions microscopiques* (Paris, Charavay, 1881, in-18 de 125 p.); c'est une monographie qui est de nature à intéresser tous les amis des livres; nous y apprenons entre autres choses que le plus petit des livres connus est probablement *The Bijou Almanach*, publié en Angleterre, et mesurant douze millimètres sur neuf; d'un autre côté, ce qu'il y a de mieux en ce genre, c'est l'édition des *Maximes* de la Rochefoucauld (1827, in-64,) publiée par Lefèvre et Santelet; rien n'a été accompli d'aussi parfait. Un tour de force en ce genre, c'est la *Divina Commedia* de Dante, imprimée en 1878 à Milan, format in-128. Il n'est pas possible de faire usage de caractères plus fins et cependant lisibles à l'œil nu; il en a été tiré mille exemplaires. M. Nauroy ne donne pas comme définitive la bibliographie qu'il a entreprise; il y soupçonne bien des lacunes, et il en existe en effet beaucoup, surtout en ce qui concerne les langues étrangères. Les Anglais notamment ont imprimé des Bibles et de nombreux romans, format petit in-18 et caractères très menus. En poursuivant les laborieuses recherches qu'il a entreprises, en utilisant les informations que divers amateurs se feront sans doute un plaisir de lui communiquer, M. Nauroy pourra, dans une édition nouvelle, donner à la liste qu'il a entreprise une ampleur qui laissera désormais bien peu de chose à désirer.

L'ABBAYE D'HAUTVILLERS. — L'abbaye d'Hautvillers a été, jusqu'à la fin du siècle dernier, l'un des plus importants monastères de l'ordre des Bénédictins. C'est là qu'ont vécu, prié et travaillé les hommes les plus distingués de cette célèbre congrégation: c'est dans le sanctuaire de ce vieux cloître que furent transportées et vénérées, pendant douze siècles, les reliques de sainte Hélène; c'est enfin un des moines de l'abbaye d'Hautvillers, dom Pérignon, qui créa l'industrie des vins de Champagne, en trouvant le moyen de les rendre mousseux. A tous ces titres, l'histoire de l'abbaye d'Hautvillers, devait tenter l'esprit des érudits: M l'abbé Manceaux, curé d'Hautvillers, mettant à profit les recherches de ses devanciers et à contribution les archives de son Église, a su tirer un bon parti de tous ces documents, et a publié un travail important, qui ne pèche que par excès d'érudition (*Histoire de l'Abbaye d'Hautvillers*, 3 vol. gr. in-8, chez Doublat, imprimeur-éditeur à Epernay, Marne). On trouvera dans ce volumineux ouvrage toutes les chartes et tous les actes relatifs à l'abbaye, que le temps a épargnés; c'est là

une mine précieuse que ne devront pas négliger les futurs historiens des Ordres monastiques en France. C'est à ce point de vue surtout qu'il nous a semblé utile de signaler ce livre à l'attention de nos lecteurs.

MAURICE PUJOS.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN CHAMPAGNE AVANT 1789. — Nous avons à signaler deux nouvelles publications touchant l'histoire de l'enseignement populaire dans une des provinces de l'ancienne France où les petites écoles avaient pris le développement le plus considérable. — Il y a quelques années, un érudit très justement estimé, M. A. Babeau, avait publié une excellente brochure : *L'Instruction primaire dans les campagnes avant* 1789 *d'après des documents tirés des Archives communales et départementales de l'Aube* (Troyes, 1873, in-8). Son exemple a été suivi par feu M. l'abbé Portagnier et M. l'abbé Puiseux. Le mémoire du premier a paru sous ce titre : *L'enseignement dans l'archidiocèse de Reims depuis l'établissement du christianisme jusqu'à sa proscription*, dans le 60e volume des *Travaux de l'Académie de Reims* (Reims, Deligre et Renart, 1880, in-8), où il occupe les pages 99-477. Ce travail aurait gagné à être renfermé dans des limites plus étroites; on y trouve du remplissage et parfois de la déclamation ; néanmoins il conserve une très véritable importance, en raison des documents inédits qu'il renferme et surtout de l'analyse détaillée qu'il donne (p. 382, 426) des réponses au questionnaire adressé en 1772 par l'archevêque de Reims, aux curés de son diocèse. Il résulte de ce tableau que sur 317 paroisses et 239 secours (annexes), « 17 communautés seulement étaient réunies à d'autres pour le service scolaire, mais qu'en revanche, de simples écarts possédaient des écoles et n'en ont plus aujourd'hui. » La population du diocèse était d'environ 280,000 habitants et fournissait 13,375 écoliers et écolières. C'est une proportion très satisfaisante. Du reste, un siècle plus tôt, « les procès-verbaux des visites décanales nous apprennent authentiquement que toutes les paroisses du diocèse, à très peu d'exceptions près, étaient pourvues d'écoles ; que les parents étaient généralement exacts à envoyer leurs enfants aux classes et aux catéchismes, que ceux-ci étaient bien instruits. » — La situation était à peu près la même dans le diocèse de Châlons, qui avait eu le bonheur d'avoir, au milieu du dix-septième siècle, un grand évêque qui déploya un zèle infatigable pour l'instruction de la jeunesse, Félix Vialart de Herse. Dans son mémoire, *l'Instruction primaire dans le diocèse ancien de Châlons-sur-Marne avant* 1789, (Châlons, Martin 1881, in-8), M. l'abbé Puiseux met parfaitement en lumière cette action féconde du vénérable évêque et de ses successeurs. C'est une des meilleures monographies scolaires que nous connaissions : pas de phrases, des faits et des chiffres, un plan très rationel, un style net et précis, des analyses fort claires de documents inédits ou peu connus. Cette brochure de 73 pages est aussi instructive et beaucoup plus intéressante que le volumineux travail de M. Portagnier. En voici les conclusions, parfaitement démontrées : « 379 écoles de garçons ou écoles mixtes servant à 392 paroisses, sur 397 dont se composait le diocèse ; 93 écoles gratuites de filles servies par plus de 120 religieuses appartenant à quatre congrégations différentes ; plusieurs maîtresses laïques ; 6 écoles que nous pourrions appeler écoles normales servant à préparer des maîtresses d'écoles pour la campagne ; une moyenne environ de 38 écoliers par village ; ces maîtres et maîtresses admis seulement après examen, enseignant d'après des méthodes déterminées et soumis à une surveillance multiple ; le nombre des paysans sachant signer s'élevant d'après la statistique la plus désavantageuse à 80 0/0, tel est le tableau que nous offre le diocèse ancien de Châlons, avant 1789. » Mention-

nons encore (p. 56-66) le très intéressant chapitre consacré à la communauté des Dames Régentes fondée par Vialart de Herse. On y trouve la preuve éclatante de l'ingénieux dévouement de l'Église pour l'enseignement populaire. Nous souhaitons à tous nos diocèses un historien de l'instruction primaire aussi consciencieux et aussi habile que M. l'abbé Puiseux. — E. Allain.

Un soldat centenaire. — Suivant un gracieux usage italien qui semble tendre à s'acclimater en France, M. J. Delaville Le Roulx vient de publier, à l'occasion du mariage d'un de ses amis, M. Gustave Olive, avec mademoiselle Marguerite Cavasse, un intéressant opuscule intitulé : *Jean Theurel* 1699-1807. *Les portraits d'un fusilier centenaire* (Tours, typ. Rouillé-Ladevèze, in-8 de 30 pages). Après une spirituelle dédicace, l'auteur y classe et décrit les six portraits parvenus jusqu'à nous du fusilier Jean Theurel, qui mourut à Tours, en 1807, dans sa cent-huitième année, après avoir servi dans l'armée française durant soixante-seize ans. Selon une tradition mentionnée dans la légende d'un de ses portraits, le « doyen des soldats de l'Europe, » mort sous Napoléon, aurait monté trois gardes sous Louis XIV. Il n'avait, pendant sa longue carrière militaire, illustrée par plusieurs blessures, encouru qu'une seule punition, et encore légère. Il refusa toujours tout avancement, et voulut rester simple soldat. Il faut avouer que de pareils types honorent singulièrement cet *ancien régime* tant décrié de nos jours. Deux des portraits décrits par M. Delaville Le Roulx sont reproduits dans son opuscule.

Les mécontents de la promotion de l'ordre du Saint-Esprit en 1661. — M. le vicomte Guy de Bremond d'Ars a trouvé dans les archives de la famille du Breuil de Théon de Châteaubardon, un écrit portant ce titre : *Liste de ceux qui n'ont pas été faits chevaliers et qui en enragent.* Cet écrit, qui ne semble pas avoir été jamais publié, n'est pas signé et n'a pas de date. M. de Bremond d'Ars a bien vite reconnu qu'il s'agit là de la promotion des chevaliers du Saint-Esprit faite à Paris dans l'église des Augustins, le 31 décembre 1661. Il a eu raison de penser que les curieux liraient avec intérêt cette satire d'il y a deux siècles, où la raillerie est plutôt malicieuse que méchante (Paris, J. B. Dumoulin, 1880, grand in-8 de 30 p.). Autour des noms de Bouteville, de Coligny, de Vitry, de Villars, de la Vieuville, de Cœuvre, de Brancas, de Montpesat, de La Salle, de Montaigu, de Laval, de Leuville, de Rochechouart, de Rouillac, de Toulonjeon, de Saint-Chaumont, de Feuquière, de Bar, d'Albon, d'Entragues, de Gadagne, de Saint-Germain Beaupré, de Bourdeille, de Praslin, d'Arnauld, de Fimarcon, de Lévi, d'Olonne, de Belesbat, de Vaubecour, de Rambure, de la Rocheposay, de Parabere, de Margarit, de Montignac, de Fourille, de Boisdauphin, de Bussi-Rabutin, de Roannais, d'Humières, de Montmorency-Fosseux, de Noirmoutiers, de Baradat, de Bridieu, de Valençon, sont réunis tous les renseignements désirables empruntés aux mémoires du temps et aux grands recueils généalogiques. Résumons tout le bien que l'on peut dire de la piquante brochure de M. G. de Bremond d'Ars, en déclarant que l'auteur s'y montre digne des exemples qui lui ont été donnés dans sa famille, où l'on compte d'aussi zélés et d'aussi excellents travailleurs que M. le comte Anatole de Bremond d'Ars et que M. le comte Théophile de Bremond d'Ars. — T. de L.

Grande Bibliothèque provençale. — Sous ce titre va paraître une collection divisée en deux sections, la section historique et la section littéraire. Le directeur de la *Grande bibliothèque provençale* est un de nos collabora-

teurs, M. Albert Savine, bien connu déjà par de recommandables travaux. L'éditeur-imprimeur est M. F. Guitton-Talamel, au zèle duquel M. Savine (*Introduction*, p. VII) rend un hommage digne d'être remarqué. Nous avons sous les yeux le tome premier de la nouvelle collection (*Relation des troubles occasionnés en Provence par l'établissement d'une chambre Semestre et du mouvement dit le Sabre, publiés d'après un manuscrit inédit de la bibliothèque Méjanes, augmentée de notes et d'une introduction.* Aix-en-Provence, 1881, grand in-8 de VII-283 p.). On ne pouvait mieux débuter. La publication de la *Relation du Semestre et du Sabre aux années* 1649-50 *et suivantes*, qui doit, plus tard, être complétée par l'*Histoire du Gouvernement du comte d'Alais*, manuscrit de Haitze, et par un volume d'extraits des trente ou quarante auteurs contemporains qui ont écrit sur le même sujet, comble dans l'histoire de la Provence une lacune considérable. Les détails les plus exacts et les plus intéressants abondent dans ces pages, dont l'auteur est resté inconnu. Les futurs historiens de la Fronde provençale profiteront beaucoup de la *Relation du Semestre et du Sabre*; ils en profiteront d'autant plus, qu'ils trouveront plus d'éclaircissements dans les excellentes notes de M. A. Savine (p. 203-276). Ajoutons que le volume, terminé par une table fort bien dressée, a très bonne mine, et que, de toute façon, il donne la plus favorable idée d'une collection pour laquelle — nous qui sommes devenu quelque peu provençal — nous formons deux fois les plus sympathiques vœux. — T. de L.

Publications de l'Association littéraire de Stuttgart. — Cette société, fondée en 1846, a rendu de grands services en mettant au jour des éditions fort soignées d'ouvrages devenus rares ou restés inédits. La plupart de ces publications sont en langue allemande; il en est cependant quelques-unes qui se rattachent aux idiomes néo-latins. Le *Manuel du libraire*, dans sa cinquième édition, a donné la liste des publications faites jusqu'à 1860, liste devenue bien incomplète aujourd'hui. Indiquons les cinq derniers volumes mis au jour en 1880 et 1881; ils portent à deux cent un le nombre de volumes que l'on doit au *Literarischer Verein*; *Vie de Faust*, par Widmann; *Comédies rustiques au dix-septième siècle, en plat-allemand*; *Les deux plus anciens fabliers latins du moyen âge*, le Speculum Sapientiæ *de l'évêque Cyrille et le* Dialogus creaturarum *de Nicolas Pergamenzi*; — *Œuvres de Hans Sachs*, tome XIII; — *Le Jeu de la passion de Heidelberg*.

Livres mis a l'index. — Les livres suivants ont été mis à *l'index* par décret de la Sacrée-Congrégation du 18 février : Mamiani Terenzio. *Confessioni di un Metafisico* (Confessions d'un Métaphysicien) vol. 2, Firenze, G. Barbera, éditore, 1865. — *Compendio e Sintesi della propria Filosofia, ossia Nuovi Prolegomeni ad ogni presente e futura Metafisica* (Abrégé et synthèse de la vraie philosophie, ou bien nouveaux prolégomènes à toute métaphysique présente et future). Libro Uno, Stamperia Reale di Torino di G. B. Paravia e Comp., 1876. — Tiberghien (G.), professeur à l'Université libre de Bruxelles. *Enseignement et philosophie. Mission de la philosophie à notre époque. Doctrine de Krause. Le positicisme et la méthode d'observation. La théologie et l'origine du langage*, etc. Bruxelles, 1873. — *Psychologie élémentaire. La science de l'âme dans les limites de l'observation.* Bruxelles, 1879. — Le Boulenger-Vauquelin. *Fin de la crise religieuse moderne, ou l'Église catholique romaine adaptée parallèlement aux besoins des âmes viriles et à ceux des âmes enfants ou mineures.* 2 tomes. Vichy, 1879. — Geremia Fiore. *La Genesi della Chiesa* (La Genèse de l'Église). Napoli, Stabilimento typografico Perrotti, 1879. Decr. S. Off. Fer. IV, die 9 Februarii 1880.

Par décret du 20 juin 1881 : L'abbé C.-M. Curci. *La nouvelle Italie et les vieux Zelanti*, études qui peuvent également servir au classement des partis parlementaires. Florence, Bencini frères, éditeurs, 1881 (Décret du Saint-Office du 15 juin 1881). L'auteur s'est louablement soumis et a réprouvé son œuvre. — Émile Burnouf. *Le catholicisme contemporain*. Paris, Calmann Lévy, éditeur, 1875 (Décret du 14 février 1881). — Placide Casaugian. *Réponse finale des Orientaux aux Occidentaux*. L'auteur de ce livre, prohibé par un décret du 12 mars 1875, s'est louablement soumis et a réprouvé son œuvre.

Par décret du 27 juin 1881 : Émile Burnouf. *La Science des Religions*. Paris, Maisonneuve et C., 1876. — Ernest Renan, membre de l'Institut. *L'Antechrist*. Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, 1873 ; — *L'Église chrétienne*. Paris, Calmann Lévy, éditeur, 1879. — Louis Jacolliot. *Le Fils de Dieu*. Paris, 1875 ; — *Le Pariah dans l'humanité*, 1876 ; — *Genèse dans l'humanité, Fétichisme, Polythéisme, Monothéisme*. Paris, 1876 ; — *Histoire des Vierges*, 1879. — Ferdinando Gregorovius. *La tombe dei Papi*. Prima traduzione italiana rivista ed accresciuta dall' autore. Un volume. Roma, fratelli Bocca et Comp., lib. édit., 1879 ; — *Urbano VIII e la Sua Oppisizione all Spagna ed all' Imperatore*. Episodio della guerra dei trent'anni. Un volume. Roma, fratelli Bocca, etc., 1879. — Avvocato Bernardo Casalis. *Libro di lettura per il popolo italiano*. Saluzzo, tipografia fratelli Lobetti-Bodoni, 1880. — Niccola Marselli. *Le origini dell'Umanità*. Torino, e Roma, Ermanno Loescher, 1879 ; — *Le grandi razze dell' Umanità*. Torino, etc., 1880. — *Auctor* (Mignorel, curé de Malétable) operis cui titulus : *La Semaine ou le 3e commandement de Dieu*, cum prefatione ms. et numismate panni coloris rubri in quo hæc verba leguntur « Dieu le veut et Notre-Dame de la Salette, » prohib. Decr. 6 Decembris 1875, laudabiliter se subjecit et opus reprobavit.

— L'éditeur Alphonse Picard, 82, rue Bonaparte, à Paris, met en vente le deuxième fascicule de l'*Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France* dont les catalogues n'ont pas été imprimés, publié par M. Ulysse Robert, ancien élève de l'École des chartes. Il comprend les bibliothèques dont les noms sont compris entre l'Arsenal (de Paris), dont il donne la suite, et Dijon. Le premier fascicule avait paru en 1879.

— M. l'abbé Placide Brand vient de publier, pour l'Académie salesienne, *le Pouillé du diocèse de Genève* (Annecy, 1881, in-8 de 29 p.) dont il doit la communication à notre savant collaborateur l'abbé Ulysse Chevalier. Ce document est tiré d'un recueil du quatorzième siècle conservé à la Bibliothèque nasionale sous le n° 10,031 des Manuscrits du fonds latin. Il donne la liste des bénéfices du diocèse avec l'indication de la taxe que chaque bénéficier devait payer annuellement au Souverain-Pontife. M. l'abbé Brand fournit quelques éclaircissements dans son introduction, et accompagne le texte de notes et des noms actuels des paroisses et des autres établissements ecclésiastiques énumérés dans le Pouillé.

— La *Revue épigraphique du midi de la France*, qui paraît tous les trois mois, est éditée par Savigné, de Vienne, et dirigée par M. A. Allmer, membre correspondant de l'Institut, conservateur honoraire du Musée épigraphique de la ville de Lyon, chargé de la direction du *Corpus* épigraphique à joindre à la nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc*. C'est dire toutes les garanties qu'offre à la science un pareil recueil. Vingt-trois inscriptions (nos 256 à 279) sont reproduites dans la quinzième livraison (août, septembre 1881). Elles appartiennent aux localités suivantes : Saint-Romain, Gall, Lyon (Rhône) ; Nyons (Drôme) ; Rustrel (Vaucluse) ; Saint-Cassien

(Alpes-Maritimes) ; Bessas (Ardèche) ; Bagnols, Sainte-Eulalie, Saint-Bonnet, Montmirat, Espayran, Nîmes (Gard) ; Narbonne (Hérault) ; Eauze, Lectoure (Gers) ; Bordeaux (Gironde). — Bernon.

— Le *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, fondé il y a un an sous le haut patronage de Mgr l'évêque de Valence et sous la direction de l'abbé U. Chevalier, a commencé, avec la livraison de septembre-octobre, sa seconde année. Cette livraison contient les articles suivants : *Notes pour servir à la géographie et à l'histoire de l'ancien diocèse de Grenoble*, avec carte, par l'abbé Charles Bellet ; *Notes historiques sur l'abbaye de Vernaison*, par le docteur Ulysse Chevalier ; *Notre-Dame de Clairecombe, abbaye Chalaisienne, au diocèse de Gap*, par l'abbé Albanès ; *Un épisode de l'histoire des Camisards dans l'Ardèche* (1704), récit inédit publié par l'abbé Blanchard. — On se rappelle que le *Bulletin* prend pour un an des abonnements de 3 francs (papier ordinaire), et de 5 francs (papier fort). — Bernon.

— Le premier volume de l'*Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, par M. P. M. Baudouin, d'Avallon, a paru (Auxerre, 1881, impr. Vosgien, in-8 de III-512 p.) Nous avions déjà annoncé cet ouvrage à propos de l'*Introduction*, publiée à part en 1879. Ce volume va de 1525, époque de la première apparition du protestantisme en Bourgogne, jusqu'aux premières Ligues catholiques en 1568. Il se termine par un appendice donnant seize pièces justificatives.

—Mentionnons, parmi les livres que les frères Charavay viennent d'ajouter à leurs collections si appréciées : 1° *Le second voyage de Vasco de Gama à Calicut, relation flamande éditée vers MDIV, reproduite avec une traduction et une introduction* par J. Ph. Berjeau (1881, in-16 de 71 p.), petit volume des plus curieux, qui renferme, avec un opuscule des plus rares, conservé au British Museum, une savante notice analytique et bibliographique et le fac-similé de la carte d'Afrique gravée dans le Ptolémée de Lyon de 1541, carte où l'on voit les sources du Nil sortir des deux lacs découverts de nouveau en ces dernières années, le Victoria Nyanza et l'Albert Nyanza. — 2° *Œuvres de La Fontaine. Fables* (1881, tomes I et II, in-16 de LV-253 et 387 p.) Toutes sortes de qualités recommandent cette édition : elle est publiée d'après les textes originaux et la correction en est parfaite ; elle est ornée d'un beau portrait de La Fontaine gravé à l'eau-forte par Frédéric Régamey. On a eu soin de reproduire, en tête du premier volume, la vie du fabuliste par Charles Perrault, « excellente dans sa brièveté, » comme le font observer les éditeurs, et son éloge par Chamfort, éloge qui reste un morceau exquis. On remarque, à l'*Appendice* (t. II, p. 285-307) une notice (neuve en grande partie) sur Madame de La Sablière, notice tirée de documents originaux et notamment de lettres inédites de l'amie de La Fontaine à Rancé. Signalons encore, à la fin du tome II (p. 321-367), le *glossaire de la langue des fables de La Fontaine*, où abondent les rapprochements et les observations du plus vif intérêt, et où jeunes et vieux lecteurs trouveront autant d'agrément que de profit. — T. de L.

— M. Achille Millien, que nous connaissions comme poète, entreprend chez Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte à Paris, une publication considérable donnant sous le titre de *Littérature populaire, traditions et mythologie du Nivernais*, son pays, les contes, chants (plus de sept cents), avec les airs notés par M. Penavaire, légendes, coutumes, superstitions, croyances médicales, prières populaires, formules d'exorcisme, incantations, dictons, sobriquets et devinettes qu'il a recueillis laborieusement et soigneusement dans sa pro-

vince. L'ouvrage aura cinq volumes grand in-8, ornés de 15 eaux-fortes. Trois volumes seront consacrés aux chants. Le prix pour les souscripteurs est de 75 francs : il y a des exemplaires d'amateurs.

— M. J. Alcide Georgel, d'Elbeuf (20, rue Saint-Jean) va publier un *Armorial historique et généalogique de Lorraine au dix-neuvième siècle* comprenant les titres impériaux et royaux, les pairs héréditaires, les majorats ainsi que les généraux, les préfets et les évêques titrés depuis 1808 qui commandèrent ou administrèrent cette province. Il renfermera en outre un extrait de la législation sur les titres, depuis 1808 ; un traité de la composition des armoiries sous l'empire, une notice complète de l'arc de triomphe de l'Etoile ; un armorial des maréchaux de France. Il sera orné de 280 écussons sur bois et donne des notices sur 276 familles. Le prix de l'ouvrage sera de 40 francs.

— MM. Ernest Bosc et L. Bonnemère publient chez Firmin-Didot un volume, illustré de 160 gravures, dont le titre au moins est singulier : *Histoire « nationale » des Gaulois « sous » Vercingétorix*. La première partie : *la Patrie gauloise* est consacrée aux mœurs, usages, coutumes, religion, art et littérature des Gaulois ; la seconde : *la Guerre des Gaules*, prétend être une « réfutation » des Commentaires de César.

— La maison Firmin-Didot met en vente le premier volume des *Œuvres inédites de J.-B. Bossuet*, découvertes et publiées sur les manuscrits du cabinet du Roi et des Bibliothèques Nationale, de l'Arsenal, etc., par Auguste-Louis Ménard, et se composant du cours fait au fils de Louis XIV par Bossuet, Huet et Montausier. Il est publié en partie sur un manuscrit appartenant à M. Ménard, reproduisant sténographiquement, grâce aux scribes du Louvre, le cours oral fait pendant une année environ au grand Dauphin, et en partie sur des autographes de la Bibliothèque de l'Arsenal. Ce premier volume comprend les Satires de Juvénal, commentées et appliquées aux mœurs du siècle, par Bossuet, avec table des matières et mots difficiles, par Huet et Montausier. Il est orné du portrait de Bossuet par Rigaud, reproduit par la photogravure. Le second, en outre des commentaires et des applications de Bossuet, comprendra tout Perse, traduit en vers admirables par Montausier ; les Maximes de César et un fragment d'une Comédie de Térence par Bossuet, etc., d'après un autre manuscrit appartenant également à M. Ménard, et sur des autographes des Bibliothèques Nationale et de l'Arsenal. Le prix de chaque volume est de 10 francs.

— Le compte-rendu de la dixième assemblée des catholiques, tenue à Paris, au mois de mai dernier, vient de paraître (*Assemblée des catholiques*. Dixième année. 17-21 mai 1881. Paris, imp. Levé, 17, rue Cassette, et au bureau du secrétariat, 35, rue de Grenelle, in-12 de 448 p. — Prix : 3 fr.) Il se recommande par les documents qui le composent. Nous ne citerons que les discours du président, M. Chesnelong, et sur les projets les procédés de l'antichristianisme, sur l'union des catholiques, et sur la Société bibliographique ; de Mgr Freppel ; de M. l'abbé d'Hulst sur les facultés libres d'enseignement supérieur ; de M. de Beleastel sur le drapeau de Dieu ; de M. Verhaegen sur l'enseignement de l'art chrétien, de M. A. de Claye sur les travaux de la commission de l'enseignement primaire, de M. le sénateur Lammens sur les efforts des catholiques belges pour la défense de l'enseignement chrétien ; de M. Feron-Vrau sur la faculté catholique de médecine de Lille ; de M. Charles Huit sur les travaux de la Société des études catholiques, etc.

— Les éditeurs Chenevier et Pessieux, de Valence, publient une réimpres-

sion de l'*Histoire du Dauphiné*, de Nicolas Chorier. La réimpression aura comme l'original, deux volumes grand in-4, édités avec soin sur papier teinté fort et en caractères elzéviriens. Le prix de chaque volume sera de 40 francs.

— M. F. Reichel, 4, rue de Tournon, à Paris, met en souscription : Les *Monuments de l'abbaye du Mont-Saint-Michel au diocèse d'Avranches*, d'après M. de Rothemont, artiste et amateur qui, au dix-huitième siècle, a décrit et dessiné plusieurs des monuments et tous les blasons qui se trouvaient au mont à cette époque, et dont une partie n'existe plus maintenant. Son travail est conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. L'ouvrage formera un volume in-4 sur papier de Hollande, avec eaux-fortes dans le texte et hors texte au prix de 15 fr. pour les souscripteurs.

— M. Léon Marquis vient de publier un intéressant ouvrage d'histoire locale intitulé : *Les rues d'Étampes et ses monuments* : Histoire, Archéologie, Chronique, Géographie, Biographie et Bibliographie, avec Documents inédits, plans, cartes et figures pouvant servir de supplément et d'éclaircissement aux *Antiquités de la ville et du duché d'Etampes*, de dom Basile Fleureau, et avec préface de M. Malte-Brun. (Etampes, Brière, gr. in-8 de VII-434 p., 7 fr.; papier vergé, 12 fr.) Le *Polybiblion* rendra compte prochainement de cet ouvrage qui, aux renseignements multiples et aux minutieux détails qu'il renferme, joint le mérite d'une bonne exécution typographique.

— Mgr le comte de Paris doit publier prochainement un volume accompagné de cartes, sur les opérations militaires en Virginie durant la guerre civile d'Amérique.

— On annonce que M. Benedetti, l'ancien ambassadeur de France en Prusse, met la dernière main à un ouvrage qui a pour titre : *Révélations d'un diplomate*.

Allemagne. — Dans un mémoire sur la mission de la Société de l'histoire du Rhin (*Denkschift über die Aufgaben der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, Cologne, Du Mont-Schauberg, in-8 de 51 p.) le docteur Harless, archiviste d'État à Düsseldorf, le docteur Hohlbaum, archiviste municipal à Cologne, et le docteur Jur. Lœrsch, professeur ordinaire de droit à Bonn, rappellent les publications de chartes, de chroniques, de sources juridiques, d'antiquités, déjà menées à bonne fin, puis ils expriment sur ce qui reste à faire des vœux dont l'accomplissement, ils le confessent, demandera encore de longues années. Notons, entre autres, ce qui concerne l'histoire des corporations (p. 36). — Bernon.

— La première livraison (octobre) de la nouvelle revue mensuelle *Auf der Hohe, internationale Revue*, herausgegeben von Leopold von Sacher-Masoch (Leipzig, Gressner et Schramm), contient une petite curiosité littéraire : une traduction allemande de deux pages encore inédites de Mme Adam. C'est une scène d'amour à Portici ; l'auteur décrit la baie de Naples de la manière la plus romantique : il compare, par exemple, la tige du *youka* à une trompe d'éléphant surmontée d'un plamet de *bersagliere*. A la fin, il y a échange de baisers brûlants sous un grenadier fleuri. Ce morceau est tiré, paraît-il, d'un ouvrage que Mme Adam va bientôt publier : la *Chanson des nouveaux époux*. A en juger par cet extrait, ce sera quelque chose comme si Sapho avait écrit après avoir épousé Phaon; mais Phaon préféra une ménagère, et Sapho se noya, comme on sait, à Leucade. — L. M.

Angleterre. — On vient d'exposer à Londres, pour la vendre, la collection

de manuscrits et de livres rares de M. Stevens, qui comprend des papiers ayant appartenu à Benjamin Franklin.

— Le rev. A. Cameron prépare un ouvrage précieux pour les linguistes ; c'est un *Dictionnaire étymologique de la langue gaélique*.

Belgique. — La Société bibliographique belge, dont le centre est à Liège, continue avec ardeur et dévoûment son œuvre de propagande populaire. Le *Grand Almanach Belge illustré pour* 1882, qu'elle vient de publier, mérite tous les éloges. Le choix du texte, le bon goût des gravures, le soin apporté à l'exécution typographique de cette publication lui assurent un succès considérable. Plusieurs milliers d'exemplaires ont déjà été enlevés. Devant un tel succès, il a fallu songer à une édition flamande. Parmi les innovations heureuses et recommandables de l'*Almanach Belge*, signalons les *Annales de la Famille*, courte notice précédant une page blanche où les lecteurs sont invités à inscrire en quelques lignes les événements domestiques les plus intéressants de leur foyer, une série d'énigmes avec primes, et l'ouverture d'un concours pour une nouvelle, conçue dans un esprit religieux et moralisateur.

— La série d'articles que M. Joseph Demarteau, rédacteur en chef de la *Gazette de Liège*, a consacrés dans son journal à rendre compte de l'*Exposition de l'Art ancien au pays de Liège*, vient d'être réunie en un volume in-16 de 288 pages. Cette œuvre, à la fois érudite et intéressante, conservera le souvenir de cette splendide manifestation de l'art et du patriotisme, organisée dans la province de Liège pour fêter le cinquantenaire de l'indépendance belge.

Catalogne. — L'Espagne, qui possédait déjà cinq traductions des *Géorgiques*, au moins, en vers castillans, vient de s'enrichir d'une nouvelle version due à don Ramon Siscar y Montolin, membre de l'Académie des belles-lettres de Barcelone. (*Las Georgicas*, traducidas en verso suelto castellano, Barcelona, 1881, Imprenta La Renaixensa, in-12 de 192 pages.) La traduction de M. Ramon Siscar s'attache à rendre la couleur et l'esprit plus que les mots : en dépit de quelques passages paraphrasés plutôt que traduits, elle est assez fidèle pour satisfaire la juste sévérité de notre siècle, moins accommodant sur ce point que le dix-septième, et assez élégante pour rivaliser sans trop de disproportions avec les meilleures pages des grands traducteurs espagnols d'autrefois. — A. Savine.

— A Barcelone également, la Bibliothèque *Arte y Letras* (in-8, ornés de gravures des maîtres allemands, ou illustrés de photogravures exécutées par la maison Goupil) met sous presse le tome II de la traduction de l'œuvre dramatique de Schiller, due à M. Yxart, auteur du *Fortuny*, publié déjà par cette collection. Le tome I est digne de figurer à côté du Shakespeare de M. Menendez Pelayo qui fait partie de la même collection. — A. Savine.

— M. José Balari y Jovany, professeur de philosophie et de littérature à l'Université de Barcelone, vient de publier le discours lu par lui à la séance solennelle de début d'année (Oracion inaugural, 1881. Barcelona, Jaime Jepus, in-4 de 34 pages). Il traite de *la Formation de la langue castillane*. Dans ce travail écrit un peu hâtivement de l'aveu même de l'auteur, mais cependant très nourri de faits, la partie bibliographique est particulièrement intéressante. Bien que la plupart des philologues qui se sont occupés du Castillan sont des Français ou des Allemands, il était bon de rappeler les travaux du chanoine Bernardo Aldrete qui, dès le début du dix-septième siècle, devinait la descendance directe du latin de sa langue natale, réfutant par avance les théories hasardées de Raynouard, et ceux de l'érudit Gregorio Mayans y Siscar au dix-huitième siècle. M. Balari s'acquitte de ce devoir avec un patriotisme discret. — A. Savine.

Italie. — *Le Livre* annonce la publication, à Rome, des poésies latines du pape Léon XIII. Ces poésies paraîtront traduites en italien. Une partie d'entre elles a déjà été imprimée sous leur forme originale.

— Les réponses de la chambre de commerce de Catane à l'enquête du Parlement italien sur la marine marchande viennent de paraître (Catane, Pastore, 1881, in-4 de 32 p.) Rédigées par M. de Luca Carnazza, professeur à l'Université de cette ville, elles contiennent des remarques instructives sur la situation économique de l'Italie : à ce titre elles nous intéressent. On y apprend notamment, non sans quelque surprise, que le cabotage italien se plaint de la concurrence que lui fait le cabotage français (p. 3). Parmi les réformes réclamées, figurent l'abolition de l'impôt sur la richesse mobilière, et des impôts d'enregistrement et de timbre, ainsi que la forte réduction des taxes maritimes (p. 16). — Bernon.

Publications nouvelles. — *Démonstration catholique contre le positivisme, le matérialisme et la libre-pensée de M. Littré, Robin, Renan*, etc., par l'abbé Pernet (2 vol. in-8, Bray et Retaux). — *Fin du monde présent et mystères de la vie future*, conférences prêchées à la cathédrale de Chambéry, par l'abbé Arminjon (in-12, Palmé). — *Les problèmes de la vie : Recherches sur le passé, le présent et l'avenir*, par C. Docteur (in-8, Palmé). — *Conférences sur le purgatoire et le culte des morts*, d'après les prédicateurs contemporains (in-12, Palmé). — *Annuaire de l'économie politique et de la statistique* (38e année), par MM. Guillaumin, Joseph Garnier, Mce Block, etc. (in-18, Guillaumin). — *Les Caractères de La Bruyère*, publiés par D. Jouaust avec une préface par L. Lacour (2 vol. in-18, Libr. des Bibliophiles). — *Petits musées de Hollande et grands peintres ignorés, Exposition archéologique de Bruxelles* (1880), par C. Charles Casati (in-8, Didier). — *Le Faust de Gœthe*, traduction nouvelle en vers français, par A. Daniel (in-12, Plon). — *Les parricides*, poésies anti-républicaines (1870-1873), par Edouard Briault (in-12, Forestier). — *La Chasse au roi*, par Paul Féval (in-12, Palmé). — *Perdue*, par Henry Gréville (in-12, Plon). — *L'Expiation d'un père* (in-12, Palmé). — *Le Docteur Paradis et sa famille* 1730-1881), par l'abbé Boussard (in-8, Putois-Cretté). — *Comment on devient millionnaire. Aventures de M. Julbaud à la Guyane française*, par Mme Marie Cassan (in-12, Blériot). — *Chez les Magyars*, par Georges du Vallon (in-12, Blériot). — *Contemporains et successeurs de Shakespeare*, par A. Mézières (in-12, Hachette). — *Œuvres inédites de Bossuet*, découvertes et publiées sur les manuscrits du Cabinet du Roi et des Bibliothèques Nationales, de l'Arsenal, etc. Tome Ier : *Le Cours royal complet sur Juvénal* (gr. in-8, Firmin-Didot). — *Les Prédicateurs célèbres de l'Allemagne. Leur vie, leurs œuvres*, par l'abbé G. Renoux (in-8, Bray et Retaux). *Voyages dans les Vosges*, par l'abbé Chapiat (in-12, Palmé). — *Lettres sur l'Amérique*, par Xavier Marmier (2 vol. in-12, Plon). — *Histoire de Charles VII.* Tome I, *le Dauphin*, par M. de Beaucourt (gr. in-8, Libr. de la Société Bibliogr.). — *Le Maréchal Bugeaud, d'après sa correspondance intime et des documents inédits* (1784-1849), par le comte H. d'Ideville. Tome Ier (in-8, Firmin-Didot). — *La guerre continentale et les personnes*, par Jules Guelle (in-8, Baudoin). — *Manuel de la croisade des Francs-Catholiques*, par Mgr Fava, évêque de Grenoble, (in-18, Vincent et Perroux, à Grenoble.) — Visenot.

Le Gérant : L. Sandret.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS ALGÉRIENNES ET TUNISIENNES.

1. *Instructions nautiques sur les côtes de l'Algérie*, par le contre-amiral MOUCHEZ, membre de l'Institut. Paris, Impr. nation. Challamel, in-4 de XII-234 p. Prix : 2 fr. 50. — 2. *Notices scientifiques, historiques et économiques sur Alger et l'Algérie* (Congrès de 1881). Alger, Ad. Jourdan, in-12 de 420 p. avec un plan. Prix : 3 fr. — 3. *De Mogador à Biskra; Maroc et Algérie*, par J. LECLERCQ. Paris, Challamel, 1881, in-12 de 258 p. avec une carte. Prix : 4 fr. — 4. *En Algérie. Souvenirs d'un Provinois*, par E. BOURQUELOT. Paris, G. Chamerot, 1881, in-12 de 470 p. Prix : 3 fr. 50. — 5. *Etapes sahariennes*, par FERNAND PHILIPPE. Alger, Ad. Jourdan, 1880, in-12 de 163 p. avec une carte. Prix : 3 fr. — 6. *Bel-Abbès et son arrondissement*, par L. BASTIDE. Oran, Ad. Perrier, 1881, in-8 de 462 p. avec 2 cartes. — 7. *Situation politique de l'Algérie*, par F. GOURGEOT. Paris, Challamel, 1881, in-8 de 190 p. Prix : 5 fr. — 8. *Les oasis de l'Oued Rir'*, en 1856 et en 1880, avec une carte des forages artésiens. Paris, Challamel, 1881, in-12 de 51 p. Prix : 3 fr. — 9. *L'Algérie au point de vue belge*, par Fr. LANCELOT. Paris, Challamel, 1882, in-8 de 40 p. Prix : 1 fr. 25. — 10. *Géographie physique de l'Algérie*, par MAC-CARTHY. Alger, Ad. Jourdan, 1881, in-12 de 16 p. — 11. *Station thermale d'Hammam-Rirha*, par le Dr E. RENARD. Alger, Fontana, 1880, in-8 de 60 p. — 12. *Hammam-Rirha, station d'hiver*, par le Dr T. LANDER BRUNTON. Alger, Fontana, 1880, in-8 de 16 p. — 13. *De la sécurité dans les villages et dans les tribus*, par ABDALLAH. Alger, Fontana et Ce, 1880, in-8 de 38 p. — 14. *De la transcription pratique des noms arabes en caractères latins*, par le général PARMENTIER. Paris, 1880, in-8 de 35 p. — 15. *Notions succinctes de grammaire kabyle*, par AHMED BEN-KHOUAS. Alger, Ad. Jourdan, 1881, in-16 de 86 p. cart. — 16. *La question tunisienne*, par EDM. DESPOSSÉS. Paris, Challamel, in-8 de 40 p. Prix : 2 fr. — 17. *De l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage*, par l'ARCHEVÊQUE D'ALGER. Alger, Ad. Jourdan, 1881, in-8 de 64 p. avec carte et dessins. Prix : 4 fr. — 18. *Création d'un service de caravanes entre Djerba et le centre de l'Afrique*, par D. BORDIER. Alger, Bouyer, 1881, in-8 de 25 p. — 19. *Description géographique de Tunis et de la Régence*, par le commandant VILLOT. Paris, Challamel, 1881, in-8 de 47 p. avec une carte. Prix : 2 fr. — 20. *Campagne du Maroc, en 1844, Récits militaires*, par ACH. FILLIAS. Alger, Bouyer, 1881, in-8 de 40 p. avec une carte. — 21. *Les Saints de l'Islam*, par le colonel C. TRUMELET. Paris, Didier, 1880, in-12 de LXIX-442 p. Prix : 4 fr.

1. — En même temps que le vaste territoire compris dans les limites actuelles de l'Algérie s'ouvrait progressivement aux investigations de la science historique, et que les ruines explorées révélaient aux archéologues l'organisation de l'administration romaine à peine indiquée par les écrivains de l'antiquité, un savant hydrographe, M. le contre-amiral Mouchez suivait le littoral, examinant les ports et mouillages, et fixant avec soin les points de reconnaissance, comme pour contrôler et réduire à néant l'assertion de Salluste, si propre à terrifier les navigateurs : *Mare sævum, importuosum*. Mais les contours de la côte septentrionale de l'Afrique, le régime de la mer et des vents, dans toute cette zone, sont aujourd'hui assez connus pour qu'on sache ce qu'il faut rabattre de l'affirmation, si tranchante, de l'auteur latin. Les tempêtes n'y sont pas plus fréquentes que dans d'autres parages

du globe, et les vents de la partie ouest, qui amènent les orages, ne sont dominants que pendant la mauvaise saison. Ce qui prouve d'ailleurs que ce littoral n'était pas si inhospitalier, c'est que le nord de l'Afrique devint, sous la domination carthaginoise, le siège d'une grande puissance maritime. Une autre preuve, c'est le mouvement continuel de la flotte organisée par l'empereur Commode, tout exprès pour transporter à Rome les blés de l'Afrique. Enfin, il faut rappeler que plus tard il se créa une *marine africaine* (Zosime, II, ch. XXII).

Quoi qu'il en soit, M. Mouchez, à l'aide de divers signaux géodésiques en vue et des éléments de la triangulation qui lui avaient été communiqués par le dépôt de la Guerre, a calculé la position de chaque station, en sorte que la détermination des contours du rivage était obtenue directement, soit par recoupement, soit par calcul des triangles verticaux formés par la hauteur de la station et l'angle de dépression relevé au théodolite. De laborieux sondages furent exécutés, avec les précautions que pouvait exiger sa grande expérience, pendant que, du navire, qui n'avançait que de deux milles, chaque jour, on faisait, à chaque mouillage, une vue très complète de la côte voisine avec angles azimutaux. Comme il n'est pas sans intérêt de faire connaître la somme de travail exigée par un lever de ce genre, nous citerons les résultats qui ressortent des observations du contre-amiral. L'étendue de la côte levée est de 630 milles marines ou 1150 kilomètres. Le lever topographique de 1150 kilomètres a exigé 1376 stations au théodolite. Il a été pris du bord, à diverses distances du rivage, 249 vues de côte, indiquant minutieusement tous les détails visibles de la mer. Ces travaux, qui ont été exécutés en cinq campagnes d'été d'une durée de deux à cinq mois, ont produit : 1° une carte minute au 1/2500e en 60 feuilles, donnant à la côte de l'Algérie un développement de 54 mètres, qui a permis de rendre bien apparents les moindres détails topographiques ; 2° cette carte étant trop grande pour la publication, on l'a réduite au quart, ce qui donne 13 feuilles particulières; 3° vingt plans particuliers à l'échelle moyenne de 1/10000e, indiquant les ports et principaux mouillages ; 4° un volume d'instructions nautiques, accompagné d'un album d'une centaine de vues.

L'Algérie tenait donc à remercier M. Mouchez du service qu'il a rendu aux intérêts commerciaux, et l'occasion s'est présentée lorsque ce savant résuma, au congrès de 1881, ses idées sur les ports de cette belle côte, où le mauvais temps est exceptionnel et de peu de durée. Depuis La Calle jusqu'à Nemours, on compte en réalité huit grands ports; ce sont : Bône, Philippeville, Bougie, Alger, Oran, Arzew, Mers-el-Kebir et Beni-Saf. Si aucun d'eux n'est complètement achevé, il faut reconnaître qu'ils sont tous en état d'abriter de nombreux

bateaux à vapeur en tout temps et par n'importe quelle mer. Le port de Bône, pour la défense duquel la nature semble avoir tout fait, est splendide ; on y aborde à quai avec une grande facilité. Celui de Bougie, qui peut être considéré comme le Brest futur de l'Algérie, excite l'admiration des marins, au point de vue de la configuration. Mais nous croyons qu'on a cédé à un enthousiasme patriotique en disant que cette magnifique échancrure, pratiquée entre de hautes falaises, pourrait, hérissée de canons, neutraliser les efforts de l'Angleterre dans la Méditerranée. Mers-el-Kebir, le *Portus Divinus* des Romains, a une importance militaire fort appréciée. Quant au port d'Alger, qui ne dépassait pas, au temps des Turcs, le commencement de la jetée du nord, il prête beaucoup à la critique, en raison des courbes à contresens et des jetées à contrevents qu'il présente. Cependant, tel qu'il est, il rend de grands services au commerce, et peut recevoir quelques vaisseaux de guerre.

2. — L'Algérie est peu connue ; on dirait qu'elle est encore sous l'influence de la révélation. Il s'ensuit qu'on ne se fait pas une idée exacte de l'état actuel de cette intéressante et riche colonie. Le comité d'organisation du Congrès de l'Association française à Alger n'a pas voulu manquer à la tradition, qui semble s'établir, d'offrir aux membres y prenant part, et en même temps au public, un ensemble de notions destinées à vulgariser, qu'on nous passe le mot, la région où s'est tenue la session. Il voulait faire un opuscule, une sorte de *compendium* des questions algériennes ; et voilà qu'il produit un gros volume, sans avoir épuisé la matière. Le livre se divise en deux parties, dont la première comprend dix-neuf mémoires sur la géologie, l'anthropologie, la botanique, l'histoire, l'administration générale, l'instruction publique, l'organisation de la justice, le système financier, et l'agriculture. Dans la seconde partie, qui s'adresse particulièrement aux touristes et aux gens du monde, on a groupé les éléments si curieux de la monographie d'Alger, l'ancien repaire des corsaires de la Méditerranée. Des sujets d'une nature si diverse ne pouvant être analysés et discutés que dans un article spécial, nous avons indiqué, par leurs titres et sans le moindre détail, les principaux chapitres de cette savante publication.

3. — En comparaison de l'Algérie, où notre industrie a pénétré, depuis cinquante ans, le Maroc, qui confine à notre colonie, est resté fermé à la civilisation européenne ; les inventions modernes n'existent pas pour cette contrée ; nulle voie ferrée, nulle route ne sillonne son immense territoire ; le télégraphe n'y a point fait son apparition. Le contraste est frappant, lorsqu'on passe d'un pays à l'autre. Observateur sans parti pris, écrivain habile, M. J. Leclercq en a fait la remarque, et il ajoute très judicieusement : « Le despote du Maroc,

trouvant sa sauvegarde dans l'envie réciproque de ses voisins, s'oppose à toute réforme, à toute innovation, car il est convaincu que l'introduction de nos idées entrainerait la ruine de son empire, fondé sur un système politique et religieux qui est la négation de la civilisation. » Dans le passage, où figure la description de Tanger, l'auteur s'étonne qu'il n'existe là ni état civil, ni recensement ; il ignore sans doute qu'aux yeux d'un vrai croyant, Dieu seul a le droit de *tenir registre des hommes*. Ce chapitre est une peinture très réussie de ces villes mauresques, où le touriste nouvellement débarqué se sent au premier abord si désorienté, si ahuri, qu'il éprouve quelque peine à coordonner les impressions multiples qui l'assiègent toutes à la fois, au milieu de ce monde qui n'a plus rien de commun avec l'Europe. Toutes les particularités relatives aux mœurs et aux coutumes locales y sont notées comme à plaisir : « Que de fois j'ai été frappé, dit l'auteur, de la distance qui sépare le musulman du chrétien dans la manière de vivre, les usages, les règles de l'étiquette et les moindres actions ! On façonnerait plus facilement un Chinois qu'un habitant de la Mauritanie. Il semble que le Maure et l'Européen soient deux contraires. Si l'Européen se lève et se découvre devant une personne qu'il honore, le Maure au contraire reste assis et la tête couverte, et il va même jusqu'à se déchausser pour entrer dans une maison ou dans une mosquée, ce qui chez nous passerait pour fort inconvenant, etc. »

A part cette atmosphère délicieuse et le ciel bleu des *Mille et une nuits*, l'auteur du charmant voyage *De Mogador à Biskra* déclare (p. 124) qu'il laisse à d'autres le soin de décrire méthodiquement et minutieusement les cités marocaines, qui bien que stéréotypées les unes sur les autres, présentent, vues de la mer, un coup d'œil séduisant, avec leurs maisons d'une blancheur éclatante, leurs minarets élancés et leurs murailles que découpent des lignes crénelées sur un ciel d'azur.

A cette intéressante pérégrination le long de la côte marocaine, M. J. Leclercq a joint le récit de quelques excursions en Algérie ; mais il a compris que, pour ne pas augmenter inutilement le catalogue, déjà si volumineux, de la littérature africaine, il devait se borner aux lieux les moins souvent décrits ou dont la peinture laisse à désirer. Nous recommandons aux amateurs de pittoresque l'ascension du pic de Lella-Khedija (p. 209). Cette montagne, faite pour tenter les membres du Club alpin, et dont le sommet est considéré par les Kabiles du Jurjura comme un lieu saint, doit son nom à une sainte femme, qui du fond de sa tombe opère encore des guérisons miraculeuses, au dire d'un berbère, actuellement assesseur du conseil général d'Alger. Plus loin, à la page 233, l'auteur se sent émerveillé par la

vue du Sahara, parce qu'à l'absence de bornes visibles vient se mêler l'absence complète de bruit et de mouvement. On ne saurait mieux rendre la poésie de ses sensations que ne l'a fait M. J. Leclercq, dans un style imagé et plein d'art.

4. — Le titre : *En Algérie* figurait déjà sur le livre de M. Paul Bourde qui a été analysé ici (mars 1881). C'est un titre vague et qui laisserait la critique dans l'embarras, si M. E. Bourquelot n'avait eu la précaution de dire (p. 16) : « Je commence ces notes prises à vol d'oiseau et sans plan arrêté..., » et ailleurs (p. 42) : « Ces détails sont sans doute bien connus de la plupart des lecteurs, aussi n'ai-je pas la prétention de rien dire de nouveau à ce sujet ; je déclare donc une fois pour toutes que je raconte les choses que j'ai vues, sans me préoccuper de ceux qui les ont vues et racontées avant moi. » D'ailleurs, avant de se présenter sous la forme un peu ambitieuse d'un volume, les *Souvenirs d'un Provinois* (c'est le sous-titre) avaient paru en feuilletons dans le journal la *Feuille de Provins*.

Voici, à trente heures de Marseille, une colonie florissante, dont la prospérité et la richesse provoquent l'admiration des étrangers ; voici des colons courageux et persévérants, auxquels la misère et la fièvre n'ont épargné aucune souffrance, qui n'ont pas eu moins à lutter contre la rapacité des indigènes que contre les ardeurs du climat. Croyez-vous que c'est pour contempler leur œuvre étonnante qu'on traverse la mer? Vient-il à l'idée des touristes français de s'intéresser à une entreprise si glorieuse pour la métropole? Non ; ces touristes ont d'autres soucis, et leur curiosité va chercher, dans chaque ville, la physionomie du quartier africain, comme s'il n'y avait pas autre chose à voir que les scènes de cafés maures, les danses de nègres, les marchés kabiles, les mœurs juives, les boutiques des Mozabites, ou les costumes abrahamiques des paysans musulmans. De même, M. E. Bourquelot, bien qu'il sache parfaitement que, pour juger de la véritable situation d'une colonie et pour se faire une idée exacte des éventualités de l'avenir, il convient de regarder, non du côté de l'élément vaincu, mais du côté de la race conquérante, il se promène au milieu des races indigènes, dans l'espoir de comprendre ce qui frappe ses yeux. Mais il y faut une préparation, tant les usages diffèrent.

Estime qui voudra la musique arabe. M. E. Bourquelot se demande ce qu'il peut y avoir d'agréable pour des oreilles européennes dans les séries de tons et de demi-tons qui sont la base de ce système musical. S'il porte son attention sur les tambours qui forment le seul accompagnement, il distingue bien une sorte de rythme ; mais ce rythme ne lui paraît avoir aucun rapport avec celui de l'air qu'on joue. Nous citerons à ce propos un fait qui prouve le peu de goût des indigènes. C'est M. Villoteau qui parle : « J'ai connu, dit-il, à Paris,

un arabe qui aimait passionnément la *Marseillaise*, et qui me priait souvent de lui jouer cet air sur le piano ; mais lorsque je commençais à le jouer avec son harmonie, il arrêtait ma main gauche en me disant : Non, pas cet air-là ; l'autre, seulement. Ma basse était pour son oreille un second air qui l'empêchait d'entendre la *Marseillaise*. » Tel est l'effet de l'éducation sur les organes.

5. — Au mois de janvier 1874, le général Liébert, commandant supérieur de la division de Constantine, recevait l'ordre de rétablir le calme et la sécurité dans la région qui entoure Ouargla. Son expédition, favorisée par la saison d'hiver, s'accomplit avec d'autant plus de succès que les Oasiens eux-mêmes avaient sollicité notre assistance. C'est le journal de cette marche à travers le Sahara que M. Fernand Philippe a publié, sous ce titre : *Etapes sahariennes*. Laissant de côté les indications stratégiques qui n'ont de valeur que pour les hommes appartenant à l'armée, on s'intéressera peut-être à certaines remarques sur ce monde, si peu accessible à la civilisation. Les détails de mœurs y abondent ; la mer de sable, presque aussi redoutable que l'océan, y est représentée avec ses vagues et ses tempêtes, contre lesquelles luttent en vain les caravanes et les habitants des palmeraies. Le style répond aux impressions de l'auteur ; il est tout spontané, alerte, sans prétention à la phrase littéraire. Ces notes, qui portent le cachet de l'actualité, pourront « servir de guide et de passe-temps à ceux qui voyageront par le même chemin. » Nous savons gré à M. F. Philippe d'avoir ajouté à son récit des considérations générales sur les confréries religieuses de l'Afrique, dont l'opposition constante a créé tant d'embarras à la France, depuis la conquête. Mais il nous est impossible de le laisser plus longtemps dans l'ignorance de la signification qui appartient aux expressions *soufi* (p. 116) et *ouird* (p. 125). Les continuateurs des Néo-Platoniciens et des Gnostiques ont tiré l'adjectif *soufi* du mot *souf* « laine », et non du grec σοφός, comme on le suppose généralement. Il est de règle, chez les ascètes musulmans, de porter une robe de laine grossière. Quant au mot *ouird*, auquel on a attribué le sens de *rituel*, il signifie réellement *initiation*, et le *mourid* est un initié.

6. — Le livre publié par M. L. Bastide, sous le titre de *Bel-Abbès et son arrondissement*, est une description historique et statistique de la colonisation dans la plaine de la Mekerra. Dans la pensée de l'auteur, il importait de donner, par l'exemple de sa ville adoptive et de la richesse qui s'y maintient, une preuve nouvelle de l'aptitude des Français à coloniser, et c'est pour atteindre ce but qu'il a consigné dans un in-octavo volumineux la notice de Bel-Abbès et de ses diverses transformations, depuis 1847 jusqu'à nos jours, sans oublier l'influence exercée sur la population indigène par notre installation et

par le travail des cultivateurs européens. On ne pouvait mieux choisir, car c'est, de beaucoup, le centre agricole le plus prospère que nous ayons créé en Algérie. Bien que n'ayant pas plus de trente-cinq ans d'existence, la ville, érigée en sous-préfecture, compte déjà 12,000 habitants, et on y signale des fortunes considérables. Avant toutes choses, les gens de la localité demandent que l'on construise promptement la ligne qui doit prolonger leur chemin de fer dans le sud jusqu'à Magenta, leur crainte étant que la ligne d'Arzew à Saïda ne leur fasse une concurrence désastreuse pour le commerce de l'alfa. Il n'y a rien que de très légitime dans ces aspirations. Combien d'autres régions sont dans le même cas! Voyez les belles forêts de cèdres de l'Aurès; tant qu'elles seront privées de voies de communication, elles demeureront sans valeur, comme une mine d'or encore enfouie sous la terre. Donc il ne faut pas attendre que la colonisation soit développée pour construire des chemins de fer, il faut construire des chemins de fer pour développer la colonisation. C'est un axiome accepté par tous ceux qui savent, comme M. L. Bastide, que la question algérienne n'est qu'une question économique.

De pareilles monographies sont fort instructives, parce que, resserrées dans un cadre bien fait, traitées avec une certaine abondance de documents choisis, ne se perdant pas en généralités sur les divers systèmes de colonisation, elles laissent au pays ainsi étudié sa physionomie particulière, et révèlent en même temps les prodiges accomplis par les efforts du colon, sous les auspices et avec l'aide de l'administration.

7. — Le sujet que traite M. Gourgeot est plus vaste; il comprend la *Situation de l'Algérie en* 1881. En présence des événements de la Tunisie et de l'insurrection dont le sud oranais est le théâtre, il a semblé opportun à l'auteur de se livrer à une étude raisonnée des causes permanentes qui provoquent et entretiennent l'agitation dans la colonie, aussi bien dans le Tell que dans le Sahara, et de chercher les moyens d'y ramener la sécurité. En conséquence, il soumet à un examen approfondi les origines de la grande tribu des Oulad Sidi-Cheikh, à laquelle appartient Bou-Amama (et non Bou-Aména), sa puissance sous le rapport de la guerre, son influence sur les oasis voisines du Maroc, le nombre de ses clients. Malgré quelques développements oiseux que contient cette partie du livre, on ne lira pas sans intérêt le tableau de ces prieurés (zaouia), où s'ourdissent sans cesse les intrigues de la société nomade, placée sous le patronage de Sidi-Cheikh. C'est peint d'après nature. Nous aurions voulu cependant que l'auteur, au lieu de se borner à l'historique d'une tribu, fît connaître également l'état politique des oasis du Zab. Un coin de la région des sables ne suffit pas à justifier l'assertion suivante (p. 71): « A la société indi-

gène, qui hait les chrétiens par fanatisme, qui hait ses conquérants par tradition, nous avons apporté le pire de tous les maux, la ruine ! » M. Gourgeot est pessimiste ; il sent que la révolte est dans l'air ; qu'il suffirait d'un incident quelconque pour la faire éclater, par exemple de l'insuccès d'une expédition (p. 72).

Après avoir dit de fort bonnes choses sur les partisans de Bou-Amama, il pénètre dans le Tell, où les administrateurs civils ont remplacé les chefs des bureaux arabes. Là il constate, en termes peu consolants, que les indigènes, d'après leur organisation nationale comme d'après les annales du pays, nous regardent comme leurs plus grands ennemis (p. 86). Notre domination se présente-t-elle à eux sous des dehors assez bienfaisants pour nous les attacher, sinon par la communauté d'idées, du moins par la satisfaction de leurs intérêts ? D'un côté, nous avons amoindri l'autorité des aghas, chefs militaires ; de l'autre, nous avons supprimé le pouvoir spirituel des marabouts, chefs religieux. Le fait est incontestable ; notre politique nous en faisait un devoir. Mais nous aurions dû nous arrêter là et ne pas commettre la faute de naturaliser les Juifs de l'Algérie, et d'en faire les égaux des musulmans (p. 87). L'application du décret est une injure faite aux sectateurs de Mahomet, ajoute M. Gourgeot, et les conséquences de cet acte deviennent désastreuses pour la colonie. Déjà une grande partie de la population française proteste contre l'envahissement par les Juifs des fonctions électives, et contre les tendances qu'ils manifestent à ne laisser représenter l'Algérie que par des hommes choisis par eux (p. 88).

Sans nous associer aux idées sur lesquelles s'appuie cette discussion, nous arrivons à l'occupation militaire de nouveaux points (p. 113). La chaîne de montagnes qui s'étend du Djebel Aamor au territoire des Oulad Djerri, où sont situés les ksours d'Aïn-Seficifa, de Tiout, de Mograr, d'Asla et d'El-Abiadh, renferme au sud-ouest nos remparts naturels. C'est sur cette ligne qu'il convient d'établir des garnisons et de surveiller les routes que suivent ordinairement les chefs d'incursions. On fera bien de modifier l'article du traité de délimitation entre la France et le Maroc ; car il y aurait imprudence à laisser subsister une clause conçue en ces termes : « Quant au pays qui est au sud des ksours des deux gouvernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable, et que c'est le désert proprement dit, la délimitation en serait superflue. » En résumé, que veut M. Gourgeot pour le repos et la prospérité de l'Algérie ? Quelle est la conclusion de son livre ? Il est indispensable, dit-il, que l'on établisse deux classes de fonctionnaires : les administrateurs civils et les fonctionnaires politiques. Ces derniers, choisis exclusivement parmi les officiers, joindront à la connaissance parfaite de la législation algérienne des notions

étendues sur la religion, les mœurs, le code et le langage des indigènes. De pareils hommes ne se rencontrent pas facilement. Il en est un cependant qui possède au suprême degré les talents nécessaires pour mener les choses à bien. C'est le maître dans les questions algériennes ; mais cet homme, écœuré par les attaques injustes auxquelles il a été en butte, habite les bords glacés de la Néva... (p. 186). » On voit que M. Gourgeot goûte peu le régime civil.

8. — L'introduction de nos méthodes de forage dans le Sahara, a été un immense bienfait pour les populations de cette portion de l'Algérie, et la brochure sur *les Oasis de l'Oued Rir' en* 1856 *et en* 1880 en fixe les résultats par des chiffres empruntés aux rapports officiels. C'est du département de Constantine qu'il est question. Dans l'espace de vingt-quatre ans, on y a exécuté : 1° 179 recherches d'eaux jaillissantes, représentant une longueur forée de 15,035 mètres, qui a fourni 224 nappes ascendantes et 330 jaillissantes, débitant ensemble 175,757 litres par minute ; — 2° 297 recherches d'eaux ascendantes, représentant une longueur forée de 5,931 mètres, qui ont fourni 225 nappes potables et 37 jaunâtres. Au 1er juin 1880, la profondeur totale forée donnait donc une longueur d'un peu plus de 20 kilomètres. Les chefs de l'administration française ont constaté qu'un certain nombre d'oasis, non seulement se sont relevées de leurs ruines, mais se sont presque transformées, en remplaçant les vieilles plantations par de nouvelles et en améliorant leur situation vis-à-vis des nomades. On voit en outre les Rouar'a s'adonner actuellement à la culture de l'orge, sur de grandes étendues. Ce qui ajoute à la valeur de cette statistique des puits artésiens du Sahara oriental, c'est la notice historique des Ben-Djellab, descendants des Mérinides, qui furent les princes du pays jusqu'à la prise de Tougourt.

9. — C'est dans un intérêt national que M. Fr. Lancelot publie une longue notice sous le titre : *L'Algérie au point de vue belge*. Persuadé que ce qui empêche l'émigration de se diriger vers la colonie française, c'est l'idée fausse qu'on s'en fait, il s'efforce de la réhabiliter, en un style passablement engageant. En effet rien n'est tenace comme un jugement accepté par le public sur une question, suivant l'expression d'un écrivain autorisé. La question a beau changer d'aspect, l'opinion n'évolue qu'avec une extrême lenteur, car il lui faut non seulement se renseigner à nouveau, mais encore renoncer à sa première appréciation. C'est ce qui arrive pour l'Algérie. On en est encore aux récits que nous faisaient les journaux, il y a quarante ans. De toutes ces publications qui initiaient la France aux mœurs et aux singularités de la nouvelle possession, il nous est resté l'idée d'un pays extraordinaire : des forêts de palmiers au milieu des dunes de sable, des lions et des panthères s'élançant des gorges sauvages, des

hordes en burnous blancs sur des coursiers rapides, des colons minés par la fièvre, des zouaves gravissant les montagnes, la fumée de la poudre, des minarets élégants qui se profilent sur un ciel bleu, des actes héroïques dans un décor splendide ! Tel est le tableau, trop bizarre pour séduire, auquel M. Fr. Lancelot cherche à substituer la situation réelle de l'Algérie, en décrivant dans la première partie de son opuscule, le paysage, le climat, les différentes populations. Ailleurs il énumère en agronome émérite toutes les ressources du règne végétal et met en relief la richesse incalculable des mines. Mais peut-on espérer que les Belges s'expatrieront pour venir dans une contrée dépourvue de houille ?

10. — Dans un résumé succinct de ses trois éléments principaux : la terre, l'eau et l'air, M. Mac Carthy, l'habile géographe, présente la géographie physique de l'Algérie, avec ses divisions bien tranchées et parfaitement définies. Ainsi, pour ne citer que la zone des Hauts Plateaux, voici ce qu'on lit, au premier chapitre : « Sur un long espace de ses parties centrales, le Tell est séparé du Sahara proprement dit par des plaines élevées, appelées avec raison les Hauts Plateaux, et qu'avec raison aussi les Arabes, pour des considérations climatologiques très fondées, regardent comme appartenant au Sahara. Tout en adoptant cette opinion, nous nous sommes crus autorisés, par l'aspect de ces grandes plaines, si semblable à celui de toutes les steppes, par le développement extraordinaire qu'y ont pris quelques plantes de la famille des stipées, entre autres l'*halfa*, à les nommer les *Hautes Steppes d'halfa*. » Quoi qu'il en soit, elles isolent bien positivement le Tell du Sahara, dont elles sont séparées elles-mêmes par une bande large de murailles rocheuses parallèles dont l'ensemble est connu sous le nom de *Bourrelet saharien*.

11. — Au moment où l'Algérie vient d'être dotée d'un établissement hydrothérapique à Hammam-Rir'a, le docteur E. Renard a pensé qu'il serait utile de présenter aux intéressés le résumé des renseignements indispensables sur la nouvelle station balnéaire. Les médecins y trouveront ce qui concerne la composition des eaux, les indications thérapeutiques, ainsi que les résultats constatés depuis un grand nombre d'années. Quant aux malades, ils y puiseront la confiance dans la vertu des sources.

Hammam-Rir'a est à l'est de Miliana, à 30 kilomètres de la mer, sur un des plateaux de ce pays tourmenté. Les eaux chaudes à 44° jaillissent du versant sud-est de la montagne. Ce fut en 1842 qu'on les découvrit sur l'emplacement des *Aquæ Calidæ*, signalées par les auteurs anciens. A côté de l'hôpital militaire, a été construit un hôpital civil. Des piscines sont réservées pour les israélites et les musulmans. Admettant, comme ses prédécesseurs, que l'action médicatrice de ces

eaux réside dans la thermalité, le docteur E. Renard explique la marche du traitement pour les affections chroniques, telles que le rhumatisme articulaire, la sciatique, l'anémie, la rétraction des muscles et la goutte. Ce sont ces instructions qui donnent le plus de valeur à son savant mémoire.

12. — Un long article du médecin anglais T. Lander Brunton, publié récemment dans une revue médicale, *The Practitioner*, sous le titre : *Hammam-Rir'a, Station d'hiver pour les goutteux et les rhumatisants*, a été traduit en français par le docteur Longuet. L'exemplaire que nous recevons de cette notice, si favorable à l'Algérie, nous obligerait à revenir sur la vertu de ces bains, si le sujet n'était pas en dehors de nos études. Qu'il nous suffise de mentionner, dans le voisinage des sources chaudes, l'eau ferrugineuse acidulée froide dont les hydrologues comparent le goût à celui de l'eau d'Orezza. Ses propriétés digestives et reconstituantes seront mieux appréciées, à mesure que le transport en bouteilles en aura vulgarisé l'usage au delà de l'arrondissement de Miliana (*Voir l'article précédent*).

13. — Les colons de l'Algérie se plaignent de n'être pas protégés. Quand ils ont un beau champ de blé, les indigènes viennent la nuit et volent les épis ; quand ils ont une belle vigne, les indigènes y amènent leurs bêtes et les saccagent. Les attentats contre les personnes ont lieu fréquemment dans les fermes isolées. Comment donc obtenir la sécurité sur toute la surface du pays? Telle est la question qui préoccupe M. Abdallah, arabe naturalisé et qui a eu l'honneur de servir dans l'armée en qualité d'officier. Le plus sûr moyen, à ses yeux, d'arriver à la pacification des tribus, c'est de séparer l'armée de l'administration, de supprimer le territoire militaire et les bureaux arabes, de mettre les garnisons dans les centres suspects, au lieu de les maintenir dans les grandes villes, où elles ne font que le service de place. On devra en même temps rétablir la responsabilité collective. Enfin on organisera une police politique pour surveiller les menées des agitateurs. Excellente idée ; mais au moins qu'elle soit mise à exécution.

Les Français ne liront pas sans sourire les pages où M. Abdallah fait défiler ses coreligionnaires, drapés dans des haillons, traînant à travers nos villes et nos campagnes leur gueuserie superbe et leur philosophique insouciance. Que de choses dans cette simple réflexion ! « Ce que l'arabe trouve sous sa main lui paraît fait pour ses besoins, et de cette erreur à une appropriation instantanée, il n'y a qu'un pas.»

14.— Les noms arabes sont d'une transcription difficile en caractères français ; en les écrivant comme on croit les entendre prononcer, tout le monde ne les orthographie pas de la même manière ; chacun suit un système différent de figuration. Ainsi, pour ne parler que de la

géographie, le même nom est écrit, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, sur les cartes et sur les plans. C'est dans le but d'établir l'uniformité d'orthographe dans les actes de l'état civil en Algérie, ainsi que dans les sommiers du domaine et sur les feuilles dessinées par le service topographique, qu'un *Vocabulaire des noms de personnes et de lieux en arabe et en français* a été publié par MM. de Slane et Gabeau, sous les auspices du gouverneur général de l'Algérie, en 1868. Un mode de transcription fut fixé officiellement, et il fut convenu qu'on se conformerait à celui dont se sont servis les rédacteurs de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, parce qu'il remplit bien les conditions du problème. Mais M. le général Parmentier, se proposant un autre but, ne s'occupe que d'une notation *pratique*, qui reproduise les mots arabes, *dans leur sonorité*, aussi fidèlement que possible, au moyen de nos lettres simples ou combinées. Il veut amener ses compatriotes à écrire *cheikh* « vieillard » au lieu de *chaikh*, *cheikr* ou *scheik*, etc. Il lui répugne de lire ici *cadi*, là *cadhi*, et ailleurs *kadi*. Alors il passe en revue toutes les lettres de l'alphabet arabe, en examine la valeur, et leur cherche un équivalent dans l'alphabet français. Cette innovation, si ingénieuse qu'elle soit, n'a qu'un inconvénient, c'est qu'elle augmente la confusion. Ne vaut-il pas mieux s'en tenir au système de l'*Exploration scientifique de l'Algérie* ?

15. — Le langage parlé en Kabilie est un dialecte de la langue berbère. Il est mélangé d'arabe dans une proportion considérable, et déjà un certain nombre de mots français ont commencé à s'y introduire. Ce dialecte est en usage non seulement dans la Kabilie, telle que nous l'avons délimitée, mais encore dans l'Oued Sahel et dans tout le massif montagneux compris entre Bougie et Sétif. Il ne possède pas de caractères à lui propres pour représenter ses sons, il ne s'écrit pas, et n'a d'autre littérature que des cantiques religieux, des chants guerriers et des poésies diverses, qui se transmettent oralement. Lorsque les lettrés de la montagne ont une lettre ou un acte à rédiger, ils emploient la langue arabe qu'ils écrivent et qu'ils parlent. Nous possédons un *Dictionnaire français berbère* et une *Grammaire de l'idiome berbère*, mais ces ouvrages ne pouvaient pas être mis entre les mains des instituteurs que l'administration académique envoie dans les écoles du Jurjura, à cause de leur caractère scientifique. C'est pourquoi un jeune kabile, nommé Ahmed ben-Khouas, publie un traité élémentaire qu'il intitule : *Notions succinctes de grammaire kabile*. Les règles y sont exposées d'après l'excellent ouvrage du général Hanoteau, et contiennent les premiers éléments de la conversation ; mais pourquoi n'avoir pas mis à la suite de l'opuscule une série de dialogues usuels ?

16. — Il est un peu tard pour rendre compte de la brochure intitulée :

La Question tunisienne et l'Afrique septentrionale. Les événements ont marché, et la presse quotidienne, cette sentinelle vigilante, mais quelquefois passionnée, n'a laissé aucun fait important passer inaperçu. M. Edmond Desfossés a dû reconnaître, non sans une satisfaction profonde, qu'une partie de ses prévisions a été réalisée par le traité du 12 mai, qui fait de la Tunisie une dépendance de notre gouvernement algérien, en la débarrassant à cette vassalité purement nominale qu'elle subissait à l'égard de la Porte. Voici donc cette puissance, si dégénérée, si voisine de sa ruine, placée sous l'égide de la France. Mais, pour qu'il s'y opère une transformation salutaire, et que nous lui assurions l'administration économe dont elle a besoin, il importe que le Bey, mieux éclairé sur ses intérêts, ne compromette pas son avenir en écoutant les docteurs de la loi koranique. Que le Bey accepte notre protection, et son règne se terminera à souhait, puisqu'il aime le repos.

17. — Par un traité conclu en 1830, après la prise d'Alger, le Bey de Tunis a cédé, à perpétuité à la France, pour y élever un monument national au roi saint Louis, le plateau de Byrsa, qui était le centre même de Carthage, au temps de sa splendeur. Sur aucun point de la Tunisie, si ce n'est à Utique et à Sicca Veneria, il n'est possible de retrouver des vestiges plus nombreux et plus intéressants de l'antiquité. Les races les plus diverses, Libyque, Phénicienne, Punique, Romaine, Vandale, Gréco-byzantine, Arabe, Berbère, Turque enfin, s'y sont succédé. Les ruines ont remplacé les ruines, comme si ce sol était voué à la destruction. Aussi, à l'avènement de l'islamisme, les derniers débris d'un passé glorieux ont-ils été enlevés aux édifices de Carthage pour servir à l'embellissement des mosquées et des palais de la nouvelle capitale. Il ne paraissait plus rien de la cité fameuse qui avait tenu en échec la puissance romaine. On eût pu dire avec le poète :

> Temple and tower went down, now, left a site :
> Chaos of ruins ! who shall trace the void,
> O'er the dim fragments cast a lunar light.
> And say « here was, or is » where all is doubly night.

Mais, là même où se perd le regard du touriste indifférent, commence l'œuvre de l'archéologue. En même temps que Falbe, consul de Danemarck, levait le plan topographique de Carthage, les recherches que faisait Dureau de la Malle dans les auteurs grecs précisaient non seulement l'emplacement, mais la position exacte de ses principaux monuments. Après les investigations de ces savants s'accomplirent, on sait avec quel succès, les fouilles de Beulé et de M. de Sainte-Marie. Ce fut l'épigraphie punique qui tira le meilleur profit de ces efforts multipliés. En 1876, Monseigneur Lavigerie confiait aux missionnaires, établis à Saint-Louis, le soin de fouiller le sol et

de réunir dans un musée les sculptures, les objets de céramique, les armes, les ustensiles en métal, et principalement les pierres écrites, qui reparaîtraient au jour. Nous voyons par le mémoire qu'il a publié sous le titre : *De l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage*, quels résultats extraordinaires ont été obtenus dans l'emplacement défoncé. Cinq années ont suffi à recueillir 1530 inscriptions puniques, grecques, latines ; 592 statues ou fragments de statues ; et des milliers de colonnes, de vases, de lampes et de boulets antiques. Mais la découverte la plus digne d'intérêt, et qui fait l'objet d'une belle dissertation de la part du docte archevêque, c'est la nécropole des Esclaves de César. Là seulement, sur un terrain d'un demi-hectare, la pioche a exhumé 277 épitaphes parfaitement conservées. De l'étude de ces inscriptions ressort l'application de la loi qui autorisait, dans l'Empire, la libre création d'associations funératices. Cette loi permettait aux pauvres, ou, comme elle s'exprime, aux petites gens « *tenuioribus* » de s'associer pour pourvoir aux obsèques (p. 38). Ce privilège était d'abord particulier à Rome et à l'Italie. C'est Septime Sévère qui l'étendit à toutes les provinces, et par conséquent à l'Afrique.

18. — Il est difficile de circonscrire le territoire habité par les hommes voilés, que les Arabes ont stigmatisé du nom de *Touareg* « brigands, pillards. » Leur évolution échappant à toute appréciation géographique un peu certaine, on les retrouve partout dans cet immense périmètre formé par une ligne qui, du Tidikelt dans le Touat, descend à Tombouctou, longe le Niger de l'Ouest à l'Est, et remonte par le Fezzan jusqu'à Ghadamès. C'est là le véritable désert, l'océan de sables, dont les peuples voilés se sont faits les pirates. Comment se fait-il que le capitaine Bordier, connaissant la catastrophe de la mission Flatters, se fasse l'interprète des projets du Comité de Sfax, et se plaise à proclamer sa devise : *Sitientes ibimus Afros* ? N'est-ce pas une folie que de vouloir lancer dans ces régions sinistres des Européens, habitués au bien être, élevés sous un climat sain et nullement préparés à de pareilles fatigues? Le comité d'initiative va créer, paraît-il, un service régulier de caravanes entre Djerba et le centre de l'Afrique par Ghadamès, dans le but de diminuer de 200 lieues le trajet à parcourir. Mais, puisqu'il est reconnu que l'établissd'un comptoir dans cette ville suffirait déjà pour donner à la compagnie qui le créerait, des bénéfices considérables (p. 14), à quoi bon pousser jusqu'à R'ât ? Nous avons démontré dans la *Revue de géographie*, que l'ancienne *Cydamus*, où les Romains ont tenu garnison, est la porte du Soudan, suivant l'expression d'El-Bekri. Notre avis est donc que les négociants chrétiens ne doivent pas s'avancer au delà de ce point extrême de la Tripolitaine, à l'Est, et au delà d'In-Salah, à l'Ouest. Quant au transsaharien, qui est une chimère sortie du cer-

veau de l'ingénieur Duponchel, il ne contribuerait nullement à faire pénétrer dans les régions soudaniennes les bienfaits de la civilisation, attendu que les nègres sont plus réfractaires aux idées modernes que les populations de l'Algérie, qui, malgré notre exemple, n'obéissent qu'aux prescriptions de Mahomet.

19. — *La description géographique de Tunis et de la Régence* par M. le commandant Villot est un résumé de ce que les auteurs modernes ont écrit sur ce pays ; les mensonges pittoresques et les fables charmantes qu'enregistrent de si bonne foi les voyageurs et les correspondants, en ont été écartés avec le plus grand soin. Il n'y a là aucun de ces chiffres fantaisistes que les gens du monde acceptent si facilement. Tous les documents qui constituent cette monographie, ont été puisés dans les ouvrages les plus autorisés, tels que ceux de Carette, de Pellissier, d'Alph. Rousseau et de Victor Guérin. Ce n'est donc pas une œuvre personnelle ; c'est un aide-mémoire destiné à permettre au public de se faire une idée générale du pays où opèrent nos troupes, avec le secours d'une carte très détaillée. Ce qui fait la supériorité de ce travail, c'est d'un côté, le long séjour de M. Villot dans la province de Constantine, et de l'autre, la pratique des affaires arabes.

20. — *Les Récits militaires* de M. Achille Frillias ont pour objet la campagne du Maroc, en 1844. On se rappelle que, à cette époque, les intrigues de l'émir Abdelkader avaient provoqué une crise qui décida le maréchal Bugeaud à entrer dans Oudjeda, ville marocaine, afin de rassurer nos tribus de la frontière. Mais, de son côté, l'empereur Abderrahman, voyant l'orage s'amonceler, avait ordonné la levée en masse de tous les hommes valides, et après avoir solennellement proclamé la guerre sainte, avait confié à son fils Mauley-Mohammed, l'honneur de combattre les chrétiens, à la tête de 40,000 hommes. Le bombardement de Tanger et de Mogador par l'amiral de Joinville, ainsi que la victoire remportée par le maréchal Bugeaud dans la plaine d'Isly, eut pour principal résultat de fixer l'attention de l'Europe sur la solidité de nos équipages et de nos troupes de terre, en même temps qu'il abaissait l'orgueil des Marocains. L'auteur qui paraît avoir eu à sa disposition des documents officiels, ne nous laisse ignorer aucun détail de cette glorieuse campagne. Il conclut en faisant une réflexion dont la justesse n'échappera point à ceux qui connaissent à fond l'histoire de cette partie de l'Afrique : « Mais il faut bien le reconnaître, le traité de paix conclu, le 10 septembre, au nom de leurs gouvernements respectifs, par le pacha de Larache et MM. Glucksberg et de Nyon, fut pour nous une véritable duperie : Abdelkader était simplement mis hors la loi, et l'on n'exigeait du Maroc ni indemnité de guerre, ni cession d'un seul point de son territoire. » Ce fut une faute

inexcusable. Aujourd'hui, comme en 1844, notre frontière est en effet, toute grande ouverte aux tribus pillardes du Rif.

21. — Dans un état social où le principe religieux domine les institutions, aussi bien que les actes les plus vulgaires de la vie, le rôle des marabouts est facile à expliquer. On les appelle également *ouâli*, amis de Dieu, saints. Ils ont le don de prescience, ils font des miracles. Ce sont eux spécialement qui doivent annoncer aux Croyants de l'Algérie l'heure de la guerre sainte et les défendre contre les pièges que peuvent leur tendre les Infidèles. En fréquentant les Arabes dont il parle si bien la langue, M. le colonel Trumelet a pris à tâche de recueillir en un volume les légendes relatives à ces personnages vénérés. Bien que l'ouvrage n'offre qu'une utilité assez restreinte, au point de vue hagiographique, la curiosité du lecteur se plaira à y voir quelle influence exercent parmi les populations, les familles issues de tel ou tel marabout, soit pour les élections, soit pour le rétablissement de la paix entre les fractions ennemies, et surtout dans les circonstances où la religion de Mahomet semble compromise. Un autre côté de la question mérite d'être considéré, c'est que l'action déterminante du miracle, chez les saints de l'Islam, se ressent très visiblement du matérialisme de cette doctrine : l'homme de prière cherche à se faire une position en spéculant sur la crédulité. Nous en convenons. Mais, là où nous nous séparons des idées de l'auteur, c'est lorsqu'il compare les coryphées de l'ascétisme arabe aux saints du christianisme (p. LIX), oubliant quelle différence existe entre les actes de ces bienfaiteurs de l'humanité souffrante et l'inertie qu'ont pratiquée avec tant de ferveur les derviches assujettis au Koran. Quoi qu'il en soit, ces récits empruntés à la tradition perdent beaucoup de leur grossière naïveté sous la plume spirituelle du colonel Trumelet.

AUGUSTE CHERBONNEAU.

RÉCENTES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

L'*Histoire d'Esther*, traduite de la sainte Bible, par LE MAISTRE DE SACY (enrichie de douze grandes compositions gravées à l'eau-forte d'après les dessins originaux de Bida, par Boilvin, Champollion, Courtry, Duvivier, Flameng, Gilbert, Hédouin, Lecoulteux, Milius, Mongin et Salmon, de têtes de chapitres dessinées par Bida, de lettrines et de culs-de-lampe dessinés par Poterlet, avec encadrements et titres imprimés en rouge). Paris, Hachette, 1882, gr. in-fol. de 38 p. Prix, broché : 50 fr.; richement cartonné avec fers spéciaux, 60 fr. — *Les Oiseaux dans la nature. Description pittoresque des oiseaux utiles*, par EUGÈNE RAMBERT et LÉO-PAUL ROBERT. Ouvrage publié sous la direction de M. D. Lebet. Tome III. Paris, D. Lebet, s. d. (1881), in-fol. non paginé. Prix, broché : 40 fr., et avec riche reliure toile anglaise, 50 fr. Les 3 vol., brochés, 120 fr., et reliés, 135 fr. — *Le Maroc*, par EDMONDO DE AMICIS. Traduit de l'italien, avec l'autorisation de l'auteur, par HENRI BELLE, premier secrétaire d'ambassade. Ouvrage illustré de 174 gravures sur bois, d'après les dessins de E. Bayard, C. Biseo, S. Ussi, etc. Paris, Hachette, 1882, gr. in-4° de de 407 p. Prix, broché : 30 fr., avec riche reliure, 45 fr. — *Vie de sainte Catherine d'Alexandrie*, par JEAN MIELOT, l'un des secrétaires de Philippe le Bon,

duc de Bourgogne. Texte revu et rapproché du français moderne par MARIUS SEPET, de la Bibliothèque nationale. Paris, Georges Hurtrel, 1881, gr. in-8 de 342 p Prix, broché, 30 fr., et avec reliure d'amateur, 40 fr. — *Histoire du gentil seigneur de Bayard*, composée par le Loyal Serviteur. Edition rapprochée du français moderne, avec une introduction, des notes et des éclaircissements, par LORÉDAN LARCHEY. Ouvrage contenant 8 planches, 3 titres et une carte en chromolithographie, un portrait en photogravure, 34 grandes compositions et portraits tirés en noir et 187 gravures intercalées dans le texte. Paris, Hachette, 1882, gr. in-8 jésus de XII-540 p. Prix, broché : 32 fr.; avec riche reliure, 40 fr. — *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares*, par VICTOR DURUY. Tome IV. *D'Auguste à l'avénement d'Hadrien*. Paris, Hachette, 1882, gr. in-8 de 840 p., avec 299 grav., 6 cartes et 9 chromolithographies. Prix : 25 fr., et avec riche reliure, 32 fr. — *Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes*, par ELISÉE RECLUS. Tome VII. *L'Asie orientale*. Paris, Hachette, 1881, in-8 jésus de 888 p. avec 90 dessins et 169 cartes. Prix : 30 fr., et avec riche reliure, 37 fr. — *Les Pyrénées françaises*. Première partie. Lourdes, Argelès, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur, Barèges, par PAUL PERRET, avec illustration par E. SADOUX. Paris, Oudin, 1881, gr. in-8 de 360 p. Prix : 10 fr. — *Les Merveilles de la nature. Les insectes*, par A.-E. BREHM. Edition française par J. KUNCKEL-D'HERCULAIS. Tome Ier. Paris, J.-B. Baillière (1880-81), 4 fascicules gr. in-8 de 320 p. avec de nombreuses figures intercalées dans le texte et des planches hors texte sur papier teinté. Prix : 1 fr. le fascicule et 11 fr. le vol. — *Les récréations scientifiques, ou l'enseignement par les jeux*, par GASTON TISSANDIER. Paris, V. Masson, 1881, gr. in-8 de VIII-342 p. avec 23 grav. Prix : 10 fr. — *L'Homme et son berceau*, par M. LUCIEN BIART. Paris, Hennuyer, 1881, gr. in-8 de 384 p. avec de nombreuses illustrations. Prix : 7 fr. — *La Femme dans tous les pays*, par JULES GOURDAULT. Ouvrage illustré de 191 gravures sur bois. Paris, Jouvet, 1882, gr. in-8 raisin de VII-340 p. Prix : 10 fr. — *Le Journal de la jeunesse*, nouveau recueil hebdomadaire illustré. Année 1881. Paris, Hachette, 2 vol. gr. in-8 de 418 p. chacun. Prix : 20 fr., et reliés en percaline rouge, 26 fr. Numéro exceptionnel pour Noël. Prix : 1 fr. 25. — *Walter Scott illustré. Quentin Durward*. Traduction nouvelle. Paris, Firmin-Didot, 1881, gr. in-8 jésus de 576 p. avec 150 gravures. Prix : 10 fr. et avec cart. percal., 13 fr. — *Les trois petits Mousquetaires*, par EMILE DESBEAUX, Paris, Delagrave, 1881, petit in-4 de 254 p., illustré de nombreuses gravures et vignettes. Prix, broché : 10 fr. et relié, 13 fr. 50. — — *Les Cataractes de l'Obi*, voyage dans les steppes sibériennes, texte et dessins par GEORGES FATH. Paris, Plon, 1882, in-8 de 315 p. Prix : 8 fr., et cart. tr. dor., 10 fr. —*Nous deux*, par J. GIRARDIN. Paris, Hachette, s. d., in-4 de 64 p. avec de nombreuses illustrations coloriées de J.-G. Sowerby et H. Emmerson. Prix : 8 fr. — *Sur la plage*, par Mme DE WITT, née GUIZOT. Paris, Hachette, 1882, in-12 carré de 329 p., illustré de 55 grav. dessinées sur bois par Ferdinandus. Prix : 2 fr. 25, et cart. tr. dor., 3 fr. 50 — *Le Jardin des enfants, ou légendes pour les enfants*, par le R. P. HATTLER, prêtre de la Compagnie de Jésus. Traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur. Lille, Société de Saint-Augustin, Desclée et Ce, 1880, gr. in-8 de XIV-922 p. Prix : 7 fr. — *Le Dies iræ, histoire, traduction, commentaire*, par le R. P. CHARLES-CLAIR, de la Compagnie de Jésus. Paris, Fechoz et Letouzey, 1881, gr. in-16 elzév., avec encadrement, de 183 p. Prix : 10 fr.— — *Almanach catholique de France*, pour l'an de grâce 1882, 3e année. Lille, Société de Saint-Augustin, in-4 sans pagination de 150 p. avec gravure.

Collection illustrée, publiée par la maison Palmé. Vol. gr. in-8 à 8 fr., et avec un riche cartonnage, 10 fr. — *Devant l'ennemi*, par E. D'AVESNE. Vol. de 376 p., illustré de nombreuses gravures et vignettes, sous la direction de M. Eug. Matthieu. — *Veillées de la famille*, par PAUL FÉVAL. Vol. de 355 p., illustration par MM. Ferat, Kauffmann, Poirson, Saunier, etc.

Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse, publiée par la maison Hachette. Volumes gr. in-8 illustrés à 5 fr.; brochés et cartonnés en percaline à biseaux, tr. dor., 8 fr — 1. *Les Etapes de Madeleine*, par Mme COLOMB. Ouvrage illustré de 114 gravures dessinées sur bois par Tofani, 298 p. — 2. *Maman*, par J. GIRARDIN. Ouvrage illustré de 112 gravures dessinées sur bois par Tofani, 292 p. — 3. *Le Fils du Connétable*, par LOUIS ROUSSELET. Ouvrage illustré de 114 gravures dessinées sur bois, par Y. Pranishnikoff, XII-291 p. — 4. *Cadok*, par Mlle Z. FLEURIOT. Ouvrage illustré de 24 gravures dessinées sur bois par Gilbert, 284 p. — 5. *Lutin et Démon. A la Rescousse. De glaçons en glaçons, scènes historiques* (3e série) par Mme DE WITT, née GUIZOT. Ouvrage illustré de 36 gravures dessinées sur bois par Pranishnikoff, Sandoz et Zier, 295 p. — 6. *La*

Fille aux pieds nus, par AUERBACH. Nouvelle imitée de l'allemand, avec l'autorisation de l'auteur, par J. GOURDAULT, illustrée de 72 grav. dessinées sur bois par B. Vauthier, 238 p.

Bibliothèque des merveilles, publiée par la maison Hachette, sous la direction de M. EDOUARD CHARTON, format in-8 j. à 2 fr. 25 le vol., et relié en percaline bleue, tranches rouges, 3 fr. 50. — 1. *Les Sièges célèbres*, par MAXIME PETIT, 298 p. et gravures. — 2. *Le Sel*, par M. EUG. LEFEBVRE, 283 p. et 49 grav. — 3. *Les Moteurs*, par H. DE GRAFFIGNY, 301 p. et 106 gravures. — 4. *L'Ecorce terrestre*, par Mme STANISLAS-MEUNIER, 340 p. et 75 gravures.

Bibliothèque rose illustrée, *pour les Enfants et les Adolescents*, publiée par la maison Hachette, format in-18 j., mêmes prix. — 1. *Les Petits Montagnards*, par Mme JEANNE CAZIN, 301 p., 51 vignettes. — 2. *La Maison du bon Dieu*, par Mlle EMILIE CARPENTIER, 346 p., 58 vignettes. — 3. *Chez Grand'Mère*, par Mlle JULIE GOURAUD, 261 p., 16 vignettes. — 4. *Les Frères de lait*, par Mme DE STOLZ, 290 p., 42 vignettes.

Nos lecteurs n'ont point oublié l'*Histoire de Tobie*, illustrée par Bida, que nous leur présentions il y a deux ans, en tête des publications de luxe pour les étrennes de 1880. Ce beau livre vient d'avoir son pendant dans l'*Histoire d'Esther*. Ruth, Joseph, Tobie, Esther, tels sont les types bibliques que l'éminent artiste a placés successivement sous nos yeux, et, à vrai dire, nous ne savons auquel de ces ouvrages il faut donner la palme. Chacun a son cachet propre, tous ont une grande valeur artistique et font le plus grand honneur au maître qui s'est imposé la tâche de nous donner, le crayon à la main, ce commentaire d'un nouveau genre de la Bible. L'*Histoire d'Esther* s'ouvre par le portrait de la fille adoptive de Mardochée, de l'orpheline qui doit devenir l'épouse du roi Assuérus ; puis nous voyons Assuérus consultant les sages qui étaient toujours auprès de sa personne, pour décider du sort de l'altière Vasthi. Voici Esther menée à la chambre d'Assuérus pour être présentée au roi ; voici Esther en prières, implorant le Dieu des Juifs pour qu'il protège son peuple contre le cruel édit qui le menace ; la voici se présentant devant le roi et le suppliant de venir au festin qu'elle lui avait préparé ; voici Mardochée, sur le passage du roi, excitant son courroux en restant assis sans lui faire honneur ; voici Assuérus passant une nuit d'insomnie à consulter les histoires et les annales des années précédentes ; voici Aman se jetant sur le lit d'Esther pour implorer sa clémence ; voici Mardochée recevant du roi l'anneau qu'avait eu Aman ; le voici écrivant les instructions données aux Juifs pour la célébration de la fête solennelle de festins et de réjouissances publiques ; le voici enfin dans son triomphe, devenu la seconde personne de l'empire. Toutes ces compositions se distinguent par leur caractère magistral, par leur conformité avec le récit biblique, par l'habile disposition des sujets, par le charme et l'élévation dans l'interprétation de toutes ces scènes, qu'on ne se lasse point de contempler. Aux douze gravures gravées à l'eau-forte s'ajoutent des têtes de chapitres, des lettrines, des culs-de-lampe qui ont également leur intérêt et leur valeur, et font de cet ouvrage une œuvre des plus exquises et des plus achevées.

— Nous avons mentionné à deux reprises, dans nos revues de livres d'étrennes, en 1879 et en 1880, le magnifique ouvrage publié sous la direction de M. D. Lebet : *les Oiseaux dans la nature* ; *description pittoresque des oiseaux utiles*. Nous sommes heureux de pouvoir en annoncer aujourd'hui l'achèvement. On sait que ce livre, dû à M. Eugène Rambert pour la description, à M. Paul Robert, le peintre des *Moissonneurs* et des *Pêcheurs de l'Adriatique*, pour les peintures et les dessins, est dans le format in-folio et qu'il offre à la fois une valeur scientifique et artistique qui lui donne un caractère tout spécial. Aussi a-t-il obtenu les suffrages de tous les amateurs, qui ont vanté à l'envi cette intelligente et habile reproduction, à la fois physiologique, pittoresque et artistique, des *oiseaux utiles*, qui ont félicité l'habile éditeur d'avoir si bien reproduit, au moyen de la lithochromie, les charmantes aquarelles de M. Paul Robert, et d'être arrivé à une aussi parfaite exécution typographique. Le troisième et dernier volume, que nous avons sous les yeux, nous offre l'*Étourneau*, le *Gobe-Mouche*, le *Gobe-Mouche à collier*, l'*Hirondelle de fenêtre*, l'*Hirondelle de cheminée*, le *Martinet noir*, l'*Engoulevent*, le *Grimpereau*, le *Coucou*, le *Torcol*, le *Pic bigarré*, le *Pic vert*, la *Sitelle*, le *Freux*, le *Choucas*, la *Crécerelle*, la *Buse*, le *Chat-Huant*, l'*Effraie* et le *Hibou*. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de faire quelque chose de plus satisfaisant et de mieux réussi. Les descriptions ont toujours le même charme ; les reproductions la même fidélité, le même caractère pittoresque. Nos félicitations aux deux auteurs et au vaillant éditeur, qui a su mener à bonne fin une œuvre si importante et si délicate.

— M. Edmondo de Amicis est bien connu par ses piquants récits de voyages, où il a su mêler, à des études très exactes sur les contrées visitées par lui, des descriptions animées, offrant au lecteur un charme pénétrant. Avec lui il semble qu'on soit du voyage et qu'on explore en sa compagnie les régions qu'il décrit si bien. Son livre sur le *Maroc* ne sera pas moins goûté que les précédents ; il le sera même davantage encore, à cause des magnifiques gravures qui l'accompagnent dans la traduction, due à M. Henri Belle, premier secrétaire d'ambassade, que vient de publier la maison Hachette. L'ouvrage est dans le format in-4, qui se prête si bien à l'illustration, et, constitue un véritable album, où les sites, les monuments, les types, les costumes apparaissent au regard ébloui et charmé. Il paraît d'ailleurs à son heure, au moment où les regards sont tournés vers l'Afrique, où en Algérie les intérêts français, gravement compromis par une politique funeste, préoccupent si justement les esprits. Ceux qui ont sur ces rivages un ami, un parent, un fils peut-être, ne liront pas sans émotion le récit de ce voyage sous un ciel brûlant, par 46 degrés de chaleur, ou au milieu de pluies diluviennes contre lesquelles

il est difficile de trouver un abri. M. de Amicis faisait partie de la mission diplomatique envoyée par le gouvernement italien à l'empereur du Maroc, et nul n'était mieux que lui en position de tout voir et de bien voir. Nous trouvons dans ses récits l'entrain et la vivacité qui lui sont habituels. Sa verve l'entraîne même parfois un peu loin : il est jeune, il se sert de ses yeux, et nous eussions mieux aimé que, dans un livre qui devrait pouvoir être mis entre les mains de la jeunesse, il eût passé sous silence certain épisode où il raconte (p. 318) ce qu'il appelle par euphémisme « un entraînement inconsidéré du cœur. » A coup sûr les sens ont seuls eu part à cette « tentative de conquête amoureuse faite par un chrétien (?) du bas personnel de l'ambassade, » qu'il nous raconte. Cette réserve faite, nous n'avons que des éloges à donner à ces descriptions si intéressantes, et à ces gravures si bien exécutées, semées à profusion dans toutes les pages de ce beau livre.

— La *Vie de Sainte Catherine d'Alexandrie* par Jean Mielot, l'un des secrétaires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, que nous avons annoncée l'an dernier, n'ayant pu paraître à la date fixée, s'est trouvée reportée aux étrennes de 1882. Cet ouvrage, que l'éditeur Georges Hurtrel offre aux famille chrétiennes et aux hommes de goût, présente la réunion des traditions qui avaient cours au moyen âge sur l'illustre vierge et martyre. Le texte, écrit dans le style des histoires de chevalerie qui faisaient au quinzième siècle les délices de la haute société française, a été revu et rapproché du français moderne par M. Marius Sepet, qui s'est attaché à en rendre la langue accessible à tous, sans lui faire perdre son parfum d'antiquité, et qui a montré dans l'introduction comment le culte de sainte Catherine se reliait à la patriotrioque figure de Jeanne d'Arc. Les éléments de l'illustration ont été empruntés au manuscrit original exécuté pour Philippe le Bon. La chromolithographie a été employée pour la reproduction de douze grandes miniatures, dont quatre en camaïeu, exactement semblables à celles du manuscrit, et huit en couleur, d'après les indications fournies par les manuscrits d'autres ouvrages de Mielot. Quatorze autres miniatures ont été reproduites par la gravure et vingt-quatre par la photogravure. Enfin les miniatures restantes ont toutes trouvé leur place dans les ornements qui entourent chaque page.

— Bayard est une de ces figures qu'on ne se lasse pas d'admirer, et qui nous délassent du triste spectacle des turpitudes contemporaines. Où sont-ils les Bayard, dans notre siècle de basses jouissances, de serviles corruptions, de faux clinquant et de réputations usurpées? Nos remerciements à M. Loredan Larchey, qui a mis tant de soin et de goût à nous offrir, dans une version *modernisée*, tout en respectant la grâce naïve et l'originale saveur du texte primitif, le chef-d'œuvre

de celui qu'on appelle le *Loyal serviteur*, et qui paraît avoir été un gentilhomme du Grésivaudan nommé Jacques de Mailles; nos meilleures félicitations à l'habile éditeur, qui n'a rien négligé pour entourer l'*Histoire du gentil seigneur de Bayard* de tout ce que le luxe de la typographie moderne peut offrir de plus séduisant et de plus parfait. « Aux meilleures conditions typographiques, nous avons joint, pour la première fois, lit-on dans l'*Introduction*, les attraits réunis du dessin, de la gravure et de la chromolithographie. Pendant que des artistes spéciaux acceptaient la mission d'interpréter les scènes les plus pittoresques, nous faisions revivre les types individuels et les villes d'autrefois par des procédés photographiques qui assurent l'exacte reproduction des gravures anciennes. » On voit qu'une part a été laissée ici à l'imagination, et cet agréable mélange de portraits, de peintures, de manuscrits, de statues, de bas-reliefs, de gravures, de sceaux et de médailles, d'une part, et d'autre part de compositions originales dues à des artistes de talent, constitue un des livres illustrés les mieux réussis qui aient été publiés de nos jours. Nous signalerons, parmi ces illustrations, les admirables chromolithographies qui représentent Charles VIII au milieu de sa cour (p. 32), le cérémonial du tournoi (p. 72, 324, 458), le sacre de Louis XII à Reims (p. 86), l'armée française devant le bastillon de Gênes (p. 174), l'entrée de Louis XII à Gênes (p. 178), et Anne de Bretagne entourée de ses dames d'honneur (p. 430). Il faut citer encore une carte de l'Italie à la fin du quinzième siècle, et d'exquises enluminures répandues à toutes les pages. Ajoutons que ce qui devait être retranché dans un livre destiné à la jeunesse l'a été de façon à ne laisser aucune prise à la critique.

—Nous ne pouvons ici revenir sur le texte même de l'*Histoire des Romains;* déjà, à plusieurs reprises, nous avons exprimé toute notre admiration pour cette œuvre magistrale, qui est désormais indispensable dans toute bibliothèque; notre éloge s'applique à l'ensemble du travail, tout en réservant, bien entendu, certaines appréciations personnelles, sur lesquelles nous maintiendrons nos réserves, dans la suite de l'ouvrage, si l'auteur lui-même croit devoir maintenir les idées émises par lui dans sa première édition. Dès à présent, disons que la comparaison, même vague, entre la conduite tenue à l'égard des chrétiens, de Pline, et les sévérités regrettables des dissensions religieuses entre chrétiens de diverses croyances et entre chrétiens et hérétiques, ne peut être admise par tout le monde. L'intolérance violente est toujours condamnable ; mais avant de la condamner, il faut la juger dans son essence et dans ses actes. Rien n'est plus instructif que l'*Histoire des Romains*, par le nombre des illustrations qui accompagnent le texte ; c'est véritablement là un résumé de tous les

musées, de tous ces ouvrages trop sérieux pour être consultés par le premier venu. Les gravures sont bonnes, les cartes sont très claires, les chromolithographies donnent une idée exacte de certains monuments hors ligne ; on trouve, parmi les illustrations, des monuments ou des objets révélés tout récemment par les fouilles archéologiques, et dont la masse du public ignore l'existence jusqu'à ce jour. Il ne faut pas oublier que, grâce à la maison Hachette, qui n'hésite pas à vulgariser la science par tous les moyens possibles, on a, dans le présent ouvrage, une véritable encyclopédie, digne complément d'un texte qui fait honneur à l'érudition française.

— *La Nouvelle géographie universelle* de M. Elisée Reclus continue de paraître sans faiblir, depuis plusieurs années : le septième volume comprend la description de l'Asie orientale à savoir l'empire chinois, la Corée, le Japon. Rappelons le sujet des volumes précédents : Tome I, l'*Europe méridionale* ; t. II, *la France* ; t. III, l'*Europe centrale* ; t. IV, l'*Europe du Nord-Ouest* ; t. V, l'*Europe scandinave et russe* ; t. VI, l'*Asie russe*.) C'est évidemment un des plus beaux et des plus utiles livres d'étrennes de cette année. Les cartes, les plans, les dessins et jusqu'aux moindres croquis sont dus aux meilleurs artistes, et puisés dans des cartons authentiques ; ils ne le cèdent en rien à un texte précis, rapide, lumineux, parfaitement ordonné, et qui laisse si loin derrière lui la sécheresse des nomenclatures anciennement en usage. Il semble vraiment, à la lecture de tel ou tel passage, que l'on parcourt et que l'on *voit* le pays, tant l'auteur sait habilement faire passer son émotion de touriste, de savant et d'artiste dans l'esprit de son lecteur. Ce sont là, d'ailleurs, des qualités que le public est habitué dès longtemps à trouver à un haut degré dans les ouvrages de M. E. Reclus. Le talent de généraliser est précieux, principalement peut-on dire en géographie, où les grands traits et les vues d'ensemble ont souvent plus d'importance que les détails, surtout quand il s'agit d'une œuvre de vulgarisation qui s'adresse au monde des salons plutôt qu'aux érudits de profession. — Comme dans les volumes précédents, l'auteur débute par des *considérations générales* sur les divisions naturelles du sol, et y fait entrer quelques notions historiques qui se complètent dans la suite du récit ; puis vient la description des provinces. Ici tout serait à citer : l'Orient a toujours quelque chose de mystérieux qui attire.... Mais nous voulons laisser le plaisir des découvertes aux lecteurs qui, à l'aide de ce volume, feront un magnifique voyage... au coin de leur feu ; et nous nous contenterons seulement de rendre hommage au tact de l'auteur. Tout le monde connaît, en effet, les doctrines politiques, sociales et religieuses de M. E. Reclus. Il a compris qu'écrivant un ouvrage du genre de celui-ci, qui est destiné à toutes les classes de lecteurs et à toutes les opinions, il lui était rigoureusement

interdit de le faire servir à toute autre propagande qu'à celle toute technique de la science qu'il a entrepris de faire connaître ; c'est surtout lorsqu'il s'agit de faits relatifs aux travaux des missionnaires catholiques dans l'extrême Orient qu'il faut lui savoir gré de la sobriété de ses commentaires.

— Qui l'emporte, des Alpes ou des Pyrénées ? Les Alpes, plus gigantesques, plus merveilleuses, plus couvertes de neiges éternelles ; les Pyrénées plus gracieuses avec leur verdure plus fraîche et leurs surprises plus enchanteresses. Les amateurs du grandiose graviront plus volontiers les Alpes ; les touristes à tempérament moins hardi préféreront les Pyrénées. M. Paul Perrot a fait comme ceux-là, et c'est du côté des Pyrénées qu'il a tourné ses pas. Il les a explorées en conscience, admirant leurs points de vue, franchissant leurs gaves, escaladant leurs pics, s'informant de leur histoire et écoutant leurs légendes. Ce qu'il a vu et entendu, il le raconte à son tour, et c'est assurément un des plus aimables guides que puisse prendre le voyageur qui veut après lui parcourir les Pyrénées. Il a même eu la bonne pensée de joindre à la fin du volume quelques indications pratique sur les diverses villes qu'il a traversées. Ce volume-ci n'en contient que six : Lourdes, Argelès, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur et Barèges. Mais ce n'est qu'un premier volume, et nous attendons les trois autres avec impatience. Ils seront d'autant plus les bienvenus qu'au texte attachant de M. Paul Perret se joignent de non moins charmantes illustrations de M. Sadoux.

— Le *Polybiblion* a signalé à maintes reprises l'édition française des *Merveilles de la nature* de Brehm, entreprise par la maison J.-B. Baillière. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la publication de la série spéciale consacrée aux *Insectes*, et qui forme le complément des *Mammifères* et des *Oiseaux*. Ce sont surtout les espèces indigènes qui ont attiré l'attention de l'auteur, et il ne s'occupe qu'accessoirement des animaux exotiques. M. Künckel d'Herculais, aide-naturaliste au Muséum, a fait passer l'ouvrage dans notre langue, en le faisant précéder d'une vaste introduction où il présente d'une façon générale le tableau complet de la vie des insectes. Quatre fascicules ont déjà paru, et la publication se poursuit avec régularité. Les *Coléoptères* remplissent les 320 pages composant la partie de l'ouvrage déjà publiée, et nous y trouvons les mêmes qualités de précision, de clarté, d'exactitude minutieuse qui distinguent les autres publications du savant naturaliste.

— Rendre la science aimable, en dépit de son aspect sévère et de ses dehors imposants, n'est point chose impossible, et M. C. Tissandier nous l'a souvent prouvé. Les *Récréations scientifiques* ont pour but d'enseigner par les jeux. C'est d'abord la *science en plein air*, c'est-à-

dire les mille ressources que l'observation des êtres vivants ou des phénomènes aériens offrent à chacun pour occuper les loisirs de la vie des champs. C'est ensuite la *Physique sans appareils* et la *Chimie sans laboratoire*, qui permettent de reproduire de curieuses expériences sur la pesanteur, la chaleur, l'optique, l'électricité, les combinaisons, la combustion, etc., à l'aide des seuls objets que tous ont sous la main. Viennent enfin d'amusants chapitres sur la maison d'un *Amateur de science* et sur *la science et l'économie domestique*, sans oublier celui qui s'appelle *les Vacances*, et qui ne sera pas le moins plaisant pour les jeunes lecteurs. C'est à eux que l'auteur rend un véritable service,car il leur apprend à se distraire en s'instruisant, c'est-à-dire en mettant à profit, pour les développer, leurs facultés intellectuelles.

— Le livre de M. Lucien Biard, *l'Homme et son berceau*, arrivé un peu tard l'an dernier, mérite à ce titre d'être rappelé cette année comme une nouveauté. L'imagination de l'auteur le conduit à toucher les sujets en apparence les plus étrangers les uns aux autres, mais qu'il sait rattacher entre eux par d'ingénieuses considérations. Dans les premiers chapitres, il plonge le regard dans les profondeurs du ciel et raconte l'origine des mondes; puis, à la dernière page, tout à coup, il s'arrête émerveillé dans la contemplation d'une fourmilière. Peut-être a-t-il voulu rappeler que l'homme, malgré les plus orgueilleuses conceptions de la science, n'est qu'un humble travailleur perdu dans l'immensité du temps et de l'espace ? En tout cas, tout est instructif dans cette vue de l'Univers, où l'homme s'agite sous le regard de Dieu.

— Nous avons reçu de l'éditeur Jouvet (ancienne maison Furne) un volume de M. Jules Gourdault, intitulé : *La Femme dans tous les pays*. C'est une galerie où les différentes parties du monde sont passées en revue, avec les types si variés qu'offre la plus belle moitié du genre humain. Procédant « par esquisses rapides et légères, » l'auteur « ne vise qu'à en dire assez pour donner envie d'en savoir davantage.» Quelques lecteurs trouveront peut-être qu'il en dit trop, car les mœurs auxquelles il les initie, avec des détails circonstanciés, ne sont point précisément édifiantes. C'est le sujet qui le veut, dira-t-on ? Sans doute ; mais l'auteur n'aurait-il pas dû gazer un peu plus, et ne point s'arrêter si complaisamment aux « attraits corporels, » à ces « déhanchements » à ces « contorsions du buste souple, favorisant à souhait une étude de nu ?» Les harems attirent bien plus son attention que l'intérieur des familles, et les mœurs légères ou les cérémonies matrimoniales l'arrêtent davantage que les habitudes morales et les vertus domestiques, qui, pourtant, ne sont point aussi étrangères aux diverses races qu'on pourrait le penser en feuilletant ces pages. C'est là le défaut capital de cet ouvrage, et je crains bien qu'il ne lui fasse tort, malgré le talent

de l'auteur et la grande variété des illustrations. — Pourquoi aussi avoir négligé systématiquement l'Europe, dans un livre qui parle de la femme *dans tous les pays ?* Sur ces 335 pages, il y en a une quarantaine à peine pour l'Europe : c'est là une disproportion choquante.

— Nous avons reçu de la maison Firmin-Didot un volume de la nouvelle édition de Walter Scott que nous avons signalée l'an dernier Il est consacré à *Quentin Durward*, très habilement et élégamment traduit et, de plus illustré par MM. Comte, Delort, Adrien Marie, Taylor, etc. Nous n'avons rien à modifier à l'appréciation que nous avons faite l'an dernier de cette publication, et nous exprimons de nouveau le regret que, dans cette édition nouvelle, les notes explicatives et surtout rectificatives (qui n'occupent ici que six pages) ne soient pas plus abondantes.

— Le *Journal de la jeunesse* est pour nous une vieille connaissance, et il est depuis longtemps apprécié comme il mérite de l'être. Les nouvelles en forment toujours le fond, mais il n'est ni moins varié ni moins intéressant que les années précédentes : on en jugera par une brève analyse. M. J. Girardin, le charmant conteur si aimé des jeunes lecteurs, a donné une nouvelle intitulée : *Maman*, par laquelle s'ouvre la collection de 1881. On doit à Mme de Witt *de Glaçons en Glaçons* et *A la rescousse*, à M. Louis Rousselet *le Fils du Connétable*, à Mme Colomb *les Étapes de Madeleine*. — D'autres récits moins développés sont intitulés : *l'écolier de Vignole*, par Mme Dumoulin ; *la Gardeuse d'oies*, par M. Aimé Giron ; *Lutin et démon*, par Mme de Witt ; *les Sœurs tragiques*, par la même. — L'histoire naturelle est représentée par le bambou, ce qu'on voit sous l'eau, le hanneton, le scorpion, les huîtres, les lianes, etc. ; — les sciences, par l'origine de la balance, le téléphone, les éclipses en 1880, les phares, la photophonie, les horloges pneumatiques, l'audiphone, l'exposition d'électricité, les locomotives, la télégraphie optique ; — les voyages, par la suite des articles de M. Anthyme Saint-Paul intitulés : *A travers la France*, par le val d'Andorre, le tremblement de terre d'Agram, Gibraltar, l'île de Chio, l'archipel Gambier, le Fousi-Yama, la France au Soudan, le Maroc, le Niger, le Sénégal ; — l'histoire, par le Czar Alexandre II, l'abbé de l'Espée, saint Vincent de Paul ; — l'histoire militaire par des articles étendus sur les tambours et l'école militaire de Saint-Cyr ; — l'actualité, par la campagne de Tunisie, la mission Flatters, les Kroumirs, Tunis ; — l'archéologie, par le dôme de Cologne et le luxe de la coiffure ; — les jeux, par le cerceau, les barres, les boules, les quilles, le cerf-volant, le croquet, les jeux de ballon et une série d'articles sur les jeux de balle. Ajoutons que les gravures sont toujours aussi nombreuses et aussi soignées. — Une heureuse innovation : on a publié à part, à la façon anglaise, un numéro excep-

tionnel pour Noël ; il a en tête un calendrier pour 1882, et en frontispice une composition de Bida. *Noël* est rempli de jolies gravures coloriées.

— Dans *Les Trois petits Mousquetaires*, M. Émile Desbeaux a voulu évidemment, dans la sphère où il s'est placé, imiter le célèbre roman d'Alexandre Dumas, au fils duquel il dédie son œuvre. Il a fait ses héros de trois collégiens, auxquels il a adjoint un autre « cadet de Gascogne, » faisant ainsi ressortir mieux encore la ressemblance. Le récit des aventures de nos quatre amis est d'ailleurs des plus attachants et des mieux menés. La manière dont ils se rencontrent, se querellent, se lient, puis restent attachés par une affection que rien ne peut plus affaiblir, rappelle, on le voit, l'original, sans qu'on puisse reprocher à l'œuvre d'être une copie de son modèle. Ce sont des inséparables qui, après leurs classes de collège, vont de compagnie les uns chez les autres ; les scènes de cette vie commune présentent un intérêt vif et soutenu. Plus d'un collégien, auquel on donnera ce livre, l'aura promptement dévoré. On peut louer ce qu'il y a d'élevé et de délicat dans ces trois épisodes, mais il faut noter que le sentiment religieux reste absent, et qu'il n'apparaît qu'une fois peut-être dans tout le volume.

— M. Georges Fath nous donne *les Cataractes de l'Obi*. Un savant français, Jean Guérin, est allé en Sibérie pour étudier les mines aurifères, et un peu aussi les moyens de faire fortune. Il a besoin d'un auxiliaire, et appelle à lui, sous prétexte que la réverbération de la neige l'a rendu aveugle, son neveu André Demérian. Le jeune homme part avec sa sœur, Marie Rou, presque une enfant, et son ami Armand Labarre. Il rejoint son oncle qui, grâce à Dieu, n'est point aveugle, et l'aide dans ses recherches scientifiques. C'est l'occasion de voyages à travers la Sibérie, d'aventures émouvantes et de curieuses descriptions. On passe de la société russe aux peuplades à demi sauvages, des steppes glacées aux plaines brûlées, des rochers aux forêts vierges, des montagnes aux fleuves et aux cataractes. Enfin, après mille péripéties et mille dangers, on revient en France avec l'or enlevé à la Sibérie, et... tout finit par un mariage.

— *Nous deux*, de M. J. Girardin, rappelle pour le fond et pour la forme les *Marionnettes*, dont nous avons parlé l'année dernière. Ce sont toujours des scènes enfantines racontées dans le langage naïf du jeune âge par celui qui, avec son grand-père, est l'un des *deux*. La simplicité et la grâce enfantine font le charme de ce livre ; le texte est illustré d'originales gravures, représentant dans toute leur vérité les scènes décrites : enfants faisant la dînette, se disant des secrets, poursuivis par des chiens, par des oies, prenant des oiseaux, jouant au cerf-volant, à la toupie, grimpant sur des arbres, apprenant leurs leçons, etc., etc. Rien à dire à tout cela, si ce n'est le regret de voir des talents si remarquables d'écrivains et de dessinateurs mis au ser-

vice d'une morale terre à terre comme celle qui découle de toutes ces pages : les bêtes ne font généralement pas de mal quand on ne les attaque pas ; il ne faut pas juger des gens sur la mine ; on ne sait rien qu'on n'apprenne, pas même sauter à la corde. Le nom de Dieu n'est pourtant pas exclu.

— Toute une famille, enfants et petits enfants, est réunie autour du grand-père et de la grand'mère qui sont établis sur les bords de la mer. La vie s'écoule gaiement dans cette réunion *Sur la plage*. Mme de Witt en fait le récit, pour les enfants qui n'ont pas pu en jouir, et qui auraient certainement goûté les plaisirs simples qui en faisaient le charme : ce sont des anniversaires de naissance, des parties de pêches, des goûters, des distributions de prix à l'école, des histoires racontées par les parents les jours de pluie, etc., etc. Tout respire une grande déférence, une profonde vénération pour la vieille grand'mère. Mme de Witt raconte tout cela très naïvement, de manière à intéresser les enfants et à leur inspirer de bons sentiments à l'égard de la providence, des pauvres et de leurs parents.

— Le *Jardin* que le P. Hattler a tracé pour les enfants ne contient que des plantes aux vertus salutaires. Ce sont des vies de saints ou de pieux personnages, exposées dans un style plein de grâce, souvent fleuri, avec tous les charmes auxquels la jeunesse peut être sensible. Les sujets sont choisis parmi ceux qui peuvent produire la plus efficace impression, et les traités développés indiquent la même préoccupation de l'auteur. Il y a beaucoup d'enfants martyrs, et de personnages que l'Église n'a point admis aux honneurs d'un culte public : Jeanne d'Arc, Anna la petite négresse, Marie Lataste, Jean Kostello, etc. A côté des vies, il y a place pour les principales fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, dans des articles où des faits édifiants accompagnent toujours les considérations pieuses. Les lectures, au nombre de cent vingt-sept, sont réparties suivant l'ordre où les fêtes se présentent dans le cours de l'année ecclésiastique. Il y a trois tables : la première reproduit l'ordre adopté dans l'ouvrage ; la seconde est alphabétique ; la troisième, chronologique. Quoique ce volume n'ait d'autres illustrations que quelques lettres ornées, son exécution soignée, pour ne parler que du côté matériel, en fait un beau livre d'étrennes. Pour le fond, il n'en est pas de meilleur.

— Il peut sembler étrange de voir apparaître le *Dies iræ* au milieu des joies qui accompagnent ordinairement les étrennes. Mais tout n'est pas gaieté pour tous à cette époque de l'année : le jour de l'an laisse souvent plus de regrets qu'il n'apporte d'espérances. Comme la qualité d'un présent tient à l'intention de celui qui donne, et son appropriation aux besoins de celui qui reçoit, nous sommes assurés du succès de ce beau livre. On le rechercherait déjà pour le luxe et la beauté

artistique de son exécution : il est imprimé avec soin, tiré sur beau papier,et chaque page est entourée d'encadrements gravés sur bois se rapportant au sujet. Le texte comprend l'histoire du *Dies iræ*, son texte, avec un essai de traduction en vers et un commentaire théologique. Le P. Clair attribue le magnifique poème des fins dernières à Thomas de Celano, un des premiers disciples de saint François d'Assise; il fournit le peu de détails conservés sur l'auteur, apprécie la beauté littéraire de cette prose, les œuvres de peinture, de sculpture et de musique qu'elle a inspirées,et discute le texte. Il considère comme authentique celui du Missel romain, dont la mâle simplicité est bien supérieure à toutes les paraphrases élégantes qui ont été essayées. La traduction reproduit le chant sacré en strophes de trois vers octosyllabiques, tiercets par tiercets ; elle est souvent heureuse, et approche de la précision et de la rigueur de l'original. Le commentaire prend chaque strophe successivement, et donne les sublimes tableaux de l'Écriture sainte, et les salutaires et consolants enseignements des pères et des docteurs de l'Église : on peut dire que chaque strophe fournit la matière d'une méditation pieuse. La messe des morts en latin vient après, puis un feuillet en blanc qui, sous le titre de *Souvenirs de famille*, est destiné à recevoir les inscriptions funèbres et le mémorial de ceux que l'on pleure et pour lesquels on prie.

— Si nous parlons de l'*Almanach catholique de France*,c'est que c'est un vrai livre illustré que nous donnent les presses de la Société de Saint-Augustin, livre par les dimensions, livre par le fond même. La partie technique (48 pages) contient tous les renseignements chronologiques et scientifiques désirables, l'état du Sacré-Collège et des Congrégations romaines, et la statistique de la hiérarchie catholique, comprenant la liste des évêques du monde entier. La partie littéraire et historique contient des articles signés de M. l'abbé Jules Didiot, de M. l'abbé Baunard, du général Ambert, de M. Paul Féval, du marquis de Ségur, de M. Ernest Helio, de M. Eugène de Margerie, les uns en vers, les autres en prose ; il y a de la philosophie de saint Thomas, des biographies, des récits, des nouvelles, des légendes ; on y parle de Jeanne d'Arc, de Mgr de Ségur, du cardinal Régnier, des éclipses, de l'église du Sacré-Cœur, du pape captif, des livres de famille, des noëls, c'est-à-dire de tout, et en très bons termes. Ajoutons qu'il y a une revue de l'année, allant de novembre 1880 à août 1881. C'est un livre qu'on peut laisser sur sa table, et qui sera souvent feuilleté, tant pour ses renseignements que pour les lettres ornées, les encadrements, les gravures, les chromolithographies dont il est illustré, et l'on se laissera volontiers entraîner à lire le texte par manière de délassement.

La maison Victor Palmé nous offre plusieurs volumes d'une collection illustrée à 8 fr. Deux sont sous nos yeux ; nous nous bornons

à indiquer le troisième, l'*Algérie contemporaine illustrée*, qui nous arrive, avec un joli album de Léon Gautier, intitulé *au Coin du feu*, au moment où nous corrigeons les épreuves de cet article.

1. — La guerre de 1870 a déjà donné naissance à bien des livres qui en ont raconté les évènements ou en ont fait ressortir les leçons. Quelques-uns, comme *Au service du pays*, par le P. Chauveau, ont eu pour but de montrer la part que la religion a eue dans la défense du territoire, et de raconter le dévouement patriotique de ses meilleurs enfants. — *Devant l'ennemi*, de M. d'Avesne, procède de la même pensée. Divisant son sujet en cinq parties, l'auteur retrace tour à tour ce que les ordres religieux, le clergé séculier, les frères des écoles chrétiennes, les sœurs de charité et enfin les élèves des institutions religieuses ont fait partout pour la patrie. Un souffle éminemment français règne dans toutes ces pages, et lorsqu'on a terminé ce volume, on se demande si vraiment il est possible qu'on ait déjà oublié tout cela. Ces récits sont rehaussés par des gravures d'un goût irréprochable et d'une excellente exécution.

2.—M. Paul Féval a réuni, dans un volume dédié à ses filles, quelques nouvelles, choisies avec soin dans ses anciens ouvrages ; c'est assez dire qu'elles parlent au cœur non moins qu'à l'intelligence et à l'imagination. Le *Saint Diot*, qui ouvre le volume, est la légende naïve de ce pauvre fou, ou réputé tel, qui mena dans la misère une vie tellement pure, que Dieu permit, par un miracle, qu'après sa mort un lys sortît de sa sépulture en prenant sa racine dans son cœur. A cette légende bretonne succède un récit de cape et d'épée, qui nous transporte en Allemagne. *Un Mystère de Paris* nous ramène dans la grande ville et déroule à nos yeux un de ces rapts d'enfants dont la pensée seule fait frémir. Il y a ici des pages attendries et attachantes. Que dire des autres nouvelles qui complètent ce volume ? *Miss Olivia*, *le Bonhomme Jacques*, *le Club des phoques*, etc. C'est toujours la même verve, dans cette variété de sujets. La Bretagne fournit naturellement le cadre de la plupart de ces récits. Le volume se termine par une petite histoire de six pages, chef-d'œuvre de simplicité, que nul ne pourra lire sans une vive émotion. Ajoutons que les illustrations de ce volume sont dues à des artistes distingués.

1.—Nous nous trompons fort, ou, des livres dont s'augmente chaque année à l'occasion du jour de l'an, la *Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse* publiée par la maison Hachette, un des meilleurs sera celui que Mme Colomb a consacré à nous raconter *les étapes de Madeleine*. C'est plus spécialement un livre de jeune fille, mais tout le monde le lira avec intérêt. On ne pourrait résumer cette touchante histoire sans la gâter et vraiment ce serait dommage. Madeleine est une pauvre orpheline que la mort de son père a laissée sans fortune et sans

appui. Recueillie par sa bonne nourrice, l'enfant grandit et travaille, et, grâce aux leçons du studieux Loranz, le fils de sa nourrice, elle passe brillamment ses examens, et peut, en instruisant ses cousines, les petites Richecaze, gagner sa vie sans être à charge à personne. Mais ce n'est que lorsqu'elle est recueillie par le bon capitaine Bauqueur, son tuteur, qu'elle a vraiment retrouvé une famille. Et sa nourrice ? Madeleine ne l'oublie pas : elle va se fixer près d'elle, avec le vieux soldat qui lui sert de père, et elle reconnaît bientôt les services que lui rendit autrefois Loranz, son premier maître, en lui offrant son cœur et sa main. Cette histoire est un petit chef-d'œuvre : la figure de Loeiz l'*innocent* est surtout dessinée d'une façon touchante. Tout est honnête et pur dans ce livre, que l'on ne saurait lire sans éprouver le désir de devenir meilleur.

2.— C'est bien une véritable *Maman* que nous dépeint M. Girardin, pour faire pendant sans doute à son *Grand-Père*, de l'année dernière; une maman qui aime ses enfants, qui aime son mari et qui, sans s'en douter, en accomplissant seulement tous ses devoirs,transforme toute une ville. Tombée dans une petite ville de province, où son mari a obtenu une perception en compensation des blessures qu'il a reçues dans la guerre d'Italie, elle met de la vie autour d'elle, elle rompt la glace qui séparait chaque famille par son amabilité, ses prévenances, son tact. C'est une vie bien simple, bien monotone si l'on veut, sans événements dramatiques ou extraordinaires, mais elle est racontée avec autant d'originalité que de bonhomie. C'est la vie de province prise sur le fait; une photographie des mieux réussies; aucun détail ne manque; les matériaux, nous voulons dire, les expressions sont du pays. Qui ne se reconnaîtra, ou s'il est trop modeste ne reconnaîtra son voisin et la voisine dans quelques coins du tableau ? et ce brave Pichon, type ressuscité du conducteur de diligences auquel les chemins de fer ont donné le coup de grâce, et le ménage de Jégon, parisiens incompris égarés en province, et tout le personnel de l'Hôtel de la poste, et ces honnêtes Pascaud, et la famille de Minias, avec ses grandes filles qui se résignent au célibat avec tant de bonne grâce, ou plutôt de bonne volonté,et le capitaine Maulevrier qui finit par faire une fin et surtout le ménage modèle des Gilbert, le régénérateur de la Silleraye ? — Tout cela est charmant de naturel et de vérité. Il en restera chez tous les lecteurs une très bonne impression. *Maman* fait certainement aimer ce qui est bien. Mais c'est un sentiment qui ne se dégage pas bien vif de toutes ces séduisantes descriptions, qui ne s'impose pas, et l'on se demande pourquoi, dans une vie qui est décrite par le menu, les églises, la religion occupent si peu de place. Le curé ne figure qu'à l'occasion d'un mariage.

3.— *Le Fils du Connétable*, c'est Jean de Bourbon, le fils de ce fameux

connétable de Bourbon, célèbre par sa trahison autant que par sa valeur militaire, et qui trouva son châtiment sur les remparts de Rome emportés d'assaut par ses bandes victorieuses. Vers 1555, le jeune prince arrivait à la cour de Delhi, où l'empereur Akber, frappé de ses bonnes manières et de son air intelligent, lui offrait du service dans son armée. Brave et vaillant comme tous ceux de sa race, Jean de Bourbon conquiert à la pointe de l'épée le grade de grand-maître de l'artillerie et le titre de *Mausoubbar*. Comblé d'honneurs et de richesses par l'empereur dont il avait été le sauveur et le plus ferme appui, il meurt à Agra, laissant deux fils. Mais ces destinées glorieuses ne sont que le dénouement de cette dramatique histoire : avant d'en arriver là, à quelles scènes terribles et palpitantes M. Louis Rousselet ne nous fait-il pas assister ? C'est le sac de Rome, la fuite de Jean de Bourbon en compagnie de son fidèle Ercole, son enlèvement par les pirates, sa captivité au Caire, son évasion avec le concours d'une vieille impératrice d'Ethiopie, captive et chrétienne comme lui, son expédition contre l'usurpateur du trône ethiopien, son mariage avec la pure et douce Magdalena, ses exploits dans les Indes, — tout cela raconté dans des pages quelquefois charmantes, toujours émouvantes et pleines d'intérêt.

4.— *Cadok* est le dernier rejeton des *Kerhaliguen*, et comme tout bon breton, il idolâtre sa mère. Longtemps il a habité *Pontmellac*, dans le vieil hôtel de la famille, avec son grand-père et sa tante, Mlle Angélique, car le pauvre enfant est orphelin. Les Kerhaliguen sont pauvres, et l'éducation de Cadok s'est ressentie de l'état de gêne auquel ils sont condamnés. Mais un jour, à la grande joie de Cadok, on abandonne la maison patrimoniale de Pontmellac, afin d'en tirer un peu d'argent en la donnant à loyer, et l'on s'en va habiter sur les bords de la mer une masure solitaire, dans une terre que la tante a gratifié du nom mal sonnant de Kerguignon. Là, Cadok commence à se sentir vivre : il pêche, il court sur la plage, brave la mer, se lie avec les vieux pêcheurs et les douaniers de la côte et prête même parfois la main aux contrebandiers. A la fin, le grand-père et la tante Angélique s'alarment de cette vie irrégulière et sans but, et, grâce à la générosité de M. Le Dreuil, ils envoient Cadok à Brest, où il apprendra à devenir un vaillant marin. La donnée de ce livre est bien simple : mais plusieurs figures sont dessinées avec beaucoup de relief, comme celles du contrebandier *Minuit*, de la vieille servante *Fine* et de la tante *Angélique* : il y a aussi des scènes émouvantes et fort bien racontées. Quant à l'esprit qui y règne, le nom de Mlle Zénaïde Fleuriot nous sert à lui seul de garant.

5. — Les scènes historiques dans *Lutin et Démon*, que Mme de Witt retrace se rapportent à Gaston Phébus, comte de Foix, à Charles-

Edouard Stuart et à la tentative qu'il fit pour recouvrer le trône de son père (*A la rescousse*), et à la campagne de Russie (*De glaçons en glaçons*). Les deux premières sont-elles historiques? Il y a peu de faits dans *Lutin et Démon*, et l'encadrement ne nous paraît pas donner une idée exacte et complète des personnages et du temps. Gaston Phébus se fait raconter les nouvelles par le sire de Coarasse, qui les tient d'un esprit; il s'inquiète de ce que fait sa femme, qui vit chez son frère, le roi de Navarre. Son fils va la voir après son mariage ; il voit aussi le roi de Navarre, qui lui donne une poudre merveilleuse au moyen de laquelle il rétablira l'union dans sa famille. Mais cette poudre n'est qu'un poison : Gaston le découvre avant que son fils innocent en ait essayé l'efficacité. Le père condamne le malheureux à la prison, où il dépérit lentement jusqu'à ce qu'il lui donne la mort, soit par accident, soit volontairement. — *A la rescousse* est le récit de la campagne aventureuse et malheureuse de Charles-Edouard pour remonter sur le trône d'Ecosse. Il commence avec cinq ou six fidèles, et arrive à des succès étonnants que lui vaut la sympathie qu'il inspire. Un des plus dévoués est Ranald Macdonald, qui meurt au milieu d'une victoire en recommandant à sa fiancée, Flora Macdonald, de servir le prétendant à sa place. Et en effet Flora, quand elle eut pris le nom de Ranald, se dévoua au service des blessés, et c'est elle qui, par son dévouement, son courage et son intelligence permit à Charles-Edouard d'échapper à ses ennemis. — Dans *De glaçons en glaçons*, nous assistons à la campagne de Russie, en suivant une jeune femme qui a voulu suivre son mari, aide-de-camp du maréchal Ney. Tous ces récits sont intéressants, les deux derniers surtout. Mais il y a par ci par là quelques mots qui ne les rendent pas complètement inoffensifs, et nous sommes surpris de certains outrages faits à la grammaire : que sont ces acteurs qui « exclament » ou « soupirent » des phrases entières?

6. — Elle est bien simple la nouvelle, imitée d'Auerbach, à laquelle M. J. Gourdault a su très bien conserver sa forme naïve et charmante. *La Fille aux pieds nus* est une pauvre petite orpheline, dans la vie de laquelle il n'y a pas de bien dramatiques péripéties. Elle a un frère dont elle est l'ange gardien ; elle a été recueillie par une pauvre vieille femme, Marianne la Noire, qui se console, en la voyant près d'elle, de ne pas voir revenir un fils qu'elle attend. Hiver comme été, Marie marche sans souliers dans la boue, la poussière ou la neige, et dans le village on ne la nomme jamais que *Pieds-Nus*. Gardeuse d'oies, puis servante de ferme, elle reste toujours la même, simple, modeste, travailleuse et bonne, rêvant peu, jusqu'au jour où, dans la cohue d'une noce de village, elle rencontre un beau cavalier et s'éprend pour lui d'un amour naïf et pur, après quelques paroles échangées tout

en faisant quelques tours de valse. Le beau cavalier est un fils de fermiers fort à l'aise, qui justement songe à se marier : il est riche, mais Marie vaut une fortune, et Jean estime que l'on ne saurait payer trop cher un tel trésor. Il offre donc à Marie, avec un bien honnêtement gagné, son cœur et sa main, et la pauvre *Pieds-Nus* devient la plus heureuse et la plus aimée des femmes, puis des mères. Bien entendu, la première fille de Jean et de Marie s'appellera aussi *Pieds-Nus*. Douce, pure et charmante histoire.

Voici quatre nouveaux volumes de la *Bibliothèque des merveilles*.

1. — Le livre de M. Maxime Petit, intitulé *Les Sièges célèbres*, contient le récit de grands faits militaires de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes. L'auteur a choisi ces épisodes de guerre un peu au hasard, depuis le siège de Troie et celui de Babylone, jusqu'au siège de Paris par les Allemands en 1871, en passant par Tyr, Carthage, Jérusalem, Constantinople, Saragosse, Sébastopol, et bien d'autres que nous n'énumérons pas. Le récit de M. Maxime Petit est animé et intéressant; mais dans un livre qui s'adresse à la jeunesse, il est fort inutile d'appeler Cyrus de son nom perse *Kurus ;* Astyage de son nom *Azi-Dahak*. Pourquoi ne pas appeler Carthage de son nom punique et Jérusalem de son nom hébreu? Il y a là un manque de logique sur lequel nous insistons, parce que certains auteurs voudraient introduire dans les livres courants cette méthode, qui est tout au plus de mise dans les livres d'érudition. L'ouvrage de M. Petit est illustré de la manière la plus fantaisiste ; c'est ainsi que nous voyons le cheval de Troie, la tour de Bélus et les jardins suspendus de Babylone, etc. Pour la période classique et le moyen âge, les illustrations sont plus scientifiques et empruntées à des livres spéciaux et techniques.

2. — L'habitude fait que les objets les plus répandus n'attirent point notre attention, bien que leur histoire doive nous intéresser au premier chef. Il en est ainsi pour *le Sel*, auquel *la Bibliothèque des Merveilles* vient de consacrer l'un de ses nouveaux volumes. L'auteur passe en revue, dans une première partie, les propriétés physiques et chimiques du sel, et ses usages domestiques, agricoles ou industriels. Dans la seconde partie, intitulée *le Sel en France*, il décrit l'évaporation dans les salines du Midi, les travaux des paludiers de l'Ouest, ou l'exploitation des salines de l'Est, en consacrant un chapitre à la gabelle, d'odieuse mémoire. Enfin, dans la dernière partie, qui devrait s'appeler *le Sel dans le monde*, il promène son lecteur du Portugal à Wieliczka et à Strassfurt, de la mer Morte au lac d'Utah, en passant par le Sahara et le Soudan. S'il n'y a point dans ce volume des merveilles qui plaisent à l'imagination, il y a, ce qui vaut mieux, des renseignements utiles qui profitent à l'instruction.

3. — Parmi les nouveaux venus de cette même *Bibliothèque*, il en

est un qui mérite une mention toute spéciale. *Les Moteurs anciens et modernes*, de M. de Graffigny, sont à coup sûr l'un des ouvrages les plus recommandables de cette collection, aussi bien pour le texte, qui est toujours clair, que pour les illustrations, qui sont nouvelles et bien choisies. L'histoire des moteurs est en quelque sorte l'histoire même du travail, à mesure que l'homme s'est ingénié à faire un utile emploi des forces que la nature met à sa disposition. La multiplicité des solutions semble infinie : moteurs animés, moteurs utilisant le vent, l'eau, la pesanteur, l'air, le gaz ; moteurs à vapeur ou moteurs électriques. Il y a loin de la roue où trottine le petit chien du cloutier des Ardennes, aux machines à grande puissance fondées sur la liquéfaction de l'ammoniaque ou de l'acide carbonique. Mais ce long voyage, M. de Graffigny a su le faire paraître court et attrayant.

4. — Sous ce titre, l'*Écorce terrestre*, Mme Stanislas Meunier nous donne cette année un livre de vulgarisation familière. On y retrouve les mêmes qualités que dans les nombreux ouvrages signés du même nom : un style facile et tout pittoresque. Si le journaliste s'y devine encore, à quelques assertions hasardées, il n'a point usurpé toute la place, et mainte page offre, sur les faits généraux de l'histoire de la terre, des notions claires et précises, comme il les faut pour les jeunes esprits et les gens du monde.

Nous avons sous les yeux quatre volumes de la *Bibliothèque Rose*.

1. — *Les Petits Montagnards* nous offrent l'histoire de trois jeunes enfants de caractères fort différents : Rosine est bonne, mais taquine ; Pierre brave et courageux ; Jean, au contraire, est timide et poltron au point que le moindre danger l'épouvante. Le contraste de ces caractères ressort d'une façon intéressante et instructive des épisodes d'un récit à la fois touchant et plein d'attrait.

2. — C'était une excellente famille que celle de Pierre Roux. Tout le monde l'estimait dans le pays, et on avait surnommé sa maison *la Maison du bon Dieu*. Jamais aucun malheureux ne frappait en vain à cette porte. La femme de Pierre, Geneviève, aimait profondément les pauvres et les délaissés ; elle mettait son bonheur à les soulager ; au besoin elle les recueillait chez elle et les regardait comme ses propres enfants. C'est ainsi qu'aux deux enfants du logis viennent s'ajouter trois enfants d'adoption, pauvres abandonnés qu'elle avait recueillis. Cette histoire se déroule d'une façon charmante dans l'agréable récit de Mlle Carpentier.

3. — Mme Decosne, la *Grand'Mère* dont nous parle Mlle Julie Gouraud, a une fille mariée au baron d'Hyver, successivement ambassadeur dans diverses cours de l'Europe. Quatre enfants sont le fruit de cette union. Nommé ambassadeur à Pétersbourg, M. d'Hyver veut que sa femme l'accompagne seule en Russie : les enfants sont confiés

à la garde de grand'mère, qui est trop heureuse de s'en charger. Tous rivalisent de tendresse, et s'efforcent, par leur obéissance et leurs prévenances d'adoucir le chagrin que Mme Decosne ressent de se voir séparée de sa fille. Tels ils se montrent après le retour en France de leurs parents et en grandissant, ils arrivent, par leur bonne conduite et leur assiduité au travail, à occuper une position honorable.

4. — Dans *les Frères de lait*, Mme de Stolz met en présence les deux types les plus caractéristiques : d'un égoïsme sans mesure et d'un entier dévouement. Xavier et Hubert sont nés le même jour. Xavier porte un grand nom ; venu au monde par une sorte de miracle, il veut que tout plie sous ses volontés. Sa mère, délicate et maladive, a la faiblesse de céder à tous ses caprices. L'enfant s'aperçoit de cette faiblesse maternelle ; il l'exploite indignement et il devient intraitable. Ses parents se décident enfin à l'enrôler comme mousse. Hubert, au contraire, est né de parents pauvres. Dès le berceau, il a perdu son père, et sa mère trouve dans la douceur de son enfant un adoucissement à ses chagrins. Xavier a été confié à la mère d'Hubert et est devenu le frère de lait de celui-ci. Ils sont loin de se ressembler : quand Xavier commet une faute, Hubert la lui fait doucement remarquer, et met tout en œuvre pour la faire réparer. Quand il est éloigné de la maison paternelle, c'est encore Hubert qui s'interpose auprès de son père, et qui obtient enfin qu'il revienne au foyer.

VISENOT.

THÉOLOGIE

Les hymnes du bréviaire romain. *Etudes critiques, littéraires et mystiques*, par l'abbé S.-G. PIMONT, premier vicaire de Notre-Dame de Plaisance (Paris). Tome I : *Hymnes dominicales et fériales du Psautier*. Tome II : *Hymnes du temps (Avent, Noël, Epiphanie)*. Paris, Poussielgue, 1884, 2 vol. grand in-8 de CXV-300 et XLI-98 pages. — Prix : 7 fr. 50 et 4 fr.

Les hymnes du bréviaire romain sont une des plus belles œuvres qu'ait produites le génie chrétien. Cependant, depuis près de quatre siècles, la Renaissance classique nous a rendus presque incapables de goûter ces merveilleuses poésies. Nous ne comprenons guère la poésie latine que sous la forme qu'elle a revêtue chez les poètes païens ; et les lois de la métrique chrétienne ne nous sont plus connues. C'est seulement en notre temps, qu'à la suite de M. Gaston Paris et de quelques illustres savants de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, on a découvert qu'à côté de la poésie classique, dont l'origine est entièrement grecque, il a toujours existé chez les peuples latins une poésie populaire, aux lois plus simples. Elle substituait l'accent tonique à la quantité et souvent terminait le vers par l'assonance ou la rime. L'Église s'adressant au peuple adopta de préférence cette

forme plus facilement goûtée de tous : c'est dans ce rythme que furent écrites la plupart des hymnes du bréviaire. En outre, l'Église devant exprimer des idées nouvelles, dut former des mots nouveaux, une nouvelle langue dont elle emprunta les tournures et les images surtout à la sainte Écriture, c'est-à-dire au génie hébreu.

L'ouvrage dont nous rendons compte commence par une étude magistrale, dans laquelle l'auteur développe les principes que nous venons d'exposer et appuie sa thèse d'un grand nombre de preuves. Il juge sévèrement la réforme d'Urbain VIII. Au milieu du dix-septième siècle (1631), ce grand pape fit corriger les hymnes du bréviaire romain. Trois jésuites furent chargés de ce travail ; ils s'efforcèrent de ramener nos hymnes aux règles de la prosodie classique. M. l'abbé Pimont ne voit dans cette réforme qu'une concession aux préjugés littéraires de l'époque ; il estime que souvent les correcteurs dénaturèrent ce qu'ils prétendaient perfectionner, car ils ignoraient les règles de la métrique chrétienne et surtout la règle fondamentale de l'accent tonique.

L'auteur entreprend alors les monographies de chacune des hymnes : il a déjà publié les hymnes fériales et dominicales du psautier, celles de l'Avent, de Noël et de l'Épiphanie. Ce n'est sans doute que la moindre partie du bréviaire : mais on peut dire cependant que le travail de M. Pimont est presque achevé : ayant amassé de si riches matériaux, il n'a plus qu'un facile labeur pour les mettre en œuvre et terminer son édifice, que nous souhaitons voir couronner au plus tôt. En chacune des monographies, l'auteur suit une marche uniforme ; il donne d'abord le texte actuel de l'hymne, en signalant, avec le plus grand soin, les changements introduits par la réforme d'Urbain VIII. Il indique les plus anciens manuscrits où l'hymne se rencontre ; et certes il n'a épargné ni son temps ni sa peine pour présenter une nomenclature complète et fournir une étude puisée aux sources, non une œuvre de seconde main. La *synopsis* (c'est le terme choisi par M. Pimont) expose ensuite, d'une manière assez étendue, l'enchaînement des pensées qui composent l'hymne ; *la critique* est une discussion sommaire des questions d'authenticité, d'origine, de texte et de style. Dans le *commentaire*, l'auteur prend chaque strophe et même chacun des vers, il en développe les divers sens, en signale les enseignements dogmatiques ou moraux, en fait remarquer les beautés.

Le livre de M. Pimont a reçu les plus hauts et les plus flatteurs encouragements : c'est, en effet, l'une des meilleures œuvres qui aient été publiées en notre temps sur la liturgie. On y trouve la sûreté de la doctrine, la profondeur de l'érudition et les délicatesses de la piété chrétienne. Ce livre est en même temps un noble exemple de ce que peut accomplir, au milieu des labeurs du ministère paroissial;

l'amour de la science sacrée. L'impression est digne des presses de M. Mame. Nous ne ferons que deux réserves à nos éloges. M. Pimont critique avec une telle persévérance l'œuvre des Jésuites correcteurs, qu'il semble y mettre un parti-pris. Fût-on disposé à admettre que la réforme des hymnes a été un malheur, la plupart des corrections paraissent du moins bien innocentes. Peut-être aussi, dans son commentaire, l'auteur n'a point évité la monotonie de l'admiration. Qu'il admire, c'est son devoir, mais il aurait pu varier davantage l'expression de sa louange.

E. Pousset.

Conférences de Saint-Joseph de Marseille : la Foi, l'Église, la Papauté, par le R. P. Vincent de Pascal, des Frères prêcheurs. Carêmes de 1877, 1878, 1879. Nouvelle édition, revue et corrigée. Paris, Blond et Barral, 1880, in-8 de xiii-560 p. — Prix : 4 fr. 50.

Les conférences sur la Foi par lesquelles s'ouvre le volume que j'annonce, avaient déjà été publiées, et le *Polybiblion* en a déjà entretenu ses lecteurs (juin 1878). Par la doctrine, par la chaleur qui les anime, les conférences sur l'Église et sur la Papauté ne sont pas indignes de leurs devancières. Chacune d'elle est une thèse apologétique ou théologique d'où ni la solidité ni la lumière ne sont absentes. L'auteur a lu les modernes, et je me garde bien de l'en blâmer, mais saint Thomas est son maître préféré ; c'est à la *Somme* surtout qu'il demande des secours et des remèdes appropriés aux besoins de notre âge. Que de questions contemporaines, — par exemple, celle de la tolérance civile de l'erreur, — trouvent dans telle brève formule de saint Thomas une solution qui, sans coûter rien à l'intégrité des principes, fait aux exigences des temps et des lieux la part nécessaire !

Mes critiques ne viseront pas le fond même de ces conférences ; il est ferme et consistant. Mais le style n'offre-t-il point parfois des négligences, parfois aussi des incohérences ou des recherches qu'un goût sévère n'avouerait pas ? *Une âme... qui sacre les moyens extérieurs dont elle a besoin*, me plaît peu ; en cherchant, l'auteur eût pu donner à sa pensée une expression moins tourmentée et plus nette ; — *la pente descendante des décadences* ressemble assez à une tautologie. Sur les questions de faits, l'auteur n'est pas toujours exact, il est aussi un peu tranchant. « Cette maxime, *l'Eglise libre dans l'État libre*, » n'est pas « tombée de lèvres éloquentes en une heure de fièvre « oratoire ; » c'est dans une lettre de M. de Montalembert à M. de Cavour, publiée vers la fin de l'année 1860, que je la trouve pour la première fois. « Parler aujourd'hui de la chute de Libère, ce n'est pas seulement une erreur, c'est une indignité, » s'écrie le P. de Pascal ; n'y a-t-il pas dans ce langage quelque emportement ? Mgr Héfélé est plus vrai, — et plus modéré aussi, — lorsqu'après avoir cité une phrase célèbre de saint Jérôme, il écrit : « Le langage de saint

Jérôme ne nous oblige pas à accuser Libère d'une faute plus grave que celle qu'il a commise, par exemple à l'accuser d'avoir signé la seconde formule de Sirmium ; mais d'un autre côté, nous ne saurions admettre avec Stilting et Palma, que cette phrase de saint Jérôme est dénuée de toute valeur historique. » J'avoue que, dans ce passage de l'évêque de Rottenbourg, je ne découvre aucune *indignité*.

Enfin, l'auteur a sur Bossuet un mot dur et excessif. N'égalons pas Bossuet à Athanase et à Hilaire, à la bonne heure ; déplorons que chez lui l'enthousiasme monarchique ait approché parfois de l'idolâtrie, et que des préjugés d'école aient voilé à ses yeux la vraie doctrine sur un point essentiel ; mais ne portons pas contre lui, dans la chaire, des accusations mal étayées sur les notes, sur les *racontars* de la police de Colbert. En plus d'un endroit, le livre du P. de Pascal nous prouve que, pour convaincre et charmer les âmes, la vérité se passe aisément de ces fâcheux moyens. A. Largent.

SCIENCES ET ARTS

L'homme et les sociétés, *leurs origines et leur histoire*, par le Dr Gustave Le Bon. 2e partie : *Les Sociétés*. Paris, J. Rothschild, 1881, gr. in-8 de 532 p. — Prix : 7 fr.

Bien que nous ne puissions être d'accord avec l'auteur ni sur les principes desquels il part, ni sur les conclusions auxquelles il arrive, nous nous plaisons à reconnaître que, dans le cours de son travail, il a écrit plus d'une page pleine des observations les plus justes et des vérités les plus utiles. Ce volume, consacré aux sociétés, nous semble en tout cas bien supérieur au premier qui avait pour objet l'homme lui-même, et dans lequel la part personnelle de l'auteur s'accusait moins nettement (Voir *Polyb.*, tome XII, p. 241).

Cela dit, exposons le plan de l'ouvrage et voyons comment il a été rempli.

Le livre Ier se propose de démontrer *l'existence et les limites de la science sociale*. Quatre hypothèses, dit M. Le Bon, ont servi à expliquer la marche des sociétés : Dieu et la Providence, le hasard, la volonté de l'homme, enfin le jeu de lois nécessaires. La première hypothèse est écartée comme « fille des temps où Jupiter lançait la foudre, où Phœbus guidait le soleil, où Cérès faisait mûrir la moisson » ; la seconde de même, parce que l'auteur dans la première partie de son travail a constaté que la nécessité est partout, le hasard, nulle part. La troisième est passée sous silence, et la dernière conception, adoptée déjà pour ce qui concerne l'homme, va être appliquée dans ce volume à ce qui regarde les sociétés. On se propose donc de montrer « que les sociétés, aussi bien que l'homme, obéissent dans leur

évolution à des lois rigoureuses, et que les événements humains forment une trame de nécessités dont chaque anneau est aussi étroitement lié à ceux qui le précèdent qu'à ceux qui le suivent. » Pour prouver dès l'abord l'existence de ces lois immuables, M. Le Bon cite divers résultats statistiques énoncés par le savant mathématicien Quételet, tels que la proportion des sexes, des mariages, des suicides, et surtout la constance remarquable du nombre annuel des crimes. Bien que ceci ne soit donné que comme exemple, n'est-ce pas risquer de rapetisser étrangement la science sociale que de l'enfermer ainsi dans les limites de la statistique? Quoi qu'il en soit, après avoir remarqué que la science est nécessairement bornée, puisque la statistique nous donne seulement la probabilité du phénomène et nous permet d'en atteindre la loi sans nous en révéler la cause, l'auteur insiste néanmoins avec raison sur les dangers que présente encore l'ignorance des lois sociales. Puis il examine les méthodes de la science et s'efforce de décomposer les phénomènes sociaux en leurs éléments pour les étudier comme un phénomène physique quelconque. Dans le livre II, conformément à cette méthode, il passe en revue *les facteurs de l'évolution sociale*, c'est-à-dire, en partant des premiers hommes et des sociétés humaines primitives, l'influence des milieux, de l'intelligence et des sentiments, du langage, du commerce et des arts, de la lutte pour l'existence et des institutions militaires, de l'agriculture, de la stabilité, des grands hommes, de la race, du passé et de l'hérédité, des illusions et des croyances (l'idéal et la religion), des institutions politiques et de l'éducation. Le livre III offre le tableau du *développement des sociétés :* le langage et l'écriture, leur origine et leurs transformations ; la famille, avec sa dissociation progressive, et dont le type originel est cherché parmi les populations les plus dégradées où la facilité des mœurs ne permet d'établir que la parenté maternelle ; la propriété, avec ses formes primitives et l'avenir menaçant que lui préparent les sociétés par actions ; les religions, dont l'auteur annonce le renouvellement rendu indispensable par la disparition de l'idée de Dieu, l'évanouissement des croyances et la persistance du sentiment religieux ; la morale, dont la puissance est bien faible, tant qu'elle ne fait pas partie de l'héritage apporté en naissant, et dont la décadence entraîne l'abaissement de la race ; le droit, dont l'auteur cherche les origines dans les conditions d'existence de chaque peuple et non dans les principes absolus des légistes romains ; enfin l'industrie et l'économie sociale, depuis les âges primitifs, l'esclavage, le servage et les corporations, jusqu'aux associations modernes et aux luttes du capital avec le travail.

Ceux qui nous ont suivi dans cet exposé succinct et aride, s'étonnent sans aucun doute de ce que nous avons dit au début. Ils se demandent

d'où peut venir notre indulgence pour une œuvre qui semble détruire et la liberté humaine et la responsabilité morale. C'est que dans ce livre, rempli d'observations et de citations, nombre de faits bien étudiés sont précieux à recueillir, indépendamment des théories qu'on en peut vouloir induire. Ainsi à propos de l'ignorance des lois sociales, M. Le Bon raconte avec autant de justesse que d'humour, comment naguère un professeur de droit de la Faculté de Paris fut chargé d'aller enseigner et appliquer aux Japonais les futures institutions qui devaient les régir. « Vouloir, dit-il, imposer le code Napoléon à un peuple en plein moyen âge, est une tentative analogue à celle par laquelle on voudrait obliger un poisson à respirer dans l'air, sous prétexte que tous les animaux supérieurs respirent de cette façon et que cela est très avantageux pour eux. » Aussi n'est-il point étonné de l'inanité de l'œuvre entreprise. Plus loin il combat vigoureusement les théories de Rousseau sur la perfection originelle et l'homme de la nature. Ailleurs il revient fréquemment sur cette vérité que les institutions d'un peuple sont la résultante de son passé et que les constitutions ne s'improvisent ni ne s'importent ; avec Macaulay il oppose le sort éphémère de tant de constitutions spéculatives au développement lent et pratique de la constitution anglaise. Ce n'est pas sans raison qu'il insiste sur le principe de l'hérédité : « elle crée la forme du corps, le caractère, la morale et les croyances, et il est impossible de rien comprendre au présent sans se reporter au passé qui l'a engendré... Toutes les générations qui dorment dans la poussière vivent aujourd'hui en nous. Parmi les influences diverses qui mènent l'homme, la plus puissante encore est celle des morts. » Pensée aristocratique au vrai sens du mot, morale au premier chef, car elle impose à chacun de nous la responsabilité de ce que seront les générations suivantes ; pensée consolante en même temps, car elle nous rattache plus étroitement à des aïeux respectés et elle nous associe à l'avenir de nos descendants. Citons encore l'importance reconnue de la loi morale dont l'abandon entraîne la décadence inévitable de la race ; la critique de notre éducation classique et de notre enseignement supérieur qui engourdit le ressort de la volonté et détruit l'initiative de l'esprit ; les dangers des fausses théories communistes et les illusions de l'association qui nous ramèneraient à des formes arriérées ; les menaces des socialistes qui rêvent follement de refaire en un jour par la violence une société nouvelle, etc... Il y a peu de chapitres où l'on ne puisse ainsi relever plus d'un fait instructif.

En résumé, on le voit, l'œuvre de M. le Dr Le Bon est de celles dont il ne faut conseiller l'étude qu'à ceux-là dont le jugement est assez sûr pour qu'ils sachent toujours, dans la moisson qu'on leur offre, discerner avec sagacité l'ivraie du bon grain. A. Delaire.

Kapital und Arbeit, und die Reorganisation der Gesellschaft. *Vortræge* (*Capital, travail et réorganisation de la société.*) *Conférences,* von Franz Hitze. Paderborn, Bonifacius Druckerei, 1881, in-8 de VIII-394 p.

Le livre de M. Hitze paraît à son heure. Les vastes projets de réforme sociale du prince chancelier de Bismarck, ont ramené l'attention sur les questions importantes et passionnément controversées qu'aborde l'auteur. L'Allemagne entière les discute en ce moment, et l'on peut prévoir qu'elles joueront un rôle considérable dans la prochaine crise parlementaire qui menace l'empire allemand.

L'ouvrage que nous signalons aux lecteurs du *Polybiblion* mérite un examen d'autant plus sérieux que l'auteur, déjà connu par de solides études sur la question sociale (*La question sociale et les efforts pour la résoudre*, 1877 ; — *Quintessence de la question sociale*, 1880), est secrétaire de l'*Arbeiterwohl* (Association d'industriels catholiques et d'amis des ouvriers, fondée en 1880), et membre influent du parti catholique-socialiste ; c'est en quelque sorte le manifeste scientifique et l'exposé le plus complet des doctrines et des aspirations de ce parti. Plus d'une idée nous semble contestable, dangereuse même dans le plan de réorganisation sociale de M. Hitze, et à vrai dire, ce titre seul est déjà de nature à éveiller dans l'esprit quelque défiance. Les réorganisateurs de la société côtoient toujours d'assez près l'utopie. Je m'empresse toutefois, d'ajouter que l'auteur échappe à ce reproche ; alors même qu'on ne partage pas entièrement ses opinions, il faut rendre hommage au talent d'exposition, à la clarté de la critique et à la solidité de l'érudition qui caractérisent son œuvre.

Après avoir passé au crible d'une discussion pénétrante et judicieuse la célèbre théorie de Marx et montré que le travail mesuré par sa durée n'est pas l'unique source de la valeur, Hitze examine les principes de l'école de Manchester qui président aujourd'hui aux relations du capital et du travail. La loi de l'offre et de la demande, réglée par la concurrence, lui apparaît comme la caractéristique du monde économique moderne. Sous l'empire de cette loi, le capital se concentre de plus en plus en quelques mains, les classes moyennes disparaissent et un abîme se creuse entre le capitaliste et le travailleur. D'autre part, l'anarchie de la production, que rien n'arrête dans ses folles spéculations, engendre des crises périodiques. Cette situation, conclut-il, est intolérable ; la concurrence ne suffit pas comme principe régularisateur de la société. Il faut une nouvelle organisation du capital et du travail.

Cette organisation, quelle sera-t-elle ? A cette question les économistes orthodoxes répondent : « Laissez faire, laissez passer. La liberté guérit les blessures qu'elle fait. » Le socialiste démocrate, au

contraire, prétend qu'il faut faire entrer les instruments du travail dans le domaine collectif. L'État doit tout produire et tout répartir. Ni l'un ni l'autre de ces systèmes ne paraît admissible à M. Hitze. Pour lui, il ne voit le salut de la société que dans le rétablissement de la corporation obligatoire. Il faut lire, dans l'ouvrage même, le chapitre éloquent et énergique que l'auteur consacre à cette thèse. Le reproche de socialisme le touche peu. Sans l'intervention de l'État, sans le secours de sa main *omniprésente*, les tentatives de réorganisation des corps de métiers échoueront misérablement. Le temps n'est plus où la communauté de sentiments religieux, le respect de l'autorité et la solidarité des intérêts facilitaient l'organisation naturelle et comme instinctive des corporations. L'Etat doit imposer la constitution des corps de métiers ; l'initiative privée ne suffit plus, à notre époque, pour atteindre ce résultat.

Le système corporatif doit s'étendre à l'industrie et à l'agriculture. C'est le seul moyen d'arracher l'artisan au despotisme du capital, de prévenir l'émiettement de la propriété foncière et de reconstituer ces classes moyennes fortes et saines qui font la prospérité d'une nation. Il est temps aussi de mettre un terme aux excès de la production, et de la proportionner aux besoins sociaux par une réglementation autoritaire. Comment ? L'auteur néglige de nous le dire. Tant qu'il se tient sur le terrain de la critique, son argumentation est puissante ; elle fléchit quand il aborde les réformes pratiques. Il ne suffit pas de nous faire une peinture assombrie des maux trop réels dont souffre la société et de nous indiquer un idéal de paix et de félicité ; il faut nous signaler nettement les moyens d'atteindre cet idéal et de résoudre les difficultés qui barrent le chemin. Par quoi remplacerez-vous, par exemple, le principe de la liberté économique ? Dans quelle mesure la réglementation universelle que vous préconisez est-elle possible ? Comment concilier le monopole des corporations avec la concurrence étrangère dont vous ne pouvez faire abstraction, les transformations incessantes de l'industrie et les fluctuations inévitables dans le nombre des ouvriers employés ? Ce sont là des problèmes d'une extrême gravité et qui sont encore loin d'être résolus. Ces réserves faites, nous nous plaisons à reconnaître que plusieurs des idées secondaires de M. Hitze sont d'une justesse irréprochable ; telles, ses vues intéressantes sur les avantages moraux et matériels de la petite industrie, — sur les dangers du système successoral et hypothécaire actuel pour le morcellement de la propriété. — sur la nécessité de la représentation des intérêts au sein du parlement, — sur diverses institutions de prévoyance destinées à améliorer la condition des classes ouvrières, etc., etc.

Ajoutons que des appendices importants complètent la plupart des

seize conférences dont se compose l'ouvrage ; le lecteur y trouvera de nombreux et intéressants documents, empruntés à l'histoire et à la statistique. Nous lui signalons spécialement l'étude si nourrie de faits sur les crises contemporaines, et les tableaux dressés à la suite du chapitre IV pour montrer la puissance croissante du capital.

CH. DEJACE.

Le Monde physique, *Notions élémentaires de physique terrestre et céleste,* par AMÉDÉE GUILLEMIN, tome II. Paris, Hachette, 1880-1881, 3 volumes in-8 jésus, illustrés de plus de 1,000 gravures insérées dans le texte et de planches en couleur tirées à part (ouvrage publié par livraisons hebdomadaires qui seront au nombre d'environ 150).

M. Amédée Guillemin est connu depuis longtemps comme un de nos meilleurs écrivains scientifiques. Nous avons donc à peine besoin de dire qu'on trouvera dans l'ouvrage que nous annonçons une science exacte, étendue, bien au courant des travaux les plus récents, exposée en un style clair et élégant, sous une forme intéressante et élevée. La maison Hachette a voulu qu'il l'emportât, si c'était possible, sur ses précédentes publications du même genre ; c'est tout dire, en ce qui concerne l'exécution matérielle. Bornons-nous donc à faire connaître en quelques mots quel en est exactement le sujet, point sur lequel le titre peut laisser un certain doute.

Au fond, c'est un traité de physique comprenant à la fois les *phénomènes*, c'est-à-dire la partie purement scientifique, et les *applications*. L'auteur avait déjà fait de ces questions le sujet de deux ouvrages distincts, *les Phénomènes et les Applications de la Physique ;* il les a refondus en un seul ; avec des additions importantes, en traitant toutefois séparément pour chaque ordre de questions la théorie et les applications.

Le premier volume contient la pesanteur, la gravitation universelle, le son ; le deuxième, la lumière et la chaleur ; le troisième contiendra le magnétisme et l'électricité.

Bien que ces phénomènes ne puissent être étudiés en détail et expérimentalement qu'en tant qu'ils se produisent sur notre globe, ils n'en existent pas moins, et avec les mêmes lois, dans les parties les plus éloignées de l'Univers, où les progrès de la science nous ont permis quelquefois de les constater avec une précision inespérée. M. Guillemin a donc pu, sans sortir de son sujet, faire quelques excursions intéressantes dans les espaces célestes auxquels il a précédemment consacré un ouvrage spécial.

L'auteur, il faut le regretter, n'est pas de ceux que le spectacle sublime de la nature jette à genoux devant son créateur. Il a même le tort de placer en tête de son livre une épigraphe empruntée à

Schelling qui, nous représentant la nature comme une force primitive, éternelle, créatrice, nous reporte, en fait de philosophie, à quelques deux mille ans en arrière ; c'est là ce qu'on appelle aujourd'hui le progrès. Mais à part cet emprunt malencontreux à l'Allemagne, nous devons reconnaître qu'il est généralement prudent. C'est à peine si un lecteur attentif trouvera de çà et de là quelques membres de phrase où l'on sent une tendance peu sympathique à nos croyances. En général l'auteur se borne à ignorer Dieu. C'est déjà trop, mais il faut ajouter que c'est malheureusement fréquent aujourd'hui dans les ouvrages de vulgarisation scientifique. E. V.

Histoire de la Céramique, *poteries, faïences et porcelaines, chez tous les peuples, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, par Édouard Garnier. Tours, Mame, 1882, gr. in-8 de xii-576 pages. — Prix : 7 fr.

Le livre de M. Édouard Garnier, brillamment illustré et tiré avec soin, est un ouvrage de luxe qui s'adresse particulièrement aux collectionneurs. Mais on peut dire qu'il sera pour eux un manuel indispensable s'ils veulent classer leurs collections avec goût et érudition, et ne pas s'en faire un jeu ou une manie qui n'envisage que le côté décoratif des objets. M. Garnier a voulu dégager les grandes lois du développement historique de la céramique, en se débarrassant des petits faits et des détails ; il y a réussi et c'est en cela que son livre est plus à la portée des amateurs que la plupart des ouvrages du même genre. L'art du potier en Égypte, en Assyrie, en Chaldée, en Phénicie, à Cypre, est exposé succinctement avec des types empruntés aux meilleurs recueils archéologiques. Plus de développements sont consacrés aux poteries mates et lustrées de la Grèce, et l'auteur définit même les différents noms donnés aux vases d'après leur forme, dans l'antiquité ; il a mis à contribution les découvertes de M. Schliemann, et, pour les statuettes, l'admirable collection de M. Camille Lécuyer. Malheureusement, ces gracieuses figurines de Tanagra, reproduites en réduction, perdent ainsi beaucoup de leur caractère artistique. Nous ne parlerons de la partie consacrée aux terres cuites italiotes et étrusques que pour signaler la gravure du type des urnes funéraires en forme de maisonnettes au toit pointu, trouvées près d'Albano, et surtout du superbe sarcophage étrusque du Louvre, déjà publié par M. de Longpérier dans le *Musée Napoléon III*. Rome et la Gaule sont ensuite successivement passées en revue : puis, viennent les poteries émaillées de la Perse, de Rhodes, les faïences hispano-mauresques et sicilo-arabes, et nous atteignons ainsi la renaissance et l'époque moderne : parties que M. Garnier a beaucoup plus développées que les précédentes, et qui, d'ailleurs, seront plus appréciées de la grande majorité des ama-

teurs. Après un aperçu sur Luca della Robbia et son école, l'auteur nous fait connaître les majoliques italiennes des quinzième et seizième siècles, les fabriques des Marches, de la Toscane, du duché d'Urbin, des États Pontificaux, et il met en relief les traits saillants et caractéristiques de chacune de ces écoles. Les grès-cérames de la France et de l'étranger aux dix-septième et dix-huitième siècles sont envisagés avec compétence. L'histoire des fabriques de Nevers, de Rouen et des écoles qui en dérivent, de Moustiers, de Strasbourg, etc., est illustrée par de nombreux spécimens choisis dans les collections célèbres, et nous trouvons en fac-similés les signatures et les marques de fabrique ; il en est de même pour les faïences de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Angleterre. Les porcelaines forment, comme de raison, un chapitre à part, et plus d'un amateur collectionne celles de Chine et du Japon sans se douter des procédés de fabrication, de la provenance et du degré d'ancienneté de ces objets d'art. M. Garnier a donc eu raison d'introduire ces renseignements dans son livre ; pour être complet, il a ajouté quelques pages sur les poteries américaines, indiennes et africaines, chapitre moins utile. Pour terminer par une critique, ajoutons que l'auteur paraît ignorer qu'à l'époque gallo-romaine il existait à Lezoux, en Auvergne, une immense fabrique de poteries, dont les débris se voient encore aujourd'hui, et qui alimentait la plus grande partie de la Gaule.

ERN. B.

Les Précurseurs de la Renaissance, par M. EUGÈNE MUNTZ. Paris, Librairie de l'*Art*, 1882, in-4, fig. — Prix : 20 fr.

M. Eugène Muntz donne le bon exemple. Chargé par la direction du journal *l'Art* de présider à la publication d'une série d'ouvrages sur les beaux-arts, il met au jour le beau volume que nous annonçons. Connaissant à fond toute l'Italie, ayant vécu dans les bibliothèques et dans les musées, ayant lu tout ce qui a été écrit sur l'art, sur l'histoire et sur la littérature de ce pays il était mieux préparé que qui que ce soit à nous indiquer les sources où puisèrent les artistes de la Renaissance. Faisant luire à nos yeux les immenses services que rendirent aux arts des hommes tels que les Médicis, les Strozzi, les Rucellai et tant d'autres, en recueillant partout les objets que l'antiquité avait produits, il réhabilite la race des amateurs, qui ont le droit d'être fiers d'avoir eu de tels ancêtres. En nous rappelant les œuvres des sculpteurs, des architectes ou des peintres italiens antérieurs au quinzième siècle, et en signalant l'influence que l'antiquité a eue sur leur talent, il fait acte d'historien sagace, et nous fait toucher du doigt aux sources immortelles du beau, que les artistes, pendant le moyen âge, avaient momentanément négligées. Lorsque

l'on a lu les pages substantielles relatives aux *Précurseurs de la Renaissance*, on comprend mieux l'épanouissement de l'art italien au temps de Raphaël, de Michel-Ange et de Léonard de Vinci, et les devanciers de ces maîtres incomparables qui se nomment Giotto, Donatello et Ghiberti, joignent au mérite d'être de grands artistes celui non moins enviable d'avoir contribué pour une large part au juste et légitime succès de leurs successeurs immédiats. G. D.

BELLES-LETTRES

Macbeth, annoté par M. James Darmestetter, docteur ès lettres, directeur-adjoint à l'École des hautes études. Paris, Delagrave, 1881, in-12 de xciv-172 p. — Prix : 2 fr.

Ce livre est destiné aux classes. Il se compose d'une introductions du texte anglais annoté, et d'un appendice.

L'introduction n'est pas une simple préface, c'est une étude très remarquable sur Shakespeare et sur la tragédie de Macbeth, la plus classique de ses œuvres. Après avoir dit quelques mots du théâtre anglais avant Shakespeare et marqué les quelques faits connus de sa vie, M. Darmestetter, persuadé avec raison que l'intérêt vrai d'une histoire du grand poète doit être cherché dans le développement et les progrès de son génie, s'impose la tâche délicate et difficile de faire cette histoire. Pour cela, la condition essentielle est de connaître l'ordre dans lequel ses œuvres se sont succédé; et, comme les dates précises et les faits certains manquent presque totalement pour établir cet ordre de succession, l'auteur s'efforce de le retrouver en examinant la forme employée par Shakespeare dans ses vers. Il semblerait qu'il a choisi là une source d'informations bien pauvre. Et cependant, grâce à une analyse minutieuse et patiente, à laquelle il a soumis de petits détails en apparence insignifiants, tels que l'enjambement et les terminaisons légères, il est arrivé à marquer, avec une exactitude presque mathématique, trois grandes époques qui partagent la vie dramatique de Shakespeare. Cette division, fondée sur l'étude de la forme extérieure, est en parfaite harmonie avec le sujet des pièces. Leur suite chronologique se déduit du caractère général qui les distingue et qui peut s'énoncer en ces trois mots : enthousiasme, désenchantement, sérénité.

Macbeth appartient, pour le fond comme pour la forme, à la seconde époque. Ici l'auteur donne un rapide aperçu de la pièce, en indique les sources, la date et les diverses fortunes, puis il ajoute quelques remarques sur le texte et sur le rythme. Toutes ces choses sont intéressantes à des degrés différents; mais ce qui peut avoir pour les élèves une utilité réelle, ce sont les paragraphes qui parlent des sources et

du rythme. De l'étude des sources où a puisé le poète pour cette pièce comme pour les autres, résulte ce fait remarquable que Shakespeare n'a rien inventé des matériaux qu'il met en œuvre. Son grand art consiste à adapter à l'action dramatique, avec réflexion et choix, des données fournies par la légende. L'élève fera bien de lire attentivement ce chapitre : il y apprendra à ne pas se flatter d'être grandement avancé dans la littérature pour savoir mettre en jeu une imagination facile et brillante ; il y apprendra surtout à tirer profit de ses lectures, en s'appliquant aux beaux passages qui s'y rencontrent, en remarquant les manières diverses dont s'expriment les passions et en rapprochant les traits épars dont l'ensemble forme un caractère nettement tranché et fidèlement soutenu. C'est en procédant ainsi que Shakespeare, aidé de son génie, a créé ces types si variés et si vivants dont il a enrichi la scène.

Quant au rythme, ce qui frappe dans les écrits de la seconde et de la troisième époque, c'est une sorte de laisser-aller dans la confection du vers, en sorte que la mesure en demeure incertaine et paraît quelquefois entièrement négligée. Il était donc très utile de montrer comment il faut scander Macbeth, pour faire rentrer dans la règle ces irrégularités apparentes. L'auteur y arrive au moyen de quelques principes très courts, qu'il aurait pu même encore abréger, en retranchant ce qui est dit des syllabes atones dans l'intérieur des vers. Les règles précédentes suffisent à rendre compte des anomalies que présentent les exemples cités.

Après cette introduction vient le texte. Les notes qui l'accompagnent sont historiques, géographiques, grammaticales et littéraires. Nous ne connaissons aucune autre édition classique de Macbeth où elles soient aussi exactes et aussi bien choisies. On y trouve l'explication des passages obscurs la solution de toutes les difficultés grammaticales, parfois aussi des étymologies toujours vraies et intéressantes, qui gravent mieux les mots dans la mémoire et qui peuvent inspirer à l'élève studieux le goût de ces utiles recherches. En outre, quand le poète se sert d'une expression tombée en désuétude, elle est scrupuleusement relevée et traduite par une autre actuellement en usage. Enfin, de nombreuses comparaisons du texte avec les passages d'autres auteurs qui l'ont inspiré ou imité, sont de nature à perfectionner le goût littéraire. Dans cette grande quantité de notes semées au bas des pages, nous n'avons pas réussi à en trouver une qui ne soit utile. Une seule nous a paru pouvoir être abrégée. C'est celle où l'auteur parle, sur le ton de la plaisanterie, des rois toucheurs de scrofuleux. Il est difficile de se prononcer sur l'origine et la valeur de cette vieille tradition, et pour cette raison, il n'est pas utile, croyons-nous, de la livrer à la risée des enfants. Suivant les anciennes chroniques, Édouard le Con-

fesseur aurait transmis ce privilège à ceux qui devaient lui succéder sur le trône d'Angleterre. Si, devenus protestants, ceux-ci continuèrent à l'exercer, il ne faut pas plus s'en étonner que de voir, même de nos jours, le souverain d'Angleterre se glorifier du titre de *Défenseur de la foi*, accordé par le pape à Henri VIII encore catholique.

L'auteur aurait de même pu retrancher de l'Appendice la dernière note, qui est un compliment, d'ailleurs parfaitement immérité, à l'adresse de notre République. On ne s'explique pas pourquoi « le cri de *Sleep no more!* devait retentir aux oreilles de la France » précisément « jusqu'au 25 février 1875. »

D'après ces restrictions, qu'on trouvera certainement minutieuses, on peut se convaincre que l'ouvrage dont nous nous occupons est excellent d'un bout à l'autre. L'Appendice qui est relativement court, renferme un chapitre intéressant dans lequel on voit comment, par des transformations successives, le Macbeth de l'histoire est devenu le Macbeth de la légende. J. N. WAGNER.

Valentin Conrart, *premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, sa vie et sa correspondance. Etude biographique et littéraire, suivie de lettres et de mémoires inédits* par RENÉ KERVILER et ED. DE BARTHÉLEMY. Paris, Didier, 1881, in-8 de VII-672 p. — Prix : 8 fr.

Nous sommes bien en retard avec MM. René Kerviler et Ed. de Barthélemy. Leur gros volume sur le premier secrétaire perpétuel de l'Académie, sur l'homme au *silence prudent*, si malicieusement immortalisé par Boileau, a paru dès le commencement de l'année, et l'Académie française l'a justement honoré de son suffrage, en lui décernant, au mois d'avril, le prix Halphen, destiné à récompenser l'ouvrage « jugé à la fois comme le plus remarquable au point de vue littéraire ou historique et le plus digne au point de vue moral. » Nous aimons à rappeler tout d'abord ce témoignage solennel rendu au mérite exceptionnel de l'étude de MM. Kerviler et de Barthélemy. Si des circonstances particulières ont retardé jusqu'à ce jour le compte-rendu que le *Polybiblion* devait à ses lecteurs d'un aussi important travail, les deux auteurs n'ont pas à craindre que nous discutions le jugement de l'illustre compagnie. Mais, dira-t-on, l'Académie pouvait-elle moins faire pour un livre consacré à son père putatif, à son véritable fondateur, à son premier secrétaire perpétuel ? il est vrai que le sujet choisi par MM. Kerviler et de Barthélemy a dû lui aller au cœur; mais l'entreprise était quelque peu périlleuse, après l'épigramme classique de Boileau, et il fallait, pour la mener à bien, une connaissance approfondie de l'histoire littéraire du XVII^e^ siècle, en même temps que l'heureuse fortune dans les recherches. Il y avait là toute une réhabilitation à tenter. La réhabilitation est aujourd'hui parfaite, et l'on ne se moquera plus de l'excellent Conrart.

Ce n'est pas que des écrivains de beaucoup de goût et de beaucoup de valeur n'aient depuis longtemps protesté contre l'injuste boutade du satirique. MM. Monmerqué, Moreau, Cousin ont à plusieurs reprises vengé la mémoire de Conrart. « C'était par-dessus tout, dit M. Cousin, un esprit bien fait, à la fois poli et judicieux. Aussi son opinion faisait-elle autorité, et Balzac professait pour lui une estime toute particulière. Il n'a pas beaucoup écrit, mais en vérité, ce silence prudent que relève malicieusement Boileau, silence très concevable dans un homme toujours malade et chargé de la conduite délicate d'une grande compagnie, n'est pas un signe de si mauvais goût devant la stérile fertilité de plusieurs de ses confrères. Le peu qu'on a de lui en vers et en prose, ajoute l'éminent critique, est naturel, agréable, et ne manque pas d'une certaine force. N'a-t-on pas attribué à Corneille trois des madrigaux qu'il avait faits pour la *Guirlande de Julie* ? »

L'étude de MM. Kerviler et de Barthélemy est un commentaire vivant de cette bienveillante critique. Ils ont retrouvé de Conrart assez de pièces en tout genre pour démontrer que, soit comme poète, soit comme prosateur, il pouvait tenir un rang fort honorable au milieu de de ses confrères ; leurs chapitres sur Conrart épistolier, Conrart poète, Conrart auteur de mémoires historiques, sont d'une richesse qui atteste la fécondité et la variété des talents de leur héros. Mais ce qui distinguait surtout le premier secrétaire perpétuel, c'était son caractère aimable, toujours prêt à obliger. Outre l'influence considérable qu'il exerça sur les littérateurs de son temps par son goût si pur, par ses conseils si judicieux, par sa critique si solide, il leur rendit aussi auprès des grands d'innombrables services. C'était un Mécène à sa manière.

Les documents inédits abondent dans le volume de MM. Kerviler et de Barthélemy. Nous signalerons tout particulièrement à l'attention des érudits la correspondance du secrétaire perpétuel avec le ministre protestant Rivet, réfugié en Hollande. Cette correspondance, conservée à la bibliothèque d'État de la Haye, est précieuse pour l'histoire littéraire et pour l'histoire politique. On doit la mettre sur le même rang que la correspondance de Chapelain. Les bibliophiles y goûteront les détails nombreux qu'on y rencontre sur les Elzevier, dont Conrart était le correspondant parisien ; les artistes y trouveront des renseignements inédits sur Abraham Bosse ; les simples curieux y glaneront bien des anecdotes peu connues. Tous seront frappés de la sérénité d'âme de l'écrivain, au milieu de ses maladies et de ses chagrins domestiques, de sa soumission chrétienne à la volonté divine et de sa juste apréciation des hommes et des choses.

Que reprocher aux deux biographes ? Dans l'abondance de notes et

de documents qu'il nous fournissent, où trouver des lacunes, où relever des erreurs ? Peut-être ont-ils trop cru, dans leur premier chapitre, à Conrart *latiniste* (il le fut si peu !). Peut-être aussi ont-ils trop insisté, dans leur second chapitre, sur le machiavélisme politique de Richelieu fondant l'Académie française. Leur livre, en somme, est des plus agréables, des meilleurs que l'on puisse lire, et il ne leur fait pas moins d'honneur qu'à Conrart lui même. T. DE L.

Eugène Fromentin peintre et écrivain, par M. LOUIS GONSE, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*. Ouvrage augmenté d'un *Voyage en Egypte* et d'autres notes et morceaux inédits de Fromentin, et illustré de gravures hors texte et dans le texte. Paris, A. Quantin, 1881, gr. in-8 jésus de 363 p. — Prix : 30 fr.

Celui qui écrit ces lignes a connu Fromentin en 1850. Fromentin venait alors de se révéler comme le peintre de l'Algérie ; mince, de petite taille, de manières distingués, il avait, avec ses grands yeux noirs et son teint bistre, une physionomie tout orientale. En le retrouvant ici, tel qu'il était vingt cinq ans après, n'était la flamme du regard, on aurait peine à le reconnaître.

Le beau livre que nous donne M. Louis Gonse, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, a paru d'abord en articles dans cette revue ; mais il a été notablement modifié, et complété par d'importantes additions : un certain nombre de fragments inédits de Fromentin, et beaucoup de gravures nouvelles. Il y a trois parts à faire dans ce livre : la biographie, l'art, les lettres ; on y contemple successivement l'homme, le peintre, l'écrivain. L'homme apparaît dans cette courte biographie, placée en tête, où l'auteur, s'aidant non seulement de ses souvenirs personnels mais des documents communiqués par la famille ou par des amis, raconte la vie de l'éminent artiste. Né à la Rochelle le 24 octobre 1820, il y fit de brillantes études, et ne quitta sa province que pour venir faire son droit à Paris, à l'âge de dix-neuf ans. On le destinait alors à la magistrature ; lui, rêvait un avenir littéraire : on a de lui beaucoup de vers qui datent de ce temps, et M. Gonse cite une pièce assez développée intitulée : *Un mot sur l'art contemporain* (juillet 1841). Sa vocation artistique se dessina en 1842, tandis qu'il terminait sa licence ; il allait commencer son doctorat, et venait d'entrer dans l'étude de Me Denormandie, quand il se décida à changer d'*étude* et à entrer chez le paysagiste Rémond (1843), qu'il quitta bientôt pour Cabat, qui fut et demeura son vrai maître. En 1846, il fait une course rapide à Alger et à Blidah, et il est aussitôt conquis par cette nature incomparable. Il débute au Salon de 1847, passe l'année 1848 en Algérie, y retourne en 1852-53, au lendemain de son mariage ; ses premiers écrits publiés datent de 1856 et 1858 ; il obtient une première médaille au Salon de 1859, et il est décoré. Chose inouïe, ce peintre

éminent, ce maître qui faisait partie du jury de peinture de toutes les expositions, n'était pas de l'Institut. Et quand il fut question pour lui d'y entrer, ce ne fut pas par la porte de l'Académie des beaux arts, mais par celle de l'Académie française : en 1876, se présentant pour la première fois, il obtint quatorze voix au premier tour. Quelques mois plus tard, il était enlevé par un anthrax charbonneux.

Passant au peintre, l'auteur l'étudie en détail. Il appelle Fromentin « un peintre de race, » et par dessus tout « un délicat. » Chez lui, dit-il, « le littérateur a primé le peintre jusqu'à la fin par sa valeur absolue. » Il ne méconnaît pas ses faiblesses, que l'artiste lui même connaît mieux que personne, et qui tenaient à sa tardive éducation technique ; il considère que le littérateur est supérieur au peintre ; ou plutôt « les deux modes d'expression sont en accord parfait, ils forment un tout symétrique. » Des gravures hors texte et dans le texte accompagnent l'exposé de l'auteur et permettent de suivre les manières différentes, les transformations successives du peintre. C'est un charme pour les yeux comme pour l'esprit que de suivre ici M. Gonse. Cette partie se termine par un fragment inédit d'une conférence que Fromentin devait faire en 1867, et qui a pour titre : *Un programme de critique*.

L'écrivain remplit à lui seul, avec les fragments inédits, près des deux tiers du volume, et il en offre la partie la plus originale et sans contredit la plus intéressante. On y trouve l'analyse et l'appréciation de ces œuvres si remarquables qui sont dans toutes les mémoires et qui avaient mis leur auteur sur le chemin de l'Académie ; on y trouvera aussi une part d'inédit importante et curieuse : d'abord une série de lettres échangées de 1857 à 1859 et en 1862-63 entre Fromentin et George Sand : puis une étude sur l'île de Rhé, commencée pour la *Revue des Deux-Mondes*, et une relation du Voyage en Égypte entrepris en 1869 (on a imprimé 1879, p. 246).

Cette étude sur Fromentin, au double point de vue littéraire et artistique, est donc d'un très grand intérêt ; elle se recommande en outre par son excellente exécution typographique et par ses nombreuses illustrations. EMMANUEL D'AUBECOURT.

Œuvres choisies de Saint-Evremond, publiées avec une notice et des notes par M. DE LESCURE. Paris, Jouaust, 1881, in-18 de XXVIII-242 pages. — Prix : 8 fr. (Collection des *Petits classiques*.)

Le nom de Saint Evremond est resté assez célèbre, mais ses œuvres sont peu connues. On le comprend. Elles ne renferment aucun livre de longue haleine. Elles ne se composent que d'une grande quantité d'opuscules dont beaucoup sont de mince valeur. Rechercher quelques pages fines et spirituelles, perdues dans de nombreux volumes, est une entre-

prise faite pour effrayer. A la vérité Deleyre, en 1761, a donné sous ce titre : *l'Esprit de Saint-Evremond*, un choix qui a eu du succès, mais on ne le rencontre pas très facilement et la *Librairie des Bibliophiles* a parfaitement fait d'admettre dans ses *Petits classiques* un volume offrant ce que l'ingénieux philosophe a écrit de meilleur. Ce volume est ainsi composé : Œuvres historiques et politiques : œuvres critiques et philosophiques ; œuvres poétiques. correspondance. M. de Lescure, qui connait si bien le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècles, a joint de bonnes notes à ce charmant livre et l'a fait précéder d'une notice détaillée sur l'auteur. M. de Lescure a la spécialité des travaux de ce genre, et s'en acquitte très heureusement. Nous regrettons cependant qu'il écrive un peu trop vite. La phrase par laquelle débute sa notice est peu élégante, et n'eût peut-être pas satisfait l'écrivain dont il parle. Nous remarquons encore (p. 13) une autre phrase trop longue, de dix lignes, qui est hérissée de cinq *qui* ou *que*. Cette petite observation ne nous empêche pas, bien entendu, de rendre pleine justice à l'exactitude des informations et au tact critique de M. de Lescure. Il a donné une nouvelle preuve de ce tact dans la manière dont est composé ce volume qui, nous croyons devoir en avertir nos lecteurs, ne doit pas être mis dans toutes les mains. J. DE V.

HISTOIRE

Le monde vu par les artistes. *Géographie artistique*, par RENÉ MÉNARD. Paris, Ch. Delagrave, 1881, gr. in-8 de 1005 p. avec figures. — Prix : 25 fr.

Oter à la géographie son aridité habituelle et donner des moyens faciles de fixer dans l'esprit du lecteur les nombreuses divisions de notre globe, telle a été la pensée de l'auteur en entreprenant cette publication. Il a fait appel aux artistes eux-mêmes pour faciliter l'éducation du grand nombre, et, à l'aide de planches nombreuses, empruntées aux tableaux des contemporains depuis Marilhat jusqu'à Fortuny, depuis Géricault jusqu'à Jules Jacquemart, il a fait passer sous nos yeux, tantôt les sites pittoresques de chaque contrée, tantôt les costumes les plus variés des peuplades qui couvrent le globe ; il nous initie aux usages des peuples depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et n'omet pas de nous donner, dans chaque division, une petite carte du pays, devant servir à guider nos recherches et à fixer dans notre mémoire le point exact qu'occupe sur la terre le lieu qu'il décrit, le pays qu'il nous fait connaitre. Ainsi compris, ce livre s'adresse sans doute particulièrement aux gens du monde et aux artistes ; il ne sera pas inutile non plus aux voyageurs, car il résume d'une façon sommaire les connaissances indispensables qu'il faut avoir avant d'entre-

prendre une excursion lointaine, et il fournit sur le climat, sur les habitudes de chaque pays, des indications précises que l'on ne trouverait souvent que dans de grands ouvrages spéciaux, qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder et de consulter. G. D.

La Terre sainte. *Son histoire, ses souvenirs, ses sites, ses monuments*, par Victor Guérin, agrégé et docteur ès lettres, chargé de missions en Orient. Paris, E. Plon, 1882, gr. in-4 de 468 p. — Prix broché : 50 fr., avec cart. toile, 60 fr., et dem.-rel. tr. dorée, 70 fr.

M. Victor Guérin, est bien connu dans le monde savant, par la publication de sa *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine*, publiée de 1869 à 1880, en 7 vol. gr. in-8, dont trois consacrés à la Palestine, deux à la Samarie et deux à la Galilée (voir t. XVII, p. 424, XXVIII, p. 135, et XXIX, p. 32). Ce grand ouvrage, publié à l'Imprimerie nationale, s'adresse forcément à un nombre restreint de lecteurs. C'est donc un véritable service rendu à l'histoire, à l'archéologie, aux études chrétiennes que la publication du livre que nous annonçons, et qui tient, croyons-nous, le premier rang parmi les ouvrages illustrés qui viennent de paraître à l'occasion des étrennes. M. Victor Guérin est un chrétien fervent, et l'on est assuré avec lui de ne rien rencontrer qui ne soit d'une parfaite orthodoxie; c'est aussi un archéologue des plus éminents, et il possède à fond toutes les sciences auxiliaires nécessaires pour traiter un sujet si vaste et si délicat. L'habile éditeur a mis tous ses soins à entourer les descriptions de l'auteur de représentations aussi fidèles et aussi bien exécutées que possible : des artistes de talent ont été envoyés tout exprès en Orient, et nous avons ici, à chaque page, des gravures qui ajoutent un vif attrait au texte, et donnent à l'ouvrage une valeur artistique de premier ordre. Jérusalem apparaît d'abord à nos regards. L'auteur ne se contente pas de nous y transporter et de nous faire partager les émotions qu'il éprouva quand, lors de son premier voyage en Palestine, au mois d'août 1852, il aperçut, « derrière une ondulation de terrain et en parvenant sur un plateau rocheux parsemé d'oliviers séculaires, » les remparts, les tours et les coupoles de la Ville Sainte, et qu'il se prosterna, le front dans la poussière, plongé dans une muette contemplation ; il raconte son histoire, il expose ses destinées. Et c'est là ce qui caractérise tout le livre. Derrière le voyageur, le pèlerin, qui se laisse aller à ses impressions et donne un libre cours à ses sentiments de foi si vive, il y a toujours l'historien, le géographe, l'archéologue, et la route qu'on parcourt à sa suite est aussi profitable pour l'esprit que consolante pour la foi et attrayante pour l'imagination. Les souvenirs bibliques, les traces du passage du Sauveur du du monde sur la terre, les expéditions des croisés, tout revit sous sa

plume. Les descriptions des monuments sont faites avec une précision et une richesse qu'on ne se lasse pas d'admirer, et grâce à l'illustration, tout passe sous les yeux du lecteur, en ravivant de précieux souvenirs pour les uns, en inspirant aux autres le vif désir d'entreprendre le pèlerinage aux lieux saints, à la suite de ces pieuses caravanes qui s'y rendent chaque année.

De Jérusalem, l'auteur se dirige vers le Nord de la Judée. Bethléem l'arrête tout spécialement; il visite le monastère de Saint-Saba; il décrit la mer Morte et les rives du Jourdain, nous montre ce qui reste de Jéricho, et traverse toute la contrée jusqu'en Samarie; il pénètre dans la Basse-Galilée, où Nazareth l'attire et le retient; voici le Thabor, le lac de Tibériade et ses environs, si riches en souvenirs évangéliques; la Haute-Galilée lui offre le sujet de descriptions très pittoresques, ainsi que le massif du grand Hermon. Voici Damas, où tant de souvenirs se pressent sous sa plume; puis Palmyre « si belle et si majestueuse encore dans sa tombe et dans sa solitude; » Baalbek, l'antique Héléopolis, où tout un monde d'admirables ruines apparaît aux regards du voyageur. C'est la dernière étape, et l'on s'arrête à cette page en regrettant qu'elle soit la dernière. Mais on nous promet pour l'an prochain un second volume : plaisir différé n'est pas perdu.

M. Victor Guérin avait bien mérité de la science, et sa place est marquée à notre Académie des inscriptions; il faut le remercier de s'être fait vulgarisateur, et d'avoir mis à la disposition du grand public les trésors de son érudition et le fruit de ses longues explorations.

G. DE B.

La Bulgarie danubienne et le Balkan ; *Études de voyage* (1860-1880), par F. KANITZ. Édition française, publiée sous la direction de l'auteur, illustrée de 400 gravures sur bois et accompagnée d'une carte. Paris, Hachette, 1882, grand in-8 jésus, de 572 pages. — Prix : 25 fr., et avec riche reliure : 32 fr.

La question d'Orient, toujours renaissante ou toujours près de renaître, attire invinciblement l'attention de l'Europe, et tandis que les politiques se préoccupent de la disparition prochaine de ce débile empire turc qui tombe en lambeaux, les sympathies de l'Occident s'attachent aux peuples qui, depuis quatre siècles, gémissent sous le joug du Croissant. Joug bien pesant, en effet, et que l'intervention de l'Europe n'a allégé qu'en apparence. Les Turcs ont promis beaucoup, mais n'ont rien tenu. Le hathi-chérif de Gulhané avait proclamé l'égalité devant la loi; mais il n'a jamais été sérieusement appliqué. C'est ce qui a rendu si faciles les conquêtes de la Russie, en lui assurant des alliés parmi les chrétiens opprimés. Elle a reconnu les services rendus en assurant aux Bulgares leur indépendance ; mais cette indépendance, comment les Bulgares en profiteront-ils? Que sont-ils

au fond ? C'est ce qu'a voulu savoir M. Kanitz ; il a fait dans les Balkans de nombreux voyages, et il en a consigné le résultat dans une publication importante, éditée en Allemagne, dont celle que nous annonçons aujourd'hui n'est que l'abrégé, publication d'un haut intérêt pour tous ceux qui s'occupent des affaires d'Orient. M. Kanitz aime les Bulgares, il leur reconnaît de grandes qualités, mais il faut bien avouer aussi qu'avec ces grandes qualités, ils ont les défauts inhérents aux peuples longtemps esclaves. Le pays est curieux et plein de souvenirs ; les mœurs, en bien des points patriarcales, pays et mœurs sont décrits par M. Kanitz avec un grand charme, et de jolies illustrations, comme sait en faire la maison Hachette, ajoutent un attrait de plus au récit. Nous eussions souhaité seulement que l'auteur se fût gardé de certains préjugés contre le catholicisme, qui se montrent en plus d'une page.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Sahara et Soudan, par le Dr G. NACHTIGAL. Traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur, par J. Gourdault. Tome I. Paris, Hachette 1882, grand in-8 de 552 pages, avec 99 gravures et 2 cartes. — Prix : 10 francs.

Parmi les explorateurs de l'Afrique, le Dr Nachtigal à qui, en 1856, la Société géographique de Paris a décerné sa grande médaille d'or, occupe une place tout à fait à part. De 1869 à 1873 il parcourt tout le pays compris entre la Tripolitaine et le Soudan égyptien et visite des peuplades où nul avant lui n'avait pénétré, il reconnaît les divers districts du lac Tsad, la rive gauche du grand fleuve Chari, le Bornau, l'Ouadaï et le Darfour. Il suffit de jeter les yeux sur une carte de l'Afrique pour reconnaître l'importance d'une odyssée si féconde en résultats de tout genre. Docteur en médecine, possédant à fond la langue arabe et quelques-uns de ses principaux dialectes, c'est presque le hasard qui détermina sa vocation d'explorateur. Un séjour en Algérie puis à Tunis, avait rétabli la santé compromise du docteur, lorsque Gérard Rohlfs lui proposa de l'accompagner dans sa mission auprès du cheik Amar, sultan de Bornau. Nachtigal ne se fit pas prier, et partit presque aussitôt avec aussi peu de préparatifs et de ressources qu'on peut l'imaginer ; mais il était riche d'un fonds inépuisable de science, d'énergie et d'audace. Nous ne redirons pas les vicissitudes et les péripéties d'un voyage où il se vit maintes fois près de mourir de faim, où il assista à d'effroyables combats, où il rencontra les vaillantes demoiselles Tinné, etc... Disons seulement que le récit de ses aventures, dont la librairie Hachette ne nous donne aujourd'hui que le premier volume, présente constamment le plus haut et le plus palpitant intérêt, soit qu'il retrace, avec sa compétence spéciale, les richesses naturelles du sol qu'il foule aux pieds soit qu'il rassemble les éléments de l'histoire des populations qu'il traversa, de leurs

mœurs, langues et coutumes, etc. Ce premier volume, qui comprend deux parties principales : la Tripolitaine et le Fezzan, neuf chapitres, et le Bornau, seize chapitres, nous fait impatiemment désirer la publication du second, qui doit compléter une exploration si intéressante pour la connaissance d'une partie considérable du grand continent africain. R.

Histoire de Charles VII, par G. du Fresne de Beaucourt. Tome I. *Le Dauphin* (1403-1422). Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-8 cav. de LXXXVII-479 p. — Prix : 8 fr.

Je ne dissimulerai pas l'embarras que j'éprouve à rendre compte d'un livre qui représente vingt-cinq années d'un labeur incessant, et qui a été jugé, dans l'une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, « l'une des publications historiques les plus importantes de notre époque. » Depuis longtemps attendu par ceux qui étaient témoins des recherches de l'auteur et qui savaient qu'une œuvre magistrale s'élaborait, l'*Histoire de Charles VII* paraît enfin, et elle répond à toutes les espérances qu'elle avait fait concevoir : on n'a pas encore publié de livre aussi important sur aucun des règnes de l'histoire de France.

Commençons d'abord par dire comment M. de Beaucourt a envisagé sa tâche : « L'histoire de Charles VII telle que nous la comprenons, dit-il, est l'exposé du rôle du roi dans les événements accomplis sous son règne... Notre pensée constante a été d'interroger les sources, de façon à creuser le sujet plus avant qu'il ne l'avait été jusqu'à ce jour, au moyen du rapprochement de tous les textes publiés, et des informations nouvelles recueillies dans le cours de nos propres investigations... Chacun des livres entre lesquels est divisé le présent ouvrage contient l'exposé d'une période. Dans cette période, nous étudions successivement : 1° la marche des événements militaires, retracée d'une façon succincte, en suppléant à l'absence des détails, déjà donnés par nos devanciers, sur les sièges et les batailles, par une plus grande précision chronologique ; 2° l'histoire politique, en mettant en relief la personne royale, pour bien montrer ce qu'elle devient, les influences qui s'agitent autour d'elle, sa part d'action dans les événements, enfin la direction imprimée au gouvernement du royaume ; 3° l'histoire diplomatique, sujet encore plus neuf que le précédent, et dont l'étude nous fait connaître les alliances de la France, les négociations entamées avec les diverses puissances, les résultats obtenus par la politique royale ; 4° l'histoire administrative qui, pour avoir été moins négligée que l'histoire politique ou diplomatique, ne laisse pas que de présenter des lacunes considérables. » Voilà un plan vaste.

bien conçu et digne du grand règne dont l'auteur n'a pas craint d'aborder l'étude. Et si l'on veut connaître le procédé de travail et de critique de M. de Beaucourt, je dirai qu'il a commencé par dresser pas à pas et presque jour par jour, l'itinéraire de Charles VII, et qu'il a entrepris un catalogue chronologique des actes de ce roi; ce catalogue qui, d'ailleurs, verra le jour après les cinq volumes de l'*Histoire de Charles VII*, ne contiendra pas moins de trente mille documents, en grande partie inédits.

Aujourd'hui, dans ce siècle de rénovation historique, on rencontre surtout des chercheurs habiles et des compilateurs de textes, mais bien peu d'historiens véritablement dignes de ce nom. Trouver est une œuvre de patience; mettre en œuvre les matériaux, les fondre, se les assimiler et en faire un récit agréable est chose plus difficile et qui exige des qualités supérieures. Je crois que la critique la plus exigeante sera obligée de reconnaître que M. de Beaucourt a su réunir les deux qualités. Des notes abondantes et précises s'adressent spécialement à l'érudit et permettent de remonter aux sources; mais le récit agréable et littéraire, n'est jamais surchargé de documents qui feraient perdre de vue la trame des événements. Rien n'est attrayant, par exemple, comme les pages où l'auteur retrace avec des détails entièrement nouveaux, l'enfance de Charles, abandonné par son indigne mère, et sans cesse exposé au milieu d'épisodes sanglants et tragiques, mais heureusement entouré de personnes affectueuses et vigilantes, comme la reine Yolande d'Aragon, femme de Louis II d'Anjou. Le 13 avril 1417, Charles âgé de quatorze ans, et devenu dauphin par la mort de son frère Jean, se trouva dès lors plus directement mêlé aux événements politiques. Pendant cette période sinistre où « l'on pouvait croire que la France, déchue de son antique splendeur, penchait vers son déclin, » et où le pays était mis à feu et à sang par les Armagnacs et les Bourguignons, sous les yeux des Anglais, nous suivons, avec le plus vif intérêt, l'éducation du jeune prince, confiée à Hugues de Noé, Pierre de Beauveau, Hardouin de Maillé, Gérard Machet, Robert le Maçon, Jean Louvet, jusqu'au moment où, en 1418, il est emporté précipitamment de Paris, où il ne devait rentrer que dix-neuf ans plus tard.

Le Dauphin s'établit à Bourges, et de là, il adresse un solennel appel à toutes les bonnes villes du royaume, et nous trouvons ici, en particulier, une lettre aux habitants de Lyon qui présente un saisissant tableau de la situation. M. de Beaucourt retrace sous des ombres originales, le portrait des principaux personnages qui entourent le jeune prince : Tanguy du Chastel, Barbazan, le vicomte de Narbonne, Bataille, d'Avaugour, Beauveau, Maillé, l'amiral de Braquemont, le maréchal de Rochefort, etc. Il consacre à mettre en lumière la figure

déloyale et criminelle de Jean sans Peur, un chapitre émouvant qui s'ouvre par le meurtre du duc d'Orléans et se ferme par la révision critique de l'attentat de Montereau. L'exposé des faits suffit à prouver qu'à Montereau, le Dauphin âgé de seize ans et demi, agissait loyalement et que c'était de bonne foi, quoi qu'en aient dit les historiens bourguignons, qu'il venait pour traiter de la paix; c'est un mensonge historique que de charger la mémoire de Charles VII de la responsabilité du meurtre de Jean sans Peur. Le récit des événements politiques et militaires de la dernière période du règne de Charles VI, se termine par un portrait du Dauphin qui apparaît sur la scène tout différent de ce qu'on nous l'avait dépeint : prince actif et intelligent, se mêlant à toutes les affaires, pieux, affable et généreux, mais en même temps poussant à l'extrême l'amour du luxe, et trop enclin à subir l'ascendant de ceux qui l'entourent et à s'aveugler sur leurs travers.

Les quatre derniers chapitres traitent de la diplomatie et de l'administration du Dauphin, deux parties complètement neuves et originales. Les négociations diplomatiques, toutes dirigées contre les Anglais et les Bourguignons, nous révèlent, par exemple, le rôle hypocrite de l'empereur Sigismond en 1416 : venu en France comme allié du roi l'empereur s'en retourne en ennemi. A Londres, il se fait Anglais, et à Calais, Bourguignon; à ceux qui lui reprochent ce mépris de la foi jurée, il répond : « Mes parents sont en France, mais mes amis sont en Angleterre. » Le rôle ignoré jusqu'ici du pape Martin V dans les affaires de France est aussi mis en pleine lumière; Charles parvint à désarmer l'hostilité du pape qui finit par négocier en faveur de la paix. Les pages consacrées à l'administration du Dauphin embrassent tout ce qui constituait le gouvernement : l'administration centrale, le parlement, les états généraux, les rapports du roi avec la noblesse, le clergé, le tiers état, et particulièrement les efforts du Dauphin pour venir en aide aux villes du royaume; enfin, l'organisation et l'état des finances, les monnaies, le commerce, l'industrie, la situation de l'armée. Terminons en signalant, la magnifique introduction consacrée aux divers jugements portés par les historiens sur le caractère de Charles VII, et à un examen critique des sources du règne.

Quand un auteur a composé un tel ouvrage, c'est avec confiance qu'il peut s'écrier: « Qu'importent les destinées de ce livre! Nous y avons consacré toute notre jeunesse et une bonne partie de notre âge mûr. Nous n'avons rien négligé pour lui donner le caractère d'une œuvre historique sérieuse, importante, approfondie. » L'*Histoire de Charles VII* est de ces travaux qui illustrent leurs auteurs, parce qu'on ne les refera jamais après eux; le chercheur a épuisé tous les filons de la mine,

et les quelques parcelles de minerai qu'on pourra glaner après lui sont trop insignifiantes pour constituer un nouveau trésor.

Ernest Babelon.

Histoire du Protestantisme et de la Ligue en Bourgogne, par P. M. Baudoin. Tome I. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-8 de 511 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Baudoin vient de commencer la publication de l'ouvrage important qu'il avait annoncé depuis longtemps. Le premier volume comprend l'histoire du protestantisme en Bourgogne, dès l'origine même de l'hérésie, jusqu'à l'année 1568. Ni les conciles provinciaux, ni les sévères condamnations des tribunaux ecclésiastiques et séculiers, ni l'énergie de Gaspard de Saulx-Tavannes, qui était lieutenant-général de la province, n'empêchèrent les progrès de la Réforme. A une année de distance, aux états généraux d'Orléans et à ceux de Pontoise, ce sont deux Bourguignons qui prennent la parole au nom du tiers état. En 1560, Quintin demande des mesures rigoureuses contre les hérétiques ; et il est vivement soutenu par le clergé ; en 1561, la Bretagne réclame à la reine-mère des temples pour les protestants. Néanmoins, c'est l'esprit catholique qui triomphe : un arrêt du parlement de Bourgogne interdit le culte réformé ; et quand en 1562, l'édit de janvier vint accorder une large tolérance aux protestants, les magistrats de Dijon refusèrent avec persistance de l'entériner.

La première guerre civile éclate par la surprise d'Orléans, le 2 avril 1562 — et non le 7, comme le dit M. Baudoin. — et ce coup de main du prince de Condé est le signal d'une prise d'armes dans toute la France. En Bourgogne, Tavannes a sérieusement à lutter contre d'Entragues et Montbrun, qui s'étaient emparés de Mâcon et de Châlon. Puis d'Andelot amenait une armée d'invasion allemande, dont les Bourguignons durent subir deux fois le passage, avant et après la paix d'Amboise.

Tous ces événements sont racontés par l'auteur avec de nombreux détails, auxquels viennent se joindre d'importantes pièces justificatives. La seconde guerre civile n'épargne pas davantage la Bourgogne, puisqu'elle débute en 1567 par la surprise des villes d'Auxerre et de Mâcon. Aussi, il ne faut pas s'étonner de voir les habitants, peu satisfaits de la paix précipitée de Lonjumeau, chercher dans la formation de ligues locales un moyen de défendre contre les protestants leur religion et leur tranquillité. L'auteur fait l'histoire de ces premières associations catholiques ; et c'est là qu'il arrête un récit, dont la suite ne manquera pas de nous offrir un égal intérêt.

G. B. de P.

XVIIe siècle. *Lettres, sciences et arts. France*, 1590-1700. *Ouvrage illustré de 17 chromolithographies et de 300 gravures sur bois dont 16 tirées hors texte d'après les monuments de l'art de l'époque*, par M. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob). Paris, Firmin-Didot, 1882, gr. in-8 de VIII-581 p.—Prix : 30 fr.

La série consacrée par MM. Didot à l'histoire intime de l'ancienne société française, se termine avec le présent volume. Hâtons-nous de dire qu'elle ne pouvait plus dignement se terminer. M. Paul Lacroix semble avoir voulu se surpasser dans le tableau qu'il nous donne des sciences, des lettres et des arts, au dix-septième siècle, et les artistes qui l'ont secondé semblent eux aussi avoir redoublé de talent pour rivaliser avec leur éminent collaborateur.

Nous allons nous occuper successivement du texte et des illustrations.

Le texte est divisé en dix-sept chapitres intitulés : *Sciences ; Voyages et Travaux géographiques ; l'Erudition et les Savants ; les Académies et les Académiciens ; les Bibliothèques et les Cabinets de curieux ; l'Hôtel de Rambouillet, les Précieuses et les femmes savantes ; la Littérature et les Prosateurs ; la Poésie et les Poetes ; le Théâtre et les Auteurs dramatiques ; l'Eloquence religieuse, civile et politique ; la Peinture et les Peintres ; la Sculpture et les Sculpteurs ; l'Architecture et les Architectes ; la Gravure et les Graveurs ; la Musique et les Musiciens ; les Arts industriels ; l'Art décoratif et l'Ameublement.* En tous ces chapitres, M. P. Lacroix a réuni, sous une forme rapide, claire et charmante, d'innombrables renseignements. Obligé d'effleurer tant de sujets, il a voulu dire, sur chaque chose ou sur chaque personne, ce qu'il y avait de plus important et de vraiment caractéristique. A ses vives descriptions des objets, à ses fines appréciations des savants, des écrivains, des artistes, il joint d'abondantes citations, toujours heureusement choisies, et tirées de ces vieux livres que nul ne connaît mieux que lui. C'est ainsi, pour prendre quelques noms au hasard, qu'il emprunte de curieux passages à l'abbé d'Aubignac, au sieur de Blégny, auteur du *Livre commode des Adresses*, à l'abbé de Marolles, au Père de Saint-Romuald, à Sauval, à Charles Sorel, etc. Le travail de M. Lacroix, fait surtout pour les gens du monde, n'a rien à redouter du plus sévère examen des érudits, et nous pouvons dire que les notices du doyen de nos bibliophiles sur certains personnages dont nous avons eu l'occasion de nous occuper tout particulièrement, tels que Balzac, Chapelain, Gassendi, Peiresc, etc., nous ont paru non moins exactes qu'agréables.

L'illustration du volume a été exécutée, sous l'habile direction de M. A. Racinet, par Mlle E. Lenoir, et MM. Raymond Pelez, T. Legrand, Sabatier, peintres ; Schmidt, Waret, Gérardin, dessinateurs ; Nordmann, Urrabieta, Gaulard, Duria, lithographes ; Huyot, graveur,

et Vien, photographe. Nous ne pouvons énumérer toutes les chromolithographies et toutes les gravures dont ces artistes ont enrichi le volume qui est sous nos yeux, mais nous en indiquerons quelques-unes, par exemple, le frontispice des *Hommes illustres* de Perrault, d'après la gravure de G. Edelinck, reproduit avec tant d'à-propos en tête d'un recueil consacré à la glorification de la France savante, littéraire et artistique au dix-septième siècle ; l'Observatoire visité par Louis XIV (gravure de Sébastien Leclerc), la jonction des deux mers (peinture de Le Brun), le conseil de régence d'Anne d'Autriche, la pompe funèbre pour les obsèques du grand Condé, la déposition de croix de Simon Vouët, le débarquement de Cléopâtre à Tarse, de Claude Gelée, dit le Lorrain, le massacre des Innocents de Sébastien Bourdon, la charité de Philippe de Champagne, la Régence de Marie de Médicis (de Rubens), le David de Pierre de Francheville, la Renommée de Berthelot, l'Amphitrite de Michel Anguier, le Milon de Crotone de Puget, le Tombeau de Richelieu de Gérardon, les palais de Fontainebleau, du Louvre, du Luxembourg, des Tuileries, de Versailles, etc., les portraits de Fagon, de Pierre d'Hozier, de Louis Moreri, du chancelier Séguier, de Georges de Scudéry, de Ménage, de Jacques Aug. de Thou, de Mazarin, de Nic. Poussin, d'Ant. Arnauld, de Mme de Sevigné, de Fénelon, de Saint-Evremond, de Malherbe, de Mme Deshoulières, de Pierre Corneille, de Molière, de Bossuet, de du Plessis-Mornay, de Guillaume du Vair, de Henri de Gondi, cardinal de Retz, d'Olivier Patru, de Fr. Mansard, de Denis Talon, de Ant. Vitré, du comte d'Harcourt, de Mme de Miramion, de J.-B. Lully, de Ch. Le Brun, etc. Toutes ces images sont autant de chefs-d'œuvre.

Nous n'avons pas besoin de souhaiter à un volume dont le texte, les illustrations, l'impression sont si remarquables, le succès le plus brillant : partout il sera joyeusement accueilli, partout il sera vivement admiré, partout il sera pour les yeux comme pour l'esprit une fête toujours nouvelle. T. DE L.

Emigration et chouannerie. *Mémoires du général Bernard de la Frégeolière*, complétés par son arrière-petit-fils. Paris, librairie des bibliophiles, 1881, gr. in-8 de 375 p., avec portrait gravé par Martial. — Prix : 10 fr.

C'était un homme de fer que ce Bernard de la Frégeolière dont l'arrière-petit-fils vient de faire connaître les *Mémoires*. Issu d'une de ces vieilles races où se conservaient, comme le plus précieux des héritages, la foi religieuse et la fidélité monarchique, la Révolution le trouva aux gardes du corps, où il était entré à 17 ans. Licencié après le 6 octobre, il resta quelque temps en France pour tâcher d'y servir la cour royale ; mais après le malheureux événement de Varennes,

voyant le roi prisonnier aux Tuileries, il passa la frontière et alla rejoindre ses camarades émigrés. Il avait juré haine éternelle à la Révolution et fait le serment de ne déposer les armes qu'après la restauration des Bourbons. Plus que tout autre il fut fidèle à son serment. Nous le rencontrons dans les différents corps d'émigrés formés soit à l'armée des Princes soit par les puissances étrangères, avec les débris de l'armée des Princes. La déplorable affaire de Quiberon le jeta en France; il fut là dans son élément. Échappé miraculeusement au désastre il se mêla aux bandes de chouans qui, de toutes parts, s'étaient organisées; et sous le nom de *Monsieur Henri*, qu'il avait adopté afin de ne pas compromettre sa femme et son fils demeurés dans le pays, devint l'âme de la division Gaullier. Lorsque la paix fut signée, il refusa de s'y associer et resta pendant trois ans au centre des pays insurgés, traqué par les Bleus, rongé par la fièvre et n'ayant d'autre gîte la nuit que les bois ou parfois des cachettes humides. En 1799, dans ce grand mouvement qui, au dire de Napoléon, mit le Directoire à deux doigts de sa perte, il reprit les armes; arrêté de nouveau par la soumission de M. de Bourmont, il refusa, lui, de se soumettre, et pendant tout l'Empire ne dut la conservation de sa liberté qu'à l'intervention généreuse d'un de ses adversaires, le général Girardon. En 1813 et 1815, il fut le premier à reprendre les armes; en 1815, il était de ceux qui avaient conçu la patriotique pensée d'entourer le Roi d'une troupe fidèle afin de lui permettre de ne traiter avec les alliés qu'en souverain appuyé sur une armée nationale : pensée toute française dont les intrigues de Fouché parvinrent à arrêter le développement. M. de la Frégeolière eut du moins la consolation de sauver, par sa fière attitude, les pays qu'il commandait des exactions des vainqueurs. Frappée d'une contribution de 3,000 francs, la petite ville de Duretal s'adressa à lui. M. de la Frégeolière alla chez le commandant prussien : « Si vous persistez dans votre demande, dit-il, l'armée royale que j'ai l'honneur de commander vous traitera en ennemi; un seul coup de cloche mettra cent mille hommes debout; choisissez.» Ce qu'il avait dit, il l'eut fait; le commandant prussien le savait, et il recula.

Nous nous arrêterons sur ce beau trait du général de la Frégeolière; il peint l'homme. Ce ne fut pas peut-être un profond politique; mais ce fut un vaillant soldat, et pour tout résumer en un mot, ce fut un *caractère*.

M. DE LA ROCHETERIE.

Mémoires inédits de Lamartine, 1790-1815. Paris, Hachette, 1881, in-12 de IX-369 p. — Prix : 3 fr. 50.

« Il n'y a point de gloire dans un berceau, » a dit M. de Lamartine. Non sans doute; mais il y a un attrait et un intérêt tout spécial dans le récit de l'enfance des hommes célèbres. On aime à retrou-

ver chez l'enfant les qualités, on surprend avec curiosité chez lui les défauts qui se manifestent plus tard dans l'homme fait. Prenez M. de Lamartine adolescent, tel qu'il se révèle dans ces pages, si longtemps inédites, de l'histoire de ses vingt-cinq ans. Déjà apparaissent la précocité d'esprit, la mélancolie un peu maladive, l'amour-propre naïf, le sentiment profond de la nature, le goût de la rêverie et de l'utopie dont le mélange a fait le charme de ses poésies et le malheur de sa vie. Mais après les longues vicissitudes de son existence politique, il semble que M. de Lamartine est heureux de rappeler, dans cette œuvre posthume, les croyances de sa jeunesse, il s'y retrouve royaliste et chrétien. Si l'on peut relever cette phrase absolument fausse que le patriotisme est né en 1792, comme si tous les princes et les héros de l'ancienne monarchie n'avaient pas été de grands patriotes, en revanche il faut noter l'appréciation éminemment juste du caractère vrai de la Restauration. En 1814 les Bourbons apparurent comme des sauveurs, et M. de Lamartine a raison quand, avec l'exactitude d'un témoin oculaire, il dépeint l'enthousiasme presque universel qui accueillit la rentrée de ces princes si longtemps exilés ; il n'était point question alors de cette sotte légende des « fourgons de l'étranger ». Mais il y a un autre tableau qui nous a paru particulièrement attachant et en même temps instructif, à cette heure. C'est celui du collège de Belley tenu sous l'Empire par les Jésuites cachés sous le nom de Pères de la foi. La vie calme et simple des élèves, la bonté et le dévouement des maîtres, l'harmonie des uns et des autres, la paix et on peut le dire le bonheur de cette pieuse maison, la supériorité éclatante de l'éducation chrétienne sur les établissements d'instruction, tout cela est décrit avec un accent de vérité qui, on le sent, est inspiré par la reconnaissance. C'est assurément une des plus lumineuses et des plus ravissantes peintures de ce livre où il y en a tant. Nous le recommandons aux patrons de l'article 7 et des décrets du 29 mars. M. DE LA ROCHETERIE.

L'École de village pendant la Révolution, par ALBERT BABEAU. Paris, Didier, 1881, in-12 de XI-272 p. — Prix : 3 fr.

La lumière se fait chaque jour plus complètement sur l'histoire de l'enseignement populaire en France. Non seulement l'accusation d'ignorance profonde et universelle articulée contre nos pères a perdu toute créance auprès des gens instruits, mais l'action de la Révolution française sur l'instruction primaire est mise dans son vrai jour et réduite à ses justes proportions. Le coup le plus décisif a été porté à la légende révolutionnaire par M. V. Pierre, qui a démontré fort clairement, d'abord dans un lumineux article de la *Revue des questions his-*

toriques, puis dans un livre excellent dont il a été fait ici même (t.XXXII, p.123) un juste éloge, cette double proposition : en matière d'enseignement, la Révolution a tout détruit et n'a rien su édifier. Une sérieuse contribution à l'étude de la question a été fournie par le travail de M. l'abbé Sicard dans *le Correspondant*. M. Albert Duruy la traite actuellement dans *la Revue des Deux-Mondes*, avec une grande compétence et une rare impartialité. Enfin M. Babeau, dont les études si nourries et si fouillées sur l'histoire provinciale sont connues et hautement appréciées de nos lecteurs, vient de publier sur le même sujet un intéressant volume.

Peu d'érudits pratiquent aussi parfaitement que l'auteur de *la Ville* et *le Village sous l'ancien régime* l'art de grouper des faits innombrables. M. Babeau a beaucoup de lecture, et les notes seules de ses livres seraient fort instructives, grâce à la précision des indications qu'elles fournissent. Nous ne ferons à son nouvel ouvrage qu'un seul reproche : il nous semble que cette œuvre très sérieuse et très méritoire gagnerait beaucoup si l'auteur avait dégagé plus nettement ses conclusions et les avait présentées au regard du lecteur sous forme d'énoncés de thèse clairs et précis. M. V. Pierre a pris cette précaution ; aussi son livre fait-il une plus vive impression, et, si l'on nous permet ce mot, empoigne-t-il davantage. Ceci soit dit sans déprécier le travail de M. Babeau, qui apporte un grand nombre de nouvelles informations. On peut dire que les deux ouvrages se complètent et ne peuvent guère se suppléer l'un l'autre. Il faut les mettre côte à côte dans toute bibliothèque sérieuse, et en bon lieu.

L'École de village pendant la Révolution est divisée en huit chapitres. Le premier résume en un tableau tracé de main de maître l'*État de l'instruction primaire en* 1789. Presque tous les travaux récents y ont été mis à contribution et les résultats acquis sont scrupuleusement indiqués. — *Les premiers effets de la Révolution* sont exposés dans le chapitre II. La situation demeure à peu près la même dans les campagnes, jusqu'au moment où l'obligation du serment civique et l'aliénation des biens du clergé dispersent les maîtres et tarissent les ressources constituées par des libéralités séculaires au profit du service de l'enseignement. — L'auteur traite ensuite (ch. III) des conséquences des lois de *la Convention* à l'endroit des *instituteurs :* titres sonores, belles promesses, traitements élevés... qu'on ne paie pas ou qu'on paie en assignats, persécution contre les maîtres chrétiens qu'on remplace par d'ignorants et grossiers personnages auxquels le civisme et le patriotisme jacobin tiennent lieu des connaissances les plus élémentaires. — *Les maisons d'école* (ch. IV) sont presque partout vendues à vil prix, la dotation territoriale des établissements d'instruction primaire est aliénée : les écoles elles-mêmes sont supprimées

en grand nombre, grâce à la loi du 27 brumaire an III, qui établit une école seulement par mille habitants. — Du reste, le nouveau système est entaché d'un vice radical, *l'Enseignement antireligieux et républicain* (ch. V) qui excite la défiance et l'aversion des familles et fait le vide dans les écoles du gouvernement. Ce chapitre est des plus intéressants en raison des extraits nombreux et souvent piquants de livres officiels et officiellement recommandés, donnés par M. Babeau. Cette littérature, où le ridicule le dispute à l'odieux, mérite d'être remise en lumière au moment où les successeurs légitimes des hommes de la Convention et du Directoire s'appliquent à restaurer leur œuvre néfaste. — *Les fêtes décadaires et nationales* qui faisaient, on le sait, partie intégrante du système révolutionnaire d'enseignement ont leur chapitre spécial (ch. VI) qui mérite les mêmes éloges que le précédent. Il abonde en détails curieux. On y trouve des preuves sans réplique du discrédit absolu attaché, dès le principe, aux institutions nouvelles qui heurtaient de front les convictions et les habitudes de la majorité de la nation. — M. V. Pierre avait montré comment, après Thermidor, *les écoles libres et chrétiennes* se rouvrirent sur tous les points du territoire, quelle faveur elles rencontrèrent auprès du peuple, combien fut déloyale et cruelle la guerre qui leur fut faite par le Directoire. Notre auteur revient sur ce sujet et retrace le même tableau avec grande abondance de faits nouveaux et de documents inédits (ch. VII). — Il ne reste plus qu'à établir *les résultats* (ch. VIII). L'avortement complet de l'œuvre révolutionnaire est facilement démontré avec les témoignages des conseils généraux de 1802, les statistiques des préfets, et les rapports des conseillers d'Etat chargés de l'enquête de l'an IX. — De nombreuses pièces justificatives empruntées surtout aux archives de l'Aube terminent le volume et concourent efficacement à la démonstration entreprise par M. A. Babeau.

Nous n'avons rien à ajouter à cette analyse d'un livre que le nom de son auteur, l'intérêt de la question traitée, la richesse des informations, recommandent suffisamment à l'attention du public sérieux.

ERNEST ALLAIN.

Mary, Queen of Scots in captivity : *A narrative of events from january 1569 to december 1584*, by JOHN DANIEL LEADER. London, Murray, 1881, in-8 de XXI-644 p. — Prix : 25 fr.

M. Leader se pique d'impartialité dans son ouvrage ; ce n'en est pas moins un ennemi de la malheureuse reine d'Écosse, et quoiqu'il ne cherche pas à cacher les torts d'Élisabeth, ou à atténuer sa conduite machiavélique, la conclusion finale du gros volume qu'il vient de publier est que l'action de cette princesse était amplement justifiée par les complots incessants de la reine d'Écosse, complots

auxquels elle se trouva non seulement mêlée, mais qu'elle organisa de propos délibéré, et dont un des objets principaux était l'assassinat d'Élisabeth. Deux extraits, tirés l'un de la préface, et l'autre de la conclusion, feront connaître suffisamment l'esprit qui anime M. Leader.

« La captivité de la reine d'Écosse semble se partager en deux périodes : la première s'étend depuis le débarquement de la reine en Angleterre jusqu'à la conspiration de Ridolfi ; la seconde part de la mort du duc de Norfolk jusqu'à l'épisode de Fotteringay. Entre 1568 et 1571 Élisabeth n'avait pas abandonné l'idée de remettre sa sœur et cousine sur le trône. Les complots de Marie et du duc de Norfolk pour amener une invasion espagnole, créer une révolution, assassiner Élisabeth et s'emparer de la couronne d'Angleterre, ouvrirent les yeux d'Élisabeth sur les dangers qu'il y aurait à laisser à Marie la jouissance de sa liberté. Norfolk souffrit le juste châtiment de sa trahison; mais la reine d'Angleterre ne pouvait alors s'habituer à l'idée de faire juger et mettre à mort une souveraine consacrée en vertu du droit divin, droit qu'il était de sa politique, à elle, de maintenir. D'un autre côté, la nécessité de rendre la captivité de Marie Stuart plus sévère devint apparente, et depuis cette époque il ne fut plus question de remettre la prisonnière en possession de ses droits comme reine d'Écosse. » M. Leader ajoute ensuite que Marie aurait pu vivre tranquillement dans la situation où ses torts l'avaient placée, si elle s'était défiée de sa disposition inquiète ; malheureusement elle se laissa envelopper dans la conspiration de Babington, conspiration dirigée par les Jésuites, et dont le but principal était le meurtre d'Élisabeth ; non seulement elle y trempa, mais elle en approuva tous les détails. Peut-on s'étonner, dans cet état de choses, que le gouvernement anglais se soit décidé à frapper un coup terrible, et à envoyer au supplice une dangereuse rivale ? Élisabeth, cependant, hésitait toujours, et ne pouvait se résoudre à sanctionner l'arrêt de mort ; et il fallut que les lords du conseil privé agissent sans la consulter. « Nous pouvons nous imaginer, » poursuit M. Leader, « que la surprise et l'indignation de la reine d'Angleterre, lorsqu'elle apprit la catastrophe, ne furent pas entièrement jouées. »

Le lecteur remarquera, dans le passage que je viens de citer, le récit qui se rapporte à la conspiration de Babington ; si M. Leader avait pris la peine de lire le beau travail de M. Hosack, il y aurait vu clairement démontré que Marie Stuart ignorait absolument le dessein formé par les conjurés d'assassiner Élisabeth, et que la prétendue lettre écrite à la reine d'Écosse par Babington était tout simplement une pièce fabriquée exprès pour arracher à Marie ne fût-ce qu'un mot d'assentiment qui pût la compromettre sans ressource. Tout cela a été

si victorieusement prouvé qu'il ne vaut pas la peine de s'y arrêter. Quant à la douleur qu'Élisabeth manifesta lorsqu'elle sut que le bourreau avait exécuté les ordres du conseil privé, il n'y a pas lieu de s'en étonner, et tout en faisant une large part à l'hypocrisie, on comprend quels durent être les sentiments de la reine d'Angleterre quand la réflexion lui montra qu'elle s'était à la fois couverte d'infamie et mise en guerre ouverte avec l'Europe catholique.

Voici maintenant les derniers paragraphes du livre de M. Leader.

« Nous ne nous proposons pas d'entrer dans les détails de la conspiration de Babington qui termina les intrigues de la reine d'Écosse. Les pages précédentes, disons-le toutefois, ont prouvé que les complots et les intrigues étaient les ressources habituelles de Marie ; une femme capable de conspirer, comme nous l'avons vue faire, avec la France et l'Espagne, pour soulever les États d'Élisabeth au moment même où elle se répandait envers elle en nouvelle protestation d'amitié et de bonne foi, une femme de ce genre ne devait pas hésiter lorsque l'indiscrétion de Babington et l'ardeur de Gilbert Giffard la charmèrent par la fascination d'un complot ourdi sur une grande échelle, et promettant de sérieux résultats. Il est évident qu'elle fut la complice de Babington et de ses affidés ; la sûreté de l'Angleterre exigeait donc qu'elle fût privée des moyens de faire plus de mal. Nous n'avons pas à justifier les moyens mis en usage pour la rendre incapable de nuire ; ce n'est pas notre besogne de nous élever en panégyristes des mœurs d'un siècle qui la traîna au supplice. Justice fut faite, justice sévère, il est vrai, et le royaume fut délivré d'une personne des plus dangereuses. »

M. Leader, on le voit, abonde dans le sens de MM. Froude et Mignet ; à son point de vue le droit n'existait pas pour Marie Stuart, et il était de la dernière inconvenance qu'une reine détrônée par des sujets rebelles osât en appeler à l'Europe, et tenter tous les moyens possibles de reprendre le sceptre et la couronne. Notre auteur, je le reconnais sans difficulté, dévoile dans plus d'un endroit le véritable caractère de la politique anglaise ; ainsi la conférence d'York est pour lui une véritable farce. « Ostensiblement il s'agissait d'obliger le comte de Murray et ses amis de justifier la déposition de leur souveraine : le but réel de la réunion était de donner à Élisabeth le prétexte qu'elle désirait si ardemment pour prolonger la captivité de sa rivale. » Plus loin, M. Leader avoue franchement (p. 271) qu' « Élisabeth s'inquiétait à découvrir le moyen de se débarrasser de la reine d'Écosse sans paraître être l'auteur de sa mort. Tous les rapports qui existaient entre les deux femmes se ressentaient évidemment, du côté de la reine d'Angleterre, de la crainte extrême de l'opinion publique. Il lui eût été facile de faire juger et décapiter sa

prisonnière, ou encore de la faire assassiner, mais dans tous les cas elle n'aurait pu échapper à la responsabilité d'un acte aussi grave. »

En définitive, il me semble que la question si longtemps et si ardemment débattue sur la culpabilité de Marie Stuart reste au point où elle se trouvait avant la publication du gros volume de M. Leader, tandis que le caractère d'Élisabeth en ressort, si possible, plus repoussant et plus méprisable que jamais.

GUSTAVE MASSON.

Histoire de l'art dans l'antiquité : *Égypte, Assyrie, Perse, Asie Mineure, Grèce, Etrurie, Rome*, par GEORGES PERROT et CHARLES CHIPIEZ. Tome premier : *l'Egypte*. Paris, Hachette, 1882, gr. in-8 jésus de LXXIII-879 p., contenant 4 planches en couleur, 15 planches en noir tirées à part et 300 gravures. — Prix : 30 francs, et avec riche reliure : 37 fr.

Après Winckelmann, le créateur de l'archéologie et Ottfried Muller son législateur, M. Georges Perrot, professeur d'archéologie classique à la Sorbonne, vient d'entreprendre, d'écrire une histoire de l'art antique qui soit au courant des plus récentes découvertes. C'est la première fois qu'une œuvre pareille est tentée en France, et M. Perrot a envisagé sa tâche avec une ampleur de vues et dans des proportions telles que son livre sera un traité infiniment supérieur à tout ce qui a été écrit sur le même sujet dans aucun pays. Sept ou huit énormes volumes seront consacrés à retracer le développement et les transformations, l'épanouissement et la décadence du génie artistique de l'antiquité, depuis les premiers âges de l'Égypte, jusqu'aux invasions des barbares au cinquième siècle de notre ère. Si M. Perrot ne s'est pas restreint à ce qu'on appelle l'archéologie classique dans la plus étroite acception du mot, c'est-à-dire à l'antiquité grecque et romaine, il a du moins exclu de son programme les temps préhistoriques, l'âge de la pierre et du bronze, et il a eu raison. L'art des cavernes et des habitations lacustres n'est point un art véritable, le sens esthétique en est banni, et ces monuments « répètent avec une désespérante monotonie des types en petit nombre et toujours les mêmes. » On peut ajouter qu'ils sont, artistiquement, si éloignés des produits les plus grossiers de la période historique proprement dite, qu'on ne voit pas les rapports qui peuvent rattacher les uns aux autres : leur introduction dans un livre de la nature de celui-ci serait nuisible à l'enchaînement des faits et sans aucun profit pour la science.

En revanche, M. Perrot a résolu de s'étendre longuement sur les grandes civilisations de l'Orient antique, l'Égypte, la Chaldée, la Perse, la Phénicie, dont les vieilles écritures ont naguère livré leurs énigmes. C'est dans cette partie surtout que l'œuvre que nous annonçons sera supérieure à l'admirable *Manuel* d'Ottfried Muller. Il y a

cinquante ans, lorsque Muller écrivait, on ne soupçonnait pas les mondes cachés sous le sable de l'Orient et que des fouilles récentes ont mis au jour ; on a décrit et publié les monuments et on a déchiffré les textes, mais on n'avait encore essayé jusqu'ici que des rapprochements partiels et incomplets au point de vue de la marche de l'art. Sans doute, l'Orient est loin encore d'avoir dit son dernier mot ; les récentes découvertes de M. de Sarzec, en Chaldée notamment, en nous révélant un art nouveau (peut être touranien) et les fouilles célèbres de M. di Cesnola, à Chypre, nous laissent soupçonner encore de vastes horizons pour les explorateurs. Mais, dès aujourd'hui, l'on connaît assez pour comparer, tirer des conclusions, formuler des lois. Quelle est la science, d'ailleurs que l'on peut prétendre épuisée ? et pour ne parler que de l'archéologie, l'art des Grecs si étudié depuis trois siècles, ne vient-il pas de se révéler sous des aspects tout nouveaux, par les fouilles de M. Schliemann, et par l'exploration de la nécropole de Tanagre ? Tous ces faits nouveaux, M. Perrot les mettra à profit avec sa haute compétence, et c'est tout ce que la critique est en droit d'exiger.

L'Égypte des Pharaons revit tout entière dans ce premier volume qui lui est exclusivement réservé, et plus de six cent gravures mieux choisies qu'exécutées, en reproduisent les monuments. Après deux chapitres où l'auteur trace à grands traits les caractères généraux de la civilisation et de l'architecture égyptienne, nous étudions successivement : l'architecture funéraire, l'architecture religieuse, l'architecture civile et militaire, la construction et les ordres architectoniques, la sculpture, la peinture, les arts industriels ; quelques pages enfin précisent, à un point de vue général, la place de l'Égypte dans l'histoire de l'art. Nous pourrions ajouter quelques critiques fondées surtout sur ce que l'auteur paraît ignorer le déchiffrement des hiéroglyphes, inconvénient grave quand on s'occupe d'une civilisation où presque tous les monuments figurés sont chargés d'inscriptions. Nous préférons formuler un vœu, c'est que M. Perrot, quand son œuvre magistrale sera achevée, en fasse en un ou deux volumes, une analyse ou une réduction qui devienne un manuel classique, plus à la portée des petites bourses et des profanes. ERNEST BABELON.

BULLETIN

L'Instruction publique en France pendant la Révolution. Discours et rapports de Mirabeau, Talleyrand-Périgord, Condorcet, Lanthenas, Romme, Le Peletier de Saint-Fargeau, Calès, Lakanal, Daunou et Fourcroy, publiés par C. HIPPEAU. Paris, Didier, 1881, in-12 de XXIII-320 p. — Prix : 4 fr.

Il faut se reporter au sous-titre de ce volume pour comprendre ce qu'i

est. On s'égarerait si l'on prenait à la lettre son étiquette : ce n'est pas dans des discours et des rapports qu'il faut juger les actes d'un gouvernement. On voit dans les ouvrages récents de M. Victor Pierre et de M. Babeau sur les écoles pendant la Révolution, que la réalité de l'œuvre révolutionnaire en fait d'instruction est loin des déclarations contenues dans les discours et des résultats promis dans les rapports. Il faut apprécier, dans ce volume, la réunion de documents souvent cités de part et d'autres dans les discussions sans cesse soulevées sur les questions d'enseignement. Ce sont des fragments de discours de Mirabeau, sur l'organisation générale de l'éducation publique, sur les fêtes nationales, sur l'établissement d'un lycée national ; — les rapports de Talleyrand-Périgord, sur l'instruction publique (p. 33-185) ; — de Condorcet, sur l'organisation générale de l'instruction publique ; — de Lanthenas sur l'organisation des écoles primaires ; — de Romme, sur l'instruction publique considérée dans son ensemble ; — le plan d'éducation nationale de Le Peletier de Saint-Fargeau et le discours qu'il a inspiré à Fourcroy ; — le discours de Calès sur l'éducation des femmes ; — les rapports de Lakanal sur les dépenses de l'instruction, sur les écoles normales, sur les écoles centrales ; — de Daunou sur l'organisation générale de l'instruction publique ; — de Fourcroy sur l'École polytechnique et sur le projet de loi relatif à l'instruction publique. Nous n'avons pas à apprécier ces documents bien connus. L'éditeur s'est proposé d'élever un monument à la gloire de la Révolution et particulièrement de la Convention. Il pourra réussir auprès de ceux qui se laissent prendre aux mots ; mais nous doutons qu'il fasse partager aux gens sensés son admiration pour ce «spectacle étrange et grandiose» d'une assemblée qui renverse dans le sang tous les obstacles qui s'opposent à sa tyrannie, en même temps qu'elle se livre « avec une sorte de calme et de sérénité stoïques » à l'étude des questions d'enseignement.

R. S. M.

Le chemin de la vie par Jean Lander, précédé d'une préface par Ernest Hello. Paris, Palmé, 1881, in-12 de xi-362 pages. — Prix : 3 fr.

Les nouvelles dont se compose ce volume répondent-elles bien au titre que l'auteur lui a donné ? Le chemin par où s'avancent la plupart des hommes, ressemble-t-il à cette route enchantée, plus proche de l'azur du ciel que de la boue terrestre, qui, dans la langue de Jean Lander, s'appelle *le Chemin de la vie* ? Il n'importe ; ce livre charme et élève, et cela suffit. Dans la vie de tous les jours, il y a assez de prose, et quelle prose ! Laissons la poésie jeter ses rayons sur cette vie grise et froide ; laissons même la fantaisie écarter de son aile de papillon les rêves moroses qui obsèdent l'existence, et les maussades réalités qui l'assombrissent.

D'ailleurs,une leçon sort de ces pages souriantes. Si d'ordinaire *le Chemin de la vie* n'est pas tel que Jean Lander l'a dépeint, c'est que d'ordinaire le christianisme n'en adoucit pas les aspérités et n'en éclaire pas le but. Les personnages de Jean Lander sont chrétiens,— ceux-là du moins auxquels on s'intéresse ; — voilà pourquoi ils vivent et ils nous emportent avec eux dans une atmosphère lumineuse, je dirais presque dans un ciel d'apothéose. Etre chrétien en esprit et en vérité, comme saint Augustin ou Fénelon et comme les plus petits et les plus humbles, c'est échapper, non pas à la douleur, — la douleur a pour mission d'élever, — mais aux vulgarités qui rabaissent la vie. Choisirai-je parmi ces nouvelles, et indiquerai-je celles que je préfère? *Effet de neige* ne m'effraie un moment que pour me laisser à la fin dans un contentement solide. *Patte blanche* m'émeut ; je trouve dans *la Recherche de*

Judith une mystérieuse grandeur qui me cause quelque étonnement ; et je m'attendris en lisant *Mamette*. Connaissez-vous beaucoup de chemins qui vous procurent de si doux et de si bienfaisants voyages? A. Largent.

Au delà des monts! — *Voyage en Espagne*, par D. Gérard Van Caloen. Paris, Palmé, 1881, gr. in-18 de 392 pages. — Prix : 3 fr.

C'est moins en touriste qu'en chrétien que l'auteur de ce livre a parcouru l'Espagne. Il y a admiré sans doute les beautés de la nature et les chefs-d'œuvre des arts ; mais il y a cherché surtout les souvenirs du catholicisme et il y a respiré ce parfum de foi si pénétrant encore au delà des Pyrénées, malgré tant de secousses et de révolutions. Il y a fait pieusement tous les grands pèlerinages, Avila, Saint-Jacques de Compostelle, Notre-Dame del Pilar, Mont-Serrat, et pour quelques-uns il a dû user d'une persévérance exemplaire. Que de difficultés par exemple pour arriver à Compostelle ! C'est que tout n'est pas rose pour le touriste en Espagne : les trains de chemins de fer ne partent pas ; les bateaux sont détestables; la cuisine, atroce; la poste ne remet pas les lettres et les hôtels regorgent d'insectes. Au Midi comme au Nord, malgré le caractère bien différent des deux pays, ces mêmes inconvénients se retrouvent. On voudrait y vivre, néanmoins, s'écrie, quelque part l'auteur séduit par la beauté du ciel et plus encore par les mœurs simples et hospitalières des habitants. Mais peut-être est-il moins agréable d'y voyager, à moins que ce ne soit au coin du feu, avec un guide aussi attrayant que le livre de M. G. Van Caloen. M. de la R.

Les aveugles utiles, par Maurice de la Sizeranne. Paris-Auteuil, Imprimerie des apprentis-orphelins, 1881, in-8 de 12 p. (Un exemplaire de cette brochure est adressé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, à l'auteur, à Tain (Drôme). Se trouve aussi à l'Institution des jeunes aveugles, Paris, 56, Boulevard des Invalides).

Cette brochure est un plaidoyer en faveur des aveugles : le but de l'auteur est de montrer « que, le plus souvent, l'aveugle peut être un homme vraiment utile ; que la raison, la charité, nous font un devoir de l'instruire pendant son enfance et de lui fournir le moyen de gagner dignement sa vie en lui procurant de l'ouvrage lorsqu'il arrive à l'âge mûr (p. 16). » Passant en revue les institutions pour les jeunes aveugles, et les professions où ils peuvent s'exercer plus tard (accordeur, professeur, organiste, maître de chapelle), M. de la Sizeranne nous donne une statistique de ce qu'on pourrait appeler la force économique des aveugles : elle témoigne de son érudition ; j'ajoute, ce qui vaut mieux encore, qu'elle témoigne de son cœur. Aveugle lui-même, M. de la Sizeranne a voulu rendre service aux aveugles plus malheureux que lui en rappelant leur utilité et en combattant les préjugés qui souvent empêchent de les employer. Bernon.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Monseigneur Pierre-Antoine-Justin Paulinier, archevêque de Besançon, est mort le 12 novembre à Pézénas où il était né le 29 janvier 1815. Il avait commencé ses études de droit, lorsqu'il se sentit appelé à l'état ecclésiastique ; il entra au séminaire de Montpellier. Ordonné prêtre le 30 novembre 1839, il devint directeur des séminaires de Saint-Pons et de Montpel-

lier ; puis il occupa les cures de Sainte-Ursule à Pézénas et de Saint-Roch à Montpellier. C'est de ce poste qu'il fut appelé, le 5 mars 1870, à l'évêché de Grenoble, d'où il fut transféré à l'archevêché de Besançon par décret du 3 août 1875, après la mort de S.E. le cardinal Mathieu. Il laisse, comme écrivain, trente lettres pastorales, mandements et circulaires, publiés pendant son épiscopat à Grenoble, et cinquante-quatre qu'il a donnés comme archevêque de Besançon. On remarquait en lui une riche imagination, une érudition classique ; il abondait en aperçus nouveaux et en figures originales et hardies. Ses mandements sur la *Famille* et sur la *Franc-Maçonnerie* ont attiré l'attention. Il a publié en outre une *Étude sur la réforme monastique au neuvième siècle en occident*, et *le Concile œcuménique* (1869, in-8), réunion d'articles publiés par lui dans la *Semaine religieuse* de Grenoble. Mgr Paulinier était membre de l'Académie des sciences de Montpellier ; il a publié dans les *Annales* de l'Académie, l'éloge de Guy, de Montpellier, fondateur de l'hôpital Saint-Esprit et celui de Saint-Benoît d'Aniane, considéré comme apôtre et civilisateur. En sa qualité d'archevêque de Besançon, il était membre né de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville.

— Mme Louise Belloc, morte récemment à Paris, était fille de l'officier supérieur général irlandais Swanton, au service de la France. Elle était née à La Rochelle en 1796. On lui doit beaucoup d'ouvrages d'éducation : *Petit Manuel de morale élémentaire* (1819, in-18) ; — *Pierre et Pierrette ou les Dangers du vagabondage* (1865, in-12) ; — *la Tirelire aux histoires* (1869, in-8) ; — *le Fond du sac de la grand'mère*, (1873, gr. in-8) ; — *Histoires et Contes de la grand'mère* (1874, in-12). Elle a donné beaucoup d'articles dans la *Bibliothèque de famille* (1821-22), et la *Ruche* (1836), recueils mensuels destinés aux enfants et fondés par elle, ainsi que dans divers journaux. Elle a surtout beaucoup traduit, et ses traductions ont obtenu une médaille d'or à l'Institut en 1825 : *Petits Contes moraux*, de miss Edgeworth (1822, 2 vol. in-12) ; — *les Patriarches ou la Terre de Chanaan*, de miss O'Reeffe (1818, 2 vol. in-12) ; — les *Mémoires de Lord Byron*, (1830-31, 5 vol. in-8) ; — la relation du *Voyage des frères Lander en Afrique* (1832, 2 vol. in-8) ; — *le Vicaire de Wakefield*, de Goldsmith (1839, in-12) ; — *les Chefs-d'œuvre poétiques* de Thomas Moore (1841, in-8) ; — *le Maroc et ses tribus nomades*, de Drummond Hay (1844, in-8) ; — *la Case de l'Onele Tom*, de Mme Beecher-Stowe (1853, in-12) ; — *Cranford*, de Mme Gaskell (1856, in-16). Mme Belloc a traduit, avec Mlle A. de Montgolfier, l'*Éducation familière* (1833-46, 12 vol. in-18), et *les Jeunes industriels* (1843, 8 vol. in-18), de miss Edgeworth ; — *Grave et Gai*, *Rose et Gris*, de miss Fraser-Tytler (1860, in-12).

— M. Joachim-Isidore Pierre, né à Mézières (Seine-et-Oise) le 14 octobre 1813, vient de mourir à Caen. Professeur de chimie générale et de chimie appliquée à l'agriculture, à la Faculté des sciences de Caen, il en devint le doyen en 1867. Il a été élu correspondant de l'Académie des sciences le 2 mars 1853, et promu officier de la Légion d'honneur le 11 août 1869 M. Isidore Pierre a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquel. nous citerons : *Chimie agricole, ou l'Agriculture considérée dans ses rapports avec la chimie* (1849, in-12 ; 3e édit., 1872, 2 vol. in-12) ; — *Etudes sur les engrais de mer des côtes de la Basse-Normandie* (1852, in-8) ; — *Introduction à l'étude de la Chimie. Exposé sommaire des principales difficultés qui peuvent embarrasser les personnes qui commencent l'étude de cette science* (1853, in-12) ; — *Résumé de quelques leçons faites à la Faculté des sciences de Caen* (1854, in-12) ; — *Recherches analytiques sur la valeur comparée des principales variétés de betteraves et sur la distribution des matières azotées dans les diverses*

parties de cette plante (1857, in-8) ; — *Recherches analytiques sur le thé de foin et sur quelques-unes des altérations que peut éprouver dans sa composition le foin de prairie naturelle, lorsqu'il est traité soit par l'eau chaude, soit par l'eau froide* (1858, in-8) ; — *Chaux, marne et calcaires coquilliers. Leur emploi pour l'amendement du sol* (1858, in-12) ; — *Etudes comparées sur la culture des céréales, des plantes fourragères et des plantes industrielles* (1859, in-12) ; — *De la valeur nutritive des fourrages et autres substances destinées à l'alimentation des animaux* (1860, in-12) ; — *Prairies artificielles ; des causes de diminution de leurs produits ; études sur les moyens de prévenir leur dégénérescence* (1861, in-18) ; — *Exercices sur la physique ou Recueil de questions susceptibles de faire l'objet de compositions*, soit dans les classes supérieures des lycées, soit aux examens du baccalauréat ès sciences (1862, in-8, 2e édit.) ; — *Notions élémentaires d'analyse chimique appliquée à l'agriculture.* Leçons professées à la Faculté des sciences de Caen (1862, in-12) ; publiées depuis sous le titre de : *Chimie appliquée à l'agriculture* (1873) ; — *Recherches théoriques et pratiques sur la valeur nutritive des fourrages et d'autres substances destinées à l'alimentation des animaux* (3e édit. 1864) ; — *Fragments d'études sur l'ancienne agriculture romaine.* Extraits d'auteurs latins (1864, in-12) ; — *Etudes sur le sang de rate des animaux d'espèce ovine et porcine* (1865, in-12) ; — *Recherches expérimentales sur le développement du blé et sur la répartition dans ses différentes parties des éléments qui le constituent à diverses époques de sa végétation* (1866, in-4) ; — *Notions de chimie usuelle* (1867, in 12);—*Etudes théoriques et pratiques d'agronomie et de physiologie végétale* (1867-1871, 4 vol. in-18) ; — *Recherches sur les produits de la distillation* (1869, in-8).

— Le R. P. Toussaint Dufau, né à Rochechouard, le 31 octobre 1807, est mort le 22 octobre à Liège. Déjà prêtre quand il entra dans la Compagnie de Jésus, le 21 novembre 1834, il enseigna la philosophie à Alost, et fut prédicateur à Bruxelles, à Gand et à Louvain (1873). Il a laissé les ouvrages suivants : *Le Pain des Anges offert à l'homme dans la divine Eucharistie* (1856, in-32, 2e édit., 1862) ; — *Beautés de l'âme contemplées dans le cœur de Jésus* (1863, in-8 ; dont la 4e édition est augmentée du *Guide pratique des Zélateurs et des Zélatrices de l'Apostolat de la prière et des associés de l'archiconfrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — les Magnificences de la grâce contemplées dans le Sacré-Cœur de Jésus et dans le saint Cœur de Marie* (1863, in-8) ; — *Trésor du Sacré-Cœur de Jésus* ou Recueil d'extraits de l'Ecriture, des SS. Pères, des bulles ou décrets des Papes, des écrivains ecclésiastiques, des ascètes, des prédicateurs, de la vie et des œuvres des personnages les plus illustres par leur sainteté et les faveurs qu'ils ont reçues du Sacré-Cœur (1870-72, 8 vol. in-8).

— M. Louis-Xavier Rédet, ancien archiviste du département de la Vienne, est mort à Poitiers le 2 octobre. Il était né le 30 novembre 1807 à Délémont (canton de Berne), qui appartenait alors au département du Haut-Rhin. Après avoir achevé ses études classiques, il entra à l'École des chartes et en sortit en 1834 pour devenir archiviste du département de la Vienne. Poitiers fut sa patrie d'adoption : travailleur persévérant, savant aimable, complaisant et modeste, confrère d'une exquise urbanité, chrétien fervent et charitable, il acquit bien vite droit de cité dans l'ancienne capitale du Poitou. Peu de temps après son arrivée, il donna son concours à la fondation de la Société des antiquaires de l'Ouest qu'il fut appelé à présider en 1845, et dont il fut longtemps le bibliothécaire-archiviste. Il prit aussi une large part dans la fondation en 1871, de la Société des

archives du Poitou, dont il fut nommé président. Il était depuis 1877, membre titulaire non résident du Comité des travaux historiques. C'est dans les Bulletins et dans les Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest qu'il faut aller chercher les publications de M. Rédet. Nous citerons ses rapports sur les chartes données par le comte d'Orsfeuille, — sur le testament de Jean Bouhyer, curé de la Résurrection, — sur une charte de Dagobert,— sur *le Grand Gauthier*, cartulaire qui va paraître dans les Mémoires de la Société des archives du Poitou (Bulletin, t. I). En 1837, il traçait le plan de la publication des tables, des manuscrits de dom Fonteneau, dont une partie a paru depuis dans le tome IV, des Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest. Le tome II des Bulletins contient plusieurs mémoires de lui sur le classement des importantes archives qui lui étaient confiées. Il a écrit des mémoires — sur *les statuts et usages de l'ancienne abbaye de Montierneuf* (Mémoires, t. X); — sur l'*Ancienne abbaye de Morceaux* (t. XI) ; — sur les *Etablissements industriels formés à Poitiers au XVe siècle* (t. XI) ; — sur les *Halles et foires de Poitiers* (t. XII) ; — sur les *frères Girouard, sculpteurs à Poitiers* (Bulletins, t. IV). Il a publié dans les tomes VI et VII des Mémoires des *Extraits des comptes de dépense de la ville aux XIVe et XVe siècles* ; — des *Observations sur les noms de lieux dans le département de la Vienne* (Mémoires, t. XIII), qui préludaient au *Dictionnaire topographique du département de la Vienne* dont le manuscrit était achevé en 1877 et qui vient seulement de paraître ; — des documents pour l'Histoire de l'Eglise Saint-Hilaire de Poitiers (Mémoires, tomes XIV et XXIII) ; — le cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien dans les Mémoires de la Société des archives du Poitou ; — *Poitiers au moyen âge: les enseignes et les tours des remparts* (Mémoires, t. XIX) ; — *Inauguration des foires et marchés de Beaumont* (Mémoires, t. XX) ; — *Un épisode des processions des Rogations à Poitiers, en 1466* (Bulletins, t. VIII) ; — *Notice sur les titres provenant de l'abbaye de Villersalem* (Mémoires, t. XX) ; — *Notice sur les collections de sceaux du Musée de Poitiers* (Bulletins, t. VIII) ; — *sur deux procès-verbaux d'huissiers du dix-septième siècle* (id. t. VIII) ; — *sur la signification du mot « Espoir, » surnom de la commune de Nieuil* (Id. t. VII).

— M. Bernard-Gabriel-Edouard Clerc, président de chambre honoraire, est mort à Chilly-le-Vignoble (Jura) le 15 octobre. Il était né à Besançon le 25 juillet 1801. Successivement conseiller-auditeur, avocat général, conseiller et président à la Cour d'appel de Besançon, il avait consacré depuis près de cinquante ans ses loisirs à l'étude de l'histoire franc-comtoise. Son début fut un travail critique sur l'historien classique de la province, Dunod, qui fut couronné en 1836 par l'Académie de sa ville natale, et devint, grâce à des recherches ultérieures, une œuvre étendue et originale. En 1840, il publia le premier volume de son *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté* (des temps les plus anciens à 1307), en 1846, le second volume, qui comprend les événements écoulés entre 1307 et 1467. La topographie et l'archéologie de sa province l'intéressaient aussi vivement ; il fit paraître en 1847, *La Franche-Comté à l'époque romaine, représentée par ses ruines* (2e édit. 1853), contribua à la création du musée archéologique de Besançon (1849), et en 1860, lors d'une controverse qui fit quelque bruit, prit parti contre ses compatriotes, par sa brochure intitulée : *Notice complète sur Alaise, ou Alaise n'est pas l'Alesia de César*. Il étudia également les monuments du moyen âge, si rares en Franche-Comté, dans son *Mémoire sur l'abbaye de Montbenoit et les Carondelet* (1868). Sa sympathie pour les magistrats dont il était le digne successeur lui inspira son livre : *Jean Boyvin, président du Parlement de Dole, sa vie,*

ses écrits, sa correspondance politique (1856). En 1870, il publia une édition corrigée du premier volume de son *Essai*, et au moment de sa mort il mettait la dernière main aux troisième et quatrième volumes de cet important ouvrage, couronné par l'Académie des Inscriptions.

Depuis 1837, il appartenait à l'Académie de Besançon, où il fut longtemps le rapporteur des concours d'histoire. Il a inséré dans les mémoires de cette compagnie divers travaux, parmi lesquels on remarque : *Les Sarrasins et leurs monuments en Franche-Comté* (1839); — *Mémoire sur les enceintes fortifiées des villes et bourgades du comté de Bourgogne* (1865); — *Éclaircissements historiques sur la naissance de Philibert de Chalon* (1866); — *Notice sur Gérard du Roussillon* (1869); — *Loys Gollut* (1872); — *Besançon pendant les guerres de Louis XI* (1873). Les mémoires de la Société d'émulation du Jura (ann. 1876, 1878-1880) contiennent de lui une *Histoire des états généraux et des libertés publiques en Franche-Comté*, qui va être publiée à part, et formera deux volumes. Il laisse en outre plusieurs travaux inachevés, entr'autres une *Histoire des montagnes du Doubs*.

— M. Jean-Baptiste Bouillaud, membre de l'Institut, est mort à Paris le 29 octobre. Il était né à Angoulême le 14 septembre 1796. Il étudia la médecine à Paris, où il obtint le grade de docteur en 1823 ; c'était un des plus fervents disciples de Broussais. La France perd en lui, a pu dire le président de l'Académie des sciences, un des médecins contemporains les plus éminents, par la science, par l'élévation de l'esprit et du caractère. Son nom est un des plus grands noms de la médecine contemporaine. Les Allemands l'avaient en tel estime qu'ils se sont appropriés plusieurs de ses ouvrages. Il se distinguait par la précision du diagnostic. « Il a aperçu le premier les relations qui existent entre les affections organiques du cœur et le rhumatisme articulaire aigu ; il a reconnu et délimité en quelque sorte la lésion anatomique qui produit l'aphasie et qui a son siège dans une partie déterminée des circonvolutions cérébrales. » Il a été nommé en 1848, doyen de la faculté de médecine en remplacement d'Orfila. Il était membre de l'Académie des sciences depuis 1868, et membre de l'Académie de médecine, aux discussions de laquelle il prenait encore part, il y a peu de temps, au sujet de la pathogénie. Il fut nommé, en 1867, président du Congrès médical qui se tint à Paris à l'occasion de l'Exposition. Il est mort en parfait chrétien. Nous signalerons parmi ses publications : *De l'influence des doctrines ou des systèmes pathologiques sur la thérapeutique* (1839, in-8) ; — *Discours sur le vitalisme et l'organisme et sur les rapports des sciences physiques en général avec la médecine*, prononcé, comme le précédent, à l'Académie de médecine (1860, in-8) ; — *Discussion sur l'organologie phrénologique en général et sur la localisation de la faculté du langage articulé en particulier* (1865, in-8).

— M. Marcel-Bernard Jullien est mort le 15 octobre 1881 à Paris. Il y était né le 2 février 1798. Elève du collège de Versailles, il fit partie de l'Université de 1820 à 1836 où il voulu reconquérir son indépendance ; il avait été professeur de rhétorique à Bourbon-Vendée (1820), à Saint-Maixent (1824), principal du collège de Dieppe (1831-1836). Il se livra ensuite à l'enseignement libre tant comme professeur que comme écrivain. De 1842 à 1843, il fit à l'Athénée un cours sur l'Histoire de la poésie française à l'époque impériale, publiée en deux volumes ; il devint collaborateur de M. Hachette qui lui donna la direction de la *Revue de l'instruction publique* (1842-1867). Il a été, pendant ces vingt dernières années, le collaborateur de M. Littré pour son *Dictionnaire de la langue française*. Voici la liste de ses principales publications : *Méthode brevidoctive ou de prompt enseignement. Abrégé de*

grammaire latine (1841, in-12; — *Histoire de la poésie française à l'époque impériale* (1844, 2 vol. in-12); — *Cours supérieur de grammaire* (1849, 2 vol. gr. in-8); — *Vocabulaire grammatical de la langue française* (1852, in-12); — *De quelques points des sciences dans l'antiquité. Physique, musique, métrique* (1854, in-8); — *Traité complet de grammaire française* (id.); — *Thèses de grammaire* (1855, in-8); — *Thèses de littérature* (1856, in-8); — *Thèses de critique et de poésie* (1858, in-8); — *Thèses supplémentaires de métrique et de musique anciennes, de grammaire et de littérature* (1861, in-8); — *Les principales étymologies de la langue française* (1862, in-12); — *Thèses d'histoire et nouvelles historiques* (1865, in-8); — *l'Harmonie du langage chez les Grecs et les Romains*, ou *Etudes sur la prononciation de la prose élevée et des vers, dans les langues classiques* (1867, in-12); — *Thèses de philosophie* (1873, in-8); — *Les Eléments matériels du français, c'est-à-dire les sons de la langue française entendus ou représentés* (1875, in-12).

— M. Amédée-Jean Le Faure, publiciste et député de la Creuse, est mort le 23 novembre à Paris, des suites d'une maladie dont il avait contracté le germe dans un récent voyage en Algérie. Il était né le 20 octobre 1838, d'une famille originaire d'Aubusson. En 1870 et 1871, il fut correspondant militaire de plusieurs journaux. Puis il devint secrétaire-rédacteur à la Chambre des députés, entra à la *France* dont il se sépara avec éclat en 1880 à l'occasion de l'affaire Cissey et passa au *Télégraphe* où il a donné de piquants articles sur la Tunisie. Il a aussi écrit dans le *Progrès militaire*. En 1879, il fut élu député de la 2e circonscription d'Aubusson. Il a été rapporteur du budget de la guerre. M. Le Faure a publié : *Après la guerre. Reconstitution de la Hongrie* (1859, in-8); — *le Socialisme pendant la Révolution française* (1863, in-12); — *Une mauvaise économie*. Brochure trouvée aux Tuileries (1871, in-8); — *Aux avant-postes, juillet 1870, janvier 1871* (1871, in-12); — *l'Ordre* (1871, in-8); — *les Fautes stratégiques des Prussiens* (1872, in-12); — *Atlas de la guerre*, 1870-1871. *Carte des batailles et sièges, précédée d'un résumé historique de la guerre* (1874, in-4); — *Procès du maréchal Bazaine* (1874, in-4); — *Histoire de la guerre franco-allemande* 1870-71 (1874, 2 vol. in-4); — *les Lois militaires de la France, commentées et annotées* (1876, in-8); — *Histoire de la guerre d'Orient*, 1877 (1878, 2 vol. gr. in-8); — l'*Année militaire* (1878-1879-1880, in-16). — Il a publié avec M. Pradier-Fodéré : *Commentaires sur le code de justice militaire* (1873).

— M. Louis-Ernest Semichon est mort à Rouen, le 1er novembre. Né le 19 août 1813, à Neufchâtel-en-Bray, il fit ses études d'abord au lycée de Rouen, puis à Paris au collège Sainte-Barbe depuis Rollin, dirigé alors par l'abbé Nicolle. Il revint dans son pays en 1835, muni du diplôme de licencié en droit, et se fit inscrire au barreau. Il eut bientôt conquis la confiance de ses concitoyens qui l'honorèrent maintes fois de leurs suffrages et dont il défendit les intérêts avec talent et avec succès. En 1865, il vint s'établir à Rouen, en qualité d'inspecteur des établissements de bienfaisance et du service des enfants assistés, fonctions que sa charité chrétienne lui fit remplir avec un zèle remarquable. Depuis, il n'a pas quitté Rouen. Il était membre de l'Académie de cette ville, depuis 1857, membre du Conseil de la Société de l'histoire de Normandie, d'un grand nombre de sociétés savantes, françaises et étrangères, et il donnait son concours à un grand nombre d'œuvres charitables. Il a écrit : *La Trêve de Dieu, Histoire du développement du tiers état par l'Eglise et les Associations du dixième au treizième siècle* (1857; 2e édition, 1869), ouvrage qui le plaça aussitôt au rang de nos bons historiens et lui valut une mention très honorable de l'Académie des Inscriptions et Belles-

lettres ; — *Histoire de la ville d'Aumale et de ses institutions depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, précédée d'une introduction sur une ville du moyen âge et de l'ancien régime, sa vie, ses institutions (1862) ; — *Les réformes sous Louis XVI* (1876) ; — *Histoire des enfants abandonnés. Questions des tours* (1881). Il laisse inachevée, une *Histoire des établissements hospitaliers du département de la Seine-Inférieure*, et une *Histoire de Neufchâtel-en-Bray*, qui a été son dernier travail, et qui sera probablement publiée. M. Semichon a publié dans la *Revue archéologique* un article sur les Pagi picards et normands.

— M. Jean-Ferdinand Rozat, notaire et avocat de Saint-Pierre (titre qu'il tenait de la cour de Rome), est mort le 22 octobre dans sa quarante-quatrième année à Sainte-Anne, commune de Cauderan (Gironde). Il était né à Bordeaux le 11 mai 1838. Après de très brillantes études au lycée de Bordeaux, il vint continuer ses succès à l'Ecole de droit, où il obtint le prix de doctorat en 1863. Il joignait les études sérieuses à la pratique de toutes les œuvres de charité chrétienne, si florissantes à Paris. Il rentra dans sa ville natale pour se préparer à succéder à son oncle, comme notaire. Après quinze ans de stage, il devint notaire, au commencement de l'année 1875. Il avait la science, la prudence, la discrétion, la maturité, la scrupuleuse honnêteté de l'homme d'affaires consommé. Mais il était avant tout un homme de zèle, un homme d'action. Il présidait un grand nombre d'œuvres, il donnait à toutes son concours, et son ardeur dévorante a ruiné sa santé et préparé la catastrophe qui l'a enlevé soudainement. Si l'on voulait dresser son bilan littéraire, il faudrait compter tous les discours qu'il a prononcés, avec tant de cœur, de facilité de diction, d'élévation de pensées, dans les réunions qu'il présidait, tous les rapports qu'il a faits sur les œuvres dont il s'occupait, depuis qu'il était étudiant en droit à Paris et membre du Cercle catholique du Luxembourg ; les nombreuses conférences qu'il a faites particulièrement au Cercle Fénélon de Bordeaux ; ses poésies pleines de fraîcheur et de délicatesse dont plusieurs ont été lues dans des réunions d'œuvres. Naguère encore, il prenait part à Lyon aux travaux du congrès des jurisconsultes catholiques. Sa thèse pour le doctorat, qui lui valut un des prix Beaumont, remporté sur vingt concurrents, a pour titre : *Des rapports de paternité et de filiation ou des devoirs et des droits de famille, en ligne directe* (1863). Il a donné dans l'*Institut catholique*, (d'abord *Institut philosophique d'Aquitaine*) des articles sur l'étude du droit ; il a écrit dans l'*Ami du peuple*, dans la *Revue catholique de Bordeaux*, (notamment cette année sur la prise d'habit de M. Armand de Pichard, conseiller à la cour de Bordeaux, entré dans l'ordre des Passionnistes). Il laisse de nombreux manuscrits dont on ne peut prévoir le sort et au nombre desquels se trouvent des poésies.

—M. André Rousselle, avocat à Paris, publiciste, ancien adjoint du sixième arrondissement, conseiller général de l'Oise, est mort à Paris le 26 novembre. Il était né à Blicourt en 1831. Il a publié : *La Franc-Maçonnerie à Beauvais* (1866, in-8) ; — *Le Droit de réunion et la loi du 6 juin* 1868 (1870, in-12) ; — *Manuel des réunions publiques non politiques, publiques électorales, électorales privées* (1879, in-32), avec M. Charles Limousin ; — *l'Instruction primaire sous la Convention nationale* (1871, in-8) ; — *Lettres de mon village recueillies et mises en ordre* (1873, in-18).

— M. Ami Boué, docteur en médecine, géologue et voyageur, membre de l'Académie impériale des sciences de Vienne (Autriche) né en 1794, à Hambourg, d'une famille bordelaise réfugiée en Allemagne après la révoca-

tion de l'édit de Nantes, est mort le 22 novembre à Vienne (Autriche). Il était président de la Société géologique de Vienne et faisait partie de l'Académie depuis 1848. On lui attribue plus de deux cents ouvrages sur l'histoire naturelle; nous citerons : *Essai géologique sur l'Ecosse* (sans date (1820), in-8) ; — *Mémoire géologique sur l'Allemagne* (1823, in-4), publié d'abord dans le *Journal de physique*, en 1822 ; — *Esquisse géologique de la Turquie d'Europe* (1840, in-8) ; — *La Turquie d'Europe ou Observations sur la géographie, la géologie, l'histoire naturelle, la statistique, les mœurs,* etc.(1840. 4 vol. in-8) ; — *Sur l'établissement de bonnes routes et surtout de chemins de fer dans la Turquie d'Europe* (1852, in-8) ; — *Recueil d'itinéraires dans la Turquie d'Europe* (1854,2 vol.publiés aux frais de l'Académie impériale des sciences de Vienne).

— Le 29 octobre dernier, est mort à Pise le professeur A. A. Kotliarewski, un des plus éminents critiques, historiens, archéologues et bibliographes de la Russie. Né en 1837 à Poltava, capitale de l'Ukraine, il commença sa carrière scientifique à l'université de Moscou. Il publia en 1857 et 1860, de nombreuses critiques sur les nouveaux livres dans le journal de Moscou rédigé par M. le Professeur Katkov. Plus tard il écrivit dans les *Annales de la littérature russe* rédigées par M. Tichonravov et dans les *Mémoires de la Société Archéologique de Moscou* sous le patronage du Comte A. Ouvarov, qui le fit nommer premier secrétaire de cette société. Mais son principal travail qui lui valut les grades de docteur et ensuite de professeur aux Universités de Dorpat et de Kiew, est son ouvrage intitulé : *Des usages funéraires chez les Slaves païens.* (Moscou, 1868, gr. in-8), œuvre savante et considérable,des plus méthodiques et des plus curieuses, où l'auteur a combiné ses recherches avec les idées et les savants aperçus du célèbre Jacob Grimm, dont il était un des admirateurs les plus zélés, et qui jette de nouvelles lumières sur l'époque primitive du monde Slave. L'Académie impériale, en reconnaissance de son mérite, l'invita à faire pour elle la recension de tous les ouvrages qui lui sont envoyés pour le concours des primes d'Ouvarov et Demidov. Elle l'avait élu membre honoraire. La dernière œuvre de Kotliarewski parut en 1880, au moment où il a été nommé professeur à l'Université de Saint-Vladimir, à Kiew, sous le titre : l'*Art épistolaire des anciens Russes* (Kiew, 1877-78). Un travail et des préoccupations incessantes minèrent sa santé ; c'est le motif qui l'obligea à s'expatrier pour venir sous le ciel plus clément de l'Italie où il a trouvé la mort. Son corps a été transporté à Moscou et enterré dans un monastère. — Al. Bki.

— M. le baron de Crassier, président honoraire de la Cour de cassation de Belgique, vient de mourir à Liège. Le défunt avait étudié à fond l'histoire de la principauté de Liège et avait fait paraître, il y a déjà longtemps, plusieurs ouvrages très appréciés sur ce sujet. Il avait aussi produit plusieurs œuvres juridiques de grand mérite.

On annonce encore la mort : de M. Gustave Bagneris,sous-directeur de l'école forestière de Nancy, né à Douai, en 1825, mort à Nancy, dans le courant de novembre, auteur de : *Etude sur la production du chêne et son emploi en France* (1870, in-8) ; *Manuel de Sylviculture* (1873, in-12) ; — de M. le comte Alphonse de Cambolas, mort à Toulouse, à l'âge de quarante-neuf ans, mainteneur de l'Académie des jeux floraux, auteur de pièces de théâtre, de morceaux lyriques, d'apologues et de couplets dont fort peu ont été publiés — de M. Jules Mahias, ancien rédacteur de la *Presse* et de *l'Avenir National,* préfet de l'Isère, mort à Grenoble, dans des sentiments chrétiens, le 13 novembre. Il était né à Boulogne-sur-Mer en 1833; — de M. Ernest Desrue, directeur du *Journal du Tarn,* mort à Alby dans sa 58e année ; — de

M. Maurice Cottier mort au château de Cangé près de Tours, artiste, critique et amateur des beaux-arts, auteur du rapport sur les beaux-arts à l'Exposition de Vienne en 1876; — de M. l'abbé Lochet, fondateur de la *Semaine des fidèles* du Mans qui a publié en 1860 : *Documents relatifs à l'histoire des corporations d'arts et métiers du diocèse du Mans*, rassemblés par Th. Cauvin, mort le 31 octobre au Mans à l'âge de 63 ans ; — de M. Jean-Gabriel-Désiré-Léon Ordinaire, chef d'escadron d'artillerie en retraite, mort à Besançon le 30 octobre, à l'âge de 70 ans, auteur de quelques brochures relatives à l'histoire locale, et d'un livre intitulé : *Deux époques militaires à Besançon et en Franche-Comté*, 1674-1814 (2 vol. in-8, 1856); — de M. Albert Richard, professeur de littérature, mort à Genève, un des survivants de la pléiade romantique, auteur d'un volume de *Poésies* (1851, in-8, Genève) et d'un *Manuel de prononciation et de débit oratoire* qui est arrivé en 1871 à sa quatrième édition (Genève).

Institut. — *Académie Française*. — Le 8 décembre l'Académie a procédé à l'élection de trois membres, en remplacement de MM. Duvergier de Hauranne, Littré et Dufaure, décédés. Ont été élus : M. Sully-Prudhomme en remplacement de M. Duvergier de Hauranne ; M. Pasteur en remplacement de M. Littré ; M. Victor Cherbuliez en remplacement de M. Dufaure.

Voici les résultats du scrutin. Il y avait 33 votants :

Fauteuil de M. Duvergier de Hauranne : 1er tour, M. Sully-Prudhomme, 12 voix ; M. Coppée, 8 ; M. Manuel, 8 ; M. H. de Bornier, 5. — 2e tour, M. Sully-Prudhomme, 15 voix ; M. Coppée, 6 ; M. Manuel, 9 ; — M. H. de Bornier, 3. — 3e tour, M. Sully-Prudhomme, 19 voix ; M. Coppée, 2 ; M. Manuel, 11 ; M. H. de Bornier, 1.

Fauteuil de M. Littré : M. Pasteur, 20 voix ; M. Janet, 2 ; M. V. Cherbuliez, 8; M. de Mazade, 2; M. H. de Bornier, 1.

Fauteuil de M. Dufaure : 1er tour, M. Auguste Maquet, 10 voix ; M. V. Cherbuliez, 8 ; M. de Mazade, 6 ; M. H. de Bornier, 4; M. Janet, 4. — 2e tour, M. A. Naquet, 11 voix ; M. Cherbuliez, 8 ; M. de Mazade, 9 ; M. H. de Bornier, 4 ; M. Janet, 1. — 3e tour, M. A. Maquet, 12 voix ; M. V. Cherbuliez, 9 ; M. de Mazade, 8 ; M. H. de Bornier, 4. — 4e tour, M. A. Maquet, 10 voix ; M. Cherbuliez, 14, M. de Mazade, 5 ; M. de Bornier, 4. — 5e tour, M. A. Maquet, 10 voix ; M. Cherbuliez, 16 ; M. de Mazade, 4 ; M. de Bornier, 3. — 6e tour, M. A. Maquet, 10 voix ; M. Cherbuliez, 17 ; M. de Mazade, 3 ; M. de Bornier, 3.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 11 novembre, l'Académie a procédé à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Littré, décédé. M. Alexandre Bertrand, directeur du Musée de Saint-Germain, a été élu au second tour par 29 suffrages contre 6 à M. Weil et 2 à M. Victor Guérin. Au premier tour, les suffrages s'étaient ainsi répartis : M. Weil, 13 ; M. Bertrand, 11 ; M. Guérin, 8 ; M. Siméon Luce, 5.

— L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 18 novembre, sous la présidence de M. Pavet de Courteille. La séance a été occupée par le discours du président annonçant les prix décernés en 1881 et les sujets de prix proposés; — par la lecture d'une notice historique sur la vie et les travaux de M. de Saulcy par M. Wallon, secrétaire perpétuel ; — par une lecture de M. Edmond Le Blant : *Histoire d'un soldat goth et d'une jeune fille d'Edesse*.

Prix décernés. — *Prix ordinaire*. Non décerné (Voir tome XXXII, 83 et 446). — *Antiquités de la France* (XXXII, 83).— *Prix de numismatique, Allier*

de Hauteroche (400 fr.), décerné à M. Jacob Zobel de Zangronitz, pour son *Etude historique de la Monnaie antique de l'Espagne, depuis son origine jusqu'à l'Empire romain*, tome I (Madrid, 1879, in-8) ; — *Prix Gobert* (XXXII, 83);— *Prix Bordin*. Non décerné. — *Prix Fould* (2,000 fr.), à M. Murray, pour son ouvrage intitulé : *A history of greek sculpture from the earli est times down to the age of Pheidias* (Londres, 1880, in-8); — (1,000 fr.). à M. Joigny, pour un mémoire portant la devise : *A Hestea, la Maison; à Athéna, le Temple*. — *Prix La Fons-Melicocq* (XXXII, 83).— *Prix Brunet* (XXXII, 83).— *Prix Stanislas Julien* (XXXII, 83). — *Prix Delalande-Guérineau* (XXXI, 545).

Prix proposés. — *Prix ordinaire* (2,000 fr.) Pour 1884: 1° L'Académie proroge jusqu'au 31 décembre 1883 le concours dont le sujet était : Traiter un point quelconque touchant l'histoire de la civilisation sous le Kalifat. — 2° Voir tome XXXII, 446. — Pour 1883 : Faire l'énumération complète et systématique des traductions hébraïques qui ont été faites au moyen âge, d'ouvrages de philosophie ou de science, grecs, arabes ou même latins (terme de rigueur, 31 décembre 1882). — *Prix de numismatique* (annuel). Allier de Hauteroche (400 fr.) ; — (biennal) : Ve Duchalais (800 fr.), pour le meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge qui aura été publié depuis le mois de janvier 1880 (terme de rigueur, 31 décembre 1881). — *Prix Gobert*. — *Prix Bordin* (3,000 fr.). Pour 1884. Le concours ayant pour sujet la langue berbère (XXXII, 446), remplace le sujet plusieurs fois prorogé : *Histoire de la Syrie depuis la conquête musulmane*... et désormais retiré. — Pour 1883 : 1° L'Académie proroge le concours ayant pour sujet : Etude sur les opérations de change, de crédit et d'assurance pratiquées par les commerçants et banquiers français ou résidant dans les limites de la France actuelle avant le xvᵉ siècle. — 2° Présenter un tableau aussi complet que possible de la numismatique de Samos ; en expliquer les types à l'aide des textes ; en tirer toutes les données religieuses et historiques que comporte cette étude ; montrer quelle influence ont pu exercer les types du numéraire Samien sur ceux des colonies de cette île. — 3° Etudier, à l'aide des documents, d'archives, de textes littéraires, le dialecte parlé à Paris et dans l'Ile-de-France jusqu'à l'avènement des Valois. Comparer ce dialecte, d'après les résultats obtenus, à la langue française littéraire, et rechercher jusqu'à quel point le dialecte parisien était considéré au moyen âge comme la langue littéraire de la France. — *Prix Fould*, pour l'histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès, sera décerné en 1884. — *Prix La Fons-Melicocq* (1,800 fr.), sera décerné en 1884 au meilleur ouvrage manuscrit ou imprimé en 1881, 1882 et 1883 sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France.— *Prix Brunet* (3,000 fr., triennal). Pour 1882 : Bibliographie aristotélique. — *Prix Stanislas Julien* (1,500 fr.), (annuel). Pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine.— *Prix Delalande-Guérineau* (biennal), sera décerné en 1882 à des travaux sur la philologie antique, comprenant l'étude des monuments écrits de toute nature. — *Prix Jean Reynaud* (10,000 fr.), sera décerné en 1883 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Académie des Beaux-Arts. — Dans la séance du 12, l'Académie a nommé membres correspondants dans la section d'architecture, M. Franel, de Genève, et M. Bourgerel, de Nantes; — correspondant libre, M. Massarani, sénateur du royaume d'Italie.

Faculté des lettres. — M. Léopold Mabilleau, ancien membre de l'Ecole française à Rome, a soutenu à Paris, le 5 novembre, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De perfectione apud Leibnitium ; — Etude historique sur la philosophie de la renaissance en Italie*.

Concours. — La Société académique de Saint-Quentin met au concours, pour 1882 (terme de rigueur, 31 mars 1882), les sujets suivants : Raconter la vie et apprécier les travaux d'un personnage célèbre du département de l'Aisne ; — Raconter l'histoire d'une localité quelconque de l'ancien Vermandois ou du département de l'Aisne.

Congrès. — Le Congrès des Américanistes qui se tient de deux en deux années et dont l'avant dernière réunion avait eu lieu à Bruxelles, vient de se réunir à Madrid. La session, ouverte le 25 septembre, a été close le 30. Alphonse XII a prononcé le discours d'ouverture, auquel a répondu le ministre *del lomento*. La présidence d'honneur a été dévolue à M. le marquis de Véragua, amiral et descendant de Fernand Cortez. M. Fernand Duro, capitaine de vaisseau, a été élu secrétaire général. Une centaine de personnes environ ont pris part aux travaux du Congrès, la plupart espagnoles ou hispano-américaines. La France se trouvait représentée par sept ou huit assistants, entre autres MM. Gaffarel, de Mofras, Beauvois, de Charencey ; la Suisse par M. de Saussure, la Russie par le prince Gortschakoff, la Belgique par M. Bampst, et la Hollande par M. D. Leemans. De nombreuses communications ont été faites, mais l'espace nous manque pour les rappeler ici. Le gouvernement espagnol a généreusement fait don aux membres du Congrès de différents ouvrages dus à la plume d'anciens *conquistadores*, mais publiés par les soins de MM. de Laragosa et Xémenès de la Espada. La prochaine réunion doit se tenir à Copenhague.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 4 novembre, MM. Alfred Maury, Léon Heuzey, Gaston Paris, Schefer, Renan et Perrot ont présenté divers ouvrages au nom des auteurs. — Dans la séance du 11, M. Bréal a communiqué des notes philologiques sur différents mots latins qui ont provoqué des observations de la part de M. Greard et de M. Egger. Dans la séance du 25, M. le Secrétaire perpétuel a donné lecture d'un mémoire de M. le lieutenant-colonel Corréard sur la Mosquée d'Okba à Kairouan. M. Lenormant a donné lecture d'un mémoire sur l'archéologie de la terre d'Otrante.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 5 et 26 novembre, M. Baudrillart a repris la lecture de son mémoire sur la situation des populations agricoles de la Flandre française. — Dans les séances des 12 et 19, M. Clément Juglar a été admis à donner lecture d'un chapitre de son ouvrage sur les crises commerciales et leur retour périodique d'après les bilans de la Banque de France. — Dans la séance du 12, M. Caro a lu un fragment d'une étude sur la correspondance de l'abbé Galiani. — Dans la séance du 19, M. Ad. Franck a lu un mémoire sur la scolastique aux douzième et treizième siècles. — Dans la séance du 26, M. Dareste a donné lecture d'une notice sur le marquis de l'Hopital, ambassadeur de France en Russie.

Discours de rentrée des Cours. — Agen. M. Delafont, substitut : *De la responsabilité des fonctionnaires publics devant les tribunaux*. — Aix. M. Bessat, procureur général : *Le droit de grâce*. — Amiens. M. Charmil, avocat général : *Réorganisation des justices de paix*. — Angers. M. Bernard, avocat général : *L'Algérie au point de vue judiciaire*. — Besançon. M. Dayras, avocat général : *Des réformes à introduire dans la loi concernant les aliénés criminels*. — Bordeaux. M. Armand Labroquère : *La protection légale de l'enfance, ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle sera*. — Bourges. M. Forichon, avocat général : *La répression de l'adultère*. — Caen. M. Bénard, avocat

général : *De l'attribution aux juges de paix de la compétence des affaires commerciales.* — Chambéry. M. Bartholomot, avocat général : *Réforme de notre code de procédure et la suppression de la vénalité des charges d'avoués.* — Dijon. M. Vèze, avocat général : *Protection légale accordée à l'enfance.* — Douai. M. Delegorgue, avocat général : *Le parlement de Flandre.* — Grenoble. M. Duhamel : *De la réhabilitation.* — Limoges. M. Barailler, substitut : *Emprunts faits par le code civil aux idées préconisées pendant la Révolution.* — Lyon. M. Boyer, substitut : *De l'origine de la juridiction royale à Lyon.* — Montpellier. M. Gensoul, substitut : *Les cours prévôtales dans l'Hérault aux premières années de la Restauration.* —Nancy. M. Thomas, substitut : *La substitution de la justice ducale lorraine et de la cour souveraine au tribunal des assises.* — Nimes. M. Cazenasette, avocat général : *Réforme de la loi municipale.* — Orléans. M. Noblet, substitut : *Comparaison du système pénal en France et en Belgique.* — Paris. *Cour de cassation*, M. Bertault, procureur général : *Le droit dans ses rapports avec les théories du déterminisme ou fatalisme.* — *Cour des comptes*, M. Audibert, procureur général : *Du contrôle des dépenses publiques, par la cour des comptes et le pouvoir législatif. Cour d'appel*, M. Bouchez, avocat général : *De l'indépendance des magistrats vis-à-vis du pouvoir.* — Pau. M. Pailhé, avocat général : *De la propriété des charges publiques et de la nomination des officiers ministériels.* — Rennes. M. Michel, avocat général : *La Magistrature et la Science.* — Riom. M. Allary, procureur général : *Le Serment professionnel.* — Rouen. M. Ricard, avocat général : *Les devoirs des magistrats.* — Toulouse. M. Delmas, avocat général : *La mendicité et l'assistance publique.*

Le cinquième livre de Rabelais. — Un bibliophile dont l'esprit et l'activité restent et resteront toujours jeunes, le bibliophile Jacob vient d'ajouter à l'interminable liste de ses œuvres un petit volume qui sera beaucoup lu et beaucoup goûté (*Etude bibliographique sur le cinquième livre de Rabelais.* Paris, Morgand et Fatout. Septembre 1881, in-8, de 107 p. Tiré à 130 exemplaires numérotés, 100 sur papier de Hollande, 10 sur papier de Chine et 20 sur papier Whatman). L'aimable écrivain, dont la compétence en matière rabelaisienne est proverbiale, a voulu discuter et réfuter, une fois pour toutes, l'opinion qui tend à mettre en doute l'authenticité du cinquième livre de Rabelais, et qui n'a pas encore rencontré d'adversaire déterminé et convaincu. Cette opinion, fort ancienne, puisqu'elle remonte, dit-il, à la fin du seizième siècle, ne s'appuie pourtant sur aucun fait établi, sur aucune preuve sérieuse, sur aucun document contemporain de la publication du cinquième livre. Les nombreux éditeurs ou commentateurs des œuvres du curé de Meudon, l'ont acceptée ou l'ont repoussée, chacun suivant son sentiment personnel, ce qui n'a fait qu'accroître le doute. Remontant aux origines de la question, l'habile critique résume chronologiquement tout ce qui a été écrit, depuis le seizième siècle jusqu'à présent, pour ou contre l'authenticité du cinquième livre. Dans cette revue, non moins piquante que complète, figurent La Croix du Maine, Antoine Du Verdier, Le Duchat, Louis Guyon, sieur de la Nauche, Jean Bernier, Bernard de La Monnoie, le P. Niceron, Antoine Motteux, l'abbé de Marsy, l'abbé Péreau, Ginguené, Stanislas de l'Aulnaye, Esmangart, Eloi Johanneau, Burgaud des Marets, Rathery, Charles Lenormant, M. Eugène Noël, MM. Anatole de Montaiglon et Louis Lacour, M. A. L. Sardou, M Louis Moland, M. Gustave Brunet, etc. Le bibliophile Jacob répond ensuite avec la verve la plus spirituelle aux diverses objections des adversaires de l'authenticité du cinquième livre, et il y répond si bien que tout le monde lui donnera cause gagnée. Il ne se contente pas de prouver

que rien n'est apocryphe dans le cinquième livre : il élucide incidemment diverses questions intéressantes, notamment celle des circonstances de la mort de Rabelais, événement au sujet duquel il discute les témoignages de Scévole de Sainte-Marthe, de Guillaume Colletet, de Guy Patin et de Pierre de Saint-Romuald. Appelons encore l'attention sur les passages relatifs à la bibliothèque et aux manuscrits de Rabelais, à sa querelle avec Jules César Scaliger, à ses relations avec Pierre de Ronsard, au manuscrit de la bibliothèque nationale utilisé pour la première fois dans l'édition de *Gargantua et Pantagruel* (Paris, Charpentier, 1840, in-12), etc. L'ingénieuse et savante étude du doyen des bibliophiles français n'a qu'un défaut : elle est tirée à un nombre d'exemplaires infiniment trop petit. Quand cent trente bibliophiles seulement auront en main l'attrayant petit volume si bien imprimé par Noël Texier, que deviendront tous les autres curieux, nos confrères ? Préoccupé de leur malheureux sort, nous réclamons d'avance charitablement pour eux une seconde édition, que l'auteur enrichira certainement de succulentes additions — T. de L.

Un tournoi littéraire en l'honneur de Jeanne d'Arc. — MM. Ed. de Barthélemy et René Kerviler ont trouvé une série de pièces inédites fort curieuses relatives à la Pucelle d'Orléans dans les recueils de lettres formés par le ministre protestant André Rivet, à l'occasion de sa correspondance avec l'académicien Conrart, recueils aujourd'hui conservés en Hollande (bibliothèques de La Haye et de Leyde). Ces pièces, au nombre de 14, remplissent un élégant volume in-8° écu de 94 pages intitulé : *Un tournoi de trois pucelles en l'honneur de Jeanne d'Arc. Lettres inédites de Conrart, de Mlle de Scudéry et de Mlle du Moulin* (Paris, Alph. Picard, 1878 *sic* pour 1880. — C'est la seule faute d'impression du volume). Les éditeurs, dans une spirituelle préface, nous apprennent que Rivet ayant osé douter de la chasteté de Jeanne d'Arc quand elle vivait au milieu des camps, Mlle de Scudéry entreprit la défense de l'héroïne et voulut intéresser dans la querelle la célèbre Anne de Schurmann, cette dixième muse aux pieds de laquelle les plus grands érudits de l'Europe déposèrent leurs respectueux hommages, et Mlle du Moulin, nièce de Rivet, et fille du fameux ministre protestant de ce nom. Conrart devint le juge du camp dans ce piquant tournoi. Le charmant recueil de MM. de Barthélemy et Kerviler se compose de quatre lettres de Mlle de Scudéry, de trois lettres de Mlle Marie du Moulin et de sept lettres de Conrart. On lira ces diverses lettres avec un vif intérêt ; la plus remarquable de toutes est celle que Mlle de Scudéry écrivit à Conrart, de Marseille, le 1er décembre 1646 (p. 13-40). Les éditeurs ont eu raison de dire, au sujet de ce chaleureux et éloquent plaidoyer, que l'avocat s'y montre digne de la cause. Le meilleur accueil attend leur publication qui complète aussi bien le travail de MM. Rathery et Boutron sur Mlle de Scudéry, que le volume de MM. de Barthélemy et Kerviler sur Conrart. Pour donner encore plus à nos lecteurs le désir de faire connaissance avec le *Tournoi de trois pucelles*, nous reproduisons la *dédicace* des éditeurs. La voici : *A la mémoire de Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans, respectueux hommage de deux fervents admirateurs de sa vaillance et de sa chasteté.* Citons encore la dernière ligne du volume : « Au revoir, ami lecteur, jusqu'à la première prise d'armes. » Souhaitons que cette prise d'armes soit prochaine et soyons certains que ce sera pour MM. de Barthélemy et Kerviler l'occasion d'une victoire de plus. — T. de L.

Les correspondants de Peiresc. — Nos lecteurs connaissent déjà l'objet de la série de notices et de documents inédits publiée sous ce titre par M. Tami-

zey de Larroque. Après avoir multiplié presque à l'infini les publications de ce genre, après avoir surtout préparé et annoté la correspondance de Chapelain léguée à la Bibliothèque nationale par Sainte-Beuve, notre infatigable collaborateur s'est attaché à une collection semblable, mais d'une importance bien supérieure, celle des lettres de Peiresc, l'illustre provençal qui fut, dans la première moitié du dix-septième siècle, le correspondant des premiers savants d'Europe. Quoique diminuée par les hasards du temps et la faute des hommes, cette correspondance constitue un monument immense, dont bien peu de nos contemporains auraient pu ou osé entreprendre la restauration et l'illustration. M. Tamizey de Larroque s'est voué à cette œuvre héroïque, où l'accompagnent les vœux de tous les érudits. Tandis que sa besogne avance dans le secret, il la dégage de certains appendices qu'il offre de temps en temps, à part, à un public restreint. Deux *Correspondants de Peiresc* avaient déjà eu les honneurs chacun d'une brochure, offrant une notice sommaire et un nombre plus ou moins considérable de lettres, accompagnées de notes toujours instructives, souvent plus précieuses que le texte. C'étaient un agenais inconnu, *Dubernard*, et un provençal d'une renommée équivoque, *César Nostradamus*. Voici paraître à la fois un troisième et quatrième correspondant. *Jean-Jacques Bouchard* (Paris, A. Picard, 80 p. in-8) fut un homme des moins estimables ; mais curieux, intelligent, actif, il donnait à Peiresc les nouvelles de Rome avec un soin remarquable ; de là le prix de quinze lettres publiées ici. Il y a plus d'intérêt encore dans les cinq lettres données en appendice et surtout dans le curieux récit d'une visite à Peiresc, extrait des Mémoires de Bouchard que le libraire Liseux vient de céder à la Bibliothèque nationale. — *Joseph Gaultier, prieur de La Valette* (Aix, Illy, 65 p. in-8) n'a guère été connu hors de la Provence, qui admira ses talents et ses vertus. Il n'a presque laissé, d'ailleurs, que les quinze lettres éditées par M. Tamizey de Larroque, et qui sont pleines de science, d'histoire et de critique. — L. C.

Correspondance de Jean Colomb. — Nous avons sous les yeux un charmant volume tiré à petit nombre et publié avec luxe et érudition : *Correspondance inédite de Jean Colomb, bénédictin de l'abbaye Saint-Vincent du Mans*, publiée et annotée par Louis Brière (1881, in-8 de 100 pages. Le Mans, Pellechat). Ces lettres ont paru d'abord, en 1877, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*. Jean Colomb fut au XVIIIe siècle un des collaborateurs de dom Rivet pour la rédaction de l'*Histoire littéraire*, et il écrivit des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*, qui n'ont vu le jour que ces dernières années. Les lettres autographes que vient d'éditer M. Louis Brière furent adressées par le savant bénédictin, alors qu'il travaillait à ses *Mémoires*, à l'abbé Rangeard, prieur de Saint-Aignan, à Angers. Elles sont au nombre de vingt et roulent presque exclusivement sur des sujets d'érudition et d'histoire locale. M. Brière ajoute à sa publication quelques lettres de dom Etienne Housseau et de l'abbé Rangeard. — Ern. B.

Notice biographique sur le comte de Circourt. — Le *Polybiblion* s'honore d'avoir eu pour collaborateur l'homme éminent auquel le colonel Huber-Saladin (qui vient de disparaître à son tour, suivant de près son ami dans la tombe) a consacré le travail que nous voulons signaler à nos lecteurs : le *Comte de Circourt, son temps, ses écrits; Madame de Circourt, son salon, ses correspondances. Notice biographique offerte à leurs amis* (Paris, imp. de A. Quantin, 1881, in-8 de XIII-167 p.). On y verra se dessiner, d'une façon aussi exacte que saisissante, la figure de ce gentilhomme de vieille race, doué de rares facultés, et dont presque toute la carrière, qui aurait pu être marquée par

de brillants succès et par un rôle éclatant, s'écoula dans une ombre discrète, sans que l'immense labeur auquel se livra le chercheur habile et infatigable, le savant, le penseur auquel rien ne restait étranger, fût soupçonné par d'autres que par un petit nombre d'esprits d'élite, entretenant avec lui, sur tous les points de l'Europe, un commerce assidu. A côté de cette figure si originale et si sympathique, apparaît celle de sa femme, dont le salon eut son jour de célébrité, et qui fut une des reines de notre temps dans le monde de l'intelligence. La plume élégante du colonel Huber-Saladin fait revivre avec vivacité et avec émotion ces souvenirs, et l'on voit apparaître toute une galerie littéraire qui sert de cadre aux deux portraits tracés par l'auteur. Il n'y a qu'un regret à exprimer, c'est que ces pages n'aient été destinées qu'à une distribution privée, et ne puissent ainsi arriver qu'à un public privilégié. Ajoutons que la remarquable notice biographique du colonel Huber-Saladin se termine par une liste aussi complète que possible des nombreux articles publiés par le comte de Circourt dans un grand nombre de recueils français et étrangers, ainsi que des écrits inédits laissés par lui, et dont il est permis d'espérer une publication au moins partielle, qui serait accueillie avec une vive satisfaction par le monde lettré. — G. DE B.

LES BONS POINTS DE LA VILLE DE PARIS. — La ville de Paris fait distribuer comme *bon point*, aux élèves des écoles municipales, une image coloriée représentant le « Massacre de la Saint-Barthélemy. » Sur le verso se trouve une notice intitulée : « Enseignement patriotique par l'image, » dans laquelle les erreurs et les calomnies sont accumulées avec une audacieuse mauvaise foi, qui n'a même pas l'ignorance pour excuse. Il y est dit que « l'extermination des protestants était préméditée *depuis longtemps* par les furieux du parti catholique, par la cruelle et perfide Catherine de Médicis ; » que l'amiral Coligny et les hommes les plus éminents du parti réformé « avaient été attirés à la cour à force de basses caresses et d'obsessions. » La « Tuerie, » poursuit la notice, était dirigée par des « gardes du roi et des assassins embrigadés. » Puis ce détail mis en relief à l'usage des jeunes imaginations : « La ville était inondée de sang : on éventra des femmes protestantes enceintes pour en tirer leur fruit et le jeter à la rivière. » Quand on cite des faits aussi odieux, on les appuie au moins d'un témoignage ! Mais la vérité préoccupe peu l'auteur anonyme, qui affirme ensuite que « le massacre s'étendit, *par ordre de la cour et du clergé*, dans un grand nombre de villes de provinces. » Ce n'est pas tout : la papauté méritait bien une attaque spéciale. Le paragraphe qui termine est ainsi conçu : « Quand la nouvelle de ces horreurs parvint à Rome, *toute* la cour pontificale manifesta une joie aussi enthousiaste que féroce. Le pape Grégoire XIII fit tirer le canon, alla processionnellement, accompagné de cardinaux, rendre des actions de grâce à Dieu dans trois églises, fit frapper une médaille et envoya un légat féliciter, *glorifier* Charles IX de *s'être souillé du sang de ses sujets.* »

Voilà les enseignements qu'on donne, à titre de récompenses, aux plus studieux élèves des écoles primaires ! Mais ce qui est plus étonnant, c'est de voir un recueil sérieux, le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (livraison du 15 octobre 1881) qui déclare pourtant « n'avoir pas de goût pour l'école laïque, préconisée par de récents discours, » applaudir sans réserve à la tentative faite par la ville de Paris pour « rétablir brutalement la vérité sur un point capital de notre histoire. »

Brutalement ! C'est le seul mot juste qui puisse caractériser une entreprise dans laquelle la vérité historique n'est pas un instant respectée et dont le but « patriotique. » n'est pas difficile à découvrir. — G. B. P.

Bibliographie géographique. — M. James Jackson, archiviste-bibliothécaire de la Société de géographie de Paris, vient de publier une *Liste provisoire de bibliographies géographiques spéciales* (Paris, 184, boulevard Saint-Germain, in-8 de 340 p.), pour laquelle il a été recueilli des matériaux dans les principales bibliothèques d'Amérique. Ce travail, d'où sont exclues comme trop connues les bibliographies des pays de langue française ou allemande et des Iles britanniques, comprend 1,177 articles dont 353 pour l'Europe (85 pour l'Italie, 56 pour la Russie, 40 pour les Pays-Bas), 325 pour l'Amérique (91 pour les États-Unis), 171 pour l'Asie (60 pour la Palestine), 72 pour l'Afrique, 31 pour l'Océanie. Le nombre des ouvrages cités est de 1,357. Une série de bonnes tables facilite les recherches. La table des auteurs comprend à elle seule 1,136 noms.

Bio-bibliographie des savants bourguignons. M. le docteur Abel Jeandet, de Verdun-sur-le-Doubs, entreprend dans le *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire* (fascicule de 1880) la publication d'un travail qui s'écarte assez de la spécialité scientifique de ce recueil et se rapproche des études auxquelles est consacré le *Polybiblion* pour que nous nous en occupions ici. Ce sont des *Recherches bio-bibliographiques pour servir à l'histoire des sciences naturelles en Bourgogne, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours*. Bibliophile distingué, possesseur d'une riche bibliothèque bourguignonne, et historien connu par son *Pontus de Tyard*, M. Jeandet se propose de passer en revue les savants de la Bourgogne qui se sont occupés des sciences physiques, et de signaler ceux de leurs écrits qui y ont rapport. Il débute par Pierre Duchastel, évêque de Mâcon (1522-1551), lecteur et bibliothécaire de François Ier, qui fut du reste plutôt protecteur des savants que savant lui-même. Nous trouvons ensuite le célèbre jurisconsultes Chasseneuz, qui a consacré aux sciences naturelles plusieurs chapitres de son *Catalogus gloriæ mundi* ; Claude Dariot de Beaune, auteur d'un traité sur la goutte, imprimé à Beaune en 1558, et où on lit cette épigraphe :

Médecins, soyez hors de doute,
Doriot rend en ce tableau,
La goutt' où ne voyez goutte,
Clair comm' une goutte d'eau.

les deux Pontoux, de Chalon, médecins et poètes, et bienfaiteurs des établissements charitables de leur ville ; Claude Aubry, de Dijon, auteur des *Secrets de medecins et de philosophie chimique* (1575), et beaucoup d'autres. Cette première partie du travail se termine par des considérations philosophiques sur la richesse intellectuelle du seizième siècle.

— La Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, l'une des plus actives de nos sociétés savantes de province, vient de donner un bon exemple en publiant le catalogue de sa bibliothèque : *Catalogue de la bibliothèque de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, rédigé par Louis Brière, in-8 de 515 pages. Il est beaucoup plus considérable qu'on pourrait le croire tout d'abord, et il ne compte pas moins de cinq mille quatre cent trente-six articles. Comme nous l'apprend la notice placée en tête, la formation de cette bibliothèque remonte jusqu'à l'année 1761, et aujourd'hui, cent quarante sociétés savantes envoient leurs publications à la Société de la Sarthe. Il y a donc là des ressources scientifiques considérables et un véritable foyer littéraire. M. Brière a fort judicieusement classé son catalogue en trois parties : 1o Les livres anciens et modernes d'un intérêt général ; 2o les ouvrages relatifs à l'histoire du Maine ou dus à des écrivains manceaux ; 3o les publications périodiques. Nous trouvons dans ce catalogue quelques

raretés bibliographiques, notamment un certain nombre de volumes imprimés dès les premières années du XVIe siècle. — Ern. B.

— Le baron James de Rothschild qu'une mort prématurée vient de frapper subitement laisse plusieurs ouvrages. On vient de mettre en vente chez Damascène Morgand et Charles Fatout, le premier volume des *Continuateurs de Loret : Lettres en vers de La Gazette de Mayolas, Robinet, Boursault, Perdou de Subligny, Laurent et autres*, recueillies et publiées par le regrettable érudit. L'ouvrage formera six volumes in-8, accompagnés chacun d'une table chronologique et analytique des matières et d'une table alphabétique générale. Il paraîtra deux volumes par an. Le premier volume était entièrement imprimé à la mort de l'auteur. La famille a voulu que les ouvrages depuis longtemps préparés par lui fussent terminés; elle a chargé de ce soin son ami et collaborateur, M. Émile Picot qui publiera successivement la suite des *Continuateurs de Loret*, le *Mystère du vieil Testament*, dont deux volumes ont déjà paru, et enfin le *Catalogue de la bibliothèque du baron James de Rothschild*, dont la composition est presque achevée.

— Indépendamment des deux nouveaux numéros III et IV des *Correspondants de Peiresc*, dont il est parlé plus haut, nous recevons de notre infatigable et habile collaborateur, M. Tamizey de Larroque, un volume de *Lettres inédites de Joseph Scaliger* (in-8 de 420 p., tiré à 150 exempl.), sur lequel nous reviendrons prochainement, pour en parler avec toute l'attention que mérite cet important travail.

— M. l'abbé C. Douais, professeur aux facultés libres de Toulouse, membre de l'Académie de Religion catholique de Rome, vient de faire paraître à part le savant mémoire sur les *Sources de l'histoire de l'Inquisition dans le midi de la France aux treizième et quatorzième siècles*, publié dans la *Revue des questions historiques* du 1er octobre, et qui avait été fort remarqué lors de son apparition. Il y a joint le texte de la *Chronique de Guilhem Pelhisso* et un fragment d'un *Registre de l'Inquisition* aujourd'hui perdu, dont les deux folios restant appartiennent à M. Louis Bonnet, de Béziers. Le tout forme une forte brochure gr. in-8 de 132 p. qui n'est destinée qu'à une distribution privée, et sera, par conséquent, d'autant plus recherchée. La *Revue historique* (numéro du 1er novembre) a rendu hommage au travail de M. l'abbé Douais.

— Notre collaborateur M. René Kerviler, continuant ses études sur la *Bretagne à l'Académie française*, couronnées par l'Institut pour le dix-septième siècle, a commencé dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* les monographies qui concernent le dix-huitième siècle ; il vient de faire tirer à part un premier fascicule de cette série (in-8 de 276 p.) intitulé : *Les trois cardinaux de Rohan de l'Académie française*, 1674-1803 (Nantes, V. Forest et E. Grimaud). Nous reviendrons sur cet intéressant travail pour le joindre au volume alsacien qu'on annonce de M. Leroy de Sainte-Croix sur les cardinaux de Rohan. Il sera piquant de comparer ces deux études composées à deux points de vue différents, l'une pour la Bretagne, l'autre pour l'Alsace. On sait que les cardinaux de Rohan ont été, d'oncle en neveu, pendant plus d'un siècle, évêques de Strasbourg.

— M. le baron Kervyn de Lettenhove vient de publier un écrit historique sur le *Prince d'Orange* (Bruxelles, Hayez, in-8 de 54 p.) extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, où s'aidant des correspondances publiées par M. Gachard et des documents fournis par ses propres recherches, il expose à grands traits, mais toujours d'après les sources originales, la politique de Guillaume le Taciturne. On lira avec grand intérêt cette substantielle et curieuse étude.

— Le R. P. Tondini de Quarenghi vient de faire paraître à part, sous ce titre : *A Russian-social panslavist Programme, drawn up in London*, un article publié par lui dans la *Contemporary Review* du mois d'août (London, Strahan, gr. in-8 de 28 p.), où il donne de curieux détails sur le programme de Herzen, et sur la façon dont ce programme a été appliqué, soit en Russie, soit dans les relations entre la Russie et les autres États slaves, soit dans les relations entre les socialistes russes et ceux des autres pays.

— *A la mémoire d'Alexis-Paulin Paris*, c'est le titre d'une élégante plaquette (15 pages in-8) extraite du *Bulletin du bibliophile* et consacrée au savant qui fut pendant de longues années l'ami et le collaborateur de ce recueil. Après une note cordiale du directeur, M. Léon Techener, on y trouve une notice chronologique de M. Ph. Tamizey de Larroque, bonne à consulter pour l'appréciation de nombreux travaux comme aussi de l'esprit et du caractère de M. Paulin Paris. Le biographe juge l'œuvre si complexe de son illustre ami avec une sympathie qui n'enlève rien à la justice ; mais il fait admirer surtout cette longue et laborieuse carrière toute vouée au travail. Nul peut-être, mieux que notre excellent collaborateur, n'avait qualité pour en parler, puisqu'il s'est consacré lui-même à notre histoire littéraire avec une ardeur et un dévouement non moins infatigables.

— On annonce la publication prochaine, chez Champion, d'un livre intitulé : *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar*, 1634-1638, avec notes et documents inédits, par M. F. des Robert, membre de l'Académie de Metz.

Allemagne. — M. le professeur Springer vient de publier chez Seeman, à Leipzig, la seconde édition de son excellent résumé de l'histoire de l'art : *Die Kunst des Alterthums, des Mittelalters und der neueren Zeit*, dont le second volume comprend l'histoire de l'art au dix-neuvième siècle. Ce résumé sert de texte explicatif aux *Kunsthistinsche Bilderbogen* de Seeman, dont la première livraison (prix 1 fr. 25) du second volume de supplément vient de paraître. Cette livraison comprend la reproduction des principales découvertes d'Olympie et de Pergame. — Le prix du livre de M. Springer est de 5 francs. Les tables sont très complètes, et épargneront à l'archéologue et au critique d'art bien des recherches.

— La librairie Gracklauer, de Leipzig, a publié une bibliographie systématique des principaux ouvrages d'art et d'archéologie parus en Allemagne depuis 1866, sous le titre de : *Verzeichniss der besten Schriften über Kunstliteratur, Malerei, Sculptur, Archäologie und Architektonik*, welche von 1866-1881, im deutschen Buchhandel erschienen sind (2 brochures in-8, 2 fr. 50).

— M. W. Vokel publie chez Krüger, à Leipzig, un *Philologisches Schriftsteller-Lexikon*, dans lequel il donne les noms, la date de la naissance et de la mort, quelquefois une petite notice biographique, et la liste des principaux écrits de tous les savants qui se sont occupés de la science de l'antiquité. La première livraison a paru (A.-C.). Les lacunes sont assez rares; la partie concernant les philologues antérieurs au dix-neuvième siècle est la plus soignée et la plus complète. C'est un recueil précieux qui, malgré ses lacunes, rendra des services sérieux aux philologues. Chaque livraison coûte 1 fr. 25 : il y en aura une dizaine.

— M. Perthes, de Gotha, annonce la publication de trois nouveaux volumes dans sa collection des *Histoires des États européens*. Ce sont : l'histoire de Prusse, par Reimann ; l'histoire de Wurtemberg, par Stachlin ; l'histoire des États de l'église, par Brosch.

— Le Professeur H. von Sybel vient de donner une seconde édition de son

Histoire de la première croisade. C'est en réalité un ouvrage nouveau. L'auteur y a joint les additions que des recherches de quarante ans (période écoulée depuis l'apparition de la première édition) ont fournies à son livre.

— Les troisième et quatrième fascicules du tome IV de l'*Ephemeris epigraphica* viennent de paraître chez Reimer, à Berlin. Ils complètent ce volume, et contiennent, entre autres, les diplômes militaires 68 à 73, et diverses études épigraphiques de M. Mommsen, des plus importantes.

Angleterre. — On annonce la publication d'un *Glossaire des mots anglo-indiens*.

— On espère bientôt voir paraître le savant ouvrage de M. Isaac Taylor, intitulé : l'*Alphabet*. Il contiendra des dissertations sur les alphabets de toutes les langues, anciennes et modernes, des reproductions gravées d'un certain nombre d'alphabets, et des fac-similés des principales inscriptions. L'auteur croit avoir élucidé plusieurs points douteux jusqu'ici, spécialement sur l'origine des alphabets indiens et l'histoire de ceux de la Grèce.

— Une édition populaire de la *Vie du Prince Albert*, de M. Th. H. Martin, va être publiée à Londres en cinq volumes, chacun de 60 centimes.

— Un libraire de Londres a commencé la publication, sous le titre de *Bibliothèque des contes féeriques de toutes les nations*, des ouvrages anciens et modernes de ce genre, et des récits recueillis de la propre bouche du peuple. Les deux premiers volumes parus renferment les contes allemands de Hauff, et les contes espagnols de Caballero.

— M. C. Elton publie son livre sur *les Origines de l'histoire d'Angleterre*. C'est, avec les *Monumenta historica Britannica*, dont ce travail diffère plutôt dans la forme que dans le fond, le plus savant ouvrage sur les anciennes populations de la Grande-Bretagne. Il renferme l'histoire de cette île, tirée des géographes grecs, jusqu'à la conversion des Anglo-Saxons au Christianisme. L'auteur s'est aidé également de la linguistique et de l'anthropologie, pour étudier les différentes races qui ont occupé le pays. C'est un ouvrage capital, qui a été très bien accueilli en Angleterre.

— On ne peut assez louer le zèle des Anglais pour les œuvres de leur grand poète tragique, Shakespeare. Cependant il y a quelque chose de puéril à présenter des rapports, comme l'a fait la Société de Clifton dans sa séance du 22 octobre, à propos de la tragédie de *Titus Andronicus*, sur les allusions bibliques et religieuses que renferme le drame ; sur la musique instrumentale ; sur les plantes. En outre, on a lu un mémoire sur l'auteur de *Titus Andronicus*, des notes détachées de cet ouvrage, et sa justification.

— On annonce la publication prochaine d'un ouvrage intitulé : l'*Histoire de la Papauté pendant la Réforme*. L'auteur a pris pour champ de ses recherches la Papauté, qui lui ouvre l'étude des causes de la réforme ecclésiastique, politique et intellectuelle.

— Le Dictionnaire anglais de la Société philologique compte une augmentation de près de 2,000 pages sur l'ancienne édition (8,400 au lieu de 6,500). Cependant cette augmentation aurait besoin quoique le texte soit compacte, d'être beaucoup plus grande. C'est le résultat du travail de MM. H. Hucks Gibb, qui a mis plus de vingt ans à compléter ce Dictionnaire.

— M. Herbert Spencer vient de publier la huitième partie de son grand ouvrage intitulé *Sociologie descriptive*. Elle traite de la civilisation française. La civilisation anglaise fera l'objet de la dernière partie.

Autriche. — L'archiduc Rodolphe, héritier présomptif du trône d'Autriche,

déjà favorablement connu dans les lettres pour ses récits d'expéditions de chasse, va, dit-on, publier à Vienne, en deux volumes, la relation de ses voyages en Orient.

Belgique. — Dans les séances solennelles de rentrée des Conférences du jeune barreau en Belgique en 1880, divers discours remarquables ont été prononcés : Conférence de Liège. L. Pourret : *De la nationalité de l'enfant né en Belgique de parents inconnus* (Bruxelles 1880) ; critique d'un récent arrêt rendu par la Cour de cassation décidant que l'enfant né de parents inconnus sur le sol de la Belgique n'est pas belge. — Conférence de Bruxelles. V. Bonnevie : *L'ancienne magistrature belge* (Bruxelles 1880) ; résumé clair et précis de l'organisation et des attributions des Conseils de province sous l'ancien régime. — Conférence de Gand. J. Van den Heuvel : *De la réforme de la procédure devant la Cour d'assises* (Bruxelles 1881) ; l'auteur y discute avec une profonde science juridique les diverses modifications qui devraient être introduites dans l'organisation du jury et dans la procédure criminelle. — Conférence flamande de Gand. C. Siffer : *De landtalen voor de grondwet* (Les langues nationales devant la Constitution) (Gent, 1880) ; l'auteur examine la question flamande au point de vue juridique et cherche à établir jusqu'à quel point les lois excitantes sont observées à ce sujet et quels changements il serait juste d'y introduire.

— Notre collaborateur, M. Jules Van den Heuvel vient de publier une étude intéressante sur la *ville de Gand au quatorzième siècle*. Cette brochure (in-8 de 43 pages, ornée de 2 gravures sur bois) a paru dans le *Messager des sciences historiques* de Belgique. Elle complète les savantes recherches de Dieriex sur l'ancienne topographie de la capitale des Flandres, et fournit de curieux détails archéologiques sur les monuments religieux et civils, les *Steenen* et les remparts de la vieille cité.

— Un arrêté royal a nommé membre de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique, MM. de Honot, conseiller à la Cour d'appel à Gand, et Laurent, avocat général à la Cour d'appel de Bruxelles.

— La classe d'histoire de l'Académie royale de Belgique a entendu dans sa dernière séance un rapport longuement motivé, concluant à l'admission dans les mémoires de ce corps savant d'une dissertation de M. Henri Pirenne sur Seaulius de Liège. Ce poète écossais, qui s'établit à Liège au neuvième siècle, et y reçut une brillante hospitalité des évêques Harlgaire et Francon, était encore très peu connu. Cependant son œuvre contient un grand nombre de détails extrêmement intéressants sur une période plongée jusqu'ici dans de profondes ténèbres. Le travail de M. H. Pirenne ne fait pas seulement honneur à son jeune et savant auteur, mais aussi à M. Kurth, qui l'a, avec tant de bonheur, guidé dans les voies de la science.

— Le premier numéro du *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège* est au moment de sortir de presse. Nous reviendrons sur cette publication dès qu'elle aura paru.

Espagne. — Nous avons annoncé que M. Menendez Pelago a été reçu membre de l'Académie espagnole. Sa réception a été une vraie et grande fête littéraire, dont notre collaborateur M. A. Savine a résumé les détails dans une intéressante brochure : *Une réception académique en Espagne* (Tulle, Mareyrie, 1881, in-12 de 27 p.). M. Menendez, que nous avons connu à Paris il y a quatre ans, lorsqu'il y faisait des recherches pour sa grande *Histoire des hétérodoxes espagnols*, à un âge où nos jeunes gens font leur volontariat, a été élu membre de l'Académie espagnole à l'unanimité des voix — moins

une — celle de M. Castelar, dit-on. — M. Menendez a choisi pour sujet de ses discours la poésie mystique, qui n'est pas synonyme de poésie chrétienne, et a émis à ce sujet des considérations fort remarquables, que M. Savine a tantôt traduites, tantôt analysées. Il lui a été répondu par M. Juan de Valera, du discours duquel M. Savine nous donne aussi des fragments. Juan de Valera est un des écrivains espagnols les plus distingués de notre temps. Il a écrit plusieurs romans de valeur, dont l'un *le Commandant Mendoza*, a été récemment traduit par M. Savine (1 vol. in-12. Paris, Ghio, 1881).

— Le professeur Ant. Cardenas, de l'université de Grenade, envoyé récemment en mission à Tanger, fut invité par un des principaux de la ville à faire lecture, lors de sa réception publique, de son dernier ouvrage, *le Livre de l'Ouest*. C'est un poème écrit en prose arabe, racontant l'histoire du royaume musulman de Grenade depuis sa fondation jusqu'à sa chute.

— On a fondé en Espagne, à l'imitation de l'Angleterre, une Société pour la publication des traditions nationales. Cette Société, créée par le Mis Machado, est partagée en autant de sections qu'il y eut d'anciens royaumes en Espagne ; chaque section recueillera les matériaux de son travail, qui sera publié par la Société.

Italie. — Nous avons à saluer l'apparition prochaine d'une importante publication, dirigée par MM. G. Pitrè et Salomon Marino : *L'Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*. Ce titre indique quelle sera la spécialité de ce recueil, pour la rédaction duquel ses fondateurs se sont assuré d'éminents collaborateurs en Italie et au dehors : d'Ancona, de Gubernatis, Comparetti, Imbriani, Max Muller, Milà y Fontanals, Kœhler, Cœlher, Puymaigre, Liebrecht, Bergmann, etc., etc. Tout ce qui rentre dans ce que les Anglais appellent *Folk-Lore* trouvera place dans *l'Archivio*. Les articles pourront être rédigés en toute langue néo-latine. Une ample bibliographie complètera chaque livraison. Il en paraîtra tous les trois mois une de 160 pages in-8. Prix de l'abonnement : 14 fr. pour la France. Editeur : Pedone Lauriel, à Palerme.

— On nous annonce aussi la publication à Rome d'un périodique d'un autre genre : *La Fiammetta, giornale di litteratura amena*. Fiammetta veut réunir des collaborateurs de divers pays : poésie, nouvelles, portraits contemporains, pensées, anecdotes historiques, tableaux de mœurs, elle acceptera tout ce qui sera fait avec esprit et sans esprit de parti, car elle veut être amusante et écarter la politique de ses livraisons, qui formeront chaque semaine seize pages et seront illustrées par les premiers artistes de l'Italie (s'adresser à Rome, Via Gioto, 17).

— Le premier volume d'une collection de documents rares ou inédits, concernant les relations entre l'Eglise et l'Etat en Italie, vient de paraître à Rome, sous la direction du Ministre de la justice.

Russie. — La commission établie à Saint-Pétersbourg pour la publication des lettres et papiers de Pierre le Grand, demande à toutes les personnes qui posséderaient des documents écrits ou signés par ce prince, de lui en donner communication. Elle propose en retour de donner un exemplaire de sa prochaine publication.

— Le surplus des fonds souscrits pour la construction d'un monument en l'honneur de Pouchkine, à Moscou, qui se montent à plus de 20,000 roubles, sera consacré à fonder trois prix. Le premier pour des ouvrages d'érudition sur l'histoire de la langue et de la littérature russes, le second pour des compositions littéraires originales ou des traductions en vers, le troisième pour des analyses critiques d'ouvrages littéraires russes.

Turquie. — On vient de publier à Constantinople, réunies en un volume de 167 p. gr. in-8, diverses études archéologiques de feu M. Dethier, parues jadis dans des journaux français de Constantinople. Tous ces articles ont rapport à des objets conservés dans le musée ottoman d'antiquités grecques et romaines. L'ouvrage se vend chez Brockhaus, à Leipzig, au prix de 10 fr. Il est regrettable que l'éditeur n'ait pas jugé convenable d'y insérer quelques reproductions des principaux monuments qui, pour la plupart, sont fort peu connus.

Publications nouvelles. — *Commentaire sur les épîtres de Saint Paul à Timothée, à Tite, à Philémon, aux Hébreux*, par le chanoine A.-F. Maunoury (in-8, Bloud et Barral). — *Pratique de l'enseignement du catéchisme aux enfants qui n'ont pas fait leur première communion*, par M. A. Maudouit (2 vol. in-12, Bloud et Barral). — *Prières liturgiques pour les défunts* (in-32, Desclée, à Tournay). — *Comment se fait la loi*, par Alfred Bonsergent (in-18, Berger-Levrault). — *Ordre et instruction judiciaire*, par Pierre Ayrault, précédé d'une étude sur *les Progrès de la procédure criminelle en France*, par Victor Jeanvrot (in-12, Cotillon). — *Traité du vol dans les principales législations de l'antiquité et spécialement dans le droit romain*, par Alb. Desjardins (in-8, Pedone-Lauriel). — *Précis de l'histoire de la philosophie*, par l'abbé Pierre Jarris (in-12, Poussielgue). — *Etude historique sur la philosophie de la Renaissance en Italie* (Cesare Cremonini), par Léopold Mabilleau (in-8, Hachette). — *Traité élémentaire de philosophie*, à l'usage des classes, par Paul Janet (gr. in-8, Delagrave). — *Le Patriotisme*, par le R. P. Félix (in-18, Dillet). — *Discours sur les passions de l'amour*, de Pascal, précédé d'une étude sur Pascal et Mlle de Roannez, par M. de Lescure (in-8, librairie des Bibliophiles). — *Les Voyages de la pensée*, par Eug. Muller (in-18, Hachette). — *Des Rapports de l'économie politique avec la morale*, par Léon Rostaing (broch. in-8, Seguin, à Avignon). — *De l'Education dans la démocratie*, par Mme Coignet (in-12, Delagrave). — *Les décrets du 29 mars 1880 et les lois sur l'enseignement*, par Joseph Bertrand (in-12 carré, Gervais). — *La Pédagogie féminine*, extraite des principaux écrivains qui ont traité de l'éducation des femmes depuis le XVIe siècle, avec introduction et notes, par Paul Rousselot (in-12, Delagrave). — *Le Monde physique*. Tome second : *La lumière*, par Amédée Guillemin (gr. in-8, Hachette). — *L'Ecorce terrestre*, par Mme Stanislas Meunier (in-12, Hachette). — *Le Sel*, par Eugène Lefèvre (in-12, Hachette). — *Les Moteurs anciens et modernes*, par H. de Graffigny (in-12, Hachette). — *Quelle heure est-il?* petite histoire de la mesure du temps, par Eug. Muller (in-18, Hachette). — *Les Oiseaux dans la nature*, par Eugène Rambert et Paul Robert (in-folio, D. Lebeau). — *Merveilles de la Nature. Les Insectes*, par Brehm (in-4, J.-B. Baillière). — *Les Finances françaises de 1870 à 1878*, par Mathieu-Bodet (2 vol. in-8, Hachette). — *Histoire de la Céramique*, par E. Garnier (gr. in-8, Mame). — *Histoire de l'art dans l'antiquité*. T. I. *L'Egypte*, par Georges Perrot et Charles Chipiez (in-4, Hachette). — *Mirielle*, poème provençal, de Frédéric Mistral, trad. en vers français, par E. Rigaud (in-18, Hachette). — *Le Siège d'Uxellodunum*, drame en cinq actes et en vers, par Marc Calmon (in-8, Duc et Demaison, à Lyon). — *Fantaisies juvéniles*, par Henri, comte de C*** (in-12, Tresse). — *Traité de la Comédie et des spectacles*, par Armand de Bourbon, prince de Conti (in-12, Henninger, à Hildbronn). — *Veillées de la Famille*, par Paul Féval (in-8, Palmé). — *Les trois petits mousquetaires*, par Emile Desbaux (pet. in-4, Delagrave). — *Nous deux*, par J. Girardin (in-4, Hachette). — *Sur la plage*, par Mme de Witt, (pet. in-4, Hachette). — *Lutin et Démon. A la rescousse. De Glaçons en Glaçons*, par Mme de Witt (in-8, Hachette).

— *Maman*, par J. Girardin (in-8, Hachette). — *Le Fils du connétable*, par Louis Rousselet (in-8, Hachette). — *La Fille aux pieds nus*, par B. Auerbach, trad. par J. Gourdault (in-8, Hachette). — *Cadok*, par Mlle Z. Fleuriot (in-8, Hachette). — *Les étapes de Madeleine*, par Mme Colomb (in-8, Hachette). — *Tom Brown à Oxford, scènes de la vie de collège en Angleterre*, traduit par J. Girardin (2 vol. in 12, Hachette). — *Chez Grand'Mère*, par Mlle Julie Gouraud, in-12, Hachette). — *Les petits montagnards*, par Mme Jeanne Cazin (in-12 Hachette). — *La Maison du Bon Dieu*, par Mme Emilie Carpentier (in-12, Hachette). — *Les Frères de lait*, par Mme de Stolz (in-12, Hachette). — *Le Naufrage de Lianor*, par Raoul de Navery (in-12, Blériot). — *Cléricale!....*, par Claire de Chandeneux (in-12, Blériot). — *Le Manoir de Meyrial*, par Aimé Giron (in-12, Blériot). — *Le Chalet de Melèzes*, par Michel Auvray (in-12, Dillet). — *Les sept colonnes du temple. Flora*, par Jean Loyseau, (in-12, Dillet). — *Deux ans aux Dragons ; Souvenirs d'un volontaire*, par Camille Cellier (in-12, Dillet). — *Nouveaux fantômes bretons*, par Du Laurens de la Barre (in-12, Dillet). — *Monsieur Patau*, par le baron A. du Casse (in-18, Dillet). — *Yvette la repentie*, par E. Marcel (in-12, Dillet). — *Les Coiffes de sainte Catherine*, par Raoul de Navery (in-12, Bloud et Barral). — *Histoire d'une fermière. Faustine*, par Mme M. Bourdon (in-12, Bloud et Barral) — *L'Héritier des Montveil*, par Mme Guerrier de Haupt (in-12, Bloud et Barral). — *Les Souvenirs de Sauvagina*, par Marcel Lythe (in-18, Librairie universelle). — *L'Amie de l'ancien gouverneur*, nouvelle de Chtchédrine, trad. par O'Farell in-18, Librairie des Bibliophiles). — *Les grands pauvres*, par G. d'Orcet in-12, Plon. — *Nouvelle géographie universelle. La Terre et les hommes*. T. VII *L'Asie orientale*, par Elisée Reclus (gr. in-8, Hachette. — *Le Monde vu par les Artistes. Géographie artistique*, par René Ménard (gr. in-8, Delagrave). — *Carte de la Palestine*, par Victor Guérin (feuille in-plano, Librairie de la Société Bibliographique).— *La Terre sainte*; *son histoire, ses souvenirs, ses sites, ses monuments*, par Victor Guérin (gr. in-8, Plon). — *Le Maroc*, par Edmond de Amicis, traduit de l'italien par Henri Belle (gr. in-4, Hachette). — *La Bulgarie danubienne et le Balkan*, par F. Kanitz (gr. in-8, Hachette). — *Voyage en Afrique*, par le Dr. Nachtigal, trad. par J. Gourdault (gr. in-8, Hachette). — *Voyage du major de Serpa Pinto à travers l'Afrique australe*, (in-8, Levé, impr. à Paris). — *Les Cataractes de l'Obi ; Voyage dans les steppes sibériennes*, par Georges Fath (gr. in-8, Plon). — *Voyage de Paul Soleillet à l'Adrar. Décembre* 1879 — *mai* 1880, par Gabriel Gravier (in-8 carré, Gagnard, à Rouen). — *La région du Bas-Rhône*, par Ch. Lenthéric (in-12, Hachette). — *Croquis du Rhin et de la Moselle*, par l'abbé Hector Hoornaert (pet. in-18, Desclée, de Brouffer, à Tournai). — *La Dalmatie, les Iles Ioniennes, Athènes et le mont Athos*, par Stanislas de Nolhac (in-12, Plon).— *L'Amérique centrale et le canal de Panama*, par le vicomte H. de Bizemont (in-18, Librairie de la Société bibliographique). — *Histoire romaine*, par Th. Mommsen, trad. par de Guerle (4 vol. in-12, Marpon et Flammarion). — *Histoire des romains*, par V. Duruy, tome IV (gr. in-8, Hachette). — *Les Assemblées politiques en Allemagne*, par Just de Bernon (in-8, Librairie de la Société bibliographique). — *Les Classes laborieuses de l'Allemagne au XVe siècle*, par Just de Bernon (broch. in-8, Libr. de la Société bibliographique). — *Etudes sur les institutions politiques et administratives de la France :* Période mérovingienne. I, par J. Tardif (in-8, Picard). — *Petite histoire populaire de la France*, par Georges Duruy (in-12, Hachette). — *Histoire de France*, à l'usage de l'enseignement primaire, par Louis Cons (in-12, Delagrave). — *Histoire du gentil seigneur de Bayard*, composée par le Loyal serviteur, publiée par Lorédan Larcher (gr.

in-8, Hachette). — *Lettres de saint Vincent de Paul*, publiées par un prêtre de la congrégation de la Mission (2 vol. in-12, Dumoulin). — *XVII^e siècle. Lettres, Sciences et Arts. France*, par Paul Lacroix (in-8, Firmin-Didot). — *Histoire populaire des guerres de la Vendée. Récits de la Veillée*, par A. de Brem in-12, Librairie de la Société bibliographique). — *Souvenirs militaires d'un jeune abbé, soldat de la République* (1793-1801), publiés par le baron Ernouf in-12, Didier). — *Mémoires et récits de Francois Chéron*, publiés par F. Hervé-Bazin (in-12, Librairie de la Société bibliographique). — *Devant l'ennemi*, par E. d'Avesne (in-8, Palmé). — *En campagne* (1870-1871), par Martial Moulin in-12, Hachette). — *Vie populaire de Pie IX*, par le R. P. Limbour (in-12, Librairie de la Société bibliographique). — *Histoire du martyre des saints Abdon et Sennen, de leurs reliques, de leurs miracles et de leur culte*, par Mgr J. Torri de Bordis (in 12, Palmé). — *Vie et apostolat du bienheureux Pierre Canisius*, prêtre de la compagnie de Jésus, par le R. P. Pierre Canisius Bovet (in-12, Libr. de l'Œuvre de Saint-Paul). — *Le marquis de Grignan, petit-fils de madame de Sévigné*, par Frédéric Masson (in-8, Plon). — *Le Père Lacordaire à Sorèze*, par J. Lacointa (in-12, Gervais). — *Vie de M. Dupont*, mort à Tours, en odeur de sainteté le 18 mars 1876, par l'abbé Janvier (in-12, Larcher). — *L'abbé Mourlon, chanoine de la cathédrale de Moulins*, sa vie et ses écrits, par A. de Margerie (in-12, Dillet). — *Hector Berlioz La vie et le combat; les Œuvres*, par Ad. Julien (in-18 carré, Charavay frères). — *Eugène Fromentin, peintre et écrivain*, par Louis Gonse (gr. in-4, Quantin. — *Les saints de l'Islam : les saints du Tell*, par le colonel C. Trumelet (in 12, Didier). — *Les Sièges célèbres*, par Maxime Petit (in-12, Hachette). — *La Guerre à Dieu et la morale laïque*, réponse à M. Paul Bert, par E. de Cyon (broch. in-8, aux bureaux du journal le *Gaulois*). — *Résurrection de Julien l'Apostat*, par le P. Ragey (in-12, Gervais). — *La Question égyptienne* (broch. in-8, Leroux). — *Aujourd'hui et demain. Les événements dévoilés*, par un ancien Rose-Croix (in-8, Bloud et Barral). VISENOT

ERRATUM.

Notre collaborateur, M. René Kerviler, n'ayant pu, par suite d'une absence, corriger les épreuves de son article inséré p. 339, nous demande à rectifier une phrase inintelligible, par suite d'erreurs typographiques. On doit lire ainsi les lignes 15 et 16 de la page 339 : « ...*des* notices biographiques et *des* annotations courantes : ce qui empêche de... »

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

—

La Révolte de Saint-Domingue. — Quels sont les principaux ouvrages sur la révolte de Saint-Domingue en 1794? C. G.

L'abbaye du Miroir. — Où pourrait-on trouver des documents sur l'abbaye du Miroir, de l'ordre de Cluny (Saône-et-Loire) ? L.

Pièces de théâtre concernant Esther. — M'occupant de recherches relatives aux œuvres de Racine, je désirerais avoir l'indication des pièces de théâtre (et surtout de celles en langues étrangères) qui

ont mis sur la scène l'histoire d'Esther. J. D.

Collections d'épitaphes. — Existe-t-il en français quelque recueil d'épitaphes, rédigé avec un goût judicieux? Un écrivain fort peu estimé et que La Harpe a tourné en ridicule dans son *Cours de littérature*, a publié en 1752 une collection d'épitaphes sérieuses ou badines, accompagnées de notes (3 volumes), mais c'est un livre mal fait qui laisse à désirer mieux. J'ai sous les yeux un livre de ce genre publié à Londres en 1857 : *Chronicles of the Tombs, a select Collection of Epitaphs*, by Th. J. Pettigrew (in-8, 529 p.); il contient la traduction de quelques épitaphes grecques ou romaines; le reste concerne exclusivement la Grande-Bretagne. T. B.

RÉPONSES.

Xavier de Maistre (XXXII, 191). — En attendant mieux, M. C. G. peut consulter : *Xavier de Maistre, sa vie et ses ouvrages*, par Luc Rey (1865, in-12); — *Portraits contemporains*, par Sainte-Beuve; — Une notice de M. Eugène Veuillot en tête de son édition des *Œuvres choisies de Xavier de Maistre*. R.

Guillaume Tell (XXXII, 287). — La légende de Tell a enfanté de nombreux écrits; longtemps elle passa en Suisse pour un fait incontestable; ce fut en 1760 que Freudenberg l'attaqua le premier dans une dissertation qu'il publia sous le titre de *Guillaume Tell, fable danoise;* le Sénat de Berne fit brûler cet écrit par les mains du bourreau, et divers auteurs, patriotes helvétiques, s'efforcèrent de le réfuter (voir J. K. F. Balthazard, *Défense de Guillaume Tell*, Berne, 1760; de Zurlauben, *Lettre sur Guillaume Tell*. Paris, 1767, etc.); la question a été reprise depuis une cinquantaine d'années, et les critiques se prononcent contre l'authenticité de la légende. Voir Hisely, *Guillaume Tell et la Révolution de* 1307. Delft. 1826; Ideler, *Die Page von dem Schufs des Tells*. Berlin, 1330, et les auteurs indiqués par le bibliographe saxon Graesse dans son *Cours* (en allemand) *d'histoire littéraire universelle*, t. II, 3e section, p. 63.
T. B.

Famille de Gléon (XXXII, 287). — *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, par de Courcelles (Paris, 1820, p. 292, tome premier) il y a un article de 25 lignes sur la famille DE GLÉON DE DURBAN, maison d'ancienne chevalerie du Languedoc qui s'appelait originairement de Trelles ou Treilhes, nom d'une terre au diocèse de Narbonne, aux confins du Roussillon. Le nom de Gléon vient d'un château donné par le vicomte de Narbonne dans le courant du XIIIe siècle. Le P. Ange, augustin déchaussé, a dressé la généalogie en 1714. Cette famille a possédé plusieurs terres titrées : la vicomté de Perillos, la terre de Durban, venue par mariage érigée en baronnie le 10 décembre 1654, en faveur de Gabriel de Gléon, sieur de Trelles et Montalba; celle de Gléon érigée en marquisat, en 1737 par lettres, non registrée. Elle a eu des chevaliers et des commandeurs de Malte. Ecartelé aux 1 et 4 de gueules au chevron d'argent qui est de Gléon, aux 2 et 3 d'azur à trois fasces d'or. G. C.

— *Le Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye des Bois contient un assez long article sur une famille de Gléon ou Glen de Durban. — C'est, dit-il, une maison connue dès le IXe et Xe siècles par des chartes qui existent dans différentes archives de la province du Languedoc. La généalogie de cette maison établie dans la vicomté de Narbonne a été faite et dressée au château de Durban, en 1714, sur les titres originaux par le P. Ange, augustin déchaussé. Le *Dictionnaire* donne cette généalogie. A. F.

Une Colonie écossaise en France (XXXII, 286). — Les anciens historiens du Berry ne font pas mention de la colonie écossaise de Saint-Martin-d'Auxigny, mais l'établissement de cette colonie est un fait établi par la tradition locale et par des documents authentiques. Ces écossais furent amenés en France par Jean Stuard. Charles VII leur abandonna une partie de la forêt de *Haute-Brune* et leur permit de la dé-

fricher et d'y construire des habitations. Il leur accorda des privilèges exceptionnels et institua pour eux une justice royale et un juge appelé le *Capitaine de la Salle-le-Roy*. Les seigneurs de Puyvallée abandonnèrent aussi à ces étrangers une portion considérable de terrains incultes. Au moyen de cette concession, ils obtinrent que leur château de Puyvallée participerait à toutes les immunités accordées aux nouveaux habitants de la forêt. Ils étaient dépositaires de la charte de Charles VII et de tous les titres concernant la franchise et les concessions royales.

La région concédée primitivement à ces écossais est encore appelée aujourd'hui *la Forêt*. Les habitants, désignés sous le nom de *Forétins* ont maintenu presque intacte la pureté de leur race. Ils ont un type bien caractérisé et ne ressemblent en rien aux Berrichons qui les entourent; on les reconnait facilement. Il n'y a pas encore très longtemps, ils ne se mariaient qu'entre eux, même entre parents. Les familles étaient très nombreuses et formaient des villages auxquels elles donnaient leur nom, tels que *les Jovys*, *les Cocus*, *les Saguats*, *les Clavier*, etc.

Bien que les anciens usages soient, en partie, tombés en désuétude, on en trouve toujours des traces dans les mœurs, la constitution de la famille, le genre de vie, les modes de transmission de la propriété, etc., etc.

On peut trouver des renseignements sur cette question dans les ouvrages suivants : *Mémoire historique sur le Berry*, par M. P. J. de Bengy-Puyvallée, député de la noblesse du Berry aux Etats généraux, pages 44 et 45. — 2° Raynal : *Histoire du Berry*. Tome I (notions préliminaires), page XV et tome II, page 32. — 3o *Mémoires de la Société des antiquités du centre*, tome VI, page 63 : *Le Camp de Haute-Brune*, par G. Vallois, etc. — Les archives du Cher et celles de la famille de Bengy-Puyvallée peuvent fournir des renseignements manuscrits. O. R.

Météorologie (XXX, 96, 228). — *Recherches relatives à l'influence des constitutions lunaires, boréales et australes, sur la température et les variations de l'atmosphère*, par le P. L. Cotte (1802, in-4); — *Harmonie hydro-végétale et météorologique ou Recueil sur les moyens de recréer avec nos forêts, la force des températures et la régularité des saisons*, par Rauch (1802, 2 vol. in-8); — *Mémoire sur la période lunaire de dix-neuf ans*, par le P. L. Cotte (1805, in-8); — *Tableaux des vents, des marées et des courants qui ont été observés sur toutes les mers du globe, avec des réflexions sur ces phénomènes*, par Ch. Romme (1805, 2 vol. in-8); — *Annuaire météorologique, pour les années* 1799-1810, *à l'usage de ceux qui aiment la météorologie, et qui se livrent aux observations atmosphériques*, par le chevalier de Lamarck (Paris, 1800-1811, 11 vol. in-8); — *Essai sur la rosée et sur divers phénomènes qui ont des rapports avec elle*, par W.-Ch. Wells; trad. de l'anglais par A. J. Tordeux (1817, in-8); — *Manuel de météorologie, ou Explication théorique et démonstrative des phénomènes connus sous le nom de météores*, par J. B. Fellens (1828, in-18); — *Météorologie. Observations et recherches expérimentales sur les causes qui concourent à la formation des trombes*, par A. Peltier (Paris, Cousin, 1840, in-8).

(*A suivre*).

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

TABLE MÉTHODIQUE
DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Ecriture sainte. La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Egypte et en Assyrie (*l'abbé F. Vigouroux*). 412
Pentateuchi versio latina antiquissima e codice Lugdunensi (*C. Robert*). 39
Dogmatique. La Religion en face de la Science (*l'abbé A. Arduin*) 116
Le Christ rejeté. Réponse à M. Havet (*l'abbé Augustin Lemann*) . 66
Theses de cultu Sacratissimi Cordis Jesu (*les PP. Andrea Mortorell et Josepho Castella*). 499
Prove All things, Hold fast that which is good (*J.-G. Sutcliffe*). . 360
Conférences de Saint-Joseph de Marseille : la Foi, l'Eglise, la Papauté (*le R. P. Vincent de Pascal*). 501
Liturgie. Les Hymnes du bréviaire romain. Etudes critiques, littéraires et mystiques (*l'abbé S.-G. Pimont*). 499
Le Dies iræ, histoire, traduction, commentaire (*le P. Charles Clair*). 491
Ascétisme. Œuvres complètes de saint Alphonse de Liguori (trad. par les *PP. Léop. Dujardin* et *Jules Jacques*). 110
Sancti Bonaventuræ Breviloquium (*P. Antonii Mariæ a Vicetia*) . 109
Fragment du livre de sainte Thérèse sur le Cantique des Cantiques (*le P. M. Bouix*). 194
Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*Ludolphe le Chartreux*). . . 196
Histoire de la Passion de N.-S. Jésus-Christ (*le P. de la Palma*). . 198
La Vie de Notre-Dame (*Saint François de Sales*) 115
Marie, Mère de Jésus (*C.-H.-T. Jamar*). 115
Trois Sermons eucharistiques (*le R. P. Largent*) 200
La Doctrine spirituelle de l'Imitation de Jésus-Christ (*le P. J. Brucker*). 195
La Doctrine du livre de Imitatione Christi (*l'abbé Puyol*) 323
Le Combat spirituel (*le R. P. Laur. Scupoli*) 194
Abeilles mystiques de saint François de Sales 197
Allons au Ciel, manuel de l'âme pieuse 196
Le Catéchisme du mariage (*l'abbé François Lacoste*) 360
La Préparation à la mort (*S. Liguori*, trad. par *le P. Eug. Pladys*). 110
Les Consolations du Purgatoire (*le R. P. H. Faure*). 193
La Jeune Fille à l'école de Marie (*l'abbé Lurfeuil*) 197
La Bonne Nouvelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 320
Prédication. Manuel de prédication populaire (*H.-C.-A. Juge*). . 322
Une Station de Carême (*le R. P. Largent*) 200
Conférences aux mères chrétiennes sur l'éducation (*l'abbé Mathieu*). 325
Mélanges théologiques. Œuvres polémiques de Mgr Freppel. 413
Œuvres pastorales de Mgr Turinaz 41
Cultes dissidents. Dictionary of the English Church. 43
The Prayer book : its history, language, and contents (*E. Daniel*) 43
Les Saints de l'Islam (*colonel C. Trumelet*) 480

JURISPRUDENCE

Philosophie du droit. Histoire de la phil. du droit (*F.-J. Stahl*). 97
Introduzione allo studio dell filosofia del diritto, riflessioni sommarie (*Giovanni Abate Longo*) 100
Encyclopédie juridique ou Exposition organ. de la science du droit privé, public et internat. sur les bases de l'éthique (*H. Ahrens*). 99
Droit civil. Le droit de rétention dans les législations anciennes et modernes, française et étrangère (*Célestin-Aimé Pret*). 106

De la séparation des patrimoines (*Solon Menos*) 107
De la cessibilité des créances à Rome (*Antonin Cros-Mayrevieille*) . 108
Bibliographie raisonnée du droit civil (*E. Bramard*) 45
Histoire du droit et droit comparé. Études sur le droit celtique ; le Senchus Môr (*H. d'Arbois de Jubainville*) 44
Les Avocats aux Conseils du Roi (*Emile Bos* 201
Contribution à l'histoire du droit latin (*Otto Hirschfeld* 108
Annuaire de législation étrangère 101
Une atteinte à la propriété littéraire. 252
Droit commercial. Traité de droit commerc. marit. (*A. Desjardins*) 107
Droit administratif. Études sur les législations européennes relatives aux débits de boissons alcooliques (*Metman*). 106
Code-Manuel de la Presse (*A. Faivre* et *E. Benoit-Lévy* 436
Droit pénal. De l'Esprit du droit criminel aux différentes époques, dans l'antiquité, dans les temps modernes (*René Roland* . . . 105
Essai historique sur le divorce en Alsace-Lorraine (*A. Benoit* . . 252
Le Duel, l'Eglise catholique et l'Armée (*l'abbé Alexandre Thomas* . 161
Droit constitutionnel. Constitutions européennes (*G. Demombynes* 124
L'Angleterre, son gouvernement, ses institutions (*A. de Fonblanque*, trad. par *Dreyfus*) 336
Le Congrès national de Belgique, 1830-1831 (*Théodore Juste* et *Emile de Laveleye* 102
De l'organisation provinciale et communale, et de la législation électorale en Belgique (*Jehan de Witte* 103
Le suffrage universel ou l'avenir de la France (*Dr Witteaud* . . . 103
Corso elementare di diritto constituzionale (*Mario de Mauro*) . . 101
Il suffragio universale (*Sidney Sonnino* 103
Il scrutinio di lista (*Fortunato* 103
Nos Chambres hautes : Sénat et Corps législatif (*A. Tridel* . . . 104
Lettres sur la réforme judiciaire (*S. Pagnelo* 104
La réforme judiciaire en France (*Georges Picot* 118
L'inamovibilité de la magistrature 104
Recherches historiques sur l'inamovibilité de la magistrature (*G. Martin-Saint-Léon*) 414

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Histoire de la philosophie (*l'abbé P. Vallet* 392
Historia de la filosofia (*le P. Zeferino Gonzalez* 385
Histoire de la philosophie scolastique (*B. Haurèau* 398
Severino Boezio filosofo e i suoi imitatori (*l'abbé V. di Giovanni*). 400
Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin ou la Science au moyen âge (*l'abbé Reinhard de Liechty*) 402
Histoire de la philosophie en France au XIXe siècle (*Ferraz* . . 407
La philosophie française contemporaine (*Paul Janet* 409
Philosophes modernes étrangers et français (*A. Franck*) 404
Il P. Giuseppe Romano e l'ontologismo in Sicilia sulla meta del secolo XIX (*V. di Giovanni*) 405
Le Positivisme et la Science expérimentale (*l'abbé de Broglie*). . . 201
Les confins de la science et de la philosophie (*le P. J. Carbonnelle* . 208
La morale d'Epicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines (*Guyau* 394
Der moderne Idealismus (*Dr Closzner* 420
Des origines du monde et des lois qui le régissent (*A. de Pillon de Saint-Philbert*) 359
Etude sur le traité du libre arbitre de Vauvenargues (*l'abbé Morlais*) 402
Heures de philosophie (*Octave Pirmez* 210
Education et enseignement. Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire (*F. Buisson*). 416

De l'enfance au mariage (*Mme Rhoda E. White*) 324
Morale. Le Gentleman 164
Economie politique. Leçons famil. d'écon. politique (*J. Rubert*) 163
Contes choisis sur l'économie politique (*Miss Harriet Martineau*, trad. par *B. Maurice*) 212
Nouveau catéchisme d'économie politique (*Em. Worms*) 70
Kapital und Arbeit und die Reorganisation der Gesellschaft. Vorträge (*Von Franz Hitze*) 505
Sulle condizioni economiche della provincia di Catania (*Salvatore de Luca Carnazza*) 165
Economie domestique. Le véritable petit Albert ou le Trésor du peuple (*Joseph Norbert Duquet*) 164
Economie sociale. La Famille telle que Dieu l'a faite (*l'abbé Eugène Roquette*) 211
Les Cimetières et la crémation (*Dr F. Martin*) 126
Situation du métayage en France (*le comte de Tourdonnet*) . . . 213
Etudes sociales et économiques (*Augustin Cochin*) 126
Un Remède social (*C. Boutry*) 437
L'homme et les sociétés, leurs origines et leur histoire (*G. Le Bon*) 502
La Famille suivant l'Ecriture sainte (*l'abbé A. D.*) 47
Etude sur le communisme (*Charles Mazeron*) 252
Les aveugles utiles (*Maurice de la Sizeranne*) 535
Physique. Le Monde physique (*Amédée Guillemin*) 507
Histoire de la machine à vapeur (*R. H. Thurston*, revue par *Hirsch*) 418
Sciences naturelles. Comment s'est formé l'Univers (*Jean d'Estienne*) 327
L'homme et son berceau (*Lucien Biart*) 488
Tableaux de cosmographie (*le R. P. Varroy*) 256
Végétaux fossiles du terrain houiller de la France (*R. Zeiller*) . 48
Traité de paléontologie végétale (*W. Schimper*) 48
Cours de botanique fossile (*B. Renault*) 48
L'évolution du règne végétal : Cryptogames (*de Saporta* et *Marion*). 48
L'Ecorce terrestre (*Mme Stanislas Meunier*) 498
Les Merveilles de la nature. Les insectes (*A. E. Brehm*, trad. par *J. Kunckel d'Herculais*) 487
Agriculture. Lectures sur l'histoire de l'agriculture dans le département de Seine-et-Marne (*l'abbé Denis*) 329
Les Engrais (*Ernest Menault*) 256
La Vigne française. — La Vigne américaine 316
Petit manuel de viticulture américaine (*Davin*) 316
De la reconstitution et du greffage des vignes (*Mme Poinsot*) . . 316
Les Vignes américaines dans le Sud-Ouest (*Lespiault*) 316
Le Phylloxera (*Maurice Girard*) 315
Traité du greffage des vignes (*Champin*) 315
Rapport présenté au nom de la Com. intern. de viticult. (*G. Vimont*) 315
Exposé pour l'étude de la vigne américaine (*G. Bazille*) 315
Le Phylloxera (*Mouillefert*) 315
Rech. sur la structure et la vitalité des œufs du phylloxera (*Balbiani*) 315
Sur le phylloxera ailé (*Balbiani*) 315
Mémoire sur la maladie de la vigne, etc. (*L. Faucon*) 315
Mém. sur les moyens de combattre l'inv. du phylloxera (*Dumas*) 315
Le Phylloxera, faits acquis (*MM. Planchon et Lichtenstein*) . . . 315
Astronomie. Les Merveilles du monde polaire (*E. Lesbazeilles*) . 141
Beaux-Arts. Les Précurseurs de la Renaissance (*Eug. Muntz*) . . 509
Histoire de la Céramique (*Edouard Garnier*) 508
L'Art dans les Deux-Mondes (*Dubosc de Pesquidoux*) 127
L'Art et les artistes au Salon de 1881 (*Maurice du Seigneur*) . . 256
Le Musée rétrospectif du métal (*Germain Bapst*) 215
Emaillerie, Métallurgie, Toreutique, Céramique. (*Charles de Linas*) 130

L'Orphéon paroissial. 73
Chants et chansons de jeunes filles (*Etienne Ducret*). 74
Art cynégétique. Chasse à tir (*le vicomte de Hédouville*) . . . 165
Mélanges scientifiques. L'année scientifique (*Louis Figuier*). 70
Les Moteurs anciens et modernes (*H. de Graffigny*). 497
Le Sel (*Eug. Lefebvre*). 497
Les récréations scientifiques (*Gaston Tissandier*) 487

BELLES-LETTRES

Philologie. Treatize on the use of the tenses in Hebrew (*S. R. Driver*) 133
Studien über die griechische Wortbildung (*le P. Michael Zirwick*). 330
Monuments des anciens idiomes gaulois (*H. Monin*) 133
Notions succinctes de grammaire kabyle (*Ahmed-ben-Khouas*). . 476
De la transcription pratique des noms arabes en caractères latins (*le général Parmentier*). 475
Le Dictionnaire allemand enseigné par l'analyse étymologique (*l'abbé J. Favre d'Envieu*). 166
Dictionnaire de la langue Amarringa (*Antoine d'Abbadie*). . . 131
Poésie. Les Satires et l'Art poétique d'Horace (trad. par *J. Cortie*) 314
Fables de Phèdre (trad. par *Léopold Hervieux*). 421
Collection de contes et chansons populaires grecs (*Emile Legrand*). 216
Contes populaires de la haute Bretagne (*Paul Sébillot*) 135
Contes populaires, tirés de Grimm, Musæus, Andersen . . . 72
Poésies de Lattaignant. 423
Poésies inédites de Lamartine. 422
Les quatre Vents de l'esprit (*Victor Hugo*) 53
Les Fleurs boréales. Les Oiseaux de Neige (*Louis Fréchette*). . 303
La Chanson de l'Enfant (*Jean Aicard*) 304
Le Jardin des rêves (*Laurent Tailhade*). 305
Du Louvre au Panthéon (*Ernest Prarond*) 306
Mosaïques (*Jules Maynard*). 307
Primevère (*Louis Tiercelin*) 307
Sagesse (*Paul Verlaine*) 307
Poésies, fables et autres pièces (*l'abbé Poisson*). 308
Poésies (*Mme Poisson*) 308
Le Rédempteur du monde (*l'abbé Théophile Chabant*). 308
Renée d'Amboise (*Edmond Dupont-Sevrez*). 309
Poètes et poésies (*Paul Albert*). 309
Les Contes d'à présent (*Paul Delair*). 310
A tire-d'aile (*René des Chesnais*). 311
Hier, aujourd'hui, demain (*Gaston de la Faye*) 311
Ma politique : gerbe de sonnets (*Perrin*). 311
Les jours maudits (*Alexis Claverie*). 312
Centenaire de Calderon (*A. Huré*). 312
Le Prince impérial (*Alex. Huré*). 312
Chants messins (*de Talibert*). 312
Lyres et Clairons (*Raoul Fortunat*) 312
France ! (*V. de Laprade, A. Hervé, G. David, P. Mieusset,* etc) . 313
Le Peuple (*Théodore Vibert*). 313
Les Fleurs et leurs rayons (*Jules Bondon*). 314
Le Chemin du rire (*P. Marrot*). 314
Recueil intime (*Armand Renaud*). 314
Roncevaux ou la mort de Roland (trad. par *le baron Dein*). . 315
Chansons et lettres patoises bressanes, etc. (*Philibert Le Duc*) . . 136
Les deux Foscari. Beppo (*lord Byron*, trad. par *A. Morisseau*) . . 315
La lyre chrétienne. 67
Poésie catalane. Chansons de Montserrat (*Jacinto Verdaguer*) . 259
Llegenda de Montserrat (*Jacinto Verdaguer*) 262

Vidrims, poesias catalanas (*Damas Calvet*). 264
Cent faulas (*Joaquin Riera y Bertran*). 266
Calderon de la Barca (*Angel Lasso de la Vega*). 339
Memoria de la Universidad central al 2o centenario de D. Pedro Calderon de la Barca. 339
Composiciones (*Sr D. Manuel Mila y Fontanals*). 339
Lo dir de la Gent (*Frederich Soler*). 365
Calendari catala del any 1881 (*F. P. Briz et F. Matheu*). . . . 368
Lo Rat Penat Calendari Hemosi, 1881 (*Joseph Me Puig Torralva*). 369
Lo Bruch (*Joseph Feliu y Codina*) 368
Théâtre. Théâtre classique français (*l'abbé Figuière*) 72
Œuvres de Molière. 424
Macbeth (*Shakespeare*). 510
Romans, Contes et Nouvelles. Histoire d'une Parisienne (*Octave Feuillet*) 6
Noirs et Rouges (*V. Cherbuliez*). 8
Les Amours d'un interne (*Jules Claretie*) 9
Le Bachelier (*Jules Vallès*) 10
Le Crime de Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut (*A. France*) 12
Les Etapes d'une conversion. Le Coup de grâce (*Paul Féval*) . 15
La Glu (*Jean Richepin*). 17
Mon oncle Célestin (*Ferdinand Fabre*). 18
La petite Fille du curé (*Edmond Thiaudière*). 20
Les Guerres de la Paroisse (*Auguste Saulière*). 20
Le Mari (*Ernest Daudet*). 22
Le Pavé de Paris (*Fortuné du Boisgobey*). 22
Pascale Nanriah (*Georges Pradel*). 22
Le Capitaine Brie-à-Brac (*René Maizeroy*). 22
Les Malchanceux (*René Maizeroy*) 23
Noblesse et Bourgeoisie (*Rémy d'Alta-Rocca*). 24
Césette. Histoire d'une paysanne (*Emile Pouvillon*). 25
Madame de Dreux (*Henry Gréville*) 27
Le Moulin Frappier (*Henry Gréville*). 27
Une Vie manquée. Souvenirs d'une vieille fille (*Mme ****). . . 28
Reniée (*André Gérard*) 28
Le Prix d'un mari (*Oscar Noirot*) 28
Le Père de Martial (*Albert Delpit*). 28
La Majorité de Mlle Bridot (*Charles Deslys*). 30
Une Dette d'honneur (*Paul Saunière*). 30
La Succession Marignan (*Paul Saunière*) 30
L'Impasse des Couronnes (*Léon Allard*). 38
La Politique et le Cœur (*Céline Maltaison de Rulins*) 31
Le Tourbillon Inmain (*Sophronyme Loudier*). 31
Guide-Romar au Mont-Dore (*J.-B. de Boisgrolan*) 31
La Boîte d'Or (*Mary Lafon*) 32
Dom Manuel (*Monchanin*) 32
La Magicienne de Paris (*H. Gourdon de Genouillac*). 32
La Vie byzantine au vie siècle (*Augustin Marrast*) 34
Trois contes russes (*Chtchédrine*) 34
Une Princesse russe (*Emmanuel Gonzalès*). 34
Quatre ans de prison 34
Mon Aimée (*E. Wetherel*) 34
Endymion (*Benjamin Disraeli*). 34
Monsieur Adam et Madame Eve (*Ange-Benigne*) 37
En petit comité. 37
Le Roman caché (*Alfred de Courcy*) 37
Le Conseiller Renaud (*Théodore Vibert*) 37
Les Beaux jours d'un poète (*Hippolyte Buffenoir*) 37
La Maison du Sabbat (*Raoul de Navery*) 296

Les Compagnons du silence. Le prince Coriolani (*Paul Féval*) . . 289
Roger Bontemps (*Paul Féval*) 290
Histoire de Revenants (*Paul Féval*) 291
Corbeille d'histoires (*Paul Féval*) 292
Les Chevaliers de la Croix-Blanche (*Charles Buet*) 293
Contes à dormir debout (*Charles Buet*) 294
Les Fiancés du Spitzberg (*Xavier Marmier*) 295
La Coupe d'or du sultan Zizim (*Mlle Marthe Lachèze*) 296
Le Procès de la Reine (*Raoul de Navery*) 296
Madame Bochard (*Mme la comtesse de la Rochère*) 297
Marguerite de Noves (*Mlle Zoé de la Ponneraye*) 297
Lady Frida (*Mme Maryan*) 297
Le Roman d'un médecin de campagne (*Mme Maryan*) . . . 297
Tombée du Nid (*Mlle Zénaïde Fleuriot*) 298
Le Bonheur et l'argent; le Serment de Jean Maclou (*Mme Guerrier de Haupt.*) 299
Jean-le-Sologuet (*Hippolyte Langlois*) 300
Les Cailloux rouges (*Hippolyte Langlois*) 300
Les Aventures d'un berger (*Eugène de Margerie*) 300
Les Soirées de Quimper (*H. de la Blanchère*) 300
Contes merveilleux (*Adrien Duval*) 301
La Mort d'un bleu, (*Joseph Lavergne*) 301
Le Chemin de la Vie (*Jean Lander*) 834
Lorenzo, nouvelle (*Marcel Lythe*) 257
Les Veillées de la Famille (*Paul Féval*) 493
Les Etapes de Madeleine (*Mme Colomb*) 493
Maman (*J. Girardin*) 494
Le Fils du Connétable (*Louis Rousselet*) 494
Cadok (*Mlle Z. Fleuriot*) 495
Lutin et Démon, etc., scènes historiques (*Mme de Witt*) 495
La Fille aux pieds nus imité d'*Auerbach*, par *M. J. Gourdault*) . . 496
Les Trois petits mousquetaires (*Emile Desbeaux*) 490
Quentin Durward (*Walter Scott*) 489
Among the lilies and other tales (*Emily Mary Shapcote*) 251

Ouvrages pour la jeunesse. Journal de la jeunesse 489
Le Jardin des enfants (*le R. P. G. Hattler*) 491
Les Cataractes de l'Obi (*Georges Fath*) 490
Nous deux (*J. Girardin*) 490
Sur la plage (*Mme de Witt*) 491
La Maison du bon Dieu (*Mlle Emilie Carpentier*) 498
Les Petits montagnards (*Mme Jeanne Cazin*) 498
Chez Grand Mère (*Mlle Julie Gouraud*) 498
Les Frères de lait (*Mme de Stolz*) 499

Histoire et critique littéraire. Aristophanes impietatis reus (*J. A. Hild*) 57
Etude sur les démons dans la littérature et la religion des Grecs 57
Norske Folke-og Huldre Eventyr (*P. Ch. Asbjørnsen*) 59
Histoire littéraire de la France 333
Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française (*René Kerviler* et *Ed. de Barthélemy*) 512
Racine. La critique idéale et catholique (*Aug. Chareux*) 138
Bourdaloue, sa vie et ses œuvres (*le P. M. Lauras*) 335
La Marquise d'Huxelles et ses amis (*Edouard de Barthélemy*) . . . 430
Lettres critiques sur la vie, les œuvres, les manuscrits d'André Chénier (*L. Becq de Fouquières*) 149
Eugène Fromentin, peintre et écrivain (*Louis Gonse*) 514
Dante Alighieri's Leben und Werke (*le Dr Franz X. Wegele*) . . 219
Biblioteca delle tradizioni popolari Siciliane (*G. Pitrè*) 217
Littérature orale de la haute Bretagne (*Paul Sébillot*) 135

Sammlung französischer nendrucke. (*Karl Vollmöller de Villiers*). 134
Epistolaires. Lettres inédites de Mendelssohn (*A.-A. Rolland*) . . 139
Polygraphies. Œuvres choisies de Saint-Evremond 515
Mélanges. Poésies, Journal, Lettres de René F. Saint-Maur. . 220

HISTOIRE.

Généralités Les lois de l'Histoire (*Louis Benloew*. 34
Géographie et Voyages. Nouvelle géographie universelle. La Terre et les hommes. Tome VII : L'Asie orientale (*E. Reclus*). 486
Le Monde vu par les artistes. Géographie artistique (*René Ménard*) 516
Les Pyrénées françaises (*P. Perret*) 487
Au delà des monts! Voyage en Espagne (*Gérard van Cuboen*) . . 535
Les Ports de la Grande-Bretagne (*L. Simonin*) 342
La Bulgarie danubienne et le Balkan (*F. Kanitz*) 518
La Terre sainte (*Victor Guérin*) 517
Dix ans au Se-Tchouan (*l'abbé Lucien Vigneron*) 238
L'Orient dévoilé (*Sarrasi*) 238
Sahara et Soudan (*le Dr G. Nachtigal*) 519
Le Maroc (*Edmundo de Amicis*) 483
La Guadeloupe, depuis sa découverte jusqu'à nos jours. (*Pardon*). 144
Les Iles du Pacifique (*H. Jouan*) 364
Océans et continents (*Grove*, trad. par *Mlle Marie Tesson*) . . . 364
Au Pôle Nord. Voyage au pays des glaces (*Fr. von Hellwald*) . . 141
Un Voyage à la mer polaire (*Sir George S. Nares* et *H.W. Feilden*). 141
L'Amérique centrale et le canal de Panama (*vte de Bizemont*). . 138
Panama et Darien. Voyages d'exploration (*Armand Reclus*) . . 363
La femme dans tous les pays (*Jules Gourdault*) 488
Ouvrages sur l'Algérie et la Tunisie. La Tunisie (*H. Duveyrier*). 363
En Tunisie (*Albert de la Berge*) 434
Tunis et Carthage (*Félix Julien*) 165
Itinéraire de l'Algérie, de Tunis et de Tanger (*Louis Piesse*) . . . 362
Situation politique de l'Algérie (*F. Gourgeot*) 471
De la sécurité dans les villages et dans les tribus (*Abdallah*). . . 475
Les Oasis de l'Oued-Rir, en 1856 et en 1880 473
L'Algérie au point de vue belge (*Fr. Lancelot*) 473
Géographie physique de l'Algérie (*Mac-Carthy*) 474
Station thermale d'Hammam-Rira (*le Dr E. Renard*) 474
Hammam-Rirha, station d'hiver (*le Dr T. Lauder-Brunton*) . . . 475
Bel-Abbès et son arrondissement (*L. Bastide*) 479
Etapes sahariennes (*Fernand Philippe*). 470
En Algérie, souvenirs d'un Provinois (*E. Bourquelot*) 469
De Mogador à Biskra ; Maroc et Algérie (*J. Leclercq*) 467
Notices scientifiques, hist. et économiques sur Alger et l'Algérie . 467
Instructions nautiques sur les côtes de l'Algérie (*contre-am*l *Mouchez*) 465
La question tunisienne (*Edm. Desfossés*). 476
De l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage 477
Création d'un service de caravanes entre Djerba et le centre de l'Afrique (*D. Bordier*) 478
Description géographique de Tunis et de la Régence (*commt Villot*) 479
Campagne du Maroc en 1844. Récits militaires (*Ach. Fillias*) . . 479
Histoire ecclésiastique. Histoire universelle de l'Église catholique (*l'abbé Rohrbacher* et *l'abbé Guillaume*). 221
Histoire de l'Eglise (*le cardinal Hergenroether*) 344
Saint Pierre, fondateur de l'Eglise romaine (*l'abbé Provençal*) . . 145
Vie populaire de Pie IX (*le R. P. Limbourg*. 439
Lettre encyclique de Sa Sainteté le Pape Léon XIII (29 juin 1881). 161
Hagiologie. Sainte Catherine d'Alexandrie. 186

Memorie storico-critiche archeologiche dei santi Cirillo e Metodio (*Domenico Barlolini*) 347
Sainte Claire d'Assises (*Mlle Clarisse Badet*). 427
Synopsis legatorum a latere, nuntiorum, delegatorum, prædicatorum cruciatorum (*Th. Wierzbowski*) 356
Les Missions catholiques dans les cinq part. du monde (*P. Tournafond*) 438

Ordres religieux. Vie de M. Etienne, quatorzième supérieur général de la Congrégation de la Mission de la Compagnie des Filles de la Charité (*un prêtre la Mission*) 225
Vie du R. P. Hermann, en religion Augustin-Marie du Très Saint-Sacrement (*l'abbé Ch. Sylvain*). 429
Le R. P. Louis Milleriot (*le P. Charles Clair*) 76
Le monastère des Dominicaines de Langres, (*le R. P. Bayonne*). 223

Hérésies. Historia de los Heterodoxos espanoles (*le Dr don M. Pelayo*) 226

Histoire ancienne et romaine. Histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques (*François Lenormand*) 425
Nouvelle Mythologie (*Mme Bourdon*) 71
Histoire des Romains. Tomes III et IV (*Victor Duruy*) . . . 58, 485
Histoire romaine (*E. Maréchal*) 71

Histoire contemporaine. Histoire contemporaine depuis 1789 jusqu'à nos jours (*E. Maréchal*). 236
Spigolature storiche, continuazione dei frammenti di Storia contemporanea (*Vincenzo Mortillaro, marchese di Villarena*) . . . 169

Questions du jour. Le conseil d'Etat, le tribunal des conflits et les conseils académiques (*marquis de Ségur*). 68
Les projets de loi sur l'enseignement primaire (*E. de Resbecq*). . 68
La liberté d'enseignement et l'Université (*de Bellomayre*). . . . 68
Lettres à un père de famille sur la quest. des écoles (*l'abbé Ravoux*) 68
Le Droit commun (*Mgr Isoard*) 67
Rapport à la chambre des Députés fait au nom de la 19e commission des pétitions sur diverses pétitions relatives aux Jésuites. 163
Le Livre d'Or de la magistr. dans le ressort de la Cour de Douai. 374
Blocus de Frigolet 69
La Frigolade, poème héroï-comique (*Villefranche*) 69
La Trappe et les décrets. 69
Aux Ardéchois. Souvenirs de l'année 1880 ou la Persécution religieuse dans le Vivarais 69
Les mauv. lectures, la presse et la littérat. corruptrices (*Mgr Turinaz*). 69
L'Expulsion des Dominicains à Saint-Maximin en Provence (*J. Guillermin*) 163
Les Expulsions de religieux dans la Vendée 163
La Révolution et son remède nécessaire (*J. de Marliave*) 73
La Fin du Monde (*Adolphe Pieyre*) 73
La Vérité sur les prophéties de Gouy-L'Hôpital (*F. Hermier*) . . . 73
La Monarchie, c'est la liberté, etc. (*H.-Bazin*) 162
Henri V, sauveur de la France (*G. Vallée*) 162
Charges d'un contribuable avant et depuis 1789 (*F. Bernard*) . . 233
Le parti de la liquidation sociale (*J. Hairdet*) 162
Cancans politiques (*Aliquis*) 235
Lettres d'un rural (*comte de Sarcus*) 235
Courage Saint Père, Courage ! Courte réponse à un discours de M. Frère-Orban (*Jules Cornuau*) 254
La Persécution de Julien l'Apostat (*le P. Ragey*) 254
La République. — Les Républiques (*Oscar de Poli*) 253
Les Bienfaits de la République (*J'''*) 253
La Révolution et la Question sociale. 254
L'Etat catholique, autorité persuasive et libérale (*Georges Romain*). 251
Gambetta dictateur (*Edmond Evrard*) 362

Histoire de France. Histoire de Charles VII. T. I. Le Dauphin (*G. du Fresne de Beaucourt*) 320
Histoire du gentil seigneur de Bayard (*Lorédan Larchey*) 484
La Réforme au seizième siècle (*Aug. Laugel*) 61
Hist. du Protestantisme et de la Ligue en Bourgogne (*P.-M. Bondois*) 323
La Diplomatie française v. le milieu du seizième siècle (*J. Zeller*) 60
Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret (*le baron Alphonse de Ruble*). 228
XVIIe siècle. Lettres, Sciences et Arts. France, 1590-1700 (*Paul Lacroix*, Bibliophile Jacob) 324
Véritables mémoires de Marie Mancini 350
Louise de la Vallière et la jeunesse de Louis XIV (*J. Lair*) 147
Le Château de Clagny et Mme de Montespan (*Pierre Bonnassieux*). 431
Hugues de Lionne, ses ambassades en Espagne et en Allemagne (*J. Valfrey*) 230
Archives de la Bastille. Règnes de Louis XIV et de Louis XV. 1709 à 1772 (*François Ravaisson*) 232
Ecrits inédits de Saint-Simon 233
La Ville et la Cour au dix-huitième siècle (*Ad. Jullien*) 338
La Société galante et littér. au dix-huitième siècle (*H. Bonhomme*). 338
Histoire de la Constitution civile du clergé (1790-1801), l'Eglise sous la Terreur et le Directoire (*Ludovic Sciout*) 234
Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris (*H. Wallon*) . . . 148
Emigration et Chouannerie (*le général Bernard de la Frégeolière*) . 325
Etude historique et juridique sur le Concordat de 1801 (*l'abbé Joly*). 351
Mémoires inédits de Lamartine, 1790-1815 326
Mémoires documents et écrits divers (*prince de Metternich*). . . 150
Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII pendant le congrès de Vienne 152
Corresp. diplomatique du duc de Stael-Holstein (*L. Léouzon Le Duc*. 432

Histoire politique et civile. La Famille et ses traditions (*Louis-Alex. Brunet*) 437
Des Origines du pouvoir ministériel en France. Les Secrétaires d'Etat depuis leur institut. jusqu'à la mort de Louis XV (*de Luçay*) 62
Mémoires sur la vie publique et privée de Claude Pellot (*E. O'Reilly*. 354
Les anciennes communautés des arts et métiers à Saint-Omer (*Pagart d'Hermansart*) 332
Les anciennes corporations ouvrières à Bourges (*E. Toubeau de Maisonneuve*) 332
L'Instruction primaire en France avant la Révolution (*l'abbé Allain*) 122
L'Ecole sous la Révolution française (*Victor Pierre*) 122
L'Instruction publique en France pendant la Révolution. Discours et Rapports (*Mirabeau, Talleyrand-Perigord, Condorcet*, etc. . . 333
L'Ecole de village pendant la Révolution (*Albert Babeau*) 327

Histoire des provinces. Le Château de Versailles, histoire et description (*L. Dussieux*) 239
Histoire de la ville de Saint-Omer (*L. Deschamps de Pas*) 453
Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France (*L. de Piépape*) 64
Alsace et Lorraine (*Alfred de Besancenet*) 302
L'Ardenne belge, française, grand' ducale (*Jean d'Ardenne*, Léon Dommartin) 237

Histoire étrangère. Mary, Queen of Scots, in captivity (*John Daniel Leader*) 329
The Irish problem and how to solve it (*Fossel Lock*) 241
Souvenirs et écrits de mon exil (*Kossuth*) 237
La dernière expédition des Chotts (*le commandant Roubaire*) . . 244
Politica segreta italiana 454
L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas (*Aug. Bratchet*). . 166
Carattere e religiosità a proposito di alcune memorie intime del

conte Federigo Sclopis (*Antonio Manno*). 167
Della vita e delle opere di Domenico Trotta e de suoi tempi nella provincia di Molise (*Luigi Alberto Trotta*). 168
Garlanda de Joyells (*Joseph Puiggari*). 366
Costums que 's perden y Records que fugen (*Ant. de Bofarull*). . 366
Claris y son temps (*Joseph Coroleu*) 367
Archéologie. Musée préhistorique (*Gabriel et Adrien de Mortillet*). 214
Histoire de l'art dans l'antiquité : T. Ier. Egypte (*Georges Perrot* et *Charles Chipiez*) 332
Viollet-le-Duc et son système archéologique (*Anthyme Saint-Paul*). 420
Mélanges historiques. Les sièges célèbres (*Maxime Petit*). . . 497
L'héroïsme civil, 1789-1880 (*Etienne Charavay*) 361
Histoire populaire des Guerres de Vendée (*A. de Brem*) 439
La petite Chouannerie. Histoire d'un collège breton pendant les cent-jours (*A. F. Rio*). 439
Devant l'ennemi (*E. d'Avesne*). 493
Almanach catholique de France (1882). 492
Biographie. Dupleix, d'après sa corresp. inédite (*T. Hamon*). . 247
Dupleix (*Henry Bionne*). 247
Prince et prêtre. Démétrius-Augustin Galitzin (*Sarah Brownson*, trad. par *Lérida Geoffray*) 249
David Livingstone et sa mission sociale (*Florentin Loriot*). . . . 75
Etudes sur la vie et les œuvres de A. Cochin (*Léon Roux*). . . 76
Oraison funèbre de Mgr de Ségur (*Mgr Gaspard Mermillod*). . . 361
Bibliographie. Paleographia visigoda (*Jesus Munoz y Rivero*) . . 155
Catalogne des manuscrits espagnols de la Bibliothèque nationale (*Alfred Morel-Fatio*). 156
Bibliographie générale de l'Astronomie *J. C. Houzeau* et *A. Lancaster*) 230
Bibliographie céramique (*Champfleury*). 165
Catalogo ragionato dei libri di prima stampa et delle edizioni aldine e rare existenti nell biblioteca nazionale di Palermo (*Antonio Pennino* et *Filippo Evola*). 158
Annales archéologiques. Table analytique et méthodique (*Mgr X. Barbier de Montault*). 246
Annuaire de la presse française. 1881 (*Elie Hermet*) 159

TABLE DES AUTEURS

Abbadie (Antoine d') 131
Abdallah. 475
A. D. (l'abbé) 47
Ahmed-ben-Khouas 476
Ahrens (Henri) 99
Aigard (Jean) 304
Albert (Paul) 309
Aliquis 255
Allain (l'abbé) 122
Allard (Léon) 31
Alta-Rocca (Rémy d') 24
Amicis (Edmundo de) 483
Ange-Bénigne 37
Antonii Marie a Vicetia (le P.) . 409
Arbois de Jubainville (H. d') . . 14
Arduin (l'abbé Alexis) 116
Asbjornsen (P. Ch.) 56
Auerbach (B.) 496
Auffray (Jules) 220
Avesne (E. d') 493
Babeau (Albert) 327
Bader (Mlle Clarisse) 427
Balbiani 315
Bapst (Germain) 215
Barbier de Montault (Mgr X.) . 246
Barthélemy (Edouard de) . 430, 512
Bartolini (Domenico) 347
Bastide (J.) 470
Baudoin (P. M.) 323
Baye (Ch.) 141
Bayonne (le R. P. Emm.-Ceslas) 223
Bazille (G.) 315
Becq de Fouquières (L.) . . . 140
Bellomayre (de) 68

Benloew (Louis). 341
Benoit (A.) 252
Benoit-Lévy (E.). 436
Béraud (Edmond) 362
Bernard (F.) 141, 253
Bernard de la Frégeolière (G). 525
Bernon (de) 106
Besancenet (Alfred de) 302
Biart (Lucien). 488
Bionne (Henry) 247
Bizemont (le vicomte de) . . . 438
Bofarull (Ant. de). 366
Boisgrolau (J.-B. de). 31
Bondon (Jules). 314
Bonhomme (Honoré). 338
Bonnassieux (Pierre). 431
Bordier (D.). 478
Bos (Emile) 201
Boux (le P. Marcel) 194
Bourdon (Mme) 71
Bourquelot (E.). 469
Boutry (C.) 437
Brachet (Aug.) 166
Brehm (A. E.). 487
Brem (A. de). 439
Briz (P.) 368
Broglie (l'abbé de). 201
Brownson (Sarah). 249
Brucker (le P. Jacques). . . . 193
Brunet (Louis-Alex.). 427
Buet (Charles) 293, 294
Buffenoir (Hippolyte). 37
Buisson (F.). 416
Byron (lord). 315
Calvet (Damas) 264
Camauer (J.). 254
Carbonnelle (le P. I.) 208
Carpentier (Mlle Emilie) . . . 498
Castella (le P. Josepho) . . . 199
Cazin (Mme Jeanne) 498
Chabant (l'abbé Théophile) . . 308
Champfleury. 165
Champin. 315
Charaux (Auguste). 138
Charavay (Etienne). 361
Cherbuliez (Victor). 8
Chesnais (René des) 311
Chipiez (Charles). 532
Chtchédrine. 34
Clair (le P. Charles) . . . 76, 491
Claretie (Jules) 9
Clavérie (Alexis) 312
Cochin (Augustin) 126
Colomb (Mme). 493
Coroleu (Joseph). 367
Cortie (J.). 314
Courcy (Alfred de). 37
Cros-Mayrevieille (Antonin) . 108
Daniel (Evan) 43
Darmesteter (James) 510
Daudet (Ernest) 22
David (G.). 313
Davin. 316
Dein (le baron) 315
Delair (Paul) 310
Delpit (Albert). 28
Demombynes (G.). 124
Denis (l'abbé) 329
Desbeaux (Emile). 490
Desfossés (Edm.) 476
Desjardins (Arthur) 107
Deslys (Charles). 30
Despois (Eugène). 424
Disraeli (Benjamin) 34
Dougall (James Dalziel) . . . 165
Dramard (E.) 45
Dreyfus. 356
Driver (S. R.). 133
Du Boisgobey (Fortuné). . . . 22
Dubosc de Pesquidoux 127
Ducret (Etienne). 74
Du Fresne de Beaucourt (G.) . 320
Dujardin (le P. Léop.). 110
Dumas 315
Dupont-Sevrez (Edmond). . . 309
Duquet (J.-N.). 464
Duruy (Victor). 38, 485
Du Seigneur (Maurice) 256
Dussieux (L.). 239
Duval (Adrien). 301
Duvevrier (H.) 363
Estienne (Jean d'). 327
Evola (Filippo) 158
Fabre (Ferdinand). 18
Faivre (A.) 436
Fath (Georges). 490
Faucon (L.). 315
Faugère (P.). 233
Faure (le R. P. H.). 193
Favre d'Envieu (l'abbé J.). . . 166
Feilden (H.-W.). 141
Feliu y Codina (Joseph). . . . 368
Ferraz. 407
Feuillet (Octave) 6
Féval (Paul) 15, 289-292, 493
Figuier (Louis). 70
Figuière (l'abbé). 72
Fillias (Ach.) 479
Fleuriot (Mlle Zénaïde). . 293, 495
Fonblanque (A. de) 356
Fontaine de Resbecq (E. de). . 68
Fortunat (Raoul). 312
Fortunato 103
Fosset Lock 241
France (Anatole). 12
Franck (A.) 404
Fréchette (Louis) 303
Freppel (Mgr.). 413

Garnier (Edouard). 508
Gaveau (Abel) 198
Geoffroy (Lérida) 249
Gérard (André) 28
Girardin (J.) 490, 494
Giovanni (V. di) 400, 405
Girard (Maurice) 315
Gonse (Louis) 514
Gloszner (Dr) 120
Gonzalès (Emmanuel) 34
Gonzalez (le P. Zeferino) . . . 385
Gouraud (Mlle Julie) 498
Gourdault (Jules) 488, 496
Gourdon de Genouillac (H.) . . 32
Gourgeot (F.) 471
Graffigny (H. de) 497
Gréville (Henry) 27
Grove 364
Guérin (Victor) 517
Guerrier de Haupt (Mme) . . . 299
Guibert (L.) 313
Guillaume (l'abbé) 221
Guillemin (Amédée) 507
Guillermin (J.) 163
Guyau 394
Habert (J.) 163
Hairdet (J.) 162
Hamon (Tibulle) 247
Hattler (le R. P. G.) 491
Hauréau (B.) 398
Hellwald (Fr. von) 141
Hergenroether (le cardinal) . . 344
Hermier (F.) 73
Hervé-Bazin 162
Hervieux (Léopold) 421
Hervo (A.) 313
Heylli (Georges d') 350
Hild (J.-A.) 57
Hippeau (C.) 533
Hirsch 418
Hirschfeld (Otto) 108
Hitze (von Franz) 505
Houzeau (J. C.) 250
Hugo (Victor) 53
Huré (Alexandre) 312
Isoard (Mgr) 67
J*** 253
Jacques (le P. Jules) 110
Jamar (l'abbé C.-H.-T.) 115
Janet (Paul) 409
Joly (l'abbé) 351
Jouan (H.) 364
Juge (H.-C.-A.) 322
Julien (Félix) 165
Jullien (Adolphe) 338
Juste (Théodore) 102
Kanitz (F.) 518
Kerviler (René) 512
Knorich (W.) 134
Kunckel-d'Herculais 487
Kossuth 237
La Berge (Albert de) 434
La Blanchère (H. de) 300
Lachèze (Mlle Marthe) 296
Lacoste (l'abbé François) . . . 360
Lacroix (Paul) Bibliophile Jacob. 524
La Fuye (Gaston de) 311
Lair (J.) 147
Lamartine (de) 422, 526
Lancaster (A.) 230
Lancelot (Fr.) 473
Lander (Jean) 534
Lander Brunton (le Dr T.) . . . 475
Langlois (Hippolyte) 300
La Palma (le P. de) 198
La Ponneraye (Mlle Zoé de) . . 297
Laprade (de) 313, 422
Larchey (Lorédan) 484
Larfeuil (l'abbé) 197
Largent (le R. P.) 200
La Rochère (Mme la comtesse de) 297
Lasso de la Vega (Angel) 339
Lattaignant (l'abbé de) 423
Laugel (Aug.) 61
Lauras (le P. M.) 335
Laveleye (Emile de) 102
Lavergne (Joseph) 301
Lavigerie (Mgr) 477
Leader (John Daniel) 529
Le Bon (le Dr Gustave) 502
Leclercq (J.) 467
Le Duc (Philibert) 136
Lefebvre (Eug.) 497
Legrand (Emile) 216
Lemaistre de Sacy 482
Lemann (l'abbé Aug.) 66
Lenormant (François) 425
Léouzon Le Duc (L.) 432
Lesbazeilles (E.) 141
Lescure (de) 514
Lespiault 316
Lichtenstein 315
Liechty (l'abbé Reinhard de) . . 402
Liguori (S.) 110
Limbour (le R. P.) 439
Linas (Ch. de) 130
Longo (Giovanni Abate) . . . 100
Loriot (Florentin) 75
Loudier (Sophronime) 31
Luçay (Comte de) 62
Lucca Carnazza (Salvatore de) 165
Ludolphe le Chartreux 196
Lythe (Marcel) 257
Mac-Carthy 474
Magnard (Jules) 307
Maizeroy (René) 22
Malraison de Rulins (Mme C.) . 31
Manno (Antonio) 167

Maréchal (E.) 71, 236
Margerie (Eugène de 300
Marion 48
Marliave (J. de) 73
Marmier (Xavier) 295
Marrast (Augustin) 32
Marrot (Paul) 314
Martin (D. F.) 126
Martineau (Miss Harriet) 242
Martin-Sarzaud (G.) 414
Maryan (Mme) 297
Mary-Lafon 32
Mathieu (F.) 368
Mathieu (l'abbé) 325
Maurice (B.) 242
Mauro (Mario de) 101
Mazeron (Ch.) 252
Ménard (René) 516
Menault (Ernest) 256
Menendez Pelayo (le Dr don M.) 226
Mermet (Elie) 159
Mermillod (Mgr.) 361
Mesnard (Paul) 424
Menos (Solon) 107
Metman 106
Metternich (Prince de) 150
Meunier (Mme Stanislas) . . . 498
Mielot (Jean) 184
Mieusset P.) 343
Mila y Fontanals (S. D. Manuel) 339
Molière 424
Molinari (G. de) 242
Monchanin 32
Monin (H.) 133
Morel-Fatio (Alfred) 156
Morisseau (Ach.) 345
Morlais (l'abbé M.) 402
Mortillaro di Villarena (marchese Vincenzo) 169
Mortillet (Adrien de) 214
Mortillet (Gabriel de) 214
Mortorel (le P. Andrea) . . . 199
Mouchez (le contre-amiral) . . 465
Mouillefert 345
Munoz y Rivero (don Jesus) . . 155
Muntz (Eugène) 509
Nachtigal (le Dr G) 519
Nares (Sir George S.) 141
Navery (Mme Raoul) 296
Noirot (Oscar) 28
O'Reilly (E.) 354
Pagart d'Hermansart 352
Pagnelo (S.) 104
Pallain (G.) 132
Pardon 144
Parmentier (le général) 473
Pascal (le R. P. Vincent de) . . 501
Pennino (Antonio) 158
Perret (Paul) 187
Perrin 311
Perrot (Georges) 332
Petit (Maxime) 497
Philippe (Fernand) 470
Picot (Georges) 118
Piépape (L. de) 64
Pierre (Victor) 122
Piesse (Louis) 362
Pieyre (Adolphe) 73
Pillon de Saint-Philbert (A. de) 359
Pimont (l'abbé S.-G.) 499
Pirmez (Octave) 210
Pitré (G.) 217
Pladys (le P. Eug.) 110
Planchon 315
Planté (Adrien) 32
Plessier (Victor) 163
Poinsot (Mme) 316
Poisson (Mme) 308
Poisson (l'abbé) 308
Poli (Oscar de) 253
Pouvillon (Emile) 25
Pradel (Georges) 22
Prarond (Ernest) 306
Pret (Célestin-Aimé) 106
Provenaz (l'abbé) 146
Puiggari (Joseph) 366
Puig Torralva (Joseph Me) . . 369
Puyol (l'abbé) 323
Ragey (le P.) 254
Rambert (Eug.) 483
Ravoux (l'abbé) 68
Reclus (Armand) 363
Reclus (Elisée) 486
Renard (le Dr E.) 474
Renaud (Armand) 314
Renault (B.) 48
Richepin (Jean) 17
Riera y Bertran (Joaquin) . . . 266
Rio (A.-F.) 439
Robert (Paul) 483
Robert (Ulysse) 39
Rohrbacher (l'abbé) 221
Roland (René) 105
Rolland (A.-A.) 139
Romain (Georges) 251
Roquette (l'abbé Eugène) . . . 211
Roudaire (le commandant) . . 244
Rousselet (Louis) 494
Roux (Léon) 76
Ravaisson (François) 232
Ruble (le baron Alphonse) . . . 228
Saint-Evremond 515
Saint-Maur René-F.) 220
Saint-Paul (Anthyme) 420
Saint-Simon 233
Sales (saint François de) . 115, 197
Saporta (de) 48
Sarcus (comte de) 255

Sarrasi 358
Saclière (Auguste) 20
Saunière (Paul) 30
Savine (Albert) 267
Scherdlin (D. E.) 72
Schimper (W.) 48
Sciout (Ludovic) 234
Scott (Walter) 489
Scupoli (le R. P. Laur.) . . . 494
Sébillot (Paul) 135
Ségur (marquis de) 68
Sepet (Marius) 484
Shapcote (Emily Mary) 251
Simonin (L.) 342
Sizeranne (Maurice de la) . . . 499
Soler (Frederich) 365
Sonnino (Sidney) 103
Stael-Holstein (baron de) . . 432
Stahl F. J.) 97
Stolz (Mme de 499
Sutcliffe (J. G.) 360
Sylvain (l'abbé Ch.) 429
Tabarié 34
Tailhade (Laurent) 305
Tailhand (A.) 313
Talibert (de) 312
Tesson (Mlle Marie) 364
Thedenat (H.) 108
Thiaudière (Edmond) 20
Thomas (l'abbé Al.) 161
Thurston (R. H.) 418
Tiercelin (Louis) 307
Tissandier (Gaston) 487
Toubeau de Maisonneuve (E.) . 352
Tourdonnet (le comte de) . . . 213
Tournafond (Paul) 438
Trotta (Luigi Alberto) 168
Trudel (A.) 104
Trumelet (colonel C.) 480
Turinaz (Mgr) 41, 69
Valfrey (J.) 230
Vallée (G.) 162
Vallès (Jules) 10
Vallet (l'abbé P.) 392
Van Caloen (Gérard) 535
Varroy (le R. P.) 256
Verdaguer (l'abbé Jacinto) . 259, 262
Verlaine (Paul) 307
Vibert (Théodore) 37, 313
Vigneron (l'abbé Lucien) . . . 258
Vigouroux (l'abbé F.) 412
Villefranche 69
Villiers (de) 134
Villot (le commandant) . . . 479
Vimont (G.) 315
Vollmöller (Karl) 134
Wallon (H.) 148
Wegele (Franz X.) 219
Wetherel (E.) 34
White (Mme Rhoda E.) 324
Wierzbowski (Thad.) 356
Witt, née Guizot (Mme de) 491, 495
Witte (Jehan de) 103
Witteaut (Dr) 103
Worms (Edm.) 70
Zeiller (R.) 48
Zeller (Jean) 60
Zirwick (P. Michael) 330

TABLE DES VARIÉTÉS

Une lettre inédite d'un Centenaire à Louis XIV, 440.

Les Italiens d'après des publications récentes, par M. de Bernon, 166.

La littérature catalane en 1880, par M. Albert Savine, 259, 365.

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologie. — André (l'abbé J.-Fr.), 269. — Aschbach (Dr Joseph), 175. — Bailly (Mme Emma), 443. — Bartholony (Jean-Fr.), 81. — Belloc (Mme Louise), 336. — Bernays (Jacques), 82. — Billing (Archibald), 374. — Bins de Saint-Victor (Paul), 170. — Bionne (Henry), 373. — Bluntschli (Jean-Gaspard), 445. — Bompois (Ferdinand), 81. — Bonnat (Joseph), 270. — Boué (Ami), 341. — Bouillaud (Jean-Baptiste), 539. — Bouteille (Hippolyte), 270. — Chantreuil (le Dr G.), 269. — Chaulnes (le duc de), 373. — Clerc (Bern.-G.-Ed.), 338. — Courtat (Félix), 444. — Crassier (le baron de), 542. — Delatour (l'abbé L.-A.), 173. — Delaunay (l'abbé Etienne-Henri), 268. — Dubrunfaut (Aug.-P.), 441. — Dufau (le R. P. Toussaint), 537. — Dufaure (J.-A.-St.), 79. — Escudier (Léon), 173. — Floquet (Pierre-Amable), 267. —

Flosse (H.-J.), 82. — (Gaston), 375. — Garnier (J.-Cl.), 370. — Gérald (Louise), 270. — Ghérardi del Testa (le comte Th.), 374. — Giraud (Charles-Joseph-Barthélemy), 169. — Giraud de Lacoste (Mathilde), 270. — Grandaz (Justin-Antoine), 271. — Grimaud de Caux (Gabriel), 268. — Gradet (Joseph), 267. — Hill Burton (John), 270. — Houel (le Dr Charles), 444. — Jourdan (Louis), 174. — Jozon (Paul), 172. — Jullien Marcel-Bernard), 539. — Kotliarewski (A.-A.), 542. — Labbe de Champgrand (l'abbé Ed.-F.-M.), 80. — Larfeuil (l'abbé M.-J.), 173. — Le Clerc de Bussy de Vauchelles, 443. — Le Facre (Amédée), 540. — Mandl (le Dr Louis), 176. — Massé (Gabriel), 441. — Monod (Horace), 176. — Moreau (le Dr Fr.-Arm.), 373. — Muiron (Just), 174. — Nothomb (le baron J.-B.), 373. — Parent-Desbarres (P.-Fr.), 372. — Parfait (Paul), 441. — Palfrey (John-Gorham), 176. — Paulinier (Mgr), 535. — Peigné-Delacourt (Ach.), 171. — Perraud (Philippe), 173. — Pierre (Isidore), 536. — Pitaud de Forges (Aug.), 372. — Potet (le baron J. du), 269. — Prechtler (Jean-Otton), 270. — Raynaud (Dr Maurice), 89. — Rédet (X.), 537. — Rothschild (le baron J.-F. de), 442. — Rousselle (André), 541. — Rozat (Jean-Ferdinand), 547. — Sainte-Claire-Deville (Henri-Etienne), 80. — Salmini (Vittorio), 374. — Ségur (Mgr de), 77. — Semichon (Ernest), 540. — Stanley (le Rév.), 174. — Tenant de Latour (Ant.), 371. — Tissandier (J.-B.), 170. — Valroger (Fr.-Lucien de), 372. — Vieuxtemps (Henri), 82. — Wilmans (Fr.-R.), 175.

Institut, 82, 176, 375, 443, 543-44.

Faculté de lettres, 84, 179, 446, 544.

Ecole française orientale du Caire, 375.

Ecole supérieure catholique, 84.

Commission d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris, 85.

Concours et prix, 84, 179, 272, 377, 446, 545.

Congrès, 180, 375, 447, 545.

Lectures faites aux Académies, 85, 181, 272, 378, 448, 545.

Université catholique de Louvain, 378, 447.

Académies romaines, 448.

Sociétés savantes, 550.

Discours de rentrée des Cours, 545.

Mélanges philologiques et littéraires : Collection de chants bohémiens, 88. — Œuvre de saint Jérôme, 183. — Origines indo-européennes. Le Berceau des Aryas, 277. — Un paquet de lettres, 278. — Une nouvelle lettre inédite de J. Besly, 280. — Manifestation en l'honneur de Henri Conscience, 449. — Les livres sacrés de la Perse et de l'Inde, 450. — Langue et littérature françaises du moyen âge, 452. — Le Querolus, 453. — Un nouvel exemplaire annoté des Essais de Montaigne, 454. — Le Ve livre de Rabelais, 546. — Un tournoi littéraire en l'honneur de Jeanne d'Arc, 547. — Les correspondants de Peiresc, 547. — Correspondance de Jean Colomb, 548.

Mélanges historiques et archéologiques : L'Histoire paroissiale, 183. — Les Mémoires de Talleyrand, 279. — L'incendie de Magdebourg, 379. — Henri de Mesmes, 379. — Les Ligueurs de Livré, 379. — Acta sanctorum et Analecta Bollandiana, 451. — La chronique de Guillaume le Breton, 452. — La Loi de Beaumont, 453. — Lettres inédites de Galilée, 454. — L'abbaye d'Hautvilliers, 455. — L'Instruction primaire en Champagne avant 1789, 456. — Un soldat centenaire, 457. — Les mécontents de la promotion de l'ordre du Saint-Esprit, 457. — Notice biographique sur le comte de Circourt, 548. — Les bons points de la ville de Paris, 549. —

Mélanges artistiques : Le Musée du Louvre, 271. — Exposition de l'art ancien à Liège, 271.

Mélanges bibliographiques : La Société des amis des livres, 86. — Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale, 86. — Les Catalogues du British Museum, 87. — Un sacramentaire romano-gallican inédit de la fin du dixième siècle, 273. — Les manuscrits grecs d'Herculanum, 274. — Bibliographie des Bénédictins austro-hongrois, 277. — Bibliographie du Notariat, 278. — Les manuscrits du Mont Athos, 450. — Les Impressions microscopiques, 455. —

Grande bibliothèque provençale, 457. — Publications de l'Association littéraire de Stuttgard, 458. — Bibliographie géographique, 550. — Bio-bibliographie des savants bourguignons, 550.
Ventes : Vente de la Bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot, 184. — Vente de M. Michel Chasles, 279.
Journaux et revues : La Presse française, 275. — La Gazette archéologique, 276.
Les PP. jésuites et les études kabyles, 88.
Les Missionnaires d'Algérie à l'Institut, 182.
Annuaire de l'enseignement libre, 184.
Livres mis à l'index, 458.
Nouvelles littéraires : Allemagne, 92, 186, 282, 381, 462, 552-53. — Amérique, 92, 186. — Angleterre, 92, 186-87, 282, 380, 462, 553. — Autriche, 381, 553. — Belgique, 93, 188, 283, 463, 554. — Danemark, 94. — Espagne, 285, 381, 463, 554-55. — Hollande, 188. — Italie, 94, 189, 464, 555. — Pays-Bas, 381. — Italie, 381, 555. — Russie, 94, 189, 555. — Suède, 189. — Suisse, 189, 285, 381. — Turquie, 556.
Publications nouvelles, 95, 189, 285, 382, 464, 556-58.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES

Abbaye du Miroir (L'), 558.
Accarias de Sérionne (Jacques), 383.
Adam (Correspondance du P.), 191.
Agnès Sorel (Faux autogr. d'), 191.
Algérie (Colons en), 96.
Augustin (Saint), Edition de ses œuvres, 383.
Barbarigo (les), 96, 287.
Bibliotheca hibernica, 383.
Bibliographie irlandaise, 287, 383.
Blanchard (Armoiries d'André), 191.
Buffon (Correspondance de), 191.
Chastellux (le marquis de), 192, 287.
Colonie écossaise (Une) en France, 286, 559.
Concile de Constance, 192.
Damier, De qui est-il l'emblème? 96.
Dictionnaires polyglottes, 96, 192, 287.
Elisabeth (Mme), 96.
Encyclopédie (Articles supprimés dans l'), 191.
Epitaphes (Collections d'), 559.
Esther (Pièces de théâtre sur), 558.
François-Régis (Saint), 191.
Gléon (Famille de), 287, 559.
Guillaume Tell, 287, 559.
Le Bas (Les Mémoires de Mme), 192.
Littérature anglaise, 287, 383.
Maistre (Xavier de), 191, 559.
Météorologie, 96, 288, 560.
Propriété, 192, 288.
Saint-Domingue (La révolte de), 558.
Saints (Fleurs des Vies des), 286.
Taxe des pauvres (La), 192.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.